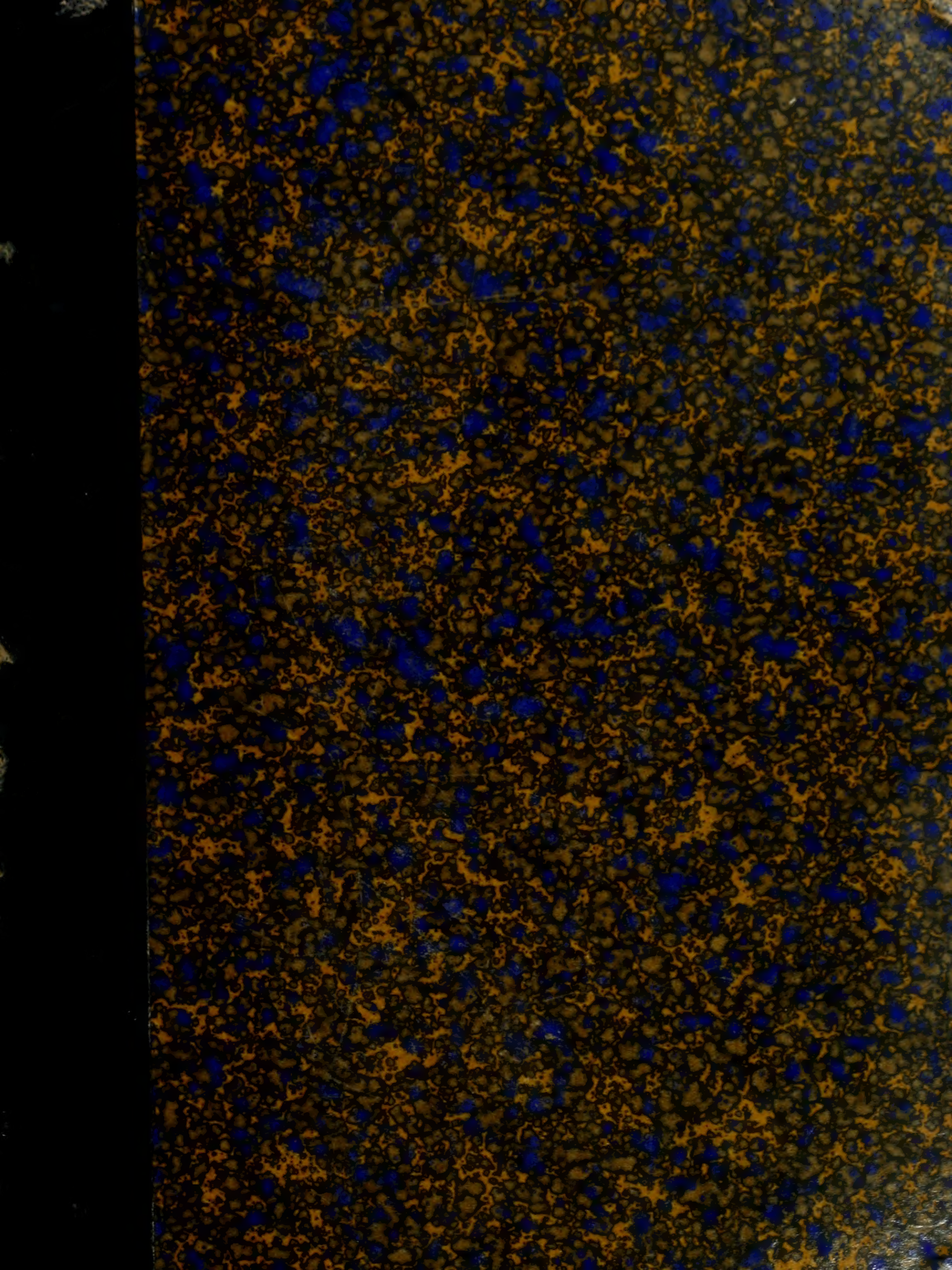
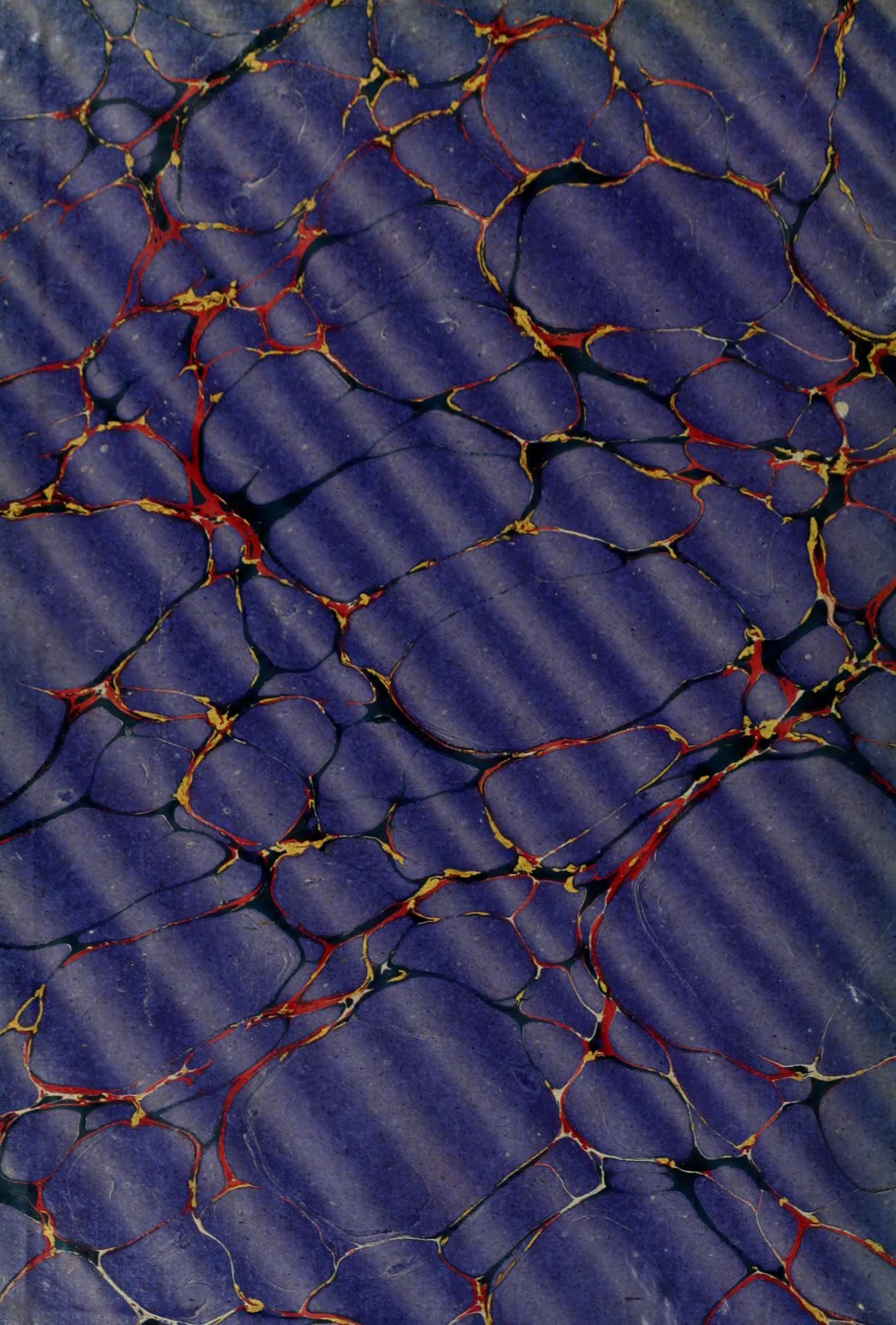
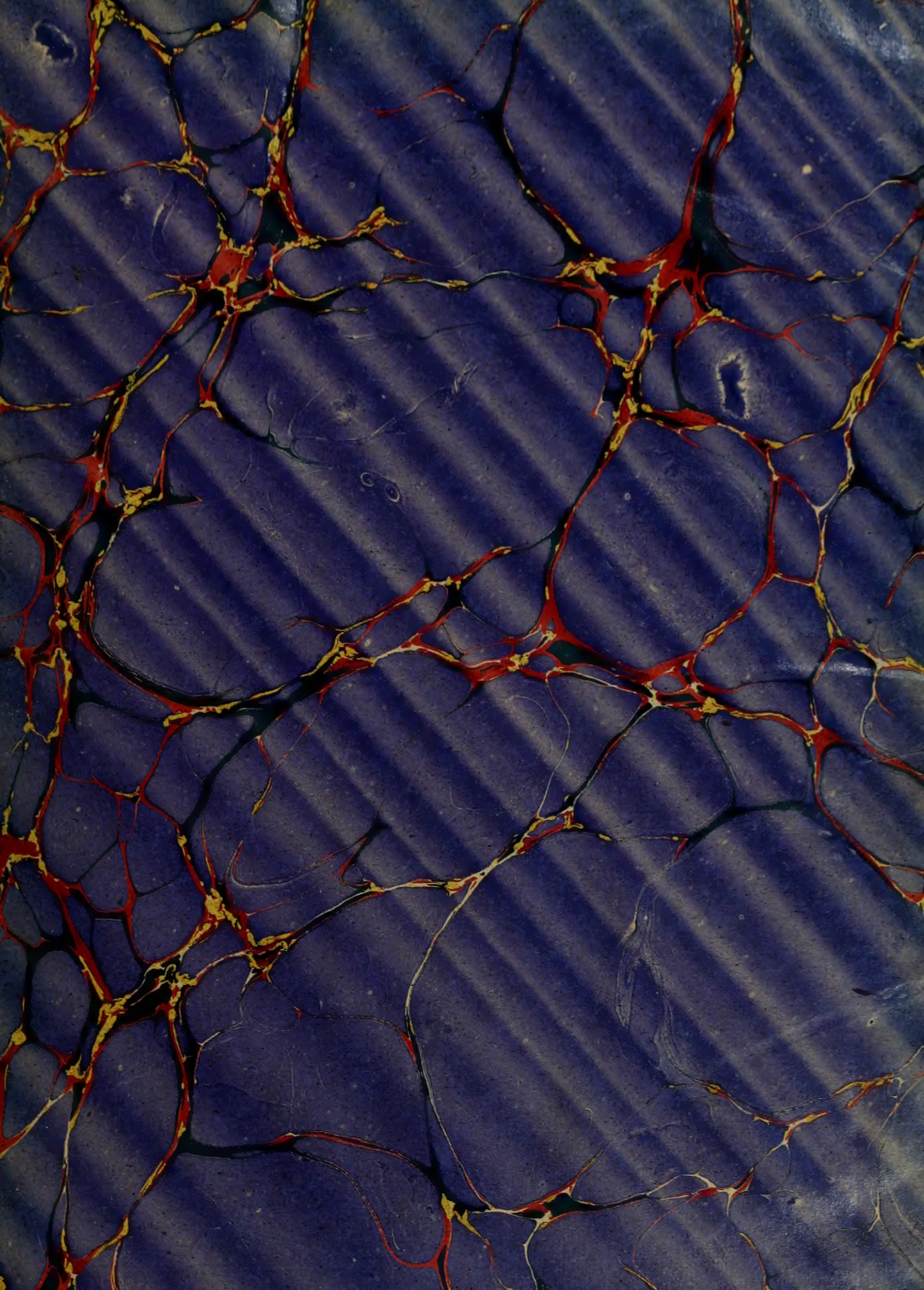






REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARIS. — A. DAVY IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE
52, rue Madame, 52

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

Fondée en 1863

---

46 ANNÉE — I SEMESTRE

JANVIER A JUIN 1907

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE* (*REVUE BLEUE*)

ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*

41 bis, RUE DE CHATEAUDUN, 41 bis

—

1914

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 1 — 5e SÉRIE — TOME VII — 5 JANVIER 1907

NOUVEAUX CAHIERS DE JEUNESSE [1]

Il semble que ce soit la grandeur du théâtre littéraire sur lequel on se produit qui influe sur l'écrivain; en effet, les productions de Lyon par exemple (M. Audin, (2) etc.), se rapprochent beaucoup plus du bon goût parisien, que celles des autres petits centres provinciaux, comme Toulouse, Dijon, etc. (Gatien-Arnoult, (3) etc.). Quelle singulière constitution littéraire et intellectuelle que celle de la France, toute centralisée, condamnant le reste à la nullité! Il en résulte que nos provinces sont entièrement étrangères aux choses intellectuelles, plongées dans un fade positivisme ou une agitation politique de très mauvais goût (comme dans le Midi), parce qu'elle est sans efficacité. La même raison qui fait leur mauvais goût en littérature, le fait dans les affaires politiques. Ils ont les bras coupés. Comparez à cela l'Allemagne, où chaque petite ville de trois mille âmes est un centre littéraire avec imprimerie, bibliothèque et souvent université, Altenbourg, Giessen, etc. Cette organisation a encore un bien grand avantage, c'est de détruire la démarcation de *goût de la capitale* et *goût de province*, distinction funeste aux deux, car si le goût de province est fade et faux, le goût de la capitale en antithèse est artificiel — au lieu qu'en dehors de ces antithèses est le naturel.

(1) Ces pensées forment la suite des *Cahiers de Jeunesse*, récemment parus, et sont de la même époque.

(2) Audin était un libraire catholique de Lyon, auteur de plusieurs ouvrages historiques médiocres.

(3) Gatien-Arnoult, professeur de philosophie à la Faculté de Toulouse, joua un rôle politique sous l'Empire.

*
* *

Il ne faut pas considérer la production de mythes comme particulière à une époque synchronique de l'humanité, mais à un état par lequel elle passe dans ses diverses parties (ceci tient à ce principe plus général que l'humanité n'est pas synchronique dans toutes les parties de son développement). Ainsi les conversions des peuples barbares (à propos d'une victoire, etc., Tolbiac). La conformité singulière de ces récits coulés au même moule est une preuve frappante qu'ils sont mythiques (Edwin de Northumberland, Sainte-Ampoule, etc.). Voilà des mythes aussi bien caractérisés que les plus fameux de l'antiquité. Seulement la couleur est toute spéciale

*
* *

Il faut avouer que c'est une fière absurdité que de nous obliger à écrire en latin, surtout en observant un strict tullianisme, et en nous défendant l'emploi de ces expressions modernes latinisées, nécessaires pour exprimer les idées nouvelles. On nous oblige ainsi à défaçonner entièrement notre pensée pour la mettre dans un moule qui n'est pas le sien. Supposent-ils que toutes les idées peuvent passer dans toutes les langues? Sans doute en un sens. Mais elles n'y passent qu'en dépouillant leur couleur propre, leur *vultum proprium*. Oh! quel crève-cœur de travailler ainsi à désoriginaliser sa pensée! Ah! diables de grammairiens, comme je rage contre eux!

*
* *

L'humanité marche comme une armée. Les grands hommes forment les éclaireurs avancés, le gros suit

de plus ou moins loin. Voilà pourquoi les grands hommes sont ordinairement mal vus de leur siècle ; car ils ne sont pas à region. Il y aussi les retardataires qui sont mal vus, mais pour la raison opposée.

*
* *

Oui, le mythe végète, s'assimile, comme le cristal que tel cristallographe nourrissait.

*
* *

Plan d'un cours de littérature isolée, par exemple arabe, syriaque, etc. Présenter *tout le système de la vie* de ce peuple dans sa littérature, sa religion, ses lois civiles, ses croyances suprasensibles, ses fantastiques, son culte, son tour moral, ses passions; disséquer un peuple dans ces différents casiers, et y rattacher les divers rameaux de sa littérature. Chaque nation considérée comme un casier, une *faculté*. Chaque nation avec son temple, ses dieux, sa poésie de l'humanité, sa tradition considérée comme une unité, une façon de prendre la vie humaine. Chaque nation, outre sa vie matérielle, a sa gerbe de spiritualité, son temple, sa littérature.

*
* *

M. Saint-Marc-Girardin est un des hommes qui excitent avec le plus de vivacité ma critique analytique. Quand je suis devant lui, je suis tout occupé à le creuser, à le perforer dans tous les sens, car il est plein de détours curieux et pourtant facilement pénétrables ; je cherche son système de vie, je fais cadrer l'hypothèse avec ce que je vois. Je n'y trouve rien d'absolu. Une manière de dire : on me considérera ainsi... (enfin, c'est un type intéressant et peu vulgaire)... bien sûr que je n'aurai pas atteint l'absolu, pas plus que ceux que je critique, mais le tout était d'avoir réussi de hautes choses... je n'y appuie pas... Cela est plus avancé que le dogmatisme. Car ne doit-il pas tirer l'induction qu'il sera dépassé, indépendamment de toute vue intrinsèque? Affectation à tenir à *la vie moyenne*, et à faire croire qu'on ne voit pas tout ce qui est caché dessous. En définitive, un fonds d'égoïsme et d'amour-propre. Se donne quelquefois le ton de l'*homme libre*, tout en faisant l'universitaire sage pour la forme et en voulant bien qu'on sache que c'est pour la forme : par exemple, son affectation à citer ou à lire des auteurs ou des passages licencieux, pourvu qu'ils soient classiques. Quelle différence à la manière toute érudite, mais simple, dont Bayle et les érudits se plaisent aussi à citer ces scabrosités.

*
* *

L'*Apologie pour tous les grands hommes qui ont été faussement soupçonnés de magie*, *de Naudé* (1625), fut alors un livre de circonstance, de controverse vivante, courageux même. Je m'imagine que dans quelques siècles, on en dira autant d'un livre qui serait fait aujourd'hui pour combattre directement le surnaturalisme. On en rira au point de vue d'alors, on le trouvera badaud de s'être amusé à attaquer en face et de dessein dessiné. On eût voulu qu'il eût supposé le contraire, mais qu'il n'en eût [pas] parlé, tout en rapprochant le fait comme trait caractéristique de l'époque. Ainsi vont les choses, quand un résultat est acquis, on ne conçoit plus combien il a fallu de peine pour le conquérir. Rien ne parait plus simple. C'est l'œuf de Christophe Colomb.

*
* *

Oh ! lisez cette lettre de Fichte où il décrit à son ami son genre de vie, son bonheur dans sa misère, etc., son exubérance de joie, l'absence d'ennui, le goût qu'il trouve à la vie, etc. Oh ! que je comprends bien cela ! Il a touché mon système de vie. C'est admirable. Il m'est supérieur en ce qu'il a beaucoup moins de réflexion sur lui-même, plus de spontané, il va en ligne droite au vrai ; vrai stoïcien, vrai et sans arrière-pensée de considération propre.

*
* *

Singulière position du mystique et de l'homme pratique vis-à-vis l'un de l'autre, haussant les épaules, prenant pitié l'un de l'autre. Donc cette manière de juger superficielle ne suffit pas, elle milite de part et d'autre ; il faut aller au fond, et non s'en tenir à telle tendance qui n'est qu'un fait. Eh ! mon Dieu ! en arrivant au fond, que trouvera-t-on encore qu'une tendance ? Pour moi, je suis pour mystique et me moque de ces hommes qui posent pour but à la vie d'être ministre, lettré ou antiquaire. Oh ! c'est ceux-là qui sont ridicules. Mon Dieu ! qu'ils sont bêtes avec ce mot de mysticisme ! Il y a dans l'emploi qu'ils en font une inexprimable fadeur. Il est ce qu'était fanatisme au XVIIIe siècle.

*
* *

M. Le Clerc est aussi un des hommes qui sollicitent le plus vivement ma propension analytique. Quand je suis devant lui, je le perce. Car il est éminemment type.

*
* *

On s'*impose* une direction philosophique ; c'est la volonté qui y fait presque tout ; on se dit : je serai dogmatique, je serai sceptique... et on s'y porte par caprice, par *réaction surtout*, car au fond on sent qu'il y a autant de raisons pour que contre ; pourtant il y en a en plus pour le scepticisme; car absence de raison pour le dogmatisme, c'est raison triomphante pour scepticisme. Tout homme pensant

est sceptique par moments et il le serait toujours, s'il ne se donnait le coup d'éperon pour en sortir. Et ce qui fait donner le coup d'éperon, c'est d'ordinaire une motion étrangère.

*
* *

Quelle plate matière que ce misérable système de vie intellectuelle qui se contente de *ruminer*, mastiquer, s'occuper, tripoter des classiques, sans chercher sous tout cela le résultat vivant et scientifique, sans organiser sa recherche à un but. Connaître, lire pour avoir quelque chose de bon dans l'esprit, et se tenir alors, dans une sphère sans théories ni théorèmes, comme nos moralistes français, Vauvenargues, etc.. M. Cruice (1) m'est type de ce genre ; ce misérable écrivailleur, professeur de seconde à Henri-IV aussi. Ah ! les misérables !

*
* *

Tout le monde de notre temps prend le ton critique supérieur, jugeant les hommes haut placés de sa hauteur. On voit, on démêle fort bien leurs sottises... Cela est la conséquence nécessaire de nos mœurs d'égalité. Car tous se sachant égaux, il serait bien sot de [*illisible*] les hauts placés. Il faut donc ne pas leur céder le pas ; or rien de plus facile pour cela que la critique, par laquelle on se pose *ipso facto* en supérieur du critiqué. Le moindre journaliste se croirait aujourd'hui déshonoré, s'il se croyait moins de talent politique que M. Guizot. Aussi quel air à relever leurs fautes d'écoliers! Ajoutez que cela expose peu. C'est là le commode de la critique.

Plus habile à blâmer que savant à bien faire.

*
* *

Un de ces creux blancs-becs se plaignait tout à l'heure devant moi qu'en ce moment-ci, par une particularité remarquable, il n'y avait actuellement aucune chanson nouvelle qui eût vogue. Cela est caractéristique. Besoin d'une nourriture nouvelle quand on a un peu digéré la vieille. C'est même la littérature du jour, toute du moment, aliment nouveau, et on admire tout de même l'actuel tout en sachant que bientôt on le rejettera. Et en le rejettant même, on l'admire.

*
* *

Je ne mets sur ce cahier que mes résultats les plus superficiels. Mes acquisitions plus profondes et plus solides, plus brillantes souvent, mais qui sont chez moi à l'état d'habitude, celles-là, je ne [les] dis pas, que par cause occasionnelle.

(1) Érudit français, né en Irlande, théologien, qui écrivit plus tard un ouvrage sur Ernest Renan.

*
* *

Si on prend rigoureusement et catégoriquement en absolu nos idées de la substance, telles que se la figure une psychologie dogmatique, il faut admettre mon monadisme. Mais, si on est plus large (et je crois qu'il faut craindre d'ériger trop cet ordre d'idées), il y a du large pour le panthéisme qui, il faut l'avouer, satisfait bien mieux d'autres choses. Là est mon *bivium*.

*
* *

En toute école, il y a deux régions : le maître et les faibles disciples. Ceux-ci tombent dans de nombreux ridicules, qui étaient bien en germe dans le maître, mais qui n'étaient pas tout. Ceux qui se posent en antagonisme de l'école la prennent par ces basses régions et ils en ont bon marché, avec même quelque apparence de raison, car cela était en germe dans le maître. Ce qui est vrai des pygmées a sa racine dans les maîtres. Ainsi l'éclectisme : on lui reproche de n'être qu'une compilation pâle et de mauvais goût ; cela est vrai des derniers travailleurs, de ces petits professeurs, mais l'idée même de l'éclectisme est tout autre chose. C'est un principe de critique historique très vrai et non une théorie philosophique. (V. M. Barthélemy-Saint-Hilaire, 1re leçon du deuxième semestre, notes). Du reste, il est clair qu'un tel système devait éclore dans la tête de M. Cousin, génie tout esthétique, sans fermeté, se laissant remorquer par l'idée qu'il admire. L'*admiration* est chez lui tyrannique et c'est ce qui l'asservit à tous les systèmes qu'il a parco urus ; il les a admirés, et il a dû être amené à les croire tous vrais, au moins en partie. — Il a fait comme le sceptique ; il a parcouru tous les systèmes, non pour les croire tous faux et les rejeter, mais pour les croire tous vrais. Singulier homme, unique vraiment ! Il devra mourir hors de la philosophie, dans une incapacité absolue, et c'est ce qui arrive déjà.

*
* *

Il y a des esprits qui raisonnent ainsi : tel ouvrage est bon et admiré. — Donc on peut faire comme cela, le citer à force, etc. M. Le Clerc, par exemple. Sa *Rhétorique* n'est que cela. Or que c'est misérable et petit.

*
* *

Deux âges dans toute religion : l'époque de sa naissance, où elle est une idée spéculative et pratique s'emparant des hommes. Elle n'a pas de symbole alors ; elle est sans limite. Puis l'enthousiasme tombe ; l'idée perd sa force originale et native, on sent le besoin de lui faire haie ; on dresse des symboles qui ne sont que des limites, définissant de

toutes parts, et tombant dans un ridicule positivisme. C'est l'âge du symbole. Comparez par exemple l'Évangile au symbole de saint Athanase ou aux canons du concile de Trente. Est-ce le même monde? Quel tort s'est fait le christianisme en se définissant ainsi dans un moule scolastique! Aussi bien ce moule, ces symboles ont été dépassés; mais le christianisme primitif, le christianisme en Jésus-Christ, en l'Évangile, qui ne tomberait à genoux devant lui? Pas un seul, des plus anti-chrétiens, qui ne s'incline devant celui-là! Oh! quel homme!

*
* *

Qu'il est remarquable de voir ainsi l'homme par un instinct naturel chercher un supérieur pour s'incliner devant lui, s'imaginer un roi, être délimité, analogue à lui-même, trônant là-haut, comme les rois ici bas? Est-ce là une tendance passagère qui n'aura dû préoccuper l'humanité qu'à une époque de sa vie? Cela expliquerait suffisamment le fait; mais il reste les preuves directes. Comme hypothèse, cela suffit. L'homme, c'est Dieu qui se fait; durant sa formation, il a dû mettre Dieu hors de lui, afin de courir après lui, de tendre à lui. C'était bien vu et nécessaire. Il se mettait à genoux, devant ce qu'il se faisait là-haut hors de lui... Qui sait? Hypothèse, rien que cela. Bizarrerie que l'homme placé ainsi dans le mystère. Oh! ne regardez pas l'homme comme un être stable, étant objet d'une science stable, qui serait la psychologie scientifique. L'*homme se fait*, comme l'individu se fait; sa science doit donc être historique, et suivre les diverses phases de son existence; la psychologie de l'enfant est-elle celle de l'homme fait? Non. De même la psychologie de l'enfance de l'humanité n'est pas celle de son âge mûr. L'objet de la psychologie varie; là est la grossièreté de l'école écossaise. Ils étudient l'homme comme en histoire naturelle un animal ou une plante, ou un minéral, où l'espèce est toujours identique à elle-même. Mais il y a une psychologie historique, qui seule est la *science de l'homme*. Et qui sait si ce n'est pas aussi la science de Dieu?

*
* *

J'ai décidément arrêté mon jugement sur le style moderne et ses formes saillantes, vives, originales et neuves. Il est bon et pur dans l'homme qui y est mené de force pour donner à sa pensée son vêtement natal. Chez celui-là, il est vrai, c'est la forme de l'homme. — Mais chez celui qui affecte ce tour pour se donner un air d'originalité, et couvrir sa médiocrité sous un vernis de prétendue distinction, oh! quelle misère, et quelle fadaise! Ces misérables prédicateurs par exemple, affectant, s'affublant des grandes formes, et avec cela creux et pleins de vanité!

*
* *

Je ne peux souffrir qu'on s'impose d'avance une méthode dans l'étude. La méthode est le résultat de l'étude. Et cette première étude a-t-elle été faite sans méthode? Non. Là est le cercle vicieux, le fatal. L'homme ne se fait pas seul; il est fait en partie.

*
* *

Rien de plus bizarre et de plus contraire à la conception *à priori* des choses que l'idée de conquête. Quoi! des gens qui vont s'emparer d'une autorité gouvernementale comme d'un domaine, un bien au plus offrant! Le gouvernement n'est qu'une institution pour le besoin du peuple, et on en fait une proie. C'est un monstre pour moi.

*
* *

Des gens ignorants et sans esprit scientifique qui disent faux *sur ce qu'ils ont vu*, pas sûr pour cela qu'ils soient des imposteurs. Les théologiens à gros sabots le répètent, mais c'est une erreur, ou plutôt une indélicatesse. L'imagination chez ces hommes est si dominante, si vague, si facile à changer ses rêves en réalité (conception en perception). C'est comme nous dans le rêve; ils sont, eux, dans un rêve perpétuel, un peu plus réel. Voyez, par exemple, la fable de Joinville sur le Nil et l'Égypte (1). Il l'a *vu* pourtant. Est-ce un imposteur, le bon Joinville qui oncques ne mentit? Non, mais l'imagination croit avoir vu vingt fois plus qu'elle n'a vu : on est le premier trompé.

*
* *

Il y en a qui prennent les choses bonnement et lourdement, mais à plein, sans arrière-pensée; ce sont les savants lourds et dogmatiques. D'autres prennent les choses plus finement, et se croiraient de mauvais ton, s'ils appuyaient des deux pieds et de tout leur poids sur quelque chose. Ils n'ont pas d'assise, pirouettant sans cesse, et semblant prendre plaisir à cacher le fond de leur système, par exemple, nos fins critiques sceptiques, M. Sainte-Beuve, etc. Il y a les esprits durs, tristes, destructeurs, toujours le poing fermé et menaçant; ce sont les grands sceptiques. Il y a les supérieurs, qui appuient sur tout, embrassant tout, sans s'en laisser dominer comme les lourds, mais en s'appuyant sur tout pour aspirer à l'idéal.

(*A suivre.*) ERNEST RENAN.

---

(1) Histoire de Saint-Louis, éd. Natalis de Wailly, p. 105.

RÉFLEXIONS POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES

Pourquoi attendons-nous tant de l'intervention de l'État dans des domaines nouveaux, alors que dans les anciens il a si misérablement échoué? Pourquoi, étant donné que l'organisation de la défense nationale et l'administration nationale marchent si mal que journellement tant de plaintes se font entendre, désirons-nous tellement des nouvelles organisations d'un genre analogue? Et réciproquement, pourquoi, étant donné que c'est l'entreprise privée qui a conquis la terre, bâti les villes, créé les moyens de communication, et développé les bienfaits de la civilisation en général, sommes-nous si opposés à nous fier à l'entreprise privée en d'autres matières? Pourquoi dédaigner le bon et fidèle serviteur, et augmenter le salaire du mauvais en le portant de un à dix talents?

Les besoins humains sont les forces motrices qui produisent toutes les activités sociales. Ces besoins peuvent utiliser des agents *directs*, comme lorsque les hommes travaillent individuellement pour atteindre leurs fins, ou se groupent volontairement dans ce but; ou bien, ils peuvent utiliser pour leur satisfaction des agents *indirects*, comme lorsque les électeurs choisissent des représentants qui établissent un ministère, qui forment un gouvernement, lequel désigne les fonctionnaires principaux, qui choisissent leurs subordonnés, qui, eux, surveillent ceux qui font l'ouvrage. C'est une chose connue en mécanique que la multiplication des leviers, roues et autres pièces dans un appareil, implique une perte de force, et augmente les chances de dérangement. N'en est-il pas ainsi avec l'appareil gouvernemental, lorsqu'on le compare à l'appareil plus simple que les hommes créent quand il n'est pas là? De plus les désirs des hommes, quand ils peuvent se satisfaire, suivent l'ordre d'intensité et d'importance décroissantes. Les plus importants sont satisfaits les premiers. Mais lorsqu'au lieu d'agrégats, de désirs ou besoins, travaillant spontanément à leur satisfaction, nous avons les jugements d'un gouvernement, il n'est pas sûr du tout que l'ordre d'importance relative sera suivi et il est même prouvé qu'il ne le sera pas. L'adaptation à une fonction présuppose plus ou moins d'incapacité pour d'autres fonctions, et la préoccupation de beaucoup de charges empêche d'en remplir aucune complètement. Outre la charge de la défense nationale, la fonction essentielle d'un gouvernement est de veiller à ce que les citoyens, en cherchant à satisfaire leurs propres désirs, individuellement ou en groupe, ne se nuisent pas les uns aux autres; et son inaptitude à remplir cette fonction est d'autant plus grande que ses autres fonctions sont plus nombreuses. Les scandales quotidiens de notre système judiciaire, qui souvent amène la ruine au lieu de la restitution et effraye ceux qui ont besoin de protection, résultent en grande partie de ce que les hommes d'État et les politiciens se préoccupent de choses non essentielles, tandis qu'ils ne remarquent pour ainsi dire pas les choses absolument essentielles.

*
* *

J'avais souvent reproché à des hommes politiques de ne considérer que les résultats immédiats des lois et de n'en pas voir les résultats lointains; et je m'aperçois que j'ai à me reprocher à moi-même un aveuglement identique. Dans ma jeunesse, je n'avais pas compris qu'un changement organique tend toujours à en engendrer un autre, et celui-ci, un autre, amenant ainsi une perpétuelle fonte et refonte des institutions, et un état trop instable de la société; jusqu'à ce qu'enfin quelque chose arrive qui ressemble à la désorganisation politique.

Mais, comme je viens de le dire, tant que le caractère reste inchangé, le changement des institutions, si grand soit-il à la surface, ne saurait être grand au fond; et tandis que la désorganisation se produit d'une part, une réorganisation se produit d'une autre part, tandis que d'anciennes mesures coercitives se relâchent, d'autres s'établissent sans bruit. Car cette législation, qui favorise de plus en plus les classes des employés aux dépens de celle des employeurs, entraîne l'établissement d'un système administratif de plus en plus puissant et péremptoire, une nouvelle force de gouvernement que le peuple émancipé élabore à son insu, tout en ne songeant qu'à se mettre en possession des privilèges promis. Un incessant développement de cette force, plus rapide chaque jour, est maintenant inévitable, par la raison que les électeurs et leurs représentants invoquent à l'envi le secours public, les dépenses publiques, les règlements publics, toutes choses qui impliquent une armée de fonctionnaires toujours plus nombreuse. Cette armée, par les ordres et les défenses qu'elle impose, diminue graduellement la liberté des citoyens, et la diminue encore en demandant qu'une part toujours plus grande de leur travail soit consacrée à la maintenir et à la rétribuer pour l'œuvre à laquelle elle préside. La croissance insidieuse de cette bureaucratie solide et bien organisée continuera, parce que les électeurs ne peuvent mettre en balance le mal général mais lointain qu'elle entraîne avec les avantages immédiats et particuliers qu'ils en obtiennent. Car les masses ne peuvent apprécier que les biens maté-

riels, de meilleurs logements, moins d'heures de travail, des salaires plus élevés, un travail plus régulier. Elles sont donc avec ceux qui votent pour restreindre les heures de travail dans les mines, pour forcer les patrons à contribuer à l'assurance de leurs ouvriers, pour fixer le prix du transport des voyageurs et des marchandises en chemin de fer, pour abolir ce qu'on appelle les salaires de famine. Il leur semble tout à fait juste que l'éducation de la jeunesse, entièrement payée au moyen des impôts, soit réglementée par l'État; que l'État donne l'instruction technique; que le travail des mines soit inspecté et réglementé; qu'il y ait une surveillance des hôtels au point de vue sanitaire. Ils pensent que les monopoles concernant le gaz, l'eau, la lumière électrique, devraient s'étendre à l'établissement des tramways, à la construction et à l'exploitation des canaux, à la construction des maisons pour artisans et ouvriers, aux prêts d'argent pour l'achat de propriétés, enfin à tout ce qui peut augmenter les commodités de la vie et procurer du travail. Tout ceci implique, avec une vaste bureaucratie, de plus en plus puissante, des fardeaux de plus en plus lourds pour tous ceux qui possèdent, et constitue indirectement une nouvelle distribution de la propriété. Par le fait, nous voyons d'ores et déjà en action la politique prônée par M. Henri George, quand il dit que « nous ne devons pas chasser les propriétaires, mais les étouffer à coups d'impôts ».

Quand on reconnaît l'universalité du rythme, on voit clairement qu'il était absurde de croire, que le grand relâchement des restrictions politiques, sociales et commerciales dont le libre-échange constitue l'épanouissement pourrait continuer. Une nouvelle imposition de restrictions d'une espèce différente, sinon de la même espèce, était inévitable ; et on voit maintenant que, tandis que pendant longtemps on a avancé d'une coopération involontaire dans les affaires sociales à une coopération volontaire (ou, pour employer le langage de Sir Henry Maine, du *status* au contrat), le processus inverse est maintenant commencé. Le contrat, dans tous les sens, est affaibli et brisé; et nous revenons à cette coopération involontaire ou système de *status*, résultant du développement immense des administrations publiques et de la correspondante subordination des citoyens — un système où les industries sont soumises à un universel règlement d'État, — tyrannie nouvelle qui conduira enfin à de nouvelles résistances et à de nouvelles émancipations.

Je puis avoir négligé certains facteurs. La coopération, par exemple, là où elle réussit, peut faire beaucoup pour arrêter cette transformation. Mais tant que la coopération ne réussit que dans la distribution et échoue dans la production, il n'y a pas grand'chose à en espérer. Il faudra que la nature humaine devienne bien meilleure qu'elle n'est pour que puisse s'établir une civilisation supérieure. Quoique je croie « qu'un bon temps va venir » comme le dit la chanson, il me semble maintenant que ce « bon temps » est encore bien loin de nous.

* *

Le pouvoir de la société sur l'individu est le plus grand parmi les peuples inférieurs. La vie privée de chacun est réglementée d'une façon beaucoup plus tyrannique chez les sauvages que chez les hommes civilisés. Et l'un des côtés des progrès de la civilisation est l'émancipation de l'individu par rapport au despotisme de l'agrégat des individus. Quoique dans une tribu non civilisée le contrôle de chacun par tous ne s'effectue pas par une loi formulée, il est effectué par la coutume établie, souvent beaucoup plus sévère. Le jeune homme ne peut échapper au tatouage, doit se laisser arracher les dents, ou subir la circoncision, comme il est prescrit par l'usage et voulu par l'opinion publique. Quand il se marie, des règles sévères limitent son choix à des femmes de certains groupes, ou, comme il arrive dans beaucoup de cas, il ne lui est pas permis d'épouser une femme avant d'avoir réussi à la capturer de force. Pendant toute sa vie, il doit se conformer à certaines défenses relatives aux rapports sociaux résultant des relations établies par le mariage. Il en est ainsi d'un bout à l'autre. Des règles anciennes que les vivants s'appliquent à maintenir, et dont personne ne s'avise de mettre en doute la sagesse, contrôlent toutes les actions. De même dans les phases primitives des sociétés civilisées, quand les institutions politiques et ecclésiastiques sont devenues bien organisées, le despotisme qu'elles exercent est associé au despotisme exercé par la communauté tout entière sur chaque membre, grâce à l'usage tout-puissant. Mais en passant de l'Orient, où ceci a été de tout temps remarqué, à l'Occident des temps modernes, nous voyons qu'avec la décroissance des contraintes politique et ecclésiastique s'est produit une décroissance de la contrainte cérémoniale, de sorte que maintenant ces ordres de la majorité peuvent, beaucoup d'entre eux du moins, être enfreints impunément, et sans entraîner de pénalités sérieuses.

Sans doute la conception courante de liberté est conforme à la vie sociale existante et une conception plus élevée serait dangereusement en non-conformité avec elle. Les hommes primitifs, ayant à tous égards des natures non adaptées à la coopération sociale, ne furent maintenus dans l'état social que par une coercition d'une espèce ou d'une autre.

Ceux qui ne voulaient pas se soumettre ne sont pas devenus sociaux. Le progrès se produisit là où il existait une obéissance aux gouvernants despotiques, politiques ou ecclésiastiques, capable de rendre possible le contrôle de natures maîtresses d'elles-mêmes et agressives. Dans cette phase, l'affirmation des libertés personnelles, lorsqu'elle se produisait, était un empêchement à la croissance et à l'organisation nationales. C'est seulement grâce à l'adaptation graduelle des hommes à l'état social, qu'il est devenu possible à ces idées et à ces sentiments, qui sont en opposition avec l'autorité sans limite, de s'affirmer et de restreindre l'autorité sans détruire la société. A présent le besoin de l'autorité et du sentiment qui fait que l'on s'y soumet continue à être considérable. Tandis que les nations les plus avancées luttent entre elles à qui commettra le plus de vols politiques par tout le monde, il est manifeste que leurs membres sont beaucoup trop agressifs pour qu'il soit possible d'affaiblir beaucoup les pouvoirs restrictifs qui maintiennent l'ordre parmi eux. Le droit illimité de la majorité à gouverner est probablement la conception de la liberté la plus avancée que l'on puisse à présent sans danger se permettre, à supposer toutefois qu'on puisse même aller jusque-là.

*
* *

Les disciples de M. Comte estiment que je lui dois beaucoup : c'est vrai, mais non de la façon qu'ils entendent. J'ai bien adopté son mot « altruïsme » et l'ai défendu ; j'ai bien adopté le mot « sociologie », aussi, parce qu'il n'y en a pas d'autre, et on m'a blâmé de les avoir acceptés. Autrement je ne lui dois qu'une chose : l'antagonisme qui existe entre nous. C'est mon opposition à certaines de ses vues qui m'a fait développer certaines des miennes. On se rend compte de ce qu'il faut penser, quand on voit ce qu'il ne faut pas penser : par là la question est en partie réglée. Du moment où l'on exclut du champ de la spéculation un groupe considérable quelconque de conclusions, on rétrécit le premier naturellement, et ceci vous met plus près des conclusions à tirer. C'est à ce titre que la *Philosophie positive*, ou plutôt le commencement de celle-ci (car je n'ai lu ni la biologie, ni la sociologie, ni, je crois, la chimie) m'a rendu service. Il est probable que, si je n'avais pas désapprouvé la classification des sciences qu'établit Comte, je n'aurais pas eu mon attention attirée sur le sujet. Et je n'aurais pas entrepris l'étude qui a abouti à *La Genèse de la Science*. Et en l'absence des idées auxquelles je suis arrivé, en étudiant la genèse de la science, il eut probablement manqué à une des grandes divisions des *Principes de Psychologie* son principe organisateur. Peut-être même ne l'aurais-je pas écrite. C'est ainsi que je reconnais que Comte a exercé sur moi une influence opposée en nature à celle qu'imaginent les comtistes.

Je veux tout d'abord indiquer combien est erronée l'idée très répandue que la connaissance appelée Science se distingue nettement de la connaissance commune. Puis, affirmant tacitement la vérité évidente en elle-même que la science a dû sortir de la connaissance commune, je m'occupe à décrire la manière dont s'est passée cette genèse. Même la connaissance rudimentaire des choses ambiantes manifeste de la prévision d'une sorte ou d'une autre. La prévision scientifique, devenant de plus en plus définie à mesure que la connaissance d'*une* relation entre les phénomènes devient la connaissance de *la* relation, devient plus définie encore quand la prévision *qualitative* devient *quantitative*, quand l'aptitude à prédire la nature du résultat prévu devient l'aptitude à prédire la nature et la quantité à la fois.

Ce progrès implique une conception de mesure. Les idées de *semblable* et de *différent*, qui sont à la base des différenciations que font les animaux eux-mêmes, sont suggérées à l'homme primitif par des objets divers, surtout par les êtres vivants : les poissons d'un bassin, les oiseaux d'un vol, les mammifères d'un troupeau lui présentent des différences de couleur, de forme et de poids. Parfois les objets se ressemblent tant qu'il est à peine possible de les distinguer : ainsi naît l'idée de similitude absolue ou d'*égalité*. Des égalités la plus exactement appréciable est celle de la longueur. Deux poissons côte à côte, de longueur égale, font naître simultanément les idées de *dualité* et de *mesure* par opposition. Des expériences de ce genre, en fournissant ainsi les idées d'égales longueurs et d'égales unités de longueur, qui sont les idées fondamentales de géométrie, donnent aussi l'idée d'unités égales, *in abstracto*, qui sont les idées fondamentales du nombre et du calcul en général. En même temps, puisque ces corps organisés présentent habituellement des relations analogues parmi leurs attributs : couleur, forme, dimensions, odeur, saveur, mouvements, de telle façon que deux au plus étant donnés, on peut conclure au reste, il résulte une conscience concomitante de *similitude des relations*, d'où sort le raisonnement ordinaire. Éventuellement, il en découle la conception de l'*égalité des relations*, qui est à la base du raisonnement scientifique. Il n'y a pas à citer ici les phases ultérieures dans la genèse de la science ainsi commencée, que présentent les différentes sciences à mesure qu'elles naissent et divergent. Il suffira de dire qu'en même temps qu'il y a divergence et redivergence, il s'établit une autre dépendance croissante des sciences. Il est curieux

toutefois que, si j'ai nettement indiqué dans cet essai l'hétérogénéité croissante du corps général des sciences, le caractère de plus en plus défini des éléments constituants, et l'intégration croissante impliquée par leurs influences et concours mutuels, je ne parle pas du passage de l'homogène à l'hétérogène et de l'indéfini au défini, bien que ces formules figurent dans un essai intérieur. La substance de la conception avait progressé plus vite que forme qui n'était pas encore devenue définie.

* * *

« Le jeu vaut-il la chandelle? » Cette question devrait être souvent posée et pesée.

Les hommes font mille projets sans calculer la perte de temps, la peine, l'ennui qui en sont les conséquences, sans se demander si ce qu'ils gagneront vaudra le prix qu'on le paiera, si la quantité d'activité absorbée par l'attention, la pensée et l'effort paiera adéquatement l'effort donné pour soi et pour les autres; et si quelque autre façon de dépenser son énergie n'apporterait pas plus de bonheur, égoïste ou altruiste, ou tous deux ensemble. Si les moyens et le but étaient mis en balance avant l'entreprise, beaucoup, par exemple, refuseraient de passer de longues années de labeur et d'anxiété à accumuler une fortune, avec l'idée de réussir au point de vue social. Si l'on estimait à sa juste valeur le succès quand il est obtenu, si l'on pouvait savoir combien les plaisirs qu'il apporte sont comparativement médiocres, et quel tracas et désillusions sont la part de ceux qui entrent dans l'engrenage social, on se déciderait à ne pas faire les sacrifices requis.

Mais l'erreur de toutes la plus grave et la plus générale, erreur qui résulte de ce que l'on ne se demande point ce que sont les moyens et ce que sont les fins, et que l'on n'en considère pas la valeur respective, est celle qui se rencontre dans les idées courantes sur le rapport entre la vie et le travail. Ici, la confusion de pensée qui a été produite par diverses causes est si profonde que les moyens sont confondus avec le résultat et le résultat avec les moyens. L'inversion des idées est devenue si courante que ce qui, regardé sans les lunettes trompeuses de l'habitude, paraît comme une erreur incontestable, est pris par presque tous comme une vérité évidente en soi. Tant sacrées que profanes, les doctrines conspirent pour tromper l'homme. « Travaille tant qu'il fait jour, car la nuit vient où nul ne pourra plus travailler. » Ce précepte des Écritures dit de la façon la plus claire que le travail est le but, et la vie le moyen. Des conversations quotidiennes montrent que l'industrialisme de la vie moderne a si fortement associé les idées de devoir et de travail, que plus un homme peine, plus il est considéré comme digne d'être loué, et si son activité se relâche, il est tacitement entendu qu'une explication ou une excuse est nécessaire. Mais le tout n'est qu'une superstition. La vie n'est pas faite pour le travail, mais le travail est fait pour la vie, et très souvent le travail, quand il va jusqu'à ruiner la santé ou absorber trop l'existence, n'est pas digne de louanges, mais au contraire mérite le blâme. Si nous regardons la vie en général dans ses formes ascendantes, nous voyons que chez les êtres inférieurs les énergies sont toutes absorbées par l'entretien de la vie individuelle et de la vie de race. Chaque progrès fait dans l'organisation, produisant quelqu'économie, rend le maintien de la vie plus facile, de sorte que les énergies procurées par une quantité donnée de nourriture sont plus que suffisantes pour pourvoir aux besoins de l'individu et de sa progéniture. Il reste de la force non employée. Arrivant aux types plus élevés d'êtres possédant une organisation plus développée, nous voyons que ce surplus d'énergie devient de plus en plus grand. Et les plus élevés nous montrent de longs intervalles de cessation de recherche de la nourriture, pendant lesquels il y a une dépense spontanée assez fréquente de la force non employée, au profit de cette activité agréable des facultés que nous appelons le jeu. Cette vérité générale doit être reconnue comme se manifestant chez les formes les plus élevées de la vie, y compris l'homme. Le progrès de l'humanité est, à un point de vue, une libération de plus en plus considérable du labeur qui laisse de plus en plus de temps pour le délassement, pour la culture, pour les plaisirs esthétiques, pour les voyages et les jeux. Toutefois, cette vérité est si peu reconnue, qu'à la plupart elle semblera être un paradoxe. Le devoir pour eux, c'est la dévotion au travail, beaucoup plus même qu'il n'est nécessaire pour s'entretenir eux-mêmes et ceux qui dépendent d'eux, et remplir leur part d'obligations sociales. Le cas est tellement répandu que vous pouvez voir souvent un homme occupé, déjà miné par un travail incessant, persister, en dépit des représentations de sa famille et des conseils de ses amis, à empirer son état par le surmenage. Réduite à une forme définie, la conception courante de ceux-là peut être exprimée par cette formule : « Les affaires avant tout. La vie est d'importance secondaire. »

Herbert Spencer.

Traduit de l'anglais par H. de Varigny.

Question d'éducation

—

L'UNITÉ MORALE DU PAYS ET L'UNIVERSITÉ

En quoi peut consister aujourd'hui l'unité morale de notre pays ?

Comment l'école, primaire et secondaire, peut-elle contribuer à la réaliser ?

Voilà deux questions embarrassantes qui se posent à nous.

Écartons d'abord *a priori*, toute métaphysique, tout dogme d'Église ou de parti. La *doctrine* divise. Il n'y a pas de construction logique de la raison qui puisse être assez vaste pour contenir tous les esprits et correspondre à toute la réalité. Nous ne cherchons pas une définition abstraite et absolue de l'unité. Nous cherchons les fondements d'un esprit commun qui puisse réunir les Français d'aujourd'hui. La religion, la politique, les théories sociales, ajoutez les traditions, les intérêts, tendent à les diviser : il s'agit de trouver un moyen d'union, non un principe abstrait qui satisfasse le philosophe, mais quelque chose de réel, qui ait, actuellement, une efficacité pratique. Ce moyen, quelqu'il soit, doit laisser subsister toutes les formes de pensée et de croyance entre lesquelles se partagent les Français. Il ne saurait être destiné à combattre, à détruire telles ou telles doctrines : pas plus qu'un dogme catholique ou monarchique, on ne peut admettre une métaphysique démocratique ou athée, qui aigrirait la division, loin de fonder l'unité. Tout contenu doctrinal doit être exclu de notre pensée, lorsque nous cherchons sur quoi appuyer l'unité Française, puisqu'elle doit réunir des Français de toutes doctrines.

Bien puéril aussi serait le retranchement de toutes les différences de toutes les doctrines, pour obtenir un résidu accepté de tous, où l'on placerait le fondement de l'unité. Ce résidu serait à l'heure actuelle, très mince, je ne sais quoi de pâle, de neutre, d'inerte. Aucune vie n'en sortirait, ni ne s'en laisserait régler.

Prenons le fait qui domine à l'heure présente toute la vie sociale en France : la liberté. Il suffit de le reconnaître pour ne pas mettre dans une doctrine ou un résidu de doctrine le fondement de l'unité. Il faut le mettre dans une *méthode*. Des libertés peuvent s'accorder dans une méthode, sans rien aliéner d'elles-mêmes : c'est ainsi que les choses se passent dans les sciences. La doctrine divise, et la méthode unit. La méthode est vivifiante, elle fortifie l'action qu'elle règle. Notre unité sera donc essentiellement une méthode d'activité sociale.

Écartons ensuite toute idée de fixité et d'immutabilité. Avec l'absolu exorcisons l'éternel.) L'unité vivante est souple, se décompose et se recompose incessamment. Jadis la conscience nationale eut pour formes la foi à la religion et la foi à la royauté. Aujourd'hui, ces formes manquent ou divisent. D'autres doivent prendre leur place pour un temps, qui se modifieront à leur tour dans la suite de la durée et céderont la place à d'autres formes. Persuadons-nous que notre conscience sociale évoluera, comme a évolué notre conscience morale, et ne prétendons pas fixer à jamais la composition d'où doit résulter l'unité Française. Nos successeurs abandonneront des choses qui nous sont sacrées et en consacreront dont nous n'avons pas l'idée, ou que nous abominons : c'est la vie. Les enfants ne sont pas obligés à répéter la vie des pères, et les morts, quoiqu'on en dise, n'ont ni le droit ni le pouvoir de lier les vivants. Ne regardons donc que ce qui est vrai et possible pour l'état social d'aujourd'hui.

Donc, le fait capital d'aujourd'hui, c'est la liberté. Elle est cause de division, puisque les pensées libres, les volontés libres peuvent diverger à l'infini, construire des idéaux et poursuivre des buts contradictoires. Mais elle peut être principe d'unité, dès que l'esprit se porte non sur les effets de la liberté, mais sur la liberté même qui les rend possibles, non sur les conceptions et les idées, mais sur l'activité même des intelligences et des consciences, sur le droit reconnu à chaque personne morale, à chaque membre du corps social, de ne se courber que devant la vérité et l'autorité qu'il reconnaît, et dans la mesure où il les reconnaît.

Le sentiment de la liberté, l'attachement à la liberté, le respect de la liberté en soi-même et dans les autres, voilà donc le premier ressort de l'unité. Des libéraux qui soient librement libéraux, des catholiques qui soient librement catholiques, des socialistes qui soient librement socialistes — librement, c'est-à-dire, sans doute, sans être gênés ni opprimés, mais surtout pour des raisons d'homme libre, par un choix conscient et volontaire —, voilà une forme commune, un esprit commun, que l'école doit s'efforcer de donner à toute la jeunesse de la nation. Cela suppose une éducation qui développe la clarté et l'activité de l'intelligence, la fermeté du caractère, la possession de soi-même, la tolérance.

Mais les leçons ne sont rien sans l'exemple. L'école peut, et, le pouvant, doit donner de grands exemples de tolérance. Il est puéril de vouloir cacher aux enfants les divisions présentes des esprits; les enfants ont des yeux qui voient tout. Montrons leur à l'école ces divisions pour conduire à leur source, à la liberté. Qu'ils voient des maîtres d'opinions divergentes, des camarades venus de toutes les Églises et nourris dans toutes les sectes vivre en

paix, associés dans le labeur commun, et respectueux de toutes les convictions qu'ils ne partagent pas. Donnons par les contacts et le frôlement de l'école l'habitude de la liberté, la forme de la liberté aux jeunes âmes.

La liberté spirituelle peut être illimitée, et, quoi qu'on fasse, elle est de nos jours illimitée. Nos mœurs ne permettent plus les contraintes féroces qui répriment les esprits. Toute tyrannie sur les consciences et les pensées est, à l'heure présente, chez nous, impraticable de la part de l'État : il est sur ce point condamné à une impuissance heureuse. Mais il n'y a pas d'état social sans une limitation de la liberté d'agir. En conservant une liberté intérieure que rien ne limite, le citoyen, par le seul fait qu'il est membre d'une cité, accepte des restrictions à sa liberté extérieure. Il y a contradiction à agir comme membre d'un groupe social et à vouloir retenir toute sa liberté d'action. Et voici d'autres moyens d'unité qui apparaissent : d'abord la volonté d'être membre du corps social, et ensuite le sentiment de la loi qui lie le corps social et réellement le constitue. Toute association n'a d'existence que par ses statuts.

La volonté d'être membre de la Société française, nous avons le droit de la supposer chez tous ceux qui acceptent d'habiter la France, de recevoir la protection et de percevoir les bénéfices des institutions françaises. Nous avons donc le droit de développer chez tous les enfants de la nation la volonté d'être membre de la société française, c'est-à-dire le sentiment qu'ils sont Français, le désir et la joie d'être Français, mais aussi — ce qu'on oublie trop — le sentiment d'être Français avec d'autres Français, non pas taillés à notre fantaisie sur notre idéal, mais avec les Français qui existent, étrangers et souvent hostiles à nos croyances. Vouloir être Français avec eux, non pas sans eux et contre eux, voilà le difficile et voilà le nécessaire. La France est à tous les Français ; chacun de ceux qui y vivent a droit d'être traité en Français et a le devoir de traiter les autres en Français. Il est très visible, malgré les différends aigus de l'heure actuelle, que la majorité actuelle de la nation a, dans les affaires religieuses, cette disposition. Elle répugne à faire des émigrés et des révoltés : elle a la conscience de la solidarité nationale qui l'unit aux fidèles de l'Église romaine qu'elle combat. Cette volonté est moins claire et moins ferme dans les affaires sociales; et la lutte de classes, affirmée et pratiquée par les groupements ouvriers, non affirmée, mais résolument pratiquée par les groupements patronaux, est une menace autrement grave pour l'unité nationale que les querelles religieuses.

Il n'importe que davantage que l'école cultive chez les enfants ce sentiment d'appartenir au même corps social, cette volonté de maintenir et de fortifier la solidarité nationale. C'est, en d'autres termes, le patriotisme. Il ne s'agit pas du patriotisme nationaliste, mystère irrationnel, religion autoritaire, brutalité impulsive et aveugle, qui se donne un contenu dogmatique de militarisme conquérant et de haine de l'étranger : c'est ce patriotisme-là qui est créateur et responsable de l'antipatriotisme, dont la racine est l'horreur de la guerre et la large humanité. Ce patriotisme-là, quelle qu'en soit la valeur, l'école n'a pas le droit de l'enseigner. Mais elle a le droit de développer le patriotisme qui est le sentiment d'être Français, membre du même corps social, qui s'appelle la France, avec d'autres hommes de toutes croyances et de tous partis; la volonté de ne pas enlever la France à ces hommes et de ne pas non plus se la laisser enlever par eux, la volonté de rester membre du groupe Français; ou de n'en sortir que par un acte libre et spontané, sans contrainte d'aucune sorte, ni de l'étranger, ni des compatriotes. La culture d'un pareil sentiment doit exclure toute conception politique et sociale, toute apologie d'un programme actuel de relations extérieures; cela ne regarde pas l'école. Mais elle ne peut pas ne pas s'accompagner d'un développement d'énergie et de fierté. Ce patriotisme, que l'école peut et doit mettre au cœur des enfants comme une forme commune, est à la fois liberté et discipline : liberté, pour ne supporter aucune oppression dans la volonté de rester associé au corps social ; discipline (discipline intérieure et volontaire, celle qu'on exerce sur soi-même, la seule vraie et efficace), pour ne porter atteinte sous aucun prétexte de foi ni d'intérêt à la volonté de nos concitoyens, pour travailler, au contraire, à leur donner de plus en plus de raisons d'être Français avec nous. Ce n'est pas à dire que toutes les exigences des partis devront être admises, de peur de laisser affaiblir en eux le sentiment de solidarité nationale qui les unit à nous : on faciliterait aussi une sorte de *chantage* au patriotisme, qui n'aurait rien de fameux. Mais il faut avoir, nous devons développer en nos enfants la volonté de donner à tous les Français le sentiment qu'il est bon d'être Français et de rester Français, et pour cela travailler à diminuer toutes les misères et toutes les oppressions qui peuvent faire que beaucoup de nos concitoyens ne sentent pas une patrie dans leur pays.

Qu'il n'y ait pas de sentiment social sans respect de la loi, il est inutile de le démontrer. Et si nous développons le sentiment de la solidarité nationale, il faut développer aussi la volonté d'obéir aux lois de la nation : c'est une partie aussi du patriotisme, plus effective et plus essentielle que tous les sentiments irascibles que peut éveillés à l'occasion. et

parfois légitimement, la défense de la liberté ou de l'indépendance communes. Mais ici, il y a une culture fort délicate à faire. Car il s'agit de donner aux esprits jeunes et simplistes un sentiment d'une complexité subtile : il faut qu'ils comprennent à la fois le droit d'une nation à changer ses lois, le droit par conséquent de tout citoyen à demander, à poursuivre le changement de la loi, et le devoir d'obéir actuellement aux lois existantes, à celles mêmes dont on réclame l'abrogation. Cela revient à soumettre ses actes en conservant la liberté de sa pensée et des manifestations de sa pensée. La forme commune à donner aux enfants est une double habitude, celle de ne considérer aucune loi mystiquement, comme sacrée, éternelle, intangible, de les regarder toutes comme des règlements provisoires d'intérêts, adaptés à des formes modifiables de pensée et de mœurs, et à des circonstances plus ou moins durables, mais jamais permanentes; et celle de conformer pratiquement leurs actes aux lois établies, à celles même qu'ils réprouvent, parce qu'il n'y a pas pour une société de moyen de durer autrement que par l'obéissance de tous les citoyens aux lois. Aucune institution, ni les institutions militaires, ni la propriété, n'est au-dessus de la critique, irréformable, ou irrévocable. Mais il faut que toutes les lois qui sont, soient obéies tant qu'elles sont. Sentiment donc de la relativité des lois, et sentiment de la légalité, voilà les deux habitudes corrélatives qu'il faut développer.

Je ne puis séparer du sentiment de la légalité le respect du suffrage universel, qui est l'instrument par excellence de la légalité, étant une méthode de résolution pacifique et libre des problèmes politiques et sociaux. Tous les vices de notre organisation pratique du suffrage universel n'empêchent pas que, hors de lui, il n'y ait que despotisme d'un homme ou d'une classe, ou guerre civile armée. On ne saurait trop donner aux enfants des habitudes de gravité respectueuse à l'égard du suffrage universel : c'est le vrai moyen d'arriver un jour à le purifier, à le moraliser.

Tous les sentiments dont j'ai parlé se tiennent : goût et intelligence de la liberté, volonté de rester dans l'association Française et de maintenir cette association libre au dedans et au dehors, ou patriotisme, respect de la légalité dans la soumission à des lois qu'on sait n'être pas éternelles, respect du suffrage universel. Ils définissent un esprit qui n'obligera plus tard le citoyen à aucune opinion, à aucune foi, et réunira pourtant toutes les activités divergentes et concurrentes dans l'unité d'une discipline commune.

Ce n'est pas tout : l'éducation publique ne peut avoir pour fin que la vie sociale, et les rapports de l'individu avec les réalités positives de l'existence terrestre. Tout ce qui irait au delà est du ressort des métaphysiques et des religions, qui divisent. L'éducation publique doit donc développer chez les enfants les facultés qui servent à la vie sociale et aux rapports avec les réalités terrestres. Il n'y a point de doute que ce ne soient les facultés morales qu'on appelle altruisme, et celles qu'on peut appeler énergiques, et les facultés intellectuelles de jugement, de raisonnement, d'observation, d'analyse et de critique. Il n'y a point de doute que la connaissance, ou plutôt la capacité de connaître, de bien connaître les réalités sociales et naturelles qui conditionneront l'action, ne soit l'acquisition essentielle qu'il faut faire à l'école. Bonté, humanité, don de soi, — énergie, possession de soi, capacité de résistance physique et morale, — intelligence lucide, active, curieuse de vérité, toujours en alerte pour démêler les données réelles de toute question, pour aller au travers des mots jusqu'aux choses, et pour exercer un contrôle raisonnable sur toutes les impulsions de la sensibilité et les suggestions de l'imagination, c'est là une forme commune qu'il faut créer sous la diversité des tempéraments.

Je laisse de côté la culture morale, sur laquelle il ne peut guère y avoir de difficulté : je fais remarquer seulement que cette morale, à l'école, ne doit pas se fonder sur des métaphysiques et des religions. Chacun de nous, à part soi, peut supposer sa métaphysique et sa religion comme validant seule en dernier ressort la culture morale qu'il donne : ce n'est pas l'affaire de l'école de résoudre la question. Il suffit qu'il y ait assez de raisons positives, de motifs sociaux et intellectuels, pour autoriser devant le bon sens le développement des sentiments altruistes et énergiques.

J'insisterai surtout sur l'unité de la forme rationnelle, scientifique et critique, qui doit être construite en quelque sorte dans tous les esprits par l'éducation. On apportera à ces mots *rationnel*, *scientifique* et *critique* tous les tempéraments, dégradations et rétrécissements qu'on voudra et qui conviendront, à mesure qu'on descendra vers les degrés élémentaires de l'instruction. Il n'en est pas moins certain que, depuis le plus humble commencement, l'enseignement public doit se proposer pour but le développement d'une forme rationnelle, scientifique et critique d'esprit, nécessaire au citoyen libre, et, pour dire vrai, à toutes les opérations de la vie moderne. L'école primaire doit ébaucher, ensemencer, exciter des germes : quelque précaution qu'il y faille pour ne pas rendre l'œuvre stérile en la faisant prématurément, elle doit tendre déjà à la fin commune.

Ce caractère rationnel, scientifique et critique de l'éducation publique, ne doit inquiéter personne, comme une captation des consciences d'enfant. Aucune métaphysique, religieuse ou irreligieuse,

ne s'y doit impliquer. L'école enseigne les faits positifs qui sont constatés ; elle habitue les esprits à s'appliquer aux réalités de la nature et de la société, et les forme aux méthodes des sciences. Voilà tout. Si un père de famille veut superposer les idées religieuses, l'interprétation religieuse de la nature et de la vie, c'est son affaire. L'école n'a pas à affirmer que son enseignement rationnel donne le dernier mot de toutes choses : elle n'a pas non plus à affirmer qu'il ne soit pas suffisant. Elle peut affirmer qu'il suffit à régler honnêtement et raisonnablement les rapports de l'homme avec ses semblables et avec les choses de ce monde. L'école ne voit pas et n'a pas à voir au-delà de la nature et de la vie, ni pour être croyante, ni pour être incroyante.

Elle a le droit, préparant l'enfant aux rapports avec les hommes et avec les choses, de lui dire que la raison et la science déterminent et règlent ces rapports. Elle a le droit de lui donner confiance dans la raison et dans la science, de cultiver en lui autant qu'il se peut les facultés de la raison et le goût de la science, parce que, dans cette sphère des réalités positives où l'école se tient, la raison et la science sont les instruments appropriés qui rendent l'action efficace.

Ce n'est pas à l'enfant qu'il faut faire mépriser la raison et la science. Seuls, les grands esprits qui ont fait le tour et ont été au fond des choses — et ils sont rares — ont le droit de le prendre de haut avec la raison et la science : on est aisément ridicule dans l'attitude de Pascal, quand on n'est pas Pascal. Si médiocre que soit la connaissance humaine pour une philosophie transcendante, et du point de vue de l'infini où se placent les théologiens, elle est immense, riche et solide pour la petite intelligence neuve et vierge de l'enfant. Avant de lui marquer les limites, il faut lui faire comprendre la portée, toute la portée de l'esprit humain, les puissances et propriétés diverses des moyens qu'il a institués pour connaître et dominer la nature.

Au-dessus de cela, après cela, chaque père déploiera sa religion ou sa métaphysique à ses enfants, de sa propre bouche ou par ses mandataires. Seul, ce sentiment religieux qui n'appartient en propre à aucune confession, et qui loge chez Lucrèce comme chez Pascal, peut être éveillé par l'école : le sentiment de l'immense inconnu qui nous enveloppe. Exaltant en eux la fierté humaine pour tant de conquêtes déjà réalisées par la science, et l'espérance énergique que le domaine de l'inconnu se réduira indéfiniment par de nouvelles découvertes qui, en élargissant la connaissance, amélioreront la vie, l'école emplira les enfants d'un respect grave pour l'infinité de la nature en tous sens, qui y maintiendra éternellement de l'inconnu, et de l'inconnaissable. Une disposition religieuse, séparée de toute formule sectaire ou scholastique, sera ainsi cultivée, affinant sans l'affaiblir le sentiment de confiance en la raison et en la science, sans lequel l'homme renonce aux tâches actives de la vie.

Avec cette culture rationnelle qui dispose les esprits humains à résoudre les problèmes humains par les moyens humains, se complète la forme que je crois suffisante à maintenir l'unité dans la liberté. Elle fait des esprits qui ne se sentiront pas étrangers les uns aux autres, puisqu'ils appliqueront les mêmes règles à leur activité. A la base et neutralisant les effets de toutes les divergences, sera la volonté de se traiter les uns les autres comme les co-partageants d'une même patrie.

Cette unité ainsi comprise restera essentiellement une *forme*, sans dogmatisme, un développement méthodique d'habitudes. Un dressage, dira-t-on ? Non pas, et pour deux raisons : L'une est que l'on s'attachera constamment à donner une conscience claire aux enfants, selon leur âge et leurs moyens, de la légitimité et de la bonté de cette culture à laquelle on les soumet, et à s'assurer autant qu'on pourra la collaboration de leur volonté. L'autre est qu'on exclut toute doctrine, et que le dressage du moral, en éducation, consiste à introduire, à imposer sournoisement des conclusions dogmatiques par une formation d'habitudes.

Mais les moyens, demandera-t-on, de réaliser efficacement tout le développement dont je parle ? S'il se faisait, on obtiendrait peut-être une génération empreinte d'un même esprit dans la pratique des croyances et des opinions les plus diverses ; mais comment se fera-t-il ? D'abord, disons-nous bien que l'unité dont il s'agit n'est pas une unité extérieure, réalisable mécaniquement par contrainte ou par action du dehors. Elle doit être une conspiration volontaire des esprits, toute intérieure par conséquent et morale. La réalisation d'une telle unité n'est donc certes pas une affaire de programmes, d'enseignement *ex cathedra*, de réforme extérieure et matérielle de l'organisation scolaire. Ce n'est pas au service des professeurs qu'il faut toucher pour assurer la culture dont je parle : c'est à leur esprit que je m'adresse, et non à l'administration. C'est à eux que je demande de développer en eux l'éducateur, et tout en faisant leur métier de professeur, d'y ajouter cette disposition qui rendra leur action de chaque jour efficace pour la création d'une forme commune de conscience humaine et nationale dans la jeunesse qu'ils instruisent. Le mouvement ne saurait se commander du dehors, par voie de circulaires impératives. Il faut qu'il vienne du personnel même des maîtres. L'unité morale — celle que j'ai décrite — se réalisera dans

les élèves, si elle s'est réalisée antérieurement dans les maîtres, s'il en ont pris conscience comme d'un résultat désirable. Sinon, non.

Cependant il y a quelque chose à faire pour l'administration. Elle peut ôter les obstacles. Tout ce qui oblige au bourrage indigeste, et à négliger la formation du caractère et de l'esprit, l'acquisition d'habitude et de méthode pour l'emmagasinement de notions dans la mémoire (baccalauréat, surcharge des programmes, etc.) est contraire au but que j'indique, et paralyse les meilleures volontés d'instituteurs et de professeurs.

L'administration peut aussi créer des conditions favorables. On n'est pas encore arrivé chez nous à organiser l'éducation physique rationnellement. Elle a son importance pourtant, non seulement pour la santé des enfants, mais pour la formation du caractère, le développement de l'énergie, de la décision, de l'attention. Il faudrait aussi, dans toutes les actions que la vie enfantine, par son régime, par ses jeux, par ses exercices scolaires, etc., peut offrir, habituer les enfants à vivre en association, à agir chacun pour tous et avec tous, les tenir moins en lisière jusqu'à l'âge où on les lâche comme un vol de pigeons, leur ménager l'apprentissage de la liberté et de la solidarité, du *self-government*, et du *self-command*. Toutes les qualités d'homme peuvent se préparer dans des actions et des études d'enfants : c'est un principe qu'il ne faut pas oublier. Ce n'est pas en débattant sur la politique que l'enfant se préparera à l'action civique; ce sera par exemple dans une association de jeu, où tous les éléments de décision seront à sa portée. Ce n'est pas en disputant sur la métaphysique qu'on lui donnera une formation rationnelle : ce sera en l'habituant à vouloir toujours tout comprendre dans de petits exercices de langues ou de science où tout pourra en effet être compris par lui.

Et enfin, il faut bien que j'y arrive. L'édifice scolaire actuel ne facilite pas l'unité morale ; il la rend presque impossible.

Je me suis déjà expliqué suffisamment sur l'école confessionnelle. Elle rompt l'unité nationale. Dans un pays de religions variées, il faut, la solidarité civique, la cohésion sociale exigent, que les fidèles d'une Église aient été habitués de bonne heure à vivre en paix, en harmonie avec les fidèles de toutes les Églises.

Est-ce donc le monopole que je réclame ? Non, je ne le puis, pour une raison de fait. Dans toutes ces dernières années, le monopole a été brandi comme un moyen de guerre contre l'Église catholique. Il ne pourrait être qu'oppresseur et anarchique. Le jour où l'on pourrait garantir à toutes les religions chrétiennes que le monopole n'est pas un moyen de soumettre les enfants à un enseignement dogmatique d'incrédulité religieuse, le plus fort argument contre le monopole tomberait.

Toujours est-il qu'actuellement la liberté, réglée par la loi, est le seul régime praticable. Du point de vue qui m'occupe aujourd'hui, la législation de l'enseignement libre doit tendre à y faire pénétrer l'esprit de liberté et de raison que j'ai décrit. C'est délicat et difficile, et je crois qu'il sera toujours possible à un établissement libre de donner une culture qui divise au lieu d'unir. Les inquisitions tracassières, condamnables en principe, sont de plus inefficaces. Il faut patienter, compter sur le progrès des mœurs, de la science et de la démocratie, et définir avec quelque précaution les conditions qui donneront la capacité d'enseigner.

D'un autre point de vue, les établissements libres sont nuisibles à l'unité. Ils ont une clientèle de classe, et forcément donnent une culture de classe. Mais ici l'enseignement public n'est pas moins coupable. La vieille organisation de l'Université superpose le lycée bourgeois à l'école populaire. Les nécessités de la défense contre l'enseignement ecclésiastique ont obligé récemment d'aggraver la situation, en créant au lycée des classes primaires. Dès lors, le petit bourgeois a pu éviter tout contact pendant toute la durée de son éducation avec les fils d'ouvriers ou de paysans. De plus, les maîtres du peuple et les professeurs de la bourgeoisie sont instruits séparément, sans communication réciproque ni culture commune. C'est un grand mal

La question est trop complexe pour que j'y entre aujourd'hui. Mais il faut bien comprendre que tout ce qu'on dira sur l'unité morale ne sera jamais que des mots, si l'on ne fait d'abord l'unité dans l'organisation scolaire, en ce qui dépend directement de l'État. Les moyens sont à chercher, pour faire que l'école primaire ne soit que l'école du premier âge, continuée par le lycée, école du second âge, sans qu'aucun caractère de classe s'attache à l'un ou l'autre de ces établissements.

Il est à souhaiter aussi qu'une communication s'établisse entre les instituteurs primaires et l'enseignement supérieur par une collaboration régulière des Universités, où se forment les secondaires, dans la préparation des primaires, etc.

Il est à souhaiter enfin, que les diverses catégories du personnel primaire et secondaire ne se constituent pas en féodalités anarchiques, par des associations étroitement homogènes et défiantes ou ennemies les unes des autres, et que les groupements où se mêleront tous les ordres, se multiplient.

Toutes les questions relatives à l'organisation et aux rapports des trois ordres d'enseignement sont d'un intéret capital pour le relâchement ou le renforcement de l'unité nationale.

GUSTAVE LANSON.

LES CHURCHILL

II. — Lord Randolph Churchill.

LA CRISE DE LA DÉMOCRATIE CONSERVATRICE (1).

A trente et un ans, Lord Randolph Churchill ranime la confiance de la minorité conservatrice, lui impose une attitude, lui dicte un programme. A trente-cinq, il achève de conquérir et de transformer l'organisation électorale de son Parti, renouvelé dans ses chefs et rajeuni dans ses idées. A trente-six, il est ministre, secrétaire d'État pour les Indes ; par ses conversations avec Parnell il assure aux candidats tories les votes irlandais, par son action sur le programme gouvernemental il donne au cabinet Salisbury un caractère progressiste. A trente-sept, il désorganise le Parti libéral par la scission des *Anti-homerulers*, trouve aux conservateurs le drapeau neuf de l'Unionisme, gère le ministère des Finances et devient *leader* de son Parti. A trente-huit, il n'est qu'un isolé, renié par ses amis et déchiré par ses adversaires. A quarante-six ans, Lord Randolph Churchill disparait.

Pour comprendre ce tempérament et expliquer cette destinée, il suffit d'entendre parler Lord Churchill. Le voilà qui se lève, les cheveux pommadés, la moustache cirée, le mouchoir débordant de la poche, les poings sur la hanche, la taille légèrement courbée, comme un lutteur qui veut prendre son élan, pour foncer, tête baissée, sur un adversaire. La parole n'est pas chez lui l'expression spontanée, instinctive, de la pensée ou de la sensibilité, c'est un effort conscient, une attaque méditée. Il cherche beaucoup moins à démontrer qu'à vaincre. Il ne s'adresse pas à l'attention réfléchie des intelligences, mais aux forces impulsives de la passion et de la volonté. Son éloquence n'est point celle d'un artiste amoureux d'idées, mais d'un merveilleux excitateur d'énergies.

Ses discours sont bourrés d'attaques et de ripostes, également terribles. Gladstone n'est pas mieux traité (I, p. 389) que Chamberlain (I, p. 365). Après avoir tracé le portrait de Redschid Pacha, « un petit vieillard, au regard féroce, ratatiné », qui massacra des milliers d'êtres humains, tout en prétendant « n'avoir d'autre objectif que la paix du monde et le bonheur de l'humanité », Lord Randolph continue : « Ici, sur le banc des Finances, siège le nouveau Redschid Pacha. » Et c'est au cours de ces mêmes débats sur l'Égypte et le massacre de Khartoum, que le bouillant député s'écria en s'adressant à Gladstone :

(1) Voir la *Revue Bleue* du 8 décembre 1906.

« Le meilleur discours que vous ayez jamais prononcé dans la Chambre des Communes a été pour défendre un blasphémateur séditieux (Bradlaugh) ; le pire, que vous ayez jamais fait, d'un avis unanime, a été pour plaider la cause d'un héros chrétien (Gordon). » (I, p. 350).

Les ripostes sont aussi terribles que les attaques. La gaminerie avec laquelle il relève une majestueuse rebuffade de sir William Harcourt (II, p. 108), le mépris sanglant avec lequel il réfute une attaque personnelle de M. Labouchère (II, p. 145) obligent ses deux adversaires à garder le silence pendant plusieurs semaines. Son épigramme terrible sur Gladstone, « le vieillard pressé. » (II, p. 118), est resté célèbre dans les Annales Parlementaires. L'agressivité hargneuse était un des caractères de cette éloquence soldatesque.

L'horreur de l'idée achève de lui donner son originalité. Cet homme, soucieux d'agir, pressé de vaincre, a un profond dédain de l'idée ; elle voile la réalité ; elle retarde la volonté. Il va droit au fait. Lui seul est intéressant ; il constitue la vérité ; il est un acte. L'image forme le centre, autour duquel gravitent les diverses fractions du raisonnement, les différentes parties du discours. Un réquisitoire contre la politique de Gladstone ne sera qu'une série de visions précises, de faits concrets (I, p. 282, 3, 4, 5).

Les journaux nous apprennent que des délégations ouvrières sont allées rendre visite à Gladstone, et

« ont surpris le premier ministre et maître Herbert, largement déshabillés, suant à grosses gouttes, occupés à détruire un chêne gigantesque, qui venait de rendre son dernier soupir. On permit aux ouvriers de contempler, de vénérer et d'adorer, et comme ils se sont tenus d'une manière exemplaire, on a fait don à chacun de quelques copeaux en souvenir de cette scène mémorable. M. Gladstone avait dit qu'il leur donnerait, à eux et à tous les autres sujets de la Reine, beaucoup de lois, une grande prospérité, la paix universelle ; et il ne leur a donné que des copeaux. Des copeaux, pour les alliés fidèles dans l'Afghanistan ; des copeaux, pour les indigènes confiants de l'Afrique méridionale ; des copeaux, pour le Fellah d'Egypte ; des copeaux, pour le fermier d'Angleterre ; des copeaux, pour l'industriel et l'ouvrier ; des copeaux, pour le journalier agricole ; des copeaux, pour la Chambre des communes elle-même. A tous ceux qui se sont appuyés sur M. Gladstone, qui ont eu confiance en lui, qui ont attendu quelque chose de lui, — des copeaux, rien que des copeaux, — des copeaux durs, secs, inassimilables indigestes. »

L'exposé d'un développement économique, la démonstration d'une crise commerciale se traite comme un raisonnement politique, comme l'analyse d'un bilan ministériel :

« Votre industrie du fer est morte, morte comme de la viande de mouton. Votre industrie du charbon, qui

dépend largement de la métallurgie, languit. Votre industrie de la soie est morte, assassinée par l'étranger. Votre industrie de la laine est *in articulo mortis*, elle halète, elle se débat. Votre industrie du coton est sérieusement malade. L'industrie des constructions navales, qui a tenu bon le plus longtemps, ne bouge plus. »

Ici le procédé diffère. Au lieu d'emprunter à un seul fait les images nécessaires pour exprimer d'une manière sensible, une série d'idées, qu'il serait facile de présenter sous une forme abstraite, l'orateur accumule une multitude de visions successives, matérialise, à l'aide de symboles objectifs, les conclusions des statistiques économiques. Mais la méthode, dans ses lignes caractéristiques, reste la même. Cette éloquence est avant tout picturale. Les discours de Lord Randolph se composent d'une série de fresques, minutieusement brossées. Ils pourraient être découpés en dessins, et reproduits par le photographe.

Cette méthode oratoire reflète, fidèlement, les caractères de son tempérament politique, exclusivement préoccupé d'action pratique, violemment tendu par une combativité agressive. L'étudiant, qui n'a jamais laissé percer d'autre admiration littéraire que son culte pour Gibbon et Horace, le voyageur qui, en parcourant les Indes, n'a jamais eu d'autres impressions que des émotions sportives et qui, en visitant Benarès, a surtout remarqué « que l'eau était sale », ne pouvait devenir ni un politique dilettante, ni un théoricien dogmatique. On cherchera en vain à condenser les idées émises en un système harmonieux et complet. On ne trouvera que des solutions ingénieuses pour résoudre des problèmes particuliers, la question irlandaise, par l'expropriation agraire et des concessions scolaires, accordées aux journaliers agricoles et au clergé catholique, la situation des classes ouvrières, par le développement de l'hygiène sociale, sous toutes ses formes et dans tous les sens. Et ce programme fragmentaire n'est jamais justifié par des argumentations générales, uniquement par des considérations utilitaires. Il semble dicté par une intuition mystérieuse et limitée : « Mon instinct me dit que cette mesure est mauvaise » (II, p. 195), dit parfois Lord Randolph. Et si l'on cherche ce qui donne à cette carrière parlementaire son unité, on ne trouve, en dehors de certains sentiments religieux traditionnels et rudimentaires, qui expliquent le contre-coup de quelques émotions familiales (I, p. 266), et l'intensité de diverses angoisses sociales, que l'extraordinaire combativité de ce fils de soldats. Il est incapable d'écrire une lettre sans se livrer à des attaques, qui ne permettent pas de publier sa correspondance (I, 162-6). Il lui est impossible de suivre, avec assiduité, une session parlementaire, sans en bouleverser les caractères et en troubler les séances (I, 213). S'il se laisse aller à rédiger des maximes politiques, elles ressemblent à s'y méprendre, par le fond et par la forme, à des instructions tactiques :

« Des distinctions entre les victoires saines et malsaines sont futiles et irréalisables. Remportez la victoire; sachez l'utiliser; et laissez aux critiques le soin de décider si elle est salutaire ou non. — Prenez le pouvoir quand cela vous arrange; mais mettez le gouvernement en minorité, chaque fois que vous le pouvez décemment. Lorsque, par un fâcheux concours de circonstances, une opposition est obligée de défendre le Cabinet, l'appui devra être donné avec une ruade et non avec une caresse, et retiré aussitôt que possible. » (I, p. 233-4).

Ce tempérament est de ceux qui ne peuvent rester sur la défensive. Admirables dans l'attaque, par l'ingéniosité de leur tactique et par la ténacité de leurs efforts, ils sont incapables de rester en réserve, inactifs et impuissants. Dès qu'on leur demande de ne pas agir, ils mordent leur frein et se révoltent contre leur chef. Ils préfèrent les amertumes de l'isolement aux jouissances d'une autorité inutile.

En 1885, Lord Randolph ne passe que quelques mois à l'India Office; mais ce stage ne reste point inaperçu.

La situation était critique. La tension des relations anglo-russes exigeait d'autant plus impérieusement une réorganistion militaire, que le dernier Vice-Roi libéral, Lord Ripon, avait abandonné les travaux de fortifications, réduit l'effectif des troupes. Malgré les nouvelles diplomatiques, « il dormait toujours, bercé par la langueur de la terre du lotus. » (I, p. 495.) Lord Randolph augmente l'artillerie, la cavalerie et l'infanterie britanniques de 30 canons, 1.382 sabres et 10.700 fusils. Il accroît les escadrons et les régiments indigènes de 4.572 cavaliers et 12.000 fantassins. Une réserve de 23.000 hommes est formée pour les troupes indiennes. Les services des arsenaux et des approvisionnements sont réorganisés. La construction de voies ferrées, de routes et de ponts stratégiques est commencée sur la frontière du Nord-Ouest. Lord Randolph préside avec assiduité les réunions du Conseil des Indes. Silencieux, tant qu'il ne connait pas les questions, il se révèle autoritaire, aussitôt qu'il a étudié à fond les dossiers et mûrement examiné les solutions. Depuis cinquante ans, des difficultés constantes s'élevaient entre les Indes et la Birmanie. Le 16 octobre, un ultimatum est lancé; le 10 novembre, les troupes anglaises se mettent en marche; le 27, Mandalay est enlevée et la question résolue. Au dehors comme au dedans Lord Randolph fait respecter ses droits avec une invincible obstination. La Reine Victoria lui fait demander, par Lord Salisbury, de nommer le duc de Connaught au

commandement de Bombay. Lord Randolph répond qu'il lui paraît anticonstitutionnel de confier à un Prince des fonctions qui, par le siège qu'elles donnent dans le Conseil législatif, les tâches qu'elles peuvent entraîner, ont un caractère politique. Quelques semaines après, le ministre apprend, que la Reine a communiqué directement avec le Vice-Roi Lord Dufferin, soumis son projet et arraché une approbation. Lord Randolph veut imposer sa démission, et pour le faire revenir sur sa décision, il faut que le Cabinet lui donne raison par un vote unanime.

L'autorité de cette personnalité, active et tenace, grandit encore. Il semble bien que, pendant la courte existence du Cabinet de 1885, son influence se soit exercée en dehors des frontières de son ministère. Il est possible qu'il ait aidé au dépôt des deux projets de loi sur les *Logements ouvriers* et l'*Assistance médicale*. Il est certain qu'il a joué un rôle capital dans la préparation, la discussion et le vote des lois sur la *Question agraire*, les *Journaliers agricoles* et l'*Instruction publique* en Irlande. Dans la crise du *Home Rule*, il joue un rôle capital. Il devine la rupture possible des Libéraux modérés et veut amener Lord Salisbury, encore au pouvoir, à en profiter. Il entreprend dans l'Ulster, dans l'Irlande Protestante, une tournée triomphale, et prononce d'ardentes paroles, — « Ulster se battra et Ulster aura raison » (II, p. 65), — qui préparent le réveil des passions politiques, dont la poussée balaiera tout devant elles. Il négocie avec M. Chamberlain la scission, d'où naîtra le groupe Libéral-Unioniste. La récompense ne se fit pas attendre. Au mois d'avril 1886, Lord Randolph devenait ministre des Finances et *Leader* des Communes. Le *Punch* le représente debout, dans son attitude favorite, les poings sur la hanche, à côté de la table du *Speaker*, et derrière lui l'ombre de Disraëli regarde son élève avec fierté et lui murmure à l'oreille :

« Vous vous tenez à votre âge, là où je me tins, après avoir pendant des années soigné la fortune et manié les imbéciles.

« A quarante ans! Sans être épuisé par les échecs ou les craintes !

Lord Randolph débute avec éclat. Au sein du Cabinet, il fait triompher sa politique irlandaise, qui restera pendant vingt ans celle du Parti Unioniste — encore une épithète dont il est l'auteur: maintien impitoyable de l'ordre; rachat de la nue-propriété à l'aide des subventions du Trésor britannique; développement des pêcheries sur la côte ouest par la création de ports de refuge et de chemins de fer; amélioration des voies ferrées, réalisation des travaux de drainage, trop coûteux pour pouvoir être entrepris par les petites communes; mise à l'étude d'une large décentralisation. Le 20 octobre 1886, à Hartford devant un auditoire de 14.000 personnes, il développe les dernières lignes du programme, que réaliseront les Cabinets Salisbury et Balfour : créations de petites propriétés immobilières, bâties et non bâties, à l'aide de subventions de l'Etat; revision de la loi sur les Dîmes, mises à la charge du propriétaire et non du fermier; réduction des frais des ventes immobilières; réorganisation et extension des pouvoirs des élus locaux. Mais Lord Randolph va jusqu'à promettre des économies financières. Cet engagement devait briser la carrière politique d'un homme d'Etat de trente-sept ans.

Il se jette tête baissée, avec sa fougue ordinaire, dans la jungle obscure et touffue des Finances anglaises. Il taille; il sape; il éclaircit. La lumière entre à pleins flots. Elle lui révèle des abus scandaleux, des prélèvements sur les fonds d'État contraires au bon droit, à l'intérêt national. (II, p. 185-7.) Il les supprime sans hésiter. Il fait plus. Il soumet à ses collègues un budget, révisé dans les recettes et les dépenses de manière à répartir les charges plus équitablement et à enrayer les gaspillages plus efficacement. D'une part Lord Randolph assimile les propriétés mobilières et immobilières, et les frappe entre les mains des divers héritiers d'un impôt égal et progressif; il accroît, suivant une échelle qui grandit rapidement, les charges qui frappent les maisons inhabitées; il propose de remanier ou de rétablir les droits de timbre sur les produits pharmaceutiques brevetés, les actions des sociétés anonymes, les notes acquittées, les billets de théâtre, les pistolets et les cartouches; il impose un tarif spécial aux propriétés municipales qui échappent au jeu de la loi sur la succession; il rétablit l'impôt sur les chevaux et augmente celui sur les vins; il accroît les recettes de 90 à 94.500.000 livres sterling, en frappant les grosses fortunes et les dépenses luxueuses. D'autre part, en faisant des économies diverses, en réduisant les fonds d'amortissement, il ramène ses débours de 90 à 82 millions de livres. Lord Randolph propose d'utiliser ces 12 millions et demi, 312 millions de francs : il double les subventions aux municipalités, diminue les droits sur le thé et le tabac, ramène de 8 à 5 *pence* par livre l'impôt sur le Revenu.

Le caractère démocratique de ce budget, dont les idées nouvelles devaient être ultérieurement réalisées, frappe de stupeur Lord Salisbury. Déjà les projets de *Loi Agraire* et de *Décentralisation Locale*, chers à Lord Randolph, avaient dû être abandonnés ; et le 7 novembre 1886 le Premier Ministre rappelait à son collègue que le parti conservateur, « formé des classes privilégiées et de leurs clients », devait

s'interdire « les *Bills* radicaux et dramatiques ». Au mois de décembre, les ministres de la Guerre et de la Marine, loin d'accepter des économies, sollicitent de légères augmentations. Le 22 décembre, Lord Salisbury les approuve et écrit à Lord Randolph :

« L'horizon sur le continent est très sombre. On peut dire, sans exagération, qu'il y a des chances pour que la guerre éclate prochainement ; et une fois qu'elle se sera allumée, nous ne serons pas garantis contre le danger d'y être entraînés. »

Le 22, lord Randolph répond :

« J'ai présent à l'esprit le caractère vulnérable et fragmentaire de notre Empire, le caractère universel de notre commerce, les tendances pacifiques de nos électeurs démocrates, la crise des affaires, le poids de la concurrence, et la lourdeur des impôts actuels; et avec tous ces facteurs nettement présents à l'esprit, je refuse de m'associer à tout effort pour encourager la coterie militaire et militante du War Office et de l'Amirauté à prendre part aux ruineux et désespérés enjeux, dont les autres nations, apparemment forcées, courent les risques. »

Le 23 décembre, lord Randolph se démet de ses fonctions de ministre des Finances et de *Leader* du parti. Le 1er janvier 1887, il écrit à un ami ces lignes prophétiques :

« Si les résultats d'une année ou deux de régime conservateur démontrent que les accusations si constamment portées par les libéraux contre le parti tory, — à savoir qu'il est le parti de la guerre, du gaspillage, de la stagnation et de l'obstruction, — peuvent être démontrées par les faits et les événements actuels, il paraît certain que la grande masse des électeurs urbains, que nous avons eu tant de mal à conquérir, reviendront violemment au parti libéral, leur premier amour ; et le désastre de 1880 se renouvellera sur une plus large échelle et avec des effets plus écrasants. »

Pendant un temps, les conservateurs suivirent les conseils de lord Randolph Churchill. M. Goschen continue sa politique financière. Lord Salisbury, devenu ministre des Affaires étrangères, refuse d'intervenir dans les Balkans. Le programme de Hartford est réalisé. Un jour vint où le parti tory sortit de la voie que lord Randolph lui avait tracée; et alors sa prophétie ne tarda point à se réaliser intégralement.

Il n'assista point à cette sanglante justification, dont son fils Winston Spencer Churchill devait être l'un des artisans.

*
* *

L'écroulement de ses rêves lui avait porté un coup mortel ; et l'on peut dire que son agonie dura sept ans. Il paraît au début avoir conservé toute son activité, tout son talent. Au mois de mai 1887, il déploie une invincible énergie dans une vaste enquête sur le désordre et le gaspillage des services de l'armée et de la marine. Au mois d'octobre, il prononce une « trilogie » de discours, où il reprend le programme de la démocratie conservatrice et l'élargit au point d'y faire rentrer la gratuité de l'enseignement, une restriction importante des substitutions, l'interdiction du vote plural. Le 25 avril 1888, il reproche violemment à ses collègues d'oublier la promesse, qu'ils avaient faite à l'Irlande, d'étendre les pouvoirs de ses corps élus.

Puis peu à peu, l'activité de Lord Randolph se ralentit. En 1889, une campagne électorale à Birmingham l'absorbe tout entier. En 1890, il ne trouve le temps que de protester, dans une allocution célèbre, contre les scandales judiciaires de l'affaire Parnell (II, p. 409-417). Progressivement, il ne s'intéresse plus qu'aux questions ouvrières. Il se prononce en faveur de la réglementation du travail des adultes. Il joue un rôle actif dans la création d'une Université populaire, au nord-ouest de Londres. Il intervient en faveur de la journée de huit heures, réclamée par les ouvriers des mines. Pour occuper son temps et dépenser ses forces, Lord Randolph fonde une écurie célèbre, voyage en Russie, chasse le lion dans le Masbonaland.

Mais ses forces diminuent, rongées par un mal secret. Au début de 1893, il accepte, malgré les divergences d'opinions, de se réconcilier avec le parti conservateur, battu aux élections et tombé du pouvoir. Il retrouve, par un miracle, dans la discussion générale du *Home-Rule Bill* le talent et le succès d'autrefois. Mais cette victoire ne trompe personne. Malgré la barbe, la pâleur du teint et la tension des traits frappent les yeux les moins observateurs. Un léger tremblement trahit l'engourdissement des mains ; les hésitations du débit révèlent les difficultés de l'articulation. L'éloquence s'en va avec la vie. Aux applaudissements succèdent les murmures, à l'enthousiasme l'ennui. Avec l'instinctive ténacité de l'homme qui meurt, il veut continuer ses conférences. Pour occuper les derniers restes de cette prodigieuse activité, ses amis envoient Lord Randolph en Allemagne, puis l'année suivante en Amérique. Il visite les États-Unis, il passe au Japon, il revoit la Roumanie. A des intervalles de plus en plus éloignés, il retrouve son intelligence ; et quand l'homme d'État revient à la fin de 1894, il n'est plus qu'un enfant : le 24 janvier 1895, il n'était plus qu'un souvenir.

Jacques Bardoux.

LE LOUVRE
ET SES MILLE TABLEAUX PERDUS

Le 15 février 1897, M. Dénecheau demanda un tourniquet pour le Louvre qui présentait aux yeux de ce député « des lacunes, des vides regrettables qu'il importait à tout prix de combler ». Cet honorable appuyait sa proposition en ces termes : « Les peintres de la Renaissance n'y sont pas représentés ou y sont représentés par de très rares tableaux.

« Il faut aller à l'étranger, pour contempler ce cycle admirable qui commence à Giotto pour finir à Raphaël et qui comprend des Italiens, des Flamands, des Allemands, même des Français… Si je prends l'école anglaise je constate qu'au Louvre vous chercherez en vain les Reynolds, les Lawrence, les Crome, les Gainsborough, les Turner.

« Et cette admirable école espagnole, peut-être la plus belle de toutes. Voulez-vous compterles Murillo, les Velasquez, les Goya qui l'yereprésentent? Il y a tout au plus une toile ou deux de chacnn de ces maîtres… »

N'en déplaise à ce député, le Louvre possède onze Murillo et cinq Velasquez ; et le Greco, Valdès Léal et Zurbaran, plus originaux que Goya, mériteraient davantage d'être recherchés.

A déplorer une lacune espagnole, il faudrait penser à l'admirable sculpture sur bois des Montanez, des Miguel de Ancheta, des Alonzo Cano.

Un homme qui juge l'école espagnole la plus belle de toutes ressemble à celui qui donnerait le spectre du théâtre à ces improvisateurs à peine lisibles, Lope de Vega et Calderon.

Antonia del Rincon et Pedro de Cordoba sont déjà des imitateurs. Un Luis de Vargas sort de l'atelier de Perino del Vaga, l'élève de Raphaël; Moralès pastiche Michel Ange; et Joanès, Raphaël. Il faut voir la triste figure que font les Ribera dans les musées d'Italie pour mesurer l'infériorité de l'art espagnol, malgré les gens pour qui « Niño de Vaccarès » et « Bobo de Coria » sont des dioscures, un rachitique et un idiot !

Il est tout à fait extraordinaire qu'on ait pu dire, sans soulever de protestations, que les maîtres de la Renaissance ne sont pas représentés au Louvre. Cela montre à quel point on ignore les merveilles de cette collection.

Nous possédons sept Léonard : quoique nous ne les vénérions guère, on a fait un écrin très coûteux, une salle spéciale pour la suite de Rubens et nul ne songe à réunir en une chapelle : La *Joconde*, la *Sainte-Anne*, le *Saint-Jean*, le *Bacchus*, la *Ferronnière*, la *Vierge aux rochers*, l'*Annonciation*, assemblée sans rivale puisque les *Uffizi* ne possèdent que l'*Adoration des Mages*, la grande *Annonciation* et le portrait.

De Michel Ange, il n'existe rien hors des murs que la *Sainte famille* à Florence et les deux esquisses de Londres ; mais nous avons les *Captifs*, ces sublimes pendants.

Sept Raphael caractéristiques par leur ensemble et le *Castiglione* qui égale les plus beaux portraits du divin jeune homme.

Notre Giotto est authentique ; le *Couronnement de la Vierge* de Fra Angelico équivaut à tout autre ouvrage de ce bienheureux génie, en dehors de ses fresques. Le *Triomphe de Saint-Thomas* donne une assez médiocre idée de Benozzo Gozzoli : à cela, il n'est pas de remède. Personne ne peut se figurer d'après un tableau le génie qui rayonne à Assise, à Padoue, au Campo Santo de Pise, à Santa Croce et à Santa Maria Novella, de Florence. Les Giottesque, Andréa de Firenze, Orcagna, les Gaddi manqueront toujours aux murs des Pinacothèques. Aussi les fresques, comme le *Christ en Croix* provenant du réfectoire dominicain de Fiésole et celles de la Villa Lemmi sont-elles d'un intérêt indicible. On devrait chercher un accommodement avec la loi Pacca qui permit de détacher quelques œuvres secondaires pour l'Italie et importantes pour nous. Le Palais des Papes d'Avignon contient des merveilles dignes du transfert au Louvre.

Ceux qui préconisent de laisser les œuvres à leur place n'ont pas suivi, à travers les années, la décrépitude et l'effacement des fresques. Entre le Campo Santo que j'ai vu en 1880 et celui que j'ai contemplé cette année, il y a des centaines de mètres carrés en moins. Toute fresque est condamnée à disparaître en cinq ou six cents ans, par l'effritement de l'enduit, par une désagrégation moléculaire que rien ne saurait arrêter : et les enlever, avec les procédés dont on dispose aujourd'hui, c'est les sauver.

Notre Antonello de Messine à lui seul vaut les trois attribués de Berlin et celui de Dresde.

La *Madone de la Victoire*, le *Parnasse*, l'autre allégorie et la *Crucifixion* l'emportent sur les quatre Mantégna de Londres et l'emporteraient plus encore si dans la distribution que le Louvre fit à la province, on n'avait pas envoyé à Tours, le *Gethsemani* et la *Résurrection* qui formaient Tryptique avec la *Crucifixion*.

La *Madone* de Lippi et sa *Nativité*, la *Visitation* de Ghirlandajio, le Verrochio, le Tura, le Baldovinetti, l'Albertinelle, le Carpaccio, le Bianchi, les Francia valent comme de beaux spécimens.

Nos Perugin, nos Spagna, nos Luini sont dignes d'un grand musée. Nos Fra Bartolommeo et nos André del Sarte expriment ces maîtres, autant qu'ils peuvent l'être en dehors du palais Pitti. Les *Noces*

de Cana, le plus beau Veronese hors de Venise nous console de nos Tintoret insuffisants. Nos 14 Titien tiennent tête aux 23 de Madrid. Sur nos quatre Corrège deux sont splendides : l'*Antiope* et le *Mariage Mystique*.

A partir de l'an 1600, il n'y a plus rien en Italie qui mérite une place au Louvre.

Notre Van Eyck, nos Memling, notre Matsys donnent une idée claire de l'école flamande, de la vraie : car c'est une dérision, dans l'état actuel de la critique de subir l'embarras de 54 Rubens, et quand on songe que l'Ermitage en a 60, Munich 77, Madrid 65, Londres 30, on se demande par quelle aberration la direction du Louvre a construit coûteusement une salle luxueuse pour étaler la commande Médicis, cette pacotille prétentieuse et vide.

23 Van Dyck, c'est beaucoup, le *Charles Ier*, son chef-d'œuvre suffirait. Le *Roi boit* satisfait les admirateurs de Jordaens, s'il y en a encore.

Pour Rembrandt, le Louvre rivalise avec tout, sauf Amsterdam, vingt numéros, presque tous de premier ordre. Si le Durer est faux ridiculement, les Holbein (8) forment un ensemble magnifique.

11 Murillo, en surabondance et 4 Velasquez médiocres et forcément médiocres puisque ce peintre tient tout entier dans les soixante tableaux de Madrid.

La première galerie du monde est celle de Florence, si on englobe les Uffizi, le Pitti et l'Académie.

La seconde est le Louvre, autant par le nombre que par la qualité : Amsterdam exclusivement hollandais comme La Haye, Venise tout a fait régional ainsi que Bruxelles et Anvers. Quant aux trois grandes collections, elles se spécialisent ainsi, Madrid, 4 Durer, des Murillo, des Poussin, des Rubens, des Velasquez, des Titien; Munich, 15 Durer, 10 Rembrandt, des Rubens, des Van Dyck et des primitifs flamands; Dresde, Paris Bordone, Corrège, Durer, 5 Palma, 16 Rembrandt, 26 Van Dyck.

Deux villes disputent la palme à Paris, Berlin et Londres. La capitale allemande prétend posséder 3 Antonello (je dis prétends, les attributions allemandes étant les plus douteuses du monde), 2 Botticelli, 2 Carpaccio, 4 Cima, 2 Crivelli, 1 Duccio, 7 Durer, 4 Holbein, 3 Lippi, 3 Masaccio (?), 3 Memling, 3 Palma, 28 primitifs flamands.

A Londres, on trouve 4 Antonnello, 4 G. Bellin, 5 Botticelli, 5 Cima, 4 Corrège, 8 Crivelli, 4 Duccio, 3 Lippi, 4 Mantégna, 2 Michel Ange, 2 Piero della Francesca.

Maintenant, examinons les lacunes du Louvre; nous verrons ensuite comment les combler.

Les écoles pisane et siennoise du Trecento manquent, malgré le petit calvaire de *Memmi* : la série des giottesque aussi insuffisante que l'école de Fra Angelico, Piero della Francesca, Pollajuolo, le grand Crivelli sont absents comme les primitifs vénitiens.

Les deux numéros de Signorelli, totalement insuffisants appellent au moins quelqu'un de ses grands tableaux d'autel si nombreux dans l'Ombrie.

Au lieu d'acheter le *S. Sébastien* du Perugin 150 000 francs, il eût mieux valu se procurer quelques-uns de ses précurseurs, pour n'en citer que trois, Fiorenzo di Lorenzo, Caporali et Bonfigli. Pour chaque maitre classé, il existe des prédécesseurs ignorés, souvent plus intéressants que l'éponyme d'une école.

On collectionne trop les *noms* au lieu *d'œuvres* !

Le Sodoma et Melozzo da Forli égalent le Corrège. On pourrait les rechercher avant que leur cote soit fixée. Dans l'école lombarde, plusieurs maitres exquis, assez semblables aux élèves de Léonard, mériteraient l'attention.

Autant il serait ridicule d'acheter des Tiepolo autant le *Concert Champêtre* fait désirer un beau Giorgione, car que ce maitre rayonne un rare enseignement. C'est un grand vide que l'absence de Durer, de Lucas de Leyde aussi. La *Déposition de Croix* anonyme est le seul ouvrage de Cologne.

Londres et Berlin ne balancent notre préséance que grâce à leurs Italiens primitifs. Aujourd'hui, il n'y a plus à plaider leur cause et l'esthétique d'un Stendhal ne trouverait pas le moindre écho. On peut aimer Zeitblom et Bruckmair, Van der Weyden et Matsys, adorables maitres, mais sans valeur d'éducation : leurs qualités de sentiment et d'exécution restent incommunicables aux générations prochaines. Le temps des cœurs ingénus et des exécutants scrupuleux est à jamais passé. L'art basé sur un état moral, sur une disposition intérieure ne peut être enseigné ; au contraire, l'art italien, qui correspond pour la peinture au rôle de l'œuvre grecque en sculpture, constitue une méthode précise, On ne forme que le talent ; c'est Dieu qui fait les génies et ce serait puéril de penser à eux qui sont des météores et non des produits réguliers de l'espèce.

La Galerie nationale de Londres, comme celle de Berlin date de 1820, à peu près ; tandis que le cabinet de Louis XIV comptait deux mille numéros à la mort de ce roi.

On assure que Louis XII commença à collectionner par la *Vierge aux Rochers* et le *Bacchus*, de Léonard. Quelle sublime origine pour notre Musée !

Charles Quint n'a commencé que vers 1550, le duc de Toscane vers 1580 ; le Louvre se trouve ainsi le doyen des musées d'Europe. En 1793, le *Museum Français* devint public, et cette éphéméride esthétique doit être tenue pour atténuante de l'autre. Il s'en faut que tous les tableaux enlevés par nos généraux, pendant les guerres da la Révolution et de

l'Empire aient été restitués aux alliés en 1815. La province conserva la plupart des toiles envoyées par la Convention et l'Empire.

Les concessions du Louvre à la province de 1803 à 1811 s'élèvent à un millier, distribué entre vingt-deux musées.

Parmi ces toiles, beaucoup provenaient de Venise, de Parme, de Florence, de Pérouse, de Rome, d'Anvers, de Munich et de Vienne.

En 1862, Napoléon III acheta, pour 1.260.000 fr. la collection du marquis Campana ; on fit encore une distribution à la province qui, alors, comptait près de 200 collections publiques. Une centaine de primitifs sortirent du Louvre sans raison, sans critique, sans choix, selon l'humeur des employés. Je trouve dans les souvenirs du marquis de Chennevières la mention d'un échange où le Louvre donnait à Toulouse un Pérugin, un Guide, un Guerchin, un Rubens, un Crayer, un Champagne contre un Tournier (!) un Rivalz (!) un Lebre (!!) un Crozat et un Subleyras !!!

Parmi les 1.100 à 1.200 tableaux envoyés en province de 1803 à 1864, il y en a au moins trois cents qui, par leur retour, assureraient au Louvre la suprématie incontestable. Quelle est la légalité sur ce point? Évidemment les députés protesteront, mais on leur fermerait la bouche en révélant ce qui s'est passé et ce qui se passe dans tous les départements. D'Orléans à Avignon et de Nîmes au Mans, les anciens tableaux relégués hors de vue cèdent la cimaise aux ouvrages des vivants, et surtout à ceux du conservateur et des camarades. Le portrait authentique de Laure de Noves ou de Lucrèce Borgia cognent le plafond de leur cadre tandis que s'étalent à la meilleure place, la croûte du directeur de l'école de dessin, quelque pochade ou encore un don de la Société des Amis des Arts qui encourage surtout les amateurs régionaux et les demoiselles. Comme l'écrivait un ancien directeur des Beaux-Arts.

« Dans les circonstances présentes, tout directeur ou conservateur d'un musée dans les départements, est omnipotent pour le bien, comme pour le mal de sa collection : point de contrôle, point de commission qui l'observe et le gouverne, rien qu'une responsabilité fictive. En fait, je ne dis pas en droit, il peut restaurer, c'est-à-dire détruire ; il peut prêter aux églises, c'est-à-dire donner; il peut même vendre, prétextant à son conseil municipal, peu capable souvent de juger de la valeur véritable des choses d'art, un échange contre des tableaux nouveaux. Enfin, il pourra tarder quarante ans à composer le catalogue d'une importante collection. De tous ces faits des exemples se citeraient aisément... De la création imparfaite des musées de province qu'est-il advenu? ignorance et mépris des départements pour leurs richesses d'art, désolation amère des savants européens sur tant de merveilles qu'ils ont crues perdues et détruites. Ne semblerait-il pas juste et naturel qu'une sollicitude légale, intelligente, mesurât l'arbitraire ou activât parfois l'incurie paresseuse de quelques conservateurs, empêchât la destruction et la mise au grenier des chefs-d'œuvre de nos vieux maîtres dispersés aveuglément, sans condition de reprise en cas d'abus, entre tant de collections municipales, oublieuses et insoucieuses d'art, chicanières, avares et irresponsables ?... »

Le musée de Lyon a mis au grenier les cartons de Chenavard, malgré que ce grand artiste ait laissé sa fortune à la ville. Partout, il faut faire de la place aux vivants et tant pis pour les morts qui se fient aux municipalités.

On semble ignorer, en haut lieu, que le musée provincial, toujours ouvert aux étrangers, c'est-à-dire à ceux qui voyagent et qui, par conséquent, viennent à Paris, est toujours fermé aux habitants du lieu, à moins d'un pourboire.

Si les salles ne se commandent pas et sont séparées par un palier, le concierge perçoit côté cour et son épouse côté jardin sur le même visiteur. Ce concierge, élu en payement de services électoraux, installe pour son propre compte un tourniquet dans tout musée.

Au Louvre, la *Joconde* a perdu ses sourcils ; la *Sainte-Anne* a sué ses résines; le portrait de Chérubini a été craquelé par un poêle et le petit déjeuner des gardiens menace sans cesse derrière la cloison, les merveilles du Salon Carré : mais en province, les risques sont illimités, par l'effet de l'indifférence unanime de la population.

On dira que la province a droit aux jouissances d'art; que les jeunes vocations ont besoin, pour s'éveiller, de voir de belles œuvres. J'y consens : mais les Tourangeaux ne méritent pas deux Mantégna qui manquent au tryptique d'autrefois, au Louvre. Le talent de demain s'écriera le « io son pittore » devant un Carrache, un Vouet, un Vien, s'il doit s'écrier ! J'ai commencé mon grand amour de la peinture par les Mignard; la marquise de Ganges, sous les traits de sainte Rose de Lima à Villeneuve-les-Avignon m'apparut comme la muse du pinceau. Pour un jeune homme qui ne connaît pas l'Italie, les Van Loo, les Natoire ont des charmes. Ces Bolonais du Salon Carré qu'on méprise, au nom des Corrège, des Titien, des Raphaël placés au-dessous raviraient encore les yeux à Carcassonne ou à Albi. La peinture du XVII[e] siècle convient à la province : de grand format, elle meuble ; sa tenue savante et emphatique rime à un milieu stagnant : et puis, et par-dessus tout, la centralisation des chefs-d'œuvre s'impose comme rite civilisé. Si la *Poésie légère* de Pradier, la *Locuste* de Sigalon étaient à Paris, l'univers les connaîtrait, et il les ignore, et vous ne trouverez pas même la photographie de ces chefs-d'œuvre. Qui se doute que Lyon possède un magnifique Albert Dürer

et que le musée d'Orléans a deux grandioses Freminet provenant du château de Richelieu, alors que Louvre n'a rien du plus grand maître allemand ni ce maître français qui florissait sous Henri-IV.

Réduisons le cas au droit commun : il m'est arrivé de donner, à un custode un louis pour un franc et le custode a gardé la main ouverte disant : « Vous vous trompez! » L'administration du Louvre aussi s'est trompée, elle croyait donner vingt sous et elle donnait cent mille francs, non par distraction mais par ignorance.

Les Alliés, un peu inquiets du transport il est vrai, n'ont-ils pas accepté un Lebrun, en échange des *Noces de Cana*? Ouvrez Stendhal, cet homme qui prétend devancer son temps, qui se flatte du goût le plus pur et qui a trois cultes, le Guide, Canona, Cimarosa, incarne la mentalité d'alors.

L'administration ne croyait pas donner autant et même elle ignorait entièrement la valeur des ouvrages. Envoyer des Mantégna en province, autant distribuer les incunables aux bibliothèques communales et faire des bons points avec les Heures d'Anne de Bretagne, avec le Bréviaire Grimani!

La province ne savait pas non plus ce qu'elle recevait; et quand elle l'a su, des fuites, pour employer le beau mot administratif, se sont produites et plus d'un original n'est représenté, depuis soixante ans, que par une copie. Il y a dans les collections anglaises plus d'un cadre qui sort d'un musée municipal. Ces vols se placent surtout dans la période de la Restauration et portent sur les envois de 1803, 1805, 1811.

Il ne s'agit pas de rappeler onze cents numéros qui comprennent des Carrache, des Vouet et des Vien, des Romanelli et des Dietrich et des Raphël Mengs. Les toiles secondaires peuvent rester à leur place; mais tous les Italiens antérieurs à l'an 1600 doivent revenir au Louvre, qui n'a pas voulu les donner, puisqu'il croyait se débarrasser et non s'appauvrir et qu'il s'est appauvri démesurément.

On voit souvent des procès où le vendeur réclame du chef d'ignorance, et demande l'annulation d'un marché où il a livré un bœuf pour un œuf. En l'espèce, la province ne ressemble pas à un amateur qui a fait une bonne affaire. On a donné de l'or qu'on estimait du cuivre, on a donné des chefs-d'œuvre en croyant distribuer de la toile peinte. Figurez-vous un intendant imbécile chargé de distribuer de la vaisselle à ceux qui en manquent et qui dispense à tous, au lieu de la faïence ordinaire, les plats d'argent, au lieu de verres et de carafes, les coupes ciselées et les vases antiques. Cet intendant qui ruine le dépôt confié, infidèle par stupidité, n'engage pas la parole du Maître; et le Louvre trahi et appauvri a le droit et le devoir de réclamer ses chefs-d'œuvre.

Dans l'esprit des distributeurs de tableaux, l'idée a-t-elle germé de transporter le Salon Carré dans un des vingt-deux musées de l'Empire ou dans un autre des deux cents musées de Napoléon III ? Non. Les distributeurs agirent donc à leur propre insu, et ne voulurent pas ce qu'ils ont fait — pas plus que le curé de Dives ne croyait appauvrir son église en échangeant avec un hôtelier, un vitrail contre une vitre, une chasse du XIIIe siècle contre une de Poussielgue et une madone en bois contre une en carton pâte.

Pour faire acte de donation, il faut être sain d'esprit, surtout quand la donation porte sur des biens nationaux. Or, l'ignorance en l'espèce équivaut à la démence, et un pays ne se trouve pas engagé par la folie d'un fonctionnaire.

Les donations d'art payèrent souvent des dettes envers le loyalisme, lisez le servilisme, sans aucun égard à l'importance des villes et au degré de leur culture; elles payèrent même des services très intimes. On pourrait remuer beaucoup de sale poussière, à ce propos, si le débat descendait aux détails. Pour l'instant, il faudrait dresser la liste des envois du premier Empire. Si la paperasse de l'Instruction publique offre des lacunes, les archives municipales y suppléeront. Quant au catalogue du musée Napoléon III, le dépouillement en est aisé. Faudrait-il un vote de la Chambre ou un simple décret pour opérer ce retour si légitime de tant de merveilles enfouies dans les cryptes provinciales? Deux cents tableaux de moins sur l'ensemble des musées de France ne changerait rien à l'aspect; d'autant que pas un seul d'entre eux n'a assez de place pour cimaiser les toiles démesurées des régionaux. En outre, les greniers du Louvre où les conservateurs actuels ne sont jamais allés, regorgent de tableaux secondaires mais intéressants qu'on enverrait au lieu et place des chefs-d'œuvre, et ce faisant, on accomplirait la volonté des distributeurs qui, je le répète, ne voulaient pas frustrer le Louvre, et n'agirent comme on sait, que par stupidité.

La dispersion de la collection Campana est plus coupable que les envois inconscients de 1803. Sous le premier Empire, on pouvait croire à la possibilité d'enlever tous les beaux tableaux d'Europe, quitte à payer à un maréchal Soult plus d'un demi-million un des Murillo qu'il avait volé pour son compte! Ah! les fourgons français en ont contenus des chefs-d'œuvre payés au prix du sang et qui sans être pour cela légitimement acquis appartenaient du moins à la nation et non aux généraux, tous aussi brutaux que les soldats de Charles VIII, à la première descente en Italie.

Entre 1803 et 1864, le Romantisme, véritable Renaissance, avait révélé le Moyen-Age et entouré

Notre Dame d'une auréole nouvelle : on ne méprisait plus les gothiques. M. de Nieuwerkerke, homme géant et galant homme, n'entendait rien à l'art, en ignorait l'histoire et incarnait trop l'esprit du second empire pour s'intéresser aux Primitifs et savoir qu'un Mantégna est infiniment plus précieux qu'un Raphaël, voire qu'un Titien. A quoi bon, du reste, ces enquêtes rétrospectives sur les responsabilités de gens morts et plus que morts, oubliés à jamais.

On veut enrichir le Louvre et faire payer le visiteur, comme à Lyon et à Bordeaux. Il convient d'abord de faire rendre au Louvre ce que des employés irresponsables en ont fait sortir. Il y a une *Société des amis du Louvre* qui pourrait prendre l'initiative de cette réclamation et la présenter au Conseil des musées nationaux. Son président, M. Bonnat, parlait l'autre jour en ces termes :

« Donner au Louvre est une des formes les plus hautes et les plus intelligentes de la générosité; c'est un bienfait national et universel qui enrichit nos trésors d'art, ajoute à la gloire de la patrie, à l'admiration des étrangers, étend les connaissances, élargit la culture, incite les vocations artistiques, inspire et stimule les imaginations créatrices, élève les âmes par les plus sereines jouissances.

« A ceux qui nous ont donné, nous adressons nos plus profonds, nos plus sincères, nos plus reconnaissants remerciements. Qu'ils veuillent bien se souvenir encore de nous dans l'avenir, que d'autres, en pensant à nous, les imitent. Nous leur tendrons la main sans rougir au nom de l'art, au nom de la France.

« La curiosité universelle, en concurrence effrénée sur un marché indéfiniment étendu, exagère davantage chaque jour les prix des œuvres d'art; si l'on ne vient à notre aide, si les particuliers ne secondent toujours et souvent l'État, nous ne pourrons soutenir la lutte avec nos rivaux des deux mondes.

« Un groupe d'Anglais vient d'offrir à la National Gallery un admirable tableau de Vélasquez (*La Vénus au Miroir*), payé 45.000 livres (1.125.000 francs). Les Français ne sont pas moins capables d'enthousiasme, d'initiative, de générosité. Ils sauront bien le montrer, à l'occasion, nous en avons la confiance. »

Faire rendre au Louvre ce qui lui appartient serait une des formes les plus hautes et les plus intelligentes de la justice. Tendre la main est légitime, mais il convient de la tendre d'abord pour reprendre son bien. On a gaspillé les chefs-d'œuvre, il faut les rechercher. S'adresser aux particuliers, quand il suffit d'un décret pour faire une moisson de merveilles, me semble très bizarre. Les Anglais ont donné 1.125.000 d'un Velasquez, le ministre ou la Chambre peuvent d'un trait de plume ou d'un vote augmenter le Louvre d'une valeur de beaucoup de millions esthétiquement, d'une façon inestimable.

PÉLADAN.

Souffrants et Lutteurs

—

LES FRÈRES DU SILENCE

Sur le sol hérissé de rocaille et de landes,
En longue file ils cheminaient, jeunes et vieux,
Vêtus de lambeaux noirs, de grises houppelandes,
Leurs dos voûtés couverts de manteaux pluvieux.

Par groupes, deux à deux, serrés l'un contre l'autre,
Ils semblaient se chercher d'un regard anxieux,
Mais tous se demandaient si quelque faux apôtre
Ne luisait point dans l'œil du voisin soucieux.

Ils chuchotaient entre eux, pleins d'une âpre rancune,
Maudissant le bourreau qui sur eux se vautrait,
Mais aucun ne disait au frère d'infortune
Son rongement intime et son plus noir secret.

Un spectre malfaisant de sa mauvaise haleine,
Malheur, crime ou remords, les suivait en tout lieu.
Aucun d'eux n'espérait en la justice humaine,
Ils avaient des regards qui ne croient pas à Dieu.

Ployaient-ils sous le poids d'une douleur immense?
Quel sceau de plomb fermait leur cœur déshérité?
Et pourquoi montraient-ils, ces frères du silence,
Sur leur front ce mot sombre écrit : Fatalité?

Je leur dis : « Montrez-moi votre âme flagellée;
Je veux vivre avec vous votre destin cruel.
La douleur qui s'épanche est presque consolée
Et la pitié profonde est un baume du ciel.

« Pour vos membres flétris j'ai de l'eau de Jouvence,
Du Léthé pour vos maux, des fleurs pour votre deuil. »
Mais ils marchaient muets, crispés dans leur souffrance,
Pleins d'un mépris amer, dans leur manteau d'orgueil.

Sur leur dos le destin avait roulé sa pierre
Que leur débile corps portait en mangréant.
Ils allaient respirant la haine et la colère,
Exhalant la vengeance, assoiffés de néant.

Car la désespérance avait scellé leur bouche...
— Sans pouvoir proférer ce dont leur cœur souffrait,
Ils passèrent drapés dans leur douleur farouche,
Dans la nuit éternelle emportant leur secret.

EDOUARD SCHURÉ.



LES RESSUSCITÉES [1]

Le docteur Frank Magnal était un des maîtres de cette science née d'hier, encore mal connue du gros public, et déjà si féconde, si affirmative en ses démonstrations : la psycho-physiologie.

Une première fois, il avait fourni au romancier, dans les débuts du désaccord conjugal, des indications précieuses.

Ce soir là, en l'intimité familiale des Haubert, dont Clerval et lui étaient les seuls convives, le docteur Magnal renouvela ses précédentes argumentations.

— Les rapports entre l'être psychique et l'être physique, dit-il gravement, obéissent à des lois précises et que nous commençons seulement à déterminer. Les réflexes de l'un sur l'autre sont divers parfois, mais certains. Quand l'individu éprouve une souffrance morale, vraie, profonde, cette souffrance se répercute aussitôt du centre à la périphérie. Le centre, c'est le cerveau; la périphérie, c'est le reste de l'organisme. La répercussion provoque, soit des troubles nerveux, soit chez certains sujets, des désordres locaux de caractère spécial. Le temps passe. On croit s'être consolé du chagrin originel, ou, du moins, l'avoir assoupi, mis en demi-sommeil. Mais qu'un choc atteigne la périphérie, c'est-à-dire qu'une maladie, une lésion organique quelconque survienne, la répercussion va cette fois de la périphérie au centre, de l'organe lésé au cerveau; elle y réveille la douleur morale engourdie, la revivifie, la fouette, la déforme même ou suscite à côté d'elle d'autres chagrins imaginaires.

— C'est de pure logique, acquiesça le romancier.

— Mme Clerval subit aujourd'hui cette loi fatale. Au temps de la pleine santé, elle eut contre vous, — me confessâtes-vous naguère, — des jalousies exagérées ou déplacées qui agirent alors peut-être profondément sur l'état physique, et qu'il vous fallut du temps pour apaiser. Vinrent la maladie, le traumatisme opératoire. Plus violent aura été le choc à la périphérie, plus le contre-coup au centre se fera redoutable. La petite rancune passagère que vous pouviez croire en léthargie ressuscita décuplée, devenue inimitié, colère et haine. Comme il fallait à la femme des prétextes pour légitimer cette exaspération subite, l'imagination les lui fournit, groupa derrière le grief primitif, pour le renforcer, vingt autres griefs fictifs ou maquillés. Et la demande en divorce à ce cerveau d'ulcérée se présenta comme la formule définitive des revanches à prendre. Voilà mon explication. La science nouvelle ne prétend pas à l'infaillibilité; néanmoins l'observation, l'expérience, ne lui ont guère jusqu'ici donné tort.

— Mais, questionna Clerval, puisque vous pénétrez si avant dans les arcanes de la nature humaine, sauriez-vous me dire combien durera cette désaffection injustifiée, cette outrance insane d'hostilité?....

Le Dr Franck Magnal prit un havane dans la boîte que lui tendait son hôte, l'alluma lentement, et répondit, de la même voix grave et martelée :

— Je ne suis pas prophète, mon cher Clerval, et si notre science explique, elle n'a rien de divinatoire. Toutefois, il est permis d'énoncer certaines probabilités. Malgré l'aspect de santé reconquise, l'équilibre physiologique ne peut être rétabli complètement chez Mme Clerval. L'œuvre chirurgicale pénétra trop avant dans l'organisme pour que, sous des apparences de recollement et de cicatrisation extérieures, tout ce qui fut détruit en dedans se soit déjà reconstitué. Mais à cet équilibre restauré pourquoi ne correspondrait pas une rééquilibration parallèles dans l'ordre psychique?.... Il est probable en ce cas que, si une réaction morale se produisait en elle. (j'ignore les secrets de vos premières rencontres), Mme Clerval serait ramenée à vous par les mêmes voies, par les mêmes sortes d'attirances, qui l'y conduisirent autrefois. Ces attirances, peu à peu, élimineraient de son esprit les griefs encore en fermentation, et alors.....

— Merci, Magnal! merci! interrompit Maurice, et il enserrait dans sa main chaleureuse un des poings clos que le savant tenait posés sur la nappe. Espérer, même contre les vraisemblances, c'est se garder le droit de vivre..... Et, si des vraisemblances subsistent, c'est se rendre celui de sourire.

La conversation dévia sur d'autres sujets. Il était près de minuit quand Clerval regagna la rue de Marivaux, l'imagination hantée de visions confuses où parfois à l'image de Josette se substituait, aussitôt chassée, celle de Marthe.

*
* *

— Me voilà, fit Marthe joyeusement en ouvrant la porte de l'appartement dont le nouveau locataire lui avait confié une double clef.

Il était à peine huit heures du matin.

Maurice s'attardait encore sur sa couchette improvisée, en cette demi-somnolence qui suit les nuits agitées.

— Déjà? fit-il.

— On sait se lever tôt à Brolles. J'ai pris le premier train, celui de 6 heures 7.

— Votre mari n'a rien dit?

— Je l'avais prévenu dès hier soir, à son retour, que j'aurais besoin d'être matinale et de rester absente toute la journée. Comme je te l'ai dit, le

---

[1] Voir la *Revue Bleue* des 8 15, 22 et 29 décembre 1906.

mariage de Germaine m'oblige à de fréquents voyages... Le trousseau, les emplettes... Germaine est en ce moment chez sa grand'mère où son père vient de la conduire... Alors, je suis libre de te consacrer un peu de temps que je dérobe à mes devoirs maternels.

Elle s'approcha de la couchette, se baissa, prit entre ses deux mains le visage pâle de Maurice, le baisa sur chaque paupière longuement.

— Mon Maurice ! Il a encore pleuré cette nuit ! ses pauvres yeux battus gardent l'amertume des larmes. Oh ! par quels anathèmes la fustiger, cette maudite, cette possédée qui le fait souffrir à ce point !

Puis, comme craignant de céder à un besoin d'étreinte, elle se rejeta vivement en arrière.

— Allons ! Ouste ! Debout, paresseux ! fit-elle. Les tapissiers vont arriver, la journalière aussi. Passez vite un pantalon, un veston de flanelle, des pantoufles !... Et à l'ouvrage ! Nous n'avons pas de temps à perdae.

Elle enleva sa voilette, son chapeau devant une glace, s'isola dans une pièce voisine, tandis que Maurice s'habillait vivement. De l'autre chambre, il entendait les exclamations de l'ancienne amie.

— La console Louis XVI ! Le coffret persan ! Les deux pastels en médaillons !... Oui, tout est là !... Je reconnais tout !... D'ailleurs, j'ai en poche le double de l'inventaire que ta lettre me réclamait. Nous pourrons contrôler... Il me semble que tu vas revivre les temps heureux de la rue Bonaparte...

Les tapissiers se présentèrent, bientôt suivis par une journalière que Mme d'Ancinet avait convoquée. Chacun se mit à la besogne. Marthe donnait les ordres, réglait tout, maniait elle-même la vrille et le marteau.

— Ça m'amuse, disait-elle, comme si j'installais mes petits mariés de demain.

Maurice musait de ci de là, tâtonnait, trainaillait, indolent et obsédé. N'était-ce pas un cercueil qu'on lui capitonnait ? Vivre ici sans Josette !... Ne plus voir Josette parmi ces meubles dont chacun lui rappelait un geste, une attitude, un incident !..

Marthe, par instants, l'apostrophait doucement :

— Secouez-vous, grand enfant ! répetait-elle, n'osant pas le tutoyer devant ces gens. Tenez ! vous allez planter un clou là, pour accrocher ce cadre... Bien !... Maintenant, un autre ici, un peu plus haut que votre tête... Parfait !... Allons !... Du sang !... Du nerf !...

A midi, le plus gros était débrouillé. Les tapissiers partaient pour déjeuner.

— Nous irons au restaurant, fit Clerval.

— C'est moi qui t'invite, répliqua Mme d'Ancinet.

Maurice protesta par un éclat de rire, et ils descendirent ensemble.

— Si, si, je le veux ! insistait-elle. Je te dois deux déjeuners... C'est mon tour... Et puis, dans notre cas, c'est toujours la maman qui paie.

Ils allèrent au plus près, dans un restaurant exigu de la rue Favart, réputé pour sa cuisine provençale. Mme d'Ancinet, par son entrain, ses boutades, l'évocation du passé, s'ingéniait à désatrister l'abandonné.

— C'est gentil de faire ainsi dinette en tête-à-tête... Il me semble que j'ai vingt ans, que je suis une petite employée honnête qui vient s'attabler avec son frère... Comme il y a longtemps que ça ne nous était arrivé !... Sept ans... Non, huit ?... Tu te souviens ?... la dernière fois ?...

Et il se souvenait en effet d'un déjeuner fait de la sorte à deux, en cachette, dans un discret hôtel d'Arromanches...

— Oui, répondit-il, ce fut un de nos meilleurs jours de bonheur... On s'aimait alors, Marthe... Tu te rappelles ?... L'après-midi ?...

Elle maitrisa un involontaire frémissement, ses beaux yeux bruns se dérobèrent sous les paupières fanées...

— Ne parlons pas de cela... Ne parlons pas de cela... fit-elle. Et ne me tutoyez plus, mon petit... J'ai juré devant Dieu de me garder pure à jamais par la mémoire et par les actes. Laissez-moi, laissez-moi cette suprême illusion que je n'ai été, ne suis bien encore qu'une maman, accourue aujourd'hui près du fils affligé..

Le repas achevé, il dut la violenter pour régler lui-même l'addition. Il se sentait envahi d'une émotion nouvelle, indéfinissable. Elle en surprit l'indice dans les yeux de l'homme qui se mouillaient.

— Dépêchons-nous, dit Marthe, écartant sa chaise, Nos gens, chez toi, ont encore à faire.

Jusqu'au soir on cloua, on accrocha, on tria, on classa. La journée finissant, le petit intérieur avait pris un aspect d'ordre et de confort.

— Vous serez mieux ici seul que là-bas avec votre « furie », affirmait Mme d'Ancinet, satisfaite de son œuvre.

Il la raccompagna jusqu'à la gare de P.-L.-M.

— A demain, dit-elle en le quittant. Je ne pourrai venir que vers deux heures, mais on aura vite parachevé... Il ne reste à faire que dans le menu détail.

Il trouva un seul mot de réponse, et qui s'étrangla dans sa voix :

— Merci !

— Il n'y a pas de merci à dire. Tous les veuvages ont leurs devoirs posthumes. Dors bien.

Et, avec un dernier regard en arrière où semblait se rallumer tout à coup la passion de jadis, elle s'enfuit vers le train dont claquaient déjà les portières.

Maurice s'en retourna, un appesantissement dans

l'âme. Aux adultères fictifs que lui prêtait l'inventive jalousie de l'épouse, ne substituait-il pas en ce moment la véritable infidélité morale, celle dont Josette eût pu légitimement se courroucer et s'ulcérer le cœur?...

Il passa sous les fenêtres de la déserteuse... Nul indice extérieur n'y trahissait une habitante.

Rentré chez lui, il prit dans le tiroir, où Mme d'Ancinet l'avait intentionnellement reléguée le matin même, la photographie de Josette. Il suspendit au-dessus de son chevet le cadre de cuir gaufré, comme pour préserver de toute intrusion étrangère le grand lit Louis XVI, aux panneaux cannés, qui avait connu les premiers enlacements du couple.

*
* *

Marthe vint le lendemain à l'heure annoncée; elle trouva Maurice effondré dans un fauteuil derrière son bureau.

Elle apportait une lourde brassée de roses... Les espèces les plus somptueuses : des Paul Néron, des France, des Maréchal Niel, des Gloire de Dijon..

— Les fleurs de mon jardin de Brolles, dit-elle. Je savais bien en faisant les greffages qu'un jour elles seraient pour toi.

Elle les distribua avec amour dans tous les vases, dans toutes les potiches.

Lorsqu'elle aperçut le cadre accroché au-dessus du lit, elle réprima un petit tressaillement d'hostilité, puis, devant la taciturnité persistante et l'attitude déprimée de Maurice, elle se fit de nouveau douce et consolatrice

— Cher malheureux!... Il faut pourtant prendre son parti de telle calamité!... Puisque cette femme ne t'aime plus!... Puisque par son acte elle se démontre elle-même indigne du titre d'épouse que tu eus la faiblesse de lui donner, pourquoi toujours la pleurer? Imagine-toi que c'est une maîtresse de passage qui te quitta, — et elle n'aurait jamais dû être que cela, — et cherche à replacer ton cœur ailleurs.

— Le cœur n'est pas un meuble qu'on déplace à sa guise, répondit-il avec un sourire d'infinie tristesse.

Elle s'agenouilla sur la carpette d'Aubusson près du fauteuil à accoudoirs bas dans lequel il demeurait prostré.

— Non, le cœur ne se déplace pas. Hélas! J'en sais quelque chose, mon pauvre mi... Depuis cet affreux été où tu m'échappas en quête de quelque aventure, dont ton inexpérience de la vie ne pouvait prévoir alors l'issue, mon cœur n'a cessé un instant de t'appartenir. J'ai tenté de t'arracher de ma mémoire... Vainement... Tout ce que tu souffres aujourd'hui, je le souffris en ce temps-là... Et je n'avais pas d'ami, moi, à qui confier ma peine. Les larmes que tu verses devant moi, je devais les dissimuler à tous... Quand mon mari, quand mes enfants m'interrogeaient : « Vous êtes pâle... Avez-vous mal dormi?... » je m'ingéniais à prétexter d'un malaise insignifiant, puis à feindre aussitôt la gaîté pour les rassurer et qu'ils ne vissent pas clair dans mon âme... Je me disais : « Ah! si mon mi était malade, gravement malade, peut-être il me ferait appeler... Il ne voudrait pas partir sans me dire adieu... » Et cette pensée que je te reverrais peut-être encore un jour, mais sur un lit d'agonisant, était le plus torturant des espoirs.

— Je fus très malade, en effet, près de la mort.

— Quand?

— Il y a trois ans exactement.

— J'en eus alors comme la divination. Et l'idée te vint-elle de...?...

— Oui, Marthe, l'idée m'en vint...

— On ne t'aurait pas laissé me prévenir. On ne m'aurait pas laissée t'approcher.... Évidemment... Ah! mon cher mi... comme je suis heureuse tout de même de t'entendre dire qu'elle te vint, ne fût-ce qu'une minute, cette idée-là!... Laisse-moi te regarder, ferme les yeux, toi, pour ne pas voir mes cheveux gris. Je te disais avant-hier : « Marthe est morte »... Non, Marthe n'est pas morte. A me retrouver ici, seule avec toi, parmi tous ces objets qui nous connurent heureux, il me semble que je ne suis plus une morte... Une ressuscitée!... Oui! Une ressuscitée!... J'ai un cœur de vingt ans qui t'aime pour la première fois... Baisse tes paupières, baisse!!! Tu ne vis jamais une femme à genoux devant toi, comme me voilà, dis?... Laisse-moi te câliner, te caresser, t'embrasser... Tu te souviens?... Autrefois, quand tu avais des caprices ailleurs, quand tu me faisais des infidélités, — et je ne m'y trompais jamais à ton regard, — je te disais : « Il y a un petit coin de lèvre, mon mi, un tout petit coin qu'il faut me réserver et ne jamais livrer à l'autre femme »... C'était dans l'angle, là, à gauche... Oh! mon Maurice!...

Il sentit la lèvre de Marthe chercher le coin de sa bouche, passionnément.

Alors, tout son corps se raidit en un recul, la tête se rejeta de côté, le bras, d'une détente, rompit l'enlacement.

— Non, Marthe!... Plus tard, peut être. Pas maintenant...

Les grands yeux bruns de Marthe se mouillèrent de larmes... Elle s'était relevée lentement... Maurice haletait d'émotion. Cette lutte entre l'amour d'hier et l'amour d'aujourd'hui lui brisait les nerfs.

Marthe était sincère, pourtant; elle avait été, elle, la vraie amante, l'inébranlablement fidèle... Et pourtant

non, il ne pouvait pas, il ne voulait pas lui donner maintenant, accepter d'elle autre chose que de l'amitié !... Et comme, la face cachée dans ses deux mains, Marthe étouffait un sanglot, un autre sanglot y répondit.

— Ah ! hoquetait-elle, je suis une folle... Je te demande pardon, Maurice. J'oubliais les serments faits à moi-même, faits à Dieu. J'oubliais que je n'ai plus l'âge d'être aimée d'amour. Dis-moi que tu ne m'en veux pas, que tu comprends ma défaillance, que tu l'excuses...

Il s'approcha d'elle, écarta les mains gantées dans lesquelles s'enfermait le visage ruisselant de larmes. Il la baisa entre les deux yeux.

— Marthe, dit-il, c'est à moi de me faire pardonner ce recul involontaire. Je garde pour vous au fond du cœur la plus vivace, la plus tendre des affections. Mais il est des douleurs auxquelles l'amitié seule peut porter un allègement. Quelle amitié meilleure que la vôtre espèrerais-je désormais ?... Quelle plus maternelle sollicitude ?... Embrassons-nous, Marthe...

Il l'étreignit dans ses bras et appuya ses lèvres longuement à deux reprises sur les joues, comme pour une sœur aînée.

— Oui, répondit-elle, je croyais mieux te consoler ainsi... Je me suis trompée... Je suis une folle... N'y pense plus... et causons d'autre chose.

Un fin mouchoir de batiste tamponna vivement les paupières rougies.

— Viens avec moi ranger ton salon, fit-elle. Il faut choisir sa place à chaque bibelot.

(*A suivre*) RÉMY SAINT-MAURICE.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

MARCEL PRÉVOST : *Monsieur et Madame Moloch.*

Médiocres héros, médiocres aventures, littérature médiocre ! Considérons cependant ces héros, ces aventures, cette littérature, considérons cette médiocrité pernicieuse, dénonçons la vulgarité de ce roman, vulgarité que le choix du sujet rend plus insupportable, vulgarité aisée, qui nous blesse profondément, dénonçons la redoutable banalité des opinions de Marcel Prévost, ce naïf étalage de préjugés et de demi-vérités, cette absence de critique qui est un encouragement à la paresse d'esprit; protestons contre cette leçon d'inertie que nous donne Marcel Prévost en un temps où plus que jamais il importe de savoir et d'agir, de savoir pour agir, et par conséquent de multiplier par delà nos frontières les incursions d'une curiosité hardie et violente...

La curiosité de Marcel Prévost s'appesantit sur la principauté de Rothberg..... Allemagne d'opérette et de roman-feuilleton, Allemagne des princesses désœuvrées et sentimentales et des précepteurs français — ou belges ou suisses — qui enlèvent les princesses, Allemagne vénérable et ridicule, et dont nous connaissons, n'est-il pas vrai, les coutumes féodales, la morgue, les plaisirs démodés et mélancoliques. Allemagne anachronique qui perpétue les petites cours où l'étiquette est sévère, où le prince est fainéant, la princesse indolente, où les fonctionnaires sont importants et empressés. La gravité bouffonne, les prétentions, la pompeuse défroque de cette Allemagne, de ces petites cours, de ces princes, princesses et courtisans d'un autre âge, sommes-nous point las d'en sourire avec toute l'Europe ? Marcel Prévost pense encore nous en égayer ; il ne recherche pas avec prédilection les sujets neufs ! Reconnaissons toutefois à sa verve le mérite de quelque discrétion ; mais déplorons que cette discrétion même l'incite à reproduire les traits accoutumés des plus traditionnelles peintures.

Combien il redouterait de nous dépayser trop violemment ! Comme il craindrait en individualisant trop fortement les figures de son roman de nous ménager quelque surprise ! Ses personnages ne sont que des silhouettes conventionnelles et qui font les gestes qu'on attend, prince Otto de Rothberg, qui compte parmi ses ancêtres un empereur, et s'en souvient, hobereau courtois, violent, chasseur et buveur, ami de Guillaume, dont il imite les martiales allures — princesse de Rothberg, princesse Else, si tendrement mélancolique, éprise de poésie allemande, éprise de la beauté de son pays, et qui rêve d'amours romantiques — prince héritier, enfant nerveux, attristé par une rude éducation à la prussienne — major de Marbach, Prussien d'origine, c'est tout dire, — baron de Drontheim, chef de la police, dont la sœur Frika est la maîtresse du prince...; dans un vague lointain évoluent l'architecte, l'aumônier, le maître de chapelle, le président du tribunal — « tout ce petit monde est à l'image du maître très Prussien, ou pour mieux dire très hobereau ». — Très Prussien aussi Herr Graus, directeur du « Luftkurort » de Rothberg. Que de visages quelconques, indifférents, si peu révélateurs, en leur banalité floue, de la vie allemande contemporaine ! N'oublions pas le précepteur, Louis Dubert, jeune Parisien que la ruine de sa famille mit dans la nécessité d'accepter à la cour de Rothberg une villégiature rétribuée, et qui se donne mission de conter le roman sous forme de notes autobiographiques — sa sœur, Gritte, type trop authentiquement parfait et impersonnel de la pensionnaire parisienne parée de toutes les grâces, forte de toutes les audaces

d'une aimable espièglerie. — N'oublions pas enfin M. et Mme Moloch. — Gritte, qui entendit « dynamologue », prononça Moloch, et nous contraint de désigner de ce nom l'illustre professeur Zimmermann de Iena : la même Gritte s'étant sans autre cérémonie présentée au prince héritier « Erbprinz » ne l'appellera plus que En-herbe » ; Gritte, spirituelle Gritte, joie du roman ! — Il est évident que Marcel Prévost caressa l'image de M. Moloch avec une spéciale bienveillance et fit effort pour l'animer d'un incontestable frémissement de vie. Étrange figure de vieux savant colère et distrait, apôtre éloquent du monisme, adversaire exalté des hobereaux, de l'empereur, ennemi personnel de Bismark. Marcel Prévost s'efforce de le grandir en l'isolant : Moloch représente avec l'autorité du génie et le prestige d'une réputation « mondiale » la protestation d'une Allemagne idéaliste contre la doctrine de la force, le dogme brutal de l'impérialisme et du pangermanisme professés par le monde officiel, accueillis avec un enthousiasme d'ivresse par la foule aveugle. Généreux, incohérent Moloch, tout pénétré de sentimentalité française ! il est le plus vivant de tous ces personnages de Marcel Prévost, mais il est tout près de n'être qu'une caricature...

*
* *

Et c'est une question de savoir s'il est possible qu'une peinture française vraiment sincère de la vie allemande, de certains aspects de la vie allemande, ne soit pas par quelque côté caricaturale ; qui donc n'a constaté l'étrange déformation que subit la vie française dans les romans anglais ou allemands ? déformation inévitable dont nous ne nous offensons guère, si seulement elle révèle un loyal effort d'interprétation des réalités observées. Nous ne pouvons pas dire que nous trouvions trace d'un tel effort dans le récit de Marcel Prévost ; non, nous ne pouvons point le dire ! ou plutôt nous pouvons affirmer que son observation fut sommaire, exagérément sommaire : quel Allemand ne se plaindra que les peintures de Marcel Prévost ne soient caricaturales, caricaturales à force d'inexactitude, ou plutôt d'insuffisance de vérité, caricaturales à l'insu de l'auteur, ce qui n'est point une excuse ? Et c'est bien là que nous nous insurgeons, car s'il ne nous déplaît point que l'on raille l'inélégance, le manque de tact, le patriotisme vantard et l'insolente lourdeur de certains Allemands, cela ne nous suffit plus. Nous acquiesçons à l'indignation de Gritte retenue dans une gare :

— « Pourquoi, me demanda Gritte, ces gens galonnés d'Allemagne font-ils tant d'embarras, tout cela pour qu'en fin de compte les trains arrivent en retard, comme en France ! Chez nous, du moins, cela se passe à la bonne franquette. »

Nous acquiesçons à la joie de Gritte lorsqu'elle entend Herr Graus causant avec un négociant à lunettes d'or et une dame ornée d'un chapeau à coques beiges les appeler infatigablement : « Monsieur le conseiller de commerce » et « la gracieuse femme de Monsieur le conseiller de commerce ». Nous acquiesçons et nous attendons que Marcel Prévost aiguisant sa perspicacité nous livre de plus profondes observations, et de moins prévues... Nous attendons vainement ! Les observations de Marcel Prévost ne tendent qu'à nous révéler les aspects les plus universellement connus de la vie allemande. Et parce que ce livre ne renferme ni information précise, ni intuition nouvelle, qu'il ne témoigne ni d'une étude directe ni d'un effort de pensée original, qu'il confirme de vagues lieux communs, et ne nous apporte aucune excitation intellectuelle, force nous est bien de l'estimer condamnable. Un romancier, invoquât-il le prétexte d'aventures sentimentales, n'a plus le droit de nous présenter un tableau superficiel, partant infidèle de l'Allemagne et du peuple allemand : et l'on me dispensera d'énumérer les torts, tous les torts qu'il nous fait...



Du moins l'intrigue amoureuse du précepteur et de la princesse se déroule-t-elle en un cadre gracieux ; certains coins de paysage, voilà peut-être ce que Marcel Prévost a le mieux vu, ou le plus attentivement considéré en Allemagne, vallée verdoyante, tantôt idyllique et tantôt farouchement sauvage de la Rotha aux eaux roses, montagnes environnantes que revêtent de somptueuses forêts, petites villes et villages qui groupent encore non loin de la *Moltkestrasse* et de la *Kaiserstrasse* de si curieuses demeurss moyennageuses, un *Rathaus* carapacé d'ardoises avec de petites, toutes petites fenêtres... La minuscule principauté de Rothberg étend ses quelques arpents de territoire autonome sur les flancs du pittoresque Thuringerwald. Non loin du château, d'une inélégance massive, les pavillons de la Fasanerie éternisent le charme délicat de l'art français du XVIIIe siècle ; Louis Dubert et le princesse Else y évoquent au cours de matinales promenades la mémoire de ce prince Ernst qui fut l'ami des philosophes, et la mémoire aussi de la Gombault qui fut l'infidèle amie de ce prince Ernst... Louis Dubert, princesse Else, comment ne s'aimeraient-ils pas ? Elle belle encore, romanesque et délaissée, lui curieux de cette sympathie féminine vite affirmée qui le console du pénible exil ; ils s'aiment ! premiers aveux de la princesse, lettres au précepteur envoyé en mission à Carlsbad.

« Vous êtes prié, mon ami, d'évoquer devant vos yeux

vos yeux couleur du ciel de France le buen retiro où j'aime à entendre votre voix me lire le cher Verlaine, Baudelaire, et aussi Octave Feuillet et George Sand... Vous imaginez, n'est-ce pas ? Une heure après minuit. Le château est endormi autour de moi. Un grand silence, un peu effrayant. Tout à l'heure, de ma fenêtre, j'ai regardé vers la vallée de la Rotha en soulevant les rideaux ; la lune a disparu, mais il y a tant d'étoiles, et surtout notre Véga !. ... »

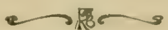
Ils s'aiment ! amours innocentes ! baisers échangés ! Louis Dubert hésite, se reprend, s'abandonne. Ils s'enfuiront ensemble ; Else a tout préparé. Mais Louis Dubert se ressaisit ; il n'abandonnera pas sa chère Gritte, c'est elle qu'il enlève en se réfugiant à Paris...

Fadeur de ce petit roman qui plairait peut-être à cause de je ne sais quelle grâce un peu lente, s'il n'était opprimé par l'abondance d'intrigues accessoires ; inutilité de cette stérile abondance qui nous renseigne si mal sur la vie et l'âme allemandes ! Longueurs d'une psychologie qui détaille les scrupules d'Else, les regrets de la mère, les élans de l'amante, et surtout les hésitations de Louis Dubert, ses révoltes contre « l'âme étrangère », longueurs d'autant plus critiquables qu'en vérité « l'âme étrangère » nous demeure fort obscure.

*
* *

Je l'ai dit, ce qui nous choque le plus en ce livre, c'est la vulgarité de l'inspiration : des problèmes y sont effleurés qui nous passionnent jusqu'à l'angoisse : avenir du patriotisme, avenir des relations franco-allemandes, conflit des races et des civilisations germaniques et françaises... simples prétextes au développement prétentieux de banalités pénibles. Les inquiétudes, les souffrances de ce Louis Dubert en pays allemand, aucune hauteur de pensée ne les ennoblit : le prince Otto est âpre ; Louis Dubert tirera-t-il de cet héréditaire ennemi la vengeance que l'on devine ? Misère, misère humaine si l'on veut, qui toutefois se rehausserait utilement de quelque réflexion orgueilleuse et profitable aux lecteurs. Docile à la routine, Marcel Prévost ne nous propose aucun élément de fortifiante méditation. Son ignorance satisfaite s'accommode des plus illusoires espérances : reprenant une distinction qu'imagina le désenchantement des générations vaincues, il oppose à l'Allemagne de la force et de la brutale violence, je ne sais quelle Allemagne intellectuelle : sommes-nous point rassasiés de ce sophisme, l'Allemagne réconciliée avec l'humanité par l'entremise de ses penseurs et de ses artistes ? Savons-nous point de science certaine que l'Allemagne des universités et des laboratoires fut la tutrice de l'Allemagne guerrière et demeure la conseillère des rancunes et des haines et des appétits démesurés ? Connaissons mieux la sensibilité, l'intelligence, l'âme allemande : cette âme est indulgente à la force... Connaissons mieux l'Allemagne ; des puissances nouvelles s'y élaborent que Marcel Prévost ne voulut point connaître ; suivons les progrès certains d'une patiente démocratie. Ne nous leurrons plus aux médiocres romans qui nous détournent des enquête véridiques.

JEAN NOINTEL.



THÉATRES

Opéra-Comique : *Madame Butterfly*, drame lyrique en 3 actes de MM. ILLICA et GIACOSA. Traduction de M. PAUL FERRIER. Musique de M. PUCCINI.

La puissante société Illica-Giacosa-Puccini, dont on ne saurait dire assurément qu'elle est anonyme, puisque sa raison sociale comporte trois noms et plus justement encore *quatre*, si l'on y joint celui de son administrateur, M. Ricordi —, mais bien plutôt en commandite, commandite simple ou par actions — vient de lancer en France la grosse *affaire Butterfly*, avec toutes chances, reconnaissons-le, de diffusion et de rapide succès. Et si je vous annonce en ces termes la naissance de la nouvelle œuvre du maestro Puccini qui coïncide avec l'année 1907, c'est qu'aujourd'hui il s'agit d'une tentative où l'industrie peut tenir une grande part, mais l'art dramatique aucune, une tentative qui peut bien relever du courtier en publicité, mais du critique dramatique et musical, jamais ! Et c'est seulement à titre d'indication psychologique, comme symptôme précis et indiscutable diagnostic de l'heure présente, que nous y insistons à cette place.

Jusqu'ici, en effet, on nous en avait fait avaler de bien bonnes, sous le couvert de la musique, et Dieu sait à quelles prostitutions diverses et multiples l'art sacré des sons avait été soumis ! Cet art, dont un poète avait dit en un langage admirable : « — C'est à la fois par la poésie et à travers la poésie, par et à travers la musique, que l'âme entrevoit les splendeurs situées derrière le tombeau » ; cet art qui, suivant l'expression de Beethoven lui-même, lequel se trompait seulement ce jour-là dans l'exemple qu'il en donnait, « avait servi de paillon à tant de scandaleuses aventures », vient d'en subir une de plus, qui d'ailleurs n'est pas faite pour nous étonner. Jusqu'alors que de fadeurs, que de niaiseries, que de sentimentalités fausses et irritantes l'art lyrique n'avait-il pas autorisées, et que de fois s'était illustré pour nous l'axiome fameux : « Ce que l'on ne peut dire, on le chante ! » Ce serait un

chapitre de l'histoire de l'art — que dis-je : un chapitre ! il y faudrait une suite d'études qui devraient paraître en plusieurs fois dans les colonnes d'une revue : il y faudrait un livre tout entier et je ne doute pas qu'un jour on se décide à le faire — oui ce serait un curieux chapitre, celui qui nous détaillerait par le menu les *déformations* multiples que le bon sens et la logique et la saine psychologique de l'homme face à face avec l'homme, eurent à subir sous prétexte d'art lyrique.

Chapitre profondément curieux et éminemment suggestif, qui demanderait, pour être écrit, toutes les minuties de l'érudit jointes aux plus subtiles perspicacités du psychologue, et qui aboutirait à cette conclusion, idée maîtresse et directrice de l'effort pour qui le tenterait : le charlatanisme des moyens employés et l'irrémédiable sottise des librettistes ! Un tel chapitre d'ailleurs, pour être complet, devrait embrasser, non pas seulement les tentatives *originales*, les *inventions*, les *créations* de toutes pièces de MM. les librettistes, mais aussi et surtout les *adaptations*, les déformations de chefs-d'œuvre, comme ce *Lara* de lord Byron jadis transformé en opéra-comique, dont un critique naguère écrivait avec éloquence : — « Que dirait-il, le grand poète, s'il vivait à cette heure du siècle, et s'il apprenait tout à coup qu'en France, ce pays de convenance et de goût, il est livré dans une de ses plus belles œuvres aux faiseurs de flons-flons, et, comme il les appelait, aux « violonneurs ». J'imagine qu'il serait peu flatté de la chose et qu'il ressentirait une de ces superbes colères vert-pâle auxquelles il était sujet, et comme il en eût une par exemple quand les directeurs de Drury-lane firent le projet de jouer son *Marino Faliero.* » — Belle indignation, qui peut-être force un peu la note, mais d'autant mieux remet les choses au point, et au surplus, n'est pas pour nous déplaire, à nous qui chérissons également la musique et la poésie et d'autant plus souffrons de voir ces deux chastes sœurs asservies à de pareilles besognes.

Dans quel genre exact, dans quelle catégorie précise et limitée peut-on ranger la nouvelle entreprise Illica-Giocosa-Puccini-Ricordi, et la peut-on même ranger dans une catégorie déterminée ? Est-ce invention originale, ou adaptation ? Ni l'une ni l'autre, à vrai dire, ou plus exactement toutes les deux à la fois, puisque M. Paul Ferrier, traducteur français, la traduisit de MM. Illica et Giacosa, qui eux-mêmes l'avaient tirée de John Lang et David Belasco, lesquels l'avaient empruntée au tout-puissant exotisme cosmopolite et mondial. Savante préparation où le *Japonisme*, *l'Italianisme*, *l'Américanisme*, et tous les *ismes* de la terre se donnent la main pour aboutir à cette extraordinaire cuisine où prédomine comme un piment qui emporte tout l'*exotisme* triomphant.

Imaginez, en effet, ce qu'on a lu partout, comme aventure d'amour exotique, orgue de barbarie éreinté sur lequel s'exercèrent tant de pasticheurs, une fable à combinaisons diverses et à compartiments s'emboitant les uns dans les autres, où passent, en manière d'images simplifiées, les caricatures de certains visages familiers empruntés au *Mariage de Loti*, à *Madame Chrysanthème*, où semble même pressenti — ô merveille — le thème des *Désenchantées*, bref toutes les râclures de la palette de Loti, ce Loti qui commence à dater un peu, puisqu'il ne semble plus fait que pour *exciter* les librettistes et monter le cou aux maëstros italiens... Accommodez tout cela avec l'air, avec l'atmosphère, avec la couleur du pays à la mode, le pays où les Maisons de thé sont synonymes de maisons closes, et vous n'aurez qu'une faible idée de la banalité, de la vulgarité d'un sujet qui a traîné partout, sur toutes les tables de lecture des paquebots faisant le service entre la vieille Europe et le jeune et tout à la fois antique Japon.

Irai-je vous raconter par le menu les aventures de Mme Butterfly ? En vérité je n'en aurais pas le courage, et vous-mêmes auriez-vous celui de me suivre ? Au surplus que vous apprendrais-je que vous ne connaissiez déjà, puisque cette héroïne d'opéra-comique n'est que l'image simplifiée, banalisée, vulgarisée de celle que l'enchanteur Pierre Loti, eut le secret, le secret merveilleux, de diversifier, en la tirant d'un type unique pour l'adapter aux exigences des divers climats où il la transportait. Le Vestiaire est innombrable, mais l'âme justement identique, et toujours pareil le petit cœur d'animal gracieux et sensuel qui battait sous ces déguisements multiples ! Vous la voyez d'ici, la petite Geisha japonaise, Chrysanthème, Rarahu, et pour la circonstance Cio-Cio Sam, qui va devenir Mme Butterfly, éprise de son lieutenant galonné Pinkerton,... et la seule différence, c'est que Loti était Français — ah ! bien Français — et Pinkerton Américain, et nous verrons tout à l'heure quelle supériorité morale en faveur du vieux monde latin crée cette différence de nationalité.

Petit animal sensuel, la Japonaise de quinze ans glisse aux bras du jeune officier galonné qui lui promet le mariage — à vrai dire en était-il bien besoin ? — un mariage d'ailleurs qui n'est pas embarrassant puisqu'il prend fin par la seule absence de l'époux, si bon semble à ce dernier. Baisers, caresses, bruits de noce et chants d'épithalame emplissent cet acte, pour l'effet duquel l'ingéniosité des auteurs fut de grouper toutes ces voluptueuses images au seuil de l'alcôve conjugale.

Le premier geste de Pinkerton, comme bien vous pensez, est de lâcher son *papillon* — car Butterfly signifie papillon — et les petits papillons du Japon, comme ceux de l'Océanie, Chrysanthèmes ou Rarahus,

ne furent créés et mis au monde que pour être lâchés par leur officier. Tout le second acte est rempli par la douleur de Mistress Butterfly, qui se lamente sur tous les tons, qui reçoit des visites diverses, notamment celle de Sharpless, ami de Pinkerton, qui, je crois bien, voudrait lui succéder, et du prince Yamadori, qui lui au moins pose nettement sa candidature, mais n'obtient aucun succès. Butterfly est fidèle, elle compte sur le retour de Pinkerton, et suit des yeux tous les vaisseaux qui entrent dans le port de Nagasaki. Elle a foi en lui : elle sait qu'il reviendra.

Son pressentiment ne l'a pas trompée : il revient, mais de quelle étrange façon? Un Loti qui abandonne sa Rarahu, n'est-ce pas tout à fait normal, et quelle autre chose pouvait-on attendre de lui?... ou si du moins il revient une fois vers elle, c'est pour une brève étreinte et pour nous mieux signifier la précarité de l'amour réduit au pur instinct. Pierre Loti sut trouver et exploiter, jusqu'à l'épuisement, cette veine, ce filon poétique, en faisant flotter sur ses tableaux amoureux les images de mélancolie et de mort qui leur impriment un suprême et décisif accent. Mais quand Loti revenait auprès de Rarahu, s'il ne revenait que pour quelques instants, il apparaissait *seul*... et c'est ici que s'accuse la différence entre la conception française et la conception américo-italienne. C'est ici l'originalité, la trouvaille, la seule trouvaille des auteurs : vous avouerez qu'elle est d'importance. Pinkerton revient *marié*, et il amène sa *femme*. Ah que ceci est donc Yankee! Quelle délicatesse et quel goût! Ce n'est qu'une image à vrai dire, une passagère image, puisque Kate Pinkerton ne paraît qu'un instant et presque en bordure de la coulisse. C'est assez pour entraîner la décision suprême de Butterfly, la pauvre Butterfly, qui s'ouvre le ventre selon la classique méthode du Hara-Kiri japonais. Une telle idée ne pouvait naître que dans un cerveau américain : Pinkerton est bien Américain. Si une pièce accompagnée de musique pouvait être touchée par le ridicule, cette apparition eût suffi à la tuer. Mais nous-mêmes, Français, ne sommes plus sensibles au ridicule, et la musique, si mauvaise soit-elle, fait passer les pires niaiseries!

Sur une telle fable dont s'accommoderait assez mal un professeur de troisième en quête de sujets de narration pour ses jeunes potaches, M. Puccini, le maëstro Giacomo Puccini, a répandu les sonorités bruyantes et vulgaires d'un art décidément par trop grossier... art qui, avec la Musique, la vraie, n'a de commun que les apparences extérieures et décevantes, industrie qui est la négation même de la Musique et de l'art, car si la Musique est le mode d'expression idéal qu'illustrèrent, pour s'adresser à leurs semblables, les Bach, les Mozart, les Beethoven, les Wagner... et M. Debussy lui-même, bien qu'à distance respectueuse des premiers, la langue sonore qu'utilise le maëstro Puccini nous apparaît tout justement comme le contre-pied de la Musique. Cette polyphonie débordante et vulgaire, cette orchestration qui se satisfait des associations de timbres les plus quelconques, ces mélodies d'inspiration facile et qui traînent partout, peuvent bien produire leur effet, et *doivent* même le produire — ce qui justifie leur succès en Italie — quand le coup de rein du gondolier, pesant sur sa rame le long de la lagune vénitienne, incline à la bienveillance notre sensibilité défaillante de tant de beautés accumulées qui enivrèrent notre âme. Celle-ci saura s'en contenter encore et même leur découvrir quelque vertu suggestive — goutte d'eau qui fait déborder le vase — dans le magique décor de la baie de Naples et sous les enchantements lunaires des nuits napolitaines. L'âme n'est guère exigeante en ces instants où la moindre chanson l'exalte et la fait rêver, où la Musique n'est qu'un chiffre insignifiant venant s'ajouter au total des émotions reçues. Mais qu'on veuille bien changer le milieu, déplacer le point de vue, tout aussitôt notre jugement se trouve modifié, et l'on voit en quel sens. Dans le cadre d'une scène nationale, qui, dans une conception idéale, devrait être un temple pour l'art lyrique, la banalité de ces inspirations, de ces idées musicales qui d'ailleurs s'accordent merveilleusement à la réciproque banalité de l'idée poétique — le sans-façon et le déhanchement d'un orchestre s'accommodant de tous procédés et de tous effets — en un mot l'ensemble des moyens expressifs employés par le musicien — justifient une appellation qui pourra paraître un peu dure, mais que j'inscris à dessein : *Musique de promenoir*, pour indiquer le cadre qui lui convient, et qu'aussi bien elle trouverait son utilisation en des lieux où les habitués ne sont pas précisément en quête d'émotions esthétiques. On voudra bien excuser ce qu'il y a d'entier et d'apparemment paradoxal, dans une appréciation que je pousse jusqu'à ses extrêmes conclusions, pour en faire mieux ressortir l'idée maîtresse, surtout pour indiquer l'abîme qui se creuse de plus en plus entre l'art véritable et les contrefaçons de tout genre s'ingéniant à en donner l'illusion.

Mon étonnement reste le même — déjà je l'ai noté en des circonstances presque identiques — et faut-il le dire? mon admiration aussi, pour la persévérance d'interprètes qui veulent bien se plier aux efforts requis par la mise au point d'une œuvre si manifestement ingrate. Efforts de mémoire, efforts d'attitude — car c'est le corps entier qu'il faut assouplir par une mimique savante à de tout autres expressions. Mme Marguerite Carré a tout fait, tout ce qui

dépendait d'elle pour donner à Mme Butterfly la vraisemblance de son personnage : elle y a réussi aussi complètement que possible. M. Albert Carré a présenté la pièce dans une mise en scène délicate et somptueuse. Puissent ces éléments de succès contribuer à l'accueil que lui fera le public ! Pour nous, qui ne saurions juger un ouvrage de l'esprit à un point de vue différent de celui de l'art, il nous est impossible de voir dans la tentative de MM. Illica-Giacosa-Puccini, autre chose qu'une offense à notre sens littéraire et à notre goût musical !

PAUL FLAT.



Impressions de la Riviera

MAISONS D'ARTISTES

Plus qu'aucune autre station de la Riviera, Menton a gardé son pittoresque avec ses élégantes montagnes, ses rustiques vallées, et la vieille cité italienne qui s'étage sur la colline, dominée par les campaniles à clochetons et par les cyprès du poétique cimetière. La mer, souvent d'un bleu si profond qu'il en est invraisemblable, ajoute à la beauté de ce décor, si harmonieux par ses lignes et par ses couleurs. Certains matins de soleil, on vit là comme dans un pays de rêves, et, si l'on s'éloigne un peu de la ville, cherchant un refuge sous les oliviers au léger feuillage, on se croit vraiment transporté dans quelque atmosphère virgilienne. On cherche la statue de Pan, enguirlandée de fleurs, on entend la flûte de Thyrsis, on croit voir Clytie s'offrant à Hélios : toute une mythologie vivante anime la solitude. Les vers des poètes chantent dans la mémoire et l'on regrette le temps.

« Où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux...
Où les sources tremblaient aux baisers de Narcisse...
Où les sylvains moqueurs, dans l'écorce des chênes
Avec les rameaux verts se balançaient au vent,
Et sifflaient dans l'écho la chanson du passant ;
Où tout était divin, jusqu'aux douleurs humaines ;
Où le monde adorait ce qu'il tue aujourd'hui ;
Où quatre mille dieux n'avaient pas un athée... »

Aussi, malgré son modernisme artificiel, ses « embellissements », ses villas en carton-pâte, ses caravansérails, ses rues neuves où se débitent les five o'clock teas, les cartes-postales illustrées et toutes les petites horreurs de la camelote cosmopolite, Menton et ses environs plus encore sont des lieux de délices où l'on peut vivre et rêver.

Le cap Martin a gardé, par places, son caractère antique ; Grimaldi, ce village perché dans la montagne, a dû abriter de nombreuses générations dont les descendants sont restés fidèles à ce coin de terre ; et des yeux noirs, éteints depuis des siècles, pareils à ceux que l'on rencontre dans ce paisible nid d'aigle, ont à travers la dentelle que dessinent sur le ciel les majestueux oliviers regardé se coucher le soleil dans les flots glauques de la mer ligurienne. Et que d'autres sensations charmantes l'on éprouve en suivant le cours du Carreï ou du Gorbio, en montant à Roquebrune fortifié par les Sarrasins, à Castelar et au château en ruines d'Eze !

Il n'est pas surprenant que ce pays ait toujours été chéri des artistes. Giacomelli, durant de longues années, est venu passer les hivers dans son abri de Garavan ; on y rencontre parfois Willette promenant ses beaux chiens ; et Menton est la terre d'élection de deux illustres représentants de la peinture française, deux octogénaires : Henri Harpignies et Charles Landelle — ils ont la coquetterie de leur grand âge, l'un est de 1819, l'autre de 1821 : ils sont justement fiers de former un bien petit groupe avec Hébert, né en 1817, et Jacques Feyen, celui-ci tenant la tête, puisqu'il est de l'année de Waterloo.

Harpignies ressemble aux chênes qu'il peint avec tant de puissance ; — le soleil provençal est clémen à sa belle constitution, — on le voit toujours travailler, en plein air, accompagné d'élèves, de disciples plutôt, qui le suivent dans ses diverses villégiatures. Ce patriarche se sent assez jeune pour vivre avec la jeunesse, assez gai pour rire avec elle, assez vigoureux pour passer à d'autres un peu de sa maitrise.

C'est aussi le plus joyeux convive et le plus amusant — il est de bonne souche française et, quoique de Valenciennes, se réclame plutôt de la Bourgogne où il a une propriété ; il fait honneur à cette patrie adoptive. A écouter le maître on oublie que l'on est en présence d'un grand artiste, tant il est simple, intime. L'art n'est point absent de sa causerie, mais la vie non plus. La boutade du prince d'Orange est bien vraie, il se moquait des naïfs qui croient que les maris goûtent sans cesse avec leurs femmes les plaisirs de l'amour, que les ambassadeurs écrivent du matin au soir et que les militaires ont toujours le sabre à la main, il aurait pu ajouter que certaines personnes s'imaginent que les peintres tiennent toujours leurs pinceaux.... ils tiennent aussi le dé de la conversation et parfois avec beaucoup de charme, aucun sujet ne les laisse indifférents. Ils ont en général vu le monde et n'ont pas observé avec leurs yeux seuls.

C'est le cas de Charles Landelle, qui pourrait écrire ses mémoires tant il a rencontré de personnages curieux. Ses débuts remontent à l'année 1840, alors qu'il avait dix-neuf ans et son premier envoi au Salon, aujourd'hui au musée de Laval, est son propre portrait : il est debout dans une simple redin-

g de noire, la figure est pâle, les mains sont d'une élégante finesse et d'un dessin impeccable, le tout est peint dans une tonalité sobre.

— C'est moi, vierge et martyr, dit-il plaisamment.

On sent dans cette toile l'influence d'Ingres, bien plus que celle de Paul Delaroche, qui fut, avec Ary Scheffer, le maître de Landelle. Du reste, le peintre de l'*Apothéose d'Homère* s'intéressa au jeune débutant. Un jour, ce dernier alla le voir et lui dit, après quelques phrases polies :

— Le style, c'est le style que je cherche.

— Vous avez la grâce, lui répondit Ingres, c'est un don qui ne s'acquiert pas, gardez-le.

Et ces paroles portèrent bonheur au débutant de 1840.

Il aime, dans sa jolie villa de Menton, réunir quelques amis, et c'est alors une évocation toujours intéressante du passé. Tandis qu'autour de la table ou bien sous une pergola de roses, dans un coin du jardin, on est caressé par l'air chaud et léger, les souvenirs abondent, et les heures passent brèves. Les anecdotes succèdent aux anecdotes. Landelle fut en relations avec un grand nombre de ceux qui brillèrent dans les lettres ou les arts au XIXe siècle : Jules Dupré, Troyon, Rousseau, Ricard, Couture, Théophile Gautier, Alfred de Musset, dont il fit un pastel si connu par la gravure, de Pollet, Gérard de Nerval, Prévost-Paradol, Renan, etc. Il accompagna en Angleterre le bon Théo et ce bohême de Gérard, et vécut plusieurs semaines dans leur intimité. Il a vu le fameux dictionnaire de Gautier, ce n'est pas une légende : le poète avait toujours à sa portée ce livre de chevet, source un peu sèche de sa phrase luxuriante et plastique, herbier auquel il savait donner la vie en lui empruntant de nouvelles couleurs et de nouveaux vocables.

En une heure d'abandon, Gautier voulut bien faire à son ami une confession des plus significatives. Landelle s'étonnait de certains engoûments du critique, de certaines hardiesses.

— Je vais te révéler mon âme toute nue, répondit Gautier; crois-tu que si, par exemple, je disais tout simplement que cette nappe blanche est blanche, on ferait attention à mes articles ? Mais si je prouve que cette nappe blanche est *bleue*, je suis lu et l'on m'accorde quelque talent... Naïf aussi est celui qui s'imagine que nous faisons des critiques au profit de Delacroix, de Chassériau ou de M. Ingres, ces peintres ne sont que prétextes à dissertations, ce sont les tremplins qui font rebondir nos idées et leur donnent l'élan : à nous de triompher dans ce tournoi et de faire oublier le sujet de la discussion pour la discussion elle-même, pour notre *œuvre* à nous, en un mot !...

Mais la plus savoureuse des anecdotes que Landelle raconte avec un talent tout littéraire est bien celle-ci. Il va un jour chez Dupré qui demeurait, comme lui, place Pigalle, dans une maison existant encore et où Henner eût son dernier atelier. Le peintre lui fait les honneurs de ses tableaux avec une exaltation assez fréquente chez les artistes, ce n'est point preuve de vanité, c'est preuve de sincérité : ils ont conscience qu'ils ont bien fait, et comme s'il s'agissait des œuvres d'un autre, se jugent tout franchement, quittes à se ressaisir à un moment donné.

Landelle admire d'abord un ciel profond et lumineux.

— On y lancerait une flèche qu'elle ne percerait pas la toile, dit Dupré.

Puis c'est un petit étang limpide.

— Il y a de la carpe, fait l'artiste.

Enfin, c'est une longue route qui se perd en une admirable perspective, un petit bonhomme la suit, s'en allant vers l'horizon.

— Il n'arrivera pas au bout avant ce soir, remarque Dupré.

Ceci dit, le paysagiste, se reprenant un peu, et sortant de son beau rêve, saisit Landelle par le bras et l'entraîne chez Rousseau dont l'atelier était sur le même étage.

— C'est là que tu verras de la vraie peinture, conclut-il.

Ce dernier trait, qui achève si bien la délicieuse saynète, rappelle l'histoire de Rossini et du jeune enthousiaste, racontée par Alexandre Dumas fils. L'auteur du *Barbier* accueille avec émotion son jeune admirateur et voici le dialogue qui s'échange entre eux.

— Voyons, m'estimez-vous autant que vous le dites ?

— Pouvez-vous en douter, maître.

— Et vous êtes musicien?

— Oui, maître.

— Eh bien ! venez avec moi, je vais vous jouer du Mozart.



Le vent commence à fraîchir dans la vallée du Carreï, le soleil va se *cacher* derrière la colline de l'Annonciade, il faut rentrer. Le parfum des roses nous accompagne jusqu'au seuil de l'hospitalière demeure..... Le jeune homme de Laval n'a plus son abondante chevelure noire, il a neigé sur sa tête, mais les palmiers du jardin s'agitent un peu, comme pour saluer sa longue et glorieuse carrière.

CASIMIR STRYIENSKI.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la R. S., 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 2 5e SÉRIE — TOME VII 12 JANVIER 1907

NOUVEAUX CAHIERS DE JEUNESSE (1)

Il faut bien que les professeurs prennent garde de faire littérature à part, de regarder la science comme un monopole à eux réservé. Non, la science est le propre domaine des savants, et les savants sont du public. Les professeurs sont les initiateurs. Il est vrai que, de fait, il n'y a presque que les professeurs qui cultivent la science. Mais c'est un malheur purement extrinsèque.

*
* *

Cantique des Cantiques, I, commencement. L'épouse dit qu'elle est noire, et se met à en énumérer les causes, elle a gardé la vigne, etc... et conte à ce propos toute son histoire... Cela veut-il dire que c'était une négresse, ou bien qu'elle avait été esclave? Non ; tout cela qui est si bien circonstancié peut n'être qu'un lieu commun, introduit là d'après le principe du numéro 38 (2), pour faire suite à l'idée de noire. Elle était brune probablement; à ce propos, le poète introduit un élégant petit épisode pour en donner une explication fictive. Il faudrait bien prendre l'esprit de ces peuples pour comprendre leur poésie, et ne pas y aller avec notre manière classée et rigoureusement inductive. Elle dit qu'elle était noire et qu'elle a gardé la vigne, donc elle était noire et a gardé la vigne.

*
* *

Singularité que la littérature comme l'entendent certaines gens, sorte de catalogue, de *musée des productions souvent assez plates du passé.* Un tel, tel chansonnier, etc., a écrit, cela suffit, il a droit à mémoire ; on conserve et on loue, pour louer et conserver. C'est bizarre.

*
* *

Rien ne prouve mieux combien tout dans le monde est logique, c'est-à-dire réglé par des lois, faisant des suites non arbitraires, que la possibilité de la science. Michel-Ange avec un bras construit une statue, Cuvier avec un os construit un monde ; c'est que tout se suit et se tient. L'homme ne peut saisir toute la suite ; mais elle est saisissable, et c'est admirable combien il peut en saisir. Cuvier est une démonstration de la *légalité* de la nature.

*
* *

La question de la couleur locale est encore pour moi pendante. Je tiens pour ce dilemne : ou n'imitez pas tel peuple, ou imitez-le bien. Vous prenez une scène générale du cœur humain, et vous la placez chez les Arabes. Dès lors faites parler vos gens en Arabes. Vous étiez libre de ne pas la mettre là, mais une fois fait, vous êtes lié ; n'allez pas vous donner le plaisir de mal représenter les choses. Ces classiques sont ridicules. D'ailleurs, voyez leur couleur. Quelle est celle qu'ils veulent nous imposer? C'est une couleur toute particulière, nationale comme une autre : la grecque. De quel droit, je vous prie, prétendre que le costume grec est le costume obligé de tous les peuples, et qu'il faille s'en affubler pour paraître sur la scène? J'entendais M. Saint-Marc

(1) Voir la *Revue Bleue* du 5 janvier 1907.
(2) Numéro précédent de ce même cahier.

Girardin se moquer de ceux qui ont substitué le vin de Syracuse (Lucrèce Borgia) *à la coupe classique des tyrans*, en vérité, pourquoi ? Pourquoi, je vous prie, obliger à peindre le moyen âge avec des traits grecs ? si c'étaient des couleurs générales, peut-être, mais ce n'en est pas. C'est mentir pour le plaisir de mentir. Les classiques, du reste, veulent bien d'une certaine couleur locale, mais pâle et à peine marquée. Mais alors c'est sans originalité. (Voyez Leçon de M. Saint-Marc Girardin sur *Abufar* de Ducis, et les réflexions que j'y ai insérées.)

*
* *

On se moque du mélancolique, de la nature poétique et triste et il faut avouer que c'est voisin du ridicule (ce qui, comme on sent, n'y fait rien). On ne se moque pas de l'homme positif, d'être banquier, capitaliste, grand seigneur, ministre. Pourquoi cela ? C'est que dans le premier ordre des choses, il y a, à côté des natures vraies et sublimes, des nuées fades et faibles d'affectés ; au contraire, dans le second ordre de choses, l'affectation n'a pas de place ; on n'affecte pas d'être ministre, millionnaire, etc. Ah ! troupe maudite de sots et de singes, que vous faites de mal à la nature vraie et jalouse de la beauté de son type ! Elle est entraînée à l'idéal, et elle craint de vous ressembler en s'y livrant. En France surtout, c'est terrible. Combien de belles natures pudiques, mais timides, que la crainte de ce ridicule a arrêtées ! Il faut s'y aguerrir. Mais aussi qu'il y a là de filets tendres et délicats ! Qui saura saisir la fine et imperceptible ligne du vrai et du beau ?

*
* *

Dans la vieille hypothèse spiritualiste, où le corps et l'âme sont des substances, on est obligé de créer *les substances par couples*. A tout être animé, deux substances créées et mariées. Quelle sottise ! Et appeler un corps une substance ! Si on dit que l'âme seule est substance, ce qui est au moins bien plus raisonnable, dites donc aussi que depuis l'homme jusqu'au dernier animal, des âmes sont créées à chaque individualisation. Que cela est antipathique avec la couleur du fait physiologique en ces cas ! Oui, j'en reviens à dire que l'âme n'est qu'une résultante, une limitation, un fait.

*
* *

Composition, structure intime des corps, problème que nous odorons. Il est posé : des hypothèses ont été faites pour remplir les cases : elles ne les remplissaient pas, mais enfin les cases étaient bien faites. Il est résoluble.

*
* *

L'étude des langues étrangères fut plus soignée à Port-Royal qu'elle ne l'était généralement en ce siècle. Aussi la grammaire raisonnée pour une connaissance étendue des langues modernes vivantes, espagnol et italien. L'anglais y paraît à peine ; l'anglais quelquefois (1) (2e partie, ch. XXII, *bis circa init.*, etc.) — Arnauld d'Andilly traduisant Sainte-Thérèse. Louis Racine, élevé à Port-Royal, était bien versé dans les littératures modernes, lisait Lope de Vega et Shakespeare. (Cf. Villemain, *XVIIIe siècle*, 1re partie, leçon 10e.)

*
* *

Quand je vois un type faux et affecté, j'éprouve un singulier sentiment de répulsion extrêmement désagréable, et pourtant un attrait irrésistible qui me porte à le regarder, à le sonder, à le percer. Ainsi à la Sorbonne, ce monsieur qui a un air insupportable d'affectation, faisant le pédant intéressant. Il m'exaspère et je ne puis lever les yeux de dessus lui. J'ai du reste déjà éprouvé cela ; certaines personnes qui m'étaient horriblement antipathiques et que je ne pouvais m'empêcher de regarder avec une avidité extrême. De même ceux-là, même quand je vois qu'ils me voient et qu'ils tirent parti pour leur vanité de mon regard, je ne puis m'en détacher, ils m'excitent comme un attrait, deux électricités contraires qui se retiennent puissamment ; je m'acharne sur eux, à les creuser, à les perforer dans tous les sens. (Cf. quelques numéros plus haut, ce que je disais de M. Saint-Marc-Girardin.)

*
* *

J'ai remarqué que toutes les fois que j'entends un homme pour la première fois, que j'entre en premier commerce intellectuel avec lui, soit aussi par lecture, je l'aime et m'enthousiasme pour lui. Puis, je m'en éloigne. C'est que ne le connaissant que sur quelques traits, je l'*édifie en type* comme Dieu bâtit la côte en femme (tour hébreux admirable), je l'idéalise et je l'aime. Puis, quand je l'ai expérimenté davantage, je trouve une foule de faits en lui qui ne cadrent pas avec mon idéal que j'avais fait complaisamment sur ma connaissance incomplète, alors que je n'étais pas limité par les faits. Mais le fait vient défleurir mon homme et je ne l'aime plus. J'ai observé cela d'une manière frappante pour Jules Simon et plusieurs de mes Allemands, que j'ai ainsi édifiés en types avec une générosité et une rapidité

(1) Il faut évidemment lire : l'allemand quelquefois. (V. *Gramm. génér. et raisonnée* de Port-Royal, Paris, Pierre le Petit, 1676, p. 136, 139, 145.)

et une force incroyables. Ronge [1] par exemple. Rappelez-vous la lettre à M. Cognat. Les premiers faits prêtent tant à l'illusion : puis le nombre vient faire tort. Il faut rabattre à la vue du réel. N'importe, vive l'idéal! M. Philarète Chasles est un des professeurs que j'aime le mieux, sans doute parce que je ne l'ai entendu qu'une fois. Effectivement, j'ai récidivé, et je l'aime mille fois moins. Il m'a paru faible et superficiel. M. Geruzez m'était très agréable les premières fois; maintenant il m'est tiède ; sauf les faits qui sont toujours faits, la science qui est toujours science.

*
* *

L'humanité est attachée à un poteau avec une chaine enroulée autour du poteau, et elle tourne; heureusement chaque tour déroule un peu de la chaîne et élargit son cercle; parfois aussi elle tourne accidentellement et par nécessité en sens contraire et alors sa circonférence diminue; mais son mouvement propre est d'élargir. Ainsi elle va, toujours limitée, retenue, mais tendant à une plus grande liberté. Terrible pensée que celle de cette nécessité de fer, qui tient le penseur attaché aux données de son âge, lié, retenu invinciblement dans la circonférence de son siècle. Inutile, inutile, *attendre est tout*. (Cf. les idées de Jouffroy sur la philosophie dans l'article de M. Garnier.)

*
* *

Poésie petite classique, admirablement caractérisée dans la lettre de la correspondance de Boileau au comte de Brienne. C'est un jeu sans conséquence, un amusement. O idéal, idéal! Le grand poète qu adore son œuvre, et y met sa vie toute entière. Ce n'est pas amour-propre chez lui, mais il déclare que là il est tout, et que cela seul n'est pas vanité, car c'est son Dieu. Le reste est sottise ou platitude: poésie est tout. Ah! mon Dieu ! je le veux, ce mot a aussi sa sainteté, et on peut tout mettre sous lui.

Voyez encore sa lettre à Colbert sur le privilège de l'*Art poetique*. Sa paresse. Faire des vers est un travail pour lui, qui l'ennuie. (V. Sainte-Beuve qui a fort bien saisi ce trait : c'était un paresseux). Du reste, toutes ces lettres sont singulièrement contournées. Lisez encore sa préface du *Dialogue des héros de roman*. Il en soutient le sérieux ; bien plus sérieux que ses vers. Évidemment cet homme faisait de la poésie comme passe-temps, pour rire. Mais songeant qu'au-dessus de cela était le sérieux, le christianisme, dur, froid. Voilà la vie sérieuse pour lui. Ah! pauvres gens! condamnés par leur esprit de divorce à n'avoir qu'une poésie futile et une religion sèche et froide. Dites que tout cela n'est qu'un, Dieu, l'idéal, philosophie, poésie. Alors tout est sérieux et pur, et beau, et vrai. Tout est la fin de l'homme, et il peut sans inconséquence tout aimer et exercer son activité dans toutes les voies. Voyez encore un trait curieux de la manière dont on entendait alors la poésie dans la lettre de Boileau à Racine, où il lui raconte sa visite au Père de la Chaise pour son épitre de l'*Amour de Dieu*. La grande objection du Père, c'est la hardiesse qu'il y a de traiter *en vers une matiere si delicate*. Les vers ne sont bons aux yeux du Père que pour plaisanter ou jouer aux mots.

Que de choses dont l'analyse directe par la parole est impossible, mais qu'un tact délicat peut seul révéler! Un trait est ici l'analyse pour ceux qui comprennent. Si on aborde le ton discursif. c'est long, interminable, et ce qu'on dit est personnel. Les autres n'y entendent rien. C'est là la pointe personnelle qui n'est que pour soi.

Ce Parnasse encore où ne siègent que des fous et des rieurs, et encore pas des rieurs fins et malins, mais des faiseurs de rire. Et cette révolte de MM. de la Chancellerie et de Louvois pour recevoir Lulli, dont tout le mérite, comme disait Louvois, était de faire rire. Tout cela est caractéristique,

*
* *

Les grands hommes, je dis les supérieurs, ont comme deux caractères dans l'opinion, selon que vivants ou morts. Cela tout à leur égard. Morts, moins d'actualité, moins d'enivrement, quelque réserve compassée de morts : ils passent aux résultats acquis. Mais aussi bien plus calmes et purs.

*
* *

Je ne sais pourquoi les faits et incidents extérieurs, les péripéties survenantes, sans être un pur développement psychologique, me choquent dans le roman et le drame. Je voudrais que ce fut le simple développement de la passion se peignant par des faits extérieurs. Ainsi, dans les pièces de Molière. j'admire tout ce qui est du caractère; je n'aime pas les incidents qui viennent brouiller la série des faits psychologiques; par exemple, dans *Tartuffe*, tous les incidents qui compliquent si fort la situation d'Orgon. Encore pire dans le *Malade imaginaire*. La mort feinte d'Argan, c'est détestable à mon sens, outre que cette fin fourmille d'invraisemblances comme celle du *Bourgeois gentilhomme*. Quand ces incidents sont amenés au hasard ou arbitrairement, je blâme net, et même quand ce ne sont pas des échappatoires de l'auteur pour se tirer d'affaire, je ne les aime pas. Par exemple, dans *Hamlet*, à la fin, le

1 V. *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, in-8°, appendice, p. 386. Ronge (1813-1887) ecclésiastique allemand, qui fonda une « Église catholique allemande » et fut excommunié.

troc des épées, c'est tout fortuit, tout arbitraire. Johnson eût préféré le poison, mais c'est tout un. — De même l'empoisonnement de la reine, etc., et *alia in omnibus tragœdiis*.

(Je voudrais instituer un système dramatique où il n'y eût d'arbitraire et de fortuit que le posé des caractères et leurs relations primordiales et qu'ensuite tout se développât par une conduite intérieure sans intervention de cause fortuite. Athalie *me satisfait à peu près sous ce rapport).*

(Cf. Aristote, Poétique, *ch. XIV, § 6 et 7), sa pensée est, je crois, celle que j'exprimais tout à l'heure. C'est remarquable de la manière dont c'est dit.*

* * *

Les froids réalistes se moquent des exaltés rêveurs, en les traitant d'affectés; les exaltés se moquent des réalistes en les traitant d'épiciers et d'hommes de ménage. Qui a raison? Le vrai, qui est l'homme et tout l'homme, l'exalté qui n'est pas affecté; mais qu'il n'essaie pas de prouver par deux et trois à l'autre qu'il ne l'est pas; qu'il soit ce qu'il est; cela se verra bien; et qu'il abandonne les singes au fouet.

Jeunes gens, chaleur de sang, vieillards froids.

* * *

« Je souhaite qu'il y ait parmi vous des poètes, pas beaucoup pourtant », disait M. Saint-Marc-Girardin. Est il possible que l'on se laisse si fort préoccuper par la crainte du faux? Car enfin on ne peut craindre le vrai poète, et que l'humanité serait grande et belle, si tous étaient des Homère, des Virgile, des Corneille, des Milton, des Herder, des Gœthe! Mais on pense à ces fous qui font les poètes, et on recule.

* * *

Ah! que la vie est pâle et profane en France! On se figure au monde pour faire ses affaires, bâtir des maisons, et ces maisons ont des fenêtres carrées, elles sont carrées; je voudrais que les maisons fussent comme des églises, qu'on prît la vie comme une chose sainte, et qu'on mît à la porte ce maudit point de vue de profane, qui fait rire, jouer aux cartes, fumer, que l'on envisageât tout en sainteté; oh! que ce serait beau alors!

* * *

Il est remarquable que les circonstances de la vie vraiment poétiques, la mort, etc., ne produisent pas de *pièces* de poésie. Nous avons des pièces du poète mourant, etc., mais c'est fictif. Il semble que le seul fait de se mettre la plume en main suffise pour couper la vérité à la racine.

Il paraît que les Romains du temps d'Auguste avaient l'habitude, comme nous, de prendre des noms étrangers, grecs, etc., surtout des noms littéraires, ceux qui jouaient grand rôle dans les classiques d'alors : Cyrus, etc. Voyez tous les noms qui figurent [chez] Horace. Ce ne sont plus seulement les vieux noms romains, Junius, Paulus, etc.

* * *

Les natures fines sont souvent fort enthousiastes, et fort crédules sur certains points. Où trouver un type plus fin que Fénelon? Voyez-le à sa cour : nul courtisan ne l'égale. Mais il a le haut sens des hautes choses, il sera crédule sur ce qui tiendra à ces hautes choses, l'apparence lui en suffira. Il se laissera prendre à Mme Guyon (que du reste je ne regarde pas comme un imposteur), comme aurait fait un bon dévot. Moi aussi, je me suis souvent laissé prendre à des charlatans de philosophie.

* * *

Nous sommes toujours portés à chercher quelque chose de substantiel et de réel à toutes nos impressions. Ainsi, par exemple, les émotions des lieux : j'ai toujours éprouvé que, quand je me trouvais aux lieux célèbres par de grands souvenirs, j'éprouvais une sorte de creux insatiable, quelque chose de non satisfait. Cela venait de ce que je voulais saisir réellement et substantiellement l'impression que je sentais que je devais éprouver. Je m'étais laissé dire que là on éprouvait une émotion, et je cherchais à la toucher comme une plante du pays. De même pour le synchronisme dont je suis aussi fort curieux. Il m'arrive sans cesse de me demander : que fait-on maintenant à Tréguier, à Saint-Malo, à Saint-Sulpice, à la Sorbonne, à l'Académie, etc.? Mais, par cette tendance à tout substantialiser, je me tourmente encore à vouloir toucher tout cela. De même pour les éphémérides. On se dit : A pareil jour, telle chose eut lieu, et cela fait impression. Pourquoi cela? Est-ce convention? Car, en soi, qu'importe que ce soit le trois cent-soixante-quatrième ou le trois-cent-soixante-cinquième jour, d'autant plus que selon les occurrences cela ne se correspond [pas]. Moi, par exemple, le jour de l'ordination. Or, le jour de l'ordination d'un ami ne répond pas astronomiquement à celui de l'autre. Nous cherchons en tout cela du réel; celui qui ne voudrait que du réel devrait s'en moquer; il n'y a en tout cela que du psychologique. De même encore quand on se dit : J'ai été ou je suis dans un lieu : j'ai laissé et pris des molécules à Paris, en Océanie, en Pologne. C'est plus que si c'était en Bretagne; car, pour un Polonais, il y aurait le même prestige à en avoir laissé en Bretagne.

(A suivre.) Ernest Renan.

APPEL AUX RUSSES

I. — Au Gouvernement.

Je comprends par gouvernement l'ensemble des hommes qui, profitant du pouvoir établi, peuvent modifier les lois existantes et les appliquer. En Russie, jusqu'à présent, ce sont le tzar, ses ministres et ses conseillers les plus proches.)

La raison avouée de tout pouvoir gouvernemental n'est qu'une : travailler au bien du peuple. Que faites-vous donc maintenant, hommes du gouvernement russe ?

Vous luttez contre les révolutionnaires par la ruse, et, ce qui est pire, par la même cruauté, plus raffinée encore, qu'ils emploient contre vous. Or de deux partis en conflit le vainqueur n'est pas celui qui est le plus rusé, le plus méchant, le plus cruel, mais celui qui se rapproche le plus du but vers lequel marche l'humanité.

Les révolutionnaires, qu'ils définissent justement ou non les buts auxquels ils aspirent, toutefois aspirent à un nouvel ordre quelconque de la vie, tandis que vous autres, vous ne désirez qu'une chose : conserver la situation avantageuse où vous vous trouvez.

Aussi ne pourrez-vous résister à la révolution, pas plus avec votre bannière de l'autocratie, même avec les amendements constitutionnels, qu'avec votre étendard du christianisme dépravé, appelé orthodoxe, même avec les patriarches et toutes les interprétations mystiques.

Tout cela est fini, et ne peut être rétabli. Votre salut n'est pas dans la douma, avec des élections de telles ou telles autres sortes, ni dans les canons et les exécutions capitales ; votre salut n'est possible qu'en reconnaissant votre culpabilité envers le peuple et tâchant de la racheter, de l'effacer d'une manière quelconque, alors qu'il en est temps encore. Placez devant le peuple un idéal de la justice, du bien et de la vérité supérieur à celui de vos adversaires ; placez devant les hommes un pareil idéal non en vue de votre salut, mais avec le désir sincère de sa réalisation, et alors, non seulement vous assurerez votre salut personnel, mais vous délivrerez la Russie des calamités qui l'accablent et de celles qui la menacent encore.

Vous n'avez point à inventer un pareil idéal : c'est l'idéal ancien de tout le peuple russe ; c'est le retour de tout le peuple — non pas seulement des paysans mais de tout le peuple — à son droit naturel et légitime sur la terre.

Aux hommes qui n'ont pas l'habitude de réfléchir avec leur propre raison, cet idéal semble déraisonnable, puisqu'il diffère de ce qui existe en Europe et en Amérique. Mais précisément parce que cet idéal n'a encore été réalisé nulle part, il est le véritable idéal de notre temps ; en outre il est le plus accessible au peuple russe et peut et doit être réalisé par lui avant tout autre peuple.

Effacez vos fautes par une bonne action, tâchez, pendant que vous avez encore le pouvoir, de détruire l'iniquité ancienne, cruelle, criante, de la propriété foncière individuelle, iniquité que tout le peuple agricole sent si vivement et dont il souffre si cruellement, et tous les bons esprits, ce qu'on appelle l'intelligence, vous approuveront. Vous aurez pour vous tous les partisans d'une sincère constitution qui ne peuvent ne point comprendre qu'avant d'appeler tout le peuple à élire ses représentants, il faut l'affranchir du servage foncier où il se trouve. A vous se joindront aussi les socialistes, puisque l'idéal qu'ils se proposent — la nationalisation des instruments de travail — comporte avant tout la nationalisation du principal instrument de travail, la terre. Les révolutionnaires aussi seront avec vous, parce que la révolution que vous accomplirez en affranchissant la terre de la propriété foncière est un des points principaux de leur programme. Et, fait essentiel, vous aurez avec vous tout le peuple russe agriculteur, les cent millions de paysans qui constituent le vrai peuple russe.

Faites seulement ce que vous impose votre mission de gouvernants ; pendant qu'il en est temps encore, proposez-vous pour but la réalisation du vrai bien du peuple, et au lieu de ce sentiment de peur et d'irritation que vous éprouvez maintenant, vous ressentirez la joie du rapprochement avec le peuple russe, de l'union avec ces cent millions d'hommes ; vous connaîtrez le sentiment d'amour et de reconnaissance de ce peuple doux, qui oubliera vos fautes et vous aimera pour le bien que vous lui ferez, de même qu'il aime celui et ceux qui l'ont affranchi du servage.

Rappelez-vous que vous n'êtes ni tzar, ni ministres, ni sénateurs, ni gouverneurs, mais que vous êtes des hommes, et alors, au lieu de la douleur, du désespoir et de la cruauté, vous connaîtrez la joie du pardon et de l'amour.

Mais pour cela, vous devez vous adonner à cette œuvre non d'une façon extérieure, comme moyen de salut, mais sincèrement, sérieusement, de toutes vos forces. Si vous agissez ainsi, vous verrez quelle activité ardente, raisonnable, conciliante, se manifestera dans les meilleurs rangs de la société ; les hommes d'élite de toutes les classes seront en avant, et ceux qui troublent maintenant la Russie reprendront leur vraie place. Faites ainsi et aussitôt se détruiront tous ces éléments terribles et brutaux de

la vengeance, de la colère, du lucre, de l'envie, de l'ambition, de la vanité et, principalement, de l'ignorance, qui, maintenant, émanent des hommes, contaminent, troublent et torturent la Russie, et dont vous êtes coupables.

Oui, devant vous, hommes du gouvernement, il n'y a maintenant que deux issues : ou le massacre fratricide et toutes les horreurs de la révolution, ce qui n'empêchera pas la chute inévitable et honteuse, ou la réalisation pacifique de l'éternelle et juste revendication de tout le peuple, en même temps que l'indication à tous les autres peuples chrétiens de la voie et de la possibilité d'anéantir cette iniquité dont les hommes ont souffert si longtemps et si cruellement.

Tant que la forme sociale vous laisse jouir du pouvoir, employez-la non à décupler le mal que vous-même avez commis et la haine que vous avez suscitée contre vous parmi les hommes, mais employez-la à l'œuvre grande et salutaire non seulement pour votre peuple, mais pour toute l'humanité ; et si cette forme a vécu, que son dernier acte soit un acte de bonté et de vérité, non un acte de mensonge et de cruauté.

II. — Aux révolutionnaires.

J'entends par révolutionnaires tous les hommes, à commencer par les constitutionalistes les plus pacifiques jusqu'aux révolutionnaires terroristes qui désirent remplacer le pouvoir gouvernemental existant par un autre pouvoir également organisé et dévolu à d'autres personnes.

Vous, révolutionnaires de toutes nuances et de tous noms, vous trouvez le pouvoir existant nuisible ; par des réunions, autorisées ou non par le gouvernement, par des articles, des discours, des grèves, des manifestations, et — comme cause-conséquence naturelle et inévitable de tous les actes — par les meurtres, les supplices, les révoltes armées, vous tâchez de remplacer le pouvoir existant par un autre pouvoir nouveau.

Malgré que vous êtes tous en désaccord entre vous quand il s'agit de savoir quel doit être ce pouvoir nouveau qui mettra en pratique l'ordre proposé par chacun de vos partis, vous ne vous arrêtez devant aucun crime : meurtres, explosions, exécutions, guerre civile.

Vous n'avez pas assez de mots infâmants pour exprimer le blâme et le mépris que vous inspirent les hommes du gouvernement qui luttent contre vous ; mais tous les actes, même les plus cruels des gouvernements, quand ils les commettent en luttant contre vous ont à leurs yeux une justification ; tous, depuis l'empereur jusqu'au moindre agent de police, élevés dans le respect de l'ordre établi et consacré par les années, sont absolument convaincus qu'en défendant cet ordre ils obéissent aux vœux des millions de personnes qui reconnaissent la légimité de l'ordre existant et de leur situation. De sorte que la responsabilité morale de leurs actes cruels ne retombe pas sur un seul, mais se répartit entre des millions d'individus. Tandis que vous, gens de professions les plus diverses, — médecins, professeurs, ingénieurs, étudiants, journalistes, étudiantes, mécaniciens de chemins de fer, ouvriers, avocats, marchands, propriétaires — jusqu'alors occupés de spécialités, n'ayant rien de commun avec le gouvernement, vous, que personne, sauf vous-mêmes, n'a appelé ou reconnu, tout d'un coup, indubitablement sûrs de l'ordre qui est nécessaire à la Russie, au nom de ce futur ordre social, que chacun de vous définit à sa façon, vous prenez sur vous la responsabilité des actes les plus terribles que vous commettez : vous lancez des bombes, vous pillez, vous tuez, vous exécutez ; des milliers de personnes sont tuées, réduites au désespoir, irritées, abruties ; tous les Russes.

Et tout cela pourquoi ? Tout cela parce que quelques individus, à peine un dix-millionnième de tout le peuple, ont décidé que la meilleure organisation de l'État russe, exige cette douma qui a siégé ces derniers temps ; d'autres qu'une autre douma, élue par le suffrage universel, secret, est nécesaire ; d'autres qu'il faut la république ; d'autres encore que ce n'est pas la république simple qui est nécessaire, mais la république socialiste. Et c'est pourquoi vous suscitez la guerre civile.

Vous dites que vous travaillez pour le peuple, que votre but principal c'est le bien du peuple. Mais le peuple de cent millions d'âmes pour qui vous le faites ne vous le demande pas et n'a pas besoin de ce que vous essayez d'atteindre par d'aussi mauvais moyens. Le peuple n'a pas besoin de vous ; il vous a toujours considérés — et il ne peut faire autrement — comme des parasites, qui, par tel ou tel autre moyen, lui arrachent les fruits de son travail et alourdissent sa vie. Représentez-vous nettement ce peuple agriculteur de cent millions qui forme à lui seul le corps du peuple russe et comprenez que vous tous ; ouvriers de fabriques, médecins, imprimeurs, journalistes, étudiants, propriétaires, étudiantes, vétérinaires, commerçants, avocats, employés de chemins de fer, que vous tous si soucieux de son bien, n'êtes que des parasites malfaisants de ce corps, qui lui extirpent ses dernières forces, pourrissent sur lui et le contaminent de leur pourriture.

Représentez-vous ces millions d'êtres qui travaillent sans cesse, patiemment, et soutiennent sur leurs épaules votre vie fausse, artificielle ; ajustez-leur

ces réformes que vous cherchez à obtenir et vous verrez combien est étranger à ce peuple tout ce que vous voulez acquérir soi-disant pour son bien. Il a d'autres désirs; il voit plus clairement que vous le but qui est devant lui; il exprime la conscience de sa destination non par des articles de journaux mais par toute la vie de ses cent millions d'âmes.

Mais non, vous ne pouvez pas le comprendre. Vous êtes fermement convaincus que ce peuple grossier n'a aucun principe, que ce sera pour lui un grand bien d'être éclairé par le dernier article que vous avez lu, après quoi il deviendra aussi misérable, pitoyable et dépravé que vous-mêmes.

Vous dites que vous voulez une équitable organisation de la vie, mais vous ne pouvez exister qu'avec une organisation irrégulière, inéquitable de la vie. Si la vie s'organisait en effet d'une façon équitable, s'il n'y avait plus de place pour ceux qui se nourrissent du travail des autres, vous tous : propriétaires, marchands, médecins, professeurs, avocats, fabricants, industriels, ingénieurs, ouvriers de fabriques, fabricants de canons, de glaces, de velours, producteurs de tabac, d'alcool, etc., vous tous mourriez de faim.

Vous autres, non seulement vous n'avez pas besoin de l'organisation équitable de la vie, mais rien ne serait plus dangereux pour vous qu'une organisation qui obligerait tous les hommes à se livrer également à un travail utile à tous.

Cessez de vous leurrer; regardez loyalement la place que vous occupez dans le peuple russe, ce que vous faites, et il vous deviendra clair que votre lutte contre le gouvernement est la lutte de deux parasites sur un corps sain et que, pour le peuple, les deux partis adverses sont également nuisibles. C'est pourquoi parlez de vos intérêts, non de ceux du peuple. Ne mentez pas en parlant de lui; laissez-le tranquille. Luttez contre le gouvernement si vous ne pouvez vous en abstenir; mais sachez que vous luttez pour vous, non pour le peuple, et que cette lutte violente, non seulement n'a rien de noble et de beau, mais qu'elle est stupide, misérable et, principalement, immorale.

Votre activité a pour but, dites-vous, l'amélioration de la situation générale des hommes. Mais pour que la situation des hommes s'améliore, il faut que les hommes eux-mêmes deviennent meilleurs, de même que pour élever la température de l'eau contenue dans un vase, chacune de ses molécules doit être chauffée.

Pour que les hommes deviennent meilleurs, il faut qu'ils fassent de plus en plus attention à eux, à leur vie intérieure. Or, l'activité publique, surtout la lutte sociale, éloigne toujours les hommes de la vie intérieure, et, par conséquent, dépravant inévitablement les hommes, abaisse le niveau de la morale publique.

Ce fut ainsi partout, et à un degré extraordinaire, comme nous le voyons maintenant en Russie. L'abaissement du niveau moral de la société produit ce fait : que les éléments les plus immoraux de la société émergeant de plus en plus, il s'établit une opinion publique immorale, qui justifie et même encourage les crimes, les pillages, la débauche et le meurtre. Il en résulte ce cercle vicieux : les pires éléments de la société, avivés par la lutte sociale, s'adonnent avec ardeur à l'activité publique qui correspond à leur niveau moral, bas; cette activité attire à soi les éléments encore pires de la société; le niveau moral s'abaisse de plus en plus, et ce sont les individus les plus immoraux qui deviennent les héros de l'époque : les Danton, les Marat, les Napoléon, les Talleyrand, les Bismarck.

Ainsi donc, participer à l'activité publique et à la lutte non seulement n'est pas une œuvre élevée, utile et bonne, comme le pensent et le disent ordinairement ceux qui s'y adonnent, mais c'est au contraire l'œuvre indiscutablement la plus sotte, la plus nuisible, la plus immorale.

Réfléchissez à cela, vous surtout, jeunes gens qui n'êtes pas encore entraînés par la boue glissante de la politique; secouez cette terrible hypnose qui vous enveloppe; affranchissez-vous du mensonge de ce soi-disant service du peuple au nom duquel vous vous croyez tout permis; principalement songez aux qualités supérieures de l'âme qui ne supposent pas le suffrage universel secret, ni les révoltes armées, ni les assemblées constituantes et autres sottises et cruautés, mais qui exigent de vous cette seule chose : la vie bonne et équitable.

Or, pour une telle vie, il vous est nécessaire avant tout de ne pas vous leurrer; de ne pas penser qu'en vous adonnant à vos petites passions, à la vanité, à l'amour-propre, à l'envie, à la bravoure, au désir de trouver l'emploi de vos forces oisives ou d'améliorer votre situation personnelle, vous servez le peuple. Il vous faut regarder en vous-mêmes, et tâcher de vous corriger de vos propres défauts. Si vous voulez songer à la vie sociale, commencez par vous rappeler vos propres torts envers le peuple; efforcez-vous de profiter le moins possible de ses travaux; et, si vous ne pouvez le secourir, au moins ne le menez pas à sa perte, ne commettez pas le crime horrible de plusieurs d'entre vous : ne le trompez pas, ne l'irritez pas; ne le poussez pas aux pillages et aux révoltes qui se terminent toujours par les souffrances et un asservissement encore plus grand.

Les circonstances difficiles et compliquées au milieu desquelles nous vivons maintenant en Russie exigent de vous non des articles de journaux, des

discours, des réunions, des sorties dans les rues, le revolver au poing, et souvent l'excitation des paysans à la révolte, en vous affranchissant, malhonnêtement, de la responsabilité, mais l'observation sincère et sévère de vous-mêmes, de votre vie ; car notre vie seule est en notre pouvoir, et ce n'est qu'en la rendant meilleure qu'on peut améliorer la situation générale des hommes.

III. — Au Peuple.

(*J'entends par le mot peuple tout le peuple russe, mais principalement le peuple agriculteur, celui dont le travail soutient la vie de tous les autres gens.*)

Vous, peuple russe travailleur, vous surtout agriculteurs, paysans, vous vous trouvez maintenant dans une situation particulièrement difficile.

Quelque peine que vous ayez eue à vivre sur un espace étroit de terre, avec de lourds impôts et les guerres entreprises par le Gouvernement, jusqu'à ces derniers temps vous avez vécu en croyant au tzar, en croyant que sans le tzar et son pouvoir la vie était impossible, et vous obéissiez docilement au gouvernement.

Quelque regrettables que fussent pour vous les ordres du gouvernement impérial, vous vous soumettiez docilement à lui tant qu'il était seul. Mais voilà que maintenant une partie du peuple s'est révoltée, a cessé d'obéir au gouvernement impérial, lui a déclaré la guerre. En plusieurs endroits, au lieu d'un gouvernement, il s'en est trouvé deux, chacun exigeant l'obéissance. De sorte que vous ne pouvez plus obéir docilement comme auparavant, sans discerner si c'est bien ou mal. Vous devez choisir à qui obéir.

Que vous faut-il donc faire ? Que doivent faire non pas ces dizaines de mille ouvriers qui s'agitent dans les villes, mais le grand, le vrai peuple, les cent millions de paysans?

Le vieux gouvernement impérial vous dit : « N'écoutez pas les révoltés; ils vous promettent beaucoup mais ils vous tromperont. Restez-moi fidèles, et je satisferai tous vos besoins. »

Les révoltés disent : « Ne croyez pas le gouvernement impérial, il vous a toujours opprimés et continuera de le faire. Joignez-vous à nous, aidez-nous, et nous organiserons un gouvernement sur le modèle de celui des pays les plus libres. Alors vous élirez vous-mêmes vos gouvernants, vous dirigerez vous-mêmes vos affaires, et réparerez vous-mêmes vos misères. »

Que vous faut-il donc faire ?

Soutenir le vieux gouvernement ? Mais le vieux gouvernement promet déjà depuis longtemps de s'occuper de vos misères. Or, non seulement il ne les allège pas, mais il augmente encore les principales : la misère foncière, celle des impôts et du service militaire.

Vous joindre aux révoltés ? Ceux-ci vous promettent d'organiser un gouvernement électif comme dans les pays les plus libres. Mais partout où sont organisés de pareils gouvernements, dans les pays les plus libres, dans les républiques française et américaine, les misères principales du peuple sont les mêmes que chez nous. Ailleurs, comme chez nous, et plus encore, la terre appartient aux riches ; de même que chez nous, sans prendre l'avis du peuple, on l'impose, on entretient des troupes, on déclare la guerre, quand c'est nécessaire à ceux qui dominent. De plus, le nouveau gouvernement n'est pas encore établi et on ne sait pas ce qu'il sera.

Vous n'avez donc nul avantage à vous joindre à un gouvernement plutôt qu'à l'autre. Mais c'est peu : en conscience, devant Dieu, vous ne pouvez pas le faire.

Défendre le vieux gouvernement, c'est faire ce qu'on a fait ces temps derniers à Odessa, à Kiev, à Sébastopol, à Riga, au Caucase, à Moscou, c'est tuer, pendre, brûler vif, exécuter, emprisonner, tirer dans les rues, assassiner les femmes, les vieillards, les enfants. Se joindre aux révolutionnaires, c'est faire la même chose ; c'est tuer, lancer des bombes, brûler, piller, se battre contre les soldats, exécuter, pendre.

Ainsi donc, vous, peuple travailleur, chrétien, quand le gouvernement impérial et les révolutionnaires vous appellent à la lutte contre vos frères, devant Dieu et votre conscience vous n'avez qu'une chose à faire : *ne vous rattacher ni au vieux gouvernement ni au nouveau, ne pas participer aux œuvres antichrétiennes de l'un et de l'autre.*

Ne pas participer aux actes du vieux gouvernement, cela signifie ne pas être soldat ni policier, ne servir dans aucune institution gouvernementale, aux zemstvos, conseils municipaux, etc.

Ne pas prendre part aux actes révolutionnaires, cela signifie s'abstenir des réunions, des grèves, ne pas incendier ni piller les maisons d'autrui, ne pas se joindre aux révoltes armées.

Deux gouvernements hostiles sont maintenant devant vous; tous deux vous convient à des actes mauvais, antichrétiens

Que pouvez-vous donc faire, sinon renoncer à tout gouvernement ?

On dit qu'il est difficile, même impossible, de vivre sans gouvernement ; mais vous, les ouvriers russes, surtout les paysans, vous savez bien que lorsque vous vivez à la campagne, d'une vie pacifique, laborieuse, jouissant de droits égaux sur la terre, et résolvant vos intérêts communs par le *mir*,

le gouvernement vous est complètement inutile.

C'est vous, agriculteurs russes, qui êtes nécessaires au gouvernement, et non le gouvernement à vous. Aussi, dans les circonstances actuelles, si difficiles, quand il est également mal pour vous de vous rallier à l'un ou à l'autre gouvernement, il sera raisonnable et salutaire de n'obéir à aucun gouvernement.

Si c'est ainsi pour le peuple agriculteur, que doivent faire les ouvriers des usines et des fabriques, qui, dans certaines contrées, sont plus nombreux que les agriculteurs et dont la vie dépend entièrement du pouvoir du gouvernement?

La même chose que les ouvriers de la campagne : *n'obéir à aucun gouvernement* et tâcher de toutes leurs forces de retourner à la vie agricole.

Que les ouvriers des fabriques, ainsi que ceux des champs, cessent d'obéir au gouvernement, de le servir, aussitôt le pouvoir gouvernemental s'anéantira, et avec lui disparaîtront d'elles-mêmes les conditions de servage dans lesquelles vous vivez, puisque ces conditions ne subsistent que par le pouvoir violent des gouvernements.

Or ce pouvoir violent, c'est vous-mêmes qui lui permettez d'être. Ce pouvoir qui impose les objets d'importation et d'exportation, et ceux de production extérieure, qui édicte les lois qui soutiennent les monopoles privés et le droit de propriété foncière, ce pouvoir qui dispose de l'armée que vous-mêmes lui fournissez, vous tient constamment sous sa dépendance et celle de ses auxiliaires, les gens riches.

« Mais, sans le gouvernement, quand les hommes vivront par groupes séparés, comment s'organiseront toutes les grandes entreprises sociales? Que deviendraient les voies de communication, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les télégraphes, les postes, les écoles supérieures, les bibliothèques, le commerce, si le gouvernement n'existait plus ? »

Les gens sont tellement habitués à ce que le gouvernement dirige toutes les entreprises sociales qu'il leur semble que ces entreprises elles-mêmes sont le fait du gouvernement, et que sans gouvernement on ne pourrait instituer ni écoles supérieures, ni voies de communications, ni postes, ni bibliothèques, ni commerce. Mais ce n'est pas vrai.

Les entreprises sociales les plus importantes, non pas chez un peuple particulier mais chez divers peuples, sont organisées sans l'aide du gouvernement, par des initiatives privées. Ainsi sont organisées les sociétés internationales scientifiques, commerciales, industrielles, de toutes sortes. Les gouvernements, loin d'aider à de pareilles sociétés, n'y apportent que des entraves dès qu'ils veulent s'en occuper.

« Mais si vous n'obéissez pas au gouvernement, si vous ne payez pas les impôts, si vous ne fournissez pas des soldats, des peuples étrangers viendront et vous conquerront », disent encore ces gens qui ont besoin de vous tenir sous le joug. Ne les croyez pas. Vivez en reconnaissant la communauté de la terre, en ne fournissant pas de soldats et ne payant pas les impôts, sauf ceux que vous donnerez de bonne volonté pour des œuvres sociales, en résolvant vos différends pacifiquement entre vous, et les peuples étrangers voyant votre bonne vie ne viendront pas vous conquérir. S'ils viennent, dès qu'ils auront constaté la pureté de votre vie, au lieu de vous combattre ils vous imiteront et s'uniront à vous. Tous les peuples, de même que vous, ont souffert et souffrent du fait des gouvernements, de la lutte des divers gouvernements entre eux, de la lutte militaire, commerciale, individuelle, de la lutte des classes et des partis.

Chez tous les peuples chrétiens, il se fait maintenant un travail intérieur dont le but principal est leur affranchissement du gouvernement. Mais l'affranchissement des peuples dont la majorité a abandonné la vie agricole pour la vie industrielle, urbaine, jouissant des travaux des autres peuples, apparaît comme particulièrement difficile. Cet affranchissement se prépare parmi eux par le socialisme. Mais pour vous, ouvriers russes, qui vivez principalement de la vie agricole et qui suffisez vous-mêmes à vos besoins, cet affranchissement est particulièrement facile. Pour vous, depuis longtemps déjà, le gouvernement n'est ni nécessaire, ni utile, c'est un grand fardeau et un malheur.

Le gouvernement seul, par son pouvoir, vous prend la terre; c'est le gouvernement qui, par les impôts, vous arrache la plus grande partir des fruits de votre travail; c'est lui seul qui vous prive du travail de vos fils, en les incorporant dans les régiments et les envoyant tuer.

Le gouvernement n'est point une condition nécessaire de la vie humaine, établie par Dieu, comme l'agriculture, le mariage, la famille, l'union fraternelle des hommes, qui existeront tant que les hommes seront.

Le gouvernement est une institution humaine qui s'établit quand c'est nécessaire et disparait quand elle devient inutile, comme toute institution humaine.

Autrefois, on faisait des sacrifices humains, des sacrifices aux idoles; on prédisait l'avenir; il y avait les tortures, l'esclavage et beaucoup d'autres choses; et tout cela disparut quand le peuple développé comprit que ces institutions étaient désormais pour lui un fardeau inutile, une calamité.

La même chose avec le gouvernement. Le gouvernement s'est établi quand le peuple était encore sauvage, cruel et grossier; et il fut lui-même cruel et

grossier. Presque tous les gouvernements ont emprunté leurs lois aux Romains païens et jusqu'à ce jour ils sont restés aussi grossiers, avec les impôts obligatoires, le service militaire, les prisons, les exécutions, qui existaient avant le christianisme.

Mais le peuple au fur et à mesure qu'il s'éclairait avait de moins en moins besoin d'un gouvernement pareil, et de nos jours la plupart des peuples chrétiens sont arrivés à un tel degré que les gouvernements ne sont pour eux qu'un obstacle.

La coquille est nécessaire à l'œuf, tant que le pouvoir n'a pas achevé son développement, mais dès que le poussin est formé, la coquille n'est plus qu'un obstacle. De même avec le gouvernement. La plupart des peuples s'en rendent compte, et maintenant le peuple russe agriculteur le sent avec une acuité particulière.

« Le gouvernement est nécessaire. On ne peut vivre sans gouvernement », disent les gens qui, en vue des troubles actuels, en sont particulièrement convaincus. Quelles sont donc ces personnes qui sont si soucieuses de l'intangibilité du gouvernement? Ce sont précisément celles qui vivent du travail du peuple, et qui, reconnaissant leur iniquité, ont peur qu'elle ne soit dévoilée et espèrent que le gouvernement lié à elles par les mêmes intérêts la maintiendra par la force. A de telles gens le gouvernement est très nécessaire, mais non pas à vous, hommes du peuple. Le gouvernement vous fut toujours un fardeau, et maintenant, avec sa néfaste direction qui a provoqué la révolte et la division en deux pouvoirs, il est devenu la plus terrible des calamités et le plus grand péché auquel, pour votre bien matériel et moral, il est nécessaire de renoncer.

Vous, ouvriers russes, allez-vous, d'un coup, vous affranchir de tout gouvernement, ou vous faudra-t-il encore souffrir de la part de l'ancien gouvernement et du nouveau, ou même de gouvernements étrangers? Vous, ouvriers russes, actuellement vous n'avez qu'une chose à faire : cesser d'obéir au gouvernement et commencer à vivre sans lui.

Si même, les premiers temps, vous avez à souffrir à cause de votre désobéissance au vieux gouvernement ou au nouveau, ou à cause des désaccords intestins qui peuvent naître parmi vous, néanmoins ces maux seront infiniment moindres que ceux que vous vaut maintenant le gouvernement et qu'il vous faudra encore endurer si, obéissant à l'un ou à l'autre gouvernement, vous êtes entraînés aux meurtres, aux supplices, aux guerres civiles, qui ont lieu maintenant et qui dureront encore longtemps avec la lutte des deux gouvernements, si toutefois vous ne vous abstenez pas de participer à ces actes.

Cédez aux exigences de l'un ou l'autre gouvernement; soutenez le vieux gouvernement et entrez en lutte avec les révolutionnaires en participant à l'armée, à la police, aux organisations de la bande noire; ou soutenez les révolutionnaires, en prenant part aux grèves, aux massacres, aux révoltes armées, à n'importe quelle réunion électorale ou douma; et outre que vous chargerez votre âme de beaucoup de péchés et souffrirez beaucoup, vous n'aurez pas le temps de regarder autour de vous que déjà l'un ou l'autre gouvernement — celui qui triomphera — si même vous avez aidé à son triomphe, serrera le nœud de l'esclavage dans lequel vous avez vécu et vivez encore.

Ne cédez pas, n'obéissez ni aux uns ni aux autres et vous vous délivrerez de vos maux, et vous serez libres.

Dans les circonstantes difficiles présentes, les ouvriers russes n'ont qu'une seule issue : refuser d'obéir à n'importe quel pouvoir violent; supporter avec douceur et humilité la violence, mais n'y pas participer.

Cette issue est simple, facile et infailliblement mène au bonheur. Mais afin de pouvoir agir ainsi, il faut reconnaître le pouvoir de Dieu et de sa loi.

« Celui qui souffrira jusqu'à la fin sera sauvé »; et votre salut est entre vos mains.

Ouvriers de fabriques et paysans, cessez d'obéir au gouvernement; alors, vous autres, ouvriers de fabriques, vous ne serez plus obligés d'accepter les conditions que vous imposent les patrons; c'est vous qui imposerez vos conditions, ou vous installerez des fabriques pour la production des objets nécessaires au peuple, ou, la terre étant libre, vous retournerez à la vie naturelle, agricole.

« Mais si nous commençons à vivre ainsi, à ne pas obéir au gouvernement, la Russie disparaîtra », disent les gens qui semblent croire important, grand et utile qu'il y ait la Russie, c'est-à-dire la réunion de plusieurs peuples différents sous un même pouvoir.

Mais cette réunion de divers peuples, appelée la Russie, non seulement ne vous est pas nécessaire, à vous, ouvriers russes, mais c'est précisément une des causes principales de vos maux. Si l'on vous accable d'impôts, si l'on a imposé vos ancêtres et accumulé des dettes énormes que vous devez payer, si l'on recrute parmi vous des soldats et les envoie à diverses extrémités du monde guerroyer contre des hommes qui n'ont rien à faire avec vous et avec qui vous n'avez rien à faire, c'est uniquement pour maintenir cette Russie, c'est-à-dire l'union contrainte de la Pologne, du Caucase, de la Finlande, de l'Asie Mineure, de la Mandchourie et autres terres et peuples, sous le même pouvoir.

C'est peu que de cette union appelée Russie proviennent tous vos maux, cette union est un des plus

grands péchés auquel vous participez inconsciemment quand vous obéissez au gouvernement. Pour que la Russie se maintienne telle qu'elle est, il faut tenir en soumission les Polonais, les Finlandais, les Lithuaniens, les Caucasiens, les Tartares, les Arméniens et autres; pour les tenir en soumission, il faut leur défendre de vivre comme ils l'entendent, et s'ils n'obéissent pas, les exécuter, les tuer.

Pourquoi donc participez-vous à ces actes mauvais, quand de ces mêmes actes proviennent vos propres malheurs? Que ceux-ci pour qui il est nécessaire que la Russie possède la Pologne, la Géorgie, la Finlande et autres pays s'arrangent comme ils l'entendent et le peuvent, mais vous autres, les travailleurs, vous n'avez rien à y voir. Il vous faut tout autre chose. Il faut seulement que vous ayez assez de terre, que personne ne puisse vous prendre de force vos biens et vos fils, et principalement qu'on ne vous oblige pas à commettre des actes mauvais. Et cela sera si seulement vous ne vous soumettez pas aux exigences du gouvernement qui dépravent et perdent vos corps et vos âmes.

L. Tolstoï.

Traduit du manuscrit russe par J. W. Bienstock.



LE ROI HENRI VIII ET SES FEMMES

VIII. — Catherine Parr.

L'histoire personnelle d'Henri VIII se répète jusqu'à la fin de sa vie. Après chaque déception conjugale, soit chagrin, soit dépit et découragement, peut-être pour les deux causes à la fois, il se retire dans une sombre morosité. Décidément il ne se mariera plus. Puis les instances de l'opinion pèsent sur sa résolution et, les premières impressions une fois dissipées, il s'aperçoit qu'il est difficile de se passer d'une compagne selon ses goûts. Au fond, tel a été son désir constant. Ne trouvera-t-il donc pas à la fin celle qui lui procurera ce bonheur domestique après lequel il a toujours soupiré? Au bout de quelques mois il cède au vœu populaire, mais aussi à cette indéracinable propension. Catherine Howard au bout de quelques mois fut remplacée.

Il était plus que temps d'ailleurs qu'il fît ce dernier essai. Tout roi qu'il était, il était devenu un triste galant. Son obésité, dont on remarquait déjà les progrès affligeants, prenait des proportions colossales. Il devenait énorme. La tête, le buste, les jambes, tout se mettait de la partie, tout passait à l'état bouffi. Le svelte et vigoureux jeune prince de jadis faisait désormais l'effet d'un *poussah* grotesque. L'ulcère chronique qu'il avait à la jambe ne tarissait pas et nécessitait des soins minutieux. Avec tout cela, l'expérience lui avait appris qu'il ne s'était jamais heurté à un refus toutes les fois qu'il avait offert à une femme de lui mettre sur la tête la couronne d'Angleterre.

Cette fois il jeta son dévolu sur une personne recommandable par la gravité de ses manières, belle dame, quoique manquant de grâce, veuve d'un lord Latimer, et dont la physionomie reposée et reposante lui plaisait beaucoup. Nous avons le portrait de Catherine Parr, d'après Holbein, décidément le peintre attitré des cours à cette époque. Cette fois, il n'y avait pas à craindre le même genre de déception que lorsqu'il s'était agit d'Anne de Clèves. Henri avait vu de près l'original. Il eut pourtant un autre genre de déception, c'est-à-dire qu'il découvrit que sa sixième femme était une luthérienne, très convaincue, bien que s'abstenant de toute ferveur propagandiste. Cela le contrariait. Elle était bien avec lui contre le pape, n'avait aucun préjugé en faveur des couvents, des reliques, des saints et des miracles dus à leur intercession, mais elle trouvait la Réforme d'Henri VIII beaucoup trop timide. Elle ne croyait pas à la transsubstantiation en l'honneur de laquelle le roi avait rompu tant de lances. Elle eût souhaité que le mariage des prêtres fût autorisé sans restrictions. Elle était instruite, aimait les beaux-arts, notamment la peinture, peintre-amateur elle-même. Sur le portrait exécuté par Holbein on remarque à droite une palette et des pinceaux; à gauche, un livre, qui doit être la Bible, à côté d'une coupe et d'un plat contenant un pain ordinaire. Ce sont là des symboles tout luthériens. On rapporte que les seuls moments un peu difficiles entre les deux époux furent ceux où Henri s'efforça de ramener la reine à des sentiments plus orthodoxes, c'est-à-dire plus conformes à son orthodoxie à lui-même. Mais sur ce point elle se montra une douce entêtée et pour le reste une compagne absolument dévouée à ses devoirs, lui prodiguant ses soins, tâchant de distraire sans tapage le roi vieilli, et comme après tout le luthérianisme était de toutes les sectes protestantes celle qui lui déplaisait le moins, qu'il ne savait plus comment se passer de sa compagnie et de ses services intimes, il se résigna à la laisser tranquille dans la profession de sa religion préférée.

Elle-même ne se départit ni de son calme, ni de sa prudence, laissa dire et faire, se contentant de son rôle de garde-malade attentionnée. Ce qui n'empêcha pas qu'on parlait déjà de dénonciations dont on devine la source et qui incriminaient ses mœurs. Mais cette fois cela ne mordit pas. Les deux

(1) Voir la *Revue Bleue* des 21 juillet, 4 août, 1er septembre 6 octobre, 3 et 17 novembre, et 29 décembre 1905.

époux ne se quittaient guère et le mari savait toujours où était et ce que faisait sa femme.

Ainsi s'écoulèrent sans nouveaux orages conjugaux les trois à quatre années qui s'écoulèrent entre juillet 1543 et la mort du roi, qui eut lieu en janvier 1547. A la fin, mais bien tard, Henri VIII avait vaincu le guignon auquel il semblait condamné. Mais il me rappelle ce riche négociant qui avait débuté sans un sou, et qui, célébrant son quatre-vingtième anniversaire, me disait : « J'ai toujours eu un faible pour le vin de haute qualité; quand j'étais jeune, je n'avais pas d'argent pour m'en procurer. Maintenant rien ne m'empêcherait d'en jouir à mon aise, mais je suis goutteux, et je dois m'en abstenir. »

Ces quelques années, de tout repos pour le mari, furent marquées pour le roi par de graves préoccupations. L'Écosse, sous l'impulsion du cardinal Beaton, trop écouté par le roi Jacques V, hallucinée par la perspective d'une prochaine alliance offensive contre l'Angleterre de la France et de l'Espagne, crut qu'il était de son intérêt vital de prendre les devants, et une cohue mal exercée, mal commandée, de catholiques fervents, une véritable croisade qui se croyait sûre de vaincre, parce que le pape, l'archevêque et les saints lui avaient garanti la victoire, envahit comme une trombe les comtés anglais du nord, suivie à quelques distance par l'armée plus sérieusement organisée du roi Jacques. Cette brusque invasion surprit le gouvernement d'Henri VIII dont l'attention se concentrait sur les frontières du sud et sur l'Irlande. Mais d'abord l'alliance offensive de la France et de l'Espagne s'en alla en fumée et l'expédition écossaise, qui avait déjà souffert de la résistance énergique des paysans anglais du nord, dut battre en retraite à l'approche des forces royales ramenées du centre et du sud pour la refouler. Cela aboutit au désastre de Solway Moss (le marais de la Solway) où la plus grande partie des envahisseurs disparut dans un terrain spongieux constamment recouvert par la mer aux heures de haute marée et sans que l'armée du roi Jacques, qui suivait, fût en état de les secourir. Cette catastrophe eut un tel effet sur le roi d'Écosse, dont la santé laissait beaucoup à désirer, qu'il en mourut au bout de quelques jours, une semaine après la naissance de sa fille Marie, la future Marie Stuart. C'était sa seule héritière. Il prévoyait que l'Écosse serait désormais à la merci de l'Angleterre, mais ne prévoyait pas que son petit fils serait un jour roi d'Angleterre sous le nom de Jacques Ier. On prétend qu'il aurait dit avant de mourir : « Tout cela a commencé par une femme, tout cela finit par une femme. »

Les troupes royales anglaises commandées par lord Hertfort (plus tard duc de Somerset et *protecteur* du roi mineur Edouard VI) envahirent alors l'Écosse et dictèrent à son gouvernement une paix qui ne fut point exécutée. De nouveau les hostilités recommencèrent entre François Ier et Charles-Quint. Henri VIII, qui redoutait beaucoup la prépondérance de l'influence française en Écosse, commit la faute de s'allier à l'Espagne contre la France, de sorte qu'il fit l'Angleterre solidaire des succès et des revers des armées espagnoles. Ce fut la plus grande erreur politique de sa vie, en ce sens que cette guerre fut très onéreuse pour l'Angleterre, qui n'en tira aucun profit. Bien plus, avec une hautaine désinvolture, Charles-Quint, pressé d'en finir conclut avec son adversaire la paix de Crespy en 1544, sans consulter son allié d'Angleterre ni faire le moindre effort pour qu'il tirât patte ou aile de sa coopération. Le pape Paul III lui adressait de vifs reproches au sujet de son alliance avec un roi hérétique et excommunié, tandis qu'Henri VIII rangeait parmi ses griefs contre la France l'entente que François Ier avait établie avec les Ottomans, ces ennemis séculaires de la chrétienté. Tant il est vrai qu'au XVIe siècle la question religieuse se mêle à tout!

La guerre avec la France continua donc pour l'Angleterre seule et la paix ne fut rétablie qu'en 1546 par un traité qui laissa les choses en l'état. Mais cette expérience du peu de fond qu'on pouvait faire sur l'Espagne du moment qu'on élevait au Vatican une voix menaçante fut une raison pour Henri VIII de faire quelques pas en avant dans le sens de la Réforme. Quelle justification de son principe fondamental qu'il n'y a pas d'autonomie sérieuse pour un État forcé de modifier sa politique sous les injonctions d'un pouvoir religieux étranger! Il avait jusqu'alors persisté dans sa législation à double tranchant qui frappait les protestants comme hérétiques et les catholiques romains comme rebelles à la suprématie royale. Il en résultait, les passions étant de plus en plus animées de part et d'autre, des incidents de persécution qui révoltaient le bon sens et l'humanité. Cela dépendait de l'esprit qui animait l'évêque du diocèse ou la magistrature du comté. Dans les deux années qui précédèrent sa mort on le voit manifester sa répugnance pour ces interminables exécutions qui ensanglantent son royaume. Il n'aime plus qu'on lui en parle, il intervient pour protéger des malheureux poursuivis par la justice épiscopale, il présente au Parlement des résolutions atténuant les clauses les plus intolérantes de la procédure, résultant de la loi des Six Articles, il approuve l'abolition du latin comme langue obligatoire du culte public, il tolère ce à quoi il n'avait pu se résoudre jusqu'alors, le ministère des prêtres mariés, il supprime certaines dévotions locales d'un caractère absolument idolâtrique, et qui donnaient lieu à maints scandales, etc. Cela, d'autre part,

exaspérait le parti catholique-romain, et sa colère encouragea la folle entreprise d'un fils du duc de Norfolk, lord Surrey, qui, avec une imprudence sans égale, fomenta une dernière insurrection en sa qualité de descendant lointain des Plantagenets. Il la paya de sa tête.

Henri VIII avait donné suite à l'acte par lequel le Parlement l'avait investi du pouvoir de fixer au mieux de ses lumières le droit et le rang de succession après sa mort, dans le cas où son fils unique mourrait sans héritier. Ce testament dynastique était demeuré officiellement secret. On savait seulement que dans ce cas ses deux filles Marie Tudor, puis Élisabeth, par ordre de primogéniture, lui succéderaient de plein droit, elles et les enfants qu'elles pourraient avoir; que, si elles-mêmes mouraient sans postérité, le droit de succession reviendrait aux familles apparentées aux Tudors par des mariages antérieurs, mais qu'il avait systématiquement exclu la branche écossaise des Stuarts, qui pouvait en cas d'extinction des Tudors, revendiquer le droit à la couronne d'Angleterre, puisque Jacques IV avait épousé une fille d'Henri VII et que, dès lors, la petite Marie Stuart pouvait se poser en revendicatrice de la couronne anglaise. C'est la prépondérance française et catholique-romaine en Écosse qu'Henri VIII redoutait. Après tout, il usait de son droit absolu, et c'est cet acte d'Henri VIII qui servit de règle fondamentale, dans la question de succession en Angleterre, jusqu'à la mort d'Élisabeth en 1603.

Il lui aurait fallu du temps pour mûrir définitivement un plan qui s'étendait à un avenir si vaste, soumis à tant d'éventualités impossibles à prévoir. Ce temps ne lui fut pas accordé.

A la fin de 1546, on le transportait d'une chambre à l'autre sur une litière pour qu'il pût changer d'air; car, ne pouvant sortir, il étouffait. Dans la soirée du jeudi 27 janvier 1547, les symptômes du mal qui le rongeait devinrent tout à fait inquiétants. On lui demanda s'il ne désirait pas l'assistance de l'un de ses évêques. Il prononça le nom de Cranmer. Celui-ci se hâta d'accourir à Whitehall, mais le mourant, bien que conscient encore, ne pouvait plus parler. Cranmer lui demanda de lui faire savoir par un signe s'il mettait toute sa confiance en Dieu dans la communion avec le Christ. Tout ce qu'il put faire fut de lui serrer la main en signe d'acquiescement.

Ainsi mourut à l'âge de 56 ans, un prince qui, à des capacités pouvant faire de lui un grand roi, joignit des défauts personnels qui lui firent le plus grand tort devant l'histoire. Nous l'avons présenté à nos lecteurs sous son jour le plus défavorable, celui de sa vie conjugale. C'est le côté de sa vie où son personnalisme aigu, sa vanité, sa susceptibilité facilement blessée le poussent à des résolutions tragiques, lorsqu'elles ne sont pas ridicules. Si nous pouvions en faire abstraction, nous pourrions relever à son éloge l'Angleterre fortifiée, enrichie, déjà forte de son commerce et de sa marine, s'élevant au rang de grande puissance européenne, en possession d'une organisation parlementaire, gage de son brillant avenir et que le roi populaire (car il le fut incontestablement) respecta, enfin son indépendance énergiquement maintenue. Un détail de son plan de succession doit nous frapper. C'est le droit qu'il reconnait à ses filles Marie Tudor et Élisabeth de lui succéder immédiatement après son fils Édouard VI ou ses enfants. Il ne dépendait que de lui de les frapper d'inhabilité, puisqu'elles étaient issues de mariages déclarés illégitimes par la loi. Il préféra s'appuyer sur une autre clause du droit canonique, stipulant que les enfants, nés d'un mariage invalidé par la suite, mais conclu et consommé de bonne foi, demeuraient en possession de leur droit d'enfants légitimes. Cela permet de supposer que, dans le secret de sa pensée, l'âge et la réflexion aidant, il se demandait s'il n'avait pas usé de rigueurs excessives envers leurs mères. Qui sait si le spectre de la pauvre Anne Bolen ne lui apparut pas plus d'une fois le cou marqué d'une corde sanglante, comme pour lui rappeler la précipitation avec laquelle il avait envoyé au bourreau la gracieuse fauvette qu'il avait aimée pendant des années, et qu'il avait condamnée sans miséricorde sur la foi d'accusations dont tout aurait dû lui démontrer l'invraisemblance? Les précautions minutieuses qu'il prit pour être certain de l'infidélité réelle de Catherine Howard, et qu'il n'avait pas prises lors du cas d'Anne Bolen, rentrent dans le même ordre de remarques. On était frappé de ce qu'il faisait venir assez souvent la petite Élisabeth à la résidence royale et qu'il la comblait de caresses, s'émerveillant en vrai grand-père de son esprit précoce.

Quant à sa veuve et garde-malade Catherine Parr, elle se retira tranquille et silencieuse comme elle était arrivée. Elle porta décemment le deuil de son mari et de son roi. Mais un an après, avec la même égalité d'humeur, elle se remaria avec l'amiral Thomas Seymour, renonçant ainsi au titre et aux honneurs de reine-douairière. Elle avait probablement assez de cette dignité de reine qui a ses séductions, mais aussi ses inconvénients, et qui peut être sertie de tant d'épines. Elle ne jouit pas du reste longtemps de sa retraite. Elle mourut un an après ce troisième mariage, tranquille et s'effaçant comme elle avait vécu.

Ainsi finit l'histoire d'Henri VIII et de ses six femmes.

Albert Réville.

LES ÉGLISES ET L'ÉTAT EN ÉCOSSE

La formule de Cavour : « L'Église libre dans l'État libre » est une utopie, si ce n'est en Amérique, et il s'en faut de beaucoup qu'une Église séparée de l'État soit par là même affranchie du contrôle et de la juridiction du pouvoir civil. L'Écosse en offre un exemple récent et instructif.

On sait qu'en 1900, l'Église libre (*Free Church*) de ce pays avait voulu fusionner avec celle des Presbytériens-unis (*United Presbyterians*) qui était également indépendante de l'État. Un schisme se produisit : une infime minorité de la *Free Church*, environ 10.000 sur 300.000, refusa de fusionner et réclama les valeurs mobilières appartenant à l'ensemble de l'Église ayant une valeur de 31.250.000 fr. sans compter les immeubles, représentant un capital triple environ. Après un long procès, une Commission de la Chambre des lords britanniques, qui constituait la plus haute juridiction en matière ecclésiastique, adjugea cette propriété considérable à la minorité par la raison que les fondations faites en faveur d'une église, qui avait adopté le principe de l'union avec l'État, ne pouvaient échoir à une majorité devenue séparatiste (1er août 1904).

L'opinion publique, en Écosse, fut tellement indignée de cette décision, que le Cabinet, ayant alors pour premier ministre M. Balfour, dut prendre l'affaire en main. Après une double et laborieuse enquête, qui dura plus d'un an, le Parlement vota une loi, dite *Churches Act* (*Scotland*) 7 août 1905, nommant une Commission chargée de répartir équitablement les biens en litige entre les deux fractions de l'Église libre d'Écosse. Celle-ci, composée de MM. le comte d'Elgin, lord Kinnear, sir Ralphe Anstruther, sir Th. Carmichaël, sir Ch. B. Logan, a commencé ses travaux dès la rentrée de 1905, mais est loin d'avoir terminé son œuvre.

La question paraît au premier abord obscure, il semble contradictoire qu'une Église libre, c'est-à-dire séparée de l'État, se réclame du principe de l'union avec l'État ; on ne comprend pas davantage que la majorité de cette Église dite libre ait renoncé à ce principe pour se fondre avec l'Église dite des Presbytériens-unis, au lieu de se rattacher à l'Église presbytérienne établie, qui est l'Église nationale d'Écosse. Or au fond, ce qui est en jeu, c'est moins la propriété des biens cléricaux que le principe de l'indépendance de l'Église vis-à-vis de l'État et le droit, pour elle, de formuler elle-même sa confession de foi et d'avoir son *Self government* ; la question vaut la peine d'être élucidée et c'est ce que nous allons faire en jetant un coup d'œil sur l'histoire d'Écosse.

Avant l'Acte de 1712

L'année 1712 coupe l'histoire ecclésiastique d'Écosse en deux périodes, présentant entre elles un contraste frappant : avant, l'Église presbytérienne d'Écosse dite *Kirk*, offre le spectacle d'une unité remarquable, tandis qu'après, elle est divisée par des schismes successifs.

L'Église calviniste d'Écosse fut organisée vers 1560, par John Knox, sur le modèle de celle de Genève. Elle était religion d'État ; ses pasteurs étaient tenus de souscrire à la confession de foi elle avait une organisation presbytérienne conforme au *Book of Discipline*. Bien que nationale et dotée par l'État, on lui reconnut un gouvernement autonome : chaque paroisse était administrée par un Conseil d'anciens élus appelé la *Session* ou *Presbytère*. Ceux-ci, à leur tour, nommaient leurs délégués à l'*Assemblée ou Synode général* de l'Église. Dès la première Assemblée, réunie à Édimbourg (1560), John Knox fit proclamer ce grand principe : « Il appartient au peuple, « à toutes et à chacune des congrégations d'élire leurs « ministres. — Il faut soigneusement éviter qu'un « ministre soit imposé de force à une église et ré- « server à chacun le libre suffrage. » En vain Jacques V, devenu roi d'Angleterre sous le titre de Jacques III et Charles Ier tentèrent-ils, sur les mauvais conseils de l'archevêque Laud, d'imposer à l'Église écossaise le gouvernement épiscopal et le rituel anglican. Les fiers Écossais formèrent une ligue dite *Covenant*, qui proclama le maintien de l'organisation presbytérienne. Les soldats de cette ligue, unis aux troupes du Parlement, eurent raison de la tyrannie royale. Après la restauration des Stuart, Charles II et Jacques III, mal instruits par les événements s'efforcèrent d'établir l'anglicanisme en Écosse.

Ils ne réussirent qu'à faire couler beaucoup de larmes et même de sang : 400 pasteurs, pour avoir résisté aux ordres du roi d'Angleterre furent expulsés de leurs églises et remplacés par des mercenaires. Ceux qui ne périrent pas, sous les coups des soldats ou de privations, s'enfuirent dans les bois et les montagnes ; ils tinrent des assemblées de culte, où accouraient les fidèles de plusieurs milles à la ronde. C'est ce qu'on appela le temps de la tuerie, ou *Killing Time* : il n'y eut pas moins de 18.000 morts, dont une centaine de gentilshommes, pasteurs et artisans furent exécutés à Édimbourg.

La chute des Stuart amena l'écroulement définitif du système épiscopal (1690) et le rétablissement du gouvernement presbytérien.

Il ne restait, à l'avènement de Guillaume d'Orange, qu'une soixantaine de ministres révoqués, ils furent réintégrés dans leurs paroisses. Pour les besoins des

autres églises, on maintint les ministres qui avaient accepté le joug épiscopal; mais on eut bien soin, dans l'*Acte du Parlement*, dit *de Guillaume et Marie* (*1693*) de leur imposer l'adhésion à la confession de Westminster, la reconnaissance du gouvernement presbytérien et le maintien de l'uniformité du culte calviniste. — La reine Anne par l'*Acte* dit *de Sécurité* (1707) confirma ces franchises de l'Église d'Écosse

« Sa Majesté, y est-il dit expressément, dispose et déclare que la Confession de foi protestante et la forme de culte et le gouvernement et la discipline presbytérienne en usage dans l'Église d'Écosse, à savoir le gouvernement de l'Eglise par des Conseils (*kirk sessions*), du presbytère, des synodes provinciaux et des Assemblées générales restera et continuera d'une manière inaltérable et sera le seul gouvernement de l'Eglise dans le royaume d'Ecosse. »

Après l'Acte de patronage.

C'est alors que se produisit un événement, qui eut pour l'Église nationale presbytérienne et l'Écosse des suites funestes et d'une très longue portée.

En 1712, le Parlement anglais, violant la promesse et annulant les garanties d'indépendance solennellement données à cette Église par les lois de 1693 et de 1707 (Acte de sécurité), rétablit le patronage en Écosse. On appelle ainsi le droit de nommer le titulaire à un bénéfice ou charge ecclésiastique; ce droit était en général attribué au Roi ou au seigneur, qui avait employé son bien à fonder ou bâtir une église. L'Acte de 1712 abolissait donc, dans la plupart des paroisses, le droit pour la communauté des fidèles d'élire son pasteur, et l'attribuait à la Couronne ou aux *landlords*.

Dans la pensée de la majorité des Communes qui avait des tendances jacobites, il devait, en se combinant avec l'*Acte de 1711*, dit *de Tolérance*, qui autorisait les Congrégations, non presbytériennes, à s'établir n'importe où et à user, à leur gré, de la liturgie anglicane, frayer la voie à une restauration du système épiscopal. Mais les Jacobites anglais avaient compté sans l'esprit d'indépendance des Presbytériens écossais et leur tenace fidélité aux principes démocratiques proclamés par leur grand réformateur. Et, dès lors, pendant deux siècles nous allons assister à une série de sécessions, ayant pour objet de protester contre l'intrusion de ministres du culte imposés par la Couronne ou les seigneurs laïques et de revendiquer le droit pour la communauté de choisir son pasteur.

Dans les premières années, la loi de 1712 fut appliquée avec certains ménagements. Pour l'installation d'un pasteur, il ne suffisait pas qu'il fût présenté par le patron de l'église; mais il fallait encore qu'il eut reçu vocation du troupeau et que le choix eût été approuvé par le Consistoire (*Presbytory*) du district. Mais bientôt, quelques propriétaires astucieux présentèrent des candidats qu'ils savaient devoir refuser et, pendant la vacance, s'approprièrent les revenus du bénéfice. En vain on multiplia les pétitions au Parlement britannique, les protestations dans l'Assemblée de la *Kirk*; le droit de patronage, qui était si lucratif pour la Couronne et les landlords fut maintenu.

C'est alors vers 1714-15, qu'eut lieu la première Sécession, celle des *Presbyters réformés*, qui prirent le nom depuis longtemps populaire de *Covenanters*.

Les intrusions de ministres, imposés par le Patron aux paroisses s'étant multipliées depuis 1725, à l'Assemblée générale de 1732 quarante pasteurs signèrent une remontrance contre ces abus du patronage. On ne leur permit même pas de la lire. Le ministre Erskine ayant prêché, devant le Synode de Stirling, un sermon réclamant la réforme de cet abus fut révoqué. Appuyé par trois autres ministres il fit la deuxième Sécession, connue sous le titre de *Presbytérien associé*, puis *Sécession unie* (1733). Ayant commencé, avec quatre églises, ils en avaient organisé plus de cent cinquante en 1774, au prix de vingt-sept millions et cinq cent mille francs, ce qui suppose des sacrifices énormes pour un pays assez pauvre.

Vingt ans après, un autre ministre M. Grillespie de Carnock, ayant été invité à installer un pasteur intrus, s'y refusa et fut révoqué. Alors, avec le fils du Révérend Thomas Boston et d'autres, il fit la troisième Sécession connue sous le nom d'*Eglise de secours*.

Le XVIIIe siècle est l'époque connue en Écosse sous le nom de *Moderantisme*, le type de ces Modérés qui avaient la majorité dans l'Église établie fut le Dr Robertson, célèbre par ses ouvrages d'histoire et qui frayait avec Gibbons, David Hume et les philosophes contemporains. On appelait aussi ces ecclésiastiques des latitudinaires, parce qu'ils étaient très larges dans l'interprétation de la confession de foi et se relâchaient de la morale des Puritains.

Cependant peu à peu les *Sociétés de prière*, et les Méthodistes réagirent contre ces tendances à réduire le christianisme à la religion naturelle et cela donna naissance à de nouvelles sectes dissidentes.

En 1799, un Acte de la *Kirk* ayant interdit aux ministres de l'Église établie de céder leur chaire à quiconque n'était pas qualifié ou d'accord avec les lois de l'église, Robert Haldane et quelques amis fondèrent les premières églises congrégationnalistes, qui subsistent encore. Et ce fut la quatrième dissidence,

On peut faire dater de ces années l'ère du *Réveil évangélique*, sous l'influence des écrits de Wilberforce (*Practical view of Christ*).

Les deux plus éminents champions de ce mouvement, qui devait avoir de si grandes conséquences, furent le Dr André Thomson, pasteur à Edimbourg et le révérend Thomas Chalmers, professeur à Saint-Andrews, puis pasteur à Glasgow. Ils fondèrent en 1824 une société pour améliorer le patronage ecclésiastique, et un journal dit le « *Christian instructor* ». Grâce à leurs efforts combinés le sentiment d'indépendance se développa à tel point, chez les laïques et dans le clergé de la *Kirk*, que dix ans après, l'Assemblée générale, sur les propositions de lord Moncreiff, adopta un acte, qui permettait aux membres d'une paroisse d'opposer le *Véto* à un ministre imposé par un patron.

Grave atteinte au droit de Patronage ! Les représentants du pouvoir le sentirent si bien que la *Cour de session* ou tribunal auquel ressortissent les actes ecclésiastiques et la Chambre des lords ou Cour suprême intervinrent.

Le lord, président de la Cour de session, rappela aux ecclésiastiques que ce n'était pas Jésus-Christ mais le Parlement qui était le chef légal de la *Kirk* écossaise; qu'en votant l'acte de Véto l'assemblée générale avait outrepassé ses droits et qu'il appartenait aux juges civils de trancher les questions de contentieux, pouvant survenir dans les rapports de l'Église et de l'État.

C'en était trop pour les partisans de l'autonomie de l'Église, ils résolurent de faire sécession. Le 18 mai 1843, l'Assemblée générale devait se tenir à l'église Saint-André à Edimbourg.

Le président ou modérateur, en fonction, Dr Welsh, professeur d'histoire ecclésiastique à Edimbourg, au lieu de procéder à l'élection du bureau, monta en chaire et, en présence du haut commissaire royal, lut une protestation, qui déclarait que l'Assemblée n'était pas libre et se terminait ainsi :

« La Cour de session a renversé la notion qu'on avait toujours eue de l'Église. Ces maximes nouvelles ont pour sanction des amendes ruineuses et, en conséquence, nous sommes obligés de quitter l'Église établie comme étant en contradiction avec nos vœux et notre conscience. »

A ces mots Welsh tendit la feuille au secrétaire, descendit de chaire et sortit, suivi de 123 pasteurs et de 60 anciens. Marchant en procession, ils traversèrent toute la ville au milieu d'une haie de tous gens sympathiques. Ils se constituèrent le même jour en *Eglise libre*, sous la présidence du Dr Chalmers.

C'était la cinquième sécession depuis l'Acte de patronage, mais non pas la dernière.

Depuis cet événement mémorable, appelée la *Disruption*, on remarque une tendance à la réunion de ces tronçons épars du grand corps des presbytériens, car il ne faut pas oublier que toutes ces églises séparées professent la même doctrine (Symbole de Westminster) et ont adopté la même organisation, le système presbystérien synodal. Ce qui les distingue, c'est que l'Église nationale accepte l'union avec l'État, avec le contrôle de ce dernier ; l'Église libre l'admet aussi en principe, mais sans le patronage ; enfin les autres sectes se trouvent mieux du *Self government*, avec le droit commun. Cette tendance à l'union, qui a déjà amené en 1847, la fusion de la deuxième et troisième sécession sous le titre de *Presbytériens unis*, s'est fait jour au grand Congrès d'Édimbourg, appelé *Pan Presbytérium* (1877), auquel ont pris part 300 délégués, venant des diverses parties du monde et représentant 20.000 églises. D'ailleurs sur ces entrefaites, le Parlement anglais avait supprimé ce droit de Patronage, cause de tant de troubles (1874) ou plutôt l'avait transféré aux membres communiants de l'assemblée de paroisse.

Mais une nouvelle tentative faite en 1900, pour fusionner l'Église des Presbytériens Unis et l'Église libre a abouti au schisme, que nous avons indiqué en commençant. La cause de ce schisme cette fois n'était plus le patronage ; mais le principe de l'Union avec l'État : 27 votants contre 643 refusèrent de se joindre à une Église tout à fait indépendante et soutinrent que les biens de l'Église ne pouvaient être dévolus à une communauté fondée sur la base de la séparation.

Pour montrer l'importance du conflit, il est utile de donner quelques chiffres :

	Membres	Pasteurs
	—	—
En 1900, les Presbytériens Unis comptaient.	109.089	631
— l'Eglise libre comptait...........	296.088	1.132
Total.......	405.174	

L'Église presbytérienne établie en compte à 686.698.

L'Église catholique romaine plus de 300.000.

L'Église épiscopale (anglicane) est en voie d'accroissement et compte environ 48.000 membres.

Il y a en outre les Congrégationalistes, les Baptistes, les Méthodistes et les Unitaires.

De sorte qu'on pourrait dire, qu'en petit, l'Écosse offre le spectacle de sectes presque aussi variées qu'aux États-Unis.

Conclusion.

Revenons maintenant à la question pendante et essayons de dégager la morale de ces conflits ecclésiastiques, au point de vue du pouvoir civil.

Nous avons constaté, au cours de cette étude historique, que tous les schismes, sauf le dernier,

sont nés du droit de patronage, en d'autres termes de la main-mise de la couronne ou des seigneurs, voire de simples propriétaires fonciers sur la nomination des ministres du culte. Mais par contre, l'Église libre-unie, malgré son principe « séparatiste », malgré l'esprit de sacrifice dont beaucoup de ses membres ont fait preuve, n'a pu se tirer d'affaire par elle même et a dû recourir à l'État. Elle en a appelé de la décision inique de la Chambre des lords au gouvernement du Roi. Et celui-ci n'a pas hésité à saisir le Parlement et à nommer une Commission d'arbitrage, quoiqu'il s'agisse d'églises séparées de l'État.

Que conclure de ces deux attitudes en apparence contradictoires?

Que l'État et les églises ne peuvent s'ignorer mutuellement, surtout quand une église occupe dans un pays une place considérable, tant par la valeur de ses membres que par le chiffre de ses revenus. Le pouvoir civil a le droit de contrôler les faits et gestes du clergé et d'empêcher, par exemple, que les biens de main-morte ne prennent un accroissement excessif ou que ces biens ne soient dévolus à une fraction de l'Église qui serait incapable de les gérer. Mais l'État doit bien se garder de se mêler des questions spirituelles, du choix des ministres du culte ou des controverses dogmatiques, sous peine de provoquer la protestation des consciences. Son attitude doit être celle d'une protection prudente et d'un contrôle vigilant.

Le Parlement britannique de 1905, mieux inspiré que celui de 1712, paraît avoir adopté cette sage attitude :

« Considérant, dit la loi du 11 août 1905, qu'un litige de propriété s'est élevé entre l'Église libre et l'Église libre-unie en Écosse et que des jugements ont été rendus par les tribunaux en faveur de la première.

« Considérant qu'une Royale Commission nommée pour faire enquête sur la matière a rapporté que l'Église libre est incapable de remplir d'une façon adéquate toutes les charges attachées à ces biens, et qu'il est désirable de pourvoir à leur répartition, en ayant soin de pourvoir aux services de l'Eglise libre... Sa Majesté le Roi, sur l'avis des Lords temporels et spirituels, ainsi que des Communes, dans le Parlement présentement assemblé, a décidé :

« Article 1er. — La Commission, établie par cette Loi, partagera la propriété entre l'Église libre et l'Église libre-unie, de la manière qui lui semblera loyale et équitable, ayant égard à toutes les circonstances de la cause.

« Article 4, § 3. — Tous legs ou transferts de propriété par testament, faits avant le 30 octobre 1900, par de testateurs qui sont morts après et avant le commencement du procès, seront alloués ou répartis entre l'Église libre et l'Église libre-unie, d'une façon loyale et équitable, en ayant égard à ce qui semble avoir été l'intention du testateur, et à la capacité de ces églises respectivement, d'exécuter les charges spéciales attachées à ces legs. »

Les termes de cette loi ont été généralement approuvés par l'opinion publique, car tout en respectant l'indépendance spirituelle de chaque Église, elle résout équitablement une question de propriété. Étant donné le choix des Commissaires, personne ne doute que le résultat final ne soit favorable aux intérêts légitimes des deux Eglises en question.

A qui sera-t-il dû? A ce que cette fois, l'État abdiquant son ancienne prétention de légiférer sur les questions de confession de foi ou de maintenir le droit féodal de patronage, s'est contenté de jouer le rôle d'arbitre et de garantir la fidèle exécution des volontés des testateurs.

G. Bonet-Maury.



DE RUBENS A FRAGONARD

On annonce deux expositions d'œuvres de Fragonard. L'une aura lieu au Cercle artistique de Nice, à propos de l'érection d'une statue de Fragonard à Grasse, en face de sa maison natale. L'autre, un peu plus tard, réunira à Paris des Fragonard et des Chardin. Ces deux manifestations seront les résultats partiels d'un grand projet dont on a parlé maintes fois sans le réaliser dans son entier, et auquel s'est rattachée encore l'exquise exposition de miniatures vue récemment à la Bibliothèque Nationale. Ce projet, c'est une exposition complètement représentative du XVIIIe siècle. Elle serait passionnante. Malheureusement il est à craindre que les difficultés matérielles la maintiennent longtemps au rang des beaux rêves d'art que la pensée parfait sans cesse et qu'on ne contemplera pas.

J'écrivais ici jadis qu'auprès d'une telle réunion il faudrait placer un certain nombre d'œuvres impressionnistes, afin de prouver d'une façon frappante, et mieux que toute théorie ne le pourrait faire, la filiation d'un Renoir ou d'une Berthe Morisot aux maîtres du XVIIIe siècle, par-dessus quatre-vingts années d'oubli, de peinture romantique, néo-grecque, naturaliste ou académique. J'ajouterai maintenant que si la dernière salle du fond devrait grouper ces toiles, démonstratives d'une renaissance de la pure tradition française, une salle d'entrée devrait montrer, par quelques toiles de Rubens, l'initiation de Watteau, de Frago et de Greuze.

C'est à Rubens, en effet, qu'il faut attribuer toute la direction prise par notre peinture du XVIIIe siècle. C'est au génie de Rubens que se sont référés des artistes décidés à ne plus subir les lois de la Renaissance italienne dégénérée. Le XVIIe siècle autocra-

tique, rigide, pompeux, avait poussé à ses plus insupportables limites la tyrannie d'un faux idéal jésuite et romain : quand le Roi-Soleil fut mort, les artistes respirèrent, et rejetant la mythologie, lui enlevant du moins son caractère solennel et glacé pour la mêler aimablement à la vie amoureuse et galante, ils songèrent à n'être que des réalistes français. Mais comment se délivrer de cette formidable influence italienne ? Si les Bernin, les Baroche, les Pierre de Cortone, l'Albane ne complaient plus, le fatras des principes demeurait, l'enseignement gardait sa mainmise, et en faisant aller les artistes à l'Académie de Rome, Louis XIV avait envoyé notre art tout entier à Canossa. Il avait fortifié le prestige esthétique de l'Italie par une organisation financière et un contrôle d'État tels que l'obédience à la Ville Éternelle semblait un dogme immodifiable : tellement immodifiable qu'après cinquante ans de rébellion la Révolution, le Consulat, l'Empire, l'époque de Charles X, celle de Louis-Philippe, le second Empire même le réimposèrent, et qu'il a fallu Manet et sa descendance pour en ruiner le prestige public, sinon pour tuer l'institution. Comment se délivrer ?

Watteau fut le premier qui y parvint. L'œuvre inouïe de sa courte vie précède tout son siècle. Fragonard est un enfant, Boucher un jeune homme, à la mort du Valenciennois né du peuple qui synthétisera les suprêmes exquisités du rêve. Watteau, pas plus que ceux qui le suivront, n'eut l'idée de revenir, par-dessus l'intervention abusive de la Renaissance italienne, à nos traditions du Moyen-Age, à cet art merveilleux de vie naïve et d'expression intelligente que la pompe ou la fadeur des Italiens importés étaient venues supplanter et faire taxer de barbarie. L'irruption des Italiens, de François Ier à Louis XIV, avait été trop longue et trop violente, pour que cet art français des XIIIe et XIVe siècles, que nous redécouvrons depuis peu avec tant de pieuse fierté, ne fût à jamais coupé dans sa route et rejeté vers l'âge gothique. Ni Watteau ni ses successeurs n'étaient dans les conditions critiques, historiques et morales nécessaires au renouement d'une telle filiation. Et cependant Watteau sentait bien qu'il fallait faire autre chose que l'École italienne, et surtout que sa caricature. Qui est-ce donc qui répondit à son inquiétude ? Ce fut Rubens. Ce fut ce grand génie qui avait fait cette *Vie de Marie de Médicis* du Luxembourg, que Watteau, Boucher, Frago, Greuze devaient aller visiter et copier avec passion.

Rubens n'était certes pas leur contemporain, mais il était intermédiaire entre la tradition du XIVe siècle français, disparue, et les nouveaux peintres. Il s'était dressé comme un colosse en face de l'Italie, des imitateurs de Michel-Ange et de Raphaël. Ce qu'il y avait dans son génie ce n'était pas seulement ce génie lui-même, c'était encore la qualité septentrionale de ce génie. Rembrandt devait rester longtemps obscur après avoir brillé ; trop profond, trop douloureux, trop étrangement sublime pour être compris et suivi, il devait, comme Léonard, comme tous les révélateurs de mystère, rester à demi-voilé même dans la gloire. Mais l'autre lumière du Nord, Rubens, avait chanté la vie exubérante, l'extériorité du monde héroïque et sensuel, avec une force trop magnificente pour ne point s'imposer. A l'heure où chancelait le génie italien, Rubens se levait pour prouver au monde étonné que ce Nord réputé barbare était capable d'enlever à l'Italie cette hégémonie qu'elle semblait avoir conquise pour ne la jamais perdre. Le magnétisme de « la terre des arts », dont Rome était devenue le centre en dépossédant Florence, l'Ombrie, Venise même, ce magnétisme qui attirait tous les artistes comme l'aimant attire la limaille, allait cesser. Le Nord allait devenir à son tour un pôle. L'humanité apprendrait un chemin opposé à celui de Rome. Si l'art espagnol devait rester isolé dans sa péninsule, l'art allemand, l'art hollandais, l'art flamand, puis l'art anglais, allaient entrer en lice. La beauté qu'on croyait inséparable de la lumière italienne allait luire dans la brume septentrionale. Le prestige romain avait trouvé son adversaire.

Rubens fut l'homme qui détermina cette conversion. C'est par lui que l'admiration générale fut désaxée, et c'est lui qui fit tout notre XVIIIe siècle pictural, et par conséquent toute l'école anglaise qui, de Reynolds à Constable, procède de Watteau d'une part, de Van Dyck, de Rubens et des paysagistes hollandais de l'autre.

Les concordances qui établissent la légitimité de cette thèse sont innombrables. La technique de Rubens est visible dans Watteau, dont les premières toiles mythologiques, comme l'*Antiope* du Louvre, sont de vrais pastiches des petites toiles sublimes de Rubens, de ses esquisses nacrées, tandis que les tableautins militaires peints par Watteau quasi-débutant durant la campagne de Malplaquet sont d'un faire tout hollandais, Watteau étant lui-même un Flamand. La nacre de ces esquisses de Rubens, Fragonard la retrouvera dans tous ses nus, dans sa *Bacchante* de la salle Lacaze, alors que dans toute sa période de paysagiste réaliste, d'intimiste familier, il imitera les Teniers, les Hobbema, les Ruysdaël, surtout, jusqu'à les copier. La référence de Boucher à Rubens saute aux yeux. Greuze copiait des têtes de Rubens et, avec son ami le graveur Wille, passait des heures au Luxembourg à étudier, grimpant aux échelles, la technique de la *Vie de Marie de Médicis*. On retrouve la préoccupation de Rubens et des petits maîtres hollandais dans toute son œuvre et dans

tout son esprit : ses défauts comme ses qualités viennent de là. Si Boucher a parlé des Italiens avec irrespect à son élève Frago partant à vingt ans pour Rome, si Frago n'a guère fait là bas que des dessins et des sanguines quasi-impressionnistes à la villa d'Este, ou des fugues avec Hubert Robert et Saint-Non, si Watteau n'a même pas l'air de savoir que l'Italie existe, Greuze y est allé par acquit de conscience et ne s'y est intéressé qu'à une aventure amoureuse, oubliée dès le retour comme le pays où elle s'était déroulée. En 1700, le respect de l'Italie est énorme, en 1750 il n'existe plus. Chardin, enfin, est un plébéien parisien qui vient de Vermeer et de Pieter de Hooghe. La Tour est un magnifique isolé, un psychologue sans origine ni date, le roi des analystes, et un technicien insolite à qui suffit son pastel. Loutherbourg vient de Wouwermans, et si Vernet compose à l'italienne ses premiers plans à petites figures d'un dramatisme médiocre, on pense à Van Goyen autant qu'à Claude Lorrain devant ses marines et ses architectures de nuages. L'ensemble du XVIIIe siècle intimiste, réaliste, épris d'allégorie familière ou de scènes de mœurs, est aussi dominé par Rubens et les Hollandais que le XVIIe l'a été par Rome. Il y a là, en cinquante années, un total déplacement des valeurs.

Et quand la crise de la Révolution et de l'Empire, aura passé, quand Delacroix amènera la réaction romantique contre l'école de David, et rivalisera avec Ingres, c'est à Rubens qu'il pensera de suite ; et à Watteau, à ce premier fils français de Rubens, qu'il demandera les premières recherches de la division du ton, entretenues par le Valenciennois, reprises par lui et développées après sa mort par l'impressionnisme. C'est aux Hollandais, à travers Constable qui a subi Fragonard, à travers Turner même (par ses dessins), que les paysagistes de 1830 demanderont le style et la lumière véridiques.

Voilà ce que nous rappelleront l'exposition de Fragonard et celle de Chardin. Cette transposition, ce transfert de l'hégémonie artistique, de Rome à Anvers, Amsterdam et Haarlem, est le fait capital de l'histoire de la peinture moderne. Du jour où le fleuve s'est détourné du Midi vers le Nord, s'est précipitée la décadence qui a conduit l'Italie à n'être au XIXe siècle qu'un pays de production artistique à peu près nulle. L'influence de Rubens a été toute-puissante dans ce travail. C'est lui qui a creusé le nouveau lit. C'est à cause de lui qu'a été vengée l'intrusion italienne en France. C'est par lui, indirectement, par son influence sur Van Dyck, que celui-ci, passant le détroit, est allé jeter le germe du génie septentrional dans cette Angleterre qui n'a pensé à l'Italie qu'au XIXe siècle, et encore, aux quattrocentistes, avec ses préraphaélistes, et sur qui le goût français a régné durant tout le XVIIIe siècle au point qu'elle a été fière d'en recueillir les plus beaux vestiges à une époque où la mère patrie les dédaignait. C'est par Rubens autant que par Watteau qu'a pu exister le Fragonard galant, c'est par les paysagistes hollandais que s'est formé le Fragonard intimiste et agreste. C'est par les intimistes des cités néerlandaises que l'art de Chardin a pu fleurir. C'est par Rubens et Ruysdaël que s'est conclu le pacte de vérité et d'humanité septentrionales, et l'Occident du XIIIe et du XIVe siècles, méprisé par les Italiens du XVe, l'Occident de Massys, de Memlinck, de Dürer, des maîtres de Bourgogne et d'Augsbourg, l'Occident austère et mystique, tragique et naïf, contemporain des Siennois, des Ombriens et des Toscans d'avant Raphaël, a connu enfin son réveil moderne et reconquis son autonomie.

C'est de là que nous venons. C'est à cause de Rubens consulté par le XVIIIe siècle français, bu par lui comme un salubre remède contre le maniérisme, qu'a pu s'organiser la lutte des artistes indépendants, désireux d'un développement parallèle de chaque nationalité, contre la centralisation à outrance, la bureaucratie esthétique dont le siège était à Rome. C'est par cet ensemble d'idées que nous pouvons enfin arriver à bien comprendre la valeur et la signification de cet art du XVIIIe siècle si mal jugé, si mal connu du grand public, si mal loué quelquefois par de maladroits zélateurs. On a trop vite vanté cet art souriant, mignard, d'une afféterie ingénieuse, d'une perversité légère et séduisante, d'une complication puérilement amusante, d'un érotisme coquet : il y a tout cela, en effet, dans certains petits peintres et dans beaucoup d'illustrateurs du XVIIIe siècle. Mais il n'est pas que cela, il est bien autre chose. N'étant que cela, il n'eût point compté de maîtres. Le rêve chaste, douloureux, éperdûment idéalisé de Watteau, la sensualité, la santé, l'acuité de Fragonard, l'intimisme psychologique de Chardin, l'analyse effrayante de La Tour, le faste de Boucher même, la tentative plébéienne de Greuze, ont une tout autre portée, et que dire de la sculpture de Pigalle et de Houdon, des arts décoratifs ? C'est un siècle de révolte artistique contre l'étranger, de révolte contre le pouvoir qui le favorisa, c'est un siècle de libre examen, dans la peinture comme dans l'idéologie.

Fragonard et Chardin nous feront penser à tout cela. Ils ne sont pas tout le XVIIIe siècle, mais ils en représentent bien les filiations et les directions essentielles. On verra dans le Fragonard des nudités, le disciple de Rubens et le peintre de la société libertine, l'historiographe des alcôves et des petits soupers d'actrices et de courtisanes : dans le Fragonard des paysages et des intérieurs campagnards, des

maternités riantes et des bergerades étudiées dans un décor de vraie nature et non plus dans le goût factice de Boucher, on verra l'élève de Ruysdaël et des naturistes de Néerlande. Dans Chardin, on trouvera Vermeer, Pieter de Hooghe, Terburg, mais aussi la réalisation de figures du peuple, des documents incomparables sur la petite bourgeoisie du XVIIIe siècle, si saine, si vaillante, si différente de l'élite égoïste, voluptueuse et névrosée, dont les frasques ont suffi à faire déclamer sur la corruption du siècle entier. On trouvera enfin cette étrange faculté de la vie du silence, cette miraculeuse faculté d'animer les choses qui semblent inanimées, et de nous donner par leur vue une émotion que nous ne leur eussions jamais demandée si le magicien ne nous y avait conduits. Fragonard nous dira la société brillante, et Chardin celle qui la faisait vivre, supportait et réparait ses fautes, jusqu'au jour où cette société brillante, étourdie de son propre tourbillonnement, demanda à mourir et ne se soutint plus.

CAMILLE MAUCLAIR.



LES RESSUSCITÉES (1)

Et, tandis qu'elle portait d'un marbre à l'autre, de la commode à la cheminée, du chiffonnier à la console, potiches, flambeaux, lampes anciennes ou coupes de vieux Japon, cherchant la distribution la plus harmonieuse, elle bavardait pour lui, comme avec un besoin d'étourdir leurs deux pensées.

— Ici, n'est-ce pas, ce bronze,... « le Cerf mourant », de Vidal ?... Ou bien la coupe bleue ?...

— La coupe bleue, si vous voulez... Ça me semble plus indiqué.

— On mettra les vases florentins sur la cheminée. Quant au petit Chinois, sa place est toute trouvée, sur le bonheur-du-jour... Oh ! le bonheur-du-jour ?... Imagine-toi que Gabriel, mon futur gendre, en acheta un pour Germaine qui est une merveille... Quatre-vingt louis !... Mais un Quintestang fait toujours les choses en grand seigneur... D'ailleurs, ce n'est pas de la noblesse frelatée, les Quintestang... Ils sont apparentés aux La Roche Tonnerre, aux Maraval, aux Sainte-Hildegonde... Tout le d'Hozier, mon cher !... Ah ! il y aura belle chambrée à l'église, le jour du mariage !... Mon mi, ce mariage, comme je voudrais t'y voir assister !... On devait le faire ce mois-ci ; la mort de la marquise de Quintestang, la mère de Gabriel, nous contraignit à différer jusqu'en octobre. On tâchera de trouver quelque combinaison diplomatique pour que tu viennes... Où poser cette aiguière ? Où fera-t-elle meilleur effet ?... Sur le piano ou sur le guéridon ?...

— A votre choix... Les hommes sont incompétents en ces questions-là...

— Nous aurons pour eux, continua-t-elle, en posant l'aiguière sur le guéridon, une bénédiction spéciale du Saint-Père. C'est par Mgr de Quintestang, un oncle de Gabriel, qu'ils l'obtiendront. Ah ! mon Maurice, combien d'envieux !... Combien d'envieuses !... La bénédiction du pape ! Mais ce mari-là, c'est tellement ce qu'il fallait à Germaine. Gabriel de Quintestang n'est pas seulement une intelligence d'élite ; c'est un écuyer hors pair. Tu as vu qu'il acheta, le mois dernier, le fameux « Matador » au Tattersall ?...

— Je ne suis pas les ventes du Tattersall, fit Maurice d'une voix excédée...

— Onze cents francs !... Une aubaine !... Le cheval avait des tendons défectueux. Gabriel l'a remis sur pattes et vient de gagner deux militarys avec lui...

— Ah ! J'en complimente M. de Quintestang !... fit Maurice d'un ton d'indifférence.

— Tu ne connaissais pas « Matador » ?... L'ancien steeple-chaser du baron Vignaud ? On parla assez de lui pourtant, quand il claqua dans le prix Montgomery... Ça ne t'intéresse donc plus, les choses du sport ?...

— Rien ne m'intéresse plus...

— Est-ce que je t'ennuie en te parlant de cela ?... J'espérais te distraire...

— Tout m'ennuie, hors mon chagrin et mon travail.

Et il alla se rasseoir derrière le bureau où Marthe en entrant, l'avait trouvé. Le feuillet commencé l'y attendait.

— Bonsoir, mon petit !...

— Vous vous en allez ?... Déjà ?...

— Je n'ai plus rien à faire ici ! puisque je ne sais ni te consoler, ni te distraire...

— Restez encore.

— Non, il faut que j'aille aux achats pour mes futurs mariés : service de table, literie... Le temps passe. Les mères doivent se partager...

Et, quand elle fut partie, il prit son front dans ses deux poings, douloureusement.

— Pauvre femme !... Elle m'aime encore !... Nul doute... Et je viens de la chagriner une fois de plus !... Ah ! que l'existence a des retours sévères !... Ma souffrance présente n'est peut-être que la rançon des souffrances imméritées... qu'elle eut par moi... Marthe est ardemment bonne, généreuse, magna-

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8, 15, 22, 29 décembre 1906 et 5 janvier 1907.

nimo, et, pourtant, j'ai beau interroger mon cœur...

Il trempa sa plume dans l'encrier et se disposa à reprendre le travail interrompu.

— Elle ne m'a même pas parlé de mes derniers livres, ni questionné sur ce que j'écrivais en ce moment... C'est pourtant elle, autant que Josette, qui fournit la meilleure contribution au romancier dans l'œuvre présente.

Et il se pencha vers l'écritoire où, en tête d'un premier feuillet à demi noirci, s'étalait le titre du roman de demain : *Les Retours du Cœur*. Mais, l'instant d'après, la plume se reposait sur la margelle de l'encrier et Maurice, les yeux mi-clos, s'enfonçait de nouveau en son obsession.

* * *

Que faisait Josette ?... A tout instant du jour cette question hantait l'esprit de Maurice. Ne pouvant plus pénétrer chez elle, même par le regard, il éprouvait l'irrésistible besoin que quelqu'un lui parlât d'elle, qui l'aurait vue, l'heure précédente, et lui rapporterait des mots tout chauds, recueillis de sa bouche — comme une subtile émanation de la disparue !

On était au quinze juillet. Les villégiatures estivales commençaient. Beaucoup avaient déjà quitté Paris. Les Haubert faisaient leurs préparatifs de départ pour Sainte-Adresse. Parmi les intimes, ils étaient presque seuls encore dans la confidence des récents événements.

Il prit à part la femme de Max, la supplia de retourner rue du Helder.

— J'irai pour vous faire plaisir, répondit Marceline Haubert... Mais que me dira-t-elle de plus que précédemment.

— Allez quand même, insistait-il, allez sans que Max le sache. Répétez à Josette combien je souffre, qu'elle court à la défaite judiciaire... Quelques mois de séparation, sans divorce, peuvent nous permettre à chacun de dompter nos nerfs,.. de voir plus clair dans nos âmes...

— J'irai dès demain, répéta Marceline avec résignation.

La réponse rapportée fut désastreuse.

— Je fus froidement accueillie, beaucoup plus froidement que l'autre fois. Josette ne m'a pas embrassée comme à l'habitude. On eût dit qu'elle flairait en moi l'éclaireur envoyé par l'ennemi. D'ailleurs, il y avait là Mme Dhürmer-Nathan, toujours aussi horripilante en sa prétentieuse vulgarité, et qui me regardait d'un œil de méfiance. Dès que j'eus prononcé votre nom, Josette fit le geste de se boucher les oreilles : « Si c'est pour me parler encore de cet être, dit-elle, vous vous adressez à une sourde... Amie, de grâce, n'insistez pas!.. — Il pleure, répétai-je. — J'ai pleuré. — Il souffre la mort. — La mort, je l'ai soufferte. — Il vous aime... » A ce moment, la Dhürmer me coupa la parole par un ricanement satanique, et Josette se leva de dessus sa chaise comme pour quitter la place... Je compris qu'il n'y avait plus qu'à battre en retraite et mis la conversation sur d'autres sujets. Pour l'instant, toute tentative est condamnée d'avance.

Clerval ne se découragea pas. Il se rendit chez Mme Tilloires, la veuve du sénateur, récemment décédé. Mme Tilloires possédait toute autorité pour être écoutée de Josette. Le mariage s'était conclu un peu sous ses auspices. De longue date, elle avait été la protectrice, la tutrice morale de Josette. Le jeune ménage trouvait plus tard chez les Tilloires comme un foyer paternel. Depuis son veuvage, Mme Tilloires se cloîtrait en un deuil qui exigeait autour d'elle la solitude et le silence, et que Clerval, en ces derniers jours, n'avait pas lui-même osé troubler.

Elle le reçut avec une effusion de pitié.

— Je devine ce qui vous amène...! Ah ! mon pauvre ami !... Voici sur mon secrétaire un billet de Josette qu'on me remit à l'instant même... C'est invraisemblable, ce qu'elle m'apprend là.

— Invraisemblable, en effet.

— Elle est folle ?...

— Je ne sais...

Mme Tilloires tendit à Clerval la lettre décachetée... Josette y annonçait son inflexible résolution de divorcer, de reprendre son existence antérieure. Elle sollicitait la haute protection de celle qui jadis lui avait été si bienfaisante, et ajoutait en forme de post-scriptum : « Excusez-moi, chère madame, de ne pas aller vous dire tout cela de vive voix. Mais je redoute plus que tout certaines rencontres!... »

Clerval replaça lui-même la lettre sur le secrétaire.

— Rien ne me laissait prévoir pareille issue, absolument rien!... reprit Mme Tilloires. Il y a trois mois que je vis Josette pour la dernière fois. Elle ne me fit aucune allusion à un désaccord conjugal... Elle me parut seulement un peu nerveuse... Je vous croyais si unis!.. J'espérais avoir fait deux heureux pour la vie, et ne voilà plus que deux cœurs brisés!.. Que se passa-t-il donc, grand Dieu ?...

D'une voix haletante, qu'il s'efforçait vainement d'affermir; il reprit pour la veuve le récit de la crise, par étape.

— Je comprends trop, hélas ! murmura-t-elle quand il eut achevé... Deux neurasthéniques dans la cage conjugale,.. ça finit toujours par crocs et griffes.

— Je souffre comme un damné, répétait Clerval, désespérément.

Il faut vous raisonner, mon pauvre ami, vous maîtriser. Vous avez la jeunesse encore, le talent, la certitude du succès. Laissez passer la tempête. Je vais me rendre, dès aujourd'hui, chez Josette. Dois-je lui dire que je vous ai vu ?

— Sans doute...

— En tout cas, sa lettre est suffisante explication à ma visite ! Revenez après le dîner.

Il revint, anxieux.

— Hélas ! oui dit Mme Tilloires, je n'ai guère réussi dans ma mission. Josette d'ailleurs est entourée, gardée, séquestrée. J'ai trouvé chez elle l'inévitable Mme Dhurmer-Nathan, Mme Edmée Fouques, l'ex-conjointe de votre ennemi Bufaral, — toujours jolie, mais quel mauvais genre ! des airs de demi-grue !... — et encore une troisième personne qui me fut présentée comme une modiste de la rue Taitbout, et dont le nom m'échappe...

— Mme Cognée, peut-être ?.... Face moutonnée, teint sanieux.....

— Parfaitement..... Vous n'imaginez pas l'acharnement de toutes ces pécores contre vous..... C'est un monde aussi sot que pervers et scélérat..... A ce que je racontais de vos souffrances, de votre amour profond, immuable pour Josette, elles opposaient leurs piailleries incrédules ou d'agressives réparties.

— Les malebêtes !.... Que leur fis-je pour mériter telles représailles ?....

— Vous eûtes le tort d'être heureux, de chérir Josette, de vouloir l'élever au-dessus de leur niveau social et intellectuel..... A présent, elles tiennent leur proie, elles la défendront férocement contre vous et moi..... Josette est leur prisonnière inconsciente, n'écoute qu'elles, n'obéit qu'à elles. Il existe contre vous, d'ailleurs, d'autres hostilités dans l'entourage. Ne vous le dissimulez pas..... Julie, la bonne, vous eut en aversion dès le début.

— Vous ne m'apprenez rien, Madame.

— On ne devrait jamais, dans les jeunes ménages, conserver de vieux domestiques. Plus ils sont attachés à l'un, plus ils risquent de devenir dangereux pour l'autre. Julie s'était habituée à considérer Mlle Josèphe Leriche comme une sorte de chose à elle, que nul ne lui disputerait. La venue d'un maître la dépossédait, en même temps qu'elle contrariait ses routines. Il n'en faut pas davantage pour mettre les pires levains au fond de ces âmes ignorantes.

— Pauvre créature !.... J'avais assuré sa vieillesse en la plaçant dans une maison de retraite..... Elle s'en évada, voici deux mois, pour reprendre son tablier, dès qu'elle sentit souffler le vent d'orage, le vent propice à ses rancunes.

— Nul doute qu'elle n'eut cesse de jeter dans ce vent-là des paroles incitatrices. Que de divorces provoqués par la malignité des servantes !....

— En ce qui concerne le rôle et les sentiments de celle-ci, fit Clerval, je suis parfaitement renseigné.

— Comme moi, du reste, ajouta Mme Tilloires. Entre maisons amies, les cuisinières quelquefois bavardent.

Elle prit une pause, puis continua :

— Quand j'annonçai à Josette que vous alliez vous opposer au divorce, que, par tous les artifices de procédure, vous entraveriez son action, son visage prit une expression de colère sauvage..... Deux yeux de chat-tigre !.... « Oh ! cet homme !... cet homme !... Il veut me ruiner !.... Il ne me fit donc déjà pas assez de mal ?... » Et les autres de renchérir, tandis que Julie, intéressée, s'approchait aux écoutes : « Mme Leriche ne cèdera pas sous les menaces... (Josette exige qu'on ne l'appelle plus dès à présent que Mme Leriche)..... Mme Leriche se tuera à la peine, vendra son mobilier, plutôt que de plier devant cet individu..... Nous serons là, d'ailleurs pour soutenir sa vaillance ».....

— Je remercie ces dames pour « individu », fit ironiquement Clerval.

— Oh ! répartit Mme Tilloires, tout le vocabulaire des muses !... « Être abject !... Tyran !... et cœtera ! » J'aurais ri de bon cœur, si ce n'était tellement attristant. La modiste surtout se distinguait par ses aménités... Les ateliers de modes ne sont pas des écoles d'atticisme. J'ai toujours beaucoup aimé Josette, je ne cesserai pas de l'aider par tous les moyens en mon pouvoir, dans la situation difficile où elle se remet de sa pleine volonté ; mais je ne la croyais pas si inélégamment entourée, ni capable de subir à ce point la pression de femmes qui ne la valent point sous tant de rapports. Cette demoiselle Cognée, d'où sort-elle ?

— Je n'en sais rien... Je ne la rencontrai qu'une fois à la maison, un dimanche du mois dernier. Nos anciens naguère prétendaient qu'à la veille des grandes émeutes on voyait sortir de partout des visages nouveaux.

— Ce n'est pas un nom de modiste, ça, Mlle Cognée ! Un nom de bûcheronne ! un nom de hache !

— Oui, elle a contribué sans doute à abattre l'arbre de mon bonheur. Je le croyais pourtant plus résistant à la hache des bûcheronnes qu'un vieux chêne.

— Josette se dégoûtera de cet entourage, quand elle en aura elle-même à la longue mesuré l'inintelligence et l'odieuseté. Je quitte Paris dans deux jours, mais j'aurai dix occasions assurément de la revoir, seule à seule, au retour, cet automne. Je pourrai lui parler alors plus utilement. En ce moment, elle reste sous le coup d'une exaltation qui ne la laisse accessible qu'aux conseils néfastes. D'ailleurs, ma petite amie Josèphe Leriche eut de tout temps un entêtement ingouvernable qu'elle prit

trop souvent pour de la volonté. Soignez-vous. Revenez-moi bientôt, mais avec une autre mine, n'est-ce pas ?

Les jours suivants, il dépécha successivement vers la recluse certains intimes, auxquels, semblait-il, elle marquait naguère une certaine prédilection : Cyrille Verne, l'historien, Armand Volny, le critique dramatique, puis l'avocat Darant. Ils revinrent tous avec une même impression de malaise et d'impuissance.

— Cette femme s'est mis des barricades de pavés autour du cœur. Nulle pitié, nul sentiment généreux n'aura plus accès en elle. C'est une nature bizarre, inanalysable, faite pour son propre malheur et celui de qui l'aime. Elle s'ingéra dans l'imagination, y ressassa pendant des mois tout ce qui, vrai ou vraisemblable, pouvait lui être un sujet de souffrance ; puis, comme si les sujets acquis ne suffisaient pas, elle en provoqua d'autres à plaisir, en t'exaspérant, toi qui l'aimais. Enfin, quand elle se sentit suffisamment ulcérée, elle dit : « Je ne veux plus de mari. Je ne souffrirai plus... Je veux me faire un cœur de pierre !... ». Combien complexe et déconcertante la nature féminine !

Chacun des émissaires rapportait à Maurice une note plus irritée, comme si, d'un visiteur à l'autre, le thermomètre des ébullitions mentales eût monté de quelques degrés.

Des accusations nouvelles surgissaient, s'enflammaient, explosaient.

Cinq jours après l'horrible opération qui devait retenir Josette trois mois à la maison de santé, Maurice avait reçu vers neuf heures du soir, les bonnes déjà congédiées, la visite d'un couple irrégulier venu, sympathiquement, l'homme étant son parent, — aux informations.

Au premier émissaire, elle disait :

— Quel cynisme !... ou quelle inconscience !... Introduire en mon absence des gens auxquels il n'ignorait pas que j'eusse refusé la porte !

Au second :

— C'est une indignité ! Je sais, de source irrécusable, qu'une femme de mauvaise vie fut, ici, amenée par lui, un soir, après le coucher des bonnes.

Au troisième :

— Cet homme est décidément un monstre... ! Tandis que je gisais, demi-morte, sur un lit de martyre, — cinq jours après l'opération, cinq jours... ! — il souillait ma chambre ici même, — non pas la sienne, la mienne, — avec des filles du trottoir.

— C'est impossible, répliquait alors le troisième visiteur. Tous ceux qui approchèrent Maurice pendant votre maladie vous diront qu'on vous fit victime de quelque inqualifiable machination. Ce n'était plus un vivant, lui, à cette époque, mais, plus que vous peut-être, un demi mort.

— Il venait m'apporter des fleurs pour mon réveil... Deux et trois fois par jour, je le voyais, singeant le mari aimant et angoissé. Nargue ! nargue que tout cela ! Il ne venait que pour se repaître de ma torture !... Oh ! le misérable comédien !... le misérable !...

— De qui tenez-vous cette histoire ?... De votre bonne ?... Elle a vu ?...

— Non ! Elle n'a pas vu elle-même... Elle était couchée au sixième. Mais d'autres servantes de la maison purent voir de leurs fenêtres et le lui certifièrent...

Oh ! l'infernale malfaisance ancillaire ! Quel réceptacle de turpitudes était devenue sous ces calomnies abominables, l'imagination captée, abusée, faussée, de l'infortunée Josette !

Maurice refoulait ses dégoûts et ses révoltes pour questionner doucement encore :

— Quelle robe portait-elle ?... Se coiffe-t-elle toujours avec bandeaux et bouclettes ?... Où la trouvas-tu assise ?... Quels changements as-tu constatés dans l'appartement ?

Derrière ce rideau d'opprobre, il ne cherchait qu'à se rapprocher encore de la recluse par la pensée, à reconstituer une image exacte de ce que Josette pouvait être ce jour-là, à l'heure où elle s'entretenait avec tel ou tel visiteur.

Et tous ceux qui suivirent ces premiers émissaires recueillirent des accusations chaque fois plus paradoxales, plus outrées, stupéfaits, émus même parfois du ton de sincérité qu'y apportait l'accusatrice.

Dans les derniers jours de juillet, les Haubert étant déjà installés à Sainte-Adresse, Clerval rencontra dans un café du boulevard le docteur Magnal. Celui-ci l'interrogea avec intérêt sur l'état actuel du conflit. Clerval narra les récentes démarches, leur résultat. L'autre souriait dans sa barbe grise :

— Mon cher ami, dit-il, pour un psychologue, vous manquez en ce moment de perspicacité. Oubliez-vous le vieux proverbe : « La femme est comme votre ombre. Courez après elle, elle vous fuit : fuyez-la, elle court après vous ? » Plus on essaiera de faire revenir une femme butée, plus on éloignera l'heure du retour. Vous connaissez sans doute la théorie de l'impulsion ?... Tout acte impulsif se colore de motifs ; mais l'acte précède les motifs. Un individu, dans un mouvement de colère, sur un mot mal pris et sans portée peut-être, donne un coup de couteau à un autre : geste d'impulsif. Le lendemain, pour se disculper devant soi-même, bien plus encore que pour une justification devant l'autorité repressive, laquelle peut, d'ailleurs, ignorer le fait,

par des appels à la mémoire ou à l'imagination ; il accumulera dans son raisonnement vingt arguments probants pour excuser, légitimer son geste. Mme Clerval est une impulsive. Bien que préparée, peut-être, suggérée depuis un certain temps par des influences étrangères, sa requête en divorce fut un acte impulsif, déterminé à tel jour et à telle heure par telle sensation plus violente. Tentez, dans ces conditions, de démontrer à une femme qu'elle eut tort, elle vous opposera preuves, ratiocinations, purs sophismes, et, si les griefs produits ne paraissent pas suffisants pour vous convaincre, elle habillera en offenses des vétilles, en crimes des puérilités. Au besoin, elle inventera sans scrupule. Son imagination, constamment approvisionnée par les malignités ambiantes, sera l'inépuisable arsenal d'où elle tirera sans cesse des armes défensives contre votre logique.

Le docteur Frank Magnal aspira dans un chalumeau quelques gorgées de la boisson glacée qu'on venait de lui servir.

— Et puis, continua-t-il, nous devons tenir aussi compte d'un facteur puissant, le tempérament : sanguin chez elle; chez vous, lymphatique, sur un même fond de neurasthénie. Un lymphatique, dans les crises de ce genre, se laisse tout de suite abattre, incline à la conciliation, au pardon. Une sanguine, au contraire, s'irritera par progression constante jusqu'à l'implacabilité, jusqu'à l'inhumanité même. Vous voyez, mon ami, que la psycho-physiologie explique bien des choses, par des voies de discussion fort simples.

Maurice regagna la rue de Marivaux, l'esprit plein de cette dialectique persuasive.

Il trouva dans l'appartement Mme d'Ancinet, qui refleurissait de roses fraîchement cueillies et, apportées de Brolles, les potiches et les jardinières.

— Fi ! le méchant ! exclama-t-elle à son entrée, je comptais lui faire une surprise et me sauver avant son retour !... Mais je suis contente tout de même — si contente ! — de pouvoir, une fois de plus, t'embrasser !...

Elle lui jeta ses bras autour du cou et l'étreignit maternellement.

— Quelles nouvelles de ton divorce ? demanda-t-elle en reprenant sa tâche de bouquetière.

Il renouvela le récit fait, l'instant d'auparavant, à Frank Magnal.

— Tu as bien tort de t'occuper ainsi de cette détraquée, répliqua Marthe. Elle n'en vaut pas la peine. Point n'est besoin de s'appeler Magnal et de professer les sciences nouvelles, pour se formuler là-dessus une opinion. Toutes les femmes se ressemblent, mon petit, avec plus ou moins de générosité, plus ou moins de sentimentalité dans le caractère. Or, de la magnanimité, du sentiment, il n'en faut pas demander à celle-ci. Moi, pourtant, à sa place, j'aurais fait tout pareil !... A chaque supplication, je me serais éloignée davantage. Et je ne me crois pas une âme de roturière.

Soudain, Maurice jeta un cri.

Au chevet du lit, le cadre de cuir gaufré restait bien toujours appendu, mais il ne contenait plus la même image. La photographie de la mère de Maurice avait remplacé celle de Josette.

— C'est vous qui fîtes cela, madame? interrogea-t-il âprement.

— Oui, répondit-elle, c'est moi.

— Qui vous en donna le droit?

— Mon cœur !...

L'homme s'encolérait.

— Votre cœur? Ha! ha! Votre cœur?...

— Oui, Maurice, c'est mon cœur qui m'ordonna cela. Sur ton sommeil ne doit veiller que l'image de la morte qui t'aima par-dessus tout, qui souffrit vraiment, qui fut une sainte, non celle d'une cabotine sans entrailles, qui ne vaut ni qu'on la plaigne, ni qu'on la pleure !... La pire erreur de ta vie !... Ta pire ennemie !... Un démon ! Une succube !...

Il regarda Marthe dans les yeux durement.

— Où est le portrait de ma femme?...

— Je ne te le dirai pas...

— Où est-il? répéta Maurice d'une voix qui se faisait presque menaçante.

Il l'avait saisie aux poignets.

Elle lui résistait, cambrée en attitude de défi. Tout son sang de Vendéenne, de fille de chouans, lui montait aux joues.

— Où est ce portrait? interrogea-t-il une troisième fois, plus impérieux.

— Au panier !

Le panier à papiers, sous le bureau, était vide.

— Si vous ne me restituez pas immédiatement la photographie de Josette et la clef de cet appartement, fit-il en scandant rageusement chaque mot, je vous jure, madame, que jamais vous ne remettrez les pieds ici. Vous savez que je suis capable de tenir certaines résolutions.

Elle eut peur qu'il ne dit vrai. Son orgueil de femme, sa haine contre l'autre, cédèrent devant cette désespérante hypothèse : perdre une seconde fois, sans retour, celui qu'elle n'avait pu depuis sept ans, s'arracher de la pensée ni du cœur.

Gravement, douloureusement, elle entr'ouvrit le réticule de soie brochée qu'elle déposait chaque fois sur un meuble, en arrivant.

Elle y prit le portrait, le rendit à Maurice, les yeux baissés.

— Laissez-moi au moins la clef, implora-t-elle, je vous jure que je ne recommencerai pas...

Il répondit par un geste de consentement vague, puis ajouta :

— Pourquoi emportiez-vous ce portrait? Que comptiez-vous en faire?

— Le jeter au feu, sitôt rentrée... Le feu, c'est là qu'on jetait jadis les démoniaques et les possédées!

— Taisez-vous, Marthe! commanda-t-il avec un dernier grondement de colère dans la voix.

Il rétablit la photographie de Josette dans son cadre, replaça celle de Mme Clerval mère sur son bureau.

— Ma mère ici!... Josette là!... Elle y demeurera jusqu'à son retour.

— Son retour?... fit Marthe, amèrement railleuse... Illusionné!...

Il arpentait la chambre sur toute la longueur du tapis, tandis qu'elle boutonnait ses gants pour le départ.

Comme l'affirmation d'une vérité, lointaine encore peut-être, mais certaine, inéluctable, il murmurait, les nerfs vaincus :

— Elle reviendra!...



Marthe partie, il s'assit à son bureau, et, par un suprême effort de volonté, reussit à s'absorber un moment dans le travail. Mais à peine avait-il noirci deux feuilles de papier que sa pensée s'enfuyait encore rue du Helder.

— Ah! la destinée!... la destinée!... Est-elle toujours aveugle ou inique en ses méfaits?... Ce sont les mauvaises conseillères qui m'aliénèrent le cœur de Josette... Quand je rompis avec Marthe, ne fût-ce pas aussi sur des suggestions étrangères?... Tout se compense. Tout se paie ici-bas.

La chaleur se faisait, de jour en jour, plus accablante.

— Pauvre Josette, songeait-il, comme elle doit souffrir de cette canicule!... En juillet notre appartement devenait toujours une étuve. Et nous voilà tout près d'août!... Que fera-t-elle?... Où ira-t-elle?... Jamais je ne m'attardai tant à Paris... Mais c'est si bon dans ma détresse de me sentir presque près d'elle.

Quitterait-elle Paris?... Et pour quelle villégiature?... Avec Mme Dhürmer-Mathan sans doute, en quelque villa de banlieue!... Ou avec Mme Edmée Fouques?... ou avec la modiste aux yeux d'agnelle claveleuse?...

De Brolles, Mme d'Ancinet lui écrivait, reprenant le « vous », par subtile prudence féminine.

— Mon cher et malheureux ami, voici l'heure de songer au repos, aux vacances... Rien ne vous retient à Paris maintenant... Que ne puis-je vous avoir près de moi ici, sous mes grands arbres où me baigne une perpétuelle fraicheur!... Comme vous seriez choyé, soigné! Mais il faut vous en aller loin, le plus loin possible, pour détendre vos nerfs malades et guérir ce pauvre cœur contre lequel toute ma vieille amitié demeura impuissante.

Par le même courrier, il recevait une lettre de son avoué. Celui-ci venait d'être avisé que Mme Maurice Clerval sollicitait l'autorisation de changer de résidence et de se rendre au Crotoy, chez M. et Mme Vinthy, ses amis.

Ce fut, pour l'imagination torréfiée de Maurice, comme l'ondée bienfaisante après le surchauffant soleil. Il courut chez l'avoué...

— Oui, oui! dit-il. J'autorise... Téléphonez à l'autre étude afin que Josette ait la réponse au plus vite. Vous ferez parvenir ensuite l'autorisati écrite... Pauvre Josette... Il lui faut de l'air, de l'air marin!... Je voudrais la voir partie ce soir...

Et, dans l'espoir de hâter le bienfait, il adressa lui-même un message téléphonique à la tortureuse.

Ces Vinthy, c'étaient d'honnêtes gens, de mœurs bourgeoises et de mentalité saine. Ils avaient connu Josette toute enfant, mais, près d'eux, il la savait en pleine sécurité morale. Nulle Dhürmer-Mathan, nulle Cognée, n'aurait accès à la villa du Crotoy. Si leur amitié devait se faire conseillère, elle ne serait conseillère que de modération et d'apaisement.

Et déjà il évoquait l'image de Josette sur la vaste terrasse qui précédait la « villa Bertha » et d'où l'on découvrait tout le panorama de la baie de Somme. Un large velum de toile rayée protégeait des rayons solaires le banc où elle maniait l'aiguille, en caquetant avec Berthe Vinthy. Miraut, le pointer moucheté, sommeillait à leurs pieds. Derrière elles, M. Vinthy, en tenue de jardinage, arrosait placidement ses fraisiers... Le soir venu, on voyait s'allumer au lointain, sur la côte adverse, les maisons de Saint-Valéry, et, accoudée maintenant à la balustrade qui domine la mer, Josette, dans la fraicheur vespérale, continuait son clair babil. Que disait-elle? Des mots de calomnie sans doute et de haine contre l'absent?... Qu'importait?... Il la savait entourée d'affection et de franchise; il pouvait, à toute heure, situer dans un décor connu, certain, le visage de celle qui ne quittait pas sa pensée, et c'était une sorte d'indéfinissable allègement.

Il avait le droit maintenant de songer à sa propre santé, de quitter ce Paris où le retenait, jusqu'ici, l'instinct puéril de se sentir encore à portée de Josette. Les nuits sans sommeil, les nuits de sanglots, d'hallucination et de fièvre, avaient usé son système nerveux, achevé d'anémier un organisme débilité depuis plus d'un an par les affres diverses de l'inquiétude.

Il alla rejoindre les Haubert à Saint-Adresse. C'était encore vivre auprès de Josette par le souvenir.

Chaque jour, muni d'un écritoire portatif, il s'isolait sur la petite plage de Saint-Pierre-Chef-de-Caux, et là, aux mêmes places où naguère il s'était assis avec l'inhumaine, il distillait sous la plume sa souffrance en un style âpre, acéteux, corrosif même parfois. A quelques pas de lui, Max Haubert brossait une nouvelle ébauche de ce cap de la Hève dont les grandes marées estivales battaient les assises friables.

Maurice, parfois, s'interrompait de son travail pour contempler la mer... De ces vagues qui couraient en moutonnant au large, quelqu'une n'irait-elle pas là haut, là-haut, tout au nord, jusqu'à la baie de Somme pour déferler sous les yeux de Josette?...

M[me] Haubert, sur ses instances, écrivit au Crotoy. Cette lettre resta sans réponse. Supposant son mari à Sainte-Adresse, Josette ne voulait pas qu'une ligne de son écriture risquât de passer sous les yeux de l'abandonné. Mais, de la « villa Bertha », elle correspondait avec d'autres amies; certaines des correspondantes communiquaient à Maurice des fragments de lettres. Toutes dénotaient le même état d'esprit, la même animosité opiniâtre, implacable. L'action sédative qu'il attendait du ménage Vinthy restait impuissante sur cette imagination de névrosée.

Chaque fois qu'il recevait ainsi d'indirectes nouvelles, c'était un crève-cœur nouveau, une recrudescence de larmes, contre laquelle l'éloquence réconfortante de Max Haubert se dépensait inutilement.

Trois et quatre fois par semaine, le courrier lui apportait une lettre de Brolles. Marthe y mettait toute son effusion native, tout ce que la plus ingénieuse tendresse peut suggérer de mots propres à soulager la détresse de l'être cher... Maurice, loin d'y prendre le soulagement qu'elle espérait, s'importunait peu à peu de ces épîtres répétées, dont chacune exigeait un billet de réponse à une adresse convenue.

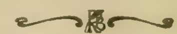
— Elle ne sait pas varier ses formules. Ce sont toujours les mêmes arguments; par conséquent, vaine pharmacopée. Le remède à mon mal, il n'est ni en elle, ni en sa prose. Pauvre Marthe !... Penser que je l'ai si passionnément aimée, regrettée même tant d'années presque inconsciemment, et qu'elle ne peut plus rien, aujourd'hui, même comme amie, rien d'autre que ce pour quoi je l'avais appelée ! Oh ! tristes, tristes « retours du cœur! ».....

La santé de Maurice, loin de s'améliorer aux bienfaits de l'air marin, déclinait, s'appauvrissait insensiblement un peu davantage chaque jour. La torture intime usait, rongeait ce tempérament débilité par une trop longue série d'épreuves.

Les Haubert insistaient pour qu'il prolongeât son séjour jusqu'en octobre. Mais il avait appris par une lettre de M[me] Tilloires que Josette comptait regagner Paris pour la mi-septembre. Et le même besoin d'instinct qui lui faisait, quelques semaines auparavant, se loger à proximité de la déserteuse, l'incitait irrésistiblement au retour simultané.

D'ailleurs, certains soucis professionnels lui commandaient aussi de ne plus différer davantage. Il venait d'achever la troisième partie de son roman « Les Retours du cœur ». Il fallait en assurer la publication immédiate dans une grande revue académique. Les absents ou les retardataires se laissent si facilement supplanter par l'intrigant confrère !...

(*A suivre*) RÉMY SAINT-MAURICE.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

L'Influence de Voltaire

G. LANSON : *Voltaire.*

Vous arrive-t-il parfois de relire le *Plaidoyer pour Genest Ramponeau cabaretier, à la Courtille, prononcé contre Gaudon, entrepreneur d'un théâtre des Bouleverts*, ou bien *La canonisation de Saint-Cucufin, frère d'Ascoli, et son apparition au sieur Aveline, bourgeois de Troyes, mise en lumière par le sieur Aveline lui-même*, ou encore le dialogue de l'*Intendant des Menus en exercice avec l'Abbé Grizel*, ou les *Questions sur les miracles*, ou le *Pot pourri*...? Certes ! Vous avez des lettres, et vous pensez avec M. Lanson et tous les lettrés qu'en ces bagatelles, « rogatons » et « petits pâtés » Voltaire a souvent mis le meilleur de son esprit; vous n'affirmeriez point toutefois que Genest Ramponeau et Saint-Cucufin, l'Intendant des Menus et l'Abbé Grizel soient les inspirateurs ou les confidents préférés de votre vie intellectuelle, ni surtout que leur mémoire obsédât la pensée d'un nombre considérable de nos contemporains : les noms de l'Abbé Grizel, de l'Intendant des Menus, de Saint-Cucufin et de Genest Ramponeau ne se rencontrent plus que très rarement dans les gazettes où se lit d'aventure celui de Voltaire. Il est, en effet, des feuilletonnistes qui tiennent encore à honneur de citer *Zadig et Scarmentado*, et l'*Ingénu*, et parfois la *Princesse de Babylone*, et *Micromégas*,

et surtout *Candide*. Ils citent, plus rarement, l'*Essai sur les mœurs*, ou les *Lettres anglaises*, et peut-être le *Siècle de Louis XIV* et la *Correspondance*... — Les feuilletonnistes citent : Je crains que la majorité du public, satisfaite des citations, ne penche à négliger l'original...

Parlons net : notre temps, qui vénère la mémoire de Voltaire, semble se déprendre de ses œuvres : notre temps est inhabile à extraire de l'œuvre immense de Voltaire tout ce que cette œuvre contient d'art vivant et de pensée agissante : Voltaire n'exerce point sur notre éducation nationale la part d'influence à laquelle il est en droit de prétendre.

*
* *

Fait reconnu, fait indiscutable, dont il ne faut point se lasser de proclamer l'accablante évidence, encore qu'on ne puisse se flatter d'interrompre aisément une fâcheuse tradition ; et il n'est point si aisé d'inaugurer une tradition plus salutaire. Ah ! notre temps n'est point tellement coupable ! notre temps s'écarte des œuvres de Voltaire ; nos contemporains qui vouent à la mémoire de Voltaire une inefficace gratitude ne se sentent point dans l'obligation de lire et d'étudier ses œuvres. Notre temps n'est point tellement coupable ; n'accusons point ici nos contemporains d'incuriosité ou d'excessive négligence ; soyons justes, et ne concluons point contre eux parce qu'on ne les voit point retirer tout le bénéfice que l'on souhaiterait d'un opulent patrimoine littéraire : l'opulence même de l'héritage voltairien est singulièrement encombrante et oblige à ne concevoir aucun projet de rapide utilisation ; certes l'œuvre de Voltaire est difficilement accessible aux Français d'aujourd'hui : il est peu d'œuvres dont la lecture suppose autant d'efforts préalables et de constante application, une aussi complète éducation de l'esprit, autant de sens littéraire et historique, autant de goût, d'esprit critique. Voltaire n'est pas seulement un « chaos d'idées claires » ; cette clarté est décevante ; ce chaos est tout rempli de pièges, chaos d'idées claires et justes, d'idées claires et fausses, de préjugés étroits, de généreuses intuitions, clarté redoutable, insidieuse, persuasive d'erreur aussi bien que de vérité ; Voltaire touche à tout avec la même inquiétante étourderie, la même précipitation, la même ardeur affirmative ; son temps le mène, il s'affranchit ; un grand amour de l'humanité le guide ; il suit aveuglément ses haines : chaos d'affirmations sans preuves, de vérités nues, d'erreurs involontaires, de mensonges passionnés. Aborder ce chaos ? s'y aventurer, y errer au gré de sa fantaisie ? délices pour un esprit très averti et sensible aux plus délicates élégances. Rébutante, périlleuse entreprise pour les non initiés !

Le fait est là : si l'on n'y prenait garde Voltaire serait bientôt le moins lu de tous nos classiques ; on n'invoque plus son nom au cours des polémiques religieuses et politiques. M. Homais lui-même renonce à l'attirail de l'argumentation voltairienne. Ah ! sans doute, les raisons de Voltaire parfois, n'en sont plus ; ses arguments paraissent redoutables à manier : M. Homais renonce à en accabler ses contradicteurs. Signe des temps ! La domination de Voltaire sur les âmes françaises est-elle donc près de finir ? — Elle renaîtra demain, plus impérieuse, impérissable et bienfaisante ; déjà les maîtres de nos universités se préoccupent de faire plus large dans les programmes de leur enseignement la part du XVIIIe siècle. Voltaire le premier bénéficiera de ces heureuses dispositions : Voltaire sera rendu à l'admiration reconnaissante des foules. L'Université nous rendra Voltaire en vulgarisant les résultats d'une liquidation poursuivie sans relâche, et en vérité presque achevée au nom d'un siècle de recherches érudites et de travaux critiques.

*
* *

Je voudrais que l'on vît, dans le Voltaire de M. Lanson, comme un essai d'inventaire sommaire, essai heureux, digne du sujet et de la tâche entreprise, j'ajouterai digne de l'auteur — c'est faire de ce petit livre un grand éloge. — Et ce n'est point adresser à M. Lanson une critique que de l'affirmer : ce livre satisfera tout le monde, presque tout le monde ; rare privilège quand il s'agit de Voltaire, de son œuvre et de sa philosophie ! Qui ne rendrait hommage à l'esprit dont cette étude est animée, esprit de parfaite impartialité, esprit critique, esprit de pénétration historique ? Inventaire sommaire, entendez que rien d'essentiel n'y est omis, mais non point sec ; précis, mais non dépourvu de quelque grâce alerte et séduisante ; M. Lanson n'aime point les « colifichets », entendez qu'il n'est point ennemi d'une élégance simple et naturelle et ne professe d'ailleurs pas l'horreur pédantesque du savoureux néologisme — écoutez-le disserter des « bonshommes de Voltaire » (héros des contes), ou vous prouver, chiffres en mains, que le jeune Voltaire ne pouvait être pour la gracieuse Pimpette « l'amant sérieux ».

M. Lanson se préoccupe beaucoup moins de faire ressortir l'enchaînement logique des doctrines et des idées que d'analyser les conditions de leur formation, de leur croissance et de leur épanouissement ; historien de la littérature, historien avant tout, il explique les âmes par l'époque, les hommes par les contemporains ; l'histoire, l'histoire minutieuse, indifférente aux prestiges de la rhétorique, et aux illusions des faiseurs de systèmes, telle est sa méthode : il n'en est point de plus forte, ni de plus persuasive ; cette

méthode triomphe dans le Voltaire: ainsi s'affirme la physionomie de ce livre que l'on aurait grand tort de rapprocher de l'étude de M. Faguet; avec une tranquille assurance M. Lanson *explique* Voltaire historiquement : expliquer, c'est s'interdire à peu près constamment de juger ; M. Faguet jugeait, avec quelque sévérité, on s'en souvient : les deux études ne sont point de même ordre : l'une ne réfute ni ne réforme, ni ne remplace l'autre.

D'autant moins que M. Lanson ne concède point à la biographie proprement dite de Voltaire un développement superflu ; nul n'ignore que cette biographie ne saurait être édifiante ; de fâcheux incidents ne peuvent en être distraits qu'aucune indulgence n'excusera jamais : M. Lanson ne dissimule rien, mais il se hâte ; il n'écrit point une biographie de Voltaire : il *explique* l'homme et surtout l'œuvre; il explique l'homme; je ne pense pas qu'il lui attire beaucoup de nouvelles sympathies.

Et l'on regrettera peut-être que l'étonnant roman que fut la vie de Voltaire n'apparaisse pas davantage en ce livre; on n'en fera point un grief à l'auteur qui n'eut point licence d'accueillir ce roman. Du moins discutera-t-on légitimement du choix des faits que M. G. Lanson a cru devoir mettre en lumière ; on discutera du choix des faits, et on signalera des lacunes qui sont peut-être des oublis, des oublis qu'il n'était pas sans doute indispensable de commettre. Pourquoi, par exemple, M. G. Lanson ne nous fournit-il aucun éclaircissement sur les relations de Voltaire avec les philosophes? Il écrit :

« Toujours mordu et mordant, traînant après lui une meute d'ennemis qu'il grossit à plaisir, Fréron, La Beaumelle, Chaumeix, les Pompignan, Nonotte, Patouillet, Larcher, Cogé, n'étant jamais en reste et voulant toujours avoir le dernier, pour les coups de gueule et pour les coups de dents, tourmenteur diabolique du malheureux Jean-Jacques, qu'il serait prêt à recueillir chez lui, égratignant à tout propos le grand Montesquieu qu'il a défendu de son vivant, inlassablement attaché aux mollets de gens qu'il déteste et parfois de ceux qu'il ne déteste pas, n'en voulant pas toujours à ceux qu'il crible de ses mortels sarcasmes, ramené souvent par une avance, un bon procédé, et se réconciliant avec Trublet, avec Buffon....

« Tourmenteur diabolique du malheureux Jean-Jacques ! » c'est tout ! M. G. Lanson n'écrit point une biographie de Voltaire : peut-être cependant eût-il pu ménager dans son livre une place à ces amis et surtout à ces ennemis qui s'en taillèrent une si vaste dans la vie de l'écrivain.

Ce faisant M. G. Lanson n'eût point contribué au progrès de nos connaissances; sur d'autres points il lui plut de s'étendre et de nous faire bénéficier de recherches originales : étiez-vous renseigné sur les sources de cet *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qui n'est en somme qu'une compilation? M. G. Lanson a fait « quelques sondages », Soyons-lui reconnaissant de nous apprendre que les deux chapitres sur Mahomet ont été tirés presque exclusivement de Gagnier et de Sale « deux bonnes autorités. Pour la Chine, du Halde. Pour l'histoire ecclésiastique et pour l'histoire des croisades, son guide est l'excellent Fleury; pour l'histoire d'Angleterre et pour Jeanne d'Arc, le solide Rapin de Thoyras. Ce sont là de bons garants. Il est vrai que pour Henri IV, il ne va guère au delà de Mézeray. Quelquefois, pourtant, il semble qu'il soit remonté aux documents dont ses auteurs lui donnaient les références, pour y recueillir quelque détail caractéristique : il a été amateur aussi de pièces curieuses et peu connues. »

Heureuse surprise du lecteur qui cherche en ce volume le clair exposé de faits connus et y rencontre les confidences inédites d'un généreux érudit ! Les vues ingénieuses et nouvelles, les interprétations, les explications qui donnent à penser semblent sortir si naturellement du récit des faits qu'à peine songe-t-on à en attribuer le mérite à M. G. Lanson ; c'est un tort grave que l'on se donne : les chapitres, entre autres, que M. G. Lanson intitule : *Le goût de Voltaire. Poésies et tragédies. — Voltaire historien. — L'art de Voltaire : Contes, Dialogues et Facéties*, sont d'une solidité neuve et délicate, que tous les lettrés apprécieront.

*
* *

L'influence de Voltaire! peut-on mesurer l'influence de Voltaire? M. G. Lanson estime que rien n'est plus malaisé ; il y tâche pourtant : je n'oserai point affirmer que ces pages sur lesquelles se clôt son volume soient les plus profondes ou les plus pénétrantes de cette étude ; l'influence de Voltaire est difficilement saisissable ; on détermine l'influence d'un penseur d'après la diffusion de sa doctrine : Voltaire eut des idées, il eut toutes les idées de son temps :

> Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon âme.
> Tout art a mon hommage, et tout plaisir m'enflamme.

Il n'eût point de doctrine cohérente, ni surtout de vues systématiques ; l'influence de Voltaire est universelle; elle n'est point mesurable ; elle se devine — et ne se prouve que rarement. M. G. Lanson tente de préciser : il compte dix-neuf recueils des œuvres de Voltaire, de 1740 à 1778, sans parler des éditions séparées fort nombreuses pour les principaux écrits, six éditions de 1778 à 1815, vingt-huit éditions entre 1815 et 1835; rien de 1835 à 1852; cinq éditions de 1852 à 1870 : le succès de Voltaire coïncide, on le devinait n'est-il pas vrai, avec les

périodes de recrudescence du libéralisme. En littérature, l'influence de Voltaire favorise les goûts conservateurs :

« Les esprits qu'il forme ont le goût étroit et fin, la phrase claire et sèche ; ils sont méticuleux sur la correction et la pureté du langage, s'alarment des nouveautés et des hardiesses d'images. Ils sont prompts à jeter du ridicule sur le détail de l'expression des ouvrages dont la pensée les étonne ou les choque. Les voltairiens s'effaceront de Chateaubriand et détesteront le romantisme. Il y aura de ces voltairiens de goût pendant tout le XIXe siècle, en particulier dans l'Université et la magistrature. Thiers représenterait assez bien cet esprit. »

Et M. G. Lanson énumère sans trop de peine les emprunts que ses successeurs firent à Voltaire dans tous les genres, théâtre, poésie légère, histoire, roman, pamphlet et polémique... C'est l'influence *sociale* de Voltaire sur laquelle on eût aimé à être renseigné. — S'agit-il de la période contemporaine, M. G. Lanson n'oublie point qu' « à la fin du XIXe siècle le roman voltairien a un renouveau inattendu par un grand artiste, Anatole France, et par un certain nombre d'écrivains plus jeunes qui, entre le naturalisme, le lyrisme et le symbolisme, tâchent de conserver l'expression légère, spirituelle, mordante, un peu sèche et très claire : je nommerai Veber, Hermant et Beaunier. » Ces trois derniers exemples sont-ils bien choisis ? Choix arbitraire, insuffisant ! Et M. G. Lanson pense « que depuis la chute du naturalisme et la crise symboliste, l'évolution de la prose se fait vers l'aisance et la lumière, c'est-à-dire vers le XVIIIe siècle et Voltaire. » Rien n'est moins certain. Du moins estimera-t-on que s'il ne détermine point avec netteté l'insaisissable et universelle influence de Voltaire, M. G. Lanson contribue heureusement à restaurer, à étendre et à fortifier parmi nous cette influence : il travaille à une tâche urgente et qui incombe presque tout entière à l'Université ; suivons-le, remercions-le, et répandons autant qu'il dépend de nous son aimable et savant petit livre.

JEAN NOINTEL.



LES OLIVIERS

Oliviers qui jadis devant moi vous leviez
Sur les ciels de Toscane et d'Ombrie ; oliviers
Dont la ramure s'étalait pendant des lieues
En blasons d'argent fin sur les collines bleues ;
Candélabres de joie au flanc des monts tendant
Leurs branches de clarté sous le soleil ardent ;
Oliviers rabougris, tordus, mais sous l'écorce
De qui se multiplie en se tassant la force,
D'autant plus nobles et plus beaux que plus noueux,
Pareils à des vieillards qui, ramassés en eux,
Avec sérénité regardent fuir la vie,
Oliviers, ô mes chers oliviers, quelle envie
Farouche et folle j'ai de revenir vers vous !
Vous avez des façons de vous mettre à genoux,
Avec vos troncs courbés au penchant des ravines
Comme sous le grand vent des passions divines,
Qui rappellent l'extase et l'agenouillement
De moines jusqu'au ciel ravis éperdûment.
Seul et grave au milieu d'une plaine fleurie,
Tel d'entre vous a l'air d'un donateur qui prie
Et que, dévotement, dans les fresques on voit
Montrer l'Enfant-Jésus et la Vierge du doigt.
Depuis plus de cent ans tel autre jusqu'à terre
Est incliné dans une pénitence austère,
Et ceux-ci, hauts et droits, religieux au chœur,
Paraissent réciter l'office de tout cœur.
Les oliviers de Grèce étaient païens ; vous autres,
Sur ce sol qu'a béni le pas de tant d'apôtres,
Vous rêvez un rêve nouveau dans le jardin
De Saint François d'Assise et de Saint Bernardin
De Sienne. Mais pourtant, à l'antique origine
Vous restez, comme ceux de Corinthe ou d'Égine,
Fidèles par l'inaltérable et pur amour
Que votre race porte à la beauté du jour !
Et, si serrés que soient vos troncs et si nombreuses
Vos feuilles dans les bois où dorment les chartreuses,
Jamais sous la paisible et riante forêt
La clarté du ciel bleu toute ne disparaît :
Quand chênes et sapins font la nuit coutumière
Au plafond des forêts attristantes du Nord,
Vous, vous laissez passer la divine lumière,
Et vos feuilles d'argent sont du soleil encor !

ÉDOUARD BEAUFILS.



LA VISITE AUX MAISONS DES GRANDS ÉCRIVAINS

Les demeures sont nombreuses à Paris et en France, à l'étranger aussi où des ombres lointaines se tiennent encore debout, se dressent sur les portes et se penchent aux croisées. Ainsi les morts ne sont pas tout à fait morts et leur présence anime toujours les maisons ! Çà et là, pareilles à de petits temples antiques, consacrés par un fait divin, se dressent les chères habitations de ceux que nous honorons,

comme autant de héros. Parfois la demeure entière est conservée ainsi qu'au vieil âge; toutes choses ont été respectées. Le temps impitoyable n'a pu modifier l'emplacement des portraits, des bahuts, des objets domestiques; le jardin est toujours planté de fleurs; les mêmes arbres que jadis ombragent le vieux puits, dominent les allées simples et régulières. Ainsi est cette maison des Plantin-Moretus dont la façade ancienne, place du Vendredi, à Anvers, accueille l'étranger du charme de ses pierres sculptées et vénérables. Ici tout est docte et discret; les livres et les coffres sont du temps; la librairie, l'imprimerie existent telles qu'autrefois; les hôtes eux-mêmes sont visibles aux cadres que Rubens a signés, peuplent les salles anciennes d'une présence amie. Martine et Madeleine Plantin sont là; voici les Moretus, voici Adrienne Gras, voici Arias Montanus; enfin voici un peu plus loin la petite chambre éclairée en demi-jour avec son bureau de chêne, ses reliures gaufrées et son écritoire où s'accoudait souvent, aux heures du travail et du rêve, le grand Juste Lipse. De cette maison Plantin, si pieusement conservée par des mains fidèles, rien n'a bougé du temps; rien n'a été distrait pour les musées d'Anvers et les hôtes disparus pourraient, s'ils descendaient parfois de leurs cadres immobiles, se retrouver sans changement dans le décor intime où leurs jours s'écoulèrent.

Mais parfois, de ces demeures qui résistèrent au temps et aux démolitions ne subsistent que les murailles, ne s'offrent plus aux yeux que la façade usée, que le banal vestige dont rien d'humain ne persiste.

« Un jour, dit M. Maurice Barrès, errant sur les canaux (de Venise), je trouvai près d'un pont cette inscription « allemande : Gœthe habita ici, du 28 septembre au « 14 octobre 1786. »

Que de choses en ces simples mots, que d'ombres surgissent alors du passé! mais c'est le cœur qui les évoque toutes, car la maison elle-même, outragée par les ans et changée par les hommes, ne contient plus rien de celui qui la choisit un jour comme asile à son rêve

Une brève inscription que je lus une fois au hasard d'une promenade, au long des tranquilles canaux de La Haye, 32, Pavelojengracht, en face de l'hospice hollandais du Saint-Esprit, m'apprit que Benoît de Spinoza était mort, voici plus de deux siècles déjà, dans cette demeure paisible, toute repeinte à neuf, claustrale et recueillie, où rien du monde extérieur ne pouvait venir troubler d'un bruit profane et factice, l'austère réflexion de ce merveilleux homme.

Il est, en Hollande, à Amsterdam, une autre vieille demeure, blottie craintivement dans l'une des rues les plus curieuses et les mieux conservées de l'ancien quartier israélite : c'est, Joden-Breestraat, la modeste maison où vécut seize ans de sa vie, au temps où ne l'avaient pas encore frappé tous les malheurs le génial artiste de la *Ronde de nuit*, des *Pèlerins d'Emmaus* et de la *Présentation* Il sied de venir ici à la fin du jour, quand le crépuscule commence d'envelopper la ville et qu'au-dessus des canaux, le long des quais discrets, s'élève peu à peu le fin brouillard du soir. Alors, toutes choses prennent un aspect lointain, fluide et singulier; la vieille demeure elle-même, que ne distingue des autres qu'une brève inscription, s'enveloppe d'une ombre discrète où ne semblent çà et là que briller les ors splendides des casques et des costumes, des velours et des joyaux. Je pense que c'est l'heure choisie, où brisé de travail et de pensée, Rembrandt franchissait le seuil de sa maison et, vêtu de son lourd manteau, coiffé de son riche chapeau d'officier, s'enfonçait, au gré de son pas rapide, dans les ruelles mystérieuses que peuplait son génie de visions éclatantes.

Une autre maison enfin s'impose à mon fervent souvenir; celle où naquit, à Rotterdam, 3 Wyde Werkrstraat, non loin de l'église Saint-Laurent, du Hollandais Gheraerds de Gouida et d'Élisabeth Van Sevenberg, l'enfant prédestiné qui devait, par la suite, sous le nom d'Érasme, dominer le siècle de son savoir. La façade, ornée d'inscriptions et peinte avec art, est toute petite et basse comme celles des hôtels du xvᵉ siècle. Une inscription, une petite statuette taillée à l'image d'Érasme et logée en retrait au-dessus de la porte, rappellent la mémoire du grand humaniste. Lui-même, non loin de là, au milieu du marché qu'encombrent, durant tout le matin, les vendeuses d'herbes, de fruits et de poissons, dresse, par le haut bronze d'Hendrik de Keyser, sa silhouette drapée amplement, coiffée du bonnet des docteurs et telle qu'Holbein le jeune la vit dans le passé. Érasme, soutenant de sa main gauche quelque savant livre, suit d'un regard attentif le discours érudit, le colloque théologique dont se déroulent à ses yeux, en une suite heureuse, les gothiques caractères; en même temps, la main droite lève la page suivante et je pense à la belle légende qui veut, selon les gens de Rotterdam, que l'auteur de l'*Eloge de la Folie*, à chaque fois que sonnent à la grande tour, les douze coups de minuit, tourne d'un geste lent le feuillet prochain du livre. Ainsi la filiale piété dont les gens d'Amsterdam et de La Haye enveloppent les demeures centenaires de Rembrandt et de Spinoza, honore de son respect et de sa déférence, dans le vieux Rotterdam, l'image et la maison de l'immortel Érasme!

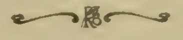
*
* *

Mais bien d'autres maisons sont encore debout que nous ne connaissons que par l'image. De pieuses mains ont continué d'y entretenir des fleurs et, la plus belle de toutes, la fleur du souvenir scintille au milieu des autres. Des âmes généreuses ont dû conserver, duns le décor des sites adoptifs, les demeures de ceux qui furent, par le cœur et par le génie, un moment de la passion et de la beauté humaines. Ainsi la maison de Dante, dans un coin de Florence ancien, via Margarita, dégagée des ruines environnantes, a été mise au jour de la cité ; l'habitation de Durer, à Nuremberg se voit encore toute conservée intacte ; celle de Pétraque, à Arqua, a été protégée et la logetta existe aujourd'hui comme jadis d'où le regard du poète, dominant le petit val tout planté de vignes et d'oliviers, embrassait la campagne et se perdait en elle. Ailleurs, de pieuses mains allemandes ont acheté, à Marbach, la maison natale de Schiller, le chalet de Gohlis, près Leipzig, le pavillon de Loschwitz, enfin la maison de Weimar où le poète habita ensuite. Des flots de roses, d'odorantes jonchées de fleurs vinrent, ces temps-ci, à l'occasion d'un centenaire, couvrir le seuil de ces demeures où vécut le grand Schiller. Et la maison de Frédéric Nietzsche (aujourd'hui Nietzsche-Archiv), également à Weimar, domine toute la ville étagée à ses pieds, du souvenir tourmenté de l'homme qui l'habita. Mais les champêtres maisons de Robert Burns, à Ayr, dans la verte Écosse, de Longfellow dans le Massachusetts, enfin d'Edgar Allan Poe à Ravenswood, dans le Long-Island se dressent dans des sites rares et majestueux. En France, la maison de Taine à Vouziers, celle qu'Ernest Renan possédait à Louannec, près de la rade de Perros et où ce charmant maitre venait retrouver, l'été, ses sensations d'enfance, sont toujours préférées des touristes littéraires. Ailleurs se sont créés, pour défendre contre l'oubli tant de vénérables demeures, maints comités locaux : à Rouen, pour acheter le pavillon de Croisset que Flaubert habita ; pour restaurer, rue de la Pie dans la même ville, la maison natale de Corneille ; un autre, à Portsmouth, pour arracher au pic des travailleurs, la petite maison modeste de la Commercial Road où naquit Charles Dickens. Mais la maison d'Iwan Tourguenieff à Orel, a été vendue aux enchères et, je ne passe jamais, à Paris, sans une secrète angoisse, devant la vieille demeure — appelée à disparaître — du boulevard Saint-Germain, où vit le jour Alfred de Musset !...

*
* *

Ainsi toutes les maisons n'ont point le sort heureux des maisons de Goethe et de Schiller de celle de Victor Hugo, de la maison de Beethoven abritée sous un rideau de lierre, de la maison de Shakespeare à Stratford-sur-Avon, de la maison de Jean-Jacques sous le ciel de Savoie ; toutes ne conservent point, comme un vestige durable, la mémoire sacrée de ceux qui les adoptèrent pour y passer leur vie. Mais, toutes ont un attrait, toutes ont un charme : qu'elles soient modestes ou dans des rues misérables, riches comme des maisons de prince, à la ville ou devant la forêt, penchées sur un coteau ou cachées dans l'impasse sordide d'un vieux quartier de jadis, attirantes par leur visage de vigne et de lierre enlacés, ou vieilles et ruinées avec des façades de pierre affreuse, on les aime et on les vénère. Il semble, ainsi, qu'on se rapproche de ceux qui les habitèrent et les laissèrent lumineuses de leur présence. Et de toutes, comme Lamartine à Ferrare, dans le cachot du Tasse, on voudrait emporter la poussière vénérable, l'enfermer dans une bague et la porter toujours comme le divin anneau qui relie, du passé au présent, notre raison et notre cœur aux génies que nous élûmes.

EDMOND PILON.



Chronique

—

LA SÉDUCTION DE PARIS

Vainement, par ce dur hiver, les villes enchantées du midi présentent-elles les plus engageants sourires du soleil, le charme de Paris l'emporte ; et la capitale retient sédentaires en ses murs habitants et visiteurs étrangers. Jamais ses hôtels ne furent plus gorgés ; ses magasins plus courus ; ses voitures plus disputées ; ses rues plus étourdissantes ; jamais ses théâtres ne furent plus frémissants à l'aspect de tant de jolis visages. Avec la bise, un grand souffle de mondanité s'épand par les boulevards. L'apothéose que fut l'exposition du cycle, et que célébrèrent à l'envi les mille voix de la presse, a été prolongée par les fastes de Noël et du Premier de l'An, et l'est encore par la vie renaissante des salons.

Cependant le Paris hivernal, est si pluvieux si noir ! Il est si rare qu'un clair soleil y dissipe les demi-ténèbres des pièces étroites, y fasse éclore dans les parcs des fleurs timides, et y allège les cœurs ! Si peu fréquente, même, est, en cette saison, la légère buée bleutée, la divine brume d'Ile de France, qui revêt les palais et les lointains des délicieuses nuances de la poésie et du rêve ! Presque toujours un ciel de plomb recouvre la grande ville. Si bas et opaques sont les nuages, qu'on croirait Paris isolé, engaîné, tel un monstrueux et dangereux mécanisme !

Toutefois, sous cette sombre coupole, se montre et vibre cette chose précieuse entre toutes : l'animation. Une vie incessante, multiple, fiévreuse y éclate, infiniment variée. Et l'on conçoit que beaucoup s'attardent à la contempler, laissant au farniente des villes somnolentes du Midi le soin de bercer le spleen des insulaires byroniens.

Il est certes d'autres capitales où règne aussi un fantastique mouvement, où, par les larges voies, la cohue des cabs, des fardiers est effarante. Mais leur remous d'affaires est si différent du poudroiement des équipages et des élégances d'ici ! Là-bas, le décor est laid, comparé à la beauté, à l'harmonie de la cité française. Est-ce même assez dire? Paris, certes, est la ville de la mesure ; mais c'est encore, mais c'est surtout, la ville de la grâce, de la grâce féminine.

S'il est vrai que les impressions premières soient les moins trompeuses, sollicitez celles d'un étranger, ou prêtez attention à celles qui vous assaillent au retour d'un lointain voyage. Ce qu'elles vous révèlent, c'est cette originalité gracieuse de Paris, due à son souci de complaire au goût féminin. Ce souci vous apparaît partout, dans la rue et dans les salons ; dans la nature et le style des étalages, comme dans le dessin des salles de spectacles ou de divertissement, moins disposées pour voir que pour être vu. La dévotion à l'esthétique féminine, voilà la source des inspirations parisiennes !

Jadis c'était, disait-on, le prestige d'une cour, la plus policée du monde, qui attirait les notables étrangers. Puis, ce fut l'insouciante et pétillante dissipation des Tuileries impériales. Quelque soucieux de maintenir la pompe monarchique qu'apparaissent certains de nos gouvernants, il est peu probable que ce soit le lustre des fêtes officielles qui en impose encore au monde. Et cependant, le Paris de la République est aussi apprécié, aussi choyé que le Paris d'antan !

Quelle est donc la séduction de cette capitale, sinon la finesse de son faste, à laquelle répond la subtilité de son esprit.

Les étrangers s'étonnent parfois de l'exiguité relative des cafés, des restaurants réputés de Paris. Il n'est point malaisé, en effet, de voir halls plus vastes, et plus somptueux d'apparence. Il suffit de parcourir quelqu'une de ces cités germaniques, où les habitants de toutes conditions et de tous âges et sexes ont coutume de fraterniser, pipe à la bouche, devant de copieuses chopes. D'immenses nefs, d'une ornementation chargée, les abritent, dont l'ampleur rappelle celle de nos temples. A Paris, rien de semblable ; à peine quelques bars aux nombreuses tables étincellent-ils dans la nuit des quartiers populaires. Ce qu'on apprécie, ici, c'est non le hall, mais le salon... le salon où l'on soit entre amis, où la beauté féminine ait un cadre discret, où l'on puisse causer, et où aucun tumulte voisin n'empêche un trait spirituel de fuser. — La grandeur n'est point appréciée, mais bien la coquetterie.

Constatez aussi que les hommes sont de mise assez négligée à Paris. Ils ne recherchent point la même correction confortable que les citoyens de Londres. Ils ne connaissent pas la garde-robe compliquée, formée de costumes pour toutes les occupations ou toutes les intempéries. Les plus snobs prétendent à l'élégance propre à être appréciée de l'œil féminin, plutôt qu'à la véritable commodité. Ils mettront des bottines trop minces, pour le sol gluant et malpropre du Paris hivernal. En revanche, toute leur vanité sera satisfaite s'ils peuvent offrir à leur femme une parure de prix. Et c'est un fait notoire qu'il n'est outre-Rhin d'archiduchesse aussi gentiment attifée, qu'une midinette des rives de la Seine.

Il est dans la logique parisienne que les jeunes garçons soient les poupées mignonnes et dociles de leurs mères ; que les hommes soient les esclaves des caprices de leurs femmes ; qu'ils se rendent au théâtre pour n'y rien voir, que les triomphants chapeaux de leurs compagnes ; et qu'aux cérémonies religieuses, tout recueillement leur soit rendu impossible par la splendeur des costumes de leurs voisines.

Les pays anglo-saxons, germaniques, scandinaves, donnent de nombreuses recrues au féminisme. C'est que les femmes y sont traitées avec une indéniable rudesse. Que feraient-elles en France de droits légaux, quand la coutume leur défère toutes les prérogatives ?

Et qu'est-ce qui distingue cet art parisien de la conversation, maintes fois décrit, vanté, exalté, sinon la recherche du mot piquant, de l'image imprévue, de l'appréciation rare ? Or l'originalité, fût-elle factice, le trait, fût-il forcé, voilà qui plaît à l'esprit, moins réfléchi que primesautier, des femmes.

Lord Chesterfield envoyait son fils à Paris, pour l'assouplir aux manières du bon ton et du bel esprit. Ses descendants britanniques et ses petits-neveux yankees confient leur progéniture à nos grandes institutions : c'est que, même à notre époque où la politesse est déchue, discréditée, Paris demeure la ville de l'urbanité discrète, de la sensibilité courtoise, et que sans égal est l'affinement de son luxe.

Mais, conclura quelque fâcheux, si l'esprit féminin enjolive, amenuise à ce point Paris, il lui inculque, en retour, des travers inquiétants : cette futilité, qui déshabitue beaucoup d'hommes de la réflexion personnelle et les satisfait de succès de salon ; cette vanité, vite exacerbée, qui les incite aux égarements, ou les jette à la poursuite d'un luxe ruineux..... ruineux pour l'âme, plus encore que pour la fortune.

Il n'est point, que je sache, de manière d'être humaine, sans imperfection. — Son agrément est la moindre des qualités de la grande ville : Une ardeur, une assiduité au travail y dominent, dont peu d'agglomérations humaines offrent un si frappant exemple. A l'observateur profond, mieux que sa séduction, donc, plairont l'effort, la souffrance et la généreuse angoisse de Paris.

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la C..., 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 3 — 5e SÉRIE — TOME VII — 19 JANVIER 1907

NOUVEAUX CAHIERS DE JEUNESSE (1)

Je remarque une différence essentielle entre le dessin des caractères de Molière, et celui des poètes plus modernes, de Collin d'Harleville par exemple. Prenez l'optimiste et le pessimiste dans les deux. Molière les fait agir, sans presque y songer. Il ne les pose pas explicitement sur le chevalet pour les peindre. Il ne s'est pas dit : voilà mes types ; l'autre, au contraire se l'est dit : il les peint de propos délibéré, et après l'avoir annoncé d'avance. On sent l'art plus réflexe, qui compose au point de vue de la critique.



J'ai assez l'habitude, quand je veux estimer un littérateur du jour, de voir s'il est en crédit public, s'il est de l'Académie, par exemple ; s'il a quelque emploi officiel dans les bibliothèques, les cours, etc., afin d'avoir un criterium entre le bon aloi et la littérature étiolée. Mais ce criterium qui séduit les contemporains est très mauvais, comme le prouve l'expérience. Que d'auteurs détestables ou médiocres furent ainsi officiellement préconisés, depuis Chapelain pensionné, etc. La postérité ne se tient nullement dans cette démarcation. Ce n'est rien pour elle. Que de croûtes ridicules ont fait partie des Académies, etc. Quand on voit les misères qui la remplissaient du temps de Louis XIV, par exemple, on est tout surpris qu'un siècle qu'on présente comme si prodigieusement riche, n'ait pas fourni le contingent de quarante hommes au moins distingués.

* * *

La phrase régulière est-elle la vraie forme régulière de la pensée, ou n'est-elle pas un moule gênant qui lui est imposé, et ne serait-il pas plus commode d'aller *lege solutus*, pourvu qu'on se fît entendre ? Adieu alors la *littérature*, dans le sens restreint. Il n'y aurait plus que des penseurs, des savants et des poètes. Ce serait là la littérature.

* * *

Tout mon système intellectuel, moral et politique est fort bien lié. Par exemple, c'est en vertu de ma conception des gouvernements comme purement répressifs, que j'arrive à mon type de perfection toute spéculative et idéale. Si je croyais qu'il fût de l'office du politique de moraliser les hommes, je voudrais être [le politique]. Cela a pu être, mais cela ne doit pas être. Le politique est chargé d'empêcher les hommes de se voler et de se tuer, et les nations de s'entre-déchirer, et cela non parce que c'est immoral, mais parce que cela ne serait pas tenable sans cela. — Au philosophe et au prêtre la morale, qu'on rend fort suspecte en en accordant l'apostolat au politique. On se figure alors que c'est une machine pour attraper les nigauds. — On voit donc que le politique est fort peu de chose, et que l'homme de la morale est tout.

* * *

Rien de plus ridicule que les niais quand ils veulent se monter au ton poétique. Ils ont ouï dire que

(1) Voir la *Revue Bleue* des 5 et 12 janvier 1907.

ceci, cela est poésie, ou plutôt ils l'ont senti, car d'ordinaire ce l'est en effet, et alors ils vont singer cela, croyant que la poésie qui est dans la veine originale est aussi dans la singerie. Ainsi cet imbécile qui, la tête farcie de certaines idées, s'en allait sur les tours de Notre-Dame se battre les flancs pour méditer poétiquement et chanter sur Paris. Ces néo-catholiques surtout sont forts pour ces sottises. — Voilà de ces psychologies qui ne peuvent se peindre en langage abstrait et direct. Il faut les mettre en action : une comédie sur ce sujet serait la bonne manière de peindre ce fait.

*
* *

Rien de plus sot que ces préceptes absolus de poétique ou de littérature, qui ne sont que des limitations. Ainsi, par exemple, on dit qu'un caractère tout beau, sans ombre de passion, comme Jésus-Christ par exemple, n'est pas poétique, ne peut être sujet d'épopée. C'est absurde. Je conçois l'épopée de la perfection même. Savez-vous d'où nous sont venues ces règles ? C'est que dans la plupart des épopées, dans Homère surtout, les héros en effet ont été mélangés. Alors on érige cela en loi. Mais dites donc que c'est là une *espèce d'épopée*, mais il y en a mille autres, qui peuvent être conçues sur un système tout différent. Voilà bien cette misérable idée des littératures réfléchies et de seconde formation, c'est de s'imaginer que les prédécesseurs font loi, qu'on ne peut faire autrement qu'ils ont fait, qu'ils ont tracé des limites aux genres, etc. Eh mon Dieu ! que de genres encore à naître, et que de combinaisons de genres existants ! Les sots rhéteurs nous viennent dire ; l'ode ne veut pas de cela, donc c'est une faute ; l'épître en vers veut une [atmosphère] qui ne soit pas trop élevée ; donc c'est une faute d'y déployer les ailes. Pauvres sots ! Mais ma pièce ne sera pas une ode, une épître en vers si vous voulez, ce sera quelque chose de nouveau, voilà tout. *Si les Grecs et les Romains avaient eu l'idée de faire quelque chose de semblable, on en eût fait une catégorie* et voilà qui eût été fini. Mais ils ne l'ont pas fait, c'est péché. — Non, il ne faut pas admettre de limite en littérature. C'est l'esprit s'exerçant dans toute son étendue, dans les seules limites du beau, qui ne sont pas des limites.

*
* *

Décidément je crois que j'ai dépassé le simple point de vue des sciences expérimentales, restreintes à leur manière, et leur positivisme, lequel pourtant me charmait tant autrefois, et me satisfaisait complètement. Je ne le trouve plus assez beau. Les physiciens sont curieux avec leur manière dédaigneuse de croire qu'eux seuls ont le bon esprit du vrai. N'y a-t-il pas autant de vrai dans la poésie et le transport de l'âme ?

*
* *

Il est remarquable que presque toutes les questions philosophiques peuvent être considérées comme embrassant et résumant en elles, au moins par conséquence, toute la philosophie. Le problème de la substance, par exemple, (qu'est-ce ?) qui maintenant me préoccupe, est tout en vérité. Dieu, l'âme, le monde, etc..., tout est en lui.

*
* *

Il n'y a qu'un point sur lequel je suis rebelle à l'induction et à l'indifférence scientifique. C'est sur le point de la valeur de la philosophie et de l'exercice intellectuel. Je suis obligé pour me contenter et avoir paix de moi-même de me dire que tout, absolument tout est là, et que cela seul a du prix. Oui, si je donnais une valeur directe à l'industrie, par exemple, je me trouverais dans une assiette de vie insupportable, tout mon système serait ébranlé. Il faut que je me déclare que tout cela est vanité. Le fait est que je le crois. Je ne puis réellement trouver en tout cela aucun prix direct, si ce n'est en tant que cela sert au philosophe à mieux philosopher. Il faut avouer que mon système paraitrait un *portentum* aux industriels. Mais eux à leur tour me paraissent un *portentum*. Mon Dieu ! se pourrait-il que nous fussions deux mondes fermés l'un pour l'autre, ayant raison tous deux, mais partiellement ? Je ne puis le croire, et je jure que, moi seul, je tiens le solide. Mais au fait, je dirais la même chose, quand ce que je disais tout à l'heure serait. C'est fâcheux. Je voudrais avoir un garant extérieur. — Je suis comme M. Le Hir déclarant que son monde surnaturel seul vaut quelque chose. Pardieu ! il a raison : c'est ainsi qu'il faut dire. Et puis, il faut que chacun absolutise ainsi sa théorie de bonheur. Bon gré, mal gré, il faut qu'il en soit ainsi.

*
* *

Il y a actuellement dans la grande salle de la Sorbonne un Congrès agricole ; grand fara (*sic*), le grand amphithéâtre regorge. Et la salle de philosophie compte quatre à cinq auditeurs. Oh Dieu ! se peut-il ? Ah ! si c'était religion, on se remuerait plus, au moins : merveilleuse puissance des noms. Décidément, il faut que la philosophie se fasse religion pour remplir sa fin ; car le vulgaire est décidé à ne la prendre que sous cette forme-là.

*
* *

Il y a des caractères qui sont des mélanges bizarres de vérité et d'affectation, d'orgueil, de vanité

même, d'egoïsme et d'enthousiasme désintéressé. Dieu seul a la clef de ces âmes-là. J. J. Rousseau. Moi-même je suis faux quelque fois, et je songe au *[illegible]*. Et pourtant aussi, j'ai un grand fonds de vrai

* *

Observations pour compléter celles que j'ai faites ailleurs sur la tendance de Mahomet à tout adoucir, pour faciliter les abords. C'est par exemple, le soin qu'il prend à chaque prescription qui pourrait révolter de (*illisible*), sauf le passé. Il semble craindre de blesser. Il ajoute toujours un correctif à côté d'une loi un peu dure, et s'applique immédiatement à détruire un scrupule possible. Dieu est clément et miséricordieux, en un mot, partout un ton de morale relâché. Jésus, au contraire, serre partout Il ne dilate que l'âme, le sentiment; or, celui-là n'est pas en Mahomet. Il n'est pas dominé par un sentiment moral, mais par une pensée forte, un tour d'esprit et d'âme énergique, et un ton de poésie brûlant vers la fin.

*
* *

Oh! quel monstre que cette royauté absolue se soutenant contre le peuple, et se moquant pour cela des individus, donnant le knout à celui-là, exilant l'autre en Sibérie, sans y regarder, pourvu qu'elle tienne! Oh! si les peuples savaient! et quand on pense que la force est à eux, et le prestige et l'opinion seulement pour les autres, c'est affreux! Oh! si je tenais ce czar, je vous le soufflетterais, je lui cracherais au visage, je le ferais bafouer et juger, condamner à mort par la populace, noyer au milieu des huées. Ah! ah! majesté, n'est-ce pas que les hommes sont aussi quelque chose? Fais maintenant le majestueux! Voyez cette pose! Horreur, horreur que ce point de vue de voir les sujets comme des bêtes qu'il faut bien tenir et dont il faut se garer! Vive la Boétie!

*
* *

Quelle mauvaise foi dans la raillerie! Ces imbéciles se moquent du fini, de l'infini et de leur rapport dans M. Cousin; eh quoi! tel point du christianisme ne prête-t il point plus encore au sarcasme? Quand on vous raille, vous criez à la mauvaise foi, au blasphème, à la superficialité d'esprit; vous prenez le ton haut et sérieux qui se met au-dessus de la raillerie. Puis, quand vous raillez les autres, vous voulez que cela compte pour bonne raison et vous appelez sots ceux qui prennent au sérieux les objets de vos fades plaisanteries. Comment appelleriez vous celui qui, sur la foi des plaisanteries de Voltaire, ferait fi sans examen du christianisme?

*
* *

Magnifique idée morale de l'islamisme. L'esclave y est puni moitié moins que l'homme libre. (Cf. Coran. IV, 30 et not. Caussin *ad hunc locum*.) Il a moins de faculté morale (ceci est le mélange impur), il mérite moins, donc il démérite [moins]. Conséquence merveilleusement bien déduite sur des prémisses déplorablement fausses. C'est la pensée d'Aristote : le maître est plus grand, car il a plus de devoirs. Le plus noble est celui qui est le plus punissable, s'il pèche. C'est beau. Nos aïeux ne l'entendaient pas ainsi.

*
* *

C'est une chose affreuse qu'entre tous les gouvernants, depuis saint Louis peut-être, il n'en est pas un seul que l'on puisse regarder *comme ayant pris moralement sa charge*. Thiers est par sa franchise de ce point de vue ; croire et laisser croire sans se gêner que finesse est tout. Les autres, Guizot, par exemple, cachent au moins tout cela sous de la théorie, ce qu'on appelle des principes. Et on veut avec cela que les inférieurs aient de la morale. Allons, comment voulez-vous qu'on ne regarde pas cela comme du machinisme, et qu'on n'abhorre pas cet attrape-nigauds? Un historien de l'histoire moderne a-t-il jamais songé à attribuer à une vue morale un acte de gouvernant, de Louis XIV, de Richelieu, etc? Mon Dieu! quand donc verra-t-on un homme vertueux gouvernant par des principes de morale? Je vous jure qu'on le respecterait. Car pourquoi crie-t on après nos hommes? C'est qu'on voit bien qu'ils ne songent qu'à faire leurs affaires. Un type ancien, à la Phocion, est-ce encore possible, proposant de se retirer quand on ne voudrait plus de lui, n'y tenant pas, comme le vieillard de Crète de Fénelon? Un député seulement de cette espèce serait une pièce rare et belle.

*
* *

Un gouvernement n'est établi que pour faciliter le développement d'un peuple. Quel monstre donc qu'un gouvernement qui croit ne pouvoir [se] maintenir qu'en le déprimant, et qui, pour son égoïsme, l'écrase, étouffe tout progrès, tient pour suspect toute tentative d'éveil, cette Pologne par exemple! Rien au monde ne me paraît un plus affreux bouleversement. Que ceux-là y demeurent froids qui s'imaginent que le but de l'humanité est de vivre petitement, isolément, stationnairement, chacun chez soi, fin de momie! Les absolutistes sont obligés de professer cela.

*
* *

Oh! que ce charlatan que j'ai vu tout à l'heure à la barrière, en conduisant ces enfants, m'a suggéré de rapprochements frappants avec des charlatans d'un autre ordre! Habit rouge galonné d'or, accoutrement bizarre, parole grosse et forte, grand tintamarre sur la voiture, emploi de termes scientifiques, désintéressement affecté : je fais tout pour mon amour propre, comme Napoléon, notre grand empereur (ceci d'ailleurs est typique, cet homme est devenu définitivement mythe populaire). Et pourtant je vous jure qu'on le croyait. On voyait les physionomies crédules, et d'autres à côté qui cherchaient à faire les fines et à ne pas croire, mais qui au fond croyaient aussi, et à la fin, j'en suis sûr, auront acheté sa drogue. Oh! c'était impayable!

*
* *

Ceux qui ont gagné dans les révolutions veulent absolument qu'elles ne servent qu'à fonder un autre ordre de choses, lequel, lui, soit permanent; ceux qui n'y ont rien gagné n'entendent pas de cette oreille, et prétendent que tout est à recommencer. Théoriquement, ceux-ci ont raison; car rien n'est stable dans le gouvernement des choses. C'est un besoin perpétuel de révolutions dont l'une appelle l'autre.

*
* *

C'est incroyable comme l'enfant tient à la propriété. Un de ces bambins s'est fait au pied d'un arbre un petit jardinet de quelques pouces d'étendue, où il a semé quelques fleurs, qui poussent misérablement et ne produisent que quelques fleurs étiolées; il en a à côté de magnifiques dans le grand parterre; eh bien! il ne les regarde pas, il n'a d'amour et d'admiration que pour ses pauvres fleurs. Et quand il a vu qu'elles poussaient, il avait peine à le croire, c'était une admiration! C'est qu'il les avait semées. Et cet autre avec son serin. Il étudie, admire tous ses mouvements. Quand il a vu qu'il avait des œufs, c'était une joie folle, à ne pas se contenir. Et cet autre qui avait enfoui une poignée de terre dans son pupitre, et y faisait pousser quelques lentilles. Il les caressait, les admirait. C'était à lui! Il s'y mêlait aussi beaucoup de satisfaction de son action propre, et même cela dominait la propriété. L'enfant a peine à croire que son action compte déjà pour quelque chose dans la nature, il s'imagine que rien de ce qu'il fait n'est de bon aloi et sérieux, et il est ravi quand il voit que ce qu'il a fait vaut autant que ce qu'ont fait les grandes personnes. C'est pour cela qu'on fait tant de plaisir aux enfants en les attachant à quelque chose qui soit leur œuvre, aux arbres, etc. J'ai éprouvé cela autrefois. Quand je jardinais, dans mon enfance, je ne pouvais croire que ce que j'avais fait réussît comme ce qu'avait fait le jardinier.

*
* *

On a trop dit que le grand homme est celui qui donne l'impulsion à son siècle et le mène. Cela était bon du temps de Charlemagne. Désormais le grand homme sera celui qui prendra le ton de son siècle et s'y conformera.

*
* *

Il y aurait une curieuse étude psychologique à faire sur lord Byron, bien plus curieuse encore que sur J.-J. Rousseau. L'expérimentation, en effet, n'est jamais plus facile que quand elle peut s'exercer sur le manque, pour voir ce que produit ce manque. Par exemple, elle ôte le cerveau à tel animal pour voir ce qu'il a fait, etc. C'est l'expérimentation des fonctions de l'organe enlevé. Eh bien, on peut faire cela sur Byron. Car ce fut un monstre, un prodige, mais en qui il manqua quelque chose. La morale, Jésus-Christ.

*
* *

Un résultat n'est bien acquis pour moi que quand j'ai passé deux fois dessus. Il faut une sorte de nœud, un premier bout qui s'égare, et attend qu'un second se noue à lui.

*
* *

L'esprit spiritualiste est évidemment vrai, seul digne de l'homme. Mais la science matérialiste est vraie aussi. Tout cela, je le jurerais, sera concilié. J'ai entrevu tout à l'heure le nœud dans un éclair. Cabanis et Gall seraient maintenus pour les faits, la science; Cousin et Hegel pour la manière de voir. Tout cela vrai à la fois dans son ordre.

*
* *

Fait d'association d'idées; je ne puis entendre donner le soir la leçon de musique, sans me rapporter aux premiers temps de mon séjour en cette maison, si tristes! Car alors je les entendais pour la première fois, et ils se liaient à mes impressions d'alors avec force, car ces impressions étaient fortes, et cela faisait alors beaucoup d'impression sur moi.

(*A suivre.*) ERNEST RENAN.

L'INSPECTION MÉDICALE DES ÉCOLES

Une notion nouvelle est apparue en ces dernières années, celle de la préservation du milieu scolaire non considéré seulement dans sa généralité, mais encore dans ses unités composantes. Une sauvegarde d'ensemble et pour ainsi dire occasionnelle ne suffit pas. La responsabilité de l'éducateur se précise et s'individualise.

Au préambule d'un rapport, présenté à la Commission permanente de préservation contre la tuberculose par MM. Brouardel et Rabier, a été inscrite cette grave déclaration de principe, homologuée par la Commission elle-même : « En recevant un élève dans un établissement d'instruction, le maître de cet établissement, que ce soit l'État, que ce soit un particulier, prend à charge, en même temps que l'éducation de cet élève, la protection de sa vie et de sa santé. *Autant que l'instruction, avant l'instruction même, il lui doit la sécurité.* »

C'est le rajeunissement et l'extension du rôle préventif de l'instructeur. Le souci de la santé corporelle est mis à la première place, en conformité de la tradition latine. Un devoir inédit de vigilance s'ouvre en raison de l'obligation de prévenir et au besoin de dépister les maladies transmissibles et en particulier la tuberculose, la plus redoutée des affections évitables.

L'intervention du médecin ne saurait rigoureusement se limiter à la prévention des risques morbides inhérents au milieu scolaire; elle déborde les frontières administratives et porte sur la santé de l'élève, fût-elle altérée au foyer familial. Un écolier malade est un danger pour ses voisins et camarades. La population juvénile entière, par cela même qu'elle est agglomérée, a droit à une protection spéciale, exceptionnelle, d'autant plus forte que les enfants sont plus jeunes et par conséquent plus menacés de toutes parts.

Il ne s'agit pas uniquement, on le conçoit, de sollicitude et de soins pour l'écolier malade, mais de prévoyance et de précautions en faveur de l'élève bien portant. Cette double préoccupation est essentiellement moderne. M. le Dr Le Gendre a pu dire qu'on considérait autrefois l'enfant comme un être sain par définition « L'idée, a-t-il ajouté, que les maladies découlent seulement des progrès de l'âge, des passions, du mauvais emploi de l'activité humaine, était dominante chez nos pères. »

Du XIXe siècle date à proprement parler la conception d'une hygiène préventive et préservatrice, s'exerçant dès le berceau et embrassant toute la période du premier âge, de l'enfance et de l'adolescence, et nous avons vu l'idée naître et grandir sous l'influence de l'école pastorienne, à mesure que la genèse des différentes maladies transmissibles et évitables a été mieux connue et leur prophylaxie moins problématique et mieux assurée.

Tout d'abord circonscrite aux manifestations classiques des affections contagieuses, la garde sanitaire des écoliers a fini par s'élargir jusqu'aux extrêmes confins de la pédagogie physiologique. Les hygiénistes scolaires, en Belgique, en Allemagne, en France, ont eu la claire vision de leurs responsabilités et ils multiplient les avertissements pour que les pédagogues de tout ordre et de tout pays fassent appel à leur concours, à leur expérience.

La Ligue des médecins et des familles s'est constituée à Paris pour entraîner l'Université vers l'accomplissement intégral de ses devoirs. L'exemple des nations étrangères a été invoqué. Des Congrès nationaux et internationaux d'hygiène scolaire ont été organisés. L'opinion est saisie, les pouvoirs publics sont avertis.

De retentissantes initiatives, comme celles de M. le professeur Grancher et de ses élèves, ont démontré aux plus optimistes l'angoissante nécessité d'une inspection minutieuse et approfondie des écoliers exposés à contracter, à l'insu de leurs parents et de leurs maîtres, les germes de la redoutable tuberculose.

La cloche d'alarme a retenti. De promptes solutions s'imposent, si l'on veut que l'Université primaire, pour ne parler que d'elle, tienne *l'engagement positif* qu'elle a contracté vis-à-vis des familles et des enfants confiés à sa garde.

Les précurseurs de la Révolution française, tous les auteurs de projets d'éducation nationale, Condorcet, Rabaud Saint-Étienne, réservaient aux exercices physiques et gymnastiques une place importante. Rabaud Saint-Étienne laissait à une loi spéciale le soin de déterminer les exercices du corps et les jeux physiques propres à augmenter la force, l'agilité et la santé. C'étaient à vrai dire des vues communes dont le décret du 27 brumaire an III porte la trace.

Un seul projet, croyons-nous, celui rédigé en commun par Sieyès, Daunou et Lakanal et présenté à la date du 26 juin 1793, innove de la manière la plus imprévue; il contient cet article extrêmement curieux et à peu près ignoré : « Un officier de santé du district est chargé par le même bureau de visiter, dans les quatre saisons de l'année, toutes

les écoles nationales du district. Il examine et conseille les exercices gymnastiques les plus convenables [illegible] les enfants, et indique en général et en particulier les règles les plus propres à fortifier leur santé (1). »

L'indication est claire, la formule ne laisse rien à désirer comme netteté. Tout s'y trouve et l'inspection médicale des écoles n'a pas de berceau plus lointain que cet article.

En son rapport célèbre sur les écoles primaires, Lakanal a fait une brève allusion à la partie physique de l'éducation. « La véritable instruction, dit-il, s'occupe de tout l'homme, et même, après avoir cherché à perfectionner l'individu, elle essaie d'améliorer l'espèce. » Rabelais et Montaigne auraient contresigné cette déclaration de haute portée pédagogique et humaine.

Aucune suite n'a été donnée aux propositions lumineuses de Sieyès, Daunou et Lakanal. Un arrêté du 17 pluviôse an VI, concernant la surveillance des écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats, impose seulement aux administrations municipales de chaque canton une visite mensuelle, à l'effet de constater, entre autres prescriptions, si l'on donne à la santé des enfants tous les soins qu'exige la faiblesse de leur âge.

Un long temps s'écoule pendant lequel les préoccupations sanitaires disparaissent autour de l'école. Une ordonnance du 22 décembre 1837 confie aux dames inspectrices la surveillance des salles d'asile en ce qui touche la santé des enfants. La loi du 28 juin 1833 charge le comité communal de veiller à la salubrité des écoles. A Paris, où dès 1834, le savant Orfila avait édicté un règlement attachant un médecin à chaque école de garçons, des actes du Conseil royal approuvés par le ministre en date du 20 décembre 1842 et du 19 mai 1843 régularisaient l'institution par la désignation de médecins tenus à une visite hebdomadaire des écoles de garçons et de filles. Aucun crédit n'était voté et ce service bénévole était loin de fonctionner régulièrement. Aussi, en 1879, le Conseil municipal de Paris organisait-il une inspection médicale des écoles que le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, signalait à tous les préfets par une circulaire du 14 novembre 1879 : « Il y aurait dans chaque centre, écrivait le ministre, un ou plusieurs médecins chargés de visiter dans leurs tournées de clientèle les écoles publiques au double point de vue de la salubrité des bâtiments et de l'état sanitaire des élèves. »

La loi du 30 octobre 1888 et le décret du 18 janvier 1887 ont institué pour la France entière une inspection médicale des écoles primaires, dont les communes et les départements ont l'initiative et supportent la charge. Il n'est pas surprenant que cette institution facultative ait eu un médiocre destin. Dans son rapport documenté au premier Congrès d'hygiène scolaire, en 1903, M. le Dr H. Méry se référait à une enquête du ministère de l'Instruction publique constatant que « l'inspection médicale des écoles n'était organisée pour toutes ou presque toutes les communes que dans 36 départements, et qu'elle n'était rémunérée que dans 8 départements. »

Il y a peu de semaines, l'honorable M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, analysant une plus récente enquête officielle, était en droit de déclarer au nom d'une sous-commission de la Commission permanente de préservation contre la tuberculose : « Elle a constaté, d'après cette enquête, que dans la grande majorité des départements, cette organisation n'existait pas ou n'existait qu'à l'état rudimentaire. »

En effet, si officiellement une inspection sanitaire des écoles existe dans plus de cinq mille communes, la valeur et l'efficacité de l'organisation sont presque partout contestables. L'apparence et la réalité ne concordent pas. Ce serait une illusion dangereuse que de prendre ce semblant d'institution pour un véritable service de contrôle et de surveillance médicale. Occasionnellement, une ou deux fois l'an, le médecin des épidémies, de l'assistance médicale gratuite, de la protection du premier âge, traverse en se hâtant les classes, et jette un regard rapide sur les maîtres et les élèves.

On est obligé de dire que, même dans les grandes villes, même à Paris, la surveillance sanitaire des écoliers est superficielle. Les constatations saisissantes de M. Grancher ont révélé dans les écoles parisiennes une moyenne de quinze écoliers malades sur cent. Presque tous ne sont atteints, suivant l'expression médicale employée par M. Grancher, qu'à la première étape. Raison de plus pour ne pas attendre qu'un degré de plus soit franchi, et que le mal ait progressé, soit devenu, ou peu s'en faut, irrémédiable.

D'autres considérations nécessitent et motivent le regard du surveillant médical. Le moindre trouble physique retentit sur le développement intellectuel. Les anomalies mentales doivent être connues et dépistées. Il y a des maladies proprement scolaires, ainsi que les a appelées M. le Dr Le Gendre, que tout au moins les instructeurs de la jeunesse ont à découvrir et qui appellent la prompte intervention du médecin, ne fût-ce que la myopie et la scoliose dont le développement engage souvent la responsabilité de l'école.

(1) *La législation de l'instruction primaire en France*, par M. Gréard, tome I. Paris, typographie Delalain frères, p. 17.

La peur de la tuberculose, dont il ne faut pas abuser, sera peut-être pour les municipalités négligentes et les familles insouciantes le commencement de la vigilance. C'est que cette cause au premier abord gagnée de l'inspection médicale des écoles et des écoliers a besoin d'être portée devant le grand tribunal de l'opinion publique.

J'ai trouvé, en feuilletant un document officiel inédit, une opinion ainsi formulée dans un département « qu'il n'est pas besoin d'être docteur en médecine pour apprécier si les élèves se trouvent dans les conditions hygiéniques nécessaires... L'intention de faire constater par les médecins l'état sanitaire des locaux scolaires est des plus louables. Mais l'intervention de ces médecins dans les écoles ne serait-elle pas souvent une cause de difficultés entre les maires et les instituteurs ? »

Cet aperçu d'objections aussi inattendues permet d'augurer que le ministère de l'Instruction publique, s'il n'est point armé de pouvoirs suffisants, ne parviendra pas à vaincre la résistance des uns, l'indifférence des autres.

C'est donc à l'abri de la lutte antituberculeuse et sous son couvert que l'autorité universitaire aura le plus de chances d'imposer le minimum d'organisation nécessaire sur toute l'étendue du territoire et que la dotation indispensable au service scolaire sera le plus utilement sollicitée des Chambres, des Conseils généraux et des municipalités.

*
* *

Le moins qu'on puisse exiger des surveillants médicaux des élèves est que ceux-ci, à leur entrée à l'école, soient examinés, pesés, mensurés, auscultés et que le résultat de ces observations inaugurales soit enregistré sur un carnet ou sur une fiche.

Rien de sérieux ne sera réalisé sans cette précaution initiale et tout le bénéfice de l'examen d'incorporation serait perdu, si le souvenir en était fugace.

Une fois constituée la fiche sanitaire, pour peu que, deux ou trois fois au cours de l'année, le médecin s'enquière de l'état de santé de chacun de ses petits clients, il ne lui sera pas difficile de retenir pour un examen approfondi tous ceux qui ne se trouvent pas dans des conditions pleinement satisfaisantes.

Plus l'organisation obligatoire sera réduite à son minimum d'exigences et moins elle soulèvera d'opposition, soit de la part des familles, soit de la part des autorités locales. Rien n'empêchera les villes, grandes ou petites, de dépasser ce minimum et de donner au service de sauvegarde un plus haut développement, un fonctionnement supérieur.

A Bruxelles et dans la plupart des villes allemandes, à Wiesbaden, à Carlsruhe, à Nuremberg, à Dresde, etc., etc., le médecin scolaire est un collaborateur fondamental. C'est lui qui, en certaines localités, indique aux instituteurs la place qu'ils doivent réserver aux enfants suivant l'état de la vision et de l'audition; c'est lui qui dirige ou conseille l'enseignement de la gymnastique et du chant; c'est lui qui signale et sélectionne les écoliers arriérés.

Il tombe sous le sens que, pour la distribution des médicaments préventifs, tels que l'huile de foie de morue et la poudre de viande, comme pour l'envoi aux colonies de vacances et aux écoles de plein air, seul le médecin est compétent et qualifié.

Pour exercer ce mandat, le médecin scolaire ne peut pas être un passant; il a besoin d'être informé et documenté. La seule lecture de la fiche de santé rafraîchira ses souvenirs et éclairera ses décisions.

Vraiment, on est un peu humilié d'accumuler ainsi les arguments à l'appui d'une institution élémentaire dont l'impérieuse nécessité devrait éclater à tous les yeux.

La méconnaisance des prescriptions légales, édictées il a vingt ans, prouve que l'éducation des parents, des instructeurs, des autorités administratives de tout ordre, est loin d'être faite à cet égard. On n'est plus aujourd'hui en présence de la table rase; les linéaments du service sont nombreux, mais si fragiles qu'ils représentent un simulacre de contrôle médical.

La ville de Paris, dont l'initiative ancienne a servi de modèle à la réglementation allemande, s'est laissée distancer par des municipalités étrangères ou françaises. Le carnet scolaire de santé a été institué à Nice, tandis qu'il fait encore défaut à Paris.

Certes, les difficultés d'exécution n'échappent à personne. Si l'on veut trop obtenir du premier coup, la loi restera lettre morte. Le programme minimum, élaboré sur le rapport de M. Rabier par la Commission permanente de la tuberculose, est réalisable dans toutes les communes; il n'a aucun caractère outrancier et il n'impose que des charges très modestes aux collectivités responsables et associées.

Au frontispice de toutes les œuvres de préservation infantile se trouve nécessairement l'inspection médicale. Les médecins scolaires, en dehors de leurs attributions professionnelles, sont tout indiqués pour remplir le rôle de professeurs d'hygiène; ils ont assez de tact pour ne pas s'immiscer dans les matières qui ne les concernent pas. Aucun conflit n'est à craindre, et nul heurt ne se produira du fait d'une coopération limitée, définie, dont les instituteurs seront les premiers à bénéficier.

Les maîtres de la jeunesse paient aussi, et très

cruellement, leur tribut aux maladies évitables et à celle qui préoccupe le plus à juste titre l'opinion universelle. Il est de leur intérêt de pouvoir bénéficier de toutes les mesures de contrôle et de médecine préventive introduites à l'école au profit des élèves. Entre professeurs et écoliers, la solidarité sanitaire est étroite; le mal de l'un se propage à l'autre; un régime commun de sollicitude et de prophylaxie leur est applicable, toutes choses égales d'ailleurs.

* * *

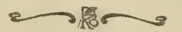
Sans exagération tracassière et sans mégalomanie coûteuse, un service national ou départemental d'inspection médicale de toutes les écoles primaires de France ne tardera pas à être bienfaisant. J'ai déjà dit que la consultation d'écoliers ne serait pas moins utile que la consultation de nourrissons. Cette vigilance n'est pas uniquement inspirée par les nécessités de la stratégie antituberculeuse; elle procède aussi fortement d'une pensée de prévoyance et de sélection au point de vue de la recherche et de la découverte des diverses anomalies physiques et mentales.

Les instituteurs et les institutrices n'ont pas à prendre ombrage d'investigations auxquelles ils seront associés. Maîtres et maîtresses seront pour les contrôleurs médicaux de précieux agents d'information; ils seront les premiers, suivant le vœu du Dr Triboulet, à signaler au médecin les crises d'inattention, de paresse ou de mauvaise volonté provoquées et entretenues par une altération de la santé.

Les pédagogues les plus éminents s'accordent avec les hygiénistes les plus savants pour réserver au médecin scolaire une part grandissante de collaboration. M. Alfred Fouillée a déclaré avec sa haute autorité « que les éducateurs ignorent trop la physiologie des caractères, tout comme ils ignorent l'hygiène du travail intellectuel. »

L'institution du médecin scolaire, même réduite à ses termes les plus simples, restreinte dans son fonctionnement à la sauvegarde sanitaire des écoliers, est dans notre civilisation contemporaine un instrument indispensable de protection et de sauvetage des enfants et adolescents; elle fait partie, à son rang et à sa place, de l'outillage nécessaire et perfectionné de puériculture.

Paul Strauss.



FRANZ PANDER

La mère de Franz Pander était blanchisseuse dans la ville. Son mari, menuisier s'était tué à force de boire.

Peut-être que ce menuisier, n'était pas le père de Franz.

Quelquefois Mme Pander prenait la menotte de l'enfant entre ses mains crevassées, et elle écartait ses petits doigts si régulièrement effilés en admirant les ongles recourbés, d'un rose tendre, et elle disait, Mme Pander, que ses doigts « à lui », que ses ongles « à lui » étaient de même, et il est supposable, que ce n'était pas du menuisier qu'elle parlait.

Il se pouvait que Franz fût un bâtard. C'était un garçon câlin et chatouilleux comme le sont, dit-on, les enfants d'amour, et ses sentiments n'étaient en rien semblables à ceux des autres enfants de « Kleine Dammstrasse ».

Ses camarades l'appelaient « La Demoiselle ». On lui avait donné ce nom un jour que les garçons de l'école communale se baignaient dans l Elbe; c'était le loustic de la classe, qui l'avait crié, parce que le corps de Franz était très blanc, d'un blanc éclatant, et il garda ce nom.

Il lui allait bien du reste; Franz ne jouait jamais, ne jurait jamais, et il ne fumait pas... Que diantre faisait-il? Dans « Kleine Dammstrasse » sous les portes cochères, où les autres garçons jouaient à la bloquette, faisaient des pirouettes, se querellaient et en venaient aux mains, on ne le voyait jamais. Il ne se tenait pas non plus chez lui, dans la mansarde. Il en résultait que Mme Pander était pleine d'inquiétude en attendant des heures entières le soir, avant que M. Franz fût rentré.

« Où as-tu donc été Franz? »

« Nulle part. »

« Jamais tu ne fais rien. »

« ... Est-ce que Mme la consule t'a donné quelque chose? »

« Oui, hier ils avaient du monde à dîner, ce sont des restes délicats de fine cuisine! »

En disant cela Mme Pander sortit du poêle un pâté, qui s'y trouvait entre deux assiettes.

Franz le mangea avec de petits claquements de langue, comme un gourmet.

« C'est des champignons! » dit-il. Il adorait les dessertes que recevait sa mère par-ci, par-là dans les maisons bourgeoises où elle blanchissait, et il demandait minutieusement le nom des mets, et la manière dont on mangeait chaque chose en particulier. Journellement, lorsqu'il était obligé de se contenter de la chère de Dammstrasse, Franz ne

mangeait que très peu et ce peu il l'ensevelissait sous le poivre à un tel point que Mme Pander éternuait rien qu'en le voyant; ainsi il gâtait les bonnes saucisses.

Tout l'après-midi Franz flânait dans le Jungfernstieg. Des heures entières il stationnait devant les grandes vitrines d'objets de luxe et de fantaisie; il préférait surtout les bronzes dorés et étincelants, et les étalages des grands tapissiers, où se déployaient de riches étoffes traînant par terre leurs plis soyeux; là, il restait musardant; mais l'endroit où il prolongeait ses stations bouche bée, c'était devant les vitrines des librairies. Il adorait les chromos, les images où l'on voit des messieurs vêtus de velours, avec des femmes en robes de soie, drapées dans des manteaux de pourpre, entourant une table sur laquelle scintillaient des coupes en or.

Il y avait un tableau comme cela au coin de la rue de Neuerwall! Une femme aux yeux et aux cheveux bruns, vêtue de satin jaune, très décolletée avec deux rangs de perles dans les cheveux, tendait ses doigts potelés, couverts de bagues endiamantées, à un page tout de blanc habillé, qui s'inclinait profondément. — Devant cette image Franz restait des heures entières jusqu'à l'enfièvrement qui rougissait alors ses joues, car, maintenant, Franz avait quatorze ans

Les soirées d'hiver, il lisait tous ces romans dans lesquels une imagination effrénée fait des déballages de duchesses portant fièrement des brillants autour du cou et de marquises languissantes au milieu des roses des jardins d'hiver.

Il était particulièrement passionné pour les quartiers riches, le long de l'Alster, il guettait les étages qu'on illuminait pour les fêtes. Là il montait la garde près des portes cochères jusqu'à ce que vinssent les équipages et il avait des battements de cœur lorsque les femmes passaient tout près de lui s'envolant des voitures en relevant les queues soyeuses de leurs robes et aussi au passage des messieurs sveltes, coiffés à l'aigle russe et qui exhalaient une odeur suave.

Franz était fou de tous les parfums doux, et Mme Pander en chippait de temps en temps tout innocemment : « Qué qu'ça fait? », disait-elle, à Mme Fürst, qui tournait le cylindre, « qué qu'ça fait d'en prendre sur une table de toilette quelconque à ceux qui ont en abondance, de l'eau de Lubin où de l'essence de bouquet, et d'en mettre dans ma poche une petite bouteille. Mon Dieu, puisque c'est pour le garçon !.., » Mais Franz en abusait.

C'est ce que faisait aussi celui de qui Franz avait hérité les mains, les ongles et toute sa tournure du reste, car Franz en grandissant était devenu un beau garçon : des yeux bleus, dont on ne pouvait dire s'ils étaient mélancoliques ou indolents, une petite bouche, presque trop petite pour un homme, et puis ce nez droit aristocratique, dont les narines se mettent si facilement à palpiter; son corps était svelte et souple — tel était son ensemble.

Aussi la mère voulut-elle qu'il fut placé dans la nouveauté. M. Schalz avait offert de le prendre, « parce que aujourd'hui », disait-il, « il faut acheter de jolis minois, et je dois mettre ma caisse à sec pour les parer comme des princes; sans ça, parbleu, on ne verrait pas une femmelette dans le magasin de toute la sainte journée. »

Mais Franz ne voulait pas être placé dans la nouveauté. Un soir de l'hiver dernier, comme il flânait à Jungferntieg, il s'était arrêté devant un grand hôtel. Il y avait un bal au cercle. Il avait regardé cette succession d'équipages, les femmes qui en descendaient et, dans le vestibule, il avait vu les nombreux garçons en habit noir et cravate blanche se pencher vers elles pour enlever les sorties de bal moelleuses, qui abritaient leurs épaules, puis leur parler à voix basse, et marcher devant elles pour traverser les salons resplendissants de lumières...

Voilà ce qu'il voulait être : garçon d'hôtel.

Il fut mis en apprentissage dans un restaurant de Schaûmburger Strasse; c'était un coin sombre, fréquenté par quelques douzaines de buveurs de bière apoplectiques, qui venaient vider là leurs bocks.

Franz souffrait de sa besogne, du rinçage de tous ces verres à bière graisseux, dans l'eau sale où il fallait plonger ses mains, les mains « de l'autre »; il souffrait aussi de cette atmosphère saturée de bocks et de tabac.

Mais il savait que ces années d'épreuves étaient nécessaires pour qu'il pût atteindre son but; et il attendait, tout en constatant avec joie, qu'il embellissait de jour en jour. Le soir, quand il montait dans son taudis, épuisé de fatigue, il lui arrivait de rester longtemps devant un morceau de glace, près duquel il allumait un bout de chandelle et il regardait complaisamment son visage. Il soignait avec sollicitude chaque détail, chaque beauté de lui-même; avec tout ce qu'il recevait de pourboires, il achetait des pâtes et autres cosmétiques pour conserver ses mains.

Un jour, le fils du patron du restaurant revint de tournée; il voyageait comme garçon de café; il arrivait de Londres, simplement pour faire une courte visite.

Ce fut un débordement de récits sur les splendeurs des hôtels, avec leurs énormes glaces aux perspectives infinies, leurs escaliers de marbre et leurs riches tapisseries... Il avait la bouche pleine des grands noms des personnes de qualité; il parlait de

vins si chers, que Franz ne s'était jamais douté qu'il put en exister à des prix aussi élevés ; il décrivait le beau monde qui, en longues rangées entourait les tables ornées de fleurs.

Franz buvait ses paroles. Un matin qu'il n'y avait personne dans la cambuse, le patron et son fils fainéantaient sur un sofa, et le voyageur racontait des aventures d'outre-mer pendant que Franz lavait la vaisselle dans un coin.

« On a », dit-il, des moments heureux là-bas à « *London* », et il lançait la fumée de son cigare par le nez et prononçait *London* avec l'accent anglais, puis il ajouta :

« Diable d'aristocratie, que celle des Anglais! Mince alors! elles vous envoient des œillades ces misses aux cheveux dorés, aux sveltes apparences, et puis elles vous toisent par trois, quatre fois dans toute votre hauteur, que ça vous en fait frissonner, on se sent électrisé, quand on s'approche d'elles avec le plat..... Mais, on sait comment s'y prendre.....

Le patron et son fils échangèrent un sourire entendu, et celui-ci raconta les prouesses de deux malins, qui avaient diablement bien réussi.

« Il était beau, c'est vrai, lui, John Jennings, épatant, mais quand on pense que Lady Haverland s'est échappée avec lui, en emportant pour ainsi dire tout le bazar, et que le Lord a eu beau faire des recherches...,. Bernique! Ça, c'est trop fort!.... et Fœrner, qui s'est marié lui, avec une petite millionnaire! Ça, c'étaient ses belles jambes qui en furent cause..... »

Franz était sorti de son coin ; les manches retroussées, il restait là debout à quelques pas du comptoir, ouvrant démesurément les yeux devant l'heureux nomade..... Ainsi tout cela était possible, tout cela pouvait arriver ?

Son visage changeait incessamment de couleur, pendant qu'il écoutait. Tout à coup le fils de la maison se retournant le regarda :

« Hé! gaillard, tu demeures bouche bée », dit-il en l'observant, puis il sourit, et, à demi voix, s'adressant à son père — « Le gars aura de la chance. »

Ce matin-là, les verres cliquetèrent plus qu'à l'ordinaire dans le baquet de Franz.....

Franz avait vingt ans, lorsqu'il se présenta à l'hôtel de Jungfernstieg.

Le directeur se tournant sur sa chaise l'observa et regarda les mains aux ongles effilés du garçon, tout en feignant de lire sa recommandation.

« Bien », dit-il, « une place de troisième garçon est vacante au restaurant. Vous pourrez commencer demain. »

Quand Franz, tout pâle, fut sorti, le directeur, s'adressant au teneur de livres, qui alternativement dressait des comptes et se fourrait les doigts dans le nez, lui dit! « Hé! hé! beau miroir à alouettes, n'est-ce pas ? »

Les premiers jours, Franz erra dans un étonnement heureux. Il se faufilait du restaurant dans l'escalier de gala, avide de sentir les moelleux tapis sous ses pieds et de faire glisser sa main le long du marbre noir de la rampe. Il restait sur le palier où les dames passaient devant lui, souriantes, un bouquet de fleurs à la main, et troublé par les palpitations de son cœur, il suivait leurs silhouettes jusqu'à ce qu'elles disparussent à un tournant. Il était plutôt captivé par leurs toilettes, par leurs parfums qu'il aspirait que par les femmes elles-mêmes.

Il retournait au restaurant et entrait dans la grande salle de la table d'hôte. Il éprouvait un plaisir calme dans cette salle, où une lumière douce pénétrait par de grands vitraux multicolores irisant çà et là les colonnes de marbre qui supportaient la voûte, où de magnifiques lustres étaient suspendus comme dans une église.

Il restait là absorbé, jusqu'à ce qu'un collègue l'éveillàt. « Gagnez-vous beaucoup en flânant ainsi, camarade?.... Nous avons la maison pleine ».

Il recommençait à servir, il allait, venait entre les tables du restaurant, apportait les plats choisis sur le menu, commandait les vins, débouchait les bouteilles.

Il aspirait voluptueusement l'odeur des mets, s'enivrant comme un convalescent qui ne se rend pas un compte exact des sentiments qu'il n'éprouve que vaguement, et il marchait béatement, comme au milieu d'un rêve, dans un bien-être amoureux.

Le soir, lorsqu'enfin on éteignait les lumières de la salle, et que les autres garçons montaient à la hâte pour s'endormir tout de suite, rompus qu'ils étaient comme des acrobates, il restait encore dans cette salle sombre du restaurant; il ne pouvait quitter cet endroit où le susurrement d'un jet d'eau jouait doucement sur les rocailles d'une grotte entre les grandes plantes vertes qui, dans l'obscurité, s'élançaient vers le dôme.

Il flânait longtemps dans les couloirs sombres, fredonnant discrètement, et lorsqu'il se couchait dans la chambre où les camarades congestionnés dormaient profondément, la bouche ouverte, il demeurait éveillé pendant des heures entières, sentant un bruissement confus dans sa tête comme après une ivresse...

Cependant il n'était pas fatigué le jour.

Ainsi se passèrent les premiers temps, puis Franz, s'étant accoutumé à cette nouvelle vie, subit une période de transition; il se sentit très las et toujours accablé de sommeil.

Évidemment les camarades n'étaient pas amusants, ils ne parlaient que de leurs propres affaires,

des places qu'ils avaient eues, de ce qu'ils gagnaient. — Ils avaient des amourettes avec les chambrières ou avec les cuisinières, et au reste, la plupart de leurs loisirs se passaient à dormir.

Ils ne parlaient que rarement des voyageurs et c'était justement cela qui intéressait Franz.

Jeanne, la chambrière du premier, une grande viennoise, robuste, avait depuis longtemps épié Franz chaque fois qu'il montait le matin pour se faire beau; elle aimait le tapoter doucement, le chatouiller sur le cou et se battre avec lui dans les chambres qu'elle faisait.

Un jour elle le renversa sur un lit en désordre, au bord duquel il s'était assis, et lui effleura le visage avec le plumeau. Tout à coup elle se pencha sur lui, l'embrassa dans un coin du cou tout en le retenant.

Franz sursauta très pâle.

« Lâchez-moi », dit-il, « je ne veux pas ».

Jeanne le repoussa avec rage.

« Qu'est-ce qu'il s'imagine, ce gars stupide? » dit-elle, et dédaigneusement elle ajouta :

« Bênet! que tu es bênet, va! »

A partir de ce jour Jeanne dit beaucoup de mal de Franz aux autres bonnes qui, au fond, éprouvèrent toutes pour lui une espèce d'irritation mêlée de rancune; elles aimaient à le provoquer, mais il ne s'en apercevait pas. Jamais il ne vous faisait la moindre œillade, jamais il ne vous poussait le long du mur lorsqu'il vous rencontrait dans les corridors, jamais il ne vous pinçait le bras, rien de tout cela; c'était absolument comme si vous n'étiez pas des femmes. Cette façon d'être les irritait encore davantage.

Pour Franz elles n'existaient pas.

Ce fut le soir du jour où Jeanne l'avait renversé sur le lit qu'il s'aperçut qu'au numéro quinze était certaine miss Ellinor.

Le quinze était occupé par une aristocratique famille anglaise; elle se composait du père, de la mère et de la fille. Cette famille habitait là depuis quelque temps; aux repas elle se plaçait invariablement, quoiqu'il y eût les courants d'air de la porte, à la table servie par Franz, et miss Ellinor avait toujours dix questions à faire, dix choses à demander; son bracelet tombait, ou sa serviette glissait juste à ses pieds...

Franz s'éprit d'elle. — Il se sentait comme attaché au dressoir qui était tout près de là, et d'où il la voyait de profil. En la servant à cette petite table, une lenteur langoureuse s'emparait de lui chaque fois qu'il passait un verre ou qu'il apportait un plat, ou bien encore quand il se penchait en avant pour parler bas. Quand il devait s'éloigner, il lui fallait lutter, et il se sentait frissonner rien qu'en l'admirant.

Son regard restait hypnotisé par cette taille élancée, cela en dépit de toute résistance, et chaque fois qu'il s'approchait d'elle son cœur cessait de battre.

Lorsqu'elle n'était pas là, il était inquiet, il ne pouvait rester en place, il prenait distraitement tout ce qui se trouvait sous sa main, il ne voyait personne et rien n'existait autour de lui.

Mais lorsqu'elle paraissait là-bas, dans la porte, il ressentait une secousse, il ne pouvait la saluer, lui qui saluait tous les autres, elle souriait, et elle demandait un peu oppressée de l'eau gazeuse, un journal; toujours elle trouvait l'occasion de lui dire quelques mots : il devait enlever un flocon laineux, attaché sur son manteau ou bien lui venir en aide pour son ombrelle, vraiment endiablée, qui ne voulait pas s'ouvrir, ou refusait de se fermer.

Il leur en coûtait de se quitter l'un et l'autre.

Franz se laissait ballotter vaguement dans sa rêverie, il n'attendait rien, il ne désirait rien, pourvu qu'il fût près d'elle.

Il eût voulu la voir toute la journée à sa table faisant jouer ses mains le long de la balustrade, comme cela lui arrivait souvent en fredonnant tout doucement. Oh! que ne le faisait-elle toujours!

Peu à peu il devint de plus en plus inquiet, il commença à s'approcher d'elle insensiblement, c'était un besoin impérieux; il lui fallait effleurer, ne fût-ce qu'une seconde, le bord de la table où si souvent elle posait sa main, il lui fallait longuement fixer son regard, jusqu'à ce qu'elle le sentit, sur certain endroit nu de son cou blanc.

Miss Ellinor faisait la bouche en cœur, le regardait en souriant et elle caressait son père extrêmement osseux en continuant de sourire; ou elle mettait sa main sur la table près de celle de Franz, et cela en souriant toujours.

Il n'avait plus qu'une idée fixe, c'était d'arriver à la toucher.

Les jours succédaient aux jours, la famille anglaise restait, et de plus en plus il se sentait comme étranglé par l'émotion.

Il lui semblait que tout son être était absorbé par elle; il ne pensait qu'à elle jour et nuit, — à sa main qu'elle avait posée là, — au nombre de fois qu'elle lui avait parlé... là... elle l'avait regardé.. oui sûrement...

La nuit il ne dormait pas, il s'entortillait, se désentortillait dans ses couvertures répétant sans cesse : Là elle avait posé sa main... aurait-elle voulu me toucher? Là elle avait souri, elle avait dit cela... et pendant toutes les longues nuits il tournait, retournait fébrilement toujours ces mêmes pauvres pensées.

Et lorsque tout à coup, se dressant sur son lit, il voyait les camarades bouffis et blêmes qui ayant repoussé leurs couvertures, étaient là couchés à-demi nus dans cette chambre assombrie, sous le bec de gaz éclairant à peine, il éprouvait un sentiment de profond dégoût, il aurait voulu pouvoir les rosser !

Miss Ellinor était toujours la même : à distance elle jouait avec ses désirs brûlants comme un petit chat joue dans les lueurs de la braise.

— Certain soir, Franz était de garde au premier ; la famille du [illegible] était allée à un grand dîner.

Franz errait, ne pouvant rester calme un seul instant ; il sortait, rentrait dans l'office, touchait à tout, ne faisait rien, montant et descendant l'escalier en courant... Enfin ils arrivèrent. Il reconnut sa voix, elle avait l'habitude de parler toujours un peu haut dans les couloirs... Son cœur cessa de battre.

Il prit une bougie et sortit de l'office.

« C'est vous qui êtes de garde ce soir ? » dit-elle.

« Oui... ce soir », la voix lui manqua.

Elle le regarda un peu avant de franchir la porte qu'il lui avait ouverte.

« Comment cela se fait-il ? » reprit-elle.

« Mon camarade est souffrant, « répondit-il en allumant les bougies des candélabres de la cheminée.

Les parents entrèrent dans la chambre à côté, dont la porte était entr'ouverte.

Miss Ellinor devant la glace défaisait sa rivière de brillants Franz, prêt à sortir, restait encore, la bougie à la main...

Leurs regards se rencontrèrent dans la glace et subitement il saisit son bras, se pencha et la baisa sur l'épaule, puis il sortit de la chambre ne sentant qu'une chose : le cœur de miss Ellinor avait battu violemment sous son baiser.

Ensuite il fut saisi d'une joie effrénée, et il s'en donna..... il riait, il chantait, il plaisantait avec un camarade à moitié endormi, il jasait ne sachant pas lui-même ce qu'il disait.

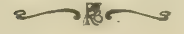
Il vaguait dans les corridors, donnant des coups de pied aux bottines qui volaient de tous côtés.

Enfin il monta, se déshabilla avec une certaine solennité joyeuse, et, avant de se coucher plia avec un soin élégant chaque pièce de son costume, et la mit sur une chaise, puis il s'étendit dans son lit nullement ému, doucement souriant.

HERMAN BANG.

Traduit du Danois par HENRIETTE SOLTOFT
et UNE FRANÇAISE.

(*A suivre.*)



MAURICE BARRÈS ET L'ESPRIT EUROPÉEN

Que l'œuvre de Maurice Barrès soit un des grands événements littéraires de ces quinze dernières années, personne ne le pourra sérieusement contester. Ceux-là même dont la passion politique égare le jugement, ceux aussi, d'autre part, dont le dandysme du jeune académicien exaspéra jadis les habitudes de pensée, reconnaîtront aux heures de bonne foi qu'il a eu sur la jeunesse française une influence qui, à aucun titre, ne peut être négligée.

A chaque jour suffit sa tâche. Je ne veux pas entreprendre aujourd'hui d'expliquer les raisons de cette influence ni de déterminer prématurément la place qu'occupera dans la culture française une œuvre, une vie, une action qui n'ont pas encore montré leurs dernières conséquences, mais peut-être un regard jeté du dehors fournira-t-il sur la situation future *historique* de cette œuvre, de cette vie, de cette action, des indications précieuses.

L'influence de Barrès ne s'arrête plus aux frontières de la France. Voici qu'elle collabore à la formation d'un nouvel esprit européen. Peut-être n'est-il pas inutile de signaler ce fait et d'en souligner l'importance française.

*
* *

Au premier abord l'influence de Maurice Barrès hors de France paraît assez restreinte. La musique française que murmurent ses livres semble assez insaisissable à des oreilles étrangères.

De certaines raisons, parmi lesquelles il ne faut pas oublier une sorte de rudesse barbare qui parut réconfortante à certaines lassitudes, ont fait qu'un Nietzsche fut goûté de tout le public européen dès que la traduction d'Henry Albert l'eut fait connaître : les nuances de Barrès, ce mélange singulier d'ardeur et de lassitude, de conviction et de scepticisme, de foi et de clairvoyance, sont plus difficiles à connaître et à aimer pour des hommes qui n'ont pas subi la longue culture moraliste que la France ne s'épargna pas.

Aussi, l'étranger n'a-t-il d'abord vu dans ces livres que des singularités assez froides. Il ne partageait ni les passions ni les inquiétudes qui les avaient inspirés. Et à mesure que la doctrine individualiste de l'inventeur du culte du *moi* se transformait en un solide déterminisme français, l' « Élite cosmopolite » s'éloignait davantage d'un esprit que les préoccupations d'une politique agressive semblaient absorber.

Aussi bien, comme je le montrais dans un précédent article, l'influence française en Europe parait de plus en plus liée à la propagande des idées radicales. La victoire des partis de gauche, l'évolution rapide de la politique démocratique et l'ardeur de la lutte de l'État contre l'Église ont fait qu'au-delà des frontières, les idées françaises sont de plus en plus, aux yeux du grand nombre, les idées de la Révolution. Comment ces Belges, ces Suisses, ces Italiens, ces Espagnols, voire même ces Allemands, qui rêvent d'appliquer chez eux le programme politique d'un Clémenceau, auraient-ils pu goûter l'œuvre et l'action d'un Barrès : l'adversaire ? Mais à côté de ce public, qui ne peut séparer la « France des Idées », de la « France de la politique », il en est un autre, plus curieux de littérature que de politique, et de pensée que de phrases : le public de l'esprit, le public de l'avenir. C'est lui que l'influence de Barrès a pénétré lentement.

Depuis un peu plus de cent ans, depuis que la culture française n'est plus l'unique forme de tout intellectualisme, il existe en Europe un certain Esprit extrêmement complexe et raffiné, dégagé de toute préoccupation nationale, mais tour à tour imprégné à doses inégales de toutes les grandes cultures nationales, composé bizarre et essentiellement moderne des dédains d'une aristocratie intellectuelle, la plus clairsemée qui soit, et des utopies d'un socialisme poétique à la William Morris, de l'anarchie, du brisement de cœur slaves et de l'esthétisme protestant à la Ruskin, de l'immoralisme voluptueux de Stendhal et de la vaste curiosité d'un Gœthe, de la ci-devant profondeur allemande, et du nouveau positivisme italien, du cabotinage juif enfin et de la fièvre parisienne.

C'est ce que Nietzsche, qui est aujourd'hui le grand maître de l' « Elite » cosmopolite, a nommé tour à tour l'esprit européen et l'esprit méditerranéen, esprit dangereux, terrible ferment d'anarchie, symptôme et agent des grandes dissolutions sociales dont tous ceux qui ont pour tâche de diriger leur nation doivent se garder avec soin.

Mais, tout de même, avec ses lassitudes et ses ardeurs, son byzantinisme et son dérèglement, ses accès de confiance et de pessimisme, cet esprit-là, — que Napoléon, avec sa magnifique clairvoyance, poursuivait de sa haine sous le nom d'idéologie, — a façonné, non seulement l'Europe mentale, mais encore l'Europe politique. C'est lui qui, au commencement du XIXe siècle, visita les villes du Rhin et de l'Allemagne centrale, dans les fourgons des armées françaises. C'est lui qui, après 1806, réveilla le germanisme endormi, et justifia la Sainte-Alliance. Il possédait tout entière l'âme utopique et fatiguée de Napoléon III, et c'est lui qui, égarant ce cosmopolite germanisé sur le véritable intérêt français, l'engagea dans la politique des races, qui aboutit à Sedan.

Jusqu'à cet instant-là, l'esprit allemand, la « profondeur allemande » l'avait dominé, par Gœthe, par Hegel, par Schopenhauer, par Heine, mais depuis que le rude réalisme de Bismarck — hobereau prussien qui, de toutes les forces de son instinct et de son nationalisme, détesta cet esprit rhénan et méditerranéen — a imposé à la vieille Allemagne les charges et les bénéfices de l'impérialisme économique et de la grande politique militaire, le divorce s'est accompli, et la pensée allemande, s'il y a encore une pensée allemande, n'a presque plus rien de commun avec la haute culture cosmopolite. Si Nietzsche y joue encore aujourd'hui un rôle prépondérant, c'est qu'il apparait comme une protestation germanique contre la nouvelle Allemagne. Au reste, ce « bon Européen », comme il voulait qu'on l'appelât, ne reconnaissait-il pas, en 1885 déjà (1) « que la France est le siège de la culture la plus intellectuelle et la plus raffinée de l'Europe? » Et il ajoutait : « Mais il faut savoir découvrir cette France du goût. Ceux qui en font partie se tiennent bien cachés : — ils sont peut-être en petit nombre, ces dépositaires du goût ; ce sont peut-être des hommes dont les jambes ne sont pas des plus solides, en partie des fatalistes, des mélancoliques, des malades, en partie des efféminés et des artificiels, de ceux qui ont l'amour-propre de se cacher. Une chose leur est commune à tous : ils se bouchent les oreilles devant la bêtise effrénée et la gueule bruyante du bourgeois démocratique... Ces hommes de goût ont encore autre chose qui leur est propre : la volonté de se défendre contre la germanisation de l'esprit — et une impossibilité plus grande encore d'y réussir. Peut-être, dans cette France de l'esprit, qui est aussi la France du pessimisme, Schopenhauer est-il maintenant déjà plus chez lui et plus à son aise qu'il ne l'a jamais été en Allemagne, pour ne point parler d'Henri Heine, qui a déjà passé dans le sang des lyriques parisiens les plus fins et les plus précieux, ou de Hegel, qui, par Taine, c'est-à-dire par le premier historien vivant, exerce une influence presque tyrannique. »

Prophétiques paroles ! Se défendre contre la germanisation, cela fut tout le travail de l'esprit français en ces dernières années. Mais n'en déplaise à Nietzsche, cette défense n'a pas été vaine, et tout en se protégeant soi-même, l'intelligence française qui, par sa jeune école philosophique, par le néoclassicisme de ses dernières formules d'art, revient à ses traditions, a su défendre aussi l'âme euro-

(1) *Par-delà le bien et le mal*. Trad. Weiscopff et Art.

péenne contre le réalisme sec, l'esprit purement économique et le verbalisme scientifard de la nouvelle Allemagne. Il a su combattre avec avantage contre le péril pangermaniste qui menaçait l'Europe mentale comme l'Europe politique. Aussi bien si dans cette France du goût, dans cette France de l'esprit, il y a des hommes « dont les jambes ne sont pas des plus solides », des « fatalistes », des « mélancoliques », des « malades », des « efféminés » et des « artificiels », elle ne plait que mieux à ces Européens, ornés de tous les traits caractéristiques que le poète du « surhumain » reconnaissait au décadent supérieur : le pessimisme, la lassitude, la curiosité inquiète et vaste, le désir du sommeil et l'attraction de la mort, le mépris et la préoccupation constante de la sensualité; elle n'en paraît que plus aimable à ces cosmopolites errants qui se sont assimilé la beauté de tous les paysages et les pensées de toutes les littératures, à ces dilettantes enfin, pour qui la vie n'est supportable qu'à la condition qu'elle soit ornée de toutes les émotions que peut emmagasiner un cœur humain. Mais dans le même temps que ces âmes compliquées, précieuses et périlleuses, recherchent le goût français pour ce qu'il a de décadent, voici qu'elles découvrent la nécessité d'une réaction française contre cette décadence et cela, non seulement au profit de la France, mais encore au profit de l'Europe. C'est ce qui explique l'influence grandissante de Barrès sur ce public bigarré dont il a si rudement combattu l'action dans les affaires de la France, c'est-à-dire l'influence du plus exclusivement français de tous les écrivains d'aujourd'hui.

*
* *

Cette influence intellectuelle de Barrès a commencé par une influence purement littéraire.

Longtemps, le public européen égaré, troublé, désorienté par l'Affaire Dreyfus, n'avait voulu voir dans Barrès que le « politicien » dont les journaux travestissaient d'ailleurs adroitement les actes et les paroles. Puis il s'est efforcé de distinguer en lui l'homme d'action de l'artiste, le député nationaliste du poète. Fâcheuse méconnaissance de la valeur véritable d'une carrière où rien n'est gaspillé ! Que l'on considère l'action politique de Barrès comme un remède contre cette obsession de l'universel, contre cette passion et cette horreur de la mort, contre cette douleur sans fond qui rendent si belles et si désespérantes certaines pages d'*Amori et Dolori sacrum* ou du *Voyage de Sparte*; qu'on y veuille voir la révolte légitime de l'honneur français contre le mercantilisme envahissant ou que l'on tienne le traditionalisme barésien pour une « protestation ardente contre ceux qui veulent bâtir une société géométrique dans laquelle les qualités viriles de l'individu étouffées sous les théorèmes économiques ne pourront plus servir une vie d'où la beauté sera exclue » (1), le nationalisme et même le boulangisme de l'auteur du « Roman de l'énergie nationale » ne sont nullement négligeables, même au point de vue européen. C'est de cela qu'on commence à s'apercevoir partout où cet esprit européen manifeste ses inquiétudes, ses espérances et ses dédains.

Mais cette découverte est très récente, et c'est uniquement par l'harmonieuse intensité de cet art savant et tardif dont la moindre page de Barrès fait frissonner les mystérieuses musiques que s'est imposée d'abord cette pensée qui, tour à tour, exaspère et séduit ceux qui, l'ayant connue, ne veulent pas s'abandonner à sa puissance. C'est par son romantisme que Barrès a commencé à s'imposer à l'étranger.

En effet, cet esprit européen que je m'efforçais ci-dessus de définir a toujours été très imprégné de romantisme. Il a été la première conquête du romantisme et le grand écrivain qui l'a incarné le premier est aussi le premier des romantiques, le précurseur des romantiques : Jean-Jacques Rousseau.

Où l'individualisme désordonné, la douleur insondable, le sentiment du néant de la vie, la psychologie romantique enfin, auraient-ils pu se développer plus aisément que dans cette aristocratie errante, psychologiquement désorganisée par le scepticisme du XVIIIe siècle, décimée et ruinée par la Révolution qui forma le monde étrange et pittoresque de l'émigration. Or, c'est l'Émigration qui, en promenant de ville en ville, à travers l'Europe la culture de l'aristocratie française et les poisons qui l'avaient affaiblie, précipita l'éclosion de cet esprit européen qu'un siècle et plus de cosmopolitisme littéraire avait préparé. Qu'est-ce que le romantisme, j'entends le premier romantisme, le seul intéressant au point de vue moral — car depuis, le romantisme a été exploité par des gendelettres qui ont fait métier d'une douleur inventée — si ce n'est l'événement intermédiaire entre une vieille âme, délicate, fragile et fêlée, et une âme nouvelle, ivre de jeunesse, mais encore un peu vacillante, et comme inquiète de l'avenir. Sur son œuvre entière repose le demi-jour moral que peut créer un regret continuel et un espoir éternellement vagabond — le demi-jour dont était baigné l'Occident, lorsqu'ayant rêvé avec Rousseau, dansé autour de l'arbre de la Liberté, tremblé devant l'anarchie démagogique et la tyrannie militaire, il se trouva balloté entre l'esprit libéral et le mysticisme réactionnaire de la Sainte-Alliance.

(1) EUGÈNE MARTIN-MAURY. *Mercure de France*, 1er juillet 1906.

Le sentiment romantique, c'est le sentiment d'une aristocratie qui sent venir son heure dernière Ce sentiment-là est plus vivant que jamais dans le public européen.

Ce public, en effet, se recrute nécessairement dans l'Élite et l'Élite a tout à craindre d'un bouleversement social qui semble menaçant et qui brouillerait les conditions, émietterait les fortunes et pourrait détruire toute culture raffinée sous la brutalité de sa lourde meule égalitaire. D'autre part, elle a perdu, du moins en France, l'énergie de sa supériorité, et partout certainement, le sens de la subordination, la conscience d'un devoir social, le sentiment de la discipline. Que d'anarchistes rationalistes, que d'anarchistes sentimentaux, que d'âmes désordonnées surtout se sont glissées dans ses rangs !

Épuisée d'intellectualité, avant tout curieuse de nouveauté, avide de plaisir, et lassée de plaisir, elle répète avec ravissement cette phrase de Senancour : « On s'effraye de n'avoir plus d'illusions, on se demande avec quoi l'on remplira ses jours. C'est une erreur : il ne s'agit pas d'occuper son cœur, mais de parvenir à le distraire sans l'égarer, et quand l'espérance n'est plus, il nous reste pour arriver jusqu'à la fin un peu de curiosité et quelques habitudes. »

Qui donc, dans les lettres contemporaines, comprendrait aussi profondément que Maurice Barrès cette citation? Qui donc possède au même degré le sentiment de l'universel, et cette ivresse du rapetissement où vous plonge un Pascal?

« *Amori et Dolori Sacrum* », disait Charles Maurras, est un livre de gémissement. Quel est donc le livre de Maurice Barrès qui ne fasse pas entendre des gémissements? Qu'il pleure sur soi-même, sur la vanité de l'action et le néant de ce « moi » qu'il avait exalté, qu'il ressente avec une incomparable énergie les blessures de la patrie et les périls d'un désordre moral à peu près sans exemple, il apparait toujours comme une des âmes les plus meurtries qui se soient exprimées dans les Lettres. Examinez son œuvre : Les trois volumes consacrés au culte du moi, — ces cahiers d'un étudiant qui se cherche en ses années d'apprentissage — trouvent leur conclusion dans le sourice infiniment lassé de l'exquise Bérénice; le *Roman de l'Énergie nationale* — livre d'histoire passionnée où un partisan voulut laisser la trace de ses colères vengeresses — se termine par un chapitre infiniment douloureux où il y a presque de la pitié pour ces avilis de la politique parlementaire que l'auteur a mis tant de vigueur à combattre ; dans *Amitiés françaises*, enfin, ce pur cantique racinien, véritable chant de confiance en la vie, que Barrès semble avoir écrit pour préserver son fils de la tragique vie intérieure qu'est la sienne, vient se glisser cette phrase : « La vie n'a pas de sens. Je crois même que chaque jour elle devient plus absurde. Se soumettre à toutes les illusions et les connaître comme illusions, voilà notre rôle. Toujours désirer et savoir que notre désir, que tout nourrit, ne s'apaise de rien. De quelque point qu'on les considère, l'univers et notre existence sont des tumultes..... »

Ne sentez-vous pas à quel point ces « intellectuels » fatigués de tant d'intellectualité, ces sensuels épuisés de tant de sensualité, ces lecteurs de Schopenhauer, de Heine, de Léopardi, de Verlaine et même de Nietzsche, doivent goûter de tels soupirs ? Aussi, dans le moment que, métèques volontaires ayant renié toutes les patries, ils veulent mépriser le nationalisme étroit et dur que formula Barrès, dans le même temps qu'anarchistes-types, ils s'efforcent de sourire du déterminisme social auquel il adhère, on les entend murmurer : « Ah ! s'il était encore des nôtres, ce cher et lointain homme libre, — cet adversaire ! »

*
* *

Ce regret ils l'ont murmuré longtemps, mais voici qu'ils commencent à se dire que cet adversaire pourrait bien devenir un défenseur. Ce traditionalisme dont il leur a plu de sourire, cette retraite prudente sur les réserves morales que nous donnent « la Terre et les Morts », serait-elle le seul moyen de défense à opposer aux forces révolutionnaires, à la montée du socialisme international ?

Il est délicieux de construire une Salente et d'édifier en rêve le bonheur de l'Humanité. C'est un plaisir enivrant et généreux pour des aristocrates blasés, que de se jouer parmi les systèmes sociaux et de conspirer contre l'ordre établi au moment même où ils jouissent de tous les avantages qu'il procure. Mais quand tout à coup, on voit cet ordre menacé par une force terrible et ingouvernable, quand, tout à coup apparait le danger que va courir cette chére civilisation, cette rare et précieuse culture, qui seule donne du prix à la vie, on sent le besoin de se préparer au combat ou, du moins, de se garder.

Tel est le sentiment présent de toutes les aristocraties. Le socialisme égalitaire monte et grandit dans toute l'Europe. Il y a beau jour que la « Révolution » n'est plus un phénomène français que, de Londres, de Berlin, de Vienne ou de Saint Pétersbourg, on pouvait regarder avec plus de curiosité que de crainte ; il y a beau jour qu'il ne suffit plus pour se garantir de l'esprit nouveau, de fermer les frontières aux armées de la propagande démocratique. Elle se répand partout dans le monde, et la crise sociale dont souffre la France, l'anarchie mo-

rale qui la divise, gagnent tous les pays de l'Europe. Dans les États en apparence les plus disciplinés, en Allemagne et en Angleterre, les ferments de dissolution que l'on voit agir à Paris se sont introduits. Le vieux monde craque de toutes parts. Toutes les valeurs morales dont notre idéal européen fut composé sont remises en question, et si devant le mécanisme des mœurs futures qui s'organisent, devant la distribution des énergies qui se préparent on peut concevoir de grandes espérances, on peut éprouver aussi de lourds soucis.

Il ne peut être question ici de chercher à déterminer ce que ces espérances ou ces soucis peuvent avoir de légitime. Les contemporains jugent mal les changements qui s'opèrent sous leurs yeux. Ils voient très nettement les choses précieuses qui disparaissent, et ils ne peuvent se rendre compte de la vertu des institutions, des sentiments, de la morale ou des formules d'art qui les remplacent. Toujours est-il que cet esprit européen, dont je m'efforçais ci-dessus de déterminer les composantes, est travaillé, depuis quelque temps, d'étranges inquiétudes. Ils se font rares parmi ceux qui le représentent, ces attardés qui jouent à l'anarchie et constituent une sorte de socialisme esthétique. Un courant nouveau se manifeste de plus en plus nettement qui, devant la brutalité de certaines revendications populaires, devant cette haine de toute supériorité que l'on sent poindre dans les diverses manifestations du socialisme, cherche anxieusement une défense, une protection. D'abord, on avait cru pouvoir compter sur cette gigantesque force capitaliste qui paraît diriger la politique des États et qui, puisqu'elle détient le seul pouvoir organisé qui survive encore dans les sociétés contemporaines, le pouvoir de l'or, semblait devoir constituer une barrière solide contre le courant révolutionnaire. Mais, plus s'affirme sa puissance, plus sa future tyrannie s'annonce brutale, barbare, grossière et éphémère. Ces grands manieurs d'or, qui sont aujourd'hui les rois du monde, se montrent aussi incapables de fonder une race, une tradition, une véritable aristocratie, que de comprendre une civilisation supérieure. Dans ces milieux délicats et inquiets où se réfugie la culture la plus raffinée de l'Europe, on s'en est aperçu et l'on a commencé à concevoir la nécessité de défendre la civilisation en en reconstituant les énergies naturelles, et la discipline.

On refait donc le chemin parcouru par Barrès ; on n'est pas loin d'accepter aussi le déterminisme social qu'il conseille, ou du moins d'accepter la valeur agissante de ses idées. De qui ces âmes inquiètes et cultivées à l'excès accepteraient-elles plus aisément une discipline au moment où elles sentent la nécessité d'une discipline ? Un Maurras, un Brunetière, ont quelque chose de dur, de sec, dans les lignes classiques et dogmatiques de leur esprit. Tout imprégné du sentiment le plus moderne, le plus large, le plus européen, Barrès parlera à des cœurs que jamais ils n'auraient touchés et fera comprendre des nécessités que leur rude dialectique ne saurait imposer. Plus français que quiconque, il est seul assez universel pour faire comprendre hors de France le caractère universel de certaines nécessités françaises.

Poète de toutes les lassitudes, il était plus fait que nul au monde, — s'étant ressaisi et dominé d'un magnifique effort de volonté — pour prêcher aux aristocrates énervés et lassés une action dont il conçoit peut-être la vanité *in abstracto*, mais dont il sent l'utilité présente et la volupté belliqueuse.

Certes, il n'avait songé qu'à la culture française quand, donnant un magnifique commentaire à cette psychologie byronnienne : « Pour les âmes actives, le repos, c'est l'enfer », il entreprenait de la défendre contre les forces destructives qui, à son avis, la menacent. Mais en défendant la culture française, il défendait toute culture aristocratique en Europe, il défendait une chose dont l'Europe ne peut se passer. La culture française ! c'est uniquement à elle qu'il songeait quand, dans une récente séance de la Chambre, il défendait le catholicisme, encore qu'il n'en partage pas les croyances :

« Je me range, disait-il, parmi les défenseurs du catholicisme. Non, en qualité de fidèle ou de croyant, mais en qualité de patriote qui considère que la nation française est liée étroitement au catholicisme. Que les socialistes me permettent de leur dire que la sensibilité de la partie la plus noble et la plus généreuse de leur clientèle a eu la formation catholique et que, s'ils arrachent de la nation le catholicisme, ils ne peuvent pas prévoir ce qu'ils arrachent en même temps. Si ce n'est plus Jésus, ce sera la pièce de cent sous qui sera le dieu de cette clientèle.

« Alors, quand les chefs socialistes apporteront à leur parti les mots d'égalité et de fraternité sans les relier aux plus beaux mots de l'Évangile, ils apparaîtront aux foules comme un clergé de raseurs.

« J'ai ouvert ce matin le très intéressant rapport de M. Couyba. J'y ai vu l'inventaire des objets mobiliers appartenant au culte qu'on se préoccupe de préserver.

« Eh bien, il y a dans le catholicisme quelque chose de plus précieux que toutes ces pierres tombales, châsses peintes et statues ; je veux parler des forces spirituelles. Et si je vous apportais l'inventaire de ces puissances morales, de ces vertus, de ces sentiments exquis, de ces délicatesses que le catholicisme a développées et maintenues dans ce pays, vous reculeriez vous-mêmes devant la perspective d'une pareille destruction. »

Paroles significatives qui rangent nettement celui qui les prononça parmi ces conservateurs inquiets

qui voient bien ce que la crise actuelle est en train de détruire, mais qui ne distinguent pas ce qu'elle édifie. Erreur singulière et funeste, dira-t-on, qui fait confondre la France et la culture française avec les intérêts d'une certaine France du passé que représente une classe en dissolution. C'est possible. Qu'une France nouvelle et rajeunie sorte de la crise présente où périt l'antique unité morale de la patrie, nous le voulons espérer. Il est incontestable que, par ses origines, par son passé, par son histoire tout entière, la « culture française », telle qu'elle est aujourd'hui constituée, apparaît comme la culture la plus aristocratique de l'Europe, comme la culture aristocratique par excellence.

De la force ardente, de l'ingénieuse distinction que lui donnèrent son XVIe et son XVIIe siècle, elle a toujours gardé quelque chose de hardi, de noble et de guerrier, quelque chose de Nietzschéen, pour appliquer un mot nouveau à de très anciennes conceptions. C'est ce qui fait que les élites européennes l'acceptent comme éducatrice ; c'est ce qui fait qu'elles ne peuvent se résigner à la voir disparaître dans le ciel brumeux des souvenirs. Elles sentent que leur force morale est liée à l'existence de cette civilisation qui, comme le disait Nietzsche, a inventé la noblesse du sentiment, du goût, des mœurs, la noblesse enfin, dans l'acception la plus élevée du mot, et c'est pourquoi elle commence à accepter l'influence de celui qui la représente et qui la défend le mieux.

C'est dans ce sentiment que Gabriel d'Annunzio formulait une manière de nationalisme latin qui doit à Barrès son économie et son accent, c'est dans ce sentiment qu'en Belgique, en Hollande, en Scandinavie, en Russie, en Allemagne même, on commente une œuvre où l'on veut voir enfin autre chose qu'une séduction d'art. Qu'on suive avec un peu d'attention ces petites revues belges, suisses, italiennes, qui, au point de vue littéraire, n'ont qu'un intérêt très relatif, et qui fournissent les précieuses indications sur l'état d'esprit de la jeunesse, on y verra que partout où ne domine pas l'esprit socialiste règne l'influence de Barrès.

Poète romantique et clairvoyant, Maurice Barrès a mis dans son œuvre l'expression éloquente et profonde des inquiétudes et des dédains d'une aristocratie menacée, de toutes les aristocraties menacées. En formulant des inquiétudes françaises, il a formulé des inquiétudes universelles, et sa sensibilité, parce qu'elle est la forme dernière de la sensibilité française, contribue plus qu'aucune autre à former un état d'esprit peut être très éphémère, mais infiniment curieux, qui règne dans l'Europe entière.

L. DUMONT-WILDEN.

A LA GLOIRE DE CARDUCCI

Les races latines, le sang latin, qu'est-ce que cela signifie? s'écrieront les ethnographes. Il y a du celte, de l'anglo-saxon, du slave, du sémite, parfois du turc et souvent de l'arabe dans ce qu'on nomme les races latines. C'est là surtout une expression géographique. Elle ne correspond à rien de rigoureux, au contraire. Et quand les Latins se flattent d'une prétendue hérédité, d'on ne sait quelle finesse du goût, comme d'une aisance charmante ou d'une qualité d'esprit qu'ils doivent à leurs ancêtres, ils s'en font beaucoup accroire.

Possible. N'oublions pas toutefois que les ethnographes sont des savants, par conséquent des logiciens, c'est-à-dire des rêveurs qui suivent leurs chimères au-dessus de l'humble, obscure et inexplicable réalité. Certes il existe, quoi qu'ils en pensent, une race latine, et l'on sent qu'on en fait partie à des mouvement secrets, à certains dégoûts dont on n'est pas maître, ainsi qu'à des allégresses involontaires...

Un auteur barbare et savoureux, l'écrivain anglais Rudyard Kipling, conte en l'un de ses livres une histoire admirable. Il s'agit d'un officier de l'armée des Indes qui fut longtemps le prisonnier et l'esclave des Russes, si longtemps qu'après d'interminables aventures, il a, pour ainsi dire, perdu l'esprit, il est devenu presque un sauvage, presque une bête même. Rentrant par hasard dans son régiment et déjeûnant au mess, il ne reconnait rien, ne se rappelle rien ; à la fin du repas enfin, son colonel, pour l'éprouver, se lève et porte la santé de la Reine. Aussitôt l'ancien officier se trouve debout malgré lui, répond au toast sans s'en rendre compte, et selon le rite consacré, brise son verre. Il s'est souvenu inconsciemment de l'émotion traditionnelle et patriotique que cause à tout bon sujet britannique un toast à Sa Gracieuse Majesté : le pauvre homme, soudain galvanisé, s'est à ce coup retrouvé Anglais, bon Anglais, voire impérialiste probablement.

Or tout dernièrement, le prix Nobel vient d'être conféré au glorieux poète italien Giosuè Carducci. Quiconque, en apprenant cet hommage éclatant rendu au vieil aède d'outre-monts, a ressenti subitement un enthousiasme, un mouvement de triomphe et de joie, de pieux amour aussi et comme de respect filial; quiconque a goûté là l'une des belles et violentes émotions de sa vie; quiconque a, d'instinct, crié : Victoire! — peut se dire de bonne et pure race latine ! Où qu'il habite, où qu'il soit né, celui-là est un « méditerranéen ». Le jour qu'on donna le

prix Nobel, cette année, des milliers de [illegible] se sont reconnus et félicités dans le monde entier. Alors que [illegible] officier anglais de Kipling tout petit [illegible] en l'honneur de la reine Victoria, nous [illegible] brisé nos coupes à la gloire de Carducci le Superbe, de Carducci l'Ancien !

Mais, dira-t-on, vous possédez donc l'italien jusqu'à en saisir toutes les finesses poétiques, jusqu'à entendre le rythme de cette langue musicale, la cadence de ses vers, et jusqu'à vous complaire aux jeux délicats des longues et des brèves, des significations détournées ou imprévues, des mots qui se flattent l'un l'autre ?

Nullement. Nous lisons, nous autres Français, rebelles aux langues étrangères, l'italien tant bien que mal. Quant aux traductions, s'il s'agit d'un poète surtout, la meilleure ne vaut rien. Aussi est-ce devant la gloire, les idées, les rêves, les gestes et le personnage de Carducci que nous nous inclinons plutôt que devant son œuvre elle-même. Nous vénérons ses ambitions artistiques, son énergie, sa fierté, ses attitudes, son rôle en Italie, toute sa vie ; nous admirons enfin le héros littéraire qu'il est.

L'humanité a besoin de héros littéraires. Sans quelques écrivains et poètes qui ont réalisé des types parfaits de l'artiste et du lettré, la foule ne saurait comment témoigner son goût pour la littérature. Car elle lit peu, et ne relit presque jamais les très beaux livres : elle est paresseuse, sans curiosité comme sans culture. Mais elle respecte certaines traditions, et s'attache à des modèles convenus et définitifs de grands hommes qui lui sont chers. Ainsi, parce qu'Alfred de Musset a existé, elle reconnait du charme et de la grâce irrésistible chez les jeunes poètes. Parce que Leconte de Lisle vécut, elle admet l'émouvante noblesse d'une existence dévouée toute entière à la beauté. Renan lui fournit le modèle impérissable d'un penseur quasi-divin. De nos jours, Gabriel d'Annunzio, Edmond Rostand s'inscrivent à leur tour dans cette sorte de Légende Dorée. L'étonnement ou l'enthousiasme universels qu'ils ont suscités auront entretenu la foi populaire. Parce que Giosuè Carducci aura, lui aussi, donné pendant quarante ou cinquante années au monde l'exemple d'un dévouement intransigeant et passionné envers les Muses et les belles-lettres classiques, la postérité inscrira désormais dans son calendrier ce nouveau saint : le poète latin, fier jusqu'à l'orgueil de sa race et de sa tradition, obstiné, presque inattaquable à force de bonne foi, terrible par ses colères, par son mépris, et magnifiquement perdu dans son rêve.

La vie de Carducci est très simple, et d'une élégance en quelque sorte farouche. Né dans un petit bourg de Toscane, l'an 1836, et fils d'un médecin de campagne, il grandit dans la maremme de Pise, maremme fiévreuse et belle, pareille sans doute à celle qui — Dante l'a chanté — « fit et défit » la tragique Pia. Le jeune Toscan adora tout de suite sa langue maternelle, et l'ancêtre auguste de celle-ci, la langue latine : il fit des vers et devint philologue. Déjà plein de son génie, il gagna vite, comme poète, les suffrages d'un groupe de délicats Florentins, jeunes artistes et lettrés, groupe qu'il nomma lui-même, insolemment et joliment, *les Amis Pédants*. Le journal de ces humanistes de vingt ans s'appelait le *Politien*, en souvenir du savant et fin poète qu'aima si tendrement Laurent de Médicis. En même temps, comme Carducci était pauvre, il donnait des leçons, pour vivre. Sa science était profonde : les plus malveillants rendaient hommage à son enseignement. Bientôt il se voyait titulaire, à l'Université de Bologne, de la chaire de littérature. Il ne devait plus abandonner que rarement et cette chaire et cette ville, où s'écoula presque toute sa vie.

Rappelons qu'au temps où le hautain Carducci présidait *les Amis Pédants*, et contribuait à fonder le *Politien*, la littérature italienne se trouvait en proie au plus gémissant et veule romantisme. Écœuré par ce mauvais ton, notre jeune aède jura de ramener la poésie à ses sources primitives et — en ce pays — nationales, c'est-à-dire aux modèles classiques. Pareil à notre Ronsard, Carducci devint « un antique » ; sa muse en italien parla grec et latin, et comme Ronsard aussi, il composa, selon les rythmes anciens, les plus mélodieuses, les plus fortes, nerveuses et frémissantes poésies lyriques dont puissent s'enorgueillir ses compatriotes.

Dans le même temps encore, l'Italie renaissante s'affranchissait du joug monarchique et clérical de l'Autriche. Frénétiquement patriote et libéral, Carducci exécrait les oppresseurs de son pays, étrangers, prêtres et rois. La tourbe pleurarde des romantiques, ses adversaires littéraires, soutenait volontiers, au contraire, ces prêtres, ces rois que le moyen-âge avait respectés. Logique jusqu'au bout, Carducci devait donc, lui, glorifier le paganisme, la joie de vivre, le règne de la radieuse Nature, et jeter l'opprobre à ce sombre catholicisme, triste religion d'esclaves qui ruina le monde antique : il publia l'*Hymne à Satan*, furieuse attaque contre le dieu des humbles et des soumis, contre l'idéal des chrétiens.

Scandale immense ! Toute une partie de l'Italie se dressa, indignée, contre Carducci, qui devint alors l'idole des révolutionnaires et des républicains radicaux. Attaque et défense, le combat fut acharné non moins que féroce. Mais le fougueux Giosuè avait

bec et ongles. Sa plume était redoutable et son éloquence impétueuse, mordante, âpre (1).

L'unification de l'Italie se fit enfin. Carducci comprit que la Royauté seule pouvait accomplir l'œuvre de relèvement et de paix. Patriotiquement, il se soumit, et s'inclina, non sans noblesse, devant la grâce infinie de la reine Marguerite, sa tutélaire souveraine. Il termine aujourd'hui sa vie, chargé de gloire et d'années, n'ayant pas un instant faibli, ni cessé d'être le plus grand et le plus pur des poètes lyriques, au sens qu'Horace et Ronsard laissèrent à ce titre, comme le plus hardi, le plus indomptable des libres esprits, et — à l'exemple de Pétrarque — le plus raffiné, le plus délicat des savants humanistes. Gabriel d'Annunzio, de nos jours, offre quelques traits de ressemblance avec Giosuè Carducci, qui d'ailleurs fut son maître.

On dressera plus d'une statue — hélas ! — à Carducci. Laides et vulgaires, elles encombreront les places de Florence, de Bologne et de Rome. On verra l'émule du Politien, de l'Arioste et du Tasse vêtu d'une redingote de bronze ou de marbre, et ridiculisé à jamais. Au lieu de ces effigies absurdes, je souhaiterais qu'on élevât au poète deux monuments vraiment dignes de lui. L'un, à Rome, et non loin du Forum où jadis retentit la voix des Gracques et de Cicéron : là serait placé sur un socle, en un carrefour ou bien au détour d'une rue, ce buste splendide et inachevé de Brutus que tailla Michel-Ange, et qui actuellement se trouve à Florence, au Bargello. Une inscription rappelerait au passant que ce chef-d'œuvre commémore la mémoire du grand patriote Carducci.

L'autre monument se trouverait dans la baie de Naples, en un site admirable de Sorrente ou du Pausilippe, au lieu que jadis occupa sans doute telle ou telle voluptueuse villa romaine. Là, devant la mer, sous un portique léger, quelque divine statue antique ferait son geste éternel en l'honneur de notre poète, quelque Muse du Vatican ou, qui sait, l'Apollon Citharède lui-même...

Puis, ce n'est pas tout. Il y a dans la vie de Giosuè Carducci une heure charmante : ce fut celle où il sut pencher sa tête, jusque là rebelle, sur la main pleine de grâces de la reine Marguerite. Il n'est plus besoin d'un monument pour conserver ce joli souvenir de galanterie ; le marbre ni l'airain ne conviendraient en rien ici, mais bien plutôt il y faudrait quelque commémoration délicate, courtoise, souriante et digne à la fois, quelque louange qui vînt plutôt de chez nous, par exemple un élégant et fin discours, un éloge éloquent, mais en même temps très spirituel, dans le goût de ceux que savent si merveilleusement réussir chaque année, en se jouant, nos messieurs de notre Académie Française.

MARCEL BOULENGER.

(1) Une anecdote : Giosuè Carducci enfant avait capturé dans la maremme un faucon et un louveteau, qu'il élevait. Son père, pieux catholique, fit abattre ces animaux sanguinaires. De là daterait le premier ressentiment du petit Giosuè contre une religion qui, pensait-il, poussait à détruire les belles bêtes de proie. Sentiment puéril, mais non pas absurde, il s'en faut.

Notons aussi que lors du Congrès de la Paix de 1890, le vieux Carducci publia une Ode sur la Guerre, dans laquelle il exaltait et glorifiait le « sublime fléau », en vouant aux gémonies les pacifistes.



LA SOCIAL-DÉMOCRATIE AUX ÉLECTIONS DU REICHSTAG

C'est dans quelques jours, le 25 de ce mois, que les électeurs d'outre-Rhin, (ils sont 13 millions), auront à se prononcer entre les 1.600 ou 1.700 candidatures, qui se trouvent posées devant eux. Ils diront d'abord s'ils approuvent, ou s'ils condamnent, la brusque, la brutale dissolution du Reichstag par Guillaume II. Ils choisiront ensuite, et c'est là que se révèlera l'évolution politico-sociale de l'Allemagne contemporaine, — entre les partis qui se disputent leurs suffrages : conservateurs et conservateurs libres, parti de l'Empire, nationaux libéraux, antisémites, centre catholique, progressistes libre-penseurs, démocrates du Sud, députés des nationalités polonaises et danoises, Guelfes de Hanovre et Alsaciens-Lorrains, et finalement Social-Démocrates.

On peut envisager ce tournoi électoral à plusieurs points de vue. La lutte est engagée entre l'absolutisme des Hohenzollern et le parlementarisme, entre les ultramontains du centre et le libéralisme des radicaux, entre les champions et les adversaires de l'expansion mondiale. Mais en réalité le scrutin du 25 janvier doit apparaître surtout comme un épisode de la longue bataille menée par Guillaume II, et par la grande propriété agricole et industrielle, contre la Social-Démocratie ; et le combat politique, que certaines circonstances spéciales ont fomenté, entre M. de Bulow le chancelier, — M. Dernburg, le directeur de l'Office colonial, et les leaders catholiques MM. Roerenen et Erzberger, est infiniment moins passionnant, moins gros de conséquences indirectes et immédiates, que le conflit de classe qui se dégage peu à peu de son enveloppe, sur tout le territoire allemand.

L'opposition du centre à l'Empire n'est que passagère et occasionnelle. Ce parti a donné, en des con-

jonctures graves, son concours à Bismarck, à Caprivi, à Hohenlohe, à Bulow, il peut le restituer encore demain, si le gouvernement accepte ses conditions, car les catholiques élevés à l'école de Windhorst et de Lieber n'ont jamais défendu que des convoitises du moment, et la tactique du marchandage parlementaire a été portée par eux à la hauteur d'une science. Mais l'opposition des socialistes est permanente et irréductible, car parlant au nom d'une classe, et non point de groupes disparates, ils ne peuvent triompher que sur les ruines du système échafaudé en 1871, et qui est devenu, par la force des choses, la sauvegarde suprême de la société capitaliste. Demain, le centre pourra, et vraisemblablement devra négocier avec Guillaume II. La Social-Démocratie sera tenue d'accentuer sa défensive et son offensive, sous peine de perdre son principe d'existence et de développement.

Or je voudrais examiner comment ce parti socialiste va affronter le combat du 25 janvier, dont avec raison, du reste, ses journaux et ses revues, du *Vorwaerts* à la *Neue Zeit*, signalent la grande importance. Je tâcherai de dire quels sont ses arguments, sa plate-forme, sur quels éléments il compte et dans quels milieux il espère se fortifier.

L'évocation du passé historique s'impose d'autant plus, qu'au lendemain même de la dissolution, les gazettes que l'organisation prolétarienne a créées un peu partout, à Leipzig, comme à Munich, — à Breslau comme à Berlin et à Hambourg, célébraient les victoires continues remportées depuis 1871.

A cette date, la Social-Démocratie réunissait 124.000 adhérents en chiffres ronds; le total sautait à 352.000 en 1874, à 493.000 en 1877, à 594.000 en 1884, à 761.000 en 1887, à 1.427.000 en 1890, à 1.786.000 en 1893, à 2.107.000 en 1898, à 3.010.000 en 1903. Cette progression avait quelque chose de mécanique, de fatal, d'irrésistible. En même temps, l'effectif des députés au Reichstag sautait de 2 en 1871, à 12 en 1877, à 24 en 1884, à 35 en 1890, à 56 en 1898, à 80 en 1903.

Au dernier renouvellement de l'assemblée, le parti a groupé près du tiers des votants pour toute l'Allemagne, exactement 31,7 p. 100. C'est-à-dire qu'il l'emporte de beaucoup sur le centre, qui à raison de la répartition des collèges, détient pourtant 103 sièges. Si la justice avait présidé à cette distribution, les socialistes formeraient un contingent de 127 membres. Les victoires de la Social-Démocratie ont frappé également toutes les fractions, qui se réclament du conservatisme ou du libéralisme : ici, comme en Silésie, et dans les districts rhénans, le centre catholique; là comme en Brandebourg, les nationaux libéraux; là encore comme en Prusse Orientale ou en Wurtemberg, les conservateurs féodaux et les radicaux. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aux scrutins de ballottage, ces fractions aient fait habituellement bloc pour fermer la route aux « ennemis de la société ». La consultation générale de 1903, et surtout les élections partielles qui ont eu lieu depuis lors, ont offert à cet égard les exemples les plus significatifs, et les amis de Bebel, de Vollmar, et de Singer n'ont pas d'illusions à garder : la coalition coutumière se reconstituera contre eux à la fin de ce mois : elle est dans la nature des choses, et les socialistes d'outre-Rhin ont le bon esprit de ne la point déplorer.

Leur plate-forme est d'ailleurs excellente, et leur manifeste, lancé dès le lendemain de la dissolution, dénonce trop d'abus visibles et criants, pour ne point atteindre jusqu'aux électeurs les plus égoïstes, les plus attachés à leurs intérêts personnels et immédiats. La Social-Démocratie n'a point l'habitude de masquer son programme doctrinal, qui ressemble au programme de tous les partis socialistes du monde; mais avec un art parfait, elle a su toujours profiter des événements du moment, en les commentant, en les expliquant, en les reliant aux principes même du régime qui écrase la nation.

Le manifeste du 15 décembre qui a paru en tête du *Vorwaert*, et qui a été reproduit par tous les organes provinciaux, présente une critique très acerbe du système de Guillaume II et de M. de Bulow. Il flétrit d'abord l'absolutisme qui, en dépit de certaines apparences, sévit en Allemagne. Ce n'est un secret pour personne que l'Empereur n'assigne qu'un rôle très menu à son Parlement, et qu'il le ramène volontiers aux prérogatives d'une Douma consultative. Mais n'acceptant aucun contrôle, il n'a d'autre règle de conduite que ses caprices, et par suite, s'engage, à chaque instant, dans des aventures à la fois dangereuses et menaçantes pour la paix de l'Europe. Les socialistes n'ignorent pas que leur réquisitoire, contre le pouvoir personnel, répond très nettement à la mentalité actuelle de la masse du peuple. Mais ils ne s'en tiennent pas là ; ils ne se contentent pas non plus de montrer l'inflation du budget, la majoration ininterrompue des dépenses militaires, navales et coloniales, la poussée de la dette, la lourdeur grandissante des impôts qui viennent frapper les consommations les plus usuelles. Ils insistent spécialement sur la cherté des vivres, des denrées de première nécessité. Si la Social-Démocratie est victorieuse, comme tout incite à le croire, aux élections prochaines, elle devra son triomphe à l'énergie de sa campagne contre la surélévation artificielle des prix.

Les ouvriers allemands sont suffisamment éduqués maintenant, et surtout la grande industrie a conquis une assez large place outre-Rhin, pour que

les déductions théoriques du marxisme puissent être saisies, en leurs grandes lignes, par les électeurs des villes ; mais les travailleurs des petites agglomérations, qui reçoivent plus rarement la visite des propagandistes, qui subissent moins directement les effets du système capitaliste, que la vie moderne n'entraîne point avec une vigueur ou une brutalité égales, dans son tourbillon, — n'offrent pas encore un champ aussi fécond aux enseignements généraux. Ceux-là, si réfractaires soient-ils à la diffusion des idées nouvelles, comprendront pourtant que le régime politico-social du temps présent les accable et les ruine, lorsqu'on leur fera toucher du doigt les prélèvements supplémentaires et abusifs, qui s'exercent contre eux à l'abri des lois de l'État.

Or c'est à cette tâche de démonstration, que la Social-démocratie se consacre principalement, au cours de la période électorale présente. En 1903, elle avait dénoncé les tarifs douaniers comme spoliateurs et criminels ; en 1907, après la mise en application de la nouvelle loi douanière, elle mesure ses méfaits, elle calcule la diminution de salaire que les agrariens et leurs alliés — les divers partis bourgeois — infligent chaque jour aux travailleurs. Fidèle au réalisme, dont elle ne s'est jamais éloignée, elle signale au prolétariat les causes de sa misère, et le convie à s'y soustraire par un valeureux élan. On va voter *pour ou contre la viande chère*, et cette formule si artistement élaborée n'est pas sans inquiéter le pouvoir et les fractions politiques qui le soutiennent, de la droite à la gauche.

C'est que les cours de tous les produits de l'élevage ou dérivés de l'élevage ont bondi immodérément, sous le couvert des taxes douanières et des prescriptions plus ou moins sanitaires, qui visaient à défendre les grands propriétaires fonciers. Presque quotidiennement, les journaux socialistes publient des tableaux comparatifs, qui tournent à la confusion de la classe gouvernante, et qui, par leur répétition même, arrivent à forcer l'attention des plus indifférents.

De 1904 à 1906, les pommes de terre ont haussé de 25 p. 100, les beurres de 15 p. 100, la viande de bœuf, de 33 p. 100, le veau de 40 p. 100, le mouton, de 45 p. 100, le porc, de 20 p. 100. Et bien mieux, d'autres denrées de tout autre espèce, les harengs, le café, etc., ont accru leur coût dans des proportions à peine inférieures. Il en résulte que le travailleur d'outre-Rhin a dû affecter, cette année, à son alimentation, un supplément de 20 p. 100, et comme les salaires n'ont pas été augmentés dans la même mesure, loin de là, la gêne pèse bien plus qu'auparavant sur le gros de la population.

L'Allemagne, à l'heure actuelle, est de tous les pays celui qui pratique les cours les plus élevés sur les céréales et les viandes. Pour les céréales, les prix sont majorés de 25 p. 100 par rapport à ceux de Vienne, de 30 et de 36 p. 100 par rapport à ceux de Londres et d'Anvers. Le bœuf, à Mannheim, se vend 50 p. 100 de plus qu'à Copenhague, 40 p. 100 de plus qu'à Rotterdam, 48 p. 100 de plus qu'à Paris; le veau, à Francfort, coûte 75 p. 100 de plus qu'à Copenhague, 15 p. 100 de plus qu'à Rotterdam, 18 p. 100 de plus qu'à Paris. Comment ces calculs si simples et dont les conservateurs eux-mêmes ne peuvent contester l'exactitude, n'entretiendraient-ils point la colère de la nation contre le régime? Or, cette colère se traduira infailliblement par une énorme progression des votes socialistes. A aucun moment de l'histoire, depuis 1871, la Social-Démocratie n'a eu la partie plus belle. Elle doit, cette fois, à la faveur des circonstances économiques, recueillir les résultats de la propagande qu'elle poursuit inlassablement.

J'ai dit qu'elle n'aurait point d'alliés dans la lutte électorale du 25 janvier et qu'au surplus, elle n'en cherchait point. A l'heure de la dissolution, le centre catholique montra des sympathies pour les collectivistes, et les libéraux de la nuance de la *Gazette de Francfort* se déclarèrent prêts, au ballottage, à un cartel avec eux. La Social-Démocratie sembla pendant deux jours l'arbitre des partis, mais le gouvernement fit dire par ses organes qu'il n'entendait point écraser le centre; les libéraux les plus radicaux, se sentant menacés dans leurs circonscriptions, se mirent à relire la brochure de l'un des leurs, Richter, *Où mène le socialisme*? Et les démocrates socialistes, une fois de plus, perçurent leur isolement.

Splendide isolement par ailleurs! Ils ont avec eux les Syndicats ouvriers, qui jamais ne se prononcèrent avec autant d'ensemble pour la participation au scrutin. Tenus en tutelle comme ils le sont, de par la loi, ces groupements ont fait acte de courage en proclamant officiellement leurs préférences. Or, cette adhésion publique a beaucoup plus de valeur qu'on ne serait tenté, de prime abord, de le croire, — si l'on se rend compte de l'autorité prestigieuse qu'exercent, depuis la grande grève minière de la Ruhr, les syndicats à tendance socialiste sur les syndicats à tendance catholique ou libérale. Il serait puéril de se le dissimuler : l'issue du scrutin dépendra, dans une large mesure, de la conversion de ces sociétés professionnelles qui recevaient jusqu'ici le mot d'ordre des ultramontains ou des fractions gouvernementales, et qui, sous la pression des événements, ont déjà évolué. Les ouvriers, hier encore catholiques ou libéraux, peuvent modifier la majorité dans vingt-cinq circonscriptions rhénanes, westphaliennes ou silésiennes.

On a maintenant l'explication du recul apparent

qui a [illegible] l'an dernier, le Congrès socialiste de Mannheim, par rapport au précédent Congrès d'Iéna. En [illegible] [illegible] avait obtenu le vote d'une motion, qui [illegible] la grève générale comme l'une des armes [illegible] du prolétariat, contre le régime impérial. En 1906, le projet de résolution, qui avait été adopté, n'offrait plus, loin de là, la même précision de termes, et, bien que l'on eût pris soin de spécifier sa parfaite identité foncière avec la déclaration antérieure, cette affirmation n'avait trompé personne.

En vérité, le comité directeur du parti avait éprouvé qu'il avait été trop avant, que les syndicats appelés à porter tout le poids de la grève générale se rebellaient contre pareille éventualité, et que le risque d'une rupture avec les associations de métier était à redouter. Réaliste comme toujours —, je n'apprécie pas, je constate, — il avait voulu conjurer toute fracture, même le moindre froissement, et il avait libellé un dispositif qui pût tranquilliser les groupements les plus modérés et les plus timides.

Mais à la lumière des faits récents, cette décision du comité directeur s'éclaire aujourd'hui singulièrement. Quand les chefs politiques de la Social-Démocratie atténuaient la motion d'Iéna, ils n'ignoraient peut-être plus déjà les menaces de dissolution qui étaient suspendues sur le Reichstag; ils voulaient rallier à eux tous les ouvriers organisés d'Allemagne, fût-ce au prix d'un sacrifice évident des doctrines révolutionnaires. Ils s'adressaient, par-dessus la tête des 1.200.000 ou 1.300.000 syndiqués qui ont accepté la socialisation des moyens de production, à quelques autres centaines de milliers de syndiqués, qui avaient cru trouver dans le programme des catholiques, ou dans celui des libéraux, le remède à leurs maux ou le palliatif à leur misère. Ils agissaient en administrateurs d'une grande collectivité électorale, qui se propose un rajeunissement et un bouleversement total des institutions, mais qui a mis presque toute sa confiance dans le bulletin de vote. D'ici quelques jours, nous saurons si Bebel, Singer et les autres, ont été habiles tacticiens.

Le Parti socialiste a des cadres fortement organisés, ses groupes locaux qui se partagent les 400 000 adhérents astreints à cotisation régulière ; il a ses journaux qui comptent tout près d'un million d'abonnés, et dont certains, — comme le *Vorwaerts* qui, à lui seul, en possède plus de cent mille, — fournissent des bénéfices appréciables; il se vante, et non sans raison, de la valeur de ses propagandistes, qu'éduque l'école récemment ouverte à Berlin; enfin il dispose d'un budget qui laisse bien loin derrière lui celui des socialistes français, anglais ou italiens. Le centre catholique est riche, et les arguments sonnants ne manquent pas non plus aux conservateurs, aux nationaux libéraux, aux radicaux, mais la Social-Démocratie, si elle tâche de rassembler sous son drapeau tous les déshérités d'outre-Rhin, met en œuvre, pour les scrutins électoraux, des ressources qui ne sont point négligeables. Son capital n'est pas formé uniquement des apports de quelques intellectuels ou de quelques candidats très fortunés. Il s'accroît du versement des corporations ouvrières : le parti leur demande leurs secrétaires pour en faire des députés, les Legien, les Huë, les Von Elm, les Bœmelburg, mais il accepte aussi leurs contributions, et rien n'atteste mieux, que cette participation des syndicats aux frais électoraux, le concert étroit de la Social-Démocratie et des unions de métiers. Je prends au hasard des citations dans les derniers numéros du *Vorwaerts* :

A Brême, les maçons ont donné 3.750 francs, les charpentiers (1er versement) 250 francs, les musiciens, 25 francs, les métallurgistes, 1.250 francs ; les cordonniers, 250 francs; les ouvriers des transports, 62 francs; les manœuvres, 625 francs; les tailleurs, 250 francs. Total pour une seule ville, près de 7.500 francs.

A Bremerhaven, les marins qui ne doivent pas avoir accumulé de fortes sommes, ont souscrit 625 francs; à Leipzig, les maçons ont versé 3.750 fr., les charpentiers 250 francs, les aides du bâtiment 250 francs, etc. A Berlin l'Union des Transports a voté 7.500 francs. Voilà comment on arrive à constituer un fonds, qui permet de soutenir des candidatures dans les 397 circonscriptions de l'Empire. Et jusque dans les collèges les plus reculés de Posnanie, là où le conflit des nationalités prime encore l'antagonisme des classes, le socialisme parviendra à jeter ses permières semences. Peut-être lèveront-elles plus vite qu'on ne le croit.

Les leaders du parti marquent une confiance absolue dans les résultats des élections du 25. D'après leurs adversaires mêmes, ils sont en droit d'escompter des résultats très satisfaisants, et le gouvernement s'est préoccupé du cas où l'opposition ouvrière remporterait une victoire trop brillante.

C'est que la Social-Démocratie, sur les 80 sièges qu'elle détient actuellement, pourrait tout au plus en perdre cinq ou six, alors qu'une trentaine d'autres, occupés jusqu'ici par les conservateurs, les nationaux-libéraux, le centre, les progressistes radicaux, sont menacés par ses candidats.

Les grandes villes, au Nord et au Midi, à l'Est et à l'Ouest, lui donnent des majorités écrasantes. A Berlin, Fischer a été élu, en 1903, par 35.000 voix contre 16.000; Heine, par 15 000 contre 5.000; Singer, par 69.000 contre 9.000; Schmidt, par 15.000 contre 7.000; Ledebour par 79.000 contre 24.000. Il est donc plus que douteux que les fractions de l' « ordre »

regagnent beaucoup de terrain. A Teltow, Zubeil a enlevé 73.000 voix contre 36.000; à Kiel 30.000 voix socialistes se sont groupées contre 12.000 autres; à Altona les chiffres sont 25.000 et 7 000; à Hanovre, 29.000 et 11.000; à Solingen, 17.000 et 6.000; à Munich, 40.000 et 16 000; à Nuremberg, 29.000 et 13.000; à Dresde, 31.600 et 17 000; à Leipzig, 55.000 et 20.000; à Chemnitz, 31.000 et 13 000; à Schneeberg, en Saxe toujours, dans le Royaume-Rouge, 20.000 et 9.000. Les trois circonscriptions de Hambourg accordent 100.000 voix aux socialistes et 45.000 aux partis bourgeois. Au total, les seuls collèges où au pis-aller, un revirement serait à redouter parce que la majorité de 1903 resta faible, sont ceux de Brême, de Weimar, de Carlsruhe, de Dusseldorf, de Dortmund, de Lauenbourg.

Mais par contre, 36 circonscriptions ont failli, dès 1903, grossir le total des élections socialistes, et certaines n'ont échappé au parti qu'à quelques dizaines de voix. Memel, Elbing, Juterbock ne sont demeurées aux conservateurs que par cas fortuit. Le centre n'a gardé Gorlitz en Silésie qu'à la majorité de 185 suffrages sur 37.000 votants; à Erfurt, les radicaux ne l'emportaient qu'à 90 bulletins sur plus de 34.000. Le centre a été si fortement pressé encore dans ses fiefs de la région rhénane et westphalienne, Cologne, Duisbourg, Hildesheim, etc., qu'il est bien sûr cette fois d'y être le vaincu.

Par cette simple confrontation des chiffres, on s'aperçoit que le parti socialiste a toutes chances de devenir, dans le prochain Reichstag, la fraction numériquement la plus forte. Il y sera la première par le contingent de ses députés, comme il était déjà la première par l'effectif de ses électeurs. Or, si ces prévisions se réalisent, si le triomphe des ennemis de l'Empire est trop marqué, si les groupements de l'ordre — depuis les féodaux jusqu'aux radicaux et au centre, subissent une défaite trop éclatante, le Reichstag sera à nouveau dissous. Les révélations, qui ont été dictées à ce sujet aux feuilles officieuses, ne laissent aucun doute sur les intentions de Guillaume II, et alors commencera réellement la grande lutte entre la classe ouvrière et l'Empereur. Elle s'ouvrirait, dit-on, par la restriction du droit de suffrage. Légalitaire jusqu'ici, le socialisme allemand se contentera-t-il d'une légalité mutilée ?

PAUL LOUIS.



LES RESSUSCITÉES (1)

Il regagna Paris.

Mme d'Ancinet, prévenue de son arrivée, l'attendait rue de Marivaux. Il comprit au premier regard qu'elle le trouvait plus maigre et plus délabré, après ces six semaines de séparation.

— Tu vas te tuer, mon petit, si tu continues à te miner de la sorte. Cette sotte, vicieuse et mal apprise, ne vaut pas une larme d'un homme de cœur. Elle vaut encore moins ta santé, ton avenir, ton existence. Je vais te soigner, t'envoyer un médecin qui te prescrira un régime reconstituant. Il sera ici dès ce soir ou dès demain, et je surveillerai ton obéissance à ses prescriptions.

Il souriait de ce sourire atroce de ceux qui ont consenti au lent suicide.

— Ah! poursuivit-elle, j'ai eu de sérieux renseignements sur cette créature. Ses fréquentations sont instructives : une certaine Mme Fouques, divorcée; une certaine Mme Fagaux, auxquelles on prête des mœurs douteuses... Avec cela, une modiste, Mlle Cognée,... qui sais-je, encore?... Coquet aéropage... Dans quel monde, à quel niveau social est tombée celle que vous pensiez avoir haussée jusqu'à vous ? Les natures vulgaires sont tôt ou tard ressaisies par leur milieu d'origine.

— D'où tenez-vous cela?... Billevesées... C'est la première fois que j'entends parler d'une amie nommée Mme Fagaux...

— Il y en a bien d'autres dont elle dut vous cacher l'existence... Ces relations-là l'eussent peu flattée à produire chez vous, tant qu'elle restait Mme Maurice Clerval. Oui, mon petit, Mme Fagaux!... Une coiffeuse... C'est-à-dire encore un peu au-dessous de sa Cognée, modiste!... Voilà les familières de prédilection qui accaparent ou séquestrent ta douce Josette! La valeur morale et l'éducation d'un tel cénacle suffisent à expliquer, — et de plusieurs manières, — ce qui se passe aujourd'hui.

Elle partit, le laissant en proie à une émotion violente, qu'il parvenait mal à raisonner. Tels sous-entendus, tels mots ambigus de la dénigreuse avaient mis dans l'âme de Maurice des suspicions nouvelles. Et il se reportait au soir de son déménagement; Josette en tête-à-tête avec Mme Fouques, la table bien servie, les coupes de champagne, les rires...! Puis, tout à coup, un geste brusque d'encolérée venait tirer le rideau devant le guetteur indiscret!...

Et alors d'affolantes interprétations assiégeaient son esprit... Non, non!... Marthe, par représailles

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8, 15, 22, 29 décembre 1906, 5 et 12 janvier 1907.

contre l'ancienne rivale, avait dénaturé, enfiellé, dans l'espoir de détacher enfin l'inconsolable.

Le soir même, il passa sous les fenêtres de Josette. Les persiennes de façade demeuraient closes. Mais il sut de la bouche des concierges que Josette était rentrée du Crotoy la veille, en parfaite santé, toute restaurée, reconsolidée.

— Fraiche comme un bouton de rose, monsieur Clerval! On voudrait vous en dire autant de votre mine. Les vacances ne vous ont guère profité... Ça se comprend... Après tout ce qui s'est produit depuis un an!...

— Et son moral à elle?

— Oh! Elle ne semble pas affectée. De la cour on l'entendait rire hier soir avec sa Julie. Elle aurait plutôt rajeuni, embelli presque...

— Elle est là-haut?

— Oui, bien sûr! Elle travaille, comme avant son départ. Je crois même qu'il y a en ce moment avec elle une dame, pour des commandes. Mais on ne voit rien de ce qui se passe dans l'appartement. Sur cour comme sur rue, toutes fenêtres closes.

Il s'en revint, l'âme plus endolorie... avec cet odieux regret de ne s'être senti quelques instants séparé d'elle que par deux hauteurs de plafond, sans avoir pu pénétrer par le regard jusqu'au visage aimé, que cette confidence d'une concierge lui dépeignait comme refleuri de vénusté.

Et maintenant, au fond de lui, il sentait comme une obscure rancune contre Marthe pour la perfidie des allusions par lesquelles, tout à l'heure, elle tentait de lui empoisonner l'âme.

*
* *

Marthe lui faisait des visites de plus en plus rapprochées, l'imminence du mariage de sa fille l'amenant des journées entières à Paris.

Elle veillait maternellement à sa santé, à la méthodique et scrupuleuse observation du traitement ordonné par le médecin. Puis elle se répandait en verbiages futiles dont l'inanité irritait sourdement l'esprit d'un homme accaparé par des pensers graves et douloureux.

Les Quintestang; leurs apparentages; leur blason; combien de chevaux contenait l'écurie du futur gendre, combien de braques et de terriers son chenil!... Inanité, vanité, tout cela!...

Parfois, comme la question religieuse occupait alors l'opinion publique, elle la discutait avec une telle violence de préjugés, un tel illogisme de doctrine, qu'il mesurait soudain toute la profondeur du fossé qui désormais séparait leurs deux mentalités. Depuis sept années, tandis que celle de l'homme s'affranchissait chaque jour davantage du parti-pris et du préconçu, celle de la femme s'enfonçait, de la simple religiosité antérieure, dans les plus épaisses ténèbres de la bigoterie. Toute vie vraiment intellectuelle avait cessé. Maurice ne lui donnait pas cette excuse que seul, peut-être, cet anesthésique de la dévotion et du mysticisme pouvait endormir temporairement en elle l'amante délaissée qu'il venait de voir se réveiller si vibrante à son appel!... Il constatait seulement l'irrémédiable discordance de leurs cérébralités.

Un jour, elle lui dit :

— Ta femme sait que nous nous revoyons très souvent!!!

— De qui tiens-tu cela encore?

— D'une amie de Mme Tilloires qui alla chez elle, la semaine dernière, examiner des broderies... J'espère que cette énergumène ne jettera pas mon nom dans le procès.

La révélation parut impressionner fortement Maurice.

— Savez-vous, poursuivit Marthe (de temps à autre maintenant elle abandonnait le tutoiement), jusqu'où va la vilenie, l'abjection de cette âme cariée? Elle ne vous accuse pas seulement d'avoir fait d'elle une martyre — vous qui, pour elle, consentites les pires sacrifices, — elle vous bafoue, vous daube, vous flétrit à tous venants.

— Je le sais.

— Les inventions les plus stupides, les plus odieuses, n'effraient pas ses impudences de détraquée. Elle vous prête des habitudes dégradantes que vous satisferiez jusque dans les tavernes et les bars populaires. Si elle trouvait ce qui peut briser ta carrière, te discréditer partout et à jamais, cette hystérique le hurlerait à plein gosier sur le boulevard. Son engouement pour toi n'allait qu'à l'écrivain. Moi, c'était Maurice uniquement que j'aimais, avant que Maurice Clerval eût produit un seul volume. C'est à l'écrivain maintenant plus encore qu'à l'homme que s'attaquent ses ressentiments morbides et insanes. Elle te prétend usé, vidé, fini, parce que tu n'as presque rien produit depuis un an.

— A travers certaines affres du cœur, l'imagination du romancier ne peut enfanter que des œuvres mort-nées.

— Si elle était vraiment intelligente, elle l'aurait compris. Loin de là, elle réédite contre toi, contre ton œuvre même qui devrait lui être sacrée, les pires critiques de Bufaral, qui lui sont soufflées par Mme Fouques. Et tu lui pardonnes cela?...

— Toutes les paroles proférées dans la colère sont pardonnables.

Il ajouta, avec un regard direct qui précisait l'allusion :

— De même que les diatribes de la jalousie passent au-delà du but.

Marthe continua, sans paraître remarquer l'agacement croissant de l'homme.

— Jalouse d'elle!... Oh! non! encore une fois... Je suis trop au-dessus de la boue d'où elle naquit, de la vase qui aujourd'hui s'est durcie autour de son cœur!...

— Toutes les femmes n'ont pas un titre nobiliaire dans leur berceau! fit âprement Maurice. Assez de redites sur ce sujet, n'est-ce pas?...

Impatienté, il se dirigea vers le porte-manteau du vestibule.

— Il faut que je sorte... Excusez-moi, mon amie. J'ai rendez-vous à la *Revue Verte*.

— Je descends avec toi, répondit-elle mélancoliquement. Les enfants m'attendent au « Printemps ».

Dans l'escalier, elle entamait d'autres propos.

— J'oubliais de te dire... Je t'ai trouvé un domestique de choix. Probité absolue, propreté méticuleuse. C'est un ancien ordonnance de Gabriel. Et tu supposes bien qu'un Quintestang sait façonner ses gens!... Il cuisine fort convenablement; il pourrait te faire tes repas ici. La place ne manque pas pour le loger. Je serai plus tranquille, sachant quelqu'un près de toi, la nuit... Si tu étais malade, simplement même indisposé!... Il viendrait se présenter dès cette semaine. Que dis-tu de ma proposition?

— J'y réfléchirai..... marmonna-t-il d'un ton d'indifférence.

— Quel est ton médecin?

— Je n'en ai pas d'attitré.

— Qui ferais-tu appeler en cas de maladie?

— En voilà une question!...

— Qui?

— Le Dr Frank Magnal qui est presque mon voisin. Il habite rue Taitbout. Pensez-vous que, souffrant ce que je souffre, je ne saurais pas mourir tout seul?...

Ils firent quelques pas ensemble dans la rue, jusqu'au boulevard.

— J'ai trouvé une combinaison avec Gabriel, continua-t-elle, pour que tu assistes mardi au mariage, sans avoir crainte de te montrer et sans que, chez moi, on en prenne ombrage. Gabriel est un garçon de ressources..... Voici ce que nous avons concerté tous deux.....

Une exclamation étranglée l'interrompit.

Maurice avait blêmi, avec un grand sursaut de tout le corps.

— Josette!

Un taximètre découvert, quittant la chaussée du boulevard des Italiens, s'engageait, à allure lente, en face d'eux, dans la rue de Marivaux.

Josette l'occupait, accompagnée d'une femme inconnue, élégante et jolie, comme la dîneuse surprise, un soir, à la sortie de l'ancienne maison conjugale.

Il y eut un feu croisé de regards. Puis, Josette se dressa, d'un ressort, s'accrocha des deux mains au cadre métallique du siège. Maurice l'entendit qui jetait au cocher des ordres de terrifiée.

— Vite! Vite!... Le galop!..... Sauvons-nous! On veut me tuer!....

Et, tandis que l'automédon enveloppait de coups de fouet vigoureux la croupe écumeuse de sa haridelle, la compagne de Josette, à demi retournée vers la capote du fiacre tâchait de découvrir le visage de la femme qui, à première alerte, s'était dissimulée dans le dos de Clerval.

Le fiacre disparut derrière l'Opéra-Comique.

— Quelle folle! fit Mme d'Ancinet.

Maurice demeurait immobile, comme pétrifié, les semelles clouées à l'asphalte du trottoir. Ses yeux hagards semblaient chercher encore là-bas les échappées. L'autre! L'autre! Ce n'était plus Mme Edmée Fouques!.... Quel mystère encore?....

— Comme tu es pâle! murmura Marthe, effrayée devant ce visage qui avait pris couleur de mort. Mon pauvre Maurice! Peut-on se laisser ainsi frapper?.....

Et elle l'entraîna chez le pâtissier voisin pour lui faire servir un cordial.

***

Maurice, les jours qui suivirent, fut plus agité, plus obsédé, plus angoissé.

Il s'efforçait d'oublier dans le travail l'image enfin revue après tant de semaines d'absence et d'obscurcissement. Mais le roman même qui l'occupait le ramenait fatalement sans cesse vers Josette. N'en était-elle pas l'héroïne amoureusement dépeinte à tous les chapitres?....

Le sommeil fuyait ses nuits. Quels étaient tous ces visages nouveaux qui entouraient Josette?... La dame du fiacre?... La Fagaux, la coiffeuse peut-être?... Et une hantise le reprenait d'envoyer encore rue du Helder quelque ambassadeur discret pour apprendre ce qui se passait chez Josette. On annonçait le prochain retour de Mme Tilloires et des Haubert.

Mme d'Ancinet, à chacune de ses visites, apportait des accusations nouvelles contre la postulante du divorce.

— Je suis très au courant, affirmait-elle. Une de mes amies les plus discrètes et les plus sûres, qui lui fut adressée par Mme Tilloires et lui fit une importante commande de broderies, va chez votre Leriche deux fois au moins la semaine, écoute, questionne, observe. Ta Josette a un entourage!... Sa Cognée, modiste, qui ne la lâche pas, — une fille entretenue sous le couvert de sa maison de commerce!... Sa Fagaux, coiffeuse, défraya jadis la

chronique judiciaire par une scandaleuse histoire de filles [illegible]. Quant à la Thermer-Mathan, on lui suppose des mœurs inqualifiables.

Maurice fronça le sourcil.

— Je n'en devine que trop sur le compte de ces créatures. Mais, comme me le disait Haubert, Josette a besoin d'elles, puisqu'elle refusa obstinément la pension alimentaire que je lui proposai. Ce sont ses pourvoyeuses de clientèle. Leur influence peut agir sur la mentalité très instable et versatile de Josette : elle n'aura aucune prise sur sa moralité.

La surexcitation nerveuse, s'aggravant de la fatigue cérébrale qu'il s'imposait, ramenait de nouveaux troubles dans l'organisme du torturé. Il éprouvait des lourdeurs de tête inexpliquées, de brusques montées de chaleur à la face.

Un matin, il s'éveilla avec un mal de feu sous la voûte cranienne. C'était comme une démangeaison cuisante, continue. Il se leva, passa rapidement un vêtement d'intérieur, et tout le temps que la journalière qu'il avait encore à son service procéda à la toilette de l'appartement, il alla d'une pièce à l'autre, par enjambées précipitées, dans l'espoir de dégager le cerveau congestionné.

La ménagère partie, il fut pris d'un vertige subit. Les grandes glaces de la chambre à coucher se déplaçaient, tournaient. Le lit, les meubles tournaient aussi. En même temps, la douleur cervicale, jusque-là tolérable, se faisait brusquement infernale. Que lui versait-on dans les méninges? Du vitriol ou du plomb fondu? .. Oh! la mort! la mort bien vite, plutôt que cet abominable supplice!

Le lit était tout proche. Il eut la notion très nette de l'attaque d'apoplexie...

Il voulut appeler au secours... Nul son ne put sortir de son gosier.

Il voulut marcher vers la croisée, l'ouvrir pour s'aérer le front. Quelque catalepsie soudaine empêchait les jambes d'obéir.

— Dans une minute, calculait-il, ça sera fini. Tant mieux.

Un coin d'intelligence restait vivace sous cet embrasement de l'encéphale. Sur la tablette de la cheminée, à portée de main, Maurice distingua un crayon, une feuille de bristol. Il eut l'idée d'atteindre le crayon, de tracer sur le bristol deux mots : « Adieu, Josette »... La main était, comme la jambe, paralysée. Alors, certain qu'il allait mourir, il jeta un dernier regard vers la photographie appendue à son chevet. Elle s'effaçait déjà sous le brouillard épaissi devant ses yeux.

Il eut encore la présence d'esprit de mesurer sa chute, de façon à tomber sur le lit, la face en l'air. La mort ne l'effrayait pas; elle ne lui apparaissait que comme l'endormissement sauveur...

A peine la nuque en contact avec le traversin, il s'écroula dans du vide... Toute pensée s'éteignit.

*
* *

Quand il revint à lui, il sentit sur son front des compresses glacées; ailleurs, la piqûre des sangsues ou la cuisson des sinapismes. Une main étreignait la sienne... Un souffle effleurait ses lèvres...

En une demi-inconscience, trop engourdi encore pour ouvrir les yeux, il balbutia :

— Josette !

La pression sur sa main se fit plus prenante.

Quelqu'un près de lui susurrait :

— Il se réveille !... Cela aura fait trois heures depuis que je le trouvai là sans connaissance.

Alors ses paupières se soulevèrent. Il reconnut Marthe, penchée vers lui, et, derrière elle, le docteur Magnal avec une garde-malade.

Il avait la tête endolorie encore, meurtrie à grands coups de battoir.

— Ce n'est rien, mon enfant, lui disait Marthe à mi-voix, comme pour le rassurer sur lui-même. Une petite syncope... Je suis arrivée à temps... Et votre bon docteur aussi ?...

(A suivre) RÉMY SAINT-MAURICE.



THÉATRES

Théâtre-Antoine : *Le Bluff*, pièce en 3 actes de M. GEORGES THURNER.

En annonçant un nouveau spectacle sous ce titre : spectacle d'*avant-garde*, M. Gémier a senti la nécessité de donner la définition du mot et de prévenir une confusion possible dans l'esprit du public. On voit très bien ce qui s'est passé en lui et ce qu'il a pu craindre. Étant donné qu'il présidait maintenant aux destinées du Théâtre-Antoine, et que jadis cette entreprise s'était fait remarquer par l'audace de certaines tentatives, auxquelles avait pris part lui-même M. Gémier, comme interprète, n'allait-on pas croire qu'il préméditait de faire renaître les beaux jours d'autrefois, les audaces du Théâtre-libre, quand la jeunesse, toujours accueillante aux nouveautés, pourvu qu'elles contredisent le passé, descendait à l'orchestre durant les entr'actes, et s'adossant aux fauteuils, apostrophait l'oncle Sarcey, dans lequel elle voyait symbolisées en quelque sorte toutes les puissances de la réaction. Je n'ai pas connu ce beau temps, ce temps des luttes et des discussions, de ces mêlées où « critiques, artistes et public ont cou-

tume de jeter confusément toutes leurs passions, crises heureuses qui dénotent la santé et la richesse dans la vie intellectuelle d'une nation. »

Rassurez vous, gens tranquilles et qui détestez le bruit... il ne s'agit de rien de semblable. . et comment s'en pourrait-il agir? Le public d'aujourd'hui n'est plus même capable de ces belles et vigoureuses indignations qui caractérisaient l'époque passée. Je vous indiquais, dans une circonstance toute récente, qu'on lui pouvait proposer la donnée la plus invraisemblable, la plus contraire au bon sens et au bon goût, sans qu'il en manifestât la moindre surprise, surtout si cette affabulation se trouvait rehaussée et enjolivée de musique La jeunesse qui manifestait jadis de belles énergies pour le triomphe de certaines idées et qui suscitait ces « crises heureuses dénotant santé et richesse », cette jeunesse réserve ses forces pour de tout autres jeux. L'élite intellectuelle, ou ce qu'on appelait autrefois de ce nom, c'est-à-dire, tout ce qu'il y avait d'ardent et de frémissant dans la salle, ne se laisse plus discerner. D'ailleurs, l'idée même du nouveau directeur du Théâtre-Antoine, M. Gémier, n'est nullement une idée de combat. Dans sa pensée le mot *avant-garde* est synonyme de *jeunesse*. Il entend produire des jeunes, ou, si vous préférez, des inconnus, c'est-à-dire ceux qui n'ont pu encore se faire jouer, ceux que les conditions actuelles du Théâtre placent dans l'impossibilité de se faire connaître, parce que d'avance ils savent que les portes, toutes les portes, leur seront fermées. Et c'est là, disons-le aussitôt, une idée très heureuse et très généreuse de M. Gémier, si toutefois il la met en pratique dans l'esprit qu'il annonce, c'est-à-dire avec cette unique préoccupation de tendre la main aux jeunes talents, de chercher l'originalité, et de la produire, s'il lui est donné de la rencontrer. C'est là, en tous cas, une idée directrice qui le différenciera de la plupart de ses confrères et lui vaudra, à lui, une véritable originalité. Nous examinerons quelque jour à cette place — l'occasion ne saurait manquer — les conditions actuelles de la production dramatique et nous verrons à quelle implacable fin de non-recevoir viennent se heurter les tentatives des nouveaux. M. Gémier qui, mieux que personne, est au courant de la situation présente, M. Gémier qui a connu, pour les avoir vécues, les heures les plus difficiles de la carrière dramatique, a-t-il sincèrement résolu d'en faciliter l'accès à ceux qui s'en trouvent écartés pour les motifs que l'on devine? Le commentaire qu'il donne aux journaux du sens qu'il attache à ses spectacles d'*avant-garde* tendrait à le faire croire... L'avenir nous fixera bientôt sur ce point.

Donc, M. Georges Thürner inaugure cette série de nouveaux spectacles, et si M. Georges Thürner est un *nouveau*, on ne peut pas dire qu'il soit un révolutionnaire. M. Georges Thurner est peut-être un jeune, mais c'est un jeune qui s'est assimilé la manière d'aînés fort connus. Il fait du théâtre *moral* et *moralisateur* à la façon de M. Brieux. Nous avons vu passer dans sa pièce deux ou trois silhouettes familières et que nous avons reconnues pour les avoir jadis rencontrées dans les pièces de son maître. Elles servent, dans la circonstance, à illustrer deux idées par elles-mêmes fort intéressantes : à savoir, le danger de vouloir donner à sa vie une façade disproportionnée aux ressources que l'on possède. C'est un peu, cela, l'idée du *Paraître* de M. Maurice Donnay, mais présentée dans un cadre, et avec des personnages très différents — et puis, seconde idée, la diminution, l'affaissement progressif d une conscience, en soi parfaitement droite et pure, mais travaillée par les circonstances de la vie et meurtrie par les coups du Destin. Et vous voyez qu'il y a là matière à une œuvre intéressante, à une œuvre sérieuse et grave, faite pour nous inciter à la réflexion, sans aucun de ces mélanges adultères qui font appel aux parties basses de notre sensibilité.

Le Dr Hardouin a mené jusqu'ici, dans sa petite ville de province, une existence honorable, mais cruellement gênée. Il n'a pas su se créer de situation solide, autant par scrupule que par faiblesse, parce que d'abord il est insuffisamment armé dans la lutte pour la vie, et puis aussi parce qu'il est obsédé d'idées théoriques et de découvertes qui pourraient révolutionner son art. Si l'on en croit nos auteurs dramatiques, on ne saurait calculer le nombre de cerveaux que détraquèrent dans la médecine les découvertes pastoriennes et l'ambition de les appliquer au traitement des misères humaines. Hardouin est de ce nombre : il est à la recherche d un serum pour le traitement de la tuberculose, et il néglige tout pour cela. Il néglige ses malades : il oublie la gêne qui de plus en plus l'opprime lui et les siens; il oublie de faire rentrer ses créances arriérées. Il hésite à accepter une belle situation qu'on lui offre dans un sanatorium voisin : bref, il est tout à sa découverte. Mais ceux qui l'entourent ne sont pas comme lui : ni sa femme, qui souffre dans son amour-propre de la situation inférieure où ils végètent tous, ni son fils, espèce de canaille qui n'a aucun scrupule sur les moyens employés, ne conçoivent la vie comme lui, et tous deux unissent leurs efforts pour lui faire envisager les réalités. Déjà il a manqué par sa faute la direction de ce sanatorium qui pour eux eût été la fortune, et ils le lui reprochent amèrement. La grande question, la grande affaire pour eux, c'est que semblable faute ne se renouvelle plus; et le fils, Maurice Hardouin, qui est la forte tête de la famille, se charge bien de l'empêcher. Ils n'ont plus qu'un atout dans leur jeu, mo-

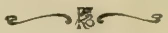
mentanément de moins, une seule chance : marier richement une des filles, Thérèse. Cette fille précisément est demandée en mariage par un garçon riche, mais qui croit les Hardouin dans l'aisance, et n'épousera Thérèse que s'il lui sait une dot. Hardouin n'a pas de dot à donner à sa fille. Qu'importe, dit Maurice, on simulera une dot, on en promettra une, et quand le mariage sera fait, on s'arrangera comme on pourra. L'honnêteté, les scrupules du père, se refusent d'abord énergiquement, puis mollement, à cet indigne compromis. Puis il est tellement pressé, circonvenu, harcelé par Maurice, qu'il finit par consentir, et le rideau tombe sur ce premier mensonge.

Au second acte, nous voyons les Hardouin dans une situation plus embarrassée encore, et qui se complique des humiliations dues au succès des rivaux. Le sanatorium, qui a échappé au docteur par sa maladresse, est en pleine prospérité. Le coup du mariage de Thérèse a manqué : on s'est aperçu de la comédie jouée, des simulations compliquées, et la jeune fille perd son fiancé en même temps que Maurice perd ses espérances. Tout accable en même temps les Hardouin, qui s'effondreraient dans le désespoir si Maurice ne venait relever leur courage. Il y a encore un espoir : le sérum. Ce sérum donne des résultats momentanés. Il communique aux animaux une vitalité singulière ; mais le docteur est convaincu par ses expériences qu'à cette vitalité, à cette amélioration de quelques semaines, doit succéder un affaissement brusque, et c'est pourquoi il n'a pas voulu l'essayer sur des humains. « Qu'importe ! s'écrie Maurice, il faut faire l'expérience. Il faut prouver tout autour de nous la vertu de ce sérum ! Il y va de notre vie, de notre situation. » « Mais sur qui ? » s'exclame l'infortuné docteur, difficilemment convaincu ! « Je m'en charge, répond le fils ». Et il décide Marie, la domestique de la maison, tuberculeuse avancée, à se faire inoculer le sérum.

Troisième acte : L'expérience a réussi. Les Hardouin sont en pleine prospérité. Brusquement la fortune leur est venue. La nouvelle clinique du docteur est assaillie de demandes d'admission. Il a fondé une maison rivale du sanatorium, car depuis quinze mois la santé de cette Marie, vivante réclame, s'est améliorée, et le bruit s'est répandu, par tout le pays, de l'excellence de la méthode. Pourtant des craintes lui viennent : il observe que cette amélioration, qui semblait tenir du miracle, subit un temps d'arrêt. Il ausculte à nouveau Marie, et constate avec effroi que les lésions tuberculeuses se reforment. Il faut donc à tout prix éloigner Marie. Il tente de la persuader, de la convaincre que l'air du pays lui devient mauvais, qu'elle doit retourner à son village. Et il se heurte à une obstination passionnée : Il l'interroge, il la presse de questions. Marie avoue : elle est enceinte, et enceinte de qui ? De son fils Maurice. Alors devant cette révélation nouvelle qui est pour lui comme un voile brusquement déchiré qui lui permet de voir clair dans sa conscience, Hardouin perçoit tout ce qu'il y a de faux, d'artificiel dans sa vie ; il fait amende honorable ; il crie ses fautes, il libère sa conscience : il opère à ses propres yeux sa résurrection intérieure... Qu'arrivera-t-il *pratiquement* dans la suite ? Nous n'en savons rien, et pouvons nous le demander avec inquiétude. L'auteur a simplement voulu nous émouvoir par cette soudaine et violente interversion.

On voit nettement à quelle école se rattache l'œuvre de M. Georges Thürner. Il est manifestement disciple de M. Brieux. Je disais tout à l'heure que nous voyions passer dans sa pièce des figures familières... et ce n'est pas seulement la silhouette de la bonne, Marie, l'impulsive Marie, qui semble détachée des *Remplaçantes* ou des *Avariés*, ce n'est pas seulement celle du socialiste Sicard, la mieux réussie peut-être de la pièce : c'est encore l'esprit général de l'œuvre, son atmosphère, ce je ne sais quoi qu'il est impossible de nettement définir, mais que l'on sent fort bien, et qui range cette pièce dans la suite de M. Brieux. Excellent élève, disons-le encore, qui emprunte à son maître ses qualités et quelques-uns de ses défauts, une invraisemblance saisissante dans certaines situations, un manque de transitions frappant... une simplification de figures due à ce que tels personnages sont envisagés *abstraitement* et en dehors des conditions de la vie. Tout cela est le propre de M. Brieux, et nous en retrouvons des traces dans la pièce de M. Georges Thürner. Je note pourtant, à l'éloge de ce débutant, une simplicité dans le dialogue et une absence de tirades qui le différencient d'un maître qui l'impressionna vivement et par où il semble avoir compris le danger du *théâtre-conférence*, inauguré par l'auteur des *Avariés*.

PAUL FLAT.



SUR LE CRANE DU BARON D'HOLBACH

Ton crâne, bon d'Holbach, ouvragé savamment,
Selon ta folle fantaisie,
En forme de coupe arrondie,
Je l'ai tenu naguère, avec étonnement.

Mort badin, tu voulus qu'on y versât l'ivresse,
En mêlant au vin la gaîté,
Et que l'on bût à ta santé,
Si l'on peut ainsi dire, ô frivole Lucrèce !

Tu pensais vaincre, au prix léger de ton dédain,
Cette espèce d'horreur mystique,
Très ridicule et très antique,
Qui porte du respect à des restes d'humain.

Pourtant, après un siècle, et quand la foi succombe
Sous d'autres assauts que les tiens,
Libre des scrupules chrétiens,
Je te sais mauvais gré d'avoir frustré la tombe,

Et j'estime assez peu les fous, tristes plaisants,
Qui, pour célébrer la mémoire,
Furent, en se versant à boire,
Esprits forts, à jour fixe, une fois tous les ans.

Ils se vantaient, d'ailleurs, et plus d'un, j'imagine,
De ces convives impudents,
Sentit claquer contre ses dents
Cet ivoire poli de macabre origine.

Car n'est-ce pas la peur qui porte ces défis ?
Pour toi, négateur par gageure
Plus que disciple d'Epicure,
La sottise te vint en tête, et tu la fis !

Ah ! tremblons d'attenter au suprême mystère !
Les raisonneurs les plus subtils,
Qu'ont-ils prouvé ? que savent-ils ?
Le silence éternel continue à se taire !

Eugène Hollande.



LE THÉATRE DE BERLIN

Hermann Sudermann — Gerhart Hauptmann Hugo de Hofmannsthal.

L'Allemagne est la patrie des pièces qui ne sont pas des pièces. Gustave Freytag a écrit un livre très étudié et très documenté sur *la Technique du drame*; il ne semble pas qu'il ait beaucoup appris aux auteurs dramatiques de son temps et du nôtre. Ces auteurs ne manquent pas d'idées; on pourrait même croire qu'ils en ont trop. Mais le plus souvent l'idée se dégage péniblement d'une action incohérente. Parfois elle se couvre d'un voile et devient symbole; et quand le voile est trop épais, le symbole devient obscur. Les auteurs allemands ont conservé aussi l'habitude de trop regarder du côté de l'étranger. En ce moment Ibsen est le maître incontesté. Il est probable que son influence se prolongera à travers de longues années; mais il a déjà cela de commun avec Shakespeare, d'avoir fait beaucoup de mauvais disciples. Un autre défaut, c'est le travail hâtif; il semble qu'on ait peur de perdre l'oreille du public et qu'on veuille à toute force retenir son attention par des appels réitérés.

Hermann Sudermann, qui avait su tracer autrefois dans *Honneur* quelques scènes d'un réalisme vigoureux, s'est essayé depuis dans divers genres, comédie de mœurs ou de caractère, drame symbolique ou biblique, sans s'établir fortement dans aucun. On ne sait dans quel genre classer la pièce qu'il a fait jouer l'hiver dernier au Théâtre-Lessing, ce qui ne serait pas absolument un défaut, si la pièce était claire par elle-même. Elle a pour titre *Pierre parmi les pierres* (*Stein unter Steinen*). Nous sommes introduits dans l'établissement d'un tailleur de pierres. C'est une vaste installation, dont on nous fait voir successivement les différents aspects, la maison d'habitation avec son ameublement commode et vieillot, la cantine où chaque catégorie d'ouvriers, sculpteurs, tailleurs ou simples manœuvres, a sa table spéciale, enfin, les chantiers encombrés de blocs, d'échafaudages et d'instruments de toute sorte. Les personnages qu'on nous présente ont presque tous contracté, soit par l'effet d'une vie manquée, soit par la pratique ou le spectacle du vice, l'insensibilité de la dure matière qu'ils travaillent. Parmi eux figure un aventurier nommé Gœttlingk, un bellâtre hâbleur et intrigant, grand séducteur de filles. Il a voyagé en Italie, et, dans ses moments de belle humeur, il chante à ses compagnons des chansons italiennes. Parfois aussi, il leur montre la pointe d'un poignard à triple tranchant qu'il porte toujours sur lui. Il a su prendre ainsi, par menace ou par flatterie, une autorité dans les chantiers; on lui obéit, tout en le détestant. Il a séduit autrefois la fille du gardien de nuit, un vieil ivrogne qui ne lui en garde même pas rancune. Aujourd'hui, il élève ses prétentions jusqu'à la fille du patron, pauvre petite bossue, de santé débile, qui n'a pour elle que ses beaux yeux mélancoliques. « Je n'ai pas de goût pour les bosses, dit-il, mais quand une bosse vous apporte la fortune, on ferme les deux yeux. »

Le patron, Zarncke, est un philanthrope, mais qui pousse la philanthropie jusqu'à un degré où elle est à peine vraisemblable. Il est membre d'une société de patronage pour les détenus libérés, et il choisit de préférence ses ouvriers parmi les clients de la société. Il va sans dire qu'il n'a pas toujours la main heureuse. Il reçoit d'abord chez lui un voleur qui a passé plusieurs fois par la maison de correction, et qui s'en vante. Il se fait à son tour voler par lui, et il le défend devant le commissaire qui veut l'arrêter : on ne saurait pousser plus loin la confiance dans la bonté de la nature humaine. Une autre expérience lui réussit mieux. Il s'agit cette

fois d'un homme qui s'est laissé prendre aux filets d'une coquette (il ignorait qu'elle était mariée) ; surpris avec elle, il a tué le mari d'un coup de pierre : la pierre est son arme favorite. Il n'a jamais commis que ce seul méfait, et il voudrait le racheter par une vie de probité et de travail. Biegler est le type du criminel vertueux, un Jean Valjean, du reste excellent sculpteur. Les compagnons, qui ont accueilli en bons camarades un voleur de profession, font grise mine, on ne sait pourquoi, à l'assassin repentant. Mais il force leur estime, étant le seul qui ose résister à Gœttlingk. Celui-ci, qui n'est plus seul maître dans les chantiers, veut se débarrasser de lui en l'écrasant sous un bloc que les ouvriers, on ne sait encore pourquoi, ont pendu en l'air au bout d'un treuil, au lieu de le mettre en place. Biegler évite le coup par un mouvement rapide. La masse énorme tombe en brisant un escalier dont elle fait voler les débris. Un clair de lune illustre ce tableau, sur lequel la toile s'abaisse lentement. Les spectateurs en sont quittes pour un moment d'agréable frisson. Ils peuvent se dire en sortant : « Biegler est sauvé! quel heureux dénouement! » Mais quelle impression garderont ils de la pièce? Qu'est-ce que l'auteur a voulu dire? Veut-il nous enseigner, après tant d'autres, qu'il y a de bons criminels que la société a tort de repousser? Ou veut-il simplement nous initier aux mœurs et aux habitudes des tailleurs de pierre, nous offrir une « tranche de vie »? Mais, dans ce cas, la vie des tailleurs de pierre, telle qu'il nous la dépeint, ne se distingue par aucun trait caractéristique de l'ensemble de la vie sociale.

Gerhart Hauptmann est toujours l'auteur des *Tisserands* ; c'est son chef-d'œuvre, qu'il n'a pas dépassé. Depuis il a trop bu à la source norvégienne. Sa dernière œuvre a pour titre : *Et Pippa danse* (*Und Pippa tanzt*); il l'appelle un conte, un conte de verrerie (*ein Glashüttenmärchen*). Le premier acte semble annoncer une action dramatique; mais c'est une fausse promesse; la suite se perd dans un symbolisme obscur. Nous sommes transportés dans la Haute-Silésie, où Hauptmann a passé son enfance, et qu'il a souvent décrite; région montagneuse, hérissée de pentes abruptes et de sombres forêts. C'est l'hiver; il fait un froid de « dix-huit degrés » ; le vent chasse la neige par rafales, et fait trembler les portes et les fenêtres des maisons. La scène représente l'intérieur d'une auberge voisine de la verrerie, une salle basse et enfumée, mal éclairée par quelques lampes à huile et par le pâle clair de lune que laissent passer les vitres rondes. Trois tables sont alignées à gauche le long du mur. La première est occupée par le directeur en costume de cavalier. A la seconde, deux peintres sur verre jouent aux cartes avec un « technicien » italien, Tagliazoni, fier de son origine vénitienne, et qui se dit « parent du divin Titien », un rusé compère, qui a bientôt fait de dépouiller ses deux compagnons de jeu. Tagliazoni a une fille, Pippa, une gracieuse enfant aux cheveux blonds et au sourire mélancolique, une fleur du Midi transplantée dans le rude climat du Nord. A la dernière table, des bûcherons boivent de la bière et de l'eau-de-vie. A ces convives ordinaires viennent se joindre, quand déjà l'heure de minuit est passée, deux personnages inattendus : d'abord un ancien souffleur nommé Huhn, un homme de taille gigantesque, avec de longs cheveux roux, une barbe rousse, des sourcils broussailleux, des lèvres épaisses et de gros yeux qui lui sortent de la tête ; ensuite un ouvrier compagnon, venu on ne sait d'où, pauvrement vêtu, aux traits fins, à l'œil rêveur, à la mine alanguie et souffreteuse, une sorte de poète décadent : c'est Michel Hellriegel. Ces deux personnages forment contraste, et leur opposition constitue le peu d'action qu'il y a dans la pièce.

Pendant que les joueurs s'animent et que les buveurs s'échauffent, des cris répétés se font entendre dans la salle : « Il faut que Pippa vienne danser ». En effet, Pippa, outre le charme qui émane de toute sa personne, danse à ravir. Un petit mendiant s'offre pour l'accompagner avec son ocarina. A peine Pippa a-t-elle apparu sous la porte, que son regard rencontre celui de Michel Hellriegel. Celui-ci suit tous ses mouvements sans bouger de place, comme frappé de stupeur. Le farouche Huhn cherche plusieurs fois à saisir la danseuse, mais elle lui glisse entre les bras : « on dirait un papillon tourbillonnant autour d'un ours et l'éblouissant du rayonnement de ses ailes ». Tout à coup les deux peintres se lèvent en frappant sur la table; ils ont surpris les artifices de Tagliazoni. Aidés des bûcherons, ils le poussent hors de la salle, l'assomment à coups de bâton, et le laissent étendu sur la neige. Un coup de vent éteint les lampes. Tandis que Michel et le directeur cherchent vainement à rappeler l'italien à la vie, Huhn, resté dans la salle, découvre Pippa blottie dans un coin ; il la prend sur son bras comme on prend un enfant, et l'emporte jusqu'à la vieille masure qu'il habite au haut de la montagne.

Huhn garde jalousement sa prisonnière. Michel, de son côté, après avoir acheté avec son dernier écu l'ocarina qui accompagnait la danse de Pippa, marche au hasard dans la nuit glacée. Il entre, sans savoir comment, dans la demeure de Huhn, qui vient de quitter la scène, comme pour lui laisser le temps d'avoir avec Pippa une longue conversation, où ils se disent qu'ils sont faits l'un pour l'autre et qu'ils ne se quitteront jamais. Il serait indiscret de demander à un auteur de contes, même d'un conte drama-

tique, de motiver exactement les entrées et les sorties de ses personnages. Michel et Pippa, se tenant enlacés, quittent lentement le théâtre. Ils continuent d'escalader la montagne, et arrivent chez un magicien nommé Wann, « qui paraît avoir quatre-vingt-dix ans et plus, mais chez qui la vieillesse n'est que la force, la beauté et la jeunesse portées à la plus haute puissance ». Cependant Huhn a suivi les fugitifs. Il se jette furieusement sur Wann, est terrassé par lui, et meurt. Pippa s'évanouit également entre les bras de Wann : sa destinée était de ne pas survivre à Huhn. Enfin Michel est frappé de cécité ; il ne vivra plus que dans le monde intérieur ; il s'éloigne en jouant de l'ocarina et voyant toujours en imagination Pippa danser devant lui. Tous les personnages se dissolvent en fantômes ou en symboles. Le jour commence à paraître ; toute l'action s'est passée entre minuit et le lever de l'aurore.

Mais quelle est la clef des symboles ? Des critiques se sont occupés et s'occupent encore de nous la fournir. Il faut leur en savoir gré, car c'est un travail qui n'est pas aisé. Il paraît que Huhn et Michel ne représentent rien de moins que des phases successives de l'art de la verrerie, ou de l'art en général, ou même de la civilisation. Mais ce ne sont pas les seules explications qui ont été données. Pippa c'est « l'étincelle qui jaillit du fourneau », la fantaisie de l'artiste. Quant au vieux Wann, « personnalité mythique », on ne sait pas encore ce qu'il signifie, mais on le saura un jour. En pareil cas, un auteur, s'il lui plaît de s'exprimer à mots couverts, devrait se faire son propre commentateur, car il faut supposer du moins qu'il s'est toujours compris lui-même.

Hermann Sudermann et Gerhart Hauptmann marquent les deux points extrêmes entre lesquels le théâtre allemand oscille à l'heure actuelle, le naturalisme qui décline et le symbolisme qui semble vouloir prendre sa place. Le poète viennois Hugo de Hofmansthal a, dès ses premiers essais, il y a une quinzaine d'années, tourné le dos au naturalisme. Il n'est pas ennemi du symbolisme, il l'admet même volontiers, à condition que le symbole ne soit pas une énigme, et que l'action qui lui sert de support ait un sens par elle-même : c'est, au fond, le principe des grands symbolistes d'autrefois. Hofmannsthal travaille à loisir. Avant de livrer une œuvre au jugement distrait et incompétent de la foule, il veut qu'elle satisfasse son propre goût, fin et exercé. Ce qui le distingue surtout, c'est le soin de la forme. Un beau vers a pour lui du prix, indépendamment de ce qu'il exprime. Il aime les périodes bien cadencées, les rythmes pleins et sonores. On le lui a reproché comme un défaut. C'est en tout cas un noble défaut, et il est rare qu'un vers bien venu, que le poète a nourri et choyé au fond de son âme, ne dise pas quelque chose. Après cela, que dans le luxe d'images que Hofmannsthal fait scintiller devant nos yeux il n'y ait un peu de faux brillants, qui le nierait ?

La dernière pièce qu'il a fait jouer au *Théâtre Allemand* de Berlin, une tragédie en trois actes, intitulée *Œdipe et le Sphinx*, est peut-être le renouvellement le plus hardi qui ait jamais été tenté d'un sujet grec. Ce n'est pas un des ces remaniements ingénieux et timides où se complaisait l'école classique, et où l'on amplifiait au moyen d'épisodes inutiles ce qu'on appelait la trop grande simplicité du théâtre athénien. La vieille légende est complètement refondue et coulée à nouveau dans le moule romantique. Œdipe, tel que Hofmannsthal le dépeint, tient à la fois du demi-dieu et du chevalier errant. Il a été élevé à la cour de Polybe, roi de Corinthe ; il se croit le fils de Polybe et appelé à lui succéder. Or un jour, dans la chaleur d'un banquet, un de ses compagnons lui dit qu'il pourrait bien n'être qu'un enfant trouvé. Œdipe assomme l'imprudent bavard, mais la parole lancée reste fichée en son cœur comme une flèche empoisonnée. Il se rend à Delphes, pour que la Pythie l'éclaire sur le secret de sa naissance ; mais les pratiques qu'on lui impose, les vagues révélations qu'on lui fait, ne servent qu'à irriter la plaie qui le ronge : « car les dieux ne répondent jamais à la question que nous leur posons ; leur réponse va plus au fond, et suscite en nous de nouveaux problèmes. » L'oracle a déclaré « que l'étranger tuerait son père et épouserait sa mère ». Dès lors, doutant de son origine, dégagé de tout lien de famille, Œdipe se considère comme en dehors des conditions ordinaires de la vie. Il n'a plus ni pensée ni volonté, et il va devant lui comme dans un rêve, attendant les événements qu'un destin aveugle ou une divinité bienfaisante mettra sur son chemin : car « les actions des hommes, ce sont les actions des dieux accomplies par les hommes. » Il renvoie ses serviteurs et ses chevaux et il charge le vieux Phénix d'un message pour le roi et la reine :

« Dis à ma mère et à mon père qu'une fois par jour — à cette même heure, quand la Terre s'agite, inquiète, — et attend que la nuit pose sur elle son lourd manteau, — ils doivent se souvenir que je suis encore en ce monde ; — car alors je m'agenouillerai quelque part, — et, tandis que le vent nocturne battra la forêt — comme un souffle humain lourd et oppressé, — leur image sera près de moi. — Parfois aussi, au hasard des jours, — ils sentiront quelque chose s'agiter dans l'ombre, — sur la fenêtre derrière laquelle ils dormiront, — et ils sauront que c'est leur enfant qui est là. »

La nuit est venue. Œdipe s'est agenouillé dans un carrefour de la forêt. Son caractère est fait d'un mélange de tendresse et d'héroïsme qui, tout en le

maintenant dans une région supérieure, le rapproche de l'humanité. Dans sa fatale rencontre avec Laïus, ce n'est pas lui qui est l'agresseur. Laïus, qui était sorti pour combattre le Sphinx, s'avance sur son char. Son héraut qui le précède ordonne brutalement à Œdipe de s'écarter du chemin, et commence à le frapper. Œdipe se défend avec son bâton de voyage : c'est sa seule arme. Le héraut tombe. Laïus s'apprête à le venger. Œdipe lui offre de réparer par le sacrifice de sa liberté le meurtre involontaire qu'il vient de commettre : « Laisse-moi prendre la place de ton serviteur mort ; je suis jeune ; je serai à tes ordres le jour et la nuit ; je dormirai sur la terre devant ton lit ; je ferai leur litière à tes chevaux : emmène-moi ! — Je t'emmènerai, répond Laïus, mais les pieds et les mains garrotés. — La haine parle par ta bouche, reprend Œdipe, tu n'as jamais eu d'enfant. Laisse-moi passer ! » Le combat recommence, et Laïus tombe. Mais subitement un doute horrible traverse l'âme d'Œdipe. Il regarde la face du mort, qu'un rayon de lune vient éclairer. « Comment ai-je pu penser, dit-il, que ce pouvait être mon père? Cet homme m'est étranger. Les dieux sont bienveillants. »

A Thèbes, on célèbre les funérailles de Laïus. Le spectacle a de la grandeur, et montre que Hofmannsthal sait construire un décor, non dans le but frivole d'amuser les regards du public, mais pour donner à l'action dramatique un cadre approprié. La scène représente un appartement du palais ; les murs sont couverts de tentures. La reine Jocaste entre d'abord, une ombre plaintive, un caractère un peu effacé, mais subtilement nuancé, avec des recherches tout à fait modernes. Son enfant lui a été enlevé aussitôt après la naissance, sur la foi d'un oracle ; le père lui-même a donné l'ordre de le tuer, et peut-être la mort de Laïus n'est-elle que le châtiment de ce crime ; « peut-être le Sphinx n'a-t-il été que le vengeur de l'enfant mort, un messager envoyé par lui du fond des Enfers ». C'est donc bien l'enfant qui a tué le père, et l'oracle est accompli. Derrière Jocaste, au haut d'un perron, dans une demi-obscurité, apparaît Antiope, la mère de Laïus, un personnage de l'invention du poète, mystérieux et solennel, comme le génie du temps passé. Elle reproche à Jocaste d'avoir manqué à son devoir de reine : « Les femmes des rois leur sont données — pour que ce qui était royal en eux, — dans leurs âmes et dans les traits de leur visage, — dans leurs royales pensées et dans leurs gestes de roi, — continue de vivre parmi les peuples. — Où est l'image empreinte dans ton sein, — dans laquelle je puisse revoir mon fils — en sa royale grandeur? » Mais Jocaste a le pressentiment que la race des Labdacides n'est pas éteinte. Aux côtés du palais s'ouvre le bosquet sacré où se font les sacrifices. Des chants funèbres retentissent par intervalles. Et dans l'ombre se tient Créon, le frère de Jocaste, qui convoite la couronne vacante, mais qui n'ose la saisir, un type d'ambitieux pusillanime, hardi dans le rêve, lâche et craintif dans l'action, un héros décadent. Il sème d'abord la calomnie contre Jocaste et « le gouvernement des femmes » ; bientôt il essaiera d'assassiner Œdipe, puis, désarmé par lui, il baisera le bord de son manteau, et se prosternera devant lui, comme devant une force supérieure.

Œdipe est entré dans la ville, et le peuple, qui vit sous la terreur du Sphinx, a reconnu aussitôt en lui le sauveur prédestiné. « Un héros est parmi nous ; il a la démarche d'un roi et des étoiles dans les yeux. » On recommence les sacrifices. Œdipe monte sur le roc où trône le Sphinx. Mais l'énigme a été résolue d'avance par les dieux. Le Sphinx, en apercevant Œdipe, lui dit : « Te voici, je te salue, je t'attendais. » Et il se précipite en arrière, au fond de l'abîme. On dirait deux êtres congénères, tous deux surnaturels, qui accomplissent aveuglément leur destinée. Le règne de l'un finit, le règne de l'autre commence. Un arbre allumé par la foudre donne le signal de la victoire aux Thébains. Ils montent en cortège, la reine Jocaste à leur tête, pour porter la couronne au vainqueur.

La pièce pourrait finir là. Elle se continue par un échange de tendresses entre Jocaste et Œdipe, un bout de dialogue qui a de quoi étonner le spectateur habitué au respect de certaines convenances. Jocaste ignore qu'elle épouse son fils ; Œdipe ignore que Jocaste est sa mère. L'auteur nous laisse ainsi devant un mystère non dévoilé. Ce n'est pas le seul détail sur lequel on soit tenté de le chicaner. Mais il faut toujours se souvenir qu'Œdipe est un être d'exception, marqué d'un signe particulier par le Destin, un *surhomme*, auquel on ne saurait appliquer les lois ordinaires du bien et du mal, du faux et du vrai. La pièce prend parfois l'allure d'un drame musical, et fait penser à Richard Wagner. Dans les moments tragiques, des « Voix » chantent dans la coulisse. Tout compte fait, la tragédie de Hofmannsthal est une œuvre de grand style, et mérite une place à part dans un théâtre qui flotte incertain entre les excès contraires d'un réalisme sans intérêt et d'un symbolisme sans profondeur.

A. BOSSERT.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 4 — 5e SÉRIE — TOME VII — 26 JANVIER 1907

NOUVEAUX CAHIERS DE JEUNESSE (1)

Que le mot d'homme de lettres et de littérature est large et renferme de nuances différentes! Scaliger, un Jésuite de collège, un bénédictin, un docteur de Sorbonne, Racine, Molière, un membre de l'Académie des Inscriptions, Chapelle, Voltaire, Chaulieu, Montesquieu, M. de Chateaubriand, Schlegel, Gœthe, M. Villemain, un professeur de rhétorique, un feuilletoniste, etc., etc. — Ne prenez que deux nuances, ce sera assez pour être frappé. Prenez Chapelle ou Chaulieu, littérature est secondaire. Plaisir est le but, et on fait des vers pour le plaisir. Et cette école, c'est le XVIIIe siècle, une bonne partie du XVIIe, et on a cru, et nous avons encore des bonnes gens qui croient (M. Tissot (2) me semble bien dans ce type) que le type homme de lettres, c'est d'être poli, tendre, galant, un salonnier faisant des vers. Opposez à cela Herder, Schlegel, Dieu est notre forteresse!

*
* *

Je tourne toujours sans pouvoir me fixer autour de ce singulier problème : La littérature a-t-elle valeur par elle-même, ou bien par ce qu'elle exprime, en sorte que le principal soit le littérateur ou l'homme, Homère ou Achille? Il est sûr que la forme nue n'est rien, et que le beau c'est le beau, le moral, le sublime qui est dans les choses et non dans l'œuvre littéraire. Aussi J.-J. Rousseau est sublime, Byron aussi, et pourtant ils ne sont pas littérateurs. C'est pour cela que ce mot est décidément funeste et à bannir.

*
* *

Saint-Marc-Girardin est type pour moi de la manière de faire les choses avec une vue supérieure affectée : on fait un cours, des examens, etc., on se fait pédant, sans y croire, mais parce qu'on affiche que c'est utile, et on veut bien que les autres sachent que soi-même on n'en fait pas un cas absolu, mais qu'on le fait parce qu'il faut cela. Machine à *prendre* les gens; oh! que j'ai horreur de cette manière de prendre les choses; vrai, vrai, vrai!

*
* *

Mathématiques, science de forme et rien que de forme. Ne peuvent rien créer. Rendent ce qu'on y met. Définitions de mots, abréviations, jeu de synonymes. N'apprennent rien. Voyez par exemple la physique mathématique. Elle y mêle toujours le fait pour féconder. C'est une précieuse forme; mettez-y du réel, cela vous donnera d'admirables déductions logiques, mais en soi, ce n'est que forme; précieuse comme telle : car du moment où on y met du réel, c'est l'enchaînement des choses, ou plutôt choses enchaînées. Car posée une des choses de la chaîne, toutes les autres choses de la chaîne suivent. J'imagine les mathématiques comme une chaîne vide. Mais remplissez un quelconque des anneaux, tous les autres à l'instant se trouvent remplis.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 5, 12 et 19 janvier 1907.
(2) Il s'agit ici de Tissot (1768-1854) qui fut suppléant de l'abbé Delille au Collège de France.

* * *

Ce que j'admire le plus dans la Grèce, c'est ce [illegible] par de l'idéal, qui est pour eux parfaitement un et homogène, centre où se reflètent simultanément le beau, le bon, le religieux. Les nations chrétiennes leur sont bien inférieures sous ce rapport; elles scindent l'idéal; il y a le profane, renfermant le beau, le vrai, le bon [illegible] et le sacré renfermant tout cela au degré surnaturel. Scission fausse et mesquine. Car le sacré devient alors roide, dur, incomplet, et le profane à ce point de vue n'est que vanité (la moins vaine des vanités). Tous les tours par lesquels les orthodoxes cherchent à donner quelque valeur aux lettres sont ridicules de subtilité et souverainement injurieux au profane. — Chez les Grecs, au contraire, il n'y a pas de religion délimitée et exclusive; la pensée est une religion comme la religion est poésie, Homère est lu dans les cérémonies religieuses, comme un livre sacré (Cf. Notice sur M. Fauriel, par M. Ozanam, p. 14.). La morale est naturelle; on écoute Socrate et les moralistes de bonne foi et tout de bon; chez nous, un laïque moralisant naturellement est quelque chose d'assez vain aux yeux des préventions théologiques. Enfin culte, religion, théologie, morale, poésie, philosophie, tout cela était fondu en *un* pour eux; et pour nous c'est coupé en deux mondes, dont l'un se prétend seul valable.

Encore si la scission se faisait de telle sorte que la théologie dogmatique eût son domaine à part, et laissât au profane tout le sien! Mais non! la scission s'opère dans le cœur même de chacune des branches de l'idéal. Ainsi une moitié de la morale est sacrée, l'autre profane. — Une moitié du beau, de la poésie est sacrée l'autre profane, etc. — Et ils sont si superficiels et si sots qu'il leur suffit de presque rien pour ranger une chose profane à un rang sacré; il leur suffit par exemple que cela ait quelque rapport éloigné avec leurs livres sacrés ou leurs dogmes. Bizarre point de vue qui n'accorde de valeur à l'étude des langues, des sciences physiques, etc., qu'autant qu'elles servent à entendre un certain livre! Pauvres gens! il ne savent pas combien ils sont bêtes! Mais ils sont bien superficiels de ne pas le savoir. On se cache cela par certains tours gonflés et déclamatoires, lieux communs sonores, suffisants pour émousser la vue la plus claire.

Cf. M. de Barante, Litt. du XVIII[e] siècle, *p. 206 et suiv., surtout p. 208.* (*Édit. de 1832*) *Le caractère et les habitudes du philosophe ancien, etc. Cette séparation de la science humaine rabaissa beaucoup la philosophie, etc.* (*Vers le milieu du livre, plus près de la f*[illegible]).

Tout est sacré dans l'ordre de l'intelligence (1).

* * *

Singulier système intellectuel que le mien tout de même! Déclarer rondement que tout ce qui de près ou de loin n'est pas pensée n'est que sottise : avocats, procureurs, députés, négociants, tout ce monde enfin ne sont que des sots qui aspirent du vent. Nier les neuf dixièmes de l'humanité! Qu'y faire? J'ai beau regarder de bonne foi, je ne puis trouver en tout cela une ombre de solide, quoique par une induction extrinsèque, je suppose bien qu'il y en ait. Tant pis s'il y en a. Car je ne serai pas tout alors, et je veux être *le normal*.

* * *

La philosophie, dans son entente ordinaire, tient d'un côté aux sciences, de l'autre aux lettres, et il est curieux d'étudier comment les différents hommes qui se sont dits et ont été dits philosophes sont arrivés par les sciences ou les lettres. Cela en fait deux classes parfaitement distinctes pour l'esprit et les tendances Philosophes par les sciences : Bacon, Descartes, Reid et les Écossais, etc. Par les lettres : M. Cousin et les contemporains, etc. Les philosophes du XVIII[e] siècle y arrivent par les deux côtés en vertu de l'alliance remarquable que tenta ce siècle entre les sciences et les lettres, et dont Voltaire est le type. — Inutile de dire qu'en opposant sciences et lettres, je prends les mots au sens vulgaire, car les lettres, à ma manière de voir, renferment aussi une partie toute scientifique, ce qui fait l'objet de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Deux sortes de sciences : physiques et littéraires, ou plutôt historiques. Car [quant] à la partie esthétique des lettres, elle n'est pas science.

* * *

Singulier fait psychologique. — J'entends une charrette passer dans la rue avec une cloche suspendue au dessus, et tintant pour avertir... Cela me rappelle par une association d'idées très vive, tous mes souvenirs de Bretagne, où les charrettes de campagne ont ainsi une cloche Ajoutez que le tintement était le même. Tout à coup je me rappelle, par une conception se rapportant aux yeux, que j'ai vu quelquefois cette charrette dans la rue, et qu'elle n'a rien d'analogue pour la vue avec la Bretagne. Je cherche de nouveau à réexciter l'association d'idées d'après l'ouïe, et, chose singulière, je ne puis; le souvenir de la vue est plus fort et ce n'est que quand

(1) Voyez l'*Avenir de la Science*, p. 9.

ce souvenir est oblitéré que j'ai retrouvé mon association d'idées par les oreilles.

*
* *

Le trait final est devenu un procédé tellement de règle dans les compositions modernes, qu'à la lettre il n'en est pas une où on n'en sente l'intention, non que toujours il y en ait, mais on sent que c'est par intention qu'il n'y en a pas, et c'est là une autre espèce de trait final, simplicité affectée. En un mot, sitôt que l'esprit s'est posé en habitude de songer toujours au trait final, on le sentira toujours, soit par sa présence, soit par son absence. M. de Lamartine n'a peut-être pas une pièce où l'intention ne perce.

*
* *

L'attachement de Pascal pour le christianisme était trop frénétique pour être solide. Et puis cet homme secouait trop dur pour rester longuement dans un système. Le fait est que ce fut le douteur le plus avancé ; seulement il se rattacha : mais je suis sûr que si le XVIIIe siècle avait dit son mot, il eût aussi lâché la colonne à laquelle il se tenait cramponné par désespoir. Les fois par pis-aller, par tutiorisme (voyez son morceau des *chances*), ne sont pas bien fermes. J'ai passé par ce chemin-là, et j'ai abouti à l'incroyance.

(*V. M. Sainte-Beuve*, Portr. litt. Molière, t. II, p. 9. *Très bien dit.*)

*
* *

Mon Dieu, mon pauvre ami, ton idée est maintenant de rentrer bravement, en fier-à-bras, dans le christianisme la lance au poing ; peut-être que tu y rentreras comme une petite fille.

*
* *

L'érudit proprement dit est rarement un penseur. Il n'est donc pas le normal, il n'est pas pour lui-même ; est-il donc nul ? Individuellement, oui, car il n'est pas arrivé au but de la vie. — Mais dans le tout, non, car il *sert* au penseur. Mais en soi, individuellement, que c'est triste ! C'est aussi profane, sauf l'utilité ultérieure, que le banquier et l'épicier.

*
* *

Ah ! que j'ai fait aujourd'hui chez M. Garnier une délicieuse rencontre. C'est un pauvre juif allemand, M. Reich, traducteur d'allemand et d'anglais, pauvre, mourant de faim, cassé de misère, vieil habit râpé, tout humble et modeste, osant dire à peine qu'il sait et peut quelque chose, et pourtant parlant du ton de celui qui se sait. Il savait tout, médecine, psychologie surtout, toutes les *sciences de l'homme*, comme il disait. Il nous racontait ses projets, comment ils avaient tous échoué, comment M. Cousin l'avait joué. Oh ! mais ce qui m'a touché au cœur, c'est quand il a fallu nous dire qu'il était juif. Comme il a tourné le désolant aveu ! « Vous êtes Allemand, monsieur ? — Non. — Vous avez fait au moins vos études en Allemagne ? — Oui, à Breslau, à Berlin, où j'ai connu Stévens, etc., qui m'a recommandé. — Votre famille est allemande, alors ? — Non. » Il y a là quelque chose qui n'est pas clair, phrase entrecoupée, mots sans suite, geste d'embarras dissimulé, et le mot *juif* inséré furtivement dans une phrase incidente. Il avait les larmes aux yeux, le pauvre homme ! Oh ! que je l'eusse embrassé volontiers ! Que j'eusse aimé à pleurer avec lui ! Car aujourd'hui je suis bien triste. Henriette m'a appris des choses cruelles. Enfin mon pauvre M. Reich, que j'aime de tout mon cœur, qui m'a exalté, enlevé, ravi de moralité, m'a rappelé Moïse Mendelssohn. Aussi comme il aimait à en parler ! Encore ajoutait-il pour correctif : « Oh ! je ne veux pas dire que la réponse de Mendelssohn soit bonne (celle à Jacobi (1). » Pauvre homme, bien sûr je te rendrai service. Peut-être travaillerons-nous ensemble. M. Garnier nous a suggéré des idées à tous deux sur Jacobi. Il voudrait se naturaliser. Et comme il répétait sans cesse qu'il n'avait rien à faire, qu'il venait d'être malade, que ce serait à bien bon marché, et sa bien maladroite proposition de traduire à M. Garnier les lettres de Gessner sur le paysage, qui sont toutes traduites, parce que M. Garnier les avait citées dans un cours ! Pauvre homme ! que Dieu doit t'aimer ! il demeure place Cambrai, n° 8.

Heureusement M. Garnier l'a très bien reçu. Nous lui avons fait sentir que nous étions frères.

*
* *

Il est décidément acquis pour moi que je ne m'attacherai à aucune forme particulière. La preuve que mon esprit n'a pas de forme exclusive, c'est qu'à chaque branche que j'ai délibée successivement, j'ai toujours juré dans l'actuel que ce serait ma spécialité, littérature, mathématiques, sciences physiques, et dans celles-ci chacune de celles que j'explorais successivement, hébreu, langues orientales. Puis, en philosophie, je jurai que je n'en aurais pas d'autre, et effrayé par l'induction de mes changements passés, je me demandais si cela ne changerait pas aussi, et je ne pouvais concevoir

(1) Jacobi, philosophe allemand (1742-1819), qui fut l'ami de Gœthe et de Lessing et eut en effet une controverse avec Moïse Mendelssohn.

comment cela se ferait. Mais c'était la philosophie technique. Est venue la littérature au sens élevé, je l'ai dépassée de même. Donc nul particulier ne m'enchaîne. La philosophie réelle et compréhensive à mon sens sera seule ma reine.

*
* *

L'immense variété de l'homme me frappe : Homère, un chevalier, un poète moderne, Auguste, une religieuse, Jésus-Christ, Voltaire, un chiffonnier, un paysan, un talapoin, un yogui, un Samoyède, sainte Thérèse, un banquier, un bourgeois, un politique, Job, Mahomet, moi...

*
* *

C'est incroyable comme le temps est ce qu'il y a de plus efficace pour répandre irrésistiblement les opinions. Ainsi nos idées démocratiques modérées; progrès lent, pénétrant de toutes parts, mais irrésistible, faisant tomber toujours quelque petit plâtrage de l'édifice opposé. Quelque chose de gagné sur chaque nouvelle génération. Les enfants moins aristocrates que leurs pères. Et puis obligés de recourir pour eux aux principes opposés.

*
* *

Il serait curieux de faire conjecturalement le catalogue de ce qui sera toujours de l'humanité ou de ce qui n'est que transitoire. Par exemple : La peine sera-t-elle toujours la condition du bonheur et de la vertu? Je ne pense pas, au moins je conçois changements en cela, et qu'on nous catégorise un jour dans l'époque où il fallait arracher la vertu à la pointe de l'épée.

*
* *

La singulière position que prennent les gens peu instruits mais pourtant tant soit peu réfléchis vis-à-vis des religions. C'est un demi-accord très bizarre, Ils voient le ridicule où tombe l'excès religieux, ils le sentent, et disent : c'est mal. Incapables de pousser à bout leurs conséquences, ou d'instituer une solide argumentation sur les bases, ils se disent pourtant que ces religions ont bien l'air grave et important, et qu'il leur faut faire une part, mais éviter les excès. De là une demi-manière de se poser vis-à-vis d'elles, qui est fort curieuse.

*
* *

Il faut avouer que la croyance à l'immortalité de l'homme s'expliquerait bien comme beau rêve dans le champ libre des conjonctures. Là-bas, au-delà, naturel de s'étendre, dans le cas où ce ne serait que cela. Mais *nous ne pouvons* à la lettre le croire.

(A suivre.) ERNEST RENAN.

LA STRUCTURE ET LE SOL DE PARIS (1)

Au premier abord, Paris semble la plus merveilleuse des créations humaines. Avant la Révolution, il passait pour l'œuvre toute entière de la monarchie, il s'identifiait avec les dynasties elles mêmes. L'acte véritable de sa fondation datait du jour où le fondateur du royaume, Clovis, y avait installé la résidence de la royauté; et, depuis, il avait grandi en même temps et des mêmes victoires que la maison de ses rois. Après la Révolution de 1789, surtout après celle de 1830, qui toutes deux avaient semblé se faire à Paris, les historiens et les poètes continuèrent à glorifier la cité souveraine comme la grandiose besogne du travail social. Ces apôtres d'idéal et de liberté aperçurent dans la vie et l'humeur de leur capitale la vertu propre de l'esprit humain. « Le hasard », a dit l'un d'eux, « a fait de Paris le centre politique de la France... C'est une capitale qui pourrait être ailleurs et qui s'est trouvée là par hasard. » Et il concluait que sa prodigieuse fortune était l'ouvrage des hommes seulement, et que la nature n'y avait rien mis du sien.

La nature n'a rien fait pour Paris ! Mais je la vois partout ici, mais nous constatons son influence et son éclat à chaque pensée profonde que nous donnons aux destinées et au tempérament de notre ville. — Non pas, assurément, cette nature artificielle et falote qui enveloppe nos tâches quotidiennes; non pas ce ciel bas jaune ou gris, corrompu par les innombrables fumées des industries humaines; encore moins ce fleuve aux eaux lourdes et laides, chargées d'ordures et de miasmes. Cela n'est point la vraie nature : et pas davantage ces allées froides et symétriques de marronniers, le plus solennel et le moins naturel des arbres; et pas même ces étincelants parterres de fleurs bigarrées qui, au jardin du Luxembourg, ont été les dernières joies de notre automne finissant. Cela, c'est la nature arrangée ou abîmée par Paris, c'est celle que Paris a faite, et nous voulons parler de celle qui a fait Paris. — De celle ci nous retrouverons le sol, les vignes, les blés et les forêts sous les pavés de porphyre de la voirie moderne; l'ossature des collines ancestrales, sous les remblais uniformes des rues; et enfin les voies et les carrefours de la Gaule, sous les réseaux de rails et de fils qui nous enserrent. En dépit des mille détritus de la vie moderne, nous pourrons contempler ici, comme auraient dit les Anciens, la Terre-Mère, origine de tout, créatrice des dieux et des hommes.

(1) Leçon d'ouverture du cours d'Histoire et d'Antiquités nationales au Collège de France, 5 décembre 1905 (2e année).

*
* *

Cette Terre-Mère, cette Cybèle ou Déméter, symbole de la nature créant les êtres, les hommes, les sociétés et les villes, cette déesse était surtout active et adorée dans les carrefours : car ce sont les lieux où se rejoignent les humains, où se rencontrent les idées et les sentiments, où la nature rapproche ses routes pour donner plus d'intensité à la vie. — Or Paris est, avec Lyon, le plus grand carrefour de France. Nulle part les routes n'arrivent plus nombreuses, et de plus loin, et de toutes les extrémités de la nation.

La frontière de Gaule la plus éloignée de Paris est celle que forme le rivage méditerranéen ; et tout, au premier abord, nous en sépare : la distance, le bourrelet continu des montagnes cévenoles, et les contrastes du climat et de la terre. Pourtant, comme l'on vient vite ici de Marseille, la porte de cette frontière ! Comme, de Marseille même, Paris semble vous appeler! Tout à côté du port phocéen, vous voyez sur la carte un large sillon entre les Cévennes et les Alpes, et, dans ce sillon, la ligne marquée par un cours de fleuve, une ligne qui monte droit vers le nord, sans se perdre en circuits inutiles. C'est le Rhône et c'est la Saône, qui font une seule route. Il est vrai que, le long de cette route, sur la gauche, les montagnes de la France se présentent sans relâche, comme pour interdire l'accès du nord. Mais il vient un moment, près de Dijon, où elles s'abaissent, et tout aussitôt, de l'autre côté du seuil, voici que se présentent les sources de la Seine, c'est-à-dire les eaux-mères et la route de Paris. Pour trouver le chemin de l'île de Lutèce, les Anciens n'avaient qu'à observer autour d'eux, et à comprendre les appels de la nature. C'est pour cela que les Grecs et les Romains sont arrivés ici sans aucune peine, ceux-là avec leurs vins, leur corail, leurs poteries, leurs figurines, leur alphabet, et Mercure le caducée à la main; et ceux-ci avec leurs légions, leurs javelots, leurs lois, leurs appétits, et Jules César brandissant l'aigle de bronze.

La plus éloignée des portes de la France, après Marseille, est celle qui s'ouvre à travers la frontière des Pyrénées, à cet angle de la Bidassoa, célèbre par tant de passages de peuples et tant d'entrevues de rois. Mais là, précisément, commence la plus grande route, et la plus facile, de tout l'Occident. Traversez la Bidassoa à l'île des Faisans, gravissez la hauteur de la Croix des Bouquets, et regardez devant vous, dans la direction de Paris : c'est déjà la plaine de Gascogne qui commence, et au-delà, c'est le seuil du Poitou, le val de Loire, la Beauce uniforme, une voie sans obstacle, large, ouverte, toute prête à porter des multitudes, comme les Francs de Clovis et de Charlemagne, les Sarrasins d'Espagne, les Anglais du prince Noir ou les Français de Charles VII, descendant de la frontière à l'assaut de Paris ou montant de Paris à la conquête de la France.

Une autre grande route d'invasion et de défense, celle qui conduit le plus rapidement à la frontière continentale, c'est la ligne de Sambre-et-Meuse. Pour bien comprendre cette ligne, pour se rendre compte de ce qu'elle est et de ce qu'elle a fait, il faut se placer, près du Câteau-Cambrésis, sur la vieille chaussée romaine de Paris à Cologne, une des voies romaines qui conserve le plus longtemps la direction rectiligne. Du côté de la France, au sud-ouest, c'est l'Oise qui dévale vers Paris, par Noyon et Compiègne, châteaux de rois et séjours de princes ; du côté de la frontière, au nord-est, ce sont les cités fortes et patriotes, héroïnes de la Légion d'honneur des cités de France, Maubeuge et Landrecies, et, au-delà, les villes que des batailles françaises ont faites nos filleules, Charleroi, Jemmapes, Fleurus et d'autres, et, auprès d'elles, la Sambre et la Meuse, dont le nom retentit pour nous comme une fanfare nationale. Hé bien ! cette route, si droite, entaillée par la nature pour les passages et les combats, sur laquelle s'est achevé l'édifice de la France, cette route va se perdre, là-bas, sur les bords du Rhin, et elle arrive ici à son terme dans la plaine de Saint-Denis.

Enfin, la France a la moitié de sa façade tournée vers l'Océan Atlantique, devenu depuis quatre siècles la « mer intérieure » de la culture moderne, comme la Méditerranée a été celle du monde antique. Qu'on observe toutes les tranchées qui, des rivages atlantiques, gagnent le haut pays de France. Il n'en est aucune qui laisse Paris en dehors d'elle. Celle de la Gironde s'amorce, à Bordeaux, sur la grande voie de la plaine occidentale ; celle de la Loire, à la hauteur d'Orléans, vient presque toucher les sources du Loing et de l'Essonne, rivières à demi parisiennes ; et enfin, la plus courte de ces percées, celle qui débouche sur l'Atlantique à l'endroit où cet Océan est le plus surchargé de vie, le plus encombré de navires, de traversées et d'ambitions, c'est précisément la rivière de Seine et la route de Paris.

Vous croyez, disait un historien sous Louis XV, qu'il n'y a que la Seine qui coule à Paris ; mais « le Rhône, la Loire, la Saône, la mer Océane, et la Méditerrannée, ont voulu aussi être de la partie ». Et ces routes, venues de tous les points de la France, ces intérêts et ces tempéraments, produits de tous les « pays » de la nation, vous les voyez, ici même, autour de la Cité, se joindre et se confondre. A Conflans de Charenton sont arrivés les gens de Marseille et de Narbonne ; à Conflans de l'Oise et dans la plaine de Saint-Denis, sont arrivés ceux de Belgique et d'Allemagne ; par la Seine sont remontés les Normands ;

et par la vieille rue Saint-Jacques, le long de la Bièvre, sont descendus en groupes interminables les Gascons et les Poitevins, Aliénor d'Aquitaine, Henri IV et d'Artagnan. Tout ce monde, qui s'est [illegible] à Paris, qui l'a grossi sans relâche, qui y a [illegible] ses humeurs et ses passions, dites-vous bien qu'il n'y serait point venu si, au début des âges, la nature n'avait point appareillé la France de manière à ce que ses routes passent [illegible] à Paris.

* * *

Encore faut il qu'il y ait de la place pour recevoir tout ce monde, qu'il trouve des refuges en cas de guerre, que des lieux de marchés s'ouvrent aux pacotilles et des ports aux navires, et que les dieux enfin sachent élire des domiciles convenables. Une grande ville, au moins dans le passé de l'Europe, a besoin de hauteurs qui la protègent, de collines où se bâtissent les temples, d'eaux profondes où se reposent les flottilles, et d'aires découvertes où se tiennent les foires. Rome est située au cœur de l'Italie, au lieu de croisement des plus grandes routes de la péninsule : je doute cependant qu'elle fût arrivée à la fortune souveraine, si elle n'avait eu le Tibre et le Forum pour ses marchands, le Palatin pour ses soldats, et le Capitole pour Jupiter.

Or, Paris a l'équivalent de ces collines, de ces eaux et de ces places. Il présente, dans sa charpente, cet assemblage complet de terres découvertes et de hauts pays, de rochers et de ports, qui fut nécessaire aux capitales d'autrefois. Aussi a-t-il pu devenir, comme elles, une place forte, une ville marchande, une cité sainte.

La place forte, vous l'avez sur les collines qui vous environnent, qui partent des bords du fleuve et qui y reviennent, qui dominent l'île de la Cité, comme les tours d'une couronne murale ombrageaient la tête de Cybèle. Le véritable rempart de Paris, aujourd'hui, ce n'est pas son enceinte longue et maussade, c'est la ligne invisible des forts embusqués sur les hauteurs. Quand les Romains envahirent l'Ile-de-France, ce furent les collines de Meudon et de Montrouge qui cachèrent les derniers défenseurs de la liberté. Les hommes des temps les plus anciens avaient, j'imagine, comme lieu de garde ou de refuge, le Mont Valérien, assez large pour recevoir une tribu, assez haut pour dominer toutes ses cultures et surveiller de toutes parts la bande de forêts qui formait sa frontière. — Faites un jour l'excursion de ce Mont-Valérien avec le désir d'y chercher une leçon d'histoire. Il vous rappellera le saisissant contraste du monde primitif et de l'âge actuel. Là-haut, la tribu barbare sur le qui-vive, guettant les sentiers qui sortent des bois, et puis, quand rien n'apparaît, descendant cultiver sa vaste plaine. Et maintenant, dans le bas-fond où se tassent les maisons de Paris, la ville moderne, ennemie des hauteurs, nivelant le sol sous ses rues, s'épanouissant sans danger et sans trêve.

C'est dans cette plaine parisienne que, dès l'époque gauloise, s'est développée la ville marchande. Elle y trouvait des conditions excellentes. Au centre même du carrefour des routes, l'île de la Cité, plane et régulière, admirable champ de foire ; autour, les bras de la Seine, larges, profonds, aux berges doucement inclinées, semblables à des golfes de rivière : tout ce qui attire et retient le vaisseau, la marchandise et le marchand. Bien avant d'être une capitale de royaume, Paris a été un rendez-vous populeux de trafiquants, et le grand garage de la Seine. Aussi loin que remontent ses monuments, ils vous parlent de ses bateaux et de ses mariniers. Tout près d'ici, dans la grande salle romaine du Musée de Cluny, à l'une des retombées de la voûte, vous pouvez encore apercevoir une énorme console sculptée qui représente un avant de vaisseau équipé et chargé. C'est la plus ancienne sculpture, laissée à sa place, qui nous vienne de Paris : il entre dans l'histoire sous les espèces d'un navire. Le port a fait la ville, et aujourd'hui encore, des ports de France, Paris et Marseille dépassent seuls quatre millions de tonnes : Paris, par qui finit l'histoire de la Gaule, et Marseille, par qui elle commence. Le symbole que représente la pierre de Cluny est éternel comme elle.

Pendant que les hommes trafiquaient dans les marchés d'en bas, les divinités exploitaient les collines. Elles aimaient, jadis, à se fixer sur les hauteurs. Les dieux prenaient ainsi l'allure de la montagne ; ils devenaient, comme elle, « puissants et solitaires ». La montagne était la demeure naturelle d'où ils pouvaient commander aux humains groupés à son ombre, aux champs étendus à ses pieds. Quand les Romains vinrent en Gaule, leur Jupiter fit son séjour des cols les plus fréquentés des grandes Alpes, le Petit et le Grand-Saint-Bernard. Mercure obtint quelques sommets célèbres de l'intérieur, le Donon et le Puy-de-Dôme. Près de Paris, avec ou sans Mars, il s'installa sur la butte de Montmartre qui fut, dès l'ère chrétienne, une colline sacrée. Mais Montmartre était alors perdue dans la campagne : la vraie montagne des dévots, en ce temps-là, ce fut la montagne Sainte-Geneviève, toute préparée par la nature, au bord même de la Seine et face à l'île de Lutèce, pour recevoir des dieux, des temples, des pèlerins et des multitudes. Ce fut, je crois, une cité sainte qu'on bâtit sur les flancs et sur la plateforme de la colline du Panthéon, avec ses thermes, son théâtre, son amphithéâtre,

son portique et ses édifices religieux. Et le long de l'interminable rue Saint Jacques, la rue de Paris où s'est faite sa première histoire, les Gaulois montaient en foule vers la montagne où les sanctuaires s'entremêlaient de lieux de plaisir.

Comme ce culte des hauteurs parisiennes, ces temps où nous avions ici notre Acropole et notre Capitole, comme tout cela paraît loin de nous! Et cependant, il y a deux siècles à peine, la religion des sommets était encore celle qui excitait, à Paris, la foi la plus vive et la plus pittoresque. De nos jours, un des plus curieux spectacles qu'offrent les Pyrénées est la procession des croix à l'abbaye de Roncevaux : chargés de croix énormes, courbés sous leurs pieux fardeaux, ardents, harassés et convaincus, les paysans de la montagne se traînent vers le dernier rendez-vous de la prière. A Paris, sous Louis XIV, la procession des croix se faisait au Mont Valérien, et c'était, la nuit du Vendredi-Saint, un étrange spectacle que celui de ces centaines d'hommes traversant le bois de Boulogne comme des fantômes noirs et haletants. Et quelle étrange vie que celle de cette montagne, qui a protégé Paris, qui l'a opprimé, qui lui a imposé la plus pénible de ses dévotions! — Marchands, soldats et dieux, tous les êtres qui ont gouverné cette ville, qui lui ont imprimé son allure et son mouvement, tous ont trouvé dans les accidents de son sol le meilleur de leurs forces et les assises de leur puissance.

*
* *

Nous connaissons maintenant les causes physiques qui ont forcé ou aidé Paris à devenir une capitale, qui lui ont suggéré quelques unes de ses habitudes et pour ainsi dire sa façon de travailler. Mais ces causes ne nous ont pas expliqué sa manière d'être, le tempérament de ses hommes et de ses choses, la solidité tranquille et cossue de ses édifices, cette joie de vivre, ce besoin du plaisir, cette variété de goûts, d'aptitudes et de désirs, cette grâce pétillante et à demi folle qui est le propre de l'humeur parisienne. Cherchons si cette humeur ne se retrouve pas dans la nature ambiante, si une secrète harmonie ne s'est point établie entre elle et les hommes.

Que l'on vienne de Bordeaux ou de Nancy, la première sensation que l'on reçoit de la nature parisienne est une sensation de gaieté. Depuis Orléans, s'étend la plaine monotone, la Beauce toujours grasse, aux glèbes compactes, aux champs drus et continus, ennuyeuse comme les gens trop riches qui étalent leurs richesses. C'est, pour le regard, une délivrance que de descendre dans le vallon d'Étampes. Brusquement, voici une source qui serpente, un ravin ombreux qui coupe le plateau, une colline qui se profile, un bois qui se détache ; voici du pittoresque, des nuances dans les couleurs, des contours dans le paysage, de la variété dans la vie, un sol de bonne humeur. Nous entrons dans le bassin de Paris. Alors, pendant les quinze lieues qui nous séparent de la cité, les bois, les ruisseaux, les vallons, les vergers, les villages, les châteaux, tous les tons de la nature et tous ceux des demeures humaines se rapprochent, se combinent, se font valoir dans un tableau aux mille détails. Nous avons l'impression, comme disait Michelet, d'un mariage d'amour fait entre l'homme et la nature, et ces bourgades qui se reposent à l'ombre des coteaux, ces jardins qui encadrent de blanches maisons, nous parlent d'entente et d'accord entre les deux forces qui se partagent le monde.

Cette impression d'harmonie, vous la chercheriez vainement aux abords d'autres capitales. Madrid se dresse, isolée comme une garnison en pays ennemi, au beau milieu des « cailloux de feu » d'un sol rude, raboteux et nu. Pour entrer dans Rome, il faut traverser des solitudes marécageuses et fiévreuses, sans joie et sans homme, et l'humanité n'est nulle part plus misérable et plus rare qu'aux alentours de cette ville où elle a été le plus riche et le plus grouillante. En France même, les villes les plus belles sont trop souvent traitées en adversaires par la nature, qui les étouffe ou les assiège. Marseille est à demi bloquée par d'âpres collines, où ne bruissent que les insectes. Les marais ont fait pendant longtemps la ceinture de Bordeaux. A Lyon, les fleuves sont presque encombrants. Ici le fleuve, la montagne et la plaine se sont mis à la disposition de l'homme et de sa ville pour leur sculpter le plus élégant des cadres. La terre a déjà de la gaieté citadine.

Mais cette terre parisienne n'est pas seulement une joyeuse compagne, elle est encore une industrieuse ménagère. Elle nous sourit et elle nous sert. Rappelez-vous ce mot d'un Ancien parlant de la Gaule : « Heureux pays! il trouve en lui toutes les sources de la richesse et du bonheur. » Nulle part en France cela n'est aussi vrai qu'à Paris. Pour qu'une ville grandisse et prospère, il lui faut alimenter sans relâche ses demeures et ses habitants : regardons sur notre sol, et nous verrons surgir les matériaux dont se fait la vie des maisons et la vie des hommes.

C'est de bois et de pierre que vivent les maisons. Le bois, mais Paris tout entier en est, si je peux dire, douvé et cerclé. Du haut de ce Mont-Valérien d'où l'on apprend tant d'histoire, voyez ces lignes sombres de hautes futaies qui forment la limite continue de l'horizon : forêts de Saint-Germain, de

Montmorency, de Bondy, d'Armainvilliers, de Senart, de Rambouillet, une barrière fraîche et verdoyante enserre ce Paris qui bourdonne au milieu d'elle, comme une ruche d'abeilles dans la clairière d'un bosquet. C'est de ces bois que, pendant des siècles, Paris a tiré les charpentes de ses maisons, les tabliers de ses ponts, les bûches de ses cheminées, tout ce qui l'a abrité et réchauffé. — Cependant, la forêt est demeurée, tout près de nous, aussi vivace que la ville.

Si l'homme ne l'a pas épuisée pour ses besoins, c'est que le terrain parisien, à côté de beaucoup de bois, lui a offert beaucoup de pierre. La production des carrières du sous-sol est aussi variée que celle des « clos » et des « cultures » de la surface : calcaire grossier pour les pierres de taille des fondements solides, roche meulière légère et imperméable pour les murailles des demeures permanentes, argile à briques pour les parois intérieures, la chaux hydraulique ou ciment qui procure aux bâtisses une dernière cohésion, le plâtre enfin qui leur donne leurs plus fins ornements, de Bagneux à Poissy et de Montmartre à la Ferté-sous-Jouarre, la moisson de bons matériaux est inépuisable. Voilà pourquoi Paris s'est bâti si vite et si richement; voilà pourquoi les maisons et les édifices semblent, en quelque sorte, être ici chez eux. Construits et ornés avec la pierre du pays, produits du sol qui les porte, ils n'ont pas cet air gauche et emprunté que présentent certaines capitales improvisées sur un terrain de sable et de marécage. D'elle-même, Paris est devenu une cité monumentale, comme Athènes un sanctuaire de marbre.

Maintenant, pour que l'homme vive dans sa maison « bien charpentée », il veut du pain et du vin. — C'est à dessein que je réunis ces deux choses : les peuples d'autrefois, Grecs et Romains, les ont regardées comme les deux sources de l'humanité intelligente, et Cérès et Bacchus comme les deux joies fécondes de la terre, la splendeur éternelle de sa force toujours renouvelée. Et, du jour où Paris est entré dans la vie gréco-romaine, sous les auspices de Marseille la Grecque et de César le Romain, il a pris toutes les pensées et il a senti toutes les poésies des dévots d'Homère et des amoureux de Virgile. Déjà le blé rayonnait sur ses terres; la vigne vint lui tenir compagnie, et, de concert, ces deux produits du sol où la Terre-Mère avait versé les deux « couleurs souveraines », « le blé d'or » et le « vin de pourpre », ont jusqu'à ce jour « réchauffé » nos corps et nos poètes. — Excusez-moi si, en vous parlant de « ces choses divines » que sont le pain et le vin, je me borne à traduire les expressions mêmes des « divins poètes » d'autrefois.

Or, près de Paris, à l'endroit précis où finissent les vallons qui abritent ses châteaux et les forêts qui l'encadrent, le sol s'étale en de hautes esplanades qu'on appelle, à l'occident la Beauce, et la Brie au levant; et alors commencent les plus immenses emblavures qu'on puisse contempler en France, capables de produire le blé d'une nation entière. A l'intérieur même du bassin de Paris, çà et là, pointaient jadis d'exquises moissons d'épis, qui étaient comme les prémices de ces formidables récoltes : par exemple le blé qui faisait le pain de Gonesse, si cher à nos ancêtres du temps de Louis XIV, ce pain très blanc, un peu massif et épais, qui avait quelque chose de l'allure du Grand Siècle.

A côté du pain de Paris, le vin de Paris. Car il faut savoir que Paris a été jadis un fameux terroir à vignobles, tout comme la Champagne, la Bourgogne et le Bordelais. On peut presque saisir, dans son histoire, le moment où la bière, la pâle et froide boisson du Nord, cède dans Paris la place au vin, venu du Midi pour la combattre. C'est, sans doute, au siècle de l'Empereur Julien, qui a fait sa résidence de « sa chère Lutèce », et qui, le premier des Anciens, a reconnu la vertu propre de Paris. De son temps, déjà, les vignes mûrissaient leurs fruits sur les coteaux qui regardent le midi et le couchant, et Suresnes avait ses vins, à défaut de ses chansons. Et le même Julien écrivait, peut-être à Paris, une virulente épigramme contre la bière. « Par le vrai Bacchus », s'écriait le César, « je ne sais pas ce qu'est cette liqueur : elle sent le bouc, et l'autre, la bonne, sent le nectar. » Depuis, la vigne n'a cessé de prospérer à Paris. Au moyen âge, on la rencontrait partout, dans les clos innombrables qui entouraient les maisons, et c'était le vin de Paris. « pétillant, délicieux, plein d'esprit et de vie », qui était le trait commun de ses « deux rives », et qui rapprochait trop souvent l'écolier de l'Université et le bourgeois du Marais dans une commune ivresse. Même le sol où devait se bâtir le Collège de France était envahi par le vignoble : on l'avait au nord, du côté du Petit-Pont; on l'avait au sud, dans ce Clos des Vignes qu'a remplacé, après bien des vicissitudes, l'École de Droit. On nous a souvent reproché, à nous autres Bordelais, d'être tous, plus ou moins, des marchands de vin. On put en dire autant, presque jusqu'à la Révolution, de tous les Parisiens. Et je me demande même si, aujourd'hui encore, l'armée imposante des trente mille taverniers de Paris n'est pas la vraie souveraine de la capitale. Mais aujourd'hui, vous vendez du vin de Bordeaux, ou presque, tandis qu'autrefois on vendait du vin des crus de Paris. Aussi, quel désastre quand survenait la grêle! C'était un deuil public pour la population parisienne. En 1529, on craignait fort les gelées de printemps : des processions s'organisèrent, et, de Pâques jus-

qu'à la Pentecôte, on ne cessa de « prier Dieu, Notre-Dame et les Saints qu'il leur plût sauver et garder les vignes », et Dieu, écrivit un bourgeois, fit « le grand miracle » de les conserver. Et beaucoup, en effet, les jugèrent depuis quasi miraculeuses. Vers 1700, un médecin soutint la thèse que le vin d'Argenteuil avait plus de mérite curatif que le vin de Champagne et celui de Bourgogne. — Pauvre ban des vendanges d'Argenteuil! vous l'avez entendu il y a quelques semaines à peine, et il avait la tristesse des cloches qui vont partir.

***

Ce nom d'Argenteuil me rappelle une nouvelle coquetterie de la nature à l'endroit de Paris. Grâce à la variété des terrains, à la facilité de la culture, à la présence des marnes qui fertilisent, on a pu multiplier les fleurs, les légumes et les fruits, varier à l'infini la nourriture des hommes et l'ornement des maisons. On a eu les figues et les asperges d'Argenteuil, les cerises de Montmorency, les pêches et les abricots de Montreuil, le beurre de Vanves, voilà pour le luxe de la table; et, pour le luxe des yeux, ces lilas, ces violettes, ces roses, qui valent de si jolis surnoms à nos villages, et qui, dans les rues de Paris, coupent les journées les plus sombres par la traînée lumineuse de leurs couleurs. Et, n'est-ce pas vrai? ce superflu des fleurs et des fruits n'est-il pas devenu pour nous tous la fête permanente des familles et des demeures ?

Car la nature parisienne nous invite à la fois au travail et au repos. Sous les remparts de ce Paris qui lutte, qui souffre et qui convoite, après ces journées de labeur où l'homme, éperdu de besogne, n'est qu'une machine au service tantôt de ses besoins et tantôt des appétits d'autrui, voici que s'ouvrent les bois des environs, où le corps se ranime, où l'âme se récrée, où la vigueur et l'espérance renaissent. Bois de Meudon, de Boulogne, de Vincennes. c'est là que se renouvelle la vie des Parisiens et que se refait leur bonne humeur. Durant toute la semaine et durant tout l'hiver, nous gardons quelque chose de la sève et du printemps que nous y avons puisé. Ne disons pas que ces arbres, ces charmilles et ces forêts sont nés du caprice ou des goûts de la capitale, qu'elle les a créés et conservés pour elle. Tout au contraire, c'est beaucoup à cause de ces bois et de ces fourrés que la ville a grandi, à raison de ces lieux de « déduit » et de « délassement » que les environs offraient à ses chefs, à ses bourgeois et à son peuple. Si les rois mérovingiens sont restés à Paris, c'est que les abords de leur palais de l'île ou de leur villa de Chelles les invitaient à des chasses superbes. Et si Saint-Germain, Versailles, Rambouillet, Fontainebleau et Compiègne, se sont bâtis et ont retenu les rois et les empereurs, c'est toujours grâce à leurs réserves de gibier, et parce que ces châteaux, après tout, étaient les pavillons de chasse des maîtres de Paris. Comme les usages des hommes, parfois, durent et persistent à l'insu des hommes eux-mêmes et de par la volonté secrète de la nature! Paris est aujourd'hui, pour les rois, un séjour rêvé, et l'hospitalité qu'ils reçoivent est idéale et absolue. Dans les théâtres, ils trouvent les œuvres les plus raffinées de l'esprit humain; et ils chassent ensuite à Rambouillet, accomplissant les rites immuables de l'état de monarque.

Mais les souverains, les taverniers, les bourgeois et le peuple ne sont pas les seuls maîtres et les seuls exploiteurs de Paris. Ceux qui jouissent peut-être le plus de la cité, ceux qui la savourent le mieux, sont les lettrés et les poètes. Eux aussi sont rois à Paris — et, par cette royauté tiennent l'Europe et le monde. Rappelez-vous la prestigieuse puissance de Victor Hugo dans les dernières années de sa vie, et l'apothéose du jour de ses funérailles, lorsqu'il partit de l'Arc-de-Triomphe plus glorieux et plus grand que Napoléon descendant aux Invalides. Eh bien! ces lettrés, ces poètes, ces créateurs de sensations nouvelles, la nature parisienne ne les a pas oubliés, elle a façonné des retraites dans ces vallons et ces bois dont je vous parlais tout à l'heure; elle a décoré pour eux et pour les peintres leurs confrères des solitudes où les rêves ont pu s'épanouir. Si Lamartine doit ses inspirations les plus profondes aux paysages et aux « lacs » de sa province, Victor Hugo a bu aux sources des « vallons » parisiens, et surtout de ce vallon de Bièvre, qui est un pur chef-d'œuvre de grâce, de calme et d'harmonie.

***

Si vous le voulez, pour terminer cette promenade historique à travers les champs et les sites parisiens, nous gagnerons ce vallon où notre plus grand poète a le plus fortement aimé et rêvé.

On remonte, depuis Paris, la vallée de la Bièvre : vilaine et triste rivière aujourd'hui, mais qui a beaucoup produit dans notre cité, et qui, bien que l'humble servante de la Seine, a joué cependant son rôle à côté du fleuve souverain. A chaque pas, les noms et les souvenirs historiques se pressent le long de ses rives. Près de son embouchure, ce sont les traces des industries qu'elle a provoquées, comme cette manufacture des Gobelins, qui doit sa plus lointaine origine à l'excellence des eaux de la Bièvre. Puis. c'est le fort de Montrouge, qui garde la cité; et c'étaient autrefois, sur les bords, les moulins à eau qui broyaient le grain du plateau, et sur les hau-

tenus à droite, les moulins à vent qui s'agitaient à l'horizon de Gentilly et à gauche les vignobles qui encadraient le [illegible] et Villejuif. A Arcueil, les eaux salutaires de Rungis prennent le chemin de Paris ; à Antony, la route d'Orléans et des Pyrénées quitte la vallée de la Bièvre pour courir vers la France la plus lointaine. Mais là, à Antony, la petite vallée s'écarte tout d'un coup de ce bruit et de ce mouvement; elle fuit la vie de Paris, elle s'enfonce dans les bois de Verrières, elle se cache, elle se fait belle et aimante ; et enfin, voici Bièvre et le vallon d'Olympio :

> Oui, c'est bien ce vallon ! le vallon [illegible] et sombre !
> [illegible] au fond des bois sur les deux pentes ;
> [illegible] de cent [illegible] :
> [illegible] berçait son bras nerveux.
> Et des [illegible] pensifs qui pleurent sur la rive

Ainsi, depuis l'abri des tribus sauvages jusqu'à *la Tristesse d'Olympio*, le sol de Paris n'a cessé de protéger ou d'inspirer les hommes, de leur parler et de leur servir. Ils en ont reçu ce qui leur a permis de vivre, de travailler, de croire et de rêver ; de former une cité puissante, prospère et souveraine ; et, ce qui vaut mieux encore, de devenir le cœur de la France.

CAMILLE JULLIAN.



ORIENTALISME ET SOCIOLOGIE

On se souvient de la boutade de Lacfadio Hearn, l'Anglais qui se fit naturaliser Japonais : « Jusqu'ici, n'ayant vécu que dans une hémisphère, nous n'avons pensé que des demi-pensées. »

S'il est vrai que trop longtemps nous n'avons tenu sous notre regard qu'une des faces de la terre, nous faisons notre possible pour rattraper le temps perdu depuis la guerre russo-japonaise. La vibration de ses explosions n'a pas cessé de se propager dans le monde des idées. Les relations de voyage s'entrecroisent. Des faits nouveaux sont jetés sur le marché. qui nous invitent en effet à reviser nos théories sur les destins du monde, la mission des races, les conflits ou les accords de civilisations.

Mais Lacfadio Hearn exagérait. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous demandons à l'Orient des leçons de sociologie. M. Martino nous le rappelle à propos, par son étude sur l'*Orient dans la Littérature française* : à ce jeu des civilisations confrontées, le XVIII[e] siècle déjà était passé maître. Les philosophes font flèche de tout bois. Contre le régime qu'ils abominent ils utiliseront toutes les armes que leur passent, retour d'Orient, les aventuriers, les ambassadeurs, les commerçants, et surtout — auxiliaires imprudents — les pères jésuites.

Le philosophe qui veut morigéner une société a toujours la ressource de l'*utopie* ou celle de la *prophétie*. Voici ce que vous deviendrez si vous ne m'écoutez pas. Voilà ce que, si vous vouliez bien m'écouter, vous pourriez devenir. Mais combien l'autorité du critique augmente s'il peut montrer, dans la réalité concrète, repoussoirs ou modèles !

Les sociétés asiatiques deviennent ainsi, dans la main habile de nos philosophes, tantôt des miroirs déformants et tantôt des projecteurs d'idéal Elles permettent à un Montesquieu, par exemple, d'administrer sans en avoir l'air certains conseils aux monarques qu'il voit de près : là où les pouvoirs ne sont pas divisés, là où le despotisme a les mains libres, regardez, sur la terre d'Orient, quelles maigres, quelles tristes récoltes...

Mais plus souvent ce sont des modèles qu'on demande à l'Asie, et en particulier à la Chine. Le despotisme qui y règne, disait Quesnay, n'y est à aucun degré un despotisme arbitraire. Il a su respecter et faire respecter, dans ce pays d'agriculteurs, les véritables lois naturelles. De là cette stabilité que l'Europe devrait lui envier. Quant à Voltaire, devant le spectacle de cette hérarchie de mandarins triés par un concours de sagesse, il ne se tient pas d admiration. Cela lui rappelle « les neuf chœurs de Saint Thomas d'Aquin ». M. Brunetière indiquait récemment, à ce propos, que peut-être nous devions à la Chine plus que nous le pensions : l'admiration des philosophes pour les mandarins ne serait-elle pas une des causes déterminantes du régne des concours, avec les « chinoiseries » qui lui font escorte ?

Mais ce n'était pas seulement la sagesse du despotisme éclairé que nos philosophes admiraient en Extrême-Orient ; c'était encore, c'était surtout la douceur des mœurs en matière de religion. Ce n'est pas là-bas que l'on voit les hommes s'entredéchirer pour un geste, un mot, une syllabe. Les cultes les plus divers se coudoient là-bas sans se heurter. Bien plus, ils sont tous dominés, semble-t-il, par certains préceptes de morale humaine qui s'imposent au respect de tous les croyants quels qu'ils soient. La doctrine de Confucius, n'est-ce pas déjà un essai remarquable de morale positive et indépendante?

D'ailleurs, indépendamment des bons exemples qu'elles offrent, la seule histoire. des religions orientales pouvait heureusement adoucir les mœurs religieuses de l'Occident. Ces rites ou ces mythes dont notre religion est si fière, ne les retrouvons-nous

pas, sous des formes diverses, dans ces religions plus vieilles qu'elle? C'est de quoi rabattre cet orgueil dogmatique qui est le vrai père de l'intolérance. D'une manière plus générale, élargir l'horizon des hommes, c'est déprécier utilement les objets de leurs disputes. L'extension des idées épointe en quelque sorte les passions.

« Le plus grand fruit qu'on puisse retirer de ces longs et pénibles voyages, disait Voltaire, n'est ni d'aller tuer des Européens dans l'Inde, ni de voler des rajas qui ont volé les peuples, et de s'en faire donner l'absolution par un capucin transporté de Bayonne à la côte de Coromandel : c'est d'apprendre à ne pas juger du reste de la terre par son clocher ».

Du « nouvel univers » que l'on découvrait ainsi « en morale et en physique », c'est un bénéfice intellectuel que les philosophes attendaient par dessus tout.

Si finalement le bénéfice devait être moindre qu'ils l'escomptaient, la méthode qu'ils employaient l'explique. Ils se soucient peu, à vrai dire, de dépayser, et comme on dit aujourd'hui, de « désubjectiver » l'esprit public. La fin vers laquelle ils se pressent, c'est la Déclaration des Droits de l'homme. Il s'agit avant tout de libérer les peuples des entraves de l'arbitraire politique et du poids de l'intolérance religieuse. Pour opérer cette rédemption humaine, ils ne mobilisent pas seulement — comme le montre M. Roustan dans sa thèse sur les *Philosophes et la société au XVIIIe siècle* — toutes les classes de la société française, ils réquisitionnent toutes les races de la terre. Mais s'ils utilisent ainsi les jaunes, c'est sans les regarder en face et comme sans voir leur couleur propre. Les différences ne les retiennent pas. Bien plutôt sont-ils préoccupés d'atteindre, sous les différences superficielles, les ressemblances profondes : malgré la diversité des coutumes et des croyances — pour lesquelles les hommes ont si grand tort de s'entretuer — l'humanité est une. Ainsi l'idéal « préjugé » par le XVIIIe siècle lui dictait son interprétation d'une réalité dont il n'avait, d'ailleurs, qu'une demi-connaissance.

L'ère des recherches méthodiques et objectives ne faisait alors que s'ouvrir. Se dépouiller de tous les préjugés pour se jeter, sans se demander où il mène, dans le fleuve des choses, ce devait être l'honneur du XIXe siècle. On se met à l'école des langues ; on s'attèle à la traduction des œuvres. A l'orientalisme de pacotille, c'est l'orientalisme scientifique qui se substitue enfin.

* * *

« Le XIXe siècle ne devra guère moins un jour à la connaissance du vieux monde oriental que le XVIe à la découverte ou à la révélation de l'antiquité gréco-romaine. »

C'est la fameuse prophétie de Schopenhauer.

Pour mesurer le bénéfice intellectuel que l'on devait retirer d'une connaissance scientifique de l'Orient, il suffirait en effet — comme l'indique M. Brunetière — de relire l'*Avenir de la science*, ce « vieux pourana » du jeune élève de Burnouf. La vraie philosophie, c'est désormais la philologie — Renan le répète sur les tons les plus lyriques. Il veut dire que seule une connaissance scientifique des produits les plus divers des civilisations nous permet d'élargir, à la mesure de l'humanité, notre moi individuel. Par la vertu de la « polymathie » seule, il nous est donné de « nous poser assez largement dans le plein milieu de l'esprit humain, ouvert à toutes les aires de vent ». Dès lors, nous ne serons pas seulement *cymbalum* [illegible], mais [illegible] *sæculorum*. Et notre méditation pourra être d'autant plus profonde que notre information aura été plus large... Il est permis de penser que les méditations que son information suggère à Renan se perdent volontiers dans le vague. Quand notre épigraphiste relève la tête du sol où il fouille, c'est pour laisser errer son regard sur les nuages. Il ne songe guère aux constructions qui doivent tenir le milieu entre l'érudition et la poésie.

Mais faites seulement le compte de ce que la science du langage ou la science des religions doit à l'orientalisme. Vous comprendrez l'utilité que présentaient, pour ces constructions intermédiaires, les nouveaux matériaux qu'il débarque. Grâce à ces matériaux des comparaisons méthodiques s'instituent d'elles-mêmes. Ce ne sont pas seulement des rapports de filiation qui se découvrent, d'un côté entre les formes verbales, de l'autre, entre les formes rituelles. Dans l'histoire du langage comme dans celle de la religion, des parallélismes d'évolution se révèlent. Et ainsi des lois peuvent se dégager du milieu des faits. Les disciplines historiques tendent à se transformer en sciences sociales.

Avec quelle difficulté toutefois la sociologie générale devait s'incorporer les renseignements de l'orientalisme, on s'en rendra compte si l'on se rappelle les tendances de la sociologie comtiste, ou même celles de la sociologie spencérienne. Auguste Comte, pour établir cette loi des trois états qui subordonne toute l'évolution sociale au progrès scientifique, ne s'embarrasse pas d'une « érudition indigeste ». Les peuples de l'Occident sont à ses yeux les peuples-types, ceux chez qui l'on voit le plus nettement l'humanité prédominer sur l'animalité. C'est donc dans leur seule histoire qu'il essaiera de lire le processus normal de l'évolution. Auguste Comte rayait ainsi tout l'Orient de sa dynamique

sociale, ni plus ni moins que Bossuet, en un trait de plume. Et c'est pourquoi Renan pouvait lui reprocher de faire, comme ces naturalistes hypothétiques qui réduisaient de force à la ligne droite les nombreux embranchements du règne animal. »

Spencer est plus ethnographe, et plus biologiste. Il aura un sentiment plus vif de la diversité des races et des civilisations. Les histoires de sauvages tiennent, on le sait, une grande place dans sa philosophie sociale. Toutefois si elle avait accordé plus d'attention aux grandes civilisations de l'Orient, aurait-elle pris pour pivot, par exemple, la distinction entre les sociétés de type militaire et les sociétés de type industriel ? Il serait difficile de faire rentrer la société chinoise, ou la société hindoue dans l'un ou dans l'autre cadre. La prédominance de l'agriculture, ou l'empire de la religion expliqueraient plus de choses, ici, que le militarisme ou l'industrialisme. Si d'ailleurs Spencer s'était penché plus attentivement sur le régime des castes qui morcèle la société hindoue, peut-être aurait-il hésité à nous présenter, dans les sociétés aussi bien que dans les organismes, la « différenciation » comme la mesure du progrès.

C'est à la sociologie de Buckle qu'il nous faut remonter pour trouver une doctrine qui fasse passer au premier plan la divergence des civilisations. Comme Auguste Comte, Buckle tient que l'intelligence gouverne finalement la société. Mais il ajoute que la nature pèse originellement sur l'intelligence : par la diversité de ses produits ou de ses aspects, la nature favorise ou entrave, dans les sociétés humaines, le développement de telle ou telle faculté. Or, en Asie, d'une manière générale, les choses ne permettent pas le redressement de l'homme. La fécondité même de la terre surchauffée lui est perfide. L'abondance du riz, par exemple, engendre une population paresseuse et qui se multiplie trop vite. Proie désignée pour une aristocratie à laquelle elle est incapable de résister.

Mais c'est par sa figure même plus encore que par ses produits que la nature asiatique brise dans l'homme les ressorts de la résistance.

« De même que nous avons vu, dit Buckle, l'influence évidente du climat, de la nourriture et du sol sur l'accumulation et la distribution des richesses, de même nous allons voir la part que prennent les aspects de la nature dans l'accumulation et la distribution de la pensée. »

En Asie les montagnes sont plus hautes et les fleuves plus larges. Le tremblement de terre y succède au typhon. Trop de sublime : l'inquiétude devient l'état normal de l'homme. Comme son action est limitée sa pensée est intimidée. Elle ne s'applique pas méthodiquement sur les phénomènes pour leur ravir la clef des lois. Bien plutôt elle s'abandonne aux spéculations sur les causes surnaturelles. En d'autres termes l'imagination prend ici le pas sur la raison. C'est ce qui explique pourquoi, tandis que l'Europe, d'une manière générale, subordonne les choses à l'homme, l'homme, hors d'Europe, reste le plus souvent l'esclave des choses.

* *
*

Quelle que soit la valeur des explications qu'aventure Buckle, l'antithèse à laquelle il aboutit est devenue classique dans les dernières années du XIXe siècle. Ouvrez le livre de V. Bérard sur la *Révolte de l'Asie* : vous y retrouverez, sous les plus somptueux développements, cette même idée, que l' « humanisme » est le propre de l'homme occidental, et le « naturalisme », de l'oriental. Nous avons tous opposé ainsi, plus ou moins nettement, aux « races d'esclaves » les « races de maîtres ». Nous avons glorifié le fils de Prométhée, *audax japeti genus*. L'Occidental seul, disions-nous, a su regarder les choses en face, et pour les maîtriser, déchiffrer patiemment leur énigme. S'il n'est pas le roi du monde par une sorte de décret divin, il en est le conquérant par la puissance de sa raison. C'est sa raison qui s'est incorporée dans les outils de l'industrie occidentale. C'est sa raison aussi qui s'agite dans les mouvements de la démocratie. La démocratie, l'industrie, la science, c'est le trépied de la civilisation occidentale ; et c'est parce que ce trépied manque à l'Orient qu'il n'a jamais pu élever l'humanité à notre hauteur.

Au bout de ce parallèle, la tentative de subordination apparait. Le XIXe siècle nous apprend, contre le XVIIIe, qu'il y a des humanités, non une humanité. Toute sa science nous restitue le sentiment des différences que la philosophie avait méconnues. On insiste de toutes manières sur la diversité des races, ou l'hétérogénéité des civilisations. La conclusion pratique pourrait être : « Laissons-les donc, ces génies différents, poursuivre librement leur route chacun de leur côté. »

Mais on comprend vite pourquoi l'Europe ne devait pas s'arrêter à cette conclusion. Trop d'intérêts entrent en ligne, qui ont besoin d'un champ indéfini. Ne luttons plus les uns contre les autres, disaient les Saint-Simoniens. Mais luttons tous ensemble contre les choses. Exploitons la terre, aménageons la planète au mieux des intérêts de l'humanité. — Mais s'il se trouve, dans l'humanité, des races qui ne se prêtent pas à cet aménagement ? Si elles ne savent pas, si elles ne veulent pas féconder la terre qu'elles détiennent ? Faudra-t-il donc que notre activité se laisse arrêter par leur inertie ? A la « mission » que sa raison lui assignait, l'Occidental

peut d'autant moins renoncer qu'une sorte de nécessité interne l'aiguillonne. Les choses même qu'il a créées se dressent contre lui pour exiger un élargissement de son champ d'action. Son industrie a faim de matériaux nouveaux, son commerce a soif de nouvelles clientèles. Tant pis donc pour qui se jetterait en travers de la locomotive. Le devoir de mettre en valeur toutes les richesses du globe emporte le droit de plier, s'il le faut, la volonté des peuples inférieurs. De l'idée saint-simonienne on revient vite à l'idée romaine; de l'industrialisme à l'impérialisme : *Tu regere imperio populos...*

Une énorme fourmilière, tel devrait donc être le monde, disait M. Pierre Mille, aux yeux des Européens. Ils en seraient les rois et jouiraient pour entretenir leur « volume » intellectuel d'un traitement de faveur.

« Au-dessous il y aurait les « soldats »; Arabes ou nègres, intellectuellement aveugles, autant que possible, comme ils le sont physiquement chez les termites. Au-dessous les « neutres » ou ouvriers, toujours comme chez les termites et les fourmis : des êtres minces, agiles et sobres, merveilleusement aptes aux tâches industrielles : on rencontre ces qualités, au plus haut degré, chez les Chinois, les Annamites, les Hindous. Enfin, au-dessous encore, paîtraient de grands troupeaux, du reste parfaitement heureux de leur sort, car on leur donnerait tout ce qui constitue le bonheur bestial qu'ils apprécient : beaucoup de nourriture et des femelles. Ces pucerons de l'humanité seraient les nègres : on leur ferait produire non seulement du sucre, comme chez les fourmis, mais encore du coton, du caoutchouc et de l'or... »

*
* *

Si cette conception est exacte, mesurons l'abîme qui sépare, sur ce point encore, les conclusions du XIXe siècle des conclusions du XVIIIe. A la déclaration des Droits de l'Homme, valable semblait-il pour toutes les races, c'est une déclaration des droits supérieurs de la race blanche qui se substitue. Les suggestions de la fabrique et du comptoir viennent renforcer ici les informations de la bibliothèque. Des vérités nouvellement acquises à la science, la pression de l'industrie exprime tout le suc antiégalitaire

Mais le XXe siècle à son tour ne sera-t-il pas conduit à rectifier les « préjugés » du XIXe? La philosophie sociale en question, pour commode qu'elle nous soit, est-elle définitivement acquise? Il nous semble qu'elle commence à trembler sur sa base. Regardons seulement du côté du Japon vainqueur — et nous comprendrons pourquoi.

C. Bouglé.



FRANZ PANDER [1]

Le lendemain miss Ellinor partait.

Au petit déjeuner, comme il se penchait vers elle, elle le regarda tout à coup en face et dit :

« Nous allons partir aujourd'hui!

« Vous allez partir... mais, pourquoi?

« Vous supposez donc, que je vais rester ici? — et Miss Ellinor rit.

Ils ne se dirent plus rien, ils ne se revirent plus.

Pendant des jours entiers Franz fut hors de lui. Il déroulait incessamment ses maigres souvenirs, faisait sa besogne machinalement, repassant dans les mêmes lieux où elle n'était plus maintenant.

Un bruit violent, la venue d'une nouvelle figure l'éveillait tout à coup; alors il voyait, comme dans un éclair, la salle, la balustrade, les tables connues et le monde qui les entourait; puis il retombait dans son hébétement, souffrant de tout et ressentant toujours cette douleur lancinante dans la poitrine.

Un certain temps se passa ainsi jusqu'à ce qu'il se réveillât un beau matin sentant tout cela si éloigné, qu'il se demandait si c'était arrivé, si ce n'était pas seulement un rêve.

Plus tard il voulut faire revivre ses souvenirs, il lui sembla qu'il lui fallait faire une longue route pour les retrouver et, quand il les eut ressaisis, il resta comme affaissé dans la pensée de ce trésor anéanti.

Comme cela était fini maintenant il s'adonna de nouveau au culte de sa personne.

Il vaquait à sa besogne abrutissante, tout mollasse, sans une pensée.

Peu à peu il fut envahi par « la faim du garçon », il souffrait en allant et venant, porteur de plats savoureux dont le fumet le tentait à un tel point qu'il devait lutter pour ne pas saisir brusquement les mets délicats et satisfaire furtivement son appétit vorace.

Il était exaspéré d'offrir aux convives gourmets, avec son « sourire de pourboire », les plats que lui ne devait pas toucher, et de son coin il suivait avec des yeux envieux chaque bouchée mangée par les voyageurs.

Alors il descendait au sous-sol : c'était là que les garçons prenaient leurs repas, dans un endroit réservé au-dessus de la buanderie.

— L'air y était alourdi par les vapeurs qui s'exhalaient des cuves de linge en ébullition; les camarades suants jetaient leur habit dans un coin et, le gilet déboutonné, s'affaissaient devant leur assiette. — A cette vue Franz déposait sa cuillère avec écœurement. Apathiques, les garçons étaient à table

(1) Voir la *Revue Bleue* du 19 janvier 19..

vis-à-vis l'un de l'autre, touchant à peine à la bouillie épaisse et à la viande en effilés desséchés provenant du consommé.

Franz revenait dans la salle à manger, l'estomac contracté par la faim; pâle, il allait et venait avec les mets dont il lui semblait avoir le goût sur sa langue sèche.

Derrière la porte, sur le palier, il fourrait quelques boulettes dans sa bouche, s'emparait de la cuisse de quelque poulet et avalait gloutonnement la sauce de la saucière.

Chaque mardi soir, lorsqu'il était libre, il s'habillait et souvent allait à la recherche d'un restaurant où il n'était pas connu, il courait presque avec acharnement et arrivait haletant, mort de faim. D'abord il s'efforçait de manger lentement, goûtant chaque bouchée, jusqu'à ce que, envahi par une sorte d'ivresse, il demandât encore, et encore alors, il mangeait vite et à l'excès jusqu'à l'alourdissement que provoque le rassasiement, et il restait affalé, devant les nombreux verres à demi-vides, à moitié ivre, abruti dans une pesante et inerte volupté...

Puis il rentrait somnolent et s'endormait d'un sommeil léthargique.

Un mardi soir, qu'il était rentré de bonne heure, il s'assit sur un banc à la porte de l'hôtel sous un bec de gaz; il était repu et un peu étourdi.

Il avait plu, et nombreuses étaient les flaques d'eau sur le trottoir; pour les éviter, les femmes trottinaient en zigzag, les jupons relevés, les jambes alertes.

Franz regardait tous ces pieds... celui-ci avait une jambe menue, celui-là une jambe bien faite — puis c'était le hideux pied plat en caoutchouc... Curieux, il leva les yeux vers les tailles, puis il regarda les visages, qui lui apparurent si frais sous les voilettes.

Il essaya de saisir un regard... Est-ce que celle-ci ne l'avait pas guigné?...

Il se leva et la suivit; anxieux il lui emboîtait le pas, les yeux fixés sur sa taille et sur sa nuque, dont la blancheur éclatait sous ses cheveux relevés en casque...

Mais elle tourna au coin de la rue de Neuerwall et ne regarda pas en arrière.

Il revint sur ses pas, se remit, toujours inquiet, à suivre une personne élancée, qui marchait d'une allure simple, se balançant un peu sur les hanches...

Elle entra sous une porte cochère et disparut.

Il erra de nouveau.

Il vit devant lui une coureuse de rues :

« Que veux-tu, mon petit ami? dit-elle. »

Franz tressaillit et la regarda en face, puis il mit son bras sous le sien, et ils marchèrent dans la direction du Pavillon d'Alster.

« Eh! le petit fanfan s'ennuie, pas vrai? » La fille devint mielleuse.

Tout à coup, Franz lâcha son bras et se mit à courir.

« Eh bien, quoi? se moque-t-il de moi? » dit la fille d'une voix criarde... « Sait-il ce qu'il veut ce lourdaud... Quel « mufle » qui embauche une dame et qui ne veut rien... »

Mais Franz fut bientôt hors de portée. Il courut presque tout le temps; rentré chez lui, il se coucha de suite, mais toute la nuit il s'agita dans son lit en un mauvais sommeil fiévreux, et il rêva d'Ellinor.

Vers le matin, ne pouvant rester couché, il se leva inquiet comme s'il devait lui arriver quelque chose. Il allait flânant dans les corridors assombris... il s'arrêtait devant les portes; il prit doucement un soulier de femme, le regarda longuement, puis glissa sa main dedans et l'y laissa jusqu'à ce qu'il crut sentir la tiède et vivante chaleur du pied.

Ce jour là, il tremblait rien qu'en s'approchant d'une femme. Le parfum qui montait d'une nuque inclinée lui faisait bouillonner le sang à grand flots, jusque dans les joues, et c'était tout à coup comme s'il eût eu la faculté de mille yeux pour voir chaque beauté.

Rien que l'ébouriffement léger de cheveux encadrant l'ovale d'un visage, la forme délicate d'une joue, une hanche, une taille faite pour l'étreinte, rien que le reflet d'un satin collant qui emprisonnait les rondeurs d'un sein, c'était assez pour le tenter.

Ces jours-là, une blondine replète vint à l'hôtel. La première fois qu'elle entra au restaurant, elle prit son face-à-main en or, et Franz la vit passer les garçons en revue, puis elle le choisit.

Il s'approcha attendant ses ordres; il avait une manière à lui de rester là la tête un peu inclinée, les bras pendants, les mains mi-jointes devant lui.

Le mari de la dame vint s'asseoir auprès d'elle.

« Eh bien, dînons-nous? dit-il en se tournant vers Franz, et il ajouta en riant :

« Cré nom!... C'est un vrai Ganymède! — Garçon, servez deux dîners.

« Bien Monsieur. » A peine Franz eut-il fait quelques pas, que la dame dit entre haut et bas :

« Oh, tu sais, c'est parce que son devant de chemise était le plus chic! »

Franz passa trois nuits devant la porte de cette dame, farouche, blotti comme un voleur, grelottant de froid, craignant d'être vu par les décrotteurs, qui parcouraient le corridor avec leurs corbeilles.

Pendant ces nuits, il fuyait sa couche qui brûlait sous lui, il allait dans l'office et ouvrait la fenêtre pour ne pas étouffer. Il se maudissait lui-même,

cependant, dans son cœur, il n'avait pas d'autre désir.

Il se rappelait ses regards indifférents, il leur prêtait une espérance, espérance si bête qu'il riait en y pensant. Et il retraçait ses traits, sa silhouette, il entendait sa voix, il voyait ses doigts qui s'arrondissaient comme de blanches couleuvres. — C'est alors qu'il retournait à sa porte, et il y restait jusqu'au jour; il savait que c'était insensé, mais pourtant il y demeurait.

Lorsqu'elle fut partie, une autre vint, et il n'y eut plus de cesse. C'était à peine les femmes qu'il aimait, c'était une bouche, un cou, une mouche, l'ensemble d'un corps.

Il faisait le guet, il cherchait des yeux toutes les femmes, il mettait un espoir dans chaque nouvelle venue. Il savait qu'il était évident qu'il s'offrait, dans toute sa beauté qu'il comparait avec celle des autres hommes, avec celle de leurs maris, — oui, il s'offrait, mais elles, elles ne le voyaient pas.

Il était mis de côté comme une chose, qui allait au trot emportant les plats avec sa serviette — rien qu'une chose — qu'il se voyait bien comme cela!

La nuit, ses souvenirs revenaient insidieusement; il se rappelait un regard jeté sur lui, la douce chaleur d'une main, qui lui avait donné un pourboire, et il s'enfiévrait dans cet isolement, qui, bien loin de l'apaiser, ne faisait que le dégoûter profondément.

Souvent Franz s'échappait furtivement du restaurant pour se faufiler le long des corridors, il écoutait aux portes, il guignait par le trou des serrures.

A la table d'hôte, où messieurs et dames étaient près les uns des autres, s'il arrivait que quelque monsieur, s'étant incliné en souriant vers sa voisine, relevât la tête un peu brusquement, il pouvait éprouver une singulière surprise à la vue du visage blême de Franz apparaissant à côté de lui au-dessus d'un plat qu'il offrait, et de voir dans les yeux du gaillard comme un sentiment de haine.

Après le dîner, au café, un consommateur, avant d'allumer son cigare, se tourna vers sa femme ou sa sœur, disant: « Diable! quel beau garçon. » Et Franz l'entendit.

Elle leva les yeux sur lui, le regarda comme un objet et dit :

« Peuh! oui — comme valet de pied. »

Ainsi les jours se succédaient. Il n'avait que cette idée fixe. C'était comme s'il les violait à leur insu lorsqu'il les frôlait. Ses regards étaient une offense, mais elles ne la sentaient pas...

Et lorsqu'une nouvelle journée s'était traînée ainsi, le soir venu, il demeurait des heures entières adossé contre la balustrade sans faire un mouvement, le regard fixe, la figure pâlie sous les lumières.

Il régnait dans son cerveau une lassitude accablante, mêlée d'une rage impuissante, qui ne savait contre quoi lutter.

Quelquefois, il allait chez sa mère; il lui semblait que cela le soulageait.

Mme Pander était là qui pleurnichait.

« Est-ce que je ne le vois pas devant moi », disait-elle à Mme Fürst, qui cylindrait : « il a la misère sur la figure, et il ne souffle pas mot. On sait ce que c'est, oui, pardi, on sait ce que c'est... »

Il ne voulait pas que sa mère apportât de la lumière, l'obscurité lui plaisait mieux. Lentement, il se débarrassait de son pardessus et s'asseyait sur le vieux sofa dans le coin. Mme Pander apportait une chaise et s'installait devant lui; elle prenait ses mains dans les siennes et doucement les flattait; il lui souriait faiblement en appuyant sa tête sur son épaule.

« Qu'est-ce qu'il y a, mon garçon — mon petit garçon — qu'est-ce que tu as, mon garçon? »

Il contractait ses mains, ne répondait pas, et Mme Pander sentait son front brûlant contre son épaule, et elle répétait d'une voix que les larmes rendaient presque incompréhensible : »

« Qu'est-ce que tu as, mon garçon — mon petit garçon — est-ce qu'on lui a fait du mal?

Lorsque Franz l'avait quittée, Mme Pander maudissait devant Mme Fürst toutes les femmes :

« Parce que c'est elles, les racailles. Mon Dieu, je sais bien de qui il tient ça! »

Un mardi soir, Franz alla au théâtre Carl Schulze pour voir une nouvelle opérette. C'était une machine turque sur une princesse.

Il y avait un eunuque gras, le ventre rembourré, qui faisait des gestes lascifs; le public l'acclama en poussant des cris aigus, on le bissa encore et encore, et il refit ses gestes toujours plus affolants en répétant les flonflons de sa chansonnette :

Mais tout cela n'est pour rien,
N'est pour rien.

Franz était resté dans l'obscurité d'une loge; la tête appuyée contre le mur, il pleurait.

A la fin du premier acte il s'en alla.

Il traversa les rues en biais jusqu'à Gänsemarkt et entra dans les ruelles de ce quartier. Il y passa la nuit...

Mais lorsqu'il s'éveilla vers le matin, et que, dans le demi-jour, il vit cette femme à côté de lui, il sursauta, se leva, se précipita hors de la chambre et rentra en courant.

Il sentit alors un écœurement de tout son être, il

était enfièvré, sa tête était endolorie; une nausée de dégoût lui souleva le cœur, et il gémit.

Il était rentré, mais il ne voulait pas se coucher ; par l'escalier de service, il se glissa dans le restaurant.

Le jour commençait à poindre, et une demi-clarté grise pénétrait par le vitrage de la toiture.

Franz s'assit sur l'escalier de marbre, la tête appuyée dans ses mains.

Et tandis qu'il était là absorbé sur lui-même, devant cet espace dans lequel il avait connu la vie, tout sombra dans un abîme de morne et profond dégoût.

Il promena son regard le long de la balustrade, il vit les chaises renversées sur les tables, où les nappes à demi-souillées étaient encore étendues... Les palmiers artificiels dont les feuilles émergeaient des cache-pots en majolique.

Franz ne pensait plus, il ne sentait plus sa douleur, mais de son âme s'exhalait comme une triste surprise de ce que c'était cela la vie.....

L'allumeur de becs de gaz avait oublié sa longue échelle la veille en venant éteindre. Franz monta les échelons et se pendit à une des ferrures de la porte.

Les balayeuses le trouvèrent ainsi; le portier de nuit vint. Il y eut un vrai vacarme. Il était hideux! Sa langue sortait de sa bouche, il était encore tout chaud.

Le directeur descendit en toilette de nuit et fit retentir la salle de ses jurements. Deux camarades transportèrent nonchalamment le corps au troisième dans une pièce servant de débarras.

Ils dégagèrent une table encombrée de valises et de boites à chapeaux et le déposèrent là au milieu des malles. Deux éplucheuses de pommes de terre lavèrent le corps et le couvrirent d'un drap de lit.

Dans la matinée Jeanne entra : elle voulut le voir. Lentement elle souleva le drap, mais ne découvrit point la tête. Elle ne pleurait pas, cependant, attendrie elle le contemplait.

Il était blanc comme un marbre. Elle n'avait jamais vu rien de si beau!

Et regardant ce corps, qui avait été soigné avec tant de sollicitude vaine, Jeanne, sans trop savoir pourquoi, leva son poing serré vers le ciel!

HERMAN BANG.

Traduit du Danois par HENRIETTE SØLTOFT
et UNE FRANÇAISE.



Misères sociales.

—

LE MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS

I. — SA CLIENTÈLE.

Le Mont-de-Piété n'est plus une institution de charité. Avec le temps, son rôle s'est accru, ses opérations se sont multipliées, sa clientèle s'est étendue. Il serait grand temps de réformer à son égard des jugements étroits et préconçus, il serait opportun surtout de libérer son action des liens qui l'entravent.

En l'an de grâce 1462, quand le moine Barnabé de Terni sut émouvoir ses concitoyens de Pérouse sur la misère des indigents livrés sans merci aux exactions des usuriers, et réunit dans une collecte publique des aumônes assez importantes pour fonder une banque charitable, son « Monte di Pieta » apparut comme le pourvoyeur des malheureux; « il secourait gratuitement les pauvres, dit la chronique, et remplissait à leur égard les fonctions de la Providence. »

C'est aussi dans une pensée de pieuse assistance que, dans la première moitié du XVIIe siècle, on chercha à imiter en France l'exemple italien. A cette inspiration obéissait le médecin-gazetier Théophraste Renaudot, quand il installa à Paris un établissement du même genre : « Prestez sans rien espérer », telle en devait être la devise. La même préoccupation guidait les rédacteurs des lettres patentes de 1643, qui songeaient à établir des Monts-de-Piété non seulement dans la capitale, mais encore dans cinquante-huit autres villes du royaume, sous la protection du duc d'Orléans et du prince de Condé, « ...afin que par ce moyen utile au public et convenable au temps, chacun y trouve un soulagement dans les plus grandes nécessités, abolissant de cette sorte et le pernicieux trafic des usuriers, et le criminel usage des usures, qu'on y rend arbitraires à la ruine des pauvres familles. »

Semblable était la conception des fondateurs de l'institution actuelle, dont les assises furent jetées dès 1777. « Assurer des secours d'argent peu onéreux aux emprunteurs dénués de ressources,... appliquer au soulagement des pauvres et à l'amélioration des maisons de charité le bénéfice qui en résultera... », tel était le but exclusif que l'on se proposait alors, tel était celui que l'on ne tarda pas à atteindre.

Adossé au couvent célèbre « des Blancs-Mantiaux » dans deux maisons contiguës de la rue Paradis, sur l'emplacement même où il a continué de prospérer, le Mont-de-Piété nouvellement fondé attira bientôt une clientèle nombreuse, qui y trouva un soula

gement momentané à sa misère. Mercier, dans son *Tableau de Paris*, nous en retrace l'activité :

« Ce que je sais, écrit-il, c'est que j'ai vu sur les lieux soixante à quatre-vingts personnes qui, attendant leur tour, venaient faire chacune un emprunt qui n'excédait pas six livres. L'un portait ses chemises; celui-ci, un meuble; celui-là, un débris d'armoire; l'autre ses boucles de souliers, un vieux tableau, un mauvais habit, etc... L'opulence emprunte, de même que la pauvreté. Telle femme sort d'un équipage, enveloppée dans sa capote, et y dépose pour 25.000 francs de diamants, pour jouer le soir. Telle autre détache son jupon et y demande de quo avoir du pain. »

* * *

En un siècle, les modestes bureaux de la rue Paradis, alors loués au prix de 6.400 livres, se sont développés au point d'englober un immense édifice, bordé par deux rues, avec de larges cours et une imposante façade, et de nécessiter la création de trois grandes succursales et de vingt et quelques bureaux annexes! Les services y sont méthodiquement divisés, spacieusement installés. L'organisme s'est développé, assoupli, adapté à tous les besoins nouveaux.

Il n'a point cessé, sans doute, de remplir le rôle pour lequel il avait été primitivement créé. Entrez dans l'immeuble de la rue des Francs-Bourgeois, la veille du terme! Vous y coudoierez encore des gens appartenant à toutes les catégories sociales : ici ce sont des ouvriers, qui viennent apporter des matelas et des meubles; le soir ils coucheront sur le sommier, ou sur une paillasse; mais ils rapporteront du moins au propriétaire farouche vingt francs d'acompte, pour éviter l'expulsion. — Là ce sont de malheureuses petites employées, qui relèvent de couches; elles arrivent avec leur marmot sur les bras. Le chômage forcé les a endettées; elles empruntent sur leurs draps, sur leurs robes, pour payer le boulanger.

C'est dans la salle des engagements que l'on peut assister à cet émouvant défilé de miséreux! Ils passent tout d'abord devant un guichet, où ils confient leur gage, pour que les estimateurs en fixent la valeur. Puis, à l'appel de leur numéro d'ordre, ils se présentent à un second guichet où on leur fait part du prêt qui leur peut être consenti. S'ils l'acceptent, on leur délivre au comptoir voisin une reconnaissance de leur dépôt, et à la caisse ils vont toucher le montant de l'avance. Rien n'est plus lamentable que le spectacle des malheureux en blouse, manteau ou caraco, en redingote ou bourgeron, pressés les uns contre les autres sur les bancs où ils attendent, anxieux, le résultat de la prisée!

Un peu plus loin, on entre dans une salle réservée aux prêts sur bijoux. Le public y est encore plus divers : voici des employés de commerce, qui viennent engager leur montre afin de pouvoir porter leur écot au pari mutuel. — Voilà de vieilles petites rentières; elles ont lassé la patience des fournisseurs du quartier. Il leur reste une broche, une bague, un médaillon de famille; elles le déposent pour en tirer quelque argent. — Tout à côté, les cheveux teints coiffés d'une toque de velours à plume, le corsage épanoui que dessine une ample veste d'astrakan, attend une demi-mondaine un peu mûre, qui a livré à l'examen du commissaire-vérificateur son collier de perles. Elle traverse une crise de « morte saison »; les amis compatissants se sont enfuis. Elle espère toucher cent louis, et vivoter ainsi jusqu'au retour du « généreux bienfaiteur ».

Il n'est pas rare que ceux et celles qui viennent demander au Mont-de-Piété quelque argent pour solder des dettes de jeu ou de joie répugnent à se mêler au « peuple » des miséreux. L'Administration s'est révélée à leur égard pleine d'une sollicitude touchante, elle leur a ménagé de petits salons d'attente. C'est au premier; on y pénètre par un escalier réservé. Comme dans les antichambres de ministère, un garçon à livrée accueille les solliciteurs et les introduit dans une pièce spéciale, où ils traitent directement avec un employé, — et, s'il est besoin, avec le chef de service.

Si même, l'emprunteur entend régler une affaire délicate, si sa situation, son nom, comme sa visite doivent rester ignorés de tous, l'Administration prévenante sait entourer sa démarche de toute la discrétion requise. Il pénétrera par le grand escalier d'honneur, fera passer sa carte au Directeur, comme un visiteur de marque; et c'est seul à seul avec lui, qu'il traitera son affaire : il lui exposera ses besoins, lui montrera ses gages, touchera de ses mains le montant du prêt. Un livre enfermé dans le coffre-fort du grand chef gardera la trace unique de cette mystérieuse conversation.

On peut juger par ce court aperçu des soins délicats que l'Administration apporte dans l'accomplissement de sa mission charitable. Elle n'agit plus avec la brutale indifférence de jadis, elle sait être circonspecte, attentive et prévenante. Mais là du moins la nature et le but de son intervention n'ont point varié.

Ce serait pourtant se tromper étrangement que de croire qu'à ces seules opérations se limite son intervention. Le Mont-de-Piété est devenu l'auxiliaire de la petite industrie. Il ne se borne plus à aider les malheureux qui consomment pour vivre; il facilite le travail de ceux qui produisent. Sur 29.628 clients en 1903, il comptait 6.077 négociants ou fabricants, — et parmi les 8.905 ouvriers et les 9.268 employés,

combien de travailleurs en chambre! Ce sont eux surtout qui apportent en gage des marchandises neuves, des toiles, les draps, des cuirs non façonnés. Ce sont eux qui les viennent dégager au bout d'une ou deux semaines pour se remettre à la besogne!

Aux jours et veilles d'échéances, on les voit accourir, affairés! A tout prix, il leur faut éviter la liquidation judiciaire, la faillite! Ils apportent la moitié des marchandises de la boutique; avec le prêt qui leur est consenti, ils franchissent le Rubicon et peuvent attendre que la saison reprenne!

Les petits artisans des faubourgs ont besoin de préparer leur stock longtemps à l'avance; ils ne doivent jamais chômer, tandis que souvent la vente ne se fait que quatre fois ou même deux fois l'an! Comment attendre, pour acheter la matière première qui fait défaut? Le Mont-de-Piété leur ouvrira ses caisses. C'est à lui que s'adressera aussi la couturière à façon qui a besoin de quelque argent pour acheter la garniture d'une robe; elle lui demandera un prêt sur le coupon de soie qu'une autre cliente lui aura remis; et quand le montant du premier costume lui aura été soldé, elle viendra retirer son gage, et pourra commencer le second corsage.

Le Mont-de-Piété est ainsi devenu une véritable banque de crédit populaire. Plus de la moitié des prêts y sont consentis dans de telles conditions. Et contrairement à une opinion trop accréditée dans le public, l'essor de la petite industrie parisienne a pour conséquence d'en accroître les opérations. Loin d'être l'indice d'une crise, l'élévation du chiffre des engagements révèle l'activité productive des travailleurs. A toutes les époques de trouble et de malaise, en 1830, en 1848, en 1871, le montant et le nombre des prêts ont au contraire sensiblement diminué. Et cette coïncidence répétée a autorisé un éminent directeur de l'établissement à affirmer, non sans quelque légitimité, que « les opérations du Mont-de-Piété sont en raison directe du mouvement des affaires, et en raison inverse de la misère. »

Encouragé dans cette voie par les résultats obtenus, le Mont-de-Piété a élevé ses ambitions, il a visé une clientèle nouvelle, celle des commerçants et des petits rentiers. Combien en est-il parmi ceux-ci qui, sous une apparence prospère, se débattent impuissants au milieu des embarras financiers? On les croit à l'aise, parce qu'ils ont un magasin bien achalandé, un logement confortable; et on ignore parfois la détresse où les plongent l'insolvabilité d'un client, l'échéance d'une dette, l'effondrement des cours de la Bourse! Quelques centaines de francs parfois leur manquent pour acquitter le montant des traites qu'on leur présente. Un seul protêt peut ruiner leur crédit.

Sans doute les banques sont là pour leur venir en aide, mais leur gène momentanée n'éveillera-t-elle pas l'attention du banquier, qui se montrera à l'avenir plus circonspect, peut-être plus exigeant? Demander aux grands établissements de crédit une avance sur titres, c'est mettre en branle un long mécanisme administratif, qui ne fonctionne jamais sans bruit : on se livrera à une enquête sur la situation et les antécédents du quémandeur, on lui fera remplir des formalités minutieuses, qui exigeront quelques délais.

Le Mont-de-Piété, depuis quinze ans, offre à cette clientèle une intervention discrète et rapide. Il a organisé un service spécial de prêts sur valeurs mobilières. Point d'investigations sur l'emprunteur, point de paperasserie administrative. On apporte ses titres, une pièce d'identité, et on reçoit sur-le-champ 80 p. 100 du montant des rentes françaises, bons et obligations du Trésor, calculé au cours du jour, et 75 p. 100 des actions et obligations de chemins de fer, des villes, départements et de certains fonds étrangers.

Le pieux et charitable « Monte di Pieta » est ainsi devenu une manière de grande banque. Ce fut, il y a quinze ans, une véritable révolution, et la campagne dut être énergique, pour vaincre les résistances coalisées des gros établissements financiers. Autoriser la concurrence d'une institution municipale, si minime fût elle, n'était-ce pas leur déclarer la guerre!

La réforme fut sanctionnée, après de longues hésitations, mais on la fit prudente; et tandis que le prêt sur bijoux, par exemple, n'ayant pas de limites, peut monter à 10 ou 15000 fr., on fixa à 500 fr. le maximum de chaque opération de ce genre.

Aussi, en dépit de tous les avantages offerts, le Mont-de-Piété, ne fait-il annuellement au bout de douze ans, que 7 millions d'avances sur titres. Il n'en continue pas moins à sauver ainsi près de 30.000 clients de la déconfiture, du discrédit ou de la ruine!

*
* *

C'est le propre des institutions sagement et habilement organisées que d'étendre leur utilité au-delà des limites prévues. Du Mont-de-Piété, les gens les plus à l'aise ont su tirer parti. Ils en ont fait une succursale économique du garde-meubles.

Quand les chaleurs arrivent, on part aux eaux ou à la mer! Parfois en hiver, on fuit le froid pour gagner les rivages ensoleillés. N'est-il pas prudent de mettre ses dentelles, son argenterie, les bibelots précieux, à l'abri des voleurs! Et c'est ainsi que les compartiments des bronzes, des marbres, des pendules, que les salles réservées au linge fin, à la vais-

selle de métal se remplissent au moment des vacances, pour se vider dès le retour!

On pourrait, en hiver, ouvrir rue des Francs-Bourgeois un vrai Salon d'automobiles! Tandis que les fabricants y déposent des machines neuves, pour obtenir quelque avance utile quand les affaires ne vont point, les sportsmen le prennent pour un garage avantageux et sûr, où, durant les temps de froidure et de neige, leur « 12-chevaux » se trouvera remisée à un tarif extrêmement réduit.

Quant aux bicyclettes, elles encombrent des magasins entiers. Vers la fin de décembre, on peut, dans un immense hangar, passer la revue de 8.000 machines de tous modèles et de toutes marques.

Pour quelques milliers de bons bourgeois, le Mont-de-Piété joue enfin l'office d'une vraie Caisse d'Épargne! L'établissement a besoin d'un fonds de roulement important, qu'il se procure au moyen d'emprunts à court terme incessamment renouvelés. Ses prêteurs lui sont des plus fidèles. Chez quelques-uns, c'est même comme une tradition de famille séculaire, d'avoir des économies en dépôt au Mont-de-Piété. Les bons, à un mois d'échéance, ne rapportent, il est vrai, que 1 p. 100. Mais ceux à un an, qui constituent les 6/7es de l'ensemble, donnent 3 p. 100 d'intérêts nets d'impôts. La plupart des comptes individuels varient de 500 à 5.000 francs; mais il est peu de ces petits créanciers qui ne demandent, au jour de l'échéance, le renouvellement des billets qui leur ont été souscrits. Croirait-on qu'au dernier exercice figuraient 84 comptes de 50 à 100.000 francs, et que neuf clients ne craignaient pas de prêter à l'Administration plus d'un million de francs?

A l'encontre des administrations routinières, le Mont-de-Piété a su ainsi étendre de plus en plus le champ de son activité. Son développement n'est point dû à l'improvisation irréfléchie de quelque réformateur ambitieux, mais à de progressifs et concordants efforts.

Par un heureux effet de la nature, les rameaux nouveaux qui poussent sur le vieux tronc accroissent sa vigueur et multiplient sa sève. Mais que d'obstacles encore arrêtent leur croissance! On leur mesure avec avarice la fécondante semence; on limite étroitement l'étendue de leurs branches. Et la plante, quoique pleine de vie, se trouve comprimée dans son essor. Ceux qui veillent à son entretien ne cessent de réclamer une intervention énergique, pour la délivrer des parasites qui la rongent, et briser les liens qui l'enserrent.

Le passé peut inspirer confiance. Pourquoi refuserait-on crédit à l'avenir?

GEORGES CAHEN.

LES RESSUSCITÉES (1)

Il l'entendit qui s'adressait à Magnal.

— Quelle inspiration eus-je de venir à Paris ce matin et de passer ici!... Un dimanche! Je pressentais quelque chose... J'avais raison de m'inquiéter de le sentir seul, le pauvre garçon, après tout ce qu'il endura...

Et Magnal donnait des ordres à l'infirmière.

— Renouvelez de suite les compresses .. Enlevez les sangsues... Vous poserez ici maintenant un vésicatoire. Le pharmacien a-t-il apporté la potion?

Puis, s'approchant à son tour du chevet, Frank Magnal questionnait doucement le malade:

— Les bras fonctionnent? Les jambes aussi?... C'est parfait... Alors, comment ça vous prit-il, mon cher Clerval?...

En quelques mots péniblement articulés, Maurice narra tout: la céphalalgie initiale, le vertige, la coulée de laves brûlantes dans les méninges, la paralysie, la chute...

— C'est une attaque d'apoplexie?... demanda-t-il.

Magnal sourit.

— A votre âge?... Vous plaisantez, Clerval!

— Oui... oui... La sensation du foudroiement!

Mme d'Ancinet eut un petit accès d'hilarité feinte.

— Mourir subitement, vous? Non, ça vous est interdit. Je n'eus pas d'inquiétude vraie en vous trouvant à midi sur ce lit. Le bon Dieu défend expressément que vous mouriez, grand impie, avant d'avoir vu un prêtre. Et vous êtes aussi à l'abri de la mort subite que l'est de la foudre un toit garni de paratonnerres.

Elle ajouta, après que l'infirmière eut achevé de donner les soins commandés.

— Je suis obligée de vous quitter... C'est après-demain le mariage... Il était écrit que vous n'y assisteriez pas... A moins que le docteur...

— Non, fit Magnal, il faut deux bons jours de repos complet. Ensuite, Clerval pourra, avec quelques précautions, reprendre la vie normale.

— Au revoir, mon troisième enfant, dit-elle en l'embrassant longuement au coin de l'œil, sous la compresse humide. Je vous amènerai demain moi-même le garçon dont je vous ai parlé, l'ancien brosseur de Gabriel. Si ces petites défaillances se renouvelaient, vous auriez des soins immédiats. Ah! que ne puis-je rester ici à vous veiller moi-même! C'est dur d'avoir à se partager entre trois. Je vous laisse à votre docteur et à l'infirmière. Bon repos, mon enfant!.....

Elle partit, avec un dernier regard de commiséra-

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8, 15, 22, 29 décembre 1906, 5, 12 et 19 janvier 1907.

tion attendrie vers la tête douloureuse, enturbannée de mousselines blanches, qui se silhouettait tragiquement sur les courtines du lit Louis XVI.

— Quelle est cette dame ? questionna Magnal, la porte refermée.

Maurice retrouvait assez de lucidité pour mentir.

— Une amie de ma famille, la baronne d'Ancinet, sut-il répondre sans trouble apparent. C'est elle qui vous envoya chercher ?

— C'est elle. Je fus très touché, très, remué dès mon arrivée, par la sincérité intense de l'affection qu'elle semble vous témoigner. Elle dut être très bien, cette dame, autrefois. Elle a de beaux restes.

Le malade, dont le cerveau progressivement se désenflammait, dit à son tour :

— Elle appelle ça une syncope... Charmant euphémisme..... C'était une attaque d'apoplexie, n'est-ce pas ?... Dites-moi toute la vérité.

— D'apoplexie nerveuse, oui, vraisemblablement, répondit Magnal. Vous vous tuerez, mon ami, aussi sûrement qu'avec un poison, quelque ressort, quelque vitalité qu'il y ait en votre tempérament, si vous ne parvenez pas à éliminer de vous certaine pensée toxique.

— Je n'y parviendrai pas, Magnal.

— Un long voyage au loin, très au loin, serait, croyez-moi, la cure la plus efficace...

— J'ai mon livre à lancer... Même si je voulais, je ne pourrais partir.....

— Mais, le livre lancé, qui vous retiendrait ?...

— Non, non ! même si je pouvais !...

— Allons ! soyez sage, promettez-moi !...

Fatigué par l'effort de la parole, Maurice inclina un instant sa tête sur l'oreiller, ferma les yeux à demi, puis, après avoir pris haleine, il murmura :

— Je vous promettrai, Magnal. Mais il me faut de vous un serment en échange, un serment à tenir sur l'heure.....

— Lequel ?...

— Vous allez monter chez Josette... C'est si près !... Vous lui direz ce qui se passe, en quel état je reste encore. J'aurais pu mourir !... Je ne veux pas mourir sans lui dire adieu... Les gros torts sont à sa maladie, à son entourage... Mais j'ai à lui demander pardon pour les miens... Amenez-la ici sous la sauvegarde de votre parole d'honneur... La visite sera ignorée de tous à jamais... Je n'en prendrai pas acte contre elle dans la procédure... Qu'elle se fie à ma loyauté... et soit clémente, une minute, rien qu'une !...

— Que cherchez-vous là, mon cher ? Une nouvelle émotion ? ..

— L'émotion ne vaudra jamais l'autre chagrin : avoir manqué cette occasion de la revoir...

— La démarche me semble très aléatoire...

— Tentez-la quand même, Magnal, par humanité, par charité... Qu'importe l'insuccès !... Vous aurez vu Josette, vous me parlerez d'elle, vous me direz ce qu'elle faisait... Ça me fera encore du bien ! plus de bien au cerveau que toutes les compresses !...

— Soit !... répondit Magnal. Mon pauvre ami ! c'est bien déraisonnable ce que vous exigez là... Je ne croyais pas qu'on pût aimer de la sorte qui vous hait... Enfin... Je plaiderai de mon mieux... J'irai... Mais n'oubliez pas que notre pacte est bilatéral...

Le docteur Magnal donna tout bas quelques recommandations à la garde, puis s'éloigna vivement.

Maurice, les yeux sur l'aiguille d'un cadran, comptait les minutes : « Il traverse le boulevard... Il s'engage dans la rue du Helder... Il entre chez Josette... »

*
* *

Le docteur Frank Magnal gravit rapidement les trois étages, appuya le doigt sur le bouton de sonnerie.

Une vieille servante à face cadavéreuse entr'ouvrit la porte que barrait intérieurement une chaîne de sûreté.

— Mme Maurice Clerval ? demanda-t-il.

— Ce n'est pas ici, répondit la femme en une grimace hypocrite qui montrait des dents ébréchées et tartreuses.

— Je reconnais pourtant bien la porte, les panneaux du vestibule...

— Ici, c'est Mme Josèphe Leriche...

— Qui épousa, il y a sept ans M. Clerval, le romancier. Parfaitement... Veuillez lui faire passer ma carte ..

— Madame ne reçoit pas...

— Passez ma carte quand même... Il y a urgence...

En lisant sur la carte le titre de « docteur », la maritorne édentée se fit moins rèche et moins renfrognée.

La chaîne de sûreté tomba avec un cliquetis assourdi.

Le docteur Frank Magnal fut introduit dans un salon aux meubles clairsemés qui ne rappelait en rien l'ancien confort. Des tentures artistement drapées dissimulaient la nudité des murs.

De la pièce voisine venaient des pépiements de femmes, qui, brusquement, se turent.

Josette, laissant derrière elle une porte entrebaillée, s'avançait vers le visiteur.

— Ai-je besoin de me présenter à vous de nouveau, madame ? fit Magnal. Nous nous rencontrâmes plusieurs fois chez les Haubert et Max me conduisit ici, un soir de l'avant-dernier hiver.

— Pardonnez-moi, docteur, de vous recevoir en

ce débraillé, répondit-elle de sa voix la plus amère. Les travailleuses ont droit à l'indulgence. Veuillez vous asseoir.

Elle était vêtue d'une robe de chambre en surah mauve sur laquelle s'épinglait un tablier à plastron. Des brins de soie multicolore, épars sur les manches ou à hauteur des genoux, dénonçaient la brodeuse. La lourde chevelure bronzée se tassait négligemment en un chignon lâche et branlant, sans souci de coquetterie.

— Quel est, reprit-elle, l'objet de votre visite, docteur? S'il s'agit de certain homme auquel j'ai repris ma vie, avec lequel je suis en guerre...

— Il s'agit de lui, Madame...

— Alors, inutile de parler... Vous n'aurez pas plus de succès que ses précédents émissaires... Comment vont les Haubert?... Pouvez-vous me donner de leurs nouvelles, docteur?... Je comptais écrire ces jours-ci à Marceline.

Magnal prit une pause puis, gravement, répliqua :

— J'ai à vous donner des nouvelles d'un autre... Je fus appelé à midi près d'un mourant...

Josette, tout le visage subitement contracté, hoqueta.

— Maurice?... Maurice est mort?...

Et un nuage passait sur les yeux d'airain.

— Non, Madame, mais il s'en fallut de peu... Une attaque d'apoplexie nerveuse, qui pouvait être fatale... A son âge, l'excès de chagrin seul provoque ces sortes d'accidents. Maurice Clerval est en train de se suicider par l'idée fixe.

Elle le pressait de questions haletantes :

— Où?... A quelle heure?... Pauvre garçon! Combien de temps sans connaissance?... Ce serait donc vrai qu'il souffre?...

— Son premier mot, quand il revint à lui, après sangsues et sinapismes, fut : « Josette! », et il semblait chercher votre visage sous celui de la garde que j'avais fait mander en hâte. Venez, Madame... accompagnez-moi chez lui... Vous ferez montre de générosité... Pareille visite n'engage en rien l'avenir, dans l'action judiciaire que vous avez intentée..

Elle hésitait. Elle allait céder...

A cet instant, par la porte entrebâillée, Mme Dhürmer-Mathan pointa son nez aigu de belette. Une voix glapit :

— Josette!

Josette se retourna.

— Demande donc au docteur s'il peut t'affirmer sous serment qu'il considère ce Clerval comme perdu.

Sur un signe de Josette, elle entra dans le salon. Aussitôt Josette fit des présentations sommaires :

— Mme Dhürmer-Mathan!... Mlle Cognée!... Mme Edmée Fouques!... Mme Fagaux!... des amies dévouées qui viennent le dimanche tenir un peu société à l'isolée...

— Je crois en conscience, répondit Magnal à la dernière questionneuse, que Clerval est, à peu près, hors de danger pour aujourd'hui. Mais c'est le propre de ces accidents qu'ils récidivent. En tous cas, il n'y a pas tant d'heures qu'on pouvait tout redouter.

Mme Dhürmer-Mathan souffla à Josette :

— N'y va pas, c'est un piège.

Mme Fouques intervint à son tour :

— Clerval veut faire constater votre présence chez lui pour détruire l'instance.

— Il est assez comédien, béla Mlle Cognée, pour avoir simulé une attaque, dans cette intention.

Magnal considéra d'un œil de pitié hautaine ce visage vulgaire, morbide, sanieux, où la sottise et la méchanceté avaient imprimé partout leurs stigmates.

— Mademoiselle, répondit-il gravement, je n'avais point vu jusqu'ici Clerval sous ce jour. Vous le connaissez mieux que moi sans doute.

— Nous le connaissons par sa victime.

— Sachez qu'il y a des comédies dont un homme tel que moi ne se fait pas complice.

Mme Fagaux, qui voulait aussi placer son mot de détraction, maugréa :

— D'ailleurs, si M. Maurice Clerval veut avoir une femme à son chevet, il n'a que l'embarras du choix, parmi ses maîtresses présentes et passées. Nous l'avons aperçu, Josette et moi, dans sa rue même, ces temps derniers avec une amie mûre... sa baronne sans doute!... A elle la place!...

Josette, dont la physionomie mobile s'ensauvageait sous chacune de ces incartades, eut un ricanement de névrosée :

— C'est vrai!... On n'en parlait plus de celle-là! Vous avez raison de me la rappeler, Ernestine...

Et elle taquinait rageusement une épingle au plastron de son tablier de basin.

— Alors, Madame?... conclut Magnal, votre réponse?... Quelle est-elle?...

— Je ne ferai rien, docteur, même sous votre viatique, rien qui puisse compromettre ma demande en divorce.

— Nous saurons défendre Mme Leriche contre les machinations et les embûches de M. Clerval et de ses maîtresses, insista la modiste à face de mouflon.

Magnal, d'un salut circulaire, prit congé.

Josette le reconduisit jusqu'au palier.

— Je ne puis pas, murmurait-elle d'une voix de captive, pour n'être entendue que de lui. Je ne puis pas, docteur. Mon avocat me donnerait tort.

*
* *

— Seul?... fit Maurice avec un accent déchirant,

quand la haute stature du docteur s'encadra dans la porte de sa chambre.

— Oui, seul, mon pauvre ami, mais sans trop [illegible] toutefois. Si Mme Clerval n'avait pas eu à côté d'elle des veilleuses, je l'amenais ici sans lutte... Malheureusement, je suis tombé parmi une volée de harpies dont les hurlements et les hululements couvrirent mon éloquence.

— Les harpies! gémissait le malade... Les harpies?... oiseaux de tempêtes!... oiseaux de mort!...

— Votre femme, pour l'instant, ne s'appartient plus. Elle est l'esclave aveugle de quelques monstres qui exploitent sa détresse psycho-nerveuse, l'enserrent pour la tirer en bas, à leur niveau. Mais, hors de leur contrôle, elle eut des mots émus, presque affectueux. Ne désespérez pas de l'avenir, Clerval. Le jour où cette femme comprendra enfin ce que vous souffrez — et il faudra bien qu'elle se rende un jour à l'évidence — elle s'arrachera à ces serres d'orfraies. Le travail de retour commence déjà en elle à son insu.

Magnal prit le pouls du malade ; le pouls accusait plus de fièvre. Après rédaction d'une nouvelle ordonnance et colloque discret avec la garde, le médecin s'en alla.

Maurice, en un demi-assoupissement, la tête vers la cloison, les yeux clos, se répétait en les commentant les paroles du négociateur.

— Oui, Josette, aux heures de solitude, doit entendre au fond d'elle-même des voix confuses, des voix apaisantes, qui lui reprochent doucement son obstination et sa cruauté... Elles sont encore balbutiantes, ces voix, et indistinctes. Mais elles se feront de jour en jour plus nettes, plus précises. Quand Josette m'aperçut dans la rue la semaine dernière, si elle jeta un cri d'épouvante, c'est qu'une conscience obscure lui avait déjà montré peut-être la laideur de son acte et qu'elle redoutait, comme des représailles méritées, la colère homicide de celui qu'elle poignarda dans le dos... Pauvre égarée!... Peut-elle à ce point méconnaître le fond de mon âme?... J'ai en moi des sources intarissables d'indulgence, de miséricorde et d'oubli... Te faire du mal, moi, ma Josette?...

A la sueur de fièvre qui s'écoulait de son front, se mêlaient maintenant sur ses joues des ruisseaux de larmes.

— Oh! l'heure du pardon, comme elle serait douce!... Pour chacun de mes sanglots, je te rendrais un baiser!... Pour chaque injure, un mot de tendresse!... Je sais bien que tu n'es pas la coupable... De n'avoir pas suivi Magnal tout à l'heure, je ne te tiens même pas grief, ma Josette... Les coupables, ce sont les Erynnies de l'hystérie, les Furies du mensonge : Alecto, Mégère et Tisiphone... Cette Dhürmer-Mathan!... Cette Cognée!... Ta hideuse Julie!... Tu étais malade, tu étais ulcérée... Les scélérates ont gangrégné l'ulcère.

Maintenant, aux sueurs succédaient les frissons, et il délirait doucement contre Marthe.

— Imite-moi, Josette! L'amour vrai sait rester sourd à certaines voix... Pourquoi la rappelai-je dans ma vie, cette femme qui, chaque fois qu'elle entre ici, n'a qu'incriminations contre toi?... Elle t'ignore, comme m'ignorent celles qui me vilipendent à tes oreilles... Ne sois pas jalouse d'elle, ma Josette... Je ne l'aime plus... Je lui en veux de te haïr... Comment pus-je tant l'aimer jadis?... C'est une question que je me pose souvent, non sans terreur... Est-elle assez ridicule avec ses vanités nobiliaires, son Quintestang et la bénédiction de Sarto!... « Une ressuscitée », disait-elle un jour où elle croyait me reprendre. Non, non, il n'y a pas de ressuscitées!... Après certain laps de séparation, les anciens amants ne se revoient plus pareils... Le temps change l'optique des âmes... Je devrais admirer Marthe à genoux pour son abnégation, sa générosité, la ténacité de son amour, et je n'ai toujours de pensées, d'aspirations que vers l'autre... Josette!... Josette!... Ma Josette!...

Comme il divaguait à voix haute, la garde s'approcha, lui présenta la potion :

— Allons! Mon petit Monsieur! soyez raisonnable... Avalez ça gentiment. Puisqu'elle n'a pas cœur humain, votre Josette, puisqu'elle n'a pas su venir, pourquoi l'appeler?...

*
* *

Après quelques jours de repos, Maurice put reprendre la vie normale. Mais il restait toujours nerveux, agité.

Mme d'Ancinet avait installé chez lui l'ancien ordonnance du capitaine de Quintestang. Ce garçon s'acquittait de son service avec intelligence et zèle. Pourtant, à toute heure, Maurice s'irritait contre lui, comme s'il lui tenait rancune d'avoir été amené par une autre que Josette.

Un matin, en cherchant un reçu dans son portefeuille, il mit la main sur un imprimé, plié menu, et dissimulé au fond de la pochette. Il lut : « Prière efficace de l'Empereur Charles à la Sainte Croix et à la Passion de N. S. Jésus-Christ..... Cette prière, trouvée sur la sainte tombe de Notre Seigneur, l'an de grâce 1505, et envoyée par le pape à l'Empereur Charles, lorsqu'il allait en guerre, a été donné à la ville de Saint-Michel, en France..... Celui ou celle qui lira journellement cette prière, en entendra faire lecture, ou toute personne qui la portera sur elle, ne mourra pas subitement ni ne subira pas

(*sic*) une mort périlleuse... Lorsqu'uue femme souffre des douleurs de l'enfantement, qu'elle la porte sur elle et elle sera heureusement délivrée ; lorsque l'enfant est né, mettez cette prière entre ses mains, il sera préservé de quatre-vingt-deux maladies prescrites... »

Ce galimatias sous-vatican égaya un instant l'incroyant.

Qui avait pu insérer le fétiche dans son portefeuille?... Une femme, une seule, que tout, par avance, désignait : Marthe. N'affirmait-elle pas, la semaine précédente, avec l'assurance de celles qui détiennent un secret, qu'il était aussi efficacement protégé contre la mort subite que le serait contre la foudre une maison sous paratonnerre.

Superstition touchante, mais vraiment insane.

Au même instant, elle sonnait à la porte, n'osant plus s'introduire aussi librement depuis que l'ancien brosseur de son gendre était dans la place.

Elle apportait un visage troublé, légèrement contracté.

— Une mauvaise nouvelle, mon petit, fit-elle à mi-voix, dès qu'elle fut sûre que le domestique ne pouvait pas entendre.

— Quoi donc ?...

— Ferdinand est furieux. Il a appris ton procès en divorce..... Il sait que je te revois.

— Comment le sait-il

— Une lettre anonyme, je crois. Ta Leriche et son entourage sont bien capables de tout.

Maurice blêmit, se cabra :

— Toujours accuser cette femme sans preuves, par simple ressentiment !... Josette à d'indéniables travers d'éducation et de caractère. Mais de cela elle est incapable, je le jure, incapable...

— D'autres, à côté d'elle, peuvent ne pas l'être...

— La Fagaux ?...

— Evidemment, n'eut-elle pas déjà des démêlés de justice pour des histoires semblables ?...

— Avouez plutôt que vous commettez une imprudence, que votre mari vous suspecte. Que se passa-t-il exactement ? Voyons, soyez franche ?

— Ferdinand me fit une scène violente dans la soirée d'hier. Il m'accusait de me compromettre avec toi, de risquer un scandale sur notre nom, si la Leriche, qu'on lui a dépeinte implacablement vindicative, s'avisait de me faire espionner. Jamais je n'avais vu cet homme si emporté, si rude.

(*A suivre*) RÉMY SAINT-MAURICE.



A CLAUDE LORRAIN

Claude Lorrain, tes ciels, tes mers, les beaux palais
Au pied de qui tu fais s'embosser des [illegible]res.
Toutes roses dans les lueurs crépusculaires ;
Le motif fastueux auquel tu te complais
D'une poussière d'or éparse sur des rades :
Ces magnifiques jeux dont s'émeuvent, le soir,
Des princesses penchant leur grâce aux balustrades :
Départs sous le pilote Amour au vent Espoir,
Retours grandis par la fierté d'avoir su voir;
Cette magnificence au ciel et ces parades
Sur l'onde heureuse où, d'un incandescent amas
De couleurs, glorieux, tout l'Orient se lève,
Ont mis en moi l'ardeur du voyage, et tu m'as,
Claude Lorrain, ouvert la porte d'or du Rêve !

Le ciel est comme une oriflamme à qui les mâts
Des galères sur l'eau dormant servent de hampes ;
La mer apporte sa caresse aux escaliers
De marbre avec de longs mouvements réguliers,
Transparente et dorée autant que si des lampes,
Par myriades, sous ses flots brûlaient. En haut,
Des orangers et des cyprès font dans l'air chaud
Des haltes de fraîcheur et d'ombse au bord des rampes
Et leur forme, pointue ou ronde, sans défaut,
Avec vos angles et vos courbes s'harmonise,
Palais de songe comme il n'en est qu'à Venise.
Dans un rayonnement dont on ignore si
C'est l'aurore ou bien l'heure où le soir agonise,
Mêlés au ciel, dissous dans le jour, les voici,
Ces monuments de la plus noble architecture.
Reposant sur des fonds délicats de verdure
Qu'on voit se balancer dans un lointain frisson,
Ensemble éblouissant par l'art et la nature,
Finement bleus, ambrés et fluides, ce sont
Logis pour gens imaginaires de féeries,
Offrant la Renaissance italienne avec
L'arc triomphal de Rome et le portique grec
Au doux loisir de ces illustres seigneuries.
Une ivresse d'odeurs sort des orangeries,
La double volte des majestueux perrons
Invite vers le péristyle et la rotonde
Pour y tenir de très galants décamérons,
Devant la fuite vaporeuse, rose et blonde,
Du soleil effleurant d'un ultime adieu l'onde !
C'est ici que se fait l'heureux embarquement;
C'est ici que s'achève un périple prospère.
Le voyage est la grande chose ; une galère
Jette l'ancre à côté d'une autre où s'accélère
L'appareillage au cœur fleuri du soir charmant.
Comme l'on s'en irait faire une promenade,
Là, tout près, sur le môle ou sous la colonnade,
Comme on en reviendrait le plus tranquillement
Du monde, en fredonnant un air de sérénade,

Ceux-ci partent pour les pays les plus lointains
Sans un déchirement dans l'âme, étant certains
Que les Dieux bons feront bonne la traversée,
Et ceux-là, débarquant, rendent grâce aux Destins,
Par qui fut leur galère indolemment bercée.
Le ciel se décompose en opale ; un zéphir
Sur le Cydnus agite un feuillage bleuâtre,
Et, de voir aux degrés qu'elle est lente à gravir,
Dans toute sa grandeur royale Cléopâtre,
L'amour emplit déjà le cœur du triumvir
Parmi l'ambre et l'or roux baignant l'amphithéâtre.
Alentour, sacs d'encens, ballots de poudre d'or,
Que le désert libyque à dos de dromadaire
Dans ses sables a vus passer, allant au port,
Sont jetés au hasard du vaste embarcadère.
Ulysse a ramené Chryséis à son père :
Sous un grand péristyle on s'assemble autour d'eux,
Tandis que, pour fêter le retour de sa fille,
Le grand-prêtre prépare un sacrifice aux Dieux
Dans le pavoisement immense qui scintille,
Fait de l'ardent accord de la mer et des cieux.

Claude Lorrain, combien de fois auprès du Louvre
Pour me rendre à d'ingrats et vains labeurs passant,
Vers l'heure où ce palais de l'Art au Rêve s'ouvre,
Suis-je monté jusqu'à la salle où, parmi cent
Chefs-d'œuvre, les plus beaux sont tiens, éclaboussant
Tous les autres de leur clarté surnaturelle !
Descendu dans la Ville, alors je l'aimais mieux,
M'imaginant un peu de ton soleil sur elle,
Et comme l'un de tes portiques radieux
M'apparaissait l'Arc de Triomphe au bas des cieux.
Par tes embarquements sur la mer qui flamboie,
Oui, c'est bien toi qui m'as appris, Claude Lorrain,
La beauté de partir pour rien que pour la joie
De rompre l'habitude où, trop longtemps contraint,
Le cœur dans la détresse et dans l'ennui se noie !
Et quand ne tremble, hélas ! ni paquebot, ni train
Sous mes pieds et qu'en moi, tristement sédentaire,
Monte un impérieux désir d'être autre part,
Je vais, comme à la source où l'on se désaltère,
Puiser dans la splendeur magique de ton art
L'illusion de la lumière et du départ.

ÉDOUARD BEAUFILS.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Louis Estang : VAINQUEURS ET VAINCUS.

Parmi les trois ou quatre, ou cinq ou six sujets sur lesquels, avec une inlassable constance, le roman contemporain attire et retient notre méditation, aucune sans doute ne dépasse en portée sociale, en intérêt général et toujours actuel, celui dont fit choix M. Louis Estang : le déracinement du jeune provincial, la crise d'adaptation d'où l'adolescent livresque, artificiel, nourri de chimères ou de traditions condamnées, s'évade enfin, muni de ces conclusions préalables — et définitives — sur lesquelles s'édifiera sa vie, la découverte de Paris, les premières rencontres avec les réalités d'une époque, d'un régime politique, les premières souffrances viriles, les rêves, les enthousiasmes soudain sans objet, les résolutions — de timidité, d'abdication ou de révolte, de soumission ambitieuse ou d'orgueilleuse brutalité... sujet vaste, profond, d'une éternelle actualité, qui séduit les uns par sa vertu pathétique, provoque la curiosité réfléchie des autres, s'impose à tous par sa luxuriance et sa fécondité ! Quel romancier depuis Balzac n'entreprit de l'écrire, ce roman de l'ambition juvénile, œuvre d'art certes, mais surtout document, document essentiel, révélateur de la moralité d'un temps, témoignage dont les indignations et les colères d'une conscience à son éveil garantissent la sincérité ? Après tant d'autres, M. Louis Estang voulut le reprendre : il convient d'envisager son effort avec quelque gratitude, et de louer son audace que ne découragèrent point les redoutables exemples d'illustres devanciers ; son œuvre vigoureuse, ardente, aisée, et qui respire une allégresse saine et plaisante, son œuvre abondante et forte — mais oui ! — et qui annonce un talent déjà formé d'observateur et de créateur de fictions, nous apporte sur la jeunesse républicaine, sur la province, le Paris, la France de 1880, un notable surcroît d'informations ; roman, et dont la composition révèle une habileté assez sûre d'elle-même, mais sous les artifices se devine une solide armature historique ; et cela n'est point pour nous déplaire.

*
* *

Qui donc déplore le déracinement des jeunes Français, cet exode des générations successives vers Paris par où s'appauvrit la province au grand dommage de la culture française ? Louis Estang nous fait grâce de banales doléances ; il préfère décrire les faits sociaux dans leur inéluctable nécessité ; romancier, historien, non point réformateur.

Certes la famille des Maillard d'Enval était fortement « racinée », famille d'ancienne noblesse de robe, ancrée depuis des siècles au rude sol auvergnat ! M. Maillard d'Enval, Premier Président de la Cour de Riom, sous le gouvernement du maréchal, est encore un très grand personnage de province ; autour de lui les traditions s'immobilisent : quelle rude discipline, attentive aux humbles détails de la vie familiale, aussi bien qu'aux principes et aux dogmes d'une austère éducation ! Avec une héroïque

obstination, M. Maillard d'Enval s'en tient aux habitudes anciennes : « Il avait pour travailler une lampe à huile ; le pétrole qui commençait à se répandre l'eût fort choqué ». M. Maillard d'Enval vit noblement, préoccupé de maintenir le train de maison qui convient à son rang ; existence laborieuse coupée de rares loisirs ; divertissements sévères : lecture des recueils de jurisprudence et des grands classiques, surtout Bourdaloue et Bossuet : « Le soir, toujours, il y avait, non point des amis, car le Premier Président par nécessité d'absolue indépendance ne voulait point d'amitiés, mais des familiers. On jouait au whist, qu'on aurait pu dire que M. d'Enval aimait passionnément, si ce mot n'eût été pour parler de lui comme irrespectueux. » Louis d'Estang se plaît à peindre l'hôtel d'Enval, le vestibule dallé de larges pierres de Volvic, les appartements vastes et glacés, les salons dont les ors majestueux rappellent la fin du grand règne ; Louis Estang évoque avec une amoureuse précision le petit monde qui s'agite — oh ! si peu ! — autour du cabinet de M. le Premier Président ! M. Maillard d'Enval a un fils, Raymond, qui n'est point insensible à l'harmonieuse influence de ce milieu ; Raymond, toutefois, qui vécut au lycée de Clermont parmi des fils de petits bourgeois, de commerçants, de fonctionnaires, et s'associa à leurs enthousiasmes républicain, ne comprend guère la tristesse de son père alarmé par la chute du maréchal, l'arrivée au pouvoir de Gambetta. Surtout il se rebelle contre l'absolutisme de ce père, immuable en ses doctrines littéraires, historiques, juridiques ; tout pénétré des enseignements modernes, épris de tolérance, il lui arrive d'irriter le Premier Président et de conclure :

« Vous êtes l'absolu, je ne suis que le relatif. »

Dissentiment douloureux qu'abrège un écroulement soudain !

Au mois de mars 1883, on commença à parler à Riom d'un projet de loi qui suspendrait l'inamovibilité des magistrats ; bientôt on en parla davantage...

« Raymond alors admira quelle force d'âme, chez ces hommes, répondait aux apparences un peu trop solennelles et compassées. Durant cette longue discussion, rien ne trahit leurs angoisses. Cependant Raymond savait que des catastrophes se préparaient pour ces magistrats impassibles à la ville comme sur leurs sièges ; pour tous, la perte de la fonction qui était leur vie même ; pour quelques-uns, la misère au sens le plus exact : le foyer sans pain. Plusieurs fois Raymond avait essayé de savoir si son père craignait pour lui-même. Il n'avait obtenu qu'une réponse sèche, un refus du Premier de se permettre une inquiétude personnelle, alors que ses meilleurs magistrats étaient menacés. »

Au mois de mai la loi fut votée à la Chambre : jusque dans les plus somnolentes arrière-boutiques, les Riomois ne connaissent point d'autre sujet de conversation : qu'adviendra-t-il de la cour ?

« Le Premier Président restait impénétrable ; il lui arriva cependant de dire un jour à son fils, au milieu d'une leçon de droit : « Il n'est pas possible que le Sénat fasse cette infamie ! » Une autre fois, à table, il murmurait : « le conseiller Deltrue a six enfants, il est sans fortune ? Et d'Estrac, un si digne magistrat, comment pourra-t-il résister à ce coup ? » Il fallait que la torture fût insupportable pour que le Premier Président laissât échapper de telles plaintes.

D'ailleurs, il ne souffrait pas qu'on y répondît. . »

La loi, comme on sait, fut votée par le Sénat : Louis Estang note avec une impressionnante concision les incidents de la dernière audience que présida solennellement M. Maillard d'Enval : il excelle à ces notations, à ces peintures, à ces tableaux que les historiens de demain, n'en doutez pas, lui emprunteront, car nul historien ne les souhaiterait d'une sobriété plus ferme ni plus sûre.

*
* *

A Paris — vous pensez bien que, son père destitué, et par aventure à peu près ruiné dans le même temps, Raymond ne peut que se réfugier à Paris — le fils de M. Maillard d'Enval connaît les angoisses de la vie médiocre ; s'enlisera-t-il dans les besognes subalternes ? Nul n'en doute parmi les anciens amis du Premier Président qui lui prodiguent les avis d'une diplomatie désabusée. Raymond reçoit d'un bâtonnier illustre les conseils que recueillirent de la même bouche tous ses comtemporains. Il ne se décourage point ; et bientôt il découvre les plus magnifiques raisons d'espérer ; n'a-t-il point aperçu au Palais une cousine éloignée, cette troublante marquise de Jaurelle dont le Premier Président ne permettait point qu'on prononçât le nom à l'hôtel d'Enval ? Il l'a vue, il l'aime ; elle l'aimera non point tout de suite, mais dans un délai raisonnable ; en attendant, des scènes gracieuses se dérouleront sous nos yeux, nous aurons tout le loisir d'assister au défilé de l'aimable et très républicaine société qui anime le salon de l'influente marquise. — Tout cela est très touffu, et cependant très clair : à aucun moment nous ne perdons de vue Raymond dont l'amour, les enthousiasmes politiques et les vues sociales se développent concurremment et dans une lumineuse clarté ; d'abord l'amour exalte en lui je ne sais quel mysticisme et l'incite à des rêves puérils et généreux d'apostolat civique ; mais qui donc se soucie de la « réconciliation nationale » ? La marquise le confie à Groblot qui lui démontre la pérennité des conflits sociaux et lui inspire le désir d'en tirer davantage.

[illegible] Groblot, ami de Gambetta, ami des bons et des mauvais jours, [illegible] des chefs républicains, se carre dans son orgueilleuse satisfaction de [illegible]

« On [illegible] compris ni la grandeur ni le sens de [illegible] qui nous a porté au pouvoir, à la [illegible] Les réactionnaires ne voient en nous qu'un groupe de partisans, des [illegible] [illegible] et grands buveurs de bocks. Il y a du vrai.. ..

« [illegible] connaître un homme par la [illegible] des [illegible] Ils ne nous comprennent pas, et nous les comprenons..... »

Groblot développe sur la politique républicaine des considérations d'une [illegible] mais combien persuasifs les conseils de son « positivisme » pratique [illegible] aux proportions d'une [illegible] doctrine de jouissance! Ses propos inquiètent Raymond, [illegible] triomphe, qui ne laissera rien des hautes vertus, des fines qualités de la nation : rien que [illegible] lourd et sombre, de la violente ou maladive brutalité! » Groblot se moque. Nous sentons bien qu'un abime sépare leurs deux âmes! Comment toutefois Raymond [illegible] à repousser les [illegible] [illegible] monde élégant; ses succès platoniques à la Conférence [illegible] ne sont pas [illegible]... Il refusera un poste d'attaché à un ministère, parce qu'il est lent à oublier l'injure, le tort grave fait à son père par les ministres de la République : Groblot un jour le présentera à un financier. Raymond mettra son talent au service des combinaisons de l'homme de Bourse; il abandonnera le barreau, renoncera à l'espoir d'une carrière indépendante; il sera « lancé », bientôt riche; l'amour de la marquise de Jaurelle le recompensera.

* *

Et l'on accusera d'immoralité ce roman vigoureux et sain où se reflète avec une exactitude minutieuse la vie contemporaine! Raymond, vers la fin du volume, se confesse à nous avec une si sincère ingénuité! Et certes ses aveux ne sont point édifiants :

« Je n'ai [illegible] presque plus rien [illegible] les notions morales [illegible] les hommes tels qu'était mon père. Ils vivaient parmi des absolus : en morale, comme en esthétique ils se tenaient à une règle inflexible et sûre. Tout m'apparaît relatif et contingent. Est-ce un bien, est-ce un mal? L'un et l'autre sans doute.

. . . .

... Tout ce que j'ai gagné en bonne foi d'intelligence, je le perds en force morale...

Évidemment, hors cet absolu, ou de la foi que j'ai si peu connue, ou de la morale kantienne qui a eu longtemps ma fidélité, il n'est que mobiles d'intérêt ou de jouissance. A quoi bon nier que ce soient aujourd'hui les seuls qui décident mes actes...? »

Raymond fait un séjour à Clermont : il y constate l'irrémédiable déchéance de ses parents; sort lamentable de cette bourgeoisie orgueilleuse qui si longtemps vécut « pour l'honneur » une vie d'abnégatino et de hautain labeur, désormais condamnée, éliminée des cadres de la nation par une démocratie ploutocratique! Classe *vaincue* et qui abandonne dans la défaite jusqu'au souvenir de ses vertus anciennes! Spectacle douloureux, qui tire des larmes à un Raymond d'Enval, mais le confirme dans ses résolutions d'amoralisme actif! Amoralisme vulgaire et de tous les temps et dont un accidènt — la dissolution d'un groupe social — fait de Raymond le porte parole étonné et presque sympathique. Que Louis Estang est donc habile à ne point choquer avec une brutale violence la conscience de ses lecteurs! Quels ménagements! que de gradations et de savantes préparations, quelle sage résignation devant l'inévitable! Raymond n'est qu'un « arriviste » mais, point si platement égoïste! il est un arriviste honnête, comme il y en a tant, et qui ne consent point d'inutiles bassesses. En vérité Raymond est presque sympathique, et il a tant d'idées. qu'il développe avec la plus aimable abondance! Et il aime d'un si noble amour ardent et désintéressé la marquise de Jaurelle! L'amour explique tout, excuse tout et nous incline à une indulgence infinie...

* *

Louis Estang a écrit un roman romanesque, qui est presque un roman historique; roman à clefs? Les moins prévenus des lecteurs ne pourront se dispenser d'approuver tels signalements qui désignent clairement des personnalités notoires de l'entourage de Gambetta et du monde judiciaire. Ce salon de la marquise de Jaurelle, les Parisiens en connurent vers 1884 les principaux habitués, financiers, hommes politiques, artistes. « La Molé » n'en reconnaissez-vous point les triomphateurs dont Louis Estang crayonne avec une louable précision de souvenir les silhouettes :

« Gambetta, son éloquence et sa gloire étaient alors pour les jeunes hommes ce que fut Napoléon pour ceux de 1820, le modèle passionnément admiré, minutieusement copié...

« On ne trouvait pas. Ces imitations restaient le plus souvent pitoyables... Quelques-uns cependant, parmi les

habitués de la Molé, réussissaient, mais en affirmant des mérites ou des tendances tout opposés à ceux de Gambetta...

« Des trois plus en vue, l'un, tranchant, agressif, prêt à toutes les audaces, et habile aux intrigues, semblait armé pour le rôle d'agitateur ; un autre, par son esprit raisonneur, prompt, et une parfaite maîtrise de soi, serait un excellent tacticien de parti et d'assemblée ; le troisième, intelligence déliée, impersonnelle et pratique, triompherait comme ministre d'affaires. Aucun des trois ne pouvait remplacer Gambetta, et ceux qui avaient entendu le « monstre lui même » attendaient toujours un écho de la voix inoubliable... »

Le Paris de ce temps déjà lointain, le Paris fiévreux, agité de patriotiques inquiétudes, affolé à la nouvelle du « désastre » de Langson, Louis Estang ne néglige point de l'évoquer en traits significatifs... Peut-être cependant estimera-t-on plus originales — et en vérité plus instructives — les pages qu'il consacre aux « vaincus », à ces obscurs vaincus que les défaites de 1870 et le triomphe de la République précipitèrent dans l'oubli. Parmi ces vaincus de la fortune, tous n'étaient point coupables : signe des temps, un romancier leur rend justice et avec une impartialité passionnée s'efforce de nous intéresser à leur vie, à leurs vertus, au spectacle qui n'est pas sans grandeur du déclin de leur vie et de leurs vertus ; la sérénité grave de quelques-uns d'entre eux nous étonne, nous émeut, nous contraint de souhaiter que l'histoire, l'histoire complète et définitive (!) de ce temps et de ces hommes nous soit enfin donnée. Telle est la force d'un roman ! roman surabondant, que trop de faits peut être surchargent et que trop d'idées ralentissent ! Le rare défaut ! et qui n'empêche point *Vainqueurs et vaincus* d'être le meilleur roman de la semaine, de la saison, faudra-t-il bientôt dire de l'année ?

JEAN NOIRTEL.



THÉATRES

Les Débutants et la Comédie

Puisque cette semaine ne nous donne aucune nouveauté ni reprise, peut-être ne paraîtra-t-il pas sans intérêt d'examiner une question d'ordre général, et, si je puis dire, de service intérieur : la situation que la Comédie-française fait à ses débutants .. et quand j'écris *débutants*, je n'entends pas seulement ceux qui, par l'âge et la date de leur entrée, méritent d'être qualifiés *nouveaux*, j'entends également ceux qui, ayant déjà fait leurs preuves et donné leur mesure, attendent une occasion décisive pour se produire avec tout l'éclat que fait espérer un premier gage. Aussi bien, si de tels sujets rompent la monotonie forcée des comptes-rendus de pièces, il ne s'agit pas seulement de cas particuliers, mais d'un ensemble de faits par où l'esprit anarchique, particulier à ce temps, se manifeste jusque dans la Maison qui jadis était le conservatoire des Traditions.

Donc il s'agissait de continuer les débuts de Mlle Bergé, lauréate du Conservatoire, qui je crois bien, avait obtenu un premier prix de Comédie. Cette jeune personne que son âge, tout autant que le caractère de son talent, destine aux emplois des toutes jeunes filles, ou, pour parler mieux, des *ingénues*, avait été déja produite devant le grand public dans le *Réveil* de M. Paul Hervieu : elle y avait montré des qualités de grâce et d'émotion. Il s'agissait pour son second essai, de lui attribuer un rôle du répertoire. Sans doute pensez-vous qu'on lui va distribuer un de ces rôles consacrés par une gloire durable : la Cécile de Musset ou l'Agnès de Molière. Détrompez-vous : ce sont emplois gardés par de mûres ingénues qui les défendent avec plus d'apreté que les plus farouches duègnes. Elle n'y saurait compter et fut-elle cent fois plus douée encore, cette débutante, qu'elle nous est apparue dans le *Réveil*, seule la retraite ou la mort pourrait mettre a sa disposition ces emplois fameux. Pour elle on exhume donc une pièce de troisième où sixième ordre : ce *Philosophe sans le savoir*, de prodigieuse invraisemblance dramatique, bonne tout au plus à faire figure dans le musée des curiosités historiques, pour nous montrer de quelle façon on concevait alors — pendant digne des scènes de famille signées Greuze — les émotions familiales, ainsi que la manière dont Diderot, le bon Diderot, s'excitait sur une donnée littéraire, et préparait les développements célèbres que tant d'autres à sa suite continuèrent dans la critique d'art.

Mlle Bergé fit de son mieux dans la pièce de Sedaine et tint avec beaucoup de grâce et d émotion le rôle de Victorine, ce rôle que la seule George Sand, digne héritière des pleurnicheries et des fades sentimentalités du XVIIIe siècle, pouvait avoir l'idée de continuer ; car nul n'ignore qu'elle écrivit le *Mariage de Victorine*, suite du *Philosophe*. Mais de qui, je vous le demande, une telle reprise peut-elle bien faire l'affaire ? Serait-ce du public, j'entends le grand public, celui qui va au théâtre, non pas pour écouter une débutante, comme nous autres spécialistes professionnels, mais pour écouter une œuvre, qui lui fait bon accueil à cette débutante si elle le mérite, mais tout de même s'étonne à juste titre que l'on ait pu, à une époque quelconque, avoir une semblable conception de

l'esthétique dramatique ? Est-ce en vérité le *Philosophe* de Sedaine, et surtout ses deux premiers actes, dépourvus de tout ce que l'on peut imaginer en ce genre ? Est-ce même l'idéal de la débutante ? Je ne le pense pas, [illegible] qu'elle soit — et son jeune âge [illegible] à la docilité — elle ne peut s'empêcher d'imaginer, à part soi, ce que voudraient et son sens et sa simple logique : qu'on lui donnât à choisir parmi les rôles consacrés qui sont de son emploi, ou tout au moins qu'on lui en indiquât un. Mais voilà, ce serait froisser de légitimes susceptibilités, toucher à des situations acquises, susciter des comparaisons qui, sans doute, ne seraient pas à l'avantage de ces situations ; et jamais plus qu'à notre époque de liberté et d'égalité on n'eut le sens des hiérarchies officielles.

Le cas de M[lle] [illegible] n'est pas unique, vous pensez bien : au surplus c'est une toute jeune fille qui ne saurait avoir conquis encore d'autorité, et qui prend ce qu'on lui offre, trop heureuse encore de le pouvoir accepter : Victorine lui fut offerte... elle prit donc Victorine. Ce rôle-là, elle peut être sûre, ou bien sûre que personne ne le lui disputera. Voilà le cas de M[lle] Berthe Cerny qui, elle, n'est pas une débutante dans la vie du théâtre, si elle est une débutante rue Richelieu, qui a derrière elle vingt années de planches. De récents et brillants succès au Vaudeville avaient attiré l'attention sur elle, et nous avions été des premiers à dire à cette place qu'elle pourrait rendre d'utiles services à la Comédie : elle l'a prouvé depuis lors. Mais ce qu'il faut maintenant, ce qui lui est indispensable, c'est une sorte de consécration que seul le classique lui peut procurer. La lui donnera-t-on ? Rappelez-vous ce qu'il fallut de temps et de protection pour faire jouer Célimène à M[lle] Cécile Sorel, qui pourtant y dépassa toutes les espérances par son intelligence du rôle. En sera-t-il de même pour M[lle] Berthe Cerny ?

Mais l'exemple le plus frappant qui soit, et de beaucoup, du talent inemployé, comme de l'étrange façon de comprendre, dans la maison de Molière, la fonction utile d'un chacun, c'est encore celui de M[lle] Leconte. De toutes les jeunes artistes entrées depuis dix ans dans l'illustre maison, M[lle] Leconte est sans conteste la mieux douée, je veux dire par là celle qui doit le plus à son propre tempérament de comédienne, et le moins à la tradition, à l'enseignement des professeurs classés, palmés et titrés, celle qui est le plus capable, en s'abandonnant à son intuition propre, de *trouver*, d'*inventer* quelque chose — ce qui, dans toutes les manifestations de l'art, est le vrai signe du talent. Raison de plus pour qu'on la néglige, direz-vous ! Et sans doute n'êtes-vous pas éloigné de la vérité. M[lle] Leconte a pour elle la grâce, le charme, je ne sais quelle distinction et quelle gentillesse native, un accent qui vient de l'âme, une façon de nuancer ce qu'elle dit qui touche et suscite l'émotion, et dans tout cela, rien qui soit appris, rien qui sente la leçon du maître et l'odieux Conservatoire. La seule chose qui lui manque, c'est la beauté, au sens un peu étroit et tout *formel* où l'on entend ce mot, c'est-à-dire la régularité des traits, et la prestance physique. Mais elle accomplit ce prodige de faire de la beauté avec de l'âme, et de trouver des intonations qui vont loin en nous. S'il est une artiste de la jeune troupe à qui un critique indépendant puisse s'intéresser, à qui l'administration du théâtre doive songer pour prouver que cette jeune troupe n'est pas un vain mot, c'est elle assurément. Nulle actrice de la Comédie plus que M[lle] Leconte n'a mérité qu'on lui confie un rôle important. Jamais elle n'en put obtenir. Une seule fois on lui distribua le Chérubin du *Mariage de Figaro*, un mariage qui n'a rien de commun avec celui de Victorine, et ce fut une soirée délicieuse pour la critique et pour le public, car elle y fut incomparable de malice, de pétulance et d'émotion contenue, cette émotion qui laisse transparaître une larme, perle vivante, dans un sourire. Ai-je besoin de vous dire que deux jours après cette reprise, le *Mariage de Figaro* disparaissait de l'affiche, ainsi qu'il advient rue Richelieu, chaque fois que l'on reprend un chef-d'œuvre du répertoire, que ce chef-d'œuvre s'appelle le *Mariage de Figaro* ou bien *Amphitryon*.

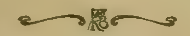
Ainsi entend-on les intérêts de l'art dramatique et les goûts du public, dans la maison où l'on devrait le plus s'en soucier. Mais l'évolution qui se fait dans ces goûts du public — récemment nous y avons touché — plus forte que toutes les cabales et toutes les intrigues de coulisse, se chargera peut-être de modifier les choses. Un jour peut-être ce public marquera, de la seule façon qui lui appartienne, par son abstention, ce dont il ne veut plus... car, pour ce qui lui convient, pour ce qui répond à ses exigences intimes et à ses désirs, ce n'est pas lui qui doit le dire... et voilà précisément la fonction propre et le rôle de l'écrivain... Tout aussitôt le public suivra et viendra confirmer l'initiative du poète.

Encore faudrait il pour cela qu'il y eût une volonté directrice, une autorité réelle, un pouvoir effectif, dans une maison qui, en fait est livrée à l'anarchie, c'est-à-dire aux cabales de trois ou quatre sociétaires représentant influences diverses et contradictoires, et dont chacun, bien entendu, tire à soi. Ce sont trois ou quatre volontés qui se partagent les attributions du pouvoir et voilà les conditions matérielles les plus déplorables, les plus nuisibles à la réussite d'une entreprise. Récemment on tentait une reprise du *Réveil* de M. Paul Hervieu, et nous constations avec stupeur que l'un des principaux chefs d'emploi n'était

pas à Paris : M. Le Bargy se trouvait en tournées. A l'heure actuelle, il est absolument impossible de tenir en main et d'assurer, pour le service et les exigences du théâtre, la présence des sociétaires influents.

Je terminerai par un trait qui en dit plus long que tout sur l'état actuel d'anarchie qui caractérise la maison de Molière. Vous savez que le *Voleur*, pièce en 3 actes de M. Bernstein, dont je vous parlai ici même, et plus remarquable par ses qualités dramatiques que par sa valeur littéraire, poursuit à la Renaissance une heureuse carrière, carrière plus heureuse assurément que celle des dernières pièces modernes représentées à la Comédie. Est-ce ce succès qui a fait perdre la tête à MM. les sociétaires? Toujours est-il qu'une note récente du *Courrier des Théâtres* nous apprenait que quelques-uns d'entre eux, et non des moindres, allaient partir pour Monte-Carlo afin d'interpréter le drame de M. Henry Bernstein. Cette note ajoutait que M. Guitry avait bien voulu leur prêter son théâtre dans l'après-midi pour les répétitions. Il eût été, en effet, un peu excessif de répéter le *Voleur* aux foyers de la Comédie-Française. Que dites-vous de celle-là? N'est-ce pas un signe des temps que MM. les sociétaires de la Comédie aillent *doubler* leurs camarades du Boulevard, dans le Temple de l'or, et devant la *Rastacratie* du Monde? Mais alors, que devient notre rôle, à nous autres contribuables, qui les subventionnons pour une pareille besogne?

PAUL FLAT.



VICTOR COUSIN ET L'ALLEMAGNE

(*Documents nouveaux.*)

Son œuvre est bien négligée, et ceci ne l'accommoderait guère, car jamais, de son vivant, il ne se soucia de passer inaperçu. Peut-être le silence actuel est-il la rançon d'une renommée qui fut jadis trop bruyante, ou le jugement d'une pensée qui manqua d'ampleur et de nouveauté. Peut être aussi que le zèle des disciples n'est pas étranger à cette fortune du maître : l'un d'eux lui consacrait naguère un petit livre vif, délicieux de bonhomie insinuante et malicieuse, acéré comme un coup d'épingle dans un ballon trop gonflé; d'autres lui vouèrent des monuments amples, respectueux et dogmatiques, qui semblèrent un peu lourds sur cette œuvre fragile.

Et j'imagine que de tous ces hommages posthumes, Victor Cousin eût encore préféré le salut narquois et protecteur de Jules Simon à la révérence prolongée de Paul Janet et de Barthélemy Saint Hilaire. Car le geste bref de Jules Simon était plein de vie et rien n'aurait pu toucher davantage quelqu'un qui fut, pendant toute son existence si batailleur, si bruyant, si conquérant. En quelque situation que l'ait jamais placé son destin ou son ambition, l'instinct de domination de Cousin fut toujours prépondérant et resta le signe distinctif de cette personnalité autoritaire. Le discuter, c'était prouver qu'il demeurait encore quelque chose de cette œuvre passée, sinon abolie; tandis que l'analyse respectueuse et froide n'était plus que le devoir suprême rendu à une ombre illustre, enfoncée dans l'éternel repos.

Le repos, c'est bien ce que Victor Cousin connut le moins durant sa vie. Ardent à la lutte, dès son enfance, il lui avait fallu jouer de toutes ses forces pour conquérir sa place au milieu de ses contemporains. Mais c'était l'époque où les hommes de pensée étaient rares, et, avec de l'énergie et de l'intelligence, un débutant pouvait espérer remplir une honorable carrière. Victor Cousin était abondamment pourvu de tout cela; aussi avança-t-il dans le monde à grands pas et, à vingt ans, il enseignait le grec à l'École Normale Supérieure, qu'il venait tout juste de quitter. Un pareil succès n'était pas pour provoquer la modestie, et, de fait, elle ne fut pas le faible du néophyte, ni en ce temps, ni en d'autres. Il y gagna au contraire cette confiance en soi qui peut suppléer à l'autorité quand elle n'est pas suffisante, et qui, en tout cas, la raffermit et la fait valoir. Eloquent, inspiré, primesautier plutôt que patient, Cousin était plus apte à parler des idées générales, à les développer ou à les combattre, qu'à s'attarder à des travaux d'exégèse et de recherche philologique. Aussi, l'année suivante, il passait du grec à la philosophie, assez incertain, à la vérité, de ce qu'il allait enseigner sur ce chapitre, mais assuré et comptant sur lui-même pour inaugurer une méthode qu'il pourrait modeler à sa guise.

Désormais, Cousin avait trouvé sa voie. A vingt-trois ans, il supplée Royer-Collard à la Faculté des Lettres, et ce ne sont plus alors des leçons devant quelques auditeurs d'élite, choisis et rares, mais le contact avec le public et le moyen de parler à la foule intelligente. Elle fut telle, attirée par la nouveauté et par l'éclat de cet enseignement, qu'il fallut lui ouvrir une des plus vastes salles de la Sorbonne d'alors et le jeune maître, dépassant bien vite ses propres initiateurs, s'empressa de révéler à son auditoire des spéculations et des penseurs dont il n'avait pas encore ouï parler. C'est la philosophie écossaise qui fit l'objet de ce premier cours. Mais l'Allemagne attirait Cousin de toute la force du mystère de sa philosophie en travail. Il sent là un

[illegible] les conséquences pour l'esprit humain et se [illegible]. Il apprend l'allemand pour lire Kant et parler de son œuvre. Puis aussitôt qu'il le put, en 1817, il passait en Allemagne voir et juger de près les résultats et les acteurs de ce grand mouvement philosophique : les disciples de Kant d'un côté, et de l'autre l'école de Jacobi, amendée par Schelling. Dans ce premier voyage, de quatre mois, Cousin rencontra seulement Hegel à Heidelberg, et ce temps suffit à nouer une amitié sincère que les années rendirent plus forte.

Le voyage, en somme, avait été assez bref ; mais mis en goût par ce premier contact, Cousin retourna l'année suivante en Allemagne pour y connaître Jacobi et Schelling. Cette fois-ci, il en revint un peu grisé par toute l'activité philosophique à laquelle il avait assisté, épris de panthéisme et d'érudition, brûlant surtout de communiquer aux compatriotes qui venaient l'écouter à la Sorbonne la flamme qui s'était allumée dans son esprit, au-delà du Rhin. Mais la Restauration monarchique devenait de jour en jour moins libérale et redoutait un enthousiasme servi par une parole chaude et passionnée qui avait tant d'action sur le public. Tout à coup, après l'assassinat du duc de Berry, à une heure de réaction et d'intolérance, le cours de Cousin fut fermé et si quelques écarts de langage en furent le prétexte, c'est surtout parce qu'on redoutait une voix qui parlait de liberté avec assez d'éloquence pour éveiller les courages et exciter les indécisions.

Éloigné de sa chaire, réduit au silence, à la Sorbonne et à l'École Normale, Cousin trouva le réconfort dans le travail et aussi dans l'étude plus approfondie de l'Allemagne intellectuelle que ses voyages et ses lectures lui ont déjà révélée. Il en avait rapporté un respect marqué pour l'érudition et ce sentiment le sauva : il l'amena à des besognes qui agréaient peu à sa nature, plus oratoire que méditative, mais qui furent la sauvegarde de sa dignité et son meilleur gagne-pain. Ce n'était pas beaucoup ; aussi Cousin dut-il accepter par surcroît un préceptorat dans la famille du duc de Montebello. Cette dernière circonstance l'amena une troisième fois, en 1824, dans l'Allemagne qu'il devait montrer à son élève. Cousin partit avec un enthousiasme pareil à celui de ses premiers voyages. Il allait retrouver des amis, des maîtres qui lui tenaient autant au cœur qu'à l'esprit, et cette perspective le réjouissait par avance. Il allait y subir aussi une mésaventure singulière, très inattendue, bien faite pour lui montrer que l'idéalisme qu'il admirait n'avait pas fait de tort au légendaire caporalisme prussien. On l'arrêta sous prétexte de carbonarisme et de conspiration. On lui fit son procès, un procès secret, qui le tint six mois en prison, soumis à un régime sévère, et qui aurait pu durer plus longtemps et plus mal finir, si les philosophes, ses amis, ne s'étaient entremis chaleureusement pour dissiper le malentendu. Cette avanie ne diminua pas l'admiration de Cousin pour l'Allemagne, ses mœurs et sa philosophie, car il avait cru voir en tout ceci une machination de la police française, qui donnait à son aventure un faux air de martyre dont il put triompher en revenant à Paris.

Victor Cousin conserva donc ses sentiments pour l'Allemagne : il exigeait seulement que le ministre prussien retirât, dans une note diplomatique, les accusations faussement portées contre lui. On avait promis cette satisfaction assez platonique, mais on ne se hâtait pas de la donner, ce dont Cousin n'était pas satisfait. La lettre suivante, encore inédite, en fait foi, car il y est question, dans un paragraphe, de M. de Kamptz et de la mauvaise volonté qu'il met à s'exécuter sur ce point. Cousin écrit ainsi à Édouard Gans, un des élèves les plus distingués de Hegel, professeur de droit et de philosophie à l'Université de Berlin, dont les opinions libérales étaient bien connues, et qui venait de faire un séjour à Paris. C'est Gans, nature noble et généreuse, que Cousin avait chargé de soutenir ses intérêts et qui avait fait des démarches en ce sens, à peine rentré à Berlin. La lettre de Gans à Cousin pour lui en donner avis est connue : il conte sa démarche auprès de Kamptz, qui « a promis de tout faire », et qui cependant ne fera rien, par crainte du ridicule ; il fait part de ses projets, la fondation d'une gazette libérale à Berlin, et aussi de ses dissentiments avec quelques esprits rétrogrades qui s'alarmaient de ces tendances nouvelles. « De retour de France, disait Gans, en janvier 1826, je ne puis plus entrer dans ce Prussianisme déclaré dont ces messieurs se sont faits les partisans, et quoique monarchique, je dois à mon séjour en France et à vous surtout, Monsieur, une indépendance de caractère et de vues politiques bien plus grande que celle que j'ai emportée en France. Ces messieurs, en m'entendant parler, m'ont déclaré démagogue, car je trouve mauvais ce que le gouvernement fait et je crains qu'il ne marche vers sa ruine. » C'est à ces nouvelles et à ces déclarations de principes que Cousin répond, deux mois plus tard, par la lettre ci-dessous, caractéristique et digne de remarque.

Paris, 28 mars 1826.

« Ne me grondez pas, docteur, si j'ai un peu tardé ; c'était pour ne pas venir à vous les mains vides et pouvoir vous offrir quelque chose de plus que des compliments. Je vous envoie demain par la poste un livre de ma façon. — Je le mets sous la protection de votre indulgence, vous tous mes chers frères

en Hegel. Votre soldat d'outre Rhin n'est pas bien fort, mais vous verrez qu'il est zélé et fidèle. Sérieusement, ce livre est une bagatelle. C'est un recueil d'articles et de morceaux philosophiques, insérés de 1815 à 1819 dans quelques journaux savants. On a pensé qu'il serait encore utile de rassembler ces fragments et de les jeter dans le public pour accroître le mouvement philosophique, faible mais réel, que vous avez pu remarquer à Paris. Entre nous, je me suis exécuté en laissant réimprimer ces bagatelles. Mais j'ai mis en tête une introduction où j'ai cherché à les rappeler à quelque unité et à donner une idée de l'enseignement général auquel ils furent empruntés, à l'époque où ils parurent. Cet enseignement (de 1815 à 1819) n'est pas important pour l'Allemagne, il a pu l'être pour la France ; et l'Allemagne, qui a la prétention d'être le centre de la littérature européenne et de savoir tout ce qui se passe hors d'elle, ne lira peut-être pas sans intérêt cette introduction qu'on peut regarder comme une espèce de mémoire sur l'origine de la nouvelle École philosophique de France. Mettez-vous donc, si vous voulez me lire, dans le point de vue français, car c'est pour la France que je travaille. Je marche avec elle pour qu'elle marche avec moi, et vais pas à pas, pour qu'elle me suive. Je vous prie donc tous de sortir de Berlin, et de vous transporter à Paris. C'est là qu'il faut me lire et me juger.

Cette introduction, qui vous tombera des mains, à vous autres philosophes allemands, va exciter ici un orage contre moi. Je ne cherche pas le danger, mais s'il vient, je sais le braver. Tout ce bruit naissant, qui déjà siffle à mes oreilles, me fait rire. D'un côté le parti théocratique crie au panthéisme. Il avait osé répandre que je travaillerais au *Catholique*. Mon introduction a été ma seule réponse, qui a déconcerté MM. d'Eckstein et Lamennais qui ne veulent pas m'attaquer, mais qui me connaissent bien maintenant et laissent aboyer leur meute. D'un autre côté le parti libéral, toujours empressé à choisir des bannières déshonorées, ne me pardonne pas d'attaquer Condillac et le Matérialisme. Ils m'accusent donc de mysticisme. Je ferai ma route à travers les uns et les autres, dédaignant le bruit sans en avoir peur, et ne m'adressant qu'à un petit nombre d'esprits fermes et décidés, capables de m'entendre et de me suivre.

Vous voyez que je vous parle de moi tout à mon aise, mes chers amis, parce que je sais que vous m'aimez et que tout ce qui intéresse la philosophie vous intéresse. Je pense tout haut avec vous, et après vous avoir mis au fait de Paris, je vous demande des nouvelles de Berlin. Lisez-moi, je vous prie, et dites-moi loyalement et sévèrement ce que vous pensez du petit écrit que je vous envoie. Je suis professeur ici, mais écolier là-bas. Mes bons maîtres, corrigez-moi, et n'oubliez pas la maxime *qui bene amat, bene castigat*. Gans, vous serez le secrétaire de tous nos amis. Je vous prie de consacrer toute une lettre à la critique de cette bagatelle, par amitié pour moi. Prenez l'avis de tous nos amis et mandez-le-moi, à commencer par celui de Hegel et à finir par le vôtre. J'y compte ; entendez-vous.

Je vous remercie de votre entrevue avec M. de Kamptz à mon égard. Vos conseils sont sages et je les suivrai en temps et lieu. Je suis déterminé à avoir une satisfaction honorable ; j'attends, mais si ma patience n'est pas comprise, je ne souffrirai pas qu'elle tourne contre moi. Dites-le-lui bien, avec calme et dignité.

« Nous n'avons pas vu ici M. Robert et nous n'entendons pas parler de M. Cotta. Mûrissez bien votre projet de journal et ne vous hâtez pas. Surtout pas de division entre vous. Je suis loin d'approuver le Prussianisme, c'est-à-dire l'ancien Teutonisme de nos deux amis ; mais il faut le ménager et l'éclairer. Embrassez pour moi ces deux hommes excellents, et, si vous pouvez, mon cher, leurs aimables femmes que je n'ai pas oubliées.

« J'envoie à Hotho le dixième volume de Descartes avec les planches. Dites à lui et à M. Michelet que s'ils m'aiment un peu, ils s'arrangent pour me traduire et m'envoyer les *summa capita* de l'histoire de la philosophie de Hegel. Hotho ne répond pas à ma pressante demande à cet égard. Est-il donc impossible de trouver à Berlin quelqu'un qui veuille me les copier, à tout prix, un ou deux collègues de Hegel ?

« Je ne m'occupe (à part moi) que de l'histoire de la philosophie. S'il a paru quelque chose à ce sujet, que M. Henning me le mande ; il faut absolument que l'un de vous me tienne au courant de tout ce qui paraît en ce genre, bon ou mauvais, général ou spécial ; car je prends cette étude comme métier positif dans ma vie. Un de vos amis n'a-t-il pas traduit et commenté *le Timée* ?

« Adieu, mille amitiés à M. et à Mme de Varnhagen et à la belle Mme Bahr, si elle se souvient encore de moi.

« Victor Cousin. »

Le volume dont Cousin parle, au milieu de tant d'autres choses, était un recueil de *Fragments philosophiques* qui s'est accru depuis lors et a fini par former cinq volumes. La préface fit, en effet, quelque bruit et elle méritait d'en faire, d'abord pour l'éloquence et la chaleur du style, ensuite pour la nouveauté de la méthode qui avait été exposée dans un langage aussi habile que noble. Ceci prouvait que Cousin, en dépit de son silence, ne renonçait pas à son action philosophique et que l'érudition ne l'oc-

cupait pas tout entier, si elle absorbait le meilleur de son activité. Ne prévoyant pas quand l'interdiction de son cours pourrait être levée, c'est par les travaux savants qu'il songeait à parvenir aux honneurs et il tentait d'en tirer un bénéfice moral, comme il en avait reçu déjà quelque secours matériel. En cela il demeurait dans la tradition germanique et ses amis d'outre-Rhin ne pouvaient que lui savoir gré de se parer de ses titres érudits. Un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, Lanjuinais, étant décédé le 13 janvier 1827, Cousin ambitionna sa place et l'honneur de représenter dans cette compagnie les études d'histoire de la philosophie ancienne. Cet incident de la vie de Cousin a été mal connu de ses biographes, qui n'en parlent pas ou bien n'y font que des allusions vagues et incomplètes. Cousin se présenta donc et, pour appuyer sa candidature, il écrivit à l'Académie une longue lettre qui mettait tous ses titres en valeur. Nous n'en citerons ici que les passages essentiels, ceux qui marquent les intentions du philosophe et la façon dont il envisageait son œuvre.

« Si la philosophie est une des branches des connaissances humaines que les Anciens ont cultivées avec le plus de gloire, et si, par conséquent, l'étude de la philosophie ancienne est une partie essentielle de l'archéologie, il faut reconnaître que cette étude est au nombre de celles qui appartiennent à l'Académie. Aussi l'Académie a-t-elle de tout temps compté dans son sein des personnes particulièrement vouées à ce genre de recherches... Prendrai-je la liberté de vous entretenir un moment des travaux qui peuvent me donner quelques droits à votre indulgence ?... J'ai entrepris une nouvelle traduction complète de Platon, avec des notes philologiques, où, partant de l'état actuel de la critique contemporaine, j'ai essayé de faire aussi quelque chose pour l'avancement de l'examen approfondi du texte, et en des introductions philosophiques destinées à offrir au lecteur un fil dans le labyrinthe de chaque dialogue, introductions dans le genre de celles de Tiedemann, quant à la forme, mais au fond bien différentes : car, au lieu d'étendre Platon sur le lit de la philosophie moderne, je le présente dans ses proportions naturelles, m'attendant moins à le censurer ou à l'approuver qu'à le faire comprendre, à saisir sa pensée et à la mettre en lumière, ainsi que l'ordre régulier dans lequel elle se développe à travers l'apparent désordre d'une conversation abandonnée... Pour bien entendre Platon, j'ai étudié les Platoniciens, c'est-à-dire cette école d'Alexandrie si peu connue, et qui, parmi les subtilités et les superstitions propres à ces temps, renferme, aux yeux même de la critique la plus sévère, tant d'utiles commentaires et de curieux renseignements sur toutes les parties de la philosophie de Platon. Je crois donc avoir fait une chose utile à l'histoire de la philosophie grecque en publiant les ouvrages qui étaient encore restés inédits des plus illustres des philosophes alexandrins... C'est là surtout le genre de travaux auxquels je compterais me livrer dans le sein de l'Académie, si elle m'était ouverte, et sur lesquels je la prierais quelquefois de m'entendre. Je choisirai particulièrement les philosophes des premiers siècles de l'ère chrétienne dont la réputation seule est arrivée jusqu'à nous et qui florissaient vers le IIIe et le IVe siècle. La mine est toute neuve et je la crois abondante. Sans fatiguer davantage l'Académie, je la prie de croire que, si elle daignait m'admettre, elle trouverait en moi un collaborateur d'autant plus zélé qu'il se trouverait trop heureux de pouvoir recueillir sur tant de points obscurs qui lui restent à éclaircir la lumière de ses maîtres en érudition et en critique. »

Malgré toutes ces belles promesses, Cousin ne fut pas élu. C'est l'helléniste-voyageur Pouqueville qui l'emporta. Il ne semble pas que le philosophe en ait été bien marri, car il ne renouvela pas la tentative. Il est vrai que l'érudition ne tarda pas à perdre beaucoup de son charme pour lui. En mars 1828, la Restauration, guidée en cela par M. de Martignac, lui rendait la parole comme professeur-adjoint à la Sorbonne, et lui donnait ainsi ses anciens moyens d'action. C'étaient les succès oratoires d'antan avec leur charme immédiat et bien autrement puissant. Alors l'existence de Victor Cousin changea, en attendant que la révolution de Juillet vînt lui ouvrir une carrière plus éclatante. Ce fut d'abord l'entrée à l'Académie française, puis à celle des Sciences morales, l'admission au Conseil royal de l'Instruction publique, au Conseil d'État, à la Pairie, toute l'influence administrative qu'un homme peut avoir et que ce maître autoritaire ne laissa point tomber en quenouille pendant près de vingt ans. Il n'était plus question des travaux érudits et des tâches obscures qui occupèrent les années sans gloire. Le problème allemand ne le passionna plus : il avait trop à faire à régenter l'enseignement français. Et quand cette besogne lui manqua, à l'avènement du second empire qu'il flatta sans le servir, s'il revint à l'érudition, ce ne fut plus à l'histoire de la philosophie, mais bien à celle des belles dames du grand siècle, qu'on l'accusa de trop aimer, au point de ne pas voir leurs défauts ou de les passer sous silence. Grave reproche à un homme précis qui se piquait d'exactitude et qui devait subordonner la galanterie à la véracité.

Paul Bonnefon.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la R. S., 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 5 — 5e SÉRIE — TOME VII — 2 FÉVRIER 1907

L'Histoire avant l'Histoire

—

LES GERMAINS

Parmi les Indo-Européens, les Germains et les Slaves sont les tard-venus de l'histoire : tard-venus, en ce sens qu'ils n'y font leur apparition que longtemps après Indiens, Perses, Grecs, Latins et Celtes eux-mêmes, dont en dernier lieu nous nous sommes occupés (1) ; mais non pas certes qu'ils se soient installés les derniers dans leurs domaines respectifs actuels. Bien au contraire, s'il en fallait croire certains ethnographes parfaitement informés, les Germains y seraient arrivés des premiers, puisque, pour ce faire, ils n'auraient même pas eu besoin de se déplacer. Dans un ouvrage tout récent (2), on a repris et brillamment soutenu la thèse suivant laquelle l'habitat primitif des Indo-Européens aurait été, non pas la région des steppes de la Russie orientale, mais la grande aire forestière de l'Europe centrale, soit à peu près les deux bassins de l'Oder et de la Vistule : c'est de là qu'ils seraient partis, pour rayonner sur le reste de l'Europe et l'Asie antérieure ; et les Allemands seraient donc les descendants d'une population indo-europénne demeurée sédentaire depuis plus de cinquante siècles. Quoi qu'on doive penser d'une question, qui sans doute ne recevra jamais de solution décisive, un point certain pour l'anthropologie, c'est que les Germains, sinon dans leur ensemble, au moins dans ceux de leurs groupes ethniques que leur isolement défendit le mieux de toute ingérence étrangère, — les Scandinaves au premier chef, — réalisent, avec une remarquable pureté, le type que nous avons envisagé comme caractéristique de la primitive aristocratie indo-européenne : haute taille, crâne allongé, yeux clairs, chevelure blonde. Mais, en dépit de cette intégrité de race, ce n'est point chez eux que s'est développée cette civilisation, indo-européenne elle aussi, dont ils comptent à cette heure parmi les premiers représentants : comme à nombre de leurs congénères, elle leur est venue de l'étranger ; et, enfermés qu'ils étaient dans leurs cirques de bois noirs et de monts crénelés, elle ne les a atteints que très tardivement, importée d'abord par leurs immédiats voisins de l'ouest. A une époque préhistorique, les Celtes furent les premiers éducateurs et probablement les suzerains de la Germanie.

(1) *Revue Bleue* des 13 et 20 octobre 1906, p. 449 et 498.

(2) Hermann Hirt, *Die Indogermanen* (Strasbourg, 1905-06), I, p. 176-198, II, p. 619, et carte IV du tome II.

I

D'une façon générale, on peut tenir le Rhin pour la ligne de départ de la Celtique et de la Germanie (1), encore que les Celtes du temps d'Ambicatos aient plus d'une fois et sur plus d'un point franchi cette limite naturelle, autrement imposante pourtant alors qu'elle n'apparaît de nos jours. De ces allées et venues, nécessairement compliquées de sanglants conflits, l'histoire ne sait pas un mot,

(1) D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 336.

puisque ni Celtes ni, à plus forte raison, Germains n'ont laissé d'annales. Mais, à défaut de l'histoire, la linguistique, déjà interrogée sur d'autres passés oubliés, va nous apporter de sûrs témoignages de ces anciennes relations des Germains et des Celtes, et de la supériorité de ceux-ci sur ceux-là.

Le vocabulaire germanique possède de toute antiquité, pour désigner le pouvoir, la royauté, la richesse, un radical qui peut s'épeler *rik*, et qu'on reconnaît, par exemple, dans l'allemand *reich* « riche » (1) et *Reich* « royaume ». Ce mot est sûrement indo-européen, mais non pas sous cette forme : le latin, entre autres, nous révèle qu'il sonnait originairement *rēg*. Or, le changement de *g* en *k* est régulier en germanique, mais non celui d'*ē* en *ī*. Dans les mots que l'indo-européen a directement légués au germanique, l'*ē* primitif se maintient au début, puis subit ultérieurement une mutation toute différente : l'allemand en a fait un *a*. Si donc, dans ce *rik* exceptionnel, les Germains le remplacent par *ī*, il faut de toute nécessité qu'ils n'en aient point hérité par voie légitime, mais l'aient emprunté tout fait à quelqu'autre population indo-européenne qui, elle, changeait régulièrement en *ī* l'*ē* des ancêtres. Cherchons-la.

Nous n'aurons pas à chercher loin. Rappelons-nous seulement les noms propres gaulois dont la finale est familière à notre oreille : Ambiorix, Dumnorix, Vercingétorix. Cette finale en *ī* long, c'est le mot « roi », c'est le latin *rēx*. Ainsi le gaulois — disons « le celtique » — change *ē* en *ī*, et il est superflu d'ajouter que le fait se vérifie, non sur ce seul exemple, mais sur tout l'ensemble de son vocabulaire (2). Le doute n'est donc point possible : c'est des Celtes que les Germains ont reçu le nom du pouvoir royal, c'est-à-dire, par excellence, ce que les Allemands appellent un *Kulturwort*, un de ces termes dont l'importation implique en même temps le bienfait d'un rudiment au moins d'organisation politique et sociale.

L'inscription d'Alise nous a appris le mot gaulois *celicnon*, désignant quelque chose d' « élevé » (latin *celsus*), une tour, une stèle, enfin une construction. La plus ancienne des langues germaniques, le gotique (3), a un mot *kêlikn* qui signifie « superstruction, étage supérieur ». Ces deux termes se ressemblent trop, par la forme et par le sens, pour n'être pas identiques. Mais, d'autre part, si *kêlikn* procédait, comme *celicnon* et au même titre, d'un radical indo européen, — outre qu'il aurait peu de chances d'en être tiré au moyen d'éléments accidentels de dérivation absolument identiques, — les lois phonétiques du germanisme lui eussent imposé une tout autre physionomie en voyelles et consonnes : il s'énoncerait *hilihn* (1). Il reste que ce mot soit emprunté de toutes pièces au celtique. Voilà un terme de maçonnerie, soit donc encore un indice de civilisation supérieure, qui a passé du celtique au germanique.

On pourrait aisément grossir cette nomenclature, si une modeste esquisse de préhistoire ne devait valoir surtout par la sobriété des exemples topiques. Il faut laisser le détail aux ouvrages de recherche ou de démonstration, et se borner ici à en retenir la conclusion irréfragable : les premières lueurs qui éclairèrent la barbarie des Germains, encore étrangers à l'histoire des nations européennes, avaient franchi le Rhin en sens inverse de la marche du soleil.

II

Ce fut vers l'an 300 avant notre ère, que les Germains prirent leurs représailles de la soumission où jusque-là les avaient tenus les Celtes : ils les refoulèrent lentement devant leurs masses jusqu'aux bords du Rhin, qu'ils les contraignirent à repasser, et alors seulement le grand fleuve devint la barrière internationale que seules les armes romaines devaient violer quatre siècles plus tard. De cette lutte, qui dut être acharnée, aucun souvenir ne nous a été conservé, que la haine héréditaire ; mais il en demeure une tenace survivance linguistique, que maintiennent les vocabulaires anglais et allemand. Parmi les Celtes orientaux, avec qui les Germains vécurent en guerre permanente, la nationalité la plus forte était alors celle des Volques Tectosages (latin *Volcae*). Or, toujours en vertu des lois qui régissent les substitutions de sons germaniques à sons étrangers, un mot *Volca*, dans la bouche des Germains, devait devenir *Walha*. Il n'y a pas manqué, et ce mot leur a servi subsidiairement pour désigner tous les étrangers, soit occidentaux, soit méridionaux, avec qui la suite des temps les a mis en contact : les Allemands l'ont appliqué, d'abord de proche en proche à tous les Celtes, puis aux Romains, enfin aux Français et aux Italiens ; et c'est

(1) L'adjectif français est un emprunt au germanique.

(2) A commencer par le nom du Rhin, latin *Rhēnus*, mais germanique *Rin* (allemand *Rhein*), qui suppose un celtique ancien *Rēnos*.

(3) Cette façon d'écrire le mot n'est pas une amorce de la fameuse « Réforme » qui fait beaucoup parler d'elle. C'est la seule orthographe correcte : le nom des Gots n'a jamais eu d'*h*, ni dans leur langue, ni dans la bonne transcription latine. Que l'écriture et l'architecture conventionnellement nommées « gothiques » gardent donc leur *h*, s'il leur plait et à l'Académie ; la langue gotique ne s'en doit pas laisser défigurer.

(1) Par *i* bref, et non *ē* long en première syllabe : la quantité des voyelles est de première importance en étymologie scientifique.

leur dérivé actuel *Wälsch*; les Anglo-Saxons immigrés en Grande-Bretagne ont ainsi nommé les Celtes insulaires qu'ils y supplantaient, et tel est encore le nom du pays de Galles (*Wales*) et de ses habitants (*Welsh*), qui, de leur vrai nom celtique, nous l'avons vu, se disent *Cymry*, « compatriotes ».

Deux siècles passèrent encore, avant que les Germains, de sujets révoltés, se fissent conquérants à leur tour ; mais leur première irruption dans l'histoire fut formidable. C'est, à partir de l'an 113 avant notre ère, la ruée des Cimbres et des Teutons, qui désola la Gaule, effleura même l'Italie, menaça Rome, jusqu'au jour où l'énergie de Marius l'arrêta à Verceil et dans les plaines voisines d'Aix-en-Provence, grasses encore de leurs cadavres. Ils se le tinrent pour dit, et la civilisation de l'Europe eut encore un demi-siècle de répit, pour se préparer au combat où elle devait en définitive succomber.

La poussée suivante fut celle que commanda le chef suève Arioviste (59), et qui amena l'intervention de César, puis la conquête de la Gaule par les Romains. A partir de là, ceux-ci firent bonne garde sur la frontière du Rhin, qu'ils dépassèrent même de beaucoup, parfois à leur dam, — on se souvient des légions de Varus ! — mais qui, en somme, demeura respectée jusqu'à l'époque de décadence où les peuplades barbares qu'ils avaient installées sur ses rives, pour les défendre des assauts des barbares insoumis, se sentirent assez fortes, et l'Empire assez faible, pour prendre la place de leurs maîtres. Alors ce fut l'invasion franque et ce qui s'ensuivit, ce que nos lèvres ont balbutié en nos premiers ans d'école primaire.

III

Dès avant le temps où ces voies d'eau se déclaraient dans les œuvres vives de l'Empire sur la ligne du Rhin, celle du Danube, plus éloignée de la capitale, avait déjà commencé à se fêler. Là, dans les vastes plaines de la Mésie, la Hongrie actuelle, dominaient les Gots, nation belliqueuse, mais relativement civilisée, convertie au christianisme par des missionnaires de la célèbre secte d'Arius, politiquement organisée enfin, et capable d'utiliser contre ses éducateurs les leçons qu'ils lui avaient données. Comment ils battirent en brèche le rempart que Trajan avait élevé contre eux dans la Dacie, la Roumanie d'aujourd'hui, c'est affaire à l'histoire des peuples; de tout autre nature est l'intérêt que leur témoigne à bon droit celle des langues et des religions.

Chrétiens, il leur fallait des livres liturgiques, et, à cet effet, avant tout, une écriture moins imparfaite que les vieilles « runes » germaniques, bonnes tout au plus à graver grossièrement de courtes inscriptions. Un des leurs y pourvut, l'évêque Wulfila, — soit « le Loup », — que les Grecs du temps appelèrent Ulphilas (311-382), très suffisamment imprégné de théologie arienne et de culture byzantine : de la combinaison de quelques caractères runiques avec la cursive du Bas-Empire, il composa l'alphabet dont il se servit pour transcrire sa traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle ne nous est point parvenue en entier, tant s'en faut; mais nous en possédons presque la totalité des Évangiles, une notable partie des Épîtres de saint Paul, et puis des fragments épars, assez enfin pour connaître à fond la structure grammaticale et le gros du vocabulaire de sa langue douce et sonore (1).

Grâces soient rendues au zèle apostolique du pieux évêque; la linguistique indo-européenne a pu ainsi remonter, dans l'étude du germanisme, au IVe siècle de notre ère, tandis que les plus anciens documents de l'anglais et de l'allemand ne nous reportent guère au delà du VIIIe; et cela au moyen d'un texte long, suivi, aisément intelligible, — c'est presque un mot à mot du grec, — d'une langue depuis longtemps éteinte sans postérité, langue précieuse que, dans le premier enthousiasme de la découverte, les savants baptisèrent « le sanscrit du germanisme ». Tout en se trompant à demi, ils ne croyaient pas si bien dire. Le surnom date du temps où l'on s'imaginait que, seul de tous les dialectes indo-européens, le sanscrit n'avait pas évolué et représentait l'archétype dans toute sa pureté : on en est revenu, et l'on sait aujourd'hui que, sur bien des points, il est plus altéré que le grec et même le latin; mais cela n'empêche pas que, sans lui, jamais on ne serait arrivé à débrouiller l'écheveau de l'évolution dix fois séculaire du latin, du grec et des autres idiomes. Et tout de même, le gotique est moins pur, dans partie de son vocalisme et de ses mutations consonnantiques, que le scandinave, l'anglais et l'allemand; mais certaines de ses particularités, et notamment le maintien des finales, assourdies ou disparues dans les langues plus modernes, lui assurent sur elles une telle primauté, que nombre des problèmes qu'elles nous posaient n'auraient jamais reçu que des solutions approximatives ou probables, si cette sœur aînée n'eût survécu de par l'œuvre d'Ulphilas.

On sait les destinées ultérieures de la nationalité gotique : scindée en deux groupes essentiels, Gots orientaux (Ostrogots) et occidentaux (Visigots), elle prit sa large part de la curée finale où s'anéantit l'Empire Romain. Les Ostrogots, sous un barbare

(1) Le manuscrit du Ve ou VIe siècle qui nous a préservé ce trésor est lui-même une merveille : le fameux *Codex argenteus*, de la Bibliothèque d'Upsal, en lettres d'argent sur parchemin teint en pourpre.

de génie, Théodoric, régnèrent un temps sur l'Italie et lui rendirent un semblant d'organisation, de paix intérieure jusqu'au jour où ils succombèrent sous les coups de Justinien, qui rétablit entre Rome et Constantinople l'union éphémère bientôt abolie par l'invasion des Germains « à longue pique », les Lombards, vaincus plus tard par Charlemagne. Les Visigots occupèrent tout le sud ouest de la Gaule, depuis la Loire, d'où ils furent expulsés par Clovis (1), et l'Espagne entière, jusqu'à la sanglante défaite du Guadalète qui la livra aux Arabes; et toute la durée du moyen âge se passa pour eux à la disputer pied à pied aux nouveaux envahisseurs. Mais, dans ces vastes remous de peuples, Visigots et Ostrogots, fondus avec les éléments indigènes, oublièrent, tout comme les Francs en Gaule, leur langue et leurs traditions, et ne parlèrent plus que le latin vulgaire qui devait devenir le portugais, l'espagnol, l'italien : presque rien du gotique ne nous est parvenu de par eux

Ni non plus par les proches parents des Gots, qui, au dire unanime des historiens, ne faisaient avec eux qu'un seul groupe linguistique : les Vandales et les Burgondes. Les uns, maîtres un moment de l'Espagne et de l'Afrique du Nord, s'y noyèrent sans laisser trace appréciable. Les autres fondèrent dans le sud-est de la Gaule un royaume de civilisation toute latine, qu'absorba celui des Francs : comme la Loi Salique, le code burgonde (Loi Gombette) est rédigé en latin.

Cependant un rejeton échappé — où et comment ? — du tronc gotique fit souche et végéta obscurément jusque par delà le moyen âge. En 1560, le Flamand Oger Ghislain de Bousbecque, ambassadeur impérial à Constantinople, s'y rencontra avec deux indigènes de Crimée, et, frappé de la coïncidence des mots les plus usuels de leur langue avec ceux de la sienne, en consigna dans sa relation de voyage un court vocabulaire. Or ces mots sont aisément reconnaissables pour du gotique, et même de l'ostrogotique, égaré par le hasard des migrations à cette extrémité de l'Europe, et depuis, lui aussi, mort sur place, sans qu'un souvenir en demeure, autre que deux petites pages perdues dans un gros livre latin. *Habent sua fata...*

IV

L'ensemble des dialectes gotiques constitue ce que l'on nomme communément le germanique-oriental, en tant qu'opposé au germanique-occidental, qui est le groupe anglo-allemand, et au germanique-septentrional ou scandinave. Ce dernier est si étroitement apparenté au gotique, qu'on a même proposé de ne faire de tous deux qu'un seul rameau; car il n'est guère douteux que les Gots ne soient descendus de l'extrême Nord pour occuper la contrée danubienne où les surprend pour la première fois l'histoire, et ils ont d'ailleurs laissé des restes non équivoques de leur séjour en cet habitat primitif, puisque le tiers méridional de la Suède l'appelle encore la Gotie (1). Mais le germanique-septentrional ne nous est pas connu, à beaucoup près, à date aussi ancienne que son frère du Danube : à part quelques courtes et peu claires inscriptions runiques des IIe-IIIe siècles, ses sources ne remontent qu'à l'époque de l'épanouissement de la très abondante mais très tardive littérature norroise, après l'importation de l'alphabet latin d'Angleterre en Islande et en Norvège; alors virent le jour l'ancienne *Edda* (fin du XIe siècle), depuis considérablement remaniée et grossie, puis les *Sagas* (légendes) islandaises, diffuses et souvent banales narrations d'aventures, vivantes pourtant de l'esprit de ces hardis écumeurs de mer, qui colonisèrent l'*ultima Thule* et les premiers découvrirent l'Amérique.

Car ils eurent leurs siècles de grandeur et même de souveraineté. Les Danois conquirent l'Angleterre sous Knut le Grand (1015 1036) et y rendirent hommage à la civilisation dès lors supérieure des Saxons. Les Norvégiens, sous leur nom de Normands, firent trembler l'Europe occidentale durant la première moitié du moyen âge, puis s'assagirent dans la riche concession que leur abandonna notre Charles le Simple et en firent la plus riche province de France, sans pour autant renoncer à l'humeur belliqueuse qui leur fit en 1066 franchir la Manche, asservir à leur tour les Saxons, conquérir et franciser même, pour un temps, l'Angleterre. Plus tard, ils furent des trafiquants de premier ordre, et le port norvégien de Bergen compta parmi les sièges les plus actifs de la Ligue Hanséatique. Quand le sceptre des mers eut passé aux Pays-Bas, puis à la Grande-Bretagne, leur fortune pâlit, mais non point assez vite pour qu'au XVIIe siècle encore l'épée d'un Gustave-Adolphe ne pesât d'un poids décisif dans la balance de l'Europe.

Le groupe linguistique du Nord est aujourd'hui représenté par quatre langues : l'islandais, très archaïque, conservé dans les embruns et la solitude de sa grande île, mais politiquement dépen-

(1) On se souvient de la phrase prêtée au néophyte dont l'ambition se colorait d'ardent prosélytisme : « Il me déplait que ces Gots *qui sont ariens...* »

(1) Il y a, de plus, l'île de Gotland, entre Suède et Finlande; et même, selon M. Lœwe, germaniste de haute valeur, le parler de cette île serait en réalité de souche gotique et ne devrait son aspect scandinave qu'à la forte influence qu'il aurait subie du chef du suédois.

dant du danois ; le danois, fort réduit en superficie par la rapine prussienne ; le norvégien, presque identique au danois sous sa forme littéraire ; le suédois, enfin, le plus doux et musical des quatre idiomes qui ont partiellement gardé la fluidité chantante de l'ancien gotique. Particularité unique en Europe : le suédois maintient dans sa prononciation un accent de force et un accent tonique distincts, qui peuvent tomber et en fait tombent souvent sur des syllabes différentes, en sorte que telle syllabe peu intense se détache sur une note haute, tandis que telle autre sonne avec vigueur dans les cordes basses ; ce qui explique à la fois, et la rare aptitude musicale des Scandinaves, et l'extrême difficulté qu'on éprouve à acquérir leur prononciation.

V

Les Germains occidentaux, riverains de l'Elbe, du Weser, du Main et du Rhin, étaient naturellement les mieux connus des Romains. Parmi les grandes divisions ethniques qu'y tracent leurs historiens, un nom nous frappe par la similitude de sa syllabe initiale avec celle du nom des Anglais : Pline l'ancien et Tacite mentionnent les Inguéons ; et, comme ce dernier ajoute qu'ils touchent à la mer (1), il n'est pas douteux qu'il faille reconnaître dans ce groupe côtier l'ensemble des clans des Angles, Frisons, Saxons et Jutes, répandus des bouches de Meuse et Rhin à l'estuaire de l'Elbe, et par delà dans l'isthme danois, en un mot, les aïeux des fondateurs de l'heptarchie anglo-saxonne et de la nationalité anglaise.

Ce fut, semble-t-il, à partir du IVe siècle que ces Germains, déjà à demi-maritimes dans leurs péninsules et leurs terres noyées, le devinrent tout à fait, en se séparant de leurs frères continentaux et affrontant la dure traversée de la Mer du Nord, pour aborder la grande île alors celtique de langue et latine de civilisation. Les deux siècles suivants leur y assurèrent la prépondérance, et ils s'y taillèrent chacun son domaine : les Jutes, confinés dans le coin S.-E. (conté de Kent) et dans l'île de Wight, n'eurent jamais grande importance ; mais les Saxons, un peu plus haut, dans les deux vallées transversales de la Tamise et de la Severn, fondèrent des royaumes bientôt florissants (Sussex, Wessex, Essex) ; (2) quant aux Angles, ils ont légitimement légué leur nom au pays dont ils occupèrent plus des deux tiers, tout le centre (Midland ou Mercie) et la lisière septentrionale (Northumberland), épandant de là leur influence sur la Basse-Écosse (Lowlands), tandis que l'Écosse montagneuse et âpre restait obstinément celtique et l'est, dans les campagnes, demeurée jusqu'à nos jours.

Lors de leur arrivée, ces Germains, bien entendu, étaient encore païens. Maîtres incontestés de leurs sujets chrétiens, ce ne fut donc pas la violence qui les convertit, mais la persuasion, le zèle de quelques missionnaires délégués par un pape homme de cœur et de génie, saint Grégoire le Grand. Tout le monde a lu, dans les traités élémentaires d'histoire, le touchant récit de cette conversion et l'allocution d'un conseiller royal dont l'exemple entraîna ses concitoyens (2). Mieux que tel ministre contemporain, ce barbare avait compris que « l'homme ne vit pas seulement de pain ».

Avec la diffusion des monastères, lieux de méditation et d'étude, l'Angleterre devint un intense foyer de culture littéraire, et ce fut grâce aux savants saxons que la première Renaissance, celle de Charlemagne, put éclore sur le continent. Ceux de Mercie et de Northumbrie les avait précédés dans cette voie ; mais, directement exposés aux coups des pirates danois, leurs couvents furent de bonne heure ruinés, tandis que ceux des Saxons, mieux protégés par l'épaisseur de l'île, demeurèrent intacts ; et, quand au XIe siècle les Danois les atteignirent à leur tour, sous Knut le Grand, ils les respectèrent, car eux-mêmes s'étaient civilisés dans l'intervalle. De là vient que, lorsqu'on explore le passé de la langue anglaise, c'est à des documents saxons, — improprement dits anglo-saxons, — qu'on est surtout obligé de le demander : faute de suffisants témoignages de l'angle, son ancêtre direct, c'est à un proche parent de cet ancêtre qu'il faut forcément recourir pour s'en faire une idée précise.

Les Danois régnèrent un demi-siècle, pacifiquement, sur l'Angleterre. Puis vint la conquête normande, et durant trois siècles toute l'aristocratie parla français. Mais la langue nationale persistait parmi les manants proscrits ou pressurés, et lentement elle émergea, s'imposant aux nobles oppres-

(1) *De moribus Germanorum*, chapitre II : *proximi Oceano*.
(2) Ce furent eux surtout qui opprimèrent les Celtes indigènes : c'est pourquoi nos Bretons nomment encore les Anglais *Saozon*, y accolant à l'ordinaire la gracieuse épithète *milliget* « maudits ».

(2) « ... Entre le temps qui précède la naissance et celui qui suit la mort, semblable, ô roi, m'apparaît la vie des hommes sur la terre, en comparaison des âges qui nous sont inconnus, comme lorsque tu es assis au banquet avec tes ministres, et que l'hiver a commencé, et qu'il y a du feu dans ta grand salle bien chauffée, et dehors il pleut et neige, et l'ouragan fait rage : vienne alors un passereau qui à tire d'aile traverse la maison, entrant par une porte et sortant par l'autre ; le temps qu'il y passe, il ne s'aperçoit plus de l'hiver et de sa tempête : mais ce n'est qu'un clin d'œil, et tout aussitôt *de l'hiver il s'en retourne dans l'hiver*. Ainsi m'apparaît ici-bas la vie de l'homme, un bref instant, entre deux inconnus... » Bède le Vénérable, *Histoire Ecclésiastique*, II, chap. XII.

seurs. Aujourd'hui, en dépit de la masse énorme d'importations françaises qui emplit son vocabulaire, l'anglais reste une langue exclusivement germanique (1), divisée en trois dialectes principaux : le septentrional, qui comprend l'écossais; le central, qui fait le fond de l'anglais londonien et littéraire ; le méridional, réduit à l'état de patois où survivent quelques-uns des caractères propres au saxon. L'irlandais et l'américain n'en sont pas des dialectes, mais de simples variétés de l'anglais officiel, tardivement importé par la conquête ou l'émigration; et, comme les langues d'emprunt, souvent, se fixent mieux et sont plus conservatrices que celles qui évoluent sur leur propre sol, c'est des Irlandais qu'on peut encore le mieux apprendre comment se prononçait l'anglais de Shakespeare, à coup sûr fort différent du parler actuel où la prononciation a si prodigieusement dévié de l'orthographe.

VI

L'allemand continental se répartit entre deux grands dialectes, d'importance fort inégale : le haut-allemand et le bas-allemand.

Les représentants du haut-allemand furent dans l'antiquité et demeurent aujourd'hui les habitants de l'Allemagne méridionale et montagneuse, Alsace, Suisse, Bavière et Autriche propre, c'est-à-dire les deux groupes ethniques dits alaman et bavarois. Les Alamans des IIIe-Ve siècles, ceux que Clovis défit à Tolbiac, se trouvèrent les voisins immédiats et par conséquent les premiers adversaires des Francs devenus sédentaires sur le sol de la Gaule, et ils durent à ce hasard de prêter pour nous leur nom à tous les Germains continentaux, que nous devrions appeler « Teutons » (*Deutschen*), de le propager même à travers l'Europe ; car les Hispano-Portugais les appellent comme nous, et seuls peut-être les Italiens leur appliquent, altéré en *Tedeschi*, le nom qu'ils se donnent à eux-mêmes (2). Le dialecte alaman, rude et guttural, mais énergique et expressif, subsiste dans toute la moitié occidentale du domaine ci-dessus décrit (3). Né plus tard à la civilisation, le dialecte bavarois comprend, outre la Bavière, toutes les provinces de langue allemande de l'empire d'Autriche.

Les Francs, population éminemment centrale, occupaient en longueur, de l'ouest à l'est, à travers la vallée du Rhin moyen, une aire étirée depuis le plateau thuringien jusqu'à la mer du Nord, et ils y ont laissé leur nom à la Franconie actuelle. On sait comment ils fondèrent, dans le nord de la Gaule démembrée, un royaume qu'ils agrandirent aux dépens des Visigots d'Aquitaine, des Burgondes de Saône et Rhône, et comment saint Rémi les gagna au christianisme. Le gallo-latin qui devait devenir le français resta la langue de leurs sujets, et bientôt ils l'adoptèrent à leur tour, en telle sorte qu'il n'y a dans la nôtre que bien peu de vestiges du passage de la leur; mais le dialecte franconien, qui relève du haut allemand, perpétue leur souvenir dans leur pays d'origine (1).

Les Saxons continentaux, neveux de ceux qui avaient émigré en Angleterre, tenaient le nord et partie du centre de l'Allemagne actuelle : on se souvient qu'ils furent soumis, christianisés et civilisés par Charlemagne. Englobés dans le Saint-Empire, ils y apprirent à parler le haut-allemand ; car, par une de ces curieuses antithèses dont l'histoire foisonne, leur langue, qui a passé jusqu'en ce dernier siècle pour le parangon de l'allemand littéraire, n'était point leur langue d'origine ; avec les Jutes, les Frisons et les Angles, ils formaient le rameau bas-allemand. Il n'en faudrait pour témoin que le nom de leur chef Witikind, ou bien encore le nom fameux de Wittenberg, ville saxonne et très centrale, qui, s'il relevait du haut-allemand, se prononcerait Weissenberg (Montagne-Blanche). Le plus ancien poème allemand d'une certaine étendue appartient à leur littérature : c'est l'épopée du *Hêliand* « le Sauveur », en vieux-saxon (2). Aujourd'hui, le bas-allemand se continue par le hollandais et le flamand ; mais en Allemagne même, il a disparu devant la concurrence du *hochdeutsch*, réserve faite du *plattdeutsch* du littoral septentrional (Hanovre, Mecklenbourg), dégradé et patoisé, quoique naguère remis en honneur par les pittoresques romans de Fritz Reuter.

Dans cette énumération des tribus germaines, nécessairement rapide et incomplète, on relèvera, sans la regretter, l'absence de bien des noms. Mais sur-

(1) En affinité particulière, ainsi qu'on l'a vu, avec l'allemand, mais beaucoup plus proche du bas-allemand que du haut-allemand.

(2) Il arrive fréquemment qu'une nation porte à l'étranger un nom qui lui est inconnu ou qui n'est que celui d'une de ses anciennes fractions. Mais il est, à ce point de vue, peu de langues aussi imperméables à l'appellation des Allemands : leurs frères anglais, Germains comme eux, les appellent *Germans*, et, par une bizarrerie inverse, réservent le nom de *Dutch* aux Hollandais ; quant aux Slaves, nous verrons plus tard pourquoi ils les nomment *Niemtsi*.

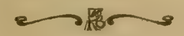
(3) Parmi les nations alamanniques, les Suèves méritent une mention spéciale : dès le Ier siècle avant J.-C., ce sont eux qui envahissent l'Alsace sous Arioviste, et, au XXe après, leur nom à peine changé se reconnaît dans celui des Souabes (Schwaben) du pays de Bade et du Wurtemberg.

(1) Mais le franconien des bouches du Rhin était du bas-allemand : c'est de lui qu'est issu le hollandais.

(2) Le *Hêliand* — c'est le même mot que l'allemand *Heiland* « le guérisseur » — est du IXe siècle et d'auteur inconnu. Le Poème Évangélique d'Otfrid de Wissembourg (haut-allemand) est du même temps, mais ce n'est guère qu'un décalque de l'Évangile. Le premier poème allemand original, les très célèbres *Nibelungen*, lui est postérieur de deux siècles pour le moins.

tout on ne s'étonnera pas d'y en voir manquer quelques-uns des plus illustres parmi ceux que les nationalités d'aujourd'hui nous ont rendus familiers : celui des Prussiens, par exemple. C'est que les Prussiens, dominateurs de l'Allemagne par droit de conquête, ne sont point des Allemands : leurs affinités ethniques tiennent au groupe letton, qui passera sous nos yeux quand nous clorons avec la famille letto-slave la série de ces tableaux de préhistoire. Partis du pays riverain de la Baltique qui porte encore le nom de Prusse propre, ils ont de proche en proche arrondi leur domaine, et ils ont mérité, par leur ténacité six fois séculaire, — étayée d'un surhumain mépris des faibles, — de devenir les puissants que nous les voyons. Partout ailleurs, au contraire, en Silésie, en Lusace, en Bohême, ce sont les Slaves, possesseurs antérieurs, qui ont dû céder le pas aux Allemands ; mais il faut réserver à l'esquisse historique du groupe slavon le récit de ce recul, dont il espère et ne cesse de poursuivre la revanche.

V. Henry.



LES PARTIS ANTI-CONSTITUTIONNELS EN ITALIE

(**Cléricaux. Républicains. Socialistes**).

En Italie — comme dans tout pays civilisé — la vie politique ne peut se comprendre si l'on n'envisage pas les partis, les groupements et les courants d'idées qui se forment à l'écart de la Constitution et qui déterminent des réactions sur les partis constitutionnels. Il serait difficile d'employer une dénomination synthétique pour ces partis qui vivent en dehors de ceux qui, depuis quarante-six ans, alternent au gouvernement. Pour abréger je les appelle ici « anti-constitutionnels », tout en reconnaissant que cette qualification doit être acceptée avec beaucoup de réserves. Nous en verrons bientôt les raisons. En attendant, ceux qui connaissent la vie politique italienne se demanderont pourquoi je n'ai pas compris le parti radical dans une des deux catégories : constitutionnels et anti-constitutionnels. En vérité, le parti radical italien a fait un bruit qui n'est pas en rapport direct avec sa force intrinsèque. Il est plus nombreux dans la Chambre des députés que dans le pays : il a quelques caporaux et quelques généraux, recrutés au barreau et parmi les autres professions libérales, mais n'a point de soldats. Il ne représente un intérêt concret, ni une classe sociale, ni un programme. Un écrivain bien connu, qui, à la Chambre des députés, milite dans le parti radical, le professeur Francesco S. Nitti, reconnaît, dans un livre qui vient de paraître et qui sera bien lu (1), que ce parti pourrait avoir une haute fonction dans la vie politique italienne, mais que, pour le moment, il se réduit à rien. Jusqu'à présent il n'a été qu'un républicanisme occulte ou bien un socialisme atténué, sans aucun caractère propre. Toutefois, cette incertitude politique, cette oscillation entre le républicanisme et le socialisme, se rapportent plutôt au passé du parti radical qu'à son état actuel. Les radicaux les plus anciens et les plus notables — Cavallotti, Marcora, Sacchi — venaient du parti républicain dans lequel ils avaient milité pendant plusieurs années, tandis que les nouveaux sont presque tous des interventionnistes, c'est-à-dire qu'ils désirent l'intervention de l'État dans l'évolution économique et sociale.

Maintenant il n'y a plus de doute là dessus et le désir du professeur Nitti de voir les radicaux devenir monarchistes est réalisé. Mais, par leur action pratique, ces radicaux ont aussi affirmé l'absence d'une direction politique générale. C'est ainsi qu'un député radical, M. de Marinis (le type le plus parfait du transformisme : en peu d'années il est passé des républicains aux marxistes et des socialistes modérés aux radicaux) a été ministre dans le cabinet Fortis, — que M. Sacchi, ancien républicain, a fait parti du ministère Sonnino, — et que M. Marcora (ardent mazzinien, il n'y a pas encore très temps) a été Président de la Chambre des députés sous le ministère Giolitti. Il est donc bien clair, qu'il n'y a pas lieu de s'occuper des radicaux comme d'un véritable parti capable de jouer un rôle spécial sur l'échiquier politique. Il vaudra mieux porter notre examen sur les cléricaux, sur les républicains et sur les socialistes.

Les cléricaux.

Le cléricalisme, ainsi que le socialisme, affecte un caractère international. Mais en tout pays il prend des particularités. Bien souvent antipathique à cause de son mépris pour le sentiment national et de son attachement au pouvoir spirituel exercé par le Vatican — qui est toujours un pouvoir étranger — le cléricalisme a réussi à conquérir des sympathies, lorsqu'on a considéré son action en Irlande et en Pologne. Dans ces pays il a su se confondre à la vie et se faire l'interprète des aspirations nationales, ainsi que M. Roz l'a démontré dans la *Revue Bleue* en parlant du clergé irlandais (1).

Le vieux cléricalisme en Italie était, non seule-

(1) F. Nitti : *Il partito radicale e la nuova democrazia industriale.* Roma : Casa editrice nazionale, 1907. L. 2 50.

ment anti-constitutionnel, mais aussi anti-national. Il voulait la restitution de Rome au Pape, et, par conséquent le démembrement de l'unité italienne. Le *non expedit* représentait l'esprit animateur de cet anti-nationalisme ; car le Pontife désirait que les catholiques (en observant strictement la formule : *ni élus, ni électeurs*, qui était aussi la formule des mazziniens intransigeants) protestassent perpétuel- contre l'existence de l'État italien, sans le reconnaître, même pas pour le combattre. Mais parmi les cléricaux, il y avait des diversités étranges et elles justifient pleinement les réserves que j'ai faites sur la dénomination d'ensemble des partis politiques dont je m'occupe. En effet, les cléricaux étaient monarchistes et dynastiques en Piémont et en Ligurie et, en partie même dans l'Emilie et dans le Lombardo-Vénétie. Ils étaient monarchistes, mais adversaires de la dynastie de Savoie dans l'ancien royaume des deux Siciles. Depuis quelques années et surtout depuis que le Saint-Siège est occupé par Pie X — un excellent curé de campagne, dont le sincère sentiment religieux et la bonté d'âme sont exploités par deux espagnols rusés et fanatiques — plusieurs transformations ont eu lieu, et plusieurs encore sont en préparation, qui changeront peut-être profondément l'aspect et l'action du cléricalisme.

*
* *

Parmi les éléments dirigeants des catholiques italiens deux mouvements en sens contraire se sont affirmés, et leur sort apparaît bien différent.

D'un côté la tendance à détruire la distinction entre le catholicisme et le cléricalisme s'est clairement manifestée, quoique cette distinction ait des raisons historiques et un certain crédit dans l'opinion publique. Cette tendance est le résultat de la polémique entre Paul Sabatier et le Père Brandi D. C.-G., directeur de la *Civilta Cattolica* qui est l'organe du Vatican et qui ne manque pas de prétentions scientifiques. Au point de vue de la logique catholique le raisonnement de P. Brandi n'est pas mal fondé. « Si le Pontife, dit-il, est clérical, est-ce possible que les catholiques ne le soit pas, du moment qu'ils reconnaissent l'infaillibilité du Pape ? Celui qui n'est pas clérical n'est pas catholique. » Ce raisonnement, je le répète, est tout à fait sans défauts. Mais si la différence qu'on a voulu voir entre le catholicisme et le cléricalisme devait disparaître, cette disparition aurait des conséquences politiques assez graves, non seulement en Italie mais un peu partout. Selon cette conception, tous les catholiques qui s'accommodent en même temps du respect envers le pouvoir civil et de respect envers le pouvoir religieux, seront obligés de sortir de la religion professée ou bien d'accepter un catholicisme empreint des tendances politiques réactionnaires autrement dit le cléricalisme.

Voilà une méthode profondément unitaire et intransigeante. Si les fidèles l'acceptaient, le Vatican tâcherait de former une armée très dangereuse qui devrait agir particulièrement en Italie. Contre cette conception hardie, surgit le mouvement des démocrates chrétiens à la tête duquel est Don Romolo Murri. A celui-ci on peut joindre Padre Semeria : deux barnabites, un prêtre et un moine, doués d'une vaste culture et d'une réelle largeur d'esprit.

La démocratie chrétienne dérive essentiellement de l'Enciclyque de Léon XIII *De rerum novarum*. Elle voudrait maintenir bien distincts les intérêts politiques et les croyances religieuses. Elle a des tendances socialistes tempérées et chercherait à puiser sa force et sa vie dans le prolétariat.

Cette démocratie semblait destinée à un grand avenir et ses premiers pas étaient tous pleins de promesses, surtout dans le Midi, dans la Vénitie et même dans la Lombardie, où l'on constitua des associations et des institutions économiques qui s'inspiraient de son programme. Mais Pie X, dominé par Merry del Val et par Vivès y Tuto, après plusieurs contradictions qui jetèrent une certaine dose de ridicule sur son infaillibilité, se décida à condamner irrévocablement ce mouvement qui jouissait aussi des sympathies de quelques cardinaux tels que Mgr Capecelatro, et de quelques évêques, tel que Mgr Bonomelli. Don Romolo Murri, qui était le plus compromis de tous, fut éloigné de Rome et exilé à la Torretta, dans la province d'Aucoue; et à présent il semble destiné à sortir de l'église, ainsi que jadis Lamennais, ou bien à rentrer dans le troupeau en supprimant sa personnalité (1).

*
* *

Don Murri et les démocrates chrétiens voudraient participer à la vie politique du pays dans le cercle des institutions et avec des intentions nationales et libérales. Pie X, qui les a condamnés, veut-il donc accentuer la lutte contre l'unité de la Nation en s'inspirant du vieux *non possumus* de Pie IX ? Il n'est pas aisé de pénétrer les intentions d'un Pontife, dont la volonté et l'action ne sont d'ailleurs pas tout à fait personnelles : on doit toujours les consi-

---

(1) V. la lettre de D. Murri au Patriarche de Venise en date du 19 août 1902, publiée dans la *Rivista di Coltura* du 1er janvier 1906, d'où il résulte qu'il y eut des animosités très vives entre les deux individualités. Faut-il voir dans la sévérité de Pie X envers le chef de la démocratie chrétienne la vengeance du cardinal Sarto? La chose serait peu chrétienne, mais très humaine.

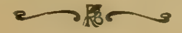
dérer comme le résultat d'un certain nombre d'intérêts et de tendances collectifs et permanents. En tous les cas, pour bien comprendre les contradictions actuelles et l'action que la papauté pourra exercer, il sera nécessaire d'examiner le caractère et les principes politiques du cardinal Sarto avant qu'il devint Pie X. Très doux et très pacifique, il était fait pour vivre dans une ville telle que Venise : et c'est en raison de cet esprit pacifique, je crois, qu'il en viendrait très volontiers à une conciliation définitive avec le gouvernement italien, en acceptant les faits accomplis et la perte du pouvoir temporel. Mais à cette résolution il aboutirait surtout à cause de son aversion profonde pour le socialisme. Ses principes politiques, lorsqu'il était Patriarche de Venise, se marquèrent avec évidence pendant une lutte électorale où il fut l'allié des conservateurs et des réactionnaires à la tête desquels était le comte Macola, le fameux député qui tua Cavallotti en duel. Lorsque le cardinal Sarto fut élevé au Pontificat, ces précédents donnèrent du crédit à la possibilité d'un rapprochement décisif entre le Vatican et le Quirinal; on crut à l'acceptation, par le Pontife, de la loi des garanties de 1871 et des millions de revenu qu'elle lui aurait assurés. C'est justement dans la *Civitta Cattolica* et dans l'organe quotidien correspondant, l'*Unita Cattolica*, que l'on prétendait démontrer que le Pape, en reconnaissant la loi des garanties, avait le droit d'exiger tous les arriérés des 3.500 000 lires annuels, qui depuis 1871 représenteraient presque 123 millions de francs ! Mais la conciliation formellle — qui aurait été rendue aisée par le sentiment religieux et parfois même superstitieux de la maison de Savoie — ne se produisit pas, quoique la tension et l'hostilité entre les autorités civiles et religieuses eût disparue. Au-dessus des sympathies et du tempérament du Pontife il y a les intérêts de l'institution papale. Et n'est-il pas évident qu'un Pape aux gages du Royaume d'Italie perdait énormément d'autorité vis-à-vis du monde catholique et descendrait au degré d'évêque de Rome ou de Primat italien ? Toutefois le Vatican s'est mis à la disposition du gouvernement italien en ce qui concerne les intérêts électoraux. On voit par là les principes conservateurs et anti-socialistes du Pontife prendre le dessus en dépit même des sentiments religieux. On en eut même une preuve pendant les élections de 1904, le lendemain de la grève générale : preuve que je signalai dans la *Rivista popolare*, mais qui passa inaperçue en Europe. On assista alors à ce fait assez grave : dans les provinces de Novare et de Rovigo, les évêques appuyèrent les candidats du gouvernement qui avaient été parmi les défenseurs du projet de loi pour le divorce, — projet âprement combattu par le Vatican. Mais ces candidats furent soutenus par l'Église, quoique non catholiques, puisqu'ils servaient à assurer l'échec des candidats socialistes ! Et voilà que la défense des intérêts économiques et sociaux l'emporte sur des sentiments religieux ! On pourrait donc se demander : mais le *non expedit*, qui déconseillait les catholiques de prendre part aux luttes électorales, a-t-il été aboli ? Pas officiellement. Mais selon les cas — c'est-à-dire lorsque les intérêts électoraux d'un certain moment l'ont exigé — le *non expedit* a été pour ainsi dire, suspendu. Il a été suspendu non seulement pour combattre les socialistes mais aussi pour faire triompher certains candidats catholiques ou cléricaux C'est ainsi que nous avons à présent dans la Chambre quatre députés cléricaux : Cornaggia (Milan), Cameroni (Tréviglio), Chiozzi (Portomaggiore), Mauri (Codogno). La suspension du *non expedit* a provoqué une manifestation brutale et illégale lors de la dernière lutte électorale de Catania, contre le candidat républicain-socialiste, dans laquelle, intervint solennellement le cardinal Francisca-Nava avec tous ces ressortissants.

De cette constitution d'un groupement catholique dans la Chambre des députés, groupement qui est sans doute destiné à augmenter, Don Murri s'est réjoui, dans un article publié par la *Nuova Autologia*, comme d'un évènement qui mettra le pays tout entier en relation plus complète avec le Parlement. Mais lui-même, qui ne veut pas jouer le rôle de Lamennais, affirme que le groupe catholique portera dans la Chambre des idées nouvelles et des nouvelles aspirations. Cette affirmation eût été concevable si lesdits députés étaient entrés au Parlement avec le programme de la Démocratie chrétienne : au contraire, ils ne représenteront que les tendances et les aspirations de Merry del Val, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus réactionnaire.

En raison de la faiblesse de la vie politique italienne, de la confusion et de la suppression des vieux partis, plusieurs personnes, dont je suis, et qui aperçoivent dans l'exact-fonctionnement du régime représentatif une garantie et une condition de l'évolution, souhaitent que le *non expedit* soit ouvertement supprimé. De la sorte, les cléricaux viendront aux urnes avec leur programme et drapeau déployé. Alors toutes les transactions, toutes les intrigues et toutes les hypocrisies cesseront, et nous aurons d'un côté les cléricaux et de l'autre les libéraux.

Prof. NAPOLEONE COLAJANNI.
Député au Parlement italien.

(*A suivre.*



L'ART CHRÉTIEN DU MOYEN AGE [1]

. . . .

L'art du moyen âge est peut être la création la plus originale de la France. Dans d'autres domaines nous avons des rivaux et souvent des maîtres. Ce n'est pas nous qui avons donné à l'épopée sa forme parfaite, c'est Dante. Nous avons créé le théâtre du moyen âge, mais ce n'est pas nous qui avons découvert tout ce que le vieux drame pouvait contenir de poésie et de beauté, c'est Shakespeare. En revanche, il n'y a rien en Europe qui puisse se comparer à la cathédrale de Chartres, ou à la cathédrale de Reims.

La perfection qui nous n'avons pas su atteindre ailleurs, nous l'avons rencontrée ici. Pour bien comprendre la grandeur de l'art français du moyen-âge, jetons un coup d'œil rapide sur son histoire.

* *

Dès que l'art apparaît en France, dans les premières années du XII[e] siècle, il étonne par sa variété et sa richesse. Ce n'est pas une école d'architecture qu'on voit naître chez nous, ce sont six écoles différentes. La solution trouvée en Auvergne ne satisfait pas les architectes de la Bourgogne. Ce qui se fait dans le Périgord n'est pas imité dans le Poitou. La Normandie, la Provence résolvent le problème à leur manière. C'est une activité d'esprit, une passion du mieux, un désir inquiet de la perfection dont il n'y a pas ailleurs d'exemple. La France nous apparaît déjà avec ses meilleures qualités.

Pour admirer comme il convient ce génie créateur de la France, il faut comparer à nos écoles romanes la grande école d'architecture germanique. Il ne s'agit point ici de rabaisser le mérite des magnifiques églises romanes de l'Allemagne. Quand on les voit en descendant le Rhin, à Spire, à Worms, à Mayence, on se demande si la France a rien fait d'aussi beau. Avec leurs quatre tours et leurs deux absides, elles ont quelque chose de très antique, de presque mystérieux, qui nous fait penser aux temps carolingiens. Mais les légères colonnettes de marbre qui décorent leurs absides réveillent l'image de la grâce italienne et des églises lombardes. Et il est impossible de ne pas songer que ces églises sont le parfait symbole de ce Saint Empire, à moitié germanique et à moitié italien, qui se réclamait du grand nom de Charlemagne.

Ces églises sont donc belles et expressives. Elles valent, avouons-le, nos plus fameuses églises romanes. C'est l'honneur de l'Allemagne d'avoir trouvé ces nobles formes architecturales. Mais elle n'a trouvé que celles-là. Ce qu'on voit au bord du Rhin, on le voit partout dans le monde germanique, jusqu'en Autriche et jusqu'en Suède. Nulle part on n'observe un effort pour renouveler la décoration, pour modifier le plan, et surtout pour résoudre d'une façon nouvelle le problème capital de l'architecture du moyen âge, le problème de la voûte.

En France, au contraire, chaque province semble avoir crée un art à son image. L'Auvergne a des églises un peu lourdes, mais robustes, solidement ramassées sur elles-mêmes, parfaitement équilibrées. Elle en décore les absides d'une mosaïque faite avec la lave de ses anciens volcans.

La Provence, lumineuse et brûlante comme l'Italie, aime dans ses églises la fraîcheur et le demi-jour. Sombres à l'intérieur, à peine éclairées de quelques étroites fenêtres, ses églises sont parfois magnifiques au dehors. Elles apparaissent décorées de frontons, de colonnes et de rinceaux qui semblent arrachés à des temples antiques et à des arcs-de-triomphe.

La Bourgogne veut des églises larges et claires. Avec une audace que personne n'ose imiter chez nous, elle ouvre de vastes fenêtres sous la voûte de la grande nef. Plusieurs de ses églises s'écroulèrent et la plupart ont dû être consolidées. Elle n'en continua pas moins à chercher résolument la solution de ce problème difficile : l'union de la voûte avec de larges ouvertures. Ce problème, c'est l'art gothique qui seul pouvait le résoudre.

Le Poitou a des églises aussi prudentes que celles de la Bourgogne sont téméraires. Peut-être paraîtraient-elles un peu timides et froides, si la décoration n'en était charmante. Certaines façades sont ciselées depuis le haut jusqu'en bas aussi minutieusement que des coffrets d'ivoire ou des reliquaires ; c'est sur ces façades que nos provinces de l'Ouest ont mis toute leur fantaisie.

La Normandie, au contraire, a des églises d'une sévère nudité. Grands architectes, les Normands ne furent pas au XII[e] siècle de grands décorateurs. De bonne heure le génie normand parut plus sensible à la géométrie des lignes qu'aux caprices de l'imagination.

Le Périgord enfin emprunta la coupole à l'Orient. Mais, si l'on en excepte Saint-Front de Périgueux, aucune de ces églises du Sud-Ouest ne ressemble réellement aux églises orientales. Ici le plan fut différent, là la forme de la coupole. Dans la région où ils semblent avoir le plus emprunté, nos architectes, comme ailleurs, cherchent, combinent et ne peuvent se résigner à imiter.

Telle est l'étonnante variété de l'art français à son premier âge. Cette heureuse diversité fait de la

---

1. Leçon d'ouverture du cours d'histoire de l'Art chrétien du moyen âge, faite à la Sorbonne, le 8 décembre 1906, par M. Émile Mâle.

France un des pays les plus intéressants, je n'ose pas dire le plus intéressant de l'Europe. Un voyage à travers la France est pour l'artiste un perpétuel enchantement. Il voit les formes changer avec les provinces, et il trouve sans cesse de nouveaux sujets d'étude et d'admiration.

* * *

Tant de recherches et tant d'efforts eurent enfin leur récompense. C'est dans la France du Nord, au XIIe siècle, que fut découvert le système d'architecture qui devait faire la conquête de l'Europe chrétienne. Ce n'est pas très loin de Paris qu'est née l'architecture gothique. Il semble que la Normandie, l'Ile de France, la vallée de l'Oise, la Picardie collaborèrent à sa découverte.

L'architecture gothique est caractérisée d'abord, on le sait, par la *croisée d'ogives*. Au lieu de continuer à construire sur un cintre la massive voûte d'arêtes romane, sorte de bloc, de concrétion sans élasticité, les architectes du XIIe siècle imaginèrent de faire d'abord deux arcs puissants se coupant en croix, d'où leur nom de *croisée d'ogives* — ogive dans la vieille langue voulait dire soutien. Sur cette ossature, sur cette sorte de cintre élastique à demeure, ils construisirent les compartiments de leur voûte, qui se trouva ainsi divisée en quatre parties indépendantes. Si l'une d'elles fléchissait, les autres pouvaient rester intactes. La voûte devenait ainsi, d'abord un organisme très résistant, et ensuite un organisme extraordinairement souple, capable de prendre toutes les formes, de s'adapter aux plans les plus compliqués.

Ce n'est pas tout. La croisée d'ogives faisait disparaître la poussée diffuse de la voûte et reportait cette poussée sur des points déterminés. Il suffisait donc de fortifier ces points pour obtenir un équilibre parfait. De là l'emploi de l'arc-boutant, placé au point précis où porte le poids de la voûte. L'équilibre naît donc d'une lutte entre la croisée d'ogives et l'arc-boutant. Cette lutte dure depuis des siècles, et depuis des siècles les voûtes de nos cathédrales demeurent immobiles. Ainsi, à la pesante fatalité de l'antique architecture fut substitué le combat, c'est-à-dire la vie.

Dans ce merveilleux système les murs devenaient presque inutiles. Ce n'étaient plus que des cloisons qui ne supportaient plus aucun poids. Dès lors, il devint possible d'y percer de vastes fenêtres. Pendant plus d'un siècle les architectes romans avaient gémi de l'obscurité de leurs nefs et rêvé de la lumière. Ce rêve, les architectes gothiques le réalisèrent. On pourrait dire que l'histoire de l'architecture du moyen âge c'est l'histoire de la lutte entre la lumière et l'ombre. Cette [illegible] la clarté éclate à la Sainte-Chapelle de Paris et à Saint-Urbain de Troyes, églises presque [illegible] où la pierre semble disparaître pour faire place à la lumière et à la couleur.

Ainsi nos églises gothiques ne furent pas, comme on l'a cru longtemps, l'œuvre de la fantaisie, mais l'œuvre de la raison. Elles [illegible] théorème de mécanique. Les grands architectes du XIIIe siècle ne furent pas des rêveurs mais des calculateurs. On se fait souvent de l'imagination des hommes du moyen-âge l'idée la plus fausse. On les croit livrés au caprice et créant sans règle. Rien n'est plus éloigné de la vérité. L'imagination la plus fougueuse du moyen-âge, celle de Dante, est peut-être la plus disciplinée. Lui aussi est un géomètre. Il a enfermé l'amour et la haine, et la passion la plus frénétique qui fut jamais dans la forme parfaite du cercle. De même, personne n'a été plus respectueux de la raison que nos grands artistes du moyen-âge. C'est ce qui vous explique pourquoi l'art gothique s'est imposé au monde chrétien avec l'évidence de la loi.

* * *

Je ne sais s'il y a un spectacle plus beau que de voir, au commencement du XIIIe siècle, la France devenir l'éducatrice de l'Europe. L'âge roman avait été l'âge de la diversité, l'âge gothique devint l'âge de l'unité. Pour la première fois, on vit renaître l'unité romaine : unité toute spirituelle et plus belle que l'autre, puisqu'elle ne devait rien à la force. La France régna en maîtresse dans le monde des idées. Elle créa une cité des esprits, ou, comme on disait alors, une cité de Dieu.

Nous ne devons parler ici que de l'art, mais notre part est assez belle. Contemplons un instant ce beau rayonnement du génie français.

L'Allemagne fut la première à se mettre à l'école de la France. Si on étudie l'art allemand du XIIIe siècle, on le trouvera presque tout français. L'Allemagne imita si bien notre style qu'on a cru longtemps que l'art gothique était d'origine germanique. Sulpice Boisserée, le père de l'archéologie allemande, l'ami de Gœthe, écrivait en 1823 que l'architecture gothique était née en Allemagne de l'amour profond de la nature. Seuls, pensait-il, des Allemands avaient pu imiter par les colonnes de nefs par les nervures des voûtes, par l'ombre des bas côtés, la majesté et le mystère des forêts. La passion naïve de l'Allemagne pour les fleurs et les herbes des champs éclatait, disait-il, dans ces chapiteaux où étaient sculptés le trèfle, la renoncule et la feuille du fraisier. Quant aux monstres des gargouilles, c'étaient les génies des eaux et des bois qui vivaient toujours dans l'ima-

gination allemande. Ces idées restèrent, en somme, celles de nos romantiques, pour qui la cathédrale de Cologne fut toujours le chef-d'œuvre de l'art du moyen âge. Michelet lui-même en parle encore comme d'une révélation.

Aujourd'hui, l'Allemagne est la première à proclamer, par ses érudits, que son art du XIIIe siècle est d'origine française. Bien mieux, les archéologues allemands ont sû reconnaître de quels modèles français dérivent leurs églises gothiques. Ce sont les monuments de la région de Laon et de Soissons qui furent d'abord imités en Allemagne. Il y a là, en effet, des églises d'une beauté achevée. La cathédrale de Laon, avec ses tours à la fois robustes et légères; l'église Saint-Yved de Braisne, avec ses chapelles en éventail, qui fut un des plus parfaits modèles de l'architecture gothique à ses débuts, méritaient cette admiration. L'imitation de la cathédrale de Laon est visible à Magdebourg, à Halberstadt, à Bamberg, à Naumbourg, à Limbourg sur la Lahn. L'imitation de Saint-Yved de Braisne est manifeste à Saint-Victor de Xanten et à Notre-Dame de Trèves. La fameuse église de Marbourg, élevée à la sainte la plus poétique de l'Allemagne, à sainte Élisabeth de Thuringe, a été faite par un architecte qui avait étudié Saint-Léger de Soissons.

A la cathédrale de Ratisbonne un architecte inconnu, français ou allemand, imite Saint-Bénigne de Dijon.

Bientôt ce sont nos grandes cathédrales qui servent de modèles. La cathédrale de Cologne n'apparaît plus maintenant comme la merveille de l'art gothique, ni, surtout, comme la première des cathédrales gothiques. Une vieille légende racontait qu'un chevalier français, Renaud de Montauban, était venu à Cologne et s'était fait maçon pour travailler à la cathédrale. Cette légende nous a conservé une vérité que l'histoire avait négligé de recueillir. Car il est bien vrai que, sans la collaboration de la France, jamais l'Allemagne n'aurait élevé la cathédrale de Cologne. Son architecte s'appelait Gérard, et on n'a pas pu arriver à établir clairement s'il était Français ou Allemand. Au fond il importe peu. Gérard avait appris son métier sur le chantier d'Amiens et sur le chantier de Beauvais. C'est Amiens et Beauvais qu'il a imités à Cologne — mais sans faire oublier ses modèles.

Ce ne fut pas seulement l'architecture de la France qui fit alors la conquête de l'Allemagne, ce fut aussi sa sculpture. Au XIIIe siècle, la sculpture française arrivait à sa perfection. Ce secret de la sculpture monumentale, qui s'était perdu, avait été retrouvé chez nous. En un siècle d'efforts, en moins de temps qu'il n'en avait fallu à la Grèce pour créer son art, la France avait appris à revêtir la forme humaine d'une noblesse et d'une beauté dont il n'y avait pas d'exemple depuis l'antiquité.

Vers 1250 on sculptait les milliers de figures de Chartres, d'Amiens, de Reims. Elles nous apparaissent aujourd'hui mutilées, usées par les siècles, prêtes à s'évanouir. Elles avaient alors tout le charme de la jeunesse; celui qui les avait vues ne les oubliait plus. L'artiste allemand qui était venu apprendre son métier chez nous les emportait dans son souvenir. Aussi les retrouve-t-on au portail et dans la nef de plus d'une église de l'Allemagne. Nulle part l'imitation n'est plus évidente qu'à la cathédrale de Bamberg. Ces belles statues, qui furent longtemps considérées comme la fleur du génie germanique, sont des copies d'originaux qui se voient à Reims. La belle tête du roi cavalier qu'on admire à Bamberg est celle d'un des rois de la cathédrale de Reims, Les deux grandes statues de la Vierge et de Sainte Elisabeth qui ornent la façade de Reims se retrouvent à Bamberg. Le copiste d'ailleurs (qu'il fût Allemand ou Français) était lui-même un très grand artiste. La Sainte Élisabeth de Bamberg, sorte de Sybille, terrible comme une figure de la fatalité, est peut-être la statue la plus grandiose que le moyen âge ait conçue.

C'est ainsi que l'Allemagne, fécondée par le génie français, produisait à son tour des chefs-d'œuvre.

L'influence française s'étendait alors bien au-delà de l'Allemagne : Villard de Honnecourt, l'architecte voyageur, qui avait parcouru la France en en dessinant sur son album les monuments les plus remarquables, qui avait élevé le chœur de la collégiale de Saint-Quentin, riche d'expérience et de savoir, fut appelé jusqu'en Hongrie. Il y bâtit l'église de Saint-Martin de Cassovie, sur le plan de Saint-Yved de Braisne. Mieux explorée, la Hongrie nous donnera sans doute d'autres preuves de l'activité française aux confins même de l'Europe catholique.

Du côté du nord, le style gothique, c'est-à-dire le style français, pénétra en Danemark, en Suède, en Norvège. En 1287, maître Étienne de Bonneuil, qui avait le titre de maître des œuvres du roi de France, fut appelé à Upsal pour y construire une cathédrale. Il emmenait avec lui dix compagnons expérimentés et s'engageait à imiter à Upsal Notre-Dame de Paris. Mais comme il ne trouva en Suède que de la brique, une pierre très dure, et des ouvriers ignorants de nos méthodes, il ne put réaliser de tout point le chef-d'œuvre qu'il avait promis. La cathédrale d'Upsal, telle qu'elle est, n'en est pas moins le plus bel édifice de la Suède,

Il est à peine nécessaire de rappeler que l'architecture gothique de l'Angleterre est toute française d'origine. Que l'art gothique ait pris bientôt en Angleterre un caractère propre et que les cathédrales anglaises aient une physionomie originale, cela n'est

pas douteux. Il n'en est pas moins vrai que le premier édifice vraiment gothique de l'Angleterre, la cathédrale de Cantorbéry, a été commencée par un Français, Guillaume de Sens. La parenté de la cathédrale anglaise, dans ses parties anciennes, et de la cathédrale de Sens est évidente. Guillaume de Sens ne fut pas le seul Français appelé en Angleterre à la fin du XIIe siècle. L'évêque de Lincoln fit venir de France un maître d'œuvre appelé Geoffroy de Noyers pour reconstruire sa cathédrale suivant le nouveau style. Ainsi nos architectes français furent les premiers maîtres de l'Angleterre comme ils avaient été ceux de l'Allemagne.

Un fait moins connu, mais non moins intéressant, c'est que les plus anciens vitraux des cathédrales anglaises sont français.

Dans les premières années du XIIIe siècle, la France avait porté l'art du vitrail à sa perfection. Nulle part on ne faisait de verrières comparables à ces mosaïques de pierres précieuses que nous voyons à Chartres ou à Sens. C'est de Chartres que furent envoyés les premiers vitraux qui décorèrent les cathédrales anglaises. L'analogie parfaite de certaines verrières de Lincoln et de Cantorbéry avec les vitraux de Chartres ne laisse aucun doute sur leur origine. Au XIVe siècle, encore, l'Angleterre continuait à demander des vitraux à la France. Certains vitraux de Wells, d'York, d'Oxford, pareils à ceux qu'on rencontre en Normandie, et, en particulier, à Rouen, ont été fabriqués, soit en France, soit en Angleterre par des verriers français.

Ainsi l'art gothique, comme une sorte de grande vague partie de la France, couvre le Nord et l'Est de l'Europe.

(*A suivre*) ÉMILE MALE.



L'ÉCHEC DES SOCIALISTES ALLEMANDS

La Social Democratie allemande a subi, aux élections du 25 janvier un grave mécompte, un échec qui encore qu'inattendu, requiert des explications; il se peut que la presse conservatrice, chez nos voisins comme chez nous, ait beaucoup trop célébré la victoire de l'Empereur, et que le parti socialiste n'ait éprouvé au fond qu'une défaite salutaire. Le fait subsiste, il s'impose. Nous ne le nierons, ni ne le discuterons. Mieux vaut en rechercher les raisons.

On a prétendu que le socialisme — parlementaire —, d'Outre-Rhin venait de connaître son premier désastre. L'allégation est inexacte. La consultation générale de 1878 lui déroba plusieurs sièges acquis, et celle de 1887 le frappa cruellement. Mais cela se passait dans des temps anciens, et les succès croissants, écrasants même que le parti a accumulés depuis vingt ans, ont effacé jusqu'aux traces de ces déceptions d'autrefois.

L'événement du 25 a d'autant plus saisi les esprits qu'il était plus imprévu, et que, dans le monde entier, on s'était accoutumé par avance à une nouvelle progression des voix de la Social Democratie. Relisez les journaux les plus conservateurs de la veille, en France, en Belgique, en Italie, en Angleterre; on s'accordait à assigner à l'extrême gauche (ce terme est là bas plus clair que chez nous) une centaine de sièges. Le gouvernement impérial lui-même ne dissimulait pas ses appréhensions à cet égard, et bien qu'il eût engagé la lutte à fond contre les collectivistes et très mollement contre les catholiques, il croyait gagner beaucoup plus sur ceux-ci que sur ceux-là. Or c'est le résultat inverse qui s'est affirmé. Les socialistes comptent seulement 29 élus au premier tour, alors que leur effectif au premier tour de 1903 était monté à 54. Même si le ballottage leur est très favorable, ils ne seront guère que 65 à 70 au prochain Reichstag, tandis qu'ils occupaient 80 fauteuils dans le précédent. Voilà les chiffres brutaux.

Une autre caractéristique de la journée du 25, c'est le revirement qui s'est marqué dans certaines grandes villes ou dans certaines parties de l'empire, qui semblaient à jamais conquises au parti. Si Berlin et Hambourg sont demeurées strictement fidèles, Kœnigsberg et Magdebourg, Munich, Stettin ont donné de douloureuses déconvenues. La dernière fois, l'écrivain bien connu, Bernstein, le leader du réformisme, l'adversaire de Kautsky, l'apôtre de l'évolution lente, avait groupé une majorité serrée à Breslau ; au scrutin d'il y a huit jours, il a été littéralement accablé. Mais c'est la Saxe surtout qui a infligé au socialisme l'échec significatif. Dans ce royaume rouge, où les grandes cités industrielles se succèdent à peu d'intervalles, où la concentration, capitaliste est poussée à l'extrême, où s'accumulent des richesses énormes et où sévissent d'atroces misères, la Social Democratie était la souveraine maîtresse. En 1903, elle avait enlevé plus des neuf dixièmes des collèges. Dresde, Leipzig, Chemnitz, Zittau, la Cité royale et la Cité commerciale, la capitale des mines et les immenses agglomérations où se fabriquent les produits de la chimie moderne, arboraient son drapeau. Son domaine vient de lui échapper partiellement. Sa suprématie est temporairement brisée.

Je sais bien que des consolations ont été réservées par ailleurs au Vorstand, qui siège à Berlin, et que des pays nouveaux, défrichés récemment, ont marqué vers le collectivisme un élan rassurant. Les catholiques ont été, plus que jamais serrés de

près dans les contrées rhénanes-westphaliennes ; Mulhouse a été reprise, et Metz a doublé ses voix socialistes. Mais le résultat final n'en reste pas moins là et, pour l'instant, c'est lui seul qui s'impose.

On avait compté sur la lassitude du corps électoral pour les aventures extérieures, pour les entreprises coloniales, pour les caprices de Guillaume II. On s'était imaginé que l'Allemagne tout entière se révoltait contre l'absolutisme, qu'elle se cabrait contre la pesante dictature du pangermanisme militariste, qu'elle entendait mettre un frein à la poussée de la dette et à l'accroissement des taxes fiscales. On avait spéculé sur la hausse ininterrompue des denrées de consommation, sur le renchérissement de la viande, du lait, du beurre, des harengs... Toutes les considérations les plus logiques, toutes les déductions en apparence les plus fortes, les mieux échafaudées, les plus péremptoires, les moins conjecturales ont été mises en déroute. L'empereur et son chancelier devaient être vaincus : ils triomphent.

Je n'attache point, à cette défaite de la Social Démocratie, une portée qu'elle n'a pas, qu'elle ne saurait avoir. Elle ne signifie point que le prolétariat allemand répudie le collectivisme, le programme d'Erfurt renouvelé et transformé par les Congrès successifs. Elle ne veut point dire que, du jour au lendemain, l'opposition de la classe ouvrière aux institutions fondamentales de l'Empire ait cessé, se soit amortie ou dissipée. Ce sont de tout autres conclusions que je veux tirer de la journée du 25, ou mieux qui en résultent nécessairement. Peut-être ne s'harmonisent-elles point avec la conception que la presse conservatrice internationale s'est forgée au lendemain même de la bataille, avec une excessive promptitude, et une indubitable complaisance. Ces conclusions, je les exposerai tout à l'heure.

Il convient d'abord d'énumérer les motifs de l'échec de la Social Démocratie. Je passerai sur certains d'entre eux qui nous intéressent médiocrement, quoi qu'ils aient pu jouer leur rôle, surtout dans les petites circonscriptions : pression gouvernementale, action personnelle du monarque, distribution de faveurs ou même de numéraire. L'Allemagne, à cet égard, ressemble à tous les pays, et l'on ne peut interdire au souverain de la Reuss, du Schwartzbourg ou de la Lippe de prendre au sérieux sa fonction de sous-préfet prussien

Le premier élément que je signalerai est l'afflux aux urnes d'électeurs qui, jusqu'ci, se désintéressaient des scrutins. On avait calculé qu'en 1905, trois millions et demi d'entre eux n'avaient pas exercé les droits que leur attribue la Constitution de 1871. Le chancelier de Bulow s'était résolu à les arracher à leur torpeur, estimant que ces indifférents — ou ces inconscients — se prononceraient finalement pour lui. Il leur a exhibé le spectre rouge dans toute sa splendeur, dénonçant, dans les partisans de Bebel, des hommes qui voulaient détruire la nationalité allemande, maltraiter les personnes et anéantir les biens. Sa fameuse lettre de la Saint Sylvestre qu'on a quelque peu raillée en Europe et fortement ridiculisée en Allemagne, a profondément porté. Le badaud d'outre-Rhin est, pour un régime absolutiste, le meilleur des appuis : il l'a bien montré. Puisqu'on lui représentait que ses intérêts, même s'il ne possédait rien, étaient solidaires des intérêts des Hohenzollern; puisque le mandataire de la confiance impériale s'adressait expressément à lui, il n'y avait pas à hésiter; et l'abstentionniste d'hier a porté un bulletin au nom du conservateur ou du national libéral qu'il ne connaissait point, heureux d'avoir obéi au Chancelier et d'avoir joué un mauvais tour aux « rouges », les ennemis de l'État.

L'abandon de la petite bourgeoisie ou mieux la désertion de cette catégorie sociale, qui a décidément rompu avec l'opposition systématique, a été l'une des causes déterminantes de la défaite socialiste. Dans tous les pays du monde, cette classe d'industriels médiocres, de commerçants précaires, de petits rentiers en quête de placement, de petits fonctionnaires en mal d'avancement, se caractérise par sa versatilité singulière. En France, elle a été du radicalisme au nationalisme et du nationalisme au radicalisme. En Allemagne, d'abord conservatrice, chauvine, bismarckienne, elle avait évolué vers le socialisme, au fur et à mesure que les impôts se faisaient plus lourds et que la transformation manufacturière s'accomplissait. Si les élections de 1898 et de 1903 avaient été marquées par de formidables afflux de suffrages vers la doctrine marxiste, c'est que les faits eux-mêmes illustraient merveilleusement cette doctrine. Les petits bourgeois, qui se sentaient peu à peu, et même beaucoup trop vite, prolétarisés, votaient avec les prolétaires, et c'est ainsi que dans de minuscules villes de provinces, où la population ouvrière se constituait à peine, des socialistes étaient élus.

La réaction logique vient de se produire contre ce mouvement factice. Un petit bourgeois demeure toujours, dans l'âme, un bourgeois. La classe moyenne a redouté d'aller beaucoup trop loin et peut-être même de verser dans les aventures sanglantes, si elle continuait à lier sa cause à celle du socialisme. Comme celui-ci ne lui avait jusqu'ici offert ni avantage moral, ni satisfaction matérielle; comme d'autre part elle n'a ni principes fixes, ni programme à longue échéance, elle s'est retournée vers le pouvoir, comptant bien toujours en tirer quelque chose.

Ce qui facilitait cette volte-face au surplus, c'était

la situation économique de l'Allemagne. La classe moyenne participe à la fois à la condition de la grande bourgeoisie et à celle des travailleurs. Elle souffre, si l'industrie décline ou si les salaires baissent ; elle se relève, si la production s'étend et si les salaires s'accroissent. De par le rôle accessoire, parasitaire, qu'elle joue de plus en plus dans tous les États contemporains, elle ne peut se soustraire à de multiples influences. Or l'Allemagne, à l'heure présente, traverse une phase de prospérité à peu près sans précédent, et les dernières statistiques nous édifient suffisamment là-dessus. Le commerce extérieur, qui se chiffrait par 12 milliards et demi de fr., en 1902, sautait à 15 milliards en 1905, les exportations à elles seules gagnant 1.250 millions dans l'intervalle. 1906 à encore augmenté les résultats de 1905. En vertu des répercussions et des attaches innombrables qui subsistent dans le régime industrialiste moderne, la classe moyenne a recueilli le bénéfice de cet état de choses. En 1903, elle a voté pour les socialistes, parce qu'elle était mécontente de son sort, et qu'elle attribuait ses souffrances aux ministres de Guillaume II ; en 1907, elle a voté pour les partis officiels, parce qu'elle était satisfaite de ses gains de l'année et qu'elle remerciait le gouvernement de cette aubaine momentanée. Au fond, M. de Bulow, en prononçant la dissolution, faisait du « matérialisme historique » à courte portée.

Il est enfin un dernier élément que je ne saurais passer sous silence : toutes proportions gardées, l'impérialisme allemand vient de sévir contre le socialisme, comme l'impérialisme anglais s'exerça en 1900 contre le libéralisme. Et ceci ne doit pas échapper aux nationalistes, aux conservateurs français qui ont vu, dans la journée du 25 janvier, une victoire pour eux-mêmes.

Si les socialistes d'outre-Rhin ont été refoulés, ce n'est point seulement parce qu'ils menaçaient la propriété, — (ils seront beaucoup plus menaçants demain avec l'organisation nouvelle qu'ils vont être obligés de se donner) —, c'est surtout parce qu'ils avaient opposé un frein au pangermanisme et tenté de combattre la politique mondiale. J'écris tenté de combattre, car leur offensive ou leur défensive — comme l'on veut — à cet égard, ne fut jamais assez vigoureuse et concertée. Mais quelle qu'eût été leur timidité, le chancelier et l'Empereur ne pouvaient leur pardonner d'avoir dénoncé les scandales coloniaux, l'aventure marocaine, l'expansionnisme à outrance.

Leur défaite équivaut au triomphe de la politique mondiale et du pangermanisme. Imaginez les conjonctures qui peuvent se produire. Songez surtout à la disparition de l'empereur d'Autriche. Un parti socialiste puissant, au Reischtag, était une garantie pour les Amis de la paix, dans tous les pays. A moins que les conservateurs français n'acceptent de gaieté de cœur, l'idée d'un conflit armé, leur joie ne se conçoit guère. Il est vrai que les groupements de réaction ne se distinguent jamais par l'étendue de leur vision. Il est vrai aussi — mais ceci est une autre question à laquelle je vais arriver — que le parti socialiste allemand sera forcé de regagner en profondeur ce qu'il perd en étendue, et que des devoirs nouveaux s'imposeront à lui. C'est la grande Allemagne qui s'élève victorieuse au-dessus des urnes du 25 janvier, la grande Allemagne qui chante la garde au Rhin, par simple réminiscence peut-être, mais qui étend de plus en plus ses appétits sur la Chine, l'Asie Mineure, l'Afrique. Le socialisme, que la grande Allemagne a vaincu, va préparer sa revanche : il ne la trouvera que dans un renforcement de sa combativité.

Le gouvernement impérial lui-même ne négligera sans doute rien pour lui enseigner l'audace. La majorité du futur Reichstag, telle qu'elle se dessine dès à présent, sera une majorité Bismarkienne, c'est-à-dire que loin d'osciller comme l'ont fait tous les Parlements, depuis 1890, entre le conservatisme strict et un libéralisme frelaté, elle fera de la réaction pure. Demain M. de Bulow aura oublié ses dissentiments avec les catholiques, et il se contentera vraisemblablement de leur rappeler qu'ils ne sont pas indispensables. Mais il les incorporera aussi sans difficulté au parti d'empire, s'ils consentent à y rentrer, ou mieux s'ils demandent à s'y agréger. Le chancelier qui garde de vives rancunes aux socialistes, qui n'a jamais dissimulé son irritation et son dédain à leur égard, dirigera tous ses coups, toute son action, contre eux. Le bloc rétrograde va se constituer à Berlin contre la classe ouvrière, allant du centre à la droite et aux radicaux-libéraux, et tandis qu'à l'extérieur, il fera claquer au vent le pavillon pangermaniste, tandis qu'il dépensera sans compter, pour implanter l'influence allemande dans les contrées neuves, que convoite Guillaume II, il usera de répression au dedans vis-à-vis du mouvement prolétarien. Le centre catholique acceptera le projet de loi sur les syndicats, récemment déposé par M. de Posadowski, — à condition qu'on lui donne une bonne loi d'obscurantisme religieux. Le département de l'instruction publique cèdera d'autant plus facilement à ses vœux, que les ultramontains s'entendront à merveille avec les ultra-protestants du Brandebourg et de la Poméranie pour cléricaliser l'enseignement.

Le socialisme, jusqu'ici, n'avait jamais eu à se louer du libéralisme des hommes d'État ni de la tolérance de la magistrature. Chaque année, ses orateurs, ses écrivains enregistraient une certaine quantité de sanctions pénales diverses, — prison, amendes —, pour lèse majesté. Mais du moins on n'avait pas osé,

depuis dix-sept ans, établir contre lui un nouveau droit d'exception. La loi fameuse de 1878, dont Bismarck avait été le champion, était tombée avec le chancelier de fer, et si des velléités de réaction s'étaient marquées à plusieurs reprises, en 1899, entre autres, elles n'avaient obtenu aucun succès au Reichstag.

En sera-t-il de même demain ? On opinerait plutôt pour le contraire. L'échec que les socialistes ont subi le 25 janvier, surtout s'il se confirme encore le 5 février, au ballottage, enhardira les conservateurs. Ils se diront qu'on peut tout se permettre vis-à-vis d'un parti en recul, d'autant plus que le développements des unions de métiers et la multiplication des grèves suscitent, chez les grands industriels adhérents au centre ou à la fraction nationale libérale, une exaspération de moins en moins masquée.

Or si le chancelier et la majorité de droite engagent la lutte contre le prolétariat, ils l'inciteront par là même à transformer sa tactique. Jusqu'à cette heure, la Social-Democratie s'appliquait surtout à rester dans la légalité, à éviter tout mouvement de rues, pour ne point inquiéter la petite bourgeoisie, qui votait pour elle, et qui lui apportait un contingent appréciable de suffrages. C'était cette petite bourgeoisie qui faisait la force numérique du parti, comme aussi sa faiblesse dans l'action et son impuissance dans les réalisations. C'était elle encore qui par son respect pour les traditions militaristes des États de l'Empire, contrecarrait la résistance des ouvriers allemands aux armements, aux aventures extérieures, au pangermanisme.

Mais cette petite bourgeoisie désertant le socialisme, à l'heure précise où des jours plus sombre s'annoncent pour lui, il est inévitable qu'il modifies brusquement sa méthode. Il est vaincu, c'est vrai, en ce sens qu'il ne reprendra plus une place aussi large au Reichstag, mais lorsqu'on étudiera les scrutins des différentes circonscriptions, on s'apercevra que son contingent de voix ne s'est point réduit, qu'il a même peut-être augmenté. Ces voix ne seront plus partiellement bourgeoises, ou petites bourgeoises, parce que cette fois les démocrates qui sont issus de la classe supérieure ou de la classe moyenne se sont comptés sur les candidatures libérales ou radicales. Devenue strictement prolétarienne, soustraite aux influences qui ont pesé sur elle et alourdi sa marche, persécutée par le pouvoir, la Social-Démocratie sera sans doute incitée à déployer plus d'énergie militante. Opprimée par la légalité impériale, étouffée par les institutions, elle se demandera, si elle peut réellement se développer et s'affranchir, dans le cadre du parlementarisme bâtard et impuissant, qui se perpétue à Berlin.

PAUL LOUIS.

LES RESSUSCITÉES (1)

Maurice, silencieusement, était allé s'asseoir près de la cheminée ; son front s'assombrissait. Quelque délibération grave s'élaborait au fond de lui.

— Il m'a fait défense absolue, continua-t-elle, de venir à Paris, sans que soit Roger, soit lui, m'accompagnât. Mais ça ne me gêne pas beaucoup, tu vois. J'ai lâché Roger dans un magasin... Et me voilà !

— Ton mari a raison... Il faut de la prudence, beaucoup de prudence, fit Maurice d'une voix sourde, les regards vers les chenets où crépitaient les premières bûches d'automne. Tu ne devrais pas venir ici de quelque temps.

Le portefeuille algérien baillait devant lui sur la tablette de la cheminée.

— A propos, demanda-t-il avec un brusque changement d'intonation, pourriez-vous m'apprendre par quels doigts pieux fut inclus dans la pochette de ce portefeuille le papier que voici ?

Il lui présenta à main tendue le talisman typographié.

Elle s'étudiait à parcourir le texte avec une apparente curiosité.

— J'ignore, répondit-elle sans trouble, qui put mettre sur vous cette prière... En tout cas, jusqu'ici, elles vous préserva peut-être, à maintes reprises, d'un accident.

— Encore une fois, soyez franche... C'est vous ?

Elle nia énergiquement.

— Ce n'est pas moi.

— Qui, alors ?

— Votre femme, peut-être ?...

— Allons donc ! Quel échappatoire !... Elle m'eut déposé là plutôt tout le formulaire du mauvais sort... Et puis, Josette, n'a qu'un seul Dieu : son orgueil.

— Ce n'est pas moi, répéta Mme d'Ancinet de la même voix assurée.

Il cherchait le mauvais prétexte contre cette femme pour légitimer quelque résolution désormais arrêtée. Il lui reprit le papier conjurateur, le mit en miettes, et le jeta au feu.

Elle eut un cri :

— Ah !... Maurice !... Maurice !... Un sacrilège !...

Il se retourna durement.

— Vous voyez bien que c'était vous, et que vous mentiez tout à l'heure, parce que notre belle religion, telle que la déformèrent les rédacteurs de ce feuillet, n'est plus elle-même que mensonge.

Elle comprit à son intonation que le tête-à-tête ne se continuerait qu'en hostilité.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8, 15, 22, 29 décembre 1906, 5, 12, 19 et 26 janvier 1907.

— Ah! mon petit, ne prononcez pas de telles paroles, répondit-elle d'une voix très douce, très triste, très fière. Dieu vous châtierait. J'aime mieux sortir! Me blesser dans ma foi religieuse, c'est me blesser au cœur! Quand ce serait moi, quel mal commis-je? Mais qu'a fait de l'âme de mon « mi » cette fille de Satan?...

Il haussa les épaules.

— Sortez si vous voulez...! Ce n'est point par les femmes que je me laisse imposer croyances ou incroyances...

— Comme il dit cela avec un air de colère!....

Elle posa maternellement sa main gantée sur la manche de Maurice.

— Pauvre chéri! fit-elle avec un suprême regard d'imploration. Il n'avait déjà plus d'amour pour moi..... Il a chassé de son cœur même l'amitié.

Maurice, en un accent de sincérité, protesta :

— Si, Marthe, si, j'en ai, j'en garderai toujours de l'amitié, et c'est cette amitié même qui vient vous conseiller moins de témérité..... Laissons passer le danger!.... Il passera plus vite qu'on ne croit peut-être. Je ne me consolerais jamais si, pour avoir voulu être secourable à mon malheur, vous en attiriez un autre sur votre foyer.

Les yeux de Mme d'Ancinet se portèrent une dernière fois, avec une expression indéfinissable, vers le portrait qui dominait le chevet du lit canné.

— Oh! je devine trop, murmura-t-elle, le fond de votre pensée, le calcul qui m'évince. Celle-là revenant, — et elle désignait le portait, — sachez bien, mon petit, que vous ne me retrouverez plus une deuxième fois dans l'existence.

Il la reconduisit jusqu'au seuil avec une pression de main prolongée. Dans la lumière du palier, ils se regardèrent comme des êtres qui s'aimèrent, qui savent que leurs destinées vont à jamais bifurquer, et n'osent toutefois se dire adieu en face.

— Il faut songer que vous mariez Roger dans trois mois, insista Maurice. Pas de scandale d'ici là... D'ailleurs j'ai fait une promesse à Magnal, vous le savez. Je pars en voyage...

— Où çà?

— Là-bas, là-bas, très loin... Par delà l'Océan!...

— Quelle aventure que votre vie!...

Elle ajouta dans un soupir :

— J'avais espéré, j'avais cru que je pourrais vous être encore bonne et secourable. Je sens bien, mon mi, que, de l'ancien homme, tout est mort en toi; puisque tu blasphémais tout à l'heure.

— A mon tour, je vous dirai : Marthe, ne blasphémez pas... Vous m'incitiez un jour à la force, à la virilité. Je l'ai retrouvée, je veux la retrouver et, ce ne sera que pour vous donner la plus grande preuve d'affection et d'abnégation...

— Partir!... Me fuir!... Ha! ha! Grande preuve en effet!...

— Je vous assignerai un rendez-vous avant de quitter Paris. Mais, de grâce, ne revenez plus ici. Vous m'avez mis dans l'âme toutes sortes d'appréhensions. En ce moment même, j'ai comme des pressentiments. On peut toujours vous écrire à Brolles, comme je le fis cet été, sous double enveloppe, au nom de Sidonie, votre servante?

— Oui, mon petit. Ne tardez pas!...

Elle présenta son front aux lèvres de Maurice, de l'air d'une victime qui invite le bourreau à se faire pardonner.

Il l'entendit qui murmurait, avec un dernier regard vers lui, en prenant la rampe de l'escalier une phrase d'adieu.

La ressuscitée redescendait, tête haute, à son sépulcre.

*
* *

Il endossa un paletot pour sortir à son tour.

— Je viens de faire mon devoir, s'affirmait-il à lui-même. Puisque je n'ai plus d'amour pour cette femme, je ne peux l'exposer davantage aux suscipions de son mari, à l'attaque de Josette. Je fus dur, injuste, méchant, mais je fis mon devoir. Il ne fallait pas que cette pauvre Marthe gardât une illusion, suggestrice d'imprudence.

Sur la chaussée du boulevard des Italiens, il rencontra Magnal.

— J'allais chez vous, mon ami, fit celui-ci vivement. J'ai un petit avis très important, très urgent, à vous donner.

Maurice écoutait, anxieux.

— Tout à l'heure, il n'y a pas une minute, j'ai reconnu rue de Marivaux, venant de chez vous, la personne qui vous soigna avec tant de dévouement lors de votre accident... La baronne d'Ancinet, m'avez-vous dit, je crois?...

— En effet, elle me quitte...

— Je n'ai pas à savoir quelles furent ou sont vos relations avec cette dame... Mais, à vingt pas derrière elle, marchaient, comme pour une filature policière, deux promeneuses, qui sont des amies de Mme Clerval, deux des visiteuses que je trouvai dans son salon le jour où vous m'envoyâtes rue du Helder. Leurs visages m'étaient restés comme photographiés dans l'œil. . Elles ricanaient, les regards sur l'autre, en femmes qui viennent de réussir un coup heureux. Méfiez vous, mon cher. Mme Clerval peut renforcer sa requête, jeter aux débats des imputations nouvelles.

— Merci du renseignement, Magnal. On tâchera de parer le grain.

Et Clerval s'en alla chez son éditeur qui mettait en vente, le lendemain, *Les Retours du cœur*.

*
* *

L'œuvre partit en succès. Ce fut un des premiers livres sensationnels de la saison.

Cependant les tribunaux rouvraient leurs portes. Sur un premier jugement ordonnant enquête, que Clerval avait laissé prendre contre lui par défaut, son avoué formait opposition.

Ce serait un retard d'environ cinq ou six mois dans la marche de la procédure.

— Mon cher Clerval, disait Mme Tilloires qui venait de reprendre ses quartiers d'hiver boulevard Malesherbes, j'estime que vous faites fausse route. Vous tournez le dos au but à atteindre. J'ai vu Josette tout à l'heure. Votre tactique la met au paroxysme de l'exaspération, alors que je croyais avoir constaté en ces derniers temps quelques symptômes vagues de détente... « Faut-il qu'il me haïsse, cet homme, qui joue devant vous la comédie de m'aimer? Jusqu'où portera-t-il contre moi ses barbaries de persécuteur?... » Elle accuse Mme d'Ancinet de vous inciter à la lutte, qu'elle saura soutenir autant d'années qu'il le faudra. Vous n'aurez pas raison de son entêtement par la résistance. Et que gagneriez-vous à vaincre dans ce duel judiciaire? Ses griefs contre vous s'enfielleront à jamais de toutes les rancunes de la défaite : vous ne la contraindrez, de sa vie, à réintégrer le domicile conjugal... Et alors?... Croyez-moi, Clerval. Un bon navigateur ne gouverne pas contre le vent de tempête, il fuit devant lui. Cédez à Josette. Reconnaissez tous les faits qu'elle vous impute dans sa requête. Laissez-vous condamner à son profit, qu'elle puisse s'attribuer tout l'orgueil de la victoire. Puis, partez au loin, exilez-vous quelques mois, comme vous m'en avez exprimé l'intention. Rien ne sera plus propice à la détente. En même temps, la santé de la chère malade se sera complètement restaurée. Vous trouverez peut-être au retour une Josette nouvelle, prête à vous donner encore du bonheur. Le cas n'est pas rare des divorcés qui reprennent, après certain temps, la vie commune.

*
* *

Maurice médita longuement ces paroles de sagesse. Elles correspondaient, d'ailleurs, à ses sentiments intimes, tels qu'ils s'étaient modifiés depuis les dernières visites de Marthe. Seul, un amour-propre irréfléchi le maintenait dans la ligne de conduite première.

— Oui, pensait-il, Mme Tilloires a raison. La meilleure preuve d'amour que je puisse donner à Josette, c'est d'acquiescer à son caprice. Peut-être avec le temps comprendra-t-elle la générosité et la véritable signification de mon renoncement. Et puis, d'autres considérations doivent encore me déterminer. Évidemment cette lettre anonyme, — tout indémontrée qu'elle soit, — ces espionnages dans ma rue indiquent, établissent le plan des conjurées. Si M. d'Ancinet venait faire un scandale chez moi ou à ma porte, quel argument pour le divorce!... Comme la requête initiale s'en trouverait renforcée!... Je dois à Marthe de prendre toutes précautions en mon pouvoir pour que son nom ne soit pas jeté aux débats. C'est trop déjà que ces deux harpies l'aient vue sortir de ma maison, l'autre jour.

Il se rendit chez son avocat, Me Domant, lui donna du ton le plus calme ses instructions nouvelles :

— Surtout, dit-il en fin d'entretien, faites connaître dès demain à votre confrère, pour qu'il en informe sa cliente, notre intention de ne pas persister à l'audience dans l'opposition formée, de reconnaître sans réticences toutes les articulations de la requête, de fournir même à l'adversaire, de concert avec lui, des armes nouvelles, s'il est nécessaire, pour qu'il obtienne le divorce *de plano*, mais que certain nom soit tu. On doit bien cette discrétion à ma courtoisie. Je vous laisse pour tout le reste pleins pouvoirs.

Il commença ses préparatifs de départ.

Un voyage de six mois aux pays tropicaux exige certain équipement spécial et compliqué.

La pensée que, peut-être, de cette expédition il reviendrait, pour inaugurer avec Josette une ère nouvelle, le soutenait dans l'épreuve qu'il s'était, tout d'abord, infligée à contre-cœur. D'ailleurs, puisque, le bail expiré, Josette avait quitté la rue du Helder pour l'extrémité du quartier des Ternes; qu'importait une lieue entre eux ou mille?...

Grâce à la complicité de Mme Tilloires, il put, une dernière fois, apercevoir l'ennemie aimée. La veuve avait pris Josette dans son coupé, pour la conduire chez une septuagénaire infirme qui désirait lui confier des travaux. Maurice s'était embusqué en un lieu convenu.

Quand le coupé stoppa devant la porte, Josette descendit la première. Mme Tilloires, qui devenait très rhumatisante avec l'âge, mit quelque lenteur à se laisser aider au marchepied, de telle sorte que l'observateur embusqué derrière les vitres d'un café voisin eût tout le temps de s'emplir les yeux d'une suprême vision.

Oh! qu'elle était rose et tentante, Josette, en les demi-brumes de cette après-midi de janvier! Sa lourde chevelure bronzée semblait avoir retenu en elle les reflets du soleil absent. L'expression du regard s'était adoucie : la bouche riait à Mme Tilloires, en montrant toutes ses dents blanches. Sans doute, la grande nouvelle annoncée produisait déjà ses bienfaits.

Josette possédait l'art inné de savoir porter la toilette, d'être élégante avec simplicité. Quelle démarche alerte et primesautière!

Oh! retrouver cette femme après l'avoir perdue!...

Il attendit la sortie des visiteuses, concentra toutes ses facultés visuelles pour emporter de l'ingrate une dernière image, de précision photographique, dans sa rétine.

Il sentit que ses paupières allaient se mouiller et se sauva afin de ne pas montrer ses larmes à ces étrangers.

*
* *

Le soir de son départ, Marthe l'attendait à la gare du quai d'Orsay, devant l'express de Bordeaux. Son gendre, Gabriel de Quintestang, en la retenant à dîner, sur sa demande, alors que M. d'Ancinet se trouvait obligé de rentrer à Brolles pour six heures, avait favorisé inconsciemment cette dernière entrevue.

Marthe portait des vêtements sombres, manteau d'astrakan, capote noire, avec mince aigrette blanche... Presque un deuil...

— Oh! mon Maurice! dit-elle, en s'accrochant à lui! Ne pars pas. Il me semble que je ne te reverrai jamais. J'ai de mauvais pressentiments. Toute la nuit, je ne rêvai que d'« accidents », de wagons broyés, de trains en flammes. Tu m'écriras, — n'est-ce pas? — tous les quinze jours.

— Oui, Marthe, je vous le promets.

Et il lui remit pour elle-même le tableau des courriers français et anglais, avec l'indication de ses futures résidences.

Ils s'étreignirent rapidement.

Les employés fermaient les portières.

— Dis-moi que tu penseras quelquefois à moi, non point à l'amie revenue qui ne sut point te plaire ni te guérir, mais à la Marthe d'autrefois, pour qui tu n'avais jamais assez de baisers.

Un coup de sifflet!... Des mains s'agitant pour l'adieu, et le compound emmena le train dans la galerie basse qui longe la Seine.

*
* *

Clerval s'en allait vers les îles de lumière, de coloris et de senteurs, entrevues naguère trop vite, et dont il gardait, depuis lors, l'invincible nostalgie : la Martinique paradisiaque et tragique, la Guadeloupe aux pitons fumants, l'âpre et riche Haïti, la somptueuse Cuba!

A mesure que le paquebot où il s'était embarqué s'éloignait des côtes de France, le voyageur, par un phénomène étrange de psychisme, se sentait comme plus rapproché de Josette, l'intensité de la pensée s'accroissant en proportion de l'éloignement.

C'était la Martinique qu'il voulait revoir la première.

Il se rendit aux ruines de Saint-Pierre. Sur la cité anéantie par la formidable éruption de 1902, une ample et puissante végétation jaillissait du sol volcanique.

N'était-ce pas un symbole?...

Là où tout semble détruit par la fureur des éléments ou des êtres, une autre forme de vie peut donc germer et s'épanouir?...

Pourquoi, dans une existence rénovée, ne trouverait-il pas de l'amour avec Josette?

Il reçut par le premier courrier des lettres de Marthe, de Cyrille Verne, de Paul Domant, son avocat. L'entente la plus complète s'était établie entre celui-ci et le représentant de Josette pour que le divorce fût prononcé, à torts de mari, sans discussion.

Le second courrier, huit jours plus tard, lui apportait une lettre de Mme Tilloires, dont la lecture, dès les premières lignes, le fit pâlir.

« Mon cher ami, écrivait la veuve, les feuilles de France vont vous donner une nouvelle qui affectera, je le sais, profondément votre amitié. Dans une collision de trains, sur la ligne de Fontainebleau, le 10 de ce mois, entre les stations de Lieusaint et de Cesson, le baron et la baronne d'Ancinet ont trouvé la mort. Mme d'Ancinet fut tuée du coup : son mari ne succomba que deux heures plus tard. Ayez du moins cette consolation qu'elle ne souffrit pas ».

Maurice eut comme un vertige, et alla s'asseoir sur un des bancs de la Savane pour ne point s'effondrer à terre!

— Pauvre, pauvre Marthe! gémissait-il. Elle avait un pressentiment bien clair. Il n'était pas pour moi, hélas! mais pour elle.

Il contrôla le récit de Mme Tilloires dans tous les journaux de France arrivés avec le courrier. Tous consacraient des colonnes entières à la catastrophe, qui avait fait quarante-deux victimes, dont dix-huit morts. La plupart vantaient les vertus domestiques de Mme d'Ancinet, sa haute piété, son inépuisable charité pour les pauvres de Brolles.

De Josette, Mme Tilloires ne disait que deux mots :

« Elle travaille, jour et nuit, avec une vaillance qui m'émeut jusqu'aux larmes, pour gagner l'argent des provisions dont son avoué exige sans cesse le renouvellement. Les femmes, dans ces sortes de conflits judiciaires, paient presque toujours double ou triple que les hommes. Ses nerfs se calment chaque jour un peu plus. »

A la Guadeloupe, où il passa un mois chez des planteurs d'origine périgourdine, ses compatriotes, une lettre de Frank Magnal, arrivée par le paquebot

anglais, lui mit au cœur une espérance inexprimable :

« Cher ami, dans le métro Vincennes Maillot, j'ai rencontré, jeudi, votre femme. Mme Clerval, en me reconnaissant, m'adressa un sourire si gracieux que je me crus autorisé à aller m'asseoir en face d'elle. Elle me questionna aussitôt sur vous, me demanda où vous étiez. Sa curiosité paraissait vivement excitée. (Chacun a bien tenu le mot d'ordre de ne rien lui dire). Je répondis que je vous croyais en Amérique, sans pouvoir fournir d'indications précises : « Pauvre garçon ! fit-elle. C'est donc vrai qu'il souffrait pour s'être exilé ainsi ! — Oui, Madame, il n'est parti que par excès de souffrance ». Elle me parla ensuite de votre livre, dont le succès s'accentue chaque jour. Elle s'était décidée à en acheter un exemplaire : « C'est très bien ! fit-elle. Il n'a pas toujours été galant pour moi, car je ne doute pas que je ne sois la Juliette du roman. Mais, peu importe. Je ne puis pas nier que ce soit un beau livre ! » Que vous disais-je, mon ami, au début de ce lamentable épisode ? Souvenez-vous : « Mme Clerval se rapprochera de vous par les mêmes voies d'attirance qui vous la conduisirent une première fois... » Vos œuvres, leur succès ! Quant à sa santé physique, elle me paraît excellente, ce qui confirme encore un de mes précédents pronostics que le travail de restauration psychique coïnciderait sans doute avec celle de la pleine régénération interne. Sur son divorce, elle est irréductible. D'une décision de cette gravité, une femme de sa trempe ne se dédit jamais. L'amour-propre, l'entêtement, la contraignent à poursuivre sa requête, coûte que coûte... Et la sage politique exige de la laisser aller jusqu'au bout. »

Cette lettre avait exalté l'imagination du voyageur :

— Oh ! Josette ! Josette ! t'avoir ici près de moi ! Te promener au long des champs de cannes et des caféières, m'enivrer avec toi des senteurs amollissantes qui émanent de cette chaude végétation antillaise ! Comme je saurais ici réinsuffler de l'amour à ton âme d'ingrate, sous l'ombre des manguiers, des fromagers et des corossoliers ! Le charme de ce climat enchanteur, comme il te parlerait même au cœur mieux que moi !

Et l'image de Josette s'évoquait soudain devant lui en une précision de vérité telle qu'il eût cru la voir elle-même bien vivante... Là, tout près, sous cet arbre aux larges feuilles échancrées, Josette cueillait des bananes, son fruit de prédilection, mordait goulument dans la chair sucrée, puis rejetait vers lui les gousses vides.

*
* *

A la Havane, sa troisième étape, l'attendait une lettre de Me Domant, lui annonçant que le divorce avait été prononcé.

L'avocat terminait sur ce vœu amical : « Et maintenant, attendons l'heure que je souhaite prochaine pour vous de la nouvelle lune de miel ! »

Quinze jours plus tard, Max Haubert écrivait à son tour :

« Josette, depuis son divorce, vient souvent nous voir. Elle est allée pareillement chez les Cyrille Verne, chez les Darant. Il semble qu'elle veuille échapper à l'étreinte jalouse de son entourage pour revenir vers les femmes de tes amis. Plus un mot d'acrimonie contre toi, sinon qu'elle suppose que tu es parti avec une maîtresse, et que, si tu changeas de front si brusquement dans la procédure, ce fut pour te libérer au plus vite. Je me suis efforcé chaque fois de la dissuader. Chaque fois, elle m'écouta de l'air d'une personne qui voudrait se laisser convaincre. La mort de la baronne d'Ancinet paraît avoir produit en elle une impression, une modification profondes. Pour que cette laborieuse acharnée, qui vivait jusqu'ici en recluse sur son métier ou sur son tambour, aille muser ainsi de droite et de gauche, chez tes amis, il faut qu'elle ait quelque arrière-pensée. »

Maurice n'y tint plus. S'arrachant à la splendeur des paysages cubains, il prit, sans aviser personne de son retour, le premier paquebot pour la France.

*
* *

Le jour même de son arrivée à Paris, il courait rue Chardin.

— Toi ?... Déjà ?... exclama Max Haubert en lui secouant la main. Je jurerais que c'est ma dernière lettre qui te ramène...

Le peintre le conduisit sous la pleine lumière de l'atelier.

— Il t'a hâlé, le soleil du tropique... Ça ne te va pas mal.

Il ajouta, d'une voix demi-narquoise :

— Qui te donna l'indication de venir aujourd'hui plutôt que demain ?...

— Josette est là ?...

Sans répondre, Max souleva une portière, passa seul dans le salon voisin.

Il revint après quelques secondes :

— Entre ! fit-il. Une ressuscitée !

Maurice s'avança haletant sous la portière que la main de Max écartait pour lui laisser passage.

L'émotion le cloua sur place.

En face de lui, il avait vu Josette debout près de Marceline Haubert, en pleine clarté. Sa toilette sombre se silhouettait sur un haut kakemono à fond neigeux où des monstres fabuleux, hérissés, grima-

çants, découvraient leurs crocs, allongeaient leurs griffes.

Elle fit le premier pas, la main tendue.

— La paix, Maurice? murmura-t-elle d'une voix qui semblait appeler l'oubli...

Il allait lui crier : « L'amour ! » et s'élancer vers elle : le cri s'étrangla dans sa gorge.

C'était bien la Josette qu'il avait tant aimée et pourtant ce n'était plus la même. Sous le velouté de l'iris mordoré, il voyait maintenant au fond des yeux, comme un écran d'airain.

Tout le poids des souffrances passées s'abattit sur ses épaules, en coup de massue. Les supplications!... les larmes!... les insomnies!... La sueur de sang!... Le foudroiement!...

Dans le grand kakemono appendu derrière Josette, les bêtes hideuses à crocs et à griffes, prenaient tout à coup ressemblances humaines : la Dhürmer-Mathan, la Cognée, la camuse Julie, prêtes à la lui disputer une seconde fois et à la happer.

Malgré sa lèvre de mécontente et ses sourcils d'impérieuse, elle restait bien jolie pourtant, Josette, sous la toque toute en violette de Parme qui s'harmonisait heureusement avec les tons bronzés de l'onduleuse chevelure.

Mais l'homme sentait brusquement tout son désir fléchir sous le faix de la croix portée. Il eut une douleur ancienne.

Ses deux mains frémissantes enserrèrent la petite main ouverte qui s'offrait à lui.

Entre le gant et le parement de la manche, il découvrit un haut de poignet nu, appuya ses lèvres sur la peau satinée.

— Ma meilleure, meilleure camarade, voulez-vous Josette ?...

REMY SAINT-MAURICE.



LE PANGERMANISME ET LA QUESTION POLONAISE

Lorsque la Prusse, en 1815, reçut sa part définitive des dépouilles polonaises, elle promit solennellement de respecter les traditions nationales de ses nouveaux sujets. L'acte final du Congrès de Vienne déclarait : « Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendront une représentation et des institutions nationales réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernements auxquels ils appartiennent jugera utile et convenable de leur accorder ».

Chacun entendit à sa guise cette vague phraséologie. Alexandre I[er] accorda une constitution à ses sujets polonais. François I[er] d'Autriche se borna à reconnaître le droit de pétition à une vague assemblée de la noblesse. Frédéric-Guillaume III de Prusse, promit « toutes les libertés conciliables avec l'intérêt de l'État ». La situation des Polonais fut d'abord à peu près tolérable, mais les choses changèrent en 1830, quand la Pologne russe se souleva contre les tzars. Toutefois Frédéric-Guillaume IV, à son avènement, parut assez bien disposé à l'égard de ses sujets slaves; mais la découverte d'un complot formidable, en 1846, et l'insurrection de la Posnanie, en 1848, appelèrent de nouveau sur les Polonais les rigueurs du gouvernement prussien. Ce fut bien pis encore lorsque M. de Bismarck arriva aux affaires : il allait imprimer à la politique prussienne une direction nettement antipolonaise.

L'un de ses premiers actes fut de signer avec la Russie la convention du 8 février 1863, qui permit à Mouravief d'écraser les insurgés polonais, en leur fermant les frontières prussiennes. Dès cette époque, M. de Bismarck se préoccupait « de ne pas couper les ponts entre la Prusse et la Russie, afin de n'avoir pas à craindre une guerre où la Prusse n'aurait rien à gagner, même en cas de victoire ». La neutralité du cabinet de Pétersbourg lui permit, en 1866, de chasser l'Autriche de l'Allemagne et, en 1870, de fonder l'Empire.

Quand cet Empire fut fondé, M. de Bismarck entreprit de l'unifier. Tandis qu'à l'Ouest il conduisait d'une main de fer l'assimilation de l'Alsace-Lorraine, à l'Est il entreprit, avec une égale énergie, la germanisation de la Posnanie, de la Haute-Silésie et de la Prusse occidentale. Le Kulturkampf lui permit de s'en prendre au clergé catholique, si influent sur les Polonais. L'archevêque de Posen, Mgr Ledochowski, coupable d'avoir osé prescrire dans son diocèse de donner en polonais l'instruction religieuse, paya cette audace de sa liberté, puis de l'exil. En même temps, des mesures violentes étaient prises dans l'enseignement et l'administration. Une loi de 1873 rendit obligatoire l'emploi de l'allemand dans les écoles, sauf pour l'enseignement religieux dans les classes primaires. Tous les fonctionnaires polonais furent envoyés aux extrémités de l'Empire et remplacés par des Allemands; les Polonais sujets de la Russie et de l'Autriche furent expulsés; comme en Lorraine, l'allemand seul dût être employé dans tous les actes publics; les villes perdirent même leurs noms slaves, Wrzesnia devint Wreschen, comme Thionville devenait Diedenhofen. Pour couronner son œuvre, M. de Bismarck fit voter la fameuse loi de 1886 sur la colonisation, « puisque, disait-il, le 28 janvier de cette année au Reichstag, l'attitude des habitants de la Posnanie rend nulles

et non avenues les promesses des rois de Prusse ». D'après cette loi un fonds de 100 millions de marks était mis à la disposition d'une commission spéciale pour acheter les terres des propriétaires polonais, les morceler, et y établir des colons allemands qui paieraient à l'État une rente annuelle. Le gouvernement attendait merveille de cet ensemble de mesures qui devait mater, en peu d'années, « les enragés polonais ».

Il n'en fut rien. La Commission de colonisation réussit, il est vrai, à acquérir d'abord des domaines de propriétaires obérés, à y fonder des villages, des écoles allemandes et des églises protestantes, Mais ce mouvement se ralentit vite. Les Polonais évitèrent de faire le jeu du gouvernement, s'abstinrent de vendre à la Commission ou même à des Allemands. Une « Banque territoriale » s'organise même à Posen, pour racheter les terres à leurs possesseurs ruinés et les rétrocéder à des Polonais.

La chute de Bismarck fut saluée comme une délivrance. Le nouvel empereur passait pour animé de dispositions conciliantes. Guillaume II, en effet, à son avènement, sembla hanté par l'idée de se rattacher les Slaves de son Empire par des mesures généreuses, et de rallier à sa personne impériale ces grands seigneurs polonais, dont il admirait secrètement l'élégance aristocratique et les sentiments chevaleresques. Vers cette époque, Mgr Stablewski devient archevêque de Posen-Gnesen, en remplacement d'un Allemand, Mgr Dimler; des adoucissements sont apportés à l'emploi de la langue allemande : en retour, les députés polonais au Reichstag donnent leurs voix aux crédits pour la flotte et au septennat militaire.

Mais les Allemands ne comprenaient par leur Empereur. Les déclamations de M. de Bismarck sur le « danger slave » avaient créé en Allemagne un courant antipolonais qui aboutit à la fondation de la « Société pour la propagation du germanisme » (*Verein zur Förderung des Deutschtums*) fondée par MM. Hansemann, Kennemann, Tiedemann; elle reçut le nom de Société H. K. T. et le courant d'opinion qu'elle représentait s'appela « hakatisme ». Appuyés par le solitaire de Friedrichsruhe, les instigateurs du mouvement déclarèrent une guerre sans merci à l'élément polonais, et réussirent à modifier complètement l'attitude des pouvoirs publics. Après Caprivi, Hohenlohe, puis Bülow leur obéissent; la Commission de colonisation reçoit des fonds nouveaux. On perquisitionne dans les bureaux des journaux polonais, les instituteurs slaves sont remplacés par des Germains, et la langue polonaise est à nouveau bannie de l'école primaire. Quand de malheureux enfants refusent de réciter leur catéchisme en allemand, l'autorité judiciaire n'hésite pas à les poursuivre, eux ou leur famille; en 1901, à Gnesen, le tribunal distribue dix-sept ans de prison à des parents coupables d'avoir injurié, un peu vertement, l'instituteur de Wreschen, qui avait roué de coups leurs enfants — les punitions corporelles sont l'*ultima ratio* du maître d'école prussien. Ce verdict, on s'en souvient, déchaîna dans toute l'Europe une indignation qui surprit fort les autorités allemandes. A Varsovie, à Cracovie, à Lemberg, eurent lieu des meetings de protestation et des manifestations contre les consulats impériaux ; en Allemagne même, des voix s'élevaient, le Centre catholique commençait à protester. Sans s'émouvoir, M. de Bülow déclarait sa volonté de poursuivre méthodiquement la colonisation des provinces de l'Est; le 15 janvier 1902, il demandait des crédits pour établir de nouvelles garnisons en Posnanie et y fonder des « maisons de réunion » allemandes. L'Empereur lui-même, à Marienburg, flétrissait, dans un discours retentissant, « l'insolence des Polonais », et le 3 septembre, à Posen, déclarait « à ses sujets non allemands », que la Posnanie « devait être prussienne en toute loyauté, et se rallier à la politique impériale comme à la culture germanique. »

* * *

L'Empereur et son chancelier ne sont pas les seuls à tenir un pareil langage. Une notable partie de la nation allemande les suit dans leur campagne pour la défense du « germanisme ».

Les Polonais ! Il faut « les assimiler ou les annihiler ». Leur présence en Posnanie et en Silésie constitue un danger permanent pour la civilisation allemande : l'avant-garde des Slaves se trouve à quelques journées de marche de Berlin. Et le péril s'accroît de jour en jour : malgré l'Université allemande fondée à Posen, malgré tous les efforts tentés dans l'enseignement, les Polonais ont conservé leur langue, leurs mœurs, leur conscience nationale. Il y a plus : ils repoussent peu à peu les Allemands vers l'ouest : M. de Bulow, dans un entretien avec un journaliste, n'a-t-il pas été jusqu'à dire que cette race prolifique pullule comme des lapins et que tous les moyens sont bons pour défendre contre elle les lièvres, espèce supérieure, mais à reproduction plus lente? Les lapins se sont accrus, en effet, depuis trente ans, de 28 p. 100, tandis que les lièvres n'augmentaient que de 11 p. 100. Le nombre des Polonais de Silésie, qui était de 300.000 en 1891, dépasse aujourd'hui 1.500.000. Loin de se laisser « germaniser », ils « polonisent » leurs maîtres. Les unions mixtes sont fréquentes, et les mères ont vite fait d'amener leurs maris allemands à abdiquer tout sentiment national. Si l'on ne prend garde à cet envahissement pacifique

et continu, les destinées de la race allemande sont menacées : car ces Slaves sont une espèce inférieure aux yeux de tout Allemand qui se respecte. Pour le démontrer, le Herr Professor appelle la Science à la rescousse et jusqu'aux travaux de Gobineau et de Chamberlain. Dès lors, en défendant la « Marche de l'Est » contre les flots montants du slavisme, l'Allemagne accomplit une mission supérieure ; son intérêt personnel coïncide, dit-on, avec ses devoirs envers l'humanité ! A quels extrêmes peut mener une telle conception, quels excès elle peut justifier et même glorifier, la lettre de Mommsen aux Allemands d'Autriche l'a montré, cette lettre où il leur conseillait « de frapper fort, puisque les coups sont le seul raisonnement qui pénètre dans les crânes slaves. » Les lois de colonisation n'ont pas donné ce qu'on en pouvait espérer ; malgré les 350 millions de marks mis à leur disposition depuis 1886, les efforts des fonctionnaires allemands se heurtent à des résistances invincibles. La Commission paie les terres plus cher qu'elles ne valent ; elle arrive tout au plus à empêcher de retomber entre des mains polonaises les *latifundia* que vendent les grands propriétaires allemands pressés de quitter ce pays où ils se sentent chaque jour plus détestés. Elle a surtout réussi à provoquer un redoublement de propagande contre cette œuvre de dénationalisation du sol, sans avoir réussi à faire avancer la germanisation du pays. Les propriétaires polonais évitent de vendre et, lorsqu'ils y sont forcés, ne traitent qu'avec des compatriotes. D'ailleurs l'aisance s'est développée chez les Polonais, avec le progrès économique. Autrefois la nation polonaise se composait de quelques grands seigneurs et d'un prolétariat paysan courbé sur la glèbe. Aujourd'hui, une classe moyenne s'est formée et enrichie ; à son tour elle a réussi, depuis dix ans, à enlever aux Allemands près de 60.000 hectares de terres. Le temps n'est plus où Bismarck déclarait cyniquement aux gentilshommes polonais « qu'ils seraient trop heureux de vendre leurs biens pour aller jouer à Monte-Carlo ». Les leçons du malheur ont profité à cette aristocratie jadis frivole ; elle a pris la tête du mouvement qui soulève la race polonaise pour la défense des deux remparts de sa nationalité : sa langue et sa religion.

*
* *

« Frères ! réveillez-vous ! Ne voyez-vous pas le danger qui menace vos enfants, si vous continuez à leur permettre d'entendre la religion en langue allemande ? Sachez que vous êtes alors des hérétiques ! Ne voyez-vous donc pas que le diable luthérien désire arracher à l'enfant polonais catholique non seulement sa langue, mais encore sa religion ! Parents, défendez à vos enfants, à partir du 17 octobre, de répondre à l'école en allemand. C'est vous seuls qui avez le pouvoir de faire à vos enfants une telle défense. Vos droits de parents vous placent au-dessus des ministres et des fonctionnaires prussiens. Agissez avec raison et sang-froid, et vous parviendrez, malgré les lois et les procès, à faire enseigner dans les écoles le catéchisme et les prières polonaises. »

Cette circulaire exaspérée fut saisie par la police le 2 octobre dernier, chez un imprimeur de Posen. Il faut croire que, néanmoins, des milliers d'exemplaires arrivèrent à destination : car, à la date fixée, la « grève scolaire » éclatait dans presque toute la Posnanie ; le mouvement se propageait rapidement dans la Prusse Orientale et la Silésie. Au milieu de novembre, d'après les témoignages les plus dignes de foi, 40 000, et selon certains journaux, 80 ou 100.000 enfants avaient organisé une résistance passive et systématique avec la complicité et l'appui de leurs parents ; des instituteurs étaient menacés et des gendarmes maltraités sur certains points. Partout les écoliers de race polonaise refusèrent de répondre en allemand pendant les cours d'enseignement religieux ; rien ne parvenait à dompter leur obstination, ni les châtiments corporels distribués avec une brutalité révoltante, ni les heures de « retenue », ni la prolongation du stage scolaire imposée à des enfants qui avaient atteint l'âge légal d'être renvoyés dans leurs familles. Les tribunaux, à plusieurs reprises, allaient jusqu'à décréter l'envoi dans des maisons de correction de petits malheureux coupables d'avoir répondu en polonais à l'instituteur; dans certains villages, les autorités ont fait saisir et vendre aux enchères les meubles de parents qui refusaient d'acheter à leurs enfants des catéchismes en langue allemande. Une interpellation des députés polonais au Reichstag se heurtait à la mauvaise volonté du gouvernement, malgré l'appui énergique du centre, des socialistes et des Alsaciens. De son côté, l'archevêque de Posen, Mgr Stablewski, protestait, dans une lettre pastorale, contre l'enseignement religieux en langue allemande, et recommandait aux parents polonais de donner cet enseignement, au foyer familial, dans leur langue maternelle. Cette lettre, modérée dans les termes, souleva néanmoins les colères des pangermanistes. « L'archevêque donne à la croisade des enfants polonais le caractère d'une guerre religieuse », écrivait la *Vossische Zeitung*. Quelques semaines après, le prélat mourait subitement, et les Allemands se trouvaient délivrés de l'homme qui, d'après la *Taegliche Rundschau*, « était leur ennemi le plus acharné ».

*
* *

Le gouvernement prussien n'avait pas dissimulé

son mécontentement au primat de Pologne. Quelques jours avant sa mort, le président de Posnanie, M. de Waldow, était venu le prier, au nom de l'Empereur, de modifier son attitude dans la question des grèves scolaires. L'archevêque s'y refusa avec énergie, excipant de sa conscience et des intérêts religieux confiés à sa garde. Au début de novembre M. de Tchirschky s'en fut à Rome, il vit le pape et le cardinal Merry del Val. Que se passa-t-il alors derrière les murs du Vatican? Il est certain que le ministre allemand en sortit l'air inquiet et mécontent. Il était venu, disait-on, là-bas, pour parler non seulement de la question polonaise, mais aussi de l'attitude politique du Centre. Celui-ci, en effet, prenait nettement parti contre la persécution qui s'abattait sur ses alliés slaves du Reichstag, contre une propagande qui visait indirectement à élargir l'action de l'église protestante aux dépens du catholicisme. D'aucuns murmuraient aussi que M. de Tchirschky venait pour obtenir la nomination, tant de fois ajournée, d'un cardinal de curie allemand et même, à la faveur du Kulturkampf français, pour arracher au pape la création d'une nonciature à Constantinople qui entraînerait la mort de tout protectorat étranger sur les catholiques d'Orient... Et le pape, insinuait-on, ne se serait pas laissé entraîner dans cette voie. Il entendait, selon les déclarations de sa lettre au cardinal Fischer « laisser aux catholiques allemands une liberté illimitée dans toutes les questions n'intéressant pas la religion » ; peu lui importait donc de voir certains députés du centre s'en prendre aux excès de la politique coloniale ou réclamer le respect des prérogatives du Reichstag. Dans le conflit des catholiques polonais et du gouvernement prussien, il tenait à conserver une certaine neutralité, et, tout en protégeant les intérêts du catholicisme, se montrait désireux de conserver leur cordialité aux relations du Saint-Siège avec l'Allemagne. Seulement Léon XIII, pape diplomate et politique, avait une tendance marquée à donner aux gouvernements des gages de son esprit de conciliation ; Pie X, pape mystique et religieux, n'entend pas sacrifier les catholiques polonais sur l'autel du pangermanisme. Lorsqu'à la fin de novembre 1906, après la mort de Mgr Stablewski, le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, ami notoire de Guillaume II et renommé pour son habileté, est venu à son tour à Rome pour négocier une entente amiable, il a remporté, paraît-il, l'impression que le Saint-Siège ne se refusait pas à donner aux Polonais des conseils de prudence, mais refusait de se prononcer sur la question de principe. Une enquête officieuse a été ouverte par Pie X en Posnanie. Il est à présumer que cette enquête sera fort longue... Longue aussi la vacance du trône épiscopal de Saint-Adalbert sur lequel le gouvernement de Berlin entend faire monter un prélat allemand probablement le prince-abbé Max, frère du roi de Saxe... Par la dissolution du Reichstag, M. de Bulow a jeté le gant au Centre dont il subissait impatiemment le contrôle parlementaire. Une telle déclaration de guerre restera-t-elle sans effet sur les relations de l'Empire avec le Vatican? Guillaume II, a-t-on dit, voulait obtenir de Pie X qu'il ramène le Centre à des sentiments plus conciliants : mais cette tactique qui réussit plusieurs fois à Bismarck avec Léon XIII aura-t-elle le même succès en face d'un Pie X et d'un Merry del Val? Que si, à l'inverse, l'Empereur, cédant aux objurgations de certains membres de son entourage et même de sa famille, recourait à un nouveau Kulturkampf, la lutte sur le terrain confessionnel ne lui ferait-elle pas perdre tout le bénéfice de la politique religieuse suivie jusqu'à ce jour? Que deviendraient les espérances fondées sur les discordes de la France? Ce serait la faillite de cette diplomatie habile et dangereuse qui prétendait faire d'un souverain luthérien le champion des intérêts catholiques, la fin d'un système qui risquait d'accélérer, près des 40 millions de protestants allemands, l'œuvre de désaffection déjà commencée par la nervosité de la politique étrangère, par la direction imprimée à la politique économique et sociale de l'Empire.

*
* *

« Dans la lutte contre le polonisme, écrivait naguère la *Kœlnische Zeitung*, toute faiblesse équivaudrait, pour l'État prussien, pour l'Allemagne entière, à un suicide. L'école allemande est une forteresse à laquelle les Polonais donnent l'assaut; pour la défendre le gouvernement a besoin de se sentir appuyé par la nation tout entière. »

Partant de là, les pangermanistes réclament toute une série de nouvelles mesures de rigueur : une loi permettant d'enlever à leurs parents, pour les confier à des familles allemandes, tous les enfants qui auront persisté à répondre au *Schulmeister* en langue polonaise, une autre loi permettant de prendre ses terres à tout propriétaire polonais, contre indemnité, mais en dehors des formes habituelles d'expropriation.

Pourtant, quelques Allemands ne se laissent pas entraîner à ces excès de fureur aveugle, et tiennent un langage plus modéré, comme s'ils redoutaient que l'aventure polonaise n'ait des conséquences plus fâcheuses encore au point de vue de la politique étrangère qu'au point de vue confessionnel. « Aujourd'hui, dit Maximilien Harden dans la *Zukunft*, le scandale polonais met en jeu la bonne renommée de l'État prussien. Nous nous sommes donné à la face du monde le rôle odieux de traiter nos Polonais

plus mal que la Russie ne traite les siens. » Le professeur Schiemann constatait récemment, avec une amertume mal déguisée, que le gouvernement russe paraît cesser de suivre, dans l'ancien royaume de Pologne, une politique analogue à celle qu'emploie l'Allemagne en Posnanie; que, depuis quelques années, certaines facilités, ou du moins d'assez larges tolérances, sont venues adoucir le régime de russification à outrance, et l'ami de Guillaume II n'hésite pas à prédire au tsar qu'il se ménage ainsi de cruelles désillusions.

L'axiome jadis courant : « La Pologne est le lien indissoluble entre les trois Empereurs », aurait-il cessé d'être exact? En tous cas les Polonais d'Autriche ne se font pas faute de dénoncer avec indignation les excès de la politique pangermaniste, sans que le gouvernement de Vienne leur impose silence. En Russie, à la faveur de l'affaiblissement du pouvoir central, semble se dessiner — vaguement encore — l'idée d'un rapprochement fondé sur la communauté de races. Ce n'est plus être agréable aux Russes, comme M. de Bismarck le croyait autrefois, que de s'acharner sur les Slaves de Posnanie. Ce qui unissait les trois Empereurs est aujourd'hui ce qui les sépare. Le pangermanisme trouverait-il, vers l'est, une digue dans le panslavisme renaissant? Certes, le plus grand nombre des Polonais prussiens ne sont pas encore séparatistes. Privés de patrie autonome, n'ayant nulle part une Pologne indépendante qui soit pour eux un point d'appui et un centre d'attraction, ils désirent avant tout se faire une existence plus douce dans la monarchie des Hohenzollern, comme leurs frères de Galicie ont fait à l'ombre de l'aigle habsbourgeois. Ils demeurent en majorité loyaux sujets de Guillaume II, leurs députés ont voté, à plusieurs reprises, les crédits pour l'armée et la marine. Mais les rigueurs des autorités prussiennes risquent de refroidir leur loyalisme. « Peut-être, disait dernièrement M. de Koscielski à un rédacteur du *Berliner Tageblatt*, peut-être les Polonais ne sont-ils pas plus heureux en Russie qu'en Allemagne. Cela, vous et moi nous le savons, et aussi quelques centaines de personnes éclairées. Mais la masse de nos paysans ne le sait pas : elle sait seulement qu'au delà des frontières artificielles de l'est il y a une race qui lui est proche parente. » En combattant, chez ses sujets polonais, l'Église catholique et l'influence de la noblesse, la Prusse a commis une double faute. L'affaiblissement incontestable du sentiment religieux a favorisé les progrès d'un socialisme exalté, assez proche voisin du terrorisme russe ; et d'autre part, les grands seigneurs polonais qui, à une certaine époque, n'auraient pas mieux demandé que de composer un brillant cortège à l'héritier des Hohenzollern, inclinent aujourd'hui aux idées panslavistes et aux « rêves jagelloniens. » Et tandis que les classes populaires, réveillées de leur inertie par la persécution, arrachées par les progrès de l'instruction et du bien-être à la servitude matérielle et à l'esclavage moral qui les écrasaient depuis des siècles, commencent à regarder vers l'Est, où les sombres nuées qui voilent l'horizon s'illumineront peut être bientôt d'une aurore nouvelle, l'aristocratie tourne plus volontiers ses regards vers cette Galicie où ses amis, ses parents, ses frères, sans rien adjurer de leurs traditions ni de leur idéal, sont parvenus à être les maîtres chez eux, et un peu aussi dans la monarchie de François-Joseph.

MAURICE LAIR.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Alphonse Aulard : ÉTUDES ET LEÇONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (Ve série.

I. Tchernoff : LE PARTI RÉPUBLICAIN AU COUP D'ÉTAT ET SOUS LE SECOND EMPIRE, D'APRÈS DES DOCUMENTS ET DES SOUVENIRS INÉDITS.

A. Debidour : L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'ÉTAT SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE. I, 1870-1889.)

Lentement, sûrement, avec un intérêt passionné qu'entretiennent et satisfont les conquêtes incessamment multipliées d'une abondante érudition, nous découvrons l'histoire du parti républicain : histoire déjà longue, éparse en un nombre prodigieux de publications et de sources manuscrites dont le classement, l'analyse et la critique retiendront l'effort de générations de chercheurs... Dès maintenant nous distinguons des certitudes; les grands faits s'éclairent ; l'évolution des doctrines nous apparaît non plus seulement dans l'enchaînement des théories, mais dans leurs rapports avec les complexes et contradictoires réalités : les hommes eux-mêmes, nous les dépouillons de leur prestige légendaire, nous scrutons leur vie et leurs actes, nous mesurons leur influence féconde ou néfaste. Un souci de haute équité guide notre enquête ; d'une existence nous entendons tirer en stricte justice la moralité ; d'une idée nous prétendons que sans flatteries, l'efficacité nous soit révélée. Ni apologies, ni diatribes, nous n'en saurions attendre ni profit, ni plaisir. Les temps sont venus de rechercher et d'exposer la vérité, cette vérité humaine, relative, provisoire, et si difficilement accessible, dont il faut bien que se contente l'histoire dite « scientifique ».

D'ailleurs, l'histoire à prétentions soi-disant « littéraires » ne nous satisfait plus ; nous la haïssons, non

sans toutefois protester contre l'étrange abus de mots par lequel on s'imagine discréditer l'art d'écrire — « littéraire » cette histoire à forme redondante surchargée des ornements d'une inutile rhétorique, moralisante, grandiloquente... ? — Certes, et d'autant plus « littéraire » qu'elle était plus ridiculement empanachée, plus embarrassée d'aphorismes et de morales oiseuses, plus indécemment parée de « verroteries » et de douteuses séductions ! — Messieurs les historiens « scientifiques » me font rire... mais je leur rends justice ; en dépit qu'ils en aient, certains d'entre eux manifestent des tendances éminemment littéraires : les grâces discrètes, la précision, la sobriété du style de quelques-uns trahissent un goût d'une sévérité très heureuse et très sûre. M. Charles-Victor Langlois se fit un jour le théoricien de l'histoire « scientifique » : ses prescriptions se ramènent à d'énergiques rappels aux convenances littéraires .. Et peut-être les historiens ne furent-ils point seuls à tirer avantage d'une si austère discipline. Serait-il donc déraisonnable de supposer que l'exemple de la jeune école historique française donna à penser à quelques romanciers ? On alléguerait ces sortes de monographies psychologiques d'un réalisme sincère et sans apprêt que certains « jeunes » ambitionnent d'écrire...

Une histoire « scientifique », forte de ses méthodes ingénieusement complexes, n'est point nécessairement insoucieuse de la composition et du style. M. Alphonse Aulard le prouva à maintes reprises en des œuvres qu'il n'est permis à aucun de nos contemporains d'ignorer. Ses *Etudes et leçons sur la Révolution française*, disparates et hâtivement rédigées, retiennent surtout par l'intérêt du sujet. Quand donc nous lasserons-nous d'entendre évoquer les faits et gestes des grands révolutionnaires? les colères, les patriotiques enthousiasmes, les malheurs de Danton ? Danton ! nous imaginons sa prestigieuse éloquence, ses invectives, ses foudroyantes apostrophes ; nous ne possédons point ses discours ; et sans doute vaut-il mieux qu'il en soit ainsi : quelle éloquence résiste au temps ? M. Alphonse Aulard toutefois souhaite que le texte de quelques discours de Danton pût être restitué ; rien de moins aisé : Danton n'écrivait jamais : les journaux du temps tronquent sans vergogne ses improvisations ; combien naïfs les historiens qui s'en rapportent au *Moniteur* ! Les omissions du *Moniteur* sont flagrantes : si l'on en doutait, on s'en convaincrait en comparant, à la date du 21 janvier 1793, les textes du *Moniteur* et du *Logotachygraphe* que M. Alphonse Aulard cite et commente :

« Quand il (le citoyen Guiraut, rédacteur du *Logotachygraphe*) reproduit en entier un discours important d'un grand orateur, il le fait avec un zèle et une abondance qui nous donnent l'idée d'une exactitude scrupuleuse. Il s'est attaché notamment à ne rien omettre des paroles de Danton, qu'il traite mieux que ses rivaux en éloquence, que Saint-Just, par exemple, dont il résume en quelques lignes l'opinion du 28 janvier 1793 ; il est évident qu'il admirait Danton et qu'il veillait sur sa gloire avec amour, quand, le 21 janvier 1793, il fit le tour de force merveilleux de reproduire intégralement une longue improvisation dont le *Moniteur* ne put ou ne voulut donner qu'un abrégé... »

Sans doute, mais il est des gens soupçonneux que la sollicitude de Guiraut inquiètera : Guiraut ne retrancha rien au discours de Danton : peut-être ! on voudrait être assuré qu'il ne fit aucune addition, aucune retouche ; on souhaiterait une certitude..... à moins, que dans le doute, on ne préfère attribuer résolument à Guiraut certaines longueurs, un délayage par où s'affaiblit singulièrement le retentissement des plus saisissantes formules Mais qu'il serait donc vain de juger sur de tels documents une éloquence morte ! Combien nous préférons à l'empressement du *Logotachygraphe* la discrétion du *Moniteur* ! — Et vous fussiez-vous douté qu'une fois au moins l'éloquence de Danton prêta à rire à la Convention ? Le *Moniteur* ignore, mais l'empressé Guiraut enregistre la phrase malencontreuse : « On vous menace des rois. Vous avez déclaré la guerre aux rois ; vous leur avez jeté le gant, et ce gant est la tête du tyran » et ajoute : « On rit généralement. » Et cela prouve que Guiraut sut être à l'occasion un auditeur attentif et un témoin véridique ; cela ne prouve pas qu'il fût incapable de fâcheux excès de zèle...

Nous ne possédons point une connaissance précise de l'éloquence de Danton : sommes-nous assurés d'avoir pénétré tout le caractère de l'homme ? Un de ses ennemis, l'avocat Lavaux, avoue « qu'il avait toujours remarqué dans son confrère aux conseils du roi *un esprit juste, un caractère doux, modeste et silencieux* ». Doux, modeste, silencieux ! Avouons que nous voilà loin de la légende !

L'érudition de M. Alphonse Aulard ne nous propose point que des doutes ; elle est singulièrement persuasive en ses affirmations. Lisez ses études sur la Réaction thermidorienne, les Origines de la séparation des Églises et de l'État, les Notes sur l'histoire du Concordat ; notes plutôt qu'études, mais si séduisantes par l'abondance de l'information, la multiplicité des idées neuves et des vues originales...

M. I. Tchernoff est juriste avant d'être historien ; de là sans doute sa tendance à attribuer aux textes législatifs et administratifs une importance qu'ils n'eurent peut-être point toujours dans la réalité.

Mais quel patient analyste! Quel obstiné remueur de faits et d'idées! On souhaiterait à son œuvre plus de relief : quelque indécision se révèle dans la forme : la pensée parfois se ralentit et n'évite pas une certaine affectation de subtilité. Mais comment tiendrait-on rigueur à cette information si vaste, si sûre, et si prudente? Il n'est guère de points de l'histoire du parti républicain sous le second empire sur lesquels M. I. Tchernoff n'accumule des détails nouveaux et significatifs : infatigablement il précise et complète nos connaissances, et parfois il violente nos idées, et nous contraint d'adopter une interprétation nouvelle de faits que nous pensions connaître. Ainsi est-ce de lui que nous devrons désormais apprendre ce que fut le coup d'État du 2 décembre.

A la veille du coup d'État la France est tranquille : « Rarement l'ensemble du pays avait été aussi calme » M. I. Tchernoff l'affirme, et le prouve à l'aide de citations empruntées aux rapports des procureurs généraux; que de rapports! M. I. Tchernoff, l'ai-je point dit, a un faible pour les documents administratifs! On eût aimé qu'il fit état de témoignages plus variés. Mais si cette partie de son argumentation n'est point très solidement assurée, quelle vigueur et quelle abondance de preuves dans les chapitres qui suivent! Mesurez avec lui le succès de la propagande républicaine, constatez la destruction de toutes les organisations républicaines, discernez l'élaboration progressive de la théorie légale du coup d'État! Louis-Napoléon a son plan. M. I. Tchernoff démontre que les évènements ne se déroulèrent pas suivant les prévisions du metteur en scène; aussi a-t-on grand tort de ne tenir compte que de la responsabilité du prince-président : « On a eu tort pendant longtemps d'envisager le coup d'État comme un bloc.... » Ce bloc, M. I. Tchernoff le désagrège : un lien logique rattache aux mesures du 2 décembre les commissions mixtes : rien ne prouve que les unes et les autres soient dues à la même inspiration; dans l'entourage de Louis-Napoléon des hommes agissent en pleine indépendance, tels les « sous-dictateurs » de Morny, Saint-Arnaud. »

« Puis le coup d'État lui-même n'était pas dans la pensée première de son auteur ce qu'il fut en réalité. Plus tard, quand les mesures du 2 décembre eurent rencontré une résistance inattendue dans les départements, on chercha à les expliquer par les agissements des sociétés secrètes et à justifier le coup d'Etat par la nécessité urgente de prévenir une jacquerie. Avec cette explication, le coup d'État, la résistance rencontrée par lui et les commissions mixtes semblent faire partie du même programme. Cela ne nous parait pas être la vérité historique. Cette vue exagère le rôle de Napoléon III dans les mesures de répression, diminue celui de ses collaborateurs directs et indirects, et ne tient pas compte de cet état d'esprit de la société que George Sand avait caractérisé en disant que « la moitié de la France en dénonce l'autre ».

Vue ingénieuse, vue profonde, qui devait mettre M. I. Tchernoff sur la voie de recherches originales, vue exacte, et que confirme une documentation surabondante : le coup d'Etat avait été minutieusement préparé : que d'acoups cependant, et de surprises, et d'obstacles soudain surgis et qu'il fallut vaincre par la violence! Emeutes à Paris, non point l'émeute classique qu'un combat de rues résume et achève, mais soulèvements partiels, résistance improvisée çà et là par des hommes de toutes les classes de la société. « Il ne suffisait pas dès lors d'écraser ce que l'on appelait l'émeute, il fallait *terroriser* l'opinion publique. » Emeutes en province, hostilité quasi universelle : « nous n'hésitons pas à dire que jamais un nouveau gouvernement n'a rencontré une résistance aussi vive, un accueil aussi hostile de l'opinion publique. Jamais un régime n'a eu besoin de mesures aussi brutales, d'un système de répression aussi vigoureux que le second Empire pour se consolider. » A Paris la résistance est imputée au parti bourgeois et aristocratique, en province aux révolutionnaires : stratagèmes qui ne sauraient nous abuser sur le vrai caractère de la lutte. Dès le 12, le ministre de la Justice renonce à demander à ses fonctionnaires leur adhésion « à la grande mesure que le gouvernement vient d'adopter le 2 décembre. » Puis ce sont les exécutions, les déportations...

Louis-Napoléon n'avait point prévu les commissions mixtes; elles fonctionnèrent cependant, on sait avec quel acharnement : après un demi-siècle ce n'est pas sans stupeur que l'on parcourt le registre de leurs décisions :

« ... Bouet Jean, dit Jeannet, journalier à Meillant, 45 ans, veuf, un enfant, ne sachant ni lire ni écrire. Inculpé non détenu. Affilié décurie, de Martin. Aveu. Appartient à une bonne famille, aisée, irréprochable dans sa vie privée. On prétend qu'aux dernières élections, il aurait jeté dans l'urne un bulletin négatif. Vu, *5 ans Lambessa.*

Guilleminet Louis, fondeur à Meillant, 47 ans, marié, un enfant, sait lire et écrire un peu. Entendu comme témoin. Affilié. Aveu. Socialiste ardent. Sans mauvais antécédents. Manifeste le plus vif repentir. Vu, *10 ans Lambessa.*

Bondoneau Etienne, journalier à Meillant, 54 ans, marié, un enfant, ne sait ni lire ni écrire. Entendu comme témoin. Affilié. Aveu. Très pauvre, sans antécédents fâcheux, sans portée, peu dangereux, *5 ans Lambessa.*

. . . .

Il y a un demi-siècle! Les événements que nous conte M. A. Debidour sont d'hier. On en éprouve quelque surprise, non point que la violence de nos-

discordes civiles se soit atténuée, mais il apparait bien que l'enjeu de nos rivalités n'est plus tout à fait le même : histoire d'hier, et qui déjà nous parait si ancienne ! M. A. Debidour évoque ce passé avec une verve de combattant qui se souvient : j'étais là, telle chose m'advint ! Ce ne sont point au reste des mémoires qu'il nous offre, mais une histoire puisée aux sources les plus diverses :

« C'est dans des écrits ecclésiastiques, ou tout au moins fort catholiques que je suis allé puiser, pour une bonne moitié, les éléments de mon récit et de ma démonstration. J'ai fait preuve du même éclectisme dans le choix des hommes politiques et des écrivains à qui j'ai cru devoir demander soit de me faciliter l'étude de mon sujet par des indications ou des communications de texte, soit de m'éclairer sur certaines questions douteuses. Je me suis adressé pour cela non seulement aux représentants les plus autorisés de l'idée républicaine et de la libre-pensée, mais à des défenseurs très convaincus de l'idée religieuse en général et de l'idée catholique en particulier. . »

Histoire d'hier ! nous sommes si prompt à oublier ! Nous avons peine à croire que tel fut l'aspect de la France au lendemain de ses sanglants désastres, France affaiblie, divisée contre elle-même et si proche du plus redoutable asservissement ! 1870-1889, cette période fut celle des luttes héroïques et des vastes espoirs. Les jeunes générations en méconnaissent parfois la grandeur ; ayant ignoré le péril, peut-être sont-elles tentées de ne point rendre suffisamment justice aux hommes qui luttèrent et vainquirent... M. A. Debidour rafraîchit nos souvenirs et nous incline vers plus d'équité et de gratitude. Il convient surtout d'apprécier le dramatique élan de son récit, cette hâte du conteur qui énumère les faits, les précise, les coordonne au cours d'une argumentation pressante, émouvante, éloquente. Peu de « portraits » et très sobrement dessinés ; point de longueurs ni d'artifices de rhétorique surannés ; ce livre-ci est bien mieux qu'une œuvre de polémique ou un répertoire tendancieux de faits connus — une peinture d'ensemble colorée, vigoureuse plutôt qu'achevée et définitive en ses moindres détails, du conflit qui opposa à l'Église envahissante la République laïque.

Laïcité, idée ancienne, terme nouveau ! M. Alphonse Aulard nous rappelle que l'Académie (était-ce seulement hostilité au néologisme ?) ne l'admit point au Dictionnaire (1878) ; Littré lui-même parut d'abord l'ignorer, et ne l'inséra que dans le supplément de son Dictionnaire (1879) : « Le mot de laïcité n'est donc devenu usuel qu'au commencement de la Troisième République, c'est dire que la conception de l'État laïque n'est populaire que depuis trente ou trente-cinq ans. » Est-il cependant un pays où la conception de l'État laïque ait fait plus de progrès qu'en France ? Heureux progrès dont nous jouissons, dont il ne convient point pourtant d'oublier la si récente victoire : M. A. Debidour nous remémore fort utilement les péripéties de la lutte, l'audace d'un ultramontanisme intransigeant, les discussions intérieures, les périls extérieurs ; je ne sais guère de lecture plus attachante.

Les luttes politiques dont le spectacle s'étale à nos yeux, comment n'en dénoncerions-nous point fréquemment la douloureuse médiocrité ? Médiocrité des hommes, médiocrité des ambitions qui invoquent hypocritement les intérêts supérieurs de la collectivité, médiocrité de la vie vue de trop près, dans l'humiliant aveu de ses appétits et de ses brutales nécessités. Médiocrité haïssable dont nous ne pouvons pas ne pas souffrir. Médiocrité superficielle, et qui ne devrait point nous dissuader d'envisager la vraie grandeur de notre temps. N'est-ce point l'un des mérites de l'histoire qu'elle nous invite à plus d'indulgence ? Elle nous élève au-dessus des contingences négligeables, nous accoutume à rechercher dans le présent la continuation d'un glorieux passé ; ainsi nous aide-t-elle à réhabiliter un présent qui parfois nous afflige, des contemporains dont nous sommes enclins à censurer sans mesure les faits et gestes. M. Alphonse Aulard, qui étudie avec un inlassable zèle les origines de la France républicaine, M. I. Tchernoff qui me conte les plus cruelles épreuves du parti républicain, M. A. Debidour qui m'énumère ses combats et ses premiers triomphes, se font les serviteurs d'une tradition qui m'enorgueillit, me réconforte, accroît ma confiance en mon pays et en mon temps...

M. Alphonse Aulard, M. I. Tchernoff, M. A. Debidour sont républicains ; est-ce à dire qu'ils devront être suspects à quiconque ne partage pas leurs opinions politiques ? Leur impartialité n'est pas douteuse ; impartialité aisée, en vérité, quand il s'agit d'événements vieux de plus d'un siècle, impartialité plus méritoire quand il s'agit de faits récents et dont nous subissons les conséquences immédiates : M. A. Debidour ne dissimule point ses préférences : ah ! que j'aime la franchise de son aveu ! Il a quelques mots vifs ; sa modération est grande dès qu'il parle d'un adversaire sincère ; qui donc rendra plus noblement justice aux mérites d'un de Mun ? Au reste, l'impartialité si souvent invoquée et jamais définie, qu'est-ce donc ? La suprême garantie que nous exigeons désormais d'un historien, c'est l'intégrale et sévère application d'une méthode : MM. Aulard, Tchernoff et A. Debidour qui appliquent sans défaillance cette méthode ont toute notre confiance.

JEAN NOINTEL.

L'ABSENTE

Il t'a fallu partir. Je suis seul. Mais, du moins,
Mille objets familiers me restent, doux témoins
De tant d'instants heureux qui fleuriront encore.
Ma table de travail, ton portrait la décore.
Tes livres favoris qui traînent çà et là,
Nos meubles que ton goût de femme rassembla,
Tes robes que je vois dès que j'ouvre une armoire,
Chaque jour, à toute heure, évoquent ta mémoire.
Ton pas, je crois l'entendre à travers la cloison,
Et ton âme, on dirait, flotte dans la maison...

Ainsi je songe, ému d'être là, de me dire
Qu'un peu de toi se mêle à l'air que je respire.
Mais si quelque devoir m'appelle, et qu'à mon tour
Je doive m'éloigner du nid de notre amour,
Tout à coup je me sens le cœur triste. Il me semble
Qu'un lien se détend qui nous liait ensemble,
Et les chers lieux, témoins des beaux jours révolus,
Je sens qu'en les quittant je te quitte un peu plus.

André Dumas.



THÉATRES

Vaudeville : *Princesses d'Amour*, pièce en 7 tableaux de Mme Judith Gautier.
Théâtre Sarah-Bernhardt : Les *Bouffons*, pièce en 4 actes de M. Miguel Zamacoïs.

Dans un des morceaux le plus fameux du *Gai Savoir*, Frédéric Nietzsche, ce grand destructeur de préjugés, cet acharné démolisseur d'idées reçues, ce disciple de Shopenhauer, mais un disciple qui s'est libéré du maître en renforçant son pessimisme, en lui communiquant certaine allure lyrique que celui-ci n'avait pas, Frédéric Nietzsche précise donc en ces termes la psychologie foncière de la femme, telle qu'elle apparaît dans les relations de l'amour : « La femme veut être *prise*, acceptée comme propriété : elle veut se fondre dans l'idée de *propriété*, de *possession*. Aussi désire-t-elle quelqu'un qui *prend*, qui ne se donne et ne s'abandonne pas lui-même, qui, au contraire, veut et doit enrichir son moi... La *femme se donne*, l'*homme prend*. »

N'en déplaise à nos pauvres petites féministes modernes, qui ont la prétention de lutter contre l'inévitable, en voulant enrayer les lois de la nature, et d'autant plus énergiquement se révoltent contre elle, qu'elles en sentent l'implacable rigueur, le jour ou Frédéric Nietzsche formulait cette idée, ce n'était pas seulement de la femme *amoureuse*, mais aussi de la femme *littéraire* qu'il démêlait le trait essentiel. Dès qu'une femme se présente à nous une plume à la main, tout aussitôt nous discernons à quel écritoire cette plume appartenait, et certes Nietzsche ne nous démentirait pas si nous ajoutions qu'il ne saurait en être autrement. Réceptive, plastique, assimilatrice, elle est tout cela... et précisément parce qu'elle est tout cela à merveille, elle ne saurait être créatrice de quelque façon que ce soit. Comme en amour elle veut être prise physiquement et moralement ; dès qu'elle touche aux choses de l'esprit, elle apparaît sous l'inéluctable empire de ceux qui la modelèrent ; mais à la différence de l'homme, qui, parfois s'y soustrait, elle persévère sous les traits d'une éternelle *disciple*. Combien peu parmi les supérieures — il y en a... et ce sont précisément les supérieures — savent se ranger à la haute sagesse d'Élisabeth d'Autriche qui complétait ainsi, sans le soupçonner peut-être, la page de Nietzsche, en précisant la plus haute mission de la femme : — « Pour aider les hommes dans leurs affaires, elles ne doivent pas leur souffler des conseils et des pensées, mais, par leur seul contact, éveiller et faire mûrir chez les hommes des idées et des résolutions. »

Frédéric Nietzsche ! Élisabeth d'Autriche ! ces deux représentants de la plus haute culture intensive qu'on ait admirée dans nos sociétés modernes, pourraient être des garants suffisants... S'il y fallait quelque preuve nouvelle, on la trouverait en écoutant les *Princesses d'amour* de Mme Judith Gautier. Ah ! quelles influences Mme Judith Gautier n'a-t elle pas subies ! Et comme on sent que ces influences étaient inéluctables ! Seulement, tandis que certains auteurs excellent à voiler leurs emprunts, Mme Judith Gautier les étale somptueusement, si j'ose dire. Elle s'en pare et s'en glorifie. L'idée première de l'ouvrage est celle de l'*Éducation de Prince* de M Maurice Donnay ; les développements accessoires sont comme autant de reflets des œuvres japonaises de Pierre Loti, ceux-là même qu'utilisaient récemment les auteurs de *Madame Butterfly* — et je suis le premier à reconnaître que Mme Judith Gautier y apporte un autre tact et un autre sens littéraire. — Il n'est pas jusqu'à Richard Wagner qui n'ait influencé Mme Judith Gautier, et elle se souvient d'avoir été la traductrice de *Parsifal*... Merveilleuse inconscience féminine qui peut ainsi, de gaîté de cœur, comme l'abeille, butiner à toutes les fleurs et en composer un miel dont elle voudrait s'attribuer la saveur ! Il suffit d'y regarder un peu près pour discerner la multiplicité des éléments qui constituent cette saveur.

Un jeune prince japonais qui ne sait rien de l'amour et que son père voudrait déniaiser — telle la reine de Silistrie pour son beau-fils ; les premiers émois du jeune homme en traversant le quartier des courtisanes sous la conduite d'un initiateur habile quoiqu'un peu brusque ; sa rencontre soigneuse-

ment ménagée avec l'Oiseau-Fleur qu'il repousse tout d'abord, puis aux charmes de laquelle il se laisse prendre ; son enthousiasme soudain, son manège et ses serments d'amour éternel ; enfin, la disparition du prince et l'intervention du père qui garde le jeune fou prisonnier, estimant sans doute qu'il est allé un peu loin... ce sont là autant d'aventures qui ne présentent rien de très nouveau, où vous trouverez successivement les influences que nous avons marquées, que l'exotisme et les accoutrements du Japon lui même sont impuissants à renouveler! Elles peuvent bien composer un prétexte à décorations colorées et pittoresques, sur lesquelles d'ailleurs nous ne sommes que trop renseignés déjà, mais ne sauraient aucunement retenir l'attention de la critique : c'est un spectacle pour les yeux, où l'intérêt dramatique est presque inexistant et où les qualités littéraires sont insuffisantes à compenser ce qui lui manque au point de vue dramatique.

Ce ne sont pas non plus, les qualités *dramatiques* qui donnent un prix à la nouvelle pièce du théâtre Sarah Bernhardt: Les *Bouffons* de M. Miguel Zamacoïs, que l'auteur du reste a bien soin d'appeler, non pas drame, mais conte et conte poétique, pourrait-il ajouter. La poésie, en effet, le rêve, la fantaisie, le lyrisme, telles sont les qualités qui se font jour à travers ce conte, qualités charmantes, et d'autant plus charmantes qu'elles sont plus rares dans le théâtre contemporain. Quant à l'action, quant à la progression dramatique, vous les chercheriez en vain dans un ouvrage où il n'y a, pour ainsi dire, pas d'événements et qui piétine sur place pour mieux nous faire apprécier, semble-t-il, les vertus toutes lyriques dont il déborde. Une vraie gageure, pourrait-on croire, gageure d'auteur et gageure d'interprète qui ont uni leurs efforts pour tâter le public, et voir si, à notre époque où triomphe le dramatique intense, une simple rêverie poétique suffirait à l'attirer !

J'ai dit qu'il n'y avait, pour ainsi dire, pas d'événements dans la pièce de M. Miguel Zamacoïs. Encore faut-il bien pourtant qu'il y ait une intrigue, ou quelque semblant d'intrigue pour construire une apparence de pièce... Qu'est-ce en effet que ces *Bouffons*? Un conte du moyen-âge, un récit de troubadour, un rêve de poète placé dans un décor de deux siècles postérieurs : France du XVIe siècle, nous dit le programme, et le programme a raison de nous avertir, car sans lui et sans quelques vers faisant allusion à la bataille de Pavie, nous risquerions de demeurer dans l'indécision. Donc au vieux château des Sires de Mautpré vivent le baron de Mautpré, qui jadis combattit à la bataille de Pavie, et sa fille Solange, âgée de dix-sept ans. Le Sire de Mautpré est ruiné : il dissimule tant bien que mal les injures de la fortune et les coups du destin. Solange pourtant dépérit dans l'isolement : ses dix-sept ans ont besoin de gaîté et d'amour : tel est le diagnostic que porte Olivier, médecin et intendant du Sire de Mautpré. Il faut la distraire à tout prix. Le baron de Mautpré se décide à demander des bouffons dans les alentours : Olivier, qui aime Solange, comme si elle était sa fille, se sert de ce prétexte pour faire pénétrer au château deux jeunes gentilshommes, sous le couvert de bouffons et avec l'habit de bouffons : ils auront aussi noms de bouffons : Narcisse et Jacasse.

Donc, à son de trompe on publie la requête du Sire de Mautpré. Les bouffons arrivent : Baroco, Hilare, Jeannot ; puis à eux se mêlent les deux gentilhommes rivaux qui sont amoureux de Solange, bouffons déguisés, qui joueront leur rôle au sérieux, et tenteront de conquérir son cœur par la séduction de leurs réparties : Narcisse, bouffon magnifique et séduisant d'allure, de belle prestance et de noble attitude... Jacasse, affligé d'une bosse — tel qu'un classique bouffon doit-être... mais pétillant d'esprit, de répartie et de poésie : Jacasse triomphera dans une série de tournois où sa puissance lyrique l'affirmera poète, et Jacasse se fera aimer de Solange, sans lui révéler pourtant sa véritable identité, car l'idée symbolique de la pièce — ne la sentez-vous pas? — c'est le triomphe de l'esprit, de la beauté et de la richesse de l'âme sur la beauté du corps, et vous voyez qu'il y a là un beau thème poétique, qu'un poète peut développer abondamment.

C'est ce qu'a fait M. Miguel Zamacoïs. Peut-être même cette abondance devrait-elle être qualifiée prolixité : quatre actes construits sur une telle donnée, c'est sans doute deux actes de trop, et je ne m'étonne pas que M. Zamacoïs nous ait conté qu'on l'avait prié de la réduire à deux. Gageure, je l'ai dit, véritable gageure dramatique, à notre époque, où le *théâtre intense*, le théâtre à la Bernstein, obtient seul le succès, que de tenir une salle avec quatre actes construits sur cette pointe d'aiguille. Gageure pour laquelle il fallait une virtuose comme Mme Sarah-Bernhardt, car elle seule la pouvait tenir jusqu'au bout. Elle est familière des tours de force, et celui-là est un tour de corde raide comme elle n'en a jamais accompli encore. Un concours de poésie... une joute oratoire... une lutte de troubadours, qui dure quatre actes et tient toute une soirée, c'est peut-être assez pour retenir l'attention d'une salle de répétition et de première, toujours curieuse d'une manifestation dramatique où figure cette grande artiste... Nulle plus qu'elle ne sait faire le vide autour d'elle, concentrer dans sa personne tous les effets, et sur sa personne tous les regards. Si ces éléments pouvaient suffire à la réussite d'une œuvre, les *Bouffons* de M. Zamacoïs obtiendraient un triomphe.

PAUL FLAT.

LA SYMBOLIQUE DES MÉTIERS

..... Où l'homme, pourtant, révèle une grande beauté — la plus dramatique et touchante qu'on puisse, sur la terre, concevoir ou sentir — c'est en ceci, qu'appliqué à une tâche, au milieu des vicissitudes d'une existence toute enveloppée des plus effroyables nappes de ténèbres, il s'y acharne, à tâtons, et tout en ne croyant travailler que pour soi, dépasse son but et surmonte sa bassesse.

Car voilà, ici, le fond. L'homme, qui n'est dévoué à aucun de ses semblables — et même pas, peut-être, quand l'amour paraît pourtant l'attacher à l'un d'eux — on le voit se lier, s'accoupler à une idée; au point, quelquefois, de s'y absorber. Et combien se donnent tout entiers à leur métier! Leur métier leur a pris leur cœur et leurs secrets sentiments ; et les arrières pensées confuses de leur conscience, il les emploie à ses fins, et ainsi, eux ne sont plus rien, que des machines, des instruments et des outils. Quoique l'apparence les montre, alors, tout ahuris, ratatinés dans leur place, ils n'en sont pas moins, malgré eux, très pathétiques : non par leur moi, certainement, mais parce que l'espèce, dès lors, parle en eux, et avec elle encore, le mystère infini.

C'est, en vérité, un grand signe en notre honneur, que l'homme, partout et constamment, apprenne ainsi, sans le comprendre parfois, à se sacrifier et à s'augmenter. L'action, pour le plus vil des êtres, — pour le moins clairvoyant et le moins pur des êtres, — de pratiquer sérieusement un travail, a pour immédiate conséquence de l'anoblir, de l'obliger à une rude discipline, de l'unir à une idée.

Quiconque, s'enfonçant sous la terre, s'occupe à casser à coups de pioche les blocs de houille, ou bien, par la plaine, éparpille les semences, ou du fond d'un étroit bureau transmet à l'aide du télégraphe, à travers les espaces ductiles, nos innombrables messages, du fait de ce soin et de ce mouvement, renonce dès lors à soi et à son propre but, pour devenir un agent des forces de la nature et collaborer, en silence, à la grande œuvre inconnue de l'espèce.

Il semble qu'ici bas, sur ce globe énigmatique, chacun de nous travaille, à son insu, à autre chose qu'à ce qu'il paraît faire : non à une triviale besogne égoïste, utile seulement pour le gain, mais à une tâche où nous avons un intérêt idéal. Remarquez, en effet, qu'à un certain point de vue, tous ces métiers sont les images d'une parabole : le boulanger fabrique des pains de communion, le passeur d'eau éternellement traverse les gens étrangers, le constructeur bâtit pour les noces séraphiques les blanches maisons du bonheur, le pauvre pêcheur, abattu au bout de sa barque, tire du flot bourbeux les poissons eucharistiques. Ainsi s'agitent tous les hommes : leur attitude laisse supposer un constant rapport d'amour spirituel entre eux et l'espèce entière, et chacun d'eux semble ici-bas comme un messager silencieux de la nature.

On les regarde en effet et on pense : ils sont là, obstinés, hardis et opiniâtres, tendus, surélevés par un grand effort, et ils connaissent le sublime : ils sont en communication avec le mystère des choses ; leur sort les attache à la vérité — à la réalité de l'eau ou de la pierre, du vent et des cieux soufflants — ils sont plus purs sans doute, qu'ils ne le croient, et plus profonds probablement que les plus profonds de leurs interprètes. Mais enfin, il faut bien l'avouer, peu d'entre eux soupçonnent qu'à leur humble geste une signification mystique puisse jamais être attribuée et qu'au produit positif attendu, s'en surajoutent, par surcroît, beaucoup d'autres, qui participent de leur objet et, par conséquent, s'accomplissent dans l'héroïque, dans l'infini, dans l'ineffable éternité.

Nous ne sommes pas nés, semble-t-il, pour l'inertie. Je veux dire que l'homme en soi-même, a peu de valeur, — qu'il est, ainsi considéré, la plupart du temps, horrible ou grossier ou terriblement stupide ou mesquin — mais que, dès l'instant qu'il adhère à un état, il se donne à une vérité, reçoit de son contact avec les forces du monde, une scintillante apparence merveilleuse, et enfin, malgré lui, souvent, s'y perfectionne. Rien, sauf son effective soumission à une tâche, n'est susceptible de faire se surpasser, un homme. La plus commune, pratiquée, le rend noble — habile aussi et savant, — car sur les points de son métier, le paveur des rues en sait plus que Lacépède ou Darwin ; — et tout travail se réalise dans une atmosphère sublime.

D'ailleurs, nous sommes faits pour la dure besogne. Aux configurations essentielles de leurs mains — de leur tête comme de leurs mains — se lisent les visibles augures de cette vocation des hommes. Evidemment ils sont tels. Avant que d'être sortis du moule inimitable où chacun trouve sa figure, nous avons, dans une place spéciale, notre emploi nécessité ! Il faut, constamment, à tous ceux qui tombent, des remplaçants, capables comme eux, de se soutenir en ce monde, dont, à nos dépens, le chaos hostile tend à se reformer sur nous et autour : des hommes pour réparer les routes, pour tisser du drap, pour construire des murs, pour repousser hors des maisons les innombrables puissances de la mort, pour bâtir des ponts, pour forger des rails, pour multiplier sur la terre et sur la mer les wagons et les vaisseaux, pour contrecarrer les tempêtes et annihiler les efforts des choses. Et

voilà ce qu'exige, à toute heure, notre espèce !

C'est une, vraiment, très émouvante image que celle de ce pauvre et informe et en somme assez faible individu, — un homme, — planté, en apparence, peut-être, sinon tout à fait au fond, par l'appétit de son corps, ou par son orgueilleuse passion des ornements et des biens, au milieu des phénomènes, et ainsi en opposition avec tout cet univers, — dont il n'est pourtant qu'une légère parcelle, douée, par hasard, d'une existence momentanée, — et révolté, défiant ses ouragans, ses perfides violences, son amer déluge, ses nuées, ses feux et toutes ses convulsions. Songez au courage, et à la prudence, à l'incessante activité, à la multiplicité des ressources — physiques et autres, — à la souplesse, à la force, enfin à toutes les aptitudes, que suppose, d'abord, cette action si humble, et aujourd'hui, par le monde, quotidienne : soit d'ensemencer un champ, soit de faire cuire des briques, soit de manier l'électricité ou la vapeur, soit d'employer à son profit, le vent ou la feinte marine.

Tout ce qui, dans un homme, se rapporte, à son métier, établit en lui, peu à peu, et comme par successifs alluvions inconscients, une espèce de sol immuable : un taciturne et sous-jacent gisement d'idées, auquel s'appuie l'ensemble de ses saines facultés et qui, en somme, résiste à presque tout. Rien, sauf cela, dans aucune âme n'est, en effet, fort ni fixe.

A la surface nous ne sommes que folle mobilité ! Mais où subsiste, où se découvre un point solide, c'est donc, lorsqu'on descend à cette noire profondeur : au delà des mouvements innombrables de la sensibilité, à ce lit confus et obscur du positif, à cette couche âpre et invariable de l'habituel.

En ceci que, du fait d'un travail journalier, un homme se trouve, là, mis en relation — en communication usuelle et en perpétuel entretien pratique — avec une partie inconnue de la nature — avec l'eau et la terre sauvage, avec les lois de l'équilibre, de la mécanique, ou de la chimie, avec les mystères hypocrites des choses — le voilà, donc savant et angoissé, et sur un point de son être affermi, obligé pourtant de s'anéantir dans l'immense nuit indélébile de la vie universelle, articulant, semble-t-il, par le pic, par le rabot, par l'équerre, l'incessante interrogation de son esprit, proposant et, sans cesse, répétant sa question à tout cet inintelligible qui l'environne. Qu'il s'en doute ou non, n'importe! Cette question posée, ainsi, en action, sinon en paroles cohérentes et définies, il en attend, la réponse — laquelle n'est jamais pour ce malheureux, qu'une réalité du même ordre matériel, telle qu'un problème positif résolu, un objet : poterie ou drap, ou un ustensile fabriqué quelconque.

A aucun geste humain de cette espèce, au plus humble mouvement d'un homme dans son métier — fut-ce ce misérable berger ou cet apathique maçon ! — il n'est, si l'on y réfléchit, d'autre origine qu'une grande victoire sur la nature, d'autre occasion qu'une découverte, à son heure, extraordinaire, d'autre but qu'un perfectionnement et un progrès.

Rien de ce que fait l'homme sur cette terre ne lui est venu sans effort. A chacun des âges de sa dure passion, à toutes les étapes de sa vie nomade, lui-même péniblement accablé et en guerre, il lui a fallu s'adapter, lutter, et lui-même, mille fois, il s'est surmonté — outrepassé et surmonté, mille et mille fois, il l'a dû !

L'appropriation, à ses fins, de telle ou telle série d'êtres, l'emploi du bois, de la pierre ou du fer, la conquête des éléments, la connaissance même de ce globe ennemi, tout lui a coûté, tout s'est fait dans la douleur. Certes, pas un métier n'a eu lieu sans un héros. Il a fallu à chacun d'eux un découvreur. En sorte que, sur la face du rustre et du soldat, du paveur de routes comme du menuisier, du cordier comme du matelot, du mécanicien, du médecin et du tisserand, se répète encore avilie, gâtée, reproduite à l'état de copie sans couleur, l'épreuve du premier patron, du créateur héroïque : épreuve, chaque jour, de plus en plus détériorée et usée, mais, cependant, pathétique !

Ainsi, tout homme apparaît comme un mythe. Un symbole incompréhensible aux yeux vulgaires de la foule et aux siens, voilà comment on peut envisager tout homme ! Tout homme, ici, à son métier, lève dans l'éternel une figure mystique. Le site où il passe c'est son âme transubstantiée. Ce qu'il représente, il l'ignore peut-être, il n'en a même pas souci ! Et cependant, rien d'autre au fond n'importe.

Du reste on ne se saurait complètement méconnaître une telle immanente beauté. Et enfin, pour nous, qui sommes, là, ses messagers, il s'agit d'abord de l'interpréter. Cette beauté, sans doute est presque inconsciente ; elle n'en est pas moins un digne thème à réflexions, un sujet sublime de rêveries et d'émotions. Car n'est ce pas à nous qu'appartient cette tâche, — cette tâche aussi ardue et cruelle qu'aucune autre — de découvrir le sens secret de la parabole compliquée et innombrable de la vie, et de la traduire, par la langue ou l'écriture...

SAINT GEORGES DE BOUHÉLIER.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la R. S., 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 6 — 5e SÉRIE — TOME VII — 9 FÉVRIER 1907

L'IMPOT SUR LA RENTE FRANÇAISE

I. — Le Droit

Il n'est bruit que d'un impôt sur la Rente française. La persévérance est une belle vertu. Les discussions parlementaires auxquelles a donné lieu cette idée d'un impôt sur la Rente ne se comptent plus. Toujours la taxe a été repoussée. N'importe! Avec une ardeur inlassable le même débat est repris.

Au risque de répétitions fastidieuses, examinons donc de nouveau cette question. Peut-être sera-ce pour nous l'occasion de quelques précisions utiles.

Nous nous attacherons principalement à rappeler : 1° quel est le droit; 2° sur quelles raisons profondes il repose.



L'origine du Droit actuel, nul ne l'ignore. A peine réunie, l'Assemblée nationale, en 1789, déclara (séance du 17 juin), qu'elle mettait les créanciers de l'État « sous la garde de l'honneur et de la loyauté de la nation française ».

Peu de jours après, le 13 juillet, une nouvelle motion fut votée, proclamant que :

« La Dette publique ayant été mise sous la sauvegarde de l'honneur et de la loyauté de la nation française, et la nation ne se refusant pas à en payer les intérêts, nul pouvoir n'a le droit de prononcer l'infâme mot de banqueroute, nul pouvoir n'a le droit de manquer à la foi publique sous quelque forme et dénomination que ce puisse être. »

Necker ayant proposé un emprunt de 80 millions de francs, l'Assemblée nationale prit, le 27 août de la même année, le résolution suivante :

« L'Assemblée nationale renouvelle et confirme les arrêtés des 17 juin et 13 juillet par lesquels elle a mis les créanciers de l'Etat sous la sauvegarde de l'honneur et de la loyauté de la nation française. En conséquence, elle déclare que, dans aucun cas, et sous aucun prétexte, il ne pourra être fait aucune nouvelle retenue ni réduction quelconque sur aucune des parties de la Dette publique. »

En 1790, un membre de l'Assemblée, M. Lavenue, ayant exprimé sa surprise de ne trouver aucune mention des rentes sur l'État, soit perpétuelles, soit viagères, dans le projet de loi sur la contribution mobilière, l'Assemblée renvoya au Comité d'impositions l'examen de la proposition, ce qui amena l'intervention de Mirabeau :

« J'apprends, dit-il dans la séance du 23 octobre, que M. Lavenue a fait l'imprudente, l'injuste motion de faire imposer les rentes constituées et viagères. J'apprends, avec plus d'étonnement encore, que vous avez renvoyé au Comité d'impositions cette proposition qui méritait d'être ensevelie dans l'oubli. »

Le Comité fit connaitre son avis, dans la séance du 3 décembre. Il estimait que la motion de M. Lavenue ne pouvait être accueillie en présence des déclarations formelles des 17 juin, 13 juillet et 27 août 1789. »

« C'est un grand scandale, dit à ce propos Mirabeau, un grand scandale pour la nation et pour l'Europe, qu'après trois décrets proclamés dans la situation la plus importante, on ose mettre en question une semblable motion ; je livre cette proposition à tout le mépris qu'elle mérite. »

Un grand débat s'engagea. Il mit admirablement en évidence la nature de la garantie donnée déjà, de façon si solennelle, aux rentiers. D'une part, les paiements dus par l'État, soit en arrérages, soit en capital ne peuvent subir aucune retenue, aucune déduction. D'autre part, hors la jouissance de ce privilège attaché aux titres de rente, les rentiers restent, comme tous les citoyens, assujettis aux impôts. Et voici le texte du décret que l'Assemblée rendit comme conclusion à ce débat :

« L'Assemblée nationale, se référant à ses décrets en date des 17 juin, 13 juillet, 27 août et 7 octobre, qui consacrent des principes invariables sur la foi publique, et à l'intention qu'elle a toujours manifestée de faire contribuer les créanciers de l'État comme citoyens dans l'impôt personnel en proportion de toutes leurs facultés, déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la motion qui lui a été présentée tendant à établir une imposition particulière sur les rentes dues par l'Etat. » (4-10 décembre 1790).

L'Assemblée nationale ne se déjugeait pas quand, dans l'adresse aux contribuables, du 24 juin 1791, elle s'exprimait ainsi :

« La contribution mobilière doit porter sur tous les revenus qui n'ont pas contribué, et ces revenus sont ceux qui ne viennent pas de la contribution foncière : les rentes actives, les rentes des capitaux placés dans les fonds publics... »

Les coupons de rentes demeurent intacts : le droit du porteur à un paiement intégral des arrérages stipulés est intangible ; mais le rentier n'échappe pas aux impôts établis, en dehors de la rente, sur la masse des contribuables. Tel est le principe.

Il n'allait pas tardé à être violé, mais pendant une période très courte

*
* *

On sait au milieu de quelle crise naquit le Grand-Livre. En voulant assurer à la dette nationale un « titre unique », Cambon se faisait l'auxiliaire du crédit public. Malheureusement, la loi du 24 août 1793, en même temps qu'elle ordonnait « la formation d'un grand-livre pour inscrire et consolider la dette publique non viagère », décidait que toute la dette ainsi inscrite serait assujettie au principal de la contribution foncière, et que le paiement de cette contribution aurait lieu « par retenue sur les feuilles de paiement annuel de la dette publique ». Les engagements de l'Assemblée nationale étaient répudiés.

La retenue fut fixée, pour 1793-94, au cinquième du produit net des inscriptions consolidées.

En vain, dès le 9 mars 1795, un décret abaissa cet impôt sur la rente : du cinquième il le réduisit au dixième. Bientôt cette perception elle-même fut abolie. La loi du 8 pluviôse an IV prescrivit que le paiement du 1er semestre de l'an IV serait effectué sans retenue. Les événements n'avaient que trop cruellement montré le caractère déplorable de l'amputation opérée sur les arrérages des rentes. Les assignats aidant, le crédit public était anéanti.

A quelles mesures il fallut recourir pour subvenir aux besoins du Trésor ! La loterie, l'emprunt forcé, les assignats.

« Telle est la position de la Trésorerie, dit Ramel, au Conseil des Cinq Cents : elle vous demande 20 milliards en assignats pour les dépenses du mois ; mais elle fait observer que 60 ou 70 millions, valeur métallique, répondront à sa demande. »

Un suprême expédient restait. Le Directoire y eut recours. Il se résolut à l'opération d'où est résulté le « tiers consolidé ».

La loi du 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797 décida ceci (art. 98) :

« Chaque inscription au Grand-Livre de la dette publique, tant perpétuelle que viagère, liquidée ou à liquider, sera remboursée pour les deux tiers de la manière établie ci-après ; l'autre tiers sera conservé en inscriptions au Grand-Livre et payé sur ce pied, à partir du 2e semestre de l'an V. »

C'était la banqueroute. Mais de l'excès du mal, un bien allait sortir, le retour aux principes proclamés par l'Assemblée nationale.

L'article poursuit, en effet, en ces termes :

« Le tiers de la dette publique conservé en inscrip-
« tions *est déclaré exempt de toute retenue, présente et*
« *future.* »

L'exemption est formelle, absolue. Elle ne comporte aucune équivoque. Sans une faillite nouvelle il n'est pas possible de la détruire (1).

D'autres dispositions conçues dans le même esprit vinrent bientôt compléter ce droit spécial de la Rente.

D'une part, la loi du 22 frimaire an VII a classé parmi les actes exempts de la formalité de l'enregistrement « les inscriptions sur le Grand-Livre de la Dette publique, leurs transferts et mutations, les quittances des intérêts qui en sont payés et tous les effets de la Dette publique inscrits ou à inscrire définitivement (art. 20, § 3, n° 3) ».

D'autre part, la loi du 13 brumaire an VII, qui, par son article 66, a exempté du droit et de la formalité du timbre « les inscriptions sur le Grand-Livre de la Dette nationale et les effets publics ».

---

(1) Une loi du 21 floréal an X décida que, « à l'avenir, la partie de la dette publique, consolidée en perpétuel, porterait le nom de 5 0/0 *consolidé* au lieu de *tiers consolidé* ».

Telles sont les assises premières du Droit fiscal particulier de la Rente française.

*
* *

Ce Droit, l'État, bien loin d'en avoir depuis lors méconnu la portée, s'est plu à le proclamer, avec une insistance qui fait honneur à sa clairvoyance financière au moins autant qu'à sa loyauté.

Il était trop récent, pendant le premier Empire, et les cours de la Rente, malgré leur relèvement notable, étaient encore trop bas, pour que l'idée d'un impôt sur cette valeur pût se produire ; mais la Restauration venue, les principes de la Révolution battus en brèche, l'exemption ne pouvait manquer de rencontrer des adversaires. Des pétitions commencèrent à être adressées aux Chambres pour demander la suppression de ce privilège. Aucune ne fut prise en considération.

La question vint, à maintes reprises, sous la Monarchie de Juillet, devant les Chambres. Bornons-nous à citer quelques-unes des discussions les plus intéressantes.

En 1833, M. Bastid d'Izar propose l'établissement d'une taxe sur les revenus mobiliers et, notamment, sur les rentes dues par l'État. M. Thiers lui répond : — « Une loi fait défense expresse d'imposer les rentes. » La proposition est repoussée. Même vote, l'année suivante.

En 1838, sur une pétition tendant à la taxation de la rente, le rapporteur, M. Barillon, pose expressément en principe qu'un seul moyen existe pour réduire les intérêts de la dette, c'est la conversion. En 1847, un pétitionnaire qui ne cesse de réclamer un impôt sur la rente voit sa requête écartée pour la dix-huitième fois. La même année le ministre des Finances, M. Lacave-Laplagne, constate que toutes les rentes de l'État, quelle qu'en soit la date ou l'origine, doivent profiter du même privilège :

« Les nouveaux prêteurs, dit-il, ont eu soin de demander que les rentes nouvelles fussent de même nature que les anciennes, qu'elles fussent confondues avec elles, afin qu'elles jouissent des mêmes privilèges. »

La deuxième République a vu les mêmes engagements rappelés avec non moins de force. Entre autres débats à l'Assemblée nationale, il suffira de viser celui qui, en 1849, porta sur la proposition d'un impôt de 6 0/0 sur les rentes. Le rapporteur, M. Augustin Giraud, après avoir invoqué l'opinion du ministre des Finances pour faire rejeter la proposition, ajouta que, sans doute, les termes de la loi de l'an VI ne se référaient qu'aux rentes provenant du tiers consolidé, mais que, confondues dans la masse des inscriptions, elles ne comportaient aucune distinction. Toutes les rentes inscrites au Grand-Livre, concluait-il, doivent participer à la faveur accordée au tiers conservé :

« L'unité de la dette et l'égalité de tous les titres, quelle que soit leur origine, sont toujours les principes fondamentaux de l'établissement du Grand-Livre. »

Sous l'Empire, en 1857, M. Granier de Cassagnac proposa de taxer la rente ; mais, après une discussion des plus importantes, où le droit créé par la loi du 9 vendémiaire an VI fut mis en évidence, et la nécessité de maintenir la foi due aux contrats affirmée, l'exemption de la rente reçut son habituelle consécration.

En 1862, le même débat recommence, pour aboutir, du reste, au même résultat. M. Magne, ministre des Finances, affirma que la rente n'était susceptible d'aucune retenue, et M. Emile Ollivier appuya l'opinion du ministre. La Chambre donna raison au gouvernement et au membre de l'opposition : elle repoussa l'amendement dont elle était saisie.

*
* *

La troisième République n'a pas été moins nette dans ses engagements envers les porteurs de rente.

Certes, les besoins étaient immenses, et la tentation eût pu être grande d'alléger les charges de l'État par une retenue sur le service de la Dette publique. Les vraies ressources apparurent dans la probité, le respect des engagements passés, le souci des contrats nouveaux.

En 1871, une loi du 23 août assujettit à un droit de timbre les quittances. Mais l'Assemblée nationale ne crut pas possible d'enfreindre, au regard des rentes françaises, les engagements stipulés dans la loi du 13 brumaire an VII. Et l'article 26 excepta du nouveau droit de dix centimes « les quittances énumérées en l'art. 16 de la loi du 13 brumaire an VII, à l'exception de celles relatives aux traitements et émoluments des fonctionnaires, officiers des armées de terre et de mer et employés par l'État, les départements, les communes et leurs établissements publics ». Une décision ministérielle, en date du 27 novembre 1871, reconnut en conséquence exempt de l'impôt le paiement des rentes.

M. Casimir-Perier dit, au nom de la commission du budget, dans son rapport sur le budget rectifié de l'exercice 1871 :

» L'idée d'imposer la rente française par une taxe spéciale n'est jusqu'ici entrée dans l'esprit de personne. On a proposé plusieurs fois, ce qui est très différent, de soumettre la rente à des droits de mutation ou de transfert, comme elle a été assujettie à des droits de donation et de succession. Nous nous renfermons ici dans la question relative à un impôt frappant à la fois tous les revenus mobiliers. La minorité de la commission a cru que,

dans ce cas particulier, les revenus provenant de la rente ne devaient pas jouir de l'immunité, mais la majorité n'a voulu faire porter aucune charge sur les rentes, *le respect des engagements pris devant être porté jusqu'au scrupule.* »

Et fidèle à cette doctrine, la commission maintint, dans son projet d'établissement d'une taxe spéciale et temporaire sur les revenus, une exception formelle au profit des rentes et des effets publics français.

*
* *

En 1872, une taxe de 3 p. 100 va être établie sur le revenu des valeurs mobilières. Si le droit des rentiers à l'exemption de tout impôt sur leurs arrérages offre un doute quelconque, voilà, on en conviendra, le moment ou jamais de frapper la Rente.

La question est de nouveau posée. Et voici comment M. Lambert Sainte Croix s'exprime :

« Sans doute, il est parfaitement juste, parfaitement équitable que les rentiers payent leur part des charges publiques. Cependant nous nous sommes demandés si, non pas seulement en raison des circonstances actuelles, et, non pas seulement après un emprunt d'un milliard et demi et à la veille d'un emprunt de trois milliards, *mais au point de vue moral, nous aurions le droit d'oublier la parole solennelle* qu'avait donnée la France par la loi du 9 vendémiaire an VI, et si, lorsque l'œuvre qui nous tient tant à cœur à tous, l'œuvre de la libération et de l'indépendance de notre territoire, repose uniquement sur la solidité de notre crédit, sur la fidélité de la France à tenir ses engagements, *nous pourrions un instant faire douter de la parole et de la probité de la France.* »

La Rente française fut, en conséquence, exemptée de l'impôt de 3 p. 100 créé par la loi du 29 juin 1872.

En 1873, M. Baudot demande, dans la séance du 29 décembre, l'établissement d'un droit de transmission sur la rente, droit qui eût été de 0 fr. 20 par an, à retenir sur le revenu des rentes au porteur. Le ministre des Finances, M. Magne, de protester aussitôt :

« En ce qui concerne les porteurs actuels de rentes émises par l'Etat, dit-il, je demande à l'Assemblée la permission de lui rappeler qu'il existe une disposition d'une ancienne loi portant que les rentes seront exemptes de retenues présentes et futures. »

Gambetta intervint dans cette discussion. Ce fut pour combattre la proposition de M. Baudot. Il fit remarquer que, si elle était acceptée, « l'État retiendrait une partie intégrante du capital au mépris d'un contrat solennel et qu'il n'appartient à personne de rompre ». Gambetta songeait-il, dès cet instant, au système d'impôt sur les revenus, par cédules, qu'il devait présenter quelques années plus tard ? En 1876, dans un projet de réforme de l'impôt, il comprit, on ne l'a pas oublié, les intérêts des fonds publics nationaux dans la cédule affectée aux revenus des valeurs mobilières. On se rappelle aussi quelles objections le ministre des Finances de cette époque, M. Léon Say, opposa à cette taxe, devant la commission du budget. La proposition d'impôt ne reçut aucune suite.

*
* *

Deux ans plus tard, M. Léon Say, ayant à faire face au grand programme de travaux publics qu'il avait élaboré avec Gambetta et M. de Freycinet, créait le 3 p. 100 amortissable. Son premier soin fut d'assurer à ce nouveau fonds les mêmes privilèges que ceux dont étaient investies les autres rentes. Qu'on se rapporte à l'Exposé des motifs en date du 7 février 1878, on y lira la déclaration suivante :

« Il est bon, dit le ministre des Finances, de faire observer que les porteurs (d'obligations de chemins de fer) ont à subir une retenue pour les impôts sur la transmission et sur le revenu. Notre futur 3 p. 100 amortissable *en sera naturellement exempt* COMME TOUS LES TITRES DE RENTES SUR L'ÉTAT CRÉÉS EN FRANCE. »

La garantie donnée aux rentes françaises est-elle rappelée d'une façon assez décisive ! Le droit des nouvelles rentes est-il assez clairement assimilé au droit des rentes plus anciennes ! Les engagements contractés vis-à-vis des porteurs de rentes ne sont pas caduques à force de vieillesse, ils ne se perdent pas dans la nuit des temps, comme quelques personnes voudraient le donner à entendre. Ils sont d'hier.

La loi qui a porté de 3 p. 100 à 4 p. 100 la taxe sur le revenu des valeurs mobilières est du 26 décembre 1890. Elle n'a pas atteint, elle n'eût pu légitimement frapper, la Rente française.

Et lorsque fut effectuée la vaste conversion des rentes 4 1/2 p. 100 en rentes 3 p. 100, — opération portant sur 305.540.276 francs de rentes — quelle clause la loi du 17 janvier 1894 inséra-t-elle ? Celle-ci :

« Tous les privilèges et immunités attachés aux rentes sur l'État sont assurés aux rentes du nouveau fonds 3 1/2 p. 100. »

*
* *

Enfin, lors de la dernière conversion, celle qui a porté sur les rentes 3 1/2 p. 100, la loi du 9 juillet 1902 s'est exprimée de la manière suivante :

ART. 3.

LE FONDS 3 p. 100 comprenant les anciennes et les nouvelles rentes pourra être divisé en séries. Les arrérages en sont payables par trimestre, les 1er janvier,

1er avril, 1er juillet et 1er octobre ; le minimum de rentes inscriptible est fixé pour ledit fonds à 2 francs.

Tous les privilèges ET IMMUNITÉS attachés aux rentes sur l'État SONT ASSURÉS AUX NOUVELLES RENTES 3 p. 100.

Ces rentes sont insaisissables, conformément aux dispositions des lois des 8 nivôse et 22 floréal an VII, et peuvent être affectées aux remplois et placements spécifiés par l'article 29 de la loi du 16 septembre 1871.

Par cette loi de 1902, l'unification des rentes consolidées est achevée. Un seul type de rente perpétuelle subsiste, le 3 p. 100. Et que fait l'État, en ce qui concerne les immunités attachées aux fonds publics et français? Une fois de plus, il vise expressément ces « immunités », il les rappelle et il les consacre.

C'eût été, pour lui, l'occasion de se délier : qui dit conversion dit création d'un emprunt nouveau, auquel l'État emprunteur est libre de joindre telles clauses et conditions qui lui agréent. Les porteurs des titres soumis à conversion ont le droit d'exiger le remboursement de leurs rentes au pair. Le nouvel emprunt sert, d'abord, en principe, à ce remboursement. L'État était parfaitement maître, d'annoncer que les rentes 3 p. 100 qu'il allait émettre seraient passibles de retenues et assujetties, par exemple, à l'impôt de 4 p. 100 qui frappe le revenu des valeurs mobilières ordinaires. La discussion n'eût pas manqué d'être chaude dans les deux Chambres.

Qu'on admette, cependant, qu'elle eût abouti à taxer les nouvelles rentes 3 p. 100; leurs souscripteurs eussent été ensuite mal fondés à se plaindre de ne plus toucher l'intégralité de leurs arrérages... Mais le ministre des Finances n'a eu garde d'affronter un pareil débat et de faire ce saut dans l'inconnu. L'unification de la dette consolidée n'eût pu s'accomplir. L'État fût allé à un échec certain de la conversion.

Ainsi, sans l'ombre d'une hésitation, le gouvernement et les Chambres, dans cette circonstance encore, ont maintenu solennellement la garantie séculaire assurée à la rente française.

*
* *

En résumé, la Rente française jouit d'un Droit fiscal spécial que, depuis plus de cent ans, tous les gouvernements, quels qu'ils soient, ont eu à cœur, non pas simplement de respecter, mais de confirmer en le visant de la manière la plus expresse et en le renouvelant par des déclarations et dans des lois formelles.

Il consiste dans l'exemption de toute retenue, présente et future.

Et, — toujours au point de vue purement fiscal, — le privilège ne va pas au delà. Contrairement à ce qu'imaginent nombre de gens, les rentiers ne constituent nullement dans la nation une classe de privilégiés soustraite à toute contribution aux charges publiques. Sans doute, c'est bien ainsi que se plaisent à les représenter la plupart des partisans de l'impôt sur la rente. Le thème prête aux indignations éloquentes et aux faciles succès. Quelle réunion ne frémirait en entendant affirmer que le paysan et l'ouvrier sont accablés d'impôts, tandis que le rentier reste indemne? Au nom de la justice sociale, au nom de la simple égalité des citoyens, ne doit-on pas mettre fin à un aussi abominable régime? N'est-il pas anti-démocratique au premier chef? Ne va-t-il pas directement à l'encontre des intérêts de l'État, qui a tant besoin d'argent? Ceux qui tiennent ce langage commettent pourtant une erreur que la moindre réflexion leur épargnerait.

Que l'on suppose un contribuable ayant placé en rentes françaises toute sa fortune et vivant exclusivement des arrérages payés par l'État : voilà, certes, le « privilégié » idéal. Quelle sera sa situation, au regard du fisc? Il ne pourra boire, manger, se vêtir, fumer, voyager, dormir (sauf à la belle étoile ou sous les ponts), sans subir toutes les taxes existantes. Non seulement partageant le sort de la masse, il coopérera ainsi à l'entretien du budget de l'État, il y travaillera d'une autre manière : sur le bloc de son revenu provenant uniquement de rentes, il acquittera cet impôt de superposition, qui a nom contribution mobilière. En outre, par les centimes additionnels dont celle-ci est passible, il collaborera à l'équilibre des budgets communaux ou départementaux, indépendamment du paiement de toutes les taxes locales auxquelles il aura été astreint. Tel est le fait matériel.

Est-il contestable? Evidemment non. Bien des préjugés tomberaient, s'il était mieux connu. Et pour que, malgré les vicissitudes politiques par lesquelles la France a passé depuis plus d'un siècle, ses gouvernements, si divers, aux tendances si variées, aient consacré le privilège fiscal de la rente, tout en maintenant les rentiers dans le droit commun en ce qui concerne tout le reste des impôts, on sent qu'une telle communauté de vues, une telle continuité, doivent avoir des raisons profondes et tenir à un intérêt public permanent. Ce sont ces raisons que nous allons brièvement rappeler.

PAUL DELOMBRE.
Ancien Président de la Commission du budget, ancien ministre.

(*A suivre.*)



POÈTES D'AURORE ET DE CRÉPUSCULE

(Mme Ackermann)

Nous vivons dans une époque de transition et de métamorphose. Une activité fiévreuse nous dévore ; tout s'agite et se meut d'un mouvement accéléré. Les bicycles qui se croisent dans nos villes, les automobiles qui soulèvent la poussière de nos grandes routes n'en sont que les signes extérieurs. Car la conscience humaine n'est pas moins inquiète que la surface du globe et que ses profondeurs ébranlées de secousses sismiques. Toutes les puissances vitales se transmuent, l'âme et la pensée, les mœurs et la société, les individus et les peuples, la science et la religion. Comme à toutes les heures de crise, des augures effarés se demandent si l'humanité va périr ou renaître. Elle évolue simplement avec plus de conscience et de rapidité. De telles époques sont peu favorables à l'art, qui, pour édifier ses puissantes architectures, a besoin d'un terrain solide et de cadres arrêtés. Elles offrent cependant un intérêt supérieur à l'observateur aigu, au psychologue pénétrant. D'abord, tout semble obscur et confus dans ce chaos, mais regardez-y de plus près et vous y verrez flotter, comme en un tourbillon de vie, les germes d'où naîtra l'avenir.

La poésie française nous a donné un spectacle analogue dans le dernier quart du XIXe siècle. Des idées nouvelles émergeaient comme par enchantement ; des groupes se formaient par de vagues affinités et des aspirations intenses. On vit des tentatives curieuses, et des poètes originaux s'affirmèrent en des œuvres subtiles. Il y eut enfin ce remarquable mouvement du symbolisme s'opposant hardiment au naturalisme brutal et borné d'alors, mouvement qui est loin d'être arrêté et clos aujourd'hui. Peut-on dire cependant que ce mouvement ait abouti à une forme poétique nouvelle et définitive ? Non ; car celle ci se reconnaît infailliblement à deux signes certains, une esthétique précise et un concept synthétique de la vie. Or, on ne peut démêler ni l'un ni l'autre dans le mouvement symboliste. Je n'en suis pas moins convaincu que cette esthétique et cette synthèse ont été préparées par les théories et les tentatives de la poésie française dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elles y sont virtuellement contenues dans les ferments et les germes, qu'une jeunesse débordante et enthousiaste a, pour ainsi dire, jetés au hasard dans l'air du temps et dans le fleuve de la vie.

C'est à les mieux définir, et peut-être à les aider dans leur plein épanouissement, que je voudrais consacrer ces courts essais, qui seront surtout des impressions notées, des silhouettes prises au passage, des idées cueillies en route. Pour rendre mon intention plus sensible, qu'on me permette une métaphore. Je la voudrais mettre au frontispice de ces études comme un signe d'orientation, ou mieux encore, comme un symbole parlant et vivant de l'idée dont la lumière nous guidera.

Les poètes de tous les temps se divisent en deux catégories. Au premier plan apparaissent ceux qui représentent les grandes époques et les blasonnent de leur génie. En eux, l'humanité est parvenue à une halte, où elle réalise complètement une forme de la pensée et de la vie. Ces poètes ont toujours une esthétique et une philosophie à contours définis. Leur œuvre en ressort en plein relief. Je les appellerai *les poètes de grand jour et de plein midi*. Derrière eux, dans la pénombre du second ou du troisième plan, on distingue les poètes qui marquent les périodes de transition, errants et souffrants, annonciateurs et précurseurs, chercheurs et devins. Le plus souvent leur esthétique est vague et leur philosophie flottante, mais chez eux que de pensées significatives, que de subtils pressentiments ! Leurs yeux inquiets se tournent tantôt vers l'aube de l'avenir, tantôt vers le soleil couchant du passé qu'enveloppe la majesté et la tristesse des choses qui vont mourir. Ce sont *les poètes d'aurore et de crépuscule*. En ces âmes crépusculaires ou aurorales, préludent les formes nouvelles de la pensée de la vie.

Jetons, de ce point de vue, un coup d'œil sur l'ensemble de notre poésie au XIXe siècle. — Cygne mélodieux de l'âme, chantre heureux de l'amour pur, Lamartine, qui trouve son Dieu dans le sentiment absolu et souverain, Lamartine qui se meut avec une magnifique aisance dans les vastes espaces de son christianisme platonicien, est, dans toute la force du terme, un poète de grand jour. Les mélancolies, qui troublent parfois sa sérénité, sont pareilles aux nuages blancs d'un ciel d'été. Les deux seules fois qu'il mêle le poison du doute au nectar éthéré de sa poésie, dans *Le Désespoir* et dans *Novissima Verba*, il se hâte d'y verser l'antidote de la consolation et de l'espérance. — Titan du verbe et de l'image, le prodigieux Hugo est, lui aussi, un poète de plein midi. Il est vrai que les ombres et les tableaux sinistres s'entassent dans son œuvre colossale. Mais quelle puissance de réaction contre toutes les forces hostiles, quelle joie, quelle confiance dans l'avenir, quelle alacrité au travail ! Son panthéisme est un peu chaotique et son optimisme trop confus, mais il ne cesse d'affirmer avec une énergie indomptable, et parfois sublime, les principes immuables et les vérités nécessaires. — Je n'hésite pas à ranger Alfred de Musset, aussi bien que ses deux grands rivaux, parmi les poètes de plein jour. Il est même

celui des midis ardents, si l'on ajoute qu'il est encore celui des beaux soirs. Musset, comme on l'a dit souvent, fut, avant tout le poète de la jeunesse, et de la passion. Il ne se maintient pas dans l'atmosphère du doute. Ses désespoirs sont courts. Aimant les couleurs tranchées, il passe brusquement des ténèbres à la lumière, de la négation à l'affirmation, du blasphème à la prière. Son appel à Dieu et au Christ s'adresse au passé, non à l'avenir. Il a aimé, il a souffert, il a chanté, mais il n'a rien deviné des temps futurs. — On pourrait dire presque la même chose de Sully-Prudhomme. Quoique le problème métaphysique l'ait hanté toute sa vie, son intelligence est trop nette et, si j'ose dire, trop mathématique, pour se complaire aux demi-teintes et aux clair-obscurs du rêve. Ce noble et tendre poète personnifie une phase caractéristique de la pensée au XIXe siècle. Il représente la soumission de la poésie aux sciences exactes. Son douloureux mais attachant martyre est celui du poète idéaliste, enfermé dans la prison du positivisme, qui essaye en vain d'en briser les barreaux et qui s'y blesse les ailes. — Quant à Leconte de Lisle, il faudrait l'appeler un poète de la nuit, aspirant à la grande nuit, à ce sommeil final de toutes les choses que les Indous appellent le *pralaya* du monde. Il a le culte de la beauté héllénique, mais sans espoir de la ressusciter. Après avoir évoqué en strophes magistrales, les paysages des tropiques, les luttes barbares et les scènes tragiques du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, il s'élève majestueusement, comme son condor des Andes, entre l'Atlantique et le Pacifique, au ciel noir, au zénith du néant auquel il aspire.

Tout autre et bien autrement grand nous apparaît Alfred de Vigny. Ame puissante et concentrée, magnifique intelligence, imagination splendide sous une forme classique, il observe, vis-à-vis des grands problèmes de la destinée humaine, une attitude de réserve et d'expectation. C'est un torturé du doute, mais un torturé stoïque et un lutteur pour la vérité dans sa tour d'ivoire. Il n'est pas mystique, mais il est profondément *ésotérique*, c'est-à-dire intérieur et divinatoire Son intuition dépasse de cent coudées sa raison, qui, cependant la retient, et la gouverne — et son inspiration coule des sources de son âme. Il affirme la beauté de la vie jusque dans « la majesté des souffrances humaines ». Il croit au progrès de l'humanité, et toute sa poésie dégage une atmosphère lumineuse, où l'Ame et l'Esprit, disparus de la religion officielle, rayonnent dans un plus vaste avenir. Par sa hauteur comme par sa profondeur, Alfred de Vigny, contemporain de Lamartine et de Victor Hugo, ne pouvait être compris qu'après sa mort. Alors son étoile se leva, radieuse, sur le crépuscule du XIXe siècle pour resplendir d'une clarté plus pure encore à l'aurore du XXe. — Dans un autre ordre d'idées, à un rang bien inférieur, mais cependant remarquable, se placent Baudelaire et Verlaine. Grand artiste et penseur pénétrant, le premier creuse le problème du mal avec une étrange acuité, et, à force d'y plonger son regard, découvre quelques vérités occultes. Le second, satyre du quartier latin, entend chanter dans son être désintégré d'aériennes mélodies et pressent quelques-uns des nouveaux rapports de la poésie et de la musique. Tous deux, quoique pervertis et poètes de décadence, sont de subtils flaireurs d'avenir.

J'en ai dit assez pour faire comprendre ce que j'entends par *les poètes d'aurore et de crépuscule*. En surprenant, chez quelques-uns d'entre eux, les impulsions les plus profondes de la poésie française à la fin du XIXe siècle, je voudrais, en quelque sorte, tirer l'horoscope de celle du XXe. Je commencerai par un poète positiviste et athée, je continuerai par un mystique chrétien et je passerai de là à un théosophe indépendant. En ces trois phénomènes, nous étudierons les trois tendances principales de la poésie philosophique et religieuse des temps nouveaux.

I. — Un poète athée : Mme Ackermann.

Mme Ackermann a eu un moment de grande célébrité, entre 1874 et 1880. Elle est aujourd'hui un peu oubliée et cela fort injustement. Je dirai pourquoi tout à l'heure. Parmi ses contemporains illustres, elle n'eut pour amie que Mme d'Agoult (Daniel Stern) qui la protégea Vie austère et d'une dignité parfaite. Née en 1813 de parents parisiens d'origine picarde, elle vécut une enfance morose et isolée.

« J'étais naturellement sauvage et concentrée, dit-elle dans sa brève mais éloquente autobiographie (1). Mes meilleurs moments étaient ceux que je passais assise au coin du jardin, à regarder s'agiter les moucherons, les fourmis et les autres insectes, les cloportes surtout. Je me sentais une sympathie toute particulière pour cette petite bête laide et craintive. J'aurais voulu pouvoir comme elle, me replier sur moi-même et me dissimuler. »

On lui fit faire sa première communion à Montdidier. Le cathéchisme produisit en elle un effet foudroyant.

« Sérieuse à la fois et crédule, je pris au pied de la lettre les histoires de péché et de rédemption qui me furent débitées. »

A son retour dans sa famille, son père lui donne les œuvres de Voltaire ; sa raison se réveille. Dans sa pension de Paris, où elle commence à faire des

(1) *Ma vie*, en tête de ses *Poésies*.

vers en lisant Shakespeare, Byron, Gœthe, Schiller, l'abbé Daubrée lui passe ses cahiers de théologie pour la convertir. Elle trouva les dogmes absurdes et monstrueux.

Le bon abbé ignora toujours les résultats de sa théologie. Je me gardai bien de l'en instruire; il en aurait été trop malheureux. L'envie de croire ne me manquait pourtant pas. J'étais certainement au fond une nature religieuse, puisque j'eus plus tard des rechutes de mysticisme. Quant à la foi proprement dite, elle m'était devenue à tout jamais impossible. »

A l'âge de vingt-sept ans, en 1840, elle épousa Paul Ackermann. C'était un jeune homme doux, austère, un protestant qui avait fait ses étude théologiques et les avait abandonnées par manque de vocation.

« Ma sauvagerie, mes goûts studieux, loin de lui déplaire, se changèrent en attraits pour lui. Il se prit pour moi d'une passion profonde. J'en fus d'abord plus effrayée que charmée, mais je finis bientôt par en être touchée. Je me mariai donc, mais sans entraînement. Le mariage ne pouvait être pour moi qu'exquis ou détestable; il fut exquis. Abandonnant mes propres études, lesquelles n'avaient jamais été que le remplissage d'une existence vide, je me consacrai tout entière à ses travaux et lui devins une aide précieuse. Mon mari a toujours ignoré que j'eusse fait des vers. »

Après deux ans de ce bonheur, son mari mourut à l'âge de trente-quatre ans. De cet événement elle ne dit que ces quatre mots : « Ma douleur fut immense ».

Elle se retira à Nice, dans une ancienne propriété de Dominicains. Elle y fit bâtir une tour, d'où la vue, d'un côté, s'étendait sur un splendide golfe bleu, et, de l'autre, atteignait les cimes blanches du Piémont. Pendant une série d'années, elle ne s'occupa que de travaux agricoles, se fit planteuse et défricheuse. Puis elle se passionna pour les sciences naturelles et la philosophie. Elle se plongea éperdûment dans Darwin, Auguste Comte et Schopenhauer.

Dès lors, le combat entre la science et la foi divine, dont elle avait conservé le besoin inné, prit possession de son âme et de son esprit. Sous les émotions profondes de ce conflit, elle redevint poète. Alors naquirent ces chef-d'œuvres qui devaient l'illustrer plus tard: *A Musset*, l'*Amour et la Mort*, *le Positivisme*, etc. Mme Ackermann était si peu ambitieuse qu'elle ne publia ses *Poésies Philosophiques* qu'en 1871, en une mince plaquette, éditée à Nice, tirée à 200 exemplaires et destinée à ses seuls amis. Elle avait alors 59 ans. Le volume passa complètement inaperçu. Deux ans après, Mme Ackermann envoyait un exemplaire à M. Emile Caro, qui écrivit sur lui son plus célèbre article dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1874. Par la teneur aussi bien que par les copieuses citations de ce brillant essai, Mme Ackermann se trouvait placée d'un seul coup au premier rang des poètes contemporains. Son succès fut d'autant plus grand qu'il était plus inattendu et que cette couronne de lauriers venait de la main d'un adversaire. Car Emile Caro était un spiritualiste convaincu, mais, avec une haute impartialité, il rendait hommage aux pathétiques accents qu'un vrai poète avait tirés d'une philosophie contraire à la sienne.

Mme Ackermann ne se laissa pas plus éblouir par cette gloire tardive, mais éclatante, qu'elle n'avait souffert de sa longue obscurité. Elle vint passer, il est vrai, quelques années à Paris, moins pour jouir de sa renommée que pour grouper autour d'elle un cercle d'amis d'élection. Mais bientôt elle retourna à sa solitude de Nice, s'envelopper de silence et de méditation. Elle mourut en 1890, âgée de 77 ans, dans ce paysage où quarante ans plutôt elle était venue chercher la paix.

La sincérité de cette confession ne laisse aucun doute sur la grandeur de cette nature. Sans doute il y a un orgueil luciférien dans sa révolte, mais la sympathie en est la source. Il ne s'agit pas ici de douleurs égoïstes, ni de vaniteux ou d'impurs blasphèmes. C'est, comme dit Barbey d'Aurevilly, « le chaste désespoir de l'esprit seul, taillé dans un marbre radieux de blancheur idéale. » Et justement encore il compare ces vers à « des muscles de gladiateur tendus jusqu'à se rompre contre la fatalité invincible. » La langue est d'une vigueur cornélienne, avec les frémissements et les soubresauts de l'auteur de Rolla. On peut dire de ses vers ce qu'elle dit elle-même de ceux de Musset : « C'est de la lave humaine. »

*
* *

Le sphinx de la destinée se présente successivement à l'esprit de Mme Ackermann sous trois faces. La première de ces faces est le problème de la Justice ; la seconde est l'énigme de l'Amour et de la Mort; la troisième est le mystère de la Nature et de l'Homme. A la fin, les trois faces du sphinx se résument en un visage unique et terrifiant.

Dans sa bouche, les trois questions se résolvent en deux, qui n'en font qu'une, parce qu'elle sont corrélatives :

« Y a-t-il un Dieu? l'Ame est-elle immortelle ? »

— Trois fois la femme poète se jette sur le monstre pour l'étreindre et le terrasser; trois fois elle revient sanglante et meurtrie. A la quatrième question, elle refuse le combat et se jette dans le gouffre du néant avec un cri de malédiction et de désespoir. — Voilà, résumé en quelques lignes, le

duel de la pensée avec le destin, qui fait l'objet des *Poésies philosophiques*.

La pièce intitulée *Les Malheureux*, forme le point de départ de cette lutte acharnée.

Mme Ackermann, dont la jeune imagination a reçu l'empreinte ineffaçable de la doctrine chrétienne, sous sa forme la plus étroite et la plus rigoureusement orthodoxe, se représente le Jugement dernier. Les hommes ressuscitent en masse, mais il y a parmi eux un groupe qui refuse de revivre. Le poète est du nombre et parle en leur nom :

Quoi ! renaître ! revoir le ciel et la lumière,
Ces témoins d'un malheur qui n'est point oublié,
Eux qui sur nos douleurs et sur notre misère
Ont souri de pitié !
Non, non, plutôt la Nuit, la Nuit sombre, éternelle !
Et toi, sœur du sommeil, toi qui nous a bercés,
Mort, ne nous livre pas; contre ton sein fidèle
Tiens-nous bien embrassés.

C'est le souvenir de la vie terrestre qui leur donne la haine de l'existence. Ils ont erré en pleurant sur la route où d'autres s'enchantaient. La jeunesse a passé les mains vides et les sources d'amour se sont fermées pour eux. Tous leurs appuis se sont brisés et le hasard n'a cessé de les frapper aux endroits sensibles. Après cela, on leur offre une félicité éternelle. Eh! bien, ces ressuscités malgré eux n'en veulent pas. Ils refusent. Et pourquoi ?

Oui, mais le souvenir, cette ronce immortelle
Attachée à nos cœurs, l'en arracheras-tu?
... Nous élus, nous heureux? mais regardez nos yeux!
Les pleurs y sont encor, pleurs amers, pleurs sans nombre.
Ah ! quoique vous fassiez, ce voile épais et sombre
Nous obscurcit vos cieux.
... Ah ! tu frappes trop fort dans ta fureur cruelle.
Tu l'entends, tu le vois, la souffrance a vaincu.
Dans un sommeil sans fin, ô puissance éternelle !
Laisse-nous oublier que nous avons vécu.

Dans ce refus de l'immortalité par une condamnation de la vie, notons la double objection du sentiment et de la raison. L'objection sentimentale se fonde sur l'excès de la souffrance, l'objection intellectuelle sur l'inégalité criante dans la répartition du bonheur et du malheur entre les hommes. Ces deux reproches accusent l'arbitraire divin. Constatons que le christianisme orthodoxe ne répond d'une manière satisfaisante ni à l'une ni à l'autre de ces objections. Car il ne voit guère dans la souffrance qu'une expiation pour des fautes souvent involontaires, alors qu'elle est souvent l'instrument nécessaire du progrès, le creuset des âmes, le laminoir des consciences. Quant à l'inégalité des conditions humaines et des destinées, elle ne se justifie logiquement que par la pluralité des existences, par la série des vies ascendantes, doctrine rejetée par l'Église, lorsqu'elle condamna Origène et les Gnostiques et que Mme Ackermann semble ignorer.

Mais voici la seconde face du sphinx. L'énigme qui lancine l'homme jusqu'aux moelles, parce qu'elle mêle étrangement sa plus grande joie à sa plus grande épouvante, l'*Amour et la Mort !* Sous un vent de tempête, le poète voit passer une vision séduisante. Ce sont « les couples éphémères, dans les bras l'un de l'autre enlacés un moment » et qui se font le serment de s'aimer toujours. Le poète amer sourit d'ironie et de pitié en se disant que ce n'est là que le mirage d'un désir fugitif. Sa raison et sa fierté l'empêchent de se livrer aux folles illusions du cortège exultant de baisers et de caresses. Il s'écrie :

Amants, autour de vous une voix inflexible
Crie à tout ce qui naît : aime et meurs ici-bas.
La mort est implacable et le ciel insensible,
Vous n'échapperez pas.
Eh bien ! puisqu'il le faut, sans trouble et sans murmure,
Forts de ce même amour dont vous vous enivrez,
Et perdus dans le sein de l'immense Nature,
Aimez donc et mourez !

Les couples répondent et protestent, et leur voix n'est pas sans écho dans le cœur de la femme, qui semble avoir connu, elle aussi, la profondeur de l'amour. Ils protestent au nom de leurs divins transports, qui sont infinis et ne peuvent sortir que d'une âme immortelle :

Sous le voile léger de la beauté mortelle,
Trouver l'âme qu'on cherche et qui pour nous éclot,
Le temps de l'entrevoir, de s'écrier : « C'est elle ! »
Et la perdre aussitôt,
Et la perdre à jamais! cette seule pensée
Change en spectre à mes yeux l'image de l'Amour.
Quoi ! ces vœux infinis, cette ardeur insensée
Pour un être d'un jour !
... Mais non, Dieu qu'on dit bon, tu permets qu'on espère.
Unir pour séparer, ce n'est point ton dessein.
Tout ce qui s'est aimé, fût-ce un jour, sur la terre
Va s'aimer dans ton sein.

A ce dernier rayon d'espérance, le positivisme, ou, si vous voulez, la philosophie matérialiste, qui a pris possession de l'âme du poète, répond d'une voix inexorable, dans la troisième partie de cette trilogie de l'Amour et de la Mort :

Eternité de l'homme, illusion, chimère !
Mensonge de l'amour et de l'orgueil humain,
Il n'a point eu d'hier, ce fantôme éphémère,
Il lui faut un demain !

Remarquons en passant la justesse de ce trait. Comme il touche bien au défaut la cuirasse du christianisme orthodoxe et du spiritualisme inorganique de l'école de Cousin. La survie de l'âme ne devient, en effet, logique et compréhensible que si l'on admet pour elle une existence antérieure à sa vie physique et supérieure à sa conscience terrestre. L'immensité de son passé est la condition *sine qua non* de son avenir sans limite. Pas d'immortalité sans vie antérieure.

Mais, Mme Ackermann, étrangère à cette idée, triomphe lugubrement au nom du positivisme :

Pour cet élan de vie et pour cette étincelle
Qui brille une minute en vos cœurs étonnés,
Vous oubliez soudain la fange maternelle
Et vos destins bornés.
Vous échappez donc, ô rêveurs téméraires!
Seuls au pouvoir fatal qui détruit en créant?
Quittez un tel espoir ; tous les limons sont frères
En face du néant.

Dominée par Schopenhauer, qui a hypnotisé et rétréci la mentalité de quatre générations avec son *génie de l'espèce*, Mme Ackermann ne veut voir dans l'Amour qu'un instinct, non un sentiment et une idée. Rien de plus logique quand on identifie la volonté de l'homme avec son corps, et qu'on lui refuse l'âme plastique et l'esprit créateur. Elle développe, d'ailleurs, cette vérité partielle du génie de l'espèce avec une éloquence émouvante et tragique :

Heureux, vous aspirez la grande âme invisible
Qui remplit tout, les bois, les champs de ses ardeurs.
La Nature sourit, mais elle est insensible,
Que lui font vos bonheurs?
Elle n'a qu'un désir, la marâtre immortelle,
C'est d'enfanter toujours, sans fin, sans trêve encor,
Mère avide, elle a pris l'éternité pour elle
Et vous laisse la mort.
Ces délires sacrés, ces désirs sans mesure
Déchaînés dans vos flancs comme d'ardents orages,
Ces transports, c'est déjà l'Humanité future
Qui s'agite en vos seins.
Elle se dissoudra cette argile légère
Qu'ont cuite à la fois la joie et la douleur :
Les vents vont disperser cette noble poussière
Qui fut jadis un cœur.
Mais d'autres cœurs naîtront qui renoueront la trame
De vos espoirs brisés, de vos amours éteints,
Perpétuant vos pleurs, vos rêves, votre flamme
Dans les âges lointains.
Tous les êtres formant une chaîne éternelle,
Se passent en courant le flambeau de l'Amour,
Chacun rapidement prend la torche immortelle
Et la rend à son tour.
Aveuglés par l'éclat de sa lumière errante,
Vous jurez dans la nuit où le sort vous plongea
De la tenir toujours : à votre main mourante
Elle échappe déjà...

Mais si la destinée de l'individu est aussi lamentable, celle de l'humanité sera-t-elle plus consolante? Nous voici devant la troisième énigme, la plus vaste et la plus grave.

Le sphinx a grandi et sa face majestueuse reluit sur la masse sombre de son corps colossal. L'homme, qui a grandi, lui aussi, le regarde et le défie. Il commence par lui déclarer que, devenu son maître, il va l'asservir pour atteindre le bonheur suprême. Car l'Homme n'est-il pas le but ultime de la Nature? Or voici ce que la Nature répond à l'Homme :

Non, tu n'es pas mon but, non, tu n'es pas ma borne
A te franchir déjà je songe en te créant ;
Je ne viens pas du fond de l'éternité morne
Pour n'aboutir qu'à ton néant.
J'ai déjà trop longtemps fait œuvre de marâtre,
J'ai trop enseveli, j'ai trop exterminé.
Moi qui ne suis au fond que la mère idolâtre
D'un seul enfant qui n'est pas né.

De toute éternité, certitude sublime !
Il est conçu; mes flancs l'ont senti s'agiter,
L'amour qui couve en moi, l'amour que je comprime
N'attend que lui pour éclater.
... Et je verrai planer dans sa propre lumière
Un être libre et souverain.

Puis, s'adressant à l'homme d'aujourd'hui, le Sphinx-Nature poursuit :

Toi-même qui te crois la couronne et le faite
Du monument divin qui n'est point achevé,
Homme, qui n'es au fond que l'ébauche imparfaite
Du chef-d'œuvre que j'ai rêvé,
A ton tour, à ton heure, il faut que tu périsses.
Ah ! ton orgueil a beau s'indigner et souffrir,
Tu ne seras jamais dans mes mains créatrices
Que de l'argile à repétrir.

Voilà, direz-vous, *le surhomme* de Nietzsche avant Nietzsche. Evidemment c'est lui, et même c'est lui plus philsophiquement exprimé. Et, si le troupeau bêlant des snobs contemporains l'acclame comme une nouveauté, c'est peut-être qu'il pressent, malgré tout, sous ce vocable une vérité sublime, que Nietzsche pressentait, lui aussi, mais qu'en malade et en déséquilibré, il transposait du plan spirituel sur le plan matériel en la défigurant. Écoutez maintenant comment Mme Ackermann, apôtre du positivisme, répond à la Nature en travail de son surhomme.

La mort est le seul fruit qu'en tes crises futures
Il te sera donné d'atteindre et de cueillir ;
Toujours nouveaux débris, toujours des créatures
Que tu devras ensevelir.
... L'objet de ta poursuite éternelle et sans trêve
Demeure un but trompeur à ton vol impuissant,
Et, sous le nimbe ardent, du désir et du rêve,
N'est qu'un fantôme éblouissant.
Il resplendit de loin, mais reste inaccessible.
Prodigue de travaux, de luttes, de trépas,
Ta main me sacrifie à ce fils impossible;
Je meurs; mais Lui ne naîtra pas.
... Mais jusque sous le coup du désastre suprême,
Moi, l'homme, je t'accuse à la face des cieux :
Créatrice, en plein front reçois donc l'anathème
De cet atome audacieux.
Sois maudite, ô marâtre ! en tes œuvres immenses,
Oui, maudite à ta source et dans tes éléments,
Pour tous tes abandons, tes oublis, tes démences,
Aussi pour tes avortements.
Que la Force en ton Sein s'épuise perte à perte,
Que la Matière, à bout de nerf et de ressort,
Reste sans mouvement, et se refuse, inerte,
A te suivre dans ton essor.
Qu'envahissant les cieux l'Immobilité morne
Sous un voile funèbre éteigne tout flambeau,
Puisque d'un univers magnifique sans borne
Tu n'as su faire qu'un tombeau.

En relisant aujourd'hui cette superbe et désolante malédiction, qui résume la philosophie de Mme Ackermann, on comprend le scandale que ces poésies causèrent à leur apparition plus encore dans le camp des spiritualistes abstraits de l'école de Cousin que dans le camp des orthodoxes croyants. Ils y entendaient sonner le glas de leur doctrine et de leur règne. Si grand fut ce scandale qu'après le bel article de Caro, son collègue de la Sorbonne, M. Paul

Janet, type du cousiniste orthodoxe, figé dans la sécheresse de formules sans vie, reprocha amèrement à son collègue d'avoir, en publiant ce retentissant article, fait la réputation de Mme Ackermann, mis au pinacle un poète positiviste et favorisé la cause de leurs adversaires communs. J'ignore ce que répondit M. Caro, mais il aurait pu dire : — Attendons la suite ! Ne voyez-vous pas que Mme Ackermann avec sa mâle sincérité et sa passion de femme est l'enfant terrible de son parti et que cette croyante à rebours, cette Pythonisse du néant, vient de nous mettre en scène *le suicide du positivisme par désespoir*?

En effet, si les vers de Mme Ackermann ne soutiennent point la foi traditionnelle, il ne font pas davantage aimer le positivisme. Ils en montrent trop bien les limites étroites et les conclusions décourageantes. Aussi bien l'enthousiasme des positivistes pour l'œuvre subversive fut-elle de courte durée. S'ils avaient eu la joie maligne d'y voir le Dieu chrétien sous ses traits les plus noirs, elle leur fut gâtée par le déplaisir d'apercevoir à côté leur propre doctrine avec son authentique visage. Alors, quelle déception! Bien vite ils se détournèrent de cette poésie, qui leur disait trop de vérités, pour en revenir à l'optimisme à la fois sceptique et souriant que la vieillesse de Renan enseigna aux générations nouvelles. Quant aux jeunes poètes, plus disposés par leur nature à rêver qu'à penser, ils devaient bientôt tourner le dos aux questions métaphysiques pour chercher dans le symbolisme une voie de rénovation, avec le sentiment obscur qu'il y avait là une percée sur un jour nouveau. Il n'en reste pas moins que Mme Ackermann a exprimé dans sa poésie avec une force unique un moment capital de la pensée au XIXe siècle, je veux dire son désespoir absolu entre la perte de la foi traditionnelle et l'étouffante doctrine du positivisme. Cet acte d'héroïsme lui assure une place durable dans notre littérature. C'est un poète de crépuscule et même de nuit noire, mais tout crépuscule annonce une aurore et toute nuit prédit la clarté du grand jour.

Dans l'article plein d'admiration que le fougueux et loyal Barbey d'Aurevilly a consacré à Mme Ackermann, il s'étonne de rencontrer « un démon dans une honnête femme ». Or, ce démon est tout simplement la raison humaine privée du flambeau de l'intuition et enfermée dans le monde matériel. D'autre part, Émile Caro disait justement : « Si ces doctrines devaient triompher, il n'y aurait plus ni religion, ni philosophie, ni même de poésie quelconque. » Il n'y aurait plus en effet, én leur place, que la physique, la chimie et la physiologie. Trente ans se sont écoulés depuis et beaucoup d'eau a passé sous le pont, mais il s'en faut que le catholicisme orthodoxe, dont Barbey d'Aurevilly fut l'intrépide capitan, ni qu'aucune doctrine officiellement étiquetée soit de force à lutter contre la prétention des sciences exactes à chasser les concepts de l'Ame et de Dieu de la conscience humaine. Pourtant deux puissances nouvelles se lèvent, qui promettent de restaurer ces deux idées, en les agrandissant, dans une splendeur et une beauté nouvelles. Ces deux puissances sont la psychologie expérimentale et la théosophie synthétique. Leur méthode vitalisante sera de découvrir et d'appliquer au monde invisible et intérieur, cette même loi d'évolution que les astronomes et les géologues, les naturalistes et les physiologistes appliquent au développement des espèces comme à tout l'univers. Je ne fais pas ici de philosophie, je ne fais que de l'esthétique et de la psychologie poétique. Qu'il me soit permis cependant de constater un fait. Le double courant dont je parle est déjà si fort que le plus avancé et le plus pénétrant de nos philosophes actuels, M. Bergson, professeur au Collège de France, a osé dire : « La philosophie n'est que le retour conscient et réfléchi aux données de l'intuition. » Ce mot si simple, si net et si concluant est immense; car il contient tout l'avenir.

ÉDOUARD SCHURÉ.



L'ART CHRÉTIEN DU MOYEN AGE (1)

Regardons maintenant du côté du Midi. L'Espagne, engagée dans sa croisade éternelle avec l'infidèle, n'avait guère de loisirs à donner à l'art. Ce peuple héroïque, qui devait faire la conquête de son propre pays, n'avait pas le temps de bâtir des églises. Ses premiers architectes furent des moines de Cluny et des moines de Cîteaux venus de France. Les églises romanes de l'Espagne, les chapiteaux et les bas-reliefs de ses cloîtres portent déjà profondément la marque de l'art français. Son plus fameux sanctuaire, la cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle, est une imitation de Saint-Sernin de Toulouse, et les sculptures d'un de ses portails sont des souvenirs et souvent des copies d'œuvres toulousaines.

Mais c'est au XIIIe siècle que l'Espagne devient vraiment une province de l'art français. Les voyageurs qui visitèrent jadis l'Espagne nous vantaient les cathédrales de Burgos et de Tolède, comme des œuvres sans pareilles, et dont nous ne pouvions avoir en France aucune idée. C'est qu'ils ne s'atta-

(1) V. la *Revue Bleue* du 2 février 1907.

chaient qu'à des détails. Ils ne voyaient que les gigantesques retables en bois doré, les grilles de fer où brille le cuivre, les statues de la Vierge habillées de robes de velours — toutes choses en effet qui appartiennent bien à l'Espagne. Ils n'oubliaient que le monument. Or, les cathédrales de Tolède et de Burgos sont des églises toutes françaises. Elles ont été bâties toutes les deux par des architectes qui venaient de France et qui avaient travaillé à la cathédrale de Bourges, ou qui au moins l'avaient étudiée en passant. C'est ce que prouve très clairement la façon dont ils ont conçu les bas-côtés. Nous savons, d'ailleurs, que l'architecte de la cathédrale de Tolède était un Français appelé Petrus Petri, Pierre, fils de Pierre. Et la disposition du déambulatoire de la cathédrale de Tolède rappelle si exactement un projet de l'album de Villard de Honnecourt dessiné par Pierre de Corbie, qu'on peut se demander si ce Petrus Petri ne serait pas Pierre de Corbie lui-même, ou peut-être son fils.

La cathédrale de Léon est l'œuvre d'un architecte qui connaissait tout particulièrement les églises de la Champagne, mais qui avait aussi étudié Chartres. Le porche de Léon avec ses belles statues est une imitation des fameux porches de Chartres.

Toute la statuaire des églises de l'Espagne est d'une beauté qui égale, et qui, parfois même, surpasse celle de nos cathédrales. Il n'y a pas lieu d'en être jaloux, car ces œuvres nous appartiennent. L'iconographie, le style, la noblesse, et plus tard la grâce et l'élégance raffinée, tout est français. On ne peut douter un instant qu'elles n'aient été exécutées par des sculpteurs français appelés en Espagne en même temps que les architectes.

— Rien donc ne fut plus facile que cette conquête pacifique de l'Espagne.

Mais nous croira-t-on encore quand nous dirons que nous avons aussi conquis l'Italie? N'est-ce pas là une parole impie? Peut-on croire que cette grande Italie, qui fut deux fois l'école du monde, où l'étranger n'entre qu'avec respect, ait eu besoin de nos leçons?

Il en est ainsi pourtant et rien ne peut prévaloir contre les faits : il est peu de Français, assurément, qui, devant la façade de marbre de la cathédrale de Sienne, ou dans ce riche intérieur aux piliers blancs et noirs, aient pensé à la France. Il y a là trop de merveilles à voir, la chaire de Nicolas de Pise, et toutes les histoires gravées sur l'admirable pavement. Mais celui qui ne se laisse pas séduire par toutes ces voluptés de l'art italien, celui qui reste assez lucide pour analyser, reconnaît bientôt la France. Le haut de la façade de la cathédrale de Sienne est champenois, et le bas est bourguignon. A l'intérieur, chevet, piliers, corniches, tout rappelle la Bourgogne et ses premières églises gothiques. Le pavé historié est pareil, dans ses parties anciennes, à ces pavés non moins magnifiques qu'on rencontrait dans une foule d'églises françaises. — Les documents confirment pleinement les résultats de cette analyse archéologique. La cathédrale de Sienne a eu pour maître de l'œuvre trois religieux cisterciens de l'abbaye de San Galgano. Or cette abbaye, française par ses origines, était encore française par son architecture, qui était bourguignonne. Il n'est donc pas étonnant que les moines de San Galgano qui travaillèrent à la cathédrale de Sienne y aient fait dominer le style de la Bourgogne.

Ce sont les cisterciens français, en effet, qui, à la fin du XIIe siècle, apportèrent le style gothique en Italie. C'est ce qu'a parfaitement établi M. Enlard, un des hommes qui ont le mieux étudié cette histoire de la conquête de l'Europe par l'art français. La première église gothique de l'Italie fut celle de Fossanova sur la voie Appienne, non loin de l'antique Auxur.

Dans ces lieux illustres, où rien de grand n'avait été conçu depuis les Romains, on vit s'élever un monument aussi parfait en son genre que les plus belles œuvres antiques. L'église de Fossanova, comme toutes les églises de l'ordre de Cîteaux, est bâtie dans le style austère de la Bourgogne. Sans ornement d'aucune sorte, elle vaut, comme toutes les églises cisterciennes, par la beauté des proportions, et, si l'on peut dire, par la vertu des nombres.

C'est Fossanova qui enseigna l'art gothique à l'Italie. Autour de toutes les abbayes qu'elle fonda, dans les Abruzzes, en Toscane et jusqu'en Sicile, à Casamari, à Sainte-Marie d'Arbana, à Girgenti, à San Galgano, on vit naître les églises gothiques. Nous venons de dire comment la cathédrale de Sienne avait été bâtie par les moines de San Galgano.

Il paraît même prouvé que les premiers monuments de l'architecture civile en Italie sont nés dans le voisinage des abbayes cisterciennes. Dans ces beaux palais que nous admirons à Sienne, une analyse pénétrante retrouve encore les éléments du style gothique de la Bourgogne.

Il n'y a guère d'édifice célèbre, élevé en Italie au XIIIe siècle, qui ne révèle l'influence de la France.

Le voyageur qui visite Assise n'a guère coutume d'étudier l'architecture de la double église de Saint-François. Comment regarder autre chose que ces fresques merveilleuses, dont beaucoup ne sont déjà plus qu'une ombre? Comment oublier Giotto pour penser à Frère Filippo, le premier architecte de la basilique. Si pourtant l'on avait ce courage, on reconnaîtrait que l'église d'Assise est une église du midi de la France. C'est l'église gothique à une nef,

fréquente dans le Languedoc, contreforts cylindriques, corniches à modillons, chemin de ronde qui traverse les piliers, tout se retrouve dans le midi de la France.

Ainsi, au XIIIe siècle, l'Italie n'eut d'architecture vraiment digne de ce nom qu'en adoptant, ou en imitant, l'architecture française.

Faut-il ajouter que cette fameuse sculpture italienne du moyen-âge, que les érudits considéraient autrefois comme une sorte d'inexplicable merveille, comme un cas de génération spontanée, doit beaucoup à la France? Les bas reliefs de Benedetto Antelami, le premier Italien qui ait su ce que c'était que la sculpture, sont tous français d'inspiration. On les voit aux portes du baptistère de Parme, et il est difficile, en les voyant, de ne pas, comme on l'a pensé, songer au vieux portail de Chartres. Benedetto Antelami avait travaillé en France, à Chartres, d'abord, puis à Arles et à Saint-Gilles. Quant au jugement dernier sculpté au portail de la cathédrale de Ferrare, il ressemble tellement au jugement dernier de la cathédrale de Bourges, qu'on doit le tenir non seulement pour une œuvre d'inspiration française, mais pour l'œuvre d'un Français.

Ainsi l'Italie était toute pénétrée d'influence française quand Nicolas Pisano commença à travailler à la chaire de Pise. Il ne faut donc pas s'étonner s'il y a dans son œuvre, comme dans l'œuvre de son fils et de ses disciples, une foule de traits qui rappellent l'art de nos cathédrales. Nicolas Pisano avait pu rencontrer les Français partout en Italie, dans le Midi où ils bâtissaient des châteaux à Frédéric II, et dans le Nord où ils décoraient les églises lombardes. Il avait travaillé lui-même avec son atelier dans la cathédrale de Sienne en même temps que ces architectes et ces ouvriers qui pratiquaient les méthodes françaises. Il n'est donc pas étonnant que le premier grand artiste qu'ait produit l'Italie doive quelque chose à la France.

Pendant tout le XIVe siècle, on pourrait retrouver dans la sculpture italienne des souvenirs de l'art français, on en trouverait à la façade du dôme d'Orvieto, et on en trouverait encore, si on étudiait avec attention les plus anciennes portes de bronze du Baptistère de Florence.

Il est donc permis de conclure que c'est la France qui a réveillé le génie de l'Italie endormi depuis des siècles. Les artistes de l'Italie doivent autant à nos grands maîtres gothiques que Dante et Pétrarque à nos troubadours.

Avons-nous parcouru tout le domaine de l'art français du moyen âge? Pas encore. Nous avons de plus lointaines colonies. L'art français est allé aussi loin que la France d'alors. Il est allé jusqu'en Grèce, jusqu'à Chypre, jusqu'en Palestine.

Un des plus grands plaisirs du Français qui parcourt l'Orient, c'est de rencontrer partout la France. Dans cette Syrie pleine de noms magnifiques et de grandes ruines, nos ancêtres ne se laissèrent pas étonner par la majesté des souvenirs. Ils n'imitèrent rien. Avec cette profonde naïveté des âges créateurs, ils bâtirent à Jérusalem, à Beyrouth, à Gaza, à Naplouse, à Lydda, à Byblas près du temple d'Adonis, des églises romanes pareilles à celles du Languedoc ou de la Bourgogne. Les forteresses qui s'élèvent dans ces solitudes de sable et de pierre, et que nos barons baptisèrent de noms français : Beaufort, Beauvoir, Blanche Garde, sont conçues comme nos châteaux féodaux.

Quand naît l'art gothique il apparaît aussitôt en Orient. La grande cathédrale de Sébaste, élevée dans le pays de Samarie, à l'endroit où l'on disait que saint Jean-Baptiste avait été enseveli, a des voûtes soutenues par la croisée d'ogives. Saint Jean-d'Acre avait une cathédrale gothique. En 1291, quand le Sultan s'empara de Saint-Jean d'Acre, la dernière place que les Francs eussent conservée en Terre-Sainte, il fit transporter, en Égypte, pierre à pierre, comme trophée de sa victoire, le portail de la cathédrale. Et on peut voir encore aujourd'hui, appliqué à une mosquée du Caire, un portrait gothique pareil à ceux de l'Ile de France.

La croisée d'ogives se montre jusqu'en Grèce, on la voit dans un petit monument en ruines qui est au pied de l'Acropole. Ainsi se rencontrent à Athènes les deux architectures les plus originales qu'aient inventées les hommes.

Mais c'est à Chypre que se voient les plus belles églises gothiques de l'Orient. Ce royaume féerique de Chypre nous consola longtemps de la perte de la Terre-Sainte. Tout y est merveilleux, depuis cette dynastie des Lusignan qui prétendait descendre de la fée Mélusine, jusqu'à ces cathédrales françaises ou champenoises de Nicosie et de Famasonste, qui s'élèvent dorées par le soleil, au milieu des palmiers. Il y a à Chypre bien d'autres souvenirs de la France. La grande abbaye de Lapoïs, une des plus belles ruines monastiques qui existent, analogue à l'extérieur au château des papes d'Avignon, nous offre à l'intérieur comme un résumé de l'histoire de l'architecture gothique de ses origines à sa décadence. A Chypre encore, les châteaux des montagnes comptent parmi les plus redoutables constructions féodales que des Français aient élevées.

Telle fut, dans son âge héroïque, la puissante vitalité de l'art français. Cette rapide esquisse suffira, je l'espère, à démontrer qu'au moyen âge l'art de la France devint l'art de la chrétienté. On voit combien est immense le domaine de nos études. Ce n'est rien moins que l'Europe tout entière. C'est à

peine si un homme en y consacrant toutes ses forces peut arriver à s'en rendre maître. On jugera donc, je l'espère, que la création d'un enseignement, dont l'art du moyen-âge est l'unique objet, n'est pas superflu et répond, au contraire, à une nécessité véritable.

* * *

Dans ce domaine presque infini de l'art du moyen-âge, j'ai choisi un sujet vaste encore, mais cependant nettement limité. Réservant pour plus tard l'art du développement de l'architecture et de la sculpture, j'étudierai seulement maintenant, à propos des scènes de l'Évangile, l'évolution de l'iconographie. Ce ne sera pas un des aspects les moins intéressants du génie du moyen-âge, et, en particulier, du génie français.

L'iconographie chrétienne, c'est-à-dire l'agencement des scènes et la création des types religieux n'est l'œuvre ni du moyen-âge, ni de la France. La France, on le verra, y a collaboré plus heureusement peut-être qu'aucun autre peuple. Mais nous avons beaucoup reçu.

C'est dans les grandes villes de l'Orient, à Alexandrie et à Antioche, dans l'Égypte chrétienne et en Asie qu'on a représenté sans doute pour la première fois les acteurs du drame chrétien. Rome qui jadis semblait avoir tout créé paraît aujourd'hui avoir presque tout reçu. C'est, semble-t-il, le génie grec, toujours prêt à incarner sa pensée dans des formes vivantes, qui créa le premier l'art chrétien. Les plus anciennes figures de Jésus-Christ révèlent bien leur origine hellénique. La fameuse statue du bon pasteur portant la brebis sur ses épaules est l'image d'un berger de Théocrite. Sur un sarcophage d'Asie Mineure, qui remonte au IIIe siècle peut-être, Jésus-Christ est un jeune héros grec, une sorte de poète drapé comme le Sophocle du Musée de Latran, ou bien encore c'est Orphée jouant de la lyre au milieu des lions.

Né du libre esprit de la Grèce, l'art chrétien a été organisé plus tard par l'esprit hiérarchique de Byzance. C'est alors que Jésus-Christ, assis sur son trône, prend la majesté d'un empereur. Les anges qui portent le bâton des fonctionnaires du palais approchent plus ou moins du trône, suivant leur rang dans la hiérarchie céleste. Les Saintes s'avancent vêtues du costume de cour. De même, dans les représentations historiques de la vie de Jésus-Christ, enfance, miracles, Passion, tout est réglé d'avance. Tout a été profondément médité comme un article du dogme et pendant des siècles l'Orient n'y changera rien.

C'est de l'Orient que la France reçut au commencement du moyen âge cette iconographie immobile. Notre art carolingien, et même notre premier art roman, portent encore le poids de l'écrasante majesté byzantine.

Mais dès la fin du XIIe siècle le génie de la France se met à l'œuvre. Tout en respectant les grandes règles posées par Byzance, tout en restant fidèles au symbolisme, nos artistes osent faire entrer la vie dans la vieille iconographie. Ils furent, au XIIIe siècle, les vrais héritiers de l'esprit de la Grèce. C'est un moment admirable que celui où les anciennes formules, devenues sèches comme les caractères d'une écriture, mortes comme les hiéroglyphes de l'Egypte, s'animent de nouveau. Pour la première fois depuis treize siècles, on vit un sourire sur les lèvres des anges, des saints et de la Vierge. Pour la première fois on vit un Christ qui ne ressemblait pas à un empereur.

Respectueux de la tradition et cependant amoureux de la nature, l'art du XIIIe siècle a un caractère unique. Il intéresse par les vieux symboles, par le mystère des allégories, et il intéresse par sa sensibilité ingénue en face de la nature.

Ce bel équilibre ne fut pas de longue durée. Au XIVe siècle, on voit commencer un âge nouveau. Jusque-là les personnages de l'Évangile, tout en se rapprochant de nous, avaient gardé une noblesse qui les élevaient bien au-dessus des hommes. Dans la représentation de la Passion, par exemple, le caractère douloureux était à peine indiqué. La mort de Jésus-Christ sur la croix était la représentation d'un dogme, bien plus qu'une image touchante. A la fin du XIVe siècle au contraire, la Passion est représentée avec un réalisme douloureux, une vérité tragique dont jusque-là il n'y avait pas d'exemple. De même les scènes de l'enfance de Jésus-Christ sont conçues avec un réalisme familier, une tendresse tout humaine qui eût singulièrement étonné les vieux maîtres. Rien ne sera plus intéressant, par exemple, que d'étudier depuis le XIIe siècle l'image de la Vierge portant l'enfant, et de remarquer comment ce groupe, d'abord solennel comme une idée, s'humanise peu à peu. Au XIVe et au XVe siècle, toute l'Histoire évangélique se rapproche de l'homme, par la tendresse, par la douleur et par le souci de la vérité. C'est ce que nous enseignera l'étude des principales scènes évangéliques que nous suivrons à travers l'art français depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du moyen âge.

Comment expliquer ces changements si profonds qui se produisent dans l'art du XIVe siècle? D'où viennent cette sensibilité, cette tendresse, ce souci d'une vérité tout humaine.

Ce réalisme (si l'on veut l'appeler ainsi) de l'art chrétien a, suivant moi, deux causes.

La première est la profonde influence qu'exercèrent les ordres mendiants et en particulier les Fran-

ciscains dès la fin du XIIIe siècle. C'est en parlant au cœur que saint François d'Assise avait conquis tant de disciples. A l'exemple de leur maître, les Franciscains s'adressèrent sans cesse à la sensibilité. C'est eux qui ont rapproché Dieu de l'homme et qui ont voulu voir d'abord dans lui un homme qui souffre. C'est eux qui ont attendri toute la chrétienté sur les douleurs de la Passion. C'est eux aussi qui ont conçu la Vierge comme une mère heureuse et plus tard comme une simple femme qui pleure son fils. On peut dire que les Franciscains ont créé une forme nouvelle de la sensibilité chrétienne. C'est de cette sensibilité exaltée qu'est sorti l'art chrétien du XIVe siècle en France, en Italie et dans toute l'Europe.

— Une autre cause de cette transformation de l'art chrétien est l'influence qu'ont exercée les représentations dramatiques des Mystères, dès le XIVe siècle. Que les auteurs de Mystères se soient inspirés eux-mêmes des livres des Franciscains, qu'ils aient prêté à leurs personnages quelque chose de l'exaltation franciscaine, — cela n'est pas douteux ; de sorte qu'à l'origine, ces deux causes n'en sont qu'une.

Il n'en est pas moins vrai que le théâtre religieux a exercé sur les arts plastiques une influence qui lui est propre et qui a été tout à fait extraordinaire. Le réalisme minutieux avec lequel on représente, dès le XIVe siècle, toutes les scènes de l'Évangile, et en particulier les scènes de la Passion, n'a pas d'autre cause. Pour la première fois, les artistes virent agir devant eux les acteurs de l'Évangile. Ils comprirent que ce n'étaient pas des abstractions, mais qu'ils avaient vécu. Pour la première fois, ils eurent des modèles et ils essayèrent naïvement de les copier. Ils copièrent tout ce qu'ils avaient sous les yeux, les attitudes, les costumes, le décor. Dans la scène de l'Annonciation par exemple, ils ne manquèrent pas de représenter la Vierge telle qu'ils la voyaient au théâtre, c'est-à-dire assise dans sa chambre devant son prie-Dieu et occupée à lire son livre d'Heures. Et dans la scène de la descente de croix, ils n'oublièrent pas de représenter la Vierge, comme ils l'avaient vue, vêtue en religieuse, assise au pied de la croix, et recevant sur ses genoux le cadavre de son fils.

Ce sont là les vraies causes de ce réalisme qui apparaît dans l'art du XIVe siècle, et qui bientôt régnera en maître dans l'art du XVe.

Que n'a-t-on écrit sur les origines de ce réalisme? On a voulu en faire honneur à la Flandre, sous le prétexte que la Flandre par son terroir, par son commerce, par son tempérament, devait être le pays le plus positif de l'Europe. Ces explications pouvaient satisfaire il y a cinquante ans, à une époque où quelques mots magiques, race, milieu, climat, comme au temps de Raymond Lulle (qui en employait d'autres), suffisaient à résoudre tous les problèmes.

Il est prouvé aujourd'hui que l'École flamande a été pendant tout le XVe siècle la moins réaliste et la moins originale des écoles d'art de l'Europe.

Ce n'est pas le génie flamand, c'est le théâtre religieux, tout pénétré de l'esprit franciscain, qui a renouvelé l'art et l'iconographie chrétienne. Et comme la France est le pays de l'Europe où le théâtre a été le plus tôt organisé, comme Paris a été la première ville qui ait eu un théâtre permanent, comme tout le théâtre européen du moyen-âge porte la marque de l'influence française — il en faut conclure que c'est la France, qui, par l'intermédiaire du théâtre, a créé la nouvelle iconographie chrétienne.

Ces quelques mots suffiront, je l'espère, à faire comprendre le genre d'intérêt que peut offrir l'étude de l'art de cette époque.

Ruskin, dans le plus beau chapitre de ses *Pierres de Venise*, dit, bien justement, que ce qui caractérise les artistes du moyen-âge, c'est leur profonde modestie. Cette modestie des artistes du XIIIe siècle, elle convient cent fois plus, à celui qui a maintenant la lourde tâche de parler d'eux devant vous.

ÉMILE MALE.



LES MAGISTRATS INDÉPENDANTS

Un ministre, dans un discours, traite de telle manière un journal qui n'est pas de son parti, que le journal lui réclame des dommages-intérêts pour le préjudice causé : le juge saisi de cette demande la rejette, il est vrai, mais par ce motif que le discours n'a pu causer aucun préjudice, attendu qu'il est « grotesque ».

Ce procès est d'hier : il s'est plaidé en Angleterre, et c'est un juge anglais qui a qualifié si librement un discours de M. John Burns. On peut se demander à ce sujet ce qu'auraient fait en pareille conjoncture les tribunaux français. L'histoire de notre magistrature offre-t-elle des exemples d'une telle indépendance?

Cette histoire de la magistrature française est divisée par la Révolution, comme par une coupure nette, en deux parties. Sans doute, des traditions, des habitudes d'esprit et l'étude de tant de lois qui demeurèrent pareilles, rattachent les magistrats qui ont suivi la Révolution à ceux qui l'ont précédée. Mais quelque chose a changé : le rôle de la magis-

trature nouvelle n'est plus, ne sera plus jamais celui de la magistrature ancienne. On sait de reste que jusqu'aux décrets de 1790, les Parlements et surtout le Parlement de Paris revendiquaient parmi leurs attributions toute l'administration de la justice, c'est-à-dire le privilège de faire des remontrances au Roi touchant les matières de droit public, aussi bien que la mission de juger les procès entre particuliers. Depuis la Révolution, les juges n'ont plus d'autre tâche que de juger. Par ailleurs, un caractère de l'ancienne magistrature disparaît, celui qui lui venait de la vénalité des offices : tous les postes au Parlement étaient achetés, sauf celui de premier Président, et la charge de président à mortier atteignait cinq cent mille livres. Ce mode de recrutement est aboli : dorénavant le Pouvoir exécutif nomme seul les magistrats.

On a tout dit des excès et des maux qu'entraîna pour le pays l'immixtion perpétuelle du Parlement dans les affaires politiques : on a vivement représenté aussi les inconvénients de cette vénalité qui fixait dans quelques familles les plus hautes charges de judicature. Toutefois, il ne peut être méconnu, en compensation à quelques-uns de ces maux, que dans l'exercice de leurs prérogatives politiques certains magistrats de l'ancien régime surent montrer un beau courage civique, et d'autre part, il est à croire que nourris de traditions, assurés par la possession ancienne de leur famille, ils eurent plus de facilité aux actes d'indépendance. Quelques belles figures, graves et fermes sur l'hermine, se détachent dans la suite de ces parlementaires. Celles du XVIe siècle, de la fin du XVIe, sont les plus nobles. Le Parlement alors, fort de l'accroissement du pouvoir royal qui était en bonne partie son œuvre, sut se maintenir dans les luttes civiles et surtout dans la Ligue, hors des compromissions. Le jour des barricades, Achille de Harlay, premier président, refusa de reconnaître le pouvoir du duc de Guise : ses paroles sont restées célèbres : « C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître... » Il risquait sa vie ; du moins, il fut enfermé à la Bastille, d'où il ne sortit qu'à l'avènement d'Henri IV. Dans le même temps, Édouard Molé, président à mortier, fut aussi emprisonné par les Ligueurs ; inébranlable dans sa fidélité à la cause royale et on peut dire française, il subit courageusement les plus pénibles épreuves. Son fils, Mathieu Molé, montra, dans d'autres troubles, à la fois le même courage et cet esprit d'indépendance qui fixe le magistrat au seul respect de la justice et de la loi, sans souci des fantaisies du pouvoir. Mathieu Molé était premier président en 1648, lorsqu'éclata la fronde parlementaire. Dans la lutte entre la reine et les compagnies, il avait été d'abord le chef très digne d'un grand corps judiciaire, qui entend poursuivre une œuvre d'intérêt général, et il ne s'était laissé distraire ni par les emportements de certains magistrats, ni par les ruses de Mazarin. Un jour vint qu'il lui fallut être autre chose, et plus que le « Premier » donnant des ordres de son cabinet, et prononçant des arrêts de son siège. Les conseillers Broussel et Blancmesnil avaient été arrêtés par ordre de la reine, et Paris s'était aussitôt couvert de barricades. Molé décida que le Parlement se rendrait au Palais-Royal pour réclamer la liberté des deux magistrats. On connaît par le cardinal de Retz, par Mme de Motteville et Molé lui-même le récit de cette fameuse journée du 27 août 1648. Repoussés par la reine, les magistrats s'en retournèrent deux par deux, vers le Palais de Justice ; mais à la troisième barricade, les voyant revenir sans Broussel, le peuple les insulta. Ce fut un beau désordre. « Cinq présidents au mortier, dit Retz, et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. L'unique Premier Président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable : il conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses démarches, et il revint au Palais-Royal au petit pas dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes. » Retz ajoute : « Il était naturellement si hardi qu'il ne parlait jamais si bien que dans le péril... « Molé devait, l'année suivante, en 1649, ménager par son autorité le rapprochement des partis et assurer la conclusion de la paix.

Avec lui finit pour un temps le grand rôle politique du Parlement, et sous l'œil attentif de Louis XIV, les magistrats ne sont plus que des juges. Le pouvoir absolu qui les tient ainsi en respect trouve en eux quelques serviteurs trop dociles, par exemple Achille de Harlay, le neveu du héros de la Ligue, premier président comme lui, et qui s'employa en parfait courtisan à la légitimation des bâtards du Roi. Toutefois, enfermés dans leurs fonctions de juges, certains parlementaires donnent au pouvoir royal des surprises : la plus éclatante fut celle du procès de Fouquet. Il est bien connu que Louis XIV voulait un jugement rapide, alors que le dossier comptait plus de soixante mille pièces, et qu'il souhaitait, une condamnation capitale alors que Fouquet avait pu commettre des malversations, mais non le crime de haute trahison ni de lèse majesté. Or, malgré la volonté certaine du roi, le procès dura deux ans et demi, de mars 1662 à décembre 1664, et il se termina par une condamnation, pour abus et malversation, au simple bannissement. A qui faut-il attribuer le mérite de cette instruction minutieuse et de cette condamnation qui nous paraît juste ? A l'effort opiniâtre, à l'indépendance intraitable du maître des requêtes d'Ormesson. Durant les deux

années de l'instruction, ce fut lui qui, comme rapporteur dans la longue procedure dite de l'appointement, vérifia toutes les pièces, écarta les fausses copies qu'on donnait pour vraies, et assura la communication de l'accusé avec ses conseils. La défaveur qui lui fut aussitôt témoignée n'entama point sa fermeté : il fut destitué de sa charge d'intendant du Soissonnais : il se vit traiter sans égards : rien n'y fit. Et quand arriva l'heure du délibéré, ce fut lui encore qui parla durant cinq séances de deux à trois heures chacune et entraîna la majorité des juges. Tant d'énergie, de savoir, de talent ne pouvait sauver Fouquet : la haine de Louis XIV transforma la sentence. Du moins d'Ormesson et ceux qui l'écoutèrent avaient fait tout leur devoir; et grâce à eux ce grand procès fut vraiment une œuvre de justice.

Un siècle plus tard, un autre procès, une autre condamnation devaient peser terriblement sur l'honneur de la magistrature, le procès et la condamnation de Calas. Durant tout ce XVIIIe siècle, les Parlement donnent sans cesse l'impression qu'ils sentent ce que le pays attend de grand, de hardi, de bienfaisant et qu'ils vont l'accomplir ; mais ils ne l'accomplissent point. Délivrés de Louis XIV, ils soutiennent contre les jésuites, contre le pouvoir royal, de terribles batailles. Il arrive que ce soit pour le bon droit, pour les bonnes causes qu'ils semblent lutter. Mais en somme ils ne luttent que pour eux-mêmes, pour maintenir leurs prérogatives, pour les accroître. Après avoir ainsi défendu quelque intérêt public qui se confondait avec leur intérêt particulier, ils se retrouvent aussitôt obstinés dans des méthodes iniques,comme la question, ou incapables de rien abandonner de leur orgueil de caste. Cet égoïsme des Parlementaires enlève de leur grandeur à certains actes d'indépendance tels que les remontrances au Roi soit sur les édits d'emprunt, soit sur les infortunes de la sœur Perpétue, janséniste, à qui les sacrements avaient été refusés, tels encore que la résistance du Parlement de Paris aux édits de Maupeou. Mais parmi trop d'incohérences, gâtée souvent par trop d'étroitesse, la belle tradition se retrouve encore : elle est intacte chez des hommes comme d'Aguesseau : elle est à peine altérée par la vivacité de tempérament chez le procureur général La Chalotais. Jusqu'à la fin de l'ancien régime, des figures rappellent ainsi dans la magistrature le meilleur du passé. D'autres annoncent déjà les temps nouveaux ; de ce nombre est au Parlement de Paris le conseiller Fréteau, au Parlement de Bordeaux le président Dupaty dont le mémoire contre la procédure secrète instruisit devant l'opinion le procès des juges et des institutions judiciaires.

Le procès fut jugé par la Révolution. Ce sont d'autres institutions et d'autres juges que le XIXe siècle a connus. Sans donner encore toute sécurité à la défense, l'instruction criminelle permit, du moins dans le débat oral, que l'accusation pût être contredite. Quant à la magistrature, tandis que son recrutement était entièrement laissé à l'exécutif, une idée essentielle limita désormais son rôle : l'idée de la séparation des pouvoirs. On ne veut plus des luttes qui, au XVIIIe siècle, engageaient sans cesse les Parlements contre l'autorité royale : on défend aux juges et magistrats de jamais disposer dans leurs jugements par voie de règlement : ils n'ont qu'un pouvoir, celui de juger, et ce pouvoir doit rester absolument distinct. On va plus loin : la Constitution de l'An VIII leur interdit par son article 75 de juger les fonctionnaires. De l'excessive puissance qu'ils s'étaient faite jadis, ils sont ramenés, enfermés dans un domaine étroit.

On comprend assez bien, avec de telles règles, que les conflits de la magistrature et du pouvoir aient été fort rares. Il a fallu des crises violentes, pour que l'occasion fût donnée aux magistrats d'affirmer, ou même de faire sentir leur indépendance. En ce sens il est très remarquable que tous les gouvernements qui ont voulu exercer des poursuites d'un caractère politique ont eu recours à ces juridictions que la Révolution avait entendu pourtant anéantir, les juridictions d'exception. C'est donc que l'indépendance de la magistrature ordinaire paraissait redoutable. Aucune de ces juridictions n'a laissé de pires souvenirs que les commissions mixtes. Instituées par une simple circulaire ministérielle du 29 janvier 1852, elles prononcèrent en trois semaines environ quinze mille condamnations : dix mille accusés furent envoyés en Algérie et déportés. Il est fort honorable pour la magistrature française qu'elle n'ait pas été jugée capable d'expédier une pareille besogne.

Faut-il voir une preuve de l'esprit d'indépendance dans ces démissions en masse qui se produisirent à certaines époques, qu'on a vues par exemple, soit au 4 septembre, soit au 16 mai, puis au moment des décrets, et encore après ? Pour en bien juger, il nous importerait de connaître outre les raisons qui furent données, les hommes qui les donnèrent. La vérité semble que dans ces crises politiques ou religieuses, un état d'esprit, un courant, comme on dit, s'établit dans les milieux judiciaires. Il s'établit par les motifs les plus divers : parce que des convictions respectables et sincères paraissent menacées, parce qu'il apparaissait aux ambitieux que le sacrifice leur serait amplement compté lors d'une réaction qui ne pouvait manquer, parce que toute pression soudaine et vive, irrite naturellement des hommes investis du pouvoir le plus redoutable sur les autres hommes. Quoi qu'il en soit, le courant ainsi créé entrainait

tout le monde. Toutes les influences de la camaraderie, des relations mondaines, de la famille même agissaient sur le magistrat hésitant. On peut être certain que plus d'un procureur, substitut, avocat général se résignait à démissionner sans une meilleure raison que de faire comme les autres, et parce qu'il lui devenait impossible de ne pas faire comme eux. Ces démissions n'ont donc pas toute la signification qu'on pourrait leur attribuer. Plus intéressants peut-être, comme témoignages d'indépendance, sont ces jugements de 1880, par lesquels certains tribunaux se déclarèrent compétents, pour examiner les demandes en réparations portées devant eux à la suite des expulsions. On savait que le gouvernement ne voulait pas que ces demandes fussent examinées; on savait, d'autre part, qu'une loi se préparait pour réformer la magistrature. Dès lors, l'acte des magistrats retenant à leurs barres ces causes, et risquant à ce prix leur fonction, vaut d'être cité.

A cette heure, comme au début du XIX[e] siècle, la magistrature n'a guère l'occasion de ces grands conflits, qui pourraient engager son indépendance et sa dignité. Il est vrai que l'article 75 de la constitution de l'An VIII a disparu. Mais les tribunaux ont adopté d'eux-mêmes une jurisprudence par laquelle ils s'interdisent de juger l'acte d'un fonctionnaire. Ils sont donc strictement renfermés dans la mission de juger les intérêts privés. Y montrent-ils toute l'indépendance indispensable à la sauvegarde de ces intérêts? Le public ne semble pas le croire, et il en donne une preuve significative : de plus en plus il s'adresse pour plaider ses procès à des avocats qui sont, en même temps, des hommes politiques. A coup sûr tel et tel que tout le monde peut nommer mériteraient cette confiance, quand même ils ne seraient point au Sénat ou à la Chambre, ministres d'hier, ministres de demain. Mais, est-ce bien ce talent professionnel qui attire? On voudrait le croire, on est forcé d'en douter. Le public peut bien se dire que, mieux que le talent, l'autorité politique agira sur les magistrats. Si c'est là l'opinion, comme beaucoup le pensent, elle est trop absolue pour ne pas s'égarer. Elle est grave, et on la souhaiterait autre, en ce qu'elle signifie à la fois que le public ne croit pas à l'indépendance des magistrats et que, loin de s'en indigner, il tâche de s'en accommoder.

LOUIS DELZONS.



AUTOUR D'UNE SOUFRIÈRE

NOTE DE L'AUTEUR

En raison de la signification qu'on a voulu parfois donner à mon ouvrage, je déclare que je n'ai pas eu l'intention de faire œuvre de polémique, mais œuvre d'art. Si le roman et le théâtre, en décrivant la vie telle qu'elle est, ont une mission humanitaire, j'ai rempli mon devoir envers les humbles et les déshérités, bien avant que tant d'autres ne parlent de socialisme et de lutte des classes et ne suscitent les haines au nom de l'humanité. Le reste regarde les hommes d'État et les législateurs. Mais les *Lucien* d'aujourd'hui et de demain, ce n'est pas moi qui les ai inventés.

G. V.

Il y avait, ce soir-là, réception chez les Navarra. Le pauvre baron Dom Raymond, qui se débattait depuis des années au milieu de dettes et d'autres difficultés, et qui, pour comble de soucis, avait deux filles à marier, en donnait une au fils unique de Dom Rametta, un va-nu-pieds, quand il était entré dans la soufrière des Navarra, et qui, aujourd'hui, remuait l'argent à la pelle et voulait être appelé Dom. La jeune fille, il est vrai, s'était bien fait tirer l'oreille avant de répondre oui; non pour l'humiliation d'être obligée de s'abaisser jusqu'au fils d'un ouvrier et de devenir M[me] Rametta tout bonnement. Elle les connaissait, hélas, les embarras de sa noble famille, et elle avait dû rougir plus d'une fois, quand les créanciers venaient réclamer à grands cris leur argent. Mais, à son âge, elle s'était forgé son petit roman, comme tant d'autres, et elle avait versé bien des larmes pour s'arracher du cœur Louis Santoro, son cousin, avant de consentir à ce mariage. Ses parents, ses amis, son cousin Dom Roch surtout, lui avaient tant répété : « Vous êtes donc folle? Refuser un terne à la loterie? L'autre n'a pas un sou vaillant! Mais regarde ton pauvre père! » Et maintenant, son père, en manches de chemise et cravate blanche, était en train d'allumer le lustre de Venise, dans le salon, pour la cérémonie du contrat; il était rasé de frais, et avait les yeux étincelants de contentement, le pauvre homme. Isidore, en grande tenue, lui aussi, avec sa livrée bleue et ses culottes blanches, restait le nez en l'air, tout prêt à lui venir en aide en cas de besoin.

— Voilà, bon Dieu! C'est donc bien difficile?

— Je ne sais pas. Je n'ai jamais fait cet ouvrage-là, moi, grommela le domestique.

— Tu n'as jamais rien fait.

Il ne faisait jamais rien! Depuis deux jours ils balayaient et s'escrimaient, lui, donna Barbara et Nardo, qui était venu de la Soufrière pour apporter les récriminations habituelles des ouvriers, et qu'on avait employé à enlever les poussières.

Nardo se tenait près de la porte et regardait en même temps que le contremaître ; il se remit à demander :

— Alors, monsieur le baron, qu'est-ce que nous faisons ?

Le baron, qui connaissait ce refrain, et avait bien d'autres soucis en tête, répliqua sans se retourner, le menton et les bras en l'air, et en continuant à allumer :

— Eh, tu le vois ce que je fais.

On entendit un coup de sonnette qui fit sursauter le baron et accourir de la cuisine donna Barbara, tout endimanchée, et portant à deux mains un plateau chargé de patisseries.

— Qui est-ce ?... Déjà, bon Dieu ! — s'exclama dom Raymond en cherchant son vêtement.

— Donnez, donnez, Isidore.

— Donna Barbara aussi, à présent, cria le baron irrité. — Non, non, ce n'est pas le moment. Allez à la cuisine, allez.

Lisa, qui achevait sa toilette, passa la tête à travers la porte, en disant :

— Vous n'entendez pas qu'on sonne ?

Dans sa confusion, Donna Barbara, tenant toujours son plateau, était restée en extase, admirant ce qui l'entourait :

— Oh !... oh !

— Puis-je savoir qui a sonné ? — hurla le baron.

— J'y vais, j'y vais. Je ne peux pas tout faire à la fois.

Donna Barbara posa son plateau sur la console, et ils partirent à deux pour aller voir.

Nardo se remit à insister :

— Alors, je m'en vais. A moi, peu importe

— Et à moi aussi — répondit le baron.

Mais Lucien s'avança, les mains dans les poches et l'air décidé, en disant :

— Il faut arranger cette affaire-là, Monsieur le baron.

Celui-ci se retourna enfin, la figure cramoisie :

— Lucien aussi, maintenant !

Il lui vint à la bouche bien d'autres choses qu'il garda pour lui. Seulement, il se fourra aussi les mains dans les poches, en contrefaisant Lucien :

— Voyons un peu comment vous voulez arranger cela, monsieur le démagogue.

— Vite, papa, qu'on ne te voie pas comme cela — interrompit Lisa, en courant lui chercher son habit, qui était jeté sur le canapé et l'aidant à l'enfiler.

— Qui est-ce ?... Les voilà tous partis ? — glapit le baron pendant que sa fille lui rajustait sa toilette.

On vit paraître donna Barbara, deux bouteilles à la main, et le domestique en ayant aussi deux sous le bras.

Un luxe !

Donna Barbara annonça d'une voix solennelle :

— C'est l'épicier. Il a envoyé le rosolio pour les rafraîchissements.

— Et vous m'apportez cela ici ? Qu'est-ce que vous faites ? Mettez cela par là, vous dis-je, par là, à la cuisine. Et les gâteaux du monastère aussi...

— Je n'ai que deux mains. Il y a encore cela — répondit Isidore, en lui donnant la facture. — Le garçon est là, qui attend.

Le baron lui arracha le papier de la main, et le fourra dans sa poche avec colère.

— Demain ! Dis que je passerai demain chez lui. Est-ce qu'il n'a pas de quoi s'acheter du pain ce soir, l'épicier ?

Et, tout d'un coup, il s'en prit à Nardo qui n'avait, ma foi, plus soufflé mot :

— Mais laisse-moi tranquille, aujourd'hui. Ne me fais pas enrager à ton tour

La sonnette de l'antichambre les fit tous courir de nouveau, donna Barbara à la cuisine avec ses deux bouteilles, le baron avec la chaise sur laquelle il était monté auparavant. Lisa empoigna le plateau.

— C'est moi ! je suis la première. Quelle chaleur ! Vous êtes bien contents, aujourd'hui, — s'écria donna Blanche, entrant triomphante, la figure rouge, l'air joyeux, avec sa robe de soie gorge de pigeon, sa broche en camée ancien, son mouchoir de dentelle à la main, soufflant et s'éventant.

— Oh, la tante Blanche !

— Merci, ma cousine Blanche, merci !... Nous ne doutions pas...

— Ma chère Lisa... un beau mariage... Ne vous occupez pas de ce qu'on dira... Et l'oncle, le marquis, viendra-t-il ?

— Certainement — répondit le baron — Pourquoi ne viendrait-il pas ?

— C'est ce que je dis. Au jour d'aujourd'hui, il y a des glorioles qu'il faut laisser de côté. Lui, il a bien épousé une petite institutrice, parce qu'elle était belle parleuse... une étrangère, par-dessus le marché !... A son âge !... Et votre fille, elle est contente, à présent ?

— Si elle ne l'était pas...

— Je le sais, dom Raymond, je le sais. Vous n'êtes pas de ceux qui imposent leur volonté. Et puis, Nina est si obéissante, si raisonnable...

Dom Raymond, saisi d'émotion, pinça les lèvres et s'étreignit les mains.

— Forcément, ma cousine !... Comment faire ? Cet autre qui n'avait rien... Et ici, à la maison... vous savez...

— Oui, oui. Elle aussi, elle le sait. Vous voyez qu'elle s'est décidée, à la fin. Que voulez-vous ?... Les enfants... Elle s'était monté la tête pour Louis

[illegible].. Des cousins c'est naturel. Mais elle s'est inclinée...

Elle s'interrompit, admirant les préparatifs de la fête, l'éclairage, les fleurs sur la console, les fauteuils dorés autour de la table garnie d'un tapis vert, les portraits des ancêtres qui regardaient d'en haut.

— Mes compliments. Vous avez bien fait les choses. Vous avez dû être sens dessus dessous aujourd'hui. Je vous vois encore tout affairé.

— Papa a été en courses jusqu'à présent — dit Lisa.

Son père ébaucha un sourire dont il était seul à connaître toute l'amertume.

— Oui, je suis allé me promener.

— Ainsi donc, je peux m'en aller? — conclut Nardo, voyant que personne ne s'occupait plus de lui.

Cette fois, le baron se retourna furieux :

— Nardo!... Tu es encore là?...

— Bonsoir... Je m'en vais.

Et Nardo fit demi-tour pour s'en aller en effet. Mais soudain il revint sur ses pas en criant et en gesticulant :

— Nous ne pouvons pas nous en tirer avec la paie que nous avons, monsieur. L'octroi! Les impôts! La taxe sur le bétail, parlant par respect!... Celui qui possède un malheureux petit âne est obligé de payer.

Et maintenant la loi qu'on a inventée pour les enfants qui travaillent dans les mines! Un pauvre homme qui a des enfants ne peut même plus en profiter!

— Oui! j'en profite, moi! — répliqua le baron amèrement.

Nardo cligna de l'œil malicieusement, en regardant autour de lui avec un sourire niais.

— Il faut arranger cette affaire de la paie, croyez-moi, Monsieur le baron, moi qui vous veux du bien, — reprit Lucien.

— Je m'en aperçois, que tu me veux du bien! Voilà comme tu me récompenses de mes bontés pour toi, un orphelin que j'ai recueilli chez moi.

— Chez vous!... J'y ai travaillé chez vous. Je réclame mon dû, ce qui est juste.

Juste! Dom Raymond sentit se réveiller en lui toutes les angoisses et les tortures qu'il lui fallait endurer tous les jours et cacher à ses filles et à ses créanciers. Il lança à Lucien un regard mauvais, en roulant de gros yeux, ayant les lèvres qui tremblaient, sans pouvoir proférer une parole. Il en aurait eu bien trop à dire, le pauvre dom Raymond. Et tout d'un coup, il s'en prit encore à Nardo, le menant vers la porte, le secouant par les revers de son paletot, lui mugissant en pleine figure :

— Nardo! Peux-tu me trouver mille francs qui me sont indispensables? Voilà toute une journée entière que je sue sang et eau pour me les procurer.

Nardo, reprit avec un rire fourbe :

— Eh! si je les rencontre dans la rue, les mille francs...

— Alors, va-t'en! va-t'en! hurla le baron furieux, en empoignant Nardo et Lucien par les épaules, et les poussant dehors. — Ne me mettez pas à bout!

Lisa et Donna Blanche intervinrent pour le calmer :

— Papa!...

— Voyons, dom Raymond, ne gâtez pas votre soirée.

— C'est eux qui me la gâtent, ma cousine! C'est eux! — grommelait le baron, en s'essuyant les lèvres avec son mouchoir, et cherchant autour de lui ce qu'il y avait encore à faire.

— Je voudrais bien voir la mariée... Nina! Nina! Où est elle? que je l'embrasse...

— Elle va venir, ma tante.

— Elle doit-être encore devant son miroir. Cela se comprend. C'est pour elle, la fête... Ton tour viendra, sois tranquille... Hein? que veux-tu dire? Relève la tête, petite sotte. Tu te marieras aussi, n'aie pas peur.

— Mais oui! Mais oui! Qui vous dit... — murmura Lisa, en fronçant les sourcils et baissant la tête : une vraie tête de Navarra.

La tante, alors, lui déclara carrément :

— Tu dois dire comme ton père. Laisse-le faire, lui qui n'en dort pas, le pauvre homme Tu as vu pour ta sœur? On aurait cru que tout était perdu si elle n'épousait pas son cousin Louis. Au lieu de cela, ton père lui en a trouvé un autre qui est cent fois mieux. Pense au contraire que tu es née...

— Grâce à Dieu, je le sais.

— Grâce à Dieu, oui — s'écria la tante Blanche irritée d'entendre ces choses-là. Puis, s'adressant au baron, d'un air surpris :

— Celle-là ne ressemble pas à sa sœur.

— Que voulez-vous? Elle est si jeune.

— Non, non. Elle n'est pas de la même nature. Cela se voyait à l'ironie qu'il y avait dans le sourire amer de la jeune fille, à la malice de ses beaux yeux de sphinx. Puisque Dieu t'a fait naître dans cette position, il faut avoir de la patience... Tu ris parce que j'en ai eu beaucoup moi?

— Non, ma tante, je ne ris pas.

— Et je n'en suis pas morte, tu vois?... Oh, Nina!

— Ma tante!

— Viens, ma fille, viens. Je me sens tout émue.

Elle tira de sa poche un autre mouchoir pour s'éponger les yeux. Nina, en costume de mariée,

paraissait presque belle avec cette petite figure pâle et battue et ses yeux doux et timides.

— Attends, que je t'admire... Ça vient de l'étranger? — demanda la tante en palpant la soie.

— L'étoffe, oui : mais quant au reste... — répondit le père dont le visage rayonnait de contentement.

— Je le sais, mon cher ami. Ah ! que vos filles sont adroites ! Elles ont une fortune dans les doigts. Très bien, Nina, très bien. Tu vois comme ton père a la mine souriante, le pauvre homme.

— Oh! moi je suis habitué à l'adversité... Mais au moins, qu'elles n'aient pas de tribulations à leur tour... — répartit le baron, s'essuyant aussi les yeux.

Nina lui jeta les bras au cou, sans ouvrir la bouche, le visage enfoui dans le gilet de son père.

— Je t'aurai fait pleurer, ma fillette... tu as dû me considérer comme un tyran...

Alors la pauvrette n'y tint plus et lui mit la main sur la bouche :

— Tais-toi, papa... ne dis pas cela.

— Ne dites pas cela, mon cousin. Elle le sait bien pourquoi vous faisiez le tyran... Et chez vous... Enfin, maintenant Nina est contente... Quoi? Qu'est-ce qu'il y a encore? — dit avec surprise la tante Blanche, en la voyant se mettre à pleurer.

— Qu'est-ce qu'il y a, ma fille? Parle, dis-le à ton père — ajouta dom Raymond, ayant aussi les larmes aux yeux, et lui caressant les cheveux.

Nina, vaincue par la tendresse qu'elle éveillait, ne savait plus réfréner les sanglots qui la secouaient de la tête aux pieds entre les bras de son père. Lisa pleurait de l'autre côté, comme si ce mariage était une cérémonie funèbre, et elle murmurait :

— Pauvre Nina!

— Comment, pauvre? — glapit la tante. — Elle sera la première du pays!... Bon, c'est comme cela que tu encourages ta sœur?

— Tu n'es pas contente, dis? — poursuivait le baron, au comble de l'émotion, et le cœur gros.

— Si, papa, je suis contente — répondit la brave fille, en se penchant pour lui baiser la main.

Elle eut même la force de sourire, tout en ayant les lèvres crispées.

— Pourquoi pleures-tu donc?... Pourquoi?... Qu'est-ce qu'il y a?...

— C'est le bonheur... C'est la joie... Je pleure de joie, fit-elle en s'essuyant les yeux.

— Tiens, il faut que je t'embrasse, s'écria la tante, l'étreignant dans ses bras et la couvrant de baisers. Ta pauvre mère te bénit de là-haut, et elle est contente aussi, vois-tu... De là-haut, elle vous regarde toutes les deux, ajouta-t-elle, en se tournant vers Lisa, qui se couvrait la figure avec son mouchoir.

— La voiture ! La voiture de Monsieur le marquis annonça Isidore dans l'escalier.



Ce fut un changement de scène complet. La tante mit ses gants; les jeunes filles coururent se rajuster devant la glace; le baron criait de toutes ses forces :

— De la lumière ! Vite, éclairez.

Donna Barbara apparut avec la lampe de cuisine.

— Non ! pas celle-là, imbécile ! Isidore, de la lumière.

— Il y en a, il y en a. J'ai allumé partout, jusque dans l'escalier, répondit Isidore, en ouvrant la porte à deux battants.

— Le voilà !... et accompagné de Madame la marquise !

L'oncle, le marquis, était en habit et cravate blanche, les moustaches noires et cirées, le sourire aimable. Sa femme souriait aussi gracieusement, et saluait à droite et à gauche, agitant une aigrette de diamants qui brillaient à chaque instant.

— Quel honneur ce soir! Quel honneur chez moi, dit le baron se confondant en salutations.

— Dites plutôt quel plaisir... cher baron... mon cher cousin. . Quel plaisir pour toute la famille... La marquise, en effet, me disait aujourd'hui...

— Nous n'aurions pas voulu manquer. Nous sommes parents...

Elle s'inclina légèrement, et offrit à la mariée un beau bouquet de fleurs qu'elle tenait à la main.

— Ma chère cousine... agréez toutes mes félicitations... et mes souhaits les plus sincères...

Les autres étaient un peu gênées. Lisa, plus hardie, murmura :

— Qu'elles sont jolies!

Le père, alors, trouvant que c'était trop peu, dit à la mariée :

— Tu vois, ta tante la marquise a pris la peine de se déranger.

— Merci.

— Il n'y a pas de quoi, pour quelques fleurs. Je les ai fait venir exprès de Palerme : ici, on n'en trouve pas.

— Que veux-tu, ma chère, un petit pays... commençait le marquis d'un air indulgent. — Mais donna Blanche fut incapable de se contenir plus longtemps.

— Ici, on ne trouve rien. Toutes les belles choses viennent du dehors.

Il y eut un moment de silence, et le baron, pour y remédier, la présenta :

— C'est notre cousine, Donna Blanche de Lisi.

— Je la connus, je la connais, interrompit durement Donna Blanche, sans même s'incliner.

La marquise, au contraire, voulut l'accabler de gentillesses.

— Nous ne nous voyons guère, parce que nous n'en avons pas l'occasion.

— Eh, nous avons tant à faire chacun chez nous! répartit Donna Blanche, en tournant le dos.

— C'est une vraie paysanne — dut alors observer la marquise à l'oreille de son mari.

— Hein? Qu'est-ce que vous dites?

— Je regrette de ne pas voir les Montalto, qui sont aussi des proches parents, — dit le marquis, pour couper court, en prenant le bras du baron.

— Je le regrette également. Mais nous sommes en procès pour ce lopin de terre...

— Une vilaine chose, entre parents — interrompit en souriant gracieusement la marquise.

A cette sortie, Donna Blanche, qui avait fort bien entendu le mot « paysanne », et qui ruminait une bonne réplique, lui déclara sans ambages :

— J'aime à vous voir prendre feu pour la parenté, comme si vous étiez née.

Le marquis haussa encore la voix, en badinant avec sa femme :

— Eh, ma chère amie...

Le baron, qui n'en croyait pas ses oreilles, tâcha de le seconder, en s'efforçant de rire :

— Quand il n'y a pas grand'chose, ma chère cousine, chacun tire de son côté.

On entendit, heureusement, un vigoureux coup de sonnette, et le baron put enfin s'en prendre à quelqu'un :

— Eh bien, Isidore, qu'est-ce que tu fais là, le bec en l'air? Tu n'entends pas qu'on sonne encore?

— J'entends, j'entends, grommela le domestique en se dirigeant vers la porte.

Au même instant, l'on vit entrer dom Roch, étouffant dans son beau vêtement qui était devenu trop étroit depuis tant d'années, s'essuyant la tête et la figure avec son mouchoir de couleur, et braillant comme s'il était sur la place.

— J'ai vu la voiture, et je suis accouru.

Il était en nage et débordant de joie, ce brave dom Roch, bon parent et bon ami — et même plus que parent et ami dans cette circonstance ; on le voyait au simple coup d'œil qu'il lança au baron en entrant. Il rit, ôta ses gants et les fourra ainsi que son mouchoir dans son chapeau haut de forme.

— Oh, le cousin dom Roch ! Et votre femme?

Il cessa de rire aussitôt et fit une mine longue.

— Elle est très malade, très malade. Elle m'a chargé de l'excuser. Elle pousse des hurlements terribles et s'est enfermée dans l'obscurité.

— La migraine habituelle, on connaît ça, dit en riant Donna Blanche, qui n'avait pas sa langue dans sa poche.

— Je voudrais vous y voir, lui répliqua vertement dom Roch, quand on a tant d'enfants sur les bras, on n'a pas le temps de se dorloter comme vous.

— Oui, certes, — appuya le marquis, toujours conciliant. — Quand on a trop d'enfants...

— Il faut faire comme on peut. Vous, mon cousin Raymond, vous avez eu de la chance...

Il regarda autour de lui, attendant des compliments ; il rajusta son gilet en le tirant par le bas, et, rejetant d'un air important la tête en arrière, il ajouta, puisque personne ne disait rien :

— J'en parle avec plaisir, car j'y ai un peu de mérite, moi aussi.

Le baron se remit à répéter :

— Merci... nous ne doutions pas...

— Ce n'est pas pour me vanter... Mais ce mariage est comme un terne à la loterie.

Le marquis redressa la tête comme un cheval de race et fronça le nez :

— Oh!... oh! oh!

— Eh, pardon, cher marquis. Nous pouvons parler, ici, en famille. Moi aussi j'ai des plaies qui me rongent! Les impôts, le gouvernement, les mauvaises années... Nous sommes tous logés à la même enseigne. Moi, avec ma vigne malade du phylloxéra ; mon cousin, dom Raymond, à gratter le peu de soufre que ceux-là lui ont laissé dans la mine...

Et il indiqua les ancêtres dont les portraits étaient accrochés aux murs. — Au lieu de s'en prendre à ces pauvres gens, comme faisait le cousin dom Roch, le baron courba la tête et, haussant les épaules :

— Ils m'ont laissé ce qu'ils ont pu.

— Vous voulez dire ce qu'ils n'ont pas pu emporter. Taisez-vous. Ce que j'en fais, c'est dans votre intérêt, et non pour la misérable part que j'y ai, dans la soufrière. Tandis que ton beau père — ajouta-t-il, en posant familièrement la main sur la tête de la mariée — ton beau-père en a entassé chez lui.

— Comment cela? Comment cela? — s'écria le marquis, en souriant malicieusement.

Mais dom Roch continua, sans s'occuper de lui :

— Quel homme que ce Rametta! Il a un flair!... un coup d'œil!... Si Rametta se met dans la tête d'avoir le chapeau du Père Eternel, il y arrivera. Tu as vraiment de la veine, ma chère Nina.

— Eh! ce n'est pas lui qu'elle épouse — riposta le marquis, avec un rire imprudent qui jeta un froid dans la conversation.

Traduction de A. Lécuyer.

(A suivre.) Giovanni Verga.

LES DROITS DU LOUVRE SUR LES MUSÉES DE PROVINCE

L'idée de faire rentrer aux galeries du Louvre les chefs-d'œuvre qui n'en sont sortis que par les jeux de la politique et l'ignorance des fonctionnaires, sous la Révolution et les deux Empires, cette idée raisonnable et pratique, a trouvé un écho approbateur, sauf dans les chefs-lieux où on s'est écrié que possession vaut titre.

Quelques-uns ont cru qu'il s'agissait d'écrémer les collections provinciales au profit de la capitale ; d'autres ont prétendu impossible d'établir la provenance de tant de toiles.

Je n'ai revendiqué pour notre musée central que les maîtres étrangers et anciens et non pas les artistes locaux. Que Sébastien Bourdon reste à Montpellier, Joseph Vernet à Avignon, Reynaud le vieux à Nîmes, Lallemant à Dijon, Stella et Pillement à Lyon ; mais que Mantégna et Dürer reviennent au Louvre, tel est mon vœu.

Quant à établir quels sont les envois faits à la province, en vertu du décret du 14 fructidor, cela est facile ; et je n'ai qu'à compulser le registre officiel qui se trouve aux archives du Louvre.

On y donne les dimensions en pieds et en pouces, quelquefois même la provenance de l'ouvrage.

*
* *

Avant de signaler les œuvres importantes qu'il convient de réclamer, un trait comique montrera l'état de la critique d'art en 1798.

Le citoyen Félix Desportes, commissaire du gouvernement près la commune de Genève, alors territoire français, et chargé d'y former un musée, adressa une pétition où il demandait *trois Michel-Ange*, deux Raphaël, deux Corrège, deux Veronèse, quatre Van Dyck ; et le bélitre croyait que Caliari et Veronèse sont deux.

Le 6 frimaire, an VII, Heurtaut Lamerville lut au conseil des Cinq-Cents un rapport sur la nécessité de fonder des écoles de beaux-arts et des muséums. A ce moment, Lyon et Grenoble empruntèrent au musée central des œuvres qu'ils n'ont jamais rendues, — comme modèles pour les élèves !

L'arrêté du 14 fructidor forma quinze collections, desquelles il convient de défalquer aujourd'hui : Strasbourg, Bruxelles, Genève et Mayence.

Dans son rapport à Bonaparte, premier consul, Chaptal dit :

« Le muséum des arts présente en ce moment, la plus riche collection de tableaux et de statues antiques qu'il y ait en Europe. L'immense galerie ouverte au public ne peut contenir la moitié des chefs-d'œuvres dont la nation est propriétaire... Sans doute Paris doit se réserver les chefs-d'œuvres : mais l'habitant des départements a droit à une part sacrée dans le partage du fruit de nos conquêtes. »

Les huit cent quarante-six tableaux répartis entre les quinze villes provenaient des guerres, des émigrés, des églises et couvents de Paris, pour la plupart, quelques-uns de la collection royale.

Par décret du 15 février 1811, Napoléon distribua cent-huit tableaux aux églises de Paris et deux cent-neuf entre Dijon, Lyon, Grenoble, Bruxelles, Cae et Toulouse.

En 1815, les Alliés qui n'avaient pas connaissance de ces affectations aux musées de province ne réclamèrent pas la majeure partie des œuvres.

Ainsi la *Crucifixion* de Mantégna, actuellement au Louvre, formait la partie centrale d'une predelle dont les deux autres volets sont à Tours, depuis 1806.

Mais le tableau du maître autel de San-Zenon, à Vérone, arriva complet à Paris en 1798 et, exposé l'année suivante, il fut réclamé par les Alliés et reprit sa place au rétable de Vérone. On en a une gravure d'ensemble au trait par Giacento Maini. Quel fonctionnaire osa ainsi briser cet incomparable chef-d'œuvre, d'autant que la menuiserie du cadre très curieux, présente des niches, dans lesquelles jouent des enfants exécutés en grisaille, dans la manière de Donatello.

*
* *

Je ne donnerai pas ici la liste beaucoup trop longue des tableaux délivrés à chaque musée, mais celle beaucoup plus brève de ceux qui devraient revenir au Louvre.

Angers. — Sur les trente et un tableaux donnés en 1798-99, je ne vois guère à regretter qu'un Desportes cintré, une *Bataille* de Casanova, l'*Assomption* de Van Thulden enlevée à Malines en 1754 et une *Nativité* des frères Lenain.

Bordeaux. — D'un premier envoi : *La Vierge entre Saint Jérome et Saint Augustin*, par Pérugin, provenant de la sacristie des Augustins de Padoue. *Madeleine*, par Titien. *Martyre de Saint Georges*, par Rubens. *Le Couronnement d'épines et Saint Jean*, par le Caravage. Deux Veronèse (?) *Sainte-Famille*, du Poussin. Deux Ferdinand Bol.

D'un second envoi : le *Christ entre les deux larrons* par Jordaëns ; *Lucrèce et Tarquin*, par Titien ; *La chasse aux lions*, de Rubens et Snyders. Un curieux portrait vénitien d'un homme entre deux miroirs.

Un écrit de 1872 fait mention d'un tableau de 10 pieds sur 6, par Jacob Bunel, peintre français à peu près inconnu, qui travailla au Louvre, avec Porbus et Dubreuil.

Caen reçut en deux fois 82 tableaux. D'abord le fameux *Mariage de la Vierge*, par Perugin; *La Descente de croix* octogone, par Tintoret; *La Tentation de Saint Antoine* et le *Départ des Israélites*, de Veronese; *La mort d'Adonis*, de Poussin; la *Chasse aux loups et aux ours*, de Paul de Vos; *La Communion de Saint-Boniface*, de Van Dyck; un paysage de Salomon Ruysdael.

En second lieu; *Remise des clefs à Saint-Pierre*, *Hérodiade*, par Veronèse; *Saint-Sébastien*, d'André del Sarto; *Le Déluge*, de Hemskerke; *Vieille*, de Denner; *Madeleine*, de l'Albane; *La Vierge et trois saintes*, *Loth et ses filles* de l'école de Dürer.

Dijon. *Le Baptême de Saint-Augustin*, par Perugin, une madone florentine (inattribuée); *Madone*, de Rubens; L'*Assomption*, de Tintoret. Deux autres Rubens, provenant de Malines.

Ultérieurement: une *Madone* de Rubens, une de Veronèse, une autre de Perugin; *la Descente du Saint-Esprit*, de Van Dyck.

Troisième envoi: Bachiche: *Prédication de Jean*; Veronèse: *Moïse sauvé*; Albane: *La grande Sainte famille*; Luini: la *Madone*; Andre del Sarte: *Saint Jean*; Hemessen: *Vénus*; Parmesan: *Madone*; Otto Venius: *Combat des Amazones*.

Grenoble: Van Tulden: *Le Père Eternel*; Champagne: *Assomption*; Véronèse: *L'hemorroisse*; Bramentino: *Jésus portant sa croix*; Pérugin: *Un Saint*; Allori: *Herodiade*. École allemande et provenant de Cassel: *Le Christ au jardin* et *Les Noces de Thetys et de Pélée*; Baroche: *Annonciation*; Correge: *Vierge*.

Lille: Véronèse: *Martyr de Saint-Georges*; Allori: *Judith*; Sarracino: *Fuite en Egypte*; Andre del Sarte: *Madone*; Paris Bordone: *Portrait*; Rubens: *Madeleine*. En outre, divers signalés comme anciens maitres français et des inconnus italiens.

Lyon: Véronèse: *Adoration des Rois*; Ribera: *Saint-Jérôme*; Albane: *Baptême du Christ*; Dominiquin: *Saint Jean écrivain*; *Le portement de croix*, primitif allemand provenant du collège des Quatre Nations; Guernebrotk: *Quatre vues de Paris prises de points différents*; Parmesan: *Madone*; Rembrandt: *Abraham, Agar*; Jordæns: *Visitation*; Tintoret: *Madone*; Rubens: *Adoration des Rois*.

Du 21 mars 1811: Le seul Albert Durer qui soit en France: *La Vierge, Jésus, la duchesse de Bourgogne et le peintre lui-même*; *L'Assomption* du Pérugin sans égal hors de Pérouse: *Bethsabée* de Veronese; *Danäe*, de Tintoret: *Sacrifice d'Abraham*, d'André del Sarte. *S. François et S. Dominique préservant le monde*, de Rubens; *Tobie*, de l'école siennoise: *S. Pierre délivré*, de Van Mol: *Une famille* de dix personnes de Mirevelt: *L'Adoration des bergers*, de Jordaëns.

Le Mans ne reçut que seize tableaux, tous français et secondaires, sauf une *Adoration des Rois*, de Philippe de Champagne.

Marseille: Du Perugin: *Le Christ mort sur les genoux de la Vierge*, venant du Palais Pitti; et *la Famille de la Vierge* enlevée à l'hôpital de Pérouse. École de Raphael: *S. Jean composant l'Apocalypse*; Jules Romain: *Trois cavaliers*; Dominiquin: *La Madeleine*; Jordaens: *Pêche miraculeuse*; Van Dyck: *Christ mort*; Rubens: *Chasse au sanglier* et *Résurrection*.

Montpellier: Calabrèse: *S. Martin*; Albane: *Adam et Ève*; Palma le Vieux: *Martyres de plusieurs saints*.

Nancy. École de Léonard: *Le Sauveur*; André del Sarte, L'*Ange et Tobie*; Perugin, *Madone*; Rubens, *Jonas*, *Saint Pierre*; Dürer, *Son Portrait*; plusieurs italiens inattribués.

Nantes. Matteo Roselli, *Judith*; Breughel de Velours, *Retour de chasse*; Perugin, *Isaie et Jérémie*; École du Giorgion, *Femme*.

Rennes. Hemskerke, *Saint Luc peignant la Vierge*; Jordaens, *Christ en croix*; Veronèse, *Persée*; *Crucifiement*, primitif flamand; Andrea Sacchi; *Flutiste*; Rubens, *Martyre de Saint Laurent* — *Noces de Cana*, attribué à Jean Cousin.

Rouen. Veronèse, *Saint Barnabé*; Memling, *Généalogie de la Vierge*; trois Perugin, Poussin, *Saint Denis*; Otto Venius, *Madeleine*.

Toulouse. Perugin, *Saint Jean et saint Augustin*; Quellin, deux cadres; Salvator Rosa, *Neptune*; Van Dyck, *Achille*; Poussin, *Sainte Famille*; Rubens, *Christ entre les larrons*; Matteo Roselle, *Judith devant le grand prêtre*; Lucas de Leyde, *Martyre*; Corneille de Harlem, *L'Age d'or*; Canaletti, *Le Bucentaure*.

Tours. — Mantégna, la *Résurection* et le *Jardin des Oliviers*; Champaigne: le *Bon Pasteur*; Rubens: *Mars et Vénus*, les *Époux Plantin*.



Cette brève énumération suffit à concevoir quelles richesses le Louvre peut récupérer, du jour au lendemain.

Encore n'ai-je pas parlé des 308 tableaux de la collection Campaña, distribués entre 67 villes par décret de Napoléon III, du 11 juillet 1862.

Les amis du Louvre sont plaisants de payer 150.000 francs le *Saint Sébastien* lorsqu'ils négligent de ramener dans notre Musée central la vingtaine de Pérugin qui n'aurait jamais dû en sortir!

Peladan.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Binet-Valmer : Les Métèques.

« Les Athéniens de jadis nommaient Métèques les étrangers domiciliés dans leur ville. » Athéniens d'aujourd'hui, désignons du même nom la foule cosmopolite que le désir du génie ou de la gloire, ou, plus platement, de la jouissance et du luxe, attire et retient à Paris.....

Ingéniosité d'un titre prometteur! Ces « métèques, » nous ne saurions négliger de considérer leurs mœurs : ils sont nombreux; ils sont mêlés aux essentielles manifestations de l'activité française; quelles forces nous apportent-ils, ou quelles faiblesses? quels ferments, bienfaisants ou nocifs? quels exemples? quels concours? Ils sont nombreux! nous ne nous effrayons pas de leur nombre; nous ne faisons pas fi de leur concours; nous raillons — légèrement — leurs travers; nous les accueillons avec une bienveillance inlassable; l'indulgence de nos jugements, je ne sais quelle héréditaire générosité qui distingue encore, n'en doutez pas, notre nation, font qu'ils se plaisent parmi nous. Paris est la plus hospitalière des métropoles. Paris, telle Athènes, est la ville des métèques. Que valent nos métèques?

Impulsive, la foule s'irrite parfois du scandale causé par l'un d'entre eux; c'est l'instant que choisissent les pamphlétaires pour dénoncer violemment l'influence déprimante de l'étranger; un prompt oubli fait justice de ces colères et surtout de ces inéquitables réquisitoires. Qui donc étudiera nos métèques? qui donc mesurera leur influence? Ils contribuent à l'évolution de la morale publique; ils collaborent au développement de la culture nationale : quelle est leur part dans l'effort de la France contemporaine?

Un titre heureux excite nos curiosités. Des ignorances nous sont révélées qui nous deviennent aussitôt insupportables. M. Binet-Valmer satisfera les unes, combattra les autres... M. Binet-Valmer requiert notre attention : puisse-t-il ne nous point décevoir!

*
* *

Les métèques! Binet-Valmer nous en présente, si j'ose dire, une imposante collection : quelle variété de types! On cherche des traits communs, indélébiles, et l'on constate la plus intéressante diversité : métèques sympathiques (ils sont en minorité), et qu'afflige le spectacle étalé des vices exotiques, métèques séduisants encore que fort peu sympathiques, métèques inquiétants, de tenue irréprochable, de moralité douteuse, francs aventuriers, âmes de cupidité et de violence... métèques adolescents, jeunes filles, femmes, vieillards..... métèques millionnaires, métèques pauvres; financiers, poètes; illettrés, intellectuels; Grecs, Roumains, Serbes, Levantins de patrie incertaine, Espagnols, Hollandais, Américains, sans compter quelques Français que l'on a quelque peine à distinguer de tous ces étrangers. Que de personnages! De chacun Binet-Valmer vous dira les origines, les aventures, la vie, le caractère; ah! quel soin il prit de dresser avec précision ces fiches signalétiques, qu'il découpa ensuite et dont il dessémina avec une contestable habileté les fragments au cours de son récit. Ces fiches! nul doute qu'elles ne constituent la partie la plus solide de son œuvre : si nous tentions de rétablir les principales!

Georges Avrinos, correspondant parisien de *l'Eleusis*; né en Grèce d'une famille de journalistes et d'avocats, comptable très humble de la succursale de la maison Aspros à Marseille où il a pour collègue un certain Claude Bourguillard, qui écrivaille et conspire obscurément contre l'Empire :

> « Bourguillard et Avrinos, devenus inséparables, ne parlaient que de révolutions et d'émeutes. Ils prédisaient, ces mécontents, le triomphe de toutes les révoltes, A eux deux ils changeraient la face du monde... »

Indicipliné, Avrinos s'enfuit de Marseille; il fait du journalisme à Londres; la fortune de Bourguillard, député, bientôt ministre de la République triomphante, ramène notre Grec en France : « Dans un pays où un Bourguillard peut devenir ministre, il ferait beau voir qu'un Avrinos ne devint pas illustre. » Bourguillard devient premier ministre. Avrinos, son compère, est célèbre; est-il point le serviteur dévoué du prestige français? Écrivain, grand écrivain du meilleur journal d'Athènes, critique influent, qui révèle à la Grèce les noms de Verlaine, de Mallarmé, de Herédia, et se fait dans tout l'Orient l'apôtre de la pensée française; publiciste politique, dont l'audace, les relations, le talent préparent et assurent les victoires diplomatiques de Bourguillard dans l'affaire de Chalcédoine? l'État neutre de Chalcédoine créé au lendemain d'une défaite de la Serbie et de la Bulgarie par les armées turques, Georges Avrinos fut « l'inventeur » du prince Maurice Ier... Littérature, politique, finances! Georges Avrinos dépense trois cent mille francs par an : « c'était un petit vieillard qui portait avec distinction des habits de coupe anglaise, la rosette de la Légion d'honneur et quelques bagues magnifiques... » Un clair matin d'avril 190., il apparaît au balcon de son cabinet de travail : « il regardait, balançant un peu sa courte barbe grise, dédaigneux de ses propres phrases, Paris et l'Arc de Triomphe,

le Bois, les voitures, les promeneuses, et ses bagues — ce beau saphir à l'eau profonde ou scintillaient des étoiles... Les rides, une à une, s'effaçaient sur son front chauve, bombé aux tempes. Les paupières boursouflées battaient, à demi-closes. Un sourire gourmand entr'ouvrait ses lèvres. Tout ce visage au teint bistré, au nez long et presque juif, exprimait une sorte de joie sensuelle, indécente, pourrait-on dire, tant la physionomie était voluptueuse de ce vieil Hellène adorant la lumière ». Georges Avrinos est le chef obéi d'une famille qui redoute ses colères; sa femme, ses enfants reçoivent sa maîtresse, il a de puissants amis ; distinguez-vous point sur son bureau les photographies d'un roi, de deux princes régnants, d'un souverain, et d'une altesse exilée ?...

« Ainsi, le visiteur qui pénétrait dans cette chambre... se souvenait, et s'il ne savait rire tout de suite, il était bouleversé, selon son caractère, d'admiration ou de haine. Il pensait au rôle qu'avait joué Avrinos dans la politique européenne. Il nommait Cornélius Herz et M. de Blowitz. Vingt scandales sollicitaient sa mémoire... »

Hypathia Serviadès avait seize ans, lorsque Avrinos, à qui on la refusait, l'enleva ; belle « d'une beauté toujours un peu froide, imposante et lourde — beauté de statue, beauté de gynécée », ignorante, esclave timide d'un maître incompris, que sait-elle des projets de son mari ? A Marseille, il voulut qu'elle devînt l'associée de sa carrière ; il voulut lui apprendre le français, « et comme elle bégayait d'une façon affreuse, il l'obligea — il l'oblige encore — à répéter, chaque nuit, vingt fois avant de s'endormir : « Je suis bien gentille... Elle disait : Ze souis ven zentille... et pleurait de ne pouvoir dire mieux... » Georges Avrinos la trompe ouvertement, sans même qu'elle songe à protester. Elle est dame patronesse de la Société hellénique de bienfaisance. Elle reçoit, surveille les amitiés, parlemente avec les domestiques, les créanciers qui assaillent la maison...

Antoine, fils aîné de Georges Avrinos, représentant en France, Belgique et Espagne de S. A. S. Maurice Ier de Chalcédoine. Georges Avrinos lui a fait épouser Huguette de Clarencie-Erfeuil, que son père « vendit » contre le titre d'ambassadeur obtenu de Bourguillard. Avec la belle Reguerro il dépensa la dot d'Huguette ; ruiné, inerte, engourdi dans le bien-être, il est sans ambition ; rusé, sournois « de la grande nature de Georges Avrinos, il avait hérité les faiblesses... Amant honoraire d'une maitresse flatteuse », mari d'une élégante mondaine, ministre plénipotentiaire, sportsman, il possédait cette gloire particulière qui avait enivré sa nonchalante adolescence : « simplement, il lui avait fallu corriger l'ampleur de ses gestes orientaux, réprimer ce besoin de parler qui taquine tous les Grecs, perdre le goût des pierres précieuses, devenir terne. C'étaient les seules victoires qu'il avait remportées, et son esprit n'était soucieux que de victoires semblables. »

Périclès et Hélène Avrinos se distinguent de leur aîné par une énergie combattive, une intelligence active et généreuse ; l'indignité de leur père fait leur supplice : Hélène, qui ressemble à vingt statues, — « et cela était un peu fatigant » — Périclès, dont le visage rasé rappelle certaines effigies de médailles byzantines, sont des métèques malgré eux, et qui répudient la solidarité familiale ; une tendre affection les rapproche ; ils rêvent d'un labeur probe et indépendant, complotent de fuir...

Les vrais métèques sont nés hors de la France, tel Georges Avrinos, tel Ghali, Yousef Ghali, que le boulevard dénomme « pour feindre d'ignorer ses origines » Arthur Ghali ; il vint à Paris sur le tard.

« Jamais les paysans de Syrie et de Macédoine ne connurent usurier plus terrible ; fils de Juive et de Levantin, il a régné, détestable et cruel, durant un demi-siècle sur les champs arabes et les villages bulgares... A Smyrne, à Beyrouth, à Salonique on se souvient de sa maigre silhouette. Maigre ?... Oui, il était maigre comme un chien errant. Toujours il semblait avoir faim, et toujours, quand il paraissait, on vendait à la criée quelque ferme ou quelque prairie, et il s'en allait, gavé d'or, les joues creuses et les narines palpitantes de cette fièvre qui ne le quittait pas. Durant un demi-siècle, il vécut sans femmes, sans amis, sans autre plaisir que le gain de la veille, sans autre souci que le gain du lendemain. ... Yousef Ghali n'est plus Yousef Ghali. C'est l'homme le plus misérable qui soit sur la terre. Yousef Ghali sait qu'il va mourir... Il sent la mort en lui, il vit avec elle ; il a peur de la mort et il ne peut penser à autre chose, c'est son idée fixe, la Mort... D'autres fous ont d'autres folies. Celui-là se croit un moribond, que chaque jour davantage étouffe la graisse, cette matière flasque, lourde et jaune, qui sans cesse, roule sous sa peau. Il va mourir... Il écoute vivre son cœur dans sa poitrine, et pense que son cœur devra se taire. Il touche son pouls, et il craint que son pouls ne se ralentisse. Il ferme les yeux et voit son cadavre. La nuit, il n'ose dormir de peur de ne pas s'éveiller. Quand, parfois, il sommeille, sa démence, plus violemment l'assaille ; il sursaute soudain, il ouvre les yeux, sa main droite serre sa main gauche, et lui demande : « Est-tu morte ?... » — Et ses mains se frottent l'une contre l'autre épouvantées et moites... »

Yousef Ghali n'est plus Yousef Ghali : en France il n'a ruiné personne. Il est l'amant de la Reguerro, qui lui donne l'illusion de tromper Antoine Avrinos ; elle le nomme You-You ; ce sobriquet voltige aux terrasses des cafés quand apparaît la silhouette monstrueuse de Ghali. — Une haine soutient cette loque humaine ; son ami Georges Avrinos, un ami de vingt ans, lui promit la croix, exigea 30.000 francs ; la croix ne vint pas ; l'argent ne revint pas. Ghali

guette son voleur, se substitue sournoisement à ses créanciers : Ghali se vengera...

Costaké Batchano, médecin psychologue : petit pâtre roumain, boursier que la bohême de Paris accapare, et bientôt exalte, homme du monde, savant, grand homme, célèbre à 30 ans, parce qu'il a du génie, parce que « de lui et de ses œuvres émane une force mystérieuse, attirante, barbare », parce qu'il endort « bon magnétiseur et cabot subtil » les femmes nerveuses...

« Quelle tête surprenante de prêtre vicieux, de pître, d'empereur... Joues glabres, lèvres rosées, minces, sinueuses, ironiques et sensuelles, avec un pli violent à chaque commissure, front large, nu sur les tempes, bosselé ; menton robuste, en saillie ; teint de cire ; et tout au fond de l'orbite, dans une ombre, deux yeux cloués, pleins d'orgueil et de séduction — qui projetaient intensément un regard presque palpable... »

Mihaï Cantémir, roumain, millionnaire, « prince par conséquent. »

Xénidés, secrétaire de Georges Avrinos, poète « et comme tous les Grecs que trouble le besoin d'écrire, poète français ».

Welstein van Clayssen, né à San Francisco « d'un père américain, mais d'origine hollandaise, qui avait épousé sa femme de charge, laquelle était génevoise, mais fille d'une mère italienne », Welstein, le beau Welly, qui vit des femmes, du jeu, et d'une industrieuse élégance.

Les Nicolo, lui « le Grec affreux », consul de Chalcédoine à Paris, mais surtout boursier, coulissier au service de Georges Avrinos ; elle Julinette, née Crini, guenon jolie, élégante, voluptueuse, maîtresse dudit Avrinos.

Constantin Serviadés, Michel Aspros, le « grand Aspros », Anita Reguerro, la danseuse espagnole, Trollmann l'impressario, et les Malan, les Traub, les Schreiner ! Que de personnages ! que de fiches ! que de minutieuses biographies ! quel souci des origines, des parentés, des intrigues...

*
* *

Souci constant, minutie qui s'obstine ! Obstination néfaste ! Binet-Valmer ne consent point que l'ombre la plus légère nous dissimule aucun de ses personnages ; tous sont au premier plan, en pleine lumière : lequel distinguerons-nous ? Reconnaissons-lui quelque talent de portraitiste, la divination du trait expressif, une vigueur un peu lourde, une couleur violente et presque caricaturale. Comment ne déplorerions-nous pas l'absence de perspective, d'une ordonnance qui eût classé toutes ces figures autour d'un groupe central ? D'ailleurs le désordre de ce livre dépasse l'imagination. Quelle abondance de matériaux dont l'auteur se trouva gêné bien plus que secouru ! Tentez de vous remémorer l'intrigue, cette histoire des Transports du Levant que compliquent et ralentissent mille actions intercurrentes. Tout se passe en douze à quinze heures ; les plans de Georges Avrinos, plausibles le matin et gros de magnifiques espoirs, sont le même soir anéantis. Ce roman, comme une tragédie classique observe les trois unités. — Louable resserrement, pensez-vous, favorable à la progression de l'intensité tragique. — Hélas ! cette journée si remplie d'évènements, de combinaisons enchevêtrées, d'enthousiasmes aussitôt ruinés que formulés, s'écoule avec une lenteur désespérante. Binet-Valmer ne nous fait grâce d'aucun détail ; il mène de front tous ses personnages heure par heure et, semble-t-il, minute par minute ; l'un nous fait oublier l'autre, et cet aspect du drame accessoire et sans doute négligeable, tel autre aspect qui nous eût retenus haletants d'émotion. Binet Valmer ébauche une scène, la coupe, la reprend, l'interrompt de nouveau, et ne l'achève qu'après une série d'intermèdes d'où nous nous évadons dans un vertige. Ne faut-il point que, jusqu'à la dernière, ses fiches nous soient communiquées ? Songez que de tous ces personnages entrevus quelques heures, la vie entière nous est révélée : ce sont d'intéressantes parenthèses, d'interminables digressions, intéressantes en elles-mêmes, mais qui rompent le drame, le disloquent et, au total, nous distraient de notre angoisse. Cette forme même du dialogue, que Binet-Valmer affectionne, est ennemie de la concision que l'on eût souhaitée à son livre : que de longueurs ! de « scènes à faire » que l'auteur se plut à « faire » en effet, et qu'un romancier plus habile n'eût point faites, mais résumées en saisissantes formules ! On dirait de l'ébauche touffue d'un puissant mélodrame d'où l'auteur renonça à tirer les cinq actes et la quelque douzaine de tableaux qu'il serait aisé d'en extraire. Œuvre hybride, imparfaite et qui semble inachevée ; les portraits, certaines parties de dialogues pourraient être d'un écrivain qui se hâte, tout le reste d'un reporter sans style et qui se précipite...

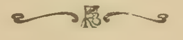
Le fond même du drame, vous l'avez deviné : Georges Avrinos « lance » une affaire gigantesque ; il « monte » un syndicat qui achètera la flotte de commerce des associés Schreiner Malan et Traub, de Marseille au profit d'armateurs de Salonique : interpellation à la Chambre française, l'entreprise anti-nationale du Levantin dénoncée, Bourguillard menacé, Georges Avrinos d'abord soutenu par Ghali, Mihaï Cantémir, toute sa famille, bientôt abandonné, acculé au renoncement, à la ruine : Huguette se livre à Welly et s'enfuit ; Hélène se tue, Bourguillard, cependant triomphe à la tribune et sauve la face :

— Je vous avais promis, avant hier, d'ouvrir une enquête sur certains bruits dont vous n'avez pas craint de vous faire l'écho. Cette enquête est terminée. Elle a prouvé que les allégations de M. d'Aubenois étaient fausses et pour le moins imprudentes... (Exclamations à droite). Avec une légèreté que je ne qualifierai pas, vous avez désigné grossièrement, dans cette enceinte, une haute personnalité étrangère.... Eh bien! je veux apporter ici à cet hôte de la France, qui n'a cessé, pendant vingt années de répandre, dans tout le Levant, l'amour de notre pays et les idées, dont c'est notre gloire de rester éternellement les champions, le témoignage de mon amitié, de mon profond respect, de ma douloureuse sympathie... »



Des dossiers individuels, nombreux, variés, précis, voilà en somme ce que nous offre Binet-Valmer; aucune idée d'ensemble sur le rôle des métèques! Car on ne s'attardera guère aux considérations que Bourguillard expose à son ami Georges Avrinos; ce Bourguillard est un homme d'action étonnamment prolixe, enclin à développer sans élégance les lieux communs de la plus banale polémique; sincère, Bourguillard confirme abondamment les arguments invoqués contre lui par toute la presse qui le combat; certes il est en France l'auxiliaire de la finance étrangère, le protecteur intéressé de ces métèques pillards dont il ne craignit pas de provoquer l'immigration; certes la bande grossissante de ces envahisseurs ruine le pays: Bourguillard croit et proclame que la France est « fichue », et que le temps n'est plus d'un civisme héroïque et superflu... On pensera ce que l'on voudra des déclarations de ce bavard président du Conseil : elles ne nous suffisent pas : elles ne nous suffirent plus. Les métèques! leur importance sociale s'accroit, que nous le voulions ou non, par ce temps d'échanges et de communications rapides: il n'est point parmi eux que des aventuriers : il est des éléments sains : dans quelle mesure les assimilons-nous? Que devons-nous à leur efforts? Binet-Valmer excite notre curiosité, il provoque nos questions; n'attendons de lui que les réponses les plus sommaires. Œuvre satirique a-t-on dit, satire implicite, bénigne, en vérité; avec plus de justice on affirmerait que l'auteur voulut être impartial et que, somme toute, il y réussit : il est impartial, son œuvre est impartiale; elle est imparfaite, elle est surtout prodigieusement incomplète.

JEAN NOINTEL.



LETTRES

J'ai remué tantôt des lettres, cendre morte,
Dans un ancien tiroir, d'abord négligemment.
Mais bientôt j'ai senti rivés, d'étrange sorte,
Mes yeux à ces papiers, comme par un aimant.

Et je n'ai pu quitter de longtemps ma lecture,
Car tandis que tournaient les feuilles sous mes doigts
Voilà que revivait, à travers l'écriture,
Le passé de mon cœur, avec toutes ses voix.

Oh ! lettres qu'on relit ! Chère sorcellerie
Qui nous fait évoquer, dans le temps sans retour,
Au bord du grand chemin, la bonne hôtellerie
Où l'amitié logeait, et quelquefois l'amour!

Non! tant que sous le sein un peu de flamme darde,
Rien de ce qui fut nous n'est cendre ! Revenez
A ces vieux souvenirs qu'une lettre nous garde,
Les ans évanouis en sont illuminés.

Je vous ai retrouvés, amis de ma jeunesse,
Et vos inflexions, vos gestes, vos regards
Sont là, se conjurant pour que soudain renaisse
Notre commune foi dans les nobles hasards.

Oh! le beau son de nos paroles fraternelles !
Quelle communion parfaite en l'Idéal
Qui des mêmes clartés emplissait nos prunelles,
Et quel don mutuel de notre cœur féal !

Oh ! je vous relirai souvent, lettres aimées !
Oui, vous parlez d'espoirs que le temps a déçus,
De projets dont le vent balaya les fumées,
Et vous me rappelez que j'ai pleuré dessus;

Oui, quelques-uns de ceux qui tracèrent vos lignes
Ne pourraient aujourd'hui vous lire sans remords,
S'avouant trop changés et d'eux-mêmes indignes;
Hélas ! et dans leur fleur d'autres déjà sont morts!

Mais je chéris jusqu'à votre mélancolie :
Lorsque vient le moment suprême d'estimer
La part de biens qu'il eut, dans sa vie accomplie,
Heureux celui qui dit : J'eus le bonheur d'aimer!

EUGÈNE HOLLANDE.



THÉATRES

La *Maison des Juges*, pièce en 3 actes de M. GASTON LEROUX.

« Tout est sacré dans l'ordre de l'Intelligence !... » proclame Renan dans ces beaux *Cahiers de Jeunesse* que publie la *Revue Bleue*, première épreuve de la forme définitive où allait se cristalliser sa pensée: « *Tout ce qui est de l'âme est sacré !* » dira quelques années plus tard l'auteur de l'*Avenir de l'Intelligence*; et il ajoutait, dans cette première épreuve, pour mieux marquer sa pensée, avec une singulière prescience de ce qu'on voit aujourd'hui : « Chez nous un

laïque moralisant naturellement est quelque chose d'assez vain aux yeux des préventions théologiques. Enfin, culte, religion, théologie, morale, poésie, philosophie, tout cela était fondu en un pour les Grecs ; et pour nous c'est coupé en deux mondes, dont l'un se prétend seul valable. »

Ces passionnantes idées me revenaient à la mémoire, en écoutant la curieuse pièce de M. Gaston Leroux, cette pièce qui, certes, n'est pas d'un *spécialiste* du théâtre, d'un professionnel, mais qui apparaît, avec ses maladresses, d'autant plus intéressante, par l'actualité, par l'urgence des points de vue qu'elle met en lumière... cette pièce qui n'est pas, à proprement parler et comme on l'a trop dit, une étude de la magistrature, mais une sorte de synthèse de l'Idée de *Justice*, une des plus hautes idées qui puissent occuper, hanter la pensée de l'homme, avec celles de Vérité et de Beauté. Dans la pièce de M. Gaston Leroux, un personnage s'écrie : « La fonction du magistrat est plus haute, plus noble encore que celle du prêtre ! » Non pas, pourrait-on lui répondre : elle n'est ni plus haute, ni plus noble... elle est équivalente en beauté et en noblesse chez qui la comprend et la pratique avec l'idéal supérieur qu'elle implique, et sans laquelle elle n'est plus, comme celle du prêtre d'ailleurs, que mensonge avilissant et fausseté méprisable. Dans la conception de cet idéal supérieur, où la *fonction* s'égale ou du moins s'apparente à l'*idée* même dont elle naquit, conception qui donna naissance à l'immortel livre des *Héros* de Carlyle, sont ils pas tous sur un même pied d'égalité : prophète, prêtre, écrivain, roi ou conducteur de peuples ? Le nom ne fait rien à l'affaire, puisqu'ils collaborent tous à la marche ascensionnelle de l'Humanité !

C'est une très belle idée, une idée qu'on lui peut justement envier, celle qui inclina M. Gaston Leroux à nous montrer, dans le brusque raccourci de la forme dramatique, la dégénérescence de cette notion de justice, incarnée dans quatre figures expressives et symboliques, si l'on peut dire, par leur grossissement et leur exagération même. Nous tous, qui avons suivi, avec la curiosité de l'observateur passionné, le spectacle émouvant des réalités contemporaines, et ceux-là surtout parmi nous qui touchèrent si peu que ce fût à ces réalités, nous avons pu noter les déformations successives qui altérèrent la *figure* symbolique du Magistrat, en l'envisageant dans ces deux types extrêmes : celui qui jadis, sollicité par le Souverain de lui rendre un service, répondait orgueilleusement, mais si noblement : « Le Parlement rend des arrêts et non des services! » et cet autre Président de Cour dont la disparition remonte à quelques années seulement, et qui, dans une affaire célèbre, avant de prononcer son arrêt, se précipitait aux récepteurs du téléphone, pour solliciter les instructions du ministre. Entre ces deux figures extrêmes, qui [illegible] l'ordre de la Justice, se présentent à nous dans un rapport identique à celui où nous apparaissent, suivant l'ordre de Beauté, une caricature et une statue grecque, ou bien une opérette d'Offenbach et une tragédie de Gluck, on peut se représenter les figures intermédiaires. M. Gaston Leroux en a imaginé quatre, qui méritent qu'on s'y arrête, non seulement pour le relief qu'elles prennent à nos yeux sous le jour de la rampe, mais aussi pour l'intérêt supérieur des idées qu'elles suscitent en nous. Quand je dis qu'il les a *imaginées*, j'entends bien marquer simplement qu'il a prêté à des figures observées dans la vie, le grossissement et la généralisation du type où viennent se condenser les traits épars de la Réalité.

Donc quatre générations de magistrats vivent dans la maison des Juges, symbolisées chacune par ces quatre personnages : l'ancêtre Pétrus Lamarque, vieillard presque centenaire, qui ne descend plus jamais de son appartement, mais dont on entend l'incessante promenade au dessus du salon. Bien que vivant encore, ce Burgrave de la Magistrature est une sorte de figure légendaire qui se perd déjà dans les brumes du passé et se confond, si j'ose dire, avec ses illustres aïeux des siècles précédents : modèle que l'on propose aux enfants, modèle d'honneur, d'intégrité et surtout de justice, il est entouré d'une telle vénération, que, pour célébrer son centenaire tout proche, tout le Palais doit défiler solennellement sous les fenêtres de son hôtel : c'est une de ces Vies qu'on ne discute même plus, car elles ont leur légende, elles appartiennent à l'histoire. Au-dessous de l'ancêtre Petrus, son fils Jean Lamarque, président de Cour, un homme qui a dépassé la soixantaine, mais qui est bien dans la vie : sans doute, remplit-il ses devoirs d'honnête homme et de magistrat ; mais il y a en lui une certaine bonhomie, je ne sais quelle indulgence qui l'empêche de considérer son rôle comme un absolu auquel on sacrifie tout : c'est le plus humain de tous. Il n'en est pas de même de son fils aîné, Jean Lamarque, avocat général à la même Cour, et qui est le personnage important de la pièce. Celui-là restitue, dans son attitude et dans ses gestes, le magistrat d'autrefois, le type d'ancien régime qui considère son rôle comme émanant d'une volonté quasi-divine, qui s'est formé une certaine conception d'honneur et de devoir à laquelle il sacrifie tout, et surtout une conception du *droit de punir*, qui, par avance, anéantit en son âme toute espèce de pitié. Il pourrait dire avec le philosophe allemand, en prenant à son compte sa déclaration fameuse : « La *Religion de la pitié*, à quoi l'on voudrait nous convertir — ah! nous connaissons trop bien les petits jeunes gens et les petites femmes hystériques, qui, aujourd'hui, ont besoin de s'en faire un

toile et une parure ! Nous ne sommes pas des humanitaires, nous ne permettrions pas de parler de notre amour pour l'humanité ! Nous autres, nous ne sommes pas assez comédiens pour cela ! » — Magistrat, avocat général dans l'enceinte du Palais Jean Lamarque l'est aussi dans sa maison et jusque dans ses relations d'homme privé, il persévère dans son attitude : victime de fausses déclarations et de soupçons injustifiés, il a cru sa femme adultère. Il ne s'en est pas séparé, pour qu'aucune tache ne vînt salir le nom des Lamarque, mais il la garde à ses côtés comme une étrangère, sans jamais lui adresser la parole, bien que l'aimant encore ! et il la torture par cette attitude ; et il se torture lui-même ; mais il remplit son devoir de magistrat, ou ce que sa conscience lui précise comme tel. En face ou à côté de ces trois figures, qui appartiennent plus strictement au passé, il convenait de dresser celle du magistrat moderne, celui qui considère son rôle, non comme un rôle de justicier, mais presque de clinicien, celui qui y apporte les préoccupations humanitaires que Jean Lamarque rejette si vigoureusement, celui dont l'Idéal est non pas de punir, mais d'améliorer, de guérir le coupable, et vous pensez bien que l'auteur n'y a pas manqué, car c'était là la vraie raison d'être de sa pièce. Tel apparaît Marie-Louis Lamarque, frère de Jean, jeune magistrat que le scrupule tenaille : il a requis récemment comme ministère public, dans un assassinat... : il a requis si énergiquement qu'il a obtenu sa première tête, et pour son réquisitoire, il a obtenu les félicitations de ses supérieurs hiérarchiques ; mais en la voyant tomber cette première tête, surtout en assistant le condamné dans sa prison, une soudaine évolution s'est opérée dans sa conscience : il se demande avec angoisse si l'homme a bien le droit de punir, si ce n'est pas là la prérogative suprême réservée à Dieu seul ! D'où conflit, brusque opposition entre lui et son frère Jean Lamarque.

Voyons maintenant l'*affabulation* dramatique autour de laquelle ces quatre personnages évoluent. Jean Lamarque a été désigné pour requérir, comme avocat général, dans une affaire Tiphaine dont l'opinion se préoccupe : ce Tiphaine est un criminel que l'on va juger à la suite d'un attentat anarchiste : il a jeté une bombe au Palais de justice même. Lui pourtant ne se prétend pas anarchiste, mais seulement justicier ; à la veille de l'audience, le juge d'instruction Leperrier envoie à Jean un dossier complémentaire de l'affaire en le priant de l'examiner avec la plus grande attention. Dès les premiers feuillets du dossier Jean s'arrête, car ils contiennent des accusations contre la Maison des Juges ; d'après ce dossier complémentaire, l'ancêtre, celui qui est entouré de la vénération de tous, celui qu'on honore et vénère presque comme un saint, aurait autrefois, en des temps reculés, fait condamner à mort, sachant leur innocence, trois frères, les frères Tiphaine, parents de celui qui jeta la bombe.

Avec quelle indignation le rigide, l'infaillible Jean Lamarque repousse cette hypothèse, on le devine aisément. Il refuse même de prendre connaissance des pièces qui lui sont soumises : il n'ira pas plus loin dans son examen, et il retourne aussitôt le dossier à son confrère Leperrier. Vainement, ses supérieurs hiérarchiques, le grand réquisiteur et le réquisiteur général, viennent le trouver pour le prier, puis le sommer, de recevoir Leperrier : n'y va-t-il pas de l'honneur même de la Maison des Juges ? Mais Jean est tellement sûr de l'intégrité des siens, de l'honneur de la famille, qu'il se refuse à tout examen. Voici pourtant que l'ancêtre lui-même va l'éclairer : il descend de sa chambre, cette pièce qu'il ne quittait jamais, et en face de ses trois descendants, il découvre la vérité, il proclame un solennel aveu : Avouer son crime, c'est trop peu dire, il s'en glorifie presque. Oui, cela est vrai, rigoureusement vrai : il a fait tomber trois têtes, bien qu'il sût qu'aux termes stricts et rigoureux de la loi ces trois accusés n'avaient pas commis le crime dont on les prétendait coupables. Mais en agissant ainsi, son souci a été plutôt de défendre l'ordre public attaqué que d'être juste : il a châtié l'intention, non le fait : car s'ils n'avaient pas commis le forfait, du moins a-t-il eu conscience, lui magistrat préposé à l'ordre public, d'avoir débarrassé son pays de trois révoltés, qui peut-être, s'ils avaient vécu, auraient commis des crimes plus graves encore. Qu'importe que la Justice soit à certaines heures inique !... L'important, l'essentiel, c'est qu'elle soit utile... et l'acte qu'il a commis autrefois, lui, l'ancêtre Petrus Lamarque... non seulement il ne le regrette pas, mais il s'en honore.

En présence d'un tel coup de théâtre — celui qui vient d'éclater dans la Maison des Juges — en face de cette déclaration qui, tombée de si haut, assimile à une besogne de police l'idéal supérieur qu'il s'est composé de la Justice durant toute la première partie de sa carrière, vous imaginez la brusque interversion qui se fait dans l'âme de Jean ? N'est-ce pas tout un monde qui s'écroule, celui du passé, pour laisser place à un autre, celui de l'avenir, que les scrupules et l'agitation de son jeune frère, le débutant Marie-Louis, symbolisaient assez justement. Cet idéal de Justice, il en a donc été la dupe, puisqu'il lui a tout sacrifié... et son bonheur intime lui-même. Car cette femme, qu'il aimait encore, qu'il désirait encore, jamais il n'a voulu se rapprocher d'elle, victime de son orgueil et de sa foi en l'infaillibilité de son jugement. Le dernier coup vient d'atteindre sa croyance d'autrefois : Cette femme s'est enfuie, ne pouvant plus supporter son isolement et l'atmosphère irrespirable dans laquelle on la main-

tenait. C'est donc tout qui s'écroule en même temps dans la Maison des Juges, et ce sont les quatre murs eux-mêmes qui s'effondrent sur lui. Du moins se libèrera-t-il en criant la vérité. Il requerra dans l'affaire Tiphaine, en dépit des démarches de ses confrères, qui craignent par-dessus tout le scandale : il requerra pour libérer cette conscience, non certes pour demander la tête de l'accusé, mais pour expliquer sa faute, pour en revendiquer les responsabilités, bref pour affirmer son nouvel idéal de justice, en immolant celui dont jusqu'alors il releva. Désormais Jean Lamarque et son jeune frère se donnent la main l'un à l'autre ou plus exactement se confondent en un même personnage dont nous ne saurions plus dissocier les éléments constitutifs.

J'ai fait pressentir, dès le début de mon analyse, les défauts de cette pièce : elle est trop pleine, trop surchargée d'idées, trop *encombrée* — je ne saurais trouver meilleure épithète pour caractériser la tendance maîtresse de son auteur ! Mais le beau défaut, et qui n'est pas loin d'être un mérite, si l'on songe surtout aux qualités qui lui sont une compensation : ces qualités, vous les avez tous pressenties, ce sont le sérieux, la gravité, le poignant de certaines scènes, et la sincérité d'accent qui compose son dessin d'ensemble, si je puis dire l'atmosphère dans laquelle elle se développe sous nos yeux. Il est telle maladresse en elle, dans la conduite de certaines scènes, qui saute aux yeux, que les profanes apercevront aisément, et que n'eût pas commise le dernier des arrangeurs, le dernier des vaudevillistes du boulevard. Mais ce dernier des vaudevillistes, qui s'ingénie à disposer les artifices de son métier autour des plus sinistres inepties ou des plus basses pornographies, quelle figure fait-il, auprès du sérieux, de la conscience et de l'intérêt qui se manifestent en cette tentative dramatique ! C'est un honneur pour M. Gaston Leroux, aux yeux de quiconque voit dans l'art dramatique autre chose qu'un amusement — d'avoir signé cette pièce, qui renferme deux ou trois situations de toute beauté : celle notamment de Marie-Louis, le jeune magistrat hanté de remords en face de sa première tête, celle aussi de Jean Lamarque, en présence des révélations de l'ancêtre. Peut-être M. Gaston Leroux n'en a-t-il pas tiré tout le parti qu'elles impliquaient, tous les développements dramatiques qu'elles enfermaient en puissance : Mais les avoir ainsi marquées, les avoir condensées comme il l'a fait dans un cadre aussi ramassé, et qui parfois en craque, n'est-ce pas déjà un bel effort dont lui savent gré les esprits sérieux ? C'est un honneur aussi pour M. Antoine, après la tentative du *Jules César*, d'avoir discerné cet effort dans le Moderne, et de l'avoir présenté comme il vient de le faire. MM. Duquesne, Chelles et Desjardins prêtent à cette œuvre sévère, mais forte et poignante, l'appui de leur autorité. Mlle Van Doren, seule fait une ombre au tableau, car elle est vraiment insuffisante dans le rôle de la jeune femme sacrifiée. Je l'ai déjà dit et je le répète, c'est du côté des femmes que M. Antoine devra porter son effort. N'importe, c'est là un beau succès pour l'Odéon et qui, dans le Moderne, fait une digne suite au *Jules César* que nous avons tant aimé.

PAUL FLAT.



Chronique

—

JEUX DE HASARD

Avec son intrépidité coutumière, M. Clémenceau s'attaque aux casinos, cercles, où, autour du fameux tapis vert, attentifs au geste fatidique du croupier, s'acharnent, à la poursuite chanceuse de la fortune, oisifs et besogneux. Il veut diminuer, sinon supprimer les méfaits du jeu.

Les méfaits du jeu ! Est-il thème plus cher à toute la France travailleuse et rentière, éprise de labeur et de sécurité ? Que de romans décrivirent âprement les ravages de la terrible passion ! Que de mélodrames nous émurent par les angoisses lamentables des victimes du baccara et de la roulette ! Que d'histoires de notaires, d'officiers, de jeunes hommes à l'avenir prometteur, ruinés et avilis par le jeu, pathétiquement narrées à leurs fils par des parents prévoyants ! Monte-Carlo, avec le rocher fameux des suicidés, apparaît comme un lieu démoniaque de perdition ; l'horreur du jeu est un trait distinctif des classes moyennes, en France.

Le jeu, il est vrai, châtie cruellement les entraînements des imprudents. Et surtout, il fournit à trop de décavés sans vergogne, de femmes vaines et avides, de désabusés impuissants, le moyen de poursuivre et de distraire une inutile existence. Autour de cette phalange de désœuvrés et de détraqués, s'agite l'essaim des chevaliers d'industrie, actifs et lucides, eux, mais sans foi ni loi, habitués à dérober jusqu'aux noms de gentilshommes dont ils s'affublent. Pour surveiller ces forbans, ornés d'un vernis mondain, il a fallu créer une police spéciale, dont la vigilance est souvent en défaut.

Mais, à les bien mesurer, combien les répercussions — si alarmantes, dit-on — du jeu, sont mesquines, inoffensives, en regard des immenses dangers qui surprennent et bouleversent les existences humaines ! La vie n'est-elle pas une perpétuelle gageure ? un incessant défi aux accidents innombrables, aux maladies insidieuses, qui menacent les plus vaillants comme les plus faibles ? Tel homme dont la carrière, exemplaire, fut vouée au service de l'idéal, est atteint de douleurs atroces. Tel autre, qui se livre aux pires témérités, est indemne. Celui-ci est blessé à mort en pleine force, en plein talent. La vie

semble un combat, où nul n'est assuré de connaître, après la dure peine du jour, le repos du soir.

Des religieux, des avocats, des médecins vaquaient, dans une sphère modeste, à leurs paisibles occupations. Survint la Révolution : de ces timides, elle fit des hommes de force et de sang, des Le Bon, des Robespierre, des Marat. D'obscurs soldats s'enlisaient dans la monotonie vulgaire d'une garnison. La République, l'Empire les jetèrent dans la fournaise ; ils parcoururent l'Europe en triomphateurs : et, à la curée, des trônes échurent aux survivants.

Si les vies humaines ne pèsent pas plus que feuilles mortes dans les tourmentes sociales, les époques de calme ne sont pas davantage garantes de sécurité. Toute carrière est la résultante de contingences multiples — où l'effort est un élément nécessaire, sans doute, mais bien partiel. Qui dira par quels hasards, ce Homais de village devint un parlementaire, un ministre auquel incombèrent de graves décisions? De ce jeune homme, le suffrage universel, fantasque comme une force naturelle, fit une façon de dictateur.

Les carrières économiques sont-elles moins hasardeuses ? Une crise, qui se forme aux antipodes, vient troubler le marché mondial et jette bas les négoces les plus florissants. Une découverte rend inutile et bientôt agonisante une industrie, et en suscite une autre. Par définition même, la finance vit de spéculations. Et le risque n'est point seulement pour quelques brasseurs d'affaires, assez experts à s'enrichir; il est surtout pour des milliers d'honnêtes gens, inoffensifs, qui perdent leur épargne.

Là même où le talent personnel semble seul déterminer le succès, en art, en littérature, tout aussi nombreuses sont les contradictions inévitables. Un créateur meurt avant d'avoir gagné à l'originalité de sa vision l'opinion, traditionnaliste. Une amitié secourable, des circonstances propices assurent au contraire la vogue d'un auteur ou d'un artiste médiocre. Ne rappelait-on pas récemment qu'inconnu et désespérant, M. Sardou s'embarquait pour l'Amérique, quand un incident le retint en France, où il devait être comblé d'honneurs et de profits? Maints grands hommes, et la plupart peut-être des détenteurs de hautes charges, sont redevables au hasard tout autant qu'à leur génie ou leur habileté : c'est lui qui décida de leur vocation et de leur renommée.

Les coups du sort n'épargnent pas même les existences les plus modestes. Il suffit d'un chômage prolongé pour détruire le bonheur de familles ouvrières méritoires. Songez à l'effroyable situation des milliers de travailleurs sans ressources, qui ne peuvent trouver l'emploi de leurs bras!

La masse humaine est mouvante comme l'Océan. Le même flot tantôt s'élève à la crête des vagues et tantôt descend au plus profond des mers. Ces phases diverses doivent être traversées d'un cœur égal. Il convient d'accomplir son labeur, sans certitude aucune d'heureux résultat. C'est l'effort qui est à estimer, en soi, comme chez les autres, sans souci de ses conséquences, flatteuses ou néfastes.

L'honorabilité même de nombre d'hommes n'est-elle pas due à un concours favorable de circonstances ? Dans telles situations troublantes, où le devoir et l'intérêt sont en conflit, où le devoir même semble incertain, effacé par des obligations contraires, n'eussent-ils point fléchi, et un relèvement eût il été possible? Il est des vertus qui sont comme des fleurs délicates, dont la culture exige des loisirs et des soins dispendieux. Et c'est pourquoi l'indulgence paraît due à ces victimes de la vie, déchues, misérables, dont la tentative souvent fut courageuse, mais annihilée par des infortunes exceptionnelles.

* * *

Telle est la puissance du hasard, — l'antique fatum — que le but de la civilisation semble être de le conjurer. Groupements sociaux, institutions étatiques, œuvres de solidarité, de mutualité, d'assurances, systèmes socialistes, grandes actions des hommes d'État et hautes conceptions des penseurs, à quoi prétendent-ils, sinon à protéger l'individu, à le défendre contre les effrayantes vicissitudes?

Il est humiliant pour l'esprit humain de constater la vanité de ces immenses entreprises, qui ne savent qu'atténuer la fragilité foncière du bonheur. Et c'est cette pensée douloureuse qui fit le désenchantement d'âmes d'élite, et même de races entières.

* * *

Vies et carrières chancellent ainsi sous les coups du hasard : pourquoi, dès lors, sa manifestation la moins imprévue, le jeu, suscite-t-elle de si véhémentes indignations?

Ici ne s'exposent que ceux qu'y entraîne leur volonté — ou leur passion. Ils ne risquent que l'enjeu mesuré par leur calcul — ou leur folie. Le hasard surgit à leur gré et est limité selon leur désir. — Aussi n'est-ce point celui que sollicitent les aventuriers de génie, soucieux de vastes audaces.

Si le jeu est si honni, si traqué, c'est sans doute que par lui, le hasard est, en même temps, que trop provocable, trop apparent. Ailleurs il se dissimule; seuls les clairvoyants le discernent; aux autres, il semble habileté. Ici, il se multiplie, il règne, fréquent, éclatant, outrageant.

Et les faibles en sont affolés. A voir les effets magiques du hasard, ils s'en exagèrent encore la puissance. Ils le jugent seul maître des destinées. Ils nient l'effort — sans distinguer que, si la chance est nécessaire pour le féconder, sans lui elle demeure le plus souvent inopérante. Et démoralisés, ils s'abandonnent à la fatalité des instincts et des circonstances.

Or, si la lutte n'est pas égale contre le sort, c'est elle cependant qui fait la noblesse de la mission humaine. Cachons donc aux faibles des éventualités trop redoutables ; laissons leur croire que la sagesse est toute-puissante et le hasard sans pouvoir, et flétrissons sa manifestation la plus bénigne : le jeu.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 7 — 5e SÉRIE — TOME VII — 16 FÉVRIER 1907

L'IMPOT SUR LA RENTE FRANÇAISE [1]

II. — Les Raisons du Droit.

Le privilège spécial assuré à la rente française eût certainement pu lui être refusé. Bien des États ont omis de stipuler en faveur de leurs fonds une garantie semblable. C'est un jeu facile que de citer des rentes, étrangères dont les arrérages se voient frappés d'une retenue. Rien, en droit, n'empêcherait l'État français d'émettre demain un emprunt en rentes sur lequel un impôt aurait été au préalable annoncé. Si l'on croit sérieusement que l'exemption d'impôt accordée à la rente lèse l'État et le prive d'une ressource précieuse, on doit cesser de voter des lois d'emprunts reproduisant le même engagement. Cependant on n'en a rien fait jusqu'ici, et il est peu vraisemblable que l'innovation se produise. Pourquoi? il est aisé de le dire, et l'on touche là au vif de la question de l'impôt sur la rente.

Certes, un souci particulièrement élevé du respect des contrats a contribué aux engagements spéciaux que l'État français a pris envers ses rentiers. Quand l'Assemblée nationale évoquait « l'honneur et la loyauté de la nation française » à l'appui de ses promesses, elle faisait preuve de sentiments qui ne sont pas, même aujourd'hui, devenus complètement inintelligibles. On conçoit la théorie qu'exposait à la Chambre, en 1835, M. Pelet (de la Lozère), prétendant que l'État emprunteur ne peut réduire lui-même sa propre dette et se conduire autrement que tout emprunteur particulier. Elle est défendable. Elle mérite d'autant moins d'être abandonnée que l'État, de nos jours, a une tendance croissante à altérer après coup, en sa qualité de puissance souveraine, les engagements qu'il a souscrits comme simple partie contractante. Mais la garantie donnée à la Rente française s'explique par d'autres motifs.

Le véritable intéressé à l'exemption de l'impôt, ce n'est pas le rentier, c'est l'État.

*
* *

La démonstration de cette vérité a été faite bien des fois. Elle ne l'a peut-être jamais été avec une clarté plus saisissante que dans ce passage d'un discours prononcé par M. Thiers, à la Chambre des députés (15 avril 1833) :

« Une loi, dit M. Thiers, fait défense expresse d'imposer les rentes; mais quand cette loi n'existerait pas, croyez-vous que vous auriez obtenu un grand résultat en imposant les rentes. Je veux prouver que non.

« Qu'est-ce qu'imposer les rentes? C'est en retrancher une partie. Eh bien ! imposez la rente dans une certaine proportion, vous la verrez fléchir dans la même proportion. Si, en donnant un intérêt de 5 p. 100, vous retenez *un* pour l'impôt, c'est comme si vous ne donniez que 4, et, quand vous voudrez la négocier, on vous en donnera pour votre argent : au lieu d'émettre à 100, vous émettrez à 80, par exemple. Ce que vous gagnerez d'un côté, vous le perdrez de l'autre. »

Grâce à l'exonération assurée à la Rente française, l'État a pu placer ses multiples emprunts à des prix qu'il n'eût pas obtenus, si un impôt sur le revenu de la Rente avait existé. Là où il n'eût touché que 80, avec un impôt, il a sans l'impôt, pu encaisser 100

[1] V. la *Revue Bleue* du 9 février 1907.

C'est le revenu net d'une valeur, le revenu déduction faite des impôts, qui se capitalise et dont l'acheteur ou le souscripteur tiennent compte.

En déclarant sa Rente exempte de toute retenue présente et future, l'État français a offert à ses prêteurs successifs un revenu net certain, garanti contre tout retranchement : il s'est ménagé, par cette précaution financière, des prix d'émission supérieurs à ceux qu'il eût tirés de rentes taxées.

Mais qu'est-ce à dire ? Les constatations deviennent évidentes.

*
* *

D'une part, tout impôt sur la Rente constitue, contrairement aux assertions courantes, un impôt sur le capital, et non pas seulement un impôt sur le revenu. Il correspond à un retranchement opéré sur la valeur de négociation des Rentes.

Par suite, s'il frappe des titres existants, s'il est établi sur des emprunts dont l'État avait déjà touché le prix majoré en raison des exemptions garanties, cet impôt équivaut à une expropriation partielle des porteurs de Rentes.

Les acheteurs des rentes taxées ne les paieront, eux, que déduction faite de la taxe. Ils ne supporteront rien, en réalité, de l'impôt, n'ayant payé à leurs vendeurs que la valeur du revenu net. Ce sont ces vendeurs et, avec eux, c'est toute la masse des détenteurs de ces Rentes, qui auront subi une diminution de leur capital.

Si les Rentes assujetties à l'impôt postérieurement à leur émission et malgré les promesses formelles de l'État sont conservées dans les portefeuilles qui les détenaient, leurs propriétaires sont frappés doublement : ils le sont dans leur revenu, et, en outre, dans leur capital. Et, si les Rentes passent en d'autres mains, elles y viennent avec une valeur réduite, tout le poids de l'impôt étant resté à la charge du vendeur.

Ainsi l'impôt, loin de faire œuvre d'égalité fiscale et de justice, apparaît souverainement inique.

*
* *

D'autre part, puisque l'État, en raison du « privilège fiscal » attaché par lui à la Rente, a encaissé des sommes supérieures à celles qu'il eût touchées sans l'existence de ce privilège, les Rentiers n'en ont donc pas eu la jouissance gratuite. Ils ont payé le droit dont on voudrait les dépouiller.

Oui, telle est la conclusion à laquelle, en toute impartialité, on aboutit : le Rentier n'est privilégié qu'en apparence, et, lors de tous les emprunts qui ont constitué notre dette, il a versé effectivement en capital une majoration de prix, correspondante aux taxes dont il était exempté.

Si, par exemple, sous le premier Empire ou sous la Restauration, la loi du 9 vendémiaire an VI avait été répudiée, si un impôt avait frappé la Rente, chacune des émissions de l'État eût été plus onéreuse, les charges annuelles de la dette se seraient accrues. Les Rentiers eussent donné moins pour une somme de rentes déterminée. En échange d'un revenu plus élevé, sans retenue d'aucune sorte, et garanti ainsi pour l'avenir comme pour le présent, ils ont apporté à l'État un capital également plus élevé. De bonne foi, comment l'État, ayant fait cette opération, viendrait-il, en gardant le supplément qu'il a reçu, réduire le revenu intégral qu'il a promis ?

Il a perçu, en capital, une valeur qu'il n'eût pas obtenue s'il eût émis des Rentes taxées. Il a encaissé d'avance le prix du privilège attaché par lui à ces titres : sans une spoliation manifeste, comment abolirait-il ce privilège en conservant le profit qu'il en a retiré ?

C'est pour se ménager cette plus-value, pour négocier ses emprunts aux plus hauts prix possibles, que l'État s'est obstiné, en France, à n'émettre que des Rentes exemptes de toute retenue présente et future. En retour de la sécurité fiscale qui leur était de la sorte assurée, les souscripteurs des Rentes et leurs ayants-droit successifs ont fait à leur débiteur une situation privilégiée. Le vrai privilégié en cette matière, pourrait-on dire, a été l'État, et non point le rentier, si, toutefois, la sécurité fiscale pouvait jamais s'acheter trop cher.

*
* *

On pourrait se demander si l'État n'aurait pas eu un profit égal en consentant à toucher moins en capital, sauf à recevoir chaque année une recette supplémentaire sous forme d'impôt. Les États qui taxent leurs rentes savent ce qu'il leur en coûte quand ils empruntent, mais ils estiment sans doute qu'ils se dédommagent par les retenues qu'ils opèrent annuellement sur les coupons. Ce serait un compte à faire, suivant les États. Pour la France, la question paraît tranchée par deux faits qui dominent l'histoire de ses finances : le premier, c'est le nombre de ses emprunts ; le second, l'économie que lui ont value les diverses conversions de sa Dette.

Comment la dette publique est parvenue au chiffre formidable qu'elle atteint en France, c'est un exposé qui dépasserait le cadre de cette étude. Il suffit de noter que, au 1er janvier 1906, elle atteignait 25.884.556.901 francs, somme représentée, jusqu'à concurrence de 22.197.210.901 francs, par du 3 p. 100 perpétuel, et, pour 3.687.346.000 francs par du 3 p. 100 amortissable.

Si l'épargne, appelée à absorber cette masse de titres, avait eu à redouter des retenues sur les arrérages des rentes émises, quel accueil eût-elle fait aux émissions ? En donnant à ses fonds publics une sécurité exceptionnelle par le maintien absolu de leur privilège fiscal, l'État s'est attiré une clientèle de plus en plus empressée. Le bénéfice qu'il a retiré de la clause de sauvegarde si scrupuleusement conservée ne s'est pas traduit uniquement par des prix d'émission meilleurs : il a consisté aussi en un rayonnement d'autorité et de puissance, en un essor de crédit incomparables.

Les emprunts n'ont pas été seulement souscrits. Ils ont été classés. Quelle eût été la situation, à quels embarras et à quelles craintes la France ne se fût-elle pas heurtée, si, notamment, au lendemain de l'année terrible, les emprunts de libération n'avaient eu, pour assurer dans le monde entier leur succès, le glorieux passé de probité financière que la République fut en droit d'invoquer ? Si, au milieu de difficultés budgétaires inouies, avec un Trésor vide et le cours forcé déclaré, les rentes françaises n'avaient pas été universellement connues comme étant à l'abri de toute retenue « présente et future » dans quelles conditions se fussent effectués les emprunts? Incalculable est, peut-on affirmer, le bénéfice matériel qu'a procuré au pays son inaltérable fidélité au principe du « privilège » de la Rente.

* * *

En outre, les rentes étant demeurées indemnes, leurs arrérages restant payés sans réduction, l'État percevant en conséquence le maximum du prix d'émission possible, ce prix a été naturellement plus près du pair qu'il n'eût pu l'être avec des titres frappés d'impôt. Par ce seul fait, des conversions étaient facilitées.

Là encore il y aurait à retracer toute une histoire d'un singulier intérêt, au point de vue de l'heureuse influence exercée au profit de l'État par le privilège fiscal de la Rente. On verrait quelles rapides étapes vers le pair les fonds publics ont pu franchir, grâce à l'exonération de tout impôt sur le revenu. Dépréciées fatalement par une taxe, les rentes eussent moins vite atteint et franchi la limite à partir de laquelle l'État a le droit de les rembourser.

Ce droit de remboursement au pair, qui fait partie intégrante du contrat de rente perpétuelle, voilà, sous le régime du « privilège », la source légale des réductions de charges de la dette. Quelle taxe pourrait lui être comparable ?

Il a suffi de l'appréhension d'un impôt de 4 p. 100 sur la Rente pour déterminer la baisse et le déclassement de titres que l'on sait. Que serait-ce s'il était question d'un impôt de 10 p. 100? Et quelle ne serait pas la panique, si les porteurs de rentes pouvaient redouter une diminution de 20 ou de 25 p. 100 de leur revenu? On crierait à la faillite, et l'on aurait raison. Or, sans émotion populaire, sans le moindre discrédit pour l'État, avec l'entier acquiescement des rentiers, le 5 p. 100 français — ce fonds des grands emprunts nationaux conclus pour la libération du territoire, — a été ramené graduellement à un type de rente 3 p. 100.

Entre les deux rentes, — le 5 p. 100 ancien, et le 3 p. 100 nouveau, — la différence n'est pas moindre de 2 francs, soit de 40 p. 100.

Les contrats ont été respectés, il n'y a pas eu d'impôt sur la rente, et l'État a réalisé, sur ces emprunts, une économie de 40 p. 100. Quel impôt sur la rente eût égalé cette ressource?

* * *

Le dernier Compte général de l'Administration des Finances, celui de 1906, présente le résultat des diverses conversions effectuées en France. Bornons-nous à prendre celles qui ont eu lieu depuis l'année 1883.

La conversion du 5 p. 100 en rentes 4 1/2 p. 100, autorisée par la loi du 27 novembre 1883, a produit une économie en rentes de 34.018.231 francs.

La conversion du 4 1/2 et du 4 p. 100 en rentes 3 p. 100, autorisée par la loi du 7 novembre 1887, a maintenu sans changement les arrérages inscrits au budget, mais elle a procuré à l'État, gratuitement, un capital disponible de 173.130 931 francs, affecté en presque totalité au budget extraordinaire des années 1887, 1888 et 1889.

En 1894, une loi en date du 17 janvier a permis de procéder à une conversion de rentes 4 1/2 p. 100 en rentes 3 p. 100. Il s'en est suivi une économie en rentes de 67.884.352 francs.

Enfin, la loi du 9 juillet 1902 a autorisé la conversion du 3 1/2 p. 100 en rentes 3 p. 100. L'économie en rentes a été de 33.939.693 francs.

Si bien que l'État, par ces opérations à l'abri de toute critique, a dégrevé de près de 136 millions par an le service de sa dette, ce qui équivaut, en capital, à un gain de 4 milliards et demi environ, abstraction faite même des bénéfices produits par la conversion de 1887.

Nombre de voix s'élèvent contre l'importance de notre dette. Il faudrait amortir, dit-on. Et des systèmes ingénieux sont proposés. Aucun, certes, n'est à dédaigner. Mais qu'on veuille y songer : il en est un qui a fait ses preuves, et qu'on devrait tout au moins commencer par ne pas détruire. Par les conversions auxquelles le privilège fiscal de la Rente

a si puissamment contribué, l'équilibre de nos budgets n'a pas été seulement facilité : un véritable fonds d'amortissement a été créé, amortissement qui ne coûte pas un centime aux contribuables.

Pour que cette ressource ne soit pas épuisée, que faut il ?

Une chose fort simple : que l'État ne se l'interdise pas en se discréditant lui-même.

*
* *

Le service des arrérages du 3 p. 100 perpétuel est inscrit au budget de l'année 1907 pour une somme de 663.816.080 francs.

Quelle recette procurerait l'extension à ces rentes de l'impôt de 4 p. 100 sur le revenu des valeurs mobilières ordinaires? Une recette de 26.552.643 francs.

Quelle économie rapporterait au budget une conversion du 3 p. 100 en 2 1/2 ? Une économie annuelle de 110.591.759 francs.

Plus de 110 millions d'un côté, moins de 27 millions de l'autre, nulle hésitation ne peut vraiment se concevoir.

Un impôt sur la rente atteindrait, il est vrai, le 3 p. 100 amortissable, qui ne comporte pas de conversions semblables. Au taux de 4 p. 100, sur 109.499 228 francs d'intérêts inscrits au budget de 1907, et en comptant même l'impôt de 8 p. 100 sur la prime d'amortissement, on arrive à peine à grossir de 5 millions et demi les 27 millions à espérer d'une taxe. Une conversion du 3 p. 100 perpétuel, non plus en 2 1/2 p. 100, mais seulement en 2 3/4 p. 100, procurerait, à elle seule, une économie de plus de 55 millions.

— Nous n'aurons plus d'emprunts à contracter, disent les partisans d'un impôt sur la Rente; nous pouvons donc impunément la taxer.

— Le Grand Livre serait définitivement fermé?

Souhaitons-le ! Mais, si des emprunts ne doivent plus jamais grossir la Dette (et qui oserait s'en porter garant?), ce fait subsiste, qu'on oublie étrangement : toute conversion suppose un emprunt.

Très habilement, pour faciliter ces futurs emprunts de conversion, la loi du 9 juillet 1902 a décidé que les 22 milliards de notre fonds consolidé 3 p. 100 pourraient être divisés en séries. L'avenir a été encore ainsi préparé.

*
* *

On voit si l'État a fait preuve de prévoyance en préférant à la politique de l'impôt sur la rente une politique propice au plein épanouissement du crédit public.

Ce n'est pas tout, cependant.

Ayant exempté de toute retenue ses rentes, l'État français a vivifié les forces du pays. En favorisant comme il l'a fait ses titres d'emprunt, il est devenu l'auxiliaire du progrès général.

Cette considération fut, au moins partiellement, mise en lumière, à l'Assemblée nationale, quand des esprits imprudents voulurent, en 1872, lancer la République dans l'aventure de l'impôt sur la rente.

M. Magne, ministre des Finances, s'exprima en ces termes :

M. Magne. — On me dit : La rente ? On l'a affranchie, la commission l'a affranchie, celle de l'année dernière l'avait affranchie, et le gouvernement a eu l'excellent esprit de ne pas vouloir y toucher...

M. Thiers. — Je crois bien !

M. Magne. — C'est par d'autres considérations que celles de l'impôt qu'il ne faut pas imposer la rente. Comme on l'a dit très bien, imposer la rente d'une main, mais c'est s'obliger à payer de l'autre; c'est se frapper soi-même; c'est jouer le rôle d'un marchand qui commence par déprécier sa marchandise avant de la mettre en vente. Est-ce que ce serait raisonnable et prudent ?

De plus, je nie que cette différence de traitement entre la rente et les autres valeurs soit préjudiciable aux autres valeurs, et je crois que ce sont précisément les autres valeurs qui devraient demander particulièrement que la rente fût affranchie, parce que c'est leur intérêt.

Est-ce que quelqu'un ignore que, dans le marché des fonds publics, tout se nivelle, tout se solidarise, que c'est la rente qui est le remorqueur de toutes les autres valeurs ? Est-ce que jamais on a eu l'idée de charger le remorqueur et d'alléger les bateaux que ce remorqueur doit traîner ? Tout le monde sait très bien que, quand la rente monte, tout monte, et on le sait si bien que, lorsqu'on a à émettre des valeurs autres que la rente, la spéculation de ceux qui ont intérêt à faire monter ces valeurs fait monter la rente ; encore une fois parce que tout se nivelle, parce que, la rente s'élevant, les autres valeurs suivent son mouvement ascensionnel.

M. Magne s'exagérait sans nul doute les effets des tentatives arbitraires auxquelles son discours fait allusion. En revanche, il formulait une observation exacte, bien que non encore complète, quand il indiquait la solidarité du crédit public et du surplus des valeurs. Par cette dernière expression, si l'on veut entendre l'ensemble de la richesse d'un pays, on aura l'ampleur vraie du phénomène.

Tout aléa ayant été éliminé du revenu de la Rente française, elle a formé la plus merveilleuse des Caisses d'épargne, une école admirable de prévoyance, d'ordre, de labeur, d'esprit de famille. Certain de n'avoir à craindre de personne aucune spoliation, confirmé dans ses convictions par une tradition ininterrompue et par les engagements répétés de l'État, le plus modeste des travailleurs s'est mis à acheter de la Rente. Elle a gagné les bourgs

les plus obscurs, les hameaux les plus reculés.

Soupçonne-t-on le nombre des inscriptions de rentes? Au 1er janvier 1906, le Grand Livre enregistrait 4.537.841 inscriptions de 3 p. 100 perpétuel, notre unique fonds consolidé depuis la dernière conversion. On comptait 3.039.525 inscriptions au porteur, 130.303 mixtes, et 1.368.013 nominatives.

Assurément, chaque inscription ne correspond pas à un propriétaire différent; néanmoins, on entrevoit quelle légion de petits propriétaires tous ces titres supposent, et l'on s'en rendra compte mieux encore si l'on regarde quel morcellement ils accusent.

Les inscriptions au porteur, d'un montant égal ou supérieur à 1.500 francs, ne dépassaient pas 15.716. Celles de 1.000 francs étaient au nombre de 21.222. Celles de 500 francs n'atteignaient encore que 38.133.

Viennent ensuite : 83.281 inscriptions, d'un montant de 300 francs; 123.140, de 200 francs; 266.188, de 100 francs; 298.271, de 50 francs.

Il existait, par contre, 601.254 inscriptions au porteur de 30 francs de rente, et 1.593.220 ne dépassant pas 20 francs. Dans ces dernières, on comptait 684.208 inscriptions n'excédant pas 6 francs de rente. Pour les rentes mixtes les proportions sont les mêmes. C'est tout un peuple qui est là. Et l'on comprend que les pouvoirs publics aient évité d'ébranler contre eux ce suffrage universel.

En demeurant justes, ils ont été habiles.

Une chute du crédit de l'État, un manquement à la parole donnée, ne peuvent que susciter des inquiétudes graves. Ils impliquent une modification infiniment regrettable dans le taux de capitalisation de la Rente, et, par contrecoup, dans celui de toutes les valeurs. Avec l'impôt, n'eût-il même atteint que des emprunts nouveaux, bien des appréhensions fussent devenues légitimes qui se sont trouvées écartées, au grand profit de la richesse publique. Que l'État ne contrarie pas l'élasticité naturelle de ses fonds, il n'est pas le seul bénéficiaire de sa sagesse ou de sa loyauté. Agriculture, industrie, commerce, ont avantage à toute réduction du loyer de l'argent. Ce que des combinaisons parfois factices font assez mal, la hausse de la Rente l'assure à elle seule. Crédit agricole, crédit industriel et commercial, crédit populaire, fécondent un champ d'autant plus vaste d'initiatives et d'espoirs, que l'accès du capital devient moins onéreux aux travailleurs. Une nouvelle répartition des bénéfices s'établit. A mesure que le taux de l'intérêt fléchit, la part des salaires augmente. Sans secousses, par le jeu normal des lois économiques, les populations laborieuses croissent en bien-être, en indépendance, en valeur matérielle et morale.

Un État soucieux des aspirations ouvrières, dévoué à la démocratie, pénétré de ses devoirs envers les déshérités de la fortune, s'appliquera donc à fortifier son crédit. Il sèmera en quelque sorte de la confiance. Il rendra logique la hausse de la Rente. Tous les échanges s'en ressentiront. Jusque sur les marchés extérieurs les plus éloignés, les facilités nouvelles ménagées à la production nationale se feront sentir.

Les défenseurs de la Rente française en ont eu l'intuition. Ils ont servi, non les rentiers — qui ont, eux, payé le privilège dont leurs titres sont investis — mais la cause même de la France, qui se confond avec celle du Droit.

PAUL DELOMBRE,
Ancien Président de la Commission du budget,
Ancien ministre.



LES ÉLECTIONS ALLEMANDES ET LE NOUVEAU REICHSTAG

Un fait capital ressort, à première vue, des élections allemandes: l'écrasement du socialisme, écrasement si complet que ses pires ennemis n'auraient osé escompter pareil résultat. L'effet produit par le désastre de cet orgueilleux parti a été immense, tant il était inattendu. Le public, en revanche, a prêté moins d'attention aux autres résultats du scrutin. Ils sont cependant fort instructifs, et ce serait une faute de les séparer des précédents. Nous voudrions les examiner brièvement, et en tirer les conclusions qui nous semblent se dégager, pour nous Français, de la situation où va se trouver le gouvernement impérial vis-à-vis du nouveau Reichstag et vis-à-vis du pays.

*
* *

« Ils étaient 80 dans l'ancien Reichstag ; ils reviennent 43 dans le nouveau. » Telle est, dans sa brutale simplicité, la phrase qui résume l'effondrement des socialistes. Ils s'étaient vantés d'enlever quinze à vingt nouveaux sièges; ils avaient cru facile de conquérir, à Berlin, la circonscription où se trouve le château impérial et royal. Et non seulement leur offensive a été repoussée, mais ils n'ont même pas pu défendre leurs positions. En Saxe, dans le « Royaume Rouge » un tiers des sièges leur échappe et plusieurs grandes villes, considérées naguère comme leurs citadelles intangibles, leur ont préféré des libéraux ou même des conservateurs. Ils s'étaient

préoccupés, depuis quelques années, de conquérir les régions agricoles, ils s'efforçaient d'accommoder à l'agriculture tant bien que mal les principes marxistes, et d'adapter à la propagande rurale leur organisation ouvrière : les campagnes sont restées inébranlablement fidèles à leur foi conservatrice, catholique ou libérale : sur toute la ligne, malgré une résistance acharnée, le socialisme a perdu en quelques jours le terrain gagné en quinze années d'efforts. Le voici ramené au nombre de sièges qu'il occupait en 1893.

Un tel désastre est trop complet pour qu'on puisse l'expliquer par la propagande officielle, la pression administrative et policière. Certes, le gouvernement impérial ne nourrit pour les socialistes qu'une tendresse médiocre; mais je ne sache pas qu'il ait jamais modifié ses vues à cet égard, et les mêmes procédés, en 1898 et en 1903, n'ont pas empêché le triomphe de la social-démocratie. Non, si M. de Bulow a réussi là où Bismarck avait échoué, cela tient moins à son habileté personnelle ou à sa tactique électorale qu'à des circonstances dont le concours l'a étrangement favorisé.

Disons-le tout net : la première cause de l'échec socialiste, la cause profonde et capitale, il faut la chercher dans le spectacle que ce parti donnait, depuis quelques années, à ses électeurs. Les temps héroïques sont passés, où toutes les troupes socialistes montaient, d'un pas résolu, et avec un ensemble impressionnant, à l'assaut de la société bourgeoise. Du jour où il est devenu un groupe parlementaire important, le socialisme a perdu cette belle jeunesse de convictions qui faisait sa force. Ses élus sont devenus des députés, ni plus ni moins, c'est-à-dire des hommes guettés par la « combinaison » parlementaire, par les compromissions de couloirs. Beaucoup, je le veux bien, demeuraient intransigeants et vierges de tout reproche à cet égard; mais l'impuissance du parti n'en éclatait que plus vivement à tous les yeux. C'est, en effet, nourrir une singulière illusion d'assimiler le Reichstag allemand aux Parlements anglais ou français ; loin d'être le centre de la vie politique du pays, il n'est au fond qu'une ombre de représentation nationale, dont les attributions sont bornées par la constitution, et que le monarque — on vient d'en voir un nouvel exemple — peut briser à la première velléité d'indépendance. Dans ce Reichstag même, les socialistes jouaient un rôle plus bruyant qu'efficace. Ils se bornaient à des protestations, à des déclarations contre le gouvernement absolu, contre la politique mondiale, le militarismé et le capitalisme ; mais ils ne pouvaient réaliser une réforme ouvrière conforme à leurs principes, et toute la législation sociale, toutes les améliorations au sort des classes laborieuses étaient proposées et votées par les partis bourgeois. Sur la façon même dont doivent se réaliser les changements de l'organisation sociale, sur les principes à suivre, sur la tactique à appliquer, des discussions sans nombre se manifestaient au sein de la Social-démocratie. On a eu beau dire et beau faire : la fêlure ouverte au Congrès de Dresde ne s'est jamais refermée depuis. A chacune des assises annuelles, le parti donnait l'étrange spectacle de querelles personnelles et de divergences irréductibles sur les points les plus essentiels; qui croire entre tant de prophètes, dogmatistes, évolutionnistes ou révolutionnaires? D'autant que ces prophètes eux-mêmes variaient dans leur foi : un Bernstein lui-même, l'apôtre de la lente évolution, le critique implacable du marxisme, en était venu à proposer « des moyens de démonstration renforcés » en cas d'atteinte portée au suffrage universel ; le vieux Bebel, le grand chef, flottait, sur la question primordiale de la grève générale, de la plus étrange façon : à l'extrême gauche, un groupe de socialistes presque anarchistes, conséquents ceux-là avec leurs principes, accusaient les parlementaires comme les syndicalistes de se laisser aller à un vague réformisme bourgeois, de ne songer qu'à sauver la caisse, à éviter toute aventure dangereuse et ne pas sortir de la légalité. « Et quelle légalité! disait le Dr Friedeberg; la légalité d'un État de classes, et qui, loin de répondre aux aspirations profondes de la liberté, ne repose que sur le gendarme et la police... »

En 1903, les élections s'étaient faites dans des circonstances particulièrement favorables pour le socialisme. La crise industrielle et commerciale sévissait encore; le vote des tarifs protectionnistes allait amener un renchérissement de la vie qui devait peser lourdement sur les classes ouvrières; de nouveaux impôts apparaissaient à l'horizon, rendus nécessaires par les dépenses militaires et maritimes... A cette époque, le socialisme fournissait « une énergique formule de mécontentement ». 3 millions d'électeurs s'y rallièrent. Et cependant un des vaincus d'hier nous disait alors au milieu même du triomphe : « Sur ce nombre, combien sont de vrais socialistes dignes de ce nom? Un sur dix, peut-être, c'est-à-dire deux ou trois cent mille. » Combien il avait raison, les votes des jours derniers l'ont montré. De ceux qui étaient venus au socialisme sans trop le connaître, beaucoup ont été effrayés par ses principes, puis déçus par l'insignifiance des résultats qu'il obtenait. Ajoutez l'avortement de la révolution russe, qui avait fait naître en Allemagne d'immenses espérances. Ajoutez que la crise économique est passée, et que l'Empire connaît en ce moment une période de prospérité inouïe : dans ces conditions, la loi de la « prolétarisation croissante des masses » ne sau-

rait apparaître à un ouvrier dont le salaire et le bien-être augmentent sans cesse. Ajoutez encore la coalition des partis bourgeois, qui s'est manifestée, dès le premier tour, avec plus d'ensemble qu'elle ne l'avait fait en 1903 aux scrutins du ballottage, l'empressement d'électeurs qui s'abstenaient autrefois par dédain ou par indifférence. Aussi le nombre des votants a-t-il atteint 84 p. 100 des inscrits, et 1.100.000 électeurs ont rempli leur devoir civique. Or, on sait que d'habitude ce ne sont pas les électeurs des partis avancés qui s'abstiennent. Il serait puéril de le nier : l'appel de M. de Bulow « contre les rouges » a été entendu. Il a surtout été entendu, chose singulière, dans les pays protestants. Ce sont la Prusse, la Saxe, le Wurtemberg qui ont infligé aux socialistes les plus sanglants échecs. Dans les pays catholiques, l'action du Centre, sa remarquable organisation, le souci qu'il prend des questions ouvrières et les tendances démocratiques de certains de ses membres lui ont valu sans doute des voix qui naguère allaient aux candidats du Parti : il est hors de doute cependant qu'il n'a pas combattu partout les rouges avec l'acharnement qu'on y a mis dans l'Allemagne du Nord ; bien mieux, il les a ménagés ouvertement dans plusieurs circonscriptions, et l'on a pu dire que s'il s'était engagé un peu plus vigoureusement contre eux, la défaite du socialisme aurait été sans doute plus complète encore qu'elle ne l'a été.

Faut-il conclure, de tout ce qui précède, à un recul de l'idée socialiste ? Il serait hardi de le prétendre et malaisé de l'affirmer. N'oublions pas, en effet, que les voix socialistes n'ont pas diminué depuis 1903 ; dans l'ensemble de l'empire, elles se sont accrues, au contraire, de 240.000 suffrages environ. Je sais bien que les autres partis enregistrent des gains encore plus considérables ; mais si l'on tient compte de l'augmentation de la population, on peut dire que le socialisme a maintenu, à cet égard, ses positions. Le nombre de ses voix s'est accru surtout dans l'ouest, dans la province rhénane et dans le Wurtemberg, où il a cependant perdu plusieurs sièges. Berlin lui a donné 32.000 voix de plus ; à Breslau, Magdebourg, Halle, où pourtant il a été vaincu, les rangs de ses partisans se sont grossis de plusieurs milliers. En Saxe seulement, le chiffre des électeurs socialistes est en sensible recul sur 1903 ; ici la défaite a tourné à la déroute. Au total, cependant, c'est encore la socialdémocratie qui a rallié le plus de voix : 3.250.000, quand le Centre, en très grand progrès cependant, n'en a réuni que 2.275.000. Une géographie électorale moins habilement entendue assurerait encore au socialisme un groupe compact d'au moins 70 députés.

Quoi qu'il en soit, il est probable que cette défaite va orienter le socialisme allemand vers des voies nouvelles. Nous n'avons pas qualité pour préjuger quelles elles pourront être. Tout au plus peut-on dire que les éléments qui demeurent fidèles au drapeau rouge du parti ne seront pas moins ardents que jadis, et que la défection des recrues douteuses ne sera peut-être pas pour eux une cause de faiblesse aussi grande qu'on se l'imagine. Que l'on réfléchisse, en effet, au mouvement qui se manifeste depuis quelques années dans certaines grandes villes, mouvement directement hostile aux grands prêtres du parlementarisme et du syndicalisme modéré. Une jeune génération a grandi, qui traite de chimère la conquête des pouvoirs publics par le bulletin de vote, de phraséologie creuse les décisions des Congrès, et réclame à grands cris que le parti sorte de son inaction. A cet égard un fait est significatif : les plus modérés, parmi les dirigeants du socialisme, ne sont pas élus ou ont failli ne pas l'être. Vollmar a été en ballottage à Munich, et aurait été battu sans le concours des catholiques. Bernstein, l'enfant terrible du parti, le promoteur du réformisme, a été écrasé à Breslau. Vaincus encore, Gradnauer, un des meilleurs écrivains du parti, R. Calwer, connu par sa campagne patriotique au moment des affaires marocaines, et Von Elm, à qui les syndicats sont en grande partie redevables de leur prospérité. Peut-être y a-t-il là l'indice d'une nouvelle orientation des esprits, dont les conséquences pourraient être graves, à l'avenir, pour les destinées de l'Allemagne.

*
* *

Quant au présent, les progrès des partis « de l'ordre » sont incontestables et même surprenants. Il en est ainsi pour le parti conservateur, celui des hobereaux de l'Est, défenseurs du trône et de l'autel, élus par les paysans du Brandebourg et de la Poméranie. Tous les efforts tentés pour les déloger de ces « citadelles de la réaction et de l'obscurantisme » ont lamentablement échoué. Les conservateurs reviennent plus nombreux qu'ils n'étaient ; plus nombreux les antisémites, réduits naguère à quelques députés, et les agrariens, malgré les attaques furibondes dirigées contre les tarifs protectionnistes. A eux trois, ces groupes ont gagné 15 ou 16 sièges. La Prusse demeure dans l'ensemble un État étrangement féodal et réactionnaire, où le paysan, quoi qu'on ait pu faire et dire, ne se soulève pas contre son seigneur et se laisse au contraire diriger par lui. Et ses tendances à cet égard se sont affirmées dans des circonstances qui donnent à ce témoignage une valeur particulière. C'est au moment où les socialistes criaient « au pain cher » que la Prusse a élu des con

servateurs; c'est au moment où l'antimilitarisme s'attaque aux institutions qui sont le fondement de tout gouvernement, où la question électorale était posée de façon précise, où il s'agissait de la politique mondiale et de la puissance extérieure de l'Allemagne, que le pays donne à son souverain un nouveau témoignage de confiance. Ainsi que le disait, il y a quelques jours, le *Daily Telegraph*, « Guillaume II a gagné un mandat national. L'influence s'en fera sentir sur la prospérité et la puissance de ce grand peuple dont l'idéal est l'homme fort en armes. »

Des nationaux-libéraux et des divers groupes radicaux la seule chose à dire est que leurs gains ont été inférieurs à leurs espérances. Le vent gouvernemental soufflait dans leurs voiles, et M. de Bulow avait ouvertement manifesté son désir de voir revenir au Reichstag une majorité conservatrice libérale. Les six sièges gagnés par les nationaux-libéraux, les douze mandats conquis par les trois fractions du *Freisinn* ne feront pas d'eux des appuis bien solides sur lesquels le chancelier puisse compter en cas de conflit sérieux avec le Centre.

*
* *

Le Centre, lui aussi, est revenu intact, et même un peu plus fort qu'auparavant. Il éprouve de sa victoire un orgueil mal dissimulé, et son organe officiel, la *Germania*, fait entendre nettement à M. de Bülow « qu'il ne désarmera pas de sitôt et ne lui rendra pas immédiatement sa confiance ». La *Germania* a vraiment tort de montrer une mine aussi fâchée, même en apparence. Sans doute le mot d'ordre a été, une fois de plus : « Contre les rouges et contre les noirs » et le gouvernement aurait vivement désiré voir revenir au Reichstag un plus grand nombre de libéraux. Mais, tout de même, le Centre a pu fort bien constater qu'il n'avait été combattu, en général, que d'une façon assez molle et, si j'ose le dire, pour la galerie. Au fond, M. de Bülow et l'Empereur lui-même souhaitaient lui donner une petite leçon ; leur idéal aurait été de voir le Centre perdre une dizaine de sièges, juste assez pour lui faire voir qu'il n'était pas indispensable et ferait mieux de prendre, dans les débats parlementaires, un ton un peu moins tranchant; pas assez pour l'affaiblir et le rendre incapable de jouer un rôle important. De là à une rupture définitive, il y a loin. Malgré les tendances un peu inquiétantes de certains jeunes catholiques, le Centre n'en demeure pas moins un parti d'ordre, très imbu de l'idée nationale et de la grandeur du rôle réservé à l'Allemagne dans l'œuvre de la civilisation. Ce serait se faire une étrange idée de suspecter son patriotisme parce qu'il a cru devoir, il y a quelques semaines, voter contre les crédits coloniaux. C'est grâce à lui, au contraire, que le gouvernement impérial a pu obtenir, depuis dix ans, à peu près tout ce qu'il a demandé pour son armée et pour sa marine. Si M. de Bülow, dans un mouvement d'humeur, l'a récemment traité de « parti factieux », il n'en demeure pas moins disposé, dans son for intérieur, à lui donner le baiser de paix. « Nous voyons venir, dit le *Berliner Tageblatt*, le moment où le prince de Bülow serrera amicalement la main à M. Erzberger. » Comment en serait-il autrement? Le Centre, avec les députés alsaciens et lorrains qui sont ses hôtes, dispose de 110 voix au moins : il faut y joindre les Polonais, qui étaient 16 hier, mais auxquels la cruelle persécution dirigée contre eux a fait gagner 4 nouveaux sièges et plus de 100.000 suffrages, et aussi quelques particularistes ou indépendants. A lui seul le Centre catholique a gagné près de 400.000 voix depuis les élections générales de 1903. De tous les partis, c'est incontestablement lui qui a fait les plus grands progrès. C'est aussi celui qui a, sans aucune comparaison, la plus remarquable organisation et la plus forte discipline. Windthorst et Lieber disparus, tous ses adversaires s'attendaient à voir s'émietter cet agrégat d'éléments hétérogènes, unis seulement par un lien confessionnel et pour la défense d'idées religieuses que personne au fond n'attaquait plus sérieusement, cet assemblage de traditions aristocratiques et d'idées démocratiques, ce mélange bizarre de réactionnaires et de libéraux, de principes ultramontains et de tendances nationales. Et le Centre a accompli ce miracle de demeurer uni, non seulement dans la persécution, ce qui n'aurait rien d'exceptionnel, mais au milieu même de son triomphe. Il a toujours suivi une politique vraiment allemande et l'expansion extérieure de l'Allemagne n'a pas, à l'heure présente, de champion plus convaincu. Il a pu faire ses réserves sur certains procédés de colonisation, sur certaines interventions diplomatiques, sur certaines dépenses qui lui semblaient par trop improductives; mais personne n'est plus persuadé aujourd'hui que la grandeur de l'Allemagne la contraint de demeurer vigilante et prête à faire valoir ses droits comme à défendre ses intérêts.

Quand on tombe d'accord sur des points de cette importance, peu importent les dissensions et les divergences sur des questions secondaires. L'Empereur et son chancelier peuvent en vouloir au Centre d'avoir déjoué leurs prévisions, et surtout d'avoir pactisé avec les socialistes en Westphalie et en Bavière. Le Centre, de son côté, persistera peut-être quelque temps dans sa bouderie, et y mettra peut-être des manières : il marchandera son concours et le vendra un peu plus cher qu'avant, au prix de

modifications appréciables dans la législation scolaire ou dans la réglementation projetée sur les syndicats. Et il reviendra au bercail impérial, comme il y est déjà revenu tant de fois, parce qu'il est un parti de gouvernement, et parce que le gouvernement ne saurait guère se passer de ses services, soit qu'il veuille entreprendre une politique vraiment fructueuse de réformes économiques et sociales, soit qu'il veuille donner une impulsion nouvelle au système de l'expansion mondiale et de l'impérialisme pangermaniste. Sur ce point, en effet, aucune illusion n'est possible. Ce n'est pas le Centre qui se mettra jamais sérieusement en travers de certaines velléités ambitieuses. Il le ferait d'autant moins que ces velléités auraient en vue un peuple que les catholiques d'outre-Rhin se sont accoutumés à regarder comme le trouble-fête de l'Europe, et dont la politique religieuse notamment leur apparait comme un symptôme non équivoque de décadence, sinon de décomposition.....

Au fond, il est en vérité assez puéril de chercher avec quelle majorité Guillaume II et son chancelier vont demain gouverner. C'est se faire une idée très fausse du parlementarisme allemand, de penser que le « pouvoir fort » manquera longtemps des voix nécessaires pour légitimer sa politique et emboiter le pas dans la direction qu'il lui plaira d'indiquer. Que M. de Bülow groupe les conservateurs et les libéraux, ou les conservateurs et le Centre, il n'importe guère et le résultat sera toujours, en fin de compte, celui qu'il aura cherché. Il en a toujours été ainsi, sauf aux rares minutes d'indépendance que le Reichstag a bien vite payées d'une dissolution, parce que le régime parlementaire n'est là-bas qu'un mot assez creux ; et il en sera d'autant plus ainsi, à l'avenir, que le monarque se sent d'accord avec la majorité de son peuple, et qu'il croit l'Allemagne prête, selon ses propres expressions, « à se mettre en selle et à piquer des deux, abattant tout sur son passage. »

*
* *

Le chancelier du César germanique a pu le dire, très sincèrement, à la foule assemblée sous son balcon le soir du 5 février : « Ce qui a vaincu au premier tour de scrutin, ce qui aujourd'hui, au scrutin de ballottage, a remporté de si beaux succès, c'est l'esprit allemand. » On avait cru remarquer, depuis quelques années, dans ce peuple, certains symptômes de lassitude. On le croyait fatigué de donner des hommes et de l'argent ; et l'on croyait, disons mieux, nous croyions, nous Français, que, dans les circonstances critiques telles que l'affaire marocaine, le souverain s'avançait de son propre mouvement, sans avoir derrière lui la masse de la nation. Reconnaissons-le, notre erreur était grande. A l'appel du chancelier, « Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est un Reichstag qui ne fasse jamais défaut dans les questions nationales », le pays a répondu en repoussant loin de lui les propagandistes de doctrines dissolvantes. On a tant parlé, depuis quelques années, de l'isolement de l'Allemagne et de son impopularité, que les électeurs ont fini par y croire, sans vouloir réfléchir que si l'Allemagne est peu aimée, c'est parce que ses moindres paroles revêtent trop aisément un ton comminatoire, et que si elle est isolée, elle le doit aux défiances légitimes que fait naître une politique toujours bruyante et quelquefois agressive. Telle quelle, cette politique vient de recevoir, ces jours derniers, l'approbation de la nation. Celle-ci n'en approuve peut-être pas les allures capricieuses et les procédés retentissants ; mais elle a pleine conscience que la politique mondiale, l'impérialisme, le pangermanisme, tout cela n'est au fond qu'une seule et même chose, le besoin d'expansion d'un peuple, qui a d'innombrables enfants, un orgueil immense et une fringale de richesse, qui trouve insuffisant le lot qui lui est imparti, insuffisant aussi le rôle qui lui est assigné dans le monde à l'heure présente. Rien n'est plus instructif à cet égard qu'un séjour même rapide dans cette Allemagne, si bien disposée naguère pour tout ce qui venait du dehors, et de la France en particulier. Elle a bien changé, la blonde Germanie rêveuse, depuis qu'elle a coiffé le casque à pointe. Il semble que l'Allemand ait aujourd'hui une certaine tendance à imiter les Joghis de l'Hindoustan et à faire de sa propre personne le centre de l'univers. Seulement, tandis que les sages des bords du Gange demeuraient absorbés dans la contemplation de leur nombril, l'Allemand, lui, a conscience de sa force physique, il se sent très en mesure de réclamer, selon le mot prononcé autrefois par M. de Bülow, « une large place au soleil ».

*
* *

Telle est la véritable leçon qui se dégage, croyons-nous, des élections allemandes. Non qu'il faille d'ores et déjà prendre au tragique les paroles flamboyantes lancées par l'empereur du haut de son balcon, et dans l'ivresse du triomphe, à quelques centaines de manifestants. Guillaume II est coutumier de ces improvisations empanachées, et la conduite de « l'Empereur qui parle » selon le mot piquant de Lieber, est heureusement plus réfléchie que ses discours. Et cependant il est difficile de ne pas éprouver quelque malaise, si l'on réfléchit à la cohésion redoutable dont fait preuve aujourd'hui cette Allemagne

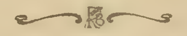
que tant de motifs auraient dû diviser. Quelle tentation pour un monarque, à présent que la nation « est en selle », de se mettre à sa tête pour renverser tous les obstacles! Puisque ce pays semble demeurer, en dépit de toutes les excitations, fidèle aux principes d'ordre et de hiérarchie, n'est-ce pas le cas d'en profiter pour achever d'anéantir les ennemis du régime par une politique franchement réactionnaire? Puisque la race allemande a besoin d'air et d'espace, pourquoi ne pas utiliser son élan d'aujourd'hui aux dépens de races affaiblies par leurs querelles intestines?

Les deux systèmes peuvent se concilier, et même se compléter l'un par l'autre, en frappant à la tête ce peuple incorrigible, qui paraît employer toute sa vitalité à s'annihiler lui-même, mais dont les idées subversives se diffusent au delà de ses frontières et constituent pour ses voisins une menace permanente. N'est-ce pas un diplomate allemand fort connu, accrédité auprès d'une cour étrangère, qui tenait récemment le propos suivant : « Certaines puissances commencent à être persuadées que la République française devient un véritable danger pour les monarchies européennes. » Les Alliés ne parlaient pas autrement en 1791. Pendant que la France, généreuse et chimérique, proclamait de grandes idées dans l'espoir qu'il en sortirait la paix universelle et qu'elle aurait la direction du monde régénéré, les puissances étrangères déclaraient, par l'organe de Kaunitz, « la légitimité de la ligue des souverains réunis pour la sûreté et l'honneur des couronnes ».

*
* *

Nous n'en sommes pas encore là, sans doute, et peut-être la satisfaction d'avoir vaincu le socialisme et de sentir son peuple fortement groupé derrière lui suffira-t-elle, pour un temps, à contenter l'amour-propre du plus impulsif des empereurs. Mais ce serait trop demander à ce monarque et à ses sujets de revenir aux sentiments presque amicaux qu'ils professaient naguère pour la France, puisque cette France a le tort grave d'être aux antipodes du conservatisme prussien, et de se trouver, par la force des choses, l'amie d'une puissance qui barre la route à l'Allemagne sur tous les points du globe.

MAURICE LAIR.



L'ONCLE RUBEN

Il y a quatre-vingts ans, un petit garçon sur la grand'place jouait à la toupie. Le petit garçon s'appelait Ruben. Il n'avait que trois ans; mais c'était un plaisir de le voir brandir son fouet, et il fouettait sa toupie en vrai petit homme.

Ce jour-là — il y a quatre-vingts ans — il faisait un temps printanier. Le mois de mars était venu, et la ville se divisait en deux mondes : l'un, où frappait le soleil, blanc et chaud, l'autre, où l'ombre régnait, sombre et froid. Toute la place appartenait au soleil, sauf l'étroite bordure d'une rangée de maisons.

Or, il advint que le petit garçon, si brave qu'il fût, se fatigua à fouetter sa toupie. Il regarda autour de lui pour choisir un endroit où se reposer. Ce n'était pas difficile : les bancs manquaient, mais chaque maison possédait un escalier en pierre. Le petit Ruben ne pouvait rien rêver de mieux.

C'était un petit bonhomme fort consciencieux. Il avait vaguement l'idée que sa mère n'aimerait pas qu'il s'assît sur les escaliers étrangers. Mère était pauvre : aussi ne devait-on jamais avoir l'air de vouloir rien prendre à autrui. Il alla donc s'asseoir sur les marches de leur propre perron, car ils habitaient, eux aussi, la grand' place.

Ce perron était dans l'ombre et il y faisait rudement frais. Le petit appuya sa tête contre la rampe, ramena ses jambes sous lui et se trouva fort bien. Un instant encore, il vit les rayons de soleil danser au milieu de la place, les gamins courir, les toupies tourner; puis il ferma les yeux et s'endormit.

Il dormit peut-être une heure. Quand il s'éveilla, il se sentit très mal à son aise. Il rentra près de sa mère en pleurant, et la mère reconnut tout de suite qu'il était malade et le mit au lit. Et quelques jours après le petit garçon mourut.

Son histoire ne finit point là. Sa mère conçut un de ces chagrins qui défient le temps et la mort. Elle avait d'autres enfants et beaucoup de soucis qui remplissaient son existence; mais son fils Ruben occupa toujours dans son âme une place où il régna seul. Il continuait de vivre sous ses yeux. Voyait-elle un groupe d'enfants jouer au soleil? Il y courait. Pendant qu'elle vaquait aux soins du ménage, il était toujours là, dehors, endormi sur le dangereux escalier. Nul de ses enfants vivants ne fut aussi présent à sa pensée que le petit mort.

Quelques années plus tard, Ruben eut une sœur. Quand elle fut d'âge à jouer à la toupie, il lui arriva de se reposer un jour sur le perron de pierre. La mère qui, tout à coup, avait cru sentir que quelqu'un la tirait par sa jupe, sortit vivement et l'empoigna si rudement que la fillette se le rappelait

toute sa vie. Et elle oubliait encore moins l'air étrange de sa mère et comme sa voix tremblait en disant : « Tu sais, tu avais autrefois un petit frère qui s'appelait Ruben et qui est mort parce qu'il s'est assis là, sur l'escalier. Est-ce que tu veux mourir, toi aussi, et me laisser, Berta ? »

Le frère Ruben devint bientôt aussi vivant pour ses frères et sœurs que pour sa mère. Elle avait une telle autorité qu'ils voyaient tous par ses yeux, et que, pour eux comme pour elle, le petit fantôme resta toujours assis là-bas sur la marche du perron. Et naturellement il ne leur vint jamais à l'idée de s'y asseoir. Mais s'ils apercevaient quelqu'un sur un escalier de pierre ou sur une balustrade en pierre ou sur une pierre au bord de la route, ils ressentaient immédiatement un point au cœur et songeaient à Ruben.

Et Ruben grandit et fut placé très haut dans leurs souvenirs et dans leurs entretiens. Ils savaient tous que les enfants appartiennent à une espèce fatigante, onéreuse et qui donne du fil à retordre aux parents. Aucun d'eux n'admettait que la mère aurait eu autant de chagrin si elle l'avait perdu. Du moment que la mort de Ruben lui laissait tant de regrets, il avait fallu que Ruben fût bien plus sage qu'ils ne l'étaient eux-mêmes. Et souvent l'un d'eux se disait : « Ah, si je pouvais faire autant de joie à mère que le frère Ruben ! » Et pourtant ils ne savaient de lui que peu de chose : il avait joué à la toupie et il avait pris froid sur un escalier de pierre. Mais, pour que la mère l'aimât ainsi, quel enfant merveilleux il avait du être !

Le mari mourut : la pauvre femme fut continuellement à la besogne et à la peine. Les enfants pensèrent que, si Ruben avait vécu, son malheur en eût été allégé. Et chaque fois qu'ils la voyaient pleurer, ils croyaient qu'elle pleurait parce que Ruben était mort ou parce qu'ils ne ressemblaient pas à Ruben. Et le désir croissait en eux de collaborer avec le petit mort au bonheur de la mère. Que n'eussent-ils pas fait pour qu'elle les aimât autant que lui ! Et, en ce sens, le frère Ruben était l'enfant le plus utile à sa mère.

Lorsque l'aîné des garçons eut gagné ses premiers sous en ramant pour des étrangers qui voulaient traverser la rivière, il courut les lui donner sans garder un liard ; et, devant le plaisir de la pauvre femme, il laissa éclater l'ambition dont il était dévoré.

— Mère, ne suis-je pas maintenant comme notre frère Ruben ?

La mère l'examina, compara intérieurement ce frais visage rayonnant avec celui du petit fantôme palot assis là-bas sur la marche de l'escalier. Elle eut désiré répondre « oui » ; mais cela lui fu impossible :

— Ta mère t'aime beaucoup, Ivan, dit-elle enfin, bien que tu ne sois pas comme ton frère Ruben.

On ne pouvait atteindre ce frère : les enfants le comprenaient, mais ils n'y employaient pas moins tous leurs efforts.

Ils grandirent, devinrent de braves gens, acquirent par leur travail l'aisance et l'estime, tandis que le frère Ruben demeurait toujours à sa place sur son escalier de pierre. Et cependant il avait toujours la même avance sur eux : on ne pouvait l'atteindre. Et à chaque progrès qu'ils firent, à chaque amélioration qu'ils apportèrent au sort de leur mère, ce leur fut une récompense suffisante de l'entendre dire : « Ah ! si mon petit Ruben avait vu cela ! »

Le petit Ruben accompagna sa mère toute la vie durant, jusqu'à son lit de mort. Ce fut lui qui adoucit son agonie, car, au plus fort de sa souffrance, elle sourit à la pensée qu'elle allait bientôt le rencontrer.

Mais l'histoire du petit Ruben ne finit pas à la mort de sa mère. Pour ses frères et sœurs il était devenu le symbole de la vie honnête et laborieuse, de la piété filiale, de tous les touchants souvenirs des années difficiles. Leur voix prit toujours une inflexion noble et tendre quand ils parlèrent de lui. Autour de ce petit garçon, il y eut toujours un air de fête religieuse.

Et ce fut ainsi qu'il glissa dans la vie de ses neveux et nièces. L'amour de sa mère l'avait rendu grand, et l'action des grands hommes s'exerce de génération en génération.



Le fils de la sœur Berta eut maille à partir avec l'oncle Ruben.

Un jour qu'assis au bord du trottoir, il contemplait, dans ce calme qu'on éprouve à suivre l'existence hasardeuse d'autrui, des brins de paille et des ramilles qui couraient leurs aventures sur le ruisseau gonflé, ses paisibles études philosophiques furent subitement interrompues par sa mère qui, sitôt qu'elle le vit, pensa à l'enfant assis au perron de pierre.

— Mon cher petit, s'écria-t-elle, ne reste pas là ! Tu sais, ta maman avait un petit frère qui s'appelait Ruben et qui avait quatre ans comme toi. Il est mort pour s'être assis au bord d'un trottoir, où il prit froid.

Axel n'aimait point à être dérangé ; il demeura immobile, ses boucles de cheveux blonds sur les yeux. Le souvenir de Ruben donna à la sœur Berta une énergie inaccoutumée. Elle secoua durement la

petit garçon qui dut ainsi apprendre à avoir du respect pour l'oncle Ruben.

Un autre jour, le blondin tomba sur la glace, méchamment poussé par un grand garçon. Il y resta en pleurant, afin de bien montrer qu'on l'avait malmené et parce que sa mère n'était pas loin. Il ignorait que sa mère était avant tout la sœur de l'oncle Ruben. Dès qu'elle l'aperçut, elle ne trouva aucune bonne parole consolante, mais elle s'écria :

— Allons, ne reste pas comme cela ! Songe à ton oncle Ruben qui est mort quand il avait cinq ans comme toi, pour s'être assis dans un monceau de neige !

Axel se leva aussitôt ; mais il eut froid jusqu'au fond de l'âme. Comment sa mère pouvait-elle parler d'oncle Ruben, quand son petit avait le cœur si gros ? Axel fut plein de dépit ; et ce fut ainsi qu'il apprit à haïr l'oncle Ruben.

Tout en haut de l'escalier, dans la maison d'Axel, il y avait une rampe de pierre, où c'était délicieux de s'asseoir. On voyait en bas les dalles du vestibule, et l'on rêvait qu'on plongeait sur des abîmes. Cette rampe était un fier coursier. Quand Axel la chevauchait, il escaladait des remparts et montait à l'assaut de châteaux enchantés. Comme Saint Georges, il luttait contre les dragons. Et par bonheur jamais Ruben n'avait eu l'idée de s'y asseoir. Mais, bien entendu, ça allait venir ! Un jour que le dragon se tordait en agonie et qu'Axel trônait dans sa victoire et son orgueil, la bonne s'écria :

— Axel, descendez tout de suite ! Songez à votre oncle Ruben qui est mort quand il avait huit ans comme vous, parce qu'il était à cheval sur une rampe en pierre. Il ne faut pas recommencer, entendez-vous !

Oh, quel méchant vieil imbécile que cet oncle Ruben ! Il ne pouvait souffrir qu'Axel tuât des dragons et sauvât des princesses !

Pauvre petit garçon sage qui jouais jadis à la toupie sur la place ensoleillée, voilà ce que c'est que d'être devenu un grand homme : le passé te présente comme un épouvantail à l'avenir !

*
* *

A la campagne, chez oncle Ivan, tous les cousins et cousines sont réunis dans la grande cour. Axel circule, rempli de haine contre l'oncle Ruben. Il voudrait bien savoir si ce croquemitaine en tourmente d'autres que lui. Mais l'idée de poser cette question lui semble vaguement sacrilège. Enfin, lorsque les enfants sont seuls entre eux, il s'y décide et demande si l'on a entendu parler de l'oncle Ruben. Aussitôt des éclairs s'allument dans les yeux ; des petits poings se serrent ; mais les bouches restent closes : elles ont appris le respect et la crainte.

— Chut ! Chut ! murmure le groupe.

— Non ! réplique Axel, je veux savoir s'il n'y a que moi qu'il ennuie ; car je le trouve le plus embêtant de tous les oncles !

Ces mots courageux rompirent la digue qui retenait les dépits et les rancunes de ces cœurs d'enfants. Il y eut un tumulte de révolte. Telle une assemblée de nihilistes qui blasphèment contre le czar. Et on établit le bilan du pauvre grand homme. L'oncle Ruben persécutait ses neveux et ses nièces. L'oncle Ruben mourait partout où il voulait. L'oncle Ruben avait toujours l'âge de celui dont il se plaisait à troubler le repos. L'oncle Ruben était manifestement un menteur, mais un menteur à qui l'on devait du respect ! Il fallait voir de quel air les vieilles personnes parlaient de lui ! Qu'avait-il donc fait de si remarquable ? Il s'était mis à mourir : la grande merveille ! D'ailleurs, quoi qu'il eût fait, il abusait insolemment de son pouvoir. Il se dressait contre tout ce que les enfants désiraient. Il les chassait de l'herbe où le sommeil était si doux ! Il avait découvert la meilleure cachette du parc et défendait qu'on s'en servît. Depuis quelque temps, ne s'était-il pas avisé de monter à califourchon sur les chevaux et de grimper dans les chariots à foin ? On apprit des choses étranges : il avait pêché à la ligne au bout du pont ; il avait ramé dans la petite barque du lac ; il s'était perché dans le vieux saule dont les branches vous invitent à vous balancer au-dessus de l'eau ; il avait même dormi sur un baril de poudre !

Ils étaient tous persuadés qu'on ne pouvait échapper à sa tyrannie. Ils se soulageaient en parlant à cœur ouvert : mais ce soulagement n'était pas un remède...

*
* *

Le croirait-on ? Quand ces enfants furent grands et eurent des enfants à leur tour, ils commencèrent aussitôt à tirer parti de l'Oncle Ruben. Et leurs enfants apprirent si bien la leçon qu'un jour, à la campagne, un petit gamin de cinq ans alla droit à la vieille grand'mère Berta qui était assise au bas de l'escalier en attendant qu'on fît avancer sa voiture.

— Grand'mère, lui dit-il, tu avais autrefois un frère qui s'appelait Ruben ?

— Tu as raison, mon petit, répondit la grand'mère.

Et, à ce nom, elle se leva. Ce fut pour toute la jeunesse un spectacle inoubliable. On eut dit un « carolin » qui salue le portrait de Charles XII. Et les enfants sentirent que l'Oncle Ruben, bien qu'on

abusât de lui, survivrait longtemps encore, et cela, parce qu'il avait été tendrement aimé.

De nos jours, où l'esprit critique mesure toutes les grandeurs, il convient de se servir de Ruben avec plus de modération. On l'a ramené aux limites de son âge : les arbres, les bateaux, les barils de poudre ne sont plus de son domaine; mais il a encore la haute main sur tout ce qui est en pierre, et où l'on peut s'asseoir.

Les enfants, à qui l'on inspire moins d'obéissance passive et moins de crainte, le discutent, et les petites écolières elles-mêmes se demandent s'il n'est pas un mythe. Simple mode : au fond, cette génération est aussi convaincue de la grandeur de l'Oncle Ruben que les générations précédentes. Et un jour viendra où ces blasphémateurs feront un pélerinage à la vieille maison et chercheront le vieux perron de pierre. Dès qu'ils auront des enfants, la nécessité du grand homme s'imposera à leur esprit.

— Oh, mon petit, ne reste pas là! La mére de ta mère avait un oncle qui s'appelait Ruben. Il est mort juste à ton âge, parce qu'il s'est assis pour se reposer sur le même perron de pierre!

Et ainsi tant que durera le monde.

Selma Lagerlof.
Adapté par André Bellessort.



LA CHUTE DU CABINET LIBÉRAL EN ESPAGNE

« Tout est bien dans l'État, dit un auteur espagnol, quand l'Église est traitée comme elle doit l'être. » Et l'Église est traitée comme elle doit l'être quand elle a toutes les libertés, et qu'elle est seule à les avoir. En fait, telle est bien aujourd'hui la situation du clergé espagnol; c'est lui qui triomphe, qui gouverne et qui commande. En droit, il existe encore dans la constitution, dans les lois et dans les mœurs d'Espagne quelques libertés civiles, qui permettent théoriquement à un Espagnol de n'avoir aucun contact avec l'Église. Mais ces libertés, le clergé les regarde d'un très mauvais œil, ne perd pas une occasion de déclamer contre elles et ne cache pas son intention bien arrêtée de les supprimer, le jour où il se croira assez fort pour le faire.

Le comte de Romanones avait pris l'initiative d'une loi sur les associations religieuses, qui devait contrarier l'invasion lente, mais continue et méthodique, du monachisme, dans toutes les parties de la Péninsule. Il s'agissait de réviser la liste des associations religieuses non concordataires, et de soumettre celles qui seraient conservées à la nécessité d'obtenir l'autorisation préalable des Cortès.

La loi était à peine déposée que des cris de fureur retentissaient dans le clan clérical, et à la suite d'intrigues assez obscures, où les coteries de palais paraissent avoir joué un certain rôle, le Cabinet présidé par le général Lopez Dominguez était remplacé par un nouveau ministère présidé par le marquis de la Vega de Armijo.

Quoique les libéraux fussent restés au pouvoir, le changement de ministère n'en parut pas moins aux observateurs avisés une victoire du parti réactionnaire, car le nouveau Cabinet n'avait pas les éléments de vitalité qu'avait possédés naguère le Cabinet Montero Rios, si tristement enlisé dans la question des juridictions militaires, ou même le Cabinet Lopez Dominguez, présidé par un des militaires les plus estimés du pays. Le marquis de la Vega de Armijo était fort âgé et ne paraissait pas avoir toute la décision nécessaire pour mener une campagne des plus difficiles. L'opinion s'obstinait à ne voir en lui et en la plupart de ses collègues que des hommes de second plan. On représentait le président du Conseil comme une doublure de M. Moret, M. Barroso comme l'homme de M. Montero Rios, M. Jimeno, comme l'*alter ego* de M. Canalejas, et M. Navarro Reverter comme le lieutenant du général Lopez Dominguez. M. Silvela n'a pas craint en pleines Cortès de traiter les ministres de « commissionnaires (*recaderos*) ayant sans cesse besoin de consulter leurs chefs ». M. Bores y Romero a déclaré que « le gouvernement n'avait ni ligne de conduite, ni prestige, ni autorité, ni connaissance exacte de la situation ».

Ces hommes faibles, ou indécis, n'avaient en outre aucune confiance dans le succès de leur campagne. Ils savaient leur parti irrémédiablement divisé.

M. de la Vega de Armijo s'était engagé à convoquer les Cortès pour le 21 janvier dernier. A mesure que la date s'avançait, il se sentait moins sûr de lui-même et comprenait plus clairement qu'il allait droit au naufrage. Il avait repris le texte de la loi sur les associations, l'avait modifié, refondu, édulcoré, pour le rendre plus neutre, plus acceptable à la majorité des libéraux. Plus les jours s'avançaient, plus il sentait la fragilité de son œuvre, plus s'accentuaient les divergences entre les chefs du parti libéral.

Dès le 9 janvier, le président du Conseil déclarait qu'une entente sérieuse et définitive de tous les chefs de groupe était indispensable pour que le gouvernement pût se présenter devant les Cortès. Son langage dénotait dès ce moment un trouble extrême :

« Je n'ai pas sollicité, disait-il, le poste où je suis; ce sont les hommes de mon parti qui me l'ont fait accepter,

m'offrant tous leur appui décidé. Du moment qu'ils manquent à cette promesse, je n'ai plus qu'à leur dire : « Restons en là », personne ne pourra me rendre responsable des conséquences. »

Pendant une semaine, ce fut un va-et-vient continuel, le président du Conseil manda M. Moret à Madrid, interviewa M. Montero Rios, M. Canalejas, le général Lopez Dominguez et chercha, de la meilleure foi du monde, à trouver avec eux une ligne de conduite susceptible d'être suivie par le parti libéral tout entier.

Les efforts du marquis ne purent aboutir. Soit que la question posée par le précédent Cabinet ne fût décidément pas mûre, soit que des ambitions personnelles aient poussé les chefs du parti libéral à désirer la chute du Cabinet, il fut impossible de s'entendre.

M. Montero Rios, président du Sénat, renouvela au président du Conseil ses plus cordiales assurances de bon vouloir, lui fit espérer qu'aucune attaque ne viendrait de la haute assemblée, mais sembla plutôt constater un fait que lui promettre un concours actif et énergique. Dans ses conversations avec des tiers, il laissa percer quelque vague nostalgie du pouvoir :

« J'ai appuyé, disait-il, et j'appuierai toute proposition libérale, comme je l'ai prouvé par mes propres actes, tous inspirés par la défense du parti et par le désir d'éviter son démembrement. Tous savent que je n'ai pas sollicité le pouvoir. Je l'ai montré tout récemment encore, mais si les circonstances actuelles venaient à changer, plutôt que de voir le parti libéral abandonner le pouvoir, je ne refuserais pas d'en assumer à nouveau les responsabilités, pourvu que l'on me donnât les moyens indispensables pour gouverner. »

En somme, il fut peu encourageant, et les journaux madrilènes eurent raison de dire qu'un homme si frileux, toujours enfermé dans ses fourrures, et entouré de calorifères, ne pouvait réchauffer personne.

M. Moret ne se montra pas beaucoup plus optimiste. Le président du Conseil était bien tenté de filer à l'anglaise, sans même attendre la convocation des Cortès, M. Moret lui démontra que c'eût été une grave incorrection, que le gouvernement avait donné sa parole, devait la tenir et se présenter devant l'assemblée. Quant à ce qu'on y ferait, M. Moret déclara sans ambages qu'il n'était pas partisan de la loi et qu'il le dirait en toute franchise.

M. Canalejas, plus radical et plus intransigeant, se refusa à faire le moindre sacrifice, rappela ses déclarations d'antan et conclut par le mot si souvent répété : Où je suis, je reste.

Le général Lopez Dominguez réclama comme les précédents la prompte réunion des Cortès et laissa entrevoir peu de confiance dans le succès final de la cause libérale.

Le parti était en réalité en plein désarroi Chacun des chefs avait sa politique, dont il ne voulait point démordre, et préférait que la partie fût perdue plutôt que d'être gagnée par un autre que lui. Le général Lopez Dominguez était irrité que le texte de loi eût été modifié arbitrairement par le nouveau Cabinet, et s'opposait à tout changement qui n'aurait pas été approuvé par la commission nommée par les Cortès. M. Canalejas trouvait la loi trop favorable au clergé et voulait la rendre plus dure. M. Moret rejetait toute loi d'exception et demandait la liberté absolue des cultes, avec toutes ses conséquences : mariage civil, enseignement laïque, laïcisation des cimetières. M. Montero Rios voulait imposer le droit commun aux associations religieuses sans consultation, accord ou pacte préalable avec le Saint-Siège.

Livrer bataille dans de pareilles conditions était aller de gaîté de cœur à la défaite. Les libéraux savaient que le Cabinet était perdu, mais ils espéraient qu'il serait encore remplacé par un ministère libéral, et la chute de M. de la Vega de Armijo a amené au contraire la rentrée en scène des conservateurs et de M. Maura.

Il faut en chercher la raison dans l'état politique général de la nation et dans les préférences secrètes de la Cour.

La loi des associations, loi bien anodine à la vérité, a fait sur le parti catholique l'effet d'un fer rouge et pour bien comprendre sa colère, il faut connaître sa tactique et ses ambitions. Un exemple nous permettra de les saisir sur le fait. L'antique palais des comtes de Barcelone est partagé aujourd'hui entre un poste de police (*mozos de la escuadra*), le dépôt des Archives de la couronne d'Aragon, un musée archéologique installé dans la chapelle, et un couvent de religieuses de Sainte-Claire. L'ancienne salle de justice du palais (*el tinell*) sert de chapelle au couvent. Les religieuses sont des contemplatives, mais elles ont annexé à leur monastère une école de broderie ; elles sont devenues ainsi *ordre enseignant*, et sont en règle avec la loi. Elles voudraient bien reconquérir l'ancienne chapelle, occupée par le musée, et l'ancien palais des vice-rois de Catalogne occupé par les Archives ; et elles ont bien failli obtenir, il y a quelques années, le transfert des Archives d'Aragon à Madrid. Il a fallu toute l'autorité de Canovas del Castillo pour empêcher une pareille usurpation, que tous ceux qui ont travaillé au palais comtal auraient amèrement regrettée. Ce que voulaient faire les Clarisses de Barcelone, tous les couvents d'Espagne le font à

l'occasion, s'étendant par tous moyens, refoulant devant eux par leur incroyable puissance de végétation tout ce qui gêne leur croissance.

Les catholiques voient dans ce fait une chose toute naturelle, très glorieuse pour la religion, très avantageuse pour l'Espagne et tout à fait conforme à la liberté. Un ancien ministre, M. Cabián, écrivait, il y a quelques jours, dans *la Correspondencia*, que la loi sur les associations était un attentat au droit commun. « La question est de savoir si des citoyens en s'associant pour des fins religieuses doivent être soumis à des règles plus rigoureuses et à des entraves qui n'existent pas, quand il s'agit de fins artistiques, scientifiques, politiques ou de luttes de classes. Le parti libéral, qui avait d'abord répondu non, est sollicité aujourd'hui de répondre oui ; mais il ne doit pas se laisser entrainer par de tels courants. Sa majorité doit s'imposer à la petite minorité qui prétend le diriger ; il doit rester fidèle aux principes qui lui ont jusqu'ici servi de base, et ont constitué en même temps une garantie de progrès. »

Placée ainsi sur le terrain du droit commun, la question devient certainement très délicate, car on ne peut nier que les pays les plus libres ne soient justement ceux qui accordent le droit commun à toutes les associations, sans distinguer si elles ont ou non le caractère religieux, et l'on ne voit pas, en principe, pourquoi des hommes libres pourraient associer leurs capitaux, et leurs énergies combattives et ne pourraient mettre en commun leurs prières et leurs énergies charitables. — Mais il faut remarquer aussi que le régime de la pleine liberté religieuse n'existe que chez des peuples où la pluralité des cultes empêche l'un d'eux d'absorber tous les autres : chez un peuple à religion exclusive comme l'Espagne, la pleine liberté donnée à cette religion la convertit aussitôt en une écrasante tyrannie, alors surtout que l'opinion publique n'est pas suffisamment vigilante et perspicace pour s'opposer, comme elle le ferait en France, aux empiétements incessants du parti clérical.

C'est pourquoi les libéraux espagnols sont, pour ainsi dire, obligés de demander la limitation des libertés ecclésiastiques, et pourquoi les cléricaux demandent le droit commun, avec l'arrière-pensée de le transformer un jour en monopole.

Ces deux partis, qui se partagent très inégalement la nation espagnole, ont chacun une fraction dynastique et une fraction anticonstitutionnelle. A l'extrême droite du parti conservateur se rangent les carlistes ; à l'extrême gauche du parti libéral les républicains, et tandis que les conservateurs et les libéraux dynastiques sont arrivés à se tolérer réciproquement en se partageant le pouvoir, les partis carliste et républicain, exclus du partage, sont tout prêts à en venir aux mains.

Le 13 janvier dernier un immense meeting catholique se rassemblait à Bilbao sur la plaza de la Union. Le cortège, conduit par un des députés de la province de Biscaye, s'était formé à l'École des ingénieurs et traversa toute la ville, bannières déployées. L'évêque de Santander avait envoyé son adhésion à la manifestation projetée contre le projet de loi anticatholique et inspiré par les idées françaises (*contra el anticatolico y afrancesado proyecto de ley de asociaciones.*) Les manifestants défilèrent en récitant des prières, chantant la marche de Saint-Ignace, et le *Guernicaco cantua*, la Marseillaise régionaliste. Les balcons étaient pleins de femmes qui battaient des mains, criaient : Vive le Pape ! Vive la religion ! Vive la foi ! et jetaient sur les passants de petites banderolles de papier portant : Vive le règne social de Jésus ! Vivent les ordres religieux ! Aux chants des cléricaux répondaient les sifflets des républicains, et la garde municipale rétablissait l'ordre en tapant impartialement sur les ouvriers, et les *Luises* (élèves des jésuites).

Le même jour Saint-Sébastien assistait à un autre meeting, où s'étaient donné rendez-vous tous les libéraux de Navarre et de Vascongades : 20.000 citoyens, réunis à la Plaza de Toros, y acclamèrent le lieutenant d'alcalde D. Tomas Birmingham, qui parla avec toute la véhémence d'un tribun : « En prétendant défendre la religion, que personne n'attaque, les cléricaux ne désirent que satisfaire leur haine sauvage (*africana*) contre tout ce qui signifie progrès et civilisation. Il faut que tous les libéraux s'unissent en face de la réaction et forment bloc contre bloc. » D. Melquiades Alvarez, député républicain aux Cortès, dénonça à son tour « la réaction qui se déguise sous l'habit religieux, pénètre dans la vie de famille, empoisonne parfois le foyer, utilise l'enseignement pour atrophier l'esprit, escalade le pouvoir pour obtenir des privilèges légaux et veut s'emparer du pays pour le dégrader et l'avilir. » Il parla encore de l'Espagne morte qui veut ressusciter, des conseillers privés, des camarilles palatines qui conspirent contre la liberté dans l'intérêt du Vatican. » Il ne faut pas, dit-il, décatholiciser l'Espagne. Nous respecterons les libertés de l'Église, mais nous empêcherons que, sous son nom, on nous rende impossible l'exercice de la liberté publique. Il ne faut pas que le pape devienne un César. Il ne faudrait pas, non plus, pousser les libéraux à bout. C'est à leur patriotisme qu'on doit de voir sur le trône un petit-fils d'Isabelle II ! »

A Barcelone, huit jours plus tard, les deux partis en sont venus aux mains et le sang a coulé. Les Carlistes ont tenu une grande réunion à la Plaza de Toros. La séance a commencé par la lecture d'un télégramme du Cardinal Sancha « réprouvant du

fond de son âme la loi des associations, inspirée par la lâcheté et l'hypocrisie et entourée d'une auréole inquisitoriale ». Le député Mella qualifia la loi de monstrueuse : « La lutte actuelle est la lutte d'un géant, l'Église, contre un pygmée, qui n'est pas le paganisme, mais qui est l'apostasie... Les ennemis de l'Église ne savent donc pas qu'elle ne peut mourir ! » L'orateur cita Renan, Zola, Catulle Mendès, le calomniateur de sainte Thérèse, et envoya un salut fraternel à l'Épiscopat français. Au sortir de de la Plaza, les Carlistes furent accueillis par les sifflets et les bêlements des républicains. Des cris on en vint aux injures, puis aux coups, puis aux revolvers. Par deux fois la garde civile dut charger. L'éclatement d'une bombe dans un escalier de Barcelone vint mettre le comble à la fureur des partis : Ce sont les anarchistes, disent les blancs ! C'est la police, répondent les rouges ! et la haine semble monter comme une marée irrésistible. « On nous reproche d'avoir fait trois guerres civiles, a dit Mella, je crains que l'histoire ne nous reproche de n'en pas avoir fait une quatrième. »

Il faut convenir qu'en présence d'un tel désordre, les conservateurs avaient beau jeu. Toujours « à la disposition de la couronne », ils sont remontés au pouvoir et l'Espagne va se retrouver pour quelques mois sous le joug des clercs : « Brebis égarée, rentrez au bercail ! »

Si le parti libéral n'est pour ainsi dire qu'un jouet aux mains des coteries palatines, s'il sert surtout à effrayer les masses et à les ramener plus dociles au conservatisme, c'est qu'il n'a rien fait de sérieux pour le peuple, c'est qu'il n'a songé sincèrement ni à l'éclairer, ni à l'émanciper, ni à le protéger contre ceux qui l'exploitent, ni à le défendre contre ceux qui le pillent ; c'est qu'il y a chez les libéraux même égoïsme que chez les conservateurs, même mépris de la démocratie, même soif de pouvoir et mêmes appétits d'argent.

Le parti radical français n'est certes pas exempt de tous ces défauts ; mais lui, du moins, s'est discipliné et s'est occupé de la masse populaire. Il lui parle depuis vingt-cinq ans, il l'endoctrine, il lui montre un but à atteindre, il lui a ouvert des milliers d'écoles, il lui a donné des droits utiles, et l'espoir d'en conquérir d'autres plus précieux encore.

Que le parti libéral espagnol en fasse autant, et il aura le même succès.

Aujourd'hui, placé entre deux maîtres également despotes et avaricieux, le paysan espagnol joue tous les rôles, prend tout ce qui passe à sa portée, épouvante sa misère avec des chansons... ou émigre et quitte la Castille morte pour la vivante Argentine où il retrouve sa langue et acquiert sa liberté !

G. Desdevises du Dezert.

A PROPOS DES RESTES DE VOLTAIRE

(Documents nouveaux.)

Les journaux ont annoncé naguère que le ministre de l'Instruction publique venait, sur la proposition du sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, de commander à deux artistes statuaires les modèles des monuments funèbres de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau pour le Panthéon. Cette décision ne serait, paraît-il, que la réalisation assez tardive d'un vœu formulé par le Sénat, il y a quelques années, alors qu'une polémique s'était engagée sur la question de savoir si les cercueils des deux grands hommes étaient vides ou intacts. Pour trancher la question et faire découvrir la vérité sur la prétendue profanation dont ces restes illustres auraient été l'objet au début de la seconde Restauration, le Gouvernement autorisa l'ouverture des deux cercueils et l'opération eut lieu, en présence du directeur des Beaux-Arts, M. Roujon, et d'une douzaine d'invités dont les plus notoires étaient MM. Victorien Sardou, Berthelot, Ernest Hamel, G. Lenôtre, etc.

Ce fut une minute solennelle que celle où l'on enleva le couvercle des deux sarcophages et où l'on constata, contrairement à l'attente générale, que les deux corps subsistaient inviolés. Se penchant sur les restes de Voltaire réduits au squelette, M. Berthelot en prit le crâne et l'élevant assez haut pour que tous les assistants le pussent voir, prononça ces paroles : « Messieurs, voici la tête de Voltaire. » Au contraire, les restes de Rousseau étaient demeurés si intacts qu'aussitôt qu'on eut descellé le couvercle, on put distinguer son visage conservé à un tel point que la tête semblait celle d'un homme endormi. Mais l'instant fut très court. Presque aussitôt, au contact de l'air, les tissus se réduisirent en une poussière impalpable, laissant le squelette à nu. Et ce fut un spectacle poignant et dramatique que ce changement si brusque.

Mais la boîte crânienne que M. Berthelot avait soulevée ainsi était depuis longtemps vide de son cervelet : lors de l'embaumement de Voltaire, deux des plus nobles parties de son corps, — le cœur et le cervelet — en furent distraites plus ou moins justement, et de ces deux reliques, si l'on sait ce que l'une est devenue — le cœur, — on ignore tout à fait le sort de l'autre — le cervelet. — Ce n'est pas que diverses personnes ne s'en soient parfois préoccupées ; mais leurs recherches ont été sans résultat. Peut-être qu'aujourd'hui, en éveillant de nouveau l'attention à ce sujet, une solution plus favorable pourra se produire.

Faut-il rappeler les circonstances de la mort de Voltaire à Paris et comment il était revenu, plus

qu'octogénaire, dans sa ville natale, pour y séjourner sous le toit du marquis et de la marquise de Villette, cette jeune femme si gracieuse, *Belle et Bonne*, qu'il avait mariée à un personnage si vilain? Le logis subsiste encore au coin du quai Voltaire, n° 27, et de la rue de Beaune, n° 1. A la suite d'une visite qu'y fit, le 21 janvier 1904, la Commission du Vieux Paris, M. Lucien Lambeau en a publié une monographie, à l'aide des titres de propriété, et il a étudié le séjour qu'y fit Voltaire, de février à mai 1778. Il en résulte que si, à l'extérieur, l'aspect de la maison a beaucoup changé, sauf la porte cochère ouvrant sur la rue de Beaune, les remaniements de l'intérieur sont moins profonds et n'ont pas assez altéré l'aspect des lieux pour que les fervents de Voltaire n'y pussent pas reconstituer le passage du grand homme. Celui-ci occupait, au premier étage, dans le bâtiment sur la cour, quelques pièces assez modestes qu'on a divisées depuis lors en vue de la location. Mais le salon subsiste intact, où Voltaire se tenait volontiers pour accueillir les visiteurs, où le *Tout-Paris* du temps de Louis XVI défila, empressé et curieux, devant le Patriarche de Ferney. Ce sont les mêmes fenêtres, les mêmes boiseries à colonnes canelées, les mêmes parquets, les mêmes glaces qui reflétèrent jadis les visages des visiteurs et l'image des artistes de la Comédie-Française qui vinrent y répéter *Irène*.

On sait quel résultat fatal pour Voltaire eurent toutes ces agitations, entretenues par la vanité du marquis de Villette et par la cupidité de Mme Denis. En dépit des avertissements de Tronchin, en dépit de ses propres appréhensions, Voltaire ne quitta pas Paris et il y mourut, accablé sous ces émotions, assez mécontent d'ailleurs contre lui-même pour n'avoir pas suivi les conseils de son médecin. Cette fin fut si brusque, qu'elle fut, à certains égards, inattendue. Que ferait-on des restes illustres du vieillard qui disparaissait ainsi? Toujours soucieux de son repos, satisfait aussi de faire aux gens de bons tours à sa façon, il avait habilement entretenu l'indécision autour de ses volontés suprêmes, signant de vagues déclarations qu'il semblait contredire par d'autres démarches. Ce jeu plaisait à sa malice et il s'y livra tant qu'il le put. A Ferney, il s'était fait construire un tombeau donnant tout à la fois dans l'église et le cimetière. « On dira, remarquait-il en plaisantant, que je ne suis ni dehors ni dedans. » Mais à Paris, pareil subterfuge n'était pas permis. Il fallut aborder la question de front et on sait comment elle fut résolue : le clergé refusant la sépulture religieuse aux restes de Voltaire, on dut les transporter à la hâte à l'abbaye de Scellières, en Champagne, dont le neveu de Voltaire, l'abbé Mignot, était abbé commandataire.

Toutes les circonstances de cette fin ne sont pas encore parfaitement élucidées, malgré les témoignages qui ont été recueillis à ce propos. Le corps de Voltaire fut embaumé rapidement : un procès-verbal sec et peu explicite fait foi de cette opération, exécutée par le chirurgien Pipelet et le médecin Rose de Lépinoy, assistés du pharmacien Mitouart. C'est alors que le marquis de Villette garda le cœur de Voltaire, plus ou moins contre le gré de la famille et que Mitouart lui-même conserva le cervelet. A l'ouverture du crâne, on avait été étonné de la grosseur du cerveau. On s'étonna aussi du peu d'épaisseur des parois osseuses du crâne. Le cerveau ne fut donc point disséqué : on l'enleva en entier et Mitouart le fit durcir dans l'alcool bouillant, pour le conserver ensuite dans l'esprit-de-vin. Le visage de Voltaire mort fut-il moulé? Le procès-verbal d'autopsie n'en dit rien et je n'ai pas trouvé de témoignage à ce sujet. Je connais cependant un moule qui semble bien être le creux des traits de Voltaire et j'ai sous les yeux, en écrivant ceci, une épreuve en plâtre qui est bien faite pour confirmer dans cette idée. Mais peut-on se prononcer avec certitude sur la ressemblance d'un visage dont la mort a chassé la vie, terni l'expression et clos les yeux, si pétillants et si mobiles dans les orbites du vieillard, que nous ne concevons maintenant que pétulant et sans cesse agité? Je pose la question en passant, sans avoir la prétention de la résoudre.

Toujours est-il que les restes de Voltaire, allégés du cœur et du cerveau, furent revêtus d'une robe de chambre, installés dans un carrosse à six chevaux et maintenus dans l'attitude d'un homme qui dort, pour être clandestinement transportés en Champagne, sous la sauvegarde d'un valet de confiance qui ne devait pas quitter le corps. Il n'est nul besoin de redire ce que fut ce voyage et l'arrivée à Scellières, quoique le récit d'un témoin récemment publié permette d'y ajouter des détails nouveaux. Mais prétentieux à la fois et naïf, le caractère de celui qui l'a écrit, Étienne Favereau, obligerait à faire autant de réserve que de fond sur sa véracité. C'est à Scellières que ces restes, ainsi transportés, reposèrent pendant une douzaine d'années, jusqu'à ce que la vente de l'abbaye vint renouveler la question, en 1791, d'un tombeau pour Voltaire et inciter l'Assemblée nationale constituante à lui ouvrir les caveaux du Panthéon. Le corps y fut recueilli dans des conditions mémorables et qu'on a maintes fois décrites. Il y trouva le repos, en attendant une autre glorification, puisque la fausseté de la légende qui représente sa tombe comme ayant été violée en 1815 est maintenant démontrée péremptoirement.

Et le cœur? et le cervelet? La famille de Voltaire protesta toujours contre le marquis de Villette qui

s'étant approprié le cœur du philosophe, et il semble que ces protestations, si elles furent vaines, furent du moins sincères. Voltaire avait été, de son vivant, l'occasion de la notoriété du marquis de Villette, qui comptait bien tirer encore parti de ce grand souvenir à son profit. Il affecta d'entourer le cœur de Voltaire d'un hommage bruyant et ostentatoire et fit savoir à tout le monde qu'il allait le placer dans un petit monument funèbre dont Houdon devait tracer l'esquisse et qui ornerait le salon de la maison mortuaire du philosophe. C'est en vain que la famille protesta aussitôt, par un acte notarié que les deux neveux de Voltaire, l'abbé Mignot et Dompierre d'Hornoy, à l'exception de Mme Denis, firent signifier au marquis. Mais celui-ci passa outre à une réclamation, d'ailleurs très courtoise et qu'une instance judiciaire aurait seule pu rendre exécutoire. Et les héritiers légitimes de Voltaire n'eurent plus que la ressource de protester encore, chaque fois qu'ils en jugèrent l'occasion opportune, contre ce procédé qu'ils blâmaient.

C'est ce qu'ils firent sans se lasser. Déjà le 15 juillet 1778, ils avaient écrit à Panckoucke, propriétaire du *Mercure de France*, pour faire connaître leur sentiment à ce sujet et demander de le déclarer publiquement : « Nous, ses neveux et proches parents, par conséquent chargés de ses funérailles, disaient-ils, affirmons que le testament de M. de Voltaire, ni aucun écrit émané de lui n'indique qu'il eût jamais voulu que cette distraction fût faite en faveur de qui que ce soit... Ce qui pourrait avoir été distrait du corps de M. de Voltaire, sans aucune des formalités indispensables, ne serait susceptible d'aucun honneur funèbre. » Devant cette attitude assez nette, si Villette avait dû renoncer à ses velléités de quelque cérémonie publique pour honorer le souvenir dont il était détenteur, il n'avait pas abandonné pour cela le glorieux reste qu'il possédait si bruyamment : il l'entoura, au contraire, chez lui, d'un culte encore plus affecté.

Il en fut ainsi tant que vécut ce singulier personnage et qu'il habita la maison mortuaire de Voltaire, qu'il possédait seulement en viager. Veuve, Mme de Villette dut se retirer, cul-de-sac Férou, dans un logis beaucoup plus modeste, tout rempli encore du souvenir de Voltaire. Bien entendu, le cœur du philosophe était le premier offert à la dévotion de ses fidèles, mais avec plus de sincérité et de discrétion que par le défunt marquis. Il ne semble pas que sa femme ait jamais voulu tirer un profit quelconque de ce dépôt. Pourtant on parla en frimaire an IX (décembre 1800), dans la *Gazette de France*, d'un projet assez mal défini de remettre à Mme de Villette la dépouille même de Voltaire, sans doute pour la transporter à Ferney, qui avait été vendu par Mme Denis au marquis de Villette. Et Dompierre d'Hornoy proteste aussitôt auprès du ministre de l'Intérieur.

« Ni moi, citoyen ministre, qui suis son petit-neveu, ni six enfants que j'ai, ne laisserons remplir par des étrangers des devoirs sacrés pour nous. M. de Voltaire n'avait rien ordonné sur sa sépulture. Nous avons voulu le transporter à Ferney, dans le tombeau qu'il avait bâti : des circonstances impérieuses nous ont forcés de nous arrêter à Scellières, dans l'abbaye de son neveu et de mon oncle. La vente que Mme Denis, sa nièce et sa légataire universelle, a faite de Ferney, quelques mois après sa mort, nous a empêchés de remplir notre intention. Quand l'Assemblée constituante a voulu transporter ses restes au Panthéon, il ne nous convenait pas de nous y opposer.

« M. de Voltaire n'a jamais disposé de son cœur en faveur de Mme de Villette ; pendant l'embaumement son mari l'a pris. M. de Voltaire était mort chez lui ; il aimait tendrement Mme de Villette. Nous avons toléré, plus qu'autorisé l'apparence d'un don que nous n'avions réellement pas le droit de faire ; nous nous y sommes prêtés pour ne pas affliger une femme que nous chérissions et respectons.

« Mme de Villette ne peut pas, citoyen ministre, avoir oublié que j'existe ; elle ne peut pas ignorer que si le gouvernement permet de disposer des restes de mon grand-oncle, c'est moi seul qui peux et qui dois en faire la disposition. Elle est sûrement disposée à honorer sa mémoire ; ce serait mal remplir ses vues que de priver la famille de son bienfaiteur des droits qui lui appartiennent et que nulle autorité ne peut lui ravir. »

L'affaire n'eut pas de suite et, si la dépouille demeura au Panthéon, le cœur resta aux mains de la famille de Villette. Il y resta jusqu'à la mort du dernier Villette, en 1859, qui, à défaut d'héritiers directs, laissait tous ses biens et ses reliques voltairiennes à l'évêque de Moulins, de Dreux-Brézé. Singulière destination pour le cœur de l'auteur de *Candide*. On sut que ce n'était là qu'un fidéi-commis en faveur du comte de Chambord. Le testament fut cassé et annulé au profit des parents du marquis de Villette. On vendit à l'encan les reliques voltairiennes ; mais on offrit le cœur à l'État qui le fit déposer, avec quelque cérémonie, à la Bibliothèque nationale, où il est encore conservé.

Pendant ce temps, le cervelet de Voltaire, distrait dans les mêmes circonstances et resté aux mains de l'apothicaire Mitouart, eut un sort assez semblable. Seulement, à l'encontre du cœur, ce ne fut pas le premier détenteur du cervelet qui fit parler de lui. C'est son fils, qui, en l'an VII, parla de cette relique, qu'il trouvait sans doute un peu gênante, et proposa dans une lettre à François de Neufchateau, datée du 24 ventose, de confier ce cervelet aux soins de l'État. Il disait :

« Je veux parler de Voltaire ; à sa mort mon père, qui était son apothicaire et qui fut chargé de son embaumement, prit, avec la permission du feu marquis de Villette, le cervelet de ce grand homme : il fut conservé dans l'esprit de vin et depuis ce temps il est resté intact par le soin que j'en aipris. Si, comme l'ont pensé tous les physiologistes, c'est dans cette partie de l'homme qu'est le siège du génie, je crois que cette pièce anatomique, par rapport au sujet à qui elle a appartenu, peut avoir quelque prix et doit faire un des principaux ornements du Muséum d'histoire naturelle. Comme le cervelet est en quelque sorte ignoré chez moi, je vous propose de l'offrir à la République ; chaque Français alors aura sous les yeux les restes de ce grand homme dont les écrits ont éclairé notre siècle. »

Le ministre ne pouvait pas paraître refuser ce projet. J'ai devant moi la lettre de Mitouart annotée par François de Neufchateau qui recommande :

« Faire un rapport bien motivé proposant d'accepter l'offre et de placer le cervelet de Voltaire à la Bibliothèque nationale, au milieu des productions de ce génie ».

Ainsi fut fait : mais en France, quand un rapport a été rédigé sur une question administrative, on peut tout espérer ou tout craindre. Cette fois-ci, comme bien d'autres, le rapport fut suivi d'une belle lettre que signa le ministre et que le *Moniteur universel* publia dans son numéro du 27 germinal. On y lisait.

« J'accepte, au nom du gouvernement, avec beaucoup de reconnaissance, les restes précieux du patriarche immortel de Ferney. Vous aviez pensé que ces restes vénérables devraient être placés au Muséum d'histoire naturelle : ne jugerez-vous pas qu'ils seront infiniment mieux à la Bibliothèque nationale, au milieu des production du génie qui les anima ? Puisque vous voulez avoir la bonté de les apporter chez moi vous-même, je vous prie de ne pas différer cet instant. Je suis empressé de recevoir de vos mains le cervelet du grand homme qui rendit à l'Europe des services si importants, et il ne sortira des miennes que pour être exposé à la vénération du public, dans le superbe établissement qui lui doit une partie de son lustre. »

Voilà qui semblait définitif et prochain. Il n'en fut pourtant rien. Est-ce le détenteur qui ne fit aucune diligence ? ou le gouvernement qui ne mit point de hâte à accueillir ce qu'on lui proposait ? Peut-être que le citoyen Mitouart, se ravisant, prit goût à la possession de la relique dont il prétendait se déaire. Toujours est-il qu'il en fit les honneurs avec plus d'empressement que jamais et de façon assez inattendue. Il l'exhiba, en 1799, à une séance de la Société philomatique, où l'on constata que ce cerveau, parfaitement constitué, d'ailleurs, s'était transformé, comme il arrive à la longue pour d'autres substances animales, en une matière grasse et que son volume était affaissé. On eut même la singulière idée d'en approcher un fragment d'une bougie et on le vit, après s'être enflammé, *lancer encore en pétillant des rayons de lumière !* C'est un témoin oculaire de cet étrange spectacle qui le déclare. Pure curiosité et curiosité inconvenante !

Après cela, Mitouart se tint coi assez longtemps. Sous l'Empire, on avait trop à faire pour penser à sa relique, et la Restauration n'était pas d'humeur à honorer Voltaire. A l'avènement de la monarchie de Juillet, Mitouart rompt le silence et sort de l'ombre avec son cervelet. Dès le 30 août 1830, il écrit aux nouveaux ministres pour leur proposer encore l'abandon de sa relique. L'offre n'aboutit pas davantage, on ne sait pourquoi. Plus tard, c'est à l'Académie française qu'on s'adresse, dit-on, dans la même intention, et elle refuse encore le dépôt, sous prétexte qu'elle n'a pas de reliquaire pour placer ce don inattendu. Bref, de mains en mains, le cervelet de Voltaire finit par tomber dans celles d'un vieil employé de la pharmacie Mitouart qui le conserva jusqu'à sa mort. Alors que devient-il ? On l'ignore. L'historien de Voltaire, Gustave Desnoiresterres, si précis, si diligent, si consciencieux, n'a pas réussi à retrouver la trace de ce cervelet, et je n'ai pas été plus heureux. Desnoiresterres affirme cependant que la voirie a été épargnée à ce glorieux souvenir. Espérons qu'il en sera toujours ainsi.

Ce n'est pas tout : d'autres prétendues reliques de Voltaire — moins authentiques, mais fort vraisemblables — courent encore le monde et on les verra sans doute reparaître quelque jour. Il paraît que lorsqu'on exhuma les restes de Voltaire à Scellières pour les transporter au Panthéon, un assistant s'attribua l'os du talon, le calcanéum, du philosophe et que ce souvenir subsiste toujours chez une famille de la région champenoise. Lors de l'ouverture récente du cercueil de Voltaire, a-t-on constaté que son squelette n'avait plus qu'un talon ? Non, sans doute, et on ne saurait penser à tout, en pareille occurrence.

Il y a mieux encore. Le spirituel et sceptique baron Denon, le conteur libertin de *Point de lendemain*, graveur habile aussi et distingué directeur général des musées, sous l'Empire, avait profité des hasards de sa vie mouvementée et de sa situation de fonctionnaire privilégié, pour se constituer une étrange collection. Elle était contenue dans un reliquaire gothique du XVIe siècle, en cuivre doré, qui renfermait bien des singularités. C'étaient, d'abord, une dent de Voltaire, des cheveux d'Agnès Sorel, une partie de la moustache de Henri IV, des fragments d'os de Molière et de la Fontaine, une mèche de cheveux et un morceau ensanglanté de la chemise de Napoléon, un fragment du linceul de Turenne,

des cheveux du général Desaix, coupés par Denon lui-même lors de l'inhumation du corps de Desaix, en 1805, dans son tombeau du Mont Saint-Bernard. En résumé, tout un musée portatif de curiosités anatomiques disposées avec soin. Cette dernière circonstance, la présence d'un souvenir de Desaix au milieu de tant d'autres, fit que la famille de celui-ci acquit, quand elle le put, cet ensemble de morceaux choisis et qu'elle l'a sans doute gardé.

Denon avait vu juste — je ne dis pas en faisant sa récolte, — mais en la groupant dans un reliquaire : à ces objets d'un culte laïque, rien ne pouvait mieux convenir qu'un reliquaire désaffecté. Comment ne sent-on pas que ce goût, cette manie de présenter à la badauderie de la foule quelque fragment, plus ou moins certain, de l'anatomie d'un homme célèbre, n'est qu'une déformation ridicule du culte malencontreux des reliques des saints? L'Église, qui paraît faire si peu cas de l'enveloppe corporelle, tout en réclamant sa pourriture et sa poussière, sauvegarde autant qu'elle peut les vestiges d'une humanité qui lui semble avoir été consacrée par des vertus et entoure ces restes d'égards particuliers. Bouvard et Pécuchet, qui sourient des reliques religieuses, complimentent au contraire M. Homais d'avoir sauvegardé quelque chose de Voltaire et pensent mieux honorer Molière en s'inclinant devant le morceau de maxillaire qu'on propose à leur dévotion. C'est ridicule à la fois et immoral. Laissons donc les trépassés à la solitude, à l'ombre du tombeau, et si quelque chose d'eux en est jamais sorti, hâtons-nous de l'y remettre avec respect et discrétion.

Les morts les pauvres morts, ont de grandes douleurs,

affirme Verlaine. Il est certain qu'ils seraient bien plus tranquilles, si, après eux, ils ne laissaient les vivants.

Paul Bonnefon.



AUTOUR D'UNE SOUFRIÈRE (1)

Dom Roch s'échauffa davantage.

— Le fils vaut encore mieux que le père. Vous verrez. Quand je me suis aperçu de ces signaux vers la fenêtre d'en face, — dit-il en clignant de l'œil à la mariée.

— Moi?... — interrompit Nina en rougissant.

— Non, pas toi, non. Mais n'importe. Quand j'ai vu que le fils de Rametta prenait feu pour ma cousine, j'ai dit au baron : « Dom Raymond, vous voulez redorer votre blason? vous le voulez? »

— Oui, je le veux, — répondit dom Raymond avec un sourire débonnaire, puisque, dans son animation, dom Roch se jetait pour ainsi dire sur lui en haussant la voix et en gesticulant, comme s'il posait alors cette question pour la première fois.

A cette réponse du baron, il resta d'abord bouche béante ; puis, vexé, il leva les bras en l'air, et alla s'asseoir en maugréant :

— Dans ce cas-là!... si on ne peut même plus causer...

Assise de l'autre côté, la marquise demanda gentiment à voir la bague que Nina avait au doigt.

— C'est un cadeau du fiancé?

— Oui, fit Nina.

— Très jolie! Très jolie! — ajouta le marquis pour ne pas être en retard de compliments.

— Un vrai cadeau d'amoureux. Cela se conçoit.

— Et les boucles d'oreilles — s'écria dom Roch, en se relevant. — Elles brillent comme des étoiles. Même dans l'obscurité, on voit que ma cousine a de la veine, conclut-il en riant.

— Oh! Oh! — fit encore le marquis avec dignité — je dirais plutôt que c'est une chance pour les deux fiancés.

Dom Roch, qui ne voulait pas rester en arrière, répliqua en clignant de l'œil :

— Oui, évidemment. Mais il vaut toujours mieux prendre un homme qui vous aime de cette façon-là.

— Fi donc! En voilà une belle emplette — protesta la marquise, en menaçant dom Roch avec son éventail.

Donna Blanche, qui n'en pouvait plus, exhala sa mauvaise humeur :

— Mon Dieu, tout le monde n'a pas le talent de faire un mariage romanesque.

Quelle singulière manière de s'amuser aux dépens d'une pauvre fille qui avait consenti à accepter le mari que Dieu lui envoyait, et qu'on mettait sur la sellette! Est-ce que Mme la marquise ne s'était pas soumise aussi à la volonté de Dieu?

Celle-ci, piquée, se vengea aussitôt sur qui n'était pas coupable :

— Et les cousins Santoro? — demanda-t-elle au baron, en effectant de tourner le dos à donna Blanche — je croyais trouver ici le beau petit cousin Louis.

— Chut! — interrompit vivement dom Roch, en lui faisant signe de la main, et en regardant du coin de l'œil la mariée.

La pauvrette devint pâle, puis rouge, en sentant tous les yeux fixés sur elle, mais elle ne fit pas un mouvement. Lisa se serra instinctivement contre elle. Le baron lui lança un regard éperdu. La tante

(1) Voir la *Revue Bleue* du 9 février.

Blanche, écarlate, se regimba contre ce grossier dom Roch.

— Eh, que diable !

Mais tout le monde était sur les épines. Nina rompit le silence et dit courageusement :

— Il n'y a rien à cacher, dom Roch.

— Papa a invité tous les parents. Ceux qui voudront venir connaissent le chemin de la maison.

Dom Roch tâcha de réparer le mal :

— Je dis que les cousins Santoro dédaignent de s'apparenter avec les Rametta. Ils descendent d'Anchise.

Le marquis voulut atténuer l'allusion à son tour :

— Les cousins Santoro doivent être allés à la campagne... Je crois avoir entendu dire...

— Bon voyage... à eux et au père Anchise.

— Nous en descendons tous, d'Anchise — s'écria le baron en soufflant.

Cependant, la marquise feignait de s'excuser auprès de la mariée, en lui murmurant :

— Je suis vraiment fâchée... je ne voudrais pas avoir mis le doigt sur quelque petite plaie... — et elle sourit gracieusement.

— Mais non ! mais non ! Il n'y a ici ni tués ni blessés — conclut brutalement dom Roch.

*
* *

Sur ces entrefaites arriva le notaire Zummo suivi du père Carmel et d'un autre personnage tout de noir vêtu, qui avait une tête de jettatore.

Le père Carmel, qui était de la famille, se mit à crier dès le seuil de la porte :

— *Deo gratias*... j'ai trouvé la porte ouverte... On voit qu'il y a fête à l'église.

— Fête à l'église et à la cuisine — répondit dom Roch en riant et en lui tapant sur le ventre. — Vous avez été attiré par l'odeur, Père Carmel ?

— Et vous non? Et le notaire Zummo ?

Le notaire, qui avait mis pour la circonstance un pardessus noir et son épingle de diamants,ne goûta pas la plaisanterie :

— Hein ? Quoi ? Qu'est-ce qui vous faire rire,dom Corbeau ?

Père Carmel lui rit au nez, en lui offrant une prise :

— Rien. Allez donc.

Zummo haussa les épaules et se retourna, cérémonieux, vers les personnes assemblées :

— J'ai bien l'honneur de vous saluer... mesdames et messieurs... Nous y sommes? On est prêt ?

— Un moment — répondit le baron. — Patientez un peu, dom Bastien.

— N'avait-on pas fixé pour neuf heures précises ? — Et le notaire montra son chronomètre d'or. — Entrez, dom Séraphin... C'est mon clerc.

L'homme à figure de jettatore salua et se mit à préparer les feuilles de papier timbré sur la table. Pendant ce temps le baron attira à l'écart le Père Carmel et lui chuchota :

— Rien ?

— Je le regrette. Je vous aurais apporté l'argent. Mais c'est un animal encore pire que les autres, — murmura-t-il, en indiquant du coin de l'œil le notaire. — Il dit que si Rametta ne vous en prête pas, aujourd'hui que vous vous apparentez avec lui, cela prouve que vous n'avez pas de garanties suffisantes... Essayez de lui parler vous-même.

Le notaire, qui tendait l'oreille tout en faisant l'aimable avec les dames, voulut parer le coup :

— Qui attend-on maintenant ?

— Le fiancé, et nul autre — répartit en riant la marquise.

— Envoyez-le chercher. Il demeure en face. Dom Roch s'empressa de courir à cette fenêtre, dont il avait parlé ; mais le baron, de plus en plus embarrassé, recommença à s'excuser :

— Je suis désolé de vous faire attendre, messieurs... Il sera en retard parce que son père est allé donner un coup d'œil à la mine...

— C'est juste. C'est juste — observa le marquis.

— C'est juste — répétait le Père Carmel. — Rametta veut d'abord voir et toucher du doigt. Il y a si longtemps qu'il faisait les yeux doux à la soufrière ! Dès l'époque où il y travaillait à la tâche.

Et il rit, voyant que les autres ne riaient pas.

— Il y est allé à cause de cette maudite question de l'eau.

— Nous avons l'eau dans la soufrière, — soupira le baron.

— Eh bien, nous attendrons, — déclara noblement le notaire. — Nous sommes en charmante compagnie.

Et il s'inclina devant les dames. La marquise, persuadée que le salut et le compliment étaient à son adresse, répondit en souriant :

— Merci.

— Elle prend tout pour elle — grommela entre ses dents la tante Blanche.

Personne ne souffla plus un mot ; ils cherchaient tous quelque chose à dire, et regardaient la mariée qui était sur les épines. Alors le baron proposa :

— En attendant, si nous buvions quelque chose ?...

Ce fut une bonne idée. Lisa partit à la cuisine, appelant :

— Isidore ! donna Barbara !

La tante se leva aussi pour donner un coup de main. La marquise chercha à causer avec la mariée afin de dissiper la gêne.

— Il paraît qu'à présent, il y a des machines pour étancher l'eau — observa le marquis.

— Oui, des machines qui coûtent très cher.

— Là! là! mettez ça là. — Le baron courut après Isidore qui portait les rafraîchissements à la ronde, et il voulut lui-même servir le notaire. — On n'en finit plus de dépenser... Mon cher notaire, un verre de rosolio? Permettez-moi de vous servir.

— Merci. Merci.

Le notaire prit le verre en s'inclinant. Il mira la liqueur à la lumière, le goûta en clignant les yeux.

— C'est vraiment bon. L'épicier s'est distingué.

— Père Carmel vous a parlé? — lui demanda tout doucement le baron, pendant qu'il se tenait près de lui, sa bouteille à la main.

— Bien sûr. A la santé de la mariée.

— Merci. Je n'en prends pas, — disait, avec une petite grimace, la marquise à Lisa qui lui offrait du rosolio.

Madame la marquise n'a pas ces habitudes-là — minaudait le notaire, qui cherchait à se délivrer du baron. Mais celui-ci se cramponnait comme un homme prêt à se noyer, et continuait:

— Il faut des capitaux.

— Rametta les a, les capitaux — repartit à haute voix le notaire.

Le baron dut aussi élever la voix et prendre un air souriant pour ne pas attirer l'attention.

— Oui, évidemment. Mais il est engagé dans tant d'entreprises! Pourtant, dans celle du soufre, l'argent est sûr.

Il baissa la tête, il baissa la voix, avec les yeux humbles et suppliants, comme un pauvre diable pressé par le besoin.

— Si vous avez des difficultés pour des questions d'intérêt...

L'autre feignit de ne pas comprendre.

— Non, non. Rametta ne vous laissera pas dans l'embarras, aujourd'hui que vous êtes sur le point de vous apparenter avec lui. L'argent ne lui manque pas, à dom Nunzio.

Et il lui riait au nez, lui faisait des signes de tête, comme pour le féliciter, tandis que le pauvre homme le regardait avec des yeux effarés. Le Père Carmel, qui comprenait au contraire, fut incapable de se contenir plus longtemps.

— L'argent! mais c'est de notre mine qu'il l'a retiré.

— Par son travail, répliqua dignement le notaire. Aujourd'hui, le travail est tout.

— Parfaitement. Vous vous faites le président des travailleurs.

Dom Bastien eut envie de se jeter sur lui, en entendant cette repartie accompagnée d'un sourire narquois. Il se raidit, releva la tête et sa barbe en pointe, blême de colère, le dévorant des yeux.

— Et vous, qu'est-ce que vous faites? — grogna-t-il à l'autre, qui continuait de lui rire au nez.

Le marquis se mit à rire, et dit au baron :

— Vous entendez? C'est pour vous qui ne faites rien.

— Pauvre papa! — murmura Nina qui avait suivi des yeux cette scène entre son père et Zummo.

— Eh, eh! je disais précisément au notaire... chacun sait où le bât le blesse... Or, on croit qu'en s'apparentant avec Rametta ..

Zummo ne le laissa pas finir, et alla se verser du rosolio pour ne pas se laisser prendre. Puis, debout au milieu du salon, son verre en main, comme s'il portait un toast.

— Dom Nunzio Rametta, messieurs — proclama-t-il solennellement — dom Nunzio Rametta peut faire aujourd'hui ce qu'il veut. Certainement, il doit tout à son travail. Il est, comme on dit, le fils de ses œuvres...

— Ecoutez-le! — interrompit le Père Carmel. — Lui aussi, il y va de son sermon.

— De mon temps, il suffisait d'être le fils de son père — objecta le marquis, moitié grave et moitié plaisant, mais en bombant la poitrine, peut-être même à son insu.

— Surtout quand il était marquis, n'est-ce pas? ricana le notaire.

— Ce n'est pas ma faute, mon cher dom Bastien.

Et tout fier de sa riposte, le marquis pirouetta sur ses talons, en faisant voltiger les pans de son habit.

Dom Bastien ne s'avoua pourtant pas vaincu.

— Et ceux qui naissent sans titres et sans fortune, ce n'est pas non plus leur faute... C'est pourquoi...

— Ils veulent la fortune des autres — conclut gravement le Père Carmel.

Ce fut un éclat de rire général. Le notaire lui-même, qui était resté coi, se mit à rire en face du prêtre, en grinçant des dents. L'un, noir, bilieux, avec sa barbe rasée jusqu'aux yeux, tambourinant sur son ventre avec ses doigts entrecroisés; l'autre, digne, la main sur son cœur, tel qu'on représente les défenseurs du peuple à la tribune. Isidore ouvrit la porte en criant :

— Il vient. Il vient. Il monte l'escalier.

— Pourquoi ne vas-tu pas ouvrir, animal? — hurla le baron, se précipitant vers la porte.

— On me dit d'abord de prévenir — grommela le domestique. — On ne sait jamais comment faire pour les contenter.

— Eh bien, pourquoi n'entre-t-il pas? — de-

manda le notaire, qui ne voyait venir personne.

— Faut-il qu'on aille le chercher avec le baldaquin? — bougonna la tante Blanche.

— Entrez donc — dit le marquis, allant au devant de la personne qui n'arrivait pas.

*
* *

Au lieu du fiancé, ce fut le chevalier qui entra. — Tout le monde l'appelait ainsi, parce qu'il n'avait ni science ni talent, ni biens ni profession, rien que son titre, par droit de naissance, et par conséquent il y tenait. « Quand on a peu de chose, on tâche de le garder », avait-il coutume de dire lui-même en riant, et avec cette philosophie, il arrivait à vivoter en faisant un peu le courtier, un peu le copiste, ayant un pied au tribunal et l'autre au marché : ami de tout le monde, allié aux premières familles, et chargé d'enfants. Il en amenait deux, mal vêtus, mal peignés, et il arrivait avec un petit pardessus qu'il semblait avoir emprunté, et son air jovial qui lui ouvrait toutes les portes.

— On peut entrer ?... Mira ou Norma, je suis à tes genoux...

— Oh, chevalier! c'est vous qui êtes le marié? — demanda le marquis en riant.

— Ah, non! je ne m'y laisse plus prendre. J'ai assez de rejetons... Mira ou Norma, je suis à tes genoux... Il n'y a pas eu moyen de retenir les deux plus grands aussitôt qu'ils ont senti l'odeur du festin... — Ce disant, il roula de gros yeux aux mioches pour les dissuader de commettre quelque sottise. — Asseyez-vouslà, et ne touchez à rien sans permission... Pardon, mon cher cousin...

— Comment donc! — répondit le pauvre dom Raymond, qui avait bien autre chose en tête. — Donna Ursule aurait dû venir aussi.

— Ah, non! Il y a bien assez de ceux-là. — Il se précipita vers Nina qui caressait les enfants : Non! méfiez-vous d'eux, où ils feront des malheurs... Veuillez l'excuser, ma femme...

— Elle a sans doute aussi mal à la tête — insinua donna Blanche d'un air goguenard.

Dom Roch sentit que la pointe était à son adresse, et il lui répliqua en la toisant de haut en bas :

— C'est dommage. Elle aurait dû venir pour admirer votre belle robe à queue.

Lisa se mordit les lèvres et prit par la main les enfants qui ne tenaient plus en place :

— Venez avec moi, venez.

— Qu'est-ce qu'on attend? — demanda le chevalier en regardant à la ronde. — Nous ne sommes pas prêts?

— On attend le marié, qui attend son papa — ricana le notaire.

Et le chevalier de renchérir :

— Il faut le conduire par la main, comme mes gosses.

— Qu'y a-t-il de risible? — s'écria dom Roch. — Parce que c'est un fils soumis, obéissant?

— Oui, oui — soupira le notaire, consultant de nouveau sa montre — mais il est bientôt dix heures.

La marquise, pour montrer qu'elle avait l'usage du monde, adressait la parole tantôt à l'un, tantôt à l'autre, circulait en laissant traîner sa robe derrière elle.

— Je n'y comprends rien, — s'excusait le baron — absolument rien... La mine n'est pas si loin... Lucien, qui était ici tout à l'heure, doit avoir vu Nunzio à la soufrière.

— Envoyez chercher Lucien — proposa dom Roch.

— Isidore, qu'est-ce que tu fais? Remue-toi un peu. Va voir si Lucien est encore là-bas sur la place.

La mariée, qui était assise, attendant depuis longtemps, et qui était tantôt blanche et tantôt rouge devant tout ce monde, balbutia enfin :

— Je suis bien fâchée...

— Allons, allons — murmura la tante Blanche en la caressant.

La marquise ajouta gracieusement :

— Nous sommes très bien ici.

— Nous sommes très bien ici — répéta son mari comme un écho. — Ne vous tourmentez pas, mon cousin.

Le cousin était plus mort que vif, et les autres ne savaient plus quoi dire au milieu de ce silence qui semblait éternel. Enfin Lisa, trépignant d'impatience, courut à la porte.

— Le voici! Le voici!

— Ah, Lucien! Te voilà enfin! — s'écria dom Raymond en poussant un gros soupir.

*
* *

Lucien, qu'on attendait comme le messie, paraissait tout autre en ce moment; à tel point que la marquise murmura :

— Quel beau garçon!

Lisa le regarda comme si elle le voyait pour la première fois et devint toute rouge.

Le beau garçon dit en souriant :

— Me voici, Monsieur le baron.

— Et dom Nunzio? As-tu vu dom Nunzio Rametta à la soufrière?

— Oui, Monsieur. Bien entendu.

— Qu'est-ce qu'il t'a dit? Pourquoi ne vient-il pas?

— Est-ce que je sais, moi? C'est un homme qui

ne raconte pas ses affaires. Les gens s'acharnaient à donner des explications...

Puis, sans remarquer le visage anxieux et troublé du baron et de ses hôtes, le jeune homme se remit à parler de la paie, chacun pensant d'abord à ses intérêts :

— Nous vous l'avons assez chanté, Monsieur.

— Mais qu'est-ce qu'il t'a dit? Pourquoi ne vient-il pas? répéta le baron agacé.

— Il ne disait rien. Il s'occupait de l'eau qui a inondé la nouvelle galerie.

Dom Raymond se frappa le front :

— Encore de l'eau, bon Dieu !

— Un fleuve, Monsieur le baron. Cela vous emporte comme des fétus de paille.

La fiancée, voyant sous quelle mauvaise étoile elle se mariait, demanda, saisie d'émoi :

— Il n'y a pas eu de malheur, au moins?

— Non, donna Nina. Moi seul, par miracle... j'ai été sur le point d'y laisser ma peau — répondit en souriant Lucien.

— Dieu soit loué !

— Oui, ma foi, Dieu soit loué ! — s'écria le baron, en épongeant sa figure pâle et défaite.

Le marquis tâcha de le réconforter.

— Ne vous découragez pas, mon cousin. Quelquefois le mal n'est pas si grand qu'on croit... On peut expulser l'eau. Il y a des machines exprès...

— Alors, à quoi vous sert dom Nunzio avec son argent? fit le Père Carmel.

A ce moment parut donna Barbara :

— On apporte les glaces. On demande s'il faut les servir.

— Une minute. Attendez une minute — gronda le chevalier, arrêtant ses enfants.

Donna Barbara attendait toujours la réponse.

Le baron se retourna au contraire du côté de Lucien :

— Qu'est-ce que tu disais? Dom Nunzio n'est pas rentré chez lui?

— Si Monsieur. Il est remonté à cheval et il est parti sans souffler mot.

— Je vais le chercher? proposa Isidore.

— Non, non — répondit Nina, pâle aussi, mais d'une voix ferme. — Lisa, frémissante, avec ses beaux yeux qui semblaient plus noirs sous ses sourcils froncés, ajouta :

— Ce n'est pas la peine. S'il veut venir...

— Il viendra, il viendra... Nous sommes d'honnêtes gens, que diable... reprit dignement le marquis; et la marquise, avec un léger sourire :

— Cette fois, c'est le fils qui amènera son père par la main.

— Plus tard, plus tard ! — cria la tante Blanche à donna Barbara qui restait là tranquillement. — Vous ne voyez pas qu'on est occupé?

— Et alors, qu'est-ce qu'on fait? demanda le notaire.

— Je n'y comprends rien... J'ai envie d'aller voir...

— Non, papa! non, pas vous — protesta Nina en rougissant.

Dom Roch, toujours complaisant, s'offrit pour tenter cette démarche :

— C'est vrai. Ce ne serait pas convenable. J'irai plutôt, moi.

— A quoi bon? — répartit alors Lisa. — Ne sait-il pas que nous sommes ici à l'attendre?

— Il est dix heures et demie passé — observa le notaire.

Le baron, mortifié, disait à droite et à gauche :

— Messieurs, je vous demande pardon...

Et le marquis répétait courtoisement :

— Ce n'est rien, ce n'est rien.

Eu égard à sa famille, son amour-propre se révolta pourtant :

— Ce n'est tout de même pas comme cela qu'on agit, dom Nunzio.

— Mettons-nous à sa place... — commença dom Roch.

— Non, ce n'est pas comme cela qu'on agit — répliqua le marquis, en relevant la tête et haussant la voix. — On fait prévenir, au moins.

— Prévenir de quoi? La belle nouvelle qu'il annoncerait!

— C'est une saloperie! on ne peut pas appeler ça autrement — conclut le Père Carmel.

— Voilà dom Nunzio! Le voilà — cria-t-on tout à coup dans l'antichambre.

— Faites-le entrer — cria aussi le baron qui avait retrouvé le souffle et la voix. — Mon cher dom Nunzio!. . — s'exclama-t-il en allant au devant de lui les bras tendus.

*
* *

Mais les bras lui tombèrent et il fut consterné en voyant la figure longue d'une aune qu'avait dom Nunzio, et ses yeux sombres qui fuyaient les gens.

— Mon cher baron,... messieurs, permettez-moi de m'asseoir. Je suis brisé.

Ce fut à qui apporterait une chaise et prodiguerait des soins à dom Nunzio, qui avait l'air d'un mendiant, tant il était sale et débraillé.

Le baron, pâle et défait, cherchait à lui sourire :

— Asseyez-vous, asseyez-vous... Isidore, un verre de Rosolio pour dom Nunzio.

— Non, non, ce n'est pas cela qu'il me faut — répon-

dit-il d'une voix de somnambule, au milieu du groupe de visages attentifs.

Donna Blanche, en effet, lui dit brusquement :

— Expliquez-vous, dom Nunzio. Cessez de nous tenir dans l'incertitude.

Il regardait, au contraire, tantôt l'un, tantôt l'autre, comme s'il voulait voir ce qu'ils pensaient. Enfin il se mit à parler, en s'animant peu à peu.

— Ça paraît des bêtises, hein?... des contes de bonne femme?... quand on dit la jettatura...

— Expliquez-vous clairement — balbutia le baron qui souffrait le martyre.

— Que voulez-vous que je vous dise? Je n'ai plus une goutte de sang dans les veines.

— Voyez ce qui arrive! — murmura le chevalier pour placer son mot.

Mais le marquis commençait à être agacé :

— Mon cher dom Nunzio, vous avez une singulière façon de rassurer les gens.

Alors dom Nunzio laissa de côté les cérémonies.

— C'est ma faute, n'est-ce pas?... C'est ma faute, maintenant, si la maison croule?

Cette fois il s'exprimait clairement. Les invités se regardaient l'un et l'autre, et le baron regarda sa fille qui fixait sur lui des yeux luisants. Le notaire se mit à rassembler ses papiers et dit à son clerc :

— Vous avez entendu? Nous pouvons nous retirer.

— Je regrette pour vous, mon cher notaire...

— Mais enfin, peut-on savoir... — demanda le Père Carmel :

— Qu'est-ce que vous voulez savoir, vous qui n'y êtes pour rien? — répondit grossièrement dom Nunzio.

— Voyez dans quel état est cette pauvre enfant — ajouta la marquise.

Nina reprit vivement :

— Non, non.

— Et mon fils? — s'écria Rametta, en se frappant la poitrine — moi aussi, je suis père. Je sais ce qu'il y a là-dedans! — puis, brutalement, à Isidore qui accourait avec la liqueur : — Non, pas de rosolio... pas de rosolio... un verre d'eau.

— Isidore, un verre d'eau — ordonna le baron, blanc comme un linge. — Moi, je ne peux pas.

— Vous avez raison. Ah! c'est un grand malheur pour vous — lui dit avec compassion dom Nunzio.

Le pauvre diable à qui était arrivé ce malheur s'affaissa, brisé, sur une chaise.

Le marquis crut devoir intervenir :

— Mais voyons, dom Nunzio, cette affaire de l'eau, on la savait.

— Oui et non. Allez-y voir à présent.

— C'est une mer! on s'y noierait — ajouta Lucien.

Dom Nunzio le prit à témoin :

— Parle, Lucien, toi qui y étais.

Le baron se redressa, bouleversé, comme s'il voulait y courir.

— J'irai tout de suite... aussitôt jour...

Rametta l'approuva.

— Vous ferez bien. C'est votre affaire.

Lucien, invité à parler, raconta ce qu'il savait.

— Il doit y avoir eu un autre éboulement. Hier encore on pouvait se risquer dans la mine... Un homme résolu... Mais à peine suis-je entré dans la nouvelle galerie... Vous savez que je n'ai peur de rien...

— C'est un miracle s'il est vivant — déclara dom Nunzio, comme celui qui montre un phénomène à la foire, tandis que Lucien souriait tranquillement, à présent que le danger était passé.

Lisa, qui avait écouté avec émoi, de même que toute la famille, lui proposa :

— Lucien, un verre de rosolio?

— Volontiers, donna Lisa, ce n'est pas de refus.

— Non, papa! n'y allez pas. N'y allez pas — supplia Nina, le cœur serré, prenant son père par le bras pour le retenir.

— Ah!... — lui répondit-il, en hochant la tête. — Il vaudrait mieux que je n'en revienne plus de la soufrière.

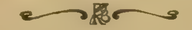
— Que dites vous là? un père de famille! — lui reprocha vivement donna Blanche.

Et Lucien insista :

— N'y allez pas, Monsieur le baron. Je la connais, la mine. Mon père y a laissé sa peau...

— Il la connaît depuis son enfance. Il y gagne maintenant trois francs par jour.

(*A suivre.*) GIOVANNI VERGA.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Charles Géniaux : L'HOMME DE PEINE.
LE ROMAN DE LA RIVIERA.

En un livre d'une incohérence rigoureuse, l'*Homme de peine*, M. Charles Géniaux épandait naguère ses colères, ses rancœurs, les révoltes d'une sensibilité exaspérée par le spectacle de l'universelle souffrance, les protestations d'une intelligence en rébellion contre l'ordre social, les hommes, la nature, l'univers tout entier. La belle ardeur d'une âme blessée, dont l'ironie, une ironie âpre et souvent atroce, était la vengeance! Par malheur, ses sarcasmes d'artiste intellectuel, M. Charles Géniaux les mettait dans la bouche d'un être inculte et primitif, cet invraisemblable, cet ahurissant Goulot. Méprise ou dérision?

L'ambiguité de la conception dérouta et fit que l'on ne rendit peut-être pas suffisamment justice à l'effort de l'auteur... Œuvre tourmentée, obscure, où s'affirmait en une inquiétude perpétuelle et inexplicable une sorte de mysticisme du mal ; vers la fin seulement de sa lamentable odyssée, le héros découvrait le secourable amour, les joies de l'amour qui apaisent, ses devoirs qui consolent et ennoblissent les hommes...

Dirons-nous, après avoir lu le *Roman de la Riviera*, que Charles Géniaux nous propose des vues plus cohérentes, une conception plus réfléchie, plus mûrement approfondie du monde et de la vie ? — Certes nous souhaitons ardemment que sa fougue, servie par l'art le plus patient et le plus souple, l'entraîne sans délai vers la maîtrise de son talent et de ses idées. Nous le souhaitons ! Nos vœux accompagnent les talents nouveaux, tous ceux dont l'audace heureuse demain nous peut affranchir de la domination littéraire d'une génération qui se survit. Nos vœux accompagnent Charles Géniaux ; nos espérances ne se découragent point au spectacle de la lutte qu'il soutient contre lui-même, car il est encore en pleine lutte, et l'on ne saurait affirmer qu'il vaincra : par quelle violente discipline triomphera-t-il de ses contradictions ?

*
* *

Reconnaissons que ces contradictions nous choquent déjà moins dans ce *Roman de la Riviera* : Charles Géniaux demeure le douloureux esclave de ses puissantes sensations ; l'esclave superstitieux ! Quelle étrange figure ne donne-t-il point aux éléments, aux êtres, au monde sensible, instruments, n'en doutez point, d'une fatalité sournoise et méchante. Charles Géniaux se libèrera-t-il d'une instinctive terreur... il l'exploite, il s'efforce à nous en communiquer le frisson en ces scènes abominables qu'il dispose parmi des tableaux d'une trompeuse séduction. Charles Géniaux demeure l'acharné contempteur des conventions sociales : l'éloquent apôtre de la raison ! moins raisonnable qu'il ne pense, moins informé qu'on ne souhaiterait, d'autant plus passionné, réformateur intransigeant de nos mœurs et de nos lois ! Du moins consent-il en ce nouveau roman à limiter le champ de ses revendications ; de là moins de désordre ; moins ambitieux, ce livre-ci est plus clair... Surtout une idée le domine, ou si l'on veut un parti-pris : la vie nous tend de redoutables pièges ; néanmoins les enchantements qu'elle nous dispense ne sont point niables : jouissons de la beauté des choses, de la douceur du ciel, des couleurs, des parfums de la terre et des eaux ; jouissons de l'amour... La vie est *belle* ! — Quelle nouveauté ! Enfin l'artiste triomphe de ses mystiques épouvantes ; il domine le réformateur social, il l'asservira. Les heureuses dispositions ! favorables au progrès d'une observation réaliste, saine, sincère... — Ah ! sans doute ! Que sais-je ? J'affirme seulement que le talent de Charles Géniaux évolue vers plus de clarté, plus d'aisance et de profondeur et d'heureux équilibre.

*
* *

Les Letourneur débarquent un matin d'hiver à Antibes : émerveillement de ces Bretons qui fuient les brouillards de la Vilaine : quai Saint-Yves à Rennes, une humide obscurité étreint l'hôtel familial ; l'asthme de Letourneur, naguère greffier de la Cour, s'y aggrava si bien qu'il fallut tout à coup se hâter, gagner d'une traite la côte ensoleillée :

« M. Letourneur, qu'aucune poésie ne tourmente, car il est accoutumé à l'atmosphère légale de son greffe et à la limitation d'espace d'un obscur appartement, s'effare devant cet océan de cobalt, où les roches porphyriques tombent ensanglantées, comme fraîchement blessées, et rougissent, autour et au-dessus d'elles, l'eau et l'air.

« De nobles pins dressent leurs parasols sur la Méditerranée, et, colossaux promeneurs de ces rives de sang et d'outremer, demeurent arrêtés en postures penchées et regardent vers l'orient le cuivre des cieux et les tartanes génoises. »

Mme Letourneur, née de Kerguen, qui demeure inconsolable d'une mésalliance où la réduisit la gêne de ses parents, accompagne en victime résignée son mari et sa fille : une douloureuse nostalgie ramène sa pensée vers la cité bretonne, « les alignements sévères de maisons dignes où s'étagent tout ce que cette préfecture compte de familles armoriées, et de fonctionnaires notables », le salon où chaque jeudi, de trois à six, elle a coutume d'accueillir une élite, magistrats, gentilshommes, douairières, quelques jeunes officiers que retient la grâce hardie de Mlle Yvette. L'insolente lumière de ce midi flambant blesse ses yeux accoutumés au demi-jour d'une aristocratique demeure... Yvette s'enthousiasme : l'étrange fille, en révolte contre tout ce que ses parents révèrent, affranchie de leurs préjugés mondains, émancipée au point de railler ouvertement cette Bretagne hiérarchique et bien pensante ! A Rennes ses impertinences sont légendaires : « l'indulgence était acquise à cette jeune fille presque découpée en éphèbe, mince des hanches, menue de poitrine et large d'épaules, qui, blonde et nacrée, regardait de ses yeux d'un vert ardent la sottise béatifiée de cette société aveulie. » L'indulgence ! Elle a trente ans :

elle ne se mariera pas ; un rêve angoissé fait parfois sangloter l'orgueilleuse Yvette. . . A Antibes, elle s'enthousiasme : miracle de cette clarté, de cette nature violente, conseillère d'audace et de bonheur, Yvette accentue encore son indépendance et se découvre des sources nouvelles d'énergie et d'espérance!

La Riviera ! c'est bien cet étrange et radieux pays que Charles Géniaux ambitionna surtout de peindre ; et non point seulement le décor, les paysages de pourpre et d'or, les montagnes éthérées, les mers, les ciels ardents — ses descriptions sont d'une intensité vibrante, qu'il évoque « les pinèdes aux troncs d'or rouge..... les doux oliviers centenaires et les eucalyptus de métal blanc, les calcaires rocheux dont l'exubérance bouillonne parmi les chênes verts », le visage primitif et barbare ou les aspects artificiels de cette prestigieuse Riviera.....

« Des hommes riches d'Amérique, d'Angleterre ou des provinces slaves, exprimèrent leurs volontés, et un peuple d'ouvriers commença de violenter la terre bleue..... Bientôt les murs des villes ostentatoires, les palais à terrasses d'où la mer et les monts paraissent tourner autour de la joie des possesseurs fortuits commencèrent d'émerger.

« La force et l'argent décrétèrent rive du bon plaisir cette côte cœruléenne ; et par le fer et par la mort, et par la vie, la sauvage nature conquise aux désirs des hommes du Nord commença d'être domptée suivant des lignes mathématiques, des courbes au compas, des tracés géométriques. Aux boulevards, comme des esclaves en théories, les dattiers agitèrent leurs palmes ; les jardins asservirent les espèces rugueuses d'Afrique ; au bord des allées, les jardiniers contraignirent les plantes à sourire au passage des maîtres ; dans les serres, ils encagèrent les fleurs, forcées comme des courtisanes à se livrer le jour et l'heure où l'on réclame leur beauté.

« Et l'antique Nikê, Antipolis, Fréjus, l'arc d'amour tendu de Menton à Hyères, devint la proie des riches boyards qui rejetaient leurs fourrures, des Anglo-Saxons roux et rasés, des Germains hirsutes et volontaires.....

« Et maintenant une corniche hérissée de palais, de dômes, de flèches, de créneaux, d'architectures contradictoires où s'affichent toutes les races, se dresse par dessus l'azur de cette mer intelligente qui connut toutes les migrations humaines en rut de bonheur. »

Triomphe précaire d'une éphémère humanité ! Charles Géniaux en constate l'insolence pour nous mieux montrer la revanche de cette nature violentée ; revanche sûre, inévitable, pressentie, épiée par le romancier qui la dénonce avec un mélange de rancune et d'enthousiasme quasi-religieux. Étrange faiblesse de l'homme, humilié devant les caprices des puissances naturelles ! Ah ! ce ne sont point seulement des monts et des plaines, des ciels et des mers que Charles Géniaux prétend nous enseigner : par delà cette beauté, il recherche des intentions ; en d'autres temps il eût divinisé la Terre, ou bien il ne eût anathématisé les démoniaques injonctions ....

Certains êtres se soustraient aux plus tyranniques influences, telle cette cousine de Pleyben que les Letourneur retrouvent à Antibes, falote silhouette de châtelaine endeuillée, de Bretonne obstinée en son rêve de recueillement ascétique et d'intimité chaste : combien elle hait « cette terre aromatique et huileuse de laquelle montent des sèves, des essences d'oranger et tous les parfums bons à embaumer la chair, les baisers, le linge, la vie impudique, ou bien à préparer des liqueurs fatales aux derniers sages ! » Son mari ni son fils ne comprennent cette victorieuse obstination : eux-mêmes ne savent point résister à la persuasive éloquence de cette chaude Provence : ils vivent selon les vœux de ce sol et de cette atmosphère ; ils sont heureux... Ruiné, Evariste de Pleyben s'est évadé sans regret de sa lointaine gentilhommière : il a édifié l'audacieux castel de Rosen-Roc d'où il surveille de vastes jardins et dirige l'exploitation de champs de fleurs. Mme de Pleyben fuit le « grand jardin de volupté, d'où montent, avec les odeurs vicieuses, le trouble, les tentations et les langueurs ». Évariste s'y plait, attentif aux séductions de ce monde végétal, actif, indulgent aux gestes osés et aux libres propos de ses ouvrières. Son fils Adrien, « grand garçon à la chevelure noire, bouclée autour d'un front de tribun romain », le seconde avec une grâce alerte et souriante. Évariste, Adrien, la Provence leur fut douce ; ils y réalisèrent le complet épanouissement de leur activité. Elle prolonge et soutient la vieillesse de leur voisin, cet aimable et loquace colonel Septime Rostan ; qu'a-t-elle fait du fils de Rostan, ce lamentable Solférino ! adolescent vicieux, morphinomane, ses vices exaspérés le mènent à une répugnante folie ; il est la rançon de tout cet ardent bonheur, de cette volupté éparse et qui enivre d'une joie féconde les êtres sains. Charles Géniaux qui n'ignore point les cruautés de la nature et qui les dénonce avec un emportement obstiné, Charles Géniaux pourrait nous imposer avec moins d'insistance réaliste le spectacle de certaines déchéances...

En un pareil milieu qu'adviendra-t-il d'Yvette Letourneur? Dès l'abord, elle s'enthousiasme : à qui sinon à Adrien de Pleyben confierait-elle ses premières impressions ?

« Oui, quelle sérénité et quelle plénitude d'existence, Adrien. Il me semble qu'ici j'oserai librement gesticuler, ouvrir mes bras, courir, danser, crier sans qu'une voix, cent voix, mille voix hargneuses, niaises, sortent du ciel nuageux, des fenêtres closes, des soupiraux, des coins d'escalier, des grilles, de l'ombre, et disent :

— Yvette, gardez-vous ! Yvette, contraignez-vous ! Yvette...

— Oui ! oui, avec vos gros souliers, votre veston de velours, vos cheveux bouclés, votre mine hardie, vous êtes bien le jeune dieu qui convient à la puissance de ce jardin ardent.

— Est-ce une déclaration ?

... Non ! non ! Topons là, bons camarades ! »

Yvette s'enthousiasme, Yvette pénètre le secret du jardin de Rosen Roc, le secret de cette Riviera qui de tout temps prodigua aux hommes les mêmes « indications de bonheur » ; Adrien de Pleyben la guide, lui traduit le langage de cette végétation puissante, lui dévoile la splendeur d'une doctrine antique, mais dont les habitants de l'heureuse Riviera ne sauraient méconnaître l'éternelle actualité.

« ... Mon père et moi nous sommes devenus des païens heureux. Voilà notre confession.

— Je crois que vous avez raison, consent-elle. Cependant vos païens ne s'abandonnaient-ils pas à tous les transports de leur nature et y a-t-il encore quelque possibilité de réaliser l'épicurisme ?

— Et pourquoi non ? Qui donc nous oblige à imposer des châtiments à notre corps ? Nous sommes des plantes, rien que des plantes. Pourquoi donc ne fleuririons-nous pas quand nous le devons ?

Quand les corolles doivent s'ouvrir, qu'elles rayonnent !... Et ce sera l'éternel renouveau, chaque printemps rajeuni dans les caresses.

— Quel poète vous êtes, Adrien ! »

Yvette et Adrien vont s'aimer; il s'aiment : beauté de cet amour dont le triomphe avoué fait horreur à Mme Letourneur, à Mme de Pleyben, les représentantes de l'idéal chrétien de renoncement et de timidité.

*
* *

La vie nous réserve d'effroyables surprises. Est-elle bonne? Elle est belle : enivrons-nous de cette beauté... Livre vibrant d'artiste et de poète. L'artiste et le poète font un instant oublier le réformateur social que prétend être Charles Géniaux : le réformateur social reparaît à l'instant de conclure; et voici, au cours d'une discussion familiale, une glorification de l'amour libre qui n'est ni très nouvelle, ni très nécessaire : Yvette aime Adrien, elle ne l'épousera pas; elle a trente ans; de quel droit enchaînerait-elle la jeunesse de son cousin? — On observera peut-être que, moins clairvoyant, le grand amour n'a point de ces défiances; ah ! sans doute, s'accommode-t-il de quelque risque généreux. Mais il importe que Charles Géniaux fasse le procés de nos mœurs et de notre législation : libre à lui; on souhaiterait à son réquisitoire plus de force et surtout plus de nouveauté.

Poète, Charles Géniaux nous émerveille par l'abondance et la profondeur de ses intuitions, par la diversité magnifique et l'ampleur de son art : critique des faits et des idées, Charles Géniaux ne nous propose que des vues sommaires, des rudiments de doctrine : qu'adviendra-t-il du talent de Charles Géniaux? Ai-je point montré qu'il évolue vers plus de clarté, de force et d'équilibre? Il évolue ; que nous apportera-t-il demain ?

JEAN NOINTEL.



LA CHAIR

Quand, semant le bon grain de ta doctrine ailée,
Doux Christ aux cheveux roux, tu t'en allais parmi
Les villes et les bourgs de cette Galilée
Où les petits enfants t'appelaient leur ami;

Quand tu marchais le long des fleuves, sous les pal-
[mes,
Prophète revêtu d'aurore et souriant,
Dont la barbe soyeuse et les beaux regards calmes
Mettaient du vague au cœur des femmes d'Orient;

Sous les cieux embrasés, dans la paix des nuits fraî-
[ches,
A l'heure où les troupeaux reviennent, nonchalants,
Vers le foin de l'étable et la paille des crèches,
Quand tu parlais au peuple avec des gestes lents

Pour lui dire les plus adorables des choses,
Ton Père, les élus, la joie au ciel, et puis
Les paraboles s'effeuillant comme des roses;
Quand, las, tu faisais halte aux margelles des puits,

Et que, t'offrant à boire, une Samaritaine
Penchait vers toi ses lourds cheveux couleur de blé,
N'as-tu jamais senti devenir moins certaine
Ta chasteté de Dieu dans le mortel troublé ?

N'as-tu jamais subi, dans l'obscurité chaude,
La sourde obsession du désir sur tes pas?
Lorsque la volupté par les soirs ardents rôde,
L'incorruptible lys ne se pâme-t-il pas !

Loin de toi la pensée, ô Christ, que je blasphème !
Je crois avec ma mère en ta divinité;
Je suis humble d'esprit et de cœur, et je t'aime!
Hélas! Je suis aussi le pauvre homme jeté

En pâture à tous les désirs et qui succombe,
Mais gardant tout de même en lui l'espoir si cher
Que jamais ton pardon plus volontiers ne tombe
Que sur tous les péchés où nous conduit la chair!

ÉDOUARD BEAUFILS.

THÉATRES

Comédie Française : *Electre*, de Sophocle. Adaptation de M. ALFRED POIZAT.

Odéon : *Chatterton*, d'ALFRED DE VIGNY.

Dans le sombre dénoûment de l'Orestie, tandis que le frère d'Electre venge la mort d'Agamennon en frappant sa mère à coups répétés dans l'intérieur du Palais, Electre elle-même, Némésis vivante enveloppée de ses voiles noirs et demeurée sur le seuil, prononce ces paroles épouvantables : « Frappe-la de nouveau si tu peux. » Épouvantable ! ai-je dit, et je ne sais rien de plus atroce dans l'histoire du théâtre, sinon peut-être la série des atrocités du *Roi Lear*, où tant de noirceurs sont accumulées, que cette fin de l'*Electre* de Sophocle, traduite, adaptée à nouveau par M. Alfred Poizat, et représentée à la Comédie-Française, après une première tentative qui avait réussi sur la scène du Nouveau-Théâtre. On n'a pas manqué de discuter à cette occasion sur l'intérêt de ces sortes d'adaptations. Les uns y voient un simple jeu de rhétorique, et c'est là, ce me semble, une opinion trop simpliste ou, si vous préférez, trop partiale, puisqu'il reste encore au traducteur-poète à faire preuve de son talent d'adaptateur et de poète — et M. Alfred Poizat a prouvé qu'il l'avait, ce talent. D'autres y trouvent la justification la plus manifeste de nos mœurs dramatiques, sur lesquelles j'insistais dans un récent article, en montrant l'action toute-puissante des sociétaires influents pour l'admission des pièces et l'interversion des rôles à notre époque, puisque de plus en plus les auteurs sont à la merci des interprètes. D'autres, plus philosophes et plus éloignés des contingences de ce monde, y chercheront la confirmation d'une *théorie* du Tragique, celle-là même qu'esquissait Nietzsche dans son curieux livre : L'*Origine de la Tragédie*, et qui lui faisait se demander : « D'où viendrait ce *besoin de l'horrible*, cette sincère et âpre inclination des premiers Hellènes pour le pessimisme, le mythe tragique, la représentation de tout ce qu'il y a de terreur, de cruauté, de mystère, de néant, de fatalité, au fond des choses de la vie? D'où viendrait alors cette tragédie? Peut-être de la joie, de la force, de la santé exubérante, de l'excès de vitalité ? » Et le philosophe allemand ajoute, examinant l'hypothèse inverse : « Quoi ? si pourtant les Grecs, précisément dans la splendeur première de leur jeunesse, avaient eu le besoin du Tragique et avaient été pessimistes? Si, pour employer une parole de Platon, le délire avait été, justement pour Hellas, le plus grand des bienfaits ! »

Quelle que soit l'origine psychologique de la Tragédie, problème bien digne de passionner un esprit à tendances philosophiques, quoi de plus manifeste que ce besoin, cette monomanie de l'*horrible* qui imprime son caractère à toute la Tragédie grecque ! Étrange méconnaissance de l'histoire du théâtre qui faisait jadis jeter à la tête du grand Shakespeare, lequel n'y pouvait rien, les noms de Sophocle et d'Eschyle, et qui condamnait la dureté, la sauvagerie, la laideur du *Roi Lear*, au nom de la beauté et de l'eurythmie hellénique ! Plaisanterie singulière à vrai dire, pour quiconque réfléchit à la Prométhéide et à l'Orestie, car le dénoûment de cette dernière, pour s'en tenir à lui seul, qui vient de se dérouler sous nos yeux, peut s'égaler aux plus sombres drames du moyen-âge, et précisément à ce *Roi Lear*, dont nous parlions plus haut. Cris et imprécations d'Électre devant sa mère Clytemnestre; fureur et malédiction de celle-ci, s'adressant à sa fille : conjuration des enfants contre leur mère, exécution de Clytemnestre par Oreste, et ce mot affreux : « Frappe encore, si tu le peux » : voilà-t-il pas pour égaler les plus féroces hurlements des filles de Lear, et le dénoûment d'Électre vaut-il pas la scène atroce où l'on crève les yeux de Glocester? Seulement Shakespeare nous fait assister à l'exécution — et c'est la vraie couleur du moyen-âge, tandis que Sophocle l'accomplit dans l'intérieur du Palais. Et tel est le principe de deux esthétiques opposées, d'où l'on tire d'abondantes conséquences. Mais, objecteront ceux qui tiennent à tout prix pour l'esthétique antique, n'y a-t-il pas la scène, sublime d'émotion, où Électre retrouve son frère qu'elle croyait mort, et le presse dans ses bras, après avoir versé d'abondantes larmes sur ses cendres supposées? — Et qui donc le conteste, comme aussi, que ce soit le point culminant et la vraie raison de nous intéresser au drame ? N'y a-t-il pas pareillement, dans le *Roi Lear*, les douceurs et les tendresses ineffables de Cordelia, qui viennent éclairer d'un peu de lumière ce sombre tableau ! Et cette poésie de Cordelia vaut bien, si elle ne la surpasse, l'affection du frère et de la sœur. — Mais que d'horreurs accumulées autour de cette scène, qui seule détend un peu nos nerfs fatigués, et sans laquelle le genre et la nature d'émotion dont ces nerfs se trouvent secoués, pourraient justement être rapprochés de ceux que nous devons aux plus sinistres mélodrames. Sombre Destinée, Fatalité, Moire antique, vous planez au-dessus de cette action où participe en quelque sorte la volonté des dieux, et vous l'illuminez ! Dieu merci ! Mais si vous n'étiez là pour donner le ton et créer l'illusion nécessaire, j'ose à peine songer aux rapprochements irrespectueux que l'on pourrait se permettre.

Les lecteurs de la *Revue Bleue* connaissent le nom et le genre de talent du poète qui a signé les vers de cette adaptation. M. Alfred Poizat a donné ici l'adaptation originale et savoureuse du *Cyclope* d'Euripide et toute une série d'études sur la Renaissance où se manifestent le goût le plus subtil et les préoccupations d'un délicat lettré : morceaux savoureux où l'érudition se trouvait transposée et comme voilée par le souci littéraire de celui qui les composait, ils ne pouvaient manquer d'être remarqués par quiconque aime la littérature et les choses d'autrefois. Ce sont des qualités analogues que l'on retrouve dans l'adaptation de cette *Électre*, avec, parfois, une légère préciosité et des expressions où l'on sent une culture surajoutée qui ne s'harmonise pas parfaitement avec le sujet. C'est là un effort curieux qui méritait d'être présenté sur une scène dont les attributions sont multiples et qui, par définition, si j'ose dire, doit se partager entre l'antique et le moderne. N'est-il pas curieux de nous montrer une fois de plus, en nous plaçant au point de vue de l'histoire du théâtre, que le frisson dramatique qui secouait les Grecs d'autrefois présente plus d'un point commun avec celui dont peuvent être agités les spectateurs ingénus d'un mélodrame moderne, puissamment charpenté ? Frédéric Nietzsche avait eu le mérite de le pressentir... Nous sommes heureux de le vérifier une fois de plus.

L'interprétation a donné un ensemble satisfaisant : Mme Louise Silvain qui, jusqu'alors, n'avait pas été heureuse à la Comédie — car Molière ne lui avait guère réussi — a montré, dans le rôle d'Électre, qu'une femme a des aptitudes multiples pour se plier à tout et peut être une excellente élève. Ne l'avions-nous pas vu, lorsqu'elle entreprit d'incarner Iphigénie? Et je sais bien qu'Iphigénie est un rôle de douceur, de plainte, tandis qu'Électre est un rôle de force, de révolte et d'imprécations, un rôle qui, pour ainsi dire, n'a pas de sexe. Mme Silvain y a apporté toute la violence, et jusqu'à l'abus dans la violence, qui est la marque d'*École*, le *poncif* du Conservatoire, et la *Tradition* que se passent les tragédiens, comme un flambeau sacré. Elle l'a appris de M. Silvain qui y excelle comme tant d'autres, et qui connaît, comme les autres, le genre de réaction qu'on exerce sur le public par l'abus de la force. Il en est un pourtant, de la troupe tragique, qui approche de la perfection de son art, précisément pour avoir modéré ces excès de force, pour être arrivé à *nuancer* de plus en plus ce qu'il dit : c'est M. Albert Lambert, tout à fait remarquable dans Oreste. Il semble qu'il s'applique à écouter les conseils des juges indépendants, qui n'ont d'autre souci que celui de l'art. Il semble qu'il ait médité la parole de son illustre devancier Talma, que j'ai déjà citée à cette place, et que je ne me lasserai pas d'inscrire comme la plus haute autorité qui ait le droit de s'affirmer dans l'art tragique : « Dans le commencement de sa carrière, Lekain fit ce que font tous les jeunes acteurs : il s'abandonna aux mouvements violents et aux cris. Avec le temps il sentit que, de toutes les monotonies, celle de la force est la plus insupportable, qu'il fallait *parler* la tragédie et non la *hurler*, qu'une explosion continuelle fatigue sans toucher, que ce n'est que lorsqu'elle est rare et inattendue qu'elle peut étonner et émouvoir ». Merveilleux principe de déclamation qui mériterait d'être inscrit en lettres d'or à la porte des salles où se donne l'enseignement... Quel est celui de MM. les professeurs du Conservatoire qui s'applique à en faire profiter ses élèves ?

*
* *

Tandis que la Comédie-Française nous restituait l'*Électre* de Sophocle, adaptée par M. Alfred Poizat, l'Odéon nous rendait le *Chatterton* d'Alfred de Vigny, qui, joué une première fois en 1835, avec tout l'éclat que l'on sait, dû en grande partie à ce qu'il symbolisait la sensibilité même de l'époque, n'avait pas reparu à la scène depuis 1877. Et de ces deux exhumations littéraires, croyez-bien que la plus reculée dans le temps ne nous parut pas celle que l'on imagine. Le Romantisme d'Alfred de Vigny, incarné dans Chatterton, nous fut plus distant encore que le tragique réalisme de Sophocle, incarné dans Électre. Et sans doute une telle bizarrerie d'optique n'est-elle pas due autant à la facture même de l'œuvre qu'à la signification expressive du personnage principal. Chatterton n'est pas seulement un poète, c'est *le poète* d'une époque, et depuis ces belles années du Romantisme, nos idées ont étrangement évolué sous la pression des faits. De la conception première du poète qui fut aussi celle du Romantisme, de l'heureux *inspiré*, de celui qui va chercher son image et l'accent de ses vers dans les contractions de son cœur, à celle du fabricateur de vers, du rimeur habile, du bon ouvrier qui couvre sa page, n'y a-t-il pas toute la distance de Chatterton à nos poètes contemporains?.. et si le groupe du Parnasse et tout ce qui s'ensuivit ne fut point indifférent à cette transposition de l'idée de Poésie, le groupe de nos poétesses actuelles, créatures asexuées qui, rabaissent et diminuent ce à quoi elles touchent, comme presque toute femme s'exerçant dans le domaine de la création, n'a pas peu contribué à fausser cette idée du *Poète*, à la faire descendre des hauteurs où elle était jadis jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui.

Il y a donc, avant tout, cela dans le cas du *Chat-*

terton d'Alfred de Vigny, et ce serait une raison de nous le faire aimer davantage. Mais voilà... Alfred de Vigny, ce merveilleux talent, et par certains côtés immortel, n'avait pas le don de la vie au théâtre. *Chatterton* est fait pour être lu au coin du feu, non pour être joué. Il suffit, pour s'en rendre compte, de le comparer à n'importe quelle œuvre dramatique du même temps, signée Alfred de Musset, et l'on perçoit aussitôt la différence de vocation, de destination, si je puis dire. Chose étrange et qui fait songer, puisqu'elle nous confirme dans cette idée tant de fois émise: l'épreuve nécessaire du temps, *Chatterton*, œuvre dramatique, écrite spécialement pour la scène — que dis-je pour la scène? pour certains acteurs déterminés dont était Marie Dorval — *Chatterton*, qui fut un des triomphes dramatiques du Romantisme, triomphe tel que Vigny lui-même écrivait « qu'il avait été au-delà des espérances les plus exagérées de ceux qui voulaient bien le souhaiter... » oui, *Chatterton* nous apparaît quelque chose de *mort* à la scène, tandis que les pièces de Musset qui ne furent point écrites pour le théâtre, mais pour la seule lecture, sont aujourd'hui vivantes d'une immortelle vie. Constatons ce fait tout uniment, sans chercher à l'expliquer d'autre façon que par la différence de tempérament et de génie qui caractérise ces deux glorieux représentants de notre Romantisme français : Musset et Vigny.

Est-ce à dire que M. Antoine ait eu tort de nous restituer Chatterton? En aucune façon : le directeur de l'Odéon a rempli sa fonction et compris son véritable rôle. Ayant entrepris de faire passer sous nos yeux une sorte de résumé de l'histoire du Théâtre français, Alfred de Vigny devait figurer dans cette série, et de lui c'était bien *Chatterton* qu'il convenait de choisir, puisque ce drame romantique, cette quintessence de romantisme, est une *date* dans l'évolution de notre drame, et j'ajoute, des *idées*. En rapprochant, en comparant ces deux types extrêmes : le poète actuel, l'arriviste qui place ses rimes, ou la poétesse qui les exploite et les met en valeur par tous moyens propres à son sexe, et le poète d'autrefois, celui qui n'obéissait qu'aux inspirations de son génie, jusqu'au point de s'en laisser mourir, Chatterton ou Gilbert, ce n'est pas seulement une double poétique, une double doctrine d'art que nous pouvons imaginer en les mettant face à face, c'est bien encore une double société, un double idéal, deux manières de concevoir et de pratiquer la vie, auxquelles chacun de nous peut, dans le fond de son cœur, confronter ses tendances et ses aspirations personnelles.

PAUL FLAT.



Nécrologie

VICTOR HENRY

C'est une figure originale et haute qui disparaît avec Victor Henry, professeur en Sorbonne et savant philologue. Il ne fut pas de ceux à qui leurs parentés — ou leur souplesse — procurent dès leur jeunesse un maréchalat universitaire. S'il obtint les succès les plus appréciables, il les dut à la vaillance de son mérite. Seul, sans intrigues, il fit sa carrière, comme il se créa une vocation.

Il appartenait à l'une de ces familles de professeurs, où la simplicité, le labeur probe et persévérant, sont de tradition. Son père, qu'il perdit dès l'enfance, et un de ses oncles étaient chargés de classes de lettres au lycée de Colmar. C'est là qu'il fit ses études (1), avec une ardeur précoce, qui lui assura, parmi des condisciples plus âgés, le premier rang.

L'un de ses parents, pourvu d'une paisible fonction dans les greffes judiciaires, l'engagea à « faire son droit ». Il passa, en effet, sa licence, en 1870, à la Faculté de Strasbourg.

Survint la guerre, puis l'annexion; il partit d'Alsace le cœur brisé, décidé à n'y plus reparaître, tant qu'y dominerait le lourd conquérant. Il se rendit à Saint-Étienne, où il fit ses débuts d'avocat. Poursuivant ses études juridiques, il obtint le doctorat à la Faculté de Dijon (1873).

Mais, impatient d'atteindre à une position stable, conseillé par l'un de ses anciens maîtres de Colmar, il accepta, dans une École supérieure que créait la Chambre de Commerce de Lille, un enseignement varié : notions de droit, d'économie politique, etc... Dix ans, il le dispensa avec conscience, résigné à ce modeste état, et perdu, semblait-il, pour la science.

Cependant — est-ce sur l'indication de l'un de ces érudits comme en possédait jadis la bourgeoisie des provinces françaises? — mal satisfait d'un médiocre labeur, il s'intéressait à la grammaire comparée. — Il avait toujours eu d'ailleurs des aptitudes à l'étude des langues et, tout jeune, il maniait déjà l'allemand, l'anglais et l'italien. — Il apprit donc cette science à une époque où elle n'était point encore constituée, où ses données premières se trouvaient discutées par les savants étrangers ou français, et étaient en pleine transformation. Il se livra même à des recherches sur l'esquimau, l'afgan, etc.

C'est alors qu'alarmé de l'imminente suppression de son poste, à l'École de commerce, inquiet de l'avenir des siens, il se décida à se consacrer aux lettres. A trente ans, courageusement, il se mit à préparer la licence, et ensuite le doctorat ès lettres. En 1883, il soutint deux thèses à la Sorbonne, sur l'*Analogie* et sur le grammairien latin *Varron*.

Il avait été nommé bibliothécaire à Lille. Son grade nouveau le fit admettre dans l'Université comme maître

(1) Il était né à Colmar en 1850.

de conférences à la Faculté des Lettres de Douai (transférée depuis à Lille). Il était désormais connu et estimé de nos premiers Linguistes, M. Michel Bréal, notamment. Sa carrière d'érudit était assurée.

Aussi, quand, en 1888, Abel Bergaigne périt si malheureusement d'une chute aux Alpes, V. Henry fut-il appelé à lui succéder, à la Sorbonne, dans l'enseignement de la grammaire comparée. Enfin, dès 1894, M. Silvain Lévi, à qui était échu dix ans plus tôt le cours de sanscrit à la Faculté, étant coopté par le Collège de France, V. Henry fut définitivement promu professeur titulaire de sanscrit et de grammaire comparée des langues indo-européennes.

* * *

C'est, en effet, dans cette double direction qu'il a poursuivi ses investigations. Ici et là, il a fait œuvre utile toujours, et souvent originale.

Tout d'abord, il ordonna et construisit en quelque sorte cette grammaire comparée, dont les éléments restaient épars dans maintes monographies. Il le fit par ses deux ouvrages : *Grammaire comparée du grec et du latin* (1888), *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* (1893) qui marquent vraiment une phase nouvelle dans le développement de cette science. D'une information approfondie et vraiment critique, d'une ordonnance très claire, ils sont admirablement propres, en effet, à faciliter l'accès de ces notions si techniques. De fréquentes rééditions, des traductions en anglais et en italien en marquèrent bien vite l'urgente opportunité.

Victor Henry composa des mémoires plus personnels. Ainsi, ces *Antinomies Linguistiques* (1896), d'une pénétration et d'une portée peu communes, où il apporte des précisions nouvelles à la théorie générale des langues. De même, ses études sur le *Dialecte de Colmar* (1900), tel qu'il existait avant la guerre, d'après les souvenirs de l'auteur et ceux d'une vieille servante; et sur le parler martien ; de même, le *Lexique étymologique du Breton moderne* (1900). Victor Henry illustra ces monographies d'aperçus fort importants.

Dans le domaine indianiste, l'activité du savant ne fut pas moindre. Ici encore, il écrivit des ouvrages de haute vulgarisation et des études originales. Son *Manuel de sanscrit védique* (1890), son *Histoire de la littérature sanscrite* rendent de précieux services à l'Ecole d'Extrême-Orient. Il fit les premières traductions de plusieurs livres de l'un des Védas; il élucida quelques données de la magie indienne, et traita, en collaboration avec le savant hollandais Caland, du rituel védique.

Il contribua d'autre façon au progrès de la philologie : par les conseils que, vingt ans durant, il donna aux travailleurs, ses pairs ou ses élèves, dans ses excellents comptes-rendus de la *Revue critique*. — Enfin, par ses recherches linguistiques, il tentait d'éclairer l'histoire des peuples anciens : ce fut l'objet de la brillante série d'articles sur l'*Histoire avant l'Histoire*, qu'il donna, à la *Revue Bleue*.

* * *

La production, considérable, de cet autodidacte est d'une tenue toute scientifique. Ce savant, qui s'initia lui-même, s'était formé une méthode critique impeccable.

Non moins remarquable que son étendue et sa rigueur, est la clarté parfaite de cette œuvre. Victor Henry était un esprit d'une étonnante lucidité. Il poussait ses connaissances à un degré de précision et de netteté absolues. Etait-ce la marque de la forte éducation juridique qu'il avait reçue?

Cette clarté aida, sans nul doute, aux dons d'exposition écrite et orale qui le distinguaient. Il parlait avec une élégance aisée. Lorsque, jeune maître, il succéda à Abel Bergaigne, dont l'érudite parole était hésitante, ce fut pour les étudiants la plus agréable surprise.

Et il écrivait comme le meilleur des lettrés : avec une connaissance intime du génie de notre langue, avec une propriété dans l'expression, une sobriété dans la phrase tout à fait savoureuses. Beaucoup, qui ne connaissaient que l'érudit, admirèrent, par la *Revue Bleue*, la rapidité, la concise plénitude de son style.

Comment terminer cette esquisse sans ajouter quelques traits sur la physionomie morale de Victor Henry?

Il était de ces savants bien français, dont l'érudition est aussi timide, dans le monde, qu'elle est hardie, dans les livres. Il s'opposait ainsi à la classe trop habile, née Outre-Rhin, de ces Maîtres, qui entourent chaque découverte d'une bruyante publicité.

En dehors de ses travaux, il n'était soucieux que d'affections familiales ou de ses amitiés. Ses camarades d'enfance, tel l'éminent jurisconsulte M. Thaller, et ceux dont il guida les débuts, ainsi le savant philologue M. Meillet, sont unanimes à rendre hommage à sa sensibilité exquise, et presque féminine.

Il semble que les caractères d'une fierté modeste et les esprits vraiment personnels deviennent moins nombreux. Assujettis dès l'école à d'étroites disciplines, nos contemporains perdraient-ils en spontanéité ce qu'ils gagnent en critique et en savoir? Victor Henry savait allier à la méthode d'aujourd'hui l'indépendance d'antan.

JACQUES LUX.



Quelques erreurs typographiques se sont glissées dans l'article de M. Emile Male (*Revue Bleue* du 9 février).

Page 175, 2e col., lire : « Il est prouvé aujourd'hui que l'Ecole flamande a été pendant le XIVe siècle (au lieu du XVe siècle). — Page 172, (2e col.), lire : Sainte-Marie d'*Arbona* (au lieu d'Arbana). — Page 173 (2e col.), lire : *Byblos* (au lieu de Byblas); *Famagouste* (au lieu de Famasonste); *Lapaïs* (au lieu de Lapoïs).

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 8 — 5e SÉRIE — TOME VII — 23 FÉVRIER 1907

ÉLECTRE

Tragédie en trois actes adaptée de Sophocle

PAR

ALFRED POIZAT

Cette pièce a été jouée pour la première fois à la Comédie Française le 4 fevrier 1907.

PERSONNAGES

LE GOUVERNEUR..........	MM. SILVAIN.
ORESTE...................	ALBERT LAMBERT fils.
EGISTHE.................	RAVET.
PYLADE...................	X
ELECTRE.................	Mmes LOUISE SILVAIN.
CLYTEMNESTRE...........	DUDLAY.
CHRYSOTHÈMIS...........	LARA.
1re CHOREUTE............	LHERBAY.
2e CHOREUTE.............	ROCH.

La scène se passe sur une place publique à Mycènes.

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

LE GOUVERNEUR, ORESTE, PYLADE.

LE GOUVERNEUR

Voici donc le pays que tu voulais revoir.
A l'horizon, que couvre au loin son casque noir
D'Argos surgit là-bas la haute citadelle,
Et toute la campagne est dans l'ombre autour d'elle.
Voici le bois d'Io qu'enveloppe la nuit,
La place Lycienne où seul le vent bruit
Et le temple d'Héré qu'un pâle jour éveille.
Mycènes, où partout le regard s'émerveille,
Du lointain Orient, portique fabuleux,
Etale devant toi son palais monstrueux.
Ces murs ont arrêté dans leur course éclatante,
Les chevaux du soleil, cabrés par l'épouvante.
C'est ici qu'on tua ton père et que roula
Par les marches son corps immense, et c'est par là
Qu'aux sanglantes lueurs des torches de résine,
Au son lugubre et sourd de la hache assassine,
Qui rythmait tous vos pas dans l'affreux corridor,
Surgit, presque enfantine entre ses cheveux d'or,
Electre, dont les yeux s'emplissaient de mystère.
Des vengeances des dieux, simple dépositaire,
J'ai gardé ton enfance, Oreste, et t'ai sauvé
Pour l'ouvrage de mort qu'ils t'avaient réservé.
Et maintenant, il faut agir, l'heure est venue.
Avant que ta présence ici ne soit connue,
Pendant que chacun dort encor dans le palais
Des détails du complot, convenons sans délais !
Le temps presse ; la nuit va replier ses voiles,
Car, dans le ciel profond où meurent les étoiles
Commence à resplendir la face du Matin.

ORESTE

O mon cher compagnon, l'âge n'a donc atteint
Ni ton lucide esprit, ni ton mâle courage?
Aussi ferme au conseil que solide à l'ouvrage,
Toujours jeune de cœur, toujours vert, jamais las,
Tu ressembles à ces vieux chevaux de combats
A qui le moindre bruit fait dresser les oreilles !
Les âmes de ta trempe ont bien peu de pareilles.
Et maintenant, écoute avec attention.
Reprends-moi si je t'en donne l'occasion.
Tu connais comme moi le texte de l'oracle :
« La Ruse et le Secret conduiront sans obstacle

Le bras de la Vengeance au cœur des assassins. »
Le sens est clair, conforme à mes propres desseins.
Donc, saisis le moment d'entrer dans leur demeure,
Observe de ton mieux ce qui s'y passe, et leurre
Du récit de ma mort ces étranges parents.
Nul ne reconnaîtra, sous le masque des ans,
Le visage effacé du nourricier d'Oreste.
Ces couronnes de fleurs, les tromperont, du reste.
Dis-leur que la Phocide est ton pays, dis-leur
Que le Destin jaloux m'a brisé dans ma fleur,
Et qu'ils ne verront plus Oreste qu'en leurs songes.
Tous deux, avidement, ils boiront tes mensonges.
Or, pendant ce temps-là, Pylade et moi, pieux
A mon père versant du vin pur et des vœux,
Ensemble ayant coupé nos longues chevelures,
Ferons à son tombeau de mouvantes parures,
Avec notre jeunesse éparse en leurs toisons,
De ce chêne abattu, nouvelles frondaisons.
Puis, nous te donnerons cette infernale joie,
Ma mère, de serrer, enfin comme une proie,
Les restes de ton fils en cette urne d'airain !
Mais toi qui si longtemps me portas sur ton sein
En ne retrouvant plus en tes bras que ma cendre,
Compareras-tu pas, ô toi qui me fus tendre,
Le poids de ma poussière au poids du souvenir ?
Un autre hésiterait, peut-être à se servir
De ruses en mauvais présages si fertiles,
Moi, sans m'embarrasser de craintes puériles,
Par les ombres des morts me frayant un chemin,
Du fond de mon tombeau fictif, j'espère enfin
Rebondir pour la vie éclatante et la gloire,
Et laisser de ma trace ici quelque mémoire !
O dieux de mon palais, gardiens de ce seuil
Reconnaissez Oreste et lui faites accueil,
Car je suis le Vengeur promis par l'Euménide,
Et du sang paternel l'odeur ici me guide.
A l'œuvre, maintenant. Toi, Pylade, suis-moi
L'Occasion s'approche et rôde sous ce toit !

ELECTRE *au fond du palais*

Malheureuse !

LE GOUVERNEUR

Avez-vous entendu cette plainte ?
C'est une voix de femme et qui sort de l'enceinte
Du palais...

ORESTE

Dieux! Serait-ce Électre? Entendez-vous?
Elle marche, elle vient ici. L'attendrons-nous?

LE GOUVERNEUR

Non ! Les Heures au loin l'une à l'autre enchaînées,
Emportent dans leur vol divin nos destinées.
Les vivants ont le temps d'attendre : allez aux morts !
Appelez leur sagesse et leur force en nos corps,
Nous en aurons besoin.

(Ils sortent.)

SCÈNE II

ÉLECTRE, LE CHŒUR.

ÉLECTRE

O porteurs de lumière,
Dieux brillants et légers, c'est moi qui la première
Apparue avec l'aube et debout sur ce seuil
Effrayante me dresse et marche dans mon deuil,
Et reprenant ici mon poste de pleureuse,
D'un cœur infatigable et que la haine creuse,
A jamais à la mort vais hurler sans repos,
Car la hache a frappé l'invincible héros
Ils ont pris au filet sa tête surhumaine
Et sous leur fer, il est tombé, comme un grand chêne !
Agamemnon, ô roi des rois, ô demi-dieu !
A te pleurer encor je suis seule en ce lieu,
Ombre superbe et lamentable de mon père !
Tes meurtriers voudraient m'obliger à me taire
Mais moi, jusqu'à la fin, derrière eux, j'aboierai,
Chienne, fille du meurtre et du malheur sacré,
Ils n'arracheront pas ton grand nom de ma bouche,
Dans mon flanc virginal, je te porte farouche ;
Un jour, j'accoucherai de ton glaive irrité,
Moi qu'ils ont condamnée à la stérilité !
Car, je le vois hélas ! je ne serai point mère
Sinon de la vengeance et de la mort amère :
Comme le rossignol qui pleure ses petits,
Je gémis sur mes beaux espoirs anéantis,
Au nid vous revenez, ô ma jeunesse avide,
Mais j'ai beau regarder dans mon cœur, il est vide !
Hadès, roi des enfers, et toi, Perséphone,
Hermès, conducteur des Ombres,
Némésis, qui n'avez jamais rien pardonné,
Érinnie aux torches sombres,
J'attends toujours mon frère ; il devait revenir,
Qu'il entende par vous l'appel du souvenir !
Hélas ! il tarde bien et vraiment je succombe,
Et j'ai peur de descendre, avant le jour promis,
Et sans avoir frappé mes ennemis,
Toute seule en ma tombe !...

LE CHŒUR

Dans le bac du passeur des âmes,
Quiconque une fois est entré
Ne verra plus du jour doré
Les flammes.

Mais triste éternellement,
Il poursuit dans le crépuscule,
Un rêve qui, pour son tourment,
Recule.

Que crois-tu reprendre au trépas,
Pieuse Électre, par tes larmes ?
Contre l'Hadès, ce ne sont pas
Des armes.

Ne vois-tu pas, triste Princesse,
Que tu jettes au noir Léthé,
Tous tes trésors, bonheur, beauté,
Jeunesse ?

ÉLECTRE

Non ! laissez-moi pleurer, jeunes Mycéniennes,
De tous mes souvenirs, mon cœur reste jaloux.
S'ils sont cruels, ils furent doux,
A travers mes chagrins, passent des joies anciennes.

A vos tristes bonheurs, je préfère mon mal,
Ils sont trop bas et trop serviles,
Esclave en mon palais, sur mes épaules viles,
Je jette ma douleur comme un manteau royal !

Niobé ! Niobé ! sombre cœur maternel,
Puissè-je, revêtant une robe de pierre,
Comme toi n'être plus sous la ronce et le lierre,
Qu'une source qui pleure et qu'un marbre éternel !

LE CHŒUR

Certains chagrins restent au fond
De notre âme qui les endure ;
La source en coule si profond
Qu'on n'en perçoit plus le murmure.

C'est à peine si les yeux froids
Dénoncent les larmes stagnantes
Et le grand lac noir qui, parfois,
Gît au cœur des plus souriantes.

Ta sœur Chrysothémis a les mêmes regrets,
Dans son sourire, on les devine ;
Ils flottent en ses yeux distraits
Qui gardent cependant une douceur divine.

Ne rêves-tu jamais de lointaines prairies
Où bondissent des étalons ?
J'en sais une cachée au cœur de frais vallons
Qu'arrosent des sources fleuries.

Au galop des coursiers, plus rapides que l'air,
Passent de jeunes hommes ;
J'en connais un très beau, très fier,
Et qu'en silence tu nommes.

Il viendra, tel qu'un grand cavalier de l'Érèbe,
Dans sa grâce terrible et ses gestes d'enfant ;
Et déjà, je le vois parmi nous, triomphant,
L'Éphèbe !

ÉLECTRE

Oreste ! J'ai passé ma jeunesse à l'attendre.
Toujours il doit venir, jamais il ne revient.

LE CHŒUR

Repose-toi sur Zeus, il est fort, il est tendre ;
Son bras meut l'univers et son bras le retient.
Ainsi qu'un grand Pasteur, formidable et serein,
Il conduit le troupeau des astres et des hommes,
Et tous tant que nous sommes,
Il nous guide du bout de son bâton d'airain.

Chacun, au dur signal se lève épouvanté.
Le Crime passe et fuit, comme un bétail stupide.
La vengeance homicide
Déploie à l'horizon ses ailes de clarté !

ÉLECTRE

Ah ! qu'elle arrive donc sans tarder, que je voie
Luire enfin ce grand jour si longtemps désiré !
Et qu'une aube de joie
Illumine ce cœur noir et désespéré !

Je suis jeune, j'étais belle et me voilà vieille
Avant le temps. J'ai peur, j'ai faim, j'ai froid.
On se détourne quand je passe et je n'éveille
Rien que l'effroi !

LE CHŒUR

Je les entends encor, les grands cris lamentables
Dont s'emplit brusquement la salle du festin.
J'entends les pas autour des tables,
J'entends encor, lourd et lointain,
Tomber le premier coup de hache.
Je vois des lumières courir,
Et, derrière le mur épais qui me le cache,
J'entends battre le cœur de ton père et mourir !

ÉLECTRE

Ils l'ont pris comme un chien qu'on abat, comme un porc
Qu'on entrave et qu'on saigne,
Lui, le Roi dont les dieux suivaient le casque d'or
Par les batailles, lui, dont le nom terrible règne
Sur le peuple des morts près d'Ilion couché,
Je l'ai vu livrer au boucher.

Oui, quand on le traînait, immense dans la trame
Du filet, je le vois avec ses yeux divins
Dont le regard emplit mon âme.

Dédaigneux et sentant que les pleurs étaient vains,
Il mourut sans ouvrir la bouche ;
Au travers de la Nuit, sa grande âme farouche,
Descendit lentement chez Hadès.
Tous les ans
Ma mère, par des jeux, des danses et des chants,
De cette affreuse nuit fête l'anniversaire.
Et moi, je verse à boire aux meurtriers d'un père.
On veut que je sois là pour l'entendre outrager !
Et que, pleine de faim, je regarde manger
Mes ennemis riants, couronnés de verveine.
Répondez maintenant, ô filles de Mycène,
Si la main rigoureuse et savante des dieux
A façonné jamais destin plus odieux !

LE CHŒUR

Dis-moi, pendant que tu nous parles de la sorte,
Si tout à coup Égisthe allait franchir la porte !

ÉLECTRE

Il ne trouve jamais assez gros les verrous

Pour m'enfermer quand il est là. Rassurez-vous.
Il est absent jusqu'à ce soir.

LE CHOEUR

Cela m'engage
A te parler avec un peu plus de courage.

ÉLECTRE

Explique-toi sans crainte.

LE CHOEUR

Eh bien! que penses-tu
D'Oreste? Va-t-on voir éclater sa vertu?
Arrive-t-il ici bientôt?

ÉLECTRE

Il le fait dire,
Mais contre ses projets, sa prudence conspire.

LE CHOEUR

L'entreprise demande un cœur bien assuré.

ÉLECTRE

Je n'ai pas pas hésité, moi, quand je l'ai sauvé.

LE CHOEUR

Il est brave, il viendra nous tirer de misère
Il attend seulement son heure.

ÉLECTRE

Je l'espère.
Autrement je n'aurais plus aucune raison
De vivre.

LE CHOEUR

J'aperçois sortir de la maison
Ta sœur Chrysothémis qui porte des guirlandes,
Une coupe de lait, funéraires offrandes.
Puissent les morts hélas! nous apporter secours!

SCÈNE III

ÉLECTRE, LE CHŒUR, CHRYSOTHÉMIS

CHRYSOTHÉMIS

Et quoi! toujours des cris, pauvre Électre, toujours
La même horrible plainte étrange et monotone
Dont l'oreille frémit et dont le cœur s'étonne?
Qu'espères-tu, ma sœur, de tes gémissements,
Sinon te préparer à de nouveaux tourments?
Les pleurs ne sont hélas qu'un aveu d'impuissance,
Il faut agir ou bien se plier au silence.
J'enferme ma tristesse au profond de mon cœur
Et pour ne pas troubler un orgueilleux vainqueur,
Pour endormir la crainte en son âme morose,
J'efface de mes yeux le regret qui s'y pose.
De la sorte, j'obtiens jeune de vivre encor
Et de marcher paisible en la lumière d'or!

ÉLECTRE

Ce n'est pas toi qui viens de parler, c'est ta mère.
J'ai cru l'entendre avec son ironie amère.
Vraiment, on ne peut mieux redire une leçon!
Mais comment oses-tu, fille d'Agamemnon,
Prêter ton cœur, ta bouche à la pensée infâme
Que la boue et le sang ont mûrie en cette âme?
Si la crainte a glacé tout courage en ton sein,
Tais-toi, ne plaide pas du moins pour l'assassin!
Je gagnerais, dis-tu, quelque chose à me taire,
On me ferait meilleur visage et bonne chère,
Je serais mieux nourrie et vêtue. En effet,
Voilà bien du bonheur un ensemble parfait!
Merci du conseil. Loin de la table où tu manges,
Déguenillée, en proie à des peines étranges,
J'ai mes plaisirs aussi que je ne change pas
Contre tes vêtements et contre tes repas.
Un pacte avec mon père obscurément me lie.
Si la mémoire en lui n'est pas toute abolie,
Peut-être un peu de joie éclaire son ennui,
Cependant que, marchant dans l'éternelle nuit,
Il songe que, restée à nos haines fidèle,
Ainsi qu'un grand oiseau prophétique, j'appelle,
Sur le toit meurtrier, l'orage et le malheur!

LE CHOEUR

Chère Chrysothémis, pardonne à sa douleur
Vous n'êtes toutes deux que trop infortunées
Et vos peines devraient par l'amour enchaînées
Rattacher vos deux cœurs et non les désunir.

CHRYSOTHÉMIS

Je connais ses façons de parler et d'agir
Et n'aurais point ouvert la bouche, la première,
Si je n'étais, hélas! condamnée à le faire
Par ma triste amitié qu'elle insulte toujours.
On te prépare encor des fardeaux bien plus lourds
Pauvre Électre!

ÉLECTRE

Vraiment? J'ai hâte de connaître
Le détail de ces maux assez lourds pour paraître
A tous ceux que j'endure ajouter de l'horreur!

CHRYSOTHÉMIS

Sache donc, imprudente et déplorable sœur,
Qu'en des lieux où jamais la lumière n'arrive
Sous terre et près des morts, ils t'enfouiront vive.

ÉLECTRE

A ce crime nouveau sont-ils bien résolus?

CHRYSOTHEMIS

Oui, pour l'exécuter, déjà l'on n'attend plus
Que le retour d'Égisthe.

ÉLECTRE

Eh! grands dieux, qu'il revienne!

CHRYSOTHÉMIS

Ah! Que souhaites-tu?

ÉLECTRE

Que rien ne le retienne
Et qu'il tarde le moins possible de venir!

CHRYSOTHÉMIS

Je ne te comprends pas. Que prétends-tu?

ÉLECTRE

Vous fuir!

CHRYSOTHÉMIS

Aurais-tu donc perdu tout souci de ta vie?

ÉLECTRE

Elle est belle, en effet, et bien digne d'envie!

CHRYSOTHÉMIS

Elle pourrait avoir encor quelque douceur,
Peut-être quelque prix, si tu voulais, ma sœur!

ÉLECTRE

Les dieux ne m'ont pas fait une âme de complice.

CHRYSOTHÉMIS

Je sais qu'il faut toujours que le faible obéisse.

ÉLECTRE

Courbe-toi, si tu peux, moi je reste debout.

CHRYSOTHÉMIS

Ta fierté te fera périr. Ce sera tout.

ÉLECTRE

Eh bien! je mourrai donc et vengerai mon père.

CHRYSOTHÉMIS

Vis. Tu le vengeras plus sûrement, ma chère.

ÉLECTRE

Qui voudrait t'écouter ne mérite qu'un nom :
Lâche!

CHRYSOTHÉMIS

Ainsi, tu ne veux plus rien entendre

ÉLECTRE

Non!

CHRYSOTHÉMIS

Eh bien! je me rends donc hélas où l'on m'envoie.

ÉLECTRE

Où vas-tu? Que tiens-tu? Montre, que je le voie.
Des offrandes? Pour qui?

CHRYSOTHÉMIS

Pour Lui que nous pleurons.
Ma mère à son tombeau me fait porter ces dons.

ÉLECTRE

A l'homme qu'elle hait.

CHRYSOTHÉMIS

Et dont la peur la ronge!

ÉLECTRE

Est-ce possible? O ciel! Et qui l'y pousse?

CHRYSOTHÉMIS

Un songe.
Qui tiendrait son esprit en suspens ce matin.

ÉLECTRE

Entendrais-tu ma plainte aujourd'hui, sourd Destin?

CHRYSOTHÉMIS

De ton subit espoir, sa peur est-elle cause?

ÉLECTRE

Que sais-tu de précis? Parle.

CHRYSOTHÉMIS

Bien peu de chose.

ÉLECTRE

Dis toujours. Un seul mot est parfois plein de sens.

CHRYSOTHÉMIS

On conte qu'elle a vu de ses yeux impuissants
Remonter du sépulcre et marcher par les chambres,
D'un pas ferme où pesaient ses gigantesques membres,
Agamemnon, ton père et le mien, cette nuit,
Il allait et venait comme un maître chez lui.
D'Egisthe sans effort, il ouvrit la main molle,
Reprit le sceptre, puis sans dire une parole,
Redescendit très calme au milieu du jardin.
Il enfonça le sceptre en la terre et soudain
Le bâton mort s'emplit de brise et de feuillage
Et tout Mycène fut couvert de son ombrage.
Voilà ce que je sais, ce que m'ont dit du moins
En avoir entendu quelques rares témoins
Qui la virent paraître au seuil de ces portiques
Lorsque, pour conjurer les puissances magiques,
Elle disait son trouble et son rêve au soleil.
Je n'ai pas, tu le vois, un cœur au tien pareil.
Compagnes toutes deux de la même infortune,
Tu m'insultes et moi je réponds sans rancune.

ÉLECTRE

Prends pitié du repos de ton père égorgé,
Quoi! par sa fille même, il serait outragé!
Songe qu'il est errant là-bas, dans les ténèbres,
Que les offrandes sont de vrais pièges funèbres,
Où se prennent, hélas! toujours les pauvres morts
Avides d'échapper un instant à leurs sorts.
Ainsi qu'on voit, du fond des eaux, monter des bulles,
Ils accourent vers nous, rapides et crédules.
Ah! songe au désespoir de ton père, attiré
Par les chers souvenirs et le Matin doré,
Et retrouvant, au lieu de ses filles chéries,
Le cauchemar affreux de neuves tromperies!
Non! ne lui porte pas ces odieux présents
Fais un trou dans le sable, enfouis-les dedans.
Nous les déterrerons pour elle et pour Egisthe
Lorsqu'ils seront enfin des morts et que le triste

Hadès, les engouffrant dans le noir souterrain,
Sur eux aura fermé ses trois portes d'airain.
Car, ne crois pas qu'Elle ait du regret de son crime
Si quelque sentiment à cet égard l'anime,
C'est la peur et non pas du tout le repentir,
Elle a cru, cette nuit, entendre retentir
Le pas lugubre et lourd du châtiment en marche
Et c'est tout le secret de sa folle démarche.
Elle a peur et pourtant elle ruse, elle ourdit
Contre tous, en silence, avec un art maudit,
Sa toile captieuse et souple d'araignée,
De tout scrupule elle est à jamais éloignée.
Elle méprise au fond la justice des dieux
Qu'elle croit enlacer de rets mystérieux.
C'est ainsi qu'en la nuit désastreuse où mon père
Sous les coups répétés de l'arme meurtrière
S'abattit, de ses doigts que venait de mouiller
Le sang rouge, elle vint, en riant, barbouiller
La pauvre tête pâle et ce suprême outrage
De son impunité lui parut être un gage,
Comme si, par l'horreur elle avait attiré
Quelque chose d'occulte et de vraiment sacré
Qui ferait à son crime un masque de Méduse!
Et c'est toujours du même artifice qu'elle use.
A son affreux calcul, ne prêtons pas du moins
Notre bras filial que de plus tendres soins
Appellent au tombeau du plus triste des pères.
Coupe dans nos cheveux quelques boucles légères
Et prends cette ceinture, emblème simple et doux.
De notre pauvreté, ce sont les seuls bijoux.
En entendant le vent chanter autour des grilles,
Il se réjouira du cadeau de ses filles;
Il sourira de voir, ingénieux trésor,
Palpiter au soleil une quenouille d'or,
Faite des fins cheveux de ses filles pieuses,
Grandes toutes les deux, maintenant sérieuses,
Nous qu'il quitta jadis quand nous étions enfants.
Peins-lui ses ennemis, superbes, triomphants,
Dis-lui que son amour est tout ce qui nous reste.
Conjure-le qu'il nous envoie enfin Oreste,
Et que, nous arrachant à d'infâmes liens,
Il nous rende par lui notre rang et nos biens.

LE CHŒUR

Chère Chrysothémis, obéis et pardonne,
C'est en somme un conseil pieux qu'elle te donne.

CHRYSOTHÉMIS

C'est bien. J'accomplirai le désir de ma sœur.
J'entends toujours les mots qui s'adressent au cœur.
Vous, de votre côté, gardez-moi le silence,
Et songez au péril où la moindre imprudence
Jetterait à jamais l'humble Chrysothémis
Si le bruit en venait jusqu'à nos ennemis

(Elle sort).

SCÈNE IV

ÉLECTRE. — LE CHŒUR

LE CHŒUR

La Justice aux yeux clairs s'avance
Et mille signes précurseurs
M'avertissent de sa présence.
Je sens que des terribles sœurs
La troupe au fond du noir ravin
Hurle et sanglotte.
C'est comme un long cri d'idiote
Puéril, atroce et divin.
Du sang glousse au creux de leur gorge
Que secoue une horrible toux.
Sous les cils humides et mous
Leurs yeux luisent d'un feu de forge.
Elles parlent tout bas, mêlant
Aux sanglots des éclats de rire;
Et dans leur rêve et leur délire
Elles chassent leur bétail blanc.
Tu la verras bientôt aussi, tu la verras
Surgir l'Erynnis effrayante,
Avec ses cent pieds, avec ses cent bras.
De l'Hadès lentement, elle monte la pente.
Ah! course de Pélops, en discordes fertile,
Hymen d'Hippodamie et trop fatal amour!
Que de maux ont fondu sur nous, depuis le jour
Où de son char doré fut renversé Myrtile.

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE

CLYTEMNESTRE, ÉLECTRE, LE CHŒUR

CLYTEMNESTRE

Tu sors bien librement : tu te hâtes de mettre
A profit les instants de l'absence du Maître
Pour vomir ton venin et nous mordre, serpent!
Va! Je sais tous les bruits que ta bouche répand.
A t'entendre, je suis une affreuse marâtre,
Injuste, impérieuse, au cœur opiniâtre,
Qui vous maltraite et qui vous refuse le pain.
A travers le palais errerait votre faim.
Tu m'imputes aussi d'avoir tué ton père;
C'est vrai. Je dirai plus. Si c'était à refaire
Je frapperais encor aujourd'hui sans regret,
Consciente d'avoir exécuté l'arrêt
Des dieux, d'avoir été le bras de leur Justice
Car, pour me servir d'aide et régler son supplice,
Son crime l'attendait, assis dans sa maison.
Ne te souvient-il plus qu'en une autre saison,
Avec Iphigénie, heureuses, nous partîmes?
Notre cœur était libre et pur encor de crimes,

L'Innocence en riant cheminait devant nous.
Et la même tendresse alors nous serrait tous.
C'est lui qui de son poing brutal brisant mon âme,
Arracha, piétina mes sentiments de femme,
Pour les sacrifier à qui? Grands dieux?... Hélas!
Au plus lâche, au plus vil des Grecs, à Ménélas!
Et le sang de ta sœur, par son ordre tuée,
A payé la rançon de la Prostituée!
Ah! s'il fallait verser tant de sang et tant d'or,
Pour que le monde entier comprît mieux quel trésor
Sont chez nous l'infamie et le libertinage,
N'était-il donc à Sparte et sur tout le rivage,
Point de cœur assez pur pour l'affreux coutelas?
Pourquoi ma fille et non la tienne, Ménélas?
Il est vrai qu'emporté par son vertige étrange,
Agamemnon lui-même eût repoussé l'échange.
Ivre de ses honneurs, il les voulait payés
D'un prix dont ses rivaux pussent être effrayés.
Ils le furent si bien que, depuis cette date,
Devant son front marqué des colères d'Hécate,
Comprenant que cet homme appartenait aux dieux,
Ils le virent auguste encor plus qu'odieux!
Pour moi, si ramassant la hache domestique,
J'ai brisé cette tête un jour, je revendique
D'une telle action l'honneur et le loyer,
Car j'ai vengé ma fille et lavé mon foyer.

ÉLECTRE

As-tu dit à présent ce que tu voulais dire?
Veux-tu que je réponde ou que je me retire?

CLYTEMNESTRE

Tu peux répondre.

ÉLECTRE

Eh bien! Je commencerai donc.
Je retiens ton aveu du meurtre. La raison
N'en fut pas tout à fait celle que tu m'exposes.
Bien plus bas que ton cœur, il faut chercher les causes,
Car ma sœur ne fut qu'un prétexte seulement
Et ta main immola mon père... à ton amant!
Cesse donc d'évoquer une sainte victime,
L'adultère suffit pour expliquer ton crime!
A quoi bon ramasser des mensonges si vieux
Dont je ne suis pas dupe et qu'entendent les dieux?
Ces dieux ont exigé la mort d'Iphigénie,
Tu ne peux l'ignorer, mais tu veux qu'on le nie.
Lorsqu'Artémis aux doigts magiques et puissants,
Sur la mer immobile eut endormi les vents,
Mon père, étant sorti par hasard de sa tente,
D'une acclamation silencieuse et lente,
Le camp le salua comme l'Infortuné.
Son nom avait jailli, subit et spontané,
Tous sachant qu'il avait offensé la déesse.
Et lui, le cœur rempli d'une immense tristesse,
Allait, pleurant et suppliant comme tu sais.
Mais aux pensers d'un chef, qui peut avoir accès?
Le Mortel, que les dieux ont fait roi sur la terre,
Marche dorénavant entouré de mystère;
Dans sa poitrine d'homme, il sent confusément
Des peuples anxieux s'agiter le tourment.
Et le Destin écoute, en son cœur taciturne,
Le bruit de l'Avenir qui s'échappe de l'Urne.
Quand même il eût été coupable, était-ce à toi,
Femme au cœur si peu sûr qu'appartenait le droit
De juger un tel homme? Étais-tu seule en cause?
Les droits de tes enfants sont-ils si peu de chose?
En admettant qu'il fût un criminel, ton fils
Et moi, méritions-nous le sort que tu nous fis?
Sous le toit paternel, aucun bien ne nous reste.
Je suis esclave ici dans ma maison. Oreste
Guette, le glaive au poing, l'heure due aux bannis.
Pour quel forfait, dis-moi, sommes-nous donc punis?
Sans doute, c'est pour mieux venger notre sœur morte
Et par respect des dieux dont le zèle t'emporte,
Qu'Égisthe, chaque nuit, vient dormir dans ton lit?
Prends garde au talion par toi-même établi:
Il pourrait faire encore ici quelques victimes.
Si le crime toujours appelle d'autres crimes,
Tu viens de prononcer toi-même ton arrêt!
Le Vengeur n'est pas loin; il arrive, il est prêt.
Et si mon bras pouvait manier une hache,
Comme un bon bûcheron, qui s'applique à sa tâche,
Seule, j'accomplirais le funèbre travail!

CLYTEMNESTRE

Avez-vous entendu comme au moindre détail,
La haine, dans son cœur subtil, s'allume et brille;
Celle qui m'a parlé cependant est ma fille.
Malheureuse! Des mots affreux que tu rugis
N'as-tu donc point de honte?

ÉLECTRE

Oh! que si, je rougis,
Je fais plus que rougir, je souffre, et toute l'ombre
Enveloppe mon cœur qui chavire et qui sombre,
Lorsqu'au lieu de la mère aimante à qui j'ai droit
Je ne vois que l'Enfer effrayant devant moi!

CLYTEMNESTRE

Tu recevras avant la nuit de mes nouvelles,
Je te ferai payer de larmes éternelles
Ce qu'a d'affreux pour moi ce dernier entretien.
Attends jusqu'à ce soir seulement.

ÉLECTRE

Tu vois bien
Que tu ne peux tenir jusqu'au bout tes promesses.
Dès qu'on prononce un mot un peu dur, tu te blesses.
Tu m'avais dit pourtant que je pouvais parler.

CLYTEMNESTRE

Parler, oui! T'expliquer doucement, non hurler!
Va! je lis en ton cœur bien mieux que tu ne penses.
Tes cris sont des appels d'émeute que tu lances.

Ils sont plus qu'outrageants, ils sont séditieux.
Ils tendent à troubler la justice des dieux,
Et l'invective y cache un secret maléfice.

ÉLECTRE

Tu venais tout à l'heure offrir un sacrifice.
Offre-le. Je ne fais point de calculs pervers.
Sacrifie. En pensant me nuire, tu me sers.
Car tout ce que je crains des dieux, c'est qu'ils t'ou-
[blient.

CLYTEMNESTRE

Dans leurs treillis d'osier et de joncs verts qui plient,
Servante, apporte-moi ces offrandes, ces fruits.
Maintenant, Lycien, archer vainqueur des nuits,
Me voici devant toi comme une suppliante
Avec toute mon âme indécise et tremblante,
Car les mystérieux songes viennent de vous,
Qui leur ouvrez la porte ivoirine et vers nous
Dirigez dans son vol léger leur troupe agile.
Vous pouvez nous briser comme un vase d'argile,
O dieux. Quand l'un de vous nous parle, au fond du
[cœur,
Toute l'âme s'emplit d'une vague terreur.
Pourtant, j'ai confiance en toi, fils de Latone,
Reçois d'abord ces fruits, premisses de l'automne,
Et souviens-toi de tes amis restés mortels.
Nous fûmes dévoués toujours à tes autels
Notre fidélité mérite récompense.
Entre les dieux et nous, les rois, plus qu'on ne pense,
Un commun intérêt met des liens ténus.
Tu m'entends. Je n'ai pas besoin d'en dire plus.
De toutes parts vers moi, la haine tend l'oreille,
Un cercle de regards m'entoure et me surveille ;
Je n'ose plus parler, j'ose à peine penser,
Et la froide terreur commence à me glacer.
Mais toi dont l'œil divin jusqu'au fond des cœurs plonge
Au sens que je souhaite, interprète mon songe.

SCÈNE II

CLYTEMNESTRE, ÉLECTRE, LE GOUVERNEUR, LE CHŒUR

LE GOUVERNEUR

Étrangères, c'est bien ici que votre roi
Habite ?

LE CHŒUR

Son palais est en face de toi.

LE GOUVERNEUR

Et si j'en crois cet air et ce port de déesse,
Voici la reine, son épouse, à qui m'adresse
Mon maître ?

LE CHŒUR

On ne saurait mieux dire et mieux juger,
C'est la reine, en effet, que tu vois, étranger.

LE GOUVERNEUR

Salut, fille des dieux et sœur des Immorte
Clytemnestre, un ami te mande des nouvelle
Qu'il pense de nature à vous tous réjouir.

CLYTEMNESTRE

J'accepte le présage et suis prête à t'ouïr
Mais d'abord qui t'envoie en ce lieu ?

LE GOUVERNEUR

Phanotide
Que retient loin de vous son pays de Phocide,
Mais dont le dévouement vous est assez connu.

CLYTEMNESTRE

L'envoyé d'un ami toujours est bienvenu
De quoi s'agit-il ? Parle.

LE GOUVERNEUR

O reine, mon message
Est court. Oreste est mort. D'en dire davantage
Je n'en ai pas besoin.

ÉLECTRE

Mort ! Il est mort ! Sombres dieux !
Je suis perdue !...

CLYTEMNESTRE

As-tu fini, monstre odieux,
Tes horribles clameurs ? Étranger, je t'en prie,
Ne prends pas garde à tout ce que sa rage crie.
Ai-je bien entendu ? Répète.

LE GOUVERNEUR

Oreste est mort.

ÉLECTRE

Malheur à nous ! Malheur à nous !

CLYTEMNESTRE

Pour toi, ton sort
Est réglé. Sois tranquille. Étranger, continue,
Et conte-nous comment la chose est survenue
Car cette mort si brusque est bien pour émouvoir
Une mère, malgré ses griefs.

LE GOUVERNEUR

C'est mon devoir
De t'instruire en détail de toute l'aventure :
Fatigué de mener une existence obscure,
Cherchant une ombre au moins de la guerre, et touché
De cet ennui superbe et de ce mal caché,
Premiers avant-coureurs de la mort dans les âmes,
Oreste, se sentant jeune et tout plein de flammes,
Résolut de se rendre à Delphes pour les jeux,
Et de s'y faire voir digne de ses aïeux,
Sinon par le bonheur, du moins par la vaillance,
Par l'audace, la force agile et la prudence,
Tout ce qui fait les chefs de peuples en un mot.
Aussi, le jour venu, sitôt que le héraut,
Par l'appel d'une voix claire et retentissante,
Eut déclaré la piste ouverte, il se présente,

Il descend dans l'arène, il salue. On dirait,
A le voir s'incliner élégant, et distrait,
Avec sa chevelure et ses yeux pleins de rêve,
Un grand arbre qui ploie au vent et se relève
D'un vol souple et puissant, en balayant le ciel.
Robuste et svelte, il court, léger, presque immortel,
Il s'en va dans sa force et sa propre lumière
Et voici qu'on l'acclame au bout de la carrière.
Il revient, il approche, et cette fois encor
Semble emplir l'horizon de sa crinière d'or,
Tant la foule amoureuse à son front attachée,
Toute le suit des yeux et palpite, penchée.
Il est le fils du Roi des Rois, d'Agamemnon;
Les plus grands souvenirs s'éveillent à ce nom :
De Pergame et de Troie on revoit les images,
Les Héros et les dieux mêlant sur les rivages,
En voisins familiers, leurs tentes et leurs feux.
Et dans ce temps si proche et déjà fabuleux,
On songe que le ciel vivait avec la terre.
Tout l'orgueil dont s'enivre un peuple militaire,
En acclamations vers lui monte sans fin.
Une course de chars a lieu le lendemain.
Avec ses concurrents, il paraît dès l'aurore,
Ils sont dix, lui compris, masse multicolore,
Achéen, Spartiate enlacent leurs rubans,
Deux Lydiens debout suivent sous leurs turbans,
Puis, un Etolien qui conduit des cavales,
Puis Oreste, et menant des voitures rivales,
Viennent avec lourdeur sur les pavés tremblants,
Un citoyen d'Œnie avec des chevaux blancs,
Un Carien, puis un coureur de Béotie,
Et d'Athénes enfin que les dieux ont bâtie
Le dernier qui fermait la marche arrive au trot.
On tire au sort, chacun prend sa place et bientôt,
Dévorant du regard cette longue carrière
Dans un grand tourbillon de bruit et de poussière
Tous s'élancent au cri des trompettes d'airain!
Les dix pesants chariots ébranlent le terrain,
Les rênes claquent, les yeux brûlent, le poil fume,
Et par les crins épars s'envole de l'écume.
Les têtes des chevaux se mêlent et le bois
Grince, tous essayant de passer à la fois.
Vertigineux, grisés par le bruit qui s'élève
Les conducteurs s'en vont, emportés dans un rêve.
Rien d'anormal pourtant, lorsqu'au septième tour,
L'Œniote, dont les chevaux s'emportent, court
Se jeter sur le char Lydien qu'il fracasse.
Une tempête affreuse en cet endroit s'amasse.
Les nouveaux arrivants s'y viennent écraser :
En un clin d'œil, on voit six chariots se briser
Entassant leurs débris qui fument immobiles.
Plus heureux cependant, peut-être plus habiles,
L'Athénien, Oreste ont compris le danger,
Et tous deux à propos, ils ont pu se ranger.
Le champ n'offre plus rien dès lors qui les retienne,
Ils filent et leur marche est presque aérienne
Oreste paraissait l'emporter, mais trop prompt,
Il tourne et vient heurter la borne, l'essieu rompt.
Le jeune héros tombe et pend entre les rênes.
Ses chevaux étonnés sans frein vont par les plaines,
Traînant au sol le grand cadavre douloureux.
Et de ce corps si beau, pur chef-d'œuvre des dieux,
Il ne reste plus rien qu'os meurtris et chairs noires
Dont l'horreur à jamais emplira nos mémoires.
Nous l'avons au bûcher porté pieusement.
Nous avons fait de notre mieux. Dans un moment,
Des Phocéens viendront te remettre sa cendre.
C'est tout ce que j'avais à te prier d'entendre.

LE CHŒUR

Le Destin a détruit la race de nos Rois
Jusque dans sa racine.

CLYTEMNESTRE

Etranger, tu me vois
Entre deux sentiments contraires partagée,
Dois-je me dire heureuse ou me dire affligée?
Je ne sais, car malgré ses insolents défis,
Ses menaces, sa haine enfin, il fut mon fils.
Il est dur d'acheter mon salut de sa perte.

LE GOUVERNEUR

Ce regret me surprend, Reine, et me déconcerte.

CLYTEMNESTRE

Que veux-tu? Je suis mère. Et toujours à nos flancs
Un fil indestructible attache nos enfants.
Ce fil tenait encore, il se rompt et je saigne.
C'est un reste de chair qui veut que je me plaigne.

LE GOUVERNEUR

Je le vois. Mon voyage a donc manqué son but.

CLYTEMNESTRE

Pourquoi dis-tu cela? Parce qu'en mon début
Il a pu m'échapper un regret un peu vague?
Etranger, en de tels moments, le cœur divague.
Ecoute! Me voilà ressaisie et je veux,
Puisque je ne crains plus, te faire des aveux.
Oreste, pas à pas, escortait ma pensée,
Au-dessus de mon lit sa hache était dressée,
Et ma bouche sentait son souffle court frémir
Et sa main sur mon cœur m'empêchait de dormir
L'ombre vaste des nuits recélait sa présence,
Il pouvait en surgir, brusque, sans qu'on y pense.
Le jour, le moindre bruit m'emplissait de frissons.
Des mains pour me saisir s'élançaient des buissons
Quand le vent dans les bois agitait les ramures,
J'imaginais entendre un frôlement d'armures.
L'éternel cauchemar vient de se dissiper,
La chienne que voilà peut maintenant japper,
Il suffit qu'elle soit impuissante à nous mordre.
Du reste, dès ce soir, tout va rentrer dans l'ordre.

ELECTRE

Entends-la Nemesis!

CLYTEMNESTRE

Elle a tout entendu.

Un arrêt contre toi maintenant est rendu.

ELECTRE

La fortune te rit! Insulte-nous!

CLYTEMNESTRE

Qu'importe
Ta haine? Le venin n'est plus. La bête est morte!

ELECTRE

Outragé par ta mère et trahi par les dieux
C'est maintenant qu'on peut t'appeler malheureux,
Pauvre Oreste!

CLYTEMNESTRE

Etranger, notre reconnaissance
Serait grande, si tu m'obtenais le silence
De cette Furie!

LE GOUVERNEUR

Ah! je me retire donc,
Et si je t'ai causé quelque peine, pardon.
Je n'ai plus rien à faire ici, je te salue.

CLYTEMNESTRE

Cher hôte, pas ainsi, j'y suis bien résolue.
Un voyage si long mérite plus d'accueil,
Et c'est comme un ami qu'il faut franchir ce seuil

(Ils rentrent tous deux).

SCÈNE III

ELECTRE, LE CHŒUR

ELECTRE

Misérable, ta joie achève ta figure!
Il y manquait encor cet infernal reflet.
Soyez loués, grands dieux! Votre ouvrage est complet!
Du trépas de son fils, j'ai vu rire une mère!....
Et maintenant, où vais-je aller? que dois-je faire?
Le coup fatal me frappe en même temps que lui.
Toute mon espérance est bien morte aujourd'hui.
Irai-je mendier mon pain sur quelque route?
Vagabonde qu'aux chiens on livrera sans doute.
Du plus loin qu'on verra venir, muet et noir,
Figure du mystère errante dans le soir,
Mon long corps éclairé de mes yeux d'épouvante!
Mais non! Je ne veux pas sortir d'ici vivante,
Pendant que je puis nuire encore, il ne faut pas
Que je parte. Mon poste est là jusqu'au trépas.
Louve par mes clameurs, par mon geste statue,
Pour m'ôter de ces lieux, il faudra qu'on me tue!

LE CHŒUR

Qu'as-tu fait de ta foudre, ô toi fils de Chronos?
Et toi, divin Soleil, à quoi sert ta lumière,
Si, devant tant d'horreur dont frissonnent mes os,
Vous poursuivez indifférents votre carrière?

Rideau.

A suivre. ALFRED POIZAT.

LES PARTIS ANTI-CONSTITUTIONNELS EN ITALIE

Les Républicains (1)

Le parti politique qui, en Italie, a les traditions les plus glorieuses au point de vue national, est certainement le parti républicain. Les historiens contemporains qui racontent les événements *ad usum delphini* considérent Victor Emmanuel II comme le « Grand Roi », comme le « Père de la Patrie ». Rien de plus faux. Quels que puissent apparaître ses services diplomatiques (certes très notables, mais que l'on doit à Cavour en grande partie : l'alliance avec Napoléon III, par exemple, et la guerre de 1859), l'histoire véridique dira à la postérité que le « Père de la Patrie » se conduisit mal à la bataille de Novara en 1849, au point d'être considéré comme un traître par Charles-Albert son père. Elle dira qu'il montra une servilité honteuse envers l'Empereur des Français en persécutant Giuseppe Mazzini, surtout en 1857, — qu'il joua double jeu en 1860 à l'égard de la légendaire expédition des Mille, — qu'il se rendit coupable d'une politique trompeuse et désastreuse à Aspromonte et à Mentana, — qu'il est responsable de la défaite des Italiens en 1866, et qu'il fit accuser l'Italie non seulement de mauvaise foi mais de véritable trahison envers la Prusse, notre alliée contre l'Autriche. Et cette histoire dira aussi que, s'il entra dans Rome en 1870, ce fut parce que la Révolution menaçante l'y poussa...

En voulant juger avec bonté ce « Père de la Patrie », il faut le considérer tout au plus comme un *fortunato occupatore*, ainsi que l'appela Giovanni Bovio.

Le mérite de la conception de l'unité italienne, de la longue propagande qui l'a réalisée, de l'a série indéfinie des conspirations, des traits héroïques, des actes d'abnégation et des martyres, etc., appartient totalement au parti républicain. Mazzini, Garibaldi, Cattaneo furent républicains et autour d'eux se dresse toute une pléïade de penseurs et d'hommes d'action : Pisacane, Bixio, Médici, Fabrizi, Sirtori, Saffi, Campanella, Guadir, Bertani, Alberto Mario, etc. Et ce furent des gloirès républicaines que les Cinq-journées de Milan contre les Autrichiens en 1848, les défenses de Rome et de Venise en 1849, l'expédition de Capri en 1856 et l'autre expédition triomphale des Mille en 1860 et enfin la marche vigoureuse et invincible sur Rome d'Aspromonte à Mentana et à la Porta Pia (1862, 1867, 1870). Sans l'action du parti

---

(1) Voir les *Cléricaux* dans la *Revue Bleue* du 2 février.

républicain, Rome serait peut-être encore au Pape. Encouragé aussi par Bismark, ce parti s'imposa le dilemme : *ou Rome ou la Revolution* !

Avec de tels précédents, comment expliquer la faiblesse actuelle de ce parti et l'exiguité de son influence dans le pays et au Parlement ? — Les causes qui contribuèrent à affaiblir son importance sont de nature différente et agirent en deux moments distincts.

En premier lieu le patriotisme unitaire s'imposa à Mazzini et à Garibaldi. Afin de voir réalisée l'indépendance et l'unité de l'Italie (qui difficilement aurait pu s'accomplir avec tant de divisions intestines) ils sacrifièrent, avec une rare abnégation, leurs idées à un intérêt national supérieur et acceptèrent la formule : *Italia e Vittorio Emanuele*. De ce sacrifice grandiose, ils furent récompensés par la Monarchie : l'un par la prison et la peine capitale, l'autre par la prison et un boulet au pied !

On comprend que si les géants du parti républicain, dans le suprême intérêt de la patrie, en venaient à une transaction avec la Monarchie, les médiocres et les pygmées ne pouvaient pas résister aux séductions exercées par le pouvoir royal. Et quand le parti républicain aurait pu lever son drapeau sans danger pour l'unité italienne, il s'aperçut que le vide s'était fait autour de lui. Cela advint surtout parce qu'en Italie, il n'y eut jamais une grande révolution politique et sociale, où le peuple fût le protagoniste. Dans toute l'épopée mazzinienne et garibaldienne, le peuple, en général, avait été absent. La révolution fut l'œuvre d'une élite de la bourgeoisie, de l'aristocratie et de la classe des artisans, pour des causes littéraires, pour des souvenirs historiques et à cause d'une certaine surexcitation sentimentale. Et si cette révolution triompha, elle dut sa victoire, plus qu'à sa propre force, à la lâcheté des gouvernements despotiques qui n'étaient pas enracinés dans le pays et qui avaient perdu toute autorité morale.

Au sein même du parti républicain, s'étaient manifestés des éléments d'affaiblissement. Depuis plusieurs années, il existait entre Mazzini et Garibaldi un sourd antagonisme, qui, parfois devint un conflit publique et scandaleux ; et la faute en était surtout à Garibaldi qui n'était pas doué d'une mentalité égale à son grand cœur et se laissait surexciter contre Mazzini par des personnalités déloyales de son entourage. Cette dissension entre les deux colosses du républicanisme ne pouvait que tourner à l'avantage de la monarchie. Il y avait encore une autre cause de dégénérescence, d'un caractère plus doctrinal. Les républicains étaient divisés en fédéralistes et en unitaires. Les uns avaient pour chefs Cattaneo et Giuseppe Ferrari : ceux-ci pour des raisons historiques, pour tenir compte des différences ethniques, économiques, intellectuelles, géographiques, qui se marquent entre les diverses régions d'Italie, voulaient un régime fédératif. Les autres suivaient Mazzini et Garibaldi, qui, préoccupés des antagonismes régionaux, voulaient réaliser l'unité matérielle de la Nation pour les effacer. L'action prééminente exercée par ces derniers, l'évocation peu opportune des guerres civiles du moyen âge, (dans une brochure publiée en 1882, j'ai démontré que ces guerres eurent lieu dans l'Europe entière et non seulement en Italie), donnèrent la victoire aux unitaires. L'unitarisme permit à Francesco Crispi — qui avait été le collaborateur chéri de Mazzini — de justifier son entrée dans le parti monarchique. L'apophtegme, *la République nous séparerait, la Monarchie nous unit*, formulé en 1864, eut du succès et servit de drapeau à plusieurs républicains, qui, dès lors, devinrent monarchiques.

Mais la juste raison était du côté des fédéralistes. Le régime strictement unitaire, imité très mal à propos de la France, où il avait des raisons historiques bien différentes, a été la cause véritable des embarras actuels de l'Italie, il a suscité surtout le problème du Midi.

Enfin, les républicains étaient séparés par la méthode. Nombre d'entre eux espéraient réaliser leur idéal politique comme l'on avait obtenu l'unité nationale, c'est-à-dire par les conspirations et les insurrections. Ils s'abstinrent des élections et ne voulurent jamais mettre le pied au Parlement. La formule : *ni élus, ni électeurs*, était celle de Mazzini, Cattaneo, Quadri, Campanella, Saffi, Mario, etc. Et lorsqu'ils furent élus contre leur volonté, ils n'entrèrent jamais dans la Chambre des députés, pour ne pas être obligés à prêter serment à la monarchie qu'ils combattaient, — scrupule moral d'ailleurs fort respectable. Mais en même temps Mazzini, Saffi, Mario, n'interdisaient pas aux autres républicains d'accepter un mandat, même ils les y encourageaient.

Ce fut ainsi que l'abstention des meilleurs républicains, des géants du parti, laissa le champ tout à fait libre aux éléments secondaires, aux caractères les plus faibles, aux ambitieux et aussi aux passionnés d'action : Crispi, Mordini, Nicotera, Fortis, Sacchi, Pantano, passèrent à la monarchie et en furent aussi les ministres. Bien d'autres conquirent des places de haute importance dans l'armée et dans les Administrations de l'État. Et un général des plus vaillants, Medici, eût même le courage très triste de faire arrêter, pour défendre les intérêts dynastiques, (Palerme, 1870), Giuseppe Mazzini, son maître d'autrefois, son chef en 1849.

De cette manière, l'Extrême Gauche, qui, dans la Chambre des députés, avait présenté — depuis 1861

jusqu'à 1892 — une homogénéité républicaine, (quoique d'un républicanisme indéterminé), devint une espèce de composition chimique très étrange, dans laquelle, par l'action du temps et de l'air ambiant, les éléments en dissolution se précipitaient en cristaux de nature différente. Du milieu républicain surgissaient continuellement des ministres monarchistes! Et peut-être Bertani et Cavallotti eussent été ministres de la maison de Savoie, si la mort ne les eût abattus avant qu'ils pussent accomplir leur évolution.

Lorsque une distinction s'opéra entre radicaux, républicains et socialistes, dans le sein de l'Extrême-Gauche; lorsque, après la réforme électorale de 1882, les masses populaires commencèrent à prendre part à la vie politique bien plus activement que dans le passé, les républicains se trouvèrent aux prises avec des adversaires formidables qui prétendirent les vaincre en multipliant les promesses aux prolétaires. C'est ainsi qu'ils se heurtèrent aux socialistes. Et les socialistes, en dépit de la vérité et de l'honnêteté la plus élémentaire, commencèrent à combattre, au lieu de la Monarchie et de l'organisation économique actuelle, la république et les républicains! Ils considérèrent Mazzini comme un prêtre réactionnaire et les républicains comme les derniers gendarmes de la propriété privée. Ils discréditèrent la république en la tenant pour une forme inutile qui laissait intacts la misère et le servage du prolétariat : ils comparèrent la république à la fumée et le socialisme au rôti! Et, non contents de mener une campagne de diffamation qui, bien souvent, dans les Romagnes et dans les Marches, a donné lieu à des épisodes sanglants, les socialistes recoururent aussi à une propagande fondée sur la déloyauté. Puisque les masses populaires étaient trop ignorantes pour comprendre quelque chose aux théories marxistes et trop souffrantes pour se contenter de la beauté d'un avenir bien lointain, ils faisaient une savante distinction entre le programme *maximum* et le programme *minimum* du parti socialiste. Le premier était pour les intellectuels; l'autre pour les ouvriers et surtout pour la conquête des électeurs dans le champ républicain. Mais qu'est-ce que ce programme *minimum*? Rien que le programme social évolutionniste de Mazzini... C'est ainsi que la doctrine de Mazzini servait à combattre les mazziniens; et son programme à lui était présenté comme une nouveauté qui surpassait... Mazzini!

Voilà des anomalies de la vie politique italienne de ces derniers temps qui, à l'étranger, pourront même apparaître comme des faits invraisemblables. Mais elles expliquent avec beaucoup de clarté la sympathie reconnaissante que les monarchistes ont gardée jusqu'à 1904 aux socialistes, en qui ils ont vu des alliés contre les républicains. Mais malgré ces causes de faiblesse, les républicains ont conservé dans le pays et dans le Parlement une force qui n'est pas à mépriser. Dans la Chambre des députés ils ont eu jusqu'à 28 représentants et en ont encore une vingtaine aujourd'hui : et cette diminution de leur groupement coïncide avec la diminution des éléments de l'Extrême-Gauche toute entière à la suite des élections générales de 1904. Ils n'ont pas réussi à avoir un journal républicain quotidien, car au bout de peu de temps l'*Unita italiana* et l'*Italia del Popolo* à Milan, *Il Dovere* et le *Giornale del Popolo* à Gênes, *Il Dovere*, *La Lega della Democrazia* et *Il Fascio* à Rome, *Il Popolo d'Italia* et le *Pro Patria* à Naples, et l'*Isola* à Palerme, suspendirent leurs publications. A présent ils ont plusieurs journaux hebdomadaires et un journal quotidien à Ravenne : un autre encore, *La Liberté*, paraîtra prochainement à Rome.

Une cause considérable de faiblesse est pour les républicains leur fâcheuse répartition entre les différentes régions d'Italie. Ils sont très nombreux et fortement organisés dans les Romagnes et dans les Marches, et moins nombreux dans l'Ombrie, dans la Lombardie, dans la Ligurie, dans la Toscane, dans l'Emilie et à Rome. En petit nombre dans le Piémont et dans la Venetie, ils sont presque inexistants dans la Sicile et le Midi où le peuple s'est habitué au servage, durant vingt siècles de régime monarchique. Sans cette disparité dans la distribution de ses éléments, le parti républicain aurait une action plus large et plus continue : et la monarchie ne pourrait alors exploiter et faire tourner à son avantage les antagonismes régionaux.

Dans le pays et dans la Chambre, les républicains ont toujours exercé une action de contrôle, très utile surtout à cause de leur désintéressement.

Pour le triomphe de leur idéal, les républicains ne peuvent plus compter (et ils ne le doivent pas) sur les conspirations et sur les tentatives insurrectionnelles. Ils doivent au contraire avoir foi dans l'éducation du peuple et dans les erreurs de la Monarchie.

Des entreprises réactionnaires à la Pelloux suffisent à donner une vigueur nouvelle et imprévue à leur parti.

Il y a des exaltés qui ne verraient pas de mauvais œil une guerre suivie d'un Sédan italien : mais ils ne forment qu'une très petite minorité. Les meilleurs et les plus nombreux restent fidèles à leur programme et exercent une propagande pacifique et éducatrice en s'inspirant de la devise de Bertani : *Alere flammam!*

Prof. Napoleone Colajanni,
Député au Parlement Italien.

LE DROIT DE LA GRÈVE

Il n'est pas, à l'heure actuelle, de problème économico-social plus pressant, plus passionnant, pour les États industriels, que celui de la grève. Les chômages étendus surgissent un peu partout, avec une fréquence singulière, paralysant tantôt les services publics, et tantôt la production des usines particulières. Ils constituent les épisodes les plus caractéristiques et les plus décisifs aussi de la lutte des classes, et l'on ne citerait point de région manufacturière, quelles que soient ses traditions politiques, qui y échappe. La Bretagne, elle-même, que son tempérament archaïque, que ses instincts profonds de discipline, semblaient incliner à une tutelle indiscutée, a, en peu d'années, créé deux foyers d'agitation ouvrière, à Hennebont et à Fougères. Les Polonais de la Silésie prussienne, qui offrirent longtemps le spectacle d'une docilité absolue aux Compagnies minières, ont été gagnés récemment par l'esprit de révolte; et l'on pourrait multiplier les exemples, de la Belgique à l'Italie, de l'Espagne à la Suède. C'est ainsi que s'est posée une question de plus en plus palpitante : comment l'État traiterait-il les chômeurs volontaires? Quelle législation leur appliquerait-il, législation de droit commun ou législation d'exception? La grève serait-elle tenue pour un délit en elle-même, ou se bornerait-on à la considérer comme une circonstance aggravante pour la sanction des infractions diverses, ou encore serait-elle assimilée aux faits normaux, quotidiens, qui demeurent indifférents à la loi?

Le projet que le garde des Sceaux, M. Guyot-Dessaigne, a déposé il y a peu de jours, sur le bureau du Palais-Bourbon, et qui abroge les articles 414 et 415 du Code pénal, a eu le don de faire couler beaucoup d'encre. Il n'y a point lieu de s'en étonner, car tout texte, qui touche à la réglementation directe ou indirecte du chômage concerté, provoque d'innombrables controverses. Rien, mieux que la grève, ne mesure l'opposition qui existe entre la classe dirigeante et la foule des salariés. Plus les temps s'écoulent et plus l'évolution capitaliste s'accentue, plus aussi cet antagonisme s'affirme et plus les suspensions du labeur se généralisent. Le patronat, qui domine l'État, voudrait restreindre et réprimer la coalition des prolétaires; le prolétariat, qui, par son effectif et par sa vigueur d'organisation, exerce sur les rouages de l'État une pression sans cesse accrue, bataille à l'inverse, dans tous les pays du monde, pour élargir à l'extrême limite le droit de coalition. Et l'administration, j'entends ce mot dans le sens le plus ample, oscille entre ces deux influences, entre ces deux sollicitations contraires, selon les conjonctures du moment. Le gouvernement britannique qui, avec M. Balfour, entendait rétrécir la faculté de grève jusque-là reconnue aux Trade Unions, vient de consacrer, de légaliser, avec M. Campbell-Bannermann, le Picketing Pacifique. Le gouvernement français, qui, au temps où M. Trarieux occupait le ministère de la Justice, songea à châtier le chômage prémédité des ouvriers de chemins de fer, accepte maintenant d'effacer du Code pénal les articles exceptionnellement inscrits à l'adresse des grévistes.

Dans les deux cas, l'attitude des pouvoirs publics correspond à un renforcement de l'énergie ouvrière. Car la loi n'est jamais, dans le régime moderne, que l'expression des rapports des catégories sociales en présence.

Le projet de M. Guyot-Dessaigne, qui a soulevé les protestations de la presse conservatrice, abolit deux articles du Code pénal, dont l'initiative revient au second Empire.

L'article 414, — toujours en vigueur, — punit de six jours à trois ans de prison, et d'une amende de 16 à 3.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir, une cessation concertée du travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires, ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail.

L'article 415 stipule, que lorsque les faits punis par l'article précédent, auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis par l'arrêt ou le jugement sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins, et cinq ans au plus.

Le projet aboutit, en somme, à rétablir, pour les faits commis en temps de grève, le droit commun pur et simple. Il marque une évolution nouvelle du droit de la grève en France. C'est cette évolution que je voudrais succinctement reprendre ici, sans m'interdire toutefois d'illustrer mon exposé par des observations tirées de l'histoire d'autres pays.

Pendant soixante-treize ans, de 1791 à 1864, la coalition ouvrière a été considérée, chez nous, comme un délit en soi. L'État, qui a charge de l'ordre public, la tient pour un acte de désordre, menaçant et criminel. C'est la Révolution qui formule, à cet égard, la doctrine et les premières sanctions, et point n'est besoin ne s'en étonner, car elle a cristallisé, en textes législatifs, les aspirations de la bourgeoisie manufacturière et commerçante. Pour la Constituante, la grève qui rend les salariés solidaires, qui leur inculque la conscience de leur force, n'est qu'une sédition toujours renouvelée. Cette notion n'a pas prévalu seulement en France; elle s'est implantée

en Angleterre, où elle a dominé jusqu'en 1871 ; en Allemagne où elle est loin d'être déracinée, et d'ailleurs, dans toutes les contrées grandes et petites sans exception. La Hollande, en 1903, lui a restitué un lustre inattendu, en prohibant, sous des pénalités sévères, la coalition des employés des voies ferrées.

La fameuse loi le Chapelier (17 juin 1791) dit, dans son article 4 : Si contre les principes de la liberté et de la constitution, des citoyens, attachés aux mêmes professions, prenaient des délibérations, tendant à refuser de concert le secours de leur industrie, les dites délibérations seraient déclarées nulles ; les chefs et auteurs seraient condamnés à 500 francs d'amende. Les menaces, contre ceux qui voudraient travailler à un salaire inférieur, sont punies de 100 francs d'amende et de trois mois de prison. Il est vrai qu'un même traitement est réservé aux coalitions patronales et aux coalitions ouvrières, mais l'égalité ici ne peut être que formelle et théorique.

Cette égalité de principes ne tarde pas d'ailleurs à être rompue. La loi de 1803 établit, pour les ouvriers qui se concertent, afin de suspendre le travail, une pénalité corporelle : un emprisonnement qui peut s'élever à trois mois. Par contre, les accords patronaux ne sont atteints que s'ils tendent à forcer injustement et abusivement l'abaissement des salaires. Encore l'amende seule — de 100 à 3.000 fr. — est-elle de rigueur, l'incarcération n'étant point absolument prescrite et se limitant, au surplus, à un mois.

Ainsi la conception du nouveau régime se précise : la coalition est toujours qualifiée délit, lorsque les salariés en prennent l'initiative ; elle ne devient qu'occasionnellement délictueuse, quand elle est machinée par les employeurs. C'est la conception qui va se dégager, avec une netteté parfaite, du Code civil de 1810. La coalition patronale n'est réprimée, que si elle tend à forcer injustement et abusivement l'abaissement des salaires, — les expressions subsistent (art. 414). Mais toute coalition de la part des ouvriers, pour faire cesser en même temps de travailler, interdire le travail dans un atelier, sera punie d'un emprisonnement d'un mois au moins et de trois mois au plus. Les chefs ou moteurs seront punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans (415). L'article 416 vient compléter et aggraver le précédent : seront aussi punis des peines portées en l'article 415, les ouvriers qui auront prononcé des amendes, des défenses, des interdictions contre les directeurs d'ateliers, ou les uns contre les autres. Les chefs ou moteurs pourront, après expiration de leurs peines, être mis sous la surveillance de la haute police, pendant deux ans au moins et cinq ans au plus.

C'est une véritable législation de classe, et l'Empire lui-même a dû plus tard le reconnaître. A-t-elle du moins supprimé les grèves ? Nullement, puisque 1.251 d'entre elles ont été poursuivies de 1825 à 1848. La grève résulte inéluctablement, fatalement, de certaines circonstances économiques, et les exemples très récents de la Russie attestent que même des mesures extrêmes ne peuvent enrayer son développement.

En France, comme en Angleterre, c'est l'expansion du mouvement prolétarien, ce furent les démonstrations éclatantes qu'il fit de l'impuissance des pénalités répressives, qui déterminèrent l'évolution du droit. L'État se résolut peu à peu à admettre ce qu'il ne pouvait empêcher. Mais la reconnaissance théorique de la coalition a précédé — et de beaucoup — dans les deux pays la reconnaissance pratique, car même après la proclamation de la liberté de la grève, la magistrature, embusquée au détour des textes, s'efforça de ressaisir les grévistes. Des deux côtés de la Manche, à l'heure actuelle, il s'agit justement de désarmer cette magistrature, en lui enlevant tout prétexte juridique à coercition.

Avant que la loi de loi de 1864 ne retirât, à la grève, sa qualification de délit, un texte de 1849, dont la portée ne fut pas indifférente, rétablit l'égalité du traitement entre les coalitions patronales et les coalitions ouvrières. Les unes et les autres, quel que fût leur objectif, quelles que fussent leurs conditions, étaient désormais sanctionnées de prison et d'amendes. Les mises à l'index prononcées par les employeurs n'étaient plus couvertes par la clémence légale.

C'était préparer nécessairement une législation nouvelle. Car du moment où la classe dirigeante ne pouvait plus maintenir, pour le prolétariat, un certain régime d'exception, du jour où elle était obligée d'atteindre ses membres, comme ceux de la classe ouvrière, elle était invitée à adoucir le système pour tous. Si 1.144 coalitions de travailleurs avaient été déférées aux tribunaux, de 1848 à 1864, 162 coalitions d'entrepreneurs avaient été poursuivies. Sans doute les chiffres de délinquants incarcérés ne laissaient pas que d'être inégaux : 4.845 d'un côté et 205 de l'autre, mais la loi n'en apparaissait pas moins menaçante pour la grande industrie, qui ne pouvait, comme celle d'Angleterre, introduire la méthode du Lock Out. Ce n'était qu'à son corps défendant, sous la pression des associations professionnelles ouvrières de mieux en mieux organisées, en dépit de la période de réaction qui suivit juin — que cette grande industrie avait accepté la loi de 1849.

La loi de 1864 fut une habileté de l'Empire et des catégories sociales qui le soutenaient. Proclamant le droit de coalition, elle affranchissait en apparence

patrons et ouvriers; en fait, elle restaurait pour ceux-ci un statut d'exception.

Les articles 414 et 415 nouveaux, dont j'ai indiqué plus haut la portée, suffisaient à caractériser le dispositif, parce qu'en pratique, ils n'étaient guère applicables qu'aux salariés, et autorisaient une magistrature, tant soit peu tâtillonne et soumise, à sévir en permanence. Rien n'était plus aisé que de découvrir, dans un chômage concerté, quel qu'il fût, des menaces, voies de fait, ou manœuvres frauduleuses. Bien plus, en votant un article 416, qui fut aboli, vingt ans plus tard, par la loi syndicale de 1884 et qui frappait les mises à l'index, le Corps Législatif adoptait une thèse à peine moins étroite que celle de l'ancien code pénal lui-même. La grève est tolérée, mais elle constitue une circonstance aggravante pour toutes les infractions commises pendant sa durée, ou à sa naissance : en comparant les sanctions des articles 414 et 415 avec celles du droit commun, on s'aperçoit qu'elles restent bien plus rigoureuses; quant à l'article 416, il ressuscitait un véritable délit, sans analogue dans l'ensemble de la législation.

J'ai dit que l'article 416 n'existe plus, mais les autres s'exercent toujours; de 1885 à 1896, ils ont couvert 1.329 poursuites et 2.075 condamnations à la prison. Mais la théorie qu'ils impliquaient n'est pas particulière à la France; elle s'est généralisée dans le monde; et dans tous les pays où il a fallu admettre en principe la grève, devant la multiplication des grèves, — on a continué à la régir par des textes exceptionnels.

La loi anglaise de 1871 permettait de punir le simple *picketing* pacifique, qui n'est autre chose que la propagande du chômage, exclusive de menaces et de violences. L'acte de 1875 qui déclarait d'abord : une convention négociée entre deux ou plusieurs personnes « pour faire un acte de discussion entre employeurs et travailleurs, ne sera pas poursuivie comme acte de malfaiteurs, si une telle action commise par une seule personne n'est pas tenue pour criminelle, » comportait ensuite des prescriptions spéciales. Tout gréviste qui suivait un ouvrier avec persistance, ou qui cachait ses outils, ou qui surveillait sa maison, devenait passible de trois mois de prison et de 500 fr. d'amende. Or la législation commune britannique ne contenait aucune disposition du même ordre. Le Code pénal italien de 1889 frappe les menaces, en temps de grève, de vingt mois à trois ans d'incarcération. La loi hollandaise de 1903 prescrit, dans le même cas, jusqu'à neuf mois de prison, alors que le droit commun est beaucoup moins sévère. Ces exemples suffisent.

Le projet de loi du cabinet français actuel a donc pour objectif, de supprimer le régime exceptionnel instauré par l'Empire, et de parfaire l'œuvre ébauchée en 1884. Il n'est pas douteux que si cette initiative prévaut, elle ne tardera pas à s'universaliser: elle procède surtout de l'aveu d'impuissance de l'État devant des mouvements ouvriers qui s'amplifient chaque jour, et qui constituent un des phénomènes organiques du monde contemporain.

Mais il est à remarquer que la loi de 1864 elle-même ne fut pas votée sans encombre, et les griefs que la gauche du Corps Législatif d'alors développa contre le texte, dont M. Émile Ollivier était le rapporteur, ne diffèrent nullement de ceux qu'exposent encore aujourd'hui les Congrès ouvriers. Garnier Pagès, Carnot, Pelletan, Jules Simon, Jules Favre réclamèrent l'abolition pure et simple de toute loi sur les coalitions.

Jules Favre prononça un réquisitoire véhément. Il reprocha au projet de n'instituer ni la liberté, ni l'interdiction de la liberté, et d'organiser une équivoque voulue. Son tort le plus grave, disait-il, était de supposer une coalition de sages, une coalition métaphysique, car, dans la réalité, il n'y aurait pas un seul chômage concerté, si innocent fût-il, qui ne tombât sous le coup des pénalités édictées. Comment nier par ailleurs l'inégalité qu'on restaure, alors que certains délits prévus ne sauraient être le fait des patrons?

Jules Simon défendit une thèse analogue, il déclarait la loi dangereuse et vexatoire, parce qu'aucune grève n'échapperait à son étreinte. Si des délits quelconques étaient commis à l'occasion d'un conflit, le Code pénal suffirait. Mais surtout il s'attachait à dénoncer les mots « manœuvres frauduleuses » incorporés dans l'article 414, et qu'on pourrait interpréter de mille façons. La gauche ne réunit qu'une infime minorité. Et ainsi notre législation a conservé deux poids et deux mesures : pour les menaces et les violences qui interviennent en période normale, pour les menaces, violences et manœuvres frauduleuses qui se produisent en période de grèves.

De tout temps, les organisations prolétariennes ont protesté, chez nous, contre cette distinction, qui ne se comprend plus, du moment que l'Etat déclare mettre sur le même plan, le droit au travail et la liberté de la grève. Pendant de longues années, elles furent à peu près seules à protester. Quand M. Allain Targé réclama, en 1881, le retour au droit commun, il fut battu à la Chambre. Mais en 1903, M. Barthou, actuellement ministre des Travaux publics, déposait au nom de la commission du travail, un rapport très documenté qui concluait à la même fin, et c'est ce rapport vraisemblablement qui vient de dicter l'initiative gouvernementale.

M. Barthou établissait que les articles 414 et 415 sont dangereux, parce qu'ils autorisent l'arbitraire ;

il établissait qu'ils sont superflus, parce que le droit commun prévoit tous les délits sanctionnés en ces articles, hors les « manœuvres frauduleuses », dont on n'a jamais réussi à expliquer la portée. Si l'on se réfère aux éclaircissements que tâcha de fournir, en 1864, M. Émile Ollivier, en affirmant que le mot « quoique général, n'était ni vague, ni équivoque, ni susceptible d'être indéfiniment étendu »,on s'aperçoit que ces éclaircissements obscurcissaient encore la formule.

Le rapporteur du projet impérial subordonnait en effet les manœuvres frauduleuses à la réunion de quatre conditions : « 1° d'abord la fraude, c'est-à-dire la tromperie, l'action faite de mauvaise foi ; 2° des actes combinés artificieusement pour surprendre la confiance ; 3° des manœuvres frauduleuses qui soient de nature à faire impression, c'est-à-dire à n'être pas d'une telle grossièreté qu'elles n'aient pu raisonnablement agir sur ceux qu'elles avaient en vue d'entraîner ; 4° enfin des manœuvres qui aient été déterminantes, c'est-à-dire qui aient effectivement porté atteinte, par le moyen d'une coalition, à la liberté des patrons et des ouvriers. »

On avouera que ces éléments juridiques sont plutôt complexes, et qu'il y a toute opportunité de faire disparaître un délit qui se définit aussi mal. Sa seule insertion dans le Code pénal constituait, pour la classe ouvrière, un péril permanent de répression arbitraire.

Quant aux menaces et violence que punissaient jusqu'ici, en temps de grève, les articles 414 et 415, elles ne demeureront pas sans sanction, — comme M. Barthou a pris soin de le spécifier en son rapport. Les violences sont châtiées, selon les règles du droit commun par les articles 309, 310 et 311 du Code pénal, (qui comportent, pour les délits les moins graves, de six jours à deux ans de prison, et de 16 à 200 francs d'amende); les menaces sont visées par les articles 305 à 308.

Le projet gouvernemental, en somme, qui maintient de fortes pénalités, — ce sont celles du droit commun, — se borne à dénier à la grève la qualité de circonstance aggravante. L'État, après avoir frappé la coalition comme une infraction à l'ordre public, après l'avoir tenue pour un élément d'infraction, se décide à la regarder comme un fait normal. Je ne prétends pas qu'en pratique, une fois le projet adopté, les juges ne se laisseront pas aller encore à punir des grévistes délinquants plus rigoureusement que des délinquants ordinaires,— les traditions ne se prescrivent pas avec tant de facilité; mais du moins la théorie légale aurait fait un pas.

Si les organes conservateurs, si les économistes dits libéraux combattent le retour pur et simple au droit commun, ce n'est pas qu'ils craignent, comme ils le soutiennent, d'énerver la répression; c'est que ce retour au droit commun a été réclamé de tout temps par le prolétariat. Ils savent bien que la grève est un incident quotidien désormais, puisque chaque année, la statistique recense de 700 à 1.100 coalitions chez nous, de 1.800 à 2.000 aux États-Unis, de 1.300 à 2.400 en Allemagne; mais ils ne peuvent se résoudre à supprimer le vasselage légal que le Code pénal maintenait pour les salariés. Le vote du projet aura surtout une valeur d'indice. Il mesurera la force, dont la classe ouvrière a su se doter dans la France démocratique.

PAUL LOUIS.



LE DANDYSME

Dandysme, le dandysme! Mot magique ! Vocable de luxe, terme précieux, particulièrement cher aux journalistes ou aux jouvenceaux qui débutent dans la littérature ! Un artiste célèbre passe-t-il pour un peu excentrique, un poète s'habille-t-il avec soin, un géomètre brille-t-il dans les salons, un joueur de tennis écrit-il des livres de philosophie, qu'aussitôt, dans les chroniques, on parle de dandysme. Si quelque apprenti romancier est encore assez... collégien pour introduire dans son récit un personnage, « le » personnage irrésistible, insupportable et affecté qui, vous savez bien, contemple supérieurement choses et gens, derrière « son monocle impitoyable », vous apprendrez que ce fantoche artificiel et agaçant est un dandy. Un homme d'État fait des mots, ne prend pas trop au sérieux ses graves besognes : dandysme. Un écrivain traite avec flegme des questions brûlantes, disserte en badinant sur un sujet austère, ou solennellement sur une matière futile : dandysme. Quelqu'un, s'il est bien mis, surprend par la moindre manie : dandysme. Toujours et partout du dandysme. De même que l'expression : « C'est une pose », ou de même que cette autre : « C'est un faiseur », la phrase : « il y a là du dandysme » ne veut presque plus rien dire, à moins qu'elle ne signifie tout simplement : « Je suis un peu étonné. »

La mode, et aussi les centenaires des grands romantiques, qui se succèdent coup sur coup, veulent qu'en ce moment historiens des mœurs et critiques littéraires étudient de près l'époque du romantisme et de la Restauration : d'où un renouveau de faveur pour les dandys. Deux livres ont paru en moins de six mois sur cet énigmatique, non moins que sédui-

sant sujet (1). Qu'est-ce donc au juste que le dandysme, d'où cela vient-il exactement, à quels traits reconnaître cette mystérieuse qualité, et comment la définir ?

La réponse, si l'on voulait, serait bien simple : au début ceux que l'on nomma dandys, chez nous du moins, furent des anglomanes élégants, rien de plus ; ensuite, sous l'influence de Barbey d'Aurevilly, le dandysme passa dans la littérature, il devint même une sorte de genre littéraire. Voilà tout. Aujourd'hui ce mot n'offre plus qu'un sens historique, et le dandysme ne correspond à aucune réalité contemporaine. S'il reste encore des dandys, ils sont à Montmartre, dans les brasseries.

L'histoire de cette importation anglaise est bien facile à suivre. Au début du XIXe siècle vécut à Londres un homme de naissance obscure, de fortune relativement modeste, qui n'avait d'autre talent que celui de s'habiller très bien, mais qui était extraordinairement insolent. Je ne dis point qu'il était spirituel, ni plaisant, ni charmant, ni gai, ni triste, ni brutal, ni intrigant ; non, il n'était qu'insolent, mais effrontément, incroyablement, magnifiquement insolent. Cela pouvait déplaire, cela pouvait sembler incompréhensible ou grotesque, venant d'un si mince personnage ; mais par un coup du sort, le prince de Galles trouva le cas délicieux, Son Altesse daigna rire, et fit de l'insolent son ami très cher : aussitôt toute la société anglaise, qui était et est encore la société la plus *snob* du monde, devint folle de ce gentleman qui avait séduit le prince de Galles. On adora les impudences de ce roi de la mode, on imita voluptueusement ses attitudes, et l'on ne se crut présentable que si l'on était vêtu comme lui. Cet homme s'appelait George Bryan Brummell. Il fut le premier dandy.

Son règne dura longtemps. Quand il eut disparu, beaucoup d'élégants perpétuèrent à Londres sa tradition : d'ailleurs il va de soi que les jeunes dandys, ses élèves, ont passé sa mesure et témoigné à tout propos non plus d'une insolence, mais bien d'une grossièreté aussi odieuse qu'absurde. Chateaubriand connut à Londres ces goujats du bel air. Aussi bien l'Angleterre allait-elle changer de culte, et bientôt s'éprendre du comte d'Orsay, un parisien qui était aimable, qui riait, et même qui causait.

Cependant, avec une touchante puérilité, les jeunes Français de distinction donnaient — déjà, hélas ! — avec fureur dans l'anglomanie. Sous l'impulsion des plus riches d'entre eux et du fameux lord Seymour — celui qu'on surnomma « milord Arsouille » — voici qu'ils se mirent à créer des « clubs », à ne rêver que chevaux de courses, que chasses, que palefreniers et tailleurs anglais. Il fallait donc bien qu'ils se fissent fort d'imiter cette froide *humour*, cette extravagance sans éclat et cette espèce de morne dédain qu'ils avaient vu si bien réussir de l'autre côté du détroit, et qu'ils devaient juger d'un suprême bon ton. Mais il est à croire que de légers Français tinrent assez mal, sans doute, ce rôle ingrat. Et les viveurs du temps de Louis-Philippe n'eurent probablement du dandy que le nom. Mais on disait toutefois « les dandys », comme on a dit ensuite « les fashionables », puis « les lions ». Simple argot du boulevard, simple étiquette.

Enfin, vers 1845, le fameux livre de Barbey d'Aurevilly parut. Or notre magnanime Barbey d'Aurevilly n'était point de ces pauvres gens qui nomment un chat un chat et Rollet un fripon. Pour ce grand et frénétique écrivain, un chat était toujours un léopard ou un tigre, et Rollet l'incarnation de Satan sur la terre. Un héros tel que Brummell le rendit éperdu. Dame ! qu'on y songe : la gloire prodigieuse et presque surnaturelle de ce gentleman, sa vie paradoxale, une attitude si passionnément soutenue, une telle morgue basée sur rien, tant d'aplomb et tant de surhumaine impertinence — il y avait de quoi enivrer une cervelle moins excitable que celle du jeune exalté normand. Il écrivit avec ferveur et publia cette étude sur Brummell, l'un de ses meilleurs livres, aujourd'hui célèbre, mais qui alors faisait entrer pour la première fois ce mot, « le dandysme », dans la littérature française.

Quelle fortune il y eut depuis ! Barbey d'Aurevilly lui-même fit d'ailleurs de son mieux pour acclimater par son propre exemple dans le monde des lettres cette espèce de turbulence grandiose et d'éloquente folie qu'il prenait peut-être, le grand visionnaire, pour du dandysme. Comme si l'insolence et l'habit bleu de cet irritant Brummell pouvaient rien avoir de commun avec les carnavalesques fantaisies d'un Barbey d'Aurevilly et sa *furia* toute française ! Quoi qu'il en fût, on prit dès lors peu à peu l'habitude de nommer « dandysme » non plus tant une façon de s'habiller, ni même de parler, qu'une certaine discordance entre les actes qu'une personne accomplissait dans la vie et la façon dont elle les accomplissait. Par exemple Barbey d'Aurevilly, inventeur et — croyaient les gens de lettres — modèle du dandysme, avait exalté l'Église et célébré la religion sur le ton le moins pieux qui fut ; il avait baisé la mule du Pape un peu à la façon de ce baron féodal qui, pour baiser le pied de son suzerain, porta si rudement ce pied à ses lèvres qu'il fit choir tout de son long le haut seigneur par terre. Le contraste entre la louange religieuse et le ton peu chrétien décon-

(1) *George Brummell* et *George IV*, par ROGER BOUTET DE MONVEL. — *Sous Louis-Philippe* : *Les Dandys*, par JACQUES BOULENGER.

certa les critiques, et l'on cria de toutes parts au dandysme.

Baudelaire, après Barbey, parla de la mort comme un amateur ferait d'une plante rare ou d'un parfum de choix : dandysme. Les parnassiens voulurent traiter avec une impassibilité apparente des sujets pathétiques : dandysme. Tout ce qui parut un tant soit peu, à tort ou à raison, recherche d'attitude ou d'élégance, tout ce qui dérouta ou surprit un instant, les psychologues de salon, les dilettantes, les décadents, Paul Bourget en son temps, Maurice Barrès au nôtre — on voulut voir partout des dandys. Rien de plus exagéré.

Les hommes à la mode eux-mêmes, à présent, justifieraient très mal ce titre. Il y a quelques années, l'Angleterre adula et glorifia le poète et le causeur Oscar Wilde. Recherché, somptueux et raffiné, très spirituel et contant à merveille, cet esthéticien fashionable mérita peut-être un peu mieux que tant d'autres qu'on eût parlé de dandysme à son sujet. Mais sa vie finit tristement. On dit aussi que le prince de Sagan, naguère, eut de l'esprit : mais quand même cela serait, nous voilà bien loin de Brummell! Et ce n'est point M. Robert de Montesquiou lui-même qui nous y ramènera, tout dandy que certains publicistes l'ont fait.

Il n'y a plus de dandys. Il n'y en aura plus jamais. Le monde où l'on brille est trop vaste, trop encombré et trop dispersé, maintenant, pour qu'une suprématie indiscutée s'y puisse établir. Puis, allez donc faire l'insolent!... Ce sont là mœurs d'autrefois. Pourtant un homme est mort voici moins de quinze ans, qui avait encore poussé jusqu'à la passion et jusqu'au grand art les plaisirs de l'impertinence : ce fut le légendaire et anachronique boulevardier, le brillant escrimeur Alfonso de Aldama. Mais il n'était pas un dandy puisqu'on le contestait, puisque l'on se fâchait de ses incartades, et qu'il allait pour cela sur le pré tous les mois. Voyez-vous Brummell avec un duel sur les bras ! On n'ose seulement songer à ce qui fût arrivé s'il eût dû, pour se battre, déranger les plis de son illustre cravate...

On m'objectera peut-être aussi M. Gabriel d'Annunzio, dont les chevaux, les chiens, le mandat politique, les collections d'art et les préfaces... Mais, allons donc ! qu'on ne nomme point Gabriel d'Annunzio un dandy ! C'est lui faire tort. Il n'est qu'un grand artiste, tel qu'on en vit beaucoup dans son pays à l'âge d'or de la Renaissance. Il s'exprime dans ses préfaces sur le ton de Benvenuto Cellini : il en a bien le droit !

Non, que les chroniqueurs s'y résignent, mais sur le boulevard comme dans les lettres, et comme partout, les dandys ont vécu.

MARCEL BOULENGER.

LA BEAUTÉ DES NAVIRES

Depuis le jour où l'homme primitif imagina d'oser se risquer sur l'eau dans le creux d'un tronc d'arbre, le poisson a été le modèle du navire. Car la nature suffit à tout avec quelques formes générales très simples qu'il nous faut imiter sans cesse et mieux admirer à mesure que nous les imitons. Le galbe fusiforme du poisson, l'effilement conique de sa tête qui doit fendre l'eau, la cambrure oblique de ses flancs sur lesquels l'eau divisée doit glisser, l'arcature de ses arêtes, le dispositif de son épine souple et la forme de sa queue ont été les prototypes sans cesse étudiés de nos proues, de nos carènes, de nos membrures, de nos arbres de couche, de nos gouvernails et de nos hélices, parce que ces indications de la nature étaient la logique même. D'ailleurs, le galbe fusiforme et conique, désigné par la nature pour la pénétration glissante à travers les fluides, n'a pas été adopté pour les seuls navires : l'obus, les sous-marins, l'éperon de croiseur, le ballon dirigeable, l'automobile de course et la torpille, qu'ils fendent les couches sous-jacentes de la mer ou les couches aériennes de la route et du ciel, sont conçus selon ce mode du poisson.

Cette limitation des formes de la nature, qui ne semblera indigente qu'à des ignorants alors qu'elle apparaîtra aux avertis comme la preuve d'une économie et d'une harmonie merveilleuses, cette limitation crée, entre les innombrables êtres ou objets qu'elle suffit à dessiner, d'innombrables analogies. Tout se tient, et il y a une philosophie de l'analogie des formes. Le navire est un monstre marin, mais l'église de la falaise en est un autre, échoué, avec sa nef identique à une coque renversée ; et quand Eugène Carrière, au Muséum, comparait devant ses auditeurs surpris l'intérieur du squelette de la baleine à une cathédrale de style ogival, il ne faisait que noter une analogie, en oubliant de dire que l'ordonnance d'un chœur gothique est non moins semblable à une forêt, et qu'entre l'arête du poisson, la côte monstrueuse du cétacé, l'arceau gothique, la membrure de la coque d'une frégate et la courbure d'une allée d'arbres, il y a extrêmement peu de différences. Le tout est régi par des conditions identiques qui se représentent d'ailleurs dans la nervure d'une feuille, l'arborescence d'un poumon, la structure d'un tissu nerveux... Les analogies formelles sont reliées par une chaîne infinie, et on pourrait même dire que nous portons sur et dans notre corps les modèles de toutes les formes générales de la nature.

En s'inspirant de l'anatomie du poisson pour construire une machine flottante, depuis la pirogue

jusqu'au cuirassé, l'homme n'a songé qu'à l'utilité, et c'est pourtant ainsi qu'il est arrivé à réaliser une beauté. Le vaisseau démontre de la manière la plus saisissante la valeur capitale de l'appropriation des formes au but comme élément d'esthétique. A travers les âges le navire, conçu selon un plan simple et naturel, a gardé son prestige d'art, qu'il fût trirème, voilier ou paquebot.

La Renaissance et les temps modernes ont voulu parer le navire, l'orner somptueusement comme une cathédrale ou un palais. La grande frégate de la marine royale promenait magnifiquement sur les mers le symbole de la puissance souveraine. A sa proue s'érigeaient les sirènes dorées, les tritons joufflus, les neptunes au trident ou les anges claironnants. A sa poupe s'élevait le château d'arrière aux balcons ouvragés, fastueusement décorés de moulures et de colonnettes, couronné d'une gigantesque lanterne orfévrie que frôlait l'étamine blanche, fleurdelysée d'or, du pavillon. Les boulets des caronades et la mitraille des pierriers broyaient ces merveilles. Le vaisseau allait à la bataille comme le gentilhomme, en grand habit. Le génie de Puget lui composait sa parure. Sur cette splendeur planait la féerie éclatante des voilures énormes, gonflées comme les beaux nuages dilatés par la lumière, et au flanc des coques eurythmiques se déroulaient les volutes d'un autre nuage, exhalé par les canons, troué d'éclairs roses et fauves. Ainsi voyons-nous peintes, dans les anciens tableaux de navire, les escadres embossées, superbes, poussant au ras de l'eau les lourdes masses de fumée vomies par leur triple ceinture de batteries. L'horreur de la guerre s'atténue et se stylise par l'impression d'un luxueux ensemble décoratif.

L'être vivant qu'était ce vaisseau de guerre s'avançait ainsi, comme une belle femme étoffée d'opulents satins, sur les mers où sa Majesté l'envoyait combattre les fusiliers rouges des frégates anglaises, ou chercher dans les archipels de l'Océanie presque encore fabuleuse les épices, l'or, les perles ou l'ivoire. C'était un château qui voguait. Il semblait utile que, tout en respectant les conditions de stabilité, de flottaison et de tir, on adjoignît à la puissance de course et de bataille des éléments de beauté directement empruntés à la sculpture, à l'art décoratif : et les maîtres de l'architecture navale s'entendaient à tout concilier. Même pour les vaisseaux de catégorie secondaire, les corvettes, les lougres, les galères à rames, le souci de l'ornementation persistait. La charpenterie et la voilure révélaient des prodiges de délicate appropriation, la beauté était partout.

Nous garderons de cette flotte à voiles un souvenir à jamais esthétique : elle pose harmonieusement le vol de ses grands oiseaux blancs dans les marines de Van Goyen, de Vernet, de Turner, dans les estampes du XVIIe siècle, dans les dessins de Puget; sa vision magique a hanté nos imaginations, lorsque, enfants, nous lisions les relations de voyages des Cook et des Bougainville, les prouesses des Tourville et des Château-Renault, des Ruyter et des Trouys, des Blake et des Suffren, des Duquesne et des Jean-Bart. D'André Doria à Nelson et de d'Estaing à l'amiral Hamelin, de Lépante à Lissa, s'atteste l'héroïsme esthétique de cette marine dès maintenant légendaire.

La vapeur et la cuirasse ont paru tout changer, et détruire cette beauté des grands aigles de la guerre navale. Le navire romanesque est mort. Depuis la voile noire de la nef de Tristan jusqu'au gréement du *Saint-Géran* brisé sur les rochers de l'île d'Ambre, le bateau idéalisé par le prestige des îles inconnues, des longs mois sur des mers de rêve, apparaissait dans les lettres sentimentales, tout ailé, comme l'alcyon des contes d'Armorique. Comment le paquebot vomissant l'âcre fumée de la houille ou le monitor pareil à une tortue de métal eussent-ils pu garder ce prestige? Cependant une autre beauté est née au navire moderne, débarrassé des ornements, et ramené au type du poisson après avoir, durant des siècles, évoqué celui de l'oiseau. Le galbe conique et fusiforme est reparu. Après la beauté esthétique, la beauté scientifique a parlé. L'immuable logique de la forme, redonnant à la nef toute son importance, a fait du navire actuel une œuvre également admirable, en supprimant les superstructures, les châteaux de proue et de poupe, et tout le tumulte radieux des voilures qui faisait semblable à une corbeille fleurie la frégate posée sur une eau calme, sous un beau ciel.

Envisager un croiseur actuel, svelte et blanc, c'est contempler un chef-d'œuvre du génie moderne. Il s'agit là d'une beauté toute différente. Si je puis dire, il y a entre le croiseur et le vaisseau de haut bord du XVIIe siècle la relation du style dorique au gothique flamboyant. La géométrie et la recherche d'un maximum dynamique président à toute la composition. La force cachée. Sous l'enveloppe métallique se dissimule la vitalité des chaudières, la puissance électrique, l'implacable précision des outils de la mort, la foudre enclose aux étuis des obus et des torpilles, la complexité des appareils d'investigation, l'ordonnance minutieuse des magasins de combustibles et de vivres. Dans les rues étroites de cette ville de fer se concentre une réduction de la synthèse sociale. Là se poursuit une vie mathématique, à la clarté fixe des ampoules. On est comme au fond de la mine. Tout est foré comme le sous-sol d'une capitale. L'immense poisson d'acier chromé est

animé par un système de fils transmetteurs, de bielles et de courroies. Il a ses branchies et ses poumons de feu énergique. Cependant tous ses organes sont secrets, et ressemblent plus ainsi à la vie réelle et naturelle, alors que le voilier avait tous ses organes vitaux apparents. Si les boulets brisaient son gouvernail, fauchaient au pied ses grands mâts qui s'abattaient avec toute leur voilure, il était perdu. Le vaisseau actuel ne montre rien que sa respiration fumante.

Il est à la fois svelte et trapu. Si son avant et sa poupe, au lieu de trôner sur l'eau, s'y enfoncent au contraire comme l'échine d'un cétacé par une progressive déclivité conique, son centre, enclosant machines et batteries sous une muraille renforcée, se ramasse et s'épaissit comme le fer de la hache autour du manche. Et de ce centre s'élancent la proue et la poupe en un double fléau. L'édifice du réduit central, surmonté des passerelles, des cheminées énormes et du mât à tourelles, est magnifique de lignes : c'est une usine tragique, un fort en mouvement ; l'avant et l'arrière allègent la silhouette générale. Rien n'est plus beau que la décroissance du profil d'un cuirassé depuis l'issue des cheminées jusqu'à l'eau que divise l'éperon, décroissance marquée par des angles successifs. Cela ressemble au profil de la colline de Sèvres qui porte le Mont-Valérien et, par des ondulations rythmiques, aboutit à poser en plein ciel la ligne horizontale du fort. La géométrie du navire de guerre et de celle du fort, navire immobile sur le flot des verdures, se confondent dans une même beauté d'appropriation.

Tel quel, le cuirassé actuel, quand il bouge, apparaît comme l'expression la plus complète de ce que le génie de l'homme a pu faire, non seulement pour la puissance, mais encore pour l'esthétique. Cela, c'est vraiment à nous, plus que nos statues et nos tableaux qui viennent toujours de jadis et dont les dispositifs, socle ou cadre, sont toujours les mêmes. Le croiseur gris ou blanc, de muraille moins élevée, avec ses cheminées minces, l'effilement de toutes les parties de son galbe, est comme un Clodion auprès d'un Puget. La coquetterie de ses cuivres brillants, de ses gréements laqués, de ses yoles, de ses longs canons d'argent, lui donne un aspect de luxe, la préciosité de bijouterie d'un revolver nickelé à crosse d'ivoire. Jamais l'art de la mort tel que l'homme l'a conçu après la nature n'a atteint à ce degré d'élégance terrible, de puissance sous-entendue, de précision linéaire. Le navire de Tsoushima est un organisme de beauté qui vaut la frégate de Trafalgar.

Même le paquebot transatlantique et le vapeur de commerce présentent ce prestige, encore qu'ils soient dépourvus de cette puissance foudroyante que signifie, aux embrasures de la muraille noire et polie comme le basalte, le surgissement des tubes métalliques. Quand, vers la haute mer crépusculaire, j'ai vu à Marseille sortir les bateaux de Chine, leur long glissement lent contre la jetée blanche me parut être une des expressions les plus pathétiques de la beauté voulue par l'homme. Noblesse des fumées de steamers, sur quelles augustes tristesses ne projettes-tu pas ta grande ombre ! Le vent qui t'échevèle te donne bien un aspect de rêve qui vaut bien le spectre des voilures. Et la vie nocturne du navire moderne, avec ses projections électriques, est autrement riche de fantastique que celle du vaisseau de jadis, avec ses quelques feux de position. Et rien n'est comparable, dans la fuite véloce et rectiligne du paquebot dont l'itinéraire et l'horaire sont réglés, à la marche majestueuse, à la flânerie opulente du voilier qui échangeait son caprice avec celui du vent, sans délai fixe, et, se trompant de continent, en profitait pour découvrir une île merveilleuse, comme une belle femme promenant son loisir devant les vitrines du monde.

Nous avons pu voir mettre en doute la beauté de la machine; car le mot « beauté » a eu tant de sens inexacts, qu'à la fin nous n'avons plus su choisir. Un de nos motifs essentiels de conclure à la beauté a été le corps humain : il n'est pourtant qu'une machine, et une machine copiée par nos appareils. Nous n'avons rien fait qu'imiter avec le bois, le fer et le charbon les systèmes musculaires et nerveux qui réalisaient nos fonctions vitales, et l'on pourrait dire que toute mécanique est un homme artificiel et agrandi, capable de fournir par ses leviers, ses bielles, ses chaudières et ses moteurs l'effort que nos corps sont impuissants à fournir.

L'homme a créé la machine à son image, la machine a aidé l'homme à se mieux comprendre. Il reconnaît dans tout ce qu'il a créé l'appareil originel dont il fut le modèle typique. Par là on peut dire qu'il n'y a pas de différence entre l'esthétique du corps humain, qui est le fond de l'art antique et du néo-classicisme de la Renaissance, et l'esthétique de la machine qui en procède et s'y relie par l'appropriation des formes et des volumes à une fin identique, le maximum d'effort. De toutes les machines que nous ayons produites, le navire est celle qui a peut-être le mieux imité le miracle inconnaissable de la vie, et de la façon la plus frappante, par le mouvement. Et elle est probablement la plus belle et la plus propice aux effusions des poètes. La poésie et l'eurythmie sourdent de tout le vaisseau, de sa forme, de sa mission : et cette nef inventée pour le voyage et le commerce est restée un de nos plus puissants motifs d'imagination, de mélancolie, d'héroïsation et de songe. L'idée du péril qui la

guette lui prête en nos esprits un charme magique. Nous savons bien, en effet, la fragilité de ce jouet colossal prêté par l'audace humaine à la mort qui ne le lui rend pas toujours. Le navire porte en lui son pathétique. Il est le symbole le plus éloquent du tragique quotidien. Dans un univers où l'enchaînement des circonstances est de plus en plus rigoureux, il est le véhicule de l'aventure, d'une aventure imprévisible malgré les plus précautionneuses limitations du danger qu'il encourt. Il est un petit monde complet flottant dans le fluide marin comme une planète dans l'éther, et il porte dans ses flancs métalliques la réduction d'une société, un groupement représentatif de toutes les émotions et de toutes les facultés du génie humain.

CAMILLE MAUCLAIR.



AUTOUR D'UNE SOUFRIERE (1)

En entendant Rametta lui parler de ces trois francs, Lucien riposta :

— Un peu plus, je faisais une belle journée, aujourd'hui.

— Et ils ne sont jamais contents, vous voyez?

— Vous, Monsieur, vous êtes content parce que vous y avez gagné bien autre chose que trois francs par jour.

— Ils comptent ce que vous avez dans vos poches. Ils voudront bientôt partager avec le patron !

Ils s'animaient ainsi peu à peu, chacun voulant donner son avis ou défendre ses intérêts, sans plus penser au mariage ni à la mariée. Dom Nunzio déclarait bien haut qu'aujourd'hui on ne pouvait plus compter sur la soufrière, surtout avec ces prétentions des ouvriers.

— Eh, mon cher dom Nunzio, lorsque vous aviez aussi la pioche à la main... observa le marquis avec un léger sourire.

— Maintenant c'est une autre paire de manches, lui répondit le père Carmel avec une gravité comique — quand le paysan est monté dans le figuier, il ne connaît plus ni parents ni amis.

Donna Blanche, pour en finir, dit à Lucien :

— C'est bien, vous pouvez vous en aller.

— Alors, nous aussi, fit le notaire, se disposant à partir.

Le marquis essaya de convaincre Rametta par ses bonnes grâces :

— Comment donc ? Pour un peu d'eau ?

(1) Voir la *Revue Bleue* des 9 et 16 février.

— Eh ! si vous avez de l'argent à y jeter, dans ce puits...

— L'argent ne vous manque pas, à vous, observa dom Roch avec un sourire malin et conciliant.

— Certainement, si la soufrière était à moi.

— C'est comme si elle l'était, balbutia le baron d'un ton suppliant.

A ces mots, dom Nunzio changea subitement de visage, et se rassit, le cœur ouvert et les bras tendus :

— Puisqu'il en est ainsi... ne vous en allez pas, dom Bastien, et il lui lança un coup d'œil d'intelligence. Nous avons ici le notaire. En deux mots nous allons nous arranger.

— Comment, nous arranger ?

— Faites une donation de la soufrière à votre fille, et je me charge du reste.

— Voyez vous cela ! s'écria la tante Blanche indignée.

— Entendons-nous... lui objecta dom Roch, souriant à son tour, les droits des tiers étant réservés. Vous ne voudriez pas m'enlever aussi la misérable part que j'ai dans la mine, pour me remercier de mes bons offices...

— Et à mon autre fille, qu'est-ce qu'il lui restera ? soupira le baron, demeurant bouche béante.

— C'est à moi que vous le demandez ?

— En somme, vous avez juré de les dépouiller complètement, lui déclara la tante Blanche.

— Ah ! si je suis venu ici pour me faire insulter...

Dom Nunzio, blessé dans son amour-propre, se leva pour s'en aller réellement cette fois, et planter là le mariage et toute la maison.

— Mais donnez-lui tout ce qu'il voudra, et finissons-en, s'écria Lisa rouge de colère.

Tous les autres étaient debout aussi. Dans la consternation générale, la mariée se redressa également, la figure blême, les yeux brillants, les lèvres tremblantes.

— Attendez... dit-elle à dom Nunzio, avant de vous en aller... puisque ce mariage ne peut pas se faire... puisque telle n'est pas la volonté de Dieu...

Il lui fallait faire des efforts, la pauvre fille, pour refouler ses larmes et éviter les regards de son père qui, lui aussi, devait souffrir le martyre en ce moment. Mais quand il lui vit ces yeux et cette figure, il joignit les mains, comme pour lui demander pardon.

— Papa... j'aurais accompli mon devoir... comme une fille obéissante... une bonne chrétienne... Puisque le Seigneur ne l'a pas voulu...

Le Seigneur voulut réellement l'aider, et lui donner du courage devant tout ce monde, pendant que

son père l'étreignait dans ses bras, en lui répétant tout bas :

— Oh ! ma fille ! mon enfant ! et il se raidissait pour l'honneur de la famille.

Elle ôta sa bague et ses boucles d'oreilles qui ressemblaient à deux étoiles, et qui montraient, même dans l'obscurité, combien elle avait de chance.

— Voici les cadeaux que j'ai reçus de votre fils...

— Non, non ! Pas tant de précipitation, hurla dom Roch, en cherchant à lui saisir les mains.

— C'est à lui que je devrais les rendre... Mais puisqu'il n'est pas venu... puisqu'il n'a pas cru devoir venir...

— Pas de précipitation. C'est un enfant.

— Laissez-le grandir.

Le Père Carmel, pris de pitié et d'indignation tout à la fois, ne put se contenir davantage.

— Savez-vous ce que disait le sacristain à qui un grand Christ en marbre était tombé sur la tête, et qui, au moment de mourir, avait peur même du petit crucifix que son confesseur voulait lui faire baiser ? « Laissez-le grandir, il fera pis que l'autre. »

Et il s'en alla en claquant la porte.

— Vous les lui donnerez, vous — dit Nina, en remettant la bague et les boucles d'oreilles à Rametta. — Dites-lui que si nous avons eu du malheur à la soufrière, il ne doit pas en subir les conséquences.

— Oui, oui, Nina — approuva Lisa toute vibrante.

Rametta mit les bijoux dans sa poche et répondit :

— Ce n'est pas grand'chose... N'importe... Je comprends que vous ne vouliez pas avoir d'obligations... Je regrette...

— Très bien — conclut le notaire. — Nous pouvons nous retirer.

— J'en suis fâché, mon cher notaire. Combien de fois faut-il vous le répéter? — répliqua dom Nunzio irrité.

Zummo prit aussi un ton plus haut :

— Je voudrais bien savoir au moins qui me paiera le papier timbré.

— Qui vous l'a commandé, le papier timbré?

— C'est juste ! Cela aussi, c'est juste — observa le marquis avec une ironie de grand seigneur.

Et le pauvre baron, courbant la tête :

— En effet. C'est moi... je paierai... je suis un honnête homme.

— Nous sommes tous honnêtes, quand nous le pouvons... Vous entendez, Séraphin, ce que dit M. le baron. Vous reviendrez demain... Non, merci, je n'ai plus soif...

Et le notaire repoussa rudement le rosolio qu'on lui offrait encore, et il partit sans saluer.

— Qui voulez-vous qui ait soif? — ajouta Rametta. Nous sommes tous contrariés.

— C'est vrai, c'est vrai — fit le chevalier ; et, en même temps, il remplissait de gâteaux les poches de ses enfants, en s'excusant : — Ils n'y comprennent rien, eux, les mioches... Bonne nuit... Je suis vraiment désolé... Remerciez, mal élevés. Dites bonsoir à tout le monde.

— Monsieur le baron... Messieurs... — dit à son tour dom Nunzio, prenant congé. — Les petits cadeaux que mon fils a reçus vous seront fidèlement restitués...

— Non, votre fils n'a rien à me restituer — répondit Nina pâle comme une morte, mais d'une voix ferme. — Il ne peut pas me rendre ce que j'ai perdu pour lui, ce que je lui ai sacrifié... plus que la soufrière, plus que la fortune, plus que le pain qu'il me donnait... beaucoup, beaucoup plus...

A ce moment, la voix lui manqua, comme si elle étouffait, et elle baissa la tête, les joues en feu ; mais elle la releva aussitôt, les regardant tous en face :

— Je le dis ici, à haute voix, sans rougir... Tout le monde le sait ce que j'ai dû m'arracher de là... — et elle se comprimait la poitrine, en crispant les poings — que j'ai dû, malgré moi, prendre mon cœur... à deux mains... Et je le lui offrais, à votre fils... loyalement, honnêtement... en priant Dieu de me faire oublier... de me faire pardonner par un autre...

Alors, n'en pouvant plus, sentant son cœur prêt à éclater, elle se jeta dans les bras de son père, frémissante de passion et de douleur, se cachant le visage sur sa poitrine, pour qu'on ne la vît pas, qu'on ne vît pas le chagrin et l'humiliation d'un sacrifice qui n'avait servi à rien.

— Pardonnez-moi ! Pardonnez-moi aussi, vous !...

— C'est plutôt toi qui dois me pardonner...

— Tais-toi ! Tais-toi ! — sanglota Lisa, en se couvrant la figure avec les mains.

La tante Blanche exhala sa colère contre Rametta :

— Laisse-la dire. Il le mérite, cet honnête homme.

Il les laissa dire tous, mais il voulut aussi placer son mot :

— Heureusement que vous avez parlé à temps !

Le marquis, sans y aller par quatre chemins, le prit alors par les épaules :

— Allez-vous-en, galant homme. Allez-vous-en.

— Si vous êtes tous fous dans cette maison — s'écria dom Roch, en levant les yeux au ciel — je m'en lave les mains, et je m'en vais.

Et il sortit après Rametta, tandis que la tante Blanche crachait derrière eux :

— Pppf!... Pppf!...

Le marquis, indigné, marchait en long et en large, et relevait de temps en temps la tête vers les anciens portraits, comme pour les prendre à té-

moins. Sa femme, écœurée, agissait de même, en portant à son nez son mouchoir de dentelles.

— J'en suis stupéfaite?... Quelles gens ! quelles tristes gens, le père et le fils !... Le chanoine avait raison !...

Elle avait hâte de s'éloigner et dit adieu à la mariée :

— Ma chère cousine, vous l'avez échappé belle, et je vous en félicite.

Son mari répéta comme un écho :

— Oui, oui, nous l'avons échappé belle...

Et toute sa personne exprimait le dégoût que lui inspiraient des gens de cette race-là.

— Mon pauvre papa ! Mon pauvre papa !

Alors seulement la mariée se mit à pleurer silencieusement, assise dans un coin du salon vide, sous la lumière étincelante du lustre antique.

— Je peux éteindre, Monsieur le baron ? — finit par demander Isidore.

L'autre le regarda d'un air hébété, bouche béante, comme s'il tombait des nues.

Puis :

— Hein? Quoi ?... Éteins... fais ce que tu voudras.

II

Au moins, à la Soufrière, où le baron Navarra et ses filles avaient dû se retirer, on ne voyait pas venir de créanciers, et l'on n'entendait pas à tout moment sonner à la porte. Les ennuis et les raseurs, il fallait aller exprès les chercher au pays. Il est vrai que le père était obligé de s'y rendre souvent, et la pauvre Nina restait au milieu des soucis de la paie, le samedi soir ; mais c'était un plaisir quand même, de voir tous ces garçons qui faisaient tapage, là-bas, en attendant. Ce jour-là, le baron avait couru au pays avant l'aube, avant même que soit levée Nina qui était matinale, et les ouvriers avaient quitté le travail plus tôt que de coutume, par cette belle journée de juillet, car il devait faire excessivement chaud dans la mine. Nardo avait pris son accordéon, et Bellomo s'égosillait à chanter, pendant que garçons et filles dansaient gaiement dans la cour.

Lisa se sauva en courant, et en riant, les joues rouges, avec un gros bouquet de fleurs des champs dont elle lança une poignée à la figure de Lucien, pour n'être point rejointe au milieu de l'escalier devant tout le monde. Ils étaient tous les deux comme grisés par la danse et par la musique. Lucien s'arrêta en haut des marches, sans oser entrer, les bras tendus :

— Ah, non ! Pas là !

— Tu vois? murmura-t-elle, triomphante, en renouant ses cheveux en désordre.

— Pas là ! Pas là !

Elle éclata de rire et lui jeta au visage toutes les fleurs qui lui restaient dans la main :

— Alors, tiens !

— C'est bon, répartit Lucien, en s'essuyant le front sur sa manche. Vous avez raison, maintenant.

— Bien entendu. Suis-je la maîtresse, oui ou non ?

Le visage rayonnant, la dévorant des yeux, il lui répondit :

— Vous êtes ma maîtresse... ma chère petite maîtresse !...

Il se baissa pour ramasser une des fleurs tombées par terre et la porta à ses lèvres en fixant la jeune fille ; mais il mit seulement la fleur à sa boutonnière.

— Comme tu es beau, avec cette fleur, lui dit-elle, provocante même dans son sourire ironique. Tu as l'air d'un chevalier.

— Je ne suis pas chevalier, vous le savez bien, répliqua-t-il, en jetant la fleur au loin.

— Que tu es bête !

— Non, dites plutôt que je suis fou.

Ah ! Le coup d'œil qu'elle lui lança, et comme ils restèrent à se regarder, les yeux dans les yeux !

Lisa détourna la tête pour changer de conversation, dissimulant par la gaîté son trouble intérieur :

— Au moins, ils s'amusent là-bas. Ici on s'ennuie à mourir. Qui est-ce qui chante en ce moment ?

— Nardone. Celui-là chanterait sans cesse... « Amour, amour, que m'as-tu fait faire ? »

Lisa était assise au bureau, le menton sur la paume, et lui le coude appuyé au chambranle de la porte et la tête sur la main, tous les deux émus, cherchant que dire.

Dehors, tout était riant et resplendissant, les alouettes s'élevaient dans l'air, l'azur du ciel, par delà les murs crénelés, par delà les collines brûlées, bien loin, bien loin.

— Nardone ne ferait que chanter. Il a le cœur en joie, lui.

— Et toi, non ?

— Moi?... Oh, si !... Tantôt oui, tantôt non... Quelquefois je me demande si c'est vrai. Ah, le maudit sort ! Quand on pense qu'il faut qu'il y ait ici-bas des riches et des pauvres !

Il s'interrompit, lui faisant signe que Nina venait de l'autre chambre. Puis il reprit sur un ton plus haut, comme s'il continuait une conversation déjà commencée :

— Oui, il y a beaucoup de mauvaise humeur chez les ouvriers. Ils veulent un salaire plus élevé.

Lisa se leva brusquement et se retourna.

*
* *

Nina s'arrêta sur le seuil un instant, pendant lequel une ombre passa sur son visage animé d'un rapide froncement de sourcils. Lucien s'avança comme s'il venait d'arriver juste alors, se donnant l'air très occupé à chercher quelque chose par terre, ôtant son chapeau, le passant d'une main dans l'autre. Enfin il le remit sur sa tête et tira de sa poche un carnet en disant :

— Ah ! le voilà, le voilà... J'étais venu pour faire les comptes de la semaine, si vous le voulez bien, mademoiselle.

Nina, très grave, ne répondit rien et leva les yeux sur le chapeau qu'il gardait sur la tête. Lucien, de plus en plus embarrassé, l'ôta de nouveau :

— Cependant... Si cela vous dérange, mademoiselle...

Nina s'était assise au bureau ; elle y prit un registre et attendit, la plume en l'air, mais sans regarder Lucien. Lisa se mordit les lèvres et alla s'accouder au balcon, l'air soucieux.

— Voici les expéditions de soufre à la gare... C'est inutile pour l'instant... La paie de la semaine... voilà.

Lucien posa son carnet sur le bord de la table et se recula respectueusement d'un pas.

— Qu'est-ce qu'ils ont donc là-bas ? — dit Nina, d'un ton sec en indiquant d'un mouvement de tête la fenêtre qui donnait sur la cour — on ne peut rien faire avec ce bruit-là.

Lucien courut aussitôt crier d'une voix menaçante :

— Pas tant de tapage !... Eh, là-bas !

Mais Lisa, sur la terrasse, se retourna en répliquant amèrement :

— Oh, mon Dieu... laissez-les rire un peu... au moins eux.

— Voici ce qui manque sur votre livre, mademoiselle — reprit Lucien se remettant à lire sur son carnet : — Cannata, six ; Bongiardo, six également ; Nardone, cinq ; Bellomo, quatre et demie cette fois-ci.

— Pourquoi donc ?

— Il est malade, Bellomo... Il a les fièvres... Maintenant la machine est abîmée, on ne peut plus s'en servir.

— Comment fera-t-on pour charger le wagon ?

— On pourrait essayer dans l'ancienne galerie, mais elle est trop dangereuse. Personne ne s'y risquera.

— Vous auriez dû y penser plus tôt, au lieu de rester ici à perdre votre temps, — lui observa Nina en relevant la tête, et le regardant seulement alors en face.

— Je ne perds pas mon temps, donna Nina, riposta Lucien piqué au vif.

Elle haussa les épaules et se pencha de nouveau sur son livre, en indiquant avec sa plume la cour où le vacarme continuait.

— Vous êtes tous les mêmes.

— Si vous le commandez, moi, j'irai dans l'ancienne galerie avec un autre de bonne volonté... un de ceux qui pensent plus à gagner leur vie qu'à sauver leur peau...

Nina, toujours penchée sur son registre, répondit seulement :

— Cela fait quatre cent... quatre cent soixante-quinze francs, y compris le reliquat de la semaine dernière.

— Avec le reliquat de la semaine dernière... c'est juste comme l'or, mademoiselle — affirma Lucien après avoir vérifié son compte.

Il remit son carnet dans sa poche et attendit. Maintenant, c'était à Nina d'être gênée. Voyant que l'autre ne bougeait pas, elle lui avoua en rougissant :

— En ce moment je n'ai pas l'argent... Nous attendons papa ce soir.

— Au moins pour Bellomo qui a besoin de ces quelques sous pour aller se soigner.

— Je ferai ce que je pourrai — reprit-elle en fouillant dans le tiroir. — Si les autres faisaient aussi leur devoir...

— Je le fais, mon devoir, donna Nina.

Au même instant, Lisa annonça de la terrasse :

— La tante Blanche ! La tante Blanche qui arrive !

— La tante Blanche ?... ici ?... Et sans nous prévenir ? — s'écria Nina.

— Elle descend de son âne... Ma tante ! ma tante !

Nina donna à Lucien le peu qu'elle avait pu récolter dans le tiroir, en lui disant rapidement :

— Prends toujours cela. Pour le reste, peux tu attendre jusqu'à ce soir ?

— Oh, moi, j'attendrai même jusqu'à demain matin — répondit Lucien, en faisant sauter les quelques pièces de monnaie dans le creux de sa main. — Moi, je ne me plaindrai pas... je ne viendrai pas vous ennuyer... et m'entendre dire que je perds mon temps...

— En tout cas, on ne pourra pas expédier le soufre lundi — observa Nina en lui tournant le dos pour aller au devant de sa tante.

Lucien la suivit, en répétant :

— Si vous le commandez, j'irai moi-même dans la vieille galerie...

— Il n'y a pas besoin que tu y ailles — protesta vivement Lisa en s'arrêtant sur le seuil.

— Il le faut bien. Qui voulez-vous qui y aille, si je n'y vais pas ?

— Toi, non. — Je ne veux pas — fit-elle à mi-voix,

mais avec un ton et un regard dont il fut grisé.

— Ah, oui ! — dit-il en riant. — Les autres ! Un tas de poltrons. Vous avez vu quand la machine allait éclater? Ils criaient tous, mais si j'avais tardé encore un peu...

Lisa lui sourit d'une façon caressante. Il jeta un rapide coup d'œil vers la porte :

— Le voyez-vous, dom Nunzio, si on lui faisait sauter la machine?

Et Lisa, haussant dédaigneusement les épaules :

— Ah ! dom Nunzio...

— C'est un vilain monsieur, je le sais. Mais c'est lui qui paie, aujourd'hui. Comment ferait-on sans dom Nunzio?

*
* *

Ce gendarme de tante Blanche entra sans saluer personne, plus bourrue que jamais, disant d'un ton bref à Nina :

— Oui, oui, je t'expliquerai cela...

Elle embrassa distraitement Lisa :

— Ma chère Lisa...

Puis, la figure revêche, se tournant vers Lucien :

— Vous êtes trop curieux, vous, contremaître.

Elle s'aperçut qu'elle allait peut-être un peu loin et tâcha de réparer cela, en s'adressant à Lisa :

— Comment vas-tu?... Je te trouve une mine...

Mais alors elle fut incapable de se contenir et reprit :

— Si vous êtes contremaître, vous devez faire le contremaître et surveiller les ouvriers, au lieu de rester ici à bavarder.

— Ah ! par exemple... s'écria Lucien.

— Par exemple, vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas. Que ce soit Pierre ou Paul qui paie, pourvu que vous soyez payé...

— La belle paie !

— Belle ou laide, on ne sait où la prendre. Tu ne l'ignores pas? — lui répondit Nina.

Et la tante ajouta brutalement :

— Belle ou laide, si cela ne vous convient pas, allez-vous-en.

— Oui, Madame, nous nous en irons tous. Nous vous planterons là. Nous sommes tous mécontents.

— Et il y a quelqu'un qui souffle sur le feu — dit amèrement Nina.

— Chacun cherche à faire bouillir sa marmite, mademoiselle. Vous mangez du pain et de la viande, pendant que les pauvres diables qui travaillent pour vous doivent se contenter d'un morceau de pain et d'un oignon.

La tante Blanche se campa les poings sur les hanches, et d'un ton haut :

— Mais enfin, qu'est-ce que vous êtes? Contremaître, ou chef de mutins? Que diable faites-vous ici ?

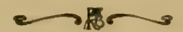
— Contremaître ou chef de mutins, je suis le fils d'un homme qui est mort au service de cette maison — répliqua-t-il fièrement.

— Assez, assez, je vous prie ! — interrompit Lisa, se fourrant les mains dans les cheveux. — Nous avons déjà tant de malheur !

— Non, donna Lisa. Je sais bien pourquoi je parle. Je sais bien pourquoi l'on me traite ainsi. Mais j'ai aussi du sang dans les veines ! Si vous êtes fille de baron, moi je suis le fils d'un honnête homme, et l'argent que j'ai dans ma poche, je l'ai gagné honnêtement par mon travail... (*A suivre.*)

Traduction de A. Lécuyer.

Giovanni Verga.



LA CULTURE FRANÇAISE EN BELGIQUE ET LE MOUVEMENT FLAMAND

En dépit de l'imbroglio marocain et de l'éternelle question balkanique, nous traversons une période d'optimisme politique, les hommes d'État qui, pareils à l'ambassadeur romain, passent pour détenir dans les pans de leur redingote ou la paix ou la guerre, conseillent unanimement la confiance, et l'équilibre européen, basé depuis 70 sur la crainte mutuelle des conflits armés, semble encore une fois affermi. Mais cette humeur pacifique, dont les événements de l'été dernier montrent le caractère précaire n'a fait que changer le terrain des compétitions internationales. Dans le même temps que les peuples renoncent à s'enlever les uns aux autres des provinces, ils s'abandonnent aux plus grands desseins qu'ait jamais conçus l'ambition collective. Ils rêvent plus ou moins ouvertement la conquête économique et morale de l'univers, et dans cet ordre d'idées, la lutte est d'autant plus vive qu'elle absorbe les énergies qui, jadis, se fussent dépensées dans la guerre. Pangermanisme, panslavisme, impérialisme anglais ! La France seule, instruite par une longue expérience, a la sagesse de ne pas afficher de trop grands espoirs. Ce n'est pas sans révolte que le tempérament national s'est plié à cette prudence nouvelle que conseille la raison, et ceux que la chaleur de leur sang et la passion de leur esprit eussent poussé jadis à applaudir une politique de conquête ou à s'enrôler dans le vieux parti de la propagande républicaine, sont enclins à croire que cette modération nouvelle a déterminé dans ces domaines spéciaux

des rivalités internationales un recul de l'influence française. Fâcheux pessimisme que des faits précis se chargent de démentir.

Laissons pour l'instant l'Économie. Du moins, sous le rapport de la « Culture », constaterons-nous que, nulle part, l'influence française n'est en retraite. Certes, elle n'est plus, comme au XVIIe siècle, l'unique force civilisatrice, mais depuis l'entrée en scène des grandes civilisations rivales: l'anglo-saxonne, la germanique et la slave, elle a su garder son rang.

L'harmonieux parler de l'Ile-de-France est toujours l'expression la plus fine et la plus parfaite de la haute culture européenne, et dans les pays où luttent les idiomes, il n'a rien cédé aux adversaires.

En Alsace-Lorraine, ni la germanisation administrative, ni les encouragements donnés à l'immigration allemande, ni les lois, ni la police n'ont fait reculer le langage de la civilisation supérieure. En Belgique, ainsi que je le montrais dans un précédent article de la *Revue Bleue*, l'orientation pacifique de la politique républicaine, loin de nuire à l'influence traditionnelle de la France, l'a fortifiée et affermie, et la naissance d'une littérature de forme française en a déterminé et précisé le caractère. Il est vrai que dans le même temps que cette littérature resserrait les liens intellectuels qui ont toujours uni Bruxelles à Paris, un mouvement linguistique et nationaliste fort intense arrêtait en Flandre la conquête du pays par la langue française, conquête qui semblait presque accomplie.

Et ce mouvement, loin de s'éteindre, s'est enrichi de forces nouvelles, où l'on a cru distinguer l'action d'une sorte d'avant-garde du pangermanisme envahisseur.

A bien examiner, rien de moins exact. Les déclamations de quelques personnalités isolées, agents plus ou moins inconscients de la politique germanique, ont pu égarer l'opinion française. Mais elles sont restées sans écho en Flandre même, et à mesure que le mouvement « flamingant » se dépouille de son romantisme, il cesse de plus en plus d'apparaître comme un adversaire irréconciliable de la culture française.

A l'origine cependant, il est incontestable qu'il eut le caractère d'une insurrection contre la civilisation, et surtout contre la langue méridionale. Mais, pour peu qu'ils considèrent le problème sans prévention, ceux-là même, et j'en suis, qui pensent que la langue française est l'expression la plus parfaite de la culture occidentale, admettront la légitimité d'une telle révolte. Dès novembre 1830, le gouvernement provisoire constitué par les Wallons d'éducation française qui avaient fait la révolution belge avait déclaré que le français serait la seule langue officielle. Ils supprimaient ainsi l'obligation pour les fonctionnaires de comprendre les populations qu'ils administraient et qu'ils jugeaient. Ils bannissaient la langue maternelle des Flamands de l'enseignement public. D'abord, une telle mesure n'étonna personne, et ne sembla point tyrannique, premièrement parce qu'elle était une réaction contre la politique linguistique du gouvernement hollandais qu'on venait de renverser, ensuite parce que le flamand semblait retombé au rang d'un patois destiné à disparaître devant la poussée de la langue française. La haute bourgeoisie des villes flamandes était complètement francisée, et le brusque recul économique qui coïncida avec les événements de 1830 dans toutes les campagnes néerlandaises fit, de cette terre jadis si riche et si prospère, une manière d'Irlande. Comment les politiques imbus de l'idéal français qui gouvernaient à Bruxelles auraient-ils admis le droit de vivre d'un idiome grossier et abâtardi que, seuls, s'obstinaient à parler les journaliers des campagnes et les artisans des petites villes. Or, il se trouva que, tout à coup, dans cet « idiome grossier », naquit une littérature.

Cela commença par de la philologie. Sous le règne du roi Guillaume, il y avait eu à Gand un centre intellectuel néerlandais très intense. Ceux qui y avaient brillé, et qui constituaient ce qu'on appela longtemps le parti « orangiste », parce qu'ils regrettaient la maison d'Orange, prirent pour tâche de conserver et de rétablir la langue néerlandaise dans son ancien éclat. Blommaert, David, Snellaert, et surtout Jean-François Willems, refirent l'histoire et la légende de la langue. Ils publièrent des textes « moyen-néerlandais », ramenèrent dans le public, et même dans le public populaire, le souvenir des poètes et des écrivains flamands qui, depuis le XIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle, avaient donné à la littérature européenne quelques-unes de ses expressions irremplaçables; ils épurèrent, ils réformèrent la langue en la vivifiant aux sources de sa splendeur, ils la refirent de toutes pièces. D'autre part, se passionnant pour toutes les manifestations de l'esprit populaire, ils développèrent à toute occasion cette idée que l'âme d'un peuple vit surtout dans la langue. Cette formule était directement empruntée au romantisme allemand, et en effet, l'influence de la « jeune Allemagne » s'exerça très puissamment sur les initiateurs du mouvement flamand. Ils trouvaient dans les sentiments qui déterminèrent outre-Rhin l'insurrection patriotique de 1813 une certaine analogie avec les mobiles qui les animaient et quelques-uns d'entre eux crurent céder, comme Fichte, à l'appel de la race. L'administrateur francisé qui ignorait, ou feignait d'ignorer la langue populaire, et ne la considérait que comme un méprisable jargon, était, pour eux, l'ennemi. Quoi d'étonnant à ce que, dans l'ardeur de la bataille, ils aient reporté un peu de leur haine sur la culture française tout

entière? Cependant, les germanisants les plus convaincus de cette période héroïque du flamingantisme poursuivaient un idéal très différent du pangermanisme actuel. Et quand, après 70, les Flamands virent la nouvelle Allemagne, matérialiste, impérialiste et caporaliste, sortir tout à coup du rêve bismarckien, ils s'en éloignèrent d'autant plus aisément qu'ils avaient obtenu quelques satisfactions légales, et qu'ils voyaient la décadence du néerlandais définitivement arrêtée. Hormis quelques énergumènes, agents inconscients de la politique prussienne, les Flamands ont bientôt compris à quel point le nouvel idéal germanique était hostile à leur tempérament individualiste et sensuel, à leur amour du bien-vivre, à leur patriotisme local. Germains certes, de race et de culture, les Flamands sont en effet très différents de leurs voisins de l'est et même de leurs voisins du nord, dont ils ne peuvent comprendre le puritanisme protestant. De tous ces petits peuples particuliers qui s'égrènent de la mer du Nord au massif des Alpes, le long de la Marche franco-allemande, ils sont le plus original, le plus énergiquement particulariste. Politiquement incorporée dans la vieille monarchie française, longtemps gouvernée par des princes français, la Flandre s'est détachée de la France au moment où celle-ci fondait son unité, et cela non point par les hasards de l'histoire, mais uniquement parce que l'intensité de son originalité ethnique lui prescrivait de ne point entrer dans une communauté nationale où elle aurait été noyée. Les mêmes raisons instinctives lui eussent conseillé de résister à l'influence germanique, si la Germanie, constituée plus tôt en nation, eût eu la force de rayonnement et d'absorption que l'on put attribuer avec raison dès le XIIIe siècle à la France royale. Si les empereurs d'Allemagne avaient pu jouer au moyen âge le rôle des rois de France, c'est contre eux, en dépit de la communauté d'origine, que se fussent élevés les princes et les communiers flamands. Ni Allemagne, ni France, la Flandre veut être Flandre : c'est là le secret de toute son histoire. Citadelle autonome, édifiée lentement par un petit peuple énergique entre les deux grands peuples continentaux, elle a voulu et elle a su demeurer elle-même, renforcée, dans sa conscience nationale, aux pires jours de la décadence, par les souvenirs d'une civilisation autonome qui eut son rayonnement européen. Un pays qui a produit van Maerlandt, Ruysbroek, les van Eyck, Memling, Breughel et Rubens doit revendiquer pour sa culture propre le droit à la durée.

Mais, si vigoureuse que soit leur originalité ethnique, les districts flamands subissent fortement l'influence des grandes cultures voisines. Là aussi, le flot germanique continue à venir battre les bastions latins. Or, des deux influences rivales, c'est la française qui a toujours été la plus puissante et la plus féconde. C'est aussi celle qui a paru le mieux s'adapter au tempérament de la race. Au moyen âge déjà, de nombreux artistes flamands émigrés en France ont trouvé, dans les centres de civilisation française, le terrain favorable à l'éclosion de leur sensibilité et de leur talent. Ce sont des Flamands qui ont fondé l'école sculpturale de Bourgogne, et parmi ces primitifs français dont on vient de rééditer la gloire, il y a plusieurs artistes d'authentique race flamande. D'autre part, parmi les écrivains récents qui, de Belgique, apportèrent une contribution aux Lettres françaises, que de purs Flamands! Verhaeren, Maeterlinck, Eeckhoud, Demolder, Rodenbach, van Lerberghe, multiple phénomène qui prouve à suffisance que, loin d'être incompatible avec le tempérament des Germains de Flandre, la culture française excelle à le féconder.

Au surplus, depuis que le mouvement flamand est entré dans sa phase réaliste, la plupart de ses chefs reconnaissent qu'une connaissance approfondie du français est indispensable à un Flamand. Le fondateur de la Revue *Van nu en Straks*, M. Auguste Vermeylen, écrivain délicat et savant, d'ailleurs merveilleusement au courant de la plus récente littérature française, écrivait dernièrement dans le *Matin*, de Bruxelles :

« Nous pensons que pour être de « bons Européens », ils nous faut, au préalable, être *quelque chose*, c'est-à-dire nous-mêmes, des Flamands.

« Mais il me semble inévitable que, du jour où nous nous sentirons vraiment nous-mêmes, notre monde s'élargira. Nous ne nous défierons plus des courants étrangers. Notre appétit intellectuel ne pourra qu'augmenter notre désir de nous alimenter aux grandes civilisations voisines. Nous accueillerons les idées d'au-delà, voilà tout — et ce ne sera plus seulement une petite minorité bourgeoise qu'elles imprégneront. Voulez-vous parier qu'en Flandre, une fois qu'on s'y développera plus rationnellement, une fois que l'éducation y sera plus conforme à la nature propre du peuple flamand, on parlera mieux le français qu'aujourd'hui? Il n'y a rien de tel, pour bien apprendre une langue, que de bien savoir la sienne et d'avoir appris à bien penser dans la sienne. »

« L'enseignement francisé, dit-il encore, a pour premier résultat d'étouffer la personnalité, de rejeter l'enfant en dehors de ses voies de développement naturel, de produire une pitoyable race de déracinés sans ressort, sans spontanéité, sans appui intérieur, et même sans langue. Car si, encore, ils parlaient le français! Mais l'immense majorité n'est-elle pas faite de malheureux qui ne peuvent s'éloigner de leur

clocher, et qui sont aussi ridicules en France qu'en Hollande?...

« Or, un homme qui ne sait pas parler ne sait pas penser. — Les idées se développent avec la parole — Aussi longtemps qu'il ne possède pas l'harmonie entre la nature intime et l'expression, il n'est pas libre. Comment veut-on que ces impersonnels, ces hybrides mal venus aient l'action aisée, précise, décisive? Il leur manquera toujours cette force foncière et cette beauté qui consistent à être soi-même, à être pleinement ce qu'on est ».

Qu'il y a loin de ces revendications si modérées, et dont on ne peut, sans mauvaise foi, méconnaître la légitimité, aux appels pangermanistes dont la grandiloquence intempestive a tenté d'égarer l'opinion européenne sur la portée du mouvement flamand! Elles déterminent très heureusement et très nettement la vraie position du problème tel que le conçoivent la plupart de ceux qui ont quelque action sur l'opinion flamande. Elles n'ont rien d'anti-français et elles montrent à merveille que si la Flandre belge a résisté aux efforts artificiels qui ont été faits pour la franciser, elle n'en reste pas moins ouverte à l'influence de la grande civilisation latine. Il est infiniment probable qu'à mesure que le droit des Flamands d'être éduqués et administrés dans leur langue sera plus complètement reconnu, leur méfiance de la culture française diminuera. Elle a eu, cette culture, des rapports trop intimes et trop importants avec l'art et avec la pensée flamande de jadis et de naguère pour que le français n'ait en Flandre que le rang d'une autre langue étrangère. Autant pour l'ouvrier qui, si souvent, va chercher en France du travail et du pain, que pour l'homme instruit qui, par le français, trouve accès à l'humanisme, notre langue est en Flandre une sorte de second idiome national, dont on ne peut se passer, et rien ne serait plus faux que de considérer les succès évidents du parti flamand comme un obstacle au rayonnement de la civilisation française. Comme le disait très heureusement le Flamand Verhaeren : « La plus solide gloire de la langue française c'est d'être le meilleur outil de la pensée humaine, c'est d'avoir été donnée au monde pour le perfectionnement de son sentiment et de son intelligence. C'est, en un mot, d'être faite pour tous, avant d'appartenir à quelqu'un ».

Cette gloire-là, elle ne peut la perdre, et cette gloire suffit à sa puissance. Formée par une élite, elle est demeurée la langue de l'élite, et par ce fait, la seule langue véritablement européenne. Elle le restera, à moins que ne triomphe ce funeste esprit qui, mêlant les relents de la politique au délicat parfum des Lettres, tente de rendre vulgaire la noble langue de Racine, sous prétexte de la rendre « démocratique », et nous assure que notre société « n'a que faire de certaines recherches dont l'aristocratie désœuvrée des siècles classiques faisait du reste elle-même bon marché ».

C'est à l'étranger que l'on apprend à distinguer quels sont les motifs de l'universalité de la langue française. Ces motifs se réduisent à ses qualités aristocratiques, dont Rivarol déterminait la puissance, à sa noblesse, à son élégance, à sa clarté, à cette façon qu'elle a de dédaigner les ornements et les surcharges et de rechercher toute sa séduction dans l'expression, définitive en ses nuances infinies, d'une pensée, à cette vertu enfin que lui donna Corneille d'être l'unique l'expression parfaite de l'Honneur, de la Courtoisie et de la Raison.

Les Flamands sentent d'autant mieux ces vertus que leur sensibilité propre fut une des composantes de cette âme occidentale dont la culture française est la fleur la plus délicate. Mais, tout en s'inclinant devant une civilisation qu'ils admirent, ils entendent sauvegarder les droits de leur originalité, de leur langue, et de leur façon de comprendre la vie. Ces deux sentiments ne sont pas inconciliables.

L. Dumont-Wilden.



MADEMOISELLE LOUISE GÉLY

I. — La seconde Madame Danton.

Parmi ces femmes de la Révolution, toutes si ardemment belles et que le goût de l'amour et de la mort n'effraye pas, à côté des hautaines comme Mme Roland, des violentes comme Théroigne, des Romaines comme Charlotte Corday, en voici une qu'on ne connaît pas trop.

« Délicate et jolie personne, Mlle Louise Gély éprouva-t-elle, près de Danton, comme Michelet l'a dit, de l'étonnement et un peu de peur bien plus que de l'amour? » Ceci n'est pas absolu. Mlle Louise Gély aima son mari; elle l'aima, comme la liane, dans la forêt profonde, aime le chêne robuste qui l'élève au ciel et qui soutient sa vie. On a écrit que Danton mourut de cet enlacement et que le poids fragile de cette petite main, pendant un an de sa vie, sur sa robuste épaule, suffit à l'accabler, à le laisser sans force, devant les attaques. Ce qui semble bien plus vrai, c'est que la mort de la pauvre Gabrielle Charpentier avait surpris Danton, l'avait brisé de chagrin et de désespérance. Cette première épouse, c'était pour le tribun, une alliance heureuse avec la destinée. Danton puissant, Danton autoritaire, maître des Cordeliers et de la Convention,

Danton n'avait jamais pleuré. Son déclin date de sa douleur.

Mlle Gély n'a pas fait tout le mal dont Danton est mort; mais, dernière venue dans la maison de cet homme, elle a, devant l'histoire, porté tout le poids de ses faiblesses et de ses défaillances. L'histoire n'est pas juste : Mlle Louise Gély a été le sourire de cette fin funèbre; elle a orné de sa grâce et réchauffé de son cœur ce grand cœur qui souffrait. Toute la longue vie de paix et de bonheur futurs qu'elle vécut plus tard, aux côtés d'un autre homme, ne suffira jamais à compenser pour nous cette année tragique, épouvantable et belle où — pendant dix longs mois — elle fut Mme Danton.

*
* *

Mlle Louise Gély, au moment de devenir la seconde épouse de Danton n'avait pas dix-sept ans. La planche que Tresca grava d'après Boilly et où elle est montrée enseignant l'aîné des deux fils du conventionnel est revélatrice de son frais visage, de ses beaux et grands yeux, de sa bouche aimable, de ses mains potelées et douces, de toute la vive allure qui émanait d'elle. Vêtue d'une robe de satin d'une grande élégance et dont la forme épouse son corps voluptueux, le front délicat sous de fins bandeaux, les mains et le cou nus, ses petits pieds chaussés de souliers d'étoffe, appuyée auprès de l'instrument d'optique, elle instruit l'enfant qui n'était pas d'elle. Ainsi penchée au-dessus de la table d'étude, attentive à donner la leçon, elle paraît, bien plus que la mère nouvelle, près du petit Antoine, une grande sœur aînée. Mais tout en elle respire innocence et charme, tout est léger, tout est joli.

Ah! que Danton dut l'aimer, cette frivole jeune femme. Comme il la désirait, comme la vénusté, comme la nerveuse grâce de cette souple fille s'enlaçaient à lui, dominaient ses sens! Comme il était pris au charme naïf et doux de ses grands yeux purs! Comme elle était en lui — déjà si las, si fatigué, si vieux à trente quatre ans — tel que le doux petit vin de ses coteaux d'Arcis dont l'arôme grisant lui réveillait le cœur. Aussi, comme il la convoita, dès qu'il l'eut aperçue, et comme pour l'obtenir, il accepta — de la part d'une famille hostile — les exigences les plus contraires à son cœur!

Les parents de la jeune fille, demeurés malgré tout fervents royalistes, crurent « l'arrêter court en lui présentant un obstacle qu'ils croyaient insurmontable : la nécessité de se soumettre aux cérémonies catholiques. Tout le monde, écrit Michelet, savait que Danton, le vrai fils de Diderot, ne voyait que superstition dans le christianisme et n'adorait que la nature. » Cela, on le sait, n'arrêta pas Danton. Son désir était le maître, et, il lui obéit. « Il aurait passé dans la flamme! » dit Michelet. Le fait est qu'il y passa et prépara lui-même — comme on sait qu'Hercule prépara son bûcher — cette apothéose à sa frénésie. M. de Kéravenan, prêtre réfractaire, plus tard curé de Saint-Germain-des-Prés, obtint, que — selon les rites — Danton s'agenouillât, fît l'aveu de ses fautes. Le lendemain (13 juin 1793), en cachette, sans aucun apparat, sans ses amis Lacroix, Camille et Fabre, l'assistant ainsi qu'à une fête civique « le mariage fut célébré dans une mansarde, devant une table transformée en autel » (1

Admise à l'humble foyer qu'avait laissé en deuil Gabrielle mourante, Mlle Gély, par sa seule présence y ramena les rires et les jeux de la jeunesse. Bientôt, que ce fût à Paris, passage du Commerce ou à Arcis-sur-Aube, ce fut la même vie douce, occupée des enfants, vouée aux soins domestiques et dont un vrai bonheur fut l'embellissement. A Arcis surtout, là où Danton est le maître, aux bords du doux fleuve qu'il défia enfant, Mlle Gély laisse gagner son cœur à la confiance robuste qu'inspirait la mâle énergie de son mari. Loin du tumulte affreux dont vivait Paris elle sent lentement diminuer en elle la primitive crainte qu'elle avait de Danton. Appuyée à lui de ses mains fragiles que pouvait-elle bien redouter de l'avenir? Qui pourrait l'atteindre, à travers ce colosse, dans ses espérances, dans le rêve heureux qui montait pour elle des coteaux mûris chargés de courts vignobles, des champs et de la rive et de la petite ville simple où ils étaient aimés?

Ainsi passèrent les mois dans la claire Champagne. Retenu par de doux liens de fleurs loin de l'auguste tâche, qu'il s'était tracée, Danton sentait fléchir ses résolutions. Son énergie fondait au feu de son amour; une mollesse immense envahissait son être, énervait ses forces, entravait sa marche. Et il était semblable à un puissant esclave : sa soumission avait quelque chose d'immense et de désespéré.

Parfois le bruit de la guerre ou celui de la tribune arrivait jusqu'à lui; on le voyait alors bondir comme un grand fauve et chercher encore, mais dans le vain silence, à saisir l'ennemi, à le broyer du poids de sa forte étreinte. Mais, l'ennemi était loin; et il était plein de ruse : il était à Paris et dans les comités. De rage de ne pouvoir l'atteindre, dans l'appétit de suicide où il se dépensait, Danton, avec une sourde et terrifiante ardeur étreignait le seul être qui pût lui faire alors sentir le goût de la vie. Le feu inextinguible de sa rude passion luisait d'un éclat sombre à chacune des âpres et magni-

(1) G. Lenôtre : *Paris révolutionnaire.*

tiques fêtes ou, sur un sein d'enfant, il cherchait à trouver l'oubli de tout ce qui — jadis — avait fait sa grandeur. Ainsi son désespoir, en la provoquant mieux, aidait sa volupté. Et une nuit d'aveugle où brillaient des mondes qu'il avait connus obscurcissait pour lui, de son voile de cendre, dans la tiède alcôve où il se réfugiait, le ciel limpide, le ciel si pur de la patrie.

*
* *

Prostré dans l'un des grands fauteuils d'Utrecht de son salon de travail de la rue des Cordeliers, les pieds au feu, face à l'âtre, il semblait, dans le calme silence et dans la paix du soir, que Danton attendît. Une lampe à peine vive éclairait devant lui sur la table de bois des monceaux de papiers, des rapports, des brochures, des lettres, et ce fatal numéro du *Vieux Cordelier* où Camille, à travers Tacite, avait comparé le règne de Robespierre à celui du tyran romain. Les livres çà et là épars, un écritoire et des plans de la Belgique ajoutaient au désordre. Par la porte ouverte et donnant sur la salle à manger de la petite Cour du commerce, Danton voyait Louise Gély, penchée sur les *Fables* ou la *Maison rustique*, enseigner les enfants : Antoine et François-Georges ; debout à côté d'eux son neveu, un garçon de neuf ans, curieux et attentif, suivait la démonstration ; une pendule, au-dessus de la cheminée, du tic tac égal de son balancier, rythmait les voix charmantes de cette femme exquise et de ces trois enfants. Catherine Motin et Marie Fougerot, les servantes, achevaient de desservir, et, du geste lent de leurs bras nus, d'emporter les mets, les vaisselles, les fruits demeurés sur la table. Dans le cadre de cette porte ouverte, tranquille et dans la pénombre, il semblait que ce fût, assemblé comme dans un tableau, tout le bonheur de sa vie que Danton voyait..

Soudain, comme un bruit de coups frappés redressa le tribun de toute sa grande taille. Au choc, les enfants dans la pièce voisine, relevèrent la tête ; Catherine Motin alla ouvrir. Un homme entra, en coup de vent, haletant, pressé, le souffle court. C'était Panis. Sans doute, il était venu en hâte, à travers des obstacles, épié, suivi à distance ; il avait couru, depuis les comités jusque-là, d'une seule traite. En mots entrecoupés, rapides, effrayants, il prévint que tout était prêt contre Danton, que l'arrestation était imminente. Danton, d'un geste de fierté, de dédain, serra la main de Panis ; puis, à voix haute :

— Non, non, dit il, ils n'oseraient...

Panis partit, en hâte, comme il était venu. Le bruit de ses pas, d'abord distinct, s'assourdit peu à peu, gagna la nuit, mourut. Maintenant, la leçon achevée, Mme Danton, debout, parlait aux garçons. Ah ! n'est-ce pas qu'en jupon d'indienne à bouquets, en petit mantelet de drap, le maintien grave et doux, elle était ainsi qu'une mère diligente, qu'une délicate petite gouvernante d'enfants !

Exténués de la journée remplie de jeux et d'études, Antoine et François-Georges sentaient le sommeil venir. Bientôt, menés par leur mère, dans la nuit des lampes, vers les doux repos, il ne resta plus d'eux, au front de l'homme accablé, que le poids léger de deux baisers tièdes...

Puis, ce fut un bruit sourd, à nouveau, contre cette porte où, depuis le commencement du soir, il semblait que vinssent frapper tous les avertissements mystérieux de l'ombre. Danton lui-même, cette fois, alla ouvrir. C'était un envoyé de Robert Lindet. L'homme, grand et maigre, enveloppé dans les plis nombreux d'un manteau, parlait à voix basse et tremblante :

— Le Comité, disait-il, fera cerner le passage dans un moment ; les rues des Cordeliers, de l'École de Santé, du Jardinet n'offriront plus d'issue. Partez ! Il en est temps encore...

— Partir, disait Danton, brusquement, irrité de ce mot, partir ! Est ce qu'on emporte la patrie à la semelle de ses souliers !

Et, déjà, l'envoyé, pressé de fuir, appuyé contre la rampe, au-dessus de l'escalier qu'éclairait Danton, qu'il emplissait de l'éclat de sa voix indignée, regagnait la rue, les portes secrètes et closes, au milieu des périls invisibles et menaçants, devenait lui-même une ombre éperdue et mourante...

Les heures passaient, pesantes. Louise Gély, au bruit qu'avait fait Danton, revenait, les deux fils couchés. De loin, par la porte ouverte, elle vit son mari « assis au foyer de sa chambre de travail, le corps penché vers l'âtre, abîmé dans ses réflexions ; de temps à autre, il sortait de cette immobilité pour tisonner avec violence ; puis, on l'entendait pousser de profonds soupirs et prononcer des paroles entrecoupées. D'autres fois, il se relevait brusquement, se promenait à grands pas et, prenant dans ses bras le fils de sa sœur (demeuré près de lui), il l'embrassait avec émotion » (1).

Effrayée du désordre où elle voyait Danton, Louise accourait à lui, les joues pâlies d'angoisse, ses beaux bras offerts. Soudain, la rue s'emplit d'un bruit d'hommes armés, des portes grincèrent, les marches gémirent. Toute glacée d'effroi, la jeune femme tordait ses bras de désespoir ; elle enlaçait Danton ; elle se liait à lui avec emportement, elle baignait ses mains avec ses larmes chaudes.

Bientôt, les pas obscurs qui envahissaient toute la petite maison, se rapprochèrent au point qu'on

(1) Dr Robinet : *Le procès des Dantonistes*.

eût pu les compter. Il y eut — au dehors — un arrêt brusque sur le palier, puis comme des poings furieux s'abattant sur la porte, des crosses de pistolets ou des pommeaux de sabres. Puis, ce fut l'éclat d'une voix brève et forte, éveillant l'écho de la tiède nuit douce :

— Au nom du Comité de Salut Public...

A ces mots connus, qui tombaient sur lui, avec le froid d'un glaive, Danton eut, comme une bête blessée, traquée au gîte, un court gémissement. Puis, redressant sa taille avec autorité, il délia doucement les bras qui l'enlaçaient, bondit vers le seuil, ouvrit avec fracas et vit, dans l'escalier, à la lueur des torches, des soldats en armes, puis, mêlés à eux, des hommes de Robespierre...

Une longue heure après, quand Mme Danton, tombée évanouie aux bras de Catherine Motin et de Marie Fougerot reprit enfin ses sens, elle écouta longuement — comme s'ils eussent pu se prolonger encore — les chants sourds de la nuit, l'appel des voix de la rue, l'éclat des sabres et des mousquets. Mais cela aussi s'apaisa à mesure que le printemps, dans le soleil de l'aube, entra par toutes les portes et par toutes les croisées. La nuit funèbre mourut, les bruits se dissipèrent, et rien ne resta plus, dans la maison muette, que le vide immense laissé par l'homme qui n'y était plus !

EDMOND PILON.



Chronique

—

INTÉRIEURS PARISIENS

Le carnaval ne fut point fêté, cette année, avec autant de verve joyeuse que de coutume. La tempête glaciale qui, de longs jours, souffla par les monts, les côtes et les villes, causant avalanches, naufrages et contagions, domina le bruit des grelots de la folie. Devant la rigueur de l'hiver, Paris même délaissa un instant ses théâtres, ses music-halls, ses divertissements favoris : sagement ses habitants s'obstinèrent en leurs logis.

Est-il, d'ailleurs, retraite plus propre à adoucir les amertumes et atténuer les heurts de toute existence, à favoriser les plaisirs de l'esprit et induire aux méditations ? La vie moderne nous jette dans une dissipation qu'il est salutaire d'interrompre par de tels recueillements.

Et puis, n'est-ce point à Paris que fleurit l'art, et presque la science des intérieurs ? que se décèlent dans les appartements le souci du confort le plus ingénieux, le désir de beauté le plus vif, l'affinement le plus séduisant ? Cette grâce des intérieurs parisiens — qui les a rendus célèbres, est l'apanage naturel d'une grande ville, où se poursuit une séculaire collaboration laborieuse, où les essais des plus opulents profitent aux gens modestes, où les ouvriers s'inspirent des intuitions géniales des artistes, où toute trouvaille est vite comprise, divulguée !

Il serait vain de chercher à dépeindre l'intérieur *parisien*. Il l'est, en effet, par certaine entente délicate de la décoration, qui s'applique aux genres les plus divers. Certains intérieurs sont une reconstitution du passé, comme d'autres sont presque une anticipation de l'avenir. Les « homes » varient selon les goûts, les caractères, les fortunes. Ils rappellent ainsi l'ancienneté, et toute l'opulente complexité de la vie française.

Le faste austère ou badin de la noblesse de robe ou de l'aristocratie de cours, s'évoque à merveille en ces vieux hôtels du faubourg Saint-Germain, aux décoratives cheminées, aux hauts lambris, parés de vénérables collections de livres parcheminés, ou de trumeaux d'un art désinvolte. — De même, des salons orientaux d'une exquise joliesse, chinois, japonais, persans, sont disposés dans les riches faubourgs par la fantaisie d'amateurs éclairés — exotisme dont le goût, ravivé par les Goncourt, remonte fort avant, comme on sait, dans notre histoire mondaine.

L'originalité n'est pas moins vive, des intérieurs plus conformes à nos manières d'être. Des artistes savent donner à leur « chez moi » une élégance d'art et comme un accent de poésie. Des mondaines créent à leur beauté un cadre d'une harmonie précieuse. En regard, la race existe toujours des bourgeois cossus empressés à acquérir « ce qu'il y a de mieux », c'est-à-dire de plus coûteux, et à former des intérieurs d'une banalité dorée. Il est des maisons de délicats, d'un arrangement rare, tout décorés d'objets de collections ; et des « garnis » de gens pressés, qui ne trouvent point, au milieu de leurs occupations et de leurs jouissances, le loisir de rechercher une décoration suggestive ; — des boudoirs de snobs où ne figurent que des meubles au goût ultime du jour ; et des « salons de dentistes », emplis de choses disparates et criardes, depuis les lourds bronzes d'art industriel, jusqu'aux inévitables cache-pots pavoisés avec un lambeau d'étoffe. Et comment oublier les « parloirs » de politiciens ou de comédiens, qui révèlent une ingénuité touchante par l'abondance des bustes, portraits et autres objets dédiés « au grand homme » ; les cabinets capitonnés et discrets de grands avocats, les habitations somptueuses de financiers, les résidences froidement solennelles de personnages officiels, les « homes » qui semblent des alcôves libertines et ceux où réside le labeur, et dont des livres forment l'austère décor. En vérité, parmi ces intérieurs parisiens, il en est d'un art raffiné, et d'autres qui paraissent importés de la plus lointaine province. Il en est autant de sortes qu'il est de castes et d'individualités.

La villa d'Anatole France, près du Bois, est un délicieux musée, où une main experte rangea vieux meubles, boiseries et gravures anciennes, ivoires, vitraux, etc. Tel autre académicien au contraire, se pique d'avoir un logis d'étudiant, dans une maison ouvrière, avec, à l'entrée, une ficelle usée en guise de cordon de sonnette. Un sénateur notoire — tard venu à Paris sans doute — reçoit dans un petit salon égayé de fleurs artificielles sous globes, salon assurément pris au village natal.

*
* *

Il est des logis qui ont un charme incomparable : ceux que nous ont légués les régimes disparus. Arbres centenaires disposés à l'entour, pierres vétustes, rampes et balcons de fer forgé, boiseries minutieusement ajourées adjoignent à leur beauté d'art, si l'on ose dire, un aspect humain : tant de souffrances et de joies, tant d'émotions vécues ont laissé là leur empreinte ! — ces vieux hôtels ont un triste sort : ils sont délaissés ; ils disparaissent. — Seuls, sont sauvés, ceux qu'une pensée pieuse protège comme témoins des âges révolus.

Faut-il que nos sympathies pour eux soient exclusives ? qu'elles nous incitent à accabler de nos dédains les demeures d'aujourd'hui, privées d'histoire ?

En celles-ci se distingue au moins, de l'aveu de tous, un souci vigilant du confort. Combien avez-vous vu de ces résidences anciennes, où le vaste et luxueux salon était entouré d'étroites piécettes, figurant les chambres ! Certes, une telle disposition dénote l'épanouissement de la vie sociale, la floraison des plaisirs de l'esprit. Mais le souci de la santé physique est appréciable aussi. Et l'on ne peut se défendre d'aimer ces appartements récents, où nulle partie n'est sacrifiée, où toutes offrent les commodités désirables.

Une autre recherche se trahit, en eux, celle de la lumière. Est-ce la fréquence contemporaine des voyages, la pratique des sports, le renouveau de vie au grand air qui nous donne cette nostalgie du soleil ? Nous orientons vers lui de grandes verrières. Nous lui ouvrons toutes les pièces. Les hygiénistes, qui prônent en la clarté le meilleur agent d'assainissement, peuvent être satisfaits : nous sommes désaffectionnés des avares rayons de naguère, qui laissaient dans une perpétuelle pénombre des chambres entières, et ces ténébreux réduits où la prévoyance de nos grands-mères entassait les objets de rebut. Malheureusement, il existe encore à Paris des milliers, des dizaines de milliers d'appartements, même de loyer fort élevé, ainsi obscurcis. Etonnez-vous si les mêmes personnes, qui admirent le pittoresque moyenâgeux, les ruelles étroites, les maisons maintes fois centenaires à pignons et encorbellements, se ruent vers ces maisons neuves, où la lumière fait miroiter jusqu'aux peintures, étoffes ou papiers clairs des murs ! De même, les étrangers délaissent, pour les hôtels neufs, ces antiques hôtelleries, noires et malpropres, innombrable honte de Paris !

*
* *

Si l'exacte appropriation, la convenance, est la condition première de la beauté, le modern-style partait d'un juste principe : qu'à des logis nouveaux doit répondre une décoration nouvelle. Des exagérations, malencontreusement, le discréditèrent. Du moins avait-il provoqué la réflexion et répandu quelques vérités opportunes.

Ainsi, les meubles monumentaux, marque des vastes installations d'autrefois, sont moins prisés aujourd'hui. Ils encombrent, sans les orner vraiment, nos appartement exigus. Ce qu'il y faut, ce sont des meubles moins massifs et moins hauts, d'une ornementation très sobre, dont l'élégance réside surtout dans la ligne, des meubles solides et coquets, mais qui laissent entrer la lumière, circuler l'air et déambuler les habitants. Buffets à triples étages, orgueil des salles-à-manger de naguère, armoires à glace, dont rêvaient nos aïeules, hautes vitrines, cèdent donc la place maintenant à des dressoirs, à des commodes, à des bibliothèques peu élevées, qu'il est aisé de surmonter de vases d'un joli galbe.

A défaut de formes nouvelles, encore inimaginées, on recourt au style Louis XVI, chef-d'œuvre de sveltesse et de grâce, ou même aux styles directoire et empire. En retour, le style renaissance est en pleine désuétude. Et les lourdes chaises armoriées en bois sculpté ne trouvent plus preneur chez les antiquaires.

On sait quel merveilleux parti l'on tire de la couleur, pour la décoration, dans plusieurs pays étrangers. Agencés sous l'inspiration des grands peintres, les cottages suédois sont, à cet égard, de véritables modèles. Grâce à une habile distribution de la lumière, et avec des meubles très simples, presque rustiques, mais d'un vif coloris, ils présentent des ensembles d'une étonnante séduction.

Une simplicité si agreste, un emploi si exclusif de la couleur étonneraient dans les intérieurs parisiens. Mais les claires teintes, chères aux écoles picturales, y sont en honneur. Sveltes et éclatants, les métaux sont substitués au bois pour nombre de meubles : de chambre et d'antichambre, par exemple. On aime encore mêler aux tons assourdis des papiers, des reliures, les fulgurations des cuivres. De chaudes colorations sont recherchées pour les tentures. Et l'on ne se contente plus d'eurythmies par l'uniformité des tons : on recherche des harmonies plus savantes, par leur contraste.

C'est ainsi que, toujours en éveil, le goût parisien cherche à renouveler ses créations, à créer des intérieurs d'une commodité savante et d'une grâce inédite.

Est-ce à dire que nous devions mésestimer les anciens décors ? Nullement. Aux vêtements de gala, trop imposants, on préfère une tenue plus pratique et plus simple : ceux-là n'en demeurent pas moins fort beaux. Les grands meubles, de haut style, resteront les hôtes admirés des châteaux et des installations princières.

De même, l'on voit se réfugier dans les galeries d'amateur, les peintures à l'huile, exclues des salons parisiens, dont les murs peints en blanc ne souffrent guère que les pastels, les gouaches, les aquarelles.

Chaque époque a des besoins, des goûts différents, qui s'expriment en une littérature, un art appropriés. Peut-être est-ce une chimère, qu'une beauté qui soit de tous les temps. En tout cas, bien rares, si elles existent, sont les œuvres de littérature et d'art qui peuvent prétendre à une domination continue sur les esprits. Comment l'art qui doit se prêter à nos fantaisies et à nos habitudes quotidiennes, l'art des intérieurs, pourrait-il ambitionner, après la disparition des générations qui le modelèrent, la moindre survie ?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 9 — 5e SÉRIE — TOME VII — 2 MARS 1907

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Les meilleures lois ont leurs fissures, et celle qui a institué en 1882 notre enseignement primaire obligatoire n'a pas échappé à la règle commune. Habituellement, les premières années d'application d'une mesure législative donnent des mécomptes qui finissent à la longue par disparaître ou par s'atténuer. Rien de pareil ne s'est produit dans le domaine scolaire. Les débuts ont été brillants, ainsi qu'il appert des chiffres relevés par M. E. Cazes, dans son remarquable et classique rapport au Congrès international de l'enseignement primaire de 1900. De 1882 à 1887, le nombre des inscrits atteint et même dépasse en apparence, par suite des inscriptions multiples et des mutations, le nombre des recensés. A partir de 1888, la courbe descend, la proportion des réfractaires augmente.

Le rapporteur du Congrès de 1900, M. Cazes, a expliqué ce double mouvement, ascendant d'abord, régressif ensuite, par une explosion de confiance des familles et aussi par la crainte des sanctions qui, en se dérobant, ont perdu bientôt de leur efficacité. « Les bonnes volontés, a-t-il écrit avec beaucoup de justesse, qui n'avaient cessé de s'affirmer dès les premières années, en faveur de la loi sur l'obligation, se seraient sans doute affermies si elles avaient été tenues en haleine par les autorités chargées d'en assurer l'application ; mais contre les premiers manquements, sur tous les points du territoire, sauf exceptions bien rares, tout ce qui devait résister a faibli. »

Une fois dépouillée de son caractère coercitif, la loi scolaire a vu ses mailles se détendre et se relâcher de plus en plus. La défaillance des organes de répression n'a pas été compensée par le fonctionnement des instruments d'assistance, et ceux-ci, à leur tour, par leur insuffisance et leur débilité même, n'ont pu réagir sur les autorités locales, puisque, même sur les points où, comme à Paris, ils ont atteint un certain degré de développement, leur influence sur la police scolaire a été médiocre.

Avec raison, dans le succinct exposé des motifs du projet de loi récemment déposé à la Chambre, le ministre de l'Instruction publique, M. Briand, met en parallèle et en concordance les deux séries de mesures prévues et organisées par le législateur de 1882, pour obtenir des parents l'assiduité de l'enfant à l'école : les sanctions pénales et l'assistance scolaire. Les deux termes du problème ne sauraient être dissociés, et toute réforme sera vaine ou incomplète si elle ne repose pas sur ces deux assises.

Toutefois, en proposant uniquement la suppression des Commissions scolaires et un allongement de la durée de la scolarité obligatoire, le ministre a pris l'engagement implicite de réorganiser à bref délai les Caisses des écoles. C'est par une inscription de crédit que vraisemblablement il se propose d'intervenir, sans quoi toutes les déclarations ministérielles seraient dépourvues d'éloquence. En rappelant d'ailleurs, et non sans précision, que l'État n'a pas appliqué intégralement, dans son texte et dans son esprit, la loi de 1882, notamment en ce qui concerne la participation gouvernementale aux dépenses des Caisses des écoles, le grand'maître de l'Université trace clairement le devoir qui incombe au gouvernement et aux Chambres.

Il n'est pas possible, en effet, d'intervertir l'ordre des agents d'action. La prévention doit logiquement et équitablement avoir le pas sur la répression. Chacun se plaît à rendre justice aux intentions des fondateurs de l'école laïque. Jules Ferry, Paul Bert, ont inventé la Commission scolaire avec un double mandat qu'un de leurs plus précieux collaborateurs, M. Ferdinand Buisson, rappelait il y a peu de jours. La sévérité du commissaire se tempérait de bienfaisance et le même homme, après avoir admonesté les parents, « devenait le lendemain l'avocat de ces pauvres gens auprès de la Caisse des écoles, sollicitait pour eux un secours, des vêtements, un bon de cantine, des chaussures, des fournitures scolaires, de menus encouragements à l'assiduité quotidienne. »

On peut ainsi penser qu'au lieu de mettre au frontispice les prescriptions réglementaires et pénales, le législateur sera bien inspiré de placer au premier rang, dans la réalité quotidienne comme dans la révision législative, les mesures préventives et réparatrices, celles grâce auxquelles les parents délinquants seront sans excuse, s'ils persistent à priver leurs enfants de lumière et d'instruction.

*
* *

Des instituteurs, des inspecteurs d'Académie, se sont efforcés de rechercher les causes nombreuses de non-fréquentation scolaire ou d'insuffisante assiduité. Aucun thème n'a plus été exploré par les pédagogues avertis et sagaces. Tout a été dit, tout a été écrit sur les raisons profondes ou accessoires de cette survivance lamentable d'un trop grand nombre d'illettrés.

Mais aucune équivoque ne doit planer sur un tel débat et les adversaires impénitents de l'école gratuite et neutre auraient tort de triompher trop tôt. Nul n'est en droit de prononcer la faillite de la loi de 1882. Les chiffres parlent plus haut que toutes les diatribes. Le nombre des illettrés, qui était de 14,6 p. 100 pour les hommes et de 22,6 p. 100 pour les femmes, a été abaissé, en 1900, à 4,3 et à 6,3 p. 100.

Des contradicteurs habiles ont essayé, il est vrai, de tirer parti d'une loyale constatation de l'exposé des motifs de M. Briand. Attentif à ne rien céler, l'honorable ministre de l'Instruction publique, voulant tenir compte des lettrés insuffisants ou pour mieux dire des pseudo lettrés, estime que la proportion des illettrés de 1900 doit être relevée à 25 ou 30 p. 100. La même méthode de majoration du nombre des illettrés complets, pour 1882, maintient la différence entre les deux statistiques, car indubitablement, aux deux époques, la même question se pose : « Doit-on considérer comme lettrés des jeunes gens sachant épeler péniblement un texte ou ceux qui parviennent, d'une main malhabile, à tracer les lettres de leur nom? » Si restreinte que soit la part de l'obligation dans les victoires remportées sur l'ignorance, si modestes que puissent être les prétentions de l'Université républicaine, il est permis d'affirmer que, sans l'admirable mouvement de 1882 et des années qui suivirent, la situation entre 1882 et 1900 eût été, à peu de chose près, stationnaire.

Les bienfaits de l'instruction obligatoire ont été rétrécis, parce qu'un mécanisme ingénieux a mal fonctionné, parce que des fautes d'application furent commises, parce que la loi du 28 mars 1882 a été tenue en échec en quelques-unes de ses dispositions. Le mal a été tôt aperçu et pendant plusieurs années vainement dénoncé sans que le législateur fût mis en demeure d'y porter remède. Le gouvernement, soucieux de ses responsabilités et de ses devoirs, a pris l'initiative d'une révision indispensable. Aucun concours ne lui fera défaut, parmi tous les amis de l'école, pour qu'enfin la loi de 1882 soit respectée, rajeunie et vivifiée.

Sur le point de savoir si la commission scolaire sera maintenue, soit avec un autre recrutement, soit avec des attributions différentes, les avis diffèrent et les Congrès de la Ligue de l'enseignement, si fertiles en aperçus neufs et en vœux suggestifs, ont successivement varié de sentiment sur la modalité de l'action légale. A un moment donné, MM. Dreyfus-Brisac et Paul Beurdeley ont plaidé la cause de la commission cantonale scolaire. Dans leur intéressant rapport au Congrès d'Amiens, MM. Maurice Muret et Roton s'efforcèrent de s'inspirer de deux conceptions distinctes, en attribuant aux commissions scolaires un rôle persuasif près des pères de famille réfractaires et en remettant au maire ou à son défaut à l'inspecteur primaire la répression proprement dite.

La solution la plus radicale et la plus simpliste, depuis longtemps formulée, consiste à supprimer les commissions scolaires, dont l'existence nominale n'a été révélée que dans 14.000 communes sur 36.000 ; elle a eu les préférences du gouvernement. L'inspecteur primaire serait chargé de transmettre la liste des absences illégitimes au juge de paix, en y joignant l'avis du maire et son avis personnel. Cette intervention de l'inspecteur primaire a tout au moins l'avantage, dans ce système, de ne pas découvrir l'instituteur et de ne pas lui faire porter, au regard des familles, la responsabilité des sanctions pénales. Telle était jusqu'alors une des plus fortes objections au projet ayant pour objet de supprimer la commission scolaire en confiant à l'instituteur la tâche redoutable de faire appel au bras séculier.

Peut-être reviendra-t-on, dans l'examen du projet de loi et des amendements, à la solution intermédiaire du Congrès d'Amiens, au maintien d'une commission scolaire ou d'une délégation cantonale investie d'un mandat de persuasion et surtout d'un rôle de vigilance, et à l'autorité du juge de paix actionné par l'instituteur primaire.

Les pédagogues les plus pénétrants ne sont pas loin de vouloir constituer un comité unique par la fusion de la délégation cantonale et de la commission scolaire avec un élargissement des attributions de ce comité dans lequel seraient représentées toutes les œuvres, toutes les institutions de patronage et d'assistance scolaire.

Car, au fond, tout le problème se ramène, d'une part, à étendre la durée de la scolarité obligatoire par le report à douze ans de l'âge d'aptitude au certificat d'études primaires élémentaires, et de l'autre, à surmonter les obstacles d'ordre économique d'où proviennent, pour la plus grande part, les manquements à l'école.

Ces obstacles sont nombreux : ils se diversifient, à la ville et dans les campagnes ; ils sont engendrés par la misère et les nécessités familiales. La Ligue de l'enseignement a énuméré ces causes et les a prises corps à corps en proposant les remèdes appropriés à chacune d'elles, telles l'amélioration de la vicinalité, la création d'écoles de hameau, l'établissement de pâtres communaux, etc., etc. ; elle a insisté à bon droit, comme la presse pédagogique elle même, comme tous les observateurs clairvoyants, sur le rôle essentiel des Caisses des écoles.

Victor Duruy avait clairement aperçu les avantages pratiques et le caractère utilitaire de cette institution « destinée aux termes de l'article 25 de la loi du 10 avril 1867, à encourager et à faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et *par des secours aux élèves indigents*. »

Tel est et doit être le principal objet de l'assistance scolaire sous toutes ses formes. Et l'on ne voit pas comment un nouveau régime répressif pourrait être inauguré, s'il n'avait à sa base cette organisation d'aide préventive sans laquelle toutes les coercitions auraient en certains cas un caractère brutal et presque inhumain.

L'action de la caisse des écoles, avec ses ramifications diverses, avec ses prolongements de toutes nature, cantines, colonies de vacances, œuvres du vestiaire, patronages, mutualités, associations d'anciennes et d'anciens élèves, pourra s'amplifier encore au gré des convenances locales. C'est ainsi que l'instruction générale du 12 mai 1867 prévoyait, en dehors de l'assistance directe aux élèves, l'allocation de secours représentatifs aux parents qui ne peuvent se passer des services de leurs enfants.

De leur côté, les inspecteurs d'Académie ont toute latitude avec, l'approbation des conseils départementaux, d'autoriser en certaines saisons des classes de demi-temps, de manière à accommoder les heures de travail et les dates des vacances aux besoins des régions et des familles.

Le point capital de la réforme projetée réside dans l'obligation pour chaque commune de posséder une Caisse des écoles, non pas inerte, mais active et vigilante. La contribution de l'État pourra seule assurer ce résultat, et la promesse du ministre de l'Instruction publique doit être tenue à bref délai.

Les soupes de midi, en certains départements, comme en Charente, telles qu'elles ont été installées par M. Moreau, sont à cet égard bienfaisantes au possible. La compensation d'un repas réparateur, outre qu'elle a sa valeur reconstituante et hygiénique, ne sera pas sans influer sur les dispositions d'un grand nombre de familles rurales nécessiteuses.

Aucune incertitude ne plane sur les moyens à employer. A supposer que les opinions diffèrent un peu sur l'emploi des moyens répressifs, l'unanimité est de longue date acquise, antérieurement au vote de la loi d'enseignement obligatoire dont s'enorgueillit à bon droit la République, sur les mesures réparatrices et compensatrices qui doivent être tout à la fois la condition et le rachat de l'obligation scolaire dans les milieux populaires.

Il est donc à souhaiter que, devant le Parlement comme dans les résolutions gouvernementales, l'ensemble du problème scolaire soit envisagé et résolu, pour que le remède efficace apparaisse et soit appliqué sans retard avec les sacrifices d'argent qui s'imposent. L'application loyale et intégrale de la loi d'instruction obligatoire est à ce prix ; l'accomplissement d'un devoir social envers les jeunes générations ne s'ajourne pas et ne se fractionne pas.

L'école obligatoire aura toute sa valeur et son complet épanouissement lorsqu'elle sera pourvue de tous ses organes et le plus essentiel, celui de l'Assistance scolaire largement comprise, est le support de la grande œuvre d'obligation, de gratuité et de laïcité de l'enseignement primaire, dont aucune cause contingente et passagère ne saurait entraver le fécond et triomphal rayonnement.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.



ÉLECTRE [1]

Tragédie en trois actes adaptée de Sophocle

PAR

ALFRED POIZAT

ACTE III

SCÈNE PREMIÈRE

ELECTRE, CHRYSOTHÉMIS, LE CHŒUR.

CHRYSOTHÉMIS

Chère Électre, j'accours si joyeuse vers toi,
Que j'ai presque oublié la divine décence,
Tu n'éprouveras plus les chagrins de l'absence,
C'est la fin de tes maux que je viens t'annoncer.

ÉLECTRE

Mes maux ne peuvent plus ni croître, ni baisser,
Car ils sont sans remède, hélas ! et sans mesure !

CHRYSOTHÉMIS

Oreste, notre frère, est ici, j'en suis sûre
Comme si je l'avais aperçu de mes yeux.

ÉLECTRE

Tais-toi ; je t'en supplie. Il m'est trop odieux
D'entendre, en ce moment, divaguer de la sorte,
Et que ce soit folie ou bravade, n'importe,
Je ne le puis souffrir.

CHRYSOTHÉMIS

Pourtant, il est ici !

ÉLECTRE

Et de qui, s'il te plaît, tiens-tu ce beau récit ?

CHRYSOTHÉMIS

J'en crois mes yeux et non quelque vaine parole.

ÉLECTRE

Allons, explique-toi. Qu'as-tu vu, pauvre folle ?

CHRYSOTHÉMIS

Daigneras-tu m'entendre au moins sans me troubler?

ÉLECTRE

Parle, puisque cela t'amuse de parler.

CHRYSOTHÉMIS

Tout à l'heure, en allant au tombeau de mon père,
J'ai vu que des ruisseaux de lait couvraient la terre.
Aussitôt, j'ai levé les yeux. Le monument
Était fleuri ; c'était comme un écroulement
Léger et gracieux de feuilles et de roses ;
Des fruits mûrs s'échappaient des corbeilles mal closes.
Partout autour de moi, j'ai regardé. Le vent
Seul, dans l'espace vide, au loin était errant.
Je me suis approchée en silence. O surprise !
Là, fraîchement coupée et souple sous la brise,
Toute une chevelure aux fluides crins d'or
Frissonnait doucement et semblait vivre encor.
Je me suis souvenue alors du cher visage
De l'absent. Ces cheveux et ces fleurs sont un gage
De filial amour. Il est ici. Mon cœur
Fraternel le devine, invisible et rôdeur,
Prêt à surgir pour son ouvrage de vengeance.
Avec quelle tendresse et quelle joie immense,
J'ai touché de mes mains ce présent de l'ami,
Tremblante toutefois que ma bouche, parmi
Tant de mots de bonheur ne laissât, indiscrète,
Tomber quelque mauvais présage sur sa tête.
Il est ici. De qui, s'ils n'étaient pas de lui,
Seraient donc ces cheveux apportés aujourd'hui ?
Ce ne sont pas les tiens ni les miens et ma mère,
A de semblables dons, ne peut qu'être étrangère.
Ainsi, réjouis-toi, chère Électre ; ce jour
Du bonheur oublié te promet le retour.

ÉLECTRE

Et c'est là ta nouvelle et là ton espérance ?

CHRYSOTHÉMIS

Oreste de retour, dis-moi, quelle souffrance
Peut t'émouvoir encor ?

ÉLECTRE

Malheureuse, il est mort !
Mort aussi le salut qu'il portait et le Sort
A posé pour toujours sur nous sa main funeste !
N'attends plus désormais aucun secours d'Oreste.

CHRYSOTHÉMIS

O douleur ! Et de qui te vient ce bruit affreux ?

ÉLECTRE

D'un homme qui l'a vu périr devant ses yeux.

CHRYSOTHÉMIS

Cet homme où donc est-il ? Quel est-il ? Dieux ! que d'ombre
Emplit mon cœur si gai tout à l'heure et si sombre
A présent !

ÉLECTRE

Celui dont je te parle est ici.
Ma mère se repaît de son triste récit.

CHRYSOTHÉMIS

Hélas ! Et de qui donc proviennent ces offrandes ?
De qui sont ces cheveux ? Et de qui ces guirlandes ?

ÉLECTRE

De qui ? Je ne sais pas. Quelque pieuse main
Découvrant ces débris perdus sur le chemin,
Pour qu'un peu du mort flotte encore sur cette terre,
Aura, dans sa pitié pour mon malheureux frère,
Suspendu ses cheveux au tombeau paternel,
Et pour diminuer ce qu'il a de cruel,
A ce morne trophée aura mêlé des roses.

(1) V. les actes I et II dans la *Revue Bleue* du 23 février 1907.

CHRYSOTHÉMIS

Malheureuse ! Et moi, qui sans rien voir de ces choses,
Accourais si joyeuse au-devant de ma sœur,
Voilà que je retrouve avec l'ancien malheur
Qui n'aura pas cessé de m'attendre à la porte,
Ma maison écroulée et ma tendresse morte !

ÉLECTRE

Il est vrai, le Destin nous écrase et pourtant
Rien n'est encor perdu, si ton cœur n'y consent.

CHRYSOTHÉMIS

Puis-je donc rappeler les morts à l'existence?

ÉLECTRE

Pourquoi me prêtes-tu des pensers de démence?
Non ! mon esprit est calme et voit clair devant lui.

CHRYSOTHÉMIS

Eh bien ! Qu'ordonnes-tu que je puisse aujourd'hui
Accomplir?

ÉLECTRE

Arme-toi d'énergie et d'audace;
Il faut te montrer digne une fois de ta race!

CHRYSOTHÉMIS

Si ton conseil est juste et droit, je le suivrai.

ÉLECTRE

Prends garde. Le succès s'achète.

CHRYSOTHÉMIS

Je ferai
Tout ce qui me sera possible.

ÉLECTRE

Eh bien ! écoute :
Nos défenseurs sont morts. Ils descendent la route
Inutile et sans fin qu'on ne remonte plus.
Ne nous attardons pas en regrets superflus.
Honte à qui penserait s'acquitter par des larmes !
Eux tombés, ramassons leur colère et leurs armes.
Non ! cher Oreste, non ! nous ne laisserons pas
Tes ennemis en paix rire de ton trépas.
Nous veillerons sur ton cadavre et ta mémoire !
Et quant à nous, ma sœur, si tu daignes m'en croire,
Dépouillant notre sexe et nos timidités,
L'âme pleine des morts justement irrités,
Au seuil de leurs tombeaux, nous abattrons Egisthe.
Le vouloir du Destin à qui nul ne résiste
Nous désigne aujourd'hui pour frapper ce grand coup,
Tu le sais. Tant qu'Oreste est demeuré debout,
Je supportais patiemment notre misère.
« Il viendra relever la maison de son père »,
Me disais-je. Puisqu'il ne doit pas revenir,
Qu'attendons-nous, filles de Rois, pour en finir
Avec l'avilissant et honteux esclavage?
Transporter l'eau pour la cuisine et le lavage,
Couper le bois, remplir et traîner les paniers,
Vivre avec des valets et des palefreniers,
Épouser à la fin quelque garçon de ferme,
Voilà, de ton Destin, l'inévitable terme,
Si tu n'es décidée à suivre mon conseil.
Songe, au contraire, songe à l'éclat sans pareil
Dont s'envelopperont nos gloires juvéniles,
Lorsque, par l'Ionie étonnée et les îles,
Courra, de rive en rive, un bruit si merveilleux,
Et que nous paraîtrons, tenant par les cheveux,
La tête du tyran, fléau de nos familles!
Chacun dira de nous : « Voyez ces jeunes filles,
Elles ont, sans appuis, relevé leur maison
Et seules, se dressant contre la trahison,
Sans souci de la mort qui guettait leur vaillance,
Frappé leur ennemi dans toute sa puissance !
Leur renom passera jusqu'aux âges futurs !

LE CHŒUR

Certes, de tels projets sont hardis, mais peu sûrs.
Le sort peut brusquement trahir votre courage.
Ne rien précipiter me semble le plus sage.

CHRYSOTHÉMIS

Je le vois. Le chagrin trouble son jugement.
Mon cœur, plein de tendresse et plein d'étonnement,
Devant tant de fureur ne sait plus que se taire,
Et je vois s'élargir la route solitaire
Où je devrai marcher sans appuis désormais.
Électre, pauvre sœur que malgré tout j'aimais,
Abandonne au plus tôt ces mornes rêveries,
Illusions d'un cœur malade et tromperies
De la fièvre. Tu veux, femmes aux faibles bras,
Qu'au milieu d'un palais entouré de soldats
Nous, qu'une main d'enfant désarmerait, peut-être,
Nous frappions un tyran devenu notre Maître?
Par la complicité des dieux et leur secours,
Son pouvoir s'affermit et s'accroît tous les jours.
Tous les jours, un peu plus fausse et plus infidèle,
L'espérance s'en va de notre âme à grande aile.
Tous les jours, nous voyons notre destin fléchir.
Et ce serait l'instant que tu voudrais choisir
Pour cette désastreuse et folle tentative!
Encor, si l'on savait que le trépas la suive !
Mais ce n'est pas la mort, ma sœur, qui nous attend.
On nous enterrera vives auparavant
Dans quelque ténébreuse et profonde caverne
D'où la faim conduira nos âmes à l'Averne.

LE CHŒUR

Avant que de te perdre et de la perdre aussi,
Réfléchis bien, ma chère Électre, à tout ceci,
Et ménage les jours que la Parque vous file.

ÉLECTRE

Je m'attendais à ta réponse. Sois tranquille.
J'ai conçu mon projet. Immobile et masqué,
Dans le fond de mon cœur il se tient embusqué.
Il bondira, le jour venu, sur sa victime.

CHRYSOTHÉMIS

[illegible] tu ces sentiments, le soin du crime!

ÉLECTRE

Je les avais déjà, mais faibles et confus.

CHRYSOTHÉMIS

Tâche de t'y tenir, maintenant.

ÉLECTRE

Ton refus
S'efforce de paraître ironique, il est lâche!

CHRYSOTHÉMIS

Je dis qu'assassiner ne peut être une tâche
Convenable pour nous.

ÉLECTRE

Et moi je dis qu'un tel
Scrupule, en ce moment, est presque criminel.
Où le lâche, crois-moi, trouve son avantage,
La vertu ne saurait s'attarder sans dommage.

CHRYSOTHÉMIS

Tu te rendras à mes conseils, plus tard.

ÉLECTRE

Oh! non!

CHRYSOTHÉMIS

Si! le temps usera ta résolution.

ÉLECTRE

Va-t'en. On ne peut rien espérer de ton aide.

CHRYSOTHÉMIS

Ton obstination de trop d'orgueil procède.

ÉLECTRE

Va-t'en, va rapporter à ta mère cela.

CHRYSOTHÉMIS

Non! Ma haine pour toi ne va pas jusque-là.

ÉLECTRE

Ta haine va plus loin. Elle me veut infâme!

CHRYSOTHÉMIS

Je veux à la raison reconduire ton âme.

ÉLECTRE

Sur tes conseils mesquins, il faudrait se régler?

CHRYSOTHÉMIS

J'aime qu'on réfléchisse avant que de parler,
J'écoute volontiers un conseil, s'il est sage.

ÉLECTRE

Mais ta sagesse à toi n'est que du verbiage.
Tu parles seulement pour t'épargner d'agir.

CHRYSOTHÉMIS

Je tâche à m'épargner surtout le repentir.
En tout cas, je crains fort si ton âme s'obstine,
Que ce ne soit pour nous l'éternelle ruine.

ÉLECTRE

Je m'obstine et n'ai point de ces lâches terreurs.

CHRYSOTHÉMIS

Tu vas donc au devant de nouvelles douleurs.

ÉLECTRE

Tout vaut mieux que l'affreux déplaisir de t'entendre.

CHRYSOTHÉMIS

Ton âme à mes conseils refuse de se rendre?

ÉLECTRE

Ma résolution est prise, je t'ai dit.

CHRYSOTHÉMIS

Je me retire donc, puisqu'il m'est interdit
Et de te conseiller, hélas! et de te suivre.

ÉLECTRE

Oui, va-t'en et prends soin par dessus tout de vivre.
Moi, je vais m'occuper des apprêts de ma mort.
Nous avons toutes deux choisi nos parts du sort.
Plus différentes d'âme encor que de fortune,
Rompons dès à présent nos attaches communes.
Quoi qu'il puisse advenir, je ne te connais plus.

CHRYSOTHÉMIS

Moi, je ne forme point de ces vœux absolus.
Je te suivrai des yeux, tout le long de la route.
S'il t'arrive malheur, comme je le redoute,
Souviens-toi que ta sœur t'a déjà pardonné.

(Elle sort.)

SCÈNE II

ÉLECTRE, LE CHŒUR

LE CHŒUR

Les grandes cigognes pendantes
Qui se bercent aux aquilons,
Et dont les pieds minces et longs
Fixent à des tiges tremblantes
Leur corps immobile et sculpté,
Toutes pleines de piété,
Les grandes cigognes mystiques
Rêveraient à leurs vieux parents,
Tandis que nous, bien différents
Des beaux oiseaux mélancoliques,
Au fond de nos cœurs oublieux,
Nous vous creusons des sépultures
Avec les pierres les plus dures,
O pauvres morts, froids et sans yeux.

SCÈNE III

ÉLECTRE, ORESTE, LE CHŒUR

ORESTE

Femmes, nous vous prions instamment de nous dire
Si les renseignements que l'on nous a donnés

Sont exacts et ne nous ont pas trop détournés.
Nous venons de fort loin pour un objet bien triste.

LE CHOEUR

Où vous dirigez-vous?

ORESTE

Vers le palais d'Égisthe.

LE CHOEUR

On ne t'a pas trompé. C'est ici.

ORESTE

Qui de vous
Se charge d'annoncer notre arrivée à tous?
Car nous sommes porteurs d'une grande nouvelle.

LE CHOEUR, désignant Électre

S'il faut quelqu'un de la maison... je ne vois qu'elle.

ORESTE

Eh bien! Femme, entre donc. Dis que des Phocéens
Sont là qui voudraient voir Égisthe.

ELECTRE

Ah! dieux, je crains
Que vous ne confirmiez un rapport trop funeste!

ORESTE

De quel fait parles-tu? Car s'il s'agit d'Oreste,
Le vieux Strophios chez qui ce jeune homme logeait
Nous mande justement vers vous à son sujet.

ELECTRE

Eh bien! de son destin que viens-tu nous apprendre?

ORESTE

Cette urne que tu vois est pleine de sa cendre.

ELECTRE

Par les dieux immortels, étranger, laisse-moi
Tenir entre mes mains cette urne, objet d'émoi,
Pour que j'y verse avec mes pleurs et ma prière,
Mon cœur comme lui mort et rempli de poussière.

ORESTE

Approchez. Donnez-lui ce qu'elle a demandé.
Car son cœur ne fut pas par la haine guidé,
Lorsqu'elle nous a fait sa très humble requête,
Et la tristesse au vol nocturne est sur sa tête!

ELECTRE, prenant l'urne

O mobile tombeau, transmis de mains en mains,
Petite urne qui vins par les mêmes chemins
Où j'attendis longtemps celui que tu m'apportes,
Sois bienvenue au nom des espérances mortes,
Puisqu'au cher rendez-vous tant annoncé par lui,
Sa cendre au moins fidèle est exacte aujourd'hui.
Ah! ce n'est pas ainsi que tu devais paraître,
J'espérais te revoir surgir comme le Maître,
Formidable, escorté de la Foudre, Vengeur;
Et tu fus l'Exilé, l'Hôte, le Voyageur
Pour qui la tombe même est devenue errante!
Où sont-ils tous mes beaux rêves d'adolescente,
Quand je te conduisais avec moi, tout petit,
Te menant par la main ou sur mon sein blotti.
Par la ville et les champs, nous allons côte à côte.
A peine si ma taille était un peu plus haute,
Et véritablement, nulle mère jamais
N'aurait pu te chérir autant que je t'aimais.
Et c'est moi cependant l'auteur de ta misère,
J'aurais dû te laisser mourir avec ton père.
Ensemble, chez Hadès, vous seriez descendus.
Il t'aurait emporté dans ses bras éperdus,
Et son ombre géante avec ta petite ombre,
Sur le rivage noir eût cheminé moins sombre.
Pour que tu n'aies pas peur, et que tu n'aies pas froid,
Enroulant un manteau de ténèbres sur toi,
Il t'eût laissé dormir pendant tout le voyage.
Mais au lieu de te prendre ainsi dans ton jeune âge,
La mort t'enlève adulte, en pays étranger,
Et mes regards aux tiens n'ont pas pu s'échanger.
Ton âme, en s'en allant, n'a rien pris à la mienne,
Et je n'ai rien gardé de toi qui me soutienne.
Mon cœur n'a pas reçu tes suprêmes adieux.
D'autres doigts que les miens ont refermé tes yeux.
Mes tendresses pour toi, stérilement fleuries,
N'accompagneront pas tes vaines songeries.
En ta mémoire lourde et noyée où fuiront
Les vagues souvenirs dispersés de ton front,
Ne flottera de moi qu'une image incertaine.
Mais voici que rompant leur inutile chaîne,
Mon corps déjà chancelle, et mon âme s'enfuit.
Et j'aperçois grandir, dans le fond de la Nuit,
De la barque des Morts l'ombre surnaturelle.
Sois patient. J'accours, chère âme fraternelle.
Bientôt nous partirons l'un sur l'autre appuyés,
Vers l'Ile ténébreuse et les noirs peupliers.
Dans la chute du soir éternel où tu plonges
Devisant tous les deux, nous referons en songes
Nos jours interrompus par l'injuste Destin.

LE CHOEUR

Électre, il ne faut pas te livrer au chagrin.
L'existence pour tous est illusoire et brève.
Et ton frère en mourant n'a changé que de rêve.

ORESTE

Dieux! Contenez mon cœur qui m'échappe et se rompt.

ELECTRE

Quel nuage subit vient d'obscurcir ton front?

ORESTE

Eh quoi! serais-tu donc la glorieuse Électre?

ELECTRE

On me nomme toujours ainsi, moi, pâle spectre,
Moins semblable aux vivants qu'aux hôtes du tombeau.

ORESTE

Voilà ce qu'ils ont fait d'un corps jadis si beau!

ELECTRE

Est-ce mon triste sort qui fait couler tes larmes?

ORESTE
Je songe à ce visage autrefois plein de charmes !
ÉLECTRE
Alors c'est bien à moi que s'adressent tes pleurs ?
ORESTE
Ils ont abattu l'arbre et dispersé les fleurs !
ÉLECTRE
Pourquoi me regarder avec tant de tristesse ?
ORESTE
Des coups de mon malheur j'ignorais la rudesse.
ÉLECTRE
Comment ce que j'ai dit te l'a-t-il révélé ?
ORESTE
Je t'ai vue et tes maux ne m'ont que trop parlé.
ELECTRE
Cette part que tu vois en est pourtant la moindre.
ORESTE
A tant de maux encor quel mal pourrait-on joindre ?
ELECTRE
On me contraint à vivre avec des assassins.
ORESTE
Comment cela ? Qui peut avoir de tels desseins ?
ELECTRE
Je suis esclave des meurtriers de mon père.
ORESTE
A cette extrémité, qui te réduit ?
ELECTRE
Ma mère,
Si toutefois on peut l'appeler de ce nom.
ORESTE
Pour te soumettre ainsi, dis, quels moyens prend-on ?
Les menaces, la faim ?
ELECTRE
La faim, la violence,
Toutes les cruautés !
ORESTE
Nul ne prend ta défense,
Dis-moi ?
ELECTRE
Non ! Je suis seule et seule pour jamais.
Voici mort le dernier défenseur que j'avais.
ORESTE
Pauvre Électre ! J'ai grand pitié de ta misère !
ELECTRE
C'est la première fois que mon oreille entend
Ce beau mot de pitié, si doux au cœur pourtant !
ORESTE
C'est que mon infortune est faite de la tienne.
ELECTRE
Est-il donc entre nous un lien par où tienne
A mon âme ton âme ? Es-tu donc mon parent ?

ORESTE
Puis-je parler devant ces femmes librement ?
ÉLECTRE
Me préserve le Ciel à leur égard d'un doute !
ORESTE
Eh bien ! Dépose donc cette urne, puis écoute.
ÉLECTRE
O toi qui, tout à l'heure, as parlé de pitié
Ne sois pas sourd aux vœux de la triste amitié.
ORESTE
Fais ce que je te dis. Tu comprendras ensuite.
ELECTRE
Considère l'état où le Ciel m'a réduite.
J'ai bien gagné par ma tristesse et mon amour
Ce petit héritage unique et si peu lourd,
Auquel nul ici-bas ne prétend et ne songe.
ORESTE
Non ! Voilà trop longtemps que dure ce mensonge !
ÉLECTRE
Cher Oreste, de toi, je n'aurai rien gardé !
ORESTE
Crois-moi, ton désespoir n'est nullement fondé.
ÉLECTRE
Tu trouves que j'ai tort de pleurer sur mon frère ?
ORESTE
Oui.
ELECTRE
M'estimes-tu donc trop indigne ?
ORESTE
Au contraire,
Mais l'urne que tu tiens n'est qu'un vain monument.
ELECTRE
Ces cendres ne sont pas d'Oreste ?
ORESTE
Nullement.
ELECTRE
Où donc est le tombeau de mon malheureux frère ?
ORESTE
Il n'est point de tombeau pour qui voit la lumière.
ELECTRE
Que dis-tu, cher enfant ?
ORESTE
Mais rien qui ne soit vrai.
ELECTRE
Ai-je bien entendu ? Dieux puissants, il vivrait !
ORESTE
Oui, puisque me voilà.
ELECTRE
C'est donc toi ?

ORESTE

Vois la marque
Imprimée à mon bras par le fer de la Parque.

ÉLECTRE

Jour de bonheur!

ORESTE

Instants célestes!

ÉLECTRE

Douce voix
Je t'entends donc enfin!

ORESTE

Ma sœur, je te revois.

ÉLECTRE

Je te presse en mes bras.

ORESTE

Nos peines, où sont-elles?

ÉLECTRE

Femmes de ce pays, mes compagnes fidèles,
Voyez donc cet Oreste au tombeau descendu
Que la mort avait pris et qui nous est rendu.

LE CHŒUR

J'ai tout vu, chère Électre, et j'en pleure de joie!

ÉLECTRE

Te voilà revenu, fils du vainqueur de Troie,
Dans ta famille, près de tes anciens amis.

ORESTE

Oui, c'est plus de bonheur qu'il ne m'en fut promis.
Pourtant, il faut savoir le porter en silence.

ÉLECTRE

Qu'appréhendes-tu donc?

ORESTE

Observons la prudence.
On pourrait nous entendre au fond de ce palais.

ÉLECTRE

Par la chaste Artémis, je ne craindrai jamais,
Non, tant que je vivrai, ce vil troupeau de femmes.

ORESTE

Elles cachent parfois de bien terribles âmes
Tes pareilles. Tu dois t'en souvenir pourtant.

ÉLECTRE

Pourquoi me rappeler ces choses, maintenant?

ORESTE

C'est qu'il peut être bon que l'on se ressouvienne.
J'aurai besoin de ta mémoire et de la mienne,
Tout à l'heure, pendant qu'il me faudra frapper.

ÉLECTRE

Ne crains pas que mon cœur laisse rien échapper.
Ma mémoire est tenace et pleine de leur crime.
La meute que j'y garde au moindre appel s'anime.
Permets qu'elle sommeille au doux bruit de ta voix,
Ma bouche est libre hélas! pour la première fois.

ORESTE

Conserve-la donc libre.

ÉLECTRE

Eh bien! que dois-je faire
Pour cela?

ORESTE

Ne parler qu'à propos ou te taire.

ÉLECTRE

Tu veux donc qu'après tant et de si tristes jours
Consumés à porter des souvenirs trop lourds,
Après une si longue et si mortelle absence,
A l'heure où je te vois contre toute espérance
Silencieusement se referme mon cœur
Encor tout ébloui de son premier bonheur.

ORESTE

Je suis venu sitôt qu'un dieu m'en donna l'ordre.

ÉLECTRE

Je cherche où le malheur pourrait encor nous mordre.
Ainsi, cher messager, ton voyage est divin.

ORESTE

Il dépendra de toi qu'il ne reste pas vain.
Ne me parle donc plus du passé qui t'attriste,
Des crimes de ta mère et de l'orgueil d'Egisthe,
L'occasion fuirait au cours de tels propos.
Mais de tes souvenirs rentrant les noirs troupeaux,
Pour la mâle Action, abandonne le rêve.
Il faut qu'avant ce soir notre ouvrage s'achève.
Nos yeux, dans ce palais dont tu sais les détours,
Auront plus d'une fois besoin de ton secours.
En attendant que l'heure inexorable arrive,
Sois prudente, ma sœur, et sois très attentive
A déguiser la joie éparse sur ton front.
Tâche de faire croire à ceux qui te verront
Que le sombre malheur enveloppe ton âme.

ÉLECTRE

A défaut de chagrin, la haine qui m'enflamme
Dans mes yeux agrandis jetant son morne éclat
A l'heure du péril exacte sera là.
Du reste, de ces yeux tristes, que peux-tu craindre?
Va, je n'ai pas besoin avec eux de rien feindre.
Ils pleurent pour la joie ainsi qu'ils ont pleuré
Pour la douleur. Comment, ô cher inespéré,
Voudrais-tu que mon cœur, après tant de secousses,
Si cruelles d'abord et puis bientôt si douces,
Soit calme? On me dirait que mon père est vivant,
Qu'il va venir, qu'il vient, que ses pas dans le vent
Résonnent, j'y croirais. Non! plus rien ne m'étonne.
Et je cède au bonheur divin qui m'environne!

ORESTE

Silence! car j'entends marcher dans le palais

ÉLECTRE

As-tu dit, étranger, tout ce que tu voulais?

SCÈNE IV

LES MÊMES, LE GOUVERNEUR

LE GOUVERNEUR

Vous êtes insensés d'agir comme vous faites.
Ne voyez-vous donc pas le péril où vous êtes ?
Par bonheur, je veillais ; sans quoi soyez-en sûrs,
Vos projets avant vous eussent franchi ces murs.
Allons ! Assez de pleurs et de cris et d'extases !
Laissez les sentiments avec les longues phrases.
Nous en sommes au point où les moindres délais
Peuvent tout perdre. Vite. Entrez dans le palais.
C'est le moment !

ORESTE

En quel état y sont les choses ?

LE GOUVERNEUR

Tout va bien, et cela pour de nombreuses causes
Dont la première est qu'on ne nous reconnaît pas.

ORESTE

Tu leur as raconté ?

LE GOUVERNEUR

Longuement ton trépas.

ORESTE

A-t-elle en t'écoutant fait voir quelque tristesse ?

LE GOUVERNEUR

Nous en reparlerons à loisir. Le temps presse.
L'important c'est que tout semble aller à souhait.
Même le mal qu'ils font servira nos projets.

ÉLECTRE

Frère, quel est cet homme ?

ORESTE

Eh quoi ! ce fier visage
Ne te rappelle rien.

ÉLECTRE

Non, pas la moindre image !

ORESTE

C'est ainsi que ton cœur se souvient des amis ?
Tu ne connais pas l'homme à qui tu m'as remis ?

ÉLECTRE

Que veux-tu dire ?

ORESTE

Mais la nuit du régicide
Celui qui m'emporta par tes soins en Phocide.

ÉLECTRE

Quoi ! le seul qui me fût fidèle en ce temps-là ?

ORESTE

Est debout devant toi.

ELECTRE

Cher Mortel ! te voilà !
Sauveur de ma maison, comment te saluerai-je !
Oh ! laisse-moi baiser tes mains, toucher la neige
Sainte de tes cheveux. Pourquoi, Maître, pourquoi
Ainsi que tu l'as fait t'être caché de moi ?
Tantôt, lorsque tu nous contais la mort d'Oreste,
Pourquoi ne m'avoir pas d'un mot, d'un simple geste,
Rassurée, avertie, au lieu de me laisser
Dans la désespérance et le deuil m'enfoncer !
Ah ! tu fus bien cruel, ce matin, ô mon Maître,
Et je t'ai grandement maudit, sans te connaître,
O toi, le plus chéri des hommes désormais,
Et par qui je revois au seuil de ce palais,
L'image glorieuse et grave de mon père.

LE GOUVERNEUR

C'est assez. Pour de tels entretiens, je l'espère,
Nous aurons bien des nuits de calme et bien des jours,
Tandis que pour agir les instants se font courts.
La reine Clytemnestre est toute seule encore.
Les gardes sont partis dans un but que j'ignore.
Profitons du loisir que nous laissent les dieux !

ORESTE

Entrons donc, cher Pylade, et d'un salut pieux,
Honorons dès le seuil les très saintes Puissances
Du foyer.

ELECTRE

Apollon, sois le dieu des vengeances :
Souviens-toi des héros pour qui tu descendis
De ton char de lumière aux champs troyens jadis,
Guerrier casqué de foudre et revêtu d'orage.

SCÈNE V

ÉLECTRE, LE CHŒUR

ÉLECTRE

Ils sont entrés, ils vont accomplir leur ouvrage.
Attendons en silence.

LE CHŒUR

O lugubre moment,
Dis, que font-ils ?

ÉLECTRE

Tandis qu'elle va préparant
Le festin funéraire, ils se tiennent près d'elle.

LE CHŒUR

Oui, mais toi, quel motif hors du palais t'appelle ?

ÉLECTRE

Je suis là pour guetter Egisthe à son retour.

CLYTEMNESTRE, du fond du palais.

Tout le palais est plein d'assassins. On me court
Dessus, poignards levés. Vite, je vous en prie,
A mon aide !...

ÉLECTRE

Entendez là-dedans comme on crie !

LE CHŒUR

Oui, j'entends, je comprends que se passent ici
Des choses dont l'horreur excède tout récit !

CLYTEMNESTRE

Egisthe, où donc es-tu? Je péris.

ÉLECTRE

Quel tapage
Elle fait!

CLYTEMNESTRE

O pitié, mon cher enfant!

ÉLECTRE

Carnage!
Tu n'as pas eu pitié, toi!

LE CHŒUR

Peuple malheureux!
Déplorable maison!

CLYTEMNESTRE

Il m'a frappée, ô dieux!

ÉLECTRE

Bon! redouble tes coups; frappe toujours.

CLYTEMNESTRE

Encore!

ÉLECTRE

Egisthe monstrueux, toi qu'entre tous j'abhorre,
Pourquoi n'es-tu pas là pour qu'on t'égorge aussi.

LE CHŒUR

Les morts montent de toutes parts
Et renaissent de leur poussière,
Dans le palais, ils sont épars,
Ils courent, ivres de lumière.
Entendez-vous, entendez-vous
Les grands pas lourds du fils d'Atrée?
D'Agamemnon, c'est la rentrée!
Arès les presse et les rend fous.
Qui donc disait que l'Achèron
Ne rendait plus jamais sa proie,
Les voici pourtant, ceux de Troie,
Ceux d'Alcide et ceux de Jason.
Sur quelle escadre fabuleuse,
A travers la pluie et les vents,
Jusqu'à la terre des vivants
Ont-ils fui l'Ile ténébreuse?

Déjà l'on n'entend plus leurs voix,
Leurs besognes sont terminées;
Ils égouttent aux cheminées
Le sang qui coule de leurs doigts.

SCÈNE VI

LES MÊMES, ORESTE

ÉLECTRE

Eh bien! est-ce fini?

ORESTE

Tout va bien là-dedans
Si nous ne fûmes pas toutefois imprudents
D'écouter Apollon... La Malheureuse est morte!
Tu n'en recevras plus d'affront d'aucune sorte.

LE CHŒUR

Silence! J'aperçois Égisthe qui revient.

ÉLECTRE

O mes amis, rentrez. Qu'il ne soupçonne rien!

ORESTE

Quel visage fait-il?

LE CHŒUR

Il paraît plein de joie!

ORESTE

Approche, Némésis, voici venir ta proie!

LE CHŒUR

Cachez-vous promptement, vous autres. Tenez-vous
Là, sous le vestibule. Il vient s'offrir aux coups.
Dans le piège il faut qu'il entre tête baissée:
Ne compromettons pas la tâche commencée!

ORESTE

Soyez tranquilles. Tout ira bien!

ÉLECTRE

Hâte-toi!

ORESTE

Je me retire.

ÉLECTRE

Et moi, je veille!

LE CHŒUR

Ecoute-moi!
Tu devrais l'accueillir avec d'humbles manières,
Prendre des airs craintifs et baisser les paupières,
Pour le persuader de ton deuil mieux encor
Et l'amener d'un pas léger jusqu'à la mort!

SCÈNE VII

ÉLECTRE, ÉGISTHE, LE CHŒUR

ÉGISTHE

Qui de vous peut me dire où se trouvent ces hommes
De Phocide, qui sont arrivés ce matin,
Pour m'annoncer qu'Oreste aurait clos son destin?
Électre, c'est à toi surtout que je m'adresse.
Tu dois être au courant, cette mort t'intéresse,
Toi qui nous menaçais toujours de son retour.

ELECTRE

Oui, je suis au courant. Tu dis vrai. Mon amour
Veut que je m'intéresse à ces graves nouvelles.

ÉGISTHE

Eh bien! exactement, en quoi consistent-elles?
Dis-moi vite où je puis trouver le messager.

ÉLECTRE

Dans le palais, en train de boire et de manger.
Ils ont reçu l'accueil qu'ils y pouvaient attendre.

ÉGISTHE

C'est très bien tout cela, mais ont-ils fait entendre
Qu'il était vraiment mort?

ÉLECTRE

Hélas! ils l'ont prouvé!

ÉGISTHE

Et tu n'espères pas que ce soit controuvé?

ÉLECTRE

Son cadavre est ici, voilà ma certitude.

ÉGISTHE

Tu me rends bien heureux, contre ton habitude.

ÉLECTRE

Va goûter ce plaisir, s'il te paraît si doux,
Va, ne retarde plus ta joie et laisse-nous!

ÉGISTHE

Qu'on fasse le silence et qu'on ouvre les portes!
Pour que voie à la fin ses espérances mortes
Ce peuple au cœur rebelle et toujours agité.
Que tout Mycène avec Argos soit invité
A défiler devant le cadavre d'Oreste.
Que chacun désormais sache qu'il ne lui reste
Qu'à se ployer au joug inévitable, sans
Murmure, qu'il faudrait payer avec du sang.
Car nous saurons briser les plus mauvaises têtes!

ÉLECTRE

Égisthe, quant à moi, mes réflexions faites
Je cède à mon Destin.

(Oreste sort. Le cadavre de Clytemnestre est amené sur la scène, recouvert du manteau d'Oreste.)

SCÈNE VIII

LES MÊMES, ORESTE

ÉGISTHE

Je vais donc le voir mort;
J'ai peine à contenir en moi l'heureux transport
Où me jette une aussi surprenante pensée,
Mais la Divinité peut en être offensée.
Oreste est malgré tout mon parent. Ses malheurs
Méritent que sur lui je verse quelques pleurs.
C'est mon devoir. Otez ce manteau qui le cache.

ORESTE

Cet office en raison du nœud qui vous rattache,
Te regarde. C'est toi son plus proche parent.
Fais-en la fonction.

ÉGISTHE

Il est vrai, mais avant,
Si Clytemnestre est dans le palais, qu'on l'appelle.

ORESTE, *rejetant le voile.*

Va! ne la cherche pas ailleurs qu'ici... c'est elle!

ÉGISTHE

Que vois je?

ORESTE

Te voilà sombre et tout soucieux!

ÉGISTHE

Dans quel piège, m'avez-vous fait tomber, grands dieux!

ORESTE

Tu ne t'attendais pas à pareille surprise.
De retrouver les morts si vivants te dégrise!

ÉGISTHE

Je comprends. C'est Oreste à qui je parlais?

ORESTE

Oui!
Docte devin, c'est moi. Tu t'es trop réjoui
A l'avance. Il convient de pleurer à cette heure!

ÉGISTHE

Je suis perdu. Pourtant avant que je ne meure,
Écoute, je n'ai plus qu'un mot à dire.

ELECTRE

Non!
Fais-le taire au plus tôt, cher Oreste. A quoi bon,
Pour mourir, tant de bruit, tant de cérémonie?
Vouloir toujours parler, l'odieuse manie!
Rachète au moins ta honte et ton indignité
D'un quart d'heure de force et de virilité.
Misérable! Et toi, frère, achève-le bien vite,
Pour son honneur, pour Zeus que sa présence irrite,
Et donne à son cadavre, en guise de tombeau,
Le ventre du vautour et celui du corbeau.
Et cela me paiera de ma longue misère!

ORESTE

Tu l'entends. Il s'agit maintenant de te taire
Et de mourir. Allons, rentre!

ÉGISTHE

Pourquoi rentrer?
Si ton intention est de me massacrer,
Pourquoi pas en plein jour, au milieu de la place?
Rougirais-tu de ton action?

ORESTE

Quelle audace!
Le scélérat voudrait nous commander encor!
Il parle comme un maître obéi, toujours fort.
Tu mourras à la place où tu frappas mon père.
C'est à lui que je vais t'immoler, que j'espère,
Doux breuvage à la fois chaud et rafraîchissant,
Tout à l'heure donner à boire tout ton sang.

ÉGISTHE

Votre mauvais destin n'est pas clos, Pélopides!

ORESTE

Allons, oui, c'est assez de discours insipides
Marche bavard!

ÉGISTHE

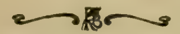
As-tu peur que j'échappe ?

ORESTE

Non!

Mais nous allons avoir encor beaucoup à faire.
Ton supplice n'est pas un ouvrage ordinaire.
Il nous faut inventer quelque chose de neuf,
Quelque horrible abattoir où tombe comme un bœuf
A travers l'épouvante et le pâle mystère
Ton front de parricide et ton corps d'adultère.
Pour qu'à ton souvenir sans cesse propagé
Le crime au fond des cœurs rentre découragé
Et qu'on ne trouve plus personne qui t'imite!

FIN



Misères sociales

—

LE MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS

Ses Besoins (1)

Les rigueurs d'une règlementation qui enchaîne la liberté administrative, ont favorisé l'éclosion de ces parasites, qu'on nomme d'un terme générique et trop vague : les brocanteurs. Ils vicient l'organisme, dont ils drainent la sève ; ils ruinent les malheureux, qui deviennent leur proie. Et le législateur impassible, le magistrat impuissant contemplent avec indifférence leurs pernicieux agissements !

L'emprunteur sort du Mont-de-Piété, non seulement avec le montant de l'avance qu'on lui a consentie, mais encore avec un document officiel qui constate le dépôt de son gage. Cette « reconnaissance » n'est pas seulement un certificat administratif; c'est un titre, une valeur négociable : le Mont-de-Piété n'avance que les 4/5 ou les 2/3 du montant de l'estimation, suivant qu'il s'agit d'un bijou ou d'un autre objet. Le 1/5 ou le 1/3 restant, voilà ce que représente ce papier-monnaie. Comment le malheureux aux abois ne songerait-il point à en tirer argent ?

D'alléchantes annonces le sollicitent: « Achat et vente de reconnaissances. Conditions très modérées. *Facilités exceptionnelles.* » Comment résister à pareille invitation ? Quelques francs de plus, — ou quelques louis, suivant l'importance du gage, c'est une aubaine bien tentante! On se promet de revenir, dès que la crise sera passée, et de racheter la précieuse reconnaissance. Les jours, les mois s'écoulent, les frais s'accumulent! Bientôt le prix en sera doublé! On attend encore. Il est trop tard! La reconnaissance a été revendue, — à moins que le marchand lui-même, flairant l'occasion propice, n'ait retiré le gage, pour le revendre ensuite avec 40 ou 50 p. 100 de bénéfices!

Qu'elle est lamentable l'histoire de ce pauvre artiste, qui, aux jours d'embarras, s'en fut engager son violon au Mont-de-Piété, pour en tirer 135 francs, — de quoi solder les deux termes arriérés, — et qui, pour payer le boulanger et le pharmacien, eut la malencontreuse idée de monnayer sa reconnaissance! L'instrument avait été estimé 200 francs. Un marchand brocanteur lui acheta le papier 30 francs. Il rentra chez lui, un peu triste, mais soulagé et confiant. Les jours se passèrent : grâce à la complaisance d'un ami qui lui prêta un violon de rechange, il put de temps à autre faire quelques bons cachets. Au bout de douze mois de privations, il avait économisé un louis et demi.

Il songe alors à l'échéance qui approche; il accourt, pour racheter sa reconnaissance, et renouveler au Mont-de-Piété son engagement. Mais le marchand lui réclame 50 francs! — Comment cela, pour une seule année d'intérêts! — Sans doute, car ils montent à 5 p. 100 par mois et il faut y ajouter de menus frais accessoires! Où trouver les vingt francs qui manquent? Il frappe à plusieurs portes sans succès. Le lendemain, il revient avec dix francs dont on lui a fait l'aumône. Mais le marchand est intraitable! Le délai fatal est expiré!

Le malheureux artiste a perdu son instrument de travail. Quand pourra-t-il retrouver l'argent qui lui permettra de le racheter? Il a dû renoncer aux leçons et aux soirées. Il traîne la misère, en faisant des écritures à trente sous le mille! Cependant que le marchand s'en est allé retirer pour 135 francs le précieux violon qu'il a revendu 320 francs.

Cette aventure est celle de milliers de malheureux, dont la détresse fait la fortune de ces astucieux trafiquants!

Arrêtez-vous quelques instants devant les boutiques aux couleurs vives, qui essaiment dans Paris: derrière leurs devantures se balancent lamentablement de longues théories de feuilles officielles, épinglées bout à bout; vous y pouvez lire la suggestive nomenclature des marchandises engagées, le montant du prêt consenti par l'Administration, et la somme qu'il suffit de payer pour en devenir acquéreur.

En voici une qui représente l'engagement simultané d'une redingote, d'un jupon et d'un corsage; le Mont a consenti une médiocre somme de 5 francs.

1) V. *Sa clientèle* dans la *Revue Bleue* du 26 janvier 1907.

On ne vous demande que 4 francs en sus pour en devenir acquéreur! — Avec 8 francs, vous achèterez un pardessus; avec 6 francs une paire de draps! — Voici les accessoires d'un coiffeur : deux tondeuses, une paire de ciseaux; voilà les instruments de travail d'une couturière : une machine à coudre et des pièces de soie. — Voilà des lorgnettes de théâtre, des couvertures de laine, des montres, des édredons. Voici des mandolines, des cornets à piston, — et puis des couverts d'argent, — et là des alliances.

Derrière la placide uniformité du papier officiel, que de misères, que de drames se dissimulent! Et à la suite de quels tristes avatars voisinent le luxe avili, le travail épuisé, la misère à bout de forces!

Plus de la moitié des reconnaissances émises par le Mont-de-Piété sont ainsi centralisées entre les mains des brocanteurs. Et à mesure que le nombre s'en multiplie, croît aussi la proportion des objets mis en vente. Les emprunteurs le plus souvent font effort pour recouvrer la possession de leur gage : quelque souvenir les y attache. Les trafiquants, au contraire, affrontent volontiers les enchères publiques: ils sont à peu près assurés que le montant de l'adjudication dépassera leur mise; ils sont indifférents aux qualités subjectives de l'objet, qui ne représente pour eux qu'une somme d'argent. Ils vendent donc fréquemment et à vil prix. Et ainsi à mesure que le brocantage s'étend, le nombre des ventes augmente, les gages se déprécient, et l'estimation des marchandises nécessairement devient plus timide!

Malgré ses abus, ou plutôt à raison même de son exploitation, ce commerce est de plus en plus florissant. Ils sont aujourd'hui bien près d'un millier qui l'exercent. Certains ont monté de vastes et opulents comptoirs. Ils ont constitué un syndicat professionnel, et leur journal revendique la haute mission de « défendre les intérêts de leur corporation ». On évalue à dix millions le bénéfice qu'annuellement ils perçoivent. Ce chiffre, très incertain, n'est peut-être que la moitié ou le quart du vrai total. Mais un fait reste acquis, c'est l'énormité des intérêts que la plupart réclament : il y a quelques années, une maison importante de la place sollicitait l'apport de capitaux nouveaux, et dans la circulaire qu'elle adressait sous pli confidentiel à tous les notaires de France, elle n'hésitait pas à offrir, avec preuves et garanties à l'appui, une rémunération annuelle de 24 p. 100!

*
* *

De telles pratiques ne pouvaient point ne pas attirer l'attention de la police, — et des tribunaux. Le Code pénal ne punit-il pas d'emprisonnement et d'amendes « ceux qui auront établi ou tenu des maisons de prêts sur gages ou nantissement sans autorisation légale ».

Mais il est plus aisé souvent de tourner la loi que de l'appliquer. Certains brocanteurs avaient commencé par faire des prêts sur reconnaissances. Les tribunaux, d'abord hésitants, se résolurent à assimiler ces opérations à celles que la loi prohibe; et prononcèrent leur condamnation. On adopta alors un procédé commode, celui de la vente à réméré. Quelques jugements, dévoilant le subterfuge, à nouveau le condamnèrent. C'est depuis lors que la plupart se bornèrent, officiellement du moins, à des opérations d'achat et de vente. En réalité, ce système dissimule de véritables prêts à terme ou sous conditions. Mais par quel moyen les entraver?

Les trafiquants paient patente, ils sont ainsi officiellement estampillés. Et, cependant, ne devraient-ils pas tomber sous le coup des sévérités du code, puisque, d'après les termes mêmes de décisions de justice, « lorsque les formes et les qualifications employées par le prêteur, dans les conditions verbales ou écrites, n'ont eu pour but que de déguiser des perceptions usuraires, ces agissements constituent le délit d'usure »?

*
* *

Les dispositions législatives manquent-elles de la précision nécessaire? Qu'on les modifie, qu'on les complète! Pourquoi ne pas réglementer avec sévérité une profession dont l'exercice se confond avec la pratique même de l'usure? Depuis 1898, on a soumis « le revendeur de vieux meubles, linges, hardes, bijoux, livres, etc., et marchandises de hasard, ou qui achète les mêmes marchandises neuves de personnes autres que celles qui les fabriquent ou en font le commerce », à des obligations extrêmement strictes : déclaration à la Préfecture de police, tenue de registres cotés et paraphés, où sont inscrites toutes les mentions relatives à l'identité de leurs clients, ainsi qu'à la nature, la qualité, le prix de leurs marchandises. Faute de s'y conformer, c'est l'amende, c'est même l'emprisonnement qui les guette. Pourquoi témoigner plus d'indulgence à l'égard des trafiquants de reconnaissances?

On est même en droit de se demander si les abus dont beaucoup d'entre eux se rendent coupables ne légitimeraient point des mesures plus radicales : le législateur belge n'a pas hésité à prohiber l'achat et la vente de reconnaissances. Et lorsqu'en 1895, le Conseil d'État fut appelé à délibérer sur la question, il réclama une addition à l'article 411 du Code Pénal, et l'extension de la prohibition qu'il édicte à tous ceux qui habituellement achètent des reconnaissances.

*
* *

Mais il y a plus, et peut être mieux à faire : c'est de rendre ce trafic inutile. Une réforme dans l'organisation même du Mont-de-Piété y peut aisément parvenir ; mais il la faut radicale et complète.

La raison d'être du brocantage, c'est la modicité des prêts consentis par l'Administration. L'estimation du gage est souvent dérisoire, et de cette valeur l'intégralité n'est même point avancée ; cette double limite diminue à l'excès le montant du prêt et laisse une place aux opérations louches des petits boutiquiers d'à côté.

Comment donc est-elle fixée ? L'appréciation du prix est confiée à des commissaires-priseurs, qui ont le monopole de la prisée et qui sont personnellement et solidairement responsables des déficits éventuels de la vente. On conçoit aisément leur excessive prudence.

En ce qui touche la proportion de l'avance, elle est réglée depuis l'an XIII « quant aux nantissements et vaisselles ou bijoux en or ou en argent, aux 4/5 de leur valeur au poids, et quant à tous les autres effets, aux 2/3 du prix de leur estimation. »

C'est ainsi qu'en 1903, 73.000 gages ont été refusés comme ne représentant pas une valeur de 3 fr., minimum auquel est fixé le prêt le plus réduit. 50.000, peut-être 73.000 malheureux ont ainsi été privés du morceau de pain quotidien ! Et pour 47.000 articles, les offres des priseurs ont été si basses, que les quémandeurs ont renoncé à contracter l'emprunt !

De la sorte, la responsabilité pécuniaire des 14 officiers ministériels attachés à l'établissement n'a été engagée que pour 33.000 francs. Ils se sont partagé, tous frais et débours soldés, 220.745 francs de bénéfices ! Les années antérieures, ils n'avaient encouru chacun que 1.000 à 1.500 francs de risques, contre un gain de 20 à 25.000 francs ! Cette situation apparait comme illogique et dangereuse ; elle rend efficaces les manœuvres des trafiquants.

Voici bien des années qu'on réclame des réformes. De nombreuses propositions de lois ont été déposées au cours des précédentes législatures par des représentants de tous les partis politiques.

A plusieurs reprises, le Gouvernement s'est associé à l'initiative parlementaire, par l'organe de ses honorables représentants, MM. Floquet, Fallières, Constans. Récemment, M. Paul Strauss, demandait au Sénat le vote de certaines dispositions de ces projets. Les corps les plus compétents y ont donné leur adhésion : le Conseil supérieur de l'Assistance publique, le Conseil municipal de Paris. Fait rare dans les annales de nos administrations publiques, la Direction même du Mont-de-Piété, depuis vingt ans, instamment, demande une modification des règles qui la régissent. Ses chefs, le regretté Edmond-Duval, et aujourd'hui, M. Martin-Feuillée, le Conseil de surveillance tout entier ne cessent de proclamer la nécessité et l'urgence de mesures nouvelles. Et cependant depuis vingt ans, on temporise ! Il est vrai que certains intérêts privés se sentent menacés ! Mais leur résistance doit-elle tenir en échec l'action législative, compromettre l'utilité publique ?

Que convient-il donc de tenter ?

Ce qu'on a appelé la réforme de la prisée. Aux proportions établies en l'an XIII, il importe d'en substituer de plus rationnelles : que le prêt atteigne non plus les 2/3 et les 4/5, mais les 9/10 de la valeur estimée.

Et que pour rétablir des appréciations moins timides, et plus sincères, on remplace les officiers ministériels, dont le monopole n'a plus de raison d'être, par des employés spéciaux.

La suppression des commissaires-priseurs offrira un triple avantage : elle accroîtra les bénéfices du Mont-de-Piété, en faisant tomber dans sa caisse les prélèvements annuels de ces agents. Elle permettra l'augmentation des prêts, puisque l'administration encourra seule l'aléa des risques éventuels, et reprendra la libre disposition de ses deniers. Elle entraînera la disparition du trafic des reconnaissances, puisque le Mont-de-Piété avancera lui-même le maximum de ce qui peut raisonnablement être prêté sur un gage, et que tout écart trop sensible disparaîtra entre la valeur réelle et la somme avancée.

Craint-on des périls éventuels ? Qu'on se rassure ! Les opérations se développeront et les recettes légitimes s'accroîtront normalement. Elles s'augmenteront de la partlicite des bénéfices dont les brocanteurs ont la jouissance exclusive. Loin de multiplier le nombre des ventes, une telle mesure les pourra diminuer, car l'emprunteur, délivré de l'obligation de payer des intérêts nouveaux et de la menace trop souvent réalisée de la perte de son gage, pourra, sans efforts, renouveler ses engagements, et procéder, en temps voulu, au retrait de son dépôt. Les reconnaissances resteront entre les mains de leurs premiers détenteurs, et tandis que les trafiquants souhaitaient les enchères rémunératrices, les emprunteurs se préoccuperont de plus en plus de dégager l'objet auquel les attache le souvenir.

Une expérience séculaire permet de contrôler la sincérité des chiffres des estimations et des prêts. De longs calculs ont établi que les avances pourraient, sans danger, être élevées dans la proportion proposée. Cela est si vrai qu'à certains moments, lorsqu'ils sentaient la menace plus pressante, les

commissaires priseurs eux-mêmes offraient de l'appliquer, à leurs risques et périls.

La suppression de leur ministère, qui présente tant d'avantages, serait elle en réalité une révolution si profonde dont les effets soient incertains et paraissent inquiétants? Qu'on examine la situation présente : les quatorze officiers ministériels procèdent-ils réellement à l'estimation simultanée de tous les objets et bijoux offerts en gage au siège central, dans les trois succursales et vingt-cinq bureaux annexes? Comment y pourraient-ils suffire? Ils ont recours à l'entremise d'employés appointés à 1.800 francs par an. Ce service privé deviendrait service public. A l'intérêt particulier de quatorze agents indépendants, qui ont le légitime souci de leurs risques et de leurs profits, on substituera des fonctionnaires vigilants, soucieux uniquement de l'utilité générale, qui, étrangers à toute préoccupation financière personnelle, conscients de leur devoir et de la dignité de leur mission, sauront concilier les besoins de la clientèle et la prospérité de l'établissement public.

*
* *

Mais pour donner toute sa mesure, le Mont-de-Piété doit alléger ses charges. On connaît la boutade de Rossi, restée légendaire : « Les Monts-de-Piété, disait-il, prêtent à un taux qui entraînerait un simple individu sur les bancs de la police correctionnelle, comme prévenu du délit d'usure, en vertu de la loi de 1807. » Sa diatribe, encore que violente, passionnée et diffamatoire, n'était point dénuée de tout fondement.

Le prêt sur gages comporte sans doute, par sa nature même, des risques et des frais exceptionnels. Le prêteur est tenu d'emmagasiner, de manutentionner, de surveiller les objets déposés : il lui faut des locaux spacieux, un personnel considérable. La garde, le transport, la désinfection, l'entretien, l'assurance, autant d'opérations nécessaires dont le coût retombe à la charge du malheureux client. Mais, suivant que la gestion de l'établissement est prudente ou prodigue, habile ou désordonnée, suivant que les frais généraux se répartissent sur un plus ou moins grand chiffre d'affaires, le prix en varie du simple au triple.

Longtemps le Mont-de-Piété se vit obligé de prélever de 12 à 15 p. 100 de droit divers sur ses clients. Depuis vingt ans il les a réduits à 7 p. 100, comprenant 3 p. 100 d'intérêts, 3 p. 100 de frais, 1 p. 100 de droit fixe. N'oublions pas au surplus qu'en cas de vente du gage, il y faut ajouter 3 p. 100 de supplément. C'est assurément beaucoup trop. Et depuis longtemps, l'administration elle-même le déplore.

Mais comment diminuer ces prélèvements, sans nuire à l'équilibre financier de l'institution? Deux ou trois réformes y pourraient suffire.

*
* *

Le Mont-de-Piété, nous l'avons vu, recrute sa clientèle indifféremment dans toutes les classes sociales. Or les gros emprunteurs paient pour les petits. Non pas que le tarif soit variable, progressif. A l'égard de tous, le taux est uniforme. Mais il ne devient rémunérateur pour le prêteur qu'à partir d'un certain chiffre, au-dessous duquel l'opération est onéreuse. Ce n'est que par la compensation que l'équilibre peut être rétabli. Si les prêts fructueux augmentaient, il est donc bien certain qu'on pourrait, sans risques, laisser à la charge de l'établissement un plus grand nombre de menues opérations dispendieuses. Aussi convient-il de lever les barrières qui en limitent la multiplicité.

A l'heure présente deux tiers des opérations faites par le Mont-de-Piété le laissent en perte. C'est que, en 1899, par exemple, 143.940 prêts n'ont donné lieu qu'à une perception d'un sou ; — 84.280, à celle de deux sous ; — 106.641, à celle de trois sous. Près d'un million de prêts rapportent moins de 0 fr. 50.

Or, les comptes de 1903 établissent que, au-dessous de 21 francs, le prêt est onéreux. De 22 à 122 francs, sa productivité dépend de sa durée. Il ne devient rémunérateur dans tous les cas, qu'à partir de 123 francs.

Il faut donc tout tenter pour augmenter le nombre des gros prêts. Comment concevoir, dès lors, qu'on maintienne la limitation à 500 francs du maximum des avances sur valeurs mobilières? La direction du Mont-de-Piété, invoquant le fruit d'une expérience de quinze années et l'utilité du développement de ce service, réclame un peu plus de liberté. Quel argument sérieux peut-on opposer à ses légitimes revendications?

*
* *

Il faudrait au surplus ne se point contenter d'une augmentation de recettes et songer à une diminution de dépenses.

Comme on l'a dit fort justement « l'intérêt que demande le Mont-de Piété est grevé avant tout de l'intérêt qu'il paye ».

Actuellement, il sollicite les capitaux pour alimenter sa caisse; il les rémunère à un taux variable, qui atteint en majeure partie 3 p. 100. Mais si une crise financière venait à sévir sur le marché, si l'argent se raréfiait, tandis que les demandes des emprunteurs se multiplient, il serait contraint, pour

attirer à lui l'épargne craintive, de lui offrir l'appât d'intérêts plus élevés.

Comment en est-il ainsi réduit à solliciter des fonds de tout venant ? La loi a reconnu aux sociétés de secours mutuels le privilège d'un boni de 1 1/2 p. 100, sur l'intérêt de leurs fonds. Le Mont-de-Piété ne mérite-t-il pas une sollicitude aussi grande, et ne devrait-il pas jouir d'une même prérogative, en obtenant de la Caisse des dépôts et Consignations le capital dont il a besoin, à un taux réduit de 1 ou 1 1/2 p. 100 ?

Pourquoi ne songerait-on pas aussi à créer au Mont-de-Piété une dotation qui lui serait propre ? La Ville de Paris lui ferait l'avance nécessaire, et moyennant 1/2 p. 100 pourrait, en cinquante années, amortir le capital prêté ?

En tous cas, il est une mesure administrative qui s'impose : c'est la consécration de l'autonomie financière du Mont de Piété. A l'heure présente, une part de ses bénéfices est attribuée à l'Assistance publique ; les bonis résultant de la vente des gages, qui, au bout de trois ans, ne sont pas réclamés par les emprunteurs, sont affectés aux hospices de Paris. Chaque année, ce sont 150.000, 200.000 francs qui, au lieu de rester dans les caisses de l'établissement qui les perçoit, vont enrichir le patrimoine charitable !

Qu'importe, dira-t-on, la philanthropie y perd-elle ses droits ? En apparence, peut-être point. Mais qu'on mesure les conséquences d'un tel virement ! Si le Mont-de-Piété avait, depuis sa fondation, accumulé la propriété de ses bonis, il posséderait une fortune de 35 à 40 millions. On estime, en effet, à 23 millions le montant des versements périodiquement opérés de 1806 à 1872. Il n'aurait plus besoin de recourir à des capitaux étrangers et, à son gré, pourrait diminuer ou même supprimer, dans la fixation de ses frais généraux, l'intérêt qu'ils représentent. Le tarif perçu sur les emprunteurs serait abaissé dans les mêmes proportions. C'est ce qui s'est passé à Bordeaux, à Lyon, à Marseille, où on ne prélève que 6 et même 5 3/4 p. 100 sur le chiffre des avances.

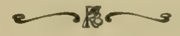
A Paris, au contraire, ce sont les antiques dispositions d'un décret de l'an XII qui, en dépit des vicissitudes administratives, et malgré les réclamations réitérées de la Direction de l'établissement, sont encore en vigueur : ce texte vénérable imposait aux hospices l'obligation de fournir au Mont-de-Piété les sommes nécessaires à certaines de ses opérations ; l'appropriation de certains de ses bénéfices était le prix de ce service. En fait, l'Assistance publique n'a jamais consenti aucun sacrifice en faveur du Mont, et elle continue cependant à se prévaloir des prérogatives octroyées.

Cette attribution a pour effet de diminuer la subvention annuelle que la Ville verse à l'Assistance et qui a pour source l'impôt. Si bien qu'en dernière analyse, on enlève à la clientèle nécessiteuse du Mont-de-Piété le bénéfice d'un important allègement de charges, pour diminuer très faiblement le prélèvement annuel qu'on opère sur les contribuables parisiens, et spécialement sur les plus fortunés ! Cette situation peut-elle se prolonger sans injustice ?



Toutes ces réformes ont été, depuis vingt ans, étudiées et mûries. Elles ne nécessitent aucune dépense nouvelle. Elles doivent servir les intérêts de 250.000 Parisiens, qui méritent la sollicitude publique. Elles sont réclamées par l'Administration elle-même, qu'on sait prudente et réservée. Cette harmonie, si rare, serait-elle, par occurrence, un obstacle à leur accomplissement ?

GEORGES CAHEN.



UN HOMME D'ÉTAT HONGROIS :
LE BARON JOSEPH EÖTVÖS

En 1836, un jeune Hongrois, qui venait de traduire l'*Angelo* de Victor Hugo avec une préface retentissante en faveur du théâtre romantique, vint à Paris où il vit Chateaubriand, Lamartine, Guizot et celui qu'il considérait alors comme l'apôtre d'un nouvel Évangile, Victor Hugo. Il visita également la Grande Chartreuse où un moine lui raconta l'histoire d'un comte français qui, après avoir été trahi dans ses sentiments les plus chers, après avoir éprouvé le dégoût des plaisirs mondains, s'était retiré dans le couvent.

Le jeune Hongrois rentra ensuite dans son pays et composa le *Chartreux* (1839), le premier roman hongrois où les douleurs de l'humanité soient décrites par une analyse subtile de l'âme ; où la société française, le Paris de la monarchie de Juillet sont dépeints avec une compréhension rare chez un étranger. Le *Chartreux* donna à la Hongrie un équivalent de *René* et de la *Confession d'un Enfant du siècle*. Le *Chartreux* est largement influencé par Chateaubriand, mais ce qui lui a valu son succès, c'est que la Hongrie ne voyait pas seulement en lui un René, mais l'expression de l'âme hongroise vers 1840, c'est-à-dire au moment où les institutions du moyen-

âge et le culte des idées modernes, les tendances aristocratiques et les velléités démocratiques, les restes de la féodalité et les garanties du régime nouveau se combattaient.

* * *

Le jeune écrivain se lança ensuite dans les luttes politiques. Membre de la Chambre des Seigneurs par droit de naissance, il y devint un des chefs du parti libéral et combattit à côté de Széchenyi, de Deák et de Batthyány pour les libertés constitutionnelles, d'abord, pour des réformes intérieures, ensuite. Connaissant bien les littératures française, allemande et anglaise, ce qui était rare alors en Hongrie, il employa son grand talent à faire sortir le pays de l'isolement où il se trouvait depuis les guerres napoléoniennes, et grâce à la politique de Metternich. Eötvös (pron. Eutveuche), — ainsi se nommait le jeune baron — devint le champion le plus hardi du libéralisme. Dans ses discours, comme dans ses études sociales, dans ses romans comme dans ses œuvres politiques, il veut affranchir la Hongrie du joug autrichien et de l'ignorance. Quoique appartenant à la noblesse, il n'est pas entiché des droits nobiliaires ; il méprise cordialement les tyranneaux des comitats, qui, investis de tous les droits, n'assumaient aucune charge, et qui, par leur résistance à la Diète mettaient des entraves à la formation d'un gouvernement central responsable. C'est contre ce système administratif des comitats qu'Eötvös lança son célèbre roman, le *Notaire de village* (1845), la satire la plus sanglante de l'ancienne Hongrie. Aucun pamphlet n'a montré avec tant de réalisme les mœurs vraiment orientales de ces anciennes citadelles des privilèges nobiliaires. Jamais on n'avait peint d'une manière aussi saisissante et cruelle les actes et les folies de ces fonctionnaires de province qui terrorisaient le peuple. De ce récit tantôt humoristique, tantôt sarcastique à la manière de Swift, se dégage une grande tristesse. Les deux castes que la Hongrie connaissait alors, les nobles et les serfs, y sont décrites avec tant de fidélité qu'il est comme le raccourci de l'état social de tout le pays.

C'est dans ce roman qu'Eötvös a exprimé ses idées d'écrivain, qui permettent de le placer dans le Panthéon littéraire de l'Europe à côté de ceux qui ne cultivèrent pas uniquement « l'art pour l'art ».

« L'écrivain, dit-il, a une tâche plus élevée que de noircir une certaine quantité de papier, et celui qui sent ce devoir ne peut pas se contenter de quelques jugements favorables ou du plaisir artistique que lui cause la création de ses œuvres. La poésie devient un jeu plaisant, si elle se détache des graves intérêts de l'époque et si elle ne s'efforce pas de remédier aux maux et d'ennoblir les sentiments. Celui-là seul mérite notre respect et notre amour, auquel Dieu a donné un cœur pour comprendre les souffrances de ses semblables, qui, en s'efforçant d'atteindre un but plus noble, sacrifie même ce qui est le plus cher à l'artiste : la beauté de son œuvre; celui dont le livre n'est pas une œuvre d'art, mais une noble action humaine. »

Tels sont les romans d'Eötvös. Il fut l'apôtre de la liberté et de la justice sociale; il se trouva toujours au premier rang quand il fallut dénoncer les crimes de lèse-humanité. Ses premières brochures politiques traitent de l'amélioration des prisons et de l'émancipation des Juifs. Comment le sort des serfs, de ces millions d'êtres qui croupissaient dans l'ignorance et dans la plus révoltante servitude n'aurait-il pas frappé cet esprit généreux? Dans son roman historique *La Hongrie en 1514* (1847) il plaide pour leur émancipation. En évoquant le souvenir de la Jacquerie hongroise, il a montré les périls qui menacent une société quand elle prive une partie de ses membres de toute justice.

L'année 1848 réalisa les vœux d'Eötvös et des libéraux hongrois; elle apporta au pays son indépendance, l'abolition du servage, l'égalité devant la justice et devant l'impôt, la liberté de la presse.

La constitution était sauvegardée par le premier ministère hongrois composé d'hommes de la plus haute valeur : Batthyány qui, avec Eötvös, était le défenseur des idées libérales à la Chambre des Magnats, devint président du Conseil et eut comme collaborateur Széchenyi, surnommé « le plus grand des Magyars », Kossuth, Deák et Eötvös lui-même qui avait alors trente-cinq ans. Il prit le portefeuille des Cultes et de l'Instruction publique. Mais le ministère ne fut pas de longue durée. Formé en avril, il démissionna en septembre, lorsqu'il vit que la camarilla de Vienne avait excité les nationalités contre les Hongrois et retirait d'une main ce qu'elle avait accordé de l'autre. Une révolution sanglante éclata. Ame délicate, peu habitué aux rumeurs de la rue, ayant en horreur les illégalités, Eötvös après avoir vainement essayé la conciliation et vu que la rupture avec l'Autriche était devenue inévitable, se retira en Bavière. C'est là, qu'il composa, en allemand, son ouvrage politique le plus connu : *L'influence des idées dominantes du XIXe siècle sur l'État* (2 vol. 1851-1854) où il soumet à une analyse très fine les trois idées dominantes : liberté, égalité et nationalité et prouve que ces idées, telles que les hommes politiques les comprennent et veulent les appliquer, sont incompatibles avec l'organisation des États actuels. L'idée de liberté est en opposition avec celle d'égalité et les deux réunies avec celle de nationalité. L'antagonisme entre la société et l'État

devient de plus en plus criant. Ce n'est pas la première qu'il faut réformer, mais il faut que l'État accorde la liberté individuelle la plus complète. Tout en exigeant un pouvoir central très puissant, Eötvös est trop libéral pour écraser l'individu sous le poids de la centralisation. Le pouvoir central doit se borner aux affaires les plus importantes et laisser toute liberté à l'individu, à la commune et par là à la nationalité.

*
* *

Grâce à cet ouvrage, le nom d'Eötvös pénétra en France, au moins chez les écrivains qui représentaient sous le Second Empire l'école du libéralisme classique. Lorsque le livre de Stuart Mill : *On liberty* et celui de Jules Simon : *La liberté* parurent quelques années après celui de l'écrivain hongrois, Laboulaye consacra à ces ouvrages, qui traitent la même question, une étude approfondie (1) où il donne à Eötvös la première place. La *Revue germanique*, par la plume de Dollfus, rendit également hommage au talent, au grand savoir et à l'argumentation du publiciste magyar (2). Montalembert, très connu en Hongrie à cause de son *Histoire de Sainte Elisabeth de Hongrie* publiée l'année même où Eötvös vint en France, entra, dès 1853, en correspondance avec l'homme d'État hongrois à propos de cet ouvrage. Leur correspondance ne devait cesser qu'avec la mort de Montalembert (1870). Elle est très curieuse, car elle nous montre, d'une part, le grand orateur français très au courant de la situation politique et sociale de la Hongrie, regrettant que les Français soient tellement ignorants à cet égard, lisant assidûment le « Pester Lloyd » pour se tenir au courant; de l'autre, Eötvös rapportant fidèlement à son ami ses préoccupations pendant la triste période de la réaction autrichienne qui suivit l'avortement de la Révolution, le renseignant sur l'élaboration du Compromis, prenant ses avis lorsque, après le Compromis, il eut pour la seconde fois, le portefeuille des Cultes et de l'Instruction publique. Nous publierons incessamment ici quelques extraits de cette correspondance, qui montreront quels liens de solide amitié et de profonde estime unissaient les deux grands écrivains, tous deux en même temps la gloire de la tribune parlementaire de leur pays.

I. Kont.



(1) *Revue nationale et étrangère*, novembre 1860.
(2) Avril, 1861.

AUTOUR D'UNE SOUFRIÈRE [1]

Lucien se donnait de grands coups de poing dans la poitrine, saisi de rage et d'indignation, en se voyant traité de cette manière devant Lisa et à cause d'elle, sous le coup d'une humiliation qui lui mettait les larmes aux yeux et lui faisait ajouter, chose qu'il ne devait pas dire :

— Ce n'est pas le sang de pauvres gens, comme les mille et les cent qu'apportait le fils de Rametta !...

Lisa devint écarlate. Nina pâlit au contraire. La tante Blanche empoigna Lucien par les deux épaules, et le poussa dehors en hurlant :

— Bien, bien, c'est entendu.

Mais lui, surexcité, s'obstinait à brailler :

— Voilà ce qui révolte les ouvriers. Alors, quand ils réclament leur part au soleil...

— Assez, Lucien ! — riposta Lisa bouleversée.

Soudain, la colère du jeune homme s'apaisa, et il laissa retomber ses bras. Il la regarda en ouvrant de grands yeux et répondit d'une voix tremblante :

— Ah !... avec vous, c'est un autre compte... Vous pouvez faire de moi tout ce que vous voudrez. C'est bien, je m'en vais.

— Vous vous y fiez trop, à celui-là — maugréa la tante Blanche après que Lucien fut parti.

Nina lança un furtif coup d'œil à sa sœur et répondit timidement :

— Il a grandi chez nous... Maintenant, Rametta le garde à la mine pour veiller à ses intérêts.

— A la mine, soit. Mais il n'a que faire ici. Vous êtes deux jeunes filles seules... Vous m'entendez ?

— Qu'y pouvons-nous ? Pauvre père ! Il est obligé de se démener d'un côté et de l'autre... Aujourd'hui, il est allé parler à Rametta qui lui a prêté de l'argent et qui ne veut plus attendre.

— Je le sais. Je le sais.

— Pauvre père ! Il en a du mal ! Nous devons l'aider comme nous pouvons.

— Toi, oui ! Toi, oui ! — s'écria la tante Blanche, les yeux luisants, et la pressant sur sa poitrine. Elle reconnut bientôt sa faute, et, embrassant Lisa :

— Et toi aussi... Tu ne lui causeras pas d'autres ennuis, à ce pauvre homme... Ta mère était une sainte femme... Vous n'êtes pas les filles du premier venu.

— Ah ! oui ! La noblesse ! — ricana amèrement Lisa, en se dégageant de son étreinte de condescendance.

Donna Blanche resta un nstant interloquée, puis, d'une voix forte.

— Plains-toi au bon Dieu qui t'a fait naître.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 9, 16 et 23 février.

Lisa haussa les épaules, et alla s'asseoir dans un coin, la mine renfrognée.

— Ma tante! — supplia tristement Nina.

— Il y a des choses que je ne peux pas supporter.

— Au point où nous en sommes, elle nous fait grand'chose, la noblesse — grommela Lisa, sans se retourner.

— Elle fait! Elle fait que tout le monde a les yeux sur vous.

— Ah!... qui voulez-vous qui s'occupe de nous, désormais?

— Qui?... Mais tout le pays. Il y a des mauvaises langues partout.

Lisa resta là, telle qu'elle était, dure et entêtée, comme une vraie Navarra; sa sœur devint tellement blême, que sa tante en eut compassion.

— Que voulez-vous dire, ma tante? — balbutia Nina.

— Si je parle, c'est à cause de votre honnête homme de père, à qui les soucis ne manquent pas.

La tante Blanche s'adressa alors à Lisa qui comptait les briques du carrelage, le coude appuyé sur le bureau et le menton dans la paume de la main.

— Hélas! mon Dieu! — gémit Nina.

— Cet homme-là ne croit ni à Dieu ni à diable. S'il a prêté de l'argent à ton père, c'est pour lui mettre la corde au cou. Maintenant, il le poursuit et veut le faire saisir. Votre père ne vous a pas raconté que, depuis longtemps, il va d'Hérode à Pilate, et qu'on l'accable de papier timbré.

— Non. Il garde pour lui tous ses tracas.

— Il n'aura pas eu le courage de vous l'avouer. Mais cela remonte loin. Rametta s'est mis en tête d'avoir la soufrière pour peu de chose, et il y est arrivé.

— Tôt ou tard, il fallait s'y attendre, — dit enfin Lisa, toujours avec cette figure qui lui aurait valu des gifles, si la tante Blanche avait été sa mère.

— Eh bien, te voilà servie à souhait, — lui répliqua celle-ci furieuse. — Quand il ne vous restera plus rien, tu te feras servante.

— Cela, je le sais déjà.

— Tais-toi! Tais-toi! — interrompit Nina, les larmes aux yeux. — Excusez-nous, ma tante. Nous sommes si peinées que nous ne savons même plus ce que nous disons... Ne nous abandonnez pas, vous aussi, ma tante.

— Non, ma chérie, non. Tu vois que je suis accourue dès que j'ai appris qu'on allait vous saisir. Sommes-nous parents, sommes-nous chrétiens, oui ou non?

— Pauvre père!... Ce qu'il doit souffrir en ce moment!...

— Du courage. Nous verrons ce qu'il y aura moyen de faire... Je vais aller me laver un peu les mains... Regarde quel soleil; je suis brisée de ma course.



Donna Blanche partie, Nina s'approcha rapidement de sa sœur, la suppliant à mains jointes, sans prononcer un mot, sans lui parler d'une chose qu'elle n'osait pas dire et que celle-ci devait comprendre toute seule:

— Lisa!... Ma chère Lisa!

— Et la tante qui me sermonnait! — répondit celle-ci avec un sourire amer.

— Quel désastre! C'est la ruine complète.

Mais Lisa ne voulait pas entendre, ne voulait pas comprendre de quelle autre ruine parlait sa sœur. Elle hochait la tête, le visage dur, entêté.

— Tu ne le voyais pas comment cela finirait?

— Que ferons-nous? Que deviendrons-nous, sainte Vierge?

Lisa se remit à sourire amèrement :

— Nous irons en service. Tu l'as entendu? Que penses-tu faire?

Alors Nina lui prit les mains, anéantie, fléchissant les genoux devant elle :

— Non, Lisa. Ne parle pas comme cela. Tu me désoles quand je te vois ainsi.

— Bah!... Au point où nous en sommes!... Les filles du baron! — Lisa, éclata encore d'un rire coupant comme une lame. — Il reste le blason, comme une pierre au cou pour se jeter à l'eau. Et justement, la tante Blanche me gourmandait!

— Non, Lisa! Non!

Il y avait une telle frayeur, une telle angoisse dans ces deux mots, que Lisa si bouleversée, si blessée au fond du cœur, eut pitié d'elle — une pitié où elle se révoltait et criait bien haut son secret.

— Et toi!... on te mariait au fils de Rametta pour sauver la maison!... Alors, la tante Blanche ne mettait pas en avant les ancêtres.

— Je n'ai pas pu... Je ne vous ai servi à rien... Je ne suis bonne à rien... — répondit humblement Nina, en se cachant la figure entre les mains.

— Que voulais-tu y faire, ma pauvre Nina? Crois-tu que je ne sache pas toutes les larmes que tu as versées en cachette?

— Tais-toi, tais-toi — interrompit Nina toute tremblante.

— Crois-tu que je ne savais pas que tu en aimais un autre?

Alors la pauvre fille avoua tout à sa chère Lisa, ses peines secrètes et son regret de ne les avoir pas mieux dissimulées :

— Je t'ai donné le mauvais exemple... Pardonne-moi! Dis-moi que tu me pardonnes, et que toi... tu ne souffriras pas comme j'ai souffert... — « Nous n'avons pas le droit d'aimer », voulait-elle dire en

secouant la tête. Mais la honte et les larmes l'étouffaient, et lui baisant les mains, la regardant avec des yeux suppliants et pleins d'anxiété pour qu'elle consentît à entendre : — je ne sais... je ne sais comment m'exprimer... je n'ose pas... Donne-moi tes mains, Lisa, là, dans les miennes... Écoute-moi, ma sœur... comme si j'étais la maman... notre pauvre maman qui en aurait une si grande douleur...

Ah! quelle douleur était la sienne, d'être obligée de parler de ces choses-là à sa sœur, de redouter aussi pour elle toutes ces angoisses! Comme elle avait la figure plus ridée et les yeux plus troublés par ce chagrin que par toutes les misères de la vie de soucis et de privations qui l'avait rendue blanche avant l'âge.

— Je suis vieille, maintenant, tu le vois. Il s'est passé tant de temps et tant de choses!.,. tant de choses pénibles, en ces deux ans, que je n'y pense plus à... cette époque-là... Tu vois que je ne rougis pas de t'en parler... Confie-toi sans hésitation à ta sœur...

— Monsieur est arrivé avec un tas de gens — vint annoncer donna Barbara — comment faire pour donner à manger à tout ce monde-là.

— Ah! papa.

Nina partit à sa rencontre; mais avant de sortir, elle voulut encore ajouter à sa sœur, en la pressant dans ses bras, la couvrant de baisers :

— Non, n'est-ce pas, Lisa? Non?... Il a déjà tant de chagrins, ce pauvre père!...

— Deux mots seulement — cria en ce moment dom Roch, entrant comme un ouragan. — L'aimez-vous bien, votre père? L'aimez-vous bien, oui ou non?

— Pourquoi? que signifie cette question? — soupira Nina épouvantée.

— Répondez-moi d'abord : voulez-vous sauver votre père de la dernière catastrophe? Sinon il ne vous restera, à vous et à lui, que les deux yeux pour pleurer. — Nina et Lisa se regardèrent en face. — Oui, je le sais que vous avez bon cœur. Et puis, il y va aussi de votre intérêt. Moi, je parle dans votre intérêt, à cause de l'étroite parenté qui nous lie. Vous voyez que je suis venu jusqu'ici au galop.

— Mais que devons-nous faire?

— Rien; rapportez-vous-en à moi. Aidez-moi seulement à convaincre votre père, et je me charge de dom Nunzio.

Au même instant, l'on entendit le baron et Rametta qui se disputaient en bas dans la cour. La voix du baron tremblait de colère, tandis que celle de Rametta ressemblait aux bêlements d'une brebis qu'on égorge.

— Vous entendez? Vous entendez?

— Oui! oui! s'écria Nina décidée.

Dom Roch l'arrêta par le bras :

— Ce n'est rien, je vous assure. Ils se chamaillent entre eux. Dame, chacun défend ses intérêts.

Alors dom Roch éleva aussi la voix, en s'animant :

— Mettons-nous à sa place. Dom Nunzio le lui a-t-il donné, son argent? Je voudrais vous y voir!

— Il aurait mieux valu qu'il ne le donne pas — repartit Lisa. C'est ce qui a été la ruine.

— C'est ainsi qu'on raisonne après, au moment de payer. Tandis qu'avant, ce sont des prières et des bénédictions. Je ne prétends pas que Rametta soit un saint digne d'être sur un autel, mais enfin, son argent, l'a-t-il dépensé ici? Des machines, des secours, des avances...

— Il nous a mis la corde au cou.

— Tiens, pourquoi vous l'êtes-vous laissé mettre?

— Mais, en somme, que pouvons-nous faire, nous? — finit par demander Nina inquiète.

— Aidez-moi à convaincre votre père qu'il est bête de s'entêter à ce point. Il dit qu'il ne veut pas dépouiller complètement ses filles, qu'il ne peut pas céder la mine parce qu'elle représente la dot de votre mère .. un tas de choses qui ne signifient rien...

Pour couper court, il alla tout simplement à la fenêtre appeler à grands cris, en agitant les bras, ceux qui continuaient à se disputer dehors au soleil.

— Venez donc! venez donc! vous pourrez causer ici plus à votre aise.

*
* *

Le baron était si troublé en entrant, qu'il ne dit pas un mot à ses filles, comme s'il ne les avait pas vues. Rametta avait au contraire la figure calme et résignée d'un martyr, branlant la tête et regardant çà et là. Dom Roch s'employait de son mieux tantôt près de l'un, tantôt près de l'autre, afin de les persuader et de les mettre d'accord, se donnant un mal infini, leur chuchotant à l'oreille, les gourmandant tous les deux. Le notaire Zummo, froid et gourmé, se confondait en salutations et répétait :

— Ne vous dérangez pas, je vous en prie.

(*A suivre.*)

Traduction de A. Leclyer.

Giovanni Verga.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Histoire et Épopée.

Michel Bréal : Pour mieux connaître Homère.

Gustave Schlumberger : Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte au XIIe siècle.

L'érudition la plus étendue, attestée par une carrière de fructueux labeur — l'une des plus longues et des mieux remplies de celles qui furent, en France, tout entières consacrées à la linguistique et à la philologie — une expérience qui embrasse l'ensemble des littératures indo-européennes depuis leurs plus lointaines origines, un goût affiné, affermi dans l'étude des idiomes des temps et des œuvres les plus diverses, un respect raisonné de notre langue, de ses traditions d'élégance précise et de simplicité forte..... M. Michel Bréal est de ces maîtres dont l'autorité sait se rendre aimable et séduisante. Linguiste et lettré ! le linguiste seconda la curiosité, favorisa les enquêtes du lettré ; le lettré avertit, enseigna le linguiste, lui apporta le concours de cet « esprit de finesse » que la pratique exclusive de la science ne donne point. Linguiste et lettré, s'il n'eût été l'un et l'autre, M. Michel Bréal n'eût point mené à bien tant de délicates analyses et d'ingénieuses découvertes : heureuse alliance de qualités et de talents que l'on s'efforçait naguère, avec plus de persévérance qu'aujourd'hui, de réunir et de concilier ! M. Michel Bréal les concilie si bien que l'on ne sait s'il convient de lui être reconnaissant davantage de l'agrément ou du profit que l'on retire de la lecture de ses ouvrages.

M. Michel Bréal nous invite, avec une assurance modeste, à « mieux connaître » Homère, défiguré par tant de siècles de critique ; il nous propose une doctrine née de doutes involontaires, d'intuitions confirmées par des recherches méthodiques, qu'il poursuivit longtemps, sans précipitation. Puissance singulière d'un système d'arguments lentement coordonnés, puissance d'une idée dont il semble que le simple bon sens eût dû s'aviser, dont nul ne s'avisa cependant, ou du moins, ce qui revient au même, dont nul, l'ayant d'aventure entr'aperçue, n'imagina de tirer les conséquences, puissance d'une idée qui se développe logiquement, et se nourrit d'une vaste érudition, et nous séduit par sa simplicité et la fécondité des applications qu'elle comporte... Ne négligeons point en effet d'envisager la portée du problème homérique ; ne refusons point de voir que toute solution nouvelle de ce problème tend à modifier notre conception de l'art, des origines et des conditions de la création artistique, notre conception de l'évolution humaine, de l'homme et de ses facultés d'invention ; tel est le sort de ces antiques poèmes qu'ils sollicitent l'effort combiné de sciences diverses et s'imposent à l'attentive considération de l'historien, du linguiste et du philologue, aussi bien que du psychologue et de l'esthéticien ; telle est leur puissance sur nous et notre temps qu'ils nous contraignent incessamment à élaborer de nouvelles hypothèses où se mesurent notre connaissance de l'homme et le degré de perfectionnement de nos méthodes critiques... Nous les admirons, nous les oublions, nous ne saurions éluder l'énigme qu'ils nous proposent.

Et c'est pourquoi la colère d'Achille et les aventureuses pérégrinations d'Ulysse sont d'une persistante actualité.

* * *

Le problème homérique ne saurait guère être évité non plus que le problème métaphysique : le premier présente sur le second cet avantage que l'espoir d'en venir à bout ne paraît point si complètement chimérique..... à condition toutefois que l'on ne récuse point dès l'abord l'authenticité du texte que nous possédons de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ! M. Michel Bréal ne nous dissimule pas qu'un savant critique en vint à cette extrémité, et osa affirmer qu'aucun vers peut-être de ces deux épopées ne nous est parvenu dans sa primitive rédaction : opinion qui n'est nullement déraisonnable si l'on songe que..... et n'est-ce point le propre du doute qu'il est irréfutable ? Aussi M. Michel Bréal qui cite, sans s'attarder, l'audacieux douteur, ne le réfute-t-il point ; mais il exige doucement de nous un acte de foi. Quelle science ne repose sur la confiante acceptation de postulats indémontrables ? Admettons que notre texte d'Homère émendé, remanié, refondu de mille manières, altéré par les erreurs, les omissions, les interpolations, les « atéthèses » des copistes, des grammairiens, et même des fameux « diascévastes » nous présente encore l'essentiel d'une trame très ancienne. Qui donc saurait, mieux que Michel Bréal, nous convaincre que l'étude de ce texte peut être fructueuse ? Que cette étude progresse, que nous sommes en droit d'en attendre de définitives, et peut-être imminentes conclusions ? Et qui donc saurait mieux nous persuader de chercher dans ses propres travaux les éléments probables d'une solution qui triomphera demain ?

Cette critique nous conquiert d'abord par sa franchise, par sa haine des fausses explications et des illusoires logomachies. Le problème homérique est comme embrumé d'obscurités verbales qu'il importe de dissiper : Michel Bréal s'y emploie ; sa critique est vigoureuse, jamais prolixe ; il lui suffira par

exemple de signaler la succession et l'enchaînement des étranges formules où se complurent longtemps les continuateurs de Wolf ; Frédéric Schlegel dit de l'œuvre homérique :

« Ce n'est pas une œuvre qui ait été conçue et exécutée : elle a pris naissance, elle a grandi naturellement. »

Prompt à proclamer une loi générale, Jacob Grimm écrira :

« La véritable épopée est celle qui se compose elle-même : elle ne doit être écrite par aucun poète. »

Et voici venir « le grand mot qui ne manque jamais quand l'idée cesse d'être claire » :

« L'épopée grecque est une production organique. »

Le philosophe Steinthal ajoutera :

« Elle est dynamique — c'est-à-dire sans doute qu'elle ne doit rien au dehors, elle a sa force de développement en elle-même. »

Voici les origines et la genèse de cette théorie de l'épopée spontanée — *carmina prope sponte nascuntur* — qui domina si longtemps l'esprit des hellénistes modernes. Michel Bréal ne nie point qu'elle ait rendu quelques services. Il en dénonce le caractère abstrait, rappelle qu'elle n'est qu'une adoption des théories de Herder sur la formation du langage, et n'oublie pas que Herder fut le contemporain de Macpherson — Wolf cite les chants de Fingal..... Surtout Michel Bréal ne cesse de protester contre l'abus de termes emphatiques et vagues à l'aide desquels on « décolore les faits » et on « volatilise l'histoire ». Et certes la langue allemande ne se prête que trop aisement à ce jeu décevant : sans effort la langue allemande donne naissance à « ces formules qui, en leur obscurité, ont quelque chose d'impérieux.... L'histoire littéraire les a accueillies chez nous depuis cinquante ans, et s'en est servie largement. Après qu'elles eurent étonné nos pères, la génération suivante les a répétées sans trop y penser... » Sans trop y penser, en les étayant d'autres formules non moins creuses — qu'est-ce, je vous le demande, que *le génie populaire*, ou *l'instinct créateur de la foule* ? — et d'axiomes d'une solidité contestable — sommes-nous si assurés qu'*à l'état de nature tous les membres d'une communauté sont semblables, que le peuple travaille à la façon des abeilles...* ? L'état de nature ! Est-ce donc la détestable phraséologie de Rousseau qui reparait ? — Des mots ! des mots ! Michel Bréal, qui s'insurge, et s'en tient à l'observation directe et n'invoque que des faits acquis pour « faire rentrer ces poèmes dans l'ordre normal des productions humaines, loin des théories creuses et des exagérations poétiques, parmi les institutions et les œuvres du génie grec déjà pourvu de traditions ». Michel Bréal nous détermine sans efforts à suivre sa démonstration : nous la suivons avec sécurité.

*
* *

Et d'abord Michel Bréal nous démontre que la fameuse simplicité d'Homère n'est qu'un mythe : ni la civilisation ni les mœurs dont l'*Iliade* et l'*Odyssée* nous restituent l'image, ni l'art même d'Homère, l'art du poète et du versificateur, ne sont simples : civilisation, mœurs, art littéraire trahissent une longue évolution. Comment peut-on parler de culture primitive alors qu'à toutes les pages des poèmes homériques « il est question de l'or, de l'argent, de l'ivoire, de la pourpre, dans le costume, dans l'armement, dans les meubles, dans les ustensiles ordinaires de la vie ? Agrafes d'argent servant à attacher les épées, à soutenir les cnémides, ornements d'ivoire rehaussant les rênes des chevaux, cithares à la monture d'or, coupes d'or et d'argent, — le parquet même sur lequel on marche est doré !... L'idée de richesse et de luxe est partout. » L'idée de richesse et de luxe, l'idée d'art, d'un art déjà perfectionné ! Qui ne se souvient de la description du bouclier d'Achille ?

« Parmi les trésors d'art (κειμήλια) qui reposent dans ma maison, dit Ménélas à son hôte Télémaque, je te donnerai ce qu'elle a de plus beau et de plus précieux : une coupe isolée. Elle est toute en or, avec les bords en argent, chef-d'œuvre d'Héphaestos, qui me vient d'un roi de Sidon. »

Croira-t-on qu'une société qui connut le goût des belles choses et les passions de l'amateur d'art eût des mœurs si grossières ? Michel Bréal soupçonne toute une floraison de politesse et de poésie.

« Comme ces bijoux, ces objets de toilette — diadèmes, boucles d'oreilles, bandeaux de métal — que des fouilles en ces vieilles contrées font sortir de terre, certains mots dits en passant, certains adjectifs échappés à la conversation, nous laissent entrevoir un long passé de vie élégante et mondaine. Pour un seul et même défaut la langue a été enrichie à la fois du composé παρθενοπίπης « lorgneur de jeunes filles », et ἠπεροπευτής « faiseur d'yeux doux ». Cette synonymie nous transporte dans une cour de vie aimable et facile. »

De même certaines tournures de la langue homérique, certaines épithètes sont l'indice de toutes puissantes traditions : « Pour trouver l'équivalent de ces formules il faudrait consulter le protocole des cours les plus vieillies dans l'étiquette. » Si l'on y regarde de près on s'aperçoit que cette société féodale est fort éprise de généalogie, et pratique une sorte de culte de l'honneur : elle a ses institutions

régies par des lois, et sa vie se déroule en un cadre qui ne fut point improvisé, palais décorés à la mode assyrienne, jardins, cultures savamment irriguées, villes fortifiées, ports. Elle est sensible à la poésie, elle honore l'éloquence et comme elle a ses sculpteurs, ses ciseleurs, ses architectes et, semble-t-il, ses peintres, elle a ses orateurs, ses poètes, ses conteurs : l'*Iliade* et l'*Odyssée* développent des aventures connues d'un public instruit par des œuvres antérieures et amoureux de glorieux souvenirs. L'*Iliade* et l'*Odyssée* attestent l'assouplissement d'une langue enrichie, cultivée par des générations d'aèdes et d'ingénieux versificateurs ; loin qu'une libre inspiration s'y joue, déterminant le mètre, le caractère de la langue, la couleur des épisodes, le poète obéit à des règles minutieuses : de tyranniques conventions asservissent — déjà ! — le genre épique. Qui donc parle de spontanéité barbare ? Dès l'époque homérique, l'épopée est un genre singulièrement complexe et artificiel : l'épopée célèbre les *héros*, c'est-à-dire les « hommes d'autrefois », les ancêtres; de là cette prétérition systématique de faits contemporains (l'écriture, la monnaie, certaines méthodes de combat) qui égarèrent les modernes sur l'âge véritable de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*: de là d'évidents anachronismes, la peinture d'une antiquité de convention et d'imagination ; de là une affectation de simplicité que de violentes contradictions font ressortir : Ulysse, roi d'Ithaque, creuse lui-même dans un tronc d'olivier le lit où il recevra son épouse Pénélope, et bientôt il en rehausse le bois d'or, d'argent et d'ivoire. Achille et Patrocle préparent eux-mêmes dans leur tente le repas qu'ils offriront aux envoyés d'Agamemnon..... simplicité légendaire que se plurent de tout temps à évoquer les âges de culture raffinée, simplicité « de style », que l'on retrouve dans l'*Enéide* et le *Télémaque*. — Et que dire de l'épisode de Nausicaa ?

« Quand on relit l'épisode de Nausicaa, si ingénieusement amené par le poète, le bain dans la rivière, les jeux sur le bord de l'eau, la rencontre avec Ulysse, on a l'idée que cette princesse phéacienne avec son chariot de linge, ses servantes et son jeu de balle, ne serait déplacée dans aucun des jardins où les princesses, depuis les contes de fée jusqu'à l'*Astrée*, et jusqu'à Trianon, s'adonnent aux mêmes occupations et aux mêmes amusements. »

Homère fait mouvoir tout un « personnel de roman », où nous reconnaissons

« les premiers traits, encore peu marqués, mais déjà reconnaissables d'une humanité supérieure, faite de la pensée des grands écrivains, la même qu'on retrouvera dans la poésie grecque, la même dont l'idée se transmettra aux modernes, depuis le Tasse jusqu'à Racine et jusqu'à l'Iphigénie de Gœthe. »

L'intérêt d'une semblable analyse est évident ; la résumer ce n'est point en dire tous les mérites de grâce et de nouveauté, les nuances qui charmeront les amis de la fine érudition, la vigueur qu'apprécieront les historiens et les linguistes ; on devine que les preuves sont abondantes ; elles sont groupées avec un art qui n'exclut pas quelque désordre : on revenait à plusieurs reprises sur deux ou trois points essentiels. Michel Bréal précise sa pensée et diversifie ses formules. Ces preuves, la science contemporaine en contrôlera le détail ; dès maintenant, la thèse qui s'en dégage est bien puissante...



Michel Bréal renouvelle notre connaissance de l'œuvre et de l'époque homériques ; on ne saurait douter qu'il nous ramène parfois à l'idée que nos ancêtres du XVIIe et du XVIIIe siècles se faisaient des héros et de l'art d'Homère : Michel Bréal lui-même signale ce curieux retour aux opinions de la philologie classique :

« Quand Mme Dacier, traduisant l'Iliade, voyait partout des nobles et des princes, elle était moins loin de la vérité, elle méconnaissait moins l'esprit de cette société artificielle que nos interprètes modernes, quand ils font des guerriers grecs et troyens les contemporains d'un âge de sang, les types guerriers d'une époque de barbarie et de meurtre. »

Et l'on serait tenté de pousser encore le rapprochement : cet art conventionnel que nous révèle Michel Bréal, n'est-ce point en quelque mesure, l'art *symétrique* dont s'éprenait Mme Dacier ? Mme Dacier ne souffrait point que Pope comparât l'Iliade à un verger ionien, mais encore à un parc anglais :

« Bien loin, s'écriait-elle, que l'Iliade soit un jardin brut, c'est le jardin le plus régulier et le plus symétrisé qu'il y ait jamais eu. M. Le Nôtre, qui était le premier homme du monde dans son art, n'a jamais observé dans ses jardins une symétrie plus parfaite, ni plus admirable que celle qu'Homère a observée dans sa poésie... »

Mme Dacier toutefois simplifiait à l'excès ce qui n'est pas si simple : Michel Bréal, qui découvre dans l'Iliade un plan fortement conçu, ne nie point que de nombreux passages et des chants entiers aient été surajoutés à l'œuvre primitive ; encore n'approuve-t-il point ces critiques obstinés à définir l' « Ur-ilias », qui « ébranchent » et « dénudent » le poème... Ainsi Mme Dacier défendait l'épopée contre les entreprises de Lamotte : Lamotte, s'inspirant de principes soi-disant littéraires, ébranchait et dénudait Homère :

Homère m'a laissé sa muse
Et si mon orgueil ne m'abuse
Je vais faire ce qu'il eût fait

Lamotte, assure Sainte-Beuve, « voulait faire d'Homère quelque chose de bien ». Certains critiques modernes le réduiraient à rien. Michel Bréal proteste : depuis longtemps l'Iliade et l'Odyssée n'avaient trouvé de défenseur aussi informé, aussi victorieusement éloquent.

Des caractères de l'Iliade, qui présente tout l'aspect du « Kunst-Epos », Michel Bréal déduit diverses hypothèses : la naissance du poème demeure inexplicable, si l'on n'admet point la rencontre de deux conditions :

« D'abord un chantre inspiré, un grand poète dont on ne saurait se passer ; et ensuite, ce qui n'est pas moins nécessaire, un groupe d'hommes, une corporation ayant même esprit, mêmes traditions, et travaillant pour un même objet, toujours nouveau. Sans la corporation, nous n'aurions ni l'unité, ni la continuité ; sans le but défini et toujours renaissant, les apports ne s'expliqueraient pas. »

L'*Iliade* et l'*Odyssée* durent être composées en vue de solennités à la fois populaires et princières : on y retrouve amalgamés des thèmes incessamment repris et développés par une sorte de confrérie de poètes et d'arrangeurs. Les deux poèmes sont presque contemporains de la philosophie de Thalès, des travaux historiques d'Hécatée et des poèmes lyriques d'Alcman et de Mimnerme ; ils apparurent en l'une des brillantes colonies helléniques d'Asie mineure au VIIe siècle.

Au total, Michel Bréal rajeunit singulièrement l'*Iliade* et l'*Odyssée* ; il les classe en pleine histoire. Qui donc regrettera le mystère évanoui, le prestige fabuleux de cette poésie qui semblait « émerger toute faite de la conscience populaire comme le lotus d'un étang de l'Inde » ? Nous n'admirons plus que les œuvres qui nous sont parfaitement intelligibles.

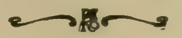
*
* *

D'Achille à Amaury, la distance est-elle si grande ? la Jérusalem franque comme la cité homérique abrite une société féodale guerrière, éprise de gloires et de merveilleuses aventures. Société, mœurs, combats épiques ! L'épopée cependant ne surgit point : aucun Homère ne célébra les hardis compagnons, les conseillers prudents, les féaux serviteurs d'Amaury : l'évêque Guillaume de Tyr nous a laissé un tableau des principaux événements auxquels collabora leur turbulente audace : il y gagna une réputation, vite oubliée, de véridique et clair historien. M. Gustave Schlumberger reprend et complète, à l'aide des chroniques franques et arabes, quelques uns des récits de Guillaume de Tyr. Héroïsme de cet Amaury Ier dont presque tout le règne fut consacré à d'audacieuses tentatives de conquête de l'Egypte, héroïsme de ces armées de croisés qu'aucun péril ne décourage ! L'histoire de leurs campagnes semble « une vraie chanson de geste d'Occident transportée au pays des Mille et une Nuits. » Le souvenir de tant de prouesses charme M. Gustave Schlumberger et l'incite irrésistiblement à nous les faire connaître ; il écrit un livre précis, informé, et énumère avec une gravité un peu sèche les expéditions, les chevauchées, les campagnes diplomatiques naïves et retorses d'Amaury. Chanson de geste si l'on veut, et qui nous ouvre des vues sur un monde étrange : pourquoi cependant M. Gustave Schlumberger consent-il si rarement à peindre les mœurs, les institutions, le cadre même où s'agitent ces fiers barons, ces héroïnes aux noms prestigieux, Tiphaine, Mélissende, Marie Commène ? On sait à quel point ces héros, ces héroïnes, leurs exploits, leurs aventures hantèrent les imaginations du moyen âge : on arrêtait les pélerins, on les pressait de questions sur ces champions de la foi, les Baudouin, les Foulque, les Amaury, rois et infatigables défenseurs de Jérusalem, les Bohémond, les Roger, les Renaud d'Antioche, les Joscelin d'Edesse, les Raymond de Tripoli, les Hue de Tabarie, Guillaume et Conrad de Montferrat, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital... Une extraordinaire curiosité favorisa la multiplication des correspondances et des relations en langue vulgaire. P. Paris écrivait naguère — et précisément, si je ne me trompe, dans une préface à l'œuvre de Guillaume de Tyr.

« Les Français... auraient encore longtemps vu dans le latin la seule langue qu'on pût écrire, si les croisades ne leur avaient ouvert les yeux et fait sentir le besoin de correspondre avec leurs parents et leurs amis, sans avoir recours à quelque clerc intermédiaire. Ainsi fut inaugurée la première prose véritablement française : d'abord dans les lettres privées envoyées de Nicée, d'Antioche et de Jérusalem ; puis dans ces grands romans de *la Table ronde*, *le Merlin*, *l'Artus*, *le Lancelot*, où l'on peut aisément reconnaître l'influence des voyages d'outremer. »

De tant de rêves, d'imaginations — et aussi de réalistes descriptions — M. Gustave Schlumberger eût pu enrichir et orner son récit ; il a préféré nous donner un livre précis, informé, d'une information et d'une précision un peu sèches ; livre d'historien sur un sujet épique ; on regrettera toujours — et je n'oublie pas Villehardouin — que les croisés n'aient pas eu leur Homère.

JEAN NOINTEL.



Musique

SCHUMANN ET FRANCK
ET LEUR INFLUENCE CONTEMPORAINE

Ils appartiennent au passé. L'un était Allemand; l'autre était Belge. Et, cependant, l'étude qui rapproche les noms longtemps méconnus, désormais acclamés, du maître de Liège et du maître de Zwickau, pourrait s'intituler : *la Vie musicale en France*; c'est un chapitre de notre actualité : tant cette influence, qui demeure profonde et qui se manifeste aujourd'hui plus que jamais, répond à des causes pour ainsi dire psychologiques, qui dépassent le caprice et le papillonnement de la mode!

Les preuves sont imprimées sur nos programmes : dans les grands concerts ou dans les soirées où l'on vient moins pour causer que pour écouter, ce rude hiver parisien se montre éminemment *franckiste* et *schumannien*; voici déjà plusieurs *cycles* (puisque le terme est entré dans l'argot de l'art contemporain) : cycle Schumann au Châtelet; cycle Franck à la *Schola Cantorum*. Partout les dieux des hivers précédents — et de tous les hivers futurs, — Mozart et Beethoven, sont quelque peu remplacés par ces deux noms moins olympiens.

Il ne s'agit point d'écrire un parallèle à la Plutarque entre Schumann et Franck, de balancer harmonieusement des périodes pseudo-classiques pour noter les différences entre leurs œuvres inégalement traditionnelles, et les ressemblances entre leurs convictions également ardentes et respectueuses des anciens : ces deux novateurs, en effet, ont professé la même religion pour l'Homère de la musique, Jean-Sébastien Bach; et, comme on le disait hier de Jean-Jacques, écrivain romantique, ils ont su prêter à la tradition séculaire « une âme neuve » : éternel secret de leur force et de leur beauté! Mais leur influence, pourquoi semble-t-elle s'imposer aujourd'hui plutôt qu'hier?

Il n'y a pas trente ans encore, l'Allemand depuis longtemps défunt et le Belge déjà vieux passaient ici pour deux *décadents* de l'art musical et partageaient, chez Pasdeloup, les sifflets plus ou moins chauvins destinés à Richard Wagner; leur inspiration paraissait à la fois maladive et terne : ils apportaient un si nouveau langage harmonique à cette ancienne France boulevardière du vaudeville et de l'opérette! Offenbach et sa *Belle Hélène* n'étaient-ils pas beaucoup plus amusants que ces poètes révolutionnaires écrivant avec la plume du vieux Bach? Paris les boudait. A notre ironie, leur sérieux paraissait pesant comme la candeur et monotone comme la vertu. A notre amour de la couleur, leur orchestration paraît lourde encore, et toujours *grise* après le volcanique génie de Berlioz; mais est-ce la double série de leurs grands ouvrages symphoniques qui nous attire vers eux? De Schumann, libre continuateur de Beethoven, nous apprécions les quatre symphonies, malgré lourdeurs et longueurs, *Geneviève*, opéra dont plus d'une page vaut l'ouverture, et le poignant *Manfred*, et surtout les *Scènes du Faust de Gœthe*, où la mort du héros de l'effort humain touche au sublime du drame chanté. De Franck, le second romantique à bases classiques, nous estimons le *Chasseur maudit*, les *Éolides* et les *Djinns*, brève incursion dans la féerie descriptive de Liszt; plus poétiquement sévère, la Symphonie en *ré* mineur nous émeut; nous admirons *Psyché*, *Rédemption*, les *Béatitudes*, malgré leurs trop nombreux accents d'opéra décoratif, à la Meyerbeer, et leur fréquente couleur « mystico-profane », à la Gounod : car César Franck, ce timide, a subi plus que l'Allemand Robert Schumann, et surtout dans ses grandes partitions, l'influence théâtrale de son temps; ce chrétien voluptueux a respiré l'atmosphère du siècle à son insu.

Franck et Schumann! En dépit de notre inclination pour les *Béatitudes* et pour *Faust*, ce n'est point, d'abord, en leurs grands ouvrages, parfois si beaux pourtant, que nous descendons le plus volontiers pour y découvrir une âme sympathique à la nôtre; ce n'est point là que nous les cherchons pour les aimer fraternellement, pour leur demander notre aliment spirituel et le frisson du rêve.

Les programmes de la saison peuvent encore témoigner : après le Cycle Schumann, au Châtelet, pour les grandes œuvres, et qui n'a point semblé satisfaire notre soif schumannienne, d'autres *cycles*, consacrés spécialement à l'audition intégrale des œuvres de musique de chambre, se poursuivent avec succès ou se préparent pour le printemps. Plus de soirée d'art ou de soirée plus mondaine, et même de matinée quasi-populaire par ses prix réduits, comme à l'Ambigu, sans que les plus réputés chanteurs des deux sexes viennent soupirer, avec plus ou moins d'âme ou de grimaces, *l'Amour du Poète*, *l'Amour et la Vie d'une femme*, cycles de mélodies qui remplacent insensiblement *Messages*, *le Noyer*, *la Nuit de printemps*, et le fameux *J'ai pardonné*, traduction non moins bourgeoise qu'infidèle du mystérieux *Ich grolle nicht*... Et que de beaux *Lieder* encore inconnus!

Mais Schumann acclamé par des Français! quelle surprise pour les vieillards, anciens voisins grincheux du « peintre mélomane » Henri Fantin-Latour qui s'indignait d'entendre siffler une « superbe » symphonie à l'origine des concerts Pasdeloup! Revirement, conversion complète! Et pourquoi ce culte

assez particulier, disons même restreint, de Schumann? Malgré notre inoffensive manie d'anniversaires ou de commémorations, ce n'est pas seulement pour fêter le cinquantenaire douloureux de sa mort dans une maison de santé voisine de la ville natale de Beethoven... Ou plutôt, qu'est-ce que Schumann? Quelle image évoque aujourd'hui son nom? Répondre à la question, retracer l'image, c'est jeter une lueur sur l'état actuel de l'âme musicale en France.

Génie douloureux et tendre, que l'historien Fétis déclarait *antipathique* au génie français, Schumann, à première vue, semble uniquement l'image de l'Allemagne romantique, de ce royaume de la rêverie qui cachait la Prusse impatiente aux yeux de nos penseurs imprévoyants de l'Année terrible... Une sorte de candeur secrète le caractérise. Auprès du géant Richard Wagner, le génie le plus décoratif des temps nouveaux et le plus théâtral peut-être de tous les temps, l'amoureux Robert Schumann nous apparait comme à sa fiancée « un grand enfant », mais un enfant terriblement précoce, original et subtil en son exaltation naïve, en sa tendresse exaltée! Ce romantisme en grisaille, et qui, d'abord, nous parait lointain, est, au contraire, très près de nous: cet Allemand de 1830 incarne à souhait l'âme moderne en ses rapports mystérieux avec le génie du Nord.

Pour lui, la musique n'était pas un vain divertissement à la fois sensuel et savant, mais « une poésie qui s'exprime avec des sons ». Étudiant brouillé vite avec le droit, comment inaugure-t-il sa vocation musicale? Par vingt-trois *opera* pour piano seul, d'écriture et d'inspiration toutes nouvelles : « Mon piano, disait-il, me raconte tous les sentiments profonds que je ne puis exprimer. » Il appelle sa grande *Fantaisie* en *ut* « un long cri vers l'Aimée ». L'auteur du *Carnaval* ou des *Scènes d'enfants* (qui ne songeait pas encore aux *Scènes de Faust*) a conscience de cacher ses douleurs sous tant de notes... Amoureux, critique et poète de son art, c'est un écrivain qui manie, non sans humour, la plume du polémiste; c'est un lecteur de Jean-Paul qui voit passer au-dessus de son piano bien des songes; c'est un soupirant longtemps éconduit qui se venge en voulant chanter jusqu'à la mort! L'obstacle allume son génie.

Mais voici « l'année des mélodies », c'est-à-dire l'année de lutte suprême et de victoire amoureuse où triomphe le fiancé de Clara Wieck : son piano devient l'accompagnateur de ravissants *Lieder*, où paroles et musique, accompagnement et mélodie ne font qu'un; touchante inspiration nuptiale, mais qui s'élève aussitôt, dans le cœur d'un grand artiste, au-dessus des confidences de l'homme : comme Berlioz, plus *peintre*, et qui rejoint Shakespeare au balcon de Vérone, Schumann ne sépare jamais l'amour et la musique, son art et sa vie; mais quels sont ses poèmes musicaux? *L'Amour et la Vie d'une femme*, et surtout l'*Amour du Poète*, un extrait de l'incomparable *Intermezzo* de Henri Heine que traduira plus tard en français le jeune génie, prochainement centenaire, de notre Gérard de Nerval : « Un jeune homme aime une jeune fille, laquelle en a choisi un autre; l'autre en aime une autre, et il s'est marié avec elle. De chagrin, la jeune fille épouse le premier freluquet venu qu'elle rencontre sur son chemin; le jeune homme s'en trouve fort mal. C'est une vieille histoire qui reste toujours nouvelle, et celui à qui elle vient d'arriver en a le cœur brisé... »

Vieille histoire, en vérité, mais qui se rajeunit de toute la candeur d'un Schumann greffée sur l'ironie d'un Henri Heine! Sous ses parfums, ses gazouillements, ses naïvetés de vignette romantique, le sang du cœur y bouillonne; et, trente-six ans avant les splendeurs de Bayreuth, c'est déjà le *drame musical* qui s'exprime avec une brièveté profonde, dans le dialogue taciturne d'un piano compatissant et d'une voix : drame tout intérieur, qui nous émeut plus que tous les fracas de la scène! Aussi bien, l'influence de Schumann devait être à la fois tardive et profonde : ce sédentaire fut un précurseur; ce timide fut un avancé. Son romantisme sans panache nous paraît d'autant plus hardi qu'il est plus discret; il respire dans l'atmosphère préférée par nos peintres du crépuscule et de l'automne. Ce pur Allemand était si moderne qu'il devient aujourd'hui seulement notre contemporain, notre « douloureux camarade »: et, comme l'a si bien dit Camille Chevillard dans une page lapidaire, « il résumait en lui seul la tendresse de tous les autres ».

Schumann, c'est l'*intimisme* en musique, c'est l'intimité que nos poètes versifiaient dès le temps plus ambitieux du Parnasse et que tous nos artistes, peintres ou musiciens, veulent désormais traduire sur la toile bise ou sur le papier réglé. Voilà pourquoi son âme nous est chère et pourquoi Fantin-Latour, cet *intimiste* avant l'heure, lisait au Louvre une biographie de Robert Schumann auprès du mystère fraternel des Rembrandt! Après l'universel génie de Beethoven qui chante une humanité supérieure, la discrétion de Schumann prolonge, en les humanisant, l'élégie de Schubert, le brio de Chopin, le cor de Weber. Et comme si le destin pesait sur l'auteur de *Manfred*, ce poète intime succombe à la folie l'année même où meurt Henri Heine paralysé, mais lucide... Encore un trait trop moderne : ce Baudelaire du foyer n'a pas trouvé dans sa vie calme une protection contre le mal du siècle.

RAYMOND BOUYER.

THÉATRES

VAUDEVILLE : **Les Jacobines**, pièce en 4 actes, de M. Abel Hermant

COMÉDIE FRANÇAISE : **La Maison d'Argile**, pièce en 3 actes de M. Émile Fabre.

Si bizarre que cela puisse paraître, je discerne ou crois discerner quelque intention moralisatrice dans la dernière pièce de M. Abel Hermant. Tout aussitôt je vais vous expliquer comment je l'entends pour que vous ne confondiez pas l'auteur des *Jacobines* avec un réformateur quelconque. Jusqu'ici M. Abel Hermant, celui qui inscrivait comme sous-titre à ses *Grands Bourgeois* : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Société*, ne nous était guère apparu que sous les traits d'un descripteur habile, d'un romancier ou d'un dramaturge à clef, dont l'affabulation se réfère presque nécessairement à quelque histoire vécue et qui est encore dans toutes les mémoires. On avait toujours tendance à inscrire des noms précis sous ses appellations imaginaires, et cette tendance s'exerçait avec fruit. Il y a une évolution, quelque chose comme une transformation, dans la manière de M. Abel Hermant, et cette transformation ne semble pas dénuée de tout intérêt.

Récemment, à propos des circonstances qui environnent l'adultère dans la plupart des œuvres dramatiques de ce temps, nous écrivions ceci : — « Thème toujours identique dont les variations seules se transforment, et encore si peu! Femme inlassablement adultère, et qui trompe, en des circonstances toujours pareilles, son mari ou son amant, ou les deux à la fois, dont on ne nous dit rien d'ailleurs pour justifier, pour expliquer tout au moins sa psychologie et ses défaillances, dont on nous fait seulement pressentir une chose, c'est qu'elle est dotée de sens exigeants et de caprices plus impétueux encore! » Eh! bien, il semble que M. Abel Hermant, comme nous, ait été fatigué du portrait de l'inlassable adultère qu'on nous présente sur la scène : par des traits accessoires il s'est appliqué à la renouveler, et la psychologie de son héroïne principale marque bien une intention préméditée de rajeunissement. Mon Dieu! ce n'est pas que Germaine Drouart, en qui soudain s'efface l'amour qu'elle avait pour son mari, ait des griefs légitimes à faire valoir contre lui : Lucien a toujours été parfait pour elle ; toujours il l'a entourée de soins et de prévenances. Comme les autres, elle obéit à la brusque impulsion, lorsque, retrouvant un camarade d'enfance, Dominique Bernier, qu'elle a aimé jeune fille, elle incline vers lui de toute la spontanéité de son être. Pourtant elle diffère des autres en ceci qu'elle ne cède pas à l'impulsion première, qu'elle ne se donne pas aussitôt, qu'elle tend à organiser, si l'on peut ainsi dire, la *légalité dans la passion*. Dès, l'instant qu'ils se sont retrouvés, elle se considère comme appartenant à Dominique, et comme n'appartenant plus à Lucien : elle est la fiancée de Dominique : et elle s'appliquera de toutes ses forces à hâter la solution d'une telle situation. Voilà la morale *jacobine*, intransigeance logique qui ne tient compte que des intérêts d'une part et sacrifie tous ceux de l'adversaire, car l'adversaire ici, c'est le mari, et vous pensez bien qu'il ne s'accommode pas d'une telle doctrine.

On voit là nature et la qualité du conflit. D'une part Germaine Drouart, qui n'a pas encore cédé aux désirs de Dominique Bernier, mais se considère comme sa fiancée, dès l'instant qu'elle n'aime plus son mari, qui veut organiser la rupture du lien conjugal et obtenir sa liberté de l'assentiment de Lucien. De l'autre le mari, qui se révolte contre cette insoutenable prétention, insoutenable ai-je dit, et soutient-il, du seul point de vue juridique : faire cesser, par la décision d'une seule, une association où contribuèrent deux volontés.

L'affabulation dramatique des *Jacobines* repose toute entière sur ce contraste ; c'est lui qui donne le ton à l'œuvre et les scènes à effet : la première indignation du mari quand il pressent, quand il discerne ce qui s'est passé dans l'esprit de sa femme, quand cette indignation éclate en face de cette combinaison logique et froidement exécutée...; son effort pour la reprendre par la griserie de ses caresses, qui est la scène la plus audacieuse et peut être la meilleure de la pièce... enfin le dénouement, lorsque, placé entre les deux, le mari et le... *fiancé*, Germaine fait retour au mari. En dépit de certaines scènes assez fortes où l'on sent un effort de renouvellement et comme une volonté de réagir contre l'affaissement moral dont nous parlions plus haut, les *Jacobines* constituent un ensemble déconcertant par l'exécution. Bien qu'on arrive à dégager la pensée maîtresse de l'auteur, elle se trouve en fait noyée sous un amoncellement de traits accessoires, d'épisodes, de hors-d'œuvre, qui constamment l'étouffent et l'empêchent d'apparaître en pleine lumière. Et j'entends bien ce que M. Abel Hermant peut objecter: ne s'agit-il pas pour lui de situer ses personnages, et de leur prêter un milieu? Encore ne faudrait-il pas que ce fût aux dépens des personnages principaux. La première règle d'une composition picturale, c'est que les premiers plans restent dans leur pleine valeur, qu'ils s'imposent à notre attention, la prennent et la retiennent : et s'il existe par derrière des seconds et des troisièmes plans, ce ne doit être que pour renforcer encore l'effet des premiers. Ne doit-il pas en être de même dans une composition dramatique, puisque les lois de l'esprit présentent une identique rigueur? Eh bien, dans cette pièce des *Jacobines*, la loi des *valeurs* n'est

jamais observée : à tout instant l'accessoire devient le principal, et le trait épisodique prend une importance telle que le figure d'arrière plan semble sur le point de passer à l'avant de la scène : d'où je ne sais quoi de déconcertant et de déroutant dans l'impression de spectateurs. Défaut de composition dans la mise au point de l'idée, encombrement, oui surtout, encombrement dû à l'exagération du trait épisodique, ce sont là les deux plus notables défauts d'une pièce où l'on apercevait tout d'abord une vague tendance à rajeunir un thème usé.

*
* *

Il n'est, pour s'affirmer dans son art, que d'y marquer du tempérament, et M. Émile Fabre a du tempérament : il a le plus incontestable tempérament dramatique. Expliquons-nous : lorsqu'une donnée de psychologie se présente à lui, c'est toujours avec le raccourci qu'exige la scène pour frapper notre esprit. Entre deux solutions qu'implique un conflit d'âmes, c'est toujours vers la plus forte, vers la plus tendue qu'il inclinera : moyen sûr, pense-t-il, de prendre son public, que de le violenter ! Dira-t-on que c'est habileté de sa part ? Je ne le crois pas, mais plutôt exigence de sa nature intime : ainsi réagissent en lui ses personnages, puisqu'après tout une œuvre de l'esprit se ramène à un conflit d'images dans le cerveau de l'auteur, et que ce sont les images prédominantes qui lui dictent ses situations. D'autres ont la grâce, le charme, la sensibilité féminine — bien peu d'ailleurs à l'heure actuelle, je le reconnais — le souci du style et de la forme écrite qu'appelle le théâtre. M. Emile Fabre n'a rien de tout cela. Ses femmes n'existent pas en tant que femmes : elles ne servent qu'à ses combinaisons. Son style est l'absence même du style, si par là on veut entendre un souci de beauté dans l'expression et dans le dialogue. Mais il a la force, la vigueur, il a l'intensité dramatique, jusqu'au point de cotoyer à certaines minutes le mélodrame.

Qu'il prenne garde cependant : le public veut être pris, surpris, étonné... voilà bien des conditions du succès au théâtre. Est-il aussi certain qu'il accepte d'être violenté ? M. Emile Fabre n'en doute pas. N'est-il pas un peu, ce public, à l'image de ces femmes, de qui le plus rusé Don Juan ne saurait exactement préciser quelle méthode de conquête réussira auprès d'elles ? M. Emile Fabre n'a pas d'hésitations : il proclame l'excellence de l'audace, et il en use. Je dirai même que cette fois il est allé jusqu'à en abuser. L'avenir nous apprendra s'il a eu raison. Voyons, en tous cas de quelle façon il applique sa méthode.

La *Maison d'Argile* renferme un double conflit : conflit de famille et conflit d'argent, surajoutés, et d'ailleurs liés l'un à l'autre par la plus rigoureuse logique. Mais c'est la question de famille sur quoi s'échafaude toute la pièce qui a pour sujet, comme tant d'autres, les conséquences sociales du divorce. Voici une femme qui, depuis vingt ans, est divorcée : elle s'est d'abord appelée Mme Rouchon, et le plus grave reproche qu'on puisse adresser à M. Fabre est de ne pas nous fixer sur ce Rouchon : Quel homme était-ce ? Quel caractère avait-il ? Quelles furent leurs causes de dissentiment ? Quelles circonstances amenèrent le divorce ? De tout cela nous ne savons rien, ou presque rien, et il en résulte une fâcheuse obscurité qui nous maintient dans l'ignorance de sa vie antérieure, ignorance peut-être voulue par l'auteur, car elle lui permet de nous imposer la rigueur de sa logique dramatique, indépendamment de toute nuance. Tout ce que nous apprenons, au lever du rideau, c'est que, depuis vingt ans, la femme divorcée a refait sa vie, laissant à son premier mari un fils, Jean, qu'elle n'a pas revu une seule fois depuis lors, et gardant avec elle une fille, Valentine, qui a pris place au nouveau foyer, car Mme Rouchon est devenue Mme Henri Armières, et de son second mariage elle a une fille, Marguerite, qui est à la veille de se marier. Tout nous fait pressentir, dès les premières scènes, que l'inquiétude et le malheur sont entrés au foyer des Armières : et d'abord le contraste entre la joie de Marguerite qui va se marier, et la tristesse de Valentine, celle qu'on appelle encore Valentine Rouchon, et puis aussi les préoccupations d'Henri Armières, qui devenu chef d'industrie et directeur de l'usine que sa femme lui apporta en dot, se voit soudainement embarrassé dans ses affaires, doit faire face à de grosses échéances, et est menacé de la faillite, s'il ne trouve pas, d'ici trois jours, 90.000 francs pour payer une traite dont on lui a refusé le renouvellement. Cette somme, une seule personne peut la lui avancer, c'est sa femme, sur sa fortune personnelle, sur les valeurs qu'elle possède en propre, et il vient la lui demander. Il a bien décidé, il est vrai, de vendre l'usine, et il est en pourparlers avec une compagnie qui lui offre 800.000 francs ; mais la réalisation sera longue : il ne peut compter sur le prix pour faire face à l'implacable échéance ; il vient donc prier, supplier sa femme de faire vendre par son agent de change les 90.000 francs de valeurs nécessaires pour éviter que sa signature soit protestée. Mme d'Armières hésite, elle refuse d'abord, car enfin cette somme, c'est une partie de l'argent qui doit revenir à Valentine, la fille de son premier mariage... puis pressée, acculée par l'implacable délai, elle y consent, et envoie l'ordre de vendre. Nous apprenons à la fin de l'acte que, parmi les acquéreurs possibles de l'usine, Jean Rouchon, le fils de Mme Armières, se met sur les

rangs et viendra le lendemain, faire en personne ses propositions.

Toute la pièce de M. Emile Fabre est faite pour le second acte, ou, pour parler plus exactement, en vue de la scène unique, de la scène maitresse sur laquelle il repose tout entier : l'entretien de cette mère et de ce fils qui ne se sont pas vus depuis vingt ans. La situation, j'en conviens, ne manque ni de force, ni de nouveauté : nous allons voir comment l'auteur s'en est servi, pour pousser jusqu'à l'extrême, en violentant ce qu'il y a de plus humain en nous, la logique de son tempérament : Mme Armières est là, dans son salon, qui attend avec impatience, en comprimant les battements de son cœur, l'arrivée de ce Jean, qu'elle n'a pas vu depuis vingt ans, il est vrai, mais qui n'en est pas moins son fils, issu de sa chair et de son sang. Un seul geste de lui suffira sans doute pour qu'elle le serre entre ses bras. Vous pensez bien qu'il se gardera de le faire, car voilà la situation violente, pénible et tendue à l'excès, qu'il faut à M. Fabre, fût-elle fausse, pour imposer la vigueur de son tempérament. Jean Rouchon est entré dans le salon des Armières. Son premier mouvement affirme en lui un étranger, que dis-je... un *ennemi* ! Ce n'est pas une proposition qu'il vient présenter, ce n'est pas même une affaire qu'il veut traiter, c'est une *revendication* qu'il exerce. Il ne suffit pas que, par son attitude, par ses manières, qu'il exagère et accentue à souhait pour mieux marquer la différence de condition entre sa mère et lui — elle restée bourgeoise, lui devenu ouvrier — il ne suffit pas que, par tout son être, il accuse et condamne la conduite de cette mère : il y ajoute la violence des propos. En réalité, c'est un service qu'il demande, et il le demande sur le ton d'une menace. Voici ce dont il s'agit : l'usine est à vendre ; une compagnie en offre 800.000 francs. Lui peut en verser 600.000 de suite, car il a derrière lui des commanditaires. Que sa mère avance les 200.000 qui font la différence et l'usine est à lui, à lui qui, jusqu'alors, ne fut qu'un sous-ordre, un contremaître, et, par là, deviendra un chef d'industrie ?.. Et ce ne sera que la juste compensation de la situation fausse qu'elle lui a faite en se séparant de son père, et en refaisant sa vie par un second mariage.

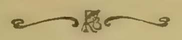
Ainsi pense, ainsi affirme Jean Rouchon, dont on peut dire au moins qu'il ne possède pas le sentiment des nuances, et sans que, d'ailleurs, nous puissions juger sainement, puisque nous ne savons rien, ou presque rien de ce premier mariage, puisque nous ignorons de quel côté furent les torts qui amenèrent le divorce. Mais prenez-bien garde : ce Jean, quel est-il ? Est-ce donc simplement un fils en révolte contre sa mère, l'accusant d'une faute précise, jaloux d'un beau-père qui a pris sa place au foyer ? Oui, sans doute, il est tout cela ; mais il est bien autre chose encore... le vivant symbole d'une revendication de classe... car voilà le petit bout de l'oreille socialiste qui passe. Lorsque Mme Armières, pressée par lui d'avancer ces 200.000 francs, et par conséquent placée entre ce fils qu'elle n'a pas vu depuis vingt ans et ce mari qu'elle aime, dont elle a été la compagne fidèle et dévouée, auquel elle a associé loyalement sa vie et pour les affaires duquel elle entend réserver ce qui lui est propre ; lorsque dis-je, cette femme refuse à Jean la somme demandée, alors la colère éclate, dans une scène vraiment atroce, si l'on tient compte des liens du sang, et les revendications apparaissent avec une âpreté qui fait de ce bourgeois déclassé un véritable symbole où le public ne se trompera pas. M. Fabre s'en est tiré par la violence, et si la violence suffisait au succès, cette fin d'acte aboutirait à un triomphe, car je ne sais rien de plus atroce, de plus cruel que cette situation, qui convenait au tempérament de l'auteur, mais moins évidemment à celui des auditeurs.

User d'une telle violence d'effets, atteindre à une telle intensité dans le nœud de l'action, c'était brûler ses vaisseaux, c'était se condamner par avance à un dénouement effacé, car les plus violents eux-mêmes n'ont qu'une certaine quantité de force nerveuse à dépenser : c'est ce qui est arrivé à M. Fabre. son troisième acte n'a presque pas d'existence. Nous y assistons à l'effondrement complet du foyer des Armières, à l'affaissement de la *Maison d'Argile*. Non seulement Mme Armières ne reverra plus son fils, mais elle perd son mari qui s'en va au loin diriger une entreprise étrangère ; mais elle perd aussi sa fille Marguerite qui suit son père, et elle perd encore sa fille Valentine, la révoltée, celle qui a pris parti pour son frère, et qui l'accompagne ; et Mme Arnières demeure seule, anéantie, sur les ruines de son foyer dévasté... : de tous ces êtres qu'elle a aimés, il ne lui en reste plus un seul... Et vous devinez aisément la moralité de cette pièce qui vient s'ajouter, comme une intéressante contribution, à l'innombrable série de celles qui prennent parti contre le divorce et ses conséquences sociales. Il n'en reste pas moins qu'en outre des situations dramatiques, c'est la vraisemblance des caractères, les nuances de la psychologie qui nous peuvent donner satisfaction dans une œuvre de théâtre, et que celles-ci sont trop manifestement sacrifiées à celles-là dans la pièce de M. Fabre : on y sent trop l'auteur qui, par tous moyens, veut avoir raison, qui entend nous imposer sa vision propre, au risque de froisser en nous ce qu'il y a de plus humain, d'éternellement humain, et qui prétend plier à la logique de sa conception telles nuances d'un sentiment qui, vivace en nous, regimbe à son tour et proteste légi-

timement. Obéissant en cela à son tempérament propre comme au courant impérieux qui entraine la littérature dramatique actuelle, et qui n'aura qu'un temps, M. Fabre met tout son enjeu sur l'intensité, sur la violence des situations : il *imagine avant tout la situation*, puis il y plie, il y surbordonne les personnages; de gré ou de force il faut qu'ils passent sous ses fourches caudines : on peut estimer justement que c'est le contraire de la marche logique de l'esprit. Réussira-t-il par là à convaincre son public? Il ne sera pas sans intérêt de le savoir, et nous le saurons bientôt.

La troupe de la Comédie a vaillamment défendu, *défendu* est bien le mot qui convient — cette pièce âpre et cruellement douloureuse. Mme Segond-Weber, spécialiste de la Tragédie, et que l'on voyait pour la première fois dans le moderne, a montré des qualités éminentes de composition dans le rôle écrasant de la mère : c'est un très beau succès pour elle, et la preuve irrécusable, quel que soit le sort de cette pièce, qu'elle peut tenir avec éclat un rôle en dehors de la tragédie. M. Grand n'a pas été moins bon dans le rôle atroce et singulièrement difficile du fils. M. Fenoux, Mlle Lara et Mlle Maille ont complété un excellent ensemble.

PAUL FLAT.



Chronique

—

L'HÉROISME DES HUMBLES

Il n'est pas de semaine, par ce terrible hiver, où ne parvienne, jusque dans les boudoirs les mieux capitonnés, l'écho des sinistres survenus en mer : barques de pêches, brisées aux écueils, jetant à la vague les mousses de quinze ans et les vieux « loups de mer » qu'attendent au logis une nuée d'enfants, — proie obscure, presque anonyme et vite oubliée —; naufrages de grands steamers perdant, à travers des scènes d'horreur, leur cargaison humaine et causant au loin, par la diversité et l'importance mondaine des deuils, l'effroi et la désolation. Les mêmes nouvelles douloureuses nous disent les efforts surhumains tentés par d'obscurs marins pour sauver quelques vies humaines.

Ces jours derniers, c'était le *Clavering*, qui périssait par le travers de Durham, engloutissant un nombreux équipage; puis, ce fut un transatlantique qui sombra, au large de New-York. Hier, c'était le *Berlin*, qui se brisait sur les rochers de la Hoek van Holland, livrant à la mort plus de cent cinquante passagers et ne laissant échapper les autres que grâce à l'intervention héroïque des marins de la côte.

De la Scandinavie à l'Espagne, sur tout le littoral européen, il est en effet, de loin en loin, des postes de sauveteurs, attentifs à scruter l'horizon dès que le gros temps menace, résolus à exposer leur vie pour protéger celle d'autrui. Leur outillage est simple : des fusées, destinées à donner espoir aux naufragés, un canon porte-amarre, qui jette un câble propre à relier l'épave à la terre; une lourde barque [illegible], des [illegible]ments de cuir goudronné — et surtout des muscles d'acier, une vaillance à toute épreuve. Leur précision et leur prestesse dans la simple manœuvre sont déjà impressionnantes. Aux heures d'épouvante où les éléments sont déchaînés, où les lames se ruent furieuses, où le vent hurle à la mort, imagine-t-on rien de plus tragique que l'aventure de ces preux, qui, de plein sang-froid, courent au danger? La mer démontée se joue d'eux, les accable de sa puissance insensée, sans épuiser leurs réserves de ruse, de ténacité, de valeur, grâce auxquelles ils arrachent quelques victimes à la mort.

Des faits presque aussi émouvants, des exploits aussi étonnants se produisent, d'ailleurs, dans les villes mêmes, lors des grands incendies, sans que nous y prêtions autrement attention.

Pour ces métiers de héros, on trouve toujours des hommes — l'élite et l'honneur de leur corporation, il est vrai. Mais n'oublions pas qu'à toute occasion surgissent du peuple des dévouements aussi admirables.

L'an dernier, lorsque survint la catastrophe de Courrières, tous les survivants se présentèrent pour porter secours, malgré d'inouïes difficultés et à travers des périls infinis, à leurs camarades, murés dans la mine meurtrière. Quelques-uns furent blessés; l'un d'eux y laissa la vie.

Consultez un officier qui ait fait campagne. Il vous contera des anecdotes où paysans, ouvriers de la veille montrèrent un oubli de soi qui n'avait d'égal que leur courage. Tel ce soldat qui, après une pénible étape, repartit toute une nuit, sous le feu des sentinelles ennemies, pour aller prendre et rapporter un objet, point indispensable, oublié au précédent campement par son capitaine. Petits soldats; combien comptez-vous à votre actif de semblables traits d'héroïsme, obscur et magnifique!

Il n'est point, dans la peuple, que des sacrifices consentis à des heures d'exaltation. Il est aussi des dévouements de tous les instants, et d'autant plus méritoires : ce sont de pauvres familles qui adoptent des orphelins; des serviteurs qui demeurent attachés à leurs maîtres, accablés par les revers. Combien d'entre nous lisent les discours de l'Académie française sur les prix de vertu? Et cependant quelles annales merveilleuses du mérite populaire, quelle chanson de geste une et diverse, humble et épique, ne forment-ils point!

Tous ceux qui ont approché le peuple, savent combien il est aisé d'éveiller en lui des zèles vraiment beaux. Les politiciens eux-mêmes ne rencontrent-ils pas leurs plus fervents auxiliaires en quelques artisans ou paysans modestes, désintéressés, sans ambition autre que de servir leur foi?

* *

D'où provient cette aptitude, de natures que l'on pourrait supposer un peu frustes, à se dévouer, à se sacrifier ? Serait-ce de cette bonté native, que Jean-Jacques Rousseau découvrit en l'homme, et qu'une moindre éducation aurait respectée chez les gens du peuple ? Ne serait-ce pas plutôt de ce que ces gens ont été plus durement façonnés, plus maltraités par le sort ?

Ils savent que la vie est une marâtre, avare en bienfaits, prodigue en épreuves ; qu'elle contraint à un incessant et pénible labeur, et n'autorise que de brèves détentes, qu'elle ménage des coups atroces, des deuils à désespérer ; et qu'elle serait vraiment inexorable, si quelque sentimentalité ne venait l'adoucir.

Durs pour eux-mêmes, ils sont pleins de compassion pour les plus faibles, les déshérités qui succombent sous de pires infortunes. Et ils songent aussitôt à les assister. Ils ne s'effraient pas d'une charge supplémentaire, puisque, aussi bien l'avenir leur en réserve peut-être de plus lourdes encore. Ils considèrent l'entraide comme une obligation naturelle.

C'est ainsi que tout incident pathétique provoque une manifestation touchante d'attendrissement populaire : L'odieux meurtre de la petite Marthe Erbelding, les jours derniers, a fait versé des larmes dans les plus chétifs intérieurs parisiens, et suscité des offres d'une naïve générosité. De même, dans les campagnes, il n'est pas de paysan sans gîte, ni sans pain : c'est que leurs voisins aident d'un commun accord les plus misérables.

Une telle vertu est toute à l'honneur des humbles. Et ce serait vraiment leur faire une injure gratuite, que de prétendre qu'elle naît chez eux de certaine imprévoyance. Depuis la disparition de la génération romantique, qui avait vu ses enthousiasmes, ses élans, et partagé sa foi, nos romanciers ne considèrent plus volontiers le peuple, Ou, s'ils condescendent à l'étudier, c'est dans sa fraction la plus vile, dans ses mœurs les plus basses : ainsi firent les maîtres du réalisme. L'un d'eux pourtant aima et comprit les humbles : Alphonse Daudet. Rappelez-vous les réflexions si justes qu'il prête au pauvre marinier dans la *Belle Nivernaise* : le brave homme suppute les frais, les privations, le labeur nouveau qu'entraînera l'adoption de l'enfant trouvé ; et cependant, de son plein gré, il s'y décide. Dans le *Fardeau* des frères Rosny, qui, eux aussi, sympathisent avec les simples, l'ouvrier, père de famille, qui a recueilli et entretient tous ses parents, n'agit pas autrement.

Il ne faudrait pas croire que cette aptitude grandisse quand l'homme s'élève à une condition plus aisée. On ne trouverait assurément pas plus d'exemples de dévouement dans la bourgeoisie opulente que dans les classes laborieuses. C'est un fait bien connu, depuis le fabuliste, « qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi », et que l'on a plus à attendre des gens simples que des gens grassement pourvus.

C'est qu'ici, une disposition nouvelle apparaît : l'attachement au bien-être. La quiétude d'esprit, le confort semblent tout le prix, tout le charme de la vie. Et l'on ne consent à rien qui les puisse compromettre. Sous prétexte de vivre confortablement, on va jusqu'à oublier de vivre !

L'intention d'obliger n'est pas rare : la force de le faire, d'abandonner un peu de ses aises est absente.

Il serait trop beau d'ailleurs que la répartition des avantages correspondît à celle des mérites. Il en est de la société comme d'une armée sur le pied de paix, où foisonnent, dans les hauts grades, les officiers de salons, ou d'antichambre et les incapables : vienne le péril, ils disparaissent, évincés de mille façons, par la force même des choses, et le commandement incombe aux forts, aux énergiques, fussent-ils du peuple.

* *

Une vogue singulière est échue de nos jours aux doctrines stendhaliennes ; beaucoup de nos contemporains se piquent de jouer les Julien Sorel et prônent en l'intérêt l'unique mobile des actes humains : ceux-là nieront l'héroïsme, ou le railleront. Ils diront volontiers, comme l'ironiste :

« Se faire tuer est une grande naïveté ; car rien ne vaut la vie pour l'individu. N'être plus est la pire chose qu'il y ait. La victoire n'est pas une récompense pour le mort ; celui qui est tué est le vrai vaincu ; l'essentiel dans une bataille est donc de ne pas être tué. Voilà les raisonnements de la conscience claire, réfléchie, égoïste.

« Il faut conserver un vaste réservoir d'ignorance et de sottise, une masse de gens assez simples pour qu'on puisse leur faire croire que, s'ils sont tués, ils iront au ciel, ou que leur sort est digne d'envie. On fait un troupeau avec des bêtes ; on n'en fait pas avec des gens d'esprit. Si tous les gens avaient de l'esprit, personne ne se sacrifierait, car chacun dirait : « Ma vie vaut celle d'un autre. » On n'est héroïque que par le fait de ne pas réfléchir. Il faut donc entretenir une masse de sots » (1).

Ce seraient-là, propos de décadence, si ce n'était une boutade. Mais il est bon d'y opposer le vrai principe, qui est que l'oubli de soi est souvent un devoir, toujours un honneur ; et que ni ce devoir, ni cet honneur, ne sont encore méconnus.

On prétend parfois que le peuple est amolli, abaissé en France ; qu'il a été perverti par les sophismes impudents des politiciens, et par les promesses insensées des antimilitaristes ; qu'il est devenu d'un matérialisme abject, insensible aux sollicitations de l'idée, à l'appel du devoir.

La fréquence des exemples de bravoure donnés par de simples ouvriers — matelots de l'État, chauffeurs de chemins de fer, etc , — montre qu'il n'en est rien. Les sources de l'héroïsme populaire ne sont pas encore taries chez nous. Viennent les heures critiques où la vaillance, l'abnégation, seraient de rigueur : elles surgiraient abondantes sur notre sol.

JACQUES LUX.

(1) Ernest Renan : *Drames Philosophiques. Caliban.*

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* de la *R. S.*), 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 10 — 5e SÉRIE — TOME VII — 9 MARS 1907

Variétés philologiques

—

I. D'OU VIENT LE MOT CHANTE-PLEURE

Je suis sûr que plus d'un de mes lecteurs s'est demandé pourquoi ce nom énigmatique et gracieux de *chante-pleure* a été donné à un modeste ustensile de tonnellerie.

On se posait déjà cette question au XVIIe siècle; mais on ne trouvait pas de réponse. Personne n'en a trouvé depuis. C'est tout récemment qu'a été éclairci ce très petit, mais néanmoins intéressant problème de linguistique. L'heureux philologue à qui nous devons la réponse, je dois dire tout de suite que ce n'est pas moi : je vous ferai connaître son nom dans un instant.

Auparavant, pour ceux qui par hasard ignoreraient ce qu'on entend par une *chante-pleure*, il faut fournir un bout d'explication. Ce sera l'explication *réelle* ou *réaliste*, comme on dit chez nos voisins, avant l'explication *verbale*.

Voici ce que nous apprend l'Académie :

« Sorte d'entonnoir, qui a un long tuyau percé de plusieurs trous par le bout inférieur, pour faire couler du vin ou quelque autre liqueur dans un tonneau, sans le troubler. »

La définition, quoique un peu embarrassée, est claire et suffisante. Du reste, on chercherait vainement ailleurs quelque chose de mieux. L'industrie moderne a perfectionné l'instrument : l'entonnoir et le long tuyau, dont parle l'Académie, se sont enrichis d'organes secondaires; mais le fond des choses est resté le même. Pour ne rien omettre, je transcris la description qu'au XVIe siècle, le bon agronome Olivier de Serres nous a laissée :

« La chante-pleure n'est autre chose que deux tuiaux d'esgale longueur et grosseur, joints ensemble, faisans deux branches de telle figure que ceste lettre grecque Λ ».

Au lieu des deux tuyaux rigides, on a préféré n'en avoir qu'un seul, souple, autrefois en cuir, maintenant en caoutchouc. Mais l'outil n'a pas changé.

Voilà pour le fond. Il reste maintenant à nous occuper du nom, et c'est là que l'incertitude commence.

Nom assez extraordinaire, il faut en convenir. Le chevalier de Cailly, bel esprit du temps de Louis XIV, a laissé à ce sujet des vers que Littré, après Richelet, n'a pas dédaigné de citer :

Depuis deux jours on m'entretient
Pour savoir d'où vient chante-pleure;
Du chagrin que j'en ai, je meure :
Si je savais d'où ce mot vient
Je l'y renverrais tout à l'heure.

La plupart de nos dictionnaires, sans se mettre la cervelle à l'envers, disent bravement que l'instrument est ainsi nommé parce que le liquide en coulant chante et pleure.

« Il chante, dit l'un d'eux, quand le vin arrive; il pleure, quand il s'en va. »

Comme on voit, c'est d'une science facile, mais un peu courte.

Probablement notre savoir en serait toujours resté là, sans un dictionnaire anglo-français du XVIe siècle, *l'Esclaircissement de la langue françoise* de Jean Palsgrave (1530), qui — involontairement, du reste, — a permis d'éclaircir le mystère. Le sa-

vant Palsgrave avait composé pour l'usage de ses compatriotes ce vocabulaire qui n'a pas cessé d'être précieux à consulter pour l'intelligence et l'histoire des deux langues. Seulement, il y faut un peu d'attention, et tout le monde n'aurait pas vu aisément ce que le philologue que nous prenons pour guide a tiré des trois lignes que nous allons citer...

Mais un mot ne sera pas de trop pour préparer le lecteur aux enseignements un peu imprévus que la vieille langue lui réserve.

Si nous disions que la chante-pleure tire son nom de sa ressemblance avec une chenille, laquelle, en ancien français, avait été dénommée *chatte pelue* ou *chatte pelleuse*, on nous demanderait la preuve, et sans doute l'on aurait raison. Nous allons donc la donner.

Que ce tuyau en cuir se courbant et s'enroulant à volonté ait été comparé par nos pères à une chenille, cela ne peut surprendre ceux qui savent combien le langage est avide de ces similitudes. Que, d'autre part, la chenille ait été appelée, non sans un certain sentiment du pittoresque, une *chatte pelue* ou *chatte pelleuse*, il n'est point nécessaire d'en donner la démonstration, attendu qu'aujourd'hui encore, la chenille s'appelle en anglais *caterpillar*, comme en font foi toutes les histoires naturelles et tous les dictionnaires. Mais ce que tous les dictionnaires ne disent pas, c'est que l'expression est française d'origine et qu'elle se trouve encore de nos jours dans nos patois. Normand *champeleuse*, picard *campleuse*. Ailleurs *canepeleuse* : autant de noms de la chenille.

Or, on sait qu'au XV[e] siècle, et même plus tôt, par une de ces contagions dont nous ignorons l'origine, auxquelles le langage est soumis comme y sont soumises les idées, les modes et les mœurs, on commença de faire vibrer les *s* entre deux voyelles. On leur fit prendre le son d'un *r*. Changement dont peuvent s'étonner ceux qui pensent à notre *r* parisien, mais qui s'explique si l'on pense à l'*r* lingual, celui des prononciations du Midi, celui du Théâtre-Français. En fait, les deux sons de *s* et de *r* vibré se touchent de près. C'est ainsi que *Bazoche* (*Basilica*) se changea en *Baroche* et que la *chatte pelleuse* devint une *chatte pelleure*, une *champleure* et une *chantepleure*.

Après cette explication, je donne les trois lignes de Palsgrave.

TAPPE or SPYGOTE TO DRAWE DRINKE AT. *Chantepleure.*
SPYGOTTE. *Broche a uin ou a lalle*; *chantepelleuse* (1).
CATERPYLLARWORME. *Chatteppellevse.*

---

(1) Ce qui, en orthographe moderne, s'écrirait :
Tap or spigot to draw drink at. Chante-pleure.
Spigot, broche à vin ou à l'ale. Chantepelleuse.

Il me reste à faire connaître d'où me vient cette explication : je l'ai empruntée aux Mémoires de la Société de Linguistique, où elle se trouve avec quantité d'autres renseignements sous la signature d'un linguiste roumain, lequel a fait de la France sa patrie d'adoption, M. Saineano ou Sainéan.

Ce qui caractérise les travaux de ce savant, que je me permets de présenter à mes lecteurs, et qui se révèle comme un rare connaisseur de notre langue, c'est que, laissant à d'autres les recherches de phonétique ou de morphologie, il se sert du langage pour nous mettre en présence des réalités. Au lieu de porter ses observations sur la forme des mots ou sur le tour des phrases, sur les destinées d'une racine ou sur les transformations d'une lettre, il s'attache aux choses elles-mêmes, faisant ainsi rentrer de plus en plus la linguistique dans l'histoire. Je dois dire à ce sujet, que l'une et l'autre méthode me paraît non seulement légitime mais nécessaire, et que les deux réunies forment proprement la linguistique. La philologie *réelle*, comme la *verbale*, compte des travailleurs dont on ne peut assez admirer l'ardeur et la science. Je citerai seulement M. Eugène Rolland, en France, M. Hugo Schuchardt, en Allemagne.

Quelques mots de plus sur ce sujet ne seront sans doute pas mal vus du lecteur.

II. LA LINGUISTIQUE RÉELLE OU RÉALISTE

D'importants travaux ont été consacrés au vocabulaire de la vie domestique, et en particulier aux animaux qui sont les familiers, les commensaux et les compagnons de l'homme. M. Sainéan, que nous continuons de prendre pour guide, vient justement de publier deux monographies très savantes et très nourries sur le chat et sur le chien. Il passe en revue les innombrables expressions, qui, depuis des temps immémoriaux, nous servent à les désigner, ainsi que les métaphores et images plus ou moins restées présentes à la conscience populaire, qu'ils nous ont fournies. Il y a là, contenu dans les mots, tout un chapitre de l'histoire de l'homme, puisqu'il s'agit de deux de nos plus anciens alliés dans l'œuvre de la civilisation.

M. Sainéan cherche entre autres choses comment l'homme, depuis trois mille ans et plus, a l'habitude de parler de ces compagnons. Recherche qui a encore plus d'intérêt qu'il ne semble au premier abord, car il est impossible que l'homme, en parlant de ses associés, ne se fasse aussi connaître lui-même. Nous écoutons donc celui qui s'est modestement appelé le roi de la création, nous l'écoutons

parler de ses sujets immédiats, de ceux qui lui ont donné leur vie et qu'il a incorporés à son existence.

Cette étude, à dire vrai, ne tourne pas à l'honneur de l'homme. J'en suis fâché pour lui encore plus que pour les bêtes. Les noms de ces compagnons lui servent surtout comme injures.

Tous les défauts, tous les vices, toutes les laideurs morales sont estampillées de quelque appellation d'animal domestique.

Une femme débauchée s'appellera une *cagne*, un homme lâche un *cagnard*. L'avarice sera traitée de *chiennerie*, un *gredin* est un petit épagneul. Le *bœuf* devient le type de la lourdeur, l'*âne* de la sottise, le *porc* de la saleté, le *chien* de l'effronterie. Il en était déjà de même dans l'antiquité. Κύνωπος est l'apostrophe ordinaire dans Homère entre héros qui s'invectivent. Hélène, quand, pour désarmer le ressentiment des Troyens, elle prend les devants et s'accuse elle-même, son premier mot est de s'appeler *chienne*. Est-ce là de la reconnaissance pour les animaux ? Est-ce de la justice ? De leur caractère, le langage n'a retenu que les côtés infimes et bas. Il arrive même que l'homme, à court d'outrages, se sert du nom d'une espèce animale pour en injurier une autre. Jamais despote d'Orient, jamais roi nègre n'a autant méprisé sa cour. N'est-ce donc pas assez de les sacrifier à nos besoins, à nos raffinements ? Pour se débarrasser de tout remords, l'homme n'a rien trouvé de mieux que de calomnier ses victimes.

Après avoir montré, en une étude qui ne prend pas moins de soixante pages, la large contribution que le *chien* a fourni au langage, M. Sainéan finit en ces termes :

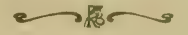
« Le chien qui, sous le rapport de l'intelligence, vient immédiatement après l'homme, n'a fourni à la langue que des idées de méchanceté et d'abjection. Tandis que les nobles qualités de l'animal, sa fidélité à toute épreuve, son dévouement jusqu'à la mort, et par delà la mort, n'ont trouvé aucun écho dans le langage, ses défauts, grossis démesurément, ont fait du chien le type de la misère physique et morale. Tout ce qui est excessif, détestable, a été rattaché à la notion *chien*, à l'encontre du chat que la langue comble de faveurs. C'est ainsi que le chien a toujours été le représentant linguistique de tous les mauvais penchants : avarice, colère, envie, haine ; sa soumission absolue est devenue de l'obséquiosité, sa prudence de la lâcheté, ses caresses de l'adulation » (1).

Je dirai seulement, pour plaider les circonstances atténuantes, que le langage n'est pas plus édifiant à consulter quand il s'agit de l'humanité. Tous les peuples, toutes les professions, toutes les sectes et religions ont prêté leur nom pour dénommer quelque tare, vice ou défaut. C'est ce qu'en linguistique on a appelé le blason populaire. Quant aux animaux domestiques, qui auraient tant à se plaindre s'ils pouvaient nous entendre, il est juste d'ajouter que les relations privées viennent heureusement corriger ce que la *vox populi* a d'inique. Il existe, nous le savons tous, des maîtres bons et humains, autant du moins que le permet l'iniquité primordiale, je veux dire la fatalité des conditions de la vie. On trouve même, comme dans les monarchies despotiques, à côté d'un égoïsme brutal et féroce, les excès du favoritisme, un certain luxe dans la douceur...

Nous nous sommes laissé entraîner un peu loin, et bien au delà de l'objectivité philologique, par cette consultation réaliste du langage. Nous terminons en remerciant M. Sainéan de ce qu'il nous a appris : cette leçon d'altruisme vaut bien une leçon de phonétique ou de grammaire ; il a su mettre sous nos yeux un peu de ce que révèle le langage, ce miroir de notre vie, ce témoin naïf et véridique de nos pensées.

Michel Bréal,
de l'Institut.

(1) *Les noms romans du chien et leurs applications métaphoriques*. Dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, XIV, p. 210.



Questions d'éducation

—

LE RESPECT DE LA LOI

« La tyrannie, disait un poète grec, est le pire des fléaux. Et d'abord ce n'est plus la loi qui règne sur tous les citoyens ; le tyran en dispose à son gré ; il est seul maître ; l'égalité n'existe plus. Au contraire sous l'empire de la loi, le pauvre et le riche ont des droits égaux : il est permis au plus humble de répondre au puissant qui l'insulte : et le petit l'emporte sur le grand, s'il a pour lui la justice (1). »

Un philosophe grec écrivait :

« Celui donc qui veut que *la loi* commande semble ne reconnaître d'autre autorité que celle de Dieu même et de la raison ; mais celui qui prétend que c'est à l'homme de commander y ajoute aussi le pouvoir de la bête féroce. Car les passions ont quelque chose d'aussi violent, et la colère corrompt et dégrade même les plus vertueux des hommes, lorsqu'ils disposent du pouvoir. Au lieu qu'on peut dire de *la loi qu'elle est une intelligence sans passion* (2). »

Tous ceux de nous qui ont une bonne culture classique sentent remonter à leur mémoire en grand

(1) Euripide. *Suppliantes*.
(2) Aristote. *Politiques* l. I, xi-4.

nombre, dès qu'on parle du respect de la loi, les textes de ce genre où se manifeste l'esprit des cités antiques : Bossuet, tout Français, catholique et absolutiste qu'il fût, ne pouvait s'empêcher d'admirer ce régime de « liberté soumise à la loi », non pas soumise par la contrainte et la peur, par les soldats et les gendarmes, mais par la volonté, par la tradition des hommes libres. « La loi, disait encore Aristote, n'a de force pour se faire obéir que dans l'habitude. » C'est pourquoi l'éducation, où s'engendre l'habitude de la liberté légale, était chose capitale et publique dans les républiques grecques.

Il n'importe pas moins pour nous de former ce sentiment dans les enfants qui seront un jour les citoyens actifs de notre démocratie. Quels moyens peut-on employer pour cela?

Mais pour nous rendre compte de notre tâche d'éducateurs, il faut savoir quelle place ce sentiment tient effectivement chez nous dans la vie publique : le respect de la loi est-il fort? L'habitude dont parlait Aristote existe-t-elle? N'a-t-on qu'à l'entretenir ? Ou bien est-elle tout entière à créer? Si elle existe en quelque mesure, est-elle en croissance ou en décroissance au moment où nous sommes? Avons-nous, en un mot, à aider les mœurs générales, ou bien à leur résister?

Une enquête sur l'état actuel de notre démocratie par rapport au respect de la loi doit naturellement précéder l'exposé des moyens de culture auxquels la pédagogie peut recourir.

*
* *

Le premier coup d'œil n'est pas réconfortant. Nul ne peut soutenir que le Français d'aujourd'hui ait un respect religieux de la loi.

Les individus, de toutes parts, ne sont occupés qu'à la violer, à la tourner, ou à tricher avec elle : bouilleurs de crû qui écoulent leur production domestique au cabaret voisin, distillateurs ou sucriers qui se déchargent par fraude des droits imposés à leur industrie, citoyens de toute classe qui font de fausses déclarations de la valeur de leur appartement, ou qui ne déclarent pas tout l'actif de leurs successions, ou qui fraudent l'octroi et la douane, jeunes gens qui s'efforcent d'éluder la rigueur des lois militaires, qui font jouer toutes les protections et tous les mensonges pour se faire réformer, ou pour obtenir dispense d'une partie de leur obligation, et, quand il n'y a pas de moyen de faire pis, pour échapper aux plus dures et aux plus utiles parties du service, embusqués dans un bureau, ou bien achetant des faveurs par leurs petits talents, et se tirant de la loi commune par la menuiserie ou la peinture, ou par des leçons données au fils du colonel ; poursuite inlassable de privilège et d'injustices, depuis les permis de chemins de fer et les billets de théâtre jusqu'aux bureaux de tabac et aux décorations, emploi éhonté du *piston* pour se faire donner ce à quoi l'on n'a pas droit, depuis le modeste baccalauréat jusqu'aux grandes situations de fonctionnaires. Il semble que la principale passion du Français adulte soit de faire que la loi commune à tous ne s'applique pas à lui.

Pire est le spectacle qu'offrent les groupements et les partis.

L'Église catholique ignore et méprise la loi civile. Elle a la prétention que toutes les choses qui ont un rapport avec la religion soient soustraites à l'autorité de la loi civile, loi humaine, loi inférieure. Elle se donne une mission divine. Elle la définit elle-même, elle définit elle-même ce qui lui est nécessaire pour la remplir, et le degré de soumission qu'elle consent aux lois de l'État ; toute l'éducation catholique enfonce dans les esprits l'idée que toutes les prétentions de l'Église, à quoi qu'elles se rapportent, sont d'un ordre supérieur à toutes les prescriptions de la légalité. De pieux journaux publient des consultations de jurisconsultes qui enseignent les moyens de donner des formes légales à des captations illégales d'héritages : le but, enrichir l'Église, justifie tout. Comme en fait, depuis un siècle, l'Église a été toujours chez nous l'alliée, l'âme de la contre-Révolution, elle a semé la haine et l'irrespect de la loi, en excitant l'horreur de certaines lois que la société moderne s'est donnée conformément à son idéal rationnel de liberté et de justice : la loi de la comptabilité des fabriques, les lois scolaires, la loi sur les associations, jadis le Concordat avec ses articles organiques, aujourd'hui la séparation, autant de lois subies et maudites, contre lesquelles l'éducation catholique révolte les cœurs. Rien que la force ne les maintient. Pour toutes les lois qui ne favorisent pas l'Église, l'attitude enseignée par l'Église à ses fidèles n'est pas celle du citoyen qui fait une soumission libre à la loi, même fâcheuse, mais celle du sujet courbé tant qu'il ne peut faire autrement par la peur des tribunaux et des gendarmes.

Inutile de parler des partis de l'appel au peuple, bonapartistes, boulangistes, déroulédistes, nationalistes de toute nuance : l'appel au peuple, pour rendre ce qu'on en attend, doit être éclairé par *l'opération de police un peu rude* dont parlait, avec un si charmant euphémisme, le vicomte Melchior de Vogué : le fond de la politique, pour tous ces groupes, consiste à préparer un XVIII brumaire ou un 2 décembre. Et il y a bien peu de monarchistes qui aient eu l'âme assez forte ou assez dégoûtée pour ne pas être tentés d'escamoter le coup de force au profit du Roi, si bien, que toute une gamme de partis ne vit que

d'un rêve de *pronunciamento*, et ne s'assure des électeurs que par une culture intensive des états de conscience les plus brutaux, les plus grossiers et les plus contradictoires aux plus élémentaires notions d'une société civile.

A l'autre extrémité du champ de bataille politique, j'aperçois les socialistes. Que pèse chez eux le respect de la loi? En fait, les foules socialistes sont actuellement incapables de mettre une limite à leur action par le respect de la loi. Voyez les violences des grèves, et les deux démonstrations complémentaires l'une de l'autre, si lumineusement fournies par Clémenceau, lorsqu'il essaya de ne pas employer les soldats dans la région du Nord, et lorsqu'il se résolut à inonder Paris de troupes le 1er mai 1906. Voyez même les procédés employés à la défense de la loi, par exemple de celle qui règle le repos hebdomadaire : jamais le sentiment de la légalité n'a été plus manifestement absent, que dans ces manifestations des défenseurs d'une loi. Et quel est le journaliste ou député socialiste qui n'a pas été prêt à tout excuser, à faire l'apologie de tout, et le procès du gouvernement qui assurait le respect des lois? Je suis injuste, il y en a eu quelques-uns, encore ont-ils eu le courage surtout du silence : la grande majorité a fait la cour à ses électeurs, et n'a pas vu autre chose.

En fait, le socialisme ne développe pas dans les citoyens le respect de la loi. Le socialisme révolutionnaire s'accorde avec les partis de l'appel au peuple sur le moyen d'en finir avec le *sale* régime de la république bourgeoise : il recommande le coup de main, la force, comme la méthode qui, seule, guérira les plaies sociales. La conception matérialiste de l'histoire, en écartant l'idéal de justice, les motifs sentimentaux d'action, fait de la loi l'expression du fait, c'est-à-dire de la force; et dès lors, il importe peu que le fait s'établisse par la pression insensible et sournoise des nécessités sociales, ou par la brutalité franche et rapide des bras humains.

Il y a, je le sais, des socialistes indépendants qui sont très sincèrement, très publiquement hostiles aux moyens révolutionnaires et qui n'attendent rien que de l'action légale. Il y en a de tels, même dans le socialisme unifié. Mais jamais ceux-ci n'ont osé répudier absolument, jamais ils n'ont pu faire répudier par leur parti l'emploi de la violence révolutionnaire comme instrument de progrès social.

Entre les extrêmes de droite et de gauche, c'est dans les partis du centre, les partis de gouvernement, libéraux et radicaux, que le sentiment de la légalité est le plus développé. Mais encore ici, que de fléchissements! Moins d'appels ouverts à la violence, et plus de frauduleuse hypocrisie.

Combien de libéraux, et des plus marquants, n'ont pas su préférer l'éternel principe du respect de la loi à leur haine actuelle des radicaux, et à leur désir de culbuter un ministère! Combien, dans l'affaire des inventaires, ont eu le courage de dire nettement : *la loi est la loi*, et n'ont pas rusé, chicané pour excuser l'insuffisance de l'esprit civique dans les masses et les chefs catholiques, et rejeter ce qui arrivait sur le gouvernement!

Combien n'a-t-on pas vu de radicaux défendre ou couvrir l'arbitraire administratif, judiciaire ou policier, quand il s'exerçait à leur profit et au profit de leurs amis! Y a-t-il beaucoup de ministres radicaux qui aient vraiment donné un exemple du respect de la loi, dans l'avancement de leurs chefs de cabinet, dans le placement de leurs créatures, dans la distribution des emplois et des faveurs? Ils n'ont pas fait pis que les ministres de l'Empire ou de la Monarchie : ils ont fait autant, et, en démocratie, c'est pis.

Et libéraux et radicaux ne se sont-ils pas unis pour voter des lois, une loi si vous voulez, qui était l'immolation honteuse de la légalité à la peur : je parle de la loi de dessaisissement où la lâcheté de tout un Parlement républicain s'est étalée. Une pareille loi révèle le peu de puissance que le respect de la loi avait sur les consciences de ceux qui la votèrent.

Il n'y a donc pas un parti, de ce côté, qui ait le droit d'être très fier.

*
* *

Cependant n'allons pas désespérer trop vite, et ne poussons pas le tableau au noir.

Souvenons-nous que les poètes grecs et les philosophes grecs nous décrivent un idéal qui jamais ne s'est réalisé; que les citoyens et les partis, quand on les regarde de près, ne se conduisaient pas beaucoup mieux que chez nous, qu'on trichait la loi, qu'on faisait des coups de force, qu'on se battait à coup de lois, qui n'étaient certes guère *des intelligences sans passions* : enfin, ni à Sparte, ni à Athènes, ni nulle part, le citoyen n'est pur, ni la politique propre.

Et cela est vrai de tout pays. La démocratie américaine n'a pas d'avantages sur nous. En Angleterre seulement on peut dire que les mœurs politiques sont meilleures que partout ailleurs, parce qu'il y a en ce pays des habitudes plus anciennes. Mais d'ailleurs la nature humaine est partout la même; l'individu est égoïste et les partis féroces. Chacun cherche à rejeter les fardeaux sur ses voisins, et quiconque a la force ne manque guère de la tentation d'en abuser.

Il ne faut pas nous mépriser outre mesure, nous autres Français. Ici, comme en bien d'autres choses

nos paroles sont pires que nos actes. Les appels à la violence, les injures à la loi, les excitations à la violer, à la détruire, se croisent furieusement dans l'air : et personne ne bouge. L'émeute et les coups d'État sont surtout des matières de discours français. Cela colore une affiche, un article de journal, voire un mandement. Mais la nation, en gros, ni aucun groupe dans son ensemble n'est effectivement, solidement disposé à la guerre civile.

On l'a bien vu après la loi sur les associations, et après la loi de séparation. Ni les appels de Rome, ni les provocations des chefs fanatiques ou politiques, ni les partis de réaction qui flairaient une occasion de troubles favorables à leurs espoirs, n'ont réussi à mobiliser les catholiques. Ni la masse des fidèles, ni, j'ose le dire, la masse du clergé n'ont voulu se mettre en révolte ouverte contre la loi. Pourquoi? Refroidissement de la foi, ou foi plus éclairée, et diminution du fanatisme ? Peur des coups et habitude de la vie sûre et aisée, qui amollit ? Sentiment de l'intérêt véritable de la religion ou préoccupation des intérêts privés ? De tout cela. quelque chose, et autant qu'on voudra. Mais je ne me reconnais pas le droit d'exclure à priori l'hypothèse, et je la sais véritable çà et là, qu'il y a des catholiques qui sont citoyens et veulent le rester, et qui ont le sentiment de leurs devoirs envers les lois de leur pays. En face d'une loi qui est déclarée odieuse par l'autorité catholique, ils donnent à l'Église les malédictions bruyantes, et à l'État la soumission silencieuse. Dans plus d'une circulaire d'évêque même, on peut remarquer l'attention à consoler Rome par la fureur des paroles de la modération des actes.

Ce que je dis des catholiques, je le dirai des socialistes. Ils sont beaucoup moins révolutionnaires qu'ils ne le paraissent. La Révolution est chez eux un style, un étendard, et pour les chefs, un moyen surtout de concurrence entre eux ; et c'est souvent pour jouer un mauvais tour à un ami qu'on sait « légalitaire » plutôt que pour envoyer le peuple dans la rue, qu'on fait voter les formules les plus effrenées. Il y a des convaincus de la méthode révolutionnaire : mais, en dehors de la masse, brutale par tempérament et inculture plutôt que par doctrine, ces convaincus sont le petit nombre. Il en est du principe de la foi révolutionnaire comme des anathèmes d'église : ce sont des thèses qui se posent dans l'absolu, après quoi l'on prend des hypothèses accommodées aux contingences, on se soumet dans la pratique, et bien volontiers, à la légalité, dont la doctrine fait fi. Je ne dis pas que ce soit là un état satisfaisant, et que l'habitude du mépris verbal des lois, qu'on retrouve chez tant de catholiques ou de socialistes, n'ait pas, à la longue, bien des inconvénients ; mais la situation est tout de même moins noire qu'elle paraissait d'abord.

*
* *

Surtout ne croyons pas que le respect de la loi soit chez nous en décroissance : c'est une apparence. Mais la réalité est autre.

D'abord l'immoralité individuelle, dans la transgression de certaines lois, est une survivance des anciens régimes. C'est l'esprit féodal et aristocratique qui nous a transmis le désir de la faveur et des privilèges. Les *libertés*, sous la monarchie, n'ont jamais été que des privilèges, des exceptions au régime commun en faveur d'un individu et d'un corps. Chacun, individu ou corps, voyait son rang défini par l'étendue de ses privilèges, son importance mesurée aux faveurs, c'est-à-dire aux injustices, qu'il était en passe de décrocher. Tirez la conséquence, et étonnez-vous qu'après dix siècles de féodalité ou de monarchie absolue, le Français éprouve une jouissance intense à se mettre, et à montrer qu'il se met au-dessus de la loi.

L'immoralité de tant de braves gens, dans les matières fiscales, est une survivance des temps où l'impôt n'était ni consenti en son principe, ni contrôlé dans son emploi par la nation des contribuables, et où la perception se faisait arbitrairement, malhonnêtement. Chacun sauvait des commis et du fisc ce qu'il pouvait.

D'une manière générale, la loi d'autrefois, c'était la loi du maître, la loi du roi et d'une aristocratie de privilégiés, faite par eux et pour eux : le pauvre diable, c'est-à-dire les neuf dixièmes de la nation, s'y dérobait, s'en mettait à l'abri tant qu'il pouvait : car elle n'était ni juste, ni tendre.

Je me demande en quel temps le respect de la loi aurait pu prendre racine chez nous dans la conscience nationale. Depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon III, sauf à de bien rares moments, la France a été gouvernée par l'autorité, par la police, non par la loi. On pliait sous l'Empereur et sous le Roi, par contrainte, devant l'intendant ou le préfet; la peur des galères ou des gendarmes tenait lieu de sentiment civique.

A certains moments du XIXe siècle, le gouvernement de la bourgeoisie a paru se fonder sur le respect de la loi. La bourgeoisie l'arborait; il fallait bien le professer pour pouvoir l'exiger du peuple ; mais il était facile au bourgeois de respecter la loi qu'il faisait au profit de sa classe, et le peuple, — il en a fait maintes fois l'expérience de 1832 à juin 1848 — était maintenu surtout par la force, par l'armée. Les faits aussi ont fait voir que ce n'était pas le respect de la

loi, mais l'amour de l'ordre qui était le sentiment directeur de la bourgeoisie : l'ordre fait la vie aisée, confortable, facilite les opérations du commerce et de la finance. La bourgeoisie veut l'ordre avant tout : de là, son indulgence aux violences illégales quand elles viennent d'en haut, quand le gouvernement, par l'armée, renverse la loi sans détruire l'ordre. Elle n'est impitoyable qu'à l'illégalité tumultueuse des pauvres diables.

Ce n'est pas dans ces consciences de bourgeois que peut fleurir le vrai respect de la loi.

Mais il a paru fléchir pourtant sous la troisième République. Pas de Révolution depuis trente-six ans; mais des violences de paroles incessantes, et depuis quelques années, toute sorte de violences d'action, de petites échauffourées sociales ou religieuses qui sont des indices inquiétants. Après le Fort Chabrol, révolte de conspirateurs dont les projets avaient avorté, on a vu par imitation de petits forts Chabrol s'installer sur divers points du territoire, des braconniers, des paysans pour des délits divers, fortifier leurs chaumières et recevoir les gendarmes à coups de fusil ; les couvents, les églises, les séminaires, sont devenus aussi maintes fois, depuis 1901, des forts Chabrol, qu'on défendait avec toutes sortes d'armes, même avec les plus insolites et les plus dégoûtantes.

Pour les violences de parole, c'est le résultat de la liberté de la presse qu'on n'avait jamais eue, sauf sous la grande Révolution: c'en est même, dirai-je, le bienfait ; car enfin, ces excès de langage, sont la soupape par où s'échappent les passions surchauffées.

Quant aux actes de révolte contre la loi et ses représentants, il ne faut pas s'en laisser trop émouvoir. Tous les gouvernements de police que nous avons eus de Louis XIV à Napoléon III n'ont fait régner la loi que par les gendarmes et les soldats.

La brutalité certaine de la répression ôtait aux sujets l'envie de se révolter : les plus durs gouvernements étaient les plus « respectés ». Respect de basse qualité, qui s'appelle la crainte : mais ainsi on avait l'ordre, et la belle apparence d'une légalité inviolée.

Sous la troisième République, à mesure que la démocratie s'installait dans notre pays, il a bien fallu que l'autorité changeât de maximes et d'esprit. On ne peut plus fusiller ou assommer le peuple souverain, et il faut avec lui d'autres manières que celles qui contenaient « la populace », la « canaille » des monarchies. Peu à peu, par intérêt électoral ou parlementaire, par veulerie aussi, mais aussi par un adoucissement général des mœurs qui répugne aux effusions de sang et aux cruautés commandées de sang froid, quelquefois enfin, chez quelques grands ministres républicains, par une haute conception de ce que doit être en démocratie l'autorité s'exerçant au nom du peuple sur le peuple, la force publique s'est relâchée, et la contrainte, la répression se sont faites de jour en jour moins effrayantes. Souvenez-vous seulement de l'humanité patiente avec laquelle Waldeck-Rousseau a eu le courage d'endurer jusqu'au bout le ridicule apparent du siège du fort Chabrol, et de la douceur qu'on peut dire toute nouvelle avec laquelle les sabres ont été maniés dans les dernières grèves du Nord et dans les inventaires.

Mais alors, à mesure que la faiblesse, ou la longanimité du gouvernement se manifestait, les vieilles raisons d'obéir à la loi n'existaient plus pour la majorité des Français. On n'avait plus peur des mauvais coups : n'étant plus féroce, l'autorité n'en imposait plus ; on pouvait s'en donner à cœur joie. Aussi a-t-on tapé sur les préfets, les commissaires, les soldats, la police. Si ceux-ci finissaient par se fâcher et rendre les coups, c'est à peine si on ne leur criait pas que ce n'était pas de jeu. Nos compatriotes sont actuellement dans l'état des potaches à qui on enlèverait la peur des consignes et des sanctions disciplinaires. Ils ont souvent l'air d'esclaves émancipés plutôt que de citoyens libres. Ils ont perdu la crainte de l'autorité et n'ont pas acquis le respect de la loi. C'est la crise inévitable, dans le passage de l'état de sujétion à l'état de liberté.

Je dois ajouter que l'établissement du respect de la loi rencontre des difficultés particulières du fait même de la démocratie. Elle n'en demeure pas moins l'instrument nécessaire de la justice sociale ; mais il faut sans superstition apercevoir les dangers qui résultent de sa nature même, pour y savoir parer.

L'établissement de la démocratie a fait passer à l'état de citoyens libres, participant à la souveraineté, la masse de la nation. Mais pour prendre l'habitude du respect volontaire de la loi, sans contrainte du dehors, pour en comprendre la nécessité fondamentale sous le régime démocratique, il faut une culture avancée que la masse n'a pas encore, ni même beaucoup de demi-lettrés, plus instruits qu'éclairés. Ils prendront pour une chinoiserie, pour une formalité vexatoire et inutile l'obligation de couler leurs actions dans les voies que la loi a tracées. Si l'insurrection arrive au bien plus vite, l'insurrection est légitime. Ces natures-là ne voient que les résultats, et ne comprennent pas que les moyens, les méthodes puissent avoir parfois plus d'importance que les résultats. L'impatience de la justice les emporte.

Ce n'est, comme pour l'escrime et les sports, que par une longue éducation et de nombreux exercices, qu'on arrive à distinguer les coups réguliers de ceux qui ne le sont pas, et à ne vouloir gagner que par les premiers en s'interdisant les autres.

Il est d'ailleurs fort délicat de tracer exactement

dans la pratique la ligne de partage de l'action légale et de la violence illégale. Il faut pour la tracer une subtilité d'appréciation, pour l'observer une vivacité d'intelligence et une maîtrise de soi, que des foules, qui n'ont pas encore l'habitude de la liberté, ne peuvent avoir.

On passe insensiblement la limite; dans les réunions publiques, on commence par grogner aux propos qui déplaisent, on finit par expulser ou assommer les contradicteurs. Dans les grèves, on commence par solliciter le camarade de faire acte de solidarité, et, s'il est un peu lent à se laisser convaincre, on injurie, on cogne; le patron de son côté marchande avec ses ouvriers, c'est son droit, mais souvent il fait la guerre moins pour ses bénéfices que contre les syndicats : il en veut surtout à la loi, et cherche à rattraper tout ce qu'elle accordait aux travailleurs. Souvent aussi on a vu l'autorité elle-même, aux mains de gens éclairés pourtant, confondre le maintien de l'ordre public, dont elle a charge, avec la défense des intérêts patronaux, qui n'est pas son affaire. Ne nous effarons donc pas que la masse manie encore maladroitement des libertés qui datent d'hier.

Mais la difficulté la plus grande qui vienne de la démocratie est celle-ci. Aristote estimait (1) dangereux d'accoutumer les citoyens à abroger trop facilement les lois », et conseillait plutôt de « laisser subsister quelques erreurs du législateur ». La loi, à ses yeux, pour être respectée, devait se présenter avec un caractère de stabilité, d'éternité qui imposât à l'éphémère individu. On ne se sent pas petit devant les lois qu'on a vu naître.

Or, en démocratie, il est essentiel que le peuple qui fait la loi puisse la défaire. La loi est nécessairement relative et provisoire. La vie moderne est infiniment plus compliquée que la vie antique. Les rapports infiniment multipliés sont aussi plus changeants. Des gens de bon sens et d'expérience ont pu dire de certaines lois scolaires qu'il n'y en avait pas qui pussent durer plus de dix ans. Il faut chez nous que le citoyen s'habitue à voir changer la loi, et ne la respecte pas moins.

Dans la période que nous traversons, ce changement n'est pas seulement fatal, il est exigé par l'idéal de justice que la démocratie poursuit. Il faut détruire la vieille législation de privilège et d'injustice, et fabriquer la législation d'égalité et d'humanité dans notre conscience a besoin Ce travail de démolition et de reconstruction ne va pas sans donner à l'individu un peu de fierté à l'égard de la loi qu'il sent être sa création.

Le citoyen est obligé à une gymnastique fatigante et même impossible pour beaucoup. Il peut demander le changement de la loi, et il doit obéir à la loi qu'il veut changer. Dans le même instant, il proclame la loi mauvaise et exécute la loi. C'est la condition même de la liberté, mais c'est une condition qui exige des citoyens un tour de force et de souplesse dont beaucoup ne sont pas du premier coup capables. Il faut se dédoubler, ce qui est toujours difficile, et la plupart confondent les deux mouvements dans une opération simpliste de rébellion. Sans cesse des catholiques, des socialistes, des antimilitaristes, qui ne sont pas anarchistes, se prouvent impuissants à distinguer l'action légale pour l'abrogation d'une loi de l'action illégale contre l'application d'une loi. En combattant une loi, ce qui est de droit strict, on oublie le respect de la loi, qui est de devoir strict.

J'appellerai enfin l'attention sur quelques effets de la civilisation moderne.

On l'a dit souvent, dans l'antiquité l'individu n'avait pas de droits contre l'État. Ce n'était pas pourtant une tyrannie. L'État avait affranchi l'individu, l'avait soustrait, en partie, et de plus en plus, au vieux joug de la famille ; il avait apporté un droit plus libéral, plus moderne. Le conflit, dans l'antiquité, a été entre l'individu et la famille, et c'est par l'État que l'individu s'est libéré. Il en va autrement chez nous. La civilisation moderne nous a fait des consciences individuelles, ombrageuses, exigeantes, et nous a enfoncé dans le cœur le respect de la conscience, du moins l'idée que la nôtre était sacrée, autonome, respectable. La conscience individuelle se dresse à chaque moment devant toutes les autorités, affirmant son indépendance, et nous sommes toujours disposés à lui donner raison, quand notre passion ou notre intérêt nous laissent la liberté d'être parfaitement sincères.

Peu importe que cette conscience se fasse une idée exagérée, insoutenable de ses droits, qu'elle absorbe et s'annexe toutes sortes de principes et d'intérêts qui n'ont rien à voir avec la conscience. Nous avons peine à consentir qu'on viole, qu'on opprime une conscience, même égarée. Et du point de vue de l'individu, peu importe qu'il se trompe; dès qu'il se croit obligé par sa conscience de refuser obéissance à la loi, il y est en effet obligé : il ne peut faire autrement. La conscience individuelle ne peut pas ne pas se faire juge de la loi, et de la mesure de soumission qu'elle lui donnera par ses actes. Et au fond cela revient à dire qu'il n'y a de vraie discipline que celle qui est libre et volontaire, et c'est vrai. Mais il faut vouloir la discipline, regarder l'insoumission comme un mal, comme un malheur, qu'on fera tout pour éviter ; et c'est ce qui n'arrive pas toujours. Il y a trop de consciences chez nous qui se réjouis-

(1) *Politique*, II, 5, 13.

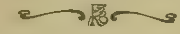
sent dans l'indiscipline, même sans nécessité, et qui y cherchent la gloire et le profit des belles attitudes.

Enfin la vie antique était simple, je le rappelais tout à l'heure. Une législation simple répondait à tous les besoins d'une cité. Le citoyen pouvait la connaître. Le gouvernement direct imposait à la fois et facilitait cette connaissance. N'oublions pas enfin que le citoyen était un privilégié, par rapport aux esclaves, aux métèques : la loi créait, maintenait son privilège, il pouvait l'aimer.

Chez nous, la loi est égale pour tous : aussi chacun y voit-il surtout les charges. Il sent ce qu'elle pèse bien plus que ce qu'elle donne. La loi est multiple, changeante, compliquée, à cause des rapports si nombreux et si délicats qu'elle doit régler. Le citoyen ne peut la connaître. Il s'habitue à vivre sans penser à elle. Des hommes font leur profession de l'étudier, et l'on s'adresse à eux, toutes les fois qu'on a quelque chose à régler avec elle. Hors de là, on est étranger, indifférent à la loi. Elle ne se révèle à nous que par des contacts désagréables, des charges, service militaire, impôt, régie, octrois, papier timbré, mille formalités coûteuses et mille défenses vexatoires. C'est une personne tracassière qui n'entre jamais chez nous que pour nous apporter de l'ennui. On voudrait n'avoir jamais affaire à elle. Disposition malaisément créatrice de respect.

(*A suivre.*)

GUSTAVE LANSON,
Professeur à la Sorbonne.



PASCAL ET JEAN DE LINGENDES

(Le portrait du jésuite dans les *Provinciales*).

L'auteur des *Provinciales* avait-il en vue un personnage déterminé quand il brossait avec tant de vigueur, dans sa quatrième Lettre et dans les suivantes, ce portrait du jésuite doucereux que la postérité ne cesse pas d'admirer ? Il semble bien, quoique Pascal soit un génie créateur égal à Molière même, qu'il n'a pas fait alors œuvre d'imagination ; il paraît avoir peint d'après nature. Mais on ne saurait dire quel est le bon Père qui eut le fâcheux honneur de poser devant un si grand peintre. On ne peut songer au P. Annat, ni aux PP. Bauny, Cellot ou Lemoine. Il ne saurait être question de l'espagnol Escobar, ni des jeunes jésuites qui avaient nom Rapin, Maimbourg ou Bouhours. Serait-ce donc tout simplement le P. de Fretat, ce parent de Florin Périer qui vint un jour à l'auberge de la rue des Poirées, alors que des feuilles toutes fraiches séchaient sur le lit de ce beau-frère de Pascal ? La chose n'est guère vraisemblable ; il y a là une sorte de mystère dont Sainte-Beuve et les autres historiens de Pascal n'avaient pas la clef. Mais grâce aux confidences posthumes de quelques contemporains, grâce aux révélations du mémorialiste Godefroi Hermant, on a pu résoudre un certain nombre de problèmes analogues à celui-ci, et par exemple la question des prétendues amours de Pascal et de M[lle] de Roannez a été réglée d'une manière définitive (1). Il n'est plus permis de dire que Pascal a aimé cette jeune fille, sœur d'un duc et pair, et que, ne pouvant l'épouser, il l'a précipitée dans le cloître. Le 21[e] chapitre du livre XVII des Mémoires d'Hermant a mis les choses au point et fait connaître l'exacte vérité. Peut-être en sera-t il de même pour la question qui nous occupe, si le lecteur veut bien jeter un coup d'œil sur le 13[e] chapitre du XX[e] livre de ces mêmes Mémoires (1) ; il verra que Pascal, en 1656, pouvait bien avoir en vue un jésuite, et même un des plus huppés, comme aurait dit Perrin Dandin.

* *

Après avoir raconté en grand détail l'histoire des *Provinciales* et l'histoire non moins curieuse de la fameuse *Apologie des Casuistes*, Hermant poursuit son récit, semestre par semestre, relatant les faits de notre histoire religieuse qui lui paraissent dignes d'intérêt, et son XX[e] livre est consacré aux événements de l'année 1659. Les *Provinciales* ont cessé de paraître depuis deux ans ; les Jésuites, honnis par tout le monde parce que l'Apologie du P. Pirot a soulevé l'indignation générale, sont alors en très mauvaise posture ; la Sorbonne et les évêques les condamnent à qui mieux mieux, en attendant que Rome anathématise à son tour leur morale par trop relâchée. Or c'est à ce moment même, au mois de mars 1659, que se place le récit de ce qu'Hermant appelle « une importante conférence entre M. de Bernières et le P. de Lingendes », entre un ami de Port-Royal et le plus célèbre des jésuites français. Que pouvaient avoir à se dire ces deux personnages qui appartenaient à deux mondes si différents ? Le premier n'est guère connu que des savants, de ceux qui étudient la pédagogie de Port-Royal et l'histoire de ses Petites Écoles. Simple maître de requêtes, mais fort riche, Charles Maignart de Bernières fut un des amis les plus dévoués de la mère Angélique, des religieuses et des Messieurs. Sa grande charité lui avait fait décerner par la reconnaissance publique le glorieux titre de Procureur-général des pau-

(1) V. la *Revue politique et littéraire* du [illegible] novembre 1877 ; — rééditée en [illegible] dans un volume de *Mélanges*.

(1) Au tome IV, actuellement sous presse, et qui paraîtra dans le courant de l'année.

vres. C'est chez lui, quand il voulut pourvoir à l'éducation de ses enfants qui venaient de perdre leur mère, que furent installées, aux portes de Versailles, les célèbres Petites Écoles du Chesnay. Dénoncé à la cour comme suspect de jansénisme, Bernières reçut en 1661 une lettre de cachet qui l'exilait à Issoudun ; il mourut dans cette ville dix-huit mois plus tard, au moment même où son innocence était reconnue et sa lettre d'exil enfin révoquée.

Quant au P. de Lingendes, il est bien autrement célèbre, car tous les historiens de la littérature française le considèrent comme un des réformateurs de la chaire, comme un des précurseurs de Bossuet et de Bourdaloue. Né à Moulins, en 1591, sorti de la même famille que le poète Jean de Lingendes et que le prédicateur du même nom, évêque de Sarlat et ensuite de Mâcon, il est appelé quelque part, dans les mémoires d'Hermant, « le plus célèbre prédicateur de sa compagnie. » Il paraît avoir eu beaucoup de feu, surtout quand il s'agissait de défendre les prérogatives et les privilèges de sa société contre ce qu'il appelait la tyrannie des curés et des évêques. Ce fut même, en 1653, six ans avant la conférence avec M. de Bernières, l'occasion d'une étrange comédie, dont le grave Hermant nous a seul fait connaître les détails (XI, 29). Lingendes prêchait à Saint-Paul contre les curés en général; il avait le mauvais goût d'attaquer Mazure, curé de la paroisse, et il s'emportait aux derniers excès. Au lieu de lui intimer l'ordre de descendre immédiatement de sa chaire, Mazure imagina de lui imposer silence en faisant entonner les complies par les ecclésiastiques qui étaient dans le chœur. On en usait ainsi, paraît-il, lorsque les orateurs sacrés, emportés par leur éloquence, étendaient leur discours au-delà des limites prescrites. Ce fut alors un singulier charivari : le chœur chantait à tue-tête, le prédicateur hurlait, les fidèles scandalisés murmuraient, et ce fut seulement quand il lui fut impossible de se faire entendre que Lingendes abandonna la chaire en manifestant sa fureur, tandis que ses confrères et amis, précurseurs des héros du Lutrin, en venaient aux voies de fait et rossaient les chantres. Naturellement le curé Mazure fut exilé pour avoir manqué de respect au prédicateur; mais comme il était adoré de ses paroissiens, comme la populace ne parlait de rien moins que d'écharper les Jésuites de la rue Saint-Antoine, Mazarin jugea prudent de le rappeler au plus vite, et le retour du curé Mazure fut un véritable triomphe.

En 1655, Lingendes, toujours aussi fougueux, accusait publiquement les jansénistes de tenir des conciliabules secrets et d'avoir jusqu'à quatorze séminaires ; il s'attachait à dénigrer saint Augustin et se proclamait docteur de l'Église au même titre que lui. Enfin, nous apprenons par Hermant qu'il était l'approbateur du livre du P. Lemoine, sur la *Dévotion aisée*, de cet ouvrage auquel Pascal a infligé l'immortalité du ridicule. Mais dans la suite des Mémoires, il n'est plus question de lui, et nous le retrouvons seulement en 1659, âgé pour lors de soixante-huit ans, et conférant avec M. de Bernières, comme on va le voir, sur une question de simple casuistique.

Le vertueux maître des requêtes avait été pris pour arbitre par deux de ses cousins germains, le marquis de Flavacourt et M. de Fouilleuses, capitaine aux gardes, qui ne parvenaient pas à s'entendre sur une question d'intérêt. Il s'agissait de savoir si M. de Fouilleuses, un militaire qui détenait « un prieuré à simple tonsure » et qui était sur le point de se marier, pouvait vendre à son aîné sa pension ecclésiastique de 3.000 livres. M. de Bernières n'était pas de cet avis; son rigorisme port-royaliste prétendait que la chose était « injuste, contre l'ordre de l'Église, et sentant la simonie ». Le capitaine de Fouilleuses répliquait à cela qu'il était en sûreté de conscience, « parce que depuis peu il en avait conféré avec le P. de Lingendes, qui autorisait entièrement cette action ». M. de Bernières n'en croyait pas ses oreilles; il prétendait qu'on n'avait pu obtenir une pareille réponse qu'en circonvenant le célèbre jésuite et « en lui déguisant les circonstances ». M. de Fouilleuses soutenait son dire; à l'arbitre on opposait donc un autre arbitre ; Port-Royal et la Compagnie de Jésus étaient une fois de plus en complet désaccord sur une question de morale. Une rencontre, c'est-à-dire une conférence contradictoire, fut jugée indispensable par les frères désunis. M. de Fouilleuses, le principal intéressé, sollicita une audience du P. de Lingendes; il l'obtint, et l'on prit rendez-vous rue Saint-Antoine, pour le vendredi 28 mars, dans la matinée. Ici laissons la parole à Godefroi Hermant, dont la relation est, comme toujours, d'une précision presque mathématique.

« M. de Bernières, ayant mis par écrit toute l'affaire (il avait dressé une sorte de mémento en huit articles), se rendit le jour de l'assignation, avec M. de Fouilleuses, en la maison professe, où ils trouvèrent d'abord (c'est-à-dire tout de suite) le P. de Lingendes, qui se promenait dans la galerie avec M. le duc de Villars. Ils attendirent que ce seigneur eût pris congé du Père, lequel les vint aborder avec grande civilité; et M. de Fouilleuses lui ayant dit : Mon Père, c'est M. de Bernières, notre arbitre, que je vous amène, il lui répondit : J'ai l'honneur de connaître Monsieur et toute sa famille. »

Voilà déjà qui donne au P. de Lingendes un petit air de famille avec le jésuite de la 4[e] Provinciale, qui « pensait à ce qu'il devait dire » quand « on vint l'avertir que Madame la Maréchale de... et Madame

la marquise de... le demandaient. » Toute la différence, c'est que l'on congédie Louis de Montalte, et qu'on le quitte « à la hâte » pour recevoir les grandes dames, au lieu que M. de Bernières est obligé d'attendre patiemment le départ du grand seigneur. Mais écoutons la suite du récit, et ne nous laissons pas rebuter par la longueur de la citation; les rapprochements se présenteront d'eux-mêmes au cours de cette lecture.

« Après les premiers compliments, M. de Bernières dit au P. de Lingendes : « Mon Père, ayant désiré d'accorder mes deux cousins sur plusieurs différends qu'ils avaient touchant leur partage, j'ai fait difficulté de prononcer sur le sujet d'une pension qui a été rachetée, et du rachat de laquelle Monsieur que voilà demande d'être payé. Mais comme j'ai appris qu'il vous a déjà consulté sur cette affaire, je suis venu pour vous l'exposer moi-même dans la vérité, parce que je vous crois beaucoup plus expérimenté dans ces matières bénéficiales que moi qui ne suis pas de profession de connaître des cas de conscience. — Monsieur, lui répondit le Père, vous me faites trop d'honneur. Il est vrai que ces matières sont difficiles. Mais entrons, s'il vous plaît, dans la petite salle, afin que nous soyons plus en repos, et que nous puissions mieux examiner cette affaire. »

« Ils y entrèrent, et s'assirent sur un lit vert sur lequel il y avait un grand volume in-folio relié en veau. M. de Bernières dit au P. de Lingendes : « Je me suis défié de ma mémoire, et ainsi j'ai mis par écrit les raisons sur lesquelles je désire vous consulter, afin de vous les rendre plus intelligibles. » Il lui fit ensuite la lecture de ces questions, sur quoi le P. de Lingendes, lui pressant et lui serrant la main par forme d'applaudissement, lui dit : « Voilà une anatomie bien exacte, mais il me semble qu'il n'est ici question que de savoir si l'on peut racheter une pension. » M. de Bernières lui répliqua : « Mon Père, je crois qu'il faut reprendre l'affaire dans sa source, et examiner de quelle manière mon cousin est entré dans ce bénéfice; comment il en a joui, et comme il a toujours été dans les armées, jouissant d'une pension cléricale dont, selon mon avis, le rachat ne peut être fait à la veille d'un mariage. » Alors le Père lui serra la main et lui dit d'un ton plus haut : « Il faut avouer que vous êtes un homme bien exact. » M. de Bernières lui répliqua : « Mon Père, il me semble que l'on ne pêche jamais pour l'être trop, et pour moi, je tâche en effet de l'être le plus que je puis, surtout dans les affaires où il s'agit de conscience. »

« Sur cela le Père, mettant la main à l'épée (1), tira de dessous sa robe un livre qui est de grand prix parmi eux, et dit à M. de Bernières en [le] lui présentant : « Vous ne me croiriez peut-être pas si je disais (ou mieux *décidais*) de moi-même un cas si important. Voilà Tolet, qui est un de nos Pères, qui a passé quarante ans dans la Pénitencerie à Rome. Jugez par là s'il sait quelque chose dans ces sortes de matières; je vous le garantis pour le meilleur juge que vous puissiez avoir. » Il ouvre ensuite le livre, qui était marqué avec une oreille au chapitre des pensions, ce qui marque assez qu'il était venu préparé au combat, et parcourt tout le chapitre... M. de Bernières dit alors au P. de Lingendes : « Mon Père, je veux bien encore que cela se pratique dans le monde, comme je le vois imprimé dans ce livre, mais en l'espèce dont il s'agit maintenant, je vous demande comme à un directeur de conscience, non comme à un avocat, si mon cousin peut recevoir le rachat d'une pension qui allait être éteinte par le mariage. » — « Oui, dit le Père, il le peut, il n'y a nulle difficulté, car les pensions cléricales sont des choses purement temporelles, dont les pensionnaires peuvent entièrement disposer, et si vous ne m'en voulez pas croire, je m'en vas vous montrer un auteur qui décide nettement la question. » Alors prenant un des deux grands livres qui étaient sur le lit vert, il ajouta : « C'est le grand Diana, qui vous éclairera (ou éclaircira?) toutes vos difficultés. »

« M. de Bernières, tout effrayé d'entendre nommer Diana, qui ne passait dans son esprit que pour un réprouvé, lui dit avec quelque chaleur : « Vous trouverez bon, s'il vous plaît, mon Père, que je n'entende point la lecture de cet auteur; je vous assure que je n'y ai aucune foi. Si vous m'apportiez l'autorité de quelque Père de l'Église, comme saint Bernard, je vous assure que je l'y aurais tout entière. » Le Père, animé du zèle de la Société, lui répartit : « Et moi, je vous soutiens que je crois plus à Diana qu'à saint Bernard en matière de cas de conscience. Car, comme dit le commun proverbe : *Cuilibet in arte suâ perito credendum est* (il faut s'en rapporter à tous ceux qui sont habiles dans leur art) : Diana en cas de conscience, un médecin en maladie, un jurisconsulte en jurisprudence, saint Bernard en sainteté. »

Après ce trait véritablement délicieux, il est impossible de ne pas interrompre la citation et de ne pas ouvrir une parenthèse. Ne croirait-on pas, en effet, qu'on vient de lire un fragment de Pascal inédit? Ne serait-on point tenté du moins de prendre le grave Hermant pour un pasticheur qui aurait imité d'une manière admirable les 4e, 5e et 6e Provinciales? Reportons-nous plutôt au texte lui-même, et faisons quelques-unes des comparaisons qui s'imposent :

« ... Je voudrais que ce que vous dites fût bien véritable, et que vous en eussiez de bonnes preuves. – Et voulez-vous, me dit-il aussitôt. Je m'en vais vous en fournir, et des meilleures; laissez-moi faire. Sur cela il alla chercher ses livres (Lettre IV)... Et m'offrant le premier qu'il tenait : Lisez, me dit-il, la Somme des péchés du P. Bauny que voici, et de la cinquième édition encore, pour vous montrer que c'est un bon livre (*Ibid.*)... Et voulez-vous, ajouta-t-il, une autorité plus authentique? Voyez ce livre du P. Annat..., lisez la page 34, *où il y a une oreille*, et voyez les lignes que j'ai marquées au crayon, elles sont toutes d'or (*Ibid.*)... Allez, vous n'êtes point obligé à jeûner. Je ne veux pas que vous m'en croyiez; venez à la bibliothèque. J'y fus, et là, en pre-

(1) C'est-à-dire entrant résolument en matière.

nant un livre : En voici la preuve, me dit il, et Dieu sait quelle, c'est Escobar (Lettre V)... C'est Emmanuel Sa, de notre Société... Ecoutez Filiutius, ce grand jésuite de Rome... (*Ibid.*)... Les Pères [de l'Église] étaient bons pour la morale de leur temps, mais ils sont trop éloignés pour celle du nôtre (*Ibid.*)... Voyez Diana, qui n'est pas de notre Société,... nos Pères se servent souvent de ce bon Diana (*Ibid.*). »

Il faut surtout, puisqu'il s'agit dans Hermant d'un bénéfice ecclésiastique, se reporter au passage de la 6e Provinciale qui est relatif aux bénéficiers et aux contrats simoniaques, et les observations de M. de Bernières nous ramènent à l'histoire de Jean d'Alba et aux considérations qui suivent : « Nous n'avons pas autant de pouvoir sur les magistrats que sur les confesseurs... — Obligez-les [mon Père] d'absoudre les criminels qui ont une opinion probable... — Je le proposerai à notre Père Provincial. » En 1656, ce Provincial était le P. Cellot ; en 1659, c'était le P. de Lingendes lui-même, et ce qui ferait croire que Lingendes a pu être visé directement par Louis de Montalte, c'est précisément que le nom du célèbre jésuite, qui pouvait conduire son interlocuteur dans la bibliothèque de la maison professe ou faire apporter des in-folio sur le lit vert de la petite salle, n'est pas prononcé une seule fois dans les *Provinciales*, pas même à propos de la *Dévotion aisée* dont il était l'approbateur. Mais il est temps de reprendre, au point où nous l'avons laissée, la citation d'Hermant.

« M. de Bernières, n'étant pas persuadé de ce que disait le Père, lui répliqua de nouveau : « Et moi, mon Père, j'aime mieux que vous m'en parliez que Diana ; je ne suis pas venu ici pour consulter cet auteur, non plus que Tolet, mais vous-même. Je vous prie de me répondre positivement sur chacune de mes questions. » Puis reprenant son papier, il lui proposa une seconde fois les difficultés ci-dessus énoncées, et lui demanda, sur la première, si ce bénéfice n'avait pas été tenu en confidence (c'est-à-dire sans doute à titre fiduciaire), puisque son cousin demeurait d'accord d'avoir joui et de la pension et des fruits, quoique du consentement du titulaire. Le Père lui répondit : « Non, Monsieur, il n'y a aucun mal, puisque votre cousin avait le consentement du titulaire ; et pourvu qu'il n'y ait point eu d'écrit, il est en sûreté de conscience, parce que chacun est maître de son bien. — Mais, mon Père, lui dit M. de Bernières, les actions ne sont-elles pas plus fortes que les écrits ? Pour moi, je vous avoue que j'ai peine à croire que ce ne fût pas là une confidence présumée. » Le bon Père en souriant lui prit encore la main, et lui dit : « Vous êtes bien sévère ; ne vous rendrez-vous jamais à l'autorité d'un autre grand docteur ? » Alors, prenant l'autre livre qui était sur le lit vert, et dont le seul nom fait peur, il l'ouvrit et dit : « C'est Panormitanus ! » M. de Bernières l'interrompant : « Mon Dieu ! laissons là, je vous prie, tous ces Diana et ces Panormitanus ; j'aime mieux vous entendre, mon Père, que tous ces auteurs. Passons donc à une autre question. Voyons si la pension que mon cousin recevait n'était pas excessive, puisque le bénéfice ne valant que mille écus, la pension était de deux mille livres. »

« Sur cela, le Père se tourna vers M. de Fouilleuses, qui écoutait en silence toute leur dispute, et lui dit : « Monsieur, il est sans difficulté que M. votre parent a raison de dire que la pension est excessive. Prenez-y garde ; vous avez peut-être surpris le pape, et en ce cas, votre conscience est intéressée. Mais aussi, s'il n'est pas vrai que vous l'ayez surpris, vous avez les mains nettes ; car le pape a pu vous donner une pension telle qu'il l'a voulu, et ainsi vous avez pu en jouir sûrement. »

« M. de Bernières, voyant qu'il n'avait rien à dire de ce côté-là, passa à une autre question, et continua de cette sorte : « Hé bien ! mon Père, laissons là ce point, et trouvez bon que je vous demande si mon cousin, n'ayant jamais eu l'esprit clérical, mais au contraire ayant toujours été à la guerre, a pu devant Dieu jouir de de cette pension ? — En doutez-vous ? répondit le Père ; il suffit, pour posséder une pension cléricale, de ne pas avoir un esprit contradictoire à la posséder. — Pardonnez-moi, mon Père, lui dit M. de Bernières, si je vous interromps pour vous demander l'explication de ce mot, que je n'entends pas bien. » Le Père lui promit à l'heure même de le lui expliquer par un exemple : « Un père, lui dit-il, fait son fils d'Église. Si ce fils dit continuellement : Je ne veux pas être d'Église, alors il est estimé y avoir un esprit contradictoire ; mais autrement, encore qu'il soit dans une profession contraire, il a toujours droit de jouir du bien de l'Eglise qui lui est donné par le pape. » Cette explication si bizarre brouilla un peu M. de Bernières, lequel lui répondit : « Je vous avoue, mon Père, que cette distinction que vous m'apportez ne me peut faire croire qu'une pension cléricale ne soit pas éteinte par la milice, et qu'un homme puisse légitimement jouir de cette pension, lorsqu'ayant embrassé le métier de la guerre, il témoigne par ses actions qu'il n'a pas l'esprit clérical, encore qu'il ne dise pas de bouche : Je ne veux pas être d'Église. En vérité, mon Père, je vous trouve en cette rencontre moins sincère que les gens du barreau ; car ayant consulté depuis peu les plus célèbres de MM. du Palais sur toutes ces mêmes difficultés que je vous propose, ils m'ont dit qu'en effet, pour ce qui regarde la question de la pension dont jouit celui qui va à l'armée, il y a une grande controverse entre les docteurs canonistes ; les uns soutenant qu'elle est éteinte, et les autres qu'elle ne l'est pas, et ainsi qu'elle se peut demander, et que sur une pareille question était intervenu, depuis quelques années, un arrêt donné à la seconde chambre des Enquêtes, par lequel le titulaire avait été condamné à payer la pension quoique le titulaire eût été à la guerre ; que néanmoins tous les juges avaient dit en opinant que devant Dieu cette affaire ne valait rien, et que ceux qui l'avaient faite *habituri essent Deum ultorem* (c'est-à-dire seraient l'objet de la vengeance céleste). Mais quant à ce qui regarde le surplus de l'espèce particulière de mon cousin, l'un des mêmes avocats me dit qu'il était vrai que,

selon l'usage du Palais, sa demande pourrait passer pour légitime, mais que, si lui en était cru et était à la place de l'avocat général, il requerrait que ni l'un ni l'autre de ces deux frères ne profitassent de cette somme, mais qu'elle fût appliquée à l'Hôpital. »

Le Père se trouva assez embarrassé, et M de Bernières, voulant terminer cette affaire, continua en lui disant : « Passons, je vous prie, à la dernière de nos questions, en laquelle je vois bien que vous serez contre moi, qui est de savoir si mon cousin peut, devant Dieu, demander les douze mille livres pour le rachat de sa pension. — Nous y avons répondu, repartit le Père, et vous avez vu quels auteurs je vous ai cités. » M. de Bernières lui dit : « Mais, mon Père, il n'est pas ici question de ces auteurs ; trouvez bon que je vous demande à vous-même si, étant à la place de Monsieur, vous voudriez toucher cette somme. » Le Père, se trouvant serré de près, lui répondit : « Attendez ! autre chose est de conseiller et de persuader selon les règles, et autre chose est de se conduire soi-même en son particulier. — Je vois bien lui répliqua M. de Bernières, que selon la rigueur des règles du Palais et selon votre avis, mon cousin doit recevoir cette pension. Pour moi qui suis arbitre, je vous avoue que je ne la puis pas accorder ; mais il m'est venu en l'esprit un expédient, qui est de supprimer cette promesse comme un mystère d'iniquité dans le partage, et de donner à Monsieur quelque somme, comme de cinq à six mille livres, en lui disant qu'il prenne garde à lui, et que son argent pourra tourner à sa perdition. — Voilà une belle ouverture, dit le Père. » Puis s'adressant à M. de Fouilleuses : « Vous ferez bien de suivre le conseil de M. votre cousin. » M. de Fouilleuses répondit : « J'ai toujours cru agir à la bonne foi et pouvoir légitimement recevoir cette somme pour le rachat de ma pension. Si je ne le puis pour le tout, je ne le puis pour une partie. » Le Père lui répéta une seconde fois : « Monsieur, croyez-moi, vous ferez bien de suivre le conseil de M. votre parent ; aussi bien votre pension était bien excessive ; cela mérite bien que vous fassiez quelques aumônes. »

« Sur cela, ils se séparèrent avec beaucoup de civilité, le Père louant beaucoup le zèle de M. de Bernières, et l'exhortant fort à donner la paix à cette famille. »

Il y eut à cette conférence un épilogue : M. de Bernières consulta par écrit le P. de Lingendes sur un point de détail omis au cours de leur entretien, et le Père répondit par écrit également, d'une manière très raisonnable, ce qui fait voir, dit malicieusement Hermant, « qu'il était devenu plus savant par la consultation de ce magistrat que par la lecture de Tolet, de Diana et de Panormitanus. »

C'est d'une simple relation qu'il s'agit ici, et le scrupuleux Hermant ne s'est pas mis en frais d'imagination pour la dramatiser et pour l'embellir ; on peut être assuré qu'il a transcrit mot à mot un fragment du journal ou des mémoires domestiques de M. de Bernières. C'est même douze ou quinze ans après la mort de ce magistrat (1662), et après la mort du P. de Lingendes (1660) qu'il a rédigé ce chapitre de son *Histoire ecclésiastique*. Or, on est bien obligé de remarquer une analogie frappante entre cette relation et les récits de conférences qui égaient les premières *Provinciales*. On en viendrait presque à se demander si les récits de Pascal ne sont pas également des relations véridiques, enjolivées sans doute et transformées par un narrateur de génie. L'incomparable metteur en œuvre qui utilisait d'une manière si merveilleuse les matériaux que lui apportaient ses collaborateurs n'aurait-il pas eu à sa disposition des relations analogues à celle de 1659 ? N'y aurait-il pas, dans cette partie des *Provinciales*, plus de vérité et moins d'invention qu'on ne le croit généralement ? Cette hypothèse admise, il est bien difficile de ne pas admettre aussi que le jésuite moitié naïf et moitié retors dont Pascal nous a laissé un portrait si vivant et si ressemblant est, de préférence à tout autre, le célèbre Claude de Lingendes. C'est le même air bon enfant, ce sont les mêmes formules, les mêmes procédés de démonstration, le même dédain pour l'Écriture et pour les Pères de l'Église, le même engouement pour les casuistes modernes et surtout pour ceux de la Société, le même entêtement à ne vouloir pas être cru sur parole, à ne jamais décider de soi-même, à se retrancher toujours derrière les affirmations d'un auteur grave présentant une opinion probable. Il y a même dans la relation d'Hermant quelques traits charmants que la malice de Pascal aurait certainement mis en lumière, ne serait-ce que le geste du bon Père serrant par trois fois la main de son contradicteur, ou la causerie sur le petit lit vert, ou l'intervention comique de Pa-nor-mi-ta-nus, ou enfin l'aveu final, celui qui consiste à reconnaître que l'on *conseille*, que l'on *persuade* aux autres ce qu'on n'oserait faire soi-même. Faites ce qu'ils font, ne faites pas ce qu'ils disent, se serait peut-être écrié Pascal. Ce dernier trait vaut à lui seul toutes les naïvetés que Louis de Montalte a prêtées à son candide casuiste.

Mais ici une difficulté se présente. La conférence dont Hermant nous a laissé le récit est du mois de mars 1659, trois ans après les *Provinciales*, dont la vogue avait été extraordinaire, puisqu'on avait dû en tirer plus de dix mille exemplaires ; et d'autre part les Jésuites connaissaient bien le pamphlet de Pascal, puisqu'ils avaient à plusieurs reprises essayé de le réfuter. Est-il donc possible que Claude de Lingendes, un homme très instruit, un prédicateur renommé, un jésuite passionné pour la gloire de sa compagnie, ait pu en 1659, donner à M. de Bernières, qu'il savait évidemment janséniste, puisqu'il disait au début de leur entretien « Je connais Monsieur et

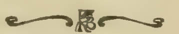
toute sa famille, » une réédition des scènes comiques de [illegible]? Il était par excellence ce qu'on pourrait appeler un jésuite consultant, on s'adressait à lui pour résoudre une multitude de cas de conscience, et il devait savoir qu'il avait sans doute été visé directement par Pascal. Comment s'est-il donc prêté à la conférence de 1659? La réponse à cette question pourrait bien être la suivante : Claude de Lingendes n'avait pas lu les *Provinciales*, du moins les sept lettres dans lesquelles figure le jésuite bafoué par Pascal. C'est ainsi que Louis XIV n'a jamais lu, car il ne les aurait pas tolérées, les attaques de La Fontaine contre les rois, celle-ci par exemple :

L'univers leur sait gré du mal qu'ils ne font pas.

Que si Lingendes avait lu les *Provinciales*, il faudrait avouer qu'il n'a guère profité de cette lecture ; elle ne l'a pas plus corrigé que la lecture ou la représentation de l'*Avare*, de *Tartuffe*, du *Bourgeois Gentilhomme* ou des *Femmes savantes* n'ont corrigé les avaricieux, les hypocrites, les vaniteux ou les pédantes.

Quoi qu'il en soit, il est évident que l'interlocuteur de M. de Bernières ressemble d'une manière étonnante à celui de Louis de Montalte, et le hasard ne produit pas de pareilles ressemblances. Pascal a pris son bien là où il le trouvait, tout comme Molière, et l'on peut croire que son portrait du jésuite est peint d'après nature. C'est le portrait de Claude de Lingendes, que Pascal ait conféré personnellement avec ce célèbre jésuite ou qu'il ait eu en 1656 des relations de conférence analogues à celle de 1659.

A. Gazier,
Professeur à la Sorbonne.



LES CONSEILS DE GUERRE

Un débat sous la Restauration

En 1829, Charles X régnant en France, le ministère est occupé depuis un an par les libéraux du temps : M. de Martignac, président du Conseil, qu'entourent M. de la Ferronays, le comte Portalis, M. de Vatimesnil, le général de Caux. La Chambre des députés est présidée par l'illustre Royer-Collard, la Chambre des pairs par le chancelier Dambray, vieillard de soixante-dix-neuf ans, qui allait mourir au mois de décembre et qu'un contemporain nous a décrit ainsi :

« Sa figure franche et ouverte avait conservé l'expression de gaieté qui lui était habituelle, on y eut vainement cherché un peu de la gravité que réclamait sa nouvelle position ; elle s'y refusait, et les manières ne corrigeaient pas ce défaut : la simarre ne lui allait pas ; il la portait trop légèrement et semblait souvent oublier qu'il en était revêtu. »

C'est à cette dernière Assemblée que le gouvernement de M. de Martignac, reprenant une œuvre entreprise trois ans plus tôt, proposa un système d'organisation des Conseils de guerre qui vivaient jusqu'à ce jour sous le régime du provisoire, tels que les avaient institués les lois du Directoire. A la séance de la Chambre des pairs du 14 février 1829, le général vicomte de Caux, ministre de la Guerre, présente un projet, en 103 articles, sur la pénalité, c'est-à-dire sur la répression des crimes et délits en matière militaire, texte qui venait compléter un autre projet, en 225 articles, sur la juridiction, c'est-à-dire sur l'organisation de la justice militaire. Ainsi, il y a quatre-vingts ans, on considérait déjà que ce sujet comportait la rédaction de 328 articles de loi. De même de nos jours avons-nous vu une solution législative de la question en 374 articles (1). Une telle étendue ne facilite pas précisément le vote par les Chambres. Ni l'œuvre de 1829, ni celle de 1902, ne sont devenues des lois. Nous y trouverons du moins l'indication précise des tendances parlementaires ; les dispositions essentielles nous révéleront l'état du droit public du temps. Comment les ministres de Charles X, comment les nobles pairs comprenaient-ils la « conciliation des droits de l'homme avec les nécessités de la défense nationale » ? C'est en ces termes que se pose le problème des Conseils de guerre.

*
* *

La Chambre des pairs aborde en premier lieu le projet relatif à la *pénalité*. Le général de Caux expose que le principe de la juridiction militaire réside dans la « conservation de la discipline » et que d'autre part, la sauvegarde des droits de l'homme sera obtenue « en se rattachant aux maximes du droit commun », en ne s'éloignant de ces règles que « lorsque l'impérieuse nécessité le commande ». Ces deux formules se balancent et se complètent l'une l'autre. Elles ont conservé jusqu'à ce jour toute leur force, elles guideront demain, comme elles guidaient déjà en 1829, tout débat sur la matière. En se les appropriant, le Cabinet Clémenceau continue le gouvernement de M. de Martignac. Toutefois on ne dira plus aujourd'hui comme on disait alors :

« Les nécessités politiques veulent que la juridiction militaire ait pour caractère particulier la célérité ; c'est la condition de son existence. »

Du moins, on ajoutera, en y insistant :

(1) Projet de loi déposé par le gouvernement, Chambre des députés, séance du 17 octobre 1902.

« La célérité ne doit point exclure les formes protectrices. »

Telles sont les idées générales, qui inspireront l'élaboration de cette œuvre législative. Le général de Caux les affirmait encore en ajoutant :

« S'il y a des juridictions spéciales, ces exceptions seront moins des dérogations que des confirmations du droit commun, car c'est en vue de l'utilité commune que le législateur les a établies. »

Il s'en inspirait pour délimiter rationnellement les attributions des tribunaux militaires. Alors comme aujourd'hui se posait la question de compétence : Quelles sont les infractions qu'ils doivent connaître ? Faut-il dire avec une certaine école que la compétence se détermine d'après la qualité de la personne incriminée et que tous les délits commis par les militaires doivent relever de la justice militaire? Faut-il au contraire s'attacher à la nature de l'acte et ne soumettre à cette juridiction spéciale que les infractions militaires proprement dites? Le ministre de la Guerre du cabinet Martignac prenait ce dernier parti. Il rendait en principe aux tribunaux ordinaires la connaissance des délits de droit commun, en se fondant sur ce que « les militaires, avant d'être militaires, étaient des citoyens ». Comment établissait-il la démarcation? Il s'appropriait un système, qui a éte repris plus tard, que nous retrouvons même dans le projet ministériel, déjà cité, de 1902 et qui établit la classification suivante : d'abord, les infractions militaires proprement dites, qui consistent dans la violation définie par la loi du devoir militaire ; ensuite les infractions mixtes, qui contiennent à la fois une violation des règles du droit commun et des règles du droit militaire ; enfin les infractions aux lois ordinaires, réprimées par le Code pénal. De ces trois catégories le général de Caux range les deux premières dans la compétence des tribunaux militaires. Cette solution était reprise naguère, il y a cinq années ; le Comité du contentieux du ministère de la Guerre, dans lequel siégeait l'actuel garde des Sceaux, M. Guyot-Dessaigne, émettait la même opinion que le ministre de Charles X. On sait que, tout en s'appropriant cette méthode, les derniers projets gouvernementaux l'appliquent d'une manière différente : ils restreignent sensiblement le sens du mot « délit militaire » pour étendre par contre le nombre des infractions de droit commun ; ils resserrent la compétence des tribunaux militaires. Mais l'idée générale dont ils s'inspirent est bien celle qui prévalait déjà dans la Chambre des pairs de la Restauration.

Le ministre du cabinet Martignac insistait encore sur le but à atteindre : « protéger plus efficacement les intérêts privés... se rapprocher davantage du droit commun et lui rendre plus fréquemment hommage ». Il avait tenu à inscrire dans la loi que désormais les fonctions de magistrat instructeur et celles d'accusateur cesseraient d'être confondues, que l'accusé aurait le temps de conférer avec son défenseur, que le choix des juges serait fixé non plus arbitrairement, mais d'après l'ordre du tableau, enfin que les peines seraient notablement adoucies. Cette œuvre tendait réellement à donner :

« de nouvelles garanties à ces grands intérêts : la sûreté des personnes, le droit sacré de la défense, l'impartialité des jugements, la juste proportion entre les peines et les délits, les droits des citoyens ».

On ne peut s'empêcher de reconnaitre que ce programme est précisément celui que s'assigne le législateur de 1907. M. Clémenceau trace ce plan :

« développer les droits de l'individu dans une organisation de garanties appropriées » (1).

Ses prédécesseurs au Gouvernement disaient en 1829 :

« Ces garanties ont été refusées dans des temps de déception, où le mot de liberté servait de voile au désordre et à l'arbitraire ».

*
* *

Une commission spéciale de sept membres fut saisie du projet et, dans un délai relativement bref, le 31 mars, le comte d'Ambrugeac présenta à la Chambre des pairs un rapport, dont maints passages sont à retenir. Il définissait ainsi « le caractère spécial qui distingue les peines pour les délits militaires : conserver à ceux qui les ont encourues la possibilité de reparaître dans les rangs de l'armée ». L'école criminaliste moderne retrouvera sa pensée dans ces lignes, elle qui s'attache à relever les condamnés, à les reclasser, à les sauver (2). Le rapporteur formulait déjà cette vérité, que l'expérience a mise en lumière : « L'exagération des peines entraîne l'impunité complète ». Plutôt que de recourir à une répression excessive, les tribunaux renoncent à toute répression. C'est une autorité officielle, qui a dit de nos jours : « La sévérité de la peine influence le verdict des juges » et dicte « ces acquittements trop fréquents qui déconcertent la conscience (3). » Dans le même sens, presque dans les mêmes termes, les pouvoirs publics de 1829 proclamaient :

« Nous obtiendrons une répression plus complète,

(1) Déclaration ministérielle, du 5 novembre 1906.

(2) Dans ce sens, *L'individualisation de la peine*, par R. Saleilles, et discours du 11 octobre 1906 prononcé à Draguignan par M. Clémenceau.

(3) Rapport annexé au projet de Code de Justice Militaire, du 17 octobre 1902.

lorsque les conseils de guerre ne seront plus forcés, par l'exagération du châtiment, à des acquittements fâcheux. »

Passant en revue les diverses catégories d'infractions, le comte d'Ambrugeac constatait que la Chambre des pairs avait décidé que l'une d'elles, quoique mixte — les cas de faux en matière d'administration militaire — serait laissée dans la compétence des tribunaux ordinaires et pourquoi? Parce qu'à cause

« des difficultés qui environnent l'instruction et la procédure des crimes et délits de cette nature, on craignait de ne pas trouver dans les conseils de guerre assez d'aptitude et d'expérience pour leur en confier la répression. »

De même aujourd'hui on fait valoir des raisons de même ordre pour leur enlever la connaissance d'infractions complexes, d'infractions, qui ne sont pas purement militaires.

Le 15 avril 1829, deux mois après le dépôt du projet, la Chambre des Pairs en commença l'examen en séance. Elle se dispensa de toute discussion générale. Dès l'article premier, le maréchal Soult, duc de Dalmatie, prit l'initiative de demander la suppression de la peine du boulet, dont le caractère barbare ressortait des explications suivantes :

« Le condamné au boulet traîne un boulet de huit attaché par une chaîne de fer de deux mètres et demi de longueur. Il travaille huit heures par jour en hiver, et douze pendant les sept autres mois de l'année : hors le temps des travaux, il est détenu et enchaîné dans des prisons destinées à cet effet. La durée de la peine est de dix ans au moins. »

Le maréchal disait :

« J'ai la plus intime conviction de l'inutilité et du mauvais effet, sur l'esprit des troupes, de la peine dont je sollicite la suppression. J'insiste donc pour que la noble Chambre participe à ce bienfait. *A mon avis il n'en est point de plus signalé que de retrancher du Code une pénalité.* »

Noble pensée, qui devait animer les législateurs de l'avenir, mais qui ne parvint pas à convaincre ceux de 1829. Cette thèse fut soutenue par le comte de Pontécoulant et par le vicomte de Peyronnet, ancien ministre, qui allait le redevenir l'année suivante, et chez lequel un contemporain signale :

« cette confiance en lui-même, cette persuasion de l'effet que sa seule présence devait produire, cette attitude de matamore, ce caractère gascon appliqué au XIXe siècle ».

L'amendement fut repoussé dans la séance du 18 avril, malgré l'éloquent appel du maréchal :

« Si les lois sont trop fortes, disait-il, on les élude, et souvent les chefs qui doivent les faire exécuter refusent leur participation ; si elles blessent l'amour-propre, si, en atténuant la considération, elles font rejaillir sur l'état militaire des préventions défavorables, l'esprit des troupes s'aigrit, le dégoût s'en empare et au bout de quelques années l'on est étonné que le mécontentement ait fait des progrès aussi grands ».

Diverses peines entraînaient de plein droit la mort civile. Plusieurs orateurs s'élevèrent contre cette conséquence, le duc de Broglie notamment, et aussi le comte de Tocqueville qui s'écria (1) :

« Nobles pairs, les hommes sont sujets à l'erreur, les jurés et les juges peuvent avoir été abusés par de fausses apparences. On peut reconnaître que cet homme condamné à passer le reste de sa vie dans le séjour de l'infamie est victime d'une funeste erreur. Le souverain, providence visible des malheureux, se hâtera de briser ses fers et de le rendre à la société. Mais l'infortuné y rentrera sans parents, sans fortune et sans asile ; car rien ne lui appartiendra plus ; la main glacée de la mort sera partout appesantie sur lui, il n'aura même plus, pour essuyer ses pleurs, celle de la compagne qui lui avait juré sa foi ! Le cœur tout entier se soulève, Messieurs, contre un pareil tableau et cependant il n'a rien que de réel. »

L'expression de ce généreux sentiment trouva de l'écho, mais non une majorité dans l'Assemblée.

L'examen des articles, dont le nombre est porté de 103 à 113, se poursuit sans interruption du 21 avril au 4 mai. Le maréchal Soult saisit diverses occasions de soutenir des causes libérales. Le texte est remanié fréquemment, enfin adopté, le 8 mai, par 158 suffrages sur 165 votants.

*
* *

Le jour même où la Chambre des Pairs finit l'examen du projet sur la pénalité, le 4 mai, elle entend la lecture d'un rapport du duc de Broglie sur l'autre projet, « relatif à la juridiction militaire ». Une commission spéciale avait été nommée, elle avait entrepris l'étude de ce texte en 225 articles à la fois, plus long et plus important que le premier, elle avait procédé à une division du travail en chargeant le duc de Broglie du rapport sur l'organisation de la justice militaire, le général Dode du rapport sur la compétence, le duc Decazes, du rapport sur la procédure. Broglie, Decazes ! Grands noms de notre histoire, l'un déjà célèbre, l'autre à la veille de le devenir. Sous Louis-Philippe, le duc Victor de Broglie allait occuper le pouvoir et représenter la politique libérale. Il s'est défini ainsi, lui et son groupe (2) :

« Nous doctrinaires, nous, à nos propres yeux les hommes d'État en herbe et en espérance du parti whig de France, nous, qui faisions état en quelque sorte de

(1) Séance du 20 avril 1829.
(2) *Souvenirs*, III, p. 192.

penser et d'agir dans une région supérieure aux préjugés de secte et de tradition, de voir plus clair et plus loin que les autres et même que les nôtres. »

Le duc Decazes, lui, avait un passé glorieux ; il avait occupé la présidence du conseil, le ministère de l'Intérieur ; il pensait encore à reprendre le pouvoir si l'on en croit un contemporain d'ailleurs malveillant qui écrit (1) :

« Je n'ai jamais vu d'homme travaillé, au même degré que M. Decazes, de la manie du portefeuille : c'est chez lui une idée fixe, incessante, immuable. C'est en vain qu'il a cherché un dérivatif à ce cauchemar... »

Retenons du jugement que le duc de Broglie porte sur les assemblées politiques de son temps des traits qui n'ont pas perdu toute actualité. Il dit :

« Elles n'ont qu'une certaine mesure de temps à donner à chaque objet ; emportées par le torrent des affaires, le loisir leur manque presque toujours pour se livrer à des travaux étendus et systématiques ; les réunions nombreuses n'ont qu'une certaine mesure d'attention dont elles puissent disposer, passé cela, elles votent de confiance et de lassitude, c'est-à-dire qu'elles cessent de délibérer réellement ».

Les observateurs des mœurs politiques remarqueront qu'elles changent moins qu'on ne le croirait. Ces lignes, vieilles de près de quatre-vingts ans, semblent écrites d'hier.

Le rapport s'applique d'abord, comme il convient, à justifier l'existence de la justice militaire. C'est la question fondamentale. Nous y lisons :

« Si les délits contre le service militaire étaient jugés par d'autres que par des militaires, le plus souvent ils demeureraient sans châtiment. Chacun le sait en effet, lorsqu'il existe au premier aspect une grande disproportion entre le degré de perversité de morale qu'un acte suppose, et le degré de sévérité dans la peine qui lui est appliquée, l'impunité en est la conséquence à peu près nécessaire ».

Cet argument nous paraît aujourd'hui indéfendable. Il signifie que seuls des juges militaires sont capables d'appliquer des peines disproportionnées aux délits qu'elles visent. Mais cette particularité ne serait pas à leur éloge ! En fait, elle n'existe pas, et il faut les en louer. L'histoire de cette juridiction nous apprend que dans les cas où ils ne disposaient que de moyens de répression exorbitants, les conseils de guerre aimaient mieux ne pas y recourir. Ils se comportaient donc comme l'auraient fait les civils, dont on se défie.

Le duc de Broglie recourt à une autre considération, qui à nos yeux n'a pas plus de poids. Il écrit :

« La nécessité pour que l'exemple soit donné, pour que la peine atteigne son but, de faire subir le châtiment à une époque où la faute soit encore vivante devant les yeux, présente à tous les esprits, impose un terme inévitable aux efforts, aux travaux, à la patience investigatrice des magistrats. Cette nécessité est plus impérieuse à l'égard des délits militaires qu'à l'égard des délits de l'ordre commun ; la police des camps a des exigences que n'a pas la police des cités ; pour prévenir les conséquences de l'insubordination, l'exemple doit toujours être prompt, quelquefois même instantané. C'est une vérité dont il ne faut pas abuser sans doute, mais qu'il ne faut pas non plus méconnaître ».

On pense aujourd'hui que la célérité dans la répression ne s'obtient qu'au prix de trop grands sacrifices, qu'à marcher trop vite la procédure d'instruction risque de marcher de travers et que les droits de la personne humaine valent bien qu'on respecte les formes tutélaires de la loi. Que nous parle-t-on de police « des camps » ? Il s'agit de la législation des temps de paix, de la police des casernes. Il ne faut pas abuser de l'instantanéité des exemples.

De nos jours l'esprit public souscrira plus volontiers, plus complètement à ces sages avis du même rapport :

« Le premier devoir du législateur, c'est de poser les bornes de la juridiction d'exception, de les poser avec un discernement rigoureux... Vient en second lieu un autre devoir, non moins impérieux et qui n'est au fond que le même : celui d'organiser le droit exceptionnel, autant qu'il se peut, sur le plan et à l'image du droit commun ; de n'instituer de dérogation qu'à bon escient, selon l'existence du besoin, dans la mesure du but de l'exception. »

Comme pour traduire dans les faits ce principe un peu abstrait, le duc de Broglie établit, à propos de la fixation de la compétence, ce classement entre les esprits « enclins au régime de l'exception » et « ceux qui sont amis du droit commun », parmi lesquels il se range. Aussi veut-il que les militaires restent, pour les infractions non militaires, soumis au droit commun :

« Avant d'être militaires, ils sont hommes, ils sont citoyens ; ils sont soumis comme nous aux lois générales qui régissent le pays ; accusés, ils ont droit, comme nous, à toutes les garanties que les lois assurent à l'innocence en péril ; et dans un intérêt opposé, s'ils ont failli, c'est à la justice du pays, c'est à la justice ordinaire qu'ils doivent réparation. Distinction capitale, distinction méconnue parmi nous depuis trop longtemps... Cette proposition a pour soi l'autorité de la raison. La justice la réclame ; l'intérêt de la société l'exige ; celui de l'armée n'en souffrira pas. — La justice la réclame. De quel droit, en effet, les militaires seraient-ils moins bien traités que les citoyens ? Pourquoi ne jouiraient-ils, lorsqu'ils sont dans la même position que nous, des mêmes garanties ? — L'intérêt de la société l'exige. La société ne se sent plus pleinement en sûreté lorsque la

(1) D'HAUSSEZ, *Mémoires*, II, p. 72.

poursuite des délits qui blessent l'ordre civil n'est point commise aux magistrats chargés de la préserver. »

Quand dans un jour prochain la même thèse sera présentée aux Chambres, elle s'appuiera sur les mêmes arguments. La même démonstration sera faite dans des termes similaires sinon identiques. En lisant le *Journal officiel*, qui en rendra compte, nous croirons avoir sous les yeux le *Moniteur universel* de la Restauration.

*
* *

On propose aujourd'hui de composer les tribunaux militaires d'une part d'un magistrat de carrière, d'autre part d'officiers, qui rempliront l'office de jurés. C'est répondre à la lettre au programme de la Commission de la Chambre des pairs, qui souhaitait la juxtaposition :

« d'un élément fixe, permanent, magistral, dépositaire des règles de la loi et des traditions de la jurisprudence et d'un autre élément mobile, temporaire, composé d'hommes qui ne s'asseyent qu'en passant sur le banc des juges, dont l'habitude n'émousse point la sensibilité naturelle, qui portent, dans l'appréciation des faits un esprit libre, un jugement dégagé de préjugés criminalistes... On verra peu à peu alors s'introduire dans le sein du tribunal une sorte de division de travail singulièrement profitable à la bonne administration de la justice. Le président uniquement préoccupé de veiller à l'observation des règles du débat, à la régularité des interrogatoires, à la position intelligente des questions, au maintien des formes protectrices, à l'interprétation du vrai sens des lois, toutes choses qui lui seront abandonnées en propre, et dont il portera à peu près seul la responsabilité morale ; les juges, entièrement dévoués à la découverte de la vérité, à l'appréciation des témoignages, à la constatation des faits, sorte de recherche pour lesquelles les hommes étrangers aux travaux du cabinet et aux habitudes de légiste, les hommes qui vivent dans des rapports de chaque instant avec les autres hommes, ont une aptitude toute d'usage et de pratique et que l'étude détruit bien loin de la cultiver. Nous aurons ainsi dans les tribunaux militaires le jugement par jurés, dans ce qui en fait le fonds et l'excellence, presque sans rien innover à leur organisation. »

Enfin, comment pourra-t-on mieux et plus fortement qualifier le pouvoir du général en matière d'instruction que ne le faisait le rapporteur en écrivant :

« Ce pouvoir a eu jusqu'ici quelque chose d'intolérable. »

Il réfutait, en passant, cette théorie spécieuse, traditionnelle, qui prétend que les soldats sont jugés par leurs pairs. En fait, ils sont jugés par leurs chefs, c'est là une nécessité :

« Le jugement *par les pairs*, Messieurs, s'accorde mal avec les données fondamentales de la justice militaire. Il faut que le soldat voie son juge non dans son égal, mais dans son chef, c'est là le nerf de toute subordination ; mais il faut en même temps, pour que cette position ne lui inspire ni méfiance, ni découragement, ni irritation, qu'il ne voie pas son juge dans son chef immédiat, dans celui sous la main duquel il se trouve, mais dans le chef dont celui-ci relève, dans l'homme qui tient la balance entre tous les deux, dans l'homme appelé à faire également justice et au supérieur de la résistance du subordonné et au subordonné de l'abus du pouvoir supérieur. »

Le législateur de 1907 trouvera donc dans les travaux de ses lointains prédécesseurs des références et, s'il en est besoin, des arguments. Son libéralisme pourra s'appuyer sur le libéralisme des nobles pairs, qui en la circonstance se montraient si fermement attachés à la « sauvegarde des droits inaliénables attachés à la personne humaine. » Ils étaient des précurseurs quand ils concevaient la discipline de la manière suivante :

« Nous aspirons, en traitant les soldats en hommes, en frères, en concitoyens, à former une armée dont l'obéissance se fonde chaque jour, et de plus en plus, sur le respect du devoir. »

*
* *

La Chambre des pairs fut saisie le 9 mai du projet sur l'organisation des tribunaux militaires (en 69 articles) rapporté par le duc de Broglie, puis du projet sur la compétence (en 47 articles) rapporté par le vicomte Dode. Enfin, le 29 mai, elle entendit la lecture du rapport du duc Decazes au sujet du projet sur la procédure (en 140 articles). Quand on dépouille aujourd'hui ces documents, on ne peut s'empêcher de remarquer à quel point la Chambre des pairs prenait souci des intérêts des inculpés, de la défense du droit individuel, des garanties dues à la personne humaine, de la nécessité de tempérer la répression à l'aide des circonstances atténuantes, enfin des barrières à opposer à l'arbitraire, aux abus de pouvoir. En détournant un mot historique de son sens habituel, on peut dire sans exagération : « En France, c'est la liberté qui est ancienne. »

La discussion du rapport de Broglie s'ouvre dès le 30 mai. Le maréchal de Marmont, duc de Raguse, intervient. C'est une grande figure, dont le portrait fut ainsi tracé peu d'années plus tard (1) :

« Une réputation d'esprit, qui a surnagé malgré les nombreuses fautes de conduite et le défaut de sens commun, qui ont détruit sa fortune, une réputation de talent

(1) D'HAUSSEZ, *Mémoires*, II page 377.

militaire qui a résisté aux défaites qui ont signalé presque tous ses faits d'armes, une réputation de fidélité qui n'a pas été entièrement détruite par les événements de juillet 1830. »

Quelle note va-t-il faire entendre? Il craint qu'on s'achemine vers une magistrature militaire :

« Si jamais elle existait, l'armée serait perdue. »

On a essayé de nouveau de nos jours d'instituer ce corps spécial, l'idée a été condamnée par MM. Ribot, Cruppi, et bientôt abandonnée. Leur opinion avait été déjà émise par le glorieux soldat des guerres de l'Empire. Le vicomte Dode affirmait dans cette séance du 30 mai que « la bonne administration de la justice repose sur deux bases principales : les lumières et l'indépendance. » De même, un de nos récents ministres de la Guerre, M. de Freycinet, déclarait il y a huit ans dans un document officiel qu'il faut « assurer plus de compétence et d'indépendance au personnel de la justice militaire ». Le programme est identique, même dans les termes employés. Lorsque les Chambres se consacreront à l'élaboration d'une loi nouvelle, un amendement leur sera présenté en vue de maintenir dans la composition des tribunaux militaires la présence d'un lieutenant et d'un sous-officier, même d'y introduire un homme de troupe, un simple soldat. Pour écarter ce système, on s'appuiera sur des considérations qui ne différeront guère, nous en sommes sûr, de celles que réfutait le même orateur à la tribune de la Chambre des pairs :

« L'indépendance du juge militaire ne se manifeste aux yeux de la loi et de la société qu'en raison de son élévation dans l'échelle hiérarchique de l'armée. Les premiers degrés de cette échelle constituent l'état le plus complet de dépendance qu'il soit possible d'imaginer dans une civilisation aussi avancée que la nôtre. Ainsi le veut le régime militaire : sans cette condition, point d'armée. Eh bien! après avoir pendant les premières années de sa nouvelle carrière employé tout le zèle et l'expérience des chefs à inculquer au novice militaire les idées de respect, d'obéissance, de subordination, de déférence qui constituent ses premiers devoirs; après l'avoir dressé à soumettre pour ainsi dire ses pensées et sa volonté à ceux qui lui sont donnés pour guides et pour supérieurs, vous le tirez inopinément de cette situation d'infériorité absolue, obligée, pour le placer à leurs côtés, le faire siéger leur égal, et vous lui dites tout à coup : Dépouille-toi des idées qu'on t'a inculquées, des habitudes que tu as contractées, depuis ton entrée au service; oublie un moment qui tu étais hier, qui tu seras demain; élève-toi par ta propre vertu à la hauteur des redoutables fonctions que la loi t'appelle à remplir; prononce en juge, et prononce le premier sur le sort de ton semblable. Ne serait-ce pas une véritable déception que de consacrer dans une loi de justice une pareille fiction? »

Quand on doit décider par qui seront remplies, en matière de justice militaire, les fonctions de magistrat instructeur, deux solutions se présentent : celle qui y délègue un officier, parce qu'on le présume plus apte à apprécier les faits; celle qui en charge un jurisconsulte parce qu'on estime que la connaissance du droit y est, avant tout, nécessaire. Le projet de loi actuel se prononce dans ce dernier sens. Ses défenseurs pourront invoquer l'avis du duc de Broglie, qui déclarait déjà le 1er juin 1829 :

« Ces fonctions (de magistrat instructeur) n'ont rien de véritablement militaire ; elles se rapprochent davantage des fonctions d'ordre civil. »

Le maréchal Marmont eut à donner son sentiment sur les égards dûs aux hauts dignitaires de l'État. Il invoqua des souvenirs historiques et dit :

« Des distinctions et des honneurs leur étaient accordés : rang, préséance, juridiction, et toute autre manière de les honorer. Si l'on veut, j'accorderai que c'était grandeur politique, vanité même. Mais l'un ou l'autre de ces sentiments, quand la force le soutient, sert à se faire respecter ; tous les États en font usage parmi les moyens de gouverner, à condition, toutefois, de ne point souffrir que l'illusion se dissipe ni que l'appui puisse s'affaiblir, sinon ce n'est qu'une représentation inutile... L'Etat n'en tire plus ce qu'il s'était promis.

L'argument pourra être repris le jour où la Chambre des députés sera saisie de quelque proposition de suppression des décorations. L'orateur, qui voudra légitimer l'existence des distinctions honorifiques, procédera, qu'il le sache ou non, à la manière du maréchal.

*
* *

Le 9 juin, après une discussion approfondie et ininterrompue, la Chambre des pairs adopta, par 114 suffrages sur 125 votants, la loi sur l'organisation des tribunaux militaires. Il lui restait à examiner deux projets, l'un sur la compétence, l'autre sur la procédure. Elle ne devait pas en avoir le temps. Un de ses membres a écrit :

« Notre session mourut de sa belle mort le 31 juillet (1829). Le ministère et les Chambres se séparèrent pour ne plus se retrouver; de part et d'autre on en avait plus que le pressentiment. Nous nous quittâmes comme d'habitude aux cris de *Vive le Roi*! mais personne ne criait de bon cœur. Les plus sensés se donnaient rendez-vous à l'agonie et bientôt aux funérailles de la monarchie (1). »

Charles X remplaça le cabinet Martignac par son ministère de prédilection : le prince de Polignac

(1) *Souvenirs du duc de Broglie*. 3e vol., p. 211.

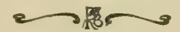
devint président du Conseil, le général de Bourmont succéda au vicomte de Caux. On sait que M. de Metternich a écrit de cette crise : « Tout l'événement a la valeur d'une contre-révolution ». Il ne fut plus question de législation militaire, les difficultés politiques s'aggravaient, le régime allait sombrer sous l'émeute. Pourquoi le Roi s'obstinait-il à méconnaître la Charte ? Pourquoi ne voulait-il pas entendre les sages avis de Thiers, de Mignet, d'Armand Carrel ?

Le ministère libéral de M. de Martignac, dont il venait de se séparer, avait eu le mérite de conduire presque à son terme la réorganisation de la justice militaire, œuvre que le duc de Broglie juge ainsi (1) :

« Jamais, je crois, dans une matière aussi compliquée, aussi mêlée, aussi délicate, la ligne de démarcation entre les droits de l'autorité civile et les exigences de l'autorité militaire, entre les principes de la justice et les nécessités de la discipline, n'avait été tracée d'une main tout à la fois plus ferme et plus souple ; jamais les problèmes ardus, qui naissent de pas en pas sur ce terrain, n'avaient été abordés plus de front et résolus avec plus de décision et de circonspection ».

Formons le vœu que la réforme que va réaliser sur ce même objet la Chambre des députés. mérite une pareille appréciation et qu'ici encore il y ait symétrie.

GASTON BOUNIOLS.



LE MUSÉE DU LUXEMBOURG COMME PÉPINIÈRE DU LOUVRE

L'entrée de l'*Olympia* de Manet dans la Notre-Dame des Beaux-Arts a attiré l'attention sur cette postulation invraisemblable, que le Luxembourg est l'antichambre du Louvre et que, dans un délai approximatif, tout ce qui est au Musée de la rive gauche passera aux cimaises de la rive droite. Le premier s'intitule « Musée des artistes vivants », mais l'autre ne forme pas un pendant. Être mort ne constitue pas un titre à l'immortalité; et si le Louvre ne manifeste pas un sens de consécration glorieuse, il faut donner des définitions et satisfaire à l'opinion, qui se trouble et ne sait plus comment s'orienter.

Celui qui sacrifierait le prestige incomparable de notre grand Musée aux intérêts de la rue Laffitte ne serait pas un esthète.

Le Louvre ne peut être un terrain de combat. Champ élyséen, il ne doit recevoir que des artistes vainqueurs, c'est-à-dire qui ne soient plus en discussion et surtout en *agio*.

Comment un tableau exposé en 1865 excite-t-il un mouvement d'opinion en 1907, si ce n'est par les intérêts pécuniaires qu'il manifeste, par les millions qu'il représente en effigie? Je n'entrerai dans aucun détail sur l'école des Batignolles, *alias* du café Guerbois.

« Pendant quinze années », dit M. Monet dans le *Temps*, 26 novembre 1900, « Durand-Ruel fut pour nous le sauveur : ma peinture et celles de Renoir, de Sisley, de Pissaro, n'eurent d'autre débouché que le sien. »

Voilà pourquoi l'*Olympia* entre au Louvre ; mais au lieu d'y pénétrer modestement, elle s'étale, en face de l'*Odalisque* d'Ingres.

Je ne viens pas passer ma plume au travers de cette toile, ni même donner mon avis sur Manet, ce peintre amateur : je dirai seulement, comme tout visiteur de l'exposition de 1884 qui réunit à l'École des Beaux-Arts l'œuvre entière de l'impressionniste, que l'*Olympia* ne peut être comptée parmi les bonnes productions de l'auteur du *Bon Bock* et que c'est défi ou maladresse, tout à fait impardonnable, de mettre un tel morceau d'ignorance vis-à-vis d'un morceau de science, l'*Odalisque* d'Ingres.

Le jury des Salons qui ostracisa Manet, après Courbet, eut tort, parce qu'un Salon n'a jamais représenté que la production d'une année ; mais le Louvre, dans l'esprit public, incarne une idée de sélection et l'*Olympia* y contredit fortement.

Un sentiment de justice a-t-il inspiré cette apothéose, aussi prématurée que contestable? A faire un geste d'équité, Chenavard s'imposait. Aucun peintre du XIXe siècle n'a subi une méconnaissance aussi implacable. Après avoir montré en 1855, à la ville et au monde, cette formidable décoration du Panthéon qui justifie son titre : *Philosophie de l'histoire*, à Paris, comme à Lyon, Chenavard orne les greniers, alors que l'Allemagne honore pieusement son Pierre de Cornélius, Kaulbach et toute l'école de Dusseldorff.

Le Louvre forme une compagnie d'ouvrages choisis, comme on dirait d'une académie, où tout le monde, à défaut de génie, montre une forte culture et beaucoup de bienséances.

Thomas Vireloque l'emporte en personnalité sur Bertin, mais ils ne sauraient fréquenter au même lieu, sans que ce lieu ne change de caractère.

On va, au Louvre, pour admirer, comme à l'église pour prier ; et non pour polémiquer et critiquer. Déjà l'*Enterrement d'Ornans* faisait une grande tache de vulgarité, l'*Olympia* en fait une autre, d'ignorance celle-là ! C'est l'ouvrage d'un amateur qui ne

(1) *Souvenirs du duc de Broglie*, 3e vol., p. 211.

savait pas son métier. On assure que Manet a nettoyé la palette moderne, que son influence fut heureuse, que plusieurs profitèrent de ses fautes : ces sortes de gratitude fort louables se soldent par un buste.

Entrons au musée du Luxembourg et nous y suivrons, pas à pas, l'abandon des thèmes supérieurs et la descente progressive vers la banalité.

Les anciens du lieu continuent la tradition : le *Baiser de Judas*, par Hébert, est un noble tableau d'église. Ensuite vient la *Bénédiction des blés* de Jules Breton, composition recueillie, mais rentrant déjà dans le genre. Après vient la *Répétition des enfants de chœur* par M. Dawant ; enfin en cherchant on trouverait le portrait d'un bedeau ou un groupe de paroissiens. De la représentation divine on passe à l'image d'une cérémonie et on arrive à une répétition fragmentaire de cette cérémonie, puis à un de ses figurants ; on aboutira à une toile représentant les burettes ou la corbeille du pain bénit.

Au chapitre du paganisme, la *Vague* de Baudry montre encore la recherche de la plastique décorative qui disparaîtra dans les *Repos de modèle*, ou se perdra dans l'intimisme de M. Roll.

Comparez un paysage de M. Pointelin, où il n'y a littéralement rien sur la toile, à un Français ou à un Daubigny : quelle simplification de la difficulté !

La décadence apparaît dans l'œuvre du même artiste. Le *Combat de coqs* de Gérôme annonçait presque un maître ; la *Femme au gant* de M. Carolus Duran ne paraîtra à personne du même pinceau que le *Poète à la mandoline*. Entre le Henner du début et celui de l'âge mûr, la distance étonne.

Comment parler congrument des dernières entrées en ce lieu plus bizarre qu'une cour des miracles ?

Heureusement que les crédits d'achat sont dérisoires : mais cette circonstance a un revers, celui de faire accepter des dons redoutables, comme le legs Caillebotte ?

On objectera peut-être que les *Romains de la Décadence* de Couture, le *Général Prim* de Regnault, Fromentin et Chintreuil ont passé la Seine, sans encombres.

Ces ouvrages se tiennent bien au Louvre, parce qu'ils manifestent tous l'esthétique séculaire des bonnes règles : ce sont des peintures de musée et non des pochades d'atelier.

L'esprit qui préside désormais à nos collections ne procède pas de l'admiration, légitime ou intempestive, mais d'une conception documentaire d'archiviste.

Des dates, des dates ! Est-ce beau, est-ce laid ? Nul ne s'en occupe. C'était ainsi que l'on peignait en telle année : voyez et jugez !

Qu'on y prenne garde ! L'image populaire sans valeur artistique l'emporte sur le chef-d'œuvre comme pièce critique d'une époque : à cette heure, les affiches dépassent de beaucoup les tableaux, en témoignage historique. L'éclectisme représente un plan incliné où l'on ne peut plus s'arrêter. Manet au Louvre appelle Monet, qui appelle Gauguin, qui appelle M. Signac.

« Que tous les hommes soient heureux », dit l'Inde « et que toutes les erreurs soient respectées », ajoute l'Occident.

Ces vœux pacifiques ne se réaliseront que par de sages divisions. « Donnons à chacun sa chacunière », dirait Rabelais : les impressionnistes vont avoir le séminaire de Saint Sulpice, assez vaste pour contenir cette école, où l'artiste peut s'écrier avec Oronte :

> Au reste, vous saurez,
> Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire

J'entre dans la pensée des Manetistes. Assimilant Delacroix aux pointillistes, ils se portent garants du triomphe final du *Batignollisme*. « Le Chat noir fournit des membres à l'Institut, pourquoi le café Guerbois ne fournirait-il pas des toiles au Louvre ? »

Soit, l'impressionnisme s'imposera à l'admiration, mais en attendant ce jour lumineux, il faut surseoir à l'invasion, par décision administrative, de cimaises aussi vénérables. Le Louvre deviendrait la Morgue des œuvres d'art si, au bout de dix ou douze ans, les Luxembourgeois y entraient à l'ancienneté, comme les capitaines, après vingt ans de service, entrent de droit dans la Légion d'honneur !

Certes, le Louvre ne contient pas que des chefs d'œuvre ; on y rencontre de l'inférieur, voire du médiocre ; mais les petits talents s'y tiennent avec modestie, ils habitent bourgeoisement. Or l'impressionnisme est à notre grand musée comme le cor de chasse dans les habitations d'un certain prix, un cas de déménagement. Comme la *Sainte-Anne* et l'*Antiope* ne déménageront pas, il faut empêcher les bruyants Alexandre du pinceau d'emménager !

Deux considérations s'imposent aux bons esprits : la première réclame le maintien d'une certaine unité dans la composition de notre Pinacothèque. Les jurons du Père Duchesne ne furent jamais mêlés aux exordes de Bossuet dans un cours d'éloquence. Il y a trop de b..... et f..... dans l'impressionnisme pour lui faire coudoyer l'*Apothéose d'Homère* et l'*Entrée des Croisés*. La seconde exige que les entrées au Louvre ne soient pas des opérations de bourse, des manœuvres de spéculation. M. Dujardin-Beaumetz ignore sans doute l'influence de son geste sur la côte picturale et la plus-value qu'il donne à un stock énorme de toiles peintes, sans le vouloir.

Le passage de la Seine par le *Solférino* de Meissonier n'a pas déterminé une hausse de sa signa-

ture: bien au contraire, ce petit peintre paraît plus petit que jamais auprès d'un Chassériau. Mais aussi personne n'a plus de gros intérêts dans les Meissonnier tandis que l'impressionnisme se présente à l'état de trust.

Jusqu'ici la bourse des tableaux n'avait à sa disposition que l'École des Beaux Arts (1), convient-il qu'elle dispose du Louvre, sous couvert d'un délai qui immortalisant tous les peintres, abolirait la confiance du visiteur et son respect pour notre cathédrale d'art?

Je dirai plus, me faisant, pour un alinéa, l'avocat des impressionnistes: il y a quelque noirceur à mêler leurs ouvrages à ceux des Romantiques dont ils ne peuvent pas supporter l'écrasant voisinage. Manet près de Monet peut intéresser quelques-uns; en face d'Ingres il devient aussi extraordinaire que Cabanel auprès de Raphaël.

L'exposer ainsi serait-ce une façon de l'exécuter? Rien ne nous avertit d'une si perverse intention? En tout cas, *non est hic locus*, ce n'est pas le lieu — et cette brève formule qui réserve toutes les susceptibilités trouve l'approbation des désintéressés.

Le Louvre appartient à la tradition; et les représentants d'un mouvement contemporain n'y apporteraient que de l'incohérence: et je le répète encore. des intérêts matériels qui ne doivent pas franchir un seuil aussi auguste.

PÉLADAN.



AUTOUR D'UNE SOUFRIÈRE (2)

L'huissier resta dehors, son portefeuille sous le bras, derrière un groupe de curieux qui se tenaient là, pendant qu'Isidore apportait des chaises comme le jour du contrat.

— Du courage, papa. N'importe.. — dit Nina, en embrassant son père.

— Ne vous occupez pas de nous, — ajouta Lisa.

— Oui, oui, avec un peu de bonne volonté, cela s'arrangera — commença le notaire —: « Mieux vaut s'entendre que plaider » comme dit le proverbe. Ceci s'adresse à vous, M. le baron.

L'infortuné baron courba la tête et répondit d'un geste vague, en écartant les bras, et s'affaissa, anéanti, sur une chaise. Le notaire se retourna ensuite vers Rametta :

— Écoutez moi, mauvaise tête.

Dom Nunzio baissa le nez et s'assit également de l'autre côté du bureau, les bras ballants entre les jambes et tenant son mouchoir humide.

— Je suis là... comme Jésus Christ dans le jardin des Oliviers. Je me remets entre vos mains, faites de moi ce que vous voudrez.

Tout d'un coup, il bondit sur ses pieds, les mains jointes, la larme à l'œil, pleurnichant au baron :

— Vous voyez que j'ai eu des égards pour vous; j'ai patienté tant que j'ai pu. Vous savez tout le respect que j'ai pour vous et votre famille!...

Et il se tut un instant pour voir si on le contredirait, prenant les assistants à témoin, l'air désolé. Enfin, levant les bras au ciel et haussant la voix :

— Mais, bon Dieu. Les comptes sont les comptes, je vous ai donné tout ce que j'avais.

— Pauvre honnête homme! Que voulez vous qu'il vous dise de plus? — observa le notaire.

— Ah. vous voilà! — s'écria donna Blanche, qui entrait alors, en lançant à Ramette un coup d'œil de travers.

— Ici aussi vous avez affaire à des honnêtes gens, dom Nunzio — lui dit le notaire, en lui posant la main sur l'épaule. — Nous nous arrangerons sans avoir recours à l'huissier. — Puis, se tournant vers ce dernier : — Nous n'avons pas besoin de vous pour l'instant, dom Calogero. Vous pouvez descendre au jardin et cueillir un bouquet.

— Je me soucie bien de vos fleurs — répliqua brusquement l'huissier! — Ne me laissez pas griller deux heures au soleil, au moins.

Le notaire respira en le voyant s'éloigner, et s'installa, très affable, entre les deux querelleurs.

— Asseyons-nous pour causer à notre aise. Mettez vous là près de moi, M. le baron... Nous disions donc. Avoir de dom Nunzio, capital et intérêts... dom Nunzio, passez moi le compte.

Il se tourna alors vers tous ces curieux qui se tenaient dehors en observation, et leur cria :

— Qu'est-ce que vous voulez, vous autres? Qu'est-ce que vous attendez? Nous ne jouons pas la comédie.

Isidore courut de son côté, pendant que les ouvriers se sauvaient par bandes.

Au milieu de ces préparatifs, le baron vit ses fillles pâles et défaites et leur dit :

— Que faites-vous là, mes pauvres enfants?.. Allez-vous en.

— Non, papa. Permettez-nous de rester. — Répondit Nina.

— Laissez les rester — appuya la tante Blanche. Il est juste qu'elles entendent.

Le notaire, ayant son livre ouvert devant lui, attendit discrètement la fin de cette petite scène de famille; puis, rajustant ses lunettes, il se mit à lire en bredouillant:

(1) Les Dessous de la peinture contemporaine, 5 mai 1906. *Revue Bleue*.

(2) Voir la *Revue Bleue* du 9 février et n° suivants.

— Ainsi donc... nous disions... que vous devez à dom Nunzio Rametta... capital et intérêts...

— A douze et demi pour cent — interrompit le baron.

— Il ne s'agit pas de cela pour l'instant. Veuillez vérifier si le compte est exact. Venez... là, près de moi... Regardez.

Le baron courba de nouveau la tête avec résignation, indiquant d'un geste vague Rametta comme pour s'en remettre à sa conscience. Celui-ci répondit de la même manière, en montrant le baron avec la main dans laquelle il tenait son mouchoir. Le notaire se fâcha :

— Est-ce vrai, oui ou non ? Regardez.

Faites comme vous voudrez — gémit dom Nunzio.

— Je ne peux me baser que sur les comptes, b .. de têtu. — Rametta refit le même geste. — Continuons : revenu de la mine...

Rametta bondit sur lui, en criant :

— Qu'est-ce que vous cherchez ?... Rien !

— Comment, rien? — cria aussi le baron.

— Absolument rien ! je n'ai pas touché un sou, je n'ai fait que payer. Voilà !

Rametta, surexcité, sortit son compte de sa poche et le plaqua sur la table à côté de l'autre

— Tenez !... sept mille... huit mille cinq cents... encore sept mille... — d'un doigt tremblant, il suivait les chiffres sur le papier. — Neuf mille. Ça, la veille de Noël. Un jour mémorable !

Le notaire, qui était resté à l'écouter, reprit, calme, persuasif, en lui mettant de nouveau le registre sous les yeux :

— Oui. Cela nous le savons. Vous l'avez là en colonne votre argent.

— Si je l'ai en colonne, cela prouve que je ne l'ai pas dans ma poche — répliqua Rametta furieux.

Jusque là, dom Roch, par convenance, avait préféré se taire. Alors il lui sembla que c'était le moment de placer son mot.

— C'est pour cela que nous sommes ici à causer. — dit-il à dom Nunzio. — Mon cousin le baron vous remboursera jusqu'au dernier centime. — Et tout d'un coup, il se mit à crier, lui aussi, comme s'il voulait s'en prendre à quelqu'un pour être cru : — Nous sommes des honnêtes gens, perbacco !

— Je ne l'ai pas mangé, votre argent — ajouta le baron, s'animant à son tour. — On a été obligé de tout refaire à neuf, les machines, les galeries, les conduites d'eau... Vous le savez aussi bien que moi.

— Voyons donc ces dépenses, et passons au passif. — dit le notaire. Et il se mit à rire : Tiens, j'ai fait un vers !

— Vous avez le courage de plaisanter ? — lui observa sévèrement la tante Blanche.

— Non, ma foi. C'est involontaire. — Il repri immédiatement son sérieux et continua à lire : — frais généraux... frais d'administration... Entretien...

— Est-ce que je dois les nourrir tous ? — interrompit dom Nunzio, frappant du poing sur la table.

— Vous ? — hurla le baron, sautant debout.

— Que parlez-vous de nourriture, vous qui avez fait mourir votre femme phtisique ? — lui jeta à la face donna Blanche, qui connaissait toute l'histoire de Rametta.

— Ah ! — souffla dom Nunzio se levant pour partir. — Si je suis venu ici pour m'entendre dire...

Dom Roch l'empoigna par son paletot, et, se tournant vers son cousin :

— Vous êtes comme des enfants, parole d'honneur.

Le notaire, agacé, ferma son registre :

— Si nous le prenons sur ce ton là, nous n'en finirons plus. En somme, la mine ne donne aucun profit pour l'instant. Eh bien, qu'avez-vous l'intention de faire ?

Rametta, se calmant soudain, haussa les épaules, prit une pincée de tabac et, ne voulant pas se prononcer :

— Moi ?... C'est à eux de le dire ce qu'ils ont l'intention de faire.

Dom Roch attendit, regardant tantôt l'un, tantôt l'autre : mais, voyant que pas un ne soufflait mot, il s'avança résolument :

— Je vais vous donner une idée... Vous trouverez peut-être que c'est une bêtise, mais enfin...

— Parlez, parlez, nous vous écoutons — répondit le notaire.

— La mine n'a rien rapporté jusqu'ici, parce qu'il a fallu beaucoup dépenser.

— C'est vrai.

— Mais dans un temps plus ou moins long... elle vaudra quelque chose, oui ou non ? — dit-il enfin en s'animant et en élevant de nouveau la voix.

— Évidemment.

— Soit. Et comme conclusion ? — demanda Rametta soupçonneux.

— Mon cousin vous cède tout bonnement la soufrière, en acquit de sa dette... pour dix ans, mettons...

— Non, non ! — protesta le baron.

— Mettons quinze. Vous avez la jouissance de la mine pendant quinze ans...

— Moi, j'ai donné de l'argent comptant, et l'on m'offre, en échange, la soufrière qui ne vaut rien.

— Elle ne vaut rien ma soufrière ? — cria le baron.

— Pas un clou — lui répondit Rametta en soufflant, sur la paume de sa main.

— Vous dites cela pour me l'extorquer.

— Suis-je donc un voleur ?

— Chut ! Parlons sérieusement... intervint dom

Roch pour les mettre d'accord. — Vous, baron, vous lui cédez la mine pour quinze ans, et vous, dom Nunzio, vous lui assurez tant par mois pour qu'il la gère en votre nom... Il faut qu'il mange aussi, lui. — fit-il avec élan, puisqu'il trouvait que c'était justice.

Le notaire l'approuva :

— C'est une idée. Cela pourrait se faire.

— Tant par mois, comme à un domestique! — grommelait le baron.

Dom Roch, alors, n'y tenant plus :

— Ah! Si vous avez encore de l'orgueil! — s'écria-t-il, en lui tournant le dos.

Rametta aussi voulait se faire prier.

— Je ne me laisse pas prendre à ce piège-là. J'ai un jugement du tribunal...

Dom Roch les planta là tous les deux, et s'adressant aux autres :

— Fort bien. Puisque c'est ainsi, mettez que je n'ai rien dit. Allons-nous en. Laissons-les se débrouiller.

— Ce ne sera pas long. On saisira.

— Mettez que je n'ai rien dit. Voilà une heure que je m'éreinte pour les décider. — Dom Roch invoqua le témoignage des jeunes filles. — Est-ce la vérité?

— Les décider à quoi?... J'ai donné tout ce que j'avais!... Et vous qui venez à chaque instant m'emprunter de l'argent, vous cherchez à me nuire... Ah. C'est trop fort!

Dom Roch, blessé à vif, bondit comme un enragé, les yeux hors de la tête, se frappant la poitrine avec les poings :

— Je cherche à vous nuire, moi? — Puis il saisit Rametta par les revers de son paletot et le poussa dans un coin, en lui parlant bas à l'oreille, le secouant rageusement pour lui faire entendre raison.

— Mais vous ne comprenez donc pas, espèce d'âne, que j'agis dans votre intérêt? Mon cousin ne veut pas vous céder la soufrière pour ne pas dépouiller complètement ses filles... La dot de leur mère y est engagée... Vous plaiderez cent ans avant d'arriver à vos fins... Vous vous plongerez dans la misère et vous deviendrez fous, tous tant que vous êtes.

— Et mon argent? Mon sang? Après tout ce que j'ai payé et avancé? — avait soin de répliquer Rametta, l'écume à la bouche.

— La mine vaut plus. Vous le savez bien.

— Mais alors, dites-moi que vous voulez aussi ma peau. Ma parole, on se croirait dans un bois.

— Au milieu des voleurs, dites le donc, — hurla le baron, furieux.

Le notaire s'entremit encore de la voix et du geste pour les calmer : — Chut!... Chut!... — tandis qu'ils se taisaient, haletant tous les deux :

— Dom Nunzio parle de procès où vous perdriez jusqu'à votre chemise... « Ne vous mettez jamais à plaider ni à bâtir »... Ce que j'en dis, c'est contraire à mon intérêt.

— C'est révoltant, mon cher notaire — balbutia le baron. — Ça vous fait bouillir le sang dans les veines. Serait-on doux comme un agneau, quand on vous met le couteau sur la gorge...

— Nous sommes tous d'honnêtes gens, sapristi. Personne ne veut vous mettre le couteau sur la gorge.

— Me dépouiller de la soufrière... après m'avoir ruiné en exigeant des intérêts de douze et demi pour cent!...

— Oh!... Oh!... — interrompit dom Roch.

— Je n'ai pas vu un sou! — protesta Rametta.

— Vous le verrez bientôt — répéta le notaire. Aujourd'hui, la mine recommence à rapporter.

— Je ne peux pas attendre.

— Vous dites cela maintenant que vous le tenez dans vos griffes, — répartit donna Blanche.

— Faites ce que vous voudrez — déclara enfin le baron d'un ton résolu : — Je ne signerai rien. On aurait dû me couper les mains le jour où j'ai souscrit le premier billet. Je me suis ruiné, je me suis mis dans la misère, j'ai souffert le martyre toute ma vie... mais dévaliser complètement mes filles...

Et il tourna le dos, en s'essuyant les yeux.

Nina, qui se désolait en silence, le supplia d'une voix pleine de larmes :

— Non, papa. Ne dites pas cela.

— Je ne signerai rien... Quand on me tuerait...

Dom Roch le saisit alors par son habit, comme il avait fait auparavant avec cet autre, et le poussa contre le mur pour lui parler sans témoins :

— Mais comment ferez vous sans argent? Et le procès? Les avocats? Le papier timbré?... Vous n'y réfléchissez pas?... — Il se retourna pour voir si on l'écoutait — Vous êtes vraiment bête. Permettez-moi de vous le dire. C'est à cause de la famille que j'enrage. Vous réduirez vos filles à la mendicité!... Mais aidez-moi donc, vous autres! Venez ici.

— Nous n'y pouvons rien, — balbutia Nina.

— C'est lui le maître, — ajouta Lisa.

— Faites-le pour ces pauvres innocentes! — conclut dom Roch, en repoussant son cousin après cette parole affectueuse. — Comme cela, vous aurez la vie assurée pour elles et pour vous.

— Renoncer à la mine, à présent qu'elle commence à fructifier de nouveau!...

— C'est une autre paire de manches. Nous allons voir ce qu'elle rapporte.

— C'est juste — nous verrons les comptes — ajouta le notaire.

— Quels comptes voulez-vous voir? — interrompit dom Nunzio.

Le baron voulut expliquer :

— Depuis que nous sommes parvenus à étancher l'eau, la seule galerie nouvelle a donné...

— C'est faux.

— Si vous ne me laissez pas parler!... D'ailleurs, vous le savez vous même... Vous venez tout exprès opérer une saisie aujourd'hui.

— Voyons, voyons — fit le notaire, feuilletant son registre.

— Qu'est-ce que vous voulez voir? — cria Rametta, prêt à le lui arracher des mains.

— Là, vous n'avez pas le compte de l'ancienne galerie — dit le baron — je l'ai inscrit sur mon carnet.

— Vous pouvez y inscrire tout ce qu'il vous plait.

— Appelons Lucien : vous le croirez, lui.

— Je ne crois rien.

— Vous pouvez le croire, lui — observa dom Roch, — vous le payez exprès pour vous sauvegarder.

— C'est précisément parce que je le paie. Aujourd'hui, pour un verre de vin...

— Lucien est un honnête garçon — affirma le notaire; et il courut au balcon appeler — Lucien! Lucien!

Dom Nunzio, furieux contre tout le monde, et persuadé qu'on voulait le tromper, se mit à hurler :

— C'est un honnête garçon parce qu'il fait partie de votre ligue des travailleurs.

— A vous entendre, nous serions tous des filous.

— Je n'en sais rien.

— Si nous allons de ce train là, nous resterons ici jusqu'à demain — conclut dom Roch.

*
* *

Lucien vint de mauvais gré, regardant de travers tantôt Nina, tantôt donna Blanche.

— Vous m'avez appelé. Me voilà.

— Voyons, que faites vous ici! — commença le notaire.

— Encore? Pourquoi donc m'appelle-t-on?

— On vous demande quel est votre emploi — expliqua dom Roch, le retenant parce qu'il se retournait déjà pour partir. — Qui est-ce qui vous paie actuellement?

— Dom Nunzio. Il me garde ici pour veiller à ses intérêts.

— Très bien — reprit Zummo. — Cela prouve que vous savez quel est le rendement de la soufrière.

Il feignit de ne pas comprendre, afin de gagner du temps, se tenant sur la réserve, guettant en dessous Rametta et le baron.

— Quel est le rendement de la soufrière?

— Enfin la mine rapporte-t-elle, oui ou non? — répliqua le notaire impatienté.

— Bien sûr qu'elle doit rapporter. Pourquoi travaillerait-on, alors?

Dom Nunzio lui coupa la parole :

— Oui, mais qu'est ce qu'elle coûte?

Dom Roch ne s'avoua pas vaincu :

— Il y a la galerie nouvelle. Voyons ce qu'elle donne, la galerie nouvelle.

— Une misère — répartit dom Nunzio.

— Une misère? — s'écria le baron, brandissant devant tout le monde le cahier qui tremblait dans ses mains — Voici le compte! jour par jour!

— Tu dois l'avoir aussi, toi, le compte — dit à Lucien Nina, la figure ardente.

— Voyons le, ce compte. — répéta Roch.

Enfin le notaire, agacé, demanda aussi à Lucien :

— L'avez-vous, oui ou non?

Lucien, pris entre le marteau et l'enclume, fouillait dans toutes ses poches :

— Certainement... Je devrais l'avoir... Je ne sais pas où je l'ai mis.

Donna Blanche finit par perdre patience :

— Cherchez bien. Vous devez l'avoir, le compte. Vous êtes payé pour cela.

Lucien n'en crut pas ses oreilles et s'arrêta de chercher :

— On me le jette continuellement à la figure, ce misérable salaire.

Rametta saisit la balle au bond :

— Et ils ne sont jamais contents, vous voyez! Ils voudraient tout pour eux.

Il se donnait encore un air de martyr pour se plaindre. L'autre s'obstina :

— Nous réclamons ce qui est juste.

Le naturel reprenant aussitôt le dessus, dom Nunzio se redressa brusquement :

— Je réclame la même chose que vous, moi, c'est mon argent.

— Il n'est pas question de cela — observa en riant le notaire. — Ne détournez pas la conversation. Voyons le compte.

— Montre-lui le compte, Lucien, — s'écria Lisa frémissante. — Qu'on sache qui est le voleur ici.

Lucien, rouge aussi, recommença à chercher résolument dans ses poches, sans regarder personne.

— Je dois l'avoir pourtant... je vais vous le donner et je m'en irai... Ah! le voilà, le voilà!

— Le voilà! je le savais bien — ricana dom Nunzio.

— Donnez-le moi, — dit le notaire à Lucien.

— Mais je ne suis pas si bête qu'on me croit. Je parie qu'il est de son écriture — cria Rametta, en montrant le baron, d'un doigt tremblant de colère.

Le coup était si rude que le baron pâlit, comme s'il était réellement coupable.

— Que voulez vous dire, dom Nunzio?

— Je le sais, ce que je dis.

— Prenez garde à vos paroles! — glapit la tante Blanche, en le menaçant de ses ongles.

— Chut!... Chut!

— Ne me forcez pas à parler — mugit Rametta, en mettant la main sur sa bouche.

— Nous sommes tous d'accord pour vous léser?

Les deux filles cherchaient à retenir leur père au comble de la rage, le suppliant :

— Papa!.:. Papa!

— Je suis comme le Christ au jardin des Oliviers!.. Ne me forcez pas à parler — répéta dom Nunzio.

— Mais qui est-ce qui veut vous vendre? Qui?... — lui dit le notaire, en le prenant par le bras.

(*A suivre.*)

Traduction de A. Lecuyer.

Giovanni Verga.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Quelques jeunes romanciers.

Charles Louis Philippe : Croquignole.
Eugène Montfort : La Turque.
Jean Vignaud : La Terre ensorcelée.
G. Casella et E. Gaubert : La nouvelle littérature, 1895-1905.

MM. Charles Louis Philippe, Eugène Montfort et Jean Vignaud sont de jeunes romanciers extrêmement sympathiques : ils sont doux, pitoyables et bons; ils nous incitent à la douceur, à la pitié, à la bonté. Ils pensent que la mission du romancier est de peindre les hommes d'aujourd'hui en nous divertissant au récit d'aventures contemporaines; ils ne s'embarrassent point de théories; ils ne démontrent rien, et si nous déduisons de leurs œuvres une vue philosophique, c'est qu'ils nous la suggèrent sans jamais nous imposer de formules; la mission du romancier est de peindre et de conter; ils content des aventures sans complication; ils peignent des hommes sans génie, que ne distinguent ni la force de la pensée, ni l'élégance des mœurs, des hommes que ni rares vertus, ni vices originaux, ni souffrances exceptionnelles, n'élèvent au-dessus du commun, des hommes ordinaires, choisis pour leur vulgarité moyenne de parfaits échantillons sociaux. Ces héros vulgaires, Charles Louis Philippe, Eugène Montfort, Jean Vignaud ne les exaltent ni ne les rabaissent; tout au plus pourrait-on dire qu'afin de n'être point tentés de leur prêter une originalité quelconque, ils vont parfois les chercher dans les rangs d'une humanité primitive à l'excès; ils affectionnent les êtres à peine conscients et que l'instinct domine : qu'ils prennent garde que certains héros de mentalité exagérément sommaire ne sauraient, en dépit du plus brillant talent, retenir très longtemps notre attention!... Charles Louis Philippe, Eugène Montfort, Jean Vignaud peignent des héros peu complexes : des spectacles de la vie, ils ne retiennent que des images familières au plus grand grand nombre de leurs contemporains; ils ne consentent à nous étonner ni par la multiplicité des péripéties, ni par la surabondance du vocabulaire; ils ne veulent pas nous étonner, mais nous persuader de nous laisser divertir et toucher : or, la complexité est ennemie de la profondeur; un style simple, tout franc, tout uni, est d'une grâce bien séduisante, et d'ailleurs convient à l'expression de vérités élémentaires, de pensées, de sentiments et d'événements qu'aucune affectation de subtilité ne complique. Charles Louis Philippe, Eugène Montfort, Jean Vignaud s'efforcent d'écrire simplement; ils atteignent à une simplicité qui ne trahit point toujours la recherche. Et cela les rend bien sympathiques; ils sont sympathiques par les tendances avouées qui les conduisent à un art d'observation loyal, affranchi des disciplines littéraires d'hier et d'avant-hier, à des peintures sincères de l'humanité contemporaine, à des œuvres réalistes, d'un réalisme qui n'exclut point le goût et le sens du mystère; ils sont sympathiques parce que leurs romans où s'affirment des talents divers, et sans doute inégaux, semblent annoncer l'aurore d'une nouvelle ère littéraire, parce qu'ils sont doux, pitoyables et bons, parce qu'enfin ils sont jeunes...

*
* *

Charles-Louis Philippe, Eugène Montfort et Jean Vignaud sont de vrais jeunes : en doutez-vous? MM. Georges Casella et Ernest Gaubert vous renseigneront. Georges Casella et Ernest Gaubert, qui, eux-mêmes, ne se classent pas parmi les aînés, ont publié, il y a quelques mois, une sorte de livre d'or de la *Nouvelle littérature*; la plupart des représentants de cette littérature fraîche éclose eurent vingt ans vers le début du siècle. Heureuse génération, dont la postérité ne saurait désormais ignorer l'effectif — en vérité considérable — ni les premiers triomphes ni même les balbutiements! Georges Casella et Ernest Gaubert enregistrent avec une impartialité louable et un zèle laudatif bien touchant, les œuvres que quelques-uns accomplirent, les titres que d'autres se flattèrent vainement de

justifier, et jusqu'aux promesses vagues; travail de micrographie d'une utilité moins contestable qu'il ne paraît au premier abord, et où l'on puisera d'utiles précisions. Georges Casella et Ernest Gaubert revendiquent Charles Louis Philippe, Eugène Montfort, Jean Vignaud; Charles Louis Philippe, Eugène Montfort, Jean Vignaud appartiennent à la *Nouvelle littérature*.....

Et certes, il n'est point indifférent, si l'on prétend mesurer leur effort, de préciser l'époque où ils arrivèrent à la vie littéraire : le début du xx° siècle aura été en France singulièrement favorable au développement des tempéraments vigoureux et des fortes individualités : le naturalisme anéanti, le symbolisme expirant, le roman psychologique décrié, menacé d'un discrédit rapide, aucune doctrine littéraire n'opprimait plus les jeunes intelligences; hors la littérature proprement dite, quelle déroute des systèmes édifiés au cours du siècle précédent! Les jeunes s'éparpillèrent, tandis que certains d'entre eux s'attardaient à l'impossible tâche de ressusciter les traditions, que le plus grand nombre se ralliait autour de maîtres hésitants, plus préoccupés de sauvegarder leur renom menacé que d'entreprendre la hasardeuse exploration de voies nouvelles, quelques-uns, échappant à toute contrainte, reniant tout programme imposé, osaient jouir de l'indépendance où les conviait leur temps. Ah! ne nous hâtons point de proclamer que l'effort anarchique de ces audacieux fut mal récompensé! Lentement, mais sûrement, de jeunes réputations grandissent. Précurseurs ou triomphateurs prochains? C'est bien un art nouveau qu'ils ambitionnèrent de créer et dont on croit discerner en certaines œuvres comme une première ébauche, un art nouveau ou rajeuni, ou si l'on veut composite, fait des débris des anciennes poétiques — crée-t-on jamais de toutes pièces? — mais animé d'un esprit, vivifié de préoccupations qu'ils ne tiennent point de leurs devanciers immédiats.

*
* *

Parcourez plutôt l'œuvre de Charles Louis Philippe, cette œuvre que l'on souhaiterait plus variée, dont il faut toutefois aimer l'impressionnante unité, unité non point factice et due au seul choix des sujets, mais profonde, commandée par le développement d'une sensibilité harmonieuse et d'une imagination disciplinée; œuvre d'une grâce insinuante, romans grêles, d'une maigreur vigoureuse, monotones et divers, brutaux et infiniment délicats, délicats jusqu'à la miévrerie... histoires émouvantes de Bubu de Montparnasse, du Père Perdrix, de Marie Donadieu.

Certes, il apparaît clairement que Charles Louis Philippe continue les naturalistes; il leur emprunte leurs couleurs et jusqu'à leurs sujets; on ne saurait douter davantage qu'il ait hérité des symbolistes cette entente des plus secrets mouvements de la vie intérieure, ce sens du supra-sensible et du mystérieux qui fit si cruellement défaut aux naturalistes : on relèverait çà et là les preuves non équivoques d'autres influences... Mais ces influences se limitent l'une l'autre, ou plutôt s'équilibrent; elles déterminent les caractères d'une indiscutable originalité... Et l'on soutiendrait aussi bien que Charles-Louis Philippe se souvient du passé surtout pour le renier : De tant d'expériences contradictoires, il ne retient qu'une leçon de scepticisme; y a-t-il donc une science, une politique, une morale, et, pour certains, des croyances? Science, morale, doctrines et dogmes, Charles-Louis Philippe les ignore profondément; son nihilisme intellectuel est radical et serein. Ses personnages sont amoraux ; ils seraient anarchistes si une obscure concience ne les avertissait qu'ils portent en eux-mêmes la loi de leur développement et comme l'impérieux schéma de leur destinée, à laquelle il serait vain de vouloir se soustraire. Surprenante résignation, et qui les différencie de tant de révoltés violents dont les romanciers naturalistes abusèrent...

Lisez *Croquignole*, où se retrouve tout le talent de Charles Louis Philippe, tout son talent ardent et recueilli, attristé, ironique, pénétré de tendresse et d'humaine commisération — la description de ce bureau où l'on étouffe, où quatre infortunés expéditionnaires flânent en étouffant — est-ce bien description qu'il faut dire? Charles Louis Philippe n'accorde au monde extérieur qu'une attention rapide et ne le peint qu'en fonction de l'humanité — les conversations des quatre reclus, Paulat, le roi des animaux, « grand, blanc, gros, large, sonore dans ses pas, la tête velue jusqu'au bas du front et jusqu'aux deux oreilles, avec deux yeux dont on ne pouvait rien dire sinon qu'ils regardaient » ; Aristide Buffières dit Croquignole qui déclarait : « Je sais, vous réfléchissez, vous. Mais, bon Dieu! moi, j'ai de la viande dans le corps. Que voulez-vous que j'en fasse? Je ne peux pourtant pas l'employer à penser » ; Félicien Teyssèdre, si pâle et souffreteux : « comme il avait ét souvent malade, il avait pris l'habitude de la réflexion. » ; Claude Buy... — les rêveries d'Angèle, la petite chemisière, prisonnière volontaire en sa mansarde, les conseils de Mme Fernande à ladite Angèle, les propos que tient Mme Fernande à son amant Croquignole, soudain riche d'un heritage de 40.000 francs, grisé par cette fortune et bientôt emporté en un tourbillon de folies et de noces au bout desquelles il se tuera... Vous reconnaissez les

héros accoutumés de Charles Louis Philippe, qui ont quelque ressemblance avec ceux de Capus; mais Charles Louis Philippe ne croit pas à la veine; comment se satisferait-il d'un optimisme bourgeois et superficiel? Voit-il pas que Paulat, brute saine et affligeante, Croquignole, victime de violents appétits, Félicien Teyssèdre, victime de scrupules honorables et néfastes, Claude Buy... Angèle, ne sauraient atteindre et fixer le bonheur? Ils ne peuvent ni ne savent ; à tout instant le dénuement les menace; un labeur sans espoir les écrase; leurs joies sont brèves. Angèle se suicidera, Croquignole lui-même dont l'humour et la verve aisée animent tout le livre, rééditera un mot célèbre : — « Il faut bien vivre!... — Ça n'est pas sûr », et d'un coup de revolver mettra fin à ses incertitudes. Et tout cela n'est pas gai! Et Charles Louis Philippe illustre par ses romans le pessimisme le plus sombre; volontiers dirait-il avec Schopenhauer : « la vie oscille comme un pendule de droite à gauche de la souffrance à l'ennui ». Son pessimisme est bien philosophique, en ce qu'il s'en prend à la vie elle-même et à la nature humaine; sans doute Croquignole et Angèle, et Félicien Teyssedre, et Claude Buy ont à souffrir d'un état social, d'institutions, et de mœurs transitoires : Charles Louis Philippe ne s'arrête point à dénoncer ces causes accessoires de l'universelle souffrance qui est la condition même de toute existence humaine... Et sa pitié s'étend sur tous les faibles hommes et le retient auprès des plus meurtris : il sait les affres de la souffrance physique et ne se lasse pas de peindre les effets de la pauvreté. Jean Morentin meurt de faim fréquemment : il reçoit un jour une pièce de quarante sous, et il raisonne :

« Je n'ai rien à aire. Pour une fois je veux bien m'amuser... Alors il achetait un pain de cinq livres, et tout le jour Jean Morentin au seuil de sa porte, tenant un morceau de pain blanc dans sa main noire, s'emplissait la bouche d'énormes bouchées, et les mâchait avec ses joues, sa langue et ses dents. Quand il avait fini, il revenait manger encore, et, montant les deux marches de la porte, s'emparait du pain qu'il avait laissé sur la table et lui donnait du couteau jusqu'au soir. On lui disait en passant : Qu'est-ce que tu fais, Jean? Tu ne travailles donc pas? Il répondait : Non, je mange!... Oui, Jean Morentin ne savait pas comment on mange. Le plaisir est trop grave, le plaisir demande trop d'habitude pour que nous sachions nous en servir. »

Le pauvre inspire à Charles Louis Philippe une vénération quasi-chrétienne :

« Les pauvres, c'est une confrérie! Quand un pauvre se promène, ce n'est pas un seul pauvre qui se promène : c'est le pauvre!

... Ils étaient tout près déjà l'un de l'autre, avec la douceur, avec l'innocence, avec cette charité des pauvres qui se donnent eux-mêmes. Ils s'approchaient encore, et dans une marche égale, le cœur en avant, ils allaien dans un monde si doux qu'ils n'eussent rien voulu changer...

... Il y eut le sentiment qu'on est un pauvre, que l'on accepte son sort, et que le monde va comme il le doit... »

Pauvreté haïssable, et cependant instigatrice de vertus, conseillère de dévouements, nourricière de la plus exquise sensibilité! Et de quelle poésie Charles Louis Philippe ne pare-t-il pas la vie de ces humbles! Angèle est chemisière :

« ... Il y a la couture, il y a le linge, il y a la paix, il y a cette rêverie docile et si humble qu'elle s'accommode du travail des mains. Angèle avait accepté les termes de cette définition, et toute pénétrée d'harmonie, vivait d'accord avec un grand principe jusque dans le fond de son cœur..... »

Charles Louis Philippe est un poète lyrique qui se surveille; il lui arrive parfois de ne point surveiller ses personnages : Angèle découvre un jour la banlieue parisienne : elle s'émerveille, et Charles Louis Philippe écrit quelques bien jolies pages :

« On était en juillet. Les blés étaient si beaux, les blés étaient si blonds que l'on ne pensait plus au travail, que l'on ne pensait plus à la douleur : la Terre produisait du pain! On ne pouvait pas se contenter rien qu'à les voir : il fallait qu'on en parlât. On disait :

— C'est du blé.

Et l'on disait aussi.

— Oh! il y en a encore dans le champ là-bas?

Il y avait des arbres, il y avait de l'herbe, il y avait des chemins, il y avait des oiseaux..... »

Mais qui donc croira qu'Angèle se soit écriée : « Est-ce qu'il y a aussi des paysans chez les oiseaux? » Prononça-t-elle : « Je n'avais jamais remarqué que le ciel occupait tant de place »? Sûrement elle ne dit point : « Je me souviens qu'il y a quatre saisons : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Les saisons se suivent d'elles-mêmes. Le bon Dieu n'a pas besoin de les coudre pour qu'elles tiennent l'une à l'autre. »

*
* *

Charles-Louis Philippe est un romancier au talent complexe et que l'on ne définit point tout entier : Eugène Montfort redouterait d'assembler et de cultiver des mérites aussi divers; il lui suffit d'être un conteur nerveux, concis et simple : il refait après tant d'autres la monographie de la prostituée : il y introduit de l'émotion. Le sujet, rebattu, ne sert point son talent : les aventures de Sophie Mittelette, maîtresse de M. Pampelin, servante de brasserie, habituée du trottoir parisien, manquent en vérité d'imprévu; l'intervention du « michet », du « client » si rarement sérieux, n'égaie point cette odyssée d'abjection et de laide souffrance..... Notez toutefois

l'attitude d'Eugène Montfort, son pessimisme qui ne diffère guère de celui de Charles-Louis Philippe: pessimistes, non point misanthropes! Est-ce point Edouard Rod qui, naguère, nous mit en garde contre la confusion des deux tendances? « Le pessimisme est une doctrine inoffensive et triste, plus spéculative que pratique, qui n'exerce qu'une médiocre influence sur la conduite de la vie. » Nous n'ignorons point que le pessimisme se concilie dans la pratique avec l'acceptation des joies médiocres encore que non méprisables de la vie; Charles-Louis Philippe nous prouverait que le pessimisme se concilie très bien en littérature avec une humour assez douce et plaisante. Pessimistes, Charles-Louis Philippe et Eugène Montfort vouent à l'humanité un amour désespéré : ils ont renversé les termes de la formule naturaliste; ils sont des naturalistes bienveillants et dont l'amour éclaire et féconde les œuvres.....

J'ai dit que Jean Vignaud leur ressemblait: son pessimisme est plus conciliant encore et comme réconfortant : il évoque en un recueil de nouvelles le pays girondin; la nature est une grande conseillère d'apaisement..... Jean Vignaud conte les drames de la vie rurale : bien plus que les spectacles de brutalité, il excelle à peindre les scènes d'intimité et les conflits sentimentaux : rappelez-vous le *Nouveau Juge* dont la *Revue Bleue* eut la primeur : l'*Incendie* est un récit moins parfait, mais qui contient des pages d'une profondeur bien émouvante.

JEAN NOINTEL.



LA PETITE BRETONNE

Par ce jour morne et gris, ce long jour monotone,
Te voici toute seule, ô petite Bretonne,
Dans la lande déserte et sous le grand ciel bas,
Où tu gardes ta vache en tricotant un bas.
Une molle langueur baigne le paysage.
Et tout chez toi, ton air délicat, ton visage
Pâle, d'une pâleur mate que font valoir
Tes cheveux dénoués tombant du béguin noir,
Tout révèle, en tes traits et dans ton attitude,
Quel esprit trop rêveur t'a fait la solitude.
Mais ce qui trouble en toi surtout, ce sont tes yeux,
Tes yeux noirs, tes grands yeux étonnés, anxieux,
Tes yeux à qui les deuils que chaque hiver ramène
Ont dévoilé le fond de la détresse humaine,
Tes yeux d'enfant précoce ayant déjà souffert,
Et qui, trop tôt pensif, a trop tôt découvert,
Perdant sa quiétude ingénue et ravie,
Le côté sérieux des choses de la vie.

ANDRÉ DUMAS.

THÉATRES

ODÉON : **La faute de l'abbé Mouret**, d'Émile Zola. Musique de M. Alfred Bruneau.

A l'exemple de cet auteur qui avait entrepris la besogne au moins étrange de mettre en rondeaux toute l'histoire romaine, M. Alfred Bruneau semble avoir assumé la tâche, non moins ingrate que méritoire, de mettre en musique l'œuvre d'Émile Zola, et comme M. Alfred Bruneau n'est pas encore parvenu au déclin de sa carrière, ses précédents efforts nous sont un gage pour l'avenir chez l'auteur du *Rêve*, de l'*Attaque du Moulin*, de l'*Enfant-Roi*, et, depuis hier, de la *Faute de l'Abbé Mouret*. Comme le fidèle dont la religion ne comporte qu'un Dieu, M. Alfred Bruneau n'a qu'un seul culte, et ce culte c'est Émile Zola. Il ne voit et ne pense que par lui. Vivant, l'auteur des Rougon-Macquart opprimait sa pensée; mort, il continue de la hanter et le musicien, semble-t-il, croirait être infidèle envers cette mémoire, s'il imaginait ou composait quoi que ce fût qui ne se rapportât pas à elle. Étrange fidélité, et qui tout au moins déconcerte, par les temps où nous vivons... Pourquoi faut-il qu'elle s'adresse à un objet si peu digne d'elle, puisque M. Alfred Bruneau est musicien, et que de toutes les œuvres littéraires de ce temps, l'œuvre d'Émile Zola est celle qui le moins appelle la musique.

Antimusicale au premier chef, serait-ce donc qu'elle fût franchement réaliste? Qui put jamais prononcer valablement ces mots : *réalité*, *observation* vraie, *document* à propos d'Émile Zola? Vous vous rappelez que lui-même, il se réclamait d'eux et s'en faisait une manière de drapeau qu'il agitait au-dessus de sa tête pour marcher à la conquête du monde, car cet homme avait un sens incomparable de la publicité. Vrais peut-être, ou du moins vraisemblables, si on les applique à un livre comme l'*Assommoir*, ils perdent toute signification dans ce récit d'une faute de prêtre. Ils la perdent si bien cette signification, qu'ils nous semblent, d'un te point de vue, le contraire du possible et du vraisemblable. Détachons les deux situations principales du roman pour les soumettre à l'analyse. Première situation : Voici un jeune prêtre de campagne, l'abbé Serge Mouret, parfaitement chaste et donnant l'exemple de toutes les vertus, mais secrètement torturé par toutes les affres de la chair. Un culte exagéré pour la Vierge, mère du Sauveur, développe en lui la sensibilité féminine et l'angoisse du péché. Jusqu'alors, rien que de très admissible. Mais Serge devient soudain malade et son parent, cet étrange docteur Pascal qui a, sur les méthodes de guérison,

des idées plutôt bizarres, place auprès de lui, pour le soigner la belle Albine, vivant poème de chair, sensuelle et troublante. Quels mouvements vont agiter l'âme du jeune prêtre à sa convalescence ? Sans doute, pensez-vous, la crainte et l'effroi du péché, quand il verra penchée sur son lit cette jeune tête aux yeux débordants d'amour ? Nullement : il s'abandonne à elle qui va l'initier aux mystères de la nature, et par la nature à ceux de l'amour : les magnificences du Paradou l'entraîneront progressivement aux ivresses de la passion. Seconde situation : Albine et Serge ont passé des jours et des semaines au milieu des enchantements du Jardin : ils ont succombé sous les roses et au pied du grand arbre. Peut-être estimez-vous que le prêtre éprouvera quelque gêne pour reprendre place à sa cure ? Tout se sait dans un village, et particulièrement tout ce qui touche à la conduite du prêtre : il est surveillé, attendu, *guetté*, comme on dit... Allons donc ! L'abbé Mouret reprend étole et chasuble, et sa messe au point où il l'avait laissée ; il baptise les petits, marie les garçons et les filles, sans que nul y trouve à redire.

Invraisemblance tout cela, vous disais-je ! Offense perpétuelle à la réalité, que chacun démêlera à sa guise, même les esprits les plus dénués de sens critique. Mais Émile Zola se soucie bien des réalités ! Qui ne voit que la vérité, la vérité *observée*, au sens où l'entendait et la pratiquait un Ferdinand Fabre dans ses études de prêtres, était le cadet de ses soucis ! Émile Zola se représentait deux contrastes, deux antithèses, deux abstractions, si vous préférez : d'une part l'instinct, la vie physique, subordonnée à la sensation, la seule qu'il ait jamais comprise, partant le libre amour qui ne connaît ni entrave ni gêne, qui obéit aux suggestions de la nature, chez l'homme comme chez l'animal... d'autre part la lutte contre cet instinct, le renoncement, l'effort, qui est toute la doctrine du christianisme, par où précisément nous nous distinguons des bêtes. Mais comme aussi bien une idée n'a de valeur pour un romancier qu'une fois incarnée dans des personnages aux contours précis, il imaginait de toutes pièces, pour lui imprimer cette réalité, « la femme à la peau innocente, épanouie sans honte ainsi qu'une fleur, musquée d'une odeur propre, s'allongeant, point trop grande, souple comme un serpent, avec des rondeurs molles »... la femme et l'homme rendus à la nature ! Adam et Ève de la fin du XIXe siècle, et qui, dans le Paradou de Provence, Paradis retrouvé où seul manque le serpent, s'abandonnent à leurs libres instincts et aux sensations naturelles qui se résument toutes dans l'accouplement...

Tels apparaissent Albine et Serge, personnages imaginaires n'appartenant à aucune réalité, et, si j'ose dire, purement panthéistes ou symboliques. Quand nous lisons le récit de ces ardentes étreintes parmi les roses, à travers les quatre cents pages du roman, de cette étroite communion entre l'animal-homme et la nature qui l'environne et l'absorbe, l'abondance de la description, ce formidable encombrement de traits surajoutés qui peut illusionner jusqu'au point de faire confondre avec la Poésie cette pléthore descriptive — comme si la Poésie, la vraie, n'était pas chose ailée, délicate et discrète — fait passer les héros au second plan. Mais le Théâtre veut une forme plus précise. La description, c'est le décor. Le personnage doit s'expliquer par lui même, par ses propres paroles, et nous attendons de lui, pour qu'il nous puisse intéresser, une rigueur dans les actes, une logique intérieure que nous ne demandons pas à un roman purement descriptif.

C'est là le plus grave défaut de la pièce de M. Bruneau. Jamais roman transporté au théâtre ne nous parut plus vide de réalité dramatique. Jamais personnages de théâtre ne nous semblèrent plus dépourvus de vie, de tout ce qui fait naître l'intérêt dans l'âme du spectateur, et l'ayant une fois suscité, l'y maintient et l'y développe. Qu'est-ce en somme que cet interminable acte du Paradou qui répond à toute la partie centrale du roman et qui n'est pas moins long que celle-ci, avec cette différence toutefois que les amateurs du genre descriptif en littérature trouvent dans le roman une ample satisfaction ? Quatre tableaux successifs, celui de la *Chambre* d'Albine, celui du *Verger*, celui des *Roses*, celui de l'*Arbre*, emplis par un perpétuel : *Je t'aime* : — « Je t'aime Albine ». « Serge, je t'aime » — depuis la caresse initiale jusqu'à la chute décisive, jusqu'à la faute de l'abbé Mouret, à l'ombre du grand arbre symbolique. Et si ces quatre tableaux peuvent en quelque façon se justifier dans un récit romanesque, comme prétexte et thème à descriptions abondantes, ils nous apparaissent sur la scène le contraire même de l'art dramatique, puisqu'ils n'enferment ni action, ni progression.

Une seule chose en pouvait rompre l'effroyable monotonie : c'était l'intervention de la musique, et je ne l'entends pas seulement comme musique d'entr'acte, mais comme musique de *scène*, destinée à soutenir la déclamation et à combler les vides de l'action dramatique. Mais ici encore, le respect de M. Alfred Bruneau pour son Dieu, Émile Zola, cette sorte de culte idolâtre qui ne connaît qu'une attitude, celle de l'agenouillement, qui supprime toute faculté de critique et toute saine vision, a manifesté sa néfaste influence. Il est si facile de reconstituer ce qui s'est passé en lui : — « Toucher à l'une des répliques du dialogue imaginé par le Maître, y toucher

même avec de la Musique... Quelle profanation! » — « Eh non, répondons-nous : ce n'eût pas été une profanation, mais un geste pieux, celui du bon fils qui voile la nudité de son père... car cet acte du Paradou est psychologiquement d'une effroyable nudité... » Il n'y a rien, absolument rien qui en soutienne l'intérêt. Seule la Musique eût pu remplir cette fonction, et M. Alfred Bruneau s'y est refusé par scrupule de conscience. Voilà pourtant où conduit l'absence de critique, et cette manière de fanatisme qui jamais ne juge, mais toujours subit. M. Alfred Bruneau est doué des sentiments les meilleurs. Mais la subtilité et l'art des nuances ne firent pas partie de son lot.

Ce n'est pas d'ailleurs que la musique de M. Bruneau soit indifférente. Il y a de la couleur, du mouvement et de la vie dans les développements symphoniques qui accompagnent ses changements de décor durant les entr'actes du Paradou. Le Prélude de l'ouvrage ne manque pas non plus d'un certain intérêt. Tout cela est bâti, je le sais, et l'on ne s'en aperçoit que trop, suivant une esthétique wagnérienne caractérisée, avec les *motifs* déterminés, avec la fusion ou l'entrecroisement de ces motifs, et cette polyphonie débordante qu'on trouve dans les pages descriptives de la *Tétralogie* : (scène de la *Forêt* dans *Siegfred*, pour ne prendre que l'exemple le plus frappant). Ici même M. Bruneau est un disciple qui non seulement avoue, mais proclame son éducateur et son maître. Jamais une seule fois M. Bruneau n'a tenté de voler de ses propres ailes et de ne relever que de lui-même : effort bien désirable, ambition qui serait bien légitime, quand on est arrivé à un certain point de sa carrière. M. Bruneau n'a jamais tenté cet effort, il n'a jamais nourri cette ambition : singulier état d'esprit, que nous ne parvenons pas à nous représenter! C'est là un cas presque unique d'idolâtrie artistique. M. Bruneau aurait besoin de lire et de méditer le *Crépuscule des Idoles*, de Frédéric Nietzsche, ou même, pour ne pas débuter par une lecture si forte et si nourrissante, quelques pages de Schopenhauer : il y verrait comment la dévotion, si belle en soi, peut se tempérer d'esprit critique, comment elle gagne à voisiner avec l'esprit de discernement; car en vérité l'étonnante candeur de M. Bruneau, cette foi que rien ne peut atteindre et qui grandit en prenant des années, ont quelque chose de déconcertant et même d'un peu irritant, chez un homme de son âge. — Disciple agenouillé devant Emile Zola, dieu littéraire, devant Richard Wagner, dieu musical, M. Bruneau a trouvé l'art, le merveilleux secret de concilier ce double culte, d'associer ces deux figures dans ce Panthéon intime que chaque artiste porte en soi, de penser par eux, et d'après eux, d'accommoder leurs esthétiques... et ce n'est pas le moins piquant de l'affaire, quand on y réfléchit, que la *polyphonie* wagnérienne, reprise et maniée par M. Alfred Bruneau, serve à illustrer, à rehausser, à enguirlander le pesant et matériel naturalisme d'Emile Zola.

PAUL FLAT.



Chronique

—

L'INFLUENCE DU MÉTIER

Nos parlementaires ne semblent pas jouir, pour l'instant, d'une excessive popularité. La légèreté avec laquelle ils ont improvisé certaines lois, ainsi sur le repos hebdomadaire, l'incohérence dont témoigne leur politique religieuse, leurs propos inconsidérés en matière financière ou sociale, ont inquiété le pays. De toutes parts, on médit de leur insouciance, de leur insuffisance même. Que voilà bien, dit-on, le fait de gens sans profession, médecins ou avocats de titre seulement, qui en réalité n'acquirent jamais une situation laborieuse et indépendante!

Il est curieux d'opposer à cette appréciation l'opinion traditionnelle : qu'il n'est d'esprits vraiment distingués, éprouvés, aptes aux vastes pensers, que ceux qui, toujours éloignés des petites servitudes professionnelles, reçurent une éducation désintéressée et demeurèrent émancipés. C'était celle des aristocraties républicaines de l'antiquité, où l'homme libre n'était admis qu'aux occupations intellectuelles; c'était celle de l'Ancien Régime. Et maints écrivains l'ont adoptée et magnifiée au XIXe siècle. M. de Broglie expliquait par elle ses sympathies pour la monarchie, et Renan ses préférences théoriques pour une oligarchie de sages. Taine lui-même écrivait :

« La société ne peut se composer que des gens qui, par leur fortune, sont *au-dessus d'un métier*, ou qui, par leur génie, dépassent la spécialité. *Ceux-là seuls ont des idées générales*; *les autres sont des manœuvres.* »



Certes, l'étude désintéressée, poursuivie avec méthode, en toute indépendance, est admirablement propre à élever et agrandir l'esprit. Mais quels hommes s'astreignent à de telles recherches sans y être conduits par des exigences extérieures? ceux que distingue une curiosité, une passion intellectuelle hors pair. Et ceux-là, peu nombreux, sauront tout aussi bien, on l'accordera, dominer les contraintes et le point de vue professionnels, et malgré tout, primer.

La plupart des hommes n'ont point, hélas, de tendance si marquée à l'effort. Soustraits à « l'aiguillon de la nécessité », livrés à eux-mêmes, ils travaillent sans règle et sans ardeur, en amateurs. Et une telle manière, si elle peut produire des esprits aimables, n'en donne guère de vraiment forts.

L'avantage du métier, c'est précisément qu'il assujettit à un labeur continu et ordonné, à une utile discipline. Provoquées par cet entraînement régulier, les aptitudes intellectuelles, observation, pénétration, jugement, prévoyance, se développent harmonieusement.

En outre, et c'est là le véritable privilège du métier, il met l'homme aux prises avec les réalités. Il lui montre la difficulté de l'utilisation des choses, leur résistance, leur rébellion ; la difficulté plus grande du maniement des hommes, leur inertie foncière, leur attachement aux intérêts étroits, leur asservissement aux préjugés, et que, parmi eux, savoir obéir est non moins rare que savoir commander.

Personne ne peut prétendre à l'universalité des connaissances. Mais chacun doit ambitionner la possession parfaite d'un groupe de notions. Car, comme certain déterminisme logique régit le monde, on peut tirer d'une expérience étroite, mais approfondie, des déductions, des aperçus véridiques sur les autres domaines. C'est ainsi qu'ouvriers et paysans acquièrent dans la pratique de leur métier un sens judicieux, qui rend leur appréciation plus raisonnée, leur conversation plus originale et plus instructive que celles de nos snobs. La profession ne procure point aux esprits débiles la force de penser : mais en révélant aux autres la complexité de la vie contemporaine, elle leur donne de précieux éléments de réflexion.

Et puis, elle nous fait connaître les conséquences précises de nos actes. Elle appelle, sur chacune de nos erreurs, une sanction proportionnée. Ainsi elle nous accoutume à envisager sérieusement les questions, et nous inculque le sentiment de notre responsabilité.

*
* *

Les écrivains qui ont laissé, sur l'homme, les pages les plus compréhensives et les plus profondes, avaient exercé des métiers : ainsi Shakespeare, Molière, Balzac. Combien d'autres, parmi les dramaturges surtout, durent à une forte éducation professionnelle le meilleur de leur talent ou de leur génie ?

De nos jours, il est vrai, l'homme de lettres est assez enclin à dédaigner les esprits « positifs », les gens « d'affaires ». Il se juge volontiers un être privilégié. N'est-il point né avec une imagination et une dextérité verbales étonnantes ? N'est-il point capable de tracer, d'un seul jet, des pages entières ? Son propre, dit-il ingénuement, est de disserter de tout et sur tout. Et, en vérité, il excelle à saisir les idées du jour et à les vêtir élégamment. Sa virtuosité est sans égale.

D'accord, mais cet homme de lettres, si brillant, n'est point l'écrivain qui crée et exprime fortement des pensers nouveaux, qui possède, sur les générations, une action marquée. A celui-ci, l'expérience d'une profession, et par là de la vie même, est éminemment utile. — De grands artistes, comme Léon Tolstoï, l'ont formellement déclaré.

Qu'aimons-nous dans les mémoires, sinon leur air de vérité ; et n'est-ce point pour ce mérite que nous les préférons aux romans ?

De même, on réussit, avec peu de frais, à être un politicien habile, apprécié, heureux : on ne devient pas à si bon compte un homme d'État ; il y faut un sens autrement pénétrant des réalités, une prévoyance autrement aiguisée ! Et ce n'est point, à cet égard, si mauvaise école, qu'un métier. Les grands monarques, de Louis XIV et de Pierre-le-Grand à Napoléon, le discernaient, qui choisissaient leurs secrétaires d'Etat parmi des commis exercés ou des gens de métier : c'est là que, maintenant encore, les démocraties trouvent leurs meilleurs serviteurs. Lors du conflit du Maroc, la France fut assez satisfaite des services d'un homme d'affaires, M. Rouvier, qui se révéla diplomate émérite !

Quant aux savants, aux artistes, pour lesquels la recherche désintéressée paraît indispensable, combien d'entre eux, issus du peuple ne furent point obligés, de longues années, et sans dommage appréciable, bien au contraire, de gagner leur vie « à la sueur de leur front » ?

*
* *

La pratique d'un métier ne suffit point à façonner de grands esprits ; elle contribue beaucoup, du moins, à en former de bons.

Peut-être induit-elle à certaine étroitesse de vues. Les jurisconsultes ont une façon d'apprécier différente de celle des industriels et réciproquement. C'est précisément la marque des esprits d'élite, qu'ils savent s'affranchir de ces exclusivismes.

Les boutiquiers, les cabaretiers, appelés dans les assemblées communales ou départementales, s'élèvent malaisement à la conception d'un intérêt supérieur général : mais c'est là moins un vice corporatif que le résultat d'une faible culture... qui serait plus bornée encore, sans l'effort professionnel.

Il se peut aussi qu'une éducation réaliste donne plus de solidité, que de subtilité ; qu'elle ne prédispose guère au détachement, au scepticisme, à une vue facile et superficielle des choses. — Or qu'est-il de plus séduisant — je l'avoue — qu'un esprit fantaisiste et léger, qui ne retient des réalités que leur apparence la plus aimable ?

M. Frédéric-Thomas Graindorge, principal associé commanditaire de la maison Graindorge and C° (huiles et porc salé, à Cincinnati, États-Unis d'Amérique) était surtout sensible à ce gracieux badinage, à ce ton d'urbanité mondaine. — Mais il ne manquera jamais en France d'esprits agréables : l'essentiel est d'en façonner de robustes.

Ne redoutons donc point les effets d'une initiation réaliste, l'exercice d'une profession... Dussions-nous avoir des législateurs moins adonnés aux « idées générales »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 11 5e SÉRIE — TOME VII 16 MARS 1907

Études sur la Justice militaire

—

LA JUSTICE MILITAIRE EN SUISSE

A l'une des séances de la Chambre des Députés, M. le sous-secrétaire d'État à la Guerre s'exprimait de la manière suivante :

« Dans un pays libre, il n'y a aucune place pour les juridictions d'exception. Nous demanderons donc de supprimer les Conseils de guerre en temps de paix et cela, sans les faire revivre, sous quelque forme que ce soit. »

Quelques jours après, le Gouvernement déposait un projet portant suppression des Conseils de guerre permanents ; dans l'exposé des motifs, se trouve l'expression de la même idée sous la forme suivante :

« Et les juridictions d'exception, inévitable attribut des régimes d'autorité, disparaissent dès que les peuples, s'éveillant à la liberté, font de l'égalité de tous les citoyens devant la loi la règle constitutionnelle. »

Il n'y aurait donc, dans le monde entier, aucun pays libre ; il n'y aurait donc aucun peuple faisant de l'égalité de tous les citoyens devant la loi la règle constitutionnelle, puisque toutes les nations ont des tribunaux d'exception, toutes ont organisé des tribunaux militaires !

Pourtant la Suisse est un pays libre, la Suisse est bien un pays élevé à la liberté, et depuis longtemps déjà, un pays où les citoyens sont bien effectivement égaux devant la loi. Mais en même temps, tous ces citoyens ont l'amour de la Patrie et le sentiment exact et très net des nécessités impérieuses qu'impose le souci de l'indépendance nationale.

Il est donc intéressant de voir si les conceptions de la justice militaire suisse répondent aux formules creuses de nos idéologues qui couvrent de soi-disant sentiments humanitaires un antimilitarisme dont les effets déplorables sont dès aujourd'hui bien évidents, dont les conséquences sont pleines de périls. C'est d'autant plus intéressant que la loi sur l'organisation judiciaire et la procédure pénale pour l'armée fédérale, promulguée le 28 juin 1889, est de date recente.

ORGANISATION. — Le personnel judiciaire suisse comprend des *officiers de justice militaire* et des *juges* ; les premiers doivent *posséder une culture juridique* et avoir servi comme officiers dans la troupe.

Sont choisis parmi les officiers de la justice militaire :

1° L'auditeur en chef et son suppléant, tous deux du grade de colonel ;

2° Le président du tribunal de cassation ;

3° Les grands juges, du grade de major au moins ; ce sont les présidents des tribunaux militaires de division ;

4° Les auditeurs, qui remplissent les fonctions de Ministère public, comme nos commissaires du gouvernement ;

5° Les juges d'instruction ; 6° Les greffiers.

Il y a un tribunal militaire pour chaque division de l'armée, analogue au Conseil de guerre affecté à chacun de nos corps d'armée.

Chaque tribunal de division se compose de sept

juges, le *grand juge* ayant une culture juridique et six *juges*, dont trois officiers et trois sous-officiers ou soldats, plus six juges suppléants.

L'auditeur en chef est placé à la tête de la justice militaire, dont il dirige la marche, il est le chef immédiat des auditeurs et des juges d'instruction. Il représente la partie publique devant le tribunal militaire de cassation.

Ainsi la justice militaire est pour ainsi dire autonome et indépendante du commandement. Les membres des parquets, auditeurs, juges d'instruction et greffiers, ainsi que les présidents des tribunaux de division ou grands juges, offrent, par leur instruction juridique, une garantie au point de vue du droit ; ils ne constituent pas un corps spécial, car ils sont nommés pour trois ans seulement, ainsi d'ailleurs que les juges.

Cette garantie due à la connaissance de la science du droit exigée des membres des parquets et de l'un des juges est à peu près généralement réclamée en France ; elle est réalisable chez nous et même immédiatement réalisable sans modification profonde de notre organisation judiciaire.

Je ne parle pas du tribunal extraordinaire auquel sont déférés les militaires de certains grades, ni des tribunaux disciplinaires qui n'ont pas d'analogues en France.

Compétence. — La compétence des tribunaux militaires suisses est extrêmement étendue. Ces tribunaux statuent sur les délits (1) de droit commun comme sur les délits militaires ; de plus leur compétence s'étend non seulement à tout citoyen en service militaire fédéral ou cantonal, mais aussi aux fonctionnaires de l'administration militaire de la confédération ou des cantons pour tous les délits de nature à compromettre la défense nationale, aux militaires dans la vie civile pour ce qui a trait aux devoirs de service et à ceux qui, sans être de service, ont revêtu l'uniforme.

Bien plus, la compétence des tribunaux militaires atteint les personnes civiles :

1° Les personnes employées en permanence par un militaire en service ou par un corps de troupes, tels que les dresseurs de chevaux, les domestiques d'officiers, les brosseurs, les blanchisseurs, etc. ;

2° Les personnes attachées à l'armée par une fonction spéciale de service, telle que service de poste, de chemin de fer et de télégraphe, construction de chemins de fer, travaux de fortification, transports et fournitures, service d'hôpital, service de cantinier, boulangerie et boucherie, administration de caserne ou magasin, fabrique de munitions, pour les actes qui concernent ces services ;

3° En service actif, l'individu de condition civile qui détourne ou cherche à détourner un militaire de ses devoirs essentiels (Nous en verrons un exemple plus loin) ;

4° L'individu de condition civile qui se rend coupable d'espionnage ou d'embauchage.

Lorsque, dans un délit commun, des individus qui ne rentrent pas sous l'énumération précédente sont impliqués avec des individus soumis à la juridiction militaire, ils demeurent justiciables des tribunaux ordinaires. Les justiciables de la juridiction militaire y restent soumis; cependant le Conseil fédéral peut décider exceptionnellement que ces individus seront aussi renvoyés devant les tribunaux ordinaires.

Au moment où l'on tend, en France, à diminuer de la façon la plus dangereuse pour la discipline la compétence des conseils de guerre ou des tribunaux militaires qui les remplaceront, il est bon de rappeler ce qu'elle est dans la République suisse.

J'ajouterai que, dans ce pays, les tribunaux militaires statuent non seulement sur l'action publique, mais aussi sur l'action civile. Je ne crois pas cette mesure désirable pour nous.

Procédure. — *Mesures préliminaires.* — Lorsqu'un délit relevant de la juridiction militaire a été commis, l'officier qui exerce le commandement en chef sur le lieu du délit, ou un officier qu'il délègue prend les mesures nécessaires pour empêcher la fuite du coupable présumé, recueillir les traces du délit et conserver les moyens de preuve. Il exerce dans ce but la même autorité que le juge d'instruction. — En même temps qu'il prend ces mesures, l'officier qui exerce le commandement doit aviser le supérieur militaire auquel il appartient de provoquer l'enquête.

L'enquête est ordonnée :

1° En service d'instruction, par le commandant de l'école ou du cours;

2° En service actif, par les chefs des unités de troupes.

L'ordonnance de procéder à une enquête est rendue par écrit.

L'ordre est communiqué au juge d'instruction attaché au tribunal compétent. Les moyens de preuve et les procès-verbaux doivent lui être transmis en même temps.

Le juge d'instruction dirige l'enquête sans aucune immixtion des chefs militaires du prévenu.

L'ordre d'enquête correspond à l'ordre d'informer chez nous, qui est dans les attributions du commandant de corps d'armée; on voit qu'en Suisse le com-

(1) En Suisse, il n'est pas fait de distinction entre les crimes et les délits.

mandant du régiment a le même pouvoir. Évidemment notre système donne plus de garanties.

Enquête. — L'enquête, en Suisse, correspond à ce que nous appelons l'INSTRUCTION.

L'enquête est faite par le juge d'instruction ; elle a pour but d'établir si un délit a été commis. Elle doit aussi recueillir les moyens de preuve. Elle n'est pas publique et le prévenu n'y est pas assisté de son défenseur, garantie qui existe chez nous en droit.

Ordre de jugement. — L'auditeur entre en service au moment où il est avisé de la clôture de l'enquête. C'est à lui d'ordonner le renvoi des prévenus devant le tribunal militaire.

Lorsque l'acte punissable a seulement le caractère d'une faute de discipline, ou lorsque le résultat de l'enquête est tel, dans L'OPINION DE L'AUDITEUR, qu'il n'y a pas lieu d'y donner suite, celui-ci transmet les actes à l'auditeur en chef avec ses conclusions. L'auditeur en chef retourne les actes à l'auditeur en lui communiquant sa décision pour qu'elle soit exécutée.

Si le renvoi du prévenu devant le tribunal de division est décidé, l'auditeur doit, sans retard, rédiger par écrit l'acte d'accusation, le transmettre au grand juge avec les actes et en faire remettre un double au prévenu.

La procédure militaire suisse offre au prévenu une certaine garantie en DROIT, puisque l'auditeur qui décide seul de la mise en jugement a fait des études juridiques; par contre, elle semble donner à l'intéressé moins de garantie EN FAIT que chez nous, où l'ordre de mise en jugement est donné par le commandant du corps d'armée, sur le rapport du rapporteur et les conclusions du commissaire du Gouvernement. On peut s'étonner de voir qu'en Suisse la décision de l'auditeur n'est soumise au contrôle ni d'un chef militaire d'ordre élevé ni d'une chambre des mises en accusation.

L'instruction principale. — L'instruction principale, en Suisse, est ce que nous appelons L'EXAMEN ET LE JUGEMENT, c'est-à-dire les débats et le jugement.

L'auditeur et le prévenu ont le droit de proposer la récusation des juges.

Il n'y a rien de particulier à signaler parmi les débats. L'instruction principale est orale et publique, sauf le cas où le huis-clos est nécessaire. Le jugement est rendu à la majorité des voix ; notre code est plus humain en exigeant, pour la condamnation, une majorité de cinq voix contre deux.

Pour la condamnation à mort seule, le code suisse exige une majorité de six voix.

Le jugement est motivé.

En cas de libération, le tribunal peut adjuger une indemnité à l'accusé.

Les prétentions de droit privé (dommages-intérêts) résultant d'un délit prévu par la loi pénale militaire peuvent être portées devant les tribunaux militaires et jugées par eux. Cette disposition paraît particulière à la jurisprudence suisse.

Recours. — La loi de 1889 prévoit :

1° Le RECOURS PENDANT L'ENQUÊTE, adressé à l'auditeur en chef contre les actes du juge d'instruction ;

2° Le RECOURS EN CASSATION (qui est pour nous la révision) devant le tribunal militaire de cassation ; ce recours n'est recevable, comme chez nous, que pour des erreurs ou omissions DE DROIT : violation de la loi ou des règles de compétence, fausse application de la peine, etc. ; si le recours en cassation est admis, le tribunal de cassation renvoie l'affaire, en principe, au tribunal qui a rendu le jugement ; lorsque la cassation est motivée uniquement par une fausse application de la loi, le tribunal de cassation rend lui-même le jugement définitif.

3° La RÉVISION peut être demandée en se basant sur des faits ou des moyens de preuve nouveaux et importants pour la défense.

La juridiction militaire suisse n'admet pas plus que la nôtre L'APPEL sur la question de faits.

PÉNALITÉS. — L'organisation judiciaire de la Confédération date de 1889, mais le code pénal édicté en 1851 n'a pas été modifié depuis lors.

Les pénalités comprennent :

La mort ;

La réclusion (de un à 30 ans — exceptionnellement à perpétuité) ;

Le bannissement (dix ans au plus) ;

La dégradation ;

La destitution qui s'applique à tous les grades, y compris celui de caporal ;

Enfin la PRIVATION DES DROITS POLITIQUES, d'où résulte « l'incapacité d'exercer le droit de vote, le droit électoral et de revêtir un emploi public ».

Trois exemples nous permettront de comparer la rigueur des codes français et suisse.

Le *refus d'obéissance*, en France, est puni d'un emprisonnement de un an à cinq ans.

En Suisse, la peine est de un an de prison au plus, quand le délit ne doit pas être qualifié de révolte. Mais, est puni pour révolte « tout militaire qui, sommé individuellement d'obéir, ne l'a pas fait ». C'est bien ce qui correspond au refus d'obéissance tel qu'il est caractérisé chez nous. La peine est alors de deux ans d'emprisonnement au moins, et de dix ans de réclusion au plus, c'est-à-dire beaucoup plus sévère que celle de notre code.

Le *vol au détriment d'un camarade* est puni en France de la réclusion ou d'un emprisonnement de un an à cinq ans, lorsqu'il y a des circonstances atténuantes.

En Suisse, ce vol est *qualifié*; la peine qu'il entraîne est sériée suivant l'importance du vol : valeur volée :

Inférieure à 5 francs, peine disciplinaire ;

Inférieure à 40 francs, emprisonnement de six mois à un an ou réclusion pendant quatre ans au plus;

De 40 à 200 francs, réclusion pendant six ans au plus;

Supérieure à 200 francs, réclusion pendant vingt ans au plus.

La *désertion* en temps de paix est punie en France de deux à cinq ans d'emprisonnement.

En Suisse, la peine est l'emprisonnement ou la réclusion pendant deux ans au plus.

Mais, tandis qu'en France, il faut six jours d'absence constatée pour que le soldat soit déclaré déserteur, en Suisse est déclaré déserteur tout militaire qui manque à l'appel pendant quarante-huit heures en activité de service à l'intérieur.

De plus est « puni comme déserteur celui qui, astreint au service militaire, n'obéit pas à l'ordre qui lui est donné de se rendre au service ». Nous verrons plus loin comment ce texte est compris. Cet acte est appelé, chez nous, l'*insoumission* et entraîne seulement une peine de un mois à un an de prison.

En Suisse, dans l'application de la peine, le juge doit tenir compte des circonstances aggravantes et des circonstances atténuantes, mais dans les *limites de la loi*. Cependant, dans certains cas, la circonstance aggravante permet au juge d'élever la peine prononcée par la loi de la moitié du maximum; de même, dans certaines conditions, la circonstance atténuante permet au juge de réduire jusqu'au tiers le minimum de la peine privative de la liberté. Si l'on tient compte de ce fait qu'en France il n'y a pas de circonstances aggravantes, si l'on tient compte aussi de cet autre fait que la loi de sursis n'existe pas en Suisse, on voit qu'en définitive le Code pénal de ce pays est aussi sévère que le nôtre.

Je n'approuve certainement pas une sévérité excessive ; je constate seulement.

Applications. — Pour que cette étude soit complète, il est utile de voir comment les textes sont appliqués. Je prends deux exemples.

En 1902, au moment d'une grève qui avait éclaté à Genève, on convoqua des troupes pour maintenir l'ordre, du 1er au 7 octobre, puis du 10 au 13 du même mois. 321 hommes sur 4.000 hommes manquèrent à la convocation : 196 présentèrent des excuses valables, 108 furent punis disciplinairement et 17 furent traduits devant le tribunal militaire de la 1re division.

Tous les inculpés firent valoir, pour leur défense, que leur conscience leur interdisait de prendre les armes contre les grévistes.

A l'exception d'un soldat qui, par suite de circonstances très atténuantes, fut condamné seulement à quarante-huit heures de prison, tous les autres inculpés furent condamnés comme *déserteurs* à un emprisonnement de six semaines à trois mois (deux mois en moyenne) ; les caporaux furent en outre punis de la destitution. Enfin, 13 des prévenus furent privés de leurs droits politiques pendant un an, un autre pendant dix mois, bien que l'auditeur n'eût pas réclamé cette peine.

Si l'on sait avec quelle passion le Suisse tient à jouir de ses droits politiques, avec quelle conscience il les exerce, on conçoit combien la privation de ces droits doit lui être sensible.

Les motivés des divers jugements dans ce procès sont presque identiques, la partie suivante en est intéressante :

« Considérant qu'en Suisse, pays de République essentiellement démocratique, l'institution de l'armée, qui est composée de tous les citoyens en état de servir, repose avant tout sur la discipline au sens le plus élevé du mot et sur la fidélité au devoir;

« Qu'aucune atteinte à ces principes fondamentaux ne saurait être tolérée, etc. »

Le cas le plus curieux dans ce procès est celui d'un fusilier qui était conseiller municipal, et en même temps *député au grand Conseil* et qui, malgré l'inviolabilité parlementaire invoquée par le défenseur, fut condamné à quatre mois d'emprisonnement et à un an de privation de ses droits politiques, ce qui avait pour effet de l'enlever au Parlement et de lui interdire toute fonction publique. C'était donc là une peine réellement exorbitante, mais que les juges n'hésitèrent pas à prononcer, considérant que la situation même du prévenu imposait à celui-ci, plus qu'à tout autre, le respect de la loi.

Dans un de nos corps d'armée, sur 30 affaires d'insoumission, il y a eu 18 condamnations variant de un jour à trois mois (48 jours en moyenne), dont 5 avec sursis. La comparaison est frappante.

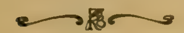
Autre exemple. — Le 24 août 1906, un autre député au grand Conseil fut condamné par le tribunal militaire de la 6e division à la peine de huit mois de prison, à un an de privation de ses droits civiques et à un sixième des frais pour avoir fait distribuer et distribué lui-même aux soldats du 22e régiment d'infanterie, alors en service actif pour une grève, un article antimilitariste où il exhortait les soldats à ne pas se laisser exciter contre les grévistes et à refuser l'obéissance dans le cas où ils seraient menés contre les grévistes.

Quatre hommes et une femme qui avaient été soldés par le prévenu pour distribuer cet écrit furent aussi traduits devant le tribunal militaire, mais ils furent acquittés, comme ayant pu ignorer le contenu du libellé qu'ils distribuaient.

Voilà comment est organisée la justice militaire, comment ses règles sont interprétées et appliquées dans le *pays libre* par excellence qu'est la République helvétique.

Nos législateurs pourront utilement s'en inspirer.

Général H. Langlois,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre. Sénateur.



LA LIMITATION DES ARMEMENTS A LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

La France refusera-t-elle de la discuter?

I

« Les charges financières qui résultent de l'accroissement incessant des dépenses militaires portent atteinte à la prospérité publique dans sa source même. La force intellectuelle et physique des nations, le Travail et le Capital, sont détournés de leurs applications naturelles et se consument sans profit pour personne. Des centaines de millions sont consacrés à acheter des engins terribles de destruction, que l'on considère *aujourd'hui* comme le dernier mot de la science, et qui *demain* sont destinés à perdre toute valeur par suite d'une découverte nouvelle dans le même champ. »

C'est en ces termes que l'empereur Nicolas, en 1898, conviait toutes les nations civilisées à mettre à l'ordre du jour de la première Conférence de la Haye l'étude des moyens propres à limiter les sacrifices formidables et sans cesse accrus, que tous les pays consentent pour leurs armées de terre et de mer.

La proposition du tsar, inscrite en tête du programme de la Conférence, se heurta à l'hostilité fo melle des représentants de l'Allemagne et de l'Angleterre, à l'indifférence peu bienveillante des autres diplomates : elle ne fut jamais examinée de façon sérieuse.

Elle ne figure plus au nombre des questions qui doivent, au mois de juin prochain, être discutées à la deuxième conférence de la Haye. M. de Martens, délégué de la Russie, dans ses visites aux Cabinets européens, n'a officiellement proposé que l'étude de sujets infiniment moins vastes, tels que l'extension des traités d'arbitrage, la modification des textes qui régissent les droits des neutres dans les guerres maritimes, etc.

Il est pourtant hors de doute aujourd'hui que la question de la limitation des armements sera posée de la façon la plus nette et la plus catégorique par les représentants de la Grande-Bretagne.

Dès les premiers jours de sa formation, le Cabinet libéral n'avait du reste pas caché ses intentions à ce sujet : à la Chambre des Communes, il avait non seulement accepté, mais appuyé la motion Vivian, qui tendait à faire inscrire la limitation des armements au programme de la future Conférence internationale (1).

Quelques mois après, dans cette même assemblée, sir Edward Grey, ministre des Affaires Étrangères, renouvelait en termes non équivoques l'adhésion du Gouvernement à la politique de réduction concertée des armements :

« Lorsque la conférence de La Haye se réunira, quel sera son objet? » — disait-il le 9 mai 1906. — « Provoquer la paix, diminuer les horreurs de la guerre. Elle ne pourrait rendre de plus grand service que de rendre les conditions de la paix moins onéreuses qu'elles ne le sont actuellement. Une institution comme la conférence de La Haye ne pourrait aspirer à un devoir plus bienfaisant que celui de déterminer un accord pratique entre les nations, qui conduirait à la réduction de ces dépenses improductives.

Nous ne devons pas être écartés d'en prendre l'initiative. Nous devons être là pour faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour encourager sa conclusion dans la forme la plus pratique. Au nom du gouvernement, non seulement j'accepte, mais j'accueille avec plaisir la résolution de M. Vivian, comme une saine et bienfaisante expression de l'opinion. »

Enfin, l'énergique chef du ministère libéral, — qui déconcerte l'opinion parce qu'il a l'audace, parvenu au pouvoir, de traduire en actes les idées qu'il défendait dans l'opposition, — Sir Henry Campbell Bannerman, n'a jamais manqué une occasion d'affirmer son opinion sur ce point. Lorsque, le 23 juillet dernier, dans l'illustre et splendide palais du Parlement anglais, il inaugurait la Conférence interparlementaire par un discours dont le souvenir sera long à s'éteindre dans la mémoire de tous ceux qui l'ont

(1) La motion Vivian était ainsi conçue :
Cette Chambre estime que l'augmentation des armements est excessive et devrait être réduite; de telles dépenses diminuent le crédit commercial et national, augmentent l'importance des problèmes non résolus, réduisent les ressources courantes pour les réformes sociales et pèsent d'une façon excessive sur la classe industrielle; c'est pourquoi cette Chambre en appelle au gouvernement pour prendre des mesures énergiques en vue de réduire le drainage du revenu national. et, à cet effet, d'insister pour faire comprendre la question de la réduction des armements au moyen d'un accord international, dans le programme de la Conférence de La Haye.

entendu, il exprimait clairement sa volonté de voir la question soumise à la Conférence de La Haye :

« Une fois de retour dans vos patries, Messieurs, veuillez dire à vos Gouvernements respectifs ce que les Membres du Parlement Britannique, que je vois devant moi, ne se lassent jamais de me dire à moi : que les exemples valent mieux que les préceptes, que les actes parlent plus fortement que les paroles. Insistez, au nom de l'humanité, pour que vous vous rendiez à cette Conférence de la Haye, comme nous-mêmes espérons y aller, dans le dessein de diminuer les charges des budgets de la guerre et de la marine. Priez vos Gouvernements, Messieurs, de se rendre à cette Conférence avec une confiance pleine et entière dans les bons sentiments des nations les unes envers les autres, dans ces sentiments qui vous animent, Messieurs, vous qui représentez les Parlements d'Occident. »

L'approche de la date à laquelle les diplomates de tout le monde civilisé se réuniront à la Haye n'a pas diminué l'ardeur pacifique du *Premier* : l'opinion commençait à se répandre, il y a quelques semaines, que le gouvernement anglais, craignant de se trouver presque seul à la Conférence à demander la mise à l'ordre du jour de la limitation des armements, hésiterait à formuler une proposition. La réponse ne s'est pas fait attendre : par deux fois, à quelques jours de distance, Sir Henry Campbell Bannerman vient de déclarer que la question serait posée par lui.

Volontairement oublieux de la tradition qui, en Angleterre comme en France, interdit le journalisme aux membres du Gouvernement, il publie le 1er mars dernier dans la revue libérale *The Nation* un bref et vigoureux article qui remet les choses au point.

Cet article à peine paru, sir Henry prend la parole à la Chambre des Communes sur le même sujet : un député conservateur lui ayant reproché son initiative, il lui répond qu'un mouvement général se produit dans les pays civilisés, en faveur de l'arbitrage, du réglement pacifique des différends, et de la réduction des lourdes charges qu'imposent les dépenses militaires. Le parti libéral se doit à lui-même d'encourager de pareils sentiments, et de tenter de restreindre l'accroissement incessant des armements qui, pour l'Europe, est un véritable fléau. L'Angleterre n'a du reste pas le dessein de tendre à imposer à une autre puissance quelconque une réduction de l'effectif de sa marine ou de son armée ; elle croit seulement que la question doit être discutée, et que la discussion ne peut pas en être vaine.

Joignant du reste les actes aux paroles, le gouvernement libéral a, depuis son arrivée aux affaires, vigoureusement comprimé les budgets militaires. Pour la guerre, les dépenses prévues en 1907-1908 se montent à 27.760.000 livres, en réduction de 2.036.000 livres — plus de 50 millions de francs — par rapport à l'exercice précédent. Pour la marine la réduction a encore été plus considérable; pour les deux exercices 1906-1907 et 1907-1908, le total des dépenses a diminué de 110 millions de francs. Dans leur ensemble, les deux budgets de guerre du Royaume-Uni, depuis l'arrivée aux affaires des libéraux, ont été diminués d'environ 6.500.000 livres, ou de plus de 160 millions de francs.

C'est donc avec des gages sérieux des intentions pacifiques de leur pays que les représentants de l'Angleterre se présenteront à la Haye. Comment y sera accueillie la proposition, qu'ils formuleront, de limiter les dépenses militaires ? C'est ce que nous allons examiner.

*
* *

L'Allemagne est visiblement opposée à toute proposition de limitation des armements. Non seulement ses grands journaux la raillent aigrement, mais les preuves abondent de l'hostilité des milieux gouvernementaux à toute tentative de ce genre. Nous n'en retiendrons qu'une, parce qu'elle a le double mérite d'être inédite et absolument typique.

A la conférence interparlementaire de Londres de juillet dernier, deux séances furent consacrées à l'étude des moyens pratiques de comprimer les dépenses de guerre. Deux parlementaires français, (M. d'Estournelles de Constant et l'auteur même de cet article), des députés anglais, belges, hongrois, américains et italiens prirent successivement la parole pour affirmer leur confiance dans la possibilité d'un accord international; le chef de la délégation allemande, M. le docteur Eickhoff, député radical, se prononça à son tour en faveur d'une entente de ce genre; ses déclarations, qui ne furent pas sans surprendre agréablement plus d'un d'entre nous, furent saluées d'applaudissements unanimes et répétés. — Mais lorsqu'il fallut rédiger le compte rendu du Congrès, et que la sténographie des discours eût été soumise à chacun pour les corrections de détail, quelle ne fut pas la surprise de ceux qui avaient la charge de ce compte rendu, en constatant que, après réflexion, l'honorable député avait complétement transformé ses premières paroles. Dans sa rédaction définitive, il ne disait plus un seul mot de l'intérêt que présenterait pour toutes les nations une limitation concertée des budgets de guerre.

Nous sommes en droit de conclure, sans manquer à l'impartialité, que, de retour à Berlin, les délégués allemands ont été invités à refroidir leur enthousiasme; qu'on ne les a pas encouragés à persister

dans l'attitude qu'ils avaient nettement prise, avec leurs collègues de tous les pays civilisés, en faveur de la réduction des armements.

Point n'est besoin, du reste, de cette anecdote pour se convaincre de l'hostilité que manifeste l'Allemagne à la proposition de Sir Campbell Bannerman : il suffit de lire les journaux pour constater que le *Premier* est traité de visionnaire, et que personne ne veut, de l'autre côté du Rhin, prendre son initiative au sérieux.

Ils ne dissimulent pas leur mauvaise humeur de voir cette « sotte question » portée à l'ordre du jour de la Conférence.

La *Correspondance de l'Allemagne du Sud* ne veut voir dans la proposition de l'Angleterre qu'un moyen d'exercer une pression sur certains gouvernements, à l'aide de la sympathie que provoquerait dans le public la pensée d'une diminution des armements.

« Il est possible que l'on nourrisse quelque part de pareils desseins ; on les surveillera avec attention, mais le but poursuivi, qui est l'isolement de l'Allemagne et sa condamnation morale, comme étant l'obstacle principal à l'allègement général des charges militaires, ce but, on ne l'atteindra pas grâce à de pareilles malices. »

« Certes, la pensée du désarmement peut tirer son origine de motifs très estimables et de nobles sentiments, mais un aussi bel idéal devient une arme dangereuse dès que la pensée de diminuer les armements est mise par une ou plusieurs puissances au service de la politique... »

« Dans les questions d'armements, il serait impossible d'obtenir au Congrès de La Haye l'unanimité des puissances, et l'Allemagne ne serait pas isolée, en pareil cas, ainsi que le voudraient faire croire nos critiques à l'étranger. »

La même manière de voir, le même parti-pris de considérer toute proposition tendant à limiter les armements comme une manœuvre dirigée contre l'Allemagne, se retrouve dans tous les journaux d'outre-Rhin, non seulement conservateurs, mais même libéraux. La *Gazette de Francfort*, qui se distingue souvent du reste de la presse germanique par une équitable et saine appréciation de la politique de son propre pays, affirme, elle aussi, chaque jour que la proposition du gouvernement britannique ne saurait être accueillie :

« L'Angleterre la présentera peut-être quand même, de manière à pouvoir susciter une vive opposition de la part de l'Allemagne, et faire passer cette puissance comme nettement hostile à la paix, mais agissant de la sorte, elle tendrait également un piège à la France qui ne paraît pas vouloir accepter également une limitation. »

Les décisions officielles du gouvernement ne sont pas encore connues. Nous sommes pourtant en droit de penser, n'ignorant rien de la docilité des journaux allemands aux indications de la Wilhelmstrasse, que, si depuis six semaines ils poursuivent une campagne active contre l'initiative prise par le ministère anglais, ils obéissent à un mot d'ordre, en même temps du reste qu'ils reflètent l'opinion de la majorité de leurs lecteurs.

L'attitude si franche et si décidée de Sir Campbell Bannerman paraît pourtant avoir porté quelques fruits et impressionné la chancellerie allemande :

Il y a quinze jours, on pouvait induire de l'attitude de la presse que les délégués allemands s'enfermeraient dans un refus catégorique ; il ne paraît plus en être de même aujourd'hui puisque le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. de Tschivsky, « se déclare prêt à prendre en sérieuse considération toutes les communications qui seront faites à la conférence de la Haye » (1).

Conclure de ces quelques mots que, en Allemagne, et par suite dans tous les pays, les lourds budgets de guerre vont, du jour au lendemain, s'alléger, ce serait se leurrer d'illusions bien tenaces. Nous croyons simplement être en droit de dire que l'Allemagne a senti que la proposition du gouvernement anglais n'était pas une manifestation purement verbale, et qu'elle méritait une discussion et une étude. Ce serait, — on semble commencer à le comprendre à Berlin — prendre une posture singulièrement mauvaise que de refuser d'avance tout entretien sur un sujet qui retient en ce moment l'attention de l'élite intellectuelle de tous les peuples.

L'empereur Guillaume ne se serait-il pas rendu compte qu'il serait seul à prendre cette attitude d'hostilité, et que, contrairement à l'opinion qu'on retrouve dans tous les journaux germaniques, ni la Russie, ni la France ne songent à refuser dès l'abord tout entretien sur la question de la limitation des armements?

* * *

Est-ce à dire que ces deux puissances, comme certains le laissent à entendre, soient prêtes à réduire leurs armées et leurs flottes au lendemain de la Conférence, pour peu qu'un vœu ait été émis dans ce sens et ratifié d'un assentiment unanime ?

Il est bien évident que, pour notre pays en particulier, une telle politique, qui le conduirait à réduire ses forces sans s'inquiéter de savoir si ses puissants voisins agissent de même, serait folle et criminelle.

Nos blessures ont pu se fermer, mais ne sont ni entièrement guéries, ni oubliées, et à une date toute récente, nous nous sommes vus menacés dans notre dignité par des interventions discourtoises et brutales ;

(1) Communication faite à la réunion du Comité du Reichstag le 7 mars.

nous ne pouvons donc songer à limiter notre puissance militaire, que lorsque nous aurons la certitude absolue, basée sur des preuves éclatantes, que nous ne faisons pas un marché de dupes.

La réduction ou même l'arrêt complet et systématique de l'accroissement des dépenses de guerre seraient insensés et criminels de notre part, si nous n'avions pas la certitude qu'ils sont simultanés, et que la politique nouvelle est loyalement pratiquée sur toutes les frontières.

Ce n'est pas, à la vérité, une des moindres difficultés d'une entente internationale relative aux armements, que de trouver un moyen de contrôle efficace des dépenses militaires de chacune des nations contractantes. Cette difficulté ne nous paraît pourtant pas insoluble. Un bureau international serait chargé d'étudier tous les budgets militaires, porterait les résultats de ses études à la connaissance de tous les gouvernements, et évoquerait devant la cour de La Haye les griefs et réclamations qui pourraient lui être soumis.

Mœurs politiques nouvelles assurément, qui paraîtront inadmissibles à ceux des diplomates qui ont constamment les yeux tournés vers le passé, qui sembleront naturelles au contraire à tous ceux qui, sans se leurrer d'espérances excessives, constatent simplement les progrès immenses accomplis depuis dix ans par l'idée d'arbitrage.

Nous ne voyons, du reste, aucun autre moyen d'arrêter la marée des dépenses de guerre grandissantes. Il est impossible que le monde civilisé, et particulièrement l'Europe, persistent dans la voie où ils sont engagés. Les six premières années du xxe siècle se traduisent, pour notre vieux continent, par un accroissement de 1.250 millions dans les dépenses de guerre. Si les choses continuent du même train, l'Europe, qui dépense aujourd'hui pour la préparation à la guerre près de sept milliards, en dépensera dix avant 1920, et vingt en 1940 !

Il n'est pourtant pas un pays au monde dans lequel les crédits ne fassent défaut pour les entreprises productives et fécondes : l'argent manque, ici, pour donner à des millions d'hommes la paix et la sécurité de leurs vieux jours par une pension modeste; là, pour féconder des territoires en y créant des voies d'accès; autre part, pour décupler la prospérité de l'industrie en améliorant le cours des rivières et en creusant des canaux!

Pas un peuple qui ne soit contraint de renoncer ou de surseoir à des travaux producteurs de richesse, ou à des dépenses ayant pour but de soulager la misère humaine! Et pas un peuple, ou presque, qui ne se croit forcé de jeter de nouveaux millions dans le gouffre des dépenses militaires!

Un accord international, unanime, sincère et loyal est seul capable de mettre un terme à cette situation anarchique que chaque année aggrave, et qui est pratiquement insoluble par un autre moyen que l'entente de tous les gouvernements. Réduits à une concurrence désastreuse, qu'ont fait du reste en tous pays les industriels? Ils ont formé des trusts, des cartels ou des syndicats de vente, sans renoncer à l'indépendance et à l'individualité de leurs entreprises. Que les nations fassent de même! Le patriotisme de chacune d'elles sera sauf, et toutes leurs forces vives ne seront plus absorbées par un effort stérile, démesuré, et dont il est impossible d'apercevoir le terme (1).

*
* *

Les difficultés d'ordre pratique que soulève la proposition de Sir Campbell Bannerman sont, disons le bien haut, extrêmement sérieuses. Pour les résoudre, il faudrait évidemment, de la part de toutes les puissances, une unanime volonté d'aboutir. A la vérité, nous en sommes loin!

Mais à côté des difficultés d'ordre pratique, qui — pour le moment du moins et sans qu'on doive désespérer de l'avenir — rendent fort improbable le succès de la proposition du ministère anglais, on fait à celle-ci deux objections de pur principe, qui nous semblent injustes, ou tout au moins exagérées à plaisir.

I. — L'Angleterre, a-t-on dit, disposant aujourd'hui d'une formidable puissance navale, ne cherche qu'à consolider sa situation prépondérante au meilleur marché possible, et propose, en fait, au monde, de reconnaître qu'elle sera dorénavant, sans conteste et sans concurrence possible, la reine des mers. Depuis un quart de siècle, elle a conquis une maîtrise qu'elle voudrait bien conserver sans rien risquer. Comme un joueur heureux qui quitte la table du baccara après avoir réalisé des gains formidables, elle ne cherche qu'à « faire Charlemagne. »

L'argument serait très fort si les sacrifices faits par la Grande Bretagne étaient tels que sa puissance financière soit épuisée, que ses ressources contributives touchent à leur terme, et qu'elle se

(1) Pour faire vraiment œuvre pratique et efficace, il ne serait pas besoin d'aller jusqu'à une réduction des armements. Enrayer la marche ascendante des dépenses de guerre pendant un laps de 5, 7 ou 10 années, faire admettre qu'elles seront, pendant cette période, consolidées à un chiffre constant et invariable, serait déjà un progrès considérable, et nous n'en ambitionnons pas de plus grand.

Un meilleur emploi des crédits alloués permettrait du reste à toutes les armées de se perfectionner sans accroître leurs budgets. Mais qu'il s'agisse de limitation ou de réduction des armements, les difficultés pratiques sont à peu près les mêmes. Nous n'insistons donc pas sur la différence des deux idées, et des deux méthodes.

trouve dans l'alternative ou de courir à la faillite, ou de perdre la suprématie qu'elle a maintenant sur les deux plus puissantes marines du monde réunies.

Mais la situation est très loin d'être telle : les sommes que nos voisins et amis consacrent à leurs armées de terre et de mer sont formidables, mais n'excèdent pas les forces du Royaume-Uni, puisque on y est à la veille de diminuer de moitié le taux de l'*Income Tax*. — Et d'autre part, quel que soit le parti au pouvoir, jamais de l'autre côté du détroit, un gouvernement ne renoncera à posséder et à entretenir une flotte capable de tenir tête aux deux plus puissantes marines de l'univers.

La proposition de Sir Campbell Bannerman a donc, comme tous ses actes, le mérite d'une absolue loyauté. Avant de reprendre la course aux millions, course qu'elle a aujourd'hui gagnée, mais qu'elle est sûre de toujours gagner parce qu'elle n'a pas de frontières terrestres, et parce qu'elle construit plus vite et meilleur marché que personne, l'Angleterre propose au monde d'arrêter d'un commun accord cette concurrence, ruineuse pour tout le monde, mais dans laquelle elle est très certaine de ne pas être vaincue. Son geste n'est donc pas celui du joueur qui, de façon adroite et dissimulée, met son gain à l'abri. Il nous paraît au contraire, tout de probité, de franchise et de loyauté.

II. — L'Allemagne, assure-t-on, très décidée à ne pas discuter la motion du cabinet anglais, se considère comme visée directement par lui. Elle estime qu'on cherche à l'isoler (1), et à la représenter aux yeux du monde civilisé comme une puissance de proie. Cette tactique ne peut qu'irriter l'empereur Guillaume, et le pousser à la guerre !

Assurément, si les représentants de l'Angleterre se présentaient à la conférence de La Haye avec des intentions agressives, et la volonté bien arrêtée de faire brutalement pièce à l'Allemagne, rien ne pourrait sortir de bon de ce Congrès pacifique. Mais point n'est besoin de transformer en sommations impératives et inacceptables des propositions généreuses.

Et surtout, quel que soit le caractère fantasque et impulsif du Kaiser, quel que mince que soit le souci qu'il prend de son parlement et de son peuple, pour traiter lui-même des questions de politique extérieure, nous nous le figurons mal déclarant la guerre à l'Europe par caprice et par mauvaise humeur. S'il parle souvent « d'épée aiguisée », de « poudre sèche », et d' « adversaires à écraser sous les sabots de son cheval », il n'en est pas moins un des monarques les plus remarquablement doués de son époque. Il ne prendra pas la lourde responsabilité de risquer son trône dans une grande guerre, dont l'issue serait du reste incertaine, pour la seule satisfaction de montrer au monde que les Hohenzollern continuent à prendre comme adage que « la force doit primer le droit. »

Cette crainte d'une guerre sortant du Congrès de la Paix nous paraît puérile et chimérique. Et nous souhaitons vivement, pour notre part, que nos délégués se rangent nettement aux côtés de leurs collègues anglais, quand ceux-ci feront aux diplomates assemblés à La Haye leur proposition hardie et, quoiqu'on dise, loyale et généreuse.

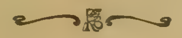
La France républicaine ne peut pas, selon nous, manquer cette occasion de soutenir ses amis d'outre-Manche. Son intérêt s'accorde, en la circonstance, avec ses sentiments. Ses desseins sont pacifiques et son attention se porte, passionnée, vers la solution des problèmes sociaux ; tout en consacrant des sommes colossales à ses armées et en ne marchandant pas les sacrifices qu'exige le maintien de sa puissance militaire, elle estime que le souci de sa défense ne doit pas l'absorber seul. Elle ne cherchera plus à surpasser ses voisins, s'ils persistent dans la folie ruineuse des armements à outrance. Plus qu'aucun autre pays, elle doit donc travailler à ce que la proposition de sir Campbell Bannerman ne reste pas un vœu platonique.

Nous reconnaissons volontiers que cette proposition a peu et même n'a pas de chances d'aboutir, tant qu'elle aura contre elle l'hostilité, déclarée ou dissimulée, de l'empire d'Allemagne. Mais ce ne sera pas un résultat négligeable ni vain d'avoir amené les nations civilisées à se prononcer sur l'opportunité sinon d'une réduction, du moins d'un arrêt de leurs armements, d'avoir appelé sur cette question, chez tous les peuples de l'Occident, l'attention des esprits qui réfléchissent et qui pensent, d'avoir, sur les intentions de chaque État, éclairé la *Conscience Européenne*.

Cette force, confuse encore, ne peut que se développer et s'accroître. Les autocrates peuvent négliger ou railler cette puissance nouvelle ; qu'importe ! Elle prend certainement chaque jour, dans le monde, une importance plus grande ; tous les les peuples, même ceux qu'aveugle le plus étroit chauvinisme, finiront par s'incliner devant ses arrêts. Et les plus puissants monarques, un jour peut-être prochain, devront regretter de n'avoir pas su ni voulu compter avec elle.

A. MESSIMY,

Député, Rapporteur du budget de la Guerre



(1) Nous avons vu plus haut que c'était la thèse d'un grand nombre de journaux allemands.

Questions d'éducation

LE RESPECT DE LA LOI

J'ai dit le mal, je n'en ai rien dissimulé (1). Mais les remèdes? Il en est, et les principaux ne relèvent pas de la pédagogie scolaire.

Le premier, c'est que, pour être respectée, la loi doit être respectable. Il faut pousser le plus activement possible la démolition de l'antique législation d'injustice et de privilège. Il faut que la loi soit *sentie* comme juste, égale, humaine et bonne, et pour qu'on la *sente* telle, il n'y a qu'un moyen, c'est qu'elle soit telle. C'est la besogne du Parlement.

Le second, c'est que tous ceux qui détiennent fût-ce une parcelle d'autorité, depuis le président du Conseil jusqu'au garde champêtre de la plus petite commune, aient le respect des lois qu'ils sont chargés d'appliquer, qu'ils ne les détournent pas en faveur de leurs amis et créatures, qu'ils n'en fassent pas des instruments d'oppression contre leurs adversaires, qu'ils aient le véritable esprit démocratique, esprit de liberté, d'égalité, de justice et d'humanité. Que les députés et sénateurs cessent d'exploiter individuellement la puissance et la richesse publiques comme des courtisans d'ancien régime. Que les magistrats et la police ne fassent pas la justice indulgente aux grands coupables et rigoureuse aux petits. Que les ministres, les préfets, que tous les agents galonnés, ou que le public ne voit qu'au travers d'une grille, cessent de se croire investis d'un pouvoir discrétionnaire sur le simple particulier, qu'ils se défassent de l'esprit despotique et arbitraire, qu'ils ne jouent plus devant leurs administrés les petits Louis XIV et les petits Napoléons. Que les droits du plus obscur, du plus méchant individu soient religieusement respectés. En un mot, le gouvernement et l'administration peuvent beaucoup pour l'éducation des citoyens.

Les citoyens aussi peuvent quelque chose. Ceux qui sont respectueux de la loi, doivent prendre l'énergie d'exiger des détenteurs de la puissance publique le respect de la loi. Ils doivent montrer au peuple que le contrat du respect de la loi ne met pas toutes les charges du même côté, et qu'il n'est pas fait au profit du gouvernement. Ils ont deux moyens d'action, l'association et la presse : il suffira souvent d'un geste qui annonce leur intention d'en user, pour arrêter les distributeurs d'injustices et les quémandeurs de privilèges.

Il faut que d'un commun accord, citoyens et gouvernement ou police achèvent cette transformation de l'autorité dont je parlais plus haut. Il faut qu'ils s'entendent pour développer toute la liberté, dont la démocratie a besoin, dans l'ordre, qui ne lui est pas moins essentiel. Pour cela, il est souhaitable que les mœurs et la vie d'association s'organisent fortement chez nous. Elles comprennent le droit de manifestation, comme une conséquence légitime des institutions démocratiques. Mais il faut que les groupes qui manifestent n'aient point d'arrière-pensée révolutionnaire, et concertent légalement avec l'autorité, dans l'intérêt de l'ordre, le programme et l'itinéraire de leur cortège. Il faut, d'autre part, que l'autorité n'ait, à l'égard des manifestants, aucune hostilité politique, qu'elle soit indifférente à leur doctrine comme à celle d'une réunion publique, et limite strictement son devoir au maintien de l'ordre. Mais on ne saurait, au nom de l'ordre, interdire des emblèmes et des chants qui ne sont que des symboles d'opinion, si désagréables qu'ils puissent être au parti qui gouverne. On assurera l'ordre bien mieux qu'on n'a fait jusqu'ici, si l'on se défait de la peur superstitieuse des cortèges, et si l'on cesse d'attacher de l'importance à des exhibitions qui ne sont vraiment dangereuses pour l'ordre public que par la manie qu'on a de les interdire. Le silence de la rue est l'ordre des monarchies autoritaires. Il ne peut y avoir de liberté, de gouvernement du peuple par le peuple, de vie intense de partis et de groupes, sans que se crée tôt ou tard l'usage des *manifestations*, des déploiements corporatifs par lesquels des citoyens affirment leur union et signalent le but de leur activité.

Et voici maintenant la part de l'école.

Le maître de tous degrés doit s'efforcer d'extirper de la conscience des petits bourgeois la vanité de classe, l'esprit d'inégalité, la superstition de l'ordre. De la conscience des enfants du peuple, il déracinera l'esprit d'humilité servile qui se résigne à vivre de charités et de faveurs; il tâchera d'éveiller en eux le discernement des voies légales et des moyens illégaux, et de réduire en énergie réfléchie leurs instincts brutaux, leur violence d'attaque en fermeté de défense. Il tâchera d'inspirer à tous l'orgueil de vivre sous des lois égales, de leur faire sentir la dignité de l'indépendance du citoyen qui, n'attendant rien de personne, ne se courbe devant personne et n'obéit qu'à la loi. Il leur fera comprendre que l'insurrection et la guerre sont des méthodes de progrès rudimentaires et barbares, qu'elles ne peuvent être que la ressource extrême des populations opprimées, ou destituées de tout moyen légal de changer l'ordre des choses qui fait leur misère.

Tout cela ne peut s'enseigner dogmatiquement, en leçons formelles : c'est plutôt un esprit qui doit être

1. Voir la *Revue Bleue* du 2 mars 1907.

diffus dans tout l'enseignement, être partout présent, et qui le sera, si le corps des maîtres en est d'abord imprégné.

Mais n'y a-t-il pas des moyens plus précis, plus directs? Assurément.

Il faut que l'école ou le lycée soit une petite cité d'égalité et de justice, où l'enfant s'habitue à ne demander ni souffrir de privilège ou d'injustice, à être traité selon son mérite et sa capacité, mais où les *forts*, physiquement ou intellectuellement, n'exercent pas de tyrannie par leur force, n'en prennent pas l'idée qu'ils ont tous les droits. Un des vices de notre éducation secondaire a été longtemps d'inspirer aux sujets d'élite l'idée que leur talent leur donnait une créance illimitée sur la société, et que toute la masse des médiocres était faite pour être conduite et exploitée par eux. L'enfant prend aisément le sentiment de la justice et de l'égalité dans la vie collective de l'école. Nous gâtons plus tard l'adulte par le spectacle de nos mœurs.

On fortifierait l'honnêteté civique de l'enfant en développant à l'école toutes les institutions de liberté, l'initiative et la responsabilité individuelle, et surtout la vie d'association. Pas de discours, ni de prêches, ni de singerie ridicule des occupations civiles : mais il faudrait organiser la vie de l'enfance pour les actes de l'enfance selon l'esprit de la liberté démocratique, y multiplier les sociétés où l'enfant, sur les choses à sa portée, s'habitue à faire sa loi et à obéir à la loi qu'il a faite : *self-government*, *self-command*, *fair play*, toutes ces habitudes peuvent se prendre dans des associations de jeu et dans des associations d'hygiène ou de bienfaisance.

Je pense enfin qu'il serait bien que le futur citoyen fît de bonne heure connaissance avec la loi, et autrement que par des obligations pénibles ou gênantes : qu'il prît à l'école l'impression que ces charges et ces tracasseries ne sont pas toute la loi, ne sont que les accidents de son jeu ou la contrepartie de sa bienfaisance. On la lui montrerait présente à tous les instants de sa vie, de telle sorte qu'il n'accomplira pas un acte où la loi ne préside, et qui soit possible autrement que par elle. On lui montrera que la loi, c'est la même chose que la civilisation, et que, se soustraire à la loi, lui refuser systémétiquement le respect, c'est en réalité renoncer à la civilisation.

Je ne parle pas ici de ces notions pratiques de droit qu'il serait évidemment excellent de faire entrer dans nos programmes scolaires, en remplacement, bien entendu, de quelque autre matière : car ces programmes sont déjà trop gonflés. Je parle surtout d'ailleurs d'un sentiment plutôt que d'une connaissance, d'un sentiment social et civique d'affection et de respect pour la loi.

On s'efforcerait de l'éveiller en saisissant toutes les occasions de présenter la loi aux enfants et de leur en rendre la fonction familière, comme on inculque ou développe en toutes circonstances les idées et sentiments moraux. Depuis les *exemples d'écriture*, jusqu'aux sujets de narrations et de dissertations, des textes de la loi, les plus généraux et les plus manifestement équitables ou humains, seraient produits, à côté des préceptes moraux et des données de l'histoire. Ainsi qu'on propose parfois à la réflexion des élèves des cas de conscience, on leur ferait examiner des cas, proportionnés à leur âge, d'application des lois, résoudre des conflits de la conscience et de la loi, discuter les résistances ou les excuses de la routine, du préjugé, des mœurs publiques aux exigences de certaines lois nécessaires ou justes, (fraudes, recherches de dispenses et d'exemptions législation du travail et de l'assistance, etc.).

Mais surtout on les habituerait à voir, à côté et au-delà des obligations et des gênes de la loi, sa bienfaisance, sa justice et son humanité : on leur ferait connaître l'essentiel de la législation qui protège les doux, les faibles, la femme, le vieillard, l'invalide ; on leur montrerait les commencements et les directions de la législation démocratique.

Les livres manquent : il faudrait les faire. Serait-il chimérique de rêver un manuel qui serait un tableau de la vie des citoyens, de la naissance à la mort, où l'enfant verrait comment la loi qui lui impose des charges, en revanche le protège dès sa première heure, veille à sa vie, à sa santé, à sa culture, protège plus tard son travail et sa famille, et lui assure du pain sur ses vieux jours ou dans ses infirmités. Un tableau vrai, et sans mensonge où ce qui est encore imparfait serait présenté dans son imperfection, ce qui est inique apparaîtrait sans plaidoyer et sans déguisement, dans son iniquité.

Les belles leçons sur la démocratie, la liberté, et la justice idéale ne sont pas bien efficaces. Les notions sèches sur les institutions chargent seulement la mémoire. Des faits excitateurs de sentiments et convergeant vers l'excitation d'un petit nombre de sentiments forts, des exercices générateurs d'habitudes, voilà en quoi doit consister la véritable éducation civique.

Au premier rang, dans nos préoccupations, doit être la formation du sentiment, du respect de la loi, si nous ne voulons que l'école livre à la société des individus égoïstes qui seront incapables de préférer la loi à leur intérêt, ou des barbares qui, ne connaissant que la force, se flatteront de réaliser par les instincts de la sauvagerie primitive un idéal supérieur de civilisation.

GUSTAVE LANSON,
Professeur à la Sorbonne.

LA MORTE VIVANTE

J'ai tant souffert qu'on ne peut dire
Si je reste un humain ou non.
Pourquoi souffrir n'a-t-il qu'un nom ?...
Quel est ce mot bénin : martyre ?...

Martyrs de la flamme ou du fer,
Connûtes-vous ce que j'endure ?...
Depuis que le supplice dure,
Que ne me prends-tu donc, Enfer ?...

J'aimais une morte vivante...
Elle allait, venait... Je l'aimais...
Nul de ses caprices, jamais,
Ne mettait en moi d'épouvante.

Pourtant un sort insidieux
Dès longtemps me l'avait ravie ;
Elle ne gardait de la vie
Que le geste, la voix, les yeux...

Un jour, — jour d'horreur ! — la fantasque
Dit : « Insensé ! ne vois-tu pas
« De quelle ombre tu te dupas ?...
« Que suis-je ?... Un spectre sous un masque !...

« Adieu !... Console-toi sans deuil !...
« Je ne t'aimais plus... Je suis morte !... »
Elle commanda : « Qu'on m'emporte ! »
Et se fit sceller au cercueil.

Depuis lors, je pleure, j'appelle,
J'use mes ongles et mon sang
Sur ces parois de plomb glissant
Qui m'ont dérobé la rebelle...

Je crie, et je sais qu'elle est là !...
Vivante ?... Morte ?... Effrois du doute !...
Et je crie encore, et j'écoute :
...Rien !... Rien !... cercueil, qui te scella ?

Mur que mon désespoir assiège,
Laisse au moins passer mes sanglots,
Laisse passer mes pleurs à flots !...
Pour te faire crouler, que n'ai-je

Les trompettes de Jéricho ?...
Je hurle à Dieu, dans un blasphème :
— « Monstre, parle !... Elle vit quand même ?...
— Elle est morte ! » répond l'écho.

RÉMY SAINT-MAURICE.



LE BARONNE BURDETT-COUTTS

Dans cette galerie de portraits, d'esquisses psychologiques, où nous dessinons à grands traits les silhouettes les plus caractéristiques de l'Angleterre contemporaine, il est temps de consacrer une de ces toiles à une « grande dame. » Il y a parmi les femmes Britanniques une élite, intellectuelle et morale, qui, grâce à un mélange bien anglais de haute culture et de bon sens, de capacité administrative et de tendre sentimentalité, constitue l'un des agents les plus actifs, un des facteurs les plus importants du progrès social. Il serait difficile de trouver une physionomie plus représentative, une existence plus caractéristique, que celles de la femme de 92 ans, qui, au milieu d'une foule immense et recueillie, où figuraient, pêle-mêle, les représentants de la couronne et de l'Église, du Gouvernement et du Parlement, des Écoles et des Orphelinats, des Hôpitaux et des Asiles, a été la première de son sexe à recevoir les honneurs funèbres de Westminster Abbey, le Panthéon britannique.

*
* *

La Très Honorable baronne Angela Georgina Burdett-Coutts, avait de qui tenir. Les deux branches de sa famille sont également riches en personnalités vigoureuses, aux silhouettes originales, à l'action féconde.

Son père était Sir Francis Burdett, le député radical de Westminster. Si Disraëli a cru devoir le mettre en scène dans un de ses premiers romans — *Le Jeune Duc* —, le présenter comme l'un des plus grands orateurs qu'il ait entendus « *on the stump* », dans les réunions publiques, c'est que ce gentilhomme de vieille souche anglo-saxonne, beau et grand, au port majestueux, à l'abord courtois, incarne dans sa personne, résume dans sa vie, quelques-uns des caractères, quelques-unes des étapes de l'Angleterre d'autrefois. Grand chasseur de renards, Sir Francis Burdett ne put jamais se décider à quitter les culottes de cuir et les bottes à revers, qui, avec l'habit bleu, sont restés l'uniforme du *Squire*, le costume de John Bull. Étroitement mêlé au mouvement libéral, qui allait porter les premiers coups à « l'Ancien régime », et tailler une première brèche dans la citadelle féodale, le père de la baronne Burdett-Coutts fut un des héros de cette épopée. En 1815, il considère Napoléon comme un soldat nécessaire contre la réaction Européenne ; et il dresse des plans pour le faire évader. En 1818, sa lutte électorale, avec Romilly, dans la circonscription de Westminster, lui coûte 10.000 livres, plus de 250.000 francs ; mais,

elle reste une date dans l'histoire de l'émancipation politique du peuple anglais. L'année suivante, un incident, plus tragique, achevait d'immortaliser le nom de Sir Francis Burdett, *Old Glory*, comme l'appelait la foule reconnaissante. Le député flétrit le privilège judiciaire, qui permet aux Communes de « faire emprisonner le peuple anglais ». Il brave les foudres du *speaker*. Il est condamné : la Bastille anglaise, la Tour de Londres, devra lui ouvrir ses portes, lui réserver une cellule. Sir Francis Burdett refuse de s'incliner devant ce jugement. Il rentre chez lui ; s'enferme à double tour ; brave les sommations ; lit à son fils la *Grande Charte*. Pendant deux jours et deux nuits, la foule anglaise, qui retrouve là un de ces gestes de bravoure civique, un de ces actes de résistance légale qu'elle a toujours acclamés depuis des siècles, depuis Hampden, veille aux portes d'*Old Glory*. Mais les barrages sont brisés, les portes enfoncées, le député arrêté. La foule le suit ; et, tandis que le canon tonne pour annoncer l'incarcération du prisonnier, suivant un usage séculaire, le peuple se rue sur la troupe et se heurte aux baïonnettes. Cette émeute et cet emprisonnement ne furent pas inutiles : Sir Francis Burdett devait être le dernier député enfermé à la Bastille. Rentré au Parlement, il reprend la lutte avec ténacité contre l'Ancien Régime. En 1828, sa motion en faveur de l'affranchissement des catholiques est votée par six voix de majorité. Il s'intéresse à la réforme pénitentiaire. Il s'associe aux efforts, qui aboutissent, en 1832, à l'élargissement du droit de Cité, à l'avènement de la bourgeoisie. Et si, après avoir tant lutté, ce vieux gentilhomme éprouva le besoin de reposer ses muscles, abandonna le parti radical, passa dans le camp tory, cette évolution politique n'a rien d'étrange ou de contradictoire. Sir Francis Burdett n'eût pas incarné, d'une manière complète, le type du vieux *squire* anglais, chasseur infatigable et citoyen tenace, s'il n'avait pas été repris, à une époque quelconque, par cet instinct conservateur, qui reste un des caractères les plus profonds, une des forces les mieux enracinées du tempérament Anglo-Saxon. Sir Francis Burdett s'endormit paisiblement, dans la paix de sa conscience tory : « J'ai été un radical, murmurait-il parfois, mais jamais un Whig ». Traduisez : « J'ai été l'apôtre des revendications populaires, je n'ai jamais été un dilettante du Libéralisme ».

C'est dans la demeure de cet Anglais de forte race, que naquit, en 1814, Miss Angela-Georgina Burdett.

Sa mère était la troisième et dernière fille de M. Thomas Coutts, le plus riche banquier de Londres, à la fin du XVIIIe siècle : il avait donné en dot à chacune de ses héritières, la Comtesse de Guilford, la Marquise de Bute, et la femme du député radical, une somme de 20.000 livres, plus de 500.000 francs. Ce n'est pas une figure banale que celle de Thomas Coutts. Son père, un négociant en grains, avait fondé en Écosse une maison de banque. Thomas continue l'œuvre entreprise ; et, avec la puissance de travail d'un *yeoman*, avec le coup d'œil d'un Celte Écossais, il profite de la Révolution Industrielle pour donner à la Maison une extension jusqu'alors inconnue. Grand et maigre, sordidement habillé, il avait plus souvent l'air d'un mendiant que d'un milliardaire avant la lettre. A la fin de sa vie, — s'il faut en croire le *Daily Telegraph*, — Thomas Coutts avait l'habitude d'aller, chaque jour, à pied, de sa Banque, située dans le Strand, chez un pharmacien, pour absorber un tonique prescrit par la Faculté. Modestement assis, il attendait son tour, avec une silencieuse patience. Un riche commerçant de la Cité, remarquant, un jour, ce pauvre diable, à l'aspect besogneux, mais à l'attitude correcte, sollicita, à voix basse, des renseignements auprès du droguiste. On devine sa stupeur, lorsque celui-ci lui répondit : « Ce vieillard timide et paisible est M. Thomas Coutts, le banquier de Sa Majesté, et l'un des hommes les plus riches de Londres. » Mais, dans les affaires, il ne manquait ni d'audace ni d'orgueil. Lorsque la Reine Charlotte, irritée par la résistance énergique et l'emprisonnement tumultueux de Sir Francis Burdett, réclame à son beau-père le remboursement dans les trois jours des 500.000 livres, 12.500.000 francs, qu'elle lui avait confiés en dépôt ; Thomas Coutts offre de verser la somme dans les trois heures. La réponse hardie impose silence à la Reine ; et le capital reste intact dans les caisses de la Banque. Original dans son costume ou ses affaires, le grand-père de Miss Angela-Georgina Burdett l'était encore dans la vie familiale.

Il avait épousé en premières noces une femme de chambre écossaise, Miss Suzanne Starkie. Peu de temps après avoir marié ses trois filles, Mrs Thomas Coutts mourut. Son mari ne porte pas le deuil longtemps. Quelques semaines après l'enterrement, il épouse Miss Harriet Mellon, une actrice d'origine Irlandaise. Elle avait fait ses débuts, à quinze ans, en 1787, sur les planches d'un théâtre de province. Mais son premier succès ne date que du 14 mars 1796. Obligée de remplacer, au pied levé, dans *The Child of Nature*, *L'Enfant de la Nature*, l'actrice illustre, Mrs Jordan, qui jouait le rôle d'Amanthis, l'Irlandaise inconnue fut acclamée : elle était sacrée grande artiste. Quand M. Thomas Coutts lui fut présenté, les premières paroles, qui tombèrent des lèvres de cette belle personne, grande et brune, aux yeux étincelants, furent : *never lose my spirits*, « Je ne perds

jamais la tête ». Cette déclaration de principes frappe le banquier écossais. Rentré chez lui, il envoie à l'actrice un superbe bracelet, avec les cinq mots anglais gravés sur le bijou : elle ne le quitta plus jusqu'à sa mort. Thomas Coutts, rassuré par l'exemple que venait de lui donner l'Earl of Derby, en se remariant avec une actrice irlandaise, miss Elizabeth Farren, épouse miss Harriet Mellon en secondes noces.

Ce mariage décida de la fortune et de la vie de miss Angela Georgina Burdett. Les trois filles de Thomas Coutts, lady Guilford, lady Bute, lady Burdett, refusèrent de s'incliner devant la décision paternelle. Oublieuses de l'origine modeste de leur mère, elles reprochent à Thomas Coutts d'avoir fait une mésalliance. Elles accusent miss Mellon d'avoir enjôlé un vieillard : son mari avait 47 ans de plus qu'elle. Des propos aigre-doux furent échangés. La belle actrice, qui connaissait les classiques, accusa ses brues de jouer le rôle des filles du Roi Lear. Des paroles, on en vint aux gestes. Et un jour, la comtesse de Guilford évita publiquement de saluer son père. Piqué jusqu'au sang, le banquier court chez son avoué, déchire son testament, déshérite ses filles, lègue à sa femme toute sa fortune, 600.000 livres, 15.000.000 francs, et la majeure partie de ses actions dans la Banque. Deux mois après, Thomas Coutts dormait son dernier sommeil dans le cimetière de Kensal-Green. Ses filles trouvent que le geste de l'aînée coûte un peu cher et reconnaissent que les économies, même d'origine roturière, ne sont point à mépriser. Elles attaquent le testament. Elles perdent le procès. Sûre de son droit, l'Irlandaise, l'actrice, eut un joli geste : elle jette 20.000 livres, 500.000 francs, à chacune des ladies. Elles ne dédaignèrent point de se courber pour ramasser l'aumône. Mais miss Harriet Mellon acheva de se venger, le jour où elle épousa le duc de Saint-Albans. Son blason l'emporte, grâce à la couronne ducale, sur celui des Guilford et des Bute, des comtesses et des marquises, lui ouvre un rang plus élevé dans l'armorial Britannique. Cette victoire facilitait les réconciliations. Mais la vieille duchesse n'ouvrit les portes de la belle demeure de Thomas Coutts, Holly Lodge, Highgate, qu'aux enfants de lady Burdett. Elle s'attache à la dernière fille, miss Angela Georgina, qui, par sa capacité administrative et son élévation morale, par sa taille aristocratique et son beau regard, rappelle à la fois quelques-uns des caractères de sir Francis et de Thomas Coutts. Et lorsque la duchesse meurt en 1837, elle lègue à l'exception d'une pension viagère de 10.000 livres, 250.000 fr., destinée à atténuer la douleur de son second mari, l'intégralité de sa fortune, un capital de 1.800.000 livres, 45 millions de francs, une part annuelle de 600.000 livres, 1.300.000 francs, dans les bénéfices de la Banque, à miss Angela Georgina Burdett, à la condition qu'elle prenne le nom et relève les armes des Coutts.



A une époque, où n'existaient ni les « Rois Américains des chemins de fer », ni les « Potentats Sud-Africains des Mines d'or et de diamant », la dot de Miss Burdett-Coutts pouvait passer pour princière. Sa gracieuse titulaire devint une célébrité. Elle figure dans le compte-rendu du Couronnement de la Reine Victoria, rédigé par le poète Barney-Maguire :

« Ça vous aurait rendu fou de voir Estherhazy, — tout en diamants de la veste aux pieds —, avec l'Alderman Harmer, et cette douce charmeuse —, l'héritage fait femme, Miss Anjaly Coutts. »

Les demandes en mariage affluent. Bien que la prudente duchesse de Saint-Albans ait mis comme condition à ses largesses, que l'héritière n'épousera jamais un étranger ou un Anglais naturalisé, les candidats, nés dans les Iles Britanniques, sont suffisamment nombreux, pour que Miss Burdett-Coutts, pendant ses trois premières *saisons*, en refuse un par semaine. Le déclinatoire, comme on dit en style juridique, devint si habituel, que nul des évincés ne s'en formalisait : « Je viens d'être rejeté, s'écriait M. R. Monckton-Milnes, depuis Lord Houghton, en arrivant à son Club. C'est là une démarche, que tout homme, de ma situation et de mon âge, doit à sa famille de tenter ». Ce geste était devenu un brevet de *gentleman*.

Aux environs de 1881, — il avait été renouvelé si souvent depuis 1837, qu'il perdit cette importance sociale. Aussi l'opinion mondaine apprit-elle avec stupeur qu'à l'âge de 68 ans, Lady Angela-Georgina Burdett-Coutts s'était décidée à renoncer au célibat. Elle épousait un jeune homme de 48 ans, un inconnu, son secrétaire, M. William Lehman Ashmead Bartlett. Il est vrai, que, depuis les unions de Thomas Coutts et de Harriet Mellon, les mariages anthumes étaient une tradition de famille. — Si les amis s'inclinent devant cette décision, si le public l'accepte sans sourire, si la Reine Victoria, docile au désir de son amie, autorise l'élu à porter le nom de sa femme, c'est que Lady Burdett-Coutts, à force de générosités intelligentes, avait conquis un respect unanime et reconnaissant, contre lequel ne sauraient prévaloir les railleries les plus légitimes.



Il importe de rechercher les traits psychologiques qui caractérisent la charité de cette grande

dame. Quand notre héroïne verse les 50.000 livres, 1.250.000 francs, nécessaires pour la création des trois évêchés anglicans d'Adélaide, du Cap et de la Colombie britannique ; lorsqu'elle construit, de ses deniers, la cité paroissiale de Saint-Stephen, à Westminster, restaure le cimetière de Saint-Pancras à Londres, bâtit l'église de Carlisle, la baronne Burdett-Coutts ne fait rien de bien nouveau dans les Annales de la Charité britannique. Si, en 1869, elle verse 4.000 livres, 100.000 francs, à la *Société Française de secours* ; si, le 13 août 1877, elle ouvre, dans les colonnes du *Daily Telegraph*, une souscription en faveur des victimes Turques de la guerre avec la Russie et organise, conjointement avec l'ambassade Britannique, la distribution de ces 80.000 livres, 2.000.000 francs, Lady Burdett-Coutts sort déjà du domaine, où s'exerce d'ordinaire la générosité des femmes anglaises. Il n'en faut pas moins chercher ailleurs le premier caractère de l'œuvre accomplie par la fille du député de Westminster.

A une époque où le législateur s'était à peine occupé de l'enseignement populaire, de l'hygiène publique, du logement ouvrier ; à un moment, où Charles Booth n'avait pas commencé sur les misères de Londres son admirable enquête, une jeune fille, servie par la force morale et la capacité administrative, qu'elle avait reçues en héritage, comprend que, dans les sociétés industrielles, urbaines et démocratiques, la charité privée doit revêtir des formes nouvelles. Elle crée les divers types d'œuvres sociales, celles qui s'efforcent, dans l'intérêt de la collectivité, de faciliter les efforts individuels, sans substituer l'énergie du bienfaiteur à celle du malheureux. Maisons ouvrières, émigration officielle, écoles ménagères, enseignement professionnel, établissements pénitentiaires, Lady Burdett-Coutts a tout deviné et tout essayé. Dès 1852, pour fournir aux habitants pauvres de l'East-End des aliments de bonne qualité et à bon compte, elle achète des taudis infects, les détruit, et construit un marché modèle, *Columbia Square and Market*. Cet essai lui coûte 250.000 livres, 5.250.000 francs. Quand des crises terribles viennent frapper les tanneurs de Londres, les paysans écossais de Girvan, les pêcheurs Irlandais de Cape Clear, Lady Burdett-Coutts organise leur émigration vers les terres neuves d'Australie. Elle crée des écoles de coutures pour les ouvrières d'aiguilles, des pêcheries modèles dans l'Ile d'Érin, un Institut technique à Saint-Stephens, des écoles de mousses pour les gamins de l'East-End. Aux adultes, elle ouvre le *Birkbeck Literary and Scientific Institute*, et l'admirable bibliothèque de Great-Smith-Streck. Elle est la première à fonder à Londres des écoles ménagères, où les fillettes apprennent la cuisine et la couture. Lady Burdett-Coutts ne dépense pas sa fortune à secourir des misères individuelles, mais à créer des institutions durables. Nulle de ces institutions ne mérite mieux d'être rappelée, que ce *Home* de Shepherd's Bush, ce paisible abri, ouvert par une jeune fille aux prostituées de la rue. Elle leur fait distribuer une lettre, rédigée par Dickens sous sa dictée :

« Il y a dans cette ville une dame, qui a vu de sa fenêtre des femmes allant comme vous dans la nuit, et son cœur a été triste de vous voir. C'est, comme l'on dit, une *Lady*, mais elle vous a vue avec compassion, parce que vous êtes femme comme elle, et que votre cœur est un cœur de femme. Elle a été très troublée ; et elle vient d'ouvrir un *home* pour vous. Dans cette demeure, qui est dans un beau paysage, et où vous pourrez avoir votre petit jardin tout à vous, vous serez reçue avec affection. Vous y mènerez une vie saine, joyeuse, active ; vous y apprendrez des devoirs, qu'il fait bon connaître ; et vous oublierez tout ce que vous avez appris de mauvais. Vous commencerez à nouveau la vie, et vous pourrez gagner un nom nouveau. Venez ma sœur ! »

Cette lettre, ce geste suffiraient pour immortaliser Lady Burdett-Coutts.

Ils lui étaient dictés par cette sentimentalité, douce et tendre, naïve et confiante, qui est une des grandeurs de la femme anglaise. Elle a inspiré à notre héroïne toute une série d'actes, aussi caractéristiques, sinon aussi beaux. En 1896, à 82 ans, elle part pour la Corse : elle veut rendre à sa patrie les restes de Paoli, retrouvés par ses soins dans le cimetière de Old Saint-Pancras. Elle paie le transport. Elle escorte le cercueil. Toute sa vie durant elle s'intéresse au sort des animaux. Elle élève à côté du pont Georges IV, un monument, à la mémoire du petit chien, — Greyfrias Bobby, — qui accompagna jusqu'au cimetière le cercueil de son maître, et pendant 14 ans, revint, tous les jours, visiter sa tombe. Elle s'inquiète des souffrances des bêtes à cornes, importées d'outre-mer ; et leur construit des wagons modèles. Elle gagne le cœur des ouvriers de Londres, en s'occupant des ânes qui traînent les charrettes des marchands de pommes. Elle leur construit des écuries, leur distribue des prix. Pour stimuler le zèle des charretiers, elle créé la Parade du lundi de la Pentecôte, où sont récompensés les propriétaires des chevaux de trait les mieux soignés. En 1891, Lady Burdett-Coutts écrit aux journaux la lettre suivante :

« Une de mes amies a conduit dans mes écuries, dimanche soir, un petit épagneul écossais, irrémédiablement blessé ; et, après quelques efforts de mon cocher, pour le panser et le secourir, nous dûmes reconnaître qu'il n'y avait, au nom de la pitié qu'une chose à faire ;

et la petite créature ne pourra plus souffrir désormais. Si ceux qui l'ont pourchassée à Piccadilly, cette après-midi de dimanche, lisent par hasard ce récit, il leur sera sans doute agréable d'apprendre que leurs efforts pour priver de la vie un animal inoffensif ont abouti. »

Et après des félicitations à la femme inconnue, qui avait tenté de protéger la pauvre bête et l'avait remise au cocher de la baronne, la lettre se termine ainsi :

« Je raconte cette histoire, telle qu'elle s'est passée, avec l'espérance qu'elle pourra démontrer la nécessité d'apprendre méthodiquement à traiter avec humanité les animaux. »

Lady Burdett-Coutts protège les filles repenties et les chiens blessés. Ces deux gestes la peignent toute entière.

*
* *

Ils expliquent la vénération dont l'ont entourée toutes les classes de la Société britannique.

Les politiques lui ont décerné des honneurs sans précédents. Si la baronne Burdett-Coutts a été la première femme, qui ait reçu la suprême hospitalité de Westminster Abbey, elle avait été aussi la première élevée à la Pairie, en raison de ses mérites personnels, en considération des services rendus. Un an après cette décision prise sur l'initiative de Gladstone, en 1872, la Cité de Londres lui accorde, dans une fête solennelle, le droit de Cité. En 1874, la Cité d'Édimbourg suit cet exemple. Deux des corporations les plus illustres de la Métropole Impériale, la compagnie des merciers et celle des tourneurs, offrent à cette bienfaitrice leurs privilèges, leur liberté (*freedom*) et leurs armes (*livery*).

La Cour et la ville s'associent aux hommages rendus par les corps publics. Nous avons dit quelle amitié respectueuse unissait Lady Burdett-Coutts à la Reine Victoria. Edouard VII se plaisait à répéter, qu'elle était, après son illustre Mère, « la femme la plus remarquable d'Angleterre ». La duchesse de Teck partage ces sentimenis et rend hommage aux exemples de charité intelligente et féconde, donnée par notre héroïne. Sa maison, Holly Lodge, le *Bagatelle* de Highgate-Hill, célèbre par la splendeur des jardins, était fréquentée par l'élite de la société de Londres et par quelques amis illustres. Une étroite affection unissait l'héritière d'Harriet Mellon à Sir Henry Irving, et le cortège, qui conduisit l'illustre tragédien jusqu'à Westminster Abbey, partit de Holly Lodge. Dickens guida la Baronne dans les faubourgs. Le général Gordon, quand il trouva la mort au siège de Khartoum, portait sur lui un souvenir de Lady Burdett-Coutts. Les explorateurs, Livingstone et Stanley, lui étaient attachés par des liens de respect et de gratitude.

Ces sentiments étaient partagés par la foule anonyme des ouvriers, des paysans, des marins, des miséreux. Lorsqu'en 1866, un peuple irrité brise la grille de Hyde-Park, lapide les maisons de tous ceux suspects d'hostilité à la réforme électorale, les manifestants s'arrêtent à Piccadilly, pour acclamer Lady Burdett-Coutts. Quand en 1882, elle vint à Newcastle pour distribuer des prix aux charretiers et aux mineurs, qui s'étaient fait remarquer par les soins donnés aux chevaux, on évalue « à 100 000 personnes, la foule qui envahit la ville, désireuse d'apercevoir la Baronne ». Le jour de sa mort, les églises furent en deuil. Tous les sermons furent consacrés à rappeler la mémoire de la grande disparue. Et ces auditoires anglais, qui ont le culte de la reconnaissance, s'associent, par une adhésion unanime, par un silence recueilli, aux paroles du pasteur, qui réclame pour cette femme anglo-saxonne, à la tête froide et au cœur chaud, l'épitaphe du roi David : « Après qu'il eut, au sein de sa génération, servi la volonté de Dieu, il s'endormit; et fut déposé dans la tombe de ses pères. » (1)

JACQUES BARDOUX.



AUTOUR D'UNE SOUFRIÈRE (1)

Lisa lui jeta à la face :

— C'est vous, plutôt! Vous qui nous avez assassinés!

Dom Nunzio, acculé, hors de lui en les voyant tous se dresser contre lui, furieux surtout de se voir desservi par Lucien, fut incapable de retenir plus longtemps sa langue :

— Et celui-ci me trahit pour que vous fermiez aussi un œil !...

— Moi, maintenant? — Moi? bondit Lucien.

— Qu'est-ce que vous dites? — hurla le baron, s'avançant sur lui, les poings levés.

— Tout le monde le sait, ce qui se passe chez vous... Et vous, qui êtes le père, vous fermez les yeux.

Dom Roch l'empoigna par derrière, en cherchant à lui imposer silence.

— Taisez-vous ! Taisez-vous !

Le baron resta un instant bouche béante, les yeux hagards, comme s'il avait reçu un coup de massue.

Puis, brandissant une chaise, il se précipita sur Rametta, en bredouillant :

---

(1) Il est impossible de rendre l'accent, la grandeur, la sobriété du texte anglais :

« After he had, in his own generation, served the counsel of God, he fell asleep and was laid unto his fathers ».

(1) Voir la *Revue Bleue* du 9 février et nos suivants.

— Ah!... ah!... Le lâche!... mes filles!... mes filles aussi!...

Nina, bouleversée, se cramponnait à son cou en répétant :

— Papa! Papa!

Mais Lisa n'était pas en état de prononcer un seul mot : flageolant sur ses jambes, elle tendait ses bras tremblants qui, seuls, disaient : « Non! non! »

— Monsieur le baron — fit le notaire, le retenant de son côté.

Dom Roch se fourra les mains dans les cheveux, en soufflant :

— Bon Dieu! c'est ce qu'on appelle se couper l'herbe sous le pied.

— Brigand! Espèce d'usurier! Voleur que vous êtes! — vomissait avec d'autres injures donna Blanche. Rametta tourna autour du bureau, se glissa derrière les gens et prit la porte, en criant :

— Messieurs... vous êtes témoins qu'il voulait m'assassiner!

***

Le baron, frémissant encore, laissa retomber la chaise, en continuant à gronder :

— Je le tuerai!... Aussi vrai qu'il y a un Dieu, je le tuerai!

— Ça recommence! — fit dédaigneusement dom Roch. — En voilà assez de cette musique-là.

— Ce sont des propos d'homme en colère — répondit le notaire, pour l'excuser. — Quand on est surexcité, on dit quelquefois des choses qu'on ne devrait pas.

— Vous n'avez pas pour deux liards de raison, tous tant que vous êtes — s'écria dom Roch, voyant que le baron continuait à s'emporter.

— Mes enfants!... Cette canaille-là ne respecte même pas mes filles!

— Il aboie contre tout le monde pour avoir raison, — répartit Lucien qui se trouvait mis en cause.

Donna Blanche le prit par les épaules, en lui disant :

— Allez vous en, mon brave. Allez vous en!

A ces mots, le baron regarda Lucien en ouvrant de grands yeux, comme s'il l'apercevait seulement alors, et s'avança sur lui en criant :

— Va-t-en! Va-t-en!

— Papa! — balbutia Lisa, plus morte que vive.

— C'est à moi que vous cherchez querelle, à présent — voulut répliquer le jeune homme; mais le notaire jugea plus prudent de l'emmener, et lui dit :

— Allons, allons, tâchons d'avoir la paix!....

Dom Roch, resté seul, apostropha le baron :

— Ah écoutez! Moi, je vous lâche et je m'en vais. Ce n'est pas comme cela qu'on traite les affaires. Débrouillez-vous avec l'huissier.

Et il fit mine de s'en aller réellement; mais comme personne ne songeait à le retenir, il s'arrêta à la porte, se retournant pour voir quelles seraient leurs intentions.

Le baron s'emporta contre ceux qui restaient et gourmanda ses filles :

— Je vous en veux à tous, parce que vous lui avez permis trop de familiarité à celui-là. Je m'adresse à toi qui es l'aînée... On jase de ce que vous l'avez toujours à vos pieds.

Nina courba la tête, en silence. Mais Lisa, de plus en plus bouleversée, répondit :

— Non, papa...

— Cela ne signifie rien, ce que vous dites, répliqua donna Blanche.

Alors dom Roch revint à la charge :

— Qui est-ce qui l'a placé près d'elles? Vous!

— Allez au diable! —hurla le baron, en le repoussant avec violence.

Donna Blanche ajouta :

— Pas de ces manières-là! Taisez-vous.

— Ce n'est pas pour moi que je parle, mais pour la famille. C'est cruel de voir où en sont réduites ces pauvres enfants.

— Par ma faute, n'est-ce pas?

— Je ne sais pas à qui la faute. Je dis qu'il faut penser au remède.

— Par ma faute à moi qui vous ai ruinées, mes filles! — continua le baron, les larmes aux yeux, en se frappant la poitrine.

Lisa n'y tint positivement plus, et se cacha le visage entre les mains.

— Non, papa! ne dites pas cela, — répétait Nina en pleurant.

— Est-ce que vous l'avez fait exprès? — soupira donna Blanche.

— Vous ne l'avez pas fait exprès, non, — expliqua dom Roch, mais c'est la conséquence. Que diable! vous avez les cheveux blancs... Vous savez ce qu'est le monde.

— Ce qu'est le monde? — demanda le baron, écarquillant les yeux. — Tandis que je courais à droite et à gauche... comme un malheureux... un désespéré... pour tâcher d'en sortir... Quelquefois, l'huissier, j'allais l'attendre là-bas, au bout du sentier, pour qu'elles ne sachent pas... Quand je revenais du pays, et que dom Nunzio m'avait claqué la porte au nez...

Il fut incapable de poursuivre, et fondit en larmes comme un enfant, la tête entre les mains.

— Papa! Papa!

— Pauvres petites, vous les voyez? toutes seules en pleines campagne... comme des loups... au milieu des paysans... que voulez-vous?

— Comment, ce que je veux ? — se récria le baron, les yeux effarés.

— Sapristi ! Espériez-vous donc qu'un roi viendrait s'enamourer de votre fille ?

Le baron demeura abasourdi. Mais quand, par malheur, il eut compris, il fut comme un fou, s'emporta contre son cousin, contre ses filles, en bégayant.

— Qu'est-ce que cela signifie?... Nina?... Parle, toi, Lisa!...

— Que voulez-vous qu'elle dise ? — répliqua dom Roch, en haussant les épaules.

Devant sa fille, Lisa qui persistait à se taire, le regardant fixement avec des yeux hagards, tremblant de la tête aux pieds, de plus en plus égarée, le pauvre père était aux abois, et répétait comme un sanglot :

— Parle !... Parle !...

Tout d'un coup elle perdit complètement la tête et gagna la porte pour s'enfuir. Il leva les poings sur elle, en poussant un cri terrible, un cri qui glaça le sang dans les veines à tous ceux qui étaient là :

— Ah !... Ah !...

— Papa ! — gémit Nina, tombant à ses genoux.

— C'était donc vrai?... C'était donc vrai?... Et tout le monde le savait ?...

Lisa, pétrifiée, ne fit pas un mouvement.

Nina l'implorait d'une voix suppliante :

— Non ! Non !

— Dom Raymond ! — s'écria la tante, l'empoignant par ses habits.

— Mon sang ! Mon honneur !

— Votre honneur ? Qu'est-ce que vous nous chantez ?

Dom Roch voulut emmener Lisa pour éviter des malheurs :

— Sortons d'ici. Ne lui donnons pas l'occasion...

Mais elle répondit :

— Non !

Et elle resta devant son père, droite, pâle comme une morte, mais la tête haute.

— Tu te redresses devant ton père !... Tu es bien orgueilleuse... mais pour descendre jusqu'à celui-là...

— Il s'agit bien de descendre ou de monter — l'interrompit dom Roch.

— Ma fille ! une Navarra ! — continuait le pauvre père, en s'arrachant les cheveux.

— L'autre, vous vouliez bien la donner au fils de Rametta qui ne sort pas de la cuisse de Jupiter.

— Ma fille, la risée de tout le monde !

— Êtes-vous fou ? — lui cria donna Blanche.

Il n'écoutait plus rien. Il agissait positivement comme un fou.

— Puisqu'elle le veut... C'est vrai que tu le veux ?...

Tous les autres le conjuraient, cherchaient à l'arrêter. Elle seule ne bougea pas, et fit « Oui » d'un signe de tête.

— Non, Lisa ! Non papa ! — gémit la pauvre Nina, se jetant sur sa sœur, l'étreignant dans ses bras avec désespoir, comme pour la défendre d'elle-même.

— Pardonnez-lui, mon père, elle ne sait pas ce qu'elle dit... Nous sommes si malheureux ! si malheureux !

Et elle la caressait avec des mains convulsives, cherchait à embrasser cette figure qui la fuyait.

— Tu as dit que oui ?... Tu as dit que oui ? — rugissait le baron, se débattant au milieu de ceux qui le maintenaient.

Lisa se dégagea de l'étreinte de sa sœur, et répondit :

— Oui, papa.

— Tu es folle ! Tu es folle ! — cria Nina, lui fermant la bouche avec ses mains.

— Épouse-le ! Épouse-le ! Je ne te donnerai rien ! Je n'ai rien à te donner !

— Ça, elle ne l'ignore pas, — observa Dom Roch.

— Et va-t-en de suite ! va-t-en de la maison ! va extraire du soufre avec ton mari.

Lisa courba la tête, et, à sa sœur qui s'agrippait à sa robe en sanglotant « Non, non », elle dit simplement :

— Laisse-moi partir.

— Laisse-la partir ! — hurla le père furieux — ou bien... ou bien...

— Au nom du ciel ! réfléchissez un peu — s'écria la tante Blanche épouvantée, et elle emmena Lisa.

Puis, tandis que Nina pleurait et se désolait d'un côté, et que son père s'irritait encore de l'autre, dom Roch déclara tout net :

— Cette famille est comme une barque en détresse. Le naufrage n'est pas loin.

Le baron s'arrêta pour le regarder comme un hébété ; il baissa la tête, et, d'une voix brisée de douleur, suffoquée par la honte :

— Dites à dom Nunzio que je lui demande pardon... S'il veut encore me donner cet emploi... je suis à sa disposition...

— Dieu soit loué ! — s'exclama enfin dom Roch, en levant les bras au ciel. — Cela s'appelle parler.

*
* *

Comme il était déjà tard, et que dom Raymond ne revenait pas encore du pays, Nina sortait à chaque instant pour explorer le sentier. On ne voyait âme qui vive tout à l'entour ; la campagne

ressemblait à un désert, et inspirait des craintes, à cette heure, avec les bruits qui couraient.

Rametta avait maintenant la soufrière à sa charge, mais comme il ne voulait pas entendre parler d'augmenter les salaires, et que le prix du soufre baissait de jour en jour, les ouvriers l'avaient planté là, lui et sa soufrière, et s'étaient mis en grève. — Une nouvelle invention grâce à laquelle les patrons n'ont plus un sou à récolter, et les ouvriers plus de pain à manger. — Alors, la faim porte conseil, et un mauvais conseil cette fois... A la Salina, à Goramosca, dans d'autres mines de l'arrondissement, il y avait eu des bagarres. Le baron était justement allé au pays pour prévenir Rametta que, de cette manière-là, cela ne finirait pas bien.

Lui, le pauvre homme, il n'avait plus voix au chapitre, et il n'y pouvait rien. Depuis que tous, jusqu'à Lisa, lui avaient mis le couteau sur la gorge, dom Nunzio s'était installé dans la chambre des Navarra et commandait en maître. Quant au baron, il était descendu avec les serviteurs, Isidore et donna Barbara, qui n'avaient pas eu, comme sa fille Lisa, le courage de l'abandonner dans son malheur, lui et cette autre fille qui l'attendait en ce moment comme une âme en peine.

Le soleil se coucha, on entendit sonner l'Angelus au village, l'air se rafraîchit et dom Raymond n'arrivait pas. Nina sentait son cœur se serrer à mesure que les ombres épaississaient autour d'elle. Isidore, qui était allé au devant de son maître jusqu'à la Rocca, revint d'un pas précipité, se retournant en arrière de temps en temps comme si on le poursuivait.

— Il ne vient pas encore? — demanda Nina, parlant malgré elle à voix basse.

— On ne voit personne au bout du sentier. On se croirait dans un désert — répondit Isidore, peureux.

Donna Barbara, qui écossait des fèves au pied de l'escalier, balbutia :

— Ils ont fait ce qu'ils disaient. Ils sont tous partis.

— Les gens meurent de faim. Voilà trois semaines qu'on ne travaille pas à la soufrière. Commère Grazia a fermé boutique pour ne plus faire crédit.

— Bon, que prétendent-ils maintenant?

— Sait-on, que diable, ce qu'ils manigancent?

Nina, qui était restée pensive et silencieuse, murmura :

— Il avait pourtant promis de rentrer avant la nuit. Il sait que nous sommes seuls.

— Rassurez-vous — répondit donna Barbara, la voyant inquiète. — Rassurez-vous, mademoiselle, votre père ne viendra plus à cette heure-ci.

Sa voix retentissait au milieu du silence. On n'entendait que le chant des grillons qui se répercutait à l'infini. Non loin de là, le torrent sanglotait entre les ormes.

— Quelle heure peut-il être? — fit Nina au bout d'un instant.

— Voici l'étoile du berger — dit Isidore — je vais allumer la lampe si vous voulez.

— Mais on y voit encore.

Pour s'occuper, en attendant, elle s'assit auprès de donna Barbara et l'aida à écosser les fèves pour la soupe. La vieille, devinant ce qu'elle ruminait intérieurement, lui observa un peu après :

— Monsieur est en retard parce qu'il aura eu à discuter avec Rametta. Il a la tête dure, celui-là.

— On la lui cassera un beau jour. Soyez-en sûre, — répartit Isidore. — Vous verrez comment finira cette histoire de la grève.

Nina ne dit rien, mais retourna voir dehors. Les bouches des galeries, en face, avec les chaudières éteintes et les monceaux de minerai abandonnés, semblaient des tanières de bêtes fauves. Dans le fond, derrière les collines, on voyait une lueur rouge, comme à l'époque où l'on brûle les mauvaises herbes.

— Ou bien il n'aura pas trouvé dom Nunzio au pays, — reprit-elle en rentrant.

— Il est toujours à rôder à droite et à gauche, comme un mauvais démon — et donna Barbara fit un signe de croix — pour créer des ennuis à son prochain.

— Vous verrez ce qui arrivera — répliqua Isidore.

— Là-bas, au vieux baraquement, on se serait cru à la foire; aujourd'hui, chez donna Lisa... Lucien pérorait au milieu d'une bande d'ouvriers.

Nina regardait continuellement, à travers le portail ouvert, cette lueur d'incendie parmi les collines noires. Tout à coup il lui sembla voir une clarté pareille, là-bas, derrière la Rocca, puis une autre plus près, puis les oliviers s'agiter comme des fantômes.

— Au moins, si je savais que mon père n'est pas en route à cette heure-ci — soupira-t-elle, en se tordant les mains avec angoisse.

— Mais non, mais non. Il sait bien que ce n'est pas le moment de voyager la nuit.

Elle tressaillit en apercevant près d'elle Isidore, qui s'était avancé jusqu'à la grand' porte et guettait de tous côtés.

— Moi, je serais d'avis de fermer — déclara-t-il d'un ton résolu.

— Une minute, attendons encore un peu.

— Vous pouvez fermer, Isidore — dit la vieille servante. — Si Monsieur vient, il appellera, comme d'habitude, quand il sera à la Rocca.

Mais voyant la jeune fille si pâle, avec des yeux qui luisaient dans l'ombre, comme lorsqu'on a peur, elle ajouta :

— Allumons plutôt la lampe devant la Madone. Il doit y avoir encore un peu d'huile.

— Oui, sainte Vierge — consentit vivement Nina.

Isidore barra la porte, et donna Barbara s'en fut allumer la lampe devant l'image byzantine qui était sur le mur de la chapelle.

— S'il ne devait pas rentrer, il aurait envoyé prévenir — fit remarquer Nina.

— Qui aurait-il envoyé ? — grommela Isidore — Dom Nunzio ne met pas de domestiques à sa disposition.

— Cela, c'est vrai — ajouta donna Barbara sur le même ton.

Il s'en fallait, hélas! Qui sait les démarches qu'il tentait à pareille heure, ce pauvre père, au milieu de ces transes et de ces dangers. De son antique seigneurie, il ne lui restait que ses armoiries sculptées dans la pierre, et les créneaux délabrés juchés comme des corbeaux en face de cette sinistre lueur lointaine. En haut, le ciel fourmillait d'étoiles.

— Quelle longue attente, ce soir? — murmura Nina, d'une voix sourde.

— Tâchez de vous distraire, Mademoiselle. Voulez-vous que nous récitions le chapelet? — proposa donna Barbara.

Elle resta silencieuse, assise à côté d'elle, les coudes aux genoux et le menton sur les paumes. La Madone peinte sur le mur paraissait la regarder et partager son avis.

— *Je vous salue, Marie, pleine de grâces ..*

Donna Barbara marmottait aussi la prière, tout en continuant à écosser les fèves.

Quand on fut à « *Maintenant et à l'heure de notre mort* », Isidore s'écria :

— Nous n'en sommes peut-être pas loin, de l'heure de notre mort, avec cette diable de grève. Ils s'attaquent même à ceux qui n'y sont pour rien.

— Voulez-vous bien vous taire — interrompit donna Barbara.

— Pourquoi donc? Je ne dis pas cela pour vous porter malheur, je vous assure.

— Voilà quelqu'un qui vient... Écoutez!

Nina se releva d'un bond en s'écriant :

— Oui, c'est lui!

Donna Barbara l'arrêta au moment où elle courait ouvrir.

— Non... on croirait qu'on marche sur la pointe des pieds... Entendez-vous?

A ce moment, on frappa à la porte.

Isidore sursauta de frayeur. Puis il demanda d'un ton menaçant en faisant la grosse voix — sa voix tremblait un peu, il est vrai :

— Hein? Qui est là?... Sacr... Passez au large, ou gare à vous!

On répondit humblement du dehors :

— C'est moi, Lisa... Ouvrez.

— Donna Lisa?... ici?... qu'est-ce que cela veut dire? — balbutia donna Barbara.

Nina, n'écoutant rien, courut ouvrir la porte.

— Tiens! c'est donna Lisa — s'exclama Isidore en la voyant entrer.

*
* *

Lisa, pâle, essoufflée, balbutia sur le seuil, en regardant autour d'elle, sans oser pénétrer.

— C'est moi... je ne viens qu'un instant, et seulement parce que c'est grave... Après, je m'en irai tout de suite.

— Oh, Lisa! ma chère Lisa! — s'écria Nina l'enlaçant entre ses bras pour l'attirer; mais Lisa résistait, se reculait, la tête basse, en répétant d'une voix humble :

— Un instant seulement... où est papa?... Où est-il?

— Monsieur n'y est pas; il est allé au pays — répondit donna Barbara.

— Merci, mon Dieu! — Lisa se laissa choir sur les marches de la chapelle, comme si les jambes lui manquaient. — J'ai fait le chemin du hameau jusqu'ici... tout d'une traite... sans reprendre haleine...

— Pourquoi cela? Mon Dieu, qu'arrive-t-il? — demanda sa sœur de plus en plus effrayée.

— Les grévistes... se sont révoltés... Ils veulent tout saccager. Ils veulent se faire justice eux-mêmes.

— Ah! justice! justice! — fit amèrement Nina.

— Ils ont à moitié tué le gardien parce qu'il avait demandé la troupe.

— Mais enfin, sont-ils des hommes ou des loups? — interrompit donna Barbara.

— On devient pis que des loups quand on a faim. Ils n'écoutent plus personne, même pas mon mari...

— On devrait couper la tête à ceux qui ont soufflé sur le feu — lui dit Isidore.

Lisa se retourna, les yeux ardents, les lèvres crispées :

— Il vous est facile de parler, vous qui ne manquez de rien dans la maison de mon père.

Pauvre Lisa! Pauvre sœur qui parlait ainsi! Nina vit bien des choses sur ce visage dur et dans ces mains noires qui serraient nerveusement le misérable petit châle sur sa poitrine décharnée. La vieille servante grommelait en branlant la tête :

— On n'y manque de rien. Vous croyez?

Mais Nina lui fermant la bouche :

— Taisez-vous! Taisez-vous!

— Non, je veux dire la triste vérité... Mon pauvre maître... et vous aussi qui ne vous plaignez jamais.

— Et toi, ma sœur, que de chagrins tu dois avoir sur le cœur.

— Non! — répondit Lisa, en se passant rapidement la main sur les yeux. — Je ne parle pas pour moi... moi, je ne me plains pas... Mais nous en sommes arrivés... à nous entredévorer comme des bêtes fauves.

Isidore, pour toute réponse, alla prendre le panier de fèves qui composaient tout leur repas, et, le montrant à Lisa :

— Dans la maison de votre père... voilà comme on dîne.

— Non! non! — s'écria Nina en l'écartant et s'essuyant les yeux. — Ce qu'il y a de pire, c'est ce que lui coûte le pain qu'il nous donne, à ce malheureux père... Quelle triste existence il a eue toujours, toujours... Tu te rappelles, quand il n'y avait pas d'argent à la maison, à chaque coup de sonnette?... Et lorsque ma mère nous conduisait à la messe du matin pour qu'on ne nous voie pas mal habillées? C'en est de la misère!... Pauvre maman, au moins elle a fini de souffrir, elle.

Lisa fondit en larmes, en se tenant la figure entre les mains.

— C'est vrai... j'ai le cœur plein de fiel... pardonnez-moi.

— Ma pauvre Lisa! Toi aussi, tu es bien malheureuse!

— J'ai tant, tant souffert!... je ne veux pas te le raconter; n'en dis rien non plus à notre père... je lui ai déjà causé tant de peines!

Elle sanglotait si fort, qu'Isidore eut pitié d'elle :

— Ce n'est pas votre faute — lui dit-il, pour la réconforter — c'est la malechance qui vous poursuit tous.

— Dites plutôt que telle est la volonté de Dieu — reprit donna Barbara.

— Ah! Dieu, Dieu! — fit avec imprécation Lisa, levant les yeux au ciel.

Nina s'empressa de l'arrêter :

— Ne blasphème pas en ce moment, qui sait ce qui se prépare pour nous là-haut...

— Oui, courez, fuyez, au moins vous autres..... qu'on ne vous trouve pas ici..... Ils sont maintenant à la Salina, mais avant peu ils seront ici.....

— Notre-Dame-de Bon Secours! — gémit Isidore.

— Je resterai ici pour garder la maison..... Ne craignez rien...... balbutia l'infortunée Lisa d'une voix hésitante — je veillerai comme si c'était encore la mienne...

(*A suivre.*)

(Traduction de A. Lécuyer.)

Giovanni Verga.

DE LA SIGNIFICATION DU MOT " IMPÉRIALISME " EN PHILOSOPHIE MORALE [1]

Il y a quelque hardiesse, quelque nouveauté, et, sauf explication, quelque ambiguïté à employer le mot d'*Impérialisme* dans le sens philosophique d'*Utilitarisme impérialiste*, — sens qu'il présentera le plus souvent dans ce volume (1), aussi bien que dans ceux dont il fut précédé. — Jadis synonyme en France de Bonapartisme, ce mot a pris depuis vingt ans environ une tout autre signification dans nos échos de presse et dans nos conversations politiques. On ne l'emploie plus guère que dans son acception anglaise, et c'est donc cette acception-là qu'il nous faut examiner tout d'abord.

L'Impérialisme, pour nos voisins d'outre-Manche, est le souci de leur *empire* colonial, devenu si considérable dans le monde. Parmi les impérialistes anglais, les uns songent seulement à maintenir l'unité de cet empire et à en fortifier la cohésion; ceux-là étudient un problème administratif et économique, une simple question de politique intérieure. Mais d'autres impérialistes méditent d'étendre davantage, à l'occasion, leur domaine d'outremer. Tel Kingsley dès 1855, Seeley et Kipling dans l'histoire et dans la littérature, puis, parmi les hommes politiques, Cecil Rhodes, Joseph Chamberlain, Cromer, Milner ou Curzon, ces proconsuls aux allures souveraines. Parce que les impérialistes de cette dernière nuance sont les plus bruyants, sinon les plus nombreux, c'est leur définition de l'impérialisme qui fut acceptée à l'étranger. Ils ont été les mieux entendus, et bientôt les plus imités.

En effet, l'impérialisme nouveau n'est pas resté longtemps un phénomène purement anglais. On parle couramment aujourd'hui d'impérialisme nord-américain, d'impérialisme allemand, d'impérialisme français (2), bientôt d'impérialisme japonais ou chinois, n'en doutons point. Or, comme plusieurs de ces nations n'ont pas, ou n'avaient point hier la moindre colonie, l'impérialisme ne saurait être chez elles un problème d'administration coloniale. Il n'a qu'une seule signification : l'effort vers la *création* d'un empire, par la conquête guerrière, ou par l'expansion économique : l'économie étant la forme moderne et atténuée de la lutte vitale. Puis le mot d'*Impérialisme* a grandi encore une fois ses préten-

(1) Ces pages sont extraites d'un volume qui va paraître chez Plon sous ce titre : *Philosophie de l'Impérialisme. III L'Impérialisme démocratique.*

(2) Un ministre français a même dit récemment « impérialisme catholique ».

tions, et s'est annexé, pour ainsi dire, de nouvelles provinces verbales. Il a été employé de façon rétrospective par M. Guglielmo Ferrero, l'éminent sociologue italien, afin de caractériser les procédés gouvernementaux de l'ançienne Rome, tandis que M. Mario Morasso publiait récemment un volume sur l'*Impérialisme artistique* (1).

Aux yeux de l'observateur psychologue et moraliste, il est un caractère très frappant qui se montre commun à ces divers impérialismes de conquête. Tous se recommandent, très sincèrement parfois, de considérations morales. L'impérialisme romain l'a fait en termes imposants par la bouche de son aède Virgile.

Excudant alii spirantia mollius aera
Tu regere *imperio* populo, Romane, memento.
Hae tibi erunt artes, pacisque imponere *morem*,
Parcere subjectis, et debellare superbos.

M. Stead, le conseiller théorique de Cecil Rhodes, a créé ce beau concept : l' « Impérialisme de la responsabilité ». Kipling a chanté la grave mission de l'homme blanc, *the white mans burden*, et le président Roosevelt a écrit :

« J'ai peu de sympathie pour cette humanitairerie de faux aloi qui prétendrait empêcher les grandes nations, éprises d'ordre et de liberté, de faire tout leur *devoir* dans les portions disponibles du globe, parce que, au début, un peu de rude chirurgie est indispensable... En fin de compte, l'homme civilisé se convaînc qu'il ne peut assurer la paix qu'en *assujétissant* ses voisins barbares » (2).

Il y a dans ces considérations tous les traits d'un utilitarisme impérialiste, ou d'un impérialisme rationnel et prévoyant qui est en ce moment prêché à des races ou à des nations entières par leurs esprits directeurs. Et ces races sont à la tête du progrès et de la civilisation humaine, ce qui n'est pas sans inspirer quelque confiance dans la vertu de maximes qu'elles ont d'ailleurs mises en pratique, bien avant qu'on ne leur en proposât la théorie. N'est-il donc point permis d'en généraliser l'application, d'y voir un cas particulier de cette tendance primordiale de la Nature humaine qui pousse les *individus*, tout autant que les groupements sociaux plus ou moins étendus, à se préparer de leur mieux un avenir de tranquillité et de bien-être, par l'exercice et l'augmentation rationnelle de leur *puissance*. Car la *puissance* — Hobbes l'a dès longtemps définie de façon magistrale, — c'est une assurance prise dès le présent pour le futur, « parce qu'on ne peut assurer le pouvoir et le moyen de vivre bien, qu'on a présentement, sans en acquérir davantage. » Et si nous disons que la recherche et l'exercice de la puissance doivent être *rationnels*, nous enfermons dans cette épithète toutes les précautions que l'expérience suggère à l'individu et au groupe social, en vue de s'éviter les déboires dont l'ambition excessive et l'abus du pouvoir sont le prélude assuré.

C'est donc la considération de l'impérialisme de race qui nous a conduit à celle de l'impérialisme individuel : voie qui n'a rien d'anormal en psychologie. Il est souvent plus facile en effet de discerner les véritables mobiles de l'activité humaine dans les rapports entre nations que dans les relations entre individus, parce que ces derniers sont toujours influencés et contenus par quelque discipline extérieure. Machiavel a dès longtemps pressenti, et Hobbes a plus clairement marqué encore, que les peuples restent, jusqu'à un certain point, vis-à-vis les uns des autres, dans l'*état de nature*, c'est-à-dire dans cet état où les conventions et traités, — si déjà ils ont pris naissance, — ne sont point encore garantis par une force publique incontestée. Au-dessus des nations, il n'est point jusqu'ici d'organe coercitif efficace (1), de tribunal et de gendarmerie énergique, qui les contraigne à refréner leurs passions aveugles et à subordonner raisonnablement leur puissance. De là une franchise d'allures que le code pénal a depuis longtemps désappris aux particuliers, et même aux groupements soumis à une commune police !

Nous avons cherché déjà à mettre en relief chez deux esprits d'une véritable originalité, Gobineau et Nietzsche, les traits d'impérialisme instinctif qui nous semblaient mieux marqués chez eux que chez la plupart de leurs contemporains. Le premier est un fervent de l'impérialisme de race, dont il se sert d'ailleurs pour appuyer un impérialisme individuel fort reconnaissable sous ses déguisements variés; le second soutient parfois plus ouvertement les thèses de l'impérialisme individuel sans nuls voiles. Nous allons essayer sur d'autres penseurs modernes ou contemporains le même travail de raffinage et de distillation. Cette fois ce sera surtout un impérialisme de classe qui se dégagera de notre analyse. Par là sera mieux défini, — c'est du moins notre espoir, — ce que nous entendons par impérialisme philosophique ou théorique, et aussi ce que pourrait être la

(1) Le sens du mot *impérialisme* est devenu si vaste qu'un publiciste allemand, le Dr W. Borgius, a publié récemment une brochure (*Impérialismus* Berlin, 1905) où il s'efforce de le définir tant bien que mal. A cet effet, il s'est adressé à quelques sociologues anglais, américains, français et allemands, sans obtenir d'ailleurs des résultats très concluants. Nous nous excusons d'augmenter encore cette confusion en portant le mot dans le domaine de la philosophie morale. Mais, à notre avis, si ses applications sont nombreuses, c'est que sa portée est grande. L'analyse apportera insensiblement la clarté dans les nuances variées qu'elle est susceptible de traduire.

(2) Discours du 21 décembre 1898 et du 21 décembre 1899.

(1) L'opinion publique, si rapidement informée maintenant, commence à jouer ce rôle.

morale de l'Impérialisme rationnel, à laquelle nous croyons que l'avenir appartient. Son principe sera qu'on doit subordonner raisonnablement sa puissance

Cette tentative ne sera point jugée superflue si l'on songe que Gobineau et Nietzsche, à qui nous avons demandé jusqu'ici des leçons préalables, n'ont su, ni l'un ni l'autre, dégager et définir leur impérialisme latent. Ils ont mal discerné tous deux cette disposition de leur âme et en ont laissé paralyser l'essor rationnel par les tendances adverses, romantiques et mystiques, qu'ils devaient à leur tempérament et à leur époque. Ils ignoraient d'ailleurs le mot d'impérialisme qui n'était point inventé ou du moins vulgarisé de leur temps. L'avenir dira si l'application nouvelle et l'extension hardie que nous proposons de lui donner ont éclairé de quelque lumière et débarrassé de quelques illusions tenaces le champ de la philosophie morale.

* * *

La tendance utilitaire impérialiste est vraisemblablement aussi ancienne que la vie organisée, si tout-être tend aveuglément à se nourrir, à se développer, à s'agrandir aux dépens de son entourage. Mais, dans le sein de l'humanité adonnée à la vie *sociale*, quand vint à s'accroître la Raison, c'est-à-dire le trésor des expériences de l'espèce, élaborées chaque jour par l'intelligence, fixées par la mémoire, transmises aux congénères et aux générations ultérieures par la parole d'abord, puis par l'écriture, — l'impérialisme, le besoin primordial d'expansion pour la vie se fit peu à peu rationnel, en ce sens qu'il se connut lui-même et qu'il apprit à se régler. L'homme découvrit à la fois et que la *puissance* est une assurance de vie large pour demain — ce qui le rendit plus ardent à la conquérir — et que la poursuite imprudente ou l'exercice abusif de cette puissance pouvaient être payés par de cuisants déboires ultérieurs, — ce qui l'engagea à modérer, à discipliner son effort impérialiste. En sorte que, sans changer de nature, l'impérialisme humain changea de méthodes : il créa la *morale* et le *droit*. Avec les puissances à peu près égales à la sienne, l'homme conclut des traités, — d'abord vagues, instinctifs, sans aucun doute subis plus que calculés, comme ce fut le cas dans le sein de la horde, du clan, de la famille, de toutes les formes primitives de la communauté humaine. — Là, des *coutumes*, c'est-à-dire de tacites conventions, règlent les rapports des individus juxtaposés, en assurant à chacun les conditions primordiales de l'existence en commun, — En outre, une partie de ces coutumes s'efforcent à régler les rapports entre les vivants et les morts, supposés présents en esprit et agissant encore autour de nous : de là des superstitions longtemps paralysantes.

Puis, quand la raisón progressa davantage, l'individualisme prit son essor et contraignit la masse de compter avec lui : on souscrivit des contrats plus explicites : la loi, la *cité* prirent naissance. Nous avons dit ailleurs (1) que ce second stade dans la vie sociale de l'humanité eut certainement l'une de ses sources dans l'expédition guerrière ; que les premiers exemples de contrat explicite entre membres d'une même association humaine sortirent sans doute du recrutement des entreprises de maraude, c'est-à-dire de la tendance impérialiste chez l'individu. Les entreprenants, les industrieux de cette époque s'étayèrent de tous les appuis placés à leur portée par les mœurs de leur temps, afin d'agrandir leur renommée et leur possession aux dépens de l'ennemi — être supposé longtemps d'essence inférieure et exclu par sa nature, animale ou diabolique, de toute possibilité de contrat. — Encore un pas et les clans voisins apprirent à se mieux connaître : les contrats internationaux, les traités, le droit des gens commencent à poindre.

Cependant, l'individualisme se développant toujours, — les inégalités naturelles et par suite les inégalités sociales croissant du même pas que les différenciations individuelles, — l'homme, encouragé par la sécurité grandissante vers l'extérieur, en vint à chercher plus près de lui les éléments de la puissance et à perdre insensiblement de vue les nécessités primordiales de paix intérieure auxquelles le souci de la défense commune l'avait soumis jadis. Alors naquirent dans le sein des groupes traditionnels les « luttes de classes », et l'individu se dressa parfois en belligérant dans les limites de son propre groupe ancestral.

A propos des doctrines de Nietzsche, nous avons esquissé l'histoire de cette évolution là où le génie l'a marquée le plus visiblement de ses traits, dans la Grèce classique. La morale théorique et les enseignements stoïco-épicuriens sortirent des réflexions d'une race éminemment douée ; ils furent le premier fruit d'un impérialisme individuel qu'avait instruit et rendu plus rationnel une expérience admirablement clairvoyante déjà de la vie sociale. — L'impérialisme irrationnel, ou individualisme excessif et mal équilibré commença dès lors ses ébats avec la doctrine de certains sophistes, et trouve, par exemple dans les *Dialogues de Platon*, un éloquent interprète chez Calliclès, ce représentant typique des dangereuses velléités de l'indiscipline ionienne, qui aboutirent enfin à l'extinction de la nationalité, et bientôt de la civilisations helléniques.

(1) Voir l'*Introduction* au deuxième volume de la présente *Philosophie de l'Impérialisme*, introduction qui a pour titre *les Origines apolliniennes de l'utilitarisme impérialiste*.

* * *

Le moyen âge germanique, soumis plus que tout autre temps à la loi de la force, n'eut ni la capacité, ni le loisir de théoriser longuement sur son destin. Mais les hommes de la Renaissance, retournant aux sources classiques, furent repris du goût d'expliquer tant bien que mal, par des lois psychologiques et sociologiques d'ensemble, le spectacle assez confus que leur présentaient les annales de leur siècle. — Machiavel est en ce moment adopté, à juste titre, pour patron par un groupe italien de jeunes impérialistes, MM. Corradini, Prezzolini, Papini, Borgese, Placci, dont le remarquable talent se déploie principalement dans les deux revues florentines *Regno* et *Leonardo*. Diplomate et politique, mêlé à toutes les grandes affaires de son époque, il fut, entre les modernes, l'un des premiers qui se montra capable d'ébaucher une philosophie des évènements de son temps. A la lumière de l'histoire romaine et du passé municipal de Florence, éclairé par la sagesse païenne et par les traditions civiques de sa propre patrie, il chercha les principes de conduite pratique qui s'imposent aux conducteurs des peuples ou des partis.

Or, dans l'Italie du *quattro-cento* et dans cette sorte de rapports humains qu'il étudiait principalement — à savoir ceux qui s'établissent entre groupements historiques, tels que cités ou classes locales, et non pas entre membres d'une même famille ou d'un même caste — il ne vit régner, en dépit du christianisme officiellement professé autour de lui, nulle autre loi que celle de la force. Il contempla l'*état de nature*, qui fut certainement celui de guerre entre groupes non alliés par le sang et la tradition communes. Il retrouva donc et exposa en particulier dans son *Prince* — au scandale durable de tous les fidèles de la *morale*, c'est-à-dire de la convention et du contrat pacifique — le code impérialiste primordial, celui qui dut régir les tribus voisines avant les tempéraments de la civilisation — comme il régissait de son temps et régit encore à peu de chose près aujourd'hui, les relations entre corps nationaux constitués par l'histoire.

Mais Machiavel ne borna pas ses observations aux faits et gestes des principicules italiens, si empressés à pratiquer entre eux les procédés de l'état de nature, à l'heure où s'effaçait le semblant d'unité jadis crée en Europe par la chevalerie germanique, et par la religion romaine. L'étude qu'il fit des chroniques de sa propre cité lui montra que les choses s'y passaient à peu près de même entre classes diverses d'un même corps politique. On peut lire, par exemple, au troisième livre de son *Histoire de Florence*, l'admirable tableau de la grève armée qui éclata, en 1379, dans les rangs du prolétariat des manufactures de laines, parmi ces ouvriers sans aptitudes spéciales qui n'étaient point admis à partager les privilèges des corporations officielles. Le discours à la mode de Tite-Live qu'il prête au meneur de ces factieux, semble d'hier. On y trouve des phrases de ce genre : « Vous devez être inaccessibles à la honte : il n'en est point pour des vainqueurs... On n'arrive à la fortune, que par la violence et la fourberie. » Voilà l'impérialisme plébéien préludant à la mélodie qui lui est propre. Et les revendications de ces gens étaient fort modernes elles-mêmes. Ils exigeaient la création de corporations nouvelles où ils pussent trouver leur place et exercer leur influence sur la chose publique : une sorte d'extension du droit de suffrage, en somme, si l'on songe à la constitution de la cité du Lys rouge. L'épilogue est frappant aussi. Il ressemble au scénario du *Rabagas*, de M. Sardou. Michel de Lando, simple cardeur de laine, est porté par les révoltés à la dignité de gonfalonier. Mais ce poste éminent lui ouvrant des perspectives nouvelles sur la nécessité de la hiérarchie sociale, il est presque aussitôt amené par le spectale de l'anarchie grandissante à tourner contre ses turbulents commettants les qualités d'habile énergie qui l'avaient désigné à leur choix, et il rétablit l'ancien état de choses avec l'aide des bourgeois, revenus de leur première terreur.

De pareilles impressions, fussent-elles rétrospectives, ne s'oublient guère par la suite. C'est pourquoi les conseils prodigués au *prince* seront à peu près les mêmes, qu'il s'agisse de luttes de races ou de luttes de classes, de l'attitude à prendre en face des puissances voisines, ou de la conduite à tenir à l'égard des factions intérieures. Préceptes où ne s'aperçoit nulle préoccupation de morale chrétienne ni même civique, et peu de calculs à longue échéance, mais seulement des calculs en vue d'utilités toutes prochaines : les seules au surplus qu'il fût permis d'assurer dans l'atmosphère de la renaissance italienne ! Le prince est exhorté à ne prendre jamais parti pour un État voisin plus puissant que lui, quelle que soit d'ailleurs la justice de la cause que défend cet État. Il lui est expressément permis de ne pas tenir sa parole en matière diplomatique. Et, en cet endroit, le conseiller de César Borgia s'écarte visiblement des maximes d'un impérialisme véritablement rationnel. En effet, la parole donnée ne vaut certes plus grand'chose déjà dans un milieu où peuvent être émis de semblables avis. Une ou deux expériences, telles que furent celles de Péronne et de Pavie, suffisent pour avertir les plus naïfs. Désormais, le principe, tout contractuel et stoïcien au fond, qui fut celui de l'*Honneur* germanique, féodal, chevaleresque et chrétien, ce principe de « fair play », qui seul donnait une valeur au serment et à la foi jurée, sera rayé du droit des gens : et la morale

internationale apparaîtra sur ce point en régression évidente vers l'état de nature.

Quand il s'interroge sur les rapports à établir entre le prince et ses sujets, le diplomate florentin se montre un peu moins immoraliste que précédemment, mais ses concessions ne vont pas jusqu'à conseiller la confiance réciproque. Un chef a-t-il plus d'avantages à être aimé ou à être craint se demande-t-il? Et il conclut : « Je crois qu'il faut de l'un et de l'autre ; mais comme ce n'est pas chose aisée que de réunir les deux, quand on est réduit à un seul de ces moyens, je crois qu'il est plus sûr d'être craint que d'être aimé... *La pitié ne peut tenir contre les calculs de l'intérêt*, au lieu que la crainte a pour objet une *peine* dont l'idée lâche malaisément prise! » Voilà de l'utilitarisme sans mélange. Nietzsche, psychologue impérialiste lui aussi, énoncera le même axiome en d'autres termes, lorsqu'il proclamera que l'association de douleur et de mémoire est un des procédés de la plus vieille psychologie du monde.

Au total, Machiavel, patriote italien avant tout et préoccupé exclusivement des intérêts prochains de son pays natal, n'est qu'un précurseur peu conscient de l'impérialisme théorique et philosophique. Nous allons assister à la naissance de cette doctrine au seuil de l'âge moderne et nous consacrerons quelques pages à ceux qu'on peut considérer comme ses initiateurs. — Trois assises fondamentales, nous semblent en effet nécessaire à préparer l'édifice d'une philosophie sociale digne de ce nom. Il y faut une psychologie ou étude préalable de la nature humaine ; une sociologie descriptive ou philosophie de l'histoire, qui s'efforce d'interpréter les leçons fournies par le passé de l'humanité ; enfin une sociologie constructive ou une morale qui serve d'appui à l'effort présent par la définition d'un idéal d'avenir. Or, au cours d'une étude attentive de la pensée moderne, il nous a paru que le restaurateur, sinon le fondateur de la psychologie impérialiste est Thomas Hobbes, qui en a tracé les axiomes fondamentaux avec une remarquable fermeté de main ; que le premier ouvrier d'une sociologie descriptive ou philosophie de l'histoire disposée à tenir compte des influences impérialistes dans le passé fut le comte Henri de Boulainvilliers ; enfin qu'un penseur qui a pressenti, quoique bien vaguement sans doute et de façon assez peu conséquente ce que pourrait être une sociologie constructive ou morale rationnellement impérialiste fut le médecin anglo-hollandais Bernard de Mandeville.

Nous nous servirons donc de leurs incomplètes mais suggestives théories morales et sociales pour nous acclimater dans cette atmosphère, âpre et rude au poumon sans nul doute, mais salutaire et fortifiante en revanche, qui est celle de l'*Impérialisme rationnel.*

ERNEST SEILLIÈRE.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Voyages et démographie

J. Delebecque : A TRAVERS L'AMÉRIQUE DU SUD.
R. Gonnard : L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE AU XIXe SIÈCLE.
Commandant E. Lunet de Lajonquière : LE SIAM ET LES SIAMOIS.
Capitaine d'Ollone : LA CHINE NOVATRICE ET GUERRIÈRE.

M. J. Delebecque revient du Pichis!

Il n'est pas donné à tout le monde de revenir du Pichis : ne reviennent du Pichis que ceux qui y sont allés; aller au Pichis, cela suppose des muscles, un estomac, un désir prodigieux de les éprouver, non moins qu'une ambition remarquable d'accomplir quelque chose d'extraordinaire et de mener à bien une difficile entreprise.

Le Pichis est comme qui dirait la voie centrale du Pérou.

Une route péruvienne peut être singulièrement malaisée : M. J. Delebecque qui nous prie sans ambages de ne point prendre trop au sérieux les gouvernements des républiques sud américaines — les gouvernements, la politique, et quoi encore? — M. J. Delebecque nous prouve que l'on aurait tort d'attribuer aux grands chemins du Pérou une importance excessive. Et je ne sais s'il prouve autre chose; mais en revenant du Pichis, il en rapporte de précises notes de voyages et d'honnêtes descriptions; et ces notes, en leur précision, sont intéressantes, et ces descriptions, en leur simplicité loyale, ne sont point sans attrait!

De prestigieux artistes ont au XIXe siècle transformé le récit de voyage; nous cherchons en leurs œuvres une interprétation originale des grands aspects de la nature et des civilisations; nous sommes accoutumés à contempler à travers leur imagination et leur sensibilité les plus émouvants spectacles de ce monde... Ne méprisons point cependant les voyageurs qui, moins ambitieux de dominer par la littérature, s'en vont au Pichis et en rapportent des notes précises et de discrètes descriptions; modeste, leur rôle n'est point sans utilité; ils ne tyrannisent point notre imagination, mais toutefois la nourrissent : nous leur empruntons des faits par quoi, fréquemment, nos idées sont remises en question, ébranlées nos théories; ils sont utiles, et il arrive que leurs relations alertes, et sincères, soient fort plaisantes.

J. Delebecque, qui bravement s'en fut au Pichis, songea tout d'abord à étendre nos connaissances géographiques : nous nous souvenons d'un temps où de semblables ambitions étaient le prétexte invoqué de tout roman exotique : rappelez-vous :

... Je formai le dessein de découvrir par terre le passage tant cherché et sur lequel Cook lui-même avait laissé des doutes. Je partis, je vis les solitudes américaines, et je revins avec des plans pour un second voyage, qui devait durer neuf ans. Je me proposais de traverser tout le continent de l'Amérique septentrionale, de remonter ensuite le long des côtes, au nord de la Californie, et de revenir par la baie d'Hudson, en tournant sur le pôle... »

Ces beaux projets accroissaient le prestige de l'auteur d'Atala ; on sait ce qu'il en advint. — Les plans de J. Delebecque ne sont point de vains prétextes. J. Delebecque a traversé l'Amérique du Sud du Pacifique à l'Atlantique : il a vu, et fort bien vu, Guayaquil, qui est une ville banale et un port ambitieux, Quito, qui est une métropole agonisante au flanc du pittoresque Pichincha, Lima, où l'on trouverait, en cherchant bien, tout ce qui fait le charme de la vie dans les grandes cités européennes, et Iquitos, et Para... ; il a franchi les Andes, navigué sur les affluents du haut Amazone en compagnie de délicieux Indiens, Chinchita (petite punaise), et Palomita (petite colombe) ; et la traversée des Andes n'est point une excursion de demoiselle, et la navigation des rios amazoniens est fertile en surprises ; mais la forêt équatoriale est puissamment belle. Chemin faisant, J. Delebecque a compté les *tambos* de la *montana*, les postes et les défrichements de la plaine, les *puertos* ; J. Delebecque s'attache aux faits

Et voici un fait d'ordre général dont il nous plaît de signaler la portée : il y a, il y aura bientôt, une *race sud-américaine*.

N'objectez pas la diversité des éléments ethniques que l'on rencontre sur le sol de l'Amérique du Sud ; déjà ces éléments se fondent et s'associent ; habitants de l'Ecuador, du Brésil, du Chili, de la Bolivie et du Pérou s'efforcent vainement d'imiter nos coutumes et nos institutions : imitation superficielle !

« Ils ne sentent pas et ne pensent pas comme nous. Qu'ils traversent l'Océan, qu'ils passent de longues années en France, en Angleterre, en Allemagne, qu'ils y reçoivent notre éducation, qu'ils possèdent les langues européennes, rien n'y fera. Le fond, chez eux, restera immuable. »

N'objectez pas davantage les rivalités politiques : les guerres et les intrigues accroissent la solidarité sud-américaine sans accuser de notables différences de caractères ; certes :

« On peut dire qu'il existe aujourd'hui une race sud-américaine avec son type distinctif, ses caractères à elle et ses aptitudes propres — son défaut d'aptitudes diront les pessimistes...

« Faites la part de quelques différences dues au climat, atténuez un peu le portrait du Chilien par exemple, accentuez celui du Vénézuélien, et vous observerez les mêmes traits généraux : intelligence éveillée, compréhension rapide des choses ; manque de précision dans l'esprit, désir de briller, grande tendance à l'exagération, paresse incurable, vanité énorme, mépris des étrangers, patriotisme ardent, mais étroit. »

*
* *

Il existera, il existe déjà une race sud-américaine. J. Delebecque constate un fait qu'annoncent et confirment les savantes prévisions de M. R. Gonnard ; admirez quelle signification prend ce fait rapproché de faits analogues. M. R. Gonnard étudie l'émigration des divers peuples européens au XIXe siècle ; il procède selon les méthodes de la démographie moderne qui est une science précise, et dont il importerait, en vérité, de vulgariser les principes. M. R. Gonnard n'avance rien qu'il ne puisse appuyer de chiffres authentiques empruntés aux publications officielles et scientifiques d'Europe et d'Amérique. M. R. Gonnard nous apporte des certitudes ; son étude est irréfutable parce qu'aucune hypothèse ne s'y glisse. Et cette étude est réconfortante. Voici que voyageurs et démographes se prêtent un mutuel appui, et d'un commun accord nous invitent à faire bonne justice de théories dont on pensa naguère surprendre notre candeur.

Et certes il est bien évident qu'aucun esprit réfléchi ne pourrait désormais consentir à considérer longuement ces trop fameuses théories sur la supériorité des races anglo-saxonne et germanique : idéologie grossière, et qui sur aucun point ne supporte l'effort de la critique ! Mais si dans le présent ne s'affirment ni la supériorité anglo-saxonne ni la décadence latine — ah ! que signifient donc ces grands mots ? — que nous réserve l'avenir, un avenir prochain ? Au fond, nous n'avons guère à redouter qu'une supériorité, celle du nombre : imaginez un monde latin menacé, refoulé sur un domaine de plus en plus restreint, une Europe anglo-saxonne et germanique toute-puissante, prolifique, maîtresse des continents et des mers par ses innombrables armées, ses escadres, ses florissantes colonies... la France réduite au rôle d'une Hollande, sa culture submergée, bientôt anéantie. — Nous ne savons pas prévoir les malheurs de si loin ; une inquiétude toutefois vit en nous devant l'audace tranquille de certains prophètes de malheur. — Ravisons-nous enfin et devançons une charlatanesque imposture.

Le monde ne sera pas anglo-saxon.

Rappelons-nous les rêves d'un Chamberlain :

« Oui, je crois en cette race, la plus grande des races gouvernantes que le monde ait jamais connues, en cette race anglo-saxonne, fière, tenace, confiante en soi, résolue, que nul climat, nul changement ne peut abâtardir, et qui, infailliblement, sera la force prédominante de la future histoire et de la civilisation universelle..... Et je

crois en l'avenir de cet Empire large comme le monde dont un Anglais ne peut parler sans un frisson d'enthousiasme. »

Certes la part de cette race sera belle : il n'est plus que les hommes d'État impérialistes pour croire qu'elle dominera irrésistiblement par le nombre.

Examinons les faits : décroissance encore lente, mais déjà sensible et qui va s'accélérant, du taux de la natalité en Angleterre, dépopulation avancée des campagnes anglaises, dépopulation de l'Irlande... les sources mêmes de l'émigration britannique sont atteintes ; et cette émigration fléchit : elle fléchit à l'instant précis où l'émigration d'autres races surgit et grossit démesurément. La majorité des émigrants anglais se dirige vers les États-Unis ; leur flot s'y noie dans l'énorme vague de population que l'Europe déverse sur la patrie du président Roosevelt : un million d'Européens ont débarqué en 1905 aux États-Unis ; parmi eux on ne comptait que 100.000 Anglais...

Admettrons-nous qu'une extraordinaire prolificité garantira les colons anglais dispersés en tant de régions diverses contre les pacifiques conquêtes des envahisseurs d'autres nationalités ? Mais la prolificité anglo-saxonne est un mythe — ah ! lisez le livre de R. Gonnard, lisez ses froides démonstrations qu'étayent les plus éloquentes statistiques — l'Angleterre elle-même « doit être comptée, somme toute, parmi les nations européennes à natalité médiocre ».

Aux États-Unis, les États les plus anciennement colonisés par les Anglo-Saxons présentent des taux de natalité très inférieurs à ceux des moins favorisés de nos départements français ; l'avenir est aux immigrés de date récente, italiens, russes, allemands, irlandais ; « calculée à part, la natalité des Anglo-Saxons de vieille souche est effroyablement basse » — et que l'on ne nous parle plus de prépondérance yankee ! — En Australie, diminution extrêmement rapide du nombre des naissances ; en Nouvelle-Zélande natalité « très basse » ; l'Australie, la Nouvelle-Zélande, qui devrait être la colonie de peuplement par excellence de l'Angleterre, ne reçoivent plus qu'un très petit nombre d'immigrants : l'Australie, la Nouvelle-Zélande souffrent d'une véritable « disette d'hommes » ; demeureront-elles anglo-saxonnes ?

« Qu'il faudrait peu d'années à une immigration italienne, slave ou même allemande pour jeter dans les deux îles zélandaises une population égale ou supérieure à celle qui y vit, et qui s'y reproduit si faiblement ! Et si demain, par la force ou par d'autres moyens, Chinois et Japonais font tomber les barrières qui s'opposent à leur entrée, que pèseront les 200.000 égoïstes colons de la Nouvelle-Zélande contre leur invasion. Pour l'avenir de la race blanche en Océanie, il serait désirable de voir la population zélandaise s'accroître rapidement : de 1886 à 1901 elle n'a pas gagné 200.000 âmes.

Au Canada, en Afrique...

Le monde que les Anglo-Saxons ne sauraient conquérir n'appartiendra point aux purs Germains.

Combien étrange l'histoire de l'émigration allemande ! émigration énorme au XIXᵉ siècle, quasi tarie de nos jours ! émigration énorme, dont il ne semble point cependant que les nationalités ni même les races germaniques puissent jamais retirer un notable surcroît de force ou de prestige ! Et qui donc n'a exalté ou maudit la vertu merveilleuse de ce sol allemand « officina et vagina gentium », prodigue d'hommes, éternellement fécond en populations prolifiques et essaimantes ? Mais allons aux faits : retenons que l'émigration allemande prend son essor vers 1848, qu'elle est essentiellement rurale, opère par masses et dépeuple au profit de l'Amérique des villages entiers de la vieille Germanie : émigration constante et qui en une seule année (1881) arrachait à l'Allemagne 220.000 individus :

« Ce sont ces énormes totaux qui ont impressionné fortement l'opinion publique européenne, et laissé dans l'esprit de beaucoup de personnes la croyance à une immigration allemande colossale et continue, destinée à submergée sous son flot les populations encore clairsemées d'un grand nombre de pays neuf. Il faut remettre les choses au point. »

Remettre les choses au point, c'est constater que la décroissance de l'émigration allemande a été rapide, que :

« depuis dix ans... et malgré la persistance de la légende contraire, l'Allemagne émigre peu », que « ses 220.000 émigrants de 1881 sont, pour plusieurs des années de la décade, réduits au dixième... », que « l'Allemagne, quelle que soit l'importance de son rôle dans le passé comme élément de peuplement des pays neufs, ne sera plus à cet égard, dans l'avenir, qu'un facteur de second ou de troisième ordre ».

Et l'on ne voit pas, en effet, que l'Allemagne ait des chances de rouvrir à son flanc la veine qui s'est fermée : ses populations rurales confisquées au profit de la grande industrie, où prendrait-elle des colons ? L'émigration ouvrière est et sera toujours négligeable... Alors ? Alors l'Allemagne impérialiste en est aux regrets superflus et aux stériles ambitions. Ah ! comme R. Gonnard comprend l'irritation de certains publicistes et fonctionnaires d'outre-Rhin ! L'Allemagne avait des colons ; par millions, ils allèrent pendant un demi-siècle défricher les terres de l'Union américaine ; ils sont perdus, eux et leur descendance, pour leur patrie d'origine ; ils sont Américains, rivaux aujourd'hui, ennemis de demain.

Et sans doute, mieux inspirés, quelques 300.000 Allemands se sont installés au Brésil ; la marée montante des immigrants italiens, espagnols, portugais les assaille ; et la République amazonienne recense 16 millions d'habitants ! En Argentine, chaque année amène quelques centaines d'Allemands, 50 à 100.000 Italiens, 15 à 20.000 Espagnols, 2 à 3.000 Français. — Cependant, l'Empire allemand crée des colonies ; il n'a plus de colons ; l'empereur, reprenant les plans de Frédéric List, ambitionne de coloniser la Turquie d'Europe, l'Anatolie, la Mésopotamie, la Syrie : que de difficultés ! les colons manquent ; nous verrons bien... Pour l'instant, il faut conclure :

« On ne saurait actuellement, en posant le doigt sur un point quelconque de la mappemonde, — hors d'Allemagne — affirmer : ici le xxe siècle verra une Nouvelle Allemagne grandir. »

Le monde ne sera ni anglo-saxon ni germain ; les races latines compteront à l'avenir comme par le passé ; à elle seule, l'Italie fournissait en 1904, 506.000 émigrants ; et l'émigration espagnole et portugaise n'est point négligeable ; et l'émigration slave commence de se répandre jusque par delà les océans.....

*
* *

Le monde ne sera ni anglo-saxon, ni germain, ni latin, ni slave : sera-t-il chinois ?

L'expansion chinoise dans tout l'Extrême-Orient est un fait évident. M. le commandant E. Lunet de Lajonquière le constate au Siam. A Bangkok, capitale du royaume, les Chinois sont plus nombreux que les Siamois. Et l'on peut prévoir que le Siam sera un jour l'auxiliaire de la Chine dans la révolte des jaunes contre les blancs. Actuellement le Siam évolue sans hâte de la barbarie asiatique vers la « civilisation » dont les Européens ont su lui démontrer la supériorité. Et nous voyons clairement que le Siam n'est plus ce qu'il était au temps du chevalier de la Loubère et de l'abbé de Choisy ; nous admirons que ses jeunes hommes aient su conserver une extrordinaire douceur de caractère et manifestent encore un goût de la méditation qui s'affirme par une réclusion volontaire en quelque monastère boudhique à laquelle nul ne se refuse ; nous aurions grand tort d'ignorer que le Siam s'organise, qu'il possède une gendarmerie et une marine commandées par des officiers danois, une armée, des administrations. Au reste, il ne possède que des voies de communication insuffisantes et qui sont encore fort éloignées de compromettre le pittoresque de ses exotiques paysages ; on y voyage parfois à dos d'éléphant, et cela est fort incommode, mais une panique d'éléphants est un spectacle dont je dois au commandant E. Lunet de Lajonquière de me reconnaître curieux.

Et voici sur l'Extrême-Orient deux livres d'une solide information... Celui du capitaine d'Ollone ambitionne de révolutionner les idées que nous avons ou que nous croyons avoir sur la Chine : livre de critique originale, mais fort incertain en ses conclusions ; certes, je consens que l'immobilité chinoise ne soit qu'une illusion, j'approuve que l'on me révèle les antécédents guerriers de la race chinoise, ses talents de souplesse, ses rares facultés d'assimilation ; il me plaît que l'on m'excite à discerner les premiers mouvements d'une Chine novatrice et belliqueuse, et que l'on n'hésite point à me montrer la complexité de cet empire, agrégat de provinces et d'États aux intérêts contradictoires. J'aimerais que l'on ne se dérobât point au moment de m'éclairer sur l'avenir de cette Chine novatrice et belliqueuse, envahissante et, somme toute, assez inquiétante. J'aimerais... Mais qui donc se hasarderait à prophétiser l'avenir de la Chine ? Connaissons-la d'abord, et pour cela étudions-la sans idées préconçues.

Le capitaine d'Ollone a la discrétion de n'évoquer point le spectre du péril jaune : il est encore permis d'espérer que le monde ne sera pas chinois : le monde ne sera pas chinois, ni anglo-saxon, ni germain, ni latin, ni slave : quant aux nègres ils ne sauraient se flatter que leur prépondérance ait jamais paru menaçante. — Et c'est la grande leçon des récits de voyage qu'ils nous rappellent et nous permettent de réaliser la merveilleuse diversité de de l'univers terrestre : cette diversité, aucune domination ne saurait l'abolir ; R. Gonnard écrit fort justement.

« Le xxe siècle verra surgir des nations nouvelles, certaines déjà existantes, mais encore modestes, à demi ignorées, vouées cependant à un avenir splendide — d'autres qui peut-être ne sont pas même constituées aujourd'hui, ne se sont pas inscrites encore sur la liste des nations, ou que l'on a cru y rayer pour jamais. De ces nations, les unes seront filles de telle race, les autres filles de telle autre, les autres enfin, et sans doute les plus prospères, filles de toutes à la fois. Et cette prévision, que semble justifier l'étude des mouvements ethniques contemporains — cette prévision sera accueillie avec joie par ceux qui, comme nous, n'attendent pas le progrès du triomphe exclusif d'un idéal national unique, mais de l'épanouissement libre, harmonieux et varié, des tendances qui entraînent chaque nation vers son idéal particulier. »

On ne saurait mieux dire.

Et vous verrez que nous autres Français nous ferons encore quelque figure en ce monde rajeuni.

LUCIEN MAURY.

MADAME DUPIN

Deux ans ne s'étaient pas écoulés que le 21 germinal an IV, dans tout l'apparat d'une noce bourgeoise et cossue, le citoyen Claude-Étienne Dupin, sécrétaire général du département de Paris, épousait, devant l'état-civil, celle qui n'était plus que la « veuve Danton » (1).

Caractère sérieux, autant qu'esprit prudent et timoré, Dupin, après Germinal, après Thermidor, avait senti grandir son modérantisme. Épris d'idylle champêtre, d'étude et de la paix publique, ce savant honnête trouva, dans les bureaux, un refuge protecteur contre tous les excès. Le seul tort dont Dupin ait pu se montrer coupable fut, selon le Dr Robinet, d'avoir mis dès le début « pour condition à son mariage que Louise ne prononcerait jamais le nom du Conventionnel et que, si elle avait des enfants de son nouvel époux, ceux-ci ignoreraient toujours son union avec le régicide. »

Ironie d'un cœur, certes candide et bon, mais craintif à l'excès! Ce qui est gravé dans l'âme avec les traits du sang ne saurait s'effacer. Eût-elle pu vivre encore durant cent années, l'épousée nouvelle devait — à tout jamais — garder la mémoire de son premier deuil. Le mois bien choisi de ses noces récentes, par son nom fécond de tous les espoirs, de tous les regrets ne suffisait-il point, dans la coïncidence d'un anniversaire, à ranimer en elle la pensée du mort? Le 21 germinal an IV pouvait-il effacer le 16 germinal an II? Ah! douleur, se souvenir des heures d'angoisse et de torture; écouter à nouveau les échos lointains de l'inique procès; entendre Danton clamer, devant ses juges maudits, l'acharnement qu'il mettait à l'aimer (2); se rappeler les mots brûlants qu'il avait encore et presque sur l'échafaud prononcés pour elle: « O bien aimée!... Ma bien aimée je ne te verrai donc plus!... » Revoir les nuits! Revoir les jours! La maison envahie par les assassins! Son père et sa mère, les enfants en larmes! Pendant tout le long cours de l'affreux procès connaître, par les témoins, les protestations, les longs cris de douleur poussés par l'accusé! Enfin se remémorer le moment suprême! Un soleil aussi beau que celui de cet an IV avait brillé alors; le radieux printemps avait paré de ses fleurs le cruel supplice et, dans le panier infâme avait roulé cette tête effrayante et douce, qu'elle avait souvent rafraîchie de ses larmes, réchauffée de ses lèvres et que — dans les heures d'amour — elle avait vue si belle et si transfigurée!

Enfin les décades passent; et les mois, les années! Le printemps de l'an IV a d'adorables frissons; aux violettes de ventôse succèdent l'ancolie et le muguet des bois. Germinal, mois divin, éclate et rassérène les humides champs d'hiver. Germinal fête au ciel et mouvement dans les cœurs! Germinal, mois des noces! Germinal mois d'oubli! Le jour du 21 — qu'on dit être celui du gaînier — c'est-à-dire des corbeilles et des vans des semences — Mme Vve Danton devient Mme Dupin!

Messin d'origine, Claude Étienne Dupin, à l'esprit probe et discret de sa race, ajoutait d'étonnantes dispositions aux arts et aux sciences. Ami des peintres et des sculpteurs, il l'était aussi des savants. L'antiquité celtique avait pour lui l'attrait vénérable des âges; et, c'était son bonheur, pendant ses loisirs, d'en disserter avec l'illustre Jacques le Brigant, avec le bon Latour d'Auvergne, à l'ombre des beaux arbres de son jardin de Passy (1).

La fréquentation de ces hommes savants, de ces sages aux discours ornés et qu'aucune violence n'emportait jamais, contraste étrangement, chez Mme Dupin, avec la frénésie exaltée de jadis. Une cendre douce et tiède, étonnamment fine, commença de tomber, à mesure qu'elle prenait les habitudes paisibles de ses nouveaux hôtes, sur ce cœur encore vibrant du passé. Mais le feu caché de ses vivants souvenirs continua de brûler secrètement en elle. Rien ne put l'éteindre jamais. Ce n'est pas impunément que Mme Dupin, pendant dix longs mois de son adolescence, avait reçu les rudes caresses d'un homme comme Danton. Sa chair et son cœur et jusqu'à son esprit, encore tout vibrants d'elles, en gardaient l'empreinte. Et pas une occasion n'échappait pour Louise — malgré la défense de M. Dupin — de ressusciter en elle la terrible image. Un jour, c'était un voyage qu'elle faisait à Arcis sous prétexte d'intérêts l'appelant près des enfants; une autre fois encore, c'était une visite à Mme Charpentier, le peintre de la famille Danton et sœur de la première femme du conventionnel: « J'ai donné deux séances au portrait de votre papa, écrit cette dernière aux deux fils de Danton. Je l'ai habillé en gros bleu, ce qui lui va bien mieux que cet habit amarante qu'il avait. J'ai travaillé aussi à la tête... Mme Dupin, qui était venue voir votre portrait et à qui j'ai montré

(1) *Mademoiselle Louise Gély I. La seconde Madame Danton*, dans la *Revue Bleue* du 23 février 1907.

(2) « On l'accusait de conspirer: « Moi, dit-il, c'est impossible! Que voulez-vous que fasse un homme qui chaque nuit s'acharne à l'amour. » (MICHELET). Et le rapport de Saint-Just: « Le mot vertu faisait rire Danton: « il n'y avait pas de vertu plus solide, disait-il plaisamment, que celle qu'il déployait toutes les nuits avec sa femme. »

(1) « J'ai appris, dit un jour Latour-d'Auvergne à Dupin, que tu es un bon Gaulois et je viens te voir. » C'est pour remplacer le fils de ce même Le Brigant que le vieux Latour d'Auvergne s'engagea, malgré l'âge, à l'armée d'Helvétie.

celui-là, a trouvé qu'il était très ressemblant quoique un peu trop en raccourci... » (1)

Ainsi, voilà le secret. Louise Gély, à vingt ans, est devenue Mme Dupin ; mais, à dix-huit ans, un autre a parlé d'amour en elle.

De sa rude ardeur, un puissant colosse, un dur meneur de peuples, l'a tenue serrée dix mois contre lui. Et, c'est le bouillonnement irrésistible et doux de ce cœur immense qui, parfois, renaît dans son cœur à elle, anime sa pensée, évoque ses souvenirs et, sur sa petite vie terne, sur la cendre grise de ses jours nouveaux, rallume les grands feux de sa passion morte.

Entre les monts de Poitou et le plateau de Gatine, borné par l'Aunis et les bois de l'Augoumois, il est un pays d'eaux et de plaines, vers la Rochelle et Niort « petite Hollande répandue en marais et canaux » (2), terre d'hommes opiniâtres et de rudes cultures. Couverte de grands labours et de guérets propices aux embuscades, la *Plaine*, à perte de vue, s'étend, peuplée de petits villages, coupée de courtes et belles rivières jusque vers l'Océan. Au-delà, est la Vendée. En 1800, cette terre est encore toute secouée des convulsions de la guerre civile. Henri de Larochejacquelein est monté jadis, de ce dur Poitou vers la vieille Bretagne. Devant les armées de Hoche, beaucoup de Chouans et de Vendéens, repoussés par le feu meurtrier des *Bleus*, ont regagné pêle-mêle, traqués comme des bêtes, la Plaine et le Marais. De pareils souvenirs ne s'oublient pas, et, parmi les départements du nouveau régime, il en est peu d'aussi difficiles à administrer que celui des Deux-Sèvres.

Pourtant, c'est là que, par arrêté du II nivôse an VIII, le Premier Consul envoya comme Préfet, Claude-Etienne Dupin.

Dupin arriva dans Niort le 27. Mme Dupin « que le département des Deux-Sèvres a vue si dignement et si gracieusement orner les fêtes du pays pendant treize années (3) » accompagnait son mari.

La vue du beffroi, des deux grosses tours du Donjon, de l'église Notre-Dame, des vieux hôtels du XVIe siècle en bordure des rues, des antiques maisons de bois des bords de la Sèvre étonnèrent une jeune dame encore toute habituée des palais de Paris. A côté de son petit Arcis en Champagne, pourtant quelle différence ! Là-bas, l'Aube est rapide, les êtres actifs, le vin grisant. Ici l'eau est plus lente, le peuple grave et doux, la vie aime le silence.

(1) Dr Robinet : *Les portraits de Danton* (*Revue de la Révolution française*).

(2) Michelet. *Notre France*.

(3) Jules Richard : Hist. de l'Administration supérieure du département des Deux-Sèvres, depuis 1790 jusqu'à la Révolution de 1830 (1846).

M. Dupin devait rester treize ans à Niort. Les honneurs l'y vinrent trouver en nombre. Fait officier de la Légion d'honneur, le préfet impérial, par décret en date du 15 août 1809, était créé baron. En 1808, lors de son retour des Pyrénées, l'Empereur et l'Impératrice s'arrêtaient un instant dans les Deux-Sèvres. « L'Impératrice, écrit Jules Richard, reçut la visite de Mme Dupin, à laquelle elle s'intéressait beaucoup. »

Curieux des coutumes locales, des usages gardés pieusement par les âges, le baron Dupin, en folkloriste sentimental, aimait à recueillir partout, dans son département, les traditions agrestes, les souvenirs villageois. Une contrée, parmi toutes celles, si belles, qu'il administrait, lui était plus spécialement chère : c'est ce pays de Gâtine, emprisonné de monts, fertile en pâturages, où, dit-il joliment « chaque champ est clos par des haies fort élevées de houx, d'aubépines, de troènes, d'épines noires, de néfliers sauvages, de ronces et d'églantiers entrelacés de chèvrefeuille. »

A certains jours, Dupin avec Mme Dupin, enchantés de ces sites, en messidor surtout, tandis que les champs dorés ondulent sous la faux, gagnent les bords heureux de la Thoue, le pays en deçà et au-delà de Parthenay. Le bon paysan qui les reçoit aux relais accompagne le trot du petit équipage de son champ sonore :

O l'était un p'tit marjolet
O l'était un p'tit marjolet
Oh ! oh ! oh ! oh !
Qui onguait voir sa mie
Oh ! oh ! oh ! oh !
Qui onguait voir sa mie (1).

Bientôt, le bruit du voyage de M. Dupin s'est répandu, depuis Niort. Une escorte, formée des jeunes gens de Parthenay, vient au-devant du Préfet à plus de trois lieues de la ville. « A son entrée une troupe de musiciens et les habitants de toutes les classes l'attendaient, des jeunes filles, vêtues de blanc, entourèrent Mme Dupin et marchèrent à ses côtés. Mme Dupin ne pouvait cacher sa joie ; son émotion était extrême, et elle pleura. » Et, ses larmes étaient de douces et chaudes larmes. Sa beauté charmante qui s'augmentait d'elles ne s'était jamais fait voir aussi sensible à ceux qui la connaissaient. Sa modestie exquise, son maintien touchant firent vivement impression. Son regard d'enfant naïve qu'a saisi Boilly avait gardé alors son ingénuité. Rien ne survivait plus, dans ces grands yeux purs, sous l'eau des larmes heureuses, des soleils de sang qui les aveuglèrent dans les anciens jours !...

(1) « Marjolet : terme vieilli, petit homme qui fait l'entendu. Jeune homme élégant. » Littré.

Maintenant Mme Dupin est une maman âgée. Elle a quatre-vingts ans! Elle a deux grands enfants et ces enfants eux-mêmes en ont d'autres à leur tour. Depuis le 11 novembre 1828, M. Dupin est mort. Pour elle, elle est si vieille qu'on ne sait pas trop si elle existe encore : « Nous ne savons pas si elle est morte » écrivent, vers 1846, dix ans avant son dernier jour, dans un mémoire connu, les deux fils de Danton.

De toutes les femmes qui virent les grands faits de jadis, Mme Dupin est la dernière.

Longtemps, beaucoup ont survécu, mais pas autant qu'elle. Ainsi Mme Duplessis, la mère de Lucile, ainsi Simonne Evrard, Charlotte Robespierre, ainsi l'une des filles du menuisier Duplay, la pauvre et douce veuve de Philippe Lebas. « Je la vis peu avant sa mort, dit Michelet, et la trouvais charmante encore de vivacité, de chaleur, de cœur. »

La dernière de toutes, Mme veuve Dupin sentait ses forces faiblir, les ans l'accabler. Le torride été de 1856 vit décliner en elle ce qui restait encore de dernière vigueur. Bientôt, ses joues se creusèrent, ses lèvres s'amincirent, et, dans la face cireuse de la vieille aïeule ne demeurèrent vivants que ces grands yeux purs qu'avait aimés Danton, qu'avait peints Boilly. Dans sa robe ancienne, sous son schall romantique, avec ses boucles blanches, exquises et vénérables, elle eut, malgré le poids, la lassitude de l'âge, une expression de jeune grand'maman jusqu'aux derniers jours...

Bientôt le dernier souffle qui brûlait encore, dans son cœur usé, allait s'échapper d'elle. C'était le 28 juillet 1856. Entourée de son fils, de sa fille et de son gendre, la vieille octogénaire allait s'éteindre avec le soleil du jour : une dernière fois le nom de M. Dupin s'échappa de ses lèvres, mais il apparaît bien que ce ne fut pas le seul. Bientôt, ses yeux eux-mêmes, sous le voile de tant d'images qui s'y rencontraient, la virent soudain revivre en un soleil de feu la tête douce et terrible qu'elle avait connue. Comme si l'atroce couteau du 16 germinal ne l'avait pas tranchée, elle était triste et grave et la considérait ; les vignes vertes d'Arcis en formaient la couronne. Enfin le jour baissa. Il lui sembla qu'allait recommencer encore, à ses regards déments, la terrible veille, où rue des Cordeliers, blottie contre la poitrine géante de Danton, elle écoutait monter, dans le noir silence, le pas des soldats. Les bruits des sabres et des baïonnettes heurtant la porte avec un furieux élan, voici que, tout à coup, elle les entendait : les mains de l'aïeule tremblèrent ; son cri de vieille femme usée ne fut plus qu'une plainte. Cette fois-ci la mort ne venait que pour elle.

EDMOND PILON.

Chronique

—

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE. UN ABUS

Il est bien peu de personnes averties de certain grave abus dont se rendent coupables les compagnies d'assurances, et qui, à leur insu, n'en soient victimes. Le dénoncer — fût-ce au prix de quelques indications techniques, — ne sera donc point sans utilité.

Quel est, pour l'habitant, le risque matériel le plus désastreux auquel l'expose un incendie? Est-ce la perte de son mobilier? C'est bien plutôt la perte de l'immeuble. Car, s'il en est propriétaire, il se voit dépossédé sans compensation. Et, s'il en est locataire, il doit au propriétaire une indemnité égale à la valeur de la maison brûlée. Ces risques, il est vrai, sont nets, et, par là même, aisément transmis, moyennant une prime compensatrice, aux compagnies d'assurances.

Mais s'il est dans l'immeuble plusieurs occupants, s'il s'agit, par exemple, de l'un de ces vastes et beaux hôtels orgueil de nos grandes villes, où s'abritent de nombreuses familles, et dont la valeur atteint à des centaines de mille francs, à davantage encore? Le locataire chez qui le feu s'est déclaré est-il, en cas d'incendie total, débiteur de la valeur intégrale de la maison? Oui. Le Code civil, art. 1734, est formel :

« S'il y a plusieurs locataires, tous sont responsables de l'incendie, proportionnellement à la valeur locative de la partie de l'immeuble qu'ils occupent.

« A moins qu'ils ne prouvent que l'incendie a commencé dans l'habitation de l'un d'eux, *auquel cas celui-là seul en est tenu.*

« Ou que quelques-uns ne prouvent que l'incendie n'a pu commencer chez eux, auquel cas ceux-là n'en sont pas tenus. »

Or, qui peut répondre que, malgré les précautions les plus minutieuses, le feu — par suite d'un court-circuit, d'une étincelle échappée au foyer, etc. — ne prendra pas dans son logis? Tout locataire — humble ou opulent — d'une vaste maison de rapport est donc sous le coup de responsabilités vraiment effrayantes. Et il n'est point rare que ces responsabilités, effectivement encourues, reconnues par des décisions judiciaires, provoquent la ruine d'infortunés.

*
* *

C'est la mission des compagnies d'assurances d'assumer, moyennant le paiement d'une prime équitable, ces responsabilités — le risque du locataire d'une maison ayant plusieurs occupants. — C'est un fait, et un fait monstrueux, qu'elles s'arrangent de manière à les éluder ou à les couvrir, mais aux conditions les plus exorbitantes.

Elles ont, en effet, imaginé une clause, d'une extrême ingéniosité, qu'elles présentent ainsi, ou en termes équivalents, dans leurs polices :

« Quand les bâtiments sont occupés par plusieurs

locataires, l'assurance du risque locatif a pour base le prix de location.

« Si le locataire, dans ce cas, a fait couvrir une somme égale à quinze fois au moins le montant annuel de son loyer, la compagnie répond à sa place du dommage jusqu'à concurrence de la somme assurée.

« S'il n'a fait couvrir qu'une somme moindre, la compagnie ne répond du dommage que dans la proportion existant entre la somme assurée et le montant des quinze années de loyer; l'assuré reste son propre assureur pour l'excédent. »

Mis en présence de cette alternative, désireux de se garantir d'une éventualité ruineuse, l'assuré consent évidemment à verser la prime afférente à quinze fois son loyer. Il croit être parfaitement prémuni. L'inspecteur avec qui il traite n'hésite point, sauf de rares exceptions, à le lui affirmer.

C'est simple duperie.

La compagnie n'a en réalité pris à sa charge qu'une minime partie du risque, auquel l'assuré demeure indûment et terriblement exposé.

Si l'assuré occupe, par exemple, dans un immeuble qui vaut 300.000 francs, un appartement d'un loyer de 3.000 francs, et si, pour se décharger du risque locatif, il verse à sa compagnie une prime calculée sur un capital de 45.000 francs (soit 3.000 francs $\times$ 15) : qu'un incendie dévastateur éclate, la compagnie, arguant de ces mots insidieusement insérés dans la clause indiquée « *jusqu'à concurrence de la somme assurée* », versera 45.000 francs, et le malheureux locataire demeure redevable au propriétaire de 255.000 francs.

Liés par ce principe que les conventions font loi entre les parties, ignorant les assertions orales des représentants des compagnies, les tribunaux ne départagent pas autrement les responsabilités. De nombreux jugements en font foi.

Ainsi, dans l'hypothèse la plus favorable, la plus généralement acceptée, qu'offrent les compagnies d'assurances, leurs clients encourent la ruine.

Qu'est donc l'autre alternative, celle où l'assurance ne s'élève pas à quinze fois le loyer? — Voilà une personne, supportant un loyer annuel de 3.000 francs, qui compte se couvrir contre le risque locatif moyennant une prime calculée d'après un chiffre de 30.000 francs. — Survient un incendie qui provoque des détériorations partielles, évaluées à 175.000 francs. La Compagnie versera 20.000 francs seulement, laissant à la charge de l'assuré une indemnité de 155.000 francs! Car elle estime qu'il n'a voulu assurer que les deux tiers du risque, calculé d'après un maximum fictif de 30.000 francs.

Cette fois encore, la jurisprudence lui donnera raison en vertu de ce principe : qu'en matière d'assurances, si la valeur des objets assurés dépense la somme garantie par la police, l'assuré supporte, comme étant son propre assureur pour cet excédent, sa part de dommage au marc le franc.

Grâce à ces fallacieuses combinaisons, et d'ailleurs syndiquées entre elles, réassurées les unes auprès des autres, et engagées les unes vis-à-vis des autres à proposer les mêmes clauses et les mêmes tarifs, les compagnies d'assurances perçoivent des nombreux locataires d'une maison des primes dont le total est bien supérieur à celui qu'impliquerait le risque d'incendie, sans cependant être exposées aux conséquences pécuniaires de ce risque.

*
* *

Est-il pourtant un moyen de les leur imposer? Oui, mais en consentant au versement d'une prime annuelle tout à fait exorbitante : en s'assurant pour une somme équivalente à la valeur totale de l'immeuble.

Et l'on voit combien cet expédient est avantageux aux compagnies. Car si, dans une maison qui comprend vingt occupants, le propriétaire, d'abord, puis chacun des locataires paie la prime calculée en prévision d'une perte totale, c'est vingt et une fois que la valeur de ce risque sera couverte; c'est vingt primes de trop que prélèvent les compagnies!

Il n'est point de pratiques aussi usuraires que celles-ci, ni qui procurent des bénéfices plus scandaleux.

Et si l'on constate qu'elles ne sont point exceptionnelles; qu'elles s'aggravent au contraire de maints stratagèmes imaginés par les compagnies pour se soustraire, après le sinistre, aux risques les plus formellement acceptés et les mieux rétribués : que les polices sont pleines de chausse-trapes ; que la bonne foi des assurés est maintes fois surprise, sans que les tribunaux, esclaves de la lettre de la loi, puissent leur faire rendre justice, on ne comprend que trop pourquoi l'assurance n'est pas aussi répandue en France qu'elle devrait l'être : une invincible méfiance écarte les gens mêmes prévoyants de ses modalités propres à garantir contre les divers risques et à assurer la sécurité matérielle de la vie.

Il serait heureux, disent les Économistes orthodoxes, que de grandes organisations économiques fissent contre-poids à l'omnipotence de l'État; mais, par une exploitation aussi éhontée, les compagnies ne ruinent-elles pas leur autorité; n'obligent elles pas le législateur à s'immiscer dans leurs affaires; et ne préparent-elles pas l'opinion à l'accaparement par l'État de leurs industries!

En ce qui concerne le risque des locataires d'un même immeuble, il n'est qu'une manière équitable de le couvrir : c'est que le propriétaire, en sus de la prime afférente au risque d'incendie total de la maison, paie une légère surprime pour racheter les recours de la compagnie contre ses locataires — quitte à se rembourser de cette avance sur ceux-ci. Cette manière, les compagnies l'admettent en principe — ce qui démontre bien le caractère usuraire de leurs autres pratiques; mais elles l'évitent, en fait.

C'est cette méthode qu'il conviendrait de leur imposer, soit par l'entente des initiatives privées, soit par une mesure législative.

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* de la *R. S.*, 52, rue Madame). — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 12 5e SÉRIE — TOME VII 23 MARS 1907

DESCARTES
DE SEIZE A VINGT-NEUF ANS

Préoccupations pratiques personnelles : le choix d'un état (1).

Quand Descartes, à seize ans et demi (août 1612), quitta le collège de la Flèche, s'il n'avait pour la philosophie de l'École ni ferveur ni blâme, il avait cependant des antipathies et des prédilections; il était saturé d'humanisme; tant d'explications et de commentaires sur les textes de l'antiquité lui avaient laissé un dégoût pour les connaissances qui s'acquièrent par les livres et une préférence marquée pour les études qu'on fait sans textes, en se mettant en présence des choses et pour un but utile, ce qui lui paraissait être le privilège des mathématiques.

A l'imitation de Ramus, très probablement, il aspirait à faire de la nature l'objet de ses travaux, comprenant par ce mot aussi bien les mathématiques que la réalité concrète. Il avait sur le latin, sur Aristote, sur les poètes, orateurs et écrivains de toutes sortes, le sentiment qu'éprouvent de nos jours, en quittant les classes de lettres, beaucoup d'élèves de mathématiques spéciales au sujet de leurs exercices antérieurs. « Nous allons donc étudier les choses mêmes ! » disent-ils. Ces choses, sont les plus hautes abstractions; mais du moins elles portent leur vérification avec elles; elles ne font appel à aucune autorité, ne demandent pour être crues aucun témoignage. Quant à cette idée que toute science est déductive, elle a survécu à l'essor des sciences de la nature; elle est encore professée par des philosophes distingués comme MM. Goblot et Couturat. Nous nous rappelons un temps où tous les juristes méprisaient les connaissances empiriques et leur refusaient droit de cité dans l'ensemble des sciences. Si l'appel à l'autorité est une tradition scolastique, la croyance à la possibilité d'une systématisation universelle vient de la même source Descartes resta toute sa vie ferme partisan des études que nous appelons modernes (1), parce qu'il

(1) Voir *Le Point de Départ de Descartes* dans la *Revue Bleue* des 3 et 10 mars 1906.

(1) « Poliandre : Quant à moi, il me sera très agréable d'assister à cet entretien, bien que je ne crois pas pouvoir en tirer aucun fruit. — Eudoxe. Croyez au contraire, Poliandre, qu'il sera pour vous de la plus grande utilité parce que votre esprit est libre de préjugés et qu'il me sera plus facile d'amener au bon parti celui qui n'en suit aucun, qu'Epistémon (l'homme instruit, cultivé, l'humaniste) que nous trouverons souvent du parti opposé. Mais pour que vous conceviez plus distinctement de quelle nature est la doctrine que je vais vous exposer, permettez que je vous supplie de noter la différence qui existe entre les *sciences* et les simples connaissances qui s'acquièrent sans le secours du raisonnement comme les langues, l'histoire, la géographie et en général tout ce qui ne dépend que de l'expérience. Je concède, il est vrai, que la vie d'un homme ne suffirait pas pour acquérir l'expérience de tout ce qui est dans le monde; mais je suis convaincu que ce serait une folie à quelqu'un de le désirer et que ce n'est pas plus le devoir d'un honnête homme de savoir le grec ou le latin que le suisse ou le bas-breton et l'histoire de l'empire romano-germanique que celle du moindre Etat qui puisse se trouver dans l'Europe. Il ne doit consacrer son loisir qu'à des choses utiles et honnêtes et ne remplir sa mémoire que de ce qui est le plus nécessaire. Quant aux *sciences* qui ne sont autre chose que des jugements certains que nous appuyons sur quelque connaissance précédemment acquise, les unes se déduisent de choses vulgaires et connues de tout le monde, les autres d'expériences plus rares et qui exigent beaucoup d'habileté. J'avoue qu'il est impossible que nous

les croyait plus aptes à entrer dans de telles constructions que les opinions auxquelles les accidents de l'histoire ont conféré un prestige illégitime. Il méprisait ce que nous appelons « la philologie »; l'étude des langues et de l'histoire lui paraissait du temps perdu. Bref, toute connaissance véritable était pour lui une invention et toute invention était une construction (1). Et quoiqu'il fût loin de concevoir encore ces idées dans leur généralité, c'est dans cet esprit qu'il se félicitait d'échapper à la discipline mentale du collège qui reposait trop à son gré sur la tradition.

Presque aussitôt (janvier 1613), il prenait la résolution de renoncer aux livres. « Par cette espèce d'abandon, dit Baillet, il semblait imiter la plupart des jeunes gens de qualité qui n'ont pas besoin d'étude pour subsister ou pour s'avancer dans le monde ». Et il y avait bien là, en effet, un geste de gentilhomme qui ne veut pas ressembler aux régents ni aux grimauds. Mais, plus justement, il mettait une fierté juvénile, fondée sur une opinion excellente que ses succès scolaires lui avait donnée de lui-même, à ne devoir désormais rien à personne pour les travaux qu'il entreprendrait, et à bâtir dorénavant, comme il le dit plus tard, sur un fonds qui fût tout à lui. Il ferait sa vérité. Il serait l'auteur de son savoir. Il frayerait sa voie. Et, en effet, à partir de ce moment, suffisamment édifié sur la valeur de la production littéraire contemporaine à laquelle il n'était pas resté étranger, il a relativement peu lu. En Hollande, où il a passé vingt ans, il avait, dit-il, dans une lettre à Huygens, de décembre 1638, une demi-douzaine de livres. Un de ses visiteurs trouve en lui *hominem libros neque legentem neque habentem* (2). Quand on lui signale une concordance entre ses ouvrages et ceux de ses devanciers, il cherche toujours à établir qu'il ignorait ceux-ci. Il professe de ne pas s'occuper dans ce qu'il lit, de ce qui est su et de vouloir « passer au-delà de tous côtés ». En réalité, *il lisait tout ce qui paraissait d'important sur les points où se portait son étude*; il n'écartait que le fatras des publications d'ordre inférieur et, sur certains points même, il subordonnait l'achèvement de ses travaux à la possession des livres nécessaires (1). Quand il résolvait des problèmes nouveaux de mathématiques et fabriquait avec Mydorge (2) des machines savantes pour tailler des verres de lunettes, il pouvait se passer de lectures. Quand il se livrait à des travaux d'anatomie, il n'avait que faire des ouvrages des biologistes antérieurs, puisque ceux-ci n'avaient jamais disséqué ni hommes ni bêtes. Et quand il traitait de questions philosophiques, ou bien il se servait des souvenirs très précis que lui avaient laissés ses études, ou bien il consultait son saint Thomas qui était son livre de chevet et peut être considéré comme une encyclopédie de la scolastique. Ce qu'il empruntait, il le soumettait à une rumination

---

traitions en particulier de toutes ces dernières; en effet, nous devrions d'abord examiner toutes les herbes et toutes les pierres qu'on nous apporte des Indes; nous devrions avoir vu le Phénix, bref ne rien ignorer de ce qu'il y a de plus merveilleux dans la nature. Mais je croirai avoir suffisamment tenu mes promesses, si, en vous expliquant les vérités qui peuvent être déduites d'objets vulgaires et connus de chacun, je vous rends capable de trouver de vous-mêmes toutes les autres, si toutefois vous jugez qu'elles vaillent la peine qu'on les cherche. » (*Recherches de la Vérité par la lumière naturelle*) 1647. Cette indication d'une réforme possible des études dans le sens de l'utilité actuelle, a été recueillie par l'abbé de Saint-Pierre et lui a fourni le thème favori de ses développements sur l'éducation.

(1) Baillet, livre I, chap. VI, p. 35. Poussin concevait ainsi la nature; ses paysages sont de vastes constructions où abondent les grands monuments et où tout, jusqu'aux arbres, porte le caractère de la *fabrique*. Le génie de Corneille met de même en œuvre un assemblage symétrique d'éléments artificiels et l'on a souvent fait ressortir ce qu'il y a de systématique dans le cadre de ses tragédies et de leurs scènes les plus émouvantes.

(2) *Correspondance*, édition de 1897, vol. I, p. 401.

(1) Voir règle III au début et Règle IV : « Quand je commençais à me livrer aux mathématiques, je me mis à lire la plupart des ouvrages de ceux qui les ont cultivées; j'étudiai surtout l'arithmétique et la géométrie, parce qu'elles étaient, dit on, les plus simples et comme une voie pour arriver aux autres sciences; mais ni dans l'une ni dans l'autre, je ne rencontrai un auteur qui me satisfît pleinement. Sans doute, en faisant subir l'épreuve du calcul à leurs propositions sur les nombres, je reconnaissais que la plupart étaient exactes; quant aux figures, ils me mettaient en quelque sorte sous les yeux un grand nombre de vérités et souvent ils concluaient juste en se dirigeant d'après certains résultats; mais pourquoi ces choses étaient ainsi et comment on parvenait à les découvrir, ils ne me paraissaient pas le montrer suffisamment... » « Je suis né, je l'avoue, avec un esprit tel que le plus grand plaisir de l'étude a toujours été pour moi non pas d'écouter les raisons des autres, mais de les découvrir moi-même; cela seul m'ayant attiré jeune encore vers l'étude des sciences, chaque fois que quelque livre promettait par son titre une nouvelle découverte, avant d'aller plus loin, j'essayais si, par une sagacité naturelle, je ne pourrais pas atteindre à quelque chose de semblable, et je me garderais bien de m'enlever cet innocent plaisir par une lecture précipitée. Cela me réussit tant de fois que je m'aperçus enfin que j'arrivais à la vérité non plus, comme les autres hommes, par des recherches vagues et aveugles, et plutôt avec le secours de la fortune qu'avec le secours de l'art, mais que j'avais trouvé par une longue expérience des règles fixes, etc. » Règle X. Ce qui ne l'empêche pas d'employer les livres comme tout le monde. Il dit bien quelque part (Réponse aux objections d'Arnaud) qu'il ne s'est jamais beaucoup arrêté à lire les livres des philosophes; mais cela n'a évidemment aucune importance sous la plume d'un homme pourvu d'une connaissance aussi approfondie de la scolastique que celle qu'attestent les *Meditations* et les *Réponses*. Quant aux lectures concernant les sciences, qu'on veuille bien se rappeler les faits suivants : En 1620, il se promet de finir un traité qu'il a commencé pour Pâques, *si librorum mihi sit copia*. La lettre du 10 mai 1632, nous le montre désireux d'être tenu au courant des publications scientifiques nouvelles. Dans ses *Pensées*, on le voit mentionner, quand il expose ses inventions sur l'art de la mémoire, les bagatelles utiles *lucrosas nugas* de Schenkel et, à la fin d'un paragraphe plein du récit de ses inventions, l'arithmétique philosophique de Pierre Rothen et Benjamin Bramer.

(2) Baillet, II, xii, p. 150.

profonde qui lui en faisait peut-être oublier l'origine. Comme ces emprunts une fois élaborés et rectifiés revêtaient dans sa pensée une forme nouvelle, il croyait les tirer d'un fonds de raison commun à tous les hommes. En voici un premier exemple. Le geste d'indépendance et de fierté juvénile de 1613, après six ans de réflexion, devenait une idée. L'innéisme de la philosophie scolaire revenait à la pensée de l'élève de La Flèche avec une couleur légèrement panthéiste, qui était elle-même un reflet. Il croyait inventer en écrivant dans ses premières *Pensées* en 1619. « Il y a en nous des semences de savoir comme il y a du feu caché dans le caillou. Les philosophes les en tirent par la raison ; les poètes les en font jaillir par l'imagination et celles-ci brillent davantage. » Qu'était cela? C'était la doctrine que Descartes avait recueillie de ses lectures des Platoniciens du siècle précédent, Bruno et Campanella et qu'il pouvait lire dans le *De Arcanis* de Vanini (1), si bien que sa théorie de la fécondité native de l'esprit était elle-même un emprunt. Il y avait dans ses prétentions à l'invention radicale et universelle, beaucoup d'illusion, un peu de vanité : elles n'ont pu trouver crédit qu'auprès d'historiens assez mal informés. Nous commençons à tenir la plupart des fils qui rattachent sa pensée à la pensée de prédécesseurs multiples, et loin de le moins admirer depuis qu'il cesse d'être pour nous un autodidacte authentique — il n'y a pas d'autodidactes — nous reconnaissons en lui une originalité d'autant plus grande qu'il a fondu dans sa doctrine, simple d'abord, devenue peu à peu très complexe, un grand nombre d'éléments antérieurs. Descartes nous apparait comme le plus délié et le plus adroit des éclectiques en même temps que le plus étonnant des inventeurs. Mais que son attitude de novateur ait été feinte à quelque degré ou sincère, qu'il ait pu ou non réaliser son programme d'indépendance et d'initiative absolues, il est certain que, dès sa dix-septième année, il renonça aux travaux dont l'objet exclusif est la pensée d'autrui et rejeta l'autorité des livres, pour chercher, pensait-il, la vérité dans la nature, c'est-à-dire pour donner l'essor à sa raison constructive. Ainsi se marque chez lui, dès le début, la tendance à rompre au moins en fait, individuellement, avec l'histoire. Il se flatte de tout recommencer partout où allait se porter son effort, sans qu'il songeât d'ailleurs en aucune façon dès cette date à opérer une réforme générale et publique dans les connaissances humaines. Le principe de la réforme et de la révision préalables ne s'appliquera, pendant plusieurs années, qu'à ses études personnelles présentes, à la mathématique et à la physique.

Il n'a en ce moment que deux préoccupations, l'une c'est le souci du choix d'une carrière, l'autre est la passion, une passion intense et presque inconsciente, la passion du génie, pour les mathématiques. Ces deux préoccupations dominent son esprit tour à tour.

Pour le choix d'une carrière, son frère aîné ayant pris « le parti de la robe », il semblait que son père dût le destiner « au service du Roy et de l'État dans les armées ». Il s'engagea, en effet, comme volontaire à l'âge de vingt et un ans dans les troupes de Maurice de Nassau « qui n'avait point d'égal dans l'art militaire, possédait bien les mathématiques, aimait les mathématiciens et les ingénieurs, entendait parfaitement les fortifications et avait inventé déjà plusieurs machines pour passer les rivières et assiéger les villes » (1). Mais les Provinces Unies et les Espagnols avaient conclu une trêve de douze ans. La monotonie de la vie de garnison dans Bréda le lasse bientôt. Il va en Allemagne et prend parti dans les troupes du duc de Bavière, passe un hiver à Ulm, rejoint les troupes du duc en Autriche et de là en Bohême, assiste à la bataille de Prague, porte encore les armes en Hongrie, et après divers voyages, suivis d'un séjour de trois ans à Paris, il se rend à la Rochelle assiégée et y entre l'épée nue avec d'autres gentilshommes. Sa carrière militaire est dès lors finie. Il avait renoncé à la profession des armes immédiatement après la campagne de Hongrie, à l'âge de vingt-cinq ans (juillet-août 1621).

Quel fut le sens de ces enrôlements successifs ? Descartes semble avoir au moins au début aimé véritablement les armes, comme il le dit dans une lettre à Mersenne (2). Mais cette « chaleur de foye » à laquelle il attribue sa courte vocation militaire, lui inspi-

(1) « La vérité n'est dans l'objet sensible que comme en un miroir; c'est dans l'âme qu'elle est avec sa propre et vive forme ». Bruno cité par Renouvier : *Hist. de la Philosophie moderne*, p. 22. D'après Campanella nous avons Dieu en nous et quand, par une sorte d'intuition qu'il appelle l'expérience, moitié méthode, moitié magie, nous sommes remontés au maître de la nature, nous pouvons descendre avec sûreté à la nature entière : « Ad quæ mecum te conducam de similudine in similitudinem sub ducatu scientiæ et fidei. » *Philosophiæ realis epilogisticæ partes quatuor*. Preface.) Le logos des Stoïciens et des Néoplatoniciens était une conception semblable de même origine. Vanini, malgré ses allures empiriques, pensait de même : « Mens humana omnium rerum scientiam, omnium linguarum notitiam in se complectitur : est enim cœlestis originis et divinitatis particeps : at corporis mole oppressa, insitas vires palam non exserit et, veluti ignis cineribus oppressus, exsussectari postulat: ita excitari debent ingenii nostri igniculi, ut, densis humoribus discussis, elucescant: quare, scire nostrum reminisci est apud Platonem » (*De Arcanis*, p. 407) (ce livre avait paru en 1616 à Paris). Nous ne nous portons pas garant de la sincérité de Vanini, mais le fait qu'il empruntait un argument à cette doctrine prouve qu'elle avait cours au moment où Descartes croyait le trouver.

(1) BAILLET, t. 1, IX, p. 41.
(2) Du 9 janvier 1639.

ra-t-elle le goût de la guerre pour elle-même? En aucune façon. Baillet fait justice des légendes qui couraient de son temps sur le courage exceptionnel du philosophe et même, si l'on essaie de lire entre les lignes de cette biographie pourtant complaisante, on y voit que jamais il n'a combattu (1) : il était volontaire et défrayait lui même toutes ses dépenses pour n'avoir pas à obéir et rester maître de ses mouvements; même à la Rochelle, il ne fit presque certainement qu'une démonstration en tirant son épée. Bref, il servait sous la condition fort originale de n'avoir jamais à courir de danger. Il faut croire que cela était loisible à certains gentilshommes, car lui-même assure dans sa lettre à Pollot qu'on ne court pas beaucoup plus de risques dans le métier des armes que dans la vie ordinaire (2). Tout ce qu'on a dit de son humeur guerrière tient donc de la légende.

Voulait-il sérieusement apprendre l'art militaire? Son prompt départ du camp de Maurice de Nassau n'est pas favorable à cette hypothèse et Baillet nous dit en parlant des gentilshommes qui assistaient avec lui à la bataille de Prague que plusieurs y allaient pour apprendre le métier de la guerre, mais que M. Descartes avait d'autres vues (3).

Lesquelles? une autre version, qui peut s'appuyer sur un passage du *Discours de la Méthode*, explique les campagnes du philosophe et ses voyages de la même façon. D'abord il est déclaré expressément par son biographe qu'il s'engage pour voyager, et le même biographe ajoute :

« En se déterminant à porter les armes, il prit la résolution de ne se trouver nulle part comme acteur, mais de se trouver partout comme spectateur des rôles qui se jouent dans toutes sortes d'États sur le grand théâtre du monde. Il ne s'était fait soldat que pour tâcher d'étudier les mœurs des hommes plus au naturel et pour tâcher de se mettre à l'épreuve de tous les accidents de la vie » (4). « Il ne cherchait, est-il dit ailleurs, qu'à connaître le genre humain dans toutes ses catastrophes » (1).

(1) Voir par exemple le récit de la bataille de Prague.

(2) Lettre DXXXVI bis 1618 (?), édition Cerf, vol. V, p. 556. Plus tard, dans sa lettre déjà citée à Pollot, il condamne formellement le métier des armes et exprime les raisons qui l'y ont fait renoncer définitivement : « Bien que *la coutume et l'exemple* fassent estimer le métier de la guerre comme le plus noble de tous, pour moy qui le considère en philosophe, je ne l'estime qu'autant qu'il vaut, et même j'ai bien de la peine à lui donner une place parmi les professions honorables, croyant que l'oisiveté et le libertinage sont les deux principaux motifs qui y portent aujourd'hui la plupart des hommes. »

(3) Livre Ier, ch. XIV, p. 70.

(4) BAILLET, t. I, IX, p. 41. « J'employai le reste de ma jeunesse à voyager, à voir des cours et des armées, à fréquenter gens de diverses humeurs et conditions, à recueillir diverses expériences, à m'éprouver moi-même dans les rencontres que la fortune me proposait et partout à faire telle réflexion sur les choses qui se présentaient, que j'en pusse tirer quelque profit ». La phrase sur l'épreuve est du style de l'époque, où florissaient Montagne et Du Vair. Le reste est très sincère.

Et enfin, quand il commence à voyager seul dans le nord de l'Europe, Baillet ne voit toujours dans ce qu'il entreprend « qu'une continuation de voyages » désormais pacifiques, « parce qu'il croyait avoir suffisamment envisagé et découvert le genre humain du côté de ses hostilités. Il avait, ajoute Baillet, toujours parlé de sa profession militaire d'une manière si indifférente et si froide, qu'on jugeait aisément qu'il considérait ses campagnes comme de simples voyages et qu'il ne se servait de la bandoulière que comme d'un simple passeport qui lui donnait accès jusqu'au fond des tentes et des tranchées pour mieux satisfaire sa curiosité » (2).

S'agit-il d'une curiosité scientifique? Cherche-t-il la vérité, soit la vérité philosophique et morale, soit la vérité dans les sciences et les arts à travers le monde? Il est possible qu'il eût en partant quelque attente et quelque espoir de cette nature, inspirés par l'esprit pratique de La Flèche.

« Il me semblait que je pourrais rencontrer beaucoup plus de vérité dans les raisonnements que chacun fait touchant les affaires qui lui importent et dont l'événement le doit punir bientôt après s'il a mal jugé, que dans ceux que fait un homme de lettres dans son cabinet touchant des spéculations qui ne produisent aucun effet et qui ne lui sont d'autre conséquence sinon que peut-être il en tirera d'autant plus de vanité qu'elles seront plus éloignées du sens commun... » (*Discours de la Méthode*, fin de la 1re partie.)

Et on peut invoquer, en faveur de cette hypothèse, l'intérêt qu'il porta aux Rose-Croix, réputés détenteurs d'une vérité mystérieuse.

(*A suivre.*) A. ESPINAS,
de l'Institut.



LA PROCÉDURE AMÉRICAINE

A propos du procès Thaw.

Au moment où, sous le coup de l'émotion causée par le redoublement des attentats à la sûreté publique, quelques personnes se sentiraient assez disposées à demander une justice en France sinon plus impitoyable, du moins plus prompte et moins méticuleuse, on demeure surpris devant l'interminable longueur de la procédure criminelle aux États-Unis, telle qu'elle apparaît dans le procès Thaw. Le débat traîne de jour en jour, de semaine en semaine. Au gré capricieux des déclarations produites à l'audience

(1) BAILLET, t. I, XIV, p. 70.

(2) BAILLET, t. II, IV, p. 99.

se produisent des à-coups, des flottements, des déviations. Des comptes rendus hâtifs, télégraphiquement envoyés, achèvent de troubler nos esprits, accoutumés à l'allure correcte et décorative, à l'ordonnance classique des procès d'assises.

Ne nous abandonnons pas à cette première impression. Ce qui nous étonne et même nous choque dans cette procédure de l'État de New-York trouve sa raison d'être — donc sa justification — dans la puissance exubérante d'expansion pratique de certaines idées auxquelles les Anglo-Saxons vouent un attachement passionné et presque ethnique. Il est aisé de s'en convaincre par une étude forcément rapide, du fonctionnement de la justice criminelle aux États-Unis.

*
* *

La législation pénale anglaise est constituée par un amas plus ou moins informe de coutumes et de textes entassés. Les Américains ont éprouvé le besoin de donner progressivement à cette *common law* la forme précise d'un code. En la fixant, ils l'ont nécessairement modifiée pour l'adapter aux conditions nouvelles de leur vie sociale, mais ils ont pieusement conservé les principes essentiels de libéralisme individualiste, qu'émigrants, ils emportaient avec eux.

L'État de New-York les a mis en un éclatant relief. Ils sont expressément formulés dans des textes solennels :

« L'innocence du prévenu est présumée jusqu'à preuve du contraire » (art. 389). Et ce n'est pas là une formule généreuse, mais générale et vague, c'est une prescription impérative de droit écrit. Nul n'est obligé de « témoigner contre lui-même... aucune restriction inutile n'est apportée à sa liberté » (art. 10). Le scrupule va plus loin. Le langage lui-même doit être vidé de toute présomption lointaine de culpabilité. Celui qui pour nous est un « inculpé », un « prévenu » ou un « accusé » est désigné par la loi de New-York sous le nom de *défendeur*.

Jamais n'apparut mieux le souci d'assurer le respect absolu des droits de l'individu aux prises avec la réclamation de l'accusateur. La société se défie d'elle-même, de sa colère, des fonctionnaires qui la servent, de leur zèle, de leur amour-propre, de leur vanité. Elle se sent assez forte pour être juste, pour ne pas chercher une victime expiatoire. Elle multiplie les obstacles à sa propre action, celle-ci dût-elle s'en trouver parfois paralysée.

La complication même de la procédure a pour objet de garantir pratiquement le droit de l'individu contre l'arbitraire rapide par la multiplicité et l'indépendance des organes appelés à se contrôler dans leur œuvre commune de justice. L'action publique soit dans l'instruction, soit dans les débats, n'accomplit pas un geste qui ne soit autorisé par un assentiment formel du peuple personnifié par des jurés. Cette conception profondément républicaine ne ressemble pas, il s'en faut, à celle que l'on rencontre dans nos démocraties occidentales. En France, ce sont les parquets, émanation directe de l'État, agents du Prince, qui, en son nom, instituent la poursuite et lui font, de gré ou de force, franchir les étapes décisives. N'est-ce pas eux, en réalité, qui décident pratiquement de la liberté provisoire, de l'opportunité du renvoi ou du non-lieu? Aux États-Unis cette solidarité redoutable n'existe pas entre ceux qui assurent et sanctionnent l'exécution des lois.

L'appareil judiciaire n'est point une machine qui ne lâche plus ceux qu'elle a pris dans ses engrenages. C'est une suite organisée de juridictions actives, d'un type uniforme, qui, toutes, permettent à l'individu de se soustraire à une accusation dont la preuve viendrait à paraître incomplète.

*
* *

Nous ne songeons point à donner ici un tableau complet de la procédure criminelle aux États-Unis. Nous voulons surtout suivre les phases principales de l'instruction que comportent des attentats graves qualifiés *crimes* par notre loi, *felony* par la loi anglaise.

Une infraction quelconque est commise. Qui la dénoncera? Le premier venu, celui que le hasard en fait le témoin. Qu'il ne cherche pas à se soustraire à cette obligation. La loi ne le lui permet pas. Des châtiments sévères triomphent aisément de certaines répugnances dont le sentiment public admet encore, chez nous, la discutable élégance, mais qui apparaîtraient aux Américains comme de simples défaillances civiques, de redoutables atteintes à la solidarité sociale.

Qui sera saisi de la dénonciation? Est-ce un magistrat spécial, comme en France le procureur de la République? — Un magistrat quelconque, qu'il appartienne à la Cour suprême ou qu'il soit juge de simple police, peut être régulièrement « informé ». Les pouvoirs de compétence en matière d'instruction sont les mêmes pour tous. En fait, le juge de paix ou le juge de simple police sont le plus souvent chargés de recevoir les plaintes. Ils doivent entendre sans tarder les dénonciateurs ou plaignants, ainsi que les témoins produits. Si l'auteur probable leur est désigné, ils délivrent un mandat de comparution ou d'arrêt.

S'agit-il d'un meurtre? L'attentat à la vie humaine détermine l'intervention d'un organe nouveau, le *Coroner*.

Le *Coroner* n'est pas un fonctionnaire. Simple particulier, nommé temporairement à l'élection, il a le devoir de se saisir d'office dans tous les cas de mort violente ou suspecte ou de blessure grave envers les personnes. Toute l'enquête préliminaire, audition des témoins, constatations matérielles, nomination d'experts, passe par ses mains. Chose remarquable, un personnage sans caractère officiel, du moins à nos yeux, est investi, de préférence au ministère public, de tous les renseignements utiles à la découverte de la vérité. Son pouvoir cependant est réduit. Un jury, qu'il a choisi, il est vrai, statue sur les résultats de cette première enquête, se prononce, par exemple, sur l'identité de la victime, les causes de la mort, le nom de l'auteur présumé et en général sur tous les points de fait. Le dossier ainsi constitué est transmis à un magistrat de carrière. Alors commence le second acte du drame.

Remarquons-le : ce magistrat n'a pas le droit de se saisir d'office; seul le *Coroner* a ce pouvoir. Il existe des officiers du ministère public aux États-Unis (la loi anglaise ne les connaît pas). Mais ces fonctionnaires ne sauraient instituer la poursuite; ils ne le pourraient qu'en agissant à titre de simple citoyen et sous leur responsabilité personnelle. Cette lacune est singulière, mais caractéristique. C'est aux citoyens qu'est laissé le soin de signaler les faits appelant une répression. La société en tant que telle semble redouter de devenir indiscrète, inquisitoriale, de porter atteinte au droit individuel. Ce détachement est plus apparent que réel. Le public est encouragé, excité, à se faire rendre justice lui-même. De là des réclamations fréquentes qui encombrent le prétoire de plaintes hasardeuses et téméraires, d'histoires policières plus ou moins fondées. Un fonctionnaire représentant la société se montrerait sans doute moins passionné et plus circonspect.

La plainte est reçue par le magistrat : il entend les témoins. La personne incriminée est citée à la barre. On lui relit les dépositions reçues. Sur sa demande les témoins sont rappelés. Ils ne déposent pas comme chez nous. La partie publique les interroge (*examination*). Le prévenu peut les contre-interroger à son tour. Quant au magistrat, il surveille le débat plutôt qu'il ne le dirige. Cependant il peut poser des questions pour obtenir plus de clarté. A ce moment, l'accusé a le droit de faire sa *déclaration*. C'est pour lui une simple faculté ; il peut en retirer des avantages que le juge lui indique. Il peut aussi s'abstenir de parler. Et sa renonciation ne saurait être invoquée contre lui, plus tard, lors du jugement. Si l'accusé a des témoins, il les fait alors entendre et le juge donne, s'il y a lieu, le mandat de dépôt. Toute la série d'actes que nous venons d'énumérer s'accomplit au grand jour, toutes portes ouvertes, sous le regard du public, avec l'assistance d'un défenseur. La différence est grande avec les procédés ingénieux employés pendant la période embryonnaire, mais décisive, qui précède pour l'accusé en France sa comparution devant le juge d'instruction. Pas de manœuvres savantes, pas de ruses subtiles, toiles d'araignée où s'empêtre l'accusé, livré à lui seul. A New-York son défenseur est présent ; il demeure sacré et conserve, même devant la police, le « droit d'être innocent ».

La répression, il est vrai, devient plus difficile. Combien de légitimes condamnations n'ont-elles pas été obtenues grâce à des aveux adroitement obtenus dans le désarroi d'une brusque arrestation, d'une question pressante et inopinée ? Les Américains demeurent insensibles à des considérations de ce genre. Pour eux l'intérêt le plus haut de la société n'est pas de donner un aliment à la vindicte publique, mais de sauvegarder des principes essentiels. En assurant à l'individu toute la dignité qu'une accusation précipitée compromettrait, ils sont convaincus qu'ils fortifient l'ordre social ; la fierté des citoyens crée la force et la sécurité de la nation.

Les procès-verbaux constatant les infractions sont transmis, en France, au juge d'instruction par le parquet. La procédure américaine se refuse à confier à un seul homme le droit de saisir la juridiction de jugement. Le magistrat renvoie le dossier devant un grand jury. Alors toute l'information recommence. Les témoins *à charge* sont de nouveau entendus. Mais ici, par une anomalie singulière, l'accusé et son défenseur ne sont pas présents. L'attorney de district au contraire assiste à cette enquête secrète et donne un avis, s'il en est requis. L'institution ainsi comprise est une sorte de compromis entre notre chambre des mises en accusation et la juridiction du juge d'instruction. Elle recommence ce qui déjà a été fait ; elle apparaît superflue. En réalité elle a pour objet de confirmer ou d'infirmer un document essentiel que présente le ministère public : le projet d'acte d'accusation.

Nous tenons ici, pour ainsi dire, l'âme même du procès. Ce document forme le texte fondamental, le terrain limité sur lequel se livrera le combat prochain. Chaque phrase par voie de développement ou de contradiction fera naître d'elle les péripéties diverses de la cause. La présence du défenseur déjà renvoyé par le juge devant le grand jury n'offre plus le même caractère de juste nécessité. Ce nouvel organisme judiciaire, en effet, exerce un rôle de contrôle ou plutôt de critique ; il cherche si l'accusation apporte une démonstration suffisante des faits précis qu'elle allègue pour rendre la poursuite admissible.

Cet acte (*indictment*) doit relater scrupuleusement

les circonstances de fait constitutives de l'infraction. L'Angleterre entourait ce document de formalités innombrables, imposées à peine de nullité. L'État de New York en a supprimé un bon nombre sans atteindre cependant à la simplicité. Le grand jury, après examen, peut trouver que l'acte manque de bases suffisantes la cour prescrit alors, selon les circonstances, soit un non-lieu, soit la rédaction d'un nouvel *indictment*. Le projet d'acte est-il jugé *fondé*, le chef du jury l'estampille; l'attorney qui a eu la charge de sa rédaction le transmet à la cour compétente. Seule l'omission des formalités qui garantissent les droits imprescriptibles de la défense serait encore une cause de nullité.

Ce texte de l'acte d'accusation est arrêté; il va pouvoir entraîner la condamnation. L'accusé ne le connaît pas. Il n'est même pas nécessairement fixé sur la nature du fait incriminé. Il sait, par exemple, qu'on lui reproche un homicide. Est-ce un meurtre simple? Un assassinat? Il l'ignore... pour le moment.

*
* *

Il va l'apprendre d'une façon solennelle, mais au moment où le débat s'engage au fond devant la cour criminelle. On lui expose les charges. On l'interpelle sur le point de savoir s'il plaide *coupable* ou *non coupable*. C'est la formalité de l'*arraignement*. L'instance va se lier contradictoirement. L'heure est venue pour le défendeur de prendre parti. De suite ainsi, sans désemparer? — Non. Sur sa demande un délai lui est accordé pour discuter encore. Il peut, sans débattre au fond, attaquer en sa forme l'acte d'accusation. Ses griefs sont-ils admis? la cour renvoie le ministère public à se pourvoir, ordonne parfois la mise en liberté de l'accusé. Ses griefs sont-ils rejetés, la ressource lui reste de soulever des exceptions tirées de la contexture même du document, contradiction dans les termes, circonstance absolutoire...

Tous ces impedimenta déblayés, le débat commence enfin...

Rien n'est moins compliqué dans son organisation légale que ce débat. S'il se prolonge indéfiniment, cela ne tient point à la procédure mais au seul et scrupuleux souci d'arriver à la manifestation éclatante de la vérité.

Et d'abord le tirage au sort du jury.

Le jury américain est d'institution constitutionnelle. Les conditions d'aptitude, les modes de formation sont analogues à ce qui fonctionne chez nous. Les causes d'exemption sont plus nombreuses. Les jurés appelés à siéger dans la session sont au nombre d'une centaine. Ils peuvent être récusés en bloc sur raisons soumises à la cour, ou individuellement sans raison (récusation péremptoire qui ne peut s'appliquer à plus de trente jurés ou pour cause déterminée par les deux parties. La cour apprécie le motif invoqué.

Les douze premiers noms sortis de l'urne sans contestation sont appelés à siéger. Le juge président leur soumet la formule suivante de serment : « Vous jurez de faire bonne justice entre l'État et le défendeur ici présent dont *vous avez la charge* et vous rendrez un juste verdict en conformité avec *la preuve*. Que Dieu vous soit en aide! » C'est, en style un peu sec, notre formule. Une différence cependant apparaît. Notre loi invite à deux reprises les jurés à ne se décider que selon *leur conscience et leur intime conviction*. L'article 342 du Code d'instruction criminelle affiché dans la Chambre du jury repousse toute limitation des moyens d'investigation.

Les deux législations procèdent ici de principes dissemblables.

En France, l'acte d'accusation est bien censé servir de base à la discussion. En fait, le document est de forme; personne n'en tient compte. C'est l'instruction écrite entière qui vient appuyer le débat oral. Tous les moyens de preuve sont admis, directs ou indirects, pertinents ou lointains, allégations ou présomptions, qu'ils visent les actes définis ou tels autres sans rapport avec eux. La loi le dit : il s'agit de donner au jury une *impression* : chacun cherche à la faire naître. Un interrogatoire habile, trop habile, parfois, sous des allures impartiales, ruine par avance le système de l'accusé évidemment désarmé dans ce duel redoutable. Les témoins déposent spontanément à peine de nullité et ne peuvent être interrompus dans leur déposition. Ils ont le droit de tout dire et si le président peut limiter un débat qui s'éternise, il ne saurait se faire juge de l'utilité spécifique d'une déposition.

A New-York, pas d'interrogatoire préalable. L'accusé assiste au débat. Il y est spectateur et comme étranger. Le demandeur et le défendeur ou plutôt son conseil sont en présence. Chacun à son tour va dans les limites de l'acte d'accusation ou des déclarations de la défense examiner les témoins qu'il a cités. Il s'efforcera de tirer de leurs dires la confirmation ou l'infirmation des faits relatés en l'*indictment*. Sous une forme plus simple, et à l'écriture près, c'est notre système d'enquête en matière civile. Les témoignages ne sont pas indistinctement accueillis : il doivent être pertinents et admissibles. Le témoignage *direct* est seul admis : nul n'a le droit de déposer par ouï dire, d'affirmer ce dont il n'a pas une connaissance personnelle : exception est faite pour les paroles d'un mourant ou les aveux d'un accusé.

La preuve, dont le faix naturellement incombe au demandeur, doit être complète, embrasser tous les

faits essentiels de la prévention, établir irréfutablement et la matérialité de l'acte et l'intention coupable.

Ce système enserre l'accusation et aussi la défense en d'étroites limites. Il s'efforce de ne donner aucune place au sentiment et de s'adresser à la logique, à la pure et sereine raison. Son allure scientifique le rend conforme à l'idée que nous devons nous faire de la justice. Et pourtant ces règles superbes, ces précautions minutieuses n'ont pas empêché l'affaire Thaw, qui ne présentait ni complications ni mystères, d'aboutir à une instruction confuse, trébuchante, interminable, qui lasse l'intérêt qu'elle avait tout d'abord éveillé.

L'organisation américaine de la preuve en matière criminelle n'a pas, en effet, toute la souplesse nécessaire à de pareils débats. Les juristes les plus éminents des États-Unis en de savantes dissertations ont tenté de régler la question d'admissibilité des témoignages et du degré de crédit qu'on peut leur accorder. Mais, malgré toutes leurs ingénieuses subtilités, ils en sont arrivés à restaurer dans son rôle inévitable le sentiment qu'ils se flattaient d'éliminer pour sa fantaisie redoutable et sa trompeuse subjectivité. Ils ont élaboré une théorie du « doute raisonnable » qui d'après la loi même autorise l'acquittement. Or, ce doute raisonnable, on ne l'a point défini. Est-il autre chose, en dernière analyse, que ce sentiment, cet état complexe où le cœur et l'esprit s'accordent à reconnaître que l'accusation n'a pas établi toute sa preuve et que dès lors l'acquittement s'impose ?

Notre loi pénale admet comme critérium de certitude l'*intime conviction*. Critérium assez vague : il faut reconnaître que tous les hommes sont très inégalement exigeants pour eux en une telle matière. Les Américains nous offrent-ils quelque chose de beaucoup plus précis ? Quand le doute devient-il raisonnable ? A quel moment cesse-t-il de l'être ? Bien habile qui nous fournira le signe universel et infaillible désirable. La loi de New-York contient un avertissement salutaire : elle interdit aux jurés de se livrer aux impressions d'audience. Elle les invite gravement à peser d'une façon impersonnelle et impartiale les raisons produites devant eux. Volontiers elle les appellerait, comme Descartes, à se mettre dans un état de pureté intellectuelle et de désintéressement moral où la vérité ne saurait plus être obscurcie par l'ombre tenace des préoccupations personnelles et des passions sociales.

Il y a là un devoir impérieux que l'on applique mal alors même qu'on le connaît bien dès qu'il ne s'agit plus de constater un fait mais d'en pénétrer les causes, d'en mesurer la gravité. Combien de fois n'arrive-t-il pas que la matérialité de l'attentat soit hors de doute et que le cœur se refuse à une condamnation. Il faut, bon gré, mal gré, faire au sentiment sa part. Comment y parvenir lorsque la procédure paraît organisée de manière à prévenir un tel entraînement ?

Le législateur américain a senti qu'il ne pouvait astreindre le jury à l'enregistrement servile d'un fait matériel démontré. Dans le cas de crime capital, la défense est toujours tenue de plaider *non coupable*. Il en est ainsi dans l'affaire Thaw, où le crime est patent, incontestable et incontesté. En France, le défenseur invoquerait l'exaspération légitime où les agissements de White auraient jeté l'accusé. A New-York, le respect que l'on a de la vie humaine ne permet pas de supposer au crime une excuse passionnelle. Aussi la défense, cherchant l'acquittement de Thaw, se voit réduite à plaider la folie. Or, si l'accusé peut être excentrique, il ne paraît pas aliéné. Les raisons de son acte n'échappent à personne, et la défense les étale. Des journées entières ont été consacrées à l'audition de Mme Thaw, cause évidente du drame. Que devenait pendant cet interminable défilé de cancans scandaleux le fameux principe de la preuve directe ? Contradiction inévitable : l'avocat de Thaw s'efforce d'expliquer, partant de justifier, un acte qui devrait être absurde, puisqu'il serait celui d'un dément. Il doit à la fois suggérer l'impression du bon sens et du bon droit de l'accusé et, d'autre part, prouver sa folie. On comprend que la tâche soit longue. Des questions sans rapport avec le texte de l'acte d'accusation ont été posées. Légalement, le juge devait peut-être empêcher la réponse. Il a senti qu'il n'en avait pas le droit.

En France, le premier personnage interrogé est l'accusé. A New-York, Thaw n'a pas encore ouvert la bouche. Sans doute gardera-t-il jusqu'au bout un silence prudent... très prudent. Ce mutisme obstiné n'est pas d'un fou. La loi n'oblige pas l'accusé à parler, elle ne l'en empêche pas. Il peut, s'il le veut, intervenir dans sa cause, mais après les témoins de l'accusation, comme *témoin à décharge*. Dès ce moment sa situation change. Accusé, il était sacré ; aucune investigation n'était autorisée sur sa vie, sa réputation, sa moralité. Témoin, il devient la chose des parties en présence ; il est analysé, disséqué, déchiré. Tout son passé peut être évoqué. Disposition étrange, reconnaissons-le. Elle place l'accusé dans une alternative tragique : s'il se tait, il risque de compromettre sa défense ; s'il parle, il peut la ruiner. Thaw, présenté comme dément, a donc eu jusqu'à présent de bonnes raisons pour ne point parler : la loi, pas plus que les mœurs américaines, ne lui feront grief de son silence et le président tout à l'heure n'y verra pas un aveu.

Tout à coup, en effet, le rôle du président grandit.

Déjà il pouvait, pendant le cours des débats, interrompre l'instruction, déclarer l'accusation sans fondement, ordonner au jury de prononcer l'acquittement. Il n'aurait pas eu le droit de prononcer une condamnation. Maintenant, les témoins entendus, les plaidoiries prononcées, il s'adresse aux jurés, résume la discussion au cours de laquelle il a pris des notes scrupuleuses, donne son avis sur les preuves offertes, des éclaircissements sur certains points de droit, expose enfin son opinion personnelle, tout en rappelant à ses auditeurs qu'ils ne sont pas tenus de s'y conformer. C'est sous une forme aggravée l'ancien résumé de notre président d'assises. L'opinion du juge, avec toute l'autorité qu'elle tire du savoir et du prestige de celui qui la formule du haut de son siège, s'abat lourdement sur l'accusé. Il est vrai qu'aux États-Unis le danger est moindre : il trouve son correctif dans l'indépendance du magistrat vis-à-vis de l'action publique dont il n'est pas le collaborateur indirect.

Munie des notes du président, le jury entre en délibération. Il est dès lors l'objet d'une véritable séquestration. Qu'une difficulté s'élève, que le jury sente le besoin d'explications complémentaires, c'est en séance publique, l'accusé présent, qu'il les obtiendra du président. On sait qu'en France il n'en est pas de même ; le président seul a l'accès de la chambre des jurés. De là, sinon des abus, du moins des suspicions : le système américain y mettrait aisément fin. On sait aussi que ce recours à la compétence du président a pour cause principale chez nous la multiplicité complexe des questions auxquelles le jury doit répondre. A New-York, d'une façon générale, la formule est simple et catégorique : *coupable* ou *non coupable*. Le jury peut cependant expliquer son verdict, modifier les conclusions de l'acte d'accusation, en *disqualifier* les données, substituer à un crime un délit, la tentative à l'attentat. Cette action du jury ne s'exerce d'ailleurs qu'au profit de l'accusé. La situation qui lui est faite par les termes de l'*indictment* ne saurait sous aucun prétexte être empirée.

Le verdict doit être rendu à l'unanimité dans un sens ou dans l'autre ; d'où nouvelles lenteurs, nouvelles garanties. Les parties peuvent exiger que chaque juré soit interpellé nominativement pour s'assurer de l'unanimité réelle. Si elle est contestée, la délibération recommence. Lorsque le verdict est définitif, le juge prononce la peine non sans que de nouveaux recours de droit aient pu lui être préalablement soumis contre la régularité des opérations du jury ; précautions dont le formalisme apparent cache encore un suprême souci d'éliminer toutes chances d'erreur. La loi va être appliquée, impitoyable. On ne connaît aux États-Unis ni circonstances atténuantes ni excuses légales. Le crime es ou n'est pas. La vérité légale doit se confondre avec la vérité. La société exige la certitude de la culpabilité. Elle n'entend pas alléger sa responsabilité d'une erreur possible en allégeant le châtiment. Le juge américain frappera le condamné avec d'autant plus de résolution qu'il l'aura traité avec plus de respect au cours de cette longue instruction. Il le punit sans crainte, certain de l'atteindre sans remords.

*
* *

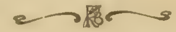
Cette procédure austère n'est pas théâtrale. Elle procède d'un sentiment intense de la valeur de l'individu. Elle procède aussi d'un sentiment de fierté nationale. Certes ces précautions contre une accusation précipitée ou une accusation téméraire constituent un hommage superbe à la probité, présumée indéfectible, du citoyen américain. Le drame judiciaire, avec sa lenteur réfléchie qui tue la passion, endort l'influence des bruits extérieurs, des rumeurs de la foule, des excitations des partis, des frémissements de la sensibilité, ne tend pas seulement à une condamnation socialement utile ; il se propose de mettre en valeur, d'exalter la loi idéale des rapports réciproques, des devoirs mutuels de l'individu et de l'État. La leçon retentissante d'un procès est moins dans l'exemple de la répression que dans la manifestation des principes qui dirigent le débat. Au citoyen, au juré, au magistrat, la loi demande de rester toujours maîtres d'eux-mêmes, et de subordonner en toutes les circonstances de la vie le sentiment à l'effort soutenu de la volonté réfléchie. L'obéissance à la passion n'est pas plus excusable chez l'homme que chez le juge.

La France a imité l'institution anglaise du jury ; mais elle en a surtout recueilli l'enveloppe. L'esprit public, les mœurs, la tradition étatiste ne se prêtaient pas chez nous à cette coopération intime et continue des magistrats et des jurés. Les magistrats apparaissent comme les agents d'une puissance supérieure qui, elle-même, tire de plus haut l'autorité qu'elle leur confère dans son propre intérêt. Nous ne songeons pas à nous faire les collaborateurs d'une œuvre de patience ardue. Nous adressons à l'État des objurgations capricieuses allant sans mesure de la sévérité méchante à l'indulgence larmoyante, selon les impulsions de la rue ou du cœur. Notre action sur les magistrats se fait d'autant plus indiscrète et pressante que nous entendons prendre moins de part aux difficultés et aux responsabilités de leur tâche.

Est-ce à dire que nous devions introduire dans notre juridiction criminelle les habitudes et les préoccupations de la procédure américaine? Nous

ne pouv[illegible] valoir ce que la différence des peuples rend impossible. Retenons cependant le scrupule de vertu que cache la lenteur d'un débat sans pittoresque et sans éclat. Éveillons les citoyens à la conscience sérieuse des charges nouvelles, toujours plus délicates, auxquelles les astreint la progressive réalisation de l'idée démocratique. Ils comprendront de mieux en mieux les principes qui animent les jurés américains à mesure qu'ils sentiront croître avec leurs droits leurs devoirs, à mesure que l'État se confondra plus étroitement avec la nation.

T. Steeg,
député.



LES PARTIS ANTI-CONSTITUTIONNELS EN ITALIE

Les Socialistes (1)

Le parti socialiste éveille partout de grands espoirs et de grandes craintes, selon les individus et les classes qui l'examinent et le jugent. Il en est de même en Italie, quoique l'ignorance très répandue, l'absence d'éducation politique et l'indifférence habituelle aient contribué au développement de ce parti. On peut très rapidement résumer l'histoire du parti socialiste italien en considérant les points suivants. Il naquit et se fit d'abord connaître sous le nom de *parti internationaliste*. En 1864-66 il eut deux apôtres sincères dans le député Friscia et dans le banquier Farrelli. Bakounine, émigré en Italie, exerça son influence anarchiste sur les premiers disciples peu nombreux et fort pacifiques. Peu à peu ces disciples augmentèrent leur nombre et tentèrent même un ridicule mouvement révolutionnaire dans le lieu le moins approprié : à S. Lapo, dans le Midi d'Italie (province de Benevento). Au contraire les Romagnes et l'Emilia présentaient des conditions plus favorables au développement du socialisme ; et c'est dans ces régions qu'Andrea Costa se signala par son ardeur et par sa propagande intelligente : les persécutions continuelles du gouvernement et surtout le grand procès de Bologne contre les internationalistes lui conférèrent beaucoup de notoriété. D'autres procès, dans la province de Mantoue, contre les sociétés ouvrières et contre les ouvriers en grève, donnèrent une cohésion et une forme socialiste aux agitations des travailleurs. Mais, jusqu'en 1892, le mouvement socialiste s'était manifesté avec la forme confuse qui avait été la caractéristique de l'Extrême gauche dans la Chambre des députés. On comprenait sous le nom de socialistes les anarchistes, les marxistes et même un peu les *Trade-unionistes*. Mais, dans le Congrès de Gênes en 1892, les marxistes se détachèrent très nettement des anarchistes et des autres, en affirmant une doctrine spéciale. Au Congrès de Reggio d'Emilia en 1893, Enrico Ferri entra dans le parti après avoir combattu le socialisme en plusieurs livres, qui, dans le domaine scientifique, provoquèrent plusieurs de mes publications, et surtout : *Il Socialismo* (1884). J'y démontrai que les lois du darwinisme ne pouvaient pas s'appliquer à la société humaine (1) ; *La delinquenza nella Sicilia* (1885) ; *L'alcoolismo* (1886), et *La Sociologia criminale* (1889) (Ici je voulus préciser que c'est dans les facteurs sociaux que l'on doit rechercher les causes déterminantes des manifestations criminelles).

Il n'est pas nécessaire, pour cette étude, de suivre de tout près le mouvement socialiste depuis son origine jusqu'à nos jours. On pourra se former une idée de sa force, plutôt que du nombre de ceux qui sont inscrits officiellement dans le parti (ils sont à peu près 50.000), du nombre des députés, de la valeur des sanctions obtenues par les candidats socialistes dans les élections générales, et des progrès du journalisme.

On ne doit pas prendre en considération la présence de Gaverio Friscia dans la Chambre des députés pendant sept législatures (de la VIIIe jusqu'à la XIVe, 1882), car ses concitoyens ne l'élevaient pas à cause de sa foi socialiste, mais pour ses précédents, comme martyr des Bourbons et comme vieux et honnête patriote. Dans la XVe législature, les deux socialistes Costa et Musini, élus dans l'Emilia et dans les Romagnes, pénétrèrent à la Chambre des députés : ensuite, les représentants du socialisme furent cinq dans la XVIe et dans la XVIIe législatures, neuf dans la XVIIIe, treize dans la XIXe, seize dans la XXe, vingt-neuf dans la XXIe, vingt dans la XXIIe qui s'ouvrit à la suite des élections générales de 1904. La remarquable augmentation des députés d'extrême gauche dans la XXIe législature plus de (1,81 p. 100), fut la fière réponse que le pays donna aux projets réactionnaires du ministre Pelloux : — (plus que le 31 p. 100) fut la conséquence en 1904 au contraire, la diminution de neuf unités immédiate des erreurs des socialistes.

De 1881 à 1892, les élections se firent en Italie avec le scrutin de liste : les alliances, qui se réalisaient toujours entre des groupements voisins, empêchèrent d'assigner à chaque parti le nombre exact de ses électeurs. Mais, après le retour au scru-

(1) Voir : [illegible] et Les Républicains, *Revue Bleue* 2 et 23 [illegible] 1905.

(1) La seconde édition fut publiée en 1898. Il y en a aussi une traduction française. Paris, 1889.

tin uninominal (1892), on peut faire aisément ce calcul. En 1892, les socialistes obtinrent 25.925 votes; 13.962 en 1895; 137.852 en 1897; 161.946 en 1900; et un nombre un peu plus élevé en 1904.

Dans ces dernières élections, le nombre des votes ne correspondit pas au nombre des élus. Comme l'on voit, nous sommes encore bien loin des trois millions de votes de l'Allemagne; mais, en Italie, il n'y a point de suffrage universel. En 1900, les inscrits sur 32 millions d'habitants n'étaient que 2.248.500, et les votants à peine 1.269.061. Les socialistes eurent alors en moyenne 8,76 p. 100 avec un *maximum* de 79,69 p. 100 dans les Romagnes et dans l'Emilia et un *minimum* de 0,90 p. 100 en Sardaigne. Plus significatif encore est le développement du socialisme, si on le calcule d'après les progrès de la presse. Aujourd'hui, dans presque toutes les provinces, les socialistes ont au moins un journal hebdomadaire. Depuis dix années, ils ont leur organe quotidien à Rome, *L'Avanti!* qui a un tirage d'environ 30.000 exemplaires; ils ont aussi, depuis trois ans, un journal quotidien a Gênes, *Il Lavoro*, un autre à Milan, *Il Tempo*, et un autre encore va paraître à Turin, où le parti s'est développé et organisé, et où il a même conquis l'administration de plusieurs œuvres de bienfaisance en attendant la conquête de la municipalité. Ils ont saisi les administrations de plusieurs petites villes de province, mais n'y ont récolté aucune gloire, et l'épreuve fut surtout mauvaise à Mantoue à cause de leur intransigeance.

Ceux qui connaissent les conditions internes de l'Italie. et les comparent avec les conditions des autres nations d'Europe, jugeront extraordinaire le développement du parti socialiste. En effet, l'Italie ne présente point la structure essentielle qui, partout ailleurs, favorise le socialisme : elle se caractérise surtout par l'absence d'instruction populaire et de grande industrie. L'Italie, avec le 50 p. 100 d'illéttrés, dispute la primauté de l'ignorance à la Russie et à l'Espagne : — et la grande industrie commence à peine à se développer dans le triangle Gênes — Turin — Milan, qui renferme les régions les plus cultivées et les plus riches, la Liguria, le Piémont et la Lombardie. Par contre, le socialisme a trouvé chez nous des éléments de succès particuliers; et surtout le profond mécontentement des masses, dû à l'énorme pression des impôts et à quarante-six ans de mauvais gouvernement. Petits propriétaires, hommes de professions libérales, employés de l'État, travailleurs *skilled* et *unskilled*, artisans, prêtres (des prêtres aussi!) se sont tournés vers le socialisme pour protester contre l'autorité des classes dirigeantes et pour les menacer, espérant que l'action et la critique des socialistes pourraient faire tourner à leur avantage la gestion de la chose publique. Et aussi l'absence d'une véritable éducation politique et d'une conscience précise des intérêts des classes a permis que — surtout dans le Midi et en Sicile — des barons, des marquis, des sénateurs du royaume et des grands propriétaires, tout en étant jusqu'au fond de l'âme réactionnaires ou au moins antisocialistes, aient donné leur appui aux candidats socialistes les plus avancés, pour défendre de petits intérêts ou venger des ressentiments mesquins. La misère, le mécontentement et l'ignorance même ont engendré un phénomène étrange, qui ne s'est jamais vérifié ailleurs. Tandis que, en Allemagne, en Angleterre, en France, le socialisme ne pénètre que lentement et avec difficulté parmi les travailleurs de la terre et que les grèves agraires sont très rares, en Italie au contraire, il semble que le socialisme ait fait ses plus grands progrès dans les campagnes en y engendrant une quantité exceptionnelle de grèves. Si les forces nominales qui se déployèrent au Congrès de Bologne (26-27 novembre 1901) et les manifestations qui s'y produisirent eussent méritées d'être prises au sérieux, on aurait pu conclure que la population agricole italienne s'était toute entière convertie au collectivisme. En effet à ce Congrès 704 ligues de paysans avec 144.178 adhérents furent représentées; et en 1902, lors du Congrès d'Imola on publia un rapport qui portait les syndicats à 1.235 et les inscrits à 227.791. A ces chiffres correspond le nombre des grèves agricoles. Tandis qu'en France, de 1898 à 1900, sur une moyenne annuelle de 669 grèves, il y avait tout au plus une dizaine de grèves agricoles, et qu'en Allemagne, en 1899 sur 2.101 grèves il y en avait à peine deux, en Italie au contraire, le chiffre de ces chômages monte de 9 en 1899 à 27 en 1900, à 629 en 1901 pour redescendre à 47 en 1903 et remonter à 210 en 1904 (1). Mais ces chiffres frappants n'ont jamais donné d'illusions à ceux qui savaient bien les interpréter : et le député socialiste Filippo Turati, luimême, sourit ironiquement, au Congrès de Bologne, de la manifestation collectiviste des paysans et de leurs représentants. Après peu d'années, les socialistes les plus intelligents et les plus honnêtes sonnèrent le glas funèbre sur ce fantasmagorique mouvement agricole. En Sicile (1892-93) on vit clairement ce que les paysans et les ouvriers entendaient par collectivisme. Les collectivistes des *Fasci* prétendaient à la division des terres!... De même ailleurs. Et ils ne comprenaient pas alors et ne comprennent pas encore la nécessité d'une lente et

(1) V. Colajanni : *Il movimento agrario in Italia* dans la *Revista d'Italia* (novembre-décembre 1902).

longue préparation. Maints épisodes pourraient démontrer que le mouvement socialiste italien est en grande partie apparent, et que, peut-être, une bonne moitié des forces, qui semblent lui appartenir se trouveraient être, à l'épreuve, des forces antisocialistes.

Eu égard à ces conditions et à la particularité du développement du socialisme italien, on peut se demander : quelle a été donc et quelle pourra être l'action du parti socialiste italien sur la vie politique de la nation ? Est-ce que cette action a été utile ou bien dangereuse ?

Dans un pays où la vie politique insuffisante est dominée par la corruption ou par l'indifférence, où les classes ouvrières se sont résignées, pendant des siècles, à accepter des salaires dérisoires pour des journées de travail d'une durée inhumaine — l'action d'un parti jeune et actif, plein de foi et d'enthousiasme, insoucieux de toute conquête ministérielle, devait être nécessairement bienfaisante. En effet le parti socialiste fut de grande utilité non seulement pour les classes ouvrières, mais aussi pour les classes supérieures auxquelles il donna la claire conscience de leurs devoirs et de leurs intérêts. Mais l'œuvre de redressement et l'action de contrôle de ce parti auraient pu être plus méritoires, plus fécondes et plus durables, si son attitude et ses erreurs ne l'eussent quelque peu discrédité et paralysé. Les socialistes italiens ont poussé l'orgueil jusqu'à la folie. Ils se sont attribué le mérite de tout ce qui se fait de bon dans notre pays, et ont laissé aux autres la responsabilité de tout le mal. Ils ont perdu complètement le sens de la mesure dans le jugement des choses et des hommes et se sont laissé emporter par un égoïsme collectif inqualifiable. C'est ainsi qu'ils se sont rendus antipathiques à tous les autres partis et à toutes les autres classes sociales.

D'ailleurs les erreurs des socialistes dérivèrent presque toutes du fait qu'ils ne prirent pas garde aux différences profondes qui existent entre les traditions et les conditions des régions du royaume; ils négligèrent l'ignorance populaire, la médiocrité de la richesse nationale et les obstacles énormes qui arrêtaient les forces productives. L'uniformité de la méthode et de la tactique des socialistes, dans les différentes régions d'Italie, engendra de véritables *Jacqueries* dans le midi continental, et dans la Sicile, (où les haines de classe étaient anciennes et profondes). Les mauvaises interprétations de la *lutte de classes* causèrent vite des émeutes violentes et des répressions sanglantes qui prirent une forme épidémique, en 1901, lorsque le gouvernement se décida à respecter le droit de grève. Ce fut un fléau périodique : car il est bien clair que l'ignorance et les grandes souffrances produites par la misère économique et biologique et les haines anciennes et mal réprimées pour les tyrannies séculaires ne pouvaient donner carrière à une action saine et normale du prolétariat méridional. Et les socialistes italiens n'ont pas pensé que, dans le Midi, l'exiguité des salaires dépendait bien plus de la pauvreté générale, déterminée elle-même par les prélèvements du fisc (qui absorbe plus de 25 p. 100 du total, et des déplorables conditions économiques générales, que de l'égoïsme ou de la méchanceté des propriétaires. Pour augmenter la production et le revenu, il fallait des capitaux et de la culture : mais les grèves trop fréquentes empêchèrent la formation des capitaux et augmentèrent la méfiance contre la diffusion de l'industrie. De cette manière on s'enfermait dans un dilemme d'où l'on ne sortait que par les coups de violence du gouvernement, par les expédients des propriétaires et par la résignation finale des travailleurs. D'ailleurs, dans la région où les propriétaire étaient intelligents et concertés — ainsi dans l'Emilie et dans la Lombardie — on opposa aux grèves le *lock out*, les machines aux hommes, et aux cultures qui exigeaient beaucoup de travail on substitua des cultures qui en exigeaient moins. De la sorte, dans certaines parties de l'Emilie, à la suite de plusieurs grèves victorieuses, les salaires augmentèrent théoriquement de soixante-dix francs par an, tandis que le chiffre des journées de travail diminuait jusqu'à causer une perte annuelle de cent cinquante francs ! (1)

La conséquence immédiate de ces choses, c'est le chômage qui reste un des plus graves problèmes de la vie italienne. En effet, tandis qu'en Italie le sol n'est pas très fertile et que les Alpes et les Appennins constituent une très vaste étendue stérile, la population présente une densité énorme. La France, pays de fortes industries, de culture intensive, a 74 habitants par kilomètre carré : l'Italie, pays de faible industrie et de culture extensive, en a déjà plus de 115. A cette situation, on a trouvé un reméde dans l'émigration qui, chez nous, a pris des proportions épouvantables : en 1906, nous avons eu une sortie de 800.000 Italiens.

Il faut ajouter enfin, que, bien souvent, dans l'Italie méridionale, les grèves ont eu un résultat tragique. Les propriétaires ont accepté nominalement les salaires, les tarifs et les conditions de travail imposés par les Ligues; mais ensuite, les travailleurs, convaincus de l'impossibilité d'obtenir réllement ce qu'ils avaient demandé, revinrent isolément aux salaires anciens, et se firent une concurrence acharnée. En outre, entre plusieurs pays limi-

(1) C'est le résultat d'une enquête de la *Società Umanitaria Loria* de Milan.

trophes, se produisirent les phénomènes qui déterminèrent en France le drame d'Aigues Mortes. Et n'est-ce pas une particularité saisissante que l'invasion des domaines privés? Les paysans de Nardo (province de Lecce) voulurent travailler de force en acceptant un salaire de *vingt-cinq centimes* par jour, tandis que les tarifs des Ligues des environs avaient assuré de tarif de deux francs.

Les socialistes les plus intelligents et les mieux informés des conditions du pays (de Turati réformiste à Ferri intégraliste, et à Arturo Labriola syndicaliste révolutionnaire) ont bien souvent reconnu solennellement dans leurs discours à la Chambre et aux Congrès, ainsi que dans leurs publications, la réalité des obstacles insurmontables qui s'opposent à la réalisation immédiate de leur *desiderata*. Mais, pour ne rien perdre de leur popularité, et pour ne pas reconnaître la justesse des raisonnements de ceux qui bien souvent les ont avertis (et je me vante d'avoir été toujours un des plus assidus et des plus explicites de ceux-ci), ils ont pensé, parlé et écrit d'une manière et ont agi d'une autre.

Cette contradiction devint déplorable, honteuse et criminelle, pendant le premier essai de chômage général (septembre 1904), dans les tentatives d'obstructionnisme et de grève des ouvriers des chemins de fer et en d'autres occasions semblables. De là le discrédit qui les a frappé, la résistance plus énergique des conservateurs, le dégoût et le dédain des classes moyennes qui les avaient suivis jusqu'alors, et par conséquent leur recul considérable aux élections générales de 1904.

Beaucoup d'impopularité a encore pesé sur les socialistes à raison des discussions et des luttes intestines de leur parti, luttes doctrinales et personnelles à la fois. L'antagonisme de Turati et de Ferri n'est pas récent; mais ce qui est pire, c'est la facilité des socialistes italiens à changer de théorie et de tactique, c'est le vulgaire opportunisme auquel ils cèdent bien souvent pour le plaisir d'un succès momentané. Le dernier Congrès du mois d'octobre 1906, à Rome, a montré jusqu'à l'évidence ce manque de solidité dans la vie de notre socialisme. En Allemagne, en France et en Angleterre, il existe, parmi les socialistes, des diversités de *nuances*; mais en Italie ces différences éclatent à un dégré incomparable, par suite des antipathies et des jalousies personnelles et des contradictions que l'on peut facilement observer entre la pensée et l'action des protagonistes.

A présent nous avons en Italie trois véritables partis dans le sein du parti socialiste (et je ne parle pas des anarchistes qui forment vraiment une quantité négligeable) : 1° les *réformistes*, à la tête desquels sont Turati et Bissolati ; 2° les *intégralistes*, qui ont pour chef Enrico Ferri ; 3° les *syndicalistes révolutionnaires*, qui sont dirigés par Arturo Labriola — Quelles sont les différences doctrinales entre ces trois courants ? Il n'est pas facile de bien séparer les réformistes des intégralistes, quoique au dernier congrès les uns et les autres se soient comblés d'injures et d'accusations.

Dans le groupe politique et économique, il est aisé de conclure que ces réformistes pourraient se fondre avec les radicaux : quelques-uns (Bissolati, p. ex.) se sont déclarés explicitement monarchistes Ferri, qui veut être plus avancé, se déclare anti-monarchiste ; mais par des subtilités verbales que les masses ne peuvent pas comprendre, il n'est pas encore arrivé à se proclamer républicain. Et chez la plupart des réformistes, le désir de répéter sous le régime monarchique l'expérience de Millerand, de Viviani et de Briand, est indiscutable. Le collectivisme reste ajourné à un moment historique lointain et se trouve obscurci et réduit à cet idéal nébuleux.

Contre les réformistes et les intégralistes se lèvent les syndicalistes dont le programme est plus caractéristique. Ils se rattachent à Marx renouvelé par Georges Sorel, et tendent au collectivisme pour en venir au communisme. Ils sont révolutionnaires, puisqu'ils aspirent à une lutte de classes acharnée et font de la grève générale leur arme de combat préférée. Leur internationalisme va jusqu'à l'hervéisme : leur haine pour l'État les rapproche des anarchistes.

Les syndicalistes italiens correspondent aux syndicalistes français qui ont pour organe officiel le *Mouvement socialiste* ; mais les premiers ont en outre une prédilection fanatique pour le libéralisme économique qui les ferait prendre pour des disciples d'Yves Guyot et de G. de Molinari en France et de Pantaleone et de Pareto en Italie. Dans ce mouvement, nous trouvons aussi des contradictions très marquées. C'est ainsi que nous voyons tel syndicaliste révolutionnaire défendre l'hervéisme à Rome et le nationalisme à Trieste; et, d'ailleurs, tandis que les syndicalistes, tout en reprenant la solution catastrophique de Marx, voient dans le capitalisme la condition foncière du collectivisme et conseillent d'en favoriser le développement, dans l'action pratique ils le combattent continuellement par des grèves partielles qui tendent à la grève générale.

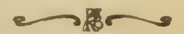
Mais, considéré dans son ensemble, le mouvement syndicaliste est plus logique, et dans ses buts et dans ses méthodes il est vraiment révolutionnaire, — tandis que les autres groupements socialistes italiens trompent autrui ou s'illusionnent eux-mêmes en se déclarant révolutionnaires. Un grand avenir

serait réservé en Italie au syndicalisme, s'il y avait plus de cohésion plus d'équilibre mental chez ses chefs et plus de culture, de solidarité et de discipline parmi les travailleurs.

*
* *

Tels sont les partis constitutionnels et anti-constitutionnels qui agissent sur l'échiquier politique de l'Italie. J'aurai le loisir plus tard de les montrer en action.

Prof. NAPOLEONE COLAJANNI,
Député au Parlement Italien.



MONTAIGNE ET LES HUGUENOTS

En 1842, Sainte-Beuve écrivait : « On a tout dit sur Montaigne depuis plus de deux siècles qu'on en parle... Il est pourtant une chose qu'on n'a pas assez fait ressortir ». Tout récemment, nous avons vu qu'il restait à dire beaucoup plus que Sainte Beuve ne le pensait, et, aujourd'hui même, il paraît que tout n'est pas encore dit. Voici un argument de plus pour établir que Montaigne n'est pas, comme de nombreux critiques s'obstinent à le répéter, un sceptique mollement endormi sur de doux oreillers, un égoïste insoucieux des affaires publiques ; qu'au contraire, son inertie affectée cache une humeur militante, une âme chaleureuse et passionnée; qu'il a fait retraite non par paresse ou indifférence, mais par probité, par dégoût de la barbarie et de la perfidie de ses contemporains.

M. le Dr Armaingaud montre la main de Montaigne en plusieurs endroits du discours *De la Servitude volontaire*, qui, jusqu'à présent, a toujours été sans conteste attribué tout entier à La Boétie (1). Nous apprenons que ces pages « héroïques », que Michelet opposait aux *Essais*, « ce livre si froid », évangile de l'indifférence, ont été écrites par Montaigne, et données par lui aux huguenots qui en furent les premiers éditeurs.

Cette thèse rencontre d'ardents adversaires; M. Armaingaud pouvait s'y attendre, mais il n'a pas dû prévoir l'explosion de mauvaise humeur à laquelle nous assistons.

On lui reproche d'avoir, d'une part, mal interprété le discours *De la Servitude volontaire*; d'autre part, imputé à Montaigne des manœuvres déshonorantes. Si vraiment Montaigne avait livré aux huguenots un essai inoffensif transformé par lui en un pamphlet, il serait convaincu de sournoiserie, d'hypocrisie, de fourberie, sa conduite serait « tout simplement odieuse »; en accablant la mémoire de son ami « du poids d'insinuations tendancieuses que son manque de courage l'empêchait de porter », il aurait fait preuve de vilenie, de perfidie, « mis le mensonge au service de la lâcheté ». On prend la peine de nous rassurer en affirmant d'un ton très pathétique que Montaigne aimait trop La Boétie pour commettre une telle « infamie », et qu'il est affreusement calomnié.

Je ne vois pas que M. Armaingaud ait rien dit qui puisse excuser une réplique si peu courtoise.

*
* *

Il commence par exposer que les pages les plus remarquables, les plus hardies, du discours ne sauraient appartenir à La Boétie, attendu qu'elles font allusion à des faits arrivés après sa mort.

Certains détails semblent fournis en effet par l'histoire du règne de Henri III. Le portrait du tyran ressemble singulièrement à ce prince. Il y a là des paroles qui ne conviennent guère au règne de Henri II et qui s'expliquent bien mieux si on les reporte au temps des guerres de religion.

Mais, dans cette première partie, plusieurs points restent douteux, contestables; des dates sont à vérifier, des questions de langue à débattre, des textes à critiquer. Peut-être une étude plus ample apportera-t-elle des arguments nouveaux, décisifs. Nous sommes en présence d'une hypothèse séduisante, plausible, mais comme M. Armaingaud le reconnaît, ce n'est encore qu'une hypothèse à vérifier par un examen laborieux et délicat. Il nous en coûte d'autant moins de ne pas l'adopter à la hâte et sans réserves, qu'elle ne nous est pas indispensable. Lors même que, contrairement à notre attente, elle serait réfutée, et que l'on parviendrait à prouver que le discours n'est pas dirigé contre Henri III, ce qu'il y a de capital dans la thèse nouvelle n'en subsisterait pas moins.

La seconde partie de la thèse n'est pas non plus incontestable d'un bout à l'autre. Je crois volontiers, sinon que Montaigne seul a pu donner connaissance aux huguenots d'un discours qui courait « pieça ès mains des gens d'entendement », du moins que c'est bien lui qui, après l'avoir remanié, le leur a communiqué. Si La Boétie n'a pas retouché son essai, comme il s'y trouve, de l'aveu de presque tout le monde, des choses qu'il n'a pu écrire à l'époque qui nous est indiquée, il faut que ces additions viennent d'une autre main. Montaigne avait intérêt à s'en faire un argument contre les éditeurs, à s'en plaindre, à exagérer même l'importance de ces

1. *Revue politique et parlementaire* de mars et mai 1906.

nterpolations, de même qu'il exagérait la jeunesse de La Boétie. Il n'y eut pas manqué si tout autre que lui se les était permises. Il n'en dit pas un mot, parce qu'il ne se soucie pas d'attirer l'attention sur des additions dont il est l'auteur.

Toutefois, nous n'avons, là aussi, que des probabilités et il convient de répéter : n'affirmons pas trop vite, examinons encore.

Mais il est un point sur lequel, dès à présent, nous sommes en mesure de prononcer sans hésitation, de conclure sans imprudence, et c'est précisément le point essentiel. Ce qui nous importe surtout, ce n'est pas de savoir si le discours est tout entier de la main de La Boétie, si Montaigne y a collaboré et s'est mêlé de la publication; c'est de savoir exactement ce qu'il a pensé, quelle attitude il a eue, quel parti il a adopté quand cette publication a été faite. A cet égard, nous sommes pleinement édifiés : que Montaigne ait ou non pris part à la publication, il a pris part active à la publicité; il a été, dans une mesure plus ou moins grande, mais en tous cas très considérable, le complice des huguenots.

Le fait est même si évident que je m'étonne beaucoup et me reproche un peu de ne l'avoir aperçu que quand il m'a été récemment signalé.

De ce que Montaigne a écrit sur ce sujet, j'avais seulement retenu que le discours n'était qu'un exercice d'école, une brillante amplification sur un lieu commun de rhétorique. Tout le reste, si propre à éclairer pour peu qu'on y fasse attention, m'avait échappé. Non seulement je n'avais jamais étudié le discours (l'avais-je même lu tout entier?), mais j'avais très mal lu le début et la fin du chapitre des *Essais* dans lequel il en est question.

*
* *

Pour entendre ces deux morceaux, rappelons-nous l'avis qui nous est donné au chapitre 9 du livre III.

A qui y regarde bien, Montaigne fait toujours, autant que possible, sentir ses inclinations et affections. Il a tout dit, ou plutôt tout désigné, mais il s'expliquerait mieux de bouche que par écrit. Il y a des choses qu'il n'est pas libre d'exprimer et dont il se borne à montrer du doigt quelques traces, *vestigia parva*. Elles suffisent à un esprit sagace. Il a « quelque obligation à ne dire qu'à demi, à dire confusément, à dire discordemment ».

Si jamais il a cru devoir ne pas être trop explicite, trop clair, ne pas parler sans ambages, c'est sans doute dans le cas qui nous occupe. En l'écoutant, n'oublions pas qu'il veut être compris à demi mot : ne prenons pas au pied de la lettre ce qu'il dit et tâchons de deviner ce qu'il ne dit pas.

Pour honorer sa propre besogne et lui donner un prix qu'elle n'a pas par elle même, Montaigne se prépare à insérer dans le chapitre *de l'Amitié* l'œuvre de son ami, chef d'œuvre admiré par les connaisseurs qui l'ont entre les mains. Malheureusement il apprend au fond de sa retraite que les Huguenots viennent de l'imprimer dans un recueil d'écrits révolutionnaires. Or, à la vérité, La Boétie, incapable d'écrire contre ses convictions, était un ferme républicain, mais en même temps il détestait les révolutions. En conséquence, Montaigne renonce à son projet.

Est-ce sérieux?

En 1570, deux jours après la paix de Saint-Germain, Montaigne avait, dans sa préface aux œuvres de La Boétie, déclaré que le moment de publier le Discours ne lui semblait pas venu. La saison était trop « mal plaisante ». De même, en 1580, il estimait inopportun de donner dans ses *Essais* place au chef-d'œuvre qui les eut honorés. Et il veut nous faire croire qu'il se proposait de le faire au temps de la Saint-Barthélemy ! Lui semblait-il qu'à ce moment la saison fut devenue plaisante? Les circonstances étaient-elles plus favorables en 1572 que deux ans plus tôt ou cinq ou six ans plus tard? La gravité d'un tel écrit à une telle date ne lui apparaissait pas? Était-il vraiment assez borné pour ne pas se douter de la portée qu'avait le discours, et pour ne l'apercevoir qu'à la suite des Huguenots? Pour lui révéler le parti que les mécontents tireraient de cet appel aux armes, il a fallu qu'ils s'en fussent emparés! Il trouvait bon d'imprimer l'œuvre alors qu'elle était inédite, et mauvais, alors qu'elle ne l'était plus ! Singulière logique !

Il se joue de nous.

Nous nous y sommes prêtés aveuglément et avons pris le change. Nous avons cru qu'il blâmait une publication qu'en réalité il n'a pas cessé de souhaiter depuis le jour où il a parlé de s'en charger. Si nous savons bien lire, il dit seulement que La Boétie ne l'eut pas faite.

Il ne proteste pas et ne pouvait protester qu'à la condition de retrancher la page dans laquelle il annonçait le discours. Il aurait eu trop mauvaise grâce à reprocher aux Huguenots, qui ne devaient rien à La Boétie, une divulgation que lui, son ami, son exécuteur testamentaire, présentait comme un hommage à cette chère mémoire.

Vraiment contrarié par l'initiative des Huguenots, il n'eut pas agi comme il l'a fait.

Ils avaient publié un écrit anonyme; était-ce à lui à crier au public le nom qu'ils n'avaient pas prononcé?

S'il estimait qu'ils abusaient du discours, pourquoi ne pas supprimer un morceau fait pour attirer

l'attention sur lui et lui recruter des lecteurs? On répond que cela eut été contraire à sa méthode, qu'il n'effaçait pas; qu'il ne pouvait se résoudre à sacrifier les pages sur l'amitié, les meilleures de son livre, et que nous devons nous féliciter qu'il n'ait pas eu ce courage.

Ces explications sont pitoyables. Qui parle d'un pareil sacrifice? Il suffisait de retrancher quelques lignes dont la disparition n'eût fait aucun tort au chapitre.

D'ordinaire, il n'effaçait pas, mais à l'occasion il savait le faire. Le chapitre *de la ressemblance des enfants* a, dans la première édition, cinquante-trois lignes (p. 349 du t. II de la réimpression Dézeimeris) qui, dans les éditions suivantes, ont été remplacées par un développement différent.

*
* *

Au lieu d'effacer, il ajoute. Le début du chapitre n'est pas seulement maintenu; la conclusion le confirme et l'aggrave. A ses premières louanges Montaigne en joint de nouvelles. Non content d'avoir dit : mon ami a fait un chef-d'œuvre, il atteste encor plus énergiquement, s'il est possible, le prix du discours.

C'est bien un essai d'écolier, mais c'est aussi une œuvre de bonne foi. Montaigne aurait pu mettre certaines violences sur le compte de la jeunesse, de l'inexpérience, d'un entraînement passager, de la déclamation. Point du tout. Il tient à ce que nous sachions qu'il ne s'y trouve rien d'exagéré, rien que La Boétie, relisant à l'âge d'homme l'œuvre de sa jeunesse, eut désavoué. Il affirme que la parole n'a pas trahi la pensée, que le discours n'est pas une amplification faite sans conviction, un vain morceau de rhétorique. L'auteur a mis dans cet essai toute son âme, exprimé fidèlement les sentiments dont il était animé. Après l'éloge du talent, nous avons celui du caractère. Montaigne nous interdit tout à la fois de croire à une connivence de La Boétie avec les huguenots, et de douter de son indignation contre les tyrans. Pouvait-il faire plus et mieux pour exciter la curiosité et contribuer au succès de la publication? Et M. Armaingaud n'a-t-il pas raison de dire que c'est-là une excellente « réclame »?

Le discours risquait de n'avoir qu'une vogue éphémère; il doit à Montaigne une place glorieuse dans la moindre histoire de la littérature française.

J'avais pensé souvent que, tenant à conserver le début de son chapitre, Montaigne n'avait qu'à dire : malgré ma promesse, le discours dont j'ai parlé ne trouvera pas place ici, puisqu'il est inutile de réimprimer ce qui vient d'être imprimé.

Cela était simple, naturel, plausible. Mais cela ne l'excusait pas d'admirer un écrit séditieux et d'en recommander la lecture.

Songez qu'il vit en un temps où un professeur au Collège de France croit devoir écrire au roi pour s'excuser timidement de traduire le *De natura rerum*. Il est sans doute plus imprudent de faire de la propagande en faveur d'un pamphlet redoutable que de mettre en français le poème de Lucrèce. Comment louer le discours *De la Servitude volontaire* sans risquer de voir tout au moins interdire les *Essais*? Montaigne remédiera à l'éloge par l'abandon simulé d'un projet qu'il n'a jamais eu. Il commencera en annonçant, pour terminer en renonçant. Il ne parle d'insérer le discours qu'afin d'arriver à bien faire remarquer qu'il ne l'insère pas, afin de se faire un mérite, une sauvegarde, de son prétendu sacrifice. La fin du chapitre n'est pas, comme elle en a l'air, une conclusion imprévue, suggérée par les événements; le début, au contraire, a été combiné pour la préparer.

Nous comprenons maintenant cet endroit des *Essais* qui nous a toujours embarrassés. La discordance que nous avions peine à expliquer, ou pour parler plus exactement, que nous n'expliquions pas du tout, se trouve éclaircie de la façon la plus satisfaisante.

Cette feinte est conforme au procédé ordinaire de Montaigne. Ses contradictions semblent des preuves de mobilité, d'incertitude, de nonchalance; en bien des cas elles résultent d'un calcul. Les inconséquences des autres écrivains sont fortuites et inconscientes, les siennes sont voulues, préméditées, affichées à dessein. Non seulement il les voit à merveille, mais il tient à ce que ses lecteurs les remarquent, il s'applique à les rendre criantes. Abrité par elles, il a licence de dire des choses qui le compromettraient, s'il ne les atténuait en disant le contraire.

De même qu'il a sû se permettre impunément des énormités en philosophie, il a su, sans cesser de passer pour hostile à toute agitation, coopérer au succès d'un pamphlet révolutionnaire. Personne ne s'est scandalisé d'un éloge qu'on n'eût pas toléré, s'il n'avait été atténué, compensé, réparé, par un simulacre de renonciation.

Pour détourner des soupçons vagues, Pascal osa dire dans sa 16e lettre et répéter dans sa 17e : Je ne suis pas de Port-Royal.

Diderot se déclara chrétien « parce qu'il est raisonnable de l'être »; il protesta de son « entière soumission à l'Église catholique, apostolique et romaine, de sa volonté de mourir dans la religion de ses pères » (47e et 48e *Pensées philosophiques*).

Sans s'écarter de la vérité, sans avancer rien d'inexact, sauf l'abandon d'un projet qu'il n'a jamais

eu, Montaigne a semblé désavouer les huguenots, alors même qu'il leur venait en aide.

*
* *

Sa complicité n'en est pas moins indéniable, et une fois avertis, nous n'en sommes pas embarrassés. Nous n'éprouvons aucune difficulté à la concilier avec ce que nous savions déjà, nous la trouvons même toute naturelle. Nous y étions préparés par les pages vibrantes, ardentes, belliqueuses, frémissantes d'indignation ou d'enthousiasme, que nous savourons depuis longtemps.

Voyez en particulier celles sur César. L'éloge le plus magnifique s'achève par une condamnation dont la rigueur ne saurait être surpassée : c'est un « voleur public » un « brigand », dont « la mémoire est en abomination à tous les gens de bien ».

L'homme qui se passionnait pour la vieille Rome, qui avait « attaqué cent querelles pour la cause de Brutus », qui s'élevait avec tant d'animosité contre César, a pu écrire les pages qui transformèrent un essai inoffensif en un terrible pamphlet.

Il a pu aussi, sans scrupule, fournir cette arme aux opprimés. Lui qui, si indiscrètement, manifestait jadis contre l'édit de Janvier et la politique du Chancelier de l'Hospital, il en était arrivé à recommander un écrit favorable aux protestants et adopté par eux, à parler de le publier ; n'était-il pas fondé à croire que son ami eut fait comme lui ? Pour La Boëtie comme pour Montaigne, les résolutions pouvaient changer avec les circonstances. Il n'y a pas de contradiction à faire sous Henri III, ce qu'on n'eût pas fait sous Henri II, à crier au fort d'une bataille ce qu'auparavant on aurait à peine murmuré tout bas. On a beau être le plus pacifique des hommes, si en même temps on a au cœur une haine violente contre la servitude, on risque d'être, un jour ou l'autre, entraîné à sortir de la neutralité, et la plus sincère aversion pour les guerres civiles ne saurait, à certaines heures, préserver de toute participation aux luttes que l'on déplore.

« Le bon citoyen est toujours désireux de la paix, » disait le brave La Noue ; mais il ajoutait : « La raison nous admoneste de ne jamais venir aux armes, si une juste cause et une grande nécessité n'y contraint, car la guerre est un remède très violent et extraordinaire, lequel en guérissant une plaie en refait une autre ; par cette raison, n'en doit-on user qu'extraordinairement. »

Caton disait de même :

Summum, Brute, nefas civilia bella fatemur,
Sed quo fata trahunt virtus secura sequetur.

D'ailleurs, l'autorisation de La Boétie était-elle indispensable ? Ne suffisait-il pas que sa responsabilité fût dégagée de la façon la plus catégorique ?

Virgile avait ordonné de brûler l'Énéide. Auguste s'y opposa, et si quelque chose pouvait nous réconcilier avec lui, ce serait l'usage qu'il fit de son pouvoir ce jour-là.

Montaigne serait répréhensible, s'il avait attribué à son ami des opinions que cet ami n'avait pas ou qui pouvaient lui faire tort. Y a-t-il dans le discours un mot que tout le monde n'ait, de tout temps, regardé comme l'expression, aussi exacte qu'honorable, des sentiments de La Boëtie ?

On est excusable de désobéir à un ami pour lui assurer l'estime et l'admiration des siècles à venir.

EDME CHAMPION.



AUTOUR D'UNE SOUFRIÈRE (1)

— Non, je ne te quitterai pas, Lisa.

— S'il le faut, je resterai ici avec mon mari..... Si la fatalité s'en mêle..... Dans une demi-heure vous serez au pays..... Prie-le, toi, notre père..... et dom Nunzio aussi..... Qu'il se laisse attendrir, cet homme-là. Prie-le, Nina, toi qui sais ! Dis-lui le grand malheur qui s'apprête..... Dis-lui que c'est la faim.....

— Non, je ne te quitterai pas. Il en sera ce que Dieu voudra.

— Mon Dieu préservez-nous du mal — pria donna Barbara.

Isidore, qui était sorti pour voir ce qui se passait, revint au galop, en criant :

— Et moi, je vous annonce que le patron arrive. Je connais le pas de son cheval. — Il prêta l'oreille encore un instant. — Je reconnais aussi la voix de dom Nunzio. Ecoutez.

— Papa ! Papa !



On vit d'abord paraître dom Nunzio, qui était en course pour ses affaires, depuis le matin, et, harassé de fatigue, grillé par le soleil, il survenait dans un beau moment.

— Nous voici, nous allons rire. Attendez que votre père ait rentré son cheval.

— Dieu soit loué — dit alors la fidèle domestique, en apprenant que son maître aussi était de retour.

— Oui, certes, qu'il soit loué ! Il y a vraiment de quoi.

Le baron entra, noir de poussière, et la figure sombre, en grommelant :

(1) Voir la *Revue Bleue* du 9 février et nos suivants.

— Me voilà... sain et sauf, grâce à Dieu.

En posant son fusil près de la porte, il vit sa fille Lisa, là, dans sa maison, qui se tenait devant lui la tête basse, incapable de prononcer un mot.

— Je ne suis pas encore mort — répéta-t-il, en lui tournant le dos immédiatement.

Donna Barbara commençait :

— Nous croyions que vous ne reviendriez plus à cette heure-ci, Monsieur.....

— Je m'en aperçois — lui répondit-il d'un ton bourru. — La preuve, c'est que je trouve des gens plein la maison.

— Je m'en vais, papa... J'allais partir... balbutia Lisa.

Sa sœur chercha à s'interposer, suppliant :

— Papa... Lisa était venue nous avertir...

— Les grévistes ! — s'écria Isidore. — Ils veulent faire le diable.

— Ils sont les maîtres : tout le monde est maître chez moi.

— Laissez-les faire — dit Rametta. — Les soldats viendront.

Lisa, de plus en plus abattue, répéta :

— Je m'en vais... je m'en vais tout de suite...

Mais Nina la retint :

— Non, pas en ce moment ! Où veux-tu aller ? Où veux-tu aller, maintenant qu'il arrivera... Dieu sait quoi ?...

Son père, qui ne voulait pas montrer l'émotion qu'il éprouvait malgré lui, hurla d'une voix menaçante, en la repoussant à l'intérieur :

— Les soldats viendront, tu entends ?

— Les soldats ?... parce que les gens meurent de faim ? — s'écria la pauvre femme, les larmes aux yeux et en ouvrant les bras, si désolée, si défaite que son père, furieux, se remit à brailler :

— Malheureuse ! malheureuse ! vois où tu en es réduite, toi aussi ! Toi, qui es cause que je souffre le martyre !

Et il allait enfin exhaler tous les chagrins que lui avait occasionnés cette ingrate, en songeant qu'elle était l'humble servante d'un ouvrier, elle, sa fille, son sang, et qu'elle lui faisait son lit et sa soupe... quand il y avait de la soupe !...

Dom Nunzio, qui était loin d'être porté à la tendresse en ce moment, s'informa :

— A-t-on donné la paille aux chevaux ?

Le baron s'essuya les yeux en cachette et répondit :

— Elles ont travaillé, les pauvres bêtes, et moi aussi... toute la sainte journée... je ne me mets pas en grève, moi...

Il sortit de sa poche un morceau de pain, comme le dernier de ses ouvriers, et monta l'escalier :

— Je vais manger mon avoine.

— Alors, on ferme le portail ? — demanda Isidore

Lisa fit un pas pour s'en aller.

— Non — lui dit résolument Nina, la serrant dans ses bras, — je ne te laisserai point partir. Ne nous quitte pas en pareille circonstance.

Son père ajouta, comme s'il se fâchait contre Isidore :

— Ferme, ferme. C'est encore moi qui commande ici. Tu sais ce qu'ils veulent faire, parce qu'ils ne peuvent pas vivre à nos dépens !

— Pauvre homme, ne l'abandonnez pas en ce moment, vous aussi — murmura donna Barbara, entraînant dans la maison la signorina, comme elle l'appelait encore. — Venez plutôt manger un morceau.

— Oui, monsieur, je ferme — conclut Isidore, courant à la porte.

*
* *

Sur ces entrefaites arriva dom Roch, qui venait de sa petite ferme, située dans le voisinage, pour demander du secours, et un peu plus, il recevait le battant sur la figure pendant qu'Isidore fermait. Il se précipita dans la maison comme un enragé, en criant :

— Vous voulez me laisser coucher dehors ?

— Tiens, c'est vous, dom Roch ? — s'étonna le baron.

— Qui voulez-vous que ce soit ? Qui avez-vous mis dans le pétrin ? Vous avez tenu à avoir la grève...

— Moi ?

Dom Roch se mit à parler très haut du côté de la fenêtre pour appeler l'attention de Rametta : il s'en prenait à tous les deux.

— Dom Nunzio ? Il se sera couché l'animal.

Alors il se retourna contre le baron :

— Vous avez mis le pays sens dessus dessous avec votre grève ! Et cela, pour ne pas dépenser quelques sous de plus...

— Oui, et l'argent ? — intervint Isidore.

— On ne vous demande rien, à vous, espèce de touche à tout.

— Va à la cuisine — ordonna le baron à Isidore, en le prenant par les épaules.

— Je m'en vais. Ça m'est égal...

— Comme si l'argent lui manquait, à ce filou de Rametta — reprit dom Roch, de plus en plus surexcité. — Du moment que vous vous enrichissez...

— Je ne me suis pas enrichi, à coup sûr, — grommela le baron.

— Vous, non. Mais, en attendant, c'est moi qui suis dans l'embarras.

— Et moi ?

En entendant cette réponse, dom Roch fut incapable de se contenir, et s'emporta contre le baron, en jetant feu et flamme :

— En avez-vous des gerbes dans la grange et des blés à récolter?... En avez vous du bien qui risque de disparaître en un clin d'œil, comme cela... fit-il en soufflant sur la paume de sa main. Est-ce que ces brigands-là y mettront le feu, à vos propriétés, et vous rendront tout d'un coup pauvre comme un mendiant ?

Il vit alors Rametta qui s'était montré à ses cris, et il put lui dire son fait :

— C'est à vous que je m'adresse, mon beau Monsieur. Vous avez lancé sur nous un tas d'affamés. Vous avez ruiné tout un pays en refusant d'augmenter les salaires.

Le baron, à la fin, cria plus fort que lui :

— Et comment faire pour augmenter les salaires, quand les soufres baissent de jour en jour ?

— Vous êtes un nigaud — riposta dom Roch. — C'est pour cela qu'on vous a pris la soufrière pour rien.

— Vous, qui n'êtes pas un nigaud, vous n'êtes pourtant pas dans une meilleure position que moi.

Dom Roch le regarda un instant, les yeux hors de la tête, puis il se retourna vers Rametta, en crispant les poings, écumant de rage :

— Je n'ai plus que la chemise que j'ai sur le dos, et vous cherchez encore à me l'enlever, par avance. Vous avez réduit les gens à la dernière extrémité, et ils menacent de saccager le pays. Le commissaire a reçu des nouvelles épouvantables... Et le meneur, le chef de la bande,... — dit-il, en montrant du doigt le baron — c'est Lucien, votre gendre, ce gibier de potence !

— Allez au diable, vous et lui, répliqua le baron.

Rametta, au contraire, haussa les épaules :

— Que le commissaire s'en charge. C'est pour cela que je paie des impôts.

— Allez la raconter à ceux qui ont faim, votre histoire des impôts. Vous parlez comme cela aujourd'hui, parce que vous êtes devenu riche et que vous avez le ventre plein.

— Et vous, parce que vous n'avez plus rien.

— Ils auront bien raison, s'ils vous incendient la soufrière, hurla dom Roch exaspéré.

Son cousin, plus furieux que lui, lui ferma la bouche.

— Taisez-vous donc ; vous y avez votre quote-part dans la soufrière.

Dom Roch se calma instantanément et dit :

— Je m'en moque. Je la lui ai vendue... pour un morceau de pain, c'est vrai...

En y réfléchissant, il se révolta intérieurement contre cette canaille de Rametta.

— Vous m'avez tondu ras pour cette misère que je vous devais... pour me remercier de l'aide que je vous ai donnée... moi qui vous ai servi de complice, voleur que vous êtes !... Il ne me reste que le peu de blé que j'ai là, et qui est en danger à cause de vous ! Et j'ai quatre enfants et ma femme à nourrir, entendez-vous ?

— C'est à moi que vous chantez cela ?

— A vous ! finissons-en avec cette grève. Payez mieux vos ouvriers.

— Mais, je vous le répète, comment faire pour les mieux payer ? interrompit de nouveau cet animal de baron.

Dom Roch eut l'air d'être prêt à le dévorer.

— Que vous importe, à vous ? C'est Rametta qui devait y penser. Contentez-les pour l'instant, au moins jusqu'à ce que nous ayons rentré la récolte. Après, allez vous faire lanlaire.

— Allez-y vous-même, répondit dom Nunzio, je ferai venir la troupe.

— La troupe ? vous ne pourrez pas mettre un soldat sur chaque pied de terrain.

— Je les mettrai à ma soufrière.

* * *

A ce moment, donna Barbara vint dans la cour, en criant :

— Monsieur le baron ! Messieurs ! accourez tous ! venez voir...

Dom Roch, comme s'il savait ce qu'il verrait, monta, en courant, sans cesser d'interpeller Rametta, comme un fou :

— Non ! finissons-en. Je vais prendre un drap de votre lit et l'attacher à la fenêtre, aussi vrai qu'il y a un Dieu. La paix, la paix. Arborons le drapeau blanc. Donnons-leur satisfaction, à ces pauvres gens... Vous, pendez-vous à la cloche pour qu'ils viennent écouter... ordonna-t-il à Isidore. C'est moi qui vous parle, perbacco ! Et il se frappa la poitrine.

— Ah ça ! vous êtes ivre ! — lui répondit Rametta, en le repoussant brutalement.

Lisa, les mains enfoncées dans les cheveux, cria de toutes ses forces :

— Le feu ! Le feu !

Nina balbutia :

— Papa ! Papa !

Dom Roch descendit, les jambes chancelantes, blanc comme un linge, demandant à l'un et à l'autre :

— Où cela ?... Où ?

— Ça doit être le fenil qui prend feu — dit donna Barbara qui était au bas de la porte.

— Ou le bois de la soufrière — ajouta Isidore.

— La soufrière! La soufrière! — hurla le baron, en s'arrachant les cheveux.

— Non, monsieur, c'est derrière l'ancien cimetière, vous voyez?

Ils étaient tous sortis pour regarder; la vallée entière paraissait être en flammes; le ciel était tout rouge au-dessus des collines qu'on aurait cru toucher de la main. Rametta, qui examinait aussi du haut du balcon, déclara :

— Mais non, ce n'est pas la soufrière. Ce sont quelques gerbes qui brûlent là-bas.

— Ah! mes meules! — rugit dom Roch, se sauvant à toutes jambes.

Personne n'avait plus le courage de souffler mot. Ils étaient là, dehors, en contemplation, consternés.

— Est-ce qu'ils ne mangent pas le pain du bon Dieu, ces excommuniés? — finit par dire donna Barbara.

— Qui casse les verres les paie — lança Rametta du haut du balcon.

Le baron, anéanti, murmura un peu après :

— Que vont-ils faire maintenant?

On entendit au loin un cri prolongé, une voix qui était lugubre à cette heure et dans ce silence. Tout à coup un autre cri retentit, plus près, au milieu des épaisses ténèbres de la montagne; c'était comme des signaux d'alarme et des appels qui glaçaient le sang dans les veines.

— Vous voulez savoir ce qu'ils feront? — répartit vivement Isidore saisi d'émoi. — Je serais d'avis de prendre chacun ses jambes à son cou, croyez-moi, messieurs. Songeons à sauver notre peau tandis qu'il en est temps.

— Qu'est-ce que j'en ferai de ma peau, s'il ne me reste pas autre chose? — lui répliqua le baron, qui se voyait déjà au bord du précipice.

— Nous fermerons au moins la porte?

— Et ma soufrière qui est dehors, imbécile?

— Ah! quant à moi... S'ils viennent... — grommela Isidore.

Rametta fut le seul qui ne perdit pas la tête en cette circonstance.

— Laissez-les venir — dit-il, frais comme une rose en descendant dans la cour. — Voyons ce qu'ils veulent.

— Ils veulent vos biens — lui jeta à la face le baron désespéré. — Ma ruine complète!

— Mes biens. Je suis là pour les défendre. Veillez sur les vôtres.

— Puisque vous lui avez pris tout ce qu'il avait, que peut-il faire, mon père? Qu'exigez-vous de plus?

Lisa le pria et le supplia, à mains jointes, comme un Dieu.

— Vous seul pouvez conjurer le danger, dom Nunzio! Songez à ce qui peut arriver. Quel désastre, que de larmes!... Un seul mot de vous... Vous seul pouvez opérer le miracle.

— Le miracle! — grommela-t-il. — On me demande un miracle! Comme si j'étais un saint.

— Les voilà! Ils viennent ici — annonça tout d'un coup Isidore.

— Lucien! Lucien! — cria Lisa prête à s'élancer. Mais son père, aveugle de rage, la repoussa en arrière, et empoignant son fusil :

— C'est moi qui vais le recevoir, Lucien.

— Est-ce que vous êtes fou? — lui dit Rametta, lui arrachant le fusil des mains. — Attendez qu'ils s'expliquent. Ils nous exposeront leurs griefs et nous leur répondrons.



Matteo, Nardo et Bellomo apparurent sur le seuil, sans même se découvrir — les temps étaient bien changés — avec des figures qui vous révoltaient dès le premier abord, et le baron crispa les poings, en allant à leur rencontre, l'air menaçant. Rametta, au lieu de prêter attention à de pareilles niaiseries, les accueillit en souriant :

— Bonsoir, Messieurs. Je vois avec plaisir que vous êtes raisonnables et que vous venez avec de bonnes intentions.

Ceux ci restèrent un peu interloqués, en entendant ce langage auquel ils ne s'attendaient pas.

Cependant, Matteo, qui s'aperçut de l'ironie cachée là-dessous, répondit brusquement :

— De bonnes et de mauvaises. A votre choix.

— Mais prenez garde à ce que vous ferez. Il y a les lois, il y a les tribunaux.

— Nous voulons justice, Monsieur! — cria Nardo, blême de colère.

Dom Nunzio le prit au mot :

— Qui est-ce qui ne la veut pas, mon cher ami? Nous la voulons tous, la justice. Toi, qui te plains de ta malchance; moi, qui suis la victime d'un mauvais sort... et c'est lui qui me l'a jeté — déclara-t-il en montrant le baron. — Voyez-le là, ne sachant même pas quoi répondre... Mais parlez donc, dites quelque chose aussi, vous...

— Commence par ôter ta casquette en entrant chez moi — gronda le baron, s'attaquant à Matteo.

— Je l'ôte, et vous, Monsieur, écoutez-moi — répondit celui-ci, en ôtant en effet sa casquette, mais avec un air si insolent qu'il aurait mieux fait de la garder sur sa tête.

— Ah! si vous ne savez dire que cela — ajouta dom Nunzio, en haussant les épaules. — Laissez-les parler. Nous sommes ici pour cela... Vous venez nous conter vos raisons et celles de vos camarades,

n'est-ce pas? Vous êtes comme qui dirait les députés?

— Nous sommes à bout — répliqua Nardo.

— Nous sommes décidés à n'importe quoi.

Bellomo, plus opprimé par la misère et par les maladies, glapit alors :

— Mais devrons-nous aller aux galères, sacré nom? Est-ce qu'il faudra mourir de faim ou aller aux galères?

— Tu auras cette satisfaction. Tu l'auras.

— Papa!.... supplia Nina. Puis, s'adressant aux autres, en ayant, elle aussi, un visage douloureux : — Nous non plus, nous ne savons comment faire pour vivre..... Vous le voyez bien... Nous sommes des chrétiens, nous sommes vos frères. La vie est dure pour nous comme pour vous.....

Et que de choses elle taisait encore, la pauvre Nina, de sa vie triste et décolorée, toute de devoirs et de sacrifices, sans jamais se plaindre, même à son père, qui lisait pourtant sur sa figure en ce moment, et qui en était navré.

— Les femmes aussi, maintenant? Combien sommes-nous à discuter?

— Parlez-leur, vous, dom Nunzio, qui savez les prendre — suggéra donna Barbara.

— Je saurai les prendre ou les laisser, selon ce qu'ils réclameront.

— Nous demandons l'augmentation des salaires — déclara Matteo d'un ton résolu.

— Mais je voudrais te couvrir d'or et de pierres précieuses, mon cher ami. Seulement je ne peux pas me ruiner pour ta figure. La mine rapporte de moins en moins, et vous voudriez qu'on vous paie plus cher.

— Faites monter le prix des soufres, et vous verrez que les salaires augmenteront — ajouta le baron.

— Cela, c'est à vous d'y penser.

— C'est pour cela que vous êtes patron.

— Bravo! plaignez-vous à lui — conclut Rametta.

Nina lui riposta, frémissante.

— A lui, après que vous l'avez mis sur la paille?

— J'y ai gagné gros dans votre soufrière. Je n'ai plus d'argent à y engloutir.

— L'argent vous manque à présent? observa Bellomo en ricanant.

— Il me manque et il ne me manque pas. Je vais vous citer une parabole. — Rametta s'adressa à Matteo qui était le plus rébarbatif : — Tu vas à l'auberge pour boire un demi-setier. Tu dis : combien? on te répond : trois sous. Mais tu n'en as que deux dans ta poche. Alors tu poses ton verre.

— En voilà une histoire! grogna Matteo méfiant.

— Tu ne me comprends pas? Ça ne te plaît pas — reprit dom Nunzio, en soufflant et en hochant la tête. Il regarda autour de lui, chercha, se baissa pour ramasser un caillou par terre, et le montra à la ronde, en le tenant entre deux doigts comme un jongleur : — Tu as ce caillou, je suppose. Je sais que lui le veut. — Et il indiqua avec le caillou Nardo, qui l'écoutait bouche béante. — Par spéculation, je me dis : tâchons de prendre ce caillou à Matteo, pour gagner quelque chose dessus en le revendant à Nardo. C'est comme l'affaire de la soufrière. Alors, je lui demande : compère Nardo, combien paieriez-vous ce caillou? Lui me répond : Trois sous..... Alors, changeant sa voix qu'il avait faite jusqu'ici douce et persuasive, il la haussa comme s'il était réellement en colère :

— Mais toi, si tu en veux quatre, je te le laisse, mon garçon.

Et il le lui fourra en effet dans la main, en regardant de nouveau autour de lui d'un air bourru. Matteo, qui attendait où il voulait en venir avec cette histoire, se voyant avec le caillou dans la main, répliqua en s'accompagnant du geste :

— Je vais vous la flanquer à la figure, votre parabole.

— C'est parler pour ne rien dire — ajouta l'autre.

Bellomo recommençait à se plaindre et à gémir, avec cette face terreuse, ces yeux larmoyants, ces mains sales qui cherchaient à apitoyer les gens.

— Mais je vous ai fourni mon travail, je vous ai sacrifié ma santé! Voilà vingt ans que j'extrais du soufre sous terre, et je suis plus pauvre qu'avant — hurlait Nardo, en étalant sa misère et ses haillons.

— Mais que prétendez-vous, à la fin? Que me chantez-vous là? — cria dom Nunzio qui en avait assez. — Moi aussi, j'ai été un ouvrier comme vous. J'ai travaillé jusqu'à ce jour. Je me suis épuisé corps et âme pour gagner ce que j'ai. Mon argent, je l'ai retiré de la terre avec mes ongles, et la nuit je ne dormais pas pour penser à le faire fructifier, et j'ai laissé de côté femme et enfants pour veiller à mes intérêts; un sou pour un cigare, je ne l'ai jamais dépensé; on ne m'a jamais vu à l'auberge...

Cette fois, on l'avait mis enfin hors des gonds. Il empoigna Nardo par la poitrine, et, le secouant avec rage :

— Et maintenant que toi, tu as bu ton argent au cabaret... et toi, que tu l'as mangé avec les filles... maintenant vous allongez les mains sur mes poches..

*
* *

— Et maintenant vous, vous nous racontez l'histoire du loup — dit Lucien qui entrait.

Lisa poussa un cri :

— Lucien! Lucien!

Et le baron irrité :

Aujourd'hui, entre qui veut chez moi ! comme si c'était une place publique.

— Je sais bien que je ne dois pas y mettre les pieds — répondit Lucien. — Je ne suis jamais venu rien vous demander.

— Si nous avons eu des torts... si nous vous avons offensé... pardonnez-nous, mon père — ajouta Lisa, au milieu du silence général, comme si elle s'adressait à lui en étant sur le point de mourir, avec un visage d'une pâleur mortelle et des yeux égarés comme aux derniers moments.

Son mari l'écarta pour exhaler toute sa rancune à Rametta :

— Je m'adresse à lui qui a commencé par s'enrichir dans la soufrière, et qui vient à présent nous conter des histoires.

— Racontez-la-lui, vous autres, l'histoire des salaires — répondit dom Nunzio, se déchargeant sur le baron de tous les devoirs qui lui incombaient. — C'est à lui qu'appartient la soufrière.

— Pour l'instant, c'est vous qui en avez la jouissance.

Le baron exaspéré l'interrompit, sans toutefois le regarder en face.

— Les meneurs viennent chez moi pour me dicter la loi.

Alors son gendre, à son tour, prenant un ton plus haut :

— Rametta, Monsieur, nous mangera tout vifs, tous tant que nous sommes.

— On vient me dicter des lois? Et s'il me plaît à moi de me faire manger par qui bon me semble...

— Grand bien vous fasse. Mais doit-il manger aussi le bien de ma femme, ce voleur-là?

— Reste tranquille, Lucien; il en sera ce qu'il en sera, — dit la pauvre Lisa.

— J'y mettrai plutôt le feu de mes propres mains.

— Oui, oui, — approuvèrent les camarades.

— Je suis un voleur parce que je n'ai plus de quoi me faire exploiter — objecta Rametta.

— Il y a le soufre, s'il n'y a pas d'argent — répondirent-ils aussitôt.

— Vendez-le si vous en trouvez le moyen.

— Si on ne peut pas le vendre, nous le brûlerons.

— Brûlons la soufrière — conclurent-ils sans y aller par quatre chemins.

— A votre aise — répartit dom Nunzio demeuré seul calme au milieu de cette bagarre. — Je vais à la fenêtre jouir du spectacle.

Cette fois ce fut le baron qui s'élança sur lui les poings levés :

— Ah ! vous le prenez sur ce ton-là, dom Nunzio?

— Sur quel ton voulez-vous que je le prenne, mon cher baron? Nous sommes dans le pétrin, vous et moi. Gardez votre soufrière qui ne rapporte pas autant qu'ils prétendent. Moi, fort heureusement, j'ai une hypothèque sur le terrain. Je vous laisse la mine et je garde le terrain. Nous verrons s'ils le brûleront aussi. Je vous souhaite le bonsoir à tous.

Il tourna les talons et monta dans sa chambre où il s'enferma au verrou.

A cette nouvelle riposte de dom Nunzio, les rebelles se regardèrent l'un l'autre.

— Entendez-vous cela?

— On nous joue à pile ou face.

— On nous renvoie d'Hérode à Pilate.

Nardo cria :

— Assez causé!

— Allons mettre le feu à la soufrière — répondit Matteo qui parlait comme il pensait; et il fit un pas en avant.

Mais Lucien l'attrapant par le bras :

— Hein? Qu'est-ce que vous faites? Dites-vous cela sérieusement?

— Comment, si on le dit sérieusement? Tu nous l'as conseillé toi-même.

— Moi, je vous ai conseillé de brûler la soufrière de ma femme? — hurla Lucien, les yeux hors de la tête.

Matteo se dégagea de son étreinte, plus furieux que lui. Les autres, qui n'avaient ni femme, ni soufrière, lui jetaient à la face :

— Tu tournes aussi casaque? Tu trahis tes frères?

— Eh! je m'en fiche, de mes frères — répliqua Lucien empoignant son fusil. — Il s'agit de mon bien.

Ce fut une cohue générale. Les femmes se précipitèrent sur eux en criant et cherchant à les retenir, dom Raymond tempêtait contre ces brigands; Nardo et Matteo prenaient la porte en vociférant des menaces. Soudain Matteo cria :

— Attends! Attends!

Et il partit en courant appeler ses camarades.

— Je t'attends — répondit Lucien, se plantant sur le seuil avec son fusil. — Mais personne ne passera par ici pour arriver à la soufrière.

— Bravo! — s'exclama le baron surexcité. — Isidore, donne-moi un fusil à moi aussi.

Isidore s'était sauvé en haut, et cognait des pieds et des mains à la porte de Rametta :

— Et ce poltron de dom Nunzio qui s'est enfermé!

La sinistre lueur de l'incendie teignait tout en rouge, jusqu'au ciel. Un funèbre silence régnait au milieu de ce désastre. Tout à coup on entendit un coup de fusil près du torrent, et une clameur épouvantable retentit dans l'air.

— Ils vont nous tuer tous, maintenant! — glapit donna Barbara.

Le baron était sur le seuil du portail, la figure

pâle et bouleversée, à côté de Lucien — sans parler toutefois. Comme Lisa se démenait comme une folle, appelant : « Papa !... Lucien ! » il la repoussa rudement à l'intérieur.

— Va-t'en de là ! Va-t'en de là, toi !

Mais Nina, qui se tenait près de lui, comme la Vierge aux Sept Douleurs, et répétait, en secouant la tête, qu'elle ne bougerait pas de là, qu'elle resterait près de son père, lui dit :

— Non, papa. Ne chassez pas votre fille. Ne la chassez pas en ce moment, qui est peut-être le dernier pour nous.

— Elle veut se faire tuer aussi ! — hurla le père, ému et irrité.

— N'importe. C'est mon mari !

*
* *

La paix se fit naturellement quand le danger devint plus imminent dehors et les réunit pour défendre leurs vies et leurs biens. Lucien, le plus exposé sur le seuil, s'écria d'un ton résolu, tandis qu'on entendait grandir et s'approcher le bruit de la foule menaçante :

— Ne restez pas là, Monsieur. Ne restez pas là.

— C'est toi plutôt qui n'y dois pas rester ! Pense à ta femme. Mets-toi au moins à l'abri derrière ce pilier.

Au comble de la détresse, quand Isidore, tel un ange envoyé du ciel, annonça d'en haut : « La troupe ! Voici les soldats ! » le père et les enfants se pressèrent dans les bras l'un de l'autre. Dom Raymond, revenu à la vie, les appelant tous :

— Mes enfants ! Mes chers enfants !

(Traduction de A. Lécuyer.)

Giovanni Verga.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Jehan Bojer : La puissance du mensonge, roman traduit du norvégien, par G.-C. Cros.

Sans doute la littérature norvégienne n'a point dans le monde contemporain toute l'importance que lui attribuent certains Norvégiens, tel B. Bjœrnson, ce frelon européen, qui ose se croire et se proclamer l'égal ou l'émule d'Ibsen ; sans doute..... Il arrive que les gloires norvégiennes les plus tumultueuses et les plus bruyamment annoncées n'éveillent en France aucun écho ; de même nous laissons en souffrance des renommées suédoises et danoises, et l'on pourrait citer de notoires illustrations roumaines, serbes, russes, ou même anglaises, ou germaniques ou latines, que nous ne nous empressons point d'adopter. Et l'on en fait, à Christiania et ailleurs des plaintes amères..... mais il faudrait s'entendre : sommes-nous point maîtres chez nous, maîtres de nos jugements et de nos goûts et de nos engouements, et — pourquoi pas ? — de nos caprices ? Et n'a-t-on pas mauvaise grâce à les critiquer si violemment, dans le temps même où l'on sollicite de nos jugements, de nos goûts ou de nos caprices la consécration la plus enviée ? Voudrait-on que cette consécration accueillît indistinctement tant de mérites divers ? mais alors cesserait-elle point de paraître désirable ?..... Il faudrait s'entendre, et peut-être aussi renoncer à humilier l' « incompréhension » française devant la « réceptivité » allemande ; cette « réceptivité » se manifeste par l'abondance des traductions d'œuvres scandinaves et slaves dont l'Allemagne est comme inondée ; et c'est là sans doute un fait notable, et qui intéresse l'histoire de la librairie internationale, mais beaucoup moins l'histoire de la littérature européenne, car nous n'ignorons ni l'insuffisance de la production allemande, ni la gloutonnerie d'un public peu capable de délicat discernement : et que nous importe, je vous le demande, que Leipzig multiplie les éditions des œuvres complètes de B. Bjœrnson, de Strindberg, de Brandès et de quelques autres qui sont moins connus et mériteraient de l'être davantage ?

Ibsen est mort : n'exagérons point l'importance de la littérature norvégienne ! pourtant..... vous devinez où je veux en venir, et que je n'entends point vous détourner de lire les œuvres des romanciers norvégiens, et par exemple les romans de Jehan Bojer.

Imaginez un orphelin que des pêcheurs élèvent durement au pays des fjords : la dure misère et une magnifique indépendance façonnent son caractère, avant même que l'école n'entreprenne de discipliner son intelligence vigoureuse, son imagination qui se plaît aux exaltations solitaires : quels sont ses maîtres ? Adolescent on ne saurait le taxer d'ignorance : il s'ennuie, s'évade de la sombre vallée qu'étreignent les fjells neigeux : on le retrouve en Angleterre, en France, en Italie... Paris le retient longtemps. Il écrit, et comme il est infiniment plus difficile de passer inaperçu à Christiania et à Copenhague qu'à Paris et peut-être à Londres, ses comédies, ses nouvelles, ses romans sont accueillis, signalés, loués comme il convient ; bien avant la trentaine, Jehan Bojer est dans le Nord un écrivain qui compte ; et déjà sa jeune gloire franchit les frontières... et nous savons que l'Allemagne, colonie littéraire de la Scandinavie, ne se défend guère contre les entreprises des romanciers danois, suédois ou norvégiens.

*
* *

De pareilles existences ne sont point rares en Norvège et l'on citerait parmi les jeunes littérateurs norvégiens tout un groupe d'autodidactes qui vécurent, avant d'écrire, de surprenants romans d'aventures ; tel, simple matelot, courut les mers et les ports, tel autre — il faut bien vivre — manifesta une extraordinaire variété d'aptitudes, fut chauffeur de locomotives, camelot, interprète en Amérique, conduisit des tramways dans la cinquième avenue... Et l'on ne voit point que cette méthode soit si mauvaise ; il se pourrait que ces mœurs audacieusement vagabondes soient plus favorables à l'étude de la vie que l'immobilité casanière de nos romanciers-bureaucrates et l'on soutiendrait qu'elles entretinrent ou développèrent chez les romanciers norvégiens quelques unes des qualités par où se caractérise leur vigoureux naturalisme, et, par exemple le goût de l'action, le sens du romanesque, et cette large curiosité qui ne leur permet point de s'isoler du reste du monde, en sorte que leurs récits et même leurs études de mœurs locales présentent un intérêt général... Cette jeune littérature norvégienne est bien vivante ; Jehan Bojer en est un représentant typique : une traduction française de l'une de ses œuvres les plus fortes nous est offerte, voici bien des motifs de ne point négliger la *Puissance du Mensonge*.

*
* *

Knut Norby est un de ces riches cultivateurs qui sont le sel de la Norvège : Norby est son nom de famille; le même nom désigne le *gaard* dont il est propriétaire. L'homme et la terre, la terre et l'homme ! Peut-on marquer trop fortement par le langage quel indissoluble lien les rattache l'un à l'autre? Que voilà bien les mœurs rurales et l'éternel enracinement du paysan au sol ! L'homme et la terre, l'imagination parfois les confond : de son « salon » Knut Norby aperçoit la ferme de son rival, le puissant Mads Herlufsen ; « peu à peu il arriva qu'il ne pouvait penser à Herlufsen sans voir en même temps les bâtiments de sa ferme, la forêt tout autour, et la montagne dans le fond. C'était comme un petit gnome avec la tête dans le ciel, et c'était Mads Herlufsen, embusqué là, qui ne quittait pas Norby de l'œil. » — Knut Norby est un propriétaire rural ; Mads Herlufsen, embusqué, le guette ; Knut Norby surveille Mads Herlufsen; l'un s'afflige si l'autre se réjouit ; Knut Norby signe-t il un marché favorable, Mads Herlufsen enrage ; Mads Herlufsen conclut-il une fructueuse vente de bois, Knut Norby accuse la Providence ; les mésaventures, les défaillances de Mads Herlufsen consolent Norby ; les malheurs de Norby réconfortent Mads Herlufsen. Autour d'eux « la commune » suit attentivement les péripéties de la guerre sourde que se font ces deux « roitelets » de village ; la lenteur et la ruse paysannes dissimulent les jalousies, les haines soupçonneuses et féroces qui habitent les âmes... Et voilà peut-être la psychologie d'un canton norvégien, et l'on pensera que rien ne ressemble plus à la psychologie d'un canton français...

Knut Norby serait peut-être capable de se soustraire aux préoccupations sordides et aux intrigues mesquines; il y a deux hommes en lui, l'un « à qui l'école, l'enseignement du pasteur, les voyages, toutes sortes de livres avaient donné un idéal multiple et divers ». Ce Norby-là lit volontiers, et se passionne pour la liberté politique et religieuse..... quand l'autre n'a rien à faire; mais l'autre n'a guère de loisirs : l'autre, c'est le Norby héréditaire qui représente une dynastie de chefs laborieux et âpres ; Knut assumant à la mort de son père la direction de la ferme a, d'un coup d'œil, pris possession des paysans, des gros registres pleins de chiffres, des profondes forêts et des affaires en train, puissance invincible de la tradition ! il est devenu comme « le double » de son père : « Souvent, quand il était en train de terminer une nouvelle affaire dans les bois, il lui semblait tout à coup qu'il était son père lui-même. Sans qu'il s'en aperçût, il voyait avec son regard, employait ses trucs, avait la même espèce de conscience que lui. » Comme ses ancêtres, Knut Norby domine sa commune et la redoute, et, comme à eux, toute son astuce lui sert à défendre dans une lutte soucieuse et perpétuelle, et à maintenir le prestige de sa dynastie. Autour de lui, les siens se serrent dans un sentiment d'étroite solidarité familiale, ses filles — Ingeborg, « le bon génie de la maison », qui pleure son fiancé, et n'envisage qu'une vie de renoncement et de dévouement, la rieuse Laura, — qui raille le pensionnat de Christiania où elle achève ses études — son fils Einar, qui approfondit la philologie et séjourne plusieurs mois par an dans la capitale — sa femme, autoritaire et querelleuse, et dont il redoute la clairvoyance et l'impitoyable contrôle.

« ... Warit Norby était fière envers les femmes de paysans, parce qu'elle les regardait de haut en bas; envers les femmes des « autorités », parce qu'elle avait peur qu'elles n'agissent de même à son égard.

Nous autres, gens de la campagne, disait-elle souvent, nous ne savons rien de rien.

Et elle souriait à sa façon.,...

Sur ses cheveux, d'un gris d'argent, elle portait une petite coiffe, comme la femme du pasteur. Dans son beau visage, aux traits fins, la bouche était dure et le menton proéminent... »

Tableau patriarcal : j'ai réuni les traits épars :

Jehan Bojer n'a souci que de nous conter un drame, plusieurs drames enchevêtrés : peut-être en sa hâte dramatique néglige-t-il exagérément ce que les écrivains de théâtre appellent les préparations. Ah ! comprenez bien que Mads Herlufsen et la commune guettent Knut Norby et que sa femme l'épie hargneusement, n'oubliez pas qu'il a un grand sentiment de sa responsabilité de chef, qu'il couvre tous les siens et répond de leurs actes devant l'opinion publique. Survienne l'occasion : Knut Norby, qui est un honnête homme et qui fut toute sa vie loyal et probe, Knut Norby sentira soudain son audace faiblir, sa loyauté l'abandonner ; il mentira, il mentira pour que ses ennemis ne se gaussent point de lui, pour que Warit ne l'accable point de reproches ; il mentira pour sauver la face afin que le ridicule n'atteigne pas cette même Warit et bientôt ne l'éclabousse pas lui-même ; il mentira pour sauvegarder sa réputation d'habile manieur d'affaires, sa réputation de maître obéi, et bientôt son honneur et l'honneur de son « gaard » ; il mentira par faiblesse, par vanité, par orgueil ; il mentira jusqu'au crime..... D'ailleurs, de même que les motifs sont nombreux qui expliquent la défaillance d'un honnête homme, diverses sont les formes sous lesquelles s'affirmera son mensonge ; et d'abord il ne formulera point lui-même l'affirmation criminelle ; il est de fausses affirmations qui naissent des circonstances ; ne point les dénoncer, si l'on est le principal intéressé, c'est consentir au mensonge, et c'est déjà mentir ; du silence qui engage aux approbations tacites et bientôt aux insinuations calomnieuses, la pente est rapide ; ce sont ensuite les paroles définitives que l'on prononce, les déclarations que l'on signe, le serment que l'on prête.....

*
* *

Un voisin de Knut Norby, Wangen, a emprunté deux mille couronnes : Knut Norby, à l'issue d'un excellent dîner à Christiania, s'est laissé circonvenir et a consenti à cautionner l'emprunt ; Wangen est un industriel malchanceux et qui ne se raidit point contre la destinée ; insouciant, il engloutit dans une entreprise de briqueterie la fortune de sa femme, celle aussi que lui confia son beau-père. Wangen fait faillite. Le jour où la nouvelle arriva au gaard, Ingeborg pénètre dans la chambre de son père : .

« Je voudrais te parler de quelque chose, père, dit-elle à voix basse. A la porte aujourd'hui j'ai entendu raconter que Basting, l'avocat, s'est vanté de savoir que tu ressentirais, toi aussi, le contre-coup de cette faillite..... Je n'ai pas osé en avertir maman, avant de t'en avoir parlé.

Mais le vieux s'était proposé d'avoir la paix ce soir, et il répondit :

— Ce pauvre Basting, il faut toujours qu'il ait un potin à répéter !

— Ce n'était donc pas vrai ! C'est bien ce que je pensais, dit Ingeborg en se levant :

Puis elle se glissa doucement hors de la pièce, après avoir d'abord baissé mieux les rideaux et mis dans le poêle une nouvelle bûche... »

Le lendemain Knut Norby est accosté dans la cour du gaard par un journalier qui l'interroge gaiement :

— « Non, mais est-il possible que ce Wangen ait fait un faux comme on le raconte ?

— Ça lui ressemblerait assez ! dit Norby, en regardant le ciel pour voir si le temps était propice à l'excursion en forêt qu'il avait projetée.

Le journalier était en train de tracer un chemin dans la neige : il s'appuya sur sa pelle.

— Oui, on dit même qu'il a imité la propre signature de Norby ! dit-il en regardant le vieux à la dérobée. Il s'est vanté, à ce qu'on raconte, d'avoir été cautionné par Norby en personne, et voici qu'aujourd'hui les gens de chez Norby nous affirment qu'il a menti !

En tout cas, ça ne regarde pas cet idiot-là, pensa le vieux.

Et il s'éloigna sans répondre. »

Dans la grange, journaliers et garçons de ferme s'entretiennent du faux en battant du blé : nouveau silence de Knut Norby qui pourtant s'inquiète :

« Si l'on apprend que tu as fait courir ce bruit, se dit-il, Wangen te tiendra bien, et les gens s'amuseront tout de bon. »

Il parlera donc ; il parle... mais voici que le forgeron quitte le gaard et, sac au dos, s'éloigne sur la route : Knut Norby le rejoint en hâte : un homme en skis vient de passer.

« — Lui as-tu parlé de Wangen ?...

— Pour sûr ! Pourquoi ne l'aurais-je point fait, répondit le forgeron. Ah ! oui, nous vivons dans un bien sale temps ! »

L'homme au skis dévalait les pentes, disparaissait dans une poussière de neige, et la nouvelle courait avec lui ; atterré, Knut Norby se tut encore une fois.

« Pas la peine maintenant que tu te rendes ridicule aux yeux de ce forgeron ou de ces paysans, pensa-t-il — puisque le diable lui-même s'est chargé de répandre le bruit. Te voilà propre, Norby ! »

Telle est la rapidité des événements que Knut Norby ne parvient point à se ressaisir ; il n'a point eu le temps de parler aux journaliers, ni d'infliger aux femmes une réprimande méritée, que déjà Warit s'en est allée dénoncer au maire le faux de Wangen : Warit est outrée des lenteurs de Knut et le lui fait bien voir. Knut renonce à la battre ; il

change d'habits pour courir à son tour chez le maire, puis se ravise.

Tout cela, c'est à en rire ou à en pleurer ! D'abord, tu aides cet homme par bonté, puis tu perds ton argent, enfin tu t'attires des querelles chez toi, et ça ne suffit pas encore; tu t'en vas courir de ci de là, et te rendre ridicule. Plus ! Voici que tu vas encore livrer ta propre femme à la risée et aux railleries de toute la commune ! Non, c'en est trop, décidément !

« Il resta assis avec son pantalon neuf à la main. Le vilain portrait qu'il s'était tracé de Wangen, la veille, était devenu plus repoussant encore. Car, au fond, tout ce qui s'était passé aujourd'hui, c'était bien la faute à Wangen. « Et c'est pour cet homme que tu vas... » Le vieux rejeta brusquement le pantalon de cheviotte et remit ses vieilles culottes... »

Knut Norby remet ses vieilles culottes : il ne protestera pas : première capitulation à laquelle consent sa conscience; d'autres suivront jusqu'au complet désastre moral; Knut Norby signera une plainte; il prêtera serment; il fera condamner Wangen à la prison et à l'amende.

Les hésitations, les scrupules, les remords, la farouche résolution de Knut Norby lorsque s'engage la lutte judiciaire, l'espèce de conviction dont il se leurre lui même, les joies d'orgueil qui lui font oublier le naufrage de son ancienne probité, voilà bien le centre du livre. Quelle sûreté, quelle vigueur dans le déroulement logique de ce drame de conscience ! Et quelle ampleur ! Car le crime de Knut Norby est de ceux qui ne vont point sans de nombreuses répercussions sociales; est-il d'ailleurs une faute humaine dont on puisse apercevoir toutes les conséquences? Jehan Bojer ne le pense pas; il y insiste, préoccupé d'affirmer que la mort même du coupable n'interrompt que rarement la série de ces conséquences... Et voici qu'autour de Norby les drames se multiplient : drame dans la famille Wangen, souffrances de ce ménage ruiné et que Norby s'efforce de déshonorer, drame matériel, drame de la misère, mais surtout drame moral où éclate le dévouement de l'épouse et de la mère. Jehan Bojer est un merveilleux analyste de la conscience; seul l'intéresse le drame intime où s'absorbe un temps plus ou moins long chacun de ses personnages : Einar se souvient nettement qu'un jour son père l'entretint de Wangen et de l'emprunt et de la caution accordée ; affres de ce fils qui s'efforce vainement de raviver les souvenirs de Knut Norby, et se résoud à témoigner en justice contre son père, et n'en a pas le courage et s'enfuit de la salle d'audience affolé, et s'évaderait du gaard familial si une grave maladie ne l'y retenait soudain; Ingeborg a reçu les confidences d'Einar : désespoir de cette jeune fille aimante et droite, et qui deviendrait folle si je ne sais quelle inspiration quasi surnaturelle ne mettait fin à ses angoisses..... Chacun des personnages de Jehan Bojer a un cas de conscience à résoudre, certains en cherchent douloureusement la solution leur vie durant, tel ce pasteur Borring, fort incapable de concilier son ministère avec les exigences de sa raison.

Et tous ces personnages sont foncièrement honnêtes, eh ! oui ! et ceux mêmes qui commettent les actes les plus répréhensibles, et par exemple font des faux ou ne reculent pas devant un faux serment : Jehan Bojer ignore la perversité qui pourtant est bien aussi de ce monde; nombreux sont les Scandinaves (Suédois et Norvégiens), qui prétendent l'ignorer; et cela donne à leur conversation et à leurs œuvres, je ne sais quelle saveur d'ingénuité... Les personnages de Jehan Bojer sont honnêtes; ils ont tous une conscience dont ils se préoccupent fort : ils ne sauraient commettre un crime sans s'être tâtés longtemps et sans s'être payés de raisons suffisantes; ainsi sauvegardent-ils non seulement leur orgueil, mais aussi leur fierté jusque dans la pire dépravation. Dirons-nous que c'est là un trait de race? Et conclurons-nous que la morale des peuples scandinaves soit supérieure à celle des peuples latins? peut-être si l'on s'en tient aux aspirations, non très probablement si l'on envisage les actes seuls.

*
* *

Et voit-on l'originalité de ce livre, et qu'elle consiste en ce que Jehan Bojer applique à l'étude d'un milieu paysan les procédés essentiels du roman psychologique? Qui donc en France hasarda pareille tentative? Un roman de mœurs rurales ou populaires qui ne serait que psychologique, et d'où l'auteur exclurait systématiquement les descriptions, le pittoresque, aimable ou repoussant, un roman qui ne serait que profond, austère et émouvant... la grande nouveauté ! Ce roman, Jehan Bojer nous l'apporte; il n'en a pas inventé la formule ; le genre est connu en Scandinavie, et spécialement en Norvège où les études de paysans constituent depuis longtemps le fonds de la littérature... Ce roman de Jehan Bojer est fort, intensément dramatique; des scènes entières semblent écrites en vue du théâtre; le talent de l'auteur ne s'y révèle pas tout entier : ce roman est touffu encore que la concision de certaines de ses parties confine à la sécheresse : et sans doute la note de tendresse et de douce émotion n'en est pas absente : rien n'y annonce cependant le tour d'imagination poétique, la fantaisie légère qui font le charme de certaines nouvelles, non traduites, de Jehan Bojer. Et l'on prouverait que la *Puissance du mensonge* n'est pas un livre parfait... personne ne soutiendra qu'il était inutile de le traduire en français.

LUCIEN MAURY.

SUR L'OCÉAN DES JOURS

Le hasard est puissant sur chaque destinée,
Et nulle âme ne sait sous quelle étoile née
Elle vivra toute sa vie, heur ou malheur.
Mais l'Océan des jours laisse au marin lutteur
Dont le regard est ferme et la volonté forte
A décider du hâvre où sa voile l'emporte.
Si l'orage le brise, ou s'il touche l'écueil,
Il se rend témoignage, avec un juste orgueil,
De n'avoir pas couru sa hardie aventure
Selon le gré des vents qui courbaient sa mâture.
Toi, le pressentiment d'un rivage ignoré
Où l'acclamation attend ton front lauré,
Ecarte ton vaisseau de la route tracée,
Et l'équipage en vain murmure, ta pensée
Refuse de marquer des limites au sort
Et se confie à lui pour aborder au port.
Le voyage ainsi fait est fécond en surprises.
Il connaît, tour à tour, la tempête ou des brises
Molles infiniment et qui s'exhaleraient
De roses que des mains douces effeuilleraient.
Sous l'azur adorable aux yeux visionnaires,
Ou sous des cieux d'airain sonores de tonnerres,
Tantôt atterrissant à des bords inhumains,
Et tantôt, dans l'oubli des douteux lendemains,
Jetant l'ancre, un moment, à quelque heureuse grève
Où ton navire balancé berce ton rêve,
Mais au souffle nouveau, comme au nouvel espoir,
Toujours livrant ta voile et ton cœur, sans savoir
Où le destin enfin te tiendra sa promesse,
Rien ne t'enlèvera ta divine allégresse :
Argonaute déjà porteur de ton trésor,
Tu pourras ne ravir jamais la toison d'or,
Si tu sombres avant de saisir le mirage,
Quel triomphe eût valu l'extase du voyage ?

EUGÈNE HOLLANDE.



THÉATRES

ODÉON : **Florise**, comédie en 4 actes, en vers, de Théodore de Banville.

Rien de plus mélancolique que la destinée de certaines œuvres. Mélancolique est trop peu dire, quand celles-ci sont proches du chef-d'œuvre, et c'est le cas de la *Florise* de Théodore de Banville. Voici une pièce exquise, un joyau poétique, ouvré il y a trente-cinq ans par le plus raffiné des poètes, en vue d'une interprète déterminée, Mme Sarah-Bernhardt, et qui non seulement ne fut jamais jouée par elle, devenue directrice de théâtre, par elle, dont la véritable fonction dramatique était de sauver le théâtre en vers, mais n'eut même pas la bonne fortune d'être classée au répertoire de la Comédie Française, ce répertoire auquel elle semblait destinée par son genre et par son talent, où elle eût fait un digne pendant à *Gringoire*, et tout proche des Comédies de Musset, car Florise eut pris tout son sens et toute sa valeur expressive entre Marianne et Jacqueline. Mais le sort ne l'a pas voulu ainsi... le sort, ou plus exactement, la mauvaise volonté, l'ignorance feinte de qui eût dû s'y employer... et il a fallu — ô ironie du destin — la venue à l'Odéon de M. Antoine, de M. Antoine, fondateur du Théâtre Libre, soutien de la Comédie rosse, protecteur et divulgateur du Théâtre réaliste, pour que l'œuvre la plus poétique, la plus délicieusement idéale, vît le jour de la rampe. Il a fallu que M. Antoine entreprît cette sorte de révision de l'histoire du Théâtre français, pour que la *Florise* de Banville, véritable nouveauté, non point reprise vous entendez, fût offerte à l'admiration des lettrés et de quiconque a le sens de la poésie.

Tout à l'heure je rapprochais *Florise* de *Gringoire*. Et la parité, l'identité, n'est pas seulement dans la *forme*, dans l'exécution, dans cet art de versification, si poussé, si parfait, si exquis... elle est encore dans l'inspiration même, car, à *Gringoire*, *Florise* fait un digne pendant : Gringoire, c'est le poète et Florise la comédienne, êtres inséparables et liés par le Destin, qui se complètent et s'expliquent l'un par l'autre, dans le monde de la pensée, et qui dans le domaine réel semblent créés pour se torturer et se détruire. Gringoire, c'est le poète, le créateur, qui ne saurait vivre en dehors de ses rêves et des créations imaginaires de son cerveau. Florise, c'est la comédienne, pour qui son art représente toute réalité, pour qui rien n'a d'existence que lui, et qui subordonne toutes choses du monde à cette suprême réalité. Théodore de Banville eût pu confondre ces deux figures en un groupe sublime : il préfera les modeler l'une après l'autre, les exécuter à part, leur donner vie dans une affabulation différente, et c'est ainsi que nous eûmes le Poète avec *Gringoire*, et la Comédienne avec *Florise*.

N'importe, ils demeurent inséparables, et je ne dis pas seulement par l'inspiration, par ce qu'ils nous révèlent de l'âme intime de qui les créa, mais encore par l'éclat et la magnificence de la forme : un vers, qui sans doute est riche, brillant, sonore, digne à tous égards du Parnasse, qui, par conséquent, satisfait notre oreille, et le besoin qu'elle a d'un certain *nombre*. Mais s'il ne satisfaisait que notre oreille, ce serait peu de chose : il satisfait aussi notre âme car il traduit des mouvements *intérieurs*, il est évocateur de sentiments : il les traduit et les suggère, et malgré son éclat, il ne nous violente point, comme tels autres vers de comédie qui eurent une fortune différente par le monde, mais finalement tuèrent leur auteur pour l'avoir exalté trop et laissé tomber de trop haut — car il est des coups de fortune qu'on ne peut supporter sans que mort s'en suive et dès la fleur de l'âge. Ce n'est point ce vers à effets cons-

tants et à facettes, ce vers brillant et brillanté, ce vers *méridional*, peut-on dire, qui aguiche et raccroche l'auditeur, et sans même lui laisser le temps de souffler, semble lui dire : « Admirez-moi! Voyez comme ma tournure est belle, et mon air dégagé! » Non certes, ce n'est point ce vers là! Et nous lui savons gré de ne pas l'être, car il y avait je ne sais quoi d'exaspérant dans cette attitude de rodomont.

Et après vous avoir dit ce *qu'il n'est pas*, ce vers de Banville, voulez-vous que je tente de vous dire *ce qu'il est*, pourquoi cette *Florise* nous semble un juste rappel de ce que doit être, de ce que peut être la comédie en vers, pour quel motif, en un mot, elle devrait faire figure, joyau précieux et délicatement serti, au répertoire de la Comédie-Française. Je le tenterais bien, mais un autre m'a devancé dans cette tâche, et plutôt que de lutter avec lui, j'aime mieux d'avance me déclarer vaincu : au surplus, c'est un poète qui parle d'un poète, et rien ne vaut d'être jugé par ses pairs, pourvu toutefois qu'ils parlent sans passion, sans esprit de dénigrement et de basse rivalité. Voici donc ce que d'Aurevilly écrit de Banville : « Jetez dans un mortier Alfred de Musset et Victor Hugo, broyez et mêlez et vous aurez une combinaison, une combinaison poétique, qui pourrait bien s'appeler Théodore de Banville. Seulement cette composition brillera d'une étincelle divine qui n'est pas dans ses éléments constitutifs — qui n'est ni dans Musset, ni dans Hugo — et c'est la gaieté dans le lyrisme, le lyrisme qui semble l'exclure... C'est un romantique, lyrique comme pas un. Élégiaque aussi, mais moins élégiaque que lyrique, et quoique élégiaque à ses heures, comme les romantiques, qui ont tous, plus ou moins, chanté la romance du Saule avant de mourir. »

Ainsi d'Aurevilly nous marque justement et d'une touche délicate, lui qui sait être délicat autant que violent à ses heures, la part de sourires et de larmes qui composent l'expressive physionomie du créateur de *Florise*. Il marque bien cette sensibilité qui pudiquement se dissimule sous un sourire, qui n'appuie jamais, qui a l'horreur d'insister et qui s'arrête au point exact où tel autre s'avance sur le premier plan de la scène et ponctue sa tirade. L'un s'adresse aux délicats, l'autre à la masse qui comprend et aime les gros effets : c'est un peu la différence du poète à l'orateur; car chez lui le geste expressif est toujours subordonné à l'émotion intérieure, au mouvement de l'âme qui le suscite et le comprime en même temps. Pour reprendre l'ingénieuse combinaison d'éléments poétiques qui composent Théodore de Banville d'après d'Aurevilly, la note d'Alfred de Musset, faite d'émotion et de souffrance, compense amplement celle de Victor Hugo, tout extérieure et plastique. Elle fait mieux que la compenser : elle la prime, et voilà pourquoi nous aimons tant *Florise* : c'est qu'elle se rapproche davantage de ce théâtre exquis et unique dont toutes les œuvres, ou presque toutes, devraient être au répertoire de notre première scène, si cette première scène avait le moindre souci de sa fonction véritable.

Vous raconterai-je maintenant le roman de cette comédienne qui s'appelle Florise : comment cette comédienne, tout entière à son art, et qui jusqu'alors n'avait aimé que lui, tout d'un coup crut aimer dans la réalité, en serrant sur son cœur un cœur vivant et qui battait pour elle... comment elle s'aperçut vite de sa méprise et, reconquise par cet art, unique raison de vivre, prononça l'éternel adieu. Ces choses-là se peuvent dire en prose quand on leur donne un décor contemporain. Mais à qui leur donna l'affabulation du passé et la couleur poétique où la réalité se transfigure dans le rêve, ce serait presque faire injure que de tenter par une analyse précise d'en fixer les contours : ce serait en tous cas les déformer sans en traduire l'exquise beauté. Il suffira de savoir que les gestes essentiels de la comédienne et de l'amant s'y trouvent résumés et commentés dans la plus belle langue poétique, une langue qui est un enchantement pour l'oreille et serait une musique, si elle était dite comme il convient.

***

C'est encore un bel effort de M. Antoine que l'exhumation d'une œuvre que les lettrés seuls connaissaient et qu'il a entrepris de monter pour le grand public. Dirai-je que la réalisation correspond à l'effort? Évidemment non, car personne ne me croirait. Vingt années de drame réaliste sont un mauvais entraînement pour la mise en scène de la comédie lyrique, et l'on s'en aperçoit à maints détails qui trop souvent nous font descendre du rêve à la réalité. Et j'ajouterai : c'est merveille que l'on ne s'en aperçoive pas davantage, si l'on veut bien réfléchir au passé de M. Antoine. Sa plus grave erreur fut de confier le rôle de Florise à Mlle Berthe Bady, qui n'a rien de ce qu'il faut pour l'interpréter. J'ai dit ici même et en mainte circonstance ce que je pensais de cette artiste dans le drame contemporain et réaliste, et je l'ai dit avec assez d'éloges, pour conserver toute ma liberté de critique : Mlle Bady n'a aucune des qualités requises pour dire le vers. Elle ne semble pas se douter des exigences du *nombre*, de la *césure* et de la *rime*. Ces vers, qui portent la signature du plus accompli des Parnassiens, il semble qu'ils n'aient ni césure, ni rime, quand ils sortent de sa bouche, tant les points de suspension sont marqués à faux. La première condition exigée pour dire, ou mieux *chanter* le vers, c'est d'avoir une

oreille musicale, et Mlle Bady est fort dénuée de ce côté. Elle s'est donc trompée en acceptant ce rôle de Florise qui ne lui convenait en aucune façon : cela ne diminue en rien son grand talent qui a trouvé son emploi et le trouvera encore dans l'interprétation du drame réaliste comme *Résurrection* et *Maman Colibri*. Il faut, en revanche, louer sans restriction M. Capellani qui fut délicieux dans le rôle de l'amant. M. Capellani a toutes les qualités voulues — diction, prestance physique — pour les jeunes premiers à costumes : il ferait un Cœlio, un Fortunio excellent, voire même un Perdican ou un Valentin, et ce sont emplois pour lesquels il est si difficile de trouver un interprète, que son interprétation, dans la pièce de Banville, ne saurait passer inaperçue.

PAUL FLAT.



Musique

—

LA MUSIQUE A L'EGLISE

Il n'est pas trop tard pour parler encore d'elle, bien que les difficultés issues de la nouvelle loi de séparation des Églises et de l'État rendent son avenir aussi problématique que le destin des trésors d'art enfouis dans nos cathédrales !

La musique religieuse, où la trouver au seuil de la Semaine sainte qui coïncide, en 1907, avec le froid début du printemps ? Dans quelques grands concerts, et même à l'église (nous ne parlons ici que de la belle musique). La musique religieuse est un des chapitres de la *Vie musicale en France* dont il faudrait esquisser les physionomies avec les saisons.

A ne consulter que nos affiches et leurs sélections wagnériennes, les *concerts spirituels* ne le sont plus que de nom : le xxe siècle semble avoir totalement oublié leurs origines, qui remontent à la Régence, afin de remplacer pendant le Carême de jadis les représentations théâtrales, pieuse fondation de la Parabère repentie ! Sans doute, la *Schola Cantorum* vient de nous rendre, en deux soirées, la *Messe en si mineur* de Bach ; et la Sorbonne rivalise avec le Conservatoire au sujet de la *Création* de Haydn. Mais, en dehors des oratorios qui, malgré leur austérité, ne pénètrent pas à l'église, quelle musique accompagne aujourd'hui les offices divins ?

Avant de devenir « la dernière religion des hommes », la musique a toujours été, de toute antiquité, l'accompagnement naturel des cérémonies religieuses : cet art vague, qui n'imite et n'exprime rien de la nature extérieure, est le langage même de l'idéal, l'art sacré par excellence ; il achemine inconsciemment vers l'infini les sens limités de l'homme. Et quand les religions antiques se résorbèrent dans le rayonnement victorieux du christianisme, les huit modes grecs devinrent tout naturellement les huit modes, *authentiques* ou *plagaux*, du plain-chant. Chants judaïques et chants païens alimentaient, dès l'origine, la liturgie des vieilles basiliques romanes. Mais qu'elle se nomme art ou religion, beauté formelle ou beauté céleste, — la tendance humaine à l'Absolu, que Rome a toujours impérieusement incarnée dans l'histoire, se trouve constamment aux prises avec les contingences plus positives de la mode et du « siècle ». Et l'histoire en raccourci de la musique religieuse à l'église n'est que l'histoire des réformes entreprises par le respect de la Tradition contre les défaillances fatales de l'Évolution...

Cela, depuis Saint-Ambroise, au ive siècle, qui conserve les quatre premiers modes du plain-chant en les débarrassant des ornements superflus ; depuis Grégoire-le-Grand, au vie, qui préconise les quatre autres : c'est la musique *grégorienne* dont l'antiquité plaît si fort aux plus aventureux de nos *Debussystes !* Charlemagne dépêche à Rome les chantres grossiers de la Gaule, et leurs collègues romains leur découvrent « des voix de taureau ». L'harmonie va naître, pour compliquer les choses. Au moyen-âge, après d'interminables siècles d'ignorance et de terreur, les fantaisies gauloises du « gai savoir » se permettent d'accoupler, pour la plus folle gloire du contre-point naissant, des chansons plus que légères aux grosses notes traditionnelles des messes chantées : ainsi jusqu'au xvie siècle. On nous assure, aujourd'hui, que l'anecdote fameuse de Pierluigi, dit Palestrina, composant sa *Messe du pape Marcel* pour réformer la musique d'église sur l'ordre du Concile de Trente, n'est qu'une invention de son biographe Baini. Soit ! Mais la *Messe* existe, un chef-d'œuvre de polyphonie suave et de science éthérée ! C'est elle que viennent d'exécuter les Chanteurs de Saint-Boniface, à Bruxelles, et que nous a fait connaître, voici douze ans déjà, la maîtrise idéale de nos Chanteurs de Saint-Gervais instruits par Charles Bordes.

Ces seuls rapprochements entre un passé lointain et le présent, entre la psalmodie grégorienne et la mélopée debussyste, entre les messes *a capella* de la Renaissance et nos tardives résurrections des chefs-d'œuvre, suffisaient à signaler dans la musique d'église le courant déjà renouvelé d'une onde latente. Et quand Pie X, ce pape du passé, remplaça d'aventure Léon XIII, ce pape de l'avenir, sa volonté traditionnaliste n'eut rien de plus pressé que de décréter sévèrement une réforme musicale.

A la fin de 1903, si l'église florissait au théâtre, au moins avec le *Parsifal* de Richard Wagner, que convoitait l'Amérique, avec l'*Étranger* de Vincent d'Indy, noble interprète des thèmes liturgiques, en attendant que notre Opéra-Comique montât l'oratorio, d'ailleurs très humain, de *Marie-Magdeleine*, — le théâtre régnait à l'église : et je ne vise point les religieux fragments de ce même *Parsifal* exécutés dans la cathédrale de Reims par un cardinal-archevêque... On connait les anathèmes d'un Joris-Karl Huysmans; et le romancier de la *Cathédrale* n'a point ménagé sa verte prose de néophyte à ces musiques lascivement théâtrales ou sensuellement mondaines. C'était le dernier temps de l'évolution dramatique de la musique d'église, depuis les vocalises des Italiens, amoureux d'abord du *bel canto* : de Pergolèse à Rossini, notez l'essor païen du *Stabat*; de Mozart à Verdi, comme qui dirait de Raphaël à Rubens, oyez le crescendo du *Requiem* ! Vincent d'Indy nous a fait pressentir pourquoi son maître, l'ingénu César Franck lui-même, dont nous retrouverons l'influence si religieusement élevée sur l'école moderne, ne pouvait écrire, en son temps, de belle musique religieuse. A cette époque de l'année où des charretées odorantes enivrent l'air tiède, la musique de Gounod parut longtemps sympathique aux pompes décoratives du catholicisme; construit sur un prélude de Bach, son *Ave Maria* conciliait tout. Et les critiques mondains, qui n'aiment le christianisme que pour la Madeleine, remarquaient que l'israélite Mendelssohn n'avait pu se résoudre à chasser les Grâces du temple de Dieu : pour édifier les fidèles, est-il donc nécessaire de les endormir?

A cet aimable opportunisme un pape rétrospectif a répondu par un retour au plain-chant. Le plain-chant seul, désormais, les graves monodies de l'Antiphonaire! Ou, par tolérance, les purs chefs-d'œuvre du XVIe siècle, apogée de la polyphonie vocale, qui monte vers Dieu, comme l'ogive, avec la ferveur des mains jointes pour la prière : Josquin des Prés, Roland de Lassus, Palestrina, Vittoria, l'Espagnol assombri comme un Zurbaran; ou bien encore, les plus austères productions des grands siècles traditionnels : les psaumes d'un Marcello, les motets d'un Carissimi; passe pour l'air, d'ailleurs apocryphe, de Stradella, pour le *Miserere* fameux d'Allegri, que retenait la prodigieuse mémoire de Mozart enfant ! Mais plus de morceaux empruntés au théâtre, de tendres cavatines en guise de *Salutaris*, ou de marches tonitruantes pour conclure ! L'orgue seul. Les instruments proscrits, depuis le pur violon jusqu'aux bachiques cymbales. La harpe en exil. Une simple contre-basse, pour soutenir les jeunes voix de la maîtrise. Et plus jamais de voix de femme bannies de tout temps par la liturgie ! La maîtrise moyen-âgeuse et des chœurs d'enfants.

Le philosophe ultra-spiritualiste Victor de Laprade, qui définissait la voluptueuse musique le plus dangereux des arts, aurait approuvé la réforme ultramontaine. C'était l'archaïsme, dans toute son intransigeance idéale. En pratique, une telle réforme, comme l'art lui-même, est plus difficile que la critique. On ne remonte pas, du jour au lendemain, le cours des siècles jusqu'aux austérités de l'Église primitive. On ne rature point la décadence d'un trait de plume, fût-il pontifical. Il faut se résigner d'avance à se heurter à des difficultés matérielles, à des habitudes paresseuses, à des compromis. Rien ne renaît en un jour, l'idéal surtout...

Bref, la réforme musicale a-t-elle été suivie d'effet ? Redoutable question, quoique purement esthétique ! Afin d'y répondre, il suffirait d'interroger, dans toutes les paroisses, les cinq divisions du « propre du temps » : l'Avent, la Noël, le Carême, le temps pascal et la Pentecôte. Assurément c'est en Semaine sainte, en pleines ombres ferventes, aux sons renaissants des cloches de Pâques, que les indications deviennent les plus suggestives. En dépit de la conspiration du silence ourdie par les organistes, les maîtres de chapelle et les curés musiciens (il y en a), voici quelques documents précis sur le répertoire musical de ces jours pieux.

A la vérité, sous l'apparente unité des obéissances aux rescrits pontificaux, la plus réelle diversité musicale se prolonge fatalement; l'art religieux le plus composite se révèle dans nos architectures comme dans nos chants. Partout se manifeste à l'oreille une dualité de tendances musicales : d'une part, et le plus généralement, le *statu quo*, sans autres modifications qu'une économie de solistes instrumentaux ou vocaux. De l'autre, à l'antipode, une évolution, une réaction plutôt, exceptionnelle parce que radicale, en faveur du plain-chant. Certains offices funèbres, tel, à Pont-sur-Seine, celui du regretté Casimir-Périer, se chantent exclusivement en plain-chant. Mais ce sont là des exceptions, ou métropolitaines, ou provinciales. Le *grégorien*, dans toute sa rigueur séculaire, n'est chanté que par les Bénédictines de la rue Monsieur; et comme on l'imaginerait mieux dans la salle monastique de la *Schola* que dans nos églises envahies par le siècle !

Au demeurant, la réforme est complexe. Car en dehors des motets, des psaumes, des antiennes de *l'ordinaire*, dont l'intonation difficile est confiée à des chantres professionnels qui se permettent de chanter faux, rare est le maître de chapelle à la fois assez artiste et savant pour aborder, après les Chartreux, l'énigmatique lecture des *neumes*, ces hiéroglyphes musicaux, plus mystérieux que la flore de nos cathédrales! L'organiste aussi boude la réforme qui con-

trarie sa paresse... Si bien que l'audition de la vraie musique d'église est aussi phénoménale qu'auparavant. A Montmartre, un curé fait chanter les fidèles comme à l'Oratoire. A Saint-Eustache on entend annuellement du Gounod ou le *Stabat* rossinien. La Semaine sainte accueille partout encore les *Sept paroles du Christ*, de Haydn, ou, plus souvent, de M. Théodore Dubois. A Pâques, on joue du Samuel Rousseau, du Lenepveu, même du Dietsch. C'est partout la modernité qui persiste, et le *statu quo*.

Seules, à Paris, deux paroisses se sont mises en règle avec un pape musicien : Sainte-Clotilde et Saint-François-Xavier. Encore n'est ce pas le *grégorien* qui domine, mais les maîtres franco italiens des XVIe et XVIIe siècles : grâce à la courageuse érudition d'un Maurice Emmanuel ou d'un Tournemire, d'un abbé Perruchaud ou d'un Gastoué, les fidèles peuvent découvrir les suavités des Palestrina, des Carissimi ; seules, ces deux artistiques paroisses invoquent la surnaturelle beauté de la Renaissance musicale, très supérieure à la Renaissance architecturale, qui ne craignait point, comme le prouve Émile Mâle, de remplacer les douze Apôtres par les douze Césars ! Plus n'est le temps où la belle vaillance d'un Eugène d'Harcourt pouvait illustrer musicalement la Semaine sainte dans la nef de Saint-Eustache avec la *Passion* de Bach ; mais n'oublions point que la chapelle de la Sorbonne a recueilli les Chanteurs de Saint-Gervais !

*
* *

L'ancienne musique religieuse et l'obscure clarté de cette « lune de l'art » ne conviendraient-elles pas aux difficultés actuelles de l'Église ? Si l'Église, réconciliée avec la République française par le Concordat de 1801, se plaisait d'instinct aux messes décoratives des Lesueur, des Paisiello, des Chérubini, dorénavant l'art sobre et sombre du plain-chant ne messiérait point : la touchante communion grégorienne *Passer invenit* serait plus actuelle en son archaïsme que l'encens païen de Gounod. Autre siècle, autre musique...

Et, déjà, les exécutions musicales se raréfient dans nos paroisses : un grand nombre d'entre elles ont dû supprimer (tel Saint-Séverin) ou diminuer leur maîtrise, faute de fonds. Luther assurait que la musique gouverne le monde et rend l'humanité meilleure : mais encore faut-il de quoi la payer !

RAYMOND BOUYER.



Chronique

CASIMIR-PERIER

Le décès de Casimir-Périer a provoqué des manifestations déférentes de regret et d'estime, il n'a point causé dans le monde parlementaire d'émoi douloureux et passionné, ni eu sur la vie publique de répercussion appréciable. C'est que nul n'était plus étranger aux luttes véhémentes de nos partis, plus éloigné de l'action politique, que cet ancien Président de la République.

L'originalité de Casimir-Périer — sa force, comme sa faiblesse — avait été, cependant, à une époque où les hommes ne comptent plus que par leur énergie ou leur habileté, de représenter une classe, une tradition. La haute bourgeoisie s'incarnait à merveille en cette forte lignée d'industriels, de financiers, de parlementaires, qu'était celle des Périer. L'arrière-grand-père recevait, en 1788, les Etats du Dauphiné dans ce magnifique château de Vizille, que le Connétable de Lesdiguières érigea dans un féerique décor, au bord d'un torrent, à l'orée d'une sauvage gorge alpestre. Le grand-père, président du Conseil en 1832, confortait le gouvernement de Juillet, chancelant, lui donnait des principes et une méthode. Le père, député en 1848, 1849, opposant à l'empire, ministre de Thiers en 1871 et en 1873, aidait efficacement à la fondation de la République parlementaire. Jean Casimir-Périer continua avec conviction et correction cette tradition.

Comme toutes celles dont la fortune était d'origine mobilière et non terrienne, la famille des Périer était obstinément dévouée au régime représentatif, dont elle tirait son lustre. Elle était libérale, c'est-à-dire attachée à l'organisation économique qui réserve aux grandes individualités bourgeoises des carrières indépendantes ; et conservatrice, c'est-à-dire soucieuse avant tout d'ordre et de discipline, mais à la manière anglaise, qui n'exclut nullement l'intelligence des réformes, ni leur acceptation, quand l'urgence en est avérée. C'est ainsi que le grand Casimir-Périer, après avoir taxé d'erreur le soulèvement de Juillet, s'était fermement rallié à la monarchie nouvelle ; partisan de l'hérédité de la pairie, il n'hésita pas, comme premier ministre, à en proposer et en faire voter l'abolition. Son fils accepta la République, du jour où, selon l'expression de Jules Grévy, elle devint le « gouvernement nécessaire ». Et son petit-fils, qui était à la tête de groupements capitalistes considérables (Cie de Suez, des mines d'Anzin, etc.), déclarait opportune une orientation vers la politique sociale.

Il avait fait de fortes études de lettres et de droit. C'était un gentleman accompli, d'une courtoisie parfaite, sans familiarité ; d'un caractère droit et loyal ; d'un esprit clair et cultivé. Tôt assoupli par la fréquentation du monde, il excellait, dans les circonstances les plus variées, à parler avec à propos. Son mérite, sa situation sociale, lui conféraient une indéniable autorité.

L'adhésion de sa famille à la République était précieuse, puisqu'elle attestait aux yeux inquiets de l'étranger et de la haute bourgeoisie, l'aptitude du nouveau régime à vivre et à gouverner. Aussi la carrière du jeune Périer fut-elle rapide et brillante.

Chef de cabinet de son père en 1871 et en 1873, député

en 1876, il se prononça contre la tentative de réaction de M. de Broglie, fit partie des 363, fut réélu et appelé au sous-secrétariat des Beaux-Arts, par MM. Dufaure et De Marcère (1877-1879). Gambetta, habile à grouper et seconder les jeunes politiques d'avenir, lui confia le sous-secrétariat d'État de la Guerre dans son grand ministère (1883). Il eut dès lors une situation parlementaire éminente et sans risques, conforme à ses goûts, comme président de la Commission du budget, et vice-président de la Chambre des députés (1885-1893); la présidence lui échut lors de l'échec, aux élections législatives, de Charles Floquet.

Ce n'est point sans répugnance que Casimir-Périer quitta ces fonctions de hautes diplomatie et représentation, pour prendre la charge effective du Gouvernement. Il y fallut toute l'insistance du Président de la République, Sadi-Carnot, et tout le zèle d'Eugène Spuller. Président du Conseil contre son gré (déc. 1893), il lut une déclaration d'une remarquable fermeté, affirmant, en présence des prétentions du Saint-Siège, les prérogatives de l'État laïque et réclamant nettement une équité plus exacte dans la répartition de l'impôt.

Cependant son arrivée au pouvoir donnait espoir aux membres des partis rétrogrades. Ils acceptaient de se rallier à un gouvernement dont le petit-fils du ministre de Louis-Philippe était le chef; mais leur intention était de faire dévier la République vers une politique de résistance. Ils entourèrent le nouveau « Premier », dont les réceptions, au palais des Affaires étrangères, eurent des hôtes aussi titrés qu'inattendus.

Le dépôt et le vote de lois d'exception, provoquées par les attentats anarchistes, les fameux débats où le Cabinet révéla les tendances conciliatrices, « l'esprit nouveau », dont s'inspirait sa politique religieuse, marquèrent le modérantisme de ce ministère, qui, après diverses mesures utiles (conversion du 4 1/2 en 3 1/2 — traité de paix avec le Siam) se retira, en déniant aux employés des chemins de fer de l'État, contrairement au vœu de la Chambre, le droit de se syndiquer (8 mai 1894). Casimir-Périer fut réélu président de la Chambre.

Mais Sadi-Carnot tombant sous le poignard de Caserio, le parti modéré, désireux d'affirmer avec éclat sa prépondérance, éleva Casimir-Périer à la présidence de la République (27 juin).

Plus que jamais, certains réactionnaires de qualité affectèrent de fréquenter, de circonvenir Casimir-Périer, de l'appeler à une sorte d'action personnelle et directe en faveur d'une république conservatrice. Et de fausses apparences tendirent à faire croire que le président inclinait à cette politique.

Dans son message, il déclarait qu'il « ne laisserait ni méconnaître, ni prescrire les droits que la Constitution lui conférait ». Il eut des collaborateurs maladroits, indiscrets, d'autres hostiles. Certain agent, qu'il envoyait chaque jour dans les couloirs de la Chambre, en s'immisçant dans maintes petites inquisitions ou négociations (ainsi dans la fixation de la pension de Mme Burdeau), le découvrait dangereusement. Ses ministres, M. Charles Dupuy, qu'il avait battu au scrutin présidentiel, M. Hanotaux, manifestaient vis-à-vis de lui une indépendance ombrageuse.

Aux fautes, involontaires ou calculées, de son entourage, à l'insolence de personnalités empressées à le compromettre, répondit la fureur de ses adversaires. Fiers de leur succès au renouvellement de 1893, les socialistes prévoyaient pour leur parti une ère d'expansion : ils s'acharnèrent tout d'abord contre « le grand bourgeois », leur ennemi, insultant à ses convictions, à sa famille, à son honneur. Les incidents de cette campagne (intervention de M. Jaurès, condamnation par le jury, puis élection à la Chambre de M. Gérault-Richard, etc.), sont présents à toutes les mémoires.

Le cabinet Dupuy fut renversé. Casimir-Périer était délivré d'auxiliaires peu sûrs, mais contraint de recourir à ses adversaires, les radicaux, et de subir leur domination. C'est alors que, pris entre le mandat que lui avaient imparti — et que lui rappelaient impudemment — ses commettants, de faire une république conservatrice, et son devoir constitutionnel, qui lui prescrivait d'appeler impartialement au pouvoir le parti advers, énervé par les outrages, il démissionna (25 janvier 1895). Avec lui succombait le prestige politique de la haute bourgeoisie.

On a rappelé ces jours ci, qu'en juin 1899, Waldeck-Rousseau proposa le portefeuille de la Guerre à Casimir-Périer. L'autorité de l'ancien Président pouvait aider au dénouement de l'affaire Dreyfus, et sa poursuite de la vérité le réconcilier avec la Gauche. Désabusé, Casimir-Périer déclina l'offre. Jugea-t-il impossible de reprendre et de gagner la partie perdue en 1895?

Sa retraite d'ailleurs ne fut dépourvue ni d'activité, ni de dignité. Il patronna généreusement les œuvres sociales propres à enrayer les terribles fléaux de la tuberculose, de l'alcoolisme, de l'indigence; il présida divers Congrès d'hygiène sociale. Le désintéressement — peu coutumier dans les milieux politiques — dont il fit preuve, son dévouement philanthropique désarmèrent ses ennemis. Lorsqu'il reparut dans les fêtes officielles, il fut entouré du respect général.

Mais son action politique était nulle, comme nulle l'influence de la haute bourgeoisie. Les membres de cette classe qui ambitionnent un avenir parlementaire se font démagogues. Les autres — financiers, grands industriels — se contentent d'agir sur le Parlement par des moyens indirects. Il n'y a plus en France l'analogue des puissantes familles parlementaires d'Angleterre, bénéficiaires, sans doute, mais soutien éprouvé du régime. Le pouvoir échoit invariablement chez nous aux plus méritants — entendez aux plus habiles.

Est-ce un résultat heureux? Un régime n'a-t-il pas besoin d'appuis nombreux et divers, de militants d'avant-garde, recrutés parmi les plus audacieux, et aussi de serviteurs anciens et sûrs, quoique moins ardents, dont l'autorité, le sang-froid, la prudence même rassurent et calment l'opinion affolée, aux heures de crise? Casimir-Périer était assurément l'un de ces républicains, modérés, mais irréductibles, dont la présence formait une garantie contre une réaction noire.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la R. B. de la R. S., 52, rue Madame). — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 13 — 5e SÉRIE — TOME VII — 30 MARS 1907

Etudes sur la justice militaire

—

LA JUSTICE MILITAIRE EN BELGIQUE, EN TEMPS DE PAIX (1)

La réforme de la justice militaire commença en 1830; plus de quarante ans se passèrent avant que fût promulgué le Code pénal militaire du 27 mai 1870, et le Code de procédure pénale militaire ne vit le jour qu'en 1899... Les Belges voulaient agir avec une certaine prudence, estimant qu'il valait mieux « supporter un mal plus longtemps, dans le but d'obtenir son extirpation entière, que d'y appliquer un palliatif qui retarderait ou empêcherait la guérison (2) ».

L'étude de la justice militaire belge nous offre un intérêt tout particulier à plus d'un titre. C'est celle dont l'organisation est la plus récente; dans l'élaboration de ses deux codes, on a tenu compte des perfectionnements apportés dans les autres pays et des aspirations des populations. De plus, par ses traditions, par sa langue, par ses usages, la Belgique se rapproche beaucoup de la France; les opinions émises au Parlement belge sont aujourd'hui d'actualité pour nous. Enfin nous avons vu dans l'article précédent comment la justice militaire fonctionne en Suisse, dans une armée de milices; nous verrons ici comment elle est organisée dans une armée de métier.

Rappelons en quelques mots le système de recrutement de l'armée belge. — En principe elle doit être formée, comme l'armée anglaise, au moyen d'engagés *volontaires*; à défaut, on incorpore les *miliciens*, c'est-à-dire les hommes du contingent désignés par le sort, avec faculté de *remplacement*. C'est, en définitive, le système qui fonctionnait chez nous avant 1870, sauf que la durée du service effectif est très abrégée. En effet, si les miliciens comptent dans l'armée active pendant huit années, ils sont renvoyés dans leurs foyers, en congé illimité, après avoir servi pendant un temps relativement très court, variable suivant l'arme; ils restent alors à la disposition du ministre de la Guerre et sont astreints à des périodes d'instruction; leur situation est analogue à celle de nos réservistes.

PRINCIPES. — La première question qui se présente est naturellement celle-ci : *Faut-il une juridiction militaire spéciale?*

La Commission extra-parlementaire, la Commission de la Chambre, la Chambre et le Sénat ont été d'accord pour maintenir la juridiction militaire; les motifs peuvent se résumer ainsi :

1° « C'est la tradition ;

2° « Une juridiction militaire existe dans tous les pays ;

3° « Le juge qui ne vit pas de la vie militaire ne saurait comprendre sainement les règles militaires, être pénétré de leur esprit, en préciser le sens et les appliquer en fait » ;

4° « Les délits militaires — qui comprennent des faits non passibles de peines dans le chef des parti-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 16 mars : *La justice militaire en Suisse*.

(2) HAMEL : Bulletin de la Société de législation comparée. mars 1900.

culiers — n'intéressent pas seulement l'ordre public général, mais l'intérêt particulier de l'ordre, la discipline, le prestige de l'armée. »

M. l'auditeur général Tempels écrivait aussi :

« La nécessité d'une juridiction militaire spéciale ne paraît pas devoir être contestée. On reconnaît généralement que l'intérêt militaire engagé dans les poursuites pénales doit être apprécié par des militaires. D'autre part, le jugement est l'application de la loi pénale ; il faut donc que le tribunal *connaisse le droit.* »

De là un second principe : *le tribunal militaire doit réunir les deux éléments jurisconsulte et militaire.*

« Il faut qu'*un* homme de loi intervienne pour suppléer à l'inévitable défaut de science juridique chez les militaires, peu rompus aux distinctions parfois délicates de la loi (1). »

Dès lors le tribunal doit comprendre un *juriste.*

Ce principe soulevait une question de grande importance : le *magistrat civil doit-il présider et conduire les débats* ? Le Parlement écarta cette solution, en ce qui concerne les Conseils de guerre, jugeant qu'il suffisait au magistrat civil de prêter le concours de sa science juridique à un tribunal essentiellement militaire. Les motifs principaux de cette décision sont les suivants :

« Une partie essentielle, sinon la partie principale de l'instruction à l'audience doit porter nécessairement sur des *points de fait* de la vie militaire. Pour les rechercher, pour apprécier leur caractère extérieur, pour démêler les circonstances qui déterminent leur degré de gravité, il est indispensable, non seulement de connaître à fond les règlements, de posséder une connaissance complète des usages et des mœurs militaires, mais encore d'avoir ce sentiment profond des exigences de la discipline que l'on chercherait en vain chez ceux qui n'ont ni l'expérience, ni la pratique de la vie militaire. Le président civil serait exposé à tout moment à poser, soit au prévenu, soit aux témoins, des questions qui, révélant son incompétence, compromettraient gravement l'ascendant et le prestige de la justice. »

Les mêmes arguments ne s'appliquaient pas à la présidence de la *Cour militaire*, tribunal supérieur analogue à nos conseils de révision, qui doit surtout apprécier des questions de droit.

« La Présidence de la Cour militaire ne pouvait être confiée à un magistrat militaire pour la raison que, plus on aura assuré la prépondérance de l'élément militaire dans les Conseils de guerre où l'on recherche la précision des faits, puis il convient d'affirmer l'ascendant de l'élément juridique et l'uniformité de l'administration de la justice militaire. »

Par suite le magistrat civil est un *simple juge* au Conseil de guerre ; il est le *Président* à la Cour militaire.

M. Tempels, à qui l'on doit le projet initial qui fut adopté dans ses grandes lignes, cherchait ensuite si la justice militaire doit être rattachée à l'armée ou à la justice civile. « Si, dans la hiérarchie civile, disait-il, on lui accorde l'importance dont elle a besoin, elle y trouvera d'incontestables avantages...

« ... Enfin il paraît logique que toute justice se rattache à cette unité que la Constitution nomme le *pouvoir judiciaire.* Si le tribunal militaire doit avoir le sentiment élevé de la discipline, il doit avoir aussi celui de la légalité, lequel appartient surtout à la magistrature. » De là découle un autre principe.

Le corps des auditeurs militaires, dans lequel s'incarne tout le fonctionnement de la justice militaire, doit relever du ministère de la Justice.

Une dernière question fort importante à régler était celle de la compétence *ratione materiæ. Doit-on laisser au Conseil de guerre la compétence pour les délits de droit commun* ? Cette question a été résolue par l'affirmative, ainsi que le proposaient la plupart des juristes. Les motifs qu'on a fait valoir sont en résumé les suivants :

1er La loi défend « de distraire un citoyen de son juge naturel ; si le juge militaire est le juge naturel du militaire, il doit posséder plénitude de juridiction ».

2e Il est pour ainsi dire de toute impossibilité d'établir une délimitation précise entre les délits de droit commun et les délits militaires.

3e Toutes les infractions intéressent la discipline.

4e « La démarcation entre les deux juridictions serait incertaine et l'on verrait surgir continuellement la question de renvoi ou de règlement de juges, comme c'est le cas actuellement pour les délits connus par les gendarmes ».

5e « Si les tribunaux ordinaires avaient une compétence nouvelle plus étendue, il en résulterait un réel encombrement, surtout devant les tribunaux de police où il y aurait danger de voir l'élément militaire y appelé fréquemment ».

ORGANISATION. — Les tribunaux militaires sont les *Conseils de guerre* au nombre de sept et la *Cour militaire.*

Chaque conseil de guerre est composé de 5 membres : un officier supérieur président, un magistrat civil, deux capitaines et un lieutenant. On en a écarté les sous-lieutenants, ainsi que les sous-officiers, comme trop jeunes et manquant d'expérience. — Chaque membre a un suppléant.

Le nombre des membres, qui était jadis de sept, a été réduit à cinq : on trouvait peu convenable que

(1) M. de Borchgrave, rapporteur de la commission parlementaire.

ce nombre fût supérieur à celui des membres de la Cour militaire, tribunal d'appel.

Le magistrat civil est nommé par le Roi parmi les juges effectifs de première instance, pour un terme de trois ans, il prend rang immédiatement après le Président. — Les membres militaires sont désignés, hors de tout choix, par voie de roulement, parmi les officiers en activité de service; la durée de leur mandat est de un mois seulement.

La *Cour militaire* représente nos Conseils de révision; comme eux elle connait des appels des jugements des Conseils de guerre ; mais l'appel peut être fait tant sur le point de fait que sur le point de droit; de plus la cour militaire forme tribunal militaire pour juger les officiers supérieurs, les auditeurs militaires ainsi que les membres des Conseils de guerre, en ce qui concerne seulement pour ces derniers les infractions commises par eux dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions de juges.

La Cour militaire est présidée par un magistrat civil permanent et inamovible, nommé par le Roi et choisi parmi les conseillers des cours d'appels. Elle comprend en outre un général, un colonel et deux majors. Chaque membre a un suppléant. Le président jouit des honneurs accordés aux officiers généraux.

Ce qui caractérise l'organisation de la justice militaire, c'est le corps des *auditeurs militaires*, magistrats qui ne font pas partie de l'armée et qui relèvent du ministre de la Justice. Il y a un auditeur militaire attaché à chacun des Conseils de guerre permanents ; il reçoit les honneurs dûs aux officiers supérieurs, mais sans aucune assimilation de grade, sans aucune subordination ni aucune autorité quelconque. C'est donc un magistrat civil. Il doit être docteur en droit et âgé de trente ans accomplis.

Auprès de la Cour militaire, se trouve l'*auditeur général* qui reçoit les honneurs dûs aux officiers généraux ; il doit être docteur en droit et âgé de trente-cinq au moins.

Chaque auditeur militaire peut avoir un substitut et un suppléant non rétribué. Enfin les parquets sont complétés par des greffiers et des greffiers-adjoints.

Les auditeurs militaires, les substituts, les suppléants et les greffiers sont nommés et peuvent être révoqués par le Roi.

Par l'acceptation de leurs fonctions, les uns et les autres « contractent l'obligation d'accepter, en temps de guerre, le poste judiciaire qui leur est assigné dans l'armée mobilisée » (art. 88). C'est une conséquence de leur situation de non-militaires.

L'*auditeur général* est la cheville ouvrière de toute la justice militaire. Ses fonctions sont déterminées de la manière suivante dans les articles 121 et 125 du Code de procédure. « Il remplit les fonctions de Ministère public près la Cour militaire. Il recherche et poursuit toutes les infractions de la compétence de la Cour militaire et du Conseil de guerre. Il peut remplir lui-même toutes les fonctions de la compétence des auditeurs militaires. Il surveille les actes des auditeurs militaires et des greffiers des Conseils de guerre, la tenue de leurs registres, la conservation des archives, la convenance des locaux. Il signale au ministre de la Justice et au ministre de la Guerre toute irrégularité dans les services et toute mesure propre à assurer l'exécution des lois ».

Compétence. — Nous avons vu que la compétence des conseils de guerre, en Belgique comme en France, comprenait les délits de droit commun ; comme en France aussi sauf les exceptions concernant les contributions, la grande voirie, la pêche, la chasse, etc.

En ce qui concerne les personnes, la compétence des Conseils de guerre belges, sans être aussi étendue qu'en Suisse, l'est cependant plus que chez nous. Sont soumis, en effet, à la juridiction militaire :

1° les personnes employées dans un établissement ou dans un service de l'armée, dans certaines circonstances stipulées dans leur contrat d'engagement ;

2° Les militaires en congé illimité pour les infractions énumérées ci-après : (*a*) la trahison et l'espionnage ; (*b*) la participation à une révolte ; (*c*) les violences et les outrages envers un supérieur ou envers une sentinelle ; (*d*) la participation à une désertion avec complot commise par des militaires ; (*e*) le détournement et la soustraction frauduleuse d'objets quelconques affectés au service de l'armée et appartenant soit à l'État, soit à des militaires ;

3° Le militaire en congé illimité qui, dans l'année à dater de l'époque où les lois militaires ont cessé de lui être applicables, commet contre l'un de ses anciens supérieurs ou contre tout autre supérieur hiérarchique, à l'occasion des relations de service qu'il a eues avec lui, l'une des infractions prévues aux articles 34 à 40 et 42 du Code pénal militaire et 443 à 452 du Code pénal ordinaire.

Enfin, quand un militaire en congé illimité et un militaire en activité sont poursuivis simultanément, soit comme auteurs, soit comme co-auteurs ou complices, soit à raison d'infractions connexes, ils sont jugés par les tribunaux militaires pour toutes les infractions.

Cette extension de la juridiction militaire aux hommes en congé illimité est ainsi justifiée : « il importe, surtout en temps de troubles, qu'ils connaissent le sentiment des devoirs militaires et que

la loi continue à les régir dans leurs rapports avec l'armée [1].

L'article 32 donne aussi aux Conseils de guerre belges une compétence plus grande qu'aux nôtres en ce qui concerne les délits commis à l'audience par des personnes civiles : la personne est immédiatement jugée, sans qu'il y ait limitation de la durée de la peine; le coupable peut être aussi renvoyé devant le Procureur du roi; ce renvoi est de droit en cas de crime. Cette disposition se justifierait, d'après Legavre, par l'importance d'une répression immédiate en matière de faux témoignage.

Ainsi qu'en Suisse, les Conseils de guerre belges connaissent de l'action civile. Cette disposition fut admise afin d'épargner à la partie lésée les frais et les pertes de temps d'une instance civile pour obtenir une réparation de faible valeur. Cependant la décision du Conseil de guerre n'est limitée par aucun chiffre, contrairement à ce qui fut proposé au Parlement. Par contre, la personne lésée a toujours le droit ou de se constituer partie civile devant le Conseil de guerre, ou de recourir à la juridiction ordinaire.

Dans ces conditions, l'action civile attribuée au Conseil de guerre s'explique.

Procédure. — En Belgique, l'auditeur militaire est à la fois juge d'instruction et Ministère public. Cette double attribution nous étonne; elle est contraire à tous les usages. La question d'économie est la seule raison sérieuse qui explique cette anomalie.

L'auditeur militaire a, du reste, des pouvoirs que nous trouvons exagérés.

« Il est l'agent principal de l'administration de la justice militaire dans l'armée. Il recherche et poursuit toutes les infractions dont la répression incombe au Conseil de guerre; toute initiative lui appartient. Il a le droit de saisir la Commission judiciaire, même en l'absence de toute dénonciation des autorités militaires. Il décerne les mandats d'arrêt. Il décide du renvoi devant le Conseil de guerre. Il remplit à l'audience les fonctions de ministère public. Il est chargé enfin de l'exécution des décisions du Conseil. »

La procédure est la suivante :

Comme chez nous, une information préliminaire est faite au corps par un officier délégué par le colonel et assisté d'un greffier; cette information permet à l'auditeur de juger l'opportunité d'une poursuite. Alors commence l'*instruction*. — Au siège du Conseil de guerre, elle est faite par une *Commission judiciaire* composée d'un capitaine et d'un lieutenant, et présidée par l'auditeur militaire :

« La présence et l'assistance des officiers commissaires supprime le côté mystérieux que l'on a parfois reproché aux devoirs judiciaires. Elles tiennent lieu de la présence du défenseur aux instructions ».

présence repoussée par le Parlement. — Mais les deux officiers-commissaires n'ont aucun pouvoir :

« En cas de désaccord entre les officiers et l'auditeur, celui-ci a le droit d'agir et au besoin d'agir seul, contrairement à l'avis des autres membres des Commissions. »

On ne peut donc pas assimiler la Commission judiciaire à une Chambre des mises en accusation. En réalité, l'auditeur militaire a tous les pouvoirs; c'est lui qui ordonne le non-lieu ou la poursuite.

Nous ne saurions approuver une autorité aussi absolue. Si l'auditeur militaire, qui est un juriste, est tout qualifié pour examiner une affaire au point de vue *du droit*, sa compétence en ce qui concerne le *fait*, c'est-à-dire la vie militaire à laquelle il n'a pas pris part, est fort contestable. L'intervention d'un officier de grade assez élevé pour voir les choses avec impartialité me paraît utile et donner plus de garanties.

Hors du siège du Conseil de guerre, la Commission judiciaire est composée de trois officiers, mais l'auditeur militaire a toujours le droit d'aller la présider.

A la Cour militaire, la Commission judiciaire est composée de l'auditeur général qui la préside et qui dirige l'instruction et de deux officiers, l'un du grade du prévenu, l'autre du grade supérieur, désignés par le sort.

Pénalités (1). — Le Code pénal militaire belge porte la date du 27 mai 1870. — Les pénalités sont celles du Code pénal ordinaire, auxquelles s'ajoutent les pénalités militaires suivantes :

La mort par les armes;

L'incorporation dans une compagnie de correction pour une durée de un à cinq ans (7 ans lorsqu'il y a accumulation de peines pour plusieurs délits); s'applique seulement aux hommes de troupe et comporte, pour les gradés, la suppression de leur grade;

La dégradation militaire;

La destitution pour les officiers seulement.

« La loi introduit le principe de la condamnation conditionnelle pour les peines autres que celles militaires. Mais cette réforme n'a pas été très favorablement accueillie et l'application de cette mesure étant facultative, les présidents militaires semblent décidés à n'en faire qu'un très parcimonieux usage (2) ». C'est tout le contraire en France.

Depuis 1870, « les Conseils de guerre belges ont le droit de réduire toutes les peines par l'admission de circonstances atténuantes et même de les remplacer par des peines disciplinaires ».

(1) *Code pénal militaire*, annoté par Nypels.
(2) Le journal *La Loi* du 15 novembre 1899.

Pour comparer la rigueur des codes français et belges, prenons quelques exemples.

Refus d'obéissance. — « Le militaire qui refusera d'obéir aux ordres de son supérieur ou s'abstiendra à dessein de les exécuter, lorsqu'il est commandé pour un service, sera puni de l'incorporation dans une compagnie de correction pour le terme d'un an à cinq ans » (art. 28 du Code belge.

En France, le même délit est puni d'un emprisonnement de un an à cinq ans. Le séjour dans une compagnie de correction est-il beaucoup moins dur que l'emprisonnement ?

L'outrage envers un supérieur est puni en Belgique de l'incorporation dans une compagnie de correction pour un terme qui ne doit pas excéder deux ans; trois ans si l'outrage a eu lieu pendant le service ou à l'occasion du service.

En France, les peines sont respectivement de un an à cinq ans d'emprisonnement ou de cinq ans à dix ans de travaux publics.

Désertion. — En Belgique, l'homme est réputé déserteur après une absence de huit jours en temps de paix; en France le délai est de six jours.

La désertion entraîne, en Belgique, l'incorporation dans une compagnie de correction pour trois ans au plus; pour une durée de deux à cinq ans s'il y a récidive, si le militaire a déserté de concert avec un camarade, s'il a emporté son arme à feu ou son cheval.

En France, dans les mêmes conditions, les peines sont de deux ans à cinq ans d'emprisonnement dans le premier cas, au minimum de trois ans d'emprisonnement ou de travaux publics dans le second.

Nous constatons donc que les pénalités sont plus faibles en Belgique qu'en France.

Général H. LANGLOIS,
Sénateur,
Ancien membre du Conseil supérieur
de la Guerre.



DESCARTES
DE SEIZE A VINGT-NEUF ANS

Préoccupations pratiques personnelles : le choix d'un état

Cette confiance préalable dans une vérité supposée existante (1), n'est guère d'accord avec la résolution qu'il aurait prise, au sortir du collège, de ne juger en toute matière que par ses propres réflexions. Admettons que le principe de l'examen personnel, accepté par lui en fait de mathématiques et peut-être de physique, s'étendit peu à peu à d'autres sujets d'ordre politique et moral. « Depuis, dit-il, en voyageant... » (depuis le collège), je m'aperçus que les opinions acceptées en fait de mœurs et de législation sont aussi divergentes que les systèmes de philosophie, que, par conséquent, il ne faut pas plus chercher parmi elles une vérité établie que dans les livres. Elles relèvent de la *coutume* et de l'*exemple.* Elles ont besoin d'être ajustées au niveau de la raison. Nous sommes ici en présence de la théorie du *préjugé* qui ne se forma dans l'esprit de Descartes, avec sa théorie de la connaissance dont elle est une pièce essentielle, qu'à partir de 1625, après les voyages. Il s'y serait acheminé pendant la période qui nous occupe? Soit, mais alors nous devrons assister au cours de ses voyages à ce travail critique; son biographe nous le montrera en quête de la vérité pratique supposée inhérente aux institutions des différents peuples. Le fait est qu'il ne l'a pas cherchée du tout. Il ne vit que quelques mathématiciens. Sa velléité d'interroger les Rosecroix est un fait isolé. Nous sommes obligés de croire qu'il y a quelque arrangement dans le récit du *Discours de la Méthode.* Tout le passage en question est un morceau de littérature sceptique destiné à justifier le parti-pris ultérieur de reconstruction totale. A cette date, Descartes était bien loin de vouloir réformer ses croyances pratiques, encore moins celles des autres.

L'explication des voyages par la curiosité pure est la solution la plus simple du problème. « Si je voyage quelquefois, c'est seulement pour apprendre et pour contenter ma curiosité », a dit Descartes lui-même dans une lettre à son meilleur ami (1). Entendons *apprendre* au sens le plus indéterminé du mot. Avec la pensée que cela lui sera peut-être utile de quelque façon, il veut voir. Il veut voir le plus possible de cérémonies et d'événements politiques de toutes sortes; mais sa curiosité, en tant qu'elle porte sur les faits psychologiques et sociaux, n'a encore rien de scientifique. Il veut voir un conclave, un jubilé, le couronnement de l'empereur d'Allemagne et sa cour, des sièges et des batailles, des négociations : pas plus que ses contemporains, il ne tire pour le moment de ces spectacles rien qui ressemble à une vue sociologique (2). Peut-être, vingt ans après, le souvenir de ces spectacles lui inspirera-t-il

(1) Voir la *Revue Bleue* du 23 mars 1907.

(1) A Mersenne, 20 nov. 1630.

(2) Nous avons dit qu'une littérature politique, renouvelant les tentatives presque oubliées de Bodin et de Leroy, s'ébauchait alors grâce à l'iniative de Sully, de Montchrétien et de Silhon (n'oublions pas Hobbes et Grotius) : mais les lecteurs de pareils ouvrages étaient fort rares. Saint-Evremond est encore moralement très loin. Cf. Revue de Métaphysique et de Morale de mai 1906.

quelque chose de ses courts aperçus sur la nature des sociétés. A cette heure, il n'a d'attention que pour les conversations qu'il entretient avec les plus célèbres mathématiciens des pays qu'il traverse : Beeckman, Middelbourg et Faulhaber (1), pour les problèmes de mathématiques dont il poursuit la solution dès qu'il peut se réserver de la solitude et du loisir, pour quelques phénomènes de physique qui lui tombent sous les yeux pendant qu'il traverse les Alpes et pour la question de l'âme des bêtes, qui commence à le préoccuper (2).

Il est en Hollande (à Bréda) au moment où les Arminiens et les Gomaristes se font la guerre et où le vieux Barteveldt est décapité : ces événements le laissent indifférent; que lui importe ? Les belligérants sont des protestants, lui, catholique, ne saurait s'intéresser à leurs querelles; il compose pendant cette crise un traité *de la musique*, nouvel essai du jeune mathématicien en physique. En Allemagne, il a soin de ne s'enrôler que dans des armées de princes catholiques. En Suisse, dans son voyage de 1623, son indifférence pour tout ce qui n'est pas une « curiosité » physique ou un spectacle humain s'étend aux philosophes et aux mathématiciens eux-mêmes; « il lui aurait été facile, dit Baillet, de trouver à Bâle, à Zurich et dans les autres villes, des philosophes et des mathématiciens capables de l'entretenir; mais il fut plus curieux de voir des animaux, des eaux, des montagnes, l'air de chaque pays avec ses météores et généralement ce qui était le plus éloigné de la fréquentation des hommes pour mieux connaître la nature des choses qui étaient le moins connues au vulgaire des savants. « Lorsqu'il passait dans les villes, il n'y voyait les savants que comme les autres, et il n'observait pas moins leurs actions que leurs discours (3) ». Il voulut passer à Venise le jour des épousailles du Doge avec l'Adriatique (4); mais il y passait pour s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait, près de cinq ans auparavant, étant en Allemagne, à Notre-Dame reine des anges, dont la maison avait été transportée par les anges, à travers le ciel, de Nazareth en Dalmatie, puis près d'Ancône (1).

A Rome enfin, en 1624, il tomba au milieu d'un concours immense de gens du peuple, de nobles et de princes attirés par le Jubilé. « Par ce moyen, dit le biographe, M. Descartes trouva dans Rome un abrégé de toute l'Europe, et ce concours lui parut si favorable à la passion qu'il avait toujours eue de connaître le genre humain par lui-même, qu'au lieu de passer son temps à examiner des édifices, des antiques, des manuscrits, des tableaux, des statues et les autres monuments de l'ancienne et de la nouvelle Rome (toujours l'hostilité contre les souvenirs antiques!), il s'appliqua particulièrement à étudier les inclinations, les mœurs, les dispositions et le caractère d'esprit dans la foule et le mélange de tant de nations différentes. Cette commodité le dispensa de faire d'autres voyages et lui ôta l'envie d'aller au fond de la Sicile et de l'Espagne chercher les peuples qui lui restaient à voir (2). » Nous ne savons de qui Baillet s'autorise pour ces assertions, d'où il résulterait que Descartes aurait voulu faire (en 1624!) une sorte d'étude anthropologique de tous les peuples européens, d'après les échantillons que lui offraient les rues de Rome pendant le Jubilé (3). L'idée est plaisante, la réalité est tout autre. Descartes accomplit un vœu : il va en pèlerinage à pied de Venise à Lorette (4), parce que le livre du Père Richome, le *Manuel du Pèlerin de Lorette*, avait mis ce pieux voyage à la mode parmi les élèves des Jésuites. De là, il se rend à Rome, parce que Rome est la métropole de la chrétienté, et pour satisfaire, dit Baillet, « cette curiosité qui l'avait porté autrefois à se procurer le spectacle de tout ce qui est accompagné de formes et de cérémonies parmi les grands » et qui « n'était pas encore complètement éteinte ».

(1) Conversation avec Beeckman et Middelbourg. BAILLET I, IX, p. 43 et 44, avec Faulhaber, *Ibid.* I, XIV, p. 68.

(2) Elle fut le point de départ de toute sa construction philosophique; mais le germe est encore isolé dans la masse de ses connaissances et de ses souvenirs, qu'il organisera.

(3) BAILLET. II, VII, p. 118.

(4) La physionomie de Descartes nous paraît exprimer, si nous en croyons le beau portrait que nous avons de lui, une certaine naïveté, en même temps que de la fierté et de la ruse qui se combattent. L'éducation qu'il avait reçue tendait à former des caractères ingénus et dociles. Les Oratoriens s'accordaient avec les Jésuites pour faire de Jésus enfant l'objet d'incessantes prédications. C'était un des traits dominants de la religion de l'époque. Le motif favori de la sculpture religieuse est la tête d'enfant entre deux ailes, ou l'ange éphèbe en tunique flottante ni homme ni femme. Entendez l'accent enfantin de la religion d'alors : dans le livre du Père Louis Richome *Le Pèlerin de Lorète* (Millanges, Bordeaux, 1604, privilège en 1603), voici la méditaton pour la nuit de Noël : « Quelles saillies d'amour embrassant cette bonté incompréhensible! O petit Dieu et tout-puissant enfançon, qu'il me soit loisible de vous approcher de mes sens, de vous ouyr pleurer mes misères... et de dire mille fois à votre jour natal : « Vive le Roy, vive le Roy des Roys éternellement ». Ainsi (le Pèlerin) passera l'heure de la minuit, prenant le reste du temps pour son repos, ou emploiera la nuit à méditer le cantique des anges. »

(1) Cf. BAILLET. II, I, p. 86, et II, VII, p. 120.

(2) BAILLET. Livre II, VII, p. 121.

(3) Quelques pages plus haut, on voit que Descartes était parti pour la Suisse « avec la résolution de visiter ce qu'il n'avait pu voir de la haute Allemagne dans ses premiers voyages », II, VII, p. 118. Que Descartes ait désiré voir le plus de pays possible, c'est ce qui est vraisemblable. L'assertion est ici de Listorpius.

(4) Pensées de Descartes, *Inédits* de Foucher de Careil, t. I, p. 13. « Ante finem novembris Loretum petam, pedes e Venetiis, si commode et moris sit, sin minus saltem quam devotissime ab ullo fieri consuevit... 1620. 23 septembris. » Le pèlerinage avait été retardé.

Lui-même avoue que cette curiosité fut sinon le mobile premier, du moins la raison durable de ses voyages.

Mais, en même temps, ne l'oublions pas, Descartes était de plus en plus en souci du choix d'une carrière ; ce problème pratique et moral tout personnel le préoccupait tellement qu'il le retrouvait dans ses rêves. *Quod vitæ sectabor iter ?* (1) En même temps qu'il donnait satisfaction comme beaucoup de pèlerins à une curiosité assez vulgaire, il venait en Italie, quoi qu'il ait dit plus tard à Mersenne de son indifférence au sujet de sa propre fortune, pour s'assurer un emploi. Il était maintenant majeur, (1622) et venait de perdre sa mère, ce qui le mettait en possession d'un capital de 40.000 livres. Il pouvait acheter une charge. Il avait renoncé à la profession militaire, mais il croyait pouvoir, sans être infidèle à sa résolution, briguer un poste élevé dans l'administration des armées. Son parent M. Sein, commissaire général des vivres pour l'armée du côté des Alpes, était mort. Il venait en Italie pour mettre ordre aux affaires de ce parent et se faire donner à cette occasion, s'il était possible, la charge d'intendant de l'armée (2). Simple prétexte, dit Baillet, qui tient au voyage philosophique (3). Il apportait cependant toutes les procurations nécessaires pour mener à bien cette affaire en vue de laquelle il avait vendu plusieurs propriétés (4). Elle ne réussit pas, mais il fit tout ce qu'il pouvait pour en assurer le succès et, revenu en France, il alla « rendre compte à sa marraine Mme Sain de ce qu'il avait fait pour les affaires de feu son mari dans l'armée d'Italie » (5).

Peu s'en fallut donc que Descartes ne trouvât là un emploi pour le reste de ses jours. Ainsi une curiosité assez banale avant tout et le goût des cérémonies religieuses, un pèlerinage à accomplir près de Rome, et une fonction lucrative à solliciter en passant en Valteline près de l'armée française, voilà des motifs suffisants pour expliquer ce dernier voyage et il est probable que Descartes ne recueillit dans la cohue qui se pressait sur les places de Rome aucune observation de nature à remplacer un voyage d'exploration anthropologique en Sicile et en Espagne dont il n'avait aucune idée, de telles enquêtes étant tout ce qu'il y a de plus étranger à sa méthode future comme aux préoccupations de ses contemporains (1).

Descartes revint à travers la Toscane en 1625. Il ne chercha point à voir Galilée, ce qui montre combien peu ce voyage était déterminé par le désir d'établir des relations avec les savants. Il savoura, au contraire, le spectacle assurément très pittoresque du siège de Gavi où des troupes françaises commandées par le cardinal de Lesdiguières combattaient avec celles du duc de Savoie contre les Génois et les Espagnols. A Turin, « il s'arrêta pendant un jour ou deux pour... voir ce qui se passait parmi les magistrats et le peuple (2). Voilà la seule mention d'une observation ayant quelque faible couleur scientifique sur les choses de la politique et de l'organisation sociale. Dans les Alpes, les avalanches lui fournirent l'occasion d'une hypothèse médiocre sur la cause du tonnerre. Il revint en Poitou pour revoir son père qui ne s'y trouvait point, et, ce qui prouve combien il était loin de s'attribuer une vocation philosophique, il fut sur le point d'acheter la charge du lieutenant général de Châtellerault (3) et de faire un stage chez un procureur du Châtelet pour se préparer à la remplir dignement ; ce fut par hasard (il ne put joindre son père) et en raison des instances de ses amis qui voulaient le voir s'établir à Paris, que l'affaire manqua.

Pendant un séjour de trois ans à Paris, les hésitations du futur philosophe, jusqu'alors semblable à tous les jeunes gens de sa condition en quête d'un emploi, allaient se fixer enfin ; mais là encore on le voit entraîné par cette curiosité banale et cette obséquiosité envers les personnages officiels du monde politique et religieux dont nous avons recueilli tant de preuves. Il avait rencontré à Rome le cardinal Barberini, envoyé en France comme légat du Pape : et ce légat venait de faire son entrée en grande pompe à Paris. Descartes voulut le revoir et revoir son roi : « Quelques semaines après son retour d'Italie, raconte Baillet (4), le désir de revoir la

(1) Baillet, livre II, I, p. 81, et *Olympiques*.

(2) *Ibid.*, VII, II, p. 118.

(3) Il y a quelque obscurité dans le passage de Baillet, mais, de quelque façon qu'on l'explique, Descartes a voulu être intendant militaire à vingt-neuf ans, dix ans après la crise où, selon le *Discours de la méthode*, il aurait résolu « d'employer toute sa vie à cultiver sa raison ».

(4) « Comme ce bien était situé en Poitou, il fut curieux de l'aller reconnaître afin de voir l'usage qu'il en pourrait faire... Et il songea dès lors à chercher des traitants pour le vendre afin de trouver de quoi acheter une charge qui pût lui convenir. » Baillet, II, v, p. 106.

(5) Baillet, II, ix, p. 129.

(1) Tout au plus peut-on croire que les observations qu'il fit sur les passions et leurs effets servirent beaucoup plus tard de matière à son traité sur ce sujet : mais de si longs voyages étaient-ils nécessaires pour cela et n'y-a-t-il pas des émotions partout où il y a des hommes? Quelques réflexions de Descartes, jetées en 1619-1620 parmi ses *Pensées*, et où on peut voir la première et lointaine idée des *Passions*, n'empruntent absolument rien à la *scenery* des événements au milieu desquels il vivait. Les voyages de Montaigne sont pleins de renseignements précieux sur la technique et les mœurs des populations qu'il visite et ceux de Montesquieu sont peut-être le premier document de sociologie objective. Nous venons de voir le véritable caractère de ceux de Descartes.

(2) Baillet, II, viii, p. 126.

(3) Le lieutenant général était président du Tribunal civil et du Tribunal criminel (présidial).

(4) Baillet, II, x, p. 135.

Cour de France la fit aller à Fontainebleau, où il eut occasion de saluer de nouveau le légat du Pape qui eut la dévotion de vouloir dire sa première messe à la Cour le jour de l'Assomption de Notre-Dame et de donner la communion au Roi, aux deux Reines, à Monsieur, aux Princesses, aux Dames et à plusieurs personnes de haute qualité qui avaient été averties de s'y préparer (1). » La chevauchée à Fontainebleau n'était pas en ce temps-là une petite affaire. Il fallait que le loyalisme mis par les Pères au cœur de leurs élèves et très généralement répandu dans la jeune noblesse, fût encore vivace au cœur de Descartes pour lui inspirer cette démarche, peut-être d'ailleurs intéressée à quelque degré. Se montrer à la cour, n'était-ce pas faire une invite à la fortune? Cette présentation à la cour sous les auspices d'un cardinal, ces révérences à tous les pouvoirs, cette communion au moins probable en noble compagnie sont le digne épilogue de voyages où le gentilhomme amateur de mathématiques, vaguement en quête d'une position sociale, avait promené sa curiosité (août 1625).

Descartes est le premier auteur de la légende du voyage scientifique ou philosophique à travers l'Europe. Il fallait, selon la donnée fondamentale du *Discours de la méthode*, que sa vie fût « construite » d'après un plan et que toutes ses démarches trouvassent leur raison dans un principe unique, à savoir la préparation de la philosophie cartésienne. C'est ainsi qu'il a été amené à se représenter lui-même comme ayant cherché dans le grand livre du monde, c'est-à-dire dans les opinions impliquées par les institutions et les mœurs des différents peuples, la vérité qu'il renonçait à trouver dans les livres. Mais il a dû reconnaître, dit-il, que les coutumes et les lois sont disparates, que c'est plutôt en pareille matière la coutume et l'exemple qui nous persuadent qu'aucune connaissance certaine, que la pluralité des voix ne prouve rien dans le domaine de la politique pas plus que dans le domaine de la science, que par conséquent il ne pourrait se régler d'après aucun usage de préférence à un autre et devait entreprendre lui-même de se conduire d'après sa raison. Les opinions humaines en fait de morale et de politique, sont placées ainsi au-dessus des impressions sensibles, au plus bas degré de l'échelle des notions, parmi les connaissances empiriques, incertaines et incohérentes. En fin de compte, pour Descartes, en 1637, les voyages ne servent à rien pas plus que les lectures : ils ne peuvent remplacer le sens propre, la raison individuelle indépendante. Mais le début de cette suite d'idées, où les voyages sont un instant et par un artifice de style placés beaucoup au-dessus de la lecture des livres et où il leur est attribué plus de valeur qu'aux opinions des philosophes, parce que les manières de penser nées de la pratique de la vie sont contrôlées par l'intérêt (1), mit en mouvement les imaginations et on se rappela que les philosophes de l'antiquité avaient fait de grands voyages, auxquels ils auraient été redevables de leur sagesse. De là la légende, célébrée par Baillet. « Il s'est vu peu de grands hommes dans le monde qui n'aient pris le parti de voyager, depuis que le genre humain s'est répandu dans les divers endroits de la terre et qu'il s'est trouvé partagé par la diversité du langage, de la religion, des mœurs et des manières de vivre. Nous avons été très satisfaits des raisons que les grands hommes ont alléguées à cette curiosité, et l'on doit espérer de la justice publique, qu'on ne le sera pas moins de celles de M. Descartes » (2).

La vérité — on vient de le voir — est beaucoup moins romanesque. L'intérêt des très simples constatations que nous venons de faire est tout négatif. Mais il n'est pas nul, si nous avons pu établir que, jusqu'en 1625, au moment où il s'installe de nouveau à Paris, c'est-à-dire jusqu'à sa vingt-neuvième année, Descartes n'a d'autre passé philosophique que ses courtes velléités panthéistiques de 1619 et que la résolution qu'il aurait prise, longtemps avant 1625, de se livrer à l'étude de la philosophie d'après une méthode nouvelle, de s'y préparer par des voyages et de commencer, d'après cette méthode, la réédification de ses connaissances est une fiction sous laquelle il lui a paru avantageux, en 1637, de présenter un mouvement d'idées de beaucoup postérieur. Il n'est en ce moment qu'un jeune noble encore sans emploi, merveilleusement intelligent, un peu naïf peut-être, enchanté et édifié de son pèlerinage à Lorette et de son assistance au Jubilé romain, tellement croyant qu'il se demande s'il ne fera pas bien de renoncer à la culture un peu profane des sciences mathématiques. S'il en est ainsi, ces trois années de séjour intermittent à Paris vont être décisives. C'est alors que l'idée maîtresse de la philosophie cartésienne, l'application de la méthode des mathématiques à la métaphysique, va surgir. Or, ce moment est le point culminant de l'attaque des libertins contre la religion. Le scandale est immense. L'idée ne viendra-t-elle pas à quelqu'un des amis du philosophe, presque tous prêtres, de faire profiter la défense du dogme de ces nouvelles certitudes?

A. Espinas,
de l'Institut.

(1) Cette messe n'empêcha pas que les instructions du légat, tout en faveur des Espagnols, déplussent à Richelieu et que l'on ne décidât de faire partir au plus vite le cher cardinal neveu après une réception magnifique.

(1) *Discours de la Méthode*, fin de la 1re partie.
(2) Baillet, II, iv, p. 99.

LE POÈTE DENYS SOLOMOS

Dans cette revue, nécessairement trop rapide, que nous passons dans nos conférences des forces modernes de la Grèce (1), la littérature ne doit pas être oubliée; il lui faudrait même une place plus large qu'il ne sera possible et que je ne serai capable de la lui faire dans l'espace d'une heure, comme aujourd'hui.

Heureux les peuples qui ont écrit! Heureux ceux-là même qui ont rêvé seulement, sans avoir pu nous transmettre leur rêve autrement qu'en des légendes, dont l'écho caractéristique nous bercera toujours! Ces peuples privilégiés ont travaillé pour les autres. Toutes les grandes époques littéraires ont été de belles époques d'humanité. Il convient de remarquer, en effet, que la littérature, ce besoin de s'extérioriser, ce besoin de se répandre, est la marque des peuples généreux. Les peuples sans littérature sont les peuples égoïstes. Ils conquièrent ou, plutôt, ils ne savent même pas conquérir, puisqu'ils ne vivent que pour eux-mêmes dans leur conquête. Aussi, quand ils s'en vont, ne laissent-ils derrière eux qu'un nom, parfois mystérieux, qui fait, plus tard, songer le philologue, parfois un nom longtemps encore détesté après le passage du conquérant. Tels ces Huns qui appelaient leur roi du surnom de *père* — vous savez que c'est là le sens du mot *Attila* — et qui n'ont pas traité leurs semblables comme des frères. Tels les Turcs, quand ils auront un jour disparu. L'humanité ne leur devra aucun bienfait et ils n'auront rendu à la Grèce qu'un service : celui de sa résurrection éclatante.

Le poète Denys Solomos, dont j'ai l'intention de vous entretenir aujourd'hui, renoue, dans la Grèce moderne, la chaîne, brisée pendant des siècles, de la grande littérature. Il naît à Zante en 1798, et meurt à Corfou en 1857. Ses débuts poétiques coïncident — et ce ne fut point là le résultat d'un hasard — avec la guerre même de l'indépendance hellénique : dès 1824, dans son Hymne célèbre à la Liberté, Solomos chantait les premiers faits d'armes de cette insurrection, qui est, incontestablement, un des plus beaux réveils d'âme qu'on ait jamais vus.

Pour saisir toute la portée de l'œuvre de Solomos, pour nous expliquer ce phénomène troublant d'un poète qui surgit tout à coup, sans préparation apparente, dans un pays, après un silence plusieurs fois séculaire de la poésie, nous avons besoin de le replacer dans le milieu moral où il se produisit. Il faut donc que je vous dise quelques mots de l'esprit même de cette insurrection. Je n'ai nullement l'intention de vous en retracer l'histoire. Je veux vous en indiquer certaines causes. Elles nous ramèneront — surtout la dernière — tout droit à Solomos. Nous sommes habitués à nos manuels d'histoire. Les faits qui nous paraissent les plus naturels ont des causes profondes, souvent difficiles à démêler.

Quelles sont donc celles qui ont amené, le 25 mars 1821, le soulèvement de la Grèce?

Elles sont multiples. J'en retiendrai trois essentielles. Il y a d'abord la stupidité, la férocité turques qui vont toujours de pair. Le maître ne pardonne qu'aux personnalités qui se renient et qui rampent. La vie ne devenait plus vivable. Cette raison pourtant ne suffit pas. Il peut exister des peuples maltraités, mais que le vainqueur s'assimile, qu'il fond avec son propre peuple. Alors c'est le peuple entier qui se révolte. Il ne songe pas pour cela à former une nation à part.

Il y avait donc autre chose. Il y avait, disons-le tout de suite, la *grande idée*. C'était de reprendre Constantinople. J'ai nommé à dessein la grande idée, avant de parler du sentiment national, parce que le sentiment national s'incarnait précisément alors, presque, tout entier, dans la grande idée.

D'où venait-elle, cependant, aux Grecs? De la Grèce ancienne? Nullement. La Grèce ancienne n'avait rien à voir à Constantinople. De plus, les Grecs de 1821 voulaient tous se constituer en nation. Or, l'unité nationale est une conception que les Grecs anciens n'ont jamais eue, pour ainsi parler. Nous retrouvons bien plus tard, en Grèce même, quelque chose de leur esprit, mais pas en 1821. M. C. Sathas, parmi tant de publications, nous a donné des textes importants pour la littérature et l'histoire de la Crète au moyen-âge. Au XVIIe siècle, la Crète, détachée, depuis le XIIe siècle de Byzance, avait songé à s'affranchir du joug vénitien. Croyez-vous qu'elle ait, à ce moment, pensé à la constitution d'un royaume hellénique? Non pas, et la raison en est curieuse. Il y avait, à cette même époque en Crète, une espèce de renaissance classique, qui ne portait point, d'ailleurs, sur la langue, dont les Crétois n'avaient jamais songé à ressusciter les formes grammaticales, mais sur la littérature elle-même, sur le fond. Ils voulaient avoir un théâtre à eux. Ils avaient des poètes. Ces poètes, dans leur parler nouveau, invoquaient les souvenirs glorieux d'autrefois, plaçaient leur grande île sous la protection de Jupiter. On dirait que cela ait suffi pour les remplir de l'esprit des ancêtres, puisqu'un de ces poètes, dans un hymne magnifique à la Liberté, demande l'indépendance pour sa Crète, autour de laquelle alors les autres pays grecs viendraient se grouper. Ainsi,

(1) Conférence prononcée le dimanche, 17 mars, à la salle des Ingénieurs civils, dans une des réunions organisées par la *Ligue française pour la défense des Droits de l'Hellénisme*, présidée par M. Ch. Homolle, membre de l'Institut.

cette île admirable, qui, aujourd'hui encore aspire à son union avec le royaume hellénique — et qui l'obtiendra — rêvait, même au XVIIe siècle, le rêve particulariste de l'antiquité.

Le rêve des combattants de 1821 est tout autre. La gloire ancestrale n'est pas seule à les mettre en mouvement. Leur conception de l'unité nationale, leur conception de l'État, leur vient de Byzance. Qui dit Byzance dit Rome, presque toujours. De la sorte, un des principaux courants de la révolution hellénique nous présente un confluent harmonieux de l'esprit romain, par l'unité, de l'esprit grec, par la gloire des souvenirs, et résume en lui la pensée des deux plus grands peuples du monde antique.

Je le note ici à l'honneur de cette *grande idée*, que souvent on raille à tort. Aussi profondément que certains mots latins sont à tout jamais entrés en grec, aussi indélébilement que certains noms de mois latins (1) ont pris racine dans la langue, la grande idée, elle aussi, s'est ancrée dans les cœurs grecs. Elle sort des entrailles mêmes du passé. Elle est un fait historique, avec lequel il faudra donc compter de toutes façons. On m'objectera qu'elle est un idéal. Je ne connais rien au monde de plus pratique. Seul l'idéal cherché nous permet de réaliser quelque chose, et, pour avoir visé Constantinople, les Grecs ont eu Athènes.

La troisième cause du soulèvement de 1821 m'amène, comme je vous l'annonçais, à Solomos. On lit ces mots dans une de ces notes qu'il aimait à jeter sur le papier : « Alors la tyrannie turque arriva à son point extrême ; les solitudes et les montagnes, aussitôt, devinrent les pélerinages de la Liberté, se remplirent de dieux vivants et les échos retentirent simultanément du bruit des armes et du bruit des chansons. »

Voilà un mot qui fait rêver. Il y a dans les peuples, comme parfois chez certains individus, un instinct sûr et mystérieux qui les avertit de leur valeur, qui la leur affirme, et j'entends ici leur valeur future, la vertu intellectuelle dont ils peuvent même n'avoir pas encore donné les preuves. Les Athéniens, aux guerres médiques, ne défendaient pas seulement Homère ; ils défendaient déjà Sophocle et Euripide et Thucydide et Platon. Par une coïncidence remarquable, Botzaris était, à la fois, poète et guerrier, comme Sophocle avait été poète et stratège. Ce n'est donc point la guerre, comme on le prétend communément, qui possède en elle je ne sais quelles forces créatrices de poésie. Les grandes éclosions littéraires précédent, ne fût-ce qu'en puissance, les batailles, et la preuve en est qu'elles ne les suivent pas nécessairement. Nous ne voyons pas que les Turcs, après 1453, aient produit des œuvres quelconques. Un autre pays, admirable par la riche intimité de ses dons poétiques, est pour nous un exemple plus frappant encore. Voici trente ans que la terre de Goethe, de Schiller et de Heine, se tait. Dans les dernières années seulement, en pleine paix, se sont levés quelques écrivains. Je vous citais tout à l'heure les Crétois du XVIIe siècle. Ils nous montrent clairement que le génie littéraire se réveille avant les armes, puisque ces armes, les Crétois ne les ont pas maniées ; ils y avaient songé seulement. Un peuple se sent menacé dans son développement intellectuel, même latent, et alors il se soulève pour frayer un cours libre à son génie.

Ainsi Solomos arrive, au moment voulu, pour être l'expression même du génie de sa race. Remarquons que les chansons populaires — le plus beau joyau de la littérature néo-hellénique — les chansons des Klephtes, d'autres encore, naissent subitement de toutes parts, antérieurement même à 1821, après un marasme poétique qui, on peut dire, a duré autant qu'a duré Byzance, puisqu'en définitive il n'y a pas, à quelques rares exceptions près, de littérature byzantine, si, par littérature, on entend des œuvres d'imagination. Les Byzantins se tenaient trop loin du peuple. Solomos s'est constamment inspiré de la Muse populaire. Il a salué comme un grand événement la publication du recueil de Fauriel. Il a su voir les trésors de poésie et d'art que ces compositions renfermaient. Peut-être, cependant, est-ce une autre raison qui le détermina à se servir de sa langue maternelle, au lieu de la langue artificielle et savante qui s'écrivait alors autour de lui et dont un pur philologue, Koray, était le représentant principal. On raconte, en effet, qu'un jour, en se promenant à Zante, il rencontra un mendiant qui, pour gagner son pain, allait, comme aux temps homériques, récitant quelques vers aux portes des riches.

Le poète fut ému profondément. Et il comprit.

— « Voilà comment il faut que je chante », se dit-il. « Voilà ma langue ! »

Si l'histoire n'est pas vraie, la trouvaille en est d'un symbolisme accompli. Le poète est d'autant plus humain qu'il s'adresse à un plus grand nombre d'hommes. Beaucoup de peuple me suivait, dit Odysseus à Nausicaa. Le poète doit pouvoir en dire autant de lui-même.

Solomos fut à la hauteur de sa tâche. Je voudrais vous montrer qu'il fut un grand poète, un poète qui ne le cède en rien à ses confrères, ou plutôt à ses

(1) Les noms des mois de Janvier, Février, Mars, Avril, Mai et Août sont toujours vivants dans le peuple sous leurs formes latines, plus ou moins modifiées. Pour les autres, Juin, Juillet, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre, à côté des noms latins, le peuple en connaît d'autres, fort pittoresques, qui sont de son invention et dont quelques-uns, comme le Semeur, pour Novembre, rappellent les fameux noms de la Convention, Floréal, etc.

frères d'Occident. Mais me voici tout à coup fort embarrassé. *Neograeca sunt ; non leguntur !* Et puis, tout le monde ici n'est pas obligé de savoir le grec moderne. Le livre en mains — Solomos n'a laissé qu'un seul livre — je pourrais essayer de vous en faire toucher du doigt quelques beautés. Vous m'objecteriez peut-être aussi que la beauté, ça se sent, ça ne se démontre point. Eh bien ! je ne le crois pas tout à fait. Souvent la beauté a besoin d'être comprise, pour être sentie. Je vais plus loin. On peut, à mon sens, démontrer, j'ai presque envie d'ajouter mathématiquement, quels sont parmi les poètes ceux qui méritent le titre de grands poètes. Je vais donc essayer de vous exposer ici les traits caractéristiques de la grande poésie, tels du moins qu'ils m'apparaissent. Chemin faisant, nous verrons ceux de ces traits qui se retrouvent dans Solomos.

Ce qui distingue généralement, dans tous les temps et dans tous les pays, le poète de race, c'est le coup d'archet. D'autres aimeront peut-être mieux l'appeler le coup de l'inspiration. J'entends ici, d'une façon précise, l'inspiration qui, dès le premier vers, jaillit et aussitôt se cristallise, j'entends le vers du début, l'attaque de tout le morceau, dans l'ordre héroïque aussi bien que dans l'ordre sentimental, pourvu que ce vers dise tout de suite ce qu'il veut dire, qu'il soit inattendu et définitif.

Baudelaire a beaucoup de ces coups d'archet, qui frappent immédiatement :

La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse,

Solomos en est plein.

Ainsi, son ode funéraire à Byron qui venait de succomber à Missolonghi, commence par cette strophe :

O Liberté, cesse un moment
De harceler avec ton glaive,
Pleure avec moi. La mort t'enlève
Le héros qui fut ton amant (1).

Et, dans un tout autre genre, ces vers à une morte :

Mes chansons, tu les apprenais toutes ;
Celle-ci, tu ne l'apprendras pas ;
Ce n'est plus hélas ! toi qui m'écoutes,
Car la mort t'a croisé les deux bras (2).

(1) Le grec dit : Viens ici maintenant et pleure — sur le cadavre de Byron. Je m'excuse de cette méchante traduction où sans doute à tort j'ai voulu rimer.

(2) Le vers de neuf syllabes dans lequel j'essaye de traduire le rythme original, se trouve déjà dans Molière, *Pastorale comique*, sc. XV :

Quand l'hiver a glacé nos guérets,
Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits ;
Mais, hélas ! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

On peut citer aussi en prose de ces coups d'archet, car il est des prosateurs dignes du nom de poètes, plus poètes même que les autres :

Te souviens-tu, du sein de Dieu où tu reposes, de ces longues journées de Ghazir...

Chez les anciens, on trouve de ces débuts magnifiques, comme, par exemple, celui-ci dans une antistrophe significative d'un des chœurs de l'*Électre* de Sophocle :

Elle vient, elle vient la déesse aux cent pieds, la déesse aux cent mains, elle sort du fond des lieux terribles où elle s'embusque, l'infatigable Erinnys.

Je paraphrase, plutôt que je ne traduis, car, une critique subtile pourrait ici chicaner le poète, qui, oubliant lui-même son coup d'archet, les *cent pieds* qu'il prête à la déesse, nous parle, quelques vers plus bas, dans un composé identique, *des pieds d'airain* d'Erinnys : « la déesse aux cent pieds, la déesse aux cent mains, » puis : « l'Erinnys aux pieds d'airain (1). » Logiquement, cela signifierait qu'elle a autant de pieds d'airain qu'elle a de pieds. Or, vous m'avouerez que tous ces pieds d'airain c'est un peu trop, même pour les dieux. C'est bien pis que des pieds nickelés. Cependant, le critique subtil aurait tort et le poète aurait encore raison. Ne croyez pas que je me plaise ici à vous présenter un paradoxe : la loi de ces coups d'archet que je vous vantais, c'est que, dans la plupart des cas, ils sont suivis de vers plus faibles, passez-moi le mot, de quelques mauvais vers, et ces mauvais vers sont même un des signes les plus certains auxquels on reconnaît, non pas précisément le parfait rimeur, le bon poète, mais le poète de haut vol. On dirait que les poètes moyens n'ont pas le courage de faiblir. Les autres, ça ne leur fait rien. Vous voyez qu'un Sophocle n'échappe pas au sort commun. Et encore ne savons-nous pas assez le grec ancien, pour y dépister ces défauts trop humains, qui nous apparaissent aussitôt chez un moderne. Je vous citais Baudelaire. Il est rempli de ces chutes lamentables. Solomos en a sa large part. Vigny, qui, quand il plane, plane plus haut que tous, a des pages pénibles, quand il ne plane plus. Lamartine et Musset, surtout Lamartine, paient leurs grands vers par des arrêts brusques et méchants. Victor Hugo a su simplement l'art de boucher ses trous avec de l'or — quelquefois aussi, convenons-en, avec du melchior.

(1) Soph. El., 487 :

Ἥξει καὶ πολύπους καὶ πολύχειρ ἁ δεινοῖς
κρυπτομένα λόχοις χαλκόπους Ἐρινύς.

S'il n'y a pas *cent* dans le texte, l'augmentatif πολυ ne vaut pas mieux. Tout le passage est difficile à serrer de près (δεινοῖς, λόχοις, etc.). Mais le mouvement n'en est pas moins superbe.

Je me rappelle pourtant, un soir, un mot que M. Hugo disait à un jeune poète, — pour lui tous les poètes étaient jeunes. Ce poète voulait lire un poème et le maître lui demanda le nombre de vers qu'il comportait. Il en avait deux cents! M. Hugo, qui était très galant, tourna je ne sais plus quel compliment aux femmes présentes; les femmes, dit-il, ont droit à ce que tout soit beau autour d'elles; puis, s'adressant au poète :

— « Monsieur, personne n'a jamais fait de suite deux cents beaux vers. »

Cette parole est profonde. Le vers concentre et illumine. La prose développe. C'est pourquoi l'apparition de la prose, j'entends la prose littéraire, est un si gros événement dans un pays, je dirai même un avènement, puisque c'est celui de la logique. La pensée désormais se suit, se critique et se surveille. Elle se construit. Et cet effort conscient et continu aboutit à ce que M. Nisard appelait justement *l'éloquence*. Rien de possible sans la prose, ni science, ni progrès.

La grande image qui bouscule le pittoresque encombrant, qui se fraye passage même à travers les impédiments verbaux, est aussi un des apanages du vrai poète.

— « La plaie s'est élancée de la hache », dit encore Sphocle, qui voit aussitôt le visage d'Agamemnon ensanglanté directement.

— « J'ai peur, dit-il ailleurs, comme l'œil de la colombe volante », sans s'inquiéter ni de la syntaxe ni de la précision apparente de la comparaison.

Solomos reconnait de même la Liberté « à cet aspect qui parcourt la terre à grands pas ».

Agrippa d'Aubigné ne parlait-il pas aussi de Dieu.

De qui l'*œil tout courant* et tout voyant aussi?

Solomos nous représente la Liberté sortant parfois de son tombeau antique, en cachette. Elle s'en allait à l'étranger quêter quelque secours.

Et le poète ajoute :

Tu pris seule les grands chemins
Et tu t'en revins toute seule.
Les portes ne sont point faciles,
Quand le besoin vient y cogner.

Et puis, il y a ces vers tout d'une venue, d'une coulée définitive, ou sombres ou riants, riches d'un sentiment ou d'une pensée, souvent même simplement sonores et d'une beauté, en quelque sorte, inutile, comme ces vers de Chénier que Sainte-Beuve aimait :

L'or reluisait partout aux axes de tes chars

Ou, si vous préférez la coulée sentimentale :

L'homme est un apprenti : la douleur est son maître.

Solomos, dans des vers de cette nature, cherche à mettre des pensées en foule. Il en a d'infiniment tendres, il en a de purement musicaux, il en a d'une trempe d'acier :

Ta force est une mer, un roc, ma volonté (1).

Je pourrais vous citer de ces vers complets, de ces vers éclatants, en ayant toujours soin de les choisir chez les poètes célèbres, dans plusieurs langues : en grec ancien, en latin, en français, en anglais, en allemand, en italien — Dante en est rempli — et en russe. Vous voyez donc bien que c'est là un trait distinctif, commun à tous les grands.

Notons, en passant, qu'il n'y a pas de vers plus aisés à retenir, précisément parce qu'ils sont pleins. Et c'est là encore une fortune qui échoit seulement en partage aux grands poètes et aux grands vers.

Mais ici je touche à une caractéristique plus profonde encore, à un don plus rare, à une vertu spéciale, dont bénéficient peu de privilégiés.

Solomos a fait, entre autres poèmes, deux pièces, l'une sur la mort d'un berger, l'autre sur la mort d'une bergère — ou d'une *pastoure*, comme disait l'autre jour mon ami Fougères. Ouvrez le recueil des *carmina Popularia Græciæ recentioris* d'A. Passow. Vous y verrez figurer les deux pièces. C'est qu'il les avait prises pour des chansons populaires! Vous riez? Il n'y avait point là de sa faute : elles étaient devenues populaires. Solomos venait de passer à l'état de poète anonyme.

C'est peut-être la plus grande gloire qui puisse advenir à un poète, comme c'est pour tout écrivain l'honneur le plus sûr, qu'on répète ses pensées sans le savoir et quelquefois même alors qu'on le combat.

Songez à ce qu'il faut de dons heureux pour disparaître ainsi dans la foule. Nous sommes tous une foule immense d'âmes inconnues les unes aux autres qui se croisent. Parfois l'éclair jaillit, la connaissance est faite. Le poète recueille cet éclair, où s'est portée vers lui, à un moment précis, l'âme entière de la foule. Il a senti comme elle sent, il a pensé comme elle pense. Il a donné la forme à la conscience de son peuple.

Solomos a eu ce bonheur. Pour l'apprécier comme

(1) Je pourrais faire ample moisson chez nos poètes contemporains, sans parler du Parnasse, d'A. France ou de Mme de Noailles. Par exemple, ces deux vers de Frédéric Plessis.

Ne crains pas si la route est sombre où je te mène
L'ombre y vient des lauriers mêlés aux tamaris,

Celui-ci de P. de Nolhac, dans les tout récents *Sonnets* :

Et la douleur du monde unie à ses douleurs.

Je ne puis m'empêcher d'aimer ce vers de G. Deschamps, dans le *Rythme de la vie* :

Je chanterai ta grâce afin que l'univers,
Épris d'une chanson flexible et cadencée,
Mesure ma misère au charme de mes vers.

il convient, il faut comprendre à quel point, dans tous les pays, le phénomène est rare. Gœthe a fait de sa Marguerite un type aimé de ses compatriotes, un cœur dans lequel d'autres amantes se retrouvent, et bien des vers de Heine circulent dans les contrées allemandes. Je ne connais aucun de ces *lieds* qui soit devenu populaire, alors même que Heine en avait emprunté le thème à son folklore natal. Shakespeare a su dresser dans ses drames des figures nationales. En France, hélas! — sauf quelquefois, dans Molière — nous n'avons rien de semblable : pas d'abstraction vivante où le Français se résume. Cela tient, si je ne m'abuse, à ce que la littérature française est, au fond, une littérature aristocratique. Ce qualificatif ne signifie point qu'elle s'écrive en langue *puriste*, puisque le grec puriste aux yeux de quelques-uns — peut-être même dans cette salle — semble constituer une sorte de parangon de l'aristocratie. Non, Molière écrivait sans rougir : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles » — et cette simple phrase constitue, elle aussi, un principe d'écriture qui domine la prose française. Je l'appelle aristocratique, parce qu'en définitive, les écoles s'y succèdent aux écoles depuis le XVIIe siècle, où dominait l'école classique, or, qui dit école aristocratise toujours. Il faut remonter jusqu'à Rabelais, cet écrivain d'un génie incalculable, pour voir le bon forgeron à son atelier, fondant tous les métaux antiques, le fer, le cuivre, le bronze et l'or, et frappant de son marteau sur l'enclume, pour y fabriquer l'armure où se meut à son aise un géant, né, sur le sol de France, de la légende et de la vérité, symbolique et facile (1).

Je vais achever en quelques mots cette revue des qualités fondamentales du poète digne de ce nom. Aucune d'elle ne vaut sans le don suprême. Je ne parle pas du don créateur ; l'expression n'a pas de sens, on ne crée pas, on combine; je veux parler du don récréateur. Il s'agit de prendre au moins un lambeau de cette vie qui palpite autour de nous et en nous, de la transporter sur le papier glacé, et, là, de la faire revivre dans sa fraîcheur qui va se perdre. Ce que je vous ai dit jusqu'ici de Solomos vous montre qu'il possédait cette faculté. Les petits poèmes de ses débuts, *L'Empoisonnée*, *L'Inconnue*, *la Querelle*, *La Blonde*, qui couraient dans la société de Zante et de Corfou, étaient des poèmes vivants puisque dans chacun d'eux il sut fixer un moment de sa vie propre ou de la vie des autres. Vous verrez par la suite à quel point il eut ce don de résurrection.

Ceci m'amène à vous entretenir des deux périodes importantes et distinctes de la vie de notre poète. Après les caractères généraux de la grande poésie que nous avons reconnus en lui, nous allons voir qu'il les marqua de son cachet personnel. Sur le canevas commun il sut piquer ses couleurs propres.

Solomos, qui était né à Zante et avait appris, enfant, la langue maternelle, revient dans sa patrie en 1818, après avoir fait en Italie de fortes études d'humanités, et s'établit à Corfou en 1828.

Ce fut la période heureuse de sa vie et de sa Muse. Il ne s'occupe pas de ce qui a été fait ou dit ou écrit avant lui. Il arrive, et dès ses premiers chants, créa en Grèce la poésie lyrique, à peu près comme en 1820 Lamartine, avec sa divine ignorance et parce qu'il ne sait rien du passé, brusquement, dans son *Lac*, révèle à ses contemporains des sentiments nouveaux, aussi nouveaux que les étoiles d'un autre hémisphère.

Au surplus, aucune ressemblance entre Solomos et les romantiques. En plein byronisme, on ne peut surprendre ni dans sa vie, ni dans ses vers, rien de ce qui s'appelle une attitude. Pas la moindre rhétorique, à l'époque de Foscolo, ce poète au cœur profond, mais au verbe tendu. Tommaseo disait à Solomos : « Les Allemands réussissent à rendre profondes les pensées les plus communes; toi, tu as trouvé le moyen de nous rendre communes les pensées les plus profondes. »

Cela fut toujours vrai de Solomos. Cela fut même un principe chez lui. Le mérite ne lui en revient pas uniquement. La rhétorique est impossible dans la langue nouvelle de la Grèce. Elle n'a rien de déclamatoire. Par je ne sais quelle grâce d'état ou quel don, peut-être héréditaire, les sourires familiers de Platon courent tout le long d'une prose qui, jusque dans les sujets les plus graves, à l'air de causer avec son lecteur.

Le sourire, un sourire qui n'en est pas un, qui est plutôt un état d'âme, la simplicité, la bonhomie, ne manquent jamais, à y regarder bien, dans les morceaux les plus lyriques du poète. Ces qualités se manifestent encore davantage, avec le rire en plus, dans les satires de Solomos, car, comme tous les génies complets, il avait l'explosion aussi forte dans le rire que dans le sanglot. Il y avait alors, dans la petite société où il vivait, un nommé Roïdis, aussi méchant médecin que méchant rimeur. Solomos, qui, d'ailleurs, le fréquentait beaucoup, prompt à saisir tous les côtés comiques des hommes et des choses, l'accablait d'épigrammes, écrivait contre lui

(1) Les légendes de Gargantua et de Pantagruel sont bien françaises (P. Sébillot, *Gargantua dans les trad. popul.*, Paris, 1883, 12°). Pour Gargantua, Rabelais a utilisé un vieux mythe populaire, qu'il a complètement transformé en y introduisant des éléments tout récemment retrouvés (Abel Lefranc, *Les navigations de Pantagruel*, Paris, 1905, 8°, et *Revue des Et. rabelaisiennes*, passim.). Pour Pantagruel, il a pris comme point de départ la légende fort menue d'un diable de mystère (Cours professé au Collège de France en 1906-1907 sur le *Pantagruel* de Rabelais, Livre II). Note que M. Lefranc a bien voulu me communiquer sur ma demande.

toute une satire. On raconte que parfois Roïdis répondait et que Solomos, dès qu'il rencontrait dans ces satires un bon vers, courait à Roïdis, lui donnait l'accolade et le félicitait.

Les rires ne durèrent pas longtemps. Du moins, nous n'en voyons aucune trace dans l'œuvre, pendant la seconde période de l'activité littéraire de Solomos. En 1826, il semble qu'il y ait eu un drame dans sa vie, sur lequel nous sommes mal renseignés. Solomos ne parlait jamais de lui-même. Les témoignages s'accordent toutefois à nous dire — et certains détails dans ses propres vers confirment ce propos — qu'une jeune fille mourut d'amour pour lui, qu'elle s'empoisonna. C'est précisément celle à qui Solomos adressait la chanson que je vous signalais tout à l'heure (1).

Est-ce pour cela qu'il quitta Zante, en 1828, ne pouvant, à l'épreuve, supporter les lieux où elle n'était plus? Une révolution se fit-elle en lui? La mort des êtres chers, quand elle ne nous emporte pas avec eux, a sur quelques unes de nos natures l'effet singulier, après la prostration, de nous raffermir dans le devoir et, en quelque sorte, dans notre douleur même. Solomos a-t-il senti, au passage de la mort, qu'il fallait faire œuvre qui dure? Se dit-il qu'il devait maintenant consacrer son effort entier au pays où avait pu naître la créature de choix dont il exaltait dans ses vers le dévouement et la pureté? Jusque-là, du moins dans ses premières années, Solomos hésitait encore sur sa voie. Il ne savait pas bien encore s'il n'écrirait pas en italien. Il aurait assurément donné un grand poète de plus à l'Italie. Il était un de ceux, comme l'a dit M. P. Meyer de G. Paris, qui auraient partout brillé au premier rang. Mais, dans sa seconde période ou dans sa seconde manière, il se voue complètement à la Grèce et l'Art élargit en lui une conception nouvelle.

Il y a, dans cette transformation de Solomos, tant d'éléments intéressants, qu'il faut les prendre un à un. Nous pénétrerons mieux ainsi le mystère de ses dernières années.

Vous connaissez sans doute la belle parole de Solomos : « Enferme la Grèce dedans ton âme et tu y sentiras palpiter toutes sortes de grandeurs ».

Solomos n'entend point ici seulement la Grèce moderne qu'il idolâtre, la Grèce de 1821, qui se lève. Il pense à la Grèce ancienne. En Italie, il avait étudié les textes; le culte d'Hellas l'avait saisi. Toutes les fois — et c'est là une constatation suggestive — toutes les fois, que dans la Grèce moderne, il y a chez les écrivains un réveil de l'idiome national, ils songent aussitôt aux immortels. Ils en sont obsédés et comme meurtris. Leur sommeil est troublé par l'odeur des myrtes anciens, qui le traverse. La feuille amère du laurier d'Atthis prend pour eux je ne sais quel goût de douceur qui hante leur palais. Les poètes malheureux travaillent et rêvent aux ancêtres. Sont-ils jaloux des mêmes gloires? Je l'ignore. Je sais du moins d'où leur vient le souci : c'est qu'il faut continuer! Il faut que l'ancienne littérature grecque soit continuée, il faut que le beau livre n'ait pas à jamais clos sa page dernière, il faut, par un effort nouveau, reprendre aujourd'hui l'œuvre de jadis, laquelle est colossale. Voilà pourquoi les poètes se rappellent et s'efforcent de faire revivre les aïeux.

Pour cela il y a deux moyens, il n'y en a pas trois. Ou bien avoir du génie comme eux, et, donc, faire tout autrement : c'est le parti qu'a pris Dante et qui a été généralement suivi en Occident. La seule façon d'imiter les anciens, d'entrer dans leur idéal, c'est, précisément, de ne les point imiter. L'originalité est la meilleure marque de respect qu'on puisse leur rendre. Le second moyen est plus modeste, plus humble, plus terre à terre. Mais il comporte encore d'inouïes difficultés, toute une recréation : il s'agit de les traduire, il s'agit, par là même, de les ressusciter.

Eh bien ! chaque tentative d'écriture en langue populaire se manifeste aussitôt par une traduction des classiques. Au XIe siècle, un auteur demeuré inconnu traduit en vers un traité d'Isocrate — et nous donne ainsi un des monuments les plus anciens de ce que l'on nomme le grec vulgaire (1). Vous avez vu qu'en Crète, au XVIe siècle, si l'on ne traduisait pas — et il y a pourtant quelques passages qui sentent la traduction dans l'*Erophile*, un des drames de cette époque — on se réclamait puissamment des ancêtres. Au commencement du XIXe siècle, le poète Christopoulos — un vulgariste, comme on dit, et de marque — traduisait la première rhapsodie de l'Iliade. Aujourd'hui, où le réveil est encore plus conscient de lui-même, les traductions abondent. Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Thucydide, Longus, Lucien même. se transfusent et s'adaptent aux besoins nouveaux. Ce ne sont point là de vulgaires traductions; ce sont des œuvres créatrices, comme les

(1) On a dit que ces vers avaient été faits en l'honneur d'une jeune fille qui s'empoisonna réellement, mais à cause d'un autre amour. Psychologiquement, cette hypothèse est invraisemblable. Solomos nous apprend lui-même qu'un jour la jeune fille, parlant à sa personne, lui avait dit qu'elle mourrait et que le poète à ce moment n'avait pas ajouté foi à ces paroles. En 1833, donc sept ans plus tard, il revient, comme pris de remords, dans une autre pièce, sur la morte. Tout le morceau, dont nous citons le début, porte un cachet personnel.

(1) Voir *Mélanges Renier*, 1887, p. 261 suiv. C'est l'auteur désigné communément sous le nom de Spaneas I. Le traité d'Isocrate, *Ad Demonicum* — qu'il paraphrase, n'est pas authentique; mais, pour le fond, cela revient au même.

traductions d'Amyot ou de Calvin. Enfin Solomos n'a pas échappé à la loi commune; on a de lui quelques fragments traduits de l'Iliade.

Cet attachement à l'œuvre des aïeux est touchant et caractéristique. M. Taine a démontré qu'en réalité une langue est intraduisible, irréductible en une autre. Mais cela n'enlève rien à la valeur moderne ni au sens historique de ces documents. Solomos, lui, songeait à traduire autre chose : il songeait à traduire en moderne l'idéal même des anciens. Et ce fut là, par la vigueur qu'il y apporta, un des tourments de la seconde partie de sa vie.

Ce ne fut pas le seul. Il connaissait à fond les écrivains de l'Italie. Il avait appris à aimer chez eux la littérature latine, cette littérature toute de force, d'éclat souvent, mais aussi de grande pitié. Ils sont toujours beaux, toujours féconds, ces contacts du génie grec et du génie latin en un seul cerveau, elles sont heureuses ces pétrissures des deux terres dans une seule main. Solomos cherchait évidemment à faire bénéficier le grec, qui naissait à peine, de tout l'art, de toutes les finesses, de toutes les ruses d'une vieille littérature expérimentée comme la littérature italienne. Ses manuscrits sont instructifs à cet égard. Les variantes s'y accumulent, il fait, il refait cinq, dix fois le même vers, jusqu'à ce qu'il ait pu le plier à sa volonté, jusqu'à ce qu'il ait réussi à y enfermer un monde, car, souvent, il ne rêvait pas moins (1). « Laisse-toi gouverner par la langue de ton peuple, s'écriait-il un jour ; ensuite, dompte-là, deviens-en le maître ». C'est par là qu'il mérita d'être appelé par Dora d'Istria « le véritable enfant intellectuel d'Athènes et de Rome ».

Sous cette double préoccupation, Solomos se mit à l'œuvre. Dans la première partie de sa vie — à l'époque de l'*Hymne* ou de l'*Inconnue* — il aimait un peu à se laisser aller. Il composait volontiers des vers pendant qu'on lui jouait de la musique, comme Musset avait aussi coutume de le faire. Peut être aussi se négligeait-il quelquefois. Il est, du moins, très sévère pour ses jets d'alors. Ne le soyons pas comme lui. Les malins, aujourd'hui, affectent parfois de mépriser, eux aussi, les premières inspirations de Solomos. Il lui arrive un peu ce qui est arrivé à l'auteur des *Iambes*, quelque distance, au profit de Solomos, qu'il y ait entre les deux poètes. Les *Iambes*, de Barbier, nous dit-on, ne sont rien. C'est le *Pianto* qu'il faut admirer. Voilà ce qu'on nous dit aussi des derniers poèmes de Solomos.

Eh bien non ! Il y a souvent, dans nos opérations intellectuelles, dans nos opérations sentimentales aussi, un troisième mouvement par lequel nous revenons au premier, d'une façon plus réfléchie, puisque nous avons passé par le deuxième, et si le premier est le bon, c'est ce troisième qui est le meilleur. Ce que Barbier a pu faire de mieux, ce sont ses *Iambes*. Et ce que Solomos a fait dans sa jeunesse demeure excellent. Mais cela ne nous empêchera pas d'admirer ce qu'il fit dans son âge mûr.

Au surplus, il n'y a pas entre ses deux manières une différence aussi profonde. L'homme est le même toujours. Il ne faudrait pas croire que Solomos est ce qu'on appelle le poète de l'inspiration. Monti, qui était un grand personnage à cette époque, le patriarche du Parnasse italien, s'impatientait un jour contre Solomos, que d'ailleurs il admirait, à cause d'un vers de Dante, dont le jeune Grec voulait à toute force pénétrer le sens exact.

— « Il suffit de sentir », s'écria Monti.

— « Non, répondit avec fermeté Solomos, il faut comprendre. »

Il voulait que l'esprit fût conscient des œuvres, parfois obscures, du cœur. Les pièces de la première époque sont elles-mêmes empreintes d'un parfait caractère d'impersonnalité, d'un art très averti. J'espère vous en donner tout à l'heure une idée plus précise aux projections qui illustreront une de ces pièces (1).

Quelle est donc celle-ci — Qui descend — Toute blanche — Du mont ?

Maintenant que cette — Vierge paraît — L'herbe devient — Une fleur tendre.

Aussitôt la fleur découvre — Sa beauté charmante — Et sa tête — Souvent s'incline.

Toute amoureuse — Elle prie l'inconnue — De ne point passer à côté d'elle — Sans la fouler.

Rouges et belles — Sont ses lèvres — Comme les feuilles — Du rosier.

Au point du jour — Lorsque l'Aube — Répand la pluie — Fine de sa rosée.

Et la belle foule — De ses cheveux — Sur sa poitrine — Brille blonde.

Ses yeux ont — En riant — La couleur qui est — Au ciel.

Quelle est donc celle-ci — Qui descend — Toute blanche — Du mont?

Vous voyez comme le poète idéalise. Les jeunes corfiotes ne s'en vont pas ainsi sur la montagne en cheveux. Le poète avait été frappé par la beauté de la fille du gouverneur anglais de Corfou ; elle s'habillait de blanc et elle aimait les fleurs. *Ce blanc* devient la note domi-

(1) Je n'exagère pas : *Le cheval de l'Arabe, l'intelligence du Français, la balle du Turc, le canon de l'Anglais*, tout cela doit rentrer dans un seul vers. Il le tourne, le retourne et finit par y tout mettre (*Œuvres complètes*, Athènes, 1901, p. 192).

(1) L'illustration est due à M. Jacobidès. La pièce est celle de l'*Inconnue*, qui a été lue en français et en grec pendant les projections. Nous la donnons ici, pour donner en même temps une pièce du poète qui soit complète.

nante de cette petite composition très méditée, l'apparition, impersonnalisée, est le symbole de toute inconnue, qui surprend et qui charme. Cette inconnue peut être aussi la poésie qui, de la montagne, descend aujourd'hui dans les plaines d'une Grèce toute moderne.

Comme Goethe, Solomos possédait le don rare d'analyser ses sensations à la minute même où il les éprouvait avec le plus de violence. L'esprit voyait battre le cœur. Admirons les qualités qui se trouvaient accumulées en cet homme, par éducation ou par naissance. Il avait naturellement des idées générales et savait donner de l'air à ses idées; il connaissait plusieurs langues et, pour reprendre un mot d'Ennius, s'était fait ainsi plusieurs âmes. Et puis, ce qu'il pensait était grand tout de suite. Enfin, il exécutait avec une minutie merveilleuse, soignant le moindre détail, ses conceptions les plus amples.

L'objectivisme, dans la seconde partie de sa vie, devient un principe absolu. Il est à la fois théorique et créateur. Et il travaille. Il parle quelque part de ces couleurs du crépuscule qui n'ont pas de noms et qui ont des beautés infinies. Il veut rendre ces nuances par l'étude et par le pinceau. Il rêve un mélange de la simplicité et de la profondeur, du germanisme et de la lumière hellène ; de ce qui est purement grec, il veut dégager ce qui est universel. Ce côté du génie de Solomos a été merveilleusement saisi par un grand poète contemporain, K. Palamas, assurément fait pour comprendre chez autrui ce qu'il trouve en lui-même (1). Je n'insiste donc pas. J'aime mieux vous choisir deux traits des poèmes venus dans cette période et avec des aspirations pareilles.

Un fait divers se produit à Corfou, en 1849, un accident. Un jeune Anglais va prendre un bain et, pendant qu'il nage, la moitié de son corps est emportée par un requin. Cette bête, à Corfou, a la chance de s'appeler du beau nom de Porphyras. Le nom tente-t-il d'abord Solomos ? Toujours est-il que le poète s'empare du fait divers. Mais il veut aussitôt faire large, faire humain. Il veut, comme disait M. Taine, « généraliser la particularité », ou, du moins, de ce cas particulier, tirer un symbole énorme. Le jeune homme, qui chez Solomos, perd toute nationalité, va se baigner la nuit dans les eaux calmes et bleues, entre deux mondes lumineux, le ciel et la mer qui reflète toutes les étoiles. Elles nagent avec lui, il va les saisir à pleines mains, il va conquérir l'espace et le mystère, quand il est mordu par Porphyras. Et le lendemain, sa tête, dit Solomos, est rejetée sur le rivage, « merveilleux reste de solitude et de grandeur ». C'est de toute beauté.

Écoutez ceci encore. Il entreprend un long poème sur Missolonghi : *Les hommes libres assiégés.* Ce n'est pas un poème purement patriotique : c'est un poème de psychologie, de pensée, de réflexion. Mille obstacles viennent mettre à l'épreuve le courage des captifs, mille tentations en eux s'insinuent, font le siège des âmes. Mais voici le péril le plus grand : la chanson du printemps éclate tout à coup, le printemps exalte dans les cœurs l'amour de la vie, risque d'amollir la résistance et le devoir. Et vous voyez que cette chanson est d'un sens plus large encore que le célèbre chant de la « Walkyrie », chez Wagner.

A propos de ce poème, le poète, avec simplicité, notait sur un papier ceci : « Fais en sorte que dans ton petit cercle tu découvres les intérêts les plus essentiels de l'hellénisme, les intérêts moraux même de l'humanité, si tu peux ; de la sorte, ton sujet a quelques attaches avec le système universel. Voir Prométhée et, en général, les drames d'Eschyle. »

Vous saisissez maintenant comment Solomos s'inspirait des modèles inimitables. Oh ! la Grèce ancienne ! Je voudrais vous en parler longtemps. Je voudrais l'aimer longtemps avec vous. Chaque peuple arrive sur la planète avec son invention. L'homme invente tour à tour la pierre, le fer et l'or. Eux, ils ont trouvé, ils ont créé, non pas la poésie — tous les peuples sont poètes — non pas la pensée — l'homme pense partout — ils ont créé la valeur, la souveraine affirmation de la pensée et de la poésie — et c'est peut-être là ce qu'un grand esprit a pris pour l'invention de la gloire, qu'il leur attribue. La gloire est venue par surcroît, dans cette valeur générale de la pensée. Valeur définitive, car ils ont tout inventé pour toujours. Dante est dans Eschyle et la méthode de Claude Bernard déjà dans Hippocrate, avec des coïncidences saisissantes (1). Il n'existe assurément pas de plus grandes jouissances intellectuelles que celles qui coulent en nous d'un passage bien compris des anciens, à flots continus et longs. Les jouissances sentimentales y abondent plus souvent qu'on ne croit. Mais elles sont toutes rudes à conquérir. Il y faut beaucoup d'étude. Nous ne savons pas encore tous les passages d'Aristophane où il faut rire, et, malgré le succès actuel de l'Électre, on ne connaît pas tous les passages de Sophocle où il faut être ému, ni à quelle profondeur on doit l'être.

(1) Les œuvres complètes de Solomos, dans la Bibliothèque Marasly, nos 138-139, Athènes, 1901, texte de Politis, préface de Palamas. J'ai beaucoup emprunté à cette préface de premier ordre. D'autre part, à l'inauguration de la statue de Solomos à Zante, en 1903, le comité d'organisation m'ayant fait l'honneur de m'inviter, je me trouvai empêché de partir et j'envoyai un discours écrit, naturellement en grec, où je développai quelques unes des idées que j'ai exposées dans cette conférence. Cette lettre a paru dans le *Compte rendu*, publié par le comité d'organisation à Zante, 1903, p. 83 suiv.

(1) J'espère pouvoir à une autre occasion indiquer de façon plus précise ces rapprochements.

Eh bien ! je suis encore plus attendri par le poète de Zante, quand il écoute avec pitié l'humble mendiant grec. Je suis encore plus ému par le poète de Corfou, quand il veut, par ses propres forces, ne point démériter des aïeux. Adorons la Grèce ancienne à genoux ; ne la profanons point par des imitations impossibles, et aimons, car elle en est digne, la Grèce moderne pour elle-même.

Denys Solomos ne partageait pas l'opinion du scholiaste de Denys de Thrace, lequel, magnifiquement, en pleine époque chrétienne, divisait en deux catégories les langues de la terre habitée : le grec, d'abord, puis les langues barbares (1). L'italien était devenu pour notre poète une langue maternelle. Nous savons même qu'il pensait en italien. Les notes qu'il prenait pour bâtir le plan de ses poésies, les détails de la construction, les idées qui lui venaient, tout cela est en italien dans ses manuscrits. Puis, quand il écrivait ses vers, il devenait Grec des pieds à la tête. La chimie de ce cerveau me fait rêver. Quelque disproportionné que soit le rapprochement, moi-même, dans ma vie toute parisienne, non, je dis mal — je suis très peu parisien, à la façon dont on entend ce mot — dans notre vie toute française, il est un moment, il est une heure ou deux dans la journée, parfois plus longtemps, l'été, dans la campagne bretonne, il est des heures où, quand je me mets à ma table pour écrire, la langue maternelle me prend tout entier ; j'entends avec précision, à des milliers de lieues de distance, les propos, qui s'échangent dans les rues et dans les maisons. Le son en arrive net et clair à mon oreille, le parler natal me chante intérieurement sa règle et son harmonie — et c'est ainsi que j'écris comme l'on parle.

Beaucoup rêvent, peu réalisent. Nous n'avons hélas ! que des fragments de la seconde manière de Solomos. Nous n'avons pas les poèmes complets. Pourquoi cela? Nous touchons ici au mystère tragique de ses dernières années.

On m'a raconté à Zante que le poète avait coutume de lire ses vers à ses amis. Il trouvait chez eux peu d'écho. Un soir, il les convia pour leur lire des vers italiens de sa façon, disait-il, car il en faisait lui-même d'excellents. Il les leur lit. Silence glacial, mines confuses.

— « Qu'en pensez-vous ? » insista-t-il.

On lui répondit par des murmures indistincts.

— « Je le regrette, dit Solomos avec malice. Je viens de vous lire un des plus beaux sonnets de Pétrarque ! »

Ceci n'est qu'une anecdote. La vérité fut plus sombre.

(1) *Sch. in Dion. Thr.* dans les *Gramm. gr.*, t. III, Hilgard, 1901, p. 446, l. 32).

Dans les cercles littéraires italiens de l'époque, auprès de gens qui s'appelaient Monti, Manzoni, Ugo Foscolo, Tommaseo, Solomos était prisé à un très haut prix. On parlait couramment de son génie. Tommaseo prononçait le nom de Dante, à son propos. On le traduisait en France. A Corfou, même, un cercle de jeunes enthousiastes l'adorait. Le doux poète Jules Typaldo avait un culte profond pour son maître. Il faut ajouter qu'avec un esprit critique comme celui dont lui-même était doué, Solomos ne pouvait ignorer sa juste valeur ni l'importance de l'œuvre entreprise par lui pour la Grèce. Il arrive un moment où, pour certains esprits, le mot d'orgueil n'a pas plus de sens que celui de modestie. Solomos ne pouvait pas non plus s'empêcher de comparer les témoignages étrangers avec l'opinion qu'on professait généralement pour lui dans son pays même. C'est vraiment miracle que l'artiste puisse continuer de créer, dans le tête-à-tête en quelque sorte avec lui-même, sans jamais prendre contact avec la société indifférente ou hostile. On peut dire que le grand public l'ignorait. Il faut assurément aussi tenir compte des temps primitifs où il évoluait. Le royaume se constituait. Il ne pouvait se douter, certainement, de ce que Solomos lui-même avait fait pour la résurrection intellectuelle de la Grèce. Le roi Othon, qui était pourtant un prince éclairé, le trône nouveau, qui devait pourtant aux lettres son existence, n'avaient pas l'air de soupçonner qu'en Grèce il y eût des hommes de lettres.

Solomos dut éprouver des froissements plus profonds, des froissements indicibles et mortels. Son intelligence, extrêmement avertie, dût sentir bien des fois devant les crânes compatriotes l'impossibilité d'y pénétrer. Il eût fallu reprendre pour eux *ab ovo* la démonstration des choses les plus élémentaires en fait de langue et en fait d'art. Nous autres professeurs nous connaissons ces déboires : la réponse d'un élève, qui se destine parfois au haut enseignement, nous révèle des abîmes inquiétants, des trous sombres. Toute une éducation à refaire. Quand c'est possible, nous essayons. Quand ce ne l'est pas, nous nous séparons de lui.

Hélas ! c'est ce que fit Solomos, mais d'une façon qui dut lui saigner. Il se retira complètement du milieu corfiote, devint d'une misanthropie inabordable, ne se plaisait plus, dans ses promenades, qu'aux paroles des petits enfants, n'avait pour lui tenir compagnie au travail, que ces fleurs de *gazies* dont il ne pouvait plus se passer. On s'attendait, du moins, après sa mort, à trouver dans ses tiroirs, les poèmes achevés qu'il ne montrait à personne. Il est vrai que jamais poète ne prit moins que lui soin de ses manuscrits. Une légende court toutefois d'après laquelle Solomos, désespérant et dédaigneux, les aurait détruits de ses

propres mains. Je ne puis croire qu'il ait songé à punir ainsi sa patrie. Il faut répondre par la bonté même à l'ignorance. Il faut que l'esprit de sacrifice exalte le penseur. Sans doute, il importe de rendre aux poètes, pendant qu'ils vivent, les honneurs les plus grands, puisque ce sont eux qui fondent, en réalité, comme nous l'avons vu au début. Mais la conviction du bien qu'ils font, la certitude des moissons futures doit leur suffire. Qu'aurait pensé Solomos, lui qu'un bon vers de Roïdis émouvait, s'il avait pu prévoir la renaissance littéraire d'aujourd'hui, dont j'aimerais un jour vous entretenir, et saluer en notre contemporain Kosti Palamas un poète plus grand que lui, plus élargisseur et plus achevé ? (1)

Je ne serais point complet sur Solomos, si je n'ajoutais, en terminant, que sa plus grande gloire est d'avoir écrit dans ce qu'on nomme le grec vulgaire, et je manquerais de respect à mon auditoire et à la vérité, si je n'ajoutais un mot sur ce qu'on nomme la question du grec.

Solomos écrivit le grec comme il put, mais enfin il l'écrivit. Il sentait à fond l'idiome national et, à l'exemple de Dante, il savait choisir dans les dialectes, même dans certains patois, les vocables nécessaires. Ainsi se forment les langues communes. Ainsi plus tard, A. Valaority, une autre gloire littéraire de la Grèce, allait recueillir pieusement les mots sapides et lumineux dans son île de Madouri. Le point essentiel à noter pour Solomos est qu'il identifiait étroitement la délivrance nationale de la Grèce avec sa délivrance de la scolastique. Il détestait les pédants autant que les Turcs. Le même homme, qui, en 1824, montait sur les collines de Zante, pour crier de loin aux assiégés : « Tiens bon, malheureux Missolonghi, tiens bon », Βάστα, χαημένο, Μεσολόγγι, βάστα, sentait que cette langue seule pouvait servir d'expression au cœur et à la pensée (2). Ce fut dans ce sens qu'il écrivit, en prose, car, il eut ce mérite suprême d'écrire aussi en prose son beau dialogue entre le Poète et le Magister.

Pour ce qui touche la question du grec, je serai bref. Vous savez qu'en Grèce il y a deux langues, celle qui repose sur une tradition écrite et celle qui repose sur le développement normal de toute langue parlée. Celle ci, historiquement, scientifiquement, mérite seule le titre de grec moderne, puisque l'autre avoue elle-même son imitation de l'ancien. Mais un peuple n'a jamais le droit de se désintéresser des autres peuples. La question est donc de la plus haute importance. La Grèce d'aujourd'hui est un des pays, intellectuellement, poétiquement, les plus riches, les plus originaux, les mieux doués. Il s'agit de savoir — et cela en vaut la peine assurément — par quels nouveaux trésors elle accroîtra les trésors acquis de l'humanité. Or la Grèce moderne ne peut nous dire son âme que dans un grec moderne et c'est à lui former cet instrument que l'on travaille aujourd'hui vaillamment.

Le débat a été mal posé dès le début, comme l'a dit un critique russe, excellemment informé, on a tenté je ne sais quelle *Restauration* de la Grèce ancienne, au lieu de travailler à la *Renaissance* d'un monde nouveau (1). Cependant, il importe aujourd'hui d'aviser. Nous sommes en présence de nécessités inéluctables. Il faut à un pays une langue que tout le monde dans ce pays puisse apprendre à parler, à lire et à écrire. Pour que cela soit possible, il faut une grammaire; en d'autres termes, il faut une unité. Toute la question tient dans ces deux simples phrases. Ne nous laissons pas influencer par Denys de Thrace. Je connais la question depuis vingt-cinq ans que je l'étudie : la langue savante ne peut pas remplir les postulats indispensables. Les anciens philhellènes, quelques voyageurs du XVI[e] siècle, certains philologues du bon vieux temps, blâmés aujourd'hui par des savants mieux informés, ont contribué au mépris de la vraie langue moderne, qu'ils ont qualifiée de *vulgaire* et même de *barbare* ! Une langue où Solomos cristallisa son âme est une des plus nobles langues du monde. Quant à certains détails grammaticaux, constitutifs de toute langue littéraire, il ne faut pas trop s'y arrêter, même quand ils surprennent au premier abord. Le beau mot de sollicitude choquait au temps de Molière. Il convient de voir les choses de plus haut, dans plus de lumière.

Aussi vais-je terminer par une petite histoire qui vous reposera de ces dissertations grammaticales. Laissez-moi remonter à la littérature des premiers siècles du christianisme, particulièrement à un des monuments de cette littérature apocryphe, qui exaltait la foi des premiers chrétiens, et qui devait charmer leurs veillées.

(1) Selon une autre version, un parent, un cousin, par suite de querelles de famille, se serait emparé de ces papiers, dès la mort du poète et les aurait détruits. Enfin, on a aussi émis l'hypothèse que ces poèmes n'avaient jamais été achevés. Il semble toutefois certain qu'il y a eu des papiers et que ceux-ci ont disparu.

(2) Les paroles de Solomos, en grec *savant*, donneraient ceci, littéralement traduites : « Ἀνθεξον, ὦ δύστυχτες Μεσολόγγιον, ἄνθεξον, comme qui dirait : *Obdures, infortunatum Messolonghium, obdures*. Les personnes au courant de la question saisiront aussitôt la différence. On s'en rendrait compte à peu près déjà, si on imaginait, pour le français : *tiens bon*, quelque traduction telle que : *Tene bonum*. La langue puriste, la plupart du temps, remet en formes anciennes du grec tout moderne. Cela s'est vu, jadis, en Italie et en France, pour le latin et le français. Cela passera de même.

(1) M. LYKIARDOPOULO, dans la *Balance*, février 1905, p. 55 (en russe).

On raconte dans les Acta Thomae (1), que le saint apôtre, sur l'ordre exprès de Jésus, s'en était allé chez un roi d'Orient.

— « Que sais-tu faire? » lui demanda le prince.

— « Je suis maçon, et je sais bâtir des palais », lui répondit-il.

— « Cela se trouve à propos. Tu vas m'en construire un. »

L'apôtre accepte, et le voici parcourant les villes et les campagnes, semant la bonne parole, répandant la doctrine et le courage parmi les abandonnés.

Au bout d'un temps assez long, le prince le fait venir et réclame son palais.

— « Ton palais, répliqua l'apôtre avec grandeur, je te l'ai construit. Mais pour le voir, il faut d'abord que tu sois mort. »

Vous devinez ce que fit le prince à ces mots : il jeta l'apôtre en prison.

Mon Dieu! A des époques beaucoup plus récentes du christianisme, nous avons vu quelques réponses analogues, et, en Grèce même, il ne ferait pas bon prêcher l'Évangile dans la traduction de M. Pallis.

Que faut-il, cependant, conclure de ce récit? Que nous ne verrons le triomphe du grec moderne qu'à notre mort? Certes non. Je dirai, tout au contraire, qu'il faut le voir, pour ne point mourir. Cela est urgent. M. Paillarès vous a très discrètement et très sûrement indiqué dans sa conférence sur la Macédoine, que le Macédonien ne se souciait pas d'apprendre Xénophon, qu'il court aux écoles où il peut satisfaire des besoins plus pratiques. La Macédoine risque d'y courir avec lui. Il faut donc aviser au plus vite. Le Phanar, qui a la haute direction sur l'enseignement, aura certainement soin d'y veiller. J'ai eu l'occasion d'admirer tout récemment l'intelligence du Patriarche œcuménique actuel de Constantinople, Joachim III. Il comprendra aisément que la question de langue, en pareilles conjonctures, est une question vitale pour une nation qui veut s'étendre.

Le mot de l'apôtre signifie autre chose. Il signifie qu'il faut surtout songer à l'avenir. Et, afin de nous ramener à un ordre d'idées plus positif, pour se préparer à l'avenir, il faut travailler, ou, plus modestement, il faut lire. Si on lisait, la question du grec n'existerait pas. Nous serions tous d'accord. Je connais un brave homme qui s'est mis tout récemment à discuter avec moi sur la question sempiternelle. Je lui demandai s'il avait lu les livres spéciaux. Il me répondit, naturellement, que non. Puis, il s'informa. Je mis les miens à sa disposition. Il ne vint jamais les prendre. C'est toujours ennuyeux d'avoir à changer d'avis. Beaucoup en ont changé cependant. Les partisans du grec moderne s'appellent légion.

Tout le monde n'est pas de l'avis de l'honorable M. Papamikhalopoulos, député, qui, le 22 février dernier, a dit à la tribune de la Chambre grecque : « Les *vulgaristes* sont des misérables... Ils nous conseillent de faire sauter le Panthéon à la dynamite... Ce ne sont pas des chrétiens... Leurs œuvres sont des vomissements... elles sont funestes au point de vue national... La langue puriste a été employée deux fois par Dieu lui-même (Applaudissements) » (1). Ces expressions savoureuses n'en sont pas moins exagérées : ce sont des *vulgaristes*, comme Solomos qui font quelque honneur à la Grèce moderne.

Il ne faut pas insister sur ces petits défauts, sur ces légers travers. Un Grec qui aurait aujourd'hui soixante-quinze ans serait encore plus âgé d'un an que le royaume hellénique. Il convient toujours de se mettre à ce point de vue pour apprécier l'effort immense fait par la Grèce depuis 1821. Voilà pourquoi on peut et l'on doit songer joyeusement à l'avenir et, pour rester de vrais Grecs, se fier avant tout au culte bien compris de l'Idée.

Jean Psichari.

(1) M. Bonnet, *Acta apost. apocr.*, t. II, 1, 1903, p. 99 et suivantes.

(1) Dans le *Noumas* — l'excellent organe *vulgariste* — du 25 février 1907. Il n'a rien été répondu de bien remarquable à ces paroles. Ce qui est frappant, ce qui n'arrive pas ailleurs et ce qui montre pour la Grèce l'importance spéciale de la question, c'est que, précisément, elle soit portée, même d'une façon si insuffisante, devant la Chambre.



LE DERNIER PÉCHÉ DE SAINT BÉAT

(Conte pour le jour de Pâques)

Le fait que je vais relater se rapporte à la dernière période de la vie de saint Béat, alors que ce pieux ermite achevait de vieillir dans une caverne retirée des vallées, qui sont aujourd'hui celles de la Suisse allemande. Après de longues et fructueuses prédications chez les païens, cet apôtre, le premier en date, des évêques helvétiques, avait dû, l'âge venant, se résigner à prendre sa retraite. Dans les jeûnes et les mortifications, il attendait avec humilité que Dieu l'admît au nombre des bienheureux. Déjà son disciple, le fidèle Achate, desservait à sa place la chapelle d'Einigen et ce n'était qu'aux quatre grandes fêtes que ce maigre vieillard consentait à quitter la paix sylvestre de sa thébaïde. Or, cette année-là, le printemps étant venu de bonne heure, ce Père de l'Église suisse résolut d'assister à la fête de Pâques.

Il sortit de sa grotte au soleil levant. La journée

s'annonçait délicieuse : des brumes blanches, poudrées de lumière flottaient sur la nappe d'eau que les hommes de demain appelleraient le lac de Thoune. — Les montagnes, qui n'étaient pas encore oberlandaises, indemnes de toute atteinte à leur virginité, s'estompaient atténuées, dans la transparente blancheur de ce matin d'avril. Béat, qui tenait à mériter son nom, commença par bayer longuement aux corneilles : — près de lui, dans l'ombre bleue des sapins, l'herbe soyeuse était jaune de primevères. Il recommençait une fois de plus l'enchantement fleuri de Pâques. Aussi, le cœur plein de reconnaissance, le saint s'agenouilla-t-il avec dévotion.

Les oraisons terminées, il se mit à sa toilette. Ce n'est pas chose longue que la toilette d'un ermite. Et Béat, prêt à partir, tarda peu à s'asseoir sur son manteau. C'était un manteau brun, d'apparence assez commune, en tout pareil à ceux que préféraient les anachorètes. Cependant, de leurs divines mainsblanches, les anges, dans le haut ciel, devaient avoir tissé cette bure-là. Car l'évêque n'avait qu'à ordonner pour que, se déployant à la brise comme un voile, le capuchon miraculeux lui servît de nacelle dirigeable. Un soir de la Noël, des chérubins le lui avaient apporté pour qu'il pût, malgré les frimas, assister à la messe de minuit. Jusqu'alors, pour ses rares déplacements, le saint utilisait une barque qui était presque aussi vieille que lui. Mais Satan, dans sa malice, prenait un tel plaisir à disjoindre, chaque mois plus insidieusement, les vieilles planches du vieux bateau, que, neuf fois sur dix, le pauvre ecclésiastique se voyait contraint de rester à la grotte. Or, pour une âme croyante, n'est-ce pas une occasion de chute constante de ne pouvoir assister à la célébration des mystères ?... Cette pèlerine volante était la consolation que ses vertus lui avaient méritée, le moyen que Dieu lui octroyait d'échapper aux pièges du diable. A peine fut-il installé sur la tunique magique qu'un vent léger, gonflant l'étoffe, l'enleva comme d'habitude, par les airs ensoleillés. — Cela se passait plusieurs siècles avant M. Santos-Dumont.

Mais le saint, qui n'était pas encore canonisé, avait perdu son temps aux bagatelles de la montagne. La grâce de l'avrillée, les cantiques des pinsons, toutes les beautés d'une nature sortant à l'appel du soleil, du tombeau de l'hiver, l'avaient décidément mis en retard. Lorsque son manteau le déposa sous le porche d'Einingen, saint Achate était en chaire, pérorant comme s'il n'eût jamais fait autre chose de sa vie. Afin de ne point troubler le prône, l'ermite, modestement, s'assit au dernier rang. La chapelle était remplie de fidèles, qui semblaient plongés dans le recueillement le plus profond. Mais bientôt les yeux éblouis d'azur du solitaire s'habituant à la pénombre de la nef, il reconnut avec consternation, que ce qu'il prenait pour un recueillement général n'était qu'un assoupissement général. Hélas, les croyants groupés autour de cette chaire n'avaient-ils pas dû se lever avant le jour, marcher péniblement à travers monts et vaux ! Mon Dieu, la chair restait faible, le local propice aux somnolences et le sermon du Père Achate d'un ennui qui dépassait la licence. Aussi les paupières de se fermer, les bouches de s'ouvrir, toutes les têtes de dodeliner, imperturbablement. D'abord ce furent les vieillards ; ceux-là seraient excusés, le grand sommeil les guette déjà ; puis les femmes, elles ont tant de mal toute la semaine qu'elles peuvent bien se reposer le dimanche. Mais les jeunesses !... aucun raisonnement ne les absolverait !... Et saint Béat désespéré contemplait ce spectacle abominable, en se disant qu'elles se perdaient pour l'éternité, les âmes qu'il avait eu tant de mal à sauver !...

Mais en réfléchissant, il s'aperçut qu'il commettait lui-même le péché véniel d'inattention. N'avait-il pas mieux à faire qu'à déplorer les erreurs de ses contemporains ? Toujours l'histoire de la poutre et de la paille. Ses pensées recommençaient à s'élever avec celles du prédicateur quand il découvrit — oh stupeur ! — Satan, oui Satan en personne, assis au pied de la chaire. C'était bien lui ; il n'y avait pas d'erreur — lui avec ses petites cornes, ses oreilles de faune et son sourire voltairien avant Voltaire. Il portait ce dimanche-là, selon la tradition Berlioz et contrairement à la tradition Gounod, d'étroites chausses noires et un pourpoint de même couleur. Diligent, attentif, il griffonnait sur une peau de chèvre avec une longue plume de corbeau. Lorsque l'anachorète eut compris qu'il inscrivait les noms des dormeurs — son chagrin ne connut plus de bornes. Se lever, réveiller les malheureux, c'eût été interrompre les offices, ne rien faire, n'était-ce pas perdre en un jour le résultat d'un demi-siècle d'efforts ? — Les résolutions semblaient toutes également périlleuses, et Béat, dont la décision n'était pas la vertu dominante, s'immobilisait dans une béatitude de plus en plus indécise.

Mais le diable écrivait toujours et de temps en temps, ses yeux perçants fixaient l'ermite avec un air de dire : « Rira bien qui rira le dernier !... » Puis les jambes croisées, un sinistre pied fourchu en l'air, il se remettait à barbouiller d'une plume vindicative. Or la peau qu'il étalait sur ses genoux était de grandeur moyenne, du même modèle que celle dont il devait se servir plus tard, pour son fameux pacte avec le Docteur Faust. Cependant la liste s'allongeait de si affligeante manière que le parchemin ne tarda point à ne pouvoir la contenir. Le diable n'avait nullement prévu le cas. Et le Saint

respirait déjà, sans réfléchir qu'en fait de malice personne n'en saurait remontrer à Satan. Des théologiens ne l'appellent-ils pas le malin? L'idée ne pouvait manquer de venir à ce malin-là d'agrandir la peau en l'étendant. A cet effet, l'ayant mordue à pleines dents, il se mit à tirer, de toute la force de ses poignets, tant et si bien que crac! le parchemin se fendit en deux. Alors la tête du diable, qui n'était, en vérité, qu'un pauvre diable, s'en alla frapper violemment le bois sonore de la chaire. Saint Béat — ce fut plus fort que sa volonté — éclata de rire. Les fidèles, réveillés à propos, purent saisir la péroraison, et se signer à l'*amen*. Tout est bien qui finit bien, la communauté était sauvée et celui qui avait ri le dernier n'avait pas pleuré — vous pouvez m'en croire!

Furieux, dans un nuage de soufre qui empesta la chapelle, Satan, joué, disparut. Puis, selon l'usage, l'anachorète offrit aux chrétiens sa bénédiction. Après s'être, quelques instants, entretenu avec son fidèle Achate des vérités qui sauvent, il prit congé des habitants de la plaine, voyant que l'heure était venue de regagner sa thébaïde.

Ayant atteint une prairie retirée, il déploya donc son manteau, s'assit au milieu et attendit. Mais il eut beau attendre, aucun zéphir ne troublait la sérénité du firmament. Alors il se mit à solliciter la répétition du miracle. Vaines paroles, inutiles *paters*, le capuchon avait cessé d'être dirigeable. Comme une borne dans un champ, notre ermite demeurait immobile au milieu des herbes nouvelles. Peu à peu cependant une lumière se faisait en lui. Il le comprenait trop tard; par son rire, il venait d'outrager la sainteté de la messe? et de se réjouir, en païen, de la mésaventure de Satan? Il avait péché doublement; mais comme ses intentions restaient pures, Dieu, par mansuétude, ne le punissait que légèrement. Tout en louant l'Éternel, l'anachorète replia avec humilité sa pèlerine et repartit d'un pied allègre, pour sa caverne. Depuis ce dimanche de Pâques, les quelques fois qu'il redescendit à Einingen, il se vit obligé de faire pédestrement le tour du lac — et ce lui fut une réelle mortification — vu son grand âge, ses rhumatismes et le manque de chemins battus.

Étant donné qu'il mourut à peu près à la même époque, la tradition assure que ce malencontreux éclat de rire fut le dernier péché de saint Béat. Tel est du moins l'avis de plusieurs Pères de l'Église dont les récits n'ont pas été réunis — il est vrai — dans les actes authentiques du R. P. Ruinart. Il n'y a pas trente ans, que vous eussiez encore pu recueillir cette légende sur les lèvres des vieilles fileuses de la vallée de Lauterbrunnen, dans le pays d'Oberland. Ce fut ainsi que j'en eus la première notion, dans mon enfance, avant l'âge des funiculaires.

ERNEST TISSOT.

UN NOUVEAU BASSIN HOUILLER

La consommation du charbon s'est développée dans le monde, au cours des trente dernières années, avec une stupéfiante rapidité, et lorsque les grands États industriels traversent, comme à l'heure actuelle, une phase de haute prospérité, lorsque la métallurgie, la verrerie, les transports sont en plein travail, le combustible se fait rare. Les 900 millions de tonnes que l'on extrait, dans les cinq parties de notre terre, ne suffisent pas encore à tous les besoins, encore que des forces nouvelles aient été adaptées. Les contrées qui sont venues, à des dates récentes, coopérer à ce gigantesque rendement, la Russie avec ses 17 millions de tonnes, le Japon avec 11 millions, les Indes avec 7, le Canada avec 6, n'ont point majoré sensiblement le stock disponible.

Par ailleurs, les spécialistes se sont demandé — et non sans angoisse, — pour combien d'années, tel grand pays producteur, — l'Angleterre par exemple, qui donne 240 millions de tonnes — recelait des réserves de houille. Il n'y a point tout à fait péril en la demeure, à coup sûr, et notre génération et même les deux suivantes n'auront pas à se préoccuper d'une disette éventuelle, mais la question n'en est pas moins posée, — et c'est pourquoi, à tous égards, la découverte du nouveau bassin houiller belge, celui de la Campine, est un événement qui mérite d'être envisagé en soi, et dans ses conséquences.

C'est bien la première fois dans l'Europe Occidentale, que l'on s'attache, depuis le milieu du XIXe siècle, à mettre en valeur, à la fois, tout un bassin nouveau. Quand la France de Louis-Philippe creusa ses puits du Pas-de-Calais, une situation analogue surgit, mais les idées n'avaient point cheminé — loin de là — au même point qu'aujourd'hui. On était alors en plein règne de la grande bourgeoisie : non seulement celle-ci détenait tous les rouages du pouvoir, mais encore elle ne rencontrait dans le pays qu'une opposition théorique; le prolétariat demeurait une formation naissante, qui n'exerçait qu'une influence minime sur la marche de la législation. Dans la Belgique contemporaine, à l'inverse, l'antagonisme des catégories sociales, stimulé par le développement minier et manufacturier lui-même, a atteint à une réelle ampleur. Il en résulte qu'autour du régime légal du nouveau bassin, toutes les doctrines se heurtent, toutes les tendances se choquent : l'individualisme pur et l'étatisme, le coopératisme et l'interventionnisme. La discussion qui se déroule, en ce moment, et qui dure, depuis des mois et des mois, à la Chambre des représentants de Bruxelles, a ouvert le champ aux exposés dogmatiques des

socialistes et des défenseurs de la propriété privée, catholiques et libéraux. Mais ce n'est pas seulement le mode d'exploitation des fosses futures qui est en jeu —, ou mieux qui a été en jeu, — puisque la domanialité d'État a été repoussée sur presque toute la ligne, c'est aussi la réglementation du travail. Les élus des mineurs du Borinage et de Liège ont jugé le moment venu de poser le problème des huit heures, et ainsi la question sociale a été évoquée dans l'ensemble et dans les détails. La découverte des gisements de la Campine n'aura pas eu, du reste, pour unique effet, d'éveiller au Parlement du Royaume des controverses qui, jusqu'ici, s'y sont déployées plus rarement qu'ailleurs. Si pressés que soient les grands industriels de gauche ou de droite, de mettre ces gisements à profit, (et l'exploitation régulière n'interviendra guère avant huit ou dix ans), ils appréhendent déjà que la loi, partout constatée, ne se vérifie encore dans le bassin à aménager, et que la concentration ouvrière n'y engendre un bouleversement des idées politiques. Il est évident, en effet, que le socialisme, sous ses aspects variés, ne tardera pas à s'emparer de cette région, actuellement inféodée au cléricalisme, quand plusieurs dizaines de milliers de ruraux, petits exploitants, journaliers, domestiques agricoles, — auront déserté les champs pour descendre dans les puits.

On conçoit donc tout l'intérêt que comporte, au point de vue social, la reconnaissance des couches houillères de la Campine.

A l'heure présente, la Belgique se classe au sixième rang pour la production charbonnière dans le monde, après l'Union Américaine, l'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Autriche. Elle donne environ 23 millions de tonnes qui se répartissent de la sorte : un peu plus de 16 millions pour le Hainaut (Mons, Charleroi), 6 millions pour la région de Liège, le reste pour le pays de Namur. Cette production a progressé régulièrement, car elle montait en moyenne à 3 millions de tonnes, dans la décade 1831-1840, à 4.800.000 dans la décade 1841-1850, à 8 millions dans la décade 1851-1860, à 11.800.000 dans la décade 1861-70, à 15 millions dans la décade 1871-1880, à 18.300.000 dans la décade 1881-1890, à 21 millions dans la décade 1891-1900.

Les couches en exploitation ont une épaisseur minima de 0.65 dans le Hainaut, une épaisseur maxima de 0.85 dans le Namurois, la moyenne ressortant à 0.67. La profondeur des exploitations tend à s'accroître : 477 mètres dans le Hainaut, 295 dans le Namurois, 336 dans le pays de Liège.

L'exportation, depuis 1891, est demeurée à peu près constante, se fixant autour de 6 millions de tonnes, tandis qu'augmentait l'importation : celle-ci, de 1891 à 1894, ne se totalisait en moyenne qu'à 1.700.000 tonnes, tandis qu'elle chiffrait dans les dernières années par 3.400.000, la consommation elle-même grandissant plus vite que l'extraction.

Les spécialistes estiment que le vieux bassin houiller manifeste un certain état de fatigue, et comme l'industrie belge est liée étroitement à cette exploitation, on conçoit que leurs appréciations aient semé quelque inquiétude : elles ont à coup sûr contribué à hâter, dans la période la plus récente, la reconnaissance du nouveau bassin. Menacée dans sa prospérité manufacturière à laquelle elle doit l'existence, la Belgique s'est attachée âprement à faire l'inventaire de ses recherches cachées de combustible.

C'est par une série de raisonnements scientifiques d'une haute portée que l'on a pu signaler, avant de le rencontrer réellement, le bassin de la Campine. Les spécialistes s'étaient demandé si les formations houillères de Westphalie ne se prolongeaient pas, à une grande profondeur, sous l'accumulation des terrains récents, dans les provinces du Limbourg et d'Anvers. Ce fut un professeur à l'Université de Louvain, M. Guillaume Lambert, qui, en 1876, formula à cet égard les premières prévisions sérieuses, et un autre professeur de Louvain, M. Dumont, reprit les mêmes études conjecturales.

En 1904, il avait déjà été effectué, dans la zone campinoise, 63 sondages, entre la Meuse (près de Maestricht) et la banlieue un peu éloignée de la ville d'Anvers. Ils se dispersaient sur une région qui comprenait 80 kilomètres en longueur et une vingtaine de kilomètres en largeur. Un autre sondage fut encore opéré de 1904 à 1905. La surface reconnue couvrait donc 160.000 hectares environ, mais d'importantes réductions s'imposaient, parce que certaines parties offriraient une stérilité relative.

Le charbon, en maints endroits, et c'est là un aspect important du problème, n'est apparu qu'à de très grandes profondeurs. Tel sondage, celui de Gheel, n'a donné de résultats qu'à 1.244 mètres. On a établi que, d'une façon générale, l'aménagement du nouveau bassin serait fort dispendieux et les adversaires de la domanialité d'État ont tiré argument de cette constatation, pour réclamer l'attribution des fosses futures à l'initiative privée.

Aussitôt que la présence de la houille se fut révélée sous le Limbourg et sous la province d'Anvers, les demandeurs en concessions affluèrent; et, bien qu'à beaucoup d'égards, le gouvernement eût déjà pris des engagements vis-à-vis de sociétés constituées par ses amis politiques, les grands financiers catholiques, il fallut soumettre l'ensemble des questions soulevées aux deux Chambres. La surface à concéder était trop vaste, pour que le Parle-

ment ne fût point saisi de multiples propositions. Non seulement chez les Représentants mais aussi au Sénat, les thèses étatistes ou simplement interventionnistes se formulaient en projets complets. On peut dire que, depuis six années, nulle matière n'a plus préoccupé que celle-ci les juristes, les publicistes, les hommes politiques du royaume.

*
* *

La législation minière belge repose toute entière sur la loi française du 21 avril 1810, qui comporte la concession des gisements, par l'État, soit au propriétaire de la surface, soit à tout autre que ce propriétaire. L'acte de concession attribue au bénéficiaire une propriété perpétuelle. Une loi spécifiquement belge vint compléter, ou transformer, sur certains points particuliers, le 2 mai 1837, la loi française de 1810, mais elle sauvegardait totalement le principe.

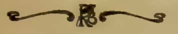
Ce fut contre ce régime que s'élevèrent, dès la reconnaissance du nouveau bassin de Campine, les socialistes ou les radicaux étatistes du Parlement de Bruxelles. Une des propositions les plus curieuses fut celle qu'élabora M. Harzé, ancien directeur général des mines, qui entendait établir une réserve d'État.

La thèse socialiste est si bien connue qu'il est à peine nécessaire d'y revenir. Le sol et le sous-sol appartenant à la nation, toute appropriation privée est injustifiée, et constitue une spoliation de la collectivité. Les houillères de Campine auraient formé un embryon de domaine national, d'autant plus aisé à introduire au milieu des exploitations privées, qu'il n'y avait point ici de rachat à envisager, ni théoriquement, ni pratiquement.

L'argument de fait qu'on alléguait en faveur de la socialisation, qui en régime capitaliste ne peut être que l'étatisation, c'étaient précisément les précédents relevés au dehors. La Hollande, par trois lois de 1901, 1903 et 1904, avait admis, dans le Limbourg néerlandais, l'exploitation des houillères par l'État. En Prusse, ce système fonctionne, avec un réel profit économique, dans le bassin de la Sarre, qui ne donne pas moins de 10 millions de tonnes annuellement, et le gouvernement a essayé d'acquérir l'outillage de la Compagnie Hibernia, en Westphalie, dont le capital se chiffre par 70 millions de francs, et le rendement par 5 1/2 millions de tonnes.

Nous examinerons prochainement le projet que soutint le cabinet Smet de Nayer et le débat considérable auquel il donna lieu.

PAUL LOUIS.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Édouard Schuré : LA PRÊTRESSE D'ISIS.

Légende de Pompéi

Le roman historique est en vérité fort prospère. — Les romans historiques, et spécialement ceux qui ont trait à l'antiquité, vont se multipliant : peut-être souhaiterait-on une abondance moindre, et un renouvellement plus rapide du genre qu'illustrèrent *Salammbô*, et le *Roman de la momie*, et *Thaïs* — et l'on ne niera pas que d'intéressantes tentatives aient été faites, et l'on citerait de curieuses œuvres d'art où l'évocation des mœurs antiques se complique de très modernes préoccupations...

Le succès des œuvres de pure histoire détermine cette éclosion de romans historiques; histoire et roman historique ont toujours été solidaires; nos romanciers suivent les historiens pas à pas et parfois les devancent; l'histoire donne le branle au roman, qui, au temps d'Augustin Thierry... Et le roman historique ne saurait être de nos jours qu'une transposition dans le domaine de l'art d'éléments empruntés à la science; nous sommes d'accord que seule nous importe sa valeur d'art : encore cet art doit-il pour nous plaire ne point violenter trop ouvertement notre goût de la vérité : les romanciers le savent qui incessamment remettent « à jour » les œuvres de leurs devanciers; ils suivent pas à pas les historiens, nos romanciers ! ils s'emparent habilement des plus récentes découvertes de la critique et de l'archéologie. Puissent-ils n'oublier point que ce travail de « mise au point » est secondaire; leur art n'en retire qu'un médiocre surcroît de prestige... Vous verrez cependant que l'on ne cessera point de sitôt de refaire, et de « remettre au point » *Salammbô*, et le *Roman de la momie*, et *Thaïs*... et peut-être *Aphrodite*... Au reste, et si nous ne sommes point excessivement curieux de ces nouvelles *Salammbô*, de ces *Romans de la momie*, de ces *Thaïs*, et moins encore de ces *Aphrodite* rajeunis, ce serait, je le crains, bien mal aimer les Lettres que d'estimer superflu tant d'obstiné labeur.

*
* *

M. Edouard Schuré, qui ne refait ni *Salammbô*, ni le *Roman de la momie*, ni *Thaïs* et moins encore *Aphrodite*. — *La prêtresse d'Isis* toutefois rappelle confusément ces œuvres d'hier et d'avant-hier, — M. Edouard Schuré s'efforce de renouveler le roman antique; certes, nous le verrons, son érudition est précise; il n'en tire point vanité; ah ! n'exaltons point sa science historique; admirons plutôt l'am-

pleur, l'abondance, la magnifique imprécision de ses rêves! Edouard Schuré est un poète épris de rêves métaphysiques; l'au delà seul l'intéresse ; il a vécu parmi le monde changeant des apparences, préoccupé uniquement de pénétrer les multiples aspects du mystère universel : critique, érudit, poète, il n'a rencontré et n'a voulu retenir que des énigmes ; quelque sujet qu'il étudie, l'énigme l'attire, il en dégage les termes..... le problème de la destinée est au fond de toute recherche humaine ; Edouard Schuré y arrive d'un élan ; son impuissance à trouver une définitive solution l'entretient en un état de perpétuelle exaltation. — La science moderne nous invite à ne jamais franchir les limites du connaissable, nous sommes dociles à ses enseignements. Edouard Schuré serait fort incapable d'une pareille soumission ; son esprit ardent vagabonde par delà ces bornes que la pensée timide des hommes d'aujourd'hui s'est accoutumée à ne plus dépasser ; il en rapporte d'étranges visions; très noble esprit hanté de chimères éclatantes et de généreux songes! Je n'en sais point qui s'écarte plus résolument des grandes voies de la science et des chemins battus de la pensée contemporaine... Edouard Schuré écrit un roman antique; il y introduit ses rêves généreux et ses étincelantes chimères; roman antique, roman de magie, d'amours surhumaines, et de surnaturelles aventures, roman métaphysique, œuvre touffue où s'entrecroisent les symboles, œuvre complexe, et que l'on dirait fantastique s'il fallait la définir d'un mot.

« L'absurde est une des joies de la vie », assure Anatole France : Ah ! nous sommes prêts à convenir qu'il est des fictions absurdes et charmantes, des contes déraisonnables et délicieux : Anatole France lui-même sut tirer un extraordinaire parti du merveilleux ; sachons toutefois ce qu'il en pense : « Nous aimons le merveilleux d'un amour désespéré. Nous savons qu'il n'existe pas. Nous en sommes sûrs, et c'est même la seule chose dont nous soyons sûrs, car, s'il existait, il ne serait plus le merveilleux et il n'est tel qu'à la condition de n'être pas. Si les morts revenaient, il serait naturel, et non pas merveilleux qu'ils revinssent... » Et voilà, n'est-il pas vrai, ce que nous pensons tous : le sceptisme souriant d'Anatole France nous rassure ; le merveilleux dont il décore certaines de ses œuvres nous charme : ni les sorcelleries de la Rôtisserie de la reine Pédauque, ni les miracles, ni les thaumaturgies de Thaïs ne nous troublent. Avouons que les imaginations d'Édouard Schuré ne nous inspirent point la même quiétude ; nous nous divertissons à en suivre les péripéties compliquées ; pures imagination en vérité ! Édouard Schuré toutefois ne distingue jamais la fiction d'avec la réalité, et jamais il n'accumule les détails d'observation avec autant d'insistance que lorsqu'il s'agit d'affirmer quelque prodige ; nous en ressentons une vague inquiétude, et parfois comme un malaise... Et voilà bien la marque de la littérature fantastique. Relisons Poë ou Hoffmann !

*
* *

Relisons aussi l'*Ane d'or* d'Apulée : nulle œuvre ne témoigne plus éloquemment de l'étrange état d'esprit qui fut celui d'une partie de l'humanité gréco-latine aux premiers siècles de notre ère ; ou encore interrogeons Anatole France qui s'efforça naguère de nous faire goûter l'*Ane d'or* :

« Alors les prodiges de l'Inde, les enchantements de la Thessalie, les merveilles de l'Afrique, mère féconde des monstres, les pratiques italiotes des néo-pythagoriciens, se mêlaient, se confondaient. Il s'en dégageait une sorte de vapeur légère qui, étendue sur le monde, voilait et déformait toute la nature. Les esprits étaient encore soumis à une culture savante. Mais des connaissances variées et une intelligence subtile ne servaient qu'à imaginer des impossibilités et à multiplier les superstitions. De toutes parts, aux oreilles, aux yeux troublés se manifestaient des mystères, des oracles, des œuvres de magie. Les sophistes, les rhéteurs, avidement écoutés, entretenaient le délire des esprits. Tous leurs discours, comme il a été dit de ceux de Dion, répandaient un parfum semblable à l'odeur qui s'exhale des temples..... »

Étrange époque, et que Édouard Schuré était de par son talent, de par ses travaux et ses goûts, prédestiné à comprendre et à peindre !

Une érudition très précise, l'ai-je point dit, éclate en ses peintures ; nul historien n'est moins enclin à confondre le manteau du philosophe, le pallium du Grec et le laticlave du chevalier romain ; il n'ignore rien de la confection d'un peplum ou d'un chiton aux plis gracieux ; il sait de quelle allure les vierges de Pompéï portaient les écharpes multicolores ou bien le flammeum. Si ses descriptions de monuments sont discrètes, elles n'en sont pas moins d'une scrupuleuse exactitude ; quel archéologue ne reconnaîtrait le temple de Jupiter ?

« Ses colonnes corinthiennes, peintes en pourpre à la base et striées de cannelures rouges et noires, s'épanouissaient en chapiteaux multicolores comme des feuillages avec leurs fruits. Les boucliers de l'architrave étincelaient au soleil entre les triglyphes. Au frontispice, un groupe de dieux polychromes fulgurait sur un fond d'azur. Deux aigles éployés veillaient aux acrotères. Une victoire de bronze couronnait l'édifice.

Solitaire et majestueux, le temple aux pieds sanglants, au front de métal et de lumière, régnait sur la ville du plaisir. En lui resplendissait le faste et le pouvoir de la Rome impériale, parée des dépouilles du génie grec

asservi. En lui triomphait la force implacable comme la face de César ou la présence du Destin. »

Que cette polychromie, authentique, eût donc surpris nos pères!

Non moins authentiques les cortèges dont il faut admirer la majestueuse ordonnance, cortèges de magistrats, de prêtres ou de soldats, théories de matrones ou de sémillantes adolescentes; non moins authentiques les oscillations et les cris de la foule au forum, aux abords des temples et des prisons, les gestes des orateurs, les formules d'incantation, de commandement ou de condamnation... Et l'on y insiste d'autant plus volontiers, qu'Édouard Schuré ne fit point le projet de nous éblouir de sa science. Il évoque un somptueux décor : les hommes le retiennent, les hommes, les doctrines et les rites mystérieux.

Les hommes s'agitent furieusement en ce roman qu'anime une action aux multiples incidents, et je ne tenterai point de démêler la dramatique complexité de l'intrigue. Considérons cependant la tumultueuse existence d'Ombricius Rufus : fils d'un chevalier romain et d'une affranchie, il a connu à Rome les plus mauvais jours du règne de Néron ; adolescent, il respira « l'atmosphère de débauches et de crimes monstrueux qui émanait alors du trône des Césars, et qui pesait sur l'univers comme un nuage empoisonné. » Les rhéteurs dont il suivit les cours, et surtout un vieux philosophe stoïcien, Afranius, lui enseignèrent l'indépendance et la vertu courageuse ; Ombricius Rufus s'enthousiasma pour la doctrine de Zénon. Afranius toutefois ayant été tué sur l'ordre de Néron, Ombricius Rufus douta de la philosophie, méprisa la pensée abstraite, incapable de réformer le monde, et s'engagea dans l'armée de Vespasien, puis dans celle de Titus qui commandait en Orient ; il fut au siège de Jérusalem... nous le retrouvons tribun primipilaire, en demi-disgrâce, relégué à Pompéï, curieux de religion et de métaphysique, découragé, ardent et ambitieux ; il s'éprend d'Alcyonée, prêtresse du culte d'Isis, puis de Hédonia Metella : cette Hédonia Metella, patricienne veuve et riche, est une femme dangereuse : auprès d'Alcyonée, Ombricius Rufus s'initiera aux doctrines de Pythagore et sera même admis à connaître quelques-uns des secrets de l'antique enseignement hermétique ; Hédonia Metella l'arrachera à la prêtresse, le conduira à Rome, où au prix d'un assassinat elle fera de son amant un consul ; elle obtiendra d'Ombricius Rufus la condamnation d'Alcyonée et du groupe des Isiens: Alcyonée mourra de douleur, Hédonia Metella et Ombricius Rufus périront dans la catastrophe où s'abîma la Pompéï latine.

Et voilà un premier drame qui se déroule autour du personnage d'Ombricius Rufus et dont se fût peut-être contenté l'auteur d'un simple roman antique.

Mais Edouard Schuré nourrit d'autres ambitions et voici un second drame qui a pour centre Alcyonée la prophantide : Alcyonée était de Samothrace : elle perdit ses parents dans un naufrage, fut enlevée par des pirates, transportée pour être vendue en Egypte où elle rencontre Memnonès, prêtre d'Isis, qui l'achète à ses ravisseurs, et voue à la délicieuse enfant un paternel dévouement : aimable Alcyonée! sa grâce, sa beauté, le charme naïf et mystérieux de ses gestes et de ses paroles nous sont abondamment décrits : qui s'en plaindrait? Edouard Schuré lui-même, oubliant la mission de la prophantide et l'espèce d'horreur sacrée qui émane de ses discours et de tout son corps aux heures de sommeil hypnotique, Edouard Schuré consent à dire avec une délicate simplicité le poème de la jeune fille ; l'éducation d'Alcyonée dans le grand temple voisin du Nil, ses premiers émois devant les suggestions de la terre égyptienne, ses découvertes au cours des excursions où l'entraîne Nourhal, la vieille Nubienne, ses gaîtés, ses tristesses. Edouard Schuré s'attarde avec une prédilection heureuse à des tableaux de la plus reposante fraîcheur. — Alcyonée vit dans la familiarité des dieux et son intelligence puérile est comme illuminée d'étranges et surnaturelles lueurs :

« Ses divinations étaient subites et imprévues. Un jour elle dit en présence d'une statue d'Osiris : « Il ne rit jamais parce qu'il vient du pays des morts. » Une autre fois elle dit devant une Isis : « Elle sourit toujours parce qu'elle vient du ciel. »

« Memnonès passait avec elle des heures merveilleuses dans la fraîcheur du temple sombre. Elle écoutait attentive et docile en des poses diverses, tantôt couchée à ses pieds, la tête contre ses genoux, tantôt debout devant lui toute droite, tantôt marchant à grands pas comme si elle avait besoin de traduire par des gestes les émotions qu'excitait en elle la parole du prêtre. La légende d'Isis et d'Osiris avait le don de la plonger dans une sorte de rêve. Quelquefois elle s'appuyait à une des colonnes géantes, les mains entrelacées sur sa tête et les bras arrondis comme les anses d'une amphore...

« Parfois, de ces absences, la jeune fille retombait sur terre, d'un saut brusque. Quelquefois elle enlaçait son bras au bras de Memnonès, et d'un sourire de ses lèvres sinueuses : « O père, disait-elle, n'est-ce pas, nous partirons un jour sur une barque aux voiles rouges, et nous irons vers les îles bleues de la grande mer? » Et Memnonès, heureux, pressait la tête de son enfant trouvée, et lissait ses cheveux : « Oui, répondait-il, oui, mon Alcyonée, ma blanche mouette, un jour, un jour, nous partirons ensemble! »

Or, il advint qu'Alcyonée, ayant rencontré dans l'île aux Roseaux un jeune homme d'une beauté

merveilleuse devint rêveuse : Horus est exilé, il est malheureux, il est jeune, il est beau : Alcyonée aime les exilés. Et c'est pourquoi son père adoptif dont la clairvoyance est grande, parce qu'une sourde jalousie préventive est en lui, refuse à Horus l'accès du temple et l'initiation aux secrets hermétiques. Horus se livrera à ses ennemis et courra au-devant du supplice; du monde des âmes il ne cessera de veiller sur l'aimée ; il sera le génie de la prophantide; durant les crises extatiques, Horus-Antéros parlera par la bouche d'Alcyonée; Horus Antéros disputera à Memnonès épouvanté l'âme d'Alcyonée : sa forme charmante ou terrible apparaîtra aux heures de péril pour consoler Alcyonée ou la défendre.

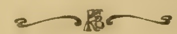
Memnonès et sa fille appelés à Pompéï pour y restaurer le culte d'Isis ne sauront point éloigner d'eux la tenace curiosité d'Ombricius Rufus : de là tous leurs malheurs : Alcyonée éprise de l'orgueilleux tribun et vouée de toute éternité à l'amour d'Horus-Antéros est condamnée aux affres d'une perpétuelle inquiétude; la jalousie de Memnonès exaspérée le torturera sans répit; Horus-Antéros, invisible et sans cesse présent, dominera, dirigera un étrange conflit d'âmes : Alcyonée mourra tragiquement, Ombricius Rufus, Hédonia Metella, des millions de Pompéiens périront : Memnonès un instant emprisonné s'évadera; l'illumination de la douleur lui révèlera les merveilleuses profondeurs du troisième cercle où jamais encore la triomphante vigueur de sa pensée virile n'avait atteint...

*
* *

Ainsi va ce roman, mêlant aux peintures de la plus précise réalité, les fictions et parfois le délire d'une imagination féconde, roman de mœurs antiques, roman d'amours surhumaines et de surnaturelles aventures, roman métaphysique, et qui prend parfois les allures d'un récit d'expériences de spiritisme : le mélodramatique et le pur tragique s'y rencontrent : le début avec les prédictions et les sinistres épouvantes de la prophantide rappelle les procédés les plus traditionnels de l'épopée classique; la fin semble un tableau d'opéra wagnérien. On y chercherait un exposé des dogmes pythagoriciens et hermétiques, si Edouard Schuré n'annexait aux métaphysiques helléniques et égyptiennes des rêves modernes et des inquiétudes que l'on ne connut ni à Samos, ni à Athènes, ni peut-être à Memphis : Pythagore revu par Allan Kardec, Hermès complété par William Crookes et Charcot, Edouard Schuré parcourt les siècles, recueille les hypothèses et les mythes, les songes et les symboles; il les recueille, il les associe en de surprenantes et gigantesques combinaisons. Edouard Schuré n'est point un analyste, ni un homme d'aujourd'hui; voyant héroïque, poète de l'inconnaissable et chantre de l'au-delà, ne tenons compte que de la magnificence de ses imprécises et fulgurantes visions; ne retenons que l'harmonie audacieuse de ses fictions et la merveilleuse diversité de ses surprenants poèmes.

Je sais des gens qui ne consentiront jamais à parcourir ces poèmes : j'en sais beaucoup d'autres qui ne les parcourent qu'à regret et ne les abandonnent point sans quelque courbature intellectuelle : tant de sublimités les inquiètent ; l'hallucination prolongée encore que volontaire et génératrice de poésie et d'art les déconcerte... Pour moi, je ne ferai le procès ni de ces sublimités, ni de cette hallucination, ni de cet art : je pense qu'Edouard Schuré représente un genre littéraire qui ne fut jamais cultivé en France avec excès et produisit en pays germanique de précieux chefs d'œuvre ; je pense que Édouard Schuré tient fort honnêtement parmi nous un rôle utile, bien peu de nos raisonnables compatriotes songeront à le lui disputer.

LUCIEN MAURY.



RESURREXIT SICUT DIXIT

J'ai creusé le tombeau moi-même, à flanc de roche,
Pour y murer l'Amour, descendu de sa croix,
Puis j'ai scellé la pierre et, pour que nul n'approche,
J'ai dit aux Trahisons, aux Doutes, aux Effrois,

Aux Désillusions, formidable cohorte :
— « O gardes ! veillez bien à l'entour de ce lieu,
Jusqu'à ce que les vers aient rongé la chair morte,
Puisque celui qui dort ici s'était cru dieu. »

Nuit et jour, appuyés sur le glaive ou la lance,
Leur œil du bloc muré ne se détournait point,
Et, quand un chant d'oiseau montait dans le silence,
La hampe et le pommeau s'assuraient à leur poing.

Et moi, les bras croisés parmi l'orgueil des armes,
J'insultais le cadavre au fond de son tombeau :
—« Voilà donc ce qui reste aujourd'hui de tes charmes,
Amour si fier, amour si noble, amour si beau !

Tu ne leurreras plus, ô fourbe ! ma pensée
Par l'espoir irritant d'incertains paradis,
Car le verbe s'est tu de ta lèvre insensée,
Et le pouvoir n'est plus de tes baisers maudits!

Et, moi-même, je t'ai traduit devant Pilate,
Et j'ai planté le clou moi-même dans ta main,
Et, s'il reste au Calvaire une tache écarlate,
Le sang du souvenir s'effacera demain. »

De la roche, une voix, dolemment modulée,
Répondit : « Dans trois jours je ressusciterai ! »
— « O gardes ! pesez tous sur la pierre scellée !
Je ne permettrai pas que ce mort dise vrai. »

« — Je ressusciterai ! » répétait la voix douce,
Et du roc clos, du roc vivant et douloureux,
On sentait par instants venir une secousse.
Les gardes indécis se consultaient entre eux.

— « O cadavre d'amour ! Ces paroles sont vaines,
Et le temps est passé des mythes obsédants.
La mort fera son œuvre en desséchant tes veines;
Le sépulcre est sans air et les vers sont dedans ! »

Mais, ainsi qu'il était prophétisé, la pierre
Se détacha du roc, les trois jours révolus ;
Les gardes harrassés abaissaient la paupière,
Mon cœur se repentait et ne blasphémait plus.

Et, dans la blonde aurore où chantaient des mésanges,
Sous l'éclat rénové du limpide Orient,
Escorté vers l'azur par mes remords, ses anges,
Le dieu ressuscité s'élevait, souriant.

Rémy Saint-Maurice.



A MA FILLE WILHELMINE

Marchons le front levé vers les beaux monts voilés
De brumes roses.
Dans l'herbe des lézards glissent ; les jeunes blés
Naissent près des suprêmes roses.

O mon enfant, ouvrez votre âme à ces senteurs
Du grave Automne.
Les derniers résédas vivent; sur les hauteurs
La feuille rougit et frissonne.

O mon enfant, voyez sur le miroir des cœur
Votre visage
Qui se penche, encadré de ces tendres roseaux
Inclinés le long du rivage.

Vous n'avez pas senti dans votre jeune cœur
L'âpre rafale
Qui jette sur l'azur des pensers sa vapeur
En trombe ardente et triomphale.

Vous n'êtes point l'abri des rêves, mon enfant :
Pour vous la Vie
Est un chemin ombreux, aisé, rempli de chants,
Où l'on passe l'âme ravie !

Les rêves frémissants qu'on aime et qui font mal,
Votre âme obscure
Ne les écoute pas gazouiller dans le val
Et ne comprend point leur murmure.

Et pourtant ils sont là, mon enfant, près de vous,
Qui sans bruit volent.
Bientôt à leur appel trembleront vos genoux,
Comme au vent les rameaux s'affolent.

Pour les suivre vous vous éloignerez de moi
Et vos doigts frêles
Dédaigneront soudain l'étreinte de mes doigts
Et ce parc plein de tourterelles.

Ne croyez pas au moins que je m'indignerai
De votre fuite.
Je vous suivrai de loin, toujours, et je croirai
Que vous êtes encor petite.

Mais si parfois vos yeux reposent sur mes yeux
Leur fleur jolie,
Alors je trouverai — moment délicieux —
Moins lourd le fardeau de la Vie.

Mon enfant, mon enfant, vous ne saurez jamais
Combien mon âme
Tend autour de votre âme innocente de rets
Pour la préserver dans leur trame.

Vous ne saurez jamais qu'il n'est pas un instant
Où ma pensée
Ne vous presse contre elle et ne berce en chantant
Vos regards de laque foncée.

Vous ne saurez jamais que votre cœur charmant
Est pour moi-même
Un sanctuaire où j'entre avec recueillement ..
Et d'où j'écarte le blasphème;

Et que votre jeunesse en sa beauté de fleur
Est la parure
De ma grave existence et que toute douleur
A vos côtés se transfigure !

Vous ne saurez jamais tout cela, car mon front,
Parfois sévère,
Malgré votre bonheur qu'aucun mal n'interrompt,
Rarement s'anime et s'éclaire.

Mais peut-être qu'un jour où, sous l'azur des cieux,
Mon enfant douce,
Vous viendrez visiter la tombe des aïeux
Couverte d'une épaisse mousse,

Vous sentirez, devant mon nom presque effacé
Au creux du marbre,
Votre âme tressaillir, songeant que du passé
Votre père encor vous regarde.

Alors courbant la tête où les ans auront mis
Un peu de neige,
Vous direz : ce fut là le meilleur des amis !

Et l'air pur répondra pour moi: « Dieu vous pro-
[tège ! »

Pierre de Bouchaud.



THÉATRES

VAUDEVILLE : **Le Ruisseau**, pièce en trois actes de M. Pierre Wolff.

Tous les lettrés connaissent, pour l'avoir lu dans les *Paradis artificiels* de Baudelaire, l'épisode fameux de la petite Ann, extrait des *Confessions du Mangeur d'opium*, où celui qui devait être plus tard le grand écrivain de Quincey, nous raconte les tortures et les misères de sa première jeunesse, et comment il fut soulagé, lui l'errant, le famélique, par la petite prostituée de Soho-Square, comment il ne trouva qu'auprès d'elle pitié et réconfort, comment l'amour et la gratitude naquirent en son cœur pour celle qui n'avait connu le monde que par l'outrage et l'injustice. Sentiment d'ordre unique, que nulle appellation précise ne peut définir rigoureusement, mais où il entre par-dessus toutes choses une sorte d'onction et de charité toutes chrétiennes... Des années après, parvenu à la gloire et à la vieillesse, l'auteur des *Confessions* se reporte avec attendrissement, par la puissance du souvenir, vers ces heures de souffrance, et de la petite *péripatéticienne d'amour* qu'il immortalisa dans des pages inoubliables, il fixe à jamais les traits dans une invocation terminale qui présente tous les caractères d'une véritable incantation :

« O ma jeune bienfaitrice, combien de fois, dans les années postérieures, jeté dans les lieux solitaires et rêvant de toi avec un cœur plein de tristesse et de véritable amour, combien de fois ai-je souhaité que la bénédiction d'un cœur oppressé par la reconnaissance eût cette prérogative et cette puissance surnaturelles que les anciens attribuaient à la malédiction d'un père poursuivant son objet avec la rigueur indéfectible d'une fatalité! — Que ma gratitude pût, elle aussi, recevoir du ciel la faculté de te poursuivre, de te hanter, de te guetter, de te surprendre, de t'atteindre jusque dans les ténèbres épaisses d'un bouge de Londres, ou même, s'il était possible, dans les ténèbres du tombeau, pour te réveiller avec un message authentique de paix, de pardon et de finale réconciliation! »

Si j'ai détaché cette page du poète anglais traduite et comme recréée par un confrère de génie, ce n'est pas seulement pour céder au plaisir de replacer sous vos yeux un joyau littéraire. C'est qu'il y a analogie d'inspiration entre la petite Ann de l'écrivain anglais et la Denise du dramaturge français. J'ai dit *analogie*, notez bien, et non point parité, car si la Denise de M. Pierre Wolff était au théâtre l'équivalent de ce qu'est dans le conte la petite Ann de de Quincey, nous serions en présence d'un chef d'œuvre, d'une de ces œuvres tout au moins qui retiennent et imposent l'attention et ne sortent plus de notre mémoire, une fois qu'elles en ont pris possession. Or, je ne dis pas que la pièce de M. Pierre Wolff appartienne à cette catégorie. Et pourtant il y a je ne sais quelle force d'émotion en elle qui fait qu'elle ne peut passer inaperçue : une sorte de pitié contagieuse et de poésie latente qui vous prennent et qui vous gardent. Comme la petite Ann de de Quincey, Denise Fleury a l'auréole de la souffrance et de la bonté; comme elle aussi le charme indestructible de la pudeur, la vraie pudeur, celle qui naît au contact de l'amour, et de qui Stendhal disait délicieusement. « Elle est la mère de l'amour; on ne saurait plus lui rien contester. Pour le mécanisme du sentiment, rien n'est plus simple : l'âme s'occupe à avoir honte, au lieu de s'occuper à désirer. On s'interdit les désirs, et les désirs conduisent aux actions. » — C'est cette honte, cette honte qui d'un flot de sang empourpre les joues de la petite Denise à l'instant même où, pour la première fois, son cœur a battu et qui lui communique un charme assez proche de celui que nous tentions de préciser tout à l'heure. Une brève analyse de l'affabulation est indispensable pour mettre en lumière notre idée.

Paul Bréant est un jeune peintre d'avenir qui partage son temps entre deux passions maîtresses : son art et l'amour. Peintre de portraits, et surtout de portraits féminins, il a le culte de la femme, et une conception romanesque de l'amour. Célibataire, il n'a pas encore songé au mariage et cherche le bonheur dans une liaison passionnée et durable qui donnerait satisfaction à ses sens et à son cœur. Jusqu'ici toutefois il n'a pas été encore heureux dans ses rencontres et deux ou trois aventures qui lui avaient donné quelque espoir ont abouti à de cruelles désillusions : il cherchait la fidélité dans l'amour et il a constaté la trahison. Ces épreuves n'ont pourtant pas diminué son espoir, car il vient d'ébaucher un nouveau roman en l'avenir duquel il a la même foi qu'aux précédents. Voici pourtant qu'une rencontre inopinée lui fait voir sa nouvelle maîtresse ébauchant le geste d'amour avec un autre homme dans le fond d'une voiture. Et c'est la veille même du jour où elle vient protester de sa tendresse et de sa fidélité qu'un tel spectacle s'est offert à ses yeux : aussi la repousse-t-il loin de ses yeux, comme il la rejette de son cœur. Ce premier acte, simple exposition destinée à nous faire mieux sentir par contraste l'esprit même de la pièce, a sans doute le tort d'être conçu et exécuté trop en vue du second acte, et comme un épisode insuffisamment rattaché au sujet principal : c'est une maladresse d'exécution qu'il était difficile d'éviter. Le voici donc ce sujet principal.

Paul Bréant tente de guérir sa blessure d'amour en fréquentant les lieux où l'on s'amuse. Mauvaise

hygiène pour l'âme, car les lieux où l'on s'amuse sont aussi, pour quiconque possède le don de l'observation, les plus attristants et les plus douloureux à l'âme : nulle autre part rire et gaîté ne sonnent plus faux, misérables artifices, qui dissimulent mal l'incurable tristesse des débauchés. A la table du restaurant de nuit où il est venu s'installer, il suit des yeux les gestes et les mines des femmes qui provoquent le client, qui, dans l'intervalle des chansons, songent avec amertume aux deux francs de leur dîner qu'elles n'ont pas dans leur poche et qu'elles doivent, coûte que coûte, se procurer. Il échange ses observations avec le Dr Miler attablé auprès de lui, un docteur philosophe et bienfaisant, qui dans sa clientèle compte plusieurs de ces pauvres filles, un docteur assez semblable à celui dont la Mademoiselle Bistouri des *Petits Poèmes en prose* disait : — « J'aime tant ces Messieurs que, bien que je ne sois pas malade, je vais quelquefois les voir, rien que pour les voir : Il y en a qui me disent froidement : « Vous n'êtes pas malade du tout. » — Mais il y en a d'autres qui me comprennent parce que je leur fais des mines. » Paul Bréant voit donc ces tristes visages circuler sous ses yeux, et comme tout homme d'imagination chez qui le cœur est bien placé, il en éprouve un redoublement de tristesse. A la table voisine de la sienne, une petite femme est assise qu'il n'a pas encore remarquée, tant elle est silencieuse. Un goujat s'approche d'elle et la provoque par de grossiers propos. La femme se défend et celui-ci, passant des paroles aux gestes, tente de lui faire violence. Paul Bréant indigné se lève et prend la défense de la malheureuse. Il bouscule l'agresseur et le contraint de quitter la place.

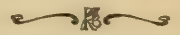
Alors commence entre eux deux, entre la femme reconnaissante et le jeune homme tout remué de compassion et de pitié, un dialogue subtil où sont notées les plus fines nuances d'âme, qui vaut non moins par ce qu'il *suggère*, par ce qu'il *sous-entend*, que par ce qu'il *précise*. Denise Fleury sent tout à coup comme un éveil de son âme, en face de celui qui prit sa défense, et qui, le premier sans doute, considéra en elle autre chose que son corps... son âme souffrante et pitoyable. Dès les premières paroles une rougeur lui monte au visage, la crainte de ne pouvoir témoigner sa reconnaissance à qui lui donne ce gage suprême : situation rare et de la plus grande force d'émotion... que l'on envie à M. Pierre Wolff, car elle est bien faite pour émouvoir un psychologue, dont il a sans doute tiré un beau parti, mais peut-être pas tout ce qu'elle contenait en germe. Le trouble n'est pas moins grand, ni la curiosité dans l'esprit de Paul Bréant en face de cette petite âme que par la pitié il révèle à elle-même. D'où interrogatoire, confidences à demi-mot. Il lui dit qu'il est peintre, il la prie de venir poser pour un portrait. Il voudrait l'emmener tout de suite... et c'est là peut-être que M. Pierre Wolff a montré une main moins légère. Paul Bréant, jusqu'alors si délicat, si généreux, aurait pu pousser plus loin le scrupule d'une âme pleinement compréhensive. « Venir tout de suite ! s'écrie-t-elle ! Elle n'ose pas... elle est si pauvrement, si misérablement habillée ! » Est-ce donc là la vraie raison ? Ah, que non pas ! Le vrai motif, le motif profond, c'est que la pudeur est née, la pudeur... mère ou fille de l'amour — car tantôt elle le précède et tantôt elle le suit... la pudeur... sentiment divin, qui met le trouble dans la voix de Denise et fait monter le rouge à ses joues ! La scène est exquise, elle aurait pu être plus belle encore, car cette situation est parmi les plus fortes que puisse traiter un dramaturge-psychologue. Sachons gré à M. Pierre Wolff d'en avoir tiré tout le parti qu'il en a tiré, d'avoir pris et tenu son public en haleine durant les vingt minutes de cet émotionnant dialogue !

Le troisième acte n'est que la conclusion logique et rigoureuse des deux premiers. Denise Fleury est devenue la maîtresse de Paul Bréant, et ils vivent ensemble comme mari et femme. On voit bien la pensée de M. Pierre Wolff, et ce qui, en vertu de la logique dramatique, l'a contraint à imaginer son troisième acte en *réplique*, si je puis dire au premier : avec la maîtresse *du monde* en qui le peintre avait placé toute sa confiance, il a connu les pires désillusions et la comédie de l'amour profané chaque jour par des lèvres menteuses. Avec Denise, il goûtera le véritable amour, solide, durable, fondé sur la reconnaissance et l'infinie gratitude d'une âme qui, pour la première fois, s'éveille au sentiment divin ! C'est vraiment une âme vierge que celle de Denise, une âme qui n'a jamais vibré, et qui, désormais, vibre pour lui seul... et la beauté, la pureté de cette âme, fait qu'à tout jamais il fermera les yeux sur les souillures presque inconscientes d'un corps où la volonté eût si peu de part. Joyau précieux, cette âme a subi l'approche du ruisseau sans en être souillée, en conservant sa pureté originelle et sa faculté d'éveil à l'amour le plus pur : telle est la thèse de M. Pierre Wolff, celle du moins qu'il place dans la bouche de Baul Bréant. Désormais il la défendra, cette Denise, contre toutes les attaques, contre toutes les allusions, directes ou indirectes, qui peuvent être faites contre elle, et il l'aimera d'autant plus que ce relèvement est son œuvre à lui : il aimera cette âme comme sa création propre et ne permettra pas qu'on y porte la main.

Telle est cette œuvre, originale plutôt par l'exécution que par la conception. Ce rapprochement que nous avons fait au début avec la figure de la petite

Ann permettra pourtant d'apprécier ce qu'il entre de nouveau dans la conception de Denise Fleury. Disons tout de suite qu'elle doit beaucoup à la qualité de l'interprétation. Mlle Yvonne de Bray, qui jusqu'alors n'avait pas pris le premier rang au Vaudeville, s'est montrée tout à fait exquise, de simplicité, de nuances, je dirai même de chasteté, dans le *posé* de cette figure : elle en a rendu tout le charme et la tendresse. M. Gauthier a été non moins excellent dans le personnage de Paul Bréant, difficile à composer et à soutenir jusqu'au bout. Il faut citer encore M. Joffre et Mme Judic, qui, dans des personnages épisodiques, ont apporté à l'auteur l'appui de leur expérience et de leur talent.

PAUL FLAT.



LE BIENFAIT DES ŒUVRES SOCIALES (1)

Les sommes dépensées annuellement en France pour la charité, la bienfaisance ou l'assistance, comme on voudra les appeler, sont considérables, fantastiques. Rien qu'à Paris, l'Assistance publique dispose d'un budget de *cinquante millions*. Une somme au moins égale est obtenue par les douze cents œuvres religieuses, soit *cent millions* au total. Si, avec M. le vicomte d'Avenel, à qui nous empruntons ces chiffres, nous remarquons que les pauvres connus et secourus par l'administration sont au nombre d'environ cent dix mille, nous trouvons donc qu'à *chacun de ses pauvres* il revient une somme de *neuf cents* ou *mille francs*, c'est-à-dire plus que ne possèdent ou ne gagnent les trois quarts de la population parisienne. Si, d'autre part, nous constatons que, loin d'y être inconnue, la misère est grande et fréquente dans la ville de Paris, nous sommes fondés à nous poser cette question indiscrète : *où va l'argent?* Or, chose étrange, cette question très simple, la charité ne se la pose presque jamais. *Jamais* vous ne convaincrez de sa mauvaise action la personne charitable qui tire sa bourse pour donner deux sous à un pauvre dans la rue. Jamais cette personne ne prendra la peine de s'assurer où vont ces deux sous, et si vous lui faites remarquer que son « pauvre » avait le nez plus rouge que la saison ne le comportait et que son haleine puait l'alcool, il lui sera désagréable d'en convenir.

Ce qui se passe en petit dans la vie de tous les jours, se renouvelle en grand dans les grandes occasions. Arrive une catastrophe quelconque, Ischia ou La Martinique, immédiatement des souscriptions s'ouvrent de tous les côtés : un magnifique élan de générosité fait sortir les louis d'or de toutes les poches, et chacun de retourner à ses affaires. Personne ne se soucie de savoir *où va l'argent*. Et au bout de quelques mois, de quelques années, l'on apprend que les populations secourues sont restées dans la misère, et que du large flot d'or écoulé, il ne leur est parvenu qu'un mince filet. Le reste s'est absorbé entre tant de mains.., dans un si long trajet...

Telles sont les causes qui pulvérisent en gouttes impalpables et insensibles le baume de la bienfaisance : le coulage, le gaspillage, la dispersion, les faux frais, frais généraux et frais de représentation : fêtes de toutes sortes, ventes, tombolas, spectacles, buffets, fleurs et violons, et puis les dépenses inévitables de bureaux, de loyer, de papier à lettres, de timbres-postes, de médecins, de surveillants, d'employés de tous ordres, dépenses en imprimés, secrétaires, voitures, affiches, publicité, etc., en mauvaise administration ou en administration tout court : telle notre fameuse Assistance publique dont les services coûtent 36 *millions* sur un budget de 54 *millions*. Le nombre des employés de nos hôpitaux s'élève à 30 et 40 p. 100 du nombre des malades.

Mais alors même que, par un singulier miracle, tous ces abus seraient supprimés, l'œuvre de la charité demeurerait encore bien imparfaite et bien souvent illusoire, parce que la plus grande difficulté qu'elle éprouve est celle d'arriver aux véritables pauvres, aux pauvres intéressants, qui méritent la pitié et le secours de leurs semblables. Les exploiteurs de la charité publique sont innombrables, et plus cette charité est généreuse et large, plus elle attire, plus elle fabrique de ces faux pauvres, de ces parasites professionnels que toute société porte avec soi, comme ces lichens et ces mousses qui recouvrent et entourent les troncs puissants des vieux arbres. Et précisément parce que ces parasites sont des professionnels, ce sont les plus habiles à s'emparer des secours qui ne leur étaient pas destinés. Ils connaissent toutes les formules par lesquelles une administration paperassière croit se préserver, et ils les emploient avec succès alors que les autres y échouent ; ils savent la façon de demander, de quémander, de dissimuler, de se comporter devant les inspecteurs et les médecins, tous les distributeurs patentés et rémunérés de la manne officielle. Mieux que d'autres, devant les religieux ou religieuses des institutions privées, ils savent jouer le repentir ou les sentiments pieux qui les recommandent et les signalent. Toujours, et en temps opportun, ils se montrent, ils se remuent, ils s'étalent, s'exhibent, alors que les autres, terrassés par le malheur, éperdus et désespérés, vivent et meurent inconnus, méconnus, ignorés, oubliés.

(1) Cette étude formera la préface d'un livre intitulé *Le Péril de la Race*, qui paraîtra prochainement.

Ces faits, que n'ignore d'ailleurs aucun philanthrope, et qui font de la question du paupérisme une question insoluble, démontrent la supériorité de certaines œuvres sur certaines autres, nous voulons dire des œuvres *sociales* sur les œuvres *charitables*.

Misère véritable ou misère simulée, quels que soient les individus qui en meurent ou qui en vivent, une chose est certaine, c'est que ces misérables représentent pour la société un déchet, un poids mort inutile, nuisible même au développement de sa richesse, au progrès de sa race, aux conditions de sa sécurité et de sa salubrité. Ces êtres tombés, elle ne les relèvera plus, elle n'en pourra plus jamais tirer rien de bon pour eux, ni s'en réserver aucun profit pour elle. Ils représentent ces résidus, ces scories inévitables des grandes fabriques humaines, comme la drèche des brasseries ou le mâchefer des usines, inévitables, mais que pourtant une sage administration est intéressée à réduire à son minimum, sous peine de gaspillage et sous risque de ruine.

Les *œuvres sociales*, d'un seul coup, atteignent ce double but : elles sont à la fois économiques et charitables, elles ne satisfont pas moins les exigences positives de l'économie sociale, que les sentiments pitoyables du cœur, car elles préviennent le mal, au lieu d'attendre qu'il se soit déclaré pour essayer de le guérir. Elles sont l'hygiène du corps social.

« Entrons dans la voie de la médecine préventive, infiniment plus humaine et moins coûteuse que la médecine curative », a dit M. Mabilleau dans son livre sur la *Mutualité française*. Et, en effet, la médecine moderne a reconnu la supériorité de la prophylaxie sur la thérapeutique. Le bon sens, comme l'expérience, font assez apercevoir qu'il est plus aisé de prémunir un homme contre l'abus de la boisson, que de guérir un alcoolique, plus facile de donner à des individus sains les moyens de se préserver contre la tuberculose, que de lutter contre le bacille de Koch, alors qu'il a déjà envahi des organes malades.

Les *œuvres sociales* cultivent ce que M. Rostand a si bien appelé « la bienfaisance par la prévoyance ». Elles préviennent la misère en empêchant d'y tomber.

Les *œuvres sociales* au lieu de nourrir et d'entretenir un troupeau de faméliques dont beaucoup ne font que payer la rançon de leurs vices, de leurs désordres, de leur paresse, ou au moins de leur imprévoyance, dont beaucoup méritent peu de pitié, et qui tous sont un embarras, sinon un danger public, les *œuvres sociales* vont à ceux qui luttent courageusement, énergiquement pour la vie, pour le pain quotidien, et qui, sans le secours qu'elles leur apportent, les avis qu'elles leur donnent, les logements qu'elles leur offrent, les refuges provisoires qu'elles leur préparent, le lait pur dont elles alimentent leurs enfants, deviendraient les alcooliques ou les tuberculeux de demain, les hommes, les femmes, les enfants définitivement perdus, physiologiquement et moralement, pour eux, pour la famille, pour le travail et la production ; êtres de souffrance et de rebut, mais de menace aussi, pleins de haine et de révolte contre une société mal faite, égoïste et imprévoyante à son tour, si elle n'a pas su tendre assez tôt sa main protectrice à ceux qui peinent et n'ont point démérité. Cette immense légion de travailleurs, qui vit loin des centres opulents, perdue dans les fumées des usines et des fabriques, et se répand comme un flot noir, aux appels de cloches, aux cris des sirènes impérieuses, dans les rues étroites des faubourgs, ce peuple qui travaille, mais que son insécurité inquiète, et qui vit dans l'angoisse constante du chômage, de la maladie, de l'accident, de la mort, les *œuvres sociales* viennent à lui, elles le rassurent, elles l'aident, elles le renseignent, elles l'instruisent; en l'empêchant de devenir alcoolique, syphilitique, tuberculeux, elles préviennent la misère certaine qui résulte pour lui de toute incapacité de travail, même momentanée. A celui-là qui, jeune et insouciant, dépense tout son salaire, elles enseignent l'épargne et les bénéfices de la mutualité, elles montrent ses constructions à bon marché, elles indiquent par quels moyens il peut devenir propriétaire ; à cette mère qui voit son enfant dépérir, et se ruine en médicaments inutiles, elles font connaître l'existence du sanatorium, de l'hôpital marin ou de la « Goutte de lait » ; à cette ménagère inexpérimentée, au logis mal tenu, dont la dépense en mauvais aliments dépasse le mince budget, elles apprennent comment on nettoie, comment on range, comment on économise et comment on prépare, à peu de frais, des mets hygiéniques, simples et cependant savoureux. Aux ménages irréguliers elles procurent les paperasses indispensables pour légitimer leur union et leurs enfants, etc. En un mot, l'*œuvre sociale*, dans la complication toujours croissante de nos sociétés modernes, offre son appui moral et matériel aux humbles, aux petits, aux isolés, perdus dans le vaste monde comme des oiseaux sans mère, et qui ne sauraient par leurs seules forces, leur seule intelligence, suffire aux difficultés de la vie intense trop lourde pour leurs épaules. *L'œuvre sociale* s'interpose entre celui qui possède la richesse et celui qui n'a rien que ses bras pour travailler. Vers celui-ci elle ne va pas la main tendue pour une aumône qui humilie les uns, déprime les autres, et disparaît comme la goutte d'eau dans une éponge, mais elle vient comme une sœur, comme une amie.

Dans l'*enseignement ménager*, dans les *Maisons du Peuple*, l'on voit des femmes du monde, des jeunes filles riches, qui abandonnent leurs quartiers gais, luxueux, pour passer des semaines, quelquefois des mois, dans un faubourg pauvre et lointain ; elles remplacent auprès des enfants les mères absentes, malades, ou qui travaillent, elles surveillent les devoirs, elles président aux jeux, et après s'être instruites elles-mêmes, elles montrent aux mères de ces enfants comme on ravaude le linge, comme on fait la cuisine, comment on apprête économiquement une soupe aux choux et des légumes au lard. Ces détails sont bien vulgaires, sans doute, mais c'est de cela qu'est faite la vie du peuple, de l'ouvrier, et non de formules ronflantes et vides, de questions philosophiques ou politiques, comme on veut le lui persuader. Et ce qui rehausse singulièrement les humbles soins des femmes qui s'adonnent à ces œuvres, c'est l'idée directrice, c'est la tâche sociale qu'elles accomplissent, dans la plénitude de leur volonté et la bonté de leur cœur. Elles commentent d'une façon singulièrement éloquente un mot récent du fameux socialiste Bebel : « Là où se portera la femme dans l'œuvre sociale, là sera la victoire. » En effet, partout et toujours, les œuvres qui restent, qui soulagent et qui progressent, ce sont des œuvres d'amour.

Et, en dernier ressort, c'est bien là le spectacle admirable et réconfortant qui nous est donné par l'*œuvre sociale* : c'est le rapprochement qu'elle opère entre des classes sociales jusque-là si éloignées, si inconnues l'une à l'autre, et, pour tout dire, ennemies. Inimitiés savamment entretenues par les innombrables et misérables flagorneurs de la démagogie, dont c'est le métier et le gagne pain de vivre des eaux troubles, des fièvres révolutionnaires et des luttes intestines, plus factices que réelles, mais et faites, en grande partie, d'ignorance réciproque, d'excitations préméditées et criminelles.

Les gens du monde considèrent le peuple comme une bête dangereuse qu'il faut museler, et le peuple envisage le bourgeois comme un « repus » égoïste, une bête grasse bonne à tuer pour s'en partager les copieux morceaux. Et lorsque tous deux sont mis en présence, lorsque leurs femmes, leurs enfants, ont pris contact, les uns et les autres sont étonnés et ravis de ne point se trouver tels qu'ils se croyaient. De ces rapprochements, de ces fréquentations naissent des affections, des dévouements véritables, et d'autant plus précieux qu'ils sont plus inattendus. Ils prouvent à ces hommes et à ces femmes, qu'au-dessus de l'homme et de la femme, du monde ou du peuple, de travail ou de luxe, d'une classe sociale artificielle faite de convention, d'ignorance ou d'orgueil, au-dessus il y a l'homme ou la femme, tout simplement, créatures identiques, avec les mêmes besoins matériels et souvent les mêmes aspirations morales, et que, d'où qu'ils viennent, certains chagrins et certaines misères sortent de la même origine, coulent de la même source, source éternelle et infinie des joies, des peines, des amours, des incertitudes et des espérances humaines.

Et ceci n'est point « littérature », mais peut être confirmé par ceux et celles qui se vouent à ces œuvres et travaillent à cette harmonie, à cette pacification.

Par malheur les œuvres, cependant très nombreuses, que nous appelons *Œuvres de Préservation sociale*, ne sont pas assez connues du public pour accomplir, à beaucoup près, tout le bien qu'on peut en espérer, et réaliser toutes les réformes indispensables qu'on est en droit d'attendre de ces excellentes institutions, pour déterminer, en un mot, un mouvement sensible de réaction dans les courants funestes qui entraînent notre société vers les pires catastrophes. Par l'étude générale que nous en avons entrepris, et dont nous présentons au public, aujourd'hui, la première série, nous pensons les bien servir. Nous espérons attirer à elles beaucoup de ces bonnes volontés éparses dans le monde, et qui ne se manifestent pas, faute souvent d'un but nettement défini à viser, d'une tâche déterminée à entreprendre, et dont l'utilité s'impose de façon impérieuse.

Disons enfin que nous poursuivons notre travail, à l'époque profondément troublée qui est la nôtre, avec la conviction profonde que le remède au mal social dont nous mourons, ne se trouvera pas, ne se trouvera jamais dans une formule politique plus ou moins heureuse, ni dans les articles savants d'une législation compliquée, mais dans la culture par le peuple des vertus domestiques, de la sobriété, de l'épargne, dans la bonne volonté de tous et les bienfaisantes influences d'un amour sincère, d'une estime réciproque, basée sur une connaissance plus intime et une fraternité véritable entre les classes et les individus.

N'oublions pas que l'absence des propriétaires, c'est-à-dire l'abandon par la noblesse de cour, de ses terres et de ses biens fonciers, aux mains de régisseurs avides et sans merci, fut l'une des causes premières et fondamentales de notre grande Révolution. Prenons garde, en ce siècle, que la bourgeoisie opulente ne recommence pas la même faute en séparant trop ses intérêts, sa vie, de ceux du peuple qui travaille pour elle et avec elle. C'est d'elle qu'il dépend de faire entendre à l'ouvrier que leur œuvre commune est une collaboration et non un servage. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, qu'elle assurera la paix de sa conscience et de son abeur aujourd'hui, et sa sécurité de demain.

E. Pierret.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la *R. B.* de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 14 5e SÉRIE — TOME VII 6 AVRIL 1907

LA COMÉDIE ÉLECTORALE EN RUSSIE

Nous avons une nouvelle Chambre. Elle a cela de particulier que deux cent cinquante de ses membres sont les ennemis jurés de tout le système politique actuel. Ils n'admettent pas plus la monarchie héréditaire que l'inviolabilité de la propriété individuelle du sol. Ce sont des « partageux », et s'ils ne sont pas tous du même avis, ce n'est que sur des questions de détail, telles que le montant de l'indemnité que l'État s'engagerait à payer aux détenteurs actuels du sol. Les uns ne veulent rien donner. Les autres peu de chose. Nul n'admet la rémunération au prix que les terres ont sur le marché.

On aurait lieu de croire que la seule présence dans la seconde Douma d'un tiers de soi-disant socialistes est fait pour prouver que le gouvernement s'est scrupuleusement abstenu de toute intervention dans les élections. Il n'en est rien pourtant. Jamais et dans aucun pays les élections n'ont été moins libres. Il n'en pouvait être autrement, alors qu'une bonne moitié de la Russie était et reste soumise au régime de l'état de siège. Les gouverneurs militaires et civils par là même sont autorisés à suspendre les journaux et revues quand bon leur semble et sans obligation d'intenter des poursuites judiciaires contre les inculpés. De la sorte 171 publications périodiques ont cessé de paraître dans le courant des sept mois qui séparent la dissolution arbitraire de la première Douma du jour de l'ouverture de la nouvelle Chambre au 20 février, style russe. Pour vous donner un exemple du peu de façon qu'on met en Russie à interdire un journal, je vous conterai en détail la façon dont *Strana* et les feuilles qui en ont pris la suite ont été traitées par le préfet de police de la capitale, lequel d'ailleurs n'a agi chaque fois que du consentement et sur l'ordre du ministre de l'Intérieur et chef de Cabinet, M. Stolypine. Le journal fut fondé par quelques-uns de mes amis et moi sous le ministère de M. Witte. Nous passions aux yeux du public russe et à bon droit pour des personnes assagies par l'âge et l'expérience. On nous connaissait pour des hommes désireux de mettre d'accord l'ordre et le progrès, admirateurs fervents d'une monarchie représentative et parlementaire et très portés vers des réformes sociales de caractère démocratique. On considérait que nous étions moins avancés que les Cadets, car ces derniers demandent le vote des femmes, ne tiennent aucun compte de la condition de domicile pour les élections locales et insistent plus que nous sur la formation d'un Cabinet composé des membres de la majorité au sein de la Douma. Notre réputation de bons conservateurs, réputation qui d'ailleurs n'était basée que sur les divergences d'idées que je viens de noter, nous valut aux origines un assez faible succès. Nous avions plus de lecteurs en province que dans la capitale et plutôt parmi la classe moyenne, que parmi les paysans et les ouvriers. Tout cela n'empêcha pas le gouvernement de M. Stolypine de suspendre la *Strana* au lendemain de la fermeture de la première législative russe : car nous avions eu le grand tort à ses yeux de considérer cet acte comme inconstitutionnel et pouvant avoir des suites fâcheuses pour le maintien de l'ordre et de la paix publique. Au mois d'août mon journal cessa de paraître et fut remplacé par un autre périodique, intitulé *Ravinstvo* ou l'Égalité. Ce dernier

ne dura que trois jours et fut supprimé par ordre du préfet. Personne ne trouva bon de nous expliquer les motifs d'un pareil ordre et nous sommes encore à nous demander ce qui nous a valu cette fin on ne peut plus précoce.

Puis un beau matin on nous fit savoir qu'à condition de ne point parler du Czar et de l'armée, nous étions autorisés à paraître de nouveau. Nous en profitâmes pour dire tout le mal que nous pensions d'un gouvernement, qui, pour dissoudre la représentation nationale, avait eu recours à un guet-apens et qui continuait à régir le pays en terrorisant tous ceux qui n'avaient pas tenu à faire volte-face et à se ranger de son côté. Toutes les fois que l'attaque devenait violente, on confisquait le numéro. Pour couvrir de la sanction impériale tous ses méfaits, le conseil des ministres se fit octroyer un rescrit déclarant que toutes les mesures, prises par le gouvernement de M. Stolypine, l'avaient été sur l'ordre formel de l'Empereur. Notre journal signala immédiatement à ses lecteurs le caractère peu constitutionnel d'un pareil procédé; il rappela l'exemple bien connu du roi Jacques II, qui fut obligé de quitter la couronne et le pays pour avoir voulu couvrir de son irresponsabilité royale la responsabilité de ses ministres. Cette notice historique valut au journal des poursuites pour crime de lèse-majesté. Il fut et reste interdit jusqu'au jour de la prononciation du jugement. Les écrivains qui le faisaient paraître fondèrent sur ces entrefaites un autre journal *Le Télégraphe*. Il continua bravement la lutte avec le ministère et fut suspendu par ordre du préfet de Pétersbourg la veille même de l'ouverture de la Nouvelle Douma.

Il est facile de juger, quel peut être dans ces conditions le sort de la presse provinciale. J'ai passé pendant la période des élections deux semaines dans une des cités commerçantes de la Russie méridionale, à Kharkov. Il y paraît plusieurs journaux, dont l'un plus ou moins officiel. Le général-gouverneur, un certain Pieshkov, dont les faits d'armes restent ignorés, aspire à l'honneur de faire lui-même du journalisme. Ses vers et sa prose apparaissent souvent aux yeux émerveillés des habitants de la ville, qui ne connaissent son activité administrative que par la suppression de journaux à tendances libérales et par l'expulsion des limites de la province de tous les suspects, terme, sous lequel on entend ceux, qui n'ont pas le bonheur de partager les vues du gouvernement. Pendant la période électorale, afin de trouver quelque emploi de mon temps et pour entrer en rapports avec ceux qui allaient m'élire, je fis plusieurs articles pour un journal de Kharkov, appelé *Le Matin*. Et à cette occasion je pus me convaincre des difficultés énormes contre lesquelles lutte la presse locale. Le général-gouverneur venait de signer un ordre administratif en vertu duquel le journal auquel je collaborais était condamné à une amende de 3.000 roubles, c'est-à-dire près de 8.000 francs. L'ordre ne devait être mis en exécution que dans le cas d'une nouvelle peccadille de la part des rédacteurs; aussi la censure intérieure du journal était-elle devenue féroce et les articles qu'on y faisait paraître n'étaient qu'un tissu de sous-entendus. On n'osait signaler aucun fait précis; on se contentait d'émettre des doutes quant à la possibilité de tel ou tel acte administratif, contraire à la loi et dont l'existence n'était malheureusement que trop manifeste. Telle est la liberté de la presse, gracieusement accordée à ses sujets par l'Empereur Nicolas II et adaptée aux exigences de l'état de siège, dans lequel sont plongées nos provinces et nos cités depuis plus de sept mois.

J'insiste sur ce point, car vu la défense de toutes réunions publiques et de toutes associations politiques, non reconnues par les autorités, les électeurs de la nouvelle Douma n'eurent d'autre moyen d'arriver à une entente quelconque que par la voie des journaux. On a tort de croire que notre bureaucratie est tombée dans le marasme et ne se manifeste plus par rien de son activité mentale. On peut lui reprocher au contraire un excès de zèle dans l'invention d'artifices, quelque peu grossiers, il est vrai, mais qui ont l'avantage d'aboutir au but qu'ils poursuivent et d'éliminer certaines personnes, quelquefois même des partis tout entiers, du nombre de ceux, qui auraient pu jouer un rôle à la Chambre des représentants. Le ministère de M. Stolypine débuta par une mise en accusation de tous les députés de l'ancienne Douma, qui avaient signé une espèce d'appel au peuple à Viborg, c'est-à-dire dans les confins de la Finlande. On avait lieu de croire que cette protestation, d'ailleurs fort inoffensive, car elle ne fut suivie d'aucune démarche, ayant pour but de répandre cet appel au sein des masses populaires, serait jugée avec indulgence sur les lieux où elle se produisit et d'après les lois locales. Mais comme dans ce cas elle n'aurait valu à ceux qui y avaient pris part qu'une amende pécuniaire non suivie de la perte des droits politiques, le ministre de la justice, M. Sczeglovitoff, trouva plus sage de la porter à la connaissance des juges d'instruction de Pétersbourg et d'autres villes et provinces de la Russie. Ceci lui permit d'enlever à 180 députés de l'ancienne Douma le droit de poser leur candidature aux prochaines élections. Car, d'après la loi russe, il suffit d'une inculpation de crime ayant pour suite la perte de certains droits politiques pour être éloigné des urnes électorales. Il est probable que M. le Ministre de la justice n'entrevoie pas plus que nous la possibilité d'une condamnation sérieuse de gens

dont tout le crime se réduit à une manifestation on ne peut plus platonique du désir, qu'ils avaient de voir le peuple russe suspendre tout paiement d'impôts et tout recrutement militaire à l'occasion de la dissolution violente de la Chambre représentative. Ce qui importe aux autorités, c'est d'empêcher les anciens députés de poser leurs candidatures aux prochaines élections.

Les cent quatre-vingts personnes, éliminées de la sorte, appartiennent en majeure partie à ce que le monde politique russe contient de plus élevé au point de vue tant de la fortune et du talent que de la bonne réputation, que donne une attitude intransigeante vis-à-vis des autorités. Ces cent quatre-vingts personnes une fois séquestrées, on eut lieu de croire que la nouvelle assemblée législative manquerait de leaders influents et deviendrait pour cette raison aisément la dupe des gens au pouvoir. Les poursuites judiciaires contre les cent quatre-vingts députés traînent en longueur; aucun d'eux n'a encore été cité à paraître devant les tribunaux. De la sorte, on espère tirer profit de leur séquestration en cas de nouvelles élections pour une prochaine Douma, cette fois la troisième par ordre de succession.

Le ministère s'étant aperçu un peu tard, d'ailleurs, qu'il ne pouvait atteindre tous ses adversaires par ce simple procédé d'élimination, car plus d'un député avait eu la sagesse de ne point signer la fameuse protestation de Viborg, on eut recours à l'aide du Sénat administratif, lequel, en Russie, joue plus ou moins le rôle de la section du contentieux au Conseil d'État français. Le Sénat dut se prononcer sur la question de savoir si les personnes d'origine paysanne pouvaient être électeurs dans le cas où ils n'auraient point de domicile fixe au sein de leurs villages. La loi électorale ne se prononce guère sur cette question, et permet de la sorte aux personnes sorties de la campagne, mais s'adonnant à des professions libérales, de prendre part aux votes paysans. En l'acceptant à la lettre, on courait le risque de revoir à la Douma des agitateurs éloquents et très écoutés, tels que M. Aladjin. Comme on n'en voulait à aucun prix, le Sénat se plia de bonne grâce à la demande qui lui était faite; avec le servilisme qui le caractérise, il ne recula point devant une interprétation mensongère de la loi électorale. Les paysans désormais ne pourront envoyer en qualité de représentants que des campagnards. L'intelligence paysanne est à jamais mise à l'écart des urnes électorales.

Mettant à profit le dicton : « aide-toi, le ciel t'aidera », le Conseil des ministres chercha de nouveaux moyens de combat contre ses ennemis politiques. Par une circulaire fameuse, il fit entendre à tous les employés et à tous les juges de l'Empire, qu'ils devaient être désormais de l'avis du gouvernement et qu'ils risquaient de perdre leurs places en restant membres de tel ou tel parti politique, vu de mauvais œil par les ministres en place. Afin de ne laisser planer aucun doute, quant aux partis qu'on voulait atteindre, la circulaire ministérielle cita l'exemple des cadets, en tant que signataires de la protestation de Viborg. Tous ceux qui vivent d'appointements payés par l'État, tout en maugréant, se plièrent à ces injonctions ministérielles, sauf à se rattraper le jour du vote. Le succès des cadets dans les deux capitales de l'Empire et des socialistes dans les villes manufacturières, est dû en grande partie au mauvais vouloir des employés vis-à-vis de chefs qui n'ont pas reculé devant l'alternative d'amoindrir leurs droits politiques, contrairement à la loi qui déclare que les employés ne peuvent être privés de tels ou tels avantages de citoyen que sur un ordre exprès de l'Empereur.

Une fois lancé dans la voie de l'arbitraire, le ministère de M Stolypine, ne recula point devant l'idée d'enlever à certains partis politiques, notamment à ceux de l'opposition, les moyens de propagande, dont disposent leurs adversaires. Les conservateurs de toute nuance furent seuls autorisés à envoyer à leurs électeurs des bulletins imprimés et contenant les noms des candidats du parti.

Un moment le ministère Stolypine ne voulut même pas s'arrêter à des moyens de lutte quasi-légaux, et on agita presque ouvertement la question de savoir si on ne verserait pas un certain nombre de millions dans les fonds secrets du ministre de l'Intérieur afin qu'il put stimuler le zèle patriotique des électeurs par des dons en argent. Heureusement, le Trésor était vide et un refus net de la part du ministre des Finances, refus intercepté par un de ses subordonnés et qui parut dans la presse périodique, empêcha de recourir à ce système de franche corruption Il ne resta désormais qu'un moyen, c'était de chercher querelle à ceux des candidats à la députation, dont le ministère ne voulait à aucun prix. On intenta, à cette fin, des poursuites contre certains rédacteurs de journaux. On alla même jusqu'à les inculper du crime de lèse majesté, afin de pouvoir les placer au nombre de ceux, qu'une mise en accusation rend inéligibles. On fit intervenir également le préfet de police de Pétersbourg et les commissions de vérification des droits électoraux décidant en première instance, sur le droit de tel ou tel individu se considérer comme électeur. S'étant assuré d'avance de l'appui du Sénat, le Gouvernement fit rayer des listes ceux-là mêmes qui y avaient été portés par les autorités municipales ou départementales. On vit ainsi disparaître du nombre des éligibles des noms depuis longtemps connus, tel que celui de Milioukoff.

Le saint synode, ou le suprême conseil ecclésiastique de la Russie, ne voulait point se faire devancer dans ce genre de poursuites, par le Sénat. Aussi des Commissions nommées par lui, prononcèrent-elles des jugements contre des prêtres populaires et à tendances démocratiques, tel que le fameux père Grégoire Petroff, un des élus de Pétersbourg. Depuis une semaine, Petroff est enfermé dans un couvent et privé à tout jamais du droit d'écrire dans les journaux. Le Métropolitain de Pétersbourg a, hier encore, éconduit les députés qui étaient venus réclamer la mise en liberté du prêtre Petroff.

On avait lieu de croire que toutes ces infractions, manifestes, à la stricte légalite, seraient couronnées de succès, et que le Gouvernement finirait par avoir la Douma qu'il désire, c'est-à-dire une Douma docile et prête à donner force de loi à tous les édits et à tous les règlements, qui ont été décrétés en grand nombre par le Conseil des ministres durant les sept mois qui séparent la dissolution de la première Douma du jour où la seconde fut ouverte.

Tout le monde s'attendait à voir les généraux-gouverneurs, les préfets de police, les gendarmes, et toute cette armée de policiers et d'espions, dont dispose sans scrupule un gouvernement aux abois, assurer le triomphe du ministère aux élections. Cela paraissait d'autant plus faisable, que le haut clergé russe avait accordé d'avance son concours aux autorités civiles. Les prêtres reçurent l'ordre des évêques de se présenter au scrutin, leurs supérieurs ne tarissaient pas en oraisons plus ou moins éloquentes à l'adresse des électeurs. A force de citations bibliques, ils espéraient apitoyer les paysans sur le sort des orthodoxes placés entre deux feux, — celui des adeptes de la loi de Moïse et celui des serviteurs de la papauté. L'évêque de Grodno alla même jusqu'à disculper ses ouailles du non accomplissement de leurs engagements vis-à-vis des juifs. « Hérode, déclara-t-il, aurait bien fait de ne point tenir sa parole vis-à vis d'Hérodiade ; saint Jean-Baptiste aurait eu, dans ce cas, la vie sauve. »

On cite d'autres faits non moins probants ; on prétend, et paraît-il avec force preuves à l'appui, que le fameux Kroushevan, cette espèce de maniaque sanguinaire, qui depuis des années prêche en Bessarabie l'extermination des juifs, n'aurait passé aux élections de Kishinieff, que parce qu'au nombre des votants on a compté plusieurs centaines de défunts. Pour cette raison on l'appelle « l'élu des âmes mortes », et on prévoit que son élection sera annulée.

Tant d'efforts auraient du être couronnés de succès et pourtant les faits sont là pour constater le contraire. La droite de la chambre ne compte pas plus de soixante-dix membres. Vingt-quatre paysans, installés à ses côtés, viennent de faire volte-face ! Ils ont passé à l'ennemi et ne voteront désormais qu'avec les gauches, avec ceux, qu'on appelle « le parti du travail ». La Chambre compte quelques dizaines de cadets de moins que l'année dernière. Mais elle possède d'autre part une gauche sociale et radicale, comme pas une des assemblées législatives en occident. C'est que par ses procédés outranciers le gouvernement a compromis les chances des conservateurs qui s'étaient rangés de son côté ; tout en affaiblissant les cadets, il a fait les affaires des extrêmes gauches. Il persiste à croire, d'ailleurs, qu'il a tout lieu de se réjouir du résultat obtenu, car rien ne lui tient plus à cœur, que de faire entendre à l'Empereur, la nécessité d'un amendement de la loi électorale. Cette loi en effet établit une double guillotine. Dans les assemblées des districts, composées de propriétaires fonciers, on élimine tous les partisans d'une « loi agraire », ayant pour but la vente forcée d'une partie des biens seigneuriaux afin que la couronne puisse en disposer au profit d'un nouvel allotissement du sol, à ceux qui n'en ont que peu ou point. Les ennemis d'une pareille mesure une fois arrivés au rang d'électeurs, sont battus à leur tour à l'assemblée qui doit nommer les députés de la province, car ils s'y rencontrent avec une masse d'électeurs paysans ou municipaux. En fin de compte ce sont les démagogues les plus violents, les « partageux » les plus intransigeants, qui l'emportent.

Chaque fois que le président de la nouvelle Chambre appelle aux urnes la députation de telle, ou telle province, on voit défiler devant lui une longue théorie de paysans ; un ou deux intellectuels au plus, médecins, petits employés, curés de village, rarement seigneurs fonciers apparaissent en tête de cette procession. Dans les villes les intellectuels l'emportent encore en nombre sur les autres classes d'élus, mais ils sont forcés de céder un certain nombre de candidatures aux ouvriers. Quant au plat-pays il n'y est question que de députés paysans, auxquels se mêlent à peine quelques professeurs, journalistes et maîtres d'écoles, ou encore, ces petits bureaucrates au service des conseils élus de département et d'arrondissement, qui font à la place des conseillers élus toute la besogne et sont récompensés pour cet excès de zèle par une popularité locale bien gagnée.

On crie en haut-lieu, que la nouvelle Douma, en tant que composée en majeure partie d'inconnus, est incapable de tout travail législatif. Ce n'est là jusqu'ici qu'une idée en l'air, la Douma ne s'étant occupé qu'à élire son bureau. Avec plus de raison, on pourrait prétendre que les partis extrêmes comprennent leur victoire à l'américaine ; ayant pour eux le nombre, ils veulent garder à eux seuls toutes les places de vice-présidents et de secré-

taires-adjoints. Ils n'ont cédé aux cadets que les postes de président et de premier secrétaire. Cela suffit d'ailleurs, pour assurer au parti, qui avait eu la direction des affaires dans la première Douma, la même prépondérance dans la seconde. Quant à la droite, elle ne sera point représentée au bureau de la Chambre, ce qui, à mon avis, ne pourra que lui être utile. Il est toujours avantageux de passer pour martyre. Les hommes qui occupent les places principales dans ce qu'on appelle le présidium de la Chambre, pour se conformer à l'usage allemand, sont M. Solovine et M. Tchelnokoff, l'un président et l'autre secrétaire du conseil général de Moscou. On a voulu, cette fois encore, honorer par leur élection la vieille capitale russe. M. Solovine est avantageusement connu pour son indépendance d'esprit et son zèle éclairé. C'est l'honnêteté faite homme. Il saura se faire valoir auprès de l'Empereur et la Chambre avec lui. On ne le verra point plier l'échine devant les hommes au pouvoir. M. Tchelnokoff est un commerçant, ayant fait son éducation à l'étranger.

Depuis longtemps, il est au service de la municipalité et de la province de Moscou.

C'est un grand travailleur et un esprit pondéré.

Dirigé par des hommes de cette trempe, la Douma ne court point le risque de tomber dans une impasse. Mais cela n'empêche pas les autorités de la voir d'un mauvais œil et de prédire sa fin prochaine.

J'allais terminer cet article, en disant : qui vivra, verra, lorsque le téléphone vint m'apprendre une triste nouvelle : le plafond de la salle où siège la Douma venait de s'écrouler, et la séance pour cette raison ne pouvait avoir lieu. Il y a quelques mois à peine, qu'on avait ouvert un crédit d'un million de roubles à la seule fin d'adapter le Palais de la Tauride au service de la Chambre. Dans quelles mains a passé ce million et comment se fait-il que le premier souci de l'architecte n'ait pas été d'assurer aux élus du peuple la possibilité de se réunir sans s'exposer au risque d'être écrasés ? Il s'en est fallu de si peu, d'un retard de quelques heures, pour que l'on soit témoin d'un désastre dont on ne connaît point le pareil dans l'histoire parlementaire du monde entier. Qu'est-ce que la bombe de Vaillant auprès de l'incurie de nos édiles et de nos architectes au service de l'État? Croyez-m'en, la bureaucratie russe n'est pas moins pourrie que le plafond du Palais de Tauride.

MAXIME KOVALEVSKI,
Membre du Conseil de l'Empire,
Ancien député à la Douma.



L'ÉTATISME ET LE RACHAT DE L'OUEST

La Chambre a voté le rachat de l'Ouest. La Commission sénatoriale conclut en sens contraire. Le gouvernement veut insister; il posera, dit-on, la question de confiance pour obtenir la confirmation du premier vote.

D'une question d'affaires, on fait une question politique. On agite l'opinion, quand il faudrait faire appel au bon sens. Les timides, en majorité partout, ne se demandent plus si l'opération est sage ou folle, condamnable ou avantageuse. Le rachat est une mesure « radicale-socialiste ». Est suspect d'hostilité aux institutions républicaines quiconque la juge prématurée! Singulier moyen de persuasion, qui fait aussi peu d'honneur à la sincérité de ceux qui l'emploient qu'à la perspicacité de ceux qui s'y laissent prendre.

Ces lignes sont écrites pour quiconque ne se paye pas de mots et réclame des raisons. On n'en trouve que de très fragiles dans les rapports ou dans les discours qui ont précédé le vote de nos députés. On y aperçoit mal pourquoi le gouvernement tient si fort au rachat. On ne voit guère plus clairement, dans les répliques ou dans les journaux de l'opposition, pour quels motifs il faut tenir l'opération pour un danger public.

On chante un refrain qui ne plaît plus guère lorsqu'on proclame systématiquement l'impéritie de l'État en matière industrielle, quand on frappe d'anathème l' « étatisme » sous toutes ses formes, même les plus strictement obligatoires.

On argumente mal quand on procède par affirmations sans preuves, et quand on n'a pour raisons déterminantes que des faits divers sans portée. On a fait ainsi, pourtant, de part et d'autre.

La théorie éprouve le besoin de se venger, de s'affirmer, de se dégager du fatras des rancunes personnelles et des chicanes de parti sous lesquelles on la voile.

Un théoricien vient expliquer ici, en toute indépendance, pourquoi et dans quelle mesure il croit qu'il y a lieu d'être étatiste en matière de chemins de fer, malgré les protestations des économistes et les clameurs des réactionnaires, — et pourquoi d'autre part, si étatiste qu'on puisse être, on doit redouter le rachat actuel de l'Ouest, en dépit de l'insistance anormale que met le Gouvernement à le réclamer.

*
* *

L'exploitation des transports par voie ferrée ne peut s'organiser que sous la forme de monopole.

Il n'est pas sérieux de revendiquer en cette matière le droit à la concurrence. Il n'y a pas concurrence entre réseaux voisins. Dans une même région, d'autre part, l'établissement de réseaux concurrents aurait, au point de vue général, un résultat désastreux.

L'expérience et la logique le démontrent. L'expérience s'en est faite jadis en Angleterre, où l'on a vu, sur divers points, des compagnies se disputer le trafic comme l'eussent pu faire des services de diligences. Très vite, la compagnie la plus riche tuait ses rivales. Investie par leur mort d'un monopole de fait, elle rattrapait alors sur le public les sacrifices que la guerre de tarifs lui avait imposés.

La logique dit au surplus que les frais généraux d'une entreprise de chemins de fer, toujours extrêmement élevés, ne sont nullement proportionnels au trafic ; les voies, les rails, les gares, les signaux, l'administration supérieure, etc... coûtent à peu près le même prix, quel que soit le nombre des trains qui passent, des voyageurs qui circulent, des marchandises qu'on expédie. On réalise ainsi une forte économie en concentrant en une seule entreprise l'exploitation de toutes les lignes qui sillonnent une même région. Nous n'insistons pas ; ce serait nous attarder à établir des choses incontestables.

Les chemins de fer ne sont pas seulement des monopoles nécessaires ; ce sont de véritables services publics. Si étroitement qu'on veuille limiter le rôle de l'État dans l'ordre économique, on n'admettrait guère plus qu'il se désintéressât de l'organisation des chemins de fer qu'on n'accepterait qu'il laissât à l'initiative privée le soin d'organiser les postes et les télégraphes.

L'intervention administrative dans la création et dans l'exploitation des chemins de fer se justifie non seulement par l'obligation de procurer la sécurité de la circulation, par la nécessité de réserver l'utilisation des moyens de transport rapides pour la défense nationale, mais encore par le devoir primordial qu'ont les pouvoirs publics d'assurer au commerce et à l'industrie les avantages d'un service de messageries régulier, expéditif et économique.

La légitimité de l'action administrative, même à ce dernier point de vue, est acceptée par les individualistes les plus déterminés ; ils conviennent de l'opportunité du contrôle exercé sur l'exploitation des compagnies ; ils protestent seulement contre l'idée que cette exploitation pourrait être avantageusement remplacée par le système de la régie directe.

Il n'y a pas de régime qui n'ait à la fois ses avantages et ses faiblesses. Nous n'avons jamais prétendu que l'exploitation administrative des chemins de fer fût supérieure en tout à l'exploitation industrielle. Pour comparer équitablement les deux systèmes, rappelons ici les griefs qu'on a coutume d'élever contre les chemins de fer d'État.

Ils sont d'ordre économique, d'ordre financier, d'ordre politique.

Les premiers sont ceux sur lesquels on insiste avec le plus de complaisance.

Toute exploitation administrative, dit-on, est fatalement routinière, prodigue, négligente, paperassière, formaliste.

L'Administration est routinière, parce que, pour obtenir qu'elle suive le progrès, il faut convaincre trop de monde. Les administrateurs ne décident rien par eux-mêmes ; ils n'ont aucune initiative efficace, puisque leurs actes doivent être d'avance délibérés par des conseils.

L'Administration est prodigue parce que c'est l'argent de tous qu'elle dépense. L'économie des deniers publics est une vertu que promettent volontiers ceux qui votent les crédits, mais que ne pratiquent jamais ceux qui les emploient.

L'Administration est négligente parce qu'elle ne se sent pas responsable. Elle est paperassière et formaliste parce qu'elle ne veut pas que sa probité soit suspectée. Elle manque de l'esprit de suite qu'exige la conduite d'une grande entreprise. L'impulsion lui vient des ministres qui changent suivant les fluctuations de l'opinion. La régularité désirable des services ne peut s'accommoder de cette instabilité.

Ce sont des arguments de cet ordre qui ont convaincu les Chambres de commerce, et provoqué de leur part l'unanime condamnation des chemins de fer d'État. On ne saurait en être surpris; mais on n'en doit pas être impressionné, car ces reproches, dans la mesure où ils sont fondés, ne sont pas spéciaux aux services publics; ils peuvent être adressés tout aussi légitimement à tous les monopoles.

La routine, l'indolence, la prodigalité, le manque de souplesse et d'initiative sont des vices inhérents à toutes les entreprises que la concurrence n'aiguillonne pas. On comprend bien que celui qui travaille pour son compte, et dont chaque effort accroît les profits, devienne par l'appât du gain plus laborieux et plus inventif. Mais nous cherchons en vain quel phénomène psychologique pourrait stimuler les agents d'un monopole privé à mieux remplir leur tâche que ne le font les agents d'un monopole public. Ici et là, les règlements, les comptes, la paperasserie sont semblables; ici et là, on entre et on avance au choix et à l'ancienneté... ou à la faveur ; ici et là, on a comme unique excitant les notes des chefs, les appointements réguliers, la retraite assurée. Ici et là, on apporte à l'accomplissement de sa besogne une brave conscience de fonctionnaire qui

ne se frappe pas, et qui trouve le plus souvent que le patron en a toujours pour son argent, qu'il s'appelle l'État ou la Compagnie.

Plus solides sont les arguments d'ordre financier invoqués contre l'étatisme.

L'exploitation des chemins de fer nécessite un grand mouvement de capitaux. Le budget des Compagnies est colossal. Ce n'est pas sans de graves inconvénients qu'il se pourrait confondre avec le budget public. La dette des Compagnies, qui a pour gage leur matériel et leurs bénéfices, est énorme aussi, et forcément amortissable. Il serait dangereux qu'elle s'ajoutât à la dette française, qui a pour gage l'impôt, et qui malheureusement ne s'amortit guère.

On peut répondre, à la vérité, que les périls à craindre de ce chef seraient facilement conjurés par la spécialisation des budgets et par l'autonomie des services de chemins de fer. Mesures artificielles pourtant, et qui n'inspirent qu'une médiocre confiance. Les « étatistes » tirent avantage de l'analogie entre le régime des postes et le régime des transports. A-t on spécialisé le budget des postes? L'autonomie de l'industrie postale est réclamée depuis longtemps. Il serait utile qu'on assurât l'amélioration constante du régime postal à l'aide des profits réalisés. Financièrement, l'opération est cependant devenue presque impossible. L'échec des projets d'autonomie postale fournit un argument impressionnant contre ceux qui croient à la spécialisation du budget des chemins de fer de l'État.

Il reste, contre l'étatisme, un dernier grief; c'est à notre avis le plus fort; il est d'ordre politique. Il consiste en ce fait que les 250,000 agents employés aux services des transports deviendraient, par la mise en régie, des fonctionnaires publics, au grand détriment de la liberté politique.

N'exagérons rien, cependant, et réduisons à sa juste proportion l'épouvantail qu'on fait ici des dangers du fonctionnarisme. « L'expérience prouve, dit M. Leroy-Beaulieu, que dans tous les pays, le Gouvernement prétend contraindre ses employés à être dévoués corps et âme à sa politique. » Mais la raison et l'expérience aussi démontrent que cette prétention est ordinairement vaine. Que les fonctionnaires en vue, les chefs, les directeurs, soient astreints, en fait, à un loyalisme au moins apparent, cela est possible et n'a rien qui nous choque. Mais l'énorme masse des subalternes ne se sent aucunement atteinte dans sa conscience par le fait qu'elle est au service de tel ou tel ministère.

Sans doute, il est déplorable que la plupart des emplois publics, dans un pays où l'ambition d'être fonctionnaire hante tant de cervelles, soit devenue une monnaie électorale. Mais demanderait-on, pour éviter cet écueil, le retour à la ferme générale des impôts? Proposerait-on de confier l'administration des postes à des concessionnaires pour affranchir politiquement les 76.000 postiers?



Il ne suffit pas au surplus, pour défendre l'étatisme, de réfuter ou de réduire à leur juste proportion les critiques qu'on lui adresse. Ce sont là, tout au plus, des arguments négatifs.

S'il s'agissait de décider, en un pays neuf, quelle méthode doit être adoptée pour l'exploitation des chemins de fer, nous opposerions aux partisans des concessions industrielles trois arguments positifs qui nous ont toujours fait l'effet d'être irrésistibles.

Le premier consiste dans les avantages évidents de l'unité du service; — le second, dans le profit qu'il y a à solidariser les parties du réseau, de manière à récupérer, sur les bénéfices des lignes prospères, les pertes des lignes dispendieuses; — le troisième, dans l'opportunité d'assurer les profits possibles au Budget public, qui supporte en définitive les risques éventuels.

1° *Unité du service.* — Quelle simplification l'on obtiendrait si l'unification des tarifs était réalisée; si la coordination des horaires était assurée non par des conventions mutuelles, mais par les soins de l'administration commune, sans préoccupation de tel ou tel intérêt local; si la responsabilité des longs parcours cessait de s'émietter entre des transporteurs successifs; si les grands marchés de matériel, de fourniture, de charbon, etc., se faisaient en bloc pour tout le pays et non séparément pour chaque région! Que de complications on éviterait dans les comptes, que de difficultés on pourrait épargner, qui naissent des rapports nécessaires entre deux Compagnies voisines; quelle économie d'hommes, de temps et d'argent résulterait ici d'une vigoureuse centralisation!

Décentralisons quand il s'agit de conserver le particularisme et de sauver les libertés locales; centralisons au contraire, quand il s'agit d'organiser ces vastes monopoles publics, d'autant plus parfaits qu'ils appliquent, à la satisfaction de besoins plus larges, les efforts d'un personnel moins nombreux, obéissant à des règlements plus uniformes et plus simples.

Aurait-on l'idée de subdiviser la grande administration postale en régions autonomes? C'est au progrès inverse qu'on aspire, et l'internationalisme intégral en matière postale semble un idéal dont les peuples civilisés se rapprochent de plus en plus.

Ayons au moins, dans la mesure où cela est possible, la nationalisation des chemins de fer; c'est un progrès du même ordre et non moins certain.

2° *Solidarité des régions.* — Ce n'est pas tant l'effort d'une administration diligente, c'est avant tout l'état industriel et l'importance de la population des régions parcourues qui font prospère ici, dispendieuse ailleurs, l'industrie des transports.

Il importe que le chemin de fer pénètre partout, comme le sang qui va vivifier toutes les parties du corps solidaires les unes des autres. Il est évidemment sage que les bénéfices surabondants des lignes riches servent à payer les frais des lignes pauvres. N'est-ce pas ce qui se pratique à l'intérieur de chaque réseau? Tous ont des parties prospères et des tronçons coûteux ; l'essentiel est que la moyenne soit favorable.

Or elle est merveilleuse, cette moyenne, sur l'ensemble du pays, puisque les chemins de fer ont coûté 16 milliards, et que leurs titres valent en Bourse un total de 22 milliards. Si la construction et l'exploitation des lignes françaises n'avaient constitué qu'une seule exploitation industrielle, commerciale et financière, il n'y aurait pas en France des lignes indigentes, qu'on est obligé de soutenir par l'impôt, à côté de réseaux dont les bénéfices sont hors de proportion avec les capitaux engagés.

3° *Corrélation des chances et des risques.* — Les chemins de fer sont un instrument d'échange tellement productif, ils sont à ce point indispensables à la prospérité industrielle et commerciale du pays, qu'on ne saurait pas plus s'en passer qu'on ne peut se passer de routes. Le budget public, qui fait les frais des routes, ferait de même les frais du régime des transports si l'exploitation devait en être coûteuse. C'est donc sur nous, contribuables, que pèsent en définitive les risques d'échec des chemins de fer. N'est-il pas juste, si l'opération est profitable, que nous en ayons les bénéfices?

Des seize milliards qu'ont coûté les chemins de fer, onze ont été fournis par les particuliers, cinq par l'État. L'exploitation donne aujourd'hui 700 millions de bénéfices. Que penser d'un système qui fait de l'intégralité de ces recettes la rétribution des onze milliards de capitaux privés, et n'en fait entrer aucune parcelle dans la caisse publique?

Ce n'est pas injuste, sans doute, parce que, pour partie au moins, les capitaux privés ont été des capitaux risqués; les Compagnies en faillite ne sont pas rares. Reconnaissons tout de même qu'il eût été préférable que l'État, dès le début, prît toute l'affaire à son compte, puisque, sur tous les points où elle était destinée à péricliter, l'administration devait être conduite à se substituer aux Compagnies déchues pour conserver au public le bénéfice des travaux exécutés.

Unité du réseau, solidarité des régions, corrélation des chances et des risques, tels sont les motifs qui nous décident en faveur de l'étatisme, quelle que soit d'ailleurs la défiance que nous inspire en général l'État industriel.

Nos grands-pères, fort excusables de n'avoir pas exactement deviné l'avenir des chemins de fer, ont pensé différemment, et les grandes Compagnies ont été constituées. Les conventions qui les ont créées en prévoient d'ailleurs le rachat.

Il nous reste à dire pour quelles raisons nous ne croyons pas opportun l'usage qu'on veut actuellement faire, sur un point déterminé, de la réserve stipulée.

Si le rachat était la reprise intégrale des lignes françaises, s'il nous procurait pour demain les trois avantages primordiaux de l'étatisme, même avec ses inconvénients reconnus, il ne faudrait pas hésiter.

Mais il ne saurait être question d'effectuer une opération semblable, rendue parfaitement impossible par les conditions auxquelles elle est contractuellement subordonnée.

Le rachat impose à l'État qui l'effectue des obligations qui viennent en supprimer l'avantage quand elles ne le rendent pas impraticable.

L'État qui rachète s'engage, comme on sait, à servir aux actionnaires, jusqu'à l'expiration de la concession, une annuité calculée sur la moyenne des derniers dividendes. Il prend à sa charge le service des emprunts. Il paye enfin aux Compagnies rachetées la valeur de leur matériel.

A l'égard des Compagnies prospères, qui ne doivent rien au Trésor à raison des garanties d'intérêt, la combinaison de ces charges conduit l'État à payer deux fois la valeur du matériel repris. Il la paye une fois en argent comptant ; il la paye une seconde fois en remboursant les emprunts qui ont précisément servi à l'acquisition de ce matériel. Il faut en prendre son parti, le rachat du Nord, le rachat du P.-L.-M. sont ainsi rendus pour toujours impossibles.

Dès lors, ne devient-il pas évident que le rachat de tel autre réseau ne réalise plus les avantages qui font la supériorité des chemins de fer d'État?

Le rachat de l'Ouest nous procurerait-il l'unification générale du service? — Permettrait-il de solder les frais des lignes pauvres avec les bénéfices des lignes fructueuses? — Rendrait-il aux contribuables les gains à faire, en compensation des risques acceptés?

Vous ne prenez à l'étatisme que ses faiblesses! Vous faites un marché de dupe.

Nous passerions volontiers sur le danger du fonctionnarisme développé si nous obtenions les avantages corrélatifs du système. N'en pouvant avoir les

avantages, nous protestons énergiquement contre la singulière idée de nous en procurer les inconvénients.

Nous devons au moins, nous dites-vous, profiter de l'occasion qui s'offre de revendiquer pour l'État, sans bourse délier, le matériel des compagnies endettées.

Le Trésor, en effet, en compensation de ce qu'il doit payer pour la valeur du matériel repris, opposera ce qui lui est dû; et cette compensation ne lui fait rien perdre, puisqu'elle lui assure, par l'exploitation directe, les bénéfices éventuels avec lesquels on aurait pu rembourser.

Le raisonnement est juste, mais il sera juste encore, pour l'Ouest, pendant de longues années, aussi longtemps que l'ère des remboursements ne sera pas venue. Vous ne perdrez rien pour attendre, répliquons-nous et vous sacrifiez au contraire, en précipitant l'opération, la possibilité de la faire dans un temps prochain à des conditions infiniment plus avantageuses.

C'est l'argument qu'invoquait, en 1904, M. Maruéjouls contre le rachat de l'Ouest. Il a gardé toute sa valeur et c'est en l'exposant que nous achèverons cette démonstration.

La convention faite avec la Compagnie de l'Ouest expire en 1956. Or les garanties d'intérêt ne sont promises que jusqu'en 1935.

Si l'État ne rachète pas, à partir de 1935 les actionnaires ne toucheront plus rien; les obligataires eux-mêmes n'auront pas leur compte, s'ils doivent subir le concours du plus gros créancier de la Compagnie, qui sera encore le Trésor public.

Que l'Ouest, au contraire, soit racheté demain, et la solidité de ses titres est prorogée pour 21 ans; les obligataires, en 1935, auront l'État pour débiteur au lieu de l'avoir pour concurrent; les actionnaires, jusqu'en 1856, toucheront des annuités égales aux dividendes artificiels qui leur sont actuellement servis ! Ce que doivent gagner ainsi les porteurs de titres, qui le perd, sinon l'État ?

Vous voulez mettre fin à ce rôle de dupe que joue le Trésor en faisant sans cesse des avances à un débiteur de plus en plus insolvable. Aurez-vous moins figure de dupe si vous prenez à votre compte les dépenses qui provoquent cette insolvabilité ?

Dans vingt ans la Compagnie de l'Ouest nous devra un milliard ! — Peut-être ! Mais serons-nous plus avancés si, pour qu'elle ne nous doive pas cette forte somme, nous la dépensons nous-mêmes pour la satisfaction des mêmes besoins ?

Le rachat, s'il se fait, sera suivi de demandes de crédits pour la réfection de gares, pour la réparation des voies, pour l'achat d'un matériel neuf à substituer au matériel de rebut dont l'Ouest, sur une partie de ses lignes, est obligé de faire usage. Quel gouffre ! et comme les adversaires des chemins de fer nationaux en vont triompher !

C'est pour cela que les étatistes doivent appréhender plus que tous les autres une si lamentable opération. Ne défions pas l'opinion publique; ne procurons pas à nos contradicteurs, en nous chargeant avec présomption d'un fardeau que l'administration ne portera pas plus allégrement que l'industrie privé, l'occasion de clamer une fois de plus que l'État industriel n'est bon à rien.

Le réseau de l'Ouest fonctionne mal parce qu'il manque d'argent; qu'on le mette à même de se reconstituer, qu'on lui avance ce que l'État dépenserait à le remettre en état; ne garde-t-on pas la ressource de le reprendre dès que les profits remplaceront les déficits ?

C'est à cette solution d'attente que s'arrêtera le Parlement, si le Sénat ne se laisse pas dominer par les considérations d'ordre politique qui ont entraîné le vote de la Chambre. Nous devons au moins le souhaiter.

H. Berthélemy,
Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université de Paris.



LE CHEMIN DE FER DE BAGDAD

Voici que se réveille encore la question du railway de Bagdad. Elle semblait sommeiller, et bien des gens commençaient à croire que l'œuvre gigantesque éclose dans les cerveaux germaniques demeurerait longtemps encore dans le domaine des chimères. Aujourd'hui, la question revient sur le tapis, grâce à une campagne de presse habilement provoquée. On a vu l'organe officieux du quai d'Orsay déclarer que la France ne pouvait abandonner ses intérêts dans la construction de la *Bagdad-Bahn*, et le *Times* proclamer inadmissible « l'idée de placer sous le contrôle d'une seule puissance un réseau de chemins de fer qui touche si directement aux intérêts économiques et politiques de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie ». Le dernier voyage du roi Édouard à Paris aurait été, dit-on, l'occasion d'entretiens confidentiels à ce sujet. Il serait étrange que les puissances rapprochées par l'entente cordiale n'aient pas « échangé des vues » sur un sujet de cette importance. Mais il le serait beaucoup plus de voir les Allemands se prêter de bonne grâce à des négociations ayant pour but d'enlever à leur œuvre son caractère purement germanique. Ils n'y consentiraient sans doute que contraints par des nécessités financières, à moins, toutefois, que les difficultés de cette œuvre colossale ne leur appa-

raissent chaque jour plus grandes et ses perspectives d'avenir moins brillantes. En ce cas, le projet annoncé naguère à si grand bruit n'aurait plus, pour la politique allemande, qu'une « valeur d'échange », ne serait plus qu'un atout à jouer sur le tapis vert de la diplomatie. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les origines de l'entreprise, et, après avoir montré à quel point elle est arrivée, d'examiner l'attitude des diverses puissances intéressées, de la France en particulier.

*
* *

Placée au centre de trois continents, au cœur de l'ancien monde, l'Asie turque est pour ainsi dire « la main tendue par l'Asie à l'Europe ». Elle s'avance à la rencontre de cette péninsule balkanique, où s'entremêlent tant de races et se heurtent tant de convoitises. Les deux détroits qui la limitent, — Bosphore et canal de Suez — sont des chemins fréquentés qui facilitent les communications entre peuples. Le Plateau d'Anatolie, la Mésopotamie ont été la patrie de grands empires, de civilisations brillantes, le berceau des religions. Une dernière race est venue, qui a refoulé ou courbé sous son joug les Aryens et les Sémites ; l'étendard du Croissant a franchi le Bosphore, remplacé la croix sur Sainte-Sophie.

Mais les Ottomans ne sont que campés en Europe ; ils reculent, d'année en année, sous la pression des chrétiens vaincus qui relèvent aujourd'hui la tête. Un jour viendra où le dernier d'entre eux aura regagné la terre asiatique, moins inhospitalière. Après le traité de San Stefano, un grand nombre de Turcs abandonnèrent les provinces caucasiennes cédées à la Russie, désertèrent les petits États balkaniques rendus à la liberté, pour se replier sur leur citadelle d'Anatolie. Aujourd'hui encore, grâce au développement des voies ferrées, l'exode des musulmans de Macédoine se continue vers ces contrées où peut-être ils seront le dernier soutien de la puissance ottomane.

Mais ces pays ne sont plus aujourd'hui que déserts. Si, dans l'Asie occidentale, les terres fertiles restent en friche, faute de bras, grâce au fatalisme des populations et à l'inertie du gouvernement, tout le bassin du Tigre et de l'Euphrate n'est plus qu'une région désolée où s'élèvent les ruines des empires ; les déboisements, la destruction des travaux d'irrigations exécutés jadis à coups d'hommes ont transformé ce pays en une terre de mort où de vagues caravanes circulent d'un oasis à l'autre. Il serait possible, néanmoins, de rendre à ces provinces quelque prospérité ; le jour où des canaux d'irrigation auraient été reconstruits, où des reboisements sérieux assureraient l'alimentation des sources, de vastes espaces pourraient être consacrés à la culture du blé, mais surtout à celle du coton : 300 millions suffiraient, d'après M. Willcoks, pour féconder 600.000 hectares. En outre, le sous-sol mésopotamien recèle d'énormes richesses minérales, et notamment des sources de pétrole plus abondantes, dit-on, que celles de Bakou.

Pour mettre en valeur cette « future Égypte », il faut recourir au moyen par excellence de pénétration pacifique : le rail. La construction d'un réseau ferré, auquel se joindrait, sur le Tigre et dans le golfe Persique, un service de navigation, pourrait seule créer dans ce pays des centres de vie, y exercer une action civilisatrice durable. Comme en Sibérie, comme en Afrique, chaque station du railway marquerait une étape nouvelle dans la voie de l'ordre et de la richesse. Autour de la ligne viendrait se grouper la population attirée d'abord par les travaux de construction, retenue ensuite et fixée au voisinage de cette grande artère par l'intensité du trafic et de la vie économique. Que la voie soit poussée jusqu'au golfe Persique, toutes les marchandises légères ou qui craignent un long trajet emprunteraient ce chemin vers l'Inde, vers l'Extrême-Orient, évitant ainsi les ardeurs de la Mer-Rouge, la pénible circumnavigation de l'Arabie ; évitée aussi, la traversée du canal de Suez, neutralisé sans doute, mais dont l'Angleterre tient les clefs. Il semble donc y avoir là un beau rôle à jouer. Mais la tâche est lourde. Il y faut une puissance riche en hommes, riche en marchandises, riche d'argent. Il faut qu'elle ait des ingénieurs actifs, énergiques, ne se laissant rebuter par aucune difficulté ni aucune hostilité, des ouvriers nombreux pour jouer le rôle de contremaîtres et guider les travailleurs indigènes, et qui sait? peut-être des colons pour combler les vides que laissent ces indigènes clairsemés, le jour où l'on aura rendu la fertilité à la poussière des grands empires. Il faut une puissance en pleine prospérité industrielle et commerciale, riche des matières premières, des ponts, rails, wagons, locomotives nécessités par l'établissement de la voie, riche aussi de marchandises qui puissent de suite assurer un trafic à la ligne nouvelle. Et il la faudrait riche en capitaux, d'abord pour parfaire l'œuvre même, ensuite pour que les bénéfices de l'exploitation n'aillent pas à des étrangers et que la mise en valeur du pays profite à celui-là seul qui l'aura entreprise...

*
* *

Une puissance s'est crue de taille à mener à bien cette tâche gigantesque. L'empire allemand y a vu l'une des étapes du *Drang nach Osten*, de cette

poussée germanique qui s'infiltre à travers les Balkans, vers l'Orient mystérieux et tentateur. Il a cru trouver dans le « Transmésopotamien » l'emploi fructueux de ses énergies nationales, en même temps qu'une voie d'écoulement toute naturelle pour la production sans cesse grandissante de son commerce et de son industrie. Sans compter que ses manufactures, ses usines n'auraient plus à emprunter le coton américain, ni les pétroles russes; pour se nourrir, l'Allemagne substituerait aux blés de l'Ukraine ceux de la Mésopotamie. Et comme dans les cerveaux allemands un grain de chimère pimente toujours les espérances les plus positives, beaucoup de nos voisins ont entrevu, dans l'avenir, une colonie de peuplement où se déverserait le trop plein de la race, aujourd'hui, perdu, sans profit pour le *Deutschtum*, dans les vastes espaces de l'Union américaine...

Tous ces rêves, le gouvernement allemand semble les avoir un instant partagés, s'il ne les partage encore. Il a même attisé, à l'aide d'une propagande adroite, l'intérêt suscité dans le public par des professeurs, des officiers, des coloniaux ambitieux. Et en même temps que des économistes à l'autorité indiscutable supputaient gravement les avantages matériels à retirer de la voie projetée, Guillaume II, pour frapper l'imagination de ce peuple liseur, faisait évoquer l'histoire ancienne et jusqu'à la critique biblique : les travaux de savants nombreux tels que ceux de Delitsch, familiarisaient le public avec ces contrées lointaines, l'habituaient à les considérer comme sa chose intellectuelle, et, insensiblement, comme sa propriété.

Quelles pouvaient donc être les intentions du gouvernement impérial? Était-ce uniquement pour ces perspectives brillantes, mais lointaines, qu'il agissait ainsi? Il les partageait, sans doute, au moins dans une certaine mesure ; mais il envisageait aussi des avantages plus immédiats. En lançant l'idée du chemin de fer de Bagdad, l'empereur avait d'autres desseins que de créer des débouchés à son industrie et à son commerce, ou même une route mondiale vers l'Orient. Son but immédiat était de renforcer l'empire turc. Il avait besoin que l' « Homme malade » revînt à la santé; il lui fallait un sultan fort, dominant le monde musulman, ne fût-ce que pour arrêter en Europe la marche des Russes sur Constantinople, et en Asie, le développement de la puissance anglaise.

Le Commandeur des Croyants ne pouvait qu'être favorable à de tels desseins. Le prisonnier d'Yldisz-Kiosk, toujours tremblant devant l'Europe et sans autre politique que celle de la bascule, devait se réjouir de trouver en l'Allemagne un appui solide, un allié qui lui garantirait l'intégrité de son Empire, et dont l'éloignement, le peu d'intérêts personnels en Orient, faisaient alors espérer qu'il n'aurait jamais les prétentions tracassières de la France, de la Russie, de l'Angleterre. Ce n'est pas sans succès que Guillaume II est allé affirmer, dans une pompeuse tournée, ses relations d'amitié avec le sultan de Dolma-Baghtché ; dans son discours de Damas, il a envoyé son salut « aux 300 millions de musulmans qui peuplent le monde » ; depuis cette époque l'ambassadeur impérial, l'un des plus remarquables entre les diplomates allemands, exerce une pression décisive sur Abdul-Hamid dans toutes les circonstances importantes. Et si le successeur du Prophète est favorable à la création des voies ferrées, c'est qu'il y voit un renforcement sérieux de sa puissance militaire. Car sa domination est menacée à tout instant par des révoltes, tant en Europe qu'en Asie; suzerain nominal de nombreuses provinces, il en redeviendrait le maître effectif, s'il lui était possible de transporter rapidement ses troupes régulières et ses bataillons de rédifs. Les incidents de Koweit, puis de Tabah, et plus encore peut-être la révolte de l'Arabie, sont pleins d'enseignements à cet égard. Et qui sait si ces admirables soldats turcs, tant admirés par Guillaume II, ne seraient pas un jour pour l'Allemagne de précieux auxiliaires, soit qu'ils envahissent les provinces russes du Caucase, soit qu'il aillent jusque dans l'Inde ou dans l'Égypte réveiller le fanatisme musulman ?

* * *

Fidèle à son système de pénétration lente et de main mise progressive, la diplomatie allemande a paru s'effacer derrière une institution financière, la *Deutsche Bank*. Celle-ci s'est vite trouvée, bien entendu, en concurrence directe avec la Banque ottomane. C'est elle qui a fait à la Porte, après sa victoire sur les Grecs, des offres d'argent plus favorables que celles de l'institution française. C'est elle qui depuis lors a soutenu, ouvertement ou en secret, tous les projets d'expansion allemande. Tout de suite, ses préoccupations se sont dirigées vers l'Asie-Mineure. Elle a obtenu pour une société allemande la concession des quais d'Haïdar-Pacha, sur le Bosphore, point de départ de l'immense réseau projeté; elle a fait réserver pour certains groupes financiers l'exploitation des pétroles en Mésopotamie. Elle a obtenu enfin, la concession des chemins de fer d'Anatolie, qui ont aujourd'hui un développement de 1.034 kilomètres, depuis Haïdar-Pacha à Angora d'une part, à Konia de l'autre. C'est de Konia que part la ligne déjà célèbre sous le nom de *Bagdad-Bahn*, ligne qui doit avoir un jour 2.400 kilomètres, ou plus de 3.000 à partir du Bosphore.

En 1902, après des négociations laborieuses, a été

signée la charte de cette future ligne. Le tracé concédé par le gouvernement ottoman se dirige de Konia vers le Sud-Est, en se rapprochant de la mer, gravit les pentes du Taurus pour arriver à Adana, où il doit rejoindre la petite ligne de Mersina sur la Méditerranée, puis, franchissant l'Euphrate, il traverse la Mésopotamie, atteint le Tigre à Mossoul pour le suivre jusqu'à Bagdad. Là s'arrêterait provisoirement le rail; on se bornerait en aval à améliorer le cours du fleuve jusqu'à Bassora et au golfe Persique. Une garantie kilométrique était garantie à la Compagnie par le gouvernement turc, et fixée à 15.500 francs pour la première section de la ligne.

Le 13 avril 1903, la « Société impériale des chemins de fer de Bagdad », se séparait, au moins de nom, de la compagnie d'Anatolie. Vivement, elle se mit à l'œuvre et entama la section de Konia-Eregli. La voie fut établie par l'ingénieur Mackensen avec une solidité que pourrait envier le Transsibérien, sur des traverses métalliques, avec des rails permettant la circulation d'express rapides, des quais d'embarquement pour les chevaux et l'artillerie. Le tronçon a été ouvert le 25 octobre 1904. A cette allure, la ligne entière pourrait être exploitable au bout d'une douzaine d'années.

Mais ici, le problème se complique et devient une question internationale.

La Compagnie allemande s'aperçut assez vite qu'il serait impossible de trouver en Allemagne les capitaux nécessaires. Or, d'après le firman de concession, elle reçoit du gouvernement turc, pour chaque section de 200 kilomètres construite, un subside de 54 millions de francs en titres ottomans négociables. De Konia à Eregli, dans une contrée peu accidentée, elle a pu économiser 18 millions. Mais voici le rail parvenu au pied du Taurus cilicien, qui représente un obstacle des plus sérieux. Avec les 72 millions que lui assurent sa subvention et son encaisse, il lui est impossible de mener à bien la construction de la deuxième section, Eregli-Adana. Bon gré, mal gré, il fallait donc introduire dans l'œuvre des éléments étrangers. Déjà, à titre privé, des banques parisiennes avaient fourni sous main environ 30 p. 100 du capital nécesssaire à l'établisssement de la section d'Eregli. Force était donc de s'adresser à des pays riches, tels que la France et l'Angleterre.

En 1903, deux conventions furent projetées. La première attribuait à l'Angleterre, à la France et à l'Allemagne 25 p. 100, à la Compagnie d'Anatolie 10 p. 100 et à d'autres États 15 p. 100 du capital à souscrire. Les groupes français et allemands devaient fournir chacun 8 directeurs, les groupes secondaires et la Société du chemin de fer d'Anatolie, chacun 3. Mais la presse anglaise dénonça l'affaire comme exclusivement germanique, et M. Balfour aux Communes, le marquis de Lansdowne à la Chambre des Lords, déclarèrent que jamais la Grande-Bretagne n'adhérerait à pareille convention. Un second projet fut alors mis à l'étude : il était dévolu aux Français 40 p. 100 du capital, aux Allemands 40 p. 100, aux autres groupes 20 p. 100; le Conseil d'administration et le Comité directeur devaient comprendre un nombre égal d'Allemands et de Français; la présidence restait à l'Allemagne, mais le secrétaire-général devait être un Français. Le matériel devait être commandé par parties égales en Allemagne et en France. Moyennant ces concessions, les Allemands espéraient pouvoir lancer au printemps de 1903, sur le marché de Paris, les titres de la Société nouvelle. Ce projet échoua devant l'opposition que lui fit le ministre des Affaires étrangères, après de discrètes négociations avec Londres et Pétersbourg. C'était un sérieux échec. Demander de nouveaux subsides aux Turcs, il n'y fallait pas songer : le sultan a engagé toutes ses ressources. Chaque année, il est vrai, le service de la Dette publique Ottomane encaisse de larges plus-values de recettes; mais ces excédents aléatoires ne lui permettraient pas de s'engager à fournir les crédits nécessaires. L'Allemagne, de son côté, n'a pas les capitaux qu'il faudrait à toutes les entreprises qu'elle a lancées. Sans doute, la Compagnie de Bagdad se vante de pouvoir continuer avec ses propres ressources; peut-être, pour sauver la face, et à force de sacrifices, pourrait-elle franchir le Taurus et arriver à Adana; quant à se lancer dans la traversée du désert mésopotamien, il n'y faut pas songer avec les moyens dont elle dispose.

Ce serait donc, pour l'entreprise, un arrêt prolongé ; et cet arrêt peut devenir dangereux, aujourd'hui que l' « affaire de Bagdad » est sortie de la pénombre diplomatique, et que les puissances aperçoivent de jour en jour plus nettement leurs véritables intérêts.

*
* *

Lorsque M. Delcassé s'opposa à l'admission des titres de la Société sur le marché de Paris, la presse attribua cette décision à l'influence de M. Witte. Celui-ci aurait résumé avec une singulière précision les objections du gouvernement russe. C'est qu'en effet les Allemands ne peuvent sembler ici que des trouble-fête pour l'Empire des tsars. De Kars et d'Erivan, celui-ci domine, pour ainsi dire, l'Asie-Mineure ; il n'aurait plus qu'à descendre de sa citadelle arménienne pour atteindre la Méditerranée, pousser sa croisade jusqu'au tombeau du Christ où vont s'agenouiller chaque année des milliers de pélerins moscovites.

L'établissement de la *Bagdad-Bahn* ferait une

concurrence sérieuse au Transsibérien, en raccourcissant la route vers l'Extrême-Orient ; les projets du fameux « transpersan » se trouveraient perdre une part de leur raison d'être ; si la Mésopotamie venait à être mise en valeur, les blés russes, les pétroles de Bakou se verraient ravir une partie de leurs débouchés. Enfin, la Russie ne saurait être favorable à un projet qui accroîtrait la puissance militaire de la Turquie en hâtant sa mobilisation. L'influence russe a trop à gagner à l'état de quasi anarchie où se trouvent certaines provinces turques pour voir avec plaisir le sultan y rétablir son autorité.

Déjà, en 1902, la Russie a fait modifier le tracé primitif de la ligne qui devait d'abord partir d'Angora pour atteindre Sivas et traverser toute l'Arménie. Enfin, la garantie d'intérêt à fournir par la Turquie pourrait être préjudiciable au paiement du reliquat de l'indemnité de guerre due aux tsars depuis le traité de Berlin.

L'Allemagne, aussi bien, n'attendait rien du côté russe. Elle avait escompté, en revanche, la participation de l'Angleterre : celle-ci aurait facilité l'établissement d'une station sur le Golfe Persique, assuré le trafic de la ligne en lui assurant le passage de la malle des Indes ; enfin, elle aurait donné son appui à la majoration des droits de douane turcs, permettant ainsi au Sultan de concéder au chemin de fer une garantie d'intérêt suffisante. Ces espoirs se sont évanouis. L'Angleterre garde encore, dans l'Empire turc, la première place au point de vue commercial ; elle voit avec anxiété les progrès du *Made in Germany*. Au point de vue politique, elle craint une restauration de la puissance islamique qui pourrait être redoutable pour l'Inde ou pour l'Égypte. Elle regrette d'autre part, que le projet allemand ait détrôné un ancien projet britannique consistant à relier directement, de l'Ouest à l'Est, la Syrie au Golfe Persique. Aussi a-t-elle refusé son concours aux conventions de 1903 ; elle a refusé également de laisser la ligne aboutir à Koweit, et il a fallu se rabattre sur le point moins favorable de Khor-Abdallah ; elle n'a souscrit récemment à l'augmentation des taxes douanières qu'à la condition qu'elles serviraient exclusivement au budget macédonien. Avec l'esprit de discipline qui est la force de nos voisins, il est certain que la finance anglaise ne prêtera désormais son concours que du jour où un geste d'en haut l'autoriserait à agir ainsi. Et le gouvernement anglais ne ferait ce geste que dans l'espoir de créer là un nouveau canal de Suez, un instrument nouveau de la grandeur impériale.



Pendant de longues années, la France eut en Orient une situation prépondérante. Ses nationaux et ses consuls y jouissaient de privilèges spéciaux ; des peuplades entières se trouvaient sous son protectorat, et le commerce avec les Échelles du Levant faisait la fortune de Marseille. Cette situation s'est affaiblie, et menace de s'affaiblir encore. Les autres puissances réclament des privilèges analogues ; le protectorat français sur les chrétiens d'Orient s'émiette de plus en plus, grâce à des causes diverses ; au point de vue commercial, la France n'est plus que la seconde pour l'exportation, et elle arrive, pour l'importation, après l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie. Il semble que son activité se porte de moins en moins vers l'Est de la Méditerranée. Toutefois, elle y possède encore des intérêts considérables, particulièrement au point de vue financier ; mais ces intérêts ne sont pas comparables, ne sont plus aussi vitaux que ceux de l'Angleterre et de la Russie. Au point de vue économique, la construction de la *Bagdad-Bahn* ne ruinerait pas le commerce de Marseille, et les cotons de Mésopotamie ne sont pas à la veille de détrôner ceux de nos colonies. Elle pourrait, il est vrai, porter une grave atteinte au prestige politique de la France, si cette dernière en était exclue ; il en serait autrement si ce pays participait non-seulement aux charges, mais à la direction de l'entreprise. C'est ce que disait à la Chambre le 19 novembre 1903, M. Delcassé :

> « Si ce chemin de fer doit se faire, il est désirable que les intérêts français y soient représentés ; mais les capitaux français doivent faire payer à sa valeur le concours qu'on sollicite d'eux. Le gouvernement, autant qu'il peut intervenir dans ces affaires, ne saurait conseiller leur participation que tout autant que ces capitaux obtiendraient, préalablement, la garantie que soit dans la direction, soit dans la construction, soit dans l'exploitation de l'entreprise, ils auront une part égale à celle de l'élément étranger le plus favorisé. »

Ce concours financier est encore en suspens. Tandis qu'en Angleterre les banques, après avoir demandé l'avis du Foreign-Office, ne donnèrent pas suite à l'affaire, à Paris, sans consulter le quai d'Orsay « on a causé » ; et si les élections législatives ont fait ajourner les conversations, il semble bien que ce silence n'ait pas été de très longue durée. Lorsqu'il y a quelques semaines, le sultan fit demander à la Commission de la dette la liberté d'employer la surtaxe douanière de 3 p. 100 à d'autres services qu'à ceux du budget macédonien, le commissaire anglais fut seul à s'y opposer, et pourtant cette plus value, personne n'en fait mystère, doit servir à la garantie kilométrique du chemin de fer de Bagdad. A tort ou à raison, on a cru devoir attribuer l'attitude du représentant de la France à l'influence de certains groupes financiers, et surtout

au récent voyage à Constantinople du plus habile de nos argentiers nationaux. Quoi qu'il en soit en réalité, il importe que la situation de la France ne soit pas affaiblie par des initiatives individuelles, si respectables puissent être les intérêts qu'elles représentent; ce qui est essentiel, c'est que notre diplomatie garde en main tous ses atouts, pour les jouer à propos dans la partie qui se prepare.

Ce serait une grave erreur, en effet, de considérer isolément la question de la *Bagdad Bahn.* Elle joue dans les desseins de l'Allemagne un rôle important sans doute, main non capital. Et peut-être même le gouvernement de Berlin n'y attache-t-il plus déjà l'intérêt enthousiaste qu'elle suscita jadis et ne la considère-t-il, dans le secret des chancelleries, que comme une « occasion », pour emprunter l'expression de M. de Bulow dans des circonstances encore présentes à toutes les mémoires. Que si l'Allemagne avait été en mesure de poursuivre la tâche à elle seule, ou tout au moins avec le concours de Vienne et de Bruxelles, nul doute qu'elle eût continué à se passionner pour cette grande idée germanique. Mais c'était là une chimère. La Russie est systématiquement hostile, l'Angleterre jalouse et la France inquiète. Alors à quoi bon persister dans l'entreprise, si l'Allemagne se voit forcée de « l'internationaliser ? » D'autant plus que chaque jour écoulé voit diminuer en Orient l'influence de Guillaume II. Sans doute, il est encore le protecteur attitré du prisonnier de Stamboul ; mais Abd-ul Hamid commence à trouver lourd un protectorat qui se manifeste (voyez l'affaire Fehhim-Pacha) par des injonctions un peu trop brutales, et superflue une germanophilie qui ne lui a épargné, depuis quelques années, aucune humiliation. Etre du côté du plus fort, c'est tout le secret de la politique turque; et peut-être le sultan, impressionné par l'entente anglo-française, se prépare-t-il à lâcher l'Allemagne avec une bonne foi tout orientale. Quand il lui resterait fidèle, se prêterait-il vraiment à des projets gigantesques de colonisation asiatique ? à l'intrusion de Germains au milieu des Turcs, Arméniens, ou Kurdes? Est-il certain d'ailleurs que la Mésopotamie doive redevenir l'un des greniers du monde, même au prix de coûteux travaux d'irrigation ? La terre n'a-t-elle pas donné tout son contingent à la civilisation ? En tout cas, de longues années seraient nécessaires pour transformer ces espérances en réalités ; et qui sait si dans dix, dans vingt ans ou plus, l'Allemagne, après avoir été à la peine, serait encore au profit, ou si le roi de Prusse n'aurait pas travaillé pour le roi d'Angleterre ?

Il ne s'ensuit pas que la *Bagdad-Bahn* joue un rôle secondaire dans le système politique de l'Allemagne. Tout en paraissant s'obstiner dans l'œuvre entreprise, et de fait, sans y renoncer complètement, il est probable que la diplomatie impériale la considère avant tout comme une monnaie d'échange. Si elle se voit obliger de l' « internationaliser », elle fera sans doute payer cher les avantages qu'elle aura l'air d'accorder, alors qu'en réalité les concours anglais ou français sauveraient l'œuvre d'un naufrage presque certain. On a dit que l'affaire marocaine avait pour but unique d'obtenir de la France son appui en Asie Mineure, et que Guillaume II avait été à Tanger parce que M. Constans lui mettait, à Constantinople, « des bâtons dans les roues ». Mais qui sait si les véritables desseins de l'Allemagne visent l'est ou l'ouest du bassin méditerranéen, et si ce n'est pas une suprême habileté de paraître tenir beaucoup au « transmésopotamien », pour se faire acheter, au prix de concessions dans l'empire du Maghreb, sa renonciation au monopole d'une œuvre qui menace de péricliter ?

*
* *

C'est pourquoi l'attitude de la France, en de telles conjonctures, ne saurait être trop circonspecte. Non qu'il faille répondre à toute ouverture par un *non possumus.* Mais il serait singulièrement dangereux de nous laisser entraîner, par des initiatives privées, hors de la position très forte que nous occupons encore. Il reste à notre pays cette force redoutable que les Américains appellent le Dieu Dollar et les Anglais la cavalerie de Saint-Georges, la puissance de l'argent. Quelle que soit le plan de notre diplomatie, qu'elle consente à prêter l'appui du crédit national au chemin de fer de Bagdad en échange de bonnes et solides garanties, tant pour les porteurs de titres que pour l'influence française dans l'empire turc, ou qu'elle exige ailleurs des compensations équivalentes, il serait regrettable de voir les syndicats financiers, tout respectables soient-ils, lui enlever d'avance le plus efficace de ses arguments. Le jeu actuel de l'Allemagne est facile à percer : elle espère en un consortium privé avec des banques qui lui procureraient les capitaux nécessaires en évitant une entente directe avec le Gouvernement français. Nous devons espérer que nos financiers ne se prêteront pas à une telle manœuvre. Et si jamais la conversation entre Paris et Berlin prenait une tournure plus politique encore que financière, nous devrions nous souvenir des paroles qu'écrivait récemment le publiciste anglais qui signe du nom de Calchas : « De l'Autriche-Hongrie jusqu'à l'Empire ottoman, de grands changements sont peut-être à la veille de s'accomplir. Ce sera un beau champ ouvert au petit jeu des compensations. »

Maurice Lair.

LE DÉBAT MINIER A LA CHAMBRE BELGE

Nous avons résumé dans le précédent numéro (1) l'historique du bassin houiller de Campine, et les premiers débats qui surgirent sur le mode de son exploitation.

Le projet que le Cabinet belge Smet de Nayer présenta à la Chambre, le 7 février 1905, ne comportait — on le suppose bien — aucune concession aux théories socialistes. Il maintenait purement et simplement, avec quelques remaniements partiels dans la forme, le régime de 1810. Sur la question de la domanialité, le ministère se montrait donc irréductible, mais ce n'était point là le seul problème qui fût posé, et nous verrons plus loin les autres.

La Commission de la Chambre, où les catholiques avaient la majorité, et dont le rapporteur était M. Versteylen, conclut dans le sens du projet. Mais la minorité déposa une note, qui fut rédigée par le savant professeur d'économie sociale Hector Denis, et qui s'élevait hautement contre le système du gouvernement et du parti clérical. Elle critiquait la méthode des concessions perpétuelles, recommandait une intervention éclairée de l'État, au moins dans l'aménagement du bassin campinois, et montrait qu'il y a péril, pour la masse, à attribuer à des particuliers la totalité des sources d'énergie naturelle. Il faut ajouter qu'en Belgique, la plus grande partie des voies ferrées appartiennent à l'État, et que celui-ci, gros consommateur de combustible, a tout intérêt à se soustraire à l'oppression des cartels miniers.

Cette note de la minorité, dont les tendances peuvent être estimées intermédiaires entre celles des partisans de la stricte appropriation privée et celles des socialistes, fut traduite en amendements par M. Hector Denis. Le gouvernement pourrait fonder une société nationale pour aménager le bassin, les travaux d'exploitation pouvant être confiés à des coopératives ouvrières, ou, à défaut, à des sociétés d'entreprises ordinaires. Les concessions ne seraient pas perpétuelles, mais temporaires; des garanties seraient prévues par les cahiers des charges, afin de prévenir tout gaspillage dans l'exploitation : une réserve d'État serait constituée : l'État participerait au produit des mines. D'autres amendements, sur lesquels nous reviendrons, avaient trait aux conditions de travail. Étaient donc en présence : la thèse socialiste, la thèse étatiste, la thèse de la loi de 1810.

La Chambre, où prédominent les catholiques, et où les libéraux s'associent aux catholiques pour la défense de la propriété privée et pour le refoulement de la socialisation, a consacré le régime de 1810, repoussé le système des concessions temporaires, mais admis le principe d'une réserve d'État. Cette réserve comprendrait environ 20.000 hectares, et elle a pour objet d'autoriser certaines expériences, comme aussi de donner des armes à la nation contre les exigences éventuelles des grandes compagnies. L'interventionnisme a donc pourtant conquis, de ce côté, un avantage léger.

Par ailleurs et dans d'autres parties du projet en suspens, il a accusé sa force. L'article 20 du texte proposé par le gouvernement s'exprimait ainsi :

« Indépendamment des prescriptions relatives à l'exécution des lois et règlements sur la police des mines, les cahiers des charges des concessions imposeront, aux concessionnaires, l'affiliation de leurs ouvriers à la caisse des retraites de l'État; ils fixeront les conditions de cette affiliation, et le taux de la contribution patronale, sans que celle-ci puisse dépasser 50 p. 100 du versement total. Ils pourront aussi déterminer les obligations auxquelles les concessionnaires seront astreints pour assurer l'hygiène dans les travaux .... »

Ce texte avait été adopté par la commission. C'est sur cet article 20, que la lutte s'engagea entre les socialistes, quelques catholiques interventionnistes, quelques libéraux radicalisants, et les champions des idées manchestériennes : lutte prolongée, véhémente, impressionnante, qui a fait apparaître de profondes dissidences dans la majorité cléricale. Le catholicisme belge, comme le catholicisme allemand, est singulièrement divisé par les intérêts électoraux, et ce parti lui-même subit la répercussion très accusée des déchirements sociaux, qui s'accentuent partout dans le monde.

Il faut dire ici que la Belgique est, de tous les grands pays transformés par l'industrialisme, celui qui a mis le moins de hâte à se doter d'une législation ouvrière. A la récente conférence de Berne, ce sont les délégués du Royaume qui ont opposé la plus grande résistance à l'adoption de prescriptions internationales, pour le labeur nocturne des femmes. La loi belge sur les accidents du travail est une des dernières, qui soient intervenues. D'autre part, les mineurs de Wallonie ont été loin jusqu'ici, en dépit de leurs efforts persistants, de réaliser les mêmes avantages que ceux de France, d'Angleterre ou de l'Allemagne occidentale. Pour des journées plus longues, qui atteignent onze et douze heures, ils touchent des salaires moindres, et chaque fois qu'ils ont formulé leurs revendications, on leur a objecté l'infériorité des charbonnages belges en richesse et en outillage.

Le débat sur le bassin de la Campine offrait, aux socialistes, les moyens de réclamer une réglemen-

(1) Voir *Un nouveau Bassin houiller* dans la *Revue Bleue* du 30 mars 1907.

tation analogue à celle que la loi de juin 1905 a introduite au moins théoriquement en France, et qui s'est implantée, en plusieurs régions britanniques, de par les contrats collectifs. L'occasion leur paraissait d'autant mieux choisie, que les objections habituelles des économistes orthodoxes : obligation de modifier le régime d'exploitation, diminution sensible du rendement acquis, ne portaient point ici, les galeries n'étant même point percées. Ils savaient d'avance que l'argumentation de leurs adversaires s'armerait pourtant d'une thèse nouvelle : l'on ne peut créer, pour la Campine, une méthode de travail spéciale qui mettrait les concessionnaires du Limbourg et d'Anvers hors d'état de rivaliser avec les vieilles sociétés du Hainaut et du pays de Liège. Mais cette argumentation ne les arrêtait point. Comme l'exploitation de la Campine ne sera point immédiate, loin de là, et qu'elle ne s'ouvrira guère que dans sept à huit années, on aura tout le loisir, sans brusques heurts, d'installer la même réglementation par étapes successives, dans l'ancien bassin.

En cette bataille pour les huit heures, les socialistes eurent en face d'eux le gros du parti catholique, et une partie des libéraux, grands industriels eux-mêmes, et qui appréhendent avant tout l'intrusion de la loi dans leurs usines ; mais ils avaient avec eux certains libéraux avancés, ceux de Bruxelles entre autres, qui sont obligés de ménager le prolétariat, et aussi quelques catholiques soucieux de conserver une façade démocratique, pour retenir, sous la domination du clergé flamand, des parcelles de la classe ouvrière. Le gouvernement prit nettement position contre l'interventionnisme, en alléguant que la journée de huit heures aboutirait à la ruine de l'industrie nationale. Tout au plus consentait-il à la nomination d'une commission d'enquête, qui envisagerait les conséquences de la limitation du labeur quotidien.

La bataille se déroula âpre et agitée. Elle fut peut-être la plus grande bataille que le Parlement de Belgique eût encore connue, sur un problème social. Et le gouvernement et, avec lui, les partisans du « laissez faire, laissez passer » furent vaincus : une très forte majorité décida que des arrêtés royaux fixeraient la durée du travail dans les mines du Nord (Campine). Des majorités moindres décidèrent, (amendement Denis et Vandervelde), que la durée de la présence dans les puits ne devrait, en aucun cas, excéder dix heures, descente et remonte comprises et que l'abattage lui-même ne pourrait pas se prolonger plus de huit heures. C'était une réelle victoire pour le socialisme.

Si l'on envisage donc les termes généraux du débat, qui s'est poursuivi, et qui se poursuit encore à la Chambre des Représentants, on s'aperçoit que, maintenant en principe le système de l'exploitation libre et privée des mines, celle-ci a introduit des dérogations à ce principe. La constitution d'une réserve nationale, la limitation de la journée, comme aussi l'interdiction aux mineurs de quatorze ans, de descendre dans les puits, comme encore les prescriptions imposées aux concessionnaires pour le service des retraites, infligent autant de défaites à l'individualisme économique, au manchestérianisme traditionnel ; et si le socialisme n'a pas réussi à faire prévaloir l'étatisation des gisements de Campine — qui ne concorde pas d'ailleurs proprement avec ses buts finaux, il a accusé sa force, il a marqué de son empreinte la loi en préparation ce n'est pas un succès purement parlementaire qu'il a obtenu, en dépit des conséquences politiques que ce succès peut entraîner ; c'est un succès ouvrier.

Il nous reste à considérer les changements que l'exploitation de la Campine déterminera fatalement dans l'ensemble de la Belgique. Jusqu'ici la population ouvrière, le prolétariat industriel, était cantonné dans les vallées de la Meuse et de la Sambre, et dans quelques grandes villes situées hors de ces vallées : Bruxelles, Gand, Anvers. Mais tout le plat pays, dans les Flandres occidentale et orientale, dans la province d'Anvers, dans le Limbourg, vit essentiellement d'agriculture, ou bien les petits centres manufacturiers qui s'y rencontrent, sont noyés dans l'étendue des campagnes. La division de la Belgique en deux régions de tempérament, d'éducation, d'aspirations antagonistes, est extrêmement apparente. Les ouvriers de Wallonie forment les effectifs du socialisme politique, en même temps que du syndicalisme. Les cultivateurs, les artisans des Flandres (hors Gand), et du Limbourg sont embrigadés par les organisations catholiques, qui font paraître des journaux à 0 fr. 02 et même à 0 fr. 01 et qui se sont emparées par la presse, par la conférence, par le sermon, des masses rurales. Si ces masses rurales ont été entamées, en ces derniers temps, par la propagande socialiste, et, à un moindre degré, par la propagande libérale, c'est que la crise agricole a incité des milliers de gens à chercher leur vie ailleurs, et que l'abaissement des tarifs de chemins de fer leur a permis de s'employer dans les villes, ou même dans le vieux bassin houiller. En son beau livre sur l'*Exode Rural*, Vandervelde nous signale ces gens des alentours de Courtray, de Tournay, d'Audenarde qui s'en vont chaque matin travailler dans les laminoirs, les charbonnages, les glaceries du Hainaut, et qui s'en reviennent chaque soir, rapportant à leur village, avec des idées neuves, la vision d'horizons plus larges. L'industrie révolutionne à distance les consciences flamandes, endormies depuis des siècles, par le plus persévérant des

obscurantismes ; et l'on conçoit maintenant quel ébranlement, la mise en valeur des gisements houillers de Campine provoquera dans les cerveaux de ces paysans, courbés sous la domination du propriétaire foncier, frustrés de tout enseignement, habitués au respect servile des autorités sociales séculaires. Lorsque les puits de Hasselt et de Mechelen, de Beelingen et de Bourg-Léopold auront absorbé une armée de mineurs accourus de Malines et de Saint-Nicolas, de Lierre et de Turnhout, foyers du cléricalisme, — la vieille Belgique, celle dont M. Weeste est le farouche représentant, aura vécu. Les grandes sociétés catholiques, qui se sont formées pour exploiter les charbonnages du Nord, ont-elles réfléchi à toutes les conséquences de leur avidité ?

PAUL LOUIS.



LE NOUVEL ACCÉLÉRATEUR

A coup sûr, si jamais un homme trouva une guinée lorsqu'il cherchait une épingle, ce fut mon excellent ami le professeur Gibberne. J'avais entendu parler déjà d'investigations dépassant le but, mais jamais à ce point. Cette fois, en tous cas, et sans aucune exagération, Gibberne a réellement fait une découverte qui révolutionnera la vie humaine : et cela quand il cherchait simplement un stimulant nerveux, d'effet général, pour redonner aux personnes languissantes la force de vivre à notre époque d'énergie et de luttes. J'ai déjà goûté plusieurs fois à la drogue et je ne puis mieux faire que de décrire l'effet qu'elle produisit sur moi. Qu'il y ait là des expériences étonnantes en réserve pour tous ceux qui sont à l'affût de sensations nouvelles, voilà une certitude qui deviendra bien vite apparente.

Le professeur Gibberne, comme beaucoup de gens le savent, est mon voisin à Folkestone. Si ma mémoire ne me trompe pas, son portrait à divers âges a paru dans le *Strand Magazine*, vers la fin de l'année 1899 ; je ne puis m'en assurer, car précisément j'ai prêté le fascicule à quelqu'un qui ne me l'a jamais rendu. Le lecteur se rappellera peut-être le front élevé et les sourcils noirs singulièrement longs qui donnent un air si méphistophélique à son visage. Il occupe l'une de ces agréables petites villas isolées, bâties dans ce style composite qui rend si intéressante l'extrémité ouest de la route de Sandgate. Sa maison est celle qui a des pignons flamands et un portique mauresque, et c'est dans la petite pièce à la fenêtre en saillie et à meneaux qu'il travaille lorsqu'il séjourne ici : c'est là que le soir nous avons si souvent fumé et bavardé. Il est très fort sur les bons mots, mais, en outre, il aime à m'entretenir de ses travaux. Gibberne est un de ces hommes qui trouvent une aide et un stimulant dans la conversation, et c'est ainsi qu'il m'a été donné de suivre la conception du Nouvel Accélérateur depuis son origine. Il va de soi que la partie la plus importante de ses recherches expérimentales ne se fait pas à Folkestone, mais à Londres, dans le magnifique laboratoire de Gower Street, contigu à l'hôpital et dont il a été le premier à se servir.

Comme chacun le sait, ou du moins comme le savent tous les gens intelligents, le domaine spécial, dans lequel Gibberne s'est acquis une réputation si universelle et si méritée parmi les physiologistes, concerne l'action des drogues sur le système nerveux. Sans rivaux, m'a-t-on dit, sur la question des soporifiques, des sédatifs et des anesthésiques, il est en même temps un chimiste d'éminence considérable, et je suppose que, dans la jungle subtile et compliquée d'énigmes qui rayonnent autour de la cellule ganglionnaire et des fibres vertébrales, il a taillé des petites clairières, projeté des clartés, qui, jusqu'à ce qu'il juge bon de publier ses résultats, resteront inaccessibles au reste de ses semblables. Dans ces dernières années, il s'est particulièrement adonné à la question des stimulants nerveux, et déjà avant la découverte du Nouvel Accélérateur, il avait obtenu de notables succès. La science médicale lui doit pour le moins trois fortifiants distincts et absolument efficaces, qui sont pour le praticien d'une utilité sans rivale. Dans les cas d'épuisement, la préparation connue sous le nom de Sirop B de Gibberne a sauvé à l'heure actuelle plus d'existences qu'aucun canot de sauvetage sur la côte.

— Mais pas une de ces petites choses ne me satisfait encore, — me dit-il, il y a bientôt un an. — Ou bien elles accroissent l'énergie centrale sans affecter les nerfs, ou bien elles augmentent l'énergie disponible en abaissant la conductivité nerveuse, et toutes sont locales et inégales dans leur effet. L'une réveille le cœur et les viscères mais stupéfie le cerveau, l'autre agit sur le cerveau à la manière du champagne et ne fait rien de bon pour le plexus solaire. Or, ce qu'il me faut, ce que je veux obtenir, si c'est humainement possible, c'est un stimulant qui stimulera tout, qui vous secouera pendant un certain temps depuis la tête jusqu'à l'extrémité du gros orteil, qui vous placera, au point de vue de l'activité vitale, dans la proportion de deux contre un chez le commun des mortels. Hein ! voilà la chose que je cherche !

— Cette suractivité sera éreintante, — dis-je.

— Sans aucun doute. Et vous mangerez deux ou trois fois autant... et le reste à l'avenant. Mais songez donc à ce que cela signifie. Imaginez que vous possédez une fiole comme ceci — il souleva un

petit flacon verdâtre avec lequel il se mit à souligner ses phrases — et dans cette précieuse fiole le pouvoir de penser deux fois aussi vite, de vous mouvoir avec deux fois plus de rapidité, de faire dans un temps donné deux fois autant d'ouvrage que vous n'en pourriez faire autrement.

— Mais cela est il possible ?

— Je le crois. Si ça ne l'est pas, je perds mon temps depuis un an. Ces diverses préparations d'hypophosphites, par exemple, semblent démontrer quelque chose de ce genre... Même si ce n'était que moitié plus vite, cela suffirait.

— Certainement, cela suffirait, — approuvai-je.

— Si vous étiez, par exemple, un homme d'État cerné par les difficultés, comptant les minutes, alors qu'une décision urgente doit être prise, hein?

— Une dose au secrétaire particulier, en ce cas.

— Vous gagneriez... deux fois le même temps... Et supposez, par exemple, que vous vouliez, vous, terminer un livre.

— Habituellement, — répondis-je, — je souhaite plutôt n'avoir jamais commencé.

— Ou un médecin harassé qui veut réfléchir devant un cas mortel... ou un avocat... ou un candidat passant un examen...

— Ça vaudrait une guinée la goutte, et davantage, pour ceux-là...

— Et dans un duel, — reprit Gibberne, — où tout dépend de la rapidité avec laquelle vous appuyez sur la détente.

— Ou à l'épée, — répondis-je.

— Vous voyez, — dit Gibberne, — si j'obtiens une drogue dont l'action soit générale, elle ne vous causera réellement aucun préjudice, sinon peut-être, qu'à un degré infinitésimal elle vous fera vieillir plus vite... Vous aurez vécu deux fois contre les autres une fois...

— Je me demande, — méditai-je, — si dans un duel ce serait loyal.

— C'est une question que les témoins auraient à résoudre.

— Et vous croyez réellement que cela est possible? — répétai-je pour en revenir aux questions précises.

— Tout aussi possible... — commença Gibberne lançant un coup d'œil à un engin assourdissant qui passait devant la fenêtre... tout aussi possible qu'un omnibus automobile. A vrai dire...

Il s'interrompit, me sourit avec un air entendu, et tapota lentement le bord de son bureau avec le flacon verdâtre.

— Je crois que je tiens la drogue, — reprit-il. — Déjà, j'ai obtenu des résultats qui promettent...

Son sourire nerveux trahissait la gravité de sa révélation. Il parlait rarement de ses expériences en cours, à moins qu'il ne fût très près du but.

— Et il se peut... Il se peut... je ne serais pas surpris que l'accélération fût plus que doublée.

— Ce sera une grande découverte, — hasardai-je.

— Ce sera, je crois, une grande découverte, — répéta-t-il.

Mais je ne pense pas, malgré tout, qu'il ait exactement su quelle grande chose ce devait être.

Je me souviens que nous eûmes encore plusieurs autres conversations au sujet de la drogue. Il l'appelait « le Nouvel Accélérateur », et son ton chaque fois devenait plus confiant. Parfois, il énumérait nerveusement les résultats physiologiques inattendus que son emploi amènerait, et alors il éprouvait une certaine inquiétude. D'autres fois, il était franchement mercantile, et nous discutâmes longuement et anxieusement de quelle façon on pourrait utiliser commercialement la préparation.

— C'est une bonne affaire, — disait Gibberne, — c'est une affaire étonnante. Je sais que je vais donner une découverte au monde, et il est bien raisonnable, je pense, de vouloir que le monde y mette le prix. La dignité de la science est une fort belle chose, mais il faudrait pourtant, je crois, me réserver le monopole de mon produit pendant... dix ans, par exemple. Je ne vois pas pourquoi tous les plaisirs de la vie seraient réservés aux marchands de cochons.

L'intérêt que je prenais à la drogue attendue ne diminua en aucune façon avec le temps. Une bizarre tournure d'esprit m'entraîne vers la métaphysique ; toujours, je fus attiré par les paradoxes concernant le temps et l'espace, et il me semblait que Gibberne ne préparait rien moins que l'accélération absolue de la vie. Supposé un homme absorbant des doses répétées d'une semblable préparation : il vivrait, à coup sûr, une vie active et unique, mais il serait adulte à onze ans, d'âge mûr à vingt-cinq, et vers trente il prendrait le chemin de la décrépitude sénile. Jusqu'ici, je m'imaginais que Gibberne allait rendre possible, pour ceux qui useraient de sa drogue, ce que la nature fait pour les Juifs et les Orientaux qui, hommes à quinze ans et vieillards à cinquante, sont d'une façon constante plus prompts que nous de pensée et d'acte. Les drogues mystérieuses m'ont toujours émerveillé : elles affolent un homme, le calment, le rendent incroyablement fort et alerte, font de lui une loque impuissante, activent telle passion et modèrent telle autre ; et voilà qu'un nouveau miracle allait être ajouté à l'arsenal de philtres dont les médecins disposent déjà. Mais Gibberne était beaucoup trop absorbé par les détails techniques pour adopter avec ardeur mon point de vue.

Ce fut le 7 ou le 8 août qu'il m'annonça que la distillation qui déciderait de son échec ou de son succès

était en cours pendant que nous causions, et ce fut le 10 qu'il me confia que l'opération était terminée et que le Nouvel Accélérateur était devenu une réalité tangible. J'aperçus Gibberne comme je montais de la côte Sandgate, me dirigeant vers Folkestone — j'allais, je crois, me faire couper les cheveux; il accourait à grands pas à ma rencontre, et il serait allé jusque chez moi pour me faire part de son succès. Je me rappelle que ses yeux brillaient extraordinairement et je remarquai même son allure joyeusement précipitée.

— C'est fait! — cria-t-il en me saisissant la main et parlant avec volubilité. — C'est plus que fait! Venez chez moi et vous verrez.

— Vraiment?

— Vraiment! — cria-t-il. — C'est incroyable! Venez voir!

— Et l'effet est double?

— Bien plus... Bien plus que cela! Ça me renverse. Venez voir l'élixir! Venez l'essayer! Le goûter! C'est la drogue la plus étonnante!

Il m'empoigna par le bras et se mit à marcher à une allure telle que j'étais obligé de trotter. Il escalada ainsi la colline en clamant des phrases incohérentes. Tout un char à bancs d'excursionnistes nous contempla à l'unisson, avec des yeux ébahis, comme font d'ordinaire les gens que transportent ces véhicules. C'était une de ces journées claires et chaudes, comme on en voit tant à Folkestone, toutes les couleurs incroyablement nettes et les contours durement découpés. Une petite brise soufflait, naturellement, mais pas assez pour me rafraîchir dans de telles conditions. Je haletais, criant miséricorde.

— Je ne marche pas trop vite, n'est-ce pas? — dit Gibberne, et il ralentit sa course qui resta néanmoins fort rapide.

— Vous avez déjà goûté à l'élixir? — articulai-je à grand'peine.

— Non! — dit-il. — Tout au plus une goutte d'eau qui restait dans un gobelet que j'avais rincé pour enlever toute trace de la drogue... J'en ai pris hier soir, cependant. Mais c'est de l'histoire ancienne, à cette heure-ci.

— Et l'effet est double? — demandai-je, en approchant du seuil dans un état de transpiration lamentable.

— L'effet?... L'activité vitale est accélérée un millier de fois, plusieurs milliers de fois! — cria Gibberne avec un geste dramatique, ouvrant violemment sa porte en vieux chêne sculpté.

— Hé! Hé! — fis-je en le suivant.

— Je ne sais même pas combien de fois, — disait l'inventeur, son passe-partout à la main.

— Et vous allez risquer?...

— Cela projette toutes sortes de lueurs sur la physiologie nerveuse... cela donne une forme entièrement nouvelle à la théorie de la vision... Dieu sait combien de milliers de fois la vie est accélérée... Nous chercherons tout cela après... L'important pour le moment est d'essayer la drogue...

— Essayer la drogue! — m'écriai-je, en suivant le corridor.

— Certes oui! — affirma Gibberne en se tournant vers moi, dans son laboratoire. — La voilà, dans cette petite fiole verte! A moins que vous n'ayez peur...

Je suis un homme prudent par nature, et aventureux en théorie seulement.

— Ma foi! — bredouillai-je. — Vous dites que vous l'avez essayée?

— Je l'ai essayée, — assura-t-il, — et ça n'a pas l'air de m'avoir endommagé, n'est-ce pas? Au contraire, je me sens...

— Donnez-moi la dose, — fis-je en m'asseyant. — Si ça tourne mal, cela m'évitera l'ennui de me faire couper les cheveux, ce qui est, à mon avis, l'un des plus haïssables devoirs de l'homme civilisé. Comment prenez-vous cet élixir?

— Avec de l'eau, — répondit Gibberne, posant brusquement une carafe sur la table.

Il restait debout devant son bureau, me contemplant tandis que j'étais allongé dans son fauteuil.

— C'est une drôle de mixture, vous savez.

Je fis un geste rassurant.

— Je dois vous avertir d'abord qu'aussitôt que vous l'aurez avalée, il faudra fermer les yeux et ne les rouvrir qu'avec beaucoup de précaution, au bout d'une minute ou deux. On continue à voir... Le sens de la vue dépend de la durée des vibrations et non d'une multitude de chocs; mais il y a comme une sorte de heurt sur la rétine, une confusion, un éblouissement désagréable, si, au moment où l'on boit, les yeux sont ouverts. Donc fermez-les bien.

— Parfait, — dis-je, — je les fermerai.

— Et la seconde chose importante est de ne pas bouger. Ne vous mettez pas à aller et venir tout de suite, vous risqueriez d'en porter les marques. Souvenez-vous que vous irez plusieurs milliers de fois plus vite que vous ne l'aurez jamais fait; le cœur, les poumons, les muscles, le cerveau, tout agira dans cette proportion et vous cognerez dur sans vous en douter. Vous n'en saurez rien, pensez-y. Vous vous sentirez exactement dans le même état qu'en ce moment. Seulement, il vous semblera que tout va des milliers de fois plus lentement qu'auparavant. C'est cela qui rend la chose si extraordinairement bizarre.

— Seigneur! — m'écriai-je. — Et vous voulez...?

— Vous verrez! — dit-il, en prenant un compte-gouttes.

Il jeta un coup d'œil sur son bureau.

— Les verres, l'eau, tout est là, — fit-il. — Il ne faut pas en prendre trop pour la première fois.

Le compte-gouttes aspira le précieux contenu de la petite fiole.

— N'oubliez pas mes recommandations, — insista Gibberne, laissant tomber goutte à goutte la liqueur mystérieuse. — Restez assis, dans une immobilité absolue et les yeux fermés pendant deux minutes. Après quoi, je vous dirai ce que vous aurez à faire.

Il ajouta, dans chaque récipient, une petite quantité d'eau.

— A propos, — reprit-il, — ne cherchez pas à replacer votre verre. Gardez-le dans votre main que vous reposerez sur votre genou. Oui, c'est cela! Et maintenant...

Il leva la coupe enchantée.

— Au Nouvel Accélérateur! — dis-je.

— Au Nouvel Accélérateur! — répondit-il.

Nous trinquâmes et bûmes. Au même instant, je fermai les yeux. Pendant un laps de temps indéfini ce fut pour moi une sorte de non-existence. Puis, j'entendis Gibberne qui me disait de m'éveiller. Je me secouai et ouvris les yeux. Il était debout à la même place, tenant toujours son verre à la main, mais ce verre était vide et c'était la seule différence.

— Eh bien? — fis-je.

— Rien de dérangé?

— Rien. Un léger sentiment d'exhilaration, peut-être, pas autre chose.

— Les bruits?

— Tout est tranquille, — répondis-je. — Sapristi, oui, tout est tranquille... excepté cette espèce de faible clapotement, dit-pat, pit pat, comme de la pluie, qui tombe sur des objets différents. Qu'est-ce?

— Des bruits analysés, — dut-il me répondre, mais je n'en suis pas bien sûr.

Il jeta un coup d'œil vers la baie vitrée.

— Avez-vous jamais vu un rideau de fenêtre fixé de cette façon?

J'avais suivi la direction de son regard : l'extrémité du rideau restait suspendue et roide, comme empesée, et comme si elle s'était subitement arrêtée de claquer au vent.

— Non, — dis-je, — en effet, c'est bizarre.

— Et cela? — fit-il.

Il ouvrit brusquement la main qui tenait le verre. Naturellement, je clignai de l'œil, m'attendant à voir le verre s'écraser à terre. Mais, bien loin de se briser, il ne sembla pas même bouger, il restait en l'air, immobile.

— Dans nos latitudes, — commença Gibberne, — et pour parler d'une façon générale, un objet qui tombe franchit seize pieds dans la première seconde de sa chute. Ce verre tombe en ce moment à la vitesse de seize pieds à la seconde, seulement, voyez-vous, il n'est pas tombé encore pendant un centième de seconde. Cela vous donne une idée de la rapidité de mon Accélérateur.

Et il passa sa main autour, au-dessus et au-dessous du verre qui tombait lentement. A la fin, il le prit par le fond, l'attira à lui et le plaça avec d'infinies précautions sur la table.

— Hein? — fit-il en riant.

— Cela me semble parfait, — dis-je, et avec circonspection, je me mis en devoir de me lever de mon fauteuil.

Je me sentais en excellent état, très léger, absolument à l'aise, et plein de confiance en moi-même. Tout mon être fonctionnait à grande vitesse. Mon cœur, par exemple, battait mille fois par seconde, sans que cela me causât le moindre malaise. Je regardai par la fenêtre : un cycliste immuable, la tête baissée et avec un nuage de poussière inerte contre sa roue de derrière, paraissait vouloir rattraper un char à bancs lancé à toute bride et qui ne bougeait pas. Je restai bouche bée devant cet incroyable spectacle.

— Gibberne, — m'écriai je, — combien de temps va durer l'effet de cette maudite drogue?

— Au diable si je le sais! — répondit-il. — La dernière fois que j'en ai pris, je me mis au lit et cela disparut en dormant. Je vous l'avoue, j'avais peur. L'accélération dura probablement quelques minutes... qui me semblèrent des heures. Mais, au bout de peu de temps, l'effet ralentit d'une façon assez soudaine, je crois.

Je fus très fier de constater que je ne me sentais nullement effrayé, — parce que nous étions deux, je suppose.

— Pourquoi ne sortirions-nous pas? — demandai-je.

— Pourquoi pas?

— Les gens s'apercevront...?

— Pas du tout! Dieu merci, non! Pensez donc, nous irons mille fois plus vite que le tour de passe-passe le plus rapide qui ait jamais été accompli. Venez! Par où sortons-nous? La fenêtre ou la porte?

Nous sortîmes par la fenêtre.

(*A suivre.*) H.-G. Wells.

Traduit de l'anglais par
Henry D. Davray et B. Kozakiewicz.



Les Compagnes de l'Étude et du Rêve

—

FEMMES DE SAVANTS

Cette mort si brusque, si soudaine, de Marcellin Berthelot, à côté de l'épouse qui venait de succomber frappée d'un mal ancien, elle a quelque chose de tendre, de joli, d'expressif dans la fidélité à quoi ne nous avaient pas accoutumés les hommes. N'est-ce pas Henriette Renan qui disait de l'illustre ami de son frère « qu'il portait un cœur de femme dans ses affections » ? Ce cœur, si fragile et si délicat, que la science n'avait pas tari et de qui les ressources d'amour étaient inépuisables, voilà qu'au premier choc il s'est brisé de douleur. Quelle grande leçon de tendresse et comme il faut avoir du respect pour la mort qui sut, à si peu de moments d'intervalle, clore des yeux bien faits pour se contempler !

« Berthelot — écrivit M. Jean Psichari — avait pour sa femme un culte profond. C'est que Mme Berthelot était belle, très belle même, avec son profil qui rappelait les plus fines têtes ou médailles de Sicile et d'une beauté qui jamais ne s'est démentie, ne s'est flétrie. . » « Mme Berthelot, a dit justement ailleurs M. Ludovic Halévy, était une femme vraiment supérieure, qui inspirait l'admiration, le respect et l'affection à quiconque l'approchait. Elle a été la digne compagne du grand Marcellin Berthelot. »

Malgré les obstacles d'un début difficile, les préjugés, la résistance à vaincre, ces deux êtres s'étaient liés, dès le début, l'un à l'autre. Leur vie avait été exemplaire ; elle avait été harmonieuse ; ce couple idéal avait magnifiquement vieilli dans l'amour. Un pur foyer de paix, d'affection et de bonheur avait grandi par l'homme et par la femme sublimes dont les deux destins s'étaient identifiés au point de n'en plus former désormais qu'un seul. Longtemps ces existences, d'un si absolu développement parallèle, se prolongèrent dans l'exemple de leur beauté. Quand la mort vint pour séparer ceux qu'un tel amour avait unis longtemps, elle les trouva prêts, l'un et l'autre, à l'accomplissement final de ce grand acte. L'attachement mutuel dont les deux époux avaient toujours témoigné ne se démentit pas ; et, celui dont tout le bonheur intime, la satisfaction délicate du cœur avaient tenu dans une union si parfaite, ne voulut pas demeurer seul à survivre. Comme l'a très bien dit M. Jean Psichari : « c'est de la mort de sa femme que Berthelot est mort. »

***

De tels exemples d'attachement ne sont pas si exceptionnels qu'on l'a dit chez les hommes de la science, chez les grands penseurs, chez les philosophes. Le savoir, dit-on, dessèche le cœur. C'est là une hérésie ; et, pour la prononcer, il faut n'avoir point lu les pages toutes trempées de larmes, d'une affliction si vraie et si désespérée, que Darwin écrivit sur la mort de sa fille, que Louis Pasteur laissa sur la mort de son père. Pensez à l'accablement dont d'Alembert souffrit après la fin si triste de Julie de Lespinasse. « Il n'y a plus pour moi ni soir ni matin », disait partout cet homme sensible et désolé. Désormais, dit son émouvant biographe M. Charles Henry, « son regard sera triste, son sourire amer, sa voix résignée. Il ne causera plus. » C'en sera fait de sa belle activité intellectuelle, de son ardeur philosophique.

Quand le grand Condorcet, enfermé dans l'humide cachot de Bourg-la-Reine, sentit le froid du poison glacer le sang dans ses veines, toute sa pensée se tourna vers la femme délicieuse qui avait fait de sa vie un exemple de bonheur. L'image héroïque et tendre de Sophie Grouchy, les cheveux noués d'un bandeau, le sourire aux lèvres, fut la dernière de celles qui flottèrent sur sa vue à ce moment suprême. Lorsque le fameux physicien et mathématicien André-Marie Ampère perdit, en 1804, sa chère Julie Carron, celle qu'il avait aimée et, dans des pages impérissables, célébrée de toute la force vive de son être, son chagrin fut indescriptible ; longtemps le voile funèbre de ce deuil immense flotta sur son front, assombrit sa vie. Il acquit de cette mort la mélancolie, le caractère fait de réserve et de résignation dont il donnera toujours l'exemple à l'avenir. En 1881, quand mourut Henri Sainte-Claire Deville, Louis Pasteur rendit hommage, sur la tombe ouverte de l'illustre chimiste, à l'épouse accablée dont le séparait la tombe ; et lui-même, le merveilleux maître, quand, par un tiède après-midi de septembre attristé, le terrassa le mal dont il avait souffert, sa main réalisatrice de quelques-uns des plus beaux miracles de la science moderne, sa main longtemps demeura dans celle de Mme Pasteur. Plus récemment encore, quand le destin brutal frappa Pierre Curie, son héroïque épouse, demeurée seule à poursuivre l'œuvre interrompu, se montra sublime. Faisant taire la douleur qui la déchirait, elle se souvint que la seule pieuse façon d'honorer la durable mémoire de Curie était de reprendre sa tâche où il l'avait laissée, de continuer après lui, sous son inspiration, le labeur immense où ils avaient tous deux uni leurs pensées, mêlé leurs rêves, fondu leurs cœurs.

Ainsi sont ces couples purs et prédestinés. Parfois — tels M. et Mme Berthelot — la mort les prend en même temps l'un et l'autre. D'autres fois, comme pour André-Marie Ampère, c'est l'épouse qui part laissant l'époux brisé d'un deuil éternel ; et d'autres

fois, c'est l'époux qui meurt. Alors ce n'est pas le moins admirable de voir combien la survivante, comme chez Mme Curie, se montre forte et résignée et, par son noble effort, sait suppléer l'homme et continuer le savant.

*
* *

Né d'une communauté d'idées et de sentiments, le début de ces liaisons, presque toujours le même, a l'aspect touchant d'une idylle. Malgré les obstacles suscités par les pires questions de fortune et de famille, par les empêchements conventionnels du monde, ces jeunes gens, menés par l'amour de la femme et par le génie de l'homme, s'associent bravement pour la vie commune. Ainsi Lavoisier, à vingt-huit ans, rencontre Mlle Paulze qui en a quatorze. « Mlle Paulze a la taille moyenne, des cheveux bruns, des yeux bleus très vifs, une petite bouche, un teint d'une grande fraîcheur (1) ». Lavoisier la voit, et, bien que plus âgé, beaucoup plus riche, déjà connu, la remarque, l'admire et l'épouse.

Quand André-Marie Ampère voit pour la première fois Julie Carron, il a vingt et un ans. C'est par un jour d'avril, dans une prairie en fleurs; il herborisait, elle cueillait des pâquerettes humides de rosée. Et, celui qui, plus tard, brillera par tant de savants travaux, écrit sur son modeste journal d'étudiant : « *Dimanche 10 avril* (1796). — Je l'ai vue pour la première fois... » Et, désormais, au jour le jour, dans ce touchant cahier de jeunesse d'un grand homme, c'est sa chère Julie qui paraît entre toutes les pages : « Nous fûmes dans l'allée, écrit-il un jour, où je montai sur le grand cerisier, d'où je jetais des cerises à Julie. » Un peu plus tard «... je me mis sur l'herbe à côté d'elle. Je mangeai des cerises qui avaient été sur ses genoux. » Quelle fraîcheur ! quelle innocence ! Et comme on sent que ce fils génial de Lavoisier est par le cœur aussi l'élève de Jean-Jacques ! Après une longue attente Ampère épousa Julie. L'attente fut longue aussi pour Louis Pasteur. Nommé, en 1849, professeur suppléant de chimie à la Faculté des sciences de Strasbourg, celui-ci vit Mlle Marie Laurent, la fille du recteur, l'aima et demanda sa main. Pasteur alors était pauvre; il n'avait que son courage et ses travaux pour lui; mais il s'en faisait justement honneur :

« Mon père, écrit-il à M. Laurent, est tanneur à Arbois, petite ville du Jura. Mes sœurs remplacent auprès de mon père, pour les soins du ménage et du commerce, ma mère, que nous avons eu le malheur de perdre au mois de mai dernier. Ma famille est dans une position aisée, mais sans fortune. Je n'évalue pas à plus de cinquante mille francs ce que nous possédons; et, quant à moi, je suis décidé depuis longtemps à laisser intégralement à mes sœurs tout ce qui me reviendra en partage. Je n'ai donc aucune fortune... »

Mais — en place d'argent — Pasteur avait son cœur bon et persuasif, il avait son génie : il obtint Mlle Laurent. Marcellin Berthelot n'obtint pas aussi facilement sa chère femme. Elle était protestante, il était catholique; il y eut, à ce propos, dans les deux familles, de longs et nombreux débats.

D'autres fois, aux obstacles matériels, c'est celui des âges disproportionnés qu'on oppose. Tel pour Condorcet. En 1789 il avait quarante-quatre ans et Mlle Grouchy vingt-trois. Lui l'aimait; d'abord elle fut indifférente; mais dans la fièvre des événements d'alors, dans le mouvement de ce divin enthousiasme des cœurs, elle sentit sa sécheresse fondre à l'ardeur de l'homme qui la désirait.

« Elle commença, dit Michelet, d'aimer le grand citoyen, l'âme tendre et profonde qui couvait, comme son propre bonheur, l'espoir du bonheur de l'espèce humaine. Elle le trouva jeune de l'éternelle jeunesse de cette grande idée, de ce beau désir. »

Michelet lui-même, en vrai fils de Rousseau, ne devait pas, plus tard, échapper à pareil enthousiasme, à semblable destin passionné. Michelet, quand il connut Mlle Athénaïs Mialaret, avait cinquante ans. Il lui semblait que sa vie sentimentale fût accomplie. « Je m'étais tellement arrangé dans la mort, dit-il avec douceur, que je ne savais si je devais craindre ou désirer cette grande aventure, de vivre et d'aimer si tard. » Cette grande aventure devint, on le sait, dès qu'il en eut accepté la possibilité, dès lors toute sa vie. Ce fut ce secret de tendresse, d'attachement heureux qui le transfigura.

Ainsi — chez ces hommes d'élite — le génie commande à l'âge, il le supplée même. L'amour s'impose; il domine; quoique chaste et voilé, il est tout dans ces cœurs. Volontiers je dirai qu'il règne au point que tout le reste lui paraît soumis.

L'illustre physicien et chimiste anglais Michaël Faraday aimait passionnément ses travaux et sa science; il avait fait de belles et fécondes découvertes; il avait acquis un grand nom. Pourtant il a écrit un jour, en l'honneur de sa femme :

« Parmi ces précieux souvenirs et ces heureux événements j'inscris ici (après vingt-six ans de mariage) la date de *celui qui dépasse de beaucoup les autres* comme source d'honneur et de bonheur; nous fûmes mariés le 21 juin 1821. »

Jean-Baptiste Dumas qui, lui-même, avait épousé la sœur d'Adolphe Brongniart le botaniste et en fut fidèlement aimé, ne pouvait se souvenir, sans être ému, de ces belles lignes de Faraday. Ne sont-elles

(1) Gaston Laurent : *Les grands écrivains scientifiques.*

pas, en effet, la plus haute manifestation du cœur, et, chez de tels esprits, le témoignage charmant d'une sensibilité qui n'est nullement l'ennemie de l'étude et de la science ?

* * *

Le secret adorable de ces femmes, c'est de mettre de la beauté, de la bonté, du dévouement autour de ces vies difficiles, laborieuses, occupées de durs labeurs, que sont celles des hommes illustres qu'elles ont choisis. « Celui qui n'aime pas n'est rien », a dit l'apôtre saint Paul. Que dirait-on de celui qui ne serait pas aimé ? Sa vie ne serait qu'un désert, sans source et sans oasis ; malgré tout le talent et malgré tout le génie, il serait pauvre et triste ; il aurait froid et faim, son front ne serait jamais rafraîchi dans les fièvres. Anges de l'intimité, du travail et du rêve, d'affectueuses épouses versent dans ces cœurs, qui battent de tant d'émotions grandioses, le baume réparateur du courage et de l'espoir. Ces femmes sont attentives : elles sont consolantes ; leur présence au foyer est une bénédiction. Renan le savait bien qui fut aimé de celles qui avaient vécu dans son ombre comme nul homme ne le fut certainement jamais. Sa mère, sa sœur Henriette, sa femme Cornélie Scheffer, « compagne de sa vie, belle, simple, de l'esprit le plus vif, nourrie de vertus aimables et fortes (1) » donnèrent à ses jours la quiétude et la paix, bonnes aux labeurs durables. « Je compte — a écrit Renan lui-même dans *Ma Sœur Henriette*, à propos de celle-ci et de sa femme Cornélie — entre mes grandes satisfactions morales d'avoir pu réaliser par les deux femmes que le sort a attachées à ma vie ce chef-d'œuvre d'abnégation et de pur dévouement. » Marcellin Berthelot a écrit, d'autre part, que « sous l'influence de l'amour (à partir du mariage avec la nièce d'Ary Scheffer) la nature de Renan s'assouplit, son imagination se développa (2). » Tandis qu'Henriette fut, dans la maison de Renan, ce que Marthe avait été dans la maison du Maître, toujours industrieuse, active et nécessaire, Cornélie fut la douce Marie amoureuse ; à Paris elle vécut dans l'ombre de son mari et aussi partout où il porta ses pas, à Tréguier, à Lorient, à Rosmapamon et jusqu'à cette île charmante de Bréhat, que Renan comparait à celle des Phéaciens.

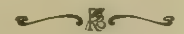
Toutes — dans la vie de ces hommes — ont été les compagnes assidues du devoir, les servantes obscures, les amies humbles, les collaboratrices qu'on n'a pas connues ; toutes ont tenté les tâches les plus difficiles. La femme de Lavoisier, pour aider son mari « apprit — dit M. Gaston Laurent — le latin, l'anglais, qu'elle s'exerça à graver, traduisant des livres étrangers, dessinant et gravant les expériences, tenant le registre du laboratoire. » L'illustre Lamarck, l'un des maîtres du transformisme contemporain, eut successivement plusieurs épouses chères. De ces unions rapides une seule fille lui resta, digne des femmes dont elle continuait la tâche, ne quittant plus la chambre où son père travaillait, partageant ses peines, ses deuils et sa misère, ne vivant désormais plus qu'avec lui et pour lui.

Mme Litchfield, la fille de Darwin, a écrit combien sa mère était attachée à son père, de quel secours elle lui fut souvent dans les lectures. Le grand historien Carlyle trouva, dans Jane Welsh, la plus complètement dévouée des compagnes, Mme Pasteur, souvent, suppléa Pasteur malade, écrit sous sa dictée ; Mme Taine, Mme Michelet, donnèrent longtemps leurs soins à prolonger l'œuvre littéraire de ceux que la mort avait arrachés d'elles ; enfin sur le front douloureux d'Auguste Comte se penche, à la dernière heure, l'ombre pensive d'une femme : celle de Mme Clotilde de Vaux.

* * *

Ainsi, ces êtres charmants, sensibles et délicats, créent une atmosphère de tiédeur affectueuse autour des hommes d'élite qu'elles ont épousés. Elles font autour d'eux la paix et le bonheur ; elles les soutiennent, les aiment et les encouragent. Dans le dur combat que livrent à la science rebelle ces savants et ces philosophes, elles mettent un sourire, elles apportent un rayon ; elles adoucissent l'effort des travaux arides, consolent dans la peine ou dans la déception. Ce don qui leur est commun d'émotion attendrie, de sollicitude et d'abnégation, elles savent, à profusion, en répandre la grâce autour d'elles. Les ressources de leur bonté, de leur beauté, de leur cœur sont inépuisables. Elles sont, sans défaillance et malgré les obstacles, les idéales compagnes de l'étude et du rêve. Comme Michelet l'a dit — dans son style ardent — « elles ont glorieusement consacré le mariage et l'amour, soulevant le front fatigué de l'homme en présence de la mort, lui versant la vie encore, l'introduisant enfin dans l'immortalité. »

EDMOND PILON.



(1) M. ANATOLE FRANCE : *Discours prononcé à l'inauguration du monument d'Ernest Renan à Tréguier.*
(2) MARCELLIN BERTHELOT : *Ibid.*

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

L. Charlanne : L'Influence française en Angleterre au xviie siècle. La vie sociale, la vie littéraire. Étude sur les relations sociales et littéraires de la France et de l'Angleterre surtout dans la seconde moitié du xviie siècle.

L'an 1624 l'Anglais Howell étant à Paris, malade, reçut la visite de docteurs français ; l'un d'eux doctoralement vanta les qualités de l'ale ; l'ale n'est point seulement le plus délicieux breuvage : les Anglais parce qu'ils se gorgent d'ale, sont vigoureux, endurants, habiles à tirer de l'arc... Howell laissa dire et cependant but à ses amis avec « la meilleure liqueur du raisin de France ». Comme tel de ses compatriotes qui se proclamait amiral de Bordeaux, duc de Bourgogne, comte de Champagne, vicomte des Canaries et baron de Xérès, Howell préférait le vin : « Ce vin produit de bon sang, le bon sang produit la bonne humeur, la bonne humeur crée de bonnes idées, de bonnes idées produisent de bonnes œuvres, de bonnes œuvres élèvent l'homme jusqu'au ciel, ergo le vin élève l'homme jusqu'au ciel. Et si cela est vrai, il y a beaucoup plus d'Anglais qui vont au ciel comme cela qu'autrement. » Très peu de Français au xviie siècle savent apprécier la rude saveur de l'ale ; beaucoup d'Anglais doivent au vin de France le réconfort d'une gaieté légère et cette douce excitation, si favorable à l hygiène spirituelle des hommes du Nord ; gaieté, hygiène, parfois talent, exaltation heureuse, le salut en ce monde !

Les mets français s'accommodent du vin de France; nos vignerons et nos cuisiniers remportent de communes victoires; leur suprématie d'invincibles alliés n'est point, aujourd'hui encore, de celles dont nous devons faire fi. Au xviie siècle nos cuisiniers conquirent l'Angleterre : le joyeux Ragoût fit grande figure à la cour des Stuarts ; il eut des confrères français dans toutes les demeures seigneuriales ; nul ne put les déloger, non point même Addison, défenseur éloquent du roast-beef national : « C'est, assurait-il, cette nourriture qui a formé cette race vigoureuse d'hommes, les vainqueurs de Crécy et d'Azincourt. » Et que serait-il advenu en vérité à Blenheim et à Ramillies si les soldats de Marlborough s'étaient contentés de fricassées et de ragoûts, de bisques et de potages et de ces liqueurs et de ces pâtisseries, et de « ces petits riens venus de France » dont les élégants se régalaient aux soupers fins du Green Garret ?...

La colère d'Addison eût été toutefois moins agressive si nos sommeliers, nos marmitons et nos officiers de bouche n'eussent été accompagnés d'une armée de laquais, de tailleurs, modistes, perruquiers, droguistes, et bientôt de médecins, sculpteurs, peintres, architectes, acteurs, maîtres de danse, et d'escrime et de français. L'Angleterre s'éprenait de nos modes et de nos coutumes, de nos arts et de nos plaisirs : nos rubans, nos plumes, nos mouches, nos masques, nos « boëtes », nos éventails, nos bijoux, nos meubles, nos carosses, nos jeux, nos belles manières, nos galanteries, le charme de notre société polie, l'élégance et la perfection de notre luxe, l'Angleterre éprise nous enviait tout, et s'efforçait de nous imiter, de nous copier et de nous dépasser. Les gants d'une Anglaise de qualité doivent venir de Paris, et si ses bas de soie verte ont été fabriqués à Londres, ses jarretières furent achetées à une étrangère qu'annonce dans le Strand le cri « Aux jarretières de France ! » Une Anglaise a une camériste ou un valet de chambre français, qui n'ignore point l'art de placer la settée, ou la cuppée, ou la frelange, ou la fontange, ou encore la bourgoigne ou la jardinée; sa tête est parée d'aimables boucles, *cruches* sur le front, *confidents* autour des oreilles, *crève-cœurs*, *meurtriers*... ; sur son sein s'étale ce nœud qu'on appelle *assassin ou venez à moi*. Elle est parfumée à l'*eau de Salville* ou à l'*eau d'Hongrie*, et possède dans son cabinet de toilette tous les dentifrices, pâtes, poudres et essences, de *Monsieur Marchand de Montpelier*. Une Anglaise danse le branle, la courante, le menuet, les contre-danses de l'Ile de France, les rigaudons, la bourrée, la danse d'amour, la chasse de l'écureuil, la danse aux baisers. Une Anglaise est initiée à tous les raffinements d'élégance des Précieuses; il y eut à Londres des *ruelles* que fréquentèrent des *illustres*. Une Anglaise ne saurait vivre que conformément aux *Lois de la galanterie*; un Anglais n'avoue point d'autre tailleur que Barroy, d'autre bottier que Piccat; ses dentelles, Le Gras en imagina le dessin ; sa perruque, De Chedreux en ordonna la majestueuse ampleur. Il n'importe que les auteurs de comédies raillent le *Monsieur Anglais*, ou sir Fopling Flutter, ou le comte Rodophile, ou M. de Paris ; la séduction du petit-maître est irrésistible : M. de Paris a une tabatière, il a une calèche et des valets français : « Hé ! Champagne, Norman, la Rose, la Fleur, La Tour, La Verdue ! » M. de Paris se bat en duel. Il est maître dans l'art d'écrire des *billets doux*. Il parle un anglais détestable et ne jure qu'en français : « Ventre bleu ! jarnie ! teste bleu ! » ; il a lu l'*Art de l'affectation*, et prodigue dans sa conversation *le galant*, *le doux*, *le tendre*, *le délicat*, *le bien tourné*. Sa maîtresse le congédie ; si le congé est en français M. de Paris est charmé. Il a de surprenantes délicatesses et de déconcertantes perspicacités : découvrant sur le sable des empreintes de pas, il s'écrie :

« Je parie cent livres que ce sont trois Anglaises qui nous ont précédés ici.

— Et comment pensez-vous le savoir?

— Parce que j'ai été en France.

— .....!

— En France j'ai souvent remarqué dans les jardins, quand la société se promenait après une légère averse, l'empreinte que faisaient les pieds des Françaises. J'ai vu tant de bon ton dans leurs pas que le maître de danse du roi de France n'aurait rien trouvé à reprendre même pour un seul pas. Ici, je vois que les orteils des dames anglaises ont l'air d'être prêts à monter les uns sur les autres. »

M. de Paris est une caricature, un modèle; on le raille, on l'admire, on l'envie, on l'imite. La France du XVIIe siècle enseigna aux Anglais à manger, à se vêtir, à marcher, à saluer, à vivre et à se divertir noblement. Comparez les Anglais de la fin du siècle et par exemple sir William Temple, ce type d'urbanité naissante, dont Taine ne dédaigna point d'esquisser le portrait, aux contemporains de Shakespeare! Constatez les progrès, soyez surpris ensuite que la nation anglaise ait voué à la française en ces temps lointains une gratitude mêlée de quelque amertume...

*
* *

Je ne suis point de ceux qui reprocheront à M. Louis Charlanne d'avoir fait précéder une étude d'histoire littéraire de chapitres sur la mode française, le costume, le mobilier, la cuisine et les sciences et les arts, médecine, peinture, architecture, horticulture, musique, danse, escrime. Peut-être serions-nous tentés — n'est-il pas vrai — d'attribuer plus d'importance à la peinture et à l'architecture qu'à la cuisine et au mobilier, à la médecine et d'une façon générale aux sciences qu'à l'escrime et à la danse et même à l'horticulture. Pas un instant Louis Charlanne n'y songea; — je ne ne suis point sûr qu'il ait eu tort; son érudition — un peu trop aisément abondante et souvent prolixe — collectionne et classe par séries des faits aussi nombreux que possible. Raisonnez sur ces faits, si le cœur vous en dit. Raisonnez : n'oubliez pas cependant que le roast-beef ne saurait être exclu de l'histoire de la littérature anglaise; jetez plutôt les yeux sur n'importe quel ouvrage de critique britannique; il vous sera fort difficile ne n'y point rencontrer des affirmations analogues à celle-ci, que j'emprunte à un écrivain américain : « La tendre passion de Racine semble de la galanterie sentimentale au type de l'Anglais mangeur de bœuf. » C'est ainsi : tout ce qui, à la cour de Charles II, ou de Guillaume d'Orange, ou de la reine Anne se nourrit de bisques et de potages et de ragoûts français, comprend et apprécie la raison délicate et la poétique émotion de Racine; le robuste type populaire de l'Anglais mangeur de bœuf (the beef-eating type of Englishman) demeure rebelle au charme étranger et condamne les fadeurs françaises.

Et ne pourrait-on en outre soutenir que l'influence d'un peuple et d'une civilisation sur une civilisation et un peuple voisins se révèle surtout dans les faits les moins solennels de la vie familière? Ah! connaissons les menus des Anglais distingués du XVIIe siècle, dénombrons leur garde-robe, n'ignorons point leurs fournisseurs; il n'est point en une pareille étude de détail si infime qui n'ait son importance. Et ne nous hâtons point de sourire des patientes curiosités de Louis Charlanne. Louis Charlanne recherchant tous les symptômes de la « gallomanie » aiguë dont l'Angleterre fut atteinte au XVIIe siècle n'écrit point seulement — avec quelle extrême minutie! — un chapitre de l'histoire des arts et des coutumes; par delà les couleurs du vaste tableau qu'il nous offre des mœurs d'une partie de la société anglaise, tentons de discerner les causes profondes de l'influence de la pensée française.

Pourtant! sommes-nous si assurés que l'invasion des modes françaises ait favorisé en Angleterre l'influence de notre pensée et de notre littérature! Louis Charlanne ne le démontre pas, et l'on serait presque tenté de croire le contraire après avoir lu son gros livre. Gallomanie! terme inquiétant, et qui ne saurait définir qu'une tendance passagère, exagérée en ses effets, provocatrice de sentimentalités violentes, et de réactions nationales peu favorables à la libre expansion des œuvres et des idées! Louis Charlanne observe que notre suprématie littéraire s'est rarement imposée aux époques où s'affirmait notre prépondérance politique; est-il certain que les crises de gallomanie (toutes les nations en ont connu) n'ont point ralenti plutôt qu'accéléré les les progrès de notre littérature par delà nos frontières? La réciproque n'est point exacte, et l'on ne serait point embarrassé de citer telle nation fort peu suspecte de gallomanie qui, de nos jours accueille avec l'empressement le plus marqué nos livres et nos écrivains.

En Angleterre même, au XVIIe siècle, que voyons-nous? une société où l'étude du français est de tradition. Que de grammairiens et de lexicographes et de commentateurs uniquement occupés au cours des siècles antérieurs de vulgariser l'étude de notre langue! Grandes dames, gentilshommes, poètes, quiconque, sous le règne d'Elisabeth ou de Jacques Ier, joue un rôle, sait le français; Ben Jonson séjourne à Paris, où en 1613 il s'entretient avec le cardinal du Perron de Virgile et de Ronsard dont il

admire fort les odes; ni Chaucer, ni Butler, ni Cowley, ni Lodge n'ignorent le français. Comment Dryden et Granville et Rowe et Etheredge et Pope et Prior et Addison se dispenseraient-ils de l'apprendre? Et quand il n'est aucune œuvre importante de notre XVIe siècle qui n'ait passé en Angleterre en éditions françaises et anglaises, était-il point évident que celles de notre grand siècle retentiraient plus puissamment encore par delà la Manche? Les modes vinrent cependant : la cour d'Henriette de France les lança : Charles II et ses courtisans, au retour de France, étaient à demi français; la gallomanie fut dénoncée, combattue, et c'est beaucoup moins contre notre littérature que l'on s'insurgea que contre nos mœurs; et si les « fats francisés » eussent été moins nombreux autour de lui, Dryden n'en eût pas moins subi l'ascendant de Corneille, de Bossuet et de Boileau, il eût peut-être mis moins d'âpreté dans ses attaques contre l'art et la langue de France. — Devrons-nous donc admettre qu'une littérature rayonne par la seule vertu des œuvres, que le concours des prestiges mondains est peu efficace, souvent nuisible et partant bien moins désirable qu'on ne l'imagine généralement?

*
* *

Notre littérature fut au XVIIe siècle bien puissante : moins éprise de nos mœurs l'Angleterre ne l'eût pas méconnue, l'Angleterre, certes, n'eut méconnue ni Bossuet, ni Boileau, ni Pascal, ni La Fontaine; peut-être eût-elle été plus sévère à Gombault et à Gomberville, à la Calprenède et aux Scudéry, et c'eût été tout profit, car peut-être eût-elle mieux compris et surtout plus heureusement assimilé l'art de Corneille et de Racine. Louis Charlanne prouve la vogue extraordinaire de nos romans en Angleterre ; il sait quels libraires à Londres en détenaient le marché toujours achalandé : l'Endymion et Cassandre, et Ibrahim ou l'Illustre Bassa, et le Grand Cyrus et Clélie et Célinte, et le Discours de la gloire, les meilleurs et les pires, étaient accueillis avec enthousiasme jusque dans les comtés les plus reculés, en Écosse et en Irlande; les Anglais y prirent le goût des fictions indéfiniment prolongées auquel ils sont depuis restés fidèles; et n'est-ce point le personnel de ces romans que l'on retrouve dans la tragédie héroïque, ce genre bâtard dont les d'Avenant, les Boyle et les Dryden tentèrent de doter leur patrie? Mêmes personnages, même conception de l'amour, même emphase, mêmes invraisemblances qui parfois n'excluent point un certain charme extravagant, ni même quelque force tragique. La tragédie héroïque ne devait point vivre ; ses éphémères succès firent-ils point tort cependant aux œuvres de Corneille et de Racine?

Louis Charlanne énumère avec un vif souci d'exactitude les traductions et les représentations anglaises des pièces de Molière, de Corneille et de Racine : a-t-il connu l'ouvrage de D. F. Canfield : « Corneille and Racine in England »? Peut-être eût-il tiré de l'écrivain américain quelques précisions qui ne sont point sans intérêt : il n'est point sans intérêt de prouver que la traduction anglaise du *Cid* fut imprimée le même mois que la première édition française du retentissant chef-d'œuvre ; il n'est point sans intérêt de montrer que la flamme et l'héroïsme et la couleur romantique des pièces de Corneille étaient beaucoup plus « sympathiques » aux Anglais que la délicate langueur et la psychologie et l'art discret de Racine ; D. F. Canfield établit une distinction qu'il faut bien relever entre les traductions de la Restauration et celles du XVIIIe siècle : les premières généralement supérieures aux secondes étaient destinées surtout à être lues, et si Corneille fut peu représenté et Racine bien moins encore, l'un et l'autre séduisirent un nombre très considérable de lecteurs; le succès des tragédies continue celui des romans : voulez-vous des chiffres? Sous Charles II, en vingt-cinq ans, huit pièces françaises sont traduites en anglais; en dix années sous la reine Anne, dix traductions nouvelles sont publiées ; quatorze paraissent au cours des quatorze années qui suivent l'apparition de la première traduction du XVIIIe siècle. Ni les traducteurs, ni les adaptateurs, ne purent acclimater sur la scène anglaise la tragédie classique; leur échec s'explique par de nombreuses causes parmi lesquelles il convient de n'omettre point la décadence de l'art de la diction en Angleterre au début du XVIIIe siècle : Garrick et son école en proscrivant la déclamation classique achevèrent de discréditer notre art dramatique...

Louis Charlanne n'a point négligé de constater l'influence de la critique française et spécialement de Boileau sur la critique anglaise et notamment Dryden, ce Boileau britannique : on eût aimé qu'il n'omît pas de citer la substantielle étude de L. J. Wylie : Studies in the evolution of english criticism : même après Louis Charlanne il faudra bien relire L. J. Wylie...

*
* *

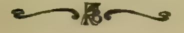
La France domine au XVIIe siècle l'Angleterre par le double ascendant de sa littérature et de ses mœurs brillantes, aimables, polies : le profit pour l'Angleterre n'est pas douteux. Taine jadis ne semble pas

s'en être suffisamment rendu compte : et certes il a bien vu que la littérature anglaise acquit au contact de la française d'incontestable qualités de forme ; il sait ce que la comédie de Wycherley, de Congreue, de Wanbrugh, de Farquhar dut au théâtre de France : « Wycherley écrit bien, très clairement... presque à la française. » Rochester lui-même, le courtisan cynique, pare de quelque discrétion française la brutalité britannique: «Rochester est correct même au milieu des immondices; il ne dit d'ordures que dans le style habile et solide de Boileau. »... Taine, cependant, sous l'influence d'une certaine critique anglaise, semble avoir aperçu les inconvénients de la gallomanie bien plus distinctement que les effets de la très réelle et profonde et bienfaisante influence du génie français sur les mœurs et le caractère anglais : « L'air français ne va pas aux gens d'outre-Manche. Catholiques, ils tombent dans la superstition étroite, sceptiques dans l'athéisme débraillé. Cette cour (de Charles II) ne sait imiter que nos ameublements et nos costumes. L'extérieur de régularité et de décence que le bon goût public maintient à Versailles est rejeté d'ici comme incommode... (Cette cour) imite celle de Louis XIV comme un faiseur d'enseignes copie un peintre... »

*
* *

Louis Charlanne est plus équitable : certes l'influence française adoucit, affina les mœurs anglaises : quant aux lettres anglaises, « ni la force, ni l'élévation, ni la splendeur même, ni l'originalité surtout ne leur avaient manqué. Ce qu'on pouvait souhaiter pour elles, c'était une construction plus logique, quelque chose de plus lucide, de moins recherché, de plus décent aussi, toutes vertus d'ordre éminemment classiques. Si elles perdirent un peu de la hardiesse et de la spontanéité shakespériennes, elles gagnèrent des qualités d'ordre, de proportion, de mesure, de goût enfin, qui ne sont pas moins précieuses... la littérature anglaise, qui courait grands risques de rester longtemps insulaire, acquit une valeur didactique, une force d'expression qui la rendirent bientôt européenne. » On ne saurait mieux dire : relisons donc l'inoubliable *Hitoire de la littérature anglaise* de Taine, mais souscrivons aux jugements modérés, étayés d'une information critique considérable de Louis Charlanne.

Lucien Maury.



BRETAGNE

O pays de ciels bas, de brouillards et de landes,
Vieille terre bretonne où rôdent des légendes,
Pays de la tempête et pays de l'effroi,
Ce soir, ma rêverie appareille vers toi.
Et par cette nuit froide où le vent en furie
Cogne aux vitres, rabat les volets, siffle et crie,
Je revois les côteaux embrumés, je revois
Ta mer grise, j'entends gémir sa grosse voix.
Et je comprends, au trouble inconnu qui me gagne,
Ton âme fanatique et croyante, ô Bretagne !

Car tout chez toi, la mer, la montagne, le ciel,
Tout parle d'épouvante et de surnaturel,
Car tes rochers abrupts, car tes côtes sauvages,
Car le fracas des flots qui battent tes rivages,
Car tes plaines sans fin qui fuient à l'horizon,
Tout déconcerte l'âme et frappe ta raison.
Et quand, autre océan aux formidables vagues,
La nuit monte, emplissant les cœurs de terreurs va-
[gues,
L'homme inquiet, blotti dans ses taudis épars,
Se sent par le mystère étreint de toutes parts,
Et ta lande déserte où tremblent d'humbles chaumes,
Son esprit effaré la peuple de fantômes.

C'est pourquoi, par ce soir tumultueux d'hiver,
Où, malgré soi, l'on pense aux matelots en mer,
Où tout l'inconnu noir de la nuit nous menace,
Je comprends mieux ta foi primitive et tenace,
Je m'assimile mieux l'âme de tes Bretons,
Qui, perdus dans la brume où l'on marche à tâtons,
Ecrasés par le poids de tes grands cieux sévères,
A tous les coins de route ont dressé des calvaires.

André Dumas.



LE THÉATRE DE BERLIN

Gerhart Hauptmann-Louis Fulda.

Gerhart Hauptmann est, sans contredit, l'auteur dramatique le plus contesté de ce temps-ci. Qu'on le loue ou qu'on le blâme, qu'il fasse bien ou mal, il a toujours le mérite de ne pas laisser le public indifférent. Il a des admirateurs enthousiastes et des détracteurs passionnés, et il est rare qu'une de ses premières ne devienne l'occasion d'une « bataille d'Hernani » en petit. Ce qui déroute aussi la critique, c'est la diversité de son œuvre ; il passe du naturalisme au romantisme et au symbolisme avec une aisance déconcertante, et sans qu'on puisse découvrir d'une production à l'autre un développement régulier et un progrès réel. Sa pièce précédente, *Pippa* (1), était une sorte de conte allégorique, où seuls ses plus chauds partisans ont trouvé des profondeurs. Son œuvre nouvelle, jouée pour la première fois au *Lessing-Theater* le 2 février, est une simple comédie d'intrigue, une idylle dialoguée, un divertissement champêtre. Un groupe de personnages légèrement esquissés — à l'exception d'un seul, qui est dessiné à gros traits — s'entrecroisent dans des attitudes variées. On ne voit pas toujours très bien ce qu'ils viennent faire sur le théâtre ; mais comme le spectacle ne manque pas d'agrément, comme le dialogue est ordinairement bien mené, on se laisse aller jusqu'à la fin, sans trop réfléchir, et sans trop regretter le chemin parcouru.

Les Demoiselles de Bischofsberg, malgré les manifestations hostiles qui ont troublé les premières représentations, ont paru plaire au public berlinois. Ces demoiselles sont au nombre de quatre ; elles ont perdu leurs parents, et se trouvent sous la tutelle d'un oncle, un brave campagnard, tout occupé de ses cultures, et toujours accompagné de sa pipe. La scène est dans un manoir gothique, qui se dresse sur une colline aux bords de la Saale, en face de Naumbourg, vieille ville épiscopale dont on voit au loin les pignons et les tourelles. L'auteur emploie, pour nous faire connaître ses personnages, un moyen des plus élémentaires. Un *monsieur*, qui n'est pas autrement désigné, et qu'on ne reverra plus, un ami de l'ancien propriétaire, se présente dans la première scène pour prendre des nouvelles de la famille. L'oncle Ruschewey le renseigne et renseigne du même coup les spectateurs. Le monsieur étranger avait jeté son dévolu sur l'aînée des quatre sœurs ; l'oncle la lui refuse brusquement, et voilà Sabine condamnée à rester fille, quoiqu'elle n'ait que vingt-cinq ans et qu'elle soit « la sagesse de la maison ». La seconde, Adélaïde, « une belle fille au tempérament vif et à la figure expressive », est fiancée à un négociant, et l'on s'occupe des préparatifs de son mariage. La troisième, Agathe, « taille élancée, teint pâle, cheveux blond clair, de grands yeux doux et mélancoliques », a été promise autrefois, quand le père vivait encore, à un médecin de la flotte, nommé Grünwald ; mais le père, trouvant sa fille trop jeune, a exigé que le mariage fût retardé de quelques années. Grünwald est reparti pour une longue tournée, et Agathe, ne recevant plus de ses nouvelles, a écouté les propositions d'un professeur de collège, Nast. Quant à la quatrième des demoiselles de Bischofsberg, Ludovica, elle n'a que quinze ans, mais elle est très développée ; elle amuse par la gaieté de ses reparties et le sans-gêne de ses allures ; du reste, excellente musicienne, et jouant à ravir d'un Stradivarius qu'elle a hérité de son grand-père.

Le caractère le plus saillant est celui du professeur Nast. C'est un type de pédant, mais tellement poussé au grotesque qu'il en devient invraisemblable. Éwald Nast se vante d'avoir grandi sous le soleil d'Homère ; il pourrait réciter Horace dans son sommeil. Mais le commerce des grands classiques ne lui a point affiné le caractère. Il a la tenue commune et le langage grossier. Il se présente devant ces dames un bout de cigare à la bouche. Il se mêle de toutes les affaires de la maison, tutoie les membres de la famille, gourmande les domestiques. Non seulement il ignore les usages du monde, mais on dirait qu'il n'a pas vécu parmi les hommes. Pour son malheur, voilà Grünvald qui revient. Agathe, plus perplexe que jamais, reste d'abord indécise entre ses deux adorateurs, aussi ardents l'un que l'autre ; elle n'ose ni congédier Nast, ni encourager Grünwald. Les deux rivaux, qui auraient, à ce qu'il semble, des intérêts plus personnels à débattre, engagent une discussion sur l'enseignement public.

« J'ai peine à croire, dit Grünwald, que le soleil d'Homère luise sur nos gymnases.

« *Nast.* — Vous voulez une controverse : je suis prêt.

« *Grünwald.* — Nos Allemands me font peine avec leur vieux système d'éducation si bien raisonné. Déjà la façade de nos maisons d'école ment à leur destination, et l'on ne conçoit pas que le termite étrange qui travaille de sang-froid dans le bâtiment prétende avoir la garde du beau.

« *Nast.* — Nous n'allons pas à l'aventure : en cela vous avez raison. Quant aux autres monstruosités que vous avez proférées, je dédaigne d'y répondre. L'école allemande est un modèle. Un modèle, vous dis-je : c'est un fait, et celui qui soutiendrait le contraire tomberait, victime de sa propre sottise, sous la malédiction du ridicule.

« *Grünwald.* — Je crains plutôt une autre malé-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 19 janvier 1907.

diction, celle des innombrables maisons de correction qu'on appelle hautes écoles. Cette malédiction dévore notre force nationale, notre orgueil national, ce qu'il y a dans notre caractère national de sérénité et de beauté. Il n'est pas vrai que la forme des anciens gymnases, avec leurs bains, leurs portiques, leurs palestres et leurs jardins, soit un idéal irréalisable. Une école doit être débordante de vie et de bonheur... Si jamais le ciel me donne un fils pourvu de tous ses membres et de toutes ses facultés, je lui apprendrai à rire au nez des mannequins universitaires qui prétendent lui enseigner la sagesse. »

Grünwald a mis les rieurs de son côté, mais ses affaires n'en sont pas plus avancées. Il faut que l'espiègle Ludovica vienne à son secours. Elle transporte, avec l'aide de son jeune cousin Otto, une vieille caisse vermoulue dans un caveau abandonné, situé derrière le château. Ils savent que Nast, qui se croit archéologue, va chaque jour faire des fouilles à cet endroit, et qu'il a promis de mettre la main sur des trésors. Nast ne manque pas, en effet, de découvrir la caisse; il la produit solennellement devant la famille, défait le cadenas dont elle est fermée, et en retire, en fait d'antiquités, des échantillons de charcuterie fraîche de toutes les régions de l'Allemagne. La farce est assez grossière, et il ne tiendrait qu'à lui d'en rire le premier; mais comme il manque d'esprit, il n'entend pas la plaisanterie, et il s'en va, tout honteux. Suit une scène d'amour, en style romantique, entre Agathe et Grünwald, et la pièce finit par deux mariages.

Elle devait finir ainsi. Qu'aurait dit le public, si la craintive Agathe était devenue la proie d'un insupportable pédant? Au reste, la pièce se meut avec lenteur vers son dénouement prévu: une lenteur qui convient assez à la nature idyllique du sujet. On dit que l'auteur a transporté sur la scène des souvenirs personnels : si cela est vrai, il y a lieu de l'en féliciter; c'est un réalisme de bon aloi et qui est de toutes les écoles.

*
* *

Le *Lessing-Theater* avait donné, quelques semaines auparavant, une « comédie romantique » de Louis Fulda, intitulée *le Roi clandestin* (*der heimliche Kœnig*). Au fond, Louis Fulda n'est ni un romantique ni un réaliste. C'est, avant tout, un talent très souple, servi par une plume élégante et facile. Au début de sa carrière dramatique, il s'est attaqué franchement au vice radical de la société moderne en écrivant *la Chasse sauvage* (on pourrait traduire en style actuel : *l'Arrivisme*). L'école naturaliste a même cru un instant pouvoir le compter parmi les siens. N'a-t-il pas eu l'audace, dans une pièce où il montrait la naissance d'une grève, de mettre une machine à vapeur sur le théâtre? La grève déclarée, la machine s'arrêtait. Puis il fit une brusque volte-face vers le néo romantisme, marquée par un conte dramatique, *le Talisman*, d'une contexture très artificielle, d'une intrigue très invraisemblable, et qui n'en est pas moins un grand succès. *Le Roi clandestin* est dans le même goût; le succès a été moindre. Peut-être le public se lasse-t-il de ces sortes de sujets, où la vérité dramatique ne compte pour rien et où tout est laissé à la fantaisie de l'auteur (1).

Qu'est-ce que le « roi clandestin »? C'est un homme qui fait fonction de roi, sans en avoir le titre; c'est un roi remplaçant. Le roi en titre, dans la comédie de Fulda, est un pauvre moribond, descendant dégénéré d'Arthur de Bretagne, de l'héroïque champion de la Table Ronde, dont il porte le nom, mais dont il n'a pas la force de porter l'armure. Tandis qu'il achève de s'éteindre, les courtisans, qui gouvernent en son nom, et dont la fortune est liée à la sienne, s'efforcent de lui conserver un reste de vie. Le médecin de la cour ne quitte pas son chevet: le chapelain appelle sur lui la protection du ciel; le sénéchal calme la curiosité inquiète du peuple, qui assiège le palais. Tel est le tableau qui remplit une partie du premier acte et qui semble promettre une action vraiment dramatique; mais tout aussitôt le drame tourne au conte, fantastique ou enfantin.

Le roi meurt. Le trône va être livré aux compétitions étrangères, le pays ouvert à l'ennemi, aux Anglo-Saxons, qui tiennent toute la partie méridionale de l'île de Bretagne. Le règne des courtisans va finir. Mais ceux-ci ont une idée ingénieuse, ou plutôt elle leur est suggérée par un homme simple, par un berger. Les bergers ont toujours été en grande faveur dans les contes. Si l'on dissimulait la mort du roi, si on lui substituait un mannequin qu'on ferait figurer dans les circonstances officielles, l'État serait-il moins bien gouverné par les courtisans? La royauté, qu'est-ce autre chose qu'une tradition à laquelle le respect s'attache? « Donnez-moi, dit le sénéchal, un enfant qui bégaye à peine, que son impuissance attache au sein de sa nourrice, mais issu de la souche vénérable d'Arthur, et je me ferai un jeu de tenir le peuple en bride ». Aussitôt, pour fêter la guérison supposée du roi, on promène par la ville, dans une chaise à porteurs, une poupée

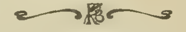
(1) Louis Fulda est bon traducteur; il a publié deux volumes de *Chefs-d'œuvre de Molière*, qui ont eu quatre éditions, et il a servi d'introducteur à Edmond Rostand sur les théâtres allemands. Il vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur, pour les services qu'il a rendus aux lettres françaises.

revêtue du manteau royal. Mais le peuple, voyant le roi si bien portant, demande une reine, et le sénéchal n'est pas embarrassé pour la trouver. Ce sera sa propre fille. Celle-ci refuse d'abord avec indignation. « Épouser mort un homme que j'aurais repoussé vivant! Être épouse sans époux, épouse et veuve du même coup! » Elle accepte à une seule condition : c'est qu'on lui donne, à côté du mari fictif, un mari réel, qui sera le berger.

Il semble que le conte soit arrivé à sa fin naturelle, que le berger n'ait qu'à poser la couronne sur sa tête, et que la vieille monarchie n'ait qu'à se rajeunir par une infusion de sang populaire. Déjà, en effet, le berger, couvert de l'antique armure qu'il est seul capable de porter, a rejeté les ennemis hors du royaume. Mais le mannequin royal, dans une nouvelle promenade par la ville, a fait une chute. La supercherie des courtisans est découverte. Le peuple, irrité d'avoir été dupe, humilié d'avoir obéi à l'un des siens, se donne à un neveu du feu roi, un idiot qui sait à peine bégayer son nom, mais qui porte dans ses traits la marque visible de la dynastie dont il est issu. L'État ira à sa ruine, mais le principe de la légitimité est sauvé. Quant à l'héroïque berger et à la princesse qui est devenue sa femme, ils vont, accompagnés de leurs partisans, fonder une colonie dans la Bretagne française.

Toute cette histoire est ingénieusement développée. Elle marche d'un pas tranquille et égal, sans que rien l'arrête dans son cours, sans que rien fixe particulièrement l'attention. Les situations sont atténuées, plutôt que mises en relief; il semble que l'auteur ait évité de parti pris tout ce qui aurait fait une trop forte saillie sur l'ensemble. Les personnages ont peu d'individualité; ils pourraient sans difficulté échanger leurs rôles; ce sont des ombres qui passent. Les allusions politiques, s'il y en a, sont si bien enveloppées, que nul gouvernement ne pourrait en prendre ombrage. Quant à la vraisemblance de l'intrigue, on n'y pense pas : un conte a-t-il du mérite à être vraisemblable? Des pièces comme *le Roi clandestin* sont faites pour plaire à un public raffiné; mais il faut, pour s'y intéresser, oublier les conditions ordinaires du théâtre; il faut oublier qu'un ouvrage dramatique est, avant tout, une représentation franche et nette de la vie humaine, une peinture de passions et de caractères.

A. Bossert.



MARCELLIN BERTHELOT

Sa Vie Publique.

Après un ancien Président de la République, Casimir-Périer, voici un grand savant, Marcellin Berthelot, qui disparaît. La mort provoque de ces rapprochements inattendus... et suggestifs. Car, s'il n'y eut guère entre ces deux contemporains que des dissemblances, du moins coopérèrent-ils à une même et grande œuvre : la fondation du régime républicain.

Il y eut peut-être, à la fin du XIXe siècle, des savants plus populaires que Berthelot — ainsi Pasteur. Mais on n'en pourrait citer qui aient exercé une plus forte action sur l'esprit public, sa formation et sa direction, ni qui aient été plus étroitement associés à l'élaboration des idées maîtresses d'un gouvernement. Berthelot révolutionna la science en découvrant la synthèse organique et en créant la thermochimie — et son œuvre à cet égard a été exposée et louée comme il convenait par ses continuateurs (1); mais il fut aussi écrivain politique, sénateur inamovible, deux fois ministre; il fut le grand savant officiel de la troisième République. Son rôle, comme tel, a une importance qui ne saurait être négligée (2).

Ce savant avait un civisme peu commun : on n'en constate d'aussi fervent que chez les révolutionnaires de 1789 et 1830, de 1848 et de 1870, chez les précurseurs et les fondateurs du nouvel ordre de choses. Petit-fils d'un « paysan des bords de la Loire », fils d'un docteur en médecine, « simple praticien, habitant un quartier pauvre, aujourd'hui démoli, au pied de la tour Saint-Jacques la Boucherie », fier de ces origines, il était parvenu à sa majorité en 1848, lors de l'un des plus magnifiques élans des sentiments et des espoirs républicains. Les impressions généreuses, le rêve éblouissant, dit-il, qu'il ressentit ainsi, à l'entrée dans la vie virile, l'animèrent et l'inspirèrent toujours.

Lié aux plus notoires républicains, ainsi aux Michelet, stimulé par la haute affection qui l'unissait à Ernest Renan, préservé d'ailleurs du découragement par son admirable carrière scientifique, il avait la même fraîcheur d'émotion, quand survinrent les affreux malheurs de 1870-1871. Il en fut cruellement affecté. Et il mit ses forces, son savoir, au service de la Patrie en danger. Président du Comité scientifique de défense, il prit part, pendant le siège de Paris, à maintes tentatives, parfois efficaces, souvent désespérées, destinées à munir et aider les combattants : fabrication de canons, de poudres de guerre, de matières explosives, correspondance avec la province par la photographie microscopique, utilisation de la lumière électrique pour les travaux nocturnes etc. Les

(1) Voir notamment l'*Œuvre de Marcellin Berthelot*, par A. Gautier, de l'Institut, dans la *Revue Scientifique*, du 30 mars 1907.

(2) — Les écrits politiques et philosophiques de Berthelot ont été réunis dans trois recueils principaux, *Science et Philosophie* (1886), *Science et Morale* (1897), *Science et Education* (1901).

C'est de ces recueils — et de la *Correspondance* avec Renan (1898), que sont extraites nos citations.

angoisses qu'il connut alors, il ne devait pas les oublier. « C'est sous le coup du malheur, s'écriait-il, sur la tombe de Paul Bert, au moment de la catastrophe et de la ruine de la patrie, que nous sortîmes tous de nos laboratoires, pour apporter notre secours à la France vaincue et démembrée. Nos esprits ont été changés et agrandis par cette lutte de désespoir que nous avons soutenue.. »

De ce jour, en effet, il eut le souci persévérant de contribuer au relèvement de la patrie. Il le fit avec le désintéressement d'un parfait citoyen et l'élévation d'un grand esprit. Négligeant les incidents quotidiens de la politique, c'est à la formation même de l'esprit républicain qu'il s'appliqua Dès février 1871, cette préoccupation le hantait. « Quel peut être désormais, écrivait-il à Renan, le principe d'action de ce pays — je n'ose dire de ce peuple ? — Et comment une nation peut-elle exister, comme nation, sans idéal ? L'idéal seul donne aux hommes la force et la puissance ; nous l'avons prouvé, il y a quatre-vingts ans ; et les Allemands le prouvent à leur tour en ce moment. »

L'idéal qui devait guider le régime nouveau, que pouvait-il être sinon l'antithèse du bonheur supra-terrestre que promettent les dogmes révélés : un idéal d'émancipation et de solidarité humaines, poursuivi par des moyens scientifiques ? C'est bien ainsi que pensait Berthelot.

Le culte du vrai, une confiance absolue en la méthode critique d'observation et d'expérimentation, nul ne les professait avec plus de passion que ce savant. Sa vie était dédiée à la science, et la science lui était une religion intégrale. « Sciences physiques, sciences morales, écrivait-il, c'est-à-dire sciences des réalités démontrables par l'observation ou par le témoignage : telles sont les sources uniques de la connaissance humaine. C'est avec leurs notions générales que nous devons ériger la pyramide progressive de la science idéale ». Dans sa pensée, cette « science idéale » n'était autre qu'une synthèse suprême, propre à se substituer à « l'ancienne métaphysique », et, avec plus de raison encore, aux dogmes surannés.

A la science, il rattachait donc la recherche des « réalités cachées et des causes premières » ; il y annexait aussi la morale et la politique. « Le sentiment du bien et du mal est un fait primordial de la nature humaine ; il s'impose à nous en dehors de tout raisonnement et de toute croyance dogmatique, de toute idée de peine ou de récompense. » Il appartient à la science de l'éclairer. Et il ajoutait : « la méthode qui résout chaque jour les problèmes du monde matériel est la seule qui puisse résoudre et qui résoudra tôt ou tard les problèmes fondamentaux relatifs à l'organisation des sociétés. »

De la science il attendait l'amélioration progressive de la condition des classes laborieuses, la solution lointaine du grave et angoissant problème social.

Ce « dogme » de la science, qu'il avait conçu d'accord avec son illustre ami Renan, à l'aube de sa vie philosophique, qu'il avait exposé, en 1863, dans un écrit fameux : *La Science idéale et la Science positive*, il devait en reprendre, en amplifier les principes, trente-deux ans plus tard dans une autre étude, dont le retentissement ne fut pas moindre : *Science et Morale* 1897. Ce « dogme » fut donc bien celui qui l'inspira toute sa vie, celui qu'il s'attacha à propager dans la France nouvelle... on sait avec quel étonnant succès !

Aussi, lorsque Ferdinand Brunetière commença, contre le régime, cette réaction doctrinale, dont le mouvement nationaliste devait dégager et prolonger les conséquences jusque dans la rue, lorsqu'il éleva la voix pour protester contre les prétentions de la science, en proclamer la « banqueroute », est-ce Berthelot qu'il attaqua, et Berthelot qui répondit. — Aujourd'hui les deux adversaires sont couchés dans la tombe ; et il semble que, par leur mort, tout un cycle historique ait été clos.

*
* *

Ce serait forcer étrangement la pensée de Berthelot que de l'incliner vers le collectivisme et vers le pacifisme ; ces outrances sont récentes et datent d'une nouvelle phase du régime républicain, marquée par l'acuité des conflits de classes et la prépondérance du parti socialiste. Mais, s'il est vrai que les tendances dominantes d'une période soient en germe dans la période précédente, les principes de solidarité entre les citoyens et d'entente entre les nations civilisées devaient être admis déjà : Berthelot fut, en effet, des premiers à les énoncer et à les répandre. Il avait l'amour invétéré des humbles et le souci profond qu'une justice pénétrée d'humanité régnât, en France, entre toutes les classes.

Dès les débuts de la République, il s'était fortement prononcé contre la puissance de réaction, le cléricalisme. Il voyait en lui l'ennemi-né de toutes les ambitions modernes. « La grande lutte du cléricalisme, et, disons le mot, du catholicisme a commencé, écrivait-il à Renan le 26 août 1879. Peut-être l'escarmouche de l'article VII a-t-elle été mal conduite. Mais la lutte était fatale, et je crois qu'elle était nécessaire pour attribuer à la République son vrai caractère moderne et de libre pensée vis-à-vis de l'intérieur comme de l'extérieur. Bien des gens s'effraient et s'imaginent que l'accident de l'article VII forme le fond du débat. Je crois que c'est une erreur, et le parti clérical est bien du même avis, comme le montre sa résistance désespérée contre l'établissement de la République en 1848-1851 et depuis 1871... Il s'agit d'arrêter la décadence imminente de l'esprit français et d'empêcher la destruction de notre unité morale. » Cette appréciation n'est point celle d'une heure d'effervescence, Berthelot l'a renouvelée depuis lors avec la même énergie.

Mais comment gagner les générations à l'idéal laïque et républicain, sinon par l'éducation ? Aussi n'est-il pas de tâche à laquelle, consciente de ces exigences, la troisième République ait voué plus d'efforts persévérants — et dont elle s'enorgueillisse davantage — qu'au développement de l'instruction publique. Avec la haute autorité que lui conféraient ses fonctions d'inspecteur général de l'Université, puis de vice-président du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et sa renommée de savant, Berthelot stimula, sans relâche, ce zèle réformateur. Sur

la conception de l'enseignement, il a écrit des pages admirables, en même temps qu'il exposait au pays les besoins de l'Université, et qu'il luttait pour sa dotation devant les Chambres.

Car Berthelot n'influença pas seulement le pouvoir, par ses écrits : il se mêla à l'action. Il ne se reconnaissait le droit de refuser son concours à « aucune œuvre, à aucune tâche d'intérêt général ». Il suivait attentivement les événements prêt à intervenir : « J'avais pensé un moment en apprenant ces choses (l'affaire du Tonkin), confiait-il à Renan, le 3 avril 1885, à accourir à Paris : car je n'aime pas être au loin dans ces jours de crise. Mais il n'y a aucun péril actuel et immédiat, et j'aurais eu l'air d'arriver pour une prétention et une curée que j'ai en horreur ». Il présida des Congrès de propagande laïque. Il fut ministre de l'Instruction publique, dans le Cabinet Goblet (1886 — 1887), ministre des Affaires étrangères dans le Cabinet Bourgeois (1895 — 1896). Il fut le chef doctrinal de la gauche républicaine. N'estimait-il point tout d'altruisme et d'abnégation le rôle du savant? Il le rappelait naguère encore, en l'une de ces pages qu'il aimait donner à la *Revue Bleue* : « Dans un État républicain, le devoir du savant est le même que celui de tous les citoyens : il doit une part de sa pensée et de son action à la direction de la chose publique, il doit son effort personnel au progrès de l'humanité. Ce devoir même est plus étroit peut-être pour un savant que pour un autre citoyen, à cause de son intelligence et de ses capacités supérieures dont il doit compte à sa patrie » (1).

*
* *

C'est un hommage à rendre à Berthelot, que, s'il fut de ceux qui donnèrent l'impulsion au nouveau régime, il en répudia et en flétrit toutes les fautes et tous les abus. Infatigablement, il dénonça le dogmatisme, l'intolérance, et préconisa l'absolue liberté de pensée, le respect des convictions d'autrui. La lettre qu'il envoya, voici quelques années, au Congrès de la Libre-pensée, à Rome, est un magnifique appel « à la sérénité bienveillante qui convient à notre amour sincère de la justice et de la vérité ».

Il constate la déchéance intellectuelle et civique de la bourgeoisie et s'en afflige ; il est navré de voir « dans les campagnes les plus paisibles du monde, le socialisme égalitaire, avec la jalousie du riche et du bourgeois, s'infiltrer de couche en couche jusqu'au cœur du dernier paysan. » Il s'effraie de « l'ardeur des haines et des compétitions personnelles », des politiciens », « empressées à profiter de tout malheur public ». Et quelle satire atteindrait à la vigueur de cette lettre à Renan, du 12 juillet 1888 : « Je suis comme vous fort découragé par la bassesse d'esprit et la médiocrité de vue des éléments directeurs de cette nation. Ce ne sont que jalousies, envies démocratiques, et calculs d'intérêts privés ou collectifs, ligués contre l'intérêt général. Nous allons vers un grand abaissement moral et intellectuel de la France ; et, je le crains aussi, du monde entier, qui dérivera du même côté, etc. » Oh! politiciens de carrefour! ne vous hâtez pas de vous autoriser de ce grand citoyen !

*
* *

Le goût des hautes idées politiques et sociales devait appartenir à ce puissant esprit, qui unissait à sa merveilleuse compétence scientifique une culture littéraire affinée et dont la sensibilité, sous des dehors discrets, demeura toujours vibrante. Rien de ce qui était humain ne lui demeurait étranger. Il pouvait sans orgueil, en toute vérité, se rendre à soi-même ce témoignage : « La curiosité insatiable qui n'a cessé de m'animer, le désir de diriger ma vie vers un but supérieur, fût-il inaccessible, n'ont été ni refroidis, ni calmés par les années : j'ai toujours eu la volonté de réaliser le mieux moral pour moi-même, pour mon pays, pour l'humanité. »

Savant, il ne se borna point à de géniales découvertes dans un domaine limité ; il prétendait légitimement au privilège, de plus en plus rare, de l'universalité des connaissances. — Par un autre mérite encore — l'exacte connaissance de la langue française et le souci de sa beauté — il continuait la tradition des plus illustres savants français, des encyclopédistes à Buffon, à Cuvier et à Claude Bernard. Sa phrase était d'une ampleur, d'une précision toutes classiques.

N'avait-il point, de l'écrivain, les dons les plus précieux : la pénétration, qui démêle les aspects divers des choses et de la vie, l'imagination qui s'élève aux grandes réalités cachées, l'expression juste et aussi l'image? Sa *Correspondance* avec Renan est révélatrice de cette incroyable variété d'aptitudes, et de son talent d'écrivain.

Mais c'est le politique qui nous attire en lui. Car son effort fut méritoire, qui tendit à hausser le gouvernement à l'intelligence et au service des idées. Par son zèle civique, sa sympathie généreuse pour les humbles, sa large compréhension des conditions d'un développement harmonieux de l'Etat, il continua les Condorcet, les Monge, les Raspail. Mais, bien plus qu'eux, il ambitionnait de subordonner toute politique aux enseignements de la science — cette science dont il attendait la réalisation du bonheur social. Et il donna ainsi à la troisième République son idéal propre...

Jusqu'au dernier jour, Berthelot continua son prodigieux labeur. Ceux qui l'ont approché, aux ultimes années de sa vie, garderont à jamais le souvenir impressionnant de ce petit vieillard amaigri, courbé, dont toutes les forces semblaient réfugiées dans la tête, étonnamment énergique et expressive, ennoblie par la hauteur du front et l'intensité froide du regard. Dès le matin, il était à sa table de travail, une couverture aux genoux et le dos au feu, attaché à une tâche souvent commencée la nuit, pendant une insomnie. Il semblait alors la statue de ce tenace et lucide labeur, qui confine au génie.

JACQUES LUX.

(1) Voir l'*Elite intellectuelle et la démocratie*, dans la *Revue Bleue* du 21 mai 1904.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la R. B. la R. S., 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 15 — 5e SÉRIE — TOME VII — 13 AVRIL 1907

Etudes sur la justice militaire

—

LA JUSTICE MILITAIRE EN ALLEMAGNE

Après avoir traité avec quelques détails de l'organisation de la justice militaire en Suisse et en Belgique (1) il est inutile de donner de grands développements sur la juridiction militaire des autres puissances; je chercherai seulement à en faire ressortir les principes et à mentionner quelques particularités.

Le code pénal allemand a été promulgué le 20 juin 1872; la loi sur l'organisation de la justice militaire est du 2 décembre 1898. — L'intérêt que présente pour nous l'étude de la justice militaire en Allemagne est qu'elle atteint parfaitement son but: la *parfaite discipline* d'une armée, qui offre la plus grande analogie avec la nôtre au point de vue de son mode de recrutement et de son organisation générale.

Organisation. — En Allemagne, la justice militaire est autonome comme en France. Elle est basée sur deux principes que nous n'avons pas vus appliqués jusqu'ici.

1° Il y a une *basse juridiction* et une *haute juridiction.* — Le principe d'une basse juridiction pour les affaires peu importantes facilite la rapidité des jugements et cette rapidité paraissait d'autant plus impérieuse au législateur que la durée légale du service tend à diminuer de jour en jour.

2° Le droit à appel existe dans tous les cas sur la question de droit et sur la question de fait. Il y a là une sérieuse garantie contre les erreurs judiciaires toujours à redouter.

La justice militaire est exercée par les *chefs de juridiction* qui sont:

Pour la basse juridiction, le chef de corps (colonel);

Pour la haute juridiction, le général de division.

Le premier a pour assesseurs, faisant office de ministère public et de juge d'instruction, des *officiers judiciaires*, officiers de l'armée active qu'il désigne lui-même; le second a pour assesseurs des *conseillers de justice militaire*, nommés par l'Empereur.

Les conseillers « doivent, après leurs études suivies à l'Université, avoir fait un stage préalable auprès d'un tribunal de droit commun et posséder la *qualité de juge*. En tant que juges, ils sont indépendants; en tant que fonctionnaires de la justice militaire, ils sont subordonnés au chef de juridiction, sans être toutefois des instruments aveugles entre ses mains » (1). Ils jouissent enfin d'une suprême garantie d'indépendance: l'*inamovibilité*!

Les tribunaux militaires sont les suivants:

1° Les *Standgerichte* (basse juridiction), sortes de conseils de discipline supérieurs. Il y a un tribunal de cette espèce dans chaque régiment. Sa compétence est limitée aux hommes de troupes pour les délits entraînant une peine de six mois de prison au maximum. — Il comporte trois juges: un officier supérieur, un capitaine et un lieutenant nommés par le colonel.

(1) Voir *Revue Bleue* des 16 et 30 mars 1907.

(1) HAMMEL. *Bulletin de la Société de législation comparée*, février, 1900.

Il a paru au législateur que ces tribunaux n'ayan à juger, en fait et en droit, que des affaires simples, essentiellement militaires, pouvaient n'être composés que d'hommes du métier, sans l'assistance d'un juriste.

2° Les *Conseils de guerre* (haute juridiction) étendent leur action sur toutes les personnes soumises à la justice militaire et embrassent toutes actions punissables. Ils connaissent en appel des sentences des Standgerichte et en premier ressort de toutes les affaires de leur compétence.

Le conseil de guerre comprend toujours cinq juges; 4 officiers et un conseiller — ou 3 officiers et 2 conseillers au cas où le chef de juridiction estime que la peine encourue peut être supérieure à un emprisonnement de six mois. Les officiers sont de grades variables suivant le grade de l'accusé.

3° Les *conseils de guerre supérieurs* jugent en première instance les militaires qui échappent aux tribunaux inférieurs, par exemple les généraux de Division. Ils connaissent en appel des sentences rendues par les conseils de guerre.

Le conseil de guerre est composé de 7 membres : 5 officiers et 2 conseillers.

4° *Le tribunal militaire de l'Empire*, présidé par un général nommé par l'Empereur, ainsi que tous les autres membres, est une véritable Cour de cassation qui statue sur les recours en révision.

Compétence. — Au point de vue des délits, les tribunaux allemands statuent non seulement comme les nôtres, sur les crimes et délits de droit commun commis par les justiciables des Conseils de guerre, mais encore sur les contraventions aux lois et ordonnances fiscales et de police sur la chasse, la pêche, etc., lorsque la contravention est punie d'une peine plus forte que l'amende et la confiscation.

La compétence des tribunaux militaires, *ratione personæ*, est aussi plus étendue en Allemagne qu'en France, notamment à l'égard des militaires libérés.

Procédure. — « Toute dénonciation, qu'elle émane d'un militaire, de la police et de la sûreté ou du Ministère public, est adressée à l'autorité supérieure de l'inculpé. Un rapport est dressé et envoyé au chef de juridiction qui ordonne qu'il soit procédé aux investigations nécessaires et en confie le soin et les détails soit à un *officier judiciaire*, soit à un *conseiller* au Conseil de guerre, selon que l'affaire est du ressort de la basse ou de la haute juridiction... Sur le rapport verbal ou écrit de l'assesseur chargé de l'instruction, le chef de juridiction clôt la procédure d'investigations; ou bien il met l'inculpé hors de cause et, dans ce cas, le plaignant ou la partie lésée peut se pourvoir devant le chef de juridiction supérieure et, si son pourvoi est rejeté, devant le tribunal militaire de l'Empire; ou bien le chef de juridiction intente l'accusation, dresse l'Anklageschrift, à moins qu'il n'intervienne une punition disciplinaire et il convoque le Standgericht ou le Conseil de guerre ».

On voit que le chef de juridiction (colonel ou général de division) a les mêmes pouvoirs en Allemagne que le commandant du corps d'armée en France, avec ces différences, cependant, que le justicier militaire allemand est éclairé par un juriste et que sa décision est susceptible d'appel. C'est un point dont l'importance ne saurait échapper.

L'accusé ne peut recourir à l'assistance d'un défenseur qu'après la clôture de la procédure d'investigations et son choix ne peut s'exercer que sur des personnes déterminées et autorisées par le chef de juridiction.

A l'audience, les débats sont oraux et publics.

« Les décisions sont rendues à la majorité absolue des voix et non à la majorité des 2/3 des voix, qui est la majorité requise par l'article 263 du Code de procédure pénale pour qu'une décision puisse intervenir dans un sens défavorable à l'accusé sur la question de culpabilité ».

C'est le contraire en France où la minorité de faveur est admise en faveur de l'inculpé devant les tribunaux militaires seulement.

Recours. — Les voies de recours ordinaires sont le pourvoi, l'appel et la révision.

Le pourvoi ne peut être formé que contre les décrets et ordonnances.

« L'appel ne peut être interjeté que contre les sentences des Standgerichte et les jugements des Conseils de guerre rendus en premier ressort. L'appel peut être interjeté en fait et en droit, aussi bien par le chef de juridiction que par l'inculpé et il peut l'être par le chef de juridiction, soit en faveur de l'accusé, soit contre lui. L'appel interjeté par l'inculpé ou dans son intérêt ne peut entraîner de condamnation à une peine plus sévère que celle qui a été prononcée en première instance ».

« La révision est admise contre les jugements des Conseils de guerre supérieurs, mais seulement pour violation de la loi ou si le jugement est en contradiction avec une décision impériale, au sujet de l'interprétation d'une prescription d'une règle du service militaire ».

« La reprise d'une procédure terminée par un jugement passé en force de chose jugée est admise lorsqu'il existe des faits nouveaux ».

« L'article 469 met, en toute hypothèse, tous les frais de la procédure à la charge de l'administration de la justice militaire; il n'est fait exception que pour les honoraires des défenseurs ».

Pénalités. — Notre Code pénal militaire est sensiblement plus dur que le Code de nos voisins de l'Est.

Ainsi le vol au préjudice de l'habitant chez lequel le coupable est logé est puni, en France, de la réclusion, ou, en cas de circonstances atténuantes d'un an à cinq ans de prison; en Allemagne, pour le même délit, la peine varie de quatre jours d'arrêts moyens ou sévères à cinq ans d'emprisonnement.

En Allemagne, il n'y a *désertion* que s'il y a *intention manifeste* de se soustraire *définitivement* au service militaire; si la preuve de cette intention n'est pas faite, le délit est qualifié simplement *absence illégale*. — Ce dernier est puni d'un emprisonnement de un jour à deux ans. — La désertion est punie de un an à cinq ans de prison. En France, la désertion à l'intérieur entraîne de deux ans à cinq ans de prison.

L'outrage envers un supérieur, sans que cela soit dans le service ou à l'occasion du service, est puni chez nous d'un emprisonnement de un an à cinq ans; en Allemagne, de un jour à deux ans.

Il est intéressant, comme nous l'avons fait pour la Suisse, de nous rendre compte de la manière dont les pénalités sont appliquées. Voici, à titre d'exemple, le récit que le journal *La Loi* du 3 juillet 1899 a extrait d'un manuel que l'on distribue aux soldats dans certains régiments allemands.

« Le mousquetaire Meyer, qui avait déjà été bien souvent puni, vola un jour, pendant les manœuvres, une montre d'argent à son hôte et la cacha dans son sac de couchage. Le capitaine fit appeler Meyer, lui fit raconter le fait et nommer les témoins. Meyer fut de suite mis en prison préventive, pendant que le capitaine faisait son rapport à l'autorité supérieure.

« Le lendemain, Meyer fut interrogé par l'auditeur, puis quelques jours après, quand les témoins eurent été entendus, il fut appelé de nouveau pour la clôture de l'instruction. Enfin, il passa devant un Conseil de guerre, réuni par ordre du général de division.

« Meyer fut condamné à trois mois de prison. »

LA JUSTICE MILITAIRE EN TEMPS DE PAIX DANS DIVERS PAYS

Italie.

Le Code italien est, pour ainsi dire, une copie du nôtre; cependant, comme il a été rédigé en 1870, il est plus adapté que le nôtre aux besoins d'une armée nationale basée sur les conceptions modernes.

Les *tribunaux militaires territoriaux* (Conseils de guerre) comprennent six membres, tous officiers du grade de capitaine et au-dessus. Ils ont compétence sur les infractions militaires et sur certaines infractions mixtes.

Le Parquet est sous la direction d'un magistrat militaire (avvocato-fiscali) qui doit être lauréat en droit, ainsi que son substitut. Il donne l'ordre d'informer. Mais le magistrat instructeur est pris parmi les capitaines en activité ou en retraite; une Commission d'enquête composée d'un officier supérieur et de deux capitaines forme comme une sorte de Chambre des mises en accusation. Il n'y a donc aucune compétence juridique pour l'instruction.

Les pénalités, sans être aussi fortes qu'en France, sont moins faibles qu'en Allemagne. Les circonstances aggravantes permettent d'élever les peines de un degré et les circonstances atténuantes de les diminuer de un degré.

Comme en Suisse pour le vol, la pénalité varie avec la valeur de l'objet dérobé. — Dans le cas de voie de fait envers un supérieur, la peine est variable suivant que le supérieur est un officier ou un sous-officier ou un caporal.

Autriche-Hongrie

En Autriche les Conseils de guerre sont des *tribunaux de garnison*, au nombre de 41. Chacun d'eux comprend 8 juges : un auditeur, 2 soldats, 1 caporal, 1 sous-officier, 1 lieutenant, un capitaine, un officier supérieur. Le tribunal statue à la majorité des voix ; dans le cas où la peine doit dépasser 6 mois d'arrêts, le Président dispose de deux voix.

La compétence s'étend à tous les délits et à l'action civile dans les cas simples. Le tribunal militaire est compétent pour trancher toutes les questions d'état; ce qui peut s'expliquer par la diversité des nationalités de l'Empire.

L'instruction est faite par un *auditeur* (juriste) assisté de 2 officiers, comme en Belgique.

L'auditeur juge est en même temps Ministère public.

La voie d'appel est ouverte.

Il est inutile d'insister sur cette organisation qui va être modifiée sous peu et se rapprochera dans une large mesure de la loi allemande.

Russie.

En Russie, comme en Allemagne, il y a deux degrés de juridiction : 1° le *tribunal de régiment*, composé d'un officier supérieur et 2 officiers subalternes, juge les hommes de troupe pour les infractions punissables de peines correctionnelles, n'entraînant pour le coupable la perte d'aucun droit ou avantage.

2° Le *tribunal de district* (conseil de guerre). Celui-ci comporte 4 membres temporaires, officiers désignés par le commandant du district et un nombre variable de membres permanents, nommés par le ministre de la Guerre, dont l'un est président.

Un procureur militaire remplit les fonctions de

Ministère public; chaque tribunal comporte plusieurs juges d'instruction.

Les membres permanents, les procureurs, leurs substituts et les juges d'instruction sont tous officiers; mais ils doivent avoir une instruction juridique qui leur est donnée dans les *académies de droit militaire*.

Autrefois les juges d'instruction pouvaient être des fonctionnaires civils; les inconvénients reconnus à cette disposition l'ont fait disparaître en 1882.

Le tribunal de district est en même temps Cour d'appel pour les sentences des tribunaux de régiment.

3° Le *tribunal général militaire*, qui est une Cour de Cassation.

« Tous les militaires, sans distinction, sont justiciables des tribunaux militaires pour toutes les infractions, même de droit commun, par eux commis lorsqu'ils étaient en activité de service (1). »

Le commandant de régiment et ses supérieurs ont seuls le droit de mettre en mouvement l'action publique.

Le dossier de l'instruction est transmis par le procureur militaire, avec son avis, au commandant du district. Celui-ci décide. Cependant, lorsque le commandant, contrairement aux conclusions du procureur militaire, estime qu'il n'y a pas lieu de poursuivre, la décision est remise à l'autorité supérieure et peut aller ainsi jusqu'au tribunal général militaire, qui statue.

En définitive la justice militaire russe a sur la nôtre deux causes de supériorité : l'élément juridique y est fortement représenté; le commandant du district est éclairé par un juriste et la décision qu'il prend au sujet de la mise en jugement est sujette à contrôle et à revision.

États-Unis (2).

La législation des États-Unis date de l'acte du congrès du 22 juin 1874; elle n'a subi depuis que de légères variations. Elle dérive directement de la législation anglaise.

Il y a trois juridictions.

1° La *cour martiale régimentaire* ne juge que les hommes de troupe et pour des infractions qui n'entraînent pas des peines supérieures à 3 mois de suspension de solde ou 3 mois de travaux forcés et la cassation pour les sous-officiers et les soldats de première classe.

2° La *cour martiale de garnison*, qui se saisit des autres poursuites.

3° La *cour martiale générale*, pour les cas les plus sérieux.

Tout chef de corps, tout commandant de garnison peut réunir la cour martiale de régiment ou de garnison. La cour martiale générale est réunie par les autorités plus élevées, depuis le Président de la République jusqu'aux officiers généraux et même aux colonels, commandant un département militaire. La durée du mandat est de un jour seulement.

Les cours martiales de régiment ou de garnison se composent de 3 officiers. La cour martiale générale de 5 à 13 membres, tous officiers.

Chaque cour martiale est assistée d'un *judge advocate* désigné par l'autorité qui a réuni le Tribunal. Il n'y a pas d'instruction préalable. A l'audience, le juge avocat procède à l'interrogatoire de l'inculpé, et remplit en même temps les fonctions de Ministère public et celles de défenseur.

Les jugements des cours martiales sont sans appel. Cependant il y a un département de la justice militaire qui comprend un juge avocat général et 11 juges avocats. Ce département est chargé de recevoir, de réviser et de conserver les jugements et la procédure des tribunaux militaires.

« Cette organisation apparaîtra comme par trop primitive et simpliste. Elle a emprunté au système anglais des règles assurément expéditives, qui ont le tort de ne pas donner aux inculpés les garanties les plus légitimes (1). »

Il semble que la République des États-Unis n'a pas grand souci de ses soldats qui, étant tous engagés volontaires, sont probablement considérés par elle comme des mercenaires peu dignes d'intérêt.

*
* *

Les autres nations ne nous offriraient plus aucune particularité intéressante. Je mentionnerai seulement une disposition spéciale à l'Espagne. Ce pays possède un corps judiciaire militaire d'auditeurs. Chaque conseil de guerre est assisté d'un auditeur qui *n'a pas le droit de vote*. Cependant, dit M. Gaston Bouniols, ces auditeurs « qui siègent dans tous les conseils de guerre y exercent l'action la plus salutaire ».

Général H. Langlois,

Sénateur, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.

(1) Popovlyeff. *Bulletin de la Société de législation comparée*, décembre 1900.

(3) *Revue militaire des armées étrangères*, décembre 1902.

(1) Gaston Bouniols. La suppression des Conseils de guerre.

L'ORGANISATION DE LA PAIX

L'Institut que nous inaugurons aujourd'hui (1) n'a pas besoin de nos louanges; il parle plus éloquemment que tous les discours; c'est un acte; un acte de foi dans l'avenir de notre civilisation. Si nous essayons de concevoir tout ce qu'il faudrait d'efforts pour réaliser nos aspirations communes de progrès et de justice, nous ne sentons que trop notre faiblesse, mais si, devant ces monuments élevés par le travail à la science, nous mesurons les difficultés déjà, malgré tout, surmontées, nous saluons l'œuvre de l'homme avec confiance; les ruines peuvent s'amonceler sur les ruines, l'ignorance et la barbarie peuvent nous humilier de leurs retours, la raison l'emporte à la longue et c'est au moment où nous serions tentés d'en désespérer qu'elle prépare ses plus éclatantes revanches.

Où trouver plus qu'en Amérique le témoignage de l'activité humaine toujours en marche? En dépit des vicissitudes et des défaillances dont vous n'êtes pas plus affranchis que nous-mêmes, quelle décisive leçon d'optimisme vous offrez à notre vieux Monde! Mon dernier voyage en Amérique remonte à moins de six années et cependant j'ai peine à faire le compte des services rendus par votre pays à l'humanité en si peu de temps. J'étais venu en février 1902, à Washington, à New-York et à Chicago plaider la cause qui m'est chère, démontrer la nécessité d'une politique internationale nouvelle, l'urgence d'une organisation de la Paix. Assez de désastres inévitables, comme ceux de Courrières, de San Francisco et tant d'autres, nous surprennent, laissent aveuglément après eux la douleur et la mort, pour que nous nous abstenions d'y ajouter des catastrophes volontaires et pour que nous accordions aux œuvres de vie une part des ressources que nous prodiguons aux œuvres de destruction... Et voici que, de toutes parts, commence à poindre cette organisation jugée chimérique; nous en pouvons célébrer d'avance le succès plus ou moins lointain, peu importe; nous nous contentons de la perspective de la récolte. Certes le cultivateur voit avec fierté son champ de blé mûr, prêt à se transformer en force, en richesse, en intelligence, mais il a savouré bien avant l'été une jouissance autrement profonde, la joie de l'effort triomphant de la résistance des hommes et des choses, triomphant de l'hiver et de l'ignorance, utilisant les mauvais jours pour préparer les bons; il a vu sa récolte naître, il a vu son champ verdoyer sous le ciel tourmenté de mars.

(1) Discours prononcé le 11 avril 1907 par M. d'Estournelles de Constant, sénateur, à Pittsburgh, à l'inauguration de l'Institut Carnegie.

Que l'Amérique ait contribué pour sa grande part à ce succès, il n'en pouvait être autrement; elle est en pleine croissance; elle favorise le développement des idées nouvelles, tandis que l'Europe y voit trop souvent une menace pour ce qu'elle appelle l'ordre établi. Combien de nobles et fécondes idées, nées en Europe, n'y purent pas vivre et, véritables âmes errantes, pendant des années ou des siècles, survivant aux hommes qui les avaient conçues, ont attendu leur heure autour des tombeaux. Combien d'entre elles attendent encore! En vain elles appellent, nul ne les entend, ou bien elles éveillent en nous autant de doutes que d'espérances. Notre histoire est si ancienne, illustrée de sublimes exemples, mais traversée aussi de tant d'injustices; elle nous montre la Force primant impunément le Droit; de tels souvenirs sont des enseignements assez douloureux pour ralentir nos initiatives. Votre histoire au contraire est d'hier et quand, en désespoir de cause, nos idées émigrent et viennent à vous, elles trouvent en Amérique les espaces ouverts et les hommes plus libres que nous de les appliquer. Ainsi le projet d'une organisation pacifique, dénoncé comme coupable ou ridicule dans nos vieux États divisés d'Europe, fut intelligemment accueilli par vos jeunes États-Unis d'Amérique; votre patronage lui a valu dans nos sphères gouvernementales un commencement d'attention.

Qu'on ne m'objecte pas la fatalité de nos divisions européennes puisque le régime actuel les perpétue, puisqu'il n'a pas avancé d'une heure, par exemple, la réconciliation franco-allemande d'où tout le reste dépend; puisqu'il ne fait même pas apparaître les concessions mutuelles nécessaires à cette réconciliation. Une amélioration, si lente soit-elle, vaudrait mieux que l'acceptation de l'ancien régime. Non; tout effort dans le sens d'une amélioration a été contrarié; d'un accord tacite, les gouvernements d'Europe ont boycotté la Cour de la Haye; ils n'ont pas compris l'avantage de développer ce germe.

Un instant, l'enthousiasme populaire avait pu croire que les charges de la paix armée allaient diminuer; les représentants des gouvernements, réunis pour la première fois en Assemblée mondiale, avaient obéi à de généreuses émulations plus peut-être qu'à leurs instructions primitives; en fin de compte, l'œuvre du Congrès de 1899 n'était pas vaine; à défaut d'une réduction des armements, il avait fini par créer un tribunal permanent d'arbitrage; il ne restait plus qu'à fournir à cette juridiction tant attendue les moyens de vivre; elle en fut privée. Les gouvernements, surpris de sa naissance, refusèrent de croire en elle; aucun d'eux ne voulut lui confier la solution du moindre litige. Fait incroyable, on célèbre au son des cloches et par des salves d'artillerie

le baptême du plus minuscule des princes; on n'a même pas inauguré la Cour de la Haye.

Quel contraste entre cette froideur des Pouvoirs publics et les aspirations du Monde! Je n'ai pas cru que ce contraste put se prolonger sans danger, j'ai pris à tâche, avec mes amis, d'opposer au scepticisme stérile ce que j'appelais à dessein « les résultats de la Conférence de la Haye ». Partout, dans toutes les régions de la France, et dans la plupart des pays de l'Europe, j'ai trouvé les mêmes sympathies, mais nulle part autant que chez vous.

Mystérieuse harmonie des espérances françaises et des énergies américaines, ce n'est pas la première fois que nos deux confiances s'associent. Combien vivants me sont apparus les souvenirs de cet accord traditionnel qnand il me fut donné de célébrer sur votre sol les journées héroïques de votre libération et d'unir dans un même hommage les noms de Washington et de Lafayette! Mais quels devoirs aussi nous dictent de tels souvenirs; « nos pères, disais-je à Chicago, ont conquis pour nous la liberté; il nous reste à fonder la paix pour ceux qui nous suivent. »

* * *

Au Président Roosevelt appartiendra, devant l'Histoire, l'honneur d'avoir nettement posé les éléments du problème actuel. Je présume qu'il a voulu, avant tout, servir son pays en prenant l'initiative d'une évolution rationnelle aussi avantageuse et aussi indispensable pour les États-Unis que pour tout autre; quoi qu'il en soit, il a donné au monde une belle leçon de véritable patriotisme. Il a montré qu'il ne suffit pas d'être prêt à mourir pour son pays, comme nous le sommes tous, et qu'il faut travailler à développer ses progrès, assurer sa sécurité, non seulement en organisant et en renouvelant ses forces, mais en évitant de les épuiser ou de les compromettre dans de vaines complications; en améliorant ses rapports avec l'étranger, en préparant de longue main les réconciliations honorables et la solution amiable des nouveaux conflits toujours possibles.

Le Président Roosevelt est arrivé au pouvoir au moment où l'Europe portait encore le deuil de deux des meilleurs serviteurs de la civilisation : Gladstone et Gambetta. Comme eux, il a compris la solidarité croissante qui rapproche les peuples et qui, malgré l'infinie variété de leurs conditions, l'opposition même de leurs intérêts, les unit dans un même besoin supérieur de justice et de vérité; et, comme eux aussi, il a plaidé les grandes causes, sachant qu'un pays peut être fier sans doute de son importance territoriale et de sa prospérité économique, mais qu'il n'est vraiment grand que par le rayonnement de sa pensée et de son action généreuse.

Une élite d'Américains secondèrent le Président Roosevelt dans ses nobles entreprises; je nommerai seulement ceux qui ne sont plus, le regretté John Hay et F. Holls. Le premier acte de leur campagne fut la réhabilitation de la Cour de la Haye. Au printemps de 1902, le gouvernement des États-Unis décida de donner à l'Europe le bon exemple. D'accord avec le gouvernement du Mexique, il confia à la nouvelle juridiction internationale sa première cause. Puis, cette leçon n'étant pas comprise, le Président Roosevelt déclina l'Arbitrage dont on prétendait le charger, lors des affaires de Vénézuela, et renvoya les plaideurs devant la Cour qu'ils persistaient à ne pas vouloir reconnaitre. De son côté, M. Andrew Carnegie s'avisa que la Cour de La Haye n'avait pas été pourvue d'un domicile, et il la dota; « pauvre on la délaisse, pensait-il, mais une fois richement logée, la considération lui viendra ». Le mauvais sort fut conjuré.

D'autre part, un groupe puissant de l'Arbitrage s'était formé au Parlement français, à la fin de 1902, et ne cessait de harceler les gouvernements. Une atmosphère nouvelle se forma, aussi favorable qu'elle avait été contraire jusqu'alors au principe de l'arbitrage... Puis un événement décisif se produisit : le nouveau souverain de la Grande-Bretagne, le roi Édouard VII, prit sur lui d'entreprendre, en 1903, la fameuse visite de Paris qui toucha le cœur de la France et détermina l'entente cordiale; les traités d'arbitrage, les conventions d'amitié, de liquidation et d'accord se multiplièrent. Les Parlements échangèrent entre eux des visites, nouèrent des relations d'amitié. Les conventions de la Haye devinrent une ressource inespérée; leur fonctionnement automatique a suffi pour régler l'incident de Hull ou de Dogger Bang et pour sauver la civilisation d'une conflagration générale.

Les épreuves, il est vrai, ne furent pas épargnées au monde pendant cette courte période; la guerre Russo-Japonaise est un exemple, après tant d'autres, des guerres qu'on pourrait éviter et qui éclatent, malgré tout, parce que l'éducation générale de l'opinion est trop imparfaite; c'est pourtant grâce à l'initiative américaine que cette guerre s'est terminée. L'affaire d'Algésiras atteste aussi l'instabilité du régime de la paix armée, mais elle a pu être réglée sans effusion de sang par une sorte de tribunal des représentants des puissances. Jadis, — il n'y a pas si longtemps, — les Conférences diplomatiques se réunissaient après la guerre, pour en réparer les désastres; n'est-ce pas un progrès qu'elles se réunissent maintenant auparavant pour les prévenir?

Reste la limitation des armements, restent l'organisation et les sanctions de la justice internationale. Combien tout cela est lointain! disent les sceptiques.

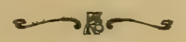
Plaisante objection; ils acceptent que la violence domine le monde depuis des siècles et ils nous demandent de la supprimer en quelques années! Nous saurons pourtant doubler les étapes. L'organisation de la paix a semblé impossible aussi longtemps que les peuples étaient séparés les uns des autres par des obstacles et des distances infranchissables; mais aujourd'hui la science les a mis en contact; ils en profiteront pour se communiquer leurs mutuelles découvertes. La paix leur est trop essentielle à tous pour qu'ils s'arrêtent aux difficultés de la préparer, alors que tant d'autres difficultés soi-disant insurmontables s'aplanissent sous leurs yeux. Les intelligences et les bonnes volontés de tous les pays vont désormais seconder l'œuvre des penseurs et des savants; elles vont se mobiliser dans le même sens, contre le même ennemi commun, l'ignorance, dans une collaboration inconnue jusqu'à ce jour et irrésistible. Elles n'atteindront pas de sitôt le but; c'est entendu; je dirai plus : elles ne l'atteindront jamais, elles ne doivent jamais l'atteindre, parce qu'elles le chercheront toujours plus haut; mais elles trouveront à l'envi les moyens de s'en rapprocher. Ces moyens, nous sommes naturellement impuissants à les prévoir tous, car ils se multiplieront à mesure que le besoin général de la paix sera plus universellement ressenti. Oui, c'est bien ce que la routine ne peut pas admettre, la paix ne sera jamais parfaite, — pas plus que le bonheur, — mais elle ira en se développant; celle dont nous serions trop heureux de nous contenter aujourd'hui paraîtra précaire et insuffisante à nos enfants et celle qu'ils prépareront à leur tour ne sera qu'un acheminement à d'autres bienfaits contrariés sans doute, mais certains.

* * *

Je viens de résumer devant vous, Messieurs, les améliorations récemment conquises : la guerre a cessé d'être la solution classique et glorieuse des conflits internationaux ; elle n'est plus que le moyen barbare et périlleux, l'ultima ratio de l'oppresseur, la dernière ressource des opprimés; loin de disparaître, les antagonismes économiques seront en proportion de l'activité des échanges; nous devons nous y préparer; mais un Gouvernement qui laisserait ces antagonismes dégénérer en haines nationales et, à plus forte raison, en haines de races, et qui porterait la guerre sur le territoire d'un rival éveillerait contre lui toute une solidarité inattendue de défiances naturelles et peut-être d'hostilités. Aussi, bon gré malgré, l'arbitrage apparaît-il comme la solution moderne de la majeure partie des conflits; et le développement de l'arbitrage aura pour corollaire la limitation des armements. Mais bientôt l'arbitrage ne suffira plus; l'arbitrage n'est qu'un remède; il faudrait prévenir le mal; la conciliation sera le devoir de demain. Elle s'imposera plus encore à l'intérieur de chaque pays qu'à l'extérieur; devoir ingrat, mission désintéressée entre toutes, puisqu'elle consiste à empêcher les difficultés de naître et puisque la malveillance pourra toujours prétendre que ces difficultés ne seraient pas nées... C'est là pourtant que devra porter notre principal effort, et c'est ce que vous enseignez dans cet admirable Institut. Laisser à la diplomatie son rôle d'autant plus utile que les contacts entre les peuples deviendront plus fréquents; lui faciliter ce rôle en instruisant autour d'elle l'opinion. Pour cette œuvre d'éducation, commencer par le commencement, par l'enfant, par la mère, par l'école; former des maîtres, des hommes, élever les consciences à un niveau où elles puissent sortir de leur isolement et se reconnaître; en d'autres termes, dans chaque pays, grouper les hommes capables d'exercer une action bienfaisante sur les Gouvernements et sur l'esprit public, capables de neutraliser les passions chauvines. Cela fait, réunir ces groupements nationaux en une association plus vaste, internationale. Tel est, pour notre génération, le dernier terme de l'évolution pacifique. L'éducation internationale que nous poursuivons, ne peut être efficace qu'à la condition d'avoir pour point de départ l'éducation nationale. A quoi bon tenter d'améliorer les mœurs de notre temps, si nous négligeons les mœurs de notre pays?

Voilà pourquoi nous sommes venus de si loin et de tant de contrées diverses, prendre part à la grandiose manifestation de l'initiative individuelle et nationale à laquelle vous nous avez fait l'honneur de nous convier et d'où nous entendons dégager une leçon universelle. Élever le niveau moral, intellectuel et matériel d'un peuple, c'est à la fois servir ce peuple et les autres peuples en leur donnant à tous un exemple, une direction. Créer une bibliothèque, un musée, un hôpital, un institut, sur un point du globe, c'est éveiller l'émulation sur des milliers d'autres points; c'est contribuer à l'éducation générale; c'est préparer la conciliation, le progrès, la paix pour le monde entier. Telle est l'œuvre que nous honorons aujourd'hui. L'antiquité se croyait quitte envers les peuples en leur donnant du pain et des jeux; la société moderne consacre à leur instruction ses plus généreuses initiatives et ses palais.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT,
Sénateur.



Poètes d'aurore et de crépuscule

—

UN MYSTIQUE CHRÉTIEN : LOUIS LE CARDONNEL

C'est en l'année 1902 que j'entendis prononcer pour la première fois le nom de Louis le Cardonnel dont les poésies n'avaient pas encore paru en volume. Ce fut dans un des derniers salons littéraires de Paris. J'entends par là une de ces maisons modestes et distinguées (je crois qu'elles se font de plus en plus rares), où une femme d'esprit raffiné entretient le culte de la haute littérature avec celui de la plus pure tradition française.

Le nom de Mme Gabrielle Delzant n'est devenu célèbre que l'année dernière par la publication posthume de ses lettres, qui révèlent un esprit supérieur et un caractère admirable (1). Ce livre n'a fait qu'accentuer la haute opinion qu'avaient d'elle, de son vivant, ses nombreux amis, lettrés, poètes et artistes. Une âme exquise rayonnait de cette apparition frêle et charmante, du galbe élégant de son visage ovale, de ses yeux d'un brun clair, où la rêverie s'aiguisait toujours d'esprit, où l'esprit s'adoucissait toujours de bonté. Elle unissait le sérieux d'une femme de Port-Royal à la séduction intellectuelle d'une Mlle de Lespinasse et à la poésie intime d'une Eugénie de Guérin. L'alchimie savante de son tempérament avait su fondre la fermeté du XVIIe siècle à la grâce du XVIIIe et aux nobles inquiétudes des temps nouveaux. Catholique convaincue et pratiquante, elle n'en avait pas moins toute la largeur de l'esprit moderne. Un mot d'elle la caractérise : « La forme du clocher importe peu; l'essentiel c'est que la flèche se dirige vers le ciel. » Cette intellectuelle passionnée était une sœur de charité pour une foule d'inconnus et, à l'occasion, pour tous ses amis. Elle avait l'habitude de dire : « Les plaies morales sont si douces à soigner. » Mme Th. Bentzon, sa grande amie, la décrit à merveille en parlant de « l'éclat caressant de ses grands yeux » et « du perpétuel sourire de sa bouche toute de bonté » et en l'appelant « une figure de jolie sainte, spirituelle et gaie, pleine d'indulgence sereine ». Cette amie fidèle, qui la connaissait mieux que personne, a aussi magistralement défini le secret de sa force et de son influence sur l'élite groupée par elle.

« Artistes et hommes de lettres ont subi l'ascendant de sa hauteur morale voilée d'un charme irrésistible. Les gens allaient à elle comme ils eussent été dans une église de sa religion, non pas seulement chercher un secours spirituel, mais trouver le réconfort de l'espoir et du repos, au milieu de ce monde de tumulte et de cohue. Il y allaient pour avoir la sensation d'être enfermés dans un morceau de ciel qui se donnait tout à eux dans leurs besoins, à eux seuls... Elle est morte prématurément de l'excès de sa charité, de son insouciance pour sa personne. Elle se prodigua, elle donna de l'amour à nous tous qui en manquions, car elle avait découvert qu'avec beaucoup de sympathie on arrive à créer une atmosphère heureuse, où les isolés se trouvent rattachés par mille liens à la communion universelle. »

Donc, un soir d'hiver, on causait au coin du feu, dans le joli salon de la place Saint-François-Xavier. Comme nous étions en petit nombre, je la priai de nous lire des vers. Elle n'y consentait que rarement et seulement dans un cercle intime. « Puisque vous voulez de la poésie, dit Mme Delzant, je vous lirai les vers d'un poète inédit, Louis le Cardonnel. » M. Delzant, aimable et intelligent Mécène, alla chercher dans sa bibliothèque un manuscrit richement relié. Notre hôtesse nous lut d'abord les strophes étonnantes sur la destinée merveilleuse et le suicide tragique de Louis II de Bavière, puis le *Campo Santo*, vision dantesque des anges et des damnés. Ces poésies me frappèrent par l'intensité du sentiment mystique qui, joint à la précision des lignes, les fait ressembler aux plus belles enluminures de Memling, à ces vierges flexibles, aux longues robes bleues et aux yeux immenses qui semblent n'avoir un corps que pour avoir un regard. Je tombai tout à fait sous le charme, lorsque la voix musicale de Gabrielle Delzant nous fit entendre la pièce intitulée *Vallis Amantium* qui peint les délices de deux amants séparés pendant leur vie et réunis par delà la mort dans une mystérieuse Atlantide :

Un pays plus lointain que l'antique Atlantis...
L'horizon est fermé d'une forêt de lys,
Qui se mêle, embaumée, à de mourants nuages;
Et laissant leurs cheveux frôler leurs purs visages,
S'en vont dans la pénombre, adorablement nus,
S'en vont dans le vallon des esprits inconnus :
Ah! pourtant reconnais qu'ils furent de la terre!..
— Ils y mouraient d'un long désespoir solitaire :
Mais depuis qu'une chair idéale est sur eux,
Depuis la mort, ils sont de blancs couples heureux.
Et voici, s'exaltant sur l'immuable site,
Qu'une vivante étoile, avec ferveur, palpite,
Tel un cœur par l'amour consumé chastement.
— Ils rêvaient de s'unir dans un recueillement
Qui prendrait pour asile une rive muette.
Ah! ne plus tressaillir d'une joie inquiète,
Qui, sitôt qu'elle naît, sent qu'elle va mourir;
S'enivrer d'un bonheur sûr de toujours fleurir!
O vous, profonds regards qui n'êtes pas mensonge,

(1) *Lettres de Gabrielle Delzant* (1874-1983) publiées par Louis Goviot, avec une préface de Th. Bentzon. 1906).

Tendresses dont l'ardeur s'enveloppe de songe,
Cheveux qui vous mêlez, vous étiez leur espoir.
Et Dieu leur a donné l'éternité du soir
Dans cette région solennellement douce ;
Regardez : c'est toujours la sommeillante mousse,
Toujours la chute d'ombre et ses enchantements,
Et ce lever brûlant d'étoile ! — Et les charmants
Epoux, dont les désirs si doucement s'apaisent
Toujours, tant leur extase est suave, se taisent;
Mais dans leurs calmes yeux ils se mirent sans fin. .

Quand Mme Delzant eût terminé sa lecture avec un imperceptible frémissement dans la voix, il se fit un de ces silences religieux, où personne n'ose parler par crainte de couper d'un mot banal l'émotion encore vibrante. — Comment se fait-il, m'écriai-je enfin, que ce Tennyson français soit demeuré inconnu et pourquoi son volume n'a-t-il pas vu le jour?

La dame de la maison baissa les paupières comme pour réfléchir, puis elle dit simplement :

« Notre ami Louis le Cardonnel se trouve en ce moment au séminaire français de Rome, où il se prépare à la prêtrise. Avant de partir, il nous a laissé en dépôt ce recueil inachevé, mais je ne sais pas s'il paraîtra jamais. » Une ombre passa sur son front pensif, puis, fermant le volume, elle reprit son sourire enjoué et sa conversation brillante, pailletée d'esprit, mais toujours nourrie de sentiments élevés et d'idées originales.

Un an plus tard, le 15 février 1903, Mme Delzant mourait brusquement, laissant un vide douloureux au cœur de tous ceux qui l'avaient approchée. Tandis que son cercueil partait de l'église Saint-François Xavier, au milieu d'une assistance nombreuse, et traversait le boulevard des Invalides, blanc de neige, pour prendre le chemin de son château natal, vers les coteaux dorés du Languedoc, je me demandais ce que faisait à cette heure, sur les collines de la la Ville Éternelle, son ami, le poète inconnu qu'elle m'avait révélé. J'ai su depuis que, parvenu à la fin de son noviciat, mais hésitant encore, il reçut l'ordination peu après ce triste événement.

En même temps ses Poèmes (1) paraissaient par les soins assidus de M. Delzant (1904), qui périt l'année suivante dans un accident de voiture.

Les amis littéraires que Louis le Cardonnel a laissés à Paris m'ont donné quelques détails sur sa vie de jeune homme. C'est grâce à Mme Delzant, m'ont-ils assuré, que le délicat poète évita plusieurs fois le naufrage et put finalement se rendre à Rome et se préparer au sacerdoce. Elle fut pour lui la Muse discrète et l'ange tutélaire, prodiguant ses bienfaits et s'effaçant toujours. Mieux que personne, j'imagine, elle a su le secret de cette âme, tendre et subtile, puisqu'elle ne cessa de veiller sur elle, de loin comme de près. Essayons de démêler son histoire à travers ses poésies. Elle n'a rien de banal et nous apparaît comme un symptôme des temps nouveaux, justement par ce qu'elle a d'insolite.

Né à Valence, Normand par son père, Lorrain par sa mère, Irlandais par ses aïeux, Louis le Cardonnel est un tempérament essentiellement celtique, plein de rêve et de divination, mais épris d'art latin. A lire ses premiers vers, on dirait qu'il a passé sa jeunesse dans les pays de l'Ouest, entre les bois vallonnés de la Vendée, les landes bretonnes et quelque plage déserte, enchantée par le spectacle immense et l'éternelle musique de l'Océan. Il s'inspire moins des cadres qui l'environnent que de ceux dont il se souvient, et moins encore de ceux qu'il a vus que de ceux qu'il imagine ou qu'il voit en songe. La nature lui parle par ses sonorités intimes autant que par ses lignes et ses couleurs.

Étranges harmonies, elles éveillent en lui la sensation de forces et d'êtres élémentaires qui se cachent derrière le voile de la matière.

Trames de sons légers par le vent faible ourdies,
Bruits de ruisseaux perdus, rires de volupté
Des Elfes, effleurant les roses alourdies,
Lorsque la belle Nuit se marie à l'Été,
Murmures, je vous sens, je vous sens mélodies.

Ainsi naît, dans cette âme, qui vibre à tous les souffles de la nature sauvage, l'idée très nette qu'il a été barde jadis dans la vieille Celtique.

Je suis le barde roux qui tresse des guirlandes
De gloire, et devant qui le palais du roi d'Ys
Ouvrit, je m'en souviens, ses portes toutes grandes,
Et mes chansons calmaient comme un De Profundis
Les pauvres morts qui vont en peine sur les landes.

Il y a dans toutes ses poésies juvéniles comme un atavisme d'existences antérieures, un surgissement involontaire de personnalités anciennes qui semblent revivre en lui.

En mille spectres je me lève
Des cités mortes, des jours vieux :
Et, lamentables, tous mes yeux
Me poursuivent de rêve en rêve,
J'entends mille sanglots confus
S'exhaler de tombeaux sans gloire :
Et c'est là-bas, dans ma mémoire,
La plainte d'hommes que je fus.

Qu'on se figure ce rêveur timide et naïf jeté subitement sur le pavé de Paris aux environs de 1890. Paris, avec ses boulevards, ses théâtres, son Chat-Noir et son quartier latin, son grouillement de vie exacerbée, ses passions déguisées en vertus et ses charmes saupoudrés de vices, son esprit, son scepticisme et son cynisme. Quelle impression déconcertante ! Le premier mouvement de cette âme humble et douce, mais ferme au-dedans d'elle-même, ne fut pas

(1) Poèmes par LOUIS LE CARDONNEL 1904.

de révolte ou d'ambition déçue, mais d'étonnement et de pitié.

Qu'est-ce que cette mer d'humaines faces clame?
Que veulent ces passants pleins de vide et de bruit?
Voici qu'ils vont bientôt la profaner, la nuit,
Ces passants oublieux de l'énigme de l'âme !
Descends sur le troupeau qui ne sait ce qu'il clame
O pitié d'un cœur chaste offensé par le bruit,
Et vous, brillez enfin dans la profonde nuit,
Astres lointains du ciel et visions de l'âme !

Il faut croire qu'il y avait en Louis le Cardonnel une ingénuité charmante, une noblesse de sentiment qui rayonnait à travers sa personne modeste et fière, car il trouva de vrais amis parmi ses émules, dans les cénacles du quartier latin. Le mouvement symboliste battait alors son plein.

On accueillit gracieusement le nouveau-venu. Plusieurs pièces publiées prouvèrent aux fins connaisseurs que Louis le Cardonnel s'entendait aux plus subtiles notations des vibrations intimes de l'âme. Comme tant d'autres, il aurait pu faire partie d'un groupe, se camper dans une attitude, revendiquer une étiquette. Mais il était si peu pratique ce Celte rêveur égaré dans les rues du Paris fin de siècle !

N'imaginait-il pas le poète idéal comme une sorte de Christ-Orphée assemblant à ses pieds des fleuves d'âmes et les entraînant vers sa montagne? Ah, qu'il dut vite reconnaître son impuissance et son erreur! S'il entendait chanter son âme au dedans de lui, était-il autre chose pour cette foule compacte et grouillante qu'une ombre parmi toutes ces ombres funambulesques?

Ces flots d'humanité sans gonflements sublimes
Nous les retrouverons, et, vains semeurs du Beau,
A des cœurs sans échos nous jetterons des rimes.

Et voici qu'à certains jours il surprenait en lui-même un trouble étrange, un étourdissement et comme un obscurcissement de son être. Des vierges au sourire énigmatique et ambigu, des têtes de courtisanes émaciées aux yeux luxurieux et tragiques, figures torturées et torturantes entrevues dans la foule, repassaient devant son imagination. Jusqu'alors il n'avait regardé qu'en spectateur lointain et plein d'effroi les nuits de Walpurgis de la jeunesse parisienne. Maintenant la terreur lui venait d'être séduit à son tour par la surface châtoyante de ces flots impurs, englouti comme une épave dans leurs tourbillons.

Cette hantise l'aida sans doute à comprendre sympathiquement la fin lugubre du roi Louis II de Bavière, entraîné par ses chimères à la folie et au suicide. Il ne put s'empêcher de voir dans sa destinée fatale une image des dangers qui le menaçaient lui-même. De là ces vers, les plus beaux peut-être et certes les plus émouvants qu'on ait faits sur la mort du plus légendaire des rois modernes :

O vous, qui, devançant l'inéluctable Loi,
Avez étreint la mort au sein d'une eau profonde,
Bien qu'ici-bas, Louis, vous ayez été roi,
Votre royaume, à vous, n'était pas de ce monde.

Suprême chevalier des légendes d'azur,
Obstinément fidèle à leur splendeur pâlie,
Vous tourniez vers les jours évanouis d'Arthur
Des yeux couleur de mer et de mélancolie.

Et c'était comme un clair de lune intérieur
Qui blanchissait votre âme, ô Ludwig, et les fées
Vous appelaient tout bas leur candide seigneur,
Vous seulement épris d'impossibles trophées.

A l'aurore de son règne et de sa jeunesse, un mâle enchanteur (Richard Wagner) réalisa pour lui tout son rêve sur la scène. Mais ce rêve aussi s'enfuit et disparut comme le cygne de Lohengrin à l'horizon. L'Enchanteur mourut et le roi resta seul. Alors vint l'heure des évocations démoniaques :

Vous fûtes entraîné par le sabbat vainqueur,
Poussant votre cheval à travers les bois sombres :
Les Mânes et la Nuit vous ont pris votre cœur,
Car ce n'est pas en vain qu'on provoque les Ombres.

Vous qui les adoriez, elles vous ont dompté :
Vous n'avez pas connu l'ardeur silencieuse
De ceux dont l'âme étreint la chaste Vérité ;
Vous avez écouté l'Ondine astucieuse.

Et maintenant, après tant de songes soufferts,
Peut-être, prisonnier d'un passé qui vous brûle,
Vous revenez, quand vibre en vos châteaux déserts
Le cri walkyrien des paons, au crépuscule.

Au milieu du trouble que causait à Louis le Cardonnel l'incompatibilité de sa nature avec le monde environnant, les difficultés de sa vie précaire et l'incertitude de l'avenir, un ami généreux, un de ceux qu'il avait su conquérir par le prestige de sa poésie et plus encore par son charme d'âme, l'emmena en Italie. A Florence, le poète eut l'impression délicieuse de rentrer dans son pays natal, dans l'éternelle patrie du Beau, dans celle qu'il n'aurait plus voulu quitter. J'imagine que dans le peintre des fresques du couvent de Saint Marc, dans le suave Angelico, il salua un frère selon l'esprit. A Pise, au Campo-Santo, il eut une de ces commotions inattendues qui laissent, dans le souvenir, une trace indélébile et marquent dans la vie une étape décisive. Ce qu'il éprouva fut-il un contre-coup direct de la célèbre fresque d'Orcagna sur le Jugement Dernier? Ce fut plutôt, dirais-je, une de ces visions intérieures qui viennent résumer parfois un état d'âme longuement et silencieusement couvé. Implacable et grave, la vision apocalyptique glissa devant

l'œil du poète, entre les cyprès immobiles du cloître aux arcades gothiques.

Marqués du saint Triangle au front,
Sur une Terre sans verdure,
Des Anges ceints de pourpre dure,
Entre des cyprès roides, vont.

Et comme imploreuses d'aumônes,
Vers les Messagers surhumains,
Du sol crevé montent des mains,
Partout se tendent des mains jaunes.

Ce sont les Maudits, les Punis,
Les Bannis du festin de gloire,
Qui soulèvent la Terre noire
Avec leurs ongles racornis.

Les multitudes réprouvées, qui ont renié le Christ, aspirent maintenant du fond de l'ombre, où elles étouffent, à la porte étincelante du ciel et du salut, mais en vain :

Elles veulent, ces mains, l'Anneau,
L'Anneau d'or des Noces mystiques,
Où l'on marche avec des cantiques
En procession vers l'Agneau.

Elles veulent, ces mains, les Palmes !
Mais, dans la lumière du soir,
Les Anges de Dieu, sans les voir,
S'en vont écarlates et calmes.

Cette vision involontaire du *Campo Santo* produisit sur Louis le Cardonnel l'effet d'un avertissement et d'un rappel à sa destinée supérieure. Il se souvint des aspirations profondes de son adolescence et de sa vocation de prêtre. Chaque homme n'a-t-il pas une voie qui marque sa destinée et hors de laquelle il ne peut s'élever dans la hiérarchie des âmes? La sienne n'était-elle pas la voie royale du renoncement et du sacerdoce? Qui sait si, en lui tournant le dos, il n'allait pas prendre, lui aussi, la route qui descend aux abîmes, et d'où l'on ne remonte plus?

Pourtant le monde le tenait encore par sa haute ambition de poète idéaliste et religieux. Il revint à Paris et s'y trouva bientôt plus désemparé que jamais. L'ami qui l'avait encouragé et soutenu disparut mystérieusement de son horizon. Quelle accablante impression de solitude, quand celui qui avait attisé le feu sacré dans les arcanes de son être, qui le conjurait de ne point désespérer, se déroba subitement, sans qu'il ait jamais pu savoir s'il était mort ou émigré.

Fantôme évanoui, toi que mon âme écoute
T'en aller dans le soir vers l'Avenir menteur,
Toi qui passas un jour seulement sur ma route,
Frère de ma pensée et moitié de mon cœur...

Il faut lire cette pièce intitulée l'*Inspirateur* pour se faire une idée de la haute conception que Louis le Cardonnel a de l'amitié et des accents pathétiques qu'il en a tirés. Mais si chaste que fût sa nature, une amitié d'homme pouvait-elle lui suffire ? Il y a dans l'âme féminine des divinations, des appréhensions et des caresses de sentiments dont l'homme est à jamais incapable. Il est certain que Louis le Cardonnel rencontra une fois en sa vie, chez une femme, cette compréhension entière, délicate et profonde, que le poète cherche presque toujours vainement. Il n'est pas moins certain que cette femme fut la défunte, dont j'ai tenté d'évoquer l'exquise figure au début de cette étude. Mieux que personne Mme Delzant était faite pour apprécier Louis le Cardonnel. Elle était comme lui une nature ardente et ailée, mais contenue par la volonté. Comme lui elle joignait de profondes aspirations religieuses à l'amour de la vie et de la beauté. Enfin ils possédaient en commun le sens subtil de la littérature et le goût passionné de la poésie. La Muse, qui dormait dans cette femme, dut s'éveiller en tressaillant au contact de ce poète mystique dont tous les vers sont imprégnés d'un souffle d'âme et d'au-delà. Elle devint son meilleur conseiller et son guide intelligent. Il lui dut, sans doute, la pleine éclosion de sa poésie. D'autre part, on comprend aussi que le volume, ayant paru peu après la mort de Mme Delzant et au moment même où Louis le Cardonnel allait revêtir l'habit sacerdotal, la figure de sa protectrice n'apparaisse dans ce recueil qu'incidemment et comme voilée. On y trouve cependant deux poésies qui ne peuvent être adressées qu'à elle. La première se rapporte au début de leurs relations et porte en titre : *A une âme*.

Grande âme que dévore une ardeur éternelle,
Le même javelot céleste m'a touché,
Et je sens naître en moi le feu qui vous rend belle,
Du véritable Erôs, véritable Psyché.

Quand vous m'avez parlé de cette voix meurtrie
Où vibraient la souffrance et l'extase à la fois,
Le deuil d'être exilé de la même patrie
A frémi dans mon cœur comme dans votre voix.

J'ai lu dans vos regards la brûlante pensée
Qu'excepté le retour au Pays, tout est vain.
Puis, vous vous êtes tue, âme deux fois blessée
Par l'ennui de la terre et par l'amour divin.

... Nous saignons tous les deux : mêlons le sang qui coule
De nos fronts douloureux et de nos cœurs navrés;
Montrons-nous, loin des yeux de la cruelle foule,
Le dard mystérieux qui nous a déchirés.

Mais vous, que le vainqueur terrassa la première,
Pour qu'un jour, par la Mort, au seuil de votre Roi,
J'arrive comme vous chère âme de lumière,
Eclairez le chemin, en montant devant moi.

La confession réciproque de deux souffrances

sœurs n'est-elle pas la forme la plus intense de la fusion des âmes, puisqu'elle remue les fibres les plus secrètes du cœur? Mais, si Mme Delzant était douce et infiniment compatissante pour les autres, nulle femme ne fut plus sévère pour elle-même. Elle savait s'imposer une discipline de fer et eût porté le cilice en souriant. Elle était pareille à l'hermine qui ne supporte pas un grain de poussière sur sa robe. Avec elle, nul danger qu'un sentiment trop passionné vînt troubler le ciel d'une si noble amitié. Elle était capable d'être pour son poète non seulement une protectrice intelligente, mais encore un directeur de conscience, fût-ce au prix d'une séparation qui la privait d'un ami sans pareil. Ce rôle elle l'assuma. Depuis son adolescence, Louis le Cardonnel avait l'idée du sacerdoce, mais il n'osait s'y décider. Par un exemple rare, digne d'exercer la sagacité d'un psychologue profond, il fut amené lentement et sûrement à ce sacrifice suprême par celle-là même qui lui avait révélé le suprême bonheur d'être compris d'une femme.

Après les délicieuses soirées au salon de la place Saint-François-Xavier, après un long séjour d'automne, en Gascogne, dans la famille Delzant, à Paraïs, où il occupait le pavillon de la bibliothèque, travaillant, rêvant à son aise et lisant le soir ses vers à la châtelaine, dans le cercle familial, Louis le Cardonnel se décida un jour, sur les instances de son amie, à partir pour Rome et à s'y préparer à la prêtrise. Peut-être lui fallait-il la Ville Eternelle pour passer doucement de l'état de poète libre à celui de prêtre. Contre coup tragique, ce fut là qu'au bout d'un an il apprit la mort subite de Mme Delzant!... Son nouvel apostolat ne lui permettait plus de communiquer au public les émotions poignantes que lui causa cet événement inattendu. Mais, sa douleur une fois apaisée, il voulut du moins consacrer, dans son œuvre, par quelques stances d'adieu, le souvenir de celle qui avait été à la fois sa Muse et l'étoile polaire de sa vie. La pièce s'appelle *In Memoriam* :

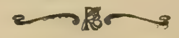
O vous, qui resterez en nous toujours présente,
Figure inanimée,
Maintenant que voilà sur vous, froide et pesante,
La tombe refermée,
Doucement nous voulons redire, ô noble femme,
— Afin qu'on s'en souvienne —
Que vous fûtes un cœur grave et sans tache, une âme
Pure et patricienne.
... La grâce de Platon errait dans vos sourires,
Et, sous votre main frêle,
Faite pour effleurer luths, citoles et lyres,
On trouvait Marc-Aurèle.
Mais vous étiez aussi la chrétienne, penchée
Sur l'humaine misère,
La servante de Dieu, dont l'aumône est cachée,
Et l'Epouse et la Mère!

Je sais, je sais, aux jours des douloureuses luttes,
Dame au regard pudique,
Des fils de votre cœur pour qui, priant, vous fûtes
Comme une autre Monique.

Peu après Louis le Cardonnel reçut l'ordination. Il fut pendant un an le desservant d'une humble commune de l'Isère, où il vivait misérablement en donnant aux pauvres la plus grande partie de son traitement. Reconnut-il qu'il était plus fait pour la vie contemplative que pour l'action, ou bien la nostalgie de l'Italie le reprit-elle? Quoiqu'il en soit, il est aujourd'hui attaché comme prêtre au couvent des Bénédictins d'Assise, où il travaille à de nouvelles œuvres. Hôte de Dom Gregorio Frangipani, qui appartient à une des plus illustres familles siciliennes, il fait l'éducation de son neveu et lui enseigne l'amour de la littérature et de la poésie françaises. Ainsi finit l'histoire laïque de ce poète devenu prêtre.

Ce qui distingue les poèmes de Louis le Cardonnel de centaines d'autres volumes contemporains de piété banale et de religiosité de commande, c'est la vivacité de leur sentiment et l'originalité de leur forme artistique, à la fois hiératique et moderne. Ici les dogmes, les rites et les symboles sont renouvelés par le sentiment individuel. Le mystère chrétien n'apparait pas opaque et imposé du dehors en des formules mortes, mais transparent et revécu dans le libre développement d'une âme. Il y a là comme un symptôme et une indication d'un possible renouvellement de l'esprit religieux, si jamais la chrétienté secouait « l'esprit d'immobilité et de domination » signalé par Fogazzaro, qui règne dans l'Église actuelle et qui pèse si lourdement sur elle. — Opposant le cas de Louis le Cardonnel à celui de Mme Ackermann, j'en tirerai encore une autre conclusion, au point de vue de nos études de psychologie poétique. Il prouve que l'aspiration mystique et la foi en l'Au-de-là est une des forces spontanées et irréductibles de l'être humain. La vocation religieuse se manifeste ici par un développement naturel, continu et irrésistible, en dépit des circonstances contraires et de l'atmosphère ambiante. L'avenir pourra donner une autre direction à cette force, mais non la supprimer. Il est vrai que tout récemment un ministre français est venu nous annoncer du haut de la tribune du Parlement que le XXe siècle avait éteint dans le ciel les étoiles de l'espérance pour permettre à l'homme de saisir sa proie. Ce ministre ne sait pas qu'on n'arrache pas plus au ciel de la conscience humaine les idées éternelles qui l'éclairent que les astres du firmament.

Édouard Schuré



LES CONSÉQUENCES SOCIOLOGIQUES DE LA VICTOIRE JAPONAISE (1)

Les guerres restent, jusqu'à nouvel ordre, les phénomènes historiques les plus « impressionnants » : c'est par elles que sont le plus fortement secouées non seulement l'imagination populaire, mais la pensée philosophique. On a pu relever déjà, dans l'œuvre des Fustel, des Taine, des Renan, les traces noires laissées par l' « Année terrible ». Ce que 70 a été pour la pensée française, la guerre russo-japonaise le sera, peut-être, pour la pensée européenne. Dans le monde des idées, la vibration des explosions de Mandchourie n'a pas fini de se propager. Mais déjà on peut le remarquer : sous la pression des faits nouveaux la révision des théories commence. Nos opinions sur les rapports de l'Orient et de l'Occident, sur les différences et les ressemblances des races, sur les divergences et les convergences des civilisations sont à la refonte.

*
* *

On sait quelle distance séparait, sur ce point, les conclusions générales du XIXe siècle de celles du XVIIIe. Celui-ci se terminait par un feu d'artifice, apothéose des Droits de l'Homme. Admirez, frères de tous pays, de toutes races : ce beau feu luit pour tout le monde. Le XIXe siècle fait une fin prosaïque. Il aboutit à une déclaration des droits éminents de la race blanche. Gare à vous, races « inférieures »...

Pour promouvoir ce sentiment impérialiste, la science conspirait, semblait-il, avec l'industrie; le comptoir se liguait avec la bibliothèque. Je ne connais plus l'homme, répétait-on avec Taine, mais des blancs, des noirs, des jaunes. Où une vague philosophie parlait d'unité, d'identité, d'égalité, des recherches précises montrent les différences, bien plus, les inégalités essentielles. Sur les épaules de ces peuples serfs, incapables d'exploiter eux-mêmes leur part de globe, installons donc notre empire sans scrupules : la domination du blanc, démiurge universel, sur le reste des hommes est nécessaire à la domination de l'humanité sur la nature.

C'est cet article de foi, précisément, que la dernière guerre semble avoir ébranlé.

Nous éprouvons quelque difficulté, aujourd'hui, à nous rappeler le saisissement, la stupeur de la plupart des Européens devant le vol des victoires japonaises. Ce qui frappait le plus les esprits, ce n'était pas seulement l'importance des succès obtenus, mais la nature de la préparation qu'ils révélaient. On n'y sentait pas seulement un élan impétueux, mais une méthode impeccable. On y voyait à l'œuvre, à côté de l'esprit de sacrifice, un esprit de prévision scientifique poussé jusqu'au dernier détail. Toutes les ressources de l'industrie et de l'hygiène modernes étaient utilisées. Le vainqueur, ce n'était pas le Samouraï, « vêtu de lames et de plaques », mais le petit Jap, vêtu, armé, équipé, à l'européenne.

Le pire, c'est que ce diable jaune, si habile à utiliser nos armes contre nos tristes champions, annonçait l'intention d'appeler ses frères à la rescousse et de réveiller, de proche en proche, toute l'Asie. « C'est pour vous aussi que nous travaillons », disaient aux Chinois les émissaires japonais. Laisserons-nous plus longtemps des peuples étrangers décider de nos destinées? « La paix de l'Orient, pouvait-on lire dans une revue japonaise, exige que par une union des Orientaux, sous l'influence transformatrice du Japon, un grand empire se forme sur le continent extrême-asiatique, si bien que, militairement, politiquement, financièrement, les caprices et les violences des Européens et des Américains ne soient plus possibles, mais que les Orientaux eux-mêmes assurent l'ordre en toutes choses? » En trois mots : « l'Asie aux Asiatiques. »

Des bords de l'Amour aux bords du Gange, ce cri a trouvé de l'écho. Les Chinois jugeaient un peu dur, d'abord, de se mettre à la remorque du Japon : pendant tant de siècles il a été leur élève. Mais la haine de l'ennemi commun a fait taire l'amour-propre. Dès à présent les « échanges » sont organisés. Le Japon prête ses professeurs. La Chine envoie ses étudiants. Entre le petit et le grand Empire un pont est jeté, par où l'on fait rouler, de l'un à l'autre, tout l'appareil du *nouveau savoir*.

Mais le rayonnement de la victoire s'étend plus loin. L'Inde elle-même, malgré la différence des races, tourne son regard vers le Japon. Le sentiment d'une fraternité asiatique commence à s'établir. Déjà, au moment de l'expédition des armées européennes en Chine, un babou s'indignait, devant M. Piriou, qu'on fît marcher des Sikhs sur Pékin : « Mais les Chinois, ce sont nos frères, à nous! » Depuis, le succès a fait germer, à côté des colères communes, de communes espérances. Le gouvernement de Lord Curzon a été obligé d'interdire aux babous d'aller demander à leurs frères japonais une éducation politique en même temps que scientifique. Ainsi se vérifiait la prévision que citait Pierre Mille au début de la guerre : « Tout le monde ici est russophobe, écrivait un fonctionnaire anglais. Ces gens-là ne voient pas que nous ne sommes, en Asie, qu'une poignée d'hommes administrant des milliers d'indigènes, et qu'une défaite infligée par

(1) V. la *Revue Bleue* du 26 janvier 1907.

une nation asiatique à une puissance européenne est un danger sérieux ».

Danger militaire, sans doute, mais d'abord et surtout danger économique. Non pas seulement parce que les masses jaunes, s'éveillant à la vie industrielle, vont fournir à volonté des ouvriers à prix réduits, mais encore parce que l'élite jaune, non contente des succès militaires, entend primer aussi dans les luttes commerciales. Elle rêve d'éliminer le blanc des fonctions de direction qu'il s'était jusqu'ici réservées. Il pouvait penser qu'il resterait jusqu'au bout « l'administrateur et le bénéficiaire de la fortune jaune ». Sur ce point aussi il faut en rabattre. Elles sont déjà nombreuses, les entreprises que des Chinois ou des Japonais dirigent et où des ingénieurs européens sont employés.

Ainsi la pyramide classique est ébranlée. Des « inférieurs » réclament, ou mieux, prennent leur place au sommet. Devant ces ascensions déconcertantes la vieille Europe réfléchit. Elle se demande ce que valent au juste les antithèses qui lui servaient à justifier, par une philosophie commode, la mainmise de ses fils sur le reste du monde.



La « philosophie des races » devait être la première atteinte. On sait quel prestige elle avait conquis au XIXe siècle : la conspiration des passions nationales et des modes scientifiques travaillait pour elle. Comme des « têtes épiques » on répétait volontiers qu'il y avait parmi les peuples, des têtes monothéistes ou des têtes polythéistes. Telle race passait pour avoir dans le sang le souci de l'indépendance individuelle. Telle autre paraissait prédestinée aux régimes d'autorité.

Par dessus tout on pensait avoir démontré pour jamais, contre la philosophie apriorique du XVIIIe siècle, l'inégalité des races humaines. J'en apporte des preuves, s'écriait M. de Gobineau, incorruptibles comme le diamant, et sur lesquelles la dent vipérine de l'idée démocratique ne pourra mordre. Dans la toile immense de l'histoire humaine, noirs et jaunes ne fournissent, selon lui, que le fond grossier, le coton et la laine. Les Sémites « assouplissent cette laine en y mêlant leur soie ». Enfin le « groupe arien, faisant circuler ses filets à travers les générations ennoblies, applique à leur surface un éblouissant chef-d'œuvre, ses arabesques d'or et d'argent ». Que surtout chacun de ces types reste à sa place, qu'ils n'essaient pas de mélanger leurs sangs, d'échanger leurs fonctions, ou tout est perdu : c'est la décadence irrémédiable, sanction des lois naturelles méconnues.

Il y a longtemps, certes, que la faiblesse de cette espèce de fatalisme ethnique a été dénoncée. Et l'on a pu trouver, dans l'histoire de tous les temps et de tous les pays, assez d'exemples d'ascensions imprévues pour faire éclater les cadres anthropologiques. Mais nul exemple ne devait produire sur l'opinion l'effet de la victoire japonaise. Ici l'on ne montrait plus seulement — comme on le fait quand on signale l'élévation de quelques noirs distingués — quelques gouttes d'eau jaillissant hors du lit du fleuve. C'est tout un fleuve qui change de lit. C'est tout un peuple qui se permet de sortir des voies que la philosophie sociale de l'Europe lui avait assignées. et se montre capable d'adapter à ses besoins une civilisation « supérieure ». Qu'est-ce à dire sinon que les civilisations ne sont pas adhérentes aux races comme la peau à l'os, mais que bien plutôt elles sont posées sur les races, comme le vêtement sur la peau? En d'autres termes, les races sont plus plastiques qu'on le croyait. Et il n'en est peut-être aucune qui soit condamnée, en matière de civilisation, à une infériorité éternelle.



Mais ce n'est pas seulement la thèse de l'inégalité des races, c'est celle même de la diversité foncière des civilisations qui devra peut-être s'atténuer, au contact des faits nouveaux.

Il semblait que l'histoire, triomphante au XIXe siècle, eût à jamais barré la route, sur ce point, aux tendances unitaires de la philosophie. Envers et contre les systèmes, les enquêtes multipliées nous avaient pénétrés du sentiment des différences. Auguste Comte encore gardait la prétention de découvrir, dans le progrès des sociétés humaines, une seule loi d'évolution, — la « loi des trois états ». Mais c'est que, malgré ses déclarations, il n'use nullement de la méthode historique. Le malheur de M. Comte, disait Renan, est d'avoir un système : « M. Comte fait exactement comme les naturalistes hypothétiques qui réduisent de force à la ligne droite les nombreux embranchements du règne animal. » Un libre regard jeté sur le monde révèle l'irréductible originalité des civilisations. Il n'y a pas une évolution, mais des évolutions sociales. L'histoire humaine ne monte pas d'un seul jet, comme un tronc rigide. C'est un foisonnement de branches divergentes.

Mais des forces qui divergent ne peuvent-elles, à un certain moment, à partir d'une certaine hauteur, converger à nouveau? En ce sens si l'unité ne se trouve pas au point de départ, elle se retrouverait au point d'arrivée. Spencer nous répète que tout va, dans la société comme dans la nature, de l'homogène à l'hétérogène. On s'aperçoit aujourd'hui que sur bien des points la formule se laisse retourner. Bien des

choses passent, nous fait observer M. Lalande, de l'hétérogène à l'homogène. Dans l'ordre des phénomènes sociaux surtout nous saisissons à l'œuvre, à côté de la différenciation, l'association. Vous nous montrez le lac sur les hauteurs, et les rivières courant chacune de leur côté ? Mais nous voyons le lac dans la vallée ; les eaux des rivières s'y rassemblent et s'y mêlent. Après bien des détours il est donc permis de rêver encore l'unification sociale de la planète.

De ce côté, ne semble-t-il pas que l'essor japonais rouvre des perspectives ? Si les Japonais ont été vainqueurs, c'est après tout parce qu'ils nous ont emprunté nos armes, nos outils et nos machines, nos méthodes et notre culture. Ils n'ont triomphé des représentants de l'Europe qu'en se montrant beaucoup plus européens qu'eux-mêmes. Et leur nationalisme asiatique n'aboutira qu'à une européanisation de l'Asie. A travers ces oppositions une unité plus large se prépare.

* * *

Il faut distinguer. Les Japonais nous imitent, disons-nous. Nous en aurions volontiers conclu qu'ils nous admirent, qu'ils aiment notre civilisation, qu'ils n'ont qu'un désir, la répandre, la faire pénétrer dans l'Asie tout entière. Mais regardez-y de plus près : l'imitation japonaise vous apparaîtra comme un cas très spécial d'imitation. C'est une imitation délibérée et limitée, par cela même qu'elle est, si l'on peut ainsi dire, à base d'antipathie.

Le grand théoricien de l'imitation, Gabriel Tarde, nous la montrait allant du supérieur à l'inférieur, et de l'intérieur à l'extérieur. Si l'on adopte les manières de quelqu'un, semblait-t-il penser, c'est qu'on l'admire, c'est qu'on croit à son excellence, c'est qu'on sympathise avec son état d'âme : les transformations extérieures, de gestes ou d'habits, que l'on s'impose en conséquence ne font que traduire cet effort de communion intime. M. Lapie, en étudiant les *Contacts de civilisations*, montrait récemment, par nombre d'exemples anciens et modernes, sur combien de points la théorie de Tarde devrait être rectifiée. L'exemple japonais, en tous cas, ne lui est pas favorable. Si les sujets du Mikado se sont mis brusquement à nous imiter avec méthode, ce n'est pas que l'état d'âme caractéristique de la vie européenne exerce sur eux une attraction quelconque. Bien plutôt pourrait-on dire qu'il leur répugne essentiellement. C'est pour mieux repousser l'intérieur de notre civilisation qu'ils s'en approprient l'extérieur. C'est pour défendre leur âme qu'ils nous empruntent notre corps. C'est en un mot un profond instinct de conservation collective qui est le ressort — et en même temps le frein — de leur imitation volontaire.

Il y a longtemps que Lafcadio Hearn nous en avait avertis. Dans sa nouvelle, *Un Conservateur*, il nous montre un jeune Japonais, profondément blessé dans son amour-propre national par l'intrusion des étrangers, par l'arrivée des « vaisseaux noirs » du commodore Perry. Il se met donc résolument à l'école de ces blancs qui ont cyniquement abusé de leur force. Il comprend bientôt que le secret de cette force se cache, non pas dans leur religion comme il le croyait d'abord, mais dans leur science, dans leur industrie, dans leurs techniques. Il s'efforce donc de doter son pays de tout l'appareil de la civilisation européenne, mais à seule fin de sauvegarder plus sûrement la civilisation japonaise. En fait, que les Japonais soient attentifs à conserver tout ce qu'ils peuvent du mobilier et du vêtement classiques, qu'ils restent fidèles à leurs traditions de propreté, de politesse, de gaieté, qu'ils demeurent, en particulier, une nation « d'esthètes » raffinés, c'est ce que montre F. Challaye dans ses tableaux, amoureusement composés, de la vie intime du Japon. Au fond, sous son armure nouvelle, ce pays entend bien rester « aussi oriental aujourd'hui qu'il y a mille ans ».

* * *

Mais l'espoir n'est-il pas chimérique ? On voudrait arrêter, en quelque sorte, l'imitation à l'épiderme, et n'emprunter que les dehors de la civilisation étrangère, sans se laisser pénétrer par elle. Mais l'outil que nous utilisons quotidiennement modifie jusqu'à notre âme. A manier des choses nouvelles, on se crée une nouvelle personnalité. S'il y a une statique sociale, s'il est permis, dans les sociétés humaines aussi, de supposer une corrélation des organes, il n'est pas probable qu'une nation puisse changer du tout ou tout tel ou tel de ses organes sans voir se transformer de proche en proche tout son organisme.

Le Japon, pour tenir tête aux puissances européennes, a voulu devenir une grande puissance. Il a réclamé sa part du jeu politique, diplomatique et militaire. Mais c'est un jeu qui coûte. Pour tenir le coup, il faut des finances prospères. D'où la nécessité d'une vie industrielle active. Le Japon s'est donc, tant qu'il a pu, industrialisé. Mais qui ne sait les transformations profondes que l'invasion de l'industrie impose à toutes les sociétés ? L'esprit scientifique et le sentiment démocratique lui font escorte : deux rudes ouvriers, et qui ont vite fait, lorsqu'on les a laissés prendre un pied dans une maison, d'en prendre quatre. Combien de temps les traditions les plus chères au Japon tiendront-elles devant les exigences fatales des nouveaux venus ?

En fait, que la grâce sereine de la vieille vie japo-

naise soit déjà profondément altérée, les voyageurs nous en rapportent cent preuves. N'en retenons qu'une : la décadence de la coutume classique de l'Inkyo, dont nous parle M. Aubert. Au Japon, il était de bon ton, à quelque profession qu'on appartînt, de prendre sa retraite de bonne heure. Vers la quarantaine, l'homme se retirait volontiers de la vie active, content de savourer avec quelques intimes la beauté des paysages choisis. C'est en pensant à ce goût de la retraite méditative que Max Müller observait naguère : « Nous qui tenons à honneur de mourir sous le harnais, nous aurions peut-être quelque chose, sur ce point, à apprendre des Orientaux. » Mais si les Orientaux ne nous ont guère appris l'art du repos, ils prennent en revanche, à notre école, l'habitude du mouvement perpétuel. Un industriel japonais, très européanisé, ne pouvait s'empêcher de regretter, devant M. Aubert, le bon vieux temps où l'on pouvait encore se reposer, de bonne heure, à la campagne. Maintenant, ce n'est pas possible. Le mikado lui-même, bien qu'il ait dépassé la cinquantaine, ne songe pas à abdiquer comme ses ancêtres. « La nation est trop engagée dans les affaires mondiales pour que, lâchant les affaires publiques ou privées, des hommes de quarante ans puissent se retirer du monde. »

Ainsi l'Occident a communiqué sa fièvre au Japon. Le virus étend ses ravages chaque jour un peu plus loin. L'expérience semble prouver qu'il est difficile d'emprunter à demi. Dans le monde social comme dans le monde biologique, tout se tient. Cuvier, sur le vu d'un seul os, était capable de restituer l'anatomie de tout l'ensemble. La sociologie n'en est pas encore là. Il lui est du moins permis de prévoir que si les sociétés asiatiques, pour se délivrer de la civilisation européenne, lui prennent méthodiquement ses mécanismes, ceux-ci les entraîneront plus loin qu'elles le pensent, et fût-ce à leur corps défendant, les rapprocheront de nous.

*
* *

Rapprochement d'autant plus vraisemblable que la dynamique sociale vient ici au secours de la statique : il est permis d'escompter, en raison même de leur passé, les futures évolutions des sociétés asiatiques. L'intérêt qu'elles excitent aujourd'hui nous invite à nous pencher plus attentivement sur leur histoire : nous apercevons alors que déjà elles se sont montrées capables de transformations profondes, et qui souvent s'accomplissaient dans le même sens, on pourrait dire selon la même loi, que celles des sociétés européennes.

L'Europe perpétuellement mobile, l'Asie éternellement immobile, — encore une antithèse classique dont il faut limiter la valeur. Sumner Maine nous avertissait de ne pas être dupes de notre propre agitation. « Ne croyez pas, disait-il en substance, que comme les vôtres toutes les sociétés soient tourmentées par le démon du progrès. Il n'opère que dans un cercle restreint. Ailleurs, c'est le repos sacré, la sérénité hiératique, la pétrification religieuse. Sans doute les sociétés orientales ont connu — les communautés de village de l'Inde en sont la meilleure preuve — les mêmes formes sociales que les vôtres. Mais les phases que celles-ci ont traversées dès longtemps, celles-là s'y sont arrêtées pour jamais. »

N'y avait-il pas quelque exagération dans cette théorie du grand sommeil oriental? Vue d'un peu loin, la cascade elle-même apparaît comme une fissure blanche, immobile au flanc des roches. En fait, vu de près, l'Orient bouge, dans le passé comme dans le présent. De la Chine elle-même ne nous dit-on pas aujourd'hui qu'elle a été essentiellement « novatrice »? Ouvrez le livre si entraînant du capitaine d'Ollone :

« D'une antiquité sans date, immobile, immuable; momie gigantesque qu'enserre un réseau de traditions et de préjugés et qui dort depuis les premiers âges d'un sommeil tout peuplé de souvenirs merveilleux et de légendes; antinomie vivante de l'action, de la force, du progrès, telle apparaît la Chine au monde occidental. Récente d'origine, en perpétuelle transformation, agrégat de peuples divers par la race, le langage, les coutumes, mais soumis et maintenus par la force; progressive, guerrière et conquérante, telle elle se montre à qui ouvre son histoire. »

Pour l'Inde, mêmes redressements de l'opinion reçue. M. de la Mazelière, décrivant l'évolution de la société hindoue, fait observer qu' « entre la société d'Abkar et celle d'Açoka les différences sont aussi grandes qu'entre la société de Louis XIV et celle d'Alexandre-le-Grand. » Bien plus, dans l'histoire hindoue comme dans l'histoire européenne, il prétend pouvoir distinguer une antiquité et un moyen-âge, une renaissance et un âge classique. Il signale en un mot entre les deux évolutions si distantes, un certain nombre de parallélismes.

Des phases analogues se distingueraient plus aisément encore, cela va de soi, dans l'histoire du Japon lui-même. N'y a-t-on pas montré une féodalité succédant à une manière d'empire carolingien; puis une monarchie absolue, à la Louis XIV, prenant le pas sur la féodalité? Qu'est-ce à dire, sinon qu'entre la loi de l'Orient et celle de l'Occident on avait peut-être établi, sous l'effet des premières impressions concrètes, une antithèse trop absolue? Là comme ici se sont produits de grands changements, et souvent dans le même sens. L'histoire mieux connue des sociétés

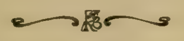
asiatiques nous ferait sans doute plus aisément admettre, pour elles aussi, l'hypothèse d'un progrès qui apparierait de plus en plus leur civilisation, dans son ensemble, à la civilisation européenne.

*
* *

Ainsi se laisserait entrevoir une sorte de synthèse des conclusions opposées auxquelles s'étaient arrêtés le XVIIIe et le XIXe siècle. Celui-là croyait à l'existence d'*une* humanité : les différences entre les hommes lui paraissaient superficielles et négligeables. — Je ne connais pas l'humanité, répondait le siècle de l'histoire, mais des humanités : races inégales, civilisations divergentes. — Mais l'inégalité des races interdit-elle le progrès à aucune? La divergence initiale des civilisations empêche-t-elle leur convergence finale? L'humanité *est*, c'était trop dire, sans doute, mais du moins l'humanité *devient* : c'est peut-être ce que répondra le XXe siècle.

Ce ne serait pas la première fois que la catégorie du devenir, substituée à celle de l'être — la catégorie du progrès, substituée à celle de la substance — aurait servi à la réconciliation finale d'idées antithétiques...

C. Bouglé.



UNE CAPITALE MILITAIRE SAHARIENNE AU XIIe SIÈCLE

Merrakech la Rouge.

Elle n'a pas la blanche apparence de Fez présentée dans la verdure comme un bosquet de fleurs d'orangers, elle est « rouge » à cause de ses murailles de pisé que des étés millénaires ont cuites; loin d'onduler comme Fez sur des rondeurs de collines, elle est couchée sur la plaine, elle est plate et comme alignée sur l'horizon du désert. La source de son nom ne fut pas une « rivière d'or » abondante et embaumant des prairies, mais, probablement, les quatre pierres d'un puits desséché, délaissé des caravanes.

Ceux qui y pénètrent aujourd'hui et qui ont déjà visité Fez sont frappés de la dissemblance des deux grandes cités du Maghreb, et accusent tous en Merrakech les caractères imprévus d'une ville nettement africaine, voire soudanaise :

« Ses maisons basses et ses murailles en terre, a écrit M. Montet, sa population en partie nègre ou mulâtresse, donnent, paraît-il, une idée de Tombouctou. Dans ses rues étroites et pleines de poussière, surtout dans les quartiers des marchands et les souks, protégés contre le soleil par des toits de branchages, règne une vie intense. On a la sensation d'être dans une fourmilière. »

C'est que, aussi exactement que Fez fut la capitale andalouse du Maghreb-el-Aksa, Merrakech en fut, dans l'histoire, la capitale africaine : s'il est vrai qu'à Fez, la vie s'apparentait étroitement à celle de la Péninsule Ibérique, au point qu'on ne s'y sentait guère en Afrique, ici du moins la vie marocaine cessait d'être un reflet de la vie mauresque d'Espagne et, plus chaude et plus violente, prenait un coloris original, autochtone. Aussi est-ce le type d'une ville de civilisation africaine qu'il importe d'étudier en Merrakech, en la considérant aux époques de son plus vigoureux développement.

*
* *

Sa fondation même la rattache au premier grand mouvement où se soit enhardi et affirmé le tempérament africain, endurci par la discipline du désert. C'est au XIe siècle : les Lemta ou Lemtouna voilés, « ancêtres des Touaregs, vieille race berbère et sanhadjienne », qui, récemment initiés à l'islamisme, s'élancent toujours plus au Nord, sur leurs chameaux de course ou de guerre, pour convertir au fanatisme de leur foi nouvelle les populations lâches du Maghreb, fondent Merrakech.

Ils s'intitulent eux-mêmes *El-Morabetin*, les Religieux.

Un jeune Saharien, Yousef-ben-achfin est leur chef : ses cheveux sont crêpus, la mèche révélatrice de Mahomet se courbe à son front, ses sourcils se rejoignent; il est courageux, résolu, « imposant » : époux de la belle Zeïneb, veuve d'un souverain vaincu, la Magicienne, il détient les faveurs de l'avenir. Il prend Fez; jusqu'à Tanger, il porte les conquêtes des Almoravides dont il ouvre la dynastie; l'étendue du Maghreb lui obéit. Et l'Espagne a suivi la marche de ses victoires, car les émirs de Séville, de Grenade, d'Alméria et de Badajoz lui font demander son secours contre le roi chrétien de Galice et de Castille. Alors, avec son armée où, près des Africains, Arabes, Berbères, nègres et nomades du Sahara se pressent des mercenaires et des esclaves chrétiens bardés de fer, il passe en Espagne, et, dans une bataille où sa garde noire multiplie des prodiges de vaillance, il défait à Zallaga le roi chrétien, qu'un nègre a blessé à la cuisse.

C'est la première fois qne l'on vit des chameaux en Espagne, relatent les chroniqueurs. C'est, à vrai dire, la première fois que les Barbares du désert envahissent une contrée où, entre des monuments élégants, fleurit une civilisation riche, diaprée et délicate : leur

sauvagerie de races sobres s'y exaspéra en cupidité au point de « dégoûter » les Maures eux-mêmes qui avaient imploré leur secours. Et ce fut pour le jeune conquérant saharien une révélation dont la merveille humilia son ambition avant de la tendre et de la passionner.

« Lorsque je n'avais pas encore vu ce pays, avoua-t-il, je me figurais que mon royaume valait quelque chose, mais je m'aperçois maintenant qu'il n'en est rien. Quel moyen emploierai-je donc pour rester maître de cette belle contrée ? »

« Délivrer la péninsule des chrétiens, ajoutait-il, tel a été notre seul but quand nous avons vu d'une part qu'ils en étaient devenus presque entièrement les maîtres, et d'autre part quelle était l'incurie des princes musulmans, leur peu d'ardeur à faire la guerre, leurs dissensions intestines, leur amour du repos; chacun d'eux n'avait d'autre souci que de vider des coupes, d'entendre des chansons, de passer sa vie à s'amuser. Pour peu que je vive, je saurai rendre aux Musulmans toutes les provinces que leur ont prises les chrétiens pendant cette calamiteuse période, *je les remplirai*, pour combattre nos ennemis, *de cavaliers et de fantassins qui ignorent le repos, qui ne savent ce que c'est que de vivre mollement, qui ne songent qu'à dresser et entraîner leurs chevaux, qu'à soigner leurs armes, qu'à se précipiter à l'appel qu'on leur adresse.* »

Révélé à des peuplades guerrières, l'Islamisme vient de retrouver sa primitive ardeur militaire aux déserts de l'Afrique occidentale, et ce souverain de race neuve va reforger l'Islam avec des forces africaines. Il appela des renforts sahariens, combattit l'un après l'autre les émirs qu'il tenait pour ennemis autant que des chrétiens, posséda l'Espagne jusqu'à l'Ebre. Mais il resta lui-même d'une exemplaire austérité, dédaignant les plaisirs du monde, se nourrissant toujours de viande, de lait de chameaux et d'orge, ne portant que des vêtements de laine : il ne prit au spectacle des somptuosités andalouses et au sentiment de ses victoires que le conseil de porter le titre, plus politique qu'ambitieux, de « Prince des Musulmans, souverain de l'Espagne et du Maghreb. »

C'est au milieu de cet empire étalé des « rives de l'Ebre et des Baléares jusqu'au delà du Niger » que naquit et s'éleva la ville de Merrakech : il faut y voir la première grande ville que bâtissait, dans l'orgueil de sa victoire, le nomade d'Afrique, d'abord pour qu'il y cachât ses richesses en troupeaux et en moisssons, puis pour qu'il y pût concentrer ses forces militaires et méditer ses efforts, enfin pour s'apprivoiser, à loisir et à l'abri, aux douceurs de la civilisation qui, sous son climat habituel, ne pouvaient l'efféminer : à Merrakech, tout en goûtant au bien-être auquel l'avait initié le spectacle de races affinées, le nomade saharien restait sur son sable, à l'horizon du désert, et il s'y paraissait moins le prisonnier d'une ville que le voyageur qui séjourne en une oasis.

*
* *

Or, en moins d'un siècle, au XIIe siècle, qui fut celui de sa plus brillante fortune, sous El-Mansour, l'un des premiers Almohades, Maroc était devenue une grande ville d'art, de sciences, de commerce, avec une renommée plus lointaine et plus fastueuse que le fut jamais celle de Fez; mais la ville, fondée par de violentes tribus sahariennes, gardait sous l'éclat de son luxe le caractère militaire, religieux de son origine.

Sur un circuit de 13 kilomètres une haute ceinture de murailles fauves la fermait : elles étaient faites à chaux et à sable mêlés avec de la terre grasse « qui rend le ciment si dur que, quand on y donne un coup de pic, il en sort du feu comme d'un caillou ». Des tourelles s'y carraient à intervalles égaux ; vingt-quatre portes s'y enfonçaient : les rues qui en partaient vers le centre de la ville, larges, puis se rétrécissant à mesure, souvent voûtées, étaient séparées par des portes nombreuses; on les fermait aussi la nuit comme celles des murailles, ce qui établissait un système de double retranchement. La ville restait une vaste oasis, divisée en enclos particuliers, et solidement protégée par la ceinture rouge de ses remparts, un camp retranché de jardins fermés, car la vie des maisons n'animait pas les rues ainsi qu'à Fez : elles étaient invisibles derrière des murs hauts de 7 mètres que dépassaient à peine les vertes coupoles de quelques feuillages et les colonnettes de dattiers aux palmes grisâtres.

Dans cette ville qui avait été bâtie par trente mille esclaves ramenés des expéditions, tout concourait à tendre les esprits vers la guerre, soit en la rappelant, soit en la prévoyant. Un superbe édifice pour l'assemblage des eaux, quatre cents canaux, des aqueducs garantissaient la ville de la soif en cas de siège et toutes leurs sources étaient soigneusement cachées de sorte que les assiégeants ne pussent les tarir : c'était l'œuvre de 20.000 captifs traînés jusqu'à Merrakech derrière les bataillons victorieux des Almoravides. La ville se tenait aussi abondamment approvisionnée de céréales : en des greniers qui avaient aux yeux de la population une importance de monuments, s'entassait toute la moisson des plaines du Haouz; pour ces greniers Merrakech était célèbre jusqu'aux confins de la Barbarie : les bêtes, chargées de sacs de blé, y accédaient par des escaliers et le blé s'y conservait douze ou quinze ans sans se gâter et sans être mangé des calendes.

Les plus grands monuments étaient ceux que consacraient des noms militaires : « le Palais de la Vic-

toire » où se fondait l'artillerie et où des prisonniers chrétiens fabriquaient des armes ; en face, des bâtiments réservés aux archers de la garde et qui s'appelaient « le Palais des Archers ». Les deux autres devant la Mosquée, pour la résidence des « Chrétiens Musarabes » dont les rois du Maroc se servaient à la guerre et qui vivaient là en temps de paix, entourés de leurs femmes et de leurs enfants.

Le commerce aussi avait reçu une organisation militaire : il était retranché en des souks, lesquels, groupant tous les métiers, en faisaient comme des corps de régiments, soumis à la même discipline d'ordre. Les boutiques n'atteignirent jamais l'éclat luxueux des étalages de Fez, car le commerce conserva toujours une marque de rudesse et de simplicité sahariennes sous les treillis en roseaux qui, au-dessus des souks, au lieu de tentures et de cloisons de bois, tamisaient l'ardeur du soleil. Les hommes ne s'y efféminaient pas comme à Fez dans la confection ou la vente de soies brodées et de brocarts : on les voyait tous occupés à la mâle industrie des armes : on y forgeait les poignards, on y effilait les sabres « rayés comme l'eau par le vent (1) », on y martelait les étriers, en sorte que la ville, par dessus les hennissements des écuries et les grognements des parcs à chameaux, résonnait du bruit d'une vaste armurerie. On taillait dans le cuir des sacoches, des bourses pour la guerre, des sacs pour les balles, des tapis grattés pour la tente, des selles pour les chevaux de combat. Les caravanes qui, venues du Sous et du Sénégal, avaient vendu sur la place de Merrakech leur marchandise d'esclaves noirs, aux pieds nus, s'en retournaient avec des charges de babouches fines dont la ville avait la spécialité. Et, parce que la politique militaire des Almohades dans la Méditerranée avait provoqué des relations commerciales avec les Génois et les Persans (2), des compagnies de particuliers s'étaient formées à Merrakech pour l'exploitation de l'Afrique et de l'Espagne.

Ni esplanade ni jardin public pour la promenade comme dans les cités andalouses : une seule grande place concentrait les amusements de la ville, semblable au préau d'une caserne où, après les manœuvres, se divertissent les soldats : elle était appelée la place de Récréation, Djâmà el Fnà. L'après-midi, des comédiens en des accoutrements de coquillages et de plumes d'autruche, des conteurs qui conduisaient l'imagination emportée des Sahariens des merveilles sacrées de l'Yémen aux splendeurs idolâtres du Sénégal, des charmeurs de cobras et leffas qui venaient du Sous, des saltimbanques

(1) Image extraite de l'allocution d'un chef à ses soldats.
(2) Qui avaient obtenu tour à tour le monopole du commerce dans le Maghreb.

tenaient séance en plein air, sous le soleil, devant les spectateurs assis par terre en cercle. Les plaisirs de cruauté avivaient aussi ces distractions, car c'était aux murs de cette place de la Récréation que l'on voyait accrochés les pieds, les mains, la tête des suppliciés, des hommes pendus par les pieds ou attachés pour mourir avec le ventre ouvert, d'autres qu'on ne détachait que pour les étrangler, quelques-uns suffoqués ou tués à coups de lances par la partie adverse à qui on les avait livrés. La discipline militaire en imposait encore par l'institution des prisons, nombreuses à Merrakech ; enfouies à deux mètres environ sous le sol, le jour n'y arrivait qu'à travers de petits grillages ; les prisonniers, entretenus par leur famille, y tressaient des nattes, des coussins et des paniers : le travail était la seule chose qui les rattachât encore à la vie du dehors et ils préparaient leur salut dans une mosquée qui s'élevait au milieu de leur prison, avec le sentiment de la nécessité de leur condition.

***

Et c'était encore la guerre que rappelaient éminemment les édifices de la religion, et le plus grand de tous, la mosquée El K'toubia. De juste, les jaspes et les albâtres dont El-Mansour l'avait embellie avaient été volées en Espagne; les portes, « couvertes de petites pièces de bronze » qu'il y avait ajoutées, étaient celles de la grande église de Séville; les deux lampes qui pendaient à la nef sur de grosses chaînes n'étaient que les cloches massives enlevées aux églises chrétiennes. Le butin des campagnes brillantes scintillait sous le soleil aux trois boules d'or de la haute tour, orgueil de la ville au point qu'une fois, comme il s'agissait de payer avec cet or l'entretien des troupes, la population de Merrakech s'opposa à ce qu'on enlevât à la ville l'honneur de ces trophées, proposant qu'on vendît plutôt père et enfants.

La tour elle-même d'El-K'toubia, si haute que Léon l'Africain disait de là découvrir la mer aux ciels clairs, ne figurait peut-être pas tant le minaret, où le muezzin devait monter plusieurs fois par jour, que l'observatoire d'où se pouvait signaler du plus loin l'approche d'assaillants. L'intérieur de la mosquée, si différente en cela de celles de Cordoue, de Séville, voire de Fez, imposait par un aspect nu et primitif : c'était des arcades lourdes « dépourvues d'ornements », des parois blanchies à la chaux « dénuées de recherches d'art », des colonnes non de marbre mais de bois. Les Almoravides avaient en effet tenu à conserver rigoureusement à la religion de Mahomet sur la terre d'Afrique sa fermeté et sa sévérité militaires : leur discipline à cet endroit était même si connue que, quand l'un d'eux vint du Maroc à Fez,

la population de Fez, prévenue la veille, dut pendant la nuit recouvrir de plâtre les mosaïques éclatantes de mirhab pour ne point encourir la vengeance d'une colère puritaine.

Le Croyant qui constituait ainsi en Merrakech la capitale militaire de l'Islam pur au Maghreb, était Abou Yousof-Yacoub, dit El-Mansour. Il était apparu à l'époque où la puissance des Almoravides déclinait : déjà les mollesses de la civilisation andalouse avaient assoupi leur ardeur saharienne ; déjà des prédécesseurs d'El-Mansour, élevés en Espagne et Khalifes dès leur adolescence, avaient oublié leur mission religieuse, la foi robuste et militante des premiers Almoravides, s'étaient entourés d'une cour de poètes, d'artistes, de musiciens, de savants, chantant eux-mêmes en vers soumis la chevelure et les sourcils souverains des femmes, les roses et les grenades, les jardins de Séville et de Cordoue ou les rives voluptueuses du Guadalquivir. Ils ne résidaient guère plus qu'en Espagne, considérant le Maroc comme sa province barbare. El-Mansour, au contraire, fils d'une négresse, affecta de tenir la Péninsule pour la province européenne du Maghreb : il y promenait en maître la guerre avec sa garde noire qui terrifiait les Espagnols, il y déroulait des fêtes d'un luxe martial, mais il revenait toujours à sa glorieuse oasis, à Merrakech qu'il habitait. Là il vivait au milieu d'hommes pieux et de traditionnaires, leur réclamant des prières, les comblant de cadeaux, qu'ils voulussent ou non les accepter. Après une jeunesse qui lui avait attiré « un mépris et un dédain mérités », il faisait lui-même montre de piété, pratiquait l'austérité dans ses vêtements et la sobriété dans sa nourriture. Sans être un conquérant de l'envergure de vol de Yousof ben Taschfin, le fondateur de Merrakech, il fut un souverain hardi et valeureux : il vengea la mort de son père tué à Santarem, guerroya en Ifrikya où il reprit aux insurgés Bougie, Miliana, Alger, délivra Constantine assiégée, porta ensuite la lutte jusqu'à Tunis, jusqu'à Gafsa qu'il enleva ; il avait aussi vaincu les chrétiens à Alarcos et ravagé Salamanque, mais l'entreprise la plus soutenue de son règne, et, disons, sa campagne la plus ardente fut l'épuration de la religion qu'il voulait unifier.

En conséquence, il fit brûler les livres du rite malékite, préablement débarrassés des traditions du Prophète et du Coran : on en allumait des charges amoncelées.

Il défendit, sous peine de châtiment, qu'on s'occupât de spéculations, il interdit l'étude de certaines matières superflues ; il fit extraire de tous les livres les traditions de la vraie prière, et le recueil qui fut ainsi composé sous ses ordres, lui-même le dictait au peuple, le forçait à l'apprendre, le récompensant par des cadeaux de vêtements et d'argent, de sorte que bientôt grands et petits le surent par cœur et que les traditions du rite malékite furent rejetées du Maghreb. Pour lui guerre, religion, science se confondaient et formaient une seule et même discipline : les collèges étaient renfermés dans des forteresses : ainsi à Merrakech, celle qui était célèbre par sa grande salle agrémentée d'un ouvrage à la mosaïque et par une cour ornée de carreaux d'albâtre ; le Palais des Archers contenait une bibliothèque.

A cette Université de l'Orthodoxie les étudiants d'Andalousie, d'Égypte, d'Ifrikya, du royaume de Tlemcen venaient, en l'oasis, puiser la science du salut.

Des historiens, Ernest Renan, artiste moderne, ont stigmatisé une telle sévérité religieuse, parce que chez les musulmans d'Espagne, comme sous la Réforme, le puritanisme a toujours été préjudiciable à l'art, à l'art raffiné, à l'art qu'ils veulent libre jusqu'au droit de s'efféminer. Il était utile à cette époque abatardie. Il ne faut pas confondre, dans une même admiration, la civilisation andalouse et la mollesse des Maures de l'Espagne — non plus que l'art des Vinci et le luxe ou les vices de Médicis, même lorsqu'ils protègent l'art, — la tolérance de certains Khalifas espagnols et le goût du luxe, ni croire qu'ils sont solidaires et considérer comme funeste au progrès un réformateur qui, en réprimant la mollesse et la richesse, peut nuire passagèrement au développement des arts. Même, la réalisation de l'égalité sociale dans la pauvreté pourrait bien être supérieure (c'est-à-dire plus importante à réaliser en premier lieu) à la libre-pensée philosophique, que finit toujours par asservir la richesse, même celle qui a commencé par favoriser les arts.

Quand El-Mansour partait en campagne, il réunissait les hommes les plus pieux du Maghreb et s'en faisait précéder ; il disait volontiers que sa vraie armée était non celle de ses soldats, mais cette cohorte bénie d'hommes très pieux. Partout où il allait, selon le rituel almohade, il se faisait aussi précéder d'une chamelle rouge, couverte de riches ornements et de pièces de brocart, qui portait l'exemplaire du Koran relié « en rubis gros comme des sabots de cheval. »

Lorsqu'il débarquait en Espagne, il y revenait avec le double prestige du Conquérant africain et du Réformateur de la Religion : après avoir passé la revue de ses troupes africaines et ibériennes, au bord du Guadalquivir, il improvisait à haute voix des prières, dans une extase militaire. Et les poètes de l'Andalousie qui, à l'ordinaire, chantaient les sou-

plesses féminines de l'amour, lui déclamaient des Kacidas viriles où l'Espagne le saluait comme le Sauveur Universel de l'Islam.

Innocent III lui écrivait de Rome pour lui recommander les missionnaires et les captifs chrétiens, et lui-même se considérait presque comme le Pape de l'Islam ; s'étant avancé en Orient jusqu'à Gafsa, il rêvait une expédition vers l'est, nommait l'Égypte dont il dénonçait les abominations et les hérésies avec l'espoir que ce serait lui qui la « blanchirait ».

Tel, il s'était appliqué à réaliser en Merrakech, un modèle de ville conçue d'après les données du pur Islam. Comme les nécessités de la guerre l'avaient pourvue de remparts et de greniers, de citernes et de prisons, de casernes et d'arsenaux, les nécessités du culte parèrent ses rues de fontaines qui étaient des institutions pieuses; et le littéral enseignement de Mahomet inspira à El-Mansour la fondation d'hôpitaux. Ce fut une institution de charité mi-religieuse, mi-militaire : riches et pauvres, musulmans et mécréants, tous y étaient reçus, bien plus, forcés d'y entrer, et El-Mansour s'y rendait lui-même pour visiter les malades, tous les vendredis, après la prière. Cela se présenta sous la forme d'un grand palais dont il avait particulièrement recommandé la construction aux architectes. Une eau abondante et claire lavait toutes les chambres ; quatre grands bassins, au milieu du palais, réflétaient le ciel délicat aux malades ; des plantes d'agrément et des arbres fruitiers décoraient et parfumaient les cours ; les appartements déroulaient des couleurs aimables aux yeux des alités, tendus de tapis de laine et de coton, de cuir et de soie. Quand le convalescent était pauvre, il ne quittait pas l'hôpital sans avoir reçu une somme d'argent qui lui permettait de recommencer à vivre de ses propres forces. Pour lutter encore contre la misère, maladie des races corrompues par le luxe et qui entraîne elle-même les épidémies, El-Mansour avait divisé Merrakech par quartier dans chacun desquels des hommes de confiance distribuaient de l'argent aux pauvres, religieux, solitaires et ermites. Au début de chaque année, il faisait aussi prendre note des orphelins et des enfants abandonnés : circoncis, ils devenaient comme une sorte d'enfants de troupes, recevant des vêtements, des galettes, des grenades, de l'argent. Enfin, l'hospitalité générale était une prescription si fidèlement observée à Merrakech, que l'étranger, qu'il vînt de Cordoue ou de Bagdad, du Caire ou de Tunis, a pu la remercier par ces vers de reconnaissance :

« Dieu protège Maroc, cette perle des villes! Ses habitants, tous nobles princes, sont dignes d'admiration. Qu'un étranger éloigné de sa terre natale y vienne séjourner, il y trouvera des consolations à lui faire oublier sa famille et son pays. La description du Maroc et la vue de ses splendeurs mettent la jalousie entre les yeux et les oreilles. »

Ces splendeurs étaient la Kasba, la Mosquée sacrée, la mosquée El-Katoubine, qu'El-Mansour avait fait élever dans le style même des nombreux monuments dont il avait décoré Séville.

A vrai dire, ce goût des œuvres d'art s'accordait mal avec la discipline militaire de sa foi qui proscrivait du culte les richesses et les parures. Mais ce ne pouvait être impunément que ces Africains, nouveau-venus d'une terre dénuée de monuments, avaient, en conquérants, envahi l'Espagne civilisée, illustrée de palais et de mosquées ; toujours le pays soumis assouplit à son goût le plus barbare vainqueur. En outre, ainsi que, deux siècles plus tard, Moulay-Ismaïl, El-Mansour se vit obligé, au retour de ses campagnes, d'occuper à de vastes entreprises d'art une armée immense et disparate dont les désordres, en temps de paix, eussent suffi à ébranler son empire. Ainsi s'explique, dans l'histoire des Arabes, que les grands bâtisseurs de monuments furent précisément les souverains belliqueux qui disposaient d'une armée innombrable et violente; et ainsi encore peut-on interpréter le caractère assez généralement militaire de l'art arabe au Maghreb, qui fait que les mosquées s'apparentaient à des murailles de ville, les loges d'une Méderça aux cellules d'une caserne, les moucharabiés des minarets aux créneaux de bastions, les hautes tours à des donjons mal éclairés sur le dehors, avec la stylisation de fausses fenêtres et de galeries simulées.

Seule, la puissance militaire explique aussi le vertige de grandeur jusqu'où s'exaltait l'imagination des habitants de Merrakech : la tour d'El-K'toubia avait été bâtie par des géants; des géants veillaient sur cette ville dont la fortune était colossale; et nulle part l'homme n'éprouva à vivre un enthousiasme aussi forcené.

« Ci gît, disait une inscription d'albâtre, Ali d'Astia, qui commandai 100.000 hommes, eus dix mille chevaux et fis creuser cent et un puits en un jour pour les abreuver. J'épousai 300 filles; fus fidèle, victorieux et l'un des vingt-quatre géneraux de Yakob Almansor. »

Et, comme disent les Arabes, voilà pour l'orgueil des Africains, de cette race dont l'Empire, a écrit Masqueray « dépassa de beaucoup en étendue et égala en civilisation tous les États contemporains de l'Europe occidentale. »

MARIUS-ARY LEBLOND.



LE NOUVEL ACCÉLÉRATEUR [1]

Assurément, de toutes les expériences étranges que je fis jamais, que j'imaginai ou que je lus, la petite équipée que, sous l'influence du Nouvel Accélérateur, je fis en compagnie de Gibberne, sur la promenade de Folkestone, fut la plus étrange et la plus folle. Par la porte du jardin, nous sortîmes sur la route et là nous examinâmes minutieusement les attitudes pétrifiées des gens et des véhicules qui passaient. Les sommets des roues, certaines jambes des chevaux du char à bancs, la mèche du fouet et la mâchoire du cocher qui se mit à bailler étaient perceptiblement en mouvement, mais tout le reste du pesant véhicule paraissait immobile et absolument silencieux, à part un faible accès de toux qui secouait un des voyageurs. Et cet édifice pétrifié était orné du cocher, du conducteur et de onze personnes. L'effet de cette inertie, tandis que nous cheminions, commença par nous sembler follement bizarre et finit par être désagréable. Tous ces gens, semblables à nous-mêmes et cependant différents, étaient là figés en des attitudes indolentes, surpris au milieu d'un geste. Un couple amoureux échangeait un sourire, un sourire de travers qui menaçait de durer à jamais; une femme coiffée d'une ample capeline reposait son bras sur la balustrade de la voiture et contemplait la maison de Gibberne avec l'immuable regard de l'éternité; un homme, telle une figure de cire, caressait sa moustache, et un autre étendait une main lente et roide vers son chapeau que le vent soulevait. Nous les observions, nous nous moquions d'eux, nous leur faisions des grimaces; puis, une sorte de dégoût de ces pantins nous prit; nous fîmes demi-tour, et, traversant la route devant le cycliste, nous nous dirigeâmes vers la Promenade.

— Seigneur! — s'écria tout à coup Gibberne. — Voyez donc!

Au bout de son doigt tendu, une abeille se laissait glisser avec ses ailes battant lentement et à la vitesse d'un escargot exceptionnellement languissant.

Nous arrivâmes sur la Promenade. Là, le phénomène parut plus affolant encore. Dans un kiosque, un orchestre jouait, et tout le bruit qu'il faisait n'était pour nous qu'une sorte de grincement de crécelle, un soupir prolongé qui se transformait parfois en un bruit semblable au tic-tac lent et assourdi de quelque horloge monstrueuse. Des gens pétrifiés se tenaient debout, d'étranges et silencieux fantoches demeuraient sur le gazon en des poses instables, la jambe levée. Je passai tout près d'un petit caniche suspendu dans l'air en train de sauter, et j'observai le lent mouvement qu'il faisait avec ses pattes pour reprendre contact avec le sol.

— Hé! là! voyez! — cria Gibberne.

Nous nous arrêtâmes un instant devant un personnage magnifique, vêtu d'un complet de flanelle blanche à fines rayures, portant des souliers blancs et un panama, qui se retournait pour lancer des œillades à deux dames en robes claires. Une œillade, étudiée avec tout le loisir dont nous disposions, est fort peu attrayante; elle perd tout son caractère d'alerte gaîté, et l'on remarque que l'œil qui cligne ne se ferme pas complètement et que, sous la paupière, apparaît le bas de l'iris avec une mince ligne de blanc.

— Que le ciel m'accorde de la mémoire, — me promis-je, — et je ne lancerai plus d'œillades.

— Ni de sourire! — ajoutait Gibberne qui observait les lèvres entr'ouvertes et les dents des dames.

— Il fait infernalement chaud, ne trouvez-vous pas? — dis-je. — N'allons pas si vite.

— Bah! venez donc! — répondit Gibberne.

Nous évoluâmes parmi les fauteuils, dans les allées. La plupart des oisifs assis là paraissaient naturels dans leurs poses passives, mais les costumes écarlates des musiciens n'étaient guère un spectacle reposant. Un petit homme à face cramoisie restait figé dans sa lutte violente pour replier un journal malgré le vent. Nous avions maintes preuves que tous ces gens, dans leurs attitudes apathiques, étaient exposés à une brise très sensible, mais cette brise n'avait aucune existence en ce qui concernait nos sensations. Nous nous éloignâmes quelque peu de la foule, et nous nous retournâmes pour la contempler. Voir toute cette multitude transformée en un tableau, avec la fixité et la rigidité d'autant de mannequins de cire, était inconcevablement surprenant. C'était absurde, sans doute, mais cela me remplissait d'exultation, me donnait le sentiment irrationnel d'un avantage supérieur. Songez à cette merveille! Tout ce que j'avais dit, pensé et fait, depuis que la drogue avait commencé à agir sur mon organisme, s'était passé en un clin d'œil.

— Le Nouvel Accélérateur... — commençai-je, mais Gibberne m'interrompit.

— Voilà cette infernale vieille femme, — fit-il.

— Quelle vieille femme?

— Ma voisine... elle a un petit chien bichon, qui jappe du matin au soir. Ciel! La tentation est forte.

Gibberne a parfois des impulsions enfantines. Avant que j'eusse pu émettre la moindre objection, il partait comme une flèche, saisissait l'infortunée bestiole et fuyait à toutes jambes dans la direction de la falaise. C'était fort extraordinaire. Le malheureux animal n'aboya pas, ne se débattit pas, ne

(1) Voir la *Revue Bleue* du 6 avril 1907.

manifesta pas le moindre signe de vitalité. Il demeura tout roide en une attitude de repos somnolent, tandis que Gibberne le transportait par la peau du cou. On eut dit que l'homme courait en tenant un chien de bois.

— Gibberne! — m'écriai-je, — posez-le!

Et je déblatérai diverses injonctions courroucées.

— Si vous courez comme cela, Gibberne, — continuai-je, — vos vêtements vont prendre feu. Déjà, votre pantalon de toile commence à roussir.

Il abattit sa main sur sa cuisse et hésita au bord de la falaise.

— Gibberne,— criai-je encore en le rejoignant. — Posez ce chien. Cette chaleur est excessive, c'est parce que nous courons trop fort. Quatre ou cinq kilomètres à la seconde... Le frottement de l'air...

— Quoi? — fit-il, en jetant un coup d'œil au chien.

— Le frottement de l'air! — hurlai-je. — Le frottement de l'air! Nous allons trop vite! Comme des bolides... Trop chaud!... Gibberne! Gibberne! Ça me démange partout et je transpire! On voit les gens qui remuent légèrement. Je crois que l'effet de la drogue se ralentit! Posez ce chien à terre.

— Hein? — fit-il.

— L'effet se ralentit! — répétai-je. — Nous avons trop chaud et l'effet se ralentit! Je suis trempé.

Il me regarda avec des yeux écarquillés, puis se tourna vers l'orchestre dont le bruit de crécelle commençait à s'accélérer. Enfin, son bras décrivit un large cercle et le chien partit en tournoyant, toujours inanimé, pour aller achever sa course au-dessus des ombrelles rapprochées d'un groupe de dames en grande conversation. Gibberne m'avait saisi le coude.

— Sapristi! Je crois que ça se ralentit! Une sorte de brûlure qui démange et... oui. Cet homme remue son mouchoir... d'une façon perceptible. Il faut filer d'ici et promptement.

Mais nous ne pûmes filer assez promptement. Et heureusement pour nous! Car si nous avions couru, je crois que nous aurions pris feu. Presque à coup sûr, nos vêtements se seraient enflammés. Ni l'un ni l'autre, nous n'avions songé à cela, vous comprenez. Mais, avant même que nous nous fussions mis à courir, l'effet de la drogue avait cessé. Ce fut l'affaire d'une fraction infime de seconde. L'effet du Nouvel Accélérateur cessa comme un rideau qu'on tire, s'évanouit en un geste de la main. J'entendis la voix de Gibberne terriblement alarmée.

— Asseyez-vous! — commanda-t-il.

Brusquement je m'assis sur l'herbe, au bord de la falaise, éprouvant encore cette sensation de brûlure. Et, à l'endroit où je me suis assis, l'herbe est encore grillée. Au même instant, la stagnation ambiante parut se réveiller. Les vibrations désarticulées de l'orchestre se rassemblèrent en une rafale de musique; les promeneurs abaissèrent leur pied et marchèrent, les drapeaux et les papiers se mirent à claquer au vent, des sourires se transformèrent en paroles, le beau personnage acheva son œillade et continua complaisamment son chemin, et tous les gens assis remuèrent et jacassèrent.

Le monde entier s'était remis à vivre, à aller aussi vite que nous, ou plutôt c'est nous qui n'allions pas plus vite que le reste du monde. On eût dit le ralentissement du train qui entre en gare. Pendant une seconde ou deux tout sembla tourbillonner, je ressentis une très passagère nausée, et ce fut tout.

Le petit chien qui avait paru rester suspendu dans son vol tomba avec une subite accélération à travers l'ombrelle d'une dame! C'est ce qui nous sauva! Un vieillard corpulent étendu dans son fauteuil tressaillit à notre vue; il nous regarda ensuite par intervalles avec un œil soupçonneux et finit, je crois, par s'entretenir à notre sujet avec sa garde-malade; mais, à part lui, je doute qu'une seule personne ait remarqué notre soudaine apparition. Plop! Nous dûmes être visibles brusquement. Presque aussitôt nous cessâmes de roussir, encore que l'herbe sous moi fut désagréablement chaude. L'attention de chacun, y compris l'orchestre — qui, seule et unique fois dans ses annales, joua faux — l'attention de chacun était accaparée par un fait stupéfiant et par un tumulte et des aboiements plus stupéfiants encore: un bichon respectable et trop gras, dormant tranquillement sur le côté est du kiosque, était tombé soudain sur le côté ouest à travers l'ombrelle d'une dame, avec des poils légèrement grillés à cause de l'extrême vélocité de sa course dans l'air. Et cela, en ces temps absurdes où tout le monde veut être aussi psychique, aussi naïf et aussi superstitieux que possible.

Les gens se levèrent, se bousculèrent, se renversèrent. Des fauteuils furent culbutés, et le gardien de la promenade accourut! Comment l'affaire s'arrangea, je l'ignore! Nous étions bien trop anxieux de nous en tirer et d'échapper aux regards inquisiteurs du vieillard pour nous attarder à des questions. Dès que nous fûmes suffisamment refroidis et remis de notre vertige, de nos nausées et de notre confusion d'esprit, nous nous levâmes, et, contournant la foule, nous allâmes passer derrière le gigantesque hôtel Métropole pour regagner la maison de Gibberne. Mais, au milieu du tumulte, j'entendis très distinctement le monsieur qui était assis à côté de la dame à l'ombrelle crevée employer des termes et des menaces injustifiables envers l'un des surveillants des chaises.

— Si ce n'est pas vous qui avez lancé ce chien, qui est-ce alors?

Le retour subit du mouvement et du bruit familier et notre naturelle inquiétude à propos de nous-mêmes (nos habits étaient encore brûlants et le devant des jambes du pantalon blanc de Gibberne était tout roussi) m'empêchèrent de faire, comme je l'aurais voulu, des observations minutieuses sur tout cela. A vrai dire, je ne fis sur ce retour aucune observation ayant une valeur scientifique quelconque. L'abeille, naturellement n'était plus là. Je cherchai des yeux le cycliste, mais il était déjà hors de vue quand nous débouchâmes sur la route de Sandgate, ou bien les voitures nous le cachaient. Le char à bancs, toutefois, avec tous ses gens vivants et remuants, dégringolait à vive allure au long du parvis de la prochaine église.

Nous remarquâmes en rentrant des traces de brûlures sur l'appui de la fenêtre que nous avions enjambé pour sortir et les marques de nos pas sur le gravier étaient plus profondes qu'à l'ordinaire.

C'est ainsi que j'expérimentai pour la première fois le Nouvel Accélérateur. En réalité, nous avions été de-ci de-là, disant et faisant toutes ces choses dans l'espace d'une seconde ou deux. Nous avions vécu une demi-heure pendant que l'orchestre jouait peut-être deux mesures. Mais l'effet produit sur nous fut que le monde entier s'était arrêté pour se laisser plus commodément observer. A tout prendre, et en considérant surtout combien il était téméraire de nous aventurer hors de la maison, l'expérience aurait certainement pu être plus désagréable qu'elle ne le fût. Elle démontra, sans doute, que Gibberne avait encore beaucoup à apprendre avant de nous donner une préparation aisément maniable, mais la possibilité d'obtenir cette drogue fût prouvée au-delà de tout argument.

Depuis cette aventure, il s'est constamment efforcé de trouver un mode d'emploi facilement contrôlable et, à diverses reprises et sans le moindre résultat fâcheux, j'ai pris sous sa direction des doses mesurées ; toutefois, j'avoue que je ne me suis pas encore risqué au dehors pendant que la drogue agit. Je puis mentionner, par exemple, que ce récit a été écrit sous son influence, en une seule fois et sans autre interruption que pour grignoter un peu de chocolat. J'ai commencé à 6 h. 25 et ma montre indique en ce moment une minute après la demie. Le pouvoir de s'assurer une longue traite de travail sans interruption pendant une journée pleine de rendez-vous et d'occupations extérieures est une commodité qu'on ne saurait trop apprécier. Gibberne travaille maintenant au dosage quantitatif de sa préparation, avec proportions graduées selon ses effets particuliers sur des types différents de constitution. Il espère découvrir un Retardateur avec lequel il diluera son pouvoir actuel plutôt excessif. Le Retardateur aura nécessairement l'effet contraire de l'Accélérateur. Employé seul, il permettra au patient d'*étendre* quelques secondes sur plusieurs heures du temps ordinaire et de conserver ainsi une inaction apathique, une quasi-immobilité dans une ambiance très animée et irritante.

***

Ces deux découvertes provoqueront nécessairement une révolution complète dans la vie civilisée Ainsi approche notre délivrance de ce Vêtement du Temps, dont parle Carlyle. Cet Accélérateur nous permettra de nous concentrer avec une puissance considérable sur chaque instant, sur chaque occasion qui exige toute notre vigueur et toutes nos facultés, tandis que le Retardateur nous mettra à même de passer dans une tranquillité passive les pires heures de difficultés et d'ennui. Peut-être suis-je un peu optimiste au sujet de ce Retardateur qui n'est pas encore découvert, mais aucun doute n'est possible concernant l'Accélérateur. Son apparition sous une forme commode, contrôlable et assimilable, n'est plus qu'une affaire de quelques mois. On pourra se le procurer chez tous les droguistes et les pharmaciens, en petites fioles vertes, à un prix très élevé, mais en aucune façon excessif si l'on considère ses extraordinaires qualités.

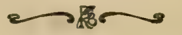
Il s'appellera Accélérateur Nerveux de Gibberne, et l'inventeur espère pouvoir le fournir de trois forces différentes : à deux cents, à neuf cents et à deux mille degrés, variétés qui se distingueront respectivement par des étiquettes jaunes, roses et blanches.

Nul doute que son emploi ne rende possible un grand nombre d'actes extraordinaires, car sans doute on pourra, en se faufilant pour ainsi dire à travers les interstices du temps, effectuer avec impunité les plus remarquables exploits et les plus criminels même.

Comme les préparations puissantes, l'Accélérateur sera susceptible d'abus. Nous avons toutefois discuté très à fond cet aspect de la question et décidé que c'est là purement une matière de jurisprudence médicale, entièrement en dehors de nos attributions. Nous fabriquerons et vendrons l'Accélérateur, et, quant aux conséquences. . nous verrons.

H.-G. WELLS.

Traduit de l'anglais par
HENRY D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Romans

Michel Corday : La mémoire du cœur
Gustave Amiot : Femme de peintre
Maurice Paléologue : Le point d'honneur

Et voici des romanciers qui consentent à nous conter des aventures d'amour; quand je dis aventures, je n'entends point parler de fictions frivoles, ni de combinaisons d'événements chimériques et sans portée; ces écrivains consentent à nous conter de douloureuses aventures d'amour, ils consentent à considérer l'amour, l'amour-passion, le grand amour, à ne considérer que lui, ses triomphes parfois redoutables et ses lamentables défaites, ses défaites et ses triomphes qui déterminent le bonheur ou le malheur de l'individu, et ne sont point sans conséquences au point de vue social. Et rien sans doute n'est moins frivole.

M. Michel Corday toutefois ne s'y résoud qu'à la condition d'évoquer devant nous le problème métaphysique tout simplement : « Voici encore, écrit-il, un roman qui s'inspire d'une conception scientifique de la vie. Il s'agit cette fois du conflit entre la doctrine déterministe et celle du libre arbitre. Lutte capitale. Car en y réfléchissant un peu, on s'aperçoit que la victoire du déterminisme modifierait profondément la morale, la justice, l'éducation, la littérature..... » Certes! Pourquoi, oh! pourquoi semblable avis précédant un roman nous inquiète-t-il? L'auteur nous fait injure s'il met en doute notre perspicacité ; et si nous sommes capables de découvrir tout seuls que ce livre est profond, en vérité très profond, l'auteur ne prend-il pas un engagement superflu et non moins périlleux que superflu? — On serait en effet tenté de reprocher à Michel Corday ses promesses, et de soutenir que son livre ne les justifie guère ; parmi les lecteurs de *La mémoire du cœur*, certains, je le crains, soutiendront qu'en ce livre le conflit des doctrines est l'accessoire ; certains affirmeront que le conflit est à peine esquissé : de l'une des « doctrines » on ne nous présente que quelques aspects : l'autre est invoquée bien plutôt que définie ; et voilà un grave problème simplifié à l'excès, comme en vue d'une vulgarisation facile... Critiques trop aisées ! Qui donc les adresserait à Michel Corday s'il était moins prompt lui-même à les suggérer? Michel Corday est un psychologue fort aimable, un moraliste dont nous ne songeons pas à récuser l'expérience qui se manifeste avec grâce en d'émouvants récits : je vous affirme qu'il ne s'empêtre pas dans les « doctrines » déterministe et du libre arbitre, et qu'il étudie un cas de passion authentique, et que ses personnages sont bien de chair et de sang et ne sont point des systèmes vivants, c'est là, n'est-il pas vrai, l'essentiel.

Et voilà l'histoire que Michel Corday se plaît à nous conter. Adrien Delcambre est un étudiant aisé ; une ardente curiosité l'attire vers les sciences naturelles dans le même temps qu'il achève de se préparer à la licence ès lettres. Adrien Delcambre est un déterministe militant : « Être déterministe, c'est, surtout, croire que nos actes, que nos paroles sont déterminés par des influences qui s'exercent sur nous, des réactions qui se développent en nous, mais dont nous ne sommes pas maîtres, pas plus que nous ne sommes maîtres des phénomènes de notre vie physique. Toutes ces forces se combinent, se composent, aboutissent à une résultante, qui est notre acte ou notre parole. Notre conscience enregistre cette délibération, mais ne la dirige pas... » Autrement dit, l'homme est irresponsable, irresponsable de ses paroles, de ses actes, de ses fautes, de ses crimes. Peut-être pensez-vous qu'une affirmation aussi absolue n'a guère de sens et qu'il est des degrés dans l'irresponsabilité. Adrien Delcambre ne s'en avise point, et sa jeune intransigeance éclate en ses premiers écrits et aussi dans ses entretiens avec sa sœur et son beau-frère ; ni Mariette ni Robert Dupreux n'approuvent le déterminisme ; et ce sont des discussions où le placide Robert, notaire ponctuel et respectueux des traditions, et l'irritable Mariette se font les défenseurs — bien insuffisants, on le devine — du libre arbitre.

Chez sa sœur Adrien Delcambre rencontre Hélène Aubert, belle, jeune, modeste et pauvre ; il s'éprend d'elle et demande sa main ; Hélène, chapitrée brutalement par Mariette qui ambitionne pour son frère un opulent parti, refuse le mariage offert, et se donne par amour : Adrien et Hélène louent une maison de garde au Bois et y vivent trois mois d'extase : le Bois, le Paradou ! Michel Corday y promène ses amoureux, et fait en leur compagnie de merveilleuses rencontres :

« Un jour, dans un petit bois de sapins, ils découvrirent de loin, au milieu d'une éclaircie, quatre jeunes hommes, qui, tout droits, le front nimbé de lumière, le geste héroïque et la voix éclatante, prenaient des airs de conjurés. Ils s'approchèrent doucement sur le sol élastique, feutré d'aiguilles sèches; les conjurés se récitaient mutuellement des vers de Cyrano ! »

Soudain Adrien est appelé en Suède où son père, retenu par de gros intérêts, est gravement malade ; il part ..

Le roman, interrompu pendant l'absence d'Adrien, reprend dix-huit mois plus tard : Adrien, de retour à Paris, va enfin épouser Hélène. Hélas ! Robert Dupreux lui apprend qu'Hélène s'est abandonnée un jour d'excursion dans les Alpes aux bras d'un séduc-

teur vulgaire : Hélène avoue sa défaillance. Adrien s'enfuit... n'oubliez pas qu'il est déterministe, et professe le dogme de l'irresponsabilité humaine; peut-être parviendrait-il à s'en souvenir et à absoudre Hélène; le concours d'une camarade d'étude, Sylvie Roncin, fille du professeur de botanique au Muséum, précipite une évolution douloureusement ébauchée : Sylvie Roncin écrit à Adrien Delcambre; l'éloquente lettre, et qui résume avec force la thèse du livre! Sylvie présente la défense d'Hélène; peut-être n'est-ce point une lettre de jeune fille, mais quel pressant plaidoyer!

« Qu'est-ce donc, aimer quelqu'un qui n'est pas là? C'est penser à lui, c'est se demander à chaque instant : Où est-il? Que fait-il?... tout cela c'est se rappeler, c'est avoir de la mémoire, une mémoire particulière, celle qui rend comme vous disiez encore la chaleur de la vie à tout ce qu'elle évoque.

« Et maintenant songez à la malheureuse qui, seule, en danger, appelle tous ces souvenirs à son secours, qui leur crie : « On m'obsède, on m'assaille, défendez-moi! » et qui les trouve inertes, endormis, glacés...

« Ce n'est pas qu'elle ait oublié, au sens étroit du mot.

« Elle se rappelle les tendres paroles. Mais elles n'ont plus les nuances ni le ton de la voix. Elles sont unies, mates, comme imprimées sur une page.

« Elle se rappelle le cher visage et les sites aimés. Mais ils n'ont ni le relief, ni la couleur, ni l'animation du réel. Ils sont plats, gris et froids, comme la photographie sur l'émail.

. . . .

« Elle a bien la mémoire courante et banale qui exhume le passé. Elle n'a pas celle qui ressuscite. Elle n'a pas la mémoire du cœur... »

Elle n'a pas la mémoire du cœur! Imprudente Sylvie! Est-ce donc grandir une amante et la rendre plus digne d'amour que de la proclamer irresponsable!

Adrien Delcambre cependant rentre à Paris et épouse Hélène...

Le déterminisme, dites-vous, a vaincu : l'homme moderne, que guide la raison, a triomphé du vieil homme, esclave humilié de l'instinct et du préjugé. — Est-ce bien sûr? Comment n'en point douter si l'on observe qu'en cette aventure les suggestions soi-disant scientifiques de la raison furent dociles aux fins de l'amour? La raison ne commande point l'amour; mais l'amour surprend et oriente à son gré les facultés de l'homme. La Rochefoucauld a écrit : « L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison. » En est-il autrement des hommes quand ils aiment? Adrien aime Hélène et toute sa science orgueilleuse et sa raison émancipée ne servent qu'à l'asservir davantage à l'obscur instinct d'amour. Et Michel Corday ne s'y est point trompé qui donne le dernier mot à Robert Dupreux :

«... Pourquoi a-t-il épousé cette femme? demande Mariette.

..... Tout simplement parce qu'il avait gardé, très vifs, le désir et le besoin de cette femme... Et, atténuant chastement sa pensée, il répondit à Mariette avec une sorte d'indulgence rêveuse, où se mêlait peut-être une secrète envie :

— Parce qu'il l'aimait... »

*
* *

L'amour triomphe dans l'ingénieux et rapide roman de Michel Corday; l'amour ne triomphe pas moins dans le roman abondant, mais animé d'un vigoureux élan, de M. Gustave Amiot. Gustave Amiot a de la verve — très sincèrement je lui souhaiterais d'en avoir moins — une facilité qui s'épanche, — c'est-à-dire qui atteindra plus sûrement à l'originalité lorsqu'il consentira à la réfréner. De quel train ne mène-t-il point son récit, que tant d'épisodes compliquent sans jamais le ralentir! Gustave Amiot nous conte l'histoire d'un ménage d'artistes; il brosse un tableau de mœurs provinciales, il esquisse un tableau de mœurs parisiennes; il se hâte, et cependant s'attarde; ses personnages causent beaucoup; il arrive que Gustave Amiot se plaise à leurs discours pittoresques, imprévus, d'une truculence inlassable. Gustave Amiot dut chérir longuement la plupart de ses personnages; une atmosphère de tendresse parfois rude, parfois sévère, et, plus souvent amusée ou compatissante les enveloppe — les enveloppe et met comme un très léger voile entre eux et le lecteur...

Gustave Amiot chérit ses personnages; il ne chérit point la province : Paris, n'en doutez pas, lui agrée bien mieux que Dijon. L'auteur d'une savante thèse sur la vie littéraire dans une ville de province au XVIIe siècle évoquait naguère un Dijon érudit, lettré, foyer indépendant d'art et de pensée; sous le grand roi le conseiller Lantin de Dijon était en correspondance avec Bayle et les savants hollandais, La Monnoye avec tout ce que la France comptait d'écrivains notoires : Bussy-Rabutin, exilé en Bourgogne, ne dédaignait point la société des « jolies femmes » de Dijon, non plus que la conversation du président Brulart... Ces temps sont abolis; de nos jours une Suzanne Lécampoix estime qu'une Parisienne ne saurait vivre à Dijon, un Sébastien Chambotte s'y ennuie à mourir, et Gustave Amiot lui-même ne nous dissimule pas qu'une société sans originalité fréquente les salons de Mme de Cahuzac et de Mme du Trégorrois, de Mme Capitan et de Mme Lécampoix elle-même...

Sébastien Chambotte cependant étant allé rendre visite à son vieil ami Bardaux, artiste retraité, et qui vit doucement à Dijon des souvenirs d'une gloire ancienne, ne se hâte point de réintégrer la capitale : ce n'est point que les merveilles d'art de Saint-Bénigne ou de Notre-Dame ou de Saint-Philibert ou du Palais des Ducs le retiennent, mais il a aperçu un jour qu'il flânait sous le porche de l'église Saint-Michel la spirituelle silhouette de Suzanne Lécampoix : or, Sébastien Chambotte, peintre, jeune, ardent, admire professionnellement la beauté; il admire de toutes les puissances de son être la beauté féminine, et il suffit que Suzanne Lécampoix, fille du premier président Félicien Lécampoix, et de Mme née Martineau de Montbleu, lui apparaisse inaccessible, pour que ce don Juan d'atelier devienne éperdument amoureux : ce Sébastien Chambotte eut une enfance indépendante, une adolescence tumultueuse :

« Ce petit bonhomme-là aimait toutes les femmes. Enfant, il n'avait été ni vicieux, ni sournois. La puberté fut chez lui une explosion. Muni dès quinze ans de sa taille virile, les yeux pailletés, ardents, bien sertis dans de grosses paupières, une ombre de fusain sur la lèvre rouge, le nez adulte à la mince paroi des Arabes, la tête petite sans profondeur, aux contours définitifs et dénués de mollesse, il regarda les filles avec une effronterie rougissante : puis très vite, il vit l'effet de ses regards ; il osa écrire, il osa parler; il eut des rendez-vous peu clandestins avec des fillettes de pensionnat, inquiéta de bonnes dames soucieuses des convenances urbaines, subit des privations de sortie et les mercuriales furibondes du proviseur, récidiva, fila une intrigue déjà moins innocente avec la fille d'un débitant de vermouth ; on le vit l'embrasser sur la nuque en pleine place Saint-Léger, ses mains évaluer les rondeurs d'un corsage bien pris, il oublia enfin ses dernières ingénuités dans l'alcôve... »

Tel est le ton de Gustave Amiot, telle est sa manière; on voit bien, à l'abondance des traits, qu'il dédaigna de choisir ; ses portraits sont abondamment colorés, ils ne sont point de lignes très pures ; une luxuriance trop aisée dissimule le dessin de l'intrigue...

Audacieux, très vite récompensé de son audace, Sébastien Chambotte épouse Suzanne Lécampoix, et voici que se précise le conflit entre deux époux mal assortis, entre l'artiste insouciant, exubérant, de propos et de mœurs libres et la bourgeoise intelligente, mais non point prête à toutes les indulgences, à tous les sacrifices, et voici que se déroule en ableaux multipliés l'histoire du ménage d'artistes, les premiers enchantements, les désillusions de l'épouse, ses jalousies muettes et qui bientôt éclatent douloureusement, la retraite au foyer maternel, la réconciliation; Sébastien Chambotte est célèbre, adulé ; Suzanne sert la gloire de Sébastien en immolant son propre bonheur jusqu'au jour où la publicité des affronts l'oblige à rompre définitivement avec un indigne associé... En vérité, l'histoire de Suzanne et de Sébastien Chambotte nous était connue bien avant que Gustave Amiot ne prît la peine de l'écrire : Gustave Amiot ambitionna-t-il de nous donner un récit neuf par l'abondance et la précision et la variété pittoresque du détail? Je n'affirmerais point qu'il nous réserve de surprenantes découvertes. Il reste que son livre est vivant, vibrant, débordant de vie ardente et de verve. Puisse un jour Gustave Amiot modérer sa verve et discipliner son élan ; vous verrez.....

Gustave Amiot comme Michel Corday célèbre le triomphe de l'amour : Suzanne est en instance de divorce : fort opportunément un accident d'automobile met Sébastien Chambotte en péril de mort : Suzanne accourt et reconquiert un mari défiguré et sans doute assagi :

« Trop longtemps elle avait cédé follement à ce mouvement né de la chair, qui nous porte à haïr un être aimé jadis, parce qu'il ne nous aime pas ou bien parce qu'il ne nous aime pas de la manière que nous voulons. Elle comprenait maintenant la vraie majesté du mariage, laquelle n'émane point du jurisconsulte romain, ni du pacte social, ni des considérations de l'hypocrisie bourgeoise, ni même de l'amour, mais des sacrifices consentis et prolongés en commun par deux personnes, pour en créer d'autres et pour les conserver. »

*
* *

Et c'est encore l'amour dont la victoire s'affirme en ce très bref et délicat roman que l'auteur du *Cilice* et de *Sur les ruines* intitule *le Point d'honneur*. Le point d'honneur veut qu'un honnête homme n'épouse point sa maîtresse quand elle est riche, très riche, et qu'il ne possède, lui, que l'aisance : Hubert de Morhange n'épousera pas Mme Limier, qui, avant d'être veuve, fut sa maîtresse d'un jour. Mme Limier ne comprend point aisément qu'une certaine conception de l'honneur l'oblige à redevenir et à rester la maîtresse de Morhange, quand elle pourrait être sa femme; elle se rebelle, elle souffre, elle se rend :

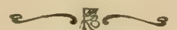
« De ce jour, le plus beau des rêves commença pour eux et il dure encore. Depuis des années, ils vivent l'un pour l'autre dans un perpétuel renouveau de bonheur, constatant chaque jour combien la vie, d'ordinaire si fade, est superbe, somptueuse, magnifique d'ampleur et d'imprévu lorsqu'on aime. Et le monde, qui sans cesse côtoie leur amour, ne le soupçonne même pas. »

L'art simple en apparence de M. Maurice Paléologue, n'est point de ceux qui se définissent aisé-

ment ; une émotion voluptueuse et tragique s'en dégage qui révèle une rare èt parfaite maîtrise ; ses héros sont des êtres supérieurs, supérieurs par l'intelligence, par le cœur, supérieurs par leur culture, leur éducation morale et artistique et la faculté merveilleuse qu'ils possèdent tous de jouir et de souffrir plus que le commun des hommes : quelles proies pour l'amour, ses joies et ses douleurs ! Avec un zèle passionné Maurice Paléologue étudie leurs scrupules, leurs élans, leurs désespoirs, leurs enthousiasmes : il n'est point snob, mais il recherche et poursuit l'intensité des drames du cœur et de la conscience : il nous émeut profondément et je ne serais point éloigné de penser que ces courts récits, *Le point d'honneur* et *La Vengeance* sont tout près d'atteindre la perfection en leur genre, si un parti pris de simplicité parfois outré ne détournait l'auteur d'accorder à la forme tout le soin convenable ; et surtout n'allez point exagérer cette réserve...

Qui donc prétendait que nous ne savions plus éprouver, ni même concevoir l'amour, le grand amour, le « mal sacré » et ses fatalités puissantes ? Voici les romanciers qui nous attirent et nous retiennent par la peinture vive et hardie de l'ardente passion ; celui qui peint la passion toute nue en psychologue ennemi des décors inutiles et des accessoires pittoresques et superflus exerce sur nous la domination la plus impérieuse et la moins contestable...

LUCIEN MAURY.



CELLES QUI N'ATTENDENT PLUS RIEN

Celles qui n'attendent plus rien
Sont là, les yeux fixés à terre ;
Tels les ceps d'une vigne amère,
Leurs bras retombent, sans soutien.

Des voix chantent, l'été revient,
Le toit bleuit sous la lumière :
Celles qui n'attendent plus rien
Sont, à toute chose, étrangères.

Des angles crus de la douleur,
Atteint dans ses forces premières,
Leur cerveau sort plein de stupeur
Et leur cœur n'est plus qu'un viscère.

Leurs yeux ont vu, sans s'obscurcir
Sous des larmes mal essuyées,
Croire à celle qui sait mentir,
Et celle qui trahit choyée.

Leur bouche aux angles douloureux
Que stigmatisa le supplice
A, pendant des jours trop nombreux,
Mâché le fiel de l'injustice.

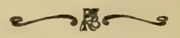
Leur épaule — moelleux contour
Si souple aux belles attitudes —
S'écrasa sous un poids trop lourd :
La chape des ingratitudes.

Leur amour ? leur foi ? piétinés,
Tout l'être à vif, griffé sans cesse ;
Au dernier cri de leur détresse,
Nul passant ne s'est détourné.

Le monde est faux, le ciel est vide :
Sans un geste vers le destin,
Celles qui n'attendent plus rien
Laissent pendre deux mains livides ;

Et la mort, d'un front incertain,
Hésite, déçue, à leur porte :
Celles qui n'attendaient plus rien
Étaient plus mortes que les mortes.

J. PERDRIEL-VAISSIÈRE.



UN SONNET D'AMOUR (1664)

René Le Pays

A feuilleter les vieux livres, on éprouve parfois des plaisirs charmants, et s'il est une douceur singulière à lire dans les éditions originales les œuvres que nous aimons, il en est une encore, plus délicate et plus rare, à chercher si quelque pensée, quelque histoire nous pourrait plaire, que nous aurions découverte parmi le fatras d'inconnus. C'est alors une joie plus vive, car pour un temps, il nous semble que ce joyau par nous trouvé fut par nous — ou du moins pour nous — ciselé.

Une intimité se crée entre lui et nous, fugitive sans doute, mais dès l'abord forte et nécessaire ; nous ramassons la fleur enlevée de sa tige par le vent, la fleur presque fanée qui ne charmerait plus personne, nous lui donnons un peu de vie, et nous nous plaisons, inspirés par une piété naïve, à prolonger sa grâce. Je sais bien que demain la fleur sera par nous-mêmes jetée, mais c'est qu'alors elle ne sera plus rien qu'une morte ridée et inutile. A faire renaître un moment une fleur de l'esprit, on risque sans doute un sort semblable, et même il se

peut que d'autres n'eussent point été par la fleur attirés; aussi bien, il est bon que les goûts soient divers, et que tous n'admirent point les mêmes bouquets.

Ainsi, le XVIIe siècle, le siècle de Voiture et de Mlle de Rambouillet, faisait ses délices de sonnets; c'était son jeu, mais un jeu très absorbant et tous s'y adonnaient à l'envi.

Je prendrai pour exemple l'un d'eux que l'on ignore aujourd'hui et qui me fit songer au sonnet d'Arvers, ce modèle qui nous est plus qu'hier encore familier. Il se dissimule dans un recueil de lettres qui ne contient pas moins de quatre cents pages; des genres très variés s'y cotoient, et l'auteur sut grouper avec art cette divertissante correspondance.

Le livre parut à Grenoble en 1664, mais il fut à maintes reprises réimprimé. Il avait pour titre : *Amitiés, Amours et Amourettes*, et les amours y sont, comme dans le titre, escortés de leurs deux satellites, mais de ce jardin gracieux l'ordre ne peigne point à l'excès les allées; un air de vérité parfume librement les missives, les épîtres et les peu cérémonieuses façons d'icelles : Balzac est plus pédant, et Voiture moins léger.

Mais voici le sonnet :

Je connais bien quelqu'un, charmante Lysimène,
Qui de votre beauté sentant le doux effet,
Vous cache son ardeur, comme on cache un forfait,
Et craint que son amour n'attire vostre haine.
Si vous vouliez pourtant, il vous diroit sa peine,
Peut-estre votre esprit en seroit satisfoit.
Il est assez plaisant contant son petit fait
Et quelquefois il sort de bons vers de sa veine.
Quelquefois il écrit d'assez jolis poulets.
On se plaît quelquefois à lire ses billets,
Souvent on l'a flatté d'avoir assez d'adresse.
Hélas, si ce quelqu'un vivant sous votre loy
Pouvoit vous exciter à la moindre tendresse,
Mon cœur y prendroit part comme si c'étoit moy.

Le langage ici ne trahit pas la pensée et tout se fond en une tendresse langoureuse. N'avais-je point quelque raison de comparer par avance ceci à une fleur? N'avais-je point aussi quelque motif de me souvenir d'Arvers? Mais d'abord nous parlerons un peu des amitiés, des amours et des amourettes et de Le Pays qui les chanta : nous comprendrons mieux ensuite le sonnet. Car, en vérité, je commençai par être convaincu de la sincérité qui dicta ces vers au poète, et si je n'ignorais pas que la carrière est vaste des jeux poétiques, je croyais pourtant n'être pas ici en face d'un rieur. Arvers nous eût-il, de même que Le Pays, fait à l'oreille des confidences d'amour très nombreuses, il nous eût aidé, il se fût à nous-mêmes dévoilé : nous en jugerons tantôt.

René Le Pays, sieur du Plessis-Villeneuve, né à Nantes en 1636, était directeur général des gabelles du Dauphiné et de la Provence; il eut les honneurs d'une brève critique de Boileau; c'était, à l'en croire, « un bouffon plaisant ». Il fit un essai de roman qui ne réussit pas et revint vite au genre épistolaire : il y avait des mérites, et le succès l'y retint; même, il avait amusé des dames de Paris, et quoique habitant la province, il se faisait un nom dans la capitale : cela n'était pas chose facile, car Grenoble était loin de la Cour. Mais enfin, il attira les regards de la duchesse de Nemours, et l'ayant appris de son libraire, il se divertit à se peindre afin de lui présenter son portrait. Avant d'interroger le portrait, interrogeons le livre.

De ses amours Le Pays « publie la galanterie, mais non point le secret ». Quant sa Caliste, sa Margoton et son Iris, dit-il, deviendraient aussi fameuses que la Corinne d'Ovide, leur honneur ne laisserait pas de demeurer entier, puisqu'il tait leurs noms. Dans les lettres qu'il envoie à Caliste et qu'il reçoit d'elle, il s'ingénie à badiner, comme il lancerait et attraperait à la volée une balle. Il ne se plaint jamais qu'à demi, avec des sourires — comme l'on se doit plaindre des femmes. — Et s'il accepte des folies, il sait comment le faire : oui, il accompagnera Caliste pieds nus,... pourvu que ce soit en carrosse.

Il n'ignore point qu'il faut n'avoir pas l'apparence d'un lâche, mais il sait aussi qu'il n'est pas important de trop soupirer, de trop gémir pour persuader. Il se mêle de mourir pour ses belles depuis cinq ans, dit-il, mais il ajoute qu'il se porte, par bonheur, le mieux du monde.

Et, d'ailleurs, il ne se leurre pas sur la grandeur d'âme féminine. « La plupart des dames ont toujours mieux aymé qu'on leur comptât de l'argent que des fleurettes ». Il ajoute sans s'étonner que c'est ainsi « depuis longtemps ». Il aime la franche liberté de l'amour et tance comme il convient la Raison, cette éternelle querelleuse : « L'amour a des raisons qui valent mieux que la raison même. » Il défend les jeunes filles contre la tyrannie des pères, il réclame pour elles le droit de choisir, le droit de refuser. Il se plaît à saluer l'amour partout où il le croise, et Le Pays ne moquerait point les vieillards qu'il verrait « se peindre le poil, porter un petit pourpoint et un galant rabat, de petits souliers et de grands canons, devenir esclaves de la mode, lire avec des lunettes des billets doux et faire des badineries ». Connaît-on bien la source de l'amour? Alors pourquoi se permettrait-on d'en rire, et comment lui pourrait-on créer des obstacles. C'est un dieu plein de caprices qui nous appelle ou nous fait la moue, nous transfigure et même se mêle d'enlaidir notre idole, lorsque telle est sa fantaisie cruelle. C'est bien lui qui est inconstant et fait croire ainsi, le malin, à notre inconstance :

« Chaque amant est raisonnable dans son inconstance de cesser d'aimer un objet qui cesse de lui paraître aimable. » Aussi bien ce n'est pas sa faute... Et Le Pays sans cela serait bien coupable; il nous l'avoue lui-même en faisant son portrait.

Il s'est peint sans masquer ni son visage, ni son esprit, et la duchesse de Nemours reçut de lui l'image la moins fantaisiste qui se puisse faire, du moins il le lui écrit. De sa personne physique il ne fait guère l'éloge; il reconnaît qu'il n'est pas d'une taille élancée et que ses yeux furent « une fois trouvez beaux par une blanchisseuse qui peut-être n'y voyoit pas trop clair ». Son nez est grand et cela le console d'avoir au-dessous grande bouche; le contraire ne serait pas harmonieux. Enfin, il n'est en vérité ni beau, ni laid et son air est avenant sans être hypocrite : hormis la peur qu'en toutes occasions il s'occupe à dissimuler, il montre « une franchise que l'on peut nommer excessive au siècle où il est ». Dans un temps où la bouche n'exprime plus les sentiments du cœur, où chacun se pique d'avoir un visage qui se démonte, son âme est toute sur ses lèvres. Il salue les uns toujours d'une mine sévère et les autres, il les aborde toujours joyeux et tendre. Mais, il est poète et sa fantaisie l'entraîne plus que sa raison et plus que son amour.

Après avoir fait à une belle sa cour, il demeure sans émotion et s'étonne d'être guéri si promptement. Qu'y faire? Il excelle à varier des billets, il aurait tort de n'en pas écrire à son gré. Vénus l'a doté dès sa jeunesse de la nature la plus généreuse et il n'en userait pas? Il aime quand il veut, et cesse d'aimer tout de même. Il semble qu'il soit « le plus zélé dévot qu'amour ait dans son temple »: Sa dévotion n'est qu'hypocrisie, continue-t-il, et les sacrifices qu'il fait ne sont que paroles en l'air. Mais la franchise qu'il se vantait d'avoir, qu'est-elle donc devenue? Enfin, s'il aime davantage celles-ci ou celles-là, c'est qu'elles sont envers lui plus douces et plus lâches. « Les faveurs le rendent constant par reconnaissance, lui qui ne l'est point par inclination. »

Si quelqu'un lui reproche son libertinage, il tâche à prouver que c'est une vertu plutôt qu'un vice. Et ce vice lui permet d'endurer mainte infortune et maint refus. Le Pays n'accepte pas les longues résistances, ni les mépris trop affectés. Il s'insinue, il attaque, s'il n'aperçoit pas la victoire certaine, il vole ailleurs, il vole sans cesse, il ne prend jamais de repos. Et ces confessions nous expliquent fort bien le sonnet.

Le Pays en effet n'est pas homme à se lamenter volontiers; il le dit ingénument, et cette partie du tableau a toute la saveur fine et subtile d'un pastel d'autrefois : les contours sont très nets, mais la poussière qui embrume les traits leur donne un peu de cette mélancolie, compagne familière des vieillards lorsqu'ils racontent aux enfants le passé. « Comme je suis un peu glorieux et que je n'aime pas à être méprisé, il m'est impossible de faire longtemps le suppliant..... » Mais tandis qu'il sait si bien donner le change et engager la chasse de la manière qu'il l'entend, lui-même n'est pas crédule et ne se laisse pas guider par autrui : n'est-il pas vrai qu'il m'eût trompé moi même et que j'eusse été sa dupe, sur la foi d'une pièce de vers, s'il n'eût mis son âme à nu?

— Je veux donc éviter le second écueil et ne pas être la dupe du peintre spirituel, après avoir été la dupe du poète amoureux. Je ne me fierai pas à l'image que Le Pays a gravée, pour juger de sa sincérité, mais il n'est pas juste que je la repousse, et puis elle m'a trop intéressé pour ne m'avoir pas laissé quelque chose d'elle qui me poursuive. A relire le sonnet, je reste rêveur et je me mets en garde contre ma crédulité. Je répugne à n'y voir qu'un jeu, je n'ose affirmer autre chose, et je doute, comme je doute en me répétant le sonnet d'Arvers.

Ces deux sonnets ne sont pas à dire vrai pareils et d'égale portée, cela s'entend, mais ils se ressemblent par une invisible affinité qui les unit dans ma pensée. Ils se ressemblent, n'est-ce pas, par ce mystère qui plane autour d'eux, puisque nous voudrions être sûrs de l'amour qui les inspira. Autour d'eux flotte aussi une mélancolie vague qui n'est pas née du mystère, mais qui l'escorte et s'enlace à lui. Les poètes ont tous deux le désir d'être par la femme devinés, et cependant, tous deux craignent de révéler trop leur amour.

Et cela, certes pour des causes diverses ainsi que leur amour est divers, éternel chez l'un, plus court chez l'autre. Tous deux ont bien de la peine à traduire leur aveu, très humbles et très sobres. Tous deux enfin sont discrets et respectent celle qu'ils implorent; ils s'expriment très tendrement, mais rien ne peut compromettre l'honneur et rien ne peut dégrafer les voiles de la femme.

Tous deux en retirent un avantage auquel ils tiennent peut-être : ils s'agenouillent de telle manière qu'ils ne feront pas en se relevant une mine ridicule s'ils ont vainement prié. Et puis, ils sont tous deux si fins et si caressants qu'ils sont précieux.

— Mais deux siècles les séparent et cela suffit à expliquer bien des différences. Le Pays a cette galanterie qu'aimaient la marquise et Julie d'Angennes, il achève par un trait piquant et léger, il finit la romance par une note gaie, un trille, une roulade. Son costume l'exige ainsi; Arvers est plus grave, et, sans entrer dans le détail du sonnet, il reste sombre jus-

qu'au bout. D'ailleurs, il n'aurait que faire de plaisanter. Tandis que Le Pays espère en désespérant, « Arvers souffre d'un mal éternel ». Le secret de sa vie est aussi son poison ; c'est un romantique, et sa douleur est « le seul bien qui lui reste au monde ». Que lui servirait de faire le galant et de chanter ses louanges? Si le Pays se souvient de ses talents, c'est que la joie de Lysimène à recevoir ses poulets, ses billets, ses tendres madrigaux fera pencher la balance de son côté. Arvers préfère s'attrister à glorifier la femme et à prouver qu'il la chérit bien, en vantant sa fidélité au devoir qui l'empêche d'être à lui. Il n'ôte pas son masque, il n'en a cure. Le Pays arrête le jeu lorsqu'il lui semble bon et fait une révérence qui le démasque. Il prend avant de disparaître la place de l'inconnu, il cesse d'être interprète, si jamais il le fut... Ce n'est donc point un rapport véritable qu'il faut établir entre les deux sonnets, mais ils sont comme deux grisailles, dont l'une serait grise seulement et l'autre se teinterait en un point d'une couleur plus claire, de rose par exemple. Et puis il est naturel que deux œuvres s'attirent en nous à la façon d'un aimant, par l'ombre qu'elles projettent sur nous-mêmes pendant un instant : j'ai uni, malgré moi, ces deux sonnets d'amour.

C'est que malgré le marivaudage de Le Pays, malgré son portrait et malgré tout ce que j'ai senti moi-même à cette lecture, c'est la mélancolie — divine conseillère — qui trame sa toile autour de ce sonnet. Pourquoi? J'hésite de nouveau et l'amour de Le Pays ne m'apparaît plus comme une chimère ; il était volage, il allait au dieu ailé par le chemin de l'école buissonnière et s'il chassait un papillon en route, il en prenait d'autres afin de distraire l'ennui d'attendre. Mais il a peut-être été sérieux une fois, et il a souri, suivant son habitude, pour ne pas le faire voir ; n'écoutons plus ses confidences ; ne prêtons pas une oreille trop attentive à ses propos légers. Il n'était pas résigné en amour, Le Pays nous l'avouait tantôt, et n'y a-t-il pas dans ces vers ici quelque impatience à peine dissimulée quelque crainte d'un échec dont il se consolera moins vite qu'à l'ordinaire ? « Si je ne suis pas aimé par vous, Madame, je n'insisterai pas », semble-t-il dire, mais sa voix tremble plus que de coutume. Arvers écrivit sur un album son sonnet, Le Pays envoya le sien avec dix-sept autres pour remercier une femme qui lui avait donné dix-huit oranges : je disais qu'au XVIIe siècle on collectionna les poèmes comme au XIXe on composa des albums ; Le Pays n'adressa-t-il pas dix-sept sonnets pour les dix-huit oranges, et le billet à Lysimène n'était-il point pour la dame qui lirait dans son boudoir, seule, ce sonnet d'amour, glissé, fourvoyé, blotti comme un indiscret parmi les autres ?

CHARLES OULMONT.

DIVERTISSEMENTS PARISIENS

Il fut un temps, magnifiquement évoqué dans *Notre-Dame de Paris*, où la capitale n'était formée que de trois villes distinctes : La *Cité*, toute parée d'églises, siège de la puissance religieuse et des autorités royales ; la *Ville*, sur la rive droite, opulente et monumentale, d'une intense animation aristocratique et marchande ; l'*Université*, sur la rive gauche, célèbre par son allure savante, la multiplicité de ses collèges, la verve bruyante de ses écoliers. Quel nouveau Victor Hugo dira le nombre et la physionomie des diverses villes, dont l'assemblage forme le Paris moderne? Car, dans cette immense enceinte, où se meuvent trois millions d'habitants, éclate la plus grande variété : les âges y voisinent, comme les contrastes sociaux. Le vieux Marais paraît bien étrange auprès des récentes somptuosités des Champs-Élysées, et Belleville, l'immense ruche ouvrière, si grise et triste à certaines heures, si populeuse à d'autres, ne ressemble guère à Passy, asile paisible des rentiers, dont la coquetterie fleurie et la souriante fraîcheur rappellent le décor de nos stations thermales.

Dans ces villes qui ont ainsi grandi au flanc de l'ancien Paris, bien des spectacles inattendus, d'une saveur toute provinciale, se présentent : Telles, ces fêtes foraines, que l'on croirait l'apanage — et l'orgueil — des bourgs reculés, et qui persistent à Paris, toujours florissantes.

Sur l'une de ces vastes avenues que la prévoyance du second Empire fit tracer dans les faubourgs de la capitale, ou sur une place, s'allonge une file hétéroclite et bariolée de roulottes, les unes pimpantes, les autres chétives, de baraques peintes de couleurs violentes ou même ornées de fresques naïves et primitives, de simples tentes. Là s'agite une gent curieuse de lazzaroni au teint bronzé, d'athlètes herculéens, de baladins, de comédiennes et de chiromanciennes, d'enfants ébouriffés, qui jouent avec des chiens, des chats, des singes, des perroquets... car tout ce monde de carnaval semble évadé de quelque arche de Noë : l'on y voit des ânes, des chevaux et jusqu'à des fauves!

Quand la bourrasque souffle, disjoignant les vieilles planches, arrachant les toiles décolorées, ces baraquements — non loin des luxueuses façades des confortables hôtels — semblent une dérision. Et l'on songe au pénible sort des humbles qui y vivent, incertains du lendemain, toujours en quête d'un changeant séjour.

Mais qu'un rayon de soleil vienne enflammer l'or et la pourpre de ces oripeaux, le campement s'anime, s'émeut. Et dans la grande ville, où de longue date tout est réglementé et policé, où les hommes sont appliqués à des tâches laborieuses et hiérarchisées, il évoque la vie aventureuse, errante par les grandes routes, avec les longs loisirs aux haltes ombreuses, et les soirées enchantées des chauds étés : toute une tradition, magnifiée par les Romantiques, qui nous paraît maintenant bien lointaine et comme éteinte. Et les vers de Vigny chantent à notre souvenir :

« Elle va doucement avec ses quatre roues,
Son toit n'est pas plus haut que ton front et tes yeux :
La couleur du corail et celle de tes joues
Teignent le char nocturne et ses muets essieux... »

Mais ce n'est point de jour qu'il faut voir ces campements forains : c'est le soir. Alors ils apparaissent dans un resplendissement joyeux; ils deviennent une sorte d'eldorado étincelant et comique.

Chaque baraque s'illumine de lumières aveuglantes, où, comme de simples papillons, les flâneurs viennent se heurter. Chacune d'elles fait entendre une musique langoureuse ou sautillante, mais toujours d'une retentissante sonorité. Et les éventaires offrent mille choses alléchantes : bonbons « grand prix » d'une chimérique exposition; glaces de deux sous, pains d'épices, galamment découpés en petits cochons, aux noms des acheteurs; nougats, oranges, marrons, gâteaux... « frites » même! Comment une si succulente abondance ne réjouirait-elle pas le bon peuple, qui sait le goût amer des privations! — Les divertissements les plus variés sollicitent d'ailleurs ses préférences : jeux de balles, loteries aux poteries éclatantes; montagnes russes. Des fleurs tentent les petites nièces — encore sentimentales — de Jenny l'ouvrière. Des photographes, des dessinateurs au fusain proposent aux amoureux de fixer leurs silhouettes enlacées. Des théâtres retiennent une foule fascinée : car la traditionnelle *parade* s'exécute en plein air. La troupe est là, dans sa splendeur costumée; le corps de ballet voltige, en de sveltes entrechats. Digne descendant du capitaine Fracasse, le matamore éclate en impertinences, en furies, en couardises, auxquelles riposte la verve improvisée de ses partenaires.

Hors de la capitale, le moindre Parisien prend les allures désinvoltes d'un roué, d'un blasé; il s'est frotté à tant de gens et de choses : il a tout vu, il est revenu de tout! Chez lui il est plus vrai; et il a une joie naïve à se distraire aux divertissements puérils.

Il est vrai que l'industrie foraine fait des merveilles. Elle ne consiste plus uniquement dans l'ingéniosité de petits colporteurs, ou dans la fantaisie de pauvres saltimbanques. Elle ne se contente guère des toiles ni des chandelles d'antan. La science l'a transformée. Elle utilise la vapeur, l'électricité; elle dispose d'un outillage perfectionné : elle a un personnel instruit, des gérants bourgeois et des actionnaires richissimes. De splendides manèges, d'un coût fort élevé, importés pour la plupart d'outre-Manche, en manifestent l'essor. Les chevaux de bois de jadis y sont remplacés par des bêtes chimériques, des nacelles, des automobiles. Le piston et la clarinette ont disparu devant les orchestres mécaniques, qui jettent sur la kermesse — comme un souffle d'air salubre — les amples phrases d'un Berlioz ou d'un Wagner, vibrantes de poésie et de passion. Des phares aveuglants, des sirènes perçantes vont éblouir, étonner au loin les passants.

Humbles baraques, puissants établissements, tous rivalisent de bruit et de rayonnement. C'est une féerie comique où l'artisan vient oublier le rude labeur du jour, l'exiguité et l'obscurité du logis; pour quelques sous, il satisfait à tous ses caprices, il s'entoure de luxe; il est en liesse, il se sent roi.

Rien n'est révélateur des instincts honnêtes du peuple comme ces fêtes foraines. Les inscriptions qui agrémentent ces huttes peintes incitent au travail, à la fidélité, à l'honneur. Voici le « musée d'un ouvrier célèbre », qui montre les chefs-d'œuvre de l'ingéniosité professionnelle. Les tours de force, les jeux d'adresse sont en honneur — les tirs surtout où de nombreux amateurs s'évertuent à briser l'œuf dansant sur un jet d'eau. Mais entrez dans un théâtre : un mélodrame s'y déroule — le vice y est infailliblement châtié et la vertu récompensée. Et la foule insulte à la fourberie des traîtres. Les cinématographes sont fort achalandés : ils représentent des courses échevelées à travers champs, haies, rues et étangs, des chevauchées; on y voit la mort du déserteur, « les conséquences d'une faute », et qu'un bienfait n'est jamais perdu. Parfois le commissaire est raillé; mais toujours les braves gens l'emportent, à la joie de l'auditoire, qui ne ménage ni ses flétrissures, ni ses encouragements. Allez dans ces baraques, vous y constaterez combien l'idéalisme sentimental est vivace chez le peuple le plus malicieux, et dit-on, le plus cynique.

Dans ces fêtes, la foule s'amuse autant d'elle-même que des spectacles qui lui sont présentés. Elle est si grouillante et si diverse! On y distingue les types savoureux du peuple traditionnel : les bonnes commères, retenues le jour à leur loge ou à leur comptoir, qui promènent complaisamment leur rotondité et leur grosse gaîté; les jeunes couples qui savent dans cette affluence aviver et isoler leur bonheur; les petites ouvrières, aux frimousses amusantes, contentes d'un joyeux répit; les loustics à la gouaille preste; les militaires mal dégrossis; les familles d'ouvriers laborieux et probes. Le ravissement pétille dans les yeux des enfants : n'est-ce point pour eux un monde magique, de formes, de couleurs merveilleusement seyantes et changeantes? Et leur imagination embellit à souhait ce séjour des plaisirs et du rêve.

Le peuple est là chez lui; il y vient sans s'être endimanché, avec ses allures familières. Par ses admirations et ses remarques, il manifeste sans détours sa simplicité subtile; et une bonne humeur, une franche cordialité percent dans toutes ses expressions. Aussi des artistes viennent-ils flâner dans ces foires; ils ajoutent au pittoresque par leur costume, plus fantaisiste, et leurs démarches abandonnées. Ils y pratiquent gaîment ce fécond nonchaloir, qu'appréciait Montaigne.

On sait d'ailleurs que le comble du raffinement, pour les mondains, est de venir se mêler à ces divertissements populaires. Ils y accourent la nuit, après souper, en dépouillant toute morgue. Les blancs mantelets des jolies femmes frôlent le veston des travailleurs; et les traits étirés des viveurs cosmopolites se détachent sur un fond de rudes visages. Tant d'œuvres froidement pompeuses ont, dans les grands théâtres, accablé ces désabusés du « grand monde », qu'ils se plaisent à la vive mimique, à la verdeur cocasse, à l'art primesautier des baladins populaires. Et c'est ainsi que l'on voit communier dans les mêmes angoisses, devant les comédiens pailletés, les futées snobinettes et les robustes marchandes des halles.

Qui eût pensé qu'une telle candeur se cachait à Paris sous des dehors si frondeurs; qu'une même émotion ingénue pouvait animer des gens de classes si différentes; et qui eût prêté à ces fêtes foraines une telle vertu sociale?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. . DAVY (Imp. de la *P. B.* de la *R. S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 16 — 5e SÉRIE — TOME VII — 20 AVRIL 1907

UNE JOURNÉE HISTORIQUE EN RUSSIE

J'ai passé hier une dizaine d'heures à entendre le ministère développer et défendre un long programme de réformes, dont la réalisation aurait pour suite la mise à néant de toute la pratique récente du gouvernement. M. Stolypine nous a parlé avec abondance des avantages de la liberté individuelle et du caractère illégal que portent tout exil et tout internement faits sur l'ordre d'autorités purement administratives. Et le public ahuri se demandait si c'était là le même homme, à qui des milliers d'individus devaient leur séjour forcé au fin fond de la Sibérie ou leur maintien dans la prison d'État, alors que l'accusateur public renonçait à les inculper devant les Tribunaux. La déclaration ministérielle, lue d'une voix rauque, étalait devant les membres de la Douma, non un programme, mais un catalogue de réformes, concernant toutes les parties de notre régime tant économique que social et administratif.

Des générations d'hommes et une succession de plusieurs chambres législatives pourraient seules mettre à exécution le plan, développé par le président du Conseil. De temps à autre, arrivait à l'oreille du public émerveillé la promesse d'admettre la défense à l'instruction judiciaire et d'assurer à l'inculpé toutes les garanties nécessaires. Avec une impudence sans égale, M. Stolypine oubliait de nous dire ce qu'il pensait de la justice expéditive des Tribunaux militaires installés par lui et qui nous avaient déjà valu sept cents condamnations à mort.

Le prince Tseretelli, un socialiste géorgien, eut seul le courage de rappeler au ministre cet oubli et le mit en demeure d'expliquer la contradiction manifeste qui existe entre les promesses séduisantes d'un avenir plein de réformes et le délire sanglant, réalisé par les autorités administratives placées sous les ordres du chef du Conseil et ministre de l'Intérieur M. Stolypine. La crainte d'une prochaine dissolution de la Douma fut la cause du mutisme voulu des cadets et autres partis, faisant cause commune avec eux. Le centre se taisait, alors que la droite, feignant d'avoir trouvé dans les paroles du prince Tseretelli un appel à l'insurrection armée, tapait de son mieux sur les gauches, les rendant responsables de tout le sang versé et du nombre prodigieux des victimes que réclamait le rétablissement prochain de l'ordre. On vit défiler tout ce que le parti autocratique possède d'hommes marquants.

Le célèbre Kroushevan, organisateur des massacres contre les Juifs de Bessarabie et qui, il y a peu de jours encore, promettait aux fils d'Israël une nouvelle saignée dans le cas où son élection ne serait pas validée par la Chambre, se démena pendant un quart d'heure à la tribune, vociférant contre qui se laissait conduire par d'autres intérêts que ceux d'un pouvoir autocratique intimement lié à l'orthodoxie et au russisme : ce dernier équivaut à ses yeux à l'oppression de tous les peuples annexés et surtout des Juifs. Kroushevan promet au nom du peuple russe de « tout balayer » dans le cas où la Douma ne se chargerait pas elle-même de cette besogne. Le balayage devrait bien entendu s'étendre à toutes les assises de l'ordre nouveau, créé par le manifeste du 17 octobre. Afin de donner quelque raison plausible à cette nouvelle Saint-Barthélemy, M. Kroushevan parla longuement du sang versé par les terroristes

et dont la responsabilité à son avis devait retomber sur toutes les gauches. Ce n'est qu'à une conspiration des Juifs et des libéraux que Kroushevan attribuait le petit nombre de députés à l'extrême droite. Ils reviendraient en majorité écrasante, en cas de nouvelles élections, car ils sont les vrais représentants du peuple russe. Il était amusant de suivre les gestes désordonnés dont ce Moldave agrémentait son « éloquence de cabaret ». Le mot n'est pas de moi, il fut jeté à la face de l'orateur par un député paysan, qui s'était déclaré à peine lettré, peu accoutumé à prendre la parole, mais incapable de laisser sans réplique ces mots orduriers et ces appels sanglants, dont il n'avait entendu les pareils que de la part d'ivrognes.

Le Président s'empressa de rappeler cet orateur improvisé à l'ordre, mais la majeure partie des députés le soutinrent par leurs applaudissements. Il avait exprimé d'une façon peu parlementaire ce que toute l'audience avait ressenti avec lui. Quand Kroushevan descendit de la tribune, la Droite même n'osa point l'acclamer. Deux ou trois députés eurent seuls le triste courage de le soutenir par des battements de mains peu prolongés.

Kroushevan fut suivi à la tribune par un autre orateur, d'origine tout aussi peu russe, un certain Pourishkievitch, ex-Polonais et russophile à outrance.

Il nous inonda de lieux communs sur les méfaits de l'ancienne Douma, qu'il aurait voulu voir remplacée par un espace vide. Il appuya sur la nécessité de punir par la mort les infracteurs à la paix publique, ce qui, d'ailleurs, était, d'après lui, le cas de tous les peuples civilisés, exception faite de l'Italie et de la Roumanie. En répondant à ceux qui, à son avis, menaçaient le pays d'une révolte armée, il invita l'audience à se prosterner devant « le trône du Monarque adoré ».

Cet ex-Polonais fut suivi de près par un autre transfuge de la même origine. Trahi par son accent, M. Lazonovitch déclara qu'avant lui la Chambre n'avait entendu que des Polonais et des mahométans. Il promit de lui faire connaître l'opinion du peuple russe. Il se vanta d'avoir consacré sa vie à la science, fait, qui, jusqu'ici, n'a été révélé par aucun écrit portant sa signature.

Il déclara, toujours accueilli par les risées de l'audience, que le prophète Isaïe avait promis « d'enlever aux sages leur sagesse et aux hommes d'esprit leur esprit », que cette prophétie s'était réalisée dans la personne des députés de la gauche et du centre et que ses alliés politiques, les vrais monarchistes et les vrais Russes, formeraient la majorité dans une prochaine Douma.

L'auguste assemblée fut également amusée par le duel qui s'engagea bientôt après entre l'élu de « la mère des villes russes », Kiev, l'évêque Platon et un musulman. Ce dernier reprocha au serviteur du Christ de ne point se prononcer contre la peine de mort, tout en s'attaquant aux terroristes La parole du Sauveur lui avait apparu à lui, musulman, plus claire et plus nette sur ce point. Un autre évêque prit la défense de son collègue et tout en reconnaissant que le Christ s'était prononcé contre l'effusion du sang, il insista plus qu'il ne fallait sur la nécessité de tenir compte d'une autre parole de l'Évangile, « dirigée contre ceux qui tuent, non seulement le corps, mais l'esprit, l'âme. » Le bon pasteur entendait par là la nécessité de sévir contre les révolutionnaires et surtout contre les socialistes.

La Chambre continua à divaguer de la même sorte pendant un certain nombre d'heures. La liste des orateurs venait d'être close et le dernier était descendu de la tribune, quand le président du conseil demanda tout d'un coup la parole. Elle lui fut accordée sur le champ, et le chef du pouvoir en profita pour déclarer qu'il n'y avait point d'accusés sur le banc des ministres, que ce banc était occupé par le gouvernement, lequel, sur le désir formel du Tzar, devait rester irresponsable.

D'ailleurs, M. Stolypine ne renonçait point à l'idée d'apparaître un jour à côté des députés de la Chambre, devant le suprême jugement de l'histoire.

Quant au présent, il se contenterait de sévir contre ceux dont le but secret était de priver le pouvoir de toute énergie. La conduite de ces gens-là lui paraissait en tout conforme à celle de ces expropriateurs armés, qui arrivent inopinément dans la maison d'un particulier, lui ordonnent de lever les mains et en profitent pour lui dérober sa bourse ou sa caisse. A tous les ennemis de l'ordre, Stolypine n'avait qu'une réponse à donner qui était celle-ci : « Vous ne nous ferez aucune peur. »

La droite hurla des bravos, le centre et la gauche gardèrent un silence voulu; personne ne releva l'injure. Et ce ne fut que le lendemain qu'un des leaders du parti constitutionnel-démocratique, M. Kisevetter, trouva bon de dire en passant qu'on avait lieu de demander au gouvernement non tant de lever les mains en l'air que de les tenir à distance de la caisse publique; que ses membres continuaient à piller l'argent du fisc, au lieu de l'employer à nourrir les paysans affamés et dépourvus de tous moyens d'existence. Cette rectification n'avait qu'un défaut — c'était d'arriver un peu tard.

Tous les honneurs de la première journée reviennent donc au ministère et à son chef. Il est difficile de dépasser ce gouvernement en outrecuidance et en sans gêne. Il oublie volontiers ses propres actes, les sept cents condamnations à mort, votées par des tribunaux militaires contre des civils. Il ne garde aucun

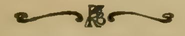
souvenir des milliers de déportés en Sibérie et des milliers d'autres individus, détenus dans des prisons d'État sur son ordre. Et ce manque de mémoire lui permet de chanter des louanges à la liberté et de promettre des réformes de longue haleine et qui ne deviendront une réalité qu'au bout de bien des années. En attendant, il continuera à maintenir dans la majeure partie de l'Empire l'état de siège, à supprimer les journaux, à défendre les réunions publiques, à retirer aux partis politiques d'opposition le droit de se constituer légalement.

Il a la parole du Tsar, il est irresponsable.

Les attaques des gauches ne peuvent point l'atteindre ni ébranler son pouvoir. Ce n'est pas la responsabilité ministérielle qui couvre en Russie l'irresponsabilité constitutionnelle du monarque, c'est le contraire, c'est le monarque irresponsable qui étend sur ses ministres son royal manteau et leur accorde sa gracieuse protection contre l'éventualité d'une mise en accusation. L'autocratie représentative n'est plus un vain mot, c'est l'âme même de nos institutions politiques.

Vive la liberté à la moscovite! Elle a le mérite d'être inoffensive et de jeter en même temps un certain lustre sur le « despotisme ministériel » et l'arbitraire, pratiqués par notre haute bureaucratie.

MAXIME KOVALEVSKY,
Membre du Conseil de l'Empire,
ancien député à la Douma.



Questions Universitaires

—

LE RESPECT DE LA LOI ET LES INSTITUTEURS

Les idées que j'ai exposées sur le respect de la loi (1) m'ont valu une lettre d'un membre de l'enseignement primaire qui manifeste un état d'esprit fort intéressant et grave. Elle pose nettement une question que notre démocratie doit résoudre sans avoir peur des mots : il faut la regarder en face et la trancher sans équivoque, sans fuir la responsabilité d'une opinion ferme et sans chercher d'hypocrites conciliations. Je donne la lettre, sauf quelques lignes d'introduction, en son entier. Je retranche le nom et l'emploi du signataire qui n'importent pas à la discussion.

... Vous semblez déplorer l'état d'esprit des Français qui n'ont pas « le respect de la loi parce qu'elle est la loi ». Et vous signalez cet état d'esprit chez les socialistes. Je voudrais essayer de justifier cet état d'esprit chez les socialistes.

D'abord, il est incontestable que la République actuelle n'a pas été fondée par des moyens légaux, mais par quatre révolutions, dont l'une a été organisée par des « professionnels de l'émeute » (février 1848), et une autre (4 septembre 1870) s'est opérée pendant une guerre étrangère. Ce n'est donc pas de son principe que la République actuelle peut tirer le droit d'imposer le respect méthodique, religieux, de la légalité.

Cette République serait-elle le meilleur régime possible? Vous expliquiez en partie (en la blâmant) l'hostilité des Français à la loi par ce fait qu'elle fut longtemps la consécration de privilèges de caste ou de classe. Elle le fut longtemps, et elle l'est encore, disent les socialistes, et c'est pourquoi ils ne peuvent pas faire de son respect une règle. Ils condamnent le régime actuel, foncièrement mauvais, péchant par la base, démontrent-ils. Dès lors, comment pourraient-ils respecter chacune des parties constitutives du régime qu'ils condamnent, chaque loi? Ils pensent avoir trouvé le remède à tous les maux présents, la solution de la « question sociale ». Ils sont logiquement amenés à s'efforcer d'imposer leur solution; pour un socialiste convaincu, c'est un devoir impérieux qui prime tous les autres. Sans doute, il est des socialistes « légalitaires »; mais, au fond, ils n'ont pas plus le respect de la loi que les partisans de l'action directe. Ni les uns ni les autres ne respectent la loi parce que c'est la loi. Seulement les premiers considèrent que rester dans la légalité est un moyen de succès plus sûr et plus prompt. Les uns et les autres jugent le respect de la loi en tant que moyen de révolution, et non pas leurs moyens d'action par rapport au respect de la loi. Un socialiste qui croit trouver hors de la légalité des moyens d'action plus efficaces, plus rapides, doit les préférer aux moyens légaux. Lui demander d'agir autrement serait lui demander de n'être pas socialiste : Ce qui changerait totalement la question. Pour l'instant, on peut ne retenir que ceci : la solution socialiste n'est pas absurde et elle vise un but qu'on s'accorde à souhaiter accessible. On ne saurait donc faire aux socialistes le reproche de s'attacher exclusivement à leur œuvre révolutionnaire; ceux qui croient pouvoir améliorer suffisamment l'ordre établi, n'ont qu'à le prouver par les faits, c'est à eux de faire les réformes.

On peut être socialiste, c'est-à-dire, raisonnable, épris de justice, et irrespectueux de la légalité. On peut être instituteur et socialiste. Et, me semble-t-il, cet instituteur socialiste doit ne pas enseigner le respect de la légalité, pas plus qu'il ne doit en enseigner le mépris : qu'il présente aussi impartialement que possible les thèses opposées, et qu'il s'abstienne de conclure. L'enfant choisira.

L'instituteur non socialiste doit d'ailleurs agir de même pour respecter les droits de l'enfant.

Il suffit, me semble-t-il, de donner à l'enfant l'amour de la justice et de l'habituer à comprendre, à voir clair. Ses principes, il se les fera à lui-même. Nous n'avons pas le droit de lui en donner de tout faits.

(1) Voir le *Respect de la loi* dans la *Revue Bleue* du 9 mars 1907.

Il y a deux thèses dans cette lettre : l'une sur la réalité du devoir de respecter la loi, l'autre sur l'attitude des instituteurs à l'égard de ce devoir prétendu. Je ne puis traiter la seconde, qui est ici l'essentiel, sans avoir dit quelques mots de la première.

Dans ma précédente étude, j'ai posé en principe le respect de la loi, sans démontrer qu'il était d'obligation. La démonstration me semblait inutile. La lettre de mon jeune correspondant prouve que je me suis trompé.

Il est certain que nous ne sommes arrivés à l'état où nous sommes qu'à travers quatre révolutions. Trois (1830, 1848, 1870) ont été strictement politiques. Je ne sais pas quel intérêt les socialistes peuvent avoir à contester la légitimité des Républiques issues des révolutions de 48 et 70 ; ils ne peuvent le faire qu'au profit de la monarchie et de l'Empire : est-ce ce qu'ils veulent? Mais là n'est pas la question. Mon correspondant confond le principe de la République avec son origine : « Ce n'est donc pas, dit il, de son principe — puisqu'elle ne s'est pas établie par des moyens légaux — que la République actuelle peut tirer le droit d'imposer le respect de la légalité ». Non évidemment, ce n'est pas de son origine que la République peut tirer ce droit. Mais elle le tire de son principe, qui est le gouvernement du peuple par le peuple, et la soumission de toute autorité à la volonté générale exprimée par la majorité. Tous les régimes antérieurs ont péri par des révolutions, parce qu'ils ne laissaient pas de voies légales à la majorité pour s'exprimer, ou pour réaliser la volonté qu'elle exprimait. C'est là ce qui légitime les révolutions : le jour où la Russie aura le suffrage universel et la liberté de la presse, les moyens révolutionnaires y seront sans excuse, comme sans nécessité. Dans la République actuelle, toutes les opinions peuvent s'exprimer par la presse, s'offrir au choix des citoyens, les persuader, obtenir leur suffrage ; et ce suffrage est assuré d'être souverain, dès qu'il sera celui de la majorité. Aucune opinion ne se voit refuser la libre circulation ; la concurrence est égale pour toutes, même pour celles qui se proposent la destruction de la République. Il n'y a donc aucun mystère de droit divin dans la République issue du 4 septembre. Cette Révolution ne s'est pas faite pour une doctrine, pas plus pour le capital que contre lui : elle a été simplement la restitution au peuple du droit de régler lui-même les problèmes politiques et sociaux. C'est de là que se tire l'obligation du respect de la loi, qui n'implique pas qu'aucune loi soit intangible.

Je suis loin de soutenir que nous vivions dans le meilleur régime possible. Nous ne vivrons jamais dans le meilleur régime possible. Même dans la société collectiviste, si elle se réalise, mon jeune correspondant apercevra des améliorations possibles, et chaque amélioration réalisée en fera apparaître une autre comme désirable. Toute société humaine sera toujours imparfaite, et le progrès est indéfini, parce que les conditions de la vie changent sans cesse, et que l'intelligence acquiert sans cesse de nouvelles connaissances, la conscience de nouvelles aspirations. Je consens donc que mon correspondant déteste beaucoup de nos lois, et veuille les changer. Là n'est pas la question.

Mais par quelle méthode les changera-t-on ? Les socialistes « pensent avoir trouvé le remède à tous les maux présents... Ils sont logiquement amenés à *imposer* leur solution : pour un socialiste convaincu, c'est un devoir impérieux qui prime tous les autres. » Oui, je reconnais là la tentation de toutes les églises, de faire triompher leur dogme, qu'elles appellent vérité et justice, par la force. C'est une tentation naturelle, qui n'en est pas meilleure. Mais d'abord quelle est cette contradiction de vouloir qu'on laisse l'enfant *choisir*, et qu'on *impose* à l'homme? Par quel mystère la liberté de l'adulte n'est-elle pas aussi respectable que celle de l'enfant? et si les opinions ne doivent pas s'implanter par autorité, comment devient-il légitime de réaliser un idéal par la violence? Puis, si les socialistes réclament le droit d'imposer leur idéal par la violence, pourront-ils dénier aux catholiques le même droit? Pourront-ils dénier aux bourgeois le droit de maintenir par la force le capital et la propriété, qui pour beaucoup ne représentent pas seulement une organisation à laquelle ils sont intéressés, mais une organisation que leur conscience sincèrement estime morale et juste? Et auront-ils le droit de se plaindre, si les bourgeois avertis prennent les devants et, usant de leur force actuelle, brisent la force révolutionnaire. Mon correspondant justifie par avance les Trépof français auxquels la peur bourgeoise pourrait demander le salut.

Comme chaque parti est persuadé de la vérité de ses maximes, réclamer pour l'un le droit d'user de la force, c'est le rendre à tous. Nous renonçons donc à la civilisation, et nous revenons aux procédés primitifs de la brute sauvage, dont des siècles de progrès et de civilisation ont eu tant de peine à extraire l'humanité.

Je me demande aussi comment mon correspondant se comportera dans les réunions de son parti. S'il est bien assuré d'avoir raison, lui et son groupe, — comme il ne manque jamais d'arriver, — se soumettra-t-il à la majorité? Ne trouvera-t-il pas légitime de prendre la voie rapide, de *casser la figure* aux *poltrons* et aux *traîtres* pour entraîner la masse? Pourquoi se soumettrait-il ici plutôt que là au frein des voies légales?

Et pourquoi, d'autre part, vouloir interdire aux nations de réaliser par la force leur conception de leurs intérêts et de la justice? Il est curieux que les ennemis de la guerre étrangère soient des apôtres de la guerre civile, et que toutes les belles raisons d'humanité, de civilisation, cessent, quand elles pourraient s'appliquer à des concitoyens (1).

En réalité, il faut s'en tenir au respect de la loi, parce que, hors de là, la force est maîtresse sans limites : on ne peut la subordonner exclusivement à un idéal. Hors de là, c'est le retour à la brutalité des âges barbares, le renoncement à la civilisation, à l'humanité.

Il faut que l'obligation de respecter la loi soit universelle et absolue, parce que, si chacun est libre de choisir les lois auxquelles il refuse obéissance, c'est encore l'anarchie et la guerre civile.

Et ce respect universel, absolu, est sans péril pour n'importe quel idéal, puisque le suffrage universel et la liberté de la presse assurent à tout idéal les moyens de gagner la majorité des suffrages, et de s'imposer ainsi sans violence à la réalité. Le respect de la loi est — et n'est que cela — une méthode de solution pacifique des questions politiques et sociales. En régime civilisé, on se met d'accord pour exclure l'emploi de la force. Une *cité*, un État, c'est par définition un groupe d'hommes qui ont renoncé à vider par la force tous les différends qui s'élèveront entre eux.

Mais il ne faut pas tricher. Et mon jeune correspondant, dans sa ferveur sincère, ne s'est pas aperçu que les socialistes révolutionnaires — quand ce ne sont pas comme il y en a beaucoup de braves gens, pacifiques et doux, qui se grisent de formules violentes qu'ils sont incapables de mettre en pratique — que les socialistes révolutionnaires sont tout simplement, dans le jeu des partis, des gens qui veulent tricher.

Je m'explique. Y en a-t-il qui soient plus âpres à réclamer de leurs adversaires l'observation la plus stricte de la légalité? plus prompts à jeter les hauts cris, qu'on *viole la loi*, qu'on *fraude contre la loi*? plus subtils à interpréter tous les textes de loi pour en extraire plus d'avantages pour eux et leurs amis? C'est-à-dire qu'ils veulent que les autres respectent la loi, en se réservant le privilège de la violer. Ils cultivent chez les bourgeois le scrupule légalitaire dont ils s'affranchissent. Vraiment, ce n'est pas de jeu, comme disent les enfants.

C'est, sous une autre forme, le sophisme bien connu : « Je vous réclame la liberté au nom de vos principes, et je vous la refuse au nom des miens. »

Les moyens révolutionnaires n'ont de séduction et de valeur que dans l'hypothèse que les autres partis n'y recourront pas. Au fond de la conscience de ceux qui en réclament l'emploi, il y a cette persuasion, un peu autorisée, je l'avoue, jusqu'ici par les faits, qu'ils seront les seuls à s'en servir, et que la révolution se fera plus vite que l'évolution pacifique, dans une société religieusement asservie à la légalité, que l'opération de la force surprendra, un beau matin, désarmée et impuissante. Mais le jeu n'est pas honnête. Et il n'est pas sûr non plus. Le jour où la bourgeoisie capitaliste croira vraiment que les phrases révolutionnaires ne sont pas seulement des phrases, elle se jettera pour se sauver dans la réaction féroce. Il n'y aura plus de libéraux. Il n'y aura plus de radicaux. Le petit nombre des bourgeois de tendance socialiste, dont je suis, qui veulent la transformation progressive de la société, sans limiter à l'avance cette transformation, mais qui, en même temps, sont des civilisés ayant la brutalité de la guerre civile en horreur, se retireront impuissants et écœurés, attendant le moment de travailler à sauver quelques libertés dans l'ordre abominable qui s'installera. Et combien mon correspondant croit-il qu'il y a de socialistes prêts à défendre l'emploi de la force, non pas dans un meeting, mais derrière une barricade? La bourgeoisie pourrait avoir le dernier mot, comme elle l'a eu en juin 48, en mai 71. L'avènement de l'idéal collectiviste n'en serait pas avancé. La révolution violente et armée n'est une méthode sûre et rapide que si les partis adverses ont la sottise de persévérer dans le respect scrupuleux de la légalité. Il ne faut pas compter qu'il leur plaira toujours d'être dupes.

Au fond, la thèse révolutionnaire est une thèse anarchiste, et non pas socialiste. Le socialisme qui veut une organisation collectiviste de l'État, ne peut reposer que sur le principe du respect de la loi. Il ne saurait accorder à tout individu qui s'y prétendra obligé par son idéal, le droit de refuser obéissance aux lois et d'appeler la force pour les détruire. Dès qu'il sera maître, il sera forcément « légalitaire » : il n'aurait d'excuse pour ne pas l'être dès aujourd'hui, que si on lui refusait des moyens légaux de propagande et des possibilités légales de succès. Seul l'anarchiste est conséquent avec lui-même, et dans la logique avec sa doctrine, en niant le principe du respect de la loi.

J'arrive maintenant à la seconde thèse : « On peut

(1) J'entends bien que ce n'est pas absurde. On n'admet plus que des classes; la cité est la classe, et la cité prolétarienne internationale appelle *guerre civile* ce que nous appelons *guerre étrangère*, le conflit qui arme la masse allemande contre la masse française, et *guerre étrangère* ce qui, pour nous, est *guerre civile*, le conflit qui lance l'ouvrier français contre le bourgeois français. Soit : mais il ne faut plus mettre en avant contre la guerre la raison d'humanité. Et — ce qui nous intéresse ici — la doctrine est destructive, négatrice de la cité française. Elle la dissout.

être socialiste, c'est-à-dire raisonnable, épris de justice, et irrespectueux de la légalité. » C'est un fait qu'il y a de tels hommes. « On peut être instituteur et socialiste. » C'est un fait aussi qu'il y en a. « Cet instituteur socialiste ne doit pas enseigner le respect de la légalité, pas plus qu'il ne doit en enseigner le mépris : qu'il présente aussi impartialement que possible les thèses opposées, et qu'il s'abstienne de conclure. L'enfant choisira. »

Il y a bien des matières où la prétention de constituer l'enfant juge des doctrines est absurde, parce que l'enfant n'est en état de comprendre ni les unes ni les autres. J'admets que, dans le cas du respect de la loi, les arguments pour et contre soient assez simples, puissent être suffisamment illustrés d'exemples concrets, pour que l'esprit de l'enfant y saisisse quelque chose. La méthode recommandée par mon correspondant ne sera jamais, en fait, qu'une hypocrisie. L'instituteur ou doit s'abstenir de toucher à ces questions, ou doit conclure. Et toujours il conclura : ses arguments, son plan, son accent insinueront sa conclusion, s'ils ne l'expriment pas. Il est si facile de donner aux choses une évidence illusoire, en les présentant à des enfants, neufs, bornés dans leurs connaissances et leurs vues, et qui ne se doutent pas de la complexité des questions. J'aime mieux un honnête homme qui dit loyalement sa pensée, sans cacher que d'autres hommes de bon sens et de vertu ne la partagent pas, qu'un fanatique sournois qui, sans en avoir l'air, insinue ses préventions et ses croyances. Le premier, au moins, avertit de se défendre contre lui : l'enfant est en présence d'une maxime nette qu'il peut représenter à ses parents, soumettre à leur discussion. L'apparente impersonnalité de l'autre est une captation silencieuse des esprits.

Mais est-il vrai que l'instituteur puisse prétendre qu'il n'est pas obligé de former les enfants au respect de la loi ? Je réponds nettement *non*. Il a le droit d'être socialiste, collectiviste, tout ce qu'il voudra, mais non pas révolutionnaire. Aucune doctrine ne lui est interdite, mais il n'a le droit de disposer les enfants qu'aux méthodes pacifiques qui se définissent par le respect de la loi.

En voici la raison. Il n'y a pas de société sans lois, et par conséquent sans respect de la loi. L'État a pour devoir premier le maintien du lien social : cela exclut le droit à la guerre civile, à l'émeute, à l'emploi de la force. L'État n'a pas de dogme, n'impose aux instituteurs et aux éducateurs de tout ordre aucun *credo* religieux, politique et social, mais il tient de son devoir essentiel le droit d'exiger des maîtres de la jeunesse que, quel que soit leur *credo*, ils acceptent le lien social, et collaborent sincèrement à le maintenir, à le fortifier ; d'où il résulte qu'ils habitueront la jeunesse à l'emploi des voies légales, presse et suffrage universel, pour réaliser n'importe quel progrès, n'importe quel idéal. La fonction d'éducateur, qui n'impose aucune doctrine, impose une méthode, la méthode légale, et en exclut une, la méthode révolutionnaire.

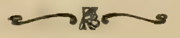
Si un professeur ou instituteur se sent en conscience incapable de former les jeunes esprits à l'habitude de la légalité, qu'il s'en aille. Il y a incompatibilité entre sa conscience et le devoir de sa fonction. S'il ne comprend pas qu'il doit quitter, qu'il soit exclu par une juridiction régulière. L'autorité n'a pas à le censurer, à le flétrir, à fulminer des pénalités contre lui, à le traîner de poste en poste comme un fonctionnaire suspect et disgracié. Elle doit constater qu'il ne peut être employé à former des citoyens, et l'inviter à s'en aller.

Partout ailleurs qu'à l'école, parlant à des hommes, il aura le droit de prêcher la guerre civile : c'est la condition de la liberté. Mais ce n'est pas trop vraiment que d'exclure cette prédication de l'école. Je ne fais pas ici de distinction entre l'école publique et l'école libre.

On veut une éducation civique, on est d'accord pour demander à tous les maîtres de la jeunesse de former des citoyens. Mais l'État, la cité n'existe que par le fait que des hommes ont renoncé à l'emploi de la force et des armes dans leurs relations réciproques, et ont décidé de régler pacifiquement tous leurs différends selon les lois établies. Le rapport qu'exprime le mot *citoyen* se définit précisément par ce renoncement et par l'obéissance aux mêmes lois. Je me demande ce que pourrait être une éducation civique où l'on ne mettrait pas à la base le respect de la loi. Sans ce sentiment, il peut y avoir une moralité privée, une conscience de secte ou d'Église, il n'y a pas d'esprit civique ; il peut y avoir des « frères », il n'y a pas de citoyens.

Autant je suis hostile à la politique qui tracasserait pour leurs opinions de malheureux instituteurs catholiques ou socialistes, autant il me paraît nécessaire et légitime de ne pas charger d'enseigner au nom de l'État les anarchistes, qui nient l'État, et de ne confier la fonction de préparer des citoyens qu'à des hommes qui acceptent de vivre en société civilisée sous le règne de la loi, et qui ne se croiront pas opprimés parce qu'on leur refusera le droit de dresser nos enfants, par une culture de l'antique férocité, à ne pas détester la guerre civile.

Gustave Lanson,
Professeur à la Sorbonne.



L'INSTITUT MILNER

Un journal annonçait récemment la création dans les environs de Paris, — je précise : à Villemorin (Seine et-Oise), où un riche propriétaire mettait son château et son parc à la disposition des organisateurs — d'un institut Milner. Je dois dire que cette annonce passa très inaperçue; l'immense majorité des lecteurs français ignorent en quoi consiste le traitement du docteur James Milner. Comme, à l'un de mes nombreux voyages aux États-Unis, je fus à même de visiter, dans tous ses détails, l'établissement-type, je me fais un devoir de renseigner mes compatriotes sur le fonctionnement de l'institut Milner ou du *Love Institute*, comme on dit là-bas.

Qu'il me soit d'abord permis, avant de vous présenter l'homme et l'œuvre, d'entrer dans quelques considérations générales, nécessaires pour bien faire comprendre quelles grandes et nobles idées présidèrent à l'élaboration du plan et à l'organisation scientifique de cette institution neuve. Sans ces explications, la fondation du docteur James Milner pourrait passer, aux yeux des Européens, pour une de ces excentricités auxquelles se livrent certains Yankees lunatiques ; et rien ne serait plus contraire à la vérité.

Vous savez que, depuis longtemps, les Américains ont mis pratiquement à profit les grandes découvertes des écoles de Nancy et de la Salpétrière sur la suggestion et l'hypnotisme. Une nouvelle voie s'est ainsi ouverte à leur « dévorante activité » et l'industrie psychique — si je puis ainsi la qualifier — est née. Partant de ce principe, éminemment contestable d'ailleurs, que la plupart des guérisons miraculeuses sont des phénomènes d'hypnotisme, et que la foi qui sauve n'est que de l'auto-suggestion, ils ont cherché à reproduire les mêmes phénomènes en créant une exaltation religieuse scientifique.

Le mouvement *Christian siantiste*, qui a fait de si rapides et de si prodigieux progrès dans l'Union, n'a pas d'autre cause. Et il est bien naturel que la faveur du public aille à cette doctrine qui, en supprimant médecins et pharmaciens, réalise à souhait les préceptes de l'École de Salerne : *cito, tuto et jucunde*.

Comme toujours, on a célébré à grand renfort de réclame, — et vous savez si les Américains s'y entendent — des améliorations constatées chez certains malades, particulièrement prédisposés par leur état nerveux, et l'on a passé sous silence les nombreux insuccès. Ainsi, sur les murs des chapelles votives se lisent quelques noms de croyants échappés aux tempêtes et l'on ne songe pas aux multitudes suppliantes qu'elles engloutirent. L'engouement pour la nouvelle méthode fut d'autant plus grand, que l'on y sentait comme l'intervention d'une puissance occulte ; et que, tout en étant très naturelle, elle semblait ne pas l'être ; le merveilleux a toujours séduit la foule.

On s'explique fort bien, en effet, que de fortes volontés puissent impressionner des caractères faibles ou sensibles et exercer sur eux un si puissant empire qu'elles les fassent agir, même, contre certaines tendances instinctives. Tel est déprimé ou se laisse abattre, qui, aussitôt, réagit et fait effort, tel est désespéré, qui reprend courage ; et, le moral ayant, comme toujours, une influence considérable sur le physique, la santé s'améliore. En présence de ces excellents résultats, il s'est établi pour ainsi dire, un commerce de volonté entre ceux qui n'en possédaient pas assez et ceux qui en avaient à revendre. Puis, ces volontés puissantes n'eurent même plus besoin de s'exercer directement pour arriver à d'heureux résultats. la confiance absolue dans les pratiques qu'elles indiquaient suffit. La foi nouvelle se mit à sauver comme l'ancienne, l'industrie psychique était créée.

Jusqu'à présent tous les efforts tentés dans cette voie avaient convergé vers un but unique : soulager ou guérir. On faisait en un mot de la psychothérapie. Au docteur James Milner revient l'honneur d'avoir le premier dirigé ses recherches dans un sens absolument opposé. Au lieu de combattre les maladies, il les provoque. On voit tout de suite quel champ immense, fertile en découvertes insoupçonnées, le savant ouvrait à la science par cette conception véritablement géniale.

Mais, en bon Américain qu'il est, le docteur estime qu'une idée, si admirable qu'elle soit, n'existe pas tant qu'elle reste dans le domaine des spéculations théoriques, et n'a pas reçu la consécration de la pratique.

Une première question se posait : Quelle maladie était-il préférable, au point de vue humanitaire — le docteur est un philanthrope, — de suggérer à ses clients? Après de longs calculs, dans lesquels on m'excusera de ne pas entrer, et mûres réflexions, que je ne puis résumer dans un article aussi bref, James Milner arriva à déterminer scientifiquement que cette maladie était : l'amour.

Ce savant considère, en effet, l'amour comme une forme de l'aliénation mentale. « Observez, écrit-il, dans sa notice, un sujet atteint de cette maladie, vous remarquez que toutes ses forces psychiques s'appliquent à un objet unique, lequel prend à ses yeux des proportions démesurées et des formes idéales. A l'entendre, cet objet est d'une perfection invraisemblable, d'une beauté sublime, il résume le passé, le présent et l'avenir, il est plus grand que le monde ! que la vie ! que la mort ! Il est tout le bonheur !... Ne sont-ce pas là les paroles d'un lunatique ?

Si cette démence conduit parfois aux forfaits les plus atroces, elle pousse aux actions surhumaines, engendre les œuvres immortelles, et, tout compte fait, le mal qu'elle peut causer n'est rien en comparaison des bénéfices énormes que l'humanité peut en recueillir ».

Après cet exposé très net, le docteur constate qu'à notre époque et surtout en Amérique, l'amour se perd de plus en plus. La lutte acharnée des intérêts, les soucis matériels de l'existence, l'égoïsme, le flirt! la soif des jouissances brutales, la vulgarisation des idées scientifiques et raisonnées, en éloignent les individus. On n'a plus le temps d'aimer, on ne veut plus aimer, on redoute l'amour. On se marie le plus souvent sans s'aimer; et si, par hasard, on est atteint de cette maladie, on cherche à s'en guérir au plus vite par des séparations, des voyages, même à s'en délivrer par le suicide seul ou à deux. James Milner a donc pensé avec raison, se ranger parmi les bienfaiteurs de l'humanité, en fondant un institut destiné à propager parmi ses contemporains, l'amour vrai, intense, durable,

Il n'est pas de ceux qui s'imaginent que pour atteindre ce but, il suffise d'écrire le mot *amour* dans un code; comme si on pouvait aimer au nom de la loi! Il n'est pas non plus de ces moralistes en chambre qui se lamentent sur le peu de sentimentalité de notre temps, ni de ces sociologues qui pérorent sur le néo-Malthusianisme ou la repopulation. James Milner est un homme d'action, qui, ayant eu l'idée, s'est empressé de la réaliser. Aujourd'hui, l'institut existe, l'institut fonctionne; et il a déjà donné de si beaux résultats, que des instituts sont en construction dans différents pays et que l'on se propose d'en organiser un près de Paris. Les mœurs surannées et routinières de l'ancien monde permettront-elles à cette innovation d'y prospérer? Je l'ignore, tout ce que je puis affirmer, c'est que grâce au *Love Institute*, une transformation complète s'opère à l'heure qu'il est dans la famille américaine.

L'institut du docteur Milner s'élève à quelques milles de Denver (Colorado) au milieu d'un parc, où de vastes pelouses, entourant des bouquets d'arbres très vieux, créent de riantes perspectives. L'ensemble des bâtiments, vus en plan, affecte la forme d'une fleur de lys héraldique. La direction et les services généraux, un grand hall en ovale allongé, une chapelle, dessinent assez bien la partie médiane, à laquelle viennent s'accoler, à droite et à gauche, par le bas de leur convexité, deux ailes recourbées en palmes. L'aspect, à première vue, n'est ni riant, ni sévère; il surprend. Sur un soubassement de pierre formant terrasse tout autour, s'élèvent les différentes constructions entièrement en fer et verre. L'effet est étrange de ces vastes édifices sans fenêtres, ou si vous aimez mieux tout en fenêtres; car les murs sont constitués par deux glaces entre lesquelles circule l'hiver un courant d'air chaud, l'été, un courant d'air froid envoyé par les frigorifiques. Seulement, les architectes sont parvenus à enlever au fer sa raideur, au verre sa platitude et, en dépit des géométries, ont si bien assoupli l'un et l'autre, qu'ils s'unissent en lignes parfaitement harmonieuses. On dirait que le docteur Milner, par ce mode de construction, a voulu symboliser l'amour, qui unit avec tant de grâce la brutalité de l'homme à la fragilité de la femme.

Dès que j'eus gravi les marches du perron et que j'eus pénétré dans le hall d'entrée, j'éprouvai une impression singulière; il me semblait que, moi aussi, j'étais de cristal et que toutes mes pensées, même mes arrière-pensées se lisaient à travers mon visage. Au fer et au verre du dehors correspondent au dedans le chêne et le cuivre poli, ce qui donne à l'ensemble une beauté complète faite de lumière, de simplicité, je dirai presque de franchise, qui n'exclut d'ailleurs, ni l'agrément, ni le confort. Les préventions que j'avais contre l'œuvre de James Milner — et, je puis bien l'avouer, je m'imaginais que cet institut était tout autre qu'un établissement sérieux et qu'il ressemblait plutôt à une maison de thé — ces préventions s'évanouirent, mon scepticisme était vaincu, j'étais conquis, ou peut-être hypnotisé!

Sur la présentation de ma lettre d'audience un huissier me conduisit au cabinet du directeur. A la minute précise qu'il avait fixée, le docteur James Milner me fit entrer. Et, avant que j'aie eu le temps de le saluer :

— Monsieur, me dit-il avec volubilité, vous êtes ici chez vous. Vous pouvez aller partout et tout voir, nous n'avons rien de caché. Un de mes secrétaires vous accompagnera dans les différents services et vous donnera toutes les explications que vous désirerez. Je vous salue.

Sur ces mots, le grand vieillard glabre, à face de bénédictin, fit exécuter un quart de tour à son fauteuil et se remit au travail. Renonçant à poser les questions que j'avais longuement préparées en vue d'une sensationnelle interview, je m'inclinai et commençai à formuler de vagues remerciements, quand, un grand jeune homme, très blond, très correct et aussi très glabre, que je n'avais pas entendu approcher, me dit ces mots :

— A vos ordres! Et il ajouta comme s'il m'eût présenté sa carte : « M. Steeg ».

M. Steeg eût dit avec plus de justesse : « à mes ordres! » En effet, il sortit le premier et je le suivis. Nous retraversâmes le hall, nous redescendîmes le perron, il s'arrêta dans le parc et me montrant l'ensemble des bâtiments :

— L'aile droite que vous voyez ici, me dit-il, est réservée aux messieurs, l'aile gauche aux dames, et la partie centrale, qui contient les services généraux, est commune aux deux sexes. Toutes les opérations qui se pratiquent dans une aile se pratiquent *exactement* dans l'aile opposée, les locaux sont identiques, le personnel féminin de l'une correspond au personnel masculin de l'autre et les formalités sont les mêmes. En connaissant l'une vous connaîtrez l'autre. Nous allons donc entrer dans le bâtiment de droite et vous verrez, dans l'ordre, quelles, épreuves doivent subir nos clients.

Il me fallait posséder la langue anglaise, comme je la possède, pour suivre les explications de M. Steeg. Je crus cependant ne pas avoir bien compris, quand il me parla des affectations distinctes des deux ailes. Pour la première fois, aux États-Unis, je voyais une ligne de démarcation infranchissable tracée entre les deux sexes. Et tout en me dirigeant vers le pavillon d'entrée, réservé aux clients mâles, je me demandais, si l'amour ne naissait pas de cette séparation, et si nous en étions toujours à la vieille histoire du fruit défendu?

Dans le vestibule, mon guide me conduisit vers un énorme registre sur lequel les clients, en entrant, doivent écrire cette courte phrase : « Je désire sincèrement me marier », suivie de la date et de la signature.

— Le docteur Milner, m'expliqua M. Steeg, estime que l'on ne peut faire le bonheur des gens malgré eux, la première condition qu'il exige de ses clients est de vouloir être heureux sincèrement et régulièrement. Il rend ainsi un service signalé aux jeunes hommes et aux jeunes femmes qui, ou n'ont pas le temps de chercher, ou s'épuisent en recherches vaines ; au lieu de perdre leur temps ou de se morfondre, ils n'ont qu'à s'inscrire ici.

— Tiens, fis-je en riant, j'ai bien envie de m'inscrire. Voilà rudement longtemps que j'ai l'intention de me marier, et jamais je n'en ai rencontré l'occasion !

— Inscrivez-vous ; le registre est ouvert pour tout le monde indistinctement. L'inscription ne coûte que cinq dollars, qui restent acquis quoi qu'il arrive.

Je pensai que, avoir pour vingt-cinq francs une femme légitime garantie, qui vous aime et que vous aimez, ce n'est pas encore trop cher. Je m'inscrivis et versai entre les mains d'un caissier les cinq dollars, contre lesquels il me remit un carton rouge portant le n° 128.637. Ce numéro était le matricule qui devait remplacer mon nom dans toutes les opérations subséquentes.

— Passons maintenant à l'enregistrement, reprit mon guide. Ici le candidat est tenu de fournir certaines pièces : 1° Certificat de célibat, de veuvage ou de divorce s'il y a lieu; 2° certificat de moralité ; 3° certificat de moyens d'existence, profession et fortune ; 4° acte de naissance, etc...

— Diable, diable, m'écriai-je, me voilà arrêté dès les premiers pas. Je n'aurais jamais supposé que des Américains fussent si paperassiers. Votre docteur Milner doit certainement avoir du sang français dans les veines. Est-ce qu'on fait tant de façons d'habitude pour se marier, on va trouver un clergyman et tout est dit.

— Monsieur, reprit sèchement le secrétaire du maître, nous ne faisons pas des unions comme celles-là. Vous n'avez qu'à vous promener dans le parc et vous rencontrerez des dames qui, pour se marier avec vous, se passent même de clergyman ; pour nous, il nous faut de l'amour.

— L'amour est donc la résultante des formalités et des embêtements? fis-je d'un air vexé.

— Non, Monsieur, ces formalités sont nécessaires pour obtenir les garanties qu'il nous faut.

Ne tenant pas à être refait de mes vingt-cinq francs, je vidai sur la table du préposé les pochettes de mon portefeuille contenant : mon passeport, ma carte de journaliste, plusieurs autres cartes attestant que je faisais partie de sociétés littéraires ou associations professionnelles, un vieux coupe-file, des lettres de gens officiels m'accréditant auprès des personnages célèbres que je devais interviewer, une quittance de loyer, des cartes d'électeur, différents papiers exigés par nos administrations, des postes, des douanes ou des Monts-de-Piété ! une police d'assurances contre les accidents, des lettres et une carte de notre aimable consul à Denver, M. Philemon. L'employé flegmatiquement les plaça dans une chemise portant le n° 128.637, et m'en délivra reçu contre versement de cinq nouveaux dollars.

M. Steeg voulut bien alors m'expliquer que toutes ces pièces allaient être remises entre les mains des agents du contrôle chargés de vérifier leur authenticité. Au bout d'un laps de temps, qui ne pouvait être moindre que vingt-quatre heures, mon matricule serait affiché dans l'un des tableaux portant (*admit*) ou (*refused*). La plus minime supercherie entraînait le refus.

— Sapristi! dans vingt-quatre heures je dois être à plus de mille milles d'ici, n'y aurait-il pas moyen de hâter un peu le contrôle.

— Je vais demander, fit l'obligeant M. Steeg.

Après de longs pourparlers, le chef du contrôle voulut bien, eu égard à ma qualité d'étranger, simplifier les opérations. Il me fit en revanche prêter un certain nombre de serments ; et je vis bientôt apparaître mon matricule sur le tableau des admissibles. Je me précipitai vers le préposé qui, avec le même flegme, sortit mes papiers de la chemise, me

les rendit et me remit une fiche de carton rouge : celles que l'on remet aux dames sont de couleur bleue. — Cette fiche portant en haut en gros caractères le n° 128.637, était partagée en deux colonnes, l'une avec comme titre *description* (signalement), l'autre *request* (demande). Dans chaque colonne était imprimé le même questionnaire de 175 demandes; j'ai bien dit : cent soixante-quinze. Les employés du contrôle avaient déjà rempli les blancs, en ce qui concernait mon âge, mon lieu de naissance, ma nationalité, mes ressources, etc... ; les suivants devaient être remplis par les membres du conseil médical, coût dix dollars.

Mon guide m'avait prévenu que cet examen médical était très méticuleux, la moindre erreur devant entraîner le paiement de dommages et intérêts ; mais je ne pouvais m'imaginer qu'il le fût autant.

Après avoir passé dans un vestiaire-toilette très confortable, je me présentai nu comme un ver, devant l'aréopage des médecins. Ceux-là m'auscultèrent, me palpèrent, m'interrogèrent, avec une indiscrétion qui, partout ailleurs, m'eût paru révoltante. Lorsque ces Messieurs eurent bien et dûment constaté que je n'étais porteur d'aucune maladie, que je ne présentais aucune infirmité, physique, intellectuelle ou morale, aucune tare héréditaire ou acquise, ils me repassèrent au service des signalements proprement dits. C'est, en plus complet, puisqu'il s'occupe du caractère des idées et des qualités morales, le service anthropométrique du Dr Bertillon. On me photographia de face, de profil, de trois quarts et de dos; on prit l'empreinte de ma main et celle d'un de mes baisers; on me fit écrire quelques mots aimables à l'adresse d'une personne inconnue, pour donner une idée de mon caractère et de mon style; on me fit parler devant les cylindres enregistreurs d'un phonographe, enfin, on me rendit ma fiche, portant une réponse aux 175 questions qui me concernaient! Cela valait bien les dix dollars que je versai à nouveau.

Je retrouvai M. Steeg dans le hall des gentlemen.

— Eh bien, lui dis-je, à quelle nouvelle brimade allez-vous me soumettre? Je tiens à vous déclarer que je commence à trouver la plaisanterie un peu longue.

— Cher Monsieur, vous avez maintenant quarante-huit heures devant vous, pour inscrire dans la deuxième colonne de votre fiche portant *demande*, le signalement de celle que vous désirez prendre pour femme, ainsi que vos projets d'avenir. Vous avez obligatoirement quarante-huit heures pour cela.

— Mais, dans quarante huit heures, je serai à deux mille milles d'ici! Voyons, mon bon M. Steeg, puisque je suis étranger, ne pourrait-on réduire ce délai à cinq minutes? Depuis longtemps je me suis fait parfaitement une idée exacte de celle que je voudrais pour femme, et si vous le permettez, je vais remplir instantanément les 175 blancs de la demande?

— Monsieur, me répondit mon guide, ces délais ont été calculés et fixés par le Dr James Milner lui-même. Souvent on nous avait demandé des prolongations, mais jamais des abréviations. Ce laps de temps est nécessaire aux candidats pour s'éclairer sur ce qu'ils doivent demander. Nous avons, du reste, pour les renseigner, des amphithéâtres où sont faites quotidiennement des conférences de psychologie et de physiologie destinées à leur montrer : les raisons et les causes des affinités et des répulsions, à leur apprendre comment se forment et se continuent les unions heureuses, en quoi consiste l'accord parfait, et à leur donner, en un mot, une foule d'autres notions très pratiques sur les relations sociales ou intimes entre les deux sexes, dont ne se doutent pas vos jeunes mariés d'Europe.

— Je répliquai que, comme les jeunes gens d'Europe, je m'étais instruit par la pratique; ce qui était détestable et dangereux, j'en convenais, mais pouvait cependant remplacer avantageusement les conférences.

La haute intervention du gouverneur, gérant le quartier des hommes, put seule me faire éviter les quarante-huit heures d'attente. Je me mis aussitôt à écrire les 175 réponses au questionnaire visant celle que je désirais prendre pour femme. M. Steeg me conseilla de ne pas être trop exigeant, de ne pas demander la perfection, car alors, je risquerai fort de rester pour compte. Il fallait savoir se contenter de certaines qualités et passer sur pas mal de petits défauts, on arrivait ainsi à une moyenne très satisfaisante. Je suivis son conseil et remis ma fiche terminée au gouverneur lui-même, lequel eut l'obligeance d'écrire au verso *pressing* (très pressé).

— Maintenant, reprit mon guide, votre fiche va passer au service de correspondance. Toutes les fiches y sont centralisées, d'un côté les rouges, de l'autre les bleues. Elles sont classées dans des casiers, par âge, et dans chaque âge par la taille, la force musculaire, le poids, la couleur du système pileux et celle des yeux, la dimension des oreilles, la forme du nez, la nature de la dentition, et toutes les autres caractéristiques intellectuelles, morales et sociales. Entre les casiers des Messieurs et ceux des dames, se trouvent de longues tables où travaillent les employés. Voici en quoi consiste ce travail.

Votre fiche, par exemple, est remise à un employé du côté rouge. Il cherche immédiatement, d'après votre signalement, la place que vous devez occuper dans le casier. Il peut alors se présenter deux cas : où le casier contient déjà une ou plusieurs demandes,

correspondant à votre signalement, ou il n'en contient pas. S'il en contient une, l'employé s'informe auprès d'un de ses collègues, côté bleu, si le signalement de la personne qui a fait la demande correspond à votre demande, à vous. S'il n'y a pas de demande dans votre casier ou si le signalement diffère de celui que vous avez stipulé, l'employé transmet simplement votre demande au côté bleu. Là, on cherche les signalements qui se rapprochent le plus de votre désidératum ; car il est matériellement impossible qu'il s'en trouve un pour remplir exactement les 175 conditions que vous exigez. Le chef de service lui-même examine les signalements trouvés, les compare avec le vôtre et choisit en dernier ressort celui qui doit être présenté. S'il juge que les divergences physiques, intellectuelles ou morales sont trop grandes, les fiches sont replacées dans leur casier respectif, et le client est prié d'attendre.

— Attendre ! vous me la baillez belle ! Je ne suis pas d'ici, moi ! On m'attend à San Francisco, il faut que je m'en aille, et je trouve qu'il est d'assez mauvais goût de m'avoir fait verser 70 dollars. (— J'ai, en effet, oublié de dire que ma fiche pour passer au service de correspondance avait dû être affranchie à 40 dollars —) sous le prétexte de me fournir une femme légitime et de ne pas seulement m'en montrer une quelconque !

— Ne vous fâchez pas, 128.637, grâce à l'apostille du gouverneur, ils vont se dépêcher à la correspondance où le travail exige généralement au moins vingt-quatre heures. Vous pouvez avoir la chance de trouver une demande dans votre casier, avec un signalement correspondant à celui que vous désirez. Attendez encore un peu.

— Attendre ! avec vous il faut toujours attendre !

— Savoir attendre, cher Monsieur, c'est le secret du bonheur !

Je commençais à faire des réflexions amères sur la naïveté avec laquelle je m'étais laissé extorquer 350 francs, quand une sonnerie électrique retentit dans le salon d'attente, et je vis mon numéro matricule resplendir sur un tableau noir !

— Que signifie, demandai-je à M. Steeg.

— Hurrah ! s'écria-t-il, cela signifie que le service de correspondance est en possession d'une fiche satisfaisant à votre demande.

— Vrai ? fis-je assez interloqué ; et alors ?

— Alors, nous allons nous rendre au plus vite dans la salle de communication où l'on vous remettra la fiche en question, tandis que la vôtre sera remise à la personne désignée dans l'autre salle de communication ; si toutefois vous avez la chance que cette personne se trouve actuellement à l'Institut.

Nous entrâmes dans une salle contiguë au bâtiment central et pour vingt dollars on me remit une fiche bleue portant le n° 203.005. Je mentirais, si je disais qu'à ce moment je ne sentis pas un petit choc au cœur, suivi d'un léger tremblement. Je considérais cette fiche avec une insurmontable émotion, d'autant plus que de l'autre côté du bâtiment central, dans une salle pareille à celle où je me trouvais, je savais qu'une jeune fille tenait entre ses mains, peut-être avec un semblable tremblement, la fiche rouge qui était la mienne.

Je lus le signalement. Les conditions sociales requises étaient à peu près remplies. Le physique répondait assez bien à ce que je demandais, mais au point de vue du caractère, il y avait quelques divergences. Les qualités semblaient moins accentuées et les idées moins absolues. Je remarquais, d'ailleurs, que mademoiselle 203.005, dans le portrait presque ressemblant qu'elle avait tracé de moi sans me connaître, avait noté comme prépondérantes des vertus qui n'existaient chez moi qu'à l'état embryonnaire. M. Steeg m'assura qu'il en était toujours ainsi, on devait s'estimer heureux de rencontrer des à peu près ; l'amour fait le reste !

Je réfléchis qu'en somme, l'honorabilité et la moralité de cette jeune fille m'étaient garanties, qu'il n'y avait aucune supercherie sur sa situation sociale et pécuniaire, qu'un aéropage de femmes médecins avait certifié qu'elle ne possédait aucune infirmité, aucune tare, héréditaire ou acquise, le service anthropométrique m'indiquait exactement et impartialement quels étaient son physique et son moral, je constatais, en outre, que son signalement la rapprochait beaucoup de la femme idéale que j'avais rêvée ; qui donc, qui, dans l'ancien monde, pourrait se flatter d'aller au mariage avec de tels avantages ? Et quand je pensai que cette jeune fille de son côté était peut-être vis-à-vis de moi dans la même disposition d'esprit, une envie folle me vint de faire sa connaissance.

— Demandez d'abord à voir la photographie et les autres documents, me conseilla M. Steeg, on ne les donne d'habitude que vingt-quatre heures après la fiche, mais pour vous ?

Je fis un haut-le-corps en voyant les photographies. Je la reconnaissais ! positivement je la reconnaissais, je reconnaissais cette demoiselle 203.005 que je n'avais jamais vue !... Je compris que je retrouvais en cette inconnue la beauté originale que caressait mon rêve. Je la regardais de face, de trois-quarts, de profil, et de dos, c'était tellement cela que je me demandais si je n'étais pas victime d'une suggestion qui me faisait voir mon propre rêve où il n'y avait rien ; mais non, la photographie était bien réelle.

(*A suivre*.) JEAN JULLIEN.

MAROC, FRANCE ET ALLEMAGNE

Il y a un an, la Conférence d'Algésiras parvenait, après un enfantement laborieux, à trouver une formule d'entente sur la question marocaine. Un soupir de satisfaction s'échappa de toutes les poitrines. En France, on se plut à croire que toute chance de conflit était écartée, sinon définitivement, du moins pour quelques années; et l'on se consola de la retentissante démarche de Guillaume II, des violences de la presse germanique, par la pensée que notre diplomatie venait de remporter un incontestable succès; que si la France devait renoncer au fol espoir de « tunisifier » le Maroc, elle avait du moins empêché l'Allemagne de l' « internationaliser », et sortait du conflit entourée des sympathies de toutes les puissances. On se répétait que, de l'aveu même de M. de Bülow, l'affaire marocaine n'avait été que « la réponse à une politique qui tendait à isoler l'Empire et empruntait à cette intention avouée un caractère nettement hostile », qu'elle n'était pour l'Allemagne « que l'occasion d'une riposte nécessaire ». Une fois disparu le ministre responsable de cette politique, des relations normales, sinon cordiales, allaient se rétablir entre les deux pays, pendant qu'au Maroc, grâce au principe de la porte ouverte, les nations se trouveraient libres de se faire désormais une loyale concurrence...

Incontestable en théorie, cette manière de voir devait être cruellement démentie par les faits. Sans doute, en principe, Allemands et Français se trouvent au Maroc sur le même pied : mais pour toutes les questions de travaux publics qui, d'après l'acte d'Algésiras, doivent être mis en adjudication, il serait puéril de croire que les soumissions de nos nationaux aient des chances de succès égales à celles de eurs rivaux ; dans un pays comme le Maroc, où règne un arbitraire presque absolu, rien de plus facile à « enfant gâté » de Fez que de favoriser tel élément européen au détriment de tel autre, au hasard de son caprice ou sous la pression d'intérêts politiques et financiers. Dans de telles conditions, l'Allemagne ayant su habilement représenter au Sultan la conférence d'Algésiras comme un succès sur la France, l'avantage tout platonique remporté par celle-ci était condamné à demeurer stérile; il risquait même de se transformer en un grave échec, si notre diplomatie n'agissait pas avec toute la prudence commandée par les accords internationaux, mais aussi avec toute l'énergie indispensable vis-à-vis de ces tribus musulmanes qui ne s'inclinent que devant la force.

*
* *

A travers les mailles très lâches du protocole d'Algésiras, les Allemands ont su s'insinuer, depuis quelques mois, avec une souplesse et une activité dignes d'admiration. Les travaux des ports de Tanger et de Larache ont été enlevés aux Français (à l'aide de contrats antidatés soi-disant antérieurs à la Conférence) et confiés à la maison allemande Borgeaud et Rentemann, actuellement maison Reinschausen. Deux officiers de l'armée impériale, MM. de Tschudy et Wolff, se sont rendus à Fez sous des prétextes spécieux, en réalité à titre d'instructeurs militaires, qualité que l'un d'entre eux cumule, paraît-il, avec celle de représentant de Krupp. Au mois de février dernier, des ingénieurs allemands ont commencé les études du chemin de fer de Tanger à Larache : le concessionnaire serait, dit-on, un notable Marocain, lequel s'adresserait à des Allemands pour la construction et l'exploitation. Pour « financer » toutes ces affaires et coordonner l'action germanique au Maroc, il est question d'un vaste consortium financier, le « Syndicat du Maroc allemand », dont le nom seul est un programme et où figurent, à côté des maisons Bleichroeder et Mendelsohn, la *Berliner Handelsgesellschaft*, la *Disconto* et la *Deutsche Bank*, plus la Société Oldenburg qui dessert les ports marocains. Une compagnie hambourgeoise songe déjà à créer au Maroc des « centres de peuplement ». Et l'on mande de Fez le départ d'un confident du sultan qui irait à Berlin prendre les instructions du puissant ami de l'Islam.

A la faveur de ces nouvelles, parfois démesurément grossies, certains « coloniaux », ont cru habile de crier que l'Allemagne « germanisait » le Maroc à notre barbe, au mépris des stipulations d'Algésiras, que l'empire du Maghreb se trouvait virtuellement sous le protectorat allemand, comme si la faveur intéressée et incertaine du sultan de Fez équivalait à une main-mise sur ces vastes régions, dont une partie ne reconnaît même pas son autorité. N'importe : dans tous les incidents qui surgissent entre la Méditerranée, l'Océan et l'Atlas, il faudrait, paraît-il, voir le résultat de menées secrètes ou d'excitations haineuses. La région de Tanger n'est rien moins que sûre, Raissouli tient la campagne, se moque des cuirassés français ou espagnols, et, de connivence avec le fameux El Guebbas, joue l'inénarrable comédie d'un combat à grande distance : cherchez la main de l'Allemagne. Une « harka » vient-elle razzier, sur la frontière algérienne, les troupeaux des tribus soumises à notre protectorat : la faute en est aux excitations allemandes. Un touriste est frappé par des indigènes sur lesquels il a eu l'imprudence de braquer son Kodak : c'est le résultat d'une politique astucieuse qui ne cesse de représenter aux musulmans la France comme un pays affaibli et incapable de laver un affront. Qu'enfin un

médecin français, qui peut-être eut le malheur de froisser les sentiments religieux des indigènes, soit indignement massacré, la responsabilité en remonte aux manœuvres d'un autre Européen, jaloux de son influence!

Sans doute, il y a quelque chose de vrai dans ces exagérations, si l'on entend seulement dire qu'il existe en ce moment une recrudescence de sentiments germanophiles à la cour chérifienne, que l'état d'esprit actuel du Maghzen, comme aussi des populations, ne saurait être très favorable à ces Français qu'on leur représente comme des ogres toujours prêts à sortir de leur antre algérien, affamés de territoires, et qu'un accueil plus favorable est réservé à ceux qui se posent en sauveurs de l'Islam à Fez comme à Constantinople. Toutefois, dans une question de cette importance, il convient d'examiner les choses sans les diminuer, mais sans les grossir.

* * *

On se rappelle l'explosion de colère — contenue jusqu'après les revers des Russes en Mandchourie — que provoqua en Allemagne l'accord franco anglais du 8 avril 1904. Pour bien en comprendre les motifs, il faut se rappeler que le jeune Empire, malgré tous ses efforts et en dépit de ses vastes ambitions, n'a qu'un patrimoine colonial très inférieur, en étendue et en valeur, à ceux de la Grande-Bretagne et même de la France : 2.604.000 kilomètres carrés, avec une population de 12.400.000 indigènes, quand l'Angleterre règne sur 29 millions de kilomètres carrés et 350 millions d'êtres humains, la France sur 6 millions de kilomètres carrés et près de 50 millions d'âmes; que d'ailleurs les possessions germaniques sont d'importance secondaire, peu propres à jouer le rôle de territoires de peuplement et aptes surtout à servir de colonies de plantations; que leur rendement financier est des plus médiocres, puisqu'en 1905 leurs transactions commerciales avec la métropole atteignent à peine 100 millions de marks, résultat bien maigre en regard du milliard qu'elles ont coûté à la métropole depuis une vingtaine d'années. A quoi attribuer ce peu de succès? Ce n'est pas au manque de capacité commerciale; l'essor économique de l'Allemagne est là pour le prouver.

Au manque d'hommes et de bonnes volontés? L'Allemagne en regorge. A un certain manque d'expérience, tout naturel chez un peuple neuf, et auquel ne saurait suppléer le savoir livresque? Peut-être, mais surtout à ce fait que, dans le partage des terres de la planète, les lots les plus considérables ou les plus avantageux ne sont pas échus à l'Allemagne; que par suite la race germanique n'a pas retiré de sa fécondité les avantages qu'elle aurait pu en attendre, faute de territoires où puissent s'implanter et se perpétuer les traditions, les mœurs, le langage national. Et cela au moment où les États-Unis, le pays des trusts, des formidables coalitions capitalistes et industrielles, tendent tout doucement à accaparer les deux Amériques; où le spectre jaune se dresse à l'Extrême-Orient; où l'Angleterre serre de plus en plus près la réalisation de cette fameuse fédération impériale taxée si souvent de chimère; où la France, dans une mesure plus modeste, consolide sa prépondérance dans la Méditerranée et dans l'Afrique du Nord-Ouest.

Si l'Allemagne ne pouvait, elle aussi, organiser et étendre son empire d'outre-mer, ce serait pour elle une diminution sensible de prestige et de puissance. Ainsi pensent outre-Rhin les partisans de la politique d'expansion, dont le regard embrasse les horizons de la concurrence universelle et dont l'exemplaire le plus remarquable est peut-être, à l'heure actuelle, cet homme d'affaires consommé, petit-fils d'israélite, devenu par une extraordinaire fortune titulaire du département des Colonies, M. Bernhard Dernburg. Dans ces conditions, ne devait-il pas sembler intolérable à ces coloniaux sans colonies de voir la France, sous le couvert de ses ententes avec l'Angleterre et l'Espagne, essayer de confisquer à son profit ce Maroc, demeuré, au début même du xxe siècle, à peu près *res nullius*, et qui possède assez de richesses pour justifier toutes les convoitises?

* * *

Ce sont les voyageurs allemands, notamment Barth, et plus près de nous Rohlfs, qui ont appelé l'attention de leurs concitoyens sur les territoires du Maghreb, et popularisé en Allemagne le nom de ces régions presque inconnues jusqu'alors. C'est sur le conseil de Rohlfs que le premier représentant de l'Empire fut envoyé, en 1873, près du chérif des chérifs. En 1890, le comte Tattenbach obtenait la signature d'un traité de commerce avantageux; des consuls furent alors installés dans les principaux ports. Malgré des difficultés sans nombre, malgré les droits fiscaux sur les entrepôts et magasins, qui entravent l'extension des relations commerciales, des compagnies de navigation établirent des services réguliers avec la côte marocaine; le commerce allemand, prêt à tous les sacrifices pour acquérir une clientèle importante, vint aussi fonder dans les villes d'assez nombreuses succursales. Et nous venons de voir que, dans ces dernières années, l'activité de nos rivaux à la faveur des circonstances, a semblé galvanisée par les bonnes relations entre la cour de Berlin et celle de Fez.

Qu'y a-t-il sous ces apparences, et quels sont les

résultats de cette turbulente activité ? Les statistiques vont nous le dire. Sans doute n'ont-elles pas ici la précision qu'elles atteignent dans les pays civilisés, mais elles suffisent à rendre compte de la marche générale des affaires. Or, en 1903, le chiffre des échanges entre l'Allemagne et le Maroc était estimé à environ 8 millions de francs. Et après le voyage de Guillaume II à Tanger, après la conférence d'Algésiras, après les efforts du Dr Rosen, de MM. de Tschudi et Wolf, nous trouvons une diminution assez sensible du mouvement des échanges !

Commerce du Maroc (importations et exportations).

	1905	1906
	—	—
France	28.075.000 fr.	32.649.000 fr.
Algérie......	8.392.000 fr.	10.158 000 fr.
Allemagne...	7.332.000 fr.	7.182.000 fr.
Angleterre...	23.240.000 fr.	24.549.000 fr.
Espagne	3.163.000 fr.	3.865.000 fr.

Sur un mouvement d'affaires total de 78.642.000 fr. en 1905, de 85.069.000 en 1906, la part de la France (avec l'Algérie) a monté de 46 p. 100 à 50 p. 100, l'Angleterre passant de 28 à 29 p. 100, l'Allemagne en revanche fléchissant de 9 p. 100 à 8 p. 100. Et il y a lieu de remarquer que l'augmentation du trafic de la France et de l'Algérie avec le Maroc (6.339.000 fr.) est presque égale à l'accroissement total du commerce marocain (6.427.000 fr.). Nous sommes donc fondés à dire que si une puissance a, au point de vue économique, des droits spéciaux à faire valoir dans l'empire du Maghzen, cette puissance c'est la France, et que, pour respectables que soient les intérêts commerciaux de l'Allemagne dans ce pays, ils représentent à peine le cinquième des nôtres : résultat dû entièrement, soit dit en passant, aux initiatives individuelles de nos compatriotes, privés de tout appui gouvernemental et abandonnés à leurs propres forces ; c'est ainsi que des *onze* compagnies de navigation qui font des services entre le Maroc et l'Algérie, ou entre le Maroc et la France, aucune ne reçoit de subvention. Et ainsi, grâce à l'énergie de nos nationaux, grâce à l'augmentation de la colonie française au Maroc, qui entraîne un accroissement parallèle des échanges, les ambitions allemandes, au point de vue commercial, sont encore loin d'être assouvies.

*
* *

Tant que les communications de l'Allemagne avec l'Orient ne seront pas assurées définitivement, soit par Trieste ou Salonique, soit par Constantinople, l'Asie-Mineure et le golfe Persique, il importe que la Méditerranée reste ouverte aux flottes germaniques. Or, la question marocaine implique la question du détroit de Gibraltar ; à ce titre, aucune puissance maritime ne saurait s'en désintéresser. Tanger a une importance aujourd'hui presque égale à celle du rocher anglais, et il est nécessaire que la côte marocaine, en cas de conflit, ne soit pas aux mains d'un État ennemi, ou simplement indifférent. Le rêve de l'Allemagne serait sans doute d'y avoir un point d'appui, un « dépôt de charbon », une relâche soit sur la route de l'Orient, soit sur celle de l'Amérique du Sud et de ces provinces brésiliennes que certains cartographes désignent sous le nom ambitieux d'« Amérique allemande ». Mais si l'Allemagne ne peut s'y installer, personne, à son avis, ne doit s'y établir, et mieux vaut en ce cas que le pays reste en l'état de quasi anarchie où le maintiennent le fanatisme des Marocains, leurs querelles intestines et le régime de la concussion : qui sait, en effet, ce que réserve l'avenir ?

En outre, le Maroc est « terre d'Islam ». On sait quel rôle Guillaume II s'est attribué vis-à-vis des musulmans : celui de protecteur. Mais l'Islam, en dépit de ses dissensions politiques, conserve de nos jours encore une extraordinaire unité au point de vue de l'organisation sociale, économique et religieuse. Toute atteinte à l'une des races musulmanes retentit jusqu'au cœur de l'Asie, se répercute au fond même du continent noir. Dès lors, à supposer que l'Allemagne laisse les mains libres à la France dans l'Empire marocain, son prestige parmi les vrais croyants reçoit une sérieuse atteinte. Elle ne pourra plus se vanter d'être un appui efficace pour le successeur du Prophète, si elle laisse la dynastie chérifienne exposée aux injures des mécréants. Adieu, en ce cas, les rêves de jadis et l'établissement de la nouvelle route vers les Indes, par Constantinople, l'Asie-Mineure et le golfe Persique !

Or, nous le disions récemment ici même, l'enthousiasme allemand à l'égard de la *Bagdadbahn* s'est étrangement refroidi. « L'Orient est grand, écrivait le 5 avril le *Berliner Tageblatt*, et nos intérêts ne commencent pas et ne finissent pas au chemin de fer de Bagdad ». Aujourd'hui certains coloniaux préféreraient « réaliser », vers les colonnes d'Hercule, des avantages plus positifs, moins « en l'air » pour ainsi dire. N'oublions pas que l'Allemagne nourrit, de longue date, des vues sur l'un des ports de la côte marocaine, qu'à Algésiras, elle s'est efforcée de soustraire Casablanca à la police franco-espagnole en le réservant à l'inspecteur « suisse », que maintenant ses visées semblent se préciser sur Larache (non sur Mogador comme on le prétend quelquefois). Il serait si utile d'avoir dans ces régions une base maritime, puisqu'il n'y a pas moyen, quant à présent, de mettre la main sur Madère ! Seulement il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre ; c'est en faisant sonner très haut l'influence prépondérante de l'Allemagne en Turquie, en ayant l'air de n'admettre que par grâce

les capitaux et les financiers français dans l'entreprise d'Asie-Mineure, qu'il sera possible d'arracher à la France des concessions, peut-être même la reconnaissance d'une « sphère d'influence » dans la région occidentale du Maroc, la plus fertile et la plus riche.

*
* *

La France s'est décidée à occuper Oujda, une bourgade à demi abandonnée par les Marocains, à 300 kilomètres de Fez, à plus de 800 de Merrakech où le Dr Mauchamp a été assassiné ; elle a mis plusieurs jours pour réunir une colonne de 3.000 hommes, alors qu'il suffisait de deux compagnies et de quelques goumiers, donnant aux indigènes l'impression qu'elle n'est jamais prête et laissant un trop long intervalle entre la faute et le châtiment. La voici à Oujda : elle a fait remettre à Fez une note qui stipule les satisfactions indispensables à son prestige. Et après? Croit-on vraiment que cette promenade militaire impressionne le Maghzen au point de le faire sortir de la légendaire inertie qui est sa plus grande force? Que ferons-nous, s'il se confine dans un méprisant silence, ou, si, ce qui semble plus probable, il n'accorde que des satisfactions platoniques? Nous retirerons-nous vers la frontière algérienne avec le ridicule d'une expédition manquée? Resterons-nous à Oujda au risque de nous attirer des remontrances pour cette atteinte à la fameuse intégrité de l'empire chérifien? Ou bien prendrons-nous des mesures plus énergiques, ironsnous à Figuig, occuperons-nous un port de la côte, au risque de provoquer un soulèvement redoutable et de voir proclamer la guerre sainte, au risque de froisser les susceptibilités de l'Espagne, toujours en éveil dès qu'il s'agit de la question marocaine? Au double point de vue militaire et financier, une campagne au Maroc serait grosse de conséquences ; ce ne sont pas des colonnes légères, ni quelques millions, qui suffiraient pour mener à bien une telle aventure.

Le gouvernement de Berlin le sait; peut-être même s'exagère-t-il les difficultés de l'opération. Et il est infiniment probable qu'il ne serait pas fâché de nous voir engagés à fond sur la Moulouya et dans le Tafilet. Non qu'il nourrisse le ténébreux dessein d'en profiter pour apparaître menaçant sur la crête des Vosges. Guillaume II ne saurait souhaiter un conflit armé, pour plusieurs raisons. La première est d'ordre intérieur : c'est que les finances impériales sont hors d'état de subvenir aux dépenses d'une campagne prolongée, et qu'au bout de six semaines, le trésor de guerre de Spandau aura disparu, les dernières ressources seront épuisées. La seconde est d'ordre politique : une guerre franco-allemande, quel qu'en soit le vainqueur, ne profiterait qu'à une tierce puissance, dont le système a toujours été de faire battre les autres. Mais l'occasion serait belle pour reprendre la manœuvre d'intimidation qui a si bien réussi en 1905 : et si le gouvernement français se décidait à s'engager au Maroc, il est certain que le langage de la chancellerie impériale, jusqu'ici si vague, se ferait soudain très net et ses exigences très précises.

Cette hypothèse va-t-elle se réaliser? Il est permis d'en douter, étant donné les traditions de prudence de la diplomatie française, son souci de ne léser aucun des intérêts en jeu, même les plus minces, et le très légitime désir qui se manifeste en Europe de ne pas voir le Maroc redevenir un brandon de discorde. Ainsi que le disait M. Ribot, le 26 mars, aux applaudissements de toute la Chambre : « Depuis un ou deux ans, l'Europe a donné au monde musulman le spectacle de ses divisions et des luttes qu'elle poursuit dans l'ombre... Il n'est pas digne de la civilisation européenne que de grandes puissances, jalouses de leurs succès, jalouses de défendre leurs droits, ayant des ambitions légitimes, au lieu de s'entendre, au lieu de causer, cherchent ainsi à se donner des coups dans l'ombre. Ce sont des coups portés à la civilisation. Il faut cesser cette politique d'embûches que l'on se tend les uns aux autres ; il faut causer. Je sais bien que, pour causer, il faut être deux. Mais il faut qu'on comprenne que nous ne cherchons pas les aventures et que nous sommes fidèles à notre parole. »

*
* *

Dans son ensemble, et malgré certaines notes discordantes, la presse allemande s'est exprimée en termes courtois sur les mesures prises par la France pour protéger efficacement la sécurité de ses nationaux au Maroc. L'officieuse *Kœlnische Zeitung* disait il y a quelques jours : « Nous pensons que le gouvernement français a prévu toutes les suites que peut entraîner l'occupation d'Oujda, et que, s'il s'y est malgré tout décidé, c'est qu'il est prêt aussi à en supporter les conséquences éventuelles. En tous cas, on ne voit pas de quel droit une puissance quelconque pourrait s'opposer à l'action de la République et prétendre l'empêcher de protéger ses sujets par les moyens qui lui semblent appropriés, d'autant plus que cette protection est profitable à tous les Européens qui vivent au Maroc. » Quelques jours plus tard, le *Times* ayant insinué que la France et l'Allemagne devraient franchement s'accorder sur la délimitation de leurs intérêts au Maroc, la *Kœlnische* accueillait cette suggestion en ces termes : « A semblable accord nul en Allemagne, pas même sans doute le gouvernement, n'a d'objection à faire. Ce

que le *Times* demande maintenant, et qui nous paraît hautement désirable, a fait l'objet des efforts de l'Allemagne depuis le jour où elle intervint dans un Maroc, que la Grande-Bretagne, par ses conventions avec la France, avait cherché à abandonner à la République. La porte ouverte, la liberté du commerce pour tous, voilà les principes dont l'Allemagne a obtenu à Algésiras la consécration. Si le gouvernement marocain a accordé depuis à l'Allemagne un surcroît d'influence, la cause en est dans l'intervention de ce pays en faveur de l'intégrité marocaine. Mais nul ne peut nous accuser d'avoir influencé le Maghzen, autrement que selon l'esprit de l'acte d'Algésiras, et selon l'intérêt de la civilisation. Même, au moment actuel, nous conseillons au gouvernement allemand de ne point jeter ses atouts, bien que la colombe de la paix, sous forme d'une entente à intervenir, n'ait jamais plus doucement roucoulé. »

Il serait, certes, souhaitable de sortir des sables mouvants où nous nous trouvons, et de nous transporter sur un terrain ferme et délimité. Ce terrain doit être celui des affaires et non celui de la politique. Il est nécessaire que l'Allemagne soit convaincue de l'inutilité de tout effort pour ébranler le système des amitiés et des alliances. Il est non moins nécessaire d'estimer à sa juste valeur ce que nous donnerons et ce que nous recevrons. Nous devons nous souvenir que nous avons au Maroc une situation prépondérante à garder, et qu'il serait illusoire d'y consentir à un second larron de larges avantages économiques ou même territoriaux, en échange d'une vague « internationalisation » du railway de Bagdad. N'oublions pas non plus que, si l'Allemagne n'a pas de capitaux pour pousser son fameux chemin de fer vers l'Euphrate, elle n'en a pas davantage pour mettre sérieusement en valeur l'empire du Maghzen.

Aussi serait-il regrettable de voir les financiers français se rendre aux suggestions qu'est venu leur prodiguer, il y a quelques jours, le célèbre professeur Schiemann, et de voir s'accentuer le mouvement qui, depuis un certain temps, porte les sociétés françaises à se faire les bailleurs de fonds des entreprises germaniques au Maroc. Si nous devons accorder aux Allemands une assistance pécuniaire, que ce soit sur un autre point, en échange de solides garanties, et non dans ce coin du globe où nous sommes en droit, non certes de prétendre à un monopole, mais de revendiquer une situation privilégiée. Sur ces bases peut se conclure une entente plus favorable à la paix du monde que toutes les discussions platoniques des diplomates et des professeurs de droit international autour d'un tapis vert.

MAURICE LAIR.

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

Des considérations générales seraient peu aisées et peu intéressantes en présence de ce Salon, qui fonctionne avec l'honnête régularité d'une institution d'État, et qui ne nous apporte rien d'imprévu. Comme chaque année, un ensemble de solides morceaux, dus aux mêmes techniciens, y méritent l'estime parmi une foule de banalités médiocres, et les temps sont loin où la Société Nationale semblait, en face du vieux Salon, créer un exemple d'art libre, chercheur et nouveau.

Les paysagistes de réel mérite sont ici plus rares qu'on ne l'eût pensé. On ne peut guère en retenir qu'une dizaine. Il est vrai que ceux-là sont tout à fait remarquables. Je ne citerai personne avec plus de sympathie que M. Le Sidaner, auquel il faut toujours revenir lorsqu'on veut citer un paysagiste intimiste vraiment représentatif des tendances les plus élevées et les plus délicates de l'art moderne. Il montre six études de Venise qui composent un panneau d'une variété et d'une richesse admirables. C'est la continuation de la série de l'an passé.

L'artiste magistral et subtil auquel on reprochait jadis, après le succès de ses nocturnes de Bruges et de l'Ile-de-France, de se trop complaire aux grisailles vaporeuses, répond silencieusement, mais de la façon la plus persuasive, par des œuvres comme le *Palais rouge* ou le rose lever de soleil sur la Salute, qui sont d'un coloris intense, auprès de ce *Palais au clair de lune* où il atteint à la perfection de son ancienne manière. Mais il faut considérer un chef-d'œuvre comme ce *Coin de la place Saint-Marc* pour comprendre que le mystère, le charme, la poésie de ce peintre ne tiennent aucunement à des effets de grisaille, de brume et de flottement.

C'est une symphonie d'or fauve, de jade, de perle et d'améthyste, d'une tonalité générale presque ardente. Cependant, la suggestion indicible du déclin des heures y rayonne comme dans les clairs de lune les plus alanguis.

M. Le Sidaner sait, comme personne, emplir un espace avec du silence, douer ce silence d'une âme fluidique, lui donner une consistance. Et cette faculté troublante n'a rien de fantastique : elle transfigure les aspects sans les déformer, par des moyens purement picturaux, par la justesse absolue des valeurs et la sûreté d'un dessin architectural qui n'oublie rien d'essentiel.

Il n'y a pas l'ombre d'une intention « littéraire » dans ces œuvres qui parlent à l'âme, dans ces symphonies de nuances. La maîtrise technique d'un artiste contemplatif y est l'unique condition de beauté. La toile où l'on voit par une nuit claire, sur

le grand canal, les gondoles groupées autour du bateau éblouissant de girandoles où se donne la *Sérénade*, cette grande toile montre encore un autre aspect du talent de M. Le Sidaner. Elle se réfère plus directement à l'impressionnisme, et le métier en est plus apparent. Là se décèle un sens décoratif. Mais quel merveilleux peintre de l'eau mouvante, quel musicien délicieux de la nuit !

Auprès de M. Le Sidaner, le robuste et franc talent de M. André Dauchez s'affirme par quelques paysages de Bretagne pleins de style, de vérité, de sobriété, clairs et profonds. Ce peintre progresse sans arrêt et ira très loin. L'envoi de M. Émile Claus est moins important que d'habitude. Par contre, M. Gaston Prunier, par sa technique si personnelle et la hardiesse de sa vision, s'impose de plus en plus à l'attention : ses envois sont réellement beaux. Quelques caprices de M. Morrice attestent encore son étonnante souplesse, la finesse whistlérienne de ses musiques de couleurs. MM. Walter Gay et Maurice Lobre ont été placés en vis-à-vis : cela aidera une fois de plus à comprendre que le premier n'est qu'un savant virtuose, et que le second, non moins armé, a de plus une qualité rare d'émotion et de rêverie, comme l'atteste cette petite merveille, ce vitrail bleu de la cathédrale de Chartres, un de ces joyaux qu'on voudrait avoir, et admirer tous les jours.

Quelques toiles attendries de M. et Mme Duhem, quelques fortes études de M. Luigini, et nous n'aurons plus à noter que les envois puissants de M. Brangwyn, et, plus encore, ses eaux-fortes tumultueuses, probablement les plus belles, les plus lyriques et les plus impressionnantes de notre époque.

De toutes les œuvres présentées ici par des peintres de figures, il ne semblera pas contestable qu'aucune n'ait l'importance des deux fragments de la coupole du Petit Palais, à quoi travaille M. Besnard. Tout le monde sait qu'il est le plus grand décorateur de notre modernité. L'exhibition partielle de telles œuvres est assez défavorable. On les voit dans une lumière illogique et selon un plan non conforme à leur destination, et il faut les supposer mentalement à leur vraie place tout en les jugeant comme des tableaux. Des deux compositions appelées la *Matière* et la *Pensée*, la seconde ici est la seule qui se laisse voir sans trop d'inconvénients, et si elle n'est pas supérieure techniquement à l'autre, du moins il semble bien qu'elle lui soit supérieure par la noble simplicité de la composition, et surtout par l'idée réellement grande de cette *Pensée* auguste et indiscernable, de cette forme rêveuse et volontairement ébauchée, qui trône sur un astre nébuleux, et contemple au-dessous d'elle l'homme, la femme et la mort. C'est profond, douloureux et serein comme l'art de Carrière, et c'est bien de Besnard, du Besnard de la Sorbonne et de l'Hôtel-de-Ville, du Besnard symboliste et penseur que nous placerons toujours plus haut que le Besnard virtuose des nudités et des portraits féminins, malgré toute sa magique séduction. Cette page de la *Pensée*, c'est du grand style. La *Matière*, c'est de la belle peinture, inventive, pleine de trouvailles rythmiques et de beaux morceaux, aérée, libre et ornementale comme un Tiepolo. Mais elle n'émeut pas ; elle vous fera apprécier le peintre, devant la *Pensée* vous oublierez le mérite pictural pour céder à une méditation d'ordre supérieur, et vous vous direz sans doute que seul cet homme est aujourd'hui capable de symbolisme décoratif au sens où les grands maîtres l'ont entendu.

Les gracieuses allégories de M. Gaston La Touche, traitées aussi par un maître décorateur, ne prétendent qu'à charmer les yeux : elles y réussissent par leurs gammes d'orangé, d'or et de pourpre, par la grâce fugace des attitudes féminines, par la joliesse des détails, et par l'heureux agencement qui soutient et légitime la fantaisie païenne et XVIIIe siècle de ce curieux artiste. Elles aussi peuvent être jugées comme des tableaux, loin de leur emplacement.

Elles sont cependant les seuls témoignages intéressants de la peinture ornementale en ce salon, puisque Chéret s'abstient et puisque M. Maurice Denis, réservant pour d'heureux amateurs ses meilleures productions, ne montre ici que de petites toiles qui, à parler franc, ne valent pas grand chose. Peut-on envisager au point de vue décoratif le grand *Bal travesti* de M. Hugues de Beaumont ? Cette œuvre, où il y a d'excellentes parties, a le tort de n'être ni un tableau, ni un panneau d'ornement, et elle justifie peu ses dimensions énormes, alors que restreinte elle eût été ravissante.

Quelques peintres se maintiennent, d'autres progressent, d'autres prennent des revanches. J'ai le plus grand plaisir à comprendre parmi ces derniers M. Caro-Delvaille, dont j'ai dit ici très franchement mes déconvenues aux deux derniers Salons, après avoir applaudi à ses débuts. Il semble qu'un instant grisé par un succès immédiat et sans mesure, cet artiste très sincère, amoureux de son art, se soit repris, et n'ait plus que l'ambition d'exécuter de beaux morceaux, de s'armer fortement avant de tenter des compositions. Ses trois grandes études de nu sont pleines des plus sérieuses qualités. Elles n'ont plus le brio des toiles du début, mais elles sont bien plus libérées de l'influence superficielle de Manet et des Japonais qui leur prêtait le meilleur de leur charme. Le *Sommeil fleuri* se ressent de Courbet et de Renoir, et les trois tableaux sont un peu appliqués, un peu lourds. Mais on y sent la plus ardente volonté de savoir et de réaliser. Il y a là une *Toilette d'Her-*

miroir qui est un morceau de maître, et que de belles qualités savoureuses dans le modelé de la *Brune au miroir* ! C'est souvent, partiellement au moins, ce qu'on peut voir de plus fort sans roueries et sans illusionnisme : et en somme, un très petit nombre d'artistes seraient actuellement capables d'une exécution aussi sérieuse, même si l'on conteste le goût de ce réalisme charnel.

Renoir influence aussi M. Morisset, dans ses nus et ses fleurs d'un coloris si vif, d'une facture si souple. Mais qui Renoir n'influencerait-il pas ? M. Raymond Woog est peut-être ici le signataire des deux meilleurs portraits du Salon, avec une hardie figure de jeune femme sur un paravent de laque d'or, et une pénétrante effigie du violoncelliste Casals, qui le définit très profondément. Le nom de M. Woog est encore un de ceux qui s'imposent depuis quelques années, et peut-être y faudra-t-il joindre celui de M. Jacques Brissaud, à cause de deux portraits excellents, et celui de M. Albert Pinot, dont une *Jeune fille en bleu* est un délice d'harmonie discrète. M. Anders Zorn apporte ici, avec le portrait de M. Beurdeley, un nouveau témoignage d'une maîtrise dès longtemps reconnue. M. de La Gandara et M. Blanche restent semblables à eux-mêmes. M. Cottet se montre aussi sérieux dans le portrait que dans le paysage, avec une figure de jeune femme en vert et un portrait en pied, noir et romantique, de son ami Lucien Simon. Dire de celui-ci qu'il a envoyé une grande toile, une *Grand Messe en Bretagne*, de tous points digne de lui, c'est se dispenser d'un éloge qui ne serait qu'une redite. Force, clarté, logique, expression, sincérité un peu rude, voilà dix ans que M. Simon en fait preuve.

Deux nudités puissantes et un poulain lancé au galop dans une prairie ensoleillée témoignent ici du talent et de la maîtrise de M. Roll. La *Caresse de soleil* s'oppose savoureusement à la morte qui fit l'an dernier une si profonde sensation. De MM. Anquetin et Point deux portraits de femmes attestent à la fois la science incontestable et la résolution d'en faire un usage spécial, une stylisation archaïque chez M. Point, une ampleur romantique chez M. Anquetin. Celui-ci est bien mal et bien injustement placé. Son portrait de Mme Mégard n'en est pas moins d'une très belle allure. Il y a non loin un portrait de sportsman anglais qui est d'un Italien, M. Bertieri, et qui a la tenue sévère des meilleures effigies de l'école de Glasgow. Les scènes provinciales et parisiennes de M. Hochard, dont l'envoi est, cette année, considérable et fort curieux, sont originales par l'union d'un dessin caractériste très serré et d'un coloris violent qui ne fait d'éclatantes imageries presque caricaturales : M. Hochard est un observateur aigu et un solide technicien. Les tableautins drôlatiques de M. Guillaume font comprendre tout le mérite de ceux de M. Jean Veber, qui sont aussi délicieux que d'habitude. Et enfin une figure noire de M. Desvallières s'impose par sa dignité mélancolique, tandis qu'un grand tableau de M. Bellery-Desfontaines, réunissant sous la lampe quelques personnages, reste seul en ce Salon à témoigner d'un genre presque abandonné — le groupe de portraits — avec le sentiment le plus harmonieux.

***

A la sculpture, est-il besoin de dire que M. Rodin prime tout ? Il montre une grande figure d'homme nu, sans tête ni bras, une sorte de réplique de son saint Jean-Baptiste, belle comme un antique brisé, et trois bustes de femmes. Ils répondent malicieusement, par leur conception et leur faire, aux reproches de violence abrupte, d'inachèvement et de nervosité adressés parfois à ce grand maître. Ils sont en effet caressés amoureusement, et d'un modelé suave. Les plans, les profils, sont puissants, larges et graves, les détails sont d'une indication fluide et si vaporeuse que la lumière, en s'y jouant, semble à elle seule créer les traits. La façon dont M. Rodin parvient à *suggérer* plutôt qu'à sculpter une bouche ou des yeux participe autant de la peinture que de la sculpture. L'un de ces bustes surtout, décoré d'un feston de roses dont l'arrangement est une merveille de tact, semble un rêve marmoréen. Ce bloc irradie une lumière étrange. Les deux autres bustes sont plus directement expressifs de la vie, plus semblables à la statuaire habituelle en somme. Mais celui-là (le portrait de lady Hunter, dont M. Sargent réunit jadis les trois filles en une toile qui est un chef-d'œuvre), celui-là est une transfiguration dont la magnifique sérénité est vraiment grecque.

Auprès de telles créations, tout passe au second plan. Nous possédons une série de remarquables sculpteurs. Ils font leurs preuves cette année encore. Les envois de M. Bartholomé, de M. Bourdelle, de M. Masseau, de M. Alexandre Charpentier, de M. Pierre Roche, de M. Desbois, de M. Froment-Meurice, de M. Camille Lefèvre, de M. Agathon-Léonard, de M. Schnegg, sont dignes de leurs réputations. Il y a un beau ressouvenir de la statuaire du XVIe siècle français dans le grand bas-relief de M. de Niederhausern-Rodo, un sentiment décoratif très remarquable dans la grande figure d'ange penchée sur un tombeau qu'expose M. Kafka, des promesses sérieuses dans les morceaux de René Carrière et de Philippe Besnard. Le portrait de jeune fille signé par Mme Besnard est une de ses plus séduisantes œuvres. Et enfin il faut mettre à part les envois de M. Louis

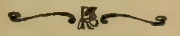
Dejean. Personne, parmi les jeunes, n'a un plus bel avenir que cet artiste sincère et tendre, sculpteur savant et souple, imaginatif brillant, possédant le don de la grâce sans mièvrerie, et tout à fait français dans sa riante ingénuité.

*
* *

Les eaux-fortes de MM. Béjot, Brangwyn, Chahine, Haweis, Paillard, Malo Renault, Henri Rivière, Zorn, sont une sérieuse et forte contribution à cet art si attrayant, si puissamment expressif, auquel trop de peintres ont le tort de ne toucher que par caprice, sans en approfondir les ressources et sans comprendre à quel point il peut fortifier le sentiment des valeurs. Une fort belle réunion d'œuvres du maître Bracquemond en une salle spéciale sert de frontispice, et souvent d'exemple, à la section des arts appliqués. Là, comme toujours, sont réunies de jolies choses, et de jolies intentions parfois démenties par la réalisation. Les plats de M. Taxile Doat, par exemple, peuvent être considérés comme de parfaites créations au point de vue de la technique, mais il enchâsse dans ses porcelaines dures et ses grès flammés des médaillons d'un dessin académique qui en gâtent la splendide couleur. Les études de poissons de Mme Marie Gautier sont dignes des Japonais sans les pasticher, et les frises, les tapisseries de Mme Ory-Robin témoignent du goût et de l'invention vraiment admirables d'une femme qui, sans réclame et sans facticité, s'est placée au premier rang de nos décorateurs. Les meubles de M. Eugène Gaillard et de M. Dufrène, les reliures de M. Charles Meunier plaisent depuis trop longtemps aux délicats pour qu'il soit utile de les recommander. Enfin, une section de musique est adjointe aux sections d'art plastique de la Société Nationale. C'est une bonne idée. Mais on trouve là des noms qu'il n'eût pas été impardonnable d'oublier au profit d'autres qu'on s'étonnera de n'y pas voir, celui de M. Maurice Ravel, par exemple.

Tel est le bilan de cette considérable exposition. Quatre ou cinq belles choses, une trentaine de bonnes choses, et le reste d'une décente impersonnalité, sur deux mille sept cents numéros. Il serait bien inutile, et peut-être naïf de gémir sur la surproduction artistique et ses inconvénients : et la meilleure conclusion en pareil cas est de n'en point avoir, car ce Salon n'en comporte pas, et celui qui s'ouvrira dans quinze jours n'en comportera pas davantage.

CAMILLE MAUCLAIR.



QUELQUES LETTRES DE LA PRINCESSE CLÉMENTINE DE SAXE-COBOURG-GOTHA

Au prince de Joinville

La vieille princesse qui vient de mourir nonagénaire était, comme on le sait, une princesse française. Dernière fille du roi Louis-Philippe, elle était aussi la dernière survivante de ses descendants directs, car le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le duc de Montpensier, quoique moins âgés qu'elle, la précédèrent dans la tombe. Née à Paris, le 3 juin 1817, c'est là qu'elle grandit et sa jeunesse s'écoula au Palais-Royal ou aux Tuileries, jusqu'à son mariage, le 20 avril 1842, avec le prince Auguste de Saxe-Cobourg et Gotha. De ses origines et de ce long séjour en France, elle avait gardé des sentiments extrêmements vifs de sympathie pour tout ce qui touchait à son pays, et c'est lorsqu'elle vint demander à l'air natal le rétablissement de sa santé fort ébranlée par les rigueurs de l'hiver, que la mort la surprit à Vienne, le 16 février dernier, en route pour Menton.

Ce fut essentiellement une femme de tête, intelligente, décidée, ambitieuse, surtout pour les siens, et dont le rôle politique est bien connu depuis qu'elle avait réussi à faire du plus jeune de ses fils le prince régnant de Bulgarie. Il n'était pas facile de hausser jusqu'au trône de cette principauté un simple officier de l'armée austro-hongroise, d'origine princière, il est vrai, mais que rien de particulier ne désignait alors à l'agrément des puissances. C'est ce qui advint pourtant, et, satisfaite du succès de son fils, la princesse Clémentine, veuve depuis quelques années, vécut désormais auprès de lui, comme une conseillère souvent écoutée. Les journaux n'ont pas manqué de rappeler ce que la mère du prince de Bulgarie avait réussi à lui faire accomplir. On a dit comment les qualités éminentes de la princesse avaient trouvé à s'employer pour consolider un trône chancelant et fragile, exposé aux tentatives du dehors et subissant, au dedans, la tutelle autocratique d'un ministre tout-puissant comme Stamboulof. C'est la princesse Clémentine, et on ne l'ignore pas, qui amena le mariage de son fils avec la princesse Marie-Louise de Parme, et qui le poussa ensuite hors de l'influence de l'Autriche-Hongrie pour le rapprocher de la Russie. Tout ceci est l'histoire d'hier, bien connue et qu'on a justement évoquée.

Les origines de la vieille princesse ont été plus négligées, et c'est d'elles au contraire que nous voudrions parler ici, en replaçant la fille du roi des Français dans son cadre familial et au milieu des siens. La famille d'Orléans était fort unie, et les circonstances qui dispersaient ses membres, loin de les disjoindre, servaient au contraire de prétexte à de longues correspondances. Le roi et la reine eux-mêmes aimaient beaucoup écrire et conservaient soigneusement tout ce qui leur venait de leurs enfants. Aussi, quand la révolution de février saccagea les Tuileries, on y trouva de volumineux dossiers de papiers intimes, des lettres de toute la famille, dont la passion politique essaya de tirer parti. Une publication paraissant par fascicules fut même fondée pour cela :

La Revue rétrospective ou archives secrètes du dernier gouvernement mars 1848). On y trouve maints documents, dont la postérité a fait usage avec plus d'équité que ceux qui les mirent au jour, et on emporte l'impression, à les lire, d'une famille de braves gens, assez bourgeois, ambitieux et fins, qui a ses travers et ses ridicules, mais qu'anime avec un grand bon sens une affection sincère pour chacun en particulier et pour le bien commun.

La princesse Clémentine a sa part dans ce butin ainsi recueilli. On y trouve d'abord des pièces concernant son mariage et comment elle devint princesse de Cobourg-Gotha, aussitôt que le deuil causé par la mort tragique de son aîné le duc d'Orléans fut assez atténué pour permettre à la cour de songer à des réjouissances matrimoniales. On y trouve aussi quelques fragments des lettres adressées par la princesse à son frère le prince de Joinville, marin, comme on le sait, et pour cette raison souvent éloigné de la famille. Pour tenir les siens au courant de ses faits et gestes, le prince adressait à Paris un journal de sa vie, bien détaillé, humoristique et caustique à souhait, qui passait de mains en mains et faisait la joie de chacun. Pour ne pas demeurer en reste, on expédiait en retour à l'absent d'amples nouvelles de Paris et tout le monde concourait à l'informer ainsi. La princesse Clémentine n'était ni la moins empressée, ni la plus laconique. Elle écrivit ainsi nombre de lettres, aujourd'hui dispersées ou perdues, dont l'agrément est indiscutable.

Ce sont quelques épaves de cette correspondance, que nous voudrions sauver ici, au hasard de la trouvaille. Les morceaux que *la Revue rétrospective* a choisis jadis sont presque exclusivement politiques et ne donnent pas le ton véritable de cette conversation familière. D'ailleurs, elle a totalement négligé ou ignoré les lettres qu'on trouvera ci-dessous, et dans lesquelles l'humeur de la jeune fille qui les écrivit se montre parfaitement. Elle avait vingt ans et un portrait d'elle lithographié dans *les Belles femmes de Paris, par des hommes de lettres et des hommes du monde* (Paris, 1839, t. I, p. 100) la fait revivre maintenant à nos yeux telle qu'elle était alors. Penchée à la balustrade d'un balcon, elle semble considérer la vie qui passe avec une mélancolie caustique qui se peint dans la finesse du regard abaissé. L'ovale du visage est gracieux et ferme, le front large, dominé d'abondants cheveux blonds tirant sur le brun, qui s'élèvent en une haute coiffure à boucles et donnent à ses traits leur physionomie particulière. Les yeux sont bleus; ils se teintent eux aussi parfois de noir quand le regard se fixe ou s'assombrit, et éclairent un nez droit, aquilin et fier. La princesse était d'une taille ordinaire, déjà bien prise et admirablement proportionnée. L'écrivain de 1839 remarque à bon droit le développement de la jeune fille, son buste, ses épaules : « tout est plein, ferme, arrondi, s'écrie-t-il ; rien d'anguleux, de saillant, de pointu : grâce à cet heureux embonpoint, la princesse Clémentine a pu avoir avant trente ans des bras, des mains et des épaules, choses très inconnues à la plupart des demoiselles. » C'est évidemment à cette bonne constitution qu'elle a dû de survivre à l'essaim des jolies Parisiennes de 1839, et grâce à sa fermeté de caractère, à sa force d'âme, de parvenir à un âge très avancé, sans avoir, pour ainsi dire, connu la vieillesse. Mais écoutons-la causer avec son frère Joinville, qu'elle nomme tantôt Chagnard et tantôt Hadji, car la famille du roi-citoyen avait la manie des surnoms, parfois ridicules, souvent obscurs, surnoms dont nous avons essayé de percer le mystère sans y réussir toujours.

PAUL BONNEFON.

Neuilly, ce 26 septembre 1836.

Mon cher Chagnard, je profite du départ de la poste anglaise pour Malte pour te donner de mes nouvelles et de celles de Paris. Je tâche toujours de ne rien oublier, et puis, lorsque la lettre est partie, je retrouve cent choses que j'aurais dû te dire. Je vais tâcher cette fois, mon cher ami, d'avoir plus de mémoire. D'abord, je te dirai que l'amiral Hugan part pour se rendre dans le Tage, afin d'y porter assistance à la malheureuse Reine et de la prendre à bord, si c'est nécessaire. Tu n'as pas pas à regretter de ne pas y aller ; il ne doit pas débarquer, il doit seulement surveiller et soutenir la Reine. C'est une triste chose que cet événement de Lisbonne ; on a poursuivi les ministres dans les rues et ils ont été obligés de se réfugier à bord des vaisseaux anglais. La malheureuse Reine, après avoir été contrainte à signer la Constitution, aurait bien voulu en faire autant, mais Ferdinand ne l'a pas voulu et je crois qu'il a eu raison.

Mme Murat, l'ancienne reine de Naples, la sœur de Napoléon, est à Paris ; elle y est venue, pour sa santé et ses affaires, bien entendu avec l'autorisation du gouvernement ; je n'ai pas encore eu le bonheur de la voir ; j'en suis cependant fort curieuse. Heymes, Montesquiou ont déjà été lui faire visite.

Nous allons aujourd'hui à Compiègne, ce qui me satisfait sous plusieurs rapports ; d'abord, il est bon que le Roi se montre : on l'a tenu trop renfermé cette année; cela le distraira et cela fera grand plaisir aux troupes qui l'attendent impatiemment et qui le recevront très bien. Le temps est superbe, pourvu qu'il se soutienne ! Nous aurons spectacle à Compiègne, *le Dieu et la Bayadère* avec Mlle Taglioni. Nous avons été par extraordinaire l'autre jour à l'Opéra pour la première représentation de la *Fille du Danube*, ballet de Mlle Taglioni ; c'est bête, long et ennuyeux.

Nous avons eu hier un dîner ministériel ; j'étais entre Guizot et Persil ; tout deux m'ont assuré qu'ils feraient leur possible pour que le Roi allât l'année prochaine à Bordeaux. Nous avons trois *babas* (1) avec nous, dans la famille, pour Compiègne, Molé, Guizot et Bernard ; je ne puis m'accou-

tumer à regarder ce dernier comme un ministre. Nous avons fait hier avec les deux petits, Marie et Olivier, une longue et délicieuse promenade à cheval dans le bois de Saint-Cloud ; il faisait le plus beau temps du monde. Le Môme est tellement poltron à cheval que, quoique monté sur *Pompon*, au bout de quelques pas, il a été obligé de remonter en calèche ; c'est honteux à douze ans ! Tu trouveras Aumale extrêmement grandi, il est presque comme le *Fils*. A propos du *Fils*, il est encore à Guise, chez les Jaubert; il est souffrant. Rien de nouveau pour les deux ongles ; on n'y pense plus.

Politiquement nous allons très bien ; la France et Paris sont parfaitement calmes. Je te souhaite bien du plaisir de la visite que tu auras sans doute à Malte, notre auguste cousin le Prince Charles.

Quel être déraisonnable; il n'a voulu accepter aucun des arrangements très convenables que son frère lui offrait. Il se déconsidère chaque jour davantage et finira par sa faute par tomber dans la misère, ainsi que sa chère Pénélope. — Gourgaud a été patarafé par le Roi de Naples du grand cordon de Saint-Georges, il en est fort heureux. D'Houdetot a reçu de la Reine de Portugal la croix de commandeur du Christ. — Le Louqsor avance, mais malheureusement la machine à vapeur qui le faisait marcher n'était pas assez forte ; elle a cassé; on sera, à ce qu'il paraît, obligé de la faire marcher au cabestan. Nous devons aller voir la manœuvre de chez Rosamel ; je t'ai déjà dit combien il paraît content d'être ministre. — Dans quelques heures nous partons pour Compiègne, cela m'enchante. Adieu, mon cher ami, j'espère cette fois n'avoir rien oublié. Je t'embrasse de tout mon cœur, bien des choses à Herman; Marie t'offre ses hommages.

Toute à toi, CLÉMENTINE.

P. S. — Nous avons reçu ce matin des nouvelles détaillées de toi par une dépêche de M. de Lagrené ; tu aurais bien dû lui confier un petit bout de lettre. Le Roi Othon se marie le 15 octobre à la princesse Amélie de Oldenburg ; il est catholique, sa femme est protestante et ses enfants seront Grecs !

Tuileries, ce 1er novembre 1836. Toussaint.

Je t'écris, mon cher ami, parce que je pense qu'il te sera agréable de recevoir un peu de détails sur l'événement de Strasbourg. Louis Bonaparte, fils de la duchesse de Saint-Leu, a essayé de soulever les troupes à Strasbourg ; il n'a pas réussi. Au bout de deux heures tout était calmé et Louis et ses complices étaient arrêtés ; je ne te donnerai pas beaucoup de détails sur le mouvement par lui-même, tu les apprendras tous par ce *Moniteur* extraordinaire que je joins à ma lettre, mais je commencerai par te dire un mot des différents personnages qui ont pris part au mouvement, puis de l'aspect des Tuileries, deux choses qui pourront peut-être pour toi avoir quelque intérêt. Louis-Napoléon Bonaparte, fils de la reine Hortense, est un brouillon et un mauvais sujet, qui malgré les bontés dont on avait comblé lui et sa mère dans leur passage ici, aurait, depuis quelque temps, cherché à faire du mouvement et à agir sur l'armée ; il avait, dit-on, écrit, il y a quelque temps, au ministre de la Guerre pour obtenir du service dans l'armée, ne fût-ce que comme simple soldat. On avait su hier par une dépêche télégraphique qu'il était venu à Strasbourg et s'était promené dans la ville avec le colonel Vaudrey, du 4e d'artillerie. Déjà le Père avec raison avait été mécontent de cela et on parlait de destituer le colonel.

Le colonel Vaudrey est connu de Chartres, qui hier précisément en avait parlé, et avait dit qu'il fallait s'en méfier, comme d'un grand intrigant.

Le commandant Parquin qui l'accompagnait et qui a aussi, comme tu verras, pris part au mouvement, est un chef d'escadron de la garde municipale de Paris, frère de l'avocat; il était marié à la lectrice de la reine Hortense et allait souvent en Suisse, il s'était décoré d'un uniforme de lieutenant-général et du grand cordon de la Légion d'honneur. Le commandant Franqueville, aide-de-camp de Voirol, a apporté cet uniforme et les insignes dont il s'était décoré, ainsi que celles (*sic*) que portait le prince Louis. La femme de chambre de la reine Hortense a été aussi arrêtée, elle distribuait de l'argent dans Strasbourg. Les régiments, la population se sont admirablement bien conduits. Mais comprends-tu la folie d'une semblable tentative ? Je ne comprends surtout pas le colonel qui a agi ainsi sans avoir un seul officier de son régiment de son parti et fort peu de nos officiers et de nos soldats. La peine doit malheureusement être sévère ; il faut donner un exemple à cette armée si bonne, si excellente, qui fait notre force et notre soutien. Je ne sais pas encore ce que l'on fera du prince Louis : je pense, le garder prisonnier.

Maintenant voici comment ici les choses se sont passées. Le Roi et la Reine ne se sont pas couchés. A minuit, M. Gasparin est arrivé avec la nouvelle de l'insurrection, de l'arrestation du Préfet, et une lettre ensuite du directeur de la poste qui annonçait que tout était calmé et que les chefs de l'insurrection étaient arrêtés ; mais comment croire à une

1) C'était le surnom des ministres et les conseils s'appelaient plaisamment des *babinettes*.

pareille nouvelle, ne voyant de lettres d'aucune des autorités? En attendant, le Roi fit éveiller Chartres et chercher tous les ministres; le conseil resta assemblé en permanence toute la nuit, on décida que Bernard et Persil partiraient pour Strasbourg. Cependant la malle de Strasbourg n'arrivait pas, quoiqu'il fût déjà 9 heures du matin; ce retard inquiétait beaucoup; déjà il était question d'expédier Chartres. Les Tuileries avaient l'aspect d'événement; tous les aides de camp et officiers d'ordonnance en courses, les voitures des ministres, des chevaux sellés, Dariule, Pajol, Delessert. Enfin, à 10 heures, toutes nos inquiétudes ont été calmées par l'arrivée de l'aide-de-camp de Voirol, brave et digne homme dont la conduite a été admirable, le Roi l'a sur place nommé lieutenant-colonel; il le méritait. A 11 heures, nous avons été chez le Père où tout le conseil était assemblé; Guizot nous a lu le *Moniteur* extraordinaire, et nous sommes parties pour la grande messe, nous en revenons. Le Père dort; M. Delessert, M. Taillandier, frère du colonel, viennent de nous lire des lettres de Strasbourg qui ne font qu'ajouter quelques détails à ce que nous savions déjà. Paris est parfaitement tranquille; il y avait une foule immense à Saint-Roch. Maintenant que c'est fini et heureusement fini, sans un seul homme blessé, je ne suis pas fâchée de cette tentative; elle montre l'impuissance de ce parti bonapartiste, puisque la présence d'un prince Napoléon et les cris de *Vive l'Empereur*! n'ont pas pu ébranler nos braves soldats. Voilà encore une chose finie, mais la matinée a été longue et m'a reportée aux événements de Lyon! Il y avait longtemps que nous n'avions eu de pareils moments. Adieu, mon cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur. *Force est restée à la loi!*

Toute à toi, CLÉMENTINE.

Tuileries, ce 15 novembre 1836.

Encore une lettre, mon cher ami, qui va t'attendre à Toulon, Dieu sait combien de temps! Tu es en retard et je t'attendais plus tôt, tous les jours je tourmente Camille Fain pour savoir quand il me donnera la dépêche de Toulon annonçant l'arrivée de l'*Iphigénie*! Mais passons maintenant aux faits. La Reine Hortense a passé huit jours à Paris ou dans les environs, sous prétexte d'implorer la clémence du Roi pour son fils; mais dans le fait, je crois, pour intriguer; Louis son fils a traversé Paris, il y a deux jours, se rendant dans un port de mer d'où il s'embarquera pour l'Amérique. Il s'est arrêté quelques heures à la préfecture de police, d'où il a écrit au Roi une lettre très bien pour lui exprimer toute sa reconnaissance, et recommander ses complices à la clémence royale. Hortense a quitté Paris; elle va régler quelques affaires sur le continent, puis elle s'embarquera aussi pour l'Amérique; je serai charmée de la voir partie, c'est une terrible intrigante! Ce pauvre Charles X est mort à Goritz en trente heures. J'en suis fâchée, c'était un brave homme, sa mort va mettre le trouble et la discorde dans le parti Carliste, les uns se déclareront pour Louis XIX (le Dauphin) et les autres pour Henri V; ce dernier fera d'ici à peu de temps quelque tentative en France.

Le mariage du Roi de Naples avec l'Archiduchesse Thérèse est décidé, j'en suis enchantée pour tous les deux, et ne les regrette ni l'un ni l'autre, ni elle pour Chartres, ni lui pour moi. On s'occupe toujours beaucoup de toute la matrimoniummerie; mais il n'y a rien de nouveau, beaucoup de projets, et rien de décidé. Il est nécessaire que Chartres se marie le plus tôt possible, c'est une affaire qui a déjà traîné trop longuement et l'opinion du pays vient de se prononcer fortement: à propos de ce mariage du Roi de Naples, tous les journaux ont eu des articles, jusqu'à la *Presse*, qui avait imaginé de marier Chartres avec Mademoiselle. Y eut-il jamais folie pareille? Je ne te donne pas de nouvelles de *Tan* (Nemours), la *Reine* et de l'expédition de Constantine; tu es à la source des nouvelles et tu en sauras plus long que nous! Il y a eu une contre-révolution à Lisbonne, la Reine a proclamé de nouveau la Charte de Don Pedro, on l'a su par une dépêche télégraphique de Brest sans aucun autre détail. C'est une bonne chose.

La première représentation de la *Esmeralda*, musique de Mlle Bertin, paroles de Victor Hugo, a obtenu hier un grand succès; on m'a dit cependant que la musique était plutôt ennuyeuse. Les chœurs seuls sont beaux. Mlle Falcon chante admirablement, elle fait *Esmeralda*, danse un pas, et est constamment suivie d'une chèvre. Levasseur fait le rôle d'un prêtre. On dit que ce n'est pas visible, les décorations sont peu remarquables; deux représentent Notre-Dame, l'une le Parvis, et l'autre l'Abside. Nous avons été, il y a quelques jours, à ma grande satisfaction, entendre *Don Juan*. Quelle magnifique musique! elle m'a paru encore plus belle et mieux chantée qu'à l'ordinaire! Les nouvelles de Bris sont toujours bonnes.

Adieu, reviens donc bientôt. Je t'embrasse. Bien des choses à Herman et au fils.

Toute à toi, CLÉM.

Tuileries, ce 22 novembre 1836.

Mille remerciements, mon cher ami, de ta lettre et du fragment de journal qui vient de nous arriver de Malte; elles sont arrivées bien à point, car je dois dire que, sans être positivement tourmentée, je trouvais qu'il s'était passé bien du temps sans que

nous eussions de tes nouvelles. Enfin, grâce au ciel, je me flatte que tu es à l'heure qu'il est à Toulon. Je ne puis pas te dire combien je suis impatiente de te revoir! L'accident de ce pauvre d'Ayen m'a fait peine; j'espère qu'il est tout à fait remis; dis-lui bien des choses de ma part. Cet homme est vraiment à plaindre, car ici sa pauvre petite fille ne va pas bien! J'attends avec impatience la fin du journal, tu ne saurais penser à quel point il intéresse et amuse moi et toute la famille; je t'en renouvelle tous mes remerciements. Je ne te donne pas de nouvelles de Tan et de l'expédition de Constantine : tu en sauras plus long que nous. Je n'ai d'ici rien de nouveau à te mander; après bien des discussions, il a été décidé que l'on ne porterait pas le deuil de Charles X, et c'est, je crois, mieux. Le jeune Louis Buonaparte s'est embarqué à Lorient; sa mère, la reine Hortense, est retournée en Suisse, d'où elle ira, dit-on, le rejoindre en Amérique. M. de Laplace part sur *l'Artémise* pour faire le tour du monde. Il sera trois ans et demi absent. Chartres est ici avec nous, malheureux au dernier point d'y être, enviant ton voyage, et ta course à Jérusalem, enviant à Tan d'être en Afrique et de faire l'expédition de Constantine; l'immobilité ici lui est bien à charge; il n'en est pas moins fort bon et aimable. Rien de nouveau pour les deux ongles : beaucoup de discussions et de raisonnements qui n'ont rien amené; mais je te parlerai de tout cela à ton arrivée. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Quel plaisir de penser que tu seras bientôt ici! Bien des choses à ces messieurs; j'espère qu'Herman ne se ressent pas de sa chute. Le Biau (Chartres) et Marie me chargent de leurs amitiés pour toi.

Toute à toi, CLÉM.

Tuileries, ce 30 novembre 1836.

Ceci étant, mon cher ami, le dernier jour où l'on pourra t'écrire, je ne veux pas manquer de te remercier de ta bonne petite lettre et de ton intéressant journal; est-ce qu'il finit au départ de Caïpha? Je suis bien reconnaissante de la complaisance du Fils, veuille l'en bien remercier de ma part; il m'a procuré ainsi qu'à toute la famille un grand plaisir, car ton journal est dévoré. Remercie aussi ce pauvre Athanase, les détails de sa blessure font trembler. Quel bonheur qu'il s'en soit tiré! Je suis alarmée de la non venue de ce costume de Smyrne, car j'ai eu la hardiesse de supposer qu'il était peut-être pour moi. La Reine t'écrit aujourd'hui pour que tu t'arrêtes faire la fonction à Lyon; c'est, je crois, une chose fort nécessaire. Les habitants de Lyon sont très choqués de nous voir tous passer et repasser si souvent sans vouloir nous y arrêter; il est donc tout à fait nécessaire que tu y fasses une fonction. Que de récits tu vas avoir à faire à ton retour! Mais je ne comprends pas que tu aies pu te décider à quitter cet admirable pays! Je n'aurais pas pu m'en arracher. Voilà des siècles que nous n'avons pas de nouvelles de Tan, c'est ennuyeux; mais ce n'est pas tourmentant; l'on connait l'habitude de Clausel de laisser *le gouvernement sans nouvelles et le port sans bâtiments*, suivant l'expression Jurien. Je suis fâchée que tu n'aies pas eu la satisfaction de voir Tan et de revenir avec lui; mais d'après la prolongation de son séjour, c'était vraiment chose impossible. Tu es bien heureux d'avoir beau temps à Toulon, car ici nous avons des pluies continuelles, une chaleur lourde et humide qui accable, et la rivière est tellement montée que les arrivages ne peuvent plus avoir lieu. Louise m'a chargée de te dire mille choses lorsque je t'écrirais, et que ton journal l'a enchantée et a tourné la tête du Léopish; de plus, qu'il sera nécessaire que tu envoies d'ici de beaux présents à tous ceux qui t'ont si bien accueilli là-bas : nous organiserons tout cela lorsque tu seras ici, ce qui sera, j'espère, de samedi en huit; en attendant, le Père s'occupe activement d'arranger avec Martin un règlement plus équitable, et moins arbitraire sur les *quarantaines*.

Nous avons revu hier ici ce nain dont je t'avais, je crois, déjà parlé, M. *Mathieu Gulin*, âgé de 22 ans, sur lequel on a fait un très joli article dans les *Débats* : ce nain ravissant, qui passe largement et sans se baisser sous le bras de Tatave, cause très bien, a des manières excellentes, et joue fort bien au billard; il a fait hier au soir une partie de billard avec Rumigny et l'a gagnée.

M. de Laborde est dans de grands états sur ton voyage, il compte en causer longuement avec toi; il a pénétré la nuit dans la mosquée d'Omar habillé en Turc et au risque de sa tête. Son fils est aussi ici et très curieux de savoir ce que tu penses de la Syrie. M. de Laborde a fait faire son portrait et celui de son fils en Turcs, tels qu'ils étaient dans le pays; tu verras si c'est exact. Nous n'aurons pas les mémoires de Mlle Cochelet, dont je me faisais une grande fête, à cause de toutes les personnalités que j'espérais y trouver; la famille en a fait arrêter la publication et on plaide avec Ladvocat. L'on dit que Joséphine de Werther se marie, qu'elle épouse un cousin plus jeune qu'elle et qui n'a pas le sou. Le malheureux! Je vais assez bien au piano, et je joue déjà, mais à grand'peine. Adieu, mon cher ami. A revoir bientôt j'espère.

Toute à toi, CLÉMENTINE.

P. S. — Il est d'autant plus nécessaire que tu

t'arrêtes à Lyon, que, dans ce moment, les Carlistes se remuent beaucoup et préparent, je crois, un mouvement, à propos de la mort de Charles X. Je ne serais pas étonnée que Henri V fit une poussée en France; il est donc très nécessaire de tenir en ce moment plus que jamais Lyon dans de bonnes dispositions et de ne pas les mécontenter, en évitant encore d'y faire la fonction. Tu sais que d'Houdetot est fait général depuis huit jours. Chartres ci-présent me charge de te dire mille choses de sa part, et qu'il est très occupé de toi et de ton avenir, qu'il rêve à tout cela et qu'il t'en parlera aussitôt après ton arrivée. Il désire absolument que tu t'arrêtes à Lyon, que tu y sois poli, et que tu y invites officiers et autorités à dîner. Marie te présente ses hommages.

Neuilly, 18 juillet 1839.

Je commencerai, mon cher Hadjy, par citer un circonstancié de ces derniers jours; ils ont été riches en événements. Le procès s'avançait; l'irritation du parti républicain allait croissant, du moins d'après le dire de la police; on menaçait chaque jour d'enlever les petits. Il fut décidé qu'ils s'installeraient au collège. On les logea chez le censeur; M. Wailly ne dormit plus. Toutes les précautions furent prises, des factionnaires placés tout autour; une surveillance extrême. La première nuit de leur installation, un incendie vint mettre tout le monde sur pied; la nuit se passa debout. Ils restèrent ainsi six jours aux arrêts, s'amusant fort avec les élèves, mangeant, buvant, tirant des pétards. Pendant ce temps, à Neuilly, les anxiétés augmentaient. Duchâtel était fort noir, craignant qu'on n'en arrivât à un combat sérieux. Les sociétés républicaines des Saisons et des Montagnards étaient en permanence, les voitures du roi attelées pour le transporter à Paris au premier appel. Le 12 au soir, l'arrêt fut prononcé; il n'y eut pas de troubles; les pairs purent sortir tranquillement.

Le lendemain matin, il y eut un conseil pour décider sur l'exécution de Barbès. L'avis du Père, de Chartres, de moi, de toute la famille, était pour la commutation; j'ai horreur de l'échafaud, et surtout de l'échafaud politique; loin d'apaiser par l'effroi, il irrite et exaspère les partis. L'exécution trouvait cependant de nouveaux partisans. Le premier conseil ne décida rien. A une heure, on vint annoncer qu'une forte colonne de 7 à 800 jeunes gens des écoles de droit et de médecine s'était portée place Vendôme, demandant au garde des Sceaux la grâce de Barbès. Leur chef avait parlé à Darriule et lui avait dit qu'il répondait de tous ces messieurs, qu'ils ne feraient rien sans ordre, et qu'ils allaient se retirer : c'est ce qu'ils firent en effet. Pendant ce temps, une autre colonne composée en grande partie d'ouvriers, portant le drapeau, pétition pour l'abolition de la peine de mort, se dirigeait sur la Chambre des députés; une charge de cavalerie suffisait pour les dissiper. Cependant, on venait dire ici que le rassemblement se portait sur Neuilly; aussitôt le Biau donne des ordres; Rumigny revêt son uniforme; on fait fermer les grilles, monter l'escadron à cheval, prendre les armes aux postes. Il n'y avait rien du tout.

La journée se passa en fidget (*sic*), tout le monde dehors, Rumigny et Chartres fumant des cigares devant la fenêtre du Père, sans que celui-ci le remarquât. Le roi avait vu le chancelier, Soult, différents pairs sans que nul voulût se prononcer. Le soir il y eut encore un conseil; Soult et Dufaure étaient de l'avis du Père, rien ne fut décidé. Le lendemain matin, 14 juillet, après un long et orageux conseil, le Père, contre l'avis unanime des ministres, usant de son droit constitutionnel, commua la peine de Barbès (j'avais oublié de dire qu'il avait reçu sa famille, composée de sa sœur, de son beau-frère et de son cousin.) Comme les ministres insistaient, le roi finit par dire : « Je ne le ferai pas. Comment voulez-vous que cette main, qui a serré hier celle de la sœur de Barbès, qui a été inondée de ses larmes, que cette main signe aujourd'hui l'arrêt de mort de son frère ! » Ils n'ont rien pu dire à cela.

Pendant ce temps, le cousin de Barbès, jeune homme à la figure pâle du Midi, les cheveux longs, attendait la décision. Liadières fut envoyé la lui annoncer; il croyait au contraire; il fut comme fou de joie, serrant la main de Liadières, pleurant, criant : « Que le roi est bon ! il a la vie sauve !... Assurez-le de notre reconnaissance; nous viendrons tous demain le remercier. » — Ils ne sont pas venus. — La journée fut fort tranquille, et depuis lors Paris est dans le calme le plus parfait. Lorsqu'on a annoncé à Barbès, qui avait montré jusqu'alors beaucoup de sang-froid et de religion, ne lisant que le Manuel du chrétien, sa commutation, il a dit : « Louis-Philippe me laisse la vie, j'en suis reconnaissant; voilà mon rôle politique fini, j'en avais assez. »

Cette commutation a fait beaucoup crier; mais les plaintes passeront vite, et le bon effet restera : l'échafaud politique n'aura pas été redressé après la révolution de juillet.

Je ne te dis rien du voyage de Tan (Nemours), on t'envoie son journal. Tu y verras ses faits et gestes; il a eu le plus grand succès partout. Sa grâce et son amabilité ont tourné toutes les têtes. J'espère que nous le reverrons la semaine prochaine. J'ai fait tes messages à Chartres. Il m'a dit qu'il t'écrirait. Il est bien bon et brillant. J'ai été vraiment touchée extrêmement de tout ce qu'il a été pour moi dans ces derniers temps, relativement à ce voyage des

Pyrénées que j'aurais été si heureuse de faire, qui m'aurait fait le plus grand bien, et que le Père, sans aucun motif plausible, n'a pas permis. J'en suis, je dois dire, fort vexée et de mauvaise humeur. Aussi ai-je renoncé à me soigner d'aucune manière. Tout ce que tu me dis sur l'Orient me paraît d'une grande vérité; mais c'est porter l'eau à la rivière que de t'en parler. Je pense que la mort de Mahmoud va amener de grands changements dans la question, et ce sera peut-être un acheminement vers la paix, qui, pour le moment, vaudrait peut-être mieux pour nous.

Je crains toujours que la France, qui pouvait jouer un si beau rôle dans tout cela, ne soit pas assez ferme et ne se laisse marcher sur le pied. Je te préviendrai pour ta gouverne que j'ai vu avec indignation que les paquets étaient ouverts à Malte; ils ne s'en cachent pas : l'enveloppe est coupée, il y a sur le cachet qui la referme : *Open at the lazareth of Malta*; une fois la lettre ouverte, je pense qu'ils ne se gênent pas pour la lire. Ton journal m'a fort intéressé et je t'envie ton beau soleil d'Orient. Je suis vraiment malade de l'immobilité forcée à laquelle on me condamne à plaisir. J'espère bien qu'au moins tout cela me profite pour l'autre vie, où on sera plus heureux qu'ici.

Nous avons eu hier tous les jeunes infans. J'ai monté à cheval avec Isabelle, qui y monte très bien, fort bravement. Elle était sur un petit cheval espagnol à tous crins... Adieu, mon cher Hadjy, porte-toi bien; amuse-toi bien et surtout à écrire et à dessiner. L'Orient est une matière inépuisable. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Toute à toi, CLÉMENTINE.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Paul Louis

Paul Louis. LA GUERRE ÉCONOMIQUE. — L'HISTOIRE DU SOCIALISME FRANÇAIS. — LES ÉTAPES DU SOCIALISME. — L'OUVRIER DEVANT L'ÉTAT. HISTOIRE COMPARÉE DES LOIS DU TRAVAIL DANS LES DEUX MONDES. — L'AVENIR DU SOCIALISME. — HISTOIRE DU MOUVEMENT SYNDICAL EN FRANCE.

Historien — le socialisme se fonde sur une interprétation matérialiste de l'histoire — observateur des phénomènes économiques — quels arguments l'évolution économique contemporaine ne fournit-elle point au socialisme? — sociologue, théoricien de parti, tacticien politique — le socialisme ne serait rien s'il ne s'efforçait d'être une sociologie, s'il ne constituait un corps de doctrines instigatrices d'action, s'il n'enrôlait et ne guidait dans la lutte politique une classe de citoyens — Paul Louis est un historien, un théoricien, un tacticien socialiste; donnons aux mots leur sens précis : nombre d'écrivains accusent de nos jours des tendances socialistes; la pensée socialiste apparaît en de multiples écrits politiques, se trahit en telles œuvres d'histoire, se révèle avec une audacieuse vigueur jusque dans le roman et la littérature d'imagination; la pensée socialiste — c'est un fait — est l'un des « ferments » les plus actifs de l'intellectualisme moderne; ici combattue, ailleurs accueillie, exaltée par les uns, vitupérée par les autres, critiquée, soupçonnée souvent et devinée plutôt que connue, où ne pénètre-t-elle pas? De quelle puissante évidence n'éclaire-t-elle pas certains cerveaux! Quelle séduction obscure n'exerce-t-elle pas sur certains autres! Succès surprenant; on a invoqué, pour expliquer la diffusion des « dogmes » socialistes, leur caractère quasi religieux : le socialisme a ses dévots, ses fanatiques, ses saints — et ses martyrs; ses adeptes connaissent les joies de la certitude; et sans doute le prestige de ses affirmations doctrinales en impose à une humanité excédée de doute; tant d'assurance toutefois éloigne de la discipline socialiste bien des esprits obstinément critiques. — Le socialisme a ses dévots, ses saints, ses fanatiques; où sont donc ses docteurs? Divisés contre eux-mêmes, chefs de factions rivales, ils se combattent et s'anathématisent; assourdis du bruit de leurs dissenssions, lequel écouterons-nous? et si rien de clair ne se dégage de leurs confuses querelles, où donc chercherons-nous l'expression exacte de la pensée qui leur est commune? Le succès même des théories socialistes nous dissimule leur véritable nature : partout éparses, partout déformées au gré des haines et des enthousiasmes, des politiques et des imaginations, nous n'en saisissons le plus souvent que des fragments plus ou moins authentiques. Remonterons-nous aux sources? Les travaux d'exégèse que notre temps multiplie nous seront d'un assez mince secours; les contradictions y abondent. Pourtant il est une orthodoxie socialiste; de fréquents congrès en élaborent et en développent les statuts. Recourrons-nous aux procès-verbaux de ses assemblées? Le rebutant labeur!...

Paul Louis l'ayant accompli, son œuvre nous dispense de l'entreprendre à notre tour : historien, théoricien, tacticien, Paul Louis est l'historien, le théoricien, le tacticien de l'orthodoxie socialiste; précisons : il est l'annaliste et l'interprète informé du collectivisme marxiste; son orthodoxie n'est pas douteuse, il s'en fait gloire; hors des théories et du programme marxistes, il n'a ni théories, ni programme. Il professe en matière de doctrine une stricte obédience et une intransigeance sévère; in-

cessamment il s'efforce de définir et de sauvegarder le pur enseignement d'Engel et de Marx ; il ne dissimule ni n'exagère ; encore moins consentirait-il à parer d'oripeaux latins la vigoureuse nudité de la doctrine germanique ; matérialisme historique, concentration agricole et industrielle, opposition des classes, socialisation de la terre et des moyens de production, tels sont les termes et la conclusion de ses démonstrations ; ne tentez point de l'en distraire ni de l'intéresser aux jeux d'un brillant et décevant idéalisme..... Ce n'est point à dire qu'il soit inéquitable ; il rend justice aux tendances même qu'il réprouve ; fort de son inébranlable fidélité aux principes, il ne refuse de comprendre ni les œuvres, ni les hommes ; des origines à nos jours, il n'est aucune des manifestations de l'idée socialiste qui n'ait requis son attention ; il n'en est aucune qu'il n'ait approfondie, et non seulement jugée de son point de vue marxiste, mais localisée dans le temps et dans l'espace ; ainsi se libère-t-il des préoccupations contemporaines et manifeste-t-il à l'égard des diverses fractions socialistes une relative et très louable impartialité.

Historien, théoricien social et tacticien politique, Paul Louis déroule à nos yeux un vaste tableau de l'activité des partis socialistes ; la part faite de son orthodoxie marxiste, son œuvre est la plus objective qui se puisse concevoir : claire, composée presque tout entière en vue du grand public et non des spécialistes, cette œuvre est érudite et critique dans la mesure convenable ; il n'en est guère dans notre littérature politique et sociale de plus opportune, de plus cohérente, ni qui s'impose avec plus de force à l'attentive considération de ceux de nos contemporains que n'effraient ni la sincérité ni la précision des idées.

*
* *

Intransigeance doctrinale, intelligence des hommes et des idées, information étendue, si tels sont les caractères essentiels de l'œuvre de Paul Louis, on en mesure l'intérêt, la portée, les limites ; et certes, cette œuvre échappe presque complètement à toute critique qui ne serait point d'abord une critique du marxisme ; est-ce à dire cependant que l'on n'y puisse découvrir des tendances personnelles, un dessein particulier à l'auteur, que Paul Louis n'ajoute rien à la doctrine qu'il sert de toutes ses énergies ? on le soutiendrait avec d'autant moins de justice que toute cette œuvre préconise l'action, que Paul Louis s'efforce de populariser le marxisme, de le rajeunir, de l'adapter aux derniers événements et tout à la fois de le prouver par les plus récentes modifications de l'état social : Paul Louis a des préférences, Paul Louis prononce, conseille, prend parti ; aussi collabore-t-il pour sa part à l'évolution du socialisme contemporain.

Historien, sa tâche est double ; il étudiera, d'une part, la formation du prolétariat ouvrier, les origines et les progrès du régime industriel et capitaliste, et résumera les classiques analyses du Capital ; il ne négligera pas, d'autre part, de nous faire assister à l'éclosion des premières théories communistes, il en suivra le développement rapide, critiquera les systèmes, et classera par ordre de mérite les grands hommes du panthéon socialiste ; de cette double tâche, il s'acquittera simultanément en écrivant cette *Histoire du socialisme français*, qui demeure le plus heureusement achevé de ses livres ; cette Histoire, il l'écrira avec fierté, n'en ignorant point l'utilité :

« Le socialisme n'est pas né d'hier..... les conservateurs de notre âge, comme ceux de tous les âges, sont trop portés à nier la puissance et la légitimité des revendications qui ne s'autorisent pas de leur longévité. Il y a tout profit à ramasser, en un court écrit, les idées et les actes de trois ou quatre générations de socialistes. A ceux qui l'ignorent, cette histoire apprendra que le prolétaire possède une tradition déjà vieille ; — à ceux qui affectent de l'ignorer, elle le rappellera. »

Sans doute ! Et sans délai, Paul Louis reprend toute une partie de cette Histoire, et consacre un nouveau volume à l'analyse des systèmes socialistes ; et le second répète un peu le premier, et l'on aurait mauvaise grâce à ne point reconnaître que les *Etapes du socialisme* doublent de développements utiles l'*Histoire du socialisme français*, mais il arrive que certaines pages de l'Histoire, plus brèves, soient aussi plus lumineuses, tel l'exposé des théories Saint-Simoniennes. — Retenons que, dans son œuvre, Paul Louis accorde aux idées une importance exceptionnelle ; et ce n'est point qu'il soit prêt à leur reconnaître une bien redoutable puissance dans le monde des réalités ; les idées ne progressent parmi les hommes qu'à la faveur de la souffrance : combien naïfs ces théoriciens du milieu du dernier siècle, un Louis Blanc, un Pecqueur, un Cabet, un Proudhon, qui « attachent aux idées, à l'idéal, une autorité et une puissance de fermentation sans égale » ; combien naïf Pecqueur !

« Quelque importance qu'il ait accordée aux phénomènes économiques, il estime qu'ils ne suffisent pas à déterminer le statut social. Il attribue aux faits de la conscience, aux sentiments, à la notion du droit, de la justice, une influence décisive dans la vie des peuples, et par suite, il porte bien l'empreinte de son milieu et de son temps. »

Marxiste, Paul Louis ne croit qu'aux dures réalités économiques ; il n'en a que plus de mérite à

chérir si manifestement les idées, et certes ce mérite ne décroît point à nos yeux quand nous voyons Paul Louis se rebeller contre certaines affirmations de la rude critique germanique ; et voici des traits qui caractérisent une œuvre et un historien : l'historien Paul Louis s'inspire de cette notion de justice dont il proclame si hautement l'évidente inefficacité ; il ne saurait souffrir que l'on contestât les droits d'aînesse du socialisme français :

« A étudier d'un peu près le mouvement des idées socialistes depuis la Révolution, on s'aperçoit que la plupart d'entre elles, sinon toutes, tirent de chez nous leur origine. La France a fourni, par tous les publicistes que nous résumerons, la substance même du communisme et du collectivisme. L'Allemagne n'a donné que la forme dernière et l'enchaînement dialectique des notions. » (*Histoire du socialisme français*) « J'entends montrer la formation en France de la plupart des concepts qui dominent toute la poussée prolétarienne, en Europe et ailleurs. » (*Les Étapes du socialisme*).

Aucune intention ne reparaît plus fréquemment affirmée dans l'œuvre de Paul Louis ; et cette affirmation ne prend sa pleine valeur que si l'on en observe toutes les conséquences :

« Nul n'a pu lire Fourier ou Pierre Leroux, Considérant ou Pecqueur sans être très frappé de la parfaite analogie de certaines de leurs observations avec les développements plus complets du marxisme. Ce n'est point l'auteur du *Capital* qui a découvert la lutte des classes, ou la concentration progressive des industries, ou la plus-value du capitaliste, ce n'est point Lassalle qui a trouvé la loi d'airain des salaires. Ils avaient des précurseurs, et ces devanciers sont, pour la plupart, des Français, et de la première moitié du XIXe siècle. »

Donc Paul Louis défendra contre les attaques de la critique marxiste ces ancêtres lointains, mais glorieux, les représentants du « socialisme utopique » ; il défendra Saint-Simon, Fourier, si raillé, Proudhon, si calomnié, Proudhon lui-même ; et Karl Marx eut raison de définir Proudhon un individualiste et un conservateur petit bourgeois, mais il se donna un tort grave en méconnaissant les progrès que les théories subversives durent à l'effort de ce conservateur petit bourgeois ; et l'on se fait trop souvent un jeu d'extraire des œuvres de Proudhon les affirmations les plus contradictoires, mais c'est un jeu illégitime puisqu'aussi bien sa pensée se développe rectiligne, et singulièrement une au travers de successives thèses, antithèses et synthèses.

Au reste ce n'est point une réhabilitation du socialisme utopique que Paul Louis entreprend : ni le trouble mysticisme des origines, ni le déisme de 1840, ne le satisfont ; il dénonce avec quelque indignation l'influence proudhonienne qui se perpétue de nos jours dans les groupements syndicalistes...

Ceci demeure : Paul Louis plus qu'aucun autre s'est efforcé de restituer au socialisme français ses ancêtres naturels, qui sont aussi ceux du socialisme universel : plus qu'aucun autre il s'est efforcé de renouer les mailles d'une longue chaîne rompue depuis la victoire du marxisme.

***

Paul Louis ne saurait se contenter de restaurer l'unité des doctrines socialistes et de retrouver dans les systèmes des idéalistes français de la première moitié du XIXe siècle les éléments du marxisme qui triomphe de nos jours dans les deux mondes ; il ne saurait non plus se contenter de dégager la pure doctrine et d'en donner la formule la plus complète et la plus accessible : il vise à l'action, faut-il le répéter ? historien, théoricien, tacticien ! De même qu'on le voit, historien, recueillir et peut-être solliciter en faveur du marxisme le témoignage de la plupart des penseurs et écrivains socialistes, de même, s'efforce-t-il de conseiller et de provoquer dans la pratique une concentration des forces prolétariennes. Telles sont bien en effet les deux tendances maîtresses de son œuvre, telle est la double conclusion que suggèrent, non point l'un de ses livres, mais tous ses écrits. Certes le prolétariat est fort loin de l'unification : Paul Louis plus que personne déplore les luttes intestines, les jalousies, les rivalités des chefs, l'insouciance et l'aveuglement des masses :

« A l'intérieur de chaque État le socialisme a atteint au maximum de puissance qu'il pouvait conquérir par la division. Il s'est rendu si bien compte de la faiblesse qu'engendrait sa désagrégation qu'il a déjà réagi... Multiples étaient jadis ses tronçons. Depuis quelques années, presque partout, deux partis sont seulement demeurés en présence, correspondant aux deux tendances définies par ces expressions : autonomie du prolétariat, collaboration du prolétariat avec la démocratie radicale. »

Paul Louis étudiera donc les groupements syndicaux : il s'efforcera de mesurer leur puissance, escomptera le surcroît de force que leur alliance procurerait au socialisme politique. L'union de toutes les énergies socialistes, tel est le but, de toutes les énergies authentiquement collectivistes s'entend et surtout prolétariennes : de là les avis que Paul Louis ne se lasse pas de répéter : guerre au modérantisme, au réformisme, à toutes les tentatives de compromis : élimination progressive des chefs bourgeois et subordination étroite des intellectuels à la suprématie ouvrière :

« La tâche qui reste à accomplir est encore la plus laborieuse, la plus malaisée de toutes, parce qu'elle consistera, non point à rapprocher les fractions opposées, mais

à en éliminer, à titre définitif, les parcelles de bourgeoisie libérale et les individualistes réfractaires qui y auront pénétré. Il s'agit de constituer une classe ouvrière une et indivisible, soustraite à tout contact (?) arrachée à toute dictature personnelle. »

Cette classe ouvrière unifiée, disciplinée est assurée de vaincre ; sa victoire ne s'affirmera pas nécessairement par un coup de force : c'est l'un des bienfaits du déterminisme marxiste, que, comportant une foi absolue et la croyance à l'inévitable triomphe des idées socialistes, le recours à la violence ne lui semble autrement indispensable :

« Marx a dit que l'on ne peut ni dépasser d'un saut, ni abolir par des décrets les phases du développement naturel. Il ne s'agit donc que de suivre le processus organique des choses. Le collectivisme n'est que le couronnement de l'évolution ; il ne crée pas ; il note, il signale, il sanctionne. »

Si donc la bourgeoisie y met quelque bonne volonté, son expropriation économique et sa dépossession politique s'accompliront sans effusion de sang :

« les socialistes ne sont ni des barbares assoiffés de sang, ni des forcenés de destruction systématique — mais, tout à l'inverse, des hommes soucieux de façonner une société plus habitable pour tous, une humanité plus libre, moins asservie à la nature et plus scientifiquement organisée. »

Esprit pratique, tourné vers les nécessités présentes, Paul Louis ne tente point de dresser devant nous la radieuse image de la cité future ; d'autres se plurent aux hypothèses : Ah ! lisez les livres suggestifs et les aventureuses évocations d'un Renard, d'un Tarbouriech ! Paul Louis se refuse à empiéter sur l'avenir. Certes, il distingue nettement les nécessités du présent, il les distingue et ne songe point à se rebeller inutilement contre leur tyrannie ; il ne se rebelle point, mais, d'un effort patient et méthodique, travaille à déterminer et à précipiter l'évolution qu'il souhaite...

*
* *

Historien, théoricien, tacticien, défenseur intransigeant de l'orthodoxie marxiste, avocat de l'unité socialiste, Paul Louis est l'auteur de l'une des œuvres les plus considérables qui aient été édifiées dans le parti socialiste français contemporain ; et l'on voit du reste quelles objections cette œuvre appelle ; ce sont celles même que l'on est accoutumé à faire surgir devant le marxisme. On n'attend pas que j'en présente ici l'encombrant appareil. Mais les adversaires eux-mêmes de la conception collectiviste rendront justice à l'œuvre de Paul Louis ; ils en apprécieront l'ampleur, la variété d'information, l'heureuse ordonnance, la clarté, et cette sincérité, gage de désintéressement et de probité intellectuelle ; cette œuvre est sereine, encore que d'ardents espoirs s'y manifestent çà et là : je n'en sais guère de plus opportune, j'oserai presque dire de plus bienfaisante.

LUCIEN MAURY.



L'ILLUSION

Quand Pierrot eut vu sur le lit de mort
Colombine, dans la jupe rayée
De rose et de blanc qu'il aimait si fort,
Un rictus crispa sa face effrayée.

Il pleura des mois et des mois, troublant
L'écho de ses cris et de ses blasphèmes,
Et voyait, la nuit, spectre rose et blanc,
La morte rôder, joignant ses mains blêmes...

Mais voici venir le printemps joli,
Le printemps qui fait le cœur infidèle !
Baste ! un peu d'amour n'est pas de l'oubli,
Si l'amour nouveau nous parle encor d'elle !...

Voici le printemps, et mai n'est pas loin,
Et, pour faire fête au réveil des choses,
Le verger coquet s'adorne avec soin :
Les pommiers sont blancs, les pêchers sont roses.

Un épouvantail est tout près de là,
Mannequin drapé de gaze incolore ;
Sous un vieux chapeau de bergère, il a
L'aspect délabré d'un fou qui s'éplore.

Et Pierrot qui passe à côté, rêvant
De l'exquis démon qu'il nommait « chère ange »,
S'arrête et sourit, tandis que le vent
Lui souffle à l'oreille un conseil étrange :

— « Si tu l'habillais comme elle ! » dit-il...
Aussitôt l'enfant, grapillant aux branches,
Sur cette guenille, en dessin subtil
Alterne avec art fleurs roses et blanches.

— « C'est elle à présent ! C'est bien elle, oh oui !
Voici son corsage et sa jupe accorte ! »
Et Pierrot soudain recule, ébloui,
Croyant avoir fait revivre la morte.

Lors, les yeux noyés d'extase, à demi
Courbé sur le bois de sa mandoline,
Il pince un air gai, — fa, do, sol, ré, mi ! —
Pour cet oripeau qui vers lui s'incline.

Mais un coup de vent jette sur le sol
Tout l'échafaudage instable du rêve...
Adieu, vision! — Fa, do, ré, mi, sol! —
L'air de mandoline en sanglot s'achève.

Pierrot voit au vent les fleurs voltiger,
Et le vent lui dit tout bas: — « Recommence!
D'autres mannequins sont dans le verger
Que pourra vêtir ta chère démence. »

Et de chacun d'eux, sous les fleurs, sans bruit,
Ses doigts diligents ont fait une idole.
Labeur illusoire, aussitôt détruit!
L'idole s'effondre et la fleur s'envole...

Tel est le destin. Nous pleurons l'amour
Et le souvenir d'un passé nous lie;
Mais malheur à qui, même pour un jour,
Croit ressusciter l'ancienne folie!

Ses désirs fleuris ne pareront plus
Qu'une loque inerte et qu'un souffle emporte...
Stérile artifice!... Efforts superflus!...
Rien n'a remplacé la première morte.

RÉMY SAINT-MAURICE.



THÉATRES

THÉATRE ANTOINE : **Timon d'Athènes**, pièce en cinq actes de M. Émile Fabre.

Timon d'Athènes, c'est la réplique à *Jules César*, réplique non pas seulement comme *œuvre*, mais aussi comme tentative de mise en scène dramatique. Quoi de plus naturel, quand on y songe! M. Émile Fabre eut toujours une prédilection, quelque chose comme un don de nature pour le mouvement dramatique en général, pour le mouvement des foules en particulier : sa *Vie Publique* le prouva surabondamment, quand elle fut jouée à Paris en octobre 1901. Or, qu'est-ce que *Timon d'Athènes* : c'est la vie publique à Athènes, au temps de Périclès, et je ne serais pas surpris, nul ne serait surpris, que cette adaptation de Shakespeare, qui fut jadis une des premières tentatives de M. Fabre, eût été l'inspiratrice première de sa *Vie Publique*. Ainsi par une association d'idées inéluctable, les personnages et les situations de la vie publique à Athènes ont pu, dans le cerveau d'un écrivain de théâtre — car nul n'est, plus que M. Émile Fabre, écrivain de *théâtre* avec les qualités et les défauts qu'implique ce terme — ces personnages et ces situations ont pu et même ont dû susciter leurs répliques dans la vie contemporaine et c'est ainsi vraisemblablement que la *Vie Publique* se dégagea du *Timon*. Quant à M. Gémier, il était non moins naturel qu'il songeât à monter l'adaptation de M. Émile Fabre. Lui aussi est un manieur de foules ; il se complaît aux mouvements scéniques : il l'a prouvé surabondamment jadis, lors de sa direction au théâtre de la Renaissance ; en ce sens M. Fabre est son homme et son auteur de prédilection. D'autre part le succès de *Jules César*, à l'Odéon, devait l'empêcher de dormir en retournant dans sa chair ce salutaire aiguillon de la concurrence qui est la raison même et la condition de la vie. Il me souvient qu'avant l'entrée de M. Antoine à l'Odéon j'écrivais ceci ou à peu près : « Lorsque M. Antoine, voici dix-huit mois environ, tentait ce grand effort de monter le *Roi Lear* sur la petite scène du boulevard de Strasbourg, il semblait dire au public et à la critique : « Voilà ce que je suis capable de faire sur une scène minuscule et avec des ressources restreintes. Jugez de ce que je pourrai faire quand j'aurai à ma disposition un vaste théâtre et les ressources d'une machinerie complexe et raffinée. » Ainsi du moins, pour ma part, interprétais-je le sens de son effort, et beaucoup d'autres pensèrent comme moi. Eh bien M. Gémier semble inverser la proposition et tenir la gageure suivante : « Cette petite scène, c'est moi qui l'ai reprise, moi qui d'ailleurs ai l'habitude des petites scènes — on sait les dimensions de la Renaissance. Je monterai donc *Timon*, qui exige des décors et une figuration au moins équivalents à ceux du *Jules César*... et l'on verra bien ce dont je suis capable! »

Telle fut la manifeste ambition du nouveau directeur du Théâtre-Antoine, et je m'empresse de dire que sa réalisation ne demeura pas trop au-dessous de son ambition. Aidé du concours de M. Emile Fabre qui, lui aussi, a la prédilection des foules, M. Gémier nous a montré un peuple athénien aussi vivant, aussi grouillant, aussi versatile, que la populace, toute française, de la *Vie Publique* : on pouvait attendre de l'auteur qu'il disposerait son adaptation en vue du plus grand effet à obtenir, comme du directeur qu'il ferait mouvoir ses groupements avec ce souci constant de donner l'illusion de la vie. Lorsque deux *hommes de théâtre* — et ce que j'ai dit tout à l'heure de M. Fabre s'applique pareillement à M. Gémier — ont une sensibilité semblable et les mêmes idées sur l'esthétique dramatique, il faut reconnaître que c'est là une rencontre aussi rare que favorable au résultat de leur effort. Or, M. Fabre est l'auteur de M. Gémier, comme M. Gémier est l'acteur, le metteur en scène de M. Fabre, et cette parfaite entente a donné le résultat que l'on pouvait prévoir : une mise en scène d'un intense réalisme, où nous retrouvons les qualités et les défauts des précédents efforts : La *Vie publique*, le *Quatorze Juillet* de M. Romain Rolland. Les qualités, vous les connaissez : c'est la vie, c'est le grouillement, dû à la mobilité des groupes... et

si l'on songe à ce qu'était jadis, surtout dans les Théâtres de musique, la figuration et le mouvement des ensembles, il convient de féliciter M. Gémier pour le progrès qu'il a fait accomplir à la mise en scène ; n'oublions pas d'associer à son nom celui de M. Antoine, qui fut jadis son collaborateur. Les défauts... faut-il y insister? c'est une tendance exagérée à la violence... c'est l'abus de la force, la force pour la force, ou mieux pour exaspérer les nerfs du spectateur, je ne sais quoi d'un peu trop exclusivement matériel et qui aboutit au *truc*. Mais n'est-ce pas le lot de tout progrès dans un ordre quelconque d'avoir aussi son inconvénient, et le défaut presque inévitable ne doit pas nous rendre injuste pour la qualité. On en jugera par les deux scènes de l'Agora et du Pnyx, cette dernière surtout, qui, dans sa décoration et le mouvement des ensembles, apparait bien comme la réplique à celle du Forum dans *Jules César*.

Mais dans *Timon*, si important, si capital que soit ce rôle des ensembles, il n'y a pas que l'âme *collective* des Foules : cette âme collective est, j'y souscris, l'atmosphère de l'œuvre, ce qui lui communique sa vitalité, ce qui fut sa raison d'être dans la penséede son auteur... Il y a aussi une âme *individuelle*..., il y a l'âme individuelle de Timon... et c'est du conflit des deux que sort le drame : même inspiration, même vue générale que *Jules César*, *Timon d'Athènes* lui devait être un pendant. Timon, c'est l'homme honnête, celui qui croit à l'excellence, à la pureté originelle de la nature humaine, un précurseur de Rousseau au temps de Périclès, et qui, transportant sa foi, ses convictions, dans le domaine politique, juge en conséquence qu'il est possible de mener les hommes en gardant ses mains pures. Étrange illusion qui persiste à travers les siècles, malgré l'expérience même des siècles, qui aurait pu dessiller les yeux les plus rebelles, elle était bien fortement enracinée dans certaines âmes puisqu'au siècle de Périclès elle faisait déjà des victimes. Examinons un peu l'affabulation qu'emploie M. Émile Fabre pour nous peindre la vie publique d'Athènes où il retrouve les mêmes germes de corruption et de mort qu'il nous dénonça jadis avec tant d'énergie dans la vie publique de notre temps. L'aristocratie, on va le voir, n'y sera pas plus ménagée que la démocratie et les conclusions seront aussi pessimistes dans l'œuvre antique que dans l'œuvre moderne.

Nous sommes dans la maison de Timon qui a réuni tous ses amis. Timon est riche, heureux : il croit à la vertu, il croit à l'amitié. Il comble de cadeaux ceux qui l'approchent, et il proclame ses croyances optimistes. Il croit aussi à la justice des Dieux. La guerre va éclater entre Sparte et Athènes et lui, partisan de la guerre, parce qu'il veut avant ut la grandeur de sa patrie, il confie au grand-prêtre de Jupiter un fils qu'il eut jadis d'une esclave étrangère, en lui remettant une somme d'argent considérable destinée à élever l'enfant si Timon périt durant la guerre.

Au second acte Athènes est assiégée par les Spartiates. La ville est décimée, non seulement par la famine, mais encore par la peste. Les malheurs publics deviennent des malheurs privés : Timon voit disparaître sous ses yeux son père, sa femme, ses enfants légitimes. L'enfant illégitime est égorgé par les Spartiates. Ses esclaves le quittent après l'avoir volé : ses biens sont ravagés. Il devient pauvre et voit tous ses amis s'écarter de lui. Plus encore qu'à la ruine matérielle, il est sensible à l'effondrement moral de ses croyances, au vide affreux que font en lui ses illusions qui tombent. Il a cru en l'honnêteté d'un ami à qui il avait prêté quinze cent mines... et cet ami renie sa dette. Il a cru à l'honnêteté du grand-prêtre auquel il a remis l'argent destiné à l'éducation de son fils, et le grand-prêtre se parjure au seuil même du temple de Jupiter. Il a cru en la vertu de Nisœa, que tous les Athéniens disaient autrefois la femme la plus pure de la ville, et voici que Nisœa, à peine veuve, se traîne à ses pieds, implorant son amour, comme une chienne en folie. Tout croule autour de lui, et surtout ses croyances. Il rencontre Alcibiade qui lui conseille de jouir de la vie et de mépriser les lois divines et humaines. Timon suit ces conseils et va ravager l'île de Mélos.

Pourtant ses illusions ont persisté : il veut fonder la société idéale, car il y a en lui, ne l'avons-nous pas dit, comme un précurseur de Rousseau. Aussitôt de retour à Athènes, il prête la main aux aristocrates pour reconquérir le pouvoir. Mais il n'est pas long à s'apercevoir que ceux-ci n'ont d'autre mobile que leur fortune, leur intérêts particuliers et leurs jouissances — éternels recommencements de la vie politique, qui sont liés à la psychologie même de l'humanité et qui, tout nous le fait prévoir, ne cesseront qu'avec elle, en dépit des bassès déclamations des politiciens. — Les aristocrates sont prêts à livrer la ville aux Spartiates, pour mettre fin à la guerre qui les ruine. Timon, dégoûté d'eux, les réunit dans un banquet, puis les livre au peuple qui les exécute.

L'*Aristocratie* : tel est le sous-titre que devrait porter cet acte, si l'on inscrivait un sous-titre, à la manière de Victor Hugo. La *Démocratie*... tel serait le sous-titre du suivant. Timon, comme tous les réformateurs — car il a par-dessus tout l'âme du Réformateur — court à l'extrême opposé. Sa conviction est faite touchant la valeur de l'aristocratie comme élément politique : il ira donc au peuple, espérant qu'avec le peuple il pourra faire régner la justice dans la ville. Touchante illusion de laquelle il reviendra bientôt, car son premier contact avec le peuple lui prouvera qu'il ren-

ferme toutes les bassesses et toutes les lâchetés. Voici donc Timon en face de la Démocratie. C'est le jour de la séance historique, où six généraux athéniens, vainqueurs de Lacédémone dans une grande bataille navale, mais n'ayant pu, à cause de la tempête, recueillir les cadavres des citoyens noyés, furent jugés par le peuple et condamnés. En dépit de toutes les lois de la cité et malgré les supplications de Timon qui défend les généraux, ceux-ci sont condamnés à mort. Timon tente de lutter contre l'hydre aux mille têtes qu'est la populace irritée; mais il est arraché de la tribune, frappé, insulté, puis banni. Il ne lui reste plus qu'à mourir, et c'est à quoi il se décide, tandis que l'armée de Lacédémone entre dans Athènes et que les femmes de Sparte dansent sur les ruines de la ville.

Telle est cette pièce, qui résume l'expérience politique de tous les temps, dont l'idée première appartient à Shakespeare, lequel avait tout vu et tout compris des grandes vérités psychiques qui dirigent l'humanité et vraisemblablement continueront de la régir, tant qu'elle persistera sur la surface de cette planète. L'exécution, en revanche, a été tellement remaniée par M. Fabre, tellement pliée à sa conception du théâtre : subordination de l'individu à la masse, qu'elle lui appartient en propre. J'ai fait pressentir tout à l'heure quels en étaient les défauts tenant à cette conception même; mais ces défauts sont une preuve de son tempérament, comme aussi du tempérament du metteur en scène qu'est M. Gémier. Si l'on excepte M. de Max qui tient le rôle de Timon, il n'y a presque pas d'effort individuel à noter dans l'interprétation. M. de Max a su manier avec un grand talent certains détails du rôle, notamment la scène de Timon avec les aristocrates. Mais, de façon générale et conformément à une regrettable habitude, il a trop efféminé, presque *désexué* un rôle qui, dans son ensemble, doit être tout de virilité, il a ainsi presque faussé un type qui mérite, par sa vigueur et sa portée, d'appartenir à la série des grandes figures du Théâtre éternel ! Je ne doute pas que l'auteur, durant le travail des répétitions, lui en ait fait la juste observation... l'auteur, et peut-être d'autres personnes encore. Mais à l'heure présente — ne le savons-nous pas par de nombreux exemples ? — les rôles sont retournés : l'auteur n'est plus qu'un personnage de second plan qui écrit des pièces pour mettre en valeur le comédien. Beau thème à idées générales, il faudra bien que quelqu'un de nous se décide à le traiter un de ces jours... et les exemples ne lui manqueront pas, s'il veut les emprunter à l'histoire du théâtre contemporain. Aujourd'hui ce n'est pas l'auteur qui fait le comédien... c'est le comédien qui crée l'auteur.

PAUL FLAT.

Chronique

—

LE DÉSIRABLE ÉCLECTISME

Voici le printemps qui ramène la merveilleuse effervescence de la nature, le bruissement animé des forêts, le vert pavoisement des parcs et des avenues. En nous aussi s'éveillent les impulsions assoupies, les élans vers les horizons lointains, le désir d'une expansion nouvelle : heureuses ardeurs, qui témoignent d'une juvénile vitalité !

Toutefois, parmi ces fougues printanières, il en est de moins opportunes : j'entends celles que suscite la réapparition, non pas certes des mois fleuris, mais des « Salons », qui, à Paris, en sont le traditionnel ornement.

Sous la lumière radieuse de mai, c'est, en effet, l'exposition annuelle des peintures de nos artistes. Au vernissage, les mondaines viennent, ferventes, les admirer. Mais ces gracieux arbitres ne prodiguent ni ne dispersent leurs précieux suffrages : Elles ne les accordent qu'à un unique élu. Il est vrai qu'elles les lui donnent sans réserve. Désormais, en toute occurrence, aux visites, aux thés, aux dîners, aux soirées, elles exaltent l'œuvre étonnante de l'artiste inimitable.

— Avez-vous vu le portrait de notre cher Maître ? Admirable ! aucune ligne, pas un trait, rien ce semble : mais un feu qui restitue, qui intensifie étrangement l'expression ! Quelle trouvaille ! Il n'est que ce peintre qui ait ainsi compris la magie de la lumière. Il est vraiment notre grand, notre unique artiste.

Dans les boudoirs de nos plus notoires élégantes se fait entendre la même apologie, nerveuse et vibrante. — Mais, fait singulier, ce n'est point au même virtuose que vont ces louanges véhémentes. Bien au contraire : chaque coterie mondaine a son peintre qu'elle encense à outrance, — comme elle a son musicien et son poète ! Il est autant d'idoles que d'initiés.

Notre époque est-elle donc si riche en génies divers, étourdissants ? — Hélas, il en faut douter. Car ces mêmes admirateurs, qui portent aux nues telle œuvre, dénigrent, ravalent toute autre. Leurs engouements sont aussi exclusifs qu'ils sont violents. Comment les croire fondés ? — On ne vous permet point, d'ailleurs, de les concilier. Vous goûtez, chez cet impressionniste, l'accent ardent, la qualité suggestive de la couleur; mais vous admirez aussi, dans les fresques d'une autre École, la suavité des lignes, dépouillées de toute violence de tons. C'est que vous êtes sans préférences accusées, sans foi esthétique, sans tempérament !

Vous prétendez vous complaire aux subtilités savantes, à la capricieuse poésie d'un Debussy, mais aimer aussi l'inspiration gracieuse et claire de Massenet : horreur ! Comment oser apprécier une musique, dont telle est la banalité, la vulgarité, que tout le monde la comprend !

L'exclusivisme est la règle du bon ton. En découvrant un mérite inconnu, la mondaine se montre avertie ; originale en révélant des notations neuves ; profonde en disant le mystère de beautés jusque-là insoupçonnées ;

aristocratique, en se créant des admirations peu communes; infaillible, en rejetant toute esthétique autre... Et cela à si peu de frais! Il lui a suffi d'entendre un morceau, de lire un ouvrage, de regarder un tableau, avec quelque esprit...

Cet exclusivisme ne serait-il point issu des excès d'un intellectualisme raffiné, égaré par la vanité?

Il fut un temps, bien lointain, où régnait l'éclectisme, surabondamment. Il dominait en politique, où il s'appelait l'opinion du *juste-milieu*; il triomphait en philosophie où la doctrine conciliante de Victor Cousin était l'officielle profession de l'Université. — Quelque défaveur est restée à l'éclectisme de cet épanouissement, sous le régime de Juillet, si dépourvu d'élan et de lustre.

A ces éclectiques succédèrent des esprits moins crédules, zélés pourtant à priser les nobles œuvres, et avec mesure : les Mérimée, les About, les Prévost-Paradol. Ils donnaient le ton aux générations d'alors.

Puis vinrent les purs sceptiques, habiles encore à humer le parfum divers des belles choses : Ernest Renan, Jules Lemaître, Anatole France. — Leurs disciples se piquèrent d'aller plus avant dans l'analyse, d'atteindre jusqu'aux nuances les plus imperceptibles, celles dont nulles autres n'approchent, que peu d'esprits saisissent. Et l'exclusivisme apparut : subtil, enclin aux admirations ingénieuses et tenues, mais capable aussi de quintessences ridicules, et de réprobations fâcheuses.

*
* *

Il est cependant des intransigeances excusables : celles de l'artiste, de l'écrivain, en un mot du créateur.

Cet homme a une manière personnelle de voir; ce qui le frappe, en la nature ou dans la société, c'est un aspect encore inaperçu : il entend donner une interprétation curieuse du monde. C'est là sa vocation, son idée-force. Il y consacre son labeur, ses rêveries. Il y subordonne ses amitiés, et jusqu'à ses passions. Du même critère dépendent ses jugements. Toute vue, toute tentative contraires à la sienne lui paraissent erronées, condamnables.

Un écrivain apprécie son confrère : De bonne foi, il ne lui reconnaît ni pénétration, ni justesse, ni don d'expression. Il traite son œuvre de rhétorique sans finesse. — Survient ce confrère. Avec les mêmes mots, la même conviction, il vous dit l'erreur de l'écrivain, son juge de tout à l'heure, comment il s'est fourvoyé, et qu'aucun talent réel n'est en lui! De tels partis-pris sont fréquents chez les poètes, et peu rares chez les artistes. Ne demandez pas à Berlioz de comprendre Rossini.

Certes, il est regrettable que trop d'auteurs ne veuillent envisager la vie dans sa diversité ; que, passant près des chutes du Niagara — comme tel de nos contemporains notoires — ils s'en détournent parce que « là n'est point leur compétence »; qu'ils soient incapables de comprendre de belles œuvres, parce que différentes des leurs; qu'ils aillent ainsi par le monde munis de véritables œillères. — Et Ruskin le disait hautement : « Que le jeune artiste se méfie de l'esprit de choix, c'est un esprit insolent tout au moins, et ordinairement bas et commun, empêchant tout progrès et flétrissant tout pouvoir, encourageant les faiblesses, flattant les partialités..... L'Art parfait perçoit et reflète l'ensemble de la Nature. L'art imparfait, qui est dédaigneux, rejette ou préfère. » — Mais peut-être est-ce l'attristante condition de leur fragmentaire originalité. Cette incompréhension est la rançon d'une faculté exceptionnelle...

Comment en irait-il de même, chez des esprits dont le mérite est, non dans la puissance créatrice, mais dans la qualité du discernement? L'intransigeance aveugle n'est-elle point alors la marque d'une ignorance ou d'une infirmité regrettables?

Personne ne présente aujourd'hui l'éclectisme comme un système suffisant à tout; mais c'est une bonne méthode, pour qui ambitionne d'être — comme jadis — un « honnête homme ».

Exercez votre clairvoyance à distinguer la séduction d'une œuvre, et les mérites contraires d'entreprises différentes : c'est par là que s'acquiert la vraie culture et se forme le goût.

La marque d'un bon esprit, ce n'est point la recherche forcée de la singularité, c'est le goût sincère de l'initiative heureuse, l'aptitude à la découvrir; c'est cette intelligente sympathie qui fait aimer tout noble élan et qui élève à l'émouvante compréhension du beau : volupté suprême que celle de comprendre et d'admirer!

Ruskin n'estimait-il point que cette faculté impliquait, outre une franche liberté d'esprit, une égale liberté, une loyale chaleur de cœur : « La sensation de beauté, disait-il, dépend d'un état du cœur *pur*, *droit* et *ouvert* à la fois pour sa vérité et pour son intensité. »

La vie nous montre assez de déplaisants ou d'atroces spectacles; elle nous soumet à trop d'épreuves ou de supplices : ne dédaignons pas « l'âme de beauté », qui réside en toutes choses : sachons dégager l'idéal, nous rallier à lui dans ses manifestations multiples.

Et si, pour braver la raillerie des snobs, il est besoin d'un réconfort autorisé, rappelons-nous par quelles paroles La Bruyère flagelle la sotte intransigeance :

« Les connaisseurs, ou ceux qui se croient tels, se donnent voix délibérative et décisive sur les spectacles, se cantonnent aussi, et se divisent en des partis contraires, dont chacun, poussé par un tout autre intérêt que par celui du public ou de l'équité, admire un certain poème ou une certaine musique, et siffle toute autre.

« Ils nuisent également, par cette chaleur à défendre leurs préventions, et à la faction opposée, et à leur propre cabale; ils découragent par mille contradictions les poètes et les musiciens, retardent le progrès des sciences et des arts, en leur ôtant le fruit qu'ils pourraient tirer de l'émulation et de la liberté qu'auraient plusieurs excellents maîtres de faire, chacun dans leur genre, de très beaux ouvrages. »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. . DAVY (Imp. de la *R. B.* la *R S.*, 52, rue Madame — *Le Propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 17 — 5e SÉRIE — TOME VII — 27 AVRIL 1907

EUGÈNE CARRIÈRE

I

Carrière peut affronter le jugement des morts. Il a fait loyalement son métier d'homme et d'artiste. Il n'a pas cessé de grandir et, à peine disparu, il est entré dans la postérité. Ceux qui l'ont connu, ceux qui l'ont aimé, ceux qui ont suivi ses travaux, partagé ses joies et souffert ses souffrances, s'étonnent de le voir si vite s'éloigner dans le temps et leur apparaître, comme reculé, dans la Société des maîtres d'autrefois qui l'accueillent.

Le secret de sa force a été dans sa sincérité. Toujours il s'est refusé à l'apparence et au mensonge. Dès le début, il a eu foi dans son génie, si nous dépouillons ce mot de ce qu'il impliquerait d'orgueil et de prétention vaine, pour lui rendre son sens antique, le sens du dieu intérieur, qu'ébauche en chacun la nature et dont il appartient à chacun, par son effort, de sculpter la forme idéale. Sa foi dans son génie ne fut que sa volonté héroïque de vivre. Il ne chercha pas d'abord à deviner les autres et ce qui pouvait leur plaire : il voulut se connaître lui-même et il comprit que l'homme ne se connaît qu'à l'épreuve, qu'il ne découvre ce qu'il peut et ce qu'il doit que par ce qu'il fait. Il entrait dans la vie avec l'ingénuité qui en renouvelle les aspects éternels. Son travail patient, attentif, presque religieux, en le révélant à lui-même, peu à peu lui livrait les secrets d'un langage, dont l'originalité s'accordait à la résonnance unique des choses dans son âme profonde et tendre. Sans doute, il pensait à ces heures de résolution, d'angoisse et d'espérance, à ces heures où, par le choix de la route, la vie se décide, quand il écrivait de la jeunesse : « C'est l'instant où l'homme est en accord absolu avec la jeunesse éternelle de la nature, où l'énergie créatrice domine son être et lui fait de l'héroïsme une vertu familière. Dans ce moment si beau et si court, l'homme est maître de son destin. Il peut vouloir la recherche de sa propre nature, découvrir son image dans ses semblables, jouir de la connaissance des causes profondes de la vie, ou se complaire à la satisfaction passagère des apparences. »

A plusieurs reprises, dans son œuvre, il s'est plu à rendre cette volonté de la vie, cette audace impétueuse ou sereine, qu'aimait dans la jeunesse son optimisme fait de vaillance et d'obstination. Reculée dans la toile, princesse lointaine, une toute jeune fille se tient debout, grandie par les plis calmes de la robe blanche qui descend jusqu'à ses pieds. Un peu en avant, à ses côtés, est accroupi un énorme chien, symbole de tout ce qui la protège encore des réalités prochaines; mais elle, droite, fière, la bouche résolue, la main gauche ramenée sur la poitrine, dans une attitude de recueillement et d'attente, sans rien savoir du mystère dont elle est l'héroïne, regarde l'inconnu dont la sépare la mobile barrière du temps qui s'écoule (portrait de Mlle M. Séailles). Dans la décoration pour la Sorbonne, l'heure des hésitations est passée, et devant la grande ville, vaste mer semée d'écueils, émergeant de la brume, se dresse la *Jeunesse*, qui, sans même voir auprès d'elle la femme assise et lassée, du regard et du geste s'élance, emportée par la volonté de savoir et de vivre.

Le génie de Carrière n'est pas cette grâce qui devance l'effort, cette harmonie de dons rares que

l'artiste trouve en lui comme préétablie et qui, dès ses premières œuvres, le surprend et les autres. Il est dans son destin de tout mériter, de conquérir cela même qui lui a été donné. Son génie est la richesse d'une nature complexe, qui, d'abord s'ignore et par l'action seule manifeste ses puissances et leur accord. Résigné aux ignorances provisoires, qu'une science d'emprunt fixe en les dissimulant, il n'arrête pas le libre mouvement de sa pensée. Son art et sa vie se mêlent, se pénètrent, s'éclairent l'un par l'autre. Il accueille les émotions qui lui viennent de la nature et des hommes, il les éprouve dans toute leur fraîcheur, et pour les traduire, il crée incessamment le langage pittoresque qui est son mode naturel d'expression.

Il ne veut rien de mort en lui, il ne se confie point à la routine née du travail passé, il revivifie sans cesse l'habitude en la reliant à des formes d'action plus hautes. Chaque œuvre qu'il aborde est une occasion de recherches qui lui donnent quelque chose d'imprévu : elle est un commencement autant qu'une suite. Il se met au travail avec joie dans l'attente de ce qui va sortir de sa spontanéité, enrichie de réflexions nouvelles. Sa vie est ainsi une série de découvertes qui s'enchaînent, se complètent l'une par l'autre, par degrés le conduisent du dehors au dedans, des effets aux causes, des valeurs à leurs principes, des formes superficielles aux substructures qui les expliquent, des modelés aux plans. Un progrès lent, continu, l'élève, comme les grands maîtres de la Renaissance, de la pratique d'un art particulier au sens de l'universel, à l'intelligence des proportions, lois communes de la nature créatrice et du génie qui la continue. Sa philosophie n'est pas la science qui décompose et se nourrit de choses mortes, elle est son art même, une vivante synthèse, le sentiment « de cette qualité qui est l'ornement et la beauté du monde (Léonard de Vinci) ». Il ne calcule pas les rapports, il éprouve les proportions, il voit, pour ainsi parler, les nombres qui y sont impliqués d'un regard dans l'harmonie qui les somme, il les connaît en en jouissant. Interprète de la nature, il ne dit que ce qu'elle lui révèle, il la découvre en s'approfondissant lui-même, et dans la certitude de son entente avec elle, l'acceptant dans ce qu'elle interdit et dans ce qu'elle permet, il unit la résignation tranquille à l'inévitable, à la ferme résolution de vouloir et de faire tout le possible.

L'œuvre de Carrière ne peut que gagner à être vue dans son ensemble, parce que vue ainsi, loin de se disséminer, elle se concentre. Ses tableaux ne sont pas des pages détachées, où le mécanisme d'un procédé de plus en plus sûr répète les gestes d'une émotion jadis sincère ; ils sont comme les chants d'un poème qui s'appellent et se répondent, l'œuvre unique d'un esprit toujours en action qui, dans la continuité de son effort, sans rien perdre du passé, réalise l'avenir dont il était l'annonce et qui lui donne son sens.

Quand nous parlons de progrès continu, il faut s'entendre. Le libre mouvement d'un esprit n'a rien dans ses démarches d'une rectitude mécanique. Nous simplifions pour comprendre. Les mots trahissent la réalité intérieure, fixent son perpétuel devenir, toujours appellent une correction, un repentir. A suivre les œuvres de Carrière dans leur genèse, il faudrait noter sans cesse des souvenirs et des pressentiments, des retours et des anticipations. Mais ces complexités, ces entrecroisements d'actes et de pensées ne doivent pas dissimuler la logique supérieure qui préside à l'évolution de son génie.

Le privilège de Carrière est de concilier dans sa nature puissante l'ardeur d'une sensibilité que toute vie exalte et la sagesse d'une raison éprise d'intelligible et d'ordre. Son bel équilibre est fait de ces contraires en accord. Les innombrables croquis, qui sont ses notes de vie, nous le montrent fixant d'un trait hardi le geste d'un sentiment, ne laissant de la forme que ce qu'elle a d'expressif, la maniant avec une sorte de violence passionnée. Jusqu'au dernier jour, il poursuivra cet effort pour surprendre, dans leur éloquence imprévue, ces détentes soudaines de l'être où se trahit la pure émotion. En même temps, à mesure qu'il observe la nature, qu'il la pénètre en l'imitant, sa raison de plus en plus s'attache à ce qui lui répond dans les choses, aux lois qui régissent la construction des formes, qui y réalisent, en la variant à l'infini, sans la violer jamais, la logique des proportions. Et de plus en plus, dans ses œuvres, il dédaigne le détail visuel, il simplifie, il va à l'essentiel et s'y tient ; mais sa raison n'est qu'une forme supérieure d'amour, il n'a rien perdu de sa sensibilité première, que, bien plutôt, son intelligence de la vie fait plus ardente, et il met une extrordinaire intensité d'expression dans les formes individuelles, ramenées aux plans, aux volumes qui en soulignent les éléments permanents.

Le progrès de son art n'est ainsi que le progrès même qui l'amène à la pleine possession et à la pleine jouissance de ses facultés en accord. Il a réalisé son rêve : il s'est découvert lui-même, et en se découvrant, il a découvert le monde qu'il a trouvé dans sa pensée. Au terme sa technique est le procédé qui répond à la fois à sa tendresse passionnée et à sa ferme raison, comme son idéal artistique est l'expression d'une vie d'autant plus ardente qu'elle agite des formes plus stables et semble mettre le frémissement du temps dans l'immobile et l'éternel.

II

Carrière n'entrait pas dans la vie avec l'orgueil niais des gens qui prétendent ne rien devoir aux autres et ne veulent rien moins que commencer le monde. Il trouve « regrettable que les moyens, les procédés soient si négligés, et que les artistes aient à se débattre dans des difficultés qui devraient être résolues avant toute autre question. » (Lettre à M. Bernasconi.) Loin de rompre avec la tradition, il est convaincu qu'il y a des règles inviolables, que l'instinct et l'expérience des maîtres de tous les temps ont peu à peu définies, et dont l'originalité individuelle ne peut que varier les applications. A l'atelier de Cabanel, il a été un élève docile, appliqué, sans défiance ; il a concouru pour le prix de Rome et il est monté en loge. Il a dit plus d'une fois la désillusion que lui avait laissée l'enseignement tout extérieur, tout apparent, de l'École. Les artistes de la Renaissance vivent dans l'atelier du maître, ils sont les confidents de sa pensée, les collaborateurs de son œuvre ; leur apprentissage est une véritable initiation. A l'école des Beaux-Arts, le métier est détaché de ce qui lui donne un sens, réduit à une virtuosité mécanique ; « le professeur apparaît une ou deux fois par semaine, donne une minute à peine à chaque élève, cache sa méthode d'exécution, borne le renseignement professionnel aux corrections les plus élémentaires. » Puisqu'on ne lui avait point appris la grammaire de l'art et, qu'à l'inverse de tant d'autres, il avait du moins le sentiment de son ignorance, il lui restait de l'apprendre, en s'essayant à parler. Le *portrait de sa mère* (1876), nous montre avec quelle candeur, avec quelle loyauté, il se met à l'école de la nature et s'efforce d'entendre ses enseignements. L'œuvre n'est pas dominée, elle est littérale ; la figure a quelque chose d'arrêté, d'immobile ; l'exécution est lourde, les fonds sont impénétrables ; mais, si l'observation est timide encore, elle est obstinée ; elle atteste une conscience, une volonté, un sérieux qui sont les gages de l'avenir.

Cet homme attentif, qui vit l'œil ouvert, l'esprit en éveil, ne tarde pas à reconnaître qu'une forme vivante n'est pas un objet indifférent, qu'on reproduit en le copiant avec une fidélité toute matérielle. Une exécution qui se prend à chaque partie successivement laisse échapper avec l'unité les rapports qui en font la richesse et la grâce. Comme la vie, l'art ne va pas sans risques, il est une audace réfléchie. Imiter la nature, ce n'est pas copier servilement un objet, c'est surprendre les procédés par lesquels elle le crée pour notre œil, et c'est faire comme elle. Carrière aperçoit que les formes sont construites par la lumière : sa première découverte est celle des valeurs. « Regardez, me disait-il, tout l'art du peintre tient dans cette carafe ; ici la clarté la plus intense qui d'abord s'impose, et des valeurs, qui, à partir de là, décroissent, pas une qui soit égale à l'autre, et de tout cela se construit la forme faite de leur variété infinie. »

Cette vérité, premier pas dans sa marche des effets aux causes, porte avec elle ses conséquences. Il les dégage. La main dépend de l'esprit ; la technique répond à la manière de regarder et de voir. Loin d'être lourde, opaque, il faut que la matière s'allège, se subtilise pour égaler les fluidités de la lumière. Le dessin ne consiste point à suivre des lignes schématiques qui n'existent pas, bien plutôt il consiste à aller vers ces limites imaginaires par l'intelligence et l'application des lois de la vision, en faisant naître la forme du discernement des clartés dont les degrés la construisent. La peinture sort ainsi des abstractions d'école, des mensonges conventionnels, elle serre de plus près la réalité. Elle est fille de la lumière, qui est pour nous la créatrice du monde visible. Du même coup libérée du contour géométrique, assouplie, allégée, elle devient un langage où la vie peut trouver son expression. Quand on parle de Carrière, ce qu'il faut dire avant tout, c'est qu'il est un grand réaliste. Il laissa les littérateurs parler. Nul ne fut plus résolument un peintre, c'est-à-dire avant tout un œil sensible et clairvoyant ; ses audaces toujours justifiées ne sont que ses efforts pour adapter son langage pittoresque à son intelligence toujours plus profonde de la nature et de ses enseignements.

A cette date déjà, il est le peintre des enfants comme il va être le peintre des maternités, sans y songer, parce que son art est sa vie même. Il n'attend pas que la nature entre chez lui, à heures fixes, sous la forme d'un modèle banal ; la peinture est son langage naturel, il dit ce qui occupe sa pensée et remplit son cœur. Inquiet de surprendre la vie, il ne se lasse pas de regarder les êtres qui vivent sous ses yeux. Les heures où il travaille ne sont pas ses heures de corvée professionnelle, elles sont toute son existence ; en lui le peintre est l'homme même.

Il se plaît d'abord à des scènes où le sentiment, comme la facture elle-même, a la grâce d'un sourire. Un gros bébé de la main gauche tient un hochet d'ivoire, où sonne un grelot d'argent, tandis qu'il suce avec conviction le pouce de sa main droite ; un enfant, avec des allures de page, apporte un verre sur un plateau ; sérieuse, une petite fille baise le museau de son griffon ; un garçon souriant serre son chien contre sa poitrine. Volontiers il rapproche l'enfant et le chien comme deux bons compagnons que leurs jeux associent. Carrière aime le chien et, chaque fois qu'il l'accueille dans une de ses toiles, il le rend avec une verve incomparable. Sa main se

fait plus libre, plus familière, avec quelque chose de caressant : en quelques touches hardies, il marque les traits de l'espèce, les habitudes originales qui varient l'intelligence du regard, les gestes permanents de paresse, d'attachement, de vigilance : du petit griffon, le nez frais, l'œil éveillé (*deux amis*), du lévrier souple et fort qui, impatient d'un trop long oubli, pousse de la tête la jambe de son maître (*portrait de Devillez*), au gros frisé, couché sur le flanc, tous les muscles détendus, qui se refuse aux agaceries de sa petite maîtresse (*portrait de Jean Dolent*).

Dans ces premières toiles (1880-1885), le langage de Carrière est tout de clarté, sans sous-entendus, sans réticences. Détachée sur un fond plus sombre, la figure vient comme au devant du spectateur. Volontiers il pare ses enfants d'une collerette blanche et légère qui encadre le visage, et il modèle dans la lumière, parfois sans une ombre, par une gradation savante de tons argentins, auxquels se marie le rose des lèvres souriantes et sur lesquelles tranche l'éclat des yeux triomphants. Déjà sans doute se manifeste sa tendance à simplifier, mais, s'il néglige la polychromie, il se révèle un rare coloriste par la délicatesse d'une perception qui multiplie l'intervalle des valeurs en notant de subtils rapports. Un coloriste n'est pas un homme qui juxtapose des couleurs saturées, mais bien un homme qui discerne des nuances, des degrés, et, entre les limites qu'il choisit, marque la richesse des éléments et des relations dont il dispose. Ennemi de toute violence, Carrière compose dans une belle matière des harmonies charmantes où son intelligence et sa sensibilité se pénètrent pour donner à l'œil des jouissances qui sont des joies de l'esprit. Pour comprendre le développement ultérieur du talent de l'artiste, il convient de garder le souvenir de ces premières œuvres, des qualités qu'il y montre, et de se rappeler que ces qualités, loin de les perdre, il ne cesse de les accroître par la culture de lui-même, en les appliquant à la solution de problèmes nouveaux.

III

Les tableaux de Carrière commencent à attirer l'attention; il obtient une première récompense; quelques-uns prononcent le grand nom de Vélasquez. Déjà il a laissé derrière lui ceux qui le cherchaient dans la foule; il est au-delà, plus loin, à la conquête et à la joie de découvertes nouvelles. N'imaginons pas un hasard heureux, une idée jaillie de la synthèse soudaine d'expériences à demi conscientes. L'instinct et la réflexion, chez lui, toujours s'accompagnent; l'instinct prévient et sollicite a réflexion qui le précise et l'éclaire. Il grandit ainsi d'une croissance lente et sûre, où chaque progrès de la nature se confirme par une prise de volonté. Déjà, dans sa première maternité, dans la *Jeune Mère* du Salon de 1879, il avait cherché à relier à son milieu — une chambre rustique, où l'on aperçoit un tonneau, quelques ustensiles de ménage — la femme qui, le bras et le sein découverts, allaite un bébé en maillot, faisant comme retentir sur le demi-silence des fonds la poitrine de la mère, le corps et le visage de l'enfant. Mais si la scène nous charme par ce qu'elle a d'intime et de recueilli, le peintre n'est pas maître encore de sa technique, et il pose le problème de la perspective aérienne plutôt qu'il ne le résout.

Carrière a pour principe de ne rien précipiter, il sait attendre. L'idée qu'il semble avoir abandonnée, toujours présente, lentement murit et lève à son heure. L'étude et la notation des valeurs, par une vivante logique, amène son œil pénétrant à voir ce qu'il avait entrevu, et à la suite son esprit, qui guide et surveille ses sensations, à comprendre ce qu'il avait soupçonné. Observant les êtres qui lui sont chers dans les chambres, où la lumière se tamise, s'exalte, s'apaise, s'éteint dans les coins d'ombre, il découvre que l'être est relié à son milieu, qu'il n'en est séparé que par un artifice qui est une impuissance. La lumière ne modèle une tête que parce qu'elle la baigne et l'enveloppe. Il y a là de « subtils passages », qu'il convient de saisir et de rendre, pour ne pas faire d'une figure peinte une découpure arbitraire, une image isolée de ce qui l'explique. Il faut peindre ce qu'on ne sait pas voir, ce qui existe, l'air lumineux qui s'interpose, qui situe les choses à leur plan, donner par là leur vrai sens aux valeurs, en suivant la continuité de la lumière qui ne s'épanouit sur un objet que parce qu'elle rayonne autour de lui,

Carrière alors se trouve vraiment maître de sa pensée et du langage qu'elle a peu à peu créé en cherchant son expression. Sa technique savante concentre ses observations, les clairvoyances de son œil délicat et averti, concilie l'ardeur de sa sensibilité et l'impérieuse logique de son esprit. Les croquis, dans lesquels il ne cesse de surprendre et de noter les attitudes des êtres qui vivent sous ses yeux, lui ont donné le sens des gestes qui parlent. Il dédaigne le geste résumé, abstrait, qui vient des tableaux et que le modèle a appris dans les ateliers; il saisit le mouvement immédiat, en train de s'accomplir, et il le fixe sans l'arrêter, non comme l'image d'une chose, mais comme l'acte d'une énergie. Si Carrière généralise, il le fait en artiste. Il ne supprime ni n'atténue l'individuel, il va à l'essentiel par l'intelligence de ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus profond dans l'individu, aux

heures de pleine franchise. En même temps, si ces croquis ne laissent de la forme que l'arabesque expressive, comme un tracé de la volonté dans l'espace, si dans l'œuvre définitive il garde l'élan passionné des corps qui se jettent dans la direction du sentiment, il a le respect de la forme, comme il a l'amour de l'ordre. Il sait que l'émotion se manifeste par les limites mêmes qui la contiennent, alors qu'elle semble vouloir les franchir. L'étude des modelés lui donne de plus en plus le goût des constructions fortes ; la vie est comme un chant mélodique qui se détache sur des harmonies profondes et stables. Un corps vivant est un ensemble de rapports mobiles, que l'action sans cesse varie en en respectant les lois essentielles.

Au terme, ce qui fait la valeur expressive des œuvres de Carrière, c'est ce qu'il apporte de nouveau, d'original; c'est sa vision personnelle de la réalité, c'est sa volonté de relier l'être à son ambiance, les valeurs à la lumière diffuse, dont elles ne sont, pour ainsi parler, que les condensations. Il ne met pas la figure dans un espace banal, abstrait, sur lequel elle se découpe, il ne lui suffit pas de la rattacher par une perspective géométrique à l'espace du spectateur, il la situe dans un espace qu'elle crée, en quelque façon, pour y vivre. Les fonds ne sont plus indifférents, ils sont partie intégrante de l'œuvre, ils s'animent, prennent une signification morale. La diversité des plans met chaque chose à son rang ; l'objet familier est vu dans un recul qui lui donne le sens d'une habitude inaperçue et nécessaire ; les jeux intelligents de la lumière et de l'ombre atténuent ce qui veut l'être, donnent tout son relief à ce qui vaut d'être dit. Les groupes ne sont pas faits de personnages juxtaposés, ils s'ordonnent spontanément sous l'action du sentiment qui les rapproche, comme un même être dans un même milieu.

Sans s'inquiéter des objections, des critiques, des résistances, Carrière justifie ses certitudes par des chefs-d'œuvre. En se livrant au travail et à la vie qu'il ne distingue pas, il écrit, jour à jour, les épisodes de son grand poème de l'enfance et de la maternité. Des petits tableaux, où il fixe les gestes de l'enfant, les soins et les caresses des mères, il passe sans effort aux grandes compositions. Si l'*Enfant malade* (1885) témoigne encore de quelque embarras, *le Premier voile* (1886) ne laisse plus douter de la maîtrise du peintre : la belle ordonnance, la variété et la justesse des sentiments exprimés, de l'aïeul qui songe au bébé qui s'effare, le modelé des têtes dans la lumière ou la pénombre, surtout l'atmosphère vivante qui enveloppe ces êtres, qui les relie l'un à l'autre, comme le sentiment même dans lequel ils communient, l'air visible qui, reculant les objets familiers, donne aux choses mêmes le mystère d'une vie sentimentale, tout atteste la vérité et l'éloquence de ce langage qui nous révèle des aspects de la réalité jusqu'alors inaperçus, en nous renvoyant l'écho du vieux monde dans une âme qui le rajeunit. Aux salons suivants, Carrière expose les portraits du sculpteur Devillez, de Jean Dolent, de Mme Gallimard ; un nu d'un modelé puissant, d'une belle matière, où la chair frémissant de vie rayonne de l'ombre.

Dans toutes les œuvres, qu'il peint à cette époque, Carrière n'est pas seulement l'artiste émouvant qui surprend dans sa grâce ingénue le geste d'instinct, met dans une attitude, dans un élan, la joie, la tendresse, le tragique de la maternité, il reste un rare coloriste par le sens délicat des valeurs, par la multiplicité des degrés et des relations qu'il observe et qu'il note, par les harmonies graves ou caressantes, plus encore par la divination des correspondances qui accordent ces harmonies de la lumière et de l'ombre, comme la musique sonore, aux émotions de l'âme. En 1889, il exposait l'*Intimité*, qui soutint sans effort le voisinage des chefs-d'œuvre de la collection Moreau-Nélaton. C'est la vie dans sa vérité, mais surprise en une de ces rencontres heureuses, où elle semble créer spontanément de la beauté. De ces trois êtres, auxquels, pour un instant, un même sentiment de tendresse fait une même âme, par l'arabesque des lignes, par l'ordonnance des masses, se compose d'elle-même une forme complexe et vivante, dont toutes les parties conspirent. Que ceux qui veulent comprendre ce que j'appelle le réalisme de Carrière observent comment, dans l'atmosphère fluide qui l'enveloppe, le groupe, d'une solidité sculpturale, se construit dans ses plans, recule dans la toile et remplit par son volume les trois dimensions de l'espace. Le coloriste se révèle dans la vision synthétique qui, par la distribution des clartés et des ombres, compose le groupe d'ensemble, le modèle dans toutes ses parties à la fois; dans l'invention des harmonies discrètes, apaisées, qui répondent au rythme caressant des gestes de tendresse; dans les rapports délicats qui différencient les tons des visages, et qui, comme les notes d'un chant qui monte, des noirs profonds de la robe de la jeune fille élèvent jusqu'aux blancheurs rosées de la tête, où se pose, avec le baiser de la petite sœur, le baiser de la lumière.

Carrière une fois encore a triomphé des résistances, convaincu ceux qui d'abord refusaient de l'entendre. A l'Exposition Universelle de 89, il est proposé pour une médaille d'honneur, décoré. Comme tant d'autres, il pourrait se répéter, s'imiter lui-même. Les amis qu'il s'est faits l'y encouragent par leur admiration. Mais tout mensonge lui est in-

terdit, la parole, chez lui, ne peut se séparer du sentiment et de la pensée. Son métier n'est pas un jeu de reflexes, il est le langage que perpétuellement il invente pour traduire les nouveaux aspects des choses qu'il découvre. Ceux qui font de l'art un moyen pour des fins étrangères, réputation, argent, honneurs, peuvent vivre d'un art mort, l'art de Carrière est sa vie même. Toujours il est en avant de ceux qui l'aiment et ne le suivent qu'en tremblant. Il dira comme Le Poussin : « Quand on sait peindre, il faut mourir. »

IV

Une fois encore, il surprend ceux qui se flattaient de l'avoir compris. On le croyait arrivé, il était en marche. La pratique de son art, ses incessantes observations, ses réflexions sur ce qu'il observe, le conduisent à des vérités nouvelles. Sans souci de ceux qui prétendent le retenir ou le ramener en arrière, il poursuit sa marche. Peignant d'abord pour se satisfaire lui-même, ne doutant pas des réalités qu'il observe, sûr d'être entré plus profondément dans les lois des choses, il ose les synthèses et les simplifications qui répondent à son tempérament réfléchi et passionné. Comme sa lucide raison s'accorde avec l'ardeur contenue de sa sensibilité, de plus en plus il trouvera, en dehors des accidents physionomiques, dans la structure d'un visage, réduit à ses plans essentiels, la plus éloquente mimique expressive.

Préoccupé dès longtemps des valeurs, il ne fut jamais de ceux qui voient une tête comme une surface plate et colorée, toujours il a aimé les constructions, où les yeux, la bouche, toutes les parties molles sont expliquées par les dessous solides qui les préparent et les appellent. Mais, si par la notation et le rendu des valeurs la forme au terme est atteinte, elle n'est pas saisie d'abord dans son unité et dans ses lois, de là des indécisions, des flottements possibles. Selon la loi de son esprit, Carrière va des effets aux causes, des valeurs à leur principe, des lumières et des ombres aux reliefs, aux creux qui les définissent, et des modelés il est conduit de plus en plus à la substructure osseuse qui sculpte les plans de la figure humaine. « Il faut distinguer le modelé dans les plans et le modelé en dehors des plans. » De plus en plus, par suite, il néglige ce qui d'abord se voit, tout ce que, par suite, la plupart des hommes regardent, l'éclat ou la couleur des yeux, le rose d'une bouche, la nuance d'une épiderme ; de plus en plus il s'attache à rendre les volumes dans leur proportion, à faire sentir les substructures qui sont comme les assises de la forme individuelle et dans sa mobile apparence font apparaître, avec la continuité des formes ancestrales, l'éternelle logique de la nature créatrice. « La mise au point que fait l'esprit au profit du souvenir est le but réel de l'art. Un nombre de rapports réunis donne le sens de la durée. Pourquoi l'art retiendrait-il ce que la mémoire rejette? C'est de l'essentiel que l'esprit se nourrit. Il se disperse, s'il exagère le prix des accessoires de l'instant. » L'essentiel, c'est la passion, où la vie se concentre et s'exalte, en manifestant ses instincts primitifs, non par des signes superficiels, mais par ce qu'il y a de plus réel dans les formes, « les volumes significatifs. »

Ainsi comprise, la peinture, n'est pas une manufacture d'images faites pour amuser les yeux. Carrière ne veut pas que le personnage aille au-devant du spectateur, qu'il soit peint pour les autres; il veut qu'il existe en lui-même et pour lui-même, qu'il respecte le mystère de sa propre vie, qu'il garde la sincérité et la muette éloquence des êtres qui vivent sans se sentir observés. Le tableau n'est pas une fenêtre ouverte sur un fait divers; il est un tout qui se suffit à lui-même, où l'être et son milieu se complètent l'un par l'autre. « L'atmosphère générale est le ton qu'il faut créer avant toutes choses, comme base du mode dans lequel est peint le tableau (lettre à M. Bernasconi) ». En créant à la figure son ambiance, Carrière la recule dans la toile, la fait apparaître dans une sorte d'éloignement. Il néglige les colorations; le drame émouvant de la lumière et de l'ombre suffit à l'expression de sa pensée, et il transpose dans une gamme assourdie les rapports réels pour ne dire que ce qu'il lui convient de faire entendre.

Le technique qu'il adopte répond à son besoin de synthèse et de concentration. Il prépare sur sa palette une matière homogène, qu'il compose « des terres les plus simples et les plus solides », et qu'au cours du travail il mêle plus ou moins de blanc, et sur sa toile, il fait peu à peu surgir l'œuvre des progrès d'un modelé continu. Il ne va pas des parties au tout, il ne peint pas par morceaux, il ne juxtapose pas des tons, il construit un tableau tout entier à la fois, graduant les clartés, attentif aux passages, préparant les dessous qui doivent transparaître sous les glacis, équilibrant les volumes, dans la continuité d'un travail qui répond à l'unité de la vision intérieure (1).

(1) « Pour ma part, je n'ai réussi qu'après m'être fait une méthode de peinture. Cette méthode, je me la suis faite pour rendre la forme d'émotion que la nature me donnait. L'étude des anciens maîtres aussi m'a beaucoup servi. Je me suis servi peu d'huile en dehors de celle qui se trouve dans les couleurs déjà préparées par les marchands. Je me suis surtout servi des terres qui sont les plus simples et les plus solides. Mes dessous, c'est-à-dire mes premières couches de travail, si je veux mener une œuvre longuement, sont toujours avec de la couleur mêlée de blanc, c'est-dire un gris

Ceux qui — éloge ou blâme — ont parlé d'occultisme, d'apparitions, ont prouvé seulement qu'ils ne regardaient pas l'œuvre qu'ils avaient sous les yeux. Carrière est un peintre et il entend rester un peintre. Certes il veut rendre l'invisible, mais c'est que toute forme répond à une pensée et qu'il est tenté de croire, avec Léonard de Vinci, que l'âme crée le corps dans lequel elle apparaît. Loin d'évaporer les formes dans un éther fluidique, jamais il n'a cherché plus âprement à les traduire dans leur volume et dans leur poids, à les construire dans leur solidité plastique. Son ferme bons sens répugne aux fantaisies et aux chimères. En simplifiant, il entend ne négliger que l'accident, ce qui accapare l'attention des hommes et leur cache les vérités profondes qu'ils ne savent point voir. Plus que jamais il est réaliste, si le réalisme n'est pas défini par la vue superficielle des choses, par la poursuite de l'apparence et de l'instant. Il ne sort pas de la réalité, il y entre plus avant, pour en retenir et en fixer surtout les éléments permanents, les rapports essentiels, qu'il sait voir et qu'il sait dégager. Il garde la passion de la vie, mais il s'est convaincu que, comme l'Océan n'est pas la vague qui le ride, la vie descend bien au-delà des muscles mobiles qu'agite son frémissement, et que rien ne manifeste plus clairement l'irrésistible élan de sa montée vers la conscience que l'architecture cachée, aux harmonies séculaires, qu'elle édifie en y résumant toutes les possibilités de l'action. Son effort est ainsi d'adapter son langage de peintre au verbe de la nature. Il ne peint pas ce qu'il rêve, il peint ce qu'il voit. Cet homme vigoureux, de pleine santé, n'est pas tenté d'embrasser le vide, il aime ce qui résiste, ce qui pèse, ce qui se mesure, le squelette et ses belles proportions, ce qui réjouit à la fois son œil et son intelligence : « Une audace de découverte et d'affirmation s'empare de nous au contact de cette vie qui nous entoure, car la nature seule est capable d'émouvoir la véritable imagination humaine, *celle qui découvre dans la vision du réel.* » Son art s'intellectualise sans se refroidir. Pour lui la logique n'est pas abstraite, elle est une logique vivante, une logique de la qualité, une synthèse d'harmonies, un autre nom de la beauté. Au Muséum, devant les pièces anatomiques qui sont comme les archives de la vie, son enthousiasme s'éveille : « Dans tout ce que nous voyons ici, nous trouvons la confirmation des choses qui nous ont émus, la condamnation de celles qui nous ont révoltés, du mensonge, de la bêtise. Nous y voyons glorifiées l'absolue sincérité, la logique qui est si belle, d'une beauté à laquelle on ne peut rien ajouter, dont on ne peut rien retrancher. »

Mais enfin pourquoi ces ténèbres? Pourquoi reculer les personnages, les soustraire à nos prises, les plonger dans une atmosphère qui les voile et sollicite notre curiosité sans la satisfaire? — Au lieu de vous préoccuper de ce que Carrière ne dit pas, efforcez-vous de comprendre ce qu'il dit ; au lieu de lui résister, marchez avec lui, et tenez-vous pour satisfait, si l'émotion qui vous pénètre le justifie ; Carrière ne peint pas ce que vous voyez, il peint ce qu'il voit, ce qui répond à son rêve et se relie à son observation de plus en plus clairvoyante de la nature. Il n'y a pas de ténèbres chez Carrière, il y a des dégradations indéfinies de la lumière, partout présente, partout agissante. Le délicat harmoniste des premières œuvres se retrouve dans le peintre des grands nocturnes, il n'a rien perdu de ses dons, il en a trouvé des applications plus subtiles. Il faut savoir avec quelle patience, quelle sagacité, avec quel sentiment de l'effet il étudiait ses fonds, avec quel art il les équilibrait. Il varie les degrés et les valeurs non plus dans la clarté mais dans l'ombre pour faire naître la forme du milieu qui l'enveloppe, pour construire de la lumière qui, ici et là, par les passages gradués des tons, s'élève, délimitant les plans, ordonnant les volumes, dégageant les signes expressifs. L'œuvre dans toutes ses parties se tient, se continue, semble l'éveil graduel d'une émotion qui des profondeurs de la conscience monte, et peu à peu se dessine, se précise, s'explique sans cesser de plonger dans les pénombres d'où elle émerge.

Comme tous les artistes de génie, Carrière nous apprend à regarder la nature, à nous y retrouver dans des aspects jusqu'à lui négligés. Il étend les correspondances qui lient certains accords sensibles à certaines nuances de l'émotion humaine. « Un soir d'été tiède et calme, dit Raffaëlli, je pénétrais dans une large pièce, à la campagne, où des amis étaient réunis, formant des groupes. Ils étaient silencieux, pénétrés de cette mélancolie que laissent, le soir, les belles journées qui s'en vont. Le soleil se couchait au loin et éclairait encore quelques visages de ses reflets, alors que d'autres disparaissaient déjà dans la nuit prochaine. Je m'arrêtai sur le pas de la porte saisi de ce spectacle et une angoisse régna sur nous. J'avais vécu dans ces quelques secondes

---

qui me permet toujours de reprendre et d'élever le ton à la lumière et ensuite le rehausser de couleur plus foncée, et les noirs ou bruns foncés que je ne peins jamais du premier coup. Les couleurs transparentes ne doivent jamais être peintes en épaisseur ni en dessous, elles sèchent mal et s'alourdissent en séchant : c'est donc toujours en glacis que je fais les noirs après les avoir préparés dans un gris plus fort que le reste, et ainsi de toutes les colorations qui agrémentent l'atmosphère générale du tableau. Cette atmosphère générale est le ton qu'il faut créer avant toutes choses, comme base du mode dans lequel est peint le tableau. » (Lettre à M. Bernasconi, 1901).

un tableau de Carrière et j'en fus très frappé. »

Carrière d'ailleurs n'affecte pas la nouveauté, nul plus que lui n'a le sens et le respect de la tradition. Il aime à dire « que les choses sont toujours belles par les mêmes raisons ». L'originalité du style ne consiste point à violer les lois de la grammaire. Les conclusions auxquelles le conduit la pratique de l'art, ne diffèrent pas, en dernière analyse, de celles auxquelles elle avait amené Léonard de Vinci. Pour Léonard de Vinci, la peinture est « chose mentale (cosa mentale) », parce que son objet suprême est de faire apparaître l'esprit dans le corps qu'il a créé comme l'instrument de son action. Aussi il veut *que le peintre observe les hommes, quand ils se croient à l'abri de tout regard*, qu'il saisisse le geste immédiat, « qu'il dessine d'abord grossièrement les membres de ses figures et cherche avant tout *les mouvements appropriés aux états d'âme de ces personnages.* » La peinture est un langage visible, elle n'a de sens que par l'émotion qu'elle traduit et transmet. » L'attitude est la première et la plus noble partie de la peinture, ... telle bonté de figure se peut faire par imitation de la figure vivante, mais le mouvement doit naître d'une grande délicatesse d'esprit (discrezione d'ingegno); la seconde partie en noblesse est l'art de montrer le relief; la troisième, le beau dessin; la quatrième, le beau coloris ». Aussi bien que personne, je sais que les préoccupations de Léonard, quand il fait du relief « le principal et l'âme de la peinture », diffèrent de celles de Carrière ; mais il n'en affirme pas moins que la couleur est l'acccident, le volume l'essentiel, et que le vrai imitateur de la nature n'est pas celui qui copie les surfaces, mais celui qui construit les formes. « Ceux qui, avec de belles couleurs font des ombres presque insensibles et négligent le relief, ressemblent à de beaux parleurs sans aucune pensée... *Qui fuit les ombres fuit la gloire de l'art auprès des nobles esprits*, et l'acquiert auprès du vulgaire ignorant qui ne demande rien aux peintures que la beauté des couleurs, et dédaigne tout à fait la beauté et merveille de montrer en relief la chose pleine. » Dans *le Saint Jérôme* du Vatican, dans la prodigieuse esquisse de l'*Adoration des mages* de Florence, préparations au brun, Léonard de Vinci a montré lui-même jusqu'où l'art de peindre peut aller dans la vérité et dans l'expression par les simples rapports de la lumière et de l'ombre, sans le secours de la couleur.

A analyser ainsi la technique de Carrière, comme quelque chose de tout fait, on fausse la réalité. Les mots arrêtent le mouvement continu de l'esprit. Carrière n'est pas un théoricien, il ne tient pas la paradoxale gageure d'aller des formules mortes à des œuvres vives. Ses idées ne produisent pas ses œuvres, elles en naissent; il agit avant de parler, il réfléchit ce qu'il voit et ce qu'il fait. Sa vie est un perpétuel entretien avec la nature, il ne veut être que son disciple, il ne veut inventer que ce qu'elle lui suggère. Il ne cesse pas de se découvrir lui-même, et il ne faut pas céder à l'illusion de renverser les termes logiques de son évolution et oublier que les admirables pages qu'il a écrites, d'une pensée si ramassée, d'une langue si pleine, sont, non pas un programme, mais le testament où, dans les dernières années, il résume son expérience de l'art et de la vie. Carrière est d'autant moins infaillible qu'il n'a pas fait de son métier une habitude approchée des certitudes de l'instinct. Il aborde chaque œuvre nouvelle dans l'émotion d'un recommencement, il s'y engage tout entier, il ne la sait pas d'avance, il en court le risque. Il lui arrive de se tromper, d'aller trop loin dans son sens, de laisser regretter ce qu'il néglige, de ne le point faire oublier par l'intérêt de ce qu'il montre. Même alors il n'est point indifférent. Ses erreurs le plus souvent ne sont que des vérités exagérées par la passion de l'instant où il les saisit d'une prise violente.

(*A suivre*), GABRIEL SÉAILLES.



LA PÉDAGOGIE ET L'ÉCOLE NORMALE EN 1902 (1)

Destinée, par ses origines, à devenir, selon une très heureuse expression, « le grand Séminaire de notre enseignement secondaire », l'École normale était accusée d'avoir depuis longtemps perdu le souvenir des fins qui justifièrent sa création. D'un si persistant oubli, ni les pouvoirs publics ni l'opinion ne tinrent rigueur à l'enfant gâtée. Tant de beaux talents dans tous les ordres s'étaient formés dans l'aimable retraite offerte par elle à une élite studieuse, qu'il eût paru quelque peu béotien de la rappeler rudement à une idée plus juste de sa mission. Sans compter que, si elle tirait vanité de ceux de ses élèves qu'elle se trouvait, avoir préparés à briller comme publicistes, comme orateurs, comme leaders politiques, comme diplomates, comme administrateurs, comme romanciers, comme dramaturges, elle était en droit de s'enorgueillir de la pléiade de grands esprits et de puissants travailleurs, qui avaient, forts des méthodes apprises auprès d'elle, si largement contribué au bon renom de la science française. Socrate déclarait avoir mérité d'être

(1) Cet article est le chapître introductif d'un ouvrage qui doit paraître prochainement à la librairie Félix Alcan, sous le titre : *Enseignement et Religion.*

nourri au Prytanée par l'État athénien. On eût pu croire que l'École était comme un Prytanée français, voué par l'État généreux à entretenir non sans doute des sages, mais de futurs écrivains de marque et de futurs savants voués à l'illustration. Assurément, tous n'atteignaient ni même n'aspiraient à ces brillantes destinées. Aussi bien, la troisième année d'études révolue, force était, pour le plus grand nombre, de retomber de la poésie du rêve dans la prose de la réalité. Et cette prose, c'était une chaire de lycée ou de collège, dans une province lointaine. Le jeune exilé apprenait tardivement alors ce léger détail sur lequel son attention ne s'était point encore arrêtée : instruire des collégiens était un art auquel l'École normale avait eu pour mission de l'initier. Cela, rue d'Ulm, on ne le lui avait pas dit, ou si peu! Par contre, il se répétait, afin de prendre courage, un mot que les générations s'étaient transmis, mot que les murs de l'École eux-mêmes lui eussent au besoin crié : « On ne réussit dans l'enseignement (dans le secondaire surtout) qu'à la condition d'en sortir ».

En parlant ainsi, nous ne voudrions pas généraliser à outrance. Si nous rappelons une disposition d'autant plus fréquente chez de jeunes esprits que tout était pour l'encourager, dans le système d'élégante et haute culture que, trois années durant, ils avaient uniquement connu, il est indéniable que nombre d'entre eux, moins poussés par l'ambition ou moins favorisés par les circonstances, se révélèrent très simplement des maîtres accomplis dans cet ordre du secondaire que leurs visées premières avaient autrefois dépassé. Ce fut en vain; la légende resta la plus forte. De cet ordre d'enseignement le public ne voulut nommer que les heureux déserteurs et le plus qu'il consentit, ce fut que l'École normale pouvait accidentellement former d'excellents professeurs.

Cependant, aux yeux attentifs, les signes ne manquaient pas qui présageaient pour l'École normale de nouvelles destinées. Sans nous arrêter aux incidents ni aux détails, relevons les deux grands faits qui devaient entraîner dans l'institution centenaire peut-être un bouleversement, à tout le moins une réforme. Le premier, très précis, qui se développa par degrés et n'atteignit son terme qu'après les péripéties d'une longue procédure parlementaire, fut la création des Universités, ces centres d'enseignement supérieur, en qui l'énergie vitale fut prompte à se manifester. L'Université de Paris, comme il était à prévoir, déploya bien vite une activité merveilleuse, mais une activité envahissante, quelque peu usurpatrice, dont la puissance d'absorption ne laissait pas d'inquiéter. Que serait, en présence de ce grand corps, le délicat et tellement moindre organisme en qui le vouloir être ne pourrait vaincre qu'en ayant pour auxiliaire le vouloir s'adapter? Or les mois et les ans avaient beau s'écouler, il persistait, identique à lui-même, non modifié, presque hiératique, immobile au milieu d'un monde en marche. — Le second fait, bien plus diffus, non perceptible en quelque nouveauté très déterminée, et cependant manifeste dans l'Europe entière, était l'importance souveraine attribuée par les hommes de réflexion, par les Parlements, par les pouvoirs publics, au problème de l'éducation. La pédagogie, science et art tout ensemble, était partout débattue. Des philosophes hors de pair en avaient traité, beaucoup avec ingéniosité, quelques-uns avec profondeur; les chaires se multipliaient dont elle était la raison d'exister; les problèmes qu'elle soulève étaient mis au premier rang de ceux qui doivent préoccuper et le sociologue et l'homme d'État. Notre jeune République, en particulier, comprenait qu'il n'y avait pas pour elle de question plus urgente. Désireuse d'avoir un meilleur destin que ses deux aînées, comment ne se fût-elle pas dit que la plus élémentaire prévoyance lui dictait de lier à ses lois, par cette chaîne d'or qu'est une loyale instruction civique, la pensée et le cœur des générations à venir? Il y eut là un élan admirable. L'enseignement primaire surtout se signala par son intelligence exacte et compréhensive des besoins intellectuels et des exigences morales d'une démocratie. Le monde secondaire fut plus long à se mettre en branle. Pourtant, à son tour, il bougea. Il ne devait que bien plus tard recevoir la poussée décisive.

La pédagogie était enseignée dans diverses Facultés des Lettres, et à Paris premièrement. Elle était méthodiquement étudiée dans les Écoles normales primaires, qui lui assignaient une large place dans leurs programmes d'examens. Mais l'autre École normale, celle qui n'est point primaire, celle qui, par définition, doit donner « la norme » aux maîtres du secondaire, quelle part réservait-elle, et dans ses leçons et dans ses travaux pratiques, à cette science grandissante, de jour en jour plus en faveur? Dirai-je qu'elle la dédaignait? Ce serait mal parler. Pour dédaigner, il faut connaître, et la vérité, c'est qu'elle l'ignorait.

Était-ce mauvais vouloir? Nullement. Et ce qui le prouve, c'est que le jour où, décidés enfin à entrer spontanément dans les voies nouvelles, au lieu d'attendre qu'on nous y entraînât d'office, nous prîmes, mes collègues et moi, à l'appel de notre directeur, M. Georges Perrot, l'initiative d'organiser tout un ensemble de travaux théoriques et pratiques qui rendraient familières à nos élèves les difficultés de l'art d'instruire, l'empressement de ces jeunes gens à nous suivre, mieux encore à collaborer avec nous,

a dépassé nos espérances. Ils y ont trouvé et de l'intérêt et du profit et du plaisir. Et j'ai la conviction que, si cet apprentissage pédagogique mené en commun, simplement, sans apparat, se fût produit quatre ou cinq années plus tôt ; si nous ne nous étions pas laissé gagner de vitesse par la réglementation, le rajeunissement de l'École normale eût pu s'opérer sans crise ; des modifications moins graves à sa structure entière eussent été réclamées. Elle n'eût pas été, bien à tort d'ailleurs, dépeinte comme n'ayant su se renouveler qu'à la condition de périr en ce qui d'elle avait le plus de prix et personne n'eût été tenté de lui appliquer le mot du philosophe ancien : « la vie d'un homme est la mort d'un dieu. »

Nous nous mîmes tous résolument à l'œuvre. Notre effort ne se borna point à nous constituer en une Commission organisatrice, prenant sur elle d'élaborer un programme complet de leçons dogmatiques et d'exercices d'application portant sur la pédagogie, programme qu'il appartiendrait au ministre d'approuver ou de rejeter. Nous prîmes les devants et, chacun pour notre compte, maîtres de littérature, de grammaire, de philosophie, d'histoire, nous inaugurâmes, au cours des années 1901 et 1902, le nouvel entraînement. M. le directeur Georges Perrot a publié sur l'ensemble de ces essais un élégant rapport adressé au ministre de l'Instruction publique. Cet opuscule apporte la preuve irrécusable que l'École normale, dans la personne de ses maîtres, n'était nullement asservie à la tradition et que, si on lui eût fait confiance, elle eût su accomplir d'elle-même sur elle-même la transformation réclamée (1).

Chargé, pour ma part, de diriger les conférences de deuxième et de troisième année (mon collègue et ami, M. Rauh, conduisait celles de première, celles aussi de troisième année), j'instituai un cycle de leçons, les unes faites par les élèves, les autres que je développerais moi-même, sauf à les soumettre à l'épreuve d'une discussion contradictoire. Toutefois, il me parut bon, avant de donner la parole à mes jeunes collaborateurs, de désarmer par avance l'esprit critique ou railleur, si redoutable aux nouveautés, si complaisant, en dépit de sa libre allure, à l'indolence des habitudes. Et je risquai l'introduction suivante, dont j'ai gardé le canevas.

*
* *

« L'enseignement pédagogique, le mot même de pédagogie sont, en certains milieux, l'objet de singulières préventions. Depuis peu de temps seulement, ce préjugé défavorable — qui ne règne point, que je sache, dans les centres intellectuels et scientifiques de l'étranger — commence à s'affaiblir. Il ne faudrait pas qu'il persistât ici. L'École normale, par ses origines historiques, est appelée à fournir l'archétype de l'enseignement que devront distribuer des multitudes de maîtres dans notre pays. Dès lors, comment se désintéresserait-elle, sans encourir les plus graves reproches, des problèmes théoriques et pratiques que soulève l'art d'instruire et d'élever ? Vous, ses élèves, vous êtes avant tout de futurs éducateurs. Cette mission, on ne vous l'a pas imposée ; vous l'avez délibérément choisie. Il ne s'agit donc pour vous que d'être conséquents avec votre libre vocation.

« D'ailleurs nous n'avons pas l'alternative. Ce que les pouvoirs publics, ce que l'opinion attendent de nous est déterminé avec force dans la dernière partie de la lettre du ministre à M. Ribot, où il est dit que l'École normale doit devenir, en même temps qu'un établissement d'études scientifiques originales, *un haut Institut pédagogique*. Or les innovations formulées dans cette lettre n'ont rien d'une fantaisie gouvernementale destinée à ne durer qu'un jour. Elles ne font que condenser une consultation grandiose à laquelle s'est associée, soit directement devant la commission parlementaire, soit indirectement dans les journaux et les revues, l'élite de la nation. La Chambre des députés, en les consacrant par un ordre du jour, a voulu marquer l'accord du pouvoir politique, si l'on peut dire, avec le pouvoir intellectuel. — L'École normale n'a pas le droit de se dérober.

« Et pourquoi se déroberait-elle ? Le problème éducatif est digne de son effort, digne de ses méditations. Il est actuellement posé dans le monde entier. Il y a peu de jours, en Angleterre, le discours du Trône le signalait à l'attention du Parlement, comme l'un des plus indispensables à résoudre. Mais nulle part, — dans la mesure du moins où il concerne l'enseignement secondaire — il n'est plus pressant que chez nous. Et d'abord, parce que nous sommes une démocratie, une jeune démocratie. Or, la formation intellectuelle et morale d'une démocratie est le premier devoir imposé à un pays où chaque citoyen détient une part de la souveraineté. En second lieu, le gouvernement républicain a, dans l'ordre intellectuel, deux grandes choses à son actif : il a créé l'enseignement primaire laïque ; il a créé les Universités autonomes et par là régénéré l'enseignement supérieur. Mais entre les deux est demeuré incertain, hésitant, attardé, l'enseignement secondaire, sollicité par deux attractions contraires, l'une dans le sens du formalisme traditionnel, l'autre dans le sens du progrès moderne, sans qu'il ait pu jusqu'ici s'arrêter à autre chose qu'à de flottants compromis. Des innovations successives, conçues sans dessein d'ensemble,

1 GEORGES PERROT. *Rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique*. 1902.

ont plutôt accru le malaise, devenu un véritable péril. Enfin voici qu'un plan de réforme entière a été tracé, celui-là même auquel la Chambre a donné son adhésion, plan à mon sens très heureux, qui, s'il est loyalement appliqué, aura facilité la solution de cette difficulté antinomique : sans sacrifier la culture classique, adapter l'instruction générale aux exigences de la vie contemporaine. Et il n'y a nulle exagération à prétendre que, s'il est suivi exactement, l'adoption d'un tel projet sera un événement aussi décisif dans l'histoire de la République que l'a été la création ou la rénovation des deux autres ordres d'enseignement.

« Mais, pour cela, il faut que le corps enseignant renonce à ses partis pris contre les nouveautés; il faut qu'il se prête, sans bouderie, de bonne humeur, à la grande expérience qu'on lui demande. Et il faut que l'École normale, dans sa modeste sphère, donne l'exemple; qu'elle ne tienne pas pour une déchéance, mais bien plutôt pour un titre d'honneur, d'orienter l'enseignement secondaire selon les directions que commande l'esprit de notre temps.

« En quoi serait-ce pour elle déchoir? Elle ne cesserait en rien pour cela de cultiver les études originales et désintéressées. Seulement ses élèves feraient une part, une large part, dans leurs méditations et dans leurs lectures, à la question de savoir dans quel ordre, dans quel esprit, selon quelles méthodes, les résultats de ces études peuvent et doivent être transmis aux générations qu'ils seront à leur tour invités à conduire. Comment serait-ce pour eux déroger de porter leur curiosité critique sur ces grands sujets éducatifs, qui ont retenu longtemps l'attention des plus profonds penseurs, d'examiner attentivement ce qu'en ont écrit un Platon, un Locke, un Rousseau, un Kant, un Herbert Spencer, et je ne me place pour l'instant qu'au point de vue théorique? J'ajoute que cette part prélevée sur vos méditations par les sujets pédagogiques vous détournera de vous considérer comme vivant une vie intellectuelle isolée, secrète, analogue à celle que menaient, dans les intermondes, les égoïstes dieux d'Épicure; elle vous replacera dans la réalité, dans la vie. A ce point de vue même, elle vous sera un agrément, par l'heureuse diversion qu'elle apportera à vos travaux purement spéculatifs.

« N'est-ce pas, quand on y songe, un défi au bon sens qu'il puisse sembler étrange de rappeler l'École normale à sa destination originelle, qui est de former des professeurs ; qu'en cette école, il vous soit parlé de tout, sauf de vous préparer à devenir professeurs? Or, précisément, vous serez, en grande majorité, des professeurs de l'enseignement secondaire. Ceux d'entre vous qui entreront dans les Facultés, passeront, pour la plupart, un certain nombre d'années dans les lycées. Même dans les Universités, professeurs et maîtres de Conférences sont incessamment en contact avec l'enseignement secondaire, puisqu'ils ont à préparer de nombreux candidats aux licences et aux agrégations, c'est-à-dire aux examens qui qualifient pour cet enseignement. Selon toute vraisemblance, ce contact se fera de plus en plus étroit. N'était-il point, par exemple, question, dans une récente séance de la Société de philosophie, de confier ici où là à des professeurs de Facultés des inspections régionales dans nos lycées et nos collèges? Pour qu'une telle proposition — très digne d'être considérée — pût prévaloir un jour, encore faudrait-il que ces inspecteurs occasionnels eussent la compétence requise. Et cette compétence, comment la posséderaient-ils, s'ils n'avaient, relativement à l'enseignement secondaire, que leurs souvenirs d'écoliers?

« Il est un dernier ordre de considérations sur lequel je ne puis ne pas m'arrêter. Vous savez quelles controverses, à l'heure présente, provoque l'abrogation prochaine de la loi Falloux. Et, comme chacun doit avouer son drapeau, je tiens à déclarer que je suis de cette loi l'adversaire déterminé. La liberté d'enseignement est à mes yeux une pseudo-liberté, dont les partisans sont, pour la plupart, les détracteurs séculaires de la liberté d'examen. Parler de « monopole universitaire » est, d'autre part, une expression aussi vicieuse que malsonnante. L'instruction des citoyens n'est pas affaire de négoce; d'une telle affaire, l'État serait le mauvais marchand, à en juger par ce que coûte finalement à son budget la gestion de ses lycées. A mon avis, l'éducation collective, l'enseignement collectif, sont, comme pensait Platon, des fonctions de la Cité. — On dit : l'enfant appartient au père de famille. L'examen le plus superficiel de nos lois civiles prouverait le contraire. Au vrai, l'enfant s'appartient à lui-même. Et l'Etat a le devoir de veiller à ce que les collectivités investies du droit d'enseigner — collectivités, notons-le bien, qui doivent à l'organisation sociale et politique leur autorité, que dis-je? leur existence — se proposent le développement intégral de la personnalité de l'enfant, l'élargissement complet de son esprit, le libre épanouissement de sa raison, la pleine possession de ses facultés critiques, et cela en l'inondant de la lumière scientifique et philosophique, en lui inculquant, par-dessus toutes choses, l'amour passionné du vrai. Si l'Université, institution ouverte, chez qui tout se passe au grand jour, dont l'indépendance, la pure passion pour la recherche, sont les caractères traditionnels, paraît à l'Etat démocratique mériter cette délégation de sa prérogative, c'est un point dont il appartient à celui-ci de décider.

« Je le sais, la question est très débattue et il vous est permis d'avoir sur ce sujet des convictions diamétralement opposées aux miennes. Il n'en reste pas moins un fait : c'est qu'une série de mesures législatives arrêtées par l'État républicain, d'autres encore dont la mise en vigueur est imminente, vont dans le sens d'un rappel total de la loi Falloux et que la conséquence finale en sera l'extension du crédit fait par la Nation à l'Université. Or c'est là un honneur qui entraîne sa contre-partie. Il serait trop commode d'avoir les bénéfices sans les charges ! La contre-partie, pour l'Université enseignante, doit être un redoublement de foi active dans son œuvre. Sous le régime de la concurrence, elle eût pu se relâcher, c'eût été à ses risques et périls. Étant donnée la condition nouvelle qui va sans doute lui être faite, un indolent dédain, prétexte aux défaillances, serait un manque de probité. Nulle excuse, non pas même celle de la recherche personnelle et de l'attachement à la science pure, ne rendrait pardonnable, en aucun de ses membres, la disposition à déserter sa mission qui est d'instruire une démocratie. »

*
* *

Ce préambule reçut un bon accueil et, sans plus de délais, notre programme fut exécuté. Programme théorique, sans doute, et c'était le seul qu'en des conférences générales il nous appartînt de remplir. Il ne tenait qu'au pouvoir central de lui assurer une contre-partie pratique, par un stage plus ou moins prolongé dans les classes de nos lycées. Ce complément, d'ailleurs, nous l'appelions de tous nos vœux.

Nos quatre élèves de la section de philosophie se tirèrent à leur honneur de cette épreuve. Ils parlèrent pédagogie, furent écoutés, soutinrent le feu de la discussion. Ils parlèrent en philosophes, certes, mais aussi en très prochains éducateurs.

Puis ce fut à leur maître de payer de sa personne.

C'est ainsi que je me trouvai conduit à donner trois leçons sur un problème qui m'a dès longtemps préoccupé et qui me paraît de plus en plus, à mesure que s'éloignent les aimables années où j'enseignai dans la chère maison, dominer notre enseignement public : comment et dans quel esprit le professeur d'État doit-il, devant ses élèves, s'exprimer sur le fait religieux ?

Un tel sujet présentait, il y a cinq ans, un intérêt déjà très vif. On peut dire qu'aujourd'hui, les difficultés soulevées par la rupture du Concordat lui prêtent une saisissante actualité. Traité d'un point de vue qui ne pouvait être que spéculatif, il m'a permis cependant des conclusions pratiques très simples, toujours valables, que ne peuvent affaiblir les prétentions des partis extrêmes et ces conclusions tiennent en trois mots : tolérance, pensée libre et respect. Un enseignement docile à ce triple devoir peut aborder toutes les questions, faire front à toutes les critiques ; suspect peut-être aux exaltés, aux défiants, aux lanceurs d'anathèmes, il sera universitairement impeccable et socialement correct.

Après avoir plaidé, pour mon compte, la cause de la modération et de l'indépendance en matière religieuse, j'ai tenu à me placer sous un grand patronage. C'est ainsi qu'après avoir, par manière de délassement, reproduit un article de polémique souriante que motiva certain discours de Jules Simon exigeant de nous, philosophes, dans nos leçons doctrinales, plus de timidité qu'il ne convenait, j'ai appelé le plus tolérant des penseurs au secours de la tolérance. Il m'a donc semblé qu'une étude sur la philosophie religieuse et éducative de l'auteur de l'*Essai sur l'Entendement humain*, étude suspendue elle-même à l'exposé des idées directrices de ce célèbre écrit, ne serait nullement dépaysée dans le présent volume. Il y a eu des métaphysiciens supérieurs à Locke ; il y a eu de plus profonds psychologues ; il y a eu des écrivains politiques plus originaux. Y a-t il eu de plus exacts observateurs de la nature humaine ; de plus sagaces analystes de notre avoir intellectuel et moral ; de plus judicieux conseillers de l'action ; des guides plus entendus à faire prédominer le goût de la mesure et, par la mesure, l'amour de la concorde? Il est permis d'en douter. Une part de sa vie fut dépensée à combattre et à vaincre le despotisme ; une part à déterminer l'origine de nos connaissances ; une dernière part à mener, comme écrivain, l'apostolat de la paix civile et de la liberté.

L'autorité d'un pareil maître ne saurait vieillir. Dans les périodes troublées où des conflits se rouvrent, qui ont eu, de temps immémorial, le don d'affoler les esprits et de déchaîner les pires colères, il y a toujours profit à réentendre le sage Locke. La démocratie française, qui a connu tant de tourmentes, a maintenant acquis l'art de garder son sang-froid. Si cependant elle était jamais tentée de le perdre et si, devant les prétentions toujours refoulées et toujours renaissantes de la théocratie, elle inclinait à se départir d'une magnanimité qui n'est, en dernière analyse, qu'une forme supérieure de l'esprit de justice, qu'elle se remette, ne fût-ce qu'une heure, à l'école du prudent Anglais.

Georges Lyon.



L'INSTITUT MILNER [1]

La main avait laissé sur le papier une empreinte ferme et franche, l'empreinte du baiser était douce; l'écriture était sans prétention, le style simple et plein de naturel. La voix, au phonographe, me sembla un peu nasillarde, mais l'employé m'assura que cela tenait à l'instrument et je ne me lassai pas de lui entendre dire, avec ces inflexions tendres et fortes qui donnent un si puissant relief à la langue anglaise, une phrase que je traduis ainsi : « Monsieur, je ne vous ai jamais vu, mais puisque vous répondez à mon idéal, je vous connais depuis longtemps. Je souhaite que vous en disiez autant de moi. » « Mais oui, mais oui, m'écriai-je, c'est absolument ce que je pense de vous » ! tandis que le phonographe continuait : « S'il en est ainsi, il me sera très agréable de vous rencontrer et d'unir ma destinée à la vôtre ? »

— Où est-elle ? fis-je en m'élançant vers M. Steeg, où est-elle ? Je veux la voir et la voir tout de suite, vous m'entendez ; tout de suite ! criai-je menaçant, je le veux, je l'exige ! Et n'allez pas me raconter que je dois attendre 24 ou 48 heures, d'après les calculs du docteur Milner, je m'en moque !

— Calmez-vous 128.637, calmez-vous ! On va voir d'abord si le 203.005 consent à la présentation, et il alla téléphoner au service central.

En vérité, je ne me reconnais plus, moi si patient d'habitude, moi qui étais venu à l'Institut en sceptique et m'étais inscrit sur le registre par blague, voilà que je prenais les choses terriblement au sérieux. Je me fâchais, je m'emportais, une fièvre étrange m'agitait, tandis que j'attendais la réponse du 203.005. Enfin une sonnerie électrique se fit entendre, la demoiselle acceptait la présentation.

— Mais, ajouta le terrible M. Steeg, il vous faut maintenant l'autorisation du professeur Milner. On va lui envoyer vos deux fiches, il les étudiera et décidera en dernier ressort !

— Au diable ! votre docteur Milner. En fait-il des histoires pour vous marier ; mais c'est pire que les formalités idiotes du vieux monde !

— Je vous ferai simplement remarquer, Monsieur, fit mon guide d'un air pincé, qu'il y a à peine quatre heures que vous êtes entré à l'Institut et que, dans toute une vie, un homme de l'ancien monde n'arrive pas à connaître sa femme comme vous connaissez déjà la vôtre.

— Sans l'avoir vue !

— Vous allez la voir, j'entends la sonnerie du docteur autorisant la présentation ; venez.

Je m'imaginais sottement que mon accompagnateur allait m'introduire dans le grand hall où j'entendais force musique, et que, dans un concert, un spectacle ou un bal, je serais présenté à la demoiselle, comme cela se fait chez nous. Quelle erreur ! Le jardin qui se trouvait sous le hall, avec ses pistes sportives et ses multiples divertissements, était réservé aux fiancés et à leurs familles, ils y restaient jusqu'à ce qu'ils fussent mariés. Tout autour se trouvaient des salons de conversation ou de lecture, des salles de réunion, des restaurants et des bars.

M. Steeg m'invita à prendre une boisson glacée que je ne refusai pas, commençant à être incommodé par des bouffées de chaleur qui me montaient au visage.

— Allons, me dit-il en souriant, du courage, vous voici arrivé à la dernière épreuve avec une rapidité qui constitue un véritable record ; nous comptons d'habitude un minimum de huit jours. Dix dollars à l'électricien de service et vous pourrez entrer dans la chambre de présentation. Ce sont du reste les dix derniers dollars que vous aurez à verser, ils complètent les cent dollars que nous exigeons, et à partir de maintenant toute rémunération est laissée à votre agrément.

— Et qu'importe, m'écriai-je, quand il m'en coûterait encore cent dollars, je veux la voir !

— Entrez !

Figurez-vous une grande pièce rectangulaire, séparée en deux par une toile métallique, cachée de chaque côté par des stores. Les deux sujets sont introduits chacun d'un côté. On fait l'obscurité complète, les stores se relèvent et alors, grâce à des jeux de lumière savamment combinés, à tour de rôle, l'un ou l'autre apparaît très éclairé, tandis que son partenaire resté dans l'ombre peut l'étudier, sans que l'impression agréable ou désagréable qu'il en ressent soit perceptible. Si tous deux sont satisfaits de cette première entrevue, — c'est bien le mot, — ils sont autorisés à se parler, mais dans l'obscurité, à haute voix et à travers la toile métallique ! L'appariteur leur rappelle qu'ils ne doivent révéler, ni leur nom, ni leur adresse, ni dire quoi que ce soit de contraire à la morale et aux bonnes mœurs. Lui-même engage la conversation qui se poursuit aussi longtemps que les clients le désirent.

Comment pourrais-je traduire le saisissement, le ravissement que j'éprouvai, lorsque je vis, dans la nuit qui m'enveloppait, l'apparition radieuse et quasi-irréelle du 203.005. Elle était bien telle que je me l'étais imaginée. Élégante, sans sacrifier au mauvais goût américain, assise sur un rocking, elle se balançait en souriant à la lumière qui l'inondait. Sa grâce svelte et souple, sa beauté de blonde énergique aux yeux noirs, réalisaient si complètement la conception que j'avais de l'épouse désirable,

(1) Voir la *Revue Bleue* du 20 avril 1907.

que je crus sérieusement être le jouet d'une hallucination.

Je me frottai les yeux, l'apparition s'évanouit, et à mon tour j'étais inondé de lumière. La surprise, la joie, devaient donner à ma personne émerveillée une expression légèrement ahurie : elle fit néanmoins bonne impression. Lorsqu'il me fut donné de voir réapparaître celle vers qui mes bras se tendaient, elle était debout plus près de la toile métallique et semblait soucieuse, troublée, émue ! Oui, elle était émue, mais, non certes, autant que moi. Que n'aurais-je donné pour être hors de cette cage, loin de l'Institut et pour pouvoir lui dire de tout près, les mille et mille tendresses, mises en réserves depuis si longtemps au fond de mon cœur, en songeant à cet instant où se réalisait mon rêve. Mais n'était-ce pas un rêve que cette succession précipitée d'événements à peine croyables, rapprochant providentiellement deux êtres nés l'un pour l'autre ?

— Allons, gentleman, fit l'appariteur, quand l'obscurité nous eut à nouveau enveloppés, dites à mademoiselle que vous auriez plaisir à l'avoir pour fiancée ; et vous, mademoiselle, dites à ce gentleman qu'il vous plairait d'être sa fiancée.

Non, rien, rien ne peut donner une idée du charme délicieux, du charme surnaturel qu'eut pour nous cette première conversation dans l'obscurité, à travers une toile métallique. C'est le sincère épanchement tendre et mystérieux de deux cœurs attirés l'un vers l'autre, c'est l'amour dans sa manifestation la plus pure et la plus sublime ! Nous n'avions rien à nous demander, nous savions l'un et l'autre quelles étaient nos différentes manières de voir et nous connaissions dans leurs détails nos moindres projets ; la conversation ne s'en continuait pas moins sans arrêt, sans gêne, comme entre vieux camarades de vingt ans qui se retrouvent et n'ont rien de caché l'un pour l'autre.

Je ne songeais plus, ni à la mission que m'avait confiée mon directeur, ni à mes interviews, ni à l'Amérique, ni à l'Institut Milner, ni à quelque autre chose que ce fût. Je ne pensais qu'à l'être adorable qui était là près de moi. Il n'y avait pas à s'y tromper, c'était bien l'amour dans toute sa force ; l'amour indiscutable; et le plus merveilleux, c'est qu'à n'en pas douter ce sentiment était partagé par celle qui en était l'objet !

Nos deux cœurs communiaient en un même amour et nos âmes s'unissaient par de mystiques fiançailles ! Instant divin, que, moi, si pressé tout à l'heure, j'aurais voulu prolonger indéfiniment et auquel malencontreusement l'appariteur vint mettre fin en nous annonçant que la séance était terminée.

Je sortis de la chambre de présentation comme un fou, je me précipitai vers M. Steeg, et le saisissant fortement par le bras.

— Jurez-moi, lui criai-je, qu'en tout ceci, il n'y a ni sortilège, ni mystification, que le breuvage glacé que vous m'avez fait boire n'a pas produit en moi ces hallucinations enivrantes ? que je ne rêve pas ? que tout ce que j'ai vu est bien réel, que je pourrai la revoir ?

Il se contenta de hausser les épaules en souriant.

— Vous la reverrez quand vous voudrez, mais pas avant quarante-huit heures.

— J'attendrai !

— Vous comprendrez que le docteur exige absolument ce délai pour éviter toute surprise et tout emballement, qui pourraient plus tard vous causer des regrets. Pendant ces quarante-huit heures, vous allez reprendre votre existence ordinaire, vous à Denver, votre fiancée dans la ville qu'elle habite. Si après ce court laps de temps vous êtes tous deux dans les mêmes dispositions d'esprit, vous vous retrouverez dans la salle des fêtes.

— Je pourrai la prendre par la main ? la serrer dans mes bras ? lui parler bas et lui dire ce que je voudrai ?

— Mais sans doute. Allons, soyez calme, réfléchissez bien, et si vous revenez dans deux jours, amenez des parents ou des amis qui puissent servir de témoins. Au revoir, monsieur !

*
* *

J'étais dans le parc, je marchais devant moi sans savoir où j'allais. Il m'était absolument impossible de fixer mon attention sur une idée qui ne me reportait vers elle. Sans cesse, je la revoyais près de moi, nous nous parlions encore. Je lui répétais que je l'aimais; et dans l'impossibilité où j'étais de la nommer par son nom, ce qui était pour moi un cruel supplice, je lui prodiguais les noms les plus doux, et prononçais avec transport le nombre : 203.005 ! Si fort que les gens me rencontrant devaient me prendre pour un toqué qui réclamait obstinément le même numéro à un téléphone imaginaire.

J'oubliais les heures des repas et les heures du sommeil, j'oubliais ma correspondance et le train que je devais prendre. Mon devoir professionnel me semblait négligeable. Peu m'importait d'être remercié par le patron, de briser mon avenir : je l'aimais ! Comment ai-je vécu pendant ces deux jours, je me le demande encore. Tout ce que je sais, c'est qu'à l'heure dite, je me présentai au « Love institute », accompagné de notre aimable consul, M. Philémon et de son secrétaire. M. Steeg me conduisit à la salle des fêtes où déjà nombre de personnes étaient assemblées.

— Cherchez votre fiancée, me dit-il en souriant, et surtout ne vous trompez pas, car vous seriez exposé à payer des dommages et intérêts.

— N'ayez crainte !

M. Philémon et son secrétaire restèrent avec M. Steeg, et je fis le tour du jardin aux attractions multiples qui occupe la partie centrale du hall. Je me glissais parmi les groupes de spectateurs, j'inspectais les personnes assises dans les allées, je suivais les évolutions des joueuses de tennis ou de golf, fouillais les kiosques, me disant qu'elle, sans doute, se livrait aux mêmes investigations avec une semblable impatience ! Après plusieurs tours, je m'avisai que peut-être tous deux nous marchions dans le même sens, et qu'en continuant ainsi nous ne nous rencontrerions jamais. Je revins sur mes pas, et bien m'en prit, au bout de quelques minutes, nous nous trouvions face à face !

— 203.005 ! m'écriai-je !

— Appelez-moi Mary, me dit-elle, gentiment.

— Mary, ô, ma chère Mary, murmurai-je en couvrant de baisers la main qu'elle me tendait.

— Et comment dois je vous nommer vous, Monsieur 128.637.

— Jean !

— Oh ! Jean, c'est très joli, Jean : j'aime beaucoup ; et elle serra fortement ma main entre les siennes.

Mon adorable fiancée me parut encore plus belle, mais un peu pâle et je m'inquiétai de sa santé.

— Ah ! ces deux jours ! fit-elle, en poussant un profond soupir, quel supplice !

— Oui, mais à présent c'est fini, nous ne nous quitterons plus.

— Oh ! non, plus jamais !

Nous nous retirâmes dans un salon de conversation pour nous communiquer toutes les tendresses que nous avions projeté de nous dire et dont nos cœurs débordaient. Mary me confia que ç'avait toujours été son rêve d'épouser un Français, et je lui avouai que, trouvant insupportables nos poupées parisiennes ou les prétentieuses et sottes émancipées de notre bourgeoisie, j'avais toujours eu un faible pour la femme américaine; et il fut décidé que nous hâterions le plus possible la conclusion de notre mariage.

M. Steeg aussitôt prévenu nous fit passer dans un salon où se trouvaient réunis les parents et les amis de ma fiancée, ainsi que M. Philémon et son secrétaire, mes témoins.

Les présentations furent assez rapidement faites et mon aimable guide me dit en souriant.

— Eh ! bien, maintenant, on va vous marier.

— Tout de suite ?

— Tout de suite.

— Et il n'y a pas quelques dollars à verser ?

— Pas un seul.

— C'est admirable !

— Seulement, avant de passer dans l'office du mariage où à peu près toutes les formalités exigées par les différents pays peuvent être remplies, monsieur et vous aussi, mademoiselle, veuillez écrire rapidement sur ce registre la déclaration suivante : « Je soussigné déclare prendre librement aujour- « d'hui pour femme ou pour mari, mademoiselle ou « monsieur... (ici les noms) que j'aime et que je « désire aimer le plus longtemps possible ». Signez et datez. Allons, dépêchons !

Je ne pus m'empêcher de faire remarquer à l'honorable M. Steeg, que c'était lui maintenant qui me pressait et me rappelait un peu trop que le temps est de l'argent !

— Non, répliqua-t-il, le temps est de l'amour !

J'avoue que cette réponse, faite par un Américain pur sang, m'interloqua. Vous voyez bien qu'il y a, comme je le disais en commençant, quelque chose de changé dans les mœurs de l'Union ?

Mon guide m'avait prévenu que des pasteurs de toutes les religions étaient attachés à l'établissement et que nous n'avions qu'à choisir. Les différentes cérémonies furent très vivement expédiées, et nous nous retrouvâmes bientôt, ma femme et moi, dans une salle de lunch, entourés des parents et des amis nous adressant leurs sincères félicitations.



A ce moment, je pensai au docteur Milner. Je me rappelai avec quel scepticisme blagueur j'étais entré dans cette maison, quelles suppositions malveillantes et odieuses j'avais faites. J'en avais de profonds remords et demandai à M. Steeg la permission d'aller lui présenter mes excuses. Peut-être aussi, une arrière-pensée me venait-elle, et croyais-je que tout ce qui se passait autour de moi n'était qu'un songe, et que le docteur en me revoyant me délivrerait de la suggestion qu'il m'avait imposée. Je retrouvai le grand vieillard assis à la même place dans son cabinet de travail. Il fit exécuter un quart de tour à son fauteuil, et avant que j'eusse ouvert la bouche :

— Eh bien, monsieur le journaliste, êtes-vous convaincu ?

— Ah ! docteur, balbutiai-je, que de remerciements !

— Non, fit-il, c'est moi qui vous remercie, car vous confirmez d'une façon éclatante l'excellence de ma méthode.

Et il exécuta un quart de tour pour se remettre au travail.

Avant de nous séparer dans le grand hall d'entrée, M. Steeg nous conduisit dans les différents offices

d'assurances. Assurances sur la vie et sur l'amour, assurances contre les accidents, les maladies et le divorce, assurance sur la maternité avec prime progressive à la naissance de chaque enfant; nous nous inscrivîmes à toutes. Il nous fit passer par les salles de consultations, où des hommes et des femmes éprouvés donnent à ceux qui viennent les demander les conseils utiles au bonheur conjugal, puis nous déposâmes nos fiches aux archives après en avoir pris copie.

Ne sachant comment remercier l'excellent homme qui m'avait servi de guide, je l'embrassai avec un attendrissement bête en lui affirmant que je n'oublierais jamais ce qu'il avait fait pour moi. Il m'assura que la commission qu'il toucherait sur toutes les opérations accomplies par moi à l'Institut le récompenserait amplement; et en nous souhaitant bon voyage, il nous laissa tous deux descendre le grand perron, bras dessus, bras dessous.

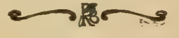
*
* *

Chose curieuse, nous éprouvions grand plaisir à nous tenir ainsi par le bras, mais nous n'étions pas du tout tourmentés par cette frénésie de l' « enfin seuls » qui torture chez nous les jeunes mariés. Il ne nous déplaisait pas du tout de nous mêler à l'agitation générale. Au contraire, appuyés l'un sur l'autre, nous nous avancions fièrement dans la vie, sûrs de notre amour et persuadés qu'il était de force à vaincre toutes les adversités.

Depuis ce jour, il ne s'est pas démenti une minute, et nous avons déjà touché deux primes de naissance.

Comment après cela ne souhaiterai-je pas pour mon pays la prompte organisation de l'Institut Milner projeté dans les environs de Paris; n'est-ce pas l'indispensable préparation à cette loi d'amour dont on parle tant, mais qu'il est impossible d'appliquer? Allez, je ne crains pas de le répéter, l'homme qui a pénétré avec tant de perspicacité les arcanes du cœur humain, l'homme qui a si bien calculé les moindres mouvements de l'âme et les effets de la suggestion automatique, s'il est un grand industriel, est, avant tout, un homme de génie, et l'humanité tout entière doit lui être reconnaissante de ce qu'il a fait pour elle.

JEAN JULLIEN.



LORD CROMER

L'homme et l'œuvre.

L'opinion britannique se plaît parfois à dresser un parallèle historique entre l'Empire anglo-saxon et celui de la Rome antique. Journalistes et politiques, pamphlétaires et sociologues s'efforcent de retrouver sur les bords de la Tamise l'aristocratie héréditaire et la fierté civique, les épopées triomphales et les aptitudes administratives, qui caractérisèrent la société conquérante, dont la capitale s'éleva sur les rives du Tibre. Il est certain que Londres et Rome, les deux cités impériales, ont eu leurs proconsuls. Mais si l'on esquisse la psychologie des gentilshommes anglais, qui, comme leurs prédécesseurs latins, furent à la fois soldats et administrateurs, diplomates et magistrats, on s'aperçoit bien vite que, en dépit des parallèles faciles, on retrouve, derrière des ressemblances apparentes, l'originalité profonde, qui caractérise le tempérament et la société britanniques.

L'œuvre des proconsuls anglais est avant tout économique : après avoir rétabli la paix, rempli les caisses et révisé les rouages administratifs, ils savent construire les routes et les ponts, découvrir et exploiter les richesses. Le programme de cette exploitation ne prétend ni à la logique du système, ni à l'originalité des inventions. L'héritier du légionnaire romain n'appliquera point partout la même méthode; il étudiera les caractères du pays; il tiendra compte de ses besoins; il variera, à l'infini, le plan de son organisation administrative. Sans scrupules, le proconsul anglais profitera des idées de ses prédécesseurs français, fouillera leurs archives, reprendra leurs projets, continuera leurs travaux. Seules, la tenacité des efforts, la persévérance dans les œuvres commencées donneront à l'œuvre des fonctionnaires de l'Empire anglo-saxon une originalité propre. Une politique indigène toute particulière achève de caractériser leurs personnalités. Elle se distingue par un mélange, — contradictoire en apparence, — de libéralisme et d'autorité, de tolérance et de mépris, de bonté et de dureté. Jamais un proconsul anglais ne traitera les vaincus, quelle que soit la couleur de leur peau, avec la brutalité qui caractérisait le Romain ou plus tard l'Espagnol. Il a soin de leur hygiène et de leur prospérité. Il diminue les impôts et réprime les vexations. Il surveille les salaires et reconstruit les villages. Mais si les indigènes tentent de secouer le joug, il ne recule, pour faire respecter sa loi, devant aucun châtiment, aucun exemple, quelques terribles qu'ils soient. Le mandataire de l'Empire anglais assure aux vaincus le bénéfice de

certaines des libertés, qui constituent le patrimoine de sa race : ils pourront fonder des journaux, tenir des réunions Mais s'ils ne sont point de race européenne, le cadre de leurs ambitions politiques et de leurs carrières administratives sera très strictement réduit et limité. Ils devront se contenter de voir leurs coutumes et leurs traditions, leurs églises et leur hiérarchie sociale scrupuleusement respectées. Ils ne sauraient exiger plus du proconsul qui, isolé dans sa villa anglaise, fidèle aux moindres détails de sa race, à son club et à sa chapelle, à son tennis et à son polo, témoigne, par sa résistance à l'action du milieu, par son indifférence pour les formes de la vie locale, qu'il appartient vraiment à la race impériale, certaine de sa supériorité et consciente de sa mission.

*
* *

Lord Cromer est un des types les plus parfaits de ces héritiers, singulièrement lointains, du proconsul romain. En trente années, il a transformé l'Égypte. Et son œuvre économique a été beaucoup plus caractérisée par la persévérance dans les efforts, que par l'originalité dans les idées. Dans toutes les voies où il s'est engagé, les premiers jalons avaient été posés par des Français. Le système financier, la *Caisse de la Dette*, les trois commissions chargées d'exploiter, pour les créanciers, les terres domaniales du Delta, les propriétés khédiviales de la Haute-Égypte (*Daïrah Sanieh*), le port d'Alexandrie, les voies ferrées et télégraphiques, ont été créés par des Français en 1877-78. La substitution de l'irrigation à l'inondation fut commencée par des ingénieurs de notre race, appelés par Mohammed-Ali ; et dès 1837 Mouguel travaillait au barrage du Nil, à la naissance du Delta, terminé de 1885 à 1890 sur l'ordre de Lord Cromer. Les deux grandes industries, dont il devait favoriser le développement, sont d'origine française. Le coton fut importé des Indes par Mohammed-Ali, sur le conseil de nos compatriotes, en 1821. La fabrication du sucre fut organisée, en 1874, dans les domaines de *Daïrah Sanieh*, pour Ismaïl par des ingénieurs et des contremaîtres français. La première raffinerie fut fondée par l'un des nôtres en 1879, et les deux premières Sociétés anonymes, créées en 1892 et 1893, aujourd'hui fondues en une seule, depuis 1897, *Société générale des sucreries et raffineries d'Égypte*, sont dues à l'initiative de nos capitaux. Lord Cromer n'a point eu à découvrir une méthode et des ressources nouvelles ; il s'est borné à reprendre des idées, qui ne lui appartenaient pas, et à mettre à leur service sa capacité administrative et son énergique ténacité de proconsul anglais. L'action de ces qualités traditionnelles a suffi pour transformer l'Égypte. Lord Cromer a voulu que cette prospérité exerçât ses répercussions bienfaisantes, jusque dans les villages Fellahs. Et nous aurons à préciser la part que prirent les indigènes dans cette expansion économique. Lord Cromer réduisit les impôts, réprima les vexations, respecta les coutumes ; mais, d'autre part, il limita l'avancement des fonctionnaires autochtones avec une rigueur inconnue au temps de l'influence française ; il organisa, dans tous les cadres administratifs, le contrôle d'une minorité d'agents anglais, soigneusement recrutés et largement payés ; il nia longtemps l'existence d'un nationalisme égyptien, et lorsque des incidents récents démontrèrent l'inexactitude de cette dédaigneuse affirmation, le dernier acte de Lord Cromer fut de dresser le plan d'un organisme nouveau, qui grouperait tous les éléments de race européenne contre les revendications indigènes. Il a incarné, dans son œuvre, tous les caractères psychologiques de la nouvelle dynastie de proconsuls impériaux, que l'Angleterre contemporaine a donnés au monde.

Il est né le 26 février 1841 à Cromer Hall, dans le Comté de Norfolk, cette province en bordure de la mer du Nord, à laquelle appartenait la famille de sa mère, fille du vice-amiral William Windham. Il était le neuvième fils de M. Henry Baring, qui, pendant quelque temps, représenta au Parlement la ville de Northampton. Par son père, le jeune Evelyn Baring est d'origine allemande. Et il n'est pas sans intérêt de remarquer que Lord Cromer n'est pas le seul des pionniers de l'Impérialisme anglais qui ait subi, plus ou moins, l'influence des souvenirs d'outre-Rhin. Son disciple préféré, Lord Milner, descend, plus directement encore, d'une souche, plantée sur le sol germain. Cecil Rhodes a voulu rappeler le souvenir de ses admirations, en réservant un certain nombre de ses bourses pour l'université d'Oxford à des étudiants allemands. Il y a plus, dans ces événements, qu'une simple concordance. Ils révèlent l'influence profonde qu'ont exercée ces idées d'outre-Rhin sur la formation de l'Impérialisme britannique.

Le fondateur de cette famille de Baring, qui, après deux siècles d'efforts, devait s'élever jusqu'aux premiers rangs de l'aristocratie anglaise, John Baring, était le fils du pasteur Franz Baring, un ministre luthérien des environs de Brême. En 1697, il vint en Angleterre et s'établit à Larkbeer, dans le Devonshire. Il y fonda un petit commerce de draperies. Un fils lui naquit en 1740 : il devait être l'auteur de la prospérité familiale. De bonne heure, il quitte la presqu'île celtique, isolée loin du mouvement industriel qui bouleverse l'Angleterre, et se fixe à Londres. Il acquiert dans les affaires une telle fortune et une telle réputation, que les portes de

l'aristocratie s'ouvrent devant le descendant des immigrés allemands et du drapier de Larkbeer : il est fait baron en 1793. La première étape était franchie : elle ne devait pas être la dernière. Grâce à leurs succès financiers et commerciaux, administratifs et politiques, les Baring, au cours du XIXe siècle, détinrent le record des inscriptions sur la liste des pairs de l'Empire Britannique. En moins de soixante ans, quatre des leurs reçoivent des mains du Souverain la plus précieuse des chartes, aux yeux de l'opinion anglaise. En 1835, Alexandre Baring, second fils du premier Baron, reçoit le titre de Lord Ashburton. En 1866, Thomas Baring, petit-fils de sir Francis, est fait Lord Northbrook. En 1886 un autre petit-fils, Édouard-Charles Baring, est promu à la dignité de Lord Revelstoke. En 1892, enfin, son frère cadet, l'arrière-petit-fils de l'immigré allemand, Evelyn Baring, est créé Lord Cromer. Les descendants du petit pasteur luthérien, de la banlieue de Brême, faisaient désormais partie intégrante de l'aristocratie anglaise, de l'oligarchie impériale.

Le jeune Evelyn connut le sort réservé aux cadets des grandes familles. En 1858, il sort de Woolwich et entre dans l'artillerie. Mais il ne reste pas longtemps confiné dans le rôle modeste et ingrat d'un officier de corps de troupes. Dès 1861, il passe dans l'état-major et est attaché, comme aide de camp, à sir Henry Storks, le dernier haut-commissaire anglais des îles Ioniennes : il commence, à vingt ans, son apprentissage de futur proconsul. Le contact avec les réalités politiques constitue, pour ces dignitaires de l'Empire, une méthode éducative plus efficace que la recherche des diplômes universitaires ou la fréquentation des couloirs parlementaires. Evelyn Baring revient en Angleterre pour suivre les cours de l'École d'état-major; mais il ne perd pas de vue les questions coloniales, et en 1865, il est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, auprès de la Commission d'enquête sur les troubles de la Jamaïque. Sans partager les scrupules des pacifistes radicaux, il apprend de Eyre, le gouverneur poursuivi, la vraie manière de réprimer les émeutes. Promu capitaine en 1870, — il avait vingt-huit ans, — il obtient de son parent lord Northbrook, élevé à la dignité de vice-roi des Indes, de l'accompagner comme secrétaire particulier (1872-1876). Les quatre années pendant lesquelles le capitaine Evelyn Baring est associé, de près, à la direction de cet immense Empire, devaient exercer sur son esprit et sur sa vie une influence capitale. Il est en contacts quotidiens avec l'*Indian civil service*, l'élite des administrateurs coloniaux : il se pénètre de leurs leçons et étudie leur méthode. Et quand en 1877 il reçoit, avec les galons de commandant, le titre de Membre britannique de la *Commission de la Dette Égyptienne*, le major Evelyn Baring était déjà désigné pour les fonctions qu'il remplit, à partir de 1883, après un court stage au *Conseil financier des Indes*, comme « agent et consul général en Égypte », avec rang de ministre plénipotentiaire.

Si on ne retrouvait pas l'empreinte du masque britannique sur ce visage, où se trahissait, dans le regard parfois rêveur des yeux mal enchassés, dans le nez court et fort, dans la moustache courte et rabattue, ses origines germaniques, le major Evelyn Baring avait reçu l'éducation, qui prépare les cadets de grandes familles anglaises, aux fonctions proconsulaires. Auteur de volumes divers, dans lesquels dominent les ouvrages militaires, *Essais d'un officier d'état-major*, *le Jeu de la guerre* (1), il aura les aptitudes et les connaissances nécessaires pour rédiger ces rapports annuels, bourrés de faits précieux, méthodiquement classés, qui ont fait l'égale admiration des politiques et des économistes. Soldat instruit, il sera capable de préparer et de réaliser la conquête du Soudan. Financier émérite, il saura profiter des traditions recueillies et de l'éducation reçue, pour remplir les caisses vides, sans accroître les impôts. Patriote ardent, conscient de sa mission et sûr de ses droits, il aura la ténacité nécessaire pour réaliser son œuvre économique, malgré les difficultés qu'il trouve successivement dans l'incapacité des hauts fonctionnaires égyptiens (2), dans l'hostilité de la diplomatie française, et plus tard, à deux reprises, en 1892 et 1894 (3), dans ses conflits avec le khédive Abbas Pacha Hilmi. Progressivement et patiemment, l'« agent britannique » dote l'Égypte des organismes nécessaires à son expansion commerciale, en même temps qu'il s'assure, par l'introduction de fonctionnaires anglais, le contrôle de tous les rouages administratifs.

*
* *

Son autorité se justifie par les résultats obtenus. Sans imiter l'enthousiasme d'un journaliste anglais, qui, récemment, trouvait que la prospérité de l'Égypte nouvelle se résumait dans deux faits, — les tramways électriques conduisent aux pieds des Pyramides et le *Grand New Continental Hotel*, acheté deux millions, en vaut aujourd'hui dix-huit, — il est certain que les progrès économiques de

(1) Signalons cependant un volume littéraire : *Paraphrase and translations from the greek*.

(2) Quand le major Evelyn Baring entre en fonctions, le 11 septembre 1883, il ne peut empêcher Hicks Pacha de s'engager dans la malheureuse expédition de Khartoum.

(3) En 1892, conflit provoqué par la désignation de Fakri Pacha comme premier ministre; en 1894, conflit relatif à la réorganisation de l'armée égyptienne et démission du Sirdar général Kitchener.

l'Égypte, sous le proconsulat de Lord Cromer, peuvent être démontrés par les faits.

Quand il prit le pouvoir, les caisses étaient vides; les coupons restaient impayés. A partir de 1887, les intérêts recommencent à être intégralement acquittés; et l'année suivante, « l'agent britannique » déclare la parfaite solvabilité de l'Égypte. Les fonds Égyptiens deviennent un « placement de pères de famille. » En 1890, la Dette est convertie de 5 à 4 1/2 ou même 3 1/2 p. 100 : soit une économie annuelle de 22 millions de francs pour l'Égypte.

En 1877-78, le capital de la Dette s'élevait à près de 93 millions de L. E. (1) et exigeait le versement annuel de 5.845.000 liv. E. aux créanciers. En 1904, le montant des sommes dues grandit à 102 millions de liv. E., mais ses intérêts tombent à 3.858.000. Les emprunts à un taux plus avantageux n'ont été possibles, que grâce à l'accroissement régulier des recettes et des plus-values :

	Revenus (L. E.)	Dépenses (L. E.)
1880-81.........	8.361.000	
1890............	10.291.000	9.637.000
1900............	11.417.000	9.895.000
1901............	11.913.000	9.923.000
1902............	12.148.000	11.132.000
1903............	11.000.000	10.975.000

Cette prospérité financière ne permet pas seulement à l'Égypte de reconquérir le Soudan, (il est vrai que les frais de l'expédition de Dongola et d'Omdurman, si l'on déduit les sommes dépensées à construire les voies ferrées et télégraphiques, n'ont été que de 50 millions de francs); Lord Cromer connaissait trop bien ses devoirs de proconsul pour ne pas consacrer la majeure partie des plus-values à des travaux publics. Il adopte l'idée française de l'irrigation substituée à l'inondation. Il termine la digue du Nil, à l'entrée du Delta, commencée par nos compatriotes. De 1898 à 1902 il construit le réservoir d'Assouan, formé par une digue de granit fondée sur granit, longue de 2 kilomètres, large de 30 mètres à la base et haute de 21 mètres. Un nouveau barrage est entrepris à Assiouk. On retient ainsi 1 milliard de mètres cubes d'eau, jusqu'au jour où « pas une seule goutte du Nil ne se perdra dans la mer, mais où toutes jusqu'à la dernière disparaîtront dans le limon d'Égypte, en y laissant sa fécondité ». Dès maintenant on arrache au désert 1 million et demi de *feddans*, 630.000 hectares; et on substitue dans la Haute-Égypte les bassins submergés, aux canaux permanents qui permettent de développer les cultures rémunératrices, comme celles de la canne à sucre.

Lord Cromer ne donne pas seulement à l'Egypte l'argent et l'eau : il la dote de voies ferrées et télégraphiques. En 1885 la dépendance de la Turquie n'avait que 943 *miles* de chemins de fer : leur longueur passe rapidement de 961 en 1890 à 1.057 (1895), 1.382 (1898), 1.389 (1900), 1.394 (1902). Les wagons de l'État égyptien transportaient 3 millions de voyageurs en 1898; ils en charrient 12 millions, 14 ans plus tard. Les tramways électriques font leur apparition. Les communications postales et télégraphiques ne sont point oubliées. En 1890, 5.340 *miles* de fils transmettent 819.000 dépêches; en 1903, 10.868 *miles* transmettent 1.617.000 télégrammes. Les bureaux de poste expédient en 1890 9 millions de lettres et 3 millions d'imprimés; 12 ans plus tard le chiffré des lettres était de 19 millions et celui des journaux et paquets de 11 millions.

Avec l'extension des voies de communication, de l'exécution des travaux d'irrigation, l'amélioration de la situation financière, coïncide un remarquable essor de l'activité économique. L'étendue du sol cultivé grandit; elle n'était que de 5 millions de *feddans* sur 8 de superficie totale en 1890; dix ans plus tard, elle est de 5.704.000 *feddans*, soit un gain de 700.000 *feddans*, 280.000 hectares. La production du coton était inférieure à 3 millions de *cantars* (1); elle dépasse le quatrième million en 1890, le cinquième en 1892, le sixième en 1900. De 1883 à 1902 les exportations de coton brut ont triplé : de 2.271.000 *cantars*, moyenne de 1878-1883, les ventes atteignent 6.123.000 en 1901-1902. De 1897 à 1901 la seule *Société des sucreries et raffineries* double le nombre de tonnes de cannes traitées, sans parler des betteraves dont on introduit la culture. En 1903, l'Égypte exporte pour plus de 43 millions de kilos de sucre. En 1889, la culture du maïs couvrait 1.406.000 *feddans*; elle en exige 1.740.000 en 1903. En 1889 les champs de blé avaient une superficie de 971 000 *feddans*, ils atteignent 1.236.000 en 1900. En 1889 l'industrie du coton et du sucre absorbait respectivement 855.000 et 58.000 *feddans*, onze ans plus tard, ils en monopolisent 1.332.000 et 72.000. Il n'est pas jusqu'aux palmiers à dattes qui, au cours de la même période, n'aient prospéré; leur nombre passe de 3.452.000 à 5.219.000.

Ces divers progrès économiques se résument dans le tableau suivant :

	Importations	Exportations
	000 de L. E.	
1886................	7.840	10.120
1888................	7.300	10.410
1890................	8.090	11.870
1892................	9.090	13.340
1894................	9.260	11.890
1896................	9.820	13.230
1898................	11.030	11.890
1900................	14.110	16.760
1902................	14.810	17.610

(1) L. E. = 100 piastres d'or: soit une livre sterling six pence et demie, 25 francs 85 centimes.

(1) 1 *cantar* = 14 k. 293.

En seize ans, l'Égypte a doublé le chiffre de ses achats, accru des deux tiers le montant de ses ventes.

*
* *

Lord Cromer, fidèle à ses devoirs de proconsul, s'est attaché à démontrer que la population indigène, jusque dans ses classes les plus modestes, avait largement profité de cette prospérité économique. Il a rappelé, avec fierté, qu'en 1889, il avait aboli la corvée des *Fellahs*, réduit de 40 p. 100 en 1892 l'impôt du sel, arrêté les vexations des fonctionnaires locaux. Il aurait pu rappeler que, grâce à l'argent dépensé dans les travaux publics ou dans les exploitations industrielles, le nombre des petits propriétaires avait grandi aux dépens sinon des grands, du moins des moyens.

	Nombre des exploitations 1894	1903
	—	—
5 *Feddans* (1) et au-dessous....	513.080	875.202
5-10 —	75.130	79.336
10-20 —	39.620	38.825
20-30 —	13.140	11.909
30-50 —	8.980	8.813
Plus de 50 —	11.430	11.996
Totaux....................	661.380	1.026.081

	Étendue des exploitations 1894	1903
	—	—
5 *Feddans* et au-dessous.......	933.700	1 171 338
5-10 —	552.700	556 422
10-20 —	560.300	539.008
20-30 —	326.100	292.310
30-50 —	347.800	338 922
Plus de 50 —	2.000.700	2.266.388
Totaux....................	4 721.300	5.161.388

Sans doute, le nombre de propriétaires, qui détiennent plus de 21 hectares s'est accru de 566 unités; mais l'effectif de ceux qui ne possèdent que 2 hectares et parfois moins s'est augmenté de 58.598 recrues. Le *Fellah* reste le maître de la vallée du Nil, n'a point été exproprié, mais au contraire enrichi.

Les bienfaits du règne de Lord Cromer n'ont point empêché l'éclosion d'un mouvement indigène, dont nous avons analysé ailleurs (2) la double forme. Pour résister à la fois à la poussée panislamique, qui ébranle les classes pauvres, et aux revendications nationalistes que formule la bourgeoisie enrichie, le proconsul avait un plan : il proposait de grouper, autour d'un *Conseil législatif*, tous les éléments de race européenne, de réconcilier Français, Anglais et Italiens, également menacés dans leurs intérêts économiques et dans leurs privilèges juridiques. Il se refusait à affaiblir une suprématie légitimée à ses yeux par les services rendus et les résultats obtenus. Il ne devait aux indigènes qu'une tolérance hautaine, la paix intérieure et les progrès matériels.

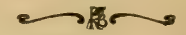
La maladie empêche Lord Cromer de continuer cette politique, d'organiser cette défense, de réaliser ce programme.

*
* *

Jusqu'au bout, il est resté fidèle à son caractère et à sa méthode. Dans ses derniers actes, comme dans les premiers, il nous apparaît comme le type accompli des proconsuls de l'Empire britannique. Seuls, une oligarchie politique, une société industrielle, et un peuple impérialiste ; seules, des énergies disciplinées, des consciences sereines et des pensées utilitaires peuvent produire des hommes comme Lord Cromer, des serviteurs aussi tenaces des intérêts nationaux, des administrateurs aussi sûrs de leurs droits, des pionniers aussi habiles à discipliner les fleuves et à vaincre le désert.

JACQUES BARDOUX.

(1) *Feddan* = 42 ares.
(2) *Journal des Débats*, 15 mars 1907.



MONTALEMBERT ET LE BARON JOSEPH EÖTVÖS (1853-1870)

Lettres inédites (1).

C'est en 1853 que Eötvös, le politique hongrois, et Montalembert entrèrent en relations. (1) L'un venait de publier son ouvrage remarquable : *L'influence des idées dominantes du* XIXe *siècle sur l'État*, et l'autre, son *Histoire de Sainte Élisabeth de Hongrie*.

Montalembert, après avoir lu la première partie des *Idées* — nous savons qu'il était un des rares Français d'alors sachant parfaitement l'allemand — écrit à Eötvös (24 mars 1853) :

« Vous avez été prophète en plus d'un endroit et vos prédictions se sont cruellement vérifiées aux dépens de la liberté et de la dignité de mon pays. Sur beaucoup d'autres points, je suis heureux de me sentir d'accord avec vous : je crois surtout, comme vous, à l'incompatibilité radicale de l'*égalité* et de la *liberté*. La révolution et la démocratie veulent surtout l'égalité : c'est pourquoi je les ai toujours combattues dans l'intérêt de la liberté. Mais je reste fidèle à cette liberté que je regarde comme

(1) Les extraits des lettres sont publiés avec l'autorisation de MM. le vicomte de Meaux et le baron Roland Eötvös. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance.
(1) Voir *Un homme d'Etat Hongrois : Le Baron Joseph Eötvös*, dans la *Revue Bleue* du 2 mars 1907.

le patrimoine légitime des nations chrétiennes. Je vois que vous n'aimez pas non plus le pouvoir absolu. Il me semble toutefois que vous y aboutissez logiquement en condamnant trop sévèrement le gouvernement représentatif tel qu'il a existé depuis 1814 en France et ailleurs. Je ne connais que trop les infirmités de ce régime, mais comme les monarques de l'Europe moderne se sont toujours appliqués et ont partout réussi à détruire les institutions *aristocratiques*, *provinciales* et *communales* qui pouvaient et devaient servir de frein à leur pouvoir, je suis contraint de préférer les garanties incomplètes et compromettantes du gouvernement parlementaire à l'absence de toute garantie. »

Eötvös, pour écrire cet ouvrage, s'était nourri de la moelle des écrivains français qui, de Rousseau jusqu'à Proudhon, s'étaient occupés des questions sociales et politiques. Une grande partie de son ouvrage traite de la France. C'est pourquoi les critiques venues de chez nous lui étaient « doublement importantes ». Il aurait voulu voir son ouvrage traduit en français. Mais, malgré les efforts de Montalembert, cette traduction ne put se faire, car le nombre des publicistes qui savaient alors l'allemand était infiniment restreint. On ne pouvait guère penser qu'à Laboulaye, Le Play et Jules Simon, qui ne pouvaient se charger de cette entreprise.

Eötvös continue à envoyer à son ami ses brochures qu'il publie, sous la réaction autrichienne, en langue allemande pour éveiller l'intérêt de l'Europe et pour lui prouver que le salut de l'Autriche est dans la réconciliation avec la Hongrie, et dans l'octroi d'une constitution à tout l'Empire. Montalembert les lisait « le crayon à la main ». Une de ces brochures : *Les garanties de la puissance et de l'unité de l'Autriche* parut la veille de la guerre entre la France et l'Autriche. Malgré la rupture entre les deux peuples, les deux écrivains restent amis, car, au fond, les Hongrois souhaitaient la défaite de l'Autriche.

« Dans très peu de temps, écrit Montalembert (23 avril 1859) les communications entre nos deux pays deviendront impossibles. Laissez-moi vous assurer encore une fois de mon ardente sympathie pour votre caractère, pour vos opinions et pour votre talent et soyez assuré que cette sympathie survivra au temps et aux événements... Je conserve au milieu des mécomptes et des épreuves qui sont l'apanage des honnêtes gens sous un régime comme le nôtre, le plus vif désir de m'aboucher avec le petit nombre d'amis sincères, dévoués et désintéressés, de la vraie liberté, qui lui restent, comme vous, fidèles *in utraque fortuna*. Ai-je besoin de vous dire que je déplore, sous tous les rapports, la guerre qui va éclater? Non, certes; vous devez assez comprendre ce qui se passe dans mon âme et je suis convaincu que, comme moi, vous sentez bien que la guerre n'a jamais servi la cause de la liberté. »

Montalembert venait d'être élu membre associé étranger de l'Académie hongroise dont Eötvös était alors vice-président.

« Cette distinction, écrit-il, venue de si loin et dans de telles circonstances, m'a infiniment flatté, et, après l'honneur que j'ai eu d'être élu à l'Académie française, je ne crois pas en avoir jamais reçu qui m'ait été plus sensible. »

Maintenant il désirait vivement connaître Eötvös personnellement. Au cours du grand voyage qu'il fit à travers l'Europe, il vint aussi en Hongrie (1861). La réception qu'on lui fit, à Pest, fut enthousiaste. La haute noblesse, le haut clergé lui témoignèrent leur estime, avec un faste tout oriental. Il alla en province avec sa femme et sa fille pour visiter, dans le comitat de Trencsén, le château des Apponyi. Avec Eötvös, il eut des conversations dans la villa du Svábhegy (Schwabenberg), où, pendant la réaction, l'homme d'État magyar déploya son activité comme publiciste et comme l'orateur le plus goûté de l'Académie et des fêtes littéraires. C'est là qu'il méditait sur la possibilité d'une réconciliation avec l'Autriche, devenue plus accommodante depuis les pertes qu'elle avait subies sur les champs de bataille d'Italie. Il ne faut pas oublier que, si le compromis austro-hongrois est considéré comme l'œuvre de François Deák, Eötvös et Andrássy y avaient collaboré d'une façon assidue, car si Deák est le légiste consommé, le grand logicien qui en a tracé le plan au point de vue du droit hongrois, Eötvös et Andrássy avaient des vues plus larges de la situation politique de l'Europe. Or, il fallait que le compromis ne respectât pas seulement les droits de la Hongrie, mais qu'il fût acceptable au point de vue de la politique extérieure de la monarchie austro-hongroise. Montalembert suivait chaque phase des négociations.

« Mon âme, écrit-il, (4 décembre 1865) est toute à Pest, car rien au monde ne me semble plus intéressant et plus consolant que ce qui s'y passe. Grâce à vous et au « Pester Lloyd » je puis assez bien suivre les événements. La presse française (excepté l'*Univers*, journal légitimiste) ne s'en occupe presque point; les organes de l'impérialisme sont intéressés à rejeter dans l'ombre ce grand spectacle d'un peuple qui réclame son *droit* et qui l'obtient. Les organes de la démocratie voient avec peine une nation dont on ne peut pas contester le libéralisme, échapper à la révolution, respecter les traditions anciennes, et *peut-être* délivrer l'Autriche d'un grand embarras. On est donc, en général, chez nous fort indifférent à ce qui se passe chez vous. Mais cette indifférence disparaîtra, je pense, dès que la Diète sera assemblée. »

Les discours qu'Eötvös prononça à cette Diète obtinrent un grand succès « qui a été noté et constaté par la plupart de nos journaux parisiens. »

« Hélas! continue Montalembert, (23 février 1866), il

arrive si rarement que la justice et la vérité, exposées sans passion et défendues sans exagération, soient écoutées et surtout applaudies... Ce que j'ai surtout goûté dans votre discours, c'est la sollicitude que vous y témoignez pour la liberté constitutionnelle des autres peuples soumis à la maison de Habsbourg. La *bonne cause* en Hongrie, la cause vraiment nationale court un double risque : celui d'être compromise par la solidarité révolutionnaire avec tous les démagogues et tous les anarchistes de l'Europe ; et celui de n'intéresser personne au dehors en se confinant dans son isolement égoïste déjà trop favorisé par l'ignorance où l'on est de votre langue et même de votre histoire. Vous avez admirablement navigué entre ces deux écueils et vous avez planté votre pavillon sur le terrain solide du droit, sans méconnaître les exigences du temps et de la pratique. »

Cette Diète fut dissoute lorsque la guerre entre l'Autriche et la Prusse éclata. Le désastre de Sadowa inspira à Eötvös des réflexions amères :

« Comme vous, lui répond Montalembert, (17 août 1866) je suis frappé de la douloureuse ressemblance qui existe entre la monarchie autrichienne et la monarchie française du XVIIIe siècle. En France, la cause de l'Autriche avait inspiré à tout le monde (en dehors des démocrates césariens) une sympathie telle que je ne me souviens pas d'en avoir vu pour aucune autre cause étrangère ! Personne ne s'attendait à une catastrophe aussi lamentable. Comme vous, je trouve que cette catastrophe est bien plus honteuse dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel ou militaire. Quelle leçon pour ceux qui, à Rome ou ailleurs, identifient encore la défense des grands intérêts religieux ou sociaux avec les débris ou les traditions de l'ancien régime ! J'avoue que, pour ma part, depuis l'avénement du ministère Belcredi, je croyais à la possibilité de sauver et de régénérer l'ancienne Autriche. »

*
* *

Cette régénération eut lieu après Sadowa. Le désastre aplanit les difficultés qui semblaient insurmontables à Vienne et à Pest. Avec l'arrivée de Beust aux affaires, le compromis fut conclu et le ministère hongrois formé sous la présidence d'Andrássy. Deák, qui avait mené avec une haute sagesse l'œuvre de la réconciliation, refusa toute distinction, tout emploi. Il resta le chef respecté de son parti et désigna son ancien collègue du ministère de 1848, Eötvös, pour le portefeuille des Cultes et de l'Instruction publique. Cette charge était peut-être la plus hérissée de difficultés à cause des nombreuses confessions et nationalités qu'il fallait contenter. Montalembert était enchanté de l'issue du conflit entre l'Autriche et la Hongrie.

« Rien ne me semble plus important, plus curieux et plus consolant que ce qui se passe aujourd'hui en Hongrie, écrit-il quatre jours après le couronnement de François-Joseph (12 juin 1867). C'est aujourd'hui le seul pays de l'Europe qui offre à la politique honnête et vraiment libérale quelque sujet de satisfaction et d'espérance. Je vois avec bonheur se réaliser, grâce à vous et à vos amis, les vœux ardents que je formais dès 1861 pour la réconciliation de la Hongrie avec la maison de Habsbourg. C'est du fond de mon âme que je vous félicite, vous et vos amis, de la persévérance infatigable et de la modération héroïque que vous avez déployées dans cette lutte prolongée, d'un côté contre la routine bureaucratique et l'aveuglement absolutiste, de l'autre contre l'aveuglement révolutionnaire. Quel que soit l'avenir, vous aurez au moins réussi à obtenir, quant au présent, une solution honorable et désirable pour tout le monde. Combien j'admire aussi ce grand Deák, qui est resté si imperturbablement fidèle à la politique vraiment équitable et patriotique dont il a tracé le programme... Moi-même, je sens chaque jour combien je suis ignorant des choses de la Hongrie, tant dans le passé que dans le présent, mais je suis encore plus savant que la plupart de mes compatriotes, qui ne comprennent rien à la Hongrie et qui ne s'y intéressent même pas. Elle leur déplaît précisément par ce qui me plaît et m'attire en elle, c'est-à-dire par cette alliance de la liberté avec la tradition qui ne se retrouve guère qu'en Angleterre, et par ce caractère viril et indépendant que les nations catholiques ont perdu il y a trois siècles. Nos absolutistes religieux et politiques n'aiment pas les Hongrois parce qu'ils sont libéraux, et nos révolutionnaires ont cessé de s'intéresser à votre patrie, depuis qu'ils ont vu qu'elle n'a pas envie de renier tout son passé et ses institutions séculaires pour se laisser couler dans le moule de la démocratie française. »

Eötvös n'est resté ministre que pendant quatre ans (1), mais ces années marquent dans l'histoire de l'enseignement hongrois. A peine arrivé au pouvoir, il élabora son projet de loi sur l'enseignement primaire qui, voté en 1868, devint la charte de cet enseignement et régla, dans tous ses détails, la question si épineuse de l'instruction obligatoire de l'enfance dans un pays où l'autonomie scolaire accordée depuis des siècles aux différentes confessions rend la codification si difficile. Cette loi est empreinte du plus pur libéralisme envers les différentes nationalités ; elle montre un esprit pédagogique et philosophique de premier ordre. Il était impossible de laïciser cet enseignement, mais Eötvös y a introduit l'esprit laïque et a voulu que les laïques participassent à l'administration des écoles. Montalembert lui avait envoyé le texte de la loi de 1833 sur l'instruction primaire en France, celui de la loi Falloux, dont il aurait pu dire *cujus pars magna fui* et il approuvait les idées d'Eötvös.

« Votre projet écrit-il dans la même lettre, de faire intervenir les laïques catholiques, c'est-à-dire les pères

(1) Il mourut en 1871.

de famille, dans le gouvernement des écoles, me paraît excellente et irréprochable. Ce sera un premier pas vers ce réveil du sentiment religieux chez les laïques et de cette énergie virile chez les fidèles qui leur fait si cruellement défaut, depuis que la crainte trop légitime du protestantisme a altéré l'ancienne vitalité des peuples catholiques. Pour résister aux agressions du dehors, l'Église a, depuis le XVIe siècle, revêtu une forme de plus en plus monarchique et la papauté, comme la royauté, est devenue beaucoup plus centralisatrice et plus absolue qu'elle ne l'était au moyen-âge. Il en est résulté dans l'ordre spirituel précisément ce que nous avons vu dans l'ordre temporel, c'est-à-dire un dépérissement général des forces individuelles et locales, au grand détriment de l'ensemble. Dieu, qui a promis l'immortalité à son Eglise, ne souffrira pas que ce mal atteigne, comme cela est arrivé dans la société politique, les dernières limites. Il y aura une réaction salutaire qui se combinera avec le progrès des libertés publiques, là où ces libertés seront bien entendues. Nos enfants, si ce n'est nous, pourront lutter contre le système aujourd'hui trop prépondérant qui (comme l'écrivait ces jours-ci le célèbre Newman à un de mes amis), tend à maintenir les catholiques dans un état d'infériorité intellectuelle, politique et sociale afin de les rendre plus dociles à l'autorité spirituelle ».

Cette autorité ne voyait pas de bon œil le nouvel état de choses en Autriche-Hongrie. Le 22 juin 1868, le pape Pie IX adressa une allocution contre l'Autriche constitutionnelle. Cet acte du Saint-Père, « le plus triste à coup sûr et le plus inexcusable de son pontificat », avait affligé Montalembert. Il craignait que la position d'Eötvös ne devint trop difficile en face du clergé et il lui écrit :

« Si j'étais, comme vous, ministre ou représentant du peuple, je maintiendrais avec la plus respectueuse, mais la plus inébranlable fermeté, l'indépendance de mes convictions dans les questions politiques et les droits de la raison, de la justice et de la liberté contre les prétentions et les utopies de la théocratie ».

De graves difficultés auraient pu surgir, si le Saint-Siège s'était mêlé des affaires intérieures de la Hongrie. Mais il est à remarquer que Rome a toujours ménagé le royaume de Saint-Etienne. Elle sait que le clergé y est tout d'abord patriote et ne tolérerait pas une ingérence trop prononcée de la théocratie, qui irait à l'encontre des intérêts de l'État. La loi sur l'enseignement primaire fut votée sans obstacle par les évêques qui font partie de la Chambre des seigneurs.

*
* *

L'année suivante Eötvös entama l'œuvre laborieuse de l'autonomie des Églises. C'est là surtout qu'il s'inspira de la doctrine de Montalembert : *L'Église libre dans l'État libre*, axiome développé dans le célèbre discours au Congrès de Malines en 1863, discours qu'Eötvös a fait traduire en hongrois.

« Ce discours, dit Montalembert, a été le dernier événement de ma vie publique ; il m'a valu bien des tracasseries, bien des dénonciations, à Rome et ailleurs. Je n'en demeure pas moins convaincu qu'il n'y a rien à faire pour les catholiques en dehors de la ligne que je leur ai signalée dans ce discours, si ce n'est à se consumer en vains regrets, en rêves plus vains encore que ces regrets, et à exaspérer toutes les forces vives de la société moderne contre l'Eglise par les prétentions surannées ou par l'apologie révoltante de ce qu'il y a de plus triste dans un passé disparu sans retour ».

Tel était aussi l'avis d'Eötvös. Il voulait organiser les différentes églises de Hongrie; il ne rencontra aucune difficulté ni chez les protestants, ni chez les grecs-orthodoxes, ni chez les Juifs qu'il avait émancipés dès son arrivée au pouvoir. Mais l'Église catholique lui suscita beaucoup de difficultés. Le primat de Hongrie et les évêques ne voulaient tolérer aucune ingérence de l'État et des laïques dans les affaires catholiques, ni au point de vue scolaire, ni au point de vue du traitement du clergé. Or, les anomalies étaient choquantes. Quoique l'Église catholique soit la plus riche en Hongrie, elle organisait mal l'enseignement primaire, puisqu'il y avait 50 p. 100 d'illettrés parmi les catholiques et tandis que les évêques avaient des revenus princiers, le bas clergé vivait dans la misère. Eötvös voulut remédier à cela. Son cœur compatissait avec les faibles et les ignorants et comme il le dit dans une de ses lettres (31 août 1868), la position que doit prendre l'État envers les confessions n'est pas, comme beaucoup le pensent, *une indifférence égale envers toutes*, *mais une estime égale pour toutes*. Ses efforts trouvaient en Montalembert un chaud partisan. La question de l'autonomie de l'Église catholique l'intéressait vivement.

« C'est là certainement, écrit-il (24 mai 1869) le problème le plus ardu qu'il vous soit donné d'entamer et de résoudre, et cela surtout à cause de la mauvaise éducation sociale et politique que les catholiques du monde entier ont reçue depuis trois siècles. Cette éducation les a jetés entre les bras ou aux pieds du *pouvoir*, et d'un pouvoir qu'ils aimaient à croire indépendant d'eux et supérieur à eux ; elle les a rendus incapables de se gouverner eux-mêmes. La révolution, avec les persécutions et les périls de toute nature qui en découlent, a pu seule les tirer de la mollesse et de la torpeur où ils ont langui partout depuis le triomphe de la monarchie absolue au XVIe siècle. Cette renaissance est loin d'être accomplie partout, mais elle est en train de s'opérer, grâce aux événements bien plus qu'au zèle et à l'intelligence des chefs et des organes de l'Église. Les changements survenus en Espagne et surtout en Autriche, mal-

gré les excès et les inconséquences si blamables qui les ont accompagnés, auront l'incontestable avantage de contraindre les aveugles et les plus obstinés parmi les champions du passé à reconnaître qu'il n'y a plus *en fait* aucun moyen de maintenir l'ancienne organisation temporelle du catholicisme en Europe. Ils chicaneront encore longtemps sur le droit et trouveront le moyen de proclamer hautement des distinctions peu loyales et peu utiles entre la théorie et la pratique : nous espérons que le bon Dieu les empêchera d'aller trop loin dans cette voie funeste au futur concile. »

La question de l'autonomie de l'Église catholique et l'intervention des laïques dans les affaires temporelles du culte étaient, selon Montalembert, plus importantes que le concile qui devait proclamer l'infaillibilité du pape. Nous savons que le grand défenseur du catholicisme voyait de mauvais œil les débuts de ce concile dont il ne devait pas voir la fin. La veille de sa mort, il écrivait encore à ce sujet à Eötvös (12 mars 1870) :

« La noble attitude de vos évêques au Concile et surtout l'éloquence de Haynald et de Strossmayer (1) ont attiré l'admiration des bons et l'attention de tous. Vous jugez combien je suis fier de pouvoir raconter à tous ceux qui m'en parlent le peu que je sais sur la Hongrie, sur son histoire, son esprit national, son rôle important dans le passé et dans l'avenir... Quand je pense à la Hongrie et quand j'en parle, c'est toujours vous, mon cher baron, que je mets au premier rang de mes récits comme de mes souvenirs. Je cherche à vous faire connaître et apprécier de ceux qui sont capables de juger votre œuvre, et je demeure toujours convaincu que, tôt ou tard, votre renommée atteindra dans l'Europe entière la hauteur et la popularité qui lui reviennent de droit. »

*
* *

Cette renommée, Eötvös l'a atteinte depuis longtemps dans les pays de langue allemande où l'on a traduit presque toutes ses œuvres. Il mériterait aussi d'être mieux connu en France, car il est, sans conteste, l'esprit le plus universel de la littérature hongroise du XIXᵉ siècle. Comme homme il a rendu des services tels que ses compatriotes ont érigé sa statue non loin de celles de Széchenyi et de Deák, qui, avec Kossuth, sont les créateurs de la Hongrie moderne.

I. Kont.



(1) Louis Haynald (1816-1891) archevêque de Kalocsa : Joseph Strossmayer (1815-1905), évêque de Diakovar (Croatie). Tous deux étaient adversaires de l'infaillibilité.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond,

Publiés d'après le manuscrit original

Par M. Charles Nicoullaud.

I. — 1781-1814.

Charlotte Louise Éléonore Adélaïde d'Osmond naquit à Versailles en 1781 : sa mère, née Dillon, étant dame de Madame Adélaïde, son père mestre de camp du régiment d'Orléans, tous deux fort en faveur, l'enfant fut élevée « sur les genoux de la famille royale ». Rare privilège en un temps où les filles de la plus haute noblesse, confiées à des nourrices, puis enfermées en quelque couvent, n'étaient admises que très tardivement aux salons de leurs mères ! Charlotte Louise connut de précoces succès : M. le Dauphin, celui qui mourut à Meudon, l'aimait extrêmement et ne jouait qu'avec elle ; M. le duc de Berry se faisait mettre en pénitence, parce qu'au bal il ne voulait point d'autre danseuse : la bienveillance du roi lui-même était manifeste :

« Mᵐᵉ Adélaïde me fit faire à grands frais une magnifique poupée avec un trousseau, une corbeille, des bijoux, entre autres une montre de Lépine que j'ai encore, et un lit à la duchesse où j'ai couché à l'âge de sept ans, ce qui donne la proportion de la taille. L'inauguration de la poupée fut une fête pour la famille royale. Elle vint dîner à Bellevue. En sortant de table on m'envoya chercher. Les deux battants s'ouvrirent, et la poupée arriva, traînée sur son lit, et escortée de tous ses accessoires. Le Roi me tenait par la main :

— Pour qui est tout cela, Adèle ?

— Je crois bien que c'est pour moi, Sire.

Tout le monde se mit à jouer avec ma nouvelle poupée..... »

Adèle rencontrait souvent le roi dans les jardins de Versailles, et du plus loin qu'elle l'apercevait, ne manquait point d'accourir; un jour, elle demeure boudeuse, le roi l'interroge :

— « Ce sont vos vilains gardes, Sire, qui veulent tuer mon chien, parce qu'il court après vos poules.

— Je vous promets que cela n'arrivera plus.

Et, en effet, il y eut une consigne donnée, avec ordre de laisser courir le chien de Mˡˡᵉ d'Osmond après le gibier. »

Charme des souvenirs enfantins! Simplicité du bon roi et des généreuses princesses! Grâce bourgeoise de la plus aristocratique des reines !

Au reste, d'autres spectacles, et moins innocents, sollicitent à Versailles la curiosité d'une fillette fort éveillée, et qui depuis l'âge de trois ans récite et joue les tragédies de Racine. Adèle d'Osmond n'en perdit

rien; sans en comprendre toujours le sens, elle retint une multitude d'observations, de mots et de récits, auxquels l'expérience de la femme allait promptement restituer leur pleine signification ; ses souvenirs de cette époque, tels qu'elle les rédigea longtemps après pour l'édification de ses neveux, ne respirent point une excessive naïveté. Les mœurs du temps y revivent en leur aimable perversité.

Les parents d'Adèle n'habitent à Versailles et à Bellevue qu'une partie de l'année : on les rencontre en été chez le duc d'Orléans, à Sainte-Assise et au Raincy, chez l'archevêque de Narbonne, à Hautefontaine, ou encore à Frascati qui appartient à l'évêque de Metz, ou à Esclimont, qui est la propriété du maréchal de Laval. N'allez pas croire que la vie de château favorisât les vertueuses méditations ! A la cour, à la ville, aux champs, mêmes divertissements galants, même fièvre, même vertige de fêtes mondaines et de débauches élégantes. Les prélats donnent l'exemple : l'archevêque de Narbonne a huit cent mille livres de rentes, moyennant quoi il consent à séjourner deux semaines tous les deux ans parmi ses ouailles ; et s'il ne refuse point d'aller à Montpellier présider pendant six semaines les États, c'est qu'il possède des talents d'administrateur incontestables, encore qu'intermittents, et met sa gloire à démontrer qu'il sait mener « une grande existence, très épiscopale ». Le reste du temps il mène une grande existence, aussi peu épiscopale que possible : à Hautefontaine il n'a souci que de plaisirs profanes ; une société nombreuse et peu sévère l'entoure ; on chasse trois fois par semaine à Hautefontaine, on y donne des courses de chevaux, on y organise des concerts excellents, on y joue la comédie, « on s'y amuse de toutes les façons ». Le ton y est si libre que Mᵐᵉ d'Osmond s'en trouve parfois embarrassée jusqu'à en pleurer; un vieux grand vicaire, que n'effraie point tout ce joyeux tumulte, lui insinue des conseils d'une sagesse sournoise, mais combien prudente ! « Madame la marquise, ne vous affligez pas, vous êtes bien jolie, et c'est déjà un tort ; on vous le pardonnera pourtant. Mais si vous voulez vivre tranquille ici, cachez mieux votre amour pour votre mari : l'amour conjugal est le seul qu'on n'y tolère pas. » L'amour conjugal est proscrit : « tous les autres », assure la comtesse de Boigne, sont tolérés, et même favorisés... Et l'on s'amuse ! Le dimanche, par respect pour le caractère du maître de la maison, on va à la messe, mais sans s'embarrasser de livres de prières, on y apporte des ouvrages légers « et souvent scandaleux », qu'on oublie dans la tribune... Le maître de la maison n'est point propriétaire du château : Hautefontaine est à Mᵐᵉ de Rothe, nièce de l'archevêque ; l'archevêque et la nièce vivent depuis longtemps « dans une intimité fort complète qu'ils prenaient peu le soin de dissimuler ». On ne dissimule rien ; ni hypocrisie, ni scandale : les mœurs sont libres, mais infiniment polies ; il est des protocoles que l'on respecte, des bienséances auxquelles les plus grandes dames ne sauraient manquer sans « se perdre », et tel est le bénéfice des bonnes manières jusque dans le pire désordre, que l'on pouvait dire d'une Mᵐᵉ Dillon : « En arrivant à Hautefontaine, on était sûr qu'elle était la maîtresse du prince de Guéméné, et lorsqu'on y avait passé six mois, on en doutait. »

Ainsi vivait, fort noblement, Mgr de Narbonne à la veille de la Révolution française ; la comtesse de Boigne ne parle que de ce qu'elle « sait avec certitude », elle eût été fort au regret de suggérer d'injustes généralisations ; ah ! ne croyez pas que tous les prélats de France vécussent comme Mgr de Narbonne ! Tous n'avaient point huit cent mille livres de rente et une cousine, belle, riche, hospitalière. Au reste, leurs collègues étrangers n'étaient point irréprochables, témoin l'évêque souverain de Paderborn ; cet évêque accueillit un jour fort gaiement Théodore de Lameth ; chevalier de Malte et capitaine de cavalerie, Théodore de Lameth prétendait se faire tonsurer afin d'obtenir un bénéfice ecclésiastique ; les évêques de France repoussaient sa requête, l'évêque de Paderborn l'accueillit : au lendemain d'un souper animé, Théodore de Lameth parut à la cathédrale en galant uniforme : une chappe accrochée aux épaules laissait voir l'épaulette et la contre-épaulette et se retroussait à la garde de l'épée ; la chevelure du chevalier flottait dénouée ; l'évêque la saisit d'une main, tandis qu'un clergé nombreux et magnifique entonnait une antienne ; angoisses de Lameth, quand il vit le prélat brandir de robustes ciseaux ! Mais à mesure que se déroulait l'antienne, l'évêque laissait glisser les lourdes mèches entre ses doigts ; il n'en garda qu'une, très légère, dont il écourta la frisure, puis il bénit l'assistance, et dans l'instant le plus solennel, se penchant vers le chevalier prosterné : « allez ôter votre uniforme, venez vite chez moi, nous prendrons une tasse de chocolat, et nous irons courre un chevreuil. »

Heureux temps où le cléricalisme participait de l'esprit du siècle, où les plus puissants clercs ne méprisaient point les grâces païennes, où les laïques les plus incrédules étaient indulgents aux « mômeries » des ecclésiastiques, pourvu qu'ils fussent spirituels ! heureux temps où l'irrespect se traduisait en humour, où la rosserie même était gaie. Un jour qu'il pleuvait, le roi demande au duc d'Ayen si le maréchal de Noailles viendrait à la chasse ; le duc, en fils instruit des mésaventures de son père, qui n'avait point paru assez brave à la guerre, répond : « Oh ! que non, Sire, mon père craint l'eau comme

le feu! — Ce mot eut le plus grand succès. »

Heureux temps dont les anecdotes, les réparties et les jolies impertinences nous ont été contées mille et une fois sans que nous ayons paru nous en lasser. La comtesse de Boigne recommence, voici que sous sa plume toute cette friperie d'ancien régime revit, et reprend comme un air de nouveauté piquante...

*
* *

Adèle d'Osmond entrevit à la cour de Louis XVI La Fayette, que les amis de M. de Choiseul appelaient Gilles le Grand, et qui aima Mme de Simiane, Fersen, le beau Fersen, qui eut plus d'ambition ou de bonheur et fut aimé de la reine.....; après mille autres, la comtesse de Boigne nous redit ce roman dont nous ne connaîtrons sans doute jamais les circonstances précises : « La reine n'a eu qu'un grand sentiment et peut-être une faiblesse..... il n'était guère douteux pour les intimes qu'elle n'eût cédé à la passion de M. de Fersen ». On sait que les historiens ont vainement cherché des preuves de ce qu'avance ici la comtesse de Boigne; voici un fragment de lettre de Marie-Antoinette à Fersen, que j'ai lieu de croire inédit, et qu'il n'est peut-être point inutile de verser au débat.

(En chiffre).

Sans date : probablement de septembre 1791 (1792?).

« ...... *Je peux vous dire que je vous aime, et je n'ai même le temps que de cela. Je me porte bien, ne soyez pas inquiet de moi. Je voudrais bien vous savoir de même. Ecrivez-moi en chiffre par la poste : l'adresse à M. de Brouvne; une double enveloppe à M. Gougeno. Faites mettre les adresses par votre valet de chambre. Mandez-moi à qui je dois adresser celles que je pourrai vous écrire, car je ne peux plus vivre sans cela. Adieu le plus aimé et le plus aimant des hommes. Je vous embrasse de tout mon cœur* » (1).

Nulle part, que je sache, on n'a surpris aveu plus explicite de la passion royale.

Les d'Osmond émigrèrent de bonne heure : Adèle connut les pérégrinations à travers l'Europe, les gîtes improvisés, les installations provisoires, dues à la munificence de princes besogneux et ingrats, d'amis ou de parents gênés mais pitoyables : la famille échoue en Angleterre; les émigrés étaient nombreux à Londres et s'efforçaient d'y retrouver les joies perdues :

« J'ai vu la duchesse de Fitz-James, établie dans une maison aux environs de Londres, et, conservant ses grandes manières, y prier à dîner tout ce qu'elle connaissait. Il était convenu qu'on mettrait trois shellings sous une tasse placée sur la cheminée, en sortant de table. Non seulement, quand la société était partie, on faisait l'appel de ces trois shellings, mais encore, lorsque, parmi les convives, il y avait eu quelqu'un à qui on croyait plus d'aisance, on trouvait fort mauvais qu'il n'eût pas déposé sa demi-guinée au lieu de trois shellings, et la duchesse s'en expliquait avec beaucoup d'aigreur. Cela n'empêchait pas qu'il n'y eût une espèce de luxe dans ces maisons. »

Luxe précaire, que n'accompagnait point le confort ni la plus élémentaire sécurité : « Des femmes de la plus haute volée travaillaient dix heures de la journée pour donner du pain à leurs enfants. » Le soir, ces femmes s'attifaient, s'assemblaient; elles dansaient et chantaient la moitié de la nuit; ainsi affirmaient-elles leur vaillance : pourquoi se faisaient-elles des noirceurs, âpres à la concurrence « en véritables ouvrières »? Hélas! le pain qu'il faut gagner fait vite oublier les délicatesses d'antan et jusqu'aux régles de la bienséance. Mme de Léon et ses amies vont à l'Opéra; elles escaladent, coiffées et parées, l'impériale des diligences au grand scandale de la bourgeoisie londonienne; au parterre elles prennent place parmi des filles, et leur tenue ne permet guère de les distinguer. Les hommes eux-mêmes ont désappris les façons de Versailles : le comte Louis de Bouillé pénètre ivre dans un salon, s'assied auprès de la duchesse de Montmorency, attire à lui la duchesse de Châtillon et s'écrie : « Hé bien, quoi! Qu'a-t-on à dire, ne suis-je pas sur mes terres? — et il posait ses mains sur ces deux dames ». Disparu le joli vernis des mœurs salonnières; la rude franchise de la misère dénonce les liaisons inavouées : « presque tout le monde vivait en ménage, sans que l'Église eût été appelée à bénir ces alliances. » D'ailleurs, pourvu qu'on « pensât bien », tout était pardonné.

Pourvu qu'on pensât bien! Le comte d'Artois y veillait, mais sans risquer au service du roi son frère sa très précieuse personne : le vendéen Frotté stigmatisait la « lâcheté » du prince. Périodiquement, l'intendant du comte d'Artois annonçait un mouvement en Vendée; le gouvernement anglais accordait quelques milliers de livres sterling ; on en donnait deux ou trois cents à un pauvre diable qui allait se faire fusiller sur la côte française ; les fan-

(1) Je dois à l'obligeance de M. le baron de Klinckowström d'avoir pu prendre copie de ce fragment. Le père de M. de Klinckowström, héritier des papiers de Fersen, a publié incomplètement les lettres de Marie-Antoinette : par un caprice inexplicable, et qui va directement à l'encontre de ses vœux — M. de Klinckowström père était un obstiné défenseur de la mémoire de la reine — il en détruisit les originaux peu de temps avant de mourir. Les archives du château de Stafsund (Suède) ne renferment plus qu'un très petit nombre de feuillets authentiques de la correspondance de Marie-Antoinette et quelques feuillets de copies, la copie du fragment ci-dessus cité semble avoir échappé à l'attention de M. de Klinckowström et n'avoir été conservée que par mégarde.

taisies de Mme de Polastron, maîtresse en titre, dévoraient le reste. A Londres même, on mourait de dénuement, de désespoir ; il y eut des morts suprêmement élégantes. Mme de Rothe avait accompagné en émigration Mgr de Narbonne : une grave maladie minait sourdement sa santé : un jour elle invita le père d'Adèle : Monseigneur avait toujours son bel appétit : Mme de Rothe dit doucement : « D'Osmond, empêche-le de beaucoup manger. Je crains que son dîner ne soit troublé. » Elle dit et n'en dirigea pas moins la conversation ; au dessert le prélat se retire un instant dans sa chambre : « Ah ! j'attendais ce moment ! D'Osmond, ferme la porte sur lui, tourne la clef, sonne. » Un valet s'efforcera de retenir l'archevêque dans la pièce voisine. L'archevêque ! « A son âge les émotions ne valent rien et cela va finir. » Cela finit en effet presque aussitôt. Par la suite Mgr de Narbonne disait souvent : « Ce m'est une grande consolation de penser qu'elle n'a ni souffert, ni prévu sa fin. » Le soir de l'enterrement, il récitait chez les d'Osmond un chant entier de la Pucelle dont sa mémoire épiscopale n'avait pas craint de s'encombrer.

A seize ans, Adèle d'Osmond épouse le général de Boigne ; il est en émigration de cruelles nécessités ; jusqu'ici les d'Osmond, secourus par de nombreux parents, ont pu retarder la fâcheuse déchéance ; ils n'ont plus de ressources ; Adèle, qui a seize ans, épouse de Boigne, qui en a quarante-neuf, qui n'est point aimable, mais dont les millions rachètent les allures d'heureux aventurier ; elle conclut elle-même le marché, M. et Mme d'Osmond recevront cinq cents louis de rente annuelle, garantis par contrat. Cela n'est point élégant ; hélas, hélas ! ce n'est sage qu'à demi. Malheureuse en ménage, Adèle de Boigne rentre en France ; ses parents l'y rejoignent ; tandis que M. de Boigne tranche du grand homme en quelque Dauphiné, la comtesse est reçue et fêtée à Paris par tout le monde de l'opposition à l'empire ; et ce sont des anecdotes, des mots, des silhouettes esquissées ! Les mots sont hardis et forts, les anecdotes audacieuses et joyeusement lestes. Et voici les profils spirituellement vivants de Mme Récamier et de Mme de Staël, et de Benjamin Constant, de Chateaubriand et de « ses Madames », de Pozzo di Borgo, de Talleyrand et de Mme Grand, de Consalvi, des maréchaux et de l'Empereur ; et voici les Bourbons, Monsieur, Louis XVIII et les princes étrangers et Wellington et Marmont, qui n'a point trahi — la comtesse de Boigne en est sûre et le prouverait si vous en doutiez — et Nesselrode et le comte de Blacas.....

Amis et adversaires, ennemis même, la comtesse de Boigne ne les flatte ni ne les dénigre : quelle franchise rude ! et vis-à-vis d'elle-même quel âpre ton de confession presque colère ! La comtesse de Boigne, quand elle tient la plume, est « juste milieu », et s'étonne et ne se pardonne guère d'avoir parfois partagé les opinions extrêmes des émigrés, d'avoir été Anglaise, Européenne, tout excepté Française ; elle analyse sans indulgence ses opinions, ses travers de jeune femme ; elle analyse les sociétés où elle vécut ; elle juge les mœurs, les œuvres, les hommes ; elle est un libre esprit, très clairvoyant. Il ne saurait nous déplaire de pénétrer à sa suite dans le salon où bientôt elle va rassembler et retenir de longues années quelques-unes des plus notoires illustrations du régime monarchique restauré.

LUCIEN MAURY.



LA PRIÈRE DE L'HOMME

O Père universel des êtres et des choses!
Toi qui fais s'appeler l'une l'autre les roses,
En leur donnant la voix suave du parfum;
O Toi que glorifie encor l'astre défunt
Dont le rayon tremblant m'arrive jusqu'à l'âme,
Chant de clarté, silencieux épithalame
Qui fut de l'Infini le fragile vainqueur;
Source de vie! Amour, inépuisable Cœur!
Entends-moi, je t'invoque, et, pieux, je te nomme,
Pour que tu sois touché de ma prière d'homme:
Vois, tout mon être a faim et soif de volupté!
Fais se tourner vers moi les yeux de la Beauté.
Que la rondeur d'un sein dans ma paume palpite,
Qu'une bouche enivrante à l'ivresse m'invite,
Et puisque, sans aimer, vivre ne serait rien,
Dieu puissant, donne-moi le baiser quotidien!

EUGÈNE HOLLANDE.



THÉATRES

ODÉON : **La Française**. Comédie en 3 actes de M. Brieux.

Il faut avouer, si l'on est équitable, que la situation des directeurs de théâtre, impressarios..., entrepreneurs de spectacles, — appelez-les comme vous voudrez — est parfois bien embarrassante. M. Antoine en sait quelque chose et je crains fort qu'il ne soit pas au bout de ses peines. Après la belle tentative de *Jules César* que l'on put apprécier différemment comme réussite, mais où il fallait bien reconnaître un sérieux effort d'art, le nouveau directeur de l'Odéon, voulant exécuter son programme et donner du moderne, montait la *Maison des Juges* de

M. Gaston Leroux, dont je vous parlais ici-même. En dépit de certaines maladresses ou plutôt inexpériences dans l'exécution, cette pièce, curieuse comme étude de psychologie sociale, contenait des situations fort émouvantes, faites pour prendre et retenir l'attention du public. L'accueil des spectateurs à la repétition générale et à la première avait été des plus favorables, et tout faisait prévoir pour cette pièce une carrière, sinon éclatante, tout au moins honorable... trente... quarante représentations. Je sais bien qu'en matière de succès au théâtre, les plus habiles se trompent. N'importe, on ne pouvait imaginer une telle disproportion entre les espérances légitimes fondées sur une pièce ayant quelque valeur et la réalité... La *Maison des Juges* donna *quatre* représentations. Récemment encore n'avons-nous pas vu quelque chose d'assez analogue à la Comédie-Française avec une autre maison, la *Maison d'Argile* de M. Emile Fabre, qui méritait, elle aussi, une destinée supérieure à celle qu'elle connut. Bien qu'elle fût la plus solide, la mieux établie comme métier, des œuvres modernes jouées au cours de cette saison rue Richelieu, elle n'en eut pas moins la carrière la plus brève de toutes.

Rien de plus démoralisant pour les directeurs de théâtre que de telles aventures. Je ne parle pas d'un théâtre comme la Comédie-Française où les pièces du répertoire organisé tant bien que mal suffisent à remplir les soirées que l'on destinait aux nouveautés de la saison. Mais sur une scène comme celle de l'Odéon où le répertoire n'est pas encore constitué et ne peut pas l'être... comment faire ? Comment se tirer d'affaire ? Parmi tous ceux qui vivent de la faveur du public, le directeur de théâtre est nécessairement celui qui en dépend le plus immédiatement. Quelle ligne de conduite peut tenir, quels principes d'esthétique peuvent s'affirmer et durer, quand on les met dans la balance avec ce double poids, celui des recettes et des dépenses? Serait-ce, pour le directeur, que l'objection *géographique* dont on a tant parlé contre l'Odéon, fût la véritable? Si donc tel genre ne réussit pas — et il paraît bien établi que le genre de la *Maison des Juges* ne peut réussir à l'Odéon — essayons de tel autre... et c'est ainsi sans doute que M. Antoine fut amené à choisir la *Française* de M. Brieux. Réussira-t-elle davantage ? Si oui, disons-le aussitôt, ce ne sera pas pour son mérite dramatique et littéraire.

Tout ce long préambule, vous l'avez senti — car il faut toujours se défier des longs préambules — était pour justifier, pour expliquer le choix fait par M. Antoine, car la nouvelle pièce de M. Brieux ne marquera à aucun titre, on en peut être sûr, dans les annales de la littérature dramatique. Le plus grave reproche qu'on lui puisse adresser, c'est d'être irrémédiablement, irréparablement banale, d'être composée tout entière d'un tissu de banalités. Et vous me répondrez peut-être que le genre de M. Brieux, sa manière propre, n'implique pas précisément la nouveauté de la forme et du fond. J'en demeurerai d'accord avec vous, mais il n'importe : jamais jusqu'ici pièce de cet auteur ne nous donna à ce point l'impression du *déjà vu*, du *déjà lu*, du motif qui a traîné partout, dont on a déjà assez, pris individuellement, parce qu'il a servi de thème à de trop nombreux développements, mais qui, répété, réuni à d'autres thèmes identiques, produit une impression singulière d'énervement et d'agacement chez le spectateur. Imaginez les divers *motifs* à développement qu'implique le contraste entre les deux races : la race latine et la race anglo-saxonne — et nous les connaissons de reste ces motifs... On les peut rattacher au commerce, à l'industrie, à l'amour, au mariage..., etc., etc. Joignez-y des tirades patriotiques, le thème de la *Terre et des Morts*, de M. Barrès, repris et commenté par M. Brieux... vous n'aurez encore qu'une faible idée de la multiplicité des fils qui composent cette trame. On se demande comment la plume d'un écrivain peut se résoudre à noter et à grouper tous les truismes, tous les développements prévus dans cette pièce et qui constituent à vrai dire de la triple essence de banalité.

Voici, brièvement contée, l'affabulation de *la Française :* Nous sommes chez un industriel, Pierre Gontier, qui mène une existence heureuse et médiocre, entre sa femme qu'il adore, Marthe, et une fille qu'il a eue d'un premier mariage, Geneviève, et qui est maintenant en âge d'être mariée. Petit industriel, on le devine, et qui fait de petites affaires, on pressent qu'il servira plus tard à l'auteur, lequel ne manquera pas de l'opposer aux chefs de grande industrie. Toute la famille de Pierre Gontier n'est pas auprès de lui : il a encore un frère, un autre Gontier, qui, pour des raisons politiques, pour des divergences de vues — car c'est un réactionnaire farouche — a rompu avec Pierre. Le fils de ce Gontier, Charles, a été envoyé en Amérique par son père, pour y terminer son éducation, sous la tutelle d'un Américain riche, Bartlett, qui l'a initié aux mœurs et lui a inspiré l'amour de son pays.

Au début de la pièce, nous voyons Charles et Bartlett, à la descente du bateau, manifestant à l'égard de la France, à l'égard des Français et des Françaises, l'opinion méprisante que tant d'Anglo-Saxons manifestent pour nous — et vous entendez d'ici ce que peuvent bien dire des Américains qui jugent la France sur sa littérature ou ce qu'on appelle ainsi, sur ses théâtres, et sur ce que les Français prennent soin de dire d'eux-mêmes. Mine inépuisable en banalités, en propos partout en-

tendus, l'auteur de la *Française* n'eut vraiment qu'à prendre la peine de se baisser pour les ramasser, et pour les assembler en un dialogue facile, qui pourrait convenir sur une petite scène du boulevard, mais qui n'a guère sa raison d'être à l'Odéon.

Les deux Anglo-Saxons tentent de réconcilier les frères ennemis, et la tâche n'est pas compliquée : au fond les deux Gontier sont heureux de renouer des relations, et que le retour du jeune homme en France en soit l'occasion. Les deux frères se revoient donc. Vous pensez bien que le jeune Charles va devenir amoureux de Geneviève : comment en pourrait-il être autrement ? ce Français féru d'américanisme, observe la grâce et la fraîcheur de la jeune fille. Il lui fait presque une déclaration, mais Geneviève est fiancée, et voilà toute une théorie, tout un exposé de l'amour anglo-saxon, opposé à l'amour latin ; un discours sur la *Dot* et ses inconvénients. Vous m'en voudriez, n'est-ce pas, si je vous rapportais de telles banalités. — Geneviève est fiancée pour un mariage de convenance ; elle se met à pleurer en l'avouant, et l'on pressent aussitôt qu'il ne lui sera pas difficile de reprendre sa parole et de devenir la femme de Charles. Mais ce n'était pas assez d'un conflit amoureux. Voici maintenant Bartlett en face de Marthe. Bartlett, le gros Américain réjoui, celui qui juge la France sur ses livres et sur ses théâtres, tente de séduire Marthe. Comme Marthe a été très aimable avec lui, il en conclut qu'elle est une femme facile, et brusquement, brutalement, il lui fait une déclaration : il va même jusqu'à lui donner un baiser sur la nuque. Indignée, la jeune femme se révolte, et dans une sortie violente, elle fait sentir à Bartlett que les *Françaises* ne sont pas toujours telles que les Américains les jugent. Contraste entre la réalité et le théâtre. Je vous laisse à penser ce que l'auteur a pu tirer de ce parallèle, matière à développements pour un médiocre élève de seconde.

Je m'excuse encore d'avoir à narrer de pareilles banalités : la conclusion, c'est, on le devine, les excuses de Bartlett, qui, pour se faire pardonner sa méprise, commanditera le mari de Marthe, le pauvre petit industriel, non sans lui avoir imposé toutefois de longues, de trop longues, d'écrasantes considérations sur l'industrie américaine opposée à l'industrie française. La conclusion encore. C'est le mariage de Geneviève avec Charles, et un nouvel exposé de l'amour tel qu'on le comprend là-bas... plaidoiries abondantes, sermons, thèses habituelles à M. Brieux et qui font partie de son tempérament.

Telle est cette pièce qui, à parler franc, n'appartient à aucun titre au genre littéraire... dont le moindre défaut est la plus irréparable banalité ; où tout est prévu d'avance, où les répliques et les discussions des personnages sont pressenties par nous dès avant qu'elles sortent de la bouche des acteurs ; où le dénouement de l'intrigue est deviné au premier acte et qui, pour tout dire, apparaît comme une gageure de banalité. Une seule chose la peut expliquer, c'est la situation actuelle de l'Odéon et ce fait que, n'ayant pas abouti au résultat espéré avec une série d'efforts littéraires, M. Antoine tente un effort d'un autre genre pour voir ce qu'il produira sur son public. Jadis, du temps de son prédécesseur, quand une pièce était par trop médiocre, elle avait sa raison suffisante dans le goût de celui qui l'avait choisi. Aujourd'hui, il en faut chercher une autre, et je ne crois pas me tromper en disant que c'est une manière de tentative en quête du vent favorable.

PAUL FLAT.



Musique

—

LA VOGUE DE CÉSAR FRANCK (1)

Malgré ses prénoms, César-Auguste Franck fut la timidité même ; et sa modestie sincère était de celles que l'humanité, trop occupée de soi, méconnaît. Robuste et simple, il n'était ni névrosé, ni littéraire ; mais il était savant, et sa science parut longtemps rébarbative et non moins « antipathique au génie français ». Son ami Saint-Saëns laissait sur le piano le manuscrit du quintette à lui dédié par l'auteur et refusa de souscrire au monument d'un maître dangereux... Il avait l'âme blanche d'un séraphin, mais l'érudition d'un organiste, — le plus grand depuis Bach. Cet ange-musicien rapporta sur la terre le don de la fugue architecturale et de la jubilation céleste : il cherchait longtemps ses idées et lut Wagner avec passion. Franck personnifie la candeur savante et la complication candide.

Sous les complexités du contre-point, nous entendons maintenant le grand poète instinctif ; ce pur était un passionné : « J'aime » était son mot ; mais il ne chanta que l'amour divin. L'auteur de *Rolla* devinait très inconsciemment le secret d'un César Franck.

> Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
> C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer !

La volupté suprême, n'est-ce pas la mysticité brûlante ? Beethoven fut un tendre sans consolation ; Schumann, un amoureux assiégé par les fantômes ;

(1) Voir *Schumann, César Franck et leur Influence Contemporaine* dans la *Revue Bleue* du 2 mars 1907.

César Franck, un lyrique aspirant au ciel. En sa paisible vie de professeur et d'organiste, ce docteur séraphique était un poète dramatique, doux comme saint François parlant, à l'heure mauve des crépuscules, aux oiseaux d'Assise, mais ardent comme un lecteur des partitions wagnériennes : ardent toujours et toujours pur, mais *orgiaque* à ses instants créateurs, quand il frappait son clavier rebelle ou dansait le ballet de *Hulda* ! Ce sage était un artiste : il préleva sur ses leçons quelques heures ignorées pour faire de l'art immortel. Ne le plaignons point ! Nous l'avons méconnu longtemps; mais, si Schumann fut précoce, Franck fut tardif; et, comme Gluck au théâtre, il data ses chefs-d'œuvre de sa belle vieillesse.

Au contraire de Schumann, ses chefs-d'œuvre, ce ne sont pas ses mélodies, qui sont faibles, malgré les suaves sublimités du *Panis angelicus* et de la *Procession*; et le *Mariage des roses* ferait triste figure auprès des moindres strophes de la *Dichterliebe!* Mais son essor mélodique est dans son incomparable musique de chambre, la plus hautement originale, sans contredit, depuis la dernière manière de Beethoven, où Franck sexagénaire a voulu laisser un exemplaire unique en chaque genre : quintette, sonate et quatuor, avec deux éloquentes pièces pour piano, très différentes des deux admirables sonates que Schumann écrivit dans sa jeunesse fiévreuse.

Donc, par leur musique de chambre instrumentale ou vocale, et quel que soit leur génie particulier, Schumann et Franck nous apparaissent comme les deux poètes intimes de l'art musical et représentent deux nuances de cet *intimisme*, que, par un retour anachronique et charmant, notre goût de la demi-teinte ambitionne au milieu de tous les vertiges de la science, de la vitesse et de l'éblouissement, qui s'intitulent le progrès ! Schumann personnifie la poésie savante, Franck le savoir ému. Notre éducation musicale s'enorgueillit enfin de les comprendre. Et si la musique s'est toujours partagée entre ces deux voies : la fantaisie et la science, Schumann inspire les libres poètes; Franck fortifie les partisans de la tradition. Leur puissance secrète, c'est de nous parler de nous, même en nous parlant d'eux, chacun dans sa note, fiévreuse ou grandiose.

Et ces deux influences correspondent si réellement au double courant de notre musique contemporaine que nous les retrouvons non seulement dans le goût renouvelé des auditeurs, dans la multiplicité des concerts et dans l'évolution des programmes, mais dans les deux grandes maisons d'enseignement musical : au Conservatoire, c'est Schumann qui règne avec M. Gabriel Fauré; à la *Schola Cantorum*, c'est Franck, ou même Bach, sous les auspices de M. Vincent d'Indy.

Non pas qu'il faille encore appeler M. Fauré « le Schumann français », comme on appelait tel vieux peintre parisien le Ruysdael de Montmartre ! De tels surnoms ne sont que le pavé de l'ours. Mais, loin de l'Institut, dans sa grisaille parfois monotone et souvent exquise, le compositeur français de la *Bonne Chanson*, de nombreux *Lieder* et d'un *Requiem* païen mérite mieux que le profond Schumann d'être considéré comme « une sorte d'Alfred de Musset musical », excellent surtout dans les petits cadres; l'auteur d'un joli *Madrigal* respire l'atmosphère chimérique et dolente, où des personnages de Verlaine et de Watteau jouent du luth aux pieds des belles attirées ou plutôt créées par leurs mélodies; celui qui musiqua *Pelléas et Mélisande* avant Debussy donne l'idée d'un trait d'union savamment sentimental entre l'art traditionnel d'hier et l'art excentrique d'aujourd'hui; sous sa direction, le *lied* et la musique de chambre s'introduisent au Conservatoire; et le musicien ne dérobe pas à Richard Wagner toutes ses splendides violences de crépuscule romantique: en son discret nocturne, il tinte d'argent. Voilà ce qu'il y a de *schumannien* chez M. Fauré.

L'influence *franckiste* est encore plus apparente chez M. d'Indy: le compositeur français de *Wallenstein* et du *Chant de la cloche*, de *Fervaal* et de l'*Étranger* n'a redouté ni la symphonie ni la scène; et son penchant pour les éclats magnanimes l'a fait taxer de wagnérien. Méridional, il est personnel par ce nostalgique souvenir de ses montagnes qu'il met dans son œuvre; et sa fierté lui tient lieu d'émotion. C'est, au fond, un traditionnel, sous son vêtement très moderne, c'est-à-dire très compliqué; professeur et chef d'orchestre entraînant, il s'anime à la résurrection des vieux âges et de la polyphonie d'autrefois. Et lui-même a conscience de ses origines quand il dédie loyalement ses doctes partitions « au maître César Franck ».

Antithèse pareille dans les œuvres nouvelles de la saison. D'une part, qu'entendons-nous? Une grande symphonie avec chœurs, qui n'est pas de Beethoven, mais de M. Guy Ropartz, et qui s'est imposée trois fois en plein conservatoire sous le geste eurythmique de Marty : symphonie non seulement copieuse, mais généreuse, avec quelque lourdeur dans sa force, et qui chante : *Aimez-vous les uns les autres!* avec une noblesse étrangère à l'évangile boulevardier d'Alfred Capus ! Cette puissante musique laisse, d'ailleurs, indifférents les snobs de la *rosserie*, qui sont devenus, par un beau soir de première, les snobs de la *bonté*... Ce qui l'exalte, c'est encore la science et le sentiment *franckistes*; et les snobs ont juré de ne plus applaudir que la fantaisie prime-sautière.

Cette fantaisie soi-disant *schumannienne* et plus ou

moins *debussyste*, où la trouvons-nous ? Dans toute une génération spontanée de petits morceaux pour piano seul ou de petits *Lieder* décadents, états d'âme incertains et vagues, objets d'art de plus en plus *amorphes*, triomphe de l'*invertébré* ; des riens, très courts, des impressions brèves : musiques intimes ou de plein-air. Quelques-unes sont jolies, voire amusantes, dans leur « atmosphère » sans contours : ici, la cloche tinte dans l'air tiède, près du mas en fête ; là, c'est un coin de cimetière au printemps ; c'est un jardin sous la pluie ou c'est une promenade au soleil : et c'est toujours un peu la même musique avec l'éternelle gamme chinoise par tons entiers ; car il s'agit plutôt de *suggérer* que de *décrire*... Les *Estampes* de Claude Debussy n'ont-elles pas enfanté toute une nuée de petits paysagistes musicaux ?

J'en sais qui sont du Nord et qui sont du Midi...

Puisqu'ils se ressemblent tous, à quoi bon les nommer ? Mais, orchestrée par l'auteur, *Une barque sur l'Océan*, de M. Ravel, ne paraît pas avoir soutenu dimanche, au dernier concert Colonne, les intérêts de l'impressionnisme... On apprécie depuis longtemps *En Languedoc*, de M. Déodat de Sévérac ; mais une nouveauté qui semble avoir dépassé les mièvreries de la mode, ce sont les *Heures dolentes* de M. Gabriel Dupont : quatorze bluettes pour piano seul, éloquemment interprétées de mémoire par Maurice Dumesnil. Le jeune auteur y suggère ses rêves de malade et ses hallucinations ; une pièce s'appelle *le Médecin* : « C'est le docteur Debussy qui l'a soigné ! » remarque un ironique ami de la tradition. Toutefois, dans cet art convalescent, il faut sentir l'invisible présence d'autres familiers, Schumann et Chopin, poètes lointains, mais contemporains, qui président aux teintes discrètes de notre intimité musicale comme certains peintres aux pâleurs de nos velléités décoratives.

En France, on abuse toujours : nous abusons déjà de la pâleur. Aussi, tout en admirant la grisaille pénétrante d'un Schumann ou d'un César Franck, nous n'avons pas hésité, cet hiver, à renouveler nos bravos à la *Symphonie domestique* de l'incandescent Richard Strauss, l'auteur d'une *Salomé* promise, impatiemment attendue, dont les ambitions sont énormes, mais réconfortantes ; dont les idées sont triviales, mais persuasives ; dont l'orchestre est à la fois sonore et sentimental, et qui, par ce temps de neige et de murmure, ne craint pas d'allumer au foyer familial le plus exceptionnel des volcans.

RAYMOND BOUYER.



Chronique

—

MON VILLAGE

J'habite un village, qui ressemble à cent autres, bien qu'il présente une assez curieuse particularité. Mais est-ce vraiment un village ; et n'est-il point digne d'être promu à la dignité de petite ville ?

Sachez en effet qu'il possède une belle mairie — édifiée au siècle dernier et ornée d'une sorte de beffroi à la flamande ; une église, de style indécis, mais bien blanche, dont la nef est parée des chefs-d'œuvre peinturlurés de la célèbre statuaire Saint-Sulpice ; un théâtre, où fleurit, toujours vivace, l'opéra italien, et que ne dédaignent point d'honorer, de loin en loin, les étoiles parisiennes ; des écoles spacieuses aux préaux ombragés, et un commissariat. Mon village a naturellement son « Hôtel du Commerce », où, je le suppose, MM. les représentants en liquides — et en épicerie — font, autour d'une table d'hôte bien garnie, assaut d'esprit gaulois ; son « Café du Progrès », que fréquentent nos bons orateurs du cru ; sa « Pharmacie de la Mairie », décorée de bocaux aux lueurs éblouissantes... et nombre d'autres établissements de moindre importance, que ne manquent point de vanter mes compatriotes.

Mon village n'a point l'aspect irrégulier, enfumé, désolé, des cités industrielles, si laides avec leurs petites maisons lépreuses, succédant aux grands murs sombres des fabriques. Il n'offre point non plus le luxe replet, insolent, des « quartiers riches » : leurs somptueuses avenues, scintillantes de l'éclat des équipages qui sortent des palais riverains. Il a une tenue modeste et aisée, et, si j'ose dire, petit bourgeois ; ses rues, peu larges, sont propres et bordées de maisons à trois ou quatre étages, aux façades dénuées d'ornementation, mais décentes. Ainsi le passant aperçoit une large écharpe de ciel, qui laisse tomber une grande frange de lumière. Le long des trottoirs se suivent, étroites, accolées les unes aux autres, des boutiques de la plus amusante variété. La place de la mairie, remarquable par quelques belles demeures, et de pimpants magasins, est pavoisée d'un bouquet d'arbres ; aucune célébrité locale n'y a encore sa statue, mais ce fâcheux oubli, n'en doutez point, sera prochainement réparé. La place de l'église est entourée d'assez chétives maisons : n'est-ce point, presque partout, le passé, dont s'entourent et qu'évoquent nos clochers de France ?

L'orgueil de ma petite ville, c'est son jardin public. Il est vaste et panaché de hêtres « séculaires » du plus noble effet. Un ruisselet y « serpente » à travers de fraîches pelouses et, après quelques jolies cascades, se jette dans une pièce d'eau — « le lac » — qu'animent deux superbes canards. Une délicieuse naïade — en bronze — préside aux ébats de ce frêle torrent. Certaine allée est pittoresquement encaissée entre d'abrupts rochers : le dimanche, un honnête boutiquier — ou sa progéniture — escalade ces pics en miniature et, tel un téméraire alpiniste, s'y fait photographier dans une pose conquérante. Comme il sied, un kiosque se blottit dans les floraisons d'un rond-point ; et des orchestres y font

entendre, de temps à autre, d'harmonieux accents. Près de ces gazons fleuris s'assemblent toujours des enfants, que gardent leurs mères, habiles à broder et à bavarder à la fois.

Le ciel, l'air, le feuillage sont, de nos jours, choses appréciées entre toutes. Aussi les demeures les plus cossues de ma petite ville sont-elles rangées à l'entour de ce jardin. Là habitent la plupart des notables, avec lesquels chacun fraye familièrement, et qui sont encore assez considérés.

A dates fixes, des fêtes foraines s'étalent sur les larges allées sablées qui encadrent ce parc : des baraques cocasses et multicolores s'y enchevêtrent, et une foule les assiège, aux élégances faciles et voyantes, joyeuse et bon enfant.

Ne concluez pas de tout ceci que ma petite ville est routinière, ignorante des grandes entreprises économiques qui caractérisent l'ère contemporaine. Elle a des chantiers, des usines, mais groupés tout autour de la gare — une petite gare de province — à laquelle néanmoins, par le hasard d'une heureuse situation, s'est adjoint un dépôt considérable, des marchandises de toute la région.

L'activité la plus distincte, la plus apparente de mon village, c'est sans conteste le trafic local. Sur l'une de nos plus belles rues se trouve le marché : un marché couvert, ravitaillé et hanté à souhait, où la marée parvient vite et abondante, et où les maraîchers des environs viennent deux fois la semaine. Là se rendent, le matin, de gentilles jeunes femmes, qui font elle-mêmes leurs provisions et à qui les grosses commères, trônant derrière les piles de légumes ou de poissons, disent « oui ma petite dame », ou même : « voici, mon enfant ». Là, oublieuses du ménage à faire avant le déjeuner, les petites bonnes se racontent les nouvelles du jour.

Les boutiques ne sont pas moins achalandées. Elles sont cependant si nombreuses ! Mais l'épicière a la langue diligente, et elle sait attirer et retenir, par la chronique détaillée de la petite ville, une affluence amusée. La parfumeuse, le coiffeur rivalisent de bonne grâce. Le boucher et le boulanger s'attachent, par maintes petites complaisances, à plaire à leur clientèle. Les modistes, les chapeliers, les tailleurs, les cordonniers sont légion ; de même les merceries, les débits de vins, les bazars et les déballages, et aussi les marchands ambulants. Le petit commerce s'épanouit ici, sous toutes ses formes, et dans toutes ses habitudes : ruses et serviabilité ! Il n'offre point à l'amateur les éléments d'un luxe raffiné, — ni d'ailleurs des articles de rebut, mais des objets vraiment pratiques et peu coûteux. Aussi la grande majorité des habitants se fournissent-ils sur place : seule l'aristocratie locale fait des acquisitions aux grands magasins de Paris.

Je ne prétendrais point que l'initiative intellectuelle de ma petite ville soit aussi vive que son activité pratique. Cependant, nous avons nos partis, nos comités, nos grands hommes — d'un jour ; notre journal, *L'Écho de X...*, qui paraît chaque dimanche. Les libraires montrent surtout à leurs étalages, à côté des porte-plumes et des encriers, des collections de cartes postales ; mais on y distingue aussi le *Petit Parisien*, le *Petit Journal*, des romans à 0 fr. 60 ou à 1 franc ; des magazines, et même quelques périodiques et ouvrages d'un niveau élevé.

Il ne faudrait pas croire, je le répète, que ma petite ville soit réfractaire aux influences modernes. Ses habitants sont avisés, ou, comme on dit, « vifs ». Les ouvriers se mettent parfois en grève. Plusieurs rues sont pavées en bois. Nos plus belles maisons, — celles qui se dressent près de la mairie et autour du jardin public — ne sont point de petites villas, émergeant de massifs de roses : ce sont de hautes et amples constructions, à la parisienne, nanties d'appareils collectifs de chauffage, de l'électricité, de salles de bains, etc... Une partie de la population a même ses occupations hors nos murs : dans les bureaux et les usines d'un grand centre, peu éloigné, où les conduit et d'où les ramène chaque jour le chemin de fer. Ajouterai-je que de bons écrivains, et qu'une école de peintres, qui a marqué dans l'évolution artistique des dernières années, ont élu domicile dans notre enceinte ?

Malgré tout, je ne conseille point aux touristes de s'aventurer dans nos parages. A notre époque d'exhibitions et de truquages effrénés, qu'est-ce qu'une petite ville d'une physionomie somme toute banale, d'une tranquille médiocrité ? Sans monuments historiques et sans automobiles ? Privée de cour des miracles ouvrière et de fastueuse colonie étrangère ?

Néanmoins mon village plaît à ceux qui s'y fixent par certain charme indéfinissable : fait, sans doute, du calme, de la simplicité, de la cordialité de la vie qu'on y mène. N'est-ce point une vertu agréable, et qui se fait rare maintenant, que l'absence de toute esbrouffe ?

Comme le disait, sur ses vieux jours, le bon abbé de Chaulieu :

« Je trouve ici tous les plaisirs
« D'une condition commune :
« Avec l'éclat de ma fortune
« Je mets de niveau mes désirs. »

Peut-être aimeriez-vous savoir où se trouve ce village, dépourvu d'ambitions et de curiosités excessives, content de son destin, si semblable à tous ceux de France : dans le Midi somnolent, ou dans le Nord posément laborieux ? dans le rude et peu accueillant Plateau central ? Non. — Mon village — et c'est là son unique particularité, est en plein Paris : il s'appelle..... : B...

Mais, au fait, mieux vaut ne le point nommer. Des milliers de Parisiens croiront reconnaître en lui — sauf de menues variantes — leur propre quartier. Car, qu'est la capitale, sinon le complexe assemblage — autour d'un ilôt historique, d'un centre cosmopolite, et de quelques cités de grande industrie et de haut commerce — de diverses petites villes traditionalistes ?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy (Imp. de la R. B. et la R. S., 52, rue Madame — Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 18 5e SÉRIE — TOME VII 4 MAI 1907

LA GRÈCE HÉROÏQUE
1821-1827 (1)

Pour la première des conférences de notre Ligue, M. Homolle, notre honoré et cher président, avait pris ce beau sujet : *Pourquoi nous aimons la Grèce.* Avec une éloquence familière, il a donné les raisons du philhellénisme. — Le mot est peut-être un peu démodé, mais la chose est toujours bien vivante dans nos esprits et dans nos cœurs. — Il nous a dit l'art, la poésie, la philosophie de la Grèce antique, les principes de liberté politique qu'elle fut la première à trouver, à formuler et à pratiquer, son action de lumière sur les destins de l'humanité. Il nous a rappelé que le trésor des lettres grecques, conservé par les Bysantins et transmis par eux à l'Occident, fit la Renaissance. Il nous a montré, enfin, les efforts des Hellènes au siècle dernier, pour devenir une nation, leurs rapides, leurs surprenants progrès, leur commerce si florissant, leur industrie si prospère, leurs écoles si nombreuses et si fréquentées.

Il y a une autre raison pourquoi nous aimons la Grèce. C'est la valeur guerrière des Grecs dans leur lutte pour l'indépendance. Comme la Grèce antique, la Grèce moderne a eu ses temps héroïques. C'est de ces temps-là, c'est de la Grèce héroïque, que je veux vous parler aujourd'hui.

Dès le premier jour de la conquête turque, les Grecs de l'extrême nord et de l'extrême sud, de l'Epire et du Magne, prirent les armes pour la défense du sol hellénique et de l'étendard de la croix. Triomphants quelquefois, vaincus souvent, décimés, repoussés au haut des montagnes et dans le fond des ravines, mais faisant payer cher la victoire à leurs vainqueurs, ils ne se soumettaient que pour se révolter de nouveau. La domination des Ottomans ne fut jamais solidement établie en Grèce. L'incendie éteint ici se rallumait là.

Quand les Grecs ne se battaient plus, ils chantaient ; — « jamais, dit un tragoudi, jamais nous ne sommes inactifs du sabre ou de la voix » — et à leurs chants se levaient d'autres combattants. Par des récits de batailles et de morts glorieuses, de martyres et d'exploits, par des hymnes à la patrie et par des lamentations funèbres sur les vaillants tués à l'ennemi, l'improvisation populaire entretenait dans le cœur des Grecs le feu du patriotisme et de la foi religieuse.

Le capitaine Nicolas Tzouvaros lève l'étendard de la révolte, « l'étendard rouge et bleu sur lequel brille la croix d'argent ». Cerné par un gros de Turcs, il se fraie un sanglant passage et retourne à Karpénisi « faire la Pâque, fêter la résurrection du Christ, rôtir l'agneau et manger les œufs rouges ». Après vingt combats, les pallikares de Tzolkas, harassés de fatigue et mourant de faim, refusent de marcher à l'ennemi. Ils disent : « Comment veux-tu que nous combattions, capitaine, avec les chaleurs de juillet et l'ardent soleil d'août. Nos fusils brûlants ne veulent plus manger de poudre. » Mais Tzolkas tire son sabre et répond. « Dégainez vos sabres et marchons en avant : il faut que villes et villages apprennent que le capitaine Tzolkas a combattu contre trois milliers de Turcs, avec les chaleurs de juillet et

(1) Conférence de la Ligue Française pour la défense des droits de l'Hellénisme.

l'ardent soleil d'août. » Le combat dura trois jours et trois nuits, et le chef passa sur le ventre aux ennemis avec tous ses pallikares. « Et comme un épervier, il prit son essor vers la cime des hautes montagnes. »

« Trois braves ont formé le projet de surprendre la ville de Grabuze. Le premier, Butzo-Marco, escalade le rempart, et à lui seul tue plusieurs hommes avec son sabre : — Venez, mes braves compagnons. Je ne puis plus avancer, car ma mort est arrivée. Le premier tué fut Butzo-Marco ; mais bientôt, à la même place, ils tombèrent tous les trois. »

Ali, pacha de Janina, a en otage six enfants des Souliotes. Il en fait pendre quatre, puis il envoie dire aux deux chefs des révoltés, Tzavellas et Drakos, qu'il a épargné leurs fils, mais que si Souli ne capitule pas, ces deux enfants auront le sort des autres otages : « A ces paroles, Tzavellas et Drakos éprouvent une grande douleur. Ils réunissent leurs soldats et ils appellent le prêtre. Et ils disent : Agenouillez-vous et priez ; et toi, prêtre, chante les psaumes des morts pour nos six otages, les six enfants des Souliotes que le pacha a fait tuer ».

Comme ces coureurs antiques qui se passaient les torches, en Grèce les générations se succèdent et se transmettent l'épée du combattant : « Je suis trop vieux, dit Dimotzios, pour être capitaine : la première place ne me convient plus. Mais j'ai un fils pour le sabre, un fils pour le fusil, et j'en ai un autre, le plus jeune, pour porter l'étendard. »

Un pallikare, tué par trahison, s'écrie en mourant : « Je laisse après moi mes enfants ; ils rachèteront mon sang avec des têtes turques. » Le capitaine Lambros, blessé mortellement, donne son sabre et son fusil à son fils, et lui dit : « Te voilà maintenant capitaine. Fais-moi une tombe, large et haute, afin que j'y puisse tenir debout, et fais-y une fente à droite pour que la voix de ton mousquet, dans le combat, arrive jusqu'à moi. »

Les pallikares n'estiment rien de plus beau, de plus enviable que la mort du champ de bataille. A la fin des repas de bivouacs, ils se portaient mutuellement cette santé : « A une heureuse balle ! » Aussi les approches de la mort n'abattent pas le héros grec ; elles l'exaltent, elles le transportent. Il jette son dernier cri comme on déploie une bannière de bataille : « Mange ma chair, dit un klephte du mont Olympe, mange ma chair, aigle, pour que ton aile croisse d'une aune et ta serre d'un empan. » — « Compagnon, dit Ghipthakis, je suis blessé. Achève-moi, coupe-moi la tête et cache-la, afin que les ennemis ne se réjouissent pas de ma mort ! » — « Qu'importe ma mort, dit Kitzos, le sang des braves fait pousser des lames de sabre, dru comme le froment. »

Il y a chez les montagnards hellènes des réponses à la Léonidas. Un chef turc somme Tzélios de se soumettre au pacha de la province : « Tant que Tzélios est vivant, il ne se soumet pas. Tzélios n'a pour pacha que son sabre et pour vizir que son mousquet. » Le révolté Kontoghianis avait déjà fait graver sur la lame de son sabre : « Le sabre seul est la liberté, l'honneur et la vie. » Un autre chef klephte arrête au passage une troupe de Turcs, et il dit au pacha qui les commande : « Pacha, ici ce n'est pas le pays soumis aux Osmanlis ; ici, ce n'est pas la Morée : ici, c'est les fusils des klephtes. »

La femme grecque n'a pas l'âme moins virile que celle de l'homme. Elle a des accents de mère spartiate : « Fanez-vous platanes touffus ; cessez vos chants, rossignols du mont Olympe, nous venons d'être vaincus. Et vous : mes enfants, soyez maudits et puissent vos corps ne pas pourrir si jamais vous faites votre soumission ! » A Cordyle, il y a une Jeanne Hachette. « Dans le combat, son corsage se déboutonna, et l'on put voir ses pommes d'or cachées sous le lin. Et le Turc poussa un cri aigu et dit : « C'est contre une femme que nous nous battons, c'est une femme que nous attaquons, c'est le glaive d'une vierge qui décapite les janissaires. »

Ce ne sont encore que des faits d'armes sans lendemains, des actes d'héroïsme individuel, des lamentations vaines. Mais ces combats désespérés laissent des exemples et donnent des leçons ; ces larmes se font nuées, et des nuées jaillira la foudre.

*
* *

Des historiens se sont efforcés d'indiquer les ferments immédiats et les causes occasionnelles de la Révolution grecque. Ils ont rappelé la fondation de l'Hétairie à Odessa par le Grec Skouphas ; ils ont suivi les progrès de cette société secrète qui donnait pour but à ses affiliés : « la réunion armée de tous les chrétiens de l'empire ottoman pour le triomphe de la croix sur le croissant ». Ils ont exposé, (oh ! bien succinctement et avec beaucoup d'hypothèses), les menées des hétairistes en Grèce, de 1814 à 1820. Ils ont invoqué les vagues idées, les vagues projets et les vagues promesses du tzar Alexandre Ier. Ils ont raconté l'insurrection partielle, si facilement et si vite réprimée, qu'Alexandre Ypsilanti fomenta en Moldo-Valachie, et ils ont raconté aussi la rébellion d'Ali, pacha de Janina, contre la Sublime Porte, rébellion qui eut pour conséquence immédiate le retour des Souliotes dans leurs montagnes.

J'accorde que les hétairistes avaient parcouru la Grèce et avaient parlé d'un soulèvement prochain à quelques notables du clergé et des corps municipaux. Je reconnais que les expéditions contre Ypsilanti dans les Principautés danubiennes et contre Ali-Pacha en Epire, expéditions où la Turquie dut em-

ployer la majeure partie de ses troupes disponibles, facilitèrent indirectement les succès des Hellènes. Mais il ne faut pas dire pour cela que la grande révolution d'avril 1821 fut préparée. Elle était préparée dans les esprits, elle était préparée dans les cœurs, mais non point dans les moyens d'action ni dans les dispositions militaires. Il n'y avait nulle entente entre les capitaines d'armatoles, entre les chefs de klephtes, entre les municipalités pour la date d'une prise d'armes, ni pour un plan quelconque d'offensive, ni même de concentration. Dans toute la Grèce on attendait un signal. Ce signal ne vint pas. Les fusils partirent tout seuls. La Révolution grecque fut spontanée. Chaque canton prit impulsivement les armes pour la liberté, sans se demander si le canton voisin marcherait avec lui et sans regarder au nombre des ennemis.

A Patras, le 4 avril, c'est l'archevêque Germanos qui ameute la foule, plante une croix devant l'église de Saint Georges et fait jurer au peuple assemblé de combattre jusqu'à la mort pour la délivrance de la Grèce. Dans le Magne, le 5 avril, ce sont deux chefs de clans, Kolokotroni et Pétro-Bey, qui réunissent leurs hommes et marchent sur Kalamata. En Laconie, c'est une jeune fille, Constance Zacharias, qui appelle aux armes cinq cents paysans, chasse les Turcs des villages et les contraint de se réfugier dans le château fort de Mistra. — Ah! mesdames, voilà du féminisme avant la lettre. — En Béotie, c'est le pallikare Diakos qui, avec trois cents hommes, insurge le pays. Dans les îles de la mer Égée, ce sont les tétrarques de Psara, les magistrats de Spetzia, les sénateurs d'Hydra qui proclament l'insurrection. Le Sénat hydriote vote à l'unanimité cette noble déclaration : « La nation grecque, lasse du joug qui l'écrase depuis quatre siècles, se lève et court aux armes pour briser ses chaînes. Les habitants d'Hydra, jaloux de partager ses dangers, ont décidé d'employer leurs ressources, leurs moyens particuliers et les avantages de la position de leur île, pour combattre l'ennemi commun. »

Acclamée par la peuple d'Hydra, cette proclamation fut envoyée à Psara, à Spezzia, dans toutes les îles, Tinos, Andros, Délos, Céos, Samos. Quelques jours suffirent pour transformer en marine militaire la nombreuse marine marchande des îles. Chacun mit la main à l'œuvre de guerre et de libération. Les canons sortirent des arsenaux pour armer jusqu'aux barques des pêcheurs; des tonneaux de poudre, des fusils, des munitions furent transportés à bord des bâtiments longtemps inoffensifs, mais qui avaient fait la fortune des insulaires — « avec lesquels, disait-on, ils moissonnaient en Égypte, recueillaient l'or en Provence, et vendangeaient sur tous les coteaux ». Des souscriptions furent ouvertes pour couvrir les frais d'une première campagne. Les dons abondèrent. Lazare Coundouriotis et un autre Hydriote, Orlandi, donnèrent chacun 50.000 francs par mois pour l'entretien de dix vaisseaux. Une riche veuve de Spetzia, la fameuse Bobolina, arma à ses frais trois bricks. La belle Modéna Mavrogeni équipa une petite flottille qui débarqua en Eubée un corps de volontaires sous les ordres d'Azorbas et de Nikokès; au départ, Modéna Mavrogeni avait déclaré que sa fortune et sa main appartiendraient à celui de ces deux chefs qui aurait tué le plus de turcs. L'enthousiasme patriotique qui enflammait les courages et ouvrait les coffres-forts fit si bien qu'à la fin d'avril, la flotte insulaire s'élevait à cent soixante-seize bricks, chebecks, polacres portant ensemble plus de quinze cents pièces de canon.

En un mois, le feu de l'insurrection couvre toute la Grèce, du Taygète à l'Othrys, de la mer Ionienne à la mer Égée. La Morée entière, l'Attique, la Béotie, la Phocide, la Phtiotide, l'Eubée, les Sporades, les Cylades, plusieurs des grandes îles du littoral asiatique sont en pleine révolte. Les petites garnisons turques se réfugient dans les acropoles et les châteaux-forts, attendant du secours, et laissant aux Grecs les villes mêmes, Sparte, Mistra, Patras, Argos, Nauplie, Corinthe, Mégares, Athènes, Thèbes, Tinos, Andros, Samos, Hydra.

*
* *

Après cet éblouissant prologue, le drame va se prolonger, sanglant et glorieux, pendant plus de sept années. Ce grand drame, vous pensez bien que je ne vais pas vous le raconter ici. A peine trente minutes pour résumer les événements d'une guerre de quatre-vingts mois. Ce ne serait qu'une suite de dates et une table de noms. De la Guerre de l'Indépendance, je veux seulement rappeler quelques beaux faits d'armes, quelques actes d'audace ou d'intrépidité, propres à justifier le titre de cette causerie : *la Grèce héroïque.*

Ils sont innombrables, ces faits d'armes et ces vaillantes actions. La difficulté est d'y faire un choix. J'en citerai quelques-uns au hasard de ma mémoire.

Surpris avec dix hommes au défilé des Thermopyles, où marche l'avant-garde d'Omer Vrione, le pallikare Diakos se dévoue à la mort ainsi que ses compagnons. Il refuse un cheval que lui offre son fils adoptif, et commence de tirailler contre les Turcs. Il les arrête pendant une heure; ses compagnons tombent l'un après l'autre. Lui-même, grièvement blessé, incapable de se défendre, est terrassé, garroté, conduit à Zitouni. Les Grecs n'étant pas considérés comme belligérants, les Turcs traitaient les prisonniers en rebelles pris les armes à la main

A cette loi si rigoureuse, le Code militaire de l'Islam mettait toutefois cette atténuation que le prisonnier pouvait, en se faisant musulman, sauver sa vie, sa liberté et ses biens. Diakos est conduit sur le lieu de l'exécution, il voit les apprêts de son supplice, le pal. Le pacha lui offre sa grâce au prix de l'apostasie. Il répond : « Tuez-moi! ma mort importe peu à la Grèce, car la Grèce a beaucoup de Diakos. »

Le 18 juin 1825, il y avait fête en rade de Chio, à bord du vaisseau amiral de Kara Ali. Baleste, officier français, qui combattait dans les rangs grecs, avait été tué en Crète, et l'on avait rapporté sa tête au Capitan Pacha. Tous les états-majors de la flotte étaient venus complimenter Kara Ali, Baleste étant très redouté. Le Capitan Pacha retint les principaux officiers à son bord et leur offrit un banquet. On se réjouissait, car on était victorieux, et on pouvait sans crainte passer une nuit de ramazan sur ce vaisseau monté par 2.200 hommes, armé de 80 canons et entouré de plus de 50 bâtiments de guerre.

Or, ce jour-là même, deux tout petits bateaux grecs avaient quitté Psara. L'un portait 20 marins, l'autre 14. Ces 34 hommes voulaient venger Chio. C'étaient des brûlotiers, commandés par Constantin Canaris. Ils arrivent la nuit tombée à l'entrée de la passe, trompent les vigies des deux frégates turques qui la gardent, louvoient au milieu des bâtiments à l'ancre et s'approchent du vaisseau amiral. Rapide comme la flèche, le brûlot de Canaris fond sur le navire. Canaris s'accroche à la proue, atteint le beaupré où il se cramponne, jette les grappins dans les bossoirs. Cela fait, il redescend dans son brulôt, l'allume et saute dans sa barque dont il coupe l'amarre d'un coup de sabre. Son lieutenant, Georges Pépinos, qui a fait la même manœuvre avec le même succès contre la frégate du Riala-Bey, rejoint Canaris. Tous deux passent dans leurs barques sous le feu des Turcs en les saluant d'un cri triomphant : « Victoire à la Croix ! » Ces intrépides marins dédaignent de se dérober à la vue de l'ennemi : leur œuvre est accomplie et ils ont un baril de poudre dans chaque barque pour se faire sauter si on leur coupe la retraite.

Mais les Turcs pensent surtout à l'incendie qui menace de s'étendre à tous les navires. Le vaisseau amiral s'est embrasé en un instant. Le vent, qui se lève soudain, active l'ardeur des flammes qui gagnent le pont, les haubans, les hunes. Partout le bois pétille ; le navire devient fournaise. Sous l'action de la chaleur, les canons partent d'eux-mêmes, jetant dans la flotte l'épouvante et la mort. La flamme s'avance vers la soute aux poudres. Le Capitan Pacha descend dans une yole. Un mat embrasé tombe, engloutit l'esquif, brise les reins de Kara-Ali. Des matelots le transportent à la nage jusque sur la grève, où il expire dans d'atroces souffrances après avoir vu sauter son vaisseau amiral et brûler plusieurs de ses frégates.

Dix fois, vingt fois, durant les huit années de la guerre, Canaris renouvelle ce terrible exploit dans l'ombre de la nuit ou dans l'éclat du soleil. Le 16 mars 1824, avec un seul brûlot, et en plein jour, il aborda une frégate dans le détroit de Samos, et l'incendia. L'épouvante fut telle dans la flotte ennemie que l'amiral renonça à forcer la passe avec ses vingt-sept vaisseaux.

Plus tard, le colonel français Voutier ayant prié Canaris de lui conter ses rencontres avec les Turcs, celui-ci répondit : « Je ne m'en souviens plus. La dernière fois, nous étions quinze hommes à bord qui en ont fait tout autant que moi. Faites-les venir, ils vous diront comment ça s'est passé. » A un capitaine anglais qui lui demandait son secret pour préparer les brulots de façon à en obtenir de si terribles résultats, Canaris dit en mettant la main sur son cœur : « Notre secret pour réussir est là. »

Sublime parole, Messieurs, et qui sera éternellement vraie. On aura beau centupler les effets du canon et de la mousquetterie, transformer les champs de bataille en forteresses passagères, inventer de nouvelles tactiques, c'est toujours dans le cœur des combattants que sera le secret de la victoire.

Un mot encore de Canaris. Il disait qu'il n'avait aucun mérite à être brave, car les « balles ne prenaient pas sur lui ».

Les Grecs étaient inforçables derrière des rochers ou des murailles ; excellaient aux surprises, aux coups de main, aux assauts soudains. Mais parfois, — pas toujours —, ils savaient vaincre en bataille rangée. Le 24 mai 1821, quatre mille Maïnotes et Messéniens, sous Kolokotroni et Mavromichalis, résistent tout le jour, sur la ligne Valtetzi-Vervena, à l'armée de Moustapha-Bey, forte de 12.000 Turcs et Albanais avec 1.500 chevaux et une bonne artillerie. Le lendemain les Grecs prirent l'offensive contre l'ennemi épuisé par ses attaques de la veille et le rejetèrent en désarroi vers Tripolitza.

Après la bataille de Peta où toute l'armée de la Grèce occidentale avait été dispersée, Mavrocordato avec trente-cinq hommes et Marco Botzaris avec trente-sept gagnent Missolonghi. Cette petite ville n'a pour toute défense du côté de la terre qu'un rempart en ruines et un fossé à moitié comblé par des décombres. La mer est encore libre, et dans le port les barques sont nombreuses. Mavrocordato s'entête à ne point s'embarquer : « Je veux mourir ici, dit-il ». « Moi aussi », dit Botzaris. Cette mâle résolution détermine les habitants. Ils font partir les femmes, les enfants, les vieillards, et restent 350 hommes vigoureux. L'armée d'Omer Vrione approche : 11.000 hommes avec une forte artillerie. Les Turcs

investissent la ville et commencent à la bombarder. Leurs boulets et leurs bombes n'intimident point les défenseurs qui ont fait le sacrifice de leur vie et de leurs biens. Omer Vrione ouvre alors des négociations. Mavrocordato feint d'y entendre. Afin de gagner du temps, il amuse l'ennemi par des promesses de capituler. On profite de ce répit pour consolider le rempart et pour fortifier les maisons qui s'élèvent derrière l'enceinte. Six semaines se passent. Omer Vrione continuait sans se lasser de négocier chaque jour et de bombarder chaque nuit. Alors arrive par mer un renfort de 700 Péloponésiens sous les ordres de Pétro-Bey, d'Andréas Zaimis et de Kanélos Delyanni : ce sont des hommes d'élite qui se sont aguerris dans la longue et meurtrière défense de l'Acropole d'Argos. D'autres renforts encore portent la garnison de Missolonghi à 2.500 hommes. Mustapha envoie une dernière sommation. Mavrocordato, cette fois, ne craint plus de démasquer ses intentions. Il répond par écrit : « Si vous voulez notre place, venez la prendre. » Les assiégeants ont perdu trop de temps ; ils sont affaiblis par les privations, décimés par les maladies. Mustapha se détermine trop tard à donner l'assaut. Ses soldats y marchent bravement, mais maintenant les Grecs sont en nombre, invincibles derrière leurs murs de terre et leurs masures crénelées. L'ennemi laisse huit cents cadavres sur le terrain, et la semaine d'après, à la nouvelle de l'approche de Mavromichalis et d'Odysseus, il lève précipitamment le siège, abandonnant une grande partie de ses bagages et de son artillerie.

La nuit du 19 août 1823, Botzaris avec 400 Souliotes pénètre jusqu'au milieu du camp de Carpenitzi et y jette l'épouvante. Aux appels de son cor, aussi familier aux Hellènes que l'était le son de l'oliphant de Roland aux Francs de l'empereur Charlemagne, trois colonnes assaillent le camp sur trois points différents. C'est une mêlée furieuse. Botzaris, atteint à la cuisse d'un coup de baïonnette, continue de sabrer. Une balle le renverse, mortellement blessé; ses pallikares se pressent autour de lui en pleurant : « Mes frères, dit-il, je recommande ma femme et mes enfants à vous et à la nation. Soyez unis, fidèles à la patrie, humbles devant Dieu... Marchez sans peur à l'ennemi, et achevez l'œuvre que j'ai commencée... Pour moi, je meurs content, car j'ai payé ma dette à mon pays. »

Après la prise de Psara, en juillet 1824, deux cents Magnésiens enfermés dans la citadelle résistent huit jours à tous les assauts. Mais ils n'ont ni vivres ni eau. Ils se déterminent à mourir et se préparent les plus belles funérailles. A un nouvel assaut, quand les colonnes turques se pressent sous les murailles et commencent de dresser les échelles, ils jettent des torches dans les deux poudrières. La forteresse saute et les ensevelit sous ses décombres avec plus d'un millier d'ennemis.

Depuis le siège de Missolonghi, soutenu si glorieusement par les Grecs en 1822, les fortifications de la petite ville avaient été réparées et étendues. On avait construit quelques bastions et une tenaille; le fossé de l'enceinte avait été creusé plus profondément et pourvu d'un glacis et d'un chemin couvert. L'artillerie comprenait une soixantaine de pièces, canons de fer, mortiers et obusiers. Grâce à ces moyens de défense et surtout à l'intrépidité des défenseurs, une garnison de 3.000 hommes et un millier de Missolonghites résistèrent sept mois, d'avril à octobre 1825, à l'armée de Réchid Pacha. Ils résistèrent même si bien que les Turcs, sans précisément lever le siège, se rembuchèrent dans leur camp retranché et y restèrent trois mois sans tenter aucune attaque.

L'hiver suivant, Ibrahim Pacha avec l'armée égyptienne rejoignit l'armée de Réchid, tandis que la flotte ottomane venait mouiller devant Missolonghi. Cette fois, la ville était investie par terre et par mer. Les défenseurs, réduits à 2.500, se trouvèrent dans la proportion de 2 contre 20. Ils n'en résistèrent pas moins avec succès, opposant le feu au feu, repoussant tous les assauts, et détruisant, en d'audacieuses sorties, les travaux d'approche. Mais dès le 15 février, on dut rationner le pain à 180 grammes pour chacun, et le 1er mars, il ne restait plus de farine. Pendant six semaines, on se nourrit avec quelques réserves de riz, des chiens, des rats, des poulpes de mer, des algues marines. Le froid s'ajoutait à la famine, car le bois manquait totalement ; enfin, la dysenterie sévissait avec violence. Ibrahim Pacha offrit une capitulation à ces conditions : Les habitants resteraient dans la ville où leurs personnes et leurs biens seraient garantis; les soldats sortiraient librement, mais après avoir déposé leurs armes. Kitzos Tzavellas répondit au parlementaire qu'on ne pouvait demander à des Grecs « de livrer des sabres, teints de sang ennemi ».

Pour éviter la mort par la faim, les assiégés se déterminèrent à sortir en masse et à gagner la montagne après avoir percé les lignes turques. Cette sortie eut lieu dans la nuit du 22 au 23 avril. On s'était fractionné en trois colonnes commandées par le vieux Notis Botzaris, par Kitzos Tzavellas et par Makris. Dans chaque colonne, les soldats marchaient les premiers; puis les femmes, les enfants, les vieillards capables de suivre; enfin un détachement d'hommes en armes. Les malades, les infirmes, les blessés se réfugièrent dans un vieux moulin à vent où était le dépôt des poudres. — Ils s'y firent sauter trois jours plus tard.

L'ennemi était aux aguets. A peine les Grecs débouchèrent des poternes qu'ils furent assaillis. Ils se frayèrent cependant un sanglant passage, mais en laissant la moitié des leurs sur le champ de bataille. Poursuivies par des Albanais jusqu'aux premiers contreforts du mont Zygos, des femmes, pour échapper aux outrages, se précipitèrent sur des rochers, renouvelant l'acte d'un sublime farouche des femmes Souliotes en l'année 1803. — Ce drame est bien connu, mais je le redirai encore. Soixante femmes de Souli se trouvaient au sommet d'un éperon sans autre issue qu'un étroit sentier où elles voyaient monter à leur poursuite les soldats d'Ali-Pacha. Elles firent une prière, lancèrent leurs enfants dans le gouffre, puis, se prenant toutes par la main, elles entonnèrent un chant de mort et commencèrent une sorte de farandole funèbre, dont chaque mouvement les rapprochait du versant à pic. Quand la femme qui menait le branle arriva au bord de l'abîme, elle s'y précipita, et chacune de ses compagnes s'y laissa tomber à son tour sans lâcher la main de celle qui la précédait.

*
* *

L'intervention armée de l'Europe, la bataille de Navarin, le débarquement en Morée du corps du général Maison et surtout le passage des Balkans par les Russes de Diebitsch, mirent fin à la guerre. Mais il n'est pas juste de dire que, dès 1827, la Grèce était terrassée et dans l'impossibilité de faire désormais résistance. A cette époque, les Turcs et les Grecs étaient également épuisés. On peut croire que la Turquie, plus puissante, plus riche, mieux organisée militairement et ayant elle aussi des soldats vaillants et redoutables, eût fini par avoir la victoire, mais il lui aurait fallu encore beaucoup d'efforts et beaucoup d'années.

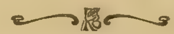
Malgré l'action décisive de la France, de l'Angleterre et de la Russie en faveur de la Grèce, les Grecs ont tout l'honneur de leur liberté conquise. C'est par leurs audacieux faits d'armes, leurs actions héroïques, leur longue résistance, qu'ils provoquèrent l'admiration et les ardentes sympathies de l'Europe et qu'ils finirent par imposer l'intervention des gouvernements, d'abord nettement hostiles à leur cause. La force des Grecs fut de s'animer par les défaites comme par les victoires, de combattre sans cesse, et, malgré tant de revers et de désastres, de ne jamais désespérer. « Dieu, disait Kolokotroni, a donné sa signature à la liberté grecque; il ne la reprendra pas. » Tous les chefs de l'insurrection pensaient et agissaient comme Kolokotroni. Ils voulurent toujours tirer ce dernier coup de canon qui, selon le mot du bailli de Suffren, « peut tuer l'ennemi. »

Le dernier coup de canon tiré des remparts croulants de Missolonghi ne tua pas l'ennemi, mais il fit tant de bruit, il eut un écho si retentissant et si prolongé, qu'il amena des flottes et des armées au secours des Hellènes.

Ainsi la téméraire prise d'armes des Grecs, leur indomptable fermeté et leurs efforts héroïques pendant sept années de guerre eurent le grand résultat qu'ils avaient espéré, l'indépendance de la Grèce.

Les lettres, les sciences, les arts, font l'éclat et la gloire des peuples. Ce sont les vertus guerrières qui font les peuples. Le mérite militaire n'est peut-être pas le plus louable, mais il est sans contredit le plus efficace. Que du cap Ténare au Mont Olympe, tant de sang n'eût pas été répandu, le monde n'en s'en serait pas moins éclairé par le rayonnement des lettres antiques, et nous n'en lirions pas moins avec admiration Homère, Sophocle et Platon. Mais sans les fusils des rudes montagnards du Magne et de l'Acarnanie, qui pour la plupart ne savaient pas lire, il n'y aurait pas aujourd'hui de nation grecque.

HENRY HOUSSAYE,
de l'Académie française.



ELLEN KEY ET SES IDÉES SUR L'AMOUR ET LE MARIAGE

Le nom d'Ellen Key est encore à peu près ignoré en France. Il est célèbre dans les pays scandinaves et aussi en Allemagne (1), où son livre : *Le Siècle de l'Enfant* s'est vendu à vingt-six mille exemplaires, celui sur *le Mariage et l'Amour* à vingt-huit mille, et où tous ses autres ouvrages, même les recueils d'Essais, ont trouvé des milliers de lecteurs. Les écrits d'Ellen Key méritent d'être connus chez nous, non seulement à cause de l'originalité et de l'abondance de ses idées, de la puissance de sa sensibilité et de son imagination, non seulement parce qu'elle est un des représentants les plus remarquables de cette littérature scandinave qui a depuis quelques années acquis droit de cité parmi nous; mais aussi à cause de la hardiesse mêlée de candeur avec laquelle elle a remué quelques-uns des plus graves problèmes sociaux et moraux qui se posent pour la conscience moderne. La question religieuse, la question sociale, la question de l'éducation, la question du droit des femmes, la question du mariage, enfin la question même du devoir dans ses

(1) Voir l'essai publié sur Ellen Key par son amie Mme Louis Nystrom-Hamilton (Leipzig, Habriland), et qui nous fournit sur sa vie les renseignements les plus sûrs.

rapports avec la destinée humaine tout entière, il n'est pas une seule des questions vitales sur lesquelles repose l'existence de la société et des individus qu'Ellen Key n'ait abordée avec l'esprit le plus libre, le plus dégagé de toute conception traditionnelle, de tout respect pour les règles conventionnelles, je pourrais presque dire le plus négatif et le plus révolutionnaire, si l'on ne trouvait pas chez elle une aspiration constante à une vie plus pure, plus noble, plus conforme à la fois à la vérité, à la nature et à l'idéal que la vie réglée par les dogmes, les habitudes, les principes et les lois reçus aujourd'hui. Ce n'est pas une œuvre destructive que veut accomplir Ellen Key; c'est un monde nouveau et meilleur qu'elle veut travailler à construire; ce ne sont pas des négations, c'est une foi nouvelle qu'elle prétend enseigner. Et ce n'est pas un spectacle ordinaire que de voir les doctrines audacieuses de rêveurs anarchistes comme Tolstoï, de pessimistes nihilistes comme Nietzsche, de démolisseurs religieux comme Stirner, d'individualistes effrénés comme Ibsen, Strindberg ou Almquist (1) reparaître sous la plume d'une femme qui a vécu pour le dévouement et le devoir, et qui est inspirée dans son œuvre de révolution sociale par une foi ingénue et optimiste dans la beauté de la vie et la bonté des hommes.

*
* *

La famille d'Ellen Key est d'origine écossaise et l'on a voulu retrouver en elle à la fois la vivacité celtique et la fermeté intraitable de caractère qui distinguent les Écossais. Je crois peu à ces hérédités ethniques, et il n'est pas besoin de chercher ailleurs que chez les Scandinaves la source de la hardiesse de pensée, du mépris des conventions, de l'énergie à scruter la vérité et à conformer sa conduite à ses principes dont Ellen Key a toujours fait preuve. Ce qui est plus important que son origine écossaise, c'est que son arrière-grand-père était un admirateur passionné de Rousseau et qu'il transmit cette admiration à son fils et à son petit-fils qui reçurent tous deux le nom d'Émile. Émile Key, le père d'Ellen, était un libre-penseur, rédacteur du journal radical l'*Aftonbladet*; il joua quelque temps un rôle important au Parlement suédois comme membre du parti démocratique et il associa sa fille si intimement à sa vie politique que, non contente d'être son secrétaire, elle écrivait encore des articles qu'on attribuait à son père. La femme d'Émile Key, Sophie Posse, appartenait à une famille noble, qui la vit avec peine épouser un écrivain radical. Mais la jeune fille l'aimait d'un amour qui dura autant que sa vie; elle partageait toutes les convictions de son mari, et encouragea constamment sa fille à se dévouer à l'éducation du peuple.

Née le 11 décembre 1849, Ellen Key reçut une éducation conforme aux idées de Jean-Jacques-Rousseau, appliquées même avec une sorte d'exagération. Elle apprit de bonne heure l'allemand et le français, mais elle ne reçut jamais de leçons régulières, sauf pendant l'année de sa confirmation. Elle passa la plus grande partie de son enfance et de sa jeunesse à la campagne dans la rustique résidence de Sundsholm où habitaient ses parents, au bord d'un lac, au milieu des bois, associée à la vie des paysans, passionnée pour tous les exercices physiques, ramant, nageant, montant à cheval, et surtout se livrant avec passion à la marche dans la campagne solitaire, recevant toute son instruction des conversations de ses parents, et de lectures poursuivies au hasard, avec avidité, à travers les ouvrages scandinaves, allemands et français. N'ayant jamais été soumise à l'observation d'aucune règle, pas même à celle des règles de la grammaire qu'elle ne voulut jamais apprendre, ce qui ne l'empêcha pas de devenir un grand écrivain, elle passa à travers une série de crises psychiques, dont elle sortit grâce à l'influence apaisante de la nature et à la vigueur d'un esprit né pour d'action. A quatorze ans elle fut sur le point de s'abandonner au désespoir parce que la vue du désordre du monde l'empêchait de croire à l'existence de Dieu : mais elle fut sauvée du danger auquel l'exposait une vie de rêverie solitaire par le besoin qu'elle éprouva de bonne heure de communiquer aux autres ses pensées et de travailler à l'éducation populaire. L'individualisme intransigeant que cette vie exceptionnelle avait nourri en elle et qui la persuada que le libre développement de la personnalité est le principe fondamental de l'éducation, se trouvait spontanément corrigé par la générosité native de sa nature et le besoin instinctif de se rendre utile aux autres. « Je suis née, écrivait-elle, pour la campagne et la solitude; j'en ai été nourrie; mais je me suis élevée pour l'activité sociale et la sympathie humaine »; et ailleurs : « L'individualiste, qui a la passion d'être absolument lui-même, d'exprimer pleinement son moi intime, n'aura jamais une existence paisible, mais aura toujours une existence féconde... il saura acquérir pour sa propre vie et celle d'autrui des richesses et des charmes toujours nouveaux. »

La lecture d'Ibsen, la connaissance qu'elle fit en 1872-1873 de Biœrnson, qui lui prédit un brillant avenir, eurent une influence décisive sur la direction de ses idées, en même temps que des voyages dans tous les pays de l'Europe, entrepris avec son père

1. L'étude d'Ellen Key sur ce poète génial et paradoxal, qui s'enfuit en Amérique sous une accusation de faux et d'empoisonnement, est un des morceaux les plus curieux et attachants qu'elle ait écrits.

de 1869 à 1880, lui avaient donné le sens de l'art et élargi son horizon.

A cette date de 1880 elle entra dans la vie active, et pendant vingt ans Stockholm fut sa résidence habituelle. Déjà, en 1874, elle s'était préparée à prendre la direction d'une école primaire supérieure, puis avait reculé devant une responsabilité aussi grave. En 1880 elle devint professeur dans un collège de jeunes filles où elle exerça aussitôt une profonde influence. Ses leçons étaient, disaient ses élèves, des heures de recueillement et d'édification, où l'on se nourrissait d'idéal et de hautes pensées. Elle ne bornait pas ses soins à faire entrer dans de jeunes cervelles un certain nombre de notions ; elle préparait ses élèves à être des femmes conscientes de leurs devoirs.

En même temps qu'elle poursuivait les occupations scolaires, elle donnait des cours d'histoire et de littérature pour de jeunes femmes ; et enfin de 1883 à 1900 elle trouva dans l'Institut ouvrier, créé en 1880 par le Dr Anton Nystrom, une activité tout à fait conforme à ses goûts et à ses idées. Elle y donna des leçons de littérature et d'histoire qui, commencées devant une quinzaine d'auditeurs, finirent par en réunir près de 500. Elle a elle-même défini la nature de son enseignement en disant : « Je n'avais pas pour but de former des savants et d'enseigner beaucoup de choses ; mon but était de préparer à la vie, d'enseigner à vivre d'une vie plus complète par la culture littéraire, à faire comprendre dans la poésie les voix de la vie. »

En même temps Ellen Key fondait avec d'autres dames la société des Douze (Tolfterna), qui réunissaient autour d'elles des ouvrières dans des réunions du soir pour causer, lire et discuter les questions morales, pédagogiques ou sociales. Elle entreprenait des tournées de conférences jusque dans les plus petites villes de la Péninsule scandinave pour prêcher ses idées dans des cercles de femmes et d'étudiants, et elle se trouva mêlée, de 1884 à 1890, aux violents débats auxquels donnèrent lieu les poursuites judiciaires exercées contre les jeunes gens qui, au nom des idées évolutionnistes, attaquaient les principes traditionnels sur lesquels reposaient l'Église et l'État. Elle prenait aussi la défense des ouvriers à qui l'on contestait le droit d'association et de grève. Ellen Key s'est toujours jetée dans la lutte toutes les fois qu'une question de justice était en jeu, sans se préoccuper des attaques ou même des calomnies qu'elle pouvait provoquer. C'est ainsi que dans la querelle entre la Suède et la Norvège, elle a, dans sa brochure sur *le Patriotisme suédois*, osé soutenir le droit de la Norvège à s'appartenir et soulevé contre elle l'indignation de ses compatriotes ; mais elle restait fidèle à ses principes individualistes, comme elle y restait fidèle en combattant les théories socialistes autoritaires dans son écrit : *Individualisme et socialisme*.

En 1900, Ellen Key, qui n'avait d'ailleurs pas cessé de profiter des moindres moments de loisir pour voyager ou pour jouir de la vie de campagne, jugea qu'elle avait le droit et même le devoir de renoncer à l'activité professorale, et de s'appartenir désormais à elle-même, tout en continuant à agir par la plume. Elle avait eu une existence agitée et laborieuse, car elle avait fait marcher de front la production littéraire avec l'enseignement et la tâche épuisante de conférencière populaire. Elle avait passé, entre 1880 et 1890, par une crise d'âme dont nous ignorons les détails, mais dont nous savons la gravité ; elle avait eu aussi la douleur de voir son père obligé de renoncer à la vie politique pour accepter un modeste emploi, puis d'abandonner la chère demeure de Sündsholm où, jusqu'en 1889, Ellen Key avait passé tous les étés : à la fin de cette période, elle avait vu disparaître sa mère et son père. C'est alors qu'elle s'était arrachée à l'accablement qui menaçait de l'envahir en se donnant toute entière à l'éducation de son peuple, conformément à l'engagement qu'elle avait pris vis-à-vis d'elle-même dès l'âge de 16 ans. Maintenant elle avait droit au repos. Depuis l'automne de 1903, Ellen Key, qui a toujours vécu dans une étroite intimité avec sa famille, passe dans la maison de campagne de son frère, en Småland, non loin du cher Sündsholm, le temps qu'elle ne consacre pas à des voyages.

*
* *

L'œuvre littéraire d'Ellen Key est considérable. Elle a été poursuivie dans des conditions très exceptionnelles, tantôt dans la solitude des bois et des lacs, tantôt au milieu de l'agitation de la vie politique et de l'activité sociale. Aussi y trouve-t-on tout un monde de rêveries idéalistes mêlé à la préoccupation constante des réalités pratiques et à la passion des polémiques contemporaines. En dehors de quelques récits de voyage et d'essais sur l'art, ou d'essais biographiques, la plupart des écrits d'Ellen Key sont des écrits de circonstance parus dans des revues ou en brochures, et ses trois ouvrages principaux : *le Siècle de l'Enfant*, *l'Amour et le Mariage*, et *la Foi dans la Vie* (1), sont eux-mêmes des recueils d'essais qui ont la chaleur, le mouvement et aussi le désordre de discours saisis au vol, plutôt que des livres fortement médités et construits, composés à loisir par

(1) Le titre général que portent ces deux volumes en suédois est caractéristique. Ils s'appellent : *Lifslinjer*, t. I et II : les grandes lignes de la vie, les principes directeurs de la vie

une main d'artiste. Non que l'art en soit absent; mais c'est l'art spontané d'une nature poétique et sensible qui ne peut rien dire ou écrire sans y faire luire un rayon de beauté, ce n'est pas l'art, réfléchi et harmonieux, d'un écrivain maître de son style, la pensée méthodique d'un philosophe. Il y a en Ellen Key un penseur, un apôtre, un prophète et un poète qui épanchent leur âme sous l'impulsion d'un élan intérieur irrésistible. C'est comme le flot tumultueux d'un torrent qui bruit, se précipite en cascades, jaillit en gerbes étincelantes, et retombe en écume, mais qui obéit néanmoins à un rythme et à une loi.

Ce rythme et cette loi, nous les trouvons dans son individualisme, dans son respect pour la personne humaine, dans le droit imprescriptible de la personnalité à se développer selon ses propres besoins et ses propres instincts. C'est là du nietzschéisme, dira-t-on. L'influence de Nietzsche apparaît bien, semble-t-il, dans les conceptions d'Ellen Key et elle-même a célébré Nietzsche dans un discours prononcé à Weimar, où elle a, assez étrangement, présenté la philosophie de Nietzsche comme le prolongement et le couronnement de la philosophie de Gœthe. Mais l'individualisme d'Ellen Key pouvait pourtant sortir tout naturellement de l'âme scandinave elle-même; c'est un individualisme qui n'a rien de la dureté réaliste, nihiliste et pessimiste de celui de Nietzsche. C'est un individualisme optimiste et idéaliste, comme nous l'avons montré en esquissant l'histoire de sa vie. Disciple de Rousseau plus complètement encore qu'elle ne le croit, et tout en protestant contre l'illusion de la bonté naturelle de l'homme, elle est au fond si persuadée de cette bonté naturelle, qu'elle s'imagine qu'il suffira de laisser son libre développement à la personnalité humaine pour que son activité se mette au service du bien général de l'humanité. C'est à cette conclusion qu'arrive le dernier livre d'Ellen Key: *Der Lebensglaube* (La Foi de la Vie ou dans la Vie), qui propose à l'homme comme résumé de tous ses devoirs, le devoir d'être heureux; ou plutôt encore qui met la morale du bonheur à la place de la morale du devoir. Nous qui n'avons pas dans la vie ni dans l'humanité la même confiance optimiste qu'Ellen Key, nous sommes un peu effrayés quand nous l'entendons crier à la jeunesse qui lui demande ce qu'elle doit faire pour se rendre utile: « Rendez-vous heureux! » Nous ne nous rassurons que lorsqu'elle ajoute: « Placez très haut votre bonheur, développez toutes les forces de votre esprit et de votre corps, évitez tous les exercices, les distractions, les plaisirs et les jouissances qui diminuent les forces physiques et morales, qui vulgarisent et empoisonnent l'âme »; et encore: « Aucun individualiste ne se propose de vivre pour d'autres que pour lui-même et n'a d'autre but que de mettre en valeur et d'exalter toutes les puissances de son être; mais plus il aura développé sa propre activité, plus il sentira en lui-même la collectivité: les joies et les peines d'autrui seront présentes en lui comme les siennes propres. »

Ellen Key trouve le lien de toutes ces idées, en apparence contradictoires, la justification de cette renaissance de l'Épicuréisme, dans la théorie philosophique du *monisme*. Le vieux dualisme chrétien et spiritualiste qui oppose la nature et Dieu, l'âme et le corps, lui paraît une doctrine stérilisante et corruptrice, qui met le désordre dans la vie de l'homme. De même que l'homme est une unité physique et morale à la fois, variée dans ses manifestations matérielles et spirituelles, mais une comme force et comme principe, de même le monde est une grande unité dans laquelle on ne peut établir de limites ni entre les hommes, ni entre les hommes et la nature, ni entre la nature et Dieu. Développer l'individu que nous sommes, c'est travailler au développement de l'univers dont nous sommes une partie indivisible et que nous représentons.



Ce point de vue moniste et individualiste, nous le retrouvons dans le premier des ouvrages d'Ellen Key sur les principes directeurs de la vie, dans ses essais sur l'Amour et le Mariage (1). Ce point de vue l'a conduite à faire une critique singulièrement hardie de l'institution actuelle du mariage et à émettre sur l'évolution de la morale sexuelle des propositions qui, prises isolément, sont de nature ou même à étonner à scandaliser. Pourtant si nous cherchons à dégager les grandes lignes de la pensée d'Ellen Key, nous n'y trouvons rien que de noble et d'éminemment moral. Elle est choquée de la manière dont on envisage le plus souvent le mariage dans la société actuelle: les hommes faisant l'apprentissage de la vie dans des relations où les sens presque seuls cherchent une satisfaction, avec des femmes victimes d'une organisation défectueuse et transformées en instrument de plaisir; ces mêmes hommes arrivés à la maturité, parfois même à la vieillesse, épousant, non par amour, mais pour assurer leur situation sociale, des jeunes filles dont ils exigent une pureté immaculée, sinon même l'ignorance des choses essentielles de la vie, et contractant avec elles des unions qui, en théorie doivent être strictement monogamiques, mais qui,

(1) Une traduction de cet ouvrage: *De l'Amour et du Mariage*, va paraître à la librairie Flammarion.

bien souvent, cachent un fond invétéré de polygamie, l'absence de toute direction morale, de toute réflexion dans la conduite de la vie conjugale; les devoirs de la maternité acceptés ou repoussés sous la dictée des instincts ou des intérêts, sans considérer que la procréation et l'éducation des enfants sont les plus graves et les plus hautes de toutes les tâches; enfin, par suite du dualisme qui distingue dans le mariage comme dans toute l'existence humaine les satisfactions des sens de celles de l'esprit et du cœur, les hommes, entraînés dans deux tendances également fausses et funestes, l'*ascétisme* qui regarde la volupté comme un mal et une souillure, le *sensualisme* qui ne voit dans l'amour que la satisfaction des caprices des sens. Ellen Key s'indigne des mensonges sociaux qu'implique l'organisation actuelle du mariage ; de la polygamie universellement admise sous des apparences légales et religieuses de monogamie, des funestes conséquences de l'opposition entre la morale masculine et la morale féminine, de la place secondaire faite aux sentiments personnels, aux convenances physiques et morales des êtres humains dans la formation des ménages, enfin de l'inconscience et de l'irréflexion avec lesquelles la plupart des couples laissent flotter leur vie au gré des circonstances. Elle croit qu'en n'attachant qu'une importance tout à fait secondaire aux lois du mariage, en faisant du sentiment individuel, de l'amour, mais de l'amour conçu dans sa plénitude, amour complet des sens et de l'âme en vue de la création d'une famille saine et belle et du perfectionnement mutuel, la condition nécessaire et la loi unique de l'union conjugale, en facilitant la rupture du lien conjugal toutes les fois que l'amour a cessé de le sanctifier, non seulement on mettra fin aux calculs honteux qui président aujourd'hui à la conclusion d'une foule d'unions et à l'hypocrisie des ménages où la monogamie n'est que le voile d'une double polygamie, mais que peu à peu toutes les relations des hommes et des femmes, des jeunes gens et des jeunes filles surtout, deviendront plus sérieuses et plus sincères, que si les mœurs des jeunes filles deviennent plus libres, celles des jeunes gens deviendront plus pures, et que par un mouvement insensible, il se fera une transformation et une épuration graduelle de l'humanité, où la volupté sera toujours annoblie par la communion des esprits et des cœurs, et où hommes et femmes, sentant et pensant de même, seront également affranchis de toute tyrannie inférieure de la matière par la poursuite d'un même idéal.

A suivre.

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.

EUGÈNE CARRIÈRE (1)

Assez d'œuvres d'une émouvante beauté justifient ce langage dont quelques-uns accusent la monotonie, dont le peintre prouve la richesse et la variété en y trouvant une expression pour toutes les émotions humaines. Carrière d'abord est un grand portraitiste. Le portrait, chez lui, dépasse en un sens l'individu qu'il représente ; il prend l'intérêt d'une œuvre imaginée, quelque chose de général et de pathétique. En pénétrant la vie intérieure de l'être dont il fixe l'image, en allant au caractère, Carrière fait apparaître de l'individu non l'accident, le masque social, mais l'humanité même dans une combinaison originale de ses instincts éternels. Volontiers il rapproche les parents et l'enfant, reliant ses portraits à ses scènes de famille, montrant qu'ils sont pour lui non de banales effigies, mais de vivantes synthèses, et c'est ainsi qu'il a peint dans des œuvres inoubliables *Alphonse Daudet* (1890-1891), *Gabriel Séailles* (1893), *Arthur Fontaine* (1904), *Mme Caplain et sa petite fille* (1898), et cette *Famille* (1893), qui est au Musée du Luxembourg, où les enfants et la mère, selon une idée qui lui est chère, se groupent et se composent dans l'unité d'une forme qui les contient, comme les organes d'un même être naturel. Les têtes qu'il a peintes, ses études au brun sont sans nombre, le masque tendu du peintre Berton, l'admirable Verlaine, Geffroy, Metchnikoff, Anatole France, Reclus, Picquart. Parfois il transpose ses bruns dans des lithographies, comme celles d'Ed. de Goncourt, de Rochefort, de Puvis de Chavannes, de Rodin, de Verlaine, où il atteste une fois de plus, avec la souplesse et la variété de sa technique, son art de modeler une tête, dans son caractère et sa plastique, par l'ombre et la lumière.

Il continue son poème des gestes de l'enfance et de la maternité, et dans des œuvres magistrales il touche comme au sommet de lui-même, dans le *Sommeil* (1890), dans la *Maternité* (1892), du Musée du Luxembourg, où il résume ce qu'il a voulu, ce qu'il a cherché, l'expression passionnée de la vie par la construction sculpturale des formes qui la contiennent. Vers 1900, il se plaira à reprendre dans une suite de petites études au brun tous ces gestes de tendresse ingénue, qui rapprochent le bébé, la mère, les grandes sœurs, poèmes rapides, enlevés de verve, qui sont comme les jeux de son talent dans toute sa maîtrise. — Le *Théâtre de Belleville* (1894) a longtemps exercé ses méditations. Cette œuvre, que quelques-uns croient sommaire, pendant plusieurs années, est restée dans l'atelier, à l'état d'esquisse, reprise, modifiée. Par une application hardie de ses

(1) Voir la *Revue Bleue* du 20 avril 1907.

principes, ce n'est plus un individu, un groupe, c'est la foule, que Carrière fait émerger de l'ombre, la reliant au milieu qu'elle anime, la montrant non dans chacun de ses éléments, mais telle qu'elle apparaîtrait soudain, dans son ensemble, toute à la fois, vue d'un regard, comme elle est parcourue d'un même sentiment qui, pour un instant, lui donne une même âme et en fait un grand être vivant. Le *Christ en Croix* (1897), la *décoration de la Sorbonne* (1898) sont peut-être les œuvres où Carrière a montré avec le plus d'évidence sa délicatesse à discerner et à graduer les valeurs dans les ombres.

Nul langage n'a porté plus loin la puissance expressive, nul n'a su concentrer plus d'émotion dans ses signes sensibles, y faire frémir plus de pitié, plus de tendresse humaine. Regardez seulement le tableau qui, comme tant d'autres, s'intitule le *Baiser maternel* (1899, appartient à Mme Chausson). La toile étroite et longue eût pu servir de volet au tryptique, qu'un instant Carrière rêva de faire avec son Christ en croix. Elle rapproche dans un élan de désespoir et d'amour deux misérables êtres, la mère amaigrie, usée, humiliée par la vie, dont l'habitude de souffrir et de pleurer aurait dû flétrir et vider le cœur; la fille anéantie, dans la stupeur de quelque attentat dont elle vient d'être la victime sans le comprendre. L'enfant s'effondre, se presse, s'appuie au corps de la mère pour ne pas tomber, se réfugie, se cache en lui, les bras abandonnés, les yeux clos pour ne rien voir; et debout, la main sur les cheveux de l'enfant, la mère se penche et baise le pauvre visage. Le destin a pris à ces deux délaissées tout ce qu'il pourra leur ravir, il leur reste leur amour, et, dans la défaillance de l'enfant, dans le geste de la mère, il y a l'infini d'une tendresse que rien n'épuisera, un immense trésor égal à cette immense désolation. Par la volonté de l'artiste, ces pauvres gens, misérablement vêtus, dont l'humble souffrance, répétée en des milliers d'âmes, a la banalité d'un phénomène naturel, prennent la noblesse d'un symbole où s'exprime cette haute vérité qu'il n'est douleur si grande qui ne puisse trouver sa compensation dans un amour qui la dépasse de son infinité. Quand on a relevé l'éloquence du geste, la beauté des modelés, l'art avec lequel l'œil est conduit des ombres aux lumières par un mouvement qui l'élève du demi-silence des choses aux accents douloureux des visages, il faut ajouter que cette technique, qui donne à l'œuvre son charme matériel, a son principe dans la sensibilité profonde qui en fait la beauté spirituelle. Je ne sais pas dans la peinture d'œuvre plus poignante et qui mène plus près des larmes. Je songe à ces andantes des quatuors de Beethoven, où la douleur, pliée aux lois de l'harmonie, en se déroulant, s'élève, se purifie, se console, se révèle si intimement liée à l'amour qu'elle nous devient plus chère que la joie.

Par une sympathie, qu'affine sa perpétuelle observation des signes sensibles, Carrière de plus en plus entend le langage des choses, y retrouve l'expression d'une même pensée. Rien dans la nature ne le laisse étranger, et, dans la langue profondément réaliste qu'il s'est créée, il n'est aucune réalité qu'il ne prétende traduire. Sur les bords de la Marne, en Bretagne, dans les Pyrénées, il ose des paysages sans couleur, où il nous apprend pour combien la beauté de la lumière entre dans la beauté du monde. Dès longtemps il s'est convaincu qu'entre toutes les formes existent des analogies mystérieuses. Elles lui apparaissent comme les idées d'un même esprit qui se joue en elles sans s'y perdre jamais, et dont les lois, toujours observées, se retrouvent dans les lois de notre pensée, clarté suprême vers laquelle gravite et monte cette grande ombre, qui n'est pénétrable à la conscience que parce que déjà elle est lumière et déjà conscience. Il regarde la face de la terre du même œil dont il regarde un visage humain. Il aime les harmonies du ciel et des eaux, il en fait sentir le charme par un accord de valeurs délicates et chantantes; mais, pas plus qu'il ne voit dans une tête une surface colorée, il ne voit un paysage comme un voile peint. Ici encore il s'attache à définir les volumes et les masses, qui font sentir l'ossature sous l'épiderme et tous les siècles écoulés dans la minute présente : « la terre projette au dehors des formes apparentes, images, statues, qui nous pénètrent du sens de sa vie intérieure. » Il aime les beaux reliefs des Pyrénées, il en fait sentir la grandeur tragique; il sait rendre l'aspect grave et désolé de la dure vallée, ceinte de montagnes, où le Gave en serpentant creuse son chemin; et la rivière, qui reflèchit le ciel, coule entre ses rives ombreuses, avec la grâce du sourire qui entr'ouvre des lèvres humaines.

Carrière aimait la décoration, qui donne de larges surfaces à couvrir et doit relier l'art à la vie collective. Il pensait que son langage, par sa sobriété même, était propre aux harmonies discrètes qui accordent l'élément pittoresque à l'élément architectural. Il avait eu l'occasion de peindre, à l'Hôtel de Ville, sur douze écoinçons qu'on lui avait confiés, de belles figures de femmes symbolisant les sciences (1891). Il accepta, pour réaliser un désir ancien, la décoration d'une salle de mairie. Parmi les grands panneaux, peints à cette occasion, qui ont occupé ses dernières années — et dont celui qu'il ébauchait, quand le pinceau tomba de ses mains, est une si magistrale esquisse — il en est un, le panneau des *Mères*, qui montre à quel charme intellectuel et sensible peut atteindre son langage dans sa simplification volontaire. Selon son vœu, les personnages se situent dans un milieu qui conspire à leurs senti-

ments, calme paysage, au terrain vallonné, où le ciel visible à travers les arbres qui le parent, se réfléchit çà et là dans des eaux transparentes. Debout, la toute jeune mère de ses deux bras soutient le tout petit enfant, le presse doucement sur son sein, appuie le cher visage à son visage, et, dans un émoi, où se mêlent la tendresse, la fierté, l'étonnement, le montre à la grande et svelte jeune fille, qui, la main à la hanche, tige flexible où déjà la fleur s'entr'ouvre, penche son pur profil, tandis que la petite sœur inquiète semble vouloir la retenir dans l'élan qui la porte vers ses propres destinées. L'œuvre est conçue, exécutée toute à la fois ; le groupe se marie au paysage qui l'encadre, rien ne se sépare, ne s'isole ; tout entre dans l'unité d'une même vision qui saisit la scène dans la surprise de sa première apparition, et les harmonies très douces, qui varient un thème fondamental, ont comme la continuité d'un chant dont les modulations se prolongent jusqu'à remplir l'âme toute entière de l'émotion qui s'y répand.

V

Carrière ne comprend la vie que comme un perpétuel effort pour se savoir et pour se faire, pour s'agrandir en se rattachant par des liens plus intimes aux autres hommes et à la nature, dont ne nous sépare que l'illusion d'un égoïsme, qui nous cache à nous-mêmes. Après 1900, après le beau panneau des *Mères*, une fois encore il fait un pas dans ce qu'il appelle la découverte de lui-même. Son progrès toujours a été continu, sans brusque écart, et des dernières œuvres qu'il peint à celles qui les précèdent la transition est moins sensible que celle qui menait des claires figures du début aux groupes enfoncés dans l'ombre dont ils émergent. Mais il veut plus fortement certaines choses qu'il a déjà voulues, il s'éprend plus que jamais de ce qu'il y a de solide, de permanent dans les formes, des belles substructures osseuses, dont la logique l'enchante. Il modèle hardiment, avec une sorte d'âpreté, il souligne d'accents précis les reliefs et les creux, il fait saillir et rentrer les plans dont les rapports définissent la forme dans sa masse et son volume. Au Salon de 1902, pour affirmer ses intentions nouvelles, il montrait six études de la même tête de femme, présentée dans des attitudes diverses. Le front relié à la saillie de l'arcade sourcilière se bâtit dans la lumière; l'orbite se creuse dans l'ombre; une tache lumineuse marque l'arête du nez; les pommettes, l'os du menton arrêtent la clarté et sont comme projetés par les plans d'ombres qui les limitent. Les modelés résistent, se touchent autant qu'ils se voient : « Carrière aussi est sculpteur. » (Rodin). Sur cela, n'imaginez pas un procédé uniforme, Carrière est l'homme qui ne se répète pas. Ceux qui parlent de monotonie, de redite, sont ceux qui sont incapables de discerner les nuances : sa technique n'est pas une routine, elle est une méthode.

Mais le prodige de cette peinture plastique, c'est qu'en négligeant ce qu'on serait tenté de prendre pour les signes mêmes de l'émotion, les muscles légers qui varient la physionomie, l'éclat tendre ou grave du regard, elle exalte jusqu'au tragique le sentiment de la vie, en modelant comme du dedans au dehors la forme sculpturale qu'édifie la projection même du sentiment dans la matière frémissante qu'il anime. Ainsi, au terme, Carrière achève la découverte de lui-même : il concilie les besoins de son cœur passionné et les exigences de sa lucide raison dans sa technique définitive qui fait sortir l'éloquence de l'expression de la construction même des formes.

Le *Baiser du Soir* est peut-être le chef-d'œuvre de cette dernière manière; il est peint de verve, dans l'ardeur de l'invention, sans une réticence, sans un repentir. Le groupe se compose magnifiquement, tous ces êtres, dont les volumes se relient, taillés comme dans un même bloc. Singulièrement lasse, épuisée de tout ce qu'elle a donné, de toute cette vie qui sortie d'elle revient vers elle, comme les branches au tronc qui les nourrit, la mère est le centre où tout converge et d'où tout rayonne : la petite fille endormie contre son épaule dans un mol abandon, par le tout petit en longue chemise blanche suspendue à son sein, rejoint le garçon impétueux qui l'embrasse, tandis que la grande sœur penchée sur lui, dans un beau geste de grâce naïve, relève ses cheveux et regarde. L'artiste semble, prestigieux sculpteur, avoir modelé directement la lumière et l'ombre, matière subtile qui, dans ses condensations, garde sa fluidité et suit les frémissements de la vie. On n'aperçoit pas la couleur des yeux, le détail des traits, tout s'indique par plans, se réduit à l'essentiel, et cependant chacun de ces êtres a sa physionomie, son caractère, et de leur rapprochement se compose un être réel et symbolique qui élève jusqu'à l'héroïsme l'émotion humaine.

Mais déjà Carrière est sous le coup du mal impitoyable qui devait l'emporter. On sait avec quel courage simple et tranquille il supporta l'épreuve. Il ne s'étonne ni ne s'indigne de la mort qui, elle aussi, est dans la logique de la nature. Son approche n'est qu'une raison de remplir le temps qui reste de sages pensées et d'actions bienfaisantes. « Si le destin a conclu sur mon œuvre, je me résigne comme tout homme doit le faire. Sinon, je ferai mon possible pour mériter le délai qui me sera accordé. » Quand la galère sacrée rentre de Délos dans le port d'Athènes, et annonce que les délais sont expirés, Socrate veut

que son dernier jour ressemble à toute sa vie, et il convie ses amis à un suprême entretien, où il leur partage ses plus hautes pensées et ses plus belles espérances. Durant les trois années de répit que lu donna une première opération, Carrière résista à l'obsession des images déprimantes et se maintint par un héroïque vouloir dans le monde de son action et de son rêve.

Il met l'autorité morale qu'il a conquise au service de toutes les causes généreuses. Il prend volontiers la parole, et il parle dans une très belle langue, où la pensée se condense et soudain s'éclaire, où les abstractions comme les images trahissent sa merveilleuse intuition des correspondances qui, pour lui, mettent en tout quelque chose de fraternel. Il parle pour dire ce qu'il a découvert, ce que lui ont appris son art et la vie, pour donner, sous cette forme nouvelle, quelque chose de lui-même à tous. La force morale, qu'il trouve dans la philosophie qu'il s'est créée de son expérience, le rassure et lui donne la confiance que d'autres y trouveront ce qu'il y trouve, le courage d'agir jusqu'au bout dans la résignation au nécessaire. Il apporte, mieux que ses conseils, son exemple, l'exemple d'un homme qui, dans la gloire, garde la vraie modestie, la conscience de son rapport aux plus humbles esprits, qui se respecte lui-même et son œuvre, et qui, sous la la charge d'un poids écrasant, continue d'un pas d'homme robuste son ascension vers les sommets, en faisant signe aux autres. Au Muséum, dans une conférence d'une admirable poésie, il révèle le secret de ses dernières recherches. Il a des cris d'enthousiasme et des mots tendres, caressants, devant ces squelettes, sculptures savantes, où il voit la continuité d'une pensée obéissant à une même loi de logique et de beauté, qui prend conscience d'elle-même dans la raison des hommes. Sa philosophie n'est que son art même : ses idées sont ses actions devenues conscientes d'elles mêmes, elles naissent de ses œuvres et s'y réalisent, sans qu'il soit toujours possible de marquer l'antériorité des unes sur les autres.

Jusqu'à la fin, il travaille et sans relâche. Il poursuit sa grande œuvre décorative, il peint les portraits d'Arthur Fontaine et de sa fille, de la famille Gorodichze, de Mme Ménard-Dorian, et, par un touchant retour en arrière, le portrait de Devillez et de sa mère, sa dernière maternité : la mère, à l'extrême de la vieillesse, de ses mains tâtonnantes cherche et presse la main de l'homme déjà bien avancé sur le chemin de la vie, mais qui, par une habitude toujours continuée, reste pour elle l'enfant, celui qu'on apaise, qu'on console et qu'on aime. A voir cette fécondité, cette énergie dans l'action, nous voulions croire qu'il avait triomphé du mal. Son heure était venue. L'agonie dura trois mois : ce sont des souvenirs qu'on renferme au plus profond de soi-même pour ne les évoquer qu'aux heures tragiques, ou il conviendrait de ne point oublier qu'il n'y a pas de souffrances que l'homme ne puisse transfigurer et ennoblir.

VI

« Pour louer dignement une grande œuvre, disait Anatole France au banquet d'Eugène Carrière, il faut s'y prendre simplement, et égaler, s'il est possible, le naturel de l'expression au naturel de la pensée. » Je m'y suis efforcé. Toute emphase est mensonge. J'espère être resté fidèle à l'esprit de mesure et de sincérité qui fut une des vertus de notre ami, et j'aime à penser que, s'il pouvait lire ces pages, il pourrait redire ce qu'il m'écrivait jadis : « Ce n'est pas sans une certaine appréhension que j'allais me trouver en face d'un autre moi à travers votre douce et vaillante amitié. Cette rencontre promise m'effarouchait un peu. Mais dès les premières lignes, j'ai perdu ma timide modestie et je vous ai suivi entrant en moi-même. J'aime, cher ami, que dans une langue simple et vraie on dise ce que l'on ressent fortement : décrire un être comme un paysage, non avec la fougueuse imprudence des touristes novices, mais avec la sincérité des émotions éprouvées. »

Toute mon ambition serait d'avoir aidé à l'intelligence d'une œuvre qui, fidèle aux grandes traditions, ajoute quelque chose à la peinture et enrichit son langage de nuances nouvelles. Comme tous les grands artistes, Carrière, en éprouvant avec ingénuité les sentiments éternels, les rajeunit en son âme et en renouvelle l'expression. Il nous rend ce que nous possédons, en nous montrant ce que nous ne savons plus voir : « comme nous usons nos plus chères parures, ainsi nous deviennent étrangères, par un usage que l'attention n'accompagne plus, les paroles les plus belles, et nous nous déclarons sans foi, lorsque le verbe antique ne nous émeut plus. Reconnaissons donc aux artistes cette mission d'initiateurs aux vérités permanentes : car c'est l'art aussi, et peut-être surtout, — puisque cette expression des sentiments ne peut se soustraire à la nature, — c'est l'art qui renouvelle le verbe en découvrant toujours à nouveau les origines de nos émotions. »

Le progrès de sa technique n'est que le progrès de son esprit. Le travail lui apprend de mieux en mieux ce qu'il est, en lui apprenant de mieux en mieux ce qu'il cherche. D'un mouvement tout à la fois spontané et réfléchi, qui n'est que l'évolution de sa nature même vers l'accord des éléments complexes qu'elle enveloppe, il va vers le simple, vers l'essentiel ; de plus en plus il s'éprend, au delà des apparences, des gestes synthétiques de l'instinct, où se résume toute

la mimique d'un sentiment et de la logique profonde qui préside à l'architecture des formes vivantes. Le prodige de son art est l'invention de ce langage simplifié, généralisateur, qui semblait devoir atténuer l'expression passionnelle et qui l'exalte. Ce qu'il aime dans le squelette, c'est la vie qu'il y voit, c'est « la souplesse du mouvement » qu'il y pressent. « L'esprit qui poursuit cette logique toute matérielle est frappé de l'expression de vitalité qui s'en dégage, et rapidement le squelette donne l'illusion de la vie et du mouvement disparu. »

Carrière n'est point un peintre littéraire et philosophe qui habille froidement des dissertations de vêtements mal cousus. Il sait que toute création de beauté se fait dans une sorte d'enthousiasme : « l'esprit de découverte est une force de la nature. Nous ne pouvons rien, si le Dieu ne nous agite pas. Il n'y a pas de chefs-d'œuvre obtenus malgré lui ou sans lui. Les cahiers de pénitence des hommes les plus illustres ne manifestent que leur ennui. La véritable œuvre de l'artiste, étude ou autre, doit être toute de joie. » (Lett. à M. Ch. Morice.) Peintre, il reste dans le concret, il fait effort pour y pénétrer toujours plus avant, il aime ce qui a poids, volume et durée. Sa philosophie n'est que son expérience d'artiste réfléchie et résumée en synthèses hardies. Il ne déduit pas ce qu'il appelle la logique des choses, il la voit. Habitué à interroger la nature et à entendre ses réponses, à trouver dans les lignes et dans les rapports, dans les volumes et dans les proportions, dans les clartés et les ombres les signes de sa propre pensée, il ne peut douter que ces signes ne soient le langage d'un grand esprit fraternel, dont la logique répond à sa raison, et la beauté à son sentiment. Si la nature lui parle, n'est-ce point qu'elle pense ? Pour l'artiste, la nature ne saurait être une chose morte, un mécanisme aveugle, elle est la grande éducatrice qui sait tout ce qu'elle enseigne, la grande passionnée qu'agitent toutes les passions qu'elle inspire et qu'elle exprime.

Abordons cette grande œuvre avec respect, surtout avec intelligence. Laissons tomber les vaines objections, cherchons à pénétrer ce qu'elle veut être et ce qu'elle est, au lieu de regretter qu'elle ne soit point précisément ce qu'elle n'est pas, l'œuvre de n'importe qui, l'image de notre propre banalité. L'art est dans la nature le choix d'un esprit. Regardons ces tableaux sans parti pris, et nous ne serons plus tentés de parler de vagues apparitions, de fantômes anémiques. Les fantaisies morbides n'étaient pas pour séduire cet homme d'esprit lucide, d'énergique volonté, épris de toute justesse et de toute santé.

Mais nous ne voyons pas la nature ainsi, nous ne voyons pas le spectacle des choses, réduit à une lutte de clartés et d'ombres. — Si la peinture est un langage par l'imitation, considérez qu'elle est un langage et qu'à ce titre elle autorise des transpositions, que justifie leur valeur expressive. Consentez à emprunter l'œil d'un homme qui, sachant voir ce que vous ne voyez pas, vous enrichira d'émotions nouvelles. — Mais supprimer les colorations, n'est ce pas dépouiller la nature de sa robe de fête, la mettre en deuil ? Cette peinture triste ne semble faite que pour l'expression de la douleur et pour la calomnie de la vie. — Qu'en savez-vous, si vous n'avez pas pris la peine de la regarder et d'en jouir ? Il y a plus d'une manière d'éprouver la joie et de la dire. Vous irez voir demain ceux qu'elle fait chanter, vous apprendrez aujourd'hui qu'elle n'est pas moins profonde chez ceux qu'elle fait se recueillir. Carrière n'est pas un pessimiste, ceux qui l'ont connu, surtout dans sa jeunesse, savent ce qu'il y avait en lui de franche gaieté, de bon accueil aux êtres et aux choses, et la clarté de son sourire. Carrière est un optimiste, parce qu'il est un vaillant, et que, dans le mal, il voit d'abord une occasion d'agir, donc une nouvelle raison d'aimer et de vivre. Il n'a point humilié la vie, il y a dans son œuvre le sourire de l'enfance, l'héroïsme de la jeunesse, la beauté des hautes pensées, le trésor des tendresses et des énergies qui peut égaler les consolations à toutes les douleurs. Mais il sait les surprises du destin, l'incurable mémoire des mères, et que toute émotion qui gonfle leur cœur y ramène une goutte du sang de la blessure ancienne. Son réalisme ou sa sincérité, ici comme dans sa technique, l'amène à rendre la vie, non dans le mensonge des apparences, mais telle qu'elle est, dans son intégrité, avec ce qu'elle comporte de grave, de sérieux, de tragique même en certaines âmes. La vie est mieux que gaie, la douleur entre dans ses harmonies. Comme toute chose, la douleur n'est point en elle-même, mais par ses rapports, par les sentiments qu'elle suscite en nous, par ce qu'elle nous apprend de notre être véritable, par la patience ou la vaine colère, par l'énergie ou par le lâche abandon, et Carrière a montré jusqu'où elle peut s'élever, quelle forme supérieure de vie elle peut devenir, en en faisant sortir l'héroïsme de ses dernières années.

Carrière a voulu être un artiste et rien qu'un artiste. Il était convaincu qu'il est dangereux de se disperser et de courir les aventures, que la vérité, qui s'aperçoit de divers points de vue, s'atteint pour chacun en approfondissant sa propre expérience, en démêlant peu à peu, à force d'y insister, toutes les relations qu'elle implique. « Où Vinci et Michel-Ange avaient-ils acquis la possession de cette merveilleuse intelligence, si ce n'est en croyant, tout enfants, qu'ils ne s'instruisaient que dans leur art ? C'est en le pratiquant qu'ils ont senti que rien ne

leur était étranger et que tout leur était indispensable... En s'instruisant sur leur profession, toutes les formes de la pensée se révélaient; toute découverte sur leur art leur apportait une vérité nouvelle de la nature; les lois de l'unité leur apparaissaient successivement, et bientôt ils avaient conscience qu'on devait s'occuper de toutes choses, sachant qu'il n'en est qu'une essentielle qui les contient toutes ». Ce rappel des maîtres d'autrefois est une confidence. Carrière a nourri son esprit de son art; il lui a dû sa conception des choses et de la vie. Dans sa physionomie originale il a la valeur d'un type; Carlyle l'eût accueilli au nombre de ceux qu'il appelle les héros, je veux dire au nombre de ces grands individus qui remplissent pleinement une des idées possibles de l'homme.

Le plus bel éloge ne peut être ici que la vérité, toute parole excessive prendrait quelque chose d'injurieux. Dans l'horreur du panégyrique, puissé-je, en cette étude, avoir seulement montré que le génie de Carrière, équilibre ou mieux harmonie voulue d'une nature forte et passionnée, se compose d'éléments très purs et des vertus mêmes qui ont ennobli sa vie, de son perpétuel effort pour se créer lui-même, de sa sincérité et de sa vaillance, de sa tendresse infinie et de sa haute raison.

GABRIEL SÉAILLES.



MATILDE SERAO

Dans l'évolution moderne de la langue italienne, la destinée que la péninsule impose à la femme de lettres n'est pas, en général, réjouissante.

Si les « romancières » sont légion, le nombre, relativement restreint, des lecteurs, et la mauvaise grâce des éditeurs les font vivre dans l'obscurité.

En effet, lorsqu'on aura excepté une Mme Deledda, une Mme Aleramo, et celles qui se sont posées en « Éducatrices » — telles Mmes Neera, Cordelia, Yolanda, Morandi, les deux sœurs Lombroso, etc. — Mme Matilde Serao émerge, presque isolée; — en tous les cas elle domine, en Italie, le groupe des femmes écrivains de toute la puissance de ses dons, de toute la fécondité de son beau génie, de tout le retentissement que son œuvre a eue dans sa patrie, et dans l'univers des lisants.

* * *

Mme Serao est une fleur naturelle de la Méditerranée. Elle est née à Patras en 1856, d'une mère grecque et d'un père napolitain. Orpheline dès sa petite enfance, elle fut ramenée en Italie par son père, que la politique avait autrefois jeté dans l'exil. Dès 1870, on pourrait trouver, dans les journaux napolitains, des articles et des nouvelles signés « Tuffolina » et qui sortaient de la plume juvénile de Mlle Serao. Naples entendit la voix de la jeune fille; elle se sentit aimée; dès cette première minute, elle sourit à celle qui devait devenir son peintre attitré, sa meilleure amie. Cette sympathie commença par de la conformité dans les passions politiques : Naples et Mlle Serao étaient monarchistes de la même façon, elles souffraient, de la même manière, du contact un peu rude que ce grand royaume méridional venait d'avoir avec les « vainqueurs du Nord. » Et aussi bien ces « vainqueurs du Nord » sentirent qu'il y avait là une conquête à faire, puisqu'ils donnèrent, dès lors, à Naples, le prince sur qui la Maison de Savoie compte pour fonder sa lignée royale.

Mais le cadre de la « Nouvelle » semblait déjà trop étroit à Matilde Serao pour contenir la jeune ardeur de sa conviction : elle alla à la politique pure; elle se découvrit un des plus réels tempéraments de journaliste que le XIXe siècle ait produit. Ceux, qui ont analysé avec justice son talent et son caractère, parlent du penchant qu'elle a toujours eu pour « exhorter, conseiller et maudire ». Ils remarquent qu'elle éprouva toujours de la volupté « à être éloquente ». Ils insinuent — et le brillant auteur du *Pays de Cocagne*, ne s'est jamais insurgé contre ces critiques — que Mme Serao est tout le contraire d'une femme instruite.

En effet, ce qui se dégagea en elle, dès le début, fut une certaine ignorance alliée à une grande faculté d'émotion.

Or, cette faculté-là n'est-elle pas le don même du journalisme? Vibrer à l'unisson de tous les enthousiasmes, de tous les espoirs, sans être tenu en bride par l'érudition ou le sens critique, n'est-ce point se rajeunir chaque jour avec la vie elle-même? Aussi bien, la suite normale de cette disposition intime devient-elle un besoin du cerveau et du cœur aussi naturel que les appétits très réguliers de la vie corporelle : après avoir été ému, on guette des occasions de s'attendrir; on va à la pêche des misères et des injustices pour avoir l'occasion d'aimer, de défendre, de soutenir. Les sceptiques et les secs, qui de loin assistent à cette grande dépense de sensibilité, ont une tendance, laide comme eux-mêmes, à mettre en doute la sincérité de ceux qui font ces largesses d'émotion. Ils donnent là de leur avarice sentimentale une preuve nouvelle dont s'inquiètent peu des prodigues comme Mme Serao.

Le critique italien, M. Ugo Ojetti, a décrit la vie d'activité de la romancière napolitaine en des

lignes qui sont faites pour donner le frisson à l'immense tribu des neurasthéniques : « Cette femme admirable écrit chaque jour, en dehors de ses ouvrages proprement littéraires, plusieurs colonnes de son journal, et deux ou trois pages de romans qu'elle publie, sous des pseudonymes, dans des journaux populaires. Elle reste souvent à l'imprimerie jusqu'à trois heures du matin; elle ne manque pas une première représentation, ni une fête publique ou privée : où tous lui témoignent une affection enthousiaste; elle administre son patrimoine, veille avec amour sur ses nombreux enfants, dirige un second journal, — littéraire celui-là, — court à Rome, en toute occasion politique, dicte des correspondances, des articles parlementaires, avec une clairvoyance, une précision de jugement que possèdent peu de vieux journalistes. De plus, elle fait, chaque année, des conférences à Naples, à Rome, à Florence, et elle trouve encore le temps de monter à Paris, de pousser jusqu'en Palestine, de visiter le tombeau de Jésus, d'y pleurer si sincèrement, qu'elle en est revenue brûlante de mysticisme... »

Un détail — il a son importance dans la biographie de Matilde Serao — indiquera de quelle façon elle traite les obstacles qui prétendent barrer la route à cette activité prodigieuse.

Dans le temps où elle commençait à conquérir l'amour des Napolitains par la façon dont elle analysait leurs mœurs, expliquait leurs souffrances, réclamait des remèdes à leurs maux et des ménagements pour leurs susceptibilités, une voix, une seule voix discordante, s'éleva pour la combattre : celle d'un homme de lettres dont l'influence était considérable — le critique Édouard Scarfoglio. Matilde Serao accepta la bataille, et, quelques années plus tard, ce même Édouard Scarfoglio était devenu son mari : il a, un temps, dirigé, avec elle l'important journal napolitain : *Il Mattino*.

Il est impossible que tant de hâte, on pourait dire de tumulte de vie, laissent à un auteur le loisir de s'attarder à ces ciselures de style où s'épuisait un Flaubert. C'est, d'autre part, un inconvénient de la passion qu'après les sursauts qu'elle apporte, elle impose des minutes de faiblesse : le style de Mme Serao reflète ces ardeurs et ces lassitudes; les lettrés d'outremont lui reprochent de n'être trop souvent que : « du patois napolitain traduit dans un italien quelconque. » Voilà pour les faiblesses. L'endroit de cet envers, c'est la trouvaille d'expression, le lyrisme, l'éclat, par dessus tout, la vie.

Mme Serao est consciente de ses dons et de ses insuffisances d'écrivain. Dans un de ces élans de sincérité qui lui sont habituels, elle s'écrie :

— « ... Oui, mon style est incorrect... Je ne sais pas écrire! Certes, j'admire ceux qui écrivent bien, mais, j'avoue que si, par hasard, je me sentais capable de m'installer styliste, je n'essayerais pas. Je crois que la force vivante de ma langue sans grande précision, et les phrases hachées dont je me sers, font circuler dans mes œuvres de la chaleur. Or, la chaleur, n'est-ce pas le signe même de la vie, et non pas seulement de la vie immédiate ? Il y a des exemples que les œuvres marquées de ce caractère échappent — plus que d'autres, — au ravage du temps. Verga, de Roberto, Capuana et moi, on nous accuse d'incorrection? Soit. Mais nous avons un public qui nous suit et qui nous lit : savez-vous si la postérité ne lui emboîtera point le pas? »

A supposer que le style soit nécessairement un fruit du recueillement, la composition parfaite ne va pas davantage sans loisirs. On a vu à quel point ce loisir manque dans la vie noble et ardente de Mme Serao. Elle a parlé, quelque part, d'un voyageur « qui n'entre pas dans les musées, mais qui est attiré par le bruit de la foire... » On dirait qu'elle s'est jugée ce jour-là : en effet, figurez-vous une foule bruyante, bariolée, se ruant dans une petite gare, au passage du train qui arrive, soufflant, affairé, prend sa charge, et vivement l'emporte entre deux coups de sifflets... Vous aurez une image donnant une sensation assez voisine de celle que cause, dans l'esprit du critique isolé, au coin de son feu, la lecture toute d'une haleine de quelque belle histoire populaire contée par Mme Serao. Mais si le don classique et philosophique, le goût supérieur de l'ordre qui triomphe dans les productions de notre XVIIe siècle fait ici presque complètement défaut, d'autres qualités suppléent, et ne permettent point que l'on s'attarde sans injustice à ce qui manque, pour méconnaître ce que l'on nous donne.

***

Mme Serao est une des plus merveilleuses natures de Méridionale qui aient marqué leur empreinte dans la vie, l'art, et les lettres contemporaines. La qualité dominante des races du Midi est la vigueur et la grâce : on entend bien que l'une ne va pas sans l'autre. La grâce que la vigueur ne soutient point n'est que languissance, la force que la grâce n'enveloppe pas n'est que brutalité. Seul le Midi met au service des races qu'il a couvées la plénitude de cette robustesse harmonieuse, qui, de tous mouvements, fait de la beauté. Or, les récits de Mme Serao ne sont que grâce et mouvement. Ils réfléchissent les instincts complets de l'homme et de la femme du Midi, non pas seulement au physique mais au moral, non pas seulement dans l'élan, mais dans le sentiment, qui prend, ici, la figure particulièrement caractérisée de la passion. Quelle différence entre la vie

d'un Norvégien bloqué par l'hiver derrière ses doubles fenêtres, qui calfeutre toutes les issues de sa maison avec de la mousse pour empêcher l'air extérieur de pénétrer chez lui, qui, pendant l'hiver, ne reçoit que de loin en loin la visite du facteur, — lien unique avec le monde extérieur, — qui est obligé de conserver dans de la saumure jusqu'au dégel un parent mort à ses côtés, parce que la terre est trop dure pour que la pioche l'entame — et l'heureux Napolitain, qui chaque matin boit comme du lait la douce lumière de Dieu!

Le premier de ces hommes vivra tout penché sur soi-même, sur ses troubles de conscience; il se mirera dans sa solitude; il n'aura pas trop de toutes les forces de son égoïsme pour entretenir son existence.

Le second prendra son plaisir à regarder autour de lui, à élargir sa propre passion, de la passion des autres. Il n'aura point besoin de méditer pour se convaincre qu'il porte en soi une âme, et que cette âme fait de lui le frère ou la sœur, l'amant ou l'amante, de toutes les âmes des autres hommes et des autres femmes qui peuplent Naples et le monde. Il éprouvera autant de plaisir à noyer cette âme dans l'âme universelle, que l'homme du Nord prend de peine à se concentrer.

Cette importance de l'âme fraternelle emplit l'œuvre entière de la féconde romancière qu'est Matilde Serao, tout comme elle est un des charmes conquérants de sa chère Naples. Il ne s'agit pas seulement pour elle d'atteindre « l'âme des êtres », mais « l'âme des choses », elle sent palpiter celle des pays qu'elle traverse. Ainsi en face du Nil, elle est prise d'un grand attendrissement sentimental: « elle veut comprendre ce fleuve et l'aimer. » Ce don d'universelle sympathie, liée à une grande variété dans l'émotion et à l'amour supérieur de la vie, a fait de Mme Serao un peintre incomparable des « milieux. »

*
* *

Trois nouvelles : *Terne sec* ; *Sentinelles, veillez*; et *la Ballerine*, prises dans le bouquet éblouissant qu'est l'œuvre au jour le jour de Mme Serao, montreront, mieux que n'importe quelles considérations, les divers aspects de son talent, dans ce genre de récits que l'on a nommé « la manière courte ».

Comme la pièce en un acte, la Nouvelle impose à celui qui l'écrit la rapidité et le choix. Elle est pour un écrivain aussi abondant que Mme Serao, aussi habitué à suivre au gré de l'inspiration les appels de sa fantaisie, quelque chose comme le corselet où les dames d'autrefois, et celles d'aujourd'hui, emprisonnent leur buste, avec l'intention de donner de la fermeté à leur port, sans rien perdre de leur souplesse.

« *Terne sec* », met en scène un aspect tragique de la comédie de la « loterie » à Naples. Le rideau, pourrait-on dire, se lève sur le logis où une pauvre institutrice vit avec sa fille, presque une enfant, et une servante à tout faire, jolie fille du peuple : Tommassina. L'institutrice est maladive, épuisée par l'effort; le café, qu'elle boit à petites gorgées, ne servira qu'à la faire vivre aux dépens d'elle-même, pendant les longues heures de son dur travail. Elle regarde avec mélancolie la blouse et les bottines de sa fillette qui sont prêtes à se trouer à la place des coudes et des orteils :

— « ... Tu déchires tout, petite fille », dit la mère triste et sans colère.

— « C'est que tout s'use, maman! Je n'y puis rien! Ne m'avais-tu pas promis pour mes examens une robe neuve? »

Le débat entre la Tommassina, qui est enceinte, et sa maîtresse, à propos de l'emploi qu'on fera des trois francs que l'institutrice met dans la main de sa servante, est un bon exemple de l'art avec lequel Mme Serao fait de l'émotion avec des détails humbles sans forcer la vérité. Mais voici qu'en retapant le lit de sa maîtresse, la Tommassina découvre, sous l'oreiller, un morceau de papier; elle lit trois chiffres inscrits : évidemment ce sont là des numéros de loterie que l'institutrice se proposait de jouer ce jour même, quelque superstition napolitaine l'avait sûrement avertie que ces numéros avaient des chances de sortir. Mais l'institutrice n'a pas pu les jouer. La pauvre pièce blanche dont elle disposait pour risquer cette aventure, elle vient de la donner afin que sa fillette achète des cahiers et fasse bonne figure à l'école. La servante considère sa trouvaille comme un avertissement du ciel. Elle qui n'a pas de quoi préparer, pour l'enfant qui va venir, la plus légère layette, elle jouera sur ces numéros fatidiques les centimes qu'elle possède. Et, comme elle est une fille de bon cœur, elle racontera à tout venant qu'elle connait des numéros qui sont certains de gagner au tirage du jour.

— « Qui, te les a donnés », demande la foule? « Un Moine? ton confesseur?.. Les jolies filles ont toujours quelqu'un pour leur signaler les chiffres qui gagneront!... »

Mais la Tommassina répond, sérieuse comme sa certitude :

— « Moine ou confesseur, que vous importe? Qui veut gagner aujourd'hui peut prendre mes numéros soit : le 3 — le 42 — le 84. Succès certain... Le gouvernement en crèvera... »

Le renseignement circule. La petite servante le donne à son amie, la jeune Gelsomina qui bat les rues « avec de petites pantoufles plates, une robe fanée, une coiffure très compliquée et, sur les joues,

de la poudre de riz qui farde mal son teint mat de brune... »

Elle le glisse dans l'oreille d'une autre servante, Maria-Angèla, qui, celle-là, a un amoureux ; mais, serrée de près par un vieillard, elle désire gagner à la loterie pour échapper au vieux au profit du jeune par la vertu de la richesse « qui, dit-elle, a pour conséquence, l'honnêteté... »

Les jeunes femmes jouent les trois numéros comme ils sont inscrits sur le papier de l'institutrice, c'est là le *Terne sec*. Elles ne se laissent déconcerter par aucun avertissement extérieur, pas même par le scepticisme du vieux cireur de bottes, Zi Domenico, qui tire de dessous ses brosses... « une quantité de vieux papiers graisseux, de morceaux de carton en forme de cœur, de coupures de journaux cabalistiques où s'étagent des pyramides de chiffons » et, fébrilement, les lunettes sur le nez, discute la vertu du « Terne ».

Et le « Terne » sort. La nouvelle en est apportée, vers les cinq heures, par un petit gamin, laveur de voitures : « ... Il disparut dans la rue San Giovanni Maggiore pour reparaître dix minutes après. Et, planté au coin de la place, la tête levée, dans le grand silence, il cria : Sont sortis : ... 3 — 42 — 84... »

Là-dessus, grande rumeur, battements de portes et de fenêtres. Tous ceux qui, grâce à Tommassina, ont joué les numéros gagnants, se rendent à la maison de l'institutrice pour la remercier. Dans leur joie, ils n'ont pas le temps d'apercevoir le désespoir qui se peint sur le visage de la pauvre femme; il n'y a qu'elle qui n'ait pas pu jouer sa chance. La fillette regarde sa mère, si usée, si pâle, et soudain elle devine :

— « Mère, dis-moi une chose : as tu oublié, vraiment oublié, de jouer ces numéros?

— « J'ai oublié...

— « Oh maman ! toi qui ne mens jamais, dis la vérité ! Tu n'as pas oublié, tu n'avais plus d'argent?

— « Je n'avais plus d'argent.

— « Ah!... Et moi qui t'ai demandé un franc!... L'argent que tu gardais pour la loterie, ô mère, tu me l'as donné?... »

Et la fillette, voyant que sa mère ne répond point, se jette à ses pieds, éperdue, écrasée sous le poids de sa responsabilité, de sa faute :

— « Maman ! pardonne-moi, pardonne ! »

On n'a plus envie de rire, et ceci est assurément l'art supérieur de Mme Serao : voici que nous, lecteurs français, nous prenons la loterie tout aussi au sérieux que la Tommassina, que Maria Angela, que Zi Domenico. Nous apercevons, en effet, qu'elle est pour tous ces pauvres gens la chance unique de bonheur, qu'un rêve de numéros est sans doute une intervention de Dieu, et que ceux qui ont, une fois laissé passer cette grâce d'en haut, n'ont plus le droit de compter sur son retour.

Sentinelles, veillez, est une aquarelle d'un autre caractère que *Terne sec*, mais qui n'a pas moins de couleur.

Sur la route inondée de soleil qui mène de Naples à Bagnole, voici s'élever, dans le lointain, l'île de Nisida, l'île des prisons, avec ses grands murs tristes. Des hommes sont descendus sur la plage; ils attendent la barque qui vient de se détacher de l'île et va vers eux. Là, sur la grève, entre quatre carabiniers, un galérien est debout. Ses poignets sont rivés dans des menottes, il est pâle et misérable. Il entre dans le large bateau qui l'emporte sur cette mer si belle, « désir des amants et des poètes ».

Quand il débarque, on ôte la chaîne qui bruissait à ses poignets pour lui en river une autre, définitive celle-là, aux chevilles. C'est un parricide. Dans l'île même, tous le regardent avec horreur. Lui, dans sa solitude, se prend à aimer, avec les débris de son cœur farouche, l'enfant doux et malade du directeur de la prison. Ce petit n'est-il pas, lui aussi, prisonnier entre les murailles de Nisida? Elles ajoutent de la tristesse à l'agonie de l'enfant. Maintenant que cet innocent est mort, le galérien solitaire n'a plus rien à ménager. Dans son désir ardent d'aller, jusqu'à Naples, suivre le petit cercueil de celui qui fut son unique ami, il passera par-dessus le mur de la prison, essuiera la balle des sentinelles.

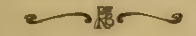
La Ballerine, dont Mme Serao nous conte l'histoire, se nomme Carmela. C'est une petite danseuse qui n'a ni grand talent, ni grande beauté, mais seulement un grand amour au cœur. De très loin, d'en bas, elle adore un jeune homme séduisant et dissolu de l'aristocratie napolitaine, qui fréquente, avec la bande de ses amis, le théâtre où danse la Carmela. Ce beau fils est incapable de comprendre la passion qu'il inspire et le prix qu'a cet amour. Il ne se contente point de dédaigner les avances de la petite Carmela. Il la raille. La vertu obstinée de la petite vierge, qui ne veut se donner que par amour à celui qu'elle aime, est l'occasion de cruelles plaisanteries. La Carmela en perd l'esprit, elle finit par tomber dans les bras d'un homme vulgaire qui la guettait. Pourtant, au chevet de celui qu'elle adore, elle aura son heure d'amour. Mais dans quelles circonstances tragiques ! Le libertin qu'elle chérissait n'a pas une idée plus nette de son propre honneur que de l'honneur des femmes. Il joue, il perd, s'enfonce en une si louche histoire d'argent que la mort est, pour un homme de son nom, l'unique porte de sortie. Il se tue donc dans une chambre d'hôtel. La peur du scandale, la superstition religieuse ont mis ses compagnons de plaisir, voire sa famille, en déroute.

Le cadavre du suicidé resterait à l'abandon, si Carmela, qu'il n'a pas appelée près de lui tant qu'il était vivant, ne venait lui apporter, après la mort, la seule moisson de tendresse, de fleurs et de larmes que cette jeunesse gâchée emportera dans la tombe.

Il y avait péril à ce qu'une telle rencontre apparût comme un artifice de romancier en quête d'un effet : elle n'est ici qu'une suite naturelle d'un amour absolu, profondément italien, presque religieux par sa puissance d'adoration — celui, dont « l'Imitation » a dit dans une page fameuse : « L'amour est fort comme la mort, il ne connait point de dégoûts... »

JEAN DORNIS.

(*A suivre.*)



LE FAIT SYNDICAL

Il n'est point de problème plus actuel, plus pressant que celui qui est posé ici, et dans tous les milieux, qu'ils se piquent d'esprit conservateur, ou d'esprit critique et destructif, le mouvement syndical apparaît comme le phénomène social le plus caractéristique de notre âge, des journées que nous vivons. En d'autres temps, on a discuté la doctrine communiste ou l'extension du droit de vote, ou les rapports de l'État ou de l'Église, ou encore l'intervention de la loi dans les relations du capital et du travail. Aujourd'hui, tous ces débats sont délaissés ou relégués au second plan : la préoccupation dominante dans la bourgeoisie, dans le prolétariat, à la Chambre, à l'atelier et jusque dans les cercles mondains, c'est le syndicalisme. Que réserve-t-il pour les lendemains ? Quelles menaces, quelles promesses porte-t-il en ses flancs ?

Il s'impose d'autant plus à l'attention et suscite d'autant mieux les controverses, qu'il élargit quotidiennement son domaine. Voici qu'il s'insinue jusque dans la bureaucratie, qu'il prévaut jusque dans les administrations, et que des fonctionnaires font mine de s'associer aux Bourses du Travail, révoltés contre la société ou mieux contre le régime qu'ils ont charge de défendre. Aussi longtemps que les syndicats ne se propageaient que dans l'industrie privée, concentrant des mineurs, des verriers, des tisseurs, l'État n'y prit point garde. Du jour où il a été touché à son tour, et où les instituteurs, les postiers, les douaniers ont revendiqué les mêmes droits que les ouvriers de l'usine, l'État s'est réveillé. C'est du moins l'apparence des choses, car en fait, les inquiétudes, les discussions, les tentatives de répression présentes, sont nées du développement général du syndicalisme. Le fait syndical suggère des appréhensions, une sorte de terreur morbide à tous ceux dont, directement ou obliquement, il peut léser les intérêts. Et si l'on remarque dans le pays un déséquilibre mental qui évoque la période de 1848, si beaucoup de républicains de la veille dénoncent les outrances de la démocratie sociale, s'ils aperçoivent derrière les masses ouvrières les « figures louches » que Louis Blanc discernait après le 24 février, c'est que cette organisation des producteurs, et la pression croissante qu'elle exerce sur les pouvoirs publics troublent leur conceptions ordinaires et routinières.

Il y a une quinzaine d'années encore, les démocrates les plus modérés saluaient, dans le syndicat, le maître du lendemain. Ils incitaient les travailleurs de France à se concerter, comme leurs camarades d'Angleterre, pour discuter avec le patronat les conditions du labeur : durée, hygiène, salaires, retraites même et réparation des risques. La Trade's Union britannique était citée partout comme un modèle à suivre, et les grands organes doctrinaires du libéralisme opposaient, avec insistance, l'action continue et libre de l'ouvrier d'outre-Manche aux tendances étatistes des prolétaires de Paris, de Lyon ou de Lille. A quoi bon réclamer du Parlement des lois compliquées, et où il n'exercerait que son incompétence, alors que des associations puissantes, bien pourvues d'argent et d'hommes, pourraient localement et nationalement imposer des limitations à l'arbitraire des entrepreneurs? Le mot d'ordre était : pas d'interventionnisme. C'est qu'on espérait bien que les syndicats ne se constitueraient jamais, et que par suite la grande industrie, libérée de toute loi restrictive, écraserait sans difficulté les premiers groupements professionnels. Or, par une étrange aventure, et qui démontre bien la faiblesse, l'inanité de certaines prévisions, l'interventionnisme n'est plus guère maintenant qu'un dérivatif aux exigences corporatives. On légifère, afin d'atténuer les heurts entre les syndicats ouvriers et les groupements patronaux.

Quoi qu'il en soit, le fait syndical élargit son domaine avec une rapidité singulière. Ce n'est pas seulement la grande industrie d'un côté et la bureaucratie de l'autre qui constituent son champ d'évolution. Dans tous les États modernes et peut-être chez nous, un peu plus qu'ailleurs, certaines professions échappent encore à la concentration, se dispersent en de multiples mains et perpétuent le régime économique ancien. Comme le machinisme n'y a point pénétré, et que les agglomérations importantes de salariés y font défaut, elles semblaient devoir se soustraire au syndicalisme. Or, et c'est là le phénomène typique des dernières années, elles ont été englobées à leur tour. Les coiffeurs, les boulan-

gers, les tailleurs, les limonadiers ont créé des groupements qui se sont fédérés de proche en proche, entre eux, et avec les autres. Les travailleurs de l'industrie disséminée ont pris contact avec ceux de l'industrie concentrée, adopté les mêmes pratiques, formulé des réclamations identiques. Point n'est besoin, au surplus, d'insister sur les causes de ce fait qui sont assez claires en elles-mêmes. Les régimes particuliers de production sont dominés par le régime général, qui comporte des rassemblements croissants d'individus, autour d'un outillage de plus en plus coûteux et perfectionné. Le syndicat a tout en envahi ; il n'est point de petite ville où il n'ait surgi, point de spécialité où il n'ait inséré ses ramifications.

Or devant cette poussée du syndicalisme, si inattendue, si prompte, il était naturel que certains esprits — timorés ou conservateurs, comme l'on voudra — prissent peur et courussent aux solutions extrêmes. De vagues menaces ont d'abord été proférées, puis des paroles plus claires ont retenti. On s'est demandé si, tout en maintenant la loi de 1884, charte organique des associations ouvrières, on ne pourrait pas sévir pour des délits plus ou moins constatés. On a prétendu restreindre le domaine de cette loi de 1884, que quelques-uns regrettent à coup sûr d'avoir votée et qu'ils tiennent pour une faute sociale. On a cru, je ne dis point légitime — mais facile, de séparer le cas des petits fonctionnaires de celui des ouvriers, en légiférant à titre exceptionnel pour les premiers. Surpris par l'expansion syndicaliste, comme la société d'ancien régime devant l'ascension du tiers état, comme les cabinets de l'Empire finissant devant l'assaut républicain, effrayés par ce mouvement lui-même et par la nouveauté de son caractère, ceux qui ont charge de la défense sociale cherchent à arrêter l'organisation ouvrière. Il est permis de douter qu'ils y réussissent. Le fait syndical ne peut plus être rayé de l'histoire.

Je dis le fait, et non point le droit, car en pareille matière et en beaucoup d'autres, le droit n'est jamais que l'expression, que la reconnaissance du fait. Si demain une loi accorde à la femme mariée la faculté de toucher, dans tous les cas, son salaire, elle lui créera un droit nouveau sous la pression des événements économiques ; si après-demain, une autre loi autorisait la recherche de la paternité, elle créerait un droit encore au profit de toute une catégorie de citoyens, mais quand il s'agit d'un droit d'une autre sorte, comme celui de l'association ou celui de la grève, d'un droit qui peut porter atteinte à l'absolutisme de l'État, à une certaine conception de l'ordre public, aux relations des classes, le fait apparaît dominateur. La loi de 1884, qui a sanctionné l'existence des syndicats, n'a pas appelé les syndicats au jour, car elle n'est intervenue que lorsque plusieurs dizaines de milliers de personnes, patrons et ouviers, s'étaient déjà dotés d'une liberté théoriquement refusée. Et si l'on remonte un peu plus loin dans le passé, la fameuse loi impériale de 1864 sur les coalitions n'a fait que traduire, dans le domaine juridique, l'inaptitude du gouvernement de Napoléon III à réprimer les mouvements grévistes.

Or, le fait syndical est tellement puissant, tellement généralisé à l'heure présente, que nul ne pourrait, sans une extraordinaire aberration, vouloir le supprimer ou même le cantonner dans des limites déterminées. Jusque dans les pays, où le droit n'existe pas, où des pénalités sévères subsistent contre les associations ouvrières et contre les chômages concertés, les fédérations prolétariennes ont surgi; et les suspensions collectives de labeur se succèdent avec une impressionnante rapidité. L'exemple de la Russie est caractéristique à cet égard. L'on se demande ainsi comment la démocratie française pourrait réagir, même à un degré quelconque, même par voie détournée, contre un état de choses qui a triomphé des résistances de l'autocratie tsarienne.

Le raisonnement qui s'applique à l'ensemble du syndicalisme et qui tire toute sa valeur, non point d'une certaine déduction, toujours plus ou moins sujette à controverse, mais d'une constatation pratique, s'impose tout autant pour le syndicalisme des fonctionnaires. Ce dernier a aujourd'hui des racines trop profondes, il correspond trop bien à un ensemble de besoins matériaux et moraux, il est devenu un fait trop manifeste et trop consistant, pour que des sanctions disciplinaires, des pénalités, soient capables d'enrayer son expansion. Il y a un peu plus de onze ans, le Sénat s'émut fort des projets de chômage concerté, qu'élaboraient les employés de chemins de fer, et il prétendit retirer la faculté de faire grève à des catégories déterminées de travailleurs. C'était aussi au nom de l'intérêt public, qu'on entendait revenir sur la conquête de 1864. MM. Demôle et Merlin demandèrent des peines de prison et d'amende pour les ouvriers des arsenaux et autres exploitations de l'État et pour les ouvriers de la voie ferrée qui cesseraient le labeur par suite d'entente. M. Trarieux déposait un texte identique qui ne visait que les salariés des arsenaux et des chemins de fer. Le Sénat accueillit le projet de M. Trarieux, mais jamais la Chambre n'ouvrit la discussion sur ce dispositif; elle avait compris, — non pas seulement qu'on ne rogne point certaines libertés acquises, mais que la législation préconisée demeurerait inapplicable. Le fait syndical s'était déjà trop bien affirmé, parmi les prolétaires des arsenaux

et des réseaux ferrés, pour que l'État réussît à les intimider. Et depuis lors ces deux catégories ont constitué des associations de plus en plus puissantes, si bien qu'on n'oserait guère maintenant reprendre, au Palais-Bourbon ou au Luxembourg, un projet analogue à celui de M. Trarieux.

Le syndicalisme des fonctionnaires échappe de même à toute répression présente ou future, par la vigueur qui le caractérise. Il bénéficie d'ailleurs nécessairement de la force de l'organisation ouvrière envisagée dans sa totalité. Et cette organisation est aussi inattaquable, dans l'ordre économique, que le suffrage universel dans l'ordre politique.

Le syndicalisme, au surplus, ne s'est pas développé uniquement, parce qu'il répond à l'évolution des choses et des idées. Il peut et doit être interprété aussi comme une protestation de la classe prolétarienne contre l'inapplication des lois, qui la concernent spécialement, qui lui offrent un minimum de garanties théoriques, et que l'État laisse trop volontiers sommeiller. Avant de se déclarer syndicalistes, c'est-à-dire de marquer leur méfiance des pouvoirs publics, et de s'en remettre à leur action propre, les travailleurs de tous les pays, — et ceux de France beaucoup plus que ceux d'Allemagne, d'Autriche ou de Suisse, — faisaient, à l'interventionnisme légal, le plus large crédit ; aujourd'hui encore, bon nombre d'entre eux n'ont pas renoncé à cette conception, qui fut surtout celle de 1848. Par sa pression organisée, le prolétariat français réussit à obtenir du Parlement la consécration de certains textes, qui le prémunissaient contre le surmenage, et organisaient une première réglementation du labeur. Mais il arriva que ces textes, qui gênaient la grande ou la petite industrie, et qui n'avaient été concédés que pour tempérer une agitation dangereuse, étaient tout de suite abandonnés, ou faussés, par ceux qui avaient la charge de les mettre à exécution. Il suffit de lire, chaque année, les rapports de l'inspection du travail, pour s'apercevoir, qu'à beaucoup d'égards, la législation sociale n'est qu'une pure proclamation de principes inefficaces. L'histoire du repos hebdomadaire est assez connue, pour que nous n'insistions pas. Et ainsi le syndicalisme, qui se dresse contre la société actuelle, qui élabore la création d'une société nouvelle, est apparu de plus en plus comme le champion de la classe ouvrière lésée dans ses droits reconnus. En de multiples cas, il peut s'armer de la légalité violée, contre l'État qui l'oublie, contre la classe dirigeante, qui la foule aux pieds. Ce n'est plus lui qui est la catégorie subversive : c'est le parti de la conservation sociale, ce sont les possédants qui ne veulent pas s'incliner devant les prescriptions, que les Chambres ont établies. Quel regain de vigueur pour lui, et quel surcroît de prestige jusqu'auprès des plus timorés !

Mais la même situation se présente dès qu'on examine d'un peu près le mouvement syndical des fonctionnaires. Eux aussi allèguent les illégalités commises, chaque jour, à l'égard des petits employés de l'administration, — les passe-droits dont ils souffrent, l'arbitraire dont ils sont les victimes, la condition précaire et douloureuse qu'on leur assigne, en dépit des promesses, dont candidats à la députation et ministres en voyage se montrent également prodigues. L'État qui voudrait enrayer cette poussée d'organisation, et qui s'effraie des révoltes entrevues, a contribué à créer le péril, — à précipiter tout au moins les événements. Mais c'est aussi qu'à tous points de vue, les heurts actuels, les conflits sociaux qui grandissent, étaient déterminés par la fatalité même de l'évolution. Quelque démocratique qu'il soit en apparence, l'État est forcé, parce qu'il est l'État, de subordonner les intérêts de la majorité à ceux de la minorité, de sauvegarder les prérogatives d'une classe dirigeante.

L'entente qui se réalise entre les petits fonctionnaires, les employés et ouvriers de l'État et les travailleurs de l'industrie, est donc commandée si impérieusement par les circonstances, que rien ne saurait l'entraver. Ce n'est point par des menaces, ni même par des peines disciplinaires, par des révocations en masse qu'on pourrait la briser. Ceux qui prétendent, chez nous, arrêter le mouvement syndicaliste ou l'asservir à une règle fixe, ne s'aperçoivent pas que leur tentative ressemble fort à celle du tsarisme contre la révolution russe.

On conçoit très bien que les milieux dirigeants s'apeurent devant cette organisation du prolétariat, qui, de proche en proche, gagne la bureaucratie elle-même, ou tout au moins ceux qui étaient plus directement attachés au service de l'État. Le fonctionnarisme est pour tous les régimes politiques, en France et ailleurs, un instrument de règne. En prélevant sur la classe prolétarienne, chez nous comme en Allemagne, en Italie comme en Suisse, des unités nombreuses, (elles comptent par centaines de milliers), auxquelles on confiait les emplois moyens et petits, la classe possédante procédait par division, et créait à une forte minorité des intérêts opposés à ceux de la majorité. Elle pouvait croire que l'antagonisme subsisterait. C'est cet antagonisme qui tend de plus en plus à disparaître, la violation des intérêts d'une part, le développement de l'instruction et la pression du milieu de l'autre, rapprochant les diverses catégories de travailleurs. Toutes réserves faites, on peut comparer les légions des fonctionnaires mal payés, lésés dans leurs espoirs, à ces

armées barbares que l'Empire romain finissant avait conviées à sa garde, et qui, un beau jour, passèrent à l'ennemi.

C'est parce que l'État est abandonné de ses défenseurs officiels, que beaucoup de gens dénoncent la « Révolution qui vient ». La vérité est que cette « Révolution » se fait chaque jour sous nos yeux, et que l'action syndicale peut fort bien lui donner les allures d'une évolution plus ou moins rapide, mais continue et exclusive de toute aventure sanglante. Si la société est aujourd'hui en proie à des troubles qu'elle ne dissimule plus, et à des terreurs que d'aucuns traduiraient volontiers en violence, c'est qu'elle prend une conscience confuse de la crise qu'elle traverse. Depuis dix ans, beaucoup de résistances ont déjà été supprimées, beaucoup d'obstacles annihilés, beaucoup de forces de rénovation sociale accumulées dans le monde. Lorsqu'on parle des changements historiques, les peuples et surtout les milieux dirigeants ont toujours sous les yeux les grandes dates anglaises du XVII[e] siècle, les grandes dates françaises de 1789, de 1793, de 1830, de 1848, mais le passé ne se renouvelle pas nécessairement. La classe ouvrière a des armes toutes autres que la bourgeoisie d'autrefois; les conditions de sa lutte diffèrent essentiellement de celles qui s'imposaient jadis au Tiers État. C'est le fait syndical qui caractérise surtout son effort d'assaut. Il ne prépare pas seulement la « Révolution qui vient » : il est la Révolution même.

A coup sûr, il est dirigé contre la structure économique de la société, mais il menace non moins l'État. Ceux qui veulent le limiter dans l'industrie privée, l'annuler dans les services publics et qui parfois se sont érigés en critiques de l'absolutisme de l'État, ne sont au fond que des défenseurs de la stricte conception Etatiste. Pénétrés, même s'ils se croient très imbûs de libéralisme, de l'esprit jacobin qui a été de tout temps l'esprit de la majorité des Français, ils tiennent l'omnipotence d'une autorité centrale fortement constituée, soustraite à toute résistance, et vexatoire à l'extrême, pour la seule sauvegarde du salut public. Tout en se proclamant évolutionnistes, ils demeurent les pires adversaires de l'évolution, car l'État, par les pouvoirs de coercition qu'il concentre, par les services parasitaires qu'il multiplie, par les ambitions qu'il manifeste, entrave toute transformation et perpétue l'antagonisme des catégories sociales.

Pendant des années et des années, cet État, armé des lois de la Convention et de l'Empire, avait dominé, écrasé librement cette poussière d'atomes qu'est la nation. Ne trouvant devant lui que des individus épars, il accomplissait sans obstacle sa besogne de compression. La révolution commença le jour où les associations professionnelles se formèrent au mépris des textes officiels : elle s'accentua, lorsque les associations professionnelles débordèrent leur rôle primitivement assigné, se fédérèrent entre elles, se dressèrent contre le statut social. La sagesse, pour la classe dirigeante, eût consisté à étudier le fait syndical, à préparer les voies au renouvellement qui s'annonçait irrésistible, à détendre peu à peu les ressorts de l'État, pour faire place aux groupements libres dans l'administration des choses. Mais elle a préféré nier le fait et s'obstiner dans sa routine d'égoïsme.

Aujourd'hui encore, les économistes orthodoxes dénoncent, dans les syndicats, la résurrection des grands corps d'avant 1789, qui défendaient des intérêts privilégiés, et que la Constituante brisa aux applaudissements du peuple. Ils ne s'aperçoivent point que leur thèse se retourne contre eux. C'est l'État qui défend les privilèges, et ce sont les groupements professionnels, qui, en se joignant les uns aux autres, représentent les aspirations de la collectivité. Le fait syndical est justement incoercible, parce qu'il s'est universalisé.

PAUL LOUIS.



ANDRÉ THEURIET A BOIS-FLEURI

C'était dans la saison printanière de l'an dernier, aux commencements de mai, comme aujourd'hui. Je me savais attendu, assez matinalement, chez André Theuriet, en cette charmante commune de Bourg-la-Reine, où il abritait la douceur de sa vie et le calme de ses travaux. Le temps semblait propice. Les arbres et les gazons avaient ravivé leurs émeraudes au feu du soleil couchant. Les perles de la rosée étincelaient encore dans leurs vertes montures. Pouvait-il être un meilleur moment d'aller visiter l'auteur du *Chemin des Bois*, le poète inspiré des fêtes de la nature et d'échanger des propos sur sa vie, sur son œuvre?

L'excursion était de court terme. Je fus bientôt en sa maison hospitalière, l'y retrouvant comme je l'y avais vu, maintes fois, sous des traits et un aspect de visage qui étaient bien ceux d'un contemplateur; le front large, un peu fuyant, les yeux sombres très doux et très longs, le sourire légèrement mélancolique, la physionomie grave et réservée. La conversation n'avait pas été longue à s'établir aisée, cordiale, quoique Theuriet, peu expansif de nature, plus enclin à la rêverie qu'aux effusions de mots, passât généralement pour un silencieux. On devisait des heures d'autrefois et des heures présentes, du passé

surtout vers lequel le ramenaient de chères et irrésistibles prédilections. Il suffisait de toucher le détail d'un livre, de faire sonner le titre d'une œuvre, de réveiller l'écho d'un vers de jeunesse ou l'image de quelque description pleine de fraîcheur et de vérité, c'était assez; sans autre effort remontait à la mémoire le souvenir des scènes qu'avait animées successivement son imagination évocatrice. Tel est le mirage de la causerie : au dehors, le ciel s'était brouillé; une ondée passagère était survenue; et, cependant, je n'entendais pas l'égouttement de la pluie dans les branches, mais par la fenêtre entr'ouverte, mes yeux suivaient une autre vision; plongeant dans la profondeur du parc, ils en embrassaient tout le décor tel qu'il est vraiment, lorsque le divin embellisseur y verse d'en haut la lumière et la couleur.

* * *

C'est qu'en effet elle est simplement délicieuse la retraite où il avait fixé ses souvenirs, jusqu'à ce qu'il ait dû la quitter pour toujours, sa journée finie. Tout à l'entrée, deux tilleuls d'une superbe poussée semblent marquer les bornes du chemin qui mène à la maison, une villa de deux étages gracieuse à voir, de proportions élégantes et se dégageant en sa blancheur du cadre de verdure. Derrière sont les jardins et le verger. On n'y voit pas serpenter le long des murs les branches tortueuses du lierre aux mille pieds ni grimper autour des fenêtres des touffes de vigne vierge ou de jasmin. Mais, à quelques mètres, en face et sur les côtés, éclatent les massifs de fleurs épandant leurs parfums, tandis que, plus loin, dans le prolongement du parc, des arbres de haute venue, des bouquets d'ifs ou de hêtres offrent en perspective l'illusion d'un coin de forêt. Aussi avait-il appelé Bois-Fleuri ce refuge de travail et de sérénité. C'est un nom qu'il aimait, parce qu'il lui rappelait non pas seulement le titre d'un de ses livres, mais une phase de sa jeunesse joyeuse, enthousiaste et tendrement inquiète. Dans le pays de Barrois, qui avait été le sien jusqu'à sa vingt-huitième année, il avait découvert un coin béni de nature, où, en compagnie d'amis de son âge, il savoura des heures exquises, et, pour cela l'avait-on baptisé Bois-Fleuri. Il avait été amené à Bourg-la-Reine par son ami Georges Lafenestre. Les aspects boisés de la propriété, l'atmosphère de félicité tranquille et un peu sauvage qu'on semblait y respirer, le séduisirent. Il venait de quitter ses fonctions administratives, aucune chaîne ne le retenait plus au pavé parisien. Il employa à cette acquisition le fruit de ses volumes, et il en était devenu le calme possesseur. Le cadre même s'était prêté à lui fournir des sujets d'observation et d'étude. Je crois encore l'entendre m'expliquer de sa voix tranquille comment il y avait trouvé la matière d'une charmante idylle romanesque : *Dans les roses*, dont il avait reporté l'action à une lieue ou deux de Bourg-la-Reine, pour ne point effaroucher des susceptibilités trop voisines, entre Antony et Verrières. Car il y dépeignait aussi des singularités de mœurs locales, chez une population de pépiniéristes et de rosiéristes ayant ses coutumes à part, ses petites passions et ses traits caractéristiques : « Tout rapprochés qu'ils soient de la capitale, me disait-il, les habitants d'alentour sont restés distincts des gens de Paris à un degré que vous n'imagineriez pas. Ils ont gardé leurs idées, leurs habitudes, leurs préventions aussi obstinément que s'ils en fussent éloignés de deux cents kilomètres. »

D'ailleurs, il n'était pas un ouvrage de Theuriet qui n'eût été composé d'après nature ou qui n'enfermât une portion de son âme. Ses romans sont pleins de réminiscences. Plus d'une fois il relata, pour le seul plaisir d'entendre chanter la voix du passé, son existence enfantine à Bar-le-Duc, les premières suggestions de la Muse murmurées dans le jardin d'une vieille parente, le charme ressenti des lectures sous le couvert de feuillage, où le berçaient tour à tour l'harmonie des beaux vers et le frais gazouillis des sources; et la simplicité de sa vie comme elle s'écoula, durant cette période d'occupations forcées, que tout jeune homme doit remplir avant d'avoir le droit d'être uniquement poète.

* * *

Pendant que nous remontions le cours de cette existence limpide si constamment pareille à elle-même jusque dans ses vicissitudes les plus tranchées d'état ou de fortune, j'admirais par quelle heureuse suite de circonstances toutes choses s'étaient entendues à servir la sorte de prédestination spéciale, qui porta André Theuriet vers l'étude pénétrante des champs et des bois. Il avait vu le jour à Marly; c'est à deux pas d'une forêt; et la seule perception vraiment nette qu'il ait conservée de sa petite enfance, c'est la souvenance d'un bruit bien caractéristique : le son mat des châtaignes tombant en automne des vieux châtaigniers du parc et qu'il allait, à pas incertains, ramasser sur la mousse. A quatre ans, on n'a pas, d'ordinaire, pour un fruit qui se détache de l'arbre et résonne sur le sol, la mémoire aussi fidèle; il fallait que la Nature l'eût déjà touché au cœur d'une marque d'amour très particulière. Ses parents l'emmenèrent à Bar-le-Duc, en un âge où la perception des personnes et des choses s'enveloppe encore d'une ombre confuse. Il y demeura jusqu'à dix-huit ans, concentrant dans cet horizon borné les

émotions, les joies, les émerveillements, ou les tendresses ingénues des « années de printemps ». Or, les coteaux de vignes et les grands bois enserrent de toutes parts la vallée de l'Ornain. Plus tard, il avait accepté un emploi dans les finances ; et, toujours gardé par la Muse sylvestre, qui le voulait tout à elle, il avait été envoyé à Auberive, en pleine forêt. Comme exilé en ce village perdu, il poursuivit là, cependant, l'éducation de ses yeux et de son intelligence; il buvait la sève fortifiante, et trouvait la meilleure à son gré la société fruste mais salubre des vanniers, des coupeurs de chênes ou des simples charbonniers dont les campements s'étageaient au revers des « coupes ensoleillées ». Il s'y rendit familier, tout un monde d'arbres, d'oiseaux, de fleurs agrestes et d'intelligences rustiques. Enfin, quand il eut arrêté à Paris son foyer domestique, avant de le transporter définitivement à Bourg-la-Reine, où allait-il chercher de préférence le décor de ses fictions, dès que revenaient les heures de calme villégiature? Il retournait aux pays de montagnes et de forêt, en la romantique Savoie, où sont les vertes combes, les fraîches vallées, les sapinières se déroulant comme de mouvantes galeries tour à tour inondées de lumière ou voilées d'une ombre religieuse. Heureux poète ! Il n'avait eu qu'à rester fidèle aux premiers enthousiasmes de son âme pour recommencer continuellement sa jeunesse. C'était bien là le secret de la sérénité qui plane sur son œuvre entière..... Il eut à connaître, comme tant d'autres, après les insoucieuses années et leur cortège d'illusions candides, les retours cruels qu'impose, en particulier, la tyrannie jalouse de l'art. Il n'en a trahi la plainte, à nulle place de ses livres.

*
* *

Le temps se passait, en causant, à raviver ces mille détails, auxquels se mêla le souvenir plein d'une douce mélancolie de la femme éminemment distinguée, qui avait pris une part si vive aux créations du romancier et du poète. Elle assistait, par une sorte d'intuition évocatrice, au fonctionnement de sa pensée, quand, aux premières heures du jour, il écrivait d'une main hâtive les pages attendues des libraires et des traducteurs. Elle y mettait de son âme; c'est elle qui baptisa d'un titre heureux : *Amour d'Automne*, l'ouvrage le plus lu, le plus goûté d'André Theuriet, et, selon nous, la plus séduisante de ses productions en prose. Elle aurait pu, à l'instar de Mme Alphonse Daudet, céder quelquefois aussi au magnétisme de la conception littéraire. Elle jugea meilleur de se réserver tout entière à l'enveloppement de tendresse, qui rend légère à l'homme de talent l'existence la plus laborieuse.

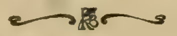
Au sortir de table, on était allé faire un tour de jardin. Les dernières brumes achevaient de se fondre en une pluie fine. Les branches secouaient sur nos têtes leurs perles humides. Mais les fleurs s'étaient ravivées plus fraîches ; la pelouse, où les cyclamens devaient, en automne, jeter leurs notes diaprées, avait revêtu ses plus belles teintes d'émeraude. Et le parc avait des aspects de paysage sentimental, qui n'étaient pas sans pittoresque. J'admirai l'extrême diversité des essences. Mon attention s'était portée d'abord sur un bel arbre de Judée, plante assez singulière dont les fleurs naissent avant les feuilles ; et ce furent des érables aux feuilles colorées, des ifs superbes, des oliviers de Bohême, des tilleuls argentés, et spécialement un magnifique tulipier, dont les fleurs, pareilles à des tulipes élargies, affectent une nuance exquise de vert tendre et orange, tandis que les feuilles prennent, sur le tard, une coloration d'un jaune d'ocre merveilleux.

André Theuriet détaillait complaisamment à mon oreille attentive ces particularités de nature. Il aimait son jardin, mais il était fier de son parc. Une aussi grande variété d'arbres était d'autant plus intéressante à ses yeux, qu'elle avait pour effet d'y attirer des oiseaux de toute sorte, les voyageurs venant se reposer dans leurs branches, les sédentaires y faisant leurs nids. Ce n'était pas le moindre charme de cette demeure pour le poète qui les a chantés tous, aussi bien le loriot mangeur de guignes, le pinson au ramage clair, la fauvette babillarde, que le rossignol lançant, dans les nuits de mai, son hymne ardent et voluptueux, le merle au ton sonore ou la mésange automnale. On avait vu même, à Bois-Fleuri, jadis, un martin-pêcheur raser de son vol en zig-zag une façon de rivière anglaise, que Theuriet fit supprimer, parce qu'avec sa flaque d'eau à demi-stagnante, elle ne lui rendait pas assez fidèlement l'image de la source limpide qu'il aurait voulu voir, glissant comme un ruban d'argent entre les graviers et les broussailles.

> Tout ce peuple heureux d'oiseaux
> Ame et gaité des forêts vertes,

chante aujourd'hui, comme hier, dans les frondaisons de Bois-Fleuri. Le printemps poursuit son œuvre de reverdissement éternel..... Et comme l'exprimait tout à l'heure Jules Claretie, disant ses regrets d'amitié fervente, sur la disparition d'André Theuriet, la nature ne s'inquiète guère de ceux qui l'ont le mieux et le plus aimée.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Maurice Masson

FÉNELON ET Mme GUYON. *Documents nouveaux et inédits.*

Ce fut certes une étrange aventure : une mystique visionnaire, une prophétesse, une détraquée, demi sainte, demi folle, s'éprend des théories d'un théologien d'outre-Pyrénées ; ses extases, ses crises, la conviction qui frémit dans ses paroles et ses gestes, les surprenants hasards de sa vie errante et mouvementée, les « persécutions » qu'elle subit, bien plus que ses écrits servent sa renommée : sa réputation ne souffre point de circonstances d'apparence fâcheuse dont nul n'a jamais pénétré le mystère : que furent ses relations avec ce barnabite au sujet duquel elle écrit : « après que Notre-Seigneur nous eût bien fait souffrir, le père La Combe et moi, dans notre union, afin de l'éprouver entièrement, elle devint si parfaite que ce n'était plus qu'une entière unité, et cela de manière que je ne puis plus le distinguer de Dieu ». Le père La Combe convaincu de molinisme, fut emprisonné, condamné en cour de Rome, et mourut fou à Charenton. Mme Guyon, dont la folie parut moins redoutable, fut retenue huit mois à la Visitation, puis relâchée grâce à l'intervention de Mme de Maintenon... Il est dans sa vie des circonstances obscures ; il en est d'inquiétantes et peut-être de trop significatives ; voyez comme la peint le père Paulin d'Aumale :

» Depuis ce temps-là, Mme Guyon me vint voir encore une fois d'une manière assez surprenante ; et sans beaucoup de discours elle me dit d'un air et d'un ton fort passionné, les lèvres toutes tremblantes et comme livides, le visage enflammé et le corps tout ému, qu'elle cherchoit et vouloit des cœurs; ce qu'elle répéta plusieurs fois sans me dire autre chose. »

Et sans doute ne prodigue-t-elle point ces airs de pythonisse chez les pieuses dames et les dévots grands seigneurs qui recherchent les directions de sa tumultueuse éloquence ; certaine scène cependant, chez la duchesse de Charost, à Beynes, où il fallut la délacer parce qu'elle « mourait de plénitude », eût ouvert les yeux à des admirateurs moins prévenus : « ... mon corps creva. Je sentis alors comme une rivière qui, trouvant une digue, surmonte du côté de sa source. »

Cette hystérique rencontre l'élégant abbé que sse succès oratoires, son talent de plaire et l'amitié de Bossuet désignent aux égards attentifs de tous les ambitieux. Des amis communs leur ménagent une entrevue, un long tête à tête dans une berline de voyage : Mme Guyon parle abondamment ; sa parole entre-t-elle dans le cerveau de l'abbé ? « Cela y entre, répond-il, par la porte cochère ». Cela y entrait bien mieux que ne pensait l'aimable gascon. — Fénelon conquis, les initiés de la Petite Église se groupent autour des gendres de Colbert, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse; de Beynes, Mme Guyon va à Versailles « conférer mystiquement » avec les duchesses de Beauvilliers, de Chevreuse, de Mortemart... conventicules délicieusement aristocratiques, où bientôt pénètre l'austère et puissante dame toujours en quête du fin du fin en fait de dévotion qui règne sur la Cour et le roi. Mme de Maintenon installe presque officiellement Mme Guyon à Saint-Cyr.

« Presque toute la maison devient quiétiste sans le savoir, écrit la mère du Péron ; on ne parlait plus que d'amour pur de Dieu, d'abandon, de sainte indifférence, de simplicité ; cette dernière vertu servait de voile à la recherche de toutes les petites satisfactions personnelles... on prenait ses aises et ses commodités avec la sainte liberté des enfants de Dieu ; on ne s'embarrassait de rien, pas même de son salut. »

Mme Guyon est riche : sa fille épouse le fils du surintendant Fouquet. Beauvilliers devient gouverneur, Fénelon précepteur du duc de Bourgogne. La cabale grandit : le complot mystique s'organise : Mme Guyon est l'initiatrice, la femme visitée de Dieu, Fénelon l'élu du Seigneur, le prédestiné par qui s'accomplira la rénovation religieuse de la France et du monde. Mme Guyon dénomme son armée l'ordre des Michelins : Fénelon en est le général : la hiérarchie micheline comprend deux assistants, un secrétaire, un aumônier, un maître des novices, un geôlier, un portefaix, une bouquetière, une portière, une sacristine, une intendante des récréations, d'autres officiers, et « officières » de rang subalterne. Les enfants du Petit Maître fonderont l'empire d'union ; le duc de Bourgogne sera leur chef : la sainte l'a prédit ; n'écrit-elle pas à Fénelon : « Dieu a des desseins sur ce prince d'une miséricorde singulière : je suis certaine qu'il en fera un saint. » Certes l'empire d'union triomphera : « ce sera lui (le duc de Bourgogne) qui le fera fleurir, il en sera le chef comme mon saint (Saint Michel) sera son protecteur spécial. »... Effusions, oraisons, élans de pure piété, aspirations au détachement suprême, ambitions douteuses, appétits très profanes, foi enfantine, intrigues puériles, entreprise redoutable, est-ce donc la première fois que la religion et la politique s'associaient pour établir leur domination sur les âmes ?

Le réveil fut terrible : Nicole publie une réfutation du *Moyen court* : le livre de Mme Guyon est condamné par l'inquisition romaine. Godet-Desmarais suggère à Mme de Maintenon de tardifs scrupules; les conférences d'Issy prévinrent le scandale : la question religieuse semble réglée ; la vraie lutte éclate : voici aux prises l'archevêque de Cambrai et l'évêque

de Meaux, deux théologies, deux méthodes, deux tempéraments ; la Sorbonne incertaine, la ville et la cour divisées, les consciences inquiètes, douloureusement assaillies par des appels auxquels nul ne saurait se dérober, le débat s'étend implacablement ; l'Église et l'État, la religion, la morale sont intéressés à son issue : des deux parts on manifeste une furie exaspérée : d'une « espèce » insignifiante la passion française a fait surgir une de ces « affaires » qui ébranlent toute une époque, et dont il semble que nous ayons le monopole — ou le privilège.

L'affaire du quiétisme est si vaste qu'elle semble avoir découragé les historiens ; critiques et érudits se sont enfoncés dans le détail ; les uns ont approfondi les doctrines, d'autres les campagnes de la diplomatie laïque ou ecclésiastique ; certains n'ont voulu discerner que la conduite de tel protagoniste ; aussi les nombreux récits que nous possédons de ce grand conflit d'idées et d'intérêts sont-ils tous incomplets par quelque côté, incomplets, donc partiaux. Quel historien soucieux de vérité objective et intégrale, et ambitieux d'art restituera dans son impressionnant ensemble la « tragédie théologique » où se passionnèrent les contemporains du grand roi ?

*
* *

L'ambition de M. Maurice Masson, pour justifiée et opportune qu'elle soit, est moins haute : son livre jette quelque lumière sur l'épisode fondamental et le moins expliqué de toute cette histoire : Maurice Masson s'attache au « roman mystique » de Fénelon.

De ce roman mystique nous connaissions les plus apparentes péripéties, la conclusion : nous n'ignorions point que Fénelon fut le disciple singulièrement docile de Mme Guyon : le guyonisme est à la base des *Maximes des saints* : la rude polémique de Bossuet nous en avertit avec insistance ; Bossuet s'acharnait à atteindre par delà Fénelon la prophétesse ; les démentis de Fénelon ne prouvent rien contre les faits ; en vain réclame-t-il pour lui seul une responsabilité qui ne lui appartient pas tout entière ; en vain s'efforce-t-il de rompre une solidarité trop évidente ; stratagème de généreux défenseur ! Bossuet n'en fut point dupe : après lui l'érudition moderne relève l'évolution des idées de Fénelon. Avant de connaître Mme Guyon, Fénelon penche vers une dévotion tendre : l'érudit Crouslé constate que ses élans vers Dieu sont plutôt familiers et confiants que passionnés : « ses règles de direction sont ordinairement sévères et plutôt austères qu'attendries ». Fénelon n'aspire qu'à une « intimité paisible avec Dieu. » Ne lui demandez pas de passionner la dévotion. — Mme Guyon paraît ; les écrits de Fénelon trahissent un étrange appétit du néant, le renoncement à toute volonté, à toute conscience ; l'abdication de la personnalité, l'abandon de tout l'être aux mystérieux caprices de la divinité permettent seuls d'atteindre à l'état d'absolue perfection : le quiétisme aboutit à l'inertie fataliste, au désir du Nirvâna boudhique :

« ... Il est sensible qu'à un certain moment, antérieur à la connaissance de Mme Guyon, Fénelon paraît très modéré et très sage dans ses préceptes sur l'oraison, et qu'après sa rencontre avec la prophétesse, il va aux dernières conséquences du raffinement dans l'amour pur, et enfin jusqu'à la soif idéale de l'anéantissement ». (Crouslé).

Tels sont les faits : mais par quels prestiges Fénelon fut-il séduit ? Comment l'ecclésiastique prudent, le méridional pratique, fin, « précautionneux », le courtisan avisé, inquiet de l'opinion, lia-t-il partie avec cette déséquilibrée demi-sainte, demi-folle, plus folle en vérité que sainte ? C'est ce que l'on ne s'était point, jusqu'ici, mis en peine d'éclaircir ; l'allègre explication de Saint-Simon : « Leur esprit se plut, leur sublime s'amalgama » n'explique rien. La raison de cet amalgame, le motif de cette attraction, de cet engouement subit et durable ? Nul ne les avait encore aperçus ; « c'est ce qui nous échappe », avoue l'érudit et honnête Crouslé — faute d'avoir consulté les documents que publie enfin Maurice Masson.

S'il est une explication, un secret que réussit à dissimuler, même aux contemporains, la complexe et fuyante nature de Fénelon, nul doute que la correspondance échangée entre l'abbé et Mme Guyon pendant les deux premières années de leurs relations ne nous livre une partie de ce secret et de cette explication. Sur la foi d'éditeurs trop prompts à s'effaroucher d'apparences hétérodoxes, cette correspondance dite secrète, passa longtemps pour apocryphe. Brunetière inclinait à la croire authentique : l'authenticité semble définitivement prouvée par une très forte démonstration de Maurice Masson.

De cette correspondance, Maurice Masson tire à à peu près tout ce qu'elle peut donner ; il en tire les éléments essentiels de ce « Télémaque spirituel » dont Fénelon fut le héros enthousiaste, douloureux, héroïque, et qui fut, en effet, un étrange et assez beau roman. Maurice Masson n'est point malhabile aux analyses gracieuses et fortes ; il évoque en des pages alertes un Fénelon ardent et aventureux qui « mêle dans ses apirations et ses projets, le fantastique et le réel » ; tout jeune, le futur auteur de *Télémaque* se grise de beaux rêves « qu'il poursuivait passionnément sans les sentir inattingibles » (inattingibles ! Maurice Masson écrit sans hésiter : une âme imprécautionnée ! un sage précautionné !) et l'on sait de lui des lettres enthousiastes et

folles ; et son imagination surexcite sa piété :

« Le merveilleux biblique s'était si fortement incorporé à sa pensée qu'elle se mouvait comme naturellement en plein miracle. On ne l'aurait point surpris en lui montrant quelque David parmi les bergers de Sainte-Modane ; il aurait reçu d'un cœur docile la révélation divine par la bouche d'un pastoureau ignorant, et aurait suivi à l'aveugle « un Chinois ou un Arabe » s'il l'avait cru envoyé de Dieu. »

La sainteté l'attire : le souvenir de François de Sales et de Jean de la Croix vit en lui. Une naturelle curiosité le guidera vers Mme Guyon : Mme Guyon est une âme privilégiée : il espère connaître par elle « ces états mystiques qu'il n'avait point éprouvés », et où son âme, avide de jouissances rares et d'émotions religieuses, désirait atteindre. Mme Guyon sera pour lui une « âme d'expérience » : il écrira :

« J'ai cru Mme Guyon une très sainte personne, avec une lumière fort particulière *par expérience* sur la vie intérieure. Je la crus fort *expérimentée* et éclairée sur les voies intérieures quoiqu'elle fût très ignorante. Je crus apprendre plus sur la pratique de ses voies en examinant avec elle *ses expériences*, que je n'eusse pu faire en consultant des personnes fort savantes, mais *sans expérience* par la pratique. »

Et il faut bien en croire les affirmations répétées, et que tout d'ailleurs corrobore, de Fénelon lui-même. Mais Maurice Masson découvre dans le tempérament de Fénelon les raisons du surprenant empire que très vite le sujet s'arrogea sur l'observateur : n'oublions pas que l'archevêque de Cambrai fut « un faible : une santé chancelante, « une langueur universelle » et qui lui fait « la vie triste et sèche », une perpétuelle inquiétude expliquent ces changements d'humeur, ces « hauts et bas qui le secouent rudement », ces alternatives d'orgueil et d'humilité, d'abattement et de ferme courage qui le déconcertent lui-même, ce besoin de tendre et réconfortante amitié, ce goût des aveux qui soulagent et des bienfaisantes confessions : Fénelon est un « pauvre homme » que le sentiment de sa détresse intérieure pousse vers la guérisseuse d'âmes : « son cœur surtout demandait un médecin. Il alla à Mme Guyon comme il aurait été à M. Chirac. » Mme Guyon l'adopte, elle le console, le pacifie ; avec la plus compatissante complaisance, Maurice Masson vous dira les secrets de cette thérapeutique spirituelle et les jouissances qu'elle procure au prélat endolori, le charme des instants où ils « se taisent ensemble » dans la joie et dans le calme, la douceur de cette tendresse enveloppante, la vertu d'apaisement de ces doctrines, de ces oraisons, de ce commerce... Mme Guyon était laide. Fénelon l'assure de son « attachement froid et sec » ; il l'aime « en Dieu » ; on sait ce que lui coûta cet amour ; il demeura toujours fidèle à celle qui fut « la directrice et presque la maîtresse de sa vie », et proche « du dernier âge », il lui adresse ces strophes, dont on peut railler le rythme essoufflé et les rimes pauvres, mais où s'exprime en une plainte très douce et désespérée l'ardeur mélancolique d'une inaltérable affection :

Adieu, vaine prudence
Je ne te dois plus rien.
Une heureuse ignorance
Est ma science.
Jésus et son enfance
C'est tout mon bien.

Jeune, j'étais trop sage
Et voulais tout savoir.
Je n'ai plus en partage
Que badinage.
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

Au gré de ma folie
Je vais sans savoir où.
Tais-toi philosophe !
Que tu m'ennuies !
Les savants je défie,
Heureux les fous !
. . . .

Loin de toute espérance
Je vis en pleine paix.
Je n'ai ni confiance
Ni défiance :
Mais l'intime assurance
Ne meurt jamais.

Amour, toi seul peut dire.
Par quel puissant moyen
Tu fais sous ton empire
Ce doux martyre,
Où toujours l'on soupire
Sans vouloir rien.
. . . .

Content dans cet abîme
Où l'amour m'a jeté
Je n'en vois plus la cime.
Et Dieu m'opprime :
Mais je suis la victime
De vérité.

Etat qu'on ne peut peindre :
Ne plus rien désirer.
Vivre sans se contraindre
Et sans se plaindre,
Enfin ne pouvoir craindre
De s'égarer.

*
* *

Tout cela est bien déduit, assez solidement étayé et neuf dans le détail et les preuves. Peut-être Maurice Masson néglige-t-il trop de voir qu'une psychologie plus poussée de Mme Guyon ne nous serait point inutile : roman à deux ! la conduite de Fénelon ne

nous sera parfaitement intelligible que lorsque nous serons édifiés sur Mme Guyon. Car enfin cette femme fut-elle la folle qu'il nous paraît, et qu'il parut à son temps, raisonneur, ennemi du sentiment, des fantaisies du « sens propre », et qui ne parla jamais qu'au figuré le langage des mystiques? Maurice Masson, qui ne se prononce pas, semble en douter : le doute est permis; certes, le génie de Mme Guyon n'égale pas celui d'une Thérèse ou même d'une Chantal; n'est il pas cependant de même nature? Sa démence mystique ne séduisit point que de beaux esprits chimériques ou de précieuses exaltées; ses disciples n'étaient point tous capables de crédulité enfantine; comment affirmer qu'un Chevreuse « honnête homme » épris de science et de métaphysique, eût été à la merci d'une extravagance vulgaire? Et il n'est point seul! J'avoue n'être point touché par la très spécieuse distinction établie par Bossuet entre vrais et faux mystiques; on ne voit pas d'ailleurs que le rationalisme moderne puisse en faire état. Et si les protestants de Hollande, de Suisse, d'Angleterre, d'Amérique tiennent encore aujourd'hui Mme Guyon pour une initiatrice inspirée de la vie intérieure, si Schopenhauer témoigne de son « respect » pour cette « belle et grande âme », devons-nous point admettre qu'il serait temps de réviser le jugement porté sur elle par l'Église catholique, et qui, si lourdement, pèse encore sur sa mémoire? Et s'il nous importe assez peu qu'elle reconquière dans l'innombrable famille des mystiques la place à laquelle elle a peut-être droit, il ne nous est point indifférent que justice soit enfin rendue aux indulgences, aux curiosités, aux hardiesses sentimentales et intellectuelles du grand esprit — et si séduisant par ses curiosités et ses audaces de pensée — que fut Fénelon.

Enfin la psychologie si ingénieusement pénétrante et informée de Maurice Masson ne me satisfait point complètement : Maurice Masson se laisse-t-il entraîner par les besoins de sa cause? Exagère t-il certains traits de la physionomie de Fénelon? Pouvait-il échapper au danger de les exagérer en une rapide esquisse destinée à les mettre en lumière et non point à nous donner une idée d'ensemble du caractère et de l'intelligence de l'archevêque de Cambrai? Son argumentation provoque des réserves et fait souhaiter je ne sais quel complément d'impartiale analyse : je consens que Fénelon n'ait point joui d'une très robuste santé : ses défaillances physiques déterminèrent-elles, aussi nécessairement que le proclame Maurice Masson, les particularités de son humeur, ses préférences et ses penchants intellectuels? Maurice Masson semble portraicturer un neurasthénique, un podagre, que mènent ses nerfs excitables et débilités : or, c'est l'harmonieux équilibre de toutes ses facultés que révélait, au dire de Saint-Simon, l'expression ordinaire de son visage; Maurice Masson lui-même observe que ce malade avait « une raison... merveilleusement sûre et fine ».

« Aucun esprit, dit Crouslé, ne nous paraît plus libre que le sien ». Plus libre, plus raisonnable, insistons. Défions-nous de ses airs de victime souffrante, suspectons, ou plutôt, comprenons mieux son langage de méridional et de mystique d'intention, ne prenons point trop à la lettre ses lamentations de « pauvre homme ». J'eusse aimé que Maurice Masson précisât davantage le caractère des lettres « secrètes » qu'il publie : compromettantes, ces lettres! Maurice Masson soutient avec raison que l'on n'y trouve rien que Fénelon n'ait répété ailleurs : que n'ajoute-t-il qu'elles fournissent le plus éclatant témoignage de l'inaptitude de Fénelon à vivre la vie mytique. Comparez ces lettres et celles de Mme Guyon : quelle froideur, quelle impuissance lyrique, quelle sécheresse d'âme! rien qui rappelle les images physiques, la candide sensualité d'un François de Sales : nourri de rêves platoniciens, Fénelon ne s'enthousiasme que pour la beauté la plus idéale et la plus décolorée, la beauté abstraite! La correspondance de Mme Guyon déborde du plus ardent lyrisme — assez platement exprimé. — Fénelon s'efforce de dégager de cet incohérent fatras des formules claires : il résume, discute, ne suit son amie que de loin, rebelle aux mystiques envolées : « vous raisonnez trop » lui répète-t-elle : il répond : « Je veux aller, sans savoir où, partout où Dieu me mènera, pourvu que ce soit lui, mais je ne voudrais pas me dépouiller de ma propre sagesse, pour marcher à l'aveugle sans savoir que c'est celle de Dieu qui m'en prive. L'état de pure foi demande bien qu'on ne cherche à rien voir, pour le chemin par où Dieu me conduit, mais il ne demande pas qu'on marche sans savoir si c'est Dieu qui nous fait marcher; autrement ce ne se serait plus foi en Dieu, mais foi en son propre égarement. » Fénelon s'efforça de pratiquer plutôt qu'il ne connut les joies de l'« amour pur », et si sa tendresse est grande pour l'amie qu'il vénère comme une sainte, cette tendresse est sans exaltation : Crouslé à qui il faut bien revenir avait dit : « L'énergie de ses sentiments ne va pas ordinairement au-delà d'une flatteuse sympathie et d'un intérêt caressant. Dans son cercle intime, la vie dut être facile, riante, égayée par l'esprit et exempte d'orages. » Flatteuse sympathie, intérêt croissant! Le contraste si violent de leurs deux natures, fit qu'il éprouva pour Mme Guyon un intérêt plus profond, une sympathie plus voluptueusement obstinée, une grande, tenace et saine amitié...

Je ne fais qu'indiquer de rapides restrictions : qui donc rassemblera tous les faits, toutes les observations, toutes les analyses : qui donc peindra Féne-

lon à grands traits vigoureux ? Qui donc fera revivre l'attachante et insaisissable figure de ce troublant vaincu ?

Plus heureux, Bossuet nous apparait dans une lumière rayonnante : ignorons-nous rien de ses mérites, de ses vertus, de ses talents. Sa vie et ses œuvres nous sont familières : nous avons cessé de le considérer comme un marbre, — d'autres diraient comme une borne — planté au « milieu du siècle de Louis XIV. » Avec une érudition aisée, un tact fin et sûr, un rare bonheur d'expression, M. Alfred Rebelliau nous révélait naguère « le Bossuet vrai qui a changé, lutté, qui a vécu. » Qui donc nous dira les étonnantes vicissitudes de la vie et de la pensée de Fénelon ? Fénelon porte-t-il la peine d'avoir été inconsidérément loué par Voltaire, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Marie-Joseph Chénier ? Ne saurions-nous oublier sa retentissante défaite ? Nos plus autorisés connaisseurs ne peuvent se mettre d'accord sur les mérites de son style ; nul n'est en mesure de porter sur son caractère un jugement formel. C'est une gloire littéraire qu'il importe de réhabiliter, une grande mémoire qui sollicite un historien, un critique et un juge.

LUCIEN MAURY.



LES HIRONDELLES

Lorsqu'émigrent les hirondelles,
Mon âme s'émeut désormais.
Quel vent les guide ?... Où s'en vont-elles ?...
Où donc est celle que j'aimais ?...

Tu leur ressemblais, fugitive,
Par l'œil vif, le babil léger,
La grâce mobile et rétive
Et les instincts de voyager.

Un jour, tu partis dans la brise,
Tu suivis l'automnal essor...
Vers quel espoir ?... Quelle méprise ?...
Vers quels horizons ourlés d'or ?...

Tu désertas le toit du rêve
Avant l'hiver de mon amour...
Sœur d'hirondelles, fille d'Eve,
Pour quels destins ?... Pour quel retour ?...

Car les hirondelles reviennent,
Fidèles, avec les printemps...
Tous les nids anciens les reprennent...
Où donc est celle que j'attends ?...

Et voilà pourquoi, migratrices,
Vous revoir m'est un autre émoi.
— Que font l'absente et ses caprices ?...
Et j'entends tout pleurer en moi.

Quand, au temps des frondaisons neuves,
Sous un ciel qui s'est repeuplé,
Vos corsages de demi-veuves
Frôlent mes vitres d'isolé.

REMY SAINT-MAURICE.



THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : **Marion Delorme**. Drame en cinq actes en vers de Victor Hugo (Reprise).

Elles sont nombreuses, les questions d'ordre général que suscite à l'esprit une reprise comme celle de *Marion Delorme*, car c'est le propre des œuvres où passe le souffle du génie que d'élargir les horizons de la critique, de lui donner de l'air, de lui découvrir des perspectives, et de l'y contraindre en quelque sorte. Sans elles, sans ces quelques reprises, trop peu fréquentes au cours d'une saison dramatique, que deviendrait-elle, la malheureuse, obligée de conter les péripéties du dernier adultère, en y subordonnant ses points de vue ? Triste besogne, qui a vite fait d'enliser l'esprit dans la routine du métier ! Reconnaissons les œuvres fortes à ce signe capital qu'elles soutiennent qui en parle, qu'elles lui infusent quelque chose de leur virilité, qu'elles apparaissent *contagieuses* en quelque façon, pourrait-on dire, ou que du moins elles incitent à prendre la plume, lorsque tant d'autres vous en dégoûteraient plutôt. N'avoir pas à raconter une pièce, pouvoir la supposer connue du lecteur, quel bénéfice déjà pour le critique dramatique ! S'il s'y joint encore cette certitude qu'elle est, non plus connue, mais illustre, quel soutien moral, quelle excitation ! Évidemment si ces noms réunis : Saverny, Didier, Marion, ne présentent pas, au regard de chacun, une affabulation précise, tout au moins se réfèrent-ils à un ordre d'idées que l'on doit supposer connu de quiconque a de la culture.

Donc au nombre des questions d'ordre général que soulève le drame de Victor Hugo, nous en retiendrons deux, dont la première sera celle du *Style*, de la *Forme*. Rien de plus pressant, de plus actuel, si j'ose dire, que cette question de la forme, à l'occasion d'une œuvre vieille de soixante-dix ans, et qui prouve, mieux que toute autre, l'importance du seul principe vital qui vraiment soit en elle ! C'est un usage aujourd'hui répandu, une mode, presque un

dandysme, chez les auteurs dramatiques de la génération montante et qui ne doute de rien, de tenir pour néant l'intérêt de la forme. La seule audition de leurs œuvres suffit à nous en donner une idée, et si ce n'était assez de les écouter au théâtre, il suffirait, pour s'en convaincre, de les relire au coin du feu. J'ai dit que l'absence de style, dans la comédie contemporaine, était presque un dandysme : c'est mieux encore,.. un principe d'esthétique. Car l'on entend couramment des écrivains de théâtre, et qui ne sont pas des moindres par le nom, soutenir cette thèse : « La forme n'a pas d'importance au théâtre. » Et le pire, c'est qu'ils en semblent convaincus, les malheureux ! Un tel aphorisme sort de leur bouche avec l'autorité d'une profession de foi. N'ont-ils pas puisé leurs arguments dans l'observation des dernières réalités ? Doctrine singulière et qui témoigne d'une étrange myopie littéraire ! Forts des cent ou cent cinquante représentations consécutives qui affirmèrent le succès d'une pièce où le public s'est pressé pour prendre contact avec une progression habile, à peu près de la même façon qu'une première fois on lit tout d'une haleine une affabulation romanesque conduite savamment, ils ne se demandent pas ce que donnerait une reprise de la même pièce, deux ans, trois ans plus tard. Grisés d'un immédiat et foudroyant succès, ils se demandent moins encore si une telle reprise serait seulement possible dix ans plus tard. C'est confondre la notoriété et la gloire, c'est méconnaître cet immortel principe d'art que la beauté de la forme est le seul gage de durée pour les œuvres de l'esprit.

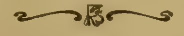
Tel est bien l'intérêt d'une reprise comme celle de *Marion Delorme* — tel il serait pour eux du moins, s'ils consentaient à ouvrir les yeux et à sortir d'eux-mêmes : un indiscutable rappel à l'ordre touchant des vérités élémentaires. Si l'œuvre de Victor Hugo, après soixante-dix ans, peut encore tenir la scène, et non seulement garder notre attention, mais par endroits susciter notre enthousiasme, ne nous y trompons pas, c'est que la beauté du style, le génie de la forme, et pour tout dire l'incomparable lyrisme dont elle est empreinte, lui composent un merveilleux support qui dissimule ses parties faibles pour maintenir en pleine lumière des beautés impérissables et qui soulèvent les plus prévenus. Ce n'est pas, que je sache, l'exactitude historique du détail, la reconstitution du milieu où se développe l'action, non plus que la résurrection du Louis XIII de Victor Hugo... non, ce n'est pas tout cela qui soutient l'intérêt et qui porte le drame. Ce Louis XIII, en particulier, est un personnage imaginaire où le génie grossissant de Victor Hugo eût bien plus souci d'incarner ses propres visions que celles du maladif roi de France. C'est l'auteur que nous retrouvons en lui, bien plutôt que le fils du roi Henri. Quant à Didier, l'amant de Marion, quelle autre chose est-il que le héros romantique bien connu, l'amant à tout prix, le frère spirituel de Ruy Blas, d'Hernani, où nous voyons un exemplaire, à peine renouvelé par la frappe, d'une médaille qui circula dans tant de mains ! Les historiens du romantisme vous diront peut-être que c'est en date le premier essai. N'en croyez rien : ce qu'il y a d'abstrait, de préconçu, de préexistant dans le héros romantique qui fit le renom de Victor Hugo s'incarna en figures successives. Mais le germe initial était au cerveau du poète. L'élégant Saverny n'est qu'une figure de comparse où nous retrouvons tous les traits essentiels du chevalier français, la galanterie et l'héroïsme, l'élégance suprême et le laisser-faire — ce dont nos chroniques et notre histoire font le symbole de notre race ! Il n'est pas jusqu'à Marion elle-même, la faible et coupable Marion, si faible en face de l'amour et qui ne retrouve son énergie que pour défendre son amant, il n'est pas jusqu'à elle qui ne confonde sa personnalité avec un type en quelque sorte abstrait et déjà connu. Mais qu'ils parlent, ces héros de drame, ou mieux que l'auteur s'exprime par eux... Voilà du coup une manière de transfiguration par le lyrisme, par la puissance et la beauté du verbe, qui nous fait oublier l'invraisemblance de la situation, l'insuffisance de la psychologie, pour tenir nos oreilles ouvertes à la magnificence d'une forme qui vraiment emporte tout !...

Tel est donc l'enseignement majeur d'une représentation qui en comporte d'autres encore. Et n'allez pas dire que la seule lecture suffirait à nous en convaincre. La déclamation de l'acteur et le rapport des personnages entre eux dans le plan scénique sont des éléments indispensables d'une compréhension intégrale. A cet égard, on ne peut que louer cette dernière interprétation de la Comédie qui a donné à chaque personnage sa pleine valeur d'expression. Mme Bartet y souligne aussi bien la faiblesse et la grâce de Marion que M. Albert Lambert, décidément en pleine possession de son talent, l'exaltation romanesque et romantique de Didier, que M. Le Bargy l'élégance héroïque du marquis de Saverny. Mais il est encore une seconde évidence qui pour nous s'en dégage, et c'est le rôle annonciateur et précurseur du poète qui conçut Marion. Victor Hugo fut-il pas l'ancêtre en matière de pitié, le grand aïeul qui fit souche de toute une lignée d'héroïnes, qui, sous des costumes divers, rendent le même son à travers la littérature de ces cinquante dernières années. Changez le vestiaire... c'est toujours la même âme qui vibre et qui souffre au contact des injustices sociales, c'est la même âme, depuis la Marguerite de Dumas fils, jusqu'à cette moderne, cette très moderne péripatéticienne du trottoir, cette petite fleur

qui sort du Ruisseau, la Denise de M. Pierre Wolff, en passant par la célèbre Maslowa de Léon Tolstoï. Supprimez Marion, leur mère à toutes, et demandez-vous ce que nous aurions.

Et n'est-ce pas là une occasion nouvelle de nous rendre justice à nous-mêmes et de voir plus clair dans le génie créateur de notre race. C'est une banalité, mais c'est aussi une vérité, que notre tendance à nous dépouiller nous mêmes pour revêtir de nos plus beaux atours ceux qui prennent contact avec notre culture : dans le domaine littéraire, l'élégance et la courtoisie française favorisèrent d'aussi beaux gestes, aussi expressifs et inoubliables que notre esprit chevaleresque sur le terrain des batailles. Lorsque parut la *Résurrection* de Tolstoï, ce fut un cri d'unanime enthousiasme chez nous : il sembla qu'on eût soudain tout oublié des ancêtres et précurseurs du romancier russe. Loin de moi la pensée de rabaisser l'œuvre d'un maître, à laquelle j'ai, par ailleurs, rendu l'hommage qu'elle méritait. Mais examinons-nous et soyons justes pour nous-mêmes : le formidable appareil de sociologie qui encombrait et renouvelait du même coup l'idée mère du romancier russe était bien fait pour nous illusionner sur l'originalité même de sa conception. Si la Maslowa nous apparut si nouvelle, ce fut moins, bien moins, comme figure poétique et sortie toute armée du cerveau d'un poète, que comme symbole d'une revendication qui trouvait son écho dans les préoccupations maîtresses du moment. Pour mettre les choses au point — et je le répète, il ne s'agit pas de diminuer la gloire de Tolstoï aux dépens de celle d'Hugo ; il s'agit seulement de rendre à chacun ce qui lui appartient en droit — il n'est que d'écouter cet admirable cinquième acte de *Marion Delorme*, et surtout la scène finale, toute imprégnée de la plus pure pitié, les lamentations de Marion et le pardon de Didier, où transparaît, dans le plus merveilleux élan lyrique, l'essence même du génie chrétien, car si les exigences de la politique firent de Victor Hugo le plus farouche et le plus intraitable des anticléricaux de ce temps, nul, je crois, ne sentit et n'exprima comme lui, par la puissance du verbe et la beauté du lyrisme, la doctrine même de Jésus. D'un tel point de vue il convient de saluer de loin *Marion*, les *Misérables* et tant d'autres pièces détachées, empreintes du plus pur génie chrétien, magnifiques annonciateurs d'un mouvement littéraire que l'illusion d'un jour allait présenter comme original et créé de toutes pièces.

PAUL FLAT.



Chronique

UN SAVANT HOLLANDAIS : A.-G. VAN HAMEL

C'était en 1900, au Congrès de l'Enseignement supérieur, à Paris. Le président du bureau français venait, en une brève allocution, de souhaiter la bienvenue aux délégués des gouvernements et des universités étrangers. Un professeur hollandais se leva, pour répondre en leur nom : d'allures élégantes et courtoises, d'une finesse de traits séduisante, il parla avec une pureté de diction, une distinction d'expression, une vivacité spirituelle, qui firent l'admiration — et la surprise — de la haute assemblée. Ce professeur était A.-G. van Hamel, de l'université de Groningue.

Van Hamel, qui vient malheureusement de mourir à Amsterdam, était en effet un représentant accompli de la haute culture latine. Il avait vécu parmi nous ; il connaissait à merveille notre langue et nos lettres : il en était en Hollande le défenseur et le propagandiste fervent.

Il descendait — détail inédit — d'une famille française, émigrée de Normandie aux Pays-Bas, lors de la révocation de l'Édit de Nantes. Son nom était la traduction néerlandaise du vieux nom français Duhamel. Son père était pasteur de l'une de ces Églises wallonnes, auxquelles la France est en grande partie redevable, depuis plus de trois siècles, du maintien de son prestige sur les rives du Zuyderzée. Fondées par des protestants belges, qu'avait chassés l'atroce persécution du duc d'Albe, elles brillèrent, comme on sait, d'un étonnant éclat aux XVIIe et XVIIIe siècles, lorsqu'affluèrent les réfugiés français, et que retentit dans leurs chaires la voix des Pierre du Bosc, des Daniel de Superville, des Jacques Basnage, des Claude, des Jurieu, etc... Plusieurs d'entre elles sont, aujourd'hui encore, prospères et actives. A.-G. van Hamel se destinait aux mêmes fonctions que son père. Il suivit donc les cours de théologie de l'Université de Groningue, et devint docteur grâce à une thèse sur la *Critique de la doctrine de la Providence*. Puis, désireux de se perfectionner dans la langue française, il alla poursuivre ses études à la faculté de théologie de Genève. Enfin, il vint à Paris. Il ne craignit point de s'y initier aux Lettres profanes. Et il demanda à un acteur de la Comédie-Française des leçons de diction. De cette époque, datent son entente subtile des nuances de notre parler et son talent tout parisien de conteur.

De retour en Hollande, il fut, selon ses désirs, promu pasteur de l'église wallonne de Leyde (1868). En 1871, il succéda, à Rotterdam, à M. Albert Réville, que d'heureux destins rappelaient à Paris. Il y acquit bien vite la réputation d'un brillant orateur, à la parole abondante et chaleureuse. Il se distinguait, d'ailleurs, par des travaux de vulgarisation, publiant, d'après les données de la critique biblique des savants de l'école de Leyde, MM. Oort, Kuenen et Scholten, une interprétation moderne des Livres sacrés, ou *Bible des Familles*, qu'il traduisait en français.

Cependant, il se détachait du dogme. Très loyalement, il se démit de sa charge de pasteur de l'église réformée. Et, à 37 ans (1), il prépara une nouvelle carrière.

Il revint à Paris, retourna sur les bancs de l'Ecole, comme étudiant aux Hautes-Etudes (1879). Il suivit lès cours de Gaston Paris, auquel il voua, dès lors, les sentiments d'une estime et d'une affection inaltérables. Il travailla aussi sous la direction de Arsène Darmesteter et de Jules Gilliéron. Il alla même à Berlin, où il reçut les conseils du savant romaniste Adolphe Tobler. A Paris, il ne dédaignait pas de fréquenter les salons littéraires, les théâtres. En 1885, il fit paraître une thèse remarquable sur deux poèmes de la fin du XII[e] siècle, le *Roman de Carité* et le *Miserere* du Renclus de Moiliens, thèse qui lui valut le diplôme des Hautes-Etudes, et, peu après, le prix de philologie de l'Académie française.

Sur ces entrefaites, une chaire de langue et de littérature françaises avait été créée à Groningue (1884). A.-G. van Hamel en fut nommé titulaire. C'est cette chaire qu'il occupa jusqu'à ces derniers jours, avec une parfaite compétence. Qu'il nous suffise de rappeler les travaux qu'il mena à bien, durant cette longue période : études de phonétique expérimentale ; mémoires de philologie française ; critiques de nos auteurs anciens et modernes, réunies dans *la Vie littéraire en France* (1899) ; édition définitive de *Jehan Le Févre de Ressons* (2 vol. 1892 et 1905) ; nombreux articles dans divers périodiques, notamment dans la grande revue néerlandaise *De Gids*.

Mais, ce qui doit surtout être signalé ici, c'est le dévouement infatigable et heureux avec lequel cet éminent romaniste s'attacha à faire connaître et apprécier notre érudition et notre culture, en Hollande. Il ne manquait aucune occasion de faire valoir la clarté, la générosité, la finesse de la pensée française, telle que l'ont façonnée des générations d'écrivains et de grands esprits. Il fit maintes conférences sur ces littérateurs, comme sur nos établissements scientifiques. Et lorsque le mouvement flamingant voulut extirper jusqu'aux idées françaises, il dit courageusement les raisons pour lesquelles une telle mutilation serait néfaste.

Il présidait la commission d'examen chargée de juger l'aptitude des candidats aux chaires de français, dans les établissements secondaires et primaires. Il veilla toujours à ce que ces futurs maîtres eussent une connaissance approfondie de notre langue. Cette langue, il en était non seulement l'analyste expert, mais l'admirateur passionné. Voici en quels termes il lui rendait hommage : « Je ne saurais oublier que toute langue est une musique et que, si rien n'est clair comme la pensée française, il est peu de musiques aussi douces à l'oreille que le parler de la France... Nous ne pouvons qu'envier cette foule heureuse qui laisse tomber de ses lèvres les mots les plus justes, les sons les plus harmonieux, sans y penser, qui ne sait pas analyser sa langue comme fait un professeur étranger, mais qui la comprendra toujours mieux que nous... On ne connaît pas la langue française, à moins d'être devenu sensible à son admirable clarté, à son élégance... à toutes ces qualités de diction, de forme, de timbre, d'accentuation rapide qui font d'elle la *parleure la plus délitable* qui soit au monde. »

Van Hamel avait une prédilection marquée pour notre théâtre. Non content de venir souvent l'applaudir à Paris, il voulut le faire mieux connaitre et davantage apprécier aux Pays-Bas. Il consacra plusieurs de ses études critiques à nos dramaturges. Il convia dans les villes hollandaises des troupes françaises. Et pour coordonner et conforter ces efforts, il créa une Société d'encouragement de l'art dramatique en Néerlande.

Ce savant, on le voit, était aussi un lettré, et un lettré ouvert à toutes les suggestions du goût, sensible à toutes les expressions de l'art. Ces jours derniers, sur sa tombe, un de ses collègues salua en lui le représentant de la « gaie science », le descendant lointain de ces troubadours, habiles à discerner et aimer le beau, dont il avait si intimement pénétré l'œuvre poétique.

C'était aussi une nature chevaleresque, accessible aux nobles impulsions du cœur. Lorsque l'infortuné Krüger vint à Paris pour tenter, en un effort désespéré, de gagner les puissances continentales à la cause des Boers, il s'offrit à l'assister comme interprète bénévole. Et il rendit au vieux Président de précieux offices.

Il avait à Paris de nombreux — et non moins fidèles — amis : M. G. Bonet-Maury, M. Louis Havet, l'abbé Rousselot, MM. Bréal, Paul Meyer, etc... Fréquemment il venait les voir, et les charmer par sa conversation enjouée autant que variée. « Son arrivée, écrit M. Joseph Bédier, ne surprenait plus. Il venait, si bien averti des choses de Paris, qu'il semblait ne nous avoir pas quittés, et c'est de ce « gazetier de Hollande » que nous, les érudits de la rive gauche, nous apprenions d'ordinaire les nouvelles de la Ville mystérieuse et presque fabuleuse, le Paris des boulevards. En ces réunions, il prenait volontiers la parole, avec quel charme et quel entrain ! Un jour qu'il avait parlé après un ministre, mon voisin me dit : « C'est le ministre qui a l'air d'être le Hollandais. » Alerte, vif comme le vif argent, son cher ruban rouge à la boutonnière, singulièrement jeune d'allures, le regard clair et joyeux, il abondait en paroles pleines de courtoisie et de verve. Et les mots les plus propres à le qualifier sont ces mots intraduisibles qui expriment des manières d'être et des vertus françaises : il fut un galant homme, ou, au vieux sens classique, un honnête homme ».

Sa carrière universitaire étant terminée, il devait venir se fixer à Paris, près de ses amis, ces jours-ci mêmes : La mort, hélas, en a décidé autrement !

C'est un esprit très docte, et d'une suprême distinction, qui disparaît, esprit qui unissait à la solidité batave, la prestesse, la grâce, la finesse françaises. C'est, de plus et pour reprendre un mot de G. Rodenbach « un ministre plénipotentiaire de la Littérature Française en Hollande », que nous perdons en lui.

JACQUES LUX.

(1) Il était né le 17 janvier 1842, à Harlem.

Le propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 19 — 5e SÉRIE — TOME VII — 11 MAI 1907

LES AMES ENNEMIES

DRAME EN QUATRE ACTES

Cette pièce sera jouée pour la première fois au Théâtre Antoine en mai 1907.

« Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je suis venu apporter non la paix mais la guerre; je suis venu mettre la division entre le fils et son père, entre la fille et sa mère; et l'homme aura pour ennemis les gens de sa propre maison. »

JÉSUS.

PERSONNAGES

DANIEL SERVAN, 45 ans.
L'ABBÉ GODULE, 50 ans.
LE GRAND PÈRE SERVAN, 70 ans.
POMPÉRAC, 55 ans.
Dr BOLARD.
MADELEINE SERVAN, 38 ans.
FLORENCE SERVAN, 17 ans.
LA GRAND'MÈRE KÉROUL, 60 ans.
MARYVONNE.
LA GARDE RELIGIEUSE.
LA GARDE LAIQUE.

ACTE PREMIER

A Paris en 1907. Cabinet de travail d'un savant paléontologue. Corps de rayons bourrés de livres. Etagères garnies de fossiles. Sièges et canapé Louis-Philippe. Sur la cheminée, garniture empire et buste de Darwin. Appendue au mur, une grande eau-forte : la « Leçon d'Anatomie » d'après Rembrandt.

Jetés sur une chaise, un pare-poussière, un faisceau de cannes et de parapluies, révèlent un retour de voyage, ainsi qu'un appareil photographique, muni de sa gaine, un carton à chapeaux renversé, d'où s'échappe un casque colonial en toile blanche, et enfin derrière le bureau, un large coffre encore fermé.

Haute fenêtre au fond et à droite. Au fond à gauche, porte à deux battants sur l'antichambre, qui donne vue, étant ouverte, jusqu'à la salle à manger située au-delà. Porte simple à gauche sur le salon, à droite sur une chambre. — Les dispositions de la pièce, le style démodé des boiseries dénotent un appartement de vieux quartier, propice aux ferventes solitudes, et par la fenêtre, en effet, on aperçoit dans le ciel, svelte sur un fouillis de toits et de cheminées, l'antique silhouette de l'église Saint-Etienne-du-Mont, toute proche du savant en ce coin de Paris où, depuis sept cents ans, voisinent la foi et le savoir.

Une longue traînée claire de soleil matinal glisse de biais sur le vieux parquet. Impression d'avril au dehors dans l'humble jardin de l'hôtel délabré. Les branches d'un marronnier fleuri atteignent à ce premier étage, et frôlent de leurs touffes les vitres de la fenêtre.

*
* *

Le cabinet de travail est vide. Deux voix enjouées alternent dans la chambre à coucher dont on voit la porte entr'ouverte. Puis, par celle du fond, entre Florence précipitamment, clandestinement. Jaquette, chapeau, un gros bouquet de fleurs à la main, lys, roses, œillets, exclusivement blancs.

FLORENCE (chuchotant à la porte de gauche). — Maman... Maman... (Madeleine en peignoir s'esquive hors de la chambre à coucher.) Dis, elles sont belles ?

MADELEINE. — Elles sont superbes, mais pourquoi toutes blanches ?

FLORENCE — Tu ne devines pas ? Des fleurs de Marie, du mois de Marie !

MADELEINE. — En voilà une idée ! Pour orner l'autel, je comprendrais... Mais pour papa, pour fêter son retour ?

FLORENCE. — Je te rends ta pièce. (Elle tend à sa mère une piécette d'or.)

Madeleine. — Tu n'as pas payé ?

Florence. — Si fait, maman !

Madeleine. — De l'argent de grand'mère ? Je n'accepte pas !

Florence. — Oh ! non, maman, sans son argent.

Madeleine. — Voyez-vous ça !

Florence. — Je les trouve si belles, ne me les gâte point !

Madeleine. — Ange, va, ange de mon cœur ! (Détournant la tête vers l'antichambre.) Mais entre donc, entre, maman...

Grand'mère (de l'antichambre). — Non, non... je ne veux pas gêner.

Madeleine. — Mais tu ne gênes pas, tu n'es jamais de trop !

Florence. — Il n'est pas là !

La grand'mère paraît sur le seuil, elle est encore en tenue de sortie et tout en noir.

Madeleine. — Daniel s'habille, il a fait la grasse matinée, c'est un peu la faute de mon bavardage.

Grand'mère. — Je pense, en effet, que vous avez dû vous coucher fort tard...

Madeleine. — Je n'ose pas le dire : sur le coup de 3 heures !... Crois-tu qu'avec toutes ces émotions nous allions oublier les fleurs !... Un « hôme » sans fleurs pour le retour ! (A Florence.) Mets-en un vase sur la cheminée, l'autre sur sa table...

Florence. — Grand'mère t'a dit ? Elle veut nous quitter, elle part aujourd'hui !

Madeleine. — Ah ! par exemple !...

Grand'mère. — Si, si, Madeleine ; puisque ton mari est de retour, ma tâche prend fin.

Madeleine. — Ta ta ta ta... c'est ta Bretagne !... tu ne pardonneras pas à ce pauvre Paris !... Il te brûle les pieds... (A Florence.) Eh bien, fillette, tu ne lui décores pas son cabinet ?

Florence. — Après... après... j'ai besoin des fleurs...

Madeleine. — Après quoi donc ?

Florence. — Ne dis-pas, grand'mère !

Madeleine. — Voyez-vous ça !... un complot maintenant ?

Florence. — C'est une surprise de grand'mère et moi pour papa et toi !

Madeleine. — Pour moi aussi ? Ça n'est pas de jeu, vous deviez me mettre de la confidence.

Grand'mère (à Florence). — Va, mon enfant...

Florence (tournée vers la chambre à coucher). — Quand je pense qu'il est là, j'ai envie de chanter !... Dépêche-toi, grand'mère. (Elle sort au fond.)

Madeleine. — Elle est divine, notre petite Florence !

Grand'mère. — Ne profane pas ce mot ! Laisse ces manières aux gens du monde.

Madeleine. — Ce n'est pas sérieux que tu veuilles nous quitter dès aujourd'hui ?

Grand'mère. — Un jour de plus ou un jour de moins...

Madeleine. — Puisque ta chambre est toujours libre ? Attends d'avoir revu Daniel, causé un peu. Il t'est si reconnaissant, si tu savais...

Grand'mère. — Oh ! oh !...

Madeleine. — Je t'assure que si... tout à l'heure encore il me le disait... Tu lui ferais tort en en doutant... Sois juste pour lui !

Grand'mère. — J'aime beaucoup Daniel, Madeleine, comme Dieu veut qu'on aime ses créatures.

Madeleine. — Est-ce un reproche ?

Grand'mère. — Écoute, Madeleine...

Madeleine. — Eh bien, quoi donc ?

Grand'mère. — Non, pas ici, viens à côté.

Madeleine. — C'est son cabinet qui t'intimide ?

Grand'mère. — Quant à ça, non !

Madeleine. — Qu'y a-t-il alors ?

Grand'mère. — Des choses, Madeleine, que tu aimes mieux ne pas voir ou ne pas prévoir.

Madeleine. — Allons, encore ? Même le lendemain de son arrivée !

Grand'mère. — Surtout, ma fille. Le danger s'est rapproché de l'enfant...

Madeleine. — Mais non, mais non... Je te répète que Daniel a de la religion...

Grand'mère. — Tu paieras cher cette illusion-là ?

Madeleine. — Si, si, à sa manière, il a de la religion, ou il en aura, moi j'en suis sûre ! D'ailleurs tous les braves gens ont de la religion.

Grand'mère. — Je te demande pardon. Il n'y a de braves gens que ceux-là seuls qui ont de la religion.

Madeleine. — C'est la même chose.

Grand'mère. — Non, c'est le contraire.

Madeleine. — Enfin Daniel respecte ma foi, c'est l'essentiel, et je crois que j'ai fait de Florence une bonne chrétienne, une ardente chrétienne... Est-ce elle ou toi qui as eu l'idée de ces fleurs toutes blanches ?

Grand'mère. — Elle, ma petite-fille, elle ne sait même pas le breton !... Et toi à peine du bout des lèvres... Quand je te le parle, tu ne me comprends plus... Cet odieux, Paris vous ensorcelle tous !... Veille sur ta foi !... A transvaser le vieux vin, Madeleine, « gioïn kôz ia ével moghéd »...

Madeleine. — ... Nous sommes excusables de notre ignorance... tu parles le français aussi bien que nous !

Grand'mère. — La langue du vainqueur ! C'est la rançon !... Mais moi, du moins, je fais effort pour rester fidèle !... Pourquoi lui as-tu changé son nom à cette enfant, son nom de chez nous qui était si

joli, que je lui avais choisi moi-même... pour ce sobriquet qui est ridicule...

MADELEINE. — Tu sais que c'est Daniel...

GRAND'MÈRE. — Daniel toujours... Quel penchant secret elle a pour son père !

MADELEINE. — Maman !... maman !... vas-tu lui reprocher d'aimer son père, et si après deux ans d'absence... Pauvre Daniel !... elle n'est pas à lui, la plus belle part...

GRAND'MÈRE. — Aveugle, va ! Sais-tu si bientôt tu n'auras pas à disputer dans l'âme de l'enfant la place que son père te ravira ?

MADELEINE. — Non, mère, c'est mal, c'est mal de dire ça...

GRAND'MÈRE. — Tu le verras trop tard.

MADELEINE. — Je ne veux pas que tu me quittes sur cette parole-là !

GRAND'MÈRE (revenant sur ses pas, se penchant sur Madeleine et baissant la voix). — Elle a dix-sept ans, et maintenant que son père est rentré ici, tu ne pourras plus lui déguiser la vérité.

MADELEINE. — Lui déguiser ?... quelle vérité !

GRAND'MÈRE. — Mais ce qu'est ton mari et ce qu'il a fait.

MADELEINE. — Ce qu'est Daniel ? Mais un grand savant ! Elle peut le savoir. Son retour en France est un triomphe. Les journaux d'hier sont remplis de lui !... Regarde... regarde... (elle montre les journeaux sur le bureau)... Le *Temps* lui-même, si respectueux des catholiques...

GRAND'MÈRE. — Comme tu dis ça, un grand savant ! Tu es fière, n'est-ce pas, de tout ce bruit du monde ?... Et quelle découverte est-ce qu'on célèbre ? La raconteras-tu à ta Florence ?

MADELEINE. — Elle n'a pas besoin d'approfondir.

GRAND'MÈRE. — Et toi ?... et toi ?... Approfondis-tu ? Comme tu le resserres autour de tes yeux, le bandeau de l'amour ! Depuis douze heures que ton mari est là, depuis cette nuit, tu n'es plus la même, tu n'es plus entière !

MADELEINE. — Oui, j'aime Daniel !

GRAND'MÈRE. — Épouses-tu son crime ?... Je dis son crime ! Lui, un Breton ! Si, comme tu le prétends, c'est un grand savant, après sa récente découverte, c'est Dieu qui a tort, c'est toute la religion qui s'écroule... Plutôt mourir ! Oui, « kent mervel » !

MADELEINE. — Mais non ! mais non !... Tu exagères tout ! Sa découverte... il y a moyen de l'interpréter... L'abbé Godule est plus conciliant... Je suis sûre que l'abbé me viendra en aide !

GRAND'MÈRE. — J'ai pleine confiance en ton confesseur... Il sera désormais ton seul soutien dans cette maison... Moi, si tu veux, tu pourras me voir une fois par semaine à l'Assomption,..

MADELEINE. — Au couvent de Florence ?... Tu ne rentres donc pas à Quimperlé ?

GRAND'MÈRE. — Je reste à Paris. Dans la rude épreuve qui s'apprête pour toi, il convient que ta mère ne soit pas trop loin... Je ferai une retraite pour le salut de l'enfant...

MADELEINE. — Attends... attends... En voilà un projet !... Pourquoi tout cela ?... Si tu ne dois pas retourner en Bretagne, garde ta chambre ici chez nous... C'est bien plus simple !

GRAND'MÈRE (tournée vers la chambre à coucher). — Je serais, ici... trop près de l'ennemi... Nous devons le surveiller, non l'irriter... Tâche de comprendre.

MADELEINE. — Maman !... maman !... tu n'as pas honte !... C'est de lui que tu oses parler ainsi !.. Danger... bataille... tu n'as que ces mots-là à la bouche !... Si tu te figures que tu m'encourages !... Tu me navres au contraire... Tu m'épouvantes ! Mais qu'est-ce qui va donc se passer ici !... qu'est-ce qui m'attend !

GRAND'MÈRE (solennellement). — Écoute, ma fille. La foi chrétienne que je t'ai donnée, je l'ai reçue de ma mère, et ma mère l'avait reçue de sa mère, et nos mères depuis deux mille ans s'en sont transmis le dépôt sacré... contre les hommes ! Regarde, Madeleine, je les vois par l'âme en cette minute-ci ! Oui, derrière nous, jusqu'à Jésus-Christ, à genoux dans la poussière ou dans le sang, une longue suite de mères fait le signe de la croix ! Eh bien, ma fille, ton tour est venu, c'est toi le dernier anneau de cette chaîne vivante, et pour qu'après nous la suite de nos filles fasse ce même geste à travers les siècles, il faut que tu triomphes dans cette maison de ce que tu as de plus cher au monde ! Foule au pied ton cœur, mon enfant ! Déchire ton amour de tes propres mains ! Tu partageras notre couronne, à nous les mères qui aurons sauvé l'humanité !... Mais n'aie plus désormais qu'une seule pensée, qu'une seule angoisse, qu'un seul regard : la mère prochaine doit se trouver prête à te succéder !... Ta fille est l'avenir qui dépend de toi !

MADELEINE (appuyant son front sur la main de sa mère). — Merci maman !

(Daniel débouche de la chambre à coucher, sa toilette achevée, en veston clair, tout pimpant, et tenant une manchette où il est en train d'ajuster le bouton).

DANIEL. — Tiens, bonne maman !... (remarquant leur gêne). Qu'avez-vous donc ?

MADELEINE. — Elle veut nous quitter, Daniel...

DANIEL. — Déjà ?... déjà ?

MADELEINE. — Embrassez-vous !

DANIEL. — On m'autorise ?

GRAND'MÈRE. — « A galoùn vâd », mon cher Daniel... (légère accolade.

DANIEL. — Oh ! moi... le breton... vous savez...

depuis le temps... Mais vous, grand'mère, avant de retourner en votre Quimperlé si loin d'ici... donnez-moi le temps de vous régler ma dette!... A peine si, hier soir, j'ai vu glisser votre apparition... Vous permettez que je vous regarde un peu?... Elle n'a pas changé, grand'mère, jusqu'à la robe qui est toujours la même...

GRAND'MÈRE. — Je suis de celles qui ne changent point, Daniel.

DANIEL. — Ah! je sais qu'on peut compter sur vous!... Que serait devenue ma pauvre Madeleine en mon absence, si vous n'étiez accourue ici!

MADELEINE. — Oh! ça c'est vrai!

GRAND'MÈRE. — Laissons cela, moi je n'ai rien fait.

DANIEL. — Comment, rien fait? Sauver Florence, vous appelez ça rien? Tenez, je n'ose même pas y penser encore!... J'aime mieux me dire que cette maladie fut un cauchemar de mes nuits orageuses d'Océanie!

MADELEINE. — Jamais, jamais tu n'imagineras mon épouvante, moi seule ici à cinq mille lieues de toi, et la vie de la petite à la merci d'un degré de fièvre de plus ou de moins!

GRAND'MÈRE. — Il a plu à Dieu de sauver Maïa, sachons lui en être reconnaissants...

DANIEL. — Et à vous aussi, grand'mère, à vous aussi!...

MADELEINE. — Si tu savais quelle garde malade incomparable!

LA GRAND'MÈRE. — Je vais vous laisser.

DANIEL. — Eh bien, grand'mère, c'est votre modestie qui bat en retraite?... Ou dois-je croire que c'est moi qui cause votre fuite?

MADELEINE. — Mais reste un peu, il a raison...

GRAND'MÈRE — Je ne suis même pas débarrassée... (elle sort).

DANIEL (criant après elle). — Tâchez au moins de m'envoyer Florence... (à Madeleine). Positivement, je la mets en fuite.

MADELEINE. — Mais non, mais non... Tu as donc oublié sa timidité? Cette pauvre maman, c'est un diamant brut ..

DANIEL. — Un diamant brut monté sur fer... Tu m'avoueras... et puis je ne sais... je lui trouve devant moi un air de contrainte...

MADELEINE. — Bon! je vais trahir... Florence et elle, à ce qu'il paraît, te préparent une surprise, et à moi aussi!

DANIEL. — La chère petite!. . Ça me fait penser... Où donc est ma caisse? J'ai pourtant assez recommandé...

MADELEINE (la lui indiquant derrière le bureau). — Ici, ici, ton arche sainte!... J'ai fait tant de menaces à Maryvonne que la malheureuse n'ose plus passer qu'à deux mètres au large...

(Daniel traine la caisse devant le bureau.)

MADELEINE. — Eh bien, au jour, t'y reconnais-tu dans la vieille maison? C'est ici que, pendant deux ans, on attendit le prince charmant... 22 mois, 6 jours et 3 heures!... Je crois que j'ai compté.

DANIEL. — Non, non, tant que ça?

MADELEINE. — C'en est effrayant, n'est-ce pas?... Et dire que je t'ai cédé à ta science, à une abstraction!... Si c'était à refaire!

DANIEL. — Mon bon vieux cabinet de travail!... Il a rapetissé... J'en avais un en tiges de bambou à deux pas des fouilles, trois fois comme ça... C'est tout de même étrange de rentrer chez soi... C'est un rêve que je fais... Je me sens très vieux...

MADELEINE. — Ne dis donc pas ça, tu me le ferais croire! C'est la faute de cette affreuse barbe... Tu n'es plus toi!

DANIEL. — Oui, le tapis s'est usé depuis le temps... On est donc venu souvent chez moi?... Ça c'est gentil...

MADELEINE (troublée). — Grand'mère voulait que j'en achète un neuf, moi j'ai refusé... (S'animant). Le moindre objet qui portait ta trace m'était ami... Il y a de mes regards sur toutes ces choses... tu ne les vois pas?

DANIEL. — Le papier des murs a fané aussi... (tourné vers le buste de la cheminée). Darwin a l'air encore plus maussade...

MADELEINE. — La jalousie professionnelle!

DANIEL. — Tiens, ma petite coupe d'albâtre est ébréchée!

MADELEINE (désolée). — Oh! tu as vu!... C'est Maryvonne en la nettoyant...

DANIEL. — Attends, attends, il y avait là dans le coin des bouquins une certaine odeur de papier moisi...

MADELEINE. — Qui te faisait venir les idées? Oh! je me souviens!

DANIEL. — Oui, je m'accuse de cette faiblesse... (il gagne l'endroit).

MADELEINE. — Tu vas la retrouver... (riant.) Je n'y ai pas touché!... Eh bien, tu retrouves?

DANIEL. — Non, ce n'est plus ça...

MADELEINE. — Mais tu deviens d'un mélancolique. . Ta barbe déteint sur ton moral!... Quoi donc, voyons?

DANIEL. — Mais rien, je t'assure .. un peu de fatigue...

MADELEINE. — Mais si!

DANIEL. — Mais non!

MADELEINE. — Là, en ce moment, il te passe une ombre au fond des yeux. Si! je m'y connais... Quand tu travaillais, tu étais sérieux, tu n'étais pas triste!

DANIEL. — Et sapristi!... vingt et un jours de traversée jusqu'à Marseille... je crois que j'ai bien le droit...

MADELEINE. — Non, ce n'est pas ça... ne dirait-on pas que tu reviens de là-bas après une mission infructueuse!... Tu vogues en pleine gloire à quarante-cinq ans!

DANIEL. — La gloire? La gloire?... Une fille publique qui vous saute à la bouche au coin d'une rue!... Je te demande pardon de la comparaison...

MADELEINE. — Ta gloire à toi est immaculée parce qu'elle est juste!... Mais moi qui te parle, quand j'ai appris ta nomination, les jambes m'ont manqué... et le souffle aussi entre les lèvres... Professeur au Collège de France, et je suis sa femme!

DANIEL. — Ce brave Pompérac!... Quand je te disais que c'est un vrai ami!...

MADELEINE (avec hostilité). — Pompérac n'a rien à y voir! Tu étais porté par tes travaux et désigné par ta découverte.

DANIEL. — Je te demande pardon. Il a fait pour moi des pieds et des mains... Il a même eu le tort de mettre dans mon jeu la politique... Moi, tu penses, je n'ai pas bougé le doigt... Et puis de là-bas...

MADELEINE. — Ne t'excuse donc pas d'avoir du génie!

DANIEL. — Oh!... oh!... du génie... Je t'en prie, mon amie, pas de ces mots-là... et surtout devant le monde!... Tu vois d'ici comment ça s'est fait, on m'a demandé mon consentement par télégraphe... par télégraphe j'ai accepté... Ça m'a même coûté trente-trois francs.

MADELEINE. — Tu es un amour d'homme!... On te mangerait de baisers!... C'est ce pauvre Bernusse qui doit faire une tête!... Si l'on en croit les mauvaises langues, il avait déjà commandé ses cartes avec le titre... Ça me fait de la peine pour sa petite femme... A quoi penses-tu?

DANIEL. — Tu ne trouves pas que Florence a quelque chose d'un peu exalté... comme un reste de fièvre?

MADELEINE. — Florence? Mais non... C'est donc là le sujet qui te préoccupe? Où prends-tu ça?

DANIEL. — Ses lettres là-bas... son attitude dans la voiture en venant de la gare... une impression.

MADELEINE. — Je t'assure que Florence est tout à fait remise, c'est son cinquième mois de convalescence... D'ailleurs, le docteur l'a proclamé, ton cher Pompérac, c'est tout dire.

DANIEL. — Bien, bien, tant mieux!

MADELEINE. — Tu ne t'attendais pas à ce qu'elle fût demeurée aussi enfant, c'est ça, n'est-ce pas?

DANIEL. — Moi? Au contraire. Je ne la reconnais plus... c'est une demoiselle... De quinze à dix-sept!

MADELEINE. — La pauvre mignonne, elle a tant souffert! Moins jolie, dis?

DANIEL. — Plus, beaucoup plus! elle est belle maintenant! La maladie a comme affiné ses grâces d'enfant... C'est déjà l'enveloppe exquisement fragile d'une très jeune femme... Sur le quai de la gare, en l'embrassant, j'ai craint de la briser comme une chose précieuse...

MADELEINE. — Oh! dis, tu ne vas pas me la prendre, ma grande fille?

DANIEL. — Te la prendre, comment?

MADELEINE. — Rien... je ne sais pas... Nous sommes devenues si bonnes amies... Dis-moi tout de même que tu ne vas pas me la prendre?

DANIEL. — Mais non, bien sûr!

MADELEINE. — C'est que tu n'as pas l'air plus convaincu que ça...

DANIEL. — Mais si, voyons... A quel propos cette appréhension?

MADELEINE. — Je t'accorde, en effet, qu'elle est assez folle!

DANIEL. — Avec tout ça, je ne la vois pas venir, et depuis ce matin je ne l'ai embrassée qu'une fois encore, et il y a deux heures!

MADELEINE. — Patiente un peu!... Je t'ai expliqué... la surprise! Et moi? et moi?... Ne suis-je donc pas là pour t'occuper? Sont-elles déjà épuisées pour toi les ivresses du retour? (sur un ton de reproche câlin.) C'est toi qui t'es endormi le premier. Si! si!... c'est toi... J'étais si étourdie de bonheur que je tâtais doucement à mes côtés pour m'assurer que tu étais bien là...

DANIEL (l'embrassant) — Je rêvais à toi... Tu ne veux pas le croire?

(Elle lui murmure quelque chose à l'oreille, il l'étreint plus fort et fait signe que oui.)

MADELEINE. — Alors embrasse-moi... embrasse ta Madelon!

(Il lui baise les lèvres avec ferveur, elle renverse la tête sur son épaule.

Mon chéri, va!

DANIEL (buvant son regard.) — Mais tu pleures, Madeleine?

MADELEINE. — Mais oui, de joie... Et je voudrais pouvoir m'y donner toute, éperdûment, sans penser à rien, sans lever les yeux pour voir devant moi... C'est vrai, bien vrai que tu es sans souci, que tu reviens à moi exactement le même, profondément le même qu'à ton départ?

(Le timbre résonne dans l'antichambre.)

DANIEL. — Ah! pour le coup, cette insistance... Quelle est ton idée de derrière la tête? C'est à mon tour d'être soupçonneux...

MADELEINE. — Non, non, fini! Je suis si heureuse mais si heureuse!... (tendant l'oreille à un bruit de voix.)

Voilà ton père avec le docteur...: Vite, encore un !...

(Elle lui prend un dernier baiser, puis court ouvrir aux arrivants.)

Entrez... bon papa... venez saluer le triomphateur !

(Le grand-père suivi de Pompérac se précipite dans la chambre.)

GRAND-PÈRE. — Mon fieu ! mon fieu !

DANIEL. — Papa !

(Ils s'étreignent longuement.)

POMPÉRAC. — Salut au grand homme!

GRAND-PÈRE. — Que je te regarde?... La barbe? Ça va ! La peau dorée? J'y comptais bien !... Ma foi, une vraie mine de conquérant !

DANIEL (à Pompérac). — Bonjour, mon vieux, je te dois une fameuse poignée de mains!

POMPÉRAC (très ému au fond, mais affectant un maintien banal). — C'est bon, c'est bon...

GRAND-PÈRE (écartant Pompérac). — Oh ! vous, plus tard !... (Se ressaisissant de Daniel.) A moi d'abord, à moi tout seul ! Non, ce qu'il est beau, ce qu'il est râblé le nouveau titulaire du Collège de France !... Quelle enjambée depuis le lycée de Lorient à quatre-mille-cinq... Tiens, dans l'omnibus tout à l'heure, deux messieurs se montraient ta photographie... oui, dans le *Matin*...

DANIEL. — Où l'a-t-on prise ?

POMPÉRAC (s'avouant coupable).— C'est bon, c'est bon.

GRAND-PÈRE. — Et ils n'en revenaient pas les deux messieurs... pas même de lunettes!... Ils te trouvaient un air alerte d'officier d'Afrique... Ce que j'étais fier!... Embrasse-moi encore !

MADELEINE. — Décidément, il n'y a plus de vieillards !

DANIEL. — Ça c'est vrai, père, je n'oserai plus me montrer à côté de toi : tu as dix ans de moins qu'à mon départ !

GRAND-PÈRE. — Et pas mal de cheveux... et quelques dents... que j'ai de moins aussi... La bicoque est bonne à démolir... Mais baste ! mes enfants, tant que vous serez là... viens ça, Madeleine, que je ne t'oublie pas... (il l'attire à lui et la baise au front, les tenant ainsi chacun d'une main) car, tu sais, fils, elle a été crâne, ta petite veuve, en ton absence...

MADELEINE.—Ah ! bon papa, mon deuil est levé !... N'est-ce pas que ça fait du bien ces moments-ci ?...

(On frappe.)

DANIEL. — Entrez...

(Maryvonne, en coiffe bretonne, apporte un monceau de lettres et de prospectus.)

GRAND-PÈRE. — Qu'est-ce que c'est que ça ?

MARYVONNE. — Le courrier de monsieur...

GRAND-PÈRE.---Eh bien,mon petit...la voilà,la gloire!

DANIEL. — Oui, parlons en... une pluie de sauterelles !... Allez, ma fille...

MARYVONNE (perdant la tête sans aucune raison). Oui, monsieur... oui, monsieur... (Elle sort.)

POMPÉRAC. — Tu feras bien de prendre un secrétaire...

GRAND-PÈRE. — Jamais de la vie !... Je répondrai, moi, si tu n'as pas le temps... moi, ton papa, mais certainement...

DANIEL. — Je t'en crois capable !. .

MADELEINE. — A propos, Daniel, j'oubliais de te dire... A 9 heures et demie, pendant que tu dormais, il est venu pour toi deux journalistes...

DANIEL. — Autres moustiques!

MADELEINE. — Je les ai renvoyés...

DANIEL. — J'aime à le croire...

POMPÉRAC. — Ça c'est une gaffe!

MADELEINE. — Ils reviendront après le déjeuner...

DANIEL. — Ah ! les sauvages !... ils auront ma tête !

MADELEINE (au grand-père). — Vous m'excuserez... J'ai tout mon ménage à rattraper...

GRAND-PÈRE. — Allez, allez...

MADELEINE. — Nous vous gardons à déjeuner.

(Elle sort.)

POMPÉRAC (aussitôt Madeleine sortie). — Daniel Servan, tu es un grand homme! Ta découverte de Java, sais-tu ce que c'est? La déclaration de faillite de Dieu.

GRAND-PÈRE. — Franc-maçon, va, qui ne regardez qu'à l'envers des choses !

POMPÉRAC. — Et vous, voltairien honteux, qui n'osez plus les regarder en face! L'Église ne s'y trompe pas, elle. Lisez les journaux de ce matin. On lui prodigue les aménités. (Il tire de sa poche le journal *La Croix*.) On le traite d'Antéchrist !... Je vous dis que le Créateur est en faillite. L'homme fils du singe... (frappant sur l'épaule de Daniel) il a fait la preuve : tu nous présideras l'année prochaine le Congrès de la Libre-Pensée !

DANIEL. — Oh ! ça, mon vieux... J'aime mieux retourner chez les Chinois!

GRAND-PÈRE (à Pompérac). — Energumène !... allez-vous ici apporter la guerre, quand toute la famille est à la joie !

POMPÉRAC. — La guerre, c'est lui, à dater du jour de sa découverte !

GRAND-PÈRE. — Allons, assez !... (à Daniel) Conte-la un peu ta découverte, ou je vais me fâcher...

(Il s'installe dans un fauteuil.)

POMPÉRAC. — Parbleu, pour une fois, nous voilà d'accord.

GRAND-PÈRE. — Allons, conte, et par le menu... conte, je t'écoute.

DANIEL. — Mon Dieu, papa... tu la connais suffisamment... Si tu savais combien j'ai hâte de parler d'autre chose!

GRAND-PÈRE. — Ah ! ça, par exemple, ce serait le bouquet!... Comment, tu arrives...

(On frappe à la porte.)

DANIEL. — Entrez! entrez!

GRAND-PÈRE. — Qui est-ce qui vient encore nous déranger? (Maryvonne reparaît). Mais vous nous ennuyez, ma fille... vous nous ennuyez!

MARYVONNE. — Monsieur m'excusera... c'est un commis de chez l'imprimeur qui apporte ça...

(Elle va pour remettre à Daniel une grande enveloppe, mais tombe en arrêt devant la caisse.)

DANIEL. — Donnez, Maryvonne, donnez tout de même...

(Elle s'approche en faisant un circuit.)

DANIEL. — Non, ça ne mord pas... (Daniel examine le contenu de l'enveloppe). C'est bien... c'est bien...

MARYVONNE. — Monsieur m'excusera... il demande comme ça que monsieur lui rende... ah! mon Dieu, j'ai oublié le nom!

DANIEL. — Sans vous troubler...?

MARYVONNE. — Les... la... non, ça revient plus... monsieur doit savoir...

DANIEL. — Ah! les épreuves?... les premières épreuves qui sont corrigées?

MARYVONNE. — C'est ça, c'est ça!... (au grand-père). En v'là-t-y une chose à demander... Comme si on en n'avait pas chacun sa part!

DANIEL. — Dites qu'on attende...

(Maryvonne sort.)

GRAND-PÈRE. — Ah! ça, tu publies donc un livre?

DANIEL. — Le compte rendu de mes fouilles simplement.

GRAND-PÈRE. — Tout simplement!... Et tu ne dis rien!...

DANIEL. — Oui, un journal que je tenais là-bas... Alcan en a eu vent, je ne sais trop comment... Ces éditeurs sont extraordinaires...

POMPÉRAC. — C'est bon, c'est bon.

DANIEL. — Je ne les retrouve pas...

GRAND-PÈRE. — Et il met sous presse le gaillard!... Il ne perd pas de temps, il est moderne!

POMPÉRAC. — Il est avisé, voilà tout... Au lieu d'un bouquin pour spécialistes, il sert au public l'actualité, il sert tout chaud.

GRAND-PÈRE. — Sur toute la ligne!... la gloire en plein!

DANIEL. — C'est-à-dire qu'il m'a obsédé au point que j'ai dû, de là-bas, lui envoyer mon manuscrit... (à Pompérac.) Imagine-toi qu'à peine débarqué à Marseille, j'y trouve des épreuves!...

POMPÉRAC. — C'est bon, c'est bon...

DANIEL. — Et que je les ai corrigées dans le train!... Où les ai-je mises?

POMPÉRAC. — Tu as probablement changé d'habit...

DANIEL. — Eh! oui, parbleu... C'est toi que je devrais prendre comme secrétaire!

(Il sort à droite.)

POMPÉRAC (s'emparant de l'enveloppe sur le bureau). — Vous voulez entendre le récit de [illegible] le voilà!

GRAND-PÈRE (le prenant [illegible]). — Donnez-moi ça!

([illegible])

POMPÉRAC. — Ah! non, pardon, moi j'ai un droit de priorité, je suis le parrain!

GRAND-PÈRE. — Vous vous [illegible] ne m'en [illegible] plus!

POMPÉRAC. — Ça vous intéresse, vous, clérical?

GRAND-PÈRE. — Et puis, surtout, ne recommencez plus devant mon fils vos abominables suggestions!

(Chacun tire toujours sur l'enveloppe.)

POMPÉRAC. — Faites attention, vous déchirez!

(Les feuillets se répandent par terre.)

GRAND-PÈRE. — Laissez-moi voir!

POMPÉRAC. — L'*Ancêtre de l'Homme*!

GRAND-PÈRE. — C'est le titre, ça?

POMPÉRAC. — Et je crois qu'il est assez éloquent!... Tenez, justement, voilà le passage que vous souhaitiez, celui de la trouvaille!

GRAND-PÈRE. — Où donc?... où donc?

POMPÉRAC. — Ah! non, pas de ça! Si vous voulez, je lirai tout haut... mais je ne lâche point!

GRAND-PÈRE. — Eh bien, marchez!

POMPÉRAC (lisant à haute voix). — « 17 octobre 1[illegible]. Les fouilles durent depuis quinze mois. Ce fut ce soir, à six heures vingt-cinq, à trente mètres sous terre, aux flambées des torches... J'avais poussé mes indigènes exténués par douze heures d'effort... Leurs torses nus luisaient dans le noir... la sueur fumait... des pioches cassaient... j'eus le sentiment que je touchais au but...

GRAND-PÈRE. — Crénom! que c'est beau!

POMPÉRAC (lisant). — ... « Je me rappelle soudain qu'il y a cinq ans j'écrivis un article pour la *Revue des Sciences* où je disais que par 5-10 de latitude, 105-120 de longitude, des déductions géologiques autorisaient la supposition qu'on retrouverait l'Ancêtre, l'intermédiaire de la brute à l'homme, le fauve sans nom dont la pensée vague a pris conscience, le premier dont les bras velus se sont étirés vers l'avenir... »

GRAND-PÈRE. — Le voilà, le génie!

POMPÉRAC (lisant). — ... « La terre profonde a tenu parole, mais la *Revue des Sciences* refusa l'article »... (S'interrompant). Ce qu'ils font une tête à la Revue!... Et c'est Bernusse qui la dirige!

GRAND-PÈRE. — Qui ça, Bernusse?

POMPÉRAC. — Vous oubliez? C'est sans importance... Son concurrent au Collège de France...

GRAND-PÈRE. — Allons, allons, donnez moi ça! (Reprenant la lecture) ... « Sept heures et demie. Les indices fossiles se multiplient. Nous entamons la couche sacrée, archiséculaire. Je reverrai toujours

Kalouba, mon plus jeune coolie, un gamin, des reflets de torche sur sa face rouge, ses sourcils épais faisant ombre, et ses prunelles vives comme du cristal, où s'intensifiait toute la scène. Soudain, une pierre qui roule, un cri de Kalouba !... La pioche mettait à découvert une cavité... « Maître ! maître ! le « moussieu » singe que tu cherches... » Je me penche, les mains tremblantes, je dois l'avouer... je dégage une roche, j'agrandis l'accès, et alors... une chose merveilleuse, une chose auguste à la fois comme la mort, et comme le germe d'une vie immense : un crâne, un crâne presque intact, bombé déjà... extraordinaire... et deux orbites vides qui s'emplirent pour moi d'un regard ancien, trouble, infini... plongeant vers moi à travers des myriades de siècles... l'Ancêtre, l'Ancêtre qui nous attendait, nous qui y étions venus ! ! ! »

POMPÉRAC (ému). — Nom de Dieu !

DANIEL (à la porte du fond et parlant encore vers l'extérieur) ... Oui, pour la fin de la semaine, sans faute... Dites à M. Alcan qu'il pourra tirer dans quinze jours... Adieu, mon garçon (Il referme la porte et rentre).

GRAND-PÈRE. — Mon petit !... mon petit !... Je la connais, maintenant, ton histoire... c'est toi qui viens de nous la raconter !

DANIEL. — Hein ?... quoi ?...

POMPÉRAC. — Qu'est-ce que je disais ? C'est une ère nouvelle qui commence... C'est l'homme qui refait le monde sans Dieu !

DANIEL. — D'abord vous êtes des indiscrets... mais je vais peut-être avoir la paix... Et puis, maintenant, passons à autre chose.

(Il met un genou en terre devant la caisse, et tandis qu'il l'ouvre).

GRAND-PÈRE. — Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?

DANIEL (à Pompérac). — Rends-toi utile... Ouvre-moi un peu cette vitrine... (Il la désigne et en remet la clé à Pompérac, puis, avec d'extrêmes précautions, il retire de la caisse plusieurs paquets enroulés d'ouate).

GRAND-PÈRE. — Qu'est-ce que c'est que ça ? Pourquoi de l'ouate ? C'est donc fragile ?

DANIEL (à Pompérac). — Eh bien, ça y est ?

POMPÉRAC (s'escrimant à la serrure de la vitrine). — Minute... minute... Elle s'est faite dure à la détente...

DANIEL (allant déposer dans la vitrine deux des paquets). — Ça, mes amis, ce n'est pas pour vous...

GRAND-PÈRE. — Daniel ?... Daniel ?... Ce sont tes fossiles ?

POMPÉRAC. — Eh ! parbleu, c'est le Pithécanthrope !

(Ils assiègent Daniel)

GRAND-PÈRE. — Mais fais-nous voir !

DANIEL. — Ne me touchez pas !

POMPÉRAC. — Oh ! pas de quartier !... Et puis tout de suite !.. Déballe ! déballe !

DANIEL. — Non ! pas maintenant. Quand nous serons seuls et sûrs d'avoir du temps devant nous... Il y faut des soins, des soins infinis... Ça tombe en poussière au moindre souffle... Depuis Java, je n'ai pas quitté cette caisse-là des yeux ! (Il referme la vitrine).

GRAND-PÈRE. — C'est vrai, mon petit ?... Il est là-dedans, celui-là même dont nous venons de lire...

DANIEL. — Celui là même. (Il se penche de nouveau sur la caisse et en retire d'autres paquets). Tiens, père, si tu veux ouvrir des paquets, j'ai ton affaire...

GRAND-PÈRE. — Attends, attends... tu me fais passer par des émotions...

DANIEL (lui tendant un paquet). — Pose sur la table.

GRAND-PÈRE. — On peut toucher? (le flairant.) Ça sent l'Orient... les aromates...

DANIEL. — Et ça encore...

GRAND-PÈRE. — Oui, ça évoque des visions lointaines... des mers de pourpre... des barques fastueuses... et des quais encombrés de trésors...

DANIEL. — Oh ! oh !... l'Orient d'il y a cent ans, l'Orient de ceux qui n'y ont pas été... Mais le chétif village de Trinil... ce n'est pas Golconde que je vous rapporte... Quelques babioles.

GRAND-PÈRE. — Quoi ! des cadeaux ?... Mais il pense à tout, ce garçon-là !... Des fils comme toi, on n'en fait plus !

DANIEL (refermant la caisse). — C'est ta faute, papa, tu gardes la recette... Là, je crois que maintenant je peux appeler tout mon petit monde...

POMPÉRAC (penché sous le bureau). — Minute..... Minute...

DANIEL. — Qu'est-ce que tu fais donc là-dessous ?

GRAND-PÈRE. — Des fouilles aussi : la concurrence !

POMPÉRAC. — Oh ! j'ai trouvé aussi beau que lui !

DANIEL. — Sous mon bureau?

POMPÉRAC. — Une petite surprise supplémentaire...

DANIEL. — Qu'est-ce que c'est que ça ?

POMPÉRAC (jetant un gant noir sur le bureau). — Un gant, m'est avis.

DANIEL. — A Madeleine, sans doute...

POMPÉRAC. — Les dames, que je sache, ne portent guère des gants de soie noire...

GRAND-PÈRE. — Montrez-moi ça !

POMPÉRAC (essayant le gant). — C'est une pointure d'homme...

GRAND-PÈRE. — Oui, c'est à moi...

POMPÉRAC. — Jamais de la vie !.. On vous voit les mains nues en plein hiver !

DANIEL. — Mais c'est vrai, père ! (A Pompérac.) D'où tu conclus?

POMPÉRAC (levant en l'air sa main gantée.) — Oh ! c'est tout simple : la main du prêtre !

GRAND-PÈRE. — Imbécile, va!

(Pompérac retire le gant et s'essuie la main avec son mouchoir.)

DANIEL. — Et puis après? Je sais bien que Madeleine reçoit ses visites...

POMPÉRAC. — Mais comment donc! Tu l'avais installé chez toi avant ton départ... (Lui tendant le gant.) Tu le donneras à ta femme, qu'elle le lui rende... Ce n'est pas gentil d'être revenu lui reprendre cette chambre, à ce cher abbé...

GRAND-PÈRE. — Voulez-vous nous laisser tranquilles?

DANIEL. — Lui reprendre cette chambre?

POMPÉRAC. — Mais naturellement, ce n'est pas au salon que as trouvé ce gant, c'est ici, chez toi, dans ton cabinet...

DANIEL. — Eh bien? eh bien?

GRAND-PÈRE. — Ne l'écoute plus!

POMPÉRAC. — Rien là, en effet, qui te doive surprendre... vu l'affectation de ton cabinet...

DANIEL. — L'affectation de mon cabinet?

GRAND-PÈRE. — Voulez-vous vous taire, à la fin!

POMPÉRAC. — Comment, tu ignores? Ah! elle est bien bonne!

GRAND-PÈRE. — Vous commettez là une mauvaise action!

DANIEL (à Pompérac). — Mais parle! parle! Qu'avait-on fait de mon cabinet?

POMPÉRAC. — Mais un oratoire! C'est la fable de tout Paris!

DANIEL. — Un oratoire? Ça n'est pas vrai!

GRAND-PÈRE. — Tu as bien raison... Il grossit la chose à des proportions...

POMPÉRAC. — Mettons une chapelle, si vous préférez... (indiquant le plafond.) Là-haut se balançait une veilleuse... le lampion du sanctuaire... Tiens, on y voit encore le trou...

DANIEL. — C'est vrai, cette histoire?

POMPÉRAC. — Comment, si c'est vrai? Attends un peu... Ici, c'était le crucifix... (il décroche le tableau de Rembrandt) et la preuve... le dessin en est imprimé au mur... Tu penses, pendant deux ans, le papier a déteint tout autour. Il ne songeait pas qu'on irait voir... Il est malin...

GRAND-PÈRE. — Vas-tu t'occuper de ces misères?

DANIEL. — Non, laisse-moi, père!

POMPÉRAC. — Regarde, regarde, ça ne coûte rien...

DANIEL (vérifiant). — Ah! par exemple!

POMPÉRAC (montrant la fenêtre). — Et là, les carreaux étaient tendus d'un papier d'azur avec des anges, ça faisait vitrail... et ça tamisait dans toute la pièce un jour voilé... c'était merveille... Renifle un peu, tu ne sens pas l'encens? Un grain en brûlait dans ta coupe d'albâtre...

DANIEL (à lui-même). — C'était donc ça!...

POMPÉRAC. — Un jour que j'étais venu t'emprunter un livre, à l'improviste... car on me recevait toujours ailleurs... je trouvais l'homme noir debout ici... à côté de ta fille qui était agenouillée sur un prie-Dieu devant le Christ... Ça faisait tableau... un tableau à la Zurbaran... on aurait dit qu'il lui buvait l'âme... qu'il la humait... qu'il s'en délectait...

GRAND-PÈRE. — En voilà assez!

POMPÉRAC. — Et la mise en scène macabre pendant la maladie de l'enfant, tu l'ignores aussi? C'est miracle qu'ils ne te l'aient pas tuée!

DANIEL (bondissant). — Qu'est-ce qu'ils ont fait?

GRAND-PÈRE. — Je vais te le dire! Ta femme et sa mère ont soigné Florence comme on ne ferait pas pour la fille d'un roi! Leur dévouement fut inlassable!... (à Pompérac.) Ah! je conçois que cette vertu vous gêne!...

POMPÉRAC. — Et l'infirmière, oui, la religieuse à grande machine blanche (il figure une coiffe) montant la garde au pied du lit de jour et de nuit, avec son teint cadavérique éclairé à la flamme des cierges plantés par terre comme auprès d'une bière!... Et l'homme funèbre vêtu de noir... trois fois par jour!... Et les oraisons qu'il lui apprenait!... et l'eau de Lourdes par petites cuillerées!

GRAND-PÈRE. — Ça n'est pas vrai!

POMPÉRAC. — Je la faisais au moins stériliser... Il fallait élever son âme à Dieu, Dieu la sauverait, pas le docteur... Il fallait offrir toutes ses souffrances pour ses péchés, la pauvre petite (frappant Daniel sur l'épaule) et pour ceux des autres, mécréant!... Comprends-tu maintenant ce qu'on peut tirer d'une maladie? Si tu ne réponds pas à un pareil zèle, tu as la conversion récalcitrante, et si ta fille n'est ni morte ni folle, n'en remercie pas le bon Dieu du prêtre!

DANIEL (frémissant). — Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit?

GRAND-PÈRE. — Ce forcené exagère tout! Veux-tu me permettre de rétablir...

DANIEL (à Pompérac). — Toi, du moins, tu aurais dû m'écrire!

POMPÉRAC. — Moi, me mêler de tes affaires intimes! Moi, me faire le mouchard de ta femme!

DANIEL. — Ma femme n'est pour rien dans ce complot! C'est l'œuvre de sa mère, de cette Kéroul qui s'est révélée une fanatique!

GRAND-PÈRE. — Permets... permets...

POMPÉRAC. — Mais non... mais non... « c'est une sainte veuve, une grande sincère », comme tu disais, « respectons la religion des femmes! »

GRAND-PÈRE. — Mais parfaitement! Mme Kéroul a de la grandeur!... En d'autres temps elle aurait été janséniste, en d'autres pays elle serait puritaine... Elle prend ses croyances au pied de la lettre (à Daniel). C'est la vraie chrétienne, ça, vois-tu!

DANIEL. — Alors, tant pis pour le christianisme!... Voilà où mène la religion quand on ne lui oppose aucune entrave!

POMPÉRAC. — C'est la folie la plus malfaisante de l'humanité!

GRAND-PÈRE. — Voulez-vous tous vous taire!... Il y a des dévotes dans toutes les familles... Et en Bretagne donc!... en Bretagne!... Je voudrais vous y voir si vous étiez marié!...

POMPÉRAC. — Ça ne traînerait pas!... Je suis du Midi!...

GRAND-PÈRE. — Que diantre aussi!... Avec un peu de philosophie, un peu de doigté, on sait ne pas voir, et tout s'arrange!

POMPÉRAC. — Mais comment donc!... Fermons les yeux!... Ne gênons pas le prêtre!... « C'est le préposé aux illusions », comme tu disais, « un fonctionnaire, un fournisseur »... Tu vois maintenant de quelle marchandise!...

GRAND-PÈRE. — Mais parfaitement! L'abbé Godule est un libéral!

POMPÉRAC. — Un libéral? Je n'en connais qu'un : celui qui se défroque!

GRAND-PÈRE. — Taisez-vous donc! Vous êtes jacobin! Je l'ai trié moi-même sur le volet! Je le garantis!... Depuis dix ans personne que vous n'a eu à s'en plaindre!

POMPÉRAC. — Je vous crois sans peine, vous êtes de leur bande, et vous mourrez goupillonné!

GRAND-PÈRE. — Vous serez député sous M. Combes, et ne pouvant plus faire tomber des têtes, vous démolirez les calvaires!

POMPÉRAC. — C'est très possible... (A Daniel.) De quoi te plains-tu? Tu vas chercher la vérité au fin bout du monde pour en nourrir le commun des hommes, mais à ton foyer, pour les tiens, tu cultives un mensonge de choix, tu investis un prêtre de cette jolie fonction, et tu t'étonnes un beau matin d'une substitution de paternité!... L'époux de ta femme, le père de ta fille, ce n'est plus toi, c'est le curé!

GRAND-PÈRE. — Écoutez-le... écoutez-le!...

DANIEL (avec un grand effort). — Eh bien, oui, c'est vrai, j'ai pu me tromper! Je n'en rougis pas, j'ai cru agir au mieux de mes devoirs envers ma femme et envers ma fille... Oui, j'ai cru qu'il fallait aux femmes, en dehors de la science, un secours de consolation et un soutien de moralité...

GRAND PÈRE. — C'est évident!

DANIEL. — Encore un coup, j'ai pu me tromper... Mes convictions, depuis deux ans, ont une tendance à se modifier...

GRAND-PÈRE. — Qu'est-ce que tu dis?

DANIEL. — Nous en recauserons, père. Mais je t'avoue que ces révélations tombant là-dessus...

GRAND-PÈRE. — Mais rien du tout!... Il n'y a pas de quoi fouetter un chat...

POMPÉRAC. — Sa découverte va le convertir, vous verrez ça!

DANIEL. — Non, non, tais-toi... Tu me gâtes les idées dont j'ai envie!

GRAND-PÈRE. — Quoi?... quelles idées?... A quoi penses-tu?... (A Pompérac.) Vous êtes en train d'affoler ce garçon!... (A Daniel.) La question religieuse, ça n'a pas l'ombre d'une importance, ça n'existe pas!... (A Pompérac.) Vous la créez!... (A Daniel.) La foi aujourd'hui n'est plus qu'une cendre qui s'éteint... Si tu la remues, le feu dévorera toute la maison!

POMPÉRAC. — A la bonne heure! Laissons couver!... Sa fille n'a encore réchappé qu'une fois... et quand elle se découvrira un entraînement irrésistible pour le cloître...

MARYVONNE (sans frapper, se précipitant dans la chambre.) — Monsieur! Monsieur!... c'est Mademoiselle!...

DANIEL (effrayé). — Quoi? Qu'y a-t-il?

MARYVONNE. — C'est la surprise, la surprise donc! (A Madeleine qui paraît à gauche accourant aux cris.) Ah! Madame! Si Madame savait comme elle est belle!...

DANIEL. — Eh bien, ma fille, ce n'est pas une raison pour vous oublier. Vous m'avez fait peur avec ces façons... (Voyant Maryvonne qui ferme les rideaux de la fenêtre.) Qu'est-ce que vous faites?

MARYVONNE. — Monsieur m'excusera... Mademoiselle veut qu'on tire les rideaux... Ça sera plus beau!...

DANIEL. — Non, non, laissez... (à Madeleine) Que signifient ces extravagances?

MADELEINE. — Mais je n'en sais rien, je n'en sais pas plus que toi... Florence s'est enfermée dans sa chambre avec grand'mère...

GRAND-PÈRE (aidant Maryvonne à tirer les rideaux). — Allons, allons, il faut lui passer sa fantaisie à cette enfant... Si c'est nécessaire à sa surprise?...

(Une lourde pénombre s'est faite dans la chambre.)

MARYVONNE. — Et Mademoiselle a dit comme ça qu'il fallait s'asseoir... elle veut que tout le monde soit assis!

GRAND PÈRE. — Asseyons-nous!

MADELEINE. — Allons, Daniel, obéissons, puisque c'est elle...

GRAND PÈRE. — Et vous là-bas, docteur... assis! assis!... pas d'exception! Je fais la police... (tout le monde est assis). Là, nous sommes prêts.

MARYVONNE (à la porte de l'antichambre, parlant au dehors). — On peut entrer!

(Elle ouvre la porte à deux battants... Florence apparaît vêtue tout entière en mousseline blanche, un voile sur la tête, un ruban de faille bleue autour du cou, son bouquet de fleurs blanches d'une main, et de l'autre un cierge allumé qui l'entoure d'une gloire de lumière au milieu de l'ombre.)

GRAND'MÈRE (la poussant doucement dans la chambre). — Voici notre petite enfant de Marie...

(Florence glisse de quelques pas vers son père, très émue, les yeux baissés, se recueillant dans sa joie mystique. Stupeur générale, silence glacial.)

GRAND'MÈRE (stimulant Florence par derrière). — Allons, maintenant.

FLORENCE (récitant d'une voix tremblotante d'émotion). — Mon cher papa... je vous souhaite un heureux retour à la maison...

GRAND'MÈRE (la soufflant). — C'est une grande fille...

FLORENCE. — C'est une grande fille que vous y retrouvez... qui saura remplir tous ses devoirs... envers ses parents et envers son Dieu!...

DANIEL (se levant brusquement). — En voilà assez!... Que signifie cette cérémonie?

MADELEINE. — Je n'y comprends rien...

DANIEL. — Ouvrez les rideaux!... emmenez cette enfant!

FLORENCE (éplorée). — Oh! papa, tu ne me trouves pas belle...

GRAND'MÈRE. — Comment Madeleine, c'est là ton accueil?

MADELEINE. — Mais si... maman... mais si... C'est toi?...

GRAND'MÈRE. — J'ai donné la robe, je saurai la reprendre!

DANIEL (se fâchant). — Qu'on lui ôte cette robe!... (à Madeleine). Ouvre les rideaux et éteins ce cierge!

(Tout le monde maintenant parle en même temps.)

GRAND PÈRE (voulant sauver la situation). — Mais elle est ravissante... elle est exquise!

POMPÉRAC (glapissant). — On dirait presque une religieuse!

GRAND'MÈRE. — Respectez notre foi, monsieur!... (à Madeleine) « Múd oud é, Madelen!... Doué araok! »

(Madeleine éteint le cierge, ténèbres complètes)

DANIEL (tout à fait en colère). — Voulez-vous ouvrir ces rideaux!

MADELEINE. — Voyons, Maryvonne!

MARYVONNE (affolée). — Je trouve plus le cordon!...

DANIEL. — Vous, grand'mère, vous me paierez ça!

(Florence fond en larmes.)

GRAND'MÈRE. — Vous n'avez pas honte de faire pleurer cette petite sainte!

GRAND-PÈRE (se lamentant). -- Quelle bête d'histoire!.., Non, croyez-vous!

DANIEL (se précipitant vers la fenêtre). — Voulez-vous ouvrir ces rideaux!... Voulez-vous ouvrir ces rideaux!

FLORENCE (laissant tomber son bouquet à terre). — Il n'a pas compris... il n'a pas compris...

(Plusieurs sièges sont renversés, on trébuche sur la caisse, brouhaha général dans les ténèbres.)

RIDEAU

(*A suivre.*) PAUL HYACINTHE LOYSON.

UN GRAND PROCÈS HISTORIQUE A REVISER

L'an dernier, dans la série de conférences instituées par la *Revue Bleue*, je m'étais proposé d'évoquer le souvenir d'un effroyable procès criminel, cette « Affaire Cenci », qui clot à Rome le seizième siècle par un inoubliable drame. Et j'eus, à cette occasion, la plus inattendue aventure qui ait jamais troublé un conférencier, quelques heures seulement avant de paraître en présence de ses auditeurs.

Je rappelle en peu de lignes les faits principaux et la physionomie traditionnelle de ce procès, d'après un ouvrage publié il y a environ trente ans, en Italie, *Francesco Cenci e la sua famiglia*, par M. Bertolotti, un archiviste érudit, fondateur d'une revue ou plutôt d'un recueil de documents curieux sur l'histoire de la société romaine au cours des derniers siècles.

Un matin de septembre 1598, des paysans découvraient, au pied du château de Rocca-Petrella, sur les frontières du royaume de Naples et de l'État pontifical, accroché ou retenu par les branches d'un sureau, le corps inanimé du baron Francesco Cenci, très grand seigneur romain. Il avait la tête fracassée à coups de marteau. Ce n'était pas la chute, du haut de ses terrasses, entre les branches de l'arbre, qui avait produit ses blessures. Le baron avait donc été assassiné, précipité ou déposé — maladroitement, — dans le sureau accusateur.

La police des deux royaumes commença son enquête. La victime était méprisée et illustre. Cenci était une façon de brute, flétri pour l'infamie de ses mœurs. A onze ans, il avait eu sa première affaire avec la justice. On l'accusa, vingt ans plus tard, d'avoir empoisonné sa première femme. En ce temps, il attaquait volontiers, de nuit, les gens, dans les rues de Rome, entouré d'une bande de spadassins. Il cassait la tête à son muletier, assommait son valet de chambre, rouait de coups de talons de bottes sa servante. « Le sang me sortit par la bouche, dit cette fille, il me laissa à terre toute défigurée et ne voulut point qu'on cherchât un médecin. » On l'enfermait au Saint-Ange pour blasphème. Il rompait les côtes à sa maîtresse et lui retenait sa malle, ses nippes et son argent. Il arrachait la moustache à son intendant. Enfin ses laquais, palefreniers et artisans, intentaient, à ce gentilhomme du temps de Henri III, un nouveau procès, qui fut son cadeau de noces à sa seconde femme, Lucrezia. Au prix d'une énorme amende et par la protection de quelques cardinaux, il évita le bûcher. En 1596, il était encore à Rome sous les verrous : nous ignorons pour quel méfait.

Ce qu'on savait de sa vie de famille ne le relevait point dans l'estime publique. Sa tyrannie sur Lucre-

zia et sa fille Béatrice était réellement odieuse. Dans son castel de Rocca-Petrella, il battait ces deux malheureuses pour tuer le temps. Les témoins ont parlé d'un nerf de bœuf toujours pendu dans sa chambre à coucher et dont il frappait Béatrice. Dans les derniers temps de cet infernal séjour, il fit fermer par une barre de fer extérieure la porte de l'appartement des deux femmes. A cette porte, on pratiqua un volet, muni d'une serrure par où entrait la nourriture ; les fenêtres furent murées aux trois quarts et ne recevaient plus le jour que par le haut, à la façon des cachots.

Les trois fils du baron étaient dignes de leur père. Giacomo, l'aîné, était un des escrocs les plus notoires de Rome. Cristoforo, le second, courait les rues, la nuit, avec son spadassin Lucantonio, battait, blessait les rares passants. Il fut assassiné par un amant jaloux, dans les solitudes farouches de la Pescaria, au bord du Tibre. Rocco, le troisième, avait des fantaisies d'empereur romain Il lapidait, de nuit, entouré de ses valets, les maisons voisines du palais paternel. Condamné à un exil de trois ans, il rentra secrètement à Rome, et dévalisa d'un tour de main le coffre-fort, l'argenterie, la lingerie du baron, son auguste père. Béatrice, l'héroïne du drame de Rocca-Pétrella, fut-elle véritablement la maîtresse de l'intendant du château, Olimpio ? Fut-elle poussée au crime par le ressentiment qu'elle éprouva de l'expulsion d'Olimpio ? Ce point délicat, sur lequel l'opinion hésite encore aujourd'hui, en Italie, ne paraîtra n'avoir qu'une importance secondaire par la suite des faits de notre récit.

Donc, le baron Francesco était mort victime d'un affreux attentat. La police des deux royaumes fut vite informée par dénonciations anonymes du nom des assassins. C'étaient Béatrice, Lucrezia, sa belle-mère, Olimpio, l'intendant, Giacomo, l'aîné des enfants, qui, de Rome où il vivait, avait efficacement aidé au parricide, Marzio, un bandit de la région, enrôlé pour quelques écus. Béatrice et Lucrezia étaient rentrées à Rome, en grand deuil, avec les jeunes fils du second lit, Bernardino et Paolo, et priaient ostensiblement pour l'âme du cher mort. Des avis anonymes ne tardèrent pas à dénoncer les coupables. D'un coup de filet, la police de Clément VIII arrêta plusieurs des complices, y compris Bernardino et Paolo, qui étaient bien innocents, les deux petits malheureux s'étant enfuis depuis quelque temps, à pied, vers Rome, afin d'échapper aux entreprises infâmes du baron.

La torture joua sans retard. Marzio, capturé dans la montagne, mourut bientôt en prison, des suites de la procédure. Olimpio, qui avait réussi à se cacher dans Rome, fut assassiné par un spadassin aux gages de Giacomo. Giacomo, Béatrice, Lucrèce passèrent en jugement. Les accusés se rejetèrent de l'un à l'autre la plus lourde responsabilité. Béatrice avoua sa coopération au crime. Mais jamais — retenez ce point capital — elle n'accusa son père.

Elle eût pu le faire, cependant, et ici, nous touchons au point aigu de cette lugubre affaire.

Je reviens à ma conférence. La veille même du jour où je devais parler, je reçus la visite du prince Vicovaro-Cenci, dernier représentant, par la branche aînée, de la famille tragique. Il venait m'informer des faits que M. Bartolotti avait laissés dans l'ombre, que le juge d'instruction pontifical avait étouffés, que l'accusateur avait passés sous silence, que vraisemblablement le Pape lui-même avait ignorés. Le prince Cenci, lui, possède tout le sanglant dossier. D'autres pièces capitales sont au Vatican. Cet amas de documents est énorme. Le prince ne pouvait m'en communiquer qu'une substance très réduite. Mais il m'en dit assez pour changer de fond en comble mon opinion et me ranger à la sienne. Il m'expliqua la façon inique dont le neveu de Clément VIII, le cardinal Aldobrandini, avait dirigé tout le procès, afin d'en tirer les avantages qué l'on verra tout à l'heure. La plus grave, la plus criminelle irrégularité de la procédure, fut la suppression de tous les témoignages concordants des servantes et des valets de la maison, qui durent prêter serment de taire leurs révélations. Et les avocats des accusés ignorèrent ainsi les pires horreurs de ce foyer, qui atténuaient à un tel point la culpabilité tout au moins de Béatrice et de Lucrezia, que le souverain Pontife eût été dans l'obligation morale de gracier les deux infortunées. Chaque nuit, la jeune fille, que son père contraignait à coucher dans la chambre conjugale, devait lutter contre une tentative de viol. Elle se débattait, criait à l'aide, et l'une des servantes, qui, des chambres voisines, entendaient la rumeur, recueillit cette parole effrayante : « *Non voglio esser brucciata*! Je ne veux pas être brûlée. » Le bûcher était, en effet, la punition de l'inceste.

Je l'ai dit tout à l'heure. Béatrice n'a rien dénoncé de ces perpétuels attentats. Mais, à Rome, on en avait le soupçon que confirmait le passé dépravé du baron. Dès le jour du jugement se forma une légende populaire, favorable aux deux femmes, légende que répandirent les *menanti*, les journalistes du temps, en un grand nombre de relations dont plusieurs ont survécu. Je possède une copie du récit contenu dans la bibliothèque de Todi. Les détails en sont d'une si révoltante crudité, qu'il me serait impossible de les transcrire ici.

Eh bien ! la légende avait raison. L'histoire trop incomplètement documentée de M. Bartolotti faussait la vérité. Le prince Cenci m'a rendu l'éminent

service de m'orienter vers la vérité. Je lui en témoigne une fois de plus ma reconnaissance.

Et le cardinal neveu, me direz-vous, quel fut son rôle dans le désastre de cette grande famille? Un rôle très simple. Après l'horrible supplice de Béatrice, de Lucrezia, de Giacomo, il restait deux héritiers dans la branche cadette de la maison, deux enfants, Bernardino et Paolo. Ils furent condamnés à une amende énorme. Pour la payer, il fallut vendre les immenses domaines de Francesco Cenci, vente par autorité de justice. Un seul acquéreur se présenta, ou plutôt, fut admis à l'enchère : le cardinal Abdobrandini. Il acheta tout, pour un morceau de pain.

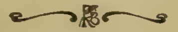
« C'était un homme de finance. »

La pauvre Béatrice consuma ses dernières jours en une tentative désespérée pour obtenir que les faits du procès fussent portés à la connaissance du pape. J'ai tenu quelques minutes entre mes mains, et non sans émotion, la dernière lettre écrite par elle à un parent de sa belle-mère, implorant sa visite et ses secours. Un papier de fil, très solide encore, ravagé par le temps. Sept ou huit lignes d'une encre qui a jauni, mais très lisibles. Les mots, jetés nerveusement comme par saccades, chevauchent les uns vers les autres. En un coin de la lettre, le pain à cacheter rouge qui toucha les lèvres de cette victime.

Clément VIII, imparfaitement éclairé sur les réalités de cette sinistre histoire, hésita t-il un instant à ordonner le supplice des condamnés? Les crimes de famille se multipliaient alors dans Rome d'effrayante façon. On venait de relever en une villa, à Frascati, le corps de la comtesse de Santa-Croce poignardée par ses fils. Le pape jugea nécessaire de faire un exemple terrible.

Mais l'histoire doit aujourd'hui à Béatrice Cenci, plus que sa pitié. Ce serait une œuvre de justice, qui pourrait tenter un jeune érudit, de réviser ce procès à l'aide du dossier intégral de la procédure.

EMILE GEBHART,
de l'Académie française.



PUÉRICULTURE

A quelques semaines de distance ont disparu deux hommes qui, à des titres divers, ont été les ouvriers actifs de l'hygiène sociale en France. Les noms de Casimir-Perier et de Pierre Budin, si inattendu que soit le rapprochement, appartiennent à la même famille, celle des nobles esprits voués à la lutte contre le mal évitable. Le professeur Brouardel a vaillamment soutenu le même combat contre la tuberculose et fait partie de ce groupe d'élite.

Le temps est passé où les techniciens avaient seuls voix au chapitre dans l'organisation de la résistance aux maladies. Ce sont eux qui tracent la voie et jalonnent la route et il a fallu la science de Pasteur pour fonder sur des assises nouvelles la médecine préventive et la prévoyance sanitaire. L'opinion entière est saisie de ces problèmes passionnants ; elle commence à s'y intéresser et ce n'a pas été l'un des moindres services de Casimir-Perier que d'avoir contribué pour sa part à cette vulgarisation des méthodes de conservation de la vie humaine que représente l'hygiène sociale.

Pierre Budin s'est plus particulièrement attaché au sauvetage des nourrissons et il s'est placé au premier rang des protecteurs de la première enfance par un véritable trait de génie, le jour où il a inauguré sa première consultation de La Charité pour les jeunes mères. L'idée est, au premier abord, d'une simplicité si grande qu'on est surpris de sa réalisation tardive ! Il ne s'agit pas des soins donnés à des bébés malades ; en tout temps, et surtout à notre époque depuis l'ère pastorienne, les médecins ont rempli tout leur devoir envers leurs minuscules clients. La consultation de nourrissons, créée par mon cher et regretté ami le professeur Pierre Budin, a un autre objet ; elle ne fait pas double emploi avec le Dispensaire pour enfants malades : elle est spécialement destinée aux nourrissons bien portants, à leurs mères, nourrices ou éleveuses.

Chaque semaine, les enfants âgés de moins de deux ans sont examinés, pesés et par là même les mères reçoivent le conseil approprié. Le principal objectif des puériculteurs est d'encourager et de faciliter l'allaitement au sein, car, si l'on décompose les causes de la mortalité de la première enfance, la responsabilité de l'alimentation défectueuse éclate aux yeux. Sur dix enfants qui meurent de 0 à un an, quatre succombent sous les coups de la gastro-entérite ou de la diarrhée infantile et la plupart ont été élevés artificiellement dans des conditions défectueuses. Quelques-uns même ont bu le lait maternel. L'inexpérience de leurs mères ne les a pas préservés de la contagion meurtrière en été.

La consultation de nourrissons n'est pas une panacée et son promoteur a été le premier à rendre hommage à tous les instruments de défense contre la mortalité infantile.

A la vérité, cette lutte nécessaire doit précéder l'heure de la délivrance ; elle revêt des formes diverses, soit avant, soit après la naissance de l'enfant. Chacune des étapes de la maternité comporte des interventions variées en vue de tarir les sources de la dépopulation, de protéger les mères laborieuses,

de conserver de trop rares et précieuses existences humaines.

*
* *

Les fissures de population sont hélas! nombreuses et, avant la naissance, la vitalité du petit être est menacée. On conçoit que je ne touche que d'une main légère à des sujets d'ordre obstétrical, qui ne sont point de ma compétence ni de celle du public. Il me suffira d'indiquer discrètement que le nombre des morts-nés, assez approximativement calculé, n'est pas négligeable, qu'on prenne le chiffre de 25.000 ou de 60.000 par an, suivant les deux hypothèses extrêmes envisagées. Devant la Commission de dépopulation, un échange de vues contradictoire a été provoqué par un savant rapport de M. Pinard. On a fini par se mettre d'accord sur une constatation pour ainsi dire transactionnelle : c'est que la mortinatalité, sans avoir peut-être augmenté, n'en est pas moins un élément appréciable et évitable de dépopulation.

Les démographes, M. Bertillon, M. Macquart, peuvent différer d'avis sur l'importance du déchet, sans qu'il vienne à l'idée de personne de contester la réalité de ce que M. le docteur Baffet a ingénieusement appelé l'hypo-natalité évitable.

Les accouchements prématurés, évalués à 80.000 par an, rentrent dans la même catégorie; ils résultent en grande partie du surmenage industriel, de traumatismes, d'intoxications, d'alcoolisme. La diversité des causes n'est pas faite pour décourager les puériculteurs. C'est tranche par tranche, avant comme après la naissance, que les interventions opportunes doivent être ordonnées. Tout porte à croire que l'industrialisme féminin, si véhémentement dénoncé et maudit par Michelet, retentit le plus gravement sur la maternité ouvrière. Des observations sûres, en différents pays, ont fait la pleine lumière sur les abus du travail debout et des professions fatigantes à la fin de la grossesse.

La contre-épreuve a d'ailleurs été fournie par le professeur Pinard et ses élèves, par le docteur Bonnaire et quelques autres. En examinant et en pesant les bébés venus au monde dans des conditions dissemblables, suivant que la mère s'est ou non reposée, ces observateurs ont constaté des différences de poids au profit des nourrissons de la catégorie maternelle la plus favorisée. Les chiffres ne sauraient être contredits, et l'utilité des refuges-ouvroirs, des établissements destinés à l'attente réparatrice d'un certain nombre de futures mères, en découle avec une force irrésistible.

Quelle conséquence tirer de ces faits d'expérience, sinon celle-ci : c'est que, suivant la parole si juste de J.-J. Rousseau, la femme réclame des ménagements durant sa grossesse. Cette simple affirmation d'ordre général et pour ainsi dire tendancieuse ne suffit pas. A mesure que le terme de la délivrance se rapproche davantage, les dangers de prématuration, pour avoir une moindre gravité, augmentent.

Les accoucheurs ont émis des vœux d'une réalisation malaisée lorsqu'ils assignent un délai de trois mois avant la délivrance. La réalité douloureuse incline à plus de modération, tout au moins au point de vue de l'action légale et de la prohibition absolue de travail industriel. L'attribution de secours de grossesse, tels qu'ils sont délivrés à Paris sur l'initiative du Conseil municipal, revêt un caractère facultatif et répond à des nécessités pressantes. L'hospitalité des refuges-ouvroirs, municipaux, privés, n'a pas une moindre importance, soit au profit des mères déracinées, soit en faveur des mères clandestines. Le territoire de la bienfaisance préventive s'élargit à mesure que la notion de solidarité progresse elle-même. La prévention sociale est indéfiniment perfectible, et nul ne se targuerait de lui assigner d'étroites limites.

Le gouvernement fédéral suisse a été le premier à admettre, dès 1877, que la maternité ouvrière exigeait un minimum de protection, non seulement dans la période consécutive à l'accouchement, mais encore dans la période préalable. Aucune législation n'a suivi cet exemple, en dépit des vœux réitérés des spécialistes. Le Congrès international de protection de l'enfance, qui s'est tenu à Genève en 1895, demandait, sur une motion française, que l'interdiction de travail industriel précédât et suivît la délivrance.

Telle est, sous sa forme très modeste, la proposition de loi soumise actuellement aux délibérations du Sénat. Le rapporteur s'est efforcé, tant dans l'exposé des motifs que dans le dispositif de la loi élaborée, de marquer la portée relative d'une clause de cette nature. C'est surtout, avons-nous dit, pour remédier dans la mesure du possible aux abus les plus graves du surmenage industriel, que le principe du repos maternel, fût-ce pour un délai minime, est inscrit dans un texte légal. Les contradicteurs ont certes beau jeu à démontrer qu'une prohibition de ce genre manque de précision, pour des raisons d'ordre physiologique, et qu'elle ne se présente pas avec toute la rigueur des lois ordinaires de réglementation du travail. Ce que se propose surtout d'atteindre la Commission du Sénat, c'est l'insouciance maternelle poussée à ses extrêmes limites, notamment dans les établissements industriels où les femmes exercent des métiers fatigants. On devra plus tard, par voie réglementaire, aller plus loin pour les travaux insalubres, pour les professions dangereuses qui mettent en péril une existence en germe.

Une protection inaugurale, aussi prudente et aussi restreinte qu'on le voudra, aura tout d'abord une valeur intrinsèque; elle vaudra de plus par le surcroît de sollicitude qu'elle éveillera dans les milieux patronaux et ouvriers. Il est naturellement un péril à éviter, celui d'affaiblir l'emploi de la *main-d'œuvre* féminine. Des mesures tracassières risqueraient d'avoir un contre-coup fâcheux sur le recrutement du personnel, si les présomptions de maternité devaient exposer l'industriel à des embarras ou à des ennuis.

C'est donc dans une large mesure à la conscience patronale que le législateur doit faire appel, en réduisant l'infraction au minimum indispensable et en comptant sur les mœurs et l'accoutumance bien plus que sur la contrainte pour assurer le respect de la loi.

Toutes ces précautions légitimes et nécessaires pourront seules conquérir cet assentiment de l'opinion sans lequel l'action légale est dépourvue de force.

La seconde partie du programme de protection maternelle, celle qui a fait l'objet du vœu unanime de la conférence internationale de Berlin en 1890, ne se heurte pas aux mêmes objections. Presque toutes les nations civilisées imposent légalement une convalescence forcée aux ouvrières, en conformité de cette résolution des 15 et 27 mars 1890, et M. Jules Simon, le premier délégué de la République française à la conférence de Berlin, s'exprimait ainsi dans son rapport adressé au ministre des Affaires étrangères, en énumérant les propositions auxquelles la délégation française avait souscrit avec empressement : « Tel, écrivait-il encore, le vœu qui interdit aux accouchées de travailler durant les quatre semaines qui suivent leurs couches ; assurément il empiète sur la liberté des adultes, mais il le fait au nom de l'intérêt supérieur et évident de la race humaine : *on ne doit point d'ailleurs se dissimuler que cette interdiction, le jour où elle sera inscrite dans la loi, pourra créer à l'État une nouvelle obligation d'assistance publique* ».

Cette adhésion précieuse d'un grand penseur, peu suspect de partialité pour l'étatisme, caractérise une revendication tout à la fois humanitaire et utilitaire à laquelle est réservé l'accueil le plus universellement sympathique. La vitalité de la race est en cause; un haut intérêt de profit national domine la controverse et la dépasse. Toutes les objections de principe s'effacent et néanmoins la France attend, depuis vingt années, la réalisation d'une mesure de salut public. Ce n'est pas faute de propositions budgétaires; celles-ci se sont succédé depuis 1887 jusqu'à nos jours. Leur échec ne provient pas d'une opposition au principe du repos maternel obligatoire; il a eu pour cause uniquement la recherche infructueuse de l'indemnité compensatrice à allouer aux chômeuses par ordre.

A aucun moment, la Chambre n'a consenti à imposer le chômage après les couches, sans accompagner cette mesure d'un vote positif en faveur d'une allocation représentative, en totalité ou en partie, du salaire perdu.

Les systèmes et les combinaisons n'ont pas manqué; la plupart se rattachaient à une caisse de maternité, alimentée dans un cas par les pouvoirs publics, et dans les autres, par les industriels et les commerçants. Aucune de ces propositions ne prévalut; la clause d'interdiction de travail resta dès lors en suspens.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont recouru à l'assurance contre les maladies (1), étendue au risque de maternité. L'assurance maternelle, sans être spécialisée, est économiquement organisée, avec une prime d'autant plus faible que le risque d'accouchement pour une population des deux sexes et de tout âge est plus réduit.

La pensée est venue de prendre modèle sur l'organisation allemande et austro-hongroise, non point pour entrer de plain-pied dans l'assurance, mais pour s'inspirer de cette connexité si logique entre le risque maladie et le risque maternité. En dehors des sociétés de secours mutuels dont l'épanouissement est un légitime orgueil, c'est par l'assistance que le risque de maladie est couvert en France. L'article premier de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite assimile les femmes en couches à des malades. Le premier pas étant fait, le rattachement de l'assistance maternelle à l'assistance française aux malades découle logiquement de notre organisation elle-même.

La mutualité, générale ou spécialisée, n'en a pas moins devant elle un vaste champ à parcourir. Loin de décourager ou de paralyser de telles initiatives, le législateur, obligé de faire appel à l'assistance publique, tout au moins à titre transitoire, est disposé à seconder, autrement que par des encouragements platoniques, cette coopération si utile des mutualistes et particulièrement des employeurs et employés, unis dans un effort commun de prévoyance.

La mutualité maternelle, fondée sur le modèle de la célèbre Association des femmes en couches de Mulhouse, repose naturellement sur la participation des intéressées, qui, moyennant une faible cotisation de cinquante centimes par mois, se ménagent une indemnité de convalescence, une prime d'allaitement, des soins gratuits, la surveillance médicale

(1) Voir *Assistance et Assurance maternelles*, par M. Paul Strauss dans la *Revue Scientifique* du 5 mars 1904.

de leurs nourrissons. Les chiffres, empruntés aux rapports de M. Félix Poussineau, comme à ceux de M. le Dr Vivien pour Vienne, sont des plus favorables. On voit, par l'examen des graphiques, la mortalité infantile décroître d'année en année, de la manière la plus considérable, au fur et à mesure que le repos maternel est assuré pendant le premier mois.

Un grand bienfait résulte pour les nouveau-nés de cette disposition tutélaire tendant à imposer, moyennant indemnité ou secours, un chômage aux mères employées dans l'industrie pendant les premières semaines consécutives à l'accouchement. Le premier mois représente, dans l'existence infantile, le défilé périlleux par excellence; il fournit à lui seul le tiers des décès de la première année. Si l'on considère que, d'après une récente statistique, la France perd en ce moment cent dix sept mille enfants âgés de 0 à un an, trente-neuf mille environ succombent avant la fin de la quatrième semaine.

En supprimant ou tout au moins en réduisant de moitié, dans l'hypothèse la plus défavorable, le contingent funèbre, une économie de vingt mille existences humaines apparaît du premier coup. On reconnaîtra qu'un tel résultat est bien fait pour légitimer un modeste sacrifice d'argent, celui que nécessitera pour l'État, les départements et les communes, l'application d'une loi d'assistance maternelle.

A elle seule, la substitution de l'allaitement au sein à l'élevage artificiel, pendant ce premier mois où la vie du nourrisson est si fragile, est une barrière suffisamment haute contre les hécatombes d'enfants. Un autre avantage en résulte, celui de l'accoutumance, de l'entraînement à remplir dans son intégralité la fonction maternelle. Lorsqu'on descend vers les régions où sévit le paupérisme, cette initiation nourricière éloigne les tentations d'abandon; elle épargne les séparations si cruelles auxquelles la misère conduit trop souvent des familles nécessiteuses.

Et, comme toutes les formes du protectorat sanitaire et prévoyant se rejoignent, des moyens parallèles et complémentaires s'offrent pour fortifier et prolonger cette période initiale de sécurité pour les nourrissons. Le professeur Pierre Budin a été le premier à mettre en lumière ce fait d'observation que l'allaitement maternel, s'il n'est pas dirigé, ne met pas complètement à l'abri des mécomptes et des accidents. La mutualité et l'assistance maternelles ont, elles aussi, le plus grand profit à tirer de la consultation et du patronage des nourrissons.

C'est pourquoi, dans ses différentes étapes que nous n'avons pas entièrement parcourues, la puériculture ne saurait être dissociée des autres manifestations de l'hygiène sociale, dont elle fait partie et dont elle constitue une des applications primordiales et essentielles.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

ELLEN KEY ET SES IDÉES SUR L'AMOUR ET LE MARIAGE [1]

Il n'y a pas à se dissimuler que beaucoup des critiques adressées par Ellen Key à notre société chrétienne, qui se prétend monogamique sans l'être vraiment, ne soient vraies; sans doute, si l'on pouvait faire de l'amour la loi universelle et unique de toutes les unions, ce serait pour l'humanité un incomparable gain moral. On ne peut pas se dissimuler non plus que les idées morales et les principes pédagogiques sur lesquels reposent traditionnellement l'éducation des sexes et leur union ne passent aujourd'hui par une crise grave. L'éducation des jeunes filles subit une profonde transformation; l'indissolubilité du mariage est irrévocablement condamnée; les problèmes moraux qui se rattachent à la condition des femmes, aux formes de l'union des sexes, à la maternité, sont agités dans les romans, sur le théâtre, dans les Parlements, dans les livres des jurisconsultes, des sociologues et des moralistes, et surtout dans la conscience de tous ceux qui ont quelque souci de l'avenir de l'humanité. Ellen Key croit que ces problèmes seront résolus par l'affirmation des droits de l'individu, des droits de l'amour.

Ce n'est pas qu'il faille confondre la *liberté de l'amour* qu'elle prêche avec l'*amour libre*, qui n'est que trop pratiqué dans notre société soi-disant monogamique, ni même avec l'*union libre*, qui lui apparaît pourtant comme un lointain idéal. La liberté dans l'amour doit d'après elle rendre l'amour et plus pur et plus stable. Par cette liberté, on s'engagera avec plus de sérieux et on respectera davantage les liens qu'on aura formés. D'ailleurs, elle ne veut pas supprimer le code du mariage, elle veut le transformer en substituant une sorte d'organisation familiale du mariage à l'organisation religieuse et juridique actuelle. On trouvera à la fin de son livre une esquisse de ce nouveau code. On y verra que même le divorce qui, d'après elle, doit pouvoir être prononcé par la volonté d'une seule des parties, doit aussi être entouré des garanties offertes par une sorte de conseil de famille. Et sur beaucoup de points les dispositions qu'elle préconise me paraissent préférables à celles qui existent aujourd'hui. C'est, par exemple, une préoccupation très délicate des intérêts des enfants qui, en cas de divorce où leur garde a été remise à un des parents, laisse ce parent libre de juger dans quelle mesure l'autre parent pourra rester en relations avec eux.

Le livre d'Ellen Key, non seulement est inspiré par une idée très haute du mariage et par un souci

(1) Voir la *Revue Bleue* du 4 mai 1907.

profond de l'amélioration morale de l'humanité, mais il est rempli d'observations d'une psychologie très pénétrante. Les chapitres sur le droit à la maternité, sur la libération de la maternité, sur le rôle maternel de la société, offrent à nos méditations une foule de suggestions intéressantes. On verra dans ce livre, peut-être avec surprise, combien, à certains égards, Ellen Key est un esprit modéré et pratique; par exemple, dans la question du féminisme. Elle n'a pas craint de se laisser accuser d'anti-féminisme, tant elle est préoccupée de conserver aux femmes leur individualité féminine.

Je manquerais toutefois à la sincérité et au respect que je dois à la pensée d'une femme éminente, si je ne disais pas en quelques mots en quoi je me sépare d'elle, et ce qui me parait erroné et même dangereux dans ses théories.

Le désaccord qui nous sépare provient de la divergence profonde de nos conceptions de la vie. Comme tous les libertaires, Ellen Key éprouve une sorte d'hostilité à l'égard des idées de devoir et de règle. Elle y voit une limite imposée aux puissances et aux virtualités de l'individu, un obstacle à son développement normal. Elle veut mettre l'inspiration à la place de la loi, et à la place du devoir, le sentiment, l'enthousiasme, l'amour. Je crois au contraire que l'ordre est la condition nécessaire de la beauté et de la vie même, que la vraie liberté n'existe pas sans règles pour la protéger et que le devoir seul peut faire espérer la durée à l'amour. Comme l'a dit Gœthe :

> Vergebens werden ungebundne Geister
> Nach der Vollendung reiner Hœhe streben...
> Und das Gesetz nur kann uns Freiheit geben (1).

Je crois tout d'abord qu'il n'est pas juste de rendre l'institution juridique du mariage responsable de la place secondaire faite à l'amour dans la formation des unions. C'est les mœurs, c'est les conditions de la vie sociale qui en sont responsables. Le mariage dans les pays anglo-saxons n'est pas juridiquement différent de ce qu'il est dans les pays latins, et pourtant les mariages dits d'inclination y sont la règle. Qu'il soit nécessaire d'introduire dans les lois relatives au mariage des modifications pour mieux assurer les droits et l'indépendance de la femme, tout le monde en convient; mais les lois qui règlent le mariage ont en grande partie pour but et pour effet de protéger la femme contre l'égoïsme et la légèreté de l'homme.

Mais je vais plus loin. Je crois qu'il y a un véritable danger à ne tenir aucun compte du caractère social de l'institution du mariage, avec les obligations, les règles et les devoirs qu'elle impose, pour n'y voir qu'un lien individuel dont l'amour est la seule base et dont le seul but est de réaliser l'amour le plus complet possible. Ellen Key me parait se faire de l'amour une conception mystique, comme d'ailleurs de la vie entière. « L'*Homme*, dit elle dans la *Lebensglaube*, est un autre nom pour *Mystère*. Nous sommes des mystères entourés de mystères. La vie est un inépuisable miracle. » Il y a là du vrai ; mais nous devons pourtant tâcher d'analyser dans leur réalité concrète, psychologique et sociale, les conditions de notre vie, pour conformer notre conduite à l'intérêt général et ne pas sacrifier cet intérêt général aux aspirations souvent changeantes et désordonnées de notre personnalité. L'amour, le *grand amour*, auquel Ellen Key subordonne tout dans le mariage, que tout homme doit avoir avant tout pour but de connaitre et de réaliser, nous est présenté par elle comme une sorte de révélation divine dont nous devons suivre aveuglément l'appel. Mais nous savons très bien que l'amour est une chose infiniment variée et complexe, qui a son origine dans l'attraction sexuelle à laquelle sont soumis tous les êtres vivants, mais qui s'est enrichie à mesure qu'on avance dans la civilisation de tout un ensemble de sentiments et d'obligations : respect, dévouement, communion de pensées et d'action, etc., qui changent en affection constante l'obscur et mobile attrait des sexes. Cet attrait est si puissant et il s'exerce sur l'homme d'une manière si variée, que si on lui persuade que le but de sa vie doit être la recherche d'un « grand amour », il est à craindre qu'il ne passe cette vie à courir d'amour en amour à la recherche d'un amour absolu qui n'existe pas. Et dans cette muabilité des amours c'est la femme, que sa nature comme sa vocation maternelle portent à la constance, qui sera la perpétuelle victime. Je n'irai pas jusqu'à dire que l'homme est naturellement polygame et la femme monogame; mais il est certain que, par nature, l'homme subit davantage l'attrait de la nouveauté, tandis que la femme a un besoin instinctif de fidélité et de sécurité. Le mariage, tel que la civilisation l'a fait, s'efforce d'harmoniser ces deux éléments. L'harmonie n'existe que si l'amour cimente leur union, mais cet amour même ne peut durer que si, du jour même où l'union est conclue, un sentiment de devoir et de règle vient lui servir d'appui et le faire passer au rang des choses immuables et indiscutables.

C'est par une illusion volontaire que nous considérons la femme ou l'homme que nous aimons comme la seule ou le seul que nous puissions aimer, car nous ne croyons plus aux unions qui ont été d'avance inscrites dans le ciel au livre de vie. Il faut donc pour que notre amour soit durable qu'un élément de *volonté*, et,

(1) C'est en vain que des esprits déréglés espèrent atteindre aux purs sommets de la perfection... et la soumission à la loi peut seule assurer notre liberté.

disons-le, de *devoir*, y entre; que nous considérions le lien que nous avons contracté, non pas seulement comme la satisfaction d'un désir individuel, mais comme un acte social, comme la création d'une unité toute nouvelle, qui sous la forme de la famille, est l'élément constitutif de la cité même. — L'amour individuel vit alors et s'accroît sans cesse par l'action commune, par les obligations acceptées en commun, et s'il survient des enfants, par le dévouement à l'avenir qu'on prépare en commun. — L'amour n'est pas plus le but de la vie conjugale que la liberté n'est le but de la vie politique. La liberté est la condition d'une vie politique normale. L'amour est la condition d'une vie conjugale complète et belle. Le but de la vie conjugale est l'action commune en vue de l'utilité générale et de la création de la famille. L'amour est la force qui permet d'atteindre le mieux ce but. On doit vivre par l'amour, non pour l'amour. Si on donne l'amour pour but à sa vie, cet amour provoquera bien vite la lassitude et s'épuisera par lui-même. On voit aujourd'hui quelques-uns de ceux qui font de l'amour une sorte de divinité à laquelle tout doit être subordonné, prêcher non seulement l'union libre, mais même la suppression de la cohabitation conjugale, la suppression du foyer, sous prétexte que la vie commune engendre par l'habitude la satiété, et tue l'amour.

Ellen Key dit dans un de ses essais : « L'amour, même en dehors du mariage, est toujours moral; un mariage sans amour est toujours immoral. » Cette phrase contient, à mon avis, une double erreur. L'amour, pris en lui-même, le désir qui pousse un homme et une femme à se donner l'un à l'autre, corps et âme, n'est ni moral ni immoral. Sa moralité dépend de la moralité des âmes qui le ressentent et de la moralité des actes qu'il inspire. Et d'autre part, tel mariage, d'où l'amour a disparu, mais dont on observe les obligations, par respect de la foi jurée, par égard pour la situation d'une femme ou d'un enfant, peut avoir le plus haut caractère de moralité. D'ailleurs, l'amour peut mourir dans le cœur d'un des époux et survivre dans celui de l'autre; si celui qui n'aime plus sacrifie celui qui aime encore, sous prétexte de chercher ailleurs « le grand amour », que faut-il penser de sa moralité?

« Celui qui veut sauver sa vie la perdra », dit l'Évangile. La manifestation la plus parfaite et la plus sublime de la personnalité est le sacrifice de soi-même. Et l'individu n'acquiert la pleine possession et la pleine conscience de son individualité, que s'il se déprend de lui-même pour se consacrer à une œuvre désintéressée. L'amour, de même, ne peut durer que s'il se subordonne aux intérêts supérieurs de la vie. Comme la foi religieuse est inutile et morte, si elle ne se transforme en œuvres, l'amour n'est qu'une inspiration qui doit se manifester en actes de vie. Je serais disposé par moments à opposer aux passages du livre d'Ellen Key où elle paraît tout subordonner à l'amour, ce qu'écrivait Alexandre Herzen : « Je refuse à l'amour la place royale qu'on veut lui faire dans la vie; je lui refuse sa prétention à une puissance autocratique... Et dans cette question, c'est la femme qui m'inspire le plus de pitié, elle qui s'immole bien plus désespérément que nous au Moloch impitoyable de l'amour. »

C'est cette subordination de l'amour aux fins les plus élevées de l'activité humaine qui l'ennoblit, et confond dans une unité supérieure la vie de la chair avec celle de l'esprit et du cœur. C'est bien là ce que veut et demande Ellen Key; mais elle me paraît aller trop loin quand, au nom de ses théories monistes, elle paraît attribuer la même valeur et la même dignité aux deux parts, matérielle et spirituelle, de la vie conjugale. Sans doute, elles se pénètrent l'une et l'autre, et l'Évangile l'a dit dans une formule d'une éternelle beauté : « L'homme quittera son père et sa mère pour suivre sa femme, et tous deux ne seront qu'une seule chair. » Néanmoins, il serait dangereux de faire croire aux hommes que, parce qu'on ne doit ni séparer ni surtout opposer l'une à l'autre notre vie matérielle et notre vie spirituelle, elles ont des droits égaux et que l'une ne doit pas diriger l'autre. On est surpris de voir Ellen Key citer comme un type de femme amoureuse digne d'admiration M[lle] de Lespinasse à côté d'Élisabeth Browning. M[lle] de Lespinasse est une victime de l'amour, une victime d'un tempérament amoureux qui la rendait incapable de juger les mérites vrais de ceux qu'elle aimait, de s'attacher même à un amour unique, et de gouverner son propre cœur, tandis qu'Élisabeth Browning a donné un des plus nobles exemples d'un amour unique qui a illuminé et ennobli toute une vie. L'assimilation de deux femmes si différentes l'une de l'autre indique ce qui manque à la précision des analyses psychologiques d'Ellen Key. Elle a trop de confiance dans l'enthousiasme comme guide de la vie. Ce « grand amour », dont elle voudrait faire la loi de l'union des sexes, est une chose rare qui demande un concours exceptionnel de circonstances et une rencontre d'âmes exceptionnelles. Les lois, les règles, les cérémonies dont le mariage a été entouré contribuent, malgré leurs défectuosités et surtout la manière imparfaite ou prosaïque dont elles sont pratiquées, à faire pénétrer dans les masses l'idée que le caprice individuel doit se soumettre aux intérêts généraux de la société, que la fidélité affectueuse de l'homme et de la femme, la fixité du foyer et de la famille, sont la garantie du bonheur de l'individu comme de la prospérité de la

cité. On peut prescrire à un homme le respect des engagements pris envers une femme; on peut lui conseiller de n'épouser qu'une femme qu'il aime et lui souhaiter de l'aimer toujours; on ne peut lui prescrire l'amour, ni lui conseiller de tout sacrifier à l'amour. Plus nous allons et plus l'idée d'une loi morale individuelle dictée par la volonté arbitraire de Dieu s'efface des consciences, plus il est nécessaire qu'une morale nouvelle se forme par une connaissance plus précise des besoins de notre nature, par le sentiment de la solidarité humaine, et la subordination de l'individu au bien commun de la collectivité.

Ellen Key, nous l'avons vu, ne méconnaît pas le lien étroit qui relie le développement libre et complet de la personnalité à l'intérêt général de l'humanité. Elle croit seulement, avec un optimisme qui fait honneur à la noblesse de sa nature, mais que je juge excessif et périlleux, qu'il suffira de laisser à l'individu le libre jeu de toutes ses forces pour que la collectivité en bénéficie et progresse. — Qu'on ne l'accuse pas toutefois d'avoir rabaissé l'idéal du mariage. Elle a voulu, au contraire, l'élever et le purifier. Je n'en veux pour preuve que le portrait qu'elle a fait, dans ses *Essais*, de la femme de l'avenir. Elle a concentré, dans ce portrait, toutes ses espérances dans l'avenir d'une société où les hommes et les femmes seront unis dans le culte du même idéal.

« L'image idéale que je me forme de la femme de l'avenir — et, quand on évoque un idéal, on peut ne rien se refuser — est celle d'un être dont les contrastes profonds se seraient résolus en harmonie; qui présenterait une infinie diversité et une ferme et intime unité; une riche plénitude et une parfaite simplicité; qui serait un être de culture raffinée et un nature toute primitive; une individualité fortement accentuée et la pleine manifestation de la plus profonde féminité. Une telle femme saura comprendre le sérieux d'un travail scientifique, d'une recherche ardue de la vérité, de la libre pensée, de la création artistique. Elle saisira la nécessité des lois de la nature et de l'enchaînement des phénomènes; elle aura le sentiment de la solidarité des intérêts sociaux. Parce qu'elle saura davantage et pensera avec plus de clarté que la femme actuelle, elle sera aussi meilleure, plus sage, elle sera aussi plus douce. Elle saura voir les choses dans l'ensemble et, aussi, dans le détail; cela lui fera perdre certains préjugés encore appelés vertus. Elle restera toujours celle qui façonne les mœurs. Cependant elle ne cherchera pas pour cela son soutien dans les conventions sociales mais dans les lois de sa propre nature. Elle se sentira le courage d'avoir des idées personnelles et de peser les idées nouvelles de son temps. Elle osera éprouver et affirmer des sentiments, qu'en ce moment elle comprime et dissimule. Une pleine liberté de mouvements et un large développement de ses facultés personnelles lui permettront d'audacieuses tentatives, un énergique effort vers une vie conforme à l'essence intime de son être; et, dans cette recherche, elle sera guidée par un instinct plus sûr que celui auquel elle obéit à présent. Elle saura se livrer à un travail plus intensif aussi, et goûter avec plus d'intensité que la femme d'aujourd'hui les joies qui jaillissent des choses les plus proches, les plus simples. Ainsi, chez la femme nouvelle, le sentiment de la vie sera plus fort, son expérience sera plus profonde; sa vie morale, ses sens, son besoin de beauté se développeront et s'affineront. Elle aura une sensibilité très délicate, très vibrante, et sera capable, pour cela, de jouir et de souffrir beaucoup plus que ne le peuvent les femmes d'aujourd'hui.

« Pour toutes ces raisons, la femme du xxe siècle donnera une valeur nouvelle à la vie sociale et à l'art, à la science et à la littérature. Mais sa plus haute importance, au point de vue de la culture, sera, grâce à ce qu'il y a en elle de mystérieux et d'instinctif, de divinateur et d'impulsif, de protéger l'humanité contre les dangers d'un excès de culture. En face de la connaissance, elle affirmera l'inconnaissable, en face de la logique, le sentiment, en face de la la réalité, les possibilités, et en face de l'analyse, l'intuition. La femme travaillera surtout à élever l'âme, l'homme à faire progresser l'intelligence; elle élargira le domaine de la divination, l'homme celui de la raison; elle réalisera l'amour, lui la justice; elle triomphera par l'enthousiasme, lui par le courage.

« La femme du xxe siècle aura non seulement beaucoup appris, mais aussi beaucoup oublié — surtout beaucoup des folies féminines et antiféminines du présent.

« De toutes les forces de son être elle voudra goûter le bonheur de l'amour. Elle sera chaste, non par froideur, mais par passion; elle sera réservée, non par faiblesse, mais parce qu'elle a le sang généreux; elle obéira à ses sens parce que son âme est riche de sentiment, et elle sera sincère parce qu'elle est fière. Elle exigera un grand amour parce qu'elle même se sentira capable d'en offrir un plus grand encore. Par son idéalisme raffiné, le problème de l'amour sera rendu très compliqué, souvent presqu'insoluble. C'est pourquoi le bonheur qu'elle donnera et qu'elle ressentira sera plus riche, plus profond et plus durable que tout ce qui, jusqu'à présent, a été appelé le bonheur. Bien des traits propres aujourd'hui à l'épouse et à la mère manqueront sans doute à la femme du xxe siècle. Elle sera toujours l'aimée et c'est seulement ainsi qu'elle de-

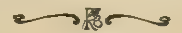
viendra la mère. Elle consacrera ses forces les plus précieuses, les plus énergiques à l'art difficile et beau d'être à la fois l'aimée et la mère : son culte religieux consistera à créer la félicité de la vie.

« Parce qu'elle connaîtra les exigences de la santé et de la beauté, elle choisira d'un regard plus clair et avec un plus profond sentiment de responsabilité le père de ses enfants; elle mettra au monde et élèvera des êtres sains et beaux; elle-même possèdera un charme plus grand, une jeunesse plus durable que les femmes d'aujourd'hui. Elle plaira toute sa vie parce qu'elle embellira toujours l'existence. Mais elle plaira seulement parce qu'à tout âge elle sera tout à fait elle-même, et son impérissable jeunesse, sa plus parfaite beauté se révèleront uniquement à celui qu'elle aime. Elle saura que le charme de l'âme est le plus profond, et de la plénitude de son être elle puisera l'éternel renouvellement de ce charme, des manifestations toujours inattendues et infiniment nuancées de sa grâce individuelle. Elle parlera sans doute moins que la femme actuelle, mais son silence et son sourire seront plus éloquents. Elle se donnera toujours directement et toujours avec mesure, elle sera toujours autre et toujours la même, spontanée et raffinée. L'essence de son être jaillira, libre et fraîche comme le torrent de la montagne, mais, comme celui-ci, toujours liée par un ferme rythme intérieur. Si complètement qu'elle s'abandonne — dans le tourbillon de la joie, dans la passion de la tendresse, dans l'ivresse du bonheur ou dans la folie de la douleur — elle ne se perdra jamais elle-même. Elle sera plusieurs femmes à la fois et cependant toujours une, qu'elle joue et sourie ou qu'elle souffre et sourie encore; qu'elle resplendisse de santé ou que son sang s'écoule par des blessures mortelles.

« La femme de l'avenir existe déjà dans les rêves de l'homme et la femme se forme d'après les rêves de l'homme. Le type idéal de la femme moderne, tel que l'homme le rêve, n'est pas une femme masculinisée, c'est la manifestation de l'éternel féminin développé dans toutes les directions. »

En trouvant dans son propre cœur les traits de la femme de l'avenir telle qu'elle l'a vue en rêve, Ellen Key a, sans s'en douter, tracé son propre portrait, idéalisé sans doute, mais pourtant ressemblant. On comprend qu'une telle femme ait exercé dans son pays une action puissante et ait suscité, à côté d'oppositions passionnées, des admirations enthousiastes.

Gabriel Monod,
de l'Institut.



MATILDE SERAO (1)

Sûrement, l'écrivain de mœurs et le psychologue coexistent en Mme Serao. Elle a l'ampleur qu'il faut pour décrire la foule, et l'art nécessaire pour individualiser, jusqu'à la minutie, les personnages dont elle fait ses héros.

C'est surtout dans son volume magistral : *Le Pays de Cocagne*, que les qualités de Mme Serao ressortent d'une façon saisissante.

Le Pays de Cocagne a pour trame, assez légère, l'aventure d'un vieil aristocrate napolitain, le marquis Cavalcanti, et de sa fille, la délicieuse Bianca Maria. Sous sa couronne de cheveux blancs, Cavalcanti porte un rêve généreux : s'il tient à la vie, c'est parce qu'il espère rétablir sa maison seigneuriale, sinon dans ses privilèges, du moins dans la magnificence d'autrefois. Mais le moyen auquel ce noble seigneur recourt pour atteindre son but a moins de grandeur : en bon Napolitain, il ne compte que sur la loterie pour se restaurer. Il vend tout ce qu'il possède, le met au jeu et quand il n'a plus rien à brocanter pour tenter le hasard, il glisse aux combinaisons et aux compagnies les plus inavouables. Avec sa fortune, il a sacrifié déjà une créature charmante : sa femme, à sa passion du jeu; c'est sa fille, qui devient maintenant le point de mire des obsessions du vieillard : il est persuadé que seul, parmi ceux qui l'entourent, cet être de pureté mérite de recevoir les avertissements divins, qui guident efficacement le joueur dans le choix des numéros sur lesquels on doit ponter. De jour et de nuit il conjure la jeune fille de demander inspiration, d'évoquer le fantôme de sa mère, qui, dans l'autre monde, ne peut pas s'être désintéressée de ce qu'il advient de son mari et de sa fille. La raison de Bianca-Maria sera, à la fin, emportée dans cette tourmente.

Mais le personnage principal du roman de Mme Serao, celui qui déborde, qui enveloppe, qui s'impose, qui obsède, qui écœure, qui ravit, qui passionne, qu'on aime et qu'on déteste, qui soulève le dégoût, la pitié, le rire et l'admiration, c'est Naples. Naples; corps moitié oriental, moitié italien, dont le jeu, « le lotto » est l'âme.

Cette folie du jeu qui ne connaît ni âges, ni sexes, ni rangs, a inspiré à Mme Serao des pages qu'un Balzac pourrait lui envier. C'est le samedi soir que la « loterie » se tire à Naples. Depuis une semaine, les joueurs, qui ont été guidés dans le choix et le groupement de leurs numéros par des rêves et des superstitions, vivent dans une attente délicieuse. Leurs cœurs et leurs cerveaux sont peuplés de projets qui

(1) Voir la *Revue Bleue* du 4 mai 1907.

élargissent leur vie misérable, effacent le souvenir de toutes les souffrances, préparent l'avènement de toutes les joies :

...« A quatre heures de l'après-midi, le samedi soir », écrit Mme Serao, « la désillusion est profonde, la désolation n'a pas de limites. Mais dès le dimanche matin, la fantaisie reprend ses droits ; elle rebondit rassurée, et, pour toute une nouvelle semaine, recommencent les songes... »

En dehors de la foule, qui vient à lui, comme ailleurs elle va à l'alcool ou à l'opium, le « *lotto* » a des professionnels, et, pour ainsi dire, des ministres de son culte.

En effet, les superstitions les plus grossières grouillent autour de ce jeu maudit. D'abord, tout bon Napolitain est persuadé que les moines connaissent d'avance les numéros qui gagneront. Ils ne doivent pas les dire aux pécheurs, d'où la nécessité de se confesser et de paraître aux offices, si l'on veut mériter, en tant que joueur, les faveurs du ciel. Si, après un tel compromis, on ne gagne pas, c'est que l'on a manqué de foi : de toutes les façons le moine et son renseignement sont hors de cause.

A côté du moine, voici la « prêteuse » (l'*impegnatrice*) qui vit comme une pieuvre, aux dépens des joueurs. Qu'elle s'appelle donna Rafaela, donna Carmela, ou donna Gabriela, ses mœurs sont uniques ; elle sait faire suer un intérêt à l'intérêt. Lorsqu'elle a glissé sa griffe sous une porte, tout ce qui est sur les murs de la maison et sur le dos de ses habitants viendra pièce par pièce, lambeau par lambeau, dans sa main, et l'on entend, de reste, que pour elle, la nudité belle, est encore une marchandise.

« ... Quand elle passe, l'impegnatrice », écrit Mme Serao, « couverte des robes et des bijoux que la « popolana » a engagés chez elle, le cou chargé de colliers, avec des boucles d'oreilles que l'on reconnaît, et le manteau de velours de la dame du premier sur ses épaules, derrière les portes, derrière les fenêtres des sanglots s'étouffent. On entend des soupirs réprimés, on surprend des pâleurs subites : l' « impegnatrice » chemine, comme une idole indoue, à laquelle tout un peuple sacrifie de l'or et du sang. »

Une autre variété de vampire de la misère napolitaine, est ce louche « medium » que là-bas l'on nomme « l'assistito » (celui que les esprits assistent). Mme Serao le définit :

« ... Un chancre qui ronge les familles de la bourgeoisie, un pâle convulsé qui se gave de nourriture, qui ne travaille pas, qui parle par énigmes, qui fait croire à une vie de macération, qui feint d'avoir des hallucinations — ou qui vraiment en a. »

Ailleurs la romancière ajoute :

« Qu'il recourt à celui-ci ou à celui-là, tout le peuple napolitain joue. Il joue tant qu'il a de l'argent, si pauvre soit-il, tous les samedis il trouve quelques sous pour jouer. Le comble de la misère à Naples n'est point de dire : Je n'ai pas mangé ! » Mais : « Non maggi potuto giocà manco un viglietto ». (Je n'ai pas pu jouer un seul billet.

Le génie de Mme Serao s'est révélé tout entier dans ce livre, avec ses dons d'évocateur de la foule, de peintre de types, de remueur d'idées, de polémiste, d'éducateur politique et social. C'est en 1884 qu'elle a publié ce roman, après l'épouvantable épidémie de choléra qui avait ravagé Naples : la romancière ne voulait pas seulement tracer un tableau d'un réalisme terrible, mais encore écrire un réquisitoire. Elle entendait que le Gouvernement touchât du doigt ses responsabilités. Elle voulait sommer Depretis, alors président du Conseil, d'avoir à purifier dans la mesure du possible la ville qui venait d'être la proie du fléau.

« ...Ce livre, écrivit-elle, est trop petit pour contenir la grande vérité sur la misère napolitaine, — trop petit aussi, — qu'il me soit permis de le dire, — pour contenir le sincère et fort amour d'un cœur napolitain. Que l'œuvre incomplète jaillie ainsi qu'un cri de l'âme vaille, telle qu'elle est, comme appel, comme avertissement, qu'elle vaille comme prière ! qu'elle serve à exhorter ceux qui « peuvent », à faire se souvenir ceux qui « doivent ! » Il ne faut pas laisser Naples ignorante, sale, sans travail, sans secours : ne détruisez pas, en elle, la poésie de l'Italie... »

L'opinion publique répondit à l'auteur par un cri universel d'admiration et de sympathie. Des attentions assoupies se réveillèrent, des indifférences ignorantes furent instruites malgré elles. La routine dut avouer son impuissance, on s'avisa que si les « lazzaroni » sont paresseux, c'est que souvent ils manquent d'ouvrage, que s'ils sont voleurs, c'est parce qu'ils souffrent de misères auxquelles l'ardeur de leur nature méridionale ajoute de cruels ferments. On comprit, que pour ces hommes malheureux, le « lotto » n'était pas une simple passion d'oisiveté mais une religion : l'Espérance, la figure à peu près unique pour eux, de l'Espérance terrestre.

De tels maux ne pouvaient être guéris en un jour Ce qui est sûr, c'est que depuis que la romancière les a découverts d'un geste si noblement artiste, nommés avec tant de passion et d'éloquence, l'Italie moderne ne les oublie plus. Naples est maintenant une des préoccupations supérieures de ses programmes et de ses rêves de progrès.



Comme tous les victorieux, Mme Serao s'est trouvée

à la fin, trop à l'étroit dans son fief napolitain. Elle a eu la fierté d'aller ensorceler Rome, après Naples. En effet, on a une tendance à penser qu'elle s'est dessinée elle-même sous le masque viril de ce député, François San Giorgio, qui, attiré par le charme mystérieux de la Cité Eternelle, arrive avec la volonté de la conquérir, et la certitude qu'il réussira dans son entreprise.

Elle est intéressante, l'aventure de ce député du Midi, qui porte au cœur, depuis son enfance, l'amour occulte de cette Ville, aperçue du fond de sa province, à travers les convulsions de l'histoire. Ce n'est pas à dire que San Giorgio soit un érudit : Rome représente immédiatement pour lui, qui est jeune et fort, la Capitale, la Ville Cosmopolite, le centre des discussions ardentes. Dans le premier discours qu'il prononcera à la Chambre — contre l'impôt sur le sel ; — il apportera une description si émue, si atroce des souffrances de la classe ouvrière, que la majorité s'orientera du côté où cet homme passionné la pousse.

San Giorgio ne serait pas un arrière-cousin de Numa Roumestan, si ce premier succès ne lui faisait point perdre un peu la tête. Il rêve d'autres triomphes : Il se demande s'il n'était pas celui que Rome attendait? Un si bel enthousiasme trouve sur sa route un sceptique, le député toscan Guisti. Ce personnage est dessiné par la romancière avec un sens de la réalité qui est supérieur. Celui-là aussi porte en soi un rêve, mais ce n'est pas de la flamme qu'il y a dans ses yeux, c'est de la lumière. Il fait à son jeune collègue une peinture saisissante de la vraie Rome : « Celle qui ne se donne à personne. »

« Rome, dit-il en embrassant d'un grand geste la ville aux sept collines, ne vous combat, ni ne vous repousse. Sa force est une vertu presque divine : l'indifférence. Vous avez beau vous débattre, hurler de douleur, elle ne s'émeut point, car vous n'êtes qu'un atome imperceptible, vite emporté dans le tourbillon. Elle a l'imperturbable sérénité, l'âme inexorable de la femme, qui, froidement, a tout vu et tout connu. Sa température douce et fiévreuse brise les nerfs, donne des accès de révolte intérieure, suivis de grands abattements. Et pourtant, il doit y avoir quelque chose qui peut troubler sa sérénité... Quelqu'un doit la conquérir — fût-ce pour dix ans, pour une année ou pour un mois, — quelqu'un doit la dominer, la prendre, et venger les morts, les blessés, qui ont touché à elle sans pouvoir la subjuguer. Ah ! celui-là devra avoir un cœur de bronze et une volonté inflexible, il devra être jeune, robuste, audacieux, sans faiblesse, sans affection : il devra se vouer tout entier à cet idéal unique, à cette possession admirable... Oui, quelqu'un doit conquérir cette Rome superbe...

« — Moi ! » — s'écrie San Giorgio.

Mais par malheur pour lui, Rome, qui ne sait pas aimer, enferme dans ses murailles une créature en chair et en grâce celle-là, une créature de séduction dont le bouillant Napolitain s'éprendra ; Donna Angelica, la femme du vieux ministre, Don Silvio.

On a comparé cette Angelica à Henriette Morsang du *Lys de la Vallée* de Balzac, et à la Julie du *Raphaël* de Lamartine ; si ces ressemblances existent, elles sont fortuites. Mme Serao a peint, d'après nature, cette Romaine qui résiste à l'amour fougueux du jeune Napolitain, autant par honnêteté que par indifférence. Elle n'est pas surprise qu'un homme épris d'elle risque en vain sa vie pour la posséder, puisque, derrière sa belle gorge, bat un peu de l'âme de Rome elle-même.

Pour San Giorgio, la vertu de celle qu'il adore lui produit l'effet d'un de ces barrages, posés en travers des cours tumultueux des eaux de son pays. Il en est à se demander à quoi servent ses triomphes, les tendresses que le peuple a pour lui, le pouvoir et le renom qui lui viennent, si tout cela ne doit pas se préciser, à un moment donné, dans la passion tangible par laquelle la femme aimée le récompensera? La vanité, l'égoïsme fouettent un amour qui n'avait pas besoin de tant d'excitation pour s'exaspérer. Et voici que San Giorgio a une minute d'espérance : comme si la lassitude de la résistance succédait brusquement dans l'âme de la belle Angelica à l'indifférence pour la passion, soudain elle semble ébranlée, elle promet ce qu'elle a toujours refusé : « Oui, elle ira chez San Giorgio... »

Elle s'y rend, elle arrive jusqu'au seuil de la chambre où sa fierté sera vaincue : elle ne va pas au delà, elle se reprend par orgueil plus que par remords, peut-être surtout par impuissance à sortir de soi pour se donner. Elle revient à son vieux mari, lui dit tout. Elle ne cède point là à un désir de confession enfantin, elle veut se protéger contre son propre caprice, contre les assiduités et les récriminations de San Giorgio. Cet aveu, cette trahison, seront la fin de San Giorgio et de sa fortune. Ministre et puissant, le mari outragé se vengera en ordonnant au « leader » populaire qu'est San Giorgio de quitter Rome. Le député napolitain sait à présent que jamais il ne sera aimé par son idole, il sait aussi qu'un scandale le perdrait irréparablement dans l'estime et l'amour que le peuple lui a voué. L'âme en tumulte, il quitte cette Rome qui l'a vaincu. Par la portière de son wagon, il jette un dernier regard de mélancolie et d'adieu à la ville immuable, fatale, qui ne sait pas plus aimer que Donna Angelica, et dont la vertu consiste bien, selon la parole du député toscan en une faculté presque divine : « l'indifférence ».

San Giorgio a quitté Rome pour rentrer dans sa province méridionale, mais Maltilde Serao y a fait de plus longs séjours.

Et pourquoi aurait-elle résisté au plaisir d'aborder, elle aussi, ce roman de nuance particulière que l'on caractérise volontiers par l'épithète de « mondain » ? Ne semblait-il pas, en effet, qu'avec une si grande expérience du cœur humain, tant d'imagination, tant de fougue d'amour, Mme Serao fût sûre de réussir dans cette entreprise comme dans toutes les autres? Or, l'expérience prouve que, si, là comme ailleurs, elle a marqué sa trace dans les lettres italiennes contemporaines, la romancière n'a pas, cette fois, donné toute sa mesure.

Les délicatesses qui lui sont si naturelles quand elle peint des gens du peuple ne se transposent point, sous sa plume, en nuances originales, pour fixer ce qu'il y a de particulier dans les passions qu'elle aperçoit dans ce milieu — artificiel comme une serre — qu'est la société mondaine.

*
* *

Le plus fameux des romans mondains de Mme Serao a pour titre : *Adieu ! amour* ; le plus récent: *Après le pardon*. Aussi bien, le choix du sujet de ce dernier vaut qu'on s'y arrête.

Dans le pays du monde le plus indulgent à la passion et à ses excès, le « pardon » de la faute d'amour est-il possible pour celui des deux épris qui n'a pas cessé d'aimer, tandis que l'infidèle se détachait de lui ?

Mme Serao répond : « Non. » Et voici comment elle met sa fable en scène.

Après le pardon, nous présente deux couples : une femme mariée, Maria Guasco et son mari ; une jeune fille, Vittoria Casalba, et son fiancé, l'ardent Marco Fiore.

Maria et Marco sont las, l'une de son mari, l'autre de cette pâle jeune fille dont la pureté ne prend, à ses yeux, que la figure de la froideur.

La jeune femme et Marco Fiore sont violemment épris l'un de l'autre, Maria a quitté son mari pour aller vivre, à quelques pas du palais conjugal, en tête à tête avec son amant. Les deux transfuges ont goûté trois années de bonheur parfait. Puis ils ont commencé à regarder autour d'eux du fond de leur félicité un peu étouffante. Marco a reparu dans le monde. Dans la conversation, parfois languissante et lasse maintenant des deux amants, les noms, autrefois évités, de la jeune fille et du mari trahis, reviennent avec des alternances de mélancolie, de pitié et de colère. L'habitude s'est glissée dans le nid d'amour: les paroles de tendresse n'ont plus la sonorité d'autrefois.

Le mari a profité de cette situation dont il a été informé, pour faire plaider sa cause auprès de l'épouse fugitive : il aime toujours, il tend les bras.

Mais avant de céder à ce passé, qui vient pour la reprendre, Maria veut tenter une suprême épreuve : elle suivra, à Venise, l'amant auquel elle avait cru se donner pour toujours. Hélas la beauté du décor et la volonté d'aimer ne suffisent pas à ressusciter un amour défaillant. Les deux amants le constatent : la passion, qu'ils avaient voulu immortelle, est défunte. Maria se sépare de Marco, avec son consentement, sur cette parole typique, où la vieille sagesse italienne confesse toute sa mélancolie d'avoir trop vu, trop senti, trop vécu : « Un amour », dit-elle, « ne dure pas toute la vie : la vie est si longue, l'amour est si court ! »

Maria Guasco retournera donc à son mari, qui l'appelle; Marco Fiore épousera Vittoria qui l'attend toujours.

Mais est-il temps encore, pour l'un comme pour l'autre, « de faire leur devoir », ainsi qu'ils disent ?

On n'a pas le sentiment que Mme Serao ait ici voulu risquer un paradoxe, elle n'est pas non plus ironique: elle est Italienne, surtout Napolitaine. Evidemment, « le devoir » lui apparaît, comme le feu d'un phare à éclipse, qui fait alterner sa clarté, favorable à ceux qui veulent éviter les écueils, avec l'ombre, propice à ceux qui ne redoutent point le naufrage.

Et ceci n'est pas moins italien que tout le reste, fait pour désorienter l'ensemble des conventions sociales, qui, en France, font cortège à la dignité au moins extérieure du mariage : le lendemain du jour où Maria est rentrée dans la maison et dans l'indulgence d'Emilio Guasco, elle voit le monde rouvrir ses portes pour elle ; elle se montre tout naturellement au bras de son mari dans cette société informée des détails de son aventure amoureuse et où elle est sûre que, Emilio et elle, rencontreront l'ancien amant aux côtés de la jeune femme qu'il vient d'épouser. Ne semble-t-il pas que la thèse de Mme Serao aurait gagné à ce qu'on la vît développer les angoisses, les tortures morales du mari, dans une solitude de tête à tête où il aurait essayé de renouer avec sa femme, la vie psychique interrompue, et de recommencer une existence nouvelle? La romancière en a décidé autrement : ce sont les objets pour ainsi dire matériels et extérieurs, les lieux, les décors, les choses et les gens auxquels on se heurte, qui provoquent les souffrances de Guasco. Et, sans doute, il s'y ajoute l'indifférence de sa femme, la misère de sentir qu'il ne l'a pas reconquise, et que jamais il ne pourra la reconquérir.

Le « pardon » n'ayant rien effacé, un jour où sa douleur est trop forte, Guasco chassera sa femme.

Vittoria n'a pas été plus adroite avec Mario, que Guasco avec Maria. La jeune femme en sait trop long sur le passé de celui qu'elle épouse. Elle est glacée par ce souvenir. Par timidité d'être incomprise, elle laisse passer la minute où elle aurait pu conquérir l'homme qu'elle aime, en lui dévoilant la profondeur de sa tendresse.

Marco la quitte. Il demande au voyage une distraction dont il a besoin.

Dans une auberge suisse il rencontre Maria Guasco, les deux jeunes gens sentent le destin sur eux, ils sont faits pour vivre ensemble même sans amour; « tristement, » écrit Mme Serao : « la main dans la main, jusqu'à la mort attendue. »

L'auteur n'a pas analysé les causes de cette « tristesse » Et c'est la faiblesse d'un roman qui est une thèse. Pourquoi Maria et Marco sont-ils tristes? Parce qu'ils ont ravagé la vie de deux êtres qui les aimaient? Ils semblent peu accessibles, l'un et l'autre, à cette qualité de remords !

Parce qu'ils portent en eux le souvenir de l'amour défunt, si différent du sentiment qui les réunit définitivement à cette heure? Mais s'ils se tournaient résolument vers les cendres de cet amour, ils retrouveraient sans doute quelques tisons mal éteints qui, avec un peu de soin, leur referaient de la chaleur et de la lumière.

La « tristesse » des deux amants semble venir d'une autre cause : c'est cette espèce de « devoir », qui les attache l'un à l'autre après qu'ils ont piétiné tous les autres « devoirs », qui leur pèse. Le respect de ce devoir-là les gênera sans doute désormais pour courir de nouvelles aventures et — Maria Guasco l'a dit : «... La vie est si longue, l'amour est si court! »

*
* *

Une conception si personnelle du « devoir » est certainement liée à l'idée que Mme Serao se forme de la Religion en général, et particulièrement du Catholicisme, si on peut dire — napolitain.

On sent que ce catholicisme-là, doit être tout imprégné de paganisme, et, de fait, ceux qui, par une belle nuit d'été, ont entendu les musiciens au bord du golfe lumineux et chaud, chanter les strophes passionnées de : *Santa Lucia*, ont eu le sentiment qu'ils écoutaient là une prière adressée, par un peuple heureux, aux forces naturelles qui lui font la vie facile et voluptueuse au pied du Vésuve. La religion instinctive de Naples, c'est l'adoration passionnée des éléments. Il serait donc aussi difficile de trouver sur cette plage un chrétien marqué de cet esprit de sacrifice où l'homme du Nord croit reconnaître le sceau de la religion du Christ — qu'un incroyant sincère : « C'est si vulgaire d'être athée », déclare, dans la « Conquête de Rome », donna Angelica. Et cette belle personne ajoute : « La religion est belle, elle vaut beaucoup mieux que bien des choses que le monde approuve. » Évidemment, la romancière partage cet avis. Elle aime dans la religion tout ce qui est extérieur; les manifestations de joie, de grâce et de tendresse, les spectacles d'une pompeuse solennité. Elle aperçoit Dieu comme une commodité générale, l'idée de la Providence est pour elle comme un clou d'or, où l'on accroche, successivement, la reconnaissance et aussi les espoirs. La Naples, qui répète à tous les tournants du péché et de la passion : « Laisse faire Dieu », est à demi musulmane. Elle dort sur un doux oreiller de fatalisme qui met sa conscience à l'abri des remords. Le beau côté d'une telle disposition, c'est la force de la « Foi ». Évidemment le doute est un produit du Nord, la foi un fruit du soleil. Mme Serao a goûté à ce fruit délicieux dès sa première jeunesse, elle y est revenue toutes les fois qu'elle a eu le besoin de rafraîchir ses lèvres. Elle a trouvé là, sur le chemin de la vie, un soutien toujours suffisant. Et, il faut se hâter de le dire, une fois de plus, Matilde Serao incarne, d'une façon vraiment grandiose et symbolique, toute une ville — on pourrait dire toute une race — dans la façon qu'elle a de nouer et d'entretenir des rapports avec le divin.

Suivez-la sur la route du pèlerinage qu'elle eut, un jour, la fantaisie de faire au *Pays de Jésus*, et rapprochez les pages où elle a décrit les impressions de son voyage, des itinéraires récents ou anciens, que nous ont donnés d'autres pérégrinants illustres. Mme Serao apparaît, dès la première minute, le moins mystique de tous. Elle demeure elle-même, jusque dans la sincérité certaine de ses transports. Ce voyage lui est, comme tous ceux qu'elle a faits dans sa vie, une occasion d'ouvrir les yeux très grands pour s'instruire et pour nourrir son universelle curiosité, sa passion d'émotion.

Dans cet état d'esprit, le spectacle des luttes déchaînées autour du Saint Sépulcre n'émeut pas le cœur de Mme Serao. La chère et belle « Popolana » qu'elle est, fait ici son marché comme à Naples; elle va à sa boutique favorite et recommande à la charité publique ceux qui ont su conquérir sa sympathie.

Toute cette activité n'empêche point, qu'au seuil du Divin Tombeau, Marthe disparaisse en Mme Serao pour laisser la parole à Marie. Et avec quelle éloquence, quelle humilité passionnée, s'exprime cette nature méridionale, un instant conquise sur les fatalités de chaque jour par la majesté sévère de son impression :

... « Les misérables calculs humains, les désirs trompeurs, les envies cupides et basses, toutes les

hypocrisies, tous les mensonges, toutes les vanités disparaissent en cette nuit suprême (la nuit passée à veiller au Saint-Sépulcre). Le lien est brisé qui rattachait aux joies de l'instinct et aux plaisirs des sens : l'âme est libre. Puissent les hommes fiers et vains de leur fortune, les femmes fières et vaines de leur beauté, venir passer une nuit dans cette église où est Votre Sépulcre, ô Maître, près de ce lit funèbre où Vous avez dormi le sommeil de la Mort ! »

Les émotions de cette œuvre privilégiée de Mme Serao se sont prolongées longuement dans l'âme de l'écrivain. Nous leur devons des pages comme celles de : « Sœur Jeanne de la Croix, » un des romans les plus intéressants et les plus proches de la perfection, que la romancière napolitaine ait produits.

*
* *

En un temps où la loi civile de tous les pays ouvre les portes des couvents et refuse de s'incliner plus longtemps devant des soumissions, à ses yeux, trop absolues, et devant une règle qu'elle n'a point contrôlée, Mme Serao a ressenti une compassion infinie pour celles qui furent les victimes innocentes de ces transformations sociales. Elle a pensé, avec une pitié voisine des larmes, à ce troupeau de recluses vieillies, qui, après avoir fait, autrefois, le sacrifice de leur jeunesse, de leurs espérances, voyaient brutalement s'ouvrir les portes du monde extérieur, au moment où elles n'espéraient plus que la paix d'une sainte vie, et la douceur prochaine du tombeau.

Le roman de *Sœur Jeanne de la Croix* s'associe passionnément à ces angoisses. Le plus sceptique qui lit ces pages est pris de respect, et souffre, à cette minute, où la loi implacable oblige celles qui ont voulu s'ensevelir vivantes à relever, sur leurs visages fanés et pâlis, le voile derrière lequel elles avaient fait vœu de se cacher à jamais aux regards des hommes.

Et cette douleur n'est que la préface de toutes celles qui attendent les pauvres martyres. Que peut devenir une sœur Jeanne de la Croix après que les parents, demi-dévôts, demi-égoïstes, qui l'ont un instant recueillie, l'auront poussée dans la rue, parce qu'ils n'escomptent plus la restitution de la dot? D'ignorance en ignorance, d'humiliation en humiliation, la vierge pure descendra toutes les marches de la misère humaine. On la verra servante chez une femme entretenue. Puis assise, avec des mendiants, dans un « Banquet de charité » qui, un jour, réunit, dans une fête populaire d'autres épaves comme elles.

Ce sont des mondaines qui ont eu la fantaisie de servir ces pauvres. Une d'elles, jolie, minaudière, contente de soi, s'approche, pendant le repas, de cette créature en ruine. Elle demande :

« Qui es-tu? »

Et, les yeux toujours fiers, toujours purs, de la nonne se lèvent pour répondre, par ce nom immaculé dont on l'avait baptisée au jour heureux de ses vœux :

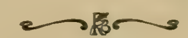
« Sœur Jeanne de la Croix ».

L'œuvre déjà si touffue, si forte, de Matilde Serao n'est pas achevée. Le voyage : *Au pays de Jésus* et *Sœur Jeanne de la Croix* sont de bonnes indications des surprenants renouvellements que l'on peut attendre de ce prodigieux et vigoureux talent féminin.

Il n'est pas possible d'écrire une étude sur Mme Serao, sans évoquer, au moins une fois, le souvenir de notre George Sand. Peut-être la George Sand de *La Mare au diable* eut-elle des préoccupations d'art qui lui valurent l'estime littéraire de Flaubert, et que Matilde Serao n'a jamais connues. Mais, dans l'œuvre entière de George Sand, on perçoit, comme une série de reflets, les silhouettes de ceux qui, momentanément, influencèrent sa pensée.

Mme Serao, au contraire, ne reçoit d'impressions que des milieux qu'elle traverse et du monde des sentiments : elle sait réagir sur eux avec une puissance d'originalité dont, peut-être, aucun romancier féminin ne nous avait, jusqu'ici, donné l'exemple.

JEAN DORNIS.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Edouard Ducoté : L'AMOUR SANS AILES.

Quelle est cette île triste et noire ? — C'est Cythère,
Nous dit-on, un pays fameux dans les chansons,
Eldorado banal de tous les vieux garçons.
Regardez ! après tout c'est une pauvre terre.

Une pauvre terre, inféconde et glacée ! ah ! combien différente des peintures dont les poètes de tous les temps leurrèrent la crédule humanité ! Enchantements du Tendre, délices des imaginaires embarquements... rêves et fantômes ! Rêves et fantômes! Rêves mensongers, fantômes illusoires ! Dressons enfin la plus précise des cartes, et sachons contempler l'âpre terre dépouillée du prestige que lui prêta malgré tout la démente fantaisie baudelairienne...

De quelles grâces nos pères ne furent-ils point habiles à parer l'amour jusque dans la souffrance, jusque dans la pire degradation ! Etaient-ils moins que nous sensibles à la douleur! ils surent mieux la respecter, sauvegarder :

La robe de lumière
De la pudeur divine et de la volupté.

Notre sincérité avilissante leur eût fait horreur, et j'imagine qu'ils n'eussent point deviné sans effroi nos appétits de vulgarité... De nos jours Des Grieux-Herbier est un personnage terne, étriqué, plat, incapable d'audace, d'aventureuses équipées; ce contemporain, de l'espèce la plus commune, n'a aucune des coquetteries ou des élégances du chevalier; son roman est terne, banal, banal... Et vous, spirituelle Manon, où sont vos sourires, votre gaieté, votre jeunesse, votre beauté? Paulette a moins de cœur que vous, et moins d'esprit; elle n'est point jeune; sa beauté mûrissante et déjà menacée vous eût semblé lourde et inexpressive : bonne fille, humble cabotine de province, tirée un instant du troupeau, elle ne vous ressemble guère que par la sincérité de ses amours successives et sa résignation aux coups du sort. — L'histoire de Laurent Herbier et de Paulette est triste comme la plus médiocre réalité; point de mélancolie tendre, ni rêves, ni haltes fleuries; point de coches, ni d'enlèvements; ni imprévu, ni pittoresque; esclaves d'un métier, prisonniers d'un milieu, Laurent Herbier et Paulette ne sont point grandis par la passion; leurs âmes ne s'élèvent, ni ne s'échauffent, ni ne s'éclairent; ils souffrent; ils ne tirent de leur souffrance aucune noblesse. Ah! que d'autres disent la poésie de ces amours de hasard,

Et le charme et l'horreur, le souvenir amer
Des pleurs sanglants après les heures de délice,
Tous les enivrements du céleste supplice.

Édouard Ducoté peindra la médiocrité aride : nul avant lui ne s'avisa de la montrer aussi médiocre, aussi aride, aussi platement monotone, et terne, et décourageante...

*
* *

Audace de ce romancier hardi à présenter ses personnages dans le plus pauvre appareil! si dénués de vices ou de vertus caractéristiques, si dépourvus de traits saillants, des tics, des gestes, des habitudes où nous reconnaissons un caractère, une individualité, qu'en vérité, nous ne songeons ni à les plaindre, ni à les condamner, ni même à leur accorder personnellement le moindre intérêt. Et l'on ne voit guère que Edouard Ducoté lui-même éprouve à leur égard un sentiment quelconque; nul écrivain plus objectif, à moins de frais : un Laurent Herbier ne sollicite ni sympathie, ni commisération, une Paulette ne surprend ni la pitié, ni l'indignation.... Laurent Herbier a vingt-sept ans; médecin sans clientèle, pauvre, inconnu en ce Lyon où la déconfiture de son père, ambitieux négociant, fit du bruit quelque vingt ans plus tôt, Laurent Herbier s'ennuie : médiocrité de sa vie sans espoir; tristesse de son foyer où veille, dévote, sévère, la belle-mère qui l'éleva; Laurent Herbier, qui eut une jeunesse laborieuse et chaste, qui fuit avec prudence, « les tentations qui coûtent : faible mérite d'ailleurs, car il était médiocrement tenté... ne possédant pas une de ces imaginations déréglées qui devancent les circonstances et souvent les provoquent, il n'avait guère connu les inquiétudes qui sont le tourment et les délices de la vingtième année », Laurent Herbier, qui n'a pas d'imagination, qui redoute sa belle-mère et qui s'ennuie, s'éprend de Paulette : liaison dangereuse s'il en fût; un jeune médecin privé de rentes, et qui aime une chanteuse, s'endette, s'avilit et perd jusqu'aux notions d'honneur et de probité... Laurent Herbier ressemble à n'importe quel jeune médecin : aussi bien ne voit-on pas ce qui le distingue d'une multitude de jeunes avocats, de fonctionnaires, de commerçants et généralement de Français du même âge... Laurent Herbier s'endette, s'avilit, commet une escroquerie. — Il est l'amant de Paulette : la jalousie le torture; dira-t-on que cela suffit à lui constituer une personnalité?... Paulette est chanteuse à l'Eden-Concert : Laurent Herbier avait aperçu sur des affiches l'image peinte d'une femme en rouge, il la retrouve sur la scène :

« C'était bien elle, grande et souple, sa lourde chevelure brune lui écrasant le front, sa bouche large et charnue montrant toutes les dents, ses yeux dont la cernure exagérée par le crayon soulignait l'éclat passionné. Femme qui ne s'imposait ni par la beauté, ni par la première jeunesse, mais de qui la vibrante apparition émoustillait les spectateurs, fouettait l'atmosphère épaissie par la fumée des cigares.

« Elle chanta : sa voix avait de la chaleur, avec des inflexions canailles. Son répertoire tirait parti de ce contraste; c'en était le seul mérite. Ces romances à dessous obscènes manquaient de poésie autant que d'esprit, mais l'accent de la chanteuse, ses œillades, son laisser-aller faisaient illusion à un public peu difficile, et les rires étaient déchaînés, gaîté grossière; du vice remué se debondait dans les hoquets des hommes et les gloussements nerveux des spectatrices. Et, animée par le succès, Paulette remontait sans cesse d'un geste machinal la bretelle de son corsage, restait en scène, et, complaisamment, attaquait les chansons dont les galeries lui jetaient le titre. »

Notez les traits, les plus généraux, je pense, qu'il soit possible de relever, et qui peuvent convenir à mille autres chanteuses, et qui, convenant à toutes, n'en désignent spécialement aucune; et j'ai quelque peine à croire que Paulette ne se distingue pas de ses pareilles par quelque particularité physique, quelque singularité de caractère : Édouard Ducoté évite avec un soin extrême de nous en informer; ses personnages sont des êtres vagues, à peine des individus; inutile de chercher en son livre une silhouette, l'esquisse précise ou même l'ébauche d'un portrait; et qu'il est donc habile à négliger ces observations

par où les romanciers s'efforcent généralement de nous donner l'impression de la vie !... Voici Mme Ernesta, logeuse, proxénète, prêteuse à la petite semaine : ah ! ne croyez pas que Édouard Ducoté va dessiner la physionomie de cette femme secourable aux amants ! Et peut-être ne mérite-t-elle guère de retenir notre attention, et Édouard Ducoté l'a élue parce qu'il découvrit en elle la comparse effacée, assez incolore pour n'introduire aucune diversion en ce récit... Et Mme Herbier ! quel romancier n'eût cédé à la tentation de donner un visage à cette bourgeoise tatillonne et austère, morose et tyrannique ? Et sans doute signale-t-on « la couleur terreuse de sa face chevaline » et « sa voix aussi desséchée que sa personne » ; réprimande-t-elle son beau-fils ? « le pli de sa bouche s'incurvait davantage, et ses prunelles d'un gris d'acier prenaient une immobile dureté. — Redressant sa petite taille dans sa robe noire étriquée, ses mains osseuses crispées au dossier d'une chaise, elle prononçait un réquisitoire dont la concision n'était pas la moindre éloquence. » Traits furtifs, les plus significatifs de tout ce livre... Et Élise, sœur et servante de Paulette, acariâtre et fantômale, — et Gaspard, cabotin méprisable, et qui nous inspirerait quelque dégoût, si une lumière plus violente éclairait son visage grimaçant — et Flachon, le grand docteur, protecteur de Laurent Herbier, et dont Mme Herbier requiert la ferme et décisive intervention lorsque son beau-fils « se compromet », et combine avec le concours de Mme Ernesta un ingénieux et inutile chantage...

Quelle humanité vague, grise, inexistante !

Et quel décor banal, banal, gris, sans relief ! Le roman se déroule à Lyon ; Edouard Ducoté n'en profite pas pour évoquer la vieille cité, ses fleuves, ses abruptes collines, ses faubourgs, le rythme puissant de son labeur, de ses plaisirs et de ses fièvres ; imaginez-vous qu'un Laurent Herbier ou une Paulette se puissent plaire aux spectacles grandioses ? Enfermons-nous en leur étroit horizon, vivons entre ces murs étroits, en ce café où Laurent Herbier, désœuvré, rumine de jalouses pensées, en cette cour de l'Eden, où de longues heures il attend sa maîtresse : « c'était au fond d'une vaste cour, encombrée par les voitures à bras d'une entreprise de factage : les clartés pauvres, tombant çà et là des fenêtres encore éclairées, montraient confusément l'armée des brancards levés au ciel. Contre le mur qui séparait cette cour de celle de l'immeuble voisin, de vieux décors étaient couchés. Dans un coin, une fontaine s'égouttait à petit bruit. Une porte vitrée, dont plusieurs des carreaux blanchis étaient brisés, ouvrait sur le passage qui se perdait dans les dessous du théâtre. » Laurent Herbier court chez Paulette : « il monte l'escalier tournant aux marches grasses, ouvert sur une cour de maison pauvre, avec des rideaux sales, des garde-manger aux fenêtres, des plombs suintant le long de la muraille. Sur une porte du second étage, le nom de la propriétaire, Mme Ernesta, était gravé dans un carré de zinc. » Et voici la chambre de la chanteuse.

« Là, au fond de l'alcove, le lit défait laissait pendre ses draps : entre les deux hautes fenêtres, la toilette de marbre blanc portait une collection de pots et de flacons ; des vêtements traînaient sur les sièges : une malle bâillait dans un coin à côté de l'armoire à glace : sur la table de milieu, entre le piano et la cheminée, une lampe à colonne s'érigeait, coiffée de rose. Et partout, animant la banalité râpée du garni, des photographies étaient accrochées ou posées, photographies de tous les formats, représentant la chanteuse à tous les âges et dans toutes les attitudes, avec des costumes déjà ridicules de démodé, portraits de cabotins, de divettes, de commères de revues, balafrés par des dédicaces. A droite de la pendule, deux vieux paysans, en habits du dimanche, se donnaient le bras ; dans un autre cadre, une première communiante, un cierge à la main, leur faisait pendant. »

Édouard Ducoté, qui ne s'attarde guère aux descriptions, peint avec quelque minutie ces intimités vulgaires ; il prend bien garde qu'aucune note un peu vive n'en relève la grisaille ; son style est correct, sans nuances, ni finesses, assez ferme, toujours égal, jamais supérieur au sujet médiocre ; ce style sans mérite éclatant est plus adroit qu'il ne paraît d'abord...

*
* *

Je ne raille pas ; on dirait d'une gageure ; ce roman terne est émouvant : Laurent Herbier aime Paulette, Paulette quelque temps aime ou semble aimer Laurent Herbier ; cet amour domine le livre : il se déclare soudain, il progresse, et dès les premiers symptômes nous pressentons qu'il sera terrible ; que nous importent Laurent Herbier et Paulette ! Mais leur supplice ne nous est point indifférent ; voici un mal que nous connaissons bien, que nous ne connaîtrons jamais assez, et que nous étudierons avec d'autant plus de curiosité passionnée que ni les circonstances extérieures, ni les patients eux-mêmes ne requerront la plus petite parcelle de notre attention.

Paulette est la moins profondément atteinte : sa profession, son tempérament de bonne fille, faible, résignée, indifférente, sont des préservatifs : elle ne subit l'amour que par crises ; elle se remet vite et redoute les vaines complications : « L'amour nouveau était pour elle le simoun qui détruit sur le sable la trace des caravanes ; la tempête souffle et le désert est intact comme au jour de la création. L'amant de la veille est l'étranger, un étranger d'une race à part devant qui ni l'âme ni la chair ne se sont jamais éveillées... » Puissance merveilleuse

de l'amour! Paulette révèle une douce innocence, une candeur naïve et qu'elle serait fort incapable de feindre Rajeunissement des sens et du cœur et de tout l'être dont les plus humbles et parfois les moins dignes nous offrent la surprise!,.. Cela, Édouard Ducoté l'indique sobrement, ah! sans lyrisme. Paulette aime candidement, et sa candeur l'incite tantôt aux mensonges charitables et tantôt aux aveux .. Laurent Herbier lui fait des scènes fréquentes; elle se rebelle, pardonne et sent grandir en elle une pitié quasi-maternelle, puis la colère, puis la lassitude. Ses amours finissent comme ils commencent, avec une brusquerie soudaine. Et sans doute Laurent Herbier est pauvre.. Paulette s'en va au bras d'un bel officier riche; le simoun a passé...

Laurent Herbier s'en tire à moins bon compte : son cas est aussi complet que possible : attaque foudroyante, fureurs jalouses, dégoûts, abattement, affolantes douleurs, blessures lentes à guérir... Il aime Paulette dès qu'il la voit : « Une inconnue avait paru sur les planches, et quelques minutes après, ayant agi comme dans un rêve, il ne s'appartenait plus. Une idée fixe s'était substituée à ses préoccupations, à ses hantises, à son ennui... » Paulette ne lui résiste guère; tout de suite il l'épie, détourne d'anciennes correspondances amoureuses; les promiscuités de la scène et des coulisses lui sont insupportables; il crie sa souffrance avec des injures et s'apaise et s'épouvante... : « souvent la nuit, penché sur Paulette endormie, il s'était demandé quelle fatalité mystérieuse le rivait à son côté. » Il n'a point abdiqué toute clairvoyance; il juge équitablement sa maîtresse : « Créature de premier mouvement et d'immoralité inconsciente, elle méritait à titres égaux la tendresse et le mépris; son cerveau borné n'avait d'autre vertu qu'un certain bon sens populaire. » Certes, il n'est point aveugle, et découvre les tares de « ce corps fléchissant qui s'était pâmé sous tant d'autres étreintes »... la « bouche fatiguée », les « paupières battues », le « cou fané ». — L'amour! c'est l'effrayant amour! Vienne un Flachon sage et glacé, qui s'indigne d'une folie de jeunesse, d'un égarement passionnel, et parle de devoir et de volonté, Laurent Herbier aura beau jeu à riposter :

« S'il ne s'agissait pas d'amour, qu'était donc ce sentiment qui avait fait de lui un être méconnaissable?... Si l'amour choisissait, s'il devait attendre pour se déclarer l'approbation des sages et les bénédictions du ciel, le sien ne se serait pas adressé à une chanteuse de café-concert. S'il eût été si simple de vouloir, il n'eût pas, pour s'affranchir, attendu d'y être invité. Ses larmes, sa jalousie, sa terreur de l'avenir, les reproches de sa conscience, tout cela n'était point consenti de gaieté de cœur, et tout cela qu'était-ce donc, si ce n'était pas de l'amour?... »

Que nous importe Laurent Herbier! c'est cet amour dont nous étudions en lui les effets, c'est cet amour, ses frénésies, ses triomphes, ses défaites que nous voulons connaître, c'est cet amour qui nous épouvante, et nous charme et nous retient aux pages du roman triste et décoloré d'Édouard Ducoté. Reconnaissons d'ailleurs que Edouard Ducoté, si habile à proscrire de son livre les grâces frivoles, ne l'est pas moins à en subordonner les parties aux nécessités de sa psychologie ; lisez ce récit, et si vous en avez le courage, relisez-le : je ne crois guère que vous y rencontriez une page qu'il fut aisé de supprimer ou simplement de ne point laisser où l'auteur l'a placée.

Ce roman morose et émouvant, serait-il paradoxal d'assurer qu'il l'est à la façon des œuvres classiques? L'écrivain classique dépouillait ses héros des caractères de la vulgaire humanité et les réduisait à n'être que des passions agissantes. Édouard Ducoté peint des personnages d'une si flagrante banalité, que, les individus nous étant suprêmement indifférents, leurs passions seules nous intéressent... Et l'on voit certes les différences ; et surtout l'on pense que les œuvres de Édouard Ducoté pourraient, en devenant plus élégamment plaisantes, demeurer aussi fortes...

LUCIEN MAURY.



LE LUXEMBOURG

Une splendeur voilée enveloppe les choses.
Des couples attardés passent de temps en temps.
Et j'erre, dans le soir vaporeux de printemps,
Autour du Luxembourg dont les portes sont closes.

Et tout bleu, tout baigné de lune, le jardin
Donne l'impression d'un décor de féerie.
J'aspire les parfums qu'un vent léger charrie.
Parfois un rossignol jette un appel soudain.

Et c'est l'heure où, quittant leurs retraites, les Muses,
Qu'effarouchent le jour, et la foule, et le bruit,
Profitent du silence amical de la nuit
Pour s'en venir rôder sous les branches confuses.

Elles vont, viennent, jouent, traversent un sentier,
S'arrêtent sous les yeux paternels de Banville,
Vont distraire un instant, de son rêve tranquille,
Watteau qui songe, assis dans le jardin fruitier.

Puis, pieds nus, le corps ceint d'écharpes agrafées,
Elles glissent autour des parterres fleuris.
Mais Banville et Watteau ne sont pas trop surpris,
Ayant toujours vécu dans le pays des fées.

Et le parc est très calme et très mystérieux.
La Velléda sourit à la nuit enchantée.
Et, quittant leur fontaine, Acis et Galatée
Se mêlent à l'essaim des nymphes aux beaux yeux.

Mais en vain je regarde à travers le grillage.
Sachant que je les guette, elles n'approchent pas.
Pourtant, je les entends qui chuchotent tout bas.
J'entrevois des blancheurs tremblant dans le feuillage.

Et j'attends, et j'observe, et j'écoute, enivré
Par les tièdes senteurs qui montent des charmilles.
Tout rêve, et le fait seul d'en avoir clos les grilles
Du grand parc solitaire a fait un bois sacré.

André Dumas.



La Beauté des Jardins

—

FLEURS DE JADIS ET D'AUJOURD'HUI

C'était au beau temps de nos arrière-aïeules, au siècle où les jeunes filles vivaient dans les fleurs. Mme de Mortsauf était un lys dans la vallée, Eugénie Grandet le souci des champs et Modeste Mignon une violette à l'ombre. Toutes avaient des cœurs fragiles et passionnés, des fronts pâlis d'amantes ; l'attente de l'amour battait dans leurs veines. Elles étaient d'anxieuses fiancées chastes et, quand se dénouait, pour la première fois, la ceinture de leur taille, les roses de Saadi s'échappaient de leurs mains crispées d'amoureuses, volaient à leurs pieds et donnaient à l'air où elles se répandaient, un parfum enivrant. Toutes connaissaient le langage mystérieux des plantes et elles savaient lire, à l'*Horloge de Flore*, suivant que s'ouvraient les pétales du pourpier, ceux de la pulmonaire ou de la belle de nuit, à quels instants du jour ou du soir un cœur pareil au leur battait d'un espoir semblable et s'ouvrait aux mêmes aspirations qu'elles.

Après le sommeil d'hiver, quand venait l'année nouvelle et que la tiède nature s'épanouissait dans la vigueur des sèves, elles aimaient à voir éclore, sous des pleurs de rosée, dans les prairies vertes, à l'orée des forêts, les yeux tendres des primevères et des muguets des bois. Toujours, à chaque printemps, naissaient les mêmes fleurs. Elles en savaient les noms, elles en goûtaient l'arôme et, chaque fête d'alors, chaque instant des saisons, chaque moment de l'année étaient, dans leur souvenir, marqués de la frêle pensée d'une rose ou d'un œillet, d'une pervenche ou d'une anémone.

Aujourd'hui les jeunes femmes aiment toujours les fleurs si semblables à elles ; mais elles n'en pénètrent peut-être plus aussi intimement le charme ; elles en connaissent moins les secrets ; elles n'y aperçoivent plus d'allusions aussi tendres. La flore n'est plus la même ; et, dans le vieux bouquet de France, où les coquelicots et les bleuets des prés se marient au lys royal, beaucoup de nouvelles fleurs ont mêlé, depuis, un parfum étranger ; l'éclosion de leurs pétales, au cadran de la vieille horloge de nos aïeules, ne marque plus les mêmes minutes de bonheur.

*
* *

Ces belles étrangères du jardin français, elles, sont — parmi les plus anciennes fleurs — ainsi que d'opulentes créoles langoureuses. Elles sont venues avec les navires, dans la poche de l'habit d'un vieux botaniste, dans le bâton creux d'un religieux des missions ; la plupart se sont imprégnées de l'odeur des mers, du reflet de cieux ardents que nous n'avons pas connus ; elles sont nées un jour au chant des colibris ; les oiseaux des îles leur ont prêté les belles couleurs de leurs ailes. Christophe Colomb, le premier, rapporta des Antilles, dans sa caravelle, des herbes éclatantes qu'on n'avait pas ici. Beaucoup de navigateurs — tel, plus tard, Bougainville — emportaient avec eux, vers les beaux archipels, le blé, l'orge et le maïs. Les îles, en échange, leur donnaient leurs fleurs, leurs plants d'épices rares, leurs arbres odoriférants. Nous eûmes ainsi de belles intruses dans nos parterres. Les jardins de le Nôtre et de la Quintinie, parés de renoncules, de lys et de jonquilles, s'émaillèrent des espèces les plus exotiques des plantes. Un jour les lobélies arrivaient du Cap, les balsamines arrivaient des Indes ; une autre fois le Texas envoyait ses phlox ; le dahlia venait tout droit du Mexique. Ce fut une invasion tyrannique de jeunes plantes. Les plus brillamment parées, les plus odorantes, celles aux pétales de nacre, au cœur de feu ardent, au pollen épicé dont se grisèrent les abeilles conquirent la place où l'amarante élevait sa crête, où pendait l'Oreille d'ours où, dans le pur éclat des Miroirs de Vénus, se reflétaient les vieilles pensées des jardins. Les amateurs du temps de La Bruyère accueillirent les tulipes et les jacinthes que les marchands d'Haarlem et de Constantinople acclimataient partout dans la vieille Europe. Au siècle qui suivit, dans les beaux jardins à compartiments, le long des allées courbes et régulières

qu'eussent aimées les sultanes de Montesquieu, où Candide et Pangloss erraient, apparurent les lilas de la Perse, les œillets d'Inde, les rosiers du Bengale. L'acacia d'Amérique occupa les quinconces; près des arbres de Judée, des vernis du Japon, à l'ombre étendue que faisaient les cèdres, le jasmin de Virginie, le zinnia s'ouvrirent ; pour la première fois, du cœur des résédas, monta la tiède haleine. Les créoles, les métisses et les mulâtresses abondèrent. Bientôt, à la Malmaison, tout ornée des roses dont le nom resta, dans le coin des serres, l'Impératrice Joséphine voulut que s'épanouissent, pareilles à quelque odorant sachet de son enfance, les magnifiques fleurs de sa Martinique.

*
* *

Bien qu'il eût accompli les plus beaux voyages au Levant et dans l'Asie-Mineure, le doux botaniste Pitton de Tournefort ne dédaignait aucune des plantes ordinaires qu'on trouve alentour de Paris « dans le bois de Boulogne, aux environs de Suresnes, de Saint-Cloud, de Sèvres ; à Gentilly, Arcueil-Cachan, Berny et Antony ». Là, le violier, le chardon-Roland, le percebosse et le bec de grue, maintes autres espèces vagabondes, poussent encore dans le frais mystère des venelles, à l'ombre d'un vieux mur moussu. Ce sont les filles de celles que Tournefort aimait dans le temps où il vécut. Longtemps après lui Bernardin de Saint-Pierre vanta le fraisier à la structure exquise, Jean-Jacques orna chaque fois d'une pervenche ses promenades solitaires; Cuvier aima cultiver la giroflée rouge. La mode, vers la fin du XVIIIe siècle, revint vers les modestes et charmantes fleurs que Mme de Pompadour, dans ses jardins de Bellevue, appelait délicatement « jolités du bon Dieu ». Les mêmes espèces des simples, des menues campanules et des jolies roses que Mme de Sévigné faisait planter jadis, par le bon Pilois, à sa maison des Roches, Voltaire, un siècle plus tard, ordonnait à son jardinier Lambert d'en peupler les belles plates-bandes de Ferney. Toutes les variétés des tendres et délicates fleurs de nos aïeux connurent un instant suprême de faveur. La Révolution même leur resta fidèle. Le débonnaire Louis XVI aimait la fleur si humble de la pomme de terre ; l'élégiaque Fabre compléta son nom de celui de l'églantine ; le général Hoche, dans son cachot de la Conciergerie, aimait à calmer au parfum des roses la grande douleur de sa pensée. Les plus durs, les plus ardents, les plus fanatiques des hommes aimaient alors les fleurs naturelles des prés, les fleurs champêtres, les fleurs sauvages ; toutes allaient au beau désordre de leur action, toutes mêlaient de l'idylle dans le plus grand drame.

Mais cette suprématie ne fut qu'éphémère. *Paul et Virginie* acclimata partout cette flore équatoriale dont Pierre Poivre dota les jardins de Lyon. Le magnolia d'*Atala* régna dans les parterres ; Jussieu rapporta des monts américains le jasmin et l'héliotrope à la tendre odeur. Le fuchsia venait déjà d'Amérique ; en 1802 Dahl introduisit le dahlia dans nos jardins de France; puis, ce fut le pourpier ; ce furent le zinnia et le pélargonium ; le bégonia parut ; le pétunia orna bientôt nos parterres. Enfin vint du Japon le lourd chrysanthème ; la gloire merveilleuse de ses tiges, l'odeur forte et poivrée qui monte de ses fleurs envahirent les belles corbeilles de novembre. Il fut, à nos automnes, ce que la chair des jacinthes est à nos printemps.

Ainsi s'acclimataient les espèces nouvelles. L'exotisme des plantes domina dans nos serres ; il envahit nos parcs ; il régna en maître dans tous nos jardins. Celles que n'apportaient pas les lointains navires, il suffisait du bec léger d'une hirondelle, d'un courant des mers pour les propager. Un jour M. de Candolle, au cours d'un séjour rapide en Bretagne, ne découvrit-il pas, sur le tronc d'un arbre du parc de Quimper, un lichen d'Amérique que nulle main humaine n'avait pu porter là ? Quelque menue graine, menée par le Gulf Stream, poussée par le vent, était venue, de la Floride, aborder aux rives lointaines de la Bretagne. Ainsi fait la nature ; elle aide à cette fusion de la flore universelle entreprise par les hommes; elle-même marie les terres, rapproche les continents, unit les îles aux îles et, dans la dispersion capricieuse des espèces, fait se toucher les points les plus divers du globe.

*
* *

Que devinrent — devant cette invasion croissante — les fleurs officinales, les fleurs des prairies, les fleurs du bord de l'eau, les rurales, les mêmes que cueillait George Sand autour de son village? Sans doute elles se confinèrent dans le droguier et le potager, elles s'abstinrent de s'approcher des maisons nouvelles, s'éloignèrent vers les moins fréquentés des hameaux. M. Maurice Maeterlinck, qui les a tant aimées pour leur modestie et pour leurs confidences, a dit qu' « elles ont fui vers les fermes, les cimetières, dans les jardinets des curés, des vieilles filles, des couvents de province. » Elles se sont réfugiées un peu partout, sur les talus des chemins de fer, sur les murs tombés, sur les toits en chaume des plus vieux villages, le long des sentiers où ne grimpent que les chèvres, à l'ombre des clochers, des vieux puits, des granges.

« Vieilles fleurs courageuses ! Giroflées, Ravenelles, Violiers, Boutons d'or ! » écrit M. Maeterlinck; et vous aussi Primevères, Crocus et Coucous, Pâque-

rettes et Jeannettes, Alysses, Myosotis! Saintes fleurs vénérables, vous demeurez, malgré le succès des étrangères, les fées mystérieuses de nos grandes campagnes. O fleurs médicinales, simples, on ne peut plus simples, petites aïeules tremblotantes en bonnet : pensées, claudinettes, ancolies, clochettes, vous mauves et mourons, ô boitillantes vieilles maintenues par les herbes ou les arbres les plus forts, accrochées aux haies, agrippées aux murs, vous demeurez vaillantes et doucement fidèles. Et vous êtes toujours les reines des prairies, petites bonnes femmes en vieilles couleurs mortes, amères ou parfumées, sorcières bienfaisantes qui guérissez l'homme et nourrissez l'oiseau!

Après que le perce-neige a montré sa tige, elles arrivent bien vite, dès les rayons de mars, les premières d'entre elles : les muguets, les violettes, les narcisses des poètes! L'été, les capucines et les mufliers, les lychnis, les pavots, les pieds d'alouette et les campanules tintent au bourdonnement crépitant des guêpes. A l'automne, les verveines, les lobélies et les pyrèthres décorent l'harmonie mourante des jardins. Ainsi, au long de l'année, vont-elles toutes en une ronde exquise et villageoise, les fleurs rurales, les fleurs folles de nos champs!

Le charme simple et discret de telles survivantes, de ces humbles petites vieilles placées comme des ornements secondaires autour des autres, c'est de plaire aux vieillards, aux jeunes filles, aux poètes.

Le secret des opulentes exotiques des parcs, des reines odorantes des jardins féeriques, si différent de celui des plantes de nos pays, c'est de bercer la rêverie lointaine des exilés. Elles rappellent à ceux qui se sont réfugiés sous nos froids climats, à ceux qui portent en eux la vision des Iles, des pays toujours heureux et printaniers. Ainsi Bernardin à Eragny, buvant son café de Surate, songeait aux Pamplemousses de son île de France. Plus tard, dans les allées de nos jardins coloniaux, Baudelaire venait chercher:

> Des cocotiers absents les fantômes épars,

et, dans le secret des serres ardemment chauffées Leconte de Lisle ou Dierx, le parfum des letchys, l'odeur des filaos!

*
* *

Ainsi les jardins ont une vie à eux, un prestige personnel, une beauté. Ceux d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que ceux d'autrefois; leur aspect a changé avec le temps, avec les voyages, avec le caprice et le goût des hommes. Mais, tous ont un charme.

Les vieux prés piqués de fleurs où Luini et Memling peignaient si naïvement leurs Annonciations et leurs Nativités ont bien peu varié, sont à peu près les mêmes que ceux de nos campagnes. Mais nos parcs, nos jardins de plaisance sont bien différents! Ils ont l'aspect d'un bel Eden, où les plantes les plus rares du monde se seraient réunies, et, l'enchevêtrement confus de leurs couleurs, l'arc-en-ciel de leurs bleus, de leurs lilas, de leurs rouges, de leurs mauves et de leurs ors, il a fallu le pinceau frémissant d'un Monet, d'une Berthe Morizot, de Renoir, pour en saisir la symphonie universelle!

EDMOND PILON.



Chronique

—

L'OPPOSITION RÉVOLUTIONNAIRE

Voici une tradition bien française — n'eût-elle point l'agrément de M. Maurice Barrès — restaurée : Nous possédons à nouveau, après une longue interruption, un parti révolutionnaire authentique, fortement organisé, plein d'ardeur et d'espoir. La Confédération générale du travail, qui s'appellerait plus exactement la confédération de l'action directe, en est l'organe officiel. Elle prêche aux quatre coins de la France le mépris des devoirs civiques et militaires; elle fomente la révolte. Et l'un de ses auxiliaires les plus tapageurs — l'un de ses patrons, dirait-on, si ce terme n'était honni par elle — lance dans une feuille incendiaire, au nom de la classe ouvrière, ralliée, dit-il, à l'insurrection, ce cri imprévu : A bas la République!

Depuis les sanglantes journées de la Commune, et depuis la fin de l'Internationale, nous étions déshabitués de semblables groupements et d'une telle violence. A diverses reprises, des coups de force furent bien médités ou esquissés contre la République, mais par des coalitions momentanées et disparates, qu'exaltait une pensée de réaction. Ils n'étaient point l'œuvre d'une milice rouge, consacrée à l'établissement, par la force, d'un régime égalitaire. Le succès même du guesdisme, vers 1893, ne présenta point de caractère anormal, car le parti de Roubaix admettait la légitimité républicaine et se pliait à la méthode parlementaire.

Il semblait que le grand dessein de M. Thiers et le feu des Versaillais eussent marqué la fin des convulsions révolutionnaires, que les temps d'émeute fussent révolus, que la méthode légale, d'action progressive et même, prétendait-on, scientifique, devînt désormais la seule possible. La révolte n'était-elle pas inutile autant qu'impuissante, alors que le suffrage universel donnait à toute opinion le moyen de se manifester et que le gouvernement était l'expression de la volonté nationale? Quand, aussi, ce gouvernement disposait d'une administration plus centralisée et d'une armée plus movible que jamais, grâce

aux chemins de fer, au télégraphe, au téléphone? Et puis la République n'était-elle point le régime des humbles, des laborieux !

*
* *

Mais cette République a causé — il faut bien l'avouer — de cruelles désillusions. Elle s'est plu à mettre en contradiction ses principes et ses actes. Vouée, disait-elle, à la satisfaction de l'intérêt général, à la réalisation de l'équité, elle a semblé trop soucieuse des mesquines ambitions de ses dirigeants, trop docile à son bon plaisir. Elle a été, elle aussi, le régime de la curée : curée parfois scandaleuse, éhontée, à laquelle prenaient part les élus et leur clientèle électorale — et qui rappelait la grande curée de 1830, flétrie par A. Barbier :

> « Car chacun en veut un morceau ;
> Car il faut au chenil que chacun d'eux revienne
> Avec un os demi-rongé,
> Et que, trouvant au seuil son orgueilleuse chienne,
> Jalouse et le poil allongé,
> Il lui montre sa gueule encore rouge, et qui grogne,
> Son os dans les dents arrêté,
> Et lui crie, en jetant son quartier de charogne :
> Voici ma part de royauté. »

Bien qu'il réalisât d'heureuses et méritoires réformes, le parlementarisme républicain donna donc l'impression — trompeuse — d'une gloutonnerie unie à l'impuissance.

Mal soutenus, le commerce et l'industrie n'ont point offert à la main-d'œuvre d'emploi suffisant. De grandes misères collectives se sont maintenues, et le chômage est demeuré chronique. L'occasion était propice de prôner la révolution sociale. Et elle devait tenter des ambitieux.

Un nouveau parti révolutionnaire s'est donc dressé, qui a accaparé l'organisation professionnelle ouvrière. Au faisceau des forces gouvernementales, il oppose l'universalité et la concentration des groupements syndicaux. Il se flatte de provoquer par la grève générale la désorganisation de tous les services publics et industriels, et ainsi d'amener à résipiscence la classe dirigeante. Il préconise, en place du régime actuel, un état social, où les fédérations corporatives réglementeraient la production et la répartition.

Ce parti est, selon la formule moderne, un parti de direction anonyme, irresponsable, dispersée, parti sans panache, dont la force résiste dans le nombre et l'entente. Ses chefs ne sont pas de généreuses âmes à la Barbès, ni d'intrépides esprits à la Blanqui. Le sentiment de la complexité des choses ni l'esprit critique ne les gênent. Ce sont des salariés qu'animent la haine des patrons et certain fanatisme égalitaire : un ancien ouvrier typographe, d'idées étroites, d'obstination têtue, d'ailleurs actif et courageux ; un ancien ouvrier cordonnier, plus souple, aux allures de visionnaire ; d'autres encore de semblable esprit, la plupart moins convaincus ou de tempérament plus vulgaire.

*
* *

Le gouvernement flirta avec cette force nouvelle, qu'il se flattait peut-être d'orienter vers des entreprises d'utilité collective — ou simplement de dominer. Il donna asile aux meneurs, à la Bourse du travail ; sous le fallacieux prétexte de la création d'un Office national de placement, il leur alloua même une subvention annuelle de 10.000 francs. Il toléra par les rues le drapeau rouge. Il admit leurs délégués à certaines solennités officielles. Comme jadis les Ledru-Rollin, les chefs du radicalisme frayaient avec cette avant-garde révolutionnaire.

Mais vienne la crise où l'action révolutionnaire met la légalité en péril et menace d'instaurer l'anarchie, ces alliances illusoires se brisent. En juin 1848, les Cavaignac, les Charras, les montagnards eux-mêmes, — quelques-uns la mort dans l'âme — marchèrent contre les insurgés. L'an dernier, quand la confédération en vint à l'action directe, c'est-à-dire à la violence, M. Clémenceau dut se mettre « de l'autre côté de la barricade ». Après quelques hésitations il étouffa la grève insurrectionnelle des mineurs de Lens — qui rappelait celle des canuts lyonnais en 1834 — sous un flot de troupes, et, au 1er mai, il fit occuper militairement Paris.

A l'action révolutionnaire répond désormais l'action policière : aux coups, au sabotage, à la mise à sac, le gouvernement riposte par des accusations de complot et de complicité avec les agents césariens ; par des expulsions, des arrestations préventives : tout un attirail de mesures, que l'on croyait disparues à jamais depuis l'époque romantique !

Maintenant l'état-major révolutionnaire s'attaque aux forces vives du gouvernement : il prétend affilier à ses cadres les groupements de fonctionnaires. Et le gouvernement use de représailles : révocations, poursuites judiciaires, procès collectifs contre les signataires d'affiches séditieuses, etc.

La lutte est réouverte. Elle se poursuivra longtemps, avec des alternatives diverses, selon le degré d'audace des combattants, ainsi qu'il advint à maintes époques d'agitations sociales et sous les plus différents régimes.

*
* *

Doit-on s'effrayer d'un tel mouvement révolutionnaire? Il présente d'incontestables dangers, dont les plus graves sont sans doute de décourager encore l'initiative productrice en France, et d'affaiblir notre pays, menacé déjà par des puissances étrangères militarisées.

Mais il peut inspirer au gouvernement de salutaires réflexions; l'inciter à se ressaisir, à se mieux pénétrer de sa mission, qui est, non point de s'hypertrophier par la satisfaction d'égoïstes ambitions, en demeurant étranger, et comme hostile au mouvement industriel, cause essentielle du bien-être général; mais en renonçant aux fins de coterie, d'accomplir bien et vite les services d'utilité publics — si mal exécutés — qui lui incombent; de s'élever à une vue d'ensemble, de poursuivre une politique nationale, qui sache prévoir et agir.

JACQUES LUX.

Le propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 20 — 5e SÉRIE — TOME VII — 18 MAI 1907

ÉTUDES SUR LA JUSTICE MILITAIRE EN TEMPS DE PAIX

Conclusions.

Au moment où l'on va profondément modifier, en France, l'organisation de la justice militaire du temps de paix, il semble opportun de poser les principes qui doivent servir de base, en tenant compte en même temps des nécessités de la discipline et des aspirations généreuses de notre époque. Les études que nous avons faites précédemment (1) ne doivent pas nous entraîner à une copie servile des institutions des autres pays, qui ne nous conviendraient pas; elles sont cependant un guide susceptible de nous éviter des erreurs ou des entrainements funestes.

Je ne puis ici entrer dans les détails d'un projet de réorganisation; je chercherai seulement à justifier des *principes* et à en déduire les conséquences principales immédiates.

Avant tout, l'organisation de la justice militaire en temps de paix doit être telle, qu'en temps de guerre, elle puisse être organisée et fonctionner régulièrement. Dans l'esquisse que je vais tracer, j'ai tenu le plus grand compte de cette condition essentielle, qu'ont complétement perdue de vue les auteurs du projet soumis en ce moment au Parlement. Si ce projet était adopté, nous ne trouverions plus, en temps de guerre, un seul militaire ayant une compétence juridique même sommaire. On entrevoit aisément les conséquences d'un pareil état de choses!

Faculté d'appel. — Toute organisation doit reposer sur cette vérité indiscutable que *toute juridiction humaine est sujette à erreurs*. Or, les chances d'erreurs sont beaucoup diminuées, si tout jugement est susceptible d'appel sur le point *de fait*, comme sur la question *de droit*. L'appel remplit le même but que la vérification d'une addition ; c'est une garantie et une garantie plus nécessaire, à mon avis, que toutes celles que l'on a proposées jusqu'ici.

Les objections faites au principe de l'appel ont peu de valeur.

1° Rien ne démontre, dit-on, que la manifestation de la vérité soit plus complète en appel qu'en première instance. On ne saurait nier, pourtant, que deux examens, par des personnes différentes, ne réduisent les probabilités d'erreurs, même si les deux tribunaux ont une composition identique comme nombre et comme valeur des juges ; la garantie est plus évidente encore, si le tribunal d'appel est, comme il convient, une réunion d'hommes plus compétents que les juges de première instance.

2° On pourrait craindre aussi, a-t-on objecté, que le jugement du tribunal d'appel, qui juge généralement sur pièces, ne fût même plus sujet à erreurs que celui du tribunal de première instance, où les témoins ont été personnellement entendus. « Un procès-verbal d'audience, si complet qu'on le suppose, ne reproduit jamais fidèlement l'impression qui résulte d'un débat oral et contradictoire » ; par suite « l'appel n'est guère compatible avec les principes de la procédure orale » (1). L'objection est faible, car rien n'empêche le tribunal d'appel de recommencer entièrement l'examen et d'entendre à nouveau les témoins.

(1) *Revue Bleue* : 16 et 30 mars; 13 avril 1907.

(1) *Pandectes françaises.*

Lorsque fut élaboré, en Allemagne, le code de justice civile, le droit à appel, vivement discuté, fut rejeté en grande partie en raison de l'objection précédente présentée par M. Hellweg, conseiller au Reichsgericht. Cependant les juristes allemands sont loin de tous considérer cette raison comme péremptoire et la loi sur l'organisation de la justice militaire, loi très récente puisqu'elle date du 2 décembre 1898, a consacré définitivement la faculté d'appel *dans tous les cas* sur le point de fait. Aussi M. Grœber, député wurtembergeois, qui prit la part la plus active à l'élaboration parlementaire de cette loi, pouvait avec raison dire au Reichstag : « Je me réjouis de pouvoir louer entièrement le projet d'avoir introduit l'appel que nous n'avons pas encore hélas ! pu obtenir pour la procédure pénale civile. C'est là un progrès sur le droit civil. »

3° En France, dans la juridiction ordinaire, le droit à appel n'existe pas pour les crimes, c'est-à-dire contre les jugements des Cours d'assises qui prononcent cependant les peines les plus graves, jugements qui devraient par suite présenter les garanties les plus sérieuses. Je n'entrerai pas dans la discussion en ce qui concerne les jurys. On a objecté ; 1° que les décisions des Cours d'assises n'étaient pas motivées ; 2° qu'il « serait difficile de donner à une juridiction le droit de réformer les verdicts de la justice populaire » (1). C'est donc reconnaître l'*infaillibilité!* Je crois ces deux arguments réfutables ; en tous cas ils ne s'appliquent pas aux Conseils de guerre, dont les jugements pourraient être motivés et dont les verdicts pourraient être portés devant un tribunal hiérarchiquement supérieur.

4. On objecte enfin, qu'en donnant la faculté d'appel dans la juridiction militaire, on s'écarte du principe admis en justice criminelle civile. Mais les deux juridictions, civile et militaire, ne sont-elles pas tout aussi éloignées l'une de l'autre aujourd'hui ? Les jugements des tribunaux correctionnels ne sont-ils pas susceptibles d'appel pour les délits que jugent sans appel les conseils de guerre ? Et quel inconvénient y aurait-il à voir la justice militaire devancer la justice civile dans la voie du progrès ? C'est ce qui a été fait en Allemagne.

On ne saurait objecter que le tempérament allemand et le nôtre sont différents et que les mêmes institutions ne conviennent pas aux deux peuples. Ici, entre seulement en jeu une question de *garantie* absolument indépendante des caractères de races. Il est vraiment regrettable que l'Allemagne nous ait précédés dans une question d'humanité. Suivons son exemple, non par esprit d'imitation, mais uniquement dans un but d'équité, de justice et de respect pour la personne humaine.

Les tribunaux militaires. — La conséquence du principe de la faculté d'appel est la création de tribunaux supérieurs aux Conseils de guerre ordinaires (1) et formant Cours d'appel à l'égard de ces derniers. Ces tribunaux, qui seraient en fort petit nombre, correspondraient aux Conseils de guerre supérieurs allemands, avec quelques différences néanmoins dans les attributions.

Outre ces deux organes, conseils de guerre ordinaires et conseils de guerre supérieurs, indispensables à l'observation du principe posé plus haut, l'Allemagne, qui peut servir de modèle quand il s'agit d'organisation, possède, ainsi que nous l'avons vu dans un article précédent, des *tribunaux militaires inférieurs* (standgerichte) pour statuer sur les délits sans gravité et un *tribunal militaire d'Empire* analogue à nos anciens conseils de révision. Devons-nous créer ces organes nouveaux ?

L'avantage des standgerichte, tribunaux de garnison ou de régiment, que l'on trouve dans certains pays, est la promptitude et la simplicité de la justice militaire pour les affaires de peu d'importance. Ces tribunaux inférieurs, qui ne comportent aucun juriste, déblayent le terrain d'un grand nombre de causes, déchargent les conseils de guerre ordinaires et, permettant ainsi de limiter le nombre de ces derniers, ils facilitent par cela même le recrutement des Parquets en juristes militaires compétents.

Ce sont là des avantages indéniables. Aussi, personnellement, j'accepterais volontiers la création de tribunaux inférieurs correspondant aux standgerichte, avec la différence suivante cependant. Ces tribunaux, en Allemagne, sont constitués dans le corps même auquel appartient le prévenu. En France, on reprocherait certainement aux membres de ces tribunaux d'être à la fois juges et partie. Or, il faut écarter toute suspicion. Dès lors, si l'on admettait l'idée allemande, nos Conseils de guerre inférieurs devraient être des organes de Brigade ou de Division, dont les juges seraient choisis dans un corps de troupe étranger à celui du prévenu. Ici il convient de tenir compte de l'esprit différent des deux peuples.

Le tribunal d'Empire allemand est surtout un Conseil de révision. La question vient d'être résolue en France : La révision est portée devant la Cour de cassation. Nous n'avons rien à prendre à nos voisins à cet égard.

(1) GARRAUD. *Précis de droit criminel.*

(1) Le nom de Conseils de guerre donné à nos tribunaux militaires est fort impropre : ce ne sont pas des *Conseils* mais bien des *Tribunaux* qui rendent des jugements. Cependant je conserve ici cette appellation défectueuse qui serait à modifier dans la loi en préparation.

Les Parquets. — Les membres des Parquets de nos Conseils de guerre ne présentent aucune garantie au point de vue de la connaissance du droit. Nous sommes à peu près la seule nation dans ce cas. Il est inutile d'exposer les motifs pour lesquels il importe de remédier à cette situation. L'accord est général sur ce point. Le principe qui consiste à exiger des membres des Parquets de sérieuses connaissances juridiques n'est plus à discuter. Cela ne suffit pas : pour donner toute garantie, il convient que les membres des Parquets soient indépendants du commandement. Par conséquent, en ce qui concerne la constitution des Parquets, il faut d'une part exiger de leurs membres la *compétence juridique*, d'autre part leur assurer l'*indépendance*.

Le Ministère public, le juge d'instruction et leurs substituts doivent-ils être des officiers restant en activité et hiérarchisés? Doivent-ils être, comme en Belgique, des magistrats civils relevant du ministère de la Justice?

Il est nécessaire que ces membres des Parquets soient passés par l'armée, qu'ils en connaissent les mœurs, la vie intérieure, l'esprit ; sans quoi ils seraient incapables de diriger convenablement une instruction, de faire un réquisitoire dans le cas de délits ou de crimes purement militaires. Par suite, les juristes militaires doivent être choisis parmi les officiers et principalement parmi les officiers de troupe, ayant l'expérience de l'homme. En outre, si l'on admet, ainsi que je le demande plus loin, le principe de la compétence des tribunaux militaires sur tous les crimes et délits commis par les justiciables de ces tribunaux, il importe que les officiers désignés aient non seulement les connaissances juridiques justifiées par des brevets, mais qu'ils aient eu l'occasion d'appliquer ces connaissances dans les tribunaux de la Justice civile. D'où la condition d'avoir fait un stage auprès de ces tribunaux. — Il reste à assurer leur indépendance hiérarchique. A cet effet, les juristes militaires ne doivent plus avoir aucune assimilation de grade. Enfin la meilleure garantie de leur indépendance serait l'*inamovibilité*.

Toutes ces conditions se déduisent logiquement des deux principes, compétence juridique et indépendance. Ces conditions excluent la faculté de détacher dans les Parquets des officiers licenciés ou docteurs en droit, qui rentreraient ensuite à leur corps ; du reste, en laissant ces *auditeurs* dans le cadre actif, il serait à craindre qu'ils ne fussent bien préparés ni à faire la guerre, ni à rendre la justice. La conséquence est qu'il faut créer un corps de juristes militaires.

Je n'ignore pas les objections faites à cette proposition. Examinons les principales.

1° On a prétendu que ce serait une cause de fortes dépenses. J'avoue ne pas comprendre : du moment que le nombre des officiers attachés aux Parquets reste constant, je ne vois pas comment la dépense peut croître.

2° On a dit aussi que les officiers maintenus toute leur vie dans des fonctions judiciaires perdraient la connaissance des mœurs militaires essentiellement changeantes Il est une chose qui ne varie pas, c'est l'homme, le facteur principal. Quant aux modifications incessantes, mais *lentes* de la vie militaire, les auditeurs les suivraient constamment, car, par leurs fonctions mêmes, ils resteraient toujours en contact avec l'armée. Les conseillers allemands remplissent exactement toutes les conditions que nous avons déterminées par déduction et l'on n'a jamais trouvé d'inconvénient à ce fait, qu'une fois conseillers, ils ne reprennent plus la vie de caserne. Ceci montre combien l'organisation de la Justice militaire allemande est logiquement comprise.

3° On a craint que les membres d'un corps fermé d'auditeurs ne puissent recevoir un avancement en rapport avec leurs mérites et avec les services rendus. Le corps n'étant plus hiérarchisé militairement, rien n'empêche de déterminer, comme dans toutes les administrations, des classes de plus en plus rémunérées auxquelles s'élèveraient progressivement les intéressés. Du reste la création de tribunaux militaires supérieurs permettrait de donner toute satisfaction à l'ambition légitime des juristes militaires.

Les Juges. — Dans tout acte de justice, deux éléments sont à considérer : l'examen du fait et l'observation des règles du droit, autrement dit, le fond et la forme.

L'examen du fait implique la compétence du juge en matière de délit militaire, c'est-à-dire la condition d'être militaire. L'observation des règles du droit implique la compétence juridique. Le principe qui découle de là est l'association, dans la composition du tribunal, de juges militaires et de juristes.

Si l'on était certain de toujours trouver des officiers ayant la science et, je dirai aussi *l'expérience* juridiques, on pourrait justifier la composition actuelle de nos Conseils de guerre en juges exclusivement militaires. Mais si, à la rigueur, on trouvait dans tous les corps d'armée des officiers ayant fait leurs études de droit, il est probable qu'aucun d'eux n'aurait jamais appliqué sa science serieusement. Il est donc indispensable — et je crois la question peu discutée aujourd'hui — de composer le tribunal partie de militaires, partie de magistrats civils. Dans quelle proportion? De ces deux éléments, le fond et la forme, à qui doit appartenir la prépondérance? C'est sans contredit, sans contestation possible, le fond qui doit l'emporter sur la forme, le point de

fait, sur la question de *droit*. La majorité du tribunal doit donc représenter la compétence en fait. Dans un conseil de cinq membres, par exemple, la présence d'un magistrat civil semble donc nécessaire et suffisante ; dans un Conseil de sept membres, la présence de deux magistrats civils donnerait toute garantie. C'est ainsi que des déductions logiques nous amènent encore à l'organisation allemande.

On a objecté à l'introduction de magistrats civils dans les tribunaux militaires que « le mélange de pantalons rouges et de robes noires ou rouges est contraire à nos mœurs ». Mais nous voyons ce mélange depuis longtemps dans les *tribunaux maritimes* appelés à juger les crimes et les délits commis sur les terrains militaires par des civils ou par des employés militaires ; ces tribunaux comportent des officiers de marine et des magistrats de première instance, sous la présidence d'un contre amiral. M. François, procureur général, s'exprime ainsi sur cette juridiction. « Pour ma part, ayant longtemps occupé les fonctions de magistrat dans les ports en France, j'ai toujours vu cette juridiction fonctionner au mieux des intérêts de tous (1). »

La question suivante se pose alors.

Le magistrat civil doit-il être un simple juge ou doit-il présider le tribunal ? La conduite des débats est certes chose difficile et délicate, et, au premier abord, certains esprits en tirent cette conclusion que le magistrat civil doit avoir la présidence et conduire les débats. Je ne partage pas cette opinion. On ne saurait trop le répéter, en bonne justice, le point principal est le *fait*. Eh bien le président officier est beaucoup plus qualifié que le magistrat civil pour la recherche de la culpabilité. Voici un exemple :

Grâce à notre conception défectueuse du rôle du caporal, les cas d'injures, d'outrages, de violences de la part d'un soldat envers un caporal chef de chambrée se présentent assez fréquemment. Très souvent le prévenu a été conduit à son acte coupable par une série de vexations, d'abus d'autorité, de punitions injustes. Il faut avoir vécu dans le milieu militaire pour comprendre à quel degré d'exaspération peuvent conduire les procédés inqualifiables de ce tyranneau qu'est un chef de chambrée, revêtu de l'autorité hiérarchique, lorsqu'il est mauvais ou simplement partial, pour comprendre combien l'acte incriminé est parfois excusable dans la conscience du juge ! Et pour rechercher la vérité dans le dédale de témoignages de jeunes soldats qui *n'osent* pas parler, pour diriger les débats dans les causes de cette sorte, il faut au président une connaissance très approfondie des mœurs des chambrées, que *jamais* un magistrat civil ne saurait posséder. Jamais non plus un juge d'instruction civil ne pourrait conduire convenablement l'instruction d'une semblable affaire. Par contre le président a besoin de l'aide d'un juriste toutes les fois que naît un incident d'audience ; il doit avoir auprès de lui l'homme qui le renseigne, le guide et lui évite une faute ou une incorrection.

La conclusion s'impose : la présidence à l'officier le plus élevé en grade ; le magistrat civil ayant rang immédiatement après le Président et siégeant à côté de lui. — Ceci doit faire écarter une proposition que nous avons entendu émettre : un magistrat civil, officier de réserve, siégerait en tenue militaire au Conseil. Le grade peu élevé de l'officier de réserve, ou son ancienneté insuffisante, ne permettrait pas de lui donner rang militaire après le Président, avant les autres juges,

Remarquons que, tous les juges étant libres de poser des questions avec l'assentiment du Président, le magistrat civil pourra toujours, même sans présider, prendre une part active aux débats.

Dans certains pays, la composition du Conseil ne varie pas avec le grade de l'accusé. L'armée est un organisme hiérarchisé, qui ne saurait exister sans une hiérarchie bien précise; il est donc inadmissible, au point de vue de la discipline et de l'autorité du grade, qu'un membre quelconque de l'organisme militaire puisse être jugé par ses inférieurs. Ce serait l'anarchie. La composition des tribunaux militaires doit donc varier avec le grade de l'accusé.

Compétence. — Le point le plus important à régler en ce qui concerne la compétence des tribunaux militaires est de savoir si celle-ci doit s'étendre aux crimes et délits de droit commun. La question de la composition de ces tribunaux et celle de leur compétence sont intimement liées. « Je ne crois pas, dit M. Larnaude, professeur à la Faculté de droit, qu'il soit d'une bonne méthode de les traiter séparément. La solution donnée à l'une réagit nécessairement sur l'autre. Il faut donc les avoir toutes deux présentes à l'esprit pour les bien résoudre. »

Il est certain qu'avec notre organisation actuelle, qui ne donne pas la garantie suffisante du respect de la légalité, il est légitime de vouloir soustraire à la juridiction des Conseils de guerre les crimes et les délits de droit commun. Mais si l'on organise, ainsi que nous l'avons indiqué, des tribunaux militaires offrant toutes les garanties possibles — je dirai même plus de garanties que les tribunaux ordinaires, puisque nous donnons la faculté d'appel refusée aux justiciables des cours d'assises, — il n'y a plus aucune raison sérieuse pour ne pas accorder aux tribunaux militaires compétence entière. On évite ainsi les inconvénients multiples et considé-

(1) *Revue pénitentiaire*, juillet-août 1902.

rables résultant d'une double juridiction. L'une des plus grandes difficultés réside dans l'impossibilité d'établir une distinction précise, claire, juste, entre les délits militaires et les délits de droit commun. Cette difficulté ressort nettement de l'étude même des divers projets présentés en France depuis quelques années : tous les auteurs de ces projets sont en contradiction les uns avec les autres lorsqu'ils veulent faire la distinction nécessaire. L'ouvrage si complet et si bien documenté de M. Bouniols est fort intéressant à cet égard. Il semble que l'impossibilité même d'arriver à s'entendre sur ce point, condamne la proposition de limiter la compétence des tribunaux militaires, lorsqu'ils seront solidement réorganisés.

L'essai de cette dualité juridique a d'ailleurs été fait en 1790-91 ; il a duré moins d'un an. Depuis cette époque, le principe n'a pas varié : les Conseils de guerre ont conservé entière la compétence *ratione materiæ*.

Si l'on se place au point de vue humanitaire, il est certain que les justiciables des Conseils de guerre perdront à passer devant la juridiction civile : en correctionnelle, ils trouveront des juges très sévères, parce que, juges *professionnels*, ils sont habitués à une clientèle de professionnels du vice ; aux Cours d'assises, les erreurs, les surprises de toutes sortes, les incohérences, les inégalités scandaleuses sont monnaie courante.

La plupart des personnes qui proposent de restreindre la compétence des tribunaux militaires reconnaissent bien que la réforme sera peu favorable aux intéressés, mais ils passent outre. — Pauvre petit troupier, toi qui as besoin d'indulgence, parce que tes fautes sont souvent la conséquence d'un entrainement passager, tâche de conserver tes chefs pour juges, tu t'en trouveras mieux. Les politiciens qui se disent tes protecteurs sont tes pires ennemis en la circonstance !

Procédure. — Comme je me suis laissé entraîner par la discussion de principes que je considère comme essentiels, je ne puis traiter de la procédure dont tous les détails ont une certaine importance. Le principe à suivre est de se rapprocher le plus possible de la procédure civile, tout en laissant au commandant une action légitime et justifiée sur la mise en mouvement de l'action publique.

Pénalités. — Personne ne conteste plus aujourd'hui que les pénalités édictées par notre Code pénal de 1857 ne sont plus en harmonie, ni avec nos mœurs, ni avec la constitution de la nation armée. Après la reconstitution des parquets militaires, la révision des pénalités est la réforme la plus urgente.

Dans l'esprit des auteurs du Code de 1857, les peines avaient pour but principal de frapper par la crainte l'esprit des soldats ; les criminalistes modernes ont des idées plus saines : la peine est la punition méritée d'un acte coupable. Il est aussi reconnu que l'extrême gravité des peines ne diminue pas la criminalité. En cette matière les juristes d'outre-Rhin peuvent encore nous servir de modèle ; le code allemand est de beaucoup le moins sévère de ceux que nous avons examinés. Le principe à observer est d'édicter des peines clémentes, mais de les appliquer avec fermeté. C'est cette fermeté dans la répression que j'admire dans la justice militaire de la Suisse républicaine et non ses pénalités que je trouve trop dures.

Dans la révision de notre Code, il y a lieu, en principe, de réduire dans de fortes proportions le maximum de la peine déterminée par la loi. Depuis l'admission des circonstances atténuantes, la réduction du minimum paraît moins s'imposer ; je la réclame cependant parce qu'il faut laisser au juge une grande latitude dans l'application de la peine, sans qu'il ait besoin de recourir aux circonstances atténuantes qui deviennent alors factices.

Une forte réduction du maximum de la peine doit entraîner comme conséquence, dans tous les cas, l'aggravation par la récidive.

En résumé, la réorganisation de la justice militaire en temps de paix doit reposer sur les *principes* suivants :

1° Permettre une bonne organisation et un bon fonctionnement de la justice militaire en temps de guerre.

2° Accorder la faculté d'appel contre tous les jugements.

3° Exiger des membres des Parquets, tous ayant passé par l'armée, la science et l'expérience juridiques et les rendre indépendants du commandement.

4° Associer, dans les tribunaux militaires, des juges officiers et des magistrats civils, les premiers formant la majorité numérique et conservant la Présidence.

5° Conserver aux tribunaux militaires la compétence sur tous les crimes et délits commis par leurs justiciables.

6° Réduire les pénalités, surtout le maximum, la récidive entraînant toujours l'aggravation.

Les conséquences logiques des principes ci-dessus sont les suivantes.

1° Créer des tribunaux militaires supérieurs formant Cours d'appel des jugements des tribunaux ordinaires (Conseils de guerre actuels).

2° Créer pour occuper dans les Parquets les fonctions de Ministère public de juge d'instruction et de

substitut un corps d'*auditeurs*, choisi parmi les officiers en activité, ayant fait de fortes études juridiques et astreints à un stage dans les tribunaux civils. Ces membres des Parquets n'auraient aucune assimilation et seraient inamovibles.

3° Tout tribunal militaire de cinq membres comporterait un magistrat civil, juge, prenant rang immédiatement après l'officier président. Tout tribunal de sept membres comporterait deux magistrats civils.

Général H. Langlois,

Sénateur, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.



LES AMES ENNEMIES (1)

Drame en quatre actes représenté pour la première fois au Théâtre Antoine-Gémier le 15 mai 1907.

DISTRIBUTION

DANIEL	MM.	Janvier.
GRAND-PÈRE		Armand Bour.
POMPÉRAC		Dalleu.
L'ABBÉ		Maxence.
Dr BOLARD		Montlouis.
MADELEINE	Mmes	Marguerite Moréno.
FLORENCE		Marie Kalff.
GRAND'MÈRE		Even.
MARYVONNE		Albanie.
LA GARDE RELIGIEUSE		Lukas.
LA GARDE LAIQUE		Sandraz.

ACTE DEUXIÈME

La toile s'étant relevée presque aussitôt, on aperçoit Daniel qui arpente fiévreusement le cabinet de travail en désordre. Il va, par impatience, ouvrir la porte de l'antichambre, écoute un instant, puis la referme, gagne la fenêtre, s'y dresse, à l'un des angles, sur la pointe des pieds, tâche d'apercevoir jusqu'à la rue, fait une moue de mépris, hausse les épaules, s'éloigne... Il avise par terre le bouquet blanc de Florence, épave de la querelle, le ramasse, le considère, dit à mi-voix : « Pauvre petite ! » et va le déposer sur la cheminée... Le grand-père très agité se jette dans la chambre.

Daniel. — Eh bien ?

Grand-père. — La voiture est là... elle va partir... Descends au moins lui dire adieu !

Daniel. — Ah ! palsembleu !... Il ne manquerait plus que ça !

Grand-père. — Je te dis que tu as tort.., que nous avons tort de laisser aux chrétiens la spécialité des beaux mouvements... Cette malheureuse robe, elle l'a achetée sur ses deniers... elle n'est pas riche !... Allons, descends !

Daniel. — Ne m'attendris pas sur cette vieille bigote !... Elle me revient bien plus cher à moi !

Grand-père. — Dépêche-toi de descendre !... il est temps encore !... Je viens de voir ta femme penchée à la portière de ce triste fiacre qui emmène sa mère comme une victime... Et ta femme pleure... elle est mortifiée... (Bruit au dehors, il se hausse sur les pieds à l'angle de la fenêtre.) On charge la malle... Daniel, mon petit...

Daniel. — Il n'y a rien de commun entre elle et sa mère !

Grand-père. — Il y a toujours dans toute âme de fille... (Bruit au dehors.) On ferme la portière !... Mets-toi à la fenêtre !... un simple geste !...

(Bruit d'une voiture qui démarre.)

Trop tard !... trop tard !... Voilà un souvenir entre toi et ta femme !...

Daniel. — Bon voyage !... bon débarras !... Sais-tu pourquoi cette comédie... oui, pourquoi on faisait de Florence une enfant de Marie ?... Je viens de l'apprendre par Pompérac...

Grand-père. — Laisse-moi tranquille !

Daniel. — Parce que à Saint-Étienne du Mont, là, à côté, dimanche prochain (il montre l'église par la fenêtre) il y a une procession expiatoire... où l'on comptait afficher ma fille !... pour protester contre la nouvelle loi sur l'enseignement congréganiste !... La haine de la science et de la vérité !

Grand-père. — Écoute-moi, petit... Veux-tu m'écouter !... veux-tu t'arrêter... au lieu de faire le lion en cage !... Ta femme va remonter. Une seule attitude de toi à elle peut tout sauver. Tu vas la revoir comme si rien ne s'était passé...

Daniel. — Même l'oratoire !...

Grand-père. — Même l'oratoire ! Rien !... rien !... te dis-je. Finissons-en de cette bête d'affaire. Tu vas distribuer tes cadeaux. Nous parlerons de ton voyage, et tout à l'heure nous déjeunerons, tous de bon cœur.

Daniel. — Mon pauvre papa, nous sommes loin de compte...

(Il s'est assis à son bureau, a tracé deux mots sur sa carte de visite, la glisse dans une enveloppe, plie le gant noir de l'abbé et l'insère dans l'enveloppe.)

Grand-père. — Qu'est-ce que tu fais ? (par-dessus l'épaule de Daniel, il lit l'adresse que celui-ci trace sur l'enveloppe)... Tu envoies ça à l'abbé ?... Mais tu es fou !

Daniel. — Je ne peux pourtant pas le garder pour moi !...

Grand-père (s'emparant de l'enveloppe). — ...Mais jette au panier !... jette au panier !...

1. Voir le 1er Acte dans la *Revue Bleue* du 11 mai 1907.

DANIEL (voulant la reprendre). — Non, père, je t'en prie !...

GRAND-PÈRE (montrant l'adresse). — Il n'habite plus là... c'est rue Cujas...

DANIEL. — Ah ! délicieux !... il s'est encore rapproché de nous !...

GRAND-PÈRE (retirant la carte de l'enveloppe). — Et cette carte avec : ... « Daniel Servan, de retour chez lui... » Mais ça n'a pas deux sens cela !

DANIEL. — Je l'espère bien !

GRAND-PÈRE. — Et souligné !... Tu as souligné !

DANIEL. — J'ai souligné !

GRAND-PÈRE. — Mais c'est la guerre que tu lui déclares ! Tu veux la guerre !

DANIEL (lui arrachant la carte). — Je suis tout prêt.

(Madeleine parait.)

GRAND-PÈRE. — Fais attention !

DANIEL (à Madeleine). — Je t'attends, Madeleine.

GRAND-PÈRE (affectant une grande jovialité). — A la bonne heure !... Et sais-tu pourquoi nous t'attendons ? Il me racontait son voyage... C'est prodigieux... Et il nous rapporte des trésors... Appelle Florence... On va faire la distribution... Allons, allons, tout le monde en fête !

Madeleine le regarde, interloquée, sentant que toute cette liesse sonne faux.

DANIEL (appuyant). — Laisse-nous, papa..., laisse-nous, je te prie !

GRAND-PÈRE (battant en retraite vers la porte). — Eh bien, alors, c'est moi qui vais chercher la petite... Et je dis qu'on presse le déjeuner... tu permets, Madeleine ?... Il m'a poussé un de ces appétits... (Bas à Daniel qui tient pour lui la porte ouverte) : pèse tous tes mots !

(Il sort et Daniel referme la porte.)

MADELEINE. — Pardon, Daniel... Cette pauvre maman, elle pensait bien faire... Et tu vois, d'elle-même, elle s'est retirée pour ne pas compromettre notre repas de fête...

DANIEL. — Écoute, Madeleine, je ne prononcerai même pas son nom pour le moment. C'est la plus grande marque d'estime pour toi que je puisse t'offrir.

MADELEINE (se laissant tomber sur une chaise). — Oh !... tu lui en veux... et à moi aussi... Je n'y étais pour rien dans cette surprise...

DANIEL (debout devant elle). — Je l'ai bien vu. Ce n'est là, du reste, que l'aboutissement de machinations longues et savantes ourdies contre moi en mon absence...

MADELEINE (stupéfaite). — ... Machinations ?...

DANIEL. — Je ne m'abuse pas sur le vrai coupable.

MADELEINE. — Qui ?... qui, Daniel ?

DANIEL. — Tu ne devines pas ?

MADELEINE. — L'abbé Godule ?

DANIEL. — Pourquoi le nommes-tu ?

MADELEINE (se levant, et avec force). — C'est pure folie !... Sa discrétion à ton égard est la plus parfaite... Quand il m'arrive de lui parler de toi.. (voyant que Daniel fronce les sourcils)... Mais il a pour toi le plus grand respect !

DANIEL. — Je l'en remercie. Nous nous retrouverons.

MADELEINE. — Je te jure, Daniel, que tu fais fausse route !... L'abbé Godule est la loyauté, la noblesse même !

DANIEL. — Ne le défends pas avec cette chaleur !...

MADELEINE. — Mais c'est toi-même... Oui, c'est toi-même qui me l'as amené il y a des années !

DANIEL. — Pas pour qu'il fit cette besogne-là !... Je ne m'attendais pas à cette trahison !... Oui, je sais tout !... Et de cela, Madeleine, je suis peiné profondément... Je suis étonné bien plus encore !

MADELEINE (se redressant). — Quoi ?... Qu'est-ce que c'est ?

DANIEL. — Ce qu'ici même, en mon absence, dans mon propre cabinet de travail...

MADELEINE. — Ah ! Pompérac... naturellement !

DANIEL. — C'était donc vrai !

MADELEINE. — Veux-tu me permettre de me défendre, et de te dire, moi, exactement la vérité ?

DANIEL. — Rassieds-toi...

MADELEINE. — Non !... C'est vrai, qu'en effet, un jour que le docteur est entré ici... il ne se gênait pas !... il faisait comme chez lui !...

DANIEL. — Pour prendre un livre !... C'est mon ami...

MADELEINE. — ... Je t'assure que sans ça il y a beau temps...

DANIEL. — Allons, au fait.

MADELEINE. — ... C'est vrai que cette chambre avait subi une transformation.

DANIEL (indiquant les endroits). — Une lampe d'église ?... des vitraux de papier ?

MADELEINE. — Oui, c'est exact...

DANIEL (avec un reproche intime). — ... Et ma petite coupe qui est ébréchée ?

MADELEINE (baissant la tête). — ... Oui, oui, c'est vrai... (La relevant vivement avec audace)... Mais, dès le lendemain, je fis disparaître ces objets... gratter les vitres, et rétablir tout dans l'ordre habituel.

DANIEL. — Tu avais des remords ?

MADELEINE. — Je sentais qu'on était allé trop loin.

DANIEL. — Tu avais cependant autorisé ce travestissement ?...

MADELEINE. — Je te demande pardon, il s'est accompli à mon insu, j'étais sortie faire des visites.

DANIEL. — Naturellement !

MADELEINE (fièrement). — Tu me crois, j'espère?

DANIEL. — Plus que tu ne penses... Tu as fait cependant une exception dans ce débarras... (Il indique l'endroit du mur que recouvre le tableau de Rembrandt.)

MADELEINE. — Je vois que ton ami perquisitionne consciencieusement... On s'y entend dans son parti!

DANIEL. — Tu l'avoues donc!... Le crucifix est resté là un très long temps?

MADELEINE. — C'est autre chose!... Il n'y avait rien dans ce pur symbole qui pût offenser ton cabinet... Le crucifix est éternel!

DANIEL. — C'est la même chose!... C'est le principe même d'une affectation que tu consacrais!... Mon cabinet devait rester fermé en mon absence...

MADELEINE. — Florence m'avait demandé la permission d'y écrire ses devoirs. Aurais-tu voulu que je la lui refuse? Puis, peu à peu, elle y vint aussi pour ses prières dans la journée...

DANIEL. — Pour ses prières!... Est-ce qu'une enfant a besoin de prier au milieu du jour!...

MADELEINE. — Ceci, mon ami, me regarde, moi. Florence a une âme des plus religieuses.

DANIEL. — Insensée que tu es! Que diras-tu quand ta Florence se sera mis en tête de prendre le voile?

MADELEINE (sursautant). — Ah! ça jamais!... Jamais Florence...

DANIEL. — Ne viens-tu pas de dire qu'elle a une âme des plus religieuses?

MADELEINE. — C'est sans rapport!

DANIEL. — ... Ce jour peut venir. D'autres font tout pour le hâter!... Toi-même, malheureuse, tu as toléré lors de sa maladie la plus pernicieuse des mises en scènes!... Ces cierges!... ces oraisons!... cette religieuse!...

MADELEINE. — Une garde-malade!... Florence elle-même la réclamait les larmes aux yeux!... elle ne se laissait toucher que par elle!...

DANIEL. — Et elle contemplait en cette blanche figure penchée sur elle, à toutes les heures, le modèle vivant de la vie parfaite!... l'incarnation de son rêve ardent qu'elle nous cache encore, mais qui bientôt éclatera sur nous comme un désastre!

MADELEINE. — Jamais!... jamais!... Tu perds la tête de tous les côtés!... N'insiste plus. S'il y avait danger, je crois que je suis là!

DANIEL. — Et moi aussi. Mais ne sens-tu pas que si nous avons même inquiétude, c'est que nous avons même intérêt? (geste évasif de Madeleine) Eh bien alors? C'était si simple de me consulter... ou tout au moins de me renseigner sur des événements de cette gravité!... Pourquoi ce silence?... Pourquoi ce mystère?... Dans toutes tes lettres, pas un bout de phrase qui pût éveiller... pas une seule fois!

MADELEINE (d'une assurance grave et candide). — Pourquoi, Daniel?... Mais tu le sais bien! Parce que de tout temps, depuis notre mariage, tu m'as interdit absolument de jamais te parler de choses religieuses...

(Un temps.)

DANIEL. — Oui, c'est ma faute... (un temps). Regrettes-tu ce pacte que je t'imposai il y a dix-sept ans?

MADELEINE. — Tu me le demandes?

DANIEL. — Je te le demande pour la première fois.

MADELEINE. — Il ne s'est pas écoulé un jour que je n'aie eu ce regret au fond de moi-même...

DANIEL. — Pourquoi, Madeleine?

MADELEINE. — Parce qu'un homme et une femme qui s'aiment comme nous, devraient pouvoir se parler de toutes choses.

(Un temps.)

DANIEL. — Tu as raison, Madeleine. Et il y a mieux encore : c'est de pouvoir partager toutes choses... n'est-il pas vrai?

MADELEINE (avec une secrète mélancolie). — C'est l'idéal!

DANIEL. — Eh bien, Madeleine, j'aurai à te parler tout à l'heure. Mais, en attendant, envoie-moi Florence.

MADELEINE. — Tu veux voir Florence?

DANIEL. — Elle doit avoir changé cette robe?...

MADELEINE. — Sans doute... sans doute... Nous allons tous nous retrouver ensemble... Nous déjeunons dans un petit instant.

DANIEL. — Il me serait impossible de toucher à rien tant que j'aurai ce poids sur la conscience... Je désire la revoir ici tout de suite.

MADELEINE. — Ici?... tout de suite?... A cause de cette histoire de...?

DANIEL. — Peut-être bien.

MADELEINE (jetant un regard au bouquet). — La pauvre enfant!... Bon... je vais sonner.

DANIEL. — Non, mon amie... Je désire la voir un instant seule... J'aurai à te parler aussitôt après.

MADELEINE. — Toute seule... sans moi?

DANIEL. — Seule simplement. N'y attache pas ce sens exclusif.

MADELEINE. — Mais pourquoi tiens-tu à la voir seule?

DANIEL (s'impatientant). — Le prêtre le fait bien!... Ai-je moins de droit que lui sur mon enfant?

MADELEINE. — Je ne comprends pas!

DANIEL. — Je te prie, Madeleine, de m'envoyer Florence!

MADELEINE. — Bien... bien... Daniel...

(Elle se retire lentement vers le fond en se retournant vers son mari avec une vague anxiété... Elle ouvre la porte, on aperçoit la salle à manger toutes portes ouvertes, au-delà de l'antichambre, et l'on entend la voix du grand-père qui pousse une exclamation de soulagement en voyant Madeleine sortir de chez Daniel.)

GRAND-PÈRE. — Ah! enfin!... enfin!

MADELEINE. — Prêtez-nous, Florence, bon papa... Son père la demande.

GRAND-PÈRE (se montrant sur le seuil). — Les surprises?... Il était temps!... Nous ne nous tenons plus de curiosité, Florence et moi!... Moi j'ai parié que c'est un perroquet qu'on lui rapporte!... (appelant du geste vers la salle à manger)... Allons, mignonne, allons!... allons!...

DANIEL (s'opposant à l'entrée du grand-père). — Non, père, non!... pas maintenant.

GRAND-PÈRE (anxieux aussitôt). — Hein?... quoi? Daniel!

DANIEL. — Plus tard, plus tard... (invitant Florence à entrer). Viens, mon enfant.

(Florence pénètre dans le cabinet, intimidée, craintive, humiliée, elle a remis sa robe du début; Daniel, derrière elle, referme la porte.)

FLORENCE. — C'est pour me gronder que tu me fais venir?...

DANIEL. — Te gronder!... moi, ma chérie?... (Il lui prend les deux mains affectueusement, et d'un signe de tête indiquant le bouquet). C'est pour te remercier, bien au contraire!... Oui, tout à l'heure, je me suis fâché... On a toujours tort de se fâcher... C'était sans rapport avec toi... pour des misères... des bagatelles...

FLORENCE. — Alors c'est vrai? Je ne t'ai pas fait de peine?

DANIEL. — Tu m'as fait plaisir!... Il est ravissant ton bouquet... Détaches-en une et mets-la-moi là... (Il lui indique sa boutonnière, elle hésite). Quoi, tu ne veux pas?

FLORENCE (se décidant). — Oh! si papa... Je suis si heureuse que tu ne me grondes pas!

DANIEL. — Si, je te gronde!... si!... pour autre chose!... Nous avons pleuré de ces beaux yeux-là... Ça se voit encore, et c'est très mal...

FLORENCE. — Non... tout fini... bien essuyés!

DANIEL (lui prenant la tête entre ses mains). — Jamais, tu m'entends, je ne veux plus que jamais tu pleures pour moi! Il me faut un sourire dans ces yeux-là... un sourire joyeux... toujours joyeux... et de la lumière... beaucoup de lumière!

(Il lui baise les paupières qu'elle abaisse délicieusement sous ses lèvres... puis, d'un subit élan, elle lui entoure le cou de ses deux bras.)

FLORENCE. — Oh! mon papa!

DANIEL. — Celui-là, c'est le meilleur depuis mon retour! Et j'en veux toujours des comme ça!

FLORENCE. — Tant que tu voudras!

DANIEL (l'attirant près de lui sur le canapé). — Si l'on refaisait un peu connaissance!

FLORENCE. — Mais c'est tout fait... Seulement, vois-tu... non, je n'ose pas dire...

DANIEL. — Si, dis tout de même... je n'écouterai pas...

FLORENCE. — Je t'aime mieux sans barbe...

DANIEL. — Eh bien, peut-être... on verra voir...

FLORENCE. — Oh! que tu es gentil!

DANIEL. — C'est donc vrai, on n'a pas oublié son vieux papa?

FLORENCE. — Veux-tu savoir? Je pensais à toi toute la journée!

DANIEL. — Ça c'est beaucoup...

FLORENCE. — Tu ne veux pas le croire? Je venais dans cette chambre à tout moment pour être près de toi!

DANIEL. — Tu pensais à moi dans ces prières?

FLORENCE. — Comment, tu sais?... Je n'osais pas le dire... Voilà que j'ai honte!

DANIEL. — Honte?... honte?... pourquoi? C'est une bonne pensée...

FLORENCE (vivement). — Oh! mais j'y faisais autre chose encore! J'y faisais mes devoirs!... Je m'installais là, à ta place à toi! Dis, tu ne grondes pas?... Tiens, mes cahiers sont restés là sur le rayon...

DANIEL. — Tes cahiers de classe? Voilà mon affaire... Montre-les-moi.

FLORENCE. — Ici, tout de suite?

DANIEL. — Ici, tout de suite.

FLORENCE (allant les prendre). — Dis, c'est pour être mon professeur?... Oh! quel bonheur!

DANIEL. — Qui sait?... qui sait?... (Il s'installe à sa place devant son bureau.) Assieds-toi là, en face de moi.

FLORENCE. — Comme à un examen, alors?... Je tremble, tu sais... (Elle s'y assied.)

DANIEL. — Tu peux te rassurer... (Il se met à rêver en la contemplant.)

FLORENCE. — Pourquoi me regardes-tu comme ça?

DANIEL. — Rien, donne... Tes cahiers de sciences?

FLORENCE. — Le voici.

DANIEL. — Un seul?

FLORENCE. — C'est bien assez. Mère supérieure répète toujours que la science ne vaut rien aux femmes, qu'elle ne nous apprend qu'à raisonner, et que raisonner, c'est le péché d'orgueil.

DANIEL. — Ah?...

FLORENCE. — Et puis aussi, on n'a pas besoin de connaître la nature, Dieu la gouverne.

DANIEL. — Vous faites bien des sciences cependant...

FLORENCE. — Juste ce qu'il faut... pour l'inspecteur.

(Daniel feuillette négligemment le cahier de science.

DANIEL. — Tiens, cette image sur la couverture de ton cahier, Galilée, sais-tu qui était Galilée?

FLORENCE. — Oh! oui, tout de même! un grand astronome qui a découvert que la terre tournait.

DANIEL. — Qui l'a démontré. Et, pour la peine, à quoi l'Église l'a-t-elle obligé?

FLORENCE. — A se rétracter? C'est une invention que font les impies pour perdre l'Église.

DANIEL. — Ah!...

FLORENCE. — Comme si on n'avait pas toujours su que la terre tournait!

DANIEL. — Cependant... Josué, qui arrêta le cours du soleil... c'est dans la Bible?

FLORENCE. — Tu dois te tromper... Non, tu as raison : Josué a bien arrêté le soleil... voilà que tu m'embrouilles...

DANIEL. — Passons à l'histoire.

FLORENCE. — Et pour les sciences, combien me donnes-tu?... ma note de leçon?

DANIEL. — Oh! le maximum... le maximum...

DANIEL. — Ah! l'histoire... voyons l'histoire. (feuilletant un autre cahier). « Les trois fils de Philippe-le-Bel, Jean-le-Bon... Charles-le-Sage... »

FLORENCE. — Oh! Charles VII, Jeanne d'Arc! Jeanne d'Arc!... J'aurais tant voulu être Jeanne d'Arc et entendre des voix qui venaient du ciel!

DANIEL. — Ton résumé est très incomplet...

FLORENCE. — Je t'assure que non.

DANIEL. — D'après quel livre l'as-tu rédigé?

FLORENCE. — Tiens, le voici.

DANIEL. — Oui, je le connais... Ce n'est pas mal fait. Attends un peu... Ah!... mort de Jeanne d'Arc... Qu'est-ce que c'est que ça? Pourquoi ce paragraphe passé au caviar?

(On aperçoit la moitié de la page barbouillée de noir.)

FLORENCE. — Ah ça? C'est l'imprimeur qui s'est trompé... On a corrigé...

DANIEL. — Fort bien! alors tu ne connais pas le procès de Jeanne d'Arc?

FLORENCE. — Jeanne d'Arc avait donc des procès?

DANIEL. — Et l'évêque Cauchon qui l'a fait brûler?

FLORENCE. — Un évêque? Jeanne d'Arc? Ça n'est pas vrai! L'Église vient de la béatifier!

DANIEL. — Ça n'empêche pas...

FLORENCE. — Non, ça, vois-tu, c'est encore une invention pour perdre l'Église.

DANIEL (avec mélancolie). — Ma petite Florence... ma petite Florence...

FLORENCE. — Tu trouves qu'en histoire je suis moins ferrée?... (Daniel avec découragement fait un signe de dénégation)... Si, tu as beau dire... tu as beau faire *non*... C'est parce que tu me demandes l'histoire de France... Si tu me demandais mon histoire sainte... je suis la première... c'est moi qui ai le prix!

DANIEL (vivement). — Le prix d'histoire sainte?... Non, ça suffit pour aujourd'hui...

FLORENCE. — Si, si, une dernière épreuve, la revanche de Josué... Oh! tu vas voir!... je vais te « coller »!

DANIEL. — Eh bien, je t'écoute... ce que tu voudras...

FLORENCE. — Non... pas comme ça. Ce serait trop facile... il faut que tu questionnes!

DANIEL. — Eh bien... voyons, le premier chapitre...

FLORENCE (subitement gênée). — Non, non, pas ça... demande-moi autre chose...

DANIEL. — Tu ne connais pas ton commencement?

FLORENCE. — Si, mais c'est la création de l'homme.

DANIEL. — Va donc pour la création de l'homme!

FLORENCE. — Pas ça, papa... il vaut mieux choisir un autre endroit.

DANIEL. — Pourquoi, je te prie?

FLORENCE (se faisant violence pour répondre). — Je serais obligée de te parler de Dieu.

DANIEL. — Mais parles-en!

FLORENCE. — Non, je ne peux pas.

DANIEL. — Pourquoi ne peux-tu pas me parler de Dieu?

FLORENCE (avec une tristesse très douce). — Parce que tu n'y crois pas, petit père. (Saisie de repentir aussitôt). Oh! pardonne-moi ce que j'ai dit là!

DANIEL (restant très calme en apparence). — Mais tu as très bien fait... tu as très bien fait... Qui t'a dit ça?

FLORENCE. — Personne, papa, je l'ai deviné... (Elle se cache le visage contre la poitrine de son père). Oh! j'ai un rêve tout au fond de moi... un si beau rêve...

DANIEL. — Dis-le ton rêve...

FLORENCE. — Il est trop beau...

DANIEL. — Ça me fera plaisir... je ne gronderai pas...

FLORENCE. — Bien vrai? bien vrai?... Le père de Suzanne... Suzanne Fleuron... une camarade... lui aussi on disait qu'il ne croyait pas... Et cependant, à Pâques, il a communié à côté d'elle...

DANIEL (la détachant doucement de lui). — Assez, mon enfant! Mais à l'avenir, ma petite Florence, nous en parlerons du bon Dieu... et de bien d'autres choses... Et tu ne fermeras plus devant moi tes pensées intimes... Tu me répondras avec confiance... tout uniment... Me le promets-tu? (Elle se tait). Me promets-tu d'agir ainsi?

FLORENCE (douloureusement). — Père... père... ce n'est pas à toi de me parler de Dieu!

DANIEL. — Et si je t'en parle pourtant, si je t'en parle, me répondras-tu?

FLORENCE. — Je ne peux pas te le promettre, papa!

DANIEL (s'irritant). — Et si je veux que tu sois mon amie, que tu me parles de tout, absolument de tout?...

FLORENCE (torturée). — Pas de ces choses-là!

DANIEL. — Et si je l'exige?

FLORENCE (le bravant). — Je ne le ferai pas!

Daniel. — Toi ?

Florence. — Moi !

Daniel. — Tiens, ouvre ça !

(Il lui tend un des paquets enveloppés d'ouate).

Florence. — Ouvrir ça... pourquoi ?... Ce n'est pas pour moi... il y a un autre nom...

Daniel. — Oui, Pompérac... je me suis trompé !... Ouvre, c'est pour toi.

(Florence obéit et découvre ainsi un petit Bouddha en porcelaine).

Florence. — Qu'est-ce que c'est, père ?

Daniel (froidement). — Un petit Bouddha. Sais-tu ce qu'ils disent, les gens de Java ?... Qu'il a tiré le monde du chaos en une seule nuit... qu'il a créé l'homme et la femme en les façonnant dans la vase...

Florence (indignée). — Père ! père ! assez ! Tu m'as rapporté cette idole ?

Daniel. — Oui, je te la donne.

Florence (avec force). — Je la refuse.

Daniel. — Tu as donc peur ? Les premiers chrétiens étaient plus braves !

Florence (frémissante). — Quand ils y touchaient, c'était pour...

Daniel. — Eh bien, fais-le... elle est à toi... va, je te laisse libre !

Florence. — Père, tu es sérieux ?

Daniel. — Fais-le ! fais-le !

Florence. — Eh bien, voilà !

(Elle lance le bibelot contre le sol où il se fracasse).

Daniel (triomphant). — A la bonne heure !... je suis édifié !

Grand-père (faisant irruption dans la chambre). — Ah ! çà tu es fou !... Va, mon enfant, va chez ta mère... (Il éconduit Florence et referme la porte à clef). Mais, malheureux, te rends-tu compte de ton action !

Daniel. — Exactement.

Grand-père. — En mesures-tu bien la gravité ?... tout le contre-coup dans la conscience de cette enfant?

Daniel. — Absolument.

Grand-père. — Tu mens ! tu mens !... La voix t'en tremble... et les mains aussi... Tu as peur maintenant de ce que tu as fait !

Daniel (violemment). — Il m'a été intolérable de voir mon enfant fanatisée, ma propre enfant dressée par les mains de cet homme à entreprendre ma conversion, à me refuser sa confiance, à se méfier même de ma tendresse !... Qui sait la peinture qu'on lui fait de moi !

Grand-père. — Par amour-propre !... dans un coup de passion !... un pareil outrage aux plus saintes croyances de cette petite !

Daniel. — Non, ce n'est pas vrai ! Ma résolution fut prise dans le calme, avant qu'elle n'entre. Je t'ai déjà dit que j'ai changé de vues...

Grand-père. — Des menaces en l'air !... De quoi s'agit-il? de quelle folie ?

Daniel. — La folie, père, le crime de ma vie, c'est, il y a de ça dix-sept ans, le jour où moi, libre penseur, je me suis laissé mener à l'autel par ma fiancée !

Grand-père. — A moi maintenant !... à moi mon petit !...

Daniel. — Je ne t'accuse pas. J'étais majeur. En ce jour-là, je me suis agenouillé devant un mensonge, on m'a glissé au pied un nœud coulant, et aujourd'hui le filet m'enveloppe... Je n'ai plus que le temps de le trancher net !

Grand-père (effrayé). — Mais c'est la vie... c'est toute ta vie que tu remets en cause ?

Daniel. — C'est toute ma vie.

Grand-père. — Et tu prétends ?

Daniel. — Sauver ce qui reste des années perdues, refaire ma vie, libérer mon foyer du prêtre !

Grand-père. — Mais fou que tu es !... fou, triple fou !... Tu vas au contraire le lui livrer !... Que va faire ta fille après une pareille provocation ? Le dire à sa mère, qui s'en ira le redire au prêtre... Et c'est Pompérac qui aura raison : tu sacres un rival de tes propres mains !

Daniel. — Ah ! vertu-dieu !... j'accepte la lutte !

Grand-père. — Tête de Breton !... Oui, tu te crois fort de la tendresse de ton enfant, contre cet homme qui n'a pas de sexe ? La mère d'abord gardera la fille... Et si le prêtre ensuite te prend la mère ?

Daniel (indigné). — Si elle t'entendait, le cœur lui lèverait !

Grand-père. — Il ne s'agit pas de ça ! C'est en toute pureté, c'est inconsciemment qu'une honnête femme se donne au prêtre... Mais le prêtre, lui, peut l'y aider de toutes ses embûches !

Daniel. — Et tu prétends que c'est un libéral !

Grand père. — Tant que tu voudras ! Mais c'est un prêtre, c'est ton ennemi ! Le brave homme qu'il est sera prisonnier du prêtre farouche qu'il peut devenir ! On ne connait jamais un prêtre... A ses propres yeux il est un mystère ! Quand j'ai pu te dire de le respecter, c'est comme un fléau dont on fait la part... (s'emparant de l'enveloppe qui contient le gant). Déchire cette carte, ou tu es vaincu !

Daniel (la lui arrachant). — Elle partira. J'admire vraiment tes contradictions !...

Grand-père. — Mais toute la vie est contradiction ! Tu es un savant, tu fourrerais de la logique partout... Tu es dans le vide, sous la cloche en verre de la machine à faire le vide, et de derrière ce verre tu regardes la vie, l'image déformée des choses réelles !... C'est clair que le prêtre est un fléau... Mais la femme a besoin du prêtre, donc ce fléau est nécessaire, puisque tu as, toi, besoin de la femme !...

Vas-tu lui interdire de se confesser ? L'empêcher d'aller à la messe ?

DANIEL. — Je laisse ces moyens à Pompérac...

GRAND PÈRE. — Alors ?... alors ?

DANIEL. — La liberté ! la discussion !... L'autre lui parle, je lui parlerai.

GRAND-PÈRE. — La discussion !... Tu es pis qu'un tyran, tu es naïf ! Jamais le prêtre n'accepte la lutte à armes égales... Comme il connaît mieux la femme que toi ! Nous sommes des enfants à côté de lui ! La femme est faite pour l'émotion, essentiellement pour l'émotion... Elle ne demande qu'une chose : ne pas penser ! Et tu voudrais, toi, l'y condamner ! A cette complexion si sensitive tu veux infliger la dure empreinte de ton esprit ! Et à Florence, à Florence aussi ? A ce vivant poème, à cette merveille que tu as pour fille ? Tu n'en as pas le droit moralement... tu n'en as pas le droit ! Et tu gâcheras tout ! tu perdras tout !... la paix heureuse de cette maison où j'ai toute ma vie... où l'on t'attendait depuis deux ans comme le fiancé... ce parfum de jeunesse, cette fête des cœurs qu'on respire ici... que tout le monde t'envie... que Pompérac ne te pardonne pas... Tout cela pourquoi ?... Pour une idée !

(Un temps).

DANIEL. — Tu l'as dit, père, pour une idée !... (douloureusement). Je sais ce qu'elle coûte !... Mais quiconque pense éprouve aujourd'hui la nécessité d'un grand renouveau... Ce que je vais faire, combien de pères y rêvent tout bas !... depuis combien de temps !... Tous, tous des lâches !... Leur libre-pensée à eux ?... Terrible masque de croquemitaine !... Ils en font parade dans la rue pour brailler aux trousses des curés... Ils rentrent chez eux ?... Ils vous le détachent, ils vous le suspendent au porte-manteau, ils s'en vont dévotement embrasser leur femme sous l'œil du prêtre... Moi, ça me dégoûte !... Moi, je commence !.. Il faut bien enfin que quelqu'un commence !... Ce pays-ci piétine sur place depuis trois siècles !... A l'abîme donc toutes les vieilles ruines, résolument !

GRAND-PÈRE. — Tiens, ton génie devient de la folie !... Ce que tu appelles des ruines, mon petit, c'est l'expérience de ton vieux père... C'est quarante ans de paix domestique avec ta sainte mère qui était chrétienne... C'est la leçon de tous nos ancêtres pendant vingt siècles d'histoire de France... C'est la sagesse de tout le passé, de toute la vie !... Mon fils !... mon fils !... il ne se peut pas que tu oublies tout ça !... et je te supplie... oui, je te conjure...

DANIEL. — ... Vois-tu, père, c'est plus fort que moi !... J'entends l'avenir qui crie en moi !... qui crie pour naître !... Oui, c'est l'avenir qui rompt avec vous !... Je n'arrêterai plus au sein de ma famille la marche en avant de l'humanité !... Il est une pensée dont je sens à mon front la honte brûlante comme un soufflet de feu !... c'est que les enfants de ma pure Florence seront catholiques !... c'est que j'aurai, moi, multiplié par ma propre chair des fanatiques à perpétuité !...

GRAND-PÈRE. — Tous les garçons te seront acquis !

DANIEL. — Ça m'est égal ! Je veux la race ! je veux toute la race ! Ce divorce d'âmes est une plaie profonde qui nous ronge tous ! Je ne douterai plus de la force des femmes devant la vérité toute nue ! Je connais Madeleine... son cœur fervent qui est tout à moi, et son esprit qui ne demande qu'à suivre... Je l'ai toujours senti, et je n'ai pas voulu !... Tiens, je suis sûr, absolument sûr que d'ici ?... trois mois !... trois mois au plus...

GRAND PÈRE. — Trois mois au plus !... Est-il possible que de pareilles chimères... Et pour le plaisir de ton métier... pour jeter un défi à l'inconnu !... pour faire à rebours ton petit Polyeucte :

« Elle a trop de vertus pour n'être pas athée !... »

... Oui, tu crois ça, qu'en trois mois de temps on déracine dans une âme de femme trente ans de croyance !... Mais, allons donc, si tu es de Bretagne, elle l'est aussi !

DANIEL (repoussant du pied les débris de l'idole). — Et puis, tant pis ! Advienne que pourra ! Oui, les premiers chrétiens avaient plus d'audace ! Eh bien, moi aussi !... Oui, moi aussi !... Ce que j'ai déterré, au bout du monde, dans les ténèbres... sais-tu ce que c'est ? C'est ma conscience ! .. Et ce que j'éprouverais en m'asseyant à table, là, tout à l'heure, avec ces deux femmes, veux-tu le savoir ? C'est que le pain qu'elles mangent et que je leur donne est empoisonné ! Et je ne crierais pas !... Et quand je lui parle, à ma petite Florence, à ma Florence, quand je tiens sa tête précieuse entre mes mains, quand je lisse du doigt ses boucles d'or sur sa peau douce... le regard, le regard qu'elle lève vers moi me demande mon aide, à son insu, pour s'évader de l'ombre, pour s'épanouir en pleine lumière, en plein amour !... Et cette aide je la lui refuse ! Et derrière ces traits adorables, ce qu'il y a au fond d'elle n'est pas à moi !...

(On essaye d'ouvrir du dehors la porte du fond que le grand-père a fermée à clef, et l'on entend la voix de Madeleine : « Daniel... Daniel... »).

GRAND-PÈRE (se retournant de ce côté) — Non, pas maintenant ! (puis saisissant Daniel par le bras et d'une voix sourde). Tu aimes ta fille et tu veux lui dire la vérité ?

DANIEL. — ... Je crois qu'elle a coûté assez cher, assez de larmes dans les cachots et assez de flammes sur les bûchers !

GRAND-PÈRE. — Mais tu n'as pas l'air de me comprendre... Elle est effroyable la vérité... Moi qui te parle, moi votre petit vieux trottinant qui ne vous apporte ici que sourires et bons mots, veux-tu me connaître?... Veux-tu connaître ce qui se passe en moi quand je suis seul?... les pensées constantes, la pensée unique de mes nuits noires?... Mais à chaque matin, mon garçon, la dernière nuit m'a poussé d'un pas vers le trou!... Que me fait l'ensemble de l'univers et les grandes lois de l'évolution que tu découvres? Je n'ai qu'une destinée individuelle, moi! Et la plus belle, comme la plus noble, qu'est-elle, allons? Une angoisse entre deux néants!

DANIEL. — Mais pas du tout!... je proteste... je...

GRAND-PÈRE. — ...Et dans ce court espace de rêve, la vie des vivants, qu'est-ce que la vie? Appétits du ventre ou des reins, méchanceté, misère, maladie et massacre, des malheureux que la haine enlace et qui s'entremordent jusqu'à la culbute!... La voilà, mon petit, la vérité que chacun se répète et ne dit à personne! Ah! l'infamie!... l'infamie!.. Crois-tu que, si, pour détruire la vie, toute la vie et toute l'angoisse, je n'avais qu'un bouton à presser, crois-tu que j'hésiterais?

DANIEL. — Père... il est vrai, je ne te connais plus!.. C'est toi l'impie, je suis le croyant!... La science qui a dissipé tant de vieilles terreurs, la science un jour...

GRAND PÈRE. — ... Va, va, cultive ta science, scrute tes problèmes... Il faut un hochet pour ne plus penser!... Quand tu auras souffert, et vu souffrir, et vu mourir... tu te poseras alors le seul problème!.., Mais toi, époux et père de famille, qui tiens dans ta main la vérité, ferme le poing, ne l'ouvre jamais! Laisse-la leur, leur illusion!.. Elle aussi, comme la vérité, a coûté aux hommes des siècles d'efforts devant l'évidence du néant... A force de chimères, tant bien que mal, ils ont inventé un Dieu juste et une autre vie, une vie meilleure... Je leur pardonne les crimes de leur égoïsme!... Car ce long effort de pitié, ce mensonge sublime, c'est pour les femmes qu'ils l'ont fait, c'est pour leurs sœurs et pour leurs mères, pour leurs épouses et pour leurs filles!... Et tu serais de ces forcenés, mon petit, qui ont l'aberration et l'atrocité de défaire cela!... (Saisissant les deux mains de son fils.) Dis-moi que non!... Jure-moi que non!... Pour la Madeleine, pour ta Florence, je t'en conjure les larmes aux yeux : ne touche pas à leur illusion! Elle est sacrée!

(Un silence intense. Madeleine qui a fait le tour par la chambre à coucher paraît sur le seuil aux dernières paroles.)

MADELEINE (d'une voix haletante). — Qu'est-ce que tu as dit à Florence?

DANIEL (aussi ému qu'elle). — Elle t'a répété?

(On voit que le grand-père redouble d'angoisse.)

MADELEINE. — Elle n'a pas voulu. Pourquoi l'enfant est-elle bouleversée?

GRAND-PÈRE. — Rien... rien... Madeleine...

MADELEINE. — Si!... qu'est-ce que c'est? (Découvrant les débris par terre.) Qu'a-t-on cassé?

GRAND-PÈRE (inspiré par cette allusion). — Là, t'y voilà!... Le beau malheur!... Un bibelot fragile que son père lui avait rapporté et qu'elle a brisé accidentellement... De là son trouble, c'est un désespoir!

MADELEINE. — C'est vrai, Daniel?

(Regard suppliant du grand-père à Daniel. Daniel se tait.)

GRAND-PÈRE (reprenant son ton d'enjouement). Ah! sapristi!... va-t-on maintenant douter de son vieux! Ta main, Madeleine... (Il la tient d'une main et Daniel de l'autre.) Vous êtes ce que j'ai de plus cher au monde... mon image meilleure de la vie... le miracle de l'amour après vingt ans!... Mes chers enfants, ne laissez jamais rien vous séparer!

MADELEINE. — Pourquoi dites-vous ça, bon papa?

GRAND-PÈRE. — Rien, j'exagère... la surprise manquée de la petite robe blanche... J'ai tout arrangé... Daniel consent à tout oublier... Et dimanche prochain il trinquera même avec la grand'-mère... (Badinant.) Tu lui feras mettre de l'eau dans son vin!... (A Daniel.) Allons, à table!

(Madeleine attend le consentement de Daniel.)

DANIEL (vaincu par la pitié). — Oui, si tu veux...

GRAND-PÈRE (allant à lui). — Tu es un brave homme!

DANIEL (lui tendant le bouquet de Florence). — Tiens, mets ces fleurs...

GRAND-PÈRE (l'emportant, éclatant de joie). — A table!... à table!...

(Il ouvre toute grande la porte du fond, traverse l'antichambre et envahit la salle à manger.)

Un vase, Maryvonne!... Allons, vite donc! C'est jour de fête!... (se retournant vers Daniel et Madeleine.) Et je m'en vais vous chercher Florence... Mettons-nous à table, mettons nous à table!... (il disparaît.)

MADELEINE (anxieusement). — Est-ce vrai, Daniel, ce qu'a dit grand-père? (Daniel se tait) Non? tu vois bien... il y a autre chose!... qu'est-ce que tu as dit à mon enfant?

DANIEL (éclatant enfin). — Eh bien, tant pis, je ne peux plus mentir!

MADELEINE. — Allons, dis vite!... Quoi?... qu'est-ce qu'il y a?

DANIEL (d'un grand effort). — Il y a, Madeleine, qu'en ce moment-ci je souffre le martyre!... je te jure que je souffre autant que je t'aime!

MADELEINE (effrayée). — Mais je le vois bien, mon pauvre ami... Mais parle!... parle!... Que je souffre aussi en sachant pourquoi!

(Un temps.)

DANIEL. — J'ai pris aujourd'hui une résolution... Je veux désormais... être vraiment époux... et vraiment père... Nous parlerons de toutes choses ensemble... Peut-être qu'un jour... Florence et toi... vous penserez comme moi !

MADELEINE (étourdie de stupeur). — Nous enlever notre foi? Ce n'est pas possible !

DANIEL. — Vous offrir la mienne en toute liberté !

MADELEINE. — Mais c'est en pure perte... C'est insensé !... c'est criminel !

DANIEL. — On ne choisit pas son devoir, Madeleine... Toi et Florence vous choisirez vos opinions.

MADELEINE (épouvantée). — Florence aussi?... Tu n'a pas le droit !... (Florence apparaît au fond au bras de grand-père, Madeleine beaucoup plus bas). Pas un seul mot !... Pas à l'enfant !

DANIEL (de même). — Elle est ma fille !

GRAND-PÈRE (au fond). — Comment, vous n'êtes pas encore à table ?

(Il s'avance vers eux leur amenant Florence. Madeleine la voix étouffée en un murmure rauque que Daniel seul entend).

MADELEINE. — Si tu veux torturer quelqu'un, prends-moi toute seule !... Ça c'est mon droit ! Qu'elle ignore tout !

DANIEL (résigné, mais confiant). — Je commencerai donc par toi, Madeleine.

GRAND-PÈRE (les rejoignant). — Allons, je vous amène une grande fille bien sage... Et elle veut vous embrasser tous deux... le déjeuner de fête en sera meilleur...

(Florence vient tendre le front à ses parents, qui se tiennent impassibles de part et d'autre, scellant de silence leur hostilité; le grand'père, qui les voit de dos, contemple en souriant le groupe tragique... Au moment où arrive le tour de Madeleine, après Daniel, de donner son baiser à Florence, un brusque sanglot jaillit de sa gorge, elle serre en vain ses doigts sur ses lèvres, elle fond en larmes et tombe sur un siège.)

GRAND-PÈRE. — Madeleine !... Madeleine !...

FLORENCE (se jetant aux pieds de sa mère). — ... Qu'as-tu, petite mère?... Pourquoi pleures-tu?

GRAND-PÈRE (à Daniel). — Ah ! malheureux !

FLORENCE (se redressant vers son père). — Qui est-ce qui a fait pleurer maman ?

MARYVONNE (dans le fond qui a posé sur la table le vase de fleurs, apporte maintenant la soupière fumante, puis s'avançant au seuil de la pièce). — Madame et Monsieur sont servis...

RIDEAU

PAUL HYACINTHE LOISON.

(A suivre.)



LE CHEMIN DE FER DE BAGDAD

Depuis un certain nombre de mois les journaux et les revues consacrent de nombreux articles à la grosse affaire du chemin de fer de Bagdad. Le *Temps* du 18 janvier 1907 disait : « Il y a des gens qui voient le chemin de fer de Bagdad partout » et l'auteur, M. Marcel Rouffie, comparant cette question à une sorte de « serpent de mer de la chronique diplomatique », plaisantait ironiquement cette tendance de quelques publicistes à découvrir chaque semaine que « des négociations plus ou moins secrètes sont en cours pour arracher la concession aux Allemands ou pour leur permettre d'en tirer profit. »

En fait, depuis qu'on sait qu'au mois de janvier 1902 les Allemands ont obtenu du Sultan un firman leur concédant pour 99 ans la ligne projetée, l'attention publique est attirée à chaque instant sur cette formidable entreprise, qui a pour but de réunir Constantinople à la Mer des Indes, par une route nouvelle, à travers l'Asie Mineure et la Mésopotamie, plus courte qu'aucune autre et destinée par conséquent à détrôner la Mer Rouge et le Canal de Suez.

Le tracé proposé utiliserait le chemin de fer d'Anatolie qui part d'Haïdar-Pacha, en face de Constantinople et s'arrête à Konia ; franchirait le Taurus, traverserait l'Euphrate, pour atteindre le Tigre dont il longerait la rive droite de Mossoul à Bagdad pour repasser l'Euphrate ou suivre ce fleuve jusqu'au golfe Persique.

On a parlé du chemin de fer de Bagdad lors du discours de l'Empereur Guillaume II à Tanger et pendant toute la durée de la Conférence d'Algésiras. On disait que le geste de l'Allemagne était la conséquence de notre propre attitude en 1903. Il y avait eu, à cette époque, des négociations longues et laborieuses en vue de réaliser une coopération financière franco-allemande, pour l'entreprise de Bagdad, mais sans qu'on put s'entendre à raison de certaines exigences de l'Allemagne qui nous avaient paru inacceptables.

Ce fut une thèse fréquemment soutenue et tout particulièrement chère à M. Victor Bérard que de démontrer, suivant sa propre expression, « un synchronisme entre nos maladresses en Turquie et les empêchements de l'Allemagne au Maroc. »

Voici qu'il en est de nouveau question à propos du récent discours de M. de Bülow au Reischtag et des douloureux incidents de ces jours derniers dans l'Empire chérifien.

On a cru voir une allusion très directe aux chemins de fer turcs, dans la phrase où le grand chan-

celier dit en parlant de la France et de l'Allemagne « que les deux peuples se rencontrent et travaillent ensemble sur le terrain économique, sur le vaste terrain des entreprises industrielles et financières » et l'on en a conclu que la coopération financière du marché français à cette entreprise sur laquelle les Allemands fondent de si grands espoirs, serait, dans l'esprit de M. de Bülow, la condition nécessaire et suffisante du retour à des « relations correctes » entre les deux pays.

Cette interprétation prend sa valeur dans les débats récents du conseil de la Dette ottomane. Il s'agissait d'affecter à l'accomplissement des réformes en Macédoine une partie des ressources qu'on escompte et qui doivent provenir du relèvement étudié depuis un an des droits de douane, sur les importations en Turquie.

Le délégué allemand demanda et obtint, malgré la très vive opposition du délégué anglais, que l'argent des réformes fût prélevé uniquement sur une des catégories d'excédents bien délimitée et non sur l'ensemble des plus-values. Il alléguait — avec raison d'ailleurs, à ce qu'il semble — que cette disponibilité serait suffisante. Mais on y vit, avec quelque apparence de vérité aussi, le désir de réserver d'autres disponibilités certaines à la garantie kilométrique de 15.000 francs pour la première section, que le gouvernement turc, suivant accord entre les financiers turcs et la Porte, doit assurer au chemin de fer de Bagdad.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que l'affaire est reprise et le fait, indéniable, qu'on en est arrivé à la période critique de la construction de la ligne justifie bien cette hypothèse.

Il ne s'agit plus aujourd'hui d'allonger le ruban ferré au fur et à mesure des disponibilités financières, de quelques kilomètres de plus ou de moins, comme on l'a fait pour les deux cents kilomètres construits de Konia à Eregli, il faut maintenant traverser le Taurus qui se dresse sur le trajet comme un obstacle redoutable, très difficile et très coûteux à vaincre.

Eregli est au pied du Taurus : or, « d'Eregli à Adana, il y a cent kilomètres à vol d'oiseau, mais avec une montée de 400 mètres jusqu'au col du Taurus,... puis, une chute de 1.400 mètres entre le col et la plaine maritime. » L'ascension est amorcée; mais on a dû s'arrêter, et « depuis dix-huit mois les rails viennent se buter contre ce Taurus « impraticable aux Corneilles », « inaccessible aux chiens », comme disent les pèlerins qui descendent de Constantinople à la Mecque.

La traversée du Taurus coûtera 80 millions; puis il faudra franchir l'Euphrate, le mont Amamus, de grands marécages... d'autres obstacles encore. L'entreprise entre dans la période des difficultés. Rien que de très naturel à ce qu'on reparle du chemin de fer de Bagdad et, à certains points de vue, *il vaut mieux qu'on en parle.*

Ce n'est pas en effet une affaire industrielle ordinaire. Il n'est ni possible ni désirable qu'elle soit traitée dans l'ombre et le mystère des chancelleries. Les considérations financières elle-mêmes disparaissent presque entièrement devant un intérêt plus général d'ordre à la fois économique et politique.

Sans doute, l'importance d'une telle entreprise au point de vue financier suffirait à la vérité à rendre nécessaire et souhaitable la plus large publicité. La construction d'un chemin de fer de 2.200 kil., égal par conséquent à la moitié du Transsibérien et aux deux tiers du Transcaucasien et qui doit engloutir, d'après les évaluations les plus discrètes, sept cents millions, mérite de fixer l'attention et vaut qu'on s'en occupe. Mais le bouleversement économique et politique qui résulterait de sa mise en exploitation est tel qu'on en oublierait presque l'importance financière.

La Turquie, profondément transformée, en verrait sa puissance décuplée. Le Sultan pourrait désormais correspondre aisément avec la Syrie et la Mésopotamie, et avec ses provinces les plus lointaines de la Turquie d'Asie, sur lesquelles aujourd'hui, faute de communication, sa suzeraineté n'est guère que nominale. Par la nouvelle voie ferrée se ferait, avec des facilités inconnues, la concentration des troupes ottomanes, le 4e corps à Erzeroum, le 6e à Bagdad ; le 5e à Damas : les gares militaires et les quais d'embarquement sont, en effet, prévus au programme pour quatre millions. Ainsi se trouverait singulièrement renforcée la puissance militaire du Sultan.

Il n'aurait plus à craindre — ce qui advint dans la guerre turco-russe — de ne pouvoir amener ses troupes aux lieux des opérations que tardivement et complètement épuisées. C'est l'unité politique et stratégique de l'Empire ottoman, qui se trouverait constituée.

Ce serait plus et mieux : ce serait la renaissance économique du pays assurée.

La nouvelle ligne permettrait d'exploiter le pétrole de Kerbouck, les charbonnages d'Eregli et les richesses agricoles du plateau d'Anatolie. Et si plus tard, on parvient à ressusciter le régime des anciennes irrigations de Bagdad qui faisaient qu'au temps d'Aroun al-Raschid « un oiseau pouvait encore voler de branche en branche de Bagdad à Bassora » on arriverait à féconder à nouveau ces étendues immenses, évaluées à dix millions d'hectares, depuis si longtemps endormies.

Ainsi se trouverait réalisée cette prédiction d'Ély-

sée Reclus : « L'œuvre capitale de la génération contemporaine n'est pas seulement d'accroître par la colonisation la superficie du monde habité, de déverser en Afrique et en Australie le trop-plein des populations européennes ; elle est aussi de retrouver l'Orient, de reconquérir par la culture ce pays de nos origines. »

Aussi bien cet Orient n'avait perdu toute sa splendeur que parce que les routes mondiales s'étaient déplacées : il n'avait pas survécu à la découverte du Cap, au percement de Suez.

Avec le chemin de fer de Bagdad, il deviendra la grande voie intercontinentale. On a comparé la Turquie d'Asie à une « main tendue par l'Asie à l'Europe ». Elle reprendra plus que jamais cette signification, le jour où, par la voie qui reliera Constantinople au golfe Persique, elle sera devenue la route la plus courte vers les Indes et vers l'Extrême-Orient.

*
* *

Mais en même temps que de transformations dans les communications internationales ; que de changements dans les rapports des peuples ! Ce n'est pas seulement la concurrence au Transsibérien, et l'effacement du grand rêve de la Russie, d'un embranchement vers les Indes. C'est peut-être aussi la dépossession de Gibraltar, de Marseille et des chemins de fer français au profit de l'Europe centrale et des ports allemands. C'est peut-être, en un mot, la dépendance de l'Europe orientale — Russie — et occidentale — Angleterre, France, Espagne — envers cette Europe centrale, disposant à elle seule, comme d'un véritable monopole, de tout le transit mondial.

On a pu dire, on le voit, sans exagération que « ces multiples aspects du chemin de fer de Bagdad font de cette entreprise le type parfait de la grande affaire mondiale, à l'époque contemporaine. »

Elle porte en elle, en tout cas, de graves problèmes de politique continentale et coloniale. De leur solution dépendra l'avenir, et c'est pour cela que l'étude en doit être menée au grand jour et sous toutes les faces, en pleine conscience des responsabilités lourdes qui vont se trouver engagées.

Guillaume II, en se montrant prêt à offrir ses bons offices à Constantinople, obéissait à sa préoccupation constante de trouver des débouchés au commerce de son empire pour augmenter sa puissance économique.

Au moment où le reste de l'Europe adressait à « l'homme malade », au « Sultan rouge » ses remontrances et parfois ses sommations à l'occasion des événements tragiques dont son empire était troublé, quand montait jusqu'à Hildiz-Kiosk, dans la plainte lamentable des victimes entassées, la responsabilité du sang versé, l'Allemagne demeurait silencieuse et attentive ; sa bienveillance ne se déconcertait pas et l'Empereur trouvait à Damas, dans un discours fameux, des paroles flatteuses pour ces « trois millions de musulmans qui peuplent le monde » et des gestes magnifiques, dans la pompe des spectacles, chers au goût oriental, dont Jérusalem et Constantinople en 1898 furent les témoins émerveillés et ravis.

Comment une telle attitude n'aurait-elle pas réussi à séduire le sultan, et à lui inspirer le désir de seconder les projets allemands, surtout alors qu'il ressentait dans ses sympathies très réelles pour la France, la blessure de la réprobation que soulevait sa politique ?

L'accord se fit de jour en jour plus étroit entre les deux puissances et se traduisit par des faits caractéristiques. C'est ainsi que, pendant la guerre sud-africaine, les consuls allemands ont été chargés des sujets ottomans au Transvaal et que de simples particuliers ont été l'objet de faveurs significatives. On lit en effet, dans le « Stamboul » du 10 mars 1900, que « les quelques personnages allemands se trouvant parmi les touristes de « l'Auguste Victoria » eurent l'honneur d'être présentés à S. M. I. le sultan par S. E. l'ambassadeur allemand.

*
* *

Il y a quelque chose de changé dans la politique extérieure de l'Allemagne. « Le temps n'est plus, comme le dit Bohler, où Bismark jugeait inutile de prendre connaissance du courrier de Constantinople. » Berlin regarde aujourd'hui avec attention du côté de la Mer Noire et l'influence naguère encore nulle de l'Allemagne à Hildiz-Kiosk y est devenue prédominante. On ne peut plus considérer que comme des paroles de diplomate le mot du chancelier de l'Empire dans son discours au Reischtag le 19 mars 1903 : « L'Allemagne ne pratique pas en Orient une politique active. »

Il est évident que depuis quelques années, au contraire, des ambitions nouvelles se sont éveillées et c'est avec raison qu'on a pu dire que l'intention de l'Allemagne de se créer des droits et des privilèges dans l'Empire ottoman a revêtu un caractère si net que la question d'Orient elle-même en a pris un aspect nouveau.

A bien prendre et si on recherche les origines de cette évolution de la politique allemande, on les peut découvrir dans les premières missions militaires de de Molke en 1871, de Roscher en 1878, de Von der Goltz en 1882. Leur but se limitait alors à la réorganisation de l'armée turque, et la recherche d'une clientèle pour la fourniture d'armes de la maison

Krupp, mais il en devait résulter bientôt des projets de pénétration pacifique.

L'Asie Mineure allait apparaître comme un vaste et admirable champ de colonisation et ce fut en 1886 un véritable mouvement orientaliste, qui aboutit à la concession à une société allemande du chemin de fer d'Anatolie et à la politique d'appui et de protection envers le sultan, dont on constate aujourd'hui le développement.

En une autre circonstance, le vali de Beyrouth, ayant prescrit (1903) que les étrangers qui désireraient acheter un immeuble à un sujet turc devraient demander l'autorisation de passer l'acte de vente, c'est-à-dire payer un backchich, s'empressa de déclarer au consul général d'Allemagne, qui protestait, que la mesure prescrite ne concernait pas les Allemands.

On comprend que la popularité de Guillaume II ait grandi considérablement à la chaleur de telles manifestations. Aussi, depuis ce voyage, son image est-elle dans tous les cafés. C'est le portrait de l'ami.

L'influence de l'Allemagne n'a fait elle-même que croître et se manifester par le développement de ses cercles, la diffusion de ses journaux, la fréquentation de ses écoles et la propagation de sa langue.

Ce fut par une marque de faveur toute spéciale, que le sultan par un iradé de juin 1902 reconnut d'utilité publique et exempta d'impôt les écoles allemandes et les établissements de bienfaisance.

Aujourd'hui, les Allemands sont partout en Turquie. Ils ont envahi toutes les branches des administrations. La marine turque a un amiral allemand ; les milices turques sont organisées par von der Goltz, et armées par Krupp.

Si l'influence française est restée prépondérante en Syrie et en Palestine, l'Allemagne a néanmoins fait là aussi de grands progrès, grâce à ses colons protestants, à ses templiers, aux Sociétés allemandes de l'Orient et de Palestine et à sa Société de colonisation.

Son action n'est pas moindre au point de vue des finances turques. La *Deutsche Bank* a passé, d'un rôle secondaire, au premier plan, dominant la Banque ottomane, grâce à d'habiles interventions et à des prêts consentis aux heures difficiles.

Elle a enfin conquis, pour l'entreprise du chemin de fer de Bagdad, l'appui déterminé du Sultan.

Ce ne sont pas là de minces avantages, et l'on ne peut pas dire que l'Allemagne ait jusqu'ici du moins fait en Orient la politique du « temps perdu ».

F. Dubief,
Député, ancien Ministre.



LE SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Il se distingue par une application si méritoire, par un tel souci des constructions fortes et de l'étude fouillée, que l'on parcourt ces innombrables salles, ces halls encombrés de sculpture, ces balcons fleuris d'objets d'art, avec l'ardent désir de reconnaître que tant de conscience et d'efforts aboutissent à des résultats vraiment heureux, à une radieuse éclosion d'œuvres originales et significatives.

Ce sont en effet des vertus de plus en plus rares en un temps où la preste pochade triomphe, où l'on est si prompt à s'accommoder du fragment et de l'ébauche! L'ignorance infatuée de trop nombreux artistes et, mieux encore, leur paresse, fort habile à se justifier par des théories, s'ingénient à dérouter le public et à lui faire croire que, seules, les improvisations brillantes, pittoresques, hasardeuses, ont une saveur d'art et que le goût des œuvres sérieusement étudiées et bien construites ne peut plus être aujourd'hui qu'une mode surannée.

Quel arrogant dédain de toutes les leçons du passé! La libre et sommaire esquisse, dont la neurasthénie moderne s'engoue si passionnément, peut rayonner d'un grand charme, nous séduire par sa fantaisie et son brio. Mais combien de peintres pourrions-nous citer qui, étourdissants de verve dans leurs ébauches, perdent dans le travail réfléchi toutes leurs qualités de primesaut, de liberté et de hardiesse, sans jamais acquérir les solides avantages qui résultent de l'étude profonde et des fortes interprétations du réel? Certes ils nous réjouiront de pages exquises et brillantes qui, régal pour un coup d'œil rapide, ne peuvent longtemps satisfaire notre raison et notre pensée. Et leurs dons d'improvisateurs, si merveilleux qu'ils soient, risquent beaucoup de ne point aboutir à l'un de ces chefs-d'œuvre de vérité, d'harmonie et d'équilibre, que l'on ne réalise qu'à force de méditation et de travail.

Mais la contre-partie est non moins évidente : à quoi bon ces mérites d'étude consciencieuse, et d'efforts pour une construction solide, si tous ces indispensables étais sont au service d'une sensibilité lasse ou grossière, d'une pensée qui ne saisit pas le caractère de l'existence moderne, d'une vision qui n'aperçoit les figures et les aspects d'aujourd'hui qu'à travers les formules d'autrefois?

C'est peut-être ce défaut d'intelligence et de sensibilité modernistes, cet involontaire parti-pris de ne traduire le présent qu'avec le souvenir du passé, qui nous expliquent pourquoi les vertus si estimables, dont ce Salon s'honore, restent si souvent stériles.

A l'exposition d'en face, où en général ce n'est guère la conscience et le travail patient qui règnent,

abondent les fraîches et libres esquisses sur les thèmes à la mode, que l'on sait d'ailleurs choisir avec un sens très aigu de la nouveauté. Ici, où l'on peut s'enorgueillir d'un effort pour l'interprétation du réel en beauté, pour le rendu plastique des idées des légendes et des scènes historiques, pour les constructions équilibrées et solides, ce qui manque un peu trop c'est la spontanéité, l'audace originale, le don jeune et dru qui ne s'éteint pas dans le travail réfléchi, et surtout le sentiment de la vie contemporaine dans une forme libre, vivante et moderne. Quel dommage vraiment que des préoccupations si nobles et si essentielles pour faire œuvre de beauté restent à peu près vaines !

Encore n'a-t-on pas le droit de dire que la plupart des exposants du Salon des Artistes Français n'ont pas le sentiment, le goût et l'intelligence de la vie présente. Beaucoup d'entre eux, au contraire, s'y intéressent, semblent s'appliquer à en vouloir comprendre le caractère ou la signification. On voit par exemple qu'ils sentent la beauté de la femme d'aujourd'hui, souple, nerveuse, frémissante sous la splendeur et la grâce de ses attiffements, qu'ils découvrent le caractère grave, passionné, de l'homme en lutte dans la société moderne, les aspects tragiques, capiteux ou charmants des scènes de l'existence actuelle.

Nombreux sont en effet les peintres qui montrent un intelligent désir de représenter le grouillement tumultueux de nos foules urbaines, la violence hagarde des grèves, la vive allégresse de nos fêtes populaires, l'atmosphère de nos décors d'élégance et de luxe. Presque à chaque salle on trouve des artistes qui perçurent l'attrait de la chair fine et lumineuse, de la rayonnante chevelure, des pimpants et fastueux costumes de la femme moderne et qui essayèrent de rendre le charme de son onduleuse nervosité, de son élégant vertige sous les panaches et les aigrettes qui la parent, sous les étoffes qui moulent son corps contracté et langoureux. Visiblement ils voudraient rendre son regard de fièvre, la fleur de son sourire où semble éclore toute la frénétique tension de ses nerfs, le vibrant et magnifique être de luxe, de passion, de paroxysme qu'est la mondaine d'aujourd'hui.

Mais presque toujours ces intéressantes velléités ne trouvent pas leur expression fidèle ; on les devine plus qu'on les constate. Il semble que tout ce modernisme se soit refroidi dans le travail d'exécution. Tel peintre qui s'est ému de la foule en grève sous les tragiques palpitations du drapeau rouge, ou qui participa en homme moderne à l'allégresse du faubourg en fête, ne peut rendre sa vive impression d'aujourd'hui qu'avec le souvenir de l'art d'hier. Il a des pressentiments et des émois de contemporain, mais pour les traduire, il recourt involontairement, presque avec inconscience, aux formules du passé. Cela le guinde et le paralyse. Aussi n'arrive-t-il, le plus souvent, qu'à nous donner une œuvre qui, tout à fait moderniste par la conception et par le sujet, ne reflète tout de même pas dans sa forme plastique les idées et la sensibilité contemporaines.

C'est que, malheureusement, entre la pensée et l'exécution, la fâcheuse influence de l'École est intervenue. Loin de nous le désir de nier ce que, sous de bons maîtres et avec de saines méthodes, nos jeunes rapins y pourraient apprendre. Mais je crains que depuis fort longtemps, à l'École des Beaux-Arts, on ne sache plus comprendre que la Beauté antique, merveilleuse synthèse de la vie, nous enseigne d'étudier sincèrement la beauté vivante, et non pas de la rendre avec une passive routine, d'après les formes et la manière des artistes d'autrefois. Les aspects du monde ont changé, nos idées et nos goûts ne sont plus les mêmes. Pourquoi veut-on que, seules, les formes d'art s'éternisent? Le fécond et salutaire conseil qui se dégage de la Beauté ancienne, c'est d'aimer et de comprendre la vie de son époque, c'est de la traduire en œuvres fortes et bien construites, et surtout appropriées à l'esprit de cette époque.

Voici par exemple M. Jonas, l'un des artistes les mieux doués et les mieux intentionnés de ce Salon qui, originaire du pays minier, a l'idée très sage de vouloir rendre une tragique scène de grève dont il fut le témoin et qui le frappa par sa sauvagerie furieuse. Rien de plus poignant et de plus douloureusement exact que ce spectacle de grévistes en train de se venger par d'humiliantes tortures, des « rouffions », c'est-à-dire de camarades fidèles à la besogne. On devine que l'auteur, artiste intelligent, attentif à la vie moderne et de talent vigoureux, a été fort impressionné par cette scène de grève. Pour quoi faut-il que la réalisation plastique de son idée soit infiniment moins moderne que son idée elle-même? Ce peintre, si bien orienté vers les choses et les hommes d'aujourd'hui, semble ignorer et les limpides éclairages et les atmosphères transparentes dont certains novateurs merveilleux nous ont donné le goût, et les justes attitudes, expressives et simples, qu'un artiste de belle vision moderniste doit savoir aujourd'hui observer et rendre.

N'est-ce pas le même grief que l'on pourrait avoir contre un peintre aussi intéressant que M. Adler? Celui-là est depuis longtemps un passionné de la vie contemporaine. Voici bien des ans que nous suivons avec sympathie ses efforts toujours sincères et parfois heureux pour traduire en œuvres vigoureuses, émouvantes et sobres, les peines et les joies

des humbles. On sent qu'il se voue à cette tâche avec un élan tout fraternel. C'est d'un cœur généreux qu'il y consacre ses dons de peintre. Il nous montre, en grandes compositions pathétiques, le travail et les liesses du peuple. La couleur en est parfois triste et boueuse, l'arrangement volontiers confus et un peu indistinct dans un parti pris de brume qui accroît, par un procédé un peu arbitraire, l'impression de souffrance et de rudesse. Mais il y a du mouvement, de la vie, et un juste sentiment de la fourmilière humaine en rumeur pour le pain ou la joie. M. Adler, à nos yeux, n'a qu'un tort, c'est de s'emprisonner dans une formule dont il n'a pas le mérite d'être le créateur et qui, en outre, lui vaut un peu trop de mollesse terne et confuse. Au lieu de s'abandonner librement à sa propre sensation, il se souvient de Daumier, de Carrière et encore de Steinlen, qui, lui-même, en sachant presque toujours rester personnel, s'inspire parfois un peu de ces devanciers. Formules de jadis ou formules d'hier, ce sont néanmoins des formules dont un artiste moderne doit s'abstraire s'il veut rendre d'une manière originale sa propre sensibilité aux prises avec la vie de son temps.

Dans un sens plus aimable M. Jules Cayron, qui a l'ambition bien légitime de peindre les élégances de la femme contemporaine, ne semble pas non plus en pleine possession de tous les moyens plastiques appropriés à son sentiment si moderne. Sa spirituelle scène de papotage mondain et son ardent portrait de Mme Berthe Cerny, révèlent son goût du charme féminin, des souples attitudes et des gestes onduleux. Les corps sont d'une assez preste mobilité sous les étoffes qui les dessinent, et dont il est visible que M. Jules Cayron aime la légèreté mousseuse et chatoyante. Malheureusement sa couleur n'est ni assez fraîche ni assez radieuse. Elle n'est pas assez caressée de lumière. Aussi, malgré sa prédilection pour les brillantes silhouettes de femmes dans un décor fastueux, M. Jules Cayron ne parvient-il pas à nous bien rendre tout leur charme pimpant d'oiseaux des îles. Son modernisme manque encore un peu de liberté et d'audace. Il y a désaccord entre la vision et les moyens plastiques. Pour réaliser tous les poèmes de grâce et d'élégante sensualité dont il a l'intuition, il faut que M. Cayron, dont le talent semble souple et délicat, conquière une forme aussi moderne que sa sensibilité.

Bien entendu, personne ne lui demande de tomber dans l'artifice, dans la « ficelle » moderniste. Rien n'est plus odieux que ce subterfuge. Et, à tout prendre, le « poncif » académique, si fade et si glacial qu'il soit, est peut-être moins désagréable encore que le poncif de la vision moderniste. Que l'on peigne des mineurs se lavant les pieds ou des vierges en extase parmi les lys, si ce n'est pas le résultat d'une émotion sincère, l'impression de convenu sera aussi choquante. C'est simplement une nouvelle formule qui succède à l'ancienne.

Or, d'après les récentes nouvelles de l'École des Beaux-Arts et les derniers envois de Rome, il semble qu'on y soit en plein triomphe du faux modernisme : On n'y veut peindre le nu que sous des accoutrements plébéiens. C'est le règne de la salopette et du bourgeron. La beauté féminine n'offre d'intérêt que sous le waterproof ou le caraco !

Tel serait, paraît-il, le fâcheux résultat de nos luttes ardentes pour la libre et sincère interprétation de la vie ! Hantée par le plus étroit réalisme, la jeunesse de la rue Bonaparte et de la Villa Médicis se passionnerait maintenant pour la seule loque. Réaction excessive contre le froid idéalisme de jadis. La vie comporte autre chose que la guenille et la détresse. Qu'on les représente dans leur caractère lorsqu'elles s'offrent à nous et nous donnent une émotion, rien de plus juste. Et les professeurs d'idéalisme avaient le plus grand tort de les proscrire comme dépourvues de noblesse et de style. Mais quelle erreur, toute aussi choquante, de ne s'intéresser qu'à elles, de les considérer dans le monde moderne comme l'unique source de beauté et d'inspiration ! Il faut que peintres et amateurs se rendent bien compte que l'on peut être aussi « pompier » avec un raboteur de planches ou un forgeron, si on les a peints selon la formule d'hier, qu'avec des angelots ou des personnages historiques exécutés selon les préceptes académiques d'antan. Ce parti pris de réalisme sans sincérité irrite même davantage, car il risque de tomber dans la vulgarité, bien plus exaspérante encore que la fadeur.

Cette crise de faux modernisme, convenu et rabâcheur, sévit au Salon en un assez grand nombre d'œuvres fastidieuses qui font presque regretter la séraphique niaiserie des vierges et les attitudes guindées des personnages de légende. Le poncif « ouvrier », le poncif « peuple » sont une des marottes de l'art contemporain. Que tous les médiocres, hallucinés par les soupes populaires et les remueurs de moëllons, se hâtent de revenir sagement à la mythologie qui leur assurera bien mieux leurs chères récompenses d'usage !

Sans compter que l'enseignement d'autrefois, s'il est bien donné et bien compris, peut être profitable. Il devrait au moins transmettre la science et le goût des fortes constructions logiques. Quelle précieuse leçon d'art décoratif se dégage de la peinture ancienne ! Pas une grande œuvre du passé qui ne conseille les expressives harmonies de lignes et de couleurs, qui ne développe le sens des proportions et de la belle ordonnance. Malheureusement, cette

leçon, il semble que les maîtres ne sachent plus la faire apparaître, et que les disciples, même les mieux doués, ne la recueillent qu'avec une certaine nonchalance.

Voici par exemple M. Laparra, qui est à coup sûr l'un des artistes les plus intelligents de sa génération. Il participe d'un cœur passionné à toutes les fièvres, à tous les espoirs de notre époque. Il met à leurs services les dons les meilleurs, le travail le plus désintéressé. Son immense tableau de cette année « le Piédestal » représente un grand effort d'imagination, de structure et de labeur. Il ne saurait nous laisser indifférent et nous devons savoir rendre hommage à ce méritoire effort, même s'il ne nous semble pas avoir entièrement atteint le but qu'il se proposait.

M. William Laparra, que les horreurs de la guerre révoltent, a voulu montrer d'une manière pathétique sur quel amas de bouillie sanglante, au milieu de quels déchirements, se dresse dans l'histoire le spectre rouge de la Victoire meurtrière. C'est sur un monceau de cadavres enchevêtrés, parmi les fumées de l'incendie et les flots de sang humain, devant la désolation muette et gémissante des mères, des épouses, des sœurs et des orphelins, qu'elle surgit en un ciel d'apothéose.

Conception évidemment très juste et très généreuse. Elle pourrait nous émouvoir beaucoup si M. Laparra avait trouvé pour elle la forme appropriée. Mais il est trop poète pour ne pas savoir qu'une idée, si belle qu'elle soit, ne peut nous donner une émotion esthétique et humaine que si elle se réalise en une forme expressive. Or, c'est ce qui manque le plus à son *Piédestal*. Les préoccupations philosophiques et sociales qui l'honorent beaucoup dominent un peu trop son effort actuel. C'est un danger qu'il court avec quelques-uns de ses camarades de la Villa Médicis. Leur souci passionné de modernisme les entraîne parfois à se montrer plus poètes et sociologues que peintres. Ils ne doivent pourtant pas oublier que c'est par la peinture, par le beau dessin vivant, par les accords harmonieux de lignes et de couleurs, qu'ils doivent traduire leurs pensées. Comment les imposeront-ils à nos esprits et à nos cœurs, si nos yeux ne perçoivent que de froides, ternes et confuses images ? Par exception cette fois-ci, tel est malheureusement le cas de M. William Laparra.

Certes sa vaste toile nous offre encore de beaux morceaux et des silhouettes expressives. Mais que de disproportions, quel manque d'équilibre, quel enchevêtrement vermiculaire de cadavres, quelle triste et brutale cacophonie de lignes et de couleurs! La plupart des qualités plastiques de M. Laparra semblent sacrifiées comme à plaisir aux intentions philosophiques. Ce souci de la peinture philosophique fut à toute époque un danger pour le peuple d'idéalistes que nous sommes. Il nous a valu bien des œuvres froides, grandiloquentes, théâtrales. Mais jamais il ne fut plus menaçant que de nos jours où les préoccupations sociales sont si ardentes.

Par bonheur, en exposant un sobre et vigoureux portrait d'homme, au clair regard volontaire et lucide, M. William Laparra a pris soin de nous rappeler le beau peintre qu'il sait être, lorsqu'il reste dans le domaine de la peinture et n'exprime une idée que par l'accentuation du caractère.

Le mélodrame social, si cher à certains jeunes romains, est une formule dont les meilleurs d'entre eux se débarrasseront vite. Qu'ils prennent plus de soin encore à se préserver des formules plus récentes que le succès met pour un temps à la mode! Ce pastiche des œuvres qui réussissent est encore une particularité non seulement de ce salon, mais de tous les autres.

De toutes les formules, celles-là sont les plus irritantes et les moins nobles. Naguère c'était de Puvis de Chavannes que l'on s'inspirait jusqu'à la parodie. Puis ce furent les impressionnistes que l'on démarqua jusqu'au scandale ; à la Société Nationale on fabrique péniblement des Besnard et des Rodin, comme ici on répétait sans vergogne l'œuvre des maîtres influents, repus d'or, de gloire et d'honneurs. Les preneurs se font plus rares pour les molles boursouflures des anges et les dragons aux mains crispées sur le drapeau. Aussi pastiche-t-on beaucoup moins les célébrités du genre. Mais l'affût au succès se pratique avec la même désinvolture. Que de peintres, volontairement ou avec inconscience, imitent avec prestesse toutes les nouveautés qui triomphent !

Voici, par exemple, M. Henri Martin qui, ayant réussi à mettre un peu de vigueur dans son pointillisme naguère un peu flou, remporte les plus légitimes succès : aussitôt cinquante peintres de s'essayer lourdement à sa manière fluide, à ses paysages chauds et enveloppés, à ses vivantes représentations du labeur humain dans la nature baignée de lumière. On pousse même le pastiche jusqu'à reproduire fidèlement les défauts de M. Henri Martin, je veux dire ses ombres parfois un peu opaques, ses tons quelque peu ternes, le manque de transparence qu'ont parfois ses atmosphères, et la mollesse que l'on peut de temps en temps reprocher à ses personnages, aussi « flous » dans certains de ses tableaux que la vaporeuse ambiance dans laquelle ils font des gestes, pas toujours d'une observation très personnelle ni d'un rendu très vivant.

L'influence de M. Henri Martin est très sensible chez des peintres comme MM. Boris, Guillonnet,

Edmond Fournier, Quittner, Lefort-Magniez, pour ne citer que ceux dont j'ai noté au passage les noms et les toiles. Mais combien d'autres, en des œuvres plus indistinctes, nous rappellent sa vision et sa manière !

Ce brillant fournisseur d'une formule nouvelle (qui du reste ne cesse de rendre le plus bel hommage à l'Impressionnisme en lui empruntant son souci des fluides lumières rayonnantes, et même au néo-impressionnisme en utilisant avec tact ses procédés de peinture par petites touches — ce qui est son droit —) est d'ailleurs représenté par deux toiles très importantes, *Crépuscule* et *Scène Champêtre*, où l'on retrouve avec plaisir ses souples enveloppements lumineux, son sens de la vie rustique et ses grandes qualités de peintre décorateur. Puisque l'illustre maître Camille Pissarro, auquel il doit beaucoup, semble toujours influencer très heureusement sa vision, espérons qu'il suivra jusqu'au bout les leçons qui se dégagent de son œuvre et que, plus résolument désormais, il saura se préserver des lourdeurs opaques, des tons boueux qui attristent un peu ses limpides éclairages. Souhaitons aussi que, peignant ses figures avec plus de vigueur, il leur donne plus de consistance et des gestes plus directement observés. Les toiles de M. Henri Martin sont assez radieuses et assez émouvantes pour qu'on désire les voir s'embellir de quelques mérites secondaires qui peuvent encore leur manquer.

M. Ernest Laurent, plein de qualités lui aussi, et qui est également l'un des triomphateurs de ce Salon, est l'objet de pastiches presque aussi nombreux. Le charme expressif de ses figures, l'élégance discrète du décor mondain où il se plaît à les représenter, séduisent justement l'élite et la foule. On aime son art délicat, vaporeux, la grâce intime de ses évocations. Un franc succès le récompensa vite de son effort. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer une légion de peintres impersonnels à faire la parodie de ses lumineuses, fines et charmantes indécisions. Dix fois au moins, et certes avec moins d'élégance et de joliesse, nous avons retrouvé ses visages féminins dans leur atmosphère de rêve, ses natures mortes exquises d'intimité, et même le rose pimpant, si frais sous les caresses de lumière, qu'Albert Besnard et ensuite Aman-Jean nous firent aimer avant lui.

Que M. Ernest Laurent se méfie lui-même de cette toilette rose qui visiblement l'enivre! Un artiste de sa valeur nous doit de ne point faire son propre pastiche. Son sens de l'intimité, ses douces caresses de lumière et de la grâce féminine lui permettent de nous émouvoir avec d'autres harmonies et même avec d'autres thèmes.

Qu'il se méfie bien plus encore du flou, de l'indécision brumeuse qui est en train de devenir partout l'une des plus agaçantes formules à la mode. Celle-là est d'autant plus en faveur qu'elle excelle à masquer les pires indigences de la peinture. Il y a toute une école qui, sous prétexte de rêve et de délicatesse nuancée, s'efforce de justifier ainsi le manque de vigueur, l'absence de tout caractère. C'est proprement le règne de la fadeur et de la romance sentimentale! Tous les Salons commencent à être encombrés de fantômes falots qui semblent se liquéfier dans la brume. La sensiblerie d'un certain public s'en délecte, en attendant — et ce jour ne tardera guère — de s'apercevoir que cette mièvrerie de café-concert n'a rien de commun avec la peinture. Cette prétendue délicatesse, que nous qualifierons volontiers de chlorose et d'impuissance, est un des plus irritants subterfuges de l'art moderne. M. Ernest Laurent est trop artiste et trop sincère pour n'en pas sentir le danger et pour ne pas prouver de plus en plus que sa grâce expressive n'a rien de commun avec cette rouerie.

Un autre « poncif » qui continue à régner dans nos salons, c'est le pastiche, d'ailleurs fort agréable, des portraitistes anglais. Ce sont surtout les étrangers qui en font usage et, parmi eux, de préférence les Anglo-Saxons. Mais précisément, comme il ne s'agit pas d'une industrie de chez nous, le public français, ne reconnaissant pas une des formules coutumières, est bien plus facilement dupe de celle-là qui l'enchante et qui a pour lui presque un charme de nouveauté. C'est la monochromie Whistlérienne employée à des silhouettes de femmes qui se profilent sur la toile avec une grâce altière. On est frappé par la souple désinvolture dont les grands portraitistes anglais nous ont donné l'habitude, par la sobre distinction de la couleur, volontairement assourdie, où éclate tout à coup la note fraîche d'un ruban, d'un bouquet. Chaque année, deux cents peintres de Chicago ou de Boston nous offrent les mêmes élégances hautaines, les mêmes discrètes harmonies. L'impression est tout d'abord aimable. Mais dès que, par sa répétition trop fréquente, on s'est aperçu qu'il s'agit d'un simple procédé, cet art factice finit par être assez déplaisant. Il est nécessaire que le public français ne soit pas dupe plus longtemps de cette malice étrangère et réserve sa faveur pour l'art de chez nous qui ne s'emprisonne pas dans les formules.

Telles nous semblent les principales de celles qui apparaissent en ce Salon. Nous avons cru plus intéressant de préciser le caractère de chacune d'elles plutôt que d'offrir à nos lecteurs un vain défilé de noms et de tableaux. Ils n'auront pas de mal à reconnaître les œuvres qui ne relèvent d'aucune catégorie de ces pastiches à la mode et de ces influences.

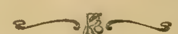
Si l'espace nous était moins compté, avec quel plaisir nous aurions étudié les mérites divers, et parfois aussi les défauts, de toiles expressives ou harmonieuses, comme les paysages de MM Michel, Lainé, Dabadie, comme le nu si franchement peint de M. Cancaret, comme le rayonnant et vigoureux aspect de l'etang de Berre, par M Ponchin (peut-être le meilleur paysage de ce Salon, et dont il me plairait de dire toute la fastueuse beauté), comme le merveilleux intérieur de restaurant londonien, peint avec tant de faste sourd et d'élégante sensualité, par M. Hoffbauer, l'un des maîtres les plus originaux de ce salon. Les toiles de MM. Gourdault et Doigneau mériteraient aussi que l'on en discutât. Et c'eût été de toute justice de louer comme il en convient le solide équilibre des paysages d'Harpignies, de mentionner plus à loisir les envois de fidèles comme M. Bordes, dont le portrait de notre spirituel confrère M. J. Cornély est, dans sa gamme sourde et son sobre dessin vigoureux, un chef d'œuvre de caractère, de vie, d'expression, et M. Saint-Germier, pour lequel Venise garde un charme toujours nouveau, et les vivants, les joyeux portraits d'enfants par Mme Chaumet Sousselier.

Mais nous avons tout juste le temps de descendre à la sculpture et d'y saluer la grande fontaine, d'un si beau mouvement, d'une conception si décorative, que M. Gasq vient d'exécuter pour la ville de Reims, et son admirable statue « le Froid », si expressive, si large et si simple, qui aurait été une belle parure pour l'un de nos jardins publics, mais dont l'Amérique nous prive. C'est une des œuvres les plus vigoureuses de la sculpture contemporaine. La *Carrière*, de M. Bouchard, d'une libre et forte sincérité, nous prouve que, à la Villa Médicis, l'engouement pour les scènes de travail n'est pas toujours factice et peut inspirer de belles œuvres. La fontaine que M. Valgrenn a exécutée pour la Finlande est d'une originalité très décorative avec ses plantes et ses animaux des régions septentrionales. Dans cette œuvre importante on retrouve le goût ornemental de l'artiste-poète qui sut nous charmer par tant de petits chefs-d'œuvre. La souple et gracieuse jeune femme de M. Tisné, au sourire de joie si espiègle, qui porte des fleurs dans ses bras, est d'un délicat modernisme. Tout le charme du XVIIIe siècle revit dans la svelte Manon de M. Mercié. C'est une figure bien émouvante que la Pensée de M. Alfred Boucher. Et l'on goûte la sobre gravité avec laquelle M. Maurice Favre symbolise les « Regrets » par un éphèbe en méditation sur un tombeau.

Après avoir admiré une fois de plus les ingénieuses et décoratives trouvailles de M. Lalique qui chaque année nous offre des joyaux plus somptueux, un rapide coup d'œil à la Gravure en médailles — qu'on a le tort de trop négliger — suffit pour nous montrer que, derrière les grands apôtres de la renaissance actuelle, les Roty, les Chaplain, etc..., une brillante équipe continue à nous donner de vivantes effigies, des compositions expressives et décoratives : M. Vernon, avec ses portraits d'un si beau caractère, M. Peter avec ses prestes interprétations d'animaux d'une si spirituelle fantaisie, M. Yencesse, à la vision douce et grave. Parmi les plus jeunes, qui, tout en s'efforçant d'être personnels, recueillent avec intelligence la leçon des maîtres, M. Alexandre Morlon, original et consciencieux, d'un sentiment décoratif tout à fait remarquable, nous semble un médailleur du plus bel avenir. Son modelé vigoureux nous console du « flou » par lequel, sous le faux prétexte de modernisme, les adroits cachent leur insuffisance ou leur paresse.

Si ce Salon des Artistes français n'est pas très riche en œuvres fortement originales, du moins ses lacunes et ses défauts même aident-ils à mieux comprendre que, pour faire une œuvre d'art vivante où se résume un peu de la vie et de la pensée contemporaine, la double nécessité s'impose tout d'abord d'une vision moderniste, affranchie de toutes formules, même les plus neuves et les plus séduisantes, puis du patient travail créateur qui, insatisfait des ébauches hasardeuses comme des adroits recommencements, peut seul aboutir à des œuvres de signification et de beauté.

GEORGES LECOMTE.



LES PARTIS D'OPPOSITION ET LES ÉLECTIONS EN ESPAGNE

A peine rentrés au pouvoir, les conservateurs ont tenu à avoir des Conseils généraux (*diputaciones provinciales*) à leur dévotion, et des Chambres toutes neuves, remplies de députés à eux, soigneusement triés sur le volet.

M. Antonio Maura, président du Conseil, et M. Lacierva, ministre de l'Intérieur, ont dirigé la nouvelle représentation de la médiocre comédie à laquelle l'Espagne a déjà tant de fois assisté depuis trente ans. Il ne semble pas que la reprise de la pièce ait beaucoup intéressé le pays, ni que les directeurs aient fait grands frais d'imagination pour renouveler les décors et perfectionner la mise en scène.

La lutte présentait cette fois un caractère de gravité tout spécial ; la question des associations religieuses soulevée par les libéraux, la liberté du mariage civil décrétée par eux avaient donné aux derniers ministères une allure hardie qu'on ne con-

naissait plus depuis longtemps aux cabinets espagnols. La hardiesse avait même été si étrange que le parti libéral avait pris peur tout le premier de ses propres audaces et qu'une scission s'était produite dans son sein, précisément à l'occasion de ces questions de politique ecclésiastique. Appelée à élire de nouvelles Cortès, après des débats aussi retentissants que ceux des derniers mois, l'Espagne aurait pu marquer sa volonté d'aller soit à droite, soit à gauche. Il n'en a rien été, elle s'est laissée docilement conduire par les agents électoraux du parti au pouvoir, et a donné au parti conservateur la Chambre conservatrice qu'il sollicitait, comme elle donnera plus tard au parti libéral ressuscité la Chambre libérale qu'il lui demandera.

Il y a eu cependant dans cette nouvelle consultation nationale quelques faits curieux, qui semblent montrer qu'il y a quelque chose de changé et de dérangé dans la vieille bascule politique inventée par Canovas.

Le vaincu du jour est le parti libéral. Sa défaite ne faisait doute pour personne; elle parait avoir été plus complète et plus profonde qu'il ne s'y attendait. Il s'est senti atteint assez sérieusement pour songer aussitôt à serrer ses rangs et à faire *bloc* contre l'ennemi; le mot semble appelé à faire en Espagne la même fortune qu'en France. Le 20 février dernier trente-deux anciens ministres libéraux se sont réunis à Madrid et ont acclamé M. Moret comme chef du parti. MM. Montero Rios et Vega de Armijo ont donné l'exemple de la discipline et du désintéressement en proposant eux-mêmes la candidature de M. Moret et l'on a pu croire un instant le parti reconstitué. Mais beaucoup de gens se demandent si le nouveau chef a réellement les qualités requises pour rallier l'armée libérale et la ramener au combat et à la victoire. M. Moret est d'un libéralisme si timide qu'il n'a point osé mettre dans son programme la question des associations religieuses. Il refuse de se prononcer sur le problème le plus ardu et le plus intéressant qu'ait abordé son parti. Ce n'est pas par des lois nouvelles et violentes qu'il veut s'opposer aux empiètements des ordres monastiques; les lois existantes suffisent, dit-il, à les contenir. Si l'Espagne se voit menacée d'une réaction formidable, qui peut la faire rétrograder d'un demi-siècle, la faute en est aux impatiences des radicaux; bien plus prudent, M. Moret borne ses désirs à la suppression des octrois et à l'adoption du service militaire obligatoire. Il proteste d'ailleurs de son dévouement aux intérêts du Travail et de l'Instruction.

Il n'est pas étonnant qu'un programme aussi maigre ait été considéré par bien des libéraux comme tout à fait insuffisant. D'aucuns ont crié à la trahison. MM. Villanueva, Canalejas, Gullon, Jimeno y Alvarado se sont serrés autour du vieux général Lopez Dominguez et ont formé sous sa présidence un groupe démocratique indépendant, dont le programme primitif ne manquait pas d'une certaine hardiesse. On y promettait la liberté des cultes, la neutralité de l'école, le droit au mariage civil, la sécularisation des cimetières, la solution du problème régional, un budget confortable pour l'instruction publique, un vaste plan de travaux d'utilité générale, des bourses de voyage à l'étranger pour les ouvriers (5 mars 1907). C'était sans doute bien ambitieux, c'était du moins clair; le parti s'est avisé de son imprudence et, dans son manifeste définitif, toute netteté compromettante a disparu. Voici, par exemple, en quels termes sibyllins est définie la politique religieuse du parti : « Il faut de même solutionner la vicieuse situation créée par les actes et les mauvaises pratiques d'administration qui se sont succédé depuis que s'établit le concordat de 1851, moyennant une œuvre de restauration légale de l'ordre juridique préétabli et en procédant sans jactance et sans faiblesse, dans l'orbite propre de l'action effective de l'État, à la délimitation de la sphère et des attributions qu'exige la justice et qui rendra leur intégrité aux droits du pouvoir civil, sans taquineries indues et sans desseins hostiles aux fins et aux sentiments de l'Église. » Nous avouons n'avoir jamais passé par l'éducation nécessaire pour goûter un pareil morceau, et nous nous abstiendrons, par conséquent, de le critiquer, mais nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'on n'entraînera jamais les masses avec des proclamations conçues dans ce style.

En réalité, le parti libéral est divisé et impuissant et sa situation s'explique d'elle-même par l'état mental du pays. Il ne peut y avoir de parti libéral que là où la liberté est comprise, aimée et désirée; où elle est pour tous une réalité vivante. Là où elle n'est qu'un mot vide de sens, elle sert de cri de guerre aux factions et voilà tout. L'Espagne n'a jamais connu la liberté, ne la comprend pas et son tempérament passionné et despotique ne lui permettrait pas de l'aimer; le parti libéral n'a donc pas de raison d'être sérieuse, et n'est, en réalité, que l'extrême gauche du parti conservateur. La plupart de ses membres seraient bien embarrassés de dire en quoi ils se séparent des conservateurs; ils veulent, comme eux, la monarchie, la constitution, le maintien de la plupart des institutions. Ils sont, comme eux, favorables au clergé, à l'armée, à l'aristocratie financière. Ils sont, tout comme eux, amateurs de titres et de décorations, d'honneurs et d'argent. Ils répètent, comme eux, des mots sonores. Ils ont, comme eux, le dédain des questions pra-

tiques et des intérêts généraux. Les quelques libéraux qui, à défaut d'idées libérales, ont du moins des tendances démocratiques, se rapprochent des républicains et semblent appelés à se fondre un jour dans leur parti.

Le parti républicain est le plus jeune des partis espagnols et a paru pendant longtemps avoir peu d'avenir dans le pays classique de l'absolutisme politique et religieux. Mais, comme l'a dit un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire d'Espagne, M. Altamira, l'Espagne n'a pas toujours été la terre du despotisme et de l'Inquisition ; l'Espagnol du XIVe et du XVe siècle était bien différent de celui du XVIIe et maintenant que le despotisme et l'Inquisition ont disparu, l'Espagnol dépouille peu à peu la mentalité spéciale que lui avaient imposée ces deux forces terribles et retourne vers son originel amour de l'indépendance. Cet homme, qui avait su garder sa dignité en face des plus formidables contraintes, aspire aujourd'hui à la pleine autonomie, et poussera parfois jusqu'à l'anarchie son amour effréné de la liberté individuelle. Il y aurait en lui l'étoffe d'un républicain idéal si, à ce sens profond du droit personnel, l'Espagne voulait bien ajouter un peu d'esprit public, un peu de respect pour les droits d'autrui et pour l'intérêt général ; mais voilà le point faible, voilà le vice congénital qui a empêché jusqu'ici le parti républicain de se développer comme l'aurait voulu la logique des choses.

Car l'Espagne doit choisir entre les forces du passé et celles de l'avenir. Si elle reste obstinément fidèle à ses traditions, si elle veut garder à toute force son clergé fanatique, son aristocratie figée, son armée inutile et dispendieuse, son parlementarisme corrompu, son administration vermoulue, les conservateurs et les libéraux monarchistes lui donneront sur tous ces points les plus amples satisfactions. Si elle veut devenir une nation moderne, naître à la vie laborieuse et scientifique, aborder loyalement l'étude des problèmes sociaux, le parti républicain seul peut répondre à ses aspirations.

Nous voulons trois choses, disaient dans leur récent manifeste les républicains de Madrid : la République, la démocratie sociale, une politique anticléricale : « La République, parce que la raison, le droit et la logique enseignent qu'il n'y a pas de régime juste et compatible avec la dignité de l'homme, qui n'ait pour bases l'élection et la perpétuelle amovibilité des autorités publiques, et parce que l'expérience nous démontre que jamais les institutions héréditaires ne respecteront la souveraineté populaire, ni ne se résigneront à exercer une magistrature automatique, obéissant aux inspirations de l'opinion publique. Une démocratie sociale, parce que trente-trois ans de restauration monarchique ont prouvé jusqu'à la satiété l'impossibilité physique et morale de déraciner les privilèges séculaires des classes dirigeantes, qui, contre les clameurs des masses souffrantes et laborieuses, maintiennent les octrois et la conscription, c'est-à-dire la contribution de la faim, qui pèse surtout sur le prolétariat, et qui s'est encore aggravée récemment par l'invention des cédules personnelles, et la contribution du sang, qui recrute les pauvres et libère les riches, nonobstant le spectacle douloureux et inique des dernières guerres coloniales. L'anticléricalisme, parce que la contemplation du grand couvent qu'est devenue l'Espagne des conservateurs et des libéraux, au mépris des lois de désamortissement de 1820, 1837 et 1868, la conviction que la cause première de la ruine et de la décadence nationales doit être cherchée dans les 100.000 moines (1), qui nous envahissent et nous exploitent, dans l'intolérance religieuse, qui nous sépare du monde civilisé et nous met à la queue, même après les pays catholiques d'Europe, comme l'Autriche et la Belgique, et les pays catholiques d'Amérique, comme le Brésil et l'Équateur, nous obligent à demander tout d'abord l'absolue et complète liberté des cultes, la neutralité de l'école, la sécularisation des cimetières, le mariage civil et l'extinction de tous les ordres religieux et, dans l'avenir, la séparation de l'Église et de l'État. »

Ce programme radical est incomparablement plus hardi et plus net que ceux des libéraux et les démocrates indépendants ; mais a-t-il quelques chances d'être compris et approuvé par la masse de la nation ? Il faut l'avouer sans détours, parce que c'est la vérité, il n'en a aucune. Telle qu'elle est actuellement constituée, l'Espagne est liée à la monarchie et à l'Église par des liens tellement forts qu'il paraît impossible de les briser. Les classes dirigeantes sont les seules qui comptent et ne sont nullement disposées à se laisser arracher le pouvoir. Les octrois sont des impôts odieux, mais leur disparition creuserait dans le budget de l'Espagne un gouffre que personne ne sait comment combler. La conscription crée pour les riches un privilège injustifiable, mais trop précieux pour qu'ils ne le défendent pas de toutes leurs forces. La neutralité de l'école, la suppression des ordres religieux, la séparation de l'Église et de l'État ne sont, en Espagne, que des phrases à peu près vides de sens et qui ne peuvent avoir pour effet que d'effrayer ou de révolter les trois quarts des citoyens.

Tous les républicains ne le comprennent pas. Le parti compte beaucoup de théoriciens, enfermés dans leurs dogmes politiques, aussi férus d'orthodoxie

1) On comptait en 1797, dans les couvents d'Espagne, 59.768 moines et domestiques, et 33.630 religieuses et servantes. En tout, 93.398 personnes.

radicale que les prélats peuvent l'être de leur théologie, et ne pensant qu'à imposer leurs idées à la nation par tous les moyens imaginables, mais sans en jamais rien sacrifier.

D'autres, au contraire, conçoivent le républicanisme sous une forme plus objective et plus pratique. Ils savent, comme les premiers, que la monarchie et l'Église sont leurs plus puissants ennemis; ils savent aussi que s'ils cherchent à lancer la nation à l'assaut de ces deux formidables bastilles, ils ne seront suivis de personne. Ils ne perdent pas leur temps à crier, ils regardent autour d'eux et s'ils aperçoivent quelque groupe antidynastique, ils se joignent à lui pour miner la puissance qu'ils ne peuvent abattre par leurs seules forces.

Tel est le secret de la solidarité catalane, qui vient de mettre aux prises les républicains doctrinaires et les républicains opportunistes, M. Lerroux et M. Salmeron.

La Catalogne se prêtait merveilleusement à l'expérience qui vient d'être tentée. Le parti républicain y compte de nombreux partisans, le carlisme y a aussi des représentants, mais l'opinion prépondérante est l'opinion régionaliste. « La Catalogne aux Catalans! » Voilà le cri qui rallie tout le monde. Carlistes, républicains, intégristes, nationalistes, cléricaux, divisés sur tous les autres points, s'accordent du moins dans leur haine commune contre la centralisation administrative et l'hégémonie castillane. M. Salmeron a pensé qu'en acceptant la doctrine catalaniste, il obtiendrait sûrement un grand avantage pour les républicains, et causerait surtout les plus sérieux ennuis aux vieux partis dynastiques. Il a raisonné juste, puisque les élections aux Conseils généraux, les élections aux Cortès, et les élections au Sénat ont été pour les candidats solidaristes trois éclatantes victoires.

Mais ces triomphes n'ont pas été obtenus sans peine ni sans péril, et la politique solidariste a été attaquée par les républicains doctrinaires avec une inlassable énergie.

MM. Lerroux et Sol y Ortega, deux des républicains les plus en vue de Barcelone, ont fait les derniers efforts pour ramener l'opinion à la politique traditionnelle du parti. Ils ont fait remarquer avec raison tout ce que présente de bizarre et d'incohérent, de monstrueux même, une coalition de républicains et de carlistes. Ils n'ont pas eu de peine à montrer que les coalisés ne s'entendent que pour détruire et se diviseraient le lendemain de leur victoire. Les idées et les mœurs des nouveaux alliés sont tellement différentes, qu'à plusieurs reprises, au cours même de la campagne électorale, on a pu croire l'alliance rompue. Il a fallu toute l'énergie des chefs de parti pour maintenir l'union jusqu'au jour de la bataille. La junte carliste a dû intervenir pour calmer les esprits, irrités des propos dédaigneux proférés par le candidat républicain Junoy. « Soit, ont dit les carlistes, nous voterons pour Salmeron, pour nous débarrasser de Lerroux, mais ceci fait, nous parlerons! » Et le lendemain de la première victoire solidariste, le *Journal de Lérida* écrivait : « Le triomphe de la solidarité a été complet à Barcelone. En premier lieu, déroute du libéralisme, en second lieu : le parti républicain divisé et brisé. On a obtenu un résultat immense en divisant les républicains, en battant Lerroux, et en faisant prisonniers de guerre Salmeron et Junoy, qui, pour continuer à vivre, devront désormais ronger leur frein et contenir leurs appétits anticléricaux. »

Les partisans de Lerroux envoyaient le même jour à Salmeron le télégramme suivant : « 20.000 électeurs républicains, rassemblés à la Maison du peuple, félicitent M. Salmeron, pour sa victoire contre le peuple, avec l'alliance des cléricaux, des carlistes et des séparatistes. Le parti de l'Union républicaine, honteusement trahi, reste uni, ayant montré sa force et sa discipline en votant contre la coalition des ennemis de la patrie et de la liberté, conduits par un ex-président de la République! »

Non seulement M. Salmeron a fourvoyé le parti républicain dans la plus dangereuse des compagnies, mais il a aussi excité contre lui les haines les plus redoutables en paraissant conspirer avec les ennemis de l'unité nationale.

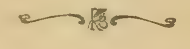
Les Catalans ont raison d'aspirer à l'autonomie administrative; mais ils dépassent le but lorsqu'ils prêchent comme M. Ribera y Rovira un séparatisme complet, ou lorsqu'ils veulent, comme M. Cambo, revenir de quatre siècles en arrière, repousser d'abord tout contrôle castillan, et imposer ensuite l'hégémonie catalane à l'Espagne entière. Ce sont là des outrances de langage qui ont appelé, sans les justifier bien entendu, les odieuses violences que l'on sait.

A ses détracteurs M. Salmeron a répondu avec une désinvolture extraordinaire « que les radicalismes uniques et exclusifs sont dangereux et engendrent des troubles. D'autre part les conservateurs piétinent sur place et engendrent l'inertie. Ces deux forces, en se pénétrant, forment une base commune qui, reposant sur la conscience et la liberté, assure la vie des peuples! » Il est vraiment affligeant de voir un homme comme M. Salmeron présenter au public d'aussi pitoyables arguments. Deux forces contraires peuvent bien se fondre et engendrer une résultante unique, mais cela ne se peut que sur le papier et quand il s'agit de forces mécaniques; quand il s'agit de forces morales et de la vie politique d'une nation, c'est tout autre chose; les forces contradictoires ne se fondent pas, mais se combattent, elles n'assurent

pas la vie des peuples, mais elles la troublent.

Grâce à la politique de M. Salmeron, 45 députés républicains sont entrés aux Cortès, et 6 sénateurs républicains au Sénat, mais le parti républicain est plus divisé que jamais, et son succès relatif ne grandit certainement pas sa situation morale. On peut se demander maintenant ce qu'il représente : la république de M. Lerroux, ou celle de M. Salmeron, la république de l'isolement superbe et stérile, ou celle de l'alliance avec les carlistes et les cléricaux? Avec les républicains sont entrés au Parlement des basques fuéristes, des séparatistes catalans, des carlistes, des catholiques pour lesquels les carlistes sont des révolutionnaires. On ne sait encore ce que feront ces nouveaux venus. Ce qui paraît certain, c'est que la vieille politique de Canovas sera désormais bien plus difficile à pratiquer et que la paix intérieure de l'Espagne ne s'en trouve pas mieux garantie.

G. Desdevises du Dezert.



LA VENTE DU MOBILIER ECCLÉSIASTIQUE

Evêchés et Séminaires.

L'administration a le secret d'un style veule, gris et hypocrite, qui masque la pensée aussi bien que la phraséologie vaticane, en ses périodes longues et mornes.

La France va vendre tous les objets de valeur des archevêchés, évêchés et seminaires, sauf ceux que choisira M. Marcou.

Faites passer cette note claire, honnête, précise; et le lecteur se demandera quels sont les objets en question et qui est ce M. Marcou, juge unique, juge tout-puissant des arts majeurs et mineurs?

Aussi se garde-t on bien de parler un langage chrétien, comme dirait Rabelais.

L'administration des domaines ne vend point; *elle procède à l'aliénation* : cela est fort différent. Elle n'a pas donné à M. Marcou un pouvoir absolu; elle *l'a chargé de procéder à l'établissement de la liste générale des objets à ne pas aliéner*. Trois entités irresponsables se présentent comme vendeurs, l'Etat, le département, la commune. L'Etat sous les traits de M. Dujardin-Beaumetz, le département sous le bicorne du préfet et la commune en la personne des conseillers municipaux me semblent également inconscients de leur responsabilité; mais le cas de M. Marcou dépasse tout ce que l'on imagine.

Je ne doute point que cet inspecteur des monuments ne soit le plus honnête homme du monde, incorruptible en face des tentateurs de la rue Laffitte et alentours; mais, quels ouvrages, quels titres témoignent de sa compétence? Car celui qui juge bien des peintures n'est pas expert en miniatures; et même à l'hôtel Drouot, chacun se tient dans une spécialité.

Combien de temps M. Marcou mettra-t-il, du reste, à visiter tous les évêchés et tous les séminaires de France? Une année au moins.

Où commence l'intérêt artistique ou historique? Il y a à l'évêché de Nimes une *Assomption* de Mignard et un *Christ adoré par deux jésuites* de Natoire? Sont-ce là des ouvrages à conserver ou à vendre, pour M. Marcou?

M. le sous-secrétaire d'État estime qu'il faut maintenir les objets dans leur endroit d'origine et plus particulièrement dans le musée de la région, s'il y a lieu de les soustraire à l'aliénation. Seulement un homme, M. Marcou, prononcera l'arrêt! Remarquez qu'il ne s'agit pas de l'inventaire, des objets en jugement, mais seulement d'une liste de ceux qu'on gardera; de sorte que la ville et la province ignoreront éternellement lesquels auront été vendus. Depuis qu'on a tâté l'opinion pour offrir les tombeaux des Plantagenets à la sincère Albion, les esthètes se méfient de l'administration et non sans motif.

La note des Domaines excite d'autant plus l'inquiétude des bons Français qu'elle porte sur une catégorie fort mal connue, même des esthètes.

Ceux-là qui ont voyagé en France, plus rares que les pèlerins d'Italie, ne franchirent que rarement le seuil de l'évêché et du séminaire.

Nous ne savons pas ce que ces édifices contiennent; et M. Dujardin-Beaumetz l'ignore autant que M. Marcou. Voilà pourquoi, dans chaque diocèse, une Commission locale devrait se former, composée du bibliothécaire, du conservateur, de l'archiviste et de dix membres de l'Académie du lieu tirés au sort. A cette condition, nous n'aurions plus de méfiance.

Prenons, par exemple, le palais épiscopal d'Évreux. Qu'y a-t-il à vendre? La cheminée, les deux bahuts, les tapisseries de l'Enfant prodigue, la plaque de la salle à manger ou les 36 portraits d'évêques, la crosse et l'anneau de Jean de la Cour d'Aubergenville, les antiphonaires ou la boiserie blanche du petit salon Louis XV?

Au grand séminaire de Beauvais, les statues des Évangélistes par Blanet d'Amiens, et la Sainte-Barbe, de Jean le Pot, trouveront-elles grâce devant M. Marcou?

Qui peut se flatter, sauf M. Marcou, de connaître les objets mobiliers des évêchés et des séminaires? Le peu qu'on sait en énumérer jette quelque clarté sur la question.

Par exemple, à l'évêché d'Amiens, vendra-t-on à des Anglais la table ronde, en pierre, où Henri IV se fit servir un repas en 1597, pendant qu'il observait la retraite de l'armée espagnole ?

Parmi les anciens portraits des évêques d'Amiens, qui choisira et que fera-t-on des tableaux de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy ?

A Arras, il y a une belle cheminée derrière l'autel dans la chapelle du séminaire et si facile à enlever!

A l'évêché d'Orléans, on trouve un tableau de Natoire et un buste de Monseigneur G. de Morvilliers, attribué à Germain Pilon ? Qui décidera si l'attribution est légitime?

Au grand séminaire d'Orléans, il y a les fameuses boiseries exécutées par Degoullons (1705) (dossier des stalles, et scènes de la vie du Christ aux médaillons).

A Tours, à l'archevêché, on admire une élégante tribune du XVIe siècle qui servit à la promulgation des sentences de l'officialité et deux statues, la Religion et Moïse.

Puisque nous sommes à Tours, serait-il indiscret de demander ce que M. Dujardin-Beaumetz compte faire du petit cloître, construit par Bastien François, neveu de l'immortel Michel Colomb ?

Quel sort attribuera-t-on au musée diocésain d'Angers, à sa vieille cheminée, à sa série de portraits de tous les papes et aux chapiteaux romans de sa chapelle?

Quelle aventure est réservée aux trois bas-reliefs polychromes du petit séminaire de Chartres (Visitation, Mariage de la Vierge et Nativité) provenant de la chapelle Saint-Sanctin, à Chuisnes?

La célèbre salle synodale de l'officialité de Sens servira-t elle pour des bals-musette? A Sens, l'officialité est reliée à l'archevêché par un portail pour lequel je connais preneur, ainsi que pour la porte d'escalier de la seconde cour et la margelle du puits.

Les portraits des archevêques de Lyon ne valent guère que par leur réunion, puisque le premier Renaud du Forez, siégea de 1193-1226, époque où le portrait n'était pas encore un art, en peinture du moins.

Au grand séminaire d'Avignon se voit un *Enfant Jésus jouant avec d'autres enfants*, par Simon de Châlons ; à Saint-Gabriel, maison de campagne dépendant du même séminaire, il y a un *Christ en Croix*, encore de Simon de Châlons.

Toujours à Avignon, au même grand séminaire, un chef-d'œuvre de Nicolas Froment qui fut exposé au Pavillon de Marsan en 1904 : *Saint-Siffrein bénissant*.

Cette peinture à l'œuf sur fond or est une des grandes pages de l'art français.

Mais l'évêché d'Autun ne contient-il pas une *Nativité* du maître de Moulins, depuis quatre cents ans et le grand séminaire ne possède-t-il pas un évangéliaire in-folio du VIIIe siècle avec miniatures et un sacramentaire du IXe siècle et beaucoup d'autres manuscrits en onciales. Enfin l'herbier du petit séminaire, qu'en adviendra-t-il ?

Tout ce que j'ai cité est à conserver, soit au point de vue historique, soit au point de vue esthétique et j'ai cité au hasard de mes souvenirs. On peut donc conclure qu'il en est des autres édifices comme de ceux-là et qu'il n'y a rien à vendre. Si on nous dit qu'il n'est question que de débarrasser ces immeubles, ici de sièges hors d'usage, là de matériel scolaire, M. Marcou serait incompétent et le moindre brocanteur suffirait.

Vraiment, nul ne peut s'y tromper, on veut vendre des objets d'art et un seul homme, pour tous les arts et dans toute la France, un seul, sans conseillers, va décider au nom des trois intéressés l'État, le département, la commune.

Et nous ne savons rien de la mentalité de ce souverain juge de l'esthétique ; son nom sort de l'ombre pour la première fois, sous la plume du sous-secrétaire d'État; mais tout le monde sait que nul vivant ne dirigerait tous les départements du Louvre, que M. Homolle ne tiendrait pas la place de M. Lafenestre ou *vice versa* et qu'enfin la politique seule nous fournit des cerveaux si complets qu'ils manient, également et sans préparation, le trident de Neptune ou la balance de Thémis, le glaive de Mars ou le caducée de Mercure.

Quand une idée est fausse, son application revêt toujours des formes illogiques. L'expertise historico-esthétique confiée à un seul homme stupéfie autant que la décision elle-même qui sera suivie d'autres semblables. Après les séminaires et les évêchés, on passera aux sacristies, aux trésors des cathédrales. Pour quelques pièces qui prendront place au musée du chef-lieu, combien passeront la Manche ou l'Atlantique!

Un village de sept cents habitants possédait dans son église un jubé merveilleux, le Conseil municipal vient de le mettre en vente. La Commune, prise au hasard, se moque de l'objet d'art et lui préfère la réfection de cent mètres de route ; d'après les ordres de l'État, le département obéira par motif politique et les belles choses, témoins de notre grandeur ancestrale, seules raisons de bien des voyages, ornements incomparables de la douce France, seront dispersées et sans profit appréciable. On dirait que l'Administration a pris pour devise : « Paix aux châteaux, guerre aux églises. »

Que les dépouilles du catholicisme, puisque seul des religions occidentales il possède des merveilles,

passent aux murs municipaux, c'est la conséquence de sa défaite, et toujours la dépouille des vaincus a consacré la victoire. Mais les tableaux des séminaires et des évêchés appartiennent à notre pays, à notre race et parce qu'ils ornèrent les logis ecclésiastiques, ont-ils perdu leur valeur intrinsèque?

On voudrait espérer qu'il se trouvera dans le collège législatif quelqu'un d'assez désintéressé et d'assez lucide pour prendre la défense de la Patrie.

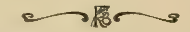
Car enfin la Patrie ne tient pas dans l'écharpe du maire et dans la médaille du député, mais plutôt dans les chefs-d'œuvre que le génie de la race a créés ou que son goût a réunis. Existe-t-il des gens qui ne voient dans le Mont Saint-Michel que l'auberge Poulard?

Le rôle de l'Etat ne saurait être, selon la plus ancienne tradition, que conservateur et surtout quand il s'agit des objets.

On remplace aisément les hommes, non pas les œuvres; et beaucoup, sans attachement pour le clergé, s'avouent tout à fait passionnés de l'art religieux et du souvenir national.

Or, il n'y a pas un portrait d'évêque, si médiocre soit-il d'exécution, qui ne présente un intérêt du moins documentaire. Et puis la sagesse nous enseigne de réagir contre les courants d'opinion. Il y a cinquante ans, M. le surintendant des Beaux-Arts ne se doutait pas de l'importance de Giotto et du Trecento et déportait en province les inestimables primitifs de la collection Campana : que l'actuel surintendant prenne garde que le dédain d'aujourd'hui pour les meubles ecclésiastiques ne soit un autre aveuglement. Un pays comme la France ne vend pas ses collections!

PÉLADAN.



STANCES A LA SAMARITAINE

Si tu savais le don de Dieu...
(JEAN. IV. 5-42).

Si tu savais le don de Dieu, Samaritaine,
Inassouvie aux cinq époux, tu n'irais pas,
L'urne fière appuyée à l'épaule hautaine,
Avec un cliquetis d'anneaux lourds dans tes pas ;

Tu n'irais pas, quand la soif des midis dévore,
T'asseoir à la margelle où s'assit la tribu ;
Tu n'inclinerais pas l'orgueil de ton amphore
Vers l'onde épaisse et fade où les passants ont bu.

Car ce n'est point ce puits qui désaltère, ô femme !
Trop de soleil le chauffe, et trop de mains y font,
En y baignant sans cesse, une souillure infâme...
La tourbe des péchés en a pourri le fond.

Tu peux bien, de tes bras qu'activeront les fièvres,
Plonger vingt fois l'amphore et vingt fois la lever;
L'eau dont elle s'emplit séchera sur tes lèvres,
Femme, et tu viderais le puits sans t'abreuver.

Quand le Nazaréen s'arrêta sous les palmes
Pour te parler du Père et du règne d'en-haut,
Parmi l'envolement de ses beaux gestes calmes,
Pénétras-tu le sens humain de chaque mot ?

Que ne sais-tu le don de Dieu, — la claire source
Qui dort comme une vierge à l'ombre du rocher,
Que l'onagre et le daim respectent dans leur course
Et dont l'oiseau lui-même a crainte d'approcher ?

La source n'est pas large. A peine deux ensemble
Pourrait-on s'y mirer, un front à l'autre uni ;
Mais elle est si limpide et profonde qu'il semble
Y voir dans chaque goutte un reflet d'infini.

Une enfant pure m'a conduit au puits sauvage.
Mon rêve avec le sien chastement s'y pencha ;
Et ma lèvre a gardé la fraîcheur du breuvage,
Et la soif de mon âme à jamais s'étancha.

RÉMY SAINT-MAURICE.



THÉATRES

CHATELET : **Salomé**, drame musical en 1 acte. Poème d'Oscar Wilde. Musique de M. Richard Strauss.

OPÉRA-COMIQUE : **Ariane et Barbe-Bleue**, drame musical en 3 actes. Poème de M. Maurice Mæterlinck. Musique de M. Paul Dukas.

La défiance, une certaine défiance tout au moins, est un principe d'esthétique salutaire, à l'égard des œuvres qui nous arrivent de l'étranger, de celles-là surtout qui furent précédées d'une organisation savante et d'une réputation quasi-universelle. Je ne sache pas d'autre manière, en effet, de se prémunir contre tous les snobismes : enthousiasme artificiel et préconçu pour l'ouvrage, ou bien, au pôle contraire, esprit d'hostilité et de dénigrement. Et les exemples furent si nombreux, si catégoriques en ces dernières années, que le premier devoir du critique est de les tenir constamment présents à la pensée.

Disons-le tout d'abord, pour préciser notre impression d'ensemble et parce que rien ne saurait mieux la résumer : la *Salomé* de M. Richard Strauss est le plus parfait exemplaire de drame wagnérien qui ait été produit devant un public français depuis la fondation du wagnérisme, c'est-à-dire depuis l'heure où le génie souverain du Maître de Bayreuth imposa au monde musical, hypnotisé par la séduction de son œuvre, une formule et une esthétique nouvelles. Un

tel jugement implique à la fois une critique et un éloge. Sans doute le drame vigoureux et débordant de M. Richard Strauss est un acte de foi, un acte de foi presque religieux, puisque les différents articles du credo wagnérien s'y trouvent scrupuleusement observés : Mélodie continue, subordination de l'élément vocal à l'élément orchestral, existence et rappel des thèmes caractéristiques destinés à souligner la personnalité même des héros, polyphonie débordante et souvent exaspérée à la façon d'une nappe musicale qui crée l'atmosphère du drame et l'enveloppe de ses multiples réseaux... tout y est. Pas de dissimulation, pas d'artifices : nul repentir.

L'auteur est un admirateur passionné, un croyant : il s'agenouille en présence du Dieu, et par là nous sommes bien obligés de conclure qu'il n'appartient pas à la race souveraine des créateurs ayant inventé une forme personnelle, et, dans la mesure où cela est possible, ne relevant que d'eux-mêmes. Ceux-là sont les génies supérieurs et qui dominent l'humanité : Richard Wagner aussi s'agenouillait devant Beethoven ; mais, à certaines heures, il oubliait son Dieu pour n'être plus que lui-même. A aucun instant M. Richard Strauss n'oublie Wagner. Quoi qu'en puissent dire ses aveugles admirateurs, M. Richard Strauss n'est pas de leur race, il n'appartient pas à leur lignée. Pas plus qu'il n'a inventé une forme, il ne produit des idées assez originales et puissantes pour s'imposer au premier rang... et voilà la critique, voilà la réserve qu'il faut bien faire à des admirations exagérées.

Mais cette réserve une fois posée, et si nous avons établi que M. Richard Strauss a édifié son drame sur l'assise même du wagnérisme, à l'exemple d'un architecte habile qui utiliserait des fondations puissantes aménagées par un prédécesseur pour y dresser son œuvre propre, il faut reconnaître et dire bien haut que nul musicien depuis vingt années ne nous donna une impression comparable à celle que nous venons d'éprouver. Le wagnérisme, tel que nous le voyons pratiqué dans les drames, plus ou moins musicaux, montés par nos théâtres, dans les suites symphoniques données par nos concerts, apparaît comme une pure formule, et si la réaction s'affirma contre lui avec une telle intensité, c'est qu'il semblait vide de sens et dépourvu de vie. Par un miracle singulier, dont les causes sont assez difficiles à préciser, M. Richard Strauss est parvenu à s'assimiler la formule wagnérienne, en la pliant à son tempérament personnel, ou mieux, en l'infusant à son sang. Là où tant d'autres avaient échoué, qui possédaient leur métier peut-être aussi bien que lui, il a réussi, il a abouti à une œuvre qui force et retient l'attention, qui, tout en avouant, en proclamant ses origines premières, affirme néanmoins une personnalité.

Pour tout dire, il donne la sensation de la vie — et quelle intensité de vie ! — là où tant d'autres n'aboutissaient qu'à une œuvre mort-née. Sans doute il y a chez lui abus de la force, hypertrophie musicale, défaut de perspective, si je puis dire, dans la réalisation scénique, tension exagérée des personnages, et absence de *sacrifices*, au sens où l'entendait Delacroix dans la composition picturale .. ces sacrifices si utiles à mettre en valeur les parties essentielles. Cette *Salomé* est une œuvre conçue tout entière dans la *manière forte*, et par là nous irrite les nerfs, car deux heures ininterrompues de tension et d'exaspération dramatique constituent un terrible effort pour la faible machine qu'est notre cervelle humaine... Wagner lui-même n'était pas allé si loin, et puis il possédait comme nul autre le sens des contrastes et presque toujours chez lui la violence succédait à la grâce et à la volupté pour leur donner plus de saveur. M. Richard Strauss vit dans l'*intense*, il en use et abuse. C'est miracle, je le répète, qu'avec un tel parti-pris, qui a ses raisons profondes dans son tempérament même, il atteigne à pareil résultat.

Mais aussi le merveilleux thème musical que cette légende de Salomé ! Le sujet qui avait suscité la verve descriptive de Flaubert, et inspiré le génie pittoresque de Gustave Moreau, n'apparait pas comme un moindre excitant pour l'invention musicale. On en jugera par cet argument brièvement condensé (1). A la porte du palais d'Hérode se tient le jeune officier Narraboth, amoureux de la princesse Salomé. Celle-ci apparait, et au même instant, du fond d'une citerne voisine, sort la voix du prophète Jochanaan, qui prédit la venue de la religion nouvelle. Salomé, impérieuse, exige de Narraboth qu'il lui montre le prisonnier. Dès qu'apparait Jochanaan, Salomé crie son amour et veut baiser ses lèvres. Jochanaan insensible la repousse et la maudit, en même temps que sa mère Hérodias... Voici Hérode et ses convives qui sortent du festin. Le Tétrarque demande à Salomé de manger des fruits, de boire à sa coupe et de danser pour lui. Tout d'abord elle refuse, puis elle se reprend et fait jurer à Hérode de lui accorder tout ce qu'elle demandera. Hérode fait le serment et Salomé exécute la *Danse des Sept Voiles*, après laquelle elle s'affaisse aux pieds du Tétrarque. Elle réclame alors comme rançon la tête du prophète. Vainement Hérode lui offre toutes les richesses du royaume : elle persiste dans son implacable volonté. Hérode s'exécute, et la tête du supplicié apparait. Salomé prend cette tête des mains du bourreau et exhale sur les lèvres du prophète mort l'amour qu'il lui a refusé vivant.

(1) Nous empruntons notre analyse à l'argument fourni par les éditeurs de l'œuvre.

On discerne, sans qu'il soit besoin d'insister plus, l'insigne beauté d'un tel sujet, ce qui en fait un thème admirable, non moins qu'abondant, pour le développement musical. D'une part, extrême simplicité des sentiments à traduire et force dramatique des situations, correspondant à la réalité de cette *vie intérieure* que la Musique a pour mission d'exalter, de magnifier chez qui l'écoute, faute de quoi elle se soustrait à sa fonction véritable, elle est tout ce que l'on voudra sauf de la musique, pure jonglerie et amusement de l'oreille — et cette règle est commune à toute espèce de musique, qu'elle soit symphonique ou dramatique. D'autre part, vigoureuses oppositions et contrastes violents, éminemment favorables à la verve descriptive, à l'invention pittoresque du musicien, si toutefois cette invention et cette verve sont en lui — et tel est le cas particulier de M. Richard Strauss. Il a su montrer, dans un contraste frappant, et tout uniment par la magie du style, après les déclarations passionnées de la fille d'Hérodias, la noblesse et la pureté du prophète. Point n'était besoin de comprendre ses paroles : l'accent de sa mélopée était bien celui de Jochanaan qui, sourd aux voix tentatrices de la chair, annonce le grand événement qui doit modifier la face du monde. Même fusion intime du personnage et de la musique dans la Danse de Salomé, plus sauvage encore que voluptueuse, plus endiablée que séductrice... et par là encore M. Richard Strauss manifeste les traits saillants de sa nature musicale : peu de grâce, mais une verve abondante. Enfin quand, après la décollation, Salomé exhale son amour devant la tête coupée de Jochanaan, le musicien atteint au plus intense pathétique, par l'action progressive d'un cantabile dont il faut bien reconnaître que, s'il s'inspire comme facture des finales wagnériens, — mort et transfiguration d'Isolde, finale de la Tétralogie — il appartient en propre au compositeur par l'accent pittoresque et la verve sauvage qu'il emprunte à sa nature musicale.

Mais quelle fortune pour un auteur dramatique que de tels interprètes! Evidemment l'interprétation ne fait pas l'œuvre... Comme pourtant elle la soutient et lui imprime son véritable accent! Dans le rôle de Salomé, Mme Emmy Destinn est admirable sans restriction: elle a la force, elle a la puissance vocale, elle a la beauté du geste... tout ce qui constitue l'ensemble expressif que Wagner avait rêvé comme le principal élément de cette *Fusion des arts*, où il voyait la supériorité éminente du drame sur les autres formes du génie créateur. Certains snobs du dernier bateau, particulièrement atteints de cette maladie contagieuse qu'on peut appeler la *Debussyte* aiguë, ont raillé, plaisanterie aisée, tels détails décoratifs dans la robe de Salomé, où l'on discerne la lourdeur du goût germanique, auxquels eût remédié un couturier de notre boulevard. Il eût mieux valu évidemment que Mme Destinn s'inspirât des aquarelles de Gustave Moreau, miracles de goût et d'orientale splendeur. De telles réserves, nos voyages et notre expérience nous ont habitués à les faire jusque dans l'œuvre de Richard Wagner, car nous savons de reste que le génie germanique n'a qu'un sens médiocre de la plastique. Qu'est-ce que cela pourtant au prix de cette ardeur, de cette flamme, de cette puissance vocale, de ce don de vie et de cette façon de jouer, non pas pour la galerie, mais pour soi même, plus exactement pour l'œuvre dont Mme Destinn porte le poids sur ses épaules! A côté d'elle, M. Fritz Feinhals compose une figure de Jochanaan non moins puissante et pittoresque : il a la gravité et la noblesse, jointe à la plus pure diction. Quant à M. Burrian, c'est un Hérode tout en dehors et extraordinaire de vie, doué aussi du plus bel organe. Qui donc contribua jadis à entretenir ce préjugé que l'*on ne chantait pas*, dans le style wagnérien? Voilà des acteurs, rompus à ce style par une pratique quotidienne, et qui composent un ensemble comme nous n'en trouverions pas chez nous!

*
* *

On ne saurait imaginer plus saisissant contraste que celui des deux œuvres qui viennent de se succéder sous nos yeux à quelques heures d'intervalle : l'œuvre allemande, *Salomé*, l'œuvre française, *Ariane et Barbe Bleue*. Dans l'une, la vie poussée jusqu'à la violence, jusqu'à l'extrême tension, jusqu'à l'exaspération de nos nerfs, presque jusqu'à l'hystérie. Dans l'autre, je ne sais quoi de glacé, de figé, un art de formule, qui non seulement ne vit pas, mais persiste dans une immobilité contradictoire avec la définition même du drame... et si le contraste ne tournait pas, en fin de compte, au détriment de l'œuvre française, on ne pourrait s'empêcher de croire que le rapprochement fut prémédité.

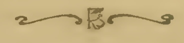
Ici même et par deux fois j'ai marqué, avec assez de louanges, mes sentiments à l'égard de M. Mæterlinck pour conserver aujourd'hui toute liberté d'appréciation sur ce nouveau poème. Si l'auteur de *Pelléas* n'était pas l'artiste convaincu et délicat que nous savons, ce serait à croire qu'il a voulu, cette fois, nous mystifier ; ou bien peut-être a-t-il pensé que son nom suffirait pour imposer cette nouvelle œuvre à l'attention du public? Vain espoir, car encore faut-il qu'il y ait au théâtre le minimum d'action indispensable à créer l'intérêt! Je vous ai dit autrefois, avec force détails, la grâce, le charme, la vie subtile et tout intérieure de ce Pelléas et de cette Mélisande qui, depuis, eurent la fortune que vous savez. De toutes ces qualités qui

leur composaient une atmosphère de poésie captivante, *Ariane et l'arbe Bleue* ne nous présente plus que la contrefaçon, une redite inutile, comme tout ce qui est redite, une formule figée, comme tout ce qui est formule. Car nous vous avons revues une fois encore, groupées et serrées l'une contre l'autre dans la terreur de Barbe-Bleue, petites femmes de M. Maurice Maeterlinck, vous Melisande à la longue chevelure, et vous Ygraine aux beaux bras, et vous encore Bellangère, et vous aussi Sélysette... Mais hélas, votre groupement n'avait plus d'autre raison d'être que de faire un prétexte à musique, de recréer en nous, suivant une formule trop connue, les sensations, rebelles cette fois, de mystère et de crainte dont se composait jadis valablement votre petite existence individuelle. Je ne doute pas que M. Maurice Maeterlinck ait été toujours le plus sérieux des hommes, le plus convaincu des poètes, car son genre d'art n'apprête pas à rire : on se prend parfois à en douter, surtout si l'on réfléchit que, sérieusement, il a pu croire qu'il communiquerait la vie poétique à de telles marionnettes.

Bien habile en tous cas, celui qui eût insufflé la vie musicale à ce poème d'attitudes conventionnelles et de gestes figés! M. Paul Dukas avait entrepris cette lourde tâche et l'on ne saurait dire qu'il y ait réussi. M. Paul Dukas est un musicien jeune encore, qui a du talent, moins pourtant que ne l'affirme certain syndical d'initiative musicale, lequel jadis se constitua, au temps où les syndicats politiques étaient ignorés, dans cette petite chapelle que l'on nomme : Société nationale de musique, et dont les membres tirent alternativement les uns sur les autres, à intervalles éloignés, des lettres de change d'admiration mutuelle. Système bien connu, fort en usage dans toutes les coteries artistiques, car le syndicat artistique a précédé de beaucoup, vous le savez, le syndicat politique ou économique : On grossit, on *souffle* un talent. D'un musicien qui a composé une symphonie, habilement construite, je n'y contredis pas, et d'une technique inattaquable, mais dénuée de vie intérieure à un degré surprenant, on fait un « successeur de Beethoven » — l'expression fut prononcée par un de nos brillants confrères, critique attitré du groupement — et vous pensez bien qu'on a le droit et même le devoir d'être difficile pour l'héritier d'un tel nom! On s'imagine créer ainsi une réputation solide, jusqu'au jour où, par un ouvrage destiné à atteindre le grand public et non plus les initiés, ce talent se trouve ramené à ses justes proportions : une fois de plus, après tant d'autres, les amis ont jeté le pavé de l'ours.

L'épreuve a donc été faite, redoutable au nom, consacré dans un petit milieu, de M. Paul Dukas. Nous y avons trouvé la confirmation éclatante de ce que déjà nous soupçonnions de lui : un métier singulier, une technique incomparable, poussée jusqu'au plus subtil raffinement et qui peut soutenir l'attention des professionnels, une œuvre en somme où la tension de la volonté, et les facultés assimilatrices tiennent une place prépondérante : mélange de polyphonie wagnérienne dans les parties purement symphoniques et d'opportunisme debussyste dans les parties dialoguées. Quant à l'inspiration véritable, au jaillissement spontané, à tout ce qui représente la joie, l'allégresse du créateur, la vraie sensibilité musicale, en un mot, je n'en distingue nulle trace, et je suis bien obligé de conclure que cette musique savante et raffinée, que ce théâtre de pur symphoniste, est, par son sens intérieur et sa valeur expressive, aussi peu musical que possible. A quoi bon la vigoureuse architecture de telles parties qui coupent la déclamation des personnages, architecture où il faut bien reconnaître la valeur technique dont nous parlions plus haut, puisqu'elle n'aboutit pas à éclairer la vie intérieure du drame?... Et comment le pourrait-elle dans un drame qui n'en a aucune, et cela avant tout par la faute du poète qui imagina une si mince affabulation?

PAUL FLAT.



Chronique

—

LES CHAMPS-ÉLYSÉES EN MAI

Il est, dans les cités, des perspectives si belles qu'elles hantent l'imagination du monde, et que chacun souhaite pouvoir les admirer avant de mourir. Ainsi, la Corne d'Or avec la « silhouette immense de Stamboul » se reflétant dans ses eaux; Naples et sa baie harmonieuse; la précieuse féerie de Venise, et la place Pitti, à Florence; ainsi encore la perspective des Champs-Élysées, qui ne le cède à nulle autre.

Les auteurs de romans parisiens — et Dieu sait s'ils furent légion en ces trente dernières années — ont dit les séductions de cette avenue réputée, où fréquentent les héroïnes de la mondanité; après tant d'esquisses, il serait vain de la décrire encore. Sait-on assez cependant quel attrait mai ajoute à sa beauté?

Des corbeilles d'une délicieuse fraîcheur s'épanouissent, aux rives de cette voie magnifique, qui, tel un fleuve majestueux, descend des hauteurs de l'Arc de Triomphe vers les célèbres espaces de la Concorde et des Tuileries : corbeilles de marronniers touffus, feuillus, qui parent d'un vert ardent, l'altier décor des monuments. Au rond-point, ces frondaisons s'étalent, abritant, sous leurs épais ombrages, de fins gazons et des fleurs délicates, qui s'étendent jusqu'aux jardins du faubourg Saint-Honoré et jusqu'aux pelouses du Cours-la-Reine. Là se dressent encore de ces vieux arbres noueux, chevelus comme des paladins, aux puissantes ramures, au

panache élancé vers le ciel, dont Poussin aimait orner ses classiques paysages, et qui embellissent les scènes champêtres du XVIIIe siècle : nos peintres n'en représentent plus d'aussi noblement décoratifs, sans doute parce qu'ils n'en rencontrent guère. Ces vieux arbres donnent au carré des Champs-Élysées un air de majesté, et l'apparence presque d'une futaie sacrée.

Comme les champs et les forêts, les villes tentaculaires, les cités aux innombrables murailles qui enserrent tout un peuple, subissent le renouveau du printemps. Leur ciel jusqu'alors hostile s'éclaire, crée une atmosphère de clarté et d'alacrité. Tentée par la joie épandue dans l'air, la vie quitte les logis et envahit les rues et les places. A Paris, quand se colorent les arbres des avenues et les massifs des parcs et des squares, quand, attirés par ces symptômes cléments, les hirondelles reviennent aux clochers légendaires, de toutes parts, des villages de province et des métropoles d'au delà des mers, accourent aussi les hôtes étrangers. Et une animation extérieure, vive et avenante, s'adjoint aux multiples activités traditionnelles de la capitale. Cette agitation de plein air, et presque sportive, les Champs-Élysées en sont le centre. Sur leurs allées ombreuses, rivalisant d'éclat avec celle des massifs, surgit toute une floraison chatoyante de rubans, de plumes d'oiseaux des îles, de fines gazes aux nuances souriantes, qui vêtent des essaims de jeunes femmes, de jeunes filles, qu'accompagne une gent masculine.

Certaines stations de plaisance semblent les séjours prédestinés de l'opulence. Une élite élégamment jouisseuse s'y presse. Monte-Carlo ne présente-t-il pas l'attrait d'une fleur éclatante et vénéneuse, éclose près de l'écume bleue de la Méditerranée ? Mais ce luxe des villes de plaisir semble un peu factice et fébrile. C'est une autre impression que donnent les Champs-Élysées et leur pimpante affluence à certaines heures.

La lumière y fait saillir des façades ornementales : palais orgueilleux de financiers enrichis, hôtels plus discrets de grands avocats, demeures de parlementaires cossus, châteaux vétustes d'aristocrates, résidences de milliardaires étrangers, fiers d'acquérir ainsi le meilleur brevet de parisianisme, villas de courtisanes célèbres... Dans les lointains bleutés, si doux au regard, apparaissent, d'une éternelle jeunesse, les architectures d'art ; Louvre, où sont closes toutes les gloires et toutes les douleurs de l'ancienne France ; Invalides, aux longues lignes d'une royale ampleur ; colonnades des palais de l'avenue Nicolas II, — percée admirable due à une république, athénienne, au moins par cette œuvre — ; Arc de Triomphe qui n'évoque plus seulement les gloires épiques de l'ère napoléonienne, mais qui rappelle aussi les humiliations de 1871, et la mort même du grand Poète qui chanta cet héroïque trophée — devenu, certaine nuit, son mausolée :

> « Dis aux siècles le nom de leur chef magnanime
> Qu'on lise sur ton front que nul laurier sublime
> A des glaives français ne peut se dérober.
> Lève-toi jusqu'aux cieux, portique de victoire !
> Que le géant de notre gloire
> Puisse passer sans se courber ! »

... Comment ce décor monumental n'éveillerait-il point dans l'esprit de qui le contemple l'image d'un luxe plus vrai, plus large, plus grand, d'opulences qu'auraient créées des siècles d'efforts. Et, en vérité, n'est-ce point à la nation entière, se ruant à de laborieuses victoires, victoires militaires, victoires de l'industrie, de la science, de l'art, qu'est due la prestigieuse fortune de Paris ?

Rastignac allait sur les hauteurs du Père-Lachaise embrasser du regard cette capitale qu'il prétendait conquérir par son audace. Le 5 mai 1884, les héros de M. Barrès, plus enclins aux méditations livresques, allaient quérir des leçons d'énergie au tombeau de Napoléon. Il suffit sans doute à nos jeunes contemporains d'une promenade aux Champs-Élysées pour subir une irrésistible incitation à l'effort, à l'ambition.

Allez, en effet, vers six heures du soir sur la célèbre avenue. Le soleil, qui décline, ceint d'un nimbe d'or l'Arc de triomphe, d'où fusent les rayons empourprés, qui, par la voie impériale, vont illuminer l'antique « Cité ». Dans ce poudroiement d'or, défilent, par dix ou douze de front, des centaines d'attelages : équipages de style, à la luxueuse livrée ; voiturettes fleuries et parfumées ; coupés impeccables ; calèches électriques ; rouges automobiles de course, allongées, dévorant l'espace ; et dans ces rapides carrosses, toutes les célébrités de l'élite parisienne, toutes les figures mondaines, toutes les excentricités du cosmopolitisme opulent — fidèles, jusqu'au Grand Prix, à ce rôle de vaniteuse figuration. Dans les ombrages des contre-allées d'autres belles oisives, d'autres snobs assis à regarder le pompeux défilé. Quel spectacle de faste éblouissant, quelle exhortation — enivrante — à la poursuite du luxe !

Mai, qui, à l'heure du couchant, empreint d'une telle splendeur les Champs-Élysées, leur donne, à d'autres instants, des grâces bien pénétrantes : les matinées sont, parmi ces parterres, d'un gazouillement d'oiseaux, d'un coloris vaporeux, d'un agrément idyllique. De son piédestal de marbre, Alphonse Daudet préside alors, avec son sourire aimable, aux jeux d'une foule de babys joufflus et pomponnés. A onze heures c'est la preste théorie des sportsmen, des jeunes femmes en léger « panier » qui se rendent au bois. Le soir, c'est la fête qui fait ici retentir ses stridents appels, la fête raffinée, mondiale, à laquelle Paris doit une renommée fascinatrice et traîtresse. Et c'est autour des théâtres, des cafés-concerts les arrivées de jeunes femmes d'une désinvolte et troublante parure, et des viveurs en frac. Dans ces parages du flirt, bien comique est l'irruption d'une bande de rustiques touristes d'outre-Rhin, guidés par quelque agence Cook.

Ainsi se célèbrent, en Mai, aux Champs-Élysées, selon les heures du jour, les différents rites de la haute vie. Par sa somptuosité de date récente — et qu'illustrent à souhait quelques grands souvenirs — par sa séduction printanière, l'avenue fameuse se prête à merveille à ces solennités. C'est là qu'il convient de considérer la vie moderne dans ses manifestations les plus brillantes... quitte à aller demander à d'autres spectacles la réplique aux suggestions capiteuses.

JACQUES LUX.

Le propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 21 — 5e SÉRIE — TOME VII — 25 MAI 1907

NOUVEAUX CAHIERS DE JEUNESSE (1)

Il faut avouer qu'il y a eu quelque chose de funeste dans la manière dont s'est développé la littérature française au XVIe siècle et au commencement du XVIIe. — Le peuple s'est tenu en dehors de tout ce mouvement : ç'a été une affaire de savants, d'érudits, de grammairiens, de beaux esprits. De là une espèce de monopole qui s'est établi dans le goût, une scission entre le goût populaire et le goût des gens d'esprit, un ton bourgeois et mesquin, déterminé par l'antithèse du ton académique. Il n'en était pas ainsi à Athènes, par exemple, où il n'y avait qu'un goût, où le peuple jugeait en dernier ressort au théâtre, (Cf. Aristote, *Poét.* Ch. XVI, § 1er. et *quid adnotavi* (2), ce petit mot les peint à merveille), où il n'y avait pas scission entre le ton de la vie ordinaire et le ton littéraire. Chez nous, au contraire, la littérature a pris un ton distingué ; elle se garde de fatiguer, c'est une grande dame à paniers et à falbalas. — De là la nullité littéraire du peuple, n'osant porter un jugement critique, que quand il sait comment en ont jugé les gens d'esprit.

*
* *

Les langues suivent leur loi de renouvellement continu. Les grammairiens s'en offensent, et voudraient toujours ramener au point fixe du classique. Tentative inutile et ridicule ; car enfin ne devraient-ils pas induire du passé, et voir que rien ne peut mettre une barrière à la loi des choses ? Or la postérité est bien sévère pour ceux qui n'ont fait que *tirer en arrière* inutilement.

*
* *

Ma première pensée, à la vue d'un homme, c'est toujours de me demander la valeur de son système intellectuel. *Cui bono?* Comment se légitime-t-il sa valeur à lui-même ? Sur quoi la fonde-t-il ? Ces réflexions me viennent surtout à la bibliothèque de l'Institut, quand j'entends jaser tous ces académiciens. Ce membre de l'Académie des Inscriptions que j'entendais hier s'engoncer si curieusement dans son érudition, proclamant fort nettement que l'Académie devait être grecque et latine! Mon Dieu ! sur quoi donc ces hommes basent-ils leur valeur à leurs propres yeux ? Sur le dire, je crois. Rien d'intrinsèque ; seulement il est reçu que le savant a de la valeur, donc il est probable que c'est vrai, et nous pouvons nous regarder comme des normaux.

Le dire.

*
* *

Il est incontestable que la littérature classique française a suivi exactement la même voie que la littérature grecque et latine, que par conséquent il faut la tenir pour dûment morte, enterrée et irressuscitable ; donc ceux-là sont des sots : 1° qui la veulent ressusciter, car ils ne seront jamais que copistes affectés et fades, 2° qui ne songent qu'à

(1) Voir la *Revue Bleue* du 5 au 26 janvier 1907.

(2) Nous possédons l'exemplaire d'Aristote annoté par Ernest Renan et il a écrit en marge de ce passage : « Bien caractéristique de ce peuple d'Athènes, esthétique et capricieux par exellence. Et après cela, loi absolue en critique. Chez nous, le vulgaire n'ose avoir un sentiment propre dans les choses de l'esprit, et attend que les habiles décident. »

arrêter le progrès dans les voies différentes, à hargner et tirer par le pan ceux-ci qui s'efforcent de créer du nouveau (Nisard, etc.).

Mais je ne veux pas que l'on tire la conclusion d'après l'induction de l'antiquité : donc il n'y a plus de littérature pour la France. Les deux littératures antiques ont été *uniques* dans leurs nations ; il n'est pas impossible que chez nous, modernes, qui sommes plus forts, poussent sur le même tronc deux, trois littératures, parlant des langues à peu près les mêmes, mais toutes différentes d'esprit. Ainsi ce qui est mort est bien mort, mais le génie n'est pas mort. Un nouvel idéal. L'Allemagne l'a bien fait. Une autre différence immense qui sépare notre décadence classique de la décadence latine et grecque, c'est l'admirable progrès philosophique et scientifique qui a coïncidé avec notre décadence littéraire au sens susdit : tellement que longtemps, j'ai cru que la vie littéraire était finie, que sots étaient ceux qui espéraient encore de la littérature, mais que l'immense différence avec l'antiquité était qu'à la vie littéraire épuisée allait succéder la vie philosophique et scientifique.

Maintenant, j'ai des espérances même pour la littérature, et je crois que, sans renouvellement des nations, elle peut refleurir. Gardez-vous de croire que tout sera fini avec nous aussi vite qu'avec les anciens : nous avons plus de vie qu'eux, nous en avons assez pour fournir à deux ou trois formes d'existence.

Voilà bien les grammairiens, ne pouvant se résigner aux lois nécessaires des choses, prétendant que l'effort délibéré peut quelque chose contre les lois nécessaires, que les littératures se font, et se font telles et telles par des hommes qui ont imaginé de les faire telles ou telles, et croyant en conséquence qu'eux, grammairiens, seront bien capables d'en infléchir le cours. Pauvres gens !

*
* *

Mon Dieu ! si la littérature n'était que cette petite critique, rumination fade et sans création, oh ! qu'il vaudrait mieux pour moi reprendre les sciences à mon ancien point de vue, comme M. de Humboldt, par exemple. Laissez faire, j'arriverai à la vie par quelque côté.

*
* *

Singulière manière dont se développent les systèmes métaphysiques. Un germe qui paraît mort, sans fécondité, puis en pesant dessus, c'est un monde, on écrirait des volumes dans tout un monde de choses : temple creusé dans le roc ; bientôt on n'est embarrassé que de sa vastité.

*
* *

Singulière chose ! Qu'est-ce donc qui fait le poétique d'un pays ? Il y a un je ne sais quoi répandu dans l'air, un ton, sylphe, gnome. — Ainsi cet air de Paris est prosaïque ; au contraire, aussitôt que mon imagination odore un coteau de ma Bretagne, oh ! c'est tout un ciel, tout un idéal, une fleur, un jonc, un fossé, un ruisseau, tel détour de chemin, tel arbre, dont les racines étaient à nu, la croix de pierre sur la hauteur, tout cela schéma poétique indéfinissable. Et tout cela vole dans l'air, vie vague, sans grande activité, plaisir de se réfléchir, de vivre en zigzag, sans se presser. Ah ! je ne reverrai jamais ! Oh ! quelle langueur triste, mais non amère, cela met en mon cœur !

Au point de vue physique, tout cela s'explique par des associations d'idées. Pour un autre qui aurait traversé la Bretagne dans une autre disposition, la Bretagne serait tout autre : c'est nous-mêmes que nous trouvons partout hors de nous.

*
* *

Mon Dieu! quel spectacle d'inépuisables méditations que celui de ces races primitives, courant les mers *avec leur religion* ! Ceci est capital ; des dieux et des cultes colportés avec leurs idées fondamentales, un *seposui*, le plus curieux de tous, le plus précieux titre pour la gloire future, sens de l'infini ; colonies égyptiennes, portant en Grèce dieux de l'Égypte, etc.

*
* *

J'ai trouvé du cœur et du feu pour plusieurs vies, tant mieux !

Le plus grand ridicule que je trouve en moi ce sont mes rêves de vanité, d'ordinaire fort éloignés de mon caractère, et par là même ayant pour moi un certain attrait comme insolite, et d'autant plus que je sens que cela n'est pas sérieux en moi. Mais en vérité, c'est fort comique.

*
* *

A en croire certaines gens, le type de la vie serait de la laisser couler sans la sentir, doucement occupé de soins extérieurs, pas assez occupé pour être harassé, pas assez inoccupé pour pouvoir penser. Mais mon Dieu ! quel but, je vous prie, donné à l'homme ! Vivre pour ne pas se sentir vivre, pour engourdir d'opium le peu de sensibilité que nous avons ! Ah ! plût à Dieu que je la pusse multiplier à sa millième puissance ; je souffrirais plus, mais tant mieux. Ce sont des sensualistes, méprisez-les ; ils ne songent qu'au plaisir. A bas les soins extérieurs qui empêchent de vivre et nous endorment ! J'ai eu cette pensée qui me frappe plus que je ne

puis dire, en songeant à ce bon curé-type que j'allai voir aux vacances dernières avec maman.

*
* *

Les individus inventent beaucoup moins en littérature qu'on ne pense. On l'accorde volontiers pour Virgile, et les littérateurs des époques postérieures. Mais Homère et autres, on serait tenté de croire qu'ils inventèrent de toutes pièces. Pas du tout; nuls peut-être ne reçurent plus : la tradition leur donna presque tout. C'est le peuple, le genre humain, le grand inventeur en littérature comme en tout.

*
* *

J'aime à trouver qu'il y a du vrai, du positif en l'âme humaine, qui n'est pas une tautologie, un jeu mécanique, le balancement de deux plateaux de balance. — Par exemple, je me demandais si les sentiments tendres et poétiques que j'ai pour les lieux où j'ai passé n'étaient pas pur effet mécanique, ou bien si cela dépendait de telle poésie particulière relativement à moi, à ces lieux, ou bien l'effet d'une loi générale. L'expérience à faire était de voir si tous les lieux la produisaient également. Alors j'ai songé à ma petite maison de la rue Trenit (1), à ma mansarde de Tréguier, à ma chambre de Saint-Nicolas, d'Issy, de Saint-Sulpice, et j'ai trouvé une fort grande différence entre les impressions. Celles de ma mansarde effaçaient immensément toutes les autres. Cela m'a fait plaisir. Donc je ne suis pas mécaniqué en tout cela. Je ne suis pas jouet de lois qui me dominent.

*
* *

Celui qui à la vue du renouvellement de l'humanité, de la vie, de la mort, etc., ne sentirait pas que l'individu n'est rien, et que le grand but est dan l'humanité permanente, la grande substance collective, se faisant sous tout cela, celui-là n'a pas la vue pénétrante des choses.

(*A suivre*)

ERNEST RENAN.

(1) *Trenit* ou *Trinit* est le nom d'une rue de Lannion, et signifie sans doute Trinité.

LES PREMIERS PROJETS DE LOI VOTÉS PAR LA DOUMA

Après deux mois de discussion sans fin avec l'épée de Damoclès constamment suspendue sur sa tête, ce qui forçait les députés à se demander journellement si on se reverrait encore sous la coupole du palais de Tauride ou si l'on serait dissous comme l'an passé par ordre impérial, la Douma vient de voter les trois premiers projets de loi, dont l'un est sorti de sa propre initiative, alors que les deux autres furent introduits par le Cabinet Stolypine.

Pour voter la loi du contingent militaire de l'année 1907, la Douma deux jours de suite a siégé à huis-clos. Cela n'a guère empêché le public d'être mis au courant de fâcheux démêlés, qui, à cette occasion, se sont produits entre la Chambre tout entière et les gauches, ces dernières refusant au gouvernement, d'une façon d'ailleurs on ne peut plus platonique, tout nouveau recrutement. D'après les lois organiques, autrement dit notre pseudo-constitution, l'Empereur, dans le cas où au 1er mai la loi du contingent militaire n'aurait pas encore été votée, a le droit de lever un nombre de recrues égal à celui de l'année précédente, et cela de sa propre autorité. Nos Siéyès ont su bien arranger les choses ; ils ont laissé aux Chambres un semblant d'autorité et gardé le pouvoir effectif à l'Empereur et aux membres de son Cabinet irresponsable. Il en est des impôts comme du contingent militaire. Si le budget n'est pas voté en temps dû par les Chambres, les ministres sont autorisés à passer outre et à prélever sur les citoyens, ni plus ni moins, la somme de contributions qu'ils ont payée l'année précédente.

Au dire de M. Witte, qui certes doit être bien informé quant aux visées du législateur, car ce législateur n'a été autre que lui, le Cabinet de M. Stolypine est même coupable d'un excès de libéralisme pour avoir demandé aux Chambres le vote du budget; la loi organique les autorisant à faire cette présentation en septembre, ils n'avaient qu'à attendre et à prélever les impôts conformément au budget de 1906.

Le manque de réels droits a pour suite que plus d'un membre de la Douma ne la considère que comme une espèce de grand meeting possédant seul la liberté de parole nécessaire pour introduire dans les masses des idées et des conceptions qui, autrement, leur seraient restées étrangères.

Ils savent d'avance que le refus des impôts, ainsi que le refus d'accorder le contingent militaire qu'on leur demande, n'entraînera pas à sa suite la pénurie du Trésor — ou le manque de soldats. Aussi trouvent-ils à profiter de l'heureuse occasion que présente la

discussion du budget ou de la loi militaire pour jeter à la face des gouvernants tout le mal qu'on en pense.

De là ces longs discours sur les méfaits des agents empressés à dépenser les deniers publics, ainsi que sur l'unique emploi de la force armée à la suppression des émeutes populaires et à la défense des propriétés privées contre les agissements des niveleurs. Ai-je besoin de dire que les « socialistes-révolutionnaires », ainsi que les « social-démocrates » sont les premiers à s'adonner à ce genre d'exercices oratoires, qui font certes pas mal de bruit en dehors de l'enceinte, sans autre résultat pratique.

Cette fois, leurs attaques, pas plus violentes que de coutume, ont failli compromettre l'existence même de la Douma. Des paroles qu'à la rigueur on pourrait considérer comme injurieuses, ont été prononcées sur le compte de l'armée; un ancien militaire, Arménien d'origine, lui a prédit de nouvelles défaites en Orient, tout en ayant l'air de passer sous silence les hauts faits d'armes dont l'armée russe a le droit d'être fière dans le passé.

Cela a suffi pour faire vociférer la droite, dont tous les moldavo-valaches, tels Kroustevan et Pourishkevitch, font profession d'être plus Russes que les Moscovites. Le président, n'ayant point arrêté l'orateur, fut vertement sermonné par ceux qui prétendaient avoir saisi l'injure. M. Golovine commença par se fâcher d'abord contre les droites, puis contre les gauches; il enleva à plus d'un orateur la parole et à la fin des fins leva la séance, mais à condition de renouveler les débats quelques heures après. Dans l'intervalle, il se fit communiquer le rapport sténographique des débats qui venaient d'avoir lieu, y trouva le texte visé par les droites, voulut bien y voir cette fois une injure à l'armée et, dûment sermonné par le ministre de la Guerre, peureux et confus, prononça à la réouverture de la séance l'exclusion pour un terme de vingt-quatre heures du malheureux orateur. Il fit suivre cette protestation intempestive et qui mit en fureur les gauches d'une autre gaffe; il prononça une espèce d'éloge de l'armée qui n'en était pas un; car il assura contre toute évidence que l'armée actuelle n'était plus celle de l'ancien régime et de l'autocratie et que par conséquent elle devenait nécessairement victorieuse. Au lieu de rire de cette maladresse les gauches gardèrent leur courroux. Un moment l'assemblée devint houleuse et le mot de cabaret, lancé à son adresse, partit inopinément de la bouche d'un homme aussi bien pensant et aussi modéré dans son langage que l'est habituellement l'avocat Maklakof, un des ornements de la tribune russe.

La colère est mauvaise conseillère. Ne se possédant plus, les gauches refusèrent de voter la loi du contingent militaire. L'extrême droite, trouvant le prétexte excellent pour arriver à son but, qui n'est autre que la dissolution violente de la présente Douma et le changement de la loi électorale dans un sens réactionnaire et par le moyen d'un édit impérial, s'empressa de quitter l'assemblée. De la sorte, la question ne put être tranchée dans un sens favorable au gouvernement... et au maintien de la Douma, que parce que le parti polonais, qui ne compte pas moins de cinquante membres, voulut bien se rallier au dernier moment au centre, formé par les Cadets et le parti des « hommes du 17 octobre », c'est-à-dire de ceux dont le zèle réformateur et libertaire ne va pas au delà du fameux manifeste, arraché au tzar par la grève générale de l'avant-dernière année.

On a lieu de louer le bon sens montré par les membres du « Kolo », ou parti nationaliste polonais. Ils ont fait preuve, eux les autonomistes, de sentiments peu hostiles au maintien de l'unité et de l'indépendance de l'Empire. Mais les Russes gardent néanmoins des deux dernières journées parlementaires le souvenir attristant d'avoir failli être battus sur une question d'intérêt supérieur, celui de la défense du territoire, par une entente possible des partis extrêmes avec les nationalistes polonais. Il y a une leçon à tirer du danger que nous avons couru et de l'humiliation que nous devons ressentir à la pensée que ce sont des Polonais, en définitive, qui ont fait pencher la balance vers le parti de l'ordre et qui ont permis au tzar d'avoir une armée. La loi du contingent militaire fut votée par 193 voix contre 129.

Si les 50 voix polonaises se fussent jointes aux opposants, on aurait assisté au spectacle attristant d'une représentation nationale poussant la haine du gouvernement assez loin pour compromettre les intérêts vitaux de la patrie. Rien ne prouve que les peuples annexés seront toujours aussi prompts à retenir une Chambre qui s'égare hors des limites de la sagesse et du patriotisme.

Si tel n'est pas le cas, nous verrons nos démêlés intérieurs résolus non par des Russes, mais par les représentants de pays que nous avons jadis soumis à notre pouvoir. Ne serait-il pas prudent de leur reconnaître, dans ces conditions, une espèce d'autonomie, le droit d'avoir leurs propres Chambres législatives, sauf à maintenir comme par le passé l'unité de l'Empire dans le sens qu'on aurait une seule et même armée, un seul commandement militaire, une seule politique étrangère et financière.

Je suis de ceux qui, à maintes reprises, ont exprimé l'idée que l'autonomie de la Pologne et du Caucase nous assurerait, à nous autres Russes, la possibilité de décider par nous-mêmes les questions qui nous

divisent, de devenir par conséquent les seuls maîtres de nos destinées. Nous pouvons lui accorder notre vote sans devenir pour cela, comme le prétendent nos adversaires, Polonais, Géorgiens ou Arméniens.

Le Conseil d'Empire, qui depuis longtemps cherchait une occasion favorable pour manifester son mauvais vouloir vis-à-vis de la Douma, n'a pas manqué de choisir celle qui s'offrait. MM. Ermoloff et le baron Korff gonflèrent leur voix pour annoncer à leurs camarades du Conseil que l'armée russe était la plus belle de nos institutions et qu'elle s'était toujours couverte de gloire. L'auguste assemblée, généralement impassible, poussa à trois reprises un hurrah prodigieux... puis on s'en alla tranquillement prendre du thé dans la salle voisine.

A une nouvelle reprise de la séance, le ministre des Finances et, à son exemple, les membres du Conseil se donnèrent à cœur joie le plaisir inoffensif de malmener la Douma et son incompétence dans les questions financières. Le cœur réjoui par ces propos, on vota, sans y changer une virgule, le projet de loi, déjà accepté par la Chambre basse et qui accorde au Gouvernement des crédits de six millions au profit des victimes de la famine. J'ai retenu du discours de M. le ministre des Finances que l'intempérie des saisons nous vaudra cette année, somme toute, une perte de 164 millions. Le soin de maintenir l'équilibre des rentrées et des dépenses ne se présente pas dans ces conditions comme aisé et M. Kokovtzof, qui ne désespère jamais de son triomphe, a l'air de nous convier à l'applaudir de confiance et d'une manière anticipée. Le triomphe de M. le ministre fut cette fois d'autant plus complet, que M. Witte s'est abstenu de toute critique bien ou malveillante à son égard.

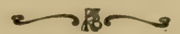
Cela ne lui arrive pas souvent, car M. Witte ne manque jamais l'occasion de faire entendre à qui de droit qu'il saurait mieux au besoin sauvegarder les prérogatives du souverain que les ministres actuellement au pouvoir. A bon entendeur, salut. Je ne désespère point de voir un jour le comte reprendre en ses puissantes mains les rênes du pouvoir, au plus grand bien de l'ordre ou de la liberté, ou des deux, selon les circonstances.

Il possède pour cela une qualité de plus en plus rare parmi ceux qui se considèrent comme ministrables : un grand bon sens et une compréhension incomparable des vrais intérêts du pays.

Le Conseil d'Empire ne votera pas avant le 2/15 mai la loi qui abolit les cours martiales. Il aura d'autant plus de facilité à le faire, que la durée de ces cours vient d'expirer aujourd'hui même. D'après les lois organiques, il suffit que la Douma ne confirme point tel ou tel édit voté dans l'intervalle de ses séances, pour que la mesure en question soit considérée comme périmée. Aussi nos représentants n'ont-ils voté l'abolition des cours martiales que pour donner la leçon au ministère et l'engager à ne plus se hasarder à l'avenir dans une voie sur laquelle les membres de la Douma n'ont guère envie de le suivre.

En effet, sept cents suppliciés devraient suffire à un gouvernement qui, même à ce prix, n'a pas su encore assurer l'ordre ni supprimer ces expropriations à main armée qui font la honte de tout pays, prétendant, comme le mien, marcher dans la voie de la civilisation et du progrès.

MAXIME KOVALEVSKY.



L'INFLUENCE DE BERLIN (1)
DANS LES AFFAIRES OTTOMANES

« Une entreprise naissante, celle du chemin de fer de Bagdad, dit Chéradame, la symbolise et permet d'en apprécier l'étendue. »

C'est, en effet, au dire de la plupart des écrivains qui se sont occupés de la question, le fait le plus important de l'histoire de l'Allemagne depuis la guerre de 1870, que cette main-mise méthodique sur les voies de communication de Hambourg au golfe Persique, en commençant par les chemins de fer turcs.

*
* *

Or, quel est l'état de l'entreprise de la *Bagdad Bahn?*

Un réseau de chemins de fer exclusivement français de 551 kil. relie Salonique à Constantinople (510 k.) et Mondania à Brousse (41 k.). Le réseau allemand, de 1.240 kil., comprend de Salonique à Monastir (220 kil.) et les lignes d'Anatolie (1.020 k.)

L'importance du réseau d'Anatolie apparaît de suite, et il est bon d'en redire l'histoire.

La ligne Haïdar-Pacha-Ismidt (91 k.) fut construite en 1871, par le gouvernement turc, qui, incapable de l'exploiter, la céda bientôt à une Compagnie anglaise, puis définitivement, en 1888, à la *Deutsche Bank* de Berlin, qui fonda avec le *Wurtembergische Vereinsbank* de Stuttgard la Société Ottomane des Chemins de fer d'Anatolie.

Cette Société obtint, peu à peu, la concession : 1° du prolongement Ismidt-Angora (485 k.); 2° de l'embranchement Eski-Chéhir-Konia (444 k.) ; 3° de la ligne Angora-Césarée avec faculté de prolongement éventuel jusqu'à Bagdad par Sivas et Diarbékir.

(1) Voir *le Chemin de Fer de Bagdad* dans la *Revue Bleue* du 18 mai.

En dehors des lignes exclusivement allemandes, il en est dont le sort est d'être fatalement englobées par la Société d'Anatolie : telles les lignes de la Compagnie franco-anglaise de Mersina-Adana (67 k.) de la Compagnie française de Smyrne-Cassaba (93 k.), de la Compagnie anglaise Smyrne-Aïdin (376 k.) et la ligne du Hedjaz. Le gouvernement avait entrepris la construction dans un intérêt religieux de ce long ruban de 1.600 kilomètres de Damas à la Mecque, mais il ne tarda pas à reculer devant les difficultés, et offrit à la Société d'Anatolie de construire à forfait. La proposition fut acceptée en principe à raison de l'importance capitale qu'avait cette ligne du Hedjaz complétant celle de Bagdad et formant ainsi les deux principales artères d'un réseau jeté sur tout le territoire de la Turquie d'Asie et où devaient se trouver emprisonnées les compagnies déjà existantes sur 78 kilomètres en Syrie et en Palestine.

Enfin, la main de l'Allemagne ne pourra manquer de s'étendre aussi sur la Compagnie autrichienne des chemins de fer orientaux (M. de Hirsch), qui exploite en Turquie d'Europe 958 kilomètres. Déjà la *Deutsche-Bank* avait acquis une grande quantité de titres, quand, enhardi par l'iradé de 1902, elle proposa au Sultan (août 1902) de racheter lui-même ces chemins de fer ; une société allemande eut fourni les capitaux en intéressant le souverain. Jusqu'ici la combinaison n'a pas réussi, mais la *Deutsche Bank* n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Les projets pour atteindre Bagdad furent « multiples et divers, dit Chéradame, comme les ambitions qui les ont fait naître ». C'est d'abord de 1834 à 1845, l'Angleterre qui entre en scène. En 1851 une compagnie se forme sous les auspices de Sir Chesney et obtient en 1856 la concession de la ligne Suédié Koweit. Sans soutien officiel et peu sympathique à l'opinion anglaise, elle n'aboutit pas, malgré un nouvel effort en 1872. Un autre projet Ismaïlia-Koweit n'eut pas meilleure fortune.

Les critiques de l'ingénieur Wilhelm von Pressel contre le tracé sud, dans une brochure publiée en 1902 sur « les chemins de fer en Turquie d'Asie », firent un moment diversion au profit d'un tracé central (Sivas-Bagdad-Koweit) auquel devaient faire renoncer bientôt des difficultés financières et techniques à peu près insurmontables.

Le comte Kapnist et un syndicat russe, proposèrent, sans plus de succès, un tracé Tripoli-Koweit qui parcourait le désert, après avoir jeté un embranchement vers Bagdad.

La Société d'Anatolie se décida pour le tracé Konia-Bagdad-Koweit. C'est le projet définitif. La diplomatie de Berlin triomphait de l'influence russe et anglaise et son œuvre, poursuivie depuis 1899, recevait sa consécration dans l'iradé qui accordait la concession de la ligne pour quatre-vingt-dix-neuf ans avec garantie kilométrique à la Compagnie allemande.

Ainsi, la ligne d'Anatolie qui part de Haïdar-Pacha ira jusqu'à Bagdad, pour longer ensuite la rive droite de l'Euphrate et jeter ses embranchements sur Angora : de Kara-Hirssar à Smyrne ; de Mersina à Adana, vers l'Hedjaz et vers Alexandrette où elle trouvera son débouché méditerranéen. Au lieu de Smyrne tête de ligne, comme dans les projets anglais, c'est Constantinople qui est reliée à l'Asie arabe, au grand profit de l'Allemagne.

Mais l'ambition germanique ne se borne pas là : ce qu'elle veut, c'est une voie internationale de Hambourg au golfe persique. Il lui faut les quais de Constantinople et d'Haïdar-Pacha et un port sur le Bosphore.

Les quais de Constantinople appartiennent à une maison française; pour la déposséder les Allemands tentent de lui faire proposer la forte indemnité, soi-disant par le sultan. En octobre 1889 un iradé institue « une commission chargée d'étudier la question du rachat des quais par l'Etat ». Le *Deutscke Zeitung* confesse que le Gouvernement turc n'a pas d'argent ; c'est une compagnie allemande qui paiera.

Ecoutez la feuille berlinoise : « Le gouvernement n'a pas actuellement l'argent nécessaire au rachat et ne saurait se charger lui-même de l'administration des quais. Il devrait donc se trouver quelqu'un qui fournît les fonds et se chargeât de l'exploitation. Ce serait la compagnie des chemins de fer orientaux ou d'Anatolie. Comme la *Deutsche Bank* est derrière l'une et l'autre, ce serait la Banque allemande elle-même. Par conséquent, si les quais devenaient possession allemande, ne fût-ce qu'à bail, tous les transports et les communications seraient aux mains des Allemands depuis la frontière orientale rouméliste, jusqu'au golfe Persique. Les conséquences économiques et politiques de ce fait seraient incalculables. »

Et quelques jours avant, en novembre 1899, la même feuille avait écrit : « Après que les quais auront été achetés par les Allemands, nous pourrons établir des tarifs qui mettront fin à toute concurrence non allemande, nous grouperons tous les chemins de fer et les quais en un grand trust allemand placé sous le contrôle de la *Deutsche Bank*. Les chemins de fer ne transporteront que des marchandises allemandes. Par ce moyen, la Turquie deviendra une province allemande. »

Voilà le plan bien tracé et le but nettement déterminé.

*
* *

Mais les choses ne vont pas toutes seules. Le sul-

tan hésite et gagne du temps, de peur peut-être de se livrer à un protecteur dont il peut prévoir les futures exigences. Et d'autre part, quels que soient dans l'affaire les intérêts particuliers des concessionnaires des quais, il ne semble pas que notre diplomatie ait eu à faire la résistance énergique que commanderait, en certaine éventualité, la défense des intérêts français, parce qu'il se trouve que la crise du marché de Berlin, le krack de la *Leipziger* et *Dresdner Bank*, plus encore que notre effort, ont suffi à tenir en échec le projet allemand, du moins jusqu'ici.

Un pas cependant a été fait, quand la Société allemande du Port d'Haidar-Pacha a obtenu la sanction de ses statuts par un iradé en date d'août 1901.

Même en possession des quais de Constantinople, il resterait encore le problème de la traversée du Bosphore. Tant qu'il faudra le franchir par le bateau, avec les difficultés, la perte de temps, et les frais de transbordement des marchandises et des voyageurs, le programme ne sera pas réalisé.

L'ingénieur von de Pressel songe à un tunnel. Un rapport au sultan en montre le plan parfaitement exécutable : tout y est prévu, et la difficulté de l'aération résolue. L'ingénieur Schneider, de son côté, veut jeter un pont d'une rive à l'autre. La *Revue de Géographie* de mai 1902 en fait une description enthousiaste. « L'effet architectural de la masse métallique, dit-elle, richement dorée, suspendue sur des piles couronnées de coupoles et de minarets étincelants, brillamment éclairée la nuit, serait fantastique... Les trains express de l'avenir pourront aller directement de Berlin à Babylone en cinq jours. »

Pour réaliser la grande pensée du règne sera-t-on obligé de recourir à « l'internationalisation », faute de ce qui est le nerf de la guerre économique... comme de l'autre. On ne s'y résout pas.

La Turquie est déjà, aux yeux de l'Allemagne, domaine allemand. On ne désigne les chemins de fer turcs que sous le nom de chemins de fer allemands (Cheradame et Bohler).

« La société d'Anatolie est aux mains de la *Deutscke Bank* écrit le Dr Rohrbach : on peut donc dire que le chemin de fer de Bagdad est, en fait, une entreprise allemande » et le lieutenant-colonel Hildebrand complète la pensée en disant : « la concession a été obtenue grâce à la politique du gouvernement allemand... La construction se trouve donc en mains allemandes ».

On lit dans *Alldeutsche Blatter* (17 nov. 1899). « C'est à bon droit que nous pouvons désigner sous ce titre « die deutsche Bahn » la concession qui nous a été octroyée récemment par le sultan, bien qu'un groupe de financiers doive y participer de 40 p. 100. La *Deutsche Bank* est à la tête de l'affaire... L'idée de ce chemin de fer a été conçue par l'intelligence allemande ; des allemands ont fait les études préliminaires ; des allemands ont écarté tous les obstacles qui en empêchaient l'exécution. Notre industrie seule doit en profiter ».

« L'entreprise, dit à son tour l'ingénieur Schneider, in *Deutsche Bagdad Bahn* (1900), est et doit rester une œuvre allemande réalisée avec un matériel et un personnel allemand... La locomotive allemande sera l'éducatrice la plus efficace de l'Orient, en entendant ses grondements, l'Arabe ne dira plus : Alle Francia, mais mein Allemania. »

C'est un chant de victoire et les mêmes fanfaronnades se répètent au Congrès colonial de 1902.

« Jusqu'à ce jour, impriment les journaux turcs, M. Zander représentant de la *Deutsche Bank* et M. Huguenin agissaient en qualité de présidents du Conseil d'administration du chemin de fer d'Anatolie. A partir de ce jour (mars 1902), M. Zander prendra le titre et les fonctions de Directeur des lignes de la nouvelle concession et M. Huguenin reste directeur de la ligne d'Anatolie. »

C'est donc bien entendu ! Les allemands réclament le concours financier des autres nations. Ils nous convient à courir avec eux les risques de l'entreprise, mais pour une œuvre qui doit rester à tous les autres points de vue exclusivement allemande.

Qui les en pourrait blâmer?

Les avantages pour l'Allemagne sont assez manifestes et assez considérables pour tenter son ambition. Ce n'est pas tant pour elle une spéculation financière ; qu'une entreprise économique. Mais l'argent?...

Les capitaux allemands sont tous engagés, et pour la grande partie en Allemagne ; en revanche l'Empire a un excédent d'hommes et de produits. Or, l'émigration en Turquie serait préférable à l'exode au Chan Toung trop lointain, ou en Amérique sous la menace de la doctrine de Monroë.

Le chemin de fer de Bagdad ! quel admirable débouché pour ses ingénieurs, ses employés, ses fonctionnaires aussi bien que pour ses commerçants et ses industriels appelés à l'exploitation des charbonnages d'Eregli, des pétroles de Kerbouck, de la naphte et de toutes les industries nouvelles qui ne manqueraient pas de se créer dans toute la région tributaire de la nouvelle ligne !

Quel admirable champ de culture pour le blé et le coton ouvert à ses colons dans les plaines de la Mésopotamie ! Quel vaste domaine d'exploration, pour cette Asie-Mineure dont l'absence de main-d'œuvre et les difficultés de communication ont laissé jusqu'ici enfouies et sans maîtres, les richesses certaines !

L'Allemagne exporte actuellement des articles

très divers : drap, acier, parfumerie, droguerie, grâce à l'activité des consuls, à la supériorité de ses commis voyageurs, à l'ingéniosité de ses commerçants habiles à lancer des prospectus sensationnels, à tirer les yeux par leurs emballages enluminés et aussi à soigner leurs livraisons. Le chemin de fer va donner à tout ce trafic, un nouvel essor.

C'est bien d'ailleurs là le but avoué de l'effort allemand.

« De toutes nos forces, dit le major Schlagintweit, nous devons tâcher de nous assurer commercialement ce territoire. Il faut qu'il soit un débouché pour la production allemande, surtout au moment où toute l'Allemagne économique et industrielle se dresse en face de l'ancien monde, au moment où la Russie cherche à conquérir l'Asie entière, et où l'Angleterre s'efforce d'établir avec ses colonies un seul territoire économique. »

L'auteur des *Intérêts allemands en Turquie d'Asie* affirme que le sultan est décidé à favoriser largement cette colonisation allemande. « D'après Von der Goltz, dit-il, personne plus que le sultan Abdul Hamid II ne désire l'établissement de colons européens et surtout allemands. Ils s'installeraient le le long des voies ferrées et, comme l'a dit le sultan dans une audience à Von der Goltz, ils acquerreraient profit et bien-être, pendant que le pays profiterait du capital d'intelligence et de connaissances qu'ils apporteraient avec eux. Le sultan chargea Von der Goltz de rapporter ces paroles à Berlin. »

L'intérêt de l'Allemagne est évident, et l'accord intervenu n'est pas pour surprendre. Les avantages réciproques que peuvent attendre l'un et l'autre pays de l'entreprise de colonisation dont le chemin de fer de Bagdad sera l'instrument, justifie la politique tout amicale de l'Allemagne à l'égard de la Turquie, dont on escompte, en revanche, à Berlin, les bonnes dispositions. Il y a partie liée entre les deux Empires.

« C'est naturellement la Turquie, dit le lieutenant-colonel Hildebrand très justement, qui doit bénéficier, en premier lieu, de la ligne de Bagdad, mais les profits que l'Industrie et le Commerce tireront de cette voie administrée par des Allemands seront absolument énormes. »

Et puis, l'Allemagne n'est pas seulement liée économiquement avec la Turquie, elle l'est aussi au point de vue politique et militaire et a, par suite, autant intérêt au renforcement de sa puissance qu'à sa mise en valeur. Ce serait la route la plus courte vers les Indes, suivant l'expression de Cheradame, aux mains de la première puissance militaire.

Ainsi la Turquie deviendrait comme le bastion avancé de l'Allemagne.

L'Allemagne et l'Europe centrale auraient le monopole de la grande voie intercontinentale, aux dépens de Suez, de la Méditerranée et de toute l'Europe occidentale. Ce rayonnement de Hambourg au golfe Persique serait une étape de l'application de la fameuse doctrine du *Drang*, c'est-à-dire de la poussée vers l'Est ; de l'influence allemande envahissante du côté des Indes et de l'Égypte, contre l'expansion anglaise ou vers l'Asie russe contre le panslavisme.

Le rêve est vaste : reste à trouver l'instrument nécessaire de sa réalisation : l'argent. L'Allemagne ne l'a pas. On frappe à notre porte et on se montre pressé. Mais « les affaires sont les affaires » comme disent nos voisins d'Outre-Manche, et celle-là commande à notre diplomatie de ne perdre de vue, avant de faire un geste ou un acte, aucun des graves intérêts qui sont en jeu, dans le problème complexe et lourd de conséquences lointaines que soulève la construction du chemin de fer de Bagdad, et dont Londres et Paris tiennent la clef.

F. Dubief,
Député.



LES AMES ENNEMIES

ACTE TROISIÈME (1)

Le cabinet de travail de Daniel Servan, un an plus tard. Une chaude après-midi d'été tire à sa fin. Dans le jardin, les feuilles desséchées du marronnier tendent sur la perspective leur trame roussie. La silhouette de l'église se détache peu à peu plus vive sur un ciel embrasé. — Maryvonne met la dernière main à des préparatifs de réception, et, par la porte ouverte de la chambre à coucher, parle à Madeleine invisible.

Maryvonne. — Y en a-t-il assez comme ça, madame ?

Madeleine (négligemment). — Oui, oui, ma fille...

Maryvonne (indiquant le salon). — Madame peut voir, j'ai mis toutes les chaises de la maison comme monsieur m'a dit... sauf, ben sûr, celles de la cuisine qui sont en paille... Si madame veut jeter un coup d'œil...

Madeleine. — Mais oui, c'est bien, Maryvonne !

Maryvonne. — En vient-y du monde depuis un an que monsieur est de retour de chez les sauvages !... Et le pâtissier a envoyé dire que les petits fours ne seraient prêts qu'à cinq heures... rapport qu'on les y a commandés trop tard... Monsieur va gronder... Non, croyez-vous !... Des petits fours pour quarante personnes ! (Le timbre vibre à la porte d'entrée). Ah ! mon Dieu, c'est-y déjà eux ?

Madeleine (se montrant aussitôt sur le seuil, toute défaite, toute angoissée). — Dépêchez-vous !

(1) Voir les deux premiers actes dans la *Revue Bleue* des 11 et 18 mai 1907.

Elle guette impatiemment la venue de quelqu'un. Maryvonne a ouvert sur le palier, bruit de voix confuses et rapides, Madeleine accourant :

Entre, maman! Entre, entre vite! Pourquoi n'es-tu pas venue plus tôt?

GRAND'MÈRE. — Parce que j'ai été te chercher du secours! (Elle désigne quelqu'un qui la suit).

MADELEINE (très étonnée, un peu confuse). — Monsieur l'abbé!

L'ABBÉ GODULE (très digne, très maitre de soi). — Moi-même, madame!

GRAND'MÈRE. — Il était temps qu'il rentre ici!

MADELEINE. — Ma mère vous a dit?

L'ABBÉ. — Un mot seulement d'après votre billet... C'est à n'y pas croire!... Et c'est très grave, je ne vous le cache pas!

MADELEINE (effrayée). — Ne dites pas ça... Si vous saviez dans quel état...

L'ABBÉ. — Où est l'enfant?

MADELEINE. — Seule dans sa chambre... où elle demande pardon à Dieu!

GRAND'MÈRE. — Fais-en autant!... Jette-toi à genoux devant M. l'abbé!

L'ABBÉ (apaisant du geste la grand'mère). — Je vous en prie... (à Madeleine). M. Servan est à son Congrès?

GRAND'MÈRE. — Au Congrès de la Libre-Pensée!... Et il le préside!

L'ABBÉ (à la grand'mère). — Patience, madame... (à Madeleine). A quelle heure doit-il rentrer ici?

MADELEINE. — Mais dans une heure!... Plus tôt peut-être!... (Montrant les chaises). Il a réception... Les membres du Bureau... pour leur présenter...

L'ABBÉ (légèrement ironique). — Son Pithécanthrope reconstitué!

GRAND'MÈRE. — C'est monstrueux!... Je voudrais tout brûler dans cette maison!

MADELEINE. — Maman!

L'ABBÉ. — Madame!

MADELEINE (gênée de recevoir l'abbé chez son mari). — Nous serions peut être mieux au salon... J'appellerai l'enfant.

L'ABBÉ. — Non, permettez... C'est ici que Mademoiselle Florence?...

MADELEINE (honteuse). — Oui, c'est ici...

L'ABBÉ (reprenant possession de la chambre). — Je veux me rendre compte... Je veux voir ce livre... et d'autres aussi qu'elle a pu lire comme celui-là.

MADELEINE. — Quoi, vous croyez...

L'ABBÉ. — Le mal remonte plus haut, madame, à plus d'un an... L'influence du lycée, si pernicieuse, peut seule expliquer un tel changement chez cette enfant...

GRAND'MÈRE. — ... L'école sans Dieu où tu l'as placée de gaîté de cœur malgré toutes nos objurgations à moi ta mère et à M. l'abbé son confesseur qui avons été chassés d'ici!... Voilà les fruits de tes sacrilèges!

MADELEINE (désespérée). — Mais ce n'est pas moi!... Tu sais que j'ai fait tous mes efforts... et que c'est Daniel qui en dépit de moi...

L'ABBÉ. — Je sais, je sais... Ne perdons pas de temps... Veuillez, madame, me raconter la scène de cette nuit... Le moindre détail peut nous servir... Allons, madame!

MADELEINE. — Eh bien, voilà... (tous trois sont debout pendant ce récit)... Il pouvait être quatre heures du matin... Mon mari dormait à côté de moi... (elle indique la chambre à coucher). Moi je priais les yeux ouverts dans les ténèbres... Depuis des nuits ces pensées me rongent... et depuis trois jours que dure ce congrès... mon anxiété... mes réflexions... bref, tout à coup, par la fente de la porte, je crois apercevoir une lumière ici dans cette chambre... une lumière qui allait et venait... J'eus aussitôt le pressentiment d'une chose funeste qui devait se passer... Je me glisse hors du lit sans secousse... je ne voulais pas que mon mari me surprît... je tâtonne, pieds nus, jusqu'à la porte... je l'entrebaille avec précaution... je regarde... c'était Florence!...

L'ABBÉ. — A quel endroit?

MADELEINE. — Ici, monsieur l'abbé, ici... Elle venait de sa chambre. Elle avait dû passer la nuit... elle portait encore sa robe de la veille... et à la lueur de sa bougie je vis ses yeux tout brûlés de larmes...

L'ABBÉ. — Qu'est-ce qu'elle faisait?

MADELEINE. — Elle tenait la main sur un livre qu'elle allait prendre dans ce rayon...

L'ABBÉ. — Celui de son père?...

MADELEINE. — L' « Ancêtre de l'Homme »!

GRAND'MÈRE. — Ah! l'infamie!

L'ABBÉ. — Et elle le prit?

MADELEINE. — Elle hésita... puis, brusquement, elle se décida, elle l'emporta... Mais, devant la porte, elle s'arrêta... Elle revint lentement sur ses pas... posa sa bougie sur le bureau... s'assit à la place de son père... regarda le livre fermé devant elle... (Madeleine s'est assise à la même place et instinctivement mime son récit). Ah! je vous assure qu'elle était effrayante à voir... elle se serrait le front d'une main crispée comme si elle avait eu là une blessure... comme pour empêcher le sang de jaillir!

GRAND'MÈRE. — Et tu attendais!

MADELEINE. — Je voulais voir jusqu'où cela irait.

L'ABBÉ. — Elle ouvrit le livre?

MADELEINE. — ... Oui, elle l'ouvrit... mais au moment de lire, elle le repoussa... comme si ces pages lui brûlaient les doigts... positivement... elle semblait se dire : « Non, non, mon Dieu, entre lui et vous je

ne peux pas choisir !... c'est trop horrible .. c'est trop horrible ! »... Et puis cependant...

L'ABBÉ. — Elle se mit à lire ?

MADELEINE (avec une honte douloureuse). — Oui, le livre attirait ses doigts comme une chose vivante... Puis, tout à coup, elle se dressa raide comme une morte... des gouttes de sueur lui perlaient aux tempes... et elle murmura ces paroles que je vis sur ses lèvres sans les entendre...

L'ABBÉ. — Eh bien, ces paroles !

MADELEINE. — Non, je ne peux pas !

L'ABBÉ. — Si !... dites !... je le veux !

MADELEINE (presque sans voix elle aussi). — « Je ne cherche pourtant que la vérité... Si c'était mon père qui avait raison !... »

GRAND'MÈRE. — Voilà ton œuvre !

L'ABBÉ. — Et vous êtes entrée ?

MADELEINE. — Oui, je suis entrée... je me suis jetée sur elle... comme sur un noyé qui va disparaître... je l'ai emmenée chez elle... je... je ne sais plus ce qui s'est passé depuis ce moment... je crois aussi que je l'ai embrassée... que nous avons pleuré l'une contre l'autre pendant longtemps... non... je ne sais plus !... (à sa mère) et je t'ai écrit le plus tôt possible !

GRAND'MÈRE. — Voilà ton crime !...

L'ABBÉ. — Son père n'a rien su ?

MADELEINE. — Non, je ne crois pas !

GRAND'MÈRE. — Ecoute maintenant ce qui est décidé. Ta fille, ma petite-fille est sur le point de perdre la foi ! Si tu ne reconquiers pas son âme, et immédiatement, c'est elle qui est perdue, perdue pour toi, perdue pour Dieu et l'éternité !

MADELEINE. — Maman !... maman !...

GRAND'MÈRE. — Est-ce vrai, monsieur l'abbé ?

L'ABBÉ. — Hélas ! madame...

GRAND'MÈRE. — Le moindre événement heureux ou fatal déterminera l'issue de sa crise (montrant les chaises). Nous sommes au courant de ce qui se prépare pour cette réception... Ce ne sont pas seulement des savants qui vont venir ici...

MADELEINE. — Qui donc ?... qui donc ?...

GRAND'MÈRE. — C'est toute la canaille socialiste qui leur fera escorte... les journaux l'annoncent... ils doivent déposer une couronne rouge sur le monument d'Etienne Dolet... puis ils viendront en foule, devant les fenêtres, rugir des acclamations pour ton mari et des outrages pour la religion !

MADELEINE. — Comment, tu crois !... Je t'assure que Daniel...

L'ABBÉ. — M. Servan sera débordé, c'est à prévoir. Ces énergumènes ont accaparé sa naïveté !

GRAND'MÈRE. — Il faut à tout prix que l'enfant ne soit pas dans cette maison, quand elle va être envahie d'impies !

L'ABBÉ. — Cela, madame, c'est indiscutable !

MADELEINE. — Je suis de votre avis... (à sa mère). C'est pour cela même que je t'ai fait venir... Je te la confie pour l'après-midi...

GRAND'MÈRE. — Je l'emmène au couvent où j'ai ma chambre, son ancien couvent ! Elle y fera pénitence à côté de moi. Ensuite nous verrons. Il sera temps demain.

MADELEINE. — Comment, demain ? Mais tu vas me la ramener ce soir ?

GRAND'MÈRE. — Tu ne comprends donc pas la gravité de la situation ?... L'enfant doit être éloignée d'ici... changée de milieu au moins pour un temps...

MADELEINE. — Mais c'est impossible !... C'est impossible !

GRAND'MÈRE. — ... Le salut pour elle est en Bretagne !... Elle retrouvera sur cette terre chrétienne toutes les impressions de sa foi d'enfant, qui, au souffle de Paris, s'évanouit pour elle comme une légende... C'est après-demain le grand pardon de Morseven, elle se joindra à la procession !

MADELEINE. — Tu n'y penses pas !... Je n'oserais jamais !... Songez que Daniel, monsieur l'abbé... Mais je le jetterais dans une colère... et légitime !... et inutile !... Pour reprendre sa fille, il courrait au besoin au bout du monde !

L'ABBÉ. — Évidemment... c'est bien difficile... bien difficile...

MADELEINE (à sa mère). — Là !... tu entends !

L'ABBÉ. — Mais quant au fond des choses, madame, c'est Mme Kéroule qui a raison... Ne perdons pas le temps, appelez-moi l'enfant.

MADELEINE. — Ici, monsieur l'abbé ?

L'ABBÉ (indiquant la bibliothèque). — Sur les lieux mêmes de la tentation.

MADELEINE. — Mon Dieu !... mon Dieu !...

(Elle sort).

GRAND'MÈRE (baissant la voix). — Monsieur l'abbé, ce n'est pas seulement la foi de sa fille qui est atteinte... La sienne aussi est ébranlée par ces discussions avec son mari !... Et le pire, voyez-vous, c'est que pour avoir le dernier mot dans la controverse, il suffit à l'homme d'être l'époux... C'est par l'amour qu'il gagne son âme... C'est par la chair qu'elle va compromettre son salut... Oui, par la chair !... Ignominie !

L'ABBÉ (irrité). — Ah ! ne dites pas ça !... Ce danger, madame, ne m'échappe point... Mais j'ai des raisons de croire que vous l'exagérez... Je regrette, au contraire, que l'intimité de ces deux époux ne soit plus du tout ce qu'elle devrait être... (Avec une chaleur soudaine). Quant à la foi de votre fille, madame, c'est mon œuvre propre depuis douze ans !... Mon œuvre fervente et passionnée !... Et si quelqu'un

venait y toucher... très violemment... malheur à lui !

GRAND'MÈRE. — Chut !... la voilà.

Madeleine reparaît précédant Florence, la mine défaite, ravagée d'une angoisse intime, vieillie, dirait-on de plusieurs années.

MADELEINE. — Je vous amène Florence, monsieur l'abbé !... (Se retournant vers l'enfant qui, instinctivement, s'est arrêtée en dehors du seuil). Tu peux entrer... Entre, mon enfant !

Florence s'avance.

L'ABBÉ (les mains tendues avec bonté). — Bonjour, mademoiselle !

FLORENCE (très contrainte). — Bonjour, monsieur l'abbé !...

MADELEINE (à Florence). — Non, ma chérie, tu peux te rassurer... Écoute respectueusement ce que M. l'abbé voudra bien te dire... et si tu en fais ensuite ton profit, ta grand'mère et moi nous serons bien heureuses ! (elle fait signe à sa mère de laisser seuls l'enfant et le prêtre).

GRAND'MÈRE. — Il faut qu'elle commence par s'humilier !

L'abbé lui fait un geste d'apaisement, et elle sort en suivant Madeleine.

L'ABBÉ (s'asseyant sur le canapé). — Asseyez-vous, ma chère enfant... asseyez-vous... (elle reste debout). Je viens d'apprendre par madame votre mère que vous vous sentiez je ne sais quels troubles... quelles inquiétudes... que votre santé même en est affectée... Mais sans le vouloir, c'est votre chère maman que vous chagrinez !... De quoi s'agit-il?... (silence). Comment, c'est vous, ma fille d'élection, ma petite Florence, qui me faites des mystères, à moi votre ami, votre vieil ami ?...

FLORENCE. — Rien, monsieur l'abbé.

L'ABBÉ (plus persuasif). — Si, mon enfant !... Je suis au courant de ce qui s'est passé... Vous voyez ce qu'il en coûte de désobéir... Vous êtes punie de cette curiosité...

FLORENCE (douloureusement). — Je ne souhaiterais pas au pire coupable un tel châtiment.

L'ABBÉ. — Pourquoi avez-vous touché à ce livre ?... Je ne vous l'avais pas recommandé ?... N'est-ce pas à moi de choisir pour votre âme la nourriture qui lui convient ?... N'avez-vous donc plus confiance en moi ?... Ne suis-je donc plus votre père spirituel ?...

FLORENCE. — Ce livre est de mon père, ne suis-je pas sa fille ?

L'ABBÉ. — Il ne s'agit pas du livre de votre père plutôt que d'un autre. Vous ne devez lire, en dehors des matières de vos études, que ce que votre chère mère ou moi nous vous indiquons expressément...

FLORENCE. — Le livre de mon père se rapporte aussi à mes études. Tout cela ne fait qu'un, Monsieur l'abbé.

L'ABBÉ. — Non, non, ne discutez point, vous vous égarez !... Ne sentez-vous pas que je n'ai qu'un désir, ma pauvre enfant ? Celui de vous rendre la paix du cœur... la quiétude de votre conscience ?... Songez à vos années de couvent... à vos neuvaines... aux longues méditations du soir dans la chapelle... à l'adoration devant Dieu qui était là présent dans l'hostie... Songez à votre première communion quand vous reçûtes de mes mains le corps du Sauveur... avec des larmes illuminées !... avec un sourire surnaturel !... Je vous vois encore !... Vous si passionnée de votre foi !... Ne sentez-vous pas que tout ce qui est ici dans cette chambre... que toute la Science n'est que vanité auprès de la Foi !... Car la certitude de la foi est assurée par Dieu lui-même ! Car le monde entier aurait tort contre elle ! Car la foi est vraie !... la foi est tout !

FLORENCE. — Je désire le croire !

L'ABBÉ. — Eh bien alors, confiez-moi vos peines... D'où ces pensées vous sont-elles venues pour la première fois ?... Comment se peut-il que vous, Florence, vous qu'on surnommait « la petite religieuse », vous en soyez arrivée là, de commettre ce péché... ce grand péché ?

FLORENCE (résolument). — Il y avait quelque chose de plus fort que moi !

L'ABBÉ (se rapprochant d'elle). — Allons, allons, ne vous montez plus l'imagination !... Tout cela, mon enfant, ne vous regarde point... Je pense pour vous sur toutes ces choses... J'ai mes raisons à moi de ma certitude... que vous n'avez pas, vous, besoin de connaître... Si je voulais réfuter votre père, cela me serait facile... très facile même !... Mais je ne le dois pas devant vous !... Ne m'y obligez pas !... Vous, continuez à demander à Dieu sa conversion... C'est un brave homme qui fait beaucoup de mal sans le soupçonner...

FLORENCE (protestant). — Monsieur l'abbé !

L'ABBÉ (craignant d'avoir été trop loin). — N'en parlons plus !... Moi, je vous pardonne... Un père pardonne toujours à son enfant... à l'enfant prodigue... mais à une condition toutefois !... C'est que vous allez, maintenant, m'ouvrir votre âme... oui, toute votre âme en confession... Agenouillez-vous là... Dieu vous écoute... et c'est à ce prix que, lui aussi, vous pardonnera... (il se dispose à écouter Florence en confession, elle reste debout et se tait)... Voyons, mon enfant... soyez sans crainte... agenouillez-vous.

FLORENCE (candidement). — Je veux bien m'agenouiller, monsieur l'abbé... Je ne voudrais pas vous faire de la peine... mais je ne sais pas ce qui se passe en moi... Je ne peux pas vous raconter ça !

L'ABBÉ. — Ah ! mon enfant je m'étonne enfin de cette résistance... C'est la première fois que vous me

traitez ainsi... Qu'est-ce qui vous retient de vous confier à moi ?

FLORENCE. — Je ne peux pas vous parler de mon père !

L'ABBÉ (se levant). — Ah ! prenez garde... prenez bien garde !... Vous devez me parler de toute chose au monde, même de votre père !... Si vous persistez dans ce refus, c'est en état de péché mortel que vous allez vous mettre !... Dieu vous commande de m'ouvrir votre âme !

FLORENCE. — Non ! monsieur l'abbé !... C'est un combat que Dieu seul doit voir !

GRAND'MÈRE (rentrant à droite). — Je vous demande pardon, monsieur l'abbé ; mais le temps nous presse...

L'ABBÉ. — Cette enfant-là est une révoltée !...

GRAND'MÈRE. — Qu'a-t-elle fait encore !... Petite malheureuse !

L'ABBÉ. — Allez !... emmenez-la !... je vous reverrai ce soir...

FLORENCE. — Comment... je pars ?... On va m'emmener ?

GRAND'MÈRE. — C'est un congé que tu ne mérites guère...

L'ABBÉ. — C'est une pénitence !

FLORENCE (à Madeleine qui rentre au fond). — Maman... maman... je ne veux pas partir !... Tu ne vas pas me laisser partir, toi...

MADELEINE. — Monsieur l'abbé, voilà mon mari !

GRAND'MÈRE. — Où l'as-tu vu ?... Il est rentré ?

MADELEINE. — Il est en bas !... Par où M. l'abbé va-t-il sortir ? Ils se rencontreront dans l'escalier !

L'ABBÉ. — Mais je le saluerai très volontiers !...

GRAND'MÈRE. — Non, non... ce serait une faute... pas de discussion !... L'escalier de service, monsieur l'abbé ? Je vous demande pardon de ce dernier affront...

MADELEINE. — Oui, oui... c'est ça... oui, ça vaut mieux...

L'ABBÉ (fièrement). — Jamais, madame !... Je ne suis pas l'homme des portes dérobées !... Je suis venu ici ouvertement !... Voilà plus d'un an que je dois une visite à M. Servan... Je l'entretiendrai de la situation, qui est des plus graves... C'est mon devoir et c'est mon droit. Permettez que je passe au salon.

MADELEINE. — Si... si vous voulez !...

GRAND'MÈRE. — Je persiste à dire que c'est une grosse faute !

L'ABBÉ (se retournant au moment de sortir). — ... Et je vous prie de m'annoncer à lui.

(Il sort à gauche.)

MADELEINE (à sa mère). — L'abbé a raison, nous n'avons rien à cacher ici... Va, emmène-la... je le prends sur moi...

FLORENCE. — Non, je veux rester !

GRAND'MÈRE. — Écoute-moi ça !

MADELEINE. — Tais-toi, Florence !... Va, va, maman...

GRAND'MÈRE (sortant la première à droite). — Oh ! nous allons changer tout ça !

MADELEINE (retenant Florence devant la porte). — Toi, je te défends de parler à ton père de toutes ces choses... Jamais !... jamais !... tu m'entends bien ?... Pas un seul mot sur cette affreuse nuit... Ton secret est à moi et j'ai assez de tortures comme ça...

(Daniel paraît, au fond, une serviette en cuir sous le bras.)

FLORENCE. — Oh ! mon papa !

(Elle court à lui et lui saute au cou.)

MADELEINE. — Voyons, Florence...

DANIEL. — Petite folle, va... (elle l'embrasse encore.) Assez... assez...

MADELEINE. — Laisse-nous, mon enfant, ce n'est pas le moment...

DANIEL. — Qu'est-ce qu'elle a donc ?

FLORENCE (se retirant toute heureuse). — Rien... rien... papa... Je suis si heureuse de t'avoir revu !

(Madeleine l'éconduit et referme la porte.)

DANIEL. — Je suis parti avant la fin de la séance pour m'assurer que tout était prêt... Ah ! à propos... tu m'aideras, j'espère, à recevoir mon monde ?

MADELEINE. — Qui ?... moi, Daniel ?

DANIEL. — Naturellement... et je serais bien aise... avant ou après la partie sérieuse... tiens, pendant le thé... de présenter la petite à quelques amis tout à-fait intimes...

MADELEINE. — Florence à eux ?

DANIEL. — ... Gorbeck !... tu te rappelles bien, Gorbeck ?... il est à Groningue maintenant... Il est venu de Hollande pour le Congrès... et il m'a demandé à vous revoir toutes deux...

MADELEINE. — Non, pas ici !... c'est impossible !... c'est absolument impossible !...

DANIEL. — Pourquoi, impossible ?

MADELEINE. — Tu devrais le comprendre sans insister.

DANIEL. — Parce que ce sont des libres-penseurs ?... C'est entendu, Florence n'assistera pas à la réunion, si ça t'offusque...

MADELEINE. — Je l'espère bien.

DANIEL. — Permets-moi de trouver assez choquant qu'au moment où tout le monde me fête... je peux bien le dire...

MADELEINE (entre ses dents). — Tristes hommages...

DANIEL. — ... ma propre fille, qui ne sait rien de moi, rien de mon œuvre... qui n'a même pas mes livres entre les mains...

MADELEINE. — Ah ! ça, tu es fou ?

DANIEL. — ... ne puisse même pas être présentée à mes amis !

MADELEINE. — Pas en ce moment, c'est impossible!

DANIEL. — Prends garde, Madeleine, c'est intolérable et ridicule!... Chaque fois que je veux parler à ma fille d'autre chose que de banalités... lui parler un peu sérieusement et profondément de ses études... de ce qui me passionne... de ce qui fait ma vie... tu te dresses entre nous comme une surveillante pour m'en empêcher!...

MADELEINE. — Elle est au lycée, de quoi te plains-tu?

DANIEL. — Ça ne suffit pas! Florence est d'une intelligence exceptionnelle... Qui sait ce qu'elle pourrait devenir un jour si je la dirigeais, si je la poussais... Mais non, je dois me taire, toujours me taire!... Et quand il s'offre une occasion de lui faire rencontrer des hommes éminents, des hommes de science, toi tu me refuses!... Est-ce que je suis son père, à la fin?... ou un personnage de tradition, un meuble de foyer!... Je te répète que ça ne peut pas durer!.. Ce supplice-là est au-dessus de mes forces!

MADELEINE. — Écoute, Daniel, j'aime mieux être franche. . Ma mère est ici pour emmener Florence, que je veux éloigner de cette réunion...

DANIEL. — Ah! par exemple!... Tu as eu tort, Madeleine, tu as eu grand tort!... Je comprends maintenant pourquoi l'enfant... Et je comprends aussi pourquoi ta mère s'est embusquée dans ce couvent!...

MADELEINE. — Elle n'est pas seule. L'abbé Godule est au salon et demande à te voir.

DANIEL (stupéfait). — Ah! ça c'est le comble!... Il ose remettre les pieds ici?... Sais-tu, Madeleine, ce que tu viens de faire? C'est ta première faute irréparable!

MADELEINE (effrayée). — Ma mère l'a amenée sans que je l'appelle!

DANIEL. — Mais tu l'as reçu?... Tu t'applaudis de son intrusion!... Toujours cet homme!... Entre toi, là, et moi ici : lui, toujours lui!... Nous causions à deux des choses les plus graves de notre foyer, nous étions trois! On nous écoute! Eh bien, tant mieux!... Oui, nous serons trois!... Nous allons le recevoir ensemble!...

MADELEINE. — Non, je ne veux pas!... Pourquoi cette colère?... Pour une visite, une simple visite!... L'abbé n'est pas chassé d'ici!... Tu sais que je le vois!

DANIEL. — Tu vas le trouver au confessionnal, qu'il t'y attende!... C'est son foyer, ici c'est le mien!

MADELEINE. — Daniel, c'est mal de parler ainsi!

DANIEL. — ... Et tu veux me faire croire que tout ce complot n'est mis en œuvre que pour éloigner ma fille une heure ou deux?... Mais allons donc!... D'autres moyens ne te manqueraient pas!

MADELEINE. — Daniel, je te jure...

DANIEL. — Si, depuis un an, j'épuise ma patience pour t'éclairer... si nous ne parlons pas la même langue en nous servant des mêmes mots français... si nous sommes aussi mêlés et en même temps aussi étrangers que deux personnes humaines puissent l'être... à qui la faute?... A qui la faute de ton raidissement contre la persuasion de la vérité?... Eh bien, par Dieu, je m'en vais le forcer à sortir de l'ombre, l'homme invisible... et nous verrons de quoi il fait!...

(Il gagne la porte de gauche.)

MADELEINE. — Daniel! Daniel!... tu n'as plus le sens de tes actions!... tu es hors de toi (il sort). Est-il possible! est-il possible!... Mon Dieu! mon Dieu!. . qu'est-ce qu'il lui dit?

(Daniel et l'abbé rentrent ensemble tout en discutant violemment.)

DANIEL. — ... en renouant ici vos vieilles intrigues!

L'ABBÉ. — ... absolument indigne de moi!

DANIEL. — ... Je maintiens le mot... et devant ma femme : c'est le détournement de mon enfant que vous veniez à nouveau tenter ici!

MADELEINE. — Je proteste, Daniel!

DANIEL. — Laisse-nous parler!

L'ABBÉ. — Non, monsieur Servan! Je proclame très haut mon intention en venant chez vous! Je suis venu vous dire que cet après midi, alors que le Congrès de la Libre-Pensée va se transporter dans cette maison, Mlle Florence n'y a pas sa place.

MADELEINE. — Bravo, monsieur l'abbé!

DANIEL — Vraiment, monsieur! Et moi je vous demande en vertu de quel droit vous venez vous mêler encore de ce qui se passe chez moi lorsque j'y suis?... Cette chambre n'est plus un oratoire!

L'ABBÉ. — L'oubliez-vous donc, mon cher ami? Du droit que vous-même m'avez donné, il y a douze ans, en me confiant la charge de deux âmes chrétiennes... J'ai pu m'abstenir par discrétion, depuis votre retour, de vous faire une visite que vous sembliez appréhender... Mais je suis prêtre, je suis leur prêtre!... Vous ne savez pas ce qu'il y a dans ce mot!... Je dois compte à Dieu de ces deux âmes-là!

DANIEL. — Oui, en effet!... j'ai eu la faiblesse de vous laisser ma fille depuis mon retour. Vous aviez mission de lui assurer l'accomplissement de ses devoirs religieux. Un point, c'est tout. Mais ce que je ne tolérerai jamais, c'est que vous usurpiez la direction de ma vie de famille! Je garde ma fille quand il me plaît.

MADELEINE. — Il est trop tard!

L'ABBÉ. — Vous avez raison, mon cher ami... le père est le maître incontestable de son foyer... Je dirai presque du père chrétien qu'il en est le prêtre

à sa manière... Mais permettez-moi une observation... ou plutôt non, une simple question que vous avez dû vous poser vous-même : cette paternité spirituelle, un père incroyant ne l'abdique-t-il pas en perdant la foi ? Est-ce donc ma faute si ce père me force à le suppléer ?... Pardonnez-moi une situation qui est pour moi extrêmement pénible...

DANIEL. — Merci, monsieur, de me tracer mon devoir ! Je reprends ma place de prêtre laïque à mon foyer, et je la reprends entière. Dorénavant, sachez-le bien, je me considérerai absolument libre de parler aux miens selon ma conscience. La conversation que j'ai commencée avec toi, Madeleine, je la continuerai avec Florence !

MADELEINE. — Je n'accepte point !

L'ABBÉ. — Qu'entendez-vous ? Me retirer mademoiselle votre fille ?

DANIEL. — J'ai trop de respect de la liberté, même chez l'enfant. Ma fille, je crois, va vous trouver le mardi à 3 heures pour son instruction religieuse ? Je l'autoriserai à persévérer tant qu'elle en exprimera le désir. Mais, ce même jour, je l'interrogerai sur votre entretien.

MADELEINE. — Je n'accepte point !

L'ABBÉ. — De l'indulgence !

DANIEL. — Nulle indulgence ! A vos principes j'opposerai les miens, à vos arguments, les miens encore. Elle choisira. Je ne lui demande pas de penser comme moi. Je veux qu'elle ait le droit de penser toute seule. Ce droit de l'enfant, l'acceptez-vous ?

MADELEINE. — C'est monstrueux !

L'ABBÉ. — Monsieur Servan !... est-il possible !... Je me refuse à croire que vous preniez au sérieux vous-même la proposition si... fantaisiste que vous venez d'émettre... Deux enseignements contradictoires à cette pauvre petite !... Une enfant choisir à dix-sept ans !...

DANIEL. — Le voilà l'aveu de votre impuissance !... Vous avez peur de la liberté pour mon enfant, parce qu'elle y trouverait la vérité ! Nous n'avons plus qu'à nous séparer.

L'ABBÉ (faisant volte-face). — Eh bien si, monsieur, j'accepterai !... J'accepterai le pacte insensé que vous m'offrez là !... Cette liberté dont vous croyez m'embarrasser, je la réclame plus complète encore, sans ménagements !... A votre fille vous parlerez de notre religion ? Je lui parlerai, moi, de votre science !... Je lui dirai que si votre découverte était fondée, elle ne prouverait rien contre Dieu, car l'Église s'en accommoderait...

DANIEL. — Naturellement ! Toutes les fois que votre barque fait eau, vous sautez dans celle de l'adversaire !

L'ABBÉ. — Mais je lui ferai remarquer qu'elle est controuvée... que M. Bernusse, votre confrère en athéisme, l'a contestée radicalement...

DANIEL. — A la bonne heure ! Bernusse ou moi changerons d'avis !

L'ABBÉ. — Et elle saura donc que les plus grands savants s'excommunient au nom de leur idole pour en arriver à l'heure présente à n'être plus sûrs de rien au monde, hormis ce point qu'ils doutent de tout, absolument de tout ce qu'ils affirmaient... Consentez-vous à cet exposé devant Mlle Florence Servan ?

DANIEL (après une seconde de surprise). — Parbleu, monsieur, vous m'enchantez !... J'en conviendrai devant mon enfant... La science discute, elle sait reconnaître ses erreurs, elle les corrige, et, avec beaucoup d'erreurs tombées, elle construit enfin une vérité !... Faites-en autant, messieurs de l'Église !

L'ABBÉ. — L'Église, monsieur, n'hésite jamais, ne se trompe jamais, n'a jamais lieu de se démentir !.., Voilà ce que je dirai à votre fille !... Et quand l'âme humaine de cette pauvre enfant que votre science laisse à la porte de ses officines viendra frapper au seuil de l'Église pour implorer d'elle une certitude, l'Église, monsieur, la lui donnera immédiatement...

MADELEINE. — Oh ! comme c'est vrai !

L'ABBÉ. — Elle lui dira le grand « pourquoi » des choses terrestres !... Elle répondra au grand cri de cette âme vers l'infini...

DANIEL. — Si vous voulez !...

L'ABBÉ. — ... Et vous, monsieur, quand votre fille, au jour des épreuves inévitables, viendra vous demander, à vous son père, pourquoi vous l'avez mise dans ce monde, pourquoi ce monde et cette vie affreuse, comme vous n'aurez rien à lui répondre, vous lui montrerez vos deux mains vides où il fermentera un peu de matière... Et nous verrons ce qu'elle choisira !

MADELEINE. — Mon pauvre ami !...

DANIEL (à l'abbé en regardant Madeleine). — Ah ! c'est trop fort ! Cette âme humaine dont vous vous proclamez le champion, vous l'avez maintenue des milliers d'années entre les flamboiements de deux fournaises, l'une qui l'attendait après la mort, l'autre qui menaçait sa chair tremblante pendant cette vie, et dont sans doute, sur nos places publiques, vous l'épouvanteriez encore, si la science, monsieur, ne l'avait arrachée à vos tortures et affranchie de votre oppression !

L'ABBÉ. — Erreur des hommes et non de l'Église...

DANIEL. — Hypocrisie !

L'ABBÉ. — Enfin, monsieur, tout en ménageant, soyez-en sûr, la délicatesse de son amour filial, je serai forcé de lui parler de son père... Je représenterai à votre fille que ce beau talent vous le teniez

de Dieu, qu'il devait se tourner à la gloire de Dieu... non à une œuvre de perdition et de scandale... et que la déférence qu'elle doit à son père, elle ne la doit pas à Daniel Servan !

DANIEL (éclatant de colère). — Assez, monsieur! Je ne serai pas dupe du piège scélérat que vous voulez me tendre...

MADELEINE. — Daniel !... voyons !...

DANIEL. — Tant que j'ai pu croire à la loyauté de votre proposition, je l'ai acceptée, vous venez de le voir... Mais vous ne viendrez point, sous ma protection, jeter dans le cœur de mon enfant la suspicion ou la calomnie contre son père !... Vous ne viendrez point, avec mon aide, achever au grand jour la destruction de cette famille que vous minez dans l'ombre depuis douze ans!

MADELEINE. — Monsieur l'abbé, je m'élève ici de toutes mes forces contre de pareilles imputations!

L'ABBE (conciliant). — Vous voyez bien que vous n'acceptez pas... Alors, alors... puisque vous repoussez ma proposition qui s'inspire pourtant de vos seuls principes... ne vaut-il pas mieux, je vous le demande, refaire la paix?... et que je continue mon enseignement à cette chère enfant dans les limites où je l'ai toujours fait?...

DANIEL. — Jamais, monsieur! Tout est rompu entre nous deux. Je vous retire ma fille (montrant la porte), et j'ai l'honneur de vous saluer.

MADELEINE. — Ah ! par exemple ! Je vous laisse ma fille, monsieur l'abbé, je vous laisse ma fille !

L'ABBÉ. — De sorte, monsieur, que c'est un congé que vous me signifiez ?

DANIEL. — Définitif.

MADELEINE (protestant). — Mais soyez bien sûr, monsieur l'abbé...

L'ABBÉ (l'arrêtant d'un geste). — Vous ferez, madame, ce que votre conscience vous dictera. (Avec une sourde rage croissante)... Mais quand votre enfant, cette pure enfant, tendra son front à vos baisers, puissiez-vous sans frémir y poser vos lèvres en songeant que son père ne voit en elle qu'une femelle un peu dégrossie, une fille de singe échappée des bois !

MADELEINE (soulevée de dégoût). — Abominable !

L'ABBÉ (à Daniel). — Osez regarder la mère en face !

DANIEL (pâlissant). — Sortez, monsieur !... Vous êtes indigne même d'approcher la vérité !

L'ABBÉ. — Au revoir, madame, nous nous retrouverons !

MADELEINE. — Merci encore, monsieur l'abbé, merci encore !

(L'abbé sort, Madeleine veut le suivre).

DANIEL. — Assez, voyons !

MADELEINE. — Laisse-moi passer !

DANIEL. — Tu ne reverras jamais cet homme !

MADELEINE. — Tu n'es pas le maître de ma conscience !

DANIEL. — Tu devrais rougir de ton attitude ! Tu n'attendais pas qu'il eût parlé pour l'approuver, pour me blâmer !... Je suis ton mari, lui ton époux !

MADELEINE. — Ça, c'est infâme ! L'abbé Godule est un saint homme !

DANIEL. — Où en serais-tu donc avec un autre ?

MADELEINE. — A qui la faute s'il a mon âme, tu n'y crois pas!

DANIEL (abruptement). — Finissons en.

MADELEINE. — Comme tu voudras. Puis-je te demander tes intentions ?

DANIEL. — Exactement ce que je viens de lui dire.

MADELEINE. — Tu mettras tes menaces à exécution... et avec Florence ?

DANIEL. — Avec Florence !... dès que l'occasion s'en présentera.

MADELEINE. — Alors, Daniel, je te rappelle ici au respect de ta promesse formelle, le jour de nos noces, que tu ferais de ta fille une catholique. Il y a des témoins.

DANIEL. — Tu as la mémoire longue, Madeleine...

MADELEINE. — Seras-tu parjure à ta parole ?

DANIEL (profondément angoissé). — Le devoir suprême peut ressembler parfois au pire forfait.

MADELEINE. — Prends garde, Daniel !... Tu tues notre amour de tes propres mains, mais au moins, à mes yeux, tu possèdes encore ce que j'exige du père de ma fille, son honneur d'homme et sa dignité.

DANIEL. — Ma dignité, c'est à mon mariage que je l'ai reniée ! Tout engagement est criminel qui lie pour l'avenir la liberté de notre conscience ! J'ai commis un crime envers l'enfant qui n'était pas née !

MADELEINE (prête à l'outrage). — Et moi... alors... sais-tu ce que j'ai fait en t'épousant... Sais-tu quel homme j'ai épousé ?... (Se maîtrisant au dernier moment). Non... non... Daniel... arrêtons-nous !... c'est effrayant... Avant de nous livrer l'un contre l'autre à quelque violence irréparable, écoute-moi bien !... Pourquoi fais-tu de moi une fanatique !... Je suis une mère, une mère chrétienne qui répond à Dieu de l'âme de sa fille ! Une dernière fois : attenteras-tu à la croyance de mon enfant ?

DANIEL (d'un grand effort). — J'aurai ce courage !... Je veux faire de vous mes deux égales !

MADELEINE (frémissante). — Eh bien alors... je te le dirai en face : tu es un déchu, tu es un failli !... tu es un menteur !!

DANIEL (sur chaque outrage, en même temps qu'elle). — Madeleine !... Madeleine !... Madeleine !... Madeleine !!

(Elle est maintenant contre la porte et va sortir.)

DANIEL (courant à elle). — Où t'en vas-tu ?

MADELEINE. — Demander à l'abbé ce qui me reste à faire !

DANIEL. — Ecoute-moi, Madeleine... Si tu franchis le seuil de cette maison, tu m'entends bien... ces paroles ci sont solennelles... si tu fais ça, tu n'es plus ma femme, tu ne m'es plus rien, je ne te connais plus.

(Brève hésitation.)

MADELEINE (violemment). — Tant pis pour moi !... Je sauverai ma fille !

(Elle passe dans l'antichambre, en claquant la porte derrière elle).

DANIEL. — Ah ! malheureuse !... (courant ouvrir la porte du salon). Florence !... (puis courant à celle de la chambre). Florence !... (enfin à celle de l'antichambre). Maryvonne !... où est mademoiselle ?

MARYVONNE. — Monsieur ne sait pas ? Elle est partie avec sa grand'mère...

(On entend claquer la porte d'entrée, Madeleine a quitté la maison.)

DANIEL (s'élançant vers Maryvonne). — Qu'est-ce que vous dites ?... Ma fille est partie ?

MARYVONNE. — ... Mais je crois bien que oui... elle est plus là...

DANIEL. — L'avez-vous vue ?... Avez-vous vu sortir ma fille ?

MARYVONNE. — Monsieur m'excusera... Je ne l'a point vue... elle a dû partir avec sa grand'mère et monsieur le curé...

DANIEL (dans l'antichambre). — Les misérables !... Vite !. . un chapeau !... n'importe lequel...

MARYONNE. — ... Voici, Monsieur...

FLORENCE (s'élançant de la chambre à coucher). — Papa !... papa !...

DANIEL. — Florence !... Florence !...

(Elle se précipite dans ses bras).

FLORENCE. — ... Je m'étais cachée... enfermée à clé... je n'ai pas voulu... je n'ai pas voulu que grand'mère m'emmenât !

DANIEL. — ... Et elle est partie ?

FLORENCE. — ... Elle était furieuse... elle est descendue avec M. l'abbé... elle lui parlait !... elle lui parlait !... Mais je suis bien sûre qu'elle va revenir !...

DANIEL (ayant refermé la porte sur Maryvonne et seul maintenant, désespéré, avec sa fille). — Ecoute, mon enfant... c'est toi maintenant qui remplaces ta mère.

FLORENCE. — Père, père... qu'as-tu ?

DANIEL. — J'ai un grand chagrin... ma petite Florence... un grand malheur !... Tu ne peux pas comprendre... toi, mon enfant... nous sommes l'un pour l'autre des étrangers... tu ne peux pas savoir, toi, combien je t'aime !... comment je t'aime !... pourquoi je t'aime !... Je suis un homme perdu si tu ne m'aimes pas ! (il tombe sur le canapé et fond en larmes).

FLORENCE (s'attachant à lui de toute sa passion). — Papa !... papa !... mon petit papa !... (lui écartant les mains du visage). Mais tu ne comprends pas que je t'adore ! que je t'adore tout le temps !... Je meurs, vois-tu, de ne pas te parler !... de ne pas t'entendre !... C'est toi... c'est toi qui ne soupçonnes pas comment je t'aime... comment je vous aime, oui, tous les deux !... Ce qui se passe entre vous, c'est effrayant... moi je n'en sais rien !... je ne veux rien savoir !... Je suis sûre que je peux vous mettre d'accord !

DANIEL. — Non... mon enfant... il n'y a rien à faire...

FLORENCE. — Si, si, je le veux ! Cette pauvre maman, moi, je la comprends !... Elle a besoin de croire, de croire en Dieu, en quelqu'un qui veille sur ceux qu'elle aime !... et qu'après la mort on s'aimera toujours !... Est-ce que ta science ne peut pas faire une petite place à cet espoir-là ? (Daniel se tait en la regardant). Père, pourquoi ne me réponds-tu pas ?... Me prends-tu toujours pour une petite fille ?... C'est moi, Florence, c'est moi, ta fille, qui m'adresse à toi !... Tu parles aux autres... à des milliers d'hommes... te suis-je donc vraiment une étrangère ?... Rien pour Florence ?... rien pour Florence ? ..

DANIEL (se levant résolument). — Eh bien, oui, ma fille, je te parlerai !... Oui, moi aussi, c'est plus fort que moi !... Depuis ta naissance, j'ai cédé ton âme à ta mère... toute... sans réserve !... Et elle l'a partagée avec un autre... avec ce prêtre choisi par moi... et ils t'ont élevée dans ce qui était pour moi une erreur, dans ce que je savais être un mensonge... Je croyais agir pour ton bien, je croyais le devoir !

FLORENCE. — Comme il a fallu que tu m'aimes !

DANIEL. — Oui... mon enfant. Et il faut que je t'aime bien plus encore pour avoir le courage de ce que je vais faire en ce moment-ci... Ce qui va sortir de ma bouche, voilà plus de dix ans que je l'y ai refoulé !... Je mordais mes lèvres pour que ce cri ne m'échappât point... Mais maintenant, quoi qu'il m'en coûte, ma chérie... quoi qu'il m'en coûte... je sens le devoir, l'impérieux devoir de te l'apprendre... Et si je suis ému, vois-tu... (il prend à mains tremblantes la tête de sa fille) c'est que cette tête-là est sacrée pour moi...

FLORENCE (émue aussi, mais confiante, le regardant jusqu'au fond des yeux). — Je t'écoute, père.

(On commence à percevoir faiblement la lointaine rumeur des manifestants au dehors).

Qu'est-ce que c'est que ça !... Tu n'entends pas ?...

DANIEL. — Ce sont mes amis qu'on accompagne... Tu vas m'aider à les recevoir... Ne t'alarme point... Tu réfléchiras, nous prendrons le temps... des mois si tu veux... des années s'il le faut... je ne te demande pas, moi, de me croire sur parole... comme l'autre... même si des milliers d'hommes s'en remettent à

moi... je ne viens pas te dire : « Voici la vérité, la seule, qu'on n'a même pas à examiner »... Je viens te dire : « D'après toutes les recherches de mon esprit et toutes les exigences de ma conscience, voici quelle est pour moi la vérité... Tu l'examineras, je t'offre mes preuves... J'ai foi en toi ! »

FLORENCE. — Père, je préfèrerais croire ta parole.

(On distingue maintenant au dehors les accents solennels de « l'Internationale » en marche).

DANIEL. — Eh bien, mon enfant, laisse les chimères dont tu m'as parlé. Il y a mieux que cela. On t'a dit que l'âme est immortelle ? Pour moi, il n'y a d'immortel que la vie et non les vivants... Mais c'est ce qui rend la vie sacrée et magnifique... c'est qu'elle est brève, c'est qu'elle est unique pour chacun de nous... et c'est aussi que par tes pensées, par tes actions, par ta noblesse, tu peux rayonner au-delà de ta vie sur ceux qui viendront après toi... Acceptes-tu ce sacrifice-là?

FLORENCE (très pâle). — ... Pour moi, oui, père... mais pas pour toi !

DANIEL (ému, lui serrant la main). — Courage, mon enfant !... L'épreuve est faite !... On t'a bercée de pures légendes sur les origines de l'Univers... Dieu n'est qu'un mot qui fut sublime ou exécrable selon les hommes... Je ne vois point Dieu.

FLORENCE (suffoquée). — Père !... père !... assez !

DANIEL. — Courage !... mon enfant !... j'ai foi en toi !... Adam n'est pas sorti des mains de Dieu dans le jardin d'Eden .. Je l'ai retrouvé Adam au fond de la terre ! Venue de bien bas, l'humanité s'est ennoblie !... Sous ses premiers gestes de douleur... en portant ses mains à son front... ses poils lui sont tombés de la face ! .. Ses yeux se sont éclairés d'une aube de pensée !... elle a remué les lèvres !... elle a parlé !... C'est plus beau, cela, que toutes les légendes !... (l'hymne révolutionnaire éclate maintenant sous les fenêtres du cabinet. Madeleine est rentrée dans l'appartement, on l'entend appeler : « Florence !... Florence !... »

FLORENCE (effrayée à son père). — Voilà maman !

DANIEL. — Reste !... écoute-moi !... Ne rougissons pas !... Il faut la poursuivre, l'ascension tragique !... élever à nous cette foule esclave qui n'a pas encore une âme sereine !... Aide-moi, ma fille... Nous devons cet effort à cet Ancêtre...

MADELEINE (se jetant dans la chambre les yeux égarés, cherchant sa fille). — Où es-tu, Florence ?...

DANIEL. — ... et à tous les héros ses descendants !... à Jésus-Christ même, le plus pur de tous, qui est sorti de là !

MADELEINE (d'un cri rauque). — Que lui dis-tu ?...

DANIEL (très pâle). — La vérité !

MADELEINE. — Ah ! misérable !

FLORENCE (hagarde). — Maman !... papa !...

DANIEL (frémissant). — J'ai fait mon devoir !...

GRAND-PÈRE (accourant). — Mais vous êtes fous !... Quoi ?... qu'est-ce qu'il y a ?

MADELEINE (tenant tête à Daniel). — ... Nous ne resterons pas dans cette maison une heure de plus !...

DANIEL (haineux). — Le voilà le conseil qu'il t'a donné !... Dis d'où tu viens ?... Ose donc me le dire, où tu es allée !...

GRAND-PÈRE. — Mais forcené...

MADELEINE. — Où il me plaît !... Tu ne m'es plus rien !...

FLORENCE (le cœur broyé, entre les deux). — Je vous en supplie !...

GRAND-PÈRE (aux deux femmes). — Allez-vous-en !... à Florence seule) Va-t'en !... va-t-en !...

FLORENCE (étourdie d'angoisse, d'un souffle très faible). — Non !... je ne veux pas !...

GRAND-PÈRE (aux parents, dont il s'efforce de masquer la vue à l'enfant). — Vous ne mourez pas de honte !... Cette vision d'enfer pour toute sa vie !

MADELEINE (s'emparant de sa fille). — C'est la dernière qu'elle aura ici !...

(Au chant de l' « Internationale » succède tout à coup une acclamation formidable : « Vive Servan !... vive Servan !... vive Servan ! »

POMPÉRAC (se précipitant dans la chambre). — ... Ne les fais plus attendre !... Mets toi à la fenêtre !. . vite à la fenêtre !... (il l'ouvre toute grande, et s'adresse à la foule). Il va vous parler !...

(Clameur immense et comme visible tant elle est proche.)

MADELEINE (en même temps, entraînant Florence malgré elle). — Suis-moi Florence !

DANIEL. — Et tu t'en vas ?

MADELEINE. — Immédiatement !

GRAND-PÈRE (à Florence). — Ne les écoute pas !... ne les écoute pas !...

DANIEL. — Eh bien, va-t'en... cours le rejoindre !... va-t'en !... va-t'en !... Je garde le foyer !... je garde ma fille ! (Il s'avance vers Florence.)

MADELEINE (étendant les bras devant son enfant). — Ne a touche pas !

DANIEL (s'arrêtant). — Choisis, Florence !

(Florence livide, sans un mot, porte la main à sa poitrine, et tombe tout d'une masse aux pieds de ses parents.)

MADELEINE, DANIEL, LE GRAND-PÈRE (d'un seul cri). — Florence !... Ma fille !... Florence !...

DANIEL. — Vite !... Pompérac !...

POMPÉRAC (se retournant). — Hein ? qu'est-ce que c'est ?

GRAND-PÈRE. — Les malheureux !

(Pompérac ausculte Florence.)

MADELEINE (dans la terreur de la réponse). — Eh bien... vit-elle ?... vit-elle encore ?

POMPÉRAC — ... Elle vit !... elle vit !...

DANIEL (passionnément, instinctivement). — Mon Dieu ! mon Dieu ! (L'ovation redouble au dehors

RIDEAU

(A suivre.) PAUL HYACINTHE LOYSON.

LA PHILOSOPHIE DANS SES RAPPORTS AVEC LA VIE, L'ART ET LA SCIENCE (1)

Pour beaucoup de gens, les philosophes sont d'importuns rôdeurs nocturnes qui les troublent dans leur sommeil.

Que la plupart des gens ne deviennent pas philosophes, cela provient de ce que le concret, le détail du phénomène, la variété de l'expérience captivent leur attention par leur apparence de réalité, de sorte que, lorsqu'ils doivent s'abstraire d'eux-mêmes pour contempler l'ensemble de l'expérience, ils sont saisis de frayeur comme l'enfant qui voit s'éloigner sa nourrice ; et ils craignent de perdre quelque chose, s'ils ne tiennent pas compte de cet afflux d'expérience. Le philosophe, au contraire, éprouvera de l'effroi dans ce même afflux de phénomènes isolés ; et si les premiers n'ont pas la patience de s'éloigner du détail et de la variété et de les laisser poursuivre leur course, pour contempler l'ensemble, celui-ci n'a pas la patience de contempler le détail, avant de savoir ce qu'il va faire de l'ensemble.

Celui auquel les hommes et toutes choses n'apparaissent pas parfois comme de simples fantômes ou de simples ombres, n'a aucune disposition pour la philosophie. Cela naît du contraste de chaque chose avec l'idée dont elle est le phénomène ; et cette idée est seulement accessible à la conscience supérieure.

Il faut se représenter tout le savoir humain comme un arbre aux branches nombreuses, mais dont le tronc n'en porte que quelques-unes d'où se répandent, par une ramification successive, des branches à l'infini qui finissent par devenir trop petites.

Celui qui se consacre à une science spéciale s'efforce de réunir deux des dernières petites branches : ce qui n'est pas difficile, puisqu'elles se touchent de très près. Le philosophe, par contre, cherche à mettre en rapport les rameaux principaux sortant directement du tronc. Aussi ne pratiquera-t-il pas des expériences à l'aide d'alcalins ou d'acides, ou ne se livrera-t-il pas à de pénibles recherches pour établir s'il n'y a eu réellement que sept rois à Rome, ou pour ajouter quelques décimales à la formule du rapport du diamètre à la circonférence ; mais il considérera la vie dans son ensemble, et cherchera à saisir d'une façon exacte et complète ses traits principaux et fondamentaux, qui se manifestent également dans l'expérience la plus banale.

La source de la théologie est la crainte.
Primus in orbe Deos fecit timor (2) PÉTRONE.)

C'est Hume qui a commenté avec le plus de profondeur ce mot célèbre dans son *Histoire naturelle de la religion* et dans ses *Dialogues* : si les hommes étaient heureux, il ne serait jamais question de théologie. Mais la source de la philosophie est toute autre. Inutile de la rechercher ; même dans un monde sans la souffrance et sans la mort, une tête géniale en aurait eu l'idée. Elle n'est toutefois pas quelque chose de naturel à l'intellect ; elle est quelque chose qui ne se réalise que par un *monstrum per excessum*, nommé génie.

La nature de l'intellect, aussi bien que sa destination, est la recherche et le jugement des objets d'une volonté individualisée qui paraît chaque fois lui être ajoutée, comme des moyens d'arriver à eux. La philosophie commence par l'abandon de ces moyens ; elle est, en conséquence, une méditation oiseuse, inutile pour la volonté, sur l'existence en général. L'intellect apparaît ici comme séparé de toute volonté, c'est-à-dire comme intellect pur : situation qui ne lui est pas naturelle. L'intellect n'est fait que pour reconnaître les rapports des phénomènes au service d'une volonté individualisée, dont les objets sont ces phénomènes. Dans la philosophie, il est donc appliqué à une chose pour laquelle il n'est pas fait : l'existence en général et en soi. Sa première tentative est naturellement d'appliquer à l'existence en général les lois du phénomène, qui lui sont particulières, c'est-à-dire de construire l'existence en soi d'après les lois du pur phénomène, de chercher d'une façon générale, par exemple, le commencement, la fin, la cause primitive, le but de l'existence, etc. Mais cela est aussi insuffisant que si l'on voulait emplir un volume cubique avec de simples mesures de surface géométriques. Aussi toute philosophie est-elle d'abord du dogmatisme. Après l'échec de celle-ci et la démonstration de cet échec, qui est le scepticisme, on constate tardivement que les formes du phénomène sont absolument incapables de construire l'existence même, dont la simple surface est en quelque sorte le phénomène : ceci est la critique de la raison pure. Ensuite, il ne reste plus rien d'autre à faire que de démontrer le phénomène comme tel, avec ses lois, puis la chose en soi au point où elle apparait dans le phénomène et est d'autant reconnaissable, et enfin la signification de l'ensemble du phénomène par rapport à ce point, et par là à la chose en soi : ceci est l'exposé du monde comme volonté et comme représentation.

1) Extrait de *Philosophie et Philosophes*, qui paraitra prochainement chez l'éditeur Félix Alcan.

2) « La crainte a dans l'Univers engendré des dieux ». Cet hémistiche fameux, que l'on attribue le plus souvent à

On n'est pas un poète, sans un certain penchant à la dissimulation et à la fausseté; on n'est pas un philosophe, au contraire, sans le penchant précisément opposé. C'est là une différence fondamentale des deux directions d'esprit, qui place plus haut le philosophe, comme il est, en réalité aussi, un être plus haut et plus rare.

Pour le philosophe, comme pour le poète, la morale ne doit pas l'emporter sur la vérité.

La joie de saisir directement et nettement, avec exactitude et pénétration en n'importe quel sens, le caractère général et essentiel du monde, cette joie est immense; aussi celui qui l'a en partage oublie-t-il tous les autres buts; il renonce à tout le reste, pour conserver d'elle, par la fixation du résultat d'une telle connaissance en simples notions abstraites, au moins une momie sèche et décolorée ou une impression grossière. Il agit tout d'abord pour lui-même, puis ensuite pour les autres, au cas où quelques-uns sauraient les apprécier.

Si un colporteur vient à offrir aux hommes des épingles à cheveux et aux femmes des pipes, on rit de sa sottise; mais combien plus folle est l'idée du philosophe qui porte la vérité au marché et espère la vendre aux hommes! La vérité — à l'usage des hommes!

Le meilleur, pour la philosophie, serait la suppression de toutes les chaires d'enseignement. On mettrait fin au plus grand de tous les maux, la collision de ceux qui cherchent la vérité avec ceux qui ne cherchent qu'un morceau de pain, et qui, par leur politique et leurs menées secrètes, nuisent fréquemment aux premiers, sans, en tout cas, jamais leur servir. La philosophie est pour une élite; seul le génie le plus incontestable peut la faire progresser; l'homme ordinaire la gâte dès qu'il y ajoute seulement un mot de lui. Aussi, qu'est devenue la philosophie depuis Kant! C'est que tous les professeurs titulaires et suppléants y sont allés de leurs commentaires!

La philosophie a été si longtemps cherchée en vain, parce qu'on voulait la trouver par la voie de la science, et non par la voie de l'art. C'est la raison pour laquelle aucun art n'est entaché d'un aussi affreux bousillage. On se préoccupait du « pourquoi », au lieu d'examiner le « comment »; on aspirait au lointain, au lieu de saisir ce qui est proche; on allait vers le dehors dans toutes les directions, au lieu de pénétrer en soi, où il est facile de résoudre chaque énigme. On commettait en théorie le même genre d'erreur que nous commettons tous constamment en pratique, où nous passons rapidement du désir à la satisfaction, puis à un nouveau désir, en espérant finir par trouver ainsi le bonheur; tandis que nous devrions nous borner à pénétrer une seule fois en nous-même, à nous affranchir du vouloir, et à persister dans un état de conscience meilleur.

La ligne horizontale est la voie de la science et de la jouissance, la verticale, la voie de l'art et de la vertu.

Le principe de la raison suffisante sous ses quatre formes ressemble à une tempête sans commencement ni fin, qui entraîne tout dans son tourbillon. La science, elle aussi, marche d'une allure orgueilleuse, dans l'illusion d'un but; mais l'art ressemble à la tranquille lumière du soleil, que n'ébranle aucune tempête et qui brille à travers celle-ci. Le philosophe ne doit jamais oublier qu'il pratique un art, et non une science. S'il se laisse le moins du monde ébranler par cette tempête, s'il s'abandonne à la recherche de la cause et de l'effet, du passé et de l'avenir, ou même seulement à un dévidage d'idées, c'en est fait pour lui de la philosophie, qui cèdera la place à des fables. Il n'a pas à s'occuper du « pourquoi », comme le physicien, l'historien et le mathématicien; il n'a qu'à considérer le « comment », à le consigner en notions, qui sont pour lui ce que le marbre est pour le sculpteur. Pour cela, il lui faut séparer et ordonner chaque chose d'après son espèce, en reproduisant fidèlement le monde, comme le fait le peintre sur sa toile.

Si jamais la philosophie atteint son degré suprême d'achèvement, elle n'en rendra pas pour cela, relativement à la connaissance de l'essence du monde, les autres arts superflus; elle en aura plutôt toujours besoin comme d'un commentaire indispensable. Au rebours, elle est aussi le commentaire des autres arts, mais seulement pour la raison, en tant qu'expression abstraite du contenu de tous les autres arts, et par conséquent de l'essence du monde.

Si la philosophie était la connaissance d'après le principe de la raison suffisante, c'est-à-dire la connaissance d'une nécessité résultant de cette raison, elle existerait, une fois trouvée, pour chacun sans distinction, et serait accessible à tous ceux qui y consacreraient simplement leur temps et leur peine. Mais qui pourrait jamais croire sérieusement que la connaissance par rapport à laquelle toute autre n'a qu'une très infime valeur, serait ainsi accessible sans distinction de personne, tandis que la « Madone (1) » de Raphaël, le *Don Juan* de Mozart,

Lucrèce, se trouve en réalité non dans le *De natura rerum*, mais dans l'un des fragments (le V°) qui font suite au *Satyricon* de Pétrone et dans la *Thebaïde* de Stace livre III, vers 661, qui l'a vraisemblablement emprunté à ce dernier. (*Le trad.*).

(1) La « Madone » de Raphael, sans autre désignation, c'est

l'*Hamlet* de Shakespeare et le *Faust* de Gœthe n'existent que selon la mesure de la valeur de chacun ? C'est-à-dire qu'ils n'existent à peu près pas pour la plupart des gens, qui n'apprécient ces œuvres que sur autorité.

Il ne pourrait en être autrement avec la vraie philosophie, si jamais on la trouvait, parce qu'elle n'aurait pu sortir que du plus haut degré des facultés humaines.

Pensez-vous donc que la philosophie n'est pas, comme toute véritable œuvre d'art, la mesure inaccessible à laquelle chacun jauge sa propre taille ? Pensez-vous au contraire qu'elle est comme une opération d'arithmétique que même l'homme le plus borné et le plus pauvre d'esprit peut complètement s'assimiler et saisir d'un coup d'œil ?

La philosophie, n'étant pas la connaissance d'après le principe de la raison suffisante, mais la connaissance de l'idée, doit être rangée parmi les arts ; seulement elle ne représente pas l'idée, à l'instar des autres arts, comme idée, c'est-à-dire intuitivement, mais *in abstracto*. Or, comme toute consignation en notions est un savoir, elle est en conséquence une science : à proprement parler, un mélange d'art et de science, ou plutôt quelque chose réunissant les deux.

Dans sa poésie intitulée *Le miroir de la Muse* (1), insérée dans les *Propylées*, Gœthe n'a-t-il pas voulu indiquer le contraste entre la science et l'art, la connaissance d'après le principe de la raison suffisante et la connaissance de l'idée? Le fleuve n'est-il pas le monde des choses isolées, qui se fait gloire de la réalité et de la vérité, tandis que, par contre, le lac tranquille est l'art qui seul montre la vérité proprement dite, c'est-à-dire l'idée platonicienne ?

On s'est trop pressé, la chose n'ayant pas réussi jusqu'ici, d'abandonner l'espoir en une philosophie satisfaisante. On aurait pu en tout cas appliquer à cette matière aussi le *quadam prodire tenus* (2). Mais on doit abandonner l'espoir qu'une philosophie satisfaisante puisse être l'image de la mentalité de l'homme, même être comprise de la masse lourde, irréfléchie et ondoyante, et être « à la portée de tout le monde ». Elle sera de l'art, et, comme celui-ci, n'existera que pour quelques-uns. Pour la plupart des gens, en effet, ni Mozart, ni Raphaël, ni Shakespeare n'ont jamais existé ; un abîme infranchissable les sépare à jamais de la foule, de même que l'approche des princes est impossible à la populace. Pour le plus grand nombre, *Don Juan* n'est qu'un bruit agréable auquel ils prêtent peu d'attention en somme, car ils s'amusent en attendant autre chose ; la « Madone » de Raphaël est un tableau absolument comme les autres, et Shakespeare un Kotzebue (1) raté. L'autorité des juges compétents les empêche seulement d'exprimer leur opinion à cet égard. Il ne peut en être autrement non plus de la philosophie véritable.

SCHOPENHAUER.
(*Traduit de l'allemand par* A. DIETRICH).



L'INDIVIDU DANS LA SOCIÉTÉ

L'individualisme passe un mauvais quart d'heure. Par réaction contre les revendications exacerbées des Stirner et des Nietzsche, des Ibsen et des Renan, les attaques partent de tous côtés contre lui. C'est M. Brunetière qui ne cesse de le condamner comme empêchant les hommes de « se régler » et de « s'entendre ». C'est M. Bourget qui diagnostique dans l'*Étape* que le grand mal est de ne se point soumettre. C'est M. Barrès qui, après l'avoir exalté, éprouve le néant du moi. Ce sont, enfin, tous les traditionalistes qui se mettent à la suite des de Bonald, des Joseph de Maistre et des Auguste Comte pour inciter l'individu à se fondre dans la famille, la corporation, la patrie ou l'humanité. Et, pendant ce temps, M. de Vogüé nous fait entendre *les Morts qui parlent*, tandis que M. Henri de Régnier nous montre *le Passé vivant*. Nombreux sont ceux aujourd'hui qui, à l'exemple de ces illustres maîtres, invoquent « la terre et les morts », le foyer, la nation, la race, l'espèce humaine même, dans le dessein d'amoindrir le moi et de l'inviter à se résorber dans ce qui le sou-

la « Madone Sixtine », le triomphant chef-d'œuvre de cette galerie de Dresde qui renferme tant de chefs-d'œuvre. Le peintre, rapporte Vasari, « fit pour les moines noirs (bénédictins) de Saint-Sixte, à Piacence, le tableau du maître-autel qui représente la Vierge entourée de saint Sixte et de sainte Barbera, une œuvre véritablement unique en son genre ». Ce tableau resta dans le couvent de Saint-Sixte jusqu'en 1753, époque où il fut acheté par le roi de Saxe Auguste III, et envoyé à Dresde. (*Le trad.*)

(1) Voici la traduction de cette courte pièce de huit vers : « Désireuse de se parer, la Muse suivait un matin le cours d'un ruisseau ; elle cherchait l'endroit le plus calme. Mais, hâtive et mugissante, la surface flottante défigurait sans cesse l'image mobile. La déesse se détourna, irritée. Alors le ruisseau s'écria derrière elle, d'un ton railleur : « Sans doute, tu ne peux pas voir la vérité, telle que mon miroir te la montre dans sa pureté! » Mais elle était déjà loin, à un coin du lac, joyeuse de sa beauté et arrangeant sa couronne ». (*Le Trad.*)

(2) « On peut atteindre à un certain degré ».

(1) Le fécond auteur dramatique allemand, né à Weiman en 1761, soupçonné d'espionner l'Allemagne pour le compte de la Russie, où il vécut de longues années et occupa divers emplois, et poignardé, le 23 mars 1819, à Mannheim, par l'étudiant Karl Sand (qui fut décapité), comme « traître à la patrie ». Kotzebue, qui a laissé plus de deux cents pièces de théâtre, peut être dénommé le Scribe allemand : il rappelle celui-ci par la facilité de conception, l'intelligence des moyens scéniques, la vulgarité des sujets et le manque de relief du style. (*Le Trad.*)

tient et le permet. Il n'est pas jusqu'à Balzac et à Taine qui ne servent d'appoints, dans cette lutte, aux adversaires de l'individualisme pour en avoir illustré les méfaits sous le coup du désordre ou de la passion.

Ceux-ci sont d'autant plus assurés dans leur attitude qu'il semble que la science vienne les confirmer. Après avoir prévu un individualisme à outrance et prêché la « lutte pour la vie », sur la foi de Darwin, la biologie ne s'attache-t-elle pas présentement à mettre en lumière la dépendance mutuelle des êtres, la subordination de l'individu au groupe, et, après MM. Espinas et Edmond Perrier, à résoudre tout organisme en une colonie de vivants étroitement solidaires les uns des autres en vue de fonctions communes? Et il en va bien d'une autre avec la sociologie, qui enseigne non seulement avec Le Play et de Bonald, que l'unité sociale est la famille, mais, avec M. Durkheim, que c'est la nation. A l'en croire, l'individu serait un produit, sa conscience une résultante du milieu social.

L'individualisme, tant théorique que pratique, l'individualisme social et l'individualisme moral, a donc à faire à forte et nombreuse partie. Ce n'est pas à dire cependant qu'il ne soit pas la vérité.

*
* *

Premièrement, il n'est pas vrai que l'individu ne soit rien et la société tout.

Les sociétés humaines ne sont pas assimilables à des organismes vivants, comme MM. Novicow et Worms sont les plus déterminés à le prétendre. Si elles ne sont pas qu'un total ou une addition, une juxtaposition mécanique d'individus, elles ne sont pas, à l'opposé, un animal ou une plante. Tout organisme physiologique forme un système sans connexion avec d'autres, au point qu'une même cellule ne peut appartenir simultanément à plusieurs individus ou un même polype à différentes colonies. Ce n'est pas le cas des sociétés d'hommes où une même unité fait souvent partie de groupements multiples. Rien ne s'oppose, notamment, à ce qu'un citoyen ne dépende, en même temps que de son pays, de sociétés plus grandes ou plus petites, depuis l'église à laquelle il lui est loisible de s'affilier jusqu'au cercle où il se peut faire inscrire. Non seulement une telle licence est inconnue en physiologie, mais l'unité organique qu'est la cellule ne peut changer de milieu à son gré, tandis que rien n'empêche un Français ou un Allemand, par exemple, d'opter aujourd'hui ou demain pour telle autre nationalité de son choix. De là, dans l'être vivant, une cohésion qui ne se retrouve pas dans les sociétés, si la continuité spatiale, qui en est la marque, n'existe pas dans les groupes humains. Il n'est pas jusqu'au mode divergent qu'ont les organismes et les sociétés de s'accroître, par division ou segmentation d'une part, par addition de l'autre, qui ne manifeste leur radicale distinction. Enfin, quoi qu'on ait dit des lois d'évolution des sociétés ou des étapes par lesquelles elles devraient passer ; quoi qu'on ait avancé, au nom de la philosophie de l'histoire, du « retour éternel » ou de la « spirale » de Vico, les collectivités humaines n'offrent pas une série régulière et constante de changements vitaux analogues à ceux qui conduisent infailliblement tout être animé de la naissance à la mort à travers une série invariable de changements. Rien de tel n'apparaît dans l'histoire, tout au moins de façon stricte, s'il est des nations qui se réveillent alors qu'on les pensait voir mourir et d'autres qui progressent, pour ainsi dire, sans désemparer. Toute prévision en ces matières est interdite : la science y perd ses droits. Aussi bien, la raison de ces différences, la preuve ultime, par conséquent, de la distance qui sépare les sociétés humaines des organismes réside, en fin de compte, en ce qu'il n'y en a pas qui ne soit, au rebours de toute vérité physiologique, une union plus ou moins consentie et, comme telle, hyperorganique. De fait, tout nouveau venu accepte plus ou moins implicitement la société dans laquelle il est appelé à vivre. On serait fort en peine d'en faire autant pour ses organes : à la lettre, on les subit. Enfin — et c'en est la conséquence — il n'existe de conscience sociale, de conscience d'une société, que dans les individus qui la composent. Quand on parle de la conscience d'un peuple ou d'un temps, de la conscience moderne par exemple, on désigne soit les caractères communs aux consciences particulières des hommes d'un pays ou d'une époque, soit le sentiment qu'ils ont de leur association. Aucune société n'en a de l'ensemble comme chez les plus relevés des animaux, monade supérieure ou centre d'initiative, auquel toutes les autres aboutissent et dont elles dépendent.

C'est en vain que, pour faciliter l'assimilation des sociétés humaines à des organismes, on a voulu identifier ceux-ci à de simples associations d'individus et, par ce moyen, les sociétés d'hommes aux colonies animales. Comparaison n'est pas raison. Outre qu'à première vue les sociétés humaines sont composées de personnes, c'est-à-dire d'individualités réfléchies et en possession d'elles-mêmes, si on peut s'exprimer de cette façon, tandis que les colonies animales ne le sont que d'individus, pour le moins fort élémentaires, il est erroné de prétendre que les organismes ne sont que des associations. Sans doute, — et c'est la gloire des naturalistes de l'avoir démontré — il n'est pas d'animal, même supérieur, qui ne soit une colonie ou association de vivants,

agglomération de cellules qui le sont elles-mêmes de plastides. Sans doute, de ce point de vue et en en suivant la complication croissante, il est possible de remonter la chaîne des êtres, depuis la monère primitive jusqu'aux derniers des mammifères, en passant par ces colonies d'hydraires ou de coralliaires, qu'après M. Perrier M. Espinas nous assigne comme ancêtres. Il n'en reste pas moins que les organismes, non pas supérieurs, comme ceux du chien ou du chat et, à plus forte raison, de l'homme, mais inférieurs, comme ceux des annelés ou des échinodermes, ne sont pas qu'une réunion d'individus. Peut-on donner ce nom, je ne dis pas aux cellules d'un vertébré, qui sont incapables de vivre par elles-mêmes, malgré les expériences de Paul Bert, — si un cœur arraché d'une poitrine ne peut battre que pendant un temps très limité, — mais aux anneaux d'un myriapode ou d'un ver de terre, qui, malgré qu'ils forment chacun un tout complet, ont cependant besoin les uns des autres pour subsister? Ce n'est que par métaphore, pour souligner leur relative autonomie, qu'il est légitime de parler, avec Virchow ou Claude Bernard, de l'individualité des tissus ou des organes. Si, à l'inverse, chaque anneau d'un tœnia ou, en dépit de sa spécialisation, chaque hydre d'une colonie est susceptible, à l'occasion, de vivre d'une vie indépendante, n'est-ce pas que l'individualité de l'ensemble dont ils font partie est encore très peu accusée? Elle ne l'est, à coup sûr, pas du tout dans les colonies d'éponges où chacune est un individu séparé des autres. Aussi bien, un ensemble physiologique n'acquiert d'individualité et, par conséquent, ne devient véritablement un organisme — ce nom impliquant la subordination d'éléments divers sous une autorité commune — qu'au détriment des individualités primitives qui ont contribué à le former ou qui en procèdent. Effectivement, à mesure que se prononce davantage l'individualité de la colonie, celle de ses membres s'efface et disparait, non plus jusqu'à perdre toute vie propre, mais suffisamment, du moins, pour être privée d'indépendance. La concentration progressive du système nerveux en centres de moins en moins nombreux, qui marque l'ascension des êtres en individualités de plus en plus nettes et puissantes, en est l'irréfragable témoignage, s'il est vrai que les centres nerveux s'ordonnent en une hiérarchie autrement rigoureuse et unifiée dans la classe des mammifères que dans celle des annélides ou des crustacés. Loin d'être le type par excellence de l'organisme, la colonie en est la préface et pour ainsi dire l'annonce, au-dessous et non audessus. Aussi est-il illégitime de conclure, de ce que le caractère d'association est inséparable de celui d'organisme, que les sociétés humaines sont des êtres vivants, à l'image non pas évidemment d'un vertébré, mais d'un bryozoaire ou polype quelconque.

Les sociétés ne sont pas mieux des réalités en soi, dans lesquelles se résolverait l'individu, ainsi que M. Durkheim tend à nous le faire croire. Familles, nations ou humanité, elles ne constituent pas la réalité dernière, quoi qu'en ait pensé de Bonald d'une part, Auguste Comte de l'autre, et quoi qu'en pense encore M. Paul Bourget. Si les collectivités déterminent l'individu dans une large mesure, elles ne le créent pas. Elles n'ont d'influence sur lui précisément qu'en lui faisant subir l'action d'autres individualités. Il est faux de dire avec M. de Roberty que le psychique est entièrement réductible au social ou bien, avec M. de Gumplowicz, que ce qui pense dans l'homme ce n'est pas lui, mais « la communauté sociale » ou encore avec M. Durkheim que « l'individu est un produit plus qu'un producteur », que « l'âme est fille de la cité » et la conscience de l'individu, sa conscience psychologique et sa conscience morale, un effet des sociétés, toutes conséquences auxquelles se trouvent acculés, malgré qu'ils en aient, ceux qui n'accordent aucune autonomie à la personne. Cela est faux parce qu'en fin de compte l'individu n'est pas qu'une abstraction, mais la réalité, la réalité fondamentale, l'explication dernière. Loin que le citoyen puisse se définir par la nation, c'est l'inverse qui est le vrai. Qu'est-elle autre chose, somme toute, qu'un assemblage d'individus? C'est véritablement céder à un réalisme excessif et verser dans l'ontologie intellectualiste que d'envisager les sociétés humaines comme des entités, que de leur attribuer finalement une existence distincte et supérieure à celle des individualités qui les constituent. Qu'y a-t-il de moins positif, sous tous les rapports, que cette considération du chef du positivisme d'un seul individu éternel et immense que serait l'humanité? Toute société humaine quelle qu'elle soit, — et on peut en dire autant des sociétés animales, puisque l'indépendance relative qu'elles laissent aux éléments dont elles sont composées est ce qui les distingue des organismes — n'existe, en définitive, que par les individus qu'elle comprend ou, mieux, dans la conscience de ceux-ci; par l'intermédiaire de la représentation et du sentiment qu'ils possèdent de leur association ou du lien qui les unit; par les idées-forces qu'ils en ont, dit excellemment M. Fouillée. Aussi bien, si les sociétés humaines ne sont pas des êtres à part, des réalités en soi, elles n'en sont pas moins réelles, d'une réalité psychique et morale, qui se traduit au dehors, non seulement par des manifestations communes — langues, mœurs, sciences, lettres et arts, — mais par une diversité de fonctions convergentes hiérarchisées sous une autorité centrale. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle on a

voulu les identifier à des organismes vivants, au lieu de s'en tenir à les y comparer. Organismes non pas physiologiques mais psychiques, les sociétés humaines sont, avant tout, des organisations conscientes et toujours plus ou moins volontaires, qui, non seulement n'existent que par les individualités, mais, au vrai, que dans les individualités qui les forment.

* * *

Malgré les arguments invoqués à l'encontre, il reste donc que l'unité dernière et autonome, que l'unité consciente c'est, non plus la société, mais l'individu, la personne, ainsi, d'ailleurs, que nous en convainc la conscience de soi sur qui, — pour ne pas mentionner Socrate, — Descartes d'abord et Kant ensuite firent reposer toute la philosophie. Les théories anti-individualistes viennent et ne peuvent faire autrement que venir se briser là. En vain a-t-on voulu arguer que c'est la société qui nous donne le sentiment de notre existence propre. Outre qu'on ne s'explique pas facilement comment d'un assemblage d'organismes inconscients peut surgir, en chacun, du fait de leur rassemblement, une conscience qui ne s'y trouvait même pas à l'état embryonnaire, il est notoire qu'on est révélé à soi sous une forme individuelle. Rien ne prévaut là contre. « Je pense, donc je suis. » C'est un fait indéniable et hors de discussion. Bien plus, dire avec M. Durkheim que « les représentations, les émotions, les tendances collectives n'ont pas pour causes génératrices certains états de la conscience des particuliers, mais les conditions où se trouve le corps social dans son ensemble », c'est, pour mettre en évidence l'influence de la société sur les individus, lui enlever, en réalité, tout moyen d'agir, car, enfin, dans l'hypothèse du zéro de conscience personnelle, ces influences n'auraient même pas où s'appliquer, s'il n'y a d'action efficace que sur ce qui déjà est susceptible de répondre. De physiques, d'ailleurs, comment les influences sociales se métamorphoseraient-elles en phénomènes psychologiques dans les individus, si quelque chose de psychique ne préexistait pas en chacun d'eux? Par quel sortilège ou par quel miracle une telle transformation se pourrait-elle opérer? M. Durkheim a beau dire que la puissance contraignante des faits sociaux témoigne qu'ils sont d'une nature différente de la nôtre, on n'arrive pas à comprendre ce que peut être un fait social, un fait interpersonnel par conséquent, qui ne serait pas psychologique, tout au moins dans son originè, alors que, dans la supposition adverse, leur caractère de contrainte s'explique le plus naturellement du monde par la pression que les consciences ne manquent pas d'exercer les unes sur les autres. L'opinion n'est pas autre chose. Ce n'est pas, en résumé, parce que l'homme est social qu'il est conscient, d'aucuns disent raisonnable; c'est parce qu'il est conscient et raisonnable qu'il est éminemment sociable.

Comme le soutenait Duns Scot et les conceptualistes à sa suite, il n'y a de réalité concrète que le « moi » ou, si l'on veut, les « moi », dont toute société est composée. Les supprimer, c'est, du coup, la supprimer elle-même, tandis que la réciproque n'est pas vraie, quelques services, au demeurant, que les collectivités rendent a chacun de nous. A défaut de sociétés, la personne humaine serait, sans aucun doute, réduite à l'état le plus précaire et fragile, mais, enfin, elle serait; alors que sans individus la société n'est même pas concevable. Tout, au fond, part du moi et y revient : intérêts, idées, désirs, sentiments, croyances, industries, lettres, mœurs, sciences et arts. Si, dans l'état de société, l'individu reçoit des choses toutes faites — langage, traditions, coutumes, religions, — il les reçoit, somme toute, d'autres individus; il ne les perpétue qu'en se les incorporant, en les individualisant pour tout dire. Le milieu extérieur même n'agit sur les collectivités que par l'intermédiaire des consciences qui le reflètent. Ainsi que le reconnaît M. Bouglé, les causes sociales n'ont d'action que par leur canal.

Nonobstant les contradictions, les faits sociaux ne sont pas autre chose que des faits psychiques ou de conscience, de consciences individuelles en relation les unes avec les autres. Ils n'existent pas en dehors d'elles et la sociologie n'est, en fin de compte, qu'une inter-psychologie, comme M. Tarde l'a si heureusement définie.

Il en résulte que, tandis que la cellule existe pour l'individu et non l'individu pour la cellule, la société est faite pour l'individu et non celui-ci pour celle-là. Dénuées d'existence propre, ne subsistant que dans et par les unités qui les composent, la famille, la patrie, l'humanité n'ont pas de but particulier et conscient à titre d'êtres en soi. Total de consciences au contraire, c'est à elles que nous devons rapporter toute collectivité étendue ou restreinte. Il n'y a pas, en réalité, d'autre fin que la personne. Toutes les formes, toutes les combinaisons, tous les groupements sociaux n'ont, indubitablement, d'autre motif de durer que de permettre à chacun de réaliser sa nature. Les hommes ne sont pas réunis en vue de la société comme des pierres en vue d'un édifice. A l'encontre de ce qui a lieu en architecture, en sociologie, le tout n'existe que pour le bien des parties. L'individu est un but et la société un moyen. Comment en serait-il autrement si chaque homme a sa fin en lui-même, qu'il s'agisse de son bonheur

propre ou de son perfectionnement moral, pour cette raison qu'il ne peut sortir de soi, sauter au dehors et qu'il ne lui est possible, finalement, de s'intéresser au bonheur du monde qu'en se le proposant encore comme but à lui-même ?

Au lieu d'avoir pour objet d'annihiler les individualités, les sociétés ont donc, tout au contraire, pour mission de les permettre et fortifier. Toute société doit être individualiste au principe, même quand elle réprime les individus, si cela n'est légitime qu'à leur profit, en vue de leur plus complet développement et en s'appuyant sur leurs droits, alors que, comme il arrive des enfants, ceux-ci sont encore trop faibles pour se conduire tout seuls. C'est ce qui fait, ainsi que M. Bouglé s'en est aperçu, que les conditions de la santé sociale sont loin d'être identiques dans tous les groupements humains à tous les moments de l'histoire.

De fait, les diverses transformations, par lesquelles toutes les sociétés politiques ou familiales ont passé, prouvent qu'elles ont toujours tendu vers plus d'indépendance individuelle, cependant que le progrès même des individualités, en même temps qu'elles la réclamaient ou s'en emparaient, leur permettait d'accorder une liberté plus grande. C'est ainsi que, depuis le moyen âge, qui était une époque de dépendance et de servitude dans tous les domaines de la vie, — dépendance du chrétien vis-à-vis de l'Église, du vassal vis-à-vis du seigneur, du serf vis-à-vis du propriétaire foncier, de l'artisan vis-à-vis de la corporation, — jusqu'à la Révolution française, en passant par la Renaissance, les différents États n'ont cessé d'évoluer vers plus de libéralisme et, partant, vers plus d'individualisme. Tout de même, c'en est la conséquence et la cause tout à la fois, la personne humaine est allée se développant et différenciant constamment au cours des âges, — tandis que l'uniformité augmentait dans les apparences extérieures telles que vêtements, langues, usages, entre membres, non seulement d'un même groupe, mais de groupes éloignés, — tant et si bien qu'aujourd'hui, en Europe, aucune société n'est viable en dehors du libéralisme, comme le soutient M. Faguet d'une part et M. Buisson d'une autre, qui déclarait naguère que la seule unité désirable, de nos jours, est l' « union » qui tolère les variétés et accueille, les initiatives. Du fait de l'accroissement des individualités et, par suite, de leur différenciation, — si le progrès va de l'homogène à l'hétérogène au dire de Spencer, — il importe, en effet, aux États contemporains de respecter plus que jamais la volonté personnelle avec tous les sentiments profonds et compliqués qui l'engendrent.

Paul Gaultier.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Marcel Thibault : La jeunesse de Louis XI (1423-1445).

Combien il eût été aisé d'écrire sur ce sujet : La jeunesse de Louis XI, un gros livre de prolixe et fastidieuse érudition, les chartistes seuls le savent — je le dis sans arrière-pensée, et leur en fais mon compliment. — M. Marcel Thibault, qui pourrait bien avoir eu les mêmes raisons de n'en point douter, a préféré composer une œuvre abondante, certes, mais habilement ordonnée, rapide, colorée avec discrétion, œuvre judicieuse et précise, d'où l'art n'est point absent, ni le souci de plaire...

De pareils livres, dites-vous, ne sont point rares en France ; ils vont se multipliant ; l'éclosion de jeunes talents qui renouvellent d'un effort allègre les idées de l'école historique française est l'un des faits les plus heureusement caractéristiques de la vie littéraire contemporaine. — Sans doute ! Encore ne rendrait-on point justice à nos jeunes historiens et méconnaîtrait-on l'ardeur de curiosité qui les anime, si l'on ne constatait la diversité de leurs entreprises.

Et l'on ne s'étonne point que les temps modernes attirent les historiens : les faits d'hier vivent en nous : étudier les hommes dont on vient de recueillir l'héritage, ce n'est point se détacher du présent, c'est chercher à le mieux connaître, et c'est aussi s'armer pour la lutte, c'est, plus ou moins consciemment, prendre parti dans les conflits qui nous divisent, c'est agir, c'est combattre : le moyen pour l'historien du xviiie ou du xixe siècle de ne point servir quelques-unes des idées ou des passions de ce temps ? Passé à peine mort, qui sollicite d'être jugé, et auquel nous restituons sans difficulté les couleurs de la vie. Le xviiie, le xixe siècle, c'est encore nous. Mais le xiiie, le xive ? Passé aboli, si lointain, si mort, que l'érudition toute sèche est impuissante à faire revivre le souvenir du contemporain d'un Charles VI ou d'un Charles VII !

C'est ici à la vérité que l'art de l'historien manifeste sa puissance ; certes il est tentant de disputer aux purs érudits une histoire qui longtemps parut leur appartenir, à eux seuls ; nos jeunes historiens se laissent tenter ; délivrés du souci d'impartialité, empressés à retrouver des hommes là où nous n'apercevions guère que des noms, ou des êtres de légende, ils découvrent et peignent des réalités émouvantes ; leur méthode est irréprochable ; leur art n'est point inférieur à celui de nos romanciers, il est plus savoureux, plus suggestif, plus nourri d'idées et d'espérance humaine. Et je conviens — en le déplorant — qu'un roman, oiseux, brillant et vide, rapporte à

son auteur plus de gloire tapageuse, et d'ailleurs éphémère : une notoriété moins bruyante, mais aussi plus durable, est assurée au bon écrivain qui nous donne une Jeunesse de Louis XI solide, aimable et parée de grâces, que le soleil d'une saison ou d'un jour ne saurait faner.

*
* *

Et c'est un gros livre, mais non point lourd, ni long que nous offre Marcel Thibault : les érudits y chercheront un précis des intrigues qui se nouèrent et se dénouèrent autour du dauphin Louis, souvent ourdies par le jeune prince lui-même, subtil et ambitieux, un précis des entreprises du fils de Charles VII, de ses expéditions et de ses factieuses menées — et l'histoire politique de là France du XVe siècle ne saurait être écrite avec un soin trop minutieux. Bien des gens que ne saurait retenir le récit de tant de conjurations, de procès et de combats, chercheront cependant autre chose dans les chapitres copieux, et d'ailleurs variés, de Marcel Thibault, l'histoire d'un enfant royal, le roman d'un adolescent — et quel adolescent! — en ces années du moyen-âge expirant qui furent pour la France si tragiquement agitées ; l'étrange figure du futur Louis XI grandit parmi les paysages qui nous sont familiers : Marcel Thibault esquisse en de légers crayons les aspects éternels du val de Loire d'une grâce douce et riante, de la Beauce riche, glorieuse de sa fécondité, de l'Anjou, de l'Ile de France..... autant de premiers plans dont la solidité nous induit en de merveilleuses illusions : notez les progrès de la description dans les œuvres d'histoire, à mesure que s'assouplit et s'enrichit la trame des récits historiques ; observez que nos historiens décrivent de plus en plus à la façon de nos romanciers, en introduisant toutes vives dans leurs descriptions des impressions personnelles, des sensations, des souvenirs de choses vues ; ne négligez point de remarquer qu'ils ne nous imposent plus, à la façon de Taine, une interprétation arbitraire du milieu, mais associent la nature à leurs tableaux, et se plaisent à nous suggérer des correspondances probables entre certains spectacles et les âmes de leurs héros... Le livre de Marcel Thibault est comme baigné de la délicate lumière de France : une atmosphère légère et douce enveloppe les rudes protagonistes de ce roman, qui est, en vérité, un roman, un roman attachant et vivant — et de plus véridique.

Roman poignant si l'on songe que tout l'espoir de la France repose sur cet enfant en un temps où le roi faible et découragé s'abandonne et doute de sa mission ! La France ! c'est l'Orléanais, la Touraine et le Berry ! L'Auvergne et le Languedoc ne témoignent que d'une ombrageuse fidélité ; la Bourgogne et la Bretagne sont terres féodales ; au nord de la Loire les partisans du roi luttent contre d'incessantes insurrections. Là où ne pénètre pas l'Anglais, Armagnacs et Bourguignons pillent et rançonnent, et voici partout les brigands et les bandes redoutables des écorcheurs.

Tout le royaume était bien bas
Et n'avoit terre ne domaine
Qui ne fust en piteux rabas.

La monarchie végète en ce calme et « délicieux jardin » qui s'étend aux rives de « la magnifique Loire » de Nevers à Saumur ; là s'élaborent des pensées, un art d'où sortira une renaissance purement française... Louis XI est berrichon : « plus robuste, plus actif dans les vignobles et les terres cultivées, le Berrichon est plus faible et plus lent dans les plaines marécageuses ; mais, en général, il est, au physique, allègre et sain : d'humeur pacifique et sédentaire, il rachète sa nonchalance naturelle par son bon sens, aiguisé d'une pointe de finesse ; il a l'instinct de l'ordre et de l'économie, et, en affaires, il fait preuve d'une prudence avertie. — L'expression si rusée, presque matoise, répandue sur la physionomie de Louis XI, saisi au repos, est un des traits caractéristiques du type berrichon. Ce prince, né et nourri à Bourges, élevé à Loches et à Tours, a conservé dans toute sa personne comme un goût de ces terroirs : son habituel maintien, ses gestes familiers, le tour de son esprit font penser au physique et au naturel des habitants du centre de la France. Du reste, jusqu'à sa dernière heure, le souvenir de son pays de Loire lui est demeuré cher ; pendant le « dur et long voyage » que fut son règne, il y revint fréquemment : toujours il le revit avec joie, et aux heures difficiles, c'était à Amboise, à Montils-lès-Tours qu'il aimait à se retirer en solitaire, pour méditer sur l'événement passé, combiner de nouveaux projets, et mûrir ses desseins... »

Lorsqu'en juillet 1423 le dauphin Louis naît au palais archiépiscopal de Bourges, la monarchie est si pauvre que Charles VII se trouve fort empêché de décorer royalement une chambre « pour la gésine de sa femme » : point de dressoirs aux fines sculptures, ni de coffres de bois rares et de métaux précieux ; les somptueux mobiliers de l'hôtel de Saint-Pol sont aux mains des Anglais ; conquises aussi, vendues et dispersées les tapisseries fameuses où l'on voyait « l'Ystoire de la Reine Pentasillée », et « le Verger de jeunesse et l'Ystoire de Plaisance » et tant d'autres tableaux champêtres « à personnages et oysellés et raincelez sur le champ vert ». Jehan Duval garde « en la grant chambre basse du château du Louvre pour le compte du Régent d'Angleterre, l'Ystoire du roy Cloviz... le grand tapis de haulte lice nommé le duc Guillaume qui conquist Angleterre », la ten-

ture appelée Bertram où étaient représentés les exploits de du Guesclin, le dixième preux, la Bataille des XXX, les Jouxtes de Saint-Denis en mai 1389, « formée de neuf tapis et trois banquiers en fil d'or et fin fil d'Arras », chefs-d'œuvre des ateliers parisiens de Nicolas Bataille et de Jacques Dourdin, dont s'était émerveillée l'enfance de Charles VII... On dut se contenter d'un luxe d'emprunt, disposer en hâte des tentures tirées de la collection des ducs d'Orléans : la reine eut ainsi « une chambre de drap d'or de chypre vermeille, garnie de ciel, dossier et converture à lit de même drap, et trois courtines de tiercelin vermeil » ; six tapis de « bexheions » recouvrirent le plancher, et le berceau s'abrita sous un grand dez de drap d'or et de veloux ciel et de couleur vermeille, semé aux bords de « grands écussons aux armes de Monseigneur le duc d'Orléans ». Avis aux peintres d'histoire ! Et puissent-ils se remémorer les insuffisances du décor : on avait « couppé une pièce du dossier et de la couverture... et le dez de drap d'or était dommagié à l'ung des bouts et, au milieu, avait un perthuis ». Perthuis inoubliable ! et dont les astrologues eussent été sages d'interpréter la valeur symbolique au lieu d'interroger les constellations sur le sort de l'enfantelet ! Comment le prince qui naît dans la gêne, et dont la jeunesse allait être assombrie par l'humiliante détresse de son père, serait-il point avaricieux, avide, passionnément épris des vertus et des ruses qui assurent aux hommes la possession des biens de ce monde ?

Et certes, son enfance fut triste ! il passe huit années en ce donjon de Loches où il n'enfermera plus tard que ses pires ennemis, grandit ainsi « loin de son père et souvent privé des caresses de sa mère », appelé parfois, rarement, à la cour, enlevé en de rapides chevauchées qui ressemblaient à des fuites, car Charles VII ne peut pas même protéger efficacement le séjour de son fils ; années tristes où l'enfant est contraint à envisager longuement les plus vulgaires soucis : « En 1428, et pendant les premiers mois de 1429, la pauvreté de Charles VII touche à l'indigence ; certains jours il n'y a que quatre écus dans le Trésor ! En ce temps de gêne extrême, alors que le roi, ayant vendu tous ses joyaux, et ne trouvant plus de prêteurs, en est arrivé à faire rapiécer ses vieux pourpoints, et n'obtient pas crédit de son cordonnier pour une paire de « housils neufs » ; alors que le menu de la table royale est réduit à « une queue de mouton et deux poulets tant seulement » ; alors que la ville de Tours fait un présent de linge à la reine, parce que c'est chose dont « elle a la plus grant nécessité », les services de l'Hôtel du Dauphin devaient être très chichement entretenus, le petit prince faisait, sans doute, maigre chère et portait longtemps les mêmes habits. » Point de fêtes, point de cérémonies, aucun divertissement. Tristesse et monotonie ; mais non point mornes ni désespérées ; tristesse, monotonie bienfaisantes, favorables à l'éclosion d'une personnalité réfléchie, combien vigoureuse et heureusement éloignée de l'idéal que s'étaient proposés les rois chevaliers ancêtres de Louis ! L'esprit délié de l'enfant se replie sur soi-même, se concentre, prend sa forme au cours de songeries prolongées... Que cet exil providentiel est donc profitable à l'éducation d'un futur roi ! Songez qu'en des temps moins troublés le dauphin ne fût presque jamais sorti de Paris, que ses jeux n'eussent guère franchi les étroites limites des enclos du Petit Musc et des Tournelles ; la fortune ennemie le retient à Loches : du coteau que couronne le château, il découvre les gracieux paysages de la vallée de l'Indre ; il jouit de l'air et de l'espace ; il parcourt des bois et des prairies ; ainsi connaît-il la nature et apprend-il à observer le détail de la vie rustique et des mœurs bourgeoises : « petit garçon, il se trouva en contact quotidien avec des paysans et de modestes citadins ; dès lors, sans doute, naquit son goût pour les gens de moyen état dont plus tard il s'accointera volontiers. »

C'est Marcel Thibault qui l'affirme, et voilà, n'est-il pas vrai, l'une de ces hypothèses, dictées par les faits, que l'on tolère, que l'on aime à rencontrer fréquemment en un livre d'histoire ; l'histoire sans hypothèses vous intéresse-t-elle ? l'hypothèse ouvre à l'imagination un champ illimité ; au rebours de certains historiens, Marcel Thibault en use infatigablement ; il n'en abuse pas ; forme-t-il ses suppositions ? il les suggère plutôt ; c'est son droit d'historien scientifique — qu'il prend bien garde de ne point outrepasser ; son livre est tout rempli d'hypothèses ingénieuses, prudentes, furtivement esquissées, par où s'éclairent le visage et les allures de cet enfant lointain, et un peu bien mystérieux... Qui donc en ferait reproche à Marcel Thibault ? qui donc incriminerait la méthode de cet historien si exact, parce que cette méthode n'exclut point un recours discret aux procédés de l'art ? — Et sans doute Marcel Thibault n'hésite point à « solliciter » les textes ; il est permis de faire aux vieux mots d'une sécheresse un peu roide, une douce violence : Guy de Laval, chevalier breton, écrivait à sa mère en l'an 1429 : « J'arrivay le samedy à Loches et allay voir Monseigneur le Dauphin, au chastel, à l'issue de vespres, en l'église collégiale, qui est très bel et gracieux seigneur et très bien formé et bien agile et habile, de l'âge d'environ sept ans qu'il doit avoir. » Marcel Thibault commente : « Grâce à ce hâtif croquis, nous connnaissons les principales lignes de la physionomie de Louis enfant : il paraît alors plus que son âge ; son extérieur est gracieux,

ses proportions sont heureuses ; il est fort agile : dans peu d'années, la saison des jeux enfantins passée, nous retrouverons cette agilité devenue adresse chez l'adolescent et dextérité chez le jeune homme et nous constaterons que l'habileté était le trait caractéristique de ce turbulent Dauphin. »

Marcel Thibault amplifie, corrige, assouplit la silhouette qu'il découvre au détour d'un feuillet de parchemin jauni; il n'en dénature point le caractère ; cet historien artiste est le plus scrupuleusement véridique des peintres du passé. — Le peintre le plus complet ! C'est bien toute l'enfance de Louis XI qu'il entreprit de nous faire connaître, les jeux, les premiers labeurs — le dauphin, rebelle à l'influence de Mme de la Trémoille qui est une frivole et séduisante coquine, est docile aux doctes enseignements de Maître Jean Majoris ; il est studieux, et bientôt plus instruit qu'aucun prince de son temps — les rêves, que son précepteur alimente de merveilleux romans et surtout du récit des exploits de Jeanne la Lorraine — Jeanne, née « de gens de simple état et de labour », a juré de mener à Reims le gentil roy Charles, Jeanne « parle et devise des ordonnances et du fait de la guerre aussi bien que chevaliers et écuyers », Jeanne, « messager de Dieu en l'aide du Roy de France », secourt et délivre Orléans, Jeanne conduit à l'apothéose du sacre le père du dauphin ; et peut-être le petit prince distingue-t-il mal, certains jours, ces extraordinaires histoires des légendes des antiques héros : Jeanne reprend une tradition à demi-fabuleuse; elle est la dixième preuse, comme Du Guesclin fut le dixième preux ; mais très vite l'adolescent discerne les résultats pratiques de l'épique aventure ; il les discerne d'autant plus aisément qu'à partir de 1433 il rejoint sa mère à Amboise, et participe à la vie de la cour... Là encore de vastes espaces s'ouvrent à ses ébats; des sites gracieux entourent le château ; de la terrasse où il joue à la paume ou s'exerce au tir de l'arc, le Dauphin voit la Loire sillonnée de barques marchandes ; à l'Orient, vers Blois, c'est « un pays verdoyant, riche en forêts, en vignobles et en prés, sans qu'il soit besoin de rien demander ailleurs » ; à l'occident, l'horizon découvre par temps clair les hauts clochers de la basilique de Tours « où étaient conservées la chape de Monseigneur Saint-Martin et l'épée avec quoi il coupa son manteau » ; au midi coule l'Amasse dont les rives ont « en abondance arbres verts et joncs ; oiseaux et raines y sont doucement chantant et faisant leurs nids... ; entre les arbres, les rossignols chantent au matin, les siccades à midi, les raines au point du jour et pour cela les habitants y habitent volontiers, et pour la beauté et amour dudit lieu, la rivière a-t-elle été nommée la Masse. »

Chant des rossignols, des siccades et des raines ! Le dauphin n'allait prêter qu'une oreille distraite à ce concert champêtre : le château était tout rempli d'une bien autre musique : le bruit des affaires y bourdonne ; les intrigues se croisent ; entre Amboise et Tours où réside le roi, c'est un perpétuel va-et-vient de courriers et de visiteurs ; la curiosité de l'adolescent se tend vers la politique, et voici paraître un jeune prince alerte et précoce, d'esprit positif et d'âme prosaïque, peu galant, et qui néglige d'inviter à ses rudes parties de chasse les dames en cotte de satin vermeil ou en peliçon de fine fourrure, qui aime les grosses facéties et les soties licencieuses, et d'ailleurs manifeste de surprenantes ambitions ; son père l'associe prudemment au gouvernement des affaires ; mais fait-on sa part à un Louis XI ? très vite le père et le fils sont aux prises : guerre et diplomatie...

*
* *

Et si l'on ne retient que le roman de cette jeunesse « encline ès armes et batailles », comment n'évoquer point auprès de la figure du dauphin celle de Marguerite d'Écosse ? Le chapitre de leurs amours est court ; Marcel Thibault l'écrivit d'une main légère : on eût souhaité des traits plus appuyés, mais Marcel Thibault n'affirme que ce qu'il sait : et l'on sait peu de choses sur l'aventure de ces époux mal assortis. Marguerite aima-t-elle le dauphin ? Qu'y a-t-il de commun entre ce brutal, jaloux et grossier, et cette douce étrangère, éprise de gay savoir, poétesse intempérante, mais si touchante par sa grâce et ses souffrances et sa fin mystérieuse ? Le dauphin la fait espionner par Jamet, ce « rôdeur d'alcôves », qui la calomnie. Le dauphin croit au mal, il a foi en Jamet, et sans doute n'aima-t-il jamais l'enfant débile et chimérique qu'il n'avait point lui-même élue... Marguerite meurt en huit jours d'un mal étrange. Le dauphin ne pleure guère, et n'assiste point aux obsèques. Charles VII voulut une autopsie, ordonna par la suite une enquête : Jamet déposa : « la poésie est chose de plaisance, mais à qui s'y abuse trop, cela fait mal à la tête »...

Infortunée Marguerite si puérilement capricieuse, et par là même odieuse à un mari excessivement sérieux ! « Trop volontiers elle croquait des pommes vertes, le vinaigre était un de ses breuvages préférés; tantôt elle portait des robes très étroites, la taille serrée à l'excès, et tantôt son costume était lâche, sans ceinture... » Elle vivra dans la mémoire des hommes, parce qu'elle fit un jour un joli geste dont les poètes de tous les temps se sentent grandement honorés; rencontrant maître Alain Chartier endormi sur un banc, elle « le fut baiser devant toute

la compagnée » en s'écriant — glorifiez sa mémoire ô poètes ! — « Je n'ay pas baisé l'homme, mais la précieuse bouche de laquelle sont yssus et sortis tant de bons mots et vertueuses parolles ». Le trait est vraisemblable, Marcel Thibault prouve cette vraisemblance à grand renfort d'érudition ; mais il ne faut parler que de vraisemblance ; Marcel Thibault s'en afflige et d'ailleurs nous informe négligemment que certains érudits « font mourir Alain Chartier en 1433, trois années avant la venue de Marguerite en France ! »

Marcel Thibault est historien et artiste ; il a autant de goût que d'érudition ; il compose bien ; il écrit avec une nonchalance aisée ; il écrira quand il voudra avec élégance. Ah ! que l'on aurait donc tort de ne pas suivre avec une attentive curiosité les travaux, les ambitions et les progrès de nos jeunes historiens !

LUCIEN MAURY.



L'ORACLE

L'être étrange m'a dit ceci que je révèle...

Il s'était fait, soudain, pendant qu'à ma cervelle
Montait, comme d'un vin, une ardente vapeur
De rêve, l'effarant compagnon de ma peur.
Je le vis, l'entendis, et n'en saurais rien dire
Que ses yeux de phosphore et sa pâleur de cire.

Ce qu'explique à mes sens la Science, ô grand mot !
Je ne l'ignore pas, moi qui lui suis dévot.
Mais laissons-lui l'orgueil d'obliger la nature
A se rendre soumise à sa magistrature :
Il est une autre sphère où ne pénètre pas
La circonspection trop lente de ses pas.
L'esprit avec l'Esprit quelquefois communique
Et s'exalte, d'un bond, jusqu'au Principe unique :
Ce que les sens, alors, nomment illusion,
L'âme, au sein du Réel, l'appelle vision.

« Oui ! ta race à venir connaîtra ces merveilles ! »
M'a dit le visiteur effrayant de mes veilles,
Un soir que ma pensée, à qui le songe plaît,
Vers le Futur, sur l'aile hypothèse, volait.
« Les occultes pouvoirs, cachés dans la matière,
Cessant de vous sceller leur retraite dernière,
A l'incantation savante répondront,
Et, par eux, tous les maux de la chair guériront.
L'air, hier indompté, livre déjà l'espace
Au caprice vainqueur de l'oiseau-nef qui passe :
Un jour viendra que vos regards audacieux
Iront interroger d'autres vivants des cieux.
Plus d'inertie, alors, qui vous dresse d'obstacle !
Le monde ne sera qu'un immense spectacle,
Contemplé de l'esprit, dans un divin loisir.
Plus d'effort qui suspende ou trouble le plaisir !
Un génie est en vous qui lui-même s'ignore :
A peine des voyants le soupçonnent encore :
Lorsque vous en ferez l'emploi prodigieux,
Vos travaux d'aujourd'hui ne seront que des jeux.

Ainsi votre savoir vous comblera de vie.
Même on n'en verra plus la moindre part ravie
S'écouler par le temps et se perdre en son cours.
Vous ne gémirez plus de la fuite des jours :
Les jours ne passeront qu'en vous laissant leur proie,
Et, pour ressusciter tous vos instants de joie,
Comme aussi pour noyer les autres au Léthé,
Il suffira qu'il plaise à votre volonté.

Et pourtant, ô rêveur à qui je dis ces choses,
Promets à tes pareils le bonheur, si tu l'oses !

EUGÈNE HOLLANDE.



THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : **Monsieur Alphonse**, pièce en 3 actes d'Alexandre Dumas fils (Reprise).

Monsieur Alphonse ! appellation quasi symbolique, et qui, d'un cas individuel, s'est élevée jusqu'à la hauteur d'un type ! C'est bien quelque chose, cela, et de quoi faire songer. On dit un Alphonse, comme on dit un Homais, un Grandet, un Goriot, toutes proportions gardées bien entendu, et sans que je prétende établir la moindre comparaison entre le tout-puissant génie créateur du héros littéraire auquel nous devons tant de figures immortelles, et le talent, vigoureux sans doute, mais *assez* limité, du plus illustre des prédicateurs laïques. N'importe, le phénomène est identique : le nom *propre* est devenu nom *commun*, et cela, voyez-vous, c'est la consécration du talent, c'est le plus sûr gage de durée. Nous n'étions pas sans inquiétude, quelques uns du moins parmi ceux qui aiment encore l'œuvre de Dumas fils, sur l'effet que produirait cette reprise, surtout à la suite de telles épreuves récemment tentées, où ses femmes nous apparaissent trop manifestement agrémentées de la crinoline du Second Empire... et nous avions tort d'être inquiets. *Monsieur Alphonse* n'a point vieilli, du moins à la façon et dans la proportion du *Demi-Monde*. Il peut être intéressant et même

singulièrement instructif, pour les auteurs dramatiques qui ne sont pas de purs *instinctifs*, d'en rechercher les causes, car ce sera aussi bien réfléchir sur l'art dramatique lui-même et ses conditions de durée.

Serait-ce une question de *style*... ce style auquel nous attachons tant d'importance pour la durée des œuvres d'art... cette perfection de la forme écrite qui fit l'angoisse et le nom d'un Flaubert, et qui, dans le seul domaine dramatique, compose la séduction et l'inaltérable beauté d'une œuvre comme celle de Beaumarchais et de Musset ! Evidemment non... Le style de *Monsieur Alphonse* est celui de toutes les pièces de Dumas fils... un style tout proche de la conversation courante, souvent plein de défaillances, ou de banalités, sans le moindre souci de beauté formelle et de musicalité dans la phrase... vrai style d'orateur ou d'auteur dramatique comme on l'entend aujourd'hui dans la jeune génération, quelque chose comme du Brieux d'ordre supérieur, car Dumas fils peut se vanter d'avoir fait école en matière de style, d'être en partie responsable de toute la génération des auteurs qui bâclent, les Brieux, les Bernstein, les Coolus, qui écrivent mal, ou plutôt qui n'écrivent pas du tout, car vous savez que de plus en plus la littérature se retire du théâtre.

Ecartons donc la question du style, qui n'est pour rien, je le répète, dans l'effet produit par *Monsieur Alphonse*, puisque ce style est sensiblement le même que celui des autres pièces signées de son nom et qui ont le plus vieilli. Point de style, au sens où l'entendait un La Bruyère ou un Flaubert, non pas même celui de ses *Préfaces*, bien supérieur à celui de ses drames, et qui est chose à lui, bien à lui. Serait-ce une question de *Facture*? Oui, bien plutôt, et l'on va me comprendre. Essayons de voir clair dans le métier dramatique de Dumas, en nous livrant à cette opération dont parlait un jour M. Paul Bourget, qui consiste à *démonter* une de ses pièces, pour voir *comment cela est fait*, du point de vue de l'exécution. Certains auteurs ne se laissent pas aisément démonter : ils sont rebelles à l'analyse, et M. Bourget le notait justement. Pour Dumas, rien n'est plus aisé. La technique de sa réalisation dramatique s'affirme en un contraste saisissant, et saisissant pour les yeux, non moins que pour les oreilles, j'entends pour celui qui lit ses pièces au coin du feu, comme pour celui qui les écoute au théâtre. D'une part, une suite de *répliques*, brèves et vibrantes, s'appelant et se répondant comme un cliquetis d'épées, tel mot répliquant à tel autre... un dialogue incisif, brillant, chatoyant, trop brillant même et qui par là donne la sensation de l'artificiel, du trait voulu, amené, préparé, *cuisiné*, si j'ose dire, en tous cas tendu et fatigant. D'autre part, quand cesse ce cliquetis, la *Tirade*, la longue tirade, qui a quelquefois vingt lignes, quarante lignes, jusqu'à deux pages, et qui coupe, par la profession de foi du moraliste, du prédicateur laïque, la réplique incisive de l'homme de théâtre.

Tout Dumas fils est dans ce contraste, je veux dire son métier, sa facture dramatique. Tentez l'analyse, vous trouverez là son secret, et si vous prenez dans son œuvre, parmi ses pièces les plus célèbres, le *Demi-Monde* ou l'*Ami des Femmes*, je défie qu'on découvre autre chose. Eh bien, dans l'ouvrage que la Comédie vient de reprendre, ces caractéristiques saillantes sont singulièrement atténuées. On ne trouve aucune de ces tirades qui, préparées avec trop d'artifice, donnent ainsi l'impression d'une chose trop contraire à la vie, d'un effet de théâtre, d'une déclamation qui vient aguicher le spectateur, solliciter son applaudissement, s'adresser à cette mentalité collective et déformatrice qui fait le jugement de 2.000 personnes assemblées, et dont Nietzsche disait, avec sa claire et méprisante vision d'homme de génie : « Au théâtre, on n'est honnête qu'en tant que masse ; en tant qu'individu, on ment, on se ment à soi-même. On se laisse soi-même chez soi. On renonce au droit de parler et de choisir. On renonce à son propre goût, même à sa bravoure, telle qu'on la possède envers Dieu et les hommes, entre ses quatre murs. C'est là que l'on est peuple, public, troupeau, femme, pharisien, électeur, concitoyen. C'est là que la conscience individuelle se soumet au charme niveleur du plus grand nombre. » Vue de génie, je le répète, que cette vue de Nietzsche, dont eût été frappé Dumas lui-même, s'il avait assez vécu pour la connaître, car le succès de la plupart de ses pièces, à l'époque où elles naquirent, nous en semble la confirmation. Donc, dans *Monsieur Alphonse*, pas de déclamation, pas de tirades, ou du moins des tirades réduites au minimum, car on ne dépouille jamais complètement le vieil homme. Et ce n'est pas tout... presque pas d'artificiel, ni de brillanté dans le dialogue, quelque chose de bien plus naturel, de moins apprêté qu'en telles pièces qui eurent une autre fortune à leur début et que nous supportons difficilement aujourd'hui.

Questions de forme, direz-vous... suffisent-elles à justifier l'impression ? C'est qu'ici la forme est inséparable du fond, et de la conception même de l'œuvre. Flaubert avait mille fois raison : on ne saurait impunément les isoler. Vous vous rappelez ce qu'il écrivait dans une lettre fameuse, datée de 1876, et envoyée à George Sand : « Dans la précision des assemblages, la rareté des éléments, le poli de la surface, l'harmonie de l'ensemble, n'y-a-t-il pas une vertu intrinsèque, une espèce de force divine, quelque chose d'éternel comme un principe

je parle en platonicien). Aussi pourquoi y a-t-il un rapport nécessaire entre le mot juste et le mot musical? Pourquoi arrive-t-on toujours à faire un vers quand on resserre trop sa pensée? La loi des nombres gouverne donc les sentiments et les images, et *ce qui paraît être l'extérieur est tout bonnement le dedans.* » Voilà le mot qu'il fallait dire, la formule vraie, la formule profonde, que seul un pur artiste comme Flaubert pouvait affirmer comme un dogme, en manière d'article de foi, mais qui contient une part de vérité commune à tout écrivain, et dont nous allons trouver la justification dans l'œuvre de Dumas fils lui-même.

Nul plus que lui, c'est évident, ne diffère du père de Mme Bovary, et par la doctrine, et par la réalisation. Là où le premier ne voyait qu'un pur effort d'art, le second voit une tâche de moraliste, de prédicateur laïque, je l'ai déjà dit. L'un suscite le beau, rien que le beau, l'autre entend édifier les âmes, les corriger, les améliorer tout au moins. Celui-ci écrit comme un poète, celui-là comme un orateur : rien de plus dissemblable, et nul n'ignore qu'en fait Gustave Flaubert détestait Dumas fils. Et cependant, si nous réfléchissons à l'effet produit par cette reprise ; si nous constatons que la tension voulue, trop souvent factice, artificielle, de certains dialogues des autres pièces n'existe presque pas dans *Monsieur Alphonse*, que, d'autre part, la tirade, la fâcheuse tirade, le sermon à effet, se trouve réduit au minimum ; si, maintenant, nous rapprochons de ces constatations la vérité, l'énergie de certaines figures, deux au moins dans ce drame, il nous faudra bien conclure que la théorie chère à Flaubert a du vrai, même dans le cas d'un Dumas fils, qui est le contraire d'un artiste, et que la forme se trouve liée au fond par des liens indissolubles

Du point de vue psychologique je vous abandonne deux des personnages : Mme de Montaiglin, et son mari le commandant : celle-ci que l'auteur nous présente comme l'âme la plus haute, la plus noble, et qui s'est rendue coupable, au début, d'un acte en contradiction avec cette intégrité même, puisqu'elle a dissimulé à son futur mari, au risque d'empoisonner leur amour, la première faute de sa vie, cet abandon aux bras de Monsieur Alphonse, dont est née leur enfant. Critiquable comme épouse, Mme de Montaiglin est discutable aussi comme mère, car enfin cette passion qu'elle manifeste pour sa fille, cet amour si violent, si débordant, que si maintenant on la séparait d'elle, elle déclare qu'elle en mourrait, en vérité lui vient bien tardivement, et nous semble par trop effet de théâtre, voulu par la logique des situations : c'est un peu trop de l'arithmétique dramatique, et vous vous rappelez qu'en effet Dumas fils construisait une pièce — et il ne s'en cachait pas — comme on pose les données d'un problème à résoudre. Montaiglin lui-même, le commandant Montaiglin, est une figure un peu abstraite, qui pardonne trop aisément, si profonde que soit sa tendresse pour une femme qui a vingt ans de moins que lui, une faute qui doit le révolter dans ses sentiments d'honneur. L'auteur l'a *voulu* tel, parce qu'il en avait besoin pour le développement de son idée, pour l'exigence de ces contrastes qui composent en partie l'art du théâtre... et cela, c'est la partie faible, c'est la part périssable de l'œuvre.

Mais une fois ces réserves faites, quelle vérité saisissante dans la figure de Monsieur Alphonse, et qui nous contraint, comme toute création concrète, de transposer le personnage du domaine de l'art dans celui de la vie ! Combien en avons-nous vu, combien en voyons-nous dans le monde qui nous entoure, de ces figures où s'inscrivent toutes lâchetés et toutes bassesses, de ces âmes *pétries de boue*, suivant l'expression du grand siècle, prêtes à toutes les humiliations et à toutes les platitudes, pourvu qu'elles conservent leur argent... l'argent des autres !... Toujours proches de la porte de sortie, pour être plus prompts à fuir le coup de pied au derrière qui les attend, Dumas fils eut ce mérite de les dénoncer, de les stigmatiser dans une création devenue en quelque façon symbolique, qui eût pu être plus intense peut-être, mais non plus vraie ! Que ceux-là se reconnaissent en lui, qui, de nos jours, plus audacieux encore, plus dangereux, car ils sont moins timides, dans le monde littéraire où on les voit nombreux aussi bien que dans les autres mondes, ont exalté, intensifié la vérité du type, tout en demeurant fidèles à ses grandes lignes traditionnelles. Quelle vérité encore, et quelle vie — une vie bien rare dans le théâtre de Dumas fils — dans le personnage de Mme Guichard, la femme qui a le cœur sur la main, qui est *peuple* et bien peuple, qui a toutes les qualités du peuple et aussi ses défauts... qui aime avec son cœur et avec ses sens, tout uniment, sans chercher à s'analyser, qui sent pourtant au fond d'elle-même la bassesse morale de l'homme qu'elle aime, qui lutte pour se reprendre, tout d'abord n'y parvient pas, puis finalement voit clair et rejette avec mépris et pour toujours, l'homme qu'elle eût dû ne jamais aimer. Ces deux figures-là, pour lesquelles la Comédie a trouvé deux interprètes hors ligne, M. Grand et Mme Kolb, sauvent la pièce... Non seulement elles la sauvent, mais lui assurent un rang à part dans tout le théâtre de Dumas, et peut-être une durée que n'auront pas tels autres drames plus célèbres signés du même nom et dont la fortune fut éclatante quand, pour la première fois, leur auteur les produisit devant le public.

PAUL FLAT.

Chronique

—

UNE MODE PÉDANTESQUE

L'un des travers les plus accusés, les plus répandus, les plus distinctifs de notre époque, c'est assurément la manie d'enseigner.

Il n'est, hâtons-nous de le dire, que l'exagération d'un mérite heureux entre tous, et lui aussi, bien contemporain : la propagation de l'instruction. La science s'est développée en un si grand nombre de ramifications, qu'elle exige, à son service, un personnel compact. Et ses applications sont devenues si fréquentes, si minutieuses, que presque toutes les professions requièrent une initiation technique. C'est pourquoi, en France et à l'étranger, l'État a instauré une admirable organisation de l'enseignement, dont l'initiative privée, par la création d'utiles établissements, a corrigé les rares insuffisances.

Ce bel élan didactique n'est pas près de s'arrêter. Il nous semble qu'aucune idée ne peut être défendue, nulle occupation pratiquée, sans une école qui la professe. Et des instituts apparaissent sans cesse et partout, pourvus de nombreux maîtres; si bien qu'il n'est point erroné de constater que la moitié des Français s'essaie à endoctriner l'autre moitié.

La haute philosophie qui s'élabore dans nos Universités est peu encline, sans doute, aux recherches originales : on a fondé en effet une « école de morale ». Souhaitons qu'elle forme de fervents adeptes, et que chaque village français soit prochainement doté d'un professeur de morale. Nous possédons aussi une « école d'esthétique », où d'ingénieux maîtres, je le suppose, savent non seulement définir la beauté et analyser les œuvres immortelles, mais modeler des artistes de génie. On institue maintenant une « école de la paix » : puisse-t-elle avoir les nations elles-mêmes comme auditrices! Les écoles de « sciences sociales » ne se comptent plus. Il est probable que nous serons prochainement gratifiés d'une « école de solidarité », sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois; « d'écoles de beauté », où disserteront sur la plastique nos plus réputées professional-beauties; et d' « écoles d'amour », dont le grand maître sera M. Hervieu, si ambitieux, comme chacun sait, « d'introduire l'amour jusque dans le Code. »

Jadis une forte culture semblait la meilleure préparation aux professions peu techniques. Pour conter un fait divers, il suffisait de savoir écrire correctement, et avec clarté; l'accoutumance donnait la prestesse, le trait, en un mot le tour de main désirable. Maintenant une éducation spéciale, théorique, paraît nécessaire; et nous fréquentons n'est-ce pas, « l'école de journalisme ».

Les États-Unis sont très fiers de leurs « écoles d'enfants », dont les maîtres sont de petits gamins frais éclos. Mais Paris a le privilège d'une « école des mères », où les exigences de la plus noble des missions sont enseignées. Le Suisse triomphe avec une « école d'hôteliers » qui apprend à ceux qui assument la responsabilité de nous abriter, les règles de l'hygiène, d'une alimentation rationnelle, et les principes de mécanique relatifs aux multiples machines en usage dans les modernes caravansérails : ascenseurs, appareils de chauffage, d'éclairage, de lavage, etc.. Paris s'énorgueillit d'une « école de cochers de fiacre », impuissante, hélas, à propager la politesse dans l'honorable corporation. Et c'est à des « écoles de coiffures » que nos contemporaines sont redevables de l'élégance experte et du coloris éblouissant de leurs chevelures.

Nous connaissions déjà les « professeurs de gymnastique », en butte naguère aux railleries d'une jeunesse malicieuse, et les « professeurs de maintien », — ou « ambassadeurs chorégraphiques », selon les termes de leurs diplômes — chers aux institutions mondaines de jeunes filles. Nous voyons aujourd hui, groupés en écoles, ou même, en « instituts », discutant leurs prétentions en des Congrès dont rend compte la presse, des « professeurs de modes », des « professeurs de coupe », des « professeurs de massage », des « professeurs de cuisine », et des professeurs des sports les plus variés.

Est-il impossible d'assembler en une fondation plusieurs enseignements? on crée un cours. L'organisation, d'ailleurs digne de tous éloges, des cours du soir permit ainsi à maintes vocations professorales de se révéler, à maintes idées inédites de se manifester. Ne prétendit-on point, voici quelques années, ramener le peuple à l'école et le confier, dans des « Universités populaires », à la dévouée tutelle de bienveillants « intellectuels! » Mais le peuple, penché déjà sur le grand livre de la vie, se déroba à ces zèles indiscrets.

Quand les auditeurs sont réfractaires, on se contente de faire de simples conférences. Emile Deschanel, parlant de Belles Lettres aux Belges, après le 2 décembre, pour se distraire des soucis de l'exil, ne prévoyait pas le fantastique succès du genre de causeries qu'il imaginait. Dans les salons où l'on s'amuse, comme dans le monde où l'on s'ennuie, de petits cénacles fervents entourent le jeune maître, habile à jeter à tout propos la poudre d'or d'une parole subtile et séduisante. Tout Français veut être conférencier. Selon le mot de Voltaire, « il l'est, le fut, ou le sera ». Aussi des sous-genres ont-ils surgi : Sur cette carte de visite, vous lisez M. X, « conférencier mondain », sur celle-là M. Y, « conférencier d'art », etc... Les femmes sont entrées dans la carrière : Et il n'est plus guère de jeunes mondaines qui ne rêvent d'applaudissements assourdissants, hommage à leur nerveuse éloquence!

Le fait curieux, en effet, est que ces écoles, ces cours, ces conférences, racolent des auditeurs. Au premier rang, figurent naturellement les fidèles disciples qui briguent la succession du « maître », et qui, en attendant, cultivent son amitié. Puis, ce sont, à Paris au moins, diverses espèces d'originaux, que façonne une société trop complexe : oisifs en quête d'occupations; jeunes filles qui cherchent une raison de vivre; désabusés anxieux de s'intéresser à une idée; vieilles personnes qui préfèrent au bavardage monotone d'un perroquet l'atmosphère d'un cours; snobs opulents ou pauvres diables; et tous ceux qui accordent à la parole magistrale la même créance que jadis à l'éloquence de la chaire, qui la reçoivent comme manne céleste. Enfin

viennent à ces cours jeunes gens et étrangers qui ont quelque profit à en retirer. — Malgré cette incroyable curiosité de nos contemporains et contemporaines, il est des cours sans auditeurs... même dans l'Université, voire même au Collège de France!

Tout nous semble propre à devenir matière de programme, précepte d'école. Nous aimons que le plus modeste d'entre nous sache l'histoire de l'institution, de l'industrie à laquelle il est attaché, et son développement comparé sous toutes les latitudes. Nous préférons aux libres et vigoureux esprits les cerveaux farcis de connaissances, oubliant la parole de Montaigne : « Je dirois volontiers que comme les plantes s'étouffent de trop d'humeur et les lampes de trop d'huile, ainsi faict l'action de l'esprit par trop d'étude et de matière : lequel, occupé et embarrassé d'une grande diversité de choses, perd le moyen de se demesler. Et que cette charge le tient courbé et croupy. »

S'il en est, parmi nos contemporains, qui penchent vers l'opinion du vieux Maître, du moins proposent-ils de dresser les esprits par la Méthode. Car, si l'on demandait quel engouement règne sans conteste depuis une trentaine d'années, il faudrait répondre aussitôt : la confiance en la Méthode. Nous sommes convaincus qu'un ensemble de procédés rationnellement établis, les mêmes pour tous, mène à toute entreprise; qu'une discipline appropriée forme de bons historiens, comme telle autre procure de bons chimistes.

Descartes écrivait discrètement dans son fameux *Discours* : « Ainsi mon dessein n'est pas d'enseigner ici la méthode que chacun doit suivre pour bien conduire sa raison, mais seulement de faire voir en quelle sorte j'ai tâché de conduire la mienne. Ceux qui se mêlent de donner des préceptes se doivent estimer plus habiles que ceux auxquels ils les donnent; et s'ils manquent à la moindre chose, ils en sont blâmables. Mais ne proposant cet écrit que comme une histoire, ou, si vous l'aimez mieux, que comme une fable, etc... » Nos contemporains ont plus d'assurance. Hardiment, ils prétendent donner la formule qui fera d'impeccables romanciers — comme d'excellents maçons. Et, le cœur confiant, beaucoup viennent la recueillir des lèvres du Maître.

Or la méthode est un nécessaire et précieux outil. Encore faut-il pour la manier un esprit qui ait quelque valeur. Et par là se trouvent remises à leur rang les qualités vraiment personnelles de sensibilité, d'imagination, de jugement : les écoles en sont trop peu soucieuses, où l'initiation à des procédés semble le comble de la culture.

Pour reprendre une énergique expression du bonhomme Montaigne, ne rendons point notre esprit « servile et couard », en ne lui laissant « la liberté de rien faire de soy. »

La profusion des cours s'explique aussi par leur utilité... pour les professeurs bénévoles. Ce n'est point seulement au Collège de France que telle chaire est créée pour le maître, et non celui-ci dressé en vue d'un enseignement!

En professant, on apprend tout d'abord les notions que l'on expose; ou tout au moins on s'y perfectionne; mais l'on acquiert surtout l'habitude de la parole. On s'exerce aux exposés clairs et brefs, à la diction alerte et prenante. On s'accoutume au feu croisé des regards des auditeurs. — Or, est-il aptitude plus profitable, à notre époque, qu'un beau talent de parole? C'est le moyen d'obtenir une influence civique; c'est la carrière politique ouverte; l'accès possible aux plus hautes charges. Car nous le savons, ce sont les « beaux parleurs » qui captent l'opinion; c'est à eux qu'échoit le pouvoir.

Sous le premier Empire, il n'était pas, pour un homme jeune, de titre plus envié que celui de capitaine. — Aussi les capitaines étaient-ils légion. — En nos jours de pacifisme, ce sont les professeurs qui accaparent la faveur publique. Quelle famille ne désire avoir l'un de ses membres dans l'Université! On ne dit plus « M. X..., professeur » comme « M. Y..., receveur des Finances ». On dit « le Professeur X... », comme « le colonel Y... », ou « le baron Z... ». Ce titre est sur toutes les lèvres : comment s'étonner de ce qu'il soit si brigué?

Dans une grande ville les Facultés représentent la haute culture. C'est un régal pour un simple bourgeois, de se lier avec ces lettrés, ces savants : et quel honneur d'être admis à parler dans leurs propres chaires! On tâche donc d'obtenir de faire « un cours libre » à l'Université — acheminement, peut-être, vers ce titre vénéré : « Correspondant de l'Institut de France ».

Les mêmes intrigues se nouent, dans les petites villes et les bourgs, autour de l'École.

Qui ne voudrait appartenir à une aristocratie intellectuelle, officiellement reconnue par l'État? Dans certains pays étrangers, cette ambition se satisfait à meilleur compte : on se fait décerner bénévolement, par le Gouvernement, le titre de « Professeur » comme ailleurs on obtient un titre nobiliaire, ou, en France, une décoration.

Cette expansion de l'enseignement, cette diffusion de la méthode, cette ambition d'appartenir à l'élite dirigeante sont choses fort louables en soi. — Gardons-nous néanmoins des exagérations; craignons de verser dans un vain pédantisme.

Les vertus passives sont appréciables. Mais il est tout un lot de qualités originales, actives, qui ont aussi leur prix. Si le talent de l'historien qui retrace telle page est admirable, le rôle de l'homme d'Etat qui la vécut n'est-il pas aussi grand?

« Dire n'est point faire », déclare la sagesse des nations. Ne soyons point tous d'éternels écoliers, ni même tous des professeurs. Tâchons de voir, de juger par nous-mêmes. Tâchons surtout d'être de libres esprits et des hommes d'action.

Jacques Lux.

Le propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 22 — 5e SÉRIE — TOME VII — 1er JUIN 1907

NOUVEAUX CAHIERS DE JEUNESSE (1)

Une pensée m'alarme, et affaiblit un de mes motifs supérieurs d'action, la foi dans l'humanité et ses destinées éternelles, et dans l'éternité de l'individu par l'œuvre à laquelle il travaille, c'est la probabilité qu'il y a que le monde périra. Voyez les arguments de Lucrèce, livre V, *init.* Il en est de terribles, par exemple celui des phénomènes continus, s'accumulant (v. 381 et suiv. Ses exemples sont mal choisis). Si cela est, quel goût à travailler pour la mer, ou le volcan, ou les glaces, ou les flammes? Oh! si je pouvais dire que mon action passagère aura des résultats éternels!... J'en suis sûr au moins pour mon action physique, mais quelle petite sphère et que c'est peu! — Eh bien! il y a toujours l'idéal, le beau, l'éternel. Ce but au moins, qui me l'arrachera?

Que le monde finisse ou non, l'idéal a sa valeur. Quant au développement de l'humanité, c'est une bulle à la surface de l'infini.

*
* *

Il est évident que toutes les cosmogonies mythologiques doivent contenir quelque vérité générale. En effet il ne se peut que les premiers hommes n'aient singulièrement chéri les traditions de leur origine, et qu'il n'en soit resté quelque chose, au moins de ce que l'homme a pu voir, comme l'inondation, à la suite de laquelle il est né, etc. Puis on a brodé à l'entour la garniture mythique.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 mai 1907.

*
* *

Quand nous voyons les rêves cosmologiques des anciens philosophes et ceux où l'imagination aime tant à se plonger sur ce sujet, on est tenté de croire que tout cela est rêve, et que la réalité n'a rien de semblable! Eh bien! c'est une erreur; peut-être quant au déterminé du système, tout cela est rêve; mais le sûr est que la réalité dépasse bien le rêve, et que, de manière ou d'autre, elle est. Oh! réflexion frappante, que tout cela est *vrai*, existant de manière ou d'autre. Qu'il y a un mouvement relatif, absolu, un tour.....

*
* *

Il fallait que Napoléon n'eût pas compris un mot de l'histoire moderne, pour former ce ridicule projet d'extension au delà des limites. Nous croyait-il donc au temps de Sésostris, etc., où la grandeur d'une nation était d'aller courir bien loin, de reculer ses frontières, etc.? C'est ridicule. Désormais la grandeur d'une nation ne peut pas être à sortir de chez elle, mais à briller chez elle. Cet homme n'est grand qu'aux yeux de l'imagination. Mais là il est sublime. C'est une pyramide.

*
* *

Parmi les sauvages, quelques-uns ayant à peine le sentiment de leur individualité, perdus dans la tribu. Chez quelques peuplades, il n'y a pas de noms individuels, pas de vanité personnelle, promiscuité, moins d'égoïsme que chez nous (le sentiment du moi enraciné à proportion de la civilisation), on

joue, on danse, on mange dans la tribu. Pareillement leur royauté n'est pas établie par l'idée *a priori* d'autorité, ni par la nécessité sentie de cette autorité, ni par la conquête ; mais idée vague.

Mon Dieu ! que mon esprit est attiré invinciblement de ce côté. Oui, je les étudierai avant qu'ils meurent. Car ils vont s'effacer. Et quel malheur qu'on n'ait point fixé auparavant leur psychologie !

*
* *

Je crois que j'ai réellement les associations d'idées plus fortes que les autres. Par exemple à peine ouvré-je cette boîte que l'odeur du bois neuf qu'elle exhale et que je sentis autrefois dans ma mansarde de Tréguier, quand elle était neuve, me rappelle mes vacances, ma Bretagne, etc.

*
* *

Ma confiance dans l'humanité commence à s'ébranler. Je crois à son perfectionnement, car c'est un fait ; mais j'ai conçu des doutes énergiques sur l'hypothèse que j'y adjoignais, à savoir la déification au terme. La lecture de Lucrèce m'a fait réfléchir et m'a converti sur ce point. C'est misérable, mais qu'y faire ? Il est physiquement certain que le monde finira. Et que deviendra alors tout le progrès ? Il s'éteindra, et ce sera à recommencer. On aura [travaillé] des milliers d'années en pure perte. Non, pas en pure perte. Ç'aura été un essai détruit comme tant d'autres, mais replaçons le progrès au-delà. Un autre monde progressera sur le nôtre, et ainsi jusqu'au parfait. Ainsi pas trop de confiance dans le progrès de l'humanité en tant qu'humanité. Il ira tant qu'il pourra, mais on lui coupera court. C'est grossier, mais qu'y faire ? Mais confiance absolue dans le progrès du tout ou de Dieu.

*
* *

Adieu la gloire individuelle ! Pitié de voir ces pauvres individus luttant dans ce grand tohu-bohu. Pas possible de se faire entendre, du moins longtemps. Le tout commence à exister ; adieu les pauvres petits membres ! C'est triste, mais en vérité qui de nous parlera aux siècles à venir ?

*
* *

Il y a en nous quelque chose qui dit : Moi. Or, ce quelque chose n'est pas le corps. Donc, l'âme est. Oui, si le moi n'est pas un phénomène. Or, oui ou non sur ceci, c'est toujours une hypothèse. Telle est la philosophie ; elle repose sur quelque chose dont on peut dire oui ou non à son choix. *Et choisir !* On se prend de tête pour l'un, et alors on a un système, et on y tient. Mais c'est artificiel. Vive la critique ! Au moins celle-là est sûre, mais elle est toute négative.

*
* *

Deux manières d'induire la spiritualité de l'âme : 1° faits divers demandant causes diverses, 2° unité de conscience (fait) demandant un principe un, ou bien l'unité n'est-elle qu'à la surface, dans le fait ? De ces deux manières, la seconde seule est légitime quant à la méthode. Maintenant est-elle bonne ?

*
* *

Supposé que des corps fortement constitués soient des avantages dans un État, je crois qu'un moyen de leur donner de l'efficacité, ce serait de leur accorder une représentation dans les assemblées gouvernantes, que, de même qu'il y a des députés locaux, il y eût des députés de corps, par exemple du corps enseignant, de la magistrature, etc. Peut-être même serait-ce tout un système qu'on pourrait substituer au système de représentation locale ; ce serait de représenter les corps de citoyens et non les pays. Cela ferait une sorte de fédération, non de castes ou de pays, mais d'états, d'occupations et par conséquent de natures d'esprits.

*
* *

Singulier état psychologique que celui où je me suis trouvé ce soir. Sang fort agité, sommeil sans cesse interrompu, et à chaque intervalle un songe. Mais ce qu'il y avait d'excessivement remarquable, c'était la manière dont la péripétie des rêves correspondait à l'interruption. La plupart de ces rêves étaient des démonstrations géométriques ou des explications d'auteurs, etc... Eh bien ! au moment où l'état physiologique amenait le réveil, ces rêves prenaient tout à coup un tour effrayant. Or pourtant, ce tour ne pouvait être la cause du réveil, puisque c'était forcé chez eux, une vraie contorsion du sujet. Je ne puis dire comme cette harmonie de simultanéité me frappait. Ajoutez dans tous les rêves un sentiment de désordre, une crainte vague, trouvant tout mal arrimé autour de moi et dans ma vie.

*
* *

Les rhéteurs consentent très volontiers à avouer que la veine du génie et du bon goût est perdue, sans s'en attrister pour eux-mêmes, et sans songer qu'ils en sont eux-mêmes un malheureux indice.

*

Deux manières d'avoir de la vérité. L'énoncé moral et à peu près, comme celui des moralistes, Pascal, les poètes; là-dessous il y a toujours du vrai, mais impossible de dire le trait fin qui est vrai, estompe grossière, où un trait fin est vrai. L'analyse vient, et veut démêler le trait fin. Elle y gagne et elle y perd; car cet alliage n'était pas sans servir à quelque chose, ne fût-ce qu'à appuyer la main. On tenait une grosse corde dans laquelle se trouvait, on ne savait où, le filet fin et vital. On le tenait pour sûr. Y a-t-il grand avantage à disséquer la grosse corde pour n'y prendre que le fin filet? Ah! sans doute, les sots qui prennent toute la grosse corde au vrai sont des sots. Mais qui fait en général l'analyse, que lui dire? Ces manières de parler portent par à peu près, appuyant sur du vrai et du faux, en vertu du défaut du langage. L'algébriste au contraire donne le *vrai pur*, mais si ténu et si sec qu'il ne sert de rien. L'or est trop mou si on ne lui allie quelque autre métal. Le nutritif ne suffit pas, il faut du grossier. Un filet ténu ne sert de rien, mais entourez-le de cette bourre, et il agira comme un câble. Autre comparaison où une grosse inutilité apparente ne sert qu'à donner du corps à un filet délicat et précieux, qui pourtant est l'âme.

* * *

La composition n'est guère qu'un choix qu'on fait des mille pensées et expressions qui se présentent en foule à l'esprit, or ce choix, c'est le goût. De là son importance. La faculté qui produit cette moisson, c'est le goût. Spicilège, c'est le génie.

* * *

L'important n'est pas de glaner çà et là des idées particulières, mais de saisir un *esprit*, qui renferme tout implicitement. Je n'ai lu que quelques lignes des Allemands, et je sais leurs théories comme si j'avais lu vingt volumes, car je me mets à leur point de vue. Quelques mots que j'ai dit à M. Cognat, lui ont fait deviner mon esprit, et il juge de tout comme moi, comme si je lui avais dit mon jugement sur tout. Or un esprit, quand on est fait pour lui, se devine à un mot, et tout vient à la suite. Moi, pour les Allemands que je ne connaissais presque que par Mme de Staël, et j'induisais toutes leurs théories. Quelqu'un qui m'eût entendu parler, eût cru que j'avais lu cinquante volumes de critique allemande.

(*A suivre*)

ERNEST RENAN.

LE PREMIER MINISTÈRE DE BONAPARTE [1]

Lorsque Bonaparte se fut fait proclamer premier Consul par anticipation sur le résultat total du plébiscite, le 25 décembre 1799, il composa son ministère. Il renomma quatre ministres déjà en fonctions avant ou depuis l'événement de Brumaire : Fouché à la Police générale, Talleyrand aux Relations extérieures, Berthier à la Guerre, Gaudin aux Finances; il mit son frère Lucien à l'Intérieur, le citoyen Abrial à la Justice et le citoyen Forfait à la Marine. Ce ministère comprenait deux conventionnels, un ancien président des Cinq-Cents, un ex-évêque, un ancien commissaire près l'Administration des Postes, un général de division et un ingénieur.

Les ministres ne formaient pas un conseil. D'après le mécanisme adopté, ils devaient individuellement et à tour de rôle travailler avec les Consuls, qui tenaient séance tous les jours. Bonaparte présidait; sur rapport du ministre compétent, il avait le droit constitutionnel de statuer en toute affaire de gouvernement, mais devait auparavant prendre l'avis de ses deux collègues; ceux-ci pouvaient faire consigner leur opinion au procès-verbal de la séance, tenu par le secrétaire d'État Maret. De plus, en toute matière législative ou réglementaire, les propositions des ministres étaient soumises aux délibérations du conseil d'État.

Talleyrand sut le premier s'affranchir de ce contrôle. Il n'eut pas de peine à démontrer que les affaires de son département exigeaient un secret si impénétrable qu'il était impossible de les soumettre à un débat collectif quelconque. D'ailleurs, la constitution ne les plaçait-elle point dans les attributions du chef de l'État? Un règlement d'ordre intérieur, concerté avec Maret, lui donna droit de travailler seul avec le premier Consul. Cambacérès et Lebrun ne réclamèrent point; Bonaparte leur en sut gré et mit une sorte de coquetterie à les entretenir des intérêts extérieurs de la République, dans la mesure où il le jugeait convenable. Fouché eût pu protester contre le privilège accordé à un collègue; pour lui fermer la bouche, on le lui conféra également. Les affaires étrangères et la police, non moins que la guerre, ressortirent ainsi exclusivement à Bonaparte. Talleyrand, Cambacérès et d'autres s'évertuaient à éduquer cet apprenti despote; l'élève dépasserait formidablement ses maîtres.

Fouché le voyait tous les jours et à toute heure. Ce grand diable d'homme mal vêtu, mal tenu, d'un

(1) Extrait du T. II de l'*Avènement de Bonaparte*, qui va prochainement paraître.

physique si singulier, impassible, ironique, cynique, effronté, s'imposait néanmoins à l'impérieux Consul, parce qu'il représentait une force à peine maîtrisée et encore redoutable : le parti des Jacobins et révolutionnaires extrêmes. Qu'ils fussent inclus dans le gouvernement ou laissés en dehors, Fouché avait des façons de les caresser et de les flatter, mais en même temps de les tenir; il leur permettait des licences, des familiarités extraordinaires, mais il leur avait fait éprouver la vigueur de son bras; dompteur habile, ses fauves le connaissaient et lui obéissaient. Puis, c'était l'homme des besognes inavouées : c'est par lui que Bonaparte espionnait ses frères, se faisait rapporter des commérages et des histoires de famille, tout en le surveillant au moyen d'une contre-police que l'autre connaissait et dépistait (1).

Enfin, vu l'extrême pénurie du trésor, si Bonaparte voulait une police, il la voulait à bon marché. Or, Fouché était le seul ministre qui ne lui demandât que peu d'argent; il était arrivé à faire vivre la police politique presque entièrement sur le produit des jeux publics, par prélèvement sur les tripots patentés et dorés qui remplissaient les entresols du Palais-Royal d'un luxe de mauvais lieu : « Avant son ministère, cette peste publique, la terreur des familles, en proie aux plus honteuses dilapidations, ne rendait presque rien au gouvernement; Fouché en avait élevé le revenu à des sommes que jusque-là personne n'avait osé espérer, et tout en les surveillant savait leur faire produire les fonds nécessaires à l'action de sa police. » Il suppléait à l'absence de ressources régulières par l'administration savante et l'exploitation d'un vice de l'humanité; grâce à lui, le grand gouvernement de Bonaparte puisait ses moyens de sûreté à cette source ignoble.

Au sortir des Tuileries, Fouché retournait à l'hôtel ministériel du quai Voltaire, aristocratique résidence qui attenait par derrière aux bureaux de la police, sis rue des Saints-Pères, et se doublait de cette noire officine. Le cabinet du ministre, très simplement meublé, contenait deux bureaux, l'un pour lui, l'autre pour son secrétaire intime, Villiers du Terrage, jeune homme d'excellente famille que le ministre révolutionnaire s'était adjoint avec une totale absence de préjugés. Fouché écrivait peu, procédait par notes brèves, savait faire travailler, exerçait surtout sa fonction par conversations et causeries, recevait énormément de monde.

La seule distraction qu'il se donnât était la promenade; il l'aimait passionnément. Dès que ses occupations le lui permettaient, il faisait atteler et allait se promener au bois de Boulogne en ménage, à la façon bourgeoise. Souvent, il emmenait au bois Villiers du Terrage, et là, descendant de voiture, arpentant pendant des heures les allées désertes, ce singulier péripatéticien s'abandonnait un peu, causait avec une verve intarissable et crue (1).

Chez lui, à son hôtel, lorsque le temps était doux, il emmenait ses visiteurs dans le beau jardin qui se prolongeait jusqu'au quai et le dominait en terrasse (2). Si les murs de l'hôtel pouvaient avoir des oreilles, les arbres du jardin n'en avaient point. Ce jardin rappelait à Fouché un souvenir. Le jour où, sous le Directoire, il avait fermé le club du Manège, un Jacobin au poil roux, hirsute, vociférant, La Chevardière, président de l'administration départementale de la Seine, était venu le relancer jusqu'au bout de son jardin et l'avait menacé, au nom des *frères et amis*, de lui couper la tête et de la promener dans Paris au bout d'une pique : « Laissez-moi donc, avait dit tranquillement Fouché, laissez-moi donc aller prendre dans une glace une idée de l'effet que fera ma tête, quand vous et les vôtres l'aurez placée sur le fer d'une pique (3). »

Il y avait chez lui des côtés de Scapin passé ministre. Impénétrable sous son visage mort, embusqué derrière ses yeux sans regard, il plaisantait pour n'avoir pas à se livrer et aussi parce qu'il avait l'esprit foncièrement tourné à la goguenardise, plaisantait grossièrement ou drôlement, gouaillait, mystifiait. Il mentait intarissablement, mentait à tout le monde; il semblait mentir sans but, pour le plaisir, et, comme le jeune Villiers osait lui glisser quelques observations sur cette manie d'imposture, Fouché paternel lui répondait : « Enfant, tu n'y connais rien; ne vois-tu pas qu'il faut tenir ses ennemis en haleine? Et, quant à ces plaisanteries, j'aime bien mieux que mes alentours aillent répéter cela comme venant de moi que les choses sérieuses qu'on voudrait en apprendre (4). » Se sachant guetté par d'implacables haines, se sentant odieux à la pruderie des révolutionnaires bourgeois et déplacé dans la République rappropriée, il éprouvait le besoin, pour se soutenir, de dérouter continuellement ses adversaires, de les jeter sur de fausses pistes, de leur donner le change par toute sorte de jongleries et mille tours de sa façon. Sous le couvert de cette prestidigitation, il creusait et poussait ses contremines, dressait ses pièges. Le soir, lorsqu'il avait tout le jour lutté, dupé, trompé, trahi, il se détendait dans la vie d'intérieur; loin du monde et des plaisirs, il jouait petit jeu avec d'obscurs habitués;

(1) *Mémoires inédits* de VILLIERS DU TERRAGE, secrétaire intime de Fouché.

(1) *Mémoires inédits* de VILLIERS DU TERRAGE.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

mari exemplaire, père très tendre, il faisait coucher ses enfants dans sa chambre et leur inculquait des principes de morale (1).

Cet homme, qui s'était fait massacreur par opportunisme, qui ferait entrer l'assassinat et le vol par effraction dans les moyens de sa police, n'était cruel et sanguinaire qu'à proportion de ses intérêts. Ses employés appréciaient sa facilité d'humeur, son travail aisé, sa facétieuse bonhomie ; ils admiraient ce ministre que rien ne déconcertait et qui, dans les moments les plus critiques, avait le mot pour rire. Les prévenus interrogés par lui le préféraient de beaucoup à ses subordonnés ; ils le trouvaient causeur, dépourvu de toute morgue, montrant le désir d'arranger leur affaire ; au lieu d'un questionneur sévère, c'était pour eux presque « un ami (2) ». Par ces moyens captieux, par ces surprenantes cordialités, il excellait à provoquer des confidences, à soutirer des secrets. Il arrivait fréquemment qu'un agent de conspiration sortît de ses mains retourné, transformé en indicateur utile à la sûreté de l'État.

Il avait le sens et l'instinct du gouvernement. S'il voulait maintenir la Révolution intégrale dont la cause s'identifiait avec la sienne, il entendait qu'elle se fît ordre et gouvernement, qu'elle pacifiât et rassurât. Nul ne savait mieux que lui tenir le langage des principes, jouer des grands vocables. Ses instructions officielles, ses circulaires traçaient le plan d'une police rénovée et idéale, auxiliaire de la justice, sensible à la voix de la nature et de l'humanité (3). En réalité, il faisait le plus de bien possible à la communauté et le moins de mal possible aux individus. En ces premiers mois du Consulat, où l'on donnait aux Français l'illusion de la liberté, il cherchait moins à punir qu'à prévenir, à frapper qu'à savoir, à suivre toute sorte de fils mystérieux sans les couper brutalement ; il ménageait les formes légales et s'abstenait d'arbitraires rigueurs. Par cette modération avisée, il suppléait aux moyens de force qu'il se préparait seulement.

Ses bureaux restaient peuplés d'êtres abjects, tirés des bas fonds du jacobinisme, mais assez bien disciplinés. Avec cette boue solidifiée, mélangée d'éléments meilleurs, il essayait de créer quelque chose de résistant et de fort. Ayant pêché dans l'eau trouble des fournitures l'ex-curé Desmarest, auquel il avait reconnu le flair policier et une prodigieuse mémoire, il l'avait installé près de lui comme un répertoire vivant ; il lui avait confié la direction de son bureau particulier, d'où sortirait la fameuse *division secrète*. A ce bureau se rattachait déjà le travail concernant la recherche des complots et la surveillance de l'esprit public (1). La police d'État, la haute police, eut dès lors son organe central, distinct des autres divisions du ministère. En même temps, Fouché profitait de la réorganisation départementale pour agripper çà et là des pouvoirs ; il faisait instituer dans les grandes villes et sur certains points particulièrement intéressants des commissaires généraux de police, qui seraient ses agents personnels, presque ses préfets, et qui recevraient de lui le mot d'ordre.

Sa grande réussite en ces temps fut de se donner auprès de tout le monde la réputation d'homme très fort, prodigieusement malin, passé maître dans l'art de machiner la politique et l'intrigue. Certaines personnes le jugeaient en politique supérieur à Bonaparte, voyaient en lui l'être avant tout intelligent avec lequel on pourrait toujours s'arranger, peut-être l'agent des solutions futures (2). C'est ainsi que, lié avec les pires éléments de la Révolution et s'appuyant sur eux, il savait en même temps se donner un pied dans tous les camps. Il alléchait les émigrés par l'appât des surveillances et des radiations ; il eut dans le personnel politique, à côté d'adversaires acharnés, d'utiles alliés ; il compta des amis dans le militaire, des prôneurs dans le clergé constitutionnel, des dupes parmi les bonnes âmes et des défenseurs parmi les royalistes (3). Les groupes les plus divers, croyant se l'attirer, se plaçaient sous sa dépendance. Son but était de s'assurer, moins au-dessous qu'à côté de Bonaparte, une espèce de dictature sur tout ce qui concernait le maintien de l'ordre public, le maniement et la trituration des partis.

Talleyrand s'affermissait par d'autres moyens. Sa faveur auprès du Consul ne tenait pas seulement à ses rares qualités d'esprit, à la facilité merveilleuse avec laquelle il traduisait en langage de chancellerie et en formules délicatement ouatées une pensée abrupte. Dans un gouvernement de parvenus, il en imposait par une impassibilité que rien ne démontait et par ses façons de très grand seigneur. Avec une nonchalante impudence, il faisait accepter ses vices, le scandale de ses mœurs, sa liaison avec Mme Grand qu'il avait installée au ministère comme maîtresse de maison, ses jeux de Bourse, sa vénalité notoire, ses immenses besoins de luxe et d'ar-

(1) Sur Fouché intime, voyez spécialement le livre de M. MADELIN, I, chap. XIII.

(2) *Lettres de Mme Danjou, correspondante de Louis XVIII.*

(3) Voy. la circulaire citée par Albert SAVINE dans son introduction à l'ouvrage : *Quinze ans de haute police sous le Consulat et l'Empire*, par P.-M. DESMAREST, XXIV-XXXIX.

(1) Voy. *Quinze ans de haute police*, par P.-M. DESMAREST précédé d'une étude par Albert SAVINE, XL-XLIV.

(2) Mme Danjou écrivait : « Il est supérieur à Jules (Bonaparte) en énergie et en moyens. » Elle parlait de lui comme d' « un rude gaillard à mettre à la tête d'un coup vigoureux ». (Lettre du 1er décembre 1800).

(3) MADELIN, I, chap. X et XI.

gent, parce que tout se recouvrait en lui d'un vernis de haute élégance et des grâces de l'esprit.

Sa parole était fine, nuancée, tour à tour caressante et mordante. Chez lui, la bassesse du caractère se sauvait par l'insolence de l'esprit. S'il flattait, c'était en courtisan de naissance, aisément, avec des raffinements exquis. Son jeu était de faire croire au Consul qu'il aimait en lui moins sa fortune et ses succès que sa personne, qu'il s'était épris pour le héros d'une inclination presque tendre (1); à ce Bonaparte déjà isolé dans sa grandeur, il essayait de donner l'illusion de se sentir aimé pour soi-même. Puis, c'était l'intermédiaire avec l'ancienne société, avec les grands noms, vers lesquels Bonaparte inclinait par un vaniteux penchant. Talleyrand avait rompu avec son parti sans rompre avec son monde; il s'était fourvoyé plutôt que déclassé. Les salons ne lui tenaient pas rigueur; il rendait beaucoup de services à ceux qu'il y rencontrait, bien qu'il fût le premier à cingler d'épigrammes leurs préjugés, leurs illusions et leur énorme crédulité. Tout ce qu'il y avait à Paris de vrai grand monde, en hommes d'authentique noblesse, en femmes spirituelles et polies, lui tenait de très près; avec art, il rassemblait un peu de ces élégances et de ces prestiges pour l'offrir en bouquet à Bonaparte.

Obéissant à l'impulsion générale, il réorganisait son ministère, venait de prendre un bel arrêté pour régulariser la hiérarchie des agents et les conditions de l'avancement. Mais son influence débordait hors des limites de son département. Il donnait son avis sur les affaires de politique intérieure et d'administration. Lorsqu'il s'agira de nommer les nouveaux fonctionnaires, on aura soin de réserver, dans les états de proposition, une colonne pour les choix recommandés par le « ministre Taleyrand (2) ». Ses relations avec la finance et la presse, ses accointances cosmopolites lui mettaient en main mille ressorts cachés. Hommes de Bourse, journalistes d'affaires, littérateurs à gages, agents équivoques fréquentaient chez lui dans l'intervalle des audiences diplomatiques et venaient solliciter un avis, une indication, une impulsion discrète. Jamais pressé, indolent et courtois, il écoutait patiemment le visiteur, puis le reconduisait au travers de ses vastes salons, et, s'arrêtant à causer, « s'agenouillant même de sa mauvaise jambe sur un canapé (3) », il glissait en fin de phrase l'insinuation décisive, le demi-mot qui portait loin

En politique, ses goûts lui tenaient lieu de principes. Cet homme effréné dans ses désirs et ses besoins, capable de froide férocité lorsque son intérêt était en jeu, avait naturellement le sens le plus mesuré, le jugement le plus fin. Les excès révolutionnaires le choquaient comme une faute contre le goût, comme une énorme et vide niaiserie; il lui arriva de dire : « Tout ce qui est exagéré est insignifiant. » Aujourd'hui qu'il était moins nécessaire de s'encanailler et que l'on pouvait s'enhardir contre les Jacobins, il poussait aux places leurs adversaires, les modérés de la Constituante et de la Législative, les hommes qui possédaient les manières et la tournure d'esprit des anciennes classes dirigeantes, sans en partager les passions. Nul n'était plus intéressé que lui à maintenir les résultats de la Révolution, mais il lui répugnait d'en conserver les formes. Il conseillait avec tact le retour à certains usages, à certaines attitudes d'autrefois, et représentait modérément la tradition.

Lucien, excessif et présomptueux, prétendait que son département de l'Intérieur devînt le grand ministère. Poursuivant son idée de Brumaire, aspirant toujours à un partage d'attributions avec Bonaparte, il eût voulu se faire l'administrateur en chef de la République et le Consul de l'Intérieur, à côté de son frère Consul pour l'extérieur.

Il visait haut, voyait grand, mais en même temps s'égarait dans le détail. Il réformait minutieusement ses bureaux, réduisait le nombre des employés, exigeait d'eux plus d'assiduité et leur défendait de lire les journaux avant quatre heures du soir; il voulait que les lettres présentées à sa signature fussent « sans faute d'orthographe et de ponctuation (1) ». En attendant l'installation des préfectures, il essayait de rendre aux flasques administrations départementales un peu de nerf et de ressort. Son défaut était de se multiplier à l'excès et de se disperser; on lui reprochait en outre toute sorte d'entreprises douteuses, des profits illicites, des instincts de flibustier, des goûts de satrape, la violence et l'arbitraire de ses fantaisies; il prélevait sur les belles solliciteuses et sur les actrices des théâtres placés sous sa juridiction le droit du ministre. Comme la partie artistique et littéraire, les expositions, les cérémonies publiques relevaient de son ministère, il présidait, inaugurait, discourait infatigablement. Beugnot lui préparait ses harangues, mais lui-même les revoyait, fleurissait le style, empanâchait les phrases. Ses discours et ses instructions manifestaient d'ailleurs une réelle largeur de vues et une abondante magnanimité d'esprit. Si l'indépendance de son caractère, autant que l'intempérance de ses ambitions,

(1) Voy. sa *Correspondance* avec Bonaparte, consul et empereur, publiée par M. Bertrand.
(2) Archives nationales, AF. IV, 10.
(3) *Mémoires inédits* de VILLIERS DU TERRAGE.

(1) Voy. l'article de M. DEJEAN dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 juillet 1904

devait tôt ou tard le mettre en conflit avec Bonaparte, il ne fut pas inutile à la grande politique de son frère, à la politique de réconciliation nationale, par la hardiesse qu'il mit à l'exprimer et à la proclamer.

Le ministre des Finances, Gaudin, formé à l'école des grands commis d'ancien régime dont il conservait les mœurs, soigné, propret, fuyant les distractions, célibataire endurci, l'air fonctionnaire, vivait à son bureau et se confinait dans sa partie. C'était un instrument parfait aux mains d'un chef d'État de grand caractère. Chargé de pourvoir aux besoins financiers d'un État sans finances et de gérer l'infortune publique, il eût peut-être succombé à la tâche, si Bonaparte ne l'avait constamment soutenu, stimulé, et ne lui eût ordonné d'espérer contre tout espoir. Au ministère de la Justice, Abrial, conventionnel d'arrière-plan, créature de Cambacérès, suivait de son mieux l'élan réorganisateur.

A la Marine, Forfait, enfermé dans sa compétence d'ingénieur hydrographe, n'arrivait pas à réagir contre le désordre et l'indiscipline qui paralysaient les services; nul département n'avait été plus opprimé par des marchés frauduleux et de colossales coquineries. A la Guerre, Berthier se montrait admirablement exact, ponctuel et sûr; avec lui, jamais un retard dans la transmission d'un ordre, jamais un écart n'était à craindre. Il réorganisait de son mieux l'administration centrale, militarisait les bureaux, et les mettait « sur le pied d'un état-major (1) », sans pouvoir encore subvenir aux besoins des armées que leurs chefs respectifs essayaient de refaire sur place.

Berthier n'avait pas ambitionné sa lourde fonction. Revenu d'Égypte lassé, éclopé, il n'aspirait qu'à la retraite et se croyait au bout de sa carrière, lorsque Bonaparte l'avait comme pris par les épaules pour le pousser dans celle qui le conduirait à l'immortalité. Il n'avait accepté le ministère qu'à son corps défendant, par dévouement au premier Consul, par sentiment du devoir militaire et patriotique (2). Il restait sujet à des accès de découragement, et vraiment la position de ces hommes jetés dans un gouffre d'abus et appelés à en tirer de l'ordre était par moments désespérante. Envoyé à Dijon pour organiser l'armée de réserve, tombé au milieu d'éléments informes et disparates, Berthier passera par des heures de découragement; peut-être regrette-t-il Paris et la belle Visconti dont le souvenir l'obsédait déjà en Égypte. Mais Bonaparte n'aime pas la mélancolie, qui est le signe des faibles, et estime que l'alacrité de l'esprit doit manifester la vaillance du cœur. D'un ton amicalement autoritaire, il commande à Berthier de chasser ses idées noires et lui impose l'optimisme : « Je vois avec peine que le séjour de Dijon vous donne de la mélancolie : soyez gai (1). »

Les ministres et surtout les principaux d'entre eux se détestaient mutuellement. Talleyrand traitait Lucien de « grand estafier (2) »; leur brouille était notoire. Les départements de l'Intérieur et de la Police étaient naturellement adversaires parce que limitrophes et contigus; entre eux, il y avait à chaque instant querelle de frontière. L'Intérieur jugeait que la Police avait été indûment soustraite à ses attributions et devait y rentrer; contre un voisin qui la menaçait d'annexion, la Police se défendait âprement. Entre Lucien et Fouché, le conflit éclatait parfois violent, scandaleux, et s'affichait dans les journaux. La rivalité de Talleyrand et de Fouché est encore plus célèbre. Ils se haïssaient par jalousie réciproque, par antinomie de race, de nature, et parce qu'ils représentaient dans le gouvernement des pôles opposés. Leur passé respectif leur donnait beau jeu pour se dénigrer; les crimes de l'un et les vices de l'autre s'accusaient réciproquement. L'aversion de Fouché s'attachait à la fonction de son rival autant qu'à sa personne et s'aiguisait d'une secrète convoitise, car le ministère des affaires étrangères, le ministère des belles fréquentations, reste objet de suspicion et d'envie pour les révolutionnaires en voie d'ascension, jusqu'au jour où ils s'en emparent et s'y infatuent. Plus encore que les deux ministres, leurs bureaux étaient à couteaux tirés; ceux de la police dénonçaient continuellement la *faction diplomatique* qu'ils accusaient de louches compromissions avec les émigrés et l'étranger.

Sans Bonaparte, ce ministère hétérogène se fût immédiatement disloqué. Mais Bonaparte « raccordait tout », selon l'expression de Beugnot (3). Si le temps n'était pas venu où il mettrait tout le monde au pas, il menait cependant tout le monde, sans trop s'inquiéter de l'irrégularité d'allure et des écarts de quelques-uns. Laissant Fouché tirer à gauche et Talleyrand tirer à droite, il conduisait tout de même dans la voie qu'il s'était tracée son attelage dépareillé; il faisait à lui seul l'unité de son gouvernement.

ALBERT VANDAL,
de l'Académie française.

(1) Lettre à Bonaparte du 3 floréal. CUGNAC (*Campagne de l'armée de réserve en 1800*.)

(2) *Ibid.* — Dans cette lettre, Berthier dit au premier Consul : « Le repos et l'oubli, c'est ce qui m'aurait convenu quand vous m'avez jugé plus utile au ministère que je n'avais pas sollicité. »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, VI, 4731.

(2) RŒDERER, III, p. 319.

(3) Correspondance à demi chiffrée de Beugnot avec Beurnonville. Archives nationales, AB. XIX.

LA PHILOSOPHIE ET L'ART [1]

Rechercher l'origine et la fin du monde, l'état de l'homme avant et après la mort, etc., questions qui constituaient à peu près toute la philosophie avant Kant, et auxquelles, d'ailleurs, nous sommes poussés par la simple raison, c'est le début contradictoire en vue de reconnaître la chose en soi d'après les lois du phénomène. La séparation et la connaissance des deux choses est la philosophie véritable.

Tous les mythes relatifs à l'état après la mort, aux récompenses et aux châtiments, toutes les religions, sont des tentatives pour construire la chose en soi d'après les lois du phénomène. Conformément à une telle construction, le monde serait un fruit constitué uniquement par une enveloppe épaisse, sans noyau ni pulpe. Si bien intentionnés, si utiles même et salutaires que puissent être ces mythes, ils n'en sont pas moins, pour le philosophe, ce que seraient, pour Phidias, des idoles chinoises. Et la vérité aussi a ses droits.

Les niais qui pondent aujourd'hui des écrits philosophiques sont fermement et absolument convaincus que le dernier but de toute spéculation est la connaissance de Dieu; tandis qu'il n'est que la connaissance de notre propre « moi », comme ils auraient déjà pu le lire sur le temple de Delphes, ou du moins l'apprendre de Kant. Mais celui-ci a aussi peu d'influence sur eux, que s'il avait dû vivre cent ans plus tard.

Par le fait qu'un homme s'oublie lui-même dans la contemplation, qu'il sait seulement que quelqu'un contemple, mais en ignorant qui, c'est-à-dire qu'il se connaît seulement en connaissant les objets, — par ce fait, il s'élève jusqu'au degré de pur sujet de la connaissance, et n'est plus un sujet de la volonté, sujet toujours borné.

Par le fait ensuite qu'il ignore le moment où lui et l'objet se trouvent en commun, il élève l'objet jusqu'à l'idée platonicienne. Il est ainsi affranchi de la forme dernière et la plus résistante du principe de la raison suffisante : le temps.

Premièrement, en effet, toute contemplation est impossible, tant qu'on s'occupe d'objets de la raison ; on n'a alors que des notions, et en elles le principe de la raison de la connaissance, avec son éternel « pourquoi ».

Secondement, tant qu'on laisse céder son intelligence, avec le secours de la raison, à la loi de la causalité, et qu'on recherche les causes de la manière d'être des objets examinés, on ne contemple pas ; on pense, on est tourmenté par le « pourquoi ».

Le sujet de la volonté doit être tout à fait écarté avec ses motifs, comme il a été dit plus haut. C'est le troisième point.

En quatrième lieu donc, il faut oublier l'idée de l'existence dans le temps, le « quand », si l'on veut que l'idée platonique de l'objet apparaisse.

Conséquemment, l'objet contemplé doit être en quelque sorte complètement extirpé et isolé du torrent des choses terrestres.

Alors on n'a ni le « pourquoi » ni le « quand », c'est-à-dire ce que réclame le principe de la raison suffisante ; mais on a le pur « comment », ce qui n'est nullement soumis au principe de ladite raison ; c'est l'idée platonicienne, la représentante adéquate de la notion. C'est la véritable essence du monde, du monde au sujet duquel il faut décider si on le veut ou non, avec la toute-puissance d'exécuter sa volonté à soi ; car la mort appartient seulement au monde. C'est aussi ce que représente toute bonne peinture : elle ne se préoccupe ni du « pourquoi » ni du « quand ».

Les sciences sont l'examen des choses d'après leurs rapports conformément aux quatre formes du principe de la raison suffisante, dont une domine particulièrement dans chaque science ; l'objet des sciences est donc le « pourquoi », le « quand », le « où », etc. Mais ce qui reste des choses après qu'on en a retiré ceci, c'est l'idée platonicienne, c'est le sujet de tout art. Ainsi donc chaque objet est pour une part objet de science, pour l'autre part objet d'art, et les deux ne se nuisent jamais. Comme j'ai démontré que la philosophie véritable s'occupe seulement des idées, nous trouvons également ici la preuve qu'elle est art, et non science.

La volupté de la contemplation découle par moitié de la première de ces conditions, et consiste par conséquent en ce que, affranchis du tourment de la volonté, nous sommes un pur sujet de connaissance et célébrons ainsi un sabbat du travail forcé de la volonté. Elle découle, pour l'autre moitié, de la connaissance de l'essence véritable du monde, c'est-à-dire de l'idée.

Ma philosophie se distinguera dans son essence intime de toutes les autres, — la philosophie de Platon jusqu'à un certain point exceptée — en ce qu'elle n'est pas, comme toutes les précédentes, une simple application du principe de la raison suffisante auquel elle s'empresse de recourir comme à un fil conducteur, conformément au procédé de toutes les sciences ; aussi n'est-elle pas une science, mais un art. Elle ne s'attachera pas à ce qui *doit être* en vertu d'une démonstration, mais uniquement à ce qui est. Du chaos de notre conscience, elle extraira,

(1) Extrait de *Philosophie et Philosophes*, qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Félix Alcan.

indiquera, nommera chaque fait isolé ; ainsi le sculpteur fait sortir du grand bloc de marbre informe des formes déterminées. Elle procédera donc nécessairement par isolement et séparation, puisqu'elle ne veut rien créer de nouveau, mais seulement enseigner à distinguer ce qui existe. Aussi prendra-t-elle le nom de *criticisme*, au sens originel du mot.

Entre le dogmatisme et le criticisme il n'y a aucune différence, sinon que le criticisme est une tentative pour nous éveiller du rêve de la vie, tandis que le dogmatisme est un sommeil bien plus profond encore. Si beaucoup de gens, qui ont le sens très vif de tous les autres arts, sont hostiles à la philosophie, cela vient de ce qu'ils remarquent cette particularité du dogmatisme, et que le criticisme, à cause de sa difficulté, leur demeure tout à fait inconnu.

La philosophie a beaucoup de ressemblance avec l'anatomie du cerveau. La fausse philosophie — c'est-à-dire la fausse vue du monde — et la fausse anatomie du cerveau coupent et séparent ce qui forme un ensemble et un tout, et réunissent, par contre, aux morceaux coupés des parties étrangères. La véritable philosophie et la véritable anatomie du cerveau désunissent tout exactement, trouvent que ce qui est un reste un, le laissent tel, et séparent les parties hétérogènes. — Voir le *Phèdre* de Platon.

Chaque fois que je me suis trouvé dans un nouveau milieu, dans un nouvel entourage, je me suis d'abord presque toujours senti mécontent et de mauvaise humeur. Cela vient de ce que j'avais envisagé auparavant en idée le nouveau milieu dans son ensemble, comme le veut la raison, et que maintenant le présent plein de *nouveaux* objets agit plus vivement sur moi qu'alors ; et comme, ainsi que tout *présent*, il doit être précaire, je réclame déjà de lui l'accomplissement de tout ce que le nouvel état m'a promis, car, précisément à cause de sa vive action, je dois m'occuper de lui et ne puis parvenir à envisager dans la raison le cours entier de la vie.

Cette implication trop forte dans le présent me cause d'ailleurs, à moi comme à tous les hommes vifs, beaucoup d'ennuis. Ceux au contraire dont la force principale est la raison, appliquée avant tout aux choses pratiques, c'est-à-dire ce qu'on nomme les caractères raisonnables, posés, égaux, sont beaucoup plus gais, mais moins excités en certains moments et de moins brillante humeur; aussi ne peuvent-ils rien avoir de génial. Ils vivent en effet exclusivement dans un courant d'idées qui leur font apparaître la vie même et le présent seulement sous de faibles couleurs. Or, l'idée ne peut jamais contenir plus que la vue dont elle est la représentation réfléchie abstraite. Ces gens uniquement raisonnables ont peu de fantaisie (autrement, comme chez moi, elle dominerait bientôt la raison ; leurs notions sont donc tirées de la réalité, et celle-ci donne toujours des exemplaires mesquins et défectueux à l'aide desquels la fantaisie doit deviner et créer le tableau complet, l'idéal, ce qui veut en quelque sorte produire la réalité, mais ne le peut pas; ce produit de la fantaisie, ce représentant idéal des notions, c'est l'idée platonicienne. Voilà pourquoi la génialité n'est jamais affranchie de fantaisie. Celle-ci est son instrument nécessaire, et l'on a cru pour cette raison que le génie est la fantaisie, ce qui est faux. Former et ordonner, avec ces idées, de nouvelles notions, mais complètes et riches, portant l'empreinte de leur origine, et combiner celles-ci en un tout systématique, en une répétition du monde dans le domaine de la raison, — les notions — voilà la méthode par le moyen de laquelle je veux créer une philosophie. Jusqu'ici, au contraire, on a toujours espéré la trouver par l'application du principe de la raison suffisante, qui n'est valable que pour la science, tandis que la philosophie est un art.

Ceux dont la force principale est la raison, précisément parce que, chez eux, les autres forces ne sont pas vigoureuses, — les gens purement raisonnables, — ne peuvent pas supporter beaucoup la solitude, quoiqu'ils ne soient pas animés en société. Les idées n'occupent en effet qu'une partie de l'homme ; on veut des vues, et il faut les chercher dans la réalité. Tandis que celui qui possède une forte fantaisie a, grâce à celle ci, suffisamment de vues, et peut en conséquence se passer davantage de la réalité, et aussi de la société.

Toute science n'est pas insuffisante accidentellement (c'est-à-dire par suite de son état actuel), mais actuellement (c'est-à-dire toujours et à jamais). En effet, si la physique aussi atteignait son plein développement, c'est-à-dire si l'on pouvait expliquer chaque phénomène par un autre, toute la série de phénomènes n'en resterait pas moins inexpliquée, c'est-à-dire que le phénomène en général demeurerait une énigme.

Il y a une cause dernière seulement pour la raison, non pour l'intelligence : c'est-à-dire qu'une cause dernière est la représentation d'une représentation impossible elle-même. Ce qui revient à dire que je puis avoir la notion abstraite d'une cause dernière, car, autrement, je ne l'exprimerais pas, mais que je ne puis me représenter nettement un objet au sujet duquel ne me viendrait jamais l'idée de chercher sa dérivation d'un autre.

Si pauvre et si précaire est toute science ! et son chemin est sans but. Mais la philosophie quitte ce chemin et va rejoindre les arts. Alors, comme tous

les arts, elle sera riche et donnera pleine satisfaction. Voyez le musicien : avec quel triomphe il pratique son art, qui le comble de félicité ! Y a-t-il là encore des doutes et des scrupules à résoudre ? Cet art exprime le monde à sa façon et résout toutes ses énigmes. Nul rapport sans fin avec quelque chose d'autre ne rend ici, comme dans la science, tout pitoyable. On ne réclame rien de plus, on a tout, on est au bout : cet art satisfait pleinement, il reproduit et exprime complètement le monde. Aussi est-il le premier des arts, l'art royal par excellence.

Chaque art vise à devenir ce qu'est la musique. La peinture aussi et la sculpture accomplissent leur tâche ; elles reproduisent le monde, sinon son ensemble, du moins la partie qui est de leur domaine ; elles représentent les idées, ce qui, dans ce monde, a seul de la consistance et ne cherche ni ne mendie constamment un appui auprès d'autre chose ; ce qui reste seul ferme dans ce torrent sans cesse en mouvement de raisons et de conséquences aux aspects multiples, comme l'arc-en-ciel sur la goutte d'eau éphémère. Et la poésie, elle aussi, atteint son but et donne pleine satisfaction. Sans doute, elle emploie déjà les notions, mais seulement comme moyen ; ce sont les représentantes de ces notions qu'elle veut évoquer par celles-ci, afin que l'auditeur envisage le monde dans le même ordre, la même combinaison et le même sens que le veut le poète ; et ainsi envisagé, il n'est plus une énigme, il s'exprime lui-même ici comme en musique. Cependant on ne peut nier qu'aucun autre art n'atteint, comme la musique, si directement le but, n'est de même complet dans chacune de ses parties, ne donne aussi pleine satisfaction, n'est aussi riche. Par contre, il est le plus éloigné de nous, aucun pont ne le relie à notre misère, et nos souffrances, nos faits et gestes lui restent éternellement étrangers ; il apparaît et disparaît comme un rêve, et nous restons-là avec notre misère. Les arts plus incomplets sont plus près de nous, et cependant ils participent tous dans leur genre à la pleine satisfaction qui est essentielle à l'art, comme l'insuffisance irrémédiable est essentielle à la science.

La philosophie, elle aussi, doit donc donner pleine satisfaction ; il faut l'arracher au torrent sans cesse en mouvement qui entraîne les sciences, pour l'élever à l'art calme et solidement fixé. Elle doit exprimer ce que le monde est, ne plus considérer seulement la matière dont il est formé. Elle doit répéter le monde, ce qui est l'affaire de chaque art ; elle le répètera en notions qui ne seront plus, comme en poésie, des moyens, mais un but ; d'une manière générale, elle exprimera le monde. Car l'*idée*, qui se fragmente dans la multiplicité du réel, est réunie de nouveau en *notion*, dans une copie morte et décolorée, il est vrai, mais existante, durable, toujours aux ordres de la raison.

Où réside l'erreur ? — Là où réside le doute. — Où est le doute ? — Là où est la question. — Où est la question ? — Là où est le « pourquoi » ; car le « comment » ne laisse pas douter. — Qu'est-ce qui questionne ? — La raison, et elle questionne sans fin ; car en elle le principe de la raison suffisante est le principe de la raison suffisante du connaître. Le doute n'est possible que sur la façon dont nous répondons au « pourquoi » en notions abstraites. Ce n'est qu'en matière de notions que l'on questionne, que l'on doute et que l'on s'égare au sujet du passé et de l'avenir, de la cause et de l'effet, etc. Seule la raison n'est jamais contente de ce qu'elle a sous la main ; elle l'abandonne, pour chercher son fondement.

Si je regarde la nature, c'est-à-dire si je demeure dans la première classe de représentations et me borne à la pure contemplation, je ne suis tourmenté ni de scrupules ni de doutes ; là on a tout sous la main, là on goûte une entière satisfaction, on ne veut pas aller plus loin, la contemplation vous repose. Et l'on pourrait expliquer par là le plaisir esthétique, bien qu'il provienne en réalité de ce que nous sommes en lui un pur sujet de connaissance. Mais cette satisfaction et cette délivrance du doute et des questions, dans la contemplation, résultent de ce que, dans la première classe des objets, le principe de la raison suffisante règne comme loi de causalité, et non comme loi fondamentale de connaissance, c'est déjà assez pour lui, que les choses soient devenues ; quant à prétendre savoir *in abstracto* par quoi elles sont devenues, c'est une autre affaire, qui est du domaine de la raison. Ainsi donc, dans la première classe, il n'y a ni question, ni égarement ; même au sujet de la raison de l'existence il n'y a pas d'erreur possible, tant que nous nous en tenons réellement à l'examen de la raison de l'existence ; l'erreur ne devient possible que dans les notions de lignes et de nombres, non dans ces notions même. Les animaux, qui ne possèdent que la première classe de représentations, ne connaissent non plus ni doute, ni question, et ils en vivent affranchis dans le présent, en s'abandonnant à leur fantaisie propre.

Les artistes sont très peu occupés d'idées, et en restent à la première classe. En conséquence, les idées ne leur sont pas familières, ils ne savent pas s'en tirer, ils comprennent mal et s'entêtent, d'autant plus qu'ils les méprisent, elles et, par suite, les hommes qui leur semblent vivre en elles seules ; car ils ont reconnu quelle satisfaction donne la contem-

plation et combien est éternel le besoin d'idées. Il ne peut y avoir de philosophe que celui qui est capable d'envisager le monde et de saisir les idées en s'affranchissant de toute réflexion, à l'instar de l'artiste plastique et du poète, mais qui, en même temps, est tellement maitre des idées, qu'il peut y empreindre et y répéter le monde.

Le philosophe, quelle que soit sa vivacité de contemplation, doit toujours avoir la réflexion à son service immédiat; oui, il doit posséder l'instinct en quelque sorte inné d'exprimer aussitôt en idées tout ce qu'il a reconnu nettement, comme les peintres de vocation saisissent à l'instant leur crayon, dès qu'ils voient une chose qui les intéresse.

Chacun peut apprendre une science, quoique avec plus ou moins de peine. Mais, quant à l'art, chacun n'en prend que la part qu'il apporte avant même d'être développé. A quoi les opéras de Mozart servent-ils à un être antimusical? Que voient la plupar des gens dans la « Madone » de Raphaël? Et combien apprécient le *Faust* de Gœthe autrement que sur l'autorité d'autrui? Car l'art n'a pas seulement à faire, comme la science, avec la raison; il s'adresse à l'essence la plus intime de l'homme, et ici chacun ne vaut que ce qu'il est réellement. Or, tel il en sera de ma philosophie : ce sera une philosophie en tant qu'art. Chacun n'en comprendra exactement que ce qu'il mérite d'en comprendre; elle ne plaira donc dans son ensemble qu'à une petite minorité, sera la chose *paucorum hominum*, ce qui est un grand éloge. Sans doute, cette philosophie en tant qu'art sera très inopportune pour beaucoup de gens. Seulement je pense que l'échec de toute philosophie, en tant que science, c'est-à-dire d'après le principe de la raison suffisante, tentée depuis trois mille ans, pourrait suffire à nous faire conclure historiquement qu'on ne la fondera pas par ce moyen. Celui qui ne sait que découvrir le rapport des représentations, c'est-à-dire relier des raisons et des conséquences, celui-là peut devenir un grand érudit, mais pas plus un philosophe qu'un peintre, un poète ou un musicien. Tous ceux-ci, en effet, doivent reconnaître les choses en soi, les idées platoniciennes; l'érudit n'a qu'à reconnaître le phénomène, c'est-à-dire, en réalité, le principe de la raison suffisante, car le phénomène n'est absolument rien d'autre.

On a presque toujours été d'avis que la tâche de la philosophie est de trouver quelque chose de profondément caché, qui diffère du monde, et que celui-ci recouvre et ombrage. Le motif de cette croyance, c'est que toutes les sciences offrent des phénomènes manifestes, et qu'on peut seulement scruter les raisons cachées derrière eux; or, celles-ci peuvent être indifféremment des causes ou des raisons de connaissance notions générales ou plus étroites qui saisissent et ordonnent les phénomènes, comme en trouva Cuvier pour la zoologie), ou des motifs et raisons d'être. On a cru qu'il en était de même pour la philosophie, et voilà pourquoi on la tenait aussi pour une science. Et il ne pouvait en être autrement, tant qu'on s'imaginait à tort que le principe de la raison suffisante existe, même si le monde n'existait pas; et que le monde existe, même si le sujet qui le représente n'existait pas. Or, nous savons, d'une part, que le monde n'étant qu'une représentation du sujet connaissant et n'existant, par conséquent, que pour celui-ci, la faculté sensitive et l'intelligence épuisent complètement les objets, comme la raison épuise les idées; d'autre part, que le principe de la raison suffisante n'est que la nature finie, ou plutôt le néant de tous les objets, se montrant toujours sous d'autres formes dans les quatre classes de représentations, caractère par suite duquel chaque objet n'a qu'une existence apparente, comme une ombre qu'on ne peut attraper : car chacun n'existe en effet qu'autant que sa non-existence réside encore dans l'avenir et non dans le présent ce qui, vu la nature infinie du temps, revient au même. Après que nous avons reconnu ces deux vérités, nous ne croirons plus qu'on joue à cache-cache avec nous, en ce qu'il y a, d'une part, dans l'objet, quelque chose que la faculté sensitive et l'intelligence ne reconnaissaient pas (car l'existence de l'objet est seulement la réunion du temps et de l'espace perceptibles de l'intelligence), ou que, d'autre part, le monde a un motif, un motif différent de lui, qui devait être trouvé (car le monde n'existe qu'autant que nous le représentons, et le principe de la raison suffisante est seulement l'expression du néant de toutes les représentations, et de chacune). Il est plutôt évident maintenant pour nous que le monde n'est pas un grand X au lieu d'un U, un grand tour de prestidigitateur, une chose derrière laquelle il n'y a rien à chercher; mais qu'au contraire le caractère du monde est une entière *honnêteté*, qu'il est pleinement ce pourquoi il se donne, et que nous n'avons besoin, en fait de révélation, que de remarquer ce qu'il y a devant nous et de bien le saisir.

S'il n'en était pas ainsi, comment l'art pourrait il être d'autant plus beau qu'il est plus objectif et plus naïf? Mais, pourrait-on demander : « A quoi bon y ajouter la philosophie? Tous nous voyons le monde, possédons ainsi la pleine sagesse, et n'avons rien de plus à chercher. » A une pareille question il faut opposer tout d'abord celle-ci : « Qu'est-ce que l'erreur, qu'est-ce que la vérité? » Le monde ne ment pas; en le contemplant, avec les sens et l'intelligence, nous ne pouvons nous tromper. Notre propre conscience ne ment pas davantage; notre intérieur est

ce qu'il est, nous-mêmes sommes ce que nous sommes; comment l'erreur serait-elle possible? Elle n'est possible qu'à la raison, elle n'a lieu que dans les idées. La vérité est le rapport d'un jugement avec quelque chose en dehors de lui. Nous nous trompons en réunissant des idées de telle façon qu'une vérité répondant à cette réunion n'existe pas en dehors d'elles, comme, par exemple, dans ce jugement : « Le monde et moi-même n'existons que comme résultats d'un principe. » La matière dans laquelle doit être créée la philosophie, ce sont les idées. Celles-ci et — par conséquent leur pouvoir, la raison, — sont au philosophe ce que le marbre est au sculpteur. Le philosophe est un sculpteur de la raison; son métier, c'est-à-dire son art, consiste à figurer pour la raison le monde entier, autrement dit toutes les représentations et aussi tout ce qui se trouve dans notre intérieur (non comme représentation, mais comme conscience), à réunir des idées répondant à tout cela, par conséquent à répéter fidèlement le monde et la conscience *in abstracto*. Dès que cela sera fait, dès que tout ce qui se trouve dans la conscience, séparé en idées et réuni en jugement, sera consigné pour la raison, on possédera le système définitif de philosophie, irréfutable et tout à fait satisfaisant, dont les idées sont la matière.

Cette philosophie sera donc pleinement objective, pleinement naïve, comme toute œuvre d'art. Pour la créer, le philosophe, à l'instar de tout artiste, puisera toujours directement à la source, qui est le monde et la conscience, et ne la dévidera pas par une succession d'idées, comme l'ont fait beaucoup de faux philosophes, particulièrement Fichte, et aussi, en apparence et par la forme, Spinoza. Cette façon de déduire des idées d'autres idées est utile dans les sciences, mais nullement dans l'art, par conséquent non plus dans la philosophie. Toute objectivité est génialité, le génie seul est objectif, et par là s'explique la complète incapacité de la plupart des hommes à faire de la philosophie, et la pauvreté de presque toutes les tentatives. Les philosophastres ne peuvent sortir d'eux-mêmes pour regarder le monde et en considérer avec circonspection l'intérieur; ils s'imaginent créer un système en partant des idées : ce système se forme conformément à à celles-ci. Platon a trouvé la haute vérité : seules les idées existent réellement, c'est-à-dire les formes éternelles des choses, les représentantes visibles adéquates des notions. Les choses dans le temps et l'espace sont des ombres fugitives vaines ; elles et les lois en vertu desquelles elles naissent et disparaissent, sont seulement un objet de la science, de même que les simples notions et leur dérivation les unes des autres. Mais comme objet de la philosophie, de l'art, dont les notions sont l'unique matière, il n'y a que l'idée. Le philosophe doit donc saisir les idées de tout ce qui gît dans la conscience, de ce qui apparaît comme objet; il doit se tenir comme Adam devant la création nouvelle et donner à chaque chose son nom ; ensuite il consignera les éternelles idées vivantes et les laissera se figer en notions mortes, comme le sculpteur fige la forme dans le marbre. S'il a trouvé et représenté l'idée de tout ce qui existe et vit, il en résultera pour la philosophie un « ne pas vouloir être ». Car on aura constaté que l'idée de l'existence dans le temps est l idée d'un état misérable, comme l'existence dans le temps — le monde — est le domaine du hasard, de l'erreur et de la méchanceté; que le corps et la volonté visible qui veut toujours et ne peut jamais être satisfaite; que la vie est un trépas constamment entravé, une lutte éternelle contre la mort, qui doit finir par vaincre; que l'humanité souffrante et le monde animal souffrant sont l'idée de la vie dans le temps; que le désir de vivre est la véritable damnation, et la vertu et le vice seulement le degré le plus faible et le degré le plus fort du désir de vivre: que c'est une une folie de craindre que la mort puisse nous enlever la vie, puisque, malheureusement, le désir de vivre est déjà la vie; et si la mort et la souffrance ne tuent pas le désir de vivre, la vie même coule éternellement de la source inépuisable, du temps infini, et la volonté de vivre obtiendra toujours la vie, avec la mort, l'amer supplément qui ne fait en réalité qu'un avec la vie, puisque le temps seul, le temps sans réalité, la sépare de celle-ci, et que la vie n'est qu'une mort ajournée.

ARTHUR SCHOPENHAUER.

(*Traduit de l'allemand par* A. DIETRICH.)



LE SUFFRAGE UNIVERSEL EN AUTRICHE

La vieille Autriche des Habsbourg, la « Cisleithanie », vient, pour la première fois, d'élire son Parlement au suffrage universel : l'Autriche, c'est-à-dire l'État que l'on s'accordait à considérer comme la citadelle des idées conservatrices, comme le domaine de la bureaucratie tracassière et arbitraire; l'Autriche, cette « mosaïque de peuples », ce chaos de nationalités qui s'entrechoquent et dont chacun s'agite pour obtenir des privilèges spéciaux, cet État que l'opinion européenne, depuis les luttes retentissantes entre Tchèques et Allemands, depuis les scandales de l'obstruction au Reichsrat et la chute de plusieurs ministères, considère comme prêt à se disloquer à la mort de François-Joseph. Est-elle donc en réalité si près de sa fin? Il semble

difficile de le croire, pour quiconque observe la vitalité dont elle fait encore preuve et qui n'indique pas une puissance dont les destinées sont à la veille d'expirer. L'Autriche vit, elle se transforme. L'introduction du suffrage universel va nécessiter un nouvel aménagement de cet édifice moyenâgeux, mais non entraîner sa ruine. Nous ne chercherons pas à prévoir dans quel sens s'effectuera cette évolution; mais une telle réforme mérite de fixer l'attention de tous ceux qu'intéresse l'avenir politique et social de la monarchie danubienne.

*
* *

Le Français qui passe la frontière d'Autriche-Hongrie doit laisser à la porte tout son bagage d'idées centralistes et unitaires. Il a sous les yeux une sorte de monstre, composé de membres rapportés qui s'agitent en tous côtés, sans qu'on sache où atteindre la tête. Ni unité géographique, ni union politique ; des groupes ethniques dispersés, enchevêtrés, dont l'ensemble peut à la rigueur former un État, mais ne constitue pas une nation : deux monarchies, l'Autriche et la Hongrie, réunies par un lien personnel très lâche ; trois parlements — quatre en comptant la Diète croate — trois ministères, l'un commun, les deux autres spéciaux aux deux moitiés de la monarchie dualiste, et de même, trois ministres des Finances, trois budgets, trois ministres de la Guerre, trois armées : au total, une invraisemblable complication de rouages ; dans l'Autriche proprement dite — pour ne rien dire aujourd'hui de la Hongrie — une diversité stupéfiante d'aspects, de langues, de mœurs ; dix-sept « pays de la couronne » habités par des races distinctes et souvent ennemies, vivant en commun parce qu'elles ne sauraient faire autrement, mais chez lesquelles le patriotisme est plutôt un souvenir historique, une conception réfléchie, qu'un élan du cœur ; dans l'ensemble, un État qui justifie assez bien cette définition cavalière d'un auteur anglais : « Pour avoir une idée de l'Autriche, figurez-vous un traîneau attelé de douze chiens qui, au lieu de tirer dans le même sens, s'en vont à hue et à dia ! » Et néanmoins l'équipage est solide ; péniblement, à travers de multiples cahots, le « char de l'État » progresse vers ses destinées inconnues. Des ruines s'écroulent, mais de nouvelles constructions s'élèvent ; des nationalités s'efforcent de trouver une formule d'entente et de signer un contrat d'association équitable. Avec le suffrage universel, les plus criantes inégalités sociales vont enfin disparaître, et pour la première fois, une majorité slave va siéger au Reichsrat de Vienne. L'ancienne omnipotence des Allemands n'existe plus, en théorie du moins, malgré les souvenirs du Saint-Empire, malgré la supériorité politique et sociale dont se targuent les représentants de la race germanique.

Car ce sont les Allemands, à les en croire, qui ont fait l'empire des Habsbourg. Ils exagèrent sans doute : mais ils n'inventent pas. Si l'Autriche est apparue longtemps comme un État allemand, cela ne tient pas à ce seul fait que ses souverains portaient la couronne du « Saint-Empire romain de nation germanique », mais à ce qu'aucune autre race ne pouvait alors, par sa culture intellectuelle, par son organisation sociale, par son prestige politique, par l'ampleur de son domaine, rivaliser avec les Germains. C'est pourquoi les Habsbourg, mesurant le péril que créerait dans l'avenir la question des nationalités, s'appuyèrent de préférence sur l'élément allemand pour consolider l'idée unitaire, et employèrent la langue allemande comme véhicule de civilisation et instrument de centralisation.

La Révolution de 1848 apparut en Autriche à la fois comme un soulèvement contre l'absolutisme et comme une réaction nationaliste contre la suprématie allemande. Elle n'arracha cependant au pouvoir que des concessions platoniques. Il faut attendre le lendemain des désastres qui forcèrent l'Autriche à se replier sur elle-même, Solférino et Sadowa. La guerre d'Italie fut suivie du diplôme de 1860, qui reconnaissait officiellement les « langues provinciales » et rehaussait le rôle des Diètes locales. Puis apparut le fameux système électoral qui assurait à la minorité allemande une majorité certaine dans toutes les élections. A cette époque, les partis politiques organisés, noblesse terrienne, cléricaux, grands industriels, affichaient tous des tendances conservatrices : qu'on en juge par l'économie de cette loi électorale aménagée pour maintenir à la fois l'hégémonie allemande et l'influence des classes « dirigeantes. »

Pour l'apprécier, rappelons-nous les chiffres des diverses nationalités en Autriche :

		P. 100
Allemands	9.170.000	35
Tchèques	5.955.000	23
Polonais	4.252.000	16
Ruthènes	3.381.000	13
Slovènes	1.192.000	4,6
Serbo Croates	711.000	2,7
Italiens	727.000	2,8
Roumains	250.000	0,9
Total	25.638.000	100

Ce sont là les chiffres de 1900. Mais les Allemands n'ont jamais constitué qu'une minorité ; ils sont même en décroissance légère, puisqu'en 1880 ils représentaient encore plus de 36 p. 100 de la population.

Par suite, si l'on voulait les favoriser, il fallait recourir à des artifices. Ce fut aisé pour la Chambre

haute ou des seigneurs : elle comprit des membres de droit, archiducs, évêques et des membres nommés par les souverains. Quant à la Chambre des Députés, on rajeunit l'ancien système des « états ». Quatre « curies » ou collèges furent constitués : celui des propriétaires de domaines, celui des chambres de commerce, celui des villes et des bourgs industriels, enfin les électeurs des communes rurales ; partout le droit de suffrage basé sur un cens réduit à plusieurs reprises (en dernier lieu 5 florins) ; le vote à un degré dans les trois premiers collèges, à deux degrés dans le quatrième. Dans chaque catégorie, la majorité demeurait acquise aux Allemands : parmi les 85 représentants des propriétaires (les grands domaines sont presque tous entre les mains de l'aristocratie allemande, sauf en Galicie) ; parmi les 21 députés des Chambres de commerce où prévaut l'élément judéo allemand ; parmi les 118 députés des villes et bourgs industriels, représentés à dessein dans une beaucoup plus forte proportion que les campagnes ; celles-ci étaient limitées à 129 députés, malgré leur population supérieure d'un tiers à celle des agglomérations urbaines, parce que ces dernières renferment plus d'Allemands. On vit des villages germaniques ayant un semblant d'usine rangés dans le groupe des villes, pendant que les faubourgs tchèques de Prague, relégués parmi les communes rurales, privés même du droit d'élection directe, nommaient seulement un électeur par 500 habitants. On vit certain grand propriétaire du Tyrol envoyé à Vienne par 6 électeurs, et dans certains districts de Bohême ou de Galicie, 40.000 votants n'avoir droit qu'à un siège unique !

Voici quelques résultats du système : la Bohême, pour 3.664.000 Slaves et 2.160.000 Allemands, comptait 40 députés tchèques et 34 allemands. En Moravie, où les Slaves sont aux Allemands comme deux est à un, les Allemands nommaient la majorité des députés. La situation était la même dans tous les pays mixtes, Styrie, Carinthie, Carniole et Dalmatie (ici la loi, faute d'un nombre suffisant d'Allemands, favorisait les Italiens au détriment des Slaves). En Galicie, les Ruthènes se trouvaient sacrifiés à la noblesse polonaise, toujours dévouée à la dynastie impériale, tant que celle-ci ne touche pas à ses privilèges locaux. Ainsi, en pratique, se trouvait réduit à néant le « statut fondamental » de 1867. Art. XIX : « Chaque groupe ethnique a un droit inviolable à maintenir et à cultiver sa nationalité et sa langue. » Si la langue du pays était autorisée en principe dans les écoles et les actes publics, si l'égalité des races était proclamée en théorie, dans la réalité tout dépendait de la politique du Cabinet de Vienne.

Cette politique a longtemps été celle de la bascule et l'application du vieux principe de Metternich : contenir les peuples les uns par les autres. « Le gouvernement de l'Autriche est une diplomatie. » Les Allemands virent d'un œil favorable le compromis de 1867 avec la Hongrie : ils comptaient demeurer plus facilement maîtres absolus en Cisleithanie. Ils se trompaient. La fortune des Magyars avait éveillé les ambitions des Tchèques et des Polonais. Après 1870, le ministère Hohenwart vit avec inquiétude les Allemands d'Autriche tourner leurs yeux vers l'astre des Hohenzollern ; il joua le jeu dangereux d'attiser les passions slaves ; le comte Taafe reprit pour son compte ce jeu de bascule et le pratiqua d'abord avec un doigté supérieur, pendant quatorze ans. Toutefois, soit par calcul, soit par sympathie, il se laissa entraîner à favoriser les Slaves, et notamment à restreindre l'emploi officiel de la langue allemande. Cette mesure lui coûta son portefeuille. En 1893, la coalition des Allemands libéraux, des Polonais et des conservateurs fit échouer son projet de réforme électorale portant modification du système des curies et introduction du suffrage universel ; l'heure d'une telle révolution n'avait pas encore sonné.

Les années écoulées avaient néanmoins suffi pour la constitution et l'organisation, non seulement des nationalités, mais aussi des classes sociales, surtout dans les pays où l'industrie est la plus développée, en Bohême, Styrie, Moravie. Le socialisme faisait son apparition. Les « travaillistes » se constituaient en parti, assez lentement, il est vrai, en se modelant sur les cadres des diverses nationalités ; les classes moyennes se fortifiaient, elles aussi, se montraient de plus en plus intransigeantes sur les questions ethniques et linguistiques. Le gouvernement, pour conjurer l'orage, fit voter en 1896 une réforme électorale bâtarde : création d'une cinquième curie composée de tous les Autrichiens, sans condition de cens, et élisant 72 députés au suffrage universel combiné avec le vote plural. Le Reichsrat se trouva ainsi porté de 353 membres à 425. En même temps, pour se concilier les Tchèques, le comte Badeni leur accordait les fameuses ordonnances du 6 avril 1897 sur la parité des langues en Bohême et en Moravie.

Le spectacle que donna alors l'Autriche est encore présent à toutes les mémoires. Dans la rue, des émeutes incessantes, notamment à Vienne, à Prague, dans les régions allemandes de Bohême ; au Parlement, des scènes scandaleuses, une obstruction systématique dont les Allemands, puis les Tchèques, ne se départirent qu'à de rares intervalles ; les pangermanistes de Wolf et Schœnerer allant à Dresde et à Berlin invoquer ouvertement l'appui de leurs frères ; le retrait des ordonnances, la chute successive des ministères Badeni, Gautsch, Thun, Clary, Wittek, l'interrègne de M. de Kœrber, ses efforts

stériles pour aboutir à une entente, ramener le Parlement à un travail positif, le décider à voter régulièrement le budget et les lois indispensables ; enfin, à la faveur de ce chaos, les Hongrois livrant au dualisme des assauts vigoureux et incessants, résolus à s'affranchir de l'apparence même d'une tutelle autrichienne. Ainsi se trouvaient mises en question l'unité et peut-être l'existence même de la monarchie, si l'on ne parvenait à opposer aux prétentions magyares un Parlement vraiment issu de la volonté des peuples. Mais cette réorganisation ne pouvait se faire que sur la base du suffrage universel. Les masses populaires se mettaient en mouvement, demandaient à jouer un rôle dans la vie publique ; les revendications sociales venaient se greffer sur les querelles nationales, et les Slaves exigeaient impérieusement la fin d'un système qui sacrifiait leurs intérêts à ceux d'une minorité allemande. Il fallait en prendre son parti, et bouleverser de fond en comble l'édifice déjà lézardé de l'État autrichien.

*
* *

Le 23 février 1906, le baron Gautsch soumettait au Parlement de Vienne un projet qui stupéfia d'abord l'opinion. Le suffrage universel devenait la base des élections législatives. Seraient électeurs tous les Autrichiens âgés de 24 ans et ayant un an de résidence dans une commune ; il faudrait 30 ans pour l'éligibilité. Le projet ministériel prévoyait aussi un remaniement complet des circonscriptions.

L'accueil du Reichsrat fut des moins sympathiques : n'était-ce pas son arrêt de mort qu'on lui demandait de signer ? Une violente opposition se manifestait chez les Polonais qui craignaient de voir leur prépotence menacée en Galicie par les Ruthènes, et chez les diverses fractions allemandes, non moins promptes à redouter l'entrée au Reichsrat d'une majorité slave. La lutte s'engagea aussitôt sur le chiffre des mandats à attribuer à chaque nationalité dans les pays mixtes habités par deux races distinctes. On s'efforça d'abord de délimiter les circonscriptions en n'y comprenant qu'une seule nationalité : chimère dont la rapide inspection d'une carte ethnographique suffit à faire justice. Il fallait également tenir compte de considérations économiques et sociales, et surtout des différences entre la population urbaine et les habitants des campagnes.

La Chambre avait nommé une commission le 29 mars. L'hostilité persistante des Polonais empêcha d'abord tout travail sérieux ; le 1er mai, le président du Conseil passait la main au prince de Hohenlohe, renversé à son tour le 28 sur la question du compromis austro-hongrois. Au baron Beck échut la lourde tâche de mener à bien un travail de Pénélope. Le 21 juillet, à la suite de négociations laborieuses, les représentants des diverses nationalités s'accordaient sur les points suivants : La future assemblée comprendrait 516 sièges, ainsi répartis : 233 Allemands, 19 Italiens, 5 Roumains, soit 257 anti-Slaves, contre 108 Tchèques, 80 Polonais, 24 Slovènes, 13 Serbo Croates et 34 Ruthènes, ensemble 259 Slaves. Un grand pas était fait. Les Allemands avaient consenti à céder aux Slaves la majorité. Majorité bien fragile et purement nominale, puisqu'un déplacement de 2 voix la transforme en minorité ; mais cette concession, qui eut un énorme retentissement parmi les nationalités opprimées jusque-là par l'élément germanique, n'en représentait pas moins pour elles un sérieux progrès : le dernier Reichstag élu au système des curies se composait en effet de 205 Allemands, de 196 Slaves et de 24 Italo-Roumains. D'autre part, l'augmentation des sièges profitait principalement aux Slaves : elle portait surtout sur la Galicie, qui passe de 88 mandats à 106, sur la Bohême, qui passe de 100 à 130 (dont 75 accordés aux Tchèques et 55 aux Allemands). Pour la Galicie, les Polonais réussirent encore à obtenir un traitement de faveur : ils sont représentés par 72 députés, les Ruthènes par 34 seulement, bien que ces derniers soient les plus nombreux ; en outre, et par un de ces artifices dont fourmillent les lois autrichiennes, 35 circonscriptions de cette province élisent chacune un député et deux suppléants, non au suffrage universel, mais d'après l'ancien système des curies ! En Moravie, il fallut prendre un autre biais : ce fut le « cadastre national ». La population a été invitée à opter pour l'une des nationalités allemande ou tchèque, et l'administration a établi ensuite des listes d'électeurs qui n'auront le droit de vote que dans les circonscriptions affectées à leur race. Le Reichsrat se prononça contre le vote plural, le suffrage des femmes, et remit aux Landtags provinciaux la question du vote obligatoire : les diètes locales de Haute et Basse-Autriche, de Salzbourg, de Moravie et de Sibérie ont adopté une disposition qui contraint les électeurs à exercer personnellement leur droit de vote, sous peine d'une amende de 50 couronnes.

Les Allemands contenaient mal leur dépit. Aussi demandèrent-ils des garanties pour l'avenir. Les Slaves, en effet, enhardis par leur succès, annonçaient tout haut que la loi était provisoire et marquait seulement une étape dans la voie de l'égalité nationale. Les Allemands auraient voulu que tout changement à la répartition des collèges électoraux ne pût être voté qu'à la majorité des 2/3 du Reichsrat. Une telle prétention faillit faire sombrer le projet de réforme. L'Empereur intervint directement, et une transaction

fut conclue à la fin d'octobre : tout remaniement de la loi pourra être voté par une simple majorité, mais avec un quorum obligé de 343 députés, et en ce qui concerne la Galicie, en présence de la moitié au moins des députés de cette province.

Les dernières séances du Reichsrat rappelèrent par leur physionomie la période « héroïque » de l'obstruction. On vit, le 30 novembre, des scènes tumultueuses animées de corps à corps entre Allemands et Tchèques. Néanmoins, le 1er décembre, une très grande majorité votait la loi en troisième lecture. La Commission de la réforme électorale avait siégé 61 jours, tenu 95 séances et entendu 832 discours! mais la vieille monarchie aristocratique des Habsbourg se trouvait désormais entraînée dans les voies de l'égalité politique et sociale.

La suprême résistance, et non la moins ardente, vint de la Chambre des seigneurs, gardienne des vieilles traditions. Elle comprenait, en effet, les archiducs de la maison régnante, 18 princes de l'Église, 65 pairs héréditaires choisis par l'Empereur dans la noblesse et les grands propriétaires, et 155 membres à vie également nommés par le souverain dans les rangs de l'aristocratie, de l'armée, de la haute bureaucratie, de la grande industrie, du monde des lettres ou des sciences. Aucune limite n'entravait son droit de nomination : la couronne pouvait donc toujours briser les résistances par des promotions de seigneurs.

En déposant son projet de réforme électorale, le baron Gautsch avait aussi indiqué les grandes lignes d'une réforme de la Chambre Haute ; il demandait qu'une partie des pairs fût élue par les Landtags et que le nombre des membres nommés par la couronne fût sensiblement réduit. L'opposition de la noblesse à ce dessein contribua à la retraite du ministre comme à celle de son successeur Hohenlohe, le « prince rouge » de Trieste. Lorsque le baron Beck eut vaincu les résistances des députés, les pairs essayèrent d'introduire dans le projet le principe du vote plural : tout électeur âgé de 35 ans aurait eu 2 voix ; ils demandèrent en outre que le nombre des seigneurs nommés par le souverain ne pût varier qu'entre 150 et 170. Il fallut l'intervention personnelle de François-Joseph, il fallut aussi la persuasion que toute résistance à la loi demeurerait stérile pour vaincre les répugnances de la noble assemblée. Le souverain accepta le *numerus clausus*, c'est-à-dire l'article limitant son droit de nomination ; en retour la Chambre Haute adopta la réforme électorale. Elle fut votée assez facilement par les pairs bourgeois, malgré l'opposition de la noblesse, des archiducs, et d'une fraction du clergé.

La discussion de la réforme avait duré un an.

*
* *

Telle qu'elle est issue des transactions et des compromis, la nouvelle loi fait perdre aux Allemands environ 3 p. 100 de leur représentation au Reichsrat : ils ne fourniront plus, en effet, que 45 p. 100 des membres de cette assemblée, au lieu de 48 p. 100. Encore auraient-ils mauvaise grâce à se plaindre. Si la loi a introduit, avec le suffrage universel, le principe de l'égalité de l'individu ; si elle a fait disparaître les privilèges de castes et l'oligarchie de la fortune, elle est loin de représenter un idéal d'équité pour les questions nationales, car elle ne reconnaît pas l'égalité des races. Dans la répartition des sièges, le facteur numérique n'a pas été le seul à entrer en ligne de compte. Il a fallu évaluer aussi l'importance historique, politique, sociale de chaque tribu ethnique, estimer sa part contributive au point de vue « cultuel » et son rôle dans la monarchie : tous éléments difficiles à apprécier, encore plus malaisés à traduire en chiffres, et dont l'évaluation comporte une forte part d'arbitraire. Et en définitive, la nationalité allemande se trouve encore favorisée, avec 45 p. 100 des sièges, puisqu'elle représente 35 p. 100 seulement de la population.

L'Assemblée comptera 516 députés, soit en moyenne un par 49.670 habitants. Or, les Allemands et les Italiens auront un représentant par 35 à 40.000 âmes, les Slaves par 50 à 65.000. Dans le royaume de Bohême, les Allemands élisent un député par 42.000 habitants, les Tchèques par 52.000; en Moravie, en Silésie, la différence est plus grande encore : 35.000 et 32.000 Allemands pèsent le même poids que 57.000 et 73.000 Tchèques; en Styrie, le député allemand représente 39.000 âmes, le Slovène 58.000. Les Polonais sont plus favorisés encore : ils envoient au Reichsrat, un mandataire pour 52.000 des leurs, les Ruthènes un seulement pour 110.000.

Il faut cependant le reconnaître : la situation des nationalités jadis opprimées est singulièrement améliorée. Les réclamations bruyantes des Tchèques ne doivent pas faire oublier qu'ils gagnent 20 sièges ; ils en auront 107 en tout, plus du cinquième de l'assemblée, quote-part qui correspond à peu près à leur importance numérique (23 p. 100 de la population autrichienne).

Quant aux Ruthènes, cette race si longtemps maintenue dans une sujétion presque égale à un esclavage, ils n'avaient à Vienne que 9 députés ; la nouvelle loi leur en assure 34. Il est néanmoins incontestable qu'une évaluation purement numérique des nationalités en présence aurait donné aux Slaves 299 mandats au lieu de 257, aux Allemands 194, en place de 233.

*
* *

Telle est cette loi, qui peut sembler encore bien compliquée à nos esprits latins, mais qui n'en constitue pas moins un progrès des plus sérieux sur l'ancien système électoral. A vrai dire, elle représente en même temps un saut dans l'inconnu, et l'on comprend que l'Empereur, dans son décret de dissolution de l'ancien Parlement, ait recommandé aux électeurs « de faire un bon usage des droits qui leur sont confiés et de mettre l'intérêt général au-dessus de leurs préférences personnelles. »

Les électeurs viennent de lui répondre. Il est encore difficile de préciser la signification du scrutin d'hier. Le résultat le plus net de cette première consultation du suffrage universel semble bien être l'éclatant succès des idées socialistes, si longtemps comprimées en Autriche, succès dû pour une large part à la remarquable organisation du parti et à la valeur personnelle de son chef, le Dr Victor Adler, et qui mérite d'être mis en lumière au lendemain du retentissant échec de la social démocratie allemande. Le groupe des « socialistes chrétiens » et des « antisémites » triomphe un peu moins bruyamment. En revanche la bourgeoisie libérale apparait plutôt diminuée, et plusieurs des membres du Cabinet ont succombé devant les socialistes.

Vraisemblablement, en effet, les questions nationales passeront au second plan dans le nouveau Reichsrat. Les fastidieuses querelles entre Allemands et Tchèques semblent avoir lassé l'opinion, et les classes ouvrières réclament autre chose que cette viande creuse : les déclamations des pangermanistes ou des radicaux tchèques. Ces derniers sortent du scrutin cruellement maltraités par les socialistes, ils n'auront plus à Vienne qu'une poignée de représentants.

Fait encore plus significatif : les chefs fameux du parti pangermaniste, MM. Wolff, Stein, le chevalier Schœnerer, se sont effondrés dès le scrutin du 14 mai; le dernier n'a recueilli à Eger, jadis son fief électoral, que 900 voix sur 85.000 votants. La victoire socialiste aura pour conséquence logique la création d'une législation du travail donnant satisfaction aux revendications ouvrières : les cercles commerciaux et industriels de Vienne ne cachent pas à cet égard leurs très vives appréhensions.

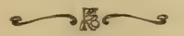
Dans ces conditions, il est au moins douteux que l'Autriche soit à la veille de franchir une nouvelle étape dans la voie de ce fédéralisme que l'on s'entête à nous présenter comme le point terminus de son évolution. Sans doute les conflits de race ne vont pas s'apaiser du jour au lendemain — peut-être ne disparaîtront-ils jamais entièrement, et il ne faut pas oublier que les socialistes d'Autriche sont loin de se désintéresser des questions nationales. Mais le nouveau Reichsrat, s'il entre résolument dans la voie des grandes réformes sociales et économiques, ne va-t-il pas devenir le foyer central de la vie politique? L'Empereur s'est, dit-on, montré satisfait du résultat des élections. Et cette satisfaction se conçoit, bien qu'elle puisse au premier abord sembler étrange. Que l'on songe, en effet, au soulagement que doit éprouver le gouvernement de Vienne à se voir enfin débarrassé des partis radicaux-nationaux, dont les violences de langage, l'obstruction systématique ne réussissaient qu'à jeter le discrédit sur le régime tout entier, réduisaient le premier ministre au rôle de conciliateur perpétuel des intérêts provinciaux et en fin de compte empêchait tout travail sérieux, toute loi d'une portée un peu haute et d'une utilité générale !!! Et ce ne serait pas, sans doute, le résultat le moins curieux des récentes élections, de voir la dynastie des Habsbourg, la plus aristocratique du monde, se placer résolument à la tête du mouvement des réformes démocratiques et chercher à asseoir son autorité, non plus sur la fidélité des castes privilégiées, mais sur l'affection sincère et le dévouement des classes populaires!

*
* *

Ce serait d'autant plus son intérêt d'agir ainsi, que les chances d'une entente avec la Hongrie apparaissent encore affaiblies par les derniers scrutins. On a pu constater, par les discours des ministres à leurs électeurs autrichiens, leur peu de confiance dans l'heureuse issue des négociations pour le renouvellement du compromis. La majeure partie de la population cisleithanienne partage cette opinion. Les vainqueurs d'hier, les socialistes n'entendent accorder aux Magyars aucune des concessions commerciales réclamées par ces derniers; et parmi les antisémites, un fort courant se dessine en faveur d'une rupture complète, dût cette rupture être suivie, murmurent quelques-uns, d'un conflit armé...

Toutefois, dans cet étrange pays qu'est l'Autriche, dans cette patrie des transactions et des *modus vivendi*, peut-être l'application du nouveau système électoral n'aura-t-il pas toutes ces conséquences redoutées et redoutables. Nous ne retiendrons pour l'instant que ces deux faits : la diminution du rôle joué jusqu'ici par l'élément allemand, et l'entrée des classes populaires dans la vie politique. Il serait périlleux d'aller plus loin, de préjuger l'avenir. Nous avons seulement voulu montrer aujourd'hui dans quelles conditions le problème se pose.

MAURICE LAIR



LES AMES ENNEMIES (1)

ACTE QUATRIÈME

La nuit, le cabinet de Daniel en désordre, une lampe, à abat-jour sombre sur le bureau... Un lit de camp dans un coin. Par la porte du fond à demi ouverte on aperçoit la salle à manger en désordre aussi, un châle sur la table, une bougie qui achève de brûler... Les rideaux de la fenêtre du cabinet ne sont pas tirés : sous l'éclat de la lune invisible la neige étincelle par grandes couches, et tombe encore en poudre très fine... Les ramures toutes nues du marronnier sont ourlées de blanc ; l'église est illuminée intérieurement, les vitraux resplendissent, multicolores. Maryvonne en pleurs introduit au fond deux hommes : Pompérac et un second médecin, tous deux en pardessus d'hiver, poudrés de neige.

MARYVONNE (en larmes). — ... Faites pas attention, m'sieur le docteur... tout est en l'air... on n'a plus le temps de penser à rien... Et mamzelle est d'un agité... qu'y faut se mettre à trois pour la garder !... C'est y vraiment qu'elle va mourir ?... Mamzelle Florence qui est comme qui dirait not'e p'tite princesse !... C'est pas croyable !... Ça serait un péché du bon Dieu !

(Elle pleure.)

POMPÉRAC (paternellement). — Allons, ma fille... Appelez-moi la garde.

MARYVONNE. — Oui, m'sieur le docteur...

(Elle sort au fond en s'épongeant les yeux.)

DOCTEUR BOLARD (très froid, examinant la chambre autour de lui). — ... Curieuse, la maison... très curieuse... On ne trouve plus ça que dans les vieux quartiers... La rampe de fer forgé est une merveille !

POMPÉRAC (anxieux et ému). — Mon cher confrère...

DOCTEUR BOLARD (devant la fenêtre). — ... Et ils sont, ma foi, adossés à Saint-Étienne-du-Mont .. On pourrait se croire dans le presbytère... Une veille de Noël... c'est assez piquant !

POMPÉRAC. — ... Mon cher confrère, un dernier mot avant qu'ils entrent...

DOCTEUR BOLARD (indiquant le lit). — Qui est-ce qui couche là ?

POMPÉRAC. — Le père ou la mère à tour de rôle... une heure par nuit... et tout habillés !... La petite est dans leur lit à eux... là, dans cette chambre... Ils l'adorent, monsieur !... Lui, depuis trois mois, si vous saviez ce qu'il a blanchi !... C'est presque un vieillard !... Et quant à la mère, elle veille sur sa fille avec un désespoir si farouche que je commence à craindre pour sa raison... Je vous recommande la plus grande prudence !...

DOCTEUR BOLARD. — Pardon... pardon, mon cher confrère, comment se fait-il qu'adorant leur fille ils l'aient mêlée aux furieuses querelles dont vous me parlez, eux qui la savaient atteinte de troubles cardiaques ?... (Silence de Pompérac.) Voyons, ils auraient dû la ménager, et surtout... ne pas la faire juge dans ce dernier débat, le plus violent, qui provoqua sa première syncope ?

POMPÉRAC (très gêné, navré). — Mon Dieu... mon cher confrère, ils ignoraient qu'elle était malade...

DOCTEUR BOLARD. — Est-ce que vous l'ignoriez aussi ?

POMPÉRAC. — Tous les symptômes m'avaient échappé... Cette première syncope m'a confondu !

DOCTEUR BOLARD (impitoyable). — Ah !... mon cher confrère... mon cher confrère... vous me voyez étonné péniblement de cette négligence... Cette maladie de cœur ne lui est pas tombée du ciel... Les antécédents morbides de Mlle Servan, quels étaient-ils ?

POMPÉRAC. — Une fièvre rhumatismale il y a deux ans.

DOCTEUR BOLARD (scandalisé). — Comment ! vous étiez leur médecin de famille et vous ne vous êtes pas assuré si cette maladie laissait des traces ?... A quoi songiez-vous ? A votre candidature aux élections législatives ?... Vous serez élu !

POMPÉRAC (se rebiffant). — Mon cher confrère, je vous ai convoqué en consultation, non pour des reproches... Quelque éminente que soit votre science, oserez-vous dire qu'elle ne s'est jamais vue en défaut ?

DOCTEUR BOLARD. — Pas à ce point-là, non, Monsieur, puisque vous m'appelez... Et dans de telles conditions, vous comprendrez que je décline ici la moindre responsabilité...

LA GARDE MALADE (une laïque, entrant à droite). — Monsieur le docteur...

POMPÉRAC. — Comment va-t-elle ?

LA GARDE. — Elle vient d'avoir une nouvelle syncope...

POMPÉRAC. — Ah ? .. Quelle durée ?

LA GARDE. — Huit minutes.

POMPÉRAC. — Le pouls ?

LA GARDE. — Irrégulier, la pression sanguine très faible...

POMPÉRAC. — C'est cela... l'asystolie que j'avais relevée...

LA GARDE. — Puis, subitement, mademoiselle a repris connaissance. Alors, comme si de rien n'était, la voilà qui se met à nous parler avec une volubilité... une abondance... Elle a même sauté en bas de son lit... Il n'y avait plus moyen de la maintenir en place... Elle voulait à toute force venir dans cette chambre : « Je veux revoir le cabinet de travail... je veux revoir le cabinet de travail ! » On a dû fermer la porte à clé !

POMPÉRAC. — En voilà une idée !... Bolard). C'est une nerveuse et une exaltée. (A la garde.) Vous avez donné de la digitale ?

(1) Voir les trois premiers actes de cette pièce dans la *Revue Bleue* des 11, 18 et 25 mai 1907.

LA GARDE. — A trois reprises... Monsieur le Docteur sait que nous sommes deux depuis ce soir?

POMPÉRAC. — Qui çà, vous êtes deux ?

LA GARDE. — La garde de Madame, une religieuse.

DOCTEUR BOLARD. — Ça continue, la concurrence !

POMPÉRAC (à la garde). — Informez monsieur de notre arrivée (la rejoignant). — A-t-on télégraphié à la grand'mère ?

LA GARDE. — Oui, Monsieur le docteur.

POMPÉRAC. — Elle n'arrivera pas...

DOCTEUR BOLARD. — Où est-elle donc ?

POMPÉRAC. — Partie pour Lourdes pour y demander le salut de l'enfant !

(La garde sort à gauche et se croise avec Daniel qui entre : il a vieilli rapidement, plusieurs touffes de cheveux blancs, les traits défaits).

POMPÉRAC (à Daniel). — Ah! te voilà... Je te présente mon confrère, M. Bolard.

DANIEL (à Bolard). — Vous m'excuserez, Monsieur, de vous déranger ainsi en pleine nuit...

POMPÉRAC (touchant Bolard à l'épaule). — Nous pourrions entrer auprès de la malade...

DANIEL. — Passez, Messieurs, je vous suis (Bolard sort à gauche).

POMPÉRAC (retenant Daniel). — Non pas... Nous ne voulons pas de toi... ni de ta femme que j'aperçois là-bas... (baissant la voix) les yeux rouges, les mouchoirs, tout cela déprime ta fille... (appelant) Venez, Madame, venez par ici...

MADELEINE (paraissant). — Je vous en supplie, ne me séparez pas de mon enfant !

POMPÉRAC. — Dans son intérêt, il le faut, cela ne sera pas long, patience !

(Il suit Bolard en refermant la porte sur Madeleine et Daniel, celui-ci reste debout impassible, devant la porte... Madeleine se jette sur le canapé et s'enfouit le visage dans les coussins).

DANIEL (d'une voix affectueuse). — Madeleine...

MADELEINE (d'une voix étouffée). — Non... non.

DANIEL. — Madeleine... Madeleine... nous sommes réconciliés maintenant !...

MADELEINE (sans regarder son mari). — Les seules paroles consolatrices, tes lèvres ne peuvent pas me les dire !...

DANIEL. — Tout se tait devant l'angoisse humaine.

MADELEINE (se redressant et le regardant en face). — Ça n'est pas vrai !... Ma religion parle en ces heures sombres !... Dieu m'accompagne, Dieu m'est fidèle !

DANIEL. — Madeleine, toi qui es chrétienne, tu ne me plains pas ?

MADELEINE. — Oui, je plains ta science qui n'a pas de larmes !...

DANIEL (indiquant la porte). — Pourquoi l'appelles-tu à ton secours !

MADELEINE. — Ecoute !... écoute !...

DANIEL. — Quoi, qu'est-ce que c'est ?

MADELEINE. — J'avais cru entendre la petite gémir... Qu'est-ce qu'ils lui font ?... Est-ce qu'ils vont rester là longtemps ?

DANIEL. — Du calme, allons !... Ils viennent d'entrer... Donne-leur le temps de se consulter.

(Une attente.)

MADELEINE (tout à coup allant à Daniel). — Sais-tu ce que j'éprouve, Daniel? C'est un délai de grâce que Dieu t'accorde : tu peux encore sauver Florence !

DANIEL (tristement). — Moi, la sauver ?

MADELEINE. — En joignant tes prières aux miennes.

(Un temps.)

DANIEL. — Ton Dieu ne saurait-il être juste sans que nous lui dictions son devoir?

MADELEINE. — Ne le blasphème point en ce moment! J'en ai l'indubitable certitude, oui, en cette nuit de Noël qui doit apporter la joie d'en haut, la vie de Florence est suspendue à ton repentir !

DANIEL. — Mon repentir !...

MADELEINE. — Je ne dis même pas ta conversion... Mais s'il y a pour toi une chance sur mille que mon Dieu existe, une sur cent mille, la négligeras-tu?... Ah ! moi, moi, s'il dépendait de moi de sauver Florence, j'irais mendier à n'importe qui !... je marcherais pieds nus sur des couteaux jusqu'au bout du monde !... je m'arracherais les ongles !... je me brûlerais les yeux !... Et je ne te demande à toi qu'une petite prière qui ne coûte rien !... Allons, fais cet effort, désarme ton orgueil humain... tombe à genoux ! (elle s'y jette elle-même.

DANIEL (douloureusement). — Je ne le peux pas.

MADELEINE (se traînant à ses pieds). — Voyons, ce simple geste !... Fais-le dans le doute, fais-le avec humilité... Qui sait?... qui sait?... Je sens que toi aussi tu te dis : qui sait?... Je ne te trahirai devant personne... je te le jure, Daniel !... A genoux avec moi, sauvons Florence !

DANIEL (torturé). — Je ne le dois pas !

MADELEINE (se relevant). — Eh bien ! pas même ce geste, non... pas même une parole sur tes lèvres... mais comme tu es là, debout, une soumission intime à Dieu, un acquiescement !... Au nom de l'enfant que tu peux sauver ! au nom de nos premiers baisers dont elle est née !... Oh ! de toutes les forces de mon âme, je t'en supplie, je t'en conjure !... (subitement.) Et si mon Dieu n'existait pas, qui offenserais-tu ?...

DANIEL. — La vérité !

MADELEINE (s'écartant de lui avec horreur). — Ah ! malheureux ! Oui, tu es sublime !... mais comme Satan ! Tu as son orgueil criminel ! tu perds Florence !

DANIEL. — Ne répète pas cela, Madeleine, je ne peux le souffrir !

MADELEINE. — Tu perds Florence, oui, tu as

perds : la main de Dieu s'est abattue sur ton orgueil !

DANIEL (avec une sourde colère). — Alors, si c'est moi le coupable, et Florence, l'innocente, frappée, tant pis pour toi : ton Dieu n'est qu'un monstre !

MADELEINE (s'agenouillant et crispant ses mains). — Pardonnez-lui, mon Dieu, son affreux blasphème! Allez-vous me prendre mon enfant?... Je ne l'ai pas tirée de ma chair, couvée de mon amour depuis vingt ans, pour cette minute-ci !... Je veux mon enfant!... je ne peux pas vous la céder !... Je sais que c'est mal de vous crier cela, mais je ne peux point !... non, je ne peux point ! .. (se redressant et se tournant vers son mari) Pourquoi fais tu de moi une révoltée ? ... Pourquoi m'empêches-tu de prier ?

DANIEL. — Je ne t'ai rien dit.

MADELEINE. — J'entends ta pensée. Entre Dieu et moi elle jette son ombre! (marchant sur lui) Et tu oses me dire que ma foi se trompe?... que si mon enfant meurt cette nuit, je ne la retrouverai pas au ciel, pareille, toute pareille à elle-même... elle qui était unique au monde?... « Plus de cerveau, plus d'âme », c'est cela?... (puis par un brusque retour au présent). Et nos amis, chez eux, qui réveillonnent en ce moment-ci!... Et ces meubles-là... demain matin... toute la méchanceté des choses qui me criera : Elle est morte !... morte!... Assez! assez! arrête-moi donc! tu ne vois donc pas que je deviens folle !

DANIEL (la maîtrisant). — Si Dieu existait, il pleurerait...

MADELEINE (se débattant pour se jeter de nouveau contre la porte). — Laisse-moi !... laisse-moi !... Reviendront-ils tes médecins, reviendront-ils ?... Ah ! tant pis, j'entre, je veux voir ma fille !... mon calice est bu !

DANIEL (prêtant l'oreille). — Les voici qui reviennent... Tiens-toi !

MADELEINE (dans un revirement d'effroi). — Non !... non !... je ne veux plus les voir...

(Rentrent les deux docteurs.)

DANIEL (à Bolard). — Eh bien, docteur?

MADELEINE (attirée quand même). — Le résultat ?

POMPÉRAC. — Et tout d'abord, Madame, du calme. . je vous en supplie...

MADELEINE. — Le résultat ! frappez en face ! je meurs d'attendre !

POMPÉRAC. — Nul résultat... du calme, nous aviserons... Tenez, allez voir votre fille. Mais, par égard pour elle, contraignez-vous !

GRAND-PÈRE (arrivant en hâte son pardessus également neigeux). — Eh bien, Daniel?

DANIEL. — Attends... attends...

MADELEINE. — Docteur, vous avez beau dire, je devine !...

POMPÉRAC. — Vous avez tort, Madame... (il la pousse doucement hors de la chambre) allez, allez...

GRAND-PÈRE (au Docteur Bolard, aussitôt Madeleine sortie). — Eh bien, Monsieur?... Vous ne me connaissez pas : je suis le grand père.

DOCTEUR BOLARD. — Mon Dieu, Monsieur, il y a un an qu'il fallait m'appeler...

GRAND-PÈRE. — Mais votre impression?...

DOCTEUR BOLARD. — On lui donnera de la caféine...

DANIEL (se contenant). — Et quand reviendrez-vous?... Demain matin?...

DOCTEUR BOLARD. — Le docteur Pompérac suffira... il a diagnostiqué une asystolie... C'est parfaitement exact... elle est aiguë... (empêchant Daniel de l'accompagner) Restez, je vous en prie, ne vous dérangez pas... Adieu Messieurs...

(Il sort.)

DANIEL (à Pompérac). — Alors c'est vrai ?

POMPÉRAC. — Mon pauvre vieux !...

(Il éclate en larmes.)

DANIEL. — Comment... toi... toi?

GRAND-PÈRE. — Perdue?... perdue?...

DANIEL. — Ce n'est pas possible !... je te dis que ce n'est pas possible !... Cet homme-là a le cœur plus sec qu'une pierre... Ce n'est pas lui qu'il fallait m'amener... Deloncle a bien plus de compétence... Cours chercher Deloncle, voyons !... Pourquoi perds-tu de pareilles minutes !...

POMPÉRAC. — C'est toi-même qui a choisi Bolard... lui ou Deloncle, tu sais...

DANIEL (hors de lui). — Je te répète que ce n'est pas possible !... Florence?... Florence?... allons donc !... Il y a de ces infamies du sort qui seraient trop fortes !...

POMPÉRAC. — Garde ta tête, mon vieil ami, tu vas en avoir besoin pour d'autres !

GRAND-PÈRE (la voix étranglée). — Mon pauvre petit...

DANIEL. — Ne me dis rien, père, je t'en supplie... et pas de reproches surtout, pas de reproches !

GRAND-PÈRE. — Qui songe à t'en faire, malheureux?...

LA GARDE (rentrant furtivement). — Monsieur, je crains qu'on ne frappe l'esprit de Mademoiselle, Madame est partie chercher un prêtre.

DANIEL. — Ça m'est égal !

POMPÉRAC (à la garde). — Vous en êtes sûre?

LA GARDE. — Elle l'a dit en sortant à la religieuse. Et il doit guetter aux environs, Madame n'a jeté qu'un châle sur ses épaules...

DANIEL. — Ça m'est égal !...

LA GARDE. — Et s'il veut entrer auprès d'elle ?

DANIEL. — Tout ce qu'elle voudra ! Dix prêtres !...

Cent prêtres!... puisque je vous dis que ça m'est égal!

GRAND-PÈRE (triomphant). — Bien, bien, mon fils.

POMPERAC (à Daniel). — Je me tiens au salon si tu as besoin de moi... (il sort à gauche).

GRAND-PÈRE (aussitôt Pompérac sorti). — Est-ce vrai que la petite ait perdu la foi?

DANIEL (très vivement). — Non, je ne crois pas!

GRAND-PÈRE. — Es-tu bien sûr?

DANIEL (cherchant à se persuader lui-même). — Oui... oui... depuis notre conversation elle a communié... le 16 décembre... Oui, c'était le 16... chez elle... au lit... Oui, j'en suis sûr!.. (avec une joie passionnée). Elle croit encore!

GRAND-PÈRE. — Dieu soit loué!

FLORENCE (se débattant entre ses deux gardes et forçant la porte de droite). — Je veux revoir le cabinet de travail!...

DANIEL (se précipitant). — Mais c'est de la folie!

GRAND-PÈRE. — Florence! Florence!

LA GARDE LAIQUE. — Voyons, Mademoiselle...

LA RELIGIEUSE. — Ma chère enfant...

FLORENCE. — Je veux revoir le cabinet de travail!...

DANIEL. — Mais, ma mignonne, à quoi penses-tu? (toujours soutenue par les deux gardes, elle tombe épuisée sur le lit de camp à l'entrée de la chambre; elle est en long peignoir blanc, ses cheveux sont dénoués, ses yeux avivés, ses pommettes rouges.)

FLORENCE. — Me voilà chez moi... (la religieuse lui pose un instant la main sur le front, Florence ferme les yeux...) C'est bon cela... Encore un peu vos mains sur mon front... C'est doux, cela... On ferait un rêve de paradis...

LA RELIGIEUSE. — Ces rêves-là, mon enfant, c'est ce qu'il y a de plus vrai au monde...

LA GARDE LAIQUE (rivalisant avec l'autre). — Pas d'idées folles, Mademoiselle... pas d'émotion! J'espère qu'on vous gâte... soyez bien sage!...

FLORENCE. — Je tâcherai... Laissez moi, je vous prie... Allez, bon papa... Je vous aime bien!

GRAND-PÈRE. — Ma chère petite!

(Sortent le grand-père à gauche, les deux gardes à droite, et la garde laïque en dernier après avoir remanié l'oreiller.)

FLORENCE (vivement à Daniel dès qu'ils sont seuls). — Où est ma mère?

DANIEL. — Sortie, je crois... Dis ce que tu désires, ma chérie?

FLORENCE. — Profiter de son absence pour te parler...

DANIEL. — A condition que tu ne te fatigues pas...

FLORENCE. — Pour t'avouer une chose intime et grave, pour t'ouvrir ma conscience profonde : mon seul confesseur, c'est toi!

DANIEL (avec une fierté renaissante). — C'est vrai, ce que tu dis là, c'est vrai?

FLORENCE. — Écoute, écoute... Depuis huit jours, je suis une menteuse, une hypocrite...

DANIEL. — C'est de la folie!... (La voyant prise d'étouffement.) Tu vois ce qui t'arrive... Repose-toi un peu...

FLORENCE. — Non, écoute-moi... Si j'ai tenu à venir dans cette chambre, c'est qu'elle est le sanctuaire de ton travail, de tout ce que j'aime, de tout ce que j'admire...

DANIEL. — Quoi donc?

FLORENCE. — Ton œuvre, la science, la vérité!

DANIEL (angoissé). — Florence!... Florence!...

FLORENCE. — Oui, c'est ainsi. Quand on est malade, on réfléchit... Et tu m'as conquise, je ne suis plus chrétienne, je n'ai plus la foi...

DANIEL. — O mon enfant... mon enfant... (Il détourne la tête.)

FLORENCE. — Père, père... regarde-moi... moi qui pensais te faire un grand bonheur que j'aurais partagé dans tes bras... (Mélancoliquement.) C'est pour ton Noël, petit père...

DANIEL (navré). — Oui... oui... je te remercie, c'est une grande joie... oui, une grande joie... (à lui-même.) Est-il possible!

FLORENCE (ardemment). — Oh! dis, maintenant, je suis bien ta fille, n'est-ce pas, je suis bien ta fille!

DANIEL. — Ma pauvre enfant!... Mais comment se fait-il... depuis que tu es malade, tu as communié?... (Avidement.) Es-tu bien sûre que tu n'aies plus la foi?

FLORENCE (amèrement). — Oh! oui, papa... Quand c'est fini, quelque chose vous le dit bien tout bas... C'est vrai, j'ai communié il y a une semaine... Quelle communion!... Personne n'a su .. J'espérais croire encore... je voulais croire!... j'étais criminelle de ne plus croire!... Et jalousement je m'attachais aux débris de ma foi! Pendant une seconde, j'eus le sentiment que la grâce divine m'était rendue, oui, j'allais croire! Mais tout à coup l'écho de ta voix s'est réveillé dans ma conscience... C'était au moment où je prenais l'hostie... et quand elle fondit dans ma bouche, elle m'y laissa un goût affreux, je ne croyais plus!

DANIEL (torturé). — Assez, mon enfant... assez... assez!

FLORENCE (se ressaisissant). — Non, non, écoute... D'abord, je l'avoue, l'air m'a manqué... Mon âme étouffait... Il me semblait que le monde entier était glacé... comme un grand cadavre... Mais peu à peu la résignation m'est venue... Je me suis rejetée vers la science, résolument... comme on serre les dents, tu sais, au moment aigu de la douleur... Et désormais, je crois comprendre ce qu'il y a de pur, ce qu'il y a de fier dans ce nouveau culte, ce qu'il y a de beau à être une victime volontaire sur l'autel de la vérité...

(Elle s'affaisse, épuisée.)

DANIEL. — Repose-toi un peu... repose-toi... Si tu savais le bien que tu me fais! Tu me rends la foi en cette vérité!

FLORENCE (se redressant à demi). — Père, tu m'as promis un jour, qu'à toute question que je te poserais sur n'importe quoi, tu me répondrais. (Un temps.)

DANIEL. — Oui, je me souviens... c'était ici... Eh bien, Florence?

FLORENCE (grave et simple). — Qu'ont dit les médecins? Vais-je mourir?

DANIEL (éperdu). — Mais comment veux tu, mon enfant ..

FLORENCE. — Père, sois digne de l'effort que je fais... Songe que la vérité t'écoute.

DANIEL (détournant les yeux). — Tu peux mourir.

FLORENCE. — C'est bien. (Un silence, Florence regarde devant elle dans le vide.)

DANIEL (se rapprochant d'elle subitement). — Ma chère enfant, ma petite héroïne...

FLORENCE. — Non, père, pas de consolations, pas de larmes... J'ai autre chose à te demander... Vois-tu, papa, je suis restée une petite fille qui rêve encore... C'est plus fort que moi... Entre le paradis, que je sais absurde, et le néant que je sens abject (mouvement de Daniel) je voudrais qu'il y eût place pour autre chose!... Père... père... je ne peux m'empêcher d'être une âme humaine... et d'aspirer... oh! d'aspirer... je ne sais vers quoi... (se frappant le front.) Ce que je sens là, au fond de moi... plus haut... cette conscience suprême qui a tant coûté... cette flamme d'amour qui me brûle les yeux quand je te regarde... tout cela va-t-il s'éteindre pour toujours dans les ténèbres? Père, toi et moi... est ce que nous ne nous retrouverons jamais... jamais... jamais! (Pour toute réponse Daniel pleure.) Brave homme qui ne sait pas mentir! (Bruit au dehors.) Écoute, écoute, voilà maman!

DANIEL (se redressant). — Ma pauvre enfant, elle est là qui t'amène le prêtre!

FLORENCE. — ... Et moi aussi je vais faire souffrir!

(Madeleine, un châle sur les épaules, ouvre la porte du fond, une seconde à peine on entrevoit l'abbé Godule qui achève de revêtir son surplis assisté d'un clerc.)

L'ABBÉ GODULE (au dehors). — « Pax huic domui! »

LA RELIGIEUSE. — « Et omnibus habitantibus in ea. »

(Madeleine referme la porte sur l'abbé et s'avance seule dans la chambre.)

MADELEINE. — C'est moi, mon enfant, ne t'effraie pas.

FLORENCE (résolument). — Non, maman, je ne veux pas qu'il entre!

MADELEINE. — Mais c'est monsieur l'abbé, ton confesseur!... (se forçant à sourire.) Une nuit de Noël, il faut que tout le monde communie... Entends-tu la messe à Saint-Étienne?...

Dans le lointain, faible impression de musique d'église

FLORENCE. — Je ne peux pas recevoir ce sacrement.

MADELEINE (effrayée). — Tu ne le peux pas? Que veux-tu dire?... As-tu quelque chose sur la conscience?

FLORENCE. — Je t'ai menti, maman, (mais avant de mourir, je veux avoir les lèvres pures...

MADELEINE. — Un mensonge, toi?

FLORENCE. — Arrache-moi donc ces mots des lèvres!

MADELEINE (devinant). — Florence!... Florence!

FLORENCE (dans un suprême effort). — Je ne suis plus chrétienne, maman.., je n'ai plus ta foi!

MADELEINE. — Ah! malheureuse!

Florence s'évanouit.)

DANIEL (ouvrant la porte du salon). — Vite, Pompérac!

(Pompérac accourt et donne ses soins à Florence, le grand-père le suit.)

MADELEINE (s'agenouillant par terre). — Mon Dieu, je crie vers vous pour mon enfant!... Sauvez son âme!... Je veux qu'elle croie!... (se retournant vers Florence.) Je veux que tu croies!... je veux que tu croies!...

DANIEL (à Madeleine avec une tendresse fraternelle). — Chut!... chut... Madeleine.

POMPÉRAC. — Elle revient à elle...

GRAND-PÈRE. — La chère petite... la chère petite...

MADELEINE (penchée sur l'enfant). — Florence!... Florence!... me reconnais-tu?... entends-tu ma voix?...

DANIEL. — Chut!... chut!... Madeleine...

FLORENCE (rêvant). — ... La douce chose que la foi chrétienne... Le ciel si proche et le Seigneur Jésus penché sur vous pour vous recueillir au moment de la mort... comme un petit enfant dans son berceau...

MADELEINE. — Mais c'est ainsi!... c'est la vérité!... Elle croit!... elle croit!... Merci, mon Dieu!...

FLORENCE (avec une tristesse résignée). — ... Non, plus à cela... Laisse-moi parler... mes forces s'en vont... Chère... chère maman... (elle caresse les cheveux de sa mère), je n'ai trahi ta foi qu'en apparence... (de l'autre main elle attire son père)... Ecoute-moi, père... J'avais raison... il reste un mystère, un doux mystère... au-delà du bon Dieu... et au delà de la science... oui, autre chose... tout autre chose... (extatiquement)... qui enveloppe mon être... magnifiquement... (elle s'affaisse délicieusement).

MADELEINE. — Mais c'est Dieu même... mon enfant!... c'est Dieu!

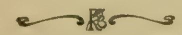
FLORENCE (dans un souffle suprême). — ... Vos mains à tous deux... (elle rassemble leurs têtes sur sa poitrine). Au-dessus... de toutes choses... il y a l'amour... la paix... maintenant... faites la paix... (ils hésitent encore)... Oh! hâtez-vous... hâtez-vous... (ils s'embrassent soudain entre ses mains)... Ah! je les ai revus!... comme autrefois!... je les ai revus!... (elle baisse tout à fait).

MADELEINE (se relevant d'un bond). — Florence!... Florence!...

FLORENCE. — Père!... père!... tes yeux dans les miens!... je n'ai pas peur... il y a de la lumière... de la lum... (elle retombe morte).

FIN

PAUL HYACINTHE LOYSON.



Un fondateur anglais de grands magasins.

—

WILLIAM WHITELEY

Quittons pour une fois le « West End » de Londres, ces rues bordées de clubs luxueux, de ministères majestueux, d'hôtels cossus, où habitent les hommes politiques et les familles aristocratiques. Oublions ces cadres, d'une robuste élégance, dont la rue de Varenne et le quai d'Orsay ne peuvent donner qu'une très lointaine idée. Parcourons le quartier des affaires, où se dresse la file monotone et ininterrompue des boutiques, des magasins (*warehouses*), des bureaux (*offices*), taillés dans les mêmes briques d'un jaune terreux. Là, loin de la cité du luxe et du Parlement, dans une région écartée, dans une ville modeste de petits bourgeois, le long de Westbourne-Grove et de Queen's Road, s'étendent de gigantesques immeubles. Le *Louvre*, la *Samaritaine* et la *Belle Jardinière* réunis peuvent seuls donner une idée de l'organisme colossal, créé par un petit employé, à l'enseigne « *Je fournis tout* ».

Deux balles de révolver ont mit un terme à la carrière de William Whiteley, l'*Universal Provider*, « le fournisseur universel ». Même sans cette fin tragique et d'ailleurs mystérieuse, la physionomie de ce lutteur tenace et victorieux mériterait d'être esquissée.

*
* *

William Whiteley est originaire de Yorkshire, de cette province, qui part des rives de la mer du Nord, pour se terminer non loin de la mer d'Irlande, et recouvre la partie la plus septentrionale et la plus effilée de l'Angleterre proprement dite. Ce comté fut un des centres de la révolution industrielle, servi par les rivières et les forêts de la Chaine Pennine, par l'activité de ses rudes paysans, voisins de la celtique Écosse, il a fourni au Royaume Uni ses premières usines et ses premiers manufacturiers. William Whiteley, par ses origines et par son tempérament, appartient à ces dynasties de pionniers, recrutées dans les classes rurales.

Il naquit le 29 septembre 1831, dans le village de Agbrigg près de Wakefield, une de ces petites villes du Yorkshire, promues par le développement de l'industrie lainière au rang de cités industrielles. Son père était un modeste entrepreneur. Orphelin à neuf mois, il fut adopté par un oncle, un fermier de Purston, entre Wakefield et Pontefract, dans une de ces vallées fertiles, qui descendent des collines assez élevées dont est formée l'ossature de l'île britannique. Aujourd'hui, les villes manufacturières, Sheffield, Huddersfield, Halifax, Bradford dessinent, du sud au nord, un demi-cercle ininterrompu, — ou presque, — d'usines de tout ordre. En 1835, cette ligne était singulièrement clairsemée. L'activité agricole conservait encore dans le Yorkshire sa prépondérance. Et le jeune Whiteley connaissait les joies réservées aux enfants de fermiers cossus. Il parcourt le pays, avec un rebouteur de ses amis, qui l'initie à tous les détails de la vie rurale. Mais il a aussi des relations plus distinguées. Des talents de cavalier, révélés dès l'âge de dix ans, lui gagnent la sympathie des *squires* du pays, John Gully, le grand-père du *speaker* de la Chambre des communes, aujourd'hui Lord Selby, sir Charles Greves autorisent l'enfant à suivre « la fameuse meute de Badsworth, réputée, à cette date, comme la meilleure, la plus résistante et la plus rapide. » Monté sur un petit poney gris, William Whiteley escortait bravement les cavaliers. Collé à sa selle comme une « coquille » sur le rocher, renonçant à guider sa bête, les brides sur le cou, il franchissait tous les obstacles, barrières, fossés, haies, rivières. « Le poney passait par-dessus ou à travers; mais ne se dérobait jamais ». L'enfant suivait.

Mais ces joies de l'Angleterre rurale eurent une fin. Il fallut la quitter pour gagner le pain quotidien. William Whiteley ne les oublia jamais. Il doit plus à ces exercices hardis qu'aux médiocres écoles de Purston ou de Pontefract. Sa vigueur physique et son audace confiante lui servirent davantage que les médiocres leçons des maîtres de villages. Il apporte dans les affaires les mêmes qualités de courage et de gaité qu'il avait révélées aux hobereaux du Yorkshire, en suivant leur marche. Elles lui assurent le succès.

Ses débuts sont rudes. A seize ans, il entre comme apprenti chez un drapier de Wakefield et y passe cinq longues années. Il prend un congé pour venir,

en 1851, admirer l'exposition de Londres. Renouvelant un serment qu'ont fait tous les provinciaux, débarquant dans une capitale, il jure « d'y revenir et d'y faire fortune ». William Whiteley tint parole. Son apprentissage terminé, il revient à Londres, et se fait agréer successivement par plusieurs maisons de gros, connues dans le commerce des tissus de tout genre. Rappelé à Wakefield par l'offre d'une place d'associé, dans la maison même où il avait été apprenti, William Whiteley y renonce, au bout de trois mois, reconquis par le prestige de la Métropole impériale, par l'attrait d'un avenir plus brillant, bien que plus incertain. Il revient à Londres, retrouve des places d'employé; et le jour où il dispose de 600 livres, 15.000 francs d'économies, il se décide à travailler pour son compte. Le jeune homme, — il a trente ans, — inspecte les environs de Westbourne-Grove, surnommé « l'avenue de la banqueroute ». Il considère cette réputation comme imméritée. Il choisit un magasin; et le 11 mars 1863, le lendemain du mariage d'Édouard VII, alors prince de Galles, il ouvre sa boutique. Quelques instants après, une dame, attirée par l'intelligente devanture, entre et fait une emplette. Elle apprend qu'elle est la première cliente. « Elle demande la permission de prier un instant; ce qu'elle fit. Et depuis, ajoute William Whiteley, nous restâmes les meilleurs amis jusqu'à sa mort. »

Le succès fut immédiat. Notre héros avait débuté avec deux jeunes filles et un *groom* pour l'aider. Douze mois après, il avait quinze employés et un caissier. A la draperie, il ajoute les articles de fantaisies. Bientôt, il conçoit le plan d'un « grand magasin ». Il bâtit à Queen's Road un Palais, que les méchantes langues appellent « la Folie de Whiteley ». Il organise la vente par correspondance. Cette trouvaille de génie décuple les affaires de la Maison. William Whiteley bâtit et achète tout. Il entasse régulièrement services sur services. Il se fait, tour à tour, modiste et tailleur, fleuriste et épicier, banquier et architecte. Il vend des maisons et des pots de confitures, des carnets de voyages et des bons d'épargne, des contrats d'assurances et des cercueils.

« Vous êtes la plus grande maison d'Europe? » demandait à notre héros, au mois de février, un rédacteur du *Magazine of commerce*. — Monsieur! je le crois, répondit-il : nous vendons tout et nous faisons presque tout. Je suis le banquier de mes clients; j'assure leurs vies et leurs propriétés; je les transporte à l'étranger, pour le bien de leur santé, ou ailleurs, dans l'intérêt de leur esprit, de leur corps, ou de leurs affaires. Agents de change, nous essayons de les enrichir et de dépasser les rêves de l'avare le plus sordide. Finalement, nous les enterrons si on le désire. Nous faisons d'énormes transports par mer et par rail. — Au fond, vous êtes comme l'armée : vous pouvez aller partout et faire tout. — Mais comment, reprit M. Whiteley, en souriant avec sa bonne humeur coutumière, il nous arrive souvent d'équiper, de transporter, de ravitailler et de loger l'armée britannique. »

Tous les besoins de l'existence, depuis le premier jour jusqu'au dernier, ont été devinés et seront satisfaits. Les magasins de Westbourne-Grove et Queen's Road couvrent 14 *acres*, 5,6 hectares; les fermes et usines exigent une superficie de 250 *acres*, 100 hectares. Whiteley débuta avec trois employés; il en a aujourd'hui six mille. Le service des distributions à domicile emploie 350 chevaux et 150 voitures. En 1863, le capital mis dans l'affaire était de 600 livres, 15.000 francs. En 1899 les bénéfices annuels étaient de 100.000 livres, 2.500.000 francs. Quand, il y a sept ans, le grand magasin fut transformé en Société anonyme, on constata que les immeubles valaient 815.000 livres, plus de 20 millions de francs, que l'actif était de 1.600.000 livres, 40 millions. L'industrie, dans son ensemble, fut évaluée à 1.818.000 livres, plus de 45 millions. Il n'est donc point surprenant que les héritiers du petit paysan de Agbrigg, du petit commis de Wakefield aient eu à payer au fisc, pour leurs droits successoraux, la coquette somme de 150.000 livres, 3.750.000 francs. La prière de la première cliente avait été exaucée.

*
* *

Quel que soit l'intérêt de ces résultats matériels, de cet organisme économique, il est éclipsé par celui que présente la personnalité du vainqueur, du créateur. William Whiteley, est toujours resté le descendant de fermiers du Yorkshire, le continuateur d'une souche proprement anglo-saxonne. Regardez sa photographie; oubliez la redingote; effacez les favoris : et vous retrouvez le profil d'un *Yeoman*, de vrai sang britannique : un visage taillé à coups de serpe; un front plus volontaire qu'intelligent; un regard fortement rivé sous des sourcils broussailleux; des lèvres étroites et froides, plissées par le sourire d'une robuste bonhomie; des épaules carrées, faites pour porter des fardeaux ou enfoncer des portes. Plus de force physique que d'affinement intellectuel; plus de volonté tenace que de faculté inventive; plus de bonne humeur que de souplesse habile.

Ce sont bien là les qualités qui caractérisent le tempérament de William Whiteley et expliquent ses succès.

Dans des lettres à un ami, M. Harrison Hill, l'*Universal Provider* s'est un jour laissé aller, — le 26 fé-

vrier 1903 — à définir sa philosophie de la vie. En un style sans prétention, avec des termes tout usuels, ce fondateur de grands magasins refait l'évangile de la Force, cher à Carlyle. Avant tout, soyez bien portants : aux muscles, joignez les ressorts d'acier d'une volonté résistante. Ayez cet équilibre que donnent une certaine « capacité », — il ne dit pas « culture » —, intellectuelle et quelques traditions morales. Et, ainsi équipés

« Vous ne savez pas jusqu'à quelle hauteur vous pourrez grimper... On a tapé dur sur moi — vous ne sauriez croire de combien de façons et à quel degré. Ce fut quelquefois terrible ; mais malgré tout cela, je suis un homme très heureux, parce que j'ai une conscience nette, un joyeux entrain et une bonne constitution ; et je crois que ces trois choses seules devraient suffire pour rendre heureux tout homme raisonnable. »

Interviewé en mars 1906, par le *Pearson's Weekly*, sur la manière de réussir dans le commerce, William Whiteley a exposé les mêmes idées, sous une forme différente. Ceux-là seuls triomphent des obstacles et des rivaux, qui sont capables d'abattre une somme énorme de travail, autrement dit, qui sont vigoureux et équilibrés.

« A mes débuts, je travaillai invariablement de 7 heures du matin, à 11 heures du soir. Bien souvent, les premières heures du matin me trouvaient encore plongé dans ma tâche. Je n'en faisais pas moins mon apparition, ponctuellement, le lendemain à 7 heures. »

Mais il ne suffit pas d'avoir de la force, il faut savoir la diriger. Choisir la voie qui convient à ses aptitudes, la suivre avec persévérance, tout en renouvelant et accroissant l'outillage : telle est la seconde condition du succès. Et W. Whiteley a résumé ces deux vertus nécessaires, dans une formule lapidaire :

« Avec une énergique initiative et un tempérament sanguin, qui galvanise tous ceux qui l'entourent, aucun homme ne doit désespérer « de faire un bon coup », quel que soit le sentier où il a engagé sa vie. »

Cette force doit rester joyeuse. Et dans ce même article, notre héros s'est longuement étendu sur la valeur commerciale de la bonne humeur. Celle de W. Whiteley était célèbre. Elle est justifiée par des anecdotes, que connaît tout habitant de Londres.

« M. Whiteley, il paraît que vous fournissez tout. Je voudrais un éléphant. — Certainement, Monsieur, répond au vicaire notre homme tout joyeux. Quand le désirez-vous ? — Aujourd'hui. — Et où ? Dans mon écurie. — Ce sera fait. »

Et le malheureux pasteur, victime de son pari avec un confrère, dut venir, le lendemain, prier son interlocuteur de le débarrasser de cet animal encombrant.

« Vous fournissez tous les objets, moins un cependant — Et lequel, Monsieur, répond Whiteley avec une bonne humeur indignée. — Les jeunes filles à marier. — Comment, Monsieur, si vous voulez venir au premier, vous trouverez de quoi choisir. »

Ainsi dit, ainsi fait. L'*Universal Provider* avait, au nombre de ses employées, une jeune fille de la plus grande beauté. Le client, surpris, demanda à être présenté. Sa cour fut agréée. Le mariage se fit. Et W. Whiteley eut la délicatesse de ne pas présenter de note à payer. « C'est la seule fois, où je n'ai point fait toucher de facture. » Un troisième client ne réussit pas davantage à embarrasser notre héros, le jour où il lui demanda un cercueil d'occasion, ayant déjà servi. L'*Universal Provider* l'avait dans ses caves. Un malade, qui n'était pas dénué d'une certaine originalité, avait commandé à W. Whiteley son cercueil, en prévision d'une fin qu'il croyait prochaine. Mais il guérit. Pour témoigner de sa gratitude à l'infirmière, il lui fait don du lit du dernier sommeil. Celle-ci, fort embarrassée de ce cadeau, pria W. Whiteley de le reprendre d'occasion. Et c'est ainsi qu'il put fournir à son client un cercueil, qui avait déjà eu, non seulement un, mais deux propriétaires. A la suite de cette aventure, on renonça à tendre des pièges à l'*Universal Provider*. Sa bonne humeur en triomphait toujours.

Elle n'était pas seulement l'expression d'une robuste vigueur mais d'un équilibre moral. Fidèle aux traditions, qui dominent la vie de tout Anglais, gentilhomme ou bourgeois, industriel ou ouvrier, ce fils de paysans les a docilement acceptées, sans se laisser griser par son extraordinaire triomphe. Il partage les conceptions familiales, civiques et sociales, communes à tous ceux de sa race. M. Whiteley a le culte du foyer. A un ami, qui s'excusait de ne pouvoir le recevoir un jour, il écrivait le 26 février 1903 :

« La femme et les enfants de tout homme ont une hypothèque sur ses heures de repos ; et puissent-ils être heureux, ceux qui respectent cette loi. J'ai une ou deux maximes favorites, voici la première : *Conservez toujours au home sa gaîté*... Je suis un grand partisan (*a great believor*) des joies familiales du dimanche. Bien que je sois l'*Universal provider*, il y a une chose, — et une seule —, que je me refuse à fournir, et c'est le lait frais : j'évite ainsi d'avoir un cheval hors de l'écurie le dimanche... Ce jour-là, d'ailleurs, je ne me sers jamais de ceux réservés à mon usage personnel. »

Ce fondateur de grands magasins a le respect de la politique. Il s'est intéressé aux grandes causes de son temps. C'est ainsi que, bien qu'il n'eût pas les mêmes intérêts que les fabricants, il assista, avec une indéniable sympathie, au réveil des idées protectionnistes :

« Le nouveau Joe Chamberlain, tout comme l'ancien, est un garçon capable et audacieux ; mais il est un peu en avance sur son temps. On le comprendrait mieux dans un siècle. Nous nous endormons et avons besoin d'être réveillés, sinon l'étranger nous enlèvera notre pain quotidien. Nous étions, jadis, les premiers dans la course et nous ne sommes plus que de mauvais quatrièmes ; et nous sommeillons encore. Nous avons besoin d'être secoués d'importance : le plus tôt sera le mieux. Nous sommes trop satisfaits de nous-mêmes. Nous manquons d' « allant »..... »

Et dans l'interview du *Pearson's Weekly*, que nous avons déjà cité, M. Whiteley justifiait, par des exemples précis, des souvenirs personnels, sa sympathie pour *les Tarifs Reformers*. Le culte que manifestait ce Potin d'outre-Manche pour la vie familiale, l'intérêt qu'il affectait de prendre à l'activité politique, étaient complétés par un sens précis du devoir social. Il n'a été ni un collectionneur de tableaux, ni un fournisseur de statues. Il a réparti, de son vivant, presque intégralement sa royale fortune entre des œuvres sociales. Onze hôpitaux, les *Petites sœurs des Pauvres*, de Portobello Road, les *Sociétés pour prévenir les actes de cruauté vis-à-vis des enfants* et des *animaux* recevront des legs variant de 2.500 à 50.000 francs, 125.000 francs seront remis au maire de Paddington et à un certain nombre d'églises, pour servir à distribuer, annuellement, « les souvenirs de Noël de M. Whiteley ». Les revenus d'une autre somme de 125.000 francs serviront à encourager les sports, dans le quartier de Westbourne-Grove. Enfin, un capital de 25 millions sera consacré à édifier et à entretenir des maisons, où seront recueillis des vieillards sans ressources. Les enfants de M. Whiteley sont moins bien traités. Ses filles devront se contenter d'une pension viagère de 25.000 francs, et ses deux fils toucheront, chacun, 1.250.000 francs, s'il reste de quoi les payer. Jusque dans ses générosités, ce fondateur de grands magasins a respecté les traditions morales de la société britannique, la liberté testamentaire et le culte des sports, les souvenirs de la Noël et l'œuvre des maisons ouvrières.

*
* *

Ces usages constituent le cadre où toutes les vies anglaises, quelles que soient leurs origines et leurs activités, évoluent harmonieusement. Il donne à tous ces médaillons, à ces silhouettes de commerçants et d'artistes, de soldats et de politiques, une empreinte commune, une visible parenté.

JACQUES BARDOUX.



PRINTEMPS

Je ne me lasse pas, ô Printemps, de souffrir
De vos jets éclatants et de votre abondance.
Mon cœur se perd en vous et s'enivre à mourir
De la jeune clarté qui de vos yeux s'élance.

Votre douceur me brûle et je suis devant vous
Comme un arbre où s'éveille et circule la sève.
Et je sens frissonner et trembler mes genoux
Au Zéphyr embaumé que vous soufflez sans trêve.

Vous êtes un dieu vif, caressant et subtil.
Vous portez sur le front un ombreux diadème.
Vous jouez avec le pétale et le pistil.
Vous dénouez les fleurs. O Printemps, je vous aime!

Sur les bourgeons gonflés vous déposez les pleurs,
La soie et le satin de vos tièdes ondées.
Et c'est vous qui brodez le péplum de couleurs
Qui, sinueux, s'enroule à vos hanches bombées.

Bel Ephèbe, autrefois je ne connaissais pas
L'angoisse qu'aujourd'hui j'ai de votre présence.
Et dès qu'autour de moi j'entends rôder vos pas,
Je pâlis, à la fois, de crainte et d'espérance.

Alors que tout revit et que tout est joyeux,
J'éprouve un trouble ardent qui m'étreint et m'enfièvre,
Comme si, sous l'azur rafraîchi de vos cieux,
Sur ma lèvre j'avais le goût de votre lèvre.

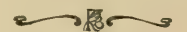
Les lilas balancés sont moins doux que vos mains
Dont je sens sur mon front les soyeuses caresses.
Et le muguet perçant la ronce des chemins
A des parfums moins purs que l'or chaud de vos tresses.

Vous revenez, Printemps, dans le Chant des oiseaux,
Avec les cris stridents et fous des hirondelles.
Vous vous posez sur les saules et les roseaux.
Autour de vous palpite un vol de coccinelles.

Mais votre main conduit dans les prés reverdis
Et les bois un enfant ailé dont le visage
Brille comme le ciel et les regards hardis
Font bramer ou frémir les biches au passage...

Et je comprends soudain pourquoi votre retour
Est à la fois si tendre et cruel pour mon âme:
C'est que vous ramenez, ô cher Printemps, l'Amour,
Ses blessures, son mal, sa souffrance et sa flamme.

PIERRE DE BOUCHAUD.



THÉATRES

THÉATRE-ANTOINE : **Les Ames ennemies**, pièce en 4 actes de M. Paul-Hyacinthe Loyson.

ODÉON : **L'Otage**, pièce en 3 actes, de M. Gabriel Trarieux.

Il y eut quelque chose d'un peu puéril dans le concours de vitesse organisé par MM. les directeurs de l'Odéon et du Théâtre-Antoine — qu'il vaudrait mieux par parenthèse nommer Théâtre Gémier, pour éviter toute confusion — à l'occasion de leurs récentes pièces.

Un même sujet présenté sur deux théâtres différents et par des auteurs qui ne se connaissent pas, quoi de surprenant si l'on songe que ce sujet se rattache aux idées les plus actuelles et les plus passionnantes du jour, et qu'avant d'avoir été porté à la scène, il fut vécu dans des centaines de familles! Voyez comme en somme les choses les plus simples sont celles à quoi l'on songe le moins : depuis quinze ou vingt ans, la question religieuse, sous cette forme, lutte entre la Foi et la libre-pensée, fut un motif de dissentiment, de déchirement entre les membres d'une même famille, et nul encore parmi nos auteurs dramatiques n'avait songé à en tirer parti. Mais, d'autre part, qu'est-ce qu'un *sujet* de drame ou de roman? Rien par lui-même... Tout par la façon dont il est traité. Il y avait de grandes chances, plus que des chances, une certitude, pour que deux auteurs, ne se connaissant pas auparavant et ne sachant rien de leurs intentions, aboutissent à une réalisation toute différente. C'est ce qui est advenu, et dès lors il importait assez peu que la pièce de M. Loyson fût donnée le lundi, celle de M. Trarieux le mardi, ou inversement, puisque l'on savait d'une part qu'ils ne pouvaient être accusés de pastiche réciproque, et que, d'autre part, la critique et le public formuleraient leur opinion à quelques heures d'intervalle.

Pour analogue que semble le sujet dans son idée première, combien différente se manifeste l'exécution, et dissemblables les personnages par la qualité de leurs âmes! Ce sont des variations sur un thème identique, par où se traduisent plus de divergences que d'analogies. Et le thème, vous le connaissez, puisque vous avez lu les quatre actes de la pièce de M. Loyson : lutte intime, tortures morales, déchirements, en fin de compte brisure définitive entre des époux qui s'aimaient, qui avaient toutes raisons de continuer à s'aimer en la personne de leur enfant, leur fille unique, si l'affreux drame moral suscité par la lutte entre la foi et la libre pensée n'était venu creuser entre eux un infranchissable abime.

Voilà ce qui est commun aux deux auteurs, comme également, je l'accorde, la figure de la Mère, aussi obstinée, aussi intransigeante en ses principes chez M. Trarieux que chez M. Loyson, bien que celle des *Ames Ennemies* ait déjà plus de sensibilité, plus de tendresse, plus de puissance émotive que celle de l'*Otage* et c'est là tout simplement affaire de sensibilité correspondante chez les deux auteurs. Mais avec la figure du Père, la différence s'affirme, disons mieux : le contraste. Le Père des *Ames Ennemies*, Daniel Servan, est un savant qui lutte au nom d'un principe supérieur, qui poursuit un *idéal* — nous n'avons pas à examiner et nous n'examinerons pas la valeur de ses arguments scientifiques — tandis que le Père de l'*Otage*, le préfet Santeuil, ne poursuit qu'une *carrière*, âme de fonctionnaire uniquement soucieuse de son avancement, et des bénéfices que lui vaudront ses opinions. Vous discernez la différence, et quelle force la conception de M. Loyson vient ajouter au conflit dramatique, quelle sagesse ce fut chez lui de vouloir opposer une croyance à une autre croyance, une foi à une autre foi, tandis que M. Trarieux mettait en balance des *valeurs* par trop dissemblables. Chez Daniel Servan, c'est la lutte de la Religion et de la Science, chez l'autre, de la Religion et de la Politique. Le préfet de l'*Otage* fait une carrière, le savant des *Ames Ennemies* s'incline devant une idée, et si l'ambition politique peut constituer pratiquement un ressort aussi puissant, dans les luttes de la vie et dans ses drames intimes, que la croyance en la supériorité de la Science, il n'en reste pas moins qu'elle apparaît d'une qualité bien inférieure et d'un intérêt bien moindre comme élément de conflit dramatique : nous le sentions dès le premier jour, et dès avant même que les moyens de comparaison nous fussent offerts.

Donc première différence, la plus importante à n'en pas douter et qui a son retentissement sur la conduite des deux pièces. Pour être la principale, elle n'est pas la seule. M. Loyson a inscrit en épigraphe à sa pièce, les paroles fameuses de Jésus : — « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre. Je suis venu vous apporter, non la paix, mais la guerre. Je suis venu mettre la division entre le fils et son père, entre la fille et sa mère ; et l'homme aura pour ennemis les gens de sa propre maison. » — C'est assez marquer l'esprit même de la pièce, la conception *aprioriste* que se fait M. Hyacinthe Loyson de la fonction du prêtre, continuateur et représentant, dans le dogme catholique, de la personne de son fondateur. Il ne saurait voir en lui qu'un adversaire, un ennemi irréductible dans la plupart des cas, et sur ce point il s'accorde évidemment avec M. Trarieux. Telle n'est pas notre conception, nous ne craignons pas de le dire, ou du moins n'avons-nous pas de conception *a prioriste* ; c'est à

nos yeux une question d'espèce : s'il existe des prêtres qui effectivement, dans les conflits de famille et tenant leur partie comme acteurs dans des drames aussi douloureux que ceux auxquels nous venons d'assister, ont le rôle pénible et presque odieux de l'abbé Godule des *Ames Ennemies*, nous en savons aussi qui, dans des circonstances identiques, surent user de la plus rigoureuse et de la plus parfaite discrétion. Le grave défaut de ces pièces — et je ne dis pas cela pour m'en faire une arme contre leurs auteurs, puisqu'il est inhérent au genre lui-même, c'est que l'esprit de parti s'en empare aussitôt, aux dépens de la vérité, et que le petit bout de l'oreille du sectaire s'y laisse voir à chaque tournant.

Il reste donc bien entendu que, ni M. Trarieux dans la figure du cardinal Gaufre, ni M. Loyson dans celle de l'abbé Godule, n'ont pu valablement *généraliser*. Ils marquent simplement un point de de vue, ils précisent un aspect de cette vaste question jusqu'alors insoluble, et qui trouvera peut-être un jour sa solution, de la lutte entre la Science et la Religion... et comme ils sont, M. Trarieux surtout, des adversaires catégoriques de celle-ci, le coup de pouce dont ils modèlent leurs personnages suffit à affirmer leurs préférences. Qu'on me comprenne bien, cela ne veut pas dire que le cardinal Gaufre et l'abbé Godule ne puissent être d'excellentes photographies de la réalité. On les rencontre dans la vie. Les auteurs ont donc pu légitimement les porter au théâtre : l'abbé Godule, tout d'une pièce, inébranlable comme le roc, autoritaire et absolu, ne se rendant jamais, âme en qui subsiste je ne sais quoi de la vieille inquisition espagnole... Le cardinal Gaufre, tout au contraire, souple et subtil, insinuant, agissant de l'extérieur et par des voies détournées, prêtre diplomate, bien plutôt Italien que Français, prêt à tous les compromis pour que son influence subsiste — et c'est peut-être la plus véridique figure, la plus vivante en tous cas que M. Trarieux ait esquissée, pour laquelle il fut merveilleusement secondé par le don de composition de M. de Max, grand acteur décidément quand il le veut, ou du moins quand ses facultés s'accordent avec le rôle qu'on lui distribue.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur la solution du problème posé par les auteurs — et l'on sait qu'en ces matières, la question de sentiment prime tout — mis en face des deux prêtres qui sont les véritables conducteurs de l'ouvrage, les autres personnages passent au second plan, les deux femmes qui luttent pour leur croyance, les deux hommes qui luttent, l'un pour sa science, l'autre pour sa carrière, et dans le drame de M. Loyson le grand-père lui-même, figure si vraie et si juste, qui s'efforce de tout concilier dans un intérêt supérieur, celui de la paix et de l'entente familiale, et qui peut-être, du seul point de vue philosophique, touche à la vérité supérieure quand il s'écrie : — « Moi qui te parle, moi, votre petit vieux trottinant, qui ne vous apporte ici que sourires et bons mots, veux-tu me connaître? Veux-tu connaître ce qui se passe en moi quand je suis seul? les pensées constantes, la pensée unique de ma nuit noire? Mais à chaque matin, mon garçon, la dernière nuit m'a poussé d'un pas vers le trou! Que me fait l'ensemble de l'Univers et les grandes lois de l'évolution que tu découvres? Je n'ai qu'une destinée individuelle, moi! Et la plus belle, comme la plus noble, qu'est-elle, allons? Une angoisse entre deux néants? »

La voilà, la vérité suprême, celle qui jointe à notre unique certitude : la *relativité de la Science*, nous incline à rejeter toute affirmation catégorique. Et cela, évidemment, n'est pas nouveau, direz-vous! Et c'est à quoi viennent aboutir presque toutes les grandes doctrines philosophiques. M. Loyson eut ce mérite de donner au problème une affabulation dramatique, où l'on discerne de la sensibilité, de l'émotion, je ne sais quel souffle que l'on ne trouve pas dans la pièce de M. Trarieux, bien plus sèche, bien plus froide. Par là, l'auteur des *Ames Ennemies* reprend sa supériorité sur l'auteur de l'*Otage* : c'est cette sensibilité, c'est ce *pectus* qui lui a permis de donner une conclusion dramatique à sa pièce, de de nous montrer l'enfant mourante, s'efforçant, par une suprême tentative, de rapprocher l'un de l'autre ceux à qui elle doit la vie, cette vie qu'elle va perdre, et qu'elle aime encore plus aux approches de la mort. Il y a là quelque chose d'entraînant et de pathétique, qui est d'un homme ayant le sentiment du théâtre, et d'un geste ramène le sens de la pièce aux paroles du grand-père que nous citions tout à l'heure, synthèse du plus élémentaire bon sens, comme de la plus haute philosophie.

PAUL FLAT.



La Beauté des Jardins

—

LES JARDINS FRANÇAIS

Je pense à Sandro Botticelli qui a montré le Printemps comme un dieu allègre marchant dans les fleurs ; la nature, pour lui, appelait les nobles figures de ces femmes, animait les bois et sur les gazons purs dispersait la vaste profusion des roses ; mais une exténuante grâce, une langueur secrète accablaient ces êtres et, sur les traits du dieu, marquaient leur souffrance. Ainsi le Printemps italien, malgré sa griserie, ne va pas sans tristesse ; l'ardeur

en est trop vive et, la fatigue extrême, où il incline tous ceux qui en goûtent la gloire, atténue son charme au point de l'amoindrir. Des jardins Boboli, de ceux de la villa d'Este, de la villa Aldobrandini « disposée, a dit Taine pour un grand seigneur d'esprit classique qui sent la nature d'après les paysages de Poussin et de Claude », émanent de trop énervants parfums, de trop molles musiques ; la nonchalance même en est trop voluptueuse et le cœur oppressé, près de ces beaux jardins, bat difficilement dans la poitrine étroite. Certes, ce que nous savons des jardins arabes et des jardins chinois, les exquises descriptions que Chardin a faites des jardins de la Perse nous laissent à penser qu'il est encore de plus magnifiques merveilles que celles de l'Italie. Les violettes de Parme sont fort belles ; les roses d'Ispahan sont plus belles encore ; mais les unes et les autres s'accordent mal au sens que nous avons des fleurs. Hafiz et Saadi n'ont pas, plus que Botticelli, le secret de nous plaire intimement et, qui sait si ces fleurs luxueuses de l'Asie valent, pour nous, la pervenche humble de nos bois ou, sous les cieux de Touraine, au pied d'une terrasse, cette rose que laisse choir, comme un cœur ouvert, la main nonchalamment dégantée de Ronsard ?

Notre France a beaucoup de beaux et grands jardins naturels. On a dit longtemps que la Touraine était le plus parfait d'entre eux ; mais la même expression pourrait s'accorder à l'Orléanais, au Maine et à l'Anjou ; elle va à l'Ile de France et au Bourbonnais et, de toutes les provinces, on pourrait dire qu'elles offrent des parterres et des parcs nombreux. Ainsi la France, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, des pins des Ardennes aux palmiers de la Provence, des sapins des Vosges aux pommiers normands, assemble d'étonnants et divers paysages; mais, de toutes ces contrées, la région de Paris semble plus spécialement arrangée pour plaire. Le jardin, ici, est le sourire de la terre ; il en est le charme et aussi l'ornement ; aucune contrée ne fut plus obstinément envahie des fleurs. La domination du printemps est partout ; mais l'artiste a su la discipliner, il l'a soumise aux lois des grandes lignes classiques et, ce reste un exemple d'admirable beauté d'avoir su trouver, auprès d'un Mansard, un André Le Nôtre, d'avoir, dans un étroit assemblage des pierres et des fleurs, su composer de beaux domaines de poésie. Le jardin français, planté autour du château, n'en diminue point l'intérêt, n'en atténue point la grâce. Il y ajoute en force et en expression, il l'étend encore en l'environnant ; c'est ainsi qu'à Versailles, l'eau du grand canal, la pelouse du Tapis-Vert, les allées taillées, les compartiments des ifs et des buis, les statues elles-mêmes prolongent le palais, propagent sa merveille en l'embellissant. A Maisons, au contraire, le château isolé, privé de ses bosquets et de ses charmilles, réduit à lui-même, sans allées fleuries rayonnant autour, semble un palais sans âme et sans perspective. Les belles lignes de Mansard ont toujours leurs mêmes proportions élégantes ; mais réduites au seul poème de leurs pierres, elles ne sont plus, sans arbres et sans chemins de roses et de tulipes, sans avenues d'ifs et sans boulingrins, que le fantôme désert de leur passé mort. La fleur, cette fée délicieuse, quand elle est la glycine qui grimpe, la clématite qui retombe, le convolvulus dont les vrilles serpentent ou la vigne vierge ardente à s'enlacer toujours, habille excellemment les vieux murs usés, les balcons anciens, les terrasses où règne l'odeur des orangers. Les Anglais et les Hollandais, nos Françaises des villes connaissent, mieux que personne, ce secret adorable d'accorder les beaux festons des guirlandes à la pierre banale des habitations. Et, c'est le bonheur des plus sensibles d'entre nous, quand les belles Tuileries ou le Luxembourg s'animent à l'excès, de gagner les vieux domaines d'Ile de France où cette magnificence de la pierre et de la fleur apparaît dans le double aspect de sa beauté. Il n'est pas de femme encline à rêver, de poète anxieux d'accorder ses hymnes à des sites heureux pour qui l'Orangerie et l'allée des Termes à Versailles, la Cascade de Saint-Cloud, les terrasses de Meudon et de Saint-Germain, le Labyrinthe de Fontainebleau, le Vertugadin de Chantilly ne constituent de beaux éléments d'art.

Nous avons dit déjà comment le frais visage de nos parcs et de nos parterres, l'aspect diapré des belles plates-bandes de nos jardins se modifièrent devant l'envahissement des fleurs des contrées rares.

Dans le jardin de mon père,

comme dit la vieille chanson du passé, dans ce jardin si simple où les rhododendrons et les pélargoniums n'étendaient pas leur ombre, les jardiniers de jadis assemblaient les pavots et les lys, la mélisse et la menthe ; les fleurs officinales et les fleurs de plaisance se mariaient en beaux aspects de tapisserie. Contiguës au jardin, les paonnières, les héronnières, les clôtures aux biches tenaient captives les souples bêtes de la forêt. Souvent s'ouvraient les portes sur le clair jardin aimé des châtelaines.

Alors se mêlaient les ailes dorées des faisans, la grâce svelte des faons au tapis des fleurs, à l'étendue des roses. Ce ne sont pas de fictives images de fantaisie que les hautes fresques brodées de Van Orley, mais de luxueuses visions de ces parcs fameux où la faune et la flore confondaient la vie des plantes et des oiseaux.

Les primitifs poètes du *Roman de la Rose* ont dé-

crit la suave expression de ces beaux domaines de nos aïeux :

> Fleurs y estoient rouges et blanches...
> Violette y estoit moult belle
> Et aussi parvanche nouvelle...

Au-delà du jardin était le verger :

> Les chataingnés, pommes et poires,
> Nefles, prunes blanches et noires;
> Cerises fraiches et nouvelettes,
> Cormes, alyses et noysettes,
> Les hauts lauriers et les hauts pins
> Etaient là dedans ce jardin...

L'art, fils de la Renaissance, s'appliqua encore à perfectionner ces gentils aspects. Au temps où le grand Bernard de Palissy écrit son *Jardin délectable,* ce ne sont déjà plus que cabinets de buis vert taillés, damiers ingénieux, tracés avec des fleurs devant les terrasses, murailles feuillues « diaprées de reptiles en émaux colorés qui semblent y vivre », des arabesques de plantes et de beaux jets d'eau issant des parterres. Bientôt Olivier de Serres, à qui le jardin français doit de s'ordonner d'abord, assemble avec un goût savoureux d'artiste les fleurs et les arbustes en dessins dans les parcs. « Les myrtes, la lavande, le rosmarin, la trufemande et le bouïs sont les plus propres plantes pour bordures, et qui plus longuement durent » écrit en un vieux style tout parfumé d'alors le bon gentilhomme. La marjolaine, le thym, le serpolet, aimés des hôtes de nos garennes, l'hysope, le pouliot, la sauge, la camomille, la menthe et le basilic, ces vieilles fleurs des fées, lui semblent propres aux desseins qu'il a conçus. Mais surtout le buis a son cœur : « Aux injures du temps résiste le bouïs, sur luy n'ayans aucun ou peu de pouvoir ne froidures ne gelées... Les bancs du jardin de Gaillon preuvent ces choses », écrit-il finement.

Bon Olivier! doux ménager des champs, appuyé sur un vieux rateau de buis dur, vêtu de velours et ton livre à la main, je te vois, donnant, avant Le Nôtre lui-même, le plan primitif de tous nos jardins. Comme le grand Le Nôtre, tu ne fus pas un homme opulent, tu n'acquis point sa gloire et ne connus pas sa fortune; mais tu fus un simple et un rural; tes écrits parfumés sentent la terre et les fleurs et c'est encore à toi que je pense, mon maître, quand, sous les frondaisons d'un vieux parc d'alors, par la fente d'un mur à moitié ruiné, entre les griffes du lierre, je vois dans quelque coin retiré de nos campagnes, autour de quelque vieux château de Sigognac, d'adorables pentes de fleurs et de gazon et surtout, devant le perron usé, une allée de *bouïs* d'émeraude taillée avec art.

Lentement mais sûrement la sensibilité de nos artistes et de nos poètes, la beauté intime des œuvres de notre race s'éveillèrent au chant de nos oiseaux de France, de nos fleurs d'ici, sous le couvert des arcs de verdure, des charmilles, à l'aspect des parcs bien ordonnés d'alors. Ronsard à Vendôme, Belleau à Nogent, Racan à la Roche en Touraine peuplent leurs doux écrits, comme Olivier de Serres ses jardins de plaisance, de toutes les gentillesses des plantes et des bêtes. Boileau à Auteuil, La Fontaine à Vaux chez Fouquet ordonnent leurs poèmes de la même façon que Le Nôtre ses parcs. A Chantilly, déjà vanté de Théophile, La Bruyère fait l'amateur de tulipes; plus tard André de Chénier, sous les arcs de Versailles, s'inspire à merveille, enfin le prince de Ligne, en ses serres de Bel-Œil, de la même main qui trace de pures proses françaises, cultive des iris de Perse et des jacinthes. Au geste des reines et des favorites de délicieux sites sont envahis de fleurs et plantés de maisons. Trianon, Bellevue, Luciennes, pays aux noms mièvres, surgissent en de beaux décors féériques. La mode est aux « folies » galantes enfouies dans les fleurs; elle sera bientôt avec Jean-Jacques Rousseau, à la botanique et l'herborisation. Temps délicieux d'alors où l'amour aimait les décors champêtres, où les jeunes femmes venaient pleurer sur l'*Héloïse* près d'une eau discrète, en un petit coin d'ombre! La saveur des fruits, le goût délicieux des fleurs faisaient la vie plus pleine, plus enivrante, plus forte. A l'exemple du vieux sorcier de Montmorency, les hommes et les femmes de ces temps d'idylle s'essayaient à peindre et à aimer les plantes. Mme de Genlis faisait sa *Maison rustique*, Bernardin de Saint-Pierre méditait sur les *Harmonies de la nature*, Germain de Saint-Aubin, dans un cadre de muguets, dessinait les fleurs, Mme Cottin lisait le *Cultivateur américain* et, dans le *Confiturier royal* d'alors, les prudentes bourgeoises de Greuze et de Chardin s'instruisaient sur l'usage des fruits...

Depuis, le jardin français, parfumé de tant de grâces et de tant de beautés neuves, n'a cessé de fleurir. Peut-être peut-on lui reprocher de s'être trop abondamment ouvert aux étrangères. Nous avons d'admirables musées coloniaux et nos jardins des plantes de Paris, de Bordeaux et de Lyon, notre jardin de Nogent, nouvellement ouvert, égalent les plus beaux de Londres et d'Amsterdam. Allons-y contempler, dans leur fine nervure, les banyans de l'Inde, les lataniers de Bourbon, ouvrons, toutes larges, nos serres aux nonchalantes fleurs équatoriales, aux plantes créoles plus pâmées que des amoureuses; mais gardons l'ancien caractère de nos parcs, l'aspect de nos jardins publics et privés; soyons jaloux de la grâce et du charme de nos fleurs; ne les confondons pas; qu'à Rueil et Ver-

sailles, Meudon et Saint-Germain elles soient toujours les reines; qu'elles inspirent toujours nos peintres et nos poètes.

« Il ne faut voyager en Italie ni ailleurs, dit Olivier de Serres, poûr voir les belles ordonnances des jardinages, puisque notre France emporte le prix sur toutes les nations, pouvant d'icelle, comme d'un docte école, puiser les enseignements sur telle matière. »

Écoutons le vieux maître savant dans son art. Accueillons les molles plantes océaniennes, les arbres asiatiques, mais ne les accueillons pas au point d'exiler nos chênes, de chasser nos roses et de changer par elles le visage de la patrie.

Edmond Pilon.



L'ORIGINALITÉ LITTÉRAIRE

C'est elle qui marque les véritables écrivains. Aussi n'est-il pas dans les Lettres de mérite qui soit plus recherché, ni qui doive l'être davantage.

Quel heureux privilège que celui d'exprimer des pensers nouveaux, dont la lumière pénétrera dans des milliers d'esprit : songez à la fortune du cartésianisme, et plus récemment à la vogue du comtisme ; — de révéler tout un mode de sensibilité : rappelez-vous le retour à la nature déterminé par Jean-Jacques Rousseau et les goûts d'art mis en honneur par Ruskin ; — ou même de découvrir une forme neuve, bien expressive des modernités, ainsi que le fit Chateaubriand, ainsi que se le proposèrent, non sans succès, les frères Goncourt.

Sans doute, il est aisé de discerner dans l'œuvre de ces maîtres les aspirations de leur époque, les croyances et les inclinations de leurs contemporains lettrés : mais ressenties avec une acuité, rendues avec une précision qui leur donnent une saveur inusitée, et qui les font entrer définitivement dans l'immortalité littéraire. De nos jours encore, est-il un poète plus original que Sully-Prudhomme, et cependant plus enclin à traduire les frémissements, les angoisses de son temps !

L'écrivain incapable d'atteindre à l'originalité n'est pas digne de ce nom. Il appartient à la foule anonyme des publicistes, qui, en un style impersonnel, exploitent le fonds commun d'informations et d'idées, le ressassent, le vulgarisent : rôle non point certes sans utilité, mais assurément sans gloire.

Si toute personne qui se mêle d'écrire se demandait quel apport propre elle donnera aux Lettres, et si elle procédait avec une sévère minutie à cet examen, nous aurions moins de prosateurs, de romancières... et presque aucun poète. Mais, depuis Pierre Loti, il est d'une haute élégance d'avouer une ignorance complète des grandes œuvres modernes, de méconnaître les meilleurs efforts de ses devanciers... Ainsi, l'on se réserve d'agréables illusions; et l'on s'imagine naïvement être le premier à dire les enthousiasmes — et les répulsions — que suscite l'aspect du monde contemporain.

En ce sens, on observera que, s'il existe tant de gens qui écrivent, c'est qu'il y en a peu qui sachent lire et que nous posséderons d'autant plus de « littérateurs », que nous nous déshabituerons davantage de la fréquentation des maîtres.

Les zèles, donc, ne font point défaut, qui prétendent à l'originalité littéraire. Ils se justifient par l'aphorisme célèbre : le génie est une longue patience. Mais, dans sa boutade, Buffon ne disait point si cette longue patience est permise à tous. Et il semble bien qu'elle doive rester chez beaucoup stérile autant qu'opiniâtre. Est-elle d'ailleurs si obstinée, maintenant? Il est loisible d'en douter. C'est un fait notoire que nos écrivains travaillent avec une rapidité déconcertante; qu'ils y sont contraints par les nécessités de la vie contemporaine, étrangement complexe et fiévreuse, et par les exigences de l'actualité que leur signifient au besoin les éditeurs et les directeurs de périodiques. Ils ne peuvent plus s'évertuer au développement de leur esprit. Ils ne n'accordent pas le loisir d'atteindre à une originalité vraie : ils se satisfont souvent des apparences, factices, de l'originalité.

Ce serait une bien amusante étude que celle des procédés qu'ils emploient pour dissimuler la médiocrité de la forme, et surtout l'indigence de la pensée.

Ne voyons-nous point des gens, qui se piquent d'écrire, user encore de la vieille rhétorique? Ce sont surtout il est vrai, des politiciens. Dans l'ardeur des querelles électorales, ils n'ont guère réfléchi sur la société contemporaine, et moins encore sur la vertu d'une langue sobre et précise. Ils s'imaginent, crédules, que la friperie d'antan a une éternelle vertu : qu'elle en impose aux lecteurs et auditeurs ; qu'elle donne du talent à qui y recourt! — Les plus habiles changent, il est vrai, ces formules par trop désuètes en un jargon moderne, prétendu scientifique, et mieux qualifié de « scientifico-pompier. » Ils abritent sous de grands mots de médecine, de sociologie ou d'évolutionnisme un style — et des remarques, de la dernière banalité !

Les écrivains versent dans le même travers, mais amendé. Ils fabriquent une phraséologie plus experte, plus séduisante à leur gré. Ils se mettent en quête d'épithètes rares, de mots qui étonnent, de tournures d'une complication raffinée. Ils exécutent sur un pauvre thème les plus nuancées variations. Telle une mondaine acharnée à « réparer des ans l'irréparable outrage », leur verbe se pare de fards impudents. Ils ont la candeur de croire que ces afféteries ajouteront à la fraîcheur douteuse et à la force de l'œuvre. Et cette surcharge est horriblement déplaisante.

On voit malheureusement de bons écrivains, dont la simplicité fit naguère le succès, dresser au lecteur de semblables embûches. Lorsqu'ils causent, ils sont d'une érudition alerte, enjouée, d'un esprit piquant et aimable, Dès qu'ils mettent la main à la plume, ils deviennent lourds, pédantesques, alambiqués.

Ce fut toujours, d'ailleurs, une bien dangereuse tendance des littérateurs, d'exagérer les particularités d'une forme recherchée, de tomber dans l'affectation et la préciosité. Mais le gongorisme, l'emphase romantique, ni l'écriture artiste ne furent pour les œuvres littéraires

des causes de survie, bien au contraire. Si l'étoile de Victor Hugo pâlit, n'est-ce point que sa grandiloquence constante, farcie d'antithèses forcées, fatigue une génération d'éducation réaliste? Et si Huysmans, qui vient de mourir, resta, malgré son admirable talent, un isolé, apprécié d'une étroite élite, c'est qu'il décourageait trop de lecteurs par la technité de sa phrase contournée, chargée de joyaux, et ses dissertations quintessenciées.

Ces exagérations, d'ailleurs, sous la plume d'écrivains moins expérimentés, deviennent aisément burlesques; lisez, par exemple, cette description de la baie d'Alger : « ... Elle est ronde comme un tambourin, ronde comme une ronde, plate comme un piano à queue ; la montagne est un violon couché de profil, les arbres sont incurvés à la façon des harpes, et le soleil, jouant sur tout cela, en tire une harmonie. » Et ces autres comparaisons d'un littérateur de profession : « Le soleil met une coulée de miel sur sa joue de pomme rose. » Ou encore : « Les lilas de ma douleur », etc.

Le culte exclusif de la forme ne nuit pas seulement aux œuvres où il se manifeste maladroitement. Il tend à discréditer la littérature tout entière, représentée comme insoucieuse de l'idée, réduite à un harmonieux verbiage. Combien d'industriels, de notaires, de savants même, ont, de nos Lettres, cette opinion fantaisiste?

Il est vrai que la pensée, qui devrait inspirer l'œuvre littéraire, comme l'harmonie l'œuvre musicale, en est trop souvent absente. Car nos littérateurs sont habiles à truquer l'idée comme la forme : ils se contentent aisément, ici encore, d'une fallacieuse originalité.

L'idée semble à quelques-uns d'entre eux d'autant plus profonde qu'elle est plus obscure. Les idées claires sont, à leurs yeux, le fait du vulgaire. N'est-il pas d'une jolie adresse d'exprimer, par le vague des expressions, des considérations si ténébreuses que chacun y puisse découvrir la signification qui lui est chère? Ne peut-on faire accroire qu'un aperçu est d'autant plus hardi que l'on mettra plus de lenteur à le comprendre? — Nos philosophes tombent parfois dans ce travers... et nos critiques d'art! Ils mêlent si dextrement les vocables des diverses techniques, ils ont des comparaisons si audacieuses; ils accablent l'artiste de tant d'épithètes inattendues, que l'on ne discerne plus si l'homme dont ils parlent est un poète, un sculpteur ou un musicien!

L'obscurité est plus avantageuse encore, lorsqu'elle confine à la sublimité. Il est toujours des littérateurs qui n'écrivent qu'en termes prophétiques, empressés à évoquer les idées éternelles, et les grands rêves de l'humanité. Il faut un sens avisé, pour découvrir sous cette ostentation la réflexion profonde... ou puérile!

Un autre procédé classique est de sacrifier la justesse, pour parvenir au paradoxe, ou mieux, — car le paradoxe plaît à des esprits réfléchis, et fréquemment, est vrai, — au scandale. C'est Théophile Gautier qui disait : « Si je disais que cette nappe est blanche, ferait-on attention à mes articles? Mais si je prouve que cette nappe est *bleue*, je suis lu, et l'on m'accorde quelque talent. »

Que d'esthètes ont fait de cette « blague » leur devise! Ils sont en quête de toutes les étrangetés de jugement propres à effaroucher l'opinion commune. Au sein de leurs coteries, il s'établit — tel, entre politiciens, un concours de promesses — une surenchère d'excentricités. On a, je crois, formé un recueil des curiosités émises par les symbolistes. Quelle risible anthologie ne formerait-on pas, en colligeant les trouvailles exaspérées, les bouffonneries même, des écoles littéraires, depuis trente ans!

Si le génie consiste, comme l'indique volontiers l'analyse philosophique, dans la découverte de rapports insoupçonnés entre les idées, dans des associations et des synthèses révélatrices, n'est-ce point une parodie de l'originalité vraie que la manière de tant d'écrivains, assez osés pour établir entre les choses contraires de fantastiques relations. Mme de Noailles écrit sans sourciller, « Le bruit du train est beau comme un parfum de fleur : celui de la jacinthe rouge ». Elle a fait école, et il n'est point de cocasseries que les littérateurs d'aujourd'hui ne nous présentent, sous couleur de distinction et de finesse!

« Tout l'esprit d'un auteur, a dit La Bruyère, en une formule célèbre, consiste à bien définir et à bien peindre. » Une telle foi en la justesse des idées, en la propriété de l'expression n'est plus de saison. Il nous paraît plus impressionnant, plus expéditif, de forcer l'expression et l'idée.

La langue contemporaine ne saurait évidemment avoir la splendide nudité de celle du XVIIe siècle, ni la simplicité preste de celle du XVIIIe. Depuis lors, comme le disait Zola, par l'effort des romantiques, et celui même des réalistes, elle s'est étrangement poétisée et colorée. Les couleurs, les sons, les parfums, tous les aspects d'une nature trop dédaignée des courtisans de Versailles, y trouvent leur expression, en même temps que le développement des disciplines scientifiques y a introduit des termes nouveaux.

Ne soyons donc pas impitoyables aux tentatives, même téméraires, lorsqu'elles partent d'un sentiment sincère. En peinture, des essais qui choquent par leur violence précèdent fréquemment les heureuses réalisations. Combien d'outrances annoncèrent l'école impressionniste — ou donnèrent à un Besnard le courage d'oser son art des reflets! Il en est de même dans les lettres, où il n'est point aisé d'être original, et où les ébauches audacieuses sollicitent l'indulgente attente.

Il ne faut pas, cependant, se laisser abuser par l'éclat emprunté de la parure, ni par les élans du verbe, déguisant la banalité de l'inspiration. Défions-nous des écrivains qui adoptent le mode lyrique, ou une forme mystérieuse pour avancer l'assertion la plus simple. C'est un haut plaisir d'admirer l'originalité vraie, c'en est un, amusant, de railler les excentricités faciles et préméditées.

De l'aveu des stylistes du XIXe siècle, de Gustave Flaubert à Ernest Renan, l'originalité littéraire n'a point cessé de consister dans la justesse pénétrante de l'idée, et dans l'exacte convenance de l'expression. C'est par la précision d'un langage dépouillé d'artifices que les savants, de Cuvier à Berthelot, furent d'admirables écrivains. Relisons-les, et disons-nous bien qu'il n'est rien de moins littéraire qu'une phraséologie d'une excessive ornementation, fût-elle entendue.

Jacques Lux.

Le propriétaire-Gerant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 23 — 5ᵉ SÉRIE — TOME VII — 8 JUIN 1907

LE PROJET DE LOI

sur les

ASSOCIATIONS DE FONCTIONNAIRES

Devant un autre public que celui de la *Revue Bleue*, il faudrait commencer par des excuses ou des explications une étude si sévère sur un sujet si ingrat. Ici on est préparé, j'allais dire : on est initié. Par les beaux articles de Paul Louis, sans en citer d'autres, nos lecteurs sont de longue main informés du « fait syndical » et de sa portée. Nous n'avons donc qu'à prendre le fil de cette histoire.

Le projet du gouvernement en marque une phase nouvelle.

Voyons comment il tranche la question.

*
* *

Constatons d'abord qu'il la pose autrement que ses devanciers, changement qui n'est pas négligeable.

Jusqu'ici, depuis treize ans — depuis la séance historique du 22 mai 1894, où un vote de la Chambre renversa le cabinet Casimir Périer, pour avoir refusé le droit syndical aux employés des exploitations de l'État — un point était acquis, c'était le seul. On était d'accord pour rattacher cette question particulière à un débat d'ensemble sur la loi du 21 mars 1884. La revision de cette grande charte des syndicats professionnels est, depuis lors, à l'ordre du jour de la Chambre. La Commission du travail, après des débats approfondis, avait chargé du rapport M. Barthou. Et ce rapport, qui est un fort beau travail, concluait, sur le point qui nous occupe, par une proposition ferme : il rendait la loi sur les syndicats applicable *aux professions libérales — et aux ouvriers et employés de l'État, des départements, des communes et des établissements publics qui ne détiennent aucune portion de la puissance publique.*

Ne discutons pas la valeur de ce texte. Notons seulement qu'on vivait sur la foi de ce texte, bon, mauvais ou médiocre, mais pris par tout le monde comme base de discussion; qu'il était déposé depuis le 28 décembre 1903, et que deux ans après (séance du 7 novembre 1905), la Chambre s'y référait, s'engageait à « discuter *dans une de ses plus prochaines séances* les modifications proposées à la loi de 1884 », et faisait pour ce motif surseoir aux poursuites contre des syndicats d'instituteurs ; qu'enfin le Gouvernement actuel avait lui-même, dans sa déclaration, renouvelé la promesse d'aborder ce large débat en vue « d'introduire dans la loi de 1884 les améliorations dont l'expérience a démontré la nécessité ».

Tout à coup le Gouvernement abandonne cette méthode, qui semblait rationnelle. Il détache de la législation syndicale un point qui en faisait partie. Il l'isole. Il ne consent plus à l'éclairer à la lumière des dispositions générales déterminant le régime des associations professionnelles. Pour mieux marquer qu'on ne se soucie plus d'harmoniser cette loi spéciale avec tout un contexte législatif, on renvoie ce fragment tout seul non pas à la Commission du travail, saisie de la loi de 1884, mais à une Commission d'administration générale et de décentralisation, qui, étrangère à cet ordre de questions, n'a pour se guider ni précédents, ni points de repère.

Abordons le fond : la déception va devenir plus sensible.

Le texte même de l'article proposé par M. Barthou, et que nous venons de reproduire, faisait allusion à une distinction peut-être plus facile à saisir en théorie qu'en pratique, mais fort accréditée. C'était la différence entre *agents de gestion* et *agents d'autorité*. Nous n'ignorons pas la critique qu'en ont faite d'éminents juristes, M. Larnaude, M. Fernand Faure. D'autres l'approuvent. Toujours est-il que M. Barthou se l'appropriait par une citation expresse de M. Arthur Fontaine. Aussi ne refusait il l'organisation syndicale qu'aux agents « détenant une portion de la puissance publique ». En fait, la ligne de démarcation restait à tracer, mais il y en avait une.

Le projet du gouvernement rejette absolument le principe même de cette distinction. Voici le texte de son article 1er, pivot de toute la loi nouvelle :

Sont considérés comme fonctionnaires pour l'application de la présente loi, tous ceux qui, en qualité de délégués de l'autorité publique, d'employés, d'agents et de sous-agents, font partie des cadres permanents organisés pour assurer le fonctionnement d'un service public régi par l'Etat.

Ainsi cessera le doute dont chacun jusqu'ici avait l'espoir de bénéficier. Entre le gendarme et l'ouvrière des tabacs ou des allumettes, entre le magistrat et le poseur de rails ou de fils télégraphiques, il existait beaucoup de situations intermédiaires dont les occupants pouvaient prétendre à la qualité de simples travailleurs sans aucun caractère d'autorité et par conséquent libres de se syndiquer. Désormais, tout est confondu. Sous le nom de « fonctionnaires » on assimile résolument les uns aux autres le « délégué de l'autorité publique », l' « employé », les « agents et sous-agents ».

Pourra être dénommé fonctionnaire, s'il plaît à l'administration, quiconque « fait partie des cadres permanents » d'un service public quelconque. Désormais l'État-patron, l'État producteur, entrepreneur de transports ou de correspondances, fabricant d'allumettes, de poudre ou de cigares, se proclame identique et adéquat à l'État-souverain exerçant les prérogatives des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Une question : l'*ouvrier* n'est pas nommé dans cette énumération. Il en est donc implicitement exclu. Les ouvriers des arsenaux, des manufactures et d'autres exploitations de l'État et des villes conserveraient donc le droit de se syndiquer, même s'ils sont dans les « cadres permanents ».

Sinon, ce serait reculer au-delà de la ligne de retraite de M. Jonnart en 1894, qui concédait le syndicat aux ouvriers non commissionnés.

Si oui, voilà la coupure faite, sur l'initiative même des pouvoirs publics, entre l'*ouvrier* et l'*employé*, entre les deux classes sociales que l'État aura le premier officiellement différenciées dans son propre personnel. Qu'il nie ensuite la « lutte des classes »!

A ces salariés qui lui sont livrés à discrétion, quelles libertés va concéder l'État ?

L'article 2 répond : *Les fonctionnaires civils peuvent s'associer librement*... Belle et heureuse formule si elle s'arrêtait là ! Mais elle est aussitôt suivie de deux restrictions.

La première est esquissée d'une main légère : ils peuvent s'associer *en vue de l'étude et de la sauvegarde de leurs intérêts professionnels*. Soit. C'est la formule du syndicat ou à peu près. C'est donc le syndicat, moins le nom, qui leur est accordé. A la rigueur, on peut supposer que cette faculté de se constituer corporativement comme fonctionnaires n'exclura pas celle de se constituer comme citoyens en toute autre forme d'association.

Mais suit aussitôt une seconde restriction : *Les associations ne peuvent être formées qu'entre fonctionnaires attachés à un même service ministériel ou à une même régie financière*.

Qu'est-ce à dire? Chacune de ces associations professionnelles ne pourra comprendre que les employés d'un même service. Qui tracera les limites de cette spécialité? L'administration, bien entendu. Elle décidera s'il est permis d'associer des instituteurs avec des répétiteurs, des agents avec des sous-agents, des postiers avec des télégraphistes, des cantonniers avec des égoutiers.

Soit encore, quoique... Mais c'est le paragraphe suivant qui éveille de singulières inquiétudes : ces associations-là, si parfaitement professionnelles, si rigoureusement homogènes, si strictement syndicales, voici qu'on les fait passer sous le régime non de la loi de 1884, mais de la loi de 1901 : on en fait obligatoirement des « associations soumises à la déclaration et aux formalités de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 ». Pourquoi ce transfert ? Que signifie-t-il ou que cache-t-il ?

Il signifie et il cache tout ensemble ceci : les fonctionnaires n'ont plus le droit de se placer sous la loi de 1884. Ils ne peuvent plus invoquer que la loi de 1901, mais celle-ci même, ils ne peuvent se l'appliquer que dans les conditions restreintes et dans les formes limitatives que nous venons de lire. Ils peuvent bénéficier de la loi de 1901, oui certes ! mais moyennant qu'ils se grouperont exclusivement par petites catégories correspondant aux différents services administratifs : c'est le seul mode de groupement licite pour des fonctionnaires.

En d'autres termes, ils n'ont droit ni au régime spécial du syndicat ni au régime général de l'association. On constitue pour eux une association *sui generis*, un pseudosyndicat qui suffit à leur enlever la

plénitude du droit commun d'association sans leur reconnaître le droit commun du régime syndical.

Élégante et adroite solution du problème. Il s'agissait de dire à 600.000 citoyens français travaillant dans les bureaux, les écoles ou les ateliers de l'État, qu'on les met en dehors du droit commun par une loi d'exception. On le leur dit sous cette forme charmante :

« Fonctionnaires, vous ne pouvez pas prétendre, n'est-ce pas, au syndicat comme les ouvriers : vous n'en remplissez pas les conditions. Mais, citoyens, vous avez droit à l'association comme tous les citoyens. Seulement vous ne pouvez songer à en user comme tout le monde, étant fonctionnaires. Vous ne devrez vous grouper, vous, qu'entre camarades du même bureau ou de la même régie. Vous vous spécialiserez donc comme si vous étiez un syndicat. Vous n'en êtes pas un. Car vous ne pouvez invoquer la loi de 1884.

Mais vous avez bien mieux : vous avez la loi de 1901. Elle est trop générale, il est vrai, et trop vague, et trop large. Nous allons donc la ramener, pour votre usage, aux proportions sagement restreintes du régime syndical. » Et l'on tient parole. Par une sorte d'ironie, on les console du syndicat qui leur est refusé en leur offrant une réduction Collas de l'association ordinaire, qui leur rappellera le syndicat au moins par ses limites et son exiguité.

Après cette double mutilation de l'association dans son objet et dans son personnel — dans son objet qui ne comporte plus qu'un certain ordre d'intérêts, et dans son personnel qui ne peut y entrer qu'en se fractionnant — il ne restait plus qu'une précaution à prendre contre le rapprochement possible de plusieurs associations. Le projet n'y manque pas :

Art. 4. — Les associations professionnelles régulièrement constituées entre fonctionnaires ne pourront se concerter ou s'affilier qu'entre elles et pour la sauvegarde de leurs intérêts communs ; ces unions seront soumises aux règles prescrites par les paragraphes 2 et 3 de l'article 5 de la loi du 21 mars 1884.

Tout à l'heure on plaçait avec soin ces associations sous le régime de la loi de 1901. Maintenant on les replace sous celui de la loi de 1884, afin d'abord de refuser la personnalité civile aux unions de syndicats, ensuite de leur interdire ce que la loi de 1901 permettrait, la liberté de leurs opérations. Elles ne pourront délibérer que sur des « intérêts communs » : il faudra démontrer qu'il y en a. Grâce à ces artifices, on croit conjurer le péril de la Confédération générale des fonctionnaires, contrepartie sonore et non moins horrifique de la Confédération générale du Travail.

Qui nous l'eût dit, il y a quelques années, que nous finirions par accueillir ce cauchemar, que Waldeck Rousseau écartait en 1884 avec le sang froid d'un homme d'État digne de ce nom : « Ni le Gouvernement ni les Chambres ne se sont laissé effrayer par le péril hypothétique d'une fédération anti-sociale de tous les travailleurs ? »

Encore faut-il ajouter, d'après les comptes rendus publiés ces derniers jours, que la peur a repris le dessus. Ce texte protecteur avait rassuré un moment. Il paraît qu'il est insuffisant. M. Jaurès, dans son grand discours à la dernière interpellation, s'est amusé à soutenir, par manière d'argumentation, qu'à moins d'être rigoureusement interprété, plus rigoureusement appliqué, ce texte n'empêcherait pas absolument les salariés des services publics de se confédérer. La commission l'a pris au mot : elle a fait part de cette appréhension à M. le président du Conseil, qui, au dire du *Temps*, aurait répond « avec humour » : « M. Jaurès m'a convaincu. Eh bien! nous retrancherons cette disposition de notre projet. Nous ne laisserons les fonctionnaires s'associer que service par service. Le conseil des ministres en délibérera. » Permettra-t-on seulement aux *Amicales* d'instituteurs de toute la France de former ou plutôt de conserver leur Fédération nationale? C'est une question.

On en est là.

Il n'est pas défendu de croire que M. Clémenceau réfléchira. Il a déjà montré qu'il est capable de se ressaisir et même de tenir tête à la panique de ses propres troupes. Il y regardera sans doute de plus près avant de souscrire définitivement à la double mesure de salut public qui lui est demandée : refuser aux fonctionnaires le droit commun d'association, et refuser aux associations le droit commun de l'union d'associations.

Déjà une partie au moins de la commission hésite. Elle recule devant la responsabilité de mettre hors la loi toutes les associations de fonctionnaires existantes qui réunissent des agents de plusieurs administrations et qu'il faudrait dissoudre de vive force : par exemple, la « Fédération des associations professionnelles des ministères et administrations de l'État », qui groupe dans ses congrès le petit personnel de dix-sept services publics.

On commence même à dire que c'est dénaturer le projet et calomnier ses auteurs que de leur prêter cette intention d'interdire aux fonctionnaires le bénéfice du droit commun de la loi de 1901.

C'est bon signe. Nous allons peut-être apprendre un de ces jours, espérons-le, que ni le gouvernement ni la commission n'ont jamais songé à porter cette atteinte aux droits civiques des fonctionnaires et qu'en leur interdisant de se syndiquer comme fonctionnaires, on leur laisse toute liberté de s'associer

comme citoyens. On pourra même soutenir, si l'on veut, que tel était bien le sens du projet. Son texte est d'une si fuyante imprécision qu'il permet toutes les interprétations, et il est illustré par un exposé des motifs dont le rédacteur a tenu la gageure de noircir toute une page sans rien dire.

Si donc nos craintes ne sont pas fondées, s'il n'a jamais été question d'une loi d'exception retirant aux soi-disant « fonctionnaires » le droit commun de tous les citoyens, qu'on se hâte de le dire. Il suffira que la commission déclare qu'ils restent libres de s'associer avec l'infinie variété de formes que comporte la loi de 1901.

Et à l'instant nous laisserons voter — non sans l'attaquer, mais sans nous en émouvoir autrement — le projet Guyot-Dessaigne devenu un épouvantail à moineaux.

Il vous plaît d'instituer de correctes associations professionnelles de fonctionnaires, à petits compartiments bien clos et étroitement surveillés. Ne vous gênez pas, dirions-nous aux promoteurs de la nouvelle institution. N'entreront dans les syndicats jaunes de l'Administration que ceux qui en sont dignes. La masse, la grande masse des employés, des instituteurs, des commis, des facteurs, des cantonniers, des travailleurs manuels et autres de tous les services publics depuis les manufactures de l'État jusqu'aux chemins de fer et aux établissements municipaux, s'en tiendra purement et simplement à la loi de 1901. Elle apprendra vite à s'en servir dès que vous l'y aurez contrainte en lui fermant la voie plus populaire du syndicat. Ces milliers d'employés, jaloux de leur liberté, vous laisseront trôner à l'aise dans vos associations officielles, et ils resteront dans les leurs, maîtres de leur action.

Vous ne voulez pas d'une association professionnelle où l'instituteur prétendrait se rencontrer avec l'agent des postes ou des ponts et chaussées, l'allumettière avec la demoiselle du téléphone? Qu'à cela ne tienne : une bonne association déclarée, extra-professionnelle mais parfaitement légale, leur permettra de se rapprocher comme ils le voudront, d'adopter le programme qu'ils voudront et de se fédérer avec qui ils voudront pour des objets même professionnels, même interprofessionnels. Ils organiseront ainsi, sous l'égide de la loi, un syndicalisme et un fédéralisme administratif qui grandira librement en dehors de l'administration, et, s'ils le veulent ou si vous le voulez, à son insu.

C'est tout ce qu'elle aura gagné à leur interdire la liberté syndicale.

Tel est le dilemme devant lequel semble hésiter en ce moment le parti républicain : ou faire une loi d'exception qui restaurerait, comme on dit, le principe d'autorité et le respect de la discipline ; ou se résigner à reconnaître à tous ceux qui travaillent pour l'État sans être les agents directs de la force publique le droit commun des citoyens.

On cherchera en vain une tierce solution, une voie intermédiaire.

En vain aussi tenterait-on, comme le fait le projet, de résoudre la difficulté ou par l'appât de certains avantages ou par la menace de certaines sanctions.

Les sanctions, c'est-à-dire les pénalités variées dont le projet est prodigue, nous en épargnons le détail au lecteur. Elles auront disparu, pensons-nous, du projet avant qu'il aborde le grand jour de la tribune. Et si, par impossible, elles l'affrontaient, nous aurions peut-être ce piquant spectacle de quelques vieux libéraux, fût-ce M. Aynard ou M. Ribot, venant refuser au gouvernement radical-socialiste des mesures de défiance et des lois de combat. Pour un peu, ils lui répondraient, comme l'autre jour M. Gérard-Varet, « Un gouvernement a toujours les fonctionnaires qu'il mérite. »

Quant aux avantages offerts au personnel des services publics par le projet de loi, ils n'ajoutent rien, sauf des particularités juridiques de très peu d'intérêt, aux droits que leur donne déjà la loi de 1901. C'est même là qu'apparaît le vide de ce projet. On l'appelle couramment « statut des fonctionnaires », et c'est en effet ce qu'il devrait être, ce que le gouvernement avait promis. — Quelques membres de la commission ont, par un louable effort, proposé et essayé de combler cette lacune que le gouvernement laisse béante. Le projet de M. Chaigne montre ce qu'il eût été possible au gouvernement de faire en ce sens. Instituer des règles invariables pour la nomination, l'avancement, les traitements, la discipline, la mise à la retraite, donner des garanties et contre l'arbitraire et contre le favoritisme, établir des voies légales de recours contre les abus ou de réclamation efficace contre les erreurs possibles, instituer des conseils d'administration et de discipline qui ne soient plus des simulacres de tribunaux : tel devrait être le principal objet de la loi, c'était le vrai moyen de rétablir l'ordre et l'harmonie dont on déplore la disparition.

Il n'est pas trop tard pour faire en commission ce qui eût pu être fait en conseil des ministres. Et, en y incorporant les principes essentiels d'un bon statut des fonctionnaires, on rendra peut-être viable un projet qui, tel qu'il est jusqu'à présent, ne serait qu'une mauvaise loi contre les associations de fonctionnaires.

F. Buisson,
Député.

LES TRANSFORMATIONS RÉCENTES DU COMTE WITTE

Ce qui m'a le plus frappé dans le comte Witte, me disait encore l'autre jour un de ces savants dont à bon droit s'énorgueillissent deux grands peuples, les Russes qui l'ont vu naître, et les Français qui l'ont abrité, c'est l'excellence de son caractère. Ce n'est pas tant un grand homme d'État qu'un brave homme. Pour réussir en politique il lui manque une chose — la discrétion. Il est trop sincère et trop brutal dans sa sincérité.

Vrai, cette découverte était faite pour me surprendre. Je suis de ceux qui, entrés dans le déclin de la vie en contact avec les hommes au pouvoir, ne peuvent cacher leur ahurissement à la vue du manque complet d'esprit, de connaissances et de tact parmi ceux que le caprice du tzar a appelés à conduire les affaires d'un grand pays, tel que la Russie. Parmi ces incapables on peut à peine relever la présence de trois, quatre individus, qui certes feraient triste figure dans un milieu de savants ou de littérateurs, mais dont l'esprit de suite et une longue carrière dans les bureaux administratifs constituent un capital intellectuel sûr et que je suis loin de dédaigner. Parmi ces gens il n'en est qu'un qui vous éblouit par son excès de bon sens, ainsi que par son manque de tout parti pris, c'est le comte Witte. Son esprit a été développé par de fortes études mathématiques. Il s'est peu soucié de la philosophie et des principes abstraits tant en morale qu'en politique. Son programme à lui s'est toujours inspiré d'un seul désir : celui de relever le bien-être matériel de l'Empire, d'enrichir le trésor en développant à cette fin l'industrie russe avec des capitaux empruntés à l'étranger. Les peuples de haute culture se distinguent, disait-il encore naguère dans un milieu composé de conseillers de l'Empire, par le fait qu'ils empruntent toujours ; en exprimant cette idée, Witte croyait peut-être pécher par excès d'originalité, alors que cette thèse a depuis longtemps trouvé des adeptes dans la personne de plus d'un économiste anglais et français et tout particulièrement dans celle de M. Paul Leroy-Beaulieu.

Exclusivement occupé à assurer un riche revenu à l'État russe dont il a longtemps été le ministre des Finances, ainsi que le ministre des voies de communication, le comte Witte a jusqu'à ces dernières années fait preuve d'une indifférence quasi parfaite pour ce qu'on pourrait appeler les grands principes, tels la liberté individuelle, la liberté de conscience et de la presse, le self-government communal et provincial. La célèbre apostrophe de Guizot, adressée aux Français de tout état : « enrichissez-vous, messieurs! » n'aurait pas été déplacée dans la bouche de celui qui, pendant la majeure partie du règne de deux empereurs : Alexandre III et Nicolas II, a été plutôt un factotum qu'un dictateur tout-puissant. Car Witte n'a jamais aspiré en définitive à un autre pouvoir, que celui qui consiste à avoir les coudées franches dans le maniement des finances publiques, ainsi que dans l'administration du commerce et de l'industrie. Si, à plus d'une reprise, il s'est mêlé à la conduite des affaires extérieures, c'est afin d'assurer à la Russie des débouchés avantageux en Extrême Orient, tout en prévenant la possibilité d'une guerre avec le Japon, guerre qu'il prévoyait sinon fatale au prestige militaire de l'Empire, ce qui malheureusement a été le cas, du moins ruineuse pour le trésor. On a fait fi de ses conseils; on l'a empêché de conclure un accord avec le Japon, lors du voyage entrepris en Russie et en Europe par le Bismarck japonais, le marquis Ito ; on s'est opposé également au voyage du tout-puissant ministre russe à Yeddo, alors qu'il y était appelé par une lettre pressante du mikado ; on lui a même gardé assez longtemps le secret de cette démarche, afin de l'empêcher d'en tirer profit. Sa première rupture avec le tsar a été directement déterminée par l'opposition systématique qu'il mettait à l'agrandissement de la flotte russe en Extrême Orient et à toutes ces entreprises tant soit peu louches et hasardeuses, qui, telle l'exploitation des forêts du Yallou, par une société anonyme dirigée par de très hauts personnages, devaient nécessairement éveiller les soupçons des Japonais et précipiter notre conflit avec l'Empire du Soleil Levant.

Dans tous les services que Witte a été amené à rendre à l'Empire russe en qualité de ministre, alors qu'il préparait l'éveil de notre industrie ou l'introduction de l'étalon d'or à la place du papier monnaie, il n'a jamais été question que d'intérêts matériels. Il en fut de même à Portsmouth, alors que son « non possumus » prononcé en réponse aux demandes japonaises et d'une façon qui ne laissait planer aucun doute quant à ses vraies intentions, nous valut le maintien de nos anciennes frontières et la possibilité de terminer la guerre sans payer aucune contribution et cela après Moukden et Zusima.

Entièrement adonné à la sauvegarde des intérêts du trésor, Witte souleva à plusieurs reprises l'indignation publique par son mépris, pourrait-on dire, des grands principes. Jamais une parole n'était sortie de sa bouche en faveur du développement de nos libertés locales. Ce fut lui qui offrit au tzar de restreindre les attributions financières des conseils généraux. Pour se concilier le puissant chef du Saint Synode, Pobedonoszev,

Witte accorda également son appui au projet de remplacer par des écoles ecclésiastiques celles qui avaient été créées par l'initiative individuelle, ou encore par les zemstvos de nos provinces. Le vrai auteur du projet néfaste qui consista à envoyer dans les bataillons disciplinaires les étudiants indisciplinés ne fut autre que Witte, et ce n'est que par mégarde que l'opinion publique en rendit responsable le malheureux Bogolépov, ministre de l'Instruction publique, qui devint bientôt une victime expiatoire et fut assassiné en exécution d'une sentence rendue par les terroristes.

Tout le passé de Witte ne faisait point prévoir qu'on aurait un jour en lui le champion de nos libertés naissantes, le revendicateur d'une constitution et d'un régime représentatif. Il le fut néanmoins, et pas plus tard qu'à la fin de l'automne dernier, il se glorifiait encore d'avoir décidé le Tzar à octroyer le fameux manifeste du 17 octobre. C'était peu de temps avant les dernières élections. On prêtait à Witte, et non sans quelque apparence de vérité, le projet de poser sa candidature à la députation. Il n'en fit rien, pourtant, car aucun parti ne se prêta à la demande de quelques-uns de ses amis de l'insérer dans la liste de ceux dont on recommandait l'élection, demande d'ailleurs aussitôt retirée que faite. Witte resta membre du Conseil de l'Empire. Sa réapparition aux séances de la Haute Chambre ne fut point pour ses collègues un prétexte aux ovations. On le reçut froidement, car on le savait mal vu à la Cour, tenu à l'écart des affaires par l'Empereur et malmené par la presse conservatrice et réactionnaire.

Des semaines et des mois s'écoulèrent avant que Witte trouva bon de demander la parole. Mais le jour où il le fit, on eut lieu de se demander si bientôt on ne le verrait point réapparaître sur les bancs du gouvernement. Car il n'ouvrit la bouche qu'afin de faire preuve de son excès de zèle dans la défense des prérogatives impériales. Il critiqua le ministre des Finances pour avoir soumis à la délibération des Chambres le budget de 1907. A son avis, le ministre était autorisé par le statut organique, à l'élaboration duquel Witte lui-même avait pris part, à prélever les impôts d'après le budget de l'année précédente, car ce n'était qu'en septembre que devait se faire, d'après la loi, la demande de nouveaux crédits aux représentants du peuple.

Witte garda la même attitude de critique, plutôt bienveillant pour la Cour, à l'occasion du récent vote de la loi du contingent militaire; le ministre de la Guerre n'aurait pas dû, à son avis, permettre aucune discussion à la Douma des réformes à introduire dans l'administration de l'armée, le Tzar restant le seul et unique chef de la force militaire russe.

Witte ne cacha point également à personne le peu de cas qu'il faisait des députés de la nouvelle Douma, gens incapables, disait-il, de tout travail sérieux. Dès l'ouverture de la Chambre, il s'acharna à prédire sa prochaine dissolution. D'après lui, les ministres auraient tort de reculer devant le coup d'État qu'exige la publication d'une nouvelle loi électorale. A quoi bon, disait-il, n'avoir recours qu'à ces enfreintes secondaires du statut organique que présentent les « éclaircissements » (tel est le terme) que lui donne le Sénat, chaque fois sur la demande des ministres et sans se préoccuper autrement de la stricte légalité. Ne vaudrait-il pas mieux en finir d'un seul coup? La raison d'État aux yeux de Witte autorise toute enfreinte à la Constitution, ni plus ni moins qu'aux yeux du président actuel du Conseil des ministres. On fait courir à Pétersbourg le bruit qu'afin de se disculper aux yeux de la Cour de tout soupçon de faiblesse vis-à-vis des libéraux, le comte n'a pas dédaigné de se rendre récemment auprès de son antagoniste, M. Goremikin, qui, il y a moins d'un an, le remplaçait à la présidenee du Conseil. Il tenait, disait-il, à lui dévoiler toute la vérité, quant à la part qu'il avait prise au manifeste octroyé le 17 octobre, part qui, à son avis, « n'était que purement secondaire ».

Le « brave homme » que mon ami croit avoir découvert dans la personne de M. Witte ne serait-il pas, en définitive, qu'un type de Normand sournois et malin. Sans rompre avec les libéraux, il prépare sa future rentrée dans un ministère composé de conservateurs. Celui que les journaux de la réaction traitent encore de dangereux conspirateur et qu'ils voudraient voir chassé des confins de l'Empire pourrait bien se charger un jour de faire rétrograder la Russie vers l'autocratie « sans phrases », nul autre régime ne devant mieux que celui-ci assurer à cet assoiffé de pouvoir le rôle prépondérant qu'il a tenu jadis.

MAXIME KOVALEVSKY,
Membre du Conseil supérieur de l'Empire.



APHORISMES MÉTAPHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES [1]

Chose en soi signifie ce qui existe indépendamment de notre aperception, par conséquent, ce qui existe d'une façon proprement dite. Pour Démocrite, c'était la matière formée; c'était encore, au fond, la même chose pour Locke; pour Kant, c'était = X; pour moi, c'est la *volonté*.

1 Extrait de *Philosophie et Philosophes*, qui paraîtra prochainement à la librairie Félix Alcan.

Combien Démocrite prenait déjà la chose complètement dans ce sens, et doit par conséquent être placé en tête de ce classement, c'est ce dont témoigne un passage de Sextus Empiricus, qui avait ses œuvres mêmes sous les yeux et les cite d'ordinaire textuellement.

« Démocrite supprime les choses qui apparaissent aux sens, et dit d'elles qu'elles n'apparaissent nullement en réalité, mais seulement dans l'imagination ; qu'il y a d'ailleurs du vrai en elles : les atomes et le vide ». Je recommande la lecture de tout le passage, où l'on trouve ensuite : « D'ailleurs, nous ne comprenons en aucune façon comment est ou n'est pas chaque chose » ; et encore : « Savoir vraiment comment est chaque chose, cela reste douteux. » Tout cela signifie donc : « Nous ne reconnaissons pas les choses d'après ce qu'elles peuvent être en soi, mais seulement telles qu'elles apparaissent ». Cette assertion ouvre cette série qui part du matérialisme le plus décidé, mais qui conduit à l'idéalisme, et se ferme avec moi. Une distinction étonnamment claire et nette de la chose en soi et du phénomène, déjà, au sens de Kant, se trouve dans un passage de Porphyre que Stobée nous a conservé (*Eclogae*, livre I, chap. XLIII, fragment 3).

De même que nous ne connaissons du globe terrestre que sa surface, et non sa grosse masse solide intérieure, nous ne reconnaissons empiriquement rien des choses et du monde en général, sinon leur *phénomène*, c'est-à-dire la surface. La connaissance exacte de celle-ci est la *physique*, prise au sens le plus large. Mais que cette surface présuppose un intérieur qui ne soit pas seulement plan, et ait au contraire un contenu cubique, c'est, avec les inductions sur la constitution de celui-ci, le thème de la *métaphysique*. Vouloir construire d'après les lois du simple phénomène l'essence en soi des choses, est une entreprise comparable à celle d'un individu qui voudrait construire le corps stéréométrique à l'aide de simples surfaces et de leurs lois. Toute philosophie transcendante dogmatique est une tentative de construire la chose en soi d'après les lois du phénomène; et cette tentative a le sort de celle qui consiste à faire coïncider deux figures absolument dissemblables, et qui échoue toujours, puisque, de quelque façon qu'on les pose, tel ou tel angle ne manque jamais de dépasser un autre.

Puisque chaque être dans la nature est à la fois phénomène et chose en soi, ou aussi *natura naturata* et *natura naturans*, il est conséquemment susceptible d'une double explication : l'une physique, l'autre métaphysique. L'explication physique vient toujours de la *cause* ; la métaphysique, de la *volonté* ; car c'est cette dernière qui, dans la nature dépourvue de la connaissance, se présente comme force naturelle, à un degré plus élevé comme force vitale, mais reçoit dans l'animal et dans l'homme le nom de volonté. Strictement, il faudrait en conséquence dériver aussi d'une façon purement physique, autant que possible, le degré et la direction de l'intelligence d'un homme donné, aussi bien que la constitution morale de son caractère. Ceux-là seraient tirés de la modalité de son cerveau et de son système nerveux, avec la circulation du sang qui agit sur eux; celle-ci, de la nature et de la rétroaction de son cœur, de son système vasculaire, de son sang, de ses poumons, foie, rate, reins, intestins, parties génitales, etc. Tout cela, il est vrai, exigerait une connaissance bien plus exacte encore des lois qui régissent le « rapport du physique au moral », que Bichat et Cabanis eux-mêmes ne l'ont possédée. Les deux choses se laisseraient ramener de plus à la cause physique la plus éloignée, c'est-à-dire à la constitution des parents; ceux-ci en effet n'ont pu que livrer le germe d'un être semblable à eux, et non d'un être supérieur et meilleur. Au point de vue métaphysique, au contraire, ce même individu devrait être expliqué comme le phénomène de sa propre volonté complètement libre et originelle, qui s'est créé l'intellect à lui mesuré ; de là tous ses actes, si nécessairement qu'ils procèdent de son caractère en conflit avec les motifs donnés, et que celui-ci, de son côté, apparait comme le résultat de sa corporisation, doivent être complètement attribués à ce caractère. Au point de vue métaphysique, aussi, la différence entre lui et ses parents n'est nullement absolue.

Toute compréhension est un acte de représentation, et reste en conséquence essentiellement sur le terrain de la représentation ; or, comme celle-ci ne livre que des phénomènes, elle est bornée au phénomène. Où la chose en soi commence, le phénomène cesse, par suite aussi la représentation, et avec celle-ci la compréhension. Mais à la place de cette dernière apparaît l'*être* même, qui est conscient de soi comme volonté. Si cette prise de conscience de soi était immédiate, nous aurions une connaissance pleinement adéquate de la chose en soi. Mais comme elle est médiate par le fait que la volonté se crée le corps organique, et, au moyen d'une partie de celui-ci, un intellect, et ne se trouve et ne se reconnaît ensuite que grâce à celui-ci en état de conscience personnelle comme volonté, cette connaissance de la chose en soi est conditionnée en premier lieu par la séparation, qui y est déjà contenue, d'un connaissant et d'un connu, et en second lieu par la forme du temps, inséparable de la conscience personnelle cérébrale; elle n'est

donc pas pleinement épuisante et adéquate. (Comparez le chapitre XVIII des suppléments au *Monde comme volonté et comme représentation*).

A cela se joint la vérité exposée dans mon écrit *Sur la volonté dans la nature*, sous la rubrique « astronomie physique », que plus est claire l'intelligibilité d'un fait ou rapport, plus celui-ci réside dans le pur phénomène et n'a rien à voir avec la chose en soi.

Quand nous examinons et considérons un être naturel quelconque, par exemple un animal, dans son existence, sa vie et son action, il se tient là devant nous, en dépit de tout ce que la zoologie et la zootomie nous apprennent sur son compte, comme un mystère insondable. Mais la nature devrait-elle à jamais, par pur entêtement, rester muette à nos questions? N'est-elle pas, comme tout ce qui est grand, franche, communicative et même naïve? Aussi quelle pourrait être la raison de son silence, sinon que la question était mal posée et de travers, résultait de fausses prémisses, ou renfermait même une contradiction? Il est en effet inimaginable qu'il puisse y avoir un enchaînement de motifs et de conséquences, là où cet enchaînement doit échapper éternellement et par essence aux recherches. Assurément, ce n'est pas cela. Mais la chose est insondable, parce que nous recherchons des motifs et des conséquences sur un terrain auquel cette forme est étrangère, et que nous suivons l'enchaînement des motifs et des conséquences par une voie tout à fait fausse. Nous cherchons à atteindre par le fil conducteur du principe de la raison suffisante l'essence intime de la nature, qui s'offre à nous dans chaque phénomène; tandis que ce principe est simplement la forme à l'aide de laquelle notre intellect saisit le phénomène, c'est-à-dire la surface des choses; mais nous voulons par ce moyen dépasser le phénomène. A l'intérieur de celui-ci il est utilisable et suffisant. Ainsi, par exemple, l'existence d'un animal donné se laisse expliquer par sa conception. Celle-ci n'est pas au fond plus mystérieuse que le résultat de chaque autre effet, même le plus simple, par rapport à sa cause ; car dans ce résultat aussi l'explication finit par se heurter à l'incompréhensible. Que, pour la conception, quelques anneaux intermédiaires de la chaîne nous fassent défaut, cela n'amène aucun changement essentiel; même si nous les possédions, nous nous trouverions néanmoins en face de l'incompréhensible. Tout cela, parce que le phénomène reste phénomène et ne devient pas chose en soi!

L'essence intime des choses est étrangère au principe de la raison suffisante. C'est la chose en soi, et cela est simplement volonté. Celle-ci est parce qu'elle veut, et veut parce qu'elle est. Elle est dans chaque être ce qu'il y a de simplement réel.

Le caractère fondamental de toutes choses est la caducité ; nous voyons dans la nature tout s'user et se détruire, depuis le métal jusqu'à l'organisme, en partie par suite de son existence même, en partie par suite du conflit avec une autre existence. Comment la nature pourrait-elle supporter pendant un temps infini, sans se fatiguer, le maintien des formes et le renouvellement des individus, la répétition incessante du processus vital, si sa propre essence n'était pas une chose en dehors du temps et par là complètement indestructible, une chose en soi, d'une espèce tout autre que ses phénomènes, une chose métaphysique différente de toute chose physique ? C'est la volonté en nous et en toute chose.

Nous nous plaignons de l'obscurité dans laquelle nous passons notre vie, sans comprendre l'enchaînement de l'existence dans son ensemble, et avant tout celui de notre propre « moi » avec l'univers; de sorte que non seulement notre vie est courte, mais notre connaissance aussi est complètement limitée à celle-ci. Comme nous ne pouvons voir ni au-delà de notre naissance ni au-delà de notre mort, notre conscience n'est en quelque sorte qu'un éclair qui éclaire un instant notre nuit. Aussi semble-t-il vraiment qu'un démon nous ait interdit tout savoir ultérieur, pour se repaître de notre embarras.

Mais, en réalité, cette plainte n'est pas justifiée. Elle naît, en effet, d'une illusion produite par la fausse vue fondamentale que la totalité des choses est sortie d'un intellect, c'est-à-dire a existé comme simple représentation avant d'exister réellement; en conséquence de quoi, étant jaillie de la connaissance et tout à fait accessible aussi à la connaissance, elle devrait être pénétrable et épuisable par elle. Mais, conformément à la vérité, il pourrait peut-être se faire que tout ce que nous nous plaignons de ne pas savoir ne fût su de personne, ne fût pas même de nature à être su, c'est-à-dire ne fût pas représentable. Car la représentation, dans le domaine de laquelle réside toute connaissance et à laquelle se rapporte en conséquence tout savoir, est seulement le côté extérieur de l'existence, une chose secondaire, ajoutée, qui n'était pas utile à la conservation des choses en général, par conséquent de l'univers, mais seulement à la conservation des animaux pris à part. Aussi l'existence des choses dans leur ensemble ne se manifeste-t-elle dans la connaissance que *per accidens*, c'est-à-dire d'une manière très bornée ; elle forme seulement l'arrière-fond du tableau dans la conscience animale, les objets de la volonté y étant l'essentiel et occupant le premier rang. Maintenant

apparait, il est vrai, par le moyen de cet accident, le monde entier en espace et en temps, c'est-à-dire le monde comme représentation, qui, comme tel, n'a pas d'existence semblable en dehors de la connaissance. Donc, comme il vient d'être dit, la connaissance n'est là que pour venir en aide à la conservation de chaque animal; tout ce qui la compose, toutes ses formes, comme temps, espace, etc., n'ont aussi en vue que celui-ci; elles n'exigent aussi que la connaissance des rapports entre les phénomènes isolés, et nullement celle de l'essence des choses et de l'univers.

Kant a démontré que les problèmes de la métaphysique, qui tourmentent plus ou moins chaque homme, ne sont susceptibles d'aucune solution directe, en tout cas satisfaisante. Or, ceci résulte en dernière analyse de ce qu'ils ont leur origine dans les formes de notre intellect, temps, espace et causalité, tandis que cet intellect n'a d'autre destination que d'avancer à la volonté individuelle ses motifs, c'est-à-dire de lui montrer les objets de sa volonté, avec les moyens de se rendre maître d'eux. Cet intellect vient-il à être dirigé abusivement vers l'essence en soi des choses, vers l'ensemble et l'enchaînement du monde, les formes mentionnées de juxtaposition, de succession et de confusion de toutes les choses possibles, qu'on lui rattache, engendrent en lui les problèmes métaphysiques, tels que ceux de l'origine et du but, du commencement et de la fin du monde et du « moi », de l'anéantissement de celui-ci par la mort, ou de sa durée malgré celle-ci, de la liberté de la volonté, etc. Imaginons-nous maintenant ces formes supprimées, bien qu'une conscience des choses existât : ces problèmes ne seraient peut-être pas résolus, mais ils auraient disparu, et leur énoncé n'aurait plus aucun sens. Car ils surgissent complètement de ces formes-là, qui ne visent nullement à une compréhension du monde et de l'existence, mais seulement à une compréhension de nos fins personnelles.

Cette considération d'ensemble nous fournit l'éclaircissement et le fondement objectif de la doctrine de Kant, établie par son auteur seulement du côté subjectif, que les formes de l'intelligence sont uniquement d'un emploi immanent, non transcendant. Au lieu de ceci, on pourrait dire aussi : l'intellect est physique, non métaphysique, c'est-à-dire que, de même qu'il est sorti de la volonté, comme appartenant à l'objectivation de celle-ci, il n'est là que pour son service; mais celui-ci concerne seulement les choses *dans* la nature et rien en dehors de celle-ci. Chaque animal (comme je l'ai démontré au cours de mon livre sur *La volonté dans la nature*) ne possède manifestement son intellect qu'en vue de trouver et obtenir sa nourriture; et c'est d'après cela que celle-ci lui est mesurée.

Il n'en va pas autrement de l'homme, avec cette différence que la difficulté plus grande de sa conservation et l'augmentation infinie de ses besoins ont rendu nécessaire ici une mesure beaucoup plus forte d'intellect. Seulement quand celle-ci, par une anomalie, est encore dépassée, il s'offre un excédant absolument exempt de service, qui, lorsqu'il est considérable, prend le nom de génie. Par là, un tel intellect ne devient que très objectif; mais il peu arriver qu'en un certain degré il devienne même métaphysique, ou aspire au moins à le devenir. Par suite de son objectivité, en effet, la nature elle-même, l'ensemble des choses, devient maintenant son objet et son problème. Dans cet intellect, la nature commence avant tout à se percevoir elle-même nettement comme quelque chose qui est, et pourrait pourtant aussi ne pas être; tandis que dans l'intellect ordinaire simplement normal, la nature ne se perçoit pas nettement. C'est ainsi que le meunier n'entend pas le tic-tac de son moulin, et que le parfumeur ne sent pas l'odeur de son magasin. Dans l'intellect en question, semble la nature se donner à comprendre d'elle-même, il est captif en elle. Dans certains moments plus lucides seulement il la remarque, et est alors presque pris de terreur; mais cela s'arrange bientôt.

On peut maintenant facilement voir ce que de pareilles têtes normales, fussent-elles amoncelées en tas, sont capables de produire en philosophie. Si, au contraire, l'intellect était métaphysique, originairement et d'après sa destination, elles pourraient, surtout en réunissant leurs forces, faire avancer la philosophie comme toute autre science.

*
* *

Celui qui se trouve soudainement transporté dans une contrée ou dans une ville tout à fait étrangères où existent des coutumes et même une langue très dissemblables des siennes, éprouve d'abord la sensation de l'homme qui prend un bain froid : il ressent tout à coup une température très différente de celle qui lui est habituelle, il subit une violente action du dehors qui lui cause de l'angoisse. Il est dans un élément étranger pour lui, où il ne peut se mouvoir avec facilité; il craint en outre, toute chose l'étonnant, d'étonner lui-même toute chose. Mais dès qu'il s'est un peu calmé, fait à son entourage et un peu accommodé à la température de celui-ci, il se sent extraordinairement bien; comme l'homme dans l'eau froide, il s'est assimilé à l'élément; il cesse aussitôt de devoir s'occuper de sa personne, et dirige son attention uniquement sur l'entourage, quand il se sent désormais supérieur, par suite de sa contem-

plation objective désintéressée, au lieu d'être, comme auparavant, écrasé par lui.

En voyage, on aperçoit la vie humaine sous des faces nombreuses diversement dignes d'attention; et c'est ce qui rend les voyages si intéressants. Mais on ne voit toujours aussi que le côté extérieur de la vie humaine, c'est-à-dire simplement ce qui est partout accessible à l'étranger. Par contre, la vie humaine à l'intérieur, son cœur et son centre, où se produit l'action proprement dite et où s'expriment les caractères, on ne parvient pas à les voir, et on les a en réalité abandonnés pour ce côté extérieur, puisqu'on a perdu aussi de vue la partie qu'on avait aperçue chez soi parmi les siens. Voilà pourquoi on voit en voyage le monde comme un paysage peint, avec un horizon d'une vaste étendue, mais sans aucun premier plan. C'est ce qui produit le dégoût des voyages.

En voyage, où se pressent les curiosités de toute espèce, la nourriture intellectuelle du dehors est parfois si forte, qu'on n'a pas le temps de digérer. On regrette que les impressions rapides ne puissent laisser de trace durable. Au fond, c'est comme avec la lecture; que de fois ne regrette-t-on pas de retenir à peine dans sa mémoire la millième partie de ce qu'on lit! Mais ce qu'il y de consolant dans les deux cas, c'est que ce qu'on a vu, comme ce qu'on a lu, produit son impression sur l'esprit, avant qu'on l'ait oublié, forme celui-ci et le nourrit en réalité; tandis que ce qui ne reste que dans la mémoire le bourre et le gonfle seulement, remplit son vide avec une matière qui lui est éternellement étrangère, mais n'apporte rien à son essence.

L'un s'occupe plus de l'impression qu'il fait sur d'autres; l'autre, de l'impression que d'autres font sur lui. Celui-là a une disposition subjective, celui-ci une objective. Tel homme est, d'après toute sa nature, surtout une simple représentation; tel autre homme, surtout une chose qui représente.

Nulle femme, à part les prostituées patentes, ne nous fera de propositions; car, en dépit de sa beauté, elle risque un refus, la maladie, le chagrin, les affaires, le caprice enlevant souvent aux hommes tout désir. Or, un refus serait un coup mortel pour leur vanité. Au contraire, dès qu'on a fait le premier pas et qu'on les a ainsi tranquillisées sur le danger, on se tient sur le même pied qu'elles et on les trouve alors le plus souvent tout à fait traitables.

Les grands éloges que maints maris font de leurs femmes s'adressent d'ordinaire au jugement dont ils ont fait preuve en les choisissant. Peut-être sont-ils guidés par le sentiment de cette idée qui a été émise un jour : c'est en mourant et en choisissant sa femme que l'homme montre ce qu'il vaut.

Si l'éducation ou les remontrances portaient le moindre fruit, comment l'élève de Sénèque a-t-il pu être un Néron?

Le principe de Pythagore, que le semblable seul reconnaît son semblable, est vrai sous de nombreux rapports et aussi sous celui-ci, que chacun ne comprend l'autre qu'autant qu'il est semblable à lui, ou lui est du moins homogène. Donc, ce que chacun aperçoit sûrement en chacun, c'est ce qui est commun à tous : le côté vulgaire, mesquin, bas de notre nature. En ceci chacun comprend l'autre parfaitement; mais ce que l'un a de plus que l'autre, n'existe pas pour celui-ci; il verra bien plutôt toujours dans celui-là, si extraordinairement qu'il puisse être doué, seulement son semblable, d'autant plus qu'il ne veut voir en lui que son semblable. Il éprouvera simplement une crainte vague, mêlée d'irritation, de quelque chose qu'il ne trouve pas clair en celui-là, parce que cette chose dépasse ses forces à lui, et par conséquent n'est pas de son goût.

C'est en vertu de ce principe, d'après lequel l'esprit seul comprend l'esprit, que les œuvres du génie ne sont complètement saisies et appréciées que par le génie, et qu'il leur faut beaucoup de temps avant de devenir l'objet d'une considération indirecte de la part de ceux pour lesquels elles n'existeront jamais en réalité. C'est sur ce principe aussi que repose la hardiesse avec laquelle chacun toise des yeux chacun, plein d'assurance de ne pouvoir jamais rencontrer que son triste semblable; et il ne verra non plus autre chose, ne pouvant saisir ce qui est au-dessus de lui. De la même cause procède l'arrogance avec laquelle chacun contredit chacun. C'est en vertu de ce principe enfin que les dons supérieurs de l'esprit nous isolent, et que les gens hautement doués se sont toujours tenus à distance du *vulgus* (c'est-à-dire de tout le monde). Dans son milieu, en effet, ils ne peuvent se manifester que comme semblables à lui, ils ne peuvent exprimer que la partie de leur être commune à tous, c'est-à-dire qu'ils s'abaissent absolument au niveau du *vulgaire*. Même s'ils jouissent d'une considération solidement fondée, ils la perdent bientôt personnellement, car tous sont aveugles pour les mérites sur lesquels elle est fondée, mais aperçoivent très bien les côtés inférieurs qu'ils ont en commun avec tous. Et bientôt se vérifie la vérité du proverbe : Badine avec ton esclave, il ne tardera pas à te montrer son derrière.

Il s'ensuit encore, de ce qui précède, qu'un homme

hautement doué doit, dans ses rapports avec les autres, constamment se dire que la partie la plus excellente de son être reste cachée sous un manteau qui rend invisible; de même que, quand il veut savoir exactement la valeur qu'il a pour un autre, il n'a qu'à considérer la valeur que celui-ci a pour lui-même. Le plus souvent, elle sera très mince : car il ne plaît pas mieux aux autres que ceux-ci ne lui plaisent à lui.

« Il y a aussi dans l'homme une fibre de vénération », a dit Gœthe quelque part. Pour satisfaire cet « instinct de vénération », même chez ceux qui sont dépourvus du sens de ce qui est vraiment respectable, il y a, comme succédanés de celui-ci, les princes et les familles princières, la noblesse, les titres, les décorations et les sacs d'écus.

Au jeu d'échecs, le but — faire son adversaire mat — est accepté volontairement; les moyens en sont donnés avec une large possibilité, la difficulté est manifeste, et suivant que nous utilisons habilement ces moyens, nous atteignons le but. On commence le jeu comme on l'entend.

Il en est tout à fait de même en ce qui concerne la vie humaine, sauf cette différence, qu'on n'y entre pas comme on veut, mais contraint. Le but (la vie et l'existence) nous semble, il est vrai, parfois un but accepté volontairement, que l'on pourrait, en tout cas, délaisser aussi ; mais c'est en réalité un but naturel, que l'on ne peut délaisser sans délaisser sa propre nature. Si nous envisageons notre existence comme l'œuvre d'un pouvoir arbitraire étranger, nous devons admirer l'astuce habile de l'esprit qui nous a créés. Cette astuce, en effet, est parvenue à nous rendre si cher un but momentané et qu'il nous faudra forcément bien vite laisser là, — la vie et l'existence, dont l'inanité s'impose nécessairement à notre réflexion ; — que nous travaillons de toutes nos forces et de la façon la plus sérieuse en vue de lui. Nous savons pourtant qu'aussitôt la partie terminée, le but n'existe plus pour nous, et nous ne pouvons préciser, en somme, ce qui nous le rend si cher. En tout cas, il nous apparaît comme aussi volontairement accepté que celui qui tend à faire échec au roi de son adversaire; nous ne songeons jamais qu'aux moyens, et ne nous préoccupons pas autrement du but. Nous parvenons manifestement à ce résultat, parce que notre connaissance est simplement capable de voir à l'extérieur et nullement à l'intérieur : chose à laquelle nous nous sommes résignés une fois pour toutes, puisqu'il ne peut en être autrement.

A. Schopenhauer.

(*Traduit de l'allemand par* A. Dietrich).



UN ROI DÉCHU

On entendait sur le pavé, en mesure inégale, des claquements et des cliquetis de sabots. Les gamins passaient avec un bruit de trictrac. Ils sifflaient. Ils galopaient. Les maisons en tremblaient. L'écho s'élançait des ruelles comme un chien qui détale de sa niche.

Des figures apparurent derrière les vitres. Qu'était-il arrivé? Le fracas s'éloignait du côté du faubourg. Les servantes suivirent les gamins. « Dieu nous garde! Dieu nous garde! criaient-elles en joignant les mains. S'agit-il d'un meurtre ou d'un incendie? » Personne ne leur répondait. Le bruit des sabots se perdait au loin, mais on le distinguait encore.

Après les jeunes filles, les bonnes femmes accoururent. Elles demandaient : « Qu'y a-t-il? qu'est-ce qui trouble une matinée si calme? Est-ce un mariage? Est-ce un enterrement? Est-ce un incendie? Que fait le guetteur? Attendra-t-il pour sonner le tocsin que toute la ville soit en cendre? »

Là-bas, dans le faubourg, la foule s'arrêta devant la petite maison du cordonnier, une petite maison où les vignes s'entrelaçaient au-dessus de la porte et des fenêtres. Entre la rue et la maison, un jardin s'étendait, large d'une aune, avec de minuscules pavillons en paille, un bosquet grand comme pour un rat et des sentiers de chat. Tout y était ordonné le mieux du monde : des pois, des haricots à rames, des roses, des lavandes, une poignée d'herbe, trois groseilliers épineux, un pommier ; rien de plus.

Les gamins s'étaient groupés contre la maison. Ils se concertaient. Les vitres noires et polies ne laissaient pas le regard pénétrer au delà des rideaux blancs. Un des gamins grimpa à la vigne et aplatit sa figure sur la vitre. « Que voit-il? » chuchotaient les autres. Ce qu'il voyait? la cordonnerie, le banc du cordonnier, des boîtes à graisse, des paquets de cuir, des embauchoirs, des chevilles, des anneaux et des courroies. « Ne voit-il pas d'homme? » Il voit le compagnon cordonnier qui met des talons à des souliers. « Qui encore? Qui encore? » De grandes mouches noires courent sur la vitre et brouillent la vue. « Ne voit-il que le compagnon cordonnier? » Lui seul. La chaise du maître est vide. Il regarde une, deux, trois fois : la chaise du maître est vide.

La foule restait immobile. On s'étonnait. Ainsi le vieux cordonnier avait disparu! Personne ne voulait le croire. On attendait des preuves. Le chat se promenait sur le toit raide. Les griffes tendues, il se laissa glisser jusqu'à la gouttière. Les moineaux s'agitaient, se sentaient comme abandonnés et perdus. Un petit coq blanc apparut au coin de la maison. Il avait atteint presque toute sa taille. Sa

crête rouge luisait du même rouge que les feuilles de la vigne. Il guettait, il chantait, il appelait. Les autres coqs et les poules arrivèrent, une file de poules blanches qui se dandinaient, battaient des ailes et remuaient leurs pattes jaunes comme des baguettes de tambour. Elles sautèrent parmi les pois,et, bientôtjalouses,commencèrentà s'escarmoucher. L'une d'elles s'échappait avec une cosse pleine, quand deux coqs la saisirent par le cou. Le chat se détourna des nids de moineaux pour regarder, et soudain il fit une lourde chute au milieu de la mêlée. Les volailles s'enfuirent le col allongé, tout le corps ondulant. La foule pensa : « C'est bien vrai que le cordonnier n'est pas là. On n'a qu'à voir le chat et les poules, et l'on comprend que le maître est absent. »

Les langues allaient leur train et bourdonnaient dans la rue rocailleuse et sale du faubourg qu'avait lavée la pluie d'automne. Les portes s'ouvraient ; les contrevents claquaient. Les gens approchaient curieusement leurs têtes l'une de l'autre, et chuchotaient : « Il a disparu. » Les moineaux piaillaient. Les sabots répétaient dans leur cliquetis : « Le vieux cordonnier a disparu ! Le propriétaire de la petite maison, le mari de la jeune femme, le père du bel enfant a disparu ! »

Nous avons une chanson qui dit : « Un mari âgé à la maison ; un jeune amant dans la forêt ; une femme qui s'échappe ; des enfants qui pleurent ; une maison sans maîtresse... » La chanson est ancienne. On l'a souvent chantée. Tout le monde la comprend.

Mais voici une chanson nouvelle et plus difficile à comprendre. Le vieux cordonnier était parti. Il avait laissé sur sa table un mot pour prévenir qu'il ne reviendrait pas et, à côté de ce mot, une lettre que, seule, sa femme avait lue.

La jeune femme se trouvait dans sa cuisine où elle ne s'occupait de rien. Une voisine empressée vaquait autour d'elle à tous les soins, apportait les tasses, mettait du bois sur le feu, découpait la pellicule de poisson séché dont on éclaircit le café, pleurait un peu et s'essuyait les yeux avec le torchon. Les bonnes femmes du quartier se tenaient assises le long du mur. Elles savaient comment il faut se conduire dans une maison que le malheur a frappée et veillaient à ce qu'on observât dignement les bienséances. Elles célébraient comme un office ou comme un jour férié l'abandon de cette pauvre femme qu'elles avaient le devoir de consoler. Leurs mains rudes reposaient tranquillement sur leurs genoux. Leurs visages hâlés se creusaient de rides profondes. Leurs lèvres minces et pincées se fermaient obstinément sur leurs gencives dégarnies.

Au milieu d'elles, la femme abandonnée était assise, blonde, douce, avec sa grâce de colombe. Elle ne pleurait pas : elle tremblait. Elle serrait les dents pour qu'on ne les entendît pas claquer. Un bruit de pas, un coup frappé à la porte, la moindre parole qu'on lui adressait, tout la faisait tressaillir.

Elle avait la lettre de son mari dans sa poche et s'en rappelait tantôt une ligne, tantôt une autre :

... « Je ne peux plus supporter de vous voir, vous deux... Maintenant je suis convaincu qu'Erikson et toi vous allez vous enfuir... » Et encore : « ... Tu ne dois pas le faire, car la médisance te rendrait malheureuse. Je vais vous quitter. Tu pourras alors divorcer et te marier honnêtement. Erikson est un bon travailleur et il sera bien capable de te nourrir... » Et plus bas : « ... Laisse dire aux gens ce qu'ils voudront. Il me suffit qu'ils ne pensent pas de mal de toi : telle que je te connais, tu ne le supporterais jamais... »

Elle ne comprenait pas. Elle n'avait pas eu l'intention de le tromper. Si elle aimait à causer avec le jeune cordonnier, en quoi cela regardait-il son mari? L'amour est une maladie, mais qui ne tue pas. Elle était résolue à endurer son sort patiemment et jusqu'à la fin de sa vie. Comment son mari avait-il deviné ses pensées les plus secrètes? Ah, qu'elle souffrait en songeant à lui ! Sans doute, il s'était torturé; il les avait épiés; il avait pleuré sur son âge; il avait envié furieusement le courage et la force du jeune homme; il avait tremblé à leurs chuchotements, à leurs sourires, à leurs poignées de main; dans l'ardeur de sa folie jalouse, il avait imaginé toute une histoire de fuite qui n'existait pas. Et elle se le représentait courbé, succombant sous le poids de son âge. Il s'en allait, les mains fiévreuses, avec le tourment de ses longues insomnies. Il s'évadait de cette vie anxieuse et brûlante.

D'autres lignes lui revinrent à la mémoire : « ... Je ne veux pas que les gens te blâment. J'ai toujours été trop vieux pour toi... » Et encore : « ... Tu resteras estimée et honorée. Ne dis rien, et toute la honte tombera sur moi... » Son cœur fut étreint d'angoisse. Pourquoi était-elle assise dans la maison, plainte comme une mère en deuil, honorée comme une mariée le jour de son mariage? Pourquoi n'était-elle pas sans foyer, sans amis, dédaignée, méprisée? Pouvait-elle ainsi mentir au monde? Dieu se laisserait-il tromper? Elle était prête à se lever et à tout avouer, dût-elle en tomber morte.

Le café était préparé. Les femmes s'avancèrent vers la table avec modestie. Elles remplirent les tasses, mirent un morceau de sucre dans leur bouche et commencèrent à humer le café bouillant, en grand silence et selon les usages : les femmes des artisans les premières, puis les femmes à la journée. L'angoisse de la jeune femme grandissait. Sa pensée l'emportait très loin, au milieu d'une nuit vague,

dans un champ défriché. De larges oiseaux, couleur de terre, aux ailes fortes et aux becs pointus, planaient, et tout à coup descendirent vers sa tête. Elle distinguait leurs griffes, leurs becs : elle baissa le front sous cette pluie d'acier qui allait la tuer. Mais quand les oiseaux furent près d'elle, tout près, elle se sentit forcée de relever les yeux et elle s'aperçut qu'ils n'étaient autres que ces vieilles femmes.

L'une d'elles, qui connaissait admirablement les rites et qui jugeait qu'on avait assez longtemps observé le silence, ouvrit la bouche et commença de parler. La jeune femme sursauta comme à un coup de fouet. Qu'allait-elle dire ? Elle allait certainement dire : « Toi, Anna Wilk, femme de Matts Wilk, tu as menti devant Dieu et devant nous. Il est temps d'avouer. Nous sommes tes juges. »

Pas du tout. La vieille femme se mit à parler des hommes, et les autres femmes tombèrent aussitôt d'accord sur le mal qu'ils commettaient. Des êtres injustes et bizarres, ces hommes ! « Ils nous battent, ils boivent notre argent ; ils engagent nos meubles. Pourquoi Dieu a-t-il créé une pareille engeance ? » Leurs bouches, comme les naseaux des dragons, jetaient des flammes et vomissaient du venin. On citait des histoires épouvantables. Une femme avait quitté son foyer à cause d'un mari buveur. Des femmes avaient été délaissées pour d'autres femmes. Les maladies, la pauvreté, la mort des enfants, le froid de l'hiver, la charge des vieillards, tout était la faute des hommes. « Que Dieu nous garde de leur tyrannie ! »

Leurs paroles déchiraient les oreilles de l'abandonnée. Elle osa murmurer : « Mon mari est bon. » Cette timide protestation souleva des fureurs de mégères. « Lui bon ? Lui, un homme âgé, qui disparaît ainsi, qui ne se soucie plus de sa femme et de son enfant ! Est-ce que tu crois qu'il vaut mieux que les autres ? »

Son mari rangé parmi les pécheurs ! On la traînait dans des buissons d'épines. Elle aurait voulu parler, crier la vérité : elle ne le pouvait pas. Pourquoi Dieu restait-il silencieux ? Pourquoi Dieu permettait-il qu'une telle chose s'accomplît ?

Si elle récitait la lettre à haute voix, alors toute cette rage se déverserait sur elle. Quelle horreur ! Elle n'avait point de courage. Elle eût presque souhaité qu'une main insolente s'enfonçât dans sa poche et en tirât le papier accusateur. Mais il lui était impossible de se sacrifier. Elle se soumettrait volontiers à la condamnation, pourvu qu'elle ne fût pas obligée de faire l'aveu...

On entendait le marteau retentir aux mains du jeune cordonnier. Toute la journée ces coups lui avaient frappé sur le cœur. Elle en était irritée et lasse. Personne ne distinguait donc dans ce bruit répété la joie d'une victoire ? Personne ne se lèverait donc qui lui dirait : « Tu as menti devant Dieu ! » O Dieu qui sais tout, comment n'as-tu pas de serviteurs capables de pénétrer dans les âmes ? Mais aucune de ces femmes n'avait rien compris et ne comprenait rien.

*
* *

Quelques années plus tard, une femme divorcée se remaria avec un homme qui avait été le compagnon de son mari. Elle avait d'abord écarté jusqu'à l'idée de ce mariage : c'est l'histoire du brochet qui a mordu à l'hameçon et que le pêcheur laisse tranquillement jouer dans son sillage. Le brochet va, vient et s'imagine qu'il est libre ; mais dès qu'il se fatigue, le pêcheur l'attire doucement et, d'un coup brusque, le soulève et le jette au fond de sa barque. Et le brochet ne sait jamais comment la chose s'est faite.

La femme du cordonnier disparu avait congédié le compagnon de son mari. Son intention était de vivre seule et de prouver à l'absent qu'elle était innocente. Mais où se trouvait-il ? Se souciait-il encore de sa fidélité ? Elle manquait du nécessaire. Sa fille allait en haillons. Autour d'elle personne à qui se fier. Combien de temps pensait-il qu'elle pût attendre ?

Erikson réussissait. Il avait un magasin dans la ville. Les chaussures y étaient rangées sur des rayons de verre derrière de belles vitrines. Son atelier s'était agrandi. Il loua un appartement, meubla son salon de meubles en moquette. Tout étant prêt pour la recevoir, elle y vint quand elle fut trop lasse de sa pauvreté.

Au commencement elle avait peur. Les vagues catastrophes qu'elle redoutait ne se produisirent pas. Peu à peu elle se rassura et finit par s'abandonner à son bonheur. Le monde l'estimait ; mais la pensée qu'elle ne méritait pas cette estime tenait sa conscience en éveil, de sorte qu'elle devint une bonne femme.

Des années passèrent ; et son premier mari rentra dans la maison du faubourg et de nouveau s'y installa. Mais il ne trouva point de travail. Les braves gens ne voulaient plus avoir de rapports avec lui. On le méprisait, lui pourtant qui avait fait ce qui était juste, et on honorait sa femme qui lui avait causé du tort. Il gardait son secret. Peu s'en fallut qu'il n'en étouffât ; et repoussé, honni de tous, il se mit à boire.

*
* *

Ce fut alors que l'Armée du Salut arriva dans la ville et y loua une grande salle. Dès le premier soir,

toute la canaille tumultueuse s'y rassembla, et durant une semaine y mena un tapage infernal. Au bout de la semaine, le cordonnier Wilks s'y rendit pour prendre part à ce divertissement.

La rue était encombrée. Soldats et gamins, servantes, femmes de ménage, riches et gueux, coudes pointus et langues acérées, s'entassaient devant la porte. La police était calme, la population turbulente. Comme l'Armée était à la mode, tout le monde accourait à ses réunions. Les cabaretiers et les tenanciers de bals publics séchaient sur pied.

Au fond d'une salle basse se dressait une estrade vide. Le plancher était raboteux ; des fleurs d'humidité s'épanouissaient au plafond. Les lampes fumaient. Le poêle, au milieu de la pièce, répandait une vapeur de charbon. En un instant, les chaises qu'on avait empruntées au voisinage et tous les bancs de bois blanc furent occupés. Au pied de l'estrade, des femmes étaient assises, décentes comme à l'Église, aussi sérieuses que le jour de leur mariage. Derrière elles se pressaient des couturières, des débardeurs et des gamins les uns sur les autres. Et l'on se battait à la porte pour entrer. Et, avant que la représentation commençât, les gens sifflaient, riaient, cassaient des bancs, s'en donnaient à cœur joie.

Tout à coup un silence se fit. Trois jeunes femmes, cachées derrière des guitares et ensevelies sous de larges chapeaux, gravirent les marches de l'estrade et se jetèrent à genoux. L'une d'elles priait à haute voix, la tête levée et les yeux clos. Sa voix coupait comme un canif. L'assistance resta calme ; les gamins se réservaient pour les cantiques et les confessions.

La prière achevée, les jeunes femmes entamèrent leur programme de chants et de prêches. Elles souriaient et parlaient de leur bonheur. Devant elles, les figures s'allumaient, les bouches grimaçantes crachaient du tabac et des jurons. Une infecte buée montait des vêtements mouillés et sales. Elles parlaient de leur bonheur. Comme elles étaient braves, ces petites créatures, et la bravoure, comme c'est beau ! Il n'y avait vraiment pas de quoi rire des grands chapeaux dont elles étaient affublées ! On aurait pu parier qu'elles viendraient à bout de ces mains calleuses, de ces visages farouches, de ces lèvres qui blasphémaient.

« Chantez avec nous ! criaient-elles. Il est si bon de chanter ! » Et, pinçant de leurs guitares, elles entonnèrent un cantique bien connu. Autour de l'estrade, quelques voix s'unirent aux leurs. Mais du côté de la porte s'élança une chanson poissarde. Les deux chants se heurtèrent, note contre note, parole contre parole, sifflets contre guitares. Les voix exercées des femmes essayèrent de dominer les voix enrouées et perçantes des gamins et les voix de rogome des portefaix. Le cantique s'affaissa comme un lutteur blessé, et le bruit devint terrible.

Le capitaine s'écria : « Seigneur, Seigneur, tu les feras tous tes serviteurs ! Grâces te soient rendues : nous te les amènerons ! » La foule vociférait, hurlait. Toutes les gorges semblaient chatouillées par une lame tranchante. Les hommes exaspérés avaient oublié qu'ils étaient venus là de leur plein gré. « Vous criez ! continua le capitaine. Le vieux serpent se tord et rage dans vos cœurs. Mais c'est le signe, c'est précisément le signe ! Il a peur ; il souffre. Riez de nous ! Cassez nos fenêtres ! Chassez nous de l'estrade ! Demain, vous nous appartiendrez. Comment voulez-vous braver Dieu ? »

Une jeune fille s'avança, très jolie, de très bonne et très riche famille, à la voix douce et claire. Elle ne parla pas d'elle même. Elle chanta. Ce fut comme l'ombre d'une victoire. L'auditoire, un instant dompté par sa grâce, écouta son chant ; mais, dès qu'elle se tut, le fracas repartit, plus épouvantable. Le poêle rouge absorbant l'air soufflait une chaleur torride. Sur l'estrade, les soldats de l'Armée du Salut étouffaient, vacillaient. Soudain, un je ne sais quoi, comme un chuchottement mystérieux, une haleine qui passa, leur présagea un retour de fortune. Dieu était là ! Dieu les défendait ! Le capitaine leva la Bible au-dessus de sa tête : « Cessez ! Cessez ! cria-t-il. Nous éprouvons que Dieu agit. Aidez-nous à prier. Dieu va nous donner une âme ! »

Les femmes tombèrent à genoux et prièrent en silence. Une ardente curiosité gagna les esprits. Qu'allait-il se passer ? Que verrait-on ? Ces femmes avaient-elles le pouvoir d'obtenir quelque chose ? La foule était maintenant aussi avide de miracles que tout à l'heure de blasphèmes. Personne n'osait remuer. Mais rien, rien n'arrivait : « O Dieu, tu nous abandonnes ! Tu nous abandonnes, ô Dieu ! »

La jolie salutiste se mit à chanter. Elle choisit la chanson la plus douce, cette chanson de la Bergère Finlandaise où s'exhale la langueur d'un pur désir. On n'avait pas eu besoin d'en changer beaucoup les paroles pour qu'elle signifiât l'attente d'une âme qui soupire après Jésus.

Mon bien aimé, mon bien aimé, ne viendras-tu pas ?

L'assistance adoucie, émue comme à la voix d'un enfant en prière, écoutait ce caressant appel.

Les montagnes et les forêts, le ciel et la terre, le monde entier brûlent de te voir ouvrir enfin les yeux à la lumière. Mon bien aimé, ne viendras-tu pas ? Ce n'est point dans les hautes salles du roi que tu demeures, c'est dans les cabarets obscurs, dans les misérables galetas. Et tu refuses de m'entendre ? Mon bien aimé, mon bien aimé, ne viendras-tu pas ?

L'une après l'autre, des voix se joignirent à celle de la chanteuse et reprirent le refrain. Les mots importaient peu : l'air était si charmant qu'il se prêtait à tous les mouvements des âmes et que tous les vagues désirs s'y sentaient à l'aise. Le cantique remplissait la salle, comme un gémissement tendre et de plus en plus impérieux.

Près de la porte, au milieu des pires hommes, le visage usé par l'ivrognerie, mais ce soir-là dans tout son bon sens, le cordonnier Matts Wilk réfléchissait. « Si on me permettait de parler ! se disait-il Si on me permettait de parler ! » Jamais il n'avait vu salle plus curieuse ; jamais occasion plus singulière ne s'était présentée à lui.

Et tout à coup ceux qui chantaient tressaillirent. Une voix forte, terrible, s'était élevée, insultant à Dieu. Pourquoi les hommes serviraient-ils Dieu ? Dieu abandonne tous ses serviteurs. Il a manqué à son Fils, le soir de la grande angoisse. Il n'aide personne. La voix s'enflait : les paroles tonnaient à coups précipités contre le trône de Dieu, contre le trône de celui qui a tourmenté Job, qui a laissé martyriser et brûler ses apôtres.

Aux premiers éclats de cette âpre colère, quelques assistants voulurent rire ; mais le rire rentra dans leur gorge ; et tous se tournèrent vers l'estrade, inquiets du courroux céleste que ce forcené menaçait de déchainer.

Et la voix continuait : Comme Dieu était avare de son ciel ! Il y avait de par le monde un homme qui avait fait un sacrifice que Dieu lui même n'exige pas, un homme qui avait plus que gagné le salut éternel. Mais parce que la vie est longue et qu'après s'être sacrifié il était tombé dans le péché, il avait perdu toute son épargne de grâce et suivrait un jour le chemin des damnés.

Ses blasphèmes étaient la bise épouvantable qui pousse les navires au port. Des femmes se précipitèrent sur l'estrade, saisirent et baisèrent les mains des salutistes. On n'avait pas le temps d'enregistrer toutes les conversions. Les jeunes gens et les vieillards louaient Dieu. Et Matts Wilk parlait, parlait toujours. Il s'enivrait de sa parole. Il se disait : « Je parle, je parle, enfin je parle ! Je leur dis mon secret et tout de même je ne le leur dis pas ! » Pour la première fois, depuis son sacrifice, il se sentait libéré de sa douleur.

*
* *

C'était un dimanche d'été. La ville avait l'air d'un désert pierreux, d'un paysage de lune. Pas un chat, pas un moineau, à peine une mouche sur un mur ensoleillé. Les habitants s'étaient acheminés vers la forêt. Au sortir du faubourg, là où le chemin serpente à travers des champs plats, où les alouettes lancent leurs notes les plus vives, où le trèfle répand une odeur de miel, les paresseux et les traînards s'étaient couchés, la casquette en arrière, le nez dans l'herbe, tout le corps baigné du soleil et du parfum des fleurs. Mais ceux qui portaient des provisions, les bicyclistes, les jeunes garçons chargés de leur bêche et de leur havresac, les Amis de la Tempérance avec leur drapeau et leur tambour, les jeunes filles qui dansaient dans des nuages de poussière, avaient atteint les bois ; et leurs groupes se formaient sur la mousse autour des paniers de victuailles. Soudain les stridulations infinies des grillons se turent ; un gros hérisson qui flânait dans les feuilles sèches et craquantes des hêtres dressa ses piquants et s'enfuit. Un merle s'égosilla à en devenir fou. L'armée du Salut s'avançait sous les arbres, aux sons des guitares.

Aussitôt les gens qui se reposaient se levèrent. On quitta les places réservées à la danse et au jeu de croquet, les balançoires et les carrousels ; et la foule se hâta vers le camp des Salutistes où elle prit d'assaut les bancs et chaque motte de terre.

L'Armée avait grossi. Le large chapeau encadrait bien des jolies figures ; beaucoup d'hommes avaient endossé la veste rouge. Personne n'osait plus lancer d'injure ; les malintentionnés étouffaient leurs jurons derrière leurs dents. Et le grand blasphémateur, le cordonnier Matts Wilk, debout près de l'estrade, gardait maintenant le drapeau dont les plis caressaient affectueusement sa tête grise.

Les Salutistes n'avaient pas oublié le vieillard à qui elles devaient leur première victoire. Le lendemain elles étaient allées chez lui, avaient lavé son plancher, raccommodé ses vêtements. Et elles lui permirent de parler dans leurs réunions.

Du jour où il avait rompu le silence, Matts Wilk était heureux. Il n'était plus l'ennemi de Dieu. Il jouissait du sentiment de sa force et du bruit de sa voix qui faisait trembler les salles. Toujours plein de sa propre histoire, il continuait de la raconter en peignant le sort des méconnus. Il parlait des hommes qui s'étaient dévoués jusqu'à en mourir, qui s'étaient sacrifiés sans gagner aucune récompense, sans recevoir aucune approbation. Il livrait son secret et tout de même ne le livrait pas.

Il devint un poète. Il eut le don d'émouvoir les cœurs. Il les attirait par les fantasques images qui sortaient de son cerveau malade. Il les captivait par les plaintes poignantes que lui criait sa douleur. Jusque-là il avait ignoré le pouvoir de son esprit ; mais l'infortune le lui avait révélé. Inquiet d'abord, puis bientôt tranquille et sûr, il entendait monter à

ses lèvres, du fond de sa souffrance, des paroles puissantes, irrésistibles, et qui faisaient autour de lui, courber les fronts et les genoux des plus fiers. On ne recueillit pas plus ses discours qu'on ne recueille les éclairs et le bruit de la foudre. C'étaient des cris de chasse, des sons de cor qui réveillaient les âmes, les terrifiaient, les persécutaient, les étreignaient d'une angoisse parfois sinistre.

Ce jour-là, dans la forêt, il demanda à ses auditeurs s'ils savaient comment on doit servir Dieu? Comme Uria servit son Roi.

Il n'était plus Matts Wilk, le cordonnier : il était Uria, lui-même. Il traversait à cheval le désert, seul, avec la lettre de son Prince. La solitude l'effrayait ; mais il sourit en pensant à sa femme, et, comme il pensait à elle, le désert lui sembla un champ de fleurs et des sources jaillirent de la terre. Son chameau tomba. Des pressentiments lugubres l'assaillirent. « Le malheur, songea-t-il, est un vautour : il aime le désert. » Cependant il continua sa route avec la lettre du Roi. Il marchait sur des épines, entouré de vipères et de scorpions. Il avait soif ; il avait faim. Il aperçut des caravanes dont les lignes sombres se perdaient à l'horizon des sables. Il ne chercha point à les joindre. Celui qui porte la lettre du Roi doit marcher seul. Le soir venu, des tentes de bergers lui apparurent, comme des voiles blanches qui lui faisaient signe d'approcher. Mais il s'en détourna et s'enfonça plus avant dans la solitude. Des voleurs le poursuivirent. Malheur à lui si quelqu'un lui dérobe la lettre du Roi ! Il l'ouvre, la lit, la relit, et reprend courage. Debout, guerrier de la tribu de Juda ! Il a lu la lettre ; il ne l'a pas détruite ; il a lutté contre les voleurs; il a triomphé d'eux. Il a traversé mille dangers. Il apporte lui-même sa condamnation à mort. C'est ainsi qu'on doit obéir à la volonté de Dieu, jusqu'à en saigner, jusqu'à en mourir.

Pendant que Matts Wilk parlait, sa femme divorcée l'écoutait. Le matin elle était partie pour la forêt au bras de son mari, satisfaite, rayonnante, très digne et très respectable. Sa fille et l'apprenti de son mari portaient le panier ; la bonne portait le bébé. Ils s'étaient reposés sous les taillis. Ils avaient invité d'autres personnes et ils avaient été invités eux-mêmes. On avait mangé, bu, joué et ri. Les souvenirs d'autrefois étaient bien morts ! Naguère, quand elle voyait passer sous ses fenêtres son premier mari ravagé par la boisson, sa conscience se réveillait douloureuse ; mais on lui avait dit qu'il était devenu l'idole de l'Armée du Salut, et elle avait recouvré le calme. Et maintenant elle était venue pour l'entendre. Elle comprit son langage. Ce n'était point d'Uria qu'il parlait ; c'était de lui. Elle reconnaissait ce cavalier perdu dans le désert... Il se tordait de souffrance en songeant à son propre sacrifice. Il arrachait des lambeaux de son cœur et les jetait au milieu des hommes. Cette douleur inconsolable lui fit l'effet d'une tombe ouverte...

*
* *

Mme Erikson revint souvent à l'Armée du Salut. Son mari ne parlait que de lui-même. Il était Abraham ; il était Job; il était Jérémias que le peuple précipita dans un puits; il était Élias que les enfants poursuivaient de leurs rires. Cette douleur qui prenait tous les déguisements et empruntait toutes les voix lui semblait inouïe. Elle n'entrait pas dans la joie intime du poète.

Un jour, elle traîna sa fille avec elle. La jeune fille ne voulait pas la suivre. Elle n'avait point eu de jeunesse. Elle avait grandi dans la honte de son père. Sévère, attachée strictement à ses devoirs, droite, un peu rude, elle paraissait toujours dire : « Voici la fille d'un homme méprisé. Regardez s'il y a de la poussière sur ma robe et s'il y a rien à blâmer dans ma vie ! » Sa mère en était fière. Pourtant elle soupirait quelquefois : « O ma chère fille, tes caresses seraient peut-être plus tendres si tes mains étaient moins blanches ! »

La jeune fille avait pris place dans la salle, souriant dédaigneusement. Lorsque son père se mit à parler, elle fit un mouvement pour se lever et sortir, La main de Mme Erikson la retint comme une pince. Les paroles impétueuses de l'orateur bruissaient à ses oreilles, mais moins éloquentes que cette main qui lui serrait les doigts, ses doigts lâches et morts. Le visage de sa mère restait impassible. La main seule se débattait, se tordait, brûlait, souffrait, luttait.

Le vieillard décrivait le martyre du silence. L'ami de Jésus, Lazare, était malade, et ses sœurs avaient envoyé quérir le Maître. Le Maître ne venait pas, et Lazare écoutait les plaintes de ses sœurs et se taisait. Il savait que l'heure n'avait pas sonné et qu'il devait passer par les affres de l'agonie. Il le savait, mais il se taisait ou ne pouvait dire la vérité qu'en des mots que personne ne comprenait. Et ses amis injurieux se raillaient de lui.

La main d'Anna Erikson, qui continuait de presser celle de sa fille, avouait tout : « Cet homme, c'est lui qui endure le martyre du silence. Il est injustement accusé. Un seul mot le délivrerait ! »

Les deux femmes rentrèrent chez elles, silencieuses. La jeune fille pétrifiée interrogeait ses plus lointains souvenirs, et sa mère la regardait avec anxiété. « Que sait-elle ? Que sait-elle? »

Le lendemain Anna Erikson invita ses anciennes

amies à prendre le café. C'étaient les mêmes femmes qui l'avaient entourée le jour où son mari avait disparu. On parla de la foire, du prix des sabots, des servantes malhonnêtes. Mme Erikson regardait ces bonnes figures insouciantes et ne comprenait pas qu'elle eût pu jadis les redouter et croire qu'elles la jugeraient.

Quand on eut rempli jusqu'au bord la deuxième tasse de café, elle prit la parole d'un air solennel, mais d'une voix calme.

Les jeunes gens, dit-elle, sont imprudents. Une jeune fille qui se marie sans réfléchir s'expose à de grands ennuis : « Ainsi, moi. Qui pouvait plus mal tomber que moi? » — Ah, certes! Elles ne l'avaient pas oublié, répondirent les commères, et elles avaient compati à sa douleur.

Les jeunes gens sont insensés, reprit-elle. Ils gardent le silence parce que leur âme est timide. On n'ose pas parler par crainte du monde. Et celui qui n'a pas parlé au moment juste s'en repentira peut-être toute sa vie. — Ah, certes! Rien n'était plus vrai, repartit le chœur des bonnes femmes.

Hier, elle avait été entendre Matts Wilk, et la souffrance qu'il avait éprouvée à cause d'elle lui avait donné des remords. Pourtant, lui qui était âgé, il aurait bien dû avoir la sagesse de ne pas choisir une femme aussi jeune! « Il m'a quittée, croyant que je voulais épouser Erikson. Voici la lettre qu'il m'écrivit alors... »

Elle la lut et une larme coula sur sa joue convenablement.

« Sa jalousie l'avait trompé. C'était quatre ans avant qu'Erikson et moi nous nous mariions. Mais Matts Wilk est trop bon pour qu'on le méconnaisse. Il nous a quittées, sa fille et moi, dans une bonne intention. Je veux que cela se répète. Je voudrais même que cette lettre fût lue à l'Armée du Salut. Je me suis tue trop longtemps. Mais on ne se livre pas volontiers à la discrétion d'un ivrogne. Maintenant, c'est autre chose et il faut que Matts Wilk ait sa réparation. »

Les femmes demeuraient interdites. La voix d'Anna Erikson trembla, quand elle reprit avec un faible sourire.

— Peut-être ces dames ne désireront-elles plus venir me voir?

— Oh si! Je vous en prie! Vous étiez si jeune! Il n'y avait rien à faire. C'était sa faute à lui qui s'imaginait des choses, des choses...

Elle sourit. Les voilà donc les durs becs qui l'auraient déchirée! Pas plus que le mensonge, la vérité n'est dangereuse.

Ignorait-elle encore que sa fille l'avait abandonnée le matin même pour aller chez son père?

*
* *

On connut le sacrifice que Matts Wilk avait fait afin de sauver l'honneur de sa femme. Les uns l'admirèrent; d'autres en sourirent. La lettre fut lue à une réunion des Salutistes. Quelques-uns pleurèrent d'émotion. Quand on le rencontrait dans la rue, on lui serrait les mains.

Les jours suivants il se tut aux réunions; mais un soir qu'on lui demanda de parler, il monta sur l'estrade, joignit les mains et commença. Il avait à peine prononcé quelques paroles qu'il s'arrêta confus. Il ne reconnaissait plus sa voix intérieure. « Je ne peux pas, murmura-t-il; Dieu ne m'inspire pas encore! Il s'assit sur le banc, et, la tête dans les mains, il se recueillit pour trouver d'abord ce dont il parlerait. Naguère, il n'avait point accoutumé de réfléchir; aujourd'hui, ses pensées tournoyaient. Il ferait peut-être mieux de se lever et de se poster à sa place ordinaire et de débuter par sa prière habituelle. Il essaya; mais sous les regards qui l'enveloppaient sa figure devint terreuse, une sueur froide inonda son front, et aucune parole ne lui monta aux lèvres.

Il se rassit en pleurant. On lui avait volé son don merveilleux. Il n'avait plus rien à dire aux hommes puisqu'il n'avait plus rien à leur déguiser. Il ne pouvait plus faire de son âme un sujet de fiction; et les fictions l'abandonnaient. De nouveau, il s'avança jusqu'au bord de l'estrade, chancelant comme un homme ivre. Il balbutia quelques mots vagues. Le malheureux répétait ce qu'il avait entendu des autres; il voulut s'imiter lui-même; mais ce fut en vain qu'il tâcha de surprendre du recueillement dans les regards de ses auditeurs et sur leurs lèvres le souffle pressé de l'émotion.

Il retomba dans l'obscurité. Il se maudit d'avoir converti sa femme et sa fille. Ce qu'il y a de plus précieux au monde, il l'avait possédé et perdu. Sa douleur fut terrible; mais c'était une douleur dont ne se nourrit point le génie. Il pria : « O mon Dieu, mon Dieu, rends-moi la souffrance d'être méconnu! »

On l'avait découronné. Plus misérable d'avoir goûté l'ivresse suprême de la vie, plus misérable que le plus misérable, pauvre Roi déchu!

SELMA LAGERLÖF.

Adapté par André Bellessort



LES PARTIS RÉACTIONNAIRES EN ESPAGNE ET M. MAURA

Dans les pays qui ont une vie publique sérieuse, un changement de Cabinet correspond à un changement de politique; en Espagne ce n'est jamais qu'un changement de personnel, mais quelle explosion de convoitises et d'appétits! Le parti qui rentre au pouvoir s'y installe avec une joie féroce, expulse de partout les plus minces représentants du parti détrôné, et jouit égoïstement de sa victoire, jusqu'au jour où le parti évincé l'expulse à son tour.

Les conservateurs ne croyaient pas, dit-on, revenir si promptement au pouvoir, mais paraissent bien décidés, cette fois, à s'y retrancher pour y soutenir un long siège. Ils ont déclaré aux libéraux une guerre sans merci, ils ont fait appel contre eux à toutes les forces de la réaction, ils ont pactisé avec les ultramontains, les intégristes, les carlistes, les fuéristes, les catalanistes; ils ont créé une véritable solidarité antilibérale, bien plus logique, bien plus solide que la solidarité catalano-républicaine; ils ont avoué leur intention de déraciner jusqu'au dernier libéral, et un journal catholique a lancé ce pieux cri de guerre : « Qu'il n'en reste plus un! » Le but avéré de la coalition est de faire *le carlisme sans D. Carlos*. L'idée commune, qui relie puissamment tous ces hommes, est un dévouement absolu aux intérêts ecclésiastiques : D. Fernando Maria de Ibarra, candidat mauriste à Bilbao, écrivait :

« Je mettrai toujours mes devoirs de catholique au-dessus de mes devoirs politiques. En tout ce qui touche à la cause religieuse et surtout aux relations de l'Église et de l'État, je m'inspirerai des enseignements de l'Église, humblement et sans conditions soumis à son autorité. » (6 avril 1907).

La victoire du parti actuel est le triomphe du cléricalisme.

Son premier soin a été de supprimer le caractère facultatif du mariage civil (1er mars). Il faudra désormais pour pouvoir se marier civilement faire une déclaration écrite de non-catholicisme, c'est-à-dire se mettre au ban de l'opinion et exposer aux plus dangereux hasards sa fortune et sa sûreté personnelle.

Par toute l'Espagne se déroulent les processions traditionnelles. A Murcie, 500 pénitents, les *Nazaréens rouges*, traînent à travers les rues les *pasos* sculptés par Sarzillo. A Valence, la fête de Saint-Vincent Ferrier met toute la ville en émoi : Les rues se fleurissent de reposoirs, les sérénades font rage sous les balcons, les feux d'artifice flamboient. A Séville, la maîtrise attire les foules à la cathédrale, et des applaudissements frénétiques saluent la fin des grands morceaux. Tout ce que la vieille Espagne comprend, tout ce qu'elle aime, tout ce qui va jusqu'à son âme, l'Église, son Église nationale, aussi intransigeante, aussi colérique qu'elle-même, le lui donne, le lui prodigue, toujours diverse et toujours une, toujours reine.

Les prédicateurs savent qu'ils sont restés les maîtres du peuple et ont gardé la farouche éloquence du xve siècle. A la suite de conférences pour les dames seules faites par le père jésuite Luis Casas, 760 dames de Palma se sont engagées par écrit à ne plus voir de pièces d'une moralité douteuse, à ne plus acheter dans les magasins qui vendraient des gravures deshonnêtes, à ne plus danser que des quadrilles, à ne plus médire, à combattre la médisance, et à ne plus prodiguer dans les Églises des saluts inutiles ou profanes. Au Ferrol, le père jésuite Iñiguez Moral tonne contre les libéraux, contre la presse, contre le bal, et accuse le patinage de corrompre les mœurs. Il nie l'existence de la question sociale, résolue, à l'entendre, par la charité chrétienne.

Les moindres incidents de la vie ecclésiastique excitent dans les petites villes un intérêt extraordinaire; tout récemment encore la ville archiépiscopale de Santiago en Galice a pu se croire revenue aux beaux jours du siècle d'or. Le canonicat magistral de la métropole était vacant, et les chanoines magistraux de Jaen, de Zamora et d'Astorga étaient venus prendre part au concours. Au moment où finirent les épreuves, la foule applaudit le magistral de Jaen, D. Leopoldo Eijo, qu'elle considérait comme le vainqueur du tournoi. Une demi-heure plus tard, le chapitre faisait occuper les cloîtres de la cathédrale par la police, et, sous la protection des agents, proclamait élu le magistral de Zamora, D. Candido Garcia González. La foule éclata en récriminations, en sifflets, en applaudissements à D. Leopoldo, en injures à D. Candido; puis elle se forma en cohorte et, toujours criant et sifflant, parcourut les rues de la ville et alla manifester devant le séminaire. Les séminaristes, eux aussi, étaient léopoldistes, et ne pouvant sortir, garnissaient les fenêtres et répondaient de toutes leurs forces aux cris de la foule. Le lendemain, il était question d'offrir un banquet à D. Leopoldo, et comme le chanoine se hâtait de prendre le train, ses partisans envahirent la gare et lui firent sur le quai une dernière et retentissante ovation. Puis les séminaristes se mirent en grève et la noise ne s'apaisa qu'après l'envoi au ministre d'une supplique en règle pour lui demander de disposer du premier canonicat à sa nomination en faveur de D. Leopoldo.

Ces clercs remuants et batailleurs ont un épiscopat tout à fait digne d'eux. Les évêques espagnols contemporains n'ont rien de la réserve et de la modération affligée de nos évêques concordataires. Ce sont des pasteurs sévères, des théologiens incapables de la moindre concession à l'esprit du siècle, des politiciens pleins de haine et de mépris pour quiconque n'est point de leur parti. On prétend qu'il y a parmi eux des hommes très peu évangéliques, des hommes cupides, et même scandaleux ; c'est peut-être exagéré ; ce qui est certain, c'est qu'ils sont tous attachés à la politique la plus réactionnaire et qu'il serait impossible de citer parmi eux un seul esprit progressiste et libéral ouvert aux idées scientifiques et démocratiques.

Les évêques ont voulu, dans la lutte qui vient de se terminer, combattre le bon combat et ont puissamment contribué à la victoire du parti conservateur; mais ils ont montré, par les actes les plus significatifs, que les intérêts de l'Église passent pour eux bien avant tous les autres, et que la victoire politique doit être avant tout une victoire cléricale. Le 25 février dernier, l'évêque de Salamanque a réuni une assemblée de prêtres et de catholiques et lui a fait connaître ses intentions au sujet de la campagne électorale. L'appui du clergé a été promis non aux candidats proprement conservateurs; mais aux candidats décidés à soutenir les intérêts de l'Église. L'évêque de Palencia a ordonné à ses curés de traiter en chaire la question électorale et d'engager les fidèles à voter pour le candidat clérical.

Les curés des environs de Bilbao n'ont pas craint de menacer de la damnation éternelle les électeurs qui voteraient pour les candidats libéraux. Les curés du Guipuzcoa se sont mis à la tête de leurs paroissiens et les ont menés aux urnes « comme des troupeaux de moutons ». L'archevêque de Saragosse a engagé les fidèles à prendre part à la lutte électorale en faveur des candidats catholiques, approuvés par lui ; il leur a dit qu'en suivant cette voie « on irait loin ». Il a loué toutes les mesures réactionnaires prises par le nouveau ministère, et considérées par lui comme « des consolations et des encouragements pour les hommes de bien et les bons citoyens ». L'évêque de Huesca n'a pas hésité à combattre le préfet en faveur de la propagande cléricale. Le préfet ayant suspendu le journal l'*Association populaire*, le journal reparut le lendemain sous le titre de l'*Almagavare*, avec l'approbation et la bénédiction du prélat.

Le pape a suivi avec intérêt les péripéties de la lutte électorale et s'est particulièrement réjoui de la victoire de la solidarité catalane. Il a écrit au cardinal Casañas, évêque de Barcelone, qu'il considérait le succès de la coalition carliste, séparatiste et républicaine comme un triomphe pour l'Église.

Cependant jamais campagne ne fut plus brutalement, plus cyniquement illégale, et ne manifesta chez le parti au pouvoir un plus absolu mépris du droit. Certains faits dépassent tout ce qu'on avait vu jusqu'ici. Nous ne parlerons que pour mémoire de la corruption électorale. A Séville on offrait un billet pour les *toros* et une *peseta* à tous ceux qui s'engageaient à voter pour le candidat réactionnaire. A Bilbao, les cléricaux ont dépensé 80.000 *duros* pour acheter des voix, et promettaient 2.000 francs pour chaque urne brisée. C'est là monnaie courante, et constante tradition. Ce qui est plus nouveau, c'est l'insolent parti-pris de s'arroger tous les droits et de refuser tout recours à ses adversaires, c'est le dilettantisme outrageant des hauts fonctionnaires, qui répondent en souriant aux plaintes les plus légitimes, comme si la violence et la tyrannie, les violations de domicile, les arrestations arbitraires, les calomnies et les dénis de justice étaient les choses du monde les plus simples et les plus naturelles.

Le maire d'Almeria est libéral, et la loi défend de le destituer; il faut qu'il démissionne; une démission apocryphe est envoyée au ministre, qui l'accepte et gratifie aussitôt Almeria d'un maire conservateur; puis le préfet va trouver l'ancien maire et le prie de bien vouloir, « pour légaliser la situation », signer une démission qui, cette fois sincère et véritable, couvrira le ministre. Le magistrat libéral refuse de se prêter à cette comédie, mais ne peut obtenir qu'on lui rende sa place. Le tour est joué et bien joué.

A Villanueva de Duero, le maire, élu à l'unanimité par son conseil, refuse de démissionner. Le préfet le mande plusieurs fois à Valladolid, insiste, menace ; peine perdue : l'entêté ne veut pas lâcher son bâton de commandant (*vara*). Un beau matin, un inspecteur de police arrive à Villanueva, escorté de gendarmes; il arrête le maire, et le ramène, comme un malfaiteur à la préfecture, où le préfet lui donne à choisir entre sa démission et la prison. Le pauvre homme démissionne, rentre chez lui humilié, le cœur malade, la tête en feu, menacé de congestion cérébrale. Pour intimider le village comme on a intimidé le maire, un délégué du préfet, le juge de paix de Medina del Campo, seize gendarmes arrivent à Villanueva, font une perquisition dans la maison du malheureux maire, bouleversent ses meubles, ses hardes, ses papiers, se font ouvrir l'Hôtel de Ville, nomment un des conseillers maire, un autre secrétaire de mairie et les installent au nom de la loi, qu'ils viennent de violer de cent manières.

Valladolid est une grande ville de plus de 60.000 âmes, où le parti libéral semble décidé à lutter énergiquement, mais le préfet et le maire sont décidés à assurer la victoire des conservateurs. La veille du scrutin, le maire avertit les conseillers municipaux

libéraux qu'ils ne présideront pas, comme le veut la loi, aux opérations électorales, et qu'ils seront remplacés dans les différentes sections par des délégués directs du préfet. Les conseillers réclament à grands cris, le maire leur refuse la parole, puis, devant l'indignation générale, se sauve dans son cabinet, et fait évacuer la salle par la police. Les conseillers se rendent à la préfecture, où le préfet joue l'étonnement, déclare que l'affaire ne le regarde pas, et qu'au surplus le maire lui a promis de faire respecter la loi. Les libéraux, s'attendant à des illégalités de tout genre, préviennent les notaires de la ville qu'ils les requerront le lendemain pour dresser procès-verbal de toutes les fraudes qu'ils pourront découvrir. Mais le lendemain, dès huit heures du matin, tous les notaires sont mandés à la préfecture, et invités à y demeurer jusqu'à nouvel ordre. Les électeurs influents sont traités de la même manière, conduits à la préfecture, mis au secret et gardés toute la journée jusqu'à la clôture du scrutin. Dans les sections de vote, des gens de tout acabit, délégués du préfet, interpellent les électeurs, et à la moindre réclamation, les font expulser de là salle. Aussi le résultat des élections est-il accueilli par les sifflets et les cris de « A bas les réactionnaires ! A bas les cléricaux ! A bas les farceurs ! »

Et ces faits, si graves qu'ils soient, sont encore dépassés par les illégalités qui ont marqué le retour à Valence de l'archevêque Guisasola. A tort ou à raison, les Valenciens, qui n'ont pas voulu comme archevêque du P. Nozaleda, ne veulent pas davantage de Mgr Guisasola. Du temps des ministères libéraux, ils avaient déclaré que l'archevêque ne rentrerait pas dans sa ville. M. Maura est parvenu à l'y réintégrer ; mais la chose s'est faite subrepticement, et comme par surprise. Un soir, Mgr Guisasola a pris le train de Madrid pour Valence, vêtu en simple prêtre, sans bas violets, sans croix pectorale, sans glands au chapeau. Les autorités valenciennes ont fait garder la gare par la police. Le prélat est monté en voiture avec le capitaine général, le préfet, le maire de la ville, et s'est rendu au palais archiépiscopal par des rues détournées, barrées par de forts détachements de police et de gendarmerie. Ce ne fut pas précisément un retour triomphal. Le lendemain, au conseil de ville, il y eut d'énergiques protestations. Les uns voulaient blâmer le maire d'avoir été au devant du prélat, les autres de ne pas avoir averti le conseil, qui aurait préparé à l'archevêque *la réception qu'il méritait.* Valence était houleuse ; des pétards, assez inoffensifs, mais très bruyants, éclataient presque tous les jours dans le voisinage des couvents, les républicains se montraient décidés à ne pas baisser pavillon. L'autorité imagina alors d'intenter un procès à vingt-sept conseillers municipaux pour avoir voulu introduire la politique au conseil de la cité ; le procès suivit son cours et chaque conseiller fut condamné à 500 francs d'amende ; puis, comme Valence ne pouvait continuer à être représentée par des hommes aussi scandaleux, le gouvernement remplaça les vingt-sept conseillers libéraux ou républicains par vingt-sept réactionnaires et crut avoir partie gagnée. Mais cette fois la mesure de la patience publique était dépassée ; le premier résultat du procès fut de réconcilier les républicains Soriano et Blasco Ibañez, frères ennemis, dont Valence connaît depuis longtemps les homériques débats, et qui triomphèrent ensemble aux élections d'avril avec un troisième républicain M. Gil y Morte.

Cette belle victoire, toute à l'honneur des républicains valenciens, n'a été, malheureusement, qu'un fait isolé; les candidats officiels ont triomphé presque partout. La prochaine Chambre comptera 260 députés ministériels, contre 80 libéraux ou démocrates indépendants, 15 carlistes et une cinquantaine de séparatistes et de républicains. Au Sénat, l'effondrement de l'opposition est encore plus lamentable. Les libéraux sont tellement irrités qu'ils refuseront peut-être de siéger. Dans l'une et l'autre assemblée, de belles majorités sont assurées à tous les projets réactionnaires, et l'on annonce déjà que M. Maura se propose de remanier la loi sur les conseils généraux ; ce ne sera évidemment pas pour la rendre plus libérale.

M. Maura (1), chef incontesté du parti conservateur, est un avocat subtil et éloquent, de cette éloquence rhétoricienne si goûtée en Espagne; on lui croit plus de facilité que de culture profonde ; on le dit surtout peu au courant des questions modernes. D'une probité personnelle inattaquable, qui lui assure un grand prestige dans son parti, il est d'humeur âpre et combattive et semble se plaire à se créer des difficultés pour avoir le plaisir d'en triompher. Ses tendances catholiques semblent s'affirmer de plus en plus, mais dans le sens intransigeant et clérical ; ce n'est ni un mystique, ni un idéaliste, mais un conservateur et un autoritaire. Il s'est imposé par une résolution et une hardiesse qui viennent principalement du mépris, à peine déguisé, où il tient les autres. Peut-être n'est-il pas au fond aussi énergique qu'il veut en avoir l'air; son énergie n'est peut-être que du despotisme, les circonstances pourraient, dit-on, le rendre un jour plus souple et plus accommodant.

Il représente assez exactement l'étroite conception que le parti conservateur s'est faite de ses intérêts,

(1) Nous devons les détails suivants à un de nos amis d'Espagne auquel nous adressons ici tous nos remerciements.

mais il ne le représente que par ses petits côtés et n'a rien du patriotisme sincère qui fera pardonner à Canovas tant de bévues et tant de fautes. Il se vante pourtant de ne pas être réactionnaire quand même, et d'avoir fait à la liberté toute la part que l'état actuel de son parti permettait de lui faire. S'il en était ainsi, bien faible serait la dose de libéralisme que les conservateurs espagnols pourraient accepter; mais d'aucuns affirment que s'il y a des réactionnaires plus noirs que M. Maura, — ceux du groupe Pidal, par exemple — il y aussi des conservateurs d'esprit plus ouvert que lui aux idées modernes, notamment en matière d'enseignement et de prévoyance sociale. Dans les questions religieuses, il sera résolument ultramontain : l'homme des évêques et du Saint-Siège.

Ses collaborateurs n'appartiennent pas à la nuance la plus foncée du parti conservateur, mais plusieurs sont encore plus étroits que lui. Le ministre de l'Instruction publique, M. Rodriguez Sampedro, s'est enrichi en spéculant sur les chemins de fer; il ne s'intéresse que médiocrement à la science, et point du tout à l'Université. Il trouve les professeurs trop payés avec 3.000 pesetas de traitement, et voudrait, au contraire, augmenter la solde des officiers. Il considère les bourses de voyage à l'étranger comme un luxe tout à fait inutile. Il est volontiers violent dans ses discours, et l'Université espagnole n'aura certainement pas en lui un Grand-Maître progressiste ni indulgent.

M. Lacierva, ministre de l'Intérieur, porte sa grande part de responsabilité dans les violences de la dernière campagne électorale; très sceptique et très rude, il comprend la politique comme un jeu de calcul, joue avec adresse et sang-froid et ne s'occupe pas de ce que peut devenir le perdant. Pressé d'intervenir en faveur des malheureux que la famine chasse par bandes de l'Extremadure et de l'Andalousie, il a déclaré simplement n'y rien pouvoir. Les libéraux ont voté treize millions pour secourir les affamés; la famine continue; les conservateurs ne donneront rien.

Et dans ce conflit des partis que pense la Cour, que dit le roi? La Cour n'est pas, dit-on, moins divisée que la nation. Il paraît y avoir peu de sympathie entre la jeune reine et sa belle-mère. Le roi fait de l'automobile et tire au pigeon. On le dit indifférent, on le dit malade. L'avenir est obscur et incertain.

Est-il donc vrai qu'aucune politique ne pourrait éveiller de meilleures espérances, et que l'Espagne soit condamnée comme un fiévreux à se retourner tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, sans jamais trouver le repos ni la paix? Non; c'est là, et il ne faut pas se lasser de le dire, une conception fausse et mauvaise. Il y aurait une politique de salut, et il s'est trouvé récemment un homme pour la formuler et pour la présenter aux citoyens : c'est M. Gasset, qui, sans parler de séparer l'Église de l'État, ni d'adopter le service personnel, ni de supprimer les octrois, ni d'interdire le mariage civil, a proposé tout bonnement d'irriguer 80.000 hectares de terres labourables dans la vallée du Guadalquivir, et a dressé les plans graphiques et financiers de l'entreprise. Il a eu grand succès à Séville, mais il est bien probable que les hommes politiques ne trouveront pas dans le budget les quatre millions nécessaires pendant dix ans pour réaliser l'entreprise. Bien des fois encore les libéraux succéderont aux conservateurs et les conservateurs aux libéraux avant que les steppes du Guadalquivir revoient les moissons et les vergers qui les revêtaient naguère, aux jours lointains de la « barbarie mahométane ».

G. Desdevises du Dezert.



LA SŒUR DE STENDHAL

Pauline Beyle

> « Je pense qu'il est peu de frères comme moi qui aient le bonheur d'être aimés [illegible] d'une fille de génie et de la plus belle âme. »
> (Journal de Stendhal, [illegible].)

Parmi toutes les femmes qui émurent et embellirent la vie de Stendhal, la moins piquante et la moins singulière ne fut pas sans doute Pauline Beyle, sa sœur.

C'est probablement la seule qu'il ait aimée d'un cœur chaste. Il le faut bien remarquer, puisqu'il prétend, non sans quelque illusion, avoir nourri pour sa mère elle-même une tendresse coupable.

Pauline Beyle resta toujours à l'abri de ces embellissements romanesques. Stendhal n'essaya point, à la manière de Chateaubriand, de dramatiser en la salissant la très simple amitié de sa Lucile. Il ne connut, auprès de sa jolie sœur, aucun des troubles émois de René. Il l'aima d'une affection toute familiale, très bourgeoise, comme sa sœur, tout bonnement.

Sa tendresse n'en fut pas moins chaude, ni moins exclusive, pour rester désintéressée. Pauline, parmi tous ses proches, trouva seule grâce devant Henri Beyle. Elle eut encore le privilège de retenir l'affection de cet inconstant. Elle fut la confidente de son adolescence, l'âme préférée dans ces années de sensibilité maladive et d'ardeurs intellectuelles où il se fit lui-même.

« Excepté-toi, lui écrivait-il à vingt-quatre ans, je ne vois rien de digne d'être aimé. » (*Lett. int.*, 236.).

Sans doute la seule femme avec laquelle il ait été complètement sincère, n'ayant rien à en attendre, eut-elle sur Henri Beyle quelque influence; elle joua tout au moins auprès de lui ce rôle discret et tendre de confidente, qui permet aux cœurs solitaires, amers et sensibles comme le sien, de s'épanouir quelquefois, et de se soulager dans la confiance. Elle le sauva peut-être ainsi des âpretés excessives et des sécheresses, où l'aurait jeté un trop parfait isolement d'âme. Elle lui permit de se développer et de mûrir. Ce fut son rôle à elle, parmi toutes les autres.

Et, afin de ne pas trop différer de ces autres femmes qu'Henri Beyle a aimées de tant d'amours diverses, mais généralement sans un parfait retour, elle se laissa aimer par lui sans penser toujours à le lui rendre (1).

Pour avoir été auprès de lui l'amie la plus près de son cœur, pour l'avoir compris, et lui avoir ressemblé elle mérite sans doute de n'être pas oubliée tout à fait. Elle doit prendre place dans cette galerie des figures de femmes aimées, que tout amateur tendre de Stendhal doit garder dans son musée secret.

*
* *

A l'usage de ceux qui seraient curieux de cette physionomie de femme, je publierai ici quelques lettres d'elle, conservées, inédites, dans la bibliothèque de Grenoble (2). Pour ne pas se perdre dans leur lecture, il faut connaître quelque peu l'étrange et fantasque jeune fille qui les écrivit, avec beaucoup de fautes d'orthographe, entre 18 et 20 ans.

Pauline était née, trois ans après Henri Beyle, un jour de mars 1786 (3), dans une très sombre maison de la rue très triste des Vieux-Jésuites, à Grenoble. Nous ignorons à peu près l'éducation qu'elle reçut (4), entre un père dévot, austère, et méticuleux, un grand-père ex-voltairien et d'une bonté un peu lasse, et quelques tantes, toutes vieilles filles, l'une, raidie dans une mélancolie hautaine, et qui disait parfois, en soupirant : « Cela est beau comme le Cid ! » et l'autre, cette acariâtre Séraphie, que Beyle poursuivait encore de sa haine puérile quarante ans après qu'elle était morte.

Depuis ce jour où, petite fille de quatre ans, on la menait en promenade avec son jeune frère Henri, le long de la rue Montorge, pendant que sa mère se mourait, elle grandit dans la tristesse d'une maison en deuil. Si Henri Beyle paraît avoir eu quelques raisons de se plaindre, parce qu'on l'éleva trop sévèrement et toujours sous l'œil de ses parents, de peur des fréquentations mauvaises, avec quel soin dut-on garder la délicatesse de Pauline ! La famille Beyle renchérissait encore sur l'habituelle prudence qui, dans ces villes de province surtout, en ces temps anciens, faisait enfermer et mûrer avec soin la jeunesse des filles (1). Ils étaient gens craintifs, bien pensants, et très soigneux des bonnes manières.

Pauline sortit excédée et morose de cette éducation sans joie. Elle était de ces natures opiniâtres, ardentes et contrariantes, que la discipline exaspère. Elle sut peu de gré à sa famille de tant de soins. Ses lettres nous la révèleront à ce moment d'amertume et de révolte.

Elles seront par là une contre-épreuve précieuse du témoignage de Beyle sur sa famille. On lui a reproché d'avoir calomnié le meilleur des pères, en l'accusant de dureté, d'étroitesse et d'égoïsme; on lui a reproché de s'être calomnié lui-même en se peignant comme un enfant amer et révolté. Peut-être sera-t-on plus indulgent à ses rancœurs, plus crédule à ses plaintes, quand on verra, peinte par sa sœur avec les mêmes couleurs, cette triste maison des Gagnon et des Beyle, où la mesquinerie de l'esprit provincial, l'étroitesse d'un bigotisme de vieillards, et la préoccupation trop exclusive de l'élevage des moutons mérinos, entretenaient une atmosphère mal respirable pour des êtres jeunes, au cœur chaud et à l'âme libre.

Henri Beyle, qui avait l'esprit mal fait, ne découvrit le prix de sa sœur que lorsqu'il se trouva loin d'elle. De même, il ne découvrira le génie de Napoléon qu'après Sainte-Hélène. Enfant, elle avait bien été son alliée contre la « Tatan Séraphie », et leur jeune sœur Zénaïde, qu'ils accusaient l'un et l'autre d'être une « rapporteuse ». (Et, si l'on en croit Pauline dans une lettre qu'on va lire, cette Zénaïde aurait tenu tout ce que promettait son enfance) (2).

(1) Henri Beyle, qui était la bonté même, l'excusait en l'admirant : «... tu as le défaut des âmes fortes : de la bizarrerie et nul pouvoir sur elles-mêmes. » (*Lett. int.*, 208.)

(2) On ne connaissait jusqu'ici qu'une lettre de Pauline Beyle, un simple billet, publiée par M. Stryienski à la fin du *Journal de Stendhal*, p. 461.

(3) Le 21 mars; elle s'appelait Pauline-Eléonore Beyle.

(4) D'après des lettres encore inédites de Beyle à sa sœur, elle allait, en 1800, travailler chez des religieuses. Elle semble les avoir quittées pour la pension de M[lle] Lassaigne (Let. inéd., Cf. Souv. d'Egot., 133) Elle prit aussi des leçons particulières.

(1) Dans un roman où il décrit Grenoble, en cette fin du XVIII[e] siècle, Berriat Saint-Prix disait : Les jeunes filles... « y sont élevées avec une singulière réserve; rarement leurs mères les perdent de vue, dès qu'elles ont quitté les cloîtres... Indépendamment du goût de la décence, qu'elles contractent de bonne heure, et auquel cette suite non interrompue de soins les habitue, aussi bien que les prédications de leurs parents, l'intérêt de leur réputation les engage encore à la sagesse. Un faux pas, l'apparence, le simple soupçon d'une démarche imprudente, suffiraient pour la leur ravir, et pour leur ravir, en même temps, l'espoir de tout établissement. » (*L'Amour et la Philosophie*, IV, 27-28.)

En un style moins niais, nous verrons Henri Beyle lui-même tenir à sa sœur ce langage.

(2) Dans quelques lettres encore inédites de Beyle à sa sœur que M. Paupe a bien voulu me permettre de lire, on trouve

Mais le petit garçon solitaire, sensible et rageur qu'il était alors, ne fit pas de sa sœur sa confidente et son amie. Il le lui avouait lui-même en 1808 :

« ... il m'est venu un air charmant sur les petits mots *cara sorella*. J'ai repassé dans ma mémoire tout le temps que nous avons passé ensemble, comment je ne t'aimais pas dans notre enfance ; comment je te battis une fois à Claix dans la cuisine... Ensuite tous les maux que nous fit souffrir cette pauvre tatan Séraphie... » (*Let. int.*, 237-8.

Mais une fois à Paris, il lui découvrit une âme tendre ; elle était devenue tout à coup de « *criarde* » qu'il l'avait connue, « *bonne et compatissante* ». Et il se mit à écrire à cette enfant de 14 ans, des lettres auxquelles elle répondait péniblement. Mais il ne se décourageait pas. Il prétendit former cette petite âme, et lui recommanda avec beaucoup d'insistance la lecture de La Harpe. (Lett. inédite, du 18 ventôse, an VIII.) Il lui recommandait aussi « la vraie philosophie... source inépuisable de jouissances suprêmes. » Pauline apprenait la danse et le piano, qui convenaient à son âge. Il l'incita à lire Voltaire et Plutarque, et à étudier les mathématiques. Un jour qu'il était à plat-ventre sous un secrétaire, au beau milieu d'une partie de cache-cache, il se mit à lui griffonner un billet plein de graves conseils ; elle devait renoncer à l'enseignement étroit des religieuses, tricoter moins de bas, et se former à la libre-pensée.

« En général, lui écrivait-il un autre jour, il ne faut jamais répéter un avis, fût-ce celui du Pape, sans l'avoir pesé. ».

Conseils excellents, mais peut-être prématurés.

D'Italie, où il avait suivi Bonaparte et sa fortune, il continuait à enseigner sa sœur. Il s'attendrissait, en bon disciple de Rousseau, sur cette jeune âme vertueuse et pure. Au retour d'un bal, où il avait dansé apparemment avec ces Milanaises, si aimables et vêtues à la mode de Paris, c'est-à-dire nues, comme dit P.-L. Courier, il se prit à rêver vertueusement à Pauline, qui sans doute dormait en paix à la campagne, au pied des montagnes dauphinoises.

« Après une heureuse journée, elle va se reposer ; elle goûte, dans sa dernière pensée, le bonheur des âmes pures et exemptes de grandes passions. Ah ! si celles-ci donnent quelques instants de vrai bonheur, par combien d'instants affreux ne sont-ils pas rachetés !

Puis, revenant à des idées plus familières à cette enfant, il lui demandait des nouvelles de toutes choses : « ... Dis moi comment vont les lapins ! »

Parfois cet officier de dragons, qui menait joyeuse vie dans les bouges de Bergame et de Brescia, adressait à Pauline de sages conseils :

« Sois bonne et aimante et surtout jamais fausse, car c'est un crime que de feindre la vertu (1) ».

Et il l'invitait, ce même jour, le 6 nivôse an IX, à lire la logique de Condillac.

Je ne sais trop ce qu'en pensait Pauline. Toute fière sans doute de recevoir les longues lettres de ce grand frère qui partageait en Italie la gloire du vainqueur de Marengo, la morale et les réflexions philosophiques, et les incitations à la lecture devaient tout de même l'ennuyer souvent.

Il se plaint qu'elle ne lui réponde jamais.

*
* *

Ainsi s'efforçait-il, non sans un pédantisme (2) propre à cet âge, de former le cœur et l'esprit de sa sœur. Tant de soins ne furent pas inutiles. Elle finit par écouter ses conseils. Elle abandonna le tricotage des bas pour la philosophie. Elle devint une sorte de femme savante, une indépendante, une vierge forte. Pauline Beyle va être le premier disciple d'Henri Beyle, la première desservante de la chapelle beylique, fréquentée depuis par tant d'illustres, et tant d'humbles croyants.

Un correspondant anonyme écrit en 1803 :

« Pauline croit en son frère comme en Dieu le père » ;

quand on la contrarie, elle répond seulement : « C'est l'opinion d'Henri (3). »

Lorsque Beyle eut abandonné son régiment et l'Italie, pour se faire étudiant à Paris, et se préparer à la gloire (c'était sa pensée ingénue), il fut charmé de découvrir que sa sœur Pauline était enfin devenue digne de son amitié, et capable de comprendre son âme. La trouvant si bien disposée, il fit d'elle sa confidente mystérieuse, il se plut à s'isoler avec elle des autres hommes, de ces « âmes froides » qu'il méprisait de toute la force de la haine. Elle fut donc la première initiée au beylisme, la première admise par lui dans cette « happy few », cette élite sentimentale pour laquelle il écrira ses livres.

à la date du 20 germinal, an VIII : « Caroline... perd-elle un peu de ce ton rapporteur et caqueteur qu'elle avait à mon départ ?... » Le 6 nivôse, an IX : « Je crains bien que notre sœur ne soit hypocrite et bornée... » Et le 27 brumaire, an X : « Caroline s'est-elle défaite de cet exécrable ton de bigotisme ?... » Elle était la préférée de son père. Elle s'appelait Marie-Zénaïde-Caroline, et Beyle lui donne successivement ces deux derniers noms. Née le 10 octobre 1788, elle mourra, le 28 septembre 1866. (Cf. Maignien, *La famille de Beyle-Stendhal*, notes généalogiques.) Beyle était son parrain.

(1) Toutes les citations qui précèdent sont empruntées aux lettres inédites dont M. Paupe prépare la publication.

(2) Pédantisme méritoire, car il s'en rendait compte : « Tout cela est très pédant, et par conséquent du plus mauvais ton ; mais j'aime mieux être ridicule et t'être utile. » (*Let. int.*, 15).

(3) Bibliothèque de Grenoble, inédit.

Déjà, un jour qu'il lui raconte ses impressions exquises sur le lac Majeur, il lui recommande, et cet avis se répétera souvent désormais :

« Surtout ne montre cette lettre à personne... elle est pleine de ridicule pour les âmes froides. » (Let. inéd.).

Loin d'elle, les émotions rares et fines rappelaient à Beyle le souvenir de celle qui le pouvait seule comprendre. Un autre jour, qu'il pleurait de tendresse en fredonnant, au crépuscule, un petit air de Cimarosa, il songea qu'il porterait à « sa divine Pauline la partition du *Matrimonio segreto.* »

« Elle aura de ces jouissances d'ange. » (*Journ.*, 240.)
« Nous sommes faits l'un pour l'autre, lui dit-il ; nous avons le même esprit. » (*Lett. int.*, 32.)

On sent bien que, pour Beyle, nul éloge n'était plus flatteur.

D'ailleurs il ne se trompait guère, et sa sœur, formée par lui, et réagissant contre les influences du même milieu, lui ressemblait singulièrement.

C'était, comme lui, un étrange mélange de tendresse et de sécheresse, de sensibilité avide d'émotion, et de lucide et âpre raison.

Un peu gâtée par les lectures excessives dont son frère l'avait nourrie, le romanesque niais qui est naturel aux jeunes filles s'était mué chez elle en un désir passionné et déjà tout romantique de grandes et sublimes émotions. Elle ne les trouvait pas dans la rue des Vieux-Jésuites, ni autour de la table de jeu où sa grand'tante et son grand-père réunissaient de vieux amis, aussi glacés et rassis qu'eux-mêmes. Elle s'ennuyait. Une ardeur mélancolique la remplissait de rêves et de découragement. Ses désirs fougueux à chaque instant brisés épuisaient cette âme énergique. Comme il n'y avait en elle rien de fade ni de mièvre, elle ne savait pas trouver dans les délices d'une molle tristesse une consolation ou une espèce d'apaisement, comme tant d'autres. Les rêveries incertaines et tendres n'étaient point son fait. Elle n'avait pas l'âme douce et facilement consolée de son contemporain Lamartine. Et si elle connaissait ce « vague des passions » que Chateaubriand mettait alors à la mode, elle souffrait, au lieu d'en jouir, de cette incertitude délicieuse. Sa sensibilité forte et précise s'usait et se brûlait elle-même. Comme chez Henri Beyle, la tendresse inoccupée se tournait chez elle en âcreté : Pauline devenait amère et méchante.

C'est ainsi que, pour avoir été trop sensible, Pauline Beyle désespéra ses parents par son indifférence. Elle leur rappela son frère, qu'ils n'avaient jamais su comprendre, lui non plus. La bonne petite affection familiale qu'ils lui offraient et lui demandaient, en gens sages qu'ils étaient, paraissait à cette jeune fille, romanesque comme une héroïne de Jean-Jacques, pauvreté de cœur et médiocrité. Elle eût voulu je ne sais quelle tendresse sublime et quel dévouement héroïque qui étaient de nul emploi dans la famille des Gagnon et des Beyle. Elle aurait dit volontiers, comme son frère :

« Ils m'aiment, mais ce n'est point de cet amour divin que je m'étais figuré. » (*Journal*, 35.)

Ses parents l'accusaient, comme on le verra, de manquer de sensibilité, et elle-même s'écriera avec amertume :

« *Tout est sec autour de moi!* » Et cette idée lui « *serrait le cœur.* »

Cette sensibilité si particulière fut surtout ce qui rapprocha le frère et la sœur. Eux seuls pouvaient se comprendre. Plus sage pourtant, lui la consolait :

« Tu trouveras dans le monde, ma chère petite, lui disait-il, beaucoup d'âmes sèches : ces gens-là n'ont jamais eu dans leur vie un moment de tristesse, de cette tristesse onctueuse que nous avons éprouvée souvent... » (*Let. int.*, 52.)

Il travaillait à la détacher d'un mal qu'il connaissait bien, une orgueilleuse mélancolie (1). Il lui citait son propre exemple :

« Etonné de ne point trouver dans le monde ces hommes parfaits que j'y attendais, je crus que mon malheur m'avait fait tomber dans une société d'ennuyeux et de gens froids..... J'étais misanthrope à force d'aimer les hommes..... » (*Let. int.*, 123-5).

Mais il la chérissait un peu plus pour souffrir du même mal que lui ; aussi lui croyait-il du génie :

« Tu es faite, ma Pauline, pour devenir une femme extraordinaire.....

Une chose fait naître le grand génie, c'est la mélancolie..... Toutes les femmes célèbres ont commencé comme toi par être tristes; Mme Roland par exemple. » (*Let. int.* 165-7.)... « si tu étais homme, je te dirais que tu es fait pour devenir un grand homme. Cette conception d'un meilleur état, ce regret d'un bonheur que tu t'étais figuré, sont au commencement de la vie de tous les vrais grands hommes. » (*id.*, 89).

Se rappelait-il le mot de Chamfort : « Il y a une mélancolie qui tient à la grandeur de l'esprit. »

Si sincère que fût la tristesse de Pauline, et si dépendante de sa vie et de son milieu, il ne s'y mêlait pas moins un peu de littérature, et quelques attitudes à la mode du temps. On la verra qui s'en va lire *Shakespeare ou Ossian*, dans la solitude d'une cascade, où *elle passe sa vie*. Elle a, comme Henri Beyle,

(1) ..... « *la mélancolie*, dit-il, *qui est un sentiment profond et doux à la vanité; il consiste..... à se dire : « Je mériterais un meilleur sort; si bon, comment ne puis-je pas trouver des hommes tels que moi?* »

le goût de la nature. Elle aime à donner à ses tristesses le décor grandiose des montagnes ; une solitude romantique lui paraît ajouter à ses mélancolies une profondeur et un accent qui les embellissent à souhait. Déjà, si longtemps avant les *Méditations*, elle confie ses plaintes à l'écho des forêts. Il est vrai qu'elle a dû lire *Atala* et *René*.

Mais pense-t-elle à ce qu'elle a lu, quand elle écrit :

« Il est une heure. Il fait un clair de lune superbe..... Tout est paisible autour de moi. Ce calme n'est interrompu que par le bruit de la fontaine et la voix de quelques chiens éloignés. J'ai pris la résolution de t'écrire cette nuit..... Mon âme est tranquille comme tout ce qui m'entoure. Ah, mon ami, qu'il y a longtemps que je souffrais..... »

L'ennui sentimental où elle était plongée la poussait au désespoir. Et sans doute, elle fait bien le geste vain, si à la mode depuis le temps de Werther, elle manie le suicide, et ne se tue pas. Beyle aussi se plaisait, au moment où ses amours n'allaient pas, à dessiner un pistolet en marge de ses cahiers ; et lui non plus ne s'est pas tué. Mais il ne faut pas être trop ironique aux projets de suicide qui n'aboutissent pas. Il s'en faut souvent de si peu.

« Mon ami, disait Pauline,... je suis dans un ennui si horrible que je ne fais rien..... je me suis juré de sortir de cette léthargie d'une manière ou d'autre ; j'ai le choix entre un pistolet ou la lecture ;..... vingt fois en maniant des pistolets, j'éprouvais un violent désir de les décharger dans mon cœur. Je me délivrerais du fardeau qui m'oppresse. Je suis entourée d'âmes sèches qui me tuent... »

Pauline se contenta de manier les pistolets, et choisit la lecture. C'est que ce cœur ardent et fou était compagnon d'un esprit très clair et très ferme :

« un esprit mâle et vigoureux, entièrement exempt de misères, »

comme lui écrit son frère (*Let. int.*, 85).

C'est une chose rare et belle de voir avec quelle ardeur passionnée elle travaille à cultiver son âme. L'énergie inemployée de son cœur s'assouvit en des lectures forcenées. Beyle lui-même est obligé maintenant de la calmer.

« Caroline et toi vous êtes des espèces d'anachorètes. Tu travailles trop... » (*Let. int.*, 67, 86).

Son père peignait à Henri Beyle cette fièvre de s'instruire qui épuisait Pauline :

« Sa santé n'est pas bonne ; elle prend à cœur tout ce qu'elle fait ; à présent, c'est l'anglais (1) ; mais plus d'exercice, et il lui en faut .... Cette pauvre petite n'a jamais fait que des maladies terribles (1). » Biblioth. de Grenoble, *inédit*.

Henri Beyle était responsable. On peut voir, dans les *Lettres intimes*, les lectures infinies qu'il lui recommande. Il prenait plaisir *« à cultiver cette âme si heureusement née. »* Il prétendait lui tout apprendre, la littérature et les mathématiques, la bonne prononciation et la danse à la mode de Paris, la déclamation et l'idéologie. Elle avait 18 ans quand il lui envoyait les *Lettres persanes*. Son grand-père les intercepta, prudence excusable qui piqua Beyle :

« Tu es plus gardée du côté du bon sens qu'une odalisque », lui écrivait-il (*Let. int.*, 11).

A vrai dire, il se chargea de la déniaiser. Il lui parle librement de tout, de ses amours et de ses amantes. Grâce à lui, Pauline n'était rien moins qu'une petite oie blanche. Elle devinait la vie, et la regardait sans baisser les yeux. Elle s'intéressa aux amours de Beyle et de Mélanie, elle s'attendrit sur la fille que Beyle prétendait avoir eue d'elle ; on la verra désirer de connaître cette amie si passionnée qui faisait le bonheur de son frère. Henri combla ses vœux en la mettant en rapports de lettres avec sa maîtresse. Pauline avait alors vingt ans à peine.

Ainsi formée, on sent qu'elle devait peu goûter les timidités provinciales. Elle avait l'âme aussi libre que la plus rebelle de nos contemporaines. L'amour n'avait rien qui l'effrayât, ni les aventures. On imagine dans quel ennui énervé elle devait s'user au milieu des étroitesses de la vie de province, dans une famille timorée et traditionaliste, parmi la tristesse morne, monotone, et sans espoir, d'une destinée bourgeoise.

« Cette maison est un vrai tombeau, »

disait-elle (*Lett. inédite*, 22 brumaire, an XIII).

Sans doute le bon sens pratique de sa race la sauva de quelque folie. Son frère lui-même lui donnait maintenant les plus sages conseils de prudence.

« Songes-tu un peu sérieusement à te marier ? Cela veut dire : « Es-tu guérie de croire trouver un Saint-Preux ou un Emile pour mari ? » (*Let. int.*, 235).

Et il lui adressa de très vifs reproches, pour avoir eu l'imprudence, vraiment folle, dans une petite ville, de sortir un beau soir habillée en homme.

Il lui enseignait, avec force dissertations, que le vrai bonheur pour une femme est de se marier sans

(1) Ici Chérubin Beyle a eu un lapsus qui le peint tout entier. Plein de ses projets de culture, en cette fin d'une lettre à son fils toute remplie de détails sur les moutons et les vaches, il écrit d'abord : «... à présent *c'est l'engrais* » et il corrige « *l'anglais* ».

(1) Je me permets de recommander ce document à M. Seillière ; on sait que dans une intéressante étude, de janvier et février 1906, M. Seillière prit grand'peine à démontrer que la santé des Beyle et des Gagnon préparait à Stendhal une hérédité de dégénéré. La mort même de la mère de Beyle qui paraît suspecte. Elle était morte en couches.

amour, et il lui donnait, d'avance, de subtils conseils pour mener où elle voudrait un brave homme de mari, choisi d'abord avec circonspection.

La subtile Pauline se laissa-t-elle convaincre? Sa « finesse dauphinoise » l'emporta-t-elle sur les désirs trop romanesques? On le croirait, car elle finit par épouser (1), non point un Émile ou un Saint-Preux, mais M. François-Daniel Périer-Lagrange, propriétaire à Grenoble, « vrai bourgeois », dit son beau-frère.

Cette héroïne de roman, « ce caractère courageux et cette âme sublime (2) », cette indépendante, assez audacieuse pour braver les préjugés d'une ville de province, — et y a-t-il un courage plus rare? — cette âme forte et fantasque, amoureuse de mélancolie et enivrée de philosophie, après avoir évité tant de belles folies, dont elle était très capable, fit un mariage de convenance.

Son histoire finit là pour nous. Henri Beyle continua de lui écrire; il lui fit tout d'abord quelques questions indiscrètes sur ses débuts de femme mariée. Puis il lui prodigua les conseils de son expérience (3). Mais il semble que Pauline, assagie, ou lassée de tout, ait moins répondu à la tendresse exigeante de son frère. Elle voyagea, même en Italie, se ruina, se brouilla un peu avec Henri, fut veuve, et secourue par lui, reçut son héritage, et mourut longtemps après lui, le 7 juin 1857. Nous ne savons pas si elle prit jamais un amant, comme son frère le prévoyait pour elle, et le lui disait, quand elle avait 19 ans. Beyle lui avait deviné du génie, et promis presque la gloire. Elle put jouir tout au plus de celle de son frère. Sa destinée fut obscure et sans doute assez misérable.

*
* *

M. Pierre Brun, dans un livre intéressant par quelques illustrations (4), a publié un portrait de Pauline Beyle.

C'est une figure énigmatique qui ne livre pas son secret. Les coins de ses lèvres trop minces se relèvent en un mystérieux sourire, plus narquois que tendre, sous de grands yeux froids, à fleur de tête, qui ne sourient pas. Curieux sans être profonds, on dirait qu'ils regardent la vie avec un étonnement ironique. Ils insistent, ils attendent, et semblent un peu déçus.

L'ovale pur du visage, le dessin large et harmonieux des sourcils, font que Pauline est jolie. Elle semble le savoir. Elle promet à ceux qui l'aimeront. Un bras potelé et robuste, bien disposé pour montrer la main longue et fine des Beyle, — des épaules aux lignes moelleuses et un décolletage juste à point, mettent un peu de volupté à côté de l'esprit de cette figure. Elle semble d'une coquette attirante et décevante, toute prête à mystifier les audacieux par une ironie, qu'amortit à peine je ne sais quelle ingénuité.

Une chevelure épaisse, et qui paraît d'un beau noir, met de l'accent à ce visage. Nulle mollesse, nulle mièvrerie ne s'y laisse voir. Son frère lui avait pourtant bien des fois répété que la faiblesse est la grâce de la femme. Pauline est bien de la race un peu rude et forte des Beyle. Ce n'est pas le cou frêle et penché de Lucile.

Les lettres que nous publierons incessamment ne sont point des chefs-d'œuvre littéraires. Elles nous renseignent sur Pauline, sur son milieu et celui de son frère, elles sont franches, naturelles, parfois touchantes, et toujours très incorrectes. Je n'ai respecté aucune de leurs fautes d'orthographe. Beyle lui écrivait un jour :

« Une lettre par semaine! ce qui te viendra; point de préparation, des fautes d'orthographe; j'en fais beaucoup, et je les aime. « (*Lett. int.*, 88.)

Il a dû être pleinement satisfait.

Si on l'en croit, sa sœur écrit d'une façon charmante :

« Ta lettre est délicieuse : je connais peu de femmes qui écrivent aussi bien que toi. » (90.)

« Conserve longtemps ce charmant style; je montrai dans mon enchantement ta lettre à Mme de N...; elle en fut... ravie; voici ses propres termes : « Vous m'aviez « bien dit qu'elle avait de l'esprit, mais non pas du génie; « elle peut aller à tout; c'est votre faute si elle ne va pas « plus loin que vous. »

« Ce n'est pas ce que tu disais, quoique charmant, qui la frappait; c'est la manière dont tu dis et qui montre ton âme, l'état de l'instrument, un ton et une pensée. » (*Lett. int.*, 141; cf. 163.)

Il ne faut pas trop en croire Henri Beyle; on serait déçu. Il était partial. Comment ne pas admirer une sœur qui le comprenait si bien?

Ces quelques pages veulent être lues avec simplicité, comme la peinture, naïve et parfois enfantine, d'une âme étrange de petite provinciale, qui a peu à nous apprendre, sinon qu'elle s'ennuie, qu'elle est triste, et que son existence est vide, fermée, mesquine et sans beauté. Elle a du moins le mérite d'en souffrir.

PAUL ARBELET.

(1) Au printemps de 1808 (*Lett. int.*, 240-241).
(2) *Lett. int.*, 175.
(3) Conseils sur la façon de faire de l'esprit à table avec son mari (*Lett. int.*, p. 248), sur sa toilette, ses domestiques, et son budget (249-250).
(4) Elles ne sont malheureusement pas toutes exactes. M. P. Brun, croyant reproduire l'entrée de la maison natale de Stendhal, a photographié celle de la maison voisine.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Littérature suédoise : Linné — Levertin.

Linné, Levertin, deux noms qu'il convient désormais de rapprocher, et qui demeureront unis dans l'histoire de la pensée européenne ! Linné, savant, poète, philosophe, dont la gloire ancienne nous est connue, encore que nous discernions assez mal la diversité de ses mérites et l'originalité de son vigoureux génie ; Levertin, poète, romancier, historien de la littérature, critique, l'esprit le plus fin, le plus pénétrant de la Scandinavie moderne, disparu récemment en plein labeur d'art et d'érudition, tandis qu'il méditait et déjà élaborait, en mémoire de son compatriote, un monument littéraire précis et somptueux ! L'Université d'Upsal vient de célébrer le bicentenaire de Linné en des fêtes où l'on vit représentée l'unanimité du monde savant contemporain : Levertin projetait d'apporter à ces fêtes l'hommage le plus précieux sous la forme d'une biographie critique où se fût affirmée la souplesse et la force gracieuse de son talent ; son livre demeure incomplet, non point si imparfait cependant que l'on n'y puisse reconnaître une impressionnante ébauche, ébauche plus significative que tant d'œuvres achevées où l'on prétendit retracer la carrière de Linné. L'heureuse rencontre ! Il nous plaît, en étudiant Linné, de rendre un pieux témoignage à la critique de Levertin : cette critique, habile à guider notre curiosité parmi le dédale des œuvres linnéennes, ne le fut pas moins à interpréter dans un esprit de compréhensive sympathie le mouvement des Lettres françaises. Levertin appartenait à cette élite étrangère aux yeux de qui la France exerce légitimement une sorte de principat littéraire ; pénétré de culture latine, il constatait nos succès, les expliquait, ne s'en offensait point ; d'autres — nombreux en pays germanique — dénoncent avec une âpreté croissante l'influence de nos idées et de notre art. Levertin condamnait leur effort, inintelligent, et qui va directement à l'encontre de leur but avoué. Lui-même, au contact des œuvres et de la vie françaises, avait approfondi sa notion de l'originalité suédoise ; il savait que toutes les excitations à la vie intellectuelle sont fécondes d'où qu'elles viennent ; il s'efforçait de n'en négliger aucune : sa vie fut celle d'un chercheur et d'un initiateur ; il revenait toujours à nos écrivains. Et peut-être tint-il d'eux son culte de la forme, son goût de la perfection, et aussi cette grâce apitoyée, cet esprit d'indulgence et de compassion aux misères humaines qui n'ont point coutume de s'affirmer avec tant d'aisance spontanée en pays luthérien ; peut-être s'il n'avait entretenu avec nos écrivains un commerce assidu, sa critique eût-elle été moins insinuante, moins souple, moins nuancée, moins accueillante à toutes les idées, moins libérale, moins riche en un mot et moins profonde ; et il faut bien le dire, pour montrer que les qualités acquises à l'école de la France, loin de compromettre et d'altérer les dons de sa personnalité, contribuèrent à les développer, à les fortifier, et à faire briller en lui, d'un éclat plus vif, les vertus de sa race (1).

Poète, romancier, historien, critique, Levertin devait se manifester tout entier en ce livre où il voulait enclore non seulement le portrait et la psychologie détaillée d'un homme, mais une large peinture, une évocation aussi colorée et concrète que possible d'un peuple et d'une époque : c'est sur un tableau de mœurs que s'ouvre la série de chapitres achevés publiés après sa mort ; le 23 mai 1707, à une heure du matin, les commères assemblées pour les couches de Christina Brodersonia, remettent au bras du père un nouveau-né du sexe masculin : voyez-vous les gestes gauches, la gravité solennelle, l'émotion du jeune vicaire ? distinguez-vous nettement le décor de la scène, la pièce obscure, et comme écrasée sous le toit de tourbe, les meubles rares et grossiers, les fenêtres étroites, les murs nus de ce foyer campagnard où la misère est à peine décente ? On dirait de l'un de ces intérieurs peints par un maître de Hollande que Levertin affectionnait, et dont il sut décrire en des pages éloquentes l'art de sincérité vigoureuse. — Les commères cependant ne sont pas inactives ; elles baignent l'enfant ; pour qu'il acquière un jour la richesse elles ont jeté dans le bain un daler d'argent ; pour le protéger contre les sorcelleries et le mauvais sort elles ont cousu dans ses langes une page de psautier, et comme il importe de prévenir un rapt toujours possible, elles ont glissé dans son berceau un morceau de fer. Ces superstitieuses pratiques font hocher la tête au vicaire ; mais il n'ignore point que son fils est en péril tant que les anges, convoqués pour le baptême, n'auront point commencé leur faction protectrice. Il s'en va consulter un calendrier ; à l'heure de la naissance la lune dépassait le verseau, la veille le soleil avait atteint la constellation des jumeaux... Une pluie violente et tiède inondait la terre, les pentes herbues et déjà verdoyantes, les vastes forêts où les premiers feuillages des bouleaux et des érables mettaient parmi les pins des taches claires : l'appel d'un coucou annonçait l'été proche...

Le fils de Nils Linnæus grandit dans la pauvre maison où les seuls événements de l'année sont les fêtes religieuses et les solennités agricoles : humble

(1) Levertin était d'origine israélite, mais si parfaitement assimilé que les Suédois s'accordent à reconnaître en lui l'un de leurs compatriotes les plus représentatifs.

vie de labeur et de rêve où le paysan suédois, si durement éprouvé par un climat ennemi, développe son sens du fantastique : le champ des nuages était comme « un grand livre mystérieux ; les mouvements des constellations, les évolutions de la lune, les météores atmosphériques, la rosée de la nuit, autant de signes à l'aide desquels on pouvait pénétrer la vie profonde du monde et les rapports secrets qui relient les corps des êtres vivants aux puissances dissimulées de la nature ». Etrange existence où se mêlent les préoccupations pressantes et les soucis matériels, les terreurs et les espoirs, souvenirs des ères païennes et catholiques, les réconfortantes inspirations d'une intense vie intérieure : il s'agit d'observer si le matin de Noël le soleil à son lever apparaît clair ou voilé de neige, ou coloré d'une teinte sanglante, présages qui annoncent une année bonne ou mauvaise et font redouter la peste et la guerre ; et l'on chante :

Saint Clément nous donne l'hiver
Saint Pierre amène le printemps
Saint Urbain conduit l'été
Et Saint Simphorien l'automne.

Oscar Levertin inscrirait volontiers en tête d'un tableau de l'enfance de Linné le titre de l'antique poème *Travaux et jours*.

*
* *

Le pays, les coutumes, la campagne suédoise, ses aspects idylliques et si exquisement poétiques, les villes, les écoles, les universités, les métiers, les sciences, la religion, Levertin avait dressé le plan d'une vaste fresque : coloriste minutieux il eut à peine le temps de disposer les premières teintes ; son dessin nous reste, ferme, expressif, résumant les traits essentiels de la grande figure de Linné. Et certes si nous ne voyions en Linné que le créateur d'une méthode, l'inventeur d'une classification par où s'illumina soudain le chaos des sciences naturelles, en sorte qu'il parut instituer la botanique — tel Copernic l'astronomie, ou Galilée la physique — nous serions tentés d'estimer l'effort de Levertin mal proportionné à son sujet : notre jugement sera bien différent si nous réfléchissons que Linné, botaniste méthodique fut, en outre, un écrivain inconsciemment artiste, observateur attentif de la vie sociale et non point seulement des phénomènes naturels — si heureusement attentif qu'il semble parfois doué d'une sorte de seconde vue, et qu'on ne saurait lui contester des éclairs de divination géniale. Né du peuple, issu d'une double lignée de clercs ruraux et de paysans forestiers, il est au XVIIIe siècle l'individualité en laquelle s'épanouissent le plus harmonieusement les tendances supérieures de l'âme suédoise : l'Europe du XVIIIe siècle connut surtout une Suède guerrière et administrative, insolente en ses triomphes éphémères, une Suède affaiblie, brouillonne, déchirée par les factions politiques ; par delà les détroits, les forêts, les lacs sans nombre vivait une Suède savante, religieuse, éprise d'un beau songe recueilli dont le charme n'est point encore tout à fait dissipé de nos jours : Linné fut le héros de ces générations vouées au labeur désintéressé et à la contemplation : il vécut leur rêve, l'illustra aux yeux de l'univers : sa vie et ses œuvres demeureraient inintelligibles si elles ne justifiaient devant la postérité un état social et un mode de civilisation.

Qu'il serait donc malaisé d'isoler Linné du milieu social où il vécut ! Fils de pasteurs et de travailleurs des champs, sa double hérédité le définit presque tout entier ; il aime et comprend comme un paysan de son temps et de son pays la terre, les plantes, les animaux ; il n'ignore rien des besognes rurales ; il a de ses mains dirigé la charrue ; au cours de ses voyages il ne cessa de noter les procédés de culture et d'élevage, les formes, les noms des instruments de travail ; le langage, les mœurs paysannes lui sont un perpétuel sujet d'étude ; de son humble origine il a gardé des façons de s'exprimer vives et franches ; il écrit naturellement une langue savoureuse, rehaussée d'images naïves ; nul auteur moins littéraire si le souci littéraire implique une recherche d'élégance. Ajoutez que son imagination est nourrie des traditionnels récits où se joue sur des thèmes hérités des temps païens la fantaisie populaire. Ses ancêtres pasteurs lui ont légué une conception du monde et de la vie ; il est, assure Levertin, « le dernier des grands observateurs de la nature demeurés fidèles aux vues théologiques, et sûrement le plus naïf et le plus religieux depuis le moyen âge. » La Bible est son livre de chevet ; il s'élève sans effort au ton de la poésie biblique, et s'il éprouve un grand enthousiasme, une émotion poignante, c'est le style des prophètes et des psalmistes qui naît sous sa plume, aptitude en vérité remarquable en un temps où la science se sécularise et où l'esprit de Voltaire pénètre dans les universités suédoises ! Mais, l'ai-je point dit ? Il est grand parce qu'il demeure fidèle aux tendances fondamentales de son peuple : il est essentiellement religieux ; il pousse l'amour de la nature jusqu'à le raisonner ; ainsi fait-il de véritables découvertes dans le domaine de la description lyrique où il est le précurseur de Rousseau ; il serait d'ailleurs fort incapable de travestir ses observations ; son humilité devant les phénomènes inexpliqués est admirable ; à la bien lire telle note d'un de ses journaux de voyage est d'une éloquence singulièrement suggestive et, par exemple, sa description des migrations des lemmings ; abandonnant les hautes montagnes, les lemmings se déplacent par bandes

innombrables ; ils se reproduisent en cours de route et emportent leurs petits :

« Ils viennent des montagnes, mais où vont-ils ? je l'ignore ; chez nous cependant ils se dirigent vers la mer, mais parviennent rarement à la côte, le plus grand nombre ayant été dispersé et massacré bien avant.

« S'ils rencontrent une meule de foin, ils n'en font point le tour, mais ils la creusent, la rongent, et s'ouvrent un passage au travers. S'ils se heurtent à un gros rocher qu'ils ne peuvent escalader, ils décrivent un demi-cercle, puis repartent en ligne droite.

« S'ils rencontrent un lac si large qu'il soit, ils s'efforcent de le traverser sans dévier de leur ligne droite ; un bateau se dresse-t-il devant eux, ils ne l'évitent point, mais l'escaladent et se rejettent à l'eau de l'autre côté.

« Sont-ils arrêtés par un torrent mugissant, ils ne s'effraient point, mais s'avancent hardiment, dussent-ils tous y laisser la vie... »

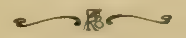
Levertin qui cite tout le morceau en demeure émerveillé : surprenante expédition de ces êtres entraînés par une force inconnue vers un but ignoré ! Linné pouvait-il avec plus de simplicité grandiose faire surgir l'énigme de l'instinct et nous communiquer l'angoisse de l'éternel mystère ?

« Je ferme les yeux... j'aperçois des peuples, des tribus et des races accomplissant une migration sans fin à travers solitudes et ténèbres, mers et continents, les générations succédant aux générations pendant les siècles des siècles, précipitant leur course, engendrant, succombant, allumant ces feux de bivouac éphémère qu'elles appellent les civilisations, reprenant leur déroute vers la nuit et l'avenir tout au long de cette « invisible ligne » que nous dénommons l'histoire. »

Et voilà une critique qui ne rabaisse point les beautés d'un texte : les exagère-t-elle ? Elle ne fait que préciser et revêtir de formules modernes des visions suggérées. Linné en vérité est un poète visionnaire encore que d'expression sobre, et qui ne s'en fait point accroire.

Linné fut enfin un philosophe optimiste et l'on espérait qu'analyste prudent, Levertin tirerait une doctrine cohérente de cette fameuse *Nemesis divina*, recueil d'aphorismes, de maximes, de conclusions et d'exemples où Linné inscrivit les vicissitudes de sa pensée, document étrange et tout rempli de contradictions, gages d'une absolue sincérité. Ah ! sans doute ! il ne saurait être question d'ordonner ce désordre suivant les lois d'une logique excessivement rigoureuse. La pensée de Linné procède par élans passionnés, et l'on ne voit pas qu'il eût été capable ou seulement désireux d'édifier un système comparable à celui du géomètre Leibnitz : fidèle à sa méthode d'observation, il accueille tous les faits, et ce n'est pas la partie la moins curieuse de son œuvre que cette sorte de chronique secrète, où il note les événements du jour et de préférence les confessions, les confidences, les témoignages que seul un médecin ami, conseiller, parfois quasi directeur spirituel de quelques-uns de ses contemporains les plus célèbres pouvait rassembler. Il accueille tous les faits, certains le gênent visiblement, et l'on découvre que des doutes l'assaillirent... une affirmation toutefois reparait presque à chaque page de la *Nemesis* et le titre même du recueil éclaire le pôle inébranlable autour duquel évoluent les fluctuations de son imprécise doctrine : « *Nemesis divina. Talio est æqualis retributio, unde reciproca talio. Antipath. a Græcis...* » La puissance jalouse du destin domine la vie des hommes : redoutez la fatalité et les vengeances mystérieuses des puissances invisibles. Mais tantôt ce sont les brutales interventions de l'antique fatum que Linné semble craindre et tantôt son optimisme foncier l'incite à célébrer les inévitables revanches de l'immanente justice : païen mystique, chrétien hanté par l'obsession de l'éternel mystère, savant émerveillé du mécanisme universel et préoccupé d'introduire la notion d'équité dans l'ordonnance des indéfectibles lois naturelles, à quel compromis se fût-il arrêté ? Levertin demeure incertain, et d'ailleurs nous ne possédons pas ses conclusions dernières. Le problème est à reprendre : à quiconque s'en chargera une question devra être posée tout d'abord : Linné avait-il lu *Candide* ?

LUCIEN MAURY.



LA JEUNE FILLE PARLE DANS LA NUIT

O nuit chaude d'été, tu languis et tu pâmes !
O pâle nuit aux millions d'ardentes flammes
Qui se consument vaines.
Ta palpitation émeut mon cœur qui brûle !
Votre stérile feu dans mes veines circule,
Etoiles, sœurs lointaines !

Par ma fenêtre ouverte, ô vent chargé d'essences,
O caresseur floral, ô souffle qui m'encenses,
Arrive, je t'appelle !
Entre comme un amant dont je voudrais la bouche !
O vent d'été, voici mon corps de vierge : touche
Cette chair nue et belle !

Ma chevelure fut par mes doigts dénouée :
Nulle main forte et chère encor ne s'est jouée
Dans le jais de ses ondes.
Le seul enlacement de leur vivante soie
A fait d'un frisson bref, quand ma taille se ploie,
Frémir mes hanches rondes.

O caresse suave ! ô baiser qui m'embaumes !
La jeunesse et l'amour, dans le creux de mes paumes,
Qui désire les boire ?
O vent voluptueux, parle-lui sur la route :
Qu'il se hâte ! L'eau vive va fuir, goutte à goutte,
S'il ne veut point te croire !

EUGÈNE HOLLANDE.

LES BERGERS DE SYRACUSE

Où s'en vont ces gais bergers
Que précède leur Muse ?
Ils s'en vont dans les vergers
Baignés par Aréthuse
Célébrer sur leurs pipeaux légers
Les dieux de Syracuse.

Ainsi chantaient, le 30 juillet 1804, quelques jeunes poètes, tandis que Bonaparte s'occupait fiévreusement de l'organisation du camp de Boulogne et que Paris préparait les grandes fêtes du Sacre.

Les vergers baignés par Aréthuse étaient, tout simplement, un coin ombreux de Ménilmontant, où bruissait une source minuscule qualifiée du nom pompeux de fontaine d'Aréthuse. Ménilmontant était alors une colline de frais jardins et de guinguettes en plein vent, où accourait s'esbaudir, les dimanches et jours de fête, la jeunesse parisienne.

Ils étaient vingt — jeunes poètes, ou littérateurs — qui venaient, ce jour-là, célébrer la fête de leur fondation. Pour se donner une couleur florianesque, ils avaient pris le nom de Bergers de Syracuse, en souvenir sans doute du Prince des Bucoliques, du divin Théocrite, né à Syracuse. Le président portait le nom de Grand Pasteur, ainsi qu'il convient au chef d'un troupeau. Le bureau était, en outre, composé d'un bailli ou secrétaire, d'un tabellion ou archiviste, d'un boursier ou trésorier, et d'un magister, censeur ou maître des cérémonies.

Pour faire partie de ce troupeau, les candidats devaient déposer, avec leur demande, deux chansons ou pièces de vers inédites, de leur composition. En entrant dans la société, chaque membre quittait son nom patronymique pour prendre un nom pastoral. La marque distinctive de ces bergers était un petit flageolet suspendu à la boutonnière et le règlement ne plaisantait pas sur ce grave sujet. L'article 34 porte, en effet :

« Tout berger qui oublie son flageolet aux séances paie vingt-cinq centimes d'amende ».

Ainsi, tandis que, sur les champs de bataille, les canons broyaient de la chair humaine ; tandis qu'Austerlitz, Iéna, Eylau, Wagram mettaient aux prises les armées françaises avec l'Europe, de doux poètes, s'isolant du reste du monde, allaient égrener leurs chansons tendres près de la fontaine d'Aréthuse, avec un flageolet à la boutonnière ! O charme de la poésie !

Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à nos bergers. Le premier mercredi de chaque mois était leur jour de réunion. En juillet avait lieu la grande fête annuelle et, ce jour-là, chaque berger emmenait avec lui une bergère, décorée de rubans aux couleurs de son compagnon.

Comme tout était pastoral dans cette société, le calendrier lui-même avait été transformé. L'année s'y dénommait une apolloniade ; les mois étaient consacrés aux muses et aux nymphes, les saisons aux fleurs, aux amours, aux jeux et aux plaisirs.

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver, à la Bibliothèque Nationale, le procès verbal de la fête de fondation de ces aimables bergers et il serait regrettable de n'en pas faire savourer à nos contemporains le charme idyllique, en en citant quelques extraits :

« Tandis que les Portières vigilantes du ciel attelaient les courriers du blond Phébus, les champêtres habitants de la Sicile se disposaient à célébrer, par de joyeux concerts, l'époque mémorable du jour premier de leur existence.

« Les Bergers et les Bergères, groupés à l'ombre des ormeaux de Bellevue, s'abandonnaient aux doux transports de l'allégresse villageoise et semblaient provoquer le signal des plaisirs, lorsque, guidé par la houlette du Grand Pasteur, l'essaim folâtre vint se fixer sous le toit qui, naguère, avait recelé tant de charmes.

« Chacun occupait l'ordre et la place assignés par le Magister. Les Bergères, réunies dans un cercle décrit par les Bergers, étaient assises sur des banquettes. Leur costume était, à la fois, uniforme, simple et élégant, et, mises en Vestales, elles en avaient l'éclat et la fraîcheur. La beauté des unes et les grâces des autres commandaient l'amour et l'admiration. »

Je passe sur le discours du Grand Pasteur, « celui qui du Berger d'Admète avait retrouvé les pipeaux » — au dire du procès-verbal — et sur les autres cérémonies, pour arriver à la clôture de la fête, rédigée dans les termes suivants :

« Les flacons étaient vides ; les débris du festin consommés ; les portes de l'Orient entr'ouvertes. L'Aurore au teint vermeil avait reçu l'hommage de Colinet et le bêlement des agneaux succédait encore aux rondes de Sylvandre et de Mélibée, lorsque Endymion entonna les grâces du Grand Pasteur que chacun répéta en gagnant sa bergerie. »

Le fondateur de cette Société d'aèdes était un poète du nom de Pierre Colau, bien oublié aujourd'hui, mais qui, au début du XIX[e] siècle, avait eu une relative popularité. Il avait débuté, pendant la période révolutionnaire, par des chants patriotiques ; même il composa, à la mort de Mirabeau, un hymne au majestueux début :

Qu'entends-je, mort barbare, as-tu donc fait descendre
Dans la nuit du tombeau le premier des Français !
Celui dont la sagesse assurait nos succès
N'offre plus, à nos yeux, qu'une insensible cendre !

Mais, bien vite, Pierre Colau abandonna les grandes

tirades pour la chanson érotique et bachique. Il publia en ce genre quelques recueils de poésies, aux titres significatifs; *Le Triomphe des amours et le retour du printemps*; *Les Muses en goguette*; *La Lyre française*, etc.; tout cela dans une note un peu fade, dont la lecture serait insipide aujourd'hui.

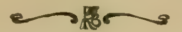
Ce Colau, fondateur des Bergers de Syracuse, garda longtemps la présidence du troupeau accouru sous sa houlette, car dans son ouvrage : *La Lyre française*, paru en 1823, il s'intitule « Président de la Société des Bergers de Syracuse». Nous avons trouvé dans ce volume un autre procès-verbal de la fête annuelle célébré par cette Société. Il est écrit dans ce style pompeux et suranné que nous connaissons déjà et se termine ainsi :

« Enfin à huit heures du matin, cette belle séance fut levée; les convives, charmés les uns des autres, n'éprouvaient d'autre regret que celui d'être obligés de se séparer pour obéir à la loi de Morphée qui les invitait au repos. A la barrière de Mesnil-montant, en plein champ et sous les ormeaux, on dansa les adieux; puis, après les baisers d'usage, chaque berger, accompagné de sa bergère et de ses pastoureaux, reprit le chemin de sa chaumière. »

Il serait intéressant de connaître les noms des bergers dits de Syracuse, qui s'étaient voués à de si tendres occupations, mais l'usage pris par eux de s'affubler de noms champêtres ou mythologiques rend le problème difficile. On peut affirmer toutefois que les maîtres de la poésie de l'époque de l'Empire et de la Restauration ne firent pas partie de cette aimable phalange; les quelques noms que nous avons retrouvés sont ceux d'inconnus.

A quelle époque disparut cette Société de poètes? Nous avons découvert un règlement de 1829, puis plus rien. Il semble donc que l'avènement de la monarchie de Juillet ait sonné le glas des Bergers de Syracuse.

GEORGES DE DUBOR.



LES GROUPEMENTS CONTRE L'ÉTAT

Nous assistons à de singuliers phénomènes, qui révèlent une incroyable audace dans la pratique de l'association — inhabituelle et d'ailleurs interdite aux Français du XIXe siècle.

Des organisations, des coalitions se dressent à côté de l'Etat, nombreuses et puissantes, armées de prétentions grandissantes. Jusqu'ici l'Etat nous semblait la force collective éminente, souveraine. Le voici entouré d'autres forces collectives, redoutables, menaçantes, qui le battent en brèche.

C'est un malaise économique qui, toujours, suscite ces groupements. Ainsi naquirent d'abord les syndicats ouvriers, bientôt affiliés en unions locales, en fédérations nationales et en confédération générale révolutionnaire — dont la moindre ambition est de gouverner la cité des travailleurs manuels, à l'exclusion de toute ingérence de l'État. Puis apparurent, pour remédier à un intolérable favoritisme, les associations de fonctionnaires, dont le début fut un coup d'éclat, une bravade à l'égard du gouvernement. Voici maintenant les officiers de la marine marchande qui s'allient, contre les pouvoirs publics, aux salariés maritimes. Enfin, fait sans précédent, dans le midi, de petits propriétaires ruraux, ceux-là même qu'on nous représentait comme si arriérés, à l'appel d'un homme d'énergie, forment des meetings monstres et une sorte de ligue révolutionnaire.

Ces coalitions et ces groupements ne possèdent point toujours — ont même assez rarement — une organisation vraiment forte. Ce n'est guère qu'à l'étranger, en Angleterre et en Allemagne, que le sentiment de la discipline assujettit les masses à une procédure réfléchie et une. Mais ils sont animés d'une foi, d'un élan irrésistibles. Ils rallient ainsi des troupes sans nombre, auxquelles leur seule masse, anonyme, dispersée, et en même temps aisée à concentrer par les moyens modernes de communication, donne la plus dangereuse puissance. Que d'ardents syndicalistes se lèvent, et des centaines d'ouvriers suivent électrisés, prêts aux pires fureurs. Qu'un meneur dise à des paysans qui souffrent des mots d'espoir... des plus lointains villages, par dizaines de mille, ils accourent à son rendez-vous, l'acclament du nom de « rédempteur », et le veulent suivre jusque dans la rébellion. En France, l'idée soulève la foule inconsistante, l'unifie, la précipite contre l'obstacle.

Peu capables d'action méthodique, laborieuse, ces coalitions réclament une satisfaction rapide, immédiate. De qui l'attendraient-elles, sinon d'un Etat, auquel des siècles de centralisation nous ont accoutumés à reconnaître tous les droits et tous les pouvoirs? Et par là même — bien que d'origine économique — elles présentent bien vite un danger politique.

Mais ces groupements disposent, pour convaincre le gouvernement, du suffrage universel, ils possèdent même, en Suisse, le droit de referendum et le droit d'initiative législative? — Que leur importent ces moyens légaux, trop lents. Ils aiment mieux intimider le gouvernement; leur méthode, c'est l'action directe, révolutionnaire.

Depuis quelques années, nombre de fédérations ouvrières — celle des mineurs, celle des employés, la confédération elle-même au 1er mai 1906 — ont décrété des grèves générales pour forcer le Parlement à voter des mesures de protection. Aujourd'hui, ce sont les officiers de la marine marchande qui, à la tête des inscrits maritimes, manifestent de semblables exigences. Et les petits propriétaires du Midi n'agissent pas autrement. Ils envoient un ultimatum au Parlement. Qu'il enraye la crise au 1er juin, ou bien ils refuseront l'impôt, ils désorganiseront les services publics: ils instaureront l'anarchie!

En présence de ces coalitions tumultueuses autant qu'inattendues, de ces violences impératives, l'État est décontenancé, perplexe.

Quelles fautes n'a-t-il pas à se reprocher! Si cette

démocratie est un peu folle, c'est qu'il lui a donné une pernicieuse éducation; depuis trente ans, par la parole de ses politiciens, de ses leaders, de ses ministres, il l'a grisée de promesses insensées et de basses adulations. La République, disaient-ils, pourvoit à tout, garantit le bonheur de tous. Elle procure la prospérité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, et le bien-être des ouvriers, aussi sûrement qu'elle développe l'instruction. Elle ne reconnaît aux citoyens que des droits — et pas un devoir. La France n'est-elle pas le premier peuple du monde, le plus riche, le plus fort et le plus généreux!

En même temps qu'il versait aux masses l'ivresse de ces paroles mensongères, le gouvernement, en proie aux mesquines divisions, aux passions ambitieuses des politiciens, n'accordait qu'une attention insuffisante aux grands intérêts publics.

Un exemple. Les viticulteurs du Midi sont bien naïfs, dit-on, d'attendre de l'Etat le retour de la fortune. Peut-être. Mais n'est-ce point le gouvernement qui leur a inculqué cette croyance? N'existe-t-il point, d'ailleurs, un ministère de l'Agriculture qui se pique de veiller au développement de nos industries du sol? Qu'a fait ce ministère? A-t-il prévu la crise actuelle? en a-t-il saisi, par de vastes débats, le Parlement? A-t-il cherché à y parer? Bien imparfaitement. Il n'a usé que de palliatifs, d'ingérences législatives secondaires. Il n'a pas su éclairer les producteurs inexpérimentés, les aider dans le contrôle de leurs produits, dans l'organisation de la vente en France, ni dans l'écoulement de leurs vins à l'étranger.

Il se récuse, en attestant la surproduction : Que n'a-t-il dénoncé plus tôt le péril! Et d'ailleurs, que d'acheteurs, dans nos grandes villes et, hors nos frontières, dans des Etats entiers, pourraient, par une habile action, — soutenue, au besoin, par une diplomatie experte — être efficacement sollicités!

Mais l'État fut obstinément imprévoyant. Un ministre l'avouait ces jours derniers à la tribune de la Chambre. Et maintenant, devant le danger, il tergiverse. C'est le président du Conseil qui a proclamé cette *incohérence*, marque — comme jadis telle autre qualification « d'ordre moral » — de la politique gouvernementale actuelle, héritière d'un passé trop troublé et obéré.

Le ministre de l'Agriculture n'est pas même allé porter aux départements du Midi, éprouvés et exaspérés, des conseils et des encouragements. D'accord avec le gouvernement, il oscille, des concessions aux menaces. On cède aujourd'hui, quitte à châtier demain. Des militaires, ces gardiens de l'ordre, sont autorisés à s'associer aux manifestations tumultueuses des viticulteurs, et des employés sont révoqués pour avoir signé contre un projet de loi des affiches de protestation.

Un ministre traite de simple « battage » l'appareil révolutionnaire du Midi. Mais, effrayé devant le nombre de ces « bluffeurs », le gouvernement n'ose les réduire au respect du droit. Et la Compagnie du Midi est obligée de transporter gratuitement des milliers de manifestants, sous peine de voir son matériel et ses gares démolis.

Il semble que le gouvernement n'ait qu'un souci, celui de « sauver la face », et qu'il obéisse, en définitive, aux injonctions des plus forts. C'est donc, parmi les classes, à qui sera la mieux unie, la plus puissante et pourra ainsi régenter l'État. La faiblesse, d'ailleurs bien intentionnée, du pouvoir incite à toutes les témérités.

Il est urgent qu'une autorité publique, vraiment prééminente, s'interpose entre les groupes, et protège l'individu.

Les groupements, s'ils ne se sentent point contenus, se laissent emporter à des caprices, à des violences irrémédiables. Sans doute, des contre-groupements peuvent se former: mais quel heurt brutal, désastreux, est alors à craindre! Un syndicat capitaliste peut, tout comme un syndicat ouvrier, tuer net une industrie; — songez à l'épisode significatif de Fressenville : la fureur dévastatrice des ouvriers, puis la fermeture de l'usine, décrétée par représailles patronales! — Imaginons un conflit entre les viticulteurs du Midi et les betteraviers du Nord : quelle scission, dangereuse pour l'unité nationale, ne provoquerait-il point? Est-ce à cet avenir de guerres civiles que nous voulons aller?

Contre ces groupements, l'individu est sans moyens de résistance. S'il n'a un recours assuré, auprès d'un pouvoir central suzerain, il est enclin à se réfugier dans l'inaction. Déjà, trop d'initiatives sont découragées dans notre pays, et appréhendent de se manifester. De même, nos capitaux n'osent s'employer en France, et vont féconder des terres étrangères. Assurément de telles craintes sont excessives, condamnables; encore faut-il leur enlever tout prétexte.

L'abdication du gouvernement ne saurait donc se prolonger sans conséquences désastreuses. Son autorité doit être d'autant plus grande qu'elle est, dans une république comme la nôtre, basée sur l'assentiment de la nation entière, et par suite d'une absolue légitimité. Elle doit être d'autant plus ferme qu'une plus ample liberté est laissée aux groupements. Il faut que l'Etat manifeste une inflexible et juste fermeté vis-à-vis de ces forces collectives nouvelles qui l'enserrent et qui tendent à le supplanter.

C'est ce que prévoyait, avec une pénétration qui lui fait honneur, M. Gustave Le Bon, lorsqu'il écrivait :

« D'universels symptômes, visibles chez toutes les nations, nous montrent l'accroissement rapide de la puissance des foules et ne nous permettent pas de supposer que cette puissance doive cesser bientôt de grandir.

« La connaissance de la psychologie des foules est aujourd'hui la dernière ressource de l'homme d'État qui veut, non pas les gouverner — la chose est devenue bien difficile — mais tout au moins ne pas être trop gouverné par elles. »

Le nombre des groupements, leur turbulence même ne sont point des symptômes de décomposition sociale. Ils attestent tout aussi bien le ressort d'une nation, dont les périodes d'apathie furent toujours suivies d'ardents réveils. Mais il est urgent que le gouvernement et avec lui l'État républicain recouvrent au plus tôt une autorité et un prestige nécessaires, par trop compromis.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 24 5e SÉRIE — TOME VII 15 JUIN 1907

NOUVEAUX CAHIERS DE JEUNESSE [1]

Singulier milieu où se trouve l'orthodoxie, et d'où elle ne sort que par une espérance. Les néo-catholiques d'un côté : mais l'Église les répudie. Les orthodoxes-scolastiques de l'autre : ils sont ridicules, et on l'avoue. On ne peut donc se tenir ni dans l'un ni dans l'autre parti. — Alors on en espère un troisième. Mais c'est en vain : car si ce troisième est orthodoxe, comme il devra être pour être logique, il retombera dans la scolastique, non sans doute quant à la forme, mais quant au fond. Ils ne s'aperçoivent pas que le ridicule de leurs orthodoxes stricts ne tombe pas seulement sur la forme de leur enseignement, mais encore sur la matière même de leur enseignement.

Orthodoxie est devenue toute négation, c'est une limite, et si restreinte, qu'il n'y a plus moyen de sortir des vieilles formes, même quant aux mots : car ils sont presque tous consacrés. Démenez-vous dans ces étreintes. Mais comme ce sont des gens de parti, ils se soucient peu de l'orthodoxie, et en font implicitement bon marché, et l'orthodoxie, avec son habitude de ne pas condamner tout ce qui est condamnable, les laisse faire en les regardant de travers. Mais tout cela est illogique. Singulière chose et pourtant parfaitement vraie qu'aucune théologie n'admettrait une apologie faite aujourd'hui. Ils lisent cela comme n'étant pas pour eux, et se disent, toujours sur ce ton que j'ai souvent signalé comme impliquant une affreuse mauvaise foi : « En se défendant sur ce pied-là, on blesse l'orthodoxie, mais il faut laisser dire ; les incrédules, qui ne savent pas cela, s'y prendront ; ils seront illogiques, n'importe : on peut être sauvé sans cela. » Ah ! quelles gens ! Ces théologiens sont tout négatifs comme leur système qui se formule en condamnations ; ne pas dire *d'erreurs*, voilà tout pour eux ; dites, après cela, des sottises tant qu'il vous plaira.

*
* *

Fait qui prouve combien la notion différenciée d'un fait physique est plus nette que celle des faits psychologiques. C'est que, dans le dictionnaire d'une langue à une autre, par exemple grec, les mots qui ont un sens physique n'ont jamais à côté d'eux qu'un seul équivalent très déterminé, ce qui n'a pas lieu pour les mots qui représentent les faits moraux. Là, c'est une foule de nuances souvent fort différentes, et qui embarrassent énormément les commençants. En un mot, le fait n'est pas délimité, comme pour les verbes physiques. Dans l'intérieur de toute langue, il en est ainsi ; il y a mille manières de dire les choses morales ; il n'y en a qu'une de dire les choses physiques. Cela peut-être ne tient pas aussi seulement au plus ou moins de distinction de nos idées, mais aussi à la nature des choses. Le fait moral est bien plus délicat, plus nuancé, il a mille faces, et le physique est un plan.

*
* *

Similitude de deux faits : l'annelé coupé qui se recomplète, et la bouture qui pousse des racines.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 mai 1907.

C'est absolument le même fait : un être qui complète ses organes pour arriver à sa constitution normale, à son moule complet. Toute une plante *en puissance* dans la bouture, comme dans l'anneau isolé. Que c'est frappant !

*
* *

On admire trop les productions des grands hommes en elles-mêmes ; il vaudrait mieux les admirer plus historiquement, dans leur génie. Par exemple, Pascal ; ce qu'il dut y avoir de beau, ce fut l'intérieur de la pensée de cet homme. Voilà qui devait être sublime. Ce sublime ne se livre à nous que par des fragments incohérents, qui sont sublimes sans doute, mais le sont bien moins que sa pensée, que l'état dont ils ne sont qu'une faible peinture. En un mot la *pensée* de Pascal était bien plus admirable que les *pensées* de Pascal.

*
* *

Différence entre les génies littéraires (poètes, orateurs, etc.), et les génies scientifiques, philosophiques. Ceux-ci sont plus tôt en possession d'eux-mêmes. Descartes, à vingt-trois ans, a toute sa méthode, etc. Malebranche, il est [vrai], se cherche longtemps, mais cela vient de ce qu'il a été en dehors de l'influence de développement possible. Or, ma loi ne s'applique que supposé cela : je suppose que nul obstacle extérieur n'obste, que tous les contacts nécessaires ont lieu, etc. Eh bien ! je dis que si posé tout cela, un homme n'a pas sa vocation de savant ou de philosophe à vingt ans, il ne le sera jamais. En un mot, ici, sitôt contact, feu, mais encore longtemps fumée. En littérature, au contraire, un homme peut se traîner longtemps dans le médiocre, avant d'atteindre le haut sublime. Car là, il y a du flottant, on est ballotté entre différentes eaux, et on n'attrape le beau parfait qu'à la dérobée. Par là s'explique que des médiocres aient souvent fait de fort belles choses ; il y a un peu de hasard et de bonne chance. En philosophie et science, non, si ce n'est celle du contact et de la cause occasionnelle qui est tout extérieure. Et puis, en littérature, parmi les œuvres d'un tel, il y a fatras et épis purs ; non ainsi en philosophie et science. Tout n'est que la répétition d'une pensée, des variations d'un même air, tout est beau. Parmi les œuvres des philosophes (en tant que philosophes, car entre [les] dialogues de Platon, par exemple, mais en tant qu'artiste), il n'y a pas cette inégalité, qui se remarque entre les œuvres d'un poète, orateur, etc.

*
* *

Le doute est si beau que je viens de prier Dieu de ne jamais m'en délivrer : car je serais moins beau, bien que plus heureux.

*
* *

Singulier mot que Dieu. Sans article, nom propre ? nom commun ? Jéhova, nom propre.

*
* *

Il n'est presque rien qu'on ne puisse trouver admirable et profond. Mais cela n'est pas permis de tout. Les classiques sont ceux sur qui on est invité à faire ce facile effort. Là, cherchez des beautés, on ne vous dira rien ; mais dans tel moderne, vous serez ridicule. En vérité, le lecteur *fait* les trois quarts de ces beautés. Ah ! vive la science !

*
* *

Il y a dans cette tentative de *Fleurs animées*, une grande vérité philosophique supposée, c'est l'identité foncière de toute forme, facilité à transformer une forme de fleur en une forme humaine, un même type caché, ou plutôt *une même idée* représentée par telle fleur et tel genre de beauté. Cet Allemand (1) qui faisait série à transitions insensibles de la face humaine à la grenouille. — Cet autre qui en deux ou trois traits de crayon changeait l'un en l'autre. Où ai-je vu cela ? N'est-ce pas en Mme de Staël ? Là est la philosophie du dessin.

Voyez plutôt l'œillet.

*
* *

Les feuilles de papier sur lesquelles je faisais mes compositions de licence m'attachaient peu ; car elles n'avaient rien de différencié ; les mêmes pour tous. Il faut, pour attacher, du différencié, de l'individuel. Là est une ficelle de notre nature ; c'est fâcheux. Car de ces sortes de choses, nous concluons tout de suite que nous sommes gouvernés en machines.

*
* *

Le siècle où la critique est la plus avancée n'est pas toujours celui où la production littéraire l'est le plus. Ainsi assurément nos critiques sont plus

(1) Probablement Lavater.

avancés que ceux du XVIIe siècle ; ils aperçoivent de magnifiques théories, ils sont fins ; les Allemands ont, à mon sens, découvert de nouvelles régions dans le pays du beau ; mais elles n'ont été qu'aperçues, non encore explorées. Voir une veine de beautés n'est pas la traiter. La haute théorie romantique, comme je l'entends, du beau positif, est sûrement admirable, mais qui l'a pratiquée ? Donnez-moi une *production* qui égale notre idéal? Ah ! j'y suis. C'est précisément que notre idéal est inattingible. Le vôtre, qui est fini, limité, est bientôt atteint : le nôtre est par delà les bornes. Tous nos ouvrages seront imparfaits, et en cela plus sublimes, plus ressemblants à notre idéal. Ici mes idées sur ce sujet. (V. *alibi.*)

*
* *

Notre réalisme trouve absurde tous les sacrifices que l'homme fait de son bien-être matériel sans savoir à quoi. Mais j'aime cela ; c'est supposer qu'il n'y a rien au delà de l'utile. J'aime la libation antique ; jeter un peu de son bien on ne sait à qui. Maintenant on dirait : *Ut quid perditio haec* ? C'est inutile. Ah ! inutile ! L'invisible n'est donc rien ? J'aime qu'on y sacrifie, ne fût-ce que pour sauver la réalité de ce qui n'est pas palpable.

J'aime à voir l'homme à genoux devant rien.

*
* *

Le sauvage ne conçoit pas l'homme civilisé qui se lamente sur la perte de la vie et le civilisé le sauvage qui la perd vaguement. C'est frappant. Cela peint les deux états, réflexes et spontanés. Dites-en autant des exécutions collectives de l'Orient et de notre justice individuelle. Nous disons : Ils ont tort, c'est impropre, ils voient d'un état et nous d'un autre. Eux encore à l'état de vie collective, et nous à l'état de vie individualisée.

*
* *

La religion supplée à tout pour le peuple. Elle est sa philosophie, son sens esthétique. Pour lui, pas de haut en dehors, syncrétisme de tout l'intellectuel dans le religieux. — Pour le savant, analyse, d'où le religieux est banni. Pour l'ultérieur, synthèse où tout cela se réunit de nouveau, mais qui n'a pas encore de nom. Ce ne sera même pas celui de philosophie, car il est partiel.

ERNEST RENAN.



LE CHEMIN DE FER DE BAGDAD

Point de vue technique et financier

La convention turco-allemande de 1902 qui constitue la charte de la future ligne qui doit avoir un jour 2.400 kilomètres de Konia à Bagdad et 3.000 à partir du Bosphore, renferme pour les concessionnaires des avantages importants.

L'article premier, qui fixe le tracé et les embranchements, n'en indique pas la longueur kilométrique. On y devine la préoccupation des Allemands de ne pas effrayer les capitalistes, et du sultan de ne pas donner prise aux remontrances des puissances à raison de la grande importance de la concession.

« Le tracé concédé par le gouvernement ottoman, disait M. Maurice Lair dans un précédent numéro de la *Revue bleue*, se dirige de Konia vers le Sud-Est, en se rapprochant de la mer, gravit les pentes du Taurus pour arriver à Adana, où il doit rejoindre la petite ligne de Mersina sur la Méditerranée, puis, franchissant l'Euphrate, il traverse la Mésopotamie, atteint le Tigre à Mossoul pour le suivre jusqu'à Bagdad. Là s'arrêterait provisoirement le rail ; on se bornerait en aval à améliorer le cours du fleuve jusqu'à Bassora et au golfe Persique. »

La concession est de 99 ans. Le réseau est divisé en sections de 200 k. indépendantes les unes des autres, relativement aux pénalités qui pourraient être encourues en cas de défaillances des concessionnaires dans la construction ou dans l'exploitation. Les délais d'exécution sont de dix-huit mois pour la présentation des plans de chaque section ; de huit ans pour la construction de la première section, indéfinis pour l'ensemble de l'œuvre. La vitesse devra atteindre 75 k. à l'heure.

L'article 4, par une dérogation toute nouvelle aux traités de ce genre, étend le cas de force majeure à l'éventualité d'une guerre européenne ou à « un changement capital » dans la situation financière de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de la France.

Par l'article 6, faveur sans précédent ! le gouvernement s'engage à livrer à la société dans les deux mois tous les terrains expropriés.

Droit de navigation sur le Tigre et l'Euphrate pendant la durée de la construction ; interdiction d'accorder à d'autres un embranchement sur la Méditerranée de Mersina à Tripoli ; cautionnement insignifiant ; en revanche dédit très important en cas de rachat ; privilège de construire et d'exploiter les trois ports de Bagdad, de Bassora et du port d'accès non encore déterminé, au golfe Persique ; garantie kilométrique de 1.200 fr., avec en plus un forfait de 3.500 fr. pour frais d'exploitation, soit

15.500 fr. ; telles sont les conditions principales de la convention.

Mais si favorables qu'elles se montrent, on ne saurait oublier qu'elles ont trait à une entreprise dont les difficultés techniques sont considérables.

Sans nous arrêter plus qu'il ne convient aux critiques un peu suspectes de partialité de M. von Pressel, partisan comme on sait d'un tracé par le centre, il faut bien tenir compte de celles du lieutenant-colonel Hildebrand, dont on ne peut contester l'autorité

Le chemin de fer devra franchir, dit-il, « la masse formidable du Taurus » : « dans la traversée de ces montagnes impraticables et couvertes de bois, les techniciens auront à accomplir une tâche très difficile » ; lors de l'établissement de la voie, au point de jonction du Tigre et de l'Euphrate, elle sera « entourée de sable, de marais et de flaques d'eau provenant des crues ».

Selon Chéradame, « les parties vraiment difficiles se trouvent entre Konia et Adana d'abord, puis entre Hamidié et Killis, c'est-à-dire pour le double passage du Taurus. Il y a là de 160 à 180 kilomètres qui coûteront très cher. »

En outre, on se heurte au massif de l'Amamus et aux hauts plateaux de la Haute-Mésopotamie et si au sud de Bagdad, les difficultés d'altitude cessent, en revanche on se trouvera aux prises avec d'autres obstacles non moins redoutables quand il faudra franchir d'énormes étendues de sol tourbeux, couvert de joncs épais, coupé parfois par des dunes de sable. Il faudra jeter plusieurs grands ponts sur le Tigre et sur l'Euphrate.

D'autre part les difficultés d'accès rendent difficile l'attaque des travaux sur beaucoup de points à la fois. Les Allemands s'en sont rendu compte puisqu'ils ont prévu huit ans pour la construction de la première section de 200 kilomètres. C'est une latitude très grande, mais il y a quatorze sections. On a évalué à dix ans au minimum la durée de l'exécution totale. Qui pourrait dire ce qui se passera en Turquie dans un tel délai?

La Compagnie d'Anatolie a adopté la voie de 1m44 au lieu de la voie étroite, malgré les difficultés qui résultent dans les régions montagneuses des sinuosités et des courbes et malgré que la dépense kilométrique en doive être triplée. A 75 kilomètres à l'heure on ira de Constantinople à Bagdad en 65 heures, là où il faut aujourd'hui 56 jours! La route est peu sûre et il faudra marcher aussi vite que possible, mais à quel prix? Le rayon minimum des courbes devra être de 500 mètres au lieu de 300, l'épaisseur du ballast de 0,40 centimètres au lieu de 0,30 et le poids des rails de 176 tonnes au kilomètre au lieu de 126!

M. Rey, directeur de la Compagnie Jonction-Salonique-Constantinople, estime à 189.110 francs le coût moyen du kilomètre en Turquie. « Cette somme comprend les achats de terrains, la construction, les installations de toute nature, le matériel fixe ou roulant, les intérêts intercalaires, etc. C'est, en un mot, le capital qui a été nécessaire pour mettre en exploitation un kilomètre de chemin de fer. »

Or pour la Bagdad-Bahn, étant données les difficultés spéciales du tracé, de la main d'œuvre et du ravitaillement, si on compte 200.000 francs par kilomètre, — évaluation qui sera certainement dépassée — on arrive à cinq cent soixante millions. Si on ajoute à cette somme les frais d'émission, les backchichs inévitables en Orient, les installations des briquetteries, des usines d'électricité, des entrepôts pour marchandises, etc., on atteint vite un total de huit ou neuf cent millions. Voilà pour la dépense.

Quelles recettes peut-on attendre?

A supposer que tous les voyageurs qui passent actuellement par Suez empruntent la nouvelle voie, soit 270.000 personnes par an, pèlerins et militaires pour les deux tiers et quelques rares voyageurs de luxe, ce ne peut être pour le chemin de fer une source de gros bénéfices. Les voyageurs rapportent peu.

La malle des Indes économiserait, il est vrai, par cette voie quatre jours sur quinze, mais l'Angleterre qui aurait déjà pu profiter du raccourcissement que lui offrait la ligne Buda-Pesth-Salonique y a renoncé pour s'assurer avant tout la sécurité. Or, on ne pourra compter sur une route sûre que lorsque le chemin de fer aura transformé la contrée. Il serait donc illusoire de faire état, avant un long délai, du profit qui résulterait du passage de la malle.

La véritable richesse des chemins de fer est dans le transport des marchandises. Sans doute, un jour viendra où les produits locaux, blés, fruits, coton, naphte, minerais, sans compter ceux des industries nouvelles, constitueront les éléments d'un trafic qui doit devenir important, mais combien de temps faudra-t-il pour éveiller dans ces régions abandonnées une renaissance agricole et industrielle et créer les lignes et les embranchements qui formeront les affluents de la grande voie?

La Bagdad-Bahn n'accaparera pas d'ailleurs tout le transit de Suez; les marchandises lourdes et encombrantes préféreront toujours la voie d'eau.

Le rendement sera-t-il de 1.000 ou de 3.000 francs le kilomètre. Les évaluations qui ont été faites se tiennent dans ces limites. Le docteur Rohrbach, grand partisan du projet, admet le chiffre de 4.000 francs. Pour 2.800 kilomètres, on aurait donc une recette de 11.200.000 francs.

Onze millions pour gager une dépense de huit à neuf cent millions!

Comment attirer des capitaux pour une entreprise si peu alléchante en elle-même?

Par la garantie kilométrique?

On en a obtenu de bons résultats en Turquie, mais pour la Bagdad Bahn, elle sera très lourde. Elle dépassera 40 millions et déduction faite des recettes que nous venons d'évaluer, elle s'élèvera encore au double des garanties actuelles en Turquie.

Où, dans quelles combinaisons spéciales trouver les gages que ne manqueront pas d'exiger les capitalistes?

Le relèvement des tarifs douaniers? Mais il y a des dettes privilégiées, des droits de priorité.

Les monopoles des pétroles, des alcools, des allumettes, des cartes à jouer, du papier à cigarettes? mais il y a une préface nécessaire à ces mesures, c'est la prohibition à l'entrée des articles européens similaires et, par conséquent, la révision des traités de commerce — sans compter les difficultés d'application.

L'unification de la Dette ottomane? La tentative a échoué en 1901-1902.

Le relèvement des dîmes? Certes, la prospérité agricole et industrielle dont le chemin de fer serait la cause justifierait cette mesure, mais cette prospérité est subordonnée à tout un ensemble de travaux qui absorberont eux-mêmes d'importants capitaux : embranchements, canaux d'irrigation, reboisement des montagnes, dessèchement des marécages, etc. Il faudrait qu'aux nomades se soit substituée une population fixe; que la main-d'œuvre européenne s'y soit transportée, et que le pays, débarrassé des pillards kurdes et autres qui l'infestent, bénéficie d'une parfaite sécurité.

Cette renaissance sera lente à se produire. Comment pourrait-on en faire le gage de la garantie kilométrique?

En face de ces difficultés, la Société d'Anatolie a eu recours à un expédient momentané. Elle a obtenu du sultan que la garantie kilométrique de la première section serait payée sur le boni que laissent actuellement les ressources affectées à la garantie kilométrique de la ligne Haïdar-Pacha-Angora. D'ici l'expiration des huit années accordées pour l'exécution de la première section, on espère trouver une solution définitive pour les autres. C'est toujours, en attendant, la disponibilité indispensable, pour faire face aux intérêts à payer.

Telle est la vérité au point de vue financier. Les Allemands pour la masquer, font effort, pour procurer au gouvernement turc les moyens d'offrir la garantie, sans laquelle les capitaux demeurent introuvables. Ils ont résolument appuyé la Turquie quand elle a entrepris de relever de 3 p. 100 ses droits de douane et y a réussi. Personne ne s'est trompé sur leurs intentions.

Mais cette garantie ne sera toujours suffisante que pour une partie et non pour l'ensemble des kilomètres à construire. Ce n'est encore qu'une solution provisoire.

Qu'en faut-il conclure, sinon qu'il est impossible d'escompter des avantages financiers prochains? Tout le monde est d'accord sur ce point. « L'établissement de la nouvelle voie, dit le lieutenant-colonel von Biebenstein, ne réalisera que dans un avenir assez éloigné les espérances que l'on fonde sur sa construction. »

Il faudra beaucoup de temps et beaucoup d'argent. « La ligne de Bagdad, dit von Pressel, très justement est une entreprise réalisable si on ne veut pas en faire un coup de bourse qui enrichisse les syndicataires au détriment des gens naïfs qui prennent actions et obligations. » Comme il est arrivé, ajouterons-nous, pour les lots turcs en 1870 à propos des chemins de fer orientaux.

Qu'il se produise dans les débuts, pendant la longue période des difficultés, une baisse un peu considérable sur les actions et les obligations : les porteurs de titres occidentaux, les Français surtout, ne manqueront pas de vendre à vil prix, tandis que les Allemands, mieux informés, surtout s'ils ont la haute main sur l'administration de l'affaire, rachèteront bien vite : ce qui permet de prévoir — conclusion un peu bien pessimiste de Cheradame — « que finalement, grâce à cette très large réduction indirecte du capital initial, opérée aux dépens des souscripteurs primitifs, les Allemands rendront peut-être viable l'entreprise au point de vue financier. » Tenons-nous pour avertis.

Depuis 1899, les tentatives d'accords financiers se sont répétées sans succès.

Dès les premières études de l'entreprise, les Allemands s'étaient bien aperçus qu'ils ne pouvaient marcher seuls, faute de capitaux et faute de confiance.

Le 6 mai 1899, les représentants de la Deutsche Bank, de la Société d'Anatolie, de la banque Ottomane et de la Société française du chemin de fer de Kassaba réunis à Berlin convinrent : 1° que les deux pays auraient une part égale dans les apports et bénéfices ; 2° que la Société du chemin de fer de Bagdad était une Société nouvelle et non un prolongement de la Société d'Anatolie.

En retour, la France s'engageait à ne pas s'opposer aux négociations entre les Sociétés d'Anatolie et le gouvernement turc.

En 1902-1903, la concession est donnée, mais les Allemands n'ont pas de capitaux et les actionnaires de la Cie d'Anatolie ont déclaré expressément dans

une assemblée du 21 juin 1902, qu'ils entendent rester étrangers à l'affaire.

Le moment est favorable pour négocier. L'Angleterre a sur les bras le Transwaal, la Russie est en bons termes avec le Sultan et la France est rendue confiante par la récente démonstration de notre flotte à Mitylène.

M. Rouvier converse dans la coulisse avec les financiers allemands.

Le contrat stipulait l'égalité complète des droits et bénéfices : 40 p. 100 à la France, 40 p. 100 à l'Allemagne. Restait 20 p. 100. On les offre à Londres qui refuse. On parle d'un consortium belgo-hollandais-suisse; mais c'eût été un simple prête-nom qui aurait toujours voté avec l'Allemagne contre nous dans les conseils d'administration, constituant ainsi une majorité qui aurait évincé nos ingénieurs et nos fournisseurs et réglé à elle seule la marche de l'entreprise.

A quelque temps de là, nouvelle tentative du côté de Londres, d'autant plus naturelle que déjà se dessinait l'entente cordiale. Il fut question d'un consortium anglo-franco-allemand avec égalité de 30 p. 100 à chacun des groupes contractants. En échange, on demandait aux financiers anglais d'intervenir auprès de leur gouvernement pour obtenir : 1° son assentiment à la majoration des douanes ottomanes; 2° le passage de la malle des Indes par la nouvelle voie, et enfin les bons offices de l'Angleterre pour l'établissement d'une station terminus sur le golfe Persique.

L'Angleterre, après étude, et au moment de donner son assentiment, déclina l'offre devant l'émotion qu'elle suscitait dans l'opinion.

Ce nouveau refus éveilla les hésitations et les défiances de nos diplomates et la combinaison franco-allemande avec un appoint belge-hollandais-suisse, qu'on tentait de faire revivre, ne trouva plus grâce même auprès de nos coloniaux.

Le 21 janvier 1902, M. Eug. Etienne disait à la Chambre : « Il est incontestable que l'Allemagne n'est pas en état de fournir le capital total, c'est l'épargne française qui va intervenir largement: on nous dit que nous aurons à fournir 40 p 100; je suis convaincu que ce sera 80 p. 100. »

Les banques françaises auraient, en effet, fourni 40 p. 100; mais les banques allemandes qui souffraient de la crise terrible du marché, après le krack de la banque de Leipzig, auraient placé chez nous leur 40 p. 100, au besoin par l'intermédiaire de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse

Enfin, ce que fit tout craquer, c'est que la parité de droits qui nous avait été promise et qui nous donnait la présidence du Conseil d'administration quand le directeur était allemand et inversement, ne nous fut pas maintenue et que l'Allemagne émit la prétention de garder les deux fonctions.

La réponse fut nette : le Gouvernement français refusa la cote sur le marché de Paris. C'était en octobre 1903.

En juillet 1906, la *Deutsche Bank* revient, présentant cette fois l'affaire comme purement allemande, avec l'espoir de placer ses titres. La France et l'Angleterre n'ont pas accueilli ses ouvertures.

On en était là, il y a quelques semaines, mais depuis, après le discours de M. de Bulow, il fallait s'attendre à de nouvelles propositions. C'est ce qui est arrivé.

L'Allemagne n'a pas de capitaux — et cependant elle ne peut attendre malgré que sa concession soit de quatre-vingt-dix-neuf ans, parce que le Taurus n'est pas franchi, qu'on ne peut ouvrir les travaux par fractions, parce qu'il faut attaquer la montagne par les deux flancs à la fois; que d'autre part, le budget ottoman n'est pas à la merci de l'Allemagne et qu'enfin le Sultan n'est pas éternel et que son successeur pourrait bien, sinon rapporter le firman de 1902, du moins en faire modifier l'application.

On nous presse. Céderons-nous?

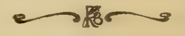
Accorderons-nous l'inscription à la cote de l'emprunt nécessaire?

N'est-ce point déjà fait?

Et la vaste entreprise, où seront engagés gravement les intérêts financiers de notre pays et qui n'eût pu aboutir sans notre concours, que nous vaudra-t-elle en échange?

Nous donnerions beaucoup; où est la contrepartie?

F. Dubief,
Député.



LA
GRÈCE RETROUVÉE PAR LES GRECS [1]

Si, au siècle dernier, les nations occidentales ont donné au peuple grec, dans sa lutte pour l'indépendance, leur sympathie d'abord, leur enthousiasme ensuite, et enfin leur assistance, ce n'est pas seulement parce qu'elles voyaient des opprimés soulevés contre des oppresseurs, des chrétiens contre des musulmans, des Européens contre des Asiatiques, ce n'est pas seulement non plus parce qu'elles admiraient la tenacité ingénieuse et héroïque déployée par ce petit peuple au cours d'un duel inégal de sept années; c'est encore — c'est surtout — parce

1) Conférence de M. Théodore Reinach, député, faite sous les auspices de la Ligue pour la défense des droits de l'hellénisme, le 12 mai 1907.

que dans ces braves dont notre ami Henry Houssaye nous rappelait l'autre jour les exploits et les martyres, elles saluaient les descendants ou tout au moins les héritiers légitimes par le sol, par la langue, par le caractère, de la nation qui a enseigné au monde, il y a deux mille ans, ces trois choses sans prix : la beauté, la raison et la liberté.

Quand la rumeur lointaine apportait en Occident les noms, les hauts faits d'un Odysseus ou d'un Botzaris, l'écho, par la voix de Byron ou de Casimir Delavigne, répondait Miltiade et Thémistocle. Diakos aux Thermopyles, contre Omer-Vrionne, recommençait Léonidas contre Xerxès. Dans la voile du brick de Canaris flottait « un peu du grand zéphir qui souffle à Salamine ». Et les massacres de Scio sous le pinceau d'Eugène Delacroix, la catastrophe de Missolonghi sous la plume inspirée de Victor Hugo, arrachaient autant de larmes à l'Europe romantique et classique que jadis l'incendie de Milet évoqué par Phrynichos en avait fait verser aux Athéniens entassés sur les gradins de Dionysos...

Ainsi, c'est en grande partie à son incomparable passé, c'est à l'auréole protectrice dont l'entouraient ses grands morts d'il y a vingt-quatre siècles que la Grèce moderne a dû sa popularité et son affranchissement : comme dans la légende du Cid, c'est le cercueil de ses héros qui a fini par la conduire à la victoire.

Et dès lors n'est-il pas vrai que les Hellènes ont contracté envers leurs ancêtres, du fait même de leur libération, une nouvelle, une immense dette de reconnaissance ?

Cette dette, ils avaient un seul moyen de l'acquitter : c'était de s'associer de toutes leurs forces, de tout leur cœur, à l'effort des nations occidentales, filles elles-même de la civilisation hellénique, pour raviver les souvenirs de cette civilisation incomparable, pour reconquérir pierre par pierre, feuillet par feuillet, sur les tombes, sur les ruines, sur la pénombre des bibliothèques endormies et jalouses, les moindres fragments épars des nobles poèmes et des radieux marbres d'autrefois.

Ce devoir de piété était en même temps un acte politique. Les mêmes souvenirs qui avaient, dès l'origine, concilié à la cause grecque la bienveillance de l'Europe, devaient, si on savait les cultiver, resserrer cette amitié et valoir au peuple hellène ces nouveaux encouragements qui s'appelaient avant-hier Corfou, hier la Thessalie, qui s'appelleront demain peut-être la Crète et l'Épire.

« La France, écrivait Guizot — il aurait pu dire l'Europe — n'a qu'une chose à demander à la Grèce en retour de tout ce qu'elle a fait pour elle : c'est que la Grèce sache développer les ressources renfermées dans son sein ». Nobles paroles, à la condition que par « ressources » on n'entende pas seulement les richesses minérales ou agricoles, les forces vives de l'industrie et du commerce, mais encore ces trésors d'un genre spécial que sont les manuscrits oubliés et les temples ensevelis, ce pain de l'esprit aussi nécessaire à l'humanité que le pain du corps.

Comment la Grèce du XIX[e] siècle a compris et rempli ce double devoir de piété et de politique qui lui incombait envers son passé, c'est ce que je me propose de vous retracer très brièvement dans cette causerie d'une heure.

* * *

En ce qui concerne leur passé littéraire, il faut reconnaître que les Hellènes n'ont pas attendu le réveil définitif de leur nationalité pour en rechercher et pour en recueillir les reliques.

Sans remonter aux temps héroïques, sans rappeler ces savants émigrés de Constantinople, avant et après la chute de la famille impériale, « qui emportaient avec eux, comme les héros troyens, leurs pénates et leurs grands dieux — c'est-à-dire les grands écrivains de la Grèce antique, — qui ont ranimé dans l'Occident latin le culte de la beauté raisonnable et le sentiment d'une justesse harmonieuse » (1), il est avéré que même aux temps les plus sombres de la Turcocratie, malgré la méfiance persistante de l'Église orthodoxe envers tout ce qui rappelait le paganisme et ses pompes, il s'est trouvé en Grèce des scribes modestes et studieux pour continuer à copier des textes classiques, pour recueillir des inscriptions, comme l'évêque Mélès de Janina, pour fournir, comme Cyrille Lascaris et Maxime Margounios, aux érudits d'Occident des renseignements sur les collections de manuscrits restés en pays grec et particulièrement sur les riches dépôts de la « Montagne Sainte ». La lampe sacrée ne s'est jamais complètement éteinte, mais elle brûlait d'une flamme bien diminuée, bien vacillante : c'était une veilleuse plutôt qu'un flambeau.

Celui à qui il était réservé de la rallumer définitivement porte un nom justement gravé dans le cœur du peuple grec, dont il fut peut-être le plus grand bienfaiteur : c'est Adamantios Koraïs, que nous appelons Coray (1748-1833).

Si, au XV[e] siècle, les Lascaris, les Chrysoloras, les Bessarion avaient été les instituteurs de l'Europe occidentale, au seuil du XIX[e] siècle les rôles sont renversés : c'est aux Cimmériens policés à leur tour que le plus illustre des *loghioi* hellènes vient demander son initiation aux véritables méthodes de l'érudition. Coray a passé chez nous plus de la moitié de

(1) VAST, *Bessarion*.

sa vie ; il appartient à la France presque autant qu'à la Grèce ; mais ce métèque n'a jamais voulu changer de patrie, malgré les avantages et les distinctions qu'on lui promettait. « Que la terre m'engloutisse, écrivit-il un jour, plutôt que je ne devienne Français au lieu d'Hellène ! » Patriote ardent, Coray voulut travailler à sa façon à l'affranchissement politique des Grecs : dès 1798, il lançait sous l'anonymat, — car la pauvreté lui conseillait la prudence, — un éloquent appel en faveur de leur indépendance ; mais c'est surtout, avant comme après 1821, à leur affranchissement moral, à leur éducation intellectuelle, qu'il s'appliqua de toutes ses forces.

Je n'ai pas à juger son œuvre linguistique tant exaltée par les uns, tant raillée par les autres. Je me contenterai de dire que celui-là ne peut passer pour un puriste intransigeant qui écrivait la phrase fameuse : *to kinon idioma dhen iné axiokatafroniton, hos presbèvoun hi mori* (1). Mais ce qui nous intéresse ici surtout en Coray, c'est le philologue, c'est l'helléniste ; et celui-ci était de premier ordre. Ce Chiote qui avait appris le latin à Smyrne, le commerce et les mathématiques en Hollande, la médecine à Montpellier, la théologie, l'anglais et l'allemand un peu partout, admirablement préparé par ces multiples connaissances au métier complexe d'éditeur, de traducteur et de commentateur des auteurs classiques, était, en outre, doué d'une force de travail singulière ; il avait surtout ce don naturel du critique, ce coup d'œil divinateur que rien ne remplace. Dès la première heure, les Villoison, les Clavier, les Wolf reconnurent en lui un confrère et un égal. Le nombre de conjectures certaines ou plausibles, de remarques ingénieuses, savantes et instructives, qu'il a semées dans les seize volumes de sa *Bibliothèque Grecque*, dans ses neuf volumes de *Parerga*, dans ses six volumes d'*Atakta*, dans les éditions ou traductions signées par ses amis et dont il fut le bénévole collaborateur, enfin dans sa volumineuse correspondance, est vraiment prodigieux. La poésie n'était pas son fait, mais il n'y a presque pas un prosateur grec depuis Hippocrate jusqu'à Strabon, depuis Esope jusqu'à Héliodore, qui n'ait eu à se louer de ses soins, et dont il n'ait guéri quelque blessure. Coray n'avait pas eu de précurseur en Grèce, il n'y a pas encore trouvé d'égal : au péristyle de l'Université d'Athènes sa statue attendrait encore son pendant si on ne s'était décidé à lui en donner un..... en la personne de Gladstone !

*
* *

Si Coray n'a pas eu d'égal, il a eu des émules et des continuateurs. D'abord les « découvreurs » et quelquefois les « inventeurs » de textes classiques inédits.

Dès 1812, le Corfiote André Mustoxydis rendait au monde savant le discours sur l'*Antidose*, peut-être le chef-d'œuvre d'Isocrate, retrouvé par lui dans un manuscrit de Florence.

Vers 1840, un fureteur infatigable de bibliothèques, Minoïde Minas, rapportait à Paris les *Philosophoumena* de Saint Hippolyte ; un peu plus tard, il mettait la main sur le texte grec inconnu du *Pasteur* d'Hermas. Mais sa découverte capitale fut celle qu'il fit, au mont Athos, de 123 fables en vers de Babrius : précieux enrichissement de la poésie hellénistique, dont, ne l'oublions pas, le premier éditeur fut un Français, Boissonade. Mis en goût par l'applaudissement qui accueillit cette trouvaille, Minas, en 1859, prétendit avoir découvert quatre-vingt-quinze nouvelles fables du même poète, et les publia lui-même à Londres. En réalité, elles étaient de son crû. Cette supercherie littéraire fut bientôt dénoncée : Minas ignorait une remarque faite par les Allemands quelques années auparavant, à savoir que dans les poèmes de Babrius, l'avant-dernière syllabe de chaque vers porte toujours l'accent tonique ; or, dans les fables de la seconde cuvée, cette règle était constamment violée. « Ce petit bout de règle échappé par mégarde » dévoila le faussaire, mais plus d'une de ses dupes ne voulut pas démordre de son erreur. L'illustre Bergk, l'éditeur des poètes lyriques, soutint jusqu'au bout l'authenticité des fables de Minas, je crois même contre Minas lui-même, ce qui prouve au moins que cet émule hellène de Vrain-Lucas et de Simonidès savait joliment le grec et troussait bien les vers choliambes...

D'autres paléographes hellènes méritent une gratitude sans réserve.

Jean Sakkelion, au prix de trente ans de labeur, inventoria la précieuse bibliothèque de Saint-Jean de Patmos, et en rapporta de très intéressantes scholies sur Pindare, Démosthène et Eschine.

Pierre Papagiorgiou, explorateur des manuscrits et des scholies des tragiques, a attaché son nom à la petite découverte que la femme d'Agamemnon s'appelle toujours *Klytaimestra*, « Clytémestre » et non, comme nous le disons depuis Racine et comme nous continuerons sans doute à le dire, « Clytemnestre ».

G. Kostomiris, dont je ne me rappelle pas sans émotion l'enthousiasme débordant et dépenaillé, a publié le douzième livre du médecin Aétius, son confrère d'il y a quinze siècles.

Athanase Papadopoulos Kerameus a su pénétrer les arcanes de la bibliothèque patriarcale de Jérusalem, en dresser le catalogue détaillé et enrichir la littérature de longs chapitres de la *Bibliothèque mytholo-*

(1) « La langue vulgaire n'est pas méprisable, comme le proclament les sots. »

gique du pseudo Apollodore, de précieux fragments des poètes comiques, de lettres inédites de l'empereur Julien. Tout récemment, c'est dans un palimpseste rapporté par lui à Constantinople que Heiberg a retrouvé un des plus beaux traités d'Archimède, resté inconnu jusqu'à ce jour.

Spyridion Lambros, professeur d'histoire à l'Université d'Athènes, auteur d'admirables catalogues des manuscrits du mont Athos, d'Andros, d'Athènes et le plus aimable *cicerone* que puissent souhaiter des archéologues, est surtout un médiéviste de premier ordre. Mais ce médiéviste ne dédaigne pas les fleurs antiques qu'il rencontre sur son chemin, et ce bonheur lui est souvent arrivé. Dans la revue savante *Néos Hellénomnémôn*, que ce bénédictin laïque rédige à lui tout seul, il nous a fait connaître des épigrammes piquantes et des fragments nouveaux de l'historien Timée.

A côté des paléographes qui découvrent, copient et publient les textes, la Grèce a fourni des critiques qui les amendent et les commentent. Comme les frères Zosimas avaient fait les frais de la bibliothèque de Coray, il s'est trouvé d'autres mécènes lettrés, Zographos, Marasly, Mavrocordato, pour encourager des publications analogues ; à leur défaut, des sociétés littéraires comme le Syllogue philologique de Constantinople en ont fait autant. C'est grâce à ces subsides qu'ont vu le jour les savantes éditions de Bernardakis (Euripide, de Zomaridis (Eschyle), de Pantazidis (Xénophon), de Moraïtis (Platon). Deux nomssurtout méritent d'être mis hors de pair : S. Kontos, élève de Cobet, pour ses nombreuses conjectures etses fines remarques grammaticales ; D. Semitelos,pour sa belle édition d'*Antigone* et sa *Métrique grecque*, qui est à la hauteur des meilleurs travaux allemands.

*
* *

On le voit, les bons philologues n'ont pas manqué à la Grèce affranchie. Et pourtant, il faut l'avouer, ni leur nombre, ni la qualité de leur travail n'ont tenu tout à fait ce qu'avait fait espérer le grand exemple de Coray. On peut, je crois, de ce fait surprenant donner certaines raisons.

D'abord, si l'Europe, dans son sentimentalisme un peu superficiel, n'a voulu voir il y a quatre-vingts ans dans les Grecs affranchis que les petits-fils d'Aristide et de Démosthène, en réalité, le peuple grec et surtout ses clercs, ses professeurs, ses lettrés, se sentaient alors beaucoup plus directement les héritiers de la civilisation byzantine. La « Grande idée » n'avait pas pour objectif le fronton du Parthénon, mais la coupole de Sainte-Sophie. Le héros national n'était pas le roi spartiate Léonidas, mais l'Empereur « romain » Constantin Dragosès. Et combien d'années a-t-il fallu pour que ceux que l'Europe appelait Grecs ou Hellènes cessassent eux-mêmes de s'appeler Romains ! Lisez l'ouvrage le plus remarquable qui soit sorti de la plume d'un historien grec moderne, l'*Histoire de la civilisation hellénique*, de Constantin Paparrigopoulos : vous constaterez avec étonnement que pour cet historien patriote, la période qui nous paraît, à nous autres barbares, la plus intéressante des annales grecques, celle de la Grèce antique jusqu'à la conquête romaine, n'est traitée qu'en abrégé et comme une préface de l'histoire de l'Empire Gréco-Romain ; c'est dans celui-ci que Paparrigopoulos voit, non sans raison, les vraies origines de l'hellénisme actuel. Ajoutez que les bibliothèques de manuscrits restées dans l'Orient grec, bibliothèques ordinairement annexées à des monastères, contiennent cent ouvrages hagiographiques ou théologiques pour un ouvrage profane, et parmi ces derniers, dix byzantins pour un classique. N'est-il pas naturel, dans ces conditions, que l'effort des hellénistes hellènes se soit porté de préférence sur la littérature chrétienne, byzantine, médiévale, tant délaissée par la science d'Occident et qui remuait chez eux tant de fibres secrètes ? Le travail accompli dans cette voie par les Sathas, les Romanos, les Miliarakis, les Politis, les Lambros et tant d'autres, est considérable, infiniment méritoire. Il a servi et sert de base à tout ce qui, depuis trente ans, s'est fait en France, en Allemagne, en Angleterre, pour le renouvellement des études byzantines. Mais ces recherches et ces résultats sortent du cadre que je me suis tracé. Et je suis bien obligé d'ajouter que le commerce assidu des choses, des livres et des hommes de Byzance n'est guère fait pour développer, chez ceux qui s'y consacrent, un sentiment bien vif de la poésie grecque, de la beauté grecque, de la vérité grecque...

Deuxième raison, qui peut sembler un paradoxe : les savants grecs parlent et écrivent naturellement le grec. Quel grec ? Vous le savez, et je le constate sans en médire : une langue un peu artificielle, comparable au latin scolastique du moyen âge, où, tout en s'efforçant de garder ou de ressusciter le plus possible du vocabulaire antique, des flexions antiques, on doit pourtant laisser à la phrase la tournure analytique, les particules auxiliaires, et, osons le dire, les gallicismes sans lesquels elle cesserait d'être intelligible pour la majorité des lecteurs. Or, si l'habitude constante de cet idiome mixte développe chez les lettrés le sentiment de la continuité du grec à travers les âges, il émousse quelque peu la finesse de la sensibilité grammaticale. Voilà pourquoi on a vu de très savants éditeurs grecs conserver, expliquer et même introduire dans les textes classiques, des manières de parler très légitimes

dans la *kathareuousa* d'aujourd'hui et même dans le grec de Polybe, mais inadmissibles dans la prose attique du ve et du ive siècle avant Jésus-Christ. Inversement, il arrive qu'un philologue comme Pantazidis, un grammairien comme Jannaris, détournent leur attention des véritables problèmes de l'interprétation ou de l'histoire linguistique, pour la concentrer sur des rapprochements avec l'usage contemporain et des recommandations pratiques qui nous paraissent quelque peu oiseuses. Bref, la vie factice dont continue à vivre le grec « correct » sous la plume des lettrés exerce sur la philologie grecque la même influence déprimante que naguère encore en Allemagne, sur l'enseignement du droit romain, la validité pratique qui lui était encore attribuée.

Je souhaite de tout cœur que l'avenir améliore le passé, que la petite cohorte des hellénistes grecs devienne bientôt légion; nous en avons bien besoin à l'heure où l'étude du grec subit dans tous les pays d'Occident de si redoutables assauts. Je le dis à tous les Grecs qui sont ici : gardez ce dépôt sacré en attendant les temps meilleurs; nous viendrons un jour vous le redemander. Je souhaite aussi qu'au louable souci de l'exactitude philologique « à l'allemande », s'allie de plus en plus chez nos confrères de Grèce un sentiment plus aigu, une préoccupation plus constante des beautés de la langue et de la littérature dont ils sont les héritiers.

Pourquoi la Grèce moderne n'a-t-elle pas encore un livre d'histoire littéraire à mettre en parallèle avec les chefs-d'œuvre d'Otfried Muller et des frères Croiset? Même dans leurs commentaires, parfois prolixes, il semble que les philologues grecs affectent quelque dédain pour cette critique esthétique, qui pourtant, de l'aveu même des Allemands, est de toutes la plus haute et la plus féconde, pourvu qu'elle ne soit ni déclamatoire, ni superficielle. Le regretté Eugène Benoist comparait un jour la philologie à ces gants épais et solides que met un jardinier pour cueillir des roses hérissées d'épines. Trop souvent les érudits grecs mettent des gants et oublient de cueillir les roses...

*
* *

A aucune époque, le peuple grec ne témoigna plus d'indifférence pour les restes de l'antiquité épars sur son territoire que pendant le quart de siècle qui précéda son affranchissement. Et à aucune époque, cette indifférence ne lui coûta plus cher, car, par une singulière conséquence des guerres de la Révolution et de l'Empire, les touristes anglais, empêchés de se promener en Italie, portèrent leur spleen et leur curiosité jusqu'en Grèce; or, chez l'Anglais, admirer, désirer et prendre, sont trois opérations de l'esprit inséparables et consécutives.

C'est de 1801 à 1803 que lord Elgin dépouilla le Parthénon de son immortelle parure pour en enrichir sa brumeuse patrie : sur les 400 ouvriers qu'occupa son chantier, combien y avait-il de Grecs qui tombèrent sous le coup de la malédiction de Byron? En 1812, émue par ce scandale, l'Hétérie des Philomuses projeta la création d'un musée et d'une bibliothèque ; mais ce pieux désir ne fut suivi d'aucun effet. Aussi, en 1814, la frise du temple de Phigalie prenait, à son tour, le chemin du Musée Britannique, et, si les marbres d'Egine sont venus s'échouer à Munich et non à Londres, c'est par suite d'un simple malentendu : les commissaires anglais chargés d'enchérir en 1812 pour le compte du Musée, et qui avaient reçu carte blanche à cet effet, crurent que la vente avait lieu à Malte et non à Zante; quand ils s'aperçurent de leur méprise, le paquebot était parti... et les marbres aussi. La France, un peu plus tard, eut sa part, sa petite part, de cette succession tombée en déshérence: ce fut la Vénus de Milo (1820); et si cette conquête dût être achetée par une sorte de bataille, ce n'est pas le patriotisme grec qui était en cause, c'est que l'heureux propriétaire avait cru trouver un meilleur acquéreur à Constantinople. Veut-on avoir une idée du peu d'importance que les Grecs attachaient alors à leur patrimoine artistique? Quand les *démogérontes* d'Egine cédèrent à Cockerell et à ses amis, par un marché en due forme, les statues des fameux frontons qui sont l'orgueil du musée bavarois, ils traitèrent pour la somme dérisoire de 1.000 drachmes, la valeur de ces marbres en poids de chaux vive! Quelques mois après, la vente aux enchères à Zante produisait 150.000 fr. Combien de millions faudrait-il pour les racheter aujourd'hui?

Mais l'indépendance hellénique triomphe, et aussitôt le patriotisme archéologique s'éveille dans le cœur des Hellènes dirigeants. La France, qui avait été la dernière à profiter de leur incurie, fut la première à pâtir de leur vigilance. En 1829, reprenant la glorieuse tradition de l'expédition d'Égypte, le gouvernement français avait adjoint à l'expédition de Morée un état-major de naturalistes, d'artistes et d'archéologues. Dubois et Blouet entreprirent des fouilles fructueuses à Olympie. Au bout de six semaines, la chaleur les interrompit; on pensait les reprendre lorsque, sur la dénonciation d'un Grec patriote, le président Capodistria s'y opposa formellement. On a accusé le même Capodistria d'avoir pendant son gouvernement russophile, favorisé l'enlèvement en Russie de quantité de marbres grecs, et About s'est fait l'écho de cette accusation. Pour ma part, je la crois fort exagérée. Il est établi par les documents que dès 1830 le gouvernement provisoire faisait saisir à Syra une cargaison de bas-

reliefs que des marchands voulaient faire sortir du pays.

Avec l'avènement du roi Othon, l'influence restauratrice allemande succède à l'influence déprédative russe. Un de ses premiers effets fut la promulgation de la loi de mars 1834 qui interdisait, sous peine de confiscation, l'exportation des antiquités. Quelque regret qu'on en éprouve pour nos musées, on ne saurait blâmer le principe de cette loi ; mais elle aurait dû recevoir dans la pratique des tempéraments, qui l'eussent rendue, non seulement plus efficace, mais moins meurtrière. « Le commerce des objets d'art, écrit Edmond About, est interdit. Ce n'est pas à dire que le gouvernement les achète, il se contente de les confisquer. Qu'arrive-t-il? Les courtiers se livrent à un commerce clandestin et cachent sous leur manteau toute leur marchandise. Si quelque marbre est trop grand ou trop pesant pour être transporté en cachette, ils le mettent en morceaux, et l'on débite une statue comme un mouton pour la vendre. » Il est clair que mieux eût valu édicter simplement pour le gouvernement un droit de préemption : mais avait-il alors les moyens de l'exercer?

Quoi qu'il en soit, la Grèce, redevenue maîtresse de ses destinées, entendait le rester aussi de toutes les richesses d'art qu'avait laissées sur son sol et dans son sous-sol l'avidité des empereurs romains et byzantins, la curiosité des *nobili* vénitiens, la barbarie des chaufourniers et des maçons indigènes, et, il faut bien l'avouer, la folie des chercheurs de trésors. Encore pendant la Guerre de l'Indépendance, Odysseus avait renversé le lion de Chéronée, flairant des richesses imaginaires déposées sous son piédestal. Et tout récemment, en 1892, lorsqu'au début des fouilles de Delphes, M. Homolle mit la main sur le charmant édicule appelé « trésor des Athéniens » et l'annonça par dépêche à l'Académie, ne vit-on pas le sous-préfet d'Amphissa, qui avait intercepté la dépêche, lui annoncer gravement la visite d'un haut fonctionnaire des finances, chargé de prendre possession du trésor qui allait peut-être — oh ! combien à propos — combler le déficit budgétaire !

Dès l'instant que la Grèce interdisait à l'étranger de s'occuper de son patrimoine artistique, elle contractait envers son patrimoine un double devoir : le défendre contre les déprédations des hommes et des intempéries, le mettre en lumière et l'accroître par des fouilles bien conduites. Voyons comment elle s'est acquittée de ce double devoir envers elle-même et envers la civilisation tout entière.

*
* *

Dans les premières années de l'indépendance, l'enthousiasme domina. Il se traduisit à la fois par les actes du gouvernement et par le zèle touchant d'une société particulière.

Le premier soin du gouvernement de Capodistria, reprenant l'idée des philomuses de 1812, avait été de doter la Grèce libre d'un Musée. Pendant que Pittakis réunissait les marbres d'Athènes dans la Grande Panaghia, ceux des îles furent concentrés dans quelques salles de l'orphelinat d'Égine, alors résidence du gouvernement (1829).

Un moine, Léontios Campanis, fut le premier conservateur du Musée ; il en rédigea un catalogue qui, retrouvé soixante ans plus tard, a été publié comme un document historique. En même temps, on organisait le service, c'est-à-dire la surveillance des antiquités : le territoire archéologique fut réparti, à cet effet, entre plusieurs éphores, au-dessus desquels fut placé un éphore général. Le premier éphore général fut naturellement un Allemand, Weissenburg ; il a laissé peu de traces de son passage. Le second fut également un Allemand, Ludwig Ross, originaire du Holstein. Celui-ci, tout jeune encore, était un véritable archéologue, formé dans les Universités allemandes. En 1834, quand la capitale fut transférée de Nauplie à Athènes, il fit affecter le « Theseion » à la conservation des marbres antiques. C'était jusqu'alors une église : un décret du Saint-Synode ordonna d'enlever la sainte table et tous les autres objets du culte pour faire place aux antiquités. Seuls les marbres trouvés sur l'Acropole devaient y rester.

Le rocher sacré d'Athéna offrait alors un spectacle attristant. « Lorsque les Turcs, dit Bikélas, eurent définitivement quitté Athènes, leurs maisons délabrées couvraient le plateau de l'Acropole. Les colonnes des Propylées s'élevaient à mi-hauteur par-dessus la toiture du magasin où leurs bases se cachaient. L'Érechthéion n'était qu'une poudrière démolie par une explosion. Nettoyer le terrain de ces décombres et en dégager les monuments antiques s'imposait indubitablement aux nouveaux gardiens de la glorieuse enceinte. » Ross s'acquitta consciencieusement de cette tâche ; il fit plus encore : avec l'aide de ses compatriotes Schaubert et Hansen, il releva pierre à pierre le charmant petit temple d'Athéna Niké, au sud des Propylées, dont tous les matériaux gisaient à terre. Seule la fameuse balustrade ne fut pas rétablie : ses admirables Victoires sont aujourd'hui déposées au Musée de l'Acropole. Il faut ajouter que dans leur ardeur de « restaurer » l'Acropole, les architectes allemands déployèrent souvent un zèle irréfléchi. Von Klenze rapiéça abominablement deux colonnes du Parthénon qu'il redressa ensuite, hélas ! Schenkl avait conçu un

projet grandiose : ériger sur l'Acropole un palais royal « féerique » dont le Parthénon aurait décoré la cour d'honneur, comme l'arc du Carrousel décore l'esplanade des Tuileries. Heureusement le temps et l'argent manquèrent à ces insanités.

Cependant le patriotisme grec souffrait de voir les antiquités nationales sous la tutelle germanique. A la suite d'un dissentiment avec le ministre de l'Instruction publique, Ross dut démissionner en 1836 et fut remplacé par l'éphore de la Grèce continentale, Kyriakos Pittakis, qui depuis longtemps guettait sa place. Pittakis l'occupa jusqu'à sa mort, qui ne survint qu'en 1863. Edmond About, qui l'a connu vers la fin de sa carrière, en fit — une fois n'est pas coutume — un portrait fort avantageux :

« Le soin des antiquités d'Athènes est confié au digne M. Pittakis, correspondant de l'Institut de France et le plus honnête savant de son pays. M. Pittakis est né au pied de l'Acropole. Dès sa naissance, il aima d'instinct les monuments de sa patrie : enfant, il se glissait à l'Acropole et déchiffrait les inscriptions sans tenir compte des patrouilles turques et des coups de pieds qu'il recevait par derrière. Jeune homme, il fut de tous les combats et de tous les assauts, le premier au feu, le premier sur la brèche, le premier dans l'Acropole pour voir si l'on n'avait pas brisé quelque colonne ou écorné quelque fronton. Vieillard, il se repose en courant d'un temple à l'autre et en protégeant, comme un jaloux, l'Acropole, ses amours. »

En réalité, ce portrait est un peu flatté. Pittakis avait beaucoup de zèle, mais encore plus de vanité; brouillon, peu instruit, s'il était « honnête homme » au sens vulgaire du mot, il manquait de conscience scientifique. Son livre longtemps estimé, « l'Ancienne Athènes », foisonne de menues fraudes archéologiques. Cependant, on ne doit pas méconnaître les services qu'il rendit pendant son long proconsulat. A l'Acropole, il continua le déblaiement, redressa le portique des Caryatides, facilita l'accès des Propylées par un massif escalier. Il fit revenir le musée d'Egine à Athènes, il concentra dans la capitale le plus d'antiques possible ; par malheur, l'argent et les hommes manquaient pour les héberger convenablement. Pittakis se rattrapa sur la quantité : en 1840, quand Otfried Müller entreprit le catalogue des antiquités d'Athènes, il les trouva disséminées dans dix locaux, dont plusieurs à ciel ouvert, et deux citernes turques : l'une au-dessous du Parthénon, l'autre derrière l'Erechtheion. On a l'habitude d'enfermer la Vérité dans un puits, mais la Beauté, c'est un peu excessif! Aux Propylées, Pittakis avait installé de grands cadres en bois qu'il remplissait d'inscriptions, de fragments de statues et d'architectures soudés ensemble avec du plâtre « comme on attachait deux à deux les forçats pour les empêcher de s'enfuir » (1). D'ordre et de classification, il n'était pas question. En revanche, « un poste d'invalides, antique et solennelle garnison, défendait l'Acropole contre les mains dévorantes de ces touristes collectionneurs, qui voyagent avec un marteau dans leur poche et qui plaindraient l'argent qu'ils ont dépensé s'ils ne rapportaient pas le nez d'une statue pour l'ornement de leur château (2). »

C'est par allusion à cette garnison que Michaëlis appelle le régime de Pittakis « la période des Invalides ». Plût au ciel d'ailleurs que toutes les ruines disséminées dans les provinces, et les petits dépôts d'antiquités organisés dans les écoles ou les mairies, eussent eu des invalides pour les garder!

1837 est une date mémorable dans l'histoire de « la Grèce retrouvée par les Grecs » : c'est alors que fut fondée la Société archéologique, en qui s'est concentré depuis soixante-dix ans tout le travail d'exploration et une grande partie du travail de publication des antiquités nationales.

L'initiative de la fondation appartint au ministre de l'Instruction publique, Jacques Rizos Neroulos, orateur et poète de mérite. Mais la Société eut pour véritable cheville ouvrière son secrétaire général, Alexandre Rhizos Rhangavis (Rhangabé), né en 1810, qui devait fournir une longue et brillante carrière de littérateur, d'archéologue, d'épigraphiste et de diplomate. Le programme de la Société était vaste : propager le goût des antiquités dans la nation, contribuer, de concert avec l'État, à leur conservation, à leur réparation et à leur recherche. Mais l'exiguité de ses ressources — pendant la première période de son existence ses recettes annuelles ne dépassèrent jamais 4.000 drachmes, et descendirent souvent au-dessous de 500! — et le manque d'archéologues pratiques, ne lui permirent de remplir qu'une faible partie de ce programme. Tous les ans au mois de mai, le « jour de l'anniversaire de l'érection du Parthénon », la Société tenait une séance solennelle à l'Acropole : là le ministre prononçait une allocution éloquente, et le secrétaire lisait un rapport plein d'idées généreuses exprimées en un style fleuri. Le roi, la reine, la cour, le beau monde assistaient à la cérémonie, on servait des glaces et des rafraîchissements. Avec le reste du budget, on achetait quelques antiques, et de temps en temps on faisait une petite fouille. Pendant toute cette période, les fouilles eurent presque exclusivement pour théâtre Athènes : en 1838 on dégagea la Tour des Vents et le monument de Thrasylle, en 1839, le portique de l'Agora, en 1848 l'Odéon d'Hérode Atticus, en 1851 le Bou-

(1) S. Reinach. *Revue des Musées et Bibliothèques*, I.
(2) Ed. About.

leutérion ; la Société s'associa aussi (1841 suiv.) à la « restauration » du Parthénon. Son seul travail un peu notable en dehors d'Athènes fut le déblaiement de la porte des lions à Mycènes (1840).

Dès 1844, quand à Néroutsos succéda comme ministre Kolettis, qui se désintéressait de l'archéologie, la Société commença à péricliter et vit diminuer le nombre de ses souscripteurs. Rhangabé chercha à enrayer la décadence en la divisant (1848) en deux branches : les « tributaires » qui ne payaient qu'une cotisation, et les « membres actifs », qui formaient une petite académie et étaient tenus de composer et de lire des mémoires. Mais cette innovation, qui déchaîna des rivalités de personnes et ne servit que des incompétences vaniteuses, précipita la catastrophe. Rhangabé découragé démissionna en 1851. Quelques membres insistaient pour lui faire retirer sa démission. Vambas s'y opposa. « Quel est celui, dit-il, qui peut se vanter en Grèce d'être un homme supérieur, alors qu'il est douteux qu'il s'en trouve même en Europe ? (1) ». Les successeurs de Rhangabé, entre autre Pittakis, ne firent pas mieux que lui : la crise politique et économique de la guerre de Crimée, les ravages effroyables du choléra (1854) achevèrent de décimer la Société. Elle cessa de travailler, bientôt même de se réunir : de 1855 à 1858 ce fut une léthargie qui ressemblait à la mort.

Ainsi, à l'enthousiasme naïf, généreux et mégalomane du début, avait succédé un découragement profond, fruit de déceptions trop faciles à prévoir.

*
* *

Mais des temps meilleurs arrivaient... En 1858, sur l'initiative du vieux Pittakis et du ministre Christopoulos, la Société archéologique se reconstitua à peu près sur ses bases primitives. Elle retrouva bientôt une faveur plus marquée du public. Les revenus s'élevèrent à une moyenne annuelle de 10.500 drachmes. En 1869, un « Comité des amis de l'antiquité », qui avait réuni un assez gros capital à l'aide d'une loterie, en vue de travaux archéologiques, fut obligé de se dissoudre sans avoir rien effectué ; il céda son avoir à la Société, qui reçut en même temps une subvention annuelle de l'État : désormais ses revenus montèrent à 31.000 drachmes par an.

Plus encore que de cette augmentation de ressources, la Société bénéficia du zèle et de l'intelligence de deux hommes qui furent à cette époque, et jusqu'à leur mort, ses véritables providences : Euthymios Kastorchis, mort en 1886, Stéphanos Koumanoudis, qui a vécu jusqu'en 1894. Tous deux ont dirigé de concert des revues savantes, le *Philistor*, l'*Athénaion*, où ils semèrent de nombreux et intéressants mémoires. Tous deux contribuèrent à ressusciter le « Journal Archéologique » et à lui donner une forme nouvelle et « européenne ». Kastorchis était un organisateur pratique, Koumanoudis un épigraphiste de premier ordre : son *Recueil des inscriptions funéraires attiques* (1871), où il publia et commenta plus de 2.800 textes inédits, est une des bases du Corpus allemand ; la préface, où il expose les principes de l'architecture funéraire attique, a conservé une valeur durable. L'ouvrage avait coûté à son auteur vingt-six ans de travail et il le publia à ses frais !

A côté de ces deux hommes, il faut nommer P. Evstratiadis, qui succéda en 1863 à Pittakis comme éphore général et prit sa retraite en 1884. « Il appartenait, a dit de lui un de ses nécrologues (1), à l'âge héroïque de l'archéologie en Grèce, à l'époque où les belles inscriptions paraissaient encore dans les journaux quotidiens, où l'*Ephéméris* était imprimée sur du papier chandelle, où l'enthousiasme et la foi tenaient lieu des ressources matérielles qui manquaient... Il a publié nombre d'inscriptions inédites et difficiles, organisé le Musée de Patissia (le futur musée national dont la construction commença en 1866 sur un terrain donné par une Grecque, Hellène Tossizza, aux frais d'un autre Grec, Bernardakis). S'il n'a jamais encouragé les étrangers à fouiller en Grèce, s'il a même fait échec plus d'une fois à leurs desseins les moins ténébreux, c'est une faiblesse qui tient moins à son caractère qu'aux préjugés du temps où il était jeune. »

Appréciation indulgente, mais il est de fait que la *misoxénie* archéologique était dans l'air : elle n'est pas encore tout à fait dissipée. Rappelons qu'en 1846, la fondation de notre école d'Athènes souleva des protestations dans la presse hellénique, qui lui attribuait tout un programme machiavélique de propagande politique et religieuse. En 1873, quand l'Allemagne offrit de fouiller à ses frais l'Altis d'Olympie en abandonnant à la Grèce tout le produit des fouilles, il fallut une année pour obtenir du Parlement hellénique la ratification d'un traité dont le désintéressement sans précédent scandalisait le Parlement allemand ! Il serait facile de multiplier les exemples...

Pendant la période que j'ai en vue, 1858 à 1875, la Société archéologique employa ses ressources accrues, mais toujours modestes, partie à acheter des antiquités — qui furent déposées d'abord dans une salle de l'Université, ensuite dans le lycée dit Varvakéion (1865), puis au Polytechnikon (1881), — partie à des fouilles qui, comme dans la période précédente, eurent principalement lieu à Athènes ;

(1) Cavvadias. *Histoire de la Société archéologique*.

(1) S. Reinach, *Chroniques d'Orient*.

le gouvernement supportait la dépense des expropriations, la Société celle des terrassements. En 1858, elle dégagea le Portique des Géants, en 1860, elle découvrit le Portique d'Attale, en 1862, le gymnase dit Diogeneion avec ses 34 bustes de cosmètes encastrés dans le mur de Valérien, en 1864 le portique d'Eumène. Mais ses deux campagnes les plus fructueuses à cette époque furent celles du théâtre de Dionysos et du cimetière du Dipylon.

Dès 1840, on avait cherché à retrouver le théâtre, dont l'emplacement était à peu près certain ; mais les tranchées furent mal dirigées, et Rhangabé dans son rapport déclare avec découragement que le théâtre n'existe plus. Malgré ce pessimisme, en 1858 les travaux furent repris, et l'on ne tarda pas à découvrir la partie supérieure de l'enceinte. Peu de temps après l'architecte allemand Strack obtint l'autorisation de fouiller à son tour et découvrit le rang supérieur des sièges. Puis la Société reprit les opérations (1863) ; elle les termina, après de fréquentes interruptions, en 1879. Ces fouilles ont non seulement dégagé l'ensemble imposant de cette *cavea* où pouvaient prendre place 15.000 spectateurs, mais ont remis au jour le merveilleux rang de trônes, destinés aux spectateurs de marque, et surtout le fauteuil du prêtre de Dionysos, la curieuse « scène » de Phaidros avec ses atlantes, enfin plusieurs statues, dont la plus remarquable est l'Apollon dit à l'Omphalos, un précurseur des chefs-d'œuvre de Phidias.

Quant à la découverte du cimetière du Dipylon, elle fut l'effet du hasard ; des laboureurs, en creusant le sol près de la chapelle H. Triada, en dehors de la ville, heurtèrent le sommet de monuments funéraires antiques. On commença aussitôt (février 1870) des fouilles méthodiques. Le sol formait là une espèce d'énorme remblai dont la véritable origine reste mystérieuse (1). Grâce à ce remblai, certainement fort ancien, toute une allée de tombes du IVe siècle s'est conservée intacte, et parmi elles des merveilles comme la touchante stèle d'Hégéso, le cavalier Dexileos, la stèle de deux femmes, etc... toutes œuvres anonymes d'artisans obscurs, mais qui, par là même, nous révèlent à quel point l'art, le sentiment du Beau, avait pénétré jusque dans la moëlle de cette race privilégiée.

Au cours des travaux, on finit par atteindre l'enceinte antique de la ville, et par dégager sa porte principale, le Dipylon, et une borne fameuse avec l'inscription *Horos Kerameikou*, « borne du Céramique ».

(*A suivre*), THÉODORE REINACH, Député.

(1) On a pensé à un *agger* (terrasse de siège) dressé par Sylla pendant le siège d'Athènes en 87-86 av. J. C. Cependant dans le récit très détaillé d'Appien il n'est point question d'un travail de ce genre, mais d'un simple blocus.

DANS LES COULISSES
de la
PREMIÈRE CONFÉRENCE DE LA HAYE

Quand tous les espoirs et toutes les curiosités se dirigent vers une seconde conférence de La Haye, c'est une vraie bonne fortune que de trouver sur la première un livre indiscret et familier, vivant et vécu, qui permet d'en saisir et d'en restituer, sur plus d'un point, la physionomie précise.

Le journal du premier délégué des États-Unis, A. White (1), est aujourd'hui le bienvenu.

* * *

Le 12-24 août 1898, le tsar proposait aux puissances de mettre un terme au fardeau des armements. Mais les chancelleries étaient hostiles, indifférentes ou défiantes. Il fallut élargir le programme, y comprendre l'arbitrage, les lois de la guerre : le 11 janvier 1899, le comte Mouraview détaille les multiples articles d'un programme habilement varié pour unir les réformes les plus téméraires aux projets les plus modestes.

C'est à ce moment de son histoire que le journal de M. White prend la Conférence. Où la convoquer ? Dans la capitale d'une des grandes puissances ? Il ne pouvait en être question. En Suisse ? Mais la Suisse comptait trop d'anarchistes, de nihilistes, et le meurtre récent de l'impératrice d'Autriche à Genève, en plein jour, laissait un fâcheux souvenir. Genève écartée, La Haye fut choisie. La tranquillité de la ville était conseillère de paix. Patrie de Grotius, la Hollande évoquait les plus grands souvenirs du Droit. — Enfin, quelles puissances convier ? Le Brésil, qui ne vint pas à la première Conférence, y fut-il invité ? M. White le demande à l'un de ses collègues d'Europe, très au courant. Et son interlocuteur de répondre que le Brésil, pressenti, n'avait pas manifesté le désir de se rendre à La Haye, non pas même parce que les autres États de l'Amérique du Sud n'étaient pas invités, mais simplement par suite de la profonde indifférence du gouvernement nouveau. Sur la non-invitation du Saint-Siège, M. White est plus bref. Des révélations récentes complètent ici ses Mémoires.

La Russie désirait très vivement la présence du pape. La France l'appuyait. Le ministre italien des Affaires étrangères, Canevaro, loin d'être hostile à la présence du pape, estimait au contraire qu'il fal-

(1) *Autobiography of Andrew Dickson White*, London, 1905, *At the Hague peace Conference*, t. II, p. 250-354.

ait s'y montrer favorable (1). Personnellement il était convaincu qu'un jour ou l'autre l'Italie et le Vatican finiraient par s'entendre. Amiral, il ne pouvait, même en songeant au Saint-Siège, oublier que l'Italie demandait, en Chine, une station de charbon, que la Russie, très puissante à Pékin, y faisait l'opposition la plus vive, mais que vraisemblablement cette opposition céderait si l'Italie permettait l'invitation du pape à La Haye. M. de Nélidoff laissait apercevoir ici le *do ut des*. L. Pelloux convoqua le conseil et Canevaro fit valoir ses raisons. Mais le ministre de l'Instruction publique, Guido Baccelli, s'y opposa ; le ministre des Travaux publics, Lacava, trouva la question inopportune. Fortis, ministre du Commerce, loua l'idée, mais craignit que l'opinion publique ne l'interprétât mal, et finalement accusât le gouvernement de faiblesse vis-à-vis du Vatican. Le président du Conseil insista sur ce point et la résolution définitive fut que l'Italie ferait connaître à la Hollande son désir de s'abstenir d'une conférence où le pape serait représenté. Le 22 février, le gouvernement anglais déclarait à la Russie ne pouvoir participer à une Conférence d'où l'Italie se serait retirée.

De même qu'au moment des invitations l'Angleterre et l'Italie firent cause commune, l'une contre le Transvaal, l'autre contre le Saint-Siège, vers la fin de la Conférence, toutes deux se retrouvèrent pour imprimer à la convention relative à la solution pacifique des conflits le caractère d'un texte fermé, que nulle puissance non présente à La Haye ne pût signer. C'est ici que le Saint-Siège paraît dans le journal d'Andrew White : « 26 juillet. Une autre bombe éclate. Le pape pourra-t-il accéder à la convention ? » L'Italie s'y oppose. La Grande-Bretagne, qui pense au Transvaal, veut faire de l'accord une sorte de société, dans laquelle un associé nouveau ne puisse entrer sans le consentement de tous. « Quant à moi, dit M. White, j'estime que nulle puissance ne doit être admise à la convention pacifique qui ne puisse faire de l'arbitrage une réciprocité, ce qui exclut le Vatican, car s'il entend juger les autres, il ne reconnaît à personne le droit de le juger. »

*
* *

A voir ces intrigues, on comprend la boutade du délégué d'Allemagne. Le 15 juin, le comte de Munster déclare à M. White que la conférence est simplement « une ruse politique », « la plus détestable ruse qu'on ait jamais pratiquée ». Son but ? Mais, comme l'Allemagne ne pouvait accepter la limitation des armements, c'était simplement d'embarrasser l'Empereur Guillaume, de glorifier le jeune Tsar, et de mettre les nations, que la Russie n'aimait pas, dans une fausse position. « Faites comme les joueurs de poker, lui répondait A. White. Augmentez la mise... Dépassez les Russes ». Mais M. de Munster s'il écoutait poliment ces conseils, ne paraissait guère apte à les apprécier. « Ce qui manquera le plus à la Conférence, avait dit, à son départ de Berlin, à M. White, l'Empereur d'Allemagne, ce sera le simple bon sens. Aussi j'y envoie M. de Munster, qui en a beaucoup. » — Beaucoup de bon sens, c'était surtout une hostilité très vive aux idées nouvelles, non pas seulement aux idées, quasi-chimériques, de désarmement, mais aux idées, plus abordables, d'arbitrage. Les Américains ne se laissent pas tenter par de fallacieux mirages. Un journal italien avait représenté M. White dans une soi-disant interwiew, qui fit le tour de la presse, comme un partisan de l'arbitrage obligatoire et du désarmement. « Grotesque inexactitude, écrit aussitôt notre diplomate. Je n'ai jamais rien rêvé de tel ; en fait, j'ai toujours dit le contraire ; et, qui mieux est, n'ai jamais donné d'interview à aucun journal du continent, ni à celui ci, ni à un autre. » Mais si les Américains sont gens pratiques, ils sont aussi gens de progrès : peu sûrs de l'efficacité du désarmement, ils croient à la vertu pacifiante de l'arbitrage. Comme le président Roosevelt, en son message du 5 décembre 1905, ils pensent que « mieux vaut attaquer la guerre dans ses causes que dans ses moyens ». Dès 1899, c'est l'idée même de M. White, qui, de toutes ses forces, travaille au succès de l'arbitrage. La Russie proposait d'en faire en quelques cas restreints et modestes une obligation. En même temps elle demandait l'institution d'une Cour où l'arbitrage, jusqu'alors errant, aurait, sans cesser d'être libre, un domicile toujours ouvert, où les nations pourraient plus aisément le trouver. A ce double projet, une résistance, immédiatement, surgit : celle de l'Allemagne.

Quelle en est la force ? — Ambassadeur à Berlin, *persona gratissima* près de l'Allemagne, le premier délégué des États-Unis peut, mieux que personne, s'en rendre compte. Et c'est à la mesurer de la manière la plus précise que très habilement il s'emploie. Le baron de Stengel, professeur de droit des gens à Munich, auteur d'un livre très violent contre l'arbitrage, avait été choisi comme délégué, dans des conditions qui paraissaient exprimer la mauvaise humeur de l'empereur : c'est l'envoi d'une chèvre dans un jardin, disaient les *Lustige Blätter*. Et M. White de s'enquérir : Est-ce d'une hostilité violente, ouverte, contre la Conférence, que procède cette nomination ? Nullement : si le baron de Stengel est désigné, c'est tout simplement parce que, professeur à Munich,

(1) Détails révélés par la *Tribuna*, 2 juin 1907.

il fait entrer à la Conférence la Bavière, qui, bien que représentée à Saint-Pétersbourg, n'avait pu être invitée. Où la presse entière avait vu l'éclatante manifestation d'une mauvaise humeur flagrante, il n'y avait qu'une courtoise attention de l'empereur vis-à-vis d'un des États de l'Empire. Dès lors on pouvait espérer que si l'opposition de l'Allemagne serait vive, du moins elle ne serait pas violente; et c'est à l'adoucir par des arguments divers et pressants que notre diplomate s'emploie. « J'avais appris, d'un haut fonctionnaire de l'Empire, avant de quitter Berlin, que l'empereur considérait l'arbitrage comme une atteinte à sa souveraineté. » Mais « comment une telle atteinte est-elle possible ? » Les États-Unis font la part du feu; l'arbitrage obligatoire, dans lequel, même très restreint, ils avaient donné l'exemple de larges brèches, est délaissé pour l'arbitrage facultatif : en quoi l'autorité de l'empereur est-elle restreinte? Il soumettrait seulement à l'arbitrage les questions de son choix. L'Allemagne a-t-elle perdu le souvenir de l'affaire des Carolines soumise par Bismarck au pape, de l'affaire de la frontière de San-Juan soumise par les États-Unis et l'Angleterre à Guillaume Ier ? A chaque instant, la critique arrête le souverain et son gouvernement pour des questions — les taxes de tonnage, les primes sucrières, la clause de la nation la plus favorisée — dont il serait aisé de se délivrer, vis-à-vis du Parlement et de la presse en les renvoyant à l'arbitrage. Lui barrer la route, c'est « livrer aux socialistes, aux anarchistes, à toutes les forces anti-sociales » un moyen d'attirer vers elles les classes moyennes. Si les conseillers de l'empereur lui laissent prendre une attitude anti-arbitrale, ils risquent de susciter contre lui, dans l'opinion, un reproche qui serait lourd à porter.

Ainsi les raisons se multiplient.

Pourtant l'Empereur reste inébranlable, aussi contraire à la Cour, toute facultative, de La Haye qu'à l'arbitrage obligatoire, en quelque cas que ce soit. Après la discussion, l'action. M. White persuade au comte de Munster d'envoyer l'un des délégués techniques, le professeur Zorn, à Berlin, pour demander de nouvelles instructions. Mieux encore, il détache le délégué technique américain Holls, pour accompagner le Dr Zorn, et remettre, en personne, à M. de Bülow, une longue lettre, éloquente et persuasive, où toutes les raisons, qui venaient d'ébranler M. de Munster, se retrouvent. « Il ne s'agit pas de l'arbitrage obligatoire, mais de l'arbitrage *facultatif.* » « Il ne s'agit pas, sous le nom de Cour permanente, d'un tribunal constamment en session, mais d'un système en vertu duquel chacune des puissances signataires sera libre de tirer, pour un conflit déterminé, les arbitres nécessaires à son jugement. »

A peine le message et le messager sont-ils partis que la question se complique. Le premier délégué britannique, sir Julian Pauncefote, déclare que la Conférence ne pouvait demeurer en suspens plus longtemps, que le Comité d'examen se passait parfaitement de l'absence du Dr Zorn, que, si l'Allemagne ne voulait pas entrer dans l'accord, elle n'avait qu'à rester en dehors, etc. Au sein de la délégation des États-Unis, une assez vive opposition s'était produite à l'envoi du Dr Holls à Berlin, pour régler une affaire qui n'était pas américaine, mais allemande. La Conférence était en crise. Mais la lettre d'A. White passait, des yeux de M. de Bülow, à ceux de l'Empereur, qui mandait près de lui le Dr Holls. Le 21 juin, la question pouvait être considérée comme réglée. L'Allemagne qui refusait d'admettre, en quoi que ce fût, l'arbitrage obligatoire, acquiesçait au principe de la Cour permanente.

Ce n'est pas à La Haye, c'est à Berlin que, par l'entremise active et persuasive d'un diplomate de carrière, s'est décidé le succès de la première Conférence de La Haye.

*
* *

Le droit maritime jouera, sans doute, dans la nouvelle conférence le même rôle que l'arbitrage dans la première. Les États-Unis, dès 1899, demandaient aux puissances de proclamer le respect, sur mer comme sur terre, de la propriété privée ennemie. C'est une idée que, depuis longtemps, la République américaine poursuit et que les nations, en ce moment, s'apprêtent à considérer de près. Quelles seront, ici, les attitudes? Il est assez malaisé parfois de les prévoir. La Russie, l'Allemagne, l'Angleterre ne laissent diplomatiquement rien deviner de leur pensée d'aujourd'hui. Mais, sur leur pensée d'hier, le journal de M. White est terriblement indiscret.

Il note que, si la Russie s'efforce de renvoyer la question à quelque ultérieure conférence, ce n'est pas par conviction personnelle, mais à cause de ses relations avec la France. Il marque, à plusieurs reprises, les très favorables tendances du comte de Munster en faveur du respect de la propriété privée; le 3 juin, il écrit : « Bien qu'assez pessimiste à son habitude M. de Munster fit une sortie vigoureuse en faveur du principe américain du respect de la propriété privée maritime. » Mais, presque aussitôt, il reprend finement : « Est-ce parceque l'Allemagne doit réellement en profiter? Est-ce pour introduire la mésintelligence entre la Grande-Bretagne et les

États-Unis ? Il serait prématuré de le dire. » Ici, dans le journal de M. A. White, passe la mélancolie d'un esprit, plus juridique que diplomatique, étonné, presque choqué, de la manière artificielle, capricieuse et légère, dont l'intrigue politique traite, au gré du moment, un grave problème de bien-être humain. C'est seulement chez les Hollandais, ses hôtes, qu'il retrouve la tendance grave et désintéressée de son esprit. « Nous autres Américains, dit-il, nous sommes plus idéalistes qu'on ne le croit. » Et encore : « Nous savons fort bien que, dans les conditions actuelles, si la guerre éclatait entre deux ou plusieurs puissances européennes, il y aurait immédiatement un transfert énorme de fret et de navires à des pays neutres et que les États-Unis, pays neutre, en retireraient d'énormes avantages. Les Européens supposent que le peuple des États-Unis est éminemment pratique ; c'est vrai, mais ce n'est que la moitié de la vérité... c'est une question de droit, de justice, de progrès pour le monde entier, et c'est là ce que mes compatriotes ressentent si vivement. » Mais précisément ces tendances, qui sont celles de l'Américain, sont celles du Hollandais. « J'ai rencontré M. de Karnebeek; il m'a dit que l'intérêt matériel de la Hollande serait en faveur du système actuel, car la Hollande, le plus souvent neutre, ferait le commerce que le droit de capture empêcherait les belligérants de continuer ; mais ce n'est pas une question d'intérêt ; c'est une question de droit. »

Cependant l'esprit de justice ne doit-il pas être maintenu par le sentiment supérieur de la sécurité de la patrie ? Le respect de la propriété privée n'est pas un dogme universellement reçu par tous les membres de la délégation américaine. Le capitaine américain Mahan l'avait, à maintes reprises, combattu dans ses livres. Il le défendait encore contre M. White et de vives discussions éclataient entre eux.

* * *

Au dernier moment, les États-Unis, qui avaient tout fait pour le développement de l'arbitrage, risquèrent tout à coup d'ébranler l'institution même qu'ils venaient d'aider à fonder : la cour permanente d'arbitrage.

Comment concevoir cette cour ? Comme un tribunal véritable ? Alors, suivant le mot du délégué danois, M. de Bille, elle eût été la risée de la presse et de l'opinion, dans un presque perpétuel chômage ! Comme une suite de tribunaux temporaires dans un cadre permanent ? Alors le danger était que les parties, embarrassées par les difficultés de la procédure, ne vinssent pas devant la cour. La délégation française eut l'heureuse idée d'un ressort qui la mettrait en mouvement. Il suffirait de créer à la charge des puissances signataires le *devoir* moral de rappeler en cas de litige, aux parties, l'existence de la cour. C'est l'art. 27 de la convention relative aux conflits. Mais les États-Unis, liés par la doctrine de Monroë qui leur interdit de s'immiscer dans les affaires d'Europe, pouvaient-ils accepter cette disposition ? Le 22 juillet, pendant que la délégation américaine travaille, le capitaine Mahan arrive et s'élève contre elle, insiste pour l'omission du mot *devoir*. La délégation demande au moins l'addition des mots *autant que les circonstances le permettent*. Mais c'est nier l'idée même du devoir. MM. Bourgeois, d'Estournelles de Constant interviennent pour le maintien du texte. Finalement, M. White aperçoit une échappatoire : insérer, dans la convention, la réserve de la doctrine de Monroë.

* * *

Sur les procès-verbaux, on risquerait de se former l'idée fausse qu'une grande conférence de ce genre est une série de discussions académiques, régulièrement ordonnées. La vérité est toute différente. A lire le journal d'A. White, il apparaît nettement que l'œuvre se forme et progresse au jour le jour par l'échange de vues : non pas seulement en discours d'apparat, en déclarations solennelles, mais bien plutôt en conversations quotidiennes et familières, en causeries à travers le Bois, le long des canaux de la ville ou sur la plage de Scheveningue ; la discussion de l'art. 27 avec la délégation française se fait, en déjeûnant, à l'hôtel du Vieux Doelen, les conversations avec M. de Karnebeek, qui firent tant pour affermir M. White dans ses vues, se poursuivaient en longues promenades. Derrière la grande façade pompeuse de la conférence, tout un coin d'intimité s'établit, qui permet des relations plus directes, plus amicales, où la fusion des esprits s'accomplit. Plus proches les uns des autres, animés d'une émulation féconde et craignant de porter devant l'opinion la responsabilité d'un échec, qui serait, par elle, trop profondément senti, les plénipotentiaires se laissent mutuellement entraîner vers un progrès, qui leur paraît plus accessible alors qu'ils le considèrent en commun. Pendant qu'ils constatent, de plus en plus, en des œuvres aussi délicates, l'incertitude du succès et la fragilité du résultat, une contagion les saisit et les emporte : celle de trouver une formule pour tourner l'obstacle et toucher le but.

Tant de rivalités, d'intrigues, des scrupules embarrassent, entravent, arrêtent, qu'on demeure étonné de la souplesse d'un instrument dont la force est bien plus dans la bonne volonté des hommes que dans celle des États.

A. DE LAPRADELLE.

PREMIÈRE AVENTURE

Georges Brossier venait de prendre ses seize ans, lorsqu'il se sentit pour la première fois « brûlé des feux » dont il avait été si souvent question, au cours de l'année scolaire, dans les tragédies de Racine. L'honneur de les avoir « allumés » revenait à Catherine de Vauges, mais si vous eussiez connu cette jeune fille, vous fussiez tombé de haut, tant elle vous eût semblé peu capable de susciter l'idée de l'amour. Catherine n'était, en effet, rien moins que séduisante ; ses grands yeux noirs remplis de flamme ne suffisaient pas à faire oublier qu'elle avait des traits gros, le nez exagérément busqué, et un teint basané dans la coloration duquel n'entrait pas une goutte de ce fameux mélange, lys et roses, dont parlent volontiers les poètes. Ajoutez-à cela qu'elle se coiffait comme une paysanne en se tirant les cheveux sur les tempes, et qu'elle se fagottait sans le moindre souci d'amoindrir l'ampleur de sa taille, ni de dissimuler ses pieds qui étaient dignes de la reine Berthe.

L'amour est aveugle, comme on sait ; aussi serait-il téméraire d'affirmer que Georges ne prêtait pas à Mlle de Vauges la beauté la plus accomplie. D'ailleurs, aux yeux d'un adolescent de qui le cœur s'éveille, une femme, même peu avantagée, est toujours une femme, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus admirable et de plus émouvant en ce monde. Il est toutefois probable que notre collégien, qui possédait une légion de cousines, ne se fût pas enthousiasmé de préférence pour Catherine, si celle-ci n'eût pas été nimbée par la poésie du mystère.

Il y avait longtemps que Georges, observateur comme la plupart des enfants, avait fait une remarque dont le résultat l'intriguait à l'extrême : ses parents, qui connaissaient le tiers et le quart aux environs, paraissaient ignorer totalement la famille de Vauges. Et ces de Vauges, lorsqu'ils traversaient le dimanche la place du village où les châtelains se groupaient pour bavarder au sortir de la messe, on les eût crus étrangers au pays ; personne ne leur adressait la parole, on n'échangeait même pas de saluts avec eux. Le père, la mère et la fille rejoignaient leur mauvais breack et retournaient s'enfouir dans leur manoir de la Pinède, caché au fond de la vallée. Georges trouvait cet état de choses fort peu naturel, et un beau jour la curiosité le poussa à interroger son père. M. Brossier sembla scandalisé autant que stupéfait de la question, et il se contenta de déclarer avec un haut-le-corps que « les de Vauges étaient de ces personnes que l'on ne voit pas ». Cela fut dit d'une telle façon que Georges comprit qu'il s'agissait encore une fois d'un de ces nombreux secrets dont la connaissance est interdite à la jeunesse. Il fut, en conséquence, beaucoup plus anxieux qu'auparavant.

Ah ! quelle énigme que le monde ! L'enfant passait sa vie à se mettre l'esprit à la torture, grâce au système d'éducation qui consistait à lui faire des cachoteries à tout propos. Afin de sauvegarder l'innocence de leur fils, de laquelle ils étaient jaloux avec une touchante exagération, le rigide M. Brossier et son excellente femme prenaient sans cesse, chacun à sa façon, des mines entendues, se mettaient le doigt sur la bouche, s'exprimaient à demi-mot ; c'est tout juste s'il pouvait être question entre eux de la pluie et du beau temps sans qu'ils se crussent obligés à des précautions !

Il est évident que l'histoire des « de Vauges », — car il y avait en effet « une histoire » qui avait mis la contrée en révolution voilà bientôt vingt ans — n'était pas faite pour les oreilles d'un jeune garçon, mais lorsqu'une chose doit rester cachée, il y a manière de s'y prendre. On eût, d'un ton normal, répondu à Georges que les de Vauges étaient tout bonnement des ours, comme ils en avaient déjà l'air, ou n'importe quel autre conte, il n'eût point cherché midi à quatorze heures.

Désormais, chaque fois qu'il lui arriva de passer sur la grand'route le long de la Pinède, il contempla rêveusement le long mur ébréché, çà et là chargé de lierre, qui clôturait la propriété mystérieuse ; au tournant de ce mur, un portail toujours ouvert montrait un chemin raviné, feutré d'aiguilles rousses, qui s'enfonçait parmi le bois de pins d'où le lieu avait pris son nom. On eût dit un domaine abandonné ; jamais être humain n'y pénétrait ni n'en sortait. Quelle existence pouvait-on bien mener au fond de ce parc, dans ce manoir enterré de telle sorte qu'il n'y avait pas un point du pays d'où il fût permis de le découvrir ? Et l'imagination de trotter !

L'histoire de Vauges remontait loin. Aucun des camarades de Georges n'était né à l'époque où elle défrayait encore les conversations ; il n'avait donc pas à compter sur eux pour l'instruire. Au reste, il était trop bien élevé et trop timide pour se permettre de questionner qui que ce fût sur un sujet qu'il savait dangereux. Mais, lorsqu'il eût grandi, comme toutes les précautions familiales ne pouvaient empêcher qu'il finît par apprendre, fût-ce dans ses auteurs latins, l'existence de l'amour, il eut l'intuition que l'amour participait à l'énigme qui l'avait tant préoccupé. Il devinait juste. M. de Vauges s'était mis au ban de la société en épousant une femme de moins que rien. Ni sa conduite ultérieure, ni son retour aux pratiques religieuses, n'avaient pu lui obtenir le pardon des gens de sa caste, et encore

moins celui des bourgeois, de qui les préjugés, pour être plus récents, ne sont pas moindres.

Il fallait la bonne volonté d'un âge où, avec une ardeur de néophyte, l'on rapporte tout à la plus intéressante des passions, pour découvrir des personnages de roman dans les habitants de la Pinède. Ni M. de Vauges, renfrogné, voûté, hirsute, avec une barbe grise d'un pied de long, ni cette grosse bonne femme de Mme de Vauges, rubiconde et luisante, n'avaient les dehors de victimes de l'amour.

Victimes, ils l'étaient à la vérité, mais ils l'avaient bien cherché; il y en avait une autre à côté d'eux qui ne le méritait point. Catherine se trouvait condamnée à coiffer sa sainte patronne, et cela non point tant à cause de son manque de dot et de beauté, que par suite du discrédit de ses parents. Georges devina que Catherine était une réprouvée; sa générosité s'émut, et, comme son jeune cœur incertain cherchait à se fixer, il le sentit tout à coup battre pour la jeune fille malheureuse autour de laquelle flottait une troublante atmosphère de romanesque.

Les vacances du futur rhétoricien se partagèrent exclusivement entre les affres et les délices de son nouveau sentiment. Matin et soir, Georges, qui semblait pris d'un beau zèle pour le sport, s'échappait, à bicyclette, de la propriété paternelle, et franchissait en un quart d'heure les cinq kilomètres qui le séparaient de la Pinède. Sa machine couchée dans le fossé, il s'asseyait sur le talus, et passait des heures en face du portail béant à contempler l'avenue qui se perdait sous les arbres. Il ne se lassait pas d'espérer que bientôt Mlle de Vauges allait apparaître.

Infructueuse attente. Catherine se fût-elle d'ailleurs montrée, l'amoureux n'eût pas été beaucoup plus avancé, car il eût promptement enfourché sa bicyclette et pris la fuite à force de pédales, chose qui ne manqua point de se produire une fois où, par hasard, le breack de la famille de Vauges émergea d'entre les pins.

Mais le dimanche était le grand jour. Depuis le jeudi Georges se consumait d'impatience à l'idée de la matinée enchanteresse où il pourrait rassasier ses yeux de la vue de sa bien-aimée. Malheureusement, le dimanche venu, il n'osait pas tourner la tête vers le bas-côté de l'église, où les de Vauges avaient leurs chaises, au milieu des villageois. Il trouvait même le moyen, au sortir de la messe, de fixer avec obstination la pointe de ses chaussures dans la minute où il souhaitait le plus ardemment de regarder droit devant lui. Ensuite de quoi il en avait pour deux ou trois jours à se désoler et à maudire sa stupide timidité. Finalement, lorsqu'il lui fallut réintégrer le collège, il put se faire la réflexion que c'était à peine si, durant les vacances, il avait distingué la couleur des cheveux de Catherine. Voilà peut-être pourquoi il ne se doutait pas que son idole était laide !

L'année suivante, au congé de Pâques, Georges, de qui l'amour n'avait fait, dans la réclusion, que s'exalter à force de rêveries, se jura que maintenant il était un homme et saurait le montrer. Il se sentait capable d'actions héroïques, sans trop savoir au juste lesquelles. Se déclarer à Mlle de Vauges, c'était, lui semblait-il, chose d'une simplicité enfantine. Quant à l'enlever et à l'épouser, envers et contre tous, cela viendrait à coup sûr dans l'avenir; il n'était tout de même pas assez fou pour oublier que si Catherine était bien majeure, il n'avait pour son compte pas tout à fait dix-sept ans.

Quoi que les circonstances dussent lui conseiller, le temps était précieux. Il n'allait pas, cette fois, perdre ses journées à guetter sur la grand'route l'occasion plus que problématique d'une rencontre. Sans balancer, il mit à exécution un plan qu'il avait longuement caressé pendant les études du soir. La Pinède ne devait pas être une place de toutes parts inabordable; il s'agissait de s'en rapprocher le plus possible en remontant, à défaut de chemin, la berge de la rivière qui serpentait au fond du vallon.

Vraiment, Georges avait été métamorphosé par la passion. Il se lança à travers champs, et sans aucun respect pour l'inviolabilité des domaines privés, il enjamba délibérément tous les petits murs de pierres qui, délimitant des vignes et des cultures, se permettaient de lui barrer le passage. La campagne était par bonheur presque déserte. Il n'eut qu'un instant de réelle inquiétude : ce fut en découvrant un vieux paysan, lequel s'en venait, la houe sur l'épaule, et qu'il n'y avait pas moyen d'esquiver. Mais le bonhomme, bien loin de pourchasser le vagabond, accompagna d'un salut à son adresse la réflexion « qu'il faisait un bien beau temps pour la promenade ».

Ainsi qu'il l'avait présumé, Georges, ayant dégringolé la pente du ravin, put longer sans grandes difficultés le bord de l'eau. Un mauvais pas à franchir de temps à autre n'ajoutait que plus d'héroïsme à l'expédition. Il marchait depuis une heure environ, et il ne se rendait nullement compte où il se trouvait par rapport à son but, quand, le passage s'élargissant, il vit s'ouvrir devant lui une spacieuse prairie. Ici, un sentier tracé par des pas se faufilait entre les bouleaux qui côtoyaient la rive. Et Georges découvrit tout à coup à travers les branches une grosse maison qui, en contre-haut, sur le versant opposé, le regardait de toutes celles de ses fenêtres que des volets vermoulus n'aveuglaient pas. C'était, sans doute aucun, le fameux manoir. De l'affaire, le conquérant tomba en arrêt, le cœur lui dansant sous les côtes. En dépit de la vaillance dont il était armé, il

ne fut point fâché que le tronc d'arbre auquel il s'appuyait l'abritât convenablement.

La voilà donc enfin, cette demeure secrète, qui abritait jalousement l'objet de tant de songes! Elle était vieille, banale, délabrée; son enduit jaunâtre se boursoufflait et s'écaillait, et plusieurs chiffres romains manquaient au cadran solaire peint au milieu de la façade. Cependant, baignée de lumière, elle n'était pas triste, avec sa ceinture de hauts rosiers et ce jardin de curé qui s'étendait devant elle, planté et fleurs communes de toutes les couleurs et de rangées de poiriers en quenouille. Mais Catherine devait-elle rester, même au cœur de la place, invisible? Mme de Vauges passa, coiffée d'un large chapeau de paille, comme en ont les pêcheurs à la ligne. Puis ce fut le seigneur du lieu qui se montra; il portait son éternel complet de velours marron; sa pipe d'écume recourbée descendait sur sa barbe de fleuve et fumait devant son visage maussade; il promena le sécateur dans ses rosiers. Catherine, hélas! continuait à se cacher. Quelle déception pour l'amoureux si, pour toute récompense de ses peines, il lui fallait s'en retourner bredouille!

C'est que la jeune fille était sortie pour faire, en compagnie d'un livre, sa promenade favorite. Elle prenait, à quelque distance, une passerelle qui reliait les deux rives, et sans sortir de ses terres, elle cheminait autour de la prairie. C'était elle qui, à force de passer là, avait usé l'herbe au pied des bouleaux. Ah! que son fervent adorateur n'en avait-il point le soupçon! Il eût baisé sur le sol l'empreinte de ses semelles! Mais peut-être ne serait-il pas resté si fermement en observation s'il se fût douté que au cœur même de la Pinède il se trouvait en posture de maraudeur.

Il se tenait, le nez en l'air, derrière son arbre, et le bruit de l'eau roulant sur les galets ne lui permit pas d'entendre que l'on marchait dans son voisinage. Il se retourna par hasard, juste à l'instant où Catherine, fort étonnée, le découvrait. Dans la seconde il eut la tête à l'envers. Devait-il fuir, avancer, s'excuser, s'effacer? Il ne savait plus. Et cependant il était nécessaire d'agir, et principalement de disparaître. Pour, comble d'infortune, il y avait là un maudit rocher qui gênait le passage. Georges, éperdu, sentant ses jambes se dérober sous lui, fit deux pas, en désespéré, et se trouva face à face avec Mlle de Vauges. Ils s'étaient jetés ensemble, l'un sur sa gauche, l'autre sur sa droite; le mouvement contraire les replaça dans une situation identique. Ils se balancèrent deux ou trois fois de la sorte. A ce moment Georges lâcha sa canne; il se pencha pour la rattraper, et son chapeau, perdant l'équilibre, la rejoignit. En cette conjoncture, il n'eût pas demandé mieux que d'être frappé de mort subite.

Mais c'en était trop. Devant ce grand dadais, ahuri, nu-tête, teint d'une rougeur éclatante, Catherine ne put se contenir; elle éclata. Elle n'avait pas que la tournure hommasse; son rire gros et bruyant était d'un vrai rustaud. Ah! ce rire! Georges en avait plein les oreilles, lorsqu'enfin il s'échappa, couvert à jamais de ridicule, emportant les débris de son rêve. Il en a encore aujourd'hui le frisson quand il y songe.

EDOUARD DUCOTÉ.



LA PSYCHOLOGIE DU PROPHÉTISME ET DU MESSIANISME

Dans l'étude de ces deux phénomènes religieux fondamentaux : le prophétisme, le messianisme, on peut, sur des prophètes et des messies anciens et modernes, chercher à découvrir, sous la diversité des individualités, et des données historiques, sacerdotales, populaires, quelques lois générales, quelques constantes psychologiques communes aux inspirés religieux de tous les temps.

Ce qui m'a amené à étudier le prophétisme et le messianisme dans son ensemble, en remontant au passé, c'est l'observation directe de phénomènes religieux de cette nature, sur des inspirés qui sont nos contemporains et dont plusieurs sont actuellement vivants. En plein Paris existe en 1907 une paisible secte évangélique qui compte dans son sein un messie et plus de trente prophètes. Elle a des racines et des ramifications à Genève et en diverses localités de la Suisse et de la France. Malgré les morts et les défections, le nombre des fidèles se maintient à 200 environ. Les principaux adeptes ont bien voulu se prêter à ma curiosité et me communiquer leurs traditions orales et écrites, ainsi que les œuvres nombreuses de leur maître, mort il y a dix ans. Ce fondateur de l' « Eglise Réformée Nouvelle », pasteur protestant devenu un inventeur indépendant, était lui-même un remarquable prophète. Sa doctrine paradoxale ne manque ni de philosophie ni de poésie, et l'on comprend que des croyants raisonnables, parmi lesquels une demi douzaine de pasteurs protestants et quelques prêtres catholiques, aient pu se convertir à son néo-christianisme et croire avec lui qu'il était Jésus ressuscité.

Sur plusieurs prophètes vivants de cette secte, j'ai pu maintes fois observer l'entrée en inspiration, la parole et l'écriture inspirées.

Une comparaison s'imposait avec d'autres prophètes protestants actuels (Réveil gallois) et passés

Cévenols) ; puis avec divers autres mouvements prophétiques plus éloignés dans l'espace ou dans le temps ; enfin, avec quelques bien curieuses tentatives messianiques postérieures à Jésus.

Mais avant d'aborder une à une chacune de ces études, il convient de débuter par une *introduction générale à la psychologie de la révélation et de l'inspiration*, et tel sera notre objet dans le présent article.

*
* *

C'est surtout à l'étude des *formes passives*, contemplatives du sentiment religieux que se sont jusqu'ici appliqués les psychologues. Le mysticisme, l'ascétisme, l'extase, si souvent et si bien analysés, sont des tendances, des exercices, des phénomènes surtout individuels et sentimentaux. Au contraire, le prophétisme et le messianisme, qui vont être l'objet de nos recherches, sont des *formes actives*, sociales du sentiment religieux : ils sont la création religieuse proprement dite, alors que le mysticisme n'est que la contemplation religieuse. La variété des inventions que nous aurons à envisager, les mille modalités personnelles de nos inspirés laisseront apercevoir, en même temps que le mécanisme psychologique des diverses formes de la révélation, celui des actions mutuelles au sein des communautés, et nous serons spectateurs de la naissance de croyances et d'attentes d'origine collective, venant parachever et orienter les créations religieuses individuelles.

Un surcroît de précautions nous est par suite imposé. Nos sujets ne sont pas de ces grands isolés avec lesquels la théologie elle-même en a souvent pris à son aise, ils sont souvent les promoteurs des mouvements religieux, les révélateurs vénérés, les *Hommes de Dieu*, proprement dits : c'est avec ménagement et respect qu'il convient de s'adresser à eux.

Diverses méthodes ont été employées en psychologie religieuse. Examinons la valeur de chacune d'elles dans son application au prophétisme et au messianisme.

1° *La méthode théologique.* — Sur l'inspiration et la révélation, les théologiens ont beaucoup écrit. Mais il faut que nous renoncions à les suivre, parce qu'ils ne posent pas et ne peuvent pas poser la question en psychologues. Tantôt, en effet, ils se contentent d'affirmer la réalité objective des visions et des voix considérées comme miraculeuses, et toute la psychologie du prophétisme et du messianisme se réduit alors à la constatation des faits surnaturels ; tantôt, au contraire, surtout dans les époques de critique et de science, comme la nôtre, les théologiens laissent systématiquement dans l'ombre visions et voix, pour ne retenir que les modes plus rationnels de révélation, c'est-à-dire la rédaction réfléchie, littéraire, qui est fréquente en effet chez les prophètes, et en laquelle ils admettent une action invisible et silencieuse de l'Esprit divin. Un théologien ne saurait étudier d'une manière vraiment impartiale et objective la psychologie religieuse, il est trop personnellement en cause : l'œil ne peut guère se regarder lui-même.

2° *Les méthodes psycho-physiques et psycho-physiologiques.* — La psychologie expérimentale, telle du moins qu'elle est pratiquée dans les laboratoires, n'est pas moins insuffisante, pour l'étude du prophétisme et du messianisme, que ne l'est la théologie.

Dans les observations et les recherches que j'ai pu faire sur des prophètes vivants, j'ai dû me contenter de la conversation et de l'interrogation, sans autre apparat qu'un carnet pour prendre des notes. Devant les instruments de précision, l'Esprit s'enfuit. Les *campimètres* et les *esthésiomètres* apaisent la divine fureur, et sous l'ampoule des *pressiomètres artériels*, la clameur des divineresses se tait. Pour ne pas perdre la confiance familière de mes excellents sujets, j'ai dû, même en dehors de leurs possessions divines, m'abstenir de les mettre à la question par les procédés de la psychophysique et de la physiologie. Je n'ai donc point de tracés à faire valoir, point de colonnes de chiffres à déployer. Je n'apporte pas la courbe d'une respiration où Dieu souffla, à peine la photographie d'un visage où il resplendit. Le lecteur suppléera facilement à cette lacune : l'agitation respiratoire, en effet, n'a pas une modalité prophétique spéciale, l'enthousiasme religieux a les mêmes caractères physiologiques que tous les enthousiasmes, et sans aucun luxe d'explorations médicales, l'état chronique de névrose est assez patent par l'exaltation, la suggestibilité, l'automatisme, les hallucinations, les convulsions ou tremblements que la simple conversation suffit parfaitement à expérimenter et à scruter.

Pendant un temps qui est près de finir, la séduction des équations et des roues dentées transfigura le style de la psychologie, sans qu'elle y gagnât en faits et en lois ce qu'elle y perdit en lecteurs.

3° *La médecine anticléricale.* — La médecine mentale, surtout quand elle prend une attitude antireligieuse, vaut encore moins que la théologie ou que la psychologie de laboratoire, si l'on veut comprendre le prophétisme et le messianisme. Rien de plus contestable en général, rien de plus étroit ici, que les diagnostics rétrospectifs. Ce serait, par exemple, manquer de sérieux que de vouloir cataloguer cliniquement les prophètes antiques. Il est extrêmement malaisé de faire, dans la Bible, le dé-

part des phénomènes mentaux, soit normaux, soit pathologiques, en lesquels consista le prophétisme hébraïque. Rédiger sur quelques auteurs sacrés des monographies pseudo médicales, des romans en forme d'observations d'hôpital, énumérer les antécédents héréditaires et personnels, les hallucinations visuelles et auditives de Moïse, de Samuel, d'Élie, c'est faire de la polémique, non de la science.

Maint théologien éclairé, catholique ou protestant, est disposé, aujourd'hui, à écouter et à examiner, sur le prophétisme et sur le mysticisme, les études de psychologie pathologique, pourvu qu'elles ne soient pas des fantaisies d'anticléricalisme sans information critique.

Il est impossible de faire la psychologie pathologique rétrospective de Moïse comme on a fait récemment celle de Flaubert, de Maupassant, d'Edgar Poë. Pas un philologue éclairé, même partisan de la révélation divine, n'oserait désormais attribuer à un auteur unique, Moïse ou pseudo-Moïse, les écrits bibliques que la tradition a groupés sous le nom de Moïse. Les premiers versets de la Genèse semblent porter la marque d'au moins deux (1) et peut-être de trois écrivains différents. La Bible apparait comme une sélection et comme une élaboration de textes opérée au cours d'une immense littérature qui, à travers une série d'étapes très diverses, a couvert de longs espaces de temps. Et déjà même, les passages les plus primitifs, qui sont les écrits mosaïques, sont rédigés en une langue vieillie, parvenue à la période dernière de l'évolution phonétique.

De même les faits religieux relatés, visions, voix, miracles, sont élaborés, chez les voyants, chez les entendants, chez les thaumaturges, tout autant que, chez les scripteurs, est artificielle la rédaction des récits et l'attribution à des noms célèbres. C'est donc faire acte de précipitation et de prévention que de considérer comme hallucinations toutes les visions et les voix que l'on rencontre à chaque page de la Bible. La révélation sensorielle (auditive, visuelle) et la révélation pseudo sensorielle (pseudo-auditive, pseudo-visuelle) ne sont pas tout dans la Bible; une part importante revient à la simple inspiration mentale, une part à l'improvisation naturelle chez les scripteurs sacrés, une part à la tradition déformante et stylisante.

*
* *

4° *La médecine impartiale.* — A côté de la médecine antireligieuse, que nous venons d'écarter, il y a la médecine impartiale, la pathologie mentale éclairée. Pour l'étude du prophétisme comme du mysticisme, elle est un point d'appui dont on ne peut plus aujourd'hui se passer.

Pourtant, elle ne saurait être la méthode unique ni même principale, et nous allons voir qu'à elle seule, elle n'est pas moins insuffisante que la méthode théologique, que la méthode psycho-physique, que la méthode pseudo-médicale.

Une distinction fondamentale doit, semble-t-il, séparer les mystiques et les prophètes religieux proprement dits d'avec les fous mystiques et d'avec les fous prophétisants que l'on rencontre dans les asiles. Étudiant les formes passives du sentiment religieux, M. le Dr Dumas a eu l'occasion de séparer les grands mystiques d'avec les mystiques d'asile. La distinction nous semble encore plus tranchée et indispensable lorsqu'il s'agit des formes actives du sentiment religieux. Et voici le fait capital qui empêche d'identifier les messies et prophètes religieux avec les christs et prophètes de cabanon : c'est que les inspirés religieux vont par groupes, tandis que les fous prophétisants sont isolés, la contagion que parfois ils exercent est restreinte.

Dans le groupe des prophètes d'Israël, dans le groupe des prophètes cévenols, dans le groupe des prophètes néo-évangéliques que j'ai pu personnellement étudier, tous les inspirés gravitent autour d'un même centre. Malgré l'originalité de leurs tempéraments personnels, malgré des individualités très accusées, en dépit de conflits et de querelles, tous ils sont animés d'une idée commune, ils ont foi en une même tradition ou en une même nouveauté religieuse, ils font vivre chez des centaines ou des milliers de sectateurs l'enthousiasme, l'espoir, l'attente d'un renouveau qui doit transfigurer l'humanité entière.

Cela suffit pour qu'il ne soit point permis d'assimiler les prophètes proprement dits aux simples fous prophétisants. Les fous-prophètes n'ont point d'influence sociale, ils ne sont prophètes que pour eux-mêmes; ils n'apportent pas des formules religieuses viables, ils ne suscitent pas ou ne maintiennent pas des groupements cultuels.

La psychologie religieuse doit se faire la vassale, non de la médecine, mais de l'histoire. A la médecine ne doivent être abandonnés, parmi les mystiques et parmi les inspirés, que les impuissants qui n'ont pas réussi à avoir une influence historique. La réaction sociale suscitée, la réplique des contemporains et de la postérité à une innovation, l'influence prompte ou tardive, consciente ou inconsciente que les autres hommes ont reçue, voilà ce qui décide si l'originalité religieuse est un don ou une anomalie.

(1) Jean Astruc, 1678.

Médicalement, un prophète proprement dit peut ressembler à un fou prophétisant, un Messie à un théomane, mais c'est à la condition de couper les attaches vitales des premiers, de traiter artificiellement comme des isolés des personnages qui ont pour essence d'incarner une collectivité. Les croyances et les attentes ambiantes expliquent, excusent, justifient le vêtement particulier que le tempérament des grands inspirés, véritables poètes prédicants, confère à l'idée jaillie de mille têtes.

Il ne faut pas se buter à l'identité de quelques phénomènes neurologiques. Les visions et les voix font un fou quand elles font un désadapté : mais chez le pasteur obéi d'un troupeau d'âmes, elles sont une tolérable projection concrète des vérités, trop abstraites, en leur pureté, pour ces esprits imaginatifs. Étudier seulement en aliéniste les inspirés qui font école et qui suscitent un élan dans les âmes, se laisser détourner, par les phénomènes pathologiques, de l'examen des doctrines le long desquels ils éclatèrent, c'est se réduire à n'apercevoir que les petits côtés du prophétisme. Il est une proportion de délire inhérente à toutes les poussées puissantes de l'activité humaine : l'hallucination et la convulsion cessent d'être de la folie quand elles créent des formules séculaires d'idéal. Il ne faut pas trop tenir rigueur aux visionnaires et inspirés des personnifications théologiques par lesquelles ils allégorisent la justice et le devoir. Chez beaucoup d'organisateurs religieux, ces hallucinations pieuses sont normalement suscitées par un état social trop peu évolué pour s'élever au respect d'une morale sans symbolisme.

Les accidents de névrose et de psychose, inévitables contre-coups des révélations, n'envahiront pas notre perspective ; les aspects morbides du prophétisme et du messianisme ne nous masqueront pas leurs autres aspects.

Avant de soumettre à l'examen psychologique certains détails des récits bibliques sur les prophètes d'Israël, il faut s'élever à la compréhension générale de leur rôle social à la tête du progrès humain dans une antique civilisation. Ils furent des chercheurs d'inconnu, et représentèrent alors le tourment scientifique. Ils furent des conducteurs politiques, et formulèrent d'âge en âge les phases d'une évolution historique : Isaïe, l'idée du règne terrestre, la justice et le bonheur réalisables en Israël ; Jérémie, l'idée qu'Israël est inconvertible et doit périr ; l'Anonyme de la captivité (pseudo-Isaïe), l'idée que le débris d'Israël, épuré par la destruction, fondera enfin l'État rêvé. Ils furent des créateurs d'idéal et synthétisèrent la vie du peuple, les revendications sociales contre la théocratie, l'aspiration morale. « Loin de moi, s'écrie le prophète Amos (1), le bruit de vos cantiques, que je n'entende plus le son de vos lyres ; mais que le bon droit jaillisse comme l'eau, et la justice comme une intarissable rivière ! » Ce serait renoncer à comprendre une étape de l'évolution humaine et à reconnaître notre idéal présent sous ses formes primitives, que de tenir rigueur à ces orientaux des figurations pittoresques sous lesquelles ils l'imaginèrent et le perçurent.

Avant d'interpréter par la pathologie mentale les crises prophétiques des protestants cévenols à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, il faut également se rendre compte du rôle historique de ces Camisards insurgés, de ces revendicateurs de la liberté contre l'absolutisme monarchique, de ces apôtres sauvages d'un christianisme démocratique contre la théocratie romaine.

Avant de poser des diagnostics médicaux sur le délire mystique de Guillaume Monod et des inspirés monodistes, il faut de même savoir que ce Christ moderne et ses fidèles conçurent un ingénieux néo-christianisme, débarrassé de certaines ombres et souillures, et conforme aux plus généreuses rêveries philosophiques sur l'organisation morale de la société.

L'interprétation objective des phénomènes religieux a traversé deux périodes, aujourd'hui dépassées : miracle ou supercherie, telle a été l'alternative posée par le XVIIIe siècle ; miracle ou pathologie fut la formule du XIXe. Aujourd'hui, la fraude et la folie commencent à nous apparaître comme aussi accidentelles en religion que partout. Après la polémique, après la médecine mentale, nous arrivons à la psychologie. Là où Voltaire ne voyait que politique, là où quelques aliénistes ne voient que pathologie, nous finissons par apercevoir des faits soit de croyance, soit de crédulité, qui souvent constituent l'effort maximum de critique et de justice possibles aux époques et aux milieux où ils surgissent.

Pour comprendre d'emblée le prophétisme, notre siècle est déjà trop scientifique, il a déjà trop bien appris à se passer des fictives magnificences qui abritèrent les jeunes vérités. Mais c'est dans un esprit de sympathie et d'équité que la psychologie doit analyser la mentalité des inspirés anciens et modernes, car il faut rendre toujours justice aux prophètes pour leur idéalisme, pour la force de persuasion qu'ils prêtent à l'idée, en lui donnant leur chair vivante qu'elle vient animer et faire crier.

Au cours des études sur l'inspiration prophétique

(1) AMOS, V, 23-24.

et messianique, une gamme complète de phénomènes religieux normaux et pathologiques se déroule. Et toujours, dans l'évolution individuelle d'une révélation originale, dans son expansion sociale, dans le développement progressif d'une jeune religion, c'est la poétique croyance, c'est la personnification souvent féconde de l'abstrait, c'est l'idéalisation du prosaïque, c'est le besoin de vie, la volonté, l'amour, que nous voyons surgir en formules sacrées.

G. Revault d'Allonnes.



DE FLORENCE A L'ART ACTUEL

Nulle part plus qu'à Florence peut-être, le critique d'art ne mesurera la profondeur de son secret professionnel : je veux dire son devoir d'écarter son admiration pour les morts lorsqu'il aura à parler des vivants. Les morts disent en effet des choses qu'on n'a pas le droit de répéter lorsqu'on juge ses contemporains, sans quoi il n'y aurait plus de libre examen possible. Quitter les Uffizi, les galeries Pitti, l'Académie des Arts, le Bargello, San Marco et le palais Riccardi, avec la perspective des salons et des petites expositions, c'est de quoi craindre de manquer de respect aux uns en parlant des autres. C'est, aussi, constater l'urgence d'inventer un autre vocable que celui de « peintre » pour définir le genre d'expression esthétique qui va de l'Angelico à Claude Monet. C'est, enfin, s'interdire à jamais un certain ordre de comparaisons : je formais le dessein de m'expliquer ici, en toute bonne foi, sur le récent cas Cézanne, qui n'est pas négligeable dans l'étude des formations et des scrupules de l'art actuel. Mais je reviens de voir Giotto, Lippi, Botticelli, Raphaël et Titien : je ne peux plus, vraiment je ne peux plus.

Le retour de Florence à l'art actuel s'accomplit dans des conditions telles, qu'il faut se défier de la magique beauté qui mènerait à l'injustice. Les musées de Florence synthétisent admirablement, de Gozzoli à Michel-Ange, la formation et l'épanouissement d'un monde pictural sans rapport avec le nôtre. L'impression dominante, foudroyante, est que ce cycle d'artistes ont su infiniment plus que nous ce que c'était vraiment que la traduction d'un sentiment par une forme. Nous avons une autre technique, mais nous restons bien en deçà : si je puis dire, le sentiment de nos peintres est d'un degré bien moindre, comme cela se dit des alcools. Nous nous répandons en louanges lorsqu'un de nos exposants montre une figure bien établie, bien éclairée et bien peinte. Mais à Florence, même chez des maîtres secondaires — et chez des anonymes — de telles figures se montrent par centaines. Un seul tableau en groupe quinze, merveilleusement dessinées de l'orteil aux cheveux, enrichies d'harmonies fastueuses et subtiles, placées avec une entente décorative inouïe dans des paysages d'une vérité atmosphérique unie à la plus grande noblesse de stylisation, et chaque visage est un chef-d'œuvre d'attention intelligente, et il y en a tellement qu'on finit par ne plus trouver la force de les regarder. On fait presque la moue à la centième merveille devant laquelle on traîne un corps fatigué et une âme éblouie. Mais qu'à ce moment on pense à un Salon contemporain, et même aux meilleures œuvres qu'on y vit, aussitôt on a le sentiment d'un abîme creusé. On est obligé de recourir à l'idée que l'art actuel fait et cherche autre chose : mais on est prêt à rougir de cette ruse, de cet euphémisme hypocrite, tellement on sent que cette autre chose est peu de chose.

La supériorité technique de cet âge a tenu à un ensemble de conditions vitales sans rapport avec les nôtres, autant qu'aux lois impénétrables qui règlent les apogées, les déclins et les translations de la force créatrice de l'humanité d'un domaine intellectuel à l'autre. Les raisons de travail de l'artiste, ses études, sa conception de la notoriété, du gain, de l'originalité, tout a changé. Nous vivons pour vivre, ces hommes vivaient pour une idée. Leur héroïsme idéalisateur nous est inassimilable. Nous pouvons le comprendre, mais tout nous empêche de le posséder, et nous rêvons ce qui pour eux était la normalité de l'existence. Les deux seuls noms auxquels on puisse peut-être penser sans être gêné là sont ceux de Delacroix et de Rodin. Ils sont de cette famille de tragiques et de lyriques. Songer à Delacroix dans l'atmosphère chaleureuse et dorée de la galerie Pitti ou de la Tribune, à Rodin, dans le vestibule blanc et froid de l'Académie des Arts, entre David et le Torse, cela se peut, l'idée et la sensation résistent, on sent une cohérence, une relation séculaire ; mais pour tout autre nom, quel trouble ! Cette lueur d'or vert et de pourpre est en Delacroix ; Rodin a rivalisé avec de tels marbres ; mais combien tout le reste s'éteint et s'amollit quand on y repense !

Ces hommes ont fait de la peinture leur domaine, avec une telle puissance, une telle richesse de moyens et d'idées, une telle magnificence de dessin, de couleur, de style et de sentiment, qu'ils n'ont rien laissé à faire dans le même sens, pas plus à l'art moderne qui cherche d'autres voies qu'à l'académisme qui prétendit les continuer, ou qu'à leurs successeurs immédiats, dont la décadence s'atteste du vivant même de Michel-Ange et se pré-

cipite avec une extraordinaire rapidité. Une salle au fond de l'Académie des Arts est, à ce point de vue, tout à fait curieuse : on y trouve Dolci, Pierre de Cortone, le Baroche, c'est-à-dire d'un seul coup tout ce qu'il y a de pire auprès de la plus pure beauté. Une bouche invisible a soufflé le flambeau, il n'y a plus qu'une fumée nauséabonde. Encore faut-il se défier du contraste : le Baroche, Dolci, le Bassan ne sont rien auprès des beaux Florentins. Mais il y a aux Uffizi un portrait cuirassé, par le Baroche, que personne au monde n'exécuterait aujourd'hui, et il y a dans Dolci, le Bassan, Pierre de Cortone, Solimène ou Annibal Carrache, parmi des boursouflures et d'écœurants étalages d'habileté, des fragments qu'on n'obtiendrait dans aucun de nos Salons.

La nécessité d'appeler autrement que « peinture » notre chromatisme actuel après avoir vu de tels hommes s'atteste plus encore si l'on pense à la misère de notre art officiel. C'est aux Uffizi, c'est à Pitti qu'on voit la nullité de l'École, ce qu'elle a osé couvrir de l'autorité de ce grand mouvement. Ingres même n'est plus qu'un bon élève appliqué et passable devant la *Vierge à la chaise*, et le comble de l'indulgence envers toute la néfaste lignée qu'il autorisa, c'est de l'oublier à jamais. Il est infiniment plus juste et plus soutenable de se dire que l'art impressionniste, par exemple, et jusque dans ses plus folles licences d'un Salon d'Automne, reste intact devant l'examen critique; il existe en soi. Le fait d'employer couleurs, toiles et pinceaux ne constitue aucune relation véritable entre lui et cette peinture. Il est tout ce qu'on voudra, de la chimie, de la spectroscopie, un mirage, n'importe quoi, mais il est, et une visite à la Tribune ne modifiera aucunement une opinion sur Claude Monet, tandis qu'elle persuadera tout esprit impartial de la nécessité de supprimer l'enseignement de la rue Bonaparte et de la villa Médicis, pour cause d'empoisonnement du goût, de propagation des pires mensonges, et d'offense effrontée à l'art éternel. Qu'après une telle peinture on songe à faire autre chose, c'est d'abord un devoir pour les survenants, c'est ensuite une nécessité, et il ne reste au critique qu'à discuter si cette autre chose est *autant*; mais qu'après une telle peinture des gens aient osé dire : « Prenez nos recettes et vous la referez », voilà la honte. Évidemment, songer à Cézanne devant Titien, c'est évoquer un pygmée devant un colosse, et cela donne à sourire. Mais songer à Delaroche ou à Cabanel, cela fait rougir. Ceux qui ont essayé de créer avec la toile et le pinceau quelque chose qui les représentât et dont le nom reste à trouver, rien à en dire : mais ceux qui prétendaient continuer Raphaël et Titien, qu'est-ce qu'ils en ont fait, mon Dieu! et pourquoi gardons-nous dans nos musées les témoignages de leur impuissance vaniteuse? De quel droit ont-ils ce bénéfice d'une survie?

On voit admirablement à Florence, dans la ville comme dans les musées, se juxtaposer les deux grands modes de la peinture, les deux directions du quattrocentisme et de la Renaissance, c'est-à-dire la recherche du maximum idéologique dans les Primitifs, et la recherche du maximum d'expression vitale dans les Renaissants. Ces deux recherches ont pour conséquence chez les uns l'oubli de la matière, et chez les autres l'amour et l'orgueil de la matière. Étudier un Botticelli ou un Lippi n'induit jamais à penser à la matière. Sur un dessin merveilleusement souple et significatif, ordonné selon une rythmique aux inflexions si subtiles qu'elles confinent à la musique, s'applique, plutôt qu'une couleur, un coloriage par petites touches grêles, posées dans le sens des plans, avec une discrétion chromatique exquise et fragile. Le ton, même très intense, reste fluide et adjacent au dessin qui définit toute l'idée. Harmonie et non coloris, qu'une gravure ou une photographie omettent sans compromettre le sens de l'œuvre. Mais lorsqu'on arrive devant Moroni, Bronzino, Giorgione, Bellini, Sébastien del Piombo ou Titien, alors ni gravure ni cliché n'ont le pouvoir de restituer l'émotion, parce qu'elle est inhérente à la couleur, à la pâte, aux épaisseurs, aux glacis, aux mordorures de chimistes opulents qui, au lieu de composer leur rêve d'après la vie synthétisée et transposée, inféodent à la vie leur génie plastique, leur réalisme radieux. Les Primitifs sont plus altiers, plus psychiques, plus fervents du rêve, mais les autres sont plus artistes au sens artisan, et plus peintres au sens technique. La couleur, moyen pour les quattrocentistes, devient leur but, et c'est le sujet qui devient leur moyen de se donner l'ivresse de peindre.

On sent très bien là, à ce point précis, comment est née à la fois la peinture moderne et la décadence italienne, dans cette relégation au second plan du sujet, dans cette préséance de la joie de peindre : de cet instant, la peinture n'est plus confiée à des âmes, mais à des mains magnifiques et souveraines. Raphaël reste étonnant et spécial parce qu'il concilie les deux factures et les deux idées, ses vierges étant d'un métier mince et patient, d'une légère enluminure sur un dessin de suave perfection expressive, tandis que les formidables portraits de papes, celui de Jules II par exemple, orgies de pâtes somptueuses, ne le cèdent pour la gourmandise de la matière et la sourde violence du ton, ni à Titien ni à Rembrandt même peut-être. Mais évidemment, puisque la foi mourait, le sujet unique des Primitifs et des quattrocentistes venant à manquer, il fallait que la peinture cessât d'être confiée à des âmes et devint une joie du regard et de la main. On saisit très bien dans les musées florentins une des causes capitales

de la chute rapide de l'art italien : l'entêtement à traiter sans foi des thèmes religieux conduit à l'afféterie et à l'emphase d'une peinture toute de pratique. La diminution de ferveur mystique se pressent déjà chez Botticelli, si sérieux pourtant, si digne dans sa douceur, si mesuré dans sa grâce, si irresponsable surtout de la « perversité » et du maniérisme que nos esthètes d'il y a dix ans lui prêtèrent. Qu'il est peu décadent, peu « troublant » au sens malsain! Mais plus encore chez Ghirlandajo, chez Corrège, se découvre l'infidélité de l'âme et le désir de faire montre d'un mérite pictural à propos d'une foi religieuse qui provoquait, chez l'Angelico ou Lippi, la plus sainte abnégation. Et presque aussitôt la peinture religieuse prorogée sur commande n'est plus regardable. Le « morceau de peinture » prime l'expression peinte : quand l'ouvrier est superbe, on admire encore; mais si ses harmonies se désaccordent, rien n'intéresse plus.

On se posera à propos de ces deux groupements l'éternelle question esthétique : lequel est le plus grand, de l'artiste qui fait admirer sa façon de réaliser, ou de celui qui, à force de sentiment et d'émotion, fait oublier d'y penser? De l'Angelico ou de Titien? Là encore il faudrait d'autres vocables, la comparaison s'évanouit, le raisonnement ne sait plus concilier des émotions que l'âme est pourtant assez vaste pour contenir. On ne peut remercier l'Angelico par l'admiration, mais par l'amour : si on l'a bien compris, on est *dans* lui, et on est *devant* Titien comme devant un grand spectacle de la nature. Les joies picturales, la sensualité héroïque des beaux tons et des pâtes, ne mêlent pas leur attirant matérialisme à la poignante émotion spiritualisée de l'Angelico. De Giotto à lui la question de « belle peinture » ne se pose pas encore, et cependant ils ont peint, mais on ne s'en aperçoit qu'après avoir goûté une extase dissemblable de l'émotion plastique.

Nos néo-impressionnistes ont cherché quelque chose d'analogue par la simplification, tantôt s'adressant aux quattrocentistes et tantôt aux Japonais qui en sont bien plus proches qu'on ne pense. Mais il n'est pas donné à une génération de choisir par dessus les siècles ses modèles en supprimant ce qui ne lui conviendra pas, et nous ne pourrons peut-être remonter à la force synthétique incluse aux courbes de Lippi ou aux angles de l'Angelico qu'à travers le réalisme savant et l'accomplissement de la forme des maîtres de la Renaissance.

Il y a eu chez les quattrocentistes un tel moment d'élan, de soulèvement éperdu des formes vers une idée, que leurs successeurs saisis de vertige ont dû, comme Antée, toucher la terre pour reprendre des forces. Cette minute sublime où les Primitifs ont plané dans une atmosphère irrespirable à des poumons humains a préexisté à ce qu'on a appelé la peinture, et à cette minute il n'y a eu ni écoles ni races : le parallélisme d'âme de Memlinck, de Van der Goes, de Gentile da Fabriano, est vraiment l'effet unique d'une dévotion à un idéal universel. Nous ne pourrons retrouver dans l'histoire de l'art qu'un spectacle aussi grand quoique d'une façon toute différente : la rencontre de Rubens et de Velasquez à Madrid, un peu pareille à celle de Wellington et de Blücher s'embrassant à la Belle-Alliance sur les ruines d'une hégémonie terrible. Rubens chez Velasquez, c'est la confrontation du Nord et du Sud-Ouest ressaisissant le sceptre de la peinture au moment où l'Italie dégénérée défaille. C'est l'apogée du « bel canto » de la peinture. La rencontre d'âmes de Memlinck et de l'Angelico, c'est l'apogée des effusions radieuses d'un idéalisme dessiné.

Recommencer ces hommes, c'est aussi impossible que ne les point admirer. Et qui nous donnera leur patience et leur amour? Il semble, à revoir nos collections modernes, nos expositions, en revenant de Florence, que l'amour et la patience nous aient été enlevés. L'art actuel produit en se hâtant. Personne n'attend la gloire, ni même la connaissance de son état, mais tous veulent que le premier effort, la première trouvaille, apportent notoriété et profit, comme un paiement immédiat.

Toute œuvre est un billet à ordre présentable à la renommée, et ce n'est point seulement la vanité, c'est la vie qui l'exige. On ne peut se défendre au retour, en regardant le paysage lumineux fuir derrière les vitres du rapide, de penser aux tableaux-express qui encombrent les Salons; sitôt vue, l'impression est peinte, encadrée, montrée, vendue, oubliée, et le peintre se précipite à une autre portière pour capter un autre motif. Art de sleeping en vérité!

La patience infiniment humble des maîtres n'a d'égale, devant notre admirative stupeur, que l'abondance de leurs créations : avoir tant fait, et fait si bien, prouve combien ces hommes concevaient l'usage de la vie et le prix du temps autrement que nous. Là, leur production et la nôtre sont intimement liées à des conditions vitales et sociales indépendantes de la qualité du talent et de l'objet de la croyance. Nous ne pouvons plus vivre comme eux, nous nous sommes fait une vie qui ne le veut plus (que nous l'ayons appelée ou qu'on nous l'ait imposée), et c'est encore une des raisons qui rendent impossible, inviable, toute tentative d'emprunt technique ou de style à ces isolés gigantesques, qu'elle soit faite par les disciples d'Ingres ou par les néo-impressionnistes.

Et cependant le devoir est de continuer, et ce n'est pas avec un sentiment d'inutilité et de découragement qu'il convient de sortir des Uffizi ou de la

galerie Pitti, quoiqu'on ait vraiment vu là tout ce qu'un art peut donner de plus beau, de plus profond et de plus écrasant, du moins quant à la représentation de la figure humaine, restriction qui offre à l'art moderne une de ses plus valables raisons d'être. Toute l'esthétique, en effet, de ces maîtres, se propose la figure comme seule fin noble de l'art : le paysage, qu'ils durent voir tout aussi bien que nous, ne les tenta pas et leur sembla un genre inférieur, à peine un décor de fond. Il avait beaucoup plus d'importance pour les quattrocentistes que pour les contemporains de Titien ; ils stylisent, mais l'Angelico travaille sur nature avec un souci bien actuel de la qualité des atmosphères. Nous n'avons pas inventé le paysage, certes ; mais nous l'avons relevé, panthéisé, et c'est même la plus incontestable de nos conquêtes et notre meilleur motif d'innover une technique inconnue de ces hommes pour qui l'homme fut le thème unique. Avec des moyens différents et une vie sociale infiniment moins propice à la gestation de chefs-d'œuvre, il faut continuer, parce que l'Art veut qu'on ne s'arrête pas, et n'a permis à aucun de ses prêtres d'être assez définitif pour imposer le silence à l'humanité future. C'est moins le talent qui manque qu'une foi à qui le dédier ; religion sociale ou synthèse scientifique, comment s'appellera-t-elle ?

Je ne sais quelle prescience opiniâtre, invincible, me fait penser qu'au lieu de s'obstiner à refaire les prouesses de la peinture de morceau, l'art de demain ne trouvera sa vérité logique qu'en tâchant de reconstituer une sorte de primitivisme synthétique et décoratif transformant la réalité ambiante, mettant fin à cette crise d'anecdotisme et d'imitation dans laquelle tant de gens bien doués se débattent depuis trente ans ; pourquoi n'y aurait-il pas, malgré toutes les apparences, dans la vie contemporaine, un mode de cette divine naïveté des quattrocentistes ? Le désirer d'un cœur sincère, ne serait-ce pas le créer ? Notre façon de vivre nous dissuade de ce désir ; mais si nous voulions être plus forts que notre vie sociale, même en servant hors de tout mysticisme cette déité qui s'appelle la vie naturelle, nous pourrions retrouver, dans l'âme humaine dont aucun élément n'a jamais été aboli, de quoi redonner à notre âge l'aspect inexprimable d'un Gentile da Fabriano ou d'un Lippi. C'est une espérance qui n'est interdite à personne, même si on ose la concevoir dans la ville du Dante, dans la sereine tristesse des jardins Boboli, ou, quelque soir de rêve sur la colline de Fiesole, devant Florence rose et bleue, quand le suprême soleil fait miroiter le filigrane d'argent des crêtes de l'Apennin, à la limite d'un ciel de paradis.

Camille Mauclair.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Rémy Saint Maurice, romancier.

L'Inutile péché. — Tartufette. — Tombeur d'amour. — Le Recordman. — La Maison du bonheur. — Les Lacs stériles. — L'Éternelle folie. — Les derniers jours de Saint-Pierre. — Les Ressuscitées.

Et certes, je n'entreprendrais point la présente étude, si je n'entendais affirmer que le talent de M. Rémy Saint-Maurice a évolué, que son œuvre, dont l'unité frappe tout d'abord, plaît par une variété séduisante et pleine de promesses... ; pourtant ce talent m'apparaît avec ses caractères essentiels dès le premier roman, et cette œuvre, je la discerne tout entière dans les développements d'un livre de début, *Tartufette*, par exemple. *Tartufette* ne se relit point sans agrément et l'on a bien — mais oui — la surprise d'y découvrir, affirmés du premier coup, ces traits qui déterminent la physionomie d'un écrivain. L'heureux début ! et quelle n'est point la fortune d'un auteur qui se révèle ainsi à soi-même, sans s'être cherché, semble-t-il, et tout entier ! Les *Ressuscitées* parues d'hier me plaisent mieux, et je dirai pourquoi ; on verra qu'il faut y louer l'épanouissement de tendances anciennes, une habileté plus sûre d'elle-même, non point peut-être des mérites, ni même des procédés nouveaux. Et c'est sans doute un spectacle digne d'intéresser en ce temps d'initiative désordonnée que celui d'une carrière tout entière consacrée au patient et sûr perfectionnement d'une formule d'art !

*
* *

Tartufette — retenez bien ce nom — Rémy Saint-Maurice la rencontre quand il commence à écrire : il esquisse d'elle un portrait d'une vigueur vengeresse, il reprendra son esquisse, et ce seront autant d'interprétations de l'énigme féminine : mensonge de la femme, jalousie de l'homme, les termes de l'aventure peuvent varier à l'infini : perverse ou malheureuse, touchante et quasi vertueuse, ou encore irresponsable. Tartufette, est cause de « l'éternelle folie » des mâles : tous n'ont point la brutale franchise du vieux comte Odet de Fontenailles qui s'écrie : « Il fermente dans la femme la plus prude autant d'instincts de vice et de duplicité que dans trente faussaires ensemble » ; certains pardonnent, absolvent, oublient... les meilleurs souffrent et font souffrir et meurent ou tuent... Et vous soupçonnez que Tartufette n'est pas « une réduction féminine de Tartufe ». Rémy Saint-Maurice n'autorise pas que l'on « mignardise Molière ».

Tartufette! condamnation infamante, que vous n'aurez point toujours la sévérité de formuler sur de simples griefs d'amants soupçonneux, mais combien justifiée aux yeux de certains : « Lorsque Henri de Fontenailles, ayant achevé l'œuvre de déduction et reconstitution — son idée fixe établie en conviction, tout près de la certitude — voit la femme accusée tenir tête encore, poursuivre la négation jusqu'à ce qu'il croit le parjure, puis le sacrilège, « Tartufette » devient l'anathème instinctif qui synthétisera les rages de savoir déçues, l'impuissance des dialectiques passionnelles contre l'énigme féminine. C'est le cri de nature fatal, par conséquent logique, autant qu'il y aura jamais de logique dans la jalousie paroxyste. »

Cet Henri de Fontenailles a, en vérité, quelques solides raisons d'être jaloux : adolescent, il souffrit cruellement de la trahison d'une femme; taciturne, à peine guéri, il s'éprend follement de Rolande Gérancey, veuve, prestigieusement belle. Rolande serait-elle aussi séduisante, aussi souverainement maîtresse de son charme épanoui et de sa grâce insidieuse si elle n'avait point aimé? Qui donc auprès de l'épouse isolée, délaissée par un vieux mari, tint le rôle de l'initiateur? « Nécessairement, fatalement, malgré les argulies figurées ou les préciosités ambiantes, Mme Gérancey avait aimé, été aimée, possédé, été possédée... Qui? par qui? » Contre toute évidence, Rolande nie. Jalousie rétrospective de Henri, soupçons raisonnés et que mille indices orientent vers le présent! Quelle femme, ayant aimé, serait capable de ne point trahir inconsciemment son passé? De l'amant même oublié, ne retiennent-elles point toutes des habitudes de langage, des goûts, des jugements? Rémy Saint-Maurice proclame que « chez les passionnées changeantes, à toquades successives, les empreintes se superposent, se stratifient, ne s'entr'effacent pas ». Redoutable perspicacité de ces psychologues experts à dénombrer les « stratifications » de l'âme féminine, et à découvrir le poète sous le clubman, et sous le soldat le mélomane! Petites bourgeoises « pot au feu », réfractaires à l'esthétique, défiez-vous des termes techniques qui dénonceront votre intimité avec l'écrivain X... ou le sculpteur Z?... Henri de Fontenailles se persuade sans effort qu'un homme de sport collabora à l'éducation mondaine de Rolande. « Il échappait à Rolande des métaphores délatrices. Devant lui, elle avait dit « cabochard » pour vieux fou, « fringant » pour éveillé. Elle appelait un blond « alezan », un brun « bai », etc. Une domestique lente ou paresseuse « ne prenait pas son mors ». Elle citait avec complaisance les anecdotes de « foxhunting » ou de « cross-country », sans paraître y avoir elle-même assisté... » Et il y a l'écurie, minutieusement aménagée à l'anglaise, les trophées d'étriers et de mors dans l'escalier, les gravures hippiques jusque dans la chambre à coucher de Rolande et, tout près de son lit, à demi dissimulé, le portrait de cet élégant cavalier!... Convaincu, Henri n'est guère plus avancé; son argumentation, fortifiée par une sournoise et infatigable enquête, est irréfutable; la preuve décisive lui fait défaut; cette preuve ne surgira pas même lorsque paraîtra Henri Goldweiler, « le plus beau snob du turf », et que désignent à la rancune de Fontenailles les témoignages les plus odieusement précis. Rolande avouera une vieille amitié, des imprudences, et rien davantage... Accablé par l'humiliante torture, Fontenailles se tuera. — Ce drame, Remy Saint-Maurice le localise dans un milieu d'aristocratie provinciale et d'opulente bourgeoisie; ni la noblesse rurale ni cette bourgeoisie qu'enorgueillit sa richesse ne sont peintes avec force : évocation conventionnelle, jusque dans la description de tant, de trop d'élégances! Mais si Remy Saint-Maurice se soucie peu d'observation sociale, quelle énergie dans la peinture de l'amour, quelle science du cœur et quelle maîtrise dans la dramatique ordonnance du roman! Roman psychologique, certes, où surabondent les délicates analyses, mais rempli d'action, mais débordant de mouvement et de vie! Une atmosphère romanesque où les passions semblent s'intensifier, une logique violente et qui ne s'arrête qu'aux conséquences extrêmes dans le développement des situations et des caractères, l'amour poussé jusqu'au délire, la jalousie jusqu'à la démence; et pour traduire ces démences et ces délires une langue d'une élégance souvent laborieuse, mais véhémente et forte, et qui d'aventure s'élève à l'éloquence. Au total un livre d'un singulier relief, bien moderne par le parti-pris de franchise presque brutale qui s'y affirme et je ne sais quelle trépidation dont il est tout entier animé; un romancier-né de qui l'on peut attendre des œuvres émouvantes et neuves...

*
* *

Rémy Saint-Maurice est né romancier : l'amour, la jalousie « paroxyste », tel est son domaine; il l'explore avec une fougue méthodique, il élague ses intrigues, modère les outrances de son style... et c'est l'histoire d'Hélène Walmont (*Temples d'amour*), épouse et mère irréprochable, jusqu'au jour où le demi-abandon de son mari, l'éloignement de son fils et d'un beau-frère redouté autant qu'affectionné la condamnent à l'amour de Clessé : étranges contre-coups de la félonie féminine! Clessé devenu l'ami du fils souffrira de torturants scrupules et renoncera à la mère : Hélène périra victime de la complexe

jalousie de son beau-frère. — Et c'est l'odyssée de Hilda de Chastanzeaux (*Les Èves stériles*) et de ses compagnes féministes qui défient l'homme et l'exaspèrent de leurs orgueilleuses revendications : le mari tue l'amant. — Et croyez bien que Remy Saint-Maurice modifie les circonstances de son observation : il compose un « livre de repos et de bonne humeur » et peint dans *le Recordman* un coin de ce que l'on est convenu d'appeler le « monde des sports » : comment n'introduirait-il pas en son étude l'amour, l'universel et tout-puissant amour? — Il groupe en de rapides nouvelles quelques épisodes de la vie paysanne : l'horrible jalousie tourmente ses pâtres et ses laboureurs périgourdins ou bretons : lisez plutôt les aventures déplorables de Nanon la brehaigne, qui, s'étant prostituée à J.-B. Cubertafond le faragalhou dans le louable dessein de hâter une maternité trop longtemps attendue, meurt éventrée sous la fourche de son beau-père. — Suprême audace, ce psychologue franchit les mers et s'en va contempler les ruines fumantes de Saint-Pierre au lendemain du désastre de la Martinique.... Vous ne voudriez pas qu'il en rapportât autre chose qu'un beau roman de passion !

Tartufette, Hélène, Hilda, Nanon..... douloureuses héroïnes à qui s'opposent des partenaires non moins dignes de pitié. Rémy Saint-Maurice ne veut peindre qu'une humanité dolente : d'un être humain, il mesure tout d'abord « les aptitudes passionnelles » ; il n'est point indulgent aux purs intellectuels :

« Qu'était-ce que le baron? Un de ces éteints sans histoire, atrophiés dès l'enfance sur les sciences ingrates, parcheminés trop jeunes aux veillées trop longues, *inaptes au sentiment, indifférents à la sensation*. Ils se marient sur le tard, prosaïquement, pour faire souche, candides, mais sans ferveur, ignorant jusqu'au bout que le devoir de la maternité n'est pas toute l'occupation d'un cœur de femme...

« L'iconographie de M. Gérancey emplissait la villa, mais reculée, par l'oubli tenace, lentement, vers les encoignures d'ombre. Regard terne, teint céreux d'économiste, masque d'incolore et de spéculatif... »

Et voilà pour les adeptes des sciences ingrates et les économistes au teint céreux et les incolores spéculatifs! Victimes désignées des intrigues féminines! Victimes ridicules !

Rémy Saint-Maurice réserve toute sa compassion aux « sinistrés de l'amour » ; et sans doute, il se penche fraternellement sur la misère de l'homme, il est habile à disséquer un cœur viril, à découvrir les fissures par où les plus forts sont vulnérables, à peindre leurs atroces agonies, sans doute ! Mais comme on voit bien que toute sa curiosité passionnée est tendue vers la femme ! La femme ! il l'étudie non point en moraliste prompt aux conseils, mais en impitoyable observateur ; et s'il s'émerveille et s'épouvante tour à tour de la toute puissante magie de Circé, avec quelle angoisse et quelle ardente résolution ne s'efforce-t-il point de pénétrer la raison de l'éternel mensonge ! Il ne néglige aucun symptôme : telle fut inclinée à la ruse par une éducation déraisonnable ; certaine dévotion n'exclut pas les pires trahisons ; la fréquente rémission d'un doux péché encourage au relâchement de la vie morale ; telle autre ne sut point repousser les détestables doctrines qui prétendent affranchir la femme et n'en font souvent qu'une révoltée perverse ; et c'est ici que Rémy Saint-Maurice passe de l'observation à la satire : plaintes, sarcasmes, réquisitoire, son indignation dénonce les affiliées de la « renaissance féministe », cette miss Annie Betts qui fut l'éducatrice et le mauvais génie de Hilda de Chastanzeaux ; et l'on n'a point oublié de quelle insultante ironie il fouailla les effrontées et perfides commères, qui dirigent de leurs conseils la Marthe des *Ressuscitées*. Ailleurs Rémy Saint-Maurice interroge la médecine et invoque la psycho-physiologie : dans l'*Éternelle folie* un docteur nous l'apprend :

« La femme, véritablement, est un être ultra-débile, en qui la maladie nerveuse prendra les formes les plus surprenantes et les plus variables. Le désir déréglé de la maternité peut, chez certains sujets affaiblis, provoquer des troubles maniaques et une irresponsabilité presque absolue. J'ai vu l'épouse d'un brave juge de paix de Verfeil, jusque-là irréprochable .. »

Nanon, la robuste et saine Nanon elle-même, n'est point si coupable, étant fille d'une mère névropathe, sujette à des crises épileptiformes, et d'un père mort de sclérose alcoolique !

Et vous vous souvenez de la thèse des *Ressuscitées* : le docteur Frank Magnal la formule en ces termes :

« Les rapports entre l'être psychique et l'être physique, dit il gravement, obéissent à des lois précises et que nous commençons seulement à déterminer. Les réflexes de l'un sur l'autre sont divers parfois, mais certains. Quand l'individu éprouve une souffrance morale, vraie, profonde, cette souffrance se répercute aussitôt du centre à la périphérie. Le centre, c'est le cerveau ; la périphérie, c'est le reste de l'organisme. La répercussion provoque soit des troubles nerveux, soit, chez certains sujets, des désordres locaux de caractère spécial. Le temps passe. On croit s'être consolé du chagrin originel ou du moins l'avoir assoupi, mis en demi-sommeil. Mais qu'un choc atteigne la périphérie, c'est-à-dire qu'une maladie, une lésion organique quelconque survienne, la répercussion va cette fois de la périphérie au centre, de l'organe lésé au cerveau ; elle y

réveille la douleur morale engourdie, la revivifie, la fouette, la deforme même, ou suscite à côté d'elle d'autres chagrins imaginaires..... »

Comment voulez-vous que, dans ces conditions, Clerval tienne rigueur à Marthe, la déserteuse, d'une trahison qu'elle ne fut point maîtresse de ne point commettre ?

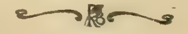
Telle fut l'évolution de la pensée de Rémy Saint-Maurice, et telle est sa conclusion que lui dicte la science : à la première désillusion l'écrivain se rebelle, il enregistre, tout près d'y acquiescer, cette condamnation, Tartufette ; il élargit ensuite son enquête, approfondit sa psychologie ; un étonnement apitoyé paraît en son œuvre, un désarroi moral qui suspend le verdict et accroît nos incertitudes ; mais l'enquêteur a fréquenté les laboratoires des successeurs de Wundt et de Charcot ; il ne serait pas notre contemporain s'il ne voyait dans les maîtres de l'observation objective les prophètes des temps nouveaux ; il les consulte, adopte leurs théories ; il lie partie avec les criminalistes à la mode, rejoint par delà ses confrères, férus d'explications physiologiques, l'indulgent et prophétique Michelet : la femme est une malade ; inconsciente, elle est irresponsable — Et je suis fort éloigné de penser qu'en son état actuel la psycho-physiologie apporte une définitive solution au problème de la responsabilité masculine ou féminine ; je pense qu'un romancier abdique le plus certain de ses privilèges s'il s'asservit aux provisoires hypothèses de savants indécis ; je pense que l'artiste en faisant accueil aux enseignements de ces savants introduit en son œuvre un élément caduque et bientôt démodé...

Mais il faut bien conclure, dites-vous?

Est-ce donc en vérité si nécessaire?

Il reste que, tout en concluant, Rémy Saint-Maurice ne sacrifie pas l'art à la science ; il reste que Rémy Saint-Maurice demeure le spectateur frémissant du duel qui met aux prises « la force d'homme et la ruse de femme » ; il reste que Rémy Saint-Maurice a infusé un sang nouveau au roman psychologique anémié et a composé une œuvre abondante, vibrante, l'une des plus aiguës, et en même temps des plus harmonieuses de ce temps. On put craindre un instant qu'il n'attribuât une part d'attention exagérée aux snobismes mondains : les *Ressuscitées* ont dissipé les défiances les plus inquiètes, les *Ressuscitées*, ce récit de sincérité audacieuse et nue, les *Ressuscitées*, ce cri de poignante et inconsolable douleur...

LUCIEN MAURY.



IN MEMORIAM

Tu traversais le parc Monceau soir et matin :
On voyait chaque jour, qu'il fit soleil ou pluie,
Ta grâce s'avancer à travers le jardin
D'un air où se dénonce une âme qui s'ennuie.

Lasse au matin de ton sommeil trop court, le soir,
Penchant sous le fardeau de ta dure journée,
Aux plus indifférents tu faisais peine à voir
Pour la langueur de ta démarche abandonnée.

Tu n'étais que fatigue et douleur, mon amour,
Fragile et pâle fleur d'automne dans la ville
Où l'existence, plus fiévreuse chaque jour,
Fait l'âme plus ardente en un corps plus débile.

Rouges déjà de n'avoir pas dormi, tes yeux
Souffraient encore plus parmi trop de lumière,
Quand, sur mille tissus éclatants et soyeux,
Très tard se prolongeait ton labeur de première.

Car tu avais, régnant par tes féeriques doigts
Au royaume idéal des étoffes exquises,
Ce privilège que n'auront jamais les rois
D'imposer une robe inédite aux marquises.

Ton génie inventif créait, chaque saison,
Des décors imprévus pour la beauté des femmes,
Où la soie avec la dentelle en floraison
S'entremêlait selon d'ingénieuses gammes.

Blonde avec des reflets ardents de cuivre roux,
Tu avais des cheveux comme je les adore,
Et qui, sur ton front blanc nimbé de frisons fous,
Evoquaient un soleil couchant sur une aurore.

Tu étais une fleur unique de clarté
Un bouquet d'idéal où le désir se grise,
Et dont l'odeur s'achève en chaude volupté
Aux plus profonds retraits de la chair toute éprise.

Instinctivement née aux rythmes élégants,
Tu étais, mon amour, de celles qu'on devine,
Tout entières, jusqu'à la pointe de leurs gants,
De quelque race souple, harmonieuse et fine.

Telle, tout près de l'Opéra, je te connus,
Un soir que tu passais le long des lampadaires,
Ton âme apparaissant dans tes yeux ingénus,
Et triste, comme moi, comme les solitaires !

Hélas ! Si je t'avais encore auprès de moi,
Je n'aurais pas, Louise, éparpillé ma vie,
Et par tant de baisers vendus tué ma foi
Dans l'amour qui console et l'art qui fortifie.

Mon corps comme mon cœur ne sauraient pas le jeu
Des banales amours et des unions louches
Dont les embrassements hagards mettent du feu
Sur la convulsion lamentable des bouches.

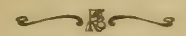
Un soir, dont les sanglots me sont toujours pré-
[sents,
L'ombre, stupidement, toi, lumière, t'a prise :
Je ne puis pas encor, Louise, après dix ans,
Conter ces choses là sans que mon cœur se brise.

Hélas ! Tu ne partais pas seule ; il s'en allait
Avec sa mère aux flancs déchirés, le pauvre être
Qui ne prit pas le temps de goûter à son lait :
Dans le même linceul je vous vis disparaître !

Maintenant, près de lui te reposant enfin,
Ta chevelure blonde et ta prunelle bleue
Avec ses cheveux blonds et ses regards de lin,
Ensemble vous dormez dans un coin de banlieue.

Et, parfois, le dimanche, ô morts avec qui sous
La terre tous les jours mon âme sympathise,
Je m'en vais vous porter des bouquets de deux sous,
Evoquaient un soleil couchant sur une aurore.

EDOUARD BEAUFILS.



Chronique

—

LA GRANDE SEMAINE

Malgré les vicissitudes de la politique et l'acuité des luttes sociales, en dépit des souffrances que crient désespérément les vignerons du Midi, la vie mondaine continue, brillante, imperturbable. Les jours présents marquent son apogée à Paris, puisqu'ils forment, de l'aveu de tous « la grande semaine ». Grand Steeple, journée des Drags, Grand-Prix, ces vocables voltigent sur toutes les lèvres, évoquent des visions d'élégances affinées, de somptuosité éblouissante. Et cependant cette « grande semaine » n'est point unique. Il n'est guère de mois où ne se déroulent en France ces fastes bien modernes. Mais la scène se déplace : elle est tantôt à Nice, tantôt à Biarritz, ou à Pau, ou à Trouville, ou à Aix-les-Bains... et n'omettons pas le *season* de Londres et celle des belles cités étrangères.

Il faut bien, dirait Candide, que des fêtes, conviant au repos et à la joie, interrompent le fil des jours laborieux. Mais ce ne sont point les villes d'industrie qui se divertissent ainsi, ni les travailleurs qui délaissent, pour s'esbaudir, l'outil ou la plume. C'est une caste d'opulentes familles, d'oisifs cosmopolites, de mondains — et aussi de rastas — qui, dans les villes consacrées, mène la somptueuse sarabande. La division du travail est si accusée que chaque groupe de citoyens a la charge d'une besogne distincte ; cette caste a tout en partage la pratique des sports et des divertissements. Elle y excelle.

Le plus curieux est que ces jeux du luxe et de la fantaisie ne sont point insupportables à notre démocratie égalitaire, si volontiers jalouse. Ils devraient défiler chaque année, sous le [illegible] de plus en plus magnifiques. Bien plus, une [illegible] s'annonce-t-elle moins courue, moins folle, c'est un concert de lamentations : La capitale, dit-on, est [illegible] les affaires ne marchent pas, le commerce se ruine, le gouvernement est bien coupable !

C'est que les idées nouvelles ont beau se propager, avec un élan qui les fait ressembler à une [illegible], les anciennes inclinations persistent. La capitale a vu trop de pompes impériales et royales, de spectacles [illegible]riques, pour n'en avoir point conservé le souvenir nostalgique. Elle aime, chaque printemps, ce déploiement de beaux équipages et de merveilleux costumes, cette grisante figuration, qui lui donne l'impression d'être toujours recherchée et adulée. Elle prétend être l'inspiratrice des révolutions, et elle n'a point renoncé, tant s'en faut, à être la reine du goût et du luxe.

C'est pourquoi Paris se plaît à recevoir les tsars et les rois. Leur visite lui semble un hommage à sa précellence mondaine. Le gouvernement républicain accueillit avec quelque appréhension, avec une discrétion affectée, les premiers souverains qui le vinrent voir. Maintenant, il sait que de telles entrevues, les cortèges et les galas amusent et flattent la foule. Il montre plus de hardiesse ; il promène le président et ses hôtes en de splendides carrosses dorés. Pour la première fois, les jours derniers, la femme de notre premier magistrat alla partout de pair avec une reine.

Paris sait pertinemment d'ailleurs quels profits lui procurent ces printanières ou royales ostentations. La saison attire en ses murs des nuées de transatlantiques, de nobles fils d'Albion, de grands ducs russes, de gros marchands allemands. Le séjour d'Edouard VII à Biarritz n'est-il point le signal de l'afflux de milliers d'aristocrates anglais, et d'une pluie d'or ! Un tel concours de riches étrangers est singulièrement propice aux industries parisiennes, toutes de choix. Un nombre fantastique de chèques de diverses langues s'abattent sur nos banques, nanties au préalable de dépôts venus de tous les points du monde. Et ces chèques stimulent les puissants fabricants d'automobiles, animent les salons de nos artistes, alimentent les maisons célèbres de couturiers, soutiennent le luxe de nos restaurants, de nos hôtels, aident à l'éclat de nos théâtres, de nos concerts, et de main en main, sous forme de pourboires ou de salaires, aboutissent à une innombrable main-d'œuvre.

Ce qu'il y a de plus nécessaire à l'homme, disait je ne sais quel philosophe, c'est le superflu. N'est-ce point le superflu, en effet, qui embellit la vie d'une quiétude et d'agréments sans lesquels elle paraîtrait une sotte fonction économique ? De même, il est possible que dans une métropole complexe, immense, antique comme Paris, le faste ait, avec des inconvénients certains, quelque vertu. Il entretient l'entente du confort, la recherche de l'ori-

ginalité, le goût du fini, certaine faculté esthétique précieuse entre toutes. Aux solennités de la grande semaine n'accourent point seulement les snobs et les flâneurs, mais aussi les ouvrières de la couture et de la mode, des dessinateurs, des caricaturistes, des écrivains, des portraitistes, tous mus par le souci de la ligne et de la couleur.

Et si Paris possède, auprès des étrangers vraiment distingués, un prestige unique, — entre tant de cités colossales qui le dépassent même par leurs masses humaines, n'est-ce point, autant qu'à la fièvre de ses généreuses aspirations, à son charme de ville d'art, à l'urbanité de ses silhouettes et de ses esprits qu'il le tient. Les badauds parisiens, toujours prêts à se grouper en essaims drus et gouailleurs, n'ont donc point si tort d'applaudir au défilé des voiturettes fleuries, des imposants attelages, des surprenantes automobiles et des pittoresques mail-coaches, en marche vers le Bois.

*
* *

Il serait d'un contestable intérêt de narrer les attraits et les magnificences de la « Grande Semaine », tant de générations de folliculaires l'ont déjà fait ! Ces relations, piquantes, ou inconsciemment suggestives, c'est toute l'histoire du high-life cosmopolite à Paris! Notez aussi que ces scènes de la haute vie sont les mêmes à Paris et dans les stations de plaisance, sur les rives de la Seine et sur la Côte d'azur ou la Côte d'émeraude. Toujours une Bataille de Fleurs, toujours un défilé de mail-coaches sonnant du cor, toujours un Grand Prix ! On dirait les rites d'un culte mondain, dont les snobs seraient les prêtres.

Et en vérité, ces cosmopolites, si ponctuels aux épisodes d'une épopée mondaine toujours la même, s'amusent-ils vraiment? Ne trouvent-ils pas sous l'éternelle dissipation un incurable spleen. Le bonheur ne réclame-t-il pas des émotions plus neuves et plus fortes? Demandons-le à M. Paul Bourget et à ses disciples inavoués qui s'évertuent sans se lasser jamais à la psychologie de la fashion.

Mais reconnaissons de bonne grâce que l'extérieur de cette figuration est infiniment seyant : où voir plus d'exquises jeunes femmes vêtues avec plus de grâce divine; où contempler une animation aussi chatoyante, aussi parfumée, aussi grisante, dont les derniers remous vont troubler le calme des quartiers excentriques.

Car ces belles théories s'enferment en un décor restreint, et d'ailleurs propice à souhait : le Bois — cette miniature de l'Ile de France — avec ses étangs joliment sinueux, ses arbres vénérables, ses gazons comparables, en juin, aux fraîches pelouses anglaises, le charmant horizon que forment les flancs boisés de la rive gauche de la Seine, ses allées célèbres où éclatent, le matin, le ramage et le plumage de femmes sveltes et panachées comme fleurs; puis la triomphale perspective des Champs-Elysées; l'adorable lumière si douce du printemps. Le soir, les boulevards illuminés, leurs théâtres fameux, leurs cafés rutilants... et Montmartre. Car la butte qu'illustra le Chat-Noir a retrouvé, après dix ans, son rire joyeux et spirituel... rire de meilleur ton, maintenant. Si ses ruelles montantes et ses avenues, toujours étranges par le disparate des casinos et des pauvres maisonnettes, des salles de bal et des hôtels cossus, présentent toujours le cocasse mélange des fracs, des bourgerons et des casquettes, de délicieux chapeaux et des cheveux au vent, elles possèdent des restaurants de nuit d'une coûteuse fréquentation. Cachés au premier étage, ces « salons » présentent une harmonie de tons sobre et chaude, un air de gaité légère et polie. Des tsiganes, parfois un ténor ou une danseuse, y jettent une note, un geste de nerveuse originalité. Et devant des coupes de champagne, d'angéliques ou de passionnées Manons causent sans bruit avec des viveurs lassés. Ces cabarets font fureur. Ils répondent à notre besoin d'élégante intimité. Laissons aux autres peuples leurs brasseries aux proportions de cathédrales, où s'ébattent des foules en liesse. Paris préfère à leurs kermesses une compagnie discrète, à leurs halls ses salons.

*
* *

Si séduisante qu'apparaisse cette vie mondaine, il serait ridicule de résumer en elle, tous les talents, toutes les énergies de Paris. S'il n'est guère de ville où l'on sache mieux se divertir, il n'en est point où l'on travaille avec plus de tenace passion. Chaque pierre de cette métropole immense représente, pourrait-on dire, une longue chaîne d'efforts.

Etes-vous incrédules? Parcourez en pleine saison, à l'heure qui vous agréera, mais le dimanche, la capitale. Alors les princes de l'élégance ont disparu, emportés par leurs prestes automobiles vers les retraites ombreuses et les châteaux de la jolie campagne suburbaine. Et c'est le classique peuple de France qui est le maître de Paris. Dans les jardins, dans les avenues, partout, en rangs pressés, déambulent d'honnêtes familles, le père accompagnant sa femme qu'entourent des enfants bien pomponnés; des paysans fiers de leurs fils parisianisés; des employés, volontiers coquets; des ouvriers en veston et en feutre; des bourgeois sans prétention : des bonnes et des militaires. Cette foule chasse du trottoir ses hôtes attitrés, et trop souvent suspects; et devant elle se ferment les kiosques aux scandaleux étalages; le soir elle envahit les restaurants, y use de son aisance de bon aloi, y fait résonner sa bonne humeur.

Certes, cette foule, de physionomie attachante et vive, n'a point les apparences délicates de l'autre. Sa mise simple, parfois assez gauche, est sans art. Mais tout, chez elle, trahit une probité foncière, une industrieuse activité.

Aimons ce Paris familial, édifiant, engoncé dans des vêtements trop raides, du dimanche : car il montre, à qui sait voir, les vrais artisans de la vie parisienne et de la grandeur française.

Jacques Lux.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 25 — 5e SÉRIE — TOME VII — 22 JUIN 1907

NOUVEAUX CAHIERS DE JEUNESSE (1)

La liberté pourrait reproduire chez nous ce que l'enthousiasme religieux a fait en âges passés. Croisade de liberté. On le verra, j'en suis sûr. Ces idées-là sont actuellement seules puissantes. Que cinq cent mille têtes exaltées à ce ton se lèvent, figurez-vous ce que cela ferait. Ce serait un mouvement religieux.

* * *

Singulière association en songe. M. Duchêne, mon professeur de rhétorique, s'y est trouvé mêlé et, par suite, je me suis trouvé exactement dans l'état intellectuel où j'étais sous lui ; révolutionnaire, mécontent, etc., tellement qu'en me réveillant, je ne me reconnaissais plus.

* * *

Je viens de concevoir, dans un instant furtif, comment il se pouvait que le progrès de la pensée ne fût qu'une sorte de végétation sans but. La pensée est posée comme fait, et il résulte de ce fait qu'elle s'étend et s'élargit. Ceci serait *conséquence*, mais non *fin*.

* * *

Je me suis cru transporté en songe cette nuit dans mon passé chrétien, et c'est étonnant comme l'illusion était complète. J'avais toutes les manières de sentir d'alors avec un ensemble et une unité admirables. Ajoutez que ce rêve était plein d'allégories fines et très symboliques, de lumière, père, etc., et j'y donnais le sens. Il faisait un jour intermittent, et tantôt je n'y voyais pas, au milieu d'une foule de chevaux, etc., en grand émoi. Enfin, je suis entré au cabinet de lecture de la rue de Vaugirard où Jules Simon pérorait pour l'*Église carbonariste*. (Singulière création d'imagination.)

* * *

Les Orientaux ne connaissent pas la différenciation fine des caractères. Job par exemple ; il n'y a pas de caractère. Nous, nous voyons la différence des hommes. Poussons même à l'excès en nos œuvres d'art, on voit partout affectation d'agencer les caractères.



J'ai encore ressenti cette nuit d'une manière très caractérisée le fait que j'ai raconté ailleurs. J'ai cru avoir durant mon sommeil une pensée importante à noter, je l'ai bien casée dans mon esprit, afin de ne pas l'oublier. Puis, au réveil, impossible d'en retrouver de trace. Je sais seulement que c'était une opposition fort caractérisée de deux choses qui au premier abord auraient dû être semblables.

Quelques jours après, je viens de l'éprouver d'une manière plus frappante encore, j'avais cru faire en rêve une observation très délicate sur un passage d'un auteur que je notais très distinctement, dont je voyais la place absolue et la place relative (j'entends relativement à d'autres passages). Cette impression a continué durant le sommeil complet, même lorsque j'étais presque éveillé. Puis entièrement éveillé, je n'ai pu me rappeler ni l'*auteur* ni le *passage*, ni ce dont il s'agissait. Je sais seulement que le livre ressemblait par le caractère typogra-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 mai 1907.

phique et tout l'extérieur à un La Bruyère dont je me servais hier.

*
* *

La psychologie n'emploie pas assez l'*expérimentation*. Elle devrait plus étudier les états extrêmes, insolites de l'âme, le sommeil, le somnambulisme, l'extase, afin d'en déduire les lois non seulement de ces extraordinaires, mais de l'ordinaire. Car les effets qui, dans l'état ordinaire, sont comme effacés par leur pâleur, apparaissent là d'une manière bien plus sensible par leur exagération. Il en est ainsi dans les sciences physiques. Étudie-t-on le galvanisme sur les faibles dans la nature? non, on le *multiplie* et on l'étudie dans cet état avec plus de facilité, puis par cette induction que les lois de l'état naturel sont les mêmes que celles de l'état exagéré, on applique ces lois observées sur l'état extraordinaire à l'état ordinaire. — C'est là l'expérimentation, étudiant les états factices, artificiels, opérant des rapprochements et des exagérations.

*
* *

Ce n'est pas sans raison que les hommes tombent à genoux devant les grands hommes, en font des sortes de mythes, d'idoles. Napoléon, par exemple. Ces hommes sont la gloire de ceux qui n'en ont pas. On se glorifie de la communauté avec eux. Cela exalte le titre d'homme que l'on porte. Ce titre suffit, quelque large qu'il soit, pour instituer communauté. — Ce ne sera que quand la masse des individus sera parvenue à un certain niveau que les grands hommes s'effaceront.

*
* *

Singulier spectacle que la vie locale, s'agitant par-ci par-là, diverse, variée. Ici telle province, telle couleur. Vie riante, folâtre, là, sombre. Le Lapon, le méridional, l'Arabe, le Cafre, et tout cela l'humanité. Et tout cela se multipliant dans la durée, dans l'histoire. Il y aurait un poème à faire sur ce thème.

*
* *

Voici quelque chose d'affreux qui est tacitement au fond de toutes les intelligences les plus distinguées. — Me voilà, je critique témérairement et froidement ceux qui m'ont précédé. Ceux qui viendront après moi feront de même que moi. Moi, je suis donc là, rutilant, flamboyant pour les yeux d'aujourd'hui, et cela me fait plaisir, et je sais qu'un jour il n'en sera pas ainsi, et je n'en tiens pas compte, je suis gai tout de même. Un tel état ne peut s'expliquer qu'en supposant ou que : 1° le grand homme, comme on dit, ne songe pas que sa fortune passera, comme celles qui ont précédé, ce qui est trop bête ; 2° [ou qu'il vit] en se disant : Vivre, c'est vivre. Vive la vie ! Adieu l'avenir! Vivre aujourd'hui ! Malheureux ! c'est là leur base !

*
* *

On dit : Commerce est nécessaire, industrie est nécessaire, etc. ; littérature, art, etc., est nécessaire, — C'est un pitoyable point de vue. Si littérature n'est quelque chose de partiel, comme tout le reste, je n'en veux pas. Il y a un tout, un ensemble de choses qui est le but et la fin divine de l'homme. — Cela est science, morale, littérature, philosophie ; voilà ce que je veux être, et je prétends bien que ce ne soit pas une affaire de goût. C'est là le vrai et le seul vrai, le reste est sottise. Il faut qu'il en soit ainsi. Car si je voyais en dehors de tout cela quelque chose de vrai et de bon, je l'embrasserais. Bonnes gens qui disent : Moi, je suis né littérateur, j'ai du goût pour cela, je veux l'être! Idiot! tu es homme avant tout. Sois ta fin, peux-tu te contenter d'une fin partielle? Il faut être *homme* dans toute l'extension du mot. Petit et mesquin qui se contente d'être musicien ou littérateur. Il est bon qu'il y ait de tout cela, mais ils ne sont pas dans l'état normal.

*
* *

Je suis souvent tenté de dire : il ne s'agit plus maintenant de littérature. Mais je retire mon dire. Car je craindrais qu'on ne l'entendît en ce sens que je veux éliminer l'idéal et réduire l'homme au positif. O Dieu! ce serait bien pire encore! Non, si je veux oblitérer la littérature, c'est pour mettre en sa place quelque chose que je ne puis nommer, ce dont Dieu est l'objet, religion peut-être.

*
* *

Rien de plus inexact que d'établir des axiomes absolus en politique, comme : l'État n'a pas droit sur ceci, il a droit sur cela, etc., l'idée de la société est ceci, cela. — Cela change : à telle époque, mille choses ont rentré dans la société, qui n'y rentreront plus, l'éducation, la religion, etc., qui sait ce qui arrivera un jour? l'idée, et par conséquent le pouvoir de la société civile change avec les époques. Qui sait si un jour le droit international ne s'étendra pas à ce que chaque nation soit sensible comme un membre à tout ce qui se fera dans les autres, qu'une injustice intérieure arme toutes les nations et que ce soit alors regardé comme un progrès acquis? Mille autres choses qu'on ne peut prévoir : car, pour tout cela, on ne peut avoir l'idée de la chose qu'après qu'elle est arrivée. Ce sont des détours subits de chemin déroutant toute prévision et ouvrant subitement de nouveaux horizons. Choses ou en avoir l'idée, c'est les créer. L'idée suit le fait, l'avènement de la chose, et non le fait l'idée. On ne systématise que sur le fait arrivé.

ERNEST RENAN.

LA
GRÈCE RETROUVÉE PAR LES GRECS (1)

C'est à une fouille grecque de cette époque, mais ce n'est pas à une fouille régulière que l'on doit les coquettes et spirituelles figurines devenues si célèbres sous le nom de « Tanagras ». Des trouvailles accidentelles, des statuettes heurtées par la charrue, avaient valu, dit-on, au village moderne bâti sur les ruines de l'ancienne nécropole béotienne le nom de Skimatari (village des figurines). Mais c'est surtout depuis 1870 que des fouilles clandestines, entreprises par un Grec de Corfou, « Barba Yorghi », et à son exemple par tous les paysans du canton, donnèrent une abondante récolte. On ouvrit 8 à 10.000 tombes ; ce fut un vrai pillage, sans méthode, sans respect, sans qu'on prît aucun relevé de la disposition générale de la nécropole, de l'architecture et de l'ameublement des tombeaux. Quand l'agent de la Société archéologique, escorté de gendarmes, se présenta, ils purent chanter comme les carabiniers d'Offenbach :

> Par un malheureux hasard,
> Nous arrivons toujours trop tard.

La Société, ne pouvant arrêter le pillage, se résigna à réclamer sa part du butin, qui ne fut pas la meilleure : les plus belles pièces avaient pris le chemin de l'étranger. Faut-il trop s'en plaindre ? ne faut-il pas, au contraire, être reconnaissant à ces gracieuses petites messagères d'avoir porté au loin la bonne nouvelle, d'avoir su intéresser les collectionneurs et le snobisme occidental à la cause de l'archéologie grecque? Un poète, mort jeune, c'est-à-dire devenu romancier et dramaturge applaudi (2), appelait un jour les Tanagres,

> Ces Praxitèles de vitrine,
> Ces Saxes de l'Antiquité.

La première épithète est plus juste que la seconde. Les figurines de Tanagra, même celles qui relèvent de l'industrie courante, celles qui expriment des sujets familiers, ne tombent jamais dans la frivolité un peu mièvre où se complurent les coroplastes de Dresde; elles ignorent aussi le naturalisme galant de l'art alexandrin, leur contemporain. Ces poupées hautes de vingt centimètres restent de grandes dames : quoique nées en Boétie, elles ont la grâce pudique et la sobre élégance qui caractérisaient l'Athénienne de race ; quoique datant pour la plupart du IIIe siècle, elles reflètent le grand art du IVe ; ce sont des petites-filles des « Muses » de Praxitèle.

Personne ne les a mieux définies que l'archéologue exquis, qui écrivait un jour (1) : « Suspendues entre le monde idéal et le monde réel, beaucoup de ces figurines restent dans une indécision qui fait une partie de leur grâce. Ce sont choses fragiles et délicates que la science ne doit pas toucher d'une main trop dure, de peur de les voir se briser entre ses doigts. »

En d'autres mots : « Glissez, archéologues, n'appuyez pas »..... de glisse.

Ce fut encore une fouille privée que celle du sanctuaire de Dodone en Épire (1875-1876).

Un riche banquier, plus tard député et ministre, Constantin Carapanos, reconnut le site marqué par un théâtre bien conservé, une enceinte et un temple. Le tout s'élève dans une vallée alpestre aux hivers rigoureux, dans un canton au sol tourmenté, où le souffle irrité de Zeus semble flotter encore dans les grands chênes rongés par la foudre. L'auteur des fouilles, soit par discrétion, soit faute d'un bon architecte, a laissé quelque peu dans le vague la topographie et l'architecture de ce sanctuaire important qui attend, sans doute, pour révéler tous ses secrets, que la Grèce *irredenta* ait fait retour à la mère patrie. De statues, de pièces d'orfèvrerie, même de grands bronzes il ne fut pas question. Mais une abondante récolte de menus objets est venue enrichir d'abord les vitrines de l'opulent collectionneur, ensuite celles du Musée national à qui il les a gracieusement cédés. Les plus curieux sont les lamelles de plomb où les consultants de l'oracle inscrivaient leurs questions souvent indiscrètes. Le Zeus de Dodone n'avait pas seulement comme saint Antoine de Padoue un bureau d'objets perdus : il avait aussi un bureau d'état-civil où la recherche de la paternité était autorisée, témoin cette tablette célèbre : « Lysanias demande à Zeus et à Dioné si l'enfant qu'Annula porte dans son sein est de lui ou d'un autre? » Les petites offrandes de terre cuite et de bronze racontent une longue histoire depuis l'aulète archaïque du VIe siècle, harnaché dans sa *phorbeia*, jusqu'à l'hoplite en posture de combat du Ve, jusqu'à la belle plaque gravée du IVe avec un épisode de combat héroïque. Les petits animaux, les trépieds, les objets de toilette et les bijoux sont de modèles courants, dont on retrouva bientôt après, à Olympie et à Delphes, beaucoup d'exemplaires, sortis de la même officine : la Grèce aussi a eu sa rue Saint-Sulpice.

Je me suis imposé la règle de ne vous parler que de découvertes grecques. Aussi ne ferai-je allusion aux mémorables fouilles de Mycènes (1874-1876), que pour rappeler qu'à côté de l'auteur principal il faut y faire une part modeste à deux de ses collabo-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 15 juin 1907.
(2) ABEL HERMANT.

(1) LÉON HEUZEY.

rateurs hellènes : l'éphore Panayotis Stamatakis, dont le consciencieux journal encore inédit a dédommagé sur certains points la curiosité des archéologues du laconisme et des remaniements arbitraires de Schliemann ; et Mme Schliemann ellemême, née hellène, à qui son mari a dédié son livre « comme une faible preuve, dit-il, de mon admiration pour ses études homériques, de ma reconnaissance pour son dévouement et son zèle, et pour l'énergie avec laquelle elle a dû soutenir mon courage dans les temps de mes plus rudes épreuves ». J'ajoute que c'est au Musée d'Athènes qu'en nettoyant les lames d'épées découvertes par Schliemann, Athanase Koumanoudis, fils de Stephanos, découvrit les admirables incrustations en or, argent, et électron, qui nous montrent des guerriers demi-nus chassant le lion, des belettes pêchant le poisson parmi les roseaux, — sujets d'Égypte traités probablement par un artiste du cru. Le fameux bouclier de la grotte de l'Ida (autre découverte d'un Grec, Pasparakis, qui date de 1884), nous a montré, de la même façon, une interprétation « égéenne » de motifs phéniciens et assyriens.

Stimulés par les sensationnelles découvertes de Schliemann, les archéologues grecs se mirent aussitôt en campagne à la recherche de sépultures mycéniennes, et comme si le « Mycénien » n'avait attendu que le coup de baguette magique du grand épicier mecklembourgeois pour sortir de terre, de tous les côtés à la fois on trouva, on explora de très intéressantes tombes à coupoles : à Spata (1877), à Menidi (1880), à Vafio, près de Sparte (1886). C'est cette dernière qui a livré à M. Tsountas les deux admirables gobelets d'or avec des reliefs représentant des chasses de taureaux sauvages, qui, même après les révélations crétoises d'Evans et d'Halbherr, sont restées le chef-d'œuvre de l'art égéen.

On a souvent exprimé le regret — nul avec plus de vivacité qu'Edmond About — que les Grecs aient attendu si longtemps avant d'entreprendre ou de laisser entreprendre par des étrangers, dans de grandes proportions, l'exploration archéologique de leur territoire. Je ne puis m'associer à ces doléances et voici pourquoi.

En ce qui concerne d'abord les propositions insidieuses faites à la Grèce, soit par des gouvernements, soit par des particuliers, « d'entreprendre ces travaux *moyennant une part raisonnable dans les profits* », la Grèce a eu évidemment raison d'écarter des offres de ce genre, qui auraient achevé de la dépouiller de son patrimoine artistique déjà si réduit. Mais, intérêt matériel à part, on ne saurait trop répéter que l'archéologie militante, l'archéologie de la pioche et de la bêche est un métier qui veut être appris, disons mieux : une science qui a ses règles, et ces règles n'ont été vraiment dégagées qu'après le milieu de ce siècle, notamment par Charles Newton. Des fouilles dirigées par des archéologues novices, sans l'assistance d'un architecte exercé, sans le souci d'observer, de noter et de conserver autant que possible les couches successives de la construction, les emplacements des objets découverts, toutes les données relatives à l'histoire d'un site et d'un édifice à travers les âges, de pareilles fouilles, ayant pour seul objet de rafler et de mettre en lieu sûr le plus d'objets mobiliers et de bibelots possible, ressemblent étrangement à un cambriolage organisé. Qui dira le mal causé à la science par des opérations vandaliques de ce genre, même désintéressées? Tout le monde sait, par exemple, qu'à Tirynthe, dans son impatience d'atteindre le tuf, Schliemann allait détruire un précieux pavement mycénien qu'il prenait pour un ouvrage romain, lorsque la main de Dœrpfeld vint heureusement l'arrêter. A Mycènes, à Troie, il commit des méprises analogues, malheureusement irréparables.

La Grèce jusqu'en 1875 a eu de bons épigraphistes et des archéologues pleins d'enthousiasme, mais comme l'a dit un jour Bersot, l'enthousiasme même aidé de l'orthographe ne remplace pas la compétence; or, les compétences sérieuses manquaient pour diriger de grandes fouilles; elles manquaient, il faut le dire, un peu partout. Il vaut donc mieux que la Grèce se soit abstenue d'entreprises prématurées et par cela mêmes hasardeuses; après tout, la terre qui recouvre les ruines est un bon bouclier.

Cependant, lorsque l'Angleterre, l'Allemagne, la France, enfin équipées et prêtes aux sacrifices nécessaires, eurent donné l'exemple de fouilles méthodiquement conduites, aboutissant à de véritables résurrections; quand les merveileuses découvertes de Schliemann, servies par une publicité tout américaine, eurent mis l'archéologie à la mode, — la Grèce ne pouvait plus rester en arrière. A point nommé, elle trouva les hommes et l'argent pour faire grand. Les hommes : toute une équipe de jeunes archéologues, parfois assez médiocres esthéticiens, il faut en convenir, mais formés en Allemagne aux bons manuels et aux bonnes méthodes. L'argent : par un décret du 19 novembre 1874, rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique, Valassopoulos, ami personnel de Kastorchis, la Société archéologique fut autorisée à émettre une loterie annuelle, qui tout de suite fit fureur. Le rendement en fut encore plus considérable depuis la loi Tricoupis du 30 décembre 1887, qui interdisait dans le royaume toute autre loterie. Depuis lors, il est vrai, à la suite de la malheureuse guerre de Thessalie, la Société a dû de nouveau partager son privilège avec

l'œuvre de la flotte nationale; en revanche, elle a (depuis 1896) à sa tête comme président perpétuel le prince héritier, et le prestige officiel lui a amené de nouveaux amis. En somme, le revenu moyen de la Société s'est élevé de 93.000 drachmes vers 1875 à 248.000 vers 1895; le dernier exercice (1905) accuse encore une recette de 206.000 drachmes. Ce sont là des chiffres respectables, et l'on comprend que pourvue de pareilles ressources, la Société ait pu enfin aborder sérieusement le programme de recherches archéologiques, vainement entrevu par les enthousiastes précurseurs de 1837.

La première fouille importante qui inaugura la nouvelle période d'existence de la Société archéologique est celle de l'Asclépiéon d'Athènes (1876). En déblayant les terres éboulées peu à peu le long de la partie sud de l'Acropole, à l'ouest du théâtre, on heurta les fondations compliquées de ce sanctuaire qui comprenait deux temples — l'un ancien, l'autre moderne — avec un grand autel et des « portiques d'incubation » groupés autour d'une source sacrée. En l'absence d'un architecte compétent, la question constructive fut assez mal débrouillée. En revanche, on recueillit un grand nombre de précieux bas-reliefs, ex-votos consacrés à Asclépios par des dévots reconnaissants. Ces reliefs, étudiés par Paul Girard, s'échelonnent sur la fin du ve et tout le IVe siècle. Outre leur intérêt artistique, ils apportent à l'histoire religieuse une très curieuse contribution. On pourrait les intituler : « Histoire de l'avancement d'un dieu ». On peut y suivre pas à pas, en effet, les progrès dans la vénération publique de ce nouveau venu dans l'Olympe, qui, d'abord simple héros médecin, ensuite demi-dieu, s'élève enfin au rang d'un dieu véritable, sorte de Zeus doux, bienveillant et secourable, de Zeus familier et familial, trônant paisiblement entre sa femme, ses fils et ses filles pour recevoir l'hommage des fidèles...

L'Asclépiéon d'Athènes, fondé en 420 avant Jésus-Christ, n'était qu'une succursale du grand Asclépiéon d'Épidaure. Après avoir exploré la « filiale », la pensée vint naturellement de s'attaquer à la « maison-mère », à ce hiéron d'Épidaure, dont la mission française de Morée avait, dès 1829, fixé les traits généraux. Cette fouille, une des plus mémorables de notre temps, fut commencée en 1881, sous la direction de l'éphore Panayotis Cavvadias, qui l'a poursuivie depuis à diverses reprises et à de longs intervalles avec une inlassable activité, même après que ses brillants succès lui eurent valu d'être promu éphore général (1885). Il les poursuit encore à l'heure actuelle dans ses moments perdus. M. Cavvadias ne s'est pas contenté de diriger le déblaiement de ce sanctuaire avec zèle et méthode, d'y installer un service de garde et un petit musée, il a publié les résultats de ses travaux et le déchiffrement de ses inscriptions dans une série d'articles excellents et dans deux beaux ouvrages, un gros et un petit. J'ajoute qu'il a toujours fait l'accueil le plus libéral, le plus hospitalier aux archéologues étrangers et même aux simples curieux qui visitaient son chantier : à deux reprises différentes, en 1882 et tout récemment à l'occasion du Congrès archéologique d'Athènes, j'ai été son hôte et j'ai pu apprécier sur place non seulement sa courtoisie et son érudition, mais son excellente cuisine, car M. Cavvadias est le plus gastronome des archéologues et le plus archéologue des gastronomes.

Imaginez-vous quelque chose comme une Lourdes antique, mais une Lourdes agrémentée d'installations hygiéniques, d'un théâtre et d'un hippodrome — tel Vichy ou Aix-les-Bains, — voilà le sanctuaire d'Épidaure. Ce nom d'Épidaure est assez trompeur : sans doute le sanctuaire dépendait politiquement de la cité maritime d'Épidaure, mais il faut trois grandes heures de mulet ou de cheval pour y arriver de cette ville, et le *hiéron* est tout aussi près de Nauplie, d'où l'on s'y rend par une route carrossable. J'ai fait les deux routes, inégalement commodes, également charmantes, deux gorges aux pentes verdoyantes de tamaris et de buissons odorants, avec, dans le lointain, la haute silhouette, le front chauve du majestueux Arachnéon... Le *hiéron* lui-même occupe le fond d'une vallée plate, salubre et comme apaisée. On y accède par de beaux Propylées. La partie centrale — le péribole — forme un enclos rectangulaire ceint d'une muraille. Là sont réunis le temple d'Asclépios, le logement des prêtres, le grand autel, la Tholos, les dortoirs sacrés; tout près, mais déjà *extra muros*, le temple d'Artémis.

Le temple d'Asclépios est une construction dorique du premier quart du IVe siècle. Une longue et précieuse inscription nous fait connaître, non seulement le nom de l'architecte, Théodotos, mais celui du statuaire qui pétrit les maquettes des sculptures décoratives, Timothée — plus tard un des collaborateurs du Mausolée, — celui des praticiens qui travaillaient sous ses ordres et même les prix que fut payé leur travail : la statue exécutée se payait de 700 à 1.100 drachmes environ, les maquettes 900 drachmes seulement. Les sculptures des frontons, en marbre pentélique et plus petites que nature, ont été retrouvées par terre dans un grand état de mutilation; elles représentaient, à l'Est, une Centauromachie, à l'Ouest, un combat de Grecs et d'amazones. Les fragments recueillis et transportés au Musée d'Athènes sont admirables par la finesse du modelé et l'élégance de la draperie, où Timothée paraît avoir été un novateur. Voyez ces Néréides qui forment les acrotères du fronton ouest, voyez cette amazone

soulevant sa bipenne, qui en était peut-être la figure centrale. Les sculptures de l'Artémision voisin sont du même style et peut-être du même maître : la plus remarquable est une *Niké*, formant également acrotère, « variante rajeunie de la Victoire de Péonios (1) ».

Quant à la grande idole cultuelle du temple, l'Asclépios en ivoire et en or de Thrasymède de Paros, trônant entre son serpent et son chien, il a péri sans retour, mais d'excellents bas-reliefs trouvés dans le voisinage paraissent s'en être inspirés de très près. L'un d'eux, qui n'eût pas été déplacé dans la frise des Panathénées, est la plus belle image qu'on possède de ce dieu plein de mansuétude, le trait d'union entre Jupiter et Jésus. D'autres sculptures encore ont été recueillies aux environs du temple. Je ne citerai que l'Aphrodite drapée, proche parente de l'Aphrodite des jardins (d'Alcamène), mais dont les attributs imprévus — la lance et l'épée — sentent déjà l'époque alexandrine...

Non loin du temple s'élevait un édifice circulaire, que Pausanias appelle la Tholos; une inscription, qui a conservé les comptes de la construction, le nomme *Thymélé*, c'est-à-dire lieu où l'on offrait les sacrifices. Cette rotonde — la plus ancienne peut-être de l'architecture grecque — était l'œuvre célèbre d'un certain Polyclète, probablement petit-fils du grand sculpteur argien. Elle était supportée par une double rangée circulaire de colonnes, doriques à l'extérieur, corinthiennes (au nombre de 16) à l'intérieur : les fragments épars permettent de reconstituer le décor de l'entablement, avec ses têtes de lion et ses fleurons, d'une finesse incomparable, supérieure même à celle de l'Érechthéion. Un merveilleux chapiteau corinthien non utilisé, et dont le marbre a gardé toute sa fleur, est probablement le modèle même fourni par Polyclète à ses collaborateurs. Nous surprenons ici, pour ainsi dire, le berceau de cet ordre à la fois raffiné et opulent, qui devait prendre un si grand développement à l'époque hellénistique et romaine. Peu de chose est resté du plafond, avec ses caissons vivement enluminés, peu de chose des murs plaqués de marbres de diverses couleurs; la fameuse peinture de Pausias « l'Ivresse vidant une coupe de verre », n'est plus qu'un souvenir. Mais sous le dallage de marbre blanc et noir, la pioche des fouilleurs a découvert de curieuses fondations : trois murs concentriques, soigneusement polis, reliés par des cloisons transversales et percés d'ouvertures disposées en quinconce, qui permettent de communiquer d'un couloir à l'autre. Quelle était la destination de ce singulier labyrinthe? en avait-il même une autre que de supporter le plancher de marbre de l'édifice et de permettre d'en vérifier la solidité? *Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.* Lechat et Defrasse pensent à une source sacrée (mais le puits sacré s'est retrouvé à l'autre extrémité de l'*abaton*), Diehl à une cave où s'exécutaient je ne sais quels rites mystérieux. La solution la plus originale est celle de M. Svoronos, qui voit là le logement ou plutôt la tombe du serpent d'Asclépios, dont les replis en spirale auraient merveilleusement épousé toutes les sinuosités de ce dédale souterrain.

Le dernier édifice remarquable de l'enclos sacré, c'est l' « Abaton », c'est-à-dire le vaste portique ionique, tantôt à un, tantôt à deux étages, qui s'adossait au mur Nord du péribole. Ce portique servait de dortoir aux malades venus pour consulter le dieu. C'est d'ailleurs pendant leur sommeil même qu'ils recevaient le plus souvent sa visite et ses conseils; après la guérison, les prêtres prenaient soin d'inscrire l'histoire de la cure sur des tablettes, qui furent ensuite copiées et recueillies sur de grandes stèles. Ces stèles, somptueuses réclames de marbre à faire pâlir nos Géraudel et nos Mariani, étaient au nombre de six au temps de Pausanias. Cavvadias en a retrouvé deux presque intactes, surtout la première; elles comptent assurément parmi les documents les plus extraordinaires qui nous soient parvenus sur l'histoire de la superstition antique. Rien ne ressemblait moins à une médecine rationnelle que le « traitement » suivi dans les sanctuaires d'Asclépios. Qu'on en juge par ces quelques extraits :

« Ambrosia d'Athènes, borgne. Cette femme vint en suppliante vers le dieu; se promenant dans l'enceinte sacrée, elle se moqua de quelques-unes des guérisons. « C'est, disait-elle, invraisemblable, impossible, que des « boiteux marchent, que des aveugles voient clair sim- « plement pour avoir eu un songe. » Elle s'endort, et voici qu'elle eut une vision : il lui sembla que le dieu lui apparût et lui dit : « Je te guérirai, mais à condition que, « à titre de salaire, tu places dans le temple un cochon « d'argent en souvenir de la stupidité dont tu as fait « preuve. » Parlant ainsi, le dieu entr'ouvrit l'œil malade et y versa une certaine drogue. Le jour venu, elle sortit guérie..... »

« Euphanès, enfant d'Épidaure. Souffrant de la gravelle, il s'endormit. Le dieu lui apparut et lui dit : « Que « me donneras-tu si je te guéris ? » L'enfant répondit : « Dix osselets (1). » Le dieu se mit à rire et dit qu'il le guérirait. Le jour venu, il sortit guéri. »

« Héraieus de Mitylène n'avait pas de cheveux sur la tête, mais il en avait beaucoup sur les joues. Honteux des railleries dont il était l'objet, il vint coucher dans le dortoir. Le dieu lui frotta la tête avec un onguent et les cheveux repoussèrent ».

(1) Max. Collignon.

(1) Nous dirions : « dix billes ».

Citons enfin un extrait de la seconde stèle :

« Hermon de Thasos était aveugle et fut guéri par le dieu. Puis, comme il ne payait pas le prix de la guérison, le dieu le rendit aveugle de nouveau..... »

N'est-ce pas déjà la scène du *Médecin malgré lui*? Seulement le héros de Molière, après avoir rendu la parole à Lucile, s'excuse de ne pouvoir la lui enlever; tout ce qu'il peut faire, c'est de rendre le père sourd. Esculape avait plus de ressources que Sganarelle.

En dehors de l'enceinte sacrée, le territoire d'Asclépios contenait de nombreuses constructions d'époques diverses : hôtelleries, gymnase, bains (dus à la munificence de l'empereur Antonin), hippodrome, stade, etc. Mais l'édifice le plus intéressant est le théâtre, logé dans un pli du mont Kynortion, et œuvre, lui aussi, de Polyclète le jeune. Par ses dimensions, par sa beauté, il était, au dire des anciens, sans rival. L'imposante *cavea* avec ses trente-deux rangs de gradins était connue depuis longtemps; Cavvadias a dégagé l'orchestre — qui nous a pour la première fois révélé le plan circulaire des orchestres primitifs, avec l'autel au milieu — le mur de scène décoré de statues, avec ses *parodoi* et ses rampes d'accès latérales. Ce mur de scène du IV[e] siècle était-il un mur de fond ou une tribune pour les acteurs? Cette question vivement controversée est devenue le point de départ de la fameuse théorie à laquelle Dœrpfeld a attaché son nom; la question n'a pas encore été définitivement élucidée, mais dans l'ardeur de la résoudre les archéologues de tous pays ont exploré à qui mieux mieux tous les restes des théâtres helléniques et hellénistiques disséminés à travers la Grèce de l'Asie Mineure, et, suivant le mot de Lessing, la chasse vaut mieux que le lièvre...

Une autre fouille notable de la Société archéologique est celle du sanctuaire d'Eleusis, où se célébraient annuellement les mystères de Déméter et de Coré, une des plus grandes fêtes, non seulement de l'Attique, mais du monde hellénique tout entier. Tout ce qui concerne les mystères est, comme de juste, mystérieux. Non seulement les anciens ont bien gardé le secret des cérémonies qu'on y célébrait devant les seuls initiés, mais Pausanias, notre guide habituel, nous délaisse au moment de décrire les constructions du hiéron : averti par un songe, il se souvient que lui aussi était initié et se décide à garder le silence ! C'est donc aux seuls restes monumentaux, découverts de 1882 à 1890 sous la direction de Dimitrios Philios, que nous devons nous adresser pour reconstituer l'image de ce sanctuaire.

Ici, comme à Epidaure, le péribole sacré était ceint d'un mur qui a d'ailleurs été élargi à diverses époques. La porte monumentale est de l'époque attique; c'est une copie assez sèche des Propylées. Plus tard, un ami de Cicéron, Appius Claudius Pulcher, fit élever des propylées extérieurs, construction originale de style hellénistique, avec cinq chapiteaux corinthiens à trois faces, des rinceaux opulents et des acrotères en forme de griffons.

L'enceinte sacrée s'appuie d'un côté à une acropole escarpée, de l'autre plonge sur la plaine et la mer lointaine, au bord de laquelle les mystes déroulaient leurs promenades aux flambeaux. On y trouve des restes d'édifices d'époques très diverses, quelques-uns très anciens, des murs de briques creuses ensevelis de si bonne heure qu'ils ont bravé l'humidité des siècles; d'autres d'époque romaine, comme le Ploutonion, bâti au seuil d'une grotte. C'est là que fut découverte une admirable tête d'éphèbe, ombragée d'une épaisse chevelure, que l'on prit d'abord pour un Antinoüs, mais où Benndorf et Furtwängler ont bientôt proposé de reconnaître le dieu Eubouleus, variété d'Hadès ou frère de Triptolème. Il existe en Italie plusieurs répliques de cette tête, connues sous le nom de « Virgile »; de plus, la base d'un « terme » du Vatican porte la légende : *Eubouleus Praxitelous*. Nous aurions donc ici un original de Praxitèle, un frère de l'Hermès d'Olympie ! Cependant l'arrangement très recherché de la chevelure, beaucoup plus raffinée que celle de l'Hermès, donne à croire que l'Eubouleus est plus récent que la statue d'Olympie; d'aucuns l'ont même attribué à un des fils de Praxitèle.

Du petit temple de Déméter il reste peu de chose. L'édifice le plus considérable du péribole est le Télestérion, le *mystikos sêkos*, ou Palais de l'initiation : quelque chose comme le Grand-Orient de Grèce ! La construction primitive date de Pisistrate et fut d'abord de dimensions très modestes. Après avoir été détruit par les Mèdes, le Télestérion a été agrandi du double par Cimon, puis au quadruple (54 mètres sur 52) du temps de Périclès par Ictinos, l'architecte du Parthénon. Le plan actuel est carré. Huit rangs de gradins, interrompus par des portes, prennent appui sur chacun des quatre murs; l'aire intérieure est semée d'une forêt de 42 colonnes, qui supportaient le plafond et devaient singulièrement gêner la vue des spectateurs pendant le drame sacré. De grands escaliers extérieurs mènent de chaque côté à une galerie, taillée dans le roc de l'Acropole, qui donne accès à un étage supérieur, le *megaron*. Enfin devant la façade principale se dresse un somptueux portique à colonnes, édifié en 340 par l'architecte Philon.

La plus célèbre des fouilles menées à bien par la Société archéologique est celle de l'Acropole d'Athènes. L'Acropole que tout le monde connaît, celle

qu'avaient bombardée Morosini, dépouillée Elgin, restaurée et déblayée tant bien que mal Ross, Pittakis, Beulé, c'est l'Acropole jadis remblayée et nivelée par Cimon pour servir de piédestal aux admirables monuments de Périclès et à toute cette forêt de chapelles, de statues et d'ex-votos qui s'y multiplia jusqu'à l'époque romaine. C'est en un mot l'Acropole de Phidias; elle se résumait dans la fameuse Pallas chryseléphantine, dont une copie en marbre — la plus complète, sinon la plus artistique que l'on connaisse — fut découverte au Varvakeion en 1880 et bruyamment annoncée à l'Europe comme un heureux présage, au moment où celle-ci s'occupait à donner satisfaction aux désirs d'agrandissement de la Grèce. Mais sous l'Acropole qui se voit, il y a ou il y avait l'Acropole qui ne se voit pas, l'Acropole archaïque, éclatante et peinturlurée de Pisistrate et de ses fils, l'Acropole qui fut à deux reprises incendiée, saccagée de fond en comble par les Perses en 480, et dont les débris mêlés à des terres rapportées formaient le socle, parfois épais de 10 mètres, sur lequel se dressent les édifices de l'époque classique. De rares témoins de cette Acropole « prépersique » avaient surgi par hasard, de temps en temps, au milieu du siècle : c'était une statue assise et mutilée d'Athéna (peut-être l'Athéna d'Endoios), c'était la statue du Porteur de veau ou Moschophore, le relief de l'Apobate, une tête casquée d'Athéna. On se figurait que c'était tout, et en 1871, Michaelis, d'ordinaire plus circonspect, écrivait qu'il n'y avait plus rien à trouver à l'Acropole. L'événement devait bientôt le démentir et vérifier le mot paradoxal de Rayet que ce sont les sites qui ont le plus livré dont il y a encore le plus à attendre.

En 1876, Schliemann donna l'argent pour abattre la tour franque (au Sud des Propylées), seul vestige subsistant de l'Acropole médiévale et dont la disparition souleva quelques critiques assez vives de la part de ceux qui ne séparent pas le culte de la Grèce classique de la piété envers la Grèce chrétienne. A cette occasion, on tenta quelques sondages prometteurs. En 1879, Lambert fouilla à l'Ouest de l'Erechtheion; il s'arrêta ou plutôt fut arrêté sous un méchant prétexte à quelques mètres de l'endroit d'où, sept ans plus tard, allaient sortir de terre les Corés. En 1882, on attaqua le haut remblai à l'Est du Parthénon ; tout de suite on y découvrit des statues féminines, un relief très archaïque (Athéna et des adorateurs), un petit fronton en tuf bariolé (Héraclès et l'Hydre). Encouragé par ces indices, Panayotis Stamatakis, devenu en 1884 éphore général (à la place d'Evstratiadis démissionnaire) décida d'entreprendre le déblaiement complet de l'Acropole en faisant le tour du rocher à partir des Propylées, vers l'Est, pour revenir par le côté Sud : on ne s'arrêtera que lorsqu'on touchera le tuf ou des fondations anciennes. Ce programme radical, mais seul efficace, seul vraiment scientifique, une mort prématurée (1885) empêcha Stamatakis de l'exécuter, mais il trouva un digne continuateur en Panayotis Cavvadias, devenu à son tour éphore général. Le déblaiement de l'Acropole, effectué sous la direction de ces deux hommes énergiques (1884-1890), leur assure une place impérissable dans la reconnaissance des archéologues. Par ses dimensions, comme par l'importance de ses résultats, c'est une entreprise de tous points comparable aux fouilles d'Olympie, de Delphes ou de Pergame. Il faudrait un volume pour la raconter, et ce volume, Cavvadias est en train de l'écrire ; je dois me contenter d'en rappeler rapidement les principales révélations.

Au point de vue architecture, les fouilles nous ont rendu une grande partie du mur pélasgique, dont le tracé, si différent de celui du mur de Cimon, se modelait sur toutes les sinuosités du rocher. Au Nord (immédiatement à l'Est de l'Erechtheion) on découvrit tout un pâté de constructions archaïques, notamment un palais flanqué d'un escalier comme à Tirynthe, évidemment l'ancien palais des rois d'Athènes, auxquels l'Erechtheion servait de chapelle. Puis, au Sud-Ouest de l'Erechtheion, un grand temple datant du VIe siècle : composé d'abord d'une simple *cella* en tuf, et d'un trésor tripartite, il fut, au temps de Pisistrate, entouré d'un portique de colonnes dans la décoration duquel entra le marbre : c'est l'*Hécatompédon*.

Le butin sculptural est aujourd'hui réuni au petit musée de l'Acropole, et l'on passe une matinée délicieuse à revivre, en parcourant ces salles bien éclairées, bien ordonnées, toute l'histoire, jusqu'alors presque inconnue, de la sculpture archaïque d'Athènes. Dans les fondations du « vieux temple », on retrouva d'abord, morceaux par morceaux, les restes de ses frontons primitifs, en tuf revêtu de vives couleurs, œuvre d'un art quasi barbare, mais étrangement savoureux et vivant. D'un côté, des lions dépeçant un taureau — motif fréquent sur les monnaies archaïques — de l'autre, un groupe encore indéterminé dont faisait partie un monstre à trois têtes (Typhon?) : l'une d'elles lui a valu le nom de Barbe-bleue, mais c'est un Barbe-bleue déjà apprivoisé par Ariane; frappé de son air bonasse et de son rictus placide, Furtwängler, au lieu du « dieu de l'ouragan » propose d'y reconnaître un de ces géants bienveillants, que les Athéniens vénéraient comme leurs ancêtres. Viennent ensuite les frontons en marbre du temple agrandi par Pisistrate : le plus beau morceau (fronton Est), est une Athéna, terrassant un géant armé (Encelade ?). Et puis, et surtout,

c'est la merveilleuse théorie de femmes que les Allemands appellent sans respect « les tantes » et que nous appellerons plus décemment et plus justement, avec les anciens Grecs eux-mêmes, « les Jeunes filles » (*Korai*).

C'est le 5 février 1886, — jour mémorable dans les fastes de l'archéologie — que fut ouverte, non loin de l'Erechtheion, tout auprès du mur Nord de l'Acropole, la cachette profonde où gisaient depuis tant de siècles ces élégantes captives. On peut aujourd'hui les admirer tout à l'aise, rangées le long des murs d'une salle du musée de l'Acropole ; mais pour en savourer tout le charme capiteux, il faut se les figurer debout sur leurs bases en forme de colonnettes, au chapiteau largement épanoui, coiffées de leur écran de bronze qui les abritait contre les indiscrétions des oiseaux, rangées dans un désordre pittoresque sous le péristyle du vieux temple chatoyant qui devait peut-être déjà à toutes ces *Parthénoi* le nom de Parthénon. Ces statues, où l'on a voulu d'abord reconnaître la déesse Athéna elle-même, puis des « prêtresses », semblent bien n'être autre chose que des images à la fois réelles et idéales de jeunes filles athéniennes apportant à la déesse leur hommage et le symbole d'une offrande perpétuelle, sœurs aînées de celles que cent ans plus tard Phidias et ses disciples feront défiler dans un chaste cortège le long de la frise du Parthénon renouvelé.

Au premier aspect, rien de plus semblable que ces figures : même matière, le marbre de Paros ; même attitude hiératique, un bras collé au corps et retenant les plis de la robe, l'autre ployé en avant et tenant un fruit ; même costume, la longue tunique, la courte chemisette gaufrée, l'ample châle de laine aux plis savamment festonnés ; même coiffure, aux tresses symétriques, aux étages de boucles consolidées par des épingles d'or ; même polychromie discrète qui avive le regard, roussit les cheveux, sème les bordures du manteau et de la tunique de délicats méandres rouges et verts, qui furent peut-être rouges et bleus. Mais à les regarder de plus près, comme l'a fait M. Lechat dans ses deux livres « Au musée de l'Acropole » et la « Sculpture attique avant Phidias », combien les types et les techniques se différencient, combien de nuances inaperçues apparaissent ! Voici la *Cora* toute roide, équarrie comme une planche de chêne, véritable *xoanon* de marbre, pareil à l'Artémis délienne, don de Nicandra, découverte par M. Homolle. Voici les coquettes et pimpantes filles de Chios, un peu guindées, un peu fignolées, mais combien séduisantes dans la mièvrerie archaïque de leur sourire et les mille charmantes préciosités de leur toilette ! Voici les pastiches plus ou moins heureux dus au ciseau inexpérimenté des sculpteurs indigènes, car l'art athénien *ionisa* sous Pisistrate, comme l'art français *italianisa* sous François I[er]. Mais bientôt le genre national se ressaisit ; il combine, dans la grande statue d'Anténor, son sérieux natif avec la grâce importée d'outre-mer, jusqu'au jour proche où, sous l'influence des bronziers du Péloponèse, apparaît un type nouveau (*cora* d'Euthydicos, tête d'éphèbe), dans lequel l'œil se débride, le costume se simplifie, le sourire éginétique s'évanouit pour faire place à la moue mutine des lèvres aux coins abaissés : *facies non omnibus una, Nec diversa tamen qualis decet esse sororum.*

On voudrait s'attarder dans ce harem de marbre, mais le temps nous presse. J'ajoute simplement que les fouilles de l'Acropole nous ont livré en petit nombre des sculptures plus récentes que l'invasion médique, comme cette énigmatique Pallas appuyée sur sa lance où M. Lechat voit un motif maternel (Pallas regardant la ciste qui renferme Érichthonios) et d'autres un motif patriotique (Pallas lisant les noms des guerriers morts, inscrits sur une stèle). Je rappelle aussi que les découvertes de M. Cavvadias ont révolutionné la chronologie de la peinture de vases en obligeant de faire remonter de quarante ans à peu près les débuts de la technique à figures rouges, c'est-à-dire l'émancipation de la peinture attique. Cette fois déjà, la peinture montrait la voie à la sculpture, comme soixante ans plus tard Polygnote allait la montrer à Phidias. Enfin, je ne quitterai pas le rocher sacré sans mentionner d'un mot la consolidation du Parthénon où notre compatriote M. Magne a pris une part si active, et la discrète restauration (par M. Balanos) du portique Nord de l'Erechtheion et du mur (romain hélas !) orné de demi-colonnes, qui le rejoignait au portique des Caryatides.

*
* *

Je me suis étendu quelque peu sur les trois grandes explorations archéologiques dues à l'initiative, au zèle et à la science helléniques dans les dernières années du siècle précédent ; je m'empresse d'ajouter que ce ne sont pas les seules. Il n'est presque pas une province du royaume hellénique où l'Éphorie générale et la Société archéologique n'aient utilement marqué leur passage.

C'est ainsi qu'à Rhamnonte, en Attique, on a fouillé le temple où s'élevait la fameuse Némésis d'Agoracrite, contemporain de Phidias : quelques beaux fragments des reliefs du piédestal ont avivé nos regrets de la perte de ce chef-d'œuvre.

A Sunium, le temple dont chaque siècle abat quelques colonnes a vu dégager son haut stylobate et fixer sa dédicace à Poseidon.

L'Amphiaraion d'Oropos, de 1884 à 1887, fut exploré

par Léonardos, avec son petit temple dans un vallon écarté, son autel consacré à cinq divinités, son théâtre si bien conservé et si discuté.

Le temple de Phigalie, dans le Péloponèse, a perdu sa parure sculpturale, mais on n'en a pas moins, à grand prix, relevé sa cella et consolidé ses architraves.

Non loin de là Lycosoura d'Arcadie, « la plus ancienne ville du monde », avait un temple célèbre de « la Maitresse » (*Despoina*), décoré par le sculpteur Damophon de Messène. Cavvadias l'a fouillé avec succès en 1889. On regardera au Musée d'Athènes les beaux fragments de ces statues colossales : la tête pathétique d'Anytos, nourricier de la déesse, le manteau de marbre finement brodé de *Despoina*, et à cette occasion on ne manquera pas de s'apitoyer sur la misère de « cette pauvre petite science conjecturale » qui s'appelle l'archéologie, car ces sculptures, successivement attribuées au IVe siècle avant Jésus-Christ et à l'époque d'Hadrien, aujourd'hui on incline à les placer au IIe siècle avant J.-C., tout proche des reliefs de l'autel de Pergame !

Thermon, chef-lieu de la ligue étolienne, avait un temple d'Apollon qu'a déblayé G. Sotiriadis (1897-1899). Un seul dieu et pourtant deux nefs collatérales; une colonnade se prolongeait à travers l'opisthodome. Le temple, tout en bois, n'a laissé aucun débris sauf les traces de ses fondations et quelques curieuses métopes en terre cuite, ornées de sujets peints, qui s'intercalaient entre les triglyphes disparus : nouvel et remarquable exemple de l'équivalence décorative de la peinture et du relief.

Le Lion de Chéronée, rencontré par les Anglais en 1818, détruit pendant la guerre de l'indépendance, retrouvé de nouveau en 1879, a été restauré pièce par pièce (1903) et replacé sur un haut piédestal, au bord de la grande fosse maçonnée où dorment, au nombre de 254, les morts thébains de la grande journée qui vit la fin de la Grèce républicaine.

Enfin l'éphorie ne dit pas comme Regnard : *Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis*. Elle prolonge sa curiosité et ses trouvailles jusqu'au fond de la mer. En 1900 des pêcheurs d'éponges découvrirent près de Cérigotto — petite île voisine de Cythère — des débris de statues; c'étaient les restes de la cargaison d'un navire romain perdu dans ces parages, où sombra aussi l'un des bâtiments chargés du butin de lord Elgin (le *Mentor*). Les statues, pour la plupart de bronze, repêchées par des plongeurs, ont été débarrassées patiemment des incrustations de coquillages qui les recouvraient; si la plupart sont restées informes et comme lépreuses, d'autres ont repris figure humaine et comptent parmi les beaux morceaux du Musée national. Citons la tête barbue, la bonne copie de l'Héraclès lassé de Lysippe (modèle du colossal « Hercule Farnèse » en marbre du musée de Naples, qui orna jadis les Thermes de Caracalla) (1) et surtout l'*Éphèbe nu*, si bien restauré par M. André, et dont le geste oratoire a été l'objet de tant de discussions. Qu'il s'agisse d'un *Persée*, comme le croit Svoronos, ou d'un athlète vainqueur saisissant une couronne, ou d'un adolescent tenant une balle, cette statue où se pénètrent les influences attiques et péloponésiennes, rappelle de près l'*Apoxyomène*, récemment retrouvé à Éphèse par la mission autrichienne et où l'on a reconnu l'œuvre probable de Dédale, petit-fils de Polyclète.

Le règne de Cavvadias ne s'est pas seulement illustré par des fouilles nombreuses et fructueuses. On lui doit aussi l'organisation définitive du Musée national. Achevé en 1889, ce musée spacieux, bien distribué, sobrement décoré, a reçu toutes les antiquités dispersées naguère au Theseion, au Portique d'Hadrien, à la Tour des Vents, au Varvakeion, à l'éphorie générale, les tombeaux du Céramique, la collection de terres cuites d'Asie Mineure de Misthos, les produits des fouilles nouvelles, les collections du Polytechnikon, — antiquités d'Égypte et de Mycènes, — les vases, les Tanagres et les bronzes de la Société archéologique.

Parmi les antiquités athéniennes, seules celles qui furent trouvées sur l'Acropole ont été hébergées dans le petit « musée de l'Acropole » qu'il a fallu doubler après les découvertes de 1885. En outre, et malgré des résistances locales souvent acharnées, on a transporté au Musée central les plus importantes antiquités déposées provisoirement dans les prétendus musées de province. Même Olympie a dû livrer ses bronzes, menacés par l'humidité, mais elle a gardé l'*Hermès* de Praxitèle, qu'abrite, avec les sculptures du temple de Zeus, le beau musée dû à la libéralité du banquier Syngros. Le même bienfaiteur et, après lui, sa veuve ont érigé un asile plus modeste, mais bien éclairé, aux trouvailles françaises de Delphes, au premier rang desquelles brille le fameux *Aurige*.

*
* *

J'arrête ici ce voyage rapide et forcément superficiel, mais suffisant pourtant pour justifier le titre de ces pages : « La Grèce retrouvée par les Grecs. »

En s'appliquant avec un soin pieux à faire sortir de terre les chefs-d'œuvre de leurs ancêtres et à les préserver des destructions futures, les Grecs n'ont pas seulement justifié la confiance de l'Europe et

(1) Cet Hercule de Glycon est cité dans un curieux papyrus latin de Genève, récemment publié par M. Nicole, et qui paraît être une description des Thermes de Caracalla.

acquitté envers leur grand passé la dette dont je parlais tout à l'heure : ils ont travaillé de la manière la plus efficace à l'œuvre, ardemment poursuivie depuis Coray, de leur rénovation intellectuelle.

Le vieux Klephte Kolokotronis, qui ne savait pas lire, aimait à assister aux leçons de son fils. Un jour, il lui demanda : « Kolinos, quelle est, crois-tu, la plus grande maison de la nation? » L'enfant répondit : « C'est le palais du Roi. — Non, dit le père, c'est l'Université. »

Aujourd'hui, il dirait : c'est l'Université et le Musée. L'un est, en effet, un foyer aussi ardent que l'autre de nobles inspirations. Par l'Université, la nation grecque a repris contact avec son ancienne littérature, trésor inépuisable de beau langage et de hautes vérités morales. Au Musée, elle admire les patients efforts, l'incessante ascension vers le mieux par lesquels le peuple le plus doué de la terre pour les arts plastiques s'est élevé des informes tâtonnements du début aux émouvantes, aux immortelles créations de sa maturité.

Je dirai donc à nos amis les Grecs : Vous êtes dans la belle voie, c'est-à-dire dans la bonne; ne vous relâchez pas; c'est dans la persévérance qu'est le secret du succès. Et permettez-moi d'ajouter, qu'en outre, qu'au-dessus de ces deux grands enseignements du Musée et de l'Université, il y en a un troisième, plus fécond peut-être, que je vous recommande ardemment. Étudiez les belles formes humaines qui ne manquent pas plus aujourd'hui à la Grèce qu'il y a deux mille ans, — je n'ai pour m'en convaincre qu'à regarder cette assistance, — étudiez l'admirable nature que n'ont pu détruire ni les ravages des torrents, ni la sauvagerie des hommes. Oui, si majestueux que soit le Parthénon, il y a quelque chose de plus majestueux encore, c'est la silhouette des montagnes qui l'encadrent; si rayonnantes que soient les statues de Phidias, il y a quelque chose de plus radieux, c'est par un beau soir d'été « le Cithéron nageant dans un océan d'or »; si enchanteur que soit le sourire de l'*Hermès* de Praxitèle, il y a un enivrement plus subtil encore dans ce que le vieil Eschyle appelait « l'innombrable sourire de la mer ». Voilà les sources éternelles de l'inspiration artistique comme de l'inspiration poétique; voilà le livre que le peuple grec devra rapprendre à lire si, non content d'avoir retrouvé matériellement la Grèce d'autrefois, il veut s'imprégner à nouveau de son génie. C'est ainsi qu'il lui sera permis de donner des successeurs à ceux qui n'ont pas seulement, suivant le mot des anciens, ajouté une beauté à la religion, mais une religion à la beauté.

THÉODORE REINACH,
Député.

LA COUR

AUX DÉBUTS DE LA SECONDE RESTAURATION [1]

Mon père partit pour Londres dans le commencement de 1816, ma mère l'y suivit. Je ne les rejoignis qu'au printemps. Les étrangers s'étaient retirés dans les diverses garnisons qui leur avaient été assignées par le traité de Paris. Le duc de Wellington seul, en sa qualité de généralissime de toutes les armées d'occupation, résidait à Paris, et nous en faisait les honneurs à nos frais. Il donnait assez souvent des fêtes où il était indispensable d'assister. Il tenait à avoir du monde, et notre sort dépendant en grande partie de sa bonne humeur, il fallait supporter ses caprices, souvent bizarres.

Je me rappelle qu'une fois il inventa de faire de la Grassini, alors en possession de ses bonnes grâces, la reine de la soirée. Il la plaça sur un canapé élevé, dans la salle de bal, ne quitta pas ses côtés, la fit servir la première, fit ranger tout le monde pour qu'elle vît danser, lui donna la main et la fit passer la première au souper, l'assit près de lui, enfin lui rendit les hommages qui d'ordinaire ne s'accordent guère qu'aux princesses. Heureusement, il y avait quelques grandes dames anglaises à partager ces impertinences; mais elles n'étaient pas obligées de les subir comme nous, et leur ressentiment ne pouvait être comparable.

En général, le carnaval fut très triste, et cela était convenable de tout point. Nos princes n'allaient nulle part. M. le duc de Berry se trouvait tout à fait éclipsé par son frère ; la différente conduite tenue par eux pendant les Cent-Jours justifiait cette position. Cependant M. le duc d'Angoulême montrait des velléités de modération qui commençaient à déplaire, et le parti dévot ne lui pardonnait pas son éloignement pour la politique du confessionnal.

Le caractère de M. le duc d'Angoulême est singulièrement difficile à peindre. C'est une réunion si bizarre, et si disparate, qu'on peut, à diverses époques de sa vie, le représenter comme un prince sage, pieux, courageux, conciliant, éclairé; ou bien comme un bigot imbécile et presque stupide, en disant également la vérité. A mesure que les circonstances se présenteront, je le montrerai tel que nous l'avons vu, mais il faut commencer, pour le comprendre, par admettre qu'il a toujours été dominé par la pensée de l'obéissance illimitée due au Roi. Plus il était près de la couronne, plus, selon lui, il en devait l'exemple.

1) Extrait du second volume des *Mémoires* de la Comtesse de Boigne, qui paraîtra prochainement à la librairie Plon.

Tant que Louis XVIII a vécu, cette passive obéissance était un peu modifiée, au moins pour la forme, par celle qu'il accordait à Monsieur. Mais lorsque l'autorité de père et de roi a été concentrée en Charles X, elle n'a plus connu de bornes, et nous avons été témoins des tristes résultats qu'elle a amenés.

On s'occupait de marier M. le duc de Berry; déjà en 1814, il en avait été question. L'empereur Alexandre avait désiré lui voir épouser sa sœur; la manière dont elle avait été repoussée lui avait donné beaucoup d'humeur. M. le duc de Berry souhaitait cette alliance, mais le roi et Monsieur trouvaient la maison de Russie trop peu ancienne pour donner une mère aux fils de France.

Mme la duchesse d'Angoulême partageait cette manière de voir. De plus elle redoutait une belle-sœur à laquelle ses rapports politiques auraient donné une existence indépendante, et avec laquelle il aurait fallu compter. Elle craignait aussi une princesse personnellement accomplie qui aurait pu rallier autour d'elle les personnes distinguées par leur esprit, pour lesquelles Madame a toujours éprouvé une répugnance instinctive, quelles qu'aient été leurs couleurs.

La princesse de Naples, née Bourbon, appartenant à une petite Cour, n'ayant reçu aucune éducation, réunit tous les suffrages de la famille. Elle fut imposée à M. le duc de Berry qui ne s'en souciait nullement. M. de Blacas fut chargé de cette négociation, qui n'occupa pas longuement ses talents diplomatiques.

Dans le même temps on conçut l'idée de marier Monsieur. Cela était assez raisonnable, mais Madame l'en dissuada le plus qu'elle put. Elle aurait trop souffert à voir une autre princesse tenir la Cour et prendre le pas sur elle. Et Monsieur, qui l'aimait tendrement, n'eût-il pas eu d'autres motifs, n'aurait pas voulu lui donner ce chagrin.

Cela me rappelle un mot heureux de Louis XVIII. Il était goutteux, infirme, dans un état de santé pitoyable. Un jour où il parlait sérieusement à Monsieur de la convenance de se marier, celui-ci lui dit en ricanant et d'un ton un peu goguenard :

— « Mon frère, vous qui prêchez si bien, pourquoi ne vous mariez-vous pas vous-même ?

— Parce que je ferais des aînés, mon frère », reprit le Roi très sèchement.

Monsieur se tint pour battu.

L'intérieur des Tuileries n'était ni confiant, ni doux; cependant, à cette époque, le roi causait avec les siens des affaires publiques, la rupture n'était pas encore complète.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Charles Stuart, épousa lady Élisabeth Yorck, fille de lord Hardwick, la présentation de la nouvelle ambassadrice donna lieu, pour la première fois depuis la Restauration, à ce qu'on appelle en termes de Cour un traitement. Nous fûmes appelées une douzaine de femmes la plupart titrées, à nous trouver chez Mme la duchesse d'Angoulême à deux heures. La situation de mon père en Angleterre me valut cette distinction.

Nous étions toutes réunies dans le salon de Madame, lorsqu'un huissier vint avertir Mme de Damas, qui remplaçait sa mère, Mme de Sérant, dans le service de dame d'honneur, que l'ambassadrice arrivait. Au même instant, Madame qui, probablement selon ses habitudes, guettait à sa fenêtre, entra par une autre porte magnifiquement parée et, comme nous, en robe de Cour. Elle avait eu à peine le temps de nous dire bonjour et de s'asseoir, que Mme de Damas rentra conduisant l'ambassadrice accompagnée de la dame qui l'avait été quérir, des maîtres des cérémonies, et de l'introducteur des ambassadeurs qui restèrent à la porte.

Madame se leva, fit un ou deux pas au devant de l'ambassadrice, reprit son fauteuil et la fit placer sur une chaise à dos préparée à sa gauche. Les dames titrées s'assirent derrière, sur des pliants, et nous autres nous nous tînmes debout. Cela dura assez longtemps. Madame soutint le dialogue à elle toute seule.

Lady Élisabeth, jeune et timide, était trop embarrassée pour rien ajouter aux monosyllabes de ses réponses et j'admirais la manière dont Madame exploita l'Angleterre et la France, l'Irlande et l'Italie, d'où arrivait lady Élisabeth, pour remplir le temps qu'allongeait outre mesure la marche lente et pénible du Roi.

Enfin il entra, tout le monde se leva, le silence le plus profond régna, il l'interrompit quand il fut vers le milieu de la chambre pour dire sans sourciller du ton le plus grave et d'une voix sonore, la niaiserie convenue depuis le temps de Louis XIV : « Madame, je ne vous savais pas en si bonne compagnie. » Madame lui répondit une autre phrase, probablement également d'étiquette, mais que je ne me rappelle pas. Ensuite, le Roi adressa quelques paroles à lady Élisabeth. Elle ne lui répondit pas plus qu'à Madame. Le Roi resta debout ainsi que tout le monde; au bout de peu de minutes, il se retira.

Alors on s'assit pour se relever immédiatement à l'entrée de Monsieur. « Ne devrai-je pas dire que je ne vous savais pas en aussi bonne compagnie? » dit-il en souriant, puis s'approchant gracieusement de lady Élisabeth, il lui prit la main et lui fit un compliment obligeant. Il refusa d'accepter un siège que Madame lui offrit, mais fit asseoir les dames et resta bien plus longtemps que le Roi.

Les dames se levèrent à sa sortie puis se rassirent

pour se relever de nouveau à l'entrée de M. le duc d'Angoulême, pour cette fois les premiers compliments passés, il prit une chaise à dos et fit la conversation. Il semblait que la timidité de l'ambassadrice lui donnât du courage Je ne conserve aucune idée d'avoir vu M. le duc de Berry à cette cérémonie. Je ne sais s'il s'en dispensait ordinairement ou s'il en était absent par accident. J'ignore aussi comment cela s'est passé depuis pour Mme la duchesse de Berry. Je n'ai pas eu d'autre occasion d'assister à pareilles réceptions.

La sortie de M. le duc d'Angoulême fut accompagnée du lever; comme les autres, je ne pus m'empêcher de penser aux génuflexions du vendredi saint. Au bout de quelques minutes la dame d'honneur avertit l'ambassadrice qu'elle était à ses ordres. Madame lui fit une phrase sur la crainte de la fatiguer en la retenant plus longtemps, et elle s'en alla escortée comme à son arrivée. Elle remonta dans les carrosses du Roi accompagnée de la dame qui l'avait été chercher. Sa voiture à six chevaux et en grand apparat suivait à vide.

Madame s'entretint avec nous un instant de la nouvelle présentée, et rentra dans son intérieur à ma grande satisfaction, car j'étais depuis deux heures sur mes jambes, et j'en avais assez de mes honneurs. Cependant il fallut assister au dîner ou traitement.

L'ambassadrice revint à cinq heures. Cette fois elle était accompagnée de son mari et de quelques dames anglaises de distinction, toutes les Françaises qui avaient assisté à la réception étaient invitées; il y avait aussi des hommes des deux pays.

Le premier maître d'hôtel, alors le duc d'Escart, et la dame d'honneur de Madame firent les honneurs du dîner, qui était très bon et magnifique, mais sans élégance, comme tout ce qui se passait à la Cour des Tuileries. Immédiatement après, chacun fut enchanté de se séparer et d'aller se reposer de toute cette étiquette. Les hommes étaient en uniforme, les femmes très parées mais point en habit de Cour.

De Roi, de princesses, de princes, il n'en fut pas question, seulement j'aperçus derrière un paravent Madame et son mari qui, avant de monter dîner chez le Roi, s'amusaient à regarder la table et les convives.

Je n'ai jamais pu concevoir comment, lorsque les souverains étrangers reçoivent constamment et familièrement à leur table les ambassadeurs de France, ils consentaient à subir, en la personne de leurs représentants, l'arrogance de la famille de Bourbon. Ne pas inviter les ambassadeurs chez soi, n'était déjà pas trop obligeant, mais les faire venir avec tout cet appareil et cet *in fiochi* dîner à l'office, m'a toujours paru de la dernière impertinence. Sans doute cet office était fréquenté par des gens de bonne maison, mais enfin c'était une seconde table dans le château, car, apparemment, celle du Roi était la première.

Le festin ne se passait pas même dans l'appartement du premier maître d'hôtel, où cela aurait pu avoir l'apparence d'une réunion de société, les pièces étaient trop petites et il logeait trop haut. On se réunissait dans la salle d'attente de l'appartement de Madame et on dînait dans l'antichambre de M. le duc d'Angoulême. De manière qu'on semblait relégué dans les pièces extérieures, comme lorsqu'on prête un local à ses gens pour une fête qu'on leur donne. Je concevrais que les vieilles étiquettes de Versailles et de Louis XIV eussent pu continuer sans interruption, mais je n'imagine pas qu'on ait osé inventer de les renouveler.

Louis XVIII y tenait extrêmement, et sans l'état de sa santé et l'espèce d'humiliation que lui causaient ses infirmités, nous aurions revu les levers et les couchers avec toutes leurs ridicules cérémonies.

Monsieur en avait moins le goût, et à son avènement au trône, il a continué l'usage, établi par son frère, de borner le coucher à une courte réception des courtisans ayant les entrées et des chefs de service qui venaient prendre le mot d'ordre. On ne disait plus je vais *au coucher*, mais je vais à *l'ordre*. Cela était à la fois plus digne et plus décent que ces habitudes de l'ancienne Cour dont le pauvre Louis XVI donnait chaque soir le spectacle.

C'était à l'ordre que les personnes de la Cour avaient occasion de parler au Roi sans être obligées de solliciter une audience. Aussi la permission d'aller à l'ordre était-elle fort prisée par les courtisans de la Restauration.

***

Le favoritisme de M. Decazes s'établissait de plus en plus. M. de Richelieu y poussait de toutes ses forces. Pourvu que le bien se fît, il lui était bien indifférent par quel moyen et il n'était pas homme à trouver une mesure sage, moins sage, parce qu'elle s'obtenait par une autre influence que la sienne. Il était très sincèrement enchanté que M. Decazes prît la peine de plaire au Roi et le voyait y réussir avec une entière satisfaction. Je crois, à vrai dire, que M. Decazes avait le bon sens de ne s'en point targuer vis-à-vis de ses collègues. Il mettait son crédit en commun dans le Conseil, mais, vis-à-vis du monde, il commençait à déployer sa faveur avec une joie de parvenu qui lui valait quelques ridicules.

Le Roi, qui avait toujours eu besoin d'une idole, partageait ses adorations entre lui et sa sœur, Mme Princeteau, bonne petite personne, bien bourgeoise, qu'il avait fait venir de Libourne, pour tenir

sa maison et qui était fort gentille jusqu'à ce que les fumées de l'encens lui eussent tourné la tête.

On a fait beaucoup d'histoires sur son compte, j'ignore avec quel fondement ; ce que je sais, c'est qu'elle paraissait uniquement dévouée à son frère, et si elle a eu un moment de crédit personnel, elle le lui a rapporté tout entier.

Pendant ce premier hiver de faveur, la maison de M. Decazes était très fréquentée. La fuite de M. de la Valette avait bien apporté un léger refroidissement, toutefois les plus chauds partisans de l'ancien régime y allaient assidûment ; on espérait se servir de M. Decazes pour maintenir le Roi dans la bonne voie. La vanité du ministre l'aurait assez volontiers poussé dans la phalange aristocratique qui, vers cette époque, prit le nom d'ultra, si ses exigences n'étaient devenues de jour en jour plus grandes. Quant au monarque, il inspirait toujours beaucoup de méfiance.

M. Lainé avait remplacé M. de Vaublanc dont les folies avaient comblé la mesure. Dans cette circonstance, M. de Richelieu, selon son usage, avait, en ayant raison dans le fond, mis les formes contre lui, et l'avait chassé d'une façon qui fournissait au parti qu'il représentait quelque prétexte de plaintes. Au reste, les fureurs de M. de Vaublanc furent si absurdes qu'il se noya dans le ridicule.

Je n'entrerai pas dans le récit des extravagances du parti à la Chambre, elles sont trop importantes pour que l'histoire les néglige ; mais je ne puis m'empêcher de raconter une histoire qui m'a amusée dans le temps.

Un vieux député de pur sang qui, comme le Roi de Sardaigne, voulait rétablir l'ancien régime de tout point, réclamait journellement et à grands cris nos anciens supplices, comme il disait. Un collègue un peu plus avisé lui représenta que sans doute cela serait fort désirable, mais qu'il ne fallait pas susciter trop d'embarras au gouvernement du Roi, et qu'il n'était pas encore temps.

« Allons, mon ami, reprit le député en soupirant, vous avez peut-être raison, remettons la potence à des temps plus heureux. »

On ne saurait assez dire combien ce mot : « Il n'est pas encore temps », qui se trouvait sans cesse dans la bouche des habiles du parti royaliste en 1814 et 1815, a fait d'ennemis à la royauté et l'influence qu'il a eue sur les Cent-Jours. Peut-être ne l'employaient-ils que pour calmer les plus violents des leurs, mais les antagonistes y voyaient une de ces menaces vagues d'autant plus alarmantes qu'elles sont illimitées, et les chefs des diverses oppositions ne manquaient pas de l'exploiter avec zèle.

D'autres petites circonstances se renouvelaient sans cesse pour inspirer des doutes sur la bonne foi de la Cour.

Jules de Polignac fut créé pair, il refusa de siéger. Il ne pouvait, disait-il, lui, catholique, prêter serment à une charte reconnaissant la liberté des cultes. Le Roi nomma une commission de pairs pour l'arraisonner. M. de Fontanes en était, et je me rappelle qu'un jour où on lui demandait si leurs conférences avaient réussi, il répondit avec un air de componction :

« Je ne sais ce qui en résultera ; mais je sais qu'il faut tenir sa conscience à deux mains pour ne pas céder aux sentiments si nobles, si éclairés, si entraînants que je suis appelé à écouter. »

Pour moi qui connaissais la logique de Jules, j'en conclus seulement que M. de Fontanes croyait ce langage de mise dans le salon, très royaliste, où il le tenait. Jules finit par céder et prêta serment. Mais pendant toute cette négociation, qui dura longtemps, il était ostensiblement caressé par Madame et par Monsieur, quoique ce prince eût prêté le serment que Jules refusait.

Toutefois la congrégation, qui l'avait excité au refus, craignit de s'être trop avancée. Elle voulait se faire connaître sans se trop compromettre. Jules reçut ordre de reculer.

Monsieur le nomma publiquement adjudant général de la garde nationale et lui confia, secrètement, la place de ministre de la police du gouvernement occulte. Car son existence remonte jusqu'à cette époque, quoiqu'elle n'ait été révélée que plus tard et qu'il n'ait été complètement organisé qu'après la dissolution de la Chambre introuvable.

Le séjour prolongé de la famille d'Orléans en Angleterre n'était pas entièrement volontaire. On avait contre elle de fortes préventions au palais des Tuileries, et le cabinet commençait à les partager. Presque tous les mécontents invoquaient le nom de M. le duc d'Orléans, et la conduite, toujours un peu méticuleuse, de ce prince, semblait justifier plus de défiance qu'elle n'en méritait réellement.

M. de la Châtre, courtisan né, favorisait des soupçons qu'il savait plaire au Roi.

Il me revient à l'esprit ce qui se passa devant moi le jour où j'allai prendre congé de Mme la duchesse d'Orléans douairière. Je la trouvai très préoccupée, et fort agitée dans l'attente du marquis de Rivière. Il partait le lendemain pour son ambassade de Constantinople. La princesse lui avait écrit deux fois dans la matinée pour s'assurer sa visite. M. de Rivière, mandé chez le Roi, ne pouvait disposer de lui-même. Sa femme était là, promettant à Mme la duchesse d'Orléans qu'il viendrait dès qu'il sortirait des Tuileries, sans pouvoir calmer son anxiété. Enfin il arriva. La joie que causa sa présence fut égale à l'impatience avec laquelle il était attendu.

La princesse expliqua qu'elle avait un très grand

service à lui demander : M. de Follemont prenait du café plusieurs fois par jour; il était fort difficile, et n'en trouvait que rarement à son goût. Mme la duchesse d'Orléans attachait un prix infini à ce que l'ambassadeur de France à Constantinople s'occupât de lui procurer le meilleur café de Moka fourni par l'Orient.

Le marquis de Rivière entra avec la patience exercée d'un courtisan dans tous les détails les plus minutieux, enfin il ajouta :

— « Madame veut-elle me dire combien elle en veut ?

— Mais, je ne sais pas... beaucoup... le café se garde-t-il ?

— Oui, Madame, il s'améliore même.

— Eh bien, j'en veux beaucoup... une grande provision.

— Je voudrais que Madame me dît à peu près la quantité ? »

— Mais... mais, j'en voudrais bien douze livres.

— Nous partîmes tous d'un éclat de rire. Elle aurait dit tout de même douze cent mille livres.

Malgré l'émigration, elle n'avait acquis aucune idée de la valeur des choses ou de l'argent. Les femmes de son âge, avant la Révolution, conservaient une ignorance du matériel de la vie, qui, aujourd'hui, nous paraît fabuleuse. Il n'était pas même nécessaire d'être princesse Mme de Sreninville, femme d'un fermier général immensément riche, s'informant de ce qu'était devenu un joli petit enfant, fils d'un de ses gens, qu'elle voyait quelquefois jouer dans son antichambre, reçut pour réponse qu'il allait à l'école.

— « Ah ! vous l'avez mis à l'école, et combien cela vous coûte-t-il ?

— Un écu par mois, madame.

— Un écu ! C'est bien cher ! J'espère au moins qu'il est bien nourri ! »

J'entendais révoquer en doute il y a quelques jours que Mme Victoire put avoir eu la pensée de nourrir le peuple de croûte de pâté pendant une disette. Pour moi, j'y crois, d'abord parce que ma mère m'a dit que Mme Adélaïde en plaisantait souvent sa sœur qui avait horreur de la croûte de pâté, au point d'éprouver de la répugnance à en voir servir; et puis, parce que j'ai encore vu et su tant de traits de cette ingénuité vraie et candide sur la vie réelle, que cela m'étonne beaucoup moins que la génération nouvelle.

*
* *

L'ordonnance du 5 septembre qui cassait la Chambre introuvable de 1815, nous causa plus de joie que de surprise. Ses exagérations furibondes étaient incompatibles avec le gouvernement sage de Louis XVIII. Le parti émigré, qui avait conservé quelques représentants en Angleterre, en eut des accès de rage.

Je ne puis m'empêcher de raconter un colloque qui eut lieu entre mon père et la vicomtesse de Vaudreuil, sœur du duc de Caraman, dame de Mme la duchesse d'Angoulême. Elle se trouvait alors comme voyageuse à Londres.

Elle arriva toute tremblante d'agitation à l'ambassade ; après avoir reçu la confirmation de cette incroyable nouvelle, elle s'adressa à mon père :

« Je vous plains bien, monsieur d'Osmond, vous allez vous trouver dans une situation terrible.

— Pourquoi donc, madame?

— Comment pouvez-vous annoncer ici un pareil événement? Casser une Chambre! Les Anglais ne voudront jamais croire que ce soit possible? »

Mon père lui affirma que rien n'était plus commun dans les usages britanniques, et qu'il n'en résulterait pas même de surprise.

« Vous m'accorderez bien au moins que si on cassait le Parlement, on n'oserait pas avoir assez peu de pudeur pour annoncer en même temps des élections et en convoquer un autre? »

Voilà où en était l'éducation de nos dames du palais sur les gouvernements représentatifs : Mme de Vaudreuil passait pour avoir de l'esprit et exercer quelque influence sur Mme la duchesse d'Angoulême; elle était une des ouailles favorites de l'abbé Latil. Je pense que toute sa société n'était guère plus habile qu'elle sur la pondération des pouvoirs constitutionnels.

Une femme d'esprit, très bonne au fond, qui voulait m'effrayer sur la tendance modérée et conciliante du ministère Richelieu me dit un jour :

« Enfin, voyez, chère amie, les sacrifices qu'on nous impose et combien cela doit exaspérer! Les Cent-Jours coûtent plus de dix-huit cent millions; eh bien, que nous a-t-on donné pour tout cela, et encore avec quelle peine : la tête de deux hommes? »

Je fis un mouvement en arrière.

« Ma chère, réfléchissez à ce que vous venez de dire, vous en aurez horreur vous-même, j'en suis sûre. »

Elle fut un peu embarrassée et voulut expliquer qu'assurément ce n'était pas dans des idées sanguinaires ni même de vengeance, mais qu'il fallait inspirer un salutaire effroi aux factieux et rassurer les honnêtes gens (car ce sont toujours les honnêtes gens au nom desquels on réclame des réactions) en leur montrant qu'on les protégeait efficacement.

Au fond, le véritable crime du ministère Richelieu

était de laisser en repos les fonctionnaires de l'Empire qui remplissaient bien leurs places. Le parti émigré voulait tout accaparer. La Chambre introuvable et son ministre, Vaublanc, avaient travaillé à cette épuration, — cela s'appelait ainsi, — avec un zèle que la sagesse du cabinet avait arrêté; aussi, M. Lainé, le successeur de M. de Vaublanc, était-il en butte à une animadversion forcenée.

On avait établi qu'il était enfant naturel, de sang de couleur, et qu'il avait dressé la guillotine à Bordeaux; de sorte que dans les salons on l'appelait indifféremment le Bâtard, le Mulâtre, ou le Bonnet rouge. Il est devenu plus tard l'idole du parti qui l'avait décoré de ces titres, tous également inventés et sans aucun fondement.

*
* *

Il faut reconnaître, toutefois, que les royalistes n'étaient pas sans quelques griefs à faire valoir, mais ils tenaient, en grande partie, à la maladresse de leurs propres chefs. Ainsi, par exemple, en 1814, on avait formé les compagnies rouges de la maison du Roi.

Je conviens, tout d'abord, combien il était absurde d'ajouter aux armées les plus actives et les plus militaires du monde, comme un corps d'élite, composé de jeunes gens qui n'avaient jamais rien fait que des vœux contre l'Empire du fond de leur castel; mais il n'en est pas moins vrai que la gentilhommerie française avait achevé de s'épuiser dans un moment de détresse générale, pour parvenir à équiper ses fils, les armer, les monter à ses frais, et les envoyer garder le monarque de ses affections.

La plupart de ces jeunes gens avaient trouvé le moyen de se rendre à Gand pendant les Cent-Jours. Ils furent licenciés au retour sans recevoir même des remerciements. Les chefs tirèrent bon et utile parti de leur situation, mais les simples gardes en furent pour leurs frais. Je ne prétends pas qu'on dût conserver les compagnies rouges, mais il ne fallait pas les renvoyer avec cette désinvolture.

Autre exemple, MM. les capitaines des gardes du corps décidèrent, tout à coup, que leurs compagnies n'étaient pas assez belles et n'avaient pas l'air suffisamment militaire; un beau matin ils les assemblèrent, firent sortir des rangs ceux d'entre eux qui n'atteignaient pas une taille fixée, et les avertirent qu'ils ne faisaient plus partie du corps. Le hasard fit que cette réforme tomba principalement sur des gardes ayant fait le service à Gand.

On leur donna, à la vérité, un brevet à la suite d'une armée encombrée d'officiers. Ils devaient aller en solliciter l'exécution dans des bureaux qui ne leur étaient nullement favorables : et les commis leur tenaient peu compte de la campagne à Gand, qu'ils appelaient le voyage sentimental.

Une circonstance particulière donna lieu à beaucoup de clabauderie. Le colonel Pothiers voulant se marier demanda, suivant l'usage, l'agrément du ministre de la Guerre. Au bout de quelques jours, on lui répondit qu'il ne pouvait pas se marier, attendu qu'il était mort. Fort étonné de cette révélation, il sortait pour aller aux informations, lorsqu'il vit entrer chez lui le comte Alexandre de Girardin : il lui présenta, de la façon la plus obligeante, des ettres de grâce. Le colonel fut indigné et s'emporta vivement.

Pendant les Cent-Jours, il avait été retrouver le Roi à Gand; M. de Girardin, qui commandait dans le département du Nord pour l'Empereur, avait présidé un conseil de guerre qui condamnait le colonel Pothiers et une douzaine d'autres officiers, à mort, pour désertion à l'étranger. Il avait oublié cet incident, que, dans la rapidité des événements, les parties les plus intéressées avaient elles-mêmes ignoré.

M. de Girardin devait, à son talent incontestable pour organiser les équipages de chasse, une existence toute de faveur, et inébranlable par aucune circonstance politique auprès des princes de la Restauration.

Il eut vent le premier de la révélation faite au colonel Pothiers et se hâta d'avoir recours au Roi, espérant que la grâce, portée tout de suite, assoupirait cette affaire. Mais Pothiers n'était pas homme à prendre la chose si doucement, il déclara qu'il ne voulait pas être gracié ; il ne reconnaissait pas avoir déserté à l'étranger. C'était un acte infamant dont il ne voulait pas laisser la tache à ses enfants.

M. de Girardin eut beau faire, il ne put empêcher les criailleries et les haines du parti royaliste de se déchaîner contre lui, mais son talent pour placer les guerrards et faire braconner les œufs de perdrix au profit des chasses royales l'a toujours soutenu en dépit des passions auxquelles, du reste, il a amplement sacrifié par la suite.

Il se vantait, dès lors, de n'avoir repris de service auprès de l'Empereur, pendant les Cent-Jours, que pour le trahir, et d'avoir conservé une correspondance active avec M. le duc de Berry. Espèce d'excuse qui m'a toujours parue beaucoup plus odieuse que la faute dont on l'accusait.

Le parti royaliste avait donc bien quelques plaintes rationnelles à faire valoir, et il les exploitait avec l'aigreur qui lui est propre. Il acceptait assez volontiers le nom d'ultra-royaliste; mais comme M. Decazes était devenu sa bête noire et qu'il avait peine à tolérer les personnes qui conservaient des rapports avec lui, il nous donnait en revanche celui de Casi royaliste. Les quolibets ne lui ont

guère manqué : celui-ci était assez drôle. Mais souvent il en adopta de grossiers, qui semblaient devoir être repoussés par des gens se proclamant les organes exclusifs du bon goût.

J'eus bientôt occasion de voir jusqu'où l'animadversion était portée contre le favori du Roi. Je fis ma rentrée dans le monde parisien à une grande soirée chez Mᵐᵉ de Duras, je circulais dans le salon, donnant le bras à la vicomtesse de Noailles, lorsque j'aperçus Mᵐᵉ Princeteau, je l'abordai, lui pris la main, et causai avec elle.

Pendant ce temps, Mᵐᵉ de Noailles lâchait mon bras et s'éloignait. Elle s'arrêta à quelques pas, auprès de la duchesse de Maillé. Je rejoignis ces dames, avec lesquelles j'étais extrêmement liée.

« — Nous vous admirons de parler ainsi à Mᵐᵉ Princeteau à la face d'Israël.

— Ah ! c'est un courage de débutante, si elle était ici depuis huit jours, elle n'oserait pas.

— Comment-voulez-vous que j'aie l'impertinence de passer à côté d'elle sans lui faire politesse ; je dîne chez son frère demain.

— Cela ne fait rien, on va chez le ministre et on ne parle ni à Mᵐᵉ Princeteau, ni même à M. Decazes, quand on les rencontre ailleurs.

— Jamais je n'aurai cette grossièreté.

— Nous verrons.

— Je vous jure que vous ne verrez pas.

— Hé bien, vous aurez un courage de lion. »

Ces dames avaient raison, car pour ne point faire une absurde lâcheté il fallait affronter tout, jusqu'à *la mode !* Je me dois la justice de lui avoir résisté. J'ai toujours eu un grain d'indépendance dans ma nature qui s'opposait à ces exigences de coteries.

*
* *

Les mécomptes de M. de Chateaubriand s'étaient prolongés et aggravés au point de le rendre très hostile. Ses embarras pécuniaires s'accroissaient chaque jour et sa méchante humeur suivait la même progression. Il conçut l'idée d'aller en Angleterre établir un journal d'opposition ; la presse ne lui paraissant pas suffisamment libre à Paris pour attaquer le gouvernement du Roi.

Mon père redoutait fort cet incommode visiteur ; heureusement, les répugnances de Mᵐᵉ de Chateaubriand, d'une part, et les sollicitations *des Madames*, de l'autre, le firent renoncer à ce projet.

Le désir de faire effet autant que le besoin d'argent l'engagèrent à vendre son habitation de la Vallée-aux-Loups. Son mécontentement fut porté à l'excès, lorsqu'il reconnut que personne ne s'occupait d'un si grand événement ; il avait pourtant cherché à lui donner le plus de publicité possible. La maison avait été mise en loterie à mille francs le billet.

Mᵐᵉ de Duras, aussi bien que lui, se persuadait que les souscripteurs arriveraient de toutes les parties du monde connues, et que l'ingratitude de la maison de Bourbon pour son protecteur serait tellement établie devant le public, que les indemnités en argent, en places et en honneurs, allaient pleuvoir sur la tête de M. de Chateaubriand.

Au lieu de cela, la loterie annoncée, prônée, colportée, ne procura pas de souscripteurs, personne ne voulut de billet, je crois qu'il n'y en eut que trois de placés. Mathieu de Montmorency acheta la Vallée-aux-Loups en remboursement d'un prêt fait précédemment à M. de Chateaubriand. La Cour, le gouvernement, le public, l'étranger, personne ne s'en émut, et M. de Chateaubriand se trouva dépouillé de sa petite maison sans avoir produit l'effet qu'il en espérait.

L'irritation était restée fort grande dans son cœur ; il la fallait bien vive pour le décider, plus tard, à s'associer aux autres fondateurs du *Conservateur*. Il n'avait rien de commun avec eux ; ni leurs préjugés, ni leurs sentiments, ni leurs regrets, ni leurs espérances, ni leur sottise, ni même leur honnêteté. Il n'y a aucun moment de sa vie où ses convenances de position l'aient plus écarté de ses opinions, de ses goûts et de ses tendances personnelles.

La plupart des thèmes qu'ils soutenaient répugnaient à son jugement, et il les aurait bien mieux et plus volontiers réfutés s'il s'était trouvé au pouvoir et appelé à les combattre. Au demeurant, il était bien maussade à cette époque, et il m'en voulait terriblement d'être ministérielle.

Au reste, ce n'était pas la mode parmi ceux qui se prétendaient les royalistes par excellence. Je me souviens qu'à un grand bal chez le duc de Castries, le prince de Poix, qui pourtant honorait M. Decazes de sa bienveillance, lui frappa sur l'épaule en lui disant tout haut :

« Bonsoir, cher traître. »

M. Decazes parut assez surpris de l'interpellation pour embarrasser le prince de Poix, qui, pour raccommoder cette première gaucherie, ajouta avec son intelligence accoutumée :

— « Mais que voulez-vous, ils vous appellent tous comme cela. »

Au fond, le prince de Poix disait la vérité, mais la naïveté était un peu forte, et M. Decazes fut très déconcerté et probablement fort irrité.

S'il est vrai, comme je le crois, qu'il se soit un peu trop jeté dans une réaction vers la gauche dans les années 1817 et 1818, certes le parti royaliste peut bien se reprocher de l'y avoir poussé. Il est impossible que des insultes aussi réitérées ne

finissent pas par exaspérer, et, sans en avoir la conscience, l'homme d'État ne résiste pas constamment au besoin de défendre, peut-être même de venger, l'homme privé.

M. Decazes aurait trouvé de grandes facilités à exercer des représailles s'il avait voulu, car à cette époque le roi ne lui aurait rien refusé. Mais sa nature est bienveillante.

*
* *

J'aperçus pour la première fois Mme la duchesse de Berry au bal chez le duc de Wellington; elle me parut infiniment mieux que je ne m'y attendais.

Sa taille, quoique petite, était agréable; ses bras, ses mains, son col, ses épaules d'une blancheur éclatante et d'une forme gracieuse; son teint beau, et sa tête ornée d'une forêt de cheveux blonds admirables. Tout cela était porté par les deux plus petits pieds qu'on pût voir. Lorsqu'elle s'amusait ou qu'elle parlait et que sa physionomie s'animait, le défaut de ses yeux était peu sensible, je l'aurais à peine remarqué si je n'en avais pas été prévenue.

Son état l'empêchait de danser, mais elle se promena plusieurs fois dans le bal donnant le bras à son mari: elle n'avait ni grâce ni dignité.

Elle marchait mal et les pieds en dedans; mais ils étaient si jolis qu'on leur pardonnait; et son air d'excessive jeunesse dissimulait sa gaucherie. A tout prendre, je la trouvai bien.

Son mari en paraissait fort occupé ainsi que M. et Mme la duchesse d'Angoulême. Quant à M. le duc d'Angoulême, il se trouvait si mal à son aise que, dès qu'il entrait dans le salon, sa seule pensée était le désir d'en sortir, et qu'il n'y restait jamais plus d'un quart d'heure; se contentant de faire acte de présence quand cela était indispensable.

Mme la duchesse de Berry était arrivée en France complètement ignorante sur tout point. Elle savait à peine lire. On lui donna des maîtres. Elle aurait pu en profiter, car elle avait de l'esprit naturel, et le sentiment des beaux arts. Mais personne ne lui parla raison, et si on chercha à lui faire apprendre à écorcher un clavier ou à barbouiller une feuille de papier, on ne pensa guère, en revanche, à lui enseigner son métier de princesse.

Son mari s'amusait d'elle comme d'un enfant et se plaisait à la gâter. Le Roi ne s'en occupait pas sérieusement, Monsieur y portait sa facilité accoutumée, Mme la duchesse d'Angoulême, seule, aurait voulu la diriger, mais elle y mettait des formes acerbes et dominatrices.

Mme la duchesse de Berry commença par la craindre et bientôt la détesta. Mme la duchesse d'Angoulême ne fut pas longtemps en reste sur ce sentiment que M. le duc de Berry combattit faiblement. Car, tout en rendant justice aux vertus de sa belle sœur, il n'avait aucun goût pour elle. Menant, d'ailleurs, une vie plus que légère, il ne se souciait pas de contrarier sa femme et lui soldait en complaisances les torts qu'il avait d'un autre côté.

C'était un bien mauvais calcul pour tous deux, car la petite princesse avait fini par devenir aussi exigeante que maussade. Son mari lui répétait sans cesse qu'elle ne devait faire que ce qui l'amusait et lui plaisait, ne se gêner pour personne et se moquer de ce qu'on en dirait. De toutes les leçons qu'on lui prodiguait, c'était celle dont elle profitait le plus volontiers et dont elle ne s'est guère écartée.

Il était curieux de lui voir tenir sa Cour, ricanant avec ses dames et n'adressant la parole à personne. Il n'y a pas de pensionnaire qui ne s'en fût mieux tirée; et pourtant, je le répète, il y avait de l'étoffe dans Mme la duchesse de Berry. Une main habile en aurait pu tirer parti.

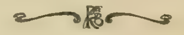
Rien de ce qui l'entourait n'y était propre, excepté peut-être la duchesse de Reggio, sa dame d'honneur. Mais elle n'avait aucun crédit. Cette nomination avait fait honneur au bon jugement de M. le duc de Berry et à la sagesse du Roi.

Mme la maréchale Oudinot, duchesse de Reggio, représentait le régime impérial à la nouvelle Cour d'une façon si convenable et si digne, que personne n'osait se plaindre de la situation où on l'avait placée, quoique les charges de Cour excitassent particulièrement l'envie du parti royaliste, qui les regardait comme sa propriété exclusive.

Il avait fallu à la duchesse beaucoup de tact et d'esprit pour fonder sa position dans un monde tout nouveau et tout hostile. Elle y avait réussi sans aucune assistance; car le maréchal Oudinot, brave soldat s'il en fût, ne savait que fumer, jouer, courir les petites filles, et faire des dettes. Il fallait donc que sa femme eût de la considération pour deux et elle y réussissait. Ajoutons que le maréchal avait de grands enfants d'une première femme dont elle avait su se faire adorer.

Il aurait été bien heureux qu'elle prît de l'ascendant sur Mme la duchesse de Berry, cela n'arriva pas. La duchesse de Reggio lui inspirait du respect, elle avait recours à elle pour réparer ses gaucheries, mais elle la gênait. Elle n'avait pas de confiance en elle, et à proportion que sa conduite est devenue plus légère, elle s'en est éloignée davantage.

Comtesse de Boigne.



LES SCANDALES DE SAN FRANCISCO

Les États-Unis ont mérité d'être cités comme le territoire d'élection de la corruption politique. Le « graft », favorisé par la prospérité presque ininterrompue des vingt dernières années, s'est propagé comme une épidémie d'États à États, de cités à cités. Il a attaqué successivement presque toutes les institutions politiques, et il en est bien peu qui soient demeurées indemnes. L'alliance des « bosses » et des hommes d'affaires a coûté cher aux citoyens. Las d'être pressurés et pillés, ceux-ci se sont enfin secoués, et ils ont tenté un mouvement de révolte pour rejeter ce joug pesant et onéreux. Nous avons raconté, ici même, au lendemain des élections de 1905, l'effort tenté dans ce but par des hommes de tous les partis. Un peu partout, les indépendants avaient levé l'étendard de la révolte. Sur plusieurs points, ils avaient remporté la victoire, mais le succès n'avait pas couronné partout leurs efforts. A San Francisco, ils avaient été vaincus. Mais voici que, grâce à la tenacité et à la libéralité de quelques citoyens, les chefs de la bande de malfaiteurs, il est impossible de les désigner autrement, qui, depuis six ans, tenaient la ville à merci, se voient forcés dans leurs retranchements. Dépouillés de la puissance qui les a protégés jusqu'ici, ils vont avoir à répondre de leurs actes devant les tribunaux.

C'est un procès sensationnel de plus à ajouter à ceux qui, ces temps derniers, ont illustré les annales judiciaires américaines. En 1905, c'était la grande enquête menée à New-York par M. Hughes, gouverneur de l'État aujourd'hui, contre les Compagnies d'assurances. Ce fut ensuite le procès contre Hummel, avocat réputé de la barre de New-York, mais suborneur avéré de témoins, que, jusqu'à l'entrée en scène du district-attorney Jérôme, l'on n'avait osé poursuivre. En ce moment, à Boisé, dans l'État d'Idaho, c'est le procès contre Mayer et Haywood, l'un président, l'autre secrétaire de la Fédération des mineurs de l'Ouest, accusés d'avoir été les instigateurs de l'assassinat d'un ancien gouverneur de l'État, M. Steunenberg, et d'une cinquantaine d'autres crimes destinés à venger la Fédération d'individus qui l'avaient trahie, ou à la débarrasser d'adversaires gênants.

Le débonnaire Oncle Sam s'est départi depuis quelque temps de son indifférence ironique à l'égard de la gent politicienne à laquelle il a imprudemment abandonné les affaires publiques. Il paraît s'être mis en tête de nettoyer sa maison. La tâche sera rude. Il faut lui souhaiter la persévérance nécessaire pour aller jusqu'au bout. San Francisco est parmi les villes qui auront besoin du plus fameux coup de balai. Qu'on en juge.

*

Les débuts de l'histoire actuelle remontent à 1901. James D. Phelan, qui, depuis plusieurs années, remplissait les fonctions de maire, était un politicien réputé honnête. Il n'en était pas de même de l'administration municipale qu'il présidait. La charte qui gouvernait la cité faisait des fonctionnaires municipaux, en théorie les auxiliaires du maire, des fonctionnaires indépendants. Élus comme lui, il ne pouvait même pas les révoquer. Le maire n'avait qu'une autorité nominale : la direction effective des services publics lui échappait.

Pour remédier au mal, en 1898, un mouvement d'opinion fut créé pour demander une révision de la charte. L'année suivante, une charte nouvelle était adoptée. Celle-ci visait à donner au maire, avec la responsabilité, la réalité du pouvoir, tout en plaçant près de lui des agents de contrôle assez forts pour l'empêcher de faire abus de son autorité. Un petit nombre de fonctionnaires seulement continuent à être élus : le trésorier, le contrôleur des finances, le percepteur et les deux attorneys, mais tous peuvent être, sous réserve de certaines formalités, révoqués par le maire. La direction des travaux publics, de la police, de l'instruction publique est confiée à des conseils de quatre membres. Ceux-ci, nommés par le maire, ne sont pas révocables par lui. Enfin, un conseil supérieur de dix-huit membres, élus comme le maire, pour une période de deux ans, est investi du pouvoir législatif : c'est le « board of supervisors », le conseil municipal de San Francisco.

Cette réforme, qui avait en vue les intérêts de la cité, allait, par suite de circonstances particulières, se retourner contre eux.

Les premières élections sous la nouvelle charte devaient avoir lieu à l'automne de 1904. Cette année fut troublée par des luttes très vives entre les unions ouvrières et les employeurs. A la suite de la guerre contre l'Espagne et de l'acquisition des Philippines, San Francisco avait eu un élan de prospérité extraordinaire. Fortement constituées, les unions essayèrent d'en retirer pour leurs membres le plus d'avantages possibles. Les demandes d'élévation de salaires, de diminution des heures de travail se succédèrent sans interruption dans tous les corps de métiers. Les entrepreneurs vivaient sous la menace constante d'une brusque interruption de travail. Une grève n'était pas terminée qu'une autre commençait. Une association d'employeurs fut créée pour fortifier la résistance. Celle-ci eut le tort de recourir trop

souvent à la force, de demander trop fréquemment au maire, qui lui était sympathique, l'aide de la police dans les conflits avec les ouvriers, et surtout de dénigrer d'une façon systématique et violente les unions et leurs chefs. Impressionnée par cette attitude et ces maladresses, la masse de l'opinion, hostile d'abord aux unionistes, leur devint favorable, et les employeurs durent céder aux exigences de ceux-ci.

C'est à ce moment qu'eurent lieu les élections pour la municipalité. Enhardies par leurs succès, les unions décidèrent de présenter des candidats aux fonctions de maire et aux quelques autres fonctions municipales éligibles. Les républicains et les démocrates, tout à leurs querelles ordinaires, dédaignèrent le candidat du parti ouvrier. Grâce à ce conflit et à l'appui qu'il reçut d'une partie de la population, celui-ci fut élu.

L'arrivée au pouvoir du représentant du « Union labor party » ne fut, d'ailleurs, pas mal accueillie. Le nouveau maire, Eug. E. Schmitz, à peine âgé de trente-sept ans, était plutôt sympathique. Directeur de l'orchestre d'un des théâtres de la ville, il était président de l'Union des musiciens, mais on ne le regardait nullement comme un agitateur. Il se présentait comme le partisan résolu d'une administration honnête. Il voulait, disait-il, augmenter et améliorer les écoles publiques, réformer la police et écarter la politique des affaires municipales. « Des droits égaux pour tous, des privilèges à personne », répétait-il volontiers. Son programme ne pouvait que séduire les honnêtes gens. S'il savait faire usage de l'autorité dont la nouvelle charte, qu'il allait inaugurer, investissait le maire, il pouvait faire beaucoup de bien.

Malheureusement, Schmitz, s'il était sincère, ne fut ni assez habile, ni assez fort, pour résister aux nombreuses tentations que des individus intéressés devaient faire naître sur sa route. Tout d'abord, pour satisfaire le parti auquel il devait son élection, il dut nommer aux places dont il disposait des unionistes, et ses choix ne furent pas tous heureux. Puis, on s'aperçut bientôt que le maire n'agissait pas par lui-même. Il s'était soumis à l'influence d'un homme qui, depuis cinq ans, a été le véritable maire, la puissance derrière le trône, et qui a détourné à son profit et au profit de sa bande la réforme de 1899.

Depuis le commencement de 1902, la municipalité de San Francisco est au pouvoir du parti ouvrier, qui a été de nouveau vainqueur aux élections de 1903 et de 1905, et Abraham Rueff, maire occulte, a présidé à la dilapidation des finances de la ville.

*
* *

C'est un singulier personnage que « Abe », ainsi que le désignent familièrement ses fidèles. D'une taille au-dessous de la moyenne, il n'a rien de l'apparence d'un chef. Ses traits indiquent nettement son origine juive. Il n'est ni plus malhonnête, ce serait difficile, ni moins âpre au gain que les Tweed, les Croker, les Nimphy, les bosses illustres de Tammany, qui ont si habilement pressuré leur richissime fief new-yorkais. Mais il diffère d'eux par l'instruction qu'il a reçue. Ceux-ci avaient débuté au plus bas de l'échelle sociale. Rueff, quoique sorti d'une famille modeste, a eu l'avantage d'une bonne éducation. Il a été étudiant et étudiant brillant, dit-on, à l'Université de Californie. Avant d'entrer dans la politique, il avait créé un cabinet d'avocat important. C'est un orateur populaire. Mais c'est surtout un tacticien habile, qui sait jouer de toutes les ressources qu'offrent à un chef sans scrupules les passions malsaines et insatiables de l'humanité.

En 1901, il n'était encore qu'un politicien de second rang. Il appartenait alors au parti républicain, mais, prompt à deviner les courants d'émotion populaire, il pressentit vite, dès le milieu de la campagne, les chances de succès du parti ouvrier, favorisé par les divisions de ses adversaires. Abandonnant ses amis de la veille, il se mit au service des vainqueurs du lendemain. Il leur apporta ses talents d'organisateur, et il fut pour une grande part dans leur succès.

Le maire, Schmitz, était ainsi en partie sa créature. Il eut tôt fait de l'asservir, et, profitant de sa puissance, il organisa la corruption dans le gouvernement nouveau. « Abe » fut bientôt connu de tous comme le boss de San Francisco. Avocat, il était le conseil obligé de tous ceux qui sollicitaient une faveur ou réclamaient l'exercice d'un droit, de l'administration municipale. Rien ne s'obtenait sans que l'on passât par son intermédiaire. Tous ceux qui avaient besoin de la tolérance de la police s'adressaient à lui pour en bénéficier. Les maisons de jeu, les maisons de prostitution, les restaurants lui payaient un tribut régulier. De ce butin, Rueff, naturellement, gardait la plus grosse part. Le reste servait à faire vivre et à maintenir en bon état la « machine » habilement construite par lui, qui lui a permis de tenir tête aux anciens partis, dont il a ainsi déçu les espérances relativement à la durée qu'ils croyaient ne devoir être qu'éphémère du régime de Schmitz.

Habilement, d'ailleurs, Rueff sut conserver à l'administration de celui-ci la faveur des classes ouvrières. Les unions devinrent de véritables privilégiées. Si, avant Schmitz, l'autorité et la police municipales s'étaient montrées plus sympathiques aux employeurs, les choses avaient changé. Dans les conflits entre ouvriers et patrons, le maire penchait toujours manifestement du côté des premiers; ses

faveurs leur étaient acquises, tandis qu'il refusait son appui pour les mesures de répression nécessaires pour faire respecter la liberté de la rue. Le règne du « travail organisé » avait commencé à San Francisco. Et, de même que les trusts industriels aspirent à assurer à leurs produits le monopole du marché, de même les unions travaillèrent à monopoliser pour leurs membres le marché du travail. Elles rendirent la place intenable aux non-unionistes, et elles menèrent le branle dans l'agitation contre les Japonais. Maîtresses de la municipalité, elles eurent aussi, tout comme les trusts, leurs « lobbyistes », leurs agents, auprès de la législature de l'État, chargés d'assurer, par tous les moyens possibles, sans reculer devant celui demeuré jusqu'ici le plus efficace, la corruption, le passage des lois particulièrement favorables au parti ouvrier.

Les unions ont ainsi réussi à élever dans ces dernières années les salaires dans des proportions extraordinaires. Dans la plupart des métiers, ils ont doublé, et dans ceux où l'augmentation a été de moins importante, elle n'a pas été inférieure à 30 ou 40 p. 100.

*
* *

Les unions soutinrent naturellement l'administration du maire Schmitz. La corruption qui s'y étalait cyniquement ne soulevait plus leur colère. Elles la toléraient, et, se refusant à la combattre, elles la protégeaient. En 1903, démocrates et républicains combattirent isolément contre le tiers-parti qui leur avait enlevé le pouvoir, et qui réussit encore à le garder. Mais en 1905 un mouvement sérieux de réaction se manifesta. Écœurés du spectacle de leur cité ainsi mise au pillage, les citoyens honnêtes proposèrent de faire trêve aux luttes de partis et de choisir un candidat indépendant. M. John S. Partridge se présenta comme l'adversaire de la corruption et le partisan d'une politique municipale honnête, ignorante des pures questions de partis. Malgré une vive campagne, la victoire resta encore au parti ouvrier qui, cette fois, réussit à élire, outre le maire, la majorité des membres du conseil municipal. Un journal, partisan de Partridge expliquait ainsi sa défaite : « Partridge et les autres candidats républicains et démocrates ont été battus parce que le peuple voulait avoir Schmitz et les candidats des unions ouvrières. La personnalité des candidats n'a joué aucun rôle dans l'élection. Le peuple n'a pas voté pour des individus. Il a voté pour un principe, une théorie ou une chimère, qui lui paraissent beaucoup plus importants que les seuls individus. » Le peuple, sans doute, avait combattu pour une chimère, mais les chefs des unions avaient soutenu une administration corrompue parce qu'elle leur assurait une situation privilégiée et que, en s'appuyant sur elle, ils consolidaient leur pouvoir. Sa chute, en laissant à lui-même le travail organisé, en rétablissant dans la ville des conditions normales, eût amené fatalement la baisse des salaires artificiellement élevés, et en les mettant dans l'impossibilité de satisfaire les exigences de leurs troupes, les eût entraînés eux-mêmes dans la débâcle.

Le tremblement de terre d'avril 1906 fut pour San Francisco une catastrophe épouvantable. L'incendie qui en fut la suite anéantit toute une partie de la ville. Pour localiser le fléau, il fallut recourir à la dynamite. Lorsqu'on s'en fut rendu maître, plus de 20.000 individus étaient sans asile. Quant aux dégâts matériels, ils dépassaient 1 milliard et demi de francs.

Au lendemain de ces désastres, tous les citoyens se trouvèrent unis dans un élan commun pour procéder au sauvetage de la cité et apporter tout le soulagement possible aux malheureux sinistrés. Le maire parut alors échapper au despotisme de Rueff. Il créa pour le seconder dans sa lourde tâche un comité de 50 membres, composé des meilleurs citoyens de la ville : le boss ne figurait pas dans ce comité. A ce moment, Schmitz fut près de regagner la sympathie de ses concitoyens. On louait sa conduite, on appréciait son intelligence et ses efforts pour remédier aux suites de la catastrophe.

Mais son indépendance ne fut pas de longue durée. Rueff veillait. Il n'entendait pas se laisser déposséder ainsi de sa puissance, et il pressentait de trop bonnes opérations à faire à l'occasion de la reconstruction de la ville pour se retirer à ce moment. Il devait à sa clientèle de ne pas laisser échapper pareille aubaine. Le comité des 50 fut donc dissous. Un comité de 40 membres lui succéda. Sa composition était bien différente de celle du premier, et, cette fois, Rueff y figurait. Le boss reprenait sa place au pouvoir. Alors les grandes opérations commencèrent.

Elles furent des plus fructueuses. Tous les commerçants qui ne peuvent exercer leur industrie sans une licence, et dont les locaux avaient été détruits, durent en demander de nouvelles. Il leur fallut, pour les obtenir, subir les conditions du boss. Mais il y eut encore de bien meilleures aubaines. Des compagnies se constituèrent pour exploiter les grands services publics. Elles n'obtinrent les concessions dont elles avaient besoin qu'au prix de lourds tributs. Le Conseil municipal n'était qu'un instrument docile sous l'autorité de Rueff. Une compagnie formée pour avoir le monopole des tramways électriques dans toute la ville l'obtint en payant à celui-ci une somme de 485.000 dollars, sur lesquels 91.000 furent distribués aux « supervisors ». La Compagnie du gaz

donna, sans compter la part du chef, 12.000 dollars pour être distribués entre les conseillers. Pour le service téléphonique, l'affaire est plus curieuse encore. Deux sociétés se disputaient la concession. Rueff a fait payer à celle avec laquelle il a traité, et qui l'obtint, près de 90.000 dollars, dont les deux tiers furent partagés entre les conseillers, mais un certain nombre de ceux-ci touchèrent en outre 5.000 dollars chacun de la compagnie rivale, évincée.

L'opinion commençait cependant à s'émouvoir. Un riche capitaliste de la ville, M. Rudolph Spreckels, se mit à la tête d'un mouvement pour arrêter ces méfaits. Mais les coupables étaient difficiles à saisir : les preuves légales manquaient. Heureusement, le district attorney, William G. Langdon prêta son appui. Il chargea de la direction de cette enquête délicate un homme qui venait de montrer dans l'Orégon ce dont il était capable. Francis G. Heney avait réussi à prouver la culpabilité d'un sénateur, de plusieurs représentants et fonctionnaires fédéraux, qui depuis plusieurs années avaient réussi s'emparer et à trafiquer indûment d'une étendue considérable de terres publiques.

Heney traqua les suspects. Finalement, il réunit un nombre suffisant de preuves pour contraindre deux conseillers à avouer. Le désarroi se mit alors dans la bande. Désireux d'atténuer au moins les peines qui les menacent, leurs collègues avouèrent à leur tour. Malgré son habileté et son influence, Rueff a compris que la partie était perdue par lui. Jusqu'à la fin, il a espéré en une défaillance des juges, qui aurait pu lui permettre, cette fois encore, de narguer ses adversaires et ses victimes. Heureusement, les juges sont restés fidèles à leur devoir.

Traqué, Rueff a mis de côté toute honte. Il n'a pas eu le courage de jouer son rôle jusqu'au bout. Renonçant à se défendre, il a plaidé coupable et il est entré dans la voie des aveux. Il n'a pas su garder la crânerie du forban de race qui tient tête jusqu'au bout, et il finit dans une attitude singulièrement piteuse. Il a terminé sa confession avec des promesses pour l'avenir. « Je ferai dorénavant tout ce qui sera en mon pouvoir pour aider à détruire le système qui a rendu possible cette terrible corruption des fonctionnaires publics. Je travaillerai dans ce but, comme le plus humble des citoyens. Ma carrière future sera toute d'intégrité. J'espère que je puis faire encore quelque bien. » Il est peu vraisemblable qu'il réussisse à convaincre de sa sincérité les jurés devant lesquels il est appelé à comparaître bientôt, côte à côte avec le maire et les conseillers municipaux.

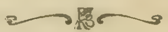
*
* *

Ces événements amèneront sans doute la fin du pouvoir tyrannique que le travail organisé fait peser depuis cinq ans sur la ville. Actuellement encore, San Francisco est en pleine anarchie. Les grèves des employés des tramways, des téléphones, des bâtiments, des ouvriers de l'industrie métallurgique, et de plusieurs autres, ont presque interrompu la vie économique.

La ville se relevait rapidement de ses cendres, les banques, confiantes dans l'avenir, consentaient libéralement des avances, grâce auxquelles seulement les travaux peuvent être effectuées. Devant cette situation dangereuse, elles menacent d'arrêter leurs crédits. Les unions, appuyées sur le pouvoir politique, manifestent à l'égard de l'intérêt général la même indifférence et la même insolence qu'ont manifestées si souvent les trusts industriels. Elles entendent poursuivre jusqu'au bout, sans aucune prudence, tous leurs avantages.

Mais l'arrestation de Rueff retire à la machine son moteur. Et, dans peu de mois, les citoyens de San Francisco seront appelés à procéder à de nouvelles élections municipales. Plus heureux qu'il y a deux ans, ils pourront sans doute se débarrasser de cette tyrannie. S'ils réussissent à en libérer leur cité, ce sera une victoire nouvelle à enregistrer contre le « bossisme », qui a fait tant de mal aux États-Unis.

Achille Viallate.



DANS LES HOPITAUX PARISIENS

Le Recrutement des Infirmières

Il n'est pas de ménagère qui engage de domestique, pas de patron qui embauche d'ouvrier ou d'employé, sans se munir de renseignements préalables sur l'honorabilité, la conduite, les qualités professionnelles des postulants. Qui songerait à confier sa maison, sa clientèle, ou sa caisse au premier venu?

L'Assistance Publique de Paris s'inspire d'autres traditions; elle ne s'embarrasse point de ces enquêtes prudentes qui déterminent des choix avisés. Elle ouvre l'accès de ses établissements sans méfiance et accueille toutes les demandes. Elle ne se soucie ni des origines, ni des aptitudes de ceux qui la veulent servir. Elle les recrute au hasard. Et c'est aux soins de ce personnel dont elle ignore tout, hormis les noms, les dates et lieux de naissance, qu'elle remet la vie de ses malades !

*
* *

C'est à la Salpêtrière, pour les femmes, à Saint-Antoine, pour les hommes, que s'opère exclusivement l'enrôlement des agents. Tous les matins, on s'y peut présenter; les seules conditions requises sont de savoir lire, écrire et compter, d'être bien portant, de n'avoir point subi de condamnation judiciaire. Combien de Parisiens ou Parisiennes de vingt ans trouverait-on, qui ne les rempliraient pas exactement !

Dès le jour même de leur admission, on utilise les services de ces candidats. Ils balayent les salles, nettoient la vaisselle, transportent le linge, dans l'établissement même où fonctionne l'agence de recrutement. On leur donne en échange le vivre et le coucher.

Au bout d'un mois de ce régime, un médecin les examine : si leur santé n'a pas été altérée par la fatigue d'une telle besogne, on les déclare aptes à faire des garçons ou filles de service. C'est alors qu'ils sont dirigés sur les différents hôpitaux parisiens, au fur et à mesure des vacances; six mois après, ces stagiaires peuvent être titularisés.

Au bout d'un an, ils sont promus infirmiers. Une ancienne couturière, modiste ou plumassière, qu aura, douze mois durant, récuré des pots et lavé des parquets, devient dès lors la gardienne de quatre ou cinq malades qu'elle a mission d'observer, surveiller, panser, soigner et parfois consoler. Le sort de quatre ou cinq existences va dépendre de l'intelligence, de la minutie de ses soins. Et voilà cependant comment l'Administration s'assure de son aptitude et de ses capacités !

Oh, sans doute, le règlement s'oppose à la confusion du personnel domestique et du personnel infirmier. Il distingue les agents qui soignent, de ceux qui lavent, fabriquent du pain, conduisent les voitures, ou font les comptes. Il sanctionne ainsi en apparence une réforme, depuis longtemps réclamée, dont on attendait les plus heureux effets.

Mais cinq mois après sa promulgation, le Directeur, dans une circulaire officielle, faisait connaître que « ses prescriptions ne pouvaient être appliquées dans toute leur teneur ». Et un arrêté récent, suspendant l'exécution du règlement du 1er mai 1903, dispose que les garçons et filles de service « qui offriront toutes garanties d'instruction, d'aptitudes et de bonne tenue, pourront être désignés pour remplir les fonctions d'infirmier ou d'infirmière ».

Le stage réglementaire lui-même, qui constitue un semblant de garantie, est en fait assez souvent supprimé. Les directeurs des hôpitaux parisiens correspondent presque quotidiennement avec leurs collègues de la Salpêtrière et de Saint-Antoine, et, par téléphone, leur demandent l'envoi des agents qui leur manquent. Tantôt c'est cinq ou six agents, tantôt un ou deux seulement, tantôt aussi trente ou trente-cinq qu'il faut, le matin même, diriger sur Saint-Louis, Cochin, Lariboisière, la Pitié ou Beaujon ! On conçoit qu'il ne saurait y avoir une correspondance exacte entre le nombre des vacances et celui des postulants disponibles. Or, ce qui importe avant tout, c'est d'assurer le service. S'il n'y a pas de filles ayant accompli le stage requis, on envoie des femmes recrutées le jour même, ou la veille. Et on s'en remet ainsi à l'expérience du soin de décider de leur moralité.

Qu'une épidémie sévisse, qui détermine une affluence exceptionnelle dans les hôpitaux parisiens, et fasse un certain nombre de victimes dans le personnel infirmier, l'Assistance se trouvera vite à court. Et si, d'occurrence, une telle conjoncture survient en période d'activité industrielle, alors que le chômage est à son minimum d'intensité, l'administration se verra obligée d'aller quérir ses nouveaux agents dans les asiles de nuit, ou de solliciter les malades sortants, pour qu'ils échangent leur veste courte de toile grise contre la longue blouse d'infirmier !

*
* *

Et c'est ainsi, grâce à ce recrutement de hasard, à ce racolage d'aventure, — dont on ne saurait d'ailleurs rendre responsable l'administration actuelle, car elle est le résultat presque nécessaire d'une organisation vicieuse, — que dans nos hôpitaux, à côté de femmes d'élite, actives, intelligentes, habiles, nous rencontrons des filles d'auberge ou de brasserie, des cuisinières sans place, des paysannes sans éducation, des ouvrières sans mœurs. A côté de panseurs ou de garçons de laboratoire experts et dévoués, — des colporteurs désœuvrés, des manœuvres maladroits et brutaux, enclins à l'intempérance et à la vénalité !

Dans certain hôpital de Paris, une surveillante, notée parmi les plus intelligentes et les mieux disciplinées, nous confiait ainsi les difficultés qu'elle éprouvait dans son service ; car sur cinq infirmières, elle ne savait pouvoir compter que sur deux seulement. Parmi les trois autres, il en était une complètement incapable, une seconde vindicative et insoumise, la dernière enfin lui était suspecte par son immoralité notoire.

Est-il surprenant, dès lors, que, au milieu des éloges légitimes que l'on prodigue à une partie notable du personnel infirmier, et particulièrement au personnel gradé, le corps médical, l'administration hospitalière, et surtout le public mêlent des plaintes ? Comprend-on que les infirmiers eux-mêmes,

groupés en un syndicat bien organisé, regrettent cette promiscuité compromettante, et réclament tous les premiers une sélection dans leur propre recrutement ?

Est-ce donc impéritie ou négligence, de la part de l'Assistance publique ? Ses chefs au contraire multiplient leurs efforts, et tentent tous les essais pour améliorer le système.

La raison est plus profonde. Si l'Assistance publique ne se montre pas plus sévère, c'est qu'elle est mise dans l'impossibilité de faire un choix.

*
* *

Comment, en effet, pourrait-elle espérer des candidats sérieux et capables en nombre suffisant, lorsqu'elle ne peut leur offrir que le triste appât d'une vie misérable ?

Sans doute, à son personnel elle donne le vivre et le coucher. La sécurité du pain et du lit quotidien, c'est beaucoup pour des sans-asiles ou pour des sans-travail ! Mais comment cela suffirait-il à de jeunes femmes qui songent à conquérir par leurs efforts un peu d'indépendance, à des hommes valides qui aspirent à fonder un foyer ?

L'Assistance publique y ajoute, il est vrai, un salaire en argent. Mais pesez-en l'importance : vingt-deux sous par jour ! Et quand, après de longues années, après vingt ou vingt-cinq ans de labeur continu, persévérant, une infirmière remarquée par son intelligence et son dévouement a réussi à gravir les échelons de la hiérarchie, quand elle a conquis le bonnet noir de la surveillante, quand elle est inscrite à la première classe du plus haut emploi, on lui alloue cent francs par mois !

Les simples soldats de l'armée hospitalière ne peuvent jamais gagner plus de 700 francs par an, ils ne disposent jamais de quarante sous par jour ! Quant aux gradés, qui débutent à 800 francs, leur suprême espérance est un salaire annuel de 1.200 francs !

Et que de difficultés financières l'Administration a dû surmonter pour atteindre à ce résultat ! Que de combinaisons à échafauder, pour lui permettre d'allouer ces traitements, sans compromettre l'équilibre de ses budgets ! Car il y a quatre ans, ils étaient inférieurs de près d'un quart.

Il a fallu pour augmenter, si modestement soit-il, ces salaires dérisoires, charger les budgets de 1.200.000 francs de suppléments ! Et c'est annuellement par une somme de 5 millions de francs que se chiffre la solde pécuniaire des 6.000 agents.

*
* *

Il est vrai que, depuis quelques années, on s'est préoccupé de leur assurer aussi la sécurité de la vieillesse. Jadis, quand un agent en service tombait malade, devenait infirme, ou était seulement affaibli par l'âge, on lui accordait des secours irréguliers, en manière d'aumône, et on lui offrait une hospitalisation qui le maintenait en état de dépendance.

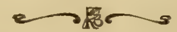
Dorénavant, on lui ménage un avenir plus libre : sans compter qu'on conserve à l'infirmier appelé sous les drapeaux, ou à l'infirmière en état de grossesse, sa place et son traitement, on assure au vieux serviteur une retraite : l'Administration lui verse une pension dite de repos, qui varie suivant le grade et les services de l'intéressé, mais n'est point inférieure à 340 francs, et de plus, par des retenues de 5 p. 100 effectuées sur ses traitements en argent, la Caisse nationale des retraites lui constitue une rente viagère supplémentaire.

Mais, lorsque l'État aura, dans une législation prochaine, organisé le système des retraites de tous les salariés de l'industrie privée, les agents des administrations publiques, et ceux de l'Assistance en particulier, se refuseront à bon droit à considérer la pension promise comme un avantage exceptionnel, comme une compensation à leurs modestes salaires.

Les infirmières garderont pour suprême espoir l'allocation de 3 francs par jour. Sera-ce suffisant pour les attirer, pour les retenir ?

Et quand on connaîtra le régime auquel on les soumet, le logement qu'on leur offre, la nourriture qu'on leur impose, le travail auquel on les astreint, pourra-t-on s'étonner qu'avec un avenir médiocre, un présent misérable, il y ait disette de candidats ?

GEORGES CAHEN.



LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Poètes.

COMTESSE MATHIEU DE NOAILLES : *Les Éblouissements.* — HENRI ROUGER : *La Retraite fleurie.* — P. DE BOUCHAUD : *Les Lauriers de l'Olympe.* — DANIEL SIVET : *Les Montagnardes.* — MARIE DE SORMIOU : *Chants de soleil.* — PAUL HAREL : *En forêt.* — EDOUARD BEAUFILS : *Italiam, Italiam...*

Vous souvient-il de cette femme dont d'Annunzio a dit quelque part le voluptueux caprice : visitant un musée, elle s'absorbe dans la contemplation d'une toile, manifeste, *diffuse dans toute sa personne la joie de la sensation pleine et parfaite* ; ses paupières se ferment : je veux dit-elle à son ami « laisser mes yeux » sur cette robe ; emmenez-moi ! Et

c'est, en effet, une aveugle volontaire que l'homme guide « tout saisi de révérence pour cette âme privilégiée où la vertu de la couleur avait suscité un enthousiasme capable d'abolir pour quelque temps les moindres traces de la vie ordinaire et d'empêcher toute autre communication. » Comme cette femme, certains poètes parcourent le monde le regard obstinément fixé sur un tableau dont ils portent en eux le souvenir émerveillé ; quelle ardente couleur ! Quel infini de mystère ! Quelle magie dont aucun appel de la réalité présente ne saurait rompre le joyeux enchantement ! Homère fut-il point aveugle ! Poètes élisez une noble vision, exaltez-en les multiples aspects, indifférents aux angoissants spectacles que vous propose la vie des misérables hommes...

Est-il point évident que la comtesse de Noailles ressemble comme une sœur à l'héroïne du romancier italien ? elle aussi caresse avec une jalousie toute féminine un beau songe coloré, visions de jardins fleuris et d'éclatants paysages, aspects d'un univers ensoleillé et heureux dont elle est la souveraine superbement naïve, inaccessible aux émois du cœur et à l'humaine pitié ! Elle aussi manifeste, en éloquents aveux, la joie de la sensation pleine et parfaite ! Elle aussi clôt ses paupières, et ignore, et peut-être ignorera toujours qu'il n'est point vrai que notre monde rayonne éternellement d'une splendeur et d'une félicité élyséennes... Sublime aveuglement, dites vous, et qui n'empêche point cette œuvre d'être bienfaisante parce que belle, suprêmement émouvante parce que toute sonore des lamentations d'un frissonnant et voluptueux égoïsme... Je le veux. Mais voilà des limites ! On ne saurait trop les préciser quand il s'agit de Mme de Noailles.

Et l'on voit bien qu'autour de ce nom la rumeur des plats courtisans commence à faiblir : la conjuration de snobismes louangeurs qui scandalisa les plus sincères amis du talent de Mme de Noailles se désagrège ; aussi convient-il que les lettrés entourent sa jeune gloire d'un discret enthousiasme, en vue du jour — prochain — où ils auront à la défendre contre l'oubli et les dédains de ses anciens — et très indiscrets — admirateurs. Certes, il convient de rendre justice amplement aux mérites de ce volume nouveau, les *Éblouissements*, qui ne nous éblouit point d'autant de nouveautés qu'on eût souhaité, mais n'est point inférieur sans doute aux deux précédents recueils ; il convient de constater que l'inspiration de Mme de Noailles demeure identique à elle-même, frénétique, candide, monotone dans sa frénésie et sa candeur ; car les mêmes objets, les mêmes sentiments primitifs en provoquent toujours la torrentueuse explosion ; que pourtant deux ou trois poèmes trahissent un effort — oh ! timide ! de renouvellement ; qu'au surplus, ni la langue, ni la versification ne sont traitées avec plus d'égards par l'auteur des *Éblouissements* que par celui du *Cœur innombrable* ou de l'*Ombre des jours*. Ce poète avoue ses faiblesses en toute ingénuité :

> Lorsque tout en mon sang s'émeut, puis-je choisir
> D'une voix sûre et lente
> Le chant harmonieux, la strophe du désir,
> La syllabe odorante ?
>
> . . . .
>
> Vous ne fûtes jamais, sous l'arbre de science,
> Que l'Ève aux cheveux longs,
> Qui soupire et qui pleure et chante sa romance
> Comme un beau violon.
>
> Que vous importe, hélas ! l'humaine connaissance
> L'effort et la raison,
> Vous qui ne demandez à l'univers immense
> Que quelques pamoisons !

Prenons donc une fois pour toutes notre parti du désordre et des imprécisions et des fâcheuses dissonances de ce chant dionysien. Notons qu'il se nuance çà et là d'une mélancolie nouvelle, pressentiment des satiétés futures, et que l'on y peut aussi discerner des velléités didactiques : lisez plutôt le poème dédié « à mon enfant ».

> Mon fils tenez-vous à ma robe.
>
> . . . .
>
> L'important n'est pas d'être sage,
> C'est d'aller au-devant des Dieux.
>
> . . . .
>
> Je ne sais pas où je vous mène ;
> Je vous mène où sont les héros.
> C'est un vaste et chantant domaine
> Le plus terrible et le plus haut.

et les strophes de la fin du volume ;

> J'ai pour héros tous ceux que le génie égare,
> Amants du rêve et du désir,
>
> . . . .
>
> Tous ceux qui recherchant d'ineffables conquêtes
> Hélaient des royaumes sans bords,
> Et qui joyeux, montant dans votre char, Tempête,
> Mettaient des ailes à leurs corps !
>
> . . . .
>
> D'un mouvement puissant, naturel, frénétique,
> Je marche les regards levés,
> Pour suivre dans les flots de la nue héroïque,
> La trace de leurs pieds ailés.

Est-ce un cycle nouveau qui va s'ouvrir ? Comment cette poétesse aux impétueuses incohérences va-t-elle concilier avec son culte de la nature le culte austère d'une héroïque humanité ?

*
* *

Perfection de la forme, hauteur sereine de l'idée réconfortante amertume d'un stoïcisme noble et viril,

tout cela que vous ne chercherez point dans les *Éblouissements*, vous le trouverez dans la *Retraite fleurie*. Graves et lents poèmes où étincellent parfois de brusques enthousiasmes,

Oh ! se lever superbe au seuil de sa pensée !
Être un flamboiement fou fait d'ardente candeur !
Être parmi la foule une ivresse versée,
Une harmonie, une splendeur !

Être un jaillissement d'allégresse héroïque !
Être un don de beauté répandu dans le jour !
O mon âme, mon âme, être flamme et musique !
Être un bruit de gloire et d'amour !

Graves et lents poèmes où un habile ouvrier se joue des secrets de la technique parnassienne, poèmes éclos dans la méditation, œuvre restreinte mais définitive d'un philosophe artiste et magnifiquement doué du pouvoir d'animer ses concepts en vivantes images ! M. Henri Rouger nous dit ses vœux, ses rêves, ses révoltes d'orgueil, ses résignations; il développe en somptueux symboles sa philosophie, et ce sont d'éloquentes implorations :

Oh ! pitié ! lâche-nous ! lâche-nous, sûre étreinte !
Lâche-moi ! La lumière est si douce ! le soir
Est comme une caresse à tout moment frôlée
. . . .
Oh ! laisse-moi marcher dans mon beau lendemain !

Des constatations sereines :

Rien de toi ne se perd et rien ne se repose;
Ce qui fut ta chair vive et ton esprit pensant,
Cela même, à jamais, courra de chose en chose.

L'air ou le sol boiront les gouttes de ton sang,
Tes lèvres ou tes yeux, féconde nourriture,
Peupleront des matins d'où tu seras absent.

Doctrine antique, d'où découle, conclusion inaccoutumée, une glorification de l'être éphémère et de la vie individuelle :

Prends-nous donc, oh ! prends-nous, gouffre sans fond [ni grève !
Roule où tu veux la goutte en ton énormité !
Berce-la dans sa gloire, et puis soudain la crève !

Ton mystère un moment s'y sera reflété !
. . . .
Tout entier tu t'es vu sans limite et sans terme,
Sous ce front défaillant que chaque instant meurtrit,
Dans ces yeux qui seront poussière, boue et germe,

Tu t'es vu poindre et fuir au miroir d'un esprit !

Henri Rouger eut pour maîtres Leconte de Lisle et Sully Prudhomme : il invoque le lointain exemple de Vigny. Pierre de Bouchaud, moins rigide en ses admirations, se plia aux influences les plus diverses ; surprenante souplesse de ce lyrisme qui tour à tour s'éprend de l'homme et de la nature, des grandes œuvres de l'art et des souvenirs de l'histoire ! L'œuvre de Pierre de Bouchaud reflète toutes les curiosités d'un esprit cultivé : voyages, études, érudition même, Pierre de Bouchaud explore infatigablement le temps et l'espace ; il aima Ronsard ; il n'ignore aucune des habiletés de la versification moderne : ses poèmes sont divers; une sensibilité douce, une imagination polie s'y révèlent ; une certaine grâce alanguie en est peut-être le trait le plus saillant. Cette œuvre chatoyante manque un peu de consistance. Pierre de Bouchaud, qui dispersa de par le monde tant de curiosité passionnée, négligea trop de se chercher soi-même. P. de Bouchaud porte la peine d'avoir trop aimé les poètes « ses frères » :

Ma muse ne rêva jamais un seul poème
Qu'il ne fût tout à vous
Et si je murmurai quelquefois, « je vous aime »
D'un air ardent et doux,

C'était le don entier de l'esprit et de l'âme
Qu'alors je vous faisais
En invitant vos cœurs au foyer plein de flamme
Où je me consumais.

Vous êtes, sachez-le, ma fidèle pensée.
Mes mains ont recherché
L'étreinte de vos mains. Sur votre chair blessée
Souvent je me penchai !

Mais si une personnalité vigoureuse ne s'affirme point en ces poèmes, quel n'est point le charme de ces incertitudes, de ces résignations :

Je n'ai plus le souci de vaincre qui jadis
Faisait de moi sans cesse un bouillant Amadis,
Et me poussant toujours à quelque autre conquête,
M'imposait des labeurs qu'à présent je regrette.
Car les ans fugitifs, vraiment, ne valent pas
L'effort quotidien où l'on use ses pas.
Mon cœur est maintenant plus près de la Nature.
. . . .

de ces évocations d'un passé sentimental ou héroïque, de ces « visions antiques » et de ces élévations où le poète célèbre la beauté du monde :

O le fort, l'enivrant, le bienheureux moment !...
C'est un bonheur léger, c'est un enivrement,
Un matin azuré comme un ciel de Sorrente.
. . . .

Ah ! sans doute ce n'est point d'aujourd'hui que les poètes chantent les grâces du paysage français, les parfums de nos parterres et la douceur de nos jardins : nos fleurs, nos fruits, les agrestes intimités de la vie végétale, nos ancêtres surent les dire, et bien avant que Mme de Noailles n'exaltât les poires au cœur fraternel, cet étrange et savoureux Saint-Amand avait loué avec art le melon :

O manger précieux ! Délices de la bouche !
O doux reptile herbu, rampant sur une couche !
Oh ! beaucoup mieux que l'or chef-d'œuvre d'Apollon !
O fleur de tous les fruits ! O ravissant melon !

Mais voici que les poètes se partagent les champs de France : chacun s'enferme en son domaine ; la flore de leur canton, les ciels de leur province, les placides émotions de leur bourg ou de leur petite ville suffisent à faire jaillir en ces âmes privilégiées de perpétuels enthousiasmes. Quand donc vit-on une époque plus résolument régionaliste en poésie ?

M. Daniel Sivet chante en terrien convaincu les bruyères, les landes, les sites d'ombre et de lumière de sa montagne de Saint-Just ; il chante les peines rudes, les labeurs, les simples vertus de ses montagnards ; il tient cette gageure — en vérité superflue — de développer en sonnets de familières géorgiques ; et sans doute — M. Louis Mercier nous en avertit — quelques « ravenelles » et même quelques orties se glissent parmi ses lourds épis : les épis n'en sont pas moins précieux :

Pas de vent, pas de bruit, rien ne bouge en la cour
Où la volaille en tas, l'œil sous l'aile, s'amasse ;
Les hommes et les bœufs que le soleil harasse
S'étendent sous un arbre à l'ombrage plus court,

La chaleur concentrée, aux effluves du four,
Tombe d'un ciel limpide. Au retour de la classe
Une fillette brune à la démarche lasse
Apporte aux moissonneurs le repas des grands jours.

L'air pesant sur les monts.....

. . . .

Mme Marie de Sormiou abjure les élégances et les artifices mondains :

Comme vous parlez faux, mondains, sous le soleil !

et ne veut plus s'enorgueillir que de sa Provence. Cigales, Méditerranée bleue, soleil, soleil ! Calanques, bastides, cyprès et micocouliers ! Azur, senteurs exquises, brûlantes passions ! Vers où l'expression parfois hésite, mais où triomphe tant de sincérité ardente et d'amour vrai :

C'est un coin tout blanc que du bleu caresse !
C'est un coin tout chaud que, dans sa tendresse,
Le flot de saphir resserre toujours.

. . . .

Paul Harel, le bon poète, fidèle à sa Normandie, inscrit en de courts poèmes précis, aux sonorités joyeuses, aux rythmes impeccables, les horizons et les scènes qu'il contempla toute sa vie avec une dévotion jamais lasse : sa verve est mesurée, discrète, encore que colorée et d'aventure truculente, cordiale et hardie ; et que de goût en sa « petite préface » ! « Je voudrais, faisant partager mon enchantement à ceux qui me suivent, ne rien dire de trop à ceux qui m'écoutent. D'ailleurs, notre époque, rapide et secouée, ne s'accommode plus des longues cérémonies, des longs discours, des longs repas, des longs poèmes. — Et voilà une bien charmante excuse à nos paresses. » Le rare scrupule ! Paul Harel, qui semble bien n'être point ennemi des plantureux repas et des abondantes ripailles où se plurent longtemps ses concitoyens, Paul Harel ne saurait souffrir la prolixité : précision admirable de ces tableautins : Le Cerf, La Hase et la Biche, Le Chevreuil, La Bécassine, La Royale..., précision forte et brève, et non point sèche. Brièveté de ces litanies culinaires d'une si chaude et odorante couleur !

Au dehors, le brouillard vous happait à la gorge.
Ma cuisine au dedans flambait comme une forge,
Aux cendres du foyer, le pot-au-feu fumant
Sommeillait comme un juste et cuisait lentement.
L'osmazome quittait tout doucement la moelle.
Les rognons affolés frétillaient dans la poêle,
Palpitant, crépitant et crevant sur le gril,
Les boudins sifflaient mieux que merles en avril.
Les tripes sanglotaient tout bas dans leurs terrines.
Des fumets nourrissants montaient dans les narines,
Le gigot se vautrait sur les oignons confits,

. . . .

* *

M. Edouard Beaufils a parcouru l'Italie : est-il pour un poète exercice plus indiqué que d'illustrer de vers sonores et imagés un journal de voyage au pays de Dante et de Virgile ? Italiam, Italiam ! éternel cri des peuples en marche vers le pays de toute abondance et de toute beauté ! Ce cri, Edouard Beaufils l'entend retentir de siècle en siècle, des temps antiques aux guerres de la Renaissance, de l'ère des preux chevaliers aux jours que nous vivons.

Italie ! Ils jetaient ce nom d'un tel accent
D'enthousiasme et de désir, les capitaines,
Qu'on s'élançait, le cœur aux grands espoirs naissant,
Comme bondit un cerf ayant soif aux fontaines,
Vers les villes de marbre et d'azur, Naples, Gênes.

Un souffle épique soulève parfois Édouard Beaufils, évoquant les chevauchées tumultueuses des conquérants et des envahisseurs de l'Italie ; parfois ce souffle tombe ; périls des longs poèmes, traîtresses inégalités !

Un mot de passe court sans cesse à l'étranger :
« Connais-tu le pays où fleurit l'oranger ? »

Édouard Beaufils a parcouru l'Italie en pèlerin passionné : les villes, les lacs, les monts, les mers, la Lombardie et la Toscane, la Romagne et l'Ombrie l'ont enivré de leurs grands souvenirs, de leur beauté, de leur parfum ; il dit ses ivresses en vers d'un accent franc et fort : peu de nuances, ni subtilité, ni mièvrerie, mais une harmonie chaude et pleine et qui souvent s'égale à la grandeur majestueuse du sujet :

Oliviers qui jadis devant moi vous leviez
Sur les ciels de Toscane et d'Ombrie; oliviers
Dont la ramure s'étalait pendant des lieues
En blasons d'argent fin sur les collines bleues.

. . . .

Ah! lisez toute cette invocation.

* * *

Les poètes sont nombreux; quelle époque en posséda un plus grand nombre? Ils s'empressent à magnifier et à embellir la vie contemporaine que tant d'autres s'efforcent d'enlaidir et d'invectiver. Nul d'entre eux cependant ne semble assez puissant pour établir sur ses confrères une domination incontestée. En est-il un seul qui soit assuré d'avoir définitivement conquis la bienveillance de :

..... la gloire aux lèvres d'or,
La douce, immortelle personne.

si ingénuement invoquée par Mme de Noailles?

Avant de conclure poursuivons notre enquête.

Lucien Maury.



LES VAINES MAITRESSES

L'âme jamais assouvie,
Les poètes, dieux déchus,
En leurs Olympes perdus
Voudraient restaurer la vie.

L'idéal, dès le berceau,
Les a pris au sein des mères.
Et votre ongle d'or, chimères,
S'incruste en eux comme un sceau !

Même aux bras de leurs maitresses,
Prêts sans cesse à blasphémer,
Ces endoloris d'aimer
Souffrent d'intimes détresses.

Pour satisfaire à leur vœu
L'éternité serait brève ;
Le mieux vaut moins que leur rêve ;
Le plus est toujours trop peu !...

O vous, que tente et qu'abuse
Le sphinx sous leurs cils caché,
Impuissantes du péché,
Dont l'effort sur ces cœurs s'use,

Au fond d'eux n'essayez ni
D'interroger ni de lire !...
Fermez les yeux, sans rien dire...
Voit-on clair dans l'infini ?...

Rémy Saint-Maurice.

THÉATRE ITALIEN

Plus que l'Amour, de Gabriel d'Annunzio.
La Flotte des Emigrants, de Vincent Morello.

Voici plusieurs mois qu'il est difficile d'ouvrir un imprimé de la Péninsule sans trouver une note sur les représentations passées, présentes ou probables de la nouvelle tragédie de Gabriel d'Annunzio ou du premier drame de Vincent Morello. Ces deux écrivains, que je ne songe pas à comparer, possèdent un sens et un besoin de la réclame dignes de nos plus impatients dramaturges. Ils se sont si bien reconnus, d'ailleurs, du même bateau, qu'ils n'ont pas hésité à se décerner réciproquement les éloges les plus considérables. Tandis que sous le masque de Rastignac, M. Morello exaltait — et de quelle plume! — son frère d'armes, M. d'Annunzio allait jusqu'à dédier — et avec quelle emphase! — sa dernière œuvre à son infatigable défenseur. Notons pourtant que ce dernier n'a point consenti à citer la *Flotte des Emigrants*!... Quoiqu'on puisse penser de ces procédés — on reconnaîtra qu'en dehors de la question gros sous, le résultat demeure assez négatif, puisque toute la réclame du monde, les articles dithyrambiques et la plus folle des préfaces n'ont pas empêché et n'empêcheront jamais *Plus que l'Amour* d'être un magnifique poème et la *Flotte des Emigrants* une pièce manquée.

Après cela, que M. d'Annunzio, parce que son drame eut l'honneur d'être sifflé à Rome, se compare — car il l'a osé — aux premiers chrétiens — souffrant le martyre pour leur foi — ou qu'il accable ses détracteurs, d'épithètes, de métaphores amènes telles qu'*esclaves ivres*, *mammons décrépits*, *singes*, *guenons*, *plantigrades* et autres civilités dans ce ton, cela n'a aucune importance; ce ne sont que gestes acrobatiques destinés à éblouir la galerie italienne et dont les étrangers doivent, sans les prendre au sérieux, se borner à sourire. Pour nous, les deux longs actes de *Plus que l'Amour*, les quatre actes inégaux de la *Flotte des Emigrants* importent seuls et c'est d'eux seuls aussi bien que j'entends m'occuper.

Il faut convenir que la pièce de M. d'Annunzio est difficile à analyser. Non point que l'intrigue en soit compliquée, mais la manière dont elle a été conçue, puis exécutée, s'éloigne si complètement de nos habitudes scéniques, qu'il devient à peu près impossible de faire entendre au lecteur ce qu'a voulu, ce qu'a même réalisé le poète. Il s'agit, en résumé, d'un explorateur du continent noir, lequel se voyant refuser par le gouvernement italien les subsides nécessaires à la continuation de ses voyages, décide de se procurer par le meurtre d'un ignoble joueur,

la fortune nécessaire à l'achèvement de sa tâche civilisatrice. Par malheur, ses dispositions ont été mal prises ; un détail le trahira ; la police arrive. Plutôt que de tomber dans la vulgarité d'une expiation qu'il juge imméritée, l'explorateur, après s'être défendu à pistolets chargés, acceptera la délivrance de la mort. Mais son idée ne disparaîtra point avec lui. Il laisse un fils à naître. Dans une scène bizarre, la sœur de son meilleur ami qu'il a séduite et qui, en grande amoureuse, ne l'en aime que mieux pour cette belle infamie, lui annonce cette future et glorieuse naissance.

A première vue, ce thème paraît d'excellent mélodrame ; moins aisément le prétexte d'une comédie de mœurs s'y discerne ; qu'un poète pourtant ait eu l'idée d'en tirer deux cent cinquante pages de trouvailles verbales de la plus frappante beauté, n'est-ce pas un sujet d'étonnement ? Et ne vous semble-t-il point que l'appropriation entre le fond et la forme ne saurait être complète ? Car enfin, à nous tous, tant que nous sommes, il nous est arrivé de rencontrer des explorateurs, comme Corrado Brando, des ingénieurs, comme Virginio Vesta, des chirurgiens, comme Giovanni Conti, et jamais nous ne les avons entendus s'exprimer même approximativement dans une langue d'une élégance aussi luxuriante d'images !...

Qu'importe, répond M. d'Annunzio, c'est de poésie et non de réalisme que je m'occupe et l'intime et durable vérité des pensées m'intéresse davantage que la passagère apparence de discours dont je ne saurais, en dépit de tous mes efforts, donner jamais qu'une formule empirique. Sans doute, et ce dessein paraît digne de l'artiste des *Vierges aux Rochers*. Pourquoi seulement ces héros et ces héroïnes parlant selon la vérité de toujours seront-ils habillés comme des hommes et des femmes de nos jours ? L'antithèse déconcerte entre le décor contemporain et la langue qui n'est d'aucun temps. M. d'Annunzio eût-il consenti au recul historique que son Ajax en veston pincé, que son Prométhée en gilet à châles, que cette Alceste en toilette du bon faiseur — toutes ces comparaisons sont désirées par l'auteur — ne nous donneraient pas le spectacle assurément singulier de Romains de la troisième Rome clamant leurs passions inouïes en tirades imitées de Sophocle, au milieu d'un atelier d'architecte encombré d'épures et d'instruments spéciaux. Cette dissonnance esthétique, qui indisposa jadis les spectateurs de la *Ville Morte* et que M. d'Annunzio avait évitée, en revenant, pour *Françoise de Rimini*, au mystère du passé, éclate ici, paradoxale jusqu'à la gageure. Encore dans la *Ville Morte* les légendes grecques se mêlaient-elles aux contingences italiennes au point de les métamorphoser tandis que dans *Plus que l'Amour* ! Certainement « tout ce qui est réalité absolue est poésie », comme le proclame Virginio Vesta, mais il suffit d'avoir parcouru quelques ouvrages de Violet-le-Duc, de Livingstone ou de Pasteur pour l'entendre : la poésie intense, la vérité absolue que comportent les destinées de l'architecte, de l'explorateur ou du médecin n'ont rien à voir avec les variations esthétiques qu'a imaginées l'incomparable virtuosité de M. d'Annunzio.

Quant au problème que posent ces deux actes, ce n'est pas, comme on l'a dit, la réhabilitation du crime commis par le surhomme, mais — d'après les explications de l'auteur — la nécessité du crime pesant sur quiconque prétend s'élever au-dessus des autres — on se demandera si la manière dont ce problème a été posé, puis résolu, ne l'infirme pas précisément. Envers des hommes qui, comme Corrado Brando, repoussent tous les codes humains, je ne discerne nulle raison d'user d'aucune pitié. Puisqu'il n'accepte que la loi du plus fort, qu'il soit jugé à son tour, d'après cette règle implacable. Du moment qu'il a été vaincu jusqu'à la déchéance morale et jusqu'à la mort, il faut donc conclure qu'il avait tort. En dépit des pires échafaudages de paradoxes, la fin, si belle soit-elle, ne doit pas être poursuivie par des moyens abominables. Une des plus anciennes lois dont l'humanité ait conservé la formule, une loi qui, avant d'être chrétienne, était juive, était musulmane, et même bouddhiste, a dit « *Tu ne tueras point* ! Or cet homme-là avait tué, aussi, juste punition, sera-t-il tué à son tour. C'est le mot justicier de l'*Évangile* : *il périra par l'épée celui qui aura fait périr par l'épée* ! Pour soutenir le thème abominable de *Plus que l'Amour*, il eût fallu nous montrer le meurtrier triomphant, fondant sur le crime son œuvre civilisatrice.

Mais cela M. d'Annunzio ne l'a pas osé, parce qu'il sentait que ce n'était pas admissible. Eût-il été à l'abri des soupçons, que Corrado Brando ne pouvait plus être le hardi pionnier de civilisation qu'il ambitionnait de devenir. Les missions dignes de l'intelligence humaine réclament pour être accomplies avec fruit des mains nettes. Je suis convaincu qu'il y a par le monde plus de criminels inconnus que ne le soupçonne la raison bourgeoise. Les effrayantes statistiques de délits restés impunis sont là pour me donner raison. Mais combien de ces malfaiteurs ignorés ont-ils employé à de nobles tâches le produit de leur infamie ?... C'est un proverbe : *Bien mal acquis ne profite jamais*. Et Björnson l'a dit également : « une pensée criminelle, c'est comme un ver rongeur, bientôt toute l'âme en sera contaminée. »

Dans le cas présent, cette seconde question ne se pose pas. Du moment qu'il fut anéanti, Corrado Brando, à son point de vue comme au nôtre, était

dans le faux. Si la nécessité du crime se présente à celui qui aspire à s'élever au-dessus de la condition normale, il faut estimer que cette nécessité n'est qu'illusoire. Bien loin de céder à cette tentation, celui qui vise à la surhumanité devra la repousser au contraire avec la dernière énergie, comme plus néfaste à l'avenir de son intelligence que tous les obstacles de la carrière ou de la destinée.

Telle est, logiquement, la morale que l'on doit tirer de ce drame ; je crois pourtant que ce n'est pas ainsi que l'entend M. d'Annunzio. Qu'importe? les faits sont les faits; ce Prométhée cambrioleur a été payé selon les mérites de ses actions. Ici moins que jamais, comparaison ne devient pas raison ; rabaisser le mythe du Messie grec à servir de métaphore à une histoire de vol à mains armées — en vérité, c'est jouer sur les mots ; à ce taux-là, les prisons seraient pleines de Prométhées et il y aurait des Messies dans toutes les maisons centrales!

C'est le défaut de cet art dramatique ; sa violence, sa beauté, sont purement verbales. A la lecture, l'impression éblouit ; mais à la représentation, il y a déchet, car le théâtre ne vit pas de paroles seulement, mais de faits et de gestes et d'action et rien n'est moins vivant que ces interminables discours. En somme, une tragédie faite pour être lue plutôt que pour être vue, c'est-à-dire un poème que M. d'Annunzio s'est vainement efforcé de rendre dramatique.

Quant à la *Flotte des Emigrants*, c'est un drame de mauvaises mœurs politiques. Son auteur, M. Vincent Morello, est l'un des trois chroniqueurs dont s'enorgueillit la presse italienne — les deux autres étant MM. Ojetti et Scarfoglio, l'ex-mari de Mme Serao. A tort ou à raison, M. Morello-Rastignac passe pour le plus spirituel, c'est le Bergerat d'un trio dont M. Scarfoglio paraît le berger.

On s'attendrait donc à trouver ces quatre tableaux étincelants de mots profonds ou subtils. Première désillusion! — On en est réduit à se demander pourquoi ce plaisant commentateur des événements a mis son esprit à la porte lorsqu'il construisait sa *Flotte des Émigrants*. Parce qu'il visait sans doute à mieux qu'à divertir ses contemporains. *Trop hautes visées!* ce n'est pas que le titre d'un drame norvégien, mais la fidèle histoire de ces quatre actes. Malgré leurs notables prétentions, leur intérêt n'a rien, en vérité, de prodigieux et je cherche, avec incertitude, ce qu'ils peuvent bien vouloir exprimer ou prouver? Dix ou douze chroniques rapides reliées par un dialogue à l'aventure ne suffisent pas — a-t on dit justement — à constituer une pièce, surtout une sociale — c'est-à-dire à nous montrer des êtres en chair et en os aux prises les uns avec les autres dans une action où se heurtent, jusqu'au péril vital, leurs opinions et leurs intérêts. Ah la vie! c'est encore ce qui manque le plus aux frêles marionnettes dont M. Morello a tiré les fils gros comme des câbles avec une maladresse de sa part étonnante. Je ne parlerai pas des scènes d'amour ; tous les clichés du répertoire s'y retrouvent. Plus qu'à l'*Ennemi du Peuple* ou qu'au *Fils de Giboyer*, cette *Flotte des Émigrants* fait songer à la *Camaraderie!*

Le premier acte se joue à Rome, dans la salle de lecture du *Grand Hôtel*, terrain neutre, où sous le prétexte d'une vente de charité, l'altière aristocratie romaine, désireuse de prendre part à la curée sociale, se résigne à frayer avec quelques aventuriers et aventurières du monde politique triomphant. De la rencontre de personnages aussi divers, du choc d'idées aussi contradictoires, devraient jaillir des conversations merveilleuses. Hélas! rien n'est plus traînant que cette exposition où se retrouvent toutes les vieilles conventions d'un métier détestable ; jusqu'au classique boa oublié sur un fauteuil, qui permettra à l'actrice d'opérer une rentrée indispensable. Nous apprenons à connaître le grand homme de ce groupe politique, un certain Lantosca, qui, venu on ne sait de quelles basses origines, est arrivé par la seule puissance de sa parole à diriger la majorité parlementaire. Ce n'est, — en réalité, — qu'un habile rhéteur au service d'un bandit civilisé répondant au nom de Gallefrani. La femme de ce dernier, une Egyptienne d'une rare beauté, sert de trait d'union à l'association. Voici, pour ce soir, ce que le trio, à bout d'expédients, médite.

Le naufrage de la *Méduse* l'a démontré : il est temps que l'État réglemente le service de l'émigration. Lantosca va donc déposer un projet de loi. Or, des compagnies existantes, une seule, la *Transocéanique* serait en état d'assumer les charges de l'entreprise. Avec le concours du groupe politique, Gallefrani se déclare prêt à susciter une rivalité. Qu'importe si la société mise en avant est dans un état de ruine qui lui interdit aucun projet pareil. Il s'agit bien moins de mener l'affaire à terme que d'obliger, par cette menace de concurrence, la *Transocéanique* à négocier un arrangement. Étant donné que cette compagnie, d'une part, a ses raisons de comptabilité pour redouter une enquête et, d'autre part, qu'obtenir ce privilège devient pour elle une question de vie ou de mort, son directeur se laissera certainement induire à offrir en sous main la forte somme, — les forbans rêvent déjà d'un million — et, passez muscade, leur fortune sera faite! C'est un coup de chantage. Après avoir parlé, principes, conscience, honneur! — Lantosca s'y résignera — il n'en est pas à ses premiers méfaits.

Des bruits fâcheux se colportent par malheur dans les couloirs de la Chambre ; les amis du député

s'en émeuvent. Au second acte, dans le cabinet de l'homme politique, la discussion s'engage hostile, désordonnée. Maintenant que la galère prend eau, les rats cherchent à fuir. Depuis qu'il est avéré que le projet assurera de grands bénéfices à Lantosca, le groupe se désagrège. Il compte quelques hommes intègres auxquels il ne convient pas de servir les intérêts d'un Gallefrani. En flatteries, en colères de tous les tons, l'orateur use ses efforts avec d'autant plus de zèle qu'il sent sa cause mauvaise. Pourtant, cette fois encore, son éloquence opère; il va convaincre ses adversaires, lorsque cette nouvelle ruine toutes ses espérances : les négociateurs du chantage viennent d'être arrêtés dans le cabinet du directeur de la *Transocéanique*. C'est en vain que Lantosca essaiera de faire bonne figure contre fortune adverse. D'anciennes fautes de cœur l'empêcheront de poursuivre sa carrière. Son passé de mensonges va être révélé. Une demande de mise en accusation est déposée. La conclusion s'impose. Il s'y résignera sans phrases, le quatrième acte ne sera qu'un coup de pistolet.

La remarque à faire est celle-ci : comment M. Morello qui employa la moitié de son premier acte à vanter l'éloquence, l'adresse, à l'entendre incomparables, de Lantosca, ne s'est-il point avisé qu'il lui faisait pour son coup de fortune commettre une maladresse qu'un débutant politicien eût certainement évitée ? C'est l'éternel défaut des pièces où l'on prétend exhiber des surhommes dont la soi-disant surhumanité se dérobe devant le premier obstacle. Tandis que les beaux messieurs et les belles dames de la fête de charité entonnaient à l'envi les louanges de Lantosca, je me disais sceptique; attendons les faits pour établir notre opinion. Sincèrement je m'en serais voulu d'avoir admiré sur parole ce diplomate sans diplomatie, cet insupportable bavard, ce Machiavel dont tout le machiavélisme consiste à apercevoir le piège lorsqu'il y est tombé!... Comme la réalité parlementaire italienne demeure cent fois plus féconde en jeux de prises et de surprises. Je connais, nous connaissons tous, l'aventure de certain ministre concussionnaire dont les épisodes et les catastrophes font paraître bien innocent le chantage manqué de Lantosca, Gallefrani et Cie !... En vérité, l'on était en droit d'attendre d'un Rastignac, placé comme il l'est pour observer les coulisses de la vie politique, une œuvre moins superficielle et plus nouveau jeu que la *Flotte des Emigrants*!...

ERNEST TISSOT.



LE PARIS D'AUTREFOIS

Un grand nombre de Parisiens connaissent le musée Carnavalet, qui réunit, dans le bel hôtel [illegible], les curieux tableaux, meubles, souvenirs de toute sorte, ayant trait au passé de la capitale. Combien d'entre eux savent que, tout à côté, dans l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, se trouve un grand dépôt d'estampes, de manuscrits, d'imprimés, relatifs à la même [illegible], c'est la bibliothèque de la ville de Paris.

Formée d'une collection privée, dont Jules Cousin fit don en 1872 à la municipalité, pour remplacer les documents détruits par l'incendie de l'Hôtel de ville, cette bibliothèque possède maintenant le fonds le plus considérable qui soit sur l'histoire de Paris. Un service des travaux historiques lui est adjoint, qui s'attache à « mettre en ordre et publier » les pièces, ainsi recueillies.

Le conservateur, dont l'initiative égale l'érudition, M. Marcel Poète, prétend à mieux encore : à provoquer, seconder, coordonner les études de chercheurs libres, sur ces mêmes fastes. Il a dans ce but, créé des cours, fort suivis. Il ouvre maintenant, sur la vie populaire à Paris, une exposition bien limitée, bien précise, aisée à parcourir, sans fatigue et avec profit, qui piquera l'intérêt de nombreux Parisiens.

Quel plaisir n'a-t-on pas à suivre, sur des plans anciens, la croissance de la capitale ? Le plus ancien plan gravé que nous ayons de notre cité, est celui de Sébastien Munster, inséré dans sa cosmographie, édition latine de 1550. On y voit très nettement l'archipel de petites îles, dont il ne reste plus aujourd'hui que la Cité et l'Ile Saint-Louis, et, dans l'enceinte fixée par Charles V (que suit à peu près la ligne des grands boulevards actuels) une ville cléricale et féodale, hérissée de tours, de donjons, de clochers. Sur les plans ultérieurs, la plupart d'un grand prix, plan de Mathieu Mérian (1615) et plan de Verniquet (fin XVIIIe s.) notamment, la figure du Paris moderne — palais, places, jardins, ponts — se dessine trait par trait.

Dans le Paris ancien, aux ruelles étroites, sillonnées d'un ruisseau médian, emmurées entre de hautes et étroites façades, il semble que la Seine, qui était la grande voie marchande, dût être aussi la grande voie populaire et la voie d'aération. Elle était fort encombrée de moulins, de pompes aspirantes, de lavoirs, de viviers, de marchés, de centaines de barques, et une population infiniment diverse et bruyante, depuis les garçons de l'eau jusqu'aux bateleurs, depuis les commères jusqu'aux officiers de la prévôté, s'agitait sur ses rives. L'on ne distingue pas très bien ce fleuve à l'exposition Le Pelletier de Saint-Fargeau, consacrée plutôt aux rues parisiennes. Cependant elle nous signale, d'après une ordonnance du 3 juin 1783, une habitude des Parisiens depuis longtemps disparue : « La chaleur de la saison et la sérénité des nuits attirent sur les ports un concours extraordinaire de personnes de l'un et l'autre sexe pour y prendre le frais et s'y promener. »

Le célèbre Pont-Neuf, si décrit par les chroniqueurs anciens et par nos romantiques, était aux XVIIe et XVIIIe siècles le centre de cette animation fluviale familière, tumultueuse. Une estampe de Perelle, la photogra-

phie d'un tableau de Raguenet, d'autres pièces divertissantes, nous en montrent le savoureux pittoresque. « Les larges trottoirs du Pont-Neuf, nous enseigne-t-on, les premiers et de beaucoup, qui aient été ménagés sur une voie parisienne, attirèrent naturellement les oisifs et les promeneurs, trop à l'étroit dans les autres rues où rien ne leur offrait un refuge contre les carrosses. Les petits commerçants, les étalagistes, suivirent le courant et vinrent exposer leurs marchandises autour du « cheval de bronze » d'Henri IV ou au long des bâtiments de la pompe de la Samaritaine.

« Les bouquinistes surtout étaient nombreux, mais ils avaient à soutenir la concurrence des auteurs qui venaient eux-mêmes écouler là leurs productions .. Egalement le célèbre charlatan Tabarin dressait là ses tréteaux et vendait son *Almanach prophétique* (1622).

« A la foule se mêlaient des filous, des tire-laines et aussi des filles légères représentées, à vrai dire, de façon peu flatteuse par l'ex-beurrière Alison :

En l'an mil six cens trente neuf
J'estois chez les grands bien venue,
Maintenant je suis devenue
Une des nimphes du Pont-Neuf.

« Enfin, la petite industrie des tondeurs de chiens avait ses représentants sur le Pont-Neuf et, s'il faut en croire un caricaturiste de la Restauration, leurs talents furent mis à profit en 1814 par d s cosaques chevelus, désireux de revenir dans leurs foyers avec une coupe bien parisienne. »

D'autres « coins » du Paris de la monarchie sont représentés de façon expressive : l'élégante place Louis-le-Grand (Vendôme) ornée d'une statue de Louis XIV, parcourue par des carrosses, des militaires, des gens du peuple, porteurs d'eau, chanteurs, etc. ; une dispute de harengères près des piliers des halles ; la fièvre des agioteurs aux portes de la banque Law dans la rue Quincampoix (1720). — Puis c'est le Paris des fêtes et entrées royales qui défile avec ses arcs de triomphe, ses déploiements costumés, ses feux d'artifices, une foule immense et admirative.

De même nous sont décrits ou représentés les cris si curieux chers aux « arts mineurs » de Paris ; les jeux d'autrefois, le jeu de paume surtout ; les illustrations populaires relatant naïvement les incidents de la vie publique ; les lettres de part, d'une grandeur insolite, telle celle du sonneur en chef de l'église de Paris « décédé dans son logement, aux tours de Notre-Dame » ; et « ces petites cartes-adresses, si amusantes, de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. Mme Teurlot, factrice d'huîtres blanches... — Demuyer, cordonnier, fait bottes et souliers des plus à la mode... » et les chansons de jadis, sentimentales et satiriques, toujours alertes et pleines d'à-propos :

« Voici Le Veau, dit Beauchant, et Asselin, dit La Gaîté, son camarade : ils sont « tout seuls de leurs noms, chanteurs des menus plaisirs du roi et de la famille royale », et se trouvent toujours « sur le Port au charbon, quai de la Grève, au Chasseur ». Mais la Révolution est arrivée. Le Veau, dit Beauchant, est devenu chanteur « des menus plaisirs des Sans-Culottes » et, lui et son compère Baptiste, dit Le Divertissant, se tiennent tous les jours « l'un au Port au Bled, et l'autre aux Thuileries, soit sur la terrasse des Feuillans, ou dans le jardin, depuis 5 heures du soir jusqu'à la nuit » pour apprendre les airs de leurs chansons aux « vrais républicains ».

Car le Paris de 1793 nous apparaît, avec le tragique échafaud en permanence sur la place de la Révolution (place de la Concorde). Puis nous assistons aux divertissements du Directoire et de l'Empire. Des merveilleux se promènent en rapide et léger boghei, tandis que le peuple s'empresse aux Montagnes russes nouvellement installées à l'entour de la Ville. Gens du monde et gens de métiers fréquentent les aimables bals de Frascati (à l'angle du boulevard et de la rue Richelieu) et de Tivoli (rue Saint-Lazare). Petits et grands s'amusent au jeu du Diabolo — qui retrouve à Paris cet été une vogue imprévue : Wellington fait ainsi sauter, sur la mince cordelette, Napoléon, qui retombe dans l'Ile d'Elbe. La jeunesse dorée de la Restauration fait sa cour à la belle Limonadière, qui trône au café des Mille Colonnes au Palais-Royal (1817).

Cette place du Palais-Royal conserve sous Louis-Philippe un aspect vétuste et presque rustique, avec ses gros pavés, ses maisons disparates, la station de fiacres qui l'embellit, d'après une gravure du temps. Le Paris de Balzac, n'est-il point tortueux, grouillant, moyen-âgeux plus que nous ne saurions le croire !

Mais surviennent les transformations décrétées par Napoléon III et le baron Haussmann. Les habitations lépreuses, les ruelles sans air sont éventrées ; sur leurs débris, notre Paris s'édifie. Bien suggestives, les photographies qui représentent la butte aux Moulins, et son aplanissement, en 1876 seulement, pour faire place à l'avenue de l'Opéra !

En même temps, la capitale s'agrandit avec une incroyable rapidité. Des villes entières, de populeuses cités ouvrières surgissent sur les collines et dans les champs de Ménilmontant et de Montmartre. L'enceinte est portée aux lointaines fortifications construites au milieu du XIXe siècle sur le vœu de Thiers.

Ce vieux Paris s'effrite de jour en jour. Les beaux hôtels, aux nobles ornementations, qu'il nous a laissés ne sont pas plus respectés que ses quartiers de ténèbres et de misère. Aussi est-il infiniment instructif et attachant de le considérer dans les images et les livres que nos aînés nous ont légués.

JACQUES LUX.

Par suite d'une erreur typographique, le dernier vers de la poésie de M. Edouard Beaufils *In Memoriam* parue dans le dernier numéro de la *Revue Bleue* (p. 767) a été remplacé. — Voici le texte exact de la strophe :

Et, parfois, le dimanche, ô morts avec qui sous
La terre tous les jours mon âme sympathise,
Je m'en vais vous porter des bouquets de deux sous,
Ces bouquets de Paris que tu aimais, Louise.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 26 — 5e SÉRIE — TOME VII — 29 JUIN 1907

Variétés philologiques

DE LA TOLÉRANCE EN MATIÈRE D'ORTHOGRAPHE

Je me suis quelquefois demandé si les réformateurs de l'orthographe n'arriveraient pas plus sûrement à un résultat, si, au lieu de poser des règles générales, de s'attacher à des « principes », ils pratiquaient la méthode qui a réussi aux Anglais en politique, celle des changements partiels, des corrections successives, au fur et à mesure que l'occasion s'en présenterait et qu'on verrait des chances de les faire adopter. Personne ne modifie volontiers tout l'ensemble de ses habitudes; mais il faudrait avoir un caractère particulièrement difficile pour s'obstiner sur un point de détail, pour lequel on nous aurait prouvé que nous sommes dans l'erreur. Même les conservateurs les plus convaincus ne refuseraient pas la discussion, quand ce ne serait que par curiosité — pour l'intérêt historique.

Sans chercher plus loin, c'est ce dernier mot qui va nous servir d'exemple.

Comment devrait s'écrire le mot *intérêt*?

Vous l'orthographiez, n'est-ce pas? comme je viens de le faire. Eh bien! vous êtes dans l'erreur.

Pour vous en assurer, il suffit de jeter un coup d'œil sur les dérivés. Nous disons : un livre intéressant, un homme intéressé! Il ne viendra à l'idée de personne de dire *intérêtant* ou *intérestant*. Il y a donc un défaut dans l'orthographe.

Si nous cherchons d'où vient le défaut, il semble bien que nous devions nous en prendre à un souvenir inopportun de la grammaire latine. C'est le verbe impersonnel *interest*, familier dès le rudiment à tous les écoliers, qui a mis les scribes sur une fausse piste. L'orthographe correcte eût été *intérès* par un *s*, le primitif étant l'infinitif latin *interesse*. Les exemples ne manquent pas d'infinitifs latins ayant donné en français naissance à des substantifs. Je citerai *le plaisir* (latin *placere*), *le devoir* (latin *debere*), *un avoir* (latin *habere*), *le souvenir* (latin *subvenire*), *des vivres* (latin *vivere*). L'instinct populaire ne s'y était pas trompé, et à côté de *interesse* il avait formé un substantif *interessum*. Ducange cite des ordonnances contre les banquiers et usuriers où il est recommandé de percevoir seulement *moderatum interesse*. Ailleurs il est pris des mesures au sujet des revenus d'un certain évêque : *de interessis episcopi*. Les Italiens, correctement, disent au pluriel *interessi*.

Il n'est donc pas douteux qu'il faudrait écrire *intérès*, et je n'hésiterais pas à le recommander, si, au dernier moment, je n'étais pris d'un scrupule.

Ces réformes de l'orthographe devraient chaque fois être précédées d'une enquête *de commodo et incommodo*, car, sans y songer, sans le vouloir, elles peuvent provoquer, du côté où l'on s'y attend le moins, de légitimes réclamations.

Dans le cas présent, ce sont nos voisins les Anglais qui auraient le droit de se plaindre. Ayant trouvé chez nous le substantif *interest*, ils l'ont adopté *bona fide*, comme ils en ont adopté tant d'autres, et ils en ont tiré les adjectifs *interesting*, *interested*, qui leur font un bon usage, et dont ils se servent même avec une certaine prédilection... Nous leur avons fait créer de purs barbarismes.

La question se pose donc : Faut-il donner, quoi

qu'il en coûte, la préférence à la vérité, ou vaut-il mieux, par respect pour les choses établies, faire le silence sur l'erreur et garder cet incorrect *intérêt*?

Chacun se prononcera selon ses convictions. Je serais curieux de connaître l'avis de nos réformateurs : je crois avoir remarqué qu'ils ne se portent pas avec la même ardeur sur les questions de langue que sur l'orthographe proprement dite.

*
* *

L'orthographe n'est pourtant qu'une chose secondaire : ce n'est que le costume des mots. L'essentiel, c'est le mot comme il se comporte dans notre tête, le mot comme nous le concevons, comme nos pères l'ont conçu. Je dirais volontiers : *le mot comme il vit et se propage*, mais on a trop usé de la métaphore, et l'on a créé, en plein XIXe siècle, un nouveau mythe, celui de *la vie des mots*. Il faut toujours le répéter : *Les mots sont de simples signes*. Mais quand ces signes sont gravés dans les mémoires, et surtout quand nous les avons fait entrer en différentes combinaisons, il devient assez difficile d'en remanier l'aspect.

Gardons-nous de tous les genres de fanatisme ! N'admettons pas plus celui de l'étymologie que celui de la phonétique ! Tâchons de rester libéraux comme l'ont été nos pères. On pourrait dire, en rééditant un mot célèbre, que la seule chose qui serait nouvelle en France, ce serait le despotisme, soit d'un individu, soit d'un corps.

*
* *

Vous allez m'objecter l'Académie. Il est vrai que l'Académie a son orthographe : il n'en pouvait être autrement dès lors qu'elle publiait un dictionnaire. Mais si vous prenez la peine de l'ouvrir, vous verrez combien avec elle on est loin du ton tranchant et des dispositions impératives que le public suppose. L'autorité dont jouit l'Académie est moins le fait de son humeur légiférante qu'une suite de notre docilité. Nous avons toujours voulu savoir laquelle, de deux orthographes, est la seule bonne ; nous avons demandé une solution pour toutes nos difficultés, une réponse à toutes nos incertitudes.

De ce besoin de direction on pourrait tirer des indications fâcheuses pour le caractère national. Mais j'ai hâte de dire que la conclusion serait erronée. L'unité d'orthographe est un produit de la nécessité des temps, dans un âge d'imprimerie et d'enseignement, en un pays centralisé. Si l'un des projets de réforme — mettons celui de M. Havet ou celui de M. Clédat — venait à être adopté, nous verrions l'opinion publique réclamer une obéissance pareille. Peut-être alors se rappellerait-on les sages réflexions de M. Bergeret, qui préférait une autorité ancienne et devenue sceptique avec l'âge, à une orthodoxie récente et ne doutant point d'elle-même.

*
* *

Je n'ai ni le droit ni l'intention de parler au nom de l'Académie française. Mais comme il faut être juste, je veux montrer qu'elle a été moins timide que nous, car cet argument *qu'on ne doit pas changer la physionomie des mots* ne l'a pas arrêtée, quand elle n'avait à opposer à un changement que la seule raison tirée de l'habitude.

Lorsqu'il lui a été démontré qu'on écrivait à tort *le sçavoir* et les *sçavants*, attendu que le verbe *scire* et le nom de la *science* sont étrangers à cette famille de mots, elle n'a pas hésité à y porter discrètement la main, quoi qu'il dût lui en coûter de changer l'aspect de vocables qui lui étaient chers.

C'est ce qui me fait espérer qu'à la prochaine édition du Dictionnaire, quand elle en sera aux mots *sceau* et *sceller*, on ne lui verra pas moins de fermeté, et que d'un cœur pareil elle sacrifiera en ces mots une lettre qui ne peut se justifier par rien. *Le garde des seaux*, *une missive fermée et sellée*, cela peut paraître bizarre au premier abord. Mais ne vaut-il pas mieux prendre son parti de quelques plaisanteries faciles, que de justifier l'observation de Sainte-Beuve, qui notait un certain affaiblissement de l'esprit professionnel chez les académiciens et généralement chez les littérateurs de son temps (1) ?

Il ne s'agit pas ici (je prie encore une fois le lecteur de le remarquer), il ne s'agit pas d'une réforme purement graphique, comme celles que nous avons vu proposer en ces derniers temps, mais de la rectification d'une erreur matérielle ; il s'agit d'un retour à la vérité historique, ce que n'ont jamais négligé de faire les humanistes qui se sont occupés de notre langue.

LE LATIN « ELEMENTUM »

Je voudrais, pour finir, montrer par l'exemple d'un mot comment la simple histoire est souvent plus intéressante que les inventions des esprits les plus aiguisés.

Je veux parler du mot latin *elementum*, qui a passé

(1) On me prie d'expliquer ce passage. L'explication est fort simple : Un *g* entre deux voyelles tombe dans le passage du latin au français. C'est ce qui fait que nous avons *géant* du latin *gigantem*, *fléau* du latin *flagellum*, *maître* du latin *magister*. Conséquemment *sigillum* (latin populaire *segellum*) a dû faire et a fait en effet *seel*, *seal*, *seau*. Les Anglais écrivent correctement *the keeper of the great seal*, *to seal a letter*. Ne craignons donc pas — car il ne faut pas persévérer dans l'erreur par la crainte d'inepties possibles — ne craignons pas d'écrire *sous le seau du secret*, *les sept seaux de l'Apocalypse*.

dans toutes les langues, et dont la science moderne fait un si fréquent usage : les éléments de la pile, les éléments chimiques, les éléments d'une statistique, d'un raisonnement. C'est, comme on le voit, un mot important, sans parler des quatre éléments (terre, eau, feu, air) de la physique d'autrefois.

D'où vient ce mot *elementum ?* Le professeur Diels, de Berlin, en a retracé les destinées dans une brochure fort savante, dont je veux seulement extraire la substance.

Ce mot est un des rares termes scientifiques appartenant en propre à la langue latine ; car, d'habitude, les Romains se sont contentés d'adopter les mots grecs. L'absence du mot grec est cause qu'on est resté embarrassé.

Il est arrivé ce qu'on a si souvent l'occasion de constater, que la difficulté d'explication augmente à mesure que le champ d'observation se rétrécit.

Elementum a dérouté tous les étymologistes. Faute de mieux, on a proposé *alimentum*, qui ne conviendrait ni pour le son, ni pour le sens. D'ingénieux savants ont trouvé mieux que cela : constatant à l'intérieur du mot les trois lettres LMN, ils ont pensé que c'était là l'origine, et que les noms de ces trois lettres ont fait *el-em-en-tum*. Nous aurions alors un terme de même sorte que quand nous disons l'ABC. C'est ingénieux, si l'on veut. Mais pourquoi justement ces trois lettres, qui n'avaient aucun droit particulier à être choisies ? Et comment justifier ce *-tum* qui n'est amené par rien ?

Il faut donc chercher autre chose. La vraie explication a été donnée par le savant que je viens de nommer : on va voir qu'elle ne manque pas d'imprévu.

Comme les Romains, ainsi qu'il vient d'être dit, se sont donné à l'ordinaire peu de peine pour inventer leurs termes de science, mais se sont bornés en général à reproduire ou à imiter les termes grecs, il est naturel qu'on cherche en Grèce le primitif ou le modèle de *elementum*. Ce modèle est le mot grec στοιχεῖον, qui désignait les lettres de l'alphabet (1), mais qui, à partir de Platon, par une assimilation facile à comprendre et souvent reproduite, fut métaphoriquement employé pour désigner les parties constitutives de la matière. Dès le IVe siècle, στοιχεῖον signifie à volonté : 1° lettre de l'alphabet ; 2° principe physique des corps.

En passant de la Grèce aux philosophes romains, le mot στοιχεῖον a éprouvé de la part des traducteurs le sort habituel en pareil cas : le mot latin qui a servi à le traduire dans le premier de ses sens — celui de lettre de l'alphabet, a servi également pour le second — celui de principe des corps.

C'est la double signification de *elementum* (1).

Reste la question d'origine : écoutons là-dessus M. Diels.

Tout comme de nos jours, aux enfants qui apprenaient à lire on tâchait de faciliter les premiers pas. L'idée d'employer des caractères mobiles en bois ou en ivoire, pour exercer à la lecture, est une idée ancienne, car nous voyons que Cicéron, Quintilien, Sénèque y font allusion comme à une chose connue de tous. Eh bien ! ce sont les caractères en ivoire qui nous fournissent l'explication du mot *elementa*. Leur vrai nom était ἐλέφαντα. Mais comme, en tout temps, le φ a causé des difficultés aux organes latins, et comme il a été ordinairement représenté soit par un *p*, soit par un *m*, *elephanta*, dans la bouche du peuple et des enfants, est devenu *elementa*. Le sens un peu primaire perce encore dans certains emplois. Sénèque dit quelque part que c'est une chose peu digne, qu'un vieillard qui en est à l'alphabet : *res turpis senex elementarius*. Mais une fois sorti de la chambre des enfants, *elementum* a hérité des significations élevées et abstraites que la philosophie grecque avaient donnés à στοιχεῖα. L'avancement fut considérable : mais en toutes les langues, on en pourrait citer de non moins surprenants.

Quant à cette différence qui s'est faite entre les deux mots, et qui vient de ce qu'en tout temps la prononciation du peuple a différé quelque peu de celle des savants, il ne faut pas la regretter : ces changements que le philologue constate et qu'il classe sous le titre général d'*altération phonique*, ont parfois leur utilité. Souvent l'altération phonique couvre ce que l'origine des vocables aurait de primitif et de terre à terre. Elle dissimule les métaphores inexactes ou gauches qui ont servi à exprimer nos idées abstraites. Elle enlève le trop plein des mots. Pour rester sur l'exemple que nous avons choisi, sans l'altération phonique, peut-être, une mère à qui on demanderait où en est l'instruction de son enfant, dirait de nos jours : *Il en est encore aux éléphants.* Et ce que j'explique en ce moment, ce ne serait pas *des éléments*, mais *des éléphants de grammaire*.

MICHEL BRÉAL,
de l'Institut.

(1) Ainsi nommées parce qu'elles sont rangées en ligne, κατὰ στίχας.

(1) Les traducteurs latins ont traité pareillement le mot κόσμος : 1° arrangement, ornement, parure ; 2° arrangement de l'univers, ensemble des choses créées. Les deux sens existant pour le grec, on les a repassés l'un et l'autre au latin *mundus*.

LA DISSOLUTION DE LA SECONDE LÉGISLATIVE RUSSE

ET LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

On s'attendait depuis quelque temps à voir la Douma dissoute. Dès les premiers jours de mai on ne causait que de cela. La représentation nationale russe s'étant montrée hostile à la condamnation ouverte du mouvement révolutionnaire, on n'en voulait plus entendre parler. Les divers reproches qu'on faisait à la Douma, se résumaient en un seul : on la disait incapable de tout travail sérieux. Cette opinion était répandue par les membres de l'opposition, ni plus ni moins que par ceux de la droite. On comptait sur les bancs de la Douma peu de financiers et d'économistes et le nombre même des légistes, capables de rédiger clairement le texte d'une loi, était relativement restreint. On voyait reparaître constamment les mêmes noms dans la liste de présidents, secrétaires et rapporteurs des commissions parlementaires. Ceux qui, comme moi, allaient volontiers passer quelques heures aux séances de la Chambre, étaient sûrs d'entendre du haut de la tribune les mêmes orateurs. Le reste applaudissait de confiance ceux de leur propre parti et votait en se conformant à des décisions prises d'avance. Le travail législatif des commissions restait ignoré du public et comme aucune mesure d'intérêt général n'avait encore été votée, on s'accordait à dire que la Douma n'était en définitive qu'une espèce de meeting d'esprit révolutionnaire et non une Chambre législative. Plus de trois mois s'étaient écoulés sans que le Conseil d'Empire eût reçu de la part de la seconde Chambre d'autres projets de lois que celui du contingent militaire pour l'année 1908 et celui de crédits supplémentaires pour combattre la famine qui désole nos provinces de l'Est. Le Conseil d'Empire voulut un moment sortir de son inertie et discuta pendant plusieurs séances un projet de réforme du Sénat administratif, lequel correspond en Russie à l'Assemblée générale du contentieux. Mais le ministre de la Justice s'étant opposé à cette réforme, le projet de loi fut rejeté par une majorité de 4 voix.

Sur ces entrefaites arriva subitement la nouvelle que 55 membres de la Douma étaient impliqués dans un complot, ayant pour but de soulever l'armée, et que le ministère allait demander à leurs collègues le droit de les poursuivre et d'en arrêter un certain nombre. Ce bruit se précisa peu à peu. On parla d'une société clandestine, surnommée « organisation militaire », laquelle devait avoir des attaches dans les partis extrêmes de la Chambre et notamment parmi les socialistes-démocrates. La police prétendait être en possession de la copie d'un « cahier de doléances », présenté au nom des soldats de la garnison de Pétersbourg à quelques chefs de l'extrême gauche. Une descente faite par la police au bureau du parti social-démocrate n'avait pas sensiblement enrichi le dossier du juge d'instruction. On ne put mettre la main sur le texte du fameux « cahier ». Ceci faisait croire à bien des gens que la prétendue copie était un document forgé par quelque provocateur, et devant servir les visées secrètes du Gouvernement. Quand l'instruction fut terminée et l'acte d'accusation remis aux députés, la Chambre s'empressa de nommer une commission d'enquête. Ce qu'il y avait de jurisconsultes parmi les représentants en fit partie.

Plusieurs d'entre eux voulurent bien me communiquer leurs impressions, à la lecture des documents présentés par le Procureur général ; s'étant imposé pour principe de n'envisager que le côté juridique de la question, et de livrer par conséquent les coupables une fois leur crime établi, mes amis furent bientôt gagnés par de sérieux scrupules. L'accusation leur parut faiblement appuyée, les preuves bien loin d'être accablantes et donnant lieu à divers soupçons quant à la sincérité de ceux qui avaient intenté les poursuites. On recula néanmoins devant la nécessité de rejeter la demande d'extradition. On remit à vingt-quatre heures la réponse finale. Le gouvernement perdit patience et la Douma fut dissoute à la suite d'un « Oukaze » impérial. Ce dernier renvoyait les élections à une date prochaine. Elles devront commencer en septembre pour que la Douma puisse se réunir deux mois plus tard. Mais les élections se feront dorénavant, non d'après la loi organique, reconnue naguère encore intangible, c'est-à-dire n'admettant d'autres changements que ceux faits par la Chambre et consentis par l'Empereur, mais d'après un nouveau règlement, composé de toutes pièces par le ministre adjoint Kryjanowsky. L'Empereur voulut bien reconnaître cet écrit pour l'expression exacte de sa propre pensée.

Quand on parcourt rapidement les paragraphes nombreux de ce nouveau règlement, on est frappé de son manque complet de principes régulateurs. On se trouve en face d'une loi de circonstances, d'expédients législatifs, devant servir à rendre impossible à la future Douma de décider dans un sens affirmatif certaines questions brûlantes, celle, par exemple, d'un nouvel allotissement des terres aux paysans, ou encore de l'introduction du home-rule en Pologne et au Caucase ou l'abolition des lois d'exception, dont souffrent les juifs russes, et à un moindre degré les divers peuples annexés à l'Empire. A cette fin doit servir la diminution de deux tiers du nombre des députés de la Pologne et du

Caucase, et cela contrairement au principe de la représentation proportionnelle, qui jusqu'ici avait servi de base à notre régime électoral. Ce principe est également foulé aux pieds en ce qui concerne le nombre des députés, élus par les paysans. L'esprit inventif du ministre-adjoint, Kryjanowsky, a été mis à l'épreuve afin d'assurer une majorité factice aux 130.000 propriétaires de l'Empire.

D'après l'ancienne loi électorale, qui elle-même ne date que de 1905, les paysans, en tant que membres du mir ou de la commune rurale, avaient le droit d'élire leur propre représentant. Cette élection précédait toutes celles qui devaient se faire au sein de l'Assemblée électorale de la province. On arrivait de la sorte à des résultats inattendus.

L'élu des communes rurales devenait, de fait, « le grand électeur » des autres membres de la députation provinciale. Car les paysans communistes, ayant pour eux le nombre dans cette assemblée, votaient de confiance pour tous les candidats qui leur étaient offerts par celui qu'ils venaient d'élire.

La nouvelle loi électorale conserve aux communes le droit d'avoir leur représentant provincial, mais ce dernier sera dorénavant élu par l'Assemblée générale de tous les électeurs, assemblée dans laquelle les propriétaires fonciers auront pour eux le nombre.

Ce ne sera plus le paysan qui élira le seigneur, ce sera le seigneur qui fera le choix du paysan. Autre détail qui a sa portée : Parmi les propriétaires eux-mêmes on établit des différences. Les grands propriétaires ne feront plus cause commune avec les petits; chaque groupe nommera ses propres électeurs.

Enfin les villes perdent un grand nombre de voix et leurs électeurs se confondent, comme règle générale, avec ceux des autres groupes, appartenant à la même province. C'est ainsi que Kharkow, ville industrielle et commerçante, possédant une population de deux cent mille âmes, n'aura plus le droit d'élire son propre député; ses électeurs en nombre réduit feront partie des comices électoraux de la province, dont Kharkow est le chef-lieu. Cinq villes seulement gardent leurs représentants à la Chambre. Ce sont les deux capitales ainsi que Kiev, Riga et Odessa. Mais les électeurs dans chacune de ces villes forment deux collèges distincts, dont l'un est composé de la minorité des gens riches et nomme autant de représentants que l'autre. Quant à Varsovie, le général-gouverneur de la Pologne est chargé de lui trouver un représentant d'origine russe et un autre d'origine polonaise.

Tels sont les traits les plus saillants de ce nouveau règlement électoral; fait pour servir des intérêts de circonstances, il ne promet pas d'être longtemps viable. Rien n'empêche que le gouvernement ne veuille contrecarrer par de nouvelles mesures telles tendances fâcheuses à ses yeux qui pourront se manifester à la troisième Douma.

Nos hommes d'État, ou ceux qui en tiennent la place, ne peuvent se rendre à l'idée que le nouveau régime, régime des assemblées délibérantes, n'est viable, qu'à une condition : celle de représenter l'opinion que la majorité des habitants se fait quant aux vrais besoins de la patrie. Le jour où l'assemblée législative ne sera plus considérée que comme un rouage secondaire de la machine gouvernementale, le jour, où personne n'ira chercher dans ses décisions l'expression de la pensée des masses, la Douma n'aura plus d'autre raison d'être que celle de jeter de la poudre aux yeux de l'étranger. On lui fera voter n'importe quel budget et donner son consentement à tous les emprunts que le gouvernement voudra faire. Mais peu malin sera celui qui, dans cet acquiescement de prétendus mandataires du peuple, verra l'engagement de ce dernier vis-à-vis de créanciers étrangers.

Non moins illusoire me paraît l'idée d'arrêter le mouvement insurrectionnel, qui gagne nos provinces limitrophes, ainsi que les masses profondes du peuple russe, alors qu'on enlève aux premiers les deux tiers de leurs représentants, et aux secondes le rôle prépondérant qui de toute justice leur revient dans une démocratie rurale, telle que la nôtre. Le paysan demandera du temps pour se rendre un compte exact de tout ce qu'on vient de lui reprendre. Mais le jour où il le saura, le jour où son esprit sera envahi par le soupçon que les seigneurs se sont emparés de ses droits afin de le tenir à distance de la terre qu'il convoite, nous serons à la veille d'un soulèvement agraire, autrement inquiétant que ceux que nous avons déjà traversés.

Pour résumer ma pensée, je dirai que la nouvelle orientation de notre politique intérieure précipitera les événements et réduira à néant le caractère de tampon qui revenait aux partis du centre et plus particulièrement aux cadets dans la lutte ouverte depuis quelques années entre la bureaucratie et les masses populaires. Les deux ennemis vont se trouver face à face avant comme après la réunion de la troisième Douma, car cette dernière ne contiendra qu'un petit nombre de gens que le peuple voudra bien ne pas compter parmi les acolytes et les serviteurs de la bureaucratie. Plus cette Chambre sera docile, et moins elle pourra compter sur l'appui du peuple. Les masses finiront par ne tenir aucun compte des lois qu'elle émettra et recourir à d'autres moyens afin d'assurer le triomphe de leurs propres désirs. L'ère révolutionnaire sera ouverte en Russie.

MAXIME KOVALEVSKY,
Membre du Conseil de l'Empire russe

LA PRIÈRE

« Votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. »

MATH. VI 8.

— Non, non, non! Cela ne peut pas être. Ne pouvez-vous donc rien, docteur? Pourquoi vous taisez-vous tous?

Ainsi parlait la jeune mère sortant à grands pas énergiques de la chambre où se mourait d'hydrocéphalie son fils unique âgé de trois ans.

Son mari et le docteur qui parlaient bas entre eux se turent. Le mari s'approcha timidement d'elle, caressa doucement ses cheveux ébouriffés et soupira douloureusement. L'attitude immobile et silencieuse du docteur signifiait clairement qu'il n'y avait aucun espoir.

— Que faire, dit le mari, que faire, ma chérie?

— Tais-toi, tais-toi, s'écria t-elle avec amertume et sur un ton de reproche; puis, se retournant vivement, elle se dirigea vers la chambre de l'enfant. Son mari voulut la retenir :

— N'y va pas, Catherine!

Elle, sans répondre, le regarda de ses grands yeux fatigués et entra.

La tête appuyée sur un coussin blanc, le petit garçon était couché sur les bras de sa bonne. Ses yeux étaient ouverts, mais semblaient ne rien voir. Une légère écume moussait à ses lèvres closes. La bonne, le visage grave et sévère, regardait dans le vague par-dessus la tête de l'enfant et quand la mère s'approcha pour le prendre : — « Il se meurt » — murmura doucement la bonne en l'écartant. Sans l'écouter, la mère d'un geste adroit et coutumier glissa son bras sous le corps du petit et le prit.

— Ce n'est pas possible! murmura-t-elle, puis d'un mouvement vif mais prudent, elle rendit l'enfant à la bonne et sortit de la chambre.

L'enfant était malade depuis quinze jours. La mère passait du désespoir à l'espérance. A peine dormait-elle une heure et demie par jour. Elle entrait plusieurs fois dans sa chambre, s'arrêtait devant une grande image du Christ et le suppliait de sauver son petit garçon. L'image représentait un Christ à figure noircie par le temps, tenant dans sa petite main, également noircie, un livre d'or sur lequel étaient gravées en lettres noires les paroles de l'Evangile : « Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et accablés et je vous soulagerai. » Debout devant cette image elle priait avec toute l'ardeur de son âme et quoiqu'elle sentit tout en priant que la montagne ne bougerait pas et que Dieu ne l'exaucerait pas, mais agirait selon sa volonté, elle priait quand même. Elle récitait les prières usuelles, en inventait de nouvelles qu'elle disait tout haut avec une intonation particulière. Maintenant qu'elle avait compris qu'il était mort, elle sentait un vide dans sa tête et quelque chose qui se déchirait en elle. Tout vacillait, tout croulait. Elle entra dans sa chambre, regarda avec étonnement les objets familiers qu'elle semblait ne plus reconnaître, s'étendit sur son lit, posa la tête non sur l'oreiller, mais sur la robe de chambre pliée de son mari et perdit connaissance.

Et voilà que son petit Kostia lui apparait en rêve. Il est joyeux, bien portant, ses boucles soyeuses retombent sur son joli cou délicat et blanc. Il est assis sur sa petite chaise agitant ses gros mollets, ses tout petits pieds. Il avance ses lèvres roses dans une moue attentive et fait de grands efforts pour asseoir une poupée sur le dos troué d'un cheval à trois pieds

« Quel bonheur qu'il soit vivant, pense la mère, et quelle cruauté qu'il soit mort! Comment ce Dieu que j'ai tant imploré a-t-il pu vouloir qu'il mourût. Et pourquoi Dieu a-t-il besoin de faire cela? Gênait-il quelqu'un? Dieu ignore-t-il donc qu'il est toute ma vie, que je ne peux pas vivre sans lui? Me l'arracher, me le prendre pour le torturer ce malheureux petit être, ce cher innocent! Briser ma vie, répondre à toutes mes prières en éteignant ces yeux, en raidissant et en glaçant ce petit corps! Elle le revoit encore. Il est tout petit dans une porte toute grande. Il agite ses petites mains comme s'il était déjà grand. Il la regarde, il sourit. Chéri! C est donc lui que Dieu voulait tourmenter et tuer! A quoi bon, alors, prier un Dieu capable de telle cruauté? »

Et voilà que la mère aperçoit au fond d'un cabinet de restaurant vivement éclairé, au coin d'une table couverte des restes d'un copieux souper, un homme empâté et ridé affectant, sous sa moustache frisée, un air de fausse jeunesse. Il est profondément enfoui dans de moelleux coussins. Ses yeux lourds d'ivresse contemplent lubriquement une femme dépravée et maquillée, au cou blanc, gras et nu. Encouragé par le rire d'un autre semblable; il répète d'une voix avinée des plaisanteries inconvenantes.

— Mensonge, ce n'est pas lui, ce n'est pas mon Kostia! » s'écrie la mère épouvantée en regardant l'odieux vieillard qui lui est d'autant plus odieux que, dans ses yeux et sa bouche, il y a quelque ressemblance avec Kostia. « C'est bien que ce ne soit qu'un rêve », pense-t-elle. Voilà le véritable Kostia. Elle le voit blanc et potelé, assis dans une baignoire. Il rit en frappant l'eau de ses petites jambes. Il baise le bras maternel nu jusqu'au coude, et ne sachant quoi faire de mieux pour exprimer sa tendresse enfantine, il mord ce bras aimé.

— « Oui, c'est bien lui mon Kostia, et non cet horrible vieillard », se dit-elle, et se réveillant à ces paroles, elle comprend avec terreur la réalité sans issue.

Mais tout à coup Matrescha, la fillette qui sert d'aide à la bonne, se met à proférer d'étranges paroles. La mère sait bien que c'est Matrescha, mais tout en étant Matrescha c'est aussi un ange. « Pourquoi n'a-t-elle pas d'ailes si elle est un ange? » pense la mère. Elle se souvient pourtant que quelqu'un, elle ne sait plus qui, mais quelqu'un de confiance, disait que les anges n'ont plus d'ailes maintenant. Et l'ange Matrescha dit : « Vous avez tort de vous irriter contre Dieu, Madame. Il lui est impossible de contenter tout le monde, car les prières des uns nuisent souvent au bien-être des autres. Jugez vous-même : d'un bout à l'autre de la Russie des hommes invoquent Dieu, et quels hommes! Des moines, des évêques, dans les cathédrales aux pieds des sépultures des saints et auprès des reliques, tous conjurent Dieu de vaincre les Japonais. Est-ce une bonne action ? Dieu ne peut les entendre et personne n'a le droit de l'implorer ainsi. Les Japonais, de leur côté, le supplient de leur accorder la victoire. Que doit-il faire étant notre Père à tous. Que doit-il faire, Madame ? »

— Oui, c'est vrai, il y a longtemps qu'on l'a dit, Voltaire lui-même... Tout le monde le sait et tout le monde le répète. Mais ma prière à moi est différente. Pourquoi ne veut-il pas l'exaucer, puisqu'en le priant de ne pas faire mourir mon petit garçon je ne lui demande rien d'injuste. Je ne puis vivre sans lui, dit la mère, et sentant les petits bras enlacer son cou et le petit corps chaud contre son corps : quel bonheur que cela ne soit pas arrivé, pense-t-elle.

— Ce n'est pas tout, insiste Matrescha avec son manque de logique ordinaire. Il arrive souvent qu'une prière unique ne puisse être exaucée. Je le sais sûrement puisque je vous le dis, reprend l'ange Matrescha de cette même voix avec laquelle elle disait hier à la bonne : Madame m'a envoyée appeler Monsieur et je sais que Monsieur est chez lui, puisque je l'ai dit.

Que de fois il m'est arrivé d'annoncer que quelque brave homme, parmi les jeunes surtout, supplie de l'aider à ne plus commettre de mauvaises actions, à ne plus s'enivrer, à ne plus s'adonner à la débauche, à se débarrasser du vice comme d'une épine.

— Comme Matrescha parle pourtant bien! pense la mère.

— Mais il est impossible à Dieu de l'aider, car il est nécessaire que chacun fasse des efforts et ce n'est qu'en s'efforçant qu'on arrive au bonheur. C'est bien vous, Madame, qui m'avez fait lire un jour la fable de la poule noire. La fable disait qu'une poule noire, à laquelle un petit garçon [illegible] lui avait donné un grain [illegible] pense. Le grain [illegible] plus besoin de [illegible]. Il [illegible] tout. Or il arriva qu[illegible] de [illegible] petit garçon perdit complètement la [illegible] peut pas chasser le [illegible] cer de s'y soustraire eux-mêmes.

— Où a-t-elle [illegible] ces paroles ? [illegible]

— Cependant, Matrescha, tu ne [illegible] pas à ma question ?

— Laissez-m'en le temps, et je vous dirai tout, reprend Matrescha. Il m'arrive aussi d'annoncer à Dieu que des gens ruinés, par la faute d'autrui, souffrent et pleurent. Qu'une misérable mansarde remplace les belles chambres de jadis, qu'on y manque même de thé et qu'on invoque la pitié divine. Mais Dieu ne peut pas les exaucer, car il sait que la misère doit servir au perfectionnement moral. Ils ne le comprennent pas, tandis que lui, notre Père, sait bien que la richesse les aurait fichus dans la corruption.

— C'est vrai, pense la mère, mais pourquoi s'exprime-t-elle si vulgairement en parlant de Dieu? Fichus! Comme c'est mal! Je lui en ferai l'observation à la première occasion.

Mais ce n'est toujours pas ce que je te demande, ajoute la mère. Je demande pourquoi ton Dieu voulait m'enlever mon petit garçon? Et la mère revoit son petit Kostia. Il est vivant et elle entend son joli rire argentin. Pourquoi me l'a-t-on pris? Un Dieu capable d'une telle action n'est qu'un Dieu cruel et inutile que je ne veux pas connaître! Mais qu'est-ce donc? Matrescha n'est plus Matrescha, mais un être nouveau, étrange et vague et ce n'est plus une voix qui parle, mais un sens subtil qui verse des paroles inconnues dans le cœur maternel :

— Pauvre créature aveugle, insolente et orgueilleuse! Tu vois ton enfant tel qu'il était il y a une semaine avec ses petits membres élastiques et robustes, avec ses longues boucles soyeuses, avec son doux et naïf babil plein de bon sens. Mais fût-il toujours tel? Il fut un temps où tu te réjouissais s'il savait reconnaître ses proches et dire « maman », puis tu étais heureuse lorsque, se levant sur ses petits pieds, et vacillant un peu, il accourait vers ta chaise, et au début de sa vie comme vous vous réjouissiez tous, lorsque, pareil à un petit animal, il rampait tout le long du salon et vous souriiez en le voyant relever sa petite tête si fragile, et, comme vous étiez joyeuse, lorsque, de ses petites mâchoires édentées, il serrait si fort le biberon, et enfin quel ravissement lorsque, tenant tout sanglant à tes entrailles, il remplissait d'air ses petits poumons, en poussant des cris plaintifs! Mais où était-il donc un an plus tôt, alors qu'il n'était pas

encore parmi vous? Vous croyez que vous demeurez tous toujours les mêmes, que vous et ceux que vous aimez, vous devez toujours rester semblables à ce que vous êtes. Et cependant personne de vous ne s'arrête un instant. Vous fuyez comme le fleuve et vous roulez comme la pierre, vous allez au gouffre, à la mort, qui vous attend tous tôt ou tard. Comment ne comprends-tu donc pas que de rien, devenu ce qu'il était, il ne se serait pas arrêté et ne serait pas un instant demeuré tel qu'il était en mourant. De nourrisson, enfant, d'enfant, écolier, d'écolier, jeune homme, il serait homme mûr, homme vieillissant, vieillard. Tu ignores ce qu'il en serait advenu s'il avait vécu, et moi je le sais. »

La mère reprend ses sens et entre dans la chambre de l'enfant. La bonne a terminé la toilette mortuaire. Le petit nez s'est aminci, a pris une teinte de cire, les jolies fossettes aux narines sont toujours là, les cheveux sont relevés et aplatis au-dessus du front. Le petit mort repose sur un catafalque. Des cierges brûlent autour de lui, des jacinthes blanches, roses et lilas sont posées sur une table auprès de sa tête. La bonne quitte sa chaise, avance les lèvres, relève les sourcils et regarde la petite figure immobile. Matrescha entre par une porte faisant face à la mère. Sa figure est simple et bonne comme d'habitude, mais ses yeux sont gros de larmes.

« Pourquoi pleure-t-elle, pense la mère, puisqu'elle m'a dit qu'on n'avait pas le droit de se désoler? » Et elle regarde son petit garçon. Saisie et repoussée par la hideuse ressemblance de la petite figure avec cette face de vieillard qu'elle avait vue en rêve, elle s'efforce de chasser cette pensée, se signe, pose ses lèvres chaudes sur le petit front de cire; puis elle baise les petites mains froides et croisées, tandis que le parfum des jacinthes semble lui apprendre quelque chose de nouveau sur la mort, la mort irrémédiable. Les sanglots l'étouffent, elle baise encore une fois le petit front et pleure pour la première fois. Elle pleure, mais ses larmes ne sont plus désespérées, elles sont humbles et soumises. Elle souffre, mais ne se plaint pas, ne se révolte plus. Elle sait que ce qui est doit être et est juste.

— « Pleurer est un péché, Madame », dit la bonne et s'approchant du petit mort, elle essuie avec un mouchoir plié les larmes de la mère sur le front de cire de Kostia.

Les larmes oppressent sa petite âme. Ange sans péchés il est heureux maintenant. Qui sait ce qu'il en serait advenu s'il avait vécu!

— « C'est vrai, c'est vrai, et pourtant quelle douleur! » répond la mère.

LÉON TOLSTOÏ.

(*Traduit du russe, avec autorisation de l'auteur.*)

LES DIPLOMATES
de la
SECONDE CONFÉRENCE DE LA HAYE

Il y a d'abord une différence, et l'on ne contestera pas qu'elle ne soit importante, entre la conférence internationale de 1906 et celle de 1907, entre Algésiras et La Haye. A Algésiras, il fallait coûte que coûte aboutir; la paix de l'Europe était en jeu; à La Haye, si l'on n'aboutit point, ou si l'on aboutit peu, — si l'on se contente, au lieu de découvrir des solutions précises, d'élaborer des formules académiques, et d'émettre des souhaits méritoires en l'honneur de la paix, — cet échec n'aura que des conséquences restreintes. Aussi la réunion qui se tient, à cette heure, dans la capitale de la Hollande, apparaît-elle infiniment moins fiévreuse, moins inquiète, que celle dont la ville andalouse nous offrit l'an dernier le spectacle, au lendemain d'une passe d'armes plutôt violente entre la France et l'Allemagne.

Là-bas, les diplomates, conviés dans un site ingrate sans confort et sans joie, loin de tout centre et presque de toute civilisation, se morfondaient sans oser se plaindre. A La Haye, au contraire, si quelques-uns maugréent, en songeant à la villégiature ajournée ou à la croisière supprimée, ils se consolent en se disant qu'ils sont du moins chez eux. Connaissez-vous un lieu plus diplomatique que La Haye? Les voitures n'y font point de bruit; les tramways s'y montrent discrets et glissent avec des chuchotements; la foule y bourdonne moins qu'ailleurs, et l'industrie moderne semble, timide et respectueuse, s'être arrêtée au seuil de la capitale néerlandaise, comme si celle-ci devait rester, à tout jamais, la ville de l'aristocratie, la capitale de la banque traditionnelle, l'agglomération de l'univers où l'on travaille le moins, et où l'on se promène le plus.

La Haye était véritablement bien choisie pour abriter les conférences de la paix. Comment le diplomate la plus lancé dans le courant contemporain ne se sentirait-il pas ramené de force au respect de l'étiquette et à la vénération du passé dans cette cité où rien, — ou à peu près — n'a changé depuis trois cents ans! — Lorsque le Président de la première séance, le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, nous a rappelé les origines de cette salle des Chevaliers où sont assemblées les missions de toute la terre, on l'a cru très sincèrement. On se serait imaginé, en effet, revivre une séance des États généraux à l'époque des premiers stathouders, avec cette différence, cependant, qu'en ce temps-là, les débats devaient être un peu plus animés.

Qui n'a pas vu la Haye à la veille de l'ouverture, ignorera toute sa vie ce qu'est une ville diplomatique. Ce n'étaient de tous côtés qu'ambassadeurs, ministres, délégués techniques, simples secrétaires, portant, d'hôtels en hôtels, de légations en légations, des liasses de cartes. On peut calculer que chaque envoyé ayant reçu deux cent vingt de ces morceaux de cartons, il s'en est échangé plus de cinq mille à l'occasion de la conférence. Des carrosses préhistoriques attelés de chevaux centenaires promenaient, à travers le quartier des ministères et des légations, qui n'a pas quatre cents mètres de long sur deux cents de large, l'importance des envoyés ordinaires et extraordinaires ; et les badauds de la capitale, qui sont déférents pour les grands de la terre, ou ceux qui se déclarent tels, saluaient, de ci de là, quelque Bolivien, quelque Nicaraguais ou quelque Siamois, venu de son continent pour établir la paix sur le nôtre.

De longue date, les hommes de la « carrière » n'avaient pu donner aussi largement satisfaction au protocole. Que si un malheureux journaliste, ou un infortuné touriste s'aventurait à demander un renseignement, si fort accrédité et présenté qu'il fût, on lui répondait à demi mot ; on lui disait encore : Tâchez de comprendre ; vous êtes ici dans un lieu diplomatique ! — Ce n'étaient et ce ne sont que conciliabules mystérieux, parlottes intimes : tout se passe dans l'ombre. Talleyrand et Metternich se retrouveraient ici chez eux. Et notez qu'il ne s'agit point de résoudre un cas urgent, de mettre fin à une guerre commencée ou d'écarter une guerre imminente, mais, de l'avis de tous, de fixer seulement des points secondaires du droit international ; et c'est pour cela sans doute que tant de gens se plaisent à jouer au diplomate. Les risques sont nuls, et le jeu apparaît parfois si puéril, que certaines personnalités de vrai relief, de consistance réelle, pourraient se juger déplacées ici.

Au fond, comme en tel de nos vaudevilles modernes, tout se déroule dans les chambres et les salons d'hôtel. Pour que dans une réunion pareille, où chacun apporte outre des préjugés nationaux, outre les préventions du gouvernement qu'il représente, ses idées préconçues, — la plus mince réforme puisse être adoptée, il faut que se tiennent de multiples conversations particulières. La majorité ne suffit pas ; l'unanimité est requise comme dans l'ancienne Pologne, et le *liberum veto* d'une puissance quelque peu acrimonieuse pourrait tout faire avorter : ce qui serait fort grave. Les séances plénières ne signifient rien ; ce sont en quelque sorte des duels à blanc ; les débats des commissions offrent une portée à peine plus ample. Parlez moi d'un bon entretien au Palace Hôtel de Scheveningue ou à l'hôtel des Indes de la Haye entre MM. Bourgeois, de Marshall et de Martens d'une part, entre le comte Tornielli, M. Bourgeois, Sir Edward Fry, l'Anglais et M. Choate le premier Américain, de l'autre. C'est là que se tranchent les destinées de la Conférence. Les grands délégués, entre temps, manipulent les petits qu'ils rencontrent dans les couloirs, dans le dining-room ou simplement au Kurhaus, où les uns et les autres fatigués de la besoghe quotidienne, s'en vont le soir écouter quelques accords.

Il y a les grands délégués et les petits. Les grands, ce sont ceux des puissances de premier plan, et encore faut-il établir une hiérarchie entre eux, car ils sont plus ou moins riches d'influence, je dirais presque de magnétisme personnel. Mais les petits sont beaucoup plus intéressants à observer que leurs aînés. Voici les Turcs qui conservent précieusement leurs fez sur la tête en toute occurrence, et qui ne s'en séparent pas plus que les Chinois de leurs nattes. Ils ne restent pas immobiles, comme vous pourriez le croire. Tout à l'inverse, ils s'agitent beaucoup plus que les Italiens eux-mêmes. Est-ce donc qu'ils voudraient trouver la fameuse formule transactionnelle, entre l'Allemagne qui reste systématiquement réfractaire, et l'Angleterre qui suit l'idéalisme de Campbell Bannermann, — sur la limitation des armements ? Non point. Ils se soucient fort peu de la limitation des armements et le Commandeur des croyants a besoin de quelques bonnes divisions de rétifs, — il n'en aura jamais assez — pour mâter les rebelles d'Arabie, de Syrie, d'Arménie et d'ailleurs. Seulement les Ottomans ont entendu dire qu'un délégué argentin aurait imaginé une doctrine, en vertu de laquelle les puissances ne devraient plus appliquer la procédure militaire au recouvrement des créances ; et ces zélés champions de l'Islam, se rappelant l'affaire Lorando Tubini, adhèrent bruyamment à la motion sud-américaine qu'ils recommandent aux grands États européens.

Au surplus, les Orientaux, les Extrême-Orientaux et les Sud-Américains jouent — du moins par le nombre — le rôle prépondérant dans cette conférence. Les Anglais, les Italiens, les Russes sont noyés dans cet afflux d'hommes nouveaux. Les Japonais ont de tous les pays la représentation la plus forte — 13 délégués, et vous pouvez être sûrs qu'ils sauront tenir leur place. Ces hommes olivâtres, ce sont les Cubains, les Paraguayens, les envoyés du Salvador, de l'Équateur, du Nicaragua, etc. Ils sont plus de soixante, formant presque le tiers de l'Assemblée. Un diplomate racontait à l'ouverture de la première séance que si une langue — après le français et peut-être avant — s'imposait pour les discussions, c'était l'espagnol — ; et ces hommes olivâtres, (il en est de fort remarquables parmi eux), se traitent très haut d'Excellences, bien que le terme soit un

peu démonétisé depuis l'aventure des Japonais. Comme le secrétaire général de la conférence — un Hollandais polyglotte — pointait sur une liste les États représentés, les Nippons voulurent faire inscrire comme Excellences non seulement leurs plénipotentiaires, mais encore leurs généraux et amiraux. On leur fit alors remarquer, non sans esprit, que seuls les Turcs avaient formulé la même revendication, et cette observation suffit à les guérir de la manie des titres. Il reste toujours assez d'Excellences à la Haye, depuis les premiers représentants des Etats monarchiques jusqu'à ceux des Républiques. Je ne dirais pas qu'ils tiennent tous à cette qualification, mais ils seraient mal vus des portiers d'hôtel, s'ils y renonçaient.

Dans cette foule de diplomates, de carrière ou d'occasion, de valeur très diverse, de notoriété variable, de passé plus ou moins illustre ou obscur, se dégagent quelques physionomies plus intéressantes que d'autres.

Comme par hasard, deux ambassadeurs à Paris se sont rencontrés à la Haye; l'un y représente la Russie, l'autre l'Italie. Ce sont deux personnalités de tempérament très opposé. M. de Nelidof, qui a été élu à la présidence, non sans que les Américains aient protesté contre ce choix, opéré à l'heure même où la Douma était dissoute, a laissé partout où il a passé, à Constantinople entre autres, une réputation d'énergie et de tenacité. Il a naturellement l'allure de sa fonction ; ce grand seigneur, à la taille gracile et élancée, aux favoris classiques, aux manières polies, est le plénipotentiaire le plus fermé qui soit. Ce n'est point de lui que les journalistes peuvent attendre une indiscrétion, et comme pour montrer que sa porte était close, il a mis un agent de police à cette porte, et cet agent surveille minutieusement les abords. Il est vrai que la délégation russe n'exclut pas les contrastes et que le troisième plénipotentiaire du tsar, M. Tcharykof, type de diplomate remuant et court, qui revient de Boukhara et d'ailleurs, est le délégué le plus avenant, le plus « causeur » de toute la conférence.

Le comte Tornielli ne ressemble guère à M. de Nelidof, — je l'ai dit : il ne lui ressemble ni par le physique, ni par le moral. Il est impossible de voir des yeux plus profonds, un visage plus austère, ni plus douloureux, une bienveillance plus extérieure. L'ambassadeur d'Italie paraît promener tout un monde de déceptions, tout un cortège d'idées pessimistes. A ceux qui sont venus à la Haye sans mandat, pour leur propre édification (il en est quelques-uns), il a l'habitude de dire : vos loisirs sont donc bien grands. Ce grand personnage, qui prononce à merveille notre langue et d'autres, et qui égrène les mots avec une saveur agréable, est-il donc si bien désabusé, qu'il se désintéresse des travaux de l'assemblée? Nullement, ce n'est là que tactique chez lui, car le comte Tornielli se déplace toute la journée avec une stupéfiante facilité, et ses collègues rendent hommage aux innombrables démarches qu'il a faites pour concilier les points de vue très divers de l'Allemagne et de l'Angleterre : tenons-nous-en à ces deux puissances.

Il est secondé dans cette tâche ingrate par M. Léon Bourgeois. Le premier plénipotentiaire français, diplomate par aventure, était né pour la diplomatie. Au reste, même lorsqu'il était président du Conseil, il n'avait jamais fait de l'action proprement dite : les pourparlers sinueux, les tractations délicates, où tout se résout en nuances verbales, où l'on semble aboutir même lorsqu'on n'aboutit point : voilà son élément. Ses collègues viennent volontiers prendre conseil de lui, sachant que jamais il ne les entraînera à une situation dangereuse. Jugeant les hommes et les choses avec un parfait scepticisme, que déguise une admirable richesse d'élocution, il se rend compte au suprême degré qu'il faut se contenter de peu. Soyez certain que, s'il est nécessaire, comme en 1899, de tout clôturer par le vote d'une formule académique, c'est lui qui la trouvera.

M. Léon Bourgeois voit beaucoup le comte Tornielli ; il voit moins le premier plénipotentiaire allemand, M. Marshall de Biberstein, un ancien ministre des Affaires étrangères, qui fut mêlé à des scandales de Cour, et qui envisage son mandat avec une ironie ostensible. Nul n'est plus persuadé que lui de l'inutilité de cette conférence, dont chacun de ses mots proclame la stérilité future. Il est à la fois le diplomate le plus grand et le plus gros qui soit dans la capitale des Pays-Bas, et porte cette double supériorité avec allégresse. La poignée de main ouverte, la bouche souriante, il accueille ses visiteurs qui sont peut-être moins nombreux qu'il ne le désirerait. L'Allemagne est un peu isolée à la conférence, encore que l'Autriche réside dans le même hôtel, à l'étage au-dessous. Mais l'Autriche elle-même n'est pas tout à fait d'accord avec son alliée.

Voulez-vous que je vous présente encore deux délégués? Voici M. Drago, plénipotentiaire argentin, — le plus blanc, le moins sud-américain des Sud-Américains, l'inventeur de la doctrine désormais fameuse qui a reçu son nom. Son salon est constamment envahi par des gens qui viennent lui demander un exposé de cette thèse, et très doucement, il leur explique pourquoi les puissances devraient renoncer à exiger du Venezuéla ou de tout autre État du Nouveau Monde, — par le fer et par le feu, — le paiement de ses dettes. Et M. Drago vous glisse dans la main quelques bonnes brochures qui résument sa théorie; on dirait d'un de ces pasteurs

d'outre-Manche qui ont la manie de distribuer des petites Bibles.

M. Drago a un admirateur convaincu : c'est le premier délégué turc : Turkhan-Pacha, qui, après avoir exercé beaucoup d'emplois et même rançonné l'Archipel, administre les cultes dans son pays. Pourquoi la Turquie, qui a des dettes elle aussi, ne bénéficierait-elle point des mêmes immunités que le Venezuéla? et Turkhan Pacha, dont le visage est si singulier et la démarche si particulière — il semble toujours guider une caravane entre la mer Rouge et le Sinaï — s'en va serrer des mains, se promène de gradin en gradin, tâchant comme tous ses co-délégués, de convertir les plénipotentiaires — non point à l'islamisme — cela lui est indifférent, mais à la doctrine Drago transformée et élargie.

Il y a bien d'autres types caractéristiques dans cette assemblée de la Haye, où se constatent les rapprochements les plus bizarres, depuis les Japonais qui rient toujours, jusqu'aux Scandinaves qui ne dépouillent jamais leur gravité. Mais tous les délégués et toutes les missions présentent ce trait commun d'ignorer profondément où l'on va et ce que l'on doit faire.

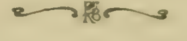
Vous vous imaginez peut-être qu'après avoir négocié pendant deux ans sur la date et le programme de la Conférence, les États grands et petits avaient rédigé des instructions précises pour l'usage de leurs plénipotentiaires. Or dès qu'on converse quelque peu, dans la capitale hollandaise, avec les chefs de délégation, — je ne parle même pas des personnages de second plan, — on est bien obligé de conclure que rien n'a été préparé : entendez que les chancelleries ont examiné très superficiellement les problèmes à résoudre. L'absence de mandat ferme, — ou pour mieux dire, — de dispositions concertées, est telle que certaines délégations ne sont pas même d'accord, huit jours et plus après l'ouverture, sur les propositions à libeller et les réponses à donner. Chez les Allemands, le professeur Zorn, qui tint déjà un rôle en 1899, ne pense nullement comme M. de Marshall sur l'arbitrage, et l'on ajoute même que M. Kriege, qui représente un tout autre courant que M. de Marshall, (il y a toujours dans la diplomatie allemande la tendance Tchirsky-Eulenbourg, conciliante, et la tendance Holstein — intransigeante — ne serait pas fâché de mettre son chef en minorité. Quoique plus silencieux, les Anglais n'offrent point un front plus homogène.

Comment discuter utilement en de telles conditions, alors que les trois quarts des délégués connaissent peu ou mal les questions soulevées, et que l'autre quart impose le spectacle d'innombrables dissidences ?

Un envoyé disait l'autre jour. Il ne s'agit plus, comme avant 1899, lors de la circulaire Mouravieff, de la limitation des armements, il ne s'agit pas, comme en 1899, de la consolidation de la paix, il s'agit tout bonnement de réviser quelques règles du droit international. Mais alors à quoi bon une assemblée solennelle de 216 personnes ? Et pourquoi n'avoir pas simplement convoqué quelques professeurs de droit ? Qu[illegible] en ce qui [illegible] se tromper ?

Et les délégués qui n'[illegible] qu'un intérêt secondaire à leur besogne se demandent à quelle date ils seront libérés. Les uns espèrent que tout sera fini le 2 août, pour la pose de la première pierre du monument Carnegie à la gloire de la paix. Les autres, les plus résignés, seront heureux, s'ils regagnent leurs foyers le 15 septembre. Il est vrai qu'à ce moment les États Généraux de Hollande rentreront en session, dans la salle même qu'on a mise à la disposition de la conférence, et que par suite celle-ci, par la force des choses, devrait alors abréger ses controverses. Deux mois? ou trois mois? Voilà l'interrogation qu'on échange avec anxiété dans les chambres d'hôtels de la Haye et de Scheveningue. La conférence n'a de séduction pour personne, même pas pour ceux qui y participent.

DIPLOMATICUS.



CHARDIN ET FRAGONARD

C'est une émouvante et radieuse fête d'art français que celle dont M. Armand Dayot nous offre l'enchantement à la galerie de la rue de Sèze.

A cette exposition chez Georges Petit les deux tendances caractéristiques du XVIIIe siècle sont représentées. Avec Chardin c'est son goût de la vérité qui triomphe. Son exquise fantaisie rayonne dans les toiles de Fragonard. C'est le mot « poésie » que nous étions sur le point d'écrire à propos de ce délicieux grand peintre. Mais un scrupule nous arrête. Des deux artistes, c'est le tranquille Chardin qui a le mieux perçu et exprimé la grave poésie qui se dégage des choses les plus simples, des aspects les plus ordinaires de la vie. Il traduit leur réalité avec une émotion, un recueillement, une tendresse qui évoquent autour d'une figure de ménagère, autour d'appétissantes victuailles ou du plus frustre objet de cuisine, toute la douceur charmante du foyer. C'est à force de sensibilité et de conscience qu'il est parvenu à rendre la paisible atmosphère de bonheur dont certaines scènes familiales sont comme le symbole. Et s'il nous en fait goûter si profondément la quiétude et la joie, c'est qu'il les a interprétées en poète ému de leur grâce intime.

Avec le prestige de sa verve brillante, l'espièglerie de ses inventions et la liberté fastueuse de sa couleur, Fragonard enchante si bien et si vite qu'il peut tout d'abord sembler plus poète que Chardin aux gens épris des séductions extérieures. Il est étourdissant de belle humeur, de gamine et folâtre sensualité, d'élégant et malicieux libertinage. Son dessin a toute la prestesse qui convient à sa vision. Et sa couleur, si fraîche en son blond rayonnement, s'accorde à merveille avec les trouvailles de son inspiration heureuse.

Tout cela est aimable, pimpant, léger. Mais, si charmé que l'on soit par Fragonard, on ne tarde pas à sentir qu'il raffole surtout des grâces du dehors. Sa joie de vivre et de peindre ne s'alourdit guère de sentiment et jamais de grave émotion. Le vrai n'est qu'un prétexte à sa fantaisie. La beauté féminine, si délicieusement qu'il en dévoile le mystère, n'est qu'une fleur éblouissante et souple qui se ploie au gré de son imagination. Avec ses dons brillants, sa facilité, son charme si joliment licencieux, il représente, plus que Chardin, la tendance la plus habituelle du XVIIIe siècle et même, d'une manière générale, les qualités et les défauts de ce que l'on est convenu d'appeler l'esprit français, certes plein de séduction, mais aimable et spontané, plus qu'il n'est profond.

C'est peut-être parce que notre belle humeur spirituelle et notre grâce joviale se retrouvent sans peine dans l'œuvre de Fragonard, que le public se montre plus sensible à ses radieuses fantaisies qu'aux évocations de Chardin, d'une émouvante vérité, d'une poésie délicatement intime. Mais lorsqu'on prend le plaisir de le regarder mieux, c'est à l'art de Chardin que vont les préférences des visiteurs réfléchis, plus attentifs à la beauté secrète des choses qu'à leur grâce superficielle. On aime cette sensibilité recueillie et pénétrante, cette vision calme et juste, ce goût du vrai et cette mise en valeur, par le simple caractère des choses, de la sereine poésie qui s'en dégage.

Bien que l'art tranquille et profond de Chardin ne se rattache guère que par certaines natures mortes d'une magnificence très décorative, aux grâces qui sont les dominantes du XVIIIe siècle, il en représente superbement une autre tendance qui, pour être moins connue et moins fêtée, n'en est pas moins une de ses caractéristiques.

C'est une opinion trop simpliste de ne voir dans cette belle époque de luttes pour la vérité et pour la raison que le triomphe de la joliesse. Tel est bien le style du temps, soit. Et il n'est pas douteux que la plupart des artistes de la Régence, des règnes de Louis XV et de Louis XVI, eurent un idéal de grâce délicieusement artificielle.

Mais au milieu de toutes ces guirlandes et à travers la folie du rococo, un autre art, plus sincère et plus grave, se dessine. De même que toute la littérature du XVIIIe siècle ne consiste pas dans les mornes badinages érotiques dont se pourléchait un monde pervers et blasé, de même parmi les gentilles silhouettes des « Fêtes galantes » et les féeriques paysages irréels, simples fonds de tableaux pour l'anecdote amoureuse ou les fantaisies lascives du premier plan, apparaissent de fortes impressions de nature et d'humanité.

Les beaux paysages synthétiques de Louis-Gabriel Moreau annoncent, par contraste avec tant de décorations arbitraires, les justes et simples études de nature qui seront la gloire du XIXe siècle. Les visages expressifs de La Tour et les bustes si vivants de Houdon nous saisissent par leur vérité profonde, au milieu des effigies de l'époque, adorables certes mais d'un charme tout extérieur, spirituelles et jolies, mais d'une grâce un peu théâtrale. De même encore un petit maître comme Lépicié ne se contente pas, dans ses justes aspects de villes, du décor conventionnel que la plupart de ses contemporains brossent hâtivement derrière de prestes et gentils personnages.

Simples exemples pris au hasard des souvenirs, mais qui suffisent à nous montrer que tout le XVIIIe siècle n'est pas dans l'exquis et brillant artifice. Ces peintres et ces sculpteurs et bien d'autres encore continuent la forte lignée française qui, en passant par les frères Le Nain, dont le réalisme populaire est une si curieuse anomalie au milieu de la pompe Louis-Quatorzième, remonte aux sincères et consciencieux portraitistes des XVe et XVIe siècles.

Enfin, ce XVIIIe siècle, un peu trop exclusivement ravalé aux jolies fioritures, aux anecdotes graveleuses, aux récits grivois, est avant tout le siècle des philosophes. Il faudrait enfin prendre l'habitude de considérer que l'Encyclopédie a une autre importance et une autre signification que les *Contes du Sopha*. Montesquieu, Jean-Jacques, Voltaire, tout en gardant la marque de leur époque, font œuvre de logiciens, de rationalistes, et développent, par contraste avec les mièvres grivoiseries au goût du jour, le bon sens et l'humanisme de Rabelais et de Montaigne, le sain et généreux effort des maîtres du XVIIe siècle, qui étudièrent avec tant de vérité, par delà les caractères de leur temps, les passions éternelles.

Si charmés que nous puissions être par les grâces du XVIIIe siècle et par ses galants badinages, sachons lui rendre assez justice pour ne jamais oublier cet autre caractère qui fait de lui « le grand siècle », et ne nous étonnons pas trop qu'un Chardin, un La Tour, un Houdon aient pu y accomplir leur œuvre de vérité

puisqu'il y avait dans la littérature un Diderot pour la défendre et pour écrire, en des pages prophétiques, la théorie de l'art sincère qui mettrait sur la scène et dans le roman les mœurs de la classe moyenne, d'un art qui, en peinture et en sculpture, exprimerait la beauté, la poésie, l'intime douceur de la simple vie familiale et ne jugerait pas indigne de lui la représentation des objets les plus usuels, des scènes et des motifs les plus ordinaires de la vie.

*
* *

De pure lignée française qu'il continue après les frères Le Nain, Chardin réalise, sans le mauvais goût d'une sensiblerie mélodramatique, l'idéal d'art bourgeois préconisé par Diderot et il est l'interprète de cette petite bourgeoisie la borieuse, honnête, appliquée qui avait la sagesse de mener une vie simple à côté de l'étourdissante farandole où s'exténuait l'aristocratie. C'est Watteau, Boucher, Fragonard, Lancret et d'autres qui représentaient avec infiniment de charme, d'élégance et d'esprit, les jeux dont elle s'amusait, qui silhouettaient en de féeriques décors les fraîches guirlandes de couples enlacés. Cependant que Chardin, poète attendri de l'intimité familiale, évoque avec émotion les joies douces des petites gens, le décor modeste où leur existence s'écoule heureuse, et révèle ainsi les vertus de patience, de simplicité, de grave et volontaire réflexion que bientôt la Révolution allait faire apparaître. Nul artiste n'est mieux expliqué par l'ambiance que ce peintre dont l'art étonne seulement les gens obstinés à ne voir dans le XVIIIe siècle qu'une époque de fantaisie légère, gracieuse et libertine.

Issu de cette petite bougeoisie dont il aimait les habitudes et les plaisirs, Chardin, malgré le succès, n'en voulut jamais connaître d'autres. Homme de foyer calme et simple, il en chérit l'atmosphère familiale, la paisible lumière, les objets qui servent à l'existence de chaque jour. C'est là qu'il rêve, vit et travaille. Il sait la caresse du jour sur les porcelaines fleuries, les reflets dont s'illustre la panse des gobelets au milieu des fruits et des fleurs. Maintes fois son âme recueillie goûte le charme de ces tranquilles éclairages et de cette riante intimité dont il rend si bien toute la douceur. C'est avec respect, avec tendresse, qu'il représente les scènes et les mœurs bourgeoises. Son accent de sobre émotion indique qu'il en vénère la bonhomie. Et enfin comme ce brave homme, d'une sensibilité contenue, est avant tout un grand peintre, il excelle à voir et à reproduire ce décor, cette atmosphère, ces victuailles, ces figures et ces attitudes qui l'intéressent plus que tout. Son œil perçoit des illuminations, des flamboiements, de subtils éveils de reflets qu'aucun de ses contemporains n'a rendus avec autant de justesse, de même que sa lente méditation devant ces choses en a découvert toute la poésie intime.

Et comme sa conscience d'artiste égalait la finesse de sa vision et de sa sensibilité, il parvint, à force de recherches, à se créer un métier tout personnel qui lui permit de rendre en chaudes et sobres harmonies toutes les nuances si complexes de ses perceptions. Avec quel art il fait jouer la lumière sur l'or transparent des raisins, sur la fraîcheur veloutée de la pêche et la pulpe violette des prunes ! Et comme au flanc métallique des vases les couleurs d'alentour s'inscrivent en touches vivantes !

De même que Chardin peint avec une grave tendresse les scènes de la vie familiale, il a le respect des belles victuailles qui, dressées sur la table en un appétissant chaos, vont nourrir la maison. Nul n'a rendu comme ce peintre de la petite bourgeoisie la belle croûte dorée de la miche qui est vraiment une des choses les plus caractéristiques de la vie française. Il faut avoir longtemps mangé de ce pain-là, rêvé et vécu heureux devant cette blonde architecture, à la fois légère et massive, pour en traduire avec une telle maîtrise le faste joyeux. Rien n'est plus représentatif de la modeste famille française que la miche couleur de blé mûr si bien peinte par Chardin.

De l'intérieur bourgeois il excelle à rendre non seulement les objets usuels, la paisible atmosphère, les saines victuailles choisies pour le fricot, le mystère des vieux flacons noirs où se reflètent les porcelaines d'alentour ; il met aussi une verve heureuse, une charmante fantaisie, lui, le peintre grave des réalités, à peindre les souplesses, les étirements, les cabrioles du chat, l'hôte silencieux et fidèle du logis. Il l'a observé avec autant de soin que les personnes et les choses de la maison. Et à force d'étudier la grâce de ses jeux, la souplesse de ses muscles, son guet furtif et ardent au milieu des nourritures, il est parvenu à le représenter avec une intensité de vie nerveuse que jamais aucun autre artiste ne lui donna. Trois ou quatre belles figures de chat nous permettent d'admirer, à cette exposition, la puissance contenue et prête à la détente, la fébrilité hagarde, l'hallucination des yeux qu'ont ces animaux familiers près du gibier sanguinolent, des poissons à la chair rose qu'ils lacèrent de leurs griffes ou sur lesquels ils arrondissent leur forme soyeuse.

Plus encore que dans certaines natures mortes, merveilleuses pourtant de puissance et de calme somptuosité, superbes de vérité et de poésie, plus encore que dans certaines scènes de la vie bourgeoise, exquises de sereine douceur, la toile où le génie, la tendresse, la conscience de Chardin, aussi la

force expressive de son dessin et la richesse de sa couleur, apparaissent le mieux et s'unissent pour nous réjouir du plus rayonnant chef-d'œuvre, c'est « l'Enfant au Toton » que notre Musée du Louvre vient d'acquérir.

Un premier essai de ce même motif, qu'on peut voir également chez Petit, nous montre tout le patient travail réfléchi auquel s'astreignait le scrupuleux Chardin. Déjà, par la justesse du mouvement, la beauté de la composition et de la couleur, ce premier « Enfant au Toton » était une œuvre de séduisante vérité. Mais elle ne réalisait pas encore ce que Chardin avait voulu rendre, c'est-à-dire l'attention et le plaisir calme du bambin qui s'efforce de bien faire tournoyer son toton parmi les livres négligés et les autres accessoires de son travail. Par la comparaison on voit tout ce que dans le second tableau, magnifique d'expression autant que de couleur, il sut ajouter d'émotion et de faste. Ce visage attentif et passionné d'enfant est une des têtes les plus vivantes qu'il ait peintes à l'huile.

Car c'est seulement aux suprêmes années de sa longue vie que, riche d'expérience et sachant voir des subtilités auxquelles les autres étaient insensibles, il se mit à rendre la physionomie humaine par le moyen du pastel et trouva dans cet art une liberté de balafres, de sabrages, une audacieuse juxtaposition de touches qui lui permirent de peindre la figure humaine dans toute sa mobilité et son caractère. Ses portraits à l'huile, sauf celui du peintre Aved, si magnifique et si puissant, sont loin d'avoir en général la belle vie, le nuancé somptueux et juste de ses natures mortes et la délicate émotion de ses scènes d'intérieur.

C'est incontestablement Chardin qui, avec ses motifs de la vie familière, est le triomphateur de cette belle exposition. Il faut nous en réjouir, car ce triomphe contribuera peut-être à faire mieux comprendre que, ni en art ni en littérature, le XVIII[e] siècle n'est exclusivement le règne des élégances légères, artificielles et pimpantes.

D'ailleurs le très grand peintre Fragonard est là pour représenter brillamment, avec ses fantaisies si joliment décoratives, avec la chair en fleur de ses souples petites femmes, avec ses libertines inventions, l'autre tendance du XVIII[e] siècle, la grâce folâtre et un peu licencieuse que l'on connaît surtout et que, en général, on goûte bien plus.

Art plein de séduction, riche des plus belles qualités plastiques, où un superbe instinct de peintre est servi par une science si profonde et si bien disciplinée qu'elle disparaît presque sous la libre magnificence des dons.

Malgré que Fragonard semble *à priori* plus spontané et qu'il charme par l'éclat de sa verve primesautière et joyeuse, il est de formation beaucoup moins personnelle. A cette exposition même, plusieurs toiles, un portrait de femme entre autres, révèlent l'influence des grands artistes flamands et de Rubens en particulier. Il vient d'eux. Il a recueilli leurs traditions de chair blonde et fleurie, dans les grasses rondeurs de laquelle rient les fossettes, des rayonnantes chevelures où joue la lumière. De plus, ayant beaucoup étudié et vécu en Italie, il connaît à merveille l'art des peintres de ce pays, le secret de leurs compositions amples, équilibrées, harmonieuses.

Lorsqu'il se les rappelle trop directement, lorsque sa nature de méridional joyeux et spirituel ne domine pas son érudition, ses qualités brillantes s'annulent parfois en des œuvres d'un académisme glacial et inexpressif. On en peut voir de cette sorte chez Georges Petit. Bien qu'elles s'embellissent toujours de quelques unes des qualités de couleur chaude et libre qui caractérisent Fragonard, elles nous montrent combien nous devons nous féliciter de ce que le tempérament de l'artiste l'ait emporté sur son savoir et sur sa dangereuse souplesse d'assimilation. En voyant de telles toiles on se rend compte qu'il s'en est de fallu de très peu qu'il ne restât sous la domination complète des maîtres italiens comme Barochi, Piètre de Cortone, Solimène et Tiépolo qui, de son propre aveu, exercèrent sur lui une si grande influence et dont son métier, même libéré et devenu plus tard très personnel, porte toujours un peu l'empreinte.

Il aurait pu aussi ne pas se différencier beaucoup de son ami Hubert Robert, avec lequel il travailla longtemps parmi les ruines et les beaux feuillages des environs de Rome. Enfin sa grâce facile, d'une joliesse un peu superficiellement décorative, qui l'apparente à Boucher, lui faisait courir le risque de lui ressembler trop. Toutes ces influences, tous ces voisinages de souvenirs se retrouvent dans son art.

Mais heureusement il fut sauvé de sa dangereuse faculté d'adaptation par le coup de soleil, subtil, joyeux, rayonnant, dont s'illumine son œuvre. Originaire de la Provence, il en a la bonne humeur spirituelle, la fantaisie voluptueuse et souriante, la libre et malicieuse gaîté. Il peint une nature d'enchantement où l'humanité est comme en perpétuelle fête. Devant ses œuvres radieuses, on devine sans peine un homme qui a grandi sous un ciel de bonheur, parmi les joies de la lumière et d'un sol fécond, au milieu de gens prompts au rire, aux chansons, aux propos folâtres, à la griserie de l'amour. Aussi a-t-il peint un merveilleux poème d'allégresse, de désir et de volupté. De tous les charmants artistes du XVIII[e] siècle qui, eux aussi, furent les peintres des Fêtes galantes, il n'en est aucun autre

qui montre plus de jeunesse, d'espièglerie et de sensualité joyeuse.

Pour écrire ce frais, ce lumineux et spirituel poème à la gloire de l'amour, qui correspondait si bien à son tempérament de méridional plein de verve, il se créa une vision et un art du charme le plus libre et le plus rayonnant. De quelle douce et blonde lumière il caressa la chair dodue de ses femmes, la fleur si fraiche de leurs seins! Et surtout quelles délicieuses inventions pour trouver sans cesse des prétextes nouveaux à l'étal de leurs beaux corps, à l'apparition féerique de leur nudité! En ce sens, les deux « Gimblette », le « Réveil », l' « Amour Heureux » qui rayonnent à cette exposition, sont d'adorables toiles où se résume tout le gracieux génie de Fragonard. Elles montrent son délicat sentiment de la beauté féminine, ses ressources d'imagination pour la mettre spirituellement et joliment en valeur, sa fantaisie folâtre et sensuelle, la souplesse de son dessin libre et facile, si bien approprié à une telle vision, sa palette resplendissante qui semble composée des tons de fleurs indispensables pour peindre la chair des femmes, son goût des vaporeuses lumières qui mettent comme un enveloppement de féerie autour de ces ardentes réalités.

C'est par ce dernier mérite surtout que notre délicieux fantaisiste est aussi un poète, car, s'il est le peintre sensuel et badin du désir, si le corps de la femme l'enchante et le passionne, il se garde bien de la dévoiler dans une lumière trop brutale et de ne pas réserver toujours, avec infiniment de goût, un peu du mystère féminin.

Si complet que soit l'abandon, si révélatrice que soit la culbute, si indiscrète que soit la surprise, Fragonard ne manque pas de trouver le mouvement propice, le geste heureux, l'opportune retombée de linge qui gardent à la femme un peu de son secret.

Et surtout il inventa cette lumière si chaude et si douce, mais vaporeuse et comme tremblotante, qui, sans voiler la chair, la pare d'une légère indécision et réserve à l'esprit son rêve. C'est par le prestige de sa lumière si personnelle, si radieuse, ajoutant une harmonieuse splendeur à cette fête ardente du corps féminin, que Fragonard arrive surtout à nous donner une enivrante impression de féerie. Le lit défait où s'étale en une magnifique impudeur la beauté féminine, le linge d'où sa nudité jaillit, devient, dans l'encadrement des somptueux rideaux cramoisis, sous les caresses indécises et chaudes de cette lumière, comme un pavois triomphal pour l'apothéose de la femme et l'allégresse des jeux de l'amour.

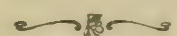
Mais si délicieusement poète de l'amour, du désir et de la belle chair jeune que soit Fragonard, il a d'autres titres encore à notre admiration. Peintre de figures, il nous donna quelques beaux portraits, en particulier celui qu'il fit de lui-même, où la tête, malicieuse, émerge en clarté d'un costume noir superbe, puis tel visage de jeune femme qui plus encore qu'une très belle œuvre, est un précieux document pour l'histoire de l'art puisqu'il prouve d'une saisissante manière l'influence de notre art français du XVIII[e] siècle sur l'école anglaise. À la vue d'un tel portrait il est impossible de ne pas sentir tout ce que Reynolds et les maîtres du XVIII[e] siècle anglais doivent aux peintres de notre pays. Cette figure, qui appartient à M. Hébert, devrait être mise au Louvre comme un des plus merveilleux témoignages que l'on puisse produire à la gloire de l'École française.

Des sanguines, des bistres, des miniatures, où le charmant génie de Fragonard se montre si bien, achèvent de nous rappeler toutes les grâces de sa vision et de sa fantaisie, ses trouvailles de composition décorative, l'expressive souplesse de son dessin et le faste assourdi de sa couleur.

Cette exposition nous offre l'ivresse d'un merveilleux printemps dont il faut savoir nous réjouir au milieu des grâces de notre printemps parisien.

Merci à M. Armand Dayot et aux collectionneurs qui nous enchantent de cette fête et de cette leçon. Grâce à leur initiative, combien de gens, qui ne se donnent jamais le plaisir d'entrer au Louvre, apprendront à mieux connaitre la grave poésie que Chardin tire de la réalité toute simple, et la radieuse fantaisie par laquelle Fragonard est souvent aussi, avec moins de pénétration, un très séduisant poète.

GEORGES LECOMTE.



DANS LES HOPITAUX PARISIENS

LE LOGEMENT ET LA NOURRITURE DES INFIRMIÈRES (1).

L'Assistance publique a longtemps conservé avec fidélité l'héritage des traditions lointaines et gardé intact le legs du passé. Quelque effort qu'elle tente pour transformer les vieux usages, elle en subit encore l'empreinte. Le régime auquel elle astreint ses agents se ressent de ses origines.

Il y a peu d'années, infirmiers et infirmières devaient loger tous à l'hôpital; en dehors même du service, leur existence était soumise à des règles sévères; les bruits du monde, les distractions et les préoccupations extérieures, les joies de la famille elles-mêmes ne pénétraient jusqu'à eux qu'avec

(1) Voir *Le Recrutement des Infirmières* dans la *Revue Bleue* du 22 juin.

l'autorisation expresse et discrétionnaire de l'administration. Ils étaient soumis à une dépendance quasi monastique. C'était la pauvreté, l'obéissance, la chasteté forcées, — sans les vœux.

De telles exigences sont inconciliables avec l'évolution des idées modernes : tout individu, quel qu'il soit, a le droit, bien plus, il a le devoir de développer son être, de vivre sa vie. Il loue ses forces et ses services; avec le produit de son travail, il satisfait à ses besoins et à ceux des siens. Mais il n'aliène jamais sa liberté. Il se soumet consciemment à la règle nécessaire, non point à la servitude.

En substituant un personnel exclusivement laïque aux anciens congréganistes, l'Assistance publique se devait de remplacer du même coup l'antique discipline conventuelle par une organisation et des mœurs démocratiques.

* * *

Elle n'y est point encore entièrement parvenue. C'est ainsi que la grande majorité du personnel infirmier est obligée d'habiter l'hôpital et une partie d'y accepter la promiscuité du dortoir.

Ce n'est qu'à titre exceptionnel, d'après le règlement le plus récent, que les infirmières obtiennent l'autorisation de loger au dehors. Les surveillantes, qui sont munies de cette permission, touchent une allocation représentative de 350 francs. Quant aux autres, aux non gradées, elles peuvent recevoir une indemnité, fixée à 180 francs, qui sera portée, quand le budget le permettra, à 240 francs; mais même dans ces limites infimes, cette compensation ne peut être réclamée par elles comme un droit, elle constitue une faveur. On ne l'accorde en principe qu'aux agents « vivant en état de mariage légal ». On l'octroie en outre à d'autres agents, dont la situation parait digne d'intérêt, au fur et à mesure des crédits disponibles. Mais en mars 1907, à la tribune du Conseil municipal, M. Mesureur le déclarait encore en termes solennels : « L'externement est une faveur, qui ne peut être accordée qu'à des agents ayant rendu des services ou dans une situation de famille qui mérite une exception. » C'est la récompense promise aux filles bien sages... ou bien en cour!

En fin d'année 1904, sur 6.000 agents, 1.350 seulement logeaient au dehors, et 4.650 dans les hôpitaux. Sur ce dernier nombre, 2.737 en étaient réduits aux dortoirs en commun!

Du moins l'Administration leur assure-t-elle un logis convenable ? Ecoutez le Directeur général lui-même : « Les conditions d'habitat, déclarait-il l'an dernier, sont malheureusement encore très défectueuses. Il faudrait être aveugle pour ne s'en point rendre compte. Il y a là une situation trop ignorée du public, qui appelle une réforme, non point progressive et à longue échéance, mais immédiate et radicale. »

Et comment un homme impartial, qui a le souci de la dignité humaine, parlerait-il un autre langage, après avoir vu ce qu'on offre au personnel sous le nom de chambres ou de dortoirs?

Ayez quelque jour la curiosité de jeter un coup d'œil sur les taudis de La Pitié! Ceux qu'on y réserve aux hommes dépassent en horreur tout ce qui se peut imaginer! M. Mourier, en les visitant, après son installation comme directeur de l'Assistance publique, n'avait pu s'empêcher de s'écrier : « Je n'en voudrais pas pour mes chiens! ».

Ce sont deux greniers, où de la main on touche le toit de bois. Entre les charpentes vermoulues qui les étayent, nichent des toiles d'araignées, et des amas de poussière. Cinq lucarnes y laissent passer un brin d'air. Comme parquets, quelques briques disjointes, ébréchées, qui dans leurs fentes retiennent toute la saleté. Au milieu, un vieux poêle en fonte, qui sert de boîte à ordures. Puis jetés de ci de là, quelques paillasses et matelas où l'on couche. Chaque habitant y a droit à une chaise, comme porte-manteau. Une affreuse commode, déterrée de chez un antiquaire, appartient aux deux plus favorisés. Les autres doivent traverser le couloir pour y serrer dans leur armoire en bois blanc leurs modestes nippes. Pour leur toilette, pas le moindre ustensile! Quand ils veulent se laver, ils doivent descendre deux étages, et user des lavabos épars dans les corridors, qu'on réserve aux malades! Pour pénétrer jusqu'à l'un des dortoirs, il faut grimper un colimaçon de cinquante centimètres de large, dans la plus noire obscurité; on y risque à chaque pas de s'y cogner la tête et de s'y tordre le pied. L'autre dortoir communique avec une cuisine-office, qui envoie les relents de toutes les préparations culinaires, et les vapeurs d'un immense fourneau!

Comment s'étonner que l'hiver, certains préfèrent passer la nuit sur une chaise près d'un calorifère, et que l'été, on ait vu des agents s'étendre sur les toits, plutôt que de dormir dans cette atmosphère irrespirable?

Continuez ensuite votre visite par Cochin, ou Saint-Antoine! Ici et là, presque partout d'ailleurs, vous pourrez admirer à l'aise des mansardes étroites, sans armoire, sans toilette, des greniers sans air, des coins poussiéreux et sales, qui suintent l'humidité, ou bien des salles immenses, mais vides et lugubres! Dans les chambres isolées où, par faveur, l'infirmière ancienne et bien notée peut parfois se loger, des murs mal récrépis, une table boîteuse, une cruche ébréchée; à peine la propreté, et jamais le confort!

« Je connais des dortoirs, écrivait quelque part le Dr Letulle, et dans ces dortoirs, j'ai vu des lits où la mort guette à chaque minute l'infirmier caché ; sous sa fenêtre à tabatière, qui ferme mal, la pluie tombait le jour, le froid tombait la nuit. Parquets disjoints, poussières de crachats, et crottins de la rue, vieilles pipes, chaussettes sales, chiques abandonnées, on peut tout rencontrer dans certains dortoirs, à certaines heures, tout hormis la santé. J'ai visité, et je craindrais de retrouver aujourd'hui encore des logements de surveillantes mariées, mères de famille, dans lesquels l'encombrement meurtrier était tel que la tuberculose frappait toute la maisonnée. » Et le Dr Bourneville, l'apôtre des écoles d'infirmières, déclarait récemment que « la promiscuité des dortoirs sordides est l'une des causes qui font abandonner les hôpitaux par de bonnes hospitalières ! »

On refuse donc au personnel la liberté du logis, pour le réduire à cet habitat dégradant, qui compromet sa santé et met parfois la vertu des plus farouches à de dures épreuves ! Et c'est l'Assistance publique, c'est l'administration même dont on attend une lutte implacable contre l'insalubrité, qui sans souci du mal qu'elle favorise, impose à ses propres serviteurs ces foyers infectés ! Les pensionnaires de la Sûreté générale, les hôtes de la Conciergerie, sans parler des heureux habitants de Frésnes, sont assurément moins mal traités !

Quand aux infirmiers, qui commettent l'imprudence de se marier en justes noces, et qui obtiennent, grâce à cet acte de folie, l'insigne faveur de se créer un foyer hors de l'hôpital, dans quel taudis les oblige-t-on à chercher asile ? On les gratifie de 180 francs par an ! Que peut-on trouver à Paris, surtout quand on doit ne point s'éloigner du centre, pour 15 francs par mois ? Quelque cabinet humide ou sombre, quelque mansarde étroite et basse.

Pour ceux enfin qui, par raison de famille, obtiennent de déloger, sans toucher aucune indemnité, que faire avec leur salaire mensuel de 33 francs, qui doit suffire à tout ?

Comment s'étonner que de telles perspectives sourient médiocrement aux candidats ?

* * *

La nourriture est une source inépuisable de difficultés. Elle est l'objet d'incessantes récriminations, l'occasion de conflits renaissants. Le personnel se lamente sur sa qualité, et l'administration s'effraye de sa cherté. On s'ingénie à trouver des expédients pour contenter les estomacs les plus exigeants, — sans mettre à mal les finances budgétaires. Le conseil municipal vote des crédits spéciaux. La Direction n'hésite pas à multiplier les recommandations culinaires ; — et malgré ces efforts touchants, infirmiers et infirmières continuent de se plaindre !

Seuls, quelques agents ont l'autorisation de manger au dehors ; c'est ici une infime exception. Aux surveillants, on donne alors une indemnité de 750 francs ; aux infirmiers, une allocation de [illegible] fr. Gradés et non gradés reçoivent cependant à l'hôpital la même nourriture. Leur régime ne se différencie que hors de ses murs. Identité en deçà, variété au-delà !

En principe, et dans sa très grande majorité, le personnel est nourri dans l'établissement. C'est le matin, avant de prendre le service, un peu de café au lait et de pain. Puis entre dix heures et demie et onze heures et demie, — et entre cinq et six heures du soir, deux repas, comportant chacun deux plats et un dessert, et comme boisson, de la bière, du lait, ou du vin au choix.

Les infirmiers se réunissent au réfectoire, et ont une demi-heure pour manger. Pour que les salles de malades ne soient jamais dégarnies, on organise deux tables successives.

Les surveillants, au contraire, reçoivent leur nourriture dans des marmites à trois compartiments et peuvent manger isolément ; mais on les sert à onze heures et à six heures, quand les mets sont prêts ; et souvent ils ne peuvent quitter leur service qu'à midi et demi ou sept heures, lorsque le médecin-chef a fini sa visite ; ils trouvent alors leurs portions froides et figées. Aussi un certain nombre d'entre eux ont-ils l'autorisation de recevoir leur nourriture crue. C'est une facilité surtout pour les gens mariés, qui peuvent la joindre ainsi à celle qu'ils achètent pour leurs enfants, et l'utiliser en commun à la table de famille. C'est un agrément pour tous : on la prépare à son goût, on la fait cuire à son heure. Mais il faut encore quelques formalités pour obtenir cette faveur, réservée en principe aux valétudinaires : il est vrai d'ajouter que l'attestation médicale exigée en l'occurrence s'est vite transformée en un certificat de complaisance ! Et l'administration de se plaindre que le régime d'exception soit devenu pour les surveillants le régime normal : « Tout le monde comprendra que pour un personnel soumis à des devoirs identiques, déclare M. Mesureur, il ne doit pas y avoir deux modes de distribution de vivres. Pour être accepté de tous, le régime alimentaire doit être le même pour tous. »

Malheureusement ce régime n'est accepté d'aucun. Les plus vieux serviteurs de l'Assistance, ceux à qui l'administration prodigue justement ses louanges et le public sa reconnaissance, — comme les nouveaux venus, volontiers frondeurs et indisciplinés, sont unanimes dans la critique. Les plaintes ici sont

véhémentes, notoirement exagérées par parti-pris; là, mesurées, formulées avec une prudente et calme réserve, mais elles sont, dans le fond, concordantes. Sur la qualité des denrées, sur la composition des menus, sur l'assaisonnement des vivres, on ne cesse de se lamenter.

A certains repas, on ne donne qu'un œuf et des macaronis; à certains autres, omelette, salade et fromage. Est-ce là, disent certains, une nourriture suffisamment substantielle pour l'appétit d'hommes et femmes jeunes, qui travaillent depuis six heures du matin, jusqu'à six heures du soir?

Le pain est pétri à la machine, souvent mal cuit, disent les autres; la mie y est compacte, indigeste, tandis que la croûte est brûlée; si on le trempe dans du bouillon, il devient rance. Les macaronis sont de dernière catégorie. Dans les lentilles, on trouve une quantité de petits graviers. La viande est achetée au rabais : le bœuf est coriace, le mouton faisandé.

Les rôtis sont parfois durs comme pierre. Quant aux ragoûts, ils ne sont souvent point mangeables. Certaine surveillante, qui nous a été signalée par ses chefs comme un modèle de douceur, d'intelligence et de dévouement, nous affirmait qu'elle était, quatre fois sur cinq, obligée de refuser pour ses malades la viande de mouton, et, par des bons, de réclamer des œufs en supplément. Songez que le personnel n'a point cette ressource au réfectoire!

Les poissons manquent parfois de fraîcheur. Dans certain hôpital, il advint même qu'un jour, dans l'impossibilité d'y goûter, des infirmières en corps allèrent se plaindre à l'économe, et réclamer un autre plat. Celui-ci, soucieux des deniers du pauvre, répondit par une fin de non-recevoir. Quand l'inspecteur fit sa tournée, quelques semaines plus tard, les infirmières renouvelèrent leurs plaintes, en citant le fait. L'économe, interrogé, le nia. L'inspecteur se borna à enregistrer ces déclarations contradictoires, sans autre forme de procès. Et ce faillit être la révolte dans l'hôpital! Pourquoi, disaient certaines infirmières, outrées du procédé, continuer de travailler, si on n'est point convenablement nourri? Le sentiment du devoir et le respect de la discipline les ramenèrent vite à de meilleures dispositions; mais elles gardent de l'aventure quelque acrimonie qu'il sera malaisé de dissiper!

Quant à la cuisson et à l'assaisonnement, ils varient nécessairement d'un établissement à l'autre. Il y a ici de vieux chefs attentifs et experts; là, au contraire, des cuisinières insouciantes et maladroites : les meilleurs plats sont gâchés par elles! Et tandis que l'Administration revend les sous-produits de rebut, les restants de la cuisine, ou les laisser-pour-compte du réfectoire, certains agents, dont l'appétit n'est pas apaisé, ou dont l'estomac délicat n'a pu s'accommoder de cette nourriture peu alléchante, vont, avec leur médiocre salaire, agrémenter le repas de quelque supplément! Telles sont du moins les plaintes qu'impartialement nous avons recueillies auprès des mieux disciplinés des surveillants, comme des plus dévouées infirmières. Faisons la part de l'exagération. Il n'en reste pas moins que l'on récrimine de toutes parts.



L'Administration est loin de rester impassible. Elle multiplie les plus louables efforts pour calmer cette agitation. Elle inaugure successivement tous les systèmes : hier, au réfectoire, chacun recevait sa ration distincte, et allait directement se faire servir par la cuisinière. Aujourd'hui, on essaye la « table de famille », avec un plat commun, où chacun puise suivant sa faim.

On multiplie les recommandations sur l'achat, le transport, l'emmagasinement des denrées. On prescrit des précautions minutieuses dans le choix des cuisiniers et l'organisation du service.

Le Directeur général n'hésite même pas à entrer dans le détail des prescriptions gastronomiques, et à improviser, à l'usage de ses administrés, un cours savant de pratique culinaire! C'est en feuilletant ses suggestives circulaires que nous apprenons, par exemple, que les « choux-fleurs ne doivent pas attendre trois jours pour être mangés, que les pommes de terre frites doivent être servies dès qu'on les retire de la friture, etc... » Le chef de l'Assistance publique de Paris se métamorphose ainsi en un adhérent de quelque Académie du Cordon-Bleu! Que d'ingéniosité dans ses conseils : l'art de composer les menus, de rationner les portions, d'assaisonner les plats, d'éviter les gaspillages, tout en flattant les appétits, ne semble plus avoir de secrets pour lui! Comment, après de telles manifestations, contester les louables efforts de l'Administration?

Pour les seconder, en décembre 1904, le Conseil municipal vota un subside nouveau de 130 000 francs, à seule fin d'améliorer l'ordinaire des infirmiers.

Les économes, les directeurs d'établissements rivalisent à l'envi pour satisfaire le personnel, sans enfreindre les limites étroites où l'équilibre budgétaire enserre leur adresse novatrice.

En dépit de ces essais réitérés, malgré l'optimisme officiel, — les plaintes continuent. Et la malignité publique, en exagérant à plaisir la portée, s'en empare : la croyance se répand que les infirmières sont mal et peu nourries. On peut imaginer si cette réputation facilite le recrutement du nouveau personnel!

Georges Cahen.

VRAI ET FAUX INDIVIDUALISME

Il n'est pas plus exact d'avancer que l'individualisme pratique qui exalte l'individu et lui conseille de se réaliser pleinement, est néfaste aux sociétés, sous prétexte qu'il est antisocial et immoral par définition, qu'il n'est juste de soutenir que l'individu n'est rien et la société tout. Ce reproche, qui conduit quelques-uns des plus notoires de nos contemporains à répudier l'individualisme en morale, n'est pas fondé. Il ne l'est pas, parce qu'il repose sur une confusion.

Tout d'abord, l'individualisme vrai ne consiste pas dans le détachement du milieu, l'oubli de ses origines et l'indifférence aux traditions. Il est si peu tout cela que l'isolement, non seulement de ses pareils, mais de sa terre est une indéniable cause de faiblesse pour l'individu. Les émigrés en savent quelque chose. Ce sont des « déracinés », suivant la belle expression de M. Maurice Barrès, que peuvent abattre tous les souffles. En effet, s'il n'y est pas attaché comme la plante, l'homme tient par mille liens d'affinités, de sentiments et de souvenirs, au sol où il est né, au milieu où il a grandi, à l'ambiance qui l'a entouré. A plus forte raison, l'individualisme n'est-il pas ce mépris de l'humanité, cette prétention de se suffire à soi seul qu'affiche un Borkmann. Quoi qu'en puisse penser ce personnage d'Ibsen, l'homme fort n'est pas l'homme seul.

Dira-t on, par exemple, que le primitif qui n'a que peu de rapports avec autrui est plus individuel et autonome que le civilisé? C'est tellement le contraire qui se produit, que celui qui tente d'échapper à « l'œil des Barbares », en se retranchant du monde, finit aussi bien par s'en apercevoir quand il veut devenir un « homme libre ». Non seulement nous ne prenons conscience de notre autonomie que par contact et relation avec ce qui nous environne, choses et gens, mais en leur absence, nous n'existerions pas. Sans compter qu'on ne naît pas de soi-même, comme le souhaitait le Coriolan de Shakespeare, qu'il suffise, pour s'en convaincre, d'évoquer les soins de toutes sortes que réclame un nouveau-né! Que serions-nous sans nos parents qui ont veillé sur notre enfance, sans nos compatriotes dont le labeur continuel nous permet de vivre? ainsi que M. Sully Prudhomme l'a rappelé dans un sonnet demeuré célèbre? Robinson dans son île — on l'a maintes fois remarqué — ne peut vivre qu'avec le secours des outils et des armes qu'il tient de l'industrie de ses semblables? Il n'est pas jusqu'à nos idées, nos sentiments, dont nous ne soyons, dans une certaine mesure, redevables à nos ancêtres, à notre famille, à notre éducation, aux milliers d'ouvriers qui ont travaillé et travaillent encore à la civilisation dont nous profitons. Il y a des solidarités qui s'imposent et qu'on ne peut rompre si on ne peut que les méconnaître pour son plus grand dommage.

L'individualisme ne mérite pas mieux d'être confondu avec le particularisme révolutionnaire ou anarchique, que certains érigent à sa place. Parce qu'il vit en sociétés et ne peut faire autrement sous peine de déchéance, l'homme est bien obligé de s'accommoder des conditions qui leur sont inhérentes, c'est-à-dire des lois et règlements sans lesquelles il n'y en aurait pas de possible. C'est une triste nécessité assurément, mais une nécessité inéluctable qu'il faut et qu'on doit subir dans son propre et véritable intérêt. A s'y soustraire, en effet, on y gagne peut-être le bien d'un jour, mais à coup sûr, la perte de toute sa vie qui n'est susceptible de fructifier que dans les sociétés et en accord avec elles. Pour n'avoir pas daigné, sous prétexte de liberté, en accepter les usages, quelle n'est pas la triste destinée de tous les « réfractaires », de toutes les « rebelles » et de tous les « bohêmes », pauvres Brichanteau ou Delobelle errants « sur le fumier des villes », que nous dépeint Jules Vallès? De la liberté, ils n'ont que l'illusion ou la paille, esclaves qui se disent et se croient leurs maîtres, alors qu'ils sont en proie à toutes les tyrannies. Il en va pareillement du soi-disant individualisme libertaire. Il aboutit tout droit à l'écrasement des personnes, s'il est avéré que l'atomisme ou éparpillement social prépare inéluctablement les individus à former ce qu'on appelle « la masse », qui est bien la chose du monde la plus opposée à leur expansion.

Tout de même, la frénésie des héros de Byron, non plus que la passion de ceux de Balzac, ne sont de l'individualisme. Loin d'être indispensables au développement de la personne, les passions l'arrêtent net. Moins penchants naturels, suivant M. Théodule Ribot qui les a magistralement étudiées, que perversions de ceux-ci, recherche du plaisir comme fin, elles sont une indiscutable cause d'affaiblissement. Elles immobilisent et détournent, en la corrompant, l'activité normale de l'individu. C'est en vain que, depuis Schlegel jusqu'à Victor Hugo, les romantiques ont fait l'apologie des forces qui s'épanchent sans autre but qu'elles-mêmes. Maladies, au vrai sens du mot, les passions témoignent d'une déchéance et nullement d'un progrès. La débauche, la cruauté, la violence ne sont pas des formes du courage, des indices de caractère ou d'énergie. Les Néron, les Caligula, les Borgia et les Malatesta ne constituent pas des types supérieurs d'humanité, ainsi que Nietzsche se plaisait à dire, mais des

monstres. L'immoralité, que certains considèrent comme indispensable au développement intégral de notre être, en est au contraire le plus sûr empêchement. Au lieu qu'elles nous libèrent, les passions nous rendent « esclaves ». En fournissent la preuve, je ne dis pas seulement Harpagon, qui ne voit que par les yeuxde sa cassette, mais tous les grands débauchés — don Juan, André Sperelli, Priola ou Valmont — qui sont les plus assujettis des hommes. Que sont, d'autre part, les femmes qui se disent affranchies de toute morale, sinon des vassales? Il n'est pas jusqu'à l'orgueil qui ne tourne en folie, ainsi que Nietzsche nous en donna le lamentable exemple en sa propre personne. Ni Jacques Vingtras, ni Julien Sorel, ni Lucien de Rubempré ne sont des hommes forts. Ils le sont si peu qu'ils deviennent les uns et les autres le jouet de tous les événements, le réceptacle de toutes les misères. Divisés contre eux-mêmes par la lutte qui s'établit en eux entre leurs passions et leurs aspirations naturelles, c'est le sort inévitable de ceux qui rejettent toute règle de vie. Nietzsche, du reste, le sentit fort bien qui, après avoir annoncé le renversement de toute morale, n'eut rien de plus empressé que d'en édifier une à son tour. Après nous avoir conseillé de lâcher la bride à tous nos instincts, ne va-t-il pas jusqu'à nous recommander de les refréner, tant il est vrai qu'avec l'abandon de toute règle, c'est la force individuelle elle-même qui s'évanouit?

Il vient de là que l'individualisme ne saurait non plus être pris pour de l'égoïsme. Rien n'est plus opposé, que ce vice radical, source et résumé de tous les autres, à l'épanouissement de l'individu. Retour de celui-ci sur lui-même, il est le nœud qui l'entrave dans sa croissance. Germe de toutes les passions et de tous les désordres, il l'anémie, littéralement, en le sevrant de toutes les raisons qui valent la peine de vivre. En fait, celui qui prétend tout recevoir et ne rien donner va, tout juste, au rebours des lois de la vie, qui est expansion continuelle, et, par suite, au rebours de la sienne propre. Qui cherche son moi le perd ou, en tout cas, ne le trouve jamais, ainsi que Peer Gynt en fait la dure expérience. Claquemuré dans sa tristesse et sa stérilité, il perd le bonheur et jusqu'au goût de cette vie dont il a prétendu ne recueillir que les agréments. Manque de désintéressement, il se ferme le monde à tout jamais. De fait, sa prétendue science ne se repaît que du spectacle incomplet de quelques-unes de nos actions, par incapacité d'en saisir le sens et la cohésion. Pour lui, la nature reste un livre irrémédiablement scellé. « Ce qu'un tel homme peut connaître de la nature, écrit Carlyle, est vil, superficiel, petit, pour l'utilité du jour seulement. » Et il compare sa connaissance à celle du renard, qui ne sait de la nature qu'une seule chose : où sont logées les oies. N'en est-il pas de même de tous ceux qui ne vivent que pour la satisfaction de leurs appetits, pour cette satisfaction dont l'argent est le symbole, puisqu'il en est l'unique moyen dans les sociétés modernes? En vain, l'égoïste s'arme-t-il d'ironie; elle se retourne contre lui. En vain se réfugie-t-il dans le dilettantisme d'un Renan avec l'intention de ne considérer le monde qu'à titre de spectacle. Outre que c'est une gageure impossible à tenir, puisque, quoi qu'on ait, de gré ou de force, il faut bien y jouer un rôle et qu'en définitive il n'est donné à personne de se transporter dans Sirius, rien n'est plus infructueux que cette façon de contempler qui coquette avec tout, ne s'attache à rien. Aussi bien, M. Fouillée a-t-il pu dire que « la prétendue intelligence des renanistes et de Renan lui-même, était, au fond, un manque d'intelligence », celle-ci n'allant pas sans compréhension et, par conséquent, sans sympathie. Enfin, il est tout aussi illégitime de soutenir avec Nietzsche et Blanqui, que vivre c'est attaquer. Toute activité n'est pas par essence agressive. La mère qui soigne son enfant est foncièrement agissante, bien qu'elle ne fasse de mal à personne. De ce que toute action prend la forme d'une lutte, il est erroné d'en conclure qu'elle est forcément dirigée contre autrui, exploitation ou cruauté : elle est tout autant lutte contre soi-même ou contre les obstacles matériels, et souvent dans l'intérêt des autres. Agir n'est pas uniquement détruire ; c'est aussi créer, recomposer, édifier, aider. Bien plus, la violence, loin d'être une expansion victorieuse de la puissance intérieure, en est une restriction, si celui-là qui « s'y laisse aller », suivant une expression, justement imagée, n'est pas, au vrai, maître de lui-même ; s'il n'a, exactement, aucun empire sur sa sensibilité. Toutes proportions gardées, un mauvais caractère n'est pas nécessairement « un caractère ». Bien au contraire, en même temps qu'elle est signe de faiblesse — si rien n'est moins volontaire que les gens emportés — la violence entraîne le déclin intellectuel et physique, la désorganisation et, à la fin, le déséquilibre de celui qui s'y livre, de sorte qu'en brutalisant autrui, le violent nuit plus à lui-même qu'à ses victimes. Il s'abrutit à la lettre, ce qui fait que la morale dite des maîtres se présente à nous, bien plutôt comme une morale d'enfants, quand ce n'en est pas une de fous. En fait, il se distingue moins par la volonté que par l'absence d'énergie et, pour tout dire, par une sorte de veulerie accoutumée. A considérer le moi comme le centre du monde et le monde comme sa propriété, on risque fort de se priver de tout ce qui en fait la force et la sève.

Malgré les déformations qu'on a essayé de lui faire subir, le véritable individualisme est donc, tout d'abord et au rebours, dans la juste conscience de ses origines, dans l'acceptation des traditions et le dessein d'y rester fidèle en les continuant. Quelle force ne donne pas le retour au pays à ceux qui ont été contraints de le quitter! Quel réservoir d'énergie n'est-il pas pour ceux qui viennent s'y retremper! Pas de grand homme dont la vigueur ne renaisse, comme à Antée, au contact de la terre sa mère. Il n'est pas jusqu'au culte de sa province et, comme qui dirait, de son village, auquel un « homme libre » ne soit conduit par une exacte appréciation de ses intérêts vitaux. Aussi bien le régionalisme, qui séduit notre époque, est-il non pas oppressif, mais ouvrier de personnalités. L'individualisme vrai est, *a fortiori*, dans l'aveu des obligations que nous avons vis-à-vis de nos semblables, dans la reconnaissance des services qu'ils nous ont rendus et le dessein de rester en communication avec eux.

En dépit de tous les sophismes, l'homme vraiment fort est l'homme sociable, celui qui est uni à tous les autres hommes par la pensée et par le cœur. Celui-là seul profite de leurs forces. Le « struggle for lifer » est un fort petit personnage en comparaison des individualités, même faibles chacune en soi, dont l'association décuple le pouvoir. D'autre part, je ne suis pas entièrement moi-même sans les miens. Tout ce qui me les enlève m'enlève quelque chose. Ma famille, ma patrie composent une partie de mon individualité. En un certain sens, elles vivent et agissent en moi. Au plus intime de chacun de nous, il y a, au vrai, des vivants et des « morts qui parlent ». La personne humaine n'est pas un atome impénétrable. « Dès que nous sommes nés dit Gœthe, le monde commence à agir sur nous et ainsi jusqu'à la fin et en tout. » Il n'est que juste de le reconnaître et d'agir en conséquence. Point d'individualité vraiment libre sans cela. Tout de même le vrai féminisme n'est pas celui qui voudrait affranchir la femme des liens du mariage, mais, au contraire, celui qui vise en même temps qu'à l'égalité de droits avec l'homme, à son entier développement dans et par le foyer. Loin d'être synonyme d'isolement, l'individualisme l'est, à l'inverse, de situation bien définie dans un tout et même dans le tout. Il ne prêche l'abdication d'aucune solidarité — famille, patrie, tradition ou humanité —, mais, tout à l'opposé, de suivre l'avis de Le Play, de Bonald, d'y rester fidèle en les renouvelant.

Il s'ensuit qu'au lieu d'être le dédain de toute loi, de toute règle et de toute contrainte proprement sociales, l'individualisme bien compris est, au contraire, la libre et franche acceptation des conditions inhérentes aux collectivités. De même, en effet, que la vraie force réside dans l'accommodation à l'inévitable et même à ce qu'on se propose de modifier, — s'il est vrai qu'on ne domine le monde qu'en y obéissant — on ne conquiert de pleine personnalité qu'en se soumettant aux conséquences obligées de l'état social. C'est accepter ses propres garanties de préservation et de progrès. A l'instar d'une ferme éducation qui, loin d'annihiler l'initiative, nous fait trouver notre originalité, les lois sont nécessaires au développement des individus, ne serait-ce qu'en les protégeant contre les agressions.

On n'est pas vraiment un homme pour méconnaître, de parti-pris, toute autorité, pour être « révolté » ou « indocile » par principe. Semblablement, la liberté d'esprit ne consiste pas à douter de tout, même avec l'intention qu'affichait Descartes, de procéder à une vérification personnelle. Comme une telle entreprise est au-dessus de nos forces, elle consiste, bien plutôt, à accepter ce qui est dûment constaté, le mouvement de la terre par exemple ou l'existence de l'Afrique, ce qui ne revient pas à donner son adhésion sans motif; l'autorité dûment éprouvée en est un. Les grandes âmes, d'ailleurs, ne sont-elles pas toujours loyalement soumises, respectueuses de ce qui est au-dessus d'elles? Cela tient à ce qu'elles comprennent que la liberté, qui est, en effet, l'un des premiers biens de l'individu, ne se réalise qu'en acceptant ses conditions, en se renonçant, pour ainsi dire, elle-même dans une certaine mesure. Si l'esprit grégaire est la plus effacée des attitudes, il n'y a pas d'individualité véritable qui ne sente devoir, pour son plus grand bien, s'incliner devant un commandement autorisé. Aussi est-ce une erreur de croire, avec beaucoup, que, s'il ne s'en remet pas pour tout à l'autorité et à toute autorité indistinctement, l'individualisme est destructeur de ce principe, en politique ou ailleurs, voire dans les sciences. Il ne répugne qu'à la tyrannie et à l'arbitraire, c'est-à-dire à l'autorité où elle n'a que faire, d'une part, et à l'obéissance passive, de l'autre, à celle qui se soumet par automatisme et non point par adhésion rationnelle et libre.

De même qu'il n'y a pas de personnalité vraiment digne de ce nom sans discipline extérieure et sociale, il n'y en pas, non plus et *a fortiori*, sans discipline intérieure ou morale. Loin d'autoriser les amoralistes qui se refusent à distinguer entre les parties hautes et les parties basses de la personne humaine, entre l'intelligible et le sensible, entre la raison et les instincts, la mise en garde contre les passions est la condition *sine quâ non* de l'individualisme : ce n'est, pas, en effet, à satisfaire toutes ses convoitises qu'on se réalise pleinement, mais, au contraire, en les dominant. Notre destination n'est-elle pas de changer

ce qui est désordonné et chaotique en une harmonie vivante et bien réglée? Nous ne vivons pas pour manger, comme l'*Avare* aimait à le rappeler à ses invités, mais nous mangeons pour vivre, et ainsi des autres fonctions. Le héros est toujours moral par quelque côté, on peut en croire Carlyle, car il est, avant tout, celui qui fait effort.

Au lieu de progresser par l'affirmation de soi, telle que Nietzsche le conçoit après Thrasymaque et Calliclès, notre véritable moi, notre moi supérieur, disaient les néo-hégéliens, ne se dégage que par une application continue et une ascension persévérante. Or, cette ascension, comment la peut-on effectuer sans subordonner, pour le moins, nos penchants les uns aux autres, sans les hiérarchiser suivant leur importance? La réalisation de soi en un tout parfait et harmonieux ne va pas, bien plus, — si douloureuse qu'en soit la nécessité, — sans exiger des mutilations, des suppressions et des sacrifices. Toute œuvre grande n'exige-t-elle pas, pareillement, non seulement de l'énergie, de la patience et du courage, mais du désintéressement, l'immolation du présent à l'avenir? Ainsi que l'a reconnu Schopenhauer, il n'a jamais existé de grand homme qui n'ait été un peu ascète. Scipion et Bayard, Newton et Leibnitz, Kant et Beethoven ne furent-ils pas continents? Point de génie sans force d'abnégation. Pour se dépasser sans cesse, selon la belle parole de Guyau, il y a des retranchements qui s'imposent, et ce n'est qu'en les opérant qu'on se fortifie. Les cénobites chrétiens l'avaient bien vu, qui le poussèrent à l'extrême. Les tendances les plus fortes n'étant pas les meilleures, la vraie puissance, comme la vraie liberté, ne consiste pas à faire n'importe quoi. Elle se développe en luttant contre soi-même, bien plus que contre les autres, s'il est admis que se vaincre soi-même — je veux dire ses mauvais instincts — est la plus difficile et, partant, la plus belle des victoires. L'individualisme réclame ainsi la morale. Cela est si vraiment dans la nature des choses, qu'après avoir représenté la vertu comme une négation insensée de la nature, Nietzsche finit par y voir la « meilleure nature ». Malgré les sarcasmes qu'on leur a prodigué, la maîtrise de soi, la tempérance, la justice, loin d'être des signes d'impuissance, des stigmates de faiblesse ou de dégénérescence, sont, bien au contraire, des témoignages de force. Négatives dans leur objet, ces vertus n'en sont pas moins positives dans leur déploiement par tout ce qu'elles exigent de force d'inhibition. C'est à tort que Stirner voit dans la morale une crainte et une servilité. Elle est, à l'inverse, une force et, si l'on veut, la condition de toute force, l'armature indispensable que requiert la personnalité pour s'édifier.

Il n'est pas jusqu'à l'amour d'autrui que le véritable individualisme ne postule, comme partie intégrante du développement normal de l'individu. Par le progrès de sa tendance à être plus et à être mieux, la vie n'aboutit-elle pas, en effet, de soi-même à nous épancher dans les autres? Si elle nous pousse à lutter contre eux, elle nous incite aussi à les aider et aimer. La nature physique ne l'indique-t elle pas déjà, si à côté de la guerre il y a l' « entr'aide »? Une certaine générosité est tellement inséparable de l'existence que, sans elle, il n'est rien qui ne se dessèche et meure. La fécondité, qui est don, est la conséquence de la vie. Bien plus que de surabondance, l'humeur belliqueuse du surhomme prend les allures du manque et du besoin, cependant que tout le bien qui est dans l'homme bon coule hors de lui comme ces ruisseaux de miel dont il est parlé dans l'*Écriture*. Nous n'arrivons, en tout cas, à la perfection qu'à ce prix. Aucune vie ne peut être dite proprement humaine — et, de fait, ce mot est fréquemment significatif de pitoyable — non seulement qui n'entre pas en communication avec les autres, qui ne s'en préoccupe pas, mais qui refuse de se mettre à leur service, comme arrive à s'en convaincre l'égotiste du *Jardin de Bérénice*. C'est que, tandis que les machines s'usent en fonctionnant, en morale, comme en gymnastique, ont s'enrichit, à la lettre, de ce qu'on donne, tandis qu'on s'appauvrit de ce qu'on réserve. En se prodiguant, l'homme bon s'améliore et se fortifie, tant et si bien qu'on n'est véritablement bon pour soi qu'en l'étant pour autrui. Malgré Nietzsche et Spinoza, ce n'est pas en compatissant qu'on perd de la force : on en gagne. La charité, que Zarathoustra représente comme l'abomination de la désolation et la ruine de l'individu, en est, à l'encontre, la source de vie. Aussi bien, par l'effort qu'elle suppose, par l'exercice moral qu'elle entraîne, elle nous investit de la pleine maîtrise de nous-mêmes. On ne conquiert son intégrale personnalité, ainsi que *le Petit Eyolf* le met en scène, qu'en aimant. La vraie force, quoi qu'on dise, ne vient pas de la dureté, mais de l'amour. Celui qui aime, en effet, dilate son être de tous les êtres auxquels il participe. Il s'agrandit lui-même jusqu'à s'égaler à l'univers, comme le disait Amiel et comme le pratiquent les grands poètes et les grands artistes. Sa vie est faite de la vie de tous les autres. Il la multiplie, en vérité, de tout ce qu'il en répand, de sorte que plus il s'unit étroitement à l'humanité, plus il se perfectionne et trouve lui-même. Aimer, n'est-ce pas l'unique précepte que saint Augustin donnait à la sainteté? C'est, de fait, la loi profonde et ultime de la personnalité, la condition même de la « vie intense », — s'il n'y en a pas qui mérite mieux ce titre, que celle d'un saint Vincent-de-Paul, — et, peut-on dire, le secret du bonheur.

Il ressort de tout cela que les accusations lancées contre l'individualisme, en tant qu'il soutient que l'individu est sa propre fin, ne l'atteignent pas, mais sa contrefaçon ou sa caricature. Elles le touchent si peu qu'elles lui tournent à bénéfice en l'aidant à prendre adéquate conscience de lui-même et à se dégager de ce que certains ont entrepris de faire passer pour lui et qui en est l'incontestable négation, si l'insociabilité et l'immoralisme sont non seulement, comme nous venons de le voir, destructifs de l'individualité de ceux qui les professent, mais encore de celle des autres, en quelque sorte par principe.

Effectivement, il n'existe pas pires despotes que les soi-disant individualistes, qui, à coup sûr, ne le sont pas pour autrui. Inconsciemment ou non, ils finissent toujours par tendre à réduire le peuple en servage. Rien de plus tyrannique, en ce sens, que le révélateur de *Zarathoustra*. Ne rêvait-il pas d'une sorte d'aristocratie de « surhommes » qui aurait dominé la foule? Avec Renan qui confiait le pouvoir absolu à une façon d'Académie des Sciences, n'était-il pas partisan de l'inégalité parmi les hommes? Il n'y a pas plus délibérés aristocrates. Aussi bien, par contre-partie, le préjugé aristocratique n'est, trop souvent, lui-même, qu'un égoïsme déguisé, qui ne s'oppose à l'élévation démocratique et, par voie de conséquence, à l'individualisme, que par crainte d'y voir sombrer des privilèges de classes ou de fortune.

Ce n'est pas le cas de l'individualisme véritable. Outre que par les qualités de sociabilité, de civisme, de moralité et d'altruisme qu'il exige de chacun, il implique le respect du droit et, qui plus est, l'amour d'autrui, il s'inquiète encore, par définition, du développement de tous. Libéral, mais non libertaire, et tolérant par principe, l'individualisme prescrit, au lieu de les maintenir dans leur situation, d'aider les autres à s'élever et réaliser eux-mêmes; au lieu de les abaisser ou de s'en désintéresser, de relever les faibles, afin de leur faire acquérir, autant que possible, une valeur personnelle.

Social et moral au premier chef, au rebours d'un anarchisme faussement individualiste, l'individualisme véritable recommande, en définitive, à la conscience, l'assistance de tous par chacun, le respect des lois, des usages et des traditions, le souci de la vertu enfin, non pas en vue d'amoindrir la personne humaine, comme il arrive à certains égotistes supérieurs ou aristocrates, mais pour l'exalter et lui permettre de s'épanouir librement et dans l'ordre.

PAUL GAULTIER.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

France et Allemagne

EMILE BOURGEOIS et E. CLERMONT. [illegible] *Napoléon III.* — ANDRÉ D[illegible] *[illegible] l'ambassade en Allemagne de M. de [illegible] 187[illegible]-1877* d'après ses notes et ses papiers diplomatiques. — ANDRÉ LEBON [illegible] — HENRI L[illegible] *L'Allemagne moderne, son évolution.*

« Ce livre... est une œuvre d'histoire et non de polémique. » Certes! pouvait-on s'y tromper? Fallait-il donc que M. Emile Bourgeois proclamât ses intentions et celles de son collaborateur?

— Ce livre est si rudement démonstratif, si âpre en ses conclusions, si catégorique...

— Logique, âpre, net comme un réquisitoire!

— Un réquisitoire, oui, accompagné de jugements où le ton de l'historien s'élève et prend une autorité singulière. Mais l'historien était-il libre de ne point nous révéler l'enchainement des actes et des événements? pouvait-il affaiblir des conclusions que les faits commandent avec une impérieuse nécessité? Ce ton même d'autorité, n'en attribuez point à l'auteur tout le mérite : ce sont les faits qui parlent en ce livre; leur éloquence est terrible.

Il apparait de plus en plus que les générations nouvelles, oublieuses d'aventures et de souffrances dont elles n'eurent point l'expérience directe, infligeront à la politique intérieure de Napoléon III une condamnation de principe atténuée de quelque indulgence à cause des rêves sociaux de la fin de l'Empire; leur impitoyable sévérité découvrira des raisons de plus en plus précises de flétrir une politique extérieure dont elles demeurent les innocentes victimes. Or, c'est l'une des intrigues les moins défendables de la diplomatie impériale que MM. Emile Bourgeois et E. Clermont étudient : leur exposé est accablant. Quelle œuvre de polémique serait plus redoutable? Mais il ne s'agit pas de polémique. Emile Bourgeois et E. Clermont sont des érudits uniquement soucieux de vérité objective :

« Ce livre est une œuvre d'histoire..... Le maître et l'étudiant y ont apporté un même esprit, et sûrement une même méthode, le souci exclusif et la recherche directe de la vérité à ses sources ». Emile Bourgeois et E. Clermont ont amassé et publient une honorable collection de documents inédits ; surtout ils ont contrôlé, precisé, critiqué, restitué à leur date les textes qui, au hasard des polémiques, avaient déjà surgi en nombre de mémoires, pamphlets, plaidoyers ou apologies ; et c'est M. Gabriel Monod

qui nous en prévient, ils n'ont découvert qu'un très petit nombre de faits nouveaux : « chose curieuse! les faits nouveaux et inconnus que leur ont révélés ces documents sont en petit nombre : tous les faits vraiment graves, tous ceux dont la divulgation aurait pu passer pour la violation d'un secret diplomatique, avaient déjà été publiés, pour 1860 et 1870, par M. de Gramont, par M. de Beust, par M. de Witzthum, par le prince Napoléon — pour 1849, par Léopold de Gaillard, par M. de Falloux, par M. de Lesseps, par Bittard des Portes, par Odilon Barrot, par Busconi, mais l'étude des documents originaux et complets a permis de rectifier les assertions erronées, de donner à chaque document sa date et sa valeur exactes, de combler les lacunes, enfin de reconstituer toute la chaîne des événements de façon à ne laisser place à aucune obscurité, à aucune incertitude. » Soyons reconnaissants à Émile Bourgeois et à E. Clermont, d'avoir si discrètement usé du droit qui appartient à tous les historiens, de faire des découvertes de détail; ils ont fait mieux : c'est le fond même de la question qu'ils renouvellent; mesurons la portée de leur heureux effort de critique et de coordination et reconnaissons qu'ils restituent un sens à une page demeurée longtemps obscure de notre histoire. Ils sont précis; ils ne nous permettent aucune hésitation. Voici donc des historiens qui prouvent quelque chose? Ils prouvent effroyablement.

Président de la République, Louis Napoléon avait confié la direction du Conseil des ministres à Odilon Barrot; parlementaire éloquent et faible, Odilon Barrot, qui n'avait point prévu la révolution de février, ne prévoyait pas l'Empire, et jugeait le prince président un personnage insignifiant; « cet excellent jeune homme, disait-il, est autant à plaindre qu'à blâmer. Son éducation ne l'a point préparé aux devoirs parlementaires ». L' « excellent jeune homme » méditant l'expédition de Rome, Odilon Barrot fut son auxiliaire docile et aveugle : Odilon Barrot prouva aux montagnards de l'Assemblée que l'expédition était surtout destinée à protéger les Romains contre l'Autriche; il prouvait en même temps au pape que l'expédition avait pour but essentiel de restaurer l'autorité pontificale; il se crut fort habile; comment eût-il prévu, lui qui ne prévoyait jamais rien, la résistance des Romains? Quand une dépêche lui apprit l'échec du général Oudinot devant Rome, il se laissa choir sur un fauteuil à demi-évanoui; ses collègues accourus le tirèrent de ce profond désespoir en lui cherchant un sujet de discours... Il serait superflu d'affirmer qu'Odilon Barrot n'avait deviné aucune des conséquences de l'expédition de Rome; il est douteux que Louis Napoléon ait discerné toute la gravité de l'aventure où il lançait si délibérément la France; il n'envisageait que les avantages immédiats, l'alliance définitive avec les conservateurs, préface nécessaire du coup d'État; Émile Bourgeois et E. Clermont montrent comment le souci de la question romaine détermina aux heures décisives toute la politique de l'Empire; Émile Bourgeois prouve définitivement que la question romaine fit échouer tous les projets d'entente avec l'Autriche et l'Italie à la veille de la guerre de 1870; il le prouve... Et l'on se défend mal, à parcourir ces pages, d'une impression de vague stupeur; et l'on admire l'art de l'auteur, la rigueur de sa méthode, la simplicité, la force irrésistible de son récit...

Mais on ne saurait approuver que Émile Bourgeois, ayant composé une étude d'une entraînante austérité, l'illustre, si j'ose dire, des lignes suivantes en guise de conclusion :

« Ainsi s'est formée la trame de l'étoffe parfois brillante, flottante au gré des partis qu'elle séduisit tour à tour, changeante et disparate, drapeau tricolore déployé dans les plaines de l'Italie, pour la liberté, et sur le Rhin contre la Prusse, drapeau blanc protecteur de la catholicité et du Saint-Siège opposé aux rangs garibaldiens, œuvre fragile de la politique impériale que l'aventure de 1870 déchira brutalement. L'histoire, pour reconstituer cette trame, reprend les premiers fils, ceux de l'intrigue dont la République romaine et M. de Lesseps, en 1849, furent les victimes, et les rattache aux négociations dernières de la diplomatie impériale dont la question romaine fut le nœud, fatal cette fois à la France elle-même. »

Ça, c'est du galimatias!

* * *

Et si vous vous imaginez qu'il est toujours facile en histoire de substituer aux hypothèses de péremptoires démonstrations, interrogez M. André Dreux.

M. André Dreux, archiviste-paléographe, fut chargé de classer et de commenter les notes et les documents à l'aide desquels devait être composé le second volume des mémoires de M. de Gontaut-Biron, ambassadeur en Allemagne de 1872 à 1877; le plus grand nombre de ces documents et de ces notes étant relatif à la crise de 1875, leur publication devait, semble-t-il, nous fixer définitivement sur les causes secrètes et la portée réelle du conflit qui fit redouter au gouvernement du maréchal une agression allemande. Qui eût été plus abondamment et plus exactement informé que M. de Gontaut-Biron? M. André Dreux, je le répète, eut à sa disposition tous les papiers de l'ambassadeur; en outre, il ne négligea aucune des nombreuses publications contemporaines qui pouvaient lui être de quelque utilité. Or, non seulement il ne nous dit pas le dernier

mot sur les événements de 1875, mais il ne résout pas la question qui se pose tout d'abord : Bismarck voulut-il la guerre? le conflit, si conflit il y eut, se précisa-t-il ailleurs que dans l'imagination de quelques diplomates prompts, pour des motifs divers, à jeter l'alarme? Et non seulement André Dreux ne résout point cette question que notre curiosité lui pose tout d'abord, mais il renforce nos raisons de la croire pour longtemps insoluble.

André Dreux ne croit pas à la réalité du conflit; cela ne l'empêche pas d'en énumérer avec M. de Gontaut-Biron les apparents symptômes ; symptômes inquiétants en vérité et dont notre ambassadeur eût été criminel de ne point s'émouvoir ; ce n'est point que M. de Gontaut-Biron manque de sang-froid : « M. de Gontaut-Biron ne s'affole jamais. Certes, il est toujours sur ses gardes ; il recommande sans cesse à son gouvernement la prudence, et pratique lui-même à l'égard de l'Allemagne une vigilance constante. Il partage au sujet du « sphinx » comme il appelle le Chancelier, les défiances générales; il reste soucieux pour l'avenir ; mais il ne signale jamais un danger pressant. Il n'écrit pas de dépêches sensationnelles : même au plus fort de la crise de 1875 on le voit hésiter entre les symptômes alarmants et les motifs de se rassurer. » M. de Gontaut-Biron ne s'affole pas, mais Bismarck est d'une arrogance agressive, la presse officieuse multiplie les provocations, et ce sont les conseils de puissants personnages, les violences de langage de l'entourage du Chancelier, les menaces à peine dissimulées... Toute l'Europe crut la guerre imminente, quand Bismarck dénonça secrètement aux gouvernements les soi-disant projets belliqueux de la France coupable de créer ses quatrièmes bataillons. Toute l'Europe ! M. de Gontaut-Biron eut raison de ne pas s'affoler, mais le duc Decazes, ministre des Affaires étrangères, n'eut pas tort d'intervenir sans retard pour signaler partout le piège et provoquer en notre faveur un mouvement quasi-unanime d'active sympathie. Et voici le véritable domaine de M. de Gontaut-Biron : sur ces campagnes diplomatiques allemandes et françaises il apporte des précisions dont on ne doit pas faire fi...

Tant de menaces, d'intrigues et de préparatifs, l'universelle inquiétude, la protestation des puissances... la cause, dites-vous, est entendue. — Eh ! non : les propos comminatoires du parti militaire ne prouvent rien : Bismarck est en lutte ouverte avec les généraux depuis 1870 ; la presse officieuse, si disciplinée qu'elle soit, n'exprime point les secrètes intentions du Chancelier : « Ce que le Chancelier fait dire tout haut, avec des gestes farouches, n'est pas nécessairement ce qu'il pense tout bas. » Les représentations aux puissances ne sauraient fournir un argument décisif; elles furent faites avec une extrême prudence et trahissent plutôt la nette volonté de ne pas s'engager à fond. Enfin l'armée allemande n'était pas prête; l'empereur, trop âgé, était incapable de diriger une campagne... Bismarck cependant voulut quelque chose : quoi? Pensa-t-il nous intimider, obtenir par un bluff audacieux la réduction de nos armements? André Dreux reprend les hypothèses émises par les historiens français et allemands qui l'ont précédé: il agite des hypothèse; il ne tire des papiers de M. de Gontaut-Biron aucun élément de certitude:

« Qu'eût fait le chancelier en présence d'une Europe indifférente ou complaisante et d'une France décidée à résister à ses demandes? Tenait-il assez au désarmement pour nous y contraindre, même par la guerre ? Oui, si l'on en croit le prince Orloff, selon qui Bismarck ne voulait la guerre que s'il pouvait la faire sans soulever la réprobation générale. Mais ce n'est là qu'une opinion individuelle. En réalité, rien dans les documents qui précèdent ne nous autorise à trancher une pareille question. »

De là vous conclurez selon votre humeur ou vos tendances d'esprit que l'histoire diplomatique est le plus vain des romans ou la plus attrayante des sciences conjecturales. Mais, science ou roman, vous reconnaîtrez que par delà les simulacres de l'officielle comédie, cette histoire découvre d'émouvantes réalités; elle n'enregistre point que des feintes, mais aussi des résultats positifs. Et que nous importe, après tout, de savoir si Bismarck, en 1875, voulut et prépara la guerre ! il nous suffit d'être bien assurés que les mieux informés de ses contemporains lui prêtèrent un plan précis d'offensive, et de constater que notre diplomatie sut tirer avantage d'une situation créée par notre implacable adversaire. La politique de Bismarck promettait à l Europe « un état indéfini d'anxiété et d'énervement »; après la crise de 1875, la France bénéficie d'une sécurité inattendue : « désormais la France pouvait se mouvoir et respirer à l'aise, délivrée des fantômes que le chancelier dressait continuellement sur sa route. On la déclarait nécessaire à l'équilibre européen et la sincérité de ses intentions pacifiques était reconnue. On cessait de voir en elle la perturbatrice de l'Europe, et l'on donnait à entendre qu'on ne la laisserait pas écraser. C'est l'Allemagne à présent qui inspirait des défiances, et c'est contre sa politique autoritaire et entreprenante que les puissances se mettaient ostensiblement en garde. »

Si l'Allemagne en 1875 ne parle pas d' « isolement », c'est que ses récents triomphes lui assurent un incomparable prestige, c'est qu'elle est confiante en sa force, c'est que la ferme intelligence de Bis-

marck est rebelle aux inquiétudes prématurées... Comment ne pas rapprocher de l'histoire de la crise de 1875 celle de la conférence d'Algésiras ? Est-ce bien histoire qu'il faut dire quand il s'agit des événements d'hier? M. André Tardieu intitule hardiment son volume : *Histoire diplomatique de la crise marocaine, 15 janvier-avril 1906*, et l'on y trouve en effet un exposé d'ensemble des négociations relatives à l'affaire marocaine, de celles qu'il convint aux gouvernements de divulguer ou de laisser pénétrer, ajoutons de quelques autres que put surprendre d'aventure une information méthodiquement audacieuse. Et c'est bien quelque chose! Mais ce n'est point par là peut-être que vaut surtout l'œuvre de André Tardieu : l'originalité de cette « histoire diplomatique », c'est de ne mériter ce titre qu'à demi : les circonstances interdisaient-elles à André Tardieu une autre méthode? A-t-il spontanément obéi aux tendances réalistes de son esprit? André Tardieu n'attribue aux protocoles, « aux échanges de vues », aux propos tendancieux ou vagues des diplomates qu'une importance relative; cet historien, sans cesse préoccupé de préciser l'équation personnelle des négociateurs en présence, cet historien humanise l'histoire diplomatique; il ne néglige aucun des intérêts en lutte; son livre s'adresse aux économistes autant qu'aux diplomates, et sans doute discerne-t-on bien là que l'empire s'accroît des nécessités commerciales et industrielles sur l'évolution du monde contemporain, mais il est clair que André Tardieu est singulièrement apte à pénétrer et à déterminer la constante progression de ces nécessités.

André Tardieu discute d'affaires en homme d'affaires : le rare mérite chez un intellectuel! Et ce sens réaliste ne va pas sans une connaissance, en vérité remarquable, des hommes, de leurs faiblesses et de leurs passions, qui ne varient guère d'un pays à l'autre, de leurs préjugés et de leurs ambitions, qui, au contraire ne sont point les mêmes dans les divers groupements européens : analysez sa peinture du « milieu » où se produit la « rencontre » d'Algésiras, et dites si l'historien ne tire point un sérieux avantage d'une expérience qu'il ne doit point seulement aux livres, fussent ils jaunes ou bleus, ou de quelque couleur que vous voudrez. Et si le diplomate que fut quelque temps André Tardieu ne se manifeste pas avec exagération en cette histoire diplomatique, le journaliste qu'il est devenu y apparaît fort à son avantage; ah! ne vous hâtez pas d'affirmer que le journalisme soit une si déplorable école. Ce livre est encore vibrant des inquiétudes et des ressentiments que provoquèrent en France les caprices et les sautes brusques de la politique impériale; les changeantes nuances de l'opinion s'y reflètent; serait-il aussi vivant, aussi varié, aussi « actuel », si l'auteur n'avait pris une part active — et considérable — aux polémiques quotidiennes au cours desquelles la presse française combattit pied à pied les prétentions des journaux germaniques? Il se trouvera toutefois des juges sévères pour soutenir qu'en ce livre le journaliste se trahit parfois défavorablement par trop de hâte et quelques négligences : les temps sont si durs aux écrivains des journaux!

Il me paraît plus intéressant de noter le ton de André Tardieu quand il écrit sur les hommes et les choses d'Allemagne : ce ton seul nous l'apprendrait, si nous l'ignorions, André Tardieu est d'une génération qui ne vécut point l'année terrible : avez-vous observé que les jeunes Français d'aujourd'hui sont bien moins que leurs aînés enclins à admettre sans discussion le dogme de la supériorité allemande? Longtemps leurs maîtres furent excessivement indulgents à la science allemande; on fera quelque jour l'histoire de défaillances critiques en vérité surprenantes; notre jeune littérature semble animée d'un esprit nouveau, non point hostile certes, mais curieux avec discernement des manifestations de l'activité germanique; est-il point réservé à notre sens de la mesure de faire la part de l'exagération, de l'enflure, du « bluff » plus ou moins conscient qui caractérisent la plupart des œuvres de l'intelligence allemande? En politique les jeunes Français prennent l'Allemagne de plus en plus au sérieux, de moins en moins au tragique. Qui donc ne se réjouirait de ces heureuses tendances? Et qui donc n'approuverait le parti pris d'impartialité, l'intelligence des questions allemandes, le jugement modéré, mais ferme, réaliste dans le meilleur sens de ce mot, qui s'affirment avec éclat dans le nouveau livre d'André Tardieu?



Au reste la politique allemande, ce n'est point toute l'Allemagne : « Si la politique allemande, écrit excellemment André Tardieu, apparaît... souvent inquiétante et inamicale, ai-je besoin d'ajouter que personne en France ne songe à en rendre l'Allemagne responsable? Les fautes du gouvernement impérial lui sont personnelles. Il est utile de les connaître, légitime de les préciser. Ce n'est pas là faire acte d'hostilité contre une grande nation qui mérite et possède l'estime du peuple même qui a le plus souffert par elle. » Etudions donc avec une attention passionnée le peuple allemand; complètons nos lectures d'histoire diplomatique, et ne

négligeons point la vaste enquête historique, politique, sociale dont M. Henri Lichtenberger entendit nous faire bénéficier en publiant « *L'Allemagne moderne, son évolution* » : œuvre vaste, trop vaste et dont le plan serait aisément critiquable ; « qui trop embrasse... » Henri Lichtenberger a dû sacrifier d'utiles détails, mutiler d'indispensables exposés, recourir avec une fatigante application aux généralisations. La partie proprement historique de son livre est faible, étant sans originalité : Henri Lichtenberger est à l'aise surtout dans l'analyse des idées abstraites, son analyse des doctrines et du problème religieux est de l'ampleur la plus séduisante.

LUCIEN MAURY.



LES RÊVES

Tourment d'aimer, chagrin d'aimer les rêves
Avec leurs indécises clartés,
Leurs visions fugitives ou brèves,
Leur pittoresque et leurs étrangetés.

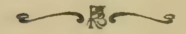
Souci de suivre au loin leurs arabesques,
De démêler leur mystère obscur,
De découvrir les invisibles fresques
Où sont empreints leur or et leur azur.

Épreuve d'être à leur merci sans cesse
Et d'abriter leur mobile essaim
Et sous leurs doigts d'avoir l'âme en ivresse
Ou bien le cœur plein d'ombre et sans dessein.

Douceur pourtant de se sentir leur chose,
Le tabernacle qu'ils ont hanté,
Puis de partir emmi leur troupe rose,
Pour l'Inconnu, la Joie et la Beauté.

Bonheur surtout de tenir d'eux sans trêves
Le fil qui relie à l'Infini.
Charme d'aimer, douceur d'aimer les rêves
D'où le vulgaire est à jamais banni.

PIERRE DE BOUCHAUD.



Chronique

—

LA LEÇON DES JOURNÉES DU MIDI

Parmi les [illegible] la France depuis la Commune, il n'en est point [illegible] que celles qui se sont produites les 19 et 20 juin à Narbonne, Béziers, Montpellier et Perpignan.

C'est toute une population, jusque là [illegible] à la légalité, à l'unité nationale, qui, [illegible] et, croyant [illegible], par [illegible], a refusé l'impôt, suspendu [illegible] à instituer une autorité fédérale [illegible].

Pour mettre obstacle [illegible], cette population n'a pas hésité à [illegible] télégraphiques, à enlever des rails, à [illegible] des travaux d'art et des monuments publics. Sa résistance a été marquée par des incidents d'une atrocité sans égale ; ainsi, à Narbonne, la chasse aux commissaires spéciaux envoyés par la Sûreté générale ; la foule se ruant sur un malheureux, le dévêtant, le rouant de coups, précipitant à l'eau cette victime pantelante, s'acharnant sur elle à coups de pierres...

Fait sans précédent depuis l'établissement du service militaire universel et de l'armée nationale, de nombreux régiments ont refusé d'intervenir contre l'émeute pour défendre la légalité. L'un d'eux, le 17e d'infanterie, a malmené ses officiers et sous-officiers, pillé la poudrière d'Agde, et, sans chefs, s'est porté à Béziers au secours des révoltés.

De tels événements, bien propres à mettre en danger la République et la France elle-même, ne sont pas moins funestes par leurs répercussions. Ils dissolvent le sentiment civique, sans lequel la nation ne peut se maintenir ; ils provoquent d'autres agitations désastreuses. — Ne parle-t-on pas d'une rébellion, que susciteraient, sous couleur d'intérêts économiques, et sous l'enseigne d'un mouvement cidricole, les hobereaux et les prêtres de Bretagne ?

Or ce serait folie de croire que dans notre Europe divisée et militarisée, un peuple puisse impunément se déchirer et s'affaiblir : il serait promptement la proie de quelque empire voisin, plus ambitieux... de l'Allemagne.

* * *

Il faut bien avouer, cependant, que, de cette terrible crise qui vient de soulever quatre départements — l'Aude, l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales — la cause n'est pas seulement l'affolement d'une population exaltée par la souffrance et par des meneurs à allures prophétiques : c'est aussi l'imprévoyance foncière, chronique, du gouvernement.

Dira-t-on assez la singulière abstention du département de l'Agriculture, lors de la campagne de protestation pacifique faite par les viticulteurs ? Le ministre, si prompt à présider des banquets, à parader dans des

figurations cérémonielles, n'a point été visiter et réconforter les populations en détresse. Il n'a, que l'on sache, nommé aucun commissaire pour s'aboucher avec leurs syndicats, entendre leurs doléances, rechercher les moyens d'atténuer la crise.

Le Cabinet a affecté de croire à une excitation toute verbale, à un « battage », de ces « Méridionaux », qui, cependant, avaient montré autrefois, lors de la résistance des Albigeois et de la révolte des Camisards, leur audace et leur âpre ténacité. Il n'a point su se renseigner, ni prévenir une plus grave effervescence. Bien mieux, en même temps qu'il en niait le danger, il cédait à l'impétuosité du mouvement. Il consentait à des réductions de prix sur les parcours en chemin de fer, au pavoisement des monuments publics. Et par là il semblait encourager ces meetings, où l'on rédigeait des sommations au Parlement, où l'on annonçait le refus de l'impôt et la démission des municipalités.

Il ne faisait que suivre d'ailleurs les errements des précédents Cabinets. Tout le secret de la politique ministérielle n'est-il pas, depuis de longues années, de satisfaire aux appétits des plus influents, aux exigences des plus turbulents, même au détriment des intérêts généraux? de se maintenir par toute sorte d'intrigues et de compromissions, quitte à perdre de vue les intérêts vitaux du pays et ses vœux véritables? de se jouer des difficultés, sans les résoudre; d'ajourner ainsi les décisions graves, de ne rien prévoir pour mieux vivre au jour le jour?

Quel exemple plus flagrant de cette imprévoyance que l'établissement du recrutement régional! Naguère les conscrits allaient accomplir leur service militaire dans des garnisons éloignées de leur résidence habituelle. Ainsi ils menaient plus complètement la vie du soldat, ils voyaient une autre province de la France, dont ils comprenaient mieux la complexité, la cohésion nécessaire et l'unité. Depuis quelques années, sans grandes discussions, par mesure électorale, — pour déférer au désir des familles d'avoir leurs fils près d'elles, et par mesure d'économie — pour diminuer les frais d'appel et de renvoi de la classe, la pratique contraire a été admise. On a versé les recrues, sauf celles de Paris et de quelques grands centres, dans les régiments fixés en leur région.

Or l'armée, de nos jours encore, est appelée à intervenir dans les discordes civiles; c'est à elle qu'il appartient de maintenir l'ordre, de sauvegarder l'unité nationale. — Prétendait-on, par suite, opposer, en cas de troubles, les soldats à une population formée de parents, d'alliés, d'amis, de concitoyens? Croyait-on que, pris entre leurs devoirs filiaux et leur devoir envers l'État, ils sacrifieraient résolument les premiers? — Mieux vaut supposer qu'on avait omis d'y songer.

Malheureusement cette imprévoyance est la règle. Aujourd'hui, des ministres laissent grandir l'insurrection d'une province entière, sans même être assurés de moyens suffisants de contrainte. Hier, d'autres ministres poursuivaient, à l'extérieur, une politique expansionniste, sans prévoir les hostilités qu'elle provoquerait, sans être en mesure d'y tenir tête; et ils nous exposaient aux reculades et aux humiliations de Fachoda et d'Algésiras. Ou bien, c'est le Parlement qui vote en hâte une loi, dont il escompte de bons résultats électoraux, sans en avoir prévu les conséquences ruineuses.

Est-il étonnant que tant de légèreté et d'incohérence, d'oubli des intérêts essentiels de l'État, indignent les citoyens et les incitent à se liguer contre les pouvoirs publics? Nous avons vu des fonctionnaires syndiqués distribuer des injonctions et des réprimandes au ministre, leur chef hiérarchique; des corporations en grève dicter leurs volontés aux Chambres. Les viticulteurs du Midi ont eu recours à la même méthode de coercition. Et, alors qu'ils admettaient dans leurs rangs riches et pauvres, socialistes et conservateurs, producteurs et marchands, ils en excluaient, comme inutiles et nuisibles, ces éternels et vains prometteurs : leurs députés. Et ils ne faisaient pas davantage crédit à un Cabinet, qui outre qu'il possède des hommes de haute valeur, compte plusieurs de leurs représentants directs!

Conçoit-on la stupéfaction et l'indignation de ces « fédérés », quand le gouvernement, au lieu de céder à leur ultimatum, selon l'usage, s'est rebiffé; quand, effrayé des conséquences de la rébellion, il a voulu arrêter les meneurs? Vigilance trop tardive. L'action ne porte tous ses fruits que si elle paraît réfléchie, conforme à un invariable dessein, dans la logique des choses.

*
* *

On a pu mettre d'aimables incapables à la tête des ministères, quand les bureaux avaient des traditions. Maintenant que tous les services ont été décapités par le favoritisme, il faut des ministres compétents, qui sachent envisager les intérêts permanents dont ils ont la charge.

L'imprévoyance du gouvernement était moins néfaste aussi, quand aucune force collective habile à en tirer parti ne se dressait en face de l'État. Aujourd'hui l'association est libre, le syndicat est dans nos mœurs, de puissantes coalitions disputent au gouvernement la direction de vastes groupes d'intérêts : l'incohérence officielle nous mènerait à l'anarchie, à la ruine.

C'est à leur faculté de prévoir, autant qu'à leur sûreté d'action, que les Richelieu, les Bismarck ont dû d'être de grands politiques et des modeleurs d'États. Nous ne saurions attendre de nos parlementaires la même envergure. Mais leur avenir serait bien mal assuré, s'ils ne se résignaient à plus de réflexion, comme à plus de fermeté.

Ils n'ont plus guère de fautes à commettre. Et après avoir provoqué tant de désillusions, notre république parlementaire doit s'astreindre à un rigoureux examen de conscience et à une sévère réforme, si elle veut poursuivre utilement une carrière, dont il serait injuste d'oublier qu'elle contient de méritoires et belles phases, et à laquelle paraît lié le salut de la France.

Jacques Lux.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er Janvier au 30 Juin 1907

TABLE DES AUTEURS

Du 1er Janvier au 30 Juin 1907

TABLE DES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

